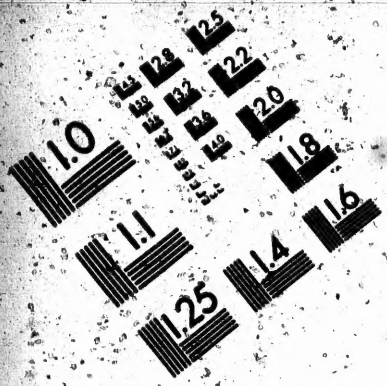

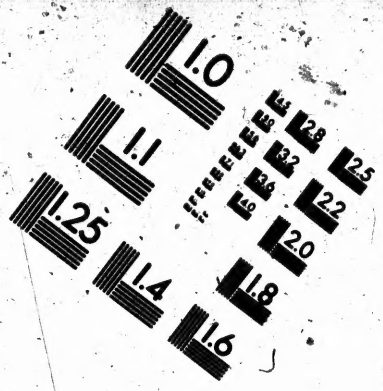

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

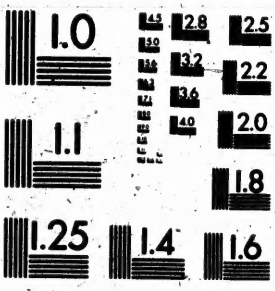

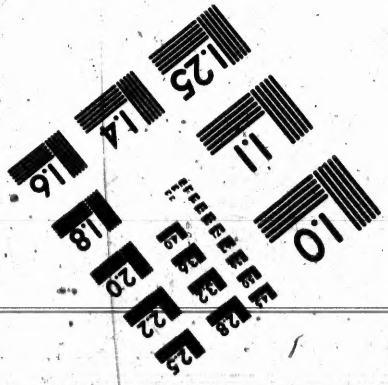

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1991

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [x] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [x] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

  Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:
- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [x] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires: Comprend du texte en latin. Le numéro de la page 546 est renversé. La pagination est comme suit: [20], 1-474, [2], [1]-254, [2], 255-538, 1-558, [4] p. Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/ Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

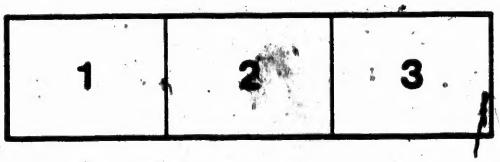

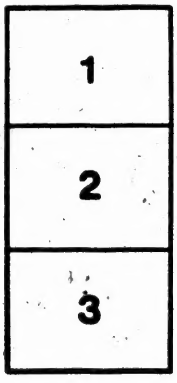

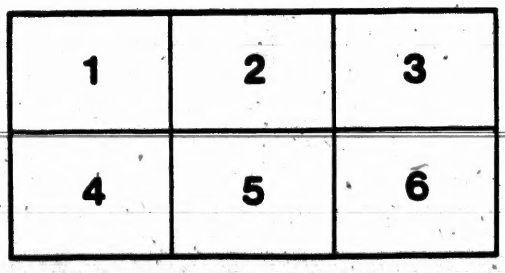

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

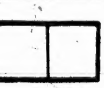

253 Ex libris

LES

CHRONIQVES

DE L'ORDRE

Priorates sti DES c Annulphi

VRSVLINES

de Crespiio catalogo inscriptus an 1773

RECVEILLIES POVR L'VSAGE
des Religieuses du meſme Ordre.

Par M. D. P. V. la mère Marie De Sommereuse Vrseline

PREMIERE PARTIE.

A PARIS,
Chez IEAN HENAVLT, Imprimeur-Libraire-Iuré,
ruë S. Iacques, à l'Ange-Gardien.

M. DC. LXXIII.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec

Bibliothèque, Séminaire de Québec, 3, rue de l'Université, Québec 4, QUE.

O quàm pulchra est casta Generatio, cum claritate ! immortalis est enim memoria illius, quoniam apud Deum nota est, & homines.

O que la Chaſte Lignée (*de S. Vrſule*) eſt belle, & qu'elle eſt eclattante de gloire ! Sa memoire ſera immortelle, parce qu'elle eſt approuvée de Dieu, & des hommes *Sap. 4.*

A

LA TRINITE CREEE.

IESVS,

MARIE, ET IOSEPH.

INCOMPARABLES PERSONNES.

Je ne pretend pas faire icy vostre éloge, c'est l'employ des plus grandes Ames, & des plus sublimes Esprits du ciel & de la terre. Ma voix est trop foible pour publier vos grandeurs, & ce m'est assez de les admirer dans un silence respectueux : Ie desire seulement que vos Augustes noms attirent la benediction sur ce Livre, & luy servent de protection dans le monde. Il n'y est traité que de vos Chastes Epouses, ô

IESVS Epoux des Vierges! C'eſt vous qui avez fait Sainte Urſule & ſes Compagnes des Epouſes de ſang, de même que vous leur avez eſté un Epoux de ſang; & c'eſt vous auſſi qui avez épouſé tant d'Ames religieuſes qui ſe ſont conſacrées à Vous ſous les auſpices, & ſous la conduite de ces Saintes.

Toutes ces Vierges ſont vos Servantes, & vos Filles, ô Reine & Mere des Vierges! elles accroiſſent voſtre train, & vous eſtes reconnuë dans leurs Monaſteres pour la Maiſtreſſe, & pour la Superieure principale. Et vous grand Saint Ioſeph, vous vous en eſtes montré mille fois le Protecteur, & le Pere. C'eſt donc à vous trois, ADMIRABLES ET AIMABLES PERSONNES, que ces Chroniques ſont deuës; & je vous les offre avec le plus profond reſpect dont je ſois capable, comme un tribut de juſtice, de reconnoiſſance, & d'amour; parce que l'Inſtitution de ce ſaint Ordre, la vocation, & la ſantification de tant de Religieuſes ſont vos œuvres; & que la perſonne qui a compoſé leur Hiſtoire, a l'honneur, toute indigne qu'elle eſt, de vous apartenir par une conſecration particuliere, & qu'elle n'a point d'autre ambition au monde que de vous connoiſtre, & de vous aimer; d'eſtre connuë, & aimée de vous en cette vie, & en l'autre. Ainſi ſoit-il, par voſtre ſecours, IESVS, MARIE, & IOSEPH.

A TOVTES LES SVPERIEVRES ET RELIGIEVSES DE L'ORDRE DE SAINTE VRSVLE,

NOS TRES-HONOREES MERES, ET TRES-CHERES SOEVRS,

Vne perſonne attachée à nôtre Ordre, ayant fait un corps d'Hiſtoire de tous les Memoires que vous nous aviez fournis; & cét Ouvrage ayant eſté reveu & corrigé par de bons Auteurs, nous vous le preſentons aujourd'huy pour vôtre conſolation & pour vôtre utilité, ou pour mieux dire, nous vous reſtituons vos propres biens, que nous n'avons poſſedez que par emprunt.

Ce Livre eſt diviſé en trois Parties. La premiere eſt l'origine de nôtre Ordre en ſon projet, & ſon antiquité dans les tourments, & dans la mort de nos Glorieuſes Patrones Sainte VRSVLE,

& ſes COMPAGNES ; Son execution, & ſon commencement dans la vie de la B. Mere Angele de Breſſe, qui en fut l'Inſtitutrice : La vie de pluſieurs Sœurs aſſociées, puis Congregées, dans cét Ordre naiſſant, & déslors étendu en diverſes Communautez d'Italie, & de France : La maniere dont il a commencé en ce Royaume tres-Chrétien, dequoy l'on ne s'eſt pas expliqué plûtoſt, pour ne point faire d'interruption entre les Vies de ces premieres Vrſulines : Puis la vie exemplaire de Madame de Sainte Beuve, Fondatrice de nôtre Convent, ferme cette premiere Partie.

La ſeconde, contient une Chronologie des Monaſteres d'Vrſulines de France, & de ceux qui en ſont derivez ; Et pour rendre juſtice à tout le monde, il y eſt traité ſuccintement des Fondateurs, Fondatrices, Bien-faicteurs, Bien-faictriees, & autres Perſonnes qui ont procuré, aidé, ou ſoutenu ces Monaſteres. Il s'y voit auſſi les choſes les plus memorables, qui y ſont arrivées dans leur Inſtitution, & depuis ; & même par occaſion il eſt parlé des Maiſons de Sainte VRSVLE, qui eſtoient Congregées avant que d'eſtre perfectionnées par l'état Religieux. Enfin on y verra en un moment dans les Tables, de quelle maniere plus de trois cents Convents procedent les uns des autres. Que ſi vous ne trouvez pas les noms de tous les Monaſteres dans cette Chronologie, ou qu'il y en ait de mal placez ; Vous ſçaurez, NOS TRES-HONORE'ES MERES, & TRES-CHERES SOEVRS, que de ces mêmes Monaſteres, les uns ont toûjours differé d'envoyer leurs dattes, & les autres n'ont pas ſçeu, peut-eſtre, que l'on faiſoit cette Hiſtoire, quoy que nous ayons uſé de toutes les voyes poſſibles, pendant pluſieurs années, pour en informer tout l'Ordre. Nous vous avertiſſons auſſi d'abord que les Etabliſſemens ſont pris de l'année que les Maiſons ont eſté erigées en Monaſteres Religieux, ſous l'authorité d'une Bulle de Rome, & non d'auparavant.

La troiſiéme Partie de ces Chroniques produit les perſonnes

plus considerables qui ont vécu, & sont mortes dans l'Ordre, apres y avoir rendu des services signalés, eu donné des exemples extraordinaires de vertu, & receu des faveurs celestes : Nous vous asseurons au reste que le tout est exposé selon la verité, autant qu'elle s'est pû reconnoistre ; & que nous avons des certificats & des attestations en bonne forme, de quantité de choses aparemment merveilleuses contenuës dans ce Livre, & particulierement dans cette troisiéme Partie, où vous verrez des conduites aussi rares qu'il s'en remarque dans les Saintes que Nostre-Seigneur a bien voulu honorer de ses visites, & de ses plus tendres caresses avec des choses surnaturelles arrivées pendant leur vie, & apres leur mort, qui ont esté examinées, signées, & aprouvées par les Superieurs des Convents, par Messieurs les Vicaires generaux, & quelquesfois même par Nosseigneurs les Prelats en personne. Nous vous nommons seulement icy Monseigneur Faure Evesque d'Amiens, qui, par Monsieur de Robbeville son Grand Vicaire, fit faire information & ensuite un acte d'aprobation l'onziéme d'Octobre 1667. de toutes les Vies des Vrsulines d'Abbeville, décrites cy apres. Ce n'est pas que nous faisions tant de fond sur les choses de cette nature, que sur les vertus solides de nos Meres deffuntes ; mais le recit sincere des unes & des autres, tendant à la gloire de Dieu, & à l'honneur de nostre Ordre, nous vous communiquons charitablement, ce que charitablement nous avons receu. Nous y avons joint les fruits de nostre petit terroir ; c'est à dire, un recüeil des Professes de ce Monastere qui se sont renduës plus dignes de memoire par des vertus éminentes. Rien n'y est amplifié, non plus qu'aux Vies qui suivent ; au contraire on en a toujours dit moins que plus.

Et comme par dessus tout nous sommes Filles de l'Eglise Catholique, Apostolique, & Romaine, nous protestons en obeyssant au Decret de nostre Saint Pere le Pape Vrbain VIII. datté du 13. Mars 1625. que nous n'entendons point faire passer pour Saintes,

ny pour Bien-heureuse, aucune Religieuse, ny autre personne de ce Livre, sinon Sainte VRSVLE, & ses Compagnes autorisées de la même Eglise. Et nous nous faisons un honneur & une joie toute particuliere, de donner cette marque publique de nos respects & de nostre soumission au Saint-Siege.

Dans les Vies de nos cheres Deffuntes, les seules Fondatrices, & Superieures sont apellées Meres, & toutes les autres Religieuses Sœurs, pour user de quelque distinction. Le mot de Chroniques, qui est le titre de ce Livre, & qui paroist dés sa premiere page, passe aujourd'huy pour un vieux mot: Mais il y est employé plûtost que celuy d'Histoire, par imitation de la plusspart des Ordres Religieux: Et il nous a semblé que dans les Monasteres comme dans l'Eglise, l'antiquité est toûjours venerable.

Mais peut-être serez-vous surprises, Nos tres-honorées Meres, & tres-cheres Sœurs, de ne point trouver d'abord la Vie de nôtre Illustre Patrone Sainte VRSVLE; Et vous ne recevrez pas pour excuse qu'elle est imprimée autre part; puisque d'autres Vies imprimées pareillement ailleurs, sont recüeillies en abregé dans ce Livre. Nous vous prevenons sur ce point en vous disant, que les Autheurs n'etans pas d'accord de plusieurs circonstances de la Vie de Sainte VRSVLE, nous n'avons pas voulu la faire écrire en détail pour ne pas prendre party, pour ne point attirer de controverses, & pour ne point decider sur des matieres dont nous ne sommes pas capables. Ce qui est remarqué en general de cette Incomparable Sainte, & de sa grande Compagnie, suffit pour nous en donner de hautes idées, & pour augmenter nostre devotion à leur égard, qui est nostre principal dessein.

Toute la terre sçait que Dieu manifeste la gloire dont il comble nos Saintes dans le Ciel, par les honneurs qu'il inspire icy bas de leur rendre; justifiant la parole qu'il a donnée, d'honorer ceux

& celles qui l'auront honoré. Nous avons pris plaisir (par une curiosité loüable à des enfans qui ont interest aux avantages de leurs Ancestres) de nous instruire des manieres dont Dieu honore nos glorieuses Meres, & Patrones. Et nous avons apris avec joye; Qu'il a revelé leurs merites, leurs saintes Reliques, & mêmes quelques-uns de leurs noms par des voyes extraordinaires: Qu'il a fait publier leurs victoires & leurs loüanges par plusieurs Ecrivains celebres: Qu'il a porté les peuples à les reverer, à les invoquer, & à leur dedier des Chapelles, & des Temples; entre lesquelles on voit prés de Paris, l'Eglise de l'ancienne Abbaye des Religieuses de Mont-Martre. Que pour recompenser dignement & divinement Sainte VRSVLE, du refus qu'elle fit d'estre Maîtresse d'un Barbare, & d'avoir obligé ses Sœurs d'en faire autant, Dieu la constituée Patronne de diverses Assemblées de Docteurs, & de Maistres du Monde. La Maison de Sorbonne à Paris, l'Vniversité de Conimbre en Portugal, & celle de Vienne en Autriche, l'ayans reconnuë pour telle. Que Sainte VRSVLE pour avoir sagement preferé l'alliance du Roy immortel à celle d'un Roy mortel, reçoit les respects des Souverains & des Monarques; puisqu'entre les autres, Henry III. Roy de France, & de Pologne, offrit dans l'Eglise de Reims, l'an 1575. un beau Navire d'argent, enrichi des Reliques de nos Saintes. La figure de SAINTE VRSVLE estoit au milieu, vestuë en Reyne, & portant une palme & un étendart. Onze plus petites figures representans ses Compagnes, l'environnoient; & au bas du Navire ces paroles estoient gravées,

Tetigi Diva auspice portus.

Nous sçavons de plus, que la mort de ces Saintes, toute remplie de miracles de generosité Chrestienne, a esté suivie d'une infinité de miracles operez par leurs Reliques, & par leur invocation: Et qu'enfin de mesme que SAINTE VRSVLE a peuplé le Paradis d'une nouvelle Colonie, il s'est erigé dans les

Royaumes Catholiques diverſes Confrairies ſous ſa protection, & deſtinées à luy rendre differens devoirs de pieté, les Chreſtiens s'empreſſans à l'envy, pour avoir place ſous ſon manteau Royal. Il s'en inſtitua une l'an 1387. à Cracovie, ville Capitale de la Pologne, où la Reyne Richeza ſe devoüa, & toute ſa poſterité, à Sainte VRSVLE, s'obligeant de payer une rente annuelle à ſon Egliſe de Cologne. Vne autre commença à Rome l'an 1599. avec l'approbation du Saint Pere, un priſonnier coupable de mort eſtant delivré tous les ans à la Feſte de Sainte VRSVLE, & une pauvre fille mariée par les Confreres. Vne autre établie à Goa par le R. P. Barsée de la Compagnie de Ieſus, pour les hommes ſeulement, dés l'an 1552. cauſoit un fruit merveilleux par toutes les Indes, & la Feſte de Sainte VRSVLE y eſtoit celebrée comme le ſont les plus ſolemnelles de l'année. Il s'en fit une autre encore à Cologne, de filles, & de femmes veuves, qui faiſoient un vœu ſimple de chaſteté; & en l'honneur de Sainte VRSVLE, elles catechiſoient les pauvres filles & femmes avec grand profit; de ſorte que cette Confrairie fut confirmée du Pape Paul V. avec mention des onze mille Vierges, la meſme année qu'elle s'erigea, à ſçavoir en 1611.

Mais la plus renommée Confrairie de SAINTE VRSVLE eſt celle de la meſme ville de Cologne, commencée environ l'an 1480. & de là étenduë en divers lieux ſous le nom du GRAND NAVIRE de SAINTE VRSVLE. Son Tableau eſt un grand Navire qui vogue ſur l'Ocean, dont le maſt eſt Ieſus-Chriſt Crucifié. La Sainte Vierge eſt au milieu, Sainte Vrſule & ſes Compagnes à l'entour, & les douze Apoſtres à la proüe, & à la poupe. Quantité de Cardinaux, d'Eveſques, d'Electeurs, d'Abbez, de Rois, de Reynes, de Princes, & de Marquis, outre une infinie multitude de peuple, ſe ſont embarquez dans ce Navire, en y donnant leur nom. Marie d'Auſtriche, fille de l'Empereur Maximilian Second, paſſant par Cologne, pour aller épouſer Philippe Second, Roy d'Eſpagne, voulut entrer

dans le Navire de SAINTE VRSVLE. & s'y fit inscrire. On y est receu en quelque lieu que l'on soit, pourveu que l'on forme le dessein de participer aux richesses spirituelles de cette Confrairie, & de traverser si heureusement la mer perilleuse de ce monde, que l'on parvienne au port du salut eternel, sous la conduite de SAINTE VRSVLE (qui selon son nom, est au Ciel de l'Eglise, cette Etoile appellée la petite Ourse, le Pole, & le Nort qui guide les vaisseaux.) Le jour que l'on fait son entrée au Navire, il faut reciter trois fois Pater & Ave à genoux, & les bras en croix; & pour contribuer au tresor du Navire, assigner quelques bonnes œuvres, que l'on executera aprés fidelement: Aprés, dire tous les Vendredis cinq Pater & Ave, reciter une fois en sa vie onze mille fois le Pater & l'Ave. En cas de maladie, on peut, au lieu de ces prieres, faire dire onze Messes; & les Prestres peuvent changer toutes ces prieres en onze Messes celebrées en l'honneur des onze mille Vierges: ou si l'on aime mieux, soit Prestre, ou Laïque, on dira tous les jours de sa vie cinq fois Pater & Ave en memoire de la Passion de Nostre-Seigneur; le tout pour les fins de l'institution, particulierement pour la paix de l'Eglise, & des Princes Chrestiens, & pour les Confreres vivans & trépassez. Cette grande Confrairie a esté authorisée du saint Siege, favorisée d'Indulgences, & munie du nom & du sceau de vingt Cardinaux.

L'erection de l'Ordre de SAINTE VRSVLE a suivi tous ces premiers honneurs; & plaise à Dieu, NOS TRES-HONOREES MERES, ET TRES-CHERES-SŒURS, qu'il en soit de plus en plus le comble, & que nous conspirions toutes de concert à faire revivre nos Patronnes en nous-mesmes. Ce Livre fournira des exemples puissans pour nous y animer. Nous esperons que vostre charité en couvrira les deffauts, & qu'à l'avenir quelque bonne plume les pourra reparer avantageusement. C'est

assez pour nous d'avoir fait cet ébauchement grossier, & de vous avoir en cela marqué nostre zele, & combien nous sommes en Nostre-Seigneur,

NOS TRES-HONORE'ES MERES, ET TRES-CHERES SOEVRS,

Vos tres-humbles, & tres-obeïssantes Sœurs, & Servantes,

LA SUPERIEURE, & les RELIGIEUSES VRSULINES du grand Convent de Paris au Faux-bourg Saint Iacques.

HYMNE
DE SAINTE VRSVLE,
ET DE SES COMPAGNES.

A VESPRES ET A MATINES.

PAnge lingua glorioſi
Virginum certaminis,
Martyrumque ter beata
Luce palmas nobiles,
Quâ ſacrarum victimarum
Sanguis agno funditur.

CHantons d'un air qui marque nôtre eſtime
Les combats d'onze mille Sœurs;
Et qu'en publiant leurs grandeurs,
Noſtre cœur froid à les ſuivre s'anime:
Iamais le tranchant du couſteau
Ne fit tomber de plus ample victime
En l'honneur du divin Agneau.

Vrſulæ prudens propago
Digna cœlo concio
Chriſma pleno vaſe geſtans
Et paratas lampades,
Nuptiis dignata ſponſi
Se ſacris miſcet choris.

Voyez Vrſule, & ſes chaſtes Suivantes
D'un air pompeux, & plus qu'humain,
Marcher les lampes à la main,
Comme il ſied bien à des Vierges prudentes:
A ſon tour leur charmant Epoux
Leur fait auſſi, ſurpaſſant leurs attentes,
Eprouver combien il eſt doux.

Vna junxerat ſorores
Spiritus conſenſio,
Vna junxit & cadentes
Sanguinis profuſio
Vna quas junctas coronat
Ornat pacis viſio.

Vn meſme eſprit les unit en leur vie;
Meſme amour, & meſme ſoucy;
Meſme ſort les unit auſſy
Quand la lumiere à leurs yeux fut ravie;
Et dans le ſejour de la paix,
Meſme bonheur, ſans trouble, & ſans envie,
Les unit encore à jamais.

Sævit ira barbarorum
Virginum guttur petens,
Qualis ardet inter agnas
Quem premit lupus fames,
Qualis aut leæna fervens
Prole ſublata furit.

Tels qu'au milieu d'un troupeau qui s'égare
Paroiſſent de raviſſans loups,
Ou la Lionne en ſon couroux
Quand de ſon ſein ſes petits on ſepare;
Telle en ſes carnages ſubits
Parut alors la fureur du barbare,
Sur ces innocentes brebis.

Ne craignez pas que leur foy s'en émeuve
Pour voir le fer percer leur flanc,
Ny pour voir de leur propre sang
Devant leurs yeux couler un rouge fleuve;
Comme la flamme affine l'or,
Dans les tourmens leur amour à l'épreuve,
S'épure, & s'annoblit encor.

Sed quid igne Christi coctæ
Dira vis in pectora?
Quid rubens cruore flumen
Quidve mucro terreat?
Pœna quas ut ignis aurum
Puriores efficit.

L'eau les étouffe, & la mesme eau les lave,
Rien n'ébranle leur ferme vœu,
Sensibles aux seuls traits d'un Dieu,
Leur chaste cœur toute autre atteinte brave;
Chacune sçait asseurément
Qu'au lieu de Reyne, elle seroit esclave
En quittant son premier amant.

Sic premuntur inter undas
Vnda quas rubens lavat?
Despuunt viros, vir unus
Quas sibi desponderat
Tela spernunt quas potentis
Jam sagitta fixerat.

O Vierges, Sœurs trois fois dignes d'envie!
Qui par une si prompte mort
Avez si-tost gagné le port,
Et joüissez d'une eternelle vie;
Suivant l'Agneau dans tous ses pas
Que vostre troupe en ses transports ravie,
Veille par tout sur nos combats.

O ter & quater beatas
Queis sacra compendio
Mortis in cælo perennis
Contigit vitæ dies,
Et sequi quocumque pergit
Agnus e vestigio.

Et vous, divin Architecte du monde,
Plein pour nous d'un soin paternel;
Vous, sacré Fils de l'Eternel,
Et Fils aussi d'une Vierge feconde;
Amour procedant de tous deux,
Trinité sainte, où nostre espoir se fonde,
Recevez par elles nos vœux.

Tu superne factor orbis,
Tuque proles Virginis,
Spiritusque septiformis
Ex utroque par Deus,
Nos per has da liberatos
Te frui per sæcula. Amen.

A LAVDES.

O Les fameux & les dignes spectacles!
Pour les celestes Habitans
De voir venir ces combatans
Ayans vaincu le monde & ses obstacles,
Et pour juste prix de leur foy,
Demandans place aux sacrez Tabernacles
Devant le thrône de leur Roy.

A LAVDES.

Scilicet dignum beatis
Civibus spectaculum!
Obviam dum surgit illis
Albicans exercitus,
Et novis fulgens trophæis
Astitit lætus Deo.

Gaudet æther, & phalanges
Dant sacra pium melos
Martyres suas sodales
Virgines que dum suas
Filias Rex, & sorores
Virgo Mater excipit.

Angeli canunt beatis
Tot repletis sedibus,
Hostis, at frendet, petentes
Dum sibi notas domos,
Et suas sponsis coronas
Cernit à sponso dari.

Vos at, ô beata turma,
Seu placet vos sidera,
Sive Reginas micantes,
Seu columbas, turtures,
Sive Sponsi margaritas
Sive dici lilia.

Festa dum vestris triumphis
Dum sacros damus dies
Sentiat grex iste vestro
Vota qua sponso facit,
Esse grata facta per vos
Impetrato munere.

Vota nostra qua videtis
In beato lumine,
Dulce sic conferre mœstis
Chrisma pinguis gratiæ,
Luce functis ut diescas
Lux perennis gloriæ.

Hoc per has da factor orbis,
Tuque proles Virginis,
Spirituque Septiformis
Ex utroque par Deus,
Cui decus, laus, atque virtus
Post & ante secula. Amen.

Tout retentit d'alegresse & de joye,
On s'empresse à leur faire accueil,
Et sur le bord du sacré sueüil,
Le saint Martyr, les Martyres festoye;
La Vierge reconnoist ses Sœurs,
Et le Roy mesme à ses filles déploye
Les premices de ses douceurs.

Mais les demons regardans ce partage
De tant de sieges à la fois,
Et pensans à leurs anciens droits,
Brûlent d'enuie, & fremissent de rage,
Et les bons Anges de ces Sœurs
Applaudissans par leur saint temoignage,
Les reçoivent parmy leurs Chœurs.

O noble troupe! ô Princesses brillantes!
Quel beau nom vous trouverons-nous?
Chastes Colombes de l'Epoux,
Aimables lys, Estoiles éclatantes,
Fleurs plus douces que l'Oranger,
Qui de l'odeur de vos vertus charmantes
Parfumez le sacré Verger.

Pendant qu'icy nous chantons vostre gloire,
Et que nostre fervent amour
Consacre ce bien-heureux jour
A celebrer vostre auguste memoire;
Faites que ce petit troupeau
Pour obtenir une prompte victoire,
Trouve grace auprés de l'Agneau.

A la faveur de la clarté celeste
Vous penetrez nos moindres vœux;
Changez-les, s'il se trouve en eux,
Ou rien d'impur, ou rien qui soit funeste:
Et pour ceux qui sont au tombeau,
En abregeant la peine qui leur reste,
Faites-leur luire un jour plus beau.

Grand Dieu, donnez à ces Vierges fidelles
Le salut de leurs cheres Sœurs;
Que malgré toutes nos langueurs,
Nous parvenions à vous plaire par elles:
Et qu'à la fin de cet exil
Nous ressentions vos bontez paternelles
A tout jamais. Ainsi soit-il.

EPIGRAMME
DE
SAINTE VRSVLE,
PAR LE R. P. BAHVSIVS, IESVITE.

O! Nix, ô ostrum, ô ebur, ô Viola Vrsula, salve:
O! de liliolo sanguine facta rosa!
Dic bona pennifera quot te tetigêre sagittæ?
Et quot tortilibus fixa es arundinibus?
Non sat, ait, memini: nam postquam in pectore nostro
Sederat ethereo missa sagitta polo,
Barbaricos nil sensi arcus; quoniam tua Christe,
Abstulerat sensus una sagitta meos.

C'est à dire,

ELle est Martyre & Vierge, où luy marquer son rang?
Sera-ce entre la neige, ou parmy l'écarlatte?
Le pourpre avec l'yvoire en vous, VRSVLE, éclate;
Vous estes donc un lys, qui dedans vostre sang,
O la sainte metamorphose!
Est changé tout à coup en rose.
Dites-nous, grande VRSVLE, en ce sanglant combat,
De combien de fleches volantes
Vostre sein ressentit les atteintes perçantes
De la brutale main du barbare soldat?
Ie ne m'en souviens pas, dit-elle;
Car depuis que mon cœur fût frappé vivement
D'une fleche immortelle,
A l'instant il perdit tout autre sentiment,
Et je ne connus plus de douleur naturelle
Dés qu'un trait du Sauveur m'eût imprimé son zele.

LETTRE POVR DEMANDER LA PERMISSION du Supérieur.

MONSIEVR, ET REVEREND PERE,

Il y a plusieurs années que les Monasteres de nostre Ordre nous ont invitées, & pressées de faire vne compilation des Memoires qu'ils nous fournissoient, pour dresser vne Chronologie tant des Etablissemens des mesmes Monasteres, que des Vies des plus remarquables Religieuses qui y sont decedées. Ce travail là a esté entrepris, & continué avec vn tres-grand soin, & avec toute l'exactitude qui nous a esté possible, pour le choix des choses, & pour leur verification. En suite, des Personnes doctes, & mesmes constituées dans les dignitez Ecclesiastiques ont reveu ce Recueil, l'ont jugé propre à servir aux Ames Religieuses, & y ont donné des loüanges. Monseigneur LOVIS ABELLY EVESQVE DE RODE'S en a esté des premiers; puis Monsieur CHANVT Abbé d'Issoire, & Visiteur General des Carmelites de France; Le R. Pere Charles Lalemant vn des principaux Religieux de la Compagnie de IESVS; sans parler de Monsieur N. que vous sçavez qui l'a leu entierement. Cela nous a encouragées à pousser cette affaire à bout; Et aujourd'huy MONSIEVR, vous la trouvez presque faite en prenant nostre conduite en qualité de Superieur. Mais nous ne devons, ny ne voulons pas l'achever, & en faire vsage sans vostre agréement & sans vostre permission, que nous vous demandons & que nous esperons de vostre zele, & de vostre Paternelle bonté, à l'égard de celles, qui par reciproque vous asseurent de leurs respects & de leurs prieres pour vostre conservation. Ce sont,

Monsieur, & Reverend Pere,

Vos tres-humbles & tres-obeïssantes Servantes & Filles en N. Seigneur,
Sr. MARIE DE S. IEAN CHRYSOSTOME Superieure, & toute la Communauté.

Des Vrsulines du Fauxbourg S. Iacques, ce 14. de Feyrier, 1672.

RESPONSE, ET PERMISSION.

NOvs Prestre, Docteur, & Professeur en Theologie de la Maison de Sorbonne, & Superieur du Convent des Vrsulines du Faux-bourg Saint-Iacques; Veu ce qui nous est exposé cy-dessus, avons consenty & consentons tres-volontiers, que l'on continuë, & acheve d'imprimer l'Ouvrage & le Recueil commencé: Et pour ne retarder aucunement le bon vsage qui s'en fera, Nous permettons aux Religieuses, tant en commun qu'en particulier, d'en faire lecture, si tost que l'impression sera achevée. Fait à Paris ce 16. Avril, 1672.

M. GRANDIN.

LEs fautes de l'Impression sont en petit nombre, & si aisées à reconnoistre qu'il n'est pas necessaire d'en avertir, sinon de deux ou trois, à sçavoir, qu'au commencement de la Vie de Madame de Sre Beuve *l'Huillier*, est mis au lieu de *Euillier*: Au titre de la Vie de la M. GHERRAY, il y a *Sœur* au lieu de *Mere*. Et peu aprés, au tiltre de la page 153. Troisiéme Partie, il y a *Abbeville* pour *Pontoise*.

APPROBATION DE MONSEIGNEVR ABELLY
Evesque de Rodés.

PVis que la fecondité de l'Eglise de IESVS-CHRIST, comme parle saint Cyprien, ne fleurit point avec plus de gloire que dans les Vierges consacrées à Dieu, il y a sujet de dire, que cette mesme Eglise est doublement feconde en celles-là, qui non contentes de s'estre dediées au celeste Epoux par les Vœux de Religion, s'employent à luy acquerir de nouvelles Epouses, par les soins qu'elles prennent de rendre les jeunes Ames capables de le connoistre, & de l'aimer. C'est à quoy ces grandes servantes de Dieu qui ont donné commencement à l'Ordre des Religieuses Vrsulines, ont travaillé avec benediction, & ont heureusement consommé leur vie, leurs penibles emplois pour l'establissement de cette sainte Compagnie; leur exactitude aux observances regulieres parmy vne infinité de distractions; leur vnion intime avec Dieu au milieu des exercices continuels de charité vers le prochain. Leur zele infatigable pour la gloire de Dieu, & pour la sanctification des ames, nonobstant les oppositions & contradictions du monde. Et toutes les autres vertus qui ont éclaté durant leur vie, sont des choses de trop grand prix pour demeurer ensevelies dans l'oubly. C'est donc pour en faire connoistre quelques échantillons que *Ces Chroniques de l'Ordre des Vrsulines* ont esté mises en lumiere, en attendant que le Souverain Iuge fasse paroistre les pieces entieres en ce grand jour, qui mettra en évidence ce que l'humilité a tasché de cacher aux yeux des Creatures, & qui manifestera non seulement les bonnes œuvres exterieures, mais aussi tout ce qui s'est passé dans le secret des cœurs.

Ce peu neantmoins que la divine Providence nous découvre dans ce Livre ne peut estre que tres-vtile & fructueux, non seulement aux Religieuses de ce saint Ordre, qui seront animées par les exemples de leurs tres-cheres Meres & Sœurs à conserver le premier esprit, & pratiquer avec courage & perseverance les vertus propres de leur estat; mais aussi à toutes les personnes qui en feront la lecture, où elles apprendront qu'il n'y a point de condition ni de sexe, qui en cooperant fidelement à la grace, ne soit capable de produire de grands fruits dans l'Eglise, & de procurer l'accroissement de la gloire de Dieu. C'est le jugement que nous-nous croyons obligez de rendre de cet Ouvrage, qui attirera sans doute beaucoup de benedictions non seulement sur la personne qui a entrepris vn si grand travail avec tant de zele; mais aussi sur toute sa sainte Congregation. Fait à Paris ce vingt-septiéme jour de Decembre 1672. LOVIS A. E. de Rodés.

APPROBATION DE MONSEIGNEVR DE VILLECERIN,
Evesque de Senez.

COmme il n'y a rien qui soit capable de nous porter plus fortement à Dieu que le bon exemple, & que nous ne connoissons jamais miéux nos forces qu'en les mesurant avec celles d'autruy: Nous estimons que la lecture de ce Livre ne peut estre que de tres-grande vtilité aux Fidelles de l'vn & de l'autre sexe, puis qu'il n'est remply que des effets de la Providence & de la bonté de Dieu, qui a voulu employer la foiblesse de tant de saintes Filles animées du feu divin de la Charité, pour servir efficacement son Eglise, & travailler incessamment dans tout le monde Chrestien, à élever les ames à la connoissance des plus importantes Veritez, sans autre secours que celuy de la grace & du zele que Dieu leur a donné. C'est pourquoy nous croyons qu'il est tres-vtile de donner ce Livre au Public, qui ne peut produire que beaucoup de bons effets: En foy dequoy nous avons signé ces Presentes, A Paris, ce onziéme jour de Ianvier 1673.

LOVIS-ANNE, Evesque de Senez.

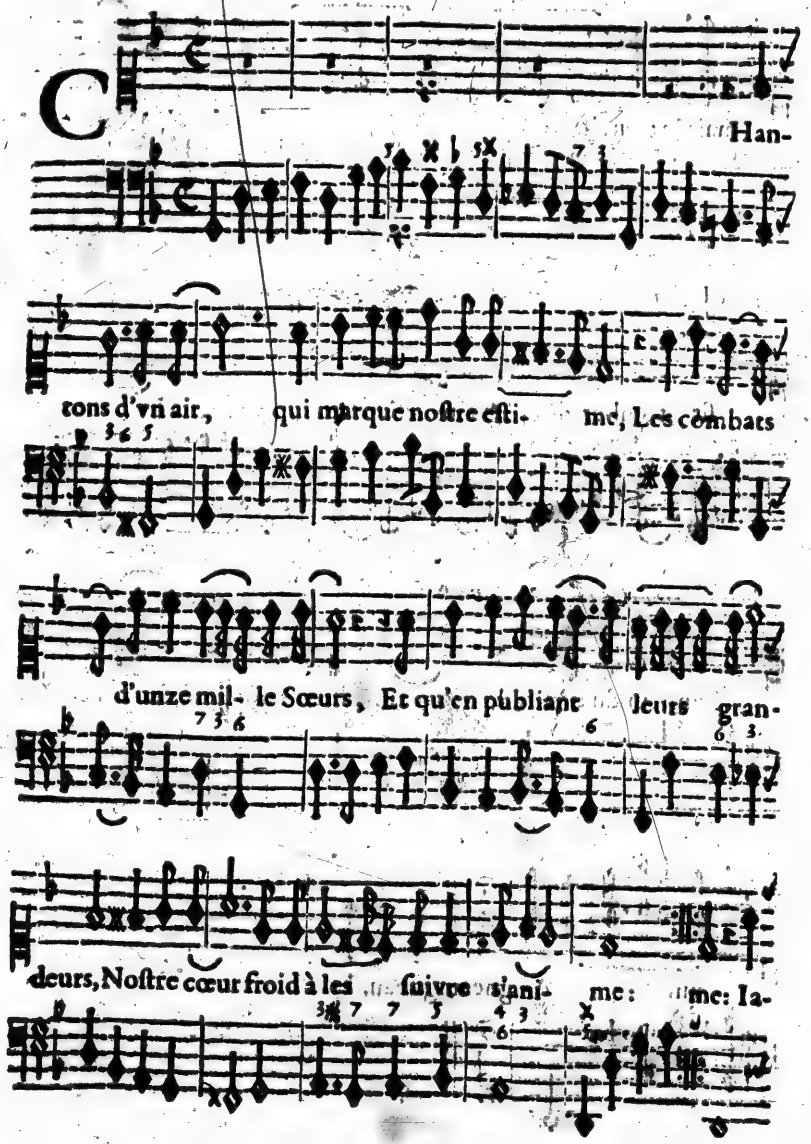
Han-
tons d'vn air, qui marque noſtre eſti- me, Les combats
d'vnze mil- le Sœurs, Et qu'en publiant leurs gran-
deurs, Noſtre cœur froid à les ſuivre s'ani- me: me: la-

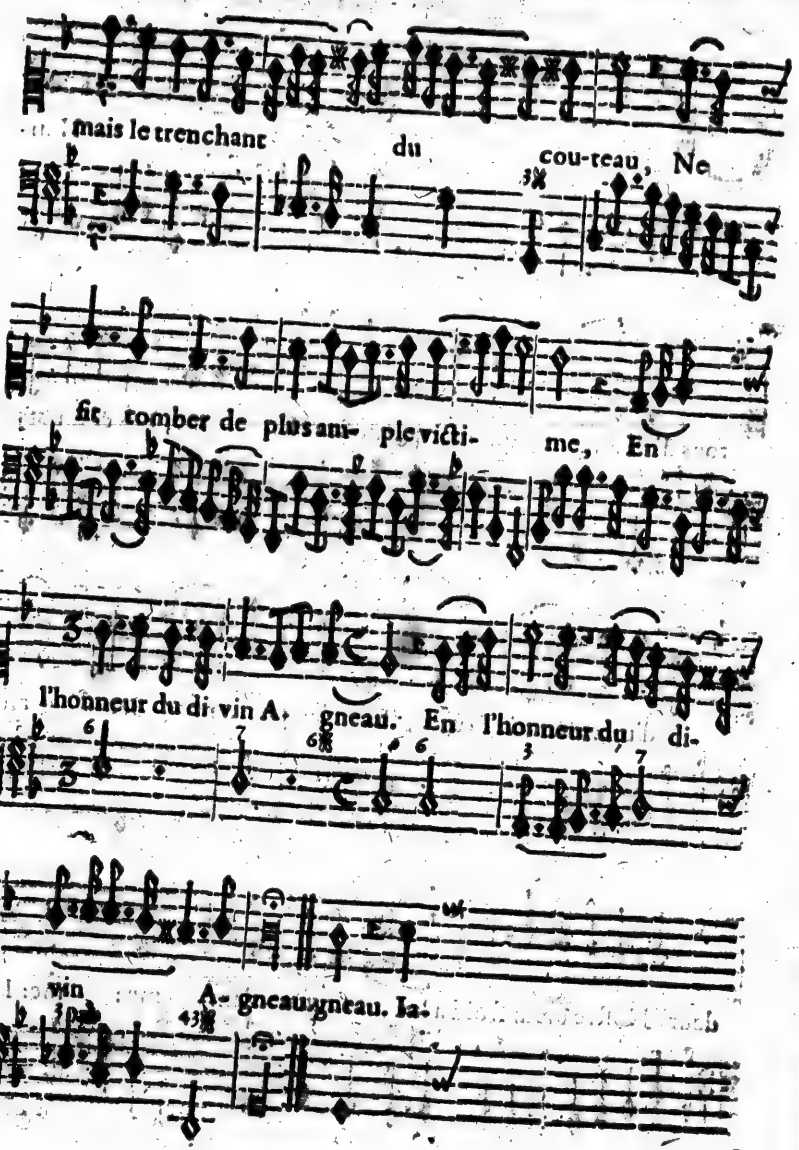
mais le trenchant du cou-teau, Ne
fit tomber de plus am- ple victi- me, En
l'honneur du di vin A- gneau. En l'honneur du di-
vin A- gneau, gneau. Ia.

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES VRSVLINES.

L'ORIGINE DE CET ORDRE, DANS LE MARTYRE DE SAINTE VRSVLE, ET DE SES COMPAGNES.

CHAPITRE PREMIER.

REMARQVES SVR L'HISTOIRE DE S. VRSVLE, & de ſes Compagnes.

REIOVISSEZ vous, Sterile, qui n'avez point enfanté, jettez des cris de joye, vous qui n'avez point mis d'enfants au monde : parce que toute abandonnée que vous eſtes, vous aurez une Lignée incomparablement plus nombreuſe qu'une femme qui a un mary, Ces paroles, que S. Paul a tirées du Prophete Iſaïe s'accompliſſent à la lettre, en la perſonne de Sainte VRSVLE Vier-

Lætare ſterilis, quæ non paris, erumpe, & clama quæ non parturis ; quia multi filii

deſertu magis quam ejus quæ habet virum. Iſaï. 54. Galat. 4.

ge & Martyre ; puiſqu'ayant mieux aimé perdre la vie que la pudicité, en la fleur de ſon âge, & ſans avoir laiſſé d'enfants à ſa famille Royale pour étendre ſa poſterité, Dieu luy en a fait naître une autre bien plus Illuſtre, & qui ne finira qu'avec le Monde.

Il n'eſt pas neceſſaire de décrire icy la Vie de Sainte VRSVLE, qui ſe voit en tant de lieux ; mais il faut trouver dans ſa mort la ſource de l'Ordre des Vrſulines. Donc, ſans rechercher la genealogie de cette grande Sainte ; ſans parler de ſa vertu, de ſa beauté, & des autres excellentes qualitez de ſon corps & de ſon eſprit ; ſans dire qu'elle eſtoit fille de Roy, & que la divine Providence luy tint lieu de mere, en prenant ſoin de ſon education & de ſa conduite : De la Providence, dis-je, qui diſpoſant toutes choſes avec autant de douceur que de force, ſe ſervit des cauſes ſecondes pour executer ſes deſſeins, & employa les Alliances, les Voyages, les Barbares, les Mers, & les Vents, pour la conduire avec toute ſa ſainte Compagnie au port de la bien heureuſe eternité : Sans prouver par tant, & de ſi celebres exemples que les grandes épreuves font les Saints, & que ç'a eſté le bon-heur de ces Vierges, de s'eſtre veües engagées à ſouffrir le martyre, ou à perdre la Foy, l'honneur, & la grace de Dieu, puiſque les grandes extremitez font faire les efforts extraordinaires, de courage, de confiance, de magnanimité, & de force : Il ſuffit de faire quelques remarques ſur cette ancienne Hiſtoire.

I. Il y a eu une Sainte VRSVLE Vierge, martyriſée pour la deffence de la Foy, & de la chaſteté. La tradition, pluſieurs témoignages authentiques, & quantité de bons Autheurs nous en aſſeurent, entre leſquels eſt le Cardinal Baronius. Mais par deſſus cela l'authorité de l'Egliſe rend cette verité inconteſtable, ayant reconnu cette Sainte, & aſſigné un jour dans l'année pour ſolemniſer ſa memoire, & celle de toutes ſes Compagnes.

II. Sainte VRSVLE a eu des Compagnes Saintes, Vierges, & Martyres comme elle, & juſ[illegible] nombre d'onze mille, ſelon l'opinion commune, quoy que [illegible]ins, en comptent encore d'avantage. Soit que pluſieurs filles des plus Nobles maiſons d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, fuſſent demandées avec Sainte VRSVLE au Roy ſon Pere par un Duc de Bretagne pour s'allier avec luy, avec les plus grands Seigneurs de ſon Etat, & avec d'autres de ſes Sujets, pour repeupler une Province : Soit que Sainte VRSULE, en ſuite d'une revelation, où elle eut aſſeurance qu'elle garderoit ſon vœu de Virginité, & qu'elle ſouffriroit le Martyre avec beaucoup de Compagnes ; ne conſentit au mariage qu'à condition qu'on luy aſſemblaſt onze mille filles pour l'accompa-

gner. De façon ou d'autre, les Autheurs conviennent qu'elle avoit une grande multitude de Compagnes, & le Martyrologe Romain marque expressément le nombre d'onze mille.

III. Plusieurs choses rendent le Martyre de ces Vierges plus admirable, & leur fidelité plus éclatante. La premiere leur qualité; ce sont des Filles tendres, delicates, jeunes, & timides. La seconde, leur quantité; elles sont onze mille toutes constantes. Les Martyrs de Sebaste en Armenie n'estoient que quarante en nombre, & cependant parmy eux il se rencontra un lâche, à qui le cœur manqua; Et des dix Vierges dont il est parlé en l'Evangile il y en eut la moitié de folles. La troisiéme, leur diversité d'âges de conditions, d'education, & de mœurs. La quatriéme, la conformité & l'union qui se trouva parmy tant de differentes personnes, pour prendre toutes la même resolution, de souffrir ensemble les tourments, & la mort, pour la querelle de leur Maistre.

IV. Le soin, & le zele de Sainte Vrsvle, à l'égard de toutes ces jeunes filles est admirable: Car si nous en croyons des Autheurs dignes de Foy, la premiere chose qu'elle demanda de ses Compagnes, ce fut qu'elles fussent toutes Baptisées, & instruites en la Religion Chrestienne. Et pour les y affermir davantage pendant l'intervalle qu'on leur avoit accordé, elle les faisoit catechiser, & prescher par des Evesques, & par d'autres doctes Personnages d'Angleterre, dont quelques-uns l'accompagnerent aussi, & receurent avec elle la Couronne du Martyre.

CHAPITRE SECOND.

REFLEXIONS PARTICVLIERES SVR LE Martyre de ces Saintes.

IL faut confesser que le Martyre de tant d'innocentes Vierges fut un spectacle merveilleux, & une victoire tout-à-fait admirable, où la foiblesse triompha de la force, où les morts furent couronnez, & les vivants chargez de honte; tellement qu'à bon droit on chante dans l'Hymne de ces Saintes: *Qu'elles ont mépris les traits des fléches, estant déja transperées des dards du Tout-puissant: qu'elles ont dedaigné les hommes, à cause qu'elles avoient un Homme-Dieu pour Epoux; & qu'ayant esté unies à la vie & à la mort, elles ont esté toutes ensemble couronnées dans la Hierusalem Celeste.*

Mais aprés tout, la Gloire de ces saintes Amazones augmente la gloire de Sainte Vrsvle: Tout l'honneur d'un si grand triomphe

luy eſt attribué avec juſtice; puiſque ce fut elle qui dans la perilleuſe conjoncture, où elles ſe trouverent, les exhorta, les anima, & leur perſuada en tres-peu de temps, de mépriſer leur jeuneſſe, leur beauté, leurs eſperances, & leur vie. L'Eloge que fait Salomon de la femme forte, ſe verifie en la genereuſe Sainte VRSULE, *Elle agit en toutes choſes avec conſeil, pas une de ſes actions n'eſt depourveuë de prudence.* Si cela eſt veritable en toute la conduite de ſa vie, il l'eſt encore plus particulierement à la fin, quand elle parla ſi ſagement à ſes Sœurs, qu'elle leur inſpira la même force, & la même conſtance dont elle eſtoit revétuë. Sainte VRSULE eſt la belle entre ſes filles. Elle les ſurpaſſe en tous les avantages dont elles ſont pourveuës; c'eſt une brebis qui ſe fait ſuivre de tout un grand troupeau; c'eſt une Colombe parfumée qui en attire quantité d'autres; c'eſt une lampe qui en allume onze mille, & c'eſt un grand Aſtre accompagné d'un million d'Etoiles. En effet Sainte VRSULE non contente d'avoir animé ſes cheres Filles à répandre leur ſang, pour l'amour de celuy qui le premier avoit verſé le ſien pour elles; au milieu du combat, on la voyoit aller, ou pluſtoſt, on la voyoit voler ſur les ailes de l'amour, d'eſcadron en eſcadron, & comme un Aigle royale, provoquer ces Filles à prendre leur eſſor vers le Ciel, encourager les unes, ſe conjoüir avec les autres & porter à toutes des paroles de vie, juſques dans le ſein de la mort. *Courage* (leur diſoit elle en les voyant expirer) *allez ma Sœur, je vous ſuy; allez, dites à mon bien-Aimé, que je languis de ſon Amour, & que je m'en vais auſſi mourir pour luy.* Enfin elle leur rendoit toutes les aſſiſtances d'une vraye Mere, & d'une ſage Maiſtreſſe de la conſtance Chreſtienne. Plus courageuſe que la mere des Machabées, Elle offrit en un jour à Dieu non ſept Victimes; mais onze mille: Et ſi ce n'eſtoient pas les enfants de ſa chair, c'eſtoient les enfants de ſon cœur, qui ſont bien ſouvent les plus tendres & les plus precieux. L'amour qu'elle leur portoit luy faiſoit reſſentir toutes leurs douleurs, & luy donnoit ſujet de dire ces paroles d'une Reyne.

Sua quemque tantum, me omnium clades premit: Trag. Senec.

Chacune ſouffre ſon ſupplice particulier; mais pour moy je les éprouve tous: Puis ayant ainſi receu tant de coups en ſon cœur, Elle endura en ſon propre corps. Entrant à ſon tour dans le champ de bataille, elle y moiſſonna le plus beau Laurier, ou pour mieux dire, Elle fut transformée en Laurier, & remplit entierement l'Anagrame de ſon nom, *Vrſula, Laurus.* N'étoit-Elle point cette chere Epouſe qui avoit bleſſé le cœur de ſon divin Epoux, par un ſeul de ſes

yeux, c'eſt à dire par l'unique deſſein de luy plaire? Tant y a que le voila qui s'en vange aujourd'huy, il luy rend la pareille, entamant ſon cœur par la main d'un Barbare.

Sainte Elizabeth, Religieuſe de l'Abbaye de Sconauge en Allemagne, de laquelle on celebre la Feſte le dix-huitiéme de Iuin, eut revelation que le General d'Armée qui pretendoit faire S. VRSVLE ſa conqueſte particuliere, irrité de ſa reſiſtance, luy fit tirer deux fleches, l'une dans le bras droit, l'autre dans le cœur; & que par ce moyen ſon corps fut empreint du ſceau de ſon Divin Epoux, aux deux endroits qu'il témoignoit deſirer; diſant: *Mets-moy comme un cachet ſur ton cœur, & ſur ton bras*: Cant. 8. Mais qu'au ſecond coup il arriva cette merveille, que la flêche luy ayant bleſſé le cœur, ſortit de ſon ſein virginal, & relança impetueuſement contre celuy qui l'avoit decochée; lequel, de meſme que s'il euſt eſté ſubitement ſaiſi de rage, ſe precipita dans le Rhin, & y fut miſerablement noyé, tandis que l'Ame de S. VRSVLE s'échapa par les breches qu'il avoit faites à ſon corps; Et peut-eſtre qu'en expirant elle profera ces paroles: *Vos fleches, ô mon Seigneur, ſont dedans moy, & par leur violence je rends mon eſprit entre vos mains.*

Idem eodem modo, narrat Oſnabrugenſis Eccl. Cat. vetus, ut vocant, lectionarium.

Au meſme moment eſtant receuë à bras-ouverts de ſon Epoux, elle fit ſon entrée triomphante dans l'Empirée. Les Anges à milliers, qui eſtoient ſortis au devant de ces milliers de Vierges & de Martyres, leur faiſoient mille acclamations, chantans & crians à leurs compagnons qui eſtoient demeurez dans le Ciel: *Princes, ouvrez, ouvrez vos portes, ou plûtoſt élevez-les, & les agrandiſſez, afin que non ſeulement la victorieuſe S. Vrſule; mais que toutes ces belles troupes de Vierges que nous amenons avec elle au Roy de gloire, puiſſent paſſer à leur aiſe. Nous les conduiſons ſuivant la Prophetie, avec une joye nompareille de leur part, & de la noſtre, pour demeurer dans ce Temple Royal.* Pſal. 44. A ces voix de triomphe, les portes s'ouvrent, & s'élargiſſent, les Vierges ſont introduites les palmes à la main, & leur illuſtre Maiſtreſſe les preſenta l'une aprés l'autre à Ieſus ſon Epoux, pouvant lors uſurper les paroles qu'il avoit dites à ſon Pere en allant à la mort: *I'ay gardé toutes celles que vous m'aviez données, en ſorte que pas-une n'a pery. Vous me les avez données Vierges, & je vous les rends Vierges & Martyres. Toutes ont perdu la vie plûtoſt que de vous perdre.* En ſuite tous les bien-heureux Eſprits furent employez à couronner ces grandes Saintes. Et Dieu les inonda d'un torrent de delices pour toute l'étenduë de l'eternité.

On depeint ordinairement SAINTE VRSVLE avec un cœur

dans la main ; mais un cœur tranſpercé d'une fleche : En voicy les deux raiſons. La premiere eſt évidente, priſe du genre de ſa mort par une fleche. Mais la ſeconde eſt plus cachée, quoy que non moins ſolide ; c'eſt parce que S. VRSVLE a eſté elle-meſme une fleche en la main de Dieu, dont il s'eſt ſervy, & ſe ſert encore pour faire des effets merveilleux, & ſe rendre maiſtre d'une infinité de cœurs ; Auſſi luy applique-t-on le mot du Prophete Iſaye, *Le Seigneur m'a établie comme une fleche choiſie, & m'a gardée dans ſon carquois.* Iſaye 49.

Dieu ayant deſſein de s'aſſujettir le monde rebelle, a employé diverſes armes pour le combattre, & le ſurmonter. Il a envoyé ſon propre Fils, comme une épée qui a attaqué les hommes de prés dans la Paleſtine ; En preuve de quoy il diſoit, qu'il n'eſtoit envoyé que pour les oüailles de la Maiſon d'Iſraël : Mais aprés ſa mort, il a ſubſtitué les Apoſtres, & les Ames zelées, pour pourſuivre ſes conqueſtes, & pour bleſſer les cœurs. Il les a envoyez au loin de coſté & d'autre, comme des fleches, au nombre deſquels on doit bien compter S. VRSVLE, puiſqu'il eſt facile de remarquer en elle toutes les proprietez d'une fleche : Car la fleche eſt decochée de loin, pour faire ſon effet ; Et S. VRSVLE a eſté tirée de ſon pays natal, & envoyée bien loin, pour le ſalut de pluſieurs Ames. La fleche va droit au but où une main habile la deſtine ; & S. VRSVLE n'ayant autre but que Dieu, ne s'en detournoit nullement. La fleche, à l'inſtant qu'elle eſt decochée, va d'une viteſſe incroyable à ſon but ; Et peut-on faire plus d'exploits, & en moins de temps qu'en a fait S. VRSVLE ? Enfin la fleche eſt aiguë & perçante, & ne porte point de coup en vain, comme l'Eſcriture le dit des fleches de Ionathas ; Et S. VRSVLE a penetré les cœurs, & a ſoûmis les volontez d'onze mille Filles à l'Empire de IESVS CHRIST : Ses entrepriſes, ſes paroles, ſon exemple, tout a eſté efficace. Et partant elle a toutes les qualitez d'une fleche merveilleuſe, & d'une fleche choiſie, comme celle dont parle le Prophete.

L'Epouſe des Cantiques dit auſſi, que ſon Bien-aimé eſt choiſi entre mille ; & S. VRSVLE eſt choiſie non ſeulement entre mille, mais entre onze mille, & preferée à toutes, pour eſtre leur Maiſtreſſe, leur guide, & leur Chef. Elle eſt choiſie à cauſe de ſa beauté ſpirituelle, de ſon excellence, & de ſon prix. C'eſt une fleche choiſie, & polie, comme diſent quelques-uns, qui a un vif éclat, & une pointe penetrante. Noſtre fleche myſterieuſe n'a-t-elle pas des qualitez extraordinaires, qui donnent dans les yeux & dans le cœur des hommes, & de Dieu meſme ! Quatre aſſemblages dif-

ferens, & naturellement contraires, ſe retrouvent en S. VRSVLE, & prouvent qu'elle eſt à bon droit choiſie, & preferée aux autres. Premierement, elle a reſpiré & conſervé l'air de la pieté au milieu de la Cour; & en un âge où la vanité a coûtume d'entrer dans le cœur des jeunes filles, & où l'inconſtance leur fait perdre bien-toſt les bons ſentimens qu'une education Chreſtienne leur a donnez. Secondement, la beauté & la virginité n'ont pas couſtume de demeurer long temps enſemble; ſouvent l'une chaſſe l'autre, leur ſocieté eſt une choſe bien rare, dit le Poëte. Et Saint Auguſtin aſſure que ſi le combat de la virginité eſt rare, ſa victoire l'eſt encore davantage. Cependant, S. VRSVLE eſt egalement belle, & pure; elle conſerve la fleur de la pudicité dans la contagion d'une Cour profane & debordée; elle la deffend ſur la terre, & ſur la mer, à la teſte d'une Armée de Barbares, à la veuë d'un carnage inoüy juſqu'alors; mais elle remporte la victoire, & il ſera toûjours vray de dire, qu'elle a eſté belle & Vierge juſqu'à la mort, rareté miraculeuſe! Troiſiêmement, y a-t-il rien de plus incompatible que la foibleſſe & la force? & cela ne s'accorde-t-il pas pourtant dans le martyre de S. VRSVLE? Elle eſtoit d'un ſexe, d'un âge, d'une naiſſance, & d'une education, où rien n'eſt plus naturel que la tendreſſe & la delicateſſe; & cependant ſon martyre dans toutes ſes circonſtances, demandoit une force extraordinaire: Son courage a ſurpaſſé celuy des hommes les plus vaillans: Elle leur a jetté la confuſion ſur le front; elle eſt tout enſemble & foible, & forte; Elle meurt, parce qu'elle eſt foible; mais elle triomphe, parce qu'elle eſt forte & genereuſe; c'eſt une fleche que Dieu a choiſie, inutile d'elle-meſme, mais puiſſante dans une main habile. Quatriêmement, l'ignorance & la ſcience ſe peuvent dire unies en la Princeſſe VRSVLE. L'ignorance eſt l'apanage de ſon ſexe, & l'on ne trouve point qu'elle euſt eſtudié; mais la ſcience Chreſtienne, & la ſcience des Saints éclaira ſon eſprit par un don de Dieu, & la rendit aſſez docte, & aſſez eloquente, pour inſtruire en un moment onze mille filles, & pour leur faire pratiquer le dernier, le plus haut, & le plus difficile de tous les points contenus en la Doctrine de IESVS-CHRIST.

Voila une excellente Maiſtreſſe, qui d'une ſeule leçon a formé onze mille Ecolieres, juſqu'à les rendre capables de ſoûtenir ſa doctrine par l'effuſion de leur ſang, & par la perte de leur vie, comme en effet, elles ſont toutes mortes pour ce ſujet, ſans qu'une ſeule ſe ſoit échapée du martyre. Le Fils de Dieu NOSTRE-SEIGNEVR, la Sageſſe increée du Pere, tint école trois ans durant, à douze Apoſtres ſeulement; l'un deſquels (aprés tous ſes ſoins) le vendit

l'autre le renia, & tous, excepté S. Iean, l'abandonnerent par lâcheté. Oſeroit-on dire que S. VRSVLE fut plus heureuſe en Diſciples? Mais au moins doit-on confeſſer que les Ecolieres d'VRSVLE luy ont fait plus d'honneur que les Apoſtres n'en ont fait à IESVS-CHRIST en leurs commencemens, puiſqu'elles ont tenu ferme, ſouffrant en leur propre corps, au lieu que les Apoſtres lâcherent le pied de crainte, en voyant leur Maiſtre entre les mains de ſes ennemis. Aprés tous ces avantages naturels & ſurnaturels de SAINTE Vrſule, n'a-t-elle pas raiſon de dire qu'elle eſt une fleche choiſie? *Il m'a cachée* (dit-elle) *dans ſon Carquois*; c'eſt le reſte du verſet d'Iſaye; mais qui n'eſt pas moins verifiée en noſtre Sainte, que les paroles precedentes. Ce Carquois eſt la Divine Providence, où Dieu a caché SAINTE VRSVLE onze ou douze cens ans depuis ſon martyre, la tenant comme en reſerve, ſans faire éclater, ny paroiſtre le deſſein qu'il avoit ſur elle, qu'au quinziéme ſiecle de l'Egliſe, qu'il a decoché de ſon Carquois cette fleche eleuë pour conqueſter un million de cœurs, inſtituant un Ordre particulier, animé de l'eſprit de SAINTE VRSVLE, où elle revit en autant de perſonnes qu'il y a de filles qui y profeſſent la vie Apoſtolique, & qui nonobſtant la fragilité de leur ſexe, ne laiſſent pas de cooperer au ſalut des Ames. Ce ſont des fleches, leſquelles aprés SAINTE VRSVLE, s'élancent, & vont auſſi d'un bout à l'autre, juſqu'aux extremitez du monde, augmenter les conqueſtes du Fils de Dieu. Mais cecy nous engage inſenſiblement à parler de l'Ordre de S. VRSVLE, & à montrer brievement comme elle en eſt & la Mere, & la Patronne.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DE LA GLORIEVSE ET NOMBREVSE LIGNE'E dont Dieu a honoré S. Vrſule, par l'inſtitution de l'Ordre qui porte ſon nom.

LA verité eternelle & infaillible s'eſt engagée par une promeſſe ſolemnelle, *Que quiconque quitteroit, en ſa conſideration, ſon pere, ou ſa mere, ou ſes autres parens, ou ſes biens, recevroit en échange la vie eternelle, & de plus, le centuple.* Or S. VRSVLE, & ſes Compagnes, ayans perdu, pour l'amour de Dieu, une double vie; la vie naturelle, par la mort violente qu'elles ont ſoufferte; & la vie civile, par leur virginité, qui les a privées de lignée, & éteint leur nom

nom parmy les hommes : la Iuſtice de Dieu, ou du moins ſa fidelité eſtoit comme obligée de leur reſtituer l'une & l'autre. Pour la vie naturelle & temporelle, il leur a donné la vie eternelle ; leurs ames en ont déja la joüiſſance : Et pour cette maniere de vie civile qu'elles luy ont volontairement conſacrée, il a conſervé leur memoire, depuis tant de ſiecles, & lorſqu'il ſembloit qu'elle fuſt ſur le point de s'éteindre, il luy a donné un nouvel éclat. Oüy, il l'a fait ce grand Dieu, qui ne ſe rend jamais redevable à ſes creatures, que par excés de bonté, & qui les recompenſe toûjours au delà de leur merite, & la fait d'une maniere digne de ſon admirable ſageſſe, en inſtituant un nouvel Ordre en ſon Egliſe, qui porte le glorieux nom de SAINTE VRSVLE, qui perpetuë l'inſtruction qu'elle donna à ſes Compagnes, & la fait comme revivre avec ſes meſmes Compagnes, par une prodigieuſe poſterité. Et ainſi Dieu ſe degage du centuple qu'il leur avoit promis, eſtant tres-probable, que quiconque aſſembleroit toutes les Filles des Congregations ſeculieres & regulieres qui ont eſté, & ſont preſentement au monde, ſous le nom d'Vrſulines, avec toutes les Ecolieres qu'elles ont inſtruites, & inſtruiſent ſous la protection de SAINTE VRSVLE, trouveroit un nombre déja aſſez approchant d'onze cens mille, qui eſt le centuple des onze mille Vierges.

Dés le moment de la mort de ces Bien-heureuſes Vierges & Martyres, Dieu forma le deſſein de l'Ordre des Vrſulines : Et il ſemble en cela, qu'il voulut qu'elles participaſſent en quelque maniere au privilege de ſa tres digne Mere, leur donnant les fruits de la maternité, avec l'honneur de la virginité, & les deſtinant à eſtre Meres & Protectrices d'une multitude innombrable de filles, qui ſeront à jamais leur joye & leur couronne, aprés qu'elles les ont, enfantées pour dire ainſi, dans les tranchées des tourmens, & dans les agonies de la mort.

De là s'enſuit que l'Ordre des Vrſulines eſt beaucoup plus ancien, que le vulgaire ne s'imagine, puiſque les fondemens en furent jettez à la mort de ces Saintes Vierges, & aux premiers ſiecles de l'Egliſe ; ou pour parler plus veritablement, il eſt tout enſemble & ancien, & nouveau ; Ancien, à l'egard de ſon origine ; & nouveau dans ſon execution ; ancien en ſa cauſe, & nouveau en ſon effet.

Mais quelqu'un demandera peut-eſtre pourquoy Dieu a reſervé ſi long temps cette fleche dans ſon carquois, & pourquoy tant de ſiecles ſe ſont écoulez, ſans qu'il miſt au jour cet Ordre de SAINTE VRSVLE. En voicy quelques raiſons fondées ſur la Sageſſe, & la miſericorde divine, & qui ſont à l'avantage du meſme Ordre. En pre-

mier lieu, la Sageſſe divine ne jugea pas que les années les plus proches du martyre de ces Vierges, fuſſent propres à cet ouvrage; parce que les frequentes courſes des Infidelles, empeſcherent que le martyre de ces Saintes Vierges n'eut d'abord tout leur éclat; Et même leur memoire fut quelque temps obſcurcie, juſqu'à ce que Dieu l'eut renduë illuſtre par pluſieurs miracles; & aprés cela les Chreſtiens en divers lieux l'ont honorée, & la devotion envers les onze mille Vierges s'eſt établie. Herman, premier de ce nom, Archeveſque de Cologne, fit baſtir dans la meſme Ville, un Monaſtere de Vierges en l'honneur de S. VRSVLE, & le dota de bons revenus l'an 922. Ainſi le temps diſpoſa toutes choſes, & le deſſein de Dieu pour l'Ordre des Vrſulines en reüſſit heureuſement vers le milieu du ſiecle dernier. *Les myſteres de l'Egliſe*, dit le Bien-heureux Pierre Damien, l. 9. Epiſt. 11. *ont leurs ſaiſons comme les autres choſes, & tirent de l'opportunité du temps qui leur eſt marqué, la force & la vigueur neceſſaire pour leur ſuccez.* Dans ces premiers temps, les filles qui ſe conſacroient à Dieu, avoient plus l'eſprit de ſolitude, que de zele pour le prochain; elles ne vaquoient qu'à leur propre perfection, ſans s'appliquer à celles des autres: Les diſpoſitions donc n'y eſtans pas, pour avoir des ſujets capables de l'eſprit de S. Vrſule, le delay eſtoit neceſſaire. Puis c'eſtoit une choſe aſſez convenable, qu'un Ordre de Filles, qui entreprenoient d'enſeigner la jeuneſſe de leur ſexe, ne paruſt point, qu'il n'y euſt des Religieux qui fuſſent inſtituez pour le meſme employ.

En effet, S. Ignace de Loyola nâquit preſque en meſme temps que la Mere Angele. Il commença la Compagnie de Jeſus, quand elle projetta la Compagnie de S. Vrſule, comme ſi Dieu, voulant que leurs ouvrages fuſſent de meſme datte, avoit differé cette grande gloire de S. Vrſule juſques à la venuë de S. Ignace. Le Pere des miſericordes avoit promis dans l'Exode, chap. 20. *Qu'il verſeroit ſes benedictions aprés mille ans, ſur les deſcendans de ceux qui l'auroient aimé, & ſervy dans l'obſervation de ſes ſaints commandemens.* Il eſt fidele en ſes promeſſes; & S. Auguſtin montre que Dieu a fait mille biens en conſideration de David à quelques-uns de ſa race, mille ans aprés ſon regne. Or il n'eſt point à croire que ce ſoit ſeulement pour les generations de pere en fils, qu'il ſe ſoit obligé de répandre ſes miſericordes aprés dix ſiecles, il s'y eſt ſans doute encore engagé pour les generations ſpirituelles de ſes fidelles ſerviteurs; & c'eſt ainſi qu'il a beny la Bien-heureuſe Angele, & ſa ſuitte, mille ans aprés l'entrée de S. Vrſule au Ciel, en memoire de ſes vertus; ſur tout, de ſon zele à ſauver le prochain, & de cet acte heroïque qu'elle & ſes Compagnes firent, en mourant pour Jeſus Chriſt.

Enfin la grandeur de cet Ordre demandoit du temps pour le concerter, pour le former, & pour en dreſſer comme le plan. Les grandes choſes, & les plus parfaites ne ſe font point à la haſte, ny tout à coup ; mais ont leurs principes, leurs progrés, & leur accompliſſement ; & Dieu meſme n'agit pas ſelon tout ſon pouvoir, quand il veut produire des ouvrages d'importance ; car encore qu'il les puiſſe faire & perfectionner en un moment, il y employe du temps. Combien a-t-il differé le chef d'œuvre de la Redemption ? & combien le Sauveur a-t-il long-temps travaillé pour l'executer ? Il falloit (dit-on) que le monde connuſt ſes maux, & la neceſſité du remede, afin d'en ſçavoir aprés plus de gré au ſouverain Medecin. De meſme, à proportion, l'Ordre de S. Vrſule a eſté reſervé pour le temps auquel on en auroit plus de beſoin, que les fruits en ſeroient mieux goûtez, & que partant on en feroit plus d'eſtime. Il y a de groſſes Rivieres qui s'abſorbent dés leurs ſources ; puis aprés avoir roulé quatre ou cinq cens lieuës ſous terre, elles paroiſſent avec majeſté, & vont baigner les Provinces étrangeres, & leur porter mille commoditez. De cette façon, aprés plus de mille ans paſſez, depuis que S. Vrſule & ſes Compagnes ont fait un fleuve de leur ſang, qui a eſté ſi long-temps caché, il a paru à nos yeux, pour fertiliſer de plus en plus les campagnes de l'Egliſe ; mais cela au temps le plus convenable, où l'on a remarqué les eſprits des enfans plus ouverts, & par conſequent plus ſuſceptibles de bonnes ou de mauvaiſes impreſſions.

S. Vrſule eſt le grain de froment qui devoit multiplier, pour faire le pain propre à diſtribuer aux petits par les mains des Vrſulines ; mais ſi le froment n'eſt pourry dans la terre (dit Noſtre-Seigneur) il demeure ſeul, & ne ſçauroit germer. Elle eſt la racine de ce grand arbre ; ſi agreable dans le jardin de l'Epoux, la Bien-heureuſe Angele en eſt le tronc, & toutes les Vrſulines les branches, qui portent des fruits ſavoureux & utiles ; mais il a fallu que cet arbre, comme les autres, eut long-temps ſa racine cachée, avant que de pouſſer ſa tige, & ſes rameaux. Enfin pour eſtre mere d'une infinité d'enfans, elle a du les organiſer peu à peu, avant que de les mettre au jour. Tellement que de quelque coſté que nous regardions cet Ordre des Vrſulines, nous voyons qu'il a eſté erigé au temps le plus favorable, & le plus commode.

En verité c'eſt un grand honneur à Sainte Vrſule & à ſes Compagnes, d'eſtre Meres & Patrones de tant d'enfans ; mais reciproquement c'eſt un honneur, un bonheur, & un privilege ſingulier aux Vrſulines d'eſtre filles de tant de Vierges, & de Martyres, qui eſt un avantage dont nul autre Ordre né ſe peut glorifier. Si le ſang des

BIBLIOTHEQUE S.M.E. 1954 Séminaire de Québec

Martyrs eſt appellé *la Semence des Chreſtiens*, le ſang des Vierges l'emporte par deſſus les Martyrs du commun, & ſe peut dire le germe de l'Eſprit de Ieſus-Chriſt, en ſa pureté, & en ſa perfection, pour agir dans les cœurs, tant des Religieuſes de l'Ordre de Sainte Vrſule, que des filles qu'elles inſtruiſent. A l'imitation des Vierges & des Martyres, les Vrſulines meurent doublement à elles meſmes; Premierement par les vœux de leur Profeſſion; & ſecondement par l'abnegation attachée à leur employ, qui les fait mourir aux delices de la ſolitude, & de la vie contemplative. De quoy leur divin Epoux les conſole en leur diſant aux Cant. 1. *Vos mammelles ſont bien meilleures que le vin. Le lait de l'inſtruction que vous donnez à ces Ames tendres, ô mes cheres Epouſes! m'eſt beaucoup plus agreable, & vous eſt plus avantageux que le vin des plus hautes Contemplations, dont vous vous privez en ma conſideration, par un zele ardent de ma gloire, & pour ſatisfaire à la fin de voſtre Inſtitut.*

CHAPITRE QVATRIE'ME.

LA FIN PARTICVLIERE DE CET ORDRE, ſon excellence, & ſon établiſſement.

COmme chaque Ordre Religieux eſt établi pour une fin particuliere, celuy de Sainte Vrſule en a une tres-conforme à ſon origine, & à l'eſprit Apoſtolique, qui a animé cette glorieuſe Sainte; Et qui conſiſte à vaquer gratuitement à l'inſtruction des jeunes filles, à leur enſeigner la doctrine, la pieté, & les autres vertus Chreſtiennes, & ſur tout, à leur graver la crainte de Dieu dans l'Ame, & à les former aux exercices convenables à leur ſexe. Par tout où l'on a inſtitué des Vrſulines, ç'a eſté pour cet employ. Elles ont toutes eu ce meſme but, & ont rapporté tous leurs travaux à ce deſſein principal. Car encore que leur zele ſe ſoit étendu bien plus au large, particulierement au commencement que les Vrſulines n'ayans pas de cloſture, alloient aſſiſter les malades, & faire quantité d'autres œuvres de charité ſpirituelle, & meſme corporelle, ce n'eſtoit pas tant par obligation, que par un ſurcroiſt de ferveur. Que ſi l'on veut dire que les Vrſulines d'Italie vaquoient également à toutes les fonctions charitables, dont elles eſtoient capables, & qu'il ſemble que la Bien-heureuſe Angele, leur Inſtitutrice, les leur avoit recommandées, on répondra que cela n'empêchoit pas que leur particuliere fin ne fût pour l'inſtruction des filles, de meſme qu'à preſent quantité de Monaſteres d'Vrſulines, outre l'inſtruction de la jeuneſſe, inſtruiſent les

femmes à leurs grilles, particulierement aux Villes dépourveuës d'aſſiſtances ſpirituelles. En effet les Bulles données par les Papes en faveur des Religieuſes Vrſulines, font mention de cette meſme fin, comme de l'eſſenciel de cét Inſtitut; Et pour plus grande ſtabilité de cét employ laborieux, le Pape Paul V. en la Bulle accordée au premier Monaſtere des Religieuſes Vrſulines ſcitué aux Faux bourg S. Iaques de Paris, en datte du 13. de Iuin l'an 1612. oblige les meſmes Religieuſes, à ajoûter aux trois vœux ſolemnels & communs aux autres Religions, un quatriéme vœu d'inſtruire les petites filles, *ſe propoſant* (dit il) *cela pour fin & but principal, y penſant continuellement, y diſpoſant toutes les charges, & tous les Offices du Monaſtere, s'y appliquant de toutes les forces de leur eſprit, & eſtimant enfin, que par ce moyen elles pourront ſatisfaire à la vocation divine.*

Mais maintenant pour comprendre en peu de mots l'excellence & l'utilité de cette Compagnie de Sainte Vrſule, il n'y a qu'à dire, qu'elle aſſemble ce qu'il y a de plus noble dans les autres Ordres, ayant pour but la vie mêlée d'oraiſon & d'action, & les exercices de charité envers Dieu & envers le prochain; Que cooperant au ſalut, elle entre en ſocieté avec les Prelats, les Paſteurs, & tous ceux qui conduiſent les ames: *Que le Dieu tout puiſſant l'a aymée parce qu'elle enſeigne ſa Doctrine.* Sap. 8. Que cét Ordre imite les actions de la vie publique de IESVS-CHRIST: Qu'il contribuë à appliquer le merite de ſon ſang precieux: Qu'il luy rend vn ſeruice tres-conſiderable, s'employant en la choſe du monde qui luy eſt la plus chere. Que l'on y fait l'Office des Anges gardiens: Que par le ſecours de ce meſme Ordre, la grace ſurabonde, où l'iniquité abondoit, veu qu'elle s'eſtoit gliſſée juſques en la plus tendre jeuneſſe: Que l'on y enſeigne tres-efficacement la ſcience du ſalut, par preceptes, & par pratiques, & en un ſi bas âge, que l'on incorpore, pour ainſi dire la foy, la crainte de Dieu, & les Maximes de l'Evangile dans ces jeunes plantes; Et qu'il regle les familles, reforme les Villes, & peuple les Religions, par des filles qui y ont eſté élevées. C'eſt pourquoy quelques-uns ont appellé fort à propos les Vrſulines; *Les Meres du Chriſtianiſme, les Maiſtreſſes de la Foy, les Imitatrices des Apoſtres, les Coadjutrices des Docteurs, les Diſciples de la Sageſſe incarnée, & les Anges viſibles de ces jeunes filles.* Si en l'Ecole du Fils de Dieu les Diſciples ſont heureux, à plus forte raiſon les Maiſtres & les Maiſtreſſes ſont releyées en dignité. Les Gouvernantes des Princes ont-elles un employ ravalé? Celle qui avoit ſoin de la Sainte Vierge au Temple de Hieruſalem, n'eſtoit-elle pas la plus honorée de toutes les femmes du monde? Les Vrſulines ſont occupées à la conduite

des Princeſſes, filles, & Epouſes futures du grand Roy, & par conſequent dans une dignité ſublime. De plus leur employ eſt apparemment tres-convenable, & pour les Maiſtreſſes, & pour les Ecolieres, parce qu'il faut aux unes de l'occupation, & de la difference d'action qui cauſe quelque divertiſſement, les filles en general n'eſtans point capables de Meditations continuelles; & les autres en ſont plus facilement & familierement inſtruites de parole & d'exemple.

Le R. P. Guerin Religieux Minime a compoſé un petit, mais excellent Livre, intitulé *L'Eloge des Religieuſes de Sainte Vrſule*, tiré de la Prophetie d'Iſaïe Chap. 11. *Egredietur virga de radice Ieſſe, & flos de radice eius aſcendet, & requieſcet ſuper eum ſpiritus Domini.* Dans lequel il prouve doctement, & clairement, que les dons du S. Eſprit ſont communiquez abondamment à leur Ordre, pour aider les filles qui y ſont appellées à faire parfaitement tous les exercices de leur Inſtitut. Voicy comme il parle aux mêmes Religieuſes, au Chapitre quatriéme concenant en abregé tous les ſuivants. *Si en general l'eſprit divin anime & inſpire toutes les Ames Religieuſes, en particulier mes filles; je vous prie de le reconnoiſtre en vous comme l'Autheur de voſtre ſaint Inſtitut; d'autant qu'il ſemble qu'apres avoir fait tant d'autres Ordres ſi beaux & ſi parfaits, il a eſtably celuy-cy des Vrſulines, qui eſt tel, qu'il a la perfection de tous les autres, & les autres n'ont pas la ſienne. Et de plus que cét Eſprit de Dieu dont traite Iſaïe avec ſes ſept dons, s'explique, s'applique, & ſe verifie en celuy-cy. Car cét inſtitut a pour but de prudemment gouverner la jeuneſſe, la dreſſer, & la redreſſer: ce qui eſt le propre office de la Sapience, c'eſt pourquoy il en a l'eſprit, & le don. Il eſt fait pour inſtruire les jeunes filles aux veritez de la Foy, & de la pieté Chreſtienne, il luy faut donc les deux dons d'entendement & de ſcience, tant pour ſçavoir ce que l'on doit enſeigner, que pour en faire leçon. Puis cét Ordre eſt pour conduire une Ame tendre, & la mettre dans le bon chemin, pour luy aprendre à ſeparer le vil d'avec le precieux, à fuïr le mal & à embraſſer le bien, tout cela ne ſe peut faire ſans conſeil, & partant le don de Conſeil luy eſt donné: Outre cela cét employ eſt de grande peine, comme eſtant le travail de l'eſprit, different de celuy d'un Docteur qui lit en Claſſe, à des Ecoliers capables, & traitte des matieres belles, & curieuſes: Mais celuy-cy eſt commun, & ennuyeux, où des filles faites, & de bon eſprit, n'ont pour Ecolieres que des enfants, ou pauvres filles & femmes qui ſe preſentent à leur grille pour eſtre inſtruites, les unes & les autres eſtant difficiles à enſeigner ſans le don de force, que pour ce ſujet le Saint Eſprit leur communique amplement. La fin encore de cét inſtitut eſt de planter la pieté dans le cœur des enfans auſſi profondément que le monde auroit pû les remplir d'impieté. Et c'eſt auſſi pour cela que ce don de pieté luy eſt liberalement departy. Enfin le ſiecle d'apreſent eſtant ſi per-*

entry, que de dire sans crainte, il n'y a point de Dieu, le Saint Esprit a suscité cét Ordre pour faire connoistre, aimer & craindre Dieu, luy a élargi ce don de crainte jusqu'à la plenitude, afin de le pouvoir répandre sur les autres. Et replebit eum Spiritus timoris Domini.

Iusques icy sont les pensées du Pere Guerin, qu'il deduit apres plus au long. Et sur lesquelles le R. P. Fichet de la Compagnie de Iesus, voulant encherir, avance en faveur de ce Saint Ordre des Vrsulines, les paroles que dit Salomon au livre de la Sageſſe Chapitre 7. *Eſt in eo Spiritus Sanctus, unicus, multiplex.* Dieu (dit-il) *a donné à cette Compagnie un Esprit Saint, universel, qui comprend tous les Esprits Religieux, toutes les vies spirituelles, toutes les graces, toutes les vertus, tous les merites, tous les emplois du service divin, & toutes les couronnes du Ciel. De sorte que pour planter les Autels, & les Colomnes avec le* Non plus ultra, *nous dirons de cét Ordre ce que l'on disoit autrefois de Daniel, en changeant seulement un mot, comme S. Bernard a fait dans l'éloge de S. Benoiſt:* In te Spiritus omnium Sanctorum. *En vous eſt l'Esprit de tous les Saints: C'eſt ce que dit cét Autheur.*

Les commencemens visibles de l'Ordre de Sainte VRSULE furent l'an 1537. que Dieu choisiſſant une nouvelle maniere de faire la guerre à ſes ennemis, ſuſcita la Bien-heureuſe Angele pour eſtre la premiere Fondatrice de cette grande entrepriſe en la ville de Breſſe en Lombardie, & laquelle y reüſſit, comme l'on verra cy apres en ſa vie.

L'Ordre des Vrſulines, pris generalement, eſt diviſé en deux parties. La premiere eſt de Congregation de filles, liées ſeulement de vœux ſimples de Chaſteté, & d'Obeiſſance, leſquelles ne gardent pas clôture; mais demeurent ſeparées chez leurs Parents, ou aſſemblées dans une meſme maiſon: & inſtruiſent les filles & les femmes, viſitent les malades & ſont dediées au ſervice du prochain ſous la direction d'une Superieure, priſe d'entr'elles. Pendant la vie de la Mere Angele, qui fut courte apres l'inſtitution de l'Ordre en la ville de Breſſe, on n'y tenoit point encore de Communauté; mais auſſi ce n'étoit que l'ébauchement de la perfection, où il devoit parvenir. Depuis il s'étendit dans l'Italie, & il y fleurit encore partie en Communautez ſans clôture; partie en Monaſtere Cloiſtrés, & partie en Sœurs aſſociées, qui logent ſeparément, ſont unies aux autres, & ſervent le prochain. Au bout de demy-ſiecle, Mademoiſelle Françoiſe de Bermond deſira provigner en France une plante ſi belle & ſi utile; & obtint des Bulles pour ce ſujet, & la Benediction du Pape Clement VIII. puis elle inſtitua les Vrſulines en ce Royaume, vivant ſeparément ſelon les Regles de celles d'Italie. Mais peu

aprés avec bon conſeil, elle forma diverſes Communautez en Provence, & ailleurs ; A peine la Mere de Bermond eût elle entrepris ce grand œuvre, qu'en pluſieurs autres Villes & Provinces, des perſonnes vertueuſes & zelées pour la gloire de Dieu, erigerent pareillement des aſſemblées, & des Congregations de filles, qui s'employoient par charité à l'inſtruction familiere de la jeuneſſe avec bien du profit, & la plûpart voulurent avoir le Nom d'Vrſulines, auſſi bien que l'employ.

La ſeconde partie de cét Ordre, quoy que poſterieure à l'autre eſt plus noble, & plus parfaite ; en ce qu'elle contient des Religieuſes qui font des vœux ſolemnels, par l'approbation du Saint Siege, vivent ſous la clôture perpetuelle, obſeruent la Regle de Saint Auguſtin, & des Conſtitutions conformes à leur Inſtitut, joignant à l'inſtruction gratuites des jeunes filles, les exercices ſpirituels ordinaires aux Religions bien établies. Preſque toutes les Vrſulines *Congregées* de France ont embraſſé l'Etat Religieux, la Maiſon de Paris l'ayant fait la premiere l'an mil ſix cent douze.

Or entre les Religieuſes Vrſulines il s'en diſtingue encore de deux ſortes ; les unes ne font que les trois Vœux ſolemnels de Pauvreté ; Chaſteté, & Obeïſſance, telles que ſont les Vrſulines de Bordeaux, de Lion, & quelques autres ſemblables Monaſteres primitifs, & en ſuite une grande multitude d'autres qui en ſont derivez.

Les autres Vrſulines s'obligent par un quatriéme vœu à l'inſtruction des petites filles, & tiennent ce vœu pour vne riche boucle de diamant, qui ferme la chaiſne à trois chaînons des trois autres vœux, donne une entiere ſtabilité à l'employ de leur Inſtitut, & met, pour ainſi dire, la derniere perfection à tout l'Ordre.

Les Monaſteres de Paris, & de Dijon, & ceux qu'ils ont établis, font ce quatriéme vœu.

La Divine Providence a voulu, que ce grand Ordre fuſt composé de filles *Congregées* & de *Cloîtrées*, pour une raiſon remarquable. C'eſt à ſçavoir afin que le fruit en fuſt plus prompt. Les Sœurs *congregées* allant d'abord trouver les enfans dans les Maiſons pour leur donner des preſervatifs contre l'hereſie, au milieu de laquelle ils eſtoient bien ſouvent ; Avant que les Religieuſes deuſſent s'attendre qu'on les leur amenât dans leurs Convents, pour conſerver leur innocence.

On ne doit pas s'étonner de ce que cét Ordre a commencé preſque tout à coup en divers lieux de France, par diverſes perſonnes, & en differentes manieres : Cela provenant de ſa propre abondance, & de la fecondité du ſang de la glorieuſe S. Vrſule, & de ſes compagnes, puiſque les groſſes ſources ſe déchargent ordinairement par divers

canaux

canaux. De plus la neceſſité en eſtant tres grande dans ces derniers ſiecles, on eût eſté trop long-temps à en recevoir les fruits, s'il n'eût pris naiſſance qu'en un ſeul endroit; Et s'il eût fallu attendre que la premiere Maiſon eût eſté en eſtat d'en former une autre, & ainſi conſecutivement. Il eſt vray pourtant que tant de perſonnes ayant mis la main aux divers établiſſemens, ils'en eſt enſuivy l'introduction de quelques coûtumes diſſemblables; Mais qui n'empêchent point que toutes les Religieuſes Vrſulines ne compoſent un grand corps, & ne ſoient unies dans leur but principal, qui eſt la bonne éducation de la jeuneſſe, & dans la plûpart des meſmes exercices reguliers. Tout ainſi que l'Egliſe Catholique eſt la meſme en un pays qu'en l'autre, bien qu'elle ait quelques ceremonies differentes. Toutesfois il eſt à eſperer qu'avec la grace de Dieu, cét Ordre, maintenant ſi étendu, s'unira de plus en plus, & ſe rendra autant conforme en toutes choſes, que la diverſité des pays le peut permettre.

Entre pluſieurs belles figures de Sainte Vrſule, & de ſes filles les Vrſulines, *cét Ange fort*, de l'Apocalipſe chapitre 10. *qui avoit un pied ſur la Terre & l'autre ſur la Mer*, en eſt une bien naïfve, parce qu'il nous repreſente comme cette genereuſe Saincte, aidée d'une force ſurnaturelle, a ſignalé également ſes victoires ſur l'un & ſur l'autre element, & que ſon Ordre combat pour le ſervice de l'Egliſe ſur la Mer orageuſe du ſiecle, auſſi bien que ſur la Terre ferme de la vie Religieuſe: Mais ſur tout que comme cét Ange parût à l'Evangeliſte Sainct Iean *veſtu d'une Nuée, l'Arc-en-Ciel ſur la teſte, le viſage brillant comme le Soleil, les pieds ſemblables à des colomnes de feu, un petit livre ouvert dans la main, & une voix forte, & éclattante comme le rugiſſement d'un Lion.* De meſme l'Ordre de Sainte Vrſule dans l'état congregé & dans le regulier, ne nourrit que des Ames celeſtes, qui ne tiennent à la terre que par la neceſſité, qui ont pour but la reconciliation du monde avec ſon Dieu, qui ſont brillantes par leurs vertus, & ſingulierement par la modeſtie, avec laquelle elles edifient les perſonnes qui les voyent. Ce ſont encore des Ames dont les affections ſont toutes brulantes & animées d'un zele ardent, qui ont toûjours le livret de la Doctrine Chreſtienne, & de la loy divine, ouvert entre les mains pour le mediter, & pour l'enſeigner continuellement; Et qui enfin ont une voix forte & puiſſante pour penetrer les cœurs, & pour ſe faire entendre d'un pole à l'autre, & juſques au fond de la Barbarie.

Mais puiſque nous avons traitté en general de tout l'Ordre de ſainte Vrſule comme de la lignée de la meſme Saincte, concluons par trois penſées honorables à la Mere, & aux filles.

La premiere eſt empruntée d'un Autheur Moderne, qui dit que les

Vrſulines imitent parfaitement leur Mere Sainte Vrſule, & marchent ſur ſes veſtiges; En ſorte que ſi l'on venoit à douter de la verité de ſon Martyre, & de ſes Compagnes, ce que l'on voit aujourd'huy pratiquer aux Vrſulines par ſon ſecours, ſeroit capable d'en affermir la creance. Ses propres termes ſont exprimez en ces Vers,

VRSVLA ſpreviropès; formam, connubia, ſceptrum,
Spreverunt ſocia quæ ſua cuique bona,
Ah Superi! quot erant? decies plus mille puellæ,
Et ſua ſpreverunt omnia, quotquot erant,
Hæc, ceu ficta, negas? Nunc fiunt: vera fatere,
Talia, totque frequens, hac duce, virgo facit.

EN VOICY L'EXPLICATION.

VRSVLE mépriſa les biens & la beauté,
La Couronne, & le Mariage;
Ses Compagnes auſſi d'une meſme fierté
Mépriſerent meſme avantage.

Combien en compte-t-on qui firent ce refus
Et qui braverent la fortune?
On en compte onze mille, & le Tiran confus
N'en ſçeut jamais fléchir aucune.

Si vous craignez la fable, & doutez par hazard,
De la verité de l'hiſtoire,
Regardez aujourd'huy ſous le meſme Etendard
Remporter pareille victoire.

Des Vierges à milliers, fermes en leur devoir,
A la faveur du nom D'VRSVLE,
Prouvent aſſez quel fut autrefois ſon pouvoir,
Et deffendent d'eſtre incredule.

La ſeconde penſée eſt, que ſi Sainte Vrſule avec ſa noble Compagnie aſſiſte ſes Devots à l'heure de la mort, dequoy l'on a mille experiences, elle ne fait pas moins aſſurément pour ſes filles. C'eſt aſſez de les voir mourir comme elles meurent toutes, avec tant de reſignation, de paix, & meſme de deſir, qu'il eſt facile de ſe perſuader, & de croire qu'elles ont de puiſſans ſecours, & que ſi elles pouvoient parler en rendant l'Ame, elles diroient à leurs Sœurs dont elles ſe ſeparent:

VRSVLA, LAVRVS.

Nil timeas, ſi chara tibi manet Vrſula Virgo;
Fulmina quando ruent, VRSVLA LAVRVS erit.

C'eſt à dire.

Suivez l'avis que je vous donne
Ne craignez rien, aymez noſtre Illuſtre Patronne,
Quand le Ciel vous menaſſera;
VRSVLE eſt un LAVRIER qui vous garantira.

Oüy, il eſt tres-probable que Sainte Vrſule, & les onze mille Vierges s'interreſſent ſi fort pour les Vrſulines, qu'elles protegent & le general, & le particulier de ce qui les concerne; & que dans les actions plus importantes de leur vie; mais ſur tout à la mort, elles les ſecourent, & les deffendent, & enfin les conduiſent en Paradis. Nous avons apris qu'une bonne Religieuſe Vrſuline de Troyes nommée Marguerite Turpin, dite de Sainte Madelene âgée de 40. ans, ſe preparant à faire la Sainte Communion le jour des Saints Simon & Iude de l'année 1666. nonobſtant qu'elle ſe ſentiſt incommodée depuis huit ou dix jours, elle fut ſaiſie d'une apoplexie ſur les deux heures du matin, en ſorte qu'en un moment elle parut comme aux abois. On ne pût alors recourir à d'autres remedes pour les ſpirituels, qu'à l'Extrême-Onction & aux prieres: Ce fut où Dieu combla de conſolation toute la Communauté affligée à l'excés, de voir leur chere Sœur, preſte à mourir ſans Viatique: Car ayant reclamé leurs Saintes Patronnes, & particulierement Sainte Cunere que l'Egliſe honore ce meſme jour, que l'on ſçait par revelation avoir eſté étranglée avec une ſerviette, & qui fait beaucoup de miracles, la malade revint auſſi-toſt comme d'un aſſoupiſſement, ſe déchargea de ce qui la ſuffoquoit, ſe trouva dans une parfaite connoiſſance pour ſe confeſſer & communier; Et fut encore juſqu'au ſoir à rendre graces à Dieu, puis elle retomba en apoplexie, & ne vécut que juſqu'au lendemain, ſept heures du matin, ſans raiſon & ſans ſentiment. Et de cela, a eſté fait un acte en preſence de Monſieur Deniſe Official & grand Vicaire de Monſeigneur l'Evêque de Troyes ſigné de luy, de Monſieur Beangrand lors Confeſſeur du Convent, & temoin oculaire, & de cinq des principales Religieuſes, le 4. d'Avril 1672.

La troiſiéme penſée à la gloire de Sainte Vrſule, & des Vrſulines, eſt priſe des paroles cy-devant allegüées de David: *On amenera au Roy des Vierges aprés elle, ſes proches ſeront apportées avec une*

grande allegreſſe pour eſtre conduites au Temple du Roy Souverain. Les Vrſulines & leurs Ecolieres, ſont des Vierges qui vont au Ciel à la ſuitte de la Reyne Sainte Vrſule, pour eſtre preſentées à IESVS Roy de gloire, & Epoux des Vierges; mais il y a cette difference, que les Ecolieres marchent à pied, & les Maiſtreſſes ſont portées comme en caroſſe & en littiere; c'eſt à dire, qu'elles vont plus honorablement, & plus facilement, l'eſtat Religieux eſtant plus relevé, & plus doux que nul autre, à le bien prendre. Elles ſont proches parentes de Sainte Vrſule, puiſqu'elle eſt leur Mere, & qu'elles ſont ſes filles: Vne verſion lit: *Les Bergeres & les Paſtourelles ſeront apportées*; & cela confirme noſtre propoſition en faveur des Vrſulines, qui ſont Bergeres vigilantes ſur quantité de Brebis. Donc ces Filles de Sainte Vrſule, ces Bergeres & ces Maiſtreſſes ſont portées par les Anges avec réjoüiſſance, & comme en triomphe avec leur triomphante Mere, & au milieu des ames de leurs Ecolières déja bien-heureuſes, & des onze mille Vierges, au Temple de la felicité, pour ſuivre eternellement l'Agneau ſans tache, & conſommer avec luy leur divin Mariage. Et là cette Sainte leur ſera une couronne de Laurier, & une augmentation de gloire pour jamais.

VRSVLA LAVRVS ERIT. *Amen.*

LA VIE
DE LA B. MERE
ANGELE DE BRESSE,
PREMIERE INSTITVTRICE
DE L'ORDRE
DES VRSVLINES.
TIREE DV LIVRE DE SA VIE,

Composée par le R. P. HVGVES QVARRE, Prestre de l'Oratoire, sur l'Italien du R. P. Ottavio Florentino.

Vne partie de la Préface de l'Autheur.

AFIN que dés l'entrée l'on commence de concevoir combien cette Ame a esté precieuse devant les yeux de Dieu: Il faut considerer, qu'Angele estoit une fille pauvre, & de basse condition, jeune, orpheline, sans conseil, & sans apuy humain, lorsque Dieu s'en servit pour fonder la Compagnie de Saincte Vrsule. Ces circonstances font voir, que la puissance du bras de Dieu a conduit cette bien-heureuse fille en ce grand ouvrage; car Angele n'avoit que vingt-six à vingt-sept ans, quand elle commença d'assembler cette nouvelle Compagnie de Vierges; Et lorsque les nouvelles heresies ruinoient les Cloistres, condamnoient la virginité, & violoient la saincteté des Religions, Angele entreprend de faire refleurir les Monasteres, de relever l'étendart de la virginité, & d'eriger une Compagnie, & un nouvel Ordre, qui est le Seminaire des autres Religions de filles: de sorte que par la conduite admirable de la divine Sagesse, Dieu voulut choisir ce

qu'il y a de plus foible, & se servir de cette jeune fille, ainsi pauvre & abandonnée, pour confondre la puissance & la malice des hommes, & pour aider à abattre le colosse de l'impieté.

Mais ce qui fait paroistre encore particulierement qu'Angele estoit cõduite par des mouvemens secrets de la divine Providence, c'est que pour fonder son Ordre, elle choisit sagement la maniere la plus convenable à la misere du siecle, & apporta les remedes selon la nature du mal: car en ce temps là, couvert d'ignorance, & remply de corruption, il falloit chercher les pecheurs dans leurs propres maisons, les contraindre d'ouvrir les yeux pour voir la lumiere, & courir aprés eux pour les rappeler au chemin du Salut: Cela obligea nostre sage & vertueuse fille de s'accommoder à la necessité du prochain; elle voulut que toutes ses filles demeurassent parmy le monde, chacune en la maison de ses parens, afin de répandre plus facilement l'odeur de la grace, & de la Doctrine Chrestienne, & profiter par l'exemple de leurs vertus, à toutes sortes de personnes. Elle donna pour loy à ses mesmes filles d'aller chercher les affligez pour les consoler, & les instruire, de soulager les pauvres, de courir aux Hospitaux, de servir les malades, & de se presenter humblement à toutes sortes de travaux où la charité les appelleroit; Enfin Angele veut que les filles de Saincte Vrsule s'employent en toutes sortes d'exercices de charité, pour contribuer à la conversion & au salut de tous les hommes: & quoy que ses filles fussent libres, & la plûpart de qualité, elles les obligea de se rendre comme esclaves de tous, à l'imitation de l'Apôtre, afin d'en gagner plusieurs à Dieu. Angele par une prevoyance qui accompagne toûjours la sagesse du Ciel, ordonna que selon l'exigence des temps, on pourroit changer la forme de vie qu'elle avoit introduite, & eut soin que cela fût dit, & inseré dans les Regles; & dans la premiere Approbation de son nouvel Ordre; Parce qu'en effet, le temps ayant apporté un notable changement aux mœurs des Chrestiens, & l'Eglise ayant receu de nouveaux moyens pour le secours du prochain, cette devote Compagnie de Vierges aprés avoir porté long-temps les premiers travaux, & les plus rudes faix du jour, a (d'une sainte resolution) embrassé la vie de Communauté dans des Congregations, & la plûpart ont épousé la solitude du Cloistre, pour y vivre & mourir; de sorte que des premiers fondemens que la bien-heureuse Angele a jetté, on void aujourd'huy s'élever une agreable varieté de Maisons, & de Monasteres, qui embellissent le jardin de l'Epoux, & qui font un des riches ornemens de l'Eglise de Dieu.

La varieté de cét Ordre, nous le doit rendre plus recommandable,

puisqu'elle marque les grands desseins de Dieu sur cette Compagnie de Vierges, dont il se sert en tant de manieres, pour les rendre plus utiles au prochain, & l'on ne peut douter qu'elles ne soient conduites par une providence particuliere du Ciel, voyant les benedictions continuelles que Dieu verse sur toutes les familles de cette compagnie; Et quoy qu'elles paroissent differentes aux yeux des hommes, par quelques coûtumes diverses, plûtôst que par la diversité de leurs fonctions, il est neantmoins tres-vray, qu'elles conspirent toutes en un mesme dessein, & sont soûtenuës d'une mesme main, & de cét esprit de Dieu, qui est un en toutes les graces. La charité est l'esprit de cét Ordre, l'Oraison en est l'aliment, & le salut du prochain est la fin de tous leurs exercices. Celles qui font profession d'une vie plus retirée, & qui sont dans les Cloîtres, ont tellement embrassé la Vie contemplative, qu'elles ne laissent pas d'enseigner les pauvres, de servir les Ames & de se mettre en la Vie active, autant que la necessité du prochain le demande, avec tant de bonne conduite que la solitude n'empesche pas l'accez de ceux qui ont besoin de leurs assistances; & leur action n'aporte aucun empêchement à la contemplation. Et le petit nombre qui est demeuré en Communauté, sans clôture, ne laisse pas en servant les Ames, de mener une vie reguliere, de quitter le monde, & de s'obliger au service de Dieu, en faisant les vœux simples.

Tout cela releve la saincteté d'Angele, puisqu'elle a esté choisie de Dieu pour estre la Mere, & la Fondatrice d'un Ordre, qu'elle mesme a appellé, la Compagnie de Sainte Vrsule, & non pas la Compagnie d'Angele, afin que toute la gloire de ce bon œuvre fust à Dieu.

CHAPITRE PREMIER.

LA NAISSANCE, L'EDVCATION, ET LES VERTVS de la B. Angele.

LA B. Angele nâquit à Disensane en l'Estat de Venise. Elle estoit d'assez basse condition, mais tres-noble de mœurs. Le Ciel la prevint de tant de benedictions dés sa plus tendre enfance, que l'on tient qu'elle ne soüilla jamais son innocence baptismale par un peché mortel. Elle commença d'estre vertueuse presque avant que d'estre raisonnable, & dés qu'on luy parloit de Dieu, son cœur fondoit d'amour. La vie des Saints qu'elle entendoit lire sou

vent, fit les premieres impressions de grace dans son ame. Elle perdit son pere & sa mere avant l'âge de douze ans : Mais elle retrouva dans son Oncle maternel la tendresse, & les bontez de l'un & de l'autre. Toute son inclination estoit vers le bien. Sa Sœur la secondoit en quantité d'exercices de devotion & de penitence, ausquels elle s'étudioit. Elles dressoient ensemble des Autels, & imitoient selon leur petit pouvoir les ceremonies de l'Eglise. Elles s'abstenoient souvent de manger. Elles ne dormoient que sur la dure, & se relevoient pendant la nuit pour faire long-temps l'Oraison. Elles s'enfuirent un jour pour aller en quelque Hermitage : Mais leur Oncle qui en avoit tant de soin, courut aprés elles & les ramena doucement en sa Maison. Ces deux Sœurs se portoient une amitié reciproque, & se servoient l'une à l'autre de guide, & de secours pour la vertu, lorsque Dieu voulant estre le seul conducteur d'Angele, retira sa Sœur à luy par une mort inopinée. Angele malgré ses sentimens porta cette separation avec constance & resignation : Et comme il luy restoit un desir de sçavoir l'état de l'Ame de cette chere Sœur, elle luy apparut environnée de gloire, & en compagnie de la Saincte Vierge & d'une grande multitude d'Esprits bien heureux. En mesme temps on luy dit ces paroles; *Si tu poursuis la vie que tu as commencée, tu joüiras avec nous de cette gloire.* Aussi-tost qu'elle fut en âge de communier, elle s'aprocha reverement de la Sainte-Table ; Et dés qu'elle eût goûté cette nourriture celeste, elle en fit son pain quotidien. Mais pour authoriser cette pratique, qui estoit alors assez nouvelle, elle prit l'habit du tiers Ordre de Saint François, & fit les trois vœux simples. Depuis elle voulut toûjours vivre d'aumônes.

Le frequent, & bon usage de la sainte Communion, changea tellement Angele, qu'encore qu'elle eût toûjours vécu dans l'innocence, & la pieté ; animée d'une nouvelle force, elle entreprit une vie toute sainte. Ses plus éclattantes vertus, furent la mortification, la charité, & l'humilité. Voyant que sa belle cheveleure donnoit dans les yeux, elle fit une lexive avec de la suye de cheminée, & y trempa ses cheveux On ne voyoit point de lict chez elle ; mais une simple couverture, un siege, & des fagots luy servoient pour se reposer quelque tẽps la nuit. Elle ne quittoit point le cilice, ny la nuit, ny le jour; Et pour avoir plus d'incommodité, elle plongeoit sa chemise dans l'eau, froide & puis elle la mettoit ainsi toute moüillée sur sa peau. Elle jeunoit continuellement, & d'ordinaire au pain & à l'eau ; Le Careſme, trois jours de la semaine elle ne mangeoit rien du tout, & les autres jours elle prenoit pour tout mets, trois noix, trois chataignes, ou trois figues seches. Quelques fois elle passoit les semaines sans aucune

eune refection corporelle, eſtant ſoutenuë du S. Sacrement de l'Autel. Vne fois elle jetta de la pouſſiere ſur une ſalade qu'on luy avoit apreſtée, & parſemée de fleurs. Iamais elle n'allumoit de feu en ſon logis : En un mot ſes auſteritez eſtoient ſi rigoureuſes, & ſi continuelles, qu'elle en eſtoit reduite à des maladies dangereuſes, & dont ſans miracle elle n'eût pû ſe retirer.

Quoy qu'elle eût tant de fiel pour elle, ſon cœur regorgeoit de miel pour le prochain, & ſes lévres le diſtilloient par ſes paroles. Sa converſation eſtoit douce & pleine de condeſcendance ; s'accommodant à tous, & traçant par ſa maniere de vie, celle que les Vrſulines devoient mener. Son nom faiſoit déja bruit dans la Ville de Breſſe. Pluſieurs perſonnes la viſitoient, & elle leur donnoit familierement des inſtructions, & des avis, ſelon qu'elles le deſiroient. Quand on l'invitoit à dîner, elle ne le refuſoit point, pourveu qu'elle prevît quelque occaſion d'y exercer ſon zele. Alors elle recevoit ce qui luy eſtoit preſenté à table, & en mangoit un peu, pour contenter ſes hoſtes, & pour ne paroiſtre pas ſinguliere ; mais en échange elle tâchoit de leur faire goûter les vrais biens, & de les dégouſter du monde. Sa devotion meſme ſe communiquoit aux autres par un certain agréement qui attiroit à ſon imitation. Dieu luy donna grace particuliere pour reünir les eſprits, & apaiſer les diſcordes, comme il parut évidemment à l'égard de deux Seigneurs, Philippe de Sala, & François Martiningue, qui eſtant de long-temps broüillez enſemble, & apparemment ennemis irreconciliables, tous preſts à vuider leur different par les armes, Angele aprés avoir prié Dieu, parla à l'un & à l'autre avec tant d'efficacité & de prudence, qu'elle les remit en paix & en amitié, au grand étonnement de ceux qui y avoient travaillé inutilement, & à la joye de toute la Ville. Sa renommée vola juſqu'au Duc de Milan, François Sforce, qui la voulut voir, la pria de le prendre pour ſon fils ſpirituel, & recommanda ſa famille & ſon Eſtat à ſes prieres. L'humilité d'Angele la fit aneantir à cette demande ; mais le zele de la gloire de Dieu la luy fit accorder, & dire au Prince ce qu'il devoit faire pour le ſalut de ſon Ame, & pour la bonne conduite de ſes Sujets. La meſme humilité la rendoit autant ingenieuſe à cacher les graces qu'elle recevoit de Dieu, que les Superbes ſont portez à les publier, & cela la diſpoſoit à de plus grandes richeſſes ſpirituelles.

CHAPITRE SECOND.

SES GRACES SVRNATVRELLES, & ses pelerinages.

QVelque soin qu'Angele apportast pour couvrir les dons de Dieu, quelques-uns se manifesterent. L'Oraison la rendit si sçavante, qu'elle n'apprit point ailleurs à lire, ny à écrire : Elle entendoit mesme le Latin par une science infuse, & repondoit avec une prudence plus divine qu'humaine aux doutes que luy proposoient les Predicateurs, les Religieux, & autres personnes doctes. Elle éclaircissoit les plus difficiles questions de la Sainte Escriture, ce qui devint si public, que la petite maison d'Angele estoit frequentée comme une école de pieté & de doctrine celeste. Vne lumiere surnaturelle luy faisoit penetrer les choses cachées, & le secret des cœurs. Vn jour, sans estre avertie de la venuë de son neveu, *Ouvrez* (dit-elle à sa compagne) *ouvrez la porte à mon neveu.* Elle dît la mesme chose une autre fois pour un Chanoine de Bresse, qui luy venoit à l'impreveu rendre visite ; de quoy il fut surpris : mais il le fut bien davantage quand cette sainte fille luy remit devant les yeux l'image de toute sa vie passée. On la vit une fois ravie en oraison, & son corps elevé de terre dans l'Eglise des Religieux de S. Augustin en la ville de Bresse. Elle discernoit tres-bien les visions celestes d'avec les illusions diaboliques, comme elle le temoigna une fois, chassant le demon qui luy apparoissoit pour la tromper sous une clarté emprunrée. Bresse estant menassée de guerre, elle fit de si grandes penitences pour detourner ce fleau, qu'elle en fut malade à l'extremité. Vn de ses amis luy porta la nouvelle de sa mort ; que chacun attendoit ; mais la joye qu'elle eut d'aller voir Iesus-Christ, l'arresta en ce monde, & luy rendit la santé : car elle se leva soudain à my-corps sur son lict, puis avec une allegresse d'esprit, & un visage de Seraphin, elle fit un discours ravissant sur la Beatitude eternelle. Cependant l'Amour divin r'alluma dans son cœur une nouvelle vie, & le mesme amour qui l'avoit blessée, la guerit parfaitement, à l'estonnement de tout le monde. Peu de temps apres, en l'an 1524. elle entrepris le voyage de Hierusalem, pour visiter les lieux consacrez par les mysteres de nostre Redemption. Son Espoux la voulant eprouver, la priva de la veuë dans l'Isle de Candie. Cét accident pouvoit mettre en desordre un esprit moins fort que celuy d'Angele, qui ne laissa pas de continuer son voyage, dans un entier abandon aux volontez de Dieu. Elle se fit conduire par tous les lieux où le Sauveur avoit passé, & elle pensa rendre l'Ame,

comme luy sur le Calvaire. Apres elle rentra dans le vaisseau des Pelerins, & reprit la route de Venise. Prenant terre en l'Isle de Candie, où elle avoit perdu la veuë, elle pria devant un Crucifix miraculeux, pour la recouvrer, si c'estoit à la gloire de Dieu; & au mesme instant elle luy fut renduë. Ce miracle fut suivi d'un autre. Trois Navires qui estoient partis en mesme temps du port de Candie, furent battus d'une si furieuse tempeste à l'entrée du golfe de Venise, que deux firent naufrage, & le troisiéme, où estoit la Mere Angele, se trouva seul preservé. Il fut neuf jours abandonné à la violence des ondes & des vents, & emporté jusqu'en Barbarie, auprés de l'armée navale du Turc. Ceux qui estoient dans ce navire, avoüerent qu'ils avoient echapé du peril par les continuelles prieres d'Angele, & qu'au moment qu'il n'y avoit plus d'esperance d'eviter la rencontre des Infideles, Dieu leur donna un vent si favorable, qu'en peu de temps ils arriverent au port de Venise. Angele se retira quelques jours en solitude dans la maison des Vierges du S. Sepulchre de Venise; mais le bruit s'en estant épandu par la Ville, les Gentils-hommes & les Dames la visiterent, & reconnurent tant de vertu en elle, qu'ils firent tous leurs efforts pour luy persuader de demeurer à Venise, & d'y prendre le soin des Maisons de charité; ce qu'elle refusa absolument. Et sçachant qu'ils vouloient employer de fortes puissances pour la retenir, elle sortit le mesme jour de la Ville, & s'en retourna à Bresse. Elle fit encore divers pelerinages de devotion dans l'Italie. Elle alla à Rome, où le Pape, à qui elle baisa les pieds, la convia de demeurer, & d'y prendre le gouvernement des lieux destinez aux œuvres de misericorde; de quoy elle s'excusa avec tant d'humilité, que Sa Sainteté luy permit de retourner à Bresse avec sa benediction.

CHAPITRE TROISIE'ME.

D'VNE VISION QV'EVT LA MERE ANGELE, presageant l'Ordre de S. Vrsule. Et comme en suite elle l'institua.

ANgele estant un jour avec quelques Compagnes en la ville de Dizensane, & se trouvant en un lieu un peu ecarté, & commode pour la retraite, elle se mit en effort de se recueillir, & de prier Dieu. Et voila qu'elevant ses yeux au Ciel, elle vit une echelle semblable à celle de Iacob, qui de la terre touchoit au Ciel, & une multitude innombrable de saintes Vierges richement couronnées, qui montoient deux à deux comme une agreable procession. A costé des Vierges, & à chaque rang paroissoient deux Anges, & chaque Ange portoit sur le front une perle d'une beauté & d'un prix inestimable. Pendant qu'An-

gele tenoit les yeux attachez en la contemplation de tant de merveilles, & qu'elle considéroit attentivement ces bien-heureux Esprits, elle entendit une musique celeste concertée avec tant de douceur & de charmes, qu'elle tombâ dans le transport ; & ce chant luy demeura si fortement imprimé en l'esprit, qu'elle retint sur l'heure ce Cantique des Anges ; & depuis elle le chantoit souvent. Mais aprés cette surprenante vision, & cette harmonie divine, elle entendit une voix qui luy dît : *Angele, tu ne mourras pas que tu n'ayes fondé une Compagnie de Vierges semblables à celles que tu viens de voir.* Angele flotta quelques années dans l'irresolution sur cette affaire, ne se pouvant persuader qu'estant si peu de chose (à son avis) elle pust servir à une œuvre si sublime. Elle en communiqua avec son Confesseur, le R. Pere Dom Seraphin de Boulogne, Chanoine Regulier de Latran, lequel apres avoir pesé toutes les circonstances de cette vision, & les effets qu'elle avoit laissé dans le cœur d'Angele ; & apres avoir long-temps recommandé la chose à Dieu, luy dit ouvertement, *que sa Divine Majesté vouloit qu'elle établist un Institut nouveau ; & qu'elle ne differast plus*, l'asseurant que celuy qui l'engageoit dans cette entreprise, l'assisteroit pour l'accomplir.

Tant de paroles positives n'estant pas encore suffisantes pour vaincre la resistance d'Angele, fondée sur la defiance qu'elle avoit d'elle-même, Dieu luy envoya un Ange qui la mal-traita de nuict, puis Iesus-Christ luy-mesme luy apparut, & la reprit severement de ce qu'elle se rendoit si difficile à commencer un Ordre qui seroit à sa gloire, & au bien de l'Eglise. Alors Angele prit sa resolution, & en mesme temps plusieurs vertueuses filles furent inspirées de se ranger à ce nouvel Institut ; ce qu'elles firent avec une ferveur d'esprit, & un zele extraordinaire. La compagnie de S. Vrsule commença ainsi en la ville de Bresse en Lombardie l'an 1537. & le commencement fut accompagné de tant de bonheur, que l'on connut facilement que la main de Dieu y travailloit : car d'abord soixante & treize filles se jetterent en cette sainte Compagnie, & se sacrifierent à la gloire de Dieu & à l'utilité du prochain : de sorte que pres qu'en un instant, on vit renaistre en cette Ville l'esprit des premiers Chrestiens, tant pour le secours des pauvres, que pour l'instruction des ignorans. Ces filles d'un commun consentement élurent Angele pour Superieure, l'embrasserent comme leur Mere, & luy donnerent le nom & la qualité de Fondatrice. Elle accepta la charge, mais non pas ce titre ; & elle persuada à toutes de mettre leur nouvel Ordre sous la protection de Sainte Vrsule, qui avoit autrefois gouverné tant de Vierges, & les avoit conduites au martyre. Il fut donc arresté que cette nouvelle fondation s'appelleroit desormais, *la Compagnie de Sainte Vrsule*. Angele

par le conseil de personnes sages & experimentées, dressa des Regles, & une forme de vœux simples, & établit en peu de temps un gouvernement doux & solide pour maintenir toutes ses filles en l'esprit de leur vocation. Elle leur donna pour Confesseurs & Directeurs les RR. PP. Dom Paul de Cremone, Chanoine Regulier; & Dom Chrysante, Chanoine de S. Pierre d'Olivet, tous deux doctes & pieux. Et comme quelque temps aprés la fondation commencée, arriva en la ville de Bresse Dom François Alfianello, Ecclesiastique de grande vertu, & grand serviteur de Dieu, lequel depuis fut Fondateur de la venerable Compagnie des Peres de la Paix; il s'attacha si fort aux interests d'Angele, & de la Compagnie de S. Vrsule, que l'an 1536. il prit la charge de tout l'Ordre, & en fut élu Directeur absolu. Et afin qu'Angele n'oubliast rien de ce qui pouvoit servir à l'avancement & à la conservation de son Ordre, elle choisit huit Dames principales, dont elle connoissoit le zele, & qu'elle pria de vouloir prendre en leur protection la nouvelle Compagnie de S Vrsule; ce qu'elles accepterent tres-volontiers, dont la premiere & la principale estoit Madame la Comtesse Lucresse de Lodrone.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE L'HEVREVX TREPAS DE LA B. ANGELE, & la merveilleuse incorruption de son corps.

LEs choses estant ainsi établies, Angele fut malade quelque temps, & avec peril; mais on ne voyoit pas encore des signes évidens de la mort si prochaine: neanmoins elle présentit l'heure de son trépas, comme il est facile de conjecturer par le testament qu'elle fit, & par l'avis qu'elle donna à la Superieure; parce qu'elle se disposa en une maniere qui paroistra nouvelle, & qui est une marque de la joye de son esprit, & du contentement de son Ame. Car le jour du Vendredy-Saint, afin qu'elle fust plus libre pour faire ce qu'elle avoit projetté, elle envoya tous ceux de la maison au sermon; puis estant seule, elle se leva du lict courageusement, & se lava elle-mesme la teste & le corps, prévenant le temps de sa mort, afin qu'aprés personne n'eust sujet de toucher son corps virginal. En mesme temps le Predicateur de la Cathedrale la recommanda à son Auditoire, disant *qu'Angele estoit proche de la mort, & qu'il falloit prier Dieu pour elle.* Ce discours surprit tout le monde, & ceux qui luy estoient plus familiers, accoururent in-

continent à ſa maiſon pour la viſiter. Son neveu, qui par devotion eſtoit venu de Dizenſane pour entendre le ſermon, fut des plus habiles, & arriva des premiers en ſa chambre, où il la trouva ſe lavant encore la teſte. *A la bonne heure*, luy dit-il, *vous n'eſtes pas ſi mal que le Predicateur nous l'a fait croire. Il a dit la verité*, répondit Angele, *je me diſpoſe pour aller à la rencontre de Ieſus-Chriſt mon Epoux.* Le ſieur Gardon Medecin, qui la viſitoit ſouvent pendant ſon mal, arriva peu aprés, & la trouva dans une extréme foibleſſe; & voyant en elle tous les ſymptomes de la mort, il luy dit clairement, *que l'heure s'approchoit, & qu'elle ne pouvoit plus long-temps vivre.* Cela fut extrémement agreable à Angele, qui ne deſiroit rien tant que de joüir de Dieu. En effet on vit en un inſtant un notable changement en ſon viſage, où parut la joye de ſon eſprit, qu'elle ne pouvoit retenir; & cette joye luy oſta la pâleur de la mort, & luy donna un teint & une beauté qui n'eſtoit pas de la terre. Demeurant dans l'excés de cette joye, elle rendit ſon Ame entre les mains de ſon cher Epoux, pour vivre eternellement avec luy, le 21. Mars, l'an 1540. âgée de trente quatre ans, ou environ. Selon qu'on la dépeint, ſa taille eſtoit petite, ſon corps extenué, ſon teint agreable & blanc, ſes yeux doux, & le viſage gay & aimable, tout ce qui ſe peut. Aprés la mort de la B. Angele, il y eut un different entre Meſſieurs de l'Egliſe Cathedrale de Breſſe, & les RR. PP. de l'Egliſe de S. Affre, Chanoines de Lateran, qui diſputerent à qui ſeroit le corps virginal d'Angele, & ce procez dura trente jours. Pendant tout ce temps le corps demeura dans ſon lict d'honneur, entre les mains de ſes devotes filles; & Dieu ſe ſervit de cette occaſion pour faire voir un grand miracle, qui fut que durant ces trente jours, ce ſacré corps demeura ſans corruption & ſans alteration; tous ſes membres eſtoient ſouples & maniables comme ceux d'un enfant; la chair ſaine, avec quelque rayon de beauté; & il n'en ſortoit aucune odeur deſagreable; mais pluſtoſt un certain parfum qui rempliſſoit les cœurs d'admiration, & de pieté tout enſemble. Trois nuits de ſuitte, on vit une lumiere extraordinaire, comme celle d'un nouvel Aſtre, qui s'arreſtoit ſur le lieu où le corps d'Angele repoſoit; & cela fut ſi public, qu'il n'y eut preſque perſonne en la Ville qui ne fuſt attiré à viſiter ce ſaint corps; & aprés l'avoir veu, qui ne demeuraſt ravy de trouver en un corps mort; les effets d'une veritable vie. Enfin ce corps fut adjugé aux RR. PP. de S. Affre, où il fut poſé dans un ſepulchre de marbre élevé de terre, & enchaſſé dans la muraille du coſté de l'Evangile; mais le cercueil & le ſepulchre furent faits en ſorte qu'on les pouvoit ouvrir, pour ſatisfaire à la devotion des

personnes de toutes qualitez, qui vont visiter ce saint lieu, & voir ce continuel miracle; parceque le corps de la B. Angele a toûjours demeuré entier, & Dieu le conserve encore aujourd'huy dans l'incorruption. Il est vray que maintenant il est un peu terny, & a moins de beauté, parceque l'on a esté contraint d'ouvrir le cercueil, & d'exposer à l'air ce sacré corps, pour satisfaire au concours du peuple qui le veut reverer; mais il ne laisse pas d'estre entier, revétu de ses habits, & ayant auprés de soy le baston de ses voyages. Depuis peu d'années l'on y a fait un chassis de cristal, à travers duquel on le montre quelquefois, Dieu par ce miracle recompensant la virginité de cette fille toute Angelique, de mœurs & d'exercices aussi bien que de nom, & honorant l'Ordre des Vrsulines en son Institutrice, ne permettant pas que son corps contractast la corruption ordinaire, aprés avoir erigé un Corps mystique qui devoit travailler à rendre les Ames exemptes de la corruption du peché.

Son Epitaphe en vers Latins dit ainsi:

Proposito Martyr, Virgo actibus, ore Magistra,
Sic tribus Aureolis ANGELA dives erat.
ANGELA nuper eras, morum vitaque Magistra,
Nunc patria tutrix, præsidiumque veni.
ANGELA viva fui, nunc ANGELA mortua dicor.
Sum tamen Angelicis ANGELA juncta choris.
Vos qui me nostis, exemplo vivite nostro,
Sic facilè ut docui, mortua adhuc doceo,
Condidit hoc tumulo, cui nomen & insuper omnis
Vita fuit superis æquiparanda choris.
ANGELA divisa est tria per loca, corpus in arca,
Spiritus in cælo, nomen in ore virum.
ANGELA virtutum variâ redimita coronâ
Hic jacet, extremæ restituenda die.
Spiritus ætherias penetravit fervidus arces,
Et summo ingenuus adstitit ille Deo.
Illa hæc est virgo, quæ morum regula viva
Illustrem erexit virginitate chorum.
Brixia, crede mihi, sacrum venerare sepulchrum.
Nil non fausta DEO proxima Virgo potest.

Il peut estre rendu en nostre langue en cette façon.

Ie fus Ange en ma vie, Ange en souffrant la mort.
Et maintenant je suis associée aux Anges;

Te celebre avec eux les divines loüanges,
Vivez comme j'ay fait, pour avoir mesme sort.

Cy giſt deſſous ce marbre un Ange en ſon vray corps;
Vne Vierge, une Mere, une fille admirable;
Son nom dans l'Vnivers eſt toûjours venerable,
Son eſprit dans le Ciel poſſede des treſors.

Elle a multiplié ce quelle avoit de beau
Dans un Chœur composé d'un million d'Vrſulines,
Qui ſe rendent comme elle illuſtres & divines,
Et ſont en mille lieux ſa gloire & ſon tableau.

Son corps qui vous paroiſt plûtoſt dormant que mort,
O Breſſe! eſt à vos yeux un eternel prodige,
Voyez en ce dépoſt combien Dieu vous oblige;
Faites pour l'honorer un vigoureux effort.

Aprés avoir icy diſſipé nos erreurs,
Gardez voſtre patrie, accordez nos demandes,
ANGELE, qui là-haut recevez les guirlandes
De Vierge, de Martyr, de Maiſtreſſe des mœurs.

Vn jeune homme en la compagnie d'un Eccleſiaſtique, viſitant ſes reliques, & liſant ſon Epitaphe, dît à ſon compagnon, *Qui ſçait ſi ce qui eſt rapporté en cét écrit, eſt veritable?* A peine eut-il lâché la parole, que l'on entendit frapper dans le tombeau deux grands coups. L'Abregé de ſa vie, imprimé à Liége, dit que ce fut ce jeune homme qui receut les coups ſi rudement, qu'un Religieux de la Maiſon, qui eſtoit dans le Chœur, ſur la Chapelle où repoſe le corps ſaint, entendit le bruit, & accourut pour connoiſtre la cauſe d'une choſe ſi extraordinaire; mais le jeune homme connut, & confeſſa que cela s'eſtoit fait pour reprendre ſon incredulité, & fut touché d'un ſi ſenſible déplaiſir, qu'il en demanda humblement pardon, rendant aux ſaintes Reliques tout l'honneur qu'il luy fut poſſible.

La Compagnie de S. Vrſule, dés ſon commencement, fut appellée

pellée par le commun du peuple, *la divine & ſainte Compagnie.* L'an 1544. le Pape Paul III. l'approuva, & par ſa Bulle, luy confirma le nom qu'Angele avoit choiſi, l'appellant *la Compagnie de S. Vrſule.* Il declara qu'elle eſtoit canoniquement inſtituée, & donna pouvoir aux Superieurs d'augmenter, de diminuer, ou de changer ce que l'on trouveroit convenable, ſelon les temps ou les lieux où elle ſeroit établie. Le grand Cardinal S. Charles Borromée ne cherît rien tant dans ſon Dioceſe que les Filles de S. Vrſule, en ayant fait venir de Breſſe à Milan, qui s'y multiplierent juſques à quatre cens, & dont le Saint avoit un ſoin particulier, faiſant tant d'eſtat de ces Vierges, qu'il en parloit avec tendreſſe, diſant hautement que la Compagnie de S. Vrſule qui eſtoit à Milan, n'eſtoit que la fille de celle de Breſſe, & un germe de l'Arbre de vie qu'Angele y avoit planté. Eſtant Viſiteur Apoſtolique, il les favoriſa par tout, & leur rendit des témoignages d'une haute eſtime, il les exhortoit & les animoit à la perſeverance. Il les communioit de ſa main, & une fois il leur diſtribua vingt couronnes, ne perdant point d'occaſion de leur faire paroiſtre l'affection qu'il avoit pour elles. Pour affermir davantage ce nouvel Inſtitut, il obtint du Saint Pere Gregoire XIII. l'an 1572. de nouvelles Bulles d'approbation, & de nouveaux privileges à la Compagnie de S. Vrſule. En cette conjoncture il fut parlé de la Canonization d'Angele, la douce memoire de ſa vie & de ſes actions eſtant encore entiere, comme auſſi des faveurs que pluſieurs perſonnes recevoient de Dieu par ſon interceſſion. S. Charles avoit deſſein d'en traitter avec le Saint Siege, & de pourſuivre cette canonization; mais ſa mort arreſta le tout. Sixte V. Paul V. & pluſieurs de leurs ſucceſſeurs ont auſſi approuvé & favoriſé cet Ordre de S. Vrſule, comme il ſe verra à la ſuitte de ces Chroniques.

La B. Angele, pour derniere marque de ſon zele embraſé, laiſſa un teſtament d'avis ſpirituels aux huit Dames Surintendantes de ſa Congregation, où l'on découvre une charité Apoſtolique, & une prudence extraordinaire. Il ſe trouve dans ſa Vie imprimée à part.

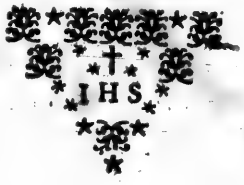

LES VIES DE QVELQVES FILLES DE CET ORDRE NAISSANT.

LA VIE DE SOEVR ELIZABETH, VRSVLINE DE CREMONE.

CHAPITRE VNIQVE.

ENTRE les Compagnies de Vierges Vrſulines d'Italie, celle de Cremone eſt une des principales. Elle fut erigée dans l'Egliſe de S. Gerold de Cremone, l'an 1565. le 17. du mois de Ianvier, par Monſeigneur Nicolas Fondra Eveſque de la meſme Ville, afin que ces Vierges vivant chacune en leur maiſon paternelle ſous le ſoin de leurs parens, puſſent acquerir les dignes fruits de leur pureté virginale, comme il eſt porté dans le Manuſcrit de leurs Regles, fait par Dom Iean Scotte, de la Congregation de Sommache, établi leur Pere & Directeur par le meſme Prelat. Cette Compagnie fut favoriſée de nos SS. PP. les Papes Gregoire XIII. & Clement VIII. Et depuis elle a eſté tres-ſpecialement protegée par Monſeigneur Ceſar Speciano, Eveſque de Cremone. Voicy la vie d'une de ces Vierges, qui eſt l'unique que nous ayons receuë, ſelon cette premiere inſtitution faite par la B. Mere Angele, Vn R. P. Ieſuite l'a tournée de l'Italien en cette maniere.

L'an 1593. vivoit dans la ville de Cremone une jeune fille de la Congregation des Vierges de S. Vrſule, qui s'appelloit Elizabeth, âgée de vingt-un an, ou environ, qui avoit pour pere M. Iean Baptiſte, & pour mere, Mad. Catherine, tous deux de bonne & ſainte vie; mais qui n'avoient pas grands moyens. Leurs richeſſes conſiſtoient en leur petite fille, qui dés ſon enfance fut fort portée à la devotion, laquelle s'augmenta beaucoup lorſqu'elle ſe vit au nombre des Filles de la Congregation de S. Vrſule. Elle n'y fut pas plûtoſt receuë, qu'elle conſacra à Dieu ſa virginité, & fut beaucoup plus obeiſſante à ſon pere & à ſa mere qu'auparavant;

toûjours humble, & pleine de compaſſion pour le prochain, de tres-grande edification, & dedans, & dehors de la maiſon. Elle ſervoit à ſa mere pour contribuer à l'education de ſes quatre petites ſœurs, qu'elle inſtruiſoit, & élevoit en la crainte de Dieu. Sa vie eſtoit auſtere; elle jeûnoit ſouvent, & afin que perſonne ne s'en apperceuſt, elle diſoit à tous ceux qui l'en vouloient détourner, que la nourriture luy faiſoit mal, & nuiſoit à ſa ſanté. Elle ne laiſſoit pas neanmoins de travailler, & de mettre la main à tout ce qu'il y avoit à faire dans la maiſon. Elle prenoit un ſingulier plaiſir à la lecture des livres ſpirituels; & pour s'en mieux ſervir, elle en mettoit en tous les endroits de la maiſon, en des lieux un peu éloignez, & qui n'eſtoient gueres frequentez. Sa mere la reprenant de ce que ce n'eſtoit ny le temps, ny le lieu propre pour cette ſorte de lecture, elle luy répondoit: *Helas! ma chere mere, noſtre Dieu eſt par tout* ce n'eſt pas que ſa mere trouvaſt mauvaiſe ſa devotion, comme ſi cet exercice de pieté qu'elle voyoit en ſa fille luy euſt dépleu; mais elle en uſoit ainſi, ou pour ne point donner de fâcheries à ſon mary, ou pour accoûtumer ſa fille au travail. Elle ſe ſervoit de la diſcipline au moins une fois la ſemaine; & parce qu'elle n'avoit point de temps ny de lieu propre pour cela, elle ſe retiroit dans quelque lieu de la cour écarté, où ſa bonne mere la trouvoit ſouvent. Son plaiſir eſtoit d'aſſiſter à l'Inſtruction de la Doctrine Chreſtienne, pour apprendre à enſeigner un jour les autres; & elle n'y alloit preſque point qu'elle n'y menaſt ſes petites ſœurs, auſquelles elle faiſoit ſouvent des lectures, & des entretiens de choſes qui regardoient leur ſalut. Elle s'occupoit fort à maintenir la paix dans la maiſon, & s'il arrivoit que ſon pere euſt quelque different avec ſa mere, elle travailloit à leur reconciliation. Sa devotion principale eſtoit le S. Sacrement, qu'elle recevoit ſouvent; & quoy que ſon pere & ſa mere luy euſſent fait entendre qu'ils ne le ſouhaitoient pas, elle ſe ſervoit d'adreſſe pour continuer; & feignant de vouloir aller à la Meſſe de Parroiſſe, elle s'en alloit en diligence à l'Egliſe de S. Gerold, où elle ſe confeſſoit & communioit, & puis s'en revenoit à la maiſon. Elle profita beaucoup par la frequentation de ce Sacrement, ſur tout à porter avec patience toutes les paroles de raillerie qu'on luy diſoit. Son entretien eſtoit l'Oraiſon mentale, particulierement au ſujet de la Paſſion de Noſtre-Seigneur. Elle ſe plaiſoit fort à la conſideration de ce qui ſe paſſa au jardin des Olives, lorſque Noſtre-Seigneur dans la ferveur de ſa priere, vint à verſer ſon ſang par une ſueur ſanglante, & ſe trouva en tel eſtat, que faiſant compaſſion à ſon Pere, il luy envoya un Ange pour le conſoler. Donc toutes les

nuits, lorſque ceux de la maiſon repoſoient, elle ſe levoit ſans bruit, & s'en alloit au jardin, ou dans la court du logis, pour contempler ce myſtere; & aprés y avoir employé deux ou trois heures, & pris la diſcipline, elle revenoit doucement ſe mettre au lict; & s'il arrivoit que ſon pere ou ſa mere s'aperceuſſent qu'elle ſe couchoit trop tard, elle s'excuſoit ſur ſa beſongne.

Il plut à Dieu que le jour de S. Agathe, 1593. elle tomba malade d'une maladie qui dura un an, pendant laquelle, lorſque le mal luy donnoit un peu de relaſche, elle ſe levoit & travailloit, pour donner quelque contentement à ſes parens. Mais vers les Feſtes de Noël ſon mal venant à s'empirer, elle fut obligée de garder le lict; & ce fut en ce temps que parut ſa grande patience. Elle ne ſe plaignoit jamais; ſeulement elle témoigna que la longueur de ſa maladie luy faiſoit peine, parce qu'elle apportoit quelque fâcherie à ſon pere & à ſa mere, auſquels elle obeïſſoit ſans replique, prenant tout ce luy ordonnoit, s'eſtimant tres-indigne de tout le bien qu'on qu'on luy faiſoit. Ainſi elle merita de recevoir beaucoup de faveur de Dieu; entr'autres la nuit du 29. de Ianvier 1594. un Ange luy apparut accompagné de S. Vrſule, qui aprés l'avoir conſolée, luy dit qu'elle euſt encore un peu de patience, que dans trente jours elle trouveroit la fin de ſes travaux, & paſſeroit de cette vie à une meilleure, où elle feroit le Carnaval avec ſon Eſpoux. Elle receut cette nouvelle avec une joye indicible, & en fit part à ſa mere, qu'elle pria de faire venir le Superieur de l'Egliſe de S. Gerold, ſon Confeſſeur, à qui elle raconta ce qu'elle avoit appris de l'Ange, le priant de remercier Dieu de cette faveur. Il l'exhorta donc à ſe bien diſpoſer à la mort. Il oüit ſa confeſſion, qu'elle reïtera toutes les fois qu'elle eut le bien de le voir. Elle comptoit avec joye tous les jours qui ſe paſſoient, attendant celuy qui luy devoit donner entrée dans le Ciel. Son entretien cependant eſtoit de demander à Dieu pardon de ſes fautes, de le remercier de ſes faveurs, & de luy recommander ſon Ame. Or quoy qu'elle euſt receu la Communion pluſieurs fois pendant ſa maladie, elle en fut privée ſur la fin, à cauſe de ſa toux qui l'obligoit à cracher ſouvent. Elle ſe contenta donc de l'Extréme-Onction; & le trentiéme jour eſtant arrivé, ſon Confeſſeur faiſant la recommandation de l'Ame, & elle répondant à tout, ſur le commencement du jour du Carnaval, ſans aucune convulſion, ny agitation de corps, elle rendit ſaintement l'eſprit à ſon Eſpoux, ſon corps devenant plus beau & plus blanc qu'il n'eſtoit auparavant. Elle fut enterrée à S. Gerold, dans le tombeau des Vierges de la Congregation; toutes ſes compagnes s'y trouverent aſſem-

blées, ſelon la coûtume pour la devotion du Carnaval ; & employant tout ce jour en exercices ſpirituels, afin de détourner la colere de Dieu irrité pour les débauches de ce jour ; & ſur le ſoir ſe firent les funerailles de cette ſainte fille, le tout à la gloire de Dieu, à l'honneur de la ſainte Vierge, de l'Ange Gardien de la meſme fille, & de S. Vrſule, & pour ſervir d'exemple à toutes celles qui ſont enroollées ſous ſon étendart.

Mais quittons l'Italie, & les Vrſulines qui y ſont en Congregations, ou en Monaſteres ; & puiſque le but de ces Chroniques eſt l'edification & la conſolation des filles de S. Vrſule de France, & de celles qui en ſont derivées, voyons d'abord les exemples qui nous ſont demeurez des premieres Vrſulines Congregées de ce Royaume Tres-Chreſtien.

LA VIE DE SOEVR CATHERINE DE BERMOND, VRSVLINE CONGREGE'E.

CHAPITRE VNIQVE.

L'On ne ſçauroit mieux commencer à produire les plus remarquables Vrſulines Congregées de France, que par Mademoiſelle Catherine de Bermond, ſœur aiſnée de celle qui commença leur Inſtitution dans ce Royaume. Ses parens eſtoient nobles & qualifiez. Son pere, Meſſire Pierre de Bermond, eſtoit Threſorier de France en la Generalité de Provence, & Receveur de la Doüane de Marſeille : Et ſa mere ſe nommoit Damoiſelle Perrette de Marſillon, l'un & l'autre grands aumoſniers. Ils furent tres heureux en enfans : car de huit filles & d'un fils que Dieu leur donna, deux filles ont eſté bonnes Religieuſes à S. Praxede d'Avignon, trois Vrſulines tres-exemplaires, & le fils eſt mort Pere de l'Oratoire, & en reputation de ſainteté. Catherine de Bermond l'aiſnée de la famille, inſpira la devotion à ſes jeunes ſœurs ; & lors qu'une d'entre elles, nommée Françoiſe, eut entrepris l'inſtitution des Vrſulines en France, elle luy fit compagnie, & s'exerça aux fonctions de cét Inſtitut. Quand elles ſe mirent en Communauté, la Sœur Catherine fut Superieure en la Maiſon d'Aix, puis en celles de l'Iſle de Veniſe, & du Pont S. Eſprit, & enfin à Cavaillon, travaillant tout enſemble

pour l'Ordre, & pour la conduite des filles & femmes qu'elle inſtruiſoit avec un zele merveilleux ; & pour ſoulager les autres Sœurs, elle prenoit ſouvent leur place en claſſe, les envoyant repoſer. La pauvreté & l'humilité de IESUS l'encourageoit à ſouffrir les neceſſitez qui eſtoient grandes au commencement que l'on erigea l'Ordre. Elle s'eſt veuë en ces premiers temps à n'avoir que trois Compagnes, & deux Sœurs Converſes, qu'elle formoit à la meditation de la vie, mort, & paſſion de Noſtre-Seigneur, & eſtoit plus contente avec cette petite troupe, qu'elle n'avoit eſté dans les meilleures Compagnies d'Avignon, lieu de ſa naiſſance, & où elle avoit paſſé ſa jeuneſſe. Vne de ſes compagnes, fille de haute vertu, proteſta aux Sœurs-Vrſulines du Pont Saint Eſprit qu'elle l'avoit veuë un jour durant l'Oraiſon dans un cercle d'or, & entourrée d'une merveilleuſe clarté. Elle demanda à Dieu la grace d'enſeigner les filles juſques à la mort, & fut exaucée ; La fiévre l'ayant priſe en faiſant le Catechiſme. Et peu de jours aprés regardant le Ciel, on la vit ſoûrire, & au meſme moment elle rendit l'eſprit. Son frere paſſant en meſme temps devant une Egliſe, entendit une Muſique fort melodieuſe. Il œut que l'on chantoit en cette Egliſe ; mais y eſtant entré pour adorer le Saint Sacrement, il ne trouva perſonne ; ce qui l'étonna juſqu'à ce que pourſuivant ſon chemin il apprit que ſa ſœur eſtoit partie de ce monde à la meſme heure qu'il avoit entendu cette muſique celeſte.

LA VIE DE SOEVR CATHERINE DE GAVMER, OV DE FRANCE, VRSVLINE CONGREGE'E A AIX.

CHAPITRE VNIQVE.

IL y a bien des Ames qui craignent & fuyent leur bonheur. Telle fut d'abord une Demoiſelle Suivante de la Comteſſe du Sault, laquelle Comteſſe, au retour de la Sainte Baume, fut viſiter à Aix la Mere Françoiſe de Bermond, premiere Vrſuline Congregée de France, qui commençoit lors l'établiſſement en cette Ville. Cette Suivante appellée Catherine de Gaumer, & ſurnommée de France, eut de fortes inſpirations de s'arreſter là, & de ſe dédier au ſervice de Dieu en la Compagnie de ces devotes Filles ; mais la re-

pugnance qu'elle y reſſentoit, fut ſi grande, que ſuivant ſon impetuoſité naturelle, elle dit à Noſtre-Seigneur, *Je n'en feray rien, je n'y ſçaurois demeurer*; & nonobſtant l'attrait de la grace, retourna avec ſa Maiſtreſſe en Avignon, tâchant d'éloigner ces penſées de devotion de ſon eſprit; mais elle éprouva par le chemin qu'il eſt difficile de regimber contre l'éperon. Dieu la preſſa de ſi prés, qu'elle fut doucement contrainte de ſe rendre; ſi bien que mettant bas les armes de ſa reſiſtance, elle dit à ſon vainqueur avec une genereuſe reſolution: *Comment, mon Dieu, vous me voulez donc? hé bien vous m'aurez, pourveû qu'un tel, qui me doit deux mille livres, me paye bien-toſt.* A peine eut-elle fait quelques pas, aprés cette promeſſe, que ce meſme homme, que l'on croyoit inſolvable, luy vint apporter ſon argent: ce qui luy fit reconnoiſtre que Dieu l'appelloit veritablement. Elle retourna donc d'Avignon à Aix, & ſe preſenta à la Mere Françoiſe de Bermond, luy témoignant le deſir qu'elle avoit d'eſtre Vrſuline; mais qu'elle s'eſtimoit incapable de catechiſer les filles. La Mere, pour l'encourager, luy promit qu'elle en ſeroit diſpenſée. Aprés cela la Demoiſelle y entra de bon cœur, & ſe portoit d'une grande ferveur à tout ce qui luy eſtoit ordonné.

Le Superieur ne luy ayant point promis de diſpenſe, l'envoya bien-toſt aux claſſes, tout exprés pour l'éprouver. Elle ſe ſoûmit, & y alla ſans replique; & on dit que pour ſa recompenſe à chaque fois qu'elle y entroit, elle voyoit le Fils de Dieu qui paſſoit devant elle, & l'attiroit à ſa ſuitte. Cette faveur ne fut pas ſeule: Car une fois comme elle balayoit avec humilité, un Seraphin luy tranſperça le cœur avec un dard, en la meſme maniere qu'on le rapporte de Sainte Thereſe. La douleur qu'elle reſſentit de ce coup, la fit tomber par terre, d'où il la fallut emporter ſur un lict, & elle y demeura long-temps paſmée.

Elle fut la trois ou quatriéme Compagne de la Mere Françoiſe de Bermond; & d'Aix elle fut envoyée à Marſeille, où elle mena une ſainte vie, & ſervit beaucoup ſon Ordre, comme nous allons voir. Les heures luy ſembloient courtes à l'oraiſon; elle perdoit ſouvent l'uſage de ſes ſens, particulierement enſuite de la Communion. Le R. Pere Romillon, ſon Superieur, luy commandoit parfois de s'occuper manuellement, pour la divertir un peu de ſa grande abſtraction. Elle eſſayoit d'obeïr, mais on luy tiroit ſon ouvrage des mains ſans qu'elle s'en aperceuſt. Dieu la conduiſit par la voye des raviſſemens, & autres graces extraordinaires qu'il luy eſtoit impoſſible de cacher quelque effort qu'elle fiſt.

A peine l'Ordre de S. Vrſule commença dans la France, que le Demon s'en declara l'ennemy, & par paroles, & par effets: car aprés avoir dit à la Mere F. de Bermond, par la bouche d'une poſſedée, qu'il dreſſeroit tous ſes efforts & toutes ſes ruſes contre elle & contre ſon Ordre plus que contre tous les autres Ordres, il ne tarda pas long-temps à le faire paroiſtre. Mais Dieu en donna encore un avertiſſement plus prochain par un Confrere de l'Oratoire de IESVS, qui s'appelloit Plancher, ou Bligier, homme de grande vertu, lequel tomba malade à l'extremité à l'Iſle de Veniſe; & comme on le croyoit à l'agonie de la mort, il eſtoit dans un raviſſement d'eſprit qui dura cinq ou ſix heures. Quand il en fut revenu, il dit au R. Pere Romillon qu'il avoit veu des choſes prodigieuſes, particulierement un grand combat des Anges contre les Demons, au ſujet du nouvel Ordre de S. Vrſule, que les Demons vouloient exterminer par magie, & en demandoient permiſſion à Dieu, ſe plaignant de quoy les Vrſulines par leurs inſtructions, leur raviſſoient les ames des filles au ſortir du maillot. Ce bon Confrere avoit trois ſœurs Vrſulines, auſquelles il donna avis de ſe preparer à ſouffrir la guerre que l'Enfer leur pretendoit livrer. Deux ans ne ſe paſſerent point ſans que l'on découvriſt les ſtratagemes de l'ennemy; & pendant cet intervalle, la reputation d'un Curé des Acoules de Marſeille en Provence, nommé Loüis Goffredy, fleuriſſoit merveilleuſement, en ſorte qu'il eſtoit eſtimé un Saint, principalement par une grande multitude de Dames, dont il eſtoit Directeur, & dans la famille de Monſieur de la Palluë, tres-conſiderable dans la Province, quoy qu'à la verité ce Curé fuſt un homme deteſtable, & un grand Magicien, qui abuſoit des femmes & des filles ſous couleur de pieté, & qui commettoit mille autres crimes execrables. Ce fut là le maudit inſtrument dont le Demon ſe ſervit, comme tres propre à ſes pernicieux deſſeins contre l'Ordre de S. Vrſule; mais Dieu limita ſa puiſſance en cela; comme il l'avoit autrefois bornée en la perſecution de Iob: & ainſi il donna beaucoup de défiance de ce malheureux Curé à quelques bonnes ames, particulierement à la Sœur de Gaumer, Superieure des Vrſulines de Marſeille; & tant par des lumieres ſurnaturelles, que par les ſecrettes informations qu'elle fit de ſa conduite, ayant reconnu qui il eſtoit; elle s'en alla expreſſément aux Acoulles avec la Sœur Danthoine, demander à parler à Monſieur le Curé, & ſe mit à l'attendre dans un Confeſſionnal de l'Egliſe. Luy, croyant qu'elle ſe vouloit confeſſer, vint promptement la trouver; mais il fut bien ſurpris quand au lieu des fautes de la Sœur, il entendit de ſa bouche ſes propres pechez, & toutes ſes mauvaiſes pratiques, qu'elle luy declara

clara prés de trois heures durant en termes ſi forts, avec la prediction de ſa fin deſaſtreuſe, qu'il fut ſaiſi de frayeur, & tremblóit d'une telle ſorte, que le Confeſſionnal meſme en eſtoit ébranlé. Monſieur de la Pallüe avoit une petite fille nommée Madeleine, que ce miſerable Preſtre enſorcela dés ſon enfance, & qu'il viola dés l'âge de dix ans. Il perſuada enſuite à ſon pere de la placer aux Vrſulines, afin d'y avoir par ce moyen entrée; ce qu'il deſiroit paſſionnément. Il la fit aller de la Maiſon de Marſeille à celle d'Aix, & livra par avance ſa ſubſiſtance de ſon propre bien à la Mere Françoiſe de Bermond, pour aſſeurer davantage l'affaire. La Demoiſelle fut receuë, & envoyée d'une Maiſon à l'autre, parce qu'eſtant ſans cloſture, les Filles changeoient facilement de lieu. Elle fut Novice à la maniere des autres Sœurs; mais elle ne fit pas la profeſſion des Vœux ſimples: car ce fut pendant ſon Noviciat que ſe revelerent tous ces myſteres d'iniquité. Dés le commencement elle voulut avoir une cellule fort écartée des autres, & avoit des pratiques toutes extraordinaires de devotion. Elle eſſayoit de s'inſinuer dans tous les cœurs de ſes Compagnes, & leur perſuadoit de changer par amitié leurs petites hardes avec les ſiennes; mais les Superieurs l'en empeſcherent. La Sœur de Gaumer remarquoit bien de l'hypocriſie en ſon fait, & n'approuvoit point les raviſſemens qui la ſurprenoient ſouvent en public. Vn jour de Sainte Claire, à l'Egliſe, devant tout le peuple, elle eut une longue extaſe, dans laquelle elle crioit de temps en temps, qu'un Ange luy arrachoit le cœur, demeurant ſi tranſportée, que ſortant de l'Egliſe, elle crioit encore la meſme choſe par les ruës, & faiſoit arreſter le monde pour la conſiderer. Ce qui obligea la Sœur de Gaumer de la reconduire par un chemin de détour à la maiſon, où elle combattit le diable, qui l'accuſoit (diſoit-elle) de s'eſtre communiée indignement; & alors elle crioit de toutes ſes forces: *Miſericorde.* Cela jetta une telle épouvante parmy les Sœurs, que quelques-unes n'oſerent plus communier qu'une fois l'année, qui eſtoit déja un grand gain pour le Malin Eſprit. Mais d'autre part la proye qu'il avoit entre les mains, commença à luy échaper, parce que Madeleine ayant encore quelque reſte des bons ſentimens que la nature luy avoit imprimez, ſe trouvant une fois au ſabat, où le Magicien Gofredy conſacra une hoſtie, & puis par un ſacrilege abominable, la jetta à un chien, qui reconnut ſon Createur, l'adora, & verſa quantité de larmes; Elle fut touchée de l'horreur des crimes où elle eſtoit engagée, & refuſa ſa compagnie ordinaire avec Gofredy; de quoy il eut tant de dépit, qu'il la fit poſſeder corporellement par le diable. Dieu le permettant ainſi pour empeſcher d'au-

tres plus grands maux que cete Magicienne euſt cauſez dans les Vrſulines. Ce mauvais hoſte ſe mit donc à publier par la bouche de Madeleine, que le pere de cette fille la luy avoit donnée, choſe que Monſieur de la Palluë nioit abſolument, proteſtant les larmes aux yeux, & dans la derniere affliction de ce triſte ſpectacle, qu'il avoit donné ſa fille à Dieu, & non jamais au diable; lequel enfin s'expliquant davantage, dit qu'il entendoit parler de Monſieur Goffredy, ſon pere ſpirituel, qui ne fit point de cas de cette accuſation, mais la tourna en raillerie, & la pluſpart du monde la prit pour une calomnie contre la vertu d'un ſi ſaint homme. On garda trois ans cette Poſſedée, & on l'exorciſoit tous les jours ſans effet, ſinon que dix Novices quitterent les Vrſulines, ne pouvant ſe reſoudre à vivre parmy des demoniaques, & avec tous les tintamarres qui s'en enſuivoient. Le R. P. Romillon, Superieur des Vrſulines, fut inſpiré de faire conduire Madeleine à la ſainte Baume, pour y faire une Neuvaine, & prier cette ſainte Penitente, dont Jeſus Chriſt avoit chaſſé ſept diables, d'obtenir la delivrance de cette pauvre creature. La Sœur de Gaumer, Superieure, & une autre Sœur furent choiſies pour l'y accompagner: deux Religieux y allerent auſſi pour l'exorciſer. Ces cinq perſonnes ſe mirent en chemin à la feſte de Saint Michel, & le diable endormoit tellement Madeleine de la Palluë, qu'il la fallut ſouvent coucher à terre. Quand elle fut arrivée à la ſainte Baume, & que l'on euſt commencé les prieres, le diable ſe deſeſperoit, & faiſoit des cris effroyables, ſur tout la nuit que les deux Sœurs la gardoient tour à tour. La neuvaine faite, & rien ne s'eſtant découvert, le Superieur leur manda qu'ils allaſſent à Noſtre Dame de Grace. Aprés quelques jours de prieres, la Sœur de Gaumer s'eſtant levée à deux heures aprés minuict, pour faire oraiſon devant une feneſtre, elle aperceut une lumiere bleüaſtre, venir vers elle; & ayant fait le ſigne de la croix, elle adjura cette lumiere d'approcher, ſi elle venoit de Dieu; ou ſinon, de s'évanoüir; ce qu'elle fit à l'inſtant. La bonne Sœur demanda à Madeleine ce que ſignifioit cette lumiere: Elle répondit que ceſtoit une Sorciere qui venoit l'oindre, pour luy oſter l'imagination du Sabat, & de tout ce qui s'y eſtoit paſſé. La Sœur luy demanda encore ſi elle avoit communiqué cela aux perſonnes qui avoient ſoin d'elle; & elle aſſeura qu'oüy, en quoy elle fit un menſonge. Et il eſt à remarquer qu'elle n'eſtoit point encore convertie, mais avoit eu ſeulement une touche au Sabat. Aprés que l'on euſt fait trois neuvaines ſans que cette mauvaiſe affaire s'éclairciſt, le P. Romillon ne voulut point que cette Poſſedée rentraſt dans les maiſons de S. Vrſule

qu'elle ne fuſt entierement delivrée, & donna ordre qu'elle retournaſt à la Sainte Baume, & y paſſaſt l'Hyver. En meſme temps les Sœurs d'Aix manderent qu'une fille de chez elles, appellée Loüiſe, ſe trouvoit auſſi poſſedée de trois diables. Cette Sœur Loüiſe, par compaſſion de l'eſtat où elle avoit veu Madeleine, demanda à Dieu ſa converſion & ſa delivrance, en peine d'eſtre poſſedée en ſa place, & fut exaucée. Tous ces accidens mettoient les maiſons d'Vrſulines en la derniere conſternation. Toutesfois la courageuſe Sœur de Gaumer ne perdoit point eſperance, & alla querir cette nouvelle Poſſedée à Aix. Si toſt qu'elle fut en chemin, Magdeleine voulut aller ſe promener, diſant qu'elle ſe trouvoit mal, & eſtoit fort triſte. Deux devotes Demoiſelles devoient aller avec elle à la promenade, & le Diable avec les Sorciers avoient arreſté de l'enlever à leur veüe, & de l'emmener en Babilone. Pour ce ſujet elle avoit oſté de deſſus elle les ſaintes Reliques qu'on luy avoit miſes. Sur ces entrefaites le Superieur eut inſpiration d'aller à ce meſme lieu de divertiſſement, & manda que Madeleine l'y vinſt trouver; ce qui la dépita ſi fort, qu'elle ne voulut point ſortir du logis. On continuoit toûjours les exorciſmes, tant à Madeleine qu'à la Sœur Loüiſe. Vn ſoir en preſence des Eſcoliers du College de S. Maximin, le Diable nommé Verine, & un des trois qui tourmentoit cette Sœur Loüiſe, ſe prit à crier qu'il ne pouvoit plus ſe tenir, que Dieu le contraignoit de dire la verité comme un Forçat de Galere, bien qu'il fuſt pere de menſonge; puis en regardant Madeleine il s'écria: *Ha! Madeleine, Madeleine, c'eſt pour toy, c'eſt pour ton ſalut que je ſuis icy.* Et enſuite il declara qu'elle eſtoit la Princeſſe du Sabat, & que Louys Goffredy en eſtoit le Prince; que Dieu deſiroit de le convertir comme un autre Cyprian qui avoit trompé Iuſtine, & qu'il falloit l'envoyer querir, donnant toutes les adreſſes neceſſaires pour l'amener. Eſtant venu, le R. P. Michaëlis, Inquiſiteur de la Foy, ſe trouvant lors à la Sainte Baume, il dit à Goffredy qu'il exorciſaſt les Poſſedées; luy ne le pût pas refuſer. Comme donc il ſe fut mis en devoir, le Diable luy demanda ſi les juremens des demons eſtoient recevables de l'Egliſe; Goffredy répondit qu'oüy. Alors le Diable mettant ſes mains de la Poſſedée ſur le livre des Evangiles, il luy dit: *Ie jure que tu es le Prince des Sorciers.* Goffredy ſe retourna vers les Religieux, pour ſçavoir s'ils croyoient ce témoignage, qu'il diſoit faux; mais pas un des Religieux ne luy donna de réponſe. Les Diables firent mille inſultes à ce Magicien, que l'on pourra voir dans les hiſtoires tragiques de France, avec toutes les particularitez de ſon procez, que nous obmettons, comme n'eſtant pas à noſtre ſujet. Pour ce qui touche Madeleine, toute

ſa mauvaiſe vie fut découverte par la meſme voye ; & on ſceut qu'elle eſtoit devenuë auſſi habile que ſon Maiſtre en ce maudit métier de magie. Par les charmes de l'un & de l'autre, il y eut encore deux Sœurs Converſes poſſedées, qui ne ſçavoient pas lire, & neanmoins en un moment devinrent fort ſçavantes. L'une s'appelloit Lucreſſe Laurens, & l'autre Madeleine Douzene. Vne autre fille encore appellée Sœur Burle, fut affligée d'un malefice extraordinaire. Tout cela ne donnoit pas peu d'affaires aux pauvres Vrſulines, & cauſoit un grand vacarme par toute la Provence. Deux jours aprés que les Demons eurent éventé la mine en bonne compagnie, les principaux de Marſeille furent querir Goffredy à la Sainte Baume, & le traitterent avec tout l'honneur qu'euſt merité un innocent calomnié ; veu que s'il y avoit une devotion dans la Ville, c'eſtoit luy qui l'avoit introduite. La Sœur de Gaumer fut fort blâmée à ſon occaſion, & ces Meſſieurs voulurent obliger deux Capucins de défendre l'innocence du Curé Goffredy, & de preſcher ſes loüanges dans la Chaire de Marſeille ; mais eux s'excuſerent, disant qu'ils avoient ordre de leurs Superieurs de s'en aller autre part. On mena Goffredy comme en triomphe à Monſeigneur l'Eveſque de Marſeille, qui eſtoit à Aubaigne ; lequel Goffredy proteſta que ces filles que l'on publioit poſſedées, n'eſtoient travaillées que de leur imagination. Et les Officiers de l'Eveſque le prioient de détruire les Maiſons de S. Vrſule, ſur tout celle de Marſeille, & de faire mettre en priſon les Religieux, & les filles qui eſtoient à la Sainte Baume. Vn Iacobin qui entendit ce projet, les en avertit ſecrettement ; de ſorte que les Religieux dirent la Meſſe à deux heures du matin, puis toute la troupe ſe retira vers S. Maximin, où perſonne ne vouloit loger ces Poſſedées. Enfin les RR. Peres Iacobins les retirerent par pitié dans leur Sacriſtie, & puis un homme d'honneur les prit en ſa maiſon. Le R. Pere Michaëlis s'en allant preſcher le Careſme à Aix, parla au Premier Preſident de ce qu'il avoit vû & entendu à la Sainte Baume ; & par ſon ordre la Sœur de Gaumer, & une femme ſeculiere conduiſirent Madeleine de la Pallüe à Aix. Elles logerent dans l'Archeveſché, où le premier Preſident ſe tranſporta pour parler à Madeleine. Il l'interrogea ſept heures durant, & elle luy raconta toutes ſes menées abominables avec Goffredy, les autres Sorciers, & les Demons. Dés le lendemain il envoya des Huiſſiers pour faire comparoiſtre Goffredy au Palais. Goffredy eſtant venu, jura par tout ce qu'il y avoit en Enfer, que jamais il n'avoit mal fait avec Madeleine de la Pallüe. Le Preſident luy dit que ce n'eſtoit pas là le jurement d'un Preſtre, & le fit ſerrer en priſon. Vn jour l'Exorciſte com-

manda à un demon de ſe mettre à la plus baſſe partie du corps d'une Poſſedée, afin qu'elle communiaſt reveremment. Il luy demanda aprés en quel lieu il s'eſtoit retiré ; *Sous la langue*, dit-il. *Comment*, repartit le Pere, *avez-vous eſté ſi osé que de vous placer ſi proche de Jeſus-Chriſt?* le Diable repliqua : *Quand le Roy paſſe ſur un pont, une mouche l'incommode-t-elle?* Les Capucins parloient aux Poſſedées, qui ſe dédiſoient un jour de ce qu'elles avoient confeſſé l'autre. Ainſi le Careſme ſe paſſa. Mais aprés Paſques le maudit Magicien deuëment convaincu, fut condamné à eſtre brûlé tout vif, & mourut impenitent, ſur la vaine eſperance que luy avoit donné le Diable, de le tirer du feu, & de l'enlever en l'air à la veuë de tout le monde. Le meſme jour qu'il fut executé, la Sœur Burle fut quitte de ſon charme, & les autres Poſſedées ſe trouverent beaucoup mieux ; mais non pas entierement delivrées. Le Superieur des Vrſulines les fit toutes ſeparer. La Sœur Loüiſe mourut en la maiſon de ſes Parens. En recevant l'Extreme-Onction, elle déchargea un grand ſoufflet au Vicaire qui la luy adminiſtroit, & reietta ſon malefice avec quantité d'ordures, le Diable la quittant lors tout-à-fait. La Sœur Lucreſſe mourut auſſi delivrée chez ſa mere. Pour Madeleine Douzene, elle demeura long-temps aux Vrſulines de Marſeille ſans aucune infeſtation diabolique, tout ayant ceſſé incontinent aprés la juſtice exercée contre leur principal Autheur. Et quant à Madeleine de la Palliie, Dieu luy fit la grande miſericorde de ſe reconnoiſtre & repentir. Le R. Pere Michaëlis luy obtint ſa grace de la Reyne Marie de Medicis, lors Regente ; mais il la fallut tenir cachée : car le peuple vouloit la déchirer en pieces ; ſur tout depuis qu'une autre miſerable Sorciere nommée Perrette, fut brûlée au meſme pays. Il n'eſt pas croyable combien la Sœur de Gaumer, & toutes les autres Vrſulines, travailla, & fit de prieres aſſiduës, & de penitences étranges, afin que Dieu tiraſt ſa gloire par la manifeſtation de tous ces malefices, par la converſion, ou punition du Magicien & de la Magicienne ; Et tout particulierement, afin que les Maiſons de ſon Ordre n'en euſſent point de dommage, ni de deshonneur ; choſes que la Divine Bonté luy accorda.

On rapporte qu'une nuit de Noël elle vit le ſaint Enfant IESVS en la forme qu'il nâquit. Lors toute abîmée de reſpect, elle le prit dans ſa robe, n'oſant pas le toucher. Elle ne peût jamais exprimer ce qui ſe paſſa en cette viſion entre ſon bien-aimé & elle. Toute ſa vie ne fut qu'une continuelle langueur d'amour divin. Elle ſoûpiroit inceſſamment aprés la mort, & compoſa un Cantique qui exprimoit l'ardeur de ſes deſirs, & qui avoit beaucoup de rapport à celuy de Sainte

Thereſe ſur le meſme ſujet. Vne fois elle ſe laiſſa ronger par un ver derriere le col pendant quatre heures que dura ſon oraiſon; tellement qu'elle en eut une playe de la grandeur d'un demy écu, & aſſez profonde pour faire fremir ceux qui la virent.

Pendant les quatre mois qu'elle demeura à la Sainte Baume à garder ces filles poſſedées, elle prit chaque jour deux fois la diſcipline avec des chaiſnons de fer, l'eſpace d'une demie heure, que ſa compagne tenoit le ſablier; & ſi la Sœur luy faiſoit ſigne de quitter auparavant que la demie-heure fuſt paſſée, elle redoubloit ſes coups, & puis donnoit penitence à cette Sœur. Elle y fut cinq jours entiers ſans boire, en ſorte que ſa langue luy pela de ſechereſſe. Et pour armes défenſives contre les traits du Demon, elle portoit ordinairement une longue chemiſe tiſſuë de crin de cheval, & qui auroit eſté inſupportable à d'autres qu'à elle. Vn jour diſnant en ce lieu avec ſa Compagne, ce malin Eſprit ſe montra à elle ſous la forme d'un gros chien. Elle demanda tout haut quelle beſte c'eſtoit, de quoy la pluſpart furent effrayez; & quand ce vint à l'exorciſme, le Diable fit ſçavoir que c'eſtoit Belzebut.

Son Superieur luy ordonna d'écrire en détail les graces particulieres dont Dieu la favoriſoit ſouvent. Elle le fit avec ſimplicité; & puis remettant ſes écrits entre les mains du meſme Superieur, il l'humilia fort de parole, & par épreuve luy dît qu'elle brûlaſt le tout. Elle en fit promptement un ſacrifice ſi entier, qu'aprés ſa mort le Pere ſe repentit de luy avoir fait une telle ordonnance; & faiſant chercher pour voir s'il ne ſeroit point reſté quelque choſe, il ne ſe trouva rien. Mais voicy encore un trait plus admirable de ſon obeiſſance. A la fin de ſa derniere maladie, qui fut fort longue, & durant laquelle elle communia tous les jours: on appella le R. P Lient pour l'aſſiſter en l'agonie, où elle eſtoit déja, proche de midy. Dés qu'il la vit en cét eſtat, il luy dît: *Ma bonne Mère, vous voudriez bien mourir; mais je vous le défends, & vous commande d'attendre le Pere Romillon, & la Sœur de Luynes; que nous attendons tous d'heure en heure.* La malade fit des douces plaintes au Pere de ce qu'il l'empeſchoit d'aller joüir de la veuë de ſon divin Epoux; mais elle demeura comme ſans vivre, ny mourir, juſques entre les ſept à huit heures du ſoir, que le P. Romillon & la Sœur de Luynes arriverent, leſquels vinrent droit viſiter la Mourante. Et lors le Pere Lient luy dît à haute voix: *Or ſus, ma bonne Sœur, mourez quand il vous plaira.* A ces mots elle ſe mit à dire des paroles de joye, d'amour, & de confiance en Dieu, avec des deſirs ſi grands d'aller s'unir à luy, qu'elle raviſſoit toute l'aſſiſtance. Cependant la Communauté ſe retira, hormis les trois ancien-

les Sœurs ; & la Sœur de Luynes s'eſtant approchée de ſon lict, il y eut diſpute entre ces deux bonnes Vrſulines à qui donneroit la benediction, l'une & l'autre la voulant recevoir. Elles traiterent enſemble de pluſieurs affaires importantes à l'Ordre juſques à onze heures de nuit, & puis ſe ſeparerent. Et l'agoniſante qui avoit congé de mourir, quand il luy plairoit, deſira encore de recevoir Noſtre-Seigneur une fois en ce monde, avant que d'eſtre receuë de luy en l'autre. Elle appella donc la Sœur qui la ſervoit, & luy dit comme en languiſſant plus ſpirituellement que corporellement, *I'ay faim.* La Sœur qui entendoit bien ſon langage, luy fit apporter la ſainte Communion à la mi-nuit ; & un peu aprés l'avoir receuë, elle rendit ſon ame entre les mains de ſon Seigneur, perdant la vie en meſme temps qu'il perdoit dans elle l'eſtre ſacramentel. Chaque jour de ſa maladie elle reſſentit des douleurs particulieres, & rapportantes à celles qu'avoient éprouvé les Saints decedez ce jour-là ; ce qu'elle dit à ſon Confeſſeur. Eſtant proche de la mort, elle ſe retourna du coſté de la ruelle de ſon lict, & dit d'une voix mediocre, *Ie vous reſpondray, ma bonne Sœur, je n'y manqueray pas* ; & fit entendre au meſme Confeſſeur qui l'aſſiſtoit, que c'eſtoit la Sœur Catherine de Bernond qui accompliſſoit ſa promeſſe en la venant querir pour la conduire avec elle en Paradis. Ce fut à Marſeille qu'elle trépaſſa, le 13. Decembre ; mais nous ignorons l'année. Voicy ſon Epitaphe, qui ſent déja l'ancien temps.

Cy giſt la perle de Provence,
Mere Catherine de France,
Qui en ſon vivant a eſté
Le vray miroüer d'honneſteté.
La fleur des Vierges plus devotes,
La creſme des ames plus hautes,
Vne Luce en beauté d'eſprit,
Et chaſte amour de Ieſus-Chriſt.
Vne Thecle admirable en zele,
En genre de vie, une Angele.
Agathe en toute pureté,
Et Marthe en toute ſainteté.
Roüen la veit au monde naiſtre,
Et Aix la fait Vrſuline eſtre.
Marſeille la voulut avoir,
Et cherir ſelon ſon devoir.
Elle y a dreſſé cette Egliſe,
Qui ſon renom immortaliſe.
Et a peuplé cette maiſon
De Vierges, filles d'oraiſon.
Vivans ſaintement Congregées,
Ayans leurs Regles bien rangées :
Qui ſuivent leur bel Inſtitut,
Monſtrent aux femmes leur ſalut.
Cette perle ſi pretieuſe,
Cette ame ſi devotieuſe,
Dieu a logée en ſes threſors :
L'Ame eſt au Ciel, icy le corps.

Cœlo cum terra hos de Virgine nuper eraſtis,
Nam ſervare ſolum, ſibi habere volebat Olympus.

Audiit hanc literæ Deus, auditamque dixerunt:
Corpus humi ſit, ait, cœli convexa petat mens,
Tutis Virginea præſiſo ſtamine vitta,
Mox Catharina ſolum dixerit & unica cœlum;
Bellus cœlicola, corpus ſervate, Puellæ.

La vie de Sœur Catherine de Gaumer, & de la pluſpart des autres anciennes Vrſulines Provençales, enſemble toutes les particularitez que nous avons icy décrites touchant Madeleine de la Pallüe, nous ont eſté envoyées d'Aix par une de leurs compagnes, nommée Sœur Ravelle, qui eſtoit une des deux Gardiennes de cette Sorciere, qui la conduiſit par tous ſes voyages & pelerinages, & qui aſſiſta à ces exorciſmes, & à ceux des autres Poſſedées, ayant veu tout le cours, & la fin de cette horrible tragedie. Sa Superieure a aſſeuré qu'elle eſtoit tres croyable, & que l'on tient toutes ces choſes par tradition dans le Monaſtere d'Aix.

LA VIE DE SOEVR DESIRE'E ANTOINE,

VRSVLINE CONGREGEE DE MARSEILLE.

CHAPITRE VNIQVE.

CETTE fille auſſi deſirable que Deſirée, fut toute la premiere receuë & aſſociée à la Maiſon de S. Vrſule de Marſeille, le neuvieme d'Avril 1605. eſtant âgée de dix-huit ans. En voicy la maniere. Dés qu'elle eut veu la Mere Françoiſe de Bermond, & ſes Sœurs, elle eut attrait pour embraſſer leur vie & leurs exercices. Elle en preſſa fort ſes pere & mere, gens aſſez qualifiez, qui n'y voulurent point entendre. Vne année ſe paſſa, durant laquelle ſa ferveur ſe r'alentit, en ſorte qu'elle ne penſoit plus aux Vrſulines. Neanmoins un jour ſon pere luy dit qu'elle pouvoit y aller, quand elle voudroit, & qu'il venoit de tout arreſter pour elle avec la Superieure. Iamais elle ne fut plus ſurpriſe qu'à ces paroles; la voilà dans une telle peine, qu'il ſembloit qu'on la déchiroit en pieces. En cét eſtat, qu'elle ne découvrit à perſonne, elle s'en alla dans une Egliſe, & ſe jettant aux pieds d'une Noſtre-Dame du Roſaire, elle proteſta qu'elle n'avoit plus aucun deſir d'eſtre en la Congregation de S. Vrſule;

mais

mais que ſi pourtant Dieu la vouloit, elle s'abandonnoit à luy. Elle employa bien du temps à implorer le divin ſecours avec abondance de larmes. Sur la fin elle entendit une voix interieure qui luy diſoit, *Laiſſe-toy conduire.* Elle s'y reſolut, & pour en venir à l'execution, elle va retrouver ſon pere, & luy dit qu'elle eſtoit toute preſte à quitter le monde. Ses parens qui croyoient luy faire un extréme plaiſir, la menerent à la maiſon de S. Vrſule, où elle entra avec une repugnance qu'elle comparoit à celle de Sainte Thereſe en cas pareil. Mais aprés quelques jours Dieu la combla de tant de ſuavité, qu'elle ne la pouvoit contenir: Et ſa mere venant la viſiter, elle ne luy parloit que par exclamation du bonheur qu'elle poſſedoit au ſervice de Noſtre-Seigneur. Pluſieurs filles attirées par ſon exemple, ſe rangerent en la meſme Communauté; ſi bien qu'elles ſe trouverent juſques au nombre de vingt & une, à faire enſemble leur année de probation.

Madeleine de la Pallüe eſtoit du nombre, qui apparemment ſurpaſſoit toutes les autres en vertu, & leur eſtoit ordinairement propoſée pour modelle. Elle rechérchoit toûjours noſtre Sœur Deſirée pour lier amitié avec elle, ayant (comme il eſt croyable) de fort méchans deſſeins; mais Dieu la protegeant, luy donnoit une ſecrette horreur de Madeleine, qui la détournoit d'elle, plus elle s'en voyoit pourſuivie. Quand ſes mauvaiſes pratiques furent découvertes, la Sœur de Gaumer qui avoit beaucoup à agir dans cette affaire furieuſement embroüillée d'abord, prit cette Sœur Deſirée pour Compagne, & la menoit à l'Eveſché, au Palais, & devant les Magiſtrats, l'engageant par meſme moyen à participer aux confuſions qu'elle recevoit tres ſouvent. Les enfans crioient aprés elles dans les ruës, & les appelloient des Sorcieres. D'autres rencontres plus fâcheux les firent quelquefois attendre à tous momens que la Iuſtice ne les fiſt ſaiſir, les démons rejettant par calomnie ſur leurs perſonnes la verité qu'elles tâchoient d'éclaircir touchant Goffredy, & la Pallüe. Cependant ces deux bonnes Ames ſurnageoient en conſolation ſpirituelle, & eſtoient d'autant plus affamées de mortifications, que l'on taſchoit par toutes voyes de les en raſſaſier. Or tant s'en faut que les deux maiſons de S. Vrſule d'Aix & de Marſeille fuſſent decreditées, aprés avoir logé la Pallüe, cet inſtrument du Diable, & enſuite eſté beaucoup perſecutées, qu'au contraire aprés que cét orage fut paſſé, (que l'on dit avoir eſté predit par une Vrſuline d'Italie) par tout on demandoit des Sœurs qui euſſent combattu contre l'Enfer, pour faire des établiſſemens dans les Villes. Sœur Deſirée fut choiſie pour établir la Maiſon de Pezenas (aprés avoir eſté quelque temps à celle

d'Aix) & luy donna commencement avec quatre autres Sœurs, l'an 1618. le seiziéme d'Octobre, sans autre aide que de Dieu. Elle acheta la maison, & fit construire l'Eglise plûtost miraculeusement qu'humainement. C'estoit une personne fort sensée, & d'une spiritualité à l'épreuve des grandes croix interieures, & des tentations violentes. Elles augmenterent si fort les deux dernieres années de sa vie, qu'elle disoit quelquesfois que les tourmens qu'on lisoit dans la vie des Saints, luy sembloient peu de chose à l'égard du secret martyre qu'elle enduroit.

La coustume estoit lors dans la Communauté, que la Superieure ordonnoit au commencement de l'Advent & du Careſme, des penitences quotidiennes aux Sœurs, en sorte qu'un jour elles portoient la haire, le lendemain une rude ceinture, & ainsi alternativement. Mais pour elle, sa ferveur la faisoit toûjours surpasser les autres, en usant de plusieurs à la fois, & continuant toute l'année, sans gueres d'intervalles, ny de tréves. Elle touchoit les cœurs par ses Catechismes; on venoit à si grande foule les entendre, que les classes & les cours estoient trop petites pour contenir tant de monde: tellement que cette Ville, qui sembloit auparavant un païs de Barbares (si peu on y connoissoit Dieu) estant éclairée des lumieres, & embrasée du zele de cette bonne Sœur, devint des plus Chrestiennes & reglées. Il n'y avoit pas, quand elle y entra, dix personnes qui frequentassent les Sacremens; mais le nombre s'augmenta bien-tost: chacun avoit une si grande ardeur d'apprendre ce qu'elle enseignoit, que l'on s'estimoit heureux, si aprés son Catechisme on pouvoit avoir quelque Sœur, ou Pensionnaire de la maison, pour repeter en particulier ce qu'elle avoit dit: de sorte qu'elle-mesme allant visiter les affligez, estoit surprise de voir les personnes en peu de temps posseder si bien ses instructions. Quelquefois elle estoit depuis le matin jusques au soir à preparer des troupes de femmes à faire des Confessions generales. Le R. P. Tibeau, de l'Oratoire de Iesvs, qui estoit un pillier des Confessionnaux, disoit souvent avec admiration, que l'on ne pouvoit pas s'imaginer combien la Sœur Desirée operoit des conversions. Elle réuniſſoit les cœurs divisez, & changeoit les inimitiez inveterées. Pour un jour on compta onze reconciliations, & accommodemens qu'elle avoit moyennez; & elle disoit à ses Compagnes que traitant de telles affaires elle se sentoit plus remplie de Dieu, qu'en faisant oraison. Dans ses voyages elle ne perdoit pas une occasion d'instruire le prochain; & dans la maison, elle estoit toûjours en action utile, finissant la journée par une exhortation aux Pensionnaires. Elle reveloit quelquefois l'interieur de ceux à qui elle parloit, & faisoit des actions qui paroissoient blâmables, jusqu'à ce que

la ſuitte montroit que Dieu l'avoit guidée. On remarquoit en elle une grande plenitude & dépendance de Dieu, ſans neantmoins de conduites extraordinaires, qu'elle craignoit, diſant qu'elles eſtoient fort dangereuſes; & qu'elle eſtimoit plus une acte de vertu, que toutes les viſions & les extaſes. Elle receut une Sœur Converſe à Pezenas, qui ſçavoit lire ſans jamais avoir appris, & qui ne mangeoit point de chair. Noſtre Sœur la reduiſit à la vie de la Communauté, luy défendit lecture & oraiſon par épreuve, & l'appliqua fortement aux emplois de ſa condition; par où reconnoiſſant ſa docilité, elle la garda. La Sœur Deſirée avoit ſouvent en bouche ces trois ſentences: *Toûjours aimer, toûjours ſouffrir, & toûjours bien faire.* On ne peut exprimer l'odeur qu'elle a laiſſé de ſon zele & de ſa confiance en Dieu, avec laquelle elle venoit à bout de ce qu'elle entreprenoit. Vne perſonne de merite la vint trouver, quand elle commença de baſtir l'Egliſe de Pezenas, & fit tous ſes efforts pour l'en diſſuader: à qui elle répondit, *Sainte Thereſe n'a-t-elle pas beaucoup plus entrepris que moy? Mais*, repliqua cette perſonne, *Noſtre-Seigneur luy parloit, & le luy ordonnoit.* Alors la Sœur Deſirée dit: *Hé que ſçavez-vous s'il me parle, à moy, & s'il me le commande?* Parole qui ferma la bouche à l'autre. Dans ſes neceſſitez on venoit luy offrir de l'argent, avec des circonſtances qui donnoient encore plus d'admiration que la choſe meſme. Et parfois les Sœurs avoient peine à en croire à leurs yeux. Elle eut affaire à pluſieurs gens d'authorité dans Pezenas, & dans Beſiers, où elle commença auſſi une Congregation, & ſurmonta tous les obſtacles. *A proportion*, diſoit-elle, *que je me confie en Dieu, j'en ſuis aſſiſtée.* Elle faiſoit les petites choſes auſſi bien que les grandes par un motif de charité. Elle ſe rabaiſſoit avec les enfans; & on l'a veuë ſe promener exprés, & pluſieurs fois avec une petite fille, qui avoit la fantaiſie de ne point manger, portant un morceau de pain, qu'elle mangeoit devant elle, l'encourageant à faire de meſme.

Outre la charité qu'elle exerçoit par ſon Inſtitut, elle en fit un acte ſignalé à l'occaſion d'un ſien frere, qui de Iacobin qu'il eſtoit, avoit non ſeulement apoſtaſié de la vraye foy, & quitté ſon habit Religieux; mais de plus s'eſtoit rendu Miniſtre, & défenſeur de l'Hereſie. Car elle ſe déguiſa en Payſane pour aller travailler en perſonne à ſa converſion, & le fit rentrer dans l'Egliſe, & dans ſon Ordre. Vn peu auparavant ſa derniere maladie, ſon eſprit parut plus exempt de ſes peines ordinaires. Elle fut attaquée d'une fiévre continuë, & d'une eſquilancie. Au cinquiéme jour elle demeura cinq heures les yeux ouverts, & comme attentifs à quelque choſe de fort impor-

tante. Elle ne parla point pendant ce temps; mais quand elle fut revenuë à ſoy, elle fit un long diſcours aux Sœurs, qui les excita vivement à l'amour & à la crainte de Dieu. Quelques jours aprés elle parut dans un eſtat étrange & effroyable; toute la Communauté trembloit de la voir, ne doutant point que le Demon ne fiſt lors ſes derniers efforts pour perdre cette belle Ame. On euſt dit qu'elle avoit receu ſon jugement, & ſa condamnation eternelle. Vne Sœur s'en alla ſans rien dire, prier devant le S. Sacrement pour cette chere malade, laquelle luy dit à ſon retour, ſans le pouvoir ſçavoir humainement: *Hé bien vous venez de prier Dieu pour moy*, rentrant auſſi-toſt dans ſa tranquillité ordinaire, où elle trépaſſa le ſeptiéme de Mars 1633. Lorſque l'on ſceut ſa mort, le peuple de Pezenas accourut à l'Egliſe des Vrſulines, diſant: *Allons voir la Sainte.* A peine peût-on l'enterrer, & empeſcher qu'on ne la dépoüillaſt pour avoir de ſes Reliques. On rapporte qu'une Dame de vertu ayant ſon mary travaillé d'une fiévre violente & dangereuſe, une nuit en s'éveillant, cette penſée luy fut miſe en l'eſprit: *Ton mary ne guerira que par le voile de la Sœur Deſirée.* Les Sœurs ne peurent pas luy refuſer ce voile, qui luy eſtant appliqué, il fut guery, & alla enſuite faire dire une Meſſe aux Vrſulines, pour en remercier Dieu.

Mais pour un témoignage ſenſible qu'elle avoit eſté la bonne odeur de Ieſus-Chriſt, & de ſa Communauté par ſes vertus; toute la maiſon de Pezenas fut embaumée de divines odeurs plus de dix-huit mois aprés ſa mort; & deux des Sœurs, dont l'une n'avoit jamais eu le ſens de l'odorat, & l'autre l'avoit perdu depuis plus de deux ans, ſentirent auſſi bien ces ſuaves odeurs que les autres. Pour preuve de la merveille, les ondées parfumées venant par diverſes repriſes, lorſque l'on y penſoit le moins, il arrivoit que celles qui les avoient ſenty les premieres, ne ſentoient plus rien quand les autres commençoient à s'en apercevoir. Cela fut bien averé par l'experience, tant des filles de la maiſon, que de pluſieurs perſonnes du dehors, Eccleſiaſtiques & ſeculieres, & tres-dignes de foy, entr'autres du R. P. de Rets, Preſtre de l'Oratoire, chacun eſtimant que ces odeurs celeſtes ſe répandoient de la ſorte en conſideration de la bonne deffuncte, puiſque tout ce qui luy avoit ſervy, comme habits, table, agenoüilloir, caſſette, & livres, exhalloient la meſme odeur, laquelle n'élevoit pas moins l'eſprit à Dieu, qu'elle recreoit l'odorat corporel: ſon voile & ſes habits eſtoient extrémement parfumez; on fut contraint d'en donner de petits morceaux à ceux qui en importunerent, & leur application aux malades opera, ou du ſoulagement, ou leur entiere gueriſon.

LA VIE DE SOEVR FR. DE BOVRILLY,

VRSVLINE CONGREGEE DE MARSEILLE.

ET D'VNE AVTRE SOEVR CONGREGEE A AIX.

CHAPITRE VNIQVE.

L'Extraction & la vertu de la Sœur de Bourilly, la rendoient grandement recommandable. A sa naissance l'on vit des Colombes voltiger dans la chambre de Madame de Bourilly sa mere; ce qui fut pris en tres bon augure pour cette petite fille, qui parut incontinent belle de corps & d'esprit; mais avec une merveilleuse modestie & pieté, jusques là qu'estant devenuë grande, elle ne voulut point quitter la Communion un jour qu'elle avoit arresté pour aller voir joüer un Balet, où elle devoit tenir la premiere place, aimant mieux se priver de ce divertissement si aimable aux personnes ordinaires de son âge & de sa qualité, que de perdre la consolation de son Ame. Aussi a-t-elle confessé depuis, qu'au milieu des plus belles assemblées, & ayant toutes choses à souhait, elle sentoit un rebut pour le monde, & y faisoit de salutaires reflexions tous les soirs à son examen. Estant promise en mariage à un party qui luy estoit sortable, poussée d'une sainte ambition, elle resolut de ne s'engager qu'à un Espoux celeste; & pour ce sujet entra dans les Vrsulines de Marseille. Son Accordé luy écrivit; mais elle ne voulut point voir ses lettres, disant qu'elle estoit à Dieu, & non plus au monde. Avant mesme que de rompre ainsi ses liens, les gens qui la servoient, remarquoient que souvent elle se privoit secrettement de la moitié de ses repas, pour faire l'aumosne aux pauvres. Sa sœur le surprit bien des fois, & la trouvoit assez frequemment instruisant ses voisines, & de pauvres femmes touchant leur salut, avec tant d'affection, que ces personnes prenoient grand plaisir à l'entendre. Quand elle fut consacrée au service de Dieu, elle redoubla son zele, & n'eut rien si à cœur que l'exercice de son divin Institut. Tenant les classes des externes, elle ne les instruisoit pas seulement; mais de plus les obligeoit de repeter & enseigner ce qu'elle leur disoit à leurs parens & domestiques. Les Festes & Dimanches il y avoit un si grand concours à venir entendre ses Catechismes, que cela incitoit à benir

Dieu. Davantage, elle manifeſtoit par la pauvreté de ſes habits, comme elle avoit mépriſé de bon cœur tout l'attirail des vanitez mondaines. Si les Sœurs, par charité, n'euſſent veillé ſur elle, elle n'euſt pas eſté plus veſtuë en Hyuer qu'en Eſté, faiſant auſſi peu d'état de ſon corps que d'une beſte inutile. Elle ſe plaignoit tout, & ne ſe nourriſſoit que des reſtes qui n'avoient pû ſervir. Cette mortification luy ôſtant les obſtacles de l'amour de Dieu, elle y faiſoit de jour en jour de grands progres. Sa couſtume eſtoit d'obeïr ſans excuſe, & de ne témoigner aucun reſſentiment contre perſonne. Elle alloit toûjours à Ieſus par ſa Mere, & on ne douta point que cette puiſſante Mediatrice ne preſentaſt ſon Ame à ſon Fils quand elle mourut; parceque ſa maladie eut tous les traits de ſes vertus ordinaires; en ſorte que meſme dans les réveries de la fievre elle ne parloit que de Dieu, & du ſalut des Ames; & preſchoit eloquemment, comme ſi elle euſt eu une grande aſſemblée à convertir. Dieu a fait paroiſtre aprés ſa mort, que ſes ſervices luy avoient eſté agreables, preſervant ſon corps de la corruption commune: car il fut trouvé tout entier & palpable deux ans aprés l'avoir enterré, ſous le Beniſtier de l'Egliſe. Et pluſieurs années aprés il fut encore veû en meſme eſtat.

Le peu que l'on rapporte de Sœvr Madeleine Berarde, eſt de grand poids. C'eſtoit une fille doüée d'une aimable ſimplicité jointe à un bon ſens; d'une charité univerſelle envers ſes Compagnes les Vrſulines Congregées à Aix, qu'elle preferoit toûjours à elle dans l'uſage des choſes, ſe reſervant le pire; & d'une devotion ſolide à la Mere de Dieu, qui luy attiroit les perſecutions du Demon. En effet, Dieu ayant permis pour ſa gloire à ce Malin-Eſprit de poſſeder quelques Filles de cette Communauté, il crioit à la Sœur Madeleine par la bouche de ces pauvres Poſſedées, qu'elle eſtoit une vieille maudite, & qu'elle luy faiſoit beaucoup de mal en invoquant Marie. Elle recitoit tous les jours le Roſaire, & fut ſi fidele à l'obſervance de ſes Regles, qu'en l'eſpace de dix-huit ans, qu'elle tint la charge de Portiere, elle ne manqua point de faire ſes oraiſons, prenant le temps de la nuit, quand le jour luy avoit manqué. Elle ne s'endormoit d'ordinaire que ſur la penſée de la mort; qu'elle ſubit enfin dans la caducité de ſon âge, occupant ſon eſprit aux actes d'amour de Dieu, de confiance, & autres convenables. Au moment qu'elle expira, il s'amaſſa une grande quantité d'oiſeaux devant les feneſtres de ſa chambre, qui firent un ſi doux ramage, que les Prêtres qui l'aſſiſtoient, & la Communauté preſente, en furent en admiration, & creurent que Noſtre-Seigneur vouloit honorer ſa

Servante, & l'innocence de sa vie par celle de ces petits oiſillons, qui sont asservis à ses commandemens aussi bien que les autres creatures.

LA VIE DE Sr ANNE CARRELASSE, VRSVLINE CONGREGE'E A AIX.

CHAPITRE VNIQVE.

ON ne dit autre chose de cette vertueuse Fille avant son entrée en la Congregation de S. Vrsule, sinon qu'elle estoit native d'Aix en Provence. Mais on rapporte suffisamment de ses saints deportemens, aprés qu'elle eut quitté le monde, pour faire croire qu'elle estoit une des plus considerables personnes de la mesme Congregation, & de la Maison de Marseille, où elle passa presque toute sa vie. En voicy un fidel Extrait. Elle excelloit en humilité, charité, obeïssance, & patience. Elle se levoit dés les trois heures du matin pour netoyer les lieux les plus sales, comme une vile servante. Vn jour qu'elle faisoit la lecture commune au Refectoire, elle rencontra un discours de l'Amour de Dieu pour les Ames. Cela la transporta tellement, qu'elle ne sceut poursuivre sa lecture, quelque effort qu'elle se fist; les sanglots luy étoufferent la voix à trois diverses reprises. Il fallut donc qu'elle quittàst, & demeuraſt là assise comme une criminelle devant la Communauté qu'elle mit toute en devotion. A la fin du diſner elle se prosterna en terre, demandant pardon avec une douleur extréme du scandale qu'elle disoit avoir donné aux Sœurs; dequoy elle receut une penitence tres-confusible. Ses longues veilles la rendoient assoupie les soirs durant Matines; & pour se réveiller elle se pinçoit les bras, se mordoit la langue, & ne s'appuyoit jamais estant assise. Pendant qu'elle estoit Superieure à Marseille, elle fit accommoder une chambre pour les Superieures; mais jamais elle n'y habita, quoy qu'elle tinst long-temps la Charge, se contentant d'un petit cabinet où il n'y avoit qu'un lict fort étroit, ou pour mieux dire, une paillasse sur des bancs.

Elle pleuroit de pitié sur les miseres d'autruy. En Hyver il falloit bien prendre garde à elle; car elle donnoit jusques à ses habits. Dieu pourvoyoit extraordinairement aux aumosnes qu'elle distribuoit à l'étonnement de sa Communauté. Souvent le pain se multiplia

Vn jour ayant donné un écu à une pauvre Demoiselle, elle retrouva autant d'argent dans sa bourse que si elle n'en eust point osté. Durant la cherté extraordinaire du bled, elle fit distribuer des pains aux pauvres ; & au lieu d'y voir de la diminution, il sembloit qu'il y eust plûtost de la multiplication. Elle eut un soir l'inspiration d'appeller une pauvre femme qui passoit par la ruë, & apprit d'elle qu'elle estoit presque reduite au desespoir, à cause que son mary l'avoit abandonnée avec cinq petits enfans, lesquels elle avoit couchez sans souper, n'ayant rien à leur donner ; & que ces pauvres innocens crians & luy demandans du pain, elle avoit pris un couteau pour les tuer : Mais que vaincuë de leurs larmes, elle avoit jetté le couteau, & s'en alloit à dessein de se noyer. Elle racontoit son infortune avec tant de larmes, qu'elle eust attendry un rocher. A plus forte raison devoit-elle faire impression sur le cœur charitable de Sœur Carrelasse : Aussi en fut-elle si émeuë, que sans differer elle envoya querir ces enfans, qui paroissoient des images de la mort, les fit manger, & de là en avant fit distribuer chaque jour à la mere trois grands pains, & trois portions comme on les presentoit aux Sœurs, jusques à ce que son mary fust de retour, trois ou quatre ans aprés ; & lors elle prit la peine de l'instruire pour son amendement.

Vne autre pauvre femme s'estoit precipitée dans la mer, d'où on l'avoit retirée demy-morte ; & elle vouloit aller se jetter dans un puits. On la mena à nostre charitable Sœur, qui luy parla long-temps sans la pouvoir faire entrer en raison ; mais elle disoit toûjours qu'elle vouloit aller trouver dans le puits un beau personnage qui luy montroit des chaisnes d'or, des brasselets, & une robe rouge. Enfin la bonne Superieure fit assembler la Communauté, & reciter les Litanies de la Sainte Vierge pour cette pauvre miserable. Quand les Sœurs disoient, *Ora pro ea*, elle s'écrioit : *Ie suis au Malin-Esprit, ie veux aller querir ce qu'il m'a promis.* Elles ne laisserent d'achever les Litanies ; & nostre Superieure venant à dire, *Ora pro ea, Sancta Dei Genitrix*, & l'Oraison suivante ; cette femme, comme se réveillant aprés un long sommeil, se donna toute à Dieu, detesta le Diable, & y renonça tout à fait. Elle fut renduë à son mary, & elle vécut depuis en la crainte de Dieu.

Il y eut une Demoiselle qui se vint plaindre à la mesme Superieure, qu'une de ses Filles l'avoit battuë, & qu'elle la menaçoit sans cesse de se prostituer. La Superieure l'envoya querir pour luy donner un *Agnus Dei*. Elle la mena à l'écart ; & aprés luy avoir dit plusieurs paroles terribles pour reprimer son effronterie, elle la fit mettre à genoux, & poussée d'un zele assez rare, luy déchargea trois ou

quatre

quatre grands ſoufflets, en luy demandant ſi elle vouloit eſtre damnée. Ces coups donnerent de l'intelligence à la fille; elle fit ſatisfaction à ſa mere, & l'honora aprés ſelon ſon devoir.

Vne Dame étrangere vint voir la Maiſon des Vrſulines. Elle avoit une Fille-de-chambre laquelle on tenoit avoir eſté enlevée d'auprés de ſes parens ſans ſon conſentement, & ſans qu'elle euſt aucunement *failly*. La Sœur Carrelaſſe, en l'enviſageant, connut quelque choſe de bon en elle; & l'une & l'autre ſentirent une affection reciproque. Sa Maiſtreſſe la laiſſa à l'inſtance qu'elle en fit; & la Sœur la plaça en une Communauté, où elle a donné grande edification.

Elle tâchoit d'inſinuer la pieté aux Penſionnaires juſques dans leurs divertiſſemens; & lors qu'elle les voyoit prendre leur refection, elle leur diſoit d'ordinaire: *Mes filles, cette viande, ou ce pain vous dit à chacune*: PRENDS, RENDS, ET CRAINS, & leur expliquoit ces trois mots avec grand zele.

Son obeïſſance ſe remarquoit par toutes ſes Compagnes. On luy ordonna quelque temps de ſommeiller un demy quart d'heure aprés le diſner, ce qu'elle faiſoit; mais de peur de paſſer le temps marqué, elle prioit l'une des Sœurs de l'éveiller: Et ſi quelquesfois on la vouloit laiſſer repoſer, ſon Ange Gardien luy rendoit ce bon office, afin de luy donner le contentement d'obeïr ponctuellement. Elle alla par obeïſſance huit jours en une Metairie de la Campagne, pour remedier à une incommodité qu'elle reſſentoit; & ne prit là aucune recreation, mais obſerva l'ordre de la Congregation comme ſi elle y euſt eſté, & paſſoit le reſte du temps en Oraiſon devant le S. Sacrement. Elle ne demeura que fort peu de temps aux Vrſulines d'Aix, Noſtre-Seigneur l'ayant deſtinée à celles de Marſeille, où elle travailla ſans relâche à l'avancement de la Maiſon, y tenant toûjours les principales Charges. Sortant une fois la Superiorité dans Marſeille, on l'envoya pour gouverner à la Ciotat. Elle en fut ſi affligée, qu'elle ne s'y ſoûmit qu'à condition que la Sœur Honorée, ſa chere Compagne, en ſeroit dite Superieure, & qu'elle gouverneroit comme ſon Aſſiſtante en ſon abſence; deſirant au moins conſerver le nom & l'ombre d'inferieure pour ſa conſolation; ce qui luy fût enfin accordé. Sortant de Marſeille, & embraſſant la meſme Sœur Honorée, qui y eſtoit lors Superieure, elle luy dit: *Adieu pour la derniere fois, nous ne nous verrons plus.* Peu de temps aprés on receut les nouvelles de ſa mort.

Elle ne s'emportoit point de parole ny d'action, & contracta ſa maladie mortelle par la patience avec laquelle elle reprima les reſſentimens d'un outrage que deux perſonnes luy avoient fait. Elle ne

fut malade que cinq jours, & fit durant ce temps l'vſage de mortification qui luy avoit eſté familier en ſanté : car elle avoit jeûné trois fois la ſemaine au pain & à l'eau, & dormy toûjours ſur la paille. On tient qu'elle mourut de contagion, ayant demandé à Dieu d'en vouloir preſerver la Ville, qui en eſtoit menacée, & la rendre la victime publique. Le P. Ioannis de l'Oratoire, luy demanda ſi elle n'avoit point de regret de mourir éloignée de ſa chere Maiſon de Marſeille, & de ceux qui luy eſtoient plus intimes : A qui elle répondit que non, & qu'elle ne voyoit plus que Dieu, & ne penſoit plus qu'à luy. Sa mort arriva un jour de S. Iean Baptiſte, aprés avoir receu en une heure les trois derniers Sacremens.

On apprit du Directeur de cette ſainte Ame qu'elle avoit eſté conduite de Dieu par vne voye de rigueur, de deſapropriation, & de pureté ſi grande, qu'elle n'alloit à la vertu que par la pointe de l'eſprit, bien qu'elle euſt une tres-intime preſence de Dieu. En effet on la voyoit appliquée à chacune de ſes actions, de meſme que ſi toute la gloire de Dieu en euſt dépendu.

Les Vrſulines de la Ciotat furent ſi ſatisfaites de ſa converſation, & de ſa conduite au peu de temps qu'elle y demeura, qu'elles n'y remarquerent aucune imperfection ; mais au contraire des vertus exemplaires. Elle avoit fait les trois vœux ſimples, & les garda parfaitement. La pauvreté reluiſoit ſur elle, ſes habits eſtant auſſi chétifs & rapiecez que la decence le pouvoit permettre ; encore eſtoient-ils d'emprunt pour la pluſpart. Pluſieurs perſonnes demanderent de ſes petits meubles aprés ſon trépas ; & pour les contenter, il fallut diſtribuer le fil qu'elle avoit filé pour la Communauté, ne luy trouvant rien autre choſe.

Enfin l'on a obſervé qu'elle diſoit preſque continuellement le Verſet *Gloria Patri, &c.* en formant le ſigne de la Croix ſur ſon cœur avec le poulce de la main droite. Longues années aprés ſa mort, on a trouvé ce meſme poulce droit tout entier dans ſon ſepulchre.

IHS

LA VIE DE SOEVR HONORE'E DE LASCOVRS,

VRSVLINE CONGREGE'E DE MARSEILLE.

CHAPITRE VNIQVE.

LEs Vrſulines de Marſeille prirent commencement, & furent établies dans la propre maiſon de Mr de Laſcours, pere de la Sœur Honorée, laquelle aprés avoir pratiqué la devotion & les exercices de penitence, & eu toûjours l'inclination d'inſtruire les femmes & les filles, ſe dedia à ce ſaint employ, & marcha toute ſa vie en l'innocence de ſon cœur au milieu de ſa Maiſon. Elle eſtoit conſiderée des Superieurs comme un des bons pilliers de ce lieu; auſſi y fut-elle preſque toûjours Superieure, ou Directrice. Dieu la favoriſa durant pluſieurs années du don de larmes; de ſorte que l'abondance qu'elle en verſoit, luy avoit cavé la chair, de meſme que l'on dépeint le viſage de S. Pierre penitent; & le feu de ſa meditation s'embraſoit davantage par l'eau qui ſortoit de ſes yeux: Mais huit ou dix ans avant ſa mort cette ſource fut tarie, & elle éprouva une tres-grande ſechereſſe, pauvreté, & ſouffrance interieure; demeurant pourtant également conſtante dans l'inegalité de ces diſpoſitions, & ſçachant comme le grand Apoſtre, joüir des richeſſes, & endurer la neceſſité. Divers orages s'éleverent dans la Congregation des Vrſulines, & des changemens s'y firent, parmy pluſieurs traverſes & contrarietez, ſans alterer la force de ſon eſprit. On admiroit ſa tranquillité dans tous ces troubles, & qu'au lieu de s'en prendre aux hommes, elle recourоit à Dieu par l'oraiſon & par la penitence. Elle portoit un cilice qui luy deſcendoit juſqu'aux genoux. Toutes les autres auſteritez ſembloient eſtre de ſon apanage. La Sœur Anne Carrelaſſe (dont nous venons de parler) eſtoit ſa chere amie. Toutes deux s'entr'aidoient à la vertu, & ſe martyriſoient à l'envy. Celle-cy mêloit de la cendre, & autres choſes de mauvais gouſt dans ſa nourriture, & ſe privoit de ce qui luy pouvoit cauſer du plaiſir. Elle eſtoit ſilentieuſe, retirée de toute vaine converſation, & détachée de toutes les affections de la terre. Elle porta glorieuſement ſon honorable nom, eſtant honorée de tous, excepté d'elle-meſme: Mais en ſe mépriſant & abaiſſant cõme elle faiſoit, elle

se rendoit plus digne d'honneur : Et Dieu l'honora encore plus que ne firent les creatures, choisissant sa personne & sa maison pour son special service. Elle y perseverа si fidellement, que son Directeur dit aprés sa mort à ses Compagnes, que c'estoit une Ame des plus sinceres, & des plus soûmises qu'il eust jamais connuës.

LA VIE DE SOEVR ANNE DE LVYNES, VRSVLINE CONGREGE'E DV PONT-S.ESPRIT.

CHAPITRE VNIQVE.

L'Ordre de S. Vrsule, dans son commencement en France, fut honoré par cette illustre personne, qui prefera la qualité d'humble Vrsuline, à tous les avantages qu'elle pouvoit esperer dans la Cour, tant pour sa naissance, que pour estre la Sœur du Duc & Conestable de Luynes, Favory du Roy Louys XIII. Elle estoit la plus jeune de six enfans. Ses deux Sœurs épouserent, l'une Mr. de Bonneval de Combalet, & l'autre Mr du Vernet, laquelle fut Dame d'atour de la Reyne. Nostre Demoiselle faisant ordinairement sejour proche du Pont-Saint-Esprit au Languedoc, fut des premieres à qui Dieu donna l'inspiration de se dedier à son service dans les Vrsulines Congregées de cette Ville. Elle en avertit ses trois freres, qui estoient déja dans la haute fortune, & qui eurent beaucoup de difficulté de la voir entrer dans cette nouvelle & pauvre maison. Toutesfois comme bons Chrestiens, ils ne se voulurent pas opposer à son pieux dessein. Ils luy envoyerent deux mil livres pour sa subsistance, avec promesse de n'en demeurer pas là, si leur faveur continuoit. Et de fait, trois ou quatre ans aprés ils luy obtinrent un Brevet de quinze cens livres de rente annuelle & perpetuelle ; ce qui aida bien à la Maison du Saint-Esprit. La Sœur de Luynes avoit environ trente-six ans quand elle y entra. Elle se mit genereusement à combattre l'amour, l'estime, & les maximes du monde, & à embrasser Iesus Crucifié. Elle prevenoit ses Compagnes aux actions les plus humiliantes, & celle qui avoit accoûtumé d'estre servie, servoit avec joye les servantes de Dieu. Elle se portoit à la mortification d'une admirable ferveur ; & ceux qui la conduisoient, tâchoient aussi de l'exercer en la vertu, laquelle jointe à sa capacité, les obligea de la choisir pour Superieure. Pendant qu'elle éclairoit la [illegible]n par ses saints exemples, elle fut

appellée à Paris, soit par ses freres, soit par le Roy mesme. Son Superieur consentit à ce voyage, & luy donna pour Compagnes sa niece de Combalet, Sœur de Clausonne, & Sœur Anne de Beaumont, l'une des plus anciennes Filles de S. Vrsule. Elle arriva à Paris au mois de Decembre 1620. & apprit d'abord de Mr. de Luynes qu'il avoit pour elle un Brevet de l'Abbaye de Maubuisson. Cette nouvelle l'affligea fort, parce qu'elle ne desiroit rien que de vivre & mourir dans l'humilité de son Institut, aidant à sauver les ames. Et son affection alloit à tel point, qu'elle refusa l'entrée de toutes les Maisons Religieuses, de peur que ses Compagnes ne prissent l'envie d'estre Religieuses, & que l'instruction de la jeunesse n'en fust alterée, la jugeant incompatible avec les exercices Monastiques. Ainsi elle demeura toûjours chez Mr. de Chausne son frere, dans un quartier separé, où elle fut assiegée d'un grand nombre de personnes de qualité Ecclesiastiques & Seculieres, qui tous essayoient de la persuader de la part du Roy d'accepter l'Abbaye. La Prieure de Maubuisson la pressoit aussi sur le mesme sujet; mais elle refusa toûjours constamment cette dignité. On la voulut donc donner à sa niece, fille doüée de tres-belles qualitez de corps & d'esprit, & qui pour en faire un saint usage, s'estoit depuis peu consacrée au Service Divin dans la Maison du Pont Saint-Esprit. Sa bonne Tante ne souffrit pas qu'on luy parlast de cette affaire; mais remontra si gravement à Mr. de Luynes que leur Niece estoit trop jeune pour l'exposer au peril du gouvernement, qu'il fut arresté que ny l'une, ny l'autre ne seroient pourveuës de l'Abbaye, & qu'elles s'en retourneroient au Pont Saint-Esprit. Elles edifierent toute la Cour par leur modestie. Le Roy les voyoit souvent, les introduisant dans son cabinet, où nostre Sœur de Luynes, suivant l'ardeur de son zele, luy parloit des choses saintes, de l'importance du salut, & du mépris des grandeurs de la terre; ce que sa Majesté agrea fort, disant qu'il y avoit plus à profiter à son entretien qu'à une predication. Avant son départ, elle eut des Lettres Patentes pour sa Maison du Saint-Esprit, par lesquelles le Roy luy accordoit tous les privileges des fondations Royalles. Elle fut pareillement tres-bien receüe & accueillie des Reynes. Et avec ces marques de faveur, elle quitta Paris, demeurant victorieuse du monde, & prit comme une rude penitence, les grands honneurs qu'on luy fit par tout: Passant par Lion, elle ne voulut prendre logis en la Maison du Gouverneur, ny à l'Archevesché, nonobstant les importunitez qui luy en furent faites; mais elle & ses Compagnes se retirerent chez une Dame veuve. Elles visiterent les Vrsulines de la Ville, d'où une Demoiselle de

Paris, & qui n'eſtoit pas encore reſoluë à eſtre Religieuſe, ſortit pour ſuivre la Sœur de Luynes. Ce fut Sœur Marie de Leguiſé, dont il ſera parlé en ſon lieu. Les Sœurs du Saint-Eſprit receurent leur chere Superieure avec une joye indicible ; toutesfois leur contentement ne fut pas de longue durée, parce qu'elle commença d'eſtre accueillie d'incommoditez qui la rendirent ethique. Cependant elle viſita toutes les Vrſulines de Provence, qui l'en prierent, & travailla beaucoup pour l'Ordre.

Meſſeigneurs du Nozet, Vice-Legat en la Legation du Comtat Venitien, & le Doux, Archeveſque d'Avignon, la demandant en perſonne pour commencer un établiſſement de ſon Ordre en cette ville d'Avignon, elle s'y achemina environ l'an 1624. & exerça ſix mois la Charge de Superieure en cette nouvelle Maiſon. On craignoit qu'elle n'y decedaſt ; mais elle aſſeura qu'elle ne mourroit point en ce lieu là. Quelques mois aprés elle dit à ſes filles d'Avignon: *C'eſt maintenant qu'il faut aller mourir au Pont Saint-Eſprit.* Quand elle y fut retournée, elle pria avec inſtance qu'on la dechargeaſt de la Superiorité ; ce qui luy ayant eſté accordé, elle rendit ſes ſoûmiſſions à la Superieure éleuë, ſe dépoüilla entre ſes mains de ſes hardes, qui avoient toûjours eſté tres pauvres, & en petit nombre, & ne luy reſtant qu'une petite Image, elle demanda congé de l'envoyer à une de ſes parentes. Elle fut plus d'un mois alitée, receut les SS. Sacremens, & puis expira, ayant dit trois fois, *Miſericorde, Seigneur.* Pour ſes vertus principales, elle ſceut meſler le zele d'Helie avec la douceur de Moyſe, eſtant exacte à corriger les fautes, & ſuave envers les perſonnes, ſur tout les malades, qu'elle prenoit la peine d'aller divertir, & contenter dans leurs inclinations, comme auſſi les Ecolieres qu'elle viſita & inſtruiſit juſques à la fin de ſa vie. Mais elle n'y pouvoit rien ſouffrir qui reſſentiſt la vanité, l'ayant elle-meſme ſi bien foulée aux pieds, qu'ayant apporté pluſieurs raretez de la Cour, elle donna tout à la Sacriſtie, pour continuer juſqu'au bout dans la pauvreté, qu'elle avoit choiſie pour l'amour & l'imitation de ſon divin Epoux.

Les Vrſulines du Saint Eſprit ſe ſont plus appliquées à ſuivre ſes belles actions, qu'à les décrire. Sa mort arriva le 27. Decembre de l'année 1624. ou 1625.

LA VIE DE DEVX VRSVLINES CONGREGE'ES DE SALON EN PROVENCE.

CHAPITRE VNIQVE.

SOeur Catherine de Lheravd fut dans la Maison Congregée de Salon, un parfait exemple de pieté en sa vie, & en sa mort. En sa derniere maladie, elle souhaitta avec ardeur de faire ses Vœux de Religion. Elle s'y disposa par la patience dans de violentes douleurs. Le Confesseur estant entré pour luy donner le saint Viatique, elle perdit tout à coup la parole, montrant par des signes animez de ferveur, le sacrifice interieur qu'elle faisoit d'elle-mesme. Enfin le jour de la Visitation de la S. Vierge, à qui elle estoit particulierement devote, elle recouvra la parole; mais seulement pour prononcer ses vœux, & recommander à ses cheres Sœurs la devotion envers cette Mere de bonté, puis elle rendit son Ame à Dieu.

La Sœvr Colonia de la Croix, native de la ville d'Aix, a laissé aussi une haute opinion de sa vertu dedans, & dehors la Maison de S. Vrsule de Salon. Elle fut prevenuë de la grace dés son enfance, & receut une signalée faveur de la sainte Vierge, à qui elle estoit déja fort affectionnée. Car estant en une Maison de campagne, appartenante à son pere; & se joüant au bord d'une riviere, elle tomba dedans, & y demeura plus d'une heure, jusques à ce qu'un des valets, qui travailloit là auprés, voyant un pan de sa robe flotter sur l'eau, sans sçavoir pourtant ce que c'estoit, l'en retira avec un étonnement d'autant plus grand, que cette petite Demoiselle n'avoit point de mal; mais le visage aussi riant & serain, que si elle fust sortie plûtost du jeu que de l'eau. Elle asseura, & se souvint toûjours depuis qu'une Dame vétuë de blanc, & qu'elle ne connoissoit point, l'avoit soûtenuë tant qu'elle demeura dans la riviere, empeschant qu'elle ne coulast à fonds, ou ne fust emportée au loin. Et sur la creance que c'estoit la Sainte Vierge, elle se rendit (estant en âge) en cette Congregation, pour prendre plus particulierement le nom & la qualité de sa fille, se montrant si zelée à l'honorer & servir, que le jour mesme de son heureuse mort elle avoit reci é son petit Office, & d'autres prieres à son seant sur son lict, faisant toutes les inclinations de teste au Verset *Gloria Patri*; & rendit l'Ame en proferant les sacrez noms de Iesus & de Marie.

LA VIE DE SOEVR DAVPHINE LANFREZE, ET D'VNE DE SES FILLES, VRSVLINES CONGREGEES D'AVIGNON.

CHAPITRE VNIQVE.

LA famille de Nicolas Rampale, d'une condition mediocre, fut une famille de saincteté & de vertu. Il épousa Dauphine Lanfreze, & eut d'elle cinq enfans ; trois filles, & deux fils ; l'un desquels mourut dés l'âge de deux ans, & souvent on le trouvoit les mains jointes dans son berceau. L'autre fils nommé Antoine, fut un Ecclesiastique, qui aida fort à l'Ordre de S. Vrsule, en assistant & conduisant comme Superieur, la Maison d'Arles. Nous ignorons quel estat prit la fille aisnée ; mais les deux autres ont esté Vrsulines, & se sont rendues si remarquables, que la vie de la Mere Ieanne Rampale a esté redigée par écrit par le R. P. Henry Alby de la Compagnie de Iesus. Et l'abregé de ce que les Vrsulines d'Arles ont conservé de celle de sa Sœur Catherine Rampale, se verra cy-dessous, en suite de ce que nous marquerons des vertus de leur bonne Mere. Elle avoit pris naissance l'an 1552. & encore qu'elle eust toûjours mené une vie fort reglée, elle ne comptoit le temps de sa conversion que de l'année trente-troisiéme de son âge, qu'elle fut vivement touchée par la mort soudaine d'une de ses voisines, & aidée en suite par les instructions du R. P. Pequet Iesuite.

Les graces qu'elle receut en ce temps de sa parfaite conversion à Dieu, ne furent pas communes : car entr'autres elle eut des visions intellectuelles de la tres-sainte Trinité, qui luy continuérent longtemps au grand profit de son Ame. Quelquesfois ses filles lisant auprés d'elle la vie de la Mere Therese, luy demandoient l'explication de son oraison sublime, & de ses hauts dons de Dieu ; à quoy elle satisfaisoit avec tant de clarté, & de devotion, qu'elle raviſſoit ces jeunes Ames. Son fils unique estudiant aux Iesuites d'Avignon, son mary & elle, qui avoient jusqu'alors demeuré à S. Remy, s'en allerent aussi à Avignon, pour faire mieux élever leurs filles. Là ils s'adonnerent extraordinairement à la devotion, & se separerent pour passer le reste de leurs jours en perpetuelle continence. Le mary se retira aux Iesuites de Savoye, & sa femme Dauphine entra en

en la Congregation de S. Vrſule d'Avignon, avec ſes deux filles, Ieanne, & Catherine Rampale. Quelque temps aprés les Conſuls de la ville d'Arles prierent deux Predicateurs qui leur avoient eſté envoyez des Ieſuites d'Avignon, de leur chercher à leur retour quelques perſonnes charitables à qui ils peuſſent confier l'inſtruction de leurs filles. Ces Peres s'adreſſerent pour cét effet à la Congregation de S. Vrſule d'Avignon, où les principales Sœurs ayans conſulté de cette affaire, il fut reſolu d'un commun avis, que la bonne Sœur Dauphine Lanfreze, avec ſes deux filles, ſa niece Agnes Rampale, & ſon autre niece Honorée Fine, iroient à Arles pour y ſervir Dieu & le prochain, ſelon l'Inſtitut primitif de l'Ordre de S. Vrſule. Elles partirent d'Avignon, & arriverent à Arles, le huitiém d'Octobre, l'an 1602. & furent conduites par trois Dames les plus qualifiées de la Ville, dans une pauvre maiſon, & ſi incommode, que l'Hyver la neige tomboit abondamment ſur les lits des Sœurs. Là elles donnerent commencement aux fonctions de leur zele par l'ouverture des claſſes, le 24. du meſme mois, jour dedié à Saint Fortuné, qui fut pris pour un bon augure de l'heureux ſuccés que l'on y a veû.

Noſtre Sœur Lanfreze fut commiſe dés l'abord Superieure de cette famille, autant pour ſa capacité que pour l'authorité naturelle qu'elle avoit ſur les principales filles: Et dans leur conduite, & le gouvernement de la Maiſon, elle ne s'étonnoit jamais de rien, pour la grande confiance qu'elle avoit en la bonté de Dieu, qui ſe montra auſſi toûjours favorable à ſes entrepriſes. Eſtant une fois fort preſſée de faire un payement, & n'ayant pas d'argent, elle dit à ſes Sœurs, *Il nous faut retirer, mes filles! Dieu y pourvoira.* Le lendemain matin il vint un homme venerable à la porte de la Maiſon, qui demanda à parler à la Mere Dauphine, & luy donna la ſomme qui luy manquoit en écus d'or. La ferveur de cette ſainte Veuve eſtoit merveilleuſe, & ſon exemple tres-puiſſant pour animer au ſervice de Noſtre-Seigneur. Auſſi les Sœurs en eſtoient animées à la vertu, & les perſonnes de la Ville conſolées & ſatisfaites de ſes viſites. Elle ſe conſommoit pour diſtribuer à ſes filles tout ce qui leur eſtoit neceſſaire & utile. Elle feignoit quelquesfois en recreations de prendre des brandons de feu de ſa poitrine embraſée d'amour celeſte, & les leur jettoit en diſant: *Tenez, mes enfans, brûlons de l'amour du bon Dieu.* Elle diſoit ſouvent cette ſentence, *Quiconque ſe maintient en devotion parmy les actions exterieures, eſt beaucoup plus parfait que celuy qui n'eſt devot qu'en faiſant ſes exercices ſpirituels.* Elle eſtoit toûjours la premiere à obſerver ce qu'elle demandoit des au-

tres. Elle attendrissoit les cœurs quand elle pratiquoit les humiliations exterieures. Son lict estoit le plus pauvre de la Maison, & elle estoit ordinairement la derniere couchée, & la premiere levée, veillant en outre assez souvent pour écrire, ou prier. On l'entendoit de la chambre voisine pousser de grands eslans vers le Ciel. En un mot, elle vivoit si vertueusement, qu'on l'eust plûtost prise pour une Religieuse élevée de jeunesse à la perfection, que pour une Veuve retirée. Vne fievre tierce mina entierement son corps en quelques semaines, sans diminuer la vigueur de son esprit. Elle fit de son lict comme une chaire de Predicateur, où elle exhortoit & encourageoit ses filles à la perfection, & à embrasser l'estat Religieux au plûtost qu'il leur seroit possible. Elle receut ses Sacremens puis recommanda la Maison à sa fille Sœur Ieanne Rampale, avec des paroles si tendres & si saintes, qu'elle la fit fondre en larmes, & toute l'assistance. Il sembloit à la voir & à l'entendre, qu'elle ne sentoit point de mal, quoy qu'elle fust à l'extremité de sa vie. Et de fait elle entra dans une douce agonie que l'on eust prise pour un ravissement : car son visage devint beau & enflammé comme un Cherubin ; & dans cette ardeur son ame se détacha de son corps le 22. de Mars, l'an 1621. ayant soixante & huit ans. Son visage demeura avec autant de beauté que s'il eust esté vivant. Plusieurs années aprés sa mort on ouvrit son tombeau, & une Demoiselle affectionnée aux Vrsulines d'Arles, s'y trouvant pour lors, elle descendit dans la fosse, prit le voile de la deffunte, qui estoit tout entier, s'en frotta le visage, où elle avoit un mal qui la rendoit difforme & desagreable à tout le monde ; mais elle en fut guerie sur l'heure, chacun en demeurant en admiration.

Cette bonne Mere, dix ou douze ans avant sa mort, ferma les yeux à sa fille Catherine Rampale, dans la mesme Congregation de S. Vrsule d'Arles. Dés le berceau on vit en elle des marques de devotion : car on l'y trouvoit souvent les bras en croix, ou les mains jointes, comme pour prier Dieu. Elle conserva une si grande innocence, que les Confesseurs, & mesme ceux qui avoient receu sa Confession generale, ont deposé avec asseurance à des Prelats, qu'elle n'avoit jamais offensé Dieu mortellement, & peu venillement par malice. Elle avoit une telle douceur, que jamais on ne la vit en colere, ny presque émeuë ; n'y ayant que pour ses sens qu'elle estoit rude & rigoureuse. Comme au bout de plusieurs infirmitez elle se trouva au lict de la mort, elle demanda à parler à deux Pensionnaires, dont l'une estoit sa cousine, & les entretint aussi charitablement & plus tranquillement qu'elle n'avoit fait de sa vie, leur

touchant ſi vivement le cœur, que toutes deux ſe donnerent à cette Congregation; bien que l'une fuſt retournée dans le monde en un païs éloigné d'Arles, où lors qu'on y penſoit le moins, elle revint; l'une & l'autre attribuant leur vocation aux ſaintes remonſtrances de la Sœur Catherine Rampale. Peu aprés qu'elle eut exhorté ces deux filles, elle tomba dans une foibleſſe, durant laquelle ſon viſage eſtoit riant, & comme en extaſe. Quand elle fut revenuë à ſoy, voyant ſes cheres Sœurs tout épleurées autour d'elle, elle leur dit: *Courage, mes Sœurs, il faut aller à ce beau Paradis*; Et puis faiſoit des élevations d'eſprit à Dieu, qui luy eſtoient fort familieres. Elle demanda le cierge beni, & s'en ſigna toute ſeule. Elle prononça treſfervemment le Verſet *Monſtra te eſſe Matrem*, aprés qu'elle eut réceu l'Extréme-Onction. Enfin ſe tournant doucement ſans convulſion, ny autre accident, elle rendit en paix ſa belle Ame à Dieu le 16. de Iuillet, l'an 1609. Son corps ne perdit point ſa beauté, & ſa bouche demeura ſi long-temps vermeille, que quand on l'enſevelit, tout le monde s'en étonnoit. On l'enterra à la Parroiſſe de S. Antoine, à la Chapelle de S. Vrſule, les Vrſulines n'ayans point encore de ſepulture en leur Maiſon. Onze ans aprés, par l'authorité de Monſeigneur de Laurens, Archeveſque d'Arles, on le rapporta à l'Egliſe de la Congregation; & on trouva ſon voile tout entier, ſes cheveux, & ſes dents en leur eſtat, avec un emplaſtre qui avoit eſté mis ſur ſon cerveau, lequel jettoit une odeur fort douce de quoy Mr Gravier, Medecin là preſent, donna atteſtation. Il eſt encore à remarquer que ſon lict & ſes petites hardes ont conſervé durant pluſieurs années une odeur merveilleuſe; de ſorte qu'un jour le Chirurgien du Monaſtere viſitant une malade, dit qu'aſſeurément il y avoit une caſſolette dans la chambre, & on s'aperceut enfin que le parfum qui s'épandoit, ne ſortoit point d'ailleurs que du peigne de la Sœur de Rampale.

Pour ſa Sœur Ieanne, elle changea l'eſtat de Congregée en celuy de Religieuſe. C'eſt pourquoy elle tiendra rang parmy les illuſtres Profeſſes de l'Ordre.

LA VIE DE SOEVR IEANNE OLIER, VRSVLINE CONGREGE'E DE SAVGVES.

CHAPITRE VNIQVE.

SOeur Iéanne Olier fut une des quatre filles qui donnerent commencement à la Maiſon de S. Vrſule de Saugues, les premieres années de ce ſiecle. Elle eſtoit pauvre, ignorante, & ſimple au poſſible; mais pourtant d'un bon ſens, d'une grande devotion. Celuy qui converſe volontiers avec les Ames ſimples, fit des faveurs ſignalées à celle-cy, & luy découvrit des ſecrets pour le bien de ſa Communauté. Pendant un procés qui ſe plaidoit à Bourges, il luy en revela le ſuccés, & que ſes Sœurs auroient gain de cauſe par les prieres de S. Vrſule: car eſtant en oraiſon dans ſa chambre, & devant une Image de S. Vrſule, qui eſtoit peinte, les mains jointes, & ſans Compagnes, elle vit par trois diverſes fois cette Sainte étendre ſes bras, ouvrir ſon manteau, & luy montrer deſſous toutes les Sœurs de la Communauté, comme pour dire qu'elle les prenoit ſous ſa protection. La bonne fille, pour leur conſolation, leur porta cette nouvelle dans ſa ſimplicité, & les aſſeura qu'infailliblement elles gagneroient leur procez; que ceux qui les inquieteroient, ne l'emporteroient point ſur S. Vrſule; mais qu'ils en ſeroient punis. Ce qui fut veritable, durant que l'on rendit bonne juſtice à la Communauté à la confuſion de ſes perſecuteurs, dont le principal ſe preſentant à la porte de l'Egliſe des Vrſulines, tomba en pâmoiſon; d'où eſtant revenu, il fut commencer une fonction publique de ſa charge, qu'il ne pût achever, pour s'eſtre évanoüi derechef. Il fallut donc l'emporter au lict, & trois ſemaines aprés au tombeau. Durant ſa maladie, Dieu luy fit la grace de ſe reconnoiſtre; de ſorte qu'il envoya pluſieurs fois demander pardon aux Vrſulines du tort qu'il leur avoit fait, & ſe reconcilia avec leur Confeſſeur, lequel il avoit chaſſé ſans ſujet. On receut une Novice à Saugues, de laquelle la bonne Sœur Olier n'eſtoit point contente. Elle proteſta pluſieurs fois devant & aprés ſa reception, qu'elle troubleroit cette Maiſon, où elle ne mourroit jamais. De fait il fallut qu'elle en ſortiſt (ayant meſme fait les vœux de Congregée) ſous pretexte de prendre l'air neceſſaire à ſa ſanté. Elle ſe maria, decria les Vrſulines de Saugues à pluſieurs Parlements, pretendant faire caſſer leurs contracts, mais en vain; &

la bien vingt-cinq ans contre ſes parens, juſques à les ruiner preſque, de riches & puiſſans qu'ils eſtoient. Sœur Ieanne Olier eſtant malade à mort, fut encore favoriſée de la veuë de S. Vrſule, & de S. Iean l'Evangeliſte ſon Patron. Sept ans aprés ſon deceds, on trouva ſon corps entier, quoyque l'on euſt jetté deſſus beaucoup de chaux: ce qui nous a eſté mandé par la Superieure & Aſſiſtante du Monaſtere de Saugues, laquelle Aſſiſtante, appellée Sœur Claude la Font, dite de S. Pierre, en a eſté témoin oculaire, comme ayant entré des premieres en cette Maiſon. Elle en a ſigné de ſa main la Relation, & la Superieure auſſi, avec quatre autres principales Religieuſes, le 20. Decembre 1667. Elles, & la plus grande partie de leur Communauté, ayant entendu faire le recit de toutes les choſes ſuſdites, & de ce qui ſera encore écrit de la meſme Communauté de Saugues.

LA VIE DE Sr ANNE DE XAINTONGE, VRSVLINE CONGREGE'E DE DOLLE.

CHAPITRE VNIQVE.

ANNE DE XAINTONGE eſtoit une Demoiſelle appartenante aux meilleures familles de Dijon. Son pere fut Meſſire Iean Baptiſte de Xaintonge, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, & Commiſſaire aux Requeſtes du Palais à Dijon; Et ſa mere, Damoiſelle Marguerite Coſſard. Quand elle fut en âge d'élire un eſtat de vie, on luy parla par entretien de l'Ordre de S. Vrſule, & de la douce odeur qu'il répandoit par ſon zele pour le ſalut des Ames. On luy fit recit de l'admirable vie de la B. Angele, Inſtitutrice de ce ſaint Ordre: Et pendant ces diſcours, elle fut éclairée d'un rayon de la divine lumiere, qui luy fit penetrer l'excellence de cét Inſtitut, & prendre enſuite reſolution de l'embraſſer. Elle ſe retira à ce deſſein en la ville de Dolle, au Comté de Bourgogne, à l'inſceu de ſes parens, & ſans aucun ſecours humain; de ſorte qu'elle fut reduite à une extréme pauvreté, & contrainte de faire ſa demeure en un grenier, où elle prenoit ſon repos ſur des ſarmens, & ſouffroit de grandes incommodités. Lorſque ſes parens ſceurent ſes pretentions, ils s'y oppoſerent, & écrivirent aux Meſſieurs de la Ville de ne la point recevoir ny aſſiſter, afin qu'elle fuſt obligée de retourner en leur Maiſon. Mais cette bonne Ame eut tant de generoſité,

qu'elle franchit tous ses obstacles ; & ayant assemblé quelques filles, elle commença d'exercer les fonctions d'Vrsuline, faisant en mesme temps de notables progrés dans la vertu. Et Nostre-Seigneur recompensa sa fidelité de tant de graces, & dons celestes, que le R. P. Binet de la Compagnie de IESVS, voulut en donner connoissance au public ; mais il mourut avant que d'avoir recueilly sa vie. Elle communiquoit tres-familierement avec son Ange Gardien, qui l'éveilloit tous les matins, en luy disant : *Anne, levez-vous.* A ces mots elle se levoit diligemment. Il arriva pourtant qu'une fois ayant un peu differé, elle se rendormit insensiblement : & l'Ange revint de vray ; mais il la reprit avec severité de sa paresse. Les Demons la redoutoient beaucoup, & luy apparoissoient souvent en forme horrible, luy découvrant la rage qu'ils avoient contre elle, pour les grands services qu'ils prevoyoient bien qu'elle rendroit à Dieu. Sa jeune Sœur, Françoise de Xaintonge, alla la trouver à Dolle. Elles s'embraserent l'une l'autre en l'amour de Dieu ; tellement que la cadette, à l'exemple de son aisnée, entreprit une pareille Congregation à Dijon, & y travailla efficacement, comme il se verra cy-aprés en sa vie. La vertueuse Sœur Anne de Xaintonge s'employa vingt-sept ans à l'instruction de la jeunesse, prenant pour son partage les filles plus mal faites, & plus dégoutantes, tâchant de leur imprimer une singuliere devotion à la Sainte Vierge, afin de les rendre aimables par leur pieté, & suppléer par là à leurs defauts naturels. Elle portoit nuit & jour son Chapelet au bras, pour le baiser plus à son aise. Elle nommoit l'Octave du S. Sacrement, la Moisson des vertus ; parce qu'en ce temps Dieu les distribuë liberalement aux devots du precieux corps de son Fils.

Elle fondoit toute sa perfection sur la vraye humilité ; disant que cette divine vertu rend l'Ame digne d'estre Epouse de la Sainte Trinité. Ses austeritez estoient prodigieuses, & pour s'y animer elle disoit : *Courage, courage, mon corps, tu ressuscteras. O que tu seras un jour à ton aise de ce qui te donne maintenant un peu de peine !*

Elle n'estoit pas contente quand elle se retiroit le soir, si elle n'avoit remporté des victoires sur sa langue, sur ses sens, & sur ses passions, & n'en laissoit point écouler les occasions qui s'offroient. Elle disoit que l'on sonne les heures de l'Oraison ; mais que l'on ne sonne jamais la cloche pour les heures de mortification ; parceque chacun la doit sonner dans son cœur au moins trois fois le jour ; le matin, à midy, & au soir, autant de fois que l'on sonne pour saluer la Mere de Dieu.

Elle fit les vœux simples, & les fit faire aux filles qu'elle associa

ſa Congregation, ſuivant les Regles de la B. Mere Angele. Elle établit encore une Maiſon de S. Vrſule en la ville de Beſançon, puis retourna à Dolle où elle finit ſaintement ſes jours, le ſixiéme de Iuin, [illegible] vingt-un que l'on celebroit la feſte de la Tres-Sain[illegible] elle avoit une extraordinai[illegible] votion.

LA VIE DE [illegible] ANNE DE LA VEFVRE, VRSVLINE CONGREGE'E A DIION.

CHAPITRE PREMIER.

DES SAINTES OCCVPATIONS DE SON ENFANCE, & de ſa jeuneſſe.

SOEVR ANNE DE LA VEFVRE fut addreſſée & receuë en l'Ordre de S Vrſule ſi toſt qu'il prit naiſſance à Dijon. Ses parens joüiſſoient de leurs biens ſur leurs terres, aux frontieres de la Bourgogne. Son pere & ſa mere moururent lorſqu'elle eſtoit encore en bas âge; & elle fut miſe avec ſon frere ſous la tutelle d'un de leurs proches. Ses enfans tres-bien nez ſe voyant orphelins, reconnurent Dieu ſeul pour leur veritable Pere, & la Sainte Vierge pour leur ſinguliere Mere & Protectrice. Ils ſe retiroient ſouvent enſemble à l'écart en quelque Egliſe, pour ſe conſoler en Noſtre-Seigneur: Et un jour ils prirent reſolution de s'en aller ſecrettement au deſert, à l'imitation des ſaints Hermites; mais eſtant ſur le point d'executer leur deſſein, le fils (qui eſtoit un Gentil homme fort ſage, & plus âgé que ſa ſœur) luy dit ces paroles avec maturité: *Noſtre reſolution, ma Sœur, eſt bonne; & neanmoins ſi aprés avoir changé d'habit, vous eſtiez reconnuë pour fille, on jugeroit mal de vous & de moy, & Dieu n'en ſeroit pas glorifié.* Quelque temps aprés il partit ſeul, & depuis elle n'en pût jamais apprendre de nouvelles; mais elle ſe perſuada qu'il s'eſtoit allé rendre Religieux en quelque païs éloigné. Mr de Lartuſy, Gouverneur de la Citadelle de Châlons, prit cette jeune Demoiſelle en ſa Maiſon, à cauſe qu'elle luy eſtoit alliée. Aprés ſon decés elle ne laiſſa pas de demeurer avec Madame ſa femme, qui eſtoit ravie de l'avoir en ſa compagnie, parce qu'elle eſtoit de tres-bon conſeil, & qu'elle gouvernoit toute ſa Maiſon. Parmy le grand monde qui y entroit, elle ſe conſervoit dans une ſolitude interieure,

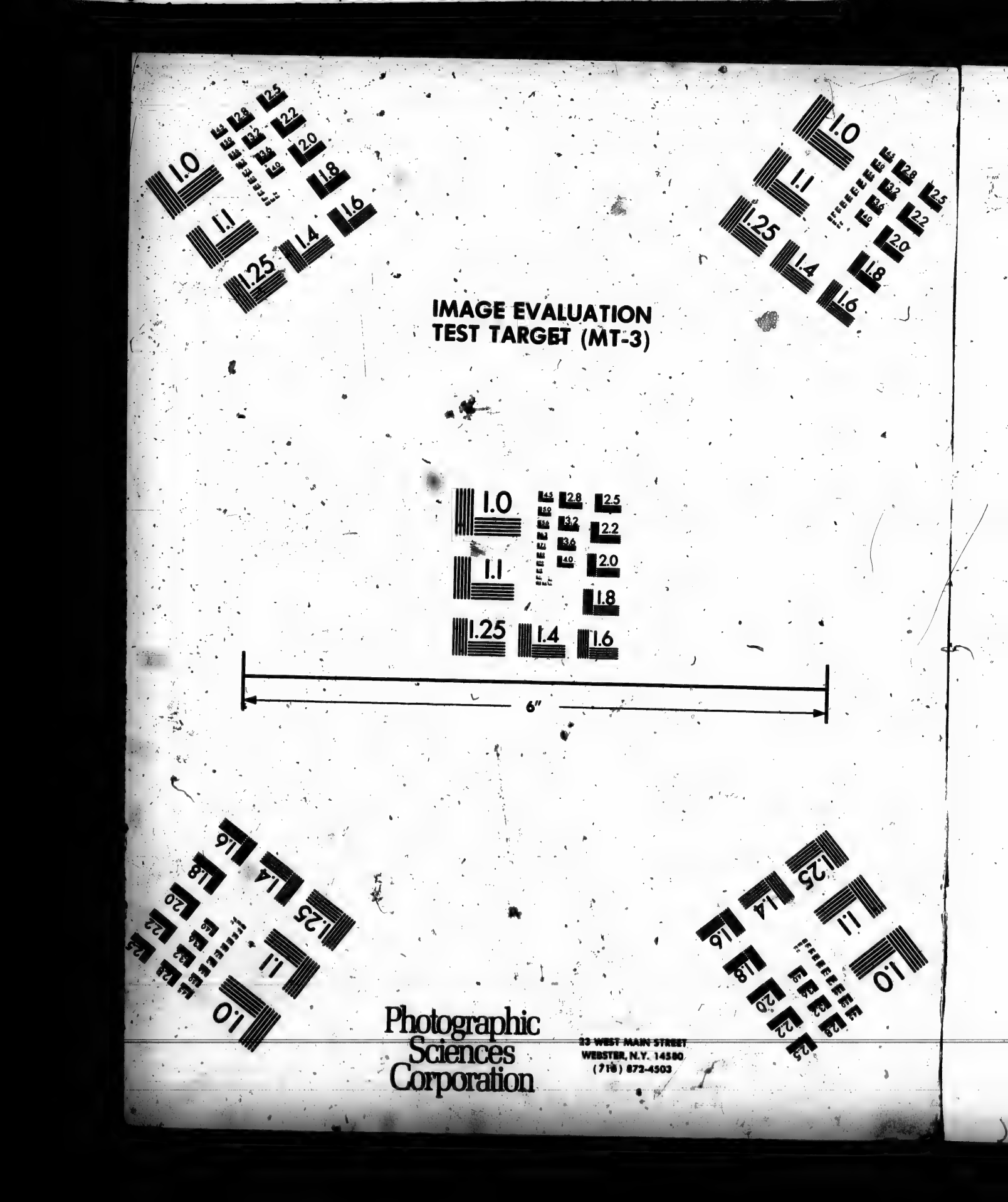
IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
6"
Photographic
Sciences
Corporation
33 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

qui l'unissoit incessamment à Dieu, & se portoit courageusement à tout ce qu'elle connoissoit luy estre agreable. Elle avoit une modestie attrayante, avec une grace particuliere pour s'expliquer, & bien parler des choses saintes. Elle assembloit les femmes & filles, les Dimanches à l'Eglise, où elle les instruisoit avec humilité des devoirs des vrais Chrestiens, anticipant déja les fonctions ausquelles Dieu la destinoit. Elle invitoit les Prestres des villages où elle se rencontroit, à faire le Cathechisme aux enfans; & comme ils disoient pour excuse qu'ils ne sçavoient pas l'ordre qu'il y falloit tenir; elle leur en donnoit librement & modestement la methode. Elle reprenoit mesme les injustices de la Noblesse du païs; & leur remontroit franchement qu'ils offençoient Dieu, & ne devoient attendre que des malheurs. Comme la divine Providence la vouloit entierement separer du monde, elle permit que le feu prenant à la Maison de Madame de Lartusy, où cette Demoiselle avoit mis ses meilleurs meubles, ils furent tous brûlez. Le reste qu'elle avoit laissé à sa Seigneurie de la Vefure, fut volé, & les bastimens ruinez par les gens de guerre.

Estant retournée en ce lieu de la Vefure, elle sentit de l'attrait pour le service des malades, & des pauvres qui y estoient en grand nombre. Elle s'y adonna fort charitablement, & se faisoit considerer par ces bonnes gens comme un Ange du Paradis. Elle connoissoit par une science extraordinaire la vertu des plantes & des herbes pour la guerison de diverses maladies. Depuis qu'elle fut en la Congregation de S. Vrsule, elle en composa un petit Traité, qui a servi à plusieurs personnes pour en exercer la charité, & soulager les malades. Elle faisoit elle-mesme les medicamens pour les playes, & toutes les autres choses convenables aux malades, leur servant de Medecin, d'Apoticaire, & de Chirurgien; sans consideration de sa personne, sans dédain de leur pauvreté, & sans crainte, ny mal de cœur. Il sembloit quelquesfois que Dieu faisoit des miracles par elle, gueriſſant quelques-uns de ses malades en moins de temps qu'il n'estoit à esperer, & donnant de la force aux autres pour souffrir avec patience & resignation. Elle employoit tout son revenu en ces œuvres charitables, & se privoit souvent de ce qui luy estoit necessaire pour fournir plus abondamment à ses liberalitez.

Comme elle croissoit tous les jours en vertu & en reputation, les Carmelites de Dijon desirerent de la posseder, & la firent inviter d'entrer en leur Convent, jugeant bien qu'une personne de son merite y apporteroit de grandes benedictions. Elle receut avec de grandes reconnoissances la grace qu'elles luy offroient; mais elle

leur

leur fit quant & quant ſçavoir que Dieu l'appelloit ailleurs qu'en l'Ordre des Carmelites. Et en effet, Noſtre-Seigneur qui la deſtinoit à honorer ſa vie converſante, ne luy inſpira l'amour de la ſolitude que pour la diſpoſer au ſervice du prochain, de meſme qu'il ſe retira dans le deſert avant que de converſer parmy les peuples.

CHAPITRE SECOND.

ELLE S'ASSOCIE A LA NAISSANTE CONGREGATION de S. Vrſule de Dijon, & puis en eſt Superieure, & augmente ſes œuvres de charité.

MAdemoiſelle de la Vefure, déja toute devoüée à la charité, apprit qu'il y avoit des Vrſulines qui s'établiſſoient à Dijon avec grand fruit & utilité ſpirituelle à l'égard des perſonnes de toutes conditions. Elle prit deſſein de fonder une pareille Maiſon en ſon païs, afin de s'attacher au ſervice du prochain. Pour ce ſujet elle perſuada à Madame de Lartuſy de faire reparer un Hoſpital aſſez ſpacieux, qui luy appartenoit à Belle-Vajure, proche de la Vefure, pour y loger des Vrſulines, avec leſquelles elle ſe pretendoit retirer. Mais avant que de paſſer plus outre, elle entreprit un voyage à Dijon, entra aux Vrſulines, & communiqua à la Superieure ſon deſir d'emmener quelqu'une des Sœurs de cette Maiſon, pour luy aider à commencer une Congregation à la ville de Belle-Vajure, promettant d'y donner tout ſon bien, & ſa perſonne, embraſſant leur forme de vie, & pratiquant tous leurs exercices. Les Vrſulines, & les autres perſonnes à qui elle ſe conſeilla, jugerent que le lieu qu'elle projettoit, n'eſtoit pas propre pour une Communauté de Filles, & qu'il valoit mieux qu'elle demeuraſt à Dijon, où elle auroit tout moyen de ſervir Dieu ſelon ſon zele & ſes deſirs. Elle y condeſcendit avec ſoûmiſſion, & ſe lia d'affection dés cette premiere veuë, aux Vrſulines de Dijon. Dieu luy fit connoiſtre qu'elle auroit bien à ſouffrir parmy elles, tant à cauſe de leur pauvreté extréme, qu'à raiſon des obſtacles qui ſe rencontrent d'ordinaire dans les nouvelles fondations. C'eſtoit ce qu'il falloit à cette Ame, qui avoit un grand attrait pour les croix, qu'elle trouvoit infiniment aimables en Ieſus-Chriſt : Et ainſi elle ſe donna à cette Maiſon. Les Sœurs l'y receurent tres-joyeuſement, & la reveſtirent de l'habit de Congregation au vingt huitiéme an de ſon âge. Son humilité luy fit auſſi-toſt mépriſer les avantages qu'elle avoit par deſſus les autres, ſe croyant bien inferieure à elles. Elle ſe diſoit

bien heureuſe de ce qu'elles avoient accepté ſon peu de bien, & de ce qu'il eſtoit employé à ſecourir les pauvres de Noſtre-Seigneur, l'ayant donné de ſi bon cœur, qu'elle n'y voulut plus avoir de part que ce qui eſtoit diſtribué au commun. Elle ſe paſſoit meſme à moins que les autres, ne mangeant ordinairement que des fruits ou legumes, & bien ſouvent du pain ſeul. Encore qu'elle fuſt foible & maladive, elle refuſoit les ſoulagemens qui luy eſtoient deus & offerts. Le Malin-Eſprit, pour empeſcher le fruict qu'il craignoit d'une vertu ſi avancée, employa tous ſes efforts pour détourner ſon loüable deſſein, incitant beaucoup de perſonnes à la perſecuter. Les petits enfans meſme luy jettoient de l'ordure & des pierres auſſi bien qu'à ſes Compagnes, quand elles paſſoient par les ruës, leur chantoient injures, ſe mocquoient de leur habit, & de leur maniere de vie. Cette vertueuſe fille eſtoit dans la joye de ſon cœur parmy ces confuſions, faiſant plus d'eſtat de porter ces affronts & opprobres, que de tous les honneurs qu'elle euſt receu en ſon païs, où elle eſtoit conſiderée comme une Sainte. Mais Noſtre-Seigneur, qui prend plaiſir à relever ceux qui s'abaiſſent, changea en peu de temps les ſentimens populaires à l'égard de cette chere Sœur, & des autres Vrſulines. On les regarda avec reſpect, & on commença à connoiſtre & à croire que Dieu eſtoit Autheur de leur entrepriſe, & feroit par elles de grands biens à Dijon.

La Sœur de la Vefure, ſelon le conſeil de S. Paul, ſe conſervoit égale dans l'eſtime & le mépris; & ſe tenoit toûjours ferme ſur la baſe de ſon neant. Pour contenter ſes deſirs d'humiliation, il luy falloit ſouvent permettre des choſes contraires à ſa ſanté, & par deſſus ſes forces, parce qu'elle les demandoit avec tant d'inſtance, & uſoit d'inventions ſi agreables pour les obtenir, qu'on ne les luy pouvoit refuſer. Les perſonnes qui converſoient avec elle plus ordinairement, ne luy ont jamais entendu dire aucune parole de vanité. Elle eſtoit admirablement ſoûmiſe & déferente à la Sœur de Xaintonge, Superieure de cette petite Congregation; & la Sœur de ſa part n'entreprenoit aucune affaire d'importance ſans la luy communiquer, & ſuivoit en tout ſes conſeils, deſquels elle ſe trouvoit ſi bien, qu'elle & toutes les Sœurs croyoient que le S. Eſprit parlaſt par ſa bouche. Naturellement elle eſtoit prudente & diſcrete; & de plus elle ne determinoit rien qu'elle n'euſt auparavant fait oraiſon. C'eſtoit ce qui la faiſoit reüſſir en tout, & juger des choſes ſelon la verité. Aprés qu'elle euſt fait les Vœux ſimples, le deſir de gagner des Ames à Iesus ſon Epoux, occupa tellement ſes penſées, qu'elle oublioit tout le reſte, & meſme à prendre ſa refection. Elle

devançoit les plus ferventes en œuvres de pieté ; ce qui excita la Mere de Xaintonge à la choiſir pour gouverner les Claſſes, & prendre la conduite de quantité de filles de toutes conditions, qui ſe rangeoient à leur Maiſon pour y eſtre inſtruites. La pluſpart eſtoient d'âge capable de ſolide devotion ; & ce fut avec elles que noſtre Sœur fit paroiſtre ſon talent pour ce Seraphique employ. Sa douceur, ſa patience, & ſa modeſtie gagnoient les cœurs de toutes les Ecolieres, leſquelles luy donnoient pouvoir abſolu ſur leurs eſprits. Elle eſtoit induſtrieuſe à les retirer de leurs imperfections, & à les former à la vertu ſelon leur capacité. En ſa conſideration les filles ſe rendoient plus dociles qu'elles ne faiſoient pour leurs peres & meres. Les petits enfans meſme n'euſſent oſé rien faire de mal à propos devant elle. Elle les accoûtumoit à rompre leur volonté, & à pardonner facilement les petits mécontentemens qu'elles recevoient les unes des autres. Sa conduite a heureuſement ſervi à pluſieurs qui ont eſté depuis engagées dans le monde, & ſe ſont ſignalées par leurs bons deportemens. Quantité de ſes écolieres ſe portoient à la Religion, & entroient en des Monaſteres, où elles ont tres-exemplairement vécu. Ces Communautés ont témoigné ſouvent le contentement qu'elles en recevoient, diſant qu'elles n'avoient preſque rien à faire pour la direction des filles qui avoient receu l'inſtruction des Vrſulines. Pluſieurs de ce meſme Ordre à Dijon, & ailleurs, ont eſté attirées de Dieu par le moyen de la meſme Sœur.

Pendant qu'elle donnoit eſſor à ſon zele, & ſe mettoit au deſſous de toutes les autres, comme leur humble ſervante, elle fut preſſée de monter plus haut, & de prendre la premiere place en cette devote aſſemblée. Son cœur ne s'en éleva pas davantage ; mais elle taſcha bien de s'approcher plus prés de Dieu, afin d'en puiſer les lumieres qu'elle devoit départir aux autres. Elle regla avec un bel ordre le temps qu'elle, & ſes Sœurs devoient employer aux actions de charité, afin qu'elles ne les empéchaſſent pas de vaquer à leurs exercices de devotion.

Le ſoin de ſa Communauté ne luy oſta pas celuy des Penſionnaires, & des malades. Son cœur eſtoit capable de tout embraſſer ; & ce qui euſt pû accabler pluſieurs perſonnes, ne ſuffiſoit pas à ſa charité. Toutes ſes Sœurs eſtoient encouragées à ſon exemple de travailler, & de ſouffrir une exceſſive pauvreté, pour nourrir & ſoulager les pauvres. Elles en vindrent juſques à ce point de vendre la nourriture, & autres choſes qu'on leur donnoit par aumoſne, afin d'avoir le moyen d'achepter les drogues neceſſaires pour la com-

position des medicamens qu'elles faiſoient chez elles, puis les diſtribuoient gratuitement pour l'amour de Dieu. Noſtre charitable Superieure ſe leyoit fort matin, traitoit avec ſon Dieu, recitoit l'Office Divin avec ſa Communauté; aprés elle alloit viſiter les Hoſpitaux, priſons, & malades particuliers, accompagnée au moins d'une Sœur, & aſſez ſouvent des Dames, & Demoiſelles de la Ville faiſoient pluſieurs bonnes œuvres par ſon conſeil. C'eſtoit dans ces viſites qu'elle prenoit la peine de leyer elle-meſme les malades, de faire leurs licts, les changer de linge, de leur faire prendre les medecines; & elle s'abaiſſoit encore à des choſes plus abiectes, pour mieux juger de la qualité de leurs maux. De plus elle leur portoit de la nourriture, mettoit ordre avant que les quitter à tout ce qui eſtoit de beſoin, inſtruiſant ceux qui demeuroient auprés d'eux des accidents qui leur pourroient ſurvenir, afin qu'ils y priſſent garde, & qu'elle en fuſt informée dés le lendemain.

Aprés le diſner elle voyoit ceux qui avoient des playes, qui pour la pluſpart venoient ſe faire panſer à la Maiſon. Et quand elle avoit reconnu leur mal, & la methode qu'il falloit tenir pour les traitter, elle permettoit, comme par faveur, que quelqu'une de ſes Filles en priſt le ſoin. Elles s'offroient à l'envy l'une de l'autre à rendre ce ſervice à Iesvs ſouffrant en ſes membres affligez. Mais la Superieure ſe reſervoit ceux qui avoient des ulceres plus pourris & plus infects, les nettoyant avec un viſage riant & tout Angelique, & tenant la bouche & le nez bien long temps deſſus les emplaſtres, & linges chargez de pus. Elle a gueri une infinité de perſonnes d'écroüelles, de chancres, de la pierre, gravelle, de maux d'yeux, de retreciſſemens de nerfs, & preſque generalement de toutes ſortes de maux; ce qui ne ſe pouvoit pas faire naturellement, ny par art, les remedes qu'elle appliquoit n'eſtant pas même bien ſouvent convenables; & elle n'en uſoit que pour cacher le don de Dieu, & fuir l'eſtime des hommes. Toutesfois cela ſe découvroit par ceux meſme qui avoient receu gueriſon, quoy qu'elle s'efforçaſt de perſuader qu'il n'y avoit rien d'extraordinaire, & que c'eſtoit l'effet des huiles & onguents qu'elle employoit. Trois ou quatre femmes affligées de cancers, qui avoient eſté jugez incurables par les Medecins & Chirurgiens, furent gueries plus par ſes prieres, & par le merite de ſon grand courage à ſouffrir l'infection de ce mal, que par les remedes qu'elle appliqua deſſus.

CHAPITRE TROISIEME.

ELLE CONTINVE SES CHARITEZ AVEC DES ſuccés merveilleux. Puis établit une Congregation à Langres.

LA charité de la Mere de la Veſure tenoit de la nature du feu, qui s'accroiſt toûjours, ſi on luy fournit de la matiere. Aprés qu'elle avoit conſommé toute la ſubſtance de ſa Maiſon en ſes exercices, elle croyoit encore n'avoir rien fait. Outre ce que nous en avons marqué juſques icy, on luy apportoit quantité de petits enfans au berceau, malades de toutes façons, pour leſquels elle avoit tant de tendreſſe, qu'elle les faiſoit coucher en ſa chambre juſques à ce qu'ils fuſſent gueris, prenant ſoin de toutes leurs neceſſitez, tout de meſme que ſi elle euſt eſté leur mere. Tous les affligez de Dijon accouroient aux Vrſulines pour eſtre conſolez & ſecourus. Entr'autres une pauvre famille fort deſolée, à cauſe d'une fille âgée de dix à douze ans, percluſe depuis ſon enfance. Son pere & ſa mere qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains, avoient fait bien de la dépenſe pour luy faire recouvrer l'uſage de ſes membres; mais plus les Medecins & Chirurgiens y appliquoient de remedes, moins la fille recevoit de ſoulagement; & ſon incommodité augmentoit de jour en jour: ſes membres ſe racourcirent de telle façon, que ſes bras eſtoient retirez juſques à avoir les coudes contre les épaules, & ſes talons comme attachez aux cuiſſes. La ſujetion qu'il y avoit de laiſſer toûjours une perſonne auprés d'elle pour la garder, mettoit le comble à la douleur de ſes pauvres parens. Comme ils ne ſçavoient plus que faire, ils s'aviſerent de preſenter cette petite impotente à la charitable Superieure des Vrſulines, & la prierent d'avoir compaſſion de ſa miſere, & de leur affliction. Elle leur répondit qu'elle ſoigneroit leur fille; mais qu'il falloit que de leur coſté ils y contribuaſſent; qu'elle ne leur demandoit ny or, ny argent; qu'ils euſſent ſeulement recours à Dieu, & qu'ils ſe confeſſaſſent & communiaſſent. Elle leur enſeigna tout ce qu'ils devoient faire pour obtenir le divin ſecours, & retint avec elle la petite malade, qui n'avoit pas un membre libre que la langue. Elle luy fit un petit lict dans ſa chambre, & le matin & le ſoir elle la frottoit devant le feu avec ſes huiles ordinaires, en preſence des autres Sœurs, leſquelles furent bien ſurpriſes de voir un matin, par le meſme remede, les talons de la fille ſe détacher de ſes cuiſſes, ſes bras s'alonger, & devenir ſouples; & ſes jambes pareillement. Si bien qu'en

peu de jours elle marcha, & s'aida parfaitement de tous ſes membres, cauſant de l'admiration à tous ceux qui l'avoient veuë auparavant, & une joye inexpliquable à ſes parens; à qui depuis elle porta tous les jours leur refection aux champs, & les ſervit de là en avant comme ſi jamais elle n'euſt eu d'incommodité.

Noſtre bonne Sœur rendit la veuë à une autre petite fille du fauxbourg S. Nicolas de Dijon, aveugle depuis deux ans, & à qui deux peaux épaiſſes eſtoient cruës ſur les yeux; de ſorte qu'ils en eſtoient couverts entierement. L'eſpace de quelques jours, luy ayant mis certaine liqueur ſur les yeux, les peaux tomberent, & l'enfant recouvra la veuë. Ses parens ravis de joye, publioient que la gueriſon de leur fille eſtoit miraculeuſe, aſſeurant que tous les remedes que les Experts leur avoient fourny, luy avoient eſté inutiles, & que les Medecins diſoient tous qu'elle demeureroit aveugle.

Toute la peine qu'elle prenoit des malades, n'eſtoit que pour avoir moyen de les porter à Dieu, & les exhorter de l'aimer & de le ſervir, ne profitant pas ſeulement aux malades; mais encore à tous ceux de leur famille, qu'elle rendoit ennemis du vice. Ces bonnes gens enſuite s'inſtruiſoient l'un l'autre, & portoient leurs parens & voiſins à ſe faire catechiſer par la Sœur de la Vefure. Cela paſſa ſi avant, qu'elle fut contrainte de les recevoir les Feſtes & Dimanches dans les Claſſes, & là elle leur parloit des myſteres de la Foy, la pluſpart de ſes Auditeurs, tant hommes que femmes, fondant en larmes de devotion. Ils l'alloient trouver à la fin du Catechiſme, & demander aide pour faire des Confeſſions generales. Proche les grandes ſolemnitez, elle eſtoit toute occupée à les diſpoſer à la reception des ſaints Sacremens, puis elle les adreſſoit aux RR. PP. Ieſuites, qui par la diſpoſition des Penitens admiroient la grace de cette Servante de Dieu pour la converſion des Ames.

Mais le nombre de ceux qui vouloient l'entendre, croiſſant toûjours, les Claſſes ne les pouvant plus contenir, elle ſe rangea aux jours deſtinez, & à leur perſuaſion, dans une grange, laquelle, bien que fort grande, eſtoit ſi pleine que l'on ne s'y pouvoit remuer. Vne fois ils ſonnerent la groſſe cloche de la Parroiſſe, pour aſſembler le peuple; & l'auroient continué les autres jours, ſi elle ne leur euſt deffendu. Les Villages & lieux circonvoiſins participoient aux benedictions que Dieu donnoit à ſes labeurs. Vn jour quelque Dame la mena à la Chapelle où nâquit S. Bernard, à une demie lieuë de Dijon. Là ſon Ame eſtant embraſée du zele de ce grand Saint, elle ſe ſentit inſpirée de dire quelque choſe aux femmes & filles preſentes. Elle s'aſſit donc à terre, & leur fit un petit diſcours, ſelon

que le S. Eſprit luy dicta : Et comme c'eſtoit un jour de Feſte, les hommes y ſurvinrent, qui en furent ſi edifiez, qu'ils envoyerent de la part du Village, deux perſonnes pour l'en remercier, & luy offrir quelques preſens qu'elle refuſa. Davantage, les Dames plus qualifiées de Dijon prenoient ſes avis pour leur conduite. Madame la Ducheſſe de Bellegarde la tenoit pour ſa Mere ſpirituelle, & faiſoit pluſieurs bonnes œuvres par ſon conſeil ; comme auſſi Madame la Premiere-Preſidente Brulart, fort eſtimée, & conſiderée de tout le monde comme un miroir de vertu : Et pareillement Madame de Villers, tenuë pour une Sainte, tant pour ſa grande charité, que pour ſa ſinguliere modeſtie. Son mary ne cedoit en rien à ſa vertu, eſtant veuf, il prit les Ordres ſacrez, & fut quelques années Superieur des Vrſulines de Dijon, toute ſa famille demeurant affectionnée à ce Monaſtere, en ſuite de la ſainte amitié contractée avec la Sœur de la Veſure.

Elle eut le bonheur de conferer diverſes fois de ſon interieur avec S. François de Sales, qui traitta avec elle avec d'autant plus d'ouverture de cœur & de cordialité, qu'il fut éclairé de Dieu ſur l'eſtat de ſon ame, & s'y lia d'une ſincere affection. Il témoigna reconnoître une conduite de Dieu dans toutes les choſes qui s'eſtoient paſſées dans la Vocation des premieres Filles de la Maiſon, & en leur petit établiſſement, dont elles luy rendirent compte ; & les encouragea à la perſeverance, ne trouvant pas toutesfois à propos qu'elles ſe rendiſſent ſi-toſt Religieuſes comme elles le deſiroient ; parce qu'il eſtoit neceſſaire en ces commencemens qu'elles converſaſſent parmy le monde, & exerçaſſent la charité meſme ſur les corps, pour attirer plus facilement les Ames à Ieſus Chriſt ; autrement elles ne viendroient pas à bout de leur deſſein, parceque la devotion eſtoit lors fort peu connuë ; & l'ignorance regnoit tellement, que la pluſpart des perſonnes qui s'adreſſoient à ces devotes Filles, ne ſçavoient pas les obligations du Chreſtien, ny meſme les Commandemens de Dieu.

Neanmoins, ſuivant l'avis de ce grand Prelat, noſtre Sœur de la Veſure quitta la viſite & le traitement des malades, voyant que cela apportoit beaucoup de divertiſſement à la recollection des Sœurs, qu'il y avoit des Ordres Religieux inſtituez à cette fin ; & que le but des Vrſulines eſtoit l'inſtruction des Ames, ſpecialement de la jeuneſſe, & non le ſoin des pauvres & des Hoſpitaux.

Pendant le temps que cette vertueuſe Fille demeura encore à Dijon, elle reconcilia pluſieurs familles, Dieu ſe ſervant d'elle comme d'un Ange de paix, qui ſçavoit perſuader le pardon des

injures, & traitter les affaires si discretement, que de part & d'autre on avoit satisfaction.

La renommée d'une personne si obligeante envers un chacun voloit par tout, & la Congregation, sous sa conduite, répandoit une si douce odeur, que les Principaux de Langres en desirerent une pareille. Ils en firent les poursuittes, & nonobstant les difficultez, cette chere Sœur entreprit cette œuvre de Dieu, & partit avec une seule Compagne, le 14. d'Octobre 1613. au grand regret des Habitans de Dijon, particulierement des personnes spirituelles. Elles furent tres bien receuës à Langres, & en moins de rien accommodées de ce qui leur estoit necessaire, par les charitez qu'on leur fit. Elles n'avoient rien emporté de Dijon que le desir de pauvreté & de souffrance; mais le grand Maistre qu'elles servoient sceut bien pourvoir à leur besoin. Ce fut à Langres que la Sœur composa le *Manuel des Dames*, & quelques petits Catechismes qui furent imprimez au mesme lieu, avec permission des Superieurs. Elle enseignoit la Doctrine Chrestienne plusieurs fois la semaine dans les Classes, où les Dames & les servantes se rendoient en foule. Il y eut un jeune garçon qui par curiosité s'y fourra secrettement, pour entendre ce que l'on y disoit; & Dieu luy touchant le cœur par les paroles efficaces de sa Servante, il alla se rendre Religieux de la Compagnie de IESVS. Vn jour elle eut le mouvement d'aller visiter certains Religieux qui n'estoient pas Reformez. Le Prieur luy montra un beau Cabinet qu'il avoit garny de vaisselle d'or & d'argent. La Sœur, au lieu de l'en conjoüir, prit de là occasion de luy parler des malheurs où se precipitent les Religieux vains & proprietaires, & l'exhorta de se défaire de toutes ces superfluitez. Elle instruisit à l'Oraison quelques Religieux de ce lieu, & leur persuada d'aller vivre en un Convent Reformé. Ils entrerent dans ses sentimens, & l'un d'eux franchit le pas le premier, & se retira peu de jours aprés. Elle luy fit donner un habit par des Dames de charité, & il fut fort content d'avoir suivy son conseil.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SES PERSECVTIONS ET SOVFFRANCES. Et de sa Mort.

ON auroit sujet de douter de l'amour de Nostre-Seigneur pour la Sœur de la Vefure, s'il ne l'avoit fait souffrir en reconnoissance mesme du bien qu'elle faisoit pour luy. Pendant que tout le monde

monde luy applaudiſſoit à Langres, un certain Religieux, pouſſé de je ne ſçay quel eſprit, ſe mit à invectiver contre elle, & contre ſon Inſtitut, tâchant de leur attirer le blâme & le mépris du peuple. Il menaça de s'en declarer en ſes Predications, & de publier hautement que c'eſtoit un abus que des Filles enſeignaſſent le monde. La Superieure eut beaucoup d'humiliation en ce rencontre, quoy que le Ciel priſt bien-toſt ſa défenſe par l'authorité de Mr Facenet, Grand-Vicaire de Langres, lequel fit reprimende à ce Religieux, & luy dît pour concluſion, que s'il eſtoit ſi temeraire que de blâmer en chaire les Vrſulines, il ſe leveroit, & le dédiroit en preſence de l'Auditoire. Ses Confreres meſmes deſaprouvans ſon procedé, l'envoyerent en un autre lieu.

L'air du païs eſtant contraire à cette bonne Superieure, elle devint fort maladive, outre le grand travail dans lequel elle ſe conſommoit jour & nuit : Mais craignant de vivre encore trop à ſon aiſe, elle s'accabloit d'auſteritez, il ſe paſſoit peu de jours qu'elle ne portaſt la haire, ou une ceinture de crin large de demy-pied. Sa fidelle Compagne, la Sœur Helene Guelaud (qui eſtoit une fille ſi bien fondée en humilité, que toute ſa vie elle chercha le mépris & la baſſeſſe, & d'eſtre tenuë dans l'Ordre pour une perſonne ignorante, groſſiere, & inutile) l'ayant quitté pour aller établir la Maiſon de Pouligny, écrivit de là à la Sœur de Xaintonge, pour l'avertir de la rigoureuſe maniere dont elle ſe traittoit, afin qu'il y fuſt pourveû. Voicy une partie de ſa Lettre.

Ie me ſens obligée de vous faire ſçavoir la conduite de noſtre Mere de Langres; parceque je ſçay bien que n'ayant plus perſonne auprés d'elle, elle nuira entierement à ſa ſanté. Elle eſt en de continuelles infirmitez, & ſi grandes, que je ne croy pas qu'elle demeure plus guere icy-bas, ſi Noſtre-Seigneur ne la conſerve pour le bien de tout l'Ordre, & n'exauce nos prieres. Sa charité l'emporte à faire des choſes par deſſus ſes forces. Elle donne une bonne partie de ſon temps au dehors, ſans qu'elle s'en puiſſe diſpenſer; & cependant elle donne ordre à toutes les affaires de la Maiſon. Elle ne ſouffre point qu'on la traitte autrement que la Communauté, & ſe trouve au travail comme les autres. Qu'il faſſe vent, pluye, ou Soleil, meſme aux plus grandes chaleurs du jour, elle travaille au jardin auſſi aſſidûement que feroit une Ouvriere à gage. Au ſortir de là elle va le plus ſouvent faire le Catechiſme prés de deux heures; aprés lequel elle ſera bien autant de temps à inſtruire en particulier quelques Payſanes. Si d'autres perſonnes la viennent demander, elle y va toute échauffée qu'elle eſt. Il ſeroit beſoin qu'elle euſt quelqu'un auprés d'elle qui veillaſt ſur ſa ſanté, &c. Mais pendant que l'on s'empreſſoit pour ſa conſerva-

tion, elle se negligeoit à tel point, & devenoit si avide de souffrances, qu'elle demanda à Dieu qu'il ne se passast aucun jour qu'elle n'enduraſt quelque chose pour son amour, & d'estre privée de toutes consolations en ce monde, pour en joüir dans l'Eternité. Incontinent elle fut attaquée d'une pulmonie accompagnée de plusieurs autres maux. D'ailleurs les graces augmentant dans son Ame, elle se consommoit dans les flammes du divin Amour; & son corps ne pouvant supporter ses puissans efforts, se diminuoit de jour à autre. Son mal croissant, allarma toutes ses Filles, & toutes les Maisons de l'Ordre, lesquelles recourant à Dieu de tout leur cœur pour sa guerison, celles de Langres & de Dijon qui s'y interessoient davantage, firent un vœu solemnel en l'honneur de S. Ignace de Loyola à mesme fin, & n'epargnerent rien de ce qu'elles jugerent capable de la rétablir en santé.

Tant de prieres offertes pour cette chere malade, furent sans doute bien agreables à Dieu; mais il estoit temps que la gloire succedaſt à sa grace. Elle previt bien quelle seroit l'issuë de sa maladie; & mettant en ordre tout ce qu'elle avoit en maniement, tant pour ne point laisser la Maison sans conduite, que pour mourir sous l'obeïssance, elle quitta la Charge de Superieure, & en fit élire une autre quinze jours avant sa mort. Le mesme jour elle dicta une Lettre à la Communauté de Dijon, qui commence ainsi:

Ma tres-chere Mere, je supplie tres-humblement nostre aimable Sauveur, duquel je suis l'indigne esclave, qu'il demeure avec vous, & avec toutes nos cheres Sœurs, vous communiquant les dons necessaires pour le mieux servir que je n'ay fait en cette sainte Congregation. Et puisque par sa misericorde il luy a plû la commencer, il la veüille acheminer à une entiere perfection. En suite elle donne les avis necessaires pour obtenir des Bulles, & instituer l'Ordre en vraye Religion. Elle leur dit le dernier adieu, & leur recommande sur toutes choses l'obeïssance, & le bon choix des filles qui se presentent pour entrer en la Congregation.

Cette Lettre finie, elle abandonna le soin de toutes choses, & gouſtoit par avance les douceurs du Paradis, particulierement à la Communion, qui luy fut accordée tous les jours sur la fin de sa maladie. Vne personne luy témoignant le besoin que l'on avoit encore de sa conservation, elle fit cette réponse digne de sa vertu: *Je ne refuse point de vivre, & neanmoins je desire de mourir.* Monseigneur Sebastien Zamet, Evesque de Langres, retourna de Paris à Dijon, quelques jours avant sa mort, & le lendemain de son arrivée, il l'honora de sa visite. Elle luy dit qu'elle n'aspiroit plus qu'au Ciel, luy

recommanda humblement la Congregation de S. Vrſule, & le pria de benir un peu de terre dans l'enclos de la Maiſon, pour enterrer ſon corps. On fit auſſi toſt conſtruire un Cemetiere ; elle ſe fit porter dans une chaire pour le voir, comme le dernier depoſt de ſa mortalité. Le meſme Seigneur Eveſque benit ce lieu le 24. d'Avril. Il ne paſſoit peu de jours qu'il ne viſt noſtre malade, dont il admiroit l'application continuelle à Dieu ; & comme un corps ſi debile que le ſien donnoit tant de liberté à l'eſprit pour faire ſes fonctions. Se ſentant preſte de rendre ſon eſprit à Dieu, elle ſe mit ſeule à ſon ſeant, les yeux & les mains élevées au Ciel, où aſpiroit ſon cœur : Et ayant ainſi demeuré un demy quart d'heure, priant d'une ardeur indicible, elle mourut âgée d'environ trente-ſept ans, le 28. d'Avril de l'an 1616 L'on peut abreger ſon eloge dans les paroles dites de Noſtre-Seigneur, & entenduës pour elle avec la diſtance infinie de la creature au Createur : *Elle a paſſé ſa vie en bien faiſant, gueriſſant les malades, & retirant les Ames de la captivité du Demon.* Le lendemain de ſon decés elle fut expoſée au Chœur en ſon habit, le viſage découvert, les mains jointes, tenant un Crucifix, & la Formule de ſes trois Vœux ſimples, & ayant ſur la teſte une couronne de laurier. Monſeigneur de Langres, pluſieurs Eccleſiaſtiques & Religieux vinrent celebrer la Meſſe pour ſon Ame. Sur les quatre heures du ſoir un R. P. de l'Oratoire luy fit un petit diſcours funebre, où aſſiſterent encore Monſeigneur l'Evêque, Meſſieurs le Gouverneur, le Lieutenant General, & tous les Principaux de la Ville, tant hommes que femmes, qui ſe trouverent auſſi à ſon enterrement.

LA VIE DES SRS GENEVIEVE DE VALEMBERT, ET CHRISTINE PEIRON,

Qui commencerent la Congregation de S. Vrſule à Grenoble.

CHAPITRE VNIQVE.

LE pere de Damoiſelle Genevieve de Valembert eſtoit un brave Gentil homme ; mais l'honneur de ſa race fut merveilleuſement accreû par cette fille que Dieu fit naiſtre pour inſtituer une ſainte Communauté, & en eſtre la pierre fondamentale. Elle fut

mariée à Mr de Lobscure, homme noble, qui exerçoit l'Office d'Avocat du Roy au Parlement de Grenoble ; & elle demeura environ quatre ans avec luy, conservant la pureté en la mesme maniere qu'elle l'auroit gardée dans un Cloistre. L'amour qu'elle avoit à cette vertu Angelique luy faisoit si bien conduire ses yeux, qu'elle ne regarda jamais d'homme en face. Si-tost qu'elle fut veuve, elle se lia d'amitié avec une autre de mesme estat, & elles prirent resolution de se ranger sous l'Institut de S. Vrsule. Elles allerent pour ce sujet en Avignon, & furent receuës au nombre des Sœurs Vrsulines Congregées de cette Ville, par Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de Conty, pour lors Vice-Legat d'Avignon, le jour de S. Pierre & S. Paul, de l'an 1604. La permission de s'établir à Grenoble, & les Lettres de recommandation du Cardinal, leur servirent de peu. Si bien qu'elles entreprirent un second voyage en Avignon, & obtinrent une Bulle de son Successeur, laquelle estant presentée à Monseigneur l'Evesque de Grenoble, il l'accepta, & en ordonna l'execution l'an 1606. & l'an suivant ces deux bonnes Ames exercerent les fonctions de leur saint Institut, quoy qu'avec beaucoup de traverses & de contrarietez. Quand elles sortoient de leur maison, elles estoient mal-traittées de paroles & d'effets. Vn fameux Predicateur declama contre elles en pleine Chaire dans l'Eglise de Sainte Claire, & en les montrant au doigt, & les nommant par leur nom, dit quantité de choses qui leur estoient tres-desavantageuses. Mais tout cela n'amortissoit point leur zele, & ne les empeschoit point de faire le Catechisme en public, & dans les Maisons particulieres, pour instruire, consoler, & visiter les malades. De plus, elles servoient aux Hospitaux, questoient des aumosnes, contribuoient de leurs biens amplement, pour procurer en la Ville l'établissement de bons Religieux, qui y pussent aider les Ames: Et leur charité fut suivie de tant de bonheur, qu'elles y virent bientost des Capucins, des Recolets, & des Iesuites. Comme la Sœur Genevieve estoit Fondatrice de la Maison, & qu'elle la gouvernoit en qualité de Superieure jusques à sa mort; aussi portoit-elle toûjours la plus grande charge de l'Institut, & estoit infatigable au travail, sur tout quand il s'agissoit du bien spirituel des Ames. Vn Mercier heretique estant au lict de la mort, souvent visité par le Ministre de sa Secte, qui se consommoit pour maintenir le malade en sa fausse Religion, cette Sœur eut bien le courage d'aller tenir teste au Ministre; & en dépit de luy, elle ravit sa proye, fit abjurer l'heresie au malade, le disposa à recevoir les Sacremens de la sainte Eglise, & enfin eut la consolation de le voir mourir bon Ca-

tholique. Elle fut quatre mois alitée de ſa derniere maladie, durant laquelle elle manqua de beaucoup de choſes à cauſe de la pauvreté de la Maiſon. Mais elle témoigna toûjours eſtre tres-contente d'avoir en quelque façon un ſort pareil à celuy de ſon celeſte Epoux, qui eſtant tres-riche, s'eſtoit fait ſi pauvre, qu'il eſtoit mort tout nud en la Croix. Quelque temps aprés qu'elle eut expiré, les Sœurs Congregées voulant laver ſon corps, ſelon la couſtume, elles apperceurent une fort belle main qui luy rendoit ce bon office : Et alors toutes ſurpriſes de cette merveille, elles dirent entr'elles ; *Laiſſons-le là, il y a quelqu'un qui le lave mieux que nous ne pourrions faire.* En effet, aprés cela elle parut ſi extraordinairement belle & vermeille, que les perſonnes de dehors croyoient qu'on l'euſt fardée. Elle fut fort honorablement enterrée dans l'Egliſe de Sainte Claire ; où l'on garde encore ſon corps comme une Relique, ſans l'avoir jamais voulu rendre, quelque priere que les Vrſulines en ayent faite depuis que leur Chapelle a eſté baſtie. Sa mort arriva le ſixiéme de Ianvier 1611.

Sa chere Compagne de fortune & d'amitié, luy ſurvécut juſques en 1620. Son nom eſtoit CHRISTINE PEIRON. Elle mena une vie ſi ſainte (encore que l'on n'en ait pas recueilli beaucoup de particularitez) qu'elle eſtoit en haute reputation dans la Ville. Elle avoit eſté mariée deux fois ; & dans ſa viduité, elle devint la Mere Directrice de la pluſpart des Dames de qualité ; & meſme des maris de quelques-unes. De ce nombre eſtoit Mr Artus de Lionne d'Auſte, Conſeiller au Parlement de Grenoble, avec Madame ſa femme, l'un & l'autre faiſant tant de progrés ſous la conduite de la Sœur Chriſtine, qu'ils voüerent que le dernier vivant d'eux deux ſe conſacreroit au ſervice de Dieu en la Maiſon de S. Vrſule. Noſtre-Seigneur retira à ſoy Madame d'Auſte ; & Monſieur, ſuivant ſa promeſſe, prit les Ordres ſacrez, puis donna tout ſon temps aux Vrſulines d'une façon toute ſinguliere, & avec une charité nompareille, leur diſant journellement la Meſſe, les confeſſant, leur ſervant de Directeur & de Superieur, & leur faiſant des aumoſnes notables dans leurs neceſſitez. Il fut ainſi le Pere, le Protecteur, & l'Appuy de cette Congregation d'Vrſulines, & du Monaſtere qui s'y établit aprés, depuis l'an 1614. juſqu'en l'an 1632. qu'il luy fut donné un employ plus éminent, & plus conforme à ſon grand merite, ayant eſté nommé Coadjuteur à l'Eveſché de Gap. Les Vrſulines de Grenoble, qui luy avoient d'incomparables obligations, eurent une douleur inexpliquable de ſon éloignement ; & ont toûjours conſervé, & conſerveront à jamais le ſouvenir d'une ſi illuſtre perſon-

ne, dont les soins & les bienfaits ont rendu sa memoire eternelle dans leur Communauté.

Retournant à la Sœur Christine, elle gouverna la Maison depuis la mort de la Sœur Genevieve jusqu'à la sienne; & commençant d'entrer dans l'authorité, elle songea en mesme temps à devenir plus humble que jamais : Les exemples suivans en font foy. Vn jour elle s'accusa d'une faute qu'elle vouloit faire passer pour griéve, & ordonna que toutes les Sœurs luy donnassent un soufflet, sans l'épargner pour contribuer à sa penitence. Il s'en trouva une qui dans la simplicité luy donna un revers de toute sa force, croyant qu'il falloit obeir ainsi à l'aveugle; de quoy la Servante de Dieu, qui estoit actuellement travaillée d'un mal de dents, la remercia avec une affection qui tenoit d'autant plus de la grace, qu'il y avoit moins de la nature. Estant allée secourir les Sœurs de S. Vrsule de Romans, à son arrivée elle se jetta à leurs pieds, & les leur baisa, s'accusant en suite à genoux de l'occasion de trouble qu'elle leur avoit donnée; & en toutes rencontres tiroit ainsi sujet de se confondre. La Sœur Christine recevoit d'aussi bon cœur les mépris, qu'elle se disoit mépritable. Deux occasions seulement le prouverent Dans la Maison de Romans, qui estoit fort persecutée, une certaine personne luy declara plusieurs choses qui faisoient pour la justification de ces bonnes Filles. Elle ne manqua pas d'en faire la deduction devant les Principaux de la Ville, assemblez pour traiter de cette affaire, & de nommer celuy dont elle en avoit esté instruite, afin d'authoriser son dire. Mais celuy-cy, par je ne sçay quelle malignité, nia le tout, & protesta de ne luy en avoir jamais parlé; la faisant en suite passer pour menteuse devant cette grande compagnie Cét affront luy peût bien faire monter la couleur au visage; mais il ne luy mit pas une parole en bouche pour se défendre, ny rendre le change à cét impertinent. Dans la mesme Ville, allant visiter les lieux de devotion, elle se trouva à un passage difficile; si bien qu'un sage Ecclesiastique qui l'accompagnoit, luy presenta la main pour luy aider. Nostre Sœur la prit sans reflexion, & se laissa conduire quelque peu de temps; mais cette action fut si mal prise, que l'on en fit cent médisances, lesquelles estant rapportées à cette humble Sœur, elle entra en ferveur, & dit à son Dieu avec une parfaite soûmission : *Vous auez voulu, mon Iesus, que je vinsse icy porter la Croix; Tant qu'il vous plaira, mon Dieu, vostre volonté soit faite.* Cela dit, elle demeura en paix.

Elle possedoit en eminence l'esprit de son Institut, qui n'est autre qu'un pur zele de la gloire de Dieu, & du salut du prochain. Quel-

quesfois elle ſortoit de la Maiſon toute embraſée, diſant à ſa Compagne : *Allons, ma Sœur, faire la charité où Dieu nous conduira.* Et rencontrant en ſon chemin quelque enfant, elle s'adreſſoit à luy pour ſçavoir où elle devoit aller. Alors la Divine Providence luy enſeignoit par cét enfant les lieux où il y avoit des perſonnes affligées, qu'elle alloit enſuite conſoler, & aider de tout ſon pouvoir. Dans ſes converſations ordinaires avec le prochain, le deſir du ſalut la tranſportoit ſouvent juſques à s'oublier, tellement qu'elle étendoit les bras à ceux qui l'abordoient, leur diſant avec ardeur : *Mon cher amy*, ou, *ma bonne amie, n'eſtes-vous pas bien marry d'avoir offencé Dieu?* & choſes ſemblables, qui marquoient ſon extréme paſſion pour le bien des Ames. Mais ſingulierement ſa charité brilloit envers les perſonnes qui la perſecutoient, leur donnant des marques de bien-veillance dans les occaſions Et ſurmontant ainſi le mal par le bien, elle manifeſtoit combien elle eſtoit morte à elle-meſme, & à toutes les inclinations les plus naturelles.

D'abord qu'elle entroit en oraiſon, elle eſtoit ſaiſie d'une impetuoſité d'amour ſi violente, qu'elle tomboit par terre, & y demeuroit immobile quelques heures, juſques à ce qu'on luy vinſt aider à ſe relever. Vn Religieux avec lequel elle avoit conferé intimement, a dit que tous ſes membres eſtoient comme crucifiez à l'oraiſon, & qu'ils devenoient ſi froids & ſi roides, que l'on n'auroit ſceu les faire plier. De quoy eſtoient témoins celles qui avoient vécu avec elle. Pour ſon occupation interieure, elle meſme n'avoit pas la liberté de s'en expliquer. Elle en dit toutesfois ce qu'elle pût à pluſieurs perſonnes ſpirituelles, qui approuverent ſon eſprit, l'une deſquelles fut S. François de Sales : Et une autre comprit l'eſtat de ſon oraiſon en ce peu de mots : *Son corps eſt dans la ſouffrance, & ſon eſprit dans la joüiſſance.*

Quelquesfois elle eſtoit les quatre & cinq heures comme dans une ſainte yvreſſe, dans laquelle, toute alienée des ſens, elle alloit embraſſer les bancs & les chaires, de meſme que ſi c'euſt eſté la Croix, diſant des paroles extrémement tendres & amoureuſes. Pendant une Octave du S. Sacrement, elle fut preſque toûjours extaſiée ; & pour ſe divertir de la vehemence de ſon abſtraction, elle ſe mit à inſtruire le peuple ; mais avec un tel ſuccés, que ſes paroles, comme des fleches ardentes, penetrerent les cœurs les plus durs & les plus glacez, chacun publiant que Dieu parloit par ſa bouche. Plus elle s'oublioit pour Dieu, plus ſoignoit-il à elle, la faiſoit reüſſir en ſes entrepriſes, & la preſervoit des accidens faſcheux, dont en voicy un pour exemple. Eſtant allée à S. Marcellin, elle tomba un ma-

tin du plus haut plancher de la maison jusques au fond de la cave. Les Sœurs Vrsulines accoururent au bruit, & toutes effrayées, l'emporterent, & la coucherent sur son lict. Peu de temps aprés elle les envoya à la Messe; & dés qu'elles furent sorties de sa chambre, elle se leva, & les suivit. Ces filles bien surprises, la conjuroient de s'en retourner; mais elle leur fit signe de se mettre en repos. Au retour de la Messe l'étonnement redoubla, quand on sceut qu'elle n'avoit point de mal. Et pour faire entendre comment le tout s'étoit passé, elle dit aux Sœurs dans sa simplicité ordinaire: *Lorsque j'ay veu que je tomboi, je me suis mise dans Dieu, & j'ay senti à l'instant que je tombois auſſi doucement que ſi c'euſt eſté ſur un lict de plume.* Par où il fut aisé de croire que son divin Protecteur avoit commandé à ses Anges de la soutenir de leurs mains, de peur qu'elle ne se blessast seulement les pieds. Enfin la Sœur Christine, aprés avoir beaucoup travaillé, & souffert bon nombre de contradictions, pour porter plus dignement le beau nom de son Maistre, qui a esté la butte des contradictions; elle paya le tribut à la Nature le jour de S. Mathias, l'an susdit 1620.

LA VIE DE Sr CATHERINE HEBERT, VRSVLINE CONGREGEE DE GRENOBLE.

CHAPITRE VNIQVE.

SOEVR CATHERINE HEBERT estoit fille d'un Gentil-homme demeurant à Sessinet, prés de Grenoble. Madame de Vessilieu, fille spirituelle de S. François de Sales, la garda quelque temps avec elle, pour luy faire voir le monde. Pendant ce temps elle eut dessein d'entrer au Monastere de Premot, proche de Grenoble: Mais elle changea, & dit à Madame de Vessilieu qu'elle avoit veu en plein jour, estant à une fenestre, une certaine clarté douce & brillante sur la Maison des Vrsulines, laquelle l'attiroit fortement & suavement; de telle sorte qu'elle connoissoit par là que la volonté de Dieu estoit qu'elle se rendist Vrsuline, bien que leur Congregation ne fist que commencer, & qu'elles fussent fort mépriſées des gens du monde. Suivant cette lumiere, elle entra dans S. Vrsule de Grenoble, y fut associée, puis envoyée à la ville de S. Marcellin, où elle s'employa pour le salut du prochain avec un zele infatigable, jusques à accompagner ordinairement les criminels sur les gibets,

gibets, pour les exhorter à bien mourir. La pluſpart du peuple de ce lieu eſtoit ſi ignorant, qu'il ne ſçavoit pas le *Pater noſter*. Elle y trouva un beau champ à exercer ſon talent, ſans laiſſer pourtant de prendre ſoin de ſa petite Communauté, où elle fut choiſie Superieure; & auſſi-toſt, pourveuë ſeulement de confiance en Dieu, elle acheta une Maiſon, la paya, & en prit poſſeſſion avec ſes Sœurs, l'an 1620. le premier jour de May; puis le 16. de Iuillet enſuivant Dieu la logea dans la celeſte demeure, ſelon que chacun le crut de la bonne & ſainte vie qu'elle avoit menée. Sa mort détrempa d'abſinthe les douceurs que ſes Filles de S. Marcellin avoient gouſtées deux ou trois ans ſous ſon aimable conduite.

LA VIE DE SOEVR IEANNE MICHEL, VRSVLINE CONGREGE'E DE ROMANS.

CHAPITRE PREMIER.

DE SA VERTV DANS LE MONDE. ET COMME elle commença la Maiſon de S. Vrſule à Romans.

CE fut cette ſage fille dont Dieu ſe ſervit, avec ſa jeune ſœur, pour eriger la Maiſon de S. Vrſule de Romans, comme il ſera marqué en traittant de l'établiſſement de cette Maiſon. La Mere de Ieanne Michel eſtant enceinte, elle avoit de grandes frayeurs, s'imaginant que les Demons vouloient emporter le fruit qu'elle portoit, preſage de la guerre que cette fille livreroit à l'Enfer. Quand elle fut grandelette, elle fit paroiſtre tant d'eſprit & de conduite, que ſes parens eſperoient qu'elle ſeroit l'appuy de leur maiſon. Elle ne ſe plaiſoit qu'aux occupations ſerieuſes, & eſtoit d'une tres-aimable converſation. Dés l'âge d'onze ans elle eut ſoin du ménage, & ſe faiſoit admirer d'un chacun. Le Diable tendit un piege à ſa chaſteté, qu'elle cheriſſoit plus que ſa vie: car un Marchand étranger qui negocioit avec ſon pere, & alloit fort ſouvent chez luy, ayant conceu un mauvais deſſein, ferma un jour les portes du logis en y entrant, & s'approcha de Ieanne Michel pour la careſſer. A même temps elle fut ſaiſie d'une crainte extréme, & recourant promptement à Dieu, elle ſe trouva, ſans ſçavoir comment, au milieu de la ruë. Dés-lors elle ſe reſolut de rompre avec le monde, & commença la vie devote avec une ferveur qui ne diminua jamais.

Cependant ſes parens prétendoient la marier ; mais elle n'y voulut jamais entendre ; & lors qu'elle ſçavoit que ceux qui la recherchoient devoient venir pour la voir, elle s'habilloit mal proprement contre ſon inclination & ſa couſtume, & les recevoit ſi froidement, que ſes parens reconnurent ſon deſſein, y aquieſçant enfin aprés qu'elle les en eut beaucoup priez. Elle ſe veſtit d'un habit blanc avec un voile de meſme, & ſe retira en une chambre à l'écart, où elle s'adonna à l'oraiſon & à la mortification ; de telle ſorte qu'elle ſe portoit à des actions qui la rendoient mépriſable aux yeux du monde. Elle fit de grandes violences à ſon humeur, qui tendoit à l'amour de l'eſtime, & à paroiſtre fille ſage & conſiderée, comme en effet elle l'eſtoit. Vn jour eſtant à table, une Demoiſelle étrangere la venant viſiter, ſur le recit qu'elle en avoit oüi faire, elle alla au devant d'elle le morceau à la bouche, & mangeant ſans luy rien dire. Vne autre fois ſçachant que des perſonnes de qualité la venoient voir, elle s'habilla fort mal, & prit à la main du fromage avec une groſſe piece de pain, puis les receut en cét equipage ; dequoy ces perſonnes furent ſi ſurpriſes, qu'elles ne daignerent luy dire un mot, & elle demeura bien contente d'avoir effacé l'idée que l'on avoit d'elle. Elle ne laiſſoit paſſer aucune occaſion ſemblable ; & quand il ne s'en offroit point, elle les recherchoit. Mr Noyerat, ſon Confeſſeur, eſtoit de concert avec elle en ce deſſein, craignant que la vanité ne perdiſt le fruit de la devotion de cette bonne Ame. Il l'humilioit de ſon coſté d'autant plus, qu'il connoiſſoit ſon deſir & ſon courage. Aprés qu'elle luy eut dit qu'elle avoit grande repugnance à ſe voir ſuivre dans les ruës par les petits enfans, il luy ordonna une fois d'amaſſer tous les petits pauvres, & d'aller avec eux balayer la grande Egliſe ; & de ſa part il luy envoya tous ceux de l'Hoſpital, dont il eſtoit Recteur. Iamais il ne la défendoit lors qu'on luy diſoit des injures en ſa preſence ; ce qui luy arrivoit ſouvent, particulierement depuis qu'elle euſt établi la Congregation de S. Vrſule à Romans. Mais tout cela ne fut pas capable de la faire relaſcher de ſon bon propos, parce qu'elle avoit l'eſprit attentif à la vie de Ieſus Chriſt, ſe propoſant d'heure en heure ſes myſteres par ordre, auſquels elle s'attachoit bien davantage qu'à ce qui luy eſtoit preſent exterieurement. Elle demeuroit les quatre & cinq heures en oraiſon dans l'Egliſe, ſans voir s'il y avoit du monde, quoy qu'elle fuſt preſſée du peuple. De meſme quelquesfois par les ruës elle ne voyoit perſonne, tant elle eſtoit recueillie. Pour punir les revoltes de ſes paſſions, elle ſe privoit de ſes repas, ou ſe frapoit rudement, & en toutes choſes, grandes & petites, elle contrarioit ſes inclinations,

& ſa propre volonté. Outre cela elle jeûnoit trois fois la ſemaine, dont l'une eſtoit au pain & à l'eau ; portoit ſouvent le cilice, ſe ceignoit d'une chaiſne de fer ; paſſoit une bonne partie des nuits en oraiſon, puis ſe couchoit ſur la dure, & mangeoit ſi peu, choiſiſſant les viandes qu'elle avoit plus à contre-cœur ; qu'eſtant lors dans ſa vigueur de ſeize à dix-ſept ans, & travaillant beaucoup de corps & d'eſprit, elle enduroit une faim preſque continuelle. En ce temps elle fut trois ans ſans manger de fruit, feignant qu'il luy faiſoit mal: Et n'eſtant pas ſatisfaite de conſacrer ainſi ſon corps & ſon ame au ſpecial ſervice de Dieu, elle y attira puiſſamment ſes trois jeunes ſœurs ; tellement que leur maiſon reſſembloit à un Monaſtere bien reglé, où noſtre Ieanne Michel, comme l'aiſnée, faiſoit la Superieure. Elles ſe levoient de grand matin, recitoient enſemble l'Office de Noſtre-Dame, & demeuroient en ſuite toute la matinée dans l'Egliſe. Elles vaquoient l'apreſ-dinée à l'inſtruction de leurs Ecolieres, & faiſoient tous leurs exercices avec ordre & exactitude. Leur Pere meſme ſonnoit la clochette aux heures de leurs petites obſervances ; mais pour la Mere, ne pouvant ſouffrir que toutes ſes filles ſuiviſſent la devotion de leur ſœur aiſnée, elle s'en prit à elle, & commença de la perſecuter. Quelquesfois elle montoit toute en furie à ſa chambre, le baſton à la main, de ſorte que l'on euſt dit qu'elle l'euſt voulu aſſommer ; de quoy la bonne fille ne s'épouvantoit point. Elle continua cette maniere de vie, & y maintint ſes ſœurs quelques années, juſques à ce que par le conſeil du R.P. Suarez Ieſuite, elle ſe retira dans une Maiſon à part avec ſa Sœur Angele Michel, pour établir une Congregation de S. Vrſule, où ſes deux autres ſœurs ſe rendirent aprés. La Sœur Ieanne fit ſes efforts pour n'eſtre point Superieure de cette petite Communauté ; mais quoy qu'elle euſt fait faire election d'une Fille de qualité qui s'y eſtoit rangée, cette fille venant à ſortir, noſtre Sœur fut obligée de prendre le nom & l'office de Mere, puiſque ceux de qui elle dépendoit luy en donnoient l'authorité.

CHAPITRE SECOND.

DE SES SOVFFANCES ET HVMILIATIONS.

CETTE Fille déja établie ſur la ſolide vertu, ne changea point de mœurs dans ſon élevation. Elle fut toûjours auſſi adonnée à l'humilité, & à la ſainte haine d'elle-meſme ; de maniere que l'on eſtimoit que ſa deviſe devoit eſtre : *I'abhorre tout ce que j'aime, & j'ai-*

me tout ce que j'abhorre. Elle conduiſoit par proportion ſes ſœurs par le meſme chemin qu'elle tenoit, & quand elle avoit rencontré des Ames aſſez genereuſes pour entreprendre le deſſein d'une perfection relevée, elle ne les épargnoit pas, s'accommodant d'ailleurs avec douceur & charité à la foibleſſe de l'âge, ou de courage des autres, pendant qu'elle ſoûtenoit d'une conſtance invincible les contradictions des hommes, les tentations des Demons, & les épreuves de Dieu meſme, qui toute ſa vie ſema ſa voye d'épines & de croix. Sa mere continua long temps dans la mauvaiſe volonté qu'elle avoit conceuë contr'elle, & la fit paroiſtre en pluſieurs occaſions, particulierement le jour qu'elle partit pour aller fonder une Maiſon à la Coſte de S. André : car elle la fut attendre à la porte de Romans, où aprés l'avoir outragée de paroles, elle en vint aux mains, luy ruant des pierres par les chemins tout autant de temps qu'elle la peut voir. A la Coſte, elle fut expoſée à la haine, à la mediſance, & au mépris de toute la Ville ; & elle y ſouffrit des outrages & des calomnies, ſans ouvrir la bouche pour ſa juſtification. Elle fit ſejour quelques mois chez les Sœurs de S. Vrſule à Grenoble, & n'y endura guiere moins ; parceque la mediſance l'avoit noirçie juſques là. Quand on luy parloit des bruits qui couroient d'elle, elle ne s'excuſoit point ; mais en laiſſoit croire ce que l'on vouloit, ſuivant le conſeil de perfection que luy avoit donné le R. P. Noé, Religieux Recollet, & Confeſſeur des Sœurs Vrſulines. Les dix dernieres années de ſa vie, Dieu l'éprouva par des abandonnemens qui luy eſtoient extrémement penibles, particulierement ne pouvant recevoir ſoulagement de perſonne, à cauſe que ſes Directeurs eſtoient ou morts, ou abſens. Elle vécut tout ce temps de la foy pure, ne trouvant du gouſt qu'en la volonté de Dieu.

On verra dans l'établiſſement des Vrſulines de Romans, la force de ſa confiance, & le ſuccés merveilleux dont le Ciel la benît. Le zele de l'honneur de Dieu luy donnoit une ſainte hardieſſe pour reprendre quelques perſonnes que ce fuſt de leurs defauts ; mais elle le faiſoit ſi prudemment, que ceux à qui elle parloit en eſtoient toûjours edifiez, & quelquesfois ſi touchez, que l'on a veû par ſon moyen des changemens remarquables en des Ames de qui on ne l'eſperoit pas. Comme elle eſtoit fort zelée, d'abord les perſonnes tiedes n'eſtoient pas bien venuës auprés d'elle ; mais Dieu la changea en cette maniere. Eſtant un jour allée voir une femme de mauvaiſe vie, pour eſſayer de la convertir, elle reſſentit de l'indignation pour cette miſerable. Au ſortir d'avec elle, elle fut aſſaillie d'une tentation ſi violente, qu'elle ne ſçavoit où elle en eſtoit : Et lors Dieu

luy fit voir, que ſans une grace particuliere elle ne ſe pourroit non plus contenir que cette femme d'avec qui elle venoit; qu'il falloit ſe défier de ſoy, & compâtir à la foibleſſe des autres. La meſme veuë luy fit impreſſion de grace, & la rendit douce & patiente envers le prochain. Vn Religieux de haute vertu, qui l'avoit connuë tres particulierement, aſſeuroit qu'il n'avoit jamais veu de fille plus capable de la Superiorité. Mais outre ſa capacité naturelle, elle avoit des lumieres ſurnaturelles, qui luy faiſoient penetrer les ſecrets des cœurs. Il arriva une fois, lorſqu'elle écrivoit, qu'une jeune Sœur paſſa devant ſa chambre, à qui la Superieure s'écria ſans bouger de ſa place, *Superbe, ſuperbe!* La Sœur fit reflexion qu'elle s'entretenoit en des penſées de vanité, qui n'avoient pas eſté cachées à ſa Superieure. Vne autre fois elle eut un tranſport à table, puis eſtant revenuë à ſoy: *I'ay veu*, dit-elle, *venir des Loups, ſans doute cette Veuve entrée depuis peu ceans, ne perſeverera pas.* A meſme temps la Portiere vint avertir que deux hommes demandoient à parler à la meſme Veuve. Ils luy perſuaderent de ſortir, à quoy elle acquieſça.

Elle fit tout exprés le voyage de Valence avec ſa Sœur Angele, pour y prendre l'habit de la Congregation de S. Vrſule, ſuivant les promeſſes que les Sœurs de ce lieu luy avoient faites de le luy donner. Aprés avoir demeuré quelque temps en leur Compagnie, le jour fut arreſté, & toutes deux furent reveſtuës de cét habit. Mais le R. P. Romillon, Directeur des Sœurs Vrſulines de Valence, pour les éprouver, voulut qu'on le leur oſtaſt, & qu'on les renvoyaſt comme elles eſtoient venuës. Ce qui fut fait; & la Sœur Ieanne receut cette humiliation avec une douceur qui fut admirée, s'eſtimant indigne de porter l'habit de l'Ordre. Les Sœurs de Valence ayant donné à ſa vertu les loüanges qu'elle meritoit, luy envoyerent bientoſt l'habit qu'elles luy avoient oſté, avec pouvoir de le mettre quand elle voudroit. Elle ne fit pas moins paroiſtre ſon égalité d'eſprit dans un autre rencontre, qui fut tel. Lors de la grande pauvreté des Sœurs de Romans, un Gentil-homme de la Campagne leur avoit donné ſa fille en penſion, qu'elles garderent un an ſans en rien recevoir. Vn jour qu'il eſtoit à la Ville, la Sœur Ieanne, accompagnée d'une des Sœurs, l'alla trouver, & luy ayant fait ſa demande tres civilement, ce Gentil-homme s'emporta, luy dit des injures, la menaça de la faire fuſtiger, & puis la renvoya avec un grand ſoufflet, qui fut tout le payement que l'on receut de luy, dont la Sœur fut bien contente; & quoy qu'elle deffendiſt à ſa Compagne de dire ce qui luy eſtoit arrivé, ſa joye fit connoiſtre aux

Sœurs qu'elle n'estoit point sortie de la Maison sans profit, & leur donna la curiosité de sçavoir cette aventure.

CHAPITRE TROISIE'ME.

SES DERNIERES DISPOSITIONS, ET SON TREPAS.

LA Sœur Ieanne Michel avoit demandé trois choses à Dieu au temps de ses premieres ferveurs; des douleurs, du dégoust, & de n'estre point aimée des creatures. Elle fut exaucée, n'ayant presque jamais esté sans souffrances corporelles. Elle eut jusqu'à la mort un dégoust de toutes sortes d'alimens: Et bien qu'elle fust aimée de toutes ses filles, elle encourut la haine & la persecution de quantité d'autres personnes. Ses Directeurs asseurerent que sur la fin de sa vie elle estoit parvenuë au sublime degré d'union avec Dieu. L'un d'eux dît à une de ses fidelles Compagnes qu'elle ne tenoit plus en ce monde que parceque son corps y avoit encore un peu de vie: Qu'elle n'avoit plus d'images, ny de Dieu, ny de creatures, & ne trouvoit plus d'appuy en nulle chose creée: Qu'elle estoit dans une sainte obscurité pleine de reverence; parceque par tout elle estoit en Dieu, & ne voyoit que Dieu: Et que comme Dieu est infiniment au dessus de nostre connoissance, & de nos sens, elle ne sçavoit où elle estoit; seulement dans l'asseurance que Dieu estoit tout, & le reste rien, il luy estoit indifferent que Dieu la fist souffrir, ou joüir; qu'il la mist en haut, ou en bas; & son amour estoit si épuré qu'elle estoit aussi contente d'estre chastiée de ses offenses par la justice de Dieu, que d'estre caressée par l'excés de son amour. Le R. P. Michel Chambrette, Recollet, écrivant aprés sa mort à une de ses sœurs, dit ces mots: *Ie vous puis dire que cette Ame n'estoit jamais separée de Dieu, mais s'unissoit à luy en tous lieux, & en toutes occupations.* Quelque temps avant sa derniere maladie, elle entendit par trois fois distinctement ces paroles: *Ma fille, donne-moy du pain, & je te donneray la vie.* Ce qui fut interpreté, que Dieu luy demandoit un soin nouveau à produire des bonnes œuvres, pour avoir bien-tost la vie eternelle. De ce moment elle redoubla tellement ses ardeurs, que l'on eust dit qu'elle n'eust rien fait jusqu'alors. Vn matin, jour de S. Antoine, on luy apprit la mort d'un des habitans de la Ville: *C'estoit un grand homme de bien,* dit-elle, *je le suivray bien-tost.* En suite elle s'en alla à la Messe, & y communia, puis estant appellée au parloir, elle fit signe qu'elle ne pouvoit parler; & on reconnut qu'elle estoit surprise d'esquinancie. On la mit au lict, où tous les remedes ne luy purent faire recou-

vrer la parole, de ſorte qu'en cinq ou ſix jours qu'elle fut malade, elle ne dit rien, ſinon quelquesfois ce mot, *oüy*, quand on l'interrogeoit ſi elle aimoit Dieu, auquel elle demeura fort attentive. Elle receut l'abſolution generale avant l'Extréme-Onction, verſant abondance de larmes. Elle avoit déja receu le ſaint Viatique avec autant de facilité qu'en ſanté, bien qu'elle ne pûſt prendre de nourriture, & qu'elle euſt la langue fort enflée. Son trépas fut tres-doux, ſon viſage ne changea ny en la maladie, ny aprés la maladie, paroiſſant avec les meſmes agréemens qu'il avoit toûjours eu. On porta ſon corps à la Chapelle, & le monde par devotion fit toucher des chapelets à ſes mains & à ſon viſage. La reputation que ſa ſainte vie luy avoit acquiſe, obligea tous ceux de la Ville à la regretter. Tout le Clergé, & les Religieux aſſiſterent à ſon enterrement; & meſme tous les Curez des Villages voiſins y vinrent avec beaucoup de devotion, chacun demandant de ſes Reliques. Long-temps aprés ſa mort, il ſortoit de ſon tombeau une bonne odeur differente de celles de la terre, laquelle s'épandoit par toute la Chapelle; les perſonnes ſeculieres s'en étonnoient, & s'enqueroient aux Sœurs de quoy elles avoient fait ce parfum. Comme elles leur répondoient qu'il n'y en avoit point d'autre que celuy qui ſortoit du tombeau de leur Mere, ces meſmes gens viſitoient la Chapelle, cherchant par tout & trouvant qu'en effet l'odeur venoit de ce lieu, ils diſoient tout que c'eſtoit l'odeur de l'humilité de la deffunte.

Aprés qu'elle fut morte, ſes Confeſſeurs declarerent que ſa pureté Angelique, n'avoit jamais eſté ternie. Auſſi avoit-elle une ſinguliere conſolation entendant ces paroles de l'Apocalypſe: *Les Vierges ſuivent l'Agneau par tout.* Elle mourut eſtant Superieure à la Maiſon de la Coſte, qu'elle avoit établie, le 22. de Ianvier, l'an 1639. âgée de quarante-neuf ans, deſquels elle en avoit paſſé vingt-ſix en la Congregation de S. Vrſule.

DE QVELLE MANIERE L'ORDRE DE S. VRSVLE a commencé dans la France.

AVANT que paſſer plus outre, il ſera bon de marquer comment Mademoiſelle Françoiſe de Bermond inſtitua l'Ordre de S. Vrſule dans la France, ſans attendre à en faire le recit dans ſa Vie, puiſqu'elle ne paroiſtra qu'au ſecond Volume de ces Chroniques, comme la premiere Religieuſe Vrſuline de Lion.

C'eſtoit une fille bien faite, bien élevée, cherie de Dieu & des hommes, qui rompit avec le monde, & fit vœu de chaſteté dés

l'âge de quatorze ans. Mais cette Abeille myſtique ne ſçavoit en quelle Ruche ſe retirer pour compoſer le miel de ſa devotion. Elle demanda un an durant à la Sainte Vierge, qu'elle luy fiſt connoiſtre le lieu où ſon Fils vouloit eſtre ſervi d'elle. Au bout de l'an une lumiere luy montra qu'elle ſeroit Vrſuline. Elle ne ſçavoit ce que c'eſtoit, ſinon qu'elle avoit une fois entendu parler des Vrſulines que Saint Charles avoit établies à Milan. Neanmoins elle fut aſſeurée interieurement qu'elle enſeigneroit la jeuneſſe de ſon ſexe en compagnie d'autres filles. Son inclination la portoit davantage à la ſolitude qu'à la converſation. Elle ſe reſigna pourtant à la volonté de Dieu, & attendant l'occaſion de faire éclore ce genereux deſſein, elle cherche des Compagnes, elle perſuade des Demoiſelles pour eſtre de la partie, leur repreſentant le ſervice qu'elles rendroient à Dieu, & à l'Egliſe, en l'inſtruction des petites filles, avec la recompenſe qui la ſuivroit infailliblement. Entrant un jour chez une Dame à deſſein de conquerir ſa fille, elle y rencontra un vieil Hermite, qui ſçachant ſa reſolution, la regarda, & dit ces paroles, ne croyant pas qu'une perſonne ſi belle & ſi jeune perſeveraſt dans la vie devote, *Multi ſunt vocati, pauci verò electi.* Noſtre Demoiſelle entendant ce que cela ſignifioit, en fut tellement touchée, qu'abregeant ſa viſite, elle prit congé de la compagnie, & s'en alla dans la grande Egliſe d'Avignon, où ſe jettant à genoux au pied du Crucifix, & eſtant toute baignée de larmes, *Hé quoy*, dit-elle, *mon Sauveur Ieſus, ſeroit-il bien poſſible que voſtre bonté m'euſt donné tant de deſirs d'eſtre entierement voſtre, & qu'au bout je fuſſe au nombre des reprouvez?* Et continuant ainſi les plaintes que le ſaint amour luy fourniſſoit, choſe admirable! le Crucifix détacha ſa main, & luy donnant ſa benediction, *Perſevere*, luy dit il, *ma fille, je beniray ton Ordre.*

Aprés qu'elle eut gagné vingt ou vingt-cinq filles à peu prés de pareille naiſſance, de meſme ferveur & courage qu'elle, elle écrivit, & preſenta une Requeſte au nom de toutes ſes Compagnes, au Pape Clement VIII. pour obtenir permiſſion d'enſeigner publiquement la doctrine Chreſtienne aux filles. Sa Sainteté approuvant un ſi bon deſſein, leur accorda ſa benediction Apoſtolique, avec la permiſſion qu'elles ſouhaittoient; & de plus, une Indulgence. Ce fut environ l'an 1594. que la ſage Demoiſelle de Bermond ayant avant toutes choſes, appuyé ſa grande entrepriſe ſur l'autorité du Saint Pere, elle commença, avec ſa troupe d'élite en la ville d'Avignon, à inſtruire gratuitement les filles, & meſme par occaſion les femmes.

Ces commencemens de l'Ordre, quoyque petits, produiſoient déja

déja des effets qui faisoient préjuger de ses progrés. La plus part des Dames & Demoiselles quittoient le Bal, & les autres divertissemens, pour aller entendre le Catechisme des Sœurs de S. Vrsule. D'autres s'en railloient, comme fit une vaine Demoiselle, qui par mépris ne voulut pas laisser sa danse, & se mocqua publiquement des nouvelles Vrsulines, & de leurs fonctions; mais trois jours aprés on la trouva penduë & étranglée de ses propres cheveux, aux treillis des fenestres de sa Maison; ce qui mit toute la Ville en consternation. Cela n'empescha pas pourtant qu'une maniere de vie si extraordinaire en des Filles, ne formast diverses opinions dans les esprits, les uns loüant cet Institut, & les autres le blâmant; de sorte que plusieurs Demoiselles qui s'y sentoient appellées, n'osoient s'y associer; & l'estime douteuse où elles le voyoient, suffisoit pour les en détourner: Entre lesquelles une fille de famille, belle, riche, & d'un naturel doux & franc, s'estant resoluë, sur le point qu'on la vouloit marier, de n'avoir point d'autre Epoux que le Fils de Dieu, passoit les aprés-dinées dans une Eglise à le prier de l'inspirer en quel lieu il luy plaisoit qu'elle le servist. Aprés qu'elle eust long-temps continué sa priere, elle eut une réponse interieure qui luy ordonnoit d'entrer dans les Vrsulines. Et cette réponse luy fut reïterée diverses fois; parce qu'elle alleguoit des excuses au contraire. Enfin elle s'y rendit, & y receut des graces fort signalées.

Nostre Sœur de Bermond, suivant l'Institut de la B. Mere Angele, ne vécut pas d'abord en Communauté avec ses Compagnes; mais chacune demeurant chez leurs parens, elles s'assembloient souvent, & recevoient les ordres de la mesme Sœur leur Superieure, pour vaquer aux œuvres de charité. En mesme temps les RR. PP. de la Doctrine Chrestienne commençoient leur Institution dans la mesme ville d'Avignon. Ils prirent charitablement la direction des Filles de S. Vrsule, leur enseignerent la methode de faire le Catechisme; & ayant jugé aussi bien que d'autres grands personnages, que la vie des mesmes filles estoit perilleuse tant qu'elles demeureroient parmy le monde; ils porterent la Sœur Françoise de Bermond à assembler ses Sœurs en Communauté; ce qu'elle fit tres volontiers l'an 1596. se retirant avec elles dans une Maison à l'Isle de Venise: de là elles ne sortirent plus que pour les actions de pieté & de charité; mais jamais elles n'alloient sans Compagne; & c'estoit dans cette Communauté qu'elles faisoient les instructions journalieres & reglées.

La Sœur de Bermond alla en suite établir une pareille Commu-

nauté à Aix, puis à Marſeille; & ces premieres Maiſons furent les pepinieres, ou les modelles de quantité d'autres qui ſe formerent incontinent dans le Royaume.

Vne fois la meſme Sœur de Bermond ſe trouva dans un lieu où eſtoit une Poſſedée; & le Demon ſe voulant jetter ſur elle, luy cria d'une voix effroyable: *Retire-toy de moy, tu me brûles.* Elle s'approcha plus prés de la Poſſedée, & luy cracha au viſage par mépris de l'ennemy; lequel en grinçant les dents contr'elle: *Vois-tu*, dit-il, *je dreſſeray tous mes efforts & toutes mes ruſes contre toy & contre tes Filles, plus que contre tous les autres Ordres Religieux. Pourquoy, miſerable?* demanda la Sœur Françoiſe, *Ha!* répondit-il, *parceque les inſtructions que tu donnes au prochain en ces petites filles, ſont cauſe qu'à peine puis-je plus rien gagner ſur elles: c'eſt pourquoy j'employeray tout ce que la haine & la rage me pourront fournir, pour empeſcher l'entrée des Filles dans ton Ordre.* Le Diable n'a pas manqué d'executer ſes menaces; & meſme devant que cette bonne Sœur fuſt Religieuſe, comme nous avons veû cy-deſſus. Mais un plus fort que luy protegeant ce qu'il veut détruire, cét Ordre, malgré ſes perſecutions, a fait de tres-grands progrés, & eſt d'autant plus digne d'eſtime, que l'on reconnoiſt l'ennemy de tout bien ſe bander à l'encontre.

La Vie qui va ſuivre, de la Fondatrice du premier Monaſtere d'Vrſulines, ſera la cloſture de la premiere Partie de ces Chroniques.

LA VIE
DE VERTVEVSE DEMOISELLE
MAGDELEINE LHVILIER,
DAME DE SAINTE BEVVE,
INSTITVTRICE DES RELIGIEVSES VRSVLINES,
Et Fondatrice de leur premier Monaſtere au Faux-bourg S. Iacques de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

DE SON EXTRACTION, DE SES BELLES QVALITEZ: Et de ſon Mariage.

ENCORE que Mademoiſelle de Sainte Beuve nous ait caché le plus beau d'elle-meſme par ſa modeſtie, ce que l'on en a ſeulement veu, & ce que l'on en rapporte eſt capable d'en donner une haute idée: car ſans juger de la bonté de l'arbre par celle de ſon fruit, & ſans parler d'un grand Ordre qu'elle a établi, ſi utile à l'Egliſe, & au public, qui rendra ſa memoire glorieuſe à tous les ſiecles; c'eſt aſſez de ſçavoir que les belles qualitez de ſa perſonne, ſes bonnes œuvres, & ſa ſage conduite, l'ont fait paſſer ſans contredit pour une des plus accomplies de ſon temps. Et c'eſt ainſi que nous la repreſentons, aprés le R. P. Hilarion de Coſte, Religieux Minime, qui l'a placée dans le ſecond Tome des Dames Illuſtres, deſquelles il a fait les éloges, ayant tiré le ſien des Memoires des Vrſulines, & autres témoins oculaires. Ce qui paroiſtra icy ajoûté, ſera puiſé dans la meſme ſource; & s'il s'y rencontre quelque diverſité, elle procede de la recherche qui a eſté faite plus exacte depuis l'impreſſion de ce Livre.

Cette vertueuſe Demoiſelle, qui devoit eſtre l'honneur de ſon ſexe, l'exemple des filles, des femmes, & des Veuves de ſon ſiecle, la Mere d'un million de Vierges, & l'admiration du monde en tous les eſtats de ſa vie, nâquit environ l'an 1562. Son pere fut Meſſire Iean Lhuillier, Seigneur de Boullencour, de Chanſenay, & d'An-

geville, Preſident en la Chambre des Compres de Paris : Et ſa mere, Dame Renée Nicolaï, tous deux iſſus des plus nobles & plus anciennes Maiſons de la meſme Ville, eſtant auſſi alliez à pluſieurs illuſtres familles de ce Royaume ; & ayant depuis une longue ſuitte d'années fourni grand nombre d'Officiers pour les premieres Charges des Cours Souveraines. Elle eut neuf freres, & huit ſœurs, ſon pere & ſa mere ayans eſté mariez pluſieurs fois chacun. Cette multitude d'enfans n'empeſcha pas qu'ils ne fuſſent tous pourveus dans le monde ſelon leur naiſſance, à l'exception d'une ſeule fille qui ſe rendit Religieuſe à Fontaine les-Nonnains. La noble extraction de noſtre jeune Demoiſelle n'eſtoit que le moindre de ſes avantages. Elle eſtoit fort aimable dés ſon bas âge, pour ſa grande beauté, ſa douceur, & ſon bon naturel. Sa mere prit peine à le bien cultiver, à quoy elle reüſſit tres-heureuſement, autant par ſon exemple que par ſes ſoins, eſtant une Dame tres ſage & tres-bien faite, en ſorte que ſa fille dreſſée à cette échole de vertu, avec ſes loüables inclinations, apprit à fuïr les vices ordinaires de la jeuneſſe, principalement celuy du menſonge.

A meſure qu'elle croiſſoit en âge, elle augmentoit en perfections. Son eſprit vif & gay, ſon jugement plein de maturité, ſon honneſteté & ſa diſcretion, qui brilloient déja ſur ſon viſage, & dans tous ſes déportemens, attirerent bien-toſt quantité de partis qui la demanderent en mariage : Entre leſquels fut choiſi Meſſire Claude le Roux, Sieur de Sainte Beuve, Conſeiller du Roy en ſa Cour de Parlement de Paris, iſſu de la noble Maiſon des Le Roux de Roüen, qu'elle épouſa à l'âge de dix-neuf ans. Et le Ciel verſa alors tant de benedictions ſur l'une & ſur l'autre, que dans la parfaite union où ils vivoient enſemble, il ſembloit n'y avoir plus rien à deſirer que la longue durée de leur vie. Mais Dieu qui eſtoit ſaintement jaloux du cœur de cette Demoiſelle, fit par la mort de ſon mary, la diſſolution d'un mariage où à peine avoit-elle eu le temps de cueillir quelques roſes, & dont elle n'avoit pû encore reſſentir les épines. Ce luy fut une affliction tres-ſenſible ; & au fort de ſa douleur (avant meſme que le corps de ſon cher mary fuſt enterré) reconnoiſſant la fragilité & l'inconſtance des choſes de ce monde, elle prit une ferme reſolution de ne ſe point remarier, & de n'avoir jamais d'amour que pour celuy qu'elle ne pourroit perdre. La conſtance qu'elle a euë dans ſon deſſein, nonobſtant la recherche de pluſieurs partis avantageux dans l'épée, & dans la robe, a bien fait voir qu'il avoit eſté conceu par une inſpiration divine, & non par les premiers mouvemens de l'excés de ſa douleur.

CHAPITRE SECOND.

DE SES MOEVRS EN SA VIDVITE'.

MADEMOISELLE DE SAINTE BEUVE n'avoit pas plus de vingt deux ans quand elle demeura veuve, & ſans avoir eu d'enfans. Comme elle avoit conduit ſon ménage avec grande œconomie durant trois ans qu'elle fut mariée, & que ſa Maiſon bien reglée ne laiſſoit pas de ſe ſoûtenir avec autant d'éclat qu'aucune autre de celles de ſa condition; elle avoit déja acquis beaucoup d'eſtime, qui s'accrut de jour en jour, lorſque retournée avec Madame de Boulencourt ſa mere (laquelle mourut peu de temps aprés) on reconnut par le refus qu'elle faiſoit de toutes les alliances, qu'elle ne vouloit plus vivre au monde que pour le ſervice de Dieu. C'eſtoit à la verité une choſe admirable, de voir une Veuve de ſon âge, de ſa qualité, riche & belle au point qu'elle eſtoit, ſe conduire avec tant de retenuë dans ſa viduité, dans laquelle elle perſevera quarante-ſix ans, avec une integrité, une ſageſſe, & une vie ſi irreprochable, que jamais la mediſance n'a pû luy donner la moindre attaque: Au contraire, ſa reputation eſtoit telle, que l'on diſoit communement dans Paris, qu'il n'y avoit qu'à changer une lettre de ſon nom, pour eſtre auſſi bien de nom que d'effet, *La Sainte Veuve.*

En ce temps le Roy Henry le Grand entra dans Paris aprés le ſiege & la Ligue. Ce Prince eſtant ſurvenu ſans ceremonie dans une aſſemblée de Dames, dont celle-cy eſtoit du nombre: Auſſi toſt, pouſſée de l'intereſt de la Religion Catholique, elle s'avança vers le Roy, comme la plus courageuſe, & luy dit reſpectueuſement, qu'elle le reconnoiſſoit volontiers pour ſon Roy. Puis elle ajoûta (parlant du Gouverneur de Paris, qui luy avoit donné l'entrée de la Ville:) *Sire, j'ay toûjours crû que le Comte de Briſſac eſtoit un homme d'honneur, & je ne l'aurois jamais pris pour un traiſtre.* Le Roy agrea cette liberté, qui procedoit d'un ſaint zele. *Ie ſçay bien*, luy dit-il, *que vous avez toûjours eſté contre moy; mais je ne vous en aime pas moins.* Noſtre Demoiſelle ménageant utilement la courtoiſie de Sa Majeſté, luy demanda grace pour quelques perſonnes du party contraire, qu'elle cachoit chez elle; ce que le Roy luy accorda de la belle maniere. Ne voulant pas permettre qu'elle baiſaſt le bord de ſon manteau, il luy fit des complimens de galanterie ſur ſa beauté: Et c'eſt de ce moment que l'on pretend qu'il en fut touché, en ayant depuis donné pluſieurs

marques ; jusques là qu'un matin il fut pour luy rendre visite à l'imprévеû. Ce Prince estoit déja dans sa maison quand une de ses Filles l'en avertît. Au mesme instant elle sortit de son lict, & se retira dans son cabinet, où elle s'enferma toute effrayée ; & quóy que le Roy luy pût crier à travers la porte, protestant de la sincerité de ses intentions, & que jamais il n'avoit entrepris de violence ; elle fit un constant refus de luy ouvrir, s'excusant sur ce qu'elle n'estoit pas en estat de paroistre devant sa Majesté. Si bien qu'il se retira avec admiration de sa vertu. Son Confesseur, qui estoit le R. P. Iean Gontery, de la Compagnie de Iesvs, luy conseilla de se retirer en Religion ; ce qu'elle fit en s'enfermant d'abord dans l'Abbaye de Chelles, & depuis dans S. Pierre de Rheims ; pour entrer plus avant dans la solitude, passant quelques années dans ces deux Maisons de saintеté. Quand elle revint à Paris, elle y receut plus d'honneur que jamais. Le Roy, qui n'avoit pas moins d'inclination pour elle ; mais encore plus d'estime, luy faisoit la faveur de l'entretenir familierement : Et lors mesme qu'il apercevoit son caroſſe par les ruës, il faisoit arrester le sien pour la salüer, l'ayant traitée en tout temps avec tant d'honnesteté, que jamais il ne luy dît aucune parole contre la bien seance ; ce qu'elle apprehendoit si fort, qu'elle disoit, que ce luy estoit un contre-poids qui l'empeschoit bien de s'élever pour les privautez de Sa Majesté, qui alloient jusqu'à ce point que de s'informer de ses affaires domestiques. Vn jour il luy demanda ce qu'elle avoit fait de nouveau à sa Maison de Campagne. Elle luy répondit qu'elle y avoit fait accommoder une Volliere. *Est-elle pareille à la mienne de S. Germain?* dît le Roy, *Non, Sire*, répondit-elle, *il y a bien de la difference. Mais encore*, reprit le Roy, *combien y a-t-il de difference? Tout autant, Sire*, repartit-elle avec esprit, *qu'il y en a de la personne de Vostre Majesté à la mienne.* Des discours communs, elle élevoit adroitement l'esprit du Roy aux choses utiles à son salut. & le portoit à la pieté Chrestienne. *Cela est bon à vous autres*, luy disoit-il une fois, *à ressentir les tendresses de la devotion, veû que vous avez esté nourries dés le berceau dans la Religion Catholique ; mais moy qui fus un guerrier élevé sous la licence des armes, & du Calvinisme, & instruit depuis peu, comment voulez-vous que j'aye de si grands sentimens de pieté? Sire*, luy répondit-elle judicieusement, *si Vostre Majesté n'a pas la tendresse de la devotion, elle en peut avoir la force, où gist la vraye devotion, & qui luy en sera d'autant plus meritoire.* C'estoit ainsi que cette vertueuse Veuve usoit de la faveur du Roy. Elle passoit dans la Cour & dans la Ville pour une merveille du temps ; tout le monde, à son égard, suivant le precepte de S. Paul, qui ordonne

d'honorer les Veuves qui ſont veritablement Veuves. Elle alloit ſouvent au Louvre, pour authoriſer ſes bonnes œuvres par la faveur des Reynes, & pour les induire elles-meſmes à en exercer. Elle y eſtoit conſiderée, & bien receuë de leurs Majeſtez, & de toute la Cour. Vn jour que Monſieur le Duc d'Orleans, frere unique du Roy Louys XIII. eſtant encore fort jeune, faiſoit grand bruit dans la chambre de la Reyne, on ne le pût faire arreſter qu'en luy montrant Mademoiſelle de Sainte Beuve; mais dés qu'il l'eut aperceuë: *Ha!* dit-il, *il faut ſe taire:* Et effectivement il ne dit plus mot.

Sa Maiſon eſtoit l'abord de deux ſortes de perſonnes bien differentes: Les unes de conſideration, comme des Prelats, des Seigneurs, des Princeſſes, & des Dames les plus qualifiées, & des plus celebres Religieux, qui la conſultoient ſur des affaires tres importantes. Les autres gens, à qui elle donnoit auſſi libre accés, eſtoient les pauvres qui s'adreſſoient à elle pour eſtre ſecourus en leurs neceſſitez, ou qui la prioient de les aſſiſter en la recommandation de leurs procés. Iamais elle ne les éconduiſoit; mais elle parloit, ou écrivoit obligeamment en leur faveur à ſes parens, & à ſes amis. L'affabilité & la bonté qu'elle témoignoit à ces pauvres perſonnes, leur raviſſoit le cœur, & faiſoit que nonobſtant ſon air majeſtueux, elles luy découvroient confidemment leurs miſeres. Les plus grandes Princeſſes la vouloient avoir en leur compagnie, prenant plaiſir à ſa converſation, & aux œuvres de charité qu'elle leur inſpiroit. L'horreur qu'elle avoit de la médiſance, l'obligeoit de ne frequenter qu'avec les perſonnes de vertu. Et pour ce ſujet elle ſe retiroit des compagnies ordinaires, qui n'eſtoient que pour le divertiſſement.

Elle a ſouvent contribué à la converſion des Heretiques, ſe ſervant principalement pour cela, du R. P. Gontery, & du Docteur Aſſeline, qui s'eſtant rendu Feüillant, ſe nommoit Dom Euſtache de S. Paul. Davantage, elle a ſervi heureuſement au ſalut de pluſieurs perſonnes qui vivoient en tres-mauvais eſtat. Quelques Religieux ne pouvans perſeverer dans l'auſterité de leur Regle, eurent recours à elle, pour moyenner la ſortie de leur Ordre avec leur Superieur, & avoir leur diſpenſe de Rome; ce qu'elle faiſoit avec une prudence incroyable, en ſorte qu'elle en venoit à bout, & les laiſſoit en bon chemin.

Vne fille en reſolution de ſe retirer du vice, la pria de la proteger, & aſſiſter dans ſa neceſſité. Noſtre vertueuſe Veuve luy tendit la main ſi charitablement & ſi liberalement tout enſemble, que pour

la pourvoir, elle tira de sa bourse huit cens écus. Vne autre fille qui avoit failly, & s'en repentoit, fut par elle mise en Religion, ayant usé de telle precaution, pour empescher que sa faute ne fust sceuë dans le Convent, que la chose est demeurée secrette, & la fille y a esté Religieuse.

Le R. P. Gontery dressa nostre Demoiselle à l'Oraison Mentale, & aux autres exercices de la vie spirituelle. Et afin qu'elle joignist le merite des humiliations à celuy des autres vertus; il prenoit plaisir quelquesfois à estre severe, la contrarioit, & la rebutoit dans les rencontres. Elle a raconté celle-cy par occasion.

Vne fois qu'il avoit presché devant le Roy, & luy avoit dit ses veritez avec une franchise Chrestienne, laquelle luy estoit toute ordinaire; quand le Sermon fut fini, le Roy s'approcha de cette aimable Demoiselle, & luy mettant sa main sur l'épaule, luy dit avec grande bonté: *Sainte Beuve, dis à ton Confesseur que je le prie de m'aimer, & de m'épargner un peu; & que lorsqu'il aura quelque reprimande à me faire, il me vienne parler à l'oreille.* Le Confesseur, à la premiere veuë de sa Penitente, luy demanda si elle n'estoit pas bien glorieuse d'avoir receu si publiquement un témoignage de la faveur & de l'amitié du Roy, & la rendit toute confuse. Il la pressa si fort, qu'elle luy avoüa que son cœur en avoit ressenty un peu de satisfaction; de quoy il la blâma, & luy dit des paroles humiliantes. De sa part elle luy estoit parfaitement soûmise, ne faisoit rien sans son approbation, luy portoit un respect extréme, & prisoit si fort sa conduite, que les quatorze années qu'elle luy a survécu, elle ne s'est point liée à d'autres, mais a toûjours suivi les maximes & les pratiques de ce grand Religieux.

CHAPITRE TROISIE'ME.

ELLE ENTREPREND LA FONDATION DV PREMIER Monastere des Vrsulines, & en vient heureusement à bout.

DIEV voulant rendre cette chaste Veuve Mere de tant de Religieuses, & la faire le principal instrument d'une œuvre si considerable que l'établissement d'un nouvel Ordre en son Eglise, luy inspira un grand zele de la gloire de sa Divine Majesté, & des desirs ardents d'y contribuer, & d'y employer tout le bien qu'elle avoit au monde. Elle eut ces desirs generaux & confus plusieurs années, avant que de connoistre en particulier la volonté de Dieu. Toutes les occasions journalieres de charité ne la contentans point, elle s'en ouvrit

ouvrit à ſon Directeur, lequel voyant ſon eſprit flotter dans les incertitudes, luy conſeilla de recommander tout à Dieu, & de ſe reſigner entierement à ſa ſainte volonté; ce qu'elle fit depuis avec beaucoup de ſoûmiſſion, quittant auſſi dés lors tous les ornemens ſuperflus, tant en ſa perſonne qu'en ſes meubles.

Comme elle s'entretenoit un jour avec le R. P. Lancelot Marin, Maiſtre des Novices des Ieſuïtes de Paris, elle luy communiqua les grands & continuels deſirs de ſon cœur, pour procurer la gloire de Dieu; mais qu'eſtant ſi peu de choſe, & ſi incapable, ſes deſirs ne ſervoient qu'à luy donner de la confuſion & de la douleur. Elle luy demanda encore s'il ne voyoit point quelque moyen de renouveller le culte de Dieu, qui diminuoit tous les jours, & en quoy elle y pourroit contribuer. Le Pere luy répondit: *Mademoiſelle, je m'en vais vous en dire un que Dieu me met en l'eſprit, par une aſſez naïve comparaiſon. Figurez-vous une fort belle pomme devenuë pourrie; Que faudroit-il faire pour la remettre en ſon premier eſtat, & pour ne la pas perdre, ſinon de tirer ſes pepins du milieu de la pourriture, les planter en une bonne terre, les bien fumer & arroſer, & les cultiver en ſorte qu'ils viendroient à produire des arbres, leſquels porteroient d'auſſi belles pommes que celle dont ils ſont provenus? De meſme, il me ſemble que pour renouveller le monde corrompu, il s'y faudroit prendre par la petite jeuneſſe. Noſtre Pere S. Ignace a viſé à ce but, deſtinant noſtre Compagnie à la bonne education des petits garçons. Ce ſeroit une entrepriſe pareillement tres-loüable & tres-utile, d'établir dans Paris une Congregation où l'on retiraſt les petites filles, & où les oſtant du monde, comme d'une mauvaiſe terre, elles fuſſent tranſplantées en un terroir fertile; afin qu'ayant receu là de bonnes inſtructions, elles en ſortiſſent ainſi que d'une pepiniere, pour porter la vertu dans les familles. Les familles reglées reformeroient les Villes, les Provinces, & par ce moyen le monde deviendroit tout autre: Du moins les pauvres Catholiques ne vivroient pas dans l'ignorance, qui eſt la cauſe de tant de vices.*

Ce diſcours fut un rayon de lumiere qui éclaira ſon eſprit, & luy donna les premieres penſées de ſa future fondation, mais ſi vives, & ſi fortes, qu'elle ſe reſolut bien-toſt aprés de l'executer, Noſtre-Seigneur luy mettant, pour ainſi dire, les materiaux entre les mains. En cette maniere, Mademoiſelle Acarie, aſſez connuë pour ſa hauſe vertu, & pour ſes dons de Dieu extraordinaires, travailloit lors puiſſamment à l'établiſſement des Carmelites dans Paris. Quand elle eut choiſi parmy un nombre de filles qu'elle avoit aſſemblées, celles qui ſeroient les plus propres à la Regle des Carmelites; elle employa les autres à inſtruire gratuitement les jeunes filles, prevoyant

par la lumiere celeſte, les biens qu'un Inſtitut animé de cét eſprit produiroit dans le monde, & le beſoin qu'en avoit la Ville, & tout le peuple Chreſtien. Elle n'eut point de repos qu'elle ne viſt l'execution de l'idée qu'elle en avoit conceuë: ce qui la fit reſoudre d'en parler à ſa chere Couſine Mademoiſelle de Sainte Beuve. Elle la perſuada aiſément de s'en rendre Fondatrice, pourveû que les Filles qui inſtruiroient fuſſent Religieuſes. Elle tint neanmoins ſecret ce deſſein de Religion, juſques à ce qu'elle y viſt les choſes diſpoſées. Et aprés en avoir meurement deliberé avec les plus doctes & pieux perſonnages de Paris, noſtre Demoiſelle embraſſa courageuſement cét œuvre, & y conſacra tous ſes ſoins avec telle affection, qu'elle vendit la Maiſon qu'elle avoit dans la Ville, pour aller loger proche du lieu deſtiné au Monaſtere, qui fut au faux-bourg S. Iacques, aprés y avoir fait chercher une place commode pour y baſtir des lieux propres, que l'on trouva joignant l'Hoſtel de S. André, où ces Filles logeoient. Il y avoit déja un aſſez grand baſtiment, & quelques autres petits, que la Fondatrice paya preſque entierement; & fit de plus conſtruire un grand Corps-de-Logis tenant des deux bouts aux autres logemens: Et afin que les Maiſtreſſes, ny les Penſionnaires ne fuſſent plus obligées à ſortir de la Maiſon pour aller faire leurs devotions aux Egliſes, elle fit pratiquer pour les unes & pour les autres, au lieu le plus decent & le plus commode de la Maiſon, une Chapelle où l'on puſt dire la Meſſe, avec un petit Chœur tout joignant, & une Tribune élevée au deſſus. On celebra la premiere Meſſe en cette Chapelle en l'honneur de S. Michel, & des Saints Anges, le propre jour de leur Feſte, l'an 1610. La pieuſe Fondatrice gagea des Ouvriers long-temps auparavant, pour faire des ornemens d'Autel. Elle-meſme (comme une autre Iudith, qui conſacra au Temple de Dieu les courtines d'Holophernes) donna un lict fort riche pour en faire un parement, une Chaſuble, & un Pavillon, procurant en outre quelques ſemblables preſens de la part des Dames de condition ſes amies. Cela eſtant fait, elle y transféra ſa famille, déja aſſez nombreuſe, pour en prendre poſſeſſion, & y demeurer tout-à-fait peu de jours aprés.

La meſme Fondatrice entreprit encore avec le temps de grands baſtimens au meſme Monaſtere, où elle contribua de ſon bien, & où elle a eu la conſolation de voir loger prés de ſoixante Religieuſes, & davantage de Penſionnaires. Outre le bien qu'elle leur faiſoit journellement, elle leur en procuroit par aumoſne des Princeſſes & Dames de qualité, qu'elle introduiſoit ſouvent dans l'enclos du Monaſtere. Enfin elle a ſceu conduire ſon deſſein avec tant de

prudence, que cette Maiſon, de petits commencemens, s'eſt accruë & maintenuë par la grace de Dieu, comme elle ſe voit aujourd'huy.

Dans le deſir qu'elle eut que ce premier Monaſtere fuſt d'abord imbu du propre eſprit qu'il devoit communiquer à tant d'autres, avec l'avis des Superieurs, elle choiſit entre tous les Religieux de Paris, les RR. PP. de la Compagnie de IESVS, comme ayant meſme but que les Vrſulines en leur Inſtitution pour la gloire de Dieu, & du ſalut du prochain, afin que par les aſſiſtances ſpirituelles de ces Peres, elles fuſſent formées & entretenuës dans les principes conformes à leur Inſtitut.

Trois ſemaines aprés que les premieres Sœurs eurent fait leur Profeſſion ſolemnelle, la Sainte Mere de Dieu, à qui le Monaſtere eſtoit dedié, fit paroiſtre viſiblement un effet de ſa protection: car la veille de la Feſte de ſa Conception Immaculée, pendant que l'on recitoit les Matines au Chœur, une Novice fut ſubitement ſaiſie d'un mal ſi violent, qu'il fallut promptement envoyer querir le Chirurgien. Comme il fut arrivé, & qu'on luy ouvrit la porte Conventuelle, il ramaſſa un billet, & le preſenta à la Portiere. Ce billet contenoit un avertiſſement que ſeize Voleurs avoient comploté de dérober la meſme nuit dans le Monaſtere. La Fondatrice fut ſur le champ informée de la choſe; & ſans perdre temps, elle envoya à la Reyne-Mere, la ſupplier tres-humblement d'interpoſer ſon authorité pour faire garder le Convent. Auſſi-toſt Sa Majeſté manda au Capitaine des Gardes du Quartier, de tenir toute la nuit ſes ſoldats au guet. En effet les Voleurs parurent; mais ils furent les uns pris, & les autres mis en fuitte; tellement que dans le Convent la frayeur du ſoir fut convertie le matin en réjoüiſſance, & action de grace, particulierement quand on fit reflexion que le mal ſurvenu à la Novice avoit ceſſé dés que le Chirurgien eſtoit entré.

Le Demon employa bien d'autres artifices pour ruiner cette Maiſon avant meſme qu'elle fuſt bien edifiée. Il trouva moyen d'y faire entrer de ſes ſupoſts, qui avoient des deſſeins pernicieux & damnables. Entre leſquels une Novice s'eſtant aſſez manifeſtée par ſes mauvaiſes pratiques, fut incontinent chaſſée, & dit en ſortant de la Maiſon, que le Diable luy avoit donné certain ingredient pour mettre à jour nommé, dans le pot, & par ce moyen enſorceler toutes les Religieuſes; mais que le matin de ce jour on l'avoit empeſchée de faire la cuiſine, ſelon ſa couſtume; de ſorte qu'elle avoit manqué ſon coup. Vne autre malheureuſe creature declara à une Religieuſe, qu'avant que de venir en Religion, elle avoit fait pact avec

le Diable, & avoit toûjours entretenu depuis un detestable commerce avec luy, ajoûtant qu'à son instigation, elle avoit jetté des sorts à diverses personnes du Monastere; à toutes lesquelles choses on ne donnoit pas grande creance, bien que l'on se défist promptement de cette fille. Mais quoy qu'il en fust, la Fondatrice se trouvoit mal toutes les fois qu'elle entroit dans la Closture, & falloit qu'elle en sortist aussi toſt, jusqu'à ce que l'on trouva dans le bord de sa juppe certaine poudre que la mesme fille disoit y avoir enfermée pour produire tel effet. Vne autre encore protesta qu'elle avoit fait ses efforts pour corrompre cette chaste Veuve avec des sortileges, mais que son humilité estoit cause qu'elle ne luy avoit pû nuire. En un mot, il ne se peut dire en combien de manieres l'ennemy de Dieu & des hommes a tâché de décrier, de perdre, ou du moins de troubler ce mesme Monastere, & ceux & celles qui le soûtenoient, particulierement sa Fondatrice.

Comme les Ames saintes, oubliant leurs bonnes œuvres du passé, desirent toûjours faire davantage pour Dieu, celle cy animée d'un zele tout nouveau, considerant que l'impieté s'augmentoit beaucoup en ce malheureux siecle, se resolut aprés une forte inspiration, d'eriger une Chapelle au dedans du Convent, où ses Religieuses à perpetuité honoreroient Dieu, la Ste Vierge, & tous les Saints & Saintes de Paradis, en reparation des indignitez qu'ils recevoient dans le monde. Et pour rendre ce lieu plus venerable, elle se porta avec un admirable soin & pieté à ramasser quantité de saintes Reliques, pour y estre gardées, se servant pour cela de l'estime & du credit qu'elle avoit auprés de plusieurs personnes considerables, lesquelles estant bien aises de l'obliger, luy en donnerent de fort precieuses. Ce qui se verifie par les attestations des Cardinaux, Archevesques, Evesques, Abbez, Abbesses, Seigneurs, Ambassadeurs, & autres, qui sont dans les Archives de la mesme Chapelle; où il se lit, que les Reynes furent les premieres à luy en departir. La Reyne Anne d'Austriche, lors regnante, luy donna un petit ossement de Sainte Anne, & de quoy l'enchâsser, comme il est, dans une petite figure de vermeil doré. Et la Reyne Mere Marie de Medicis recevant du Thresor de la Sainte Chapelle de Paris, un peu de la Couronne d'épines de Nostre-Seigneur, elle en mit un éclat à part, disant que c'estoit pour Mademoiselle de Sainte Beuve, & qu'elle la feroit bien aise. En effet elle l'accepta avec plus de joye, que si cette grande Princesse luy eust pargé sa Couronne. Non seulement ces deux Reynes la gratifierent en ces rencontres; mais en toutes choses elles luy donnoient des marques d'amitié. Vne fois la Reyne-Mere estant malade, deffendit

qu'on laissast entrer personne pour luy parler, excepté seulement cette pieuse Demoiselle, qui y fut, & eut l'honneur de l'entretenir tout à loisir. Elle fit enchâsser reverement les saintes Reliques, y travaillant elle-mesme avec assiduité; & eut permission de Monseigneur de Gondy, premier Archevesque de Paris, que ses Religieuses fissent chaque année une celebrité particuliere en l'honneur de tous les Saints, specialement de ceux dont elles ont des Reliques, sans parler des Saluts iournaliers, & autres devotions generales & particulieres qui s'y faisoient durant sa vie, & qui ont continué depuis; cette Chapelle estant, apres le S. Sacrement, le recours aussi bien que le threfor de ces bonnes Religieuses. Pour la Fondatrice, elle en faisoit son rendez-vous, ou pour mieux dire, son Paradis de delices, y demeurant en prieres derriere la porte plusieurs heures de suitte, avec mesme attachement que si elle eust esté en la compagnie des Bien heureux.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE DEVX AVTRES FONDATIONS QV'ELLE FIT, & procura: Et de sa grande pieté.

ENTRE les Ordres Religieux, Mad. de Sainte Beuve affectionnoit particulierement les PP. Iesuites, à cause qu'ils vaquentau salut des Ames. Elle vouloit avoir la liste de tous ceux qui venoient à Paris, lesquels la visitoient; & quand ils y manquoient, elle leur en faisoit un doux reproche. Elle puisoit dans leur entretien ses sentimens de devotion, & cherissoit mesme en leur consideration, les personnes qui leur estoient affectionées. Le R. P. Lancelot Marin, qui luy avoit fait la premiere proposition de l'Institution des Vrsulines, luy témoigna quelque temps aprés que leurs Novices estoient fort incommodez dans la Maison Professe de Paris, où ils demeuroient, & qu'il leur seroit tout-à-fait necessaire d'estre en un lieu separé. *Ie croy*, ajoûta-t-il, *Mademoiselle, que Dieu se servira de vous pour nous établir un Noviciat. Ie m'estimerois heureuse, & trop honorée*, répondit-elle, *de pouvoir servir une si sainte Compagnie.* Et dés lors elle chercha par les voyes humaines, tous les moyens qu'elle put pour y parvenir, sans pourtant rien avancer; parce qu'elle estoit déja engagée, & avoit un dessein formé pour l'établissement des Vrsulines, les deux fondations s'estant faites presque en mesme temps. Celle-cy pourtant resoluë la derniere, s'accomplit la premiere en cette sorte.

Le R. P. Gontery preſchant l'Avent de l'année 1609. à la Parroiſſe de S. Gervais, le Roy Henry le Grand, Monſeigneur le Dauphin, & toute la Cour, le furent entendre le jour de Noël. Ce grand Predicateur adreſſa preſque tout ſon ſermon au Roy avec une force & un zele tout Apoſtolique; de quoy Sa Majeſté fut ſi ſatisfaite, qu'elle retourna l'entendre les deux jours ſuivans. Mademoiſelle de Sainte Beuve, peu de jours aprés, alla rendre viſite à Mr du Tillet, Baron de la Buſſiere, Greffier en chef de la Cour de Parlement, & ſon couſin; qui luy demanda auſſi-toſt ſi elle avoit entendu ce merveilleux Sermon de Noël, dont tout Paris parloit avec admiration. Elle luy répondit qu'ouy. En ſuitte Mr du Tillet s'étendit ſur les loüanges du Predicateur; & ſçachant bien qu'elle avoit pour luy une conſideration particuliere, il s'offrit à elle de le ſervir de ſa perſonne, de ſes biens, & de ſes amis, & la preſſa meſme de luy dire franchement en quoy il pourroit luy eſtre utile. Auſſi-toſt qu'il luy eut témoigné cette bonne volonté, elle ſe ſentit interieurement éclairée d'une lumiere extraordinaire, qui luy fit voir que l'heure eſtoit venuë de travailler pour l'établiſſement du Noviciat de la Compagnie de Iesvs, dont elle luy fit ouverture en meſme temps, luy faiſant entendre que ce bon Pere ne ſouhaitoit rien pour ſa perſonne en particulier; mais que le moyen de l'obliger, ce ſeroit d'établir une Maiſon de ſa Compagnie, où l'on puſt former des Religieux que l'on diſpoſaſt à eſtre quelque jour des Peres Gonterys. Mr du Tillet s'y accorda ſur l'heure, & ne rompit point l'entretien qu'il n'euſt arreſté de payer pour ce ſujet une Maiſon, & d'aſſigner une rente; à condition ſeulement que ce ſeroit au quartier de Paris qu'il choiſiroit; qu'il ne ſeroit point parlé de luy en cette affaire, ſinon au Pere Gontery; & qu'elle ſeule porteroit le nom de Fondatrice. Ils debattirent ſaintement ſur ce dernier article; luy, refuſant abſolument le titre de Fondateur, & le cedant par generoſité; & elle, ne le voulant pas accepter, parce qu'elle donnoit beaucoup moins: toutesfois voyant qu'il y alloit du ſuccés de cette bonne œuvre, elle prit enfin cette qualité.

Si-toſt qu'elle eut fait part de cette agreable nouvelle à ſon Directeur, elle chercha un logis commode pour ce deſſein, priant Dieu de choiſir luy-meſme le lieu où il deſiroit eſtre ſervi, & de le luy manifeſter. Aprés avoir eſté en divers endroits, entrant enfin dans l'Hoſtel de Mezieres, au Faux-bourg S. Germain, contenant un jardin, une Maiſon aſſez convenable, avec une écurie vaſte & ample. Elle dît en regardant ce lieu: *Ie croy que Noſtre-Seigneur veut eſtre ſervy icy, de meſme qu'il a voulu naiſtre dans une étable.* Toute la place & la

Maison fut achetée de Mr Genou, Secretaire de la Reyne Marguerite, & payée pour la plus grande partie par Mr du Tillet, & par la Fondatrice.

Les RR. PP. Iesuites en prirent possession le 25. Mars, l'an 1610. pour qu'elle avoit toûjours desiré, pour sa devotion speciale au mystere de l'Incarnation; auquel, comme elle le demanda, la Chapelle de cette Maison eut dés lors quelque rapport, sans dedicace, attendant que l'Eglise fust bastie. Depuis qu'elle eut commencé cette entreprise, elle continua toûjours son affection & ses liberalitez à l'égard des Peres de ce lieu, meublant la Maison & la Sacristie, & achetant un petit logis, dont elle leur donna le domaine, s'en reservant d'abord l'usufruit sa vie durant; mais enfin elle le leur abandonna tout-à-fait par un témoignage d'une bienveillance toute particuliere.

Elle fonda aussi les Vrsulines de la ruë S. Avoye à Paris, dans l'union du premier Convent; & pour ne ceder à personne en grandeur de courage, non plus qu'en vertu, elle donna pareillement sa qualité & ses droits de Fondatrice à Madame Gabrielle de Chanterenne, mariée à Mr Feydeau, Seigneur de Brou, sa plus chere niece. Elle conduisit quatre Professes du Faux-bourg S. Iacques, qui alloient commencer ce nouvel établissement; & elle conduisit aussi elle-mesme celles qui allerent fonder les Monasteres de Pontoise, & de S. Denys en France, y contribuant par ses soins & charitez autant qu'il luy estoit possible.

Encore que cette sage Demoiselle eust toûjours passé pour une personne des plus vertueuses, ce fut principalement depuis sa premiere fondation, que ses vertus éclaterent davantage. Et de mesme que le Soleil se laisse mieux considerer dans son éclipse, nostre aimable Veuve retirée du monde, & cachée à un coin de Faux-bourg, se rendoit beaucoup plus remarquable, sa reputation s'augmentant à mesure qu'elle ne pensoit qu'à faire connoistre & aimer Dieu. Quand le Pape Vrbain VIII. envoya en France son Neveu le Cardinal Barberin en qualité de Legat Extraordinaire, pour moyenner la paix entre la France & l'Espagne; il luy recommanda expressement de visiter de sa part la Demoiselle de Sainte Beuve. Monseigneur le Legat la vint trouver dans sa petite retraitte, joignant le Monastere des Vrsulines, disant que le Pape son Oncle luy avoit parlé d'elle quantité de fois, & avec une particuliere estime. Elle le receut avec de tres-grands respects, & luy fit voir & benir ses cheres Filles.

Elle preferoit incomparablement la faveur du Roy & de la Reine du Ciel à celle des Roys de la terre; & si elle sçavoit si bien faire la

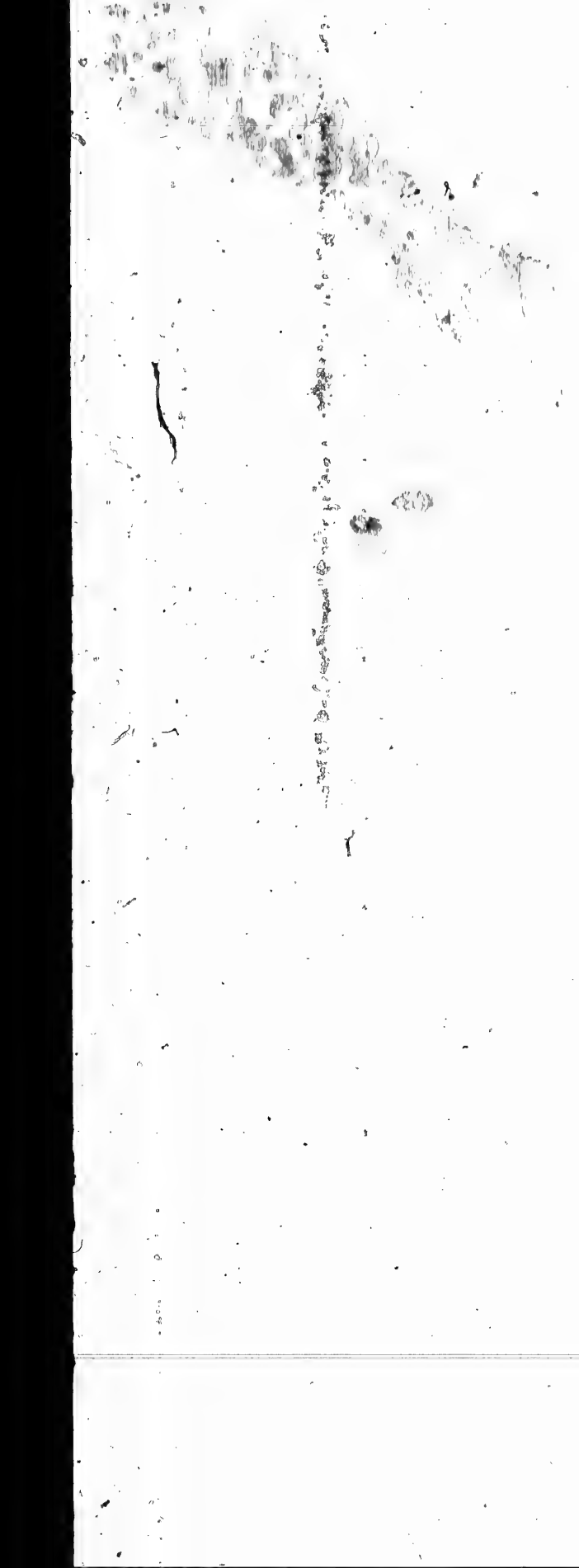

cour à ceux cy, elle ne s'entendoit pas moins à rendre ses devoirs à ceux-là. Elle avoit en priant Dieu, une maniere & une contenance si agreable, qu'elle en donnoit envie, & excitoit à devotion seulement à la voir. Elle disoit aussi que prier de travers, & en faisant des grimaces, estoit, ce sembloit, vouloir faire peur à Nostre-Seigneur.

Vn soir de la Toussaints, qu'elle estoit dans sa chambre en priere, pour les fidelles Trépassez, ayant repris plusieurs fois sa Demoiselle suivante de ce qu'elle prioit dans une posture fort negligente auprés du feu, elle entendit qu'on luy déchargea invisiblement un grand soufflet, que cette fille sentit fort bien, & n'en attendit pas un second pour se mettre en meilleure posture; de quoy sa Maistresse fit recit le lendemain aux Vrsulines, en estant encore émeuë.

Elle recitoit tous les jours le petit Office de Nostre Dame, & avoit ses heures reglées pour ses oraisons mentales & vocales. Elle se servoit souvent d'oraisons jaculatoires; & ne pouvant pas avoir continuellement une actuelle presence de Dieu, elle usoit de devotes conventions, entre lesquelles elle avoit promis à Nostre-Seigneur, aprés une Communion, qu'à chaque fois qu'elle tireroit un grain d'un bracelet de sept grains, qu'elle portoit au bras, ce seroit autant que si elle faisoit distinctement un acte des sept principales vertus.

Elle avoit fait décrire de tous costez, dans un petit Oratoire où elle se retiroit pour prier, plusieurs versets d'aspiration, tirez de la Sainte Escriture; afin que de quelque costé qu'elle jettast les yeux, elle pust concevoir de bonnes pensées. Elle a dit beaucoup de fois qu'elle avoit prié Dieu dans chacun des lieux de son Monastere, pendant qu'on le bastissoit, afin qu'il n'y fust jamais offensé, au moins mortellement.

Le respect qu'elle avoit pour toutes les choses saintes, ne se peut assez exprimer, les moindres ceremonies de l'Eglise, toutes les paroles de la Sainte Escriture, tous les lieux de devotion, & tout ce qui concernoit le culte de Dieu, & des Saints, luy estoient en particuliere veneration; & elle ne pouvoit voir manquer pour peu que ce fust en ce point, sans témoigner son zele. Ayant sceu que le Iardinier du Convent avoit serré des graines dans un Hermitage qu'elle avoit fait construire sur le modelle du Saint Sepulchre de Hierusalem; elle en fut affligée jusques aux larmes, & obtint de la Superieure que l'on feroit une Procession, pour reparer cette irreverence. Au dessus de cet Hermitage est une grotte en l'honneur de Sainte Madeleine, qui sert encore de preuve de la devotion & de la liberalité de la Fondatrice, laquelle fit entailler dans une belle & grande pierre,

pierre, la representation de cette illustre Penitente, & orner cette grotte fort proprement.

CHAPITRE CINQVIE'ME.

DE SES AVTRES TRES-VERTVEVX DEPORTEMENS.

CETTE personne de vertu considerant les Religieuses comme les Epouses de Iesus-Christ, elle les respectoit extrémement. Quand elle avoit quelque parole à porter à la Communauté, elle estoit saisie d'une crainte qui s'apercevoit aisément; elle-mesme s'en étonnoit, & leur disoit: *Ie suis libre avec chacune de vous en particulier, & vous regarde toutes comme mes Filles; mais quand je vous voy assemblées, il me semble que je suis en la presence des Anges, & je tremble plus pour vous dire un mot, que je n'ay jamais fait devant les plus grands du monde. Oüy je parlerois avec plus d'asseurance au Corps du Parlement, qu'au vostre.* Elle estoit en parfaite intelligence avec les Superieures, leur déferoit beaucoup, & n'a jamais passé devant elles.

Quoyque quelques personnes la sollicitassent de s'entremettre dans les affaires particulieres du Chapitre des Religieuses, elle y resista toûjours, sçachant tres-bien discerner la difference de la condition Seculiere d'avec la Religieuse; & que les privileges d'une Fondatrice sont accordez pour maintenir un Monastere, & non pas pour le troubler par l'usurpation d'une authorité qui ne leur est pas deuë. D'ailleurs elle estoit fort jalouse du bon ordre de la Maison, & y contribuoit de tout son pouvoir. Elle ne demanda permission que pour y faire entrer deux personnes à la fois, afin qu'elle les pust tenir auprés d'elle, & empescher qu'elles n'allassent distraire les Religieuses en leurs Offices, ou Observances. Elle fut cause que l'on deffendit par Regle de donner entrée aux Religieuses d'Ordres differens des Vrsulines, de crainte qu'à l'avenir cela ne donnast occasion à des changemens dans les coustumes établies. Elle y introduisit neanmoins quelques grandes Religieuses qui pouvoient beaucoup edifier les siennes. De ce nombre furent Madame de Beauvillier, Abbesse & Reformatrice des Religieuses de Mont-Martre; Madame de Gondy, Abbesse de Poissy; & quelques autres de pareille edification.

Mad. de Sainte Beuve logea quelque temps dans la Closture des Vrsulines; elle en sortoit quand il luy plaisoit pour les affaires, & pour recevoir les visites de ses parens, qui n'estoient point con-

tens de ne la voir qu'à la Grille ; mais comme elle s'aperceut qu'en sortant si souvent, elle pouvoit incommoder le Monastere ; elle le quitta tout-à-fait au bout d'un an, & demeura dans une Maison contiguë, ayant un Parloir vers les Religieuses, & une porte par où elle entroit dans le mesme Convent, disnant ordinairement toutes les Festes & Dimanches au Refectoire, & faisant en suite la recreation avec ses cheres Filles ; puis au son de la cloche, elle se retiroit jusqu'à Vespres, où elle assistoit, & psalmodioit au Chœur. Quand on arrivoit à ce Verset du Psalme 112. *Qui habitare facit sterilem in domo : Matrem filiorum lætantem.* En voyant l'accomplissement en sa personne, elle avoit une jubilation si grande, qu'elle ne la pouvoit dissimuler sans en donner quelquesfois des signes. Elle a dit à ses plus familieres que ces paroles la touchoient toûjours sensiblement, parce qu'en effet, encore qu'elle fust comme sterile pour la terre, elle tressailloit de joye pour la multitude d'enfans que Dieu luy donnoit pour le Ciel, qu'elle voyoit devant ses yeux s'augmenter de jour en jour, & qu'elle prévoyoit devenir innombrables.

En tous ses discours elle estoit si cordiale, si gagnante, & si charmante, que l'on ne s'en pouvoit défendre ; il sembloit qu'elle avoit la clef des cœurs, pour y entrer, & les gouverner à son gré ; & elle se faisoit aimer, ou craindre, selon ce qu'elle desiroit. Mais encore qu'elle eust une si grande effusion de cœur pour tout le monde, elle avoit par dessus tout, une tendresse & une condescendance maternelle pour ses tres-cheres Filles aisnées les Vrsulines du Faux-bourg S. Iacques ; elle les portoit toutes dans son sein, quittoit ses propres affaires, & mesme ses repas, pour leur donner satisfaction, & mesme aux Novices : Et bien que, chacun aimant son semblable, elle eust plus d'inclination pour les mieux faites, & pour celles qui estoient plus capables de servir le Monastere ; neanmoins toutes luy estoient cheres, & recevoient d'elles des marques de sa bonté. Elle apprit qu'une Religieuse infirme avoit quelque incommodité dans la chambre où on l'avoit mise, & aussi tost elle luy donna la sienne, & prit celle-là, qui n'estoit qu'un pauvre galetas. Comme une Mere delicate & pitoyable ne peut voir pleurer ses enfans, elle mêloit ses larmes avec celles de ses Filles, & estoit toute attendrie, non seulement pour leurs maux, mais mesme pour les mortifications, avec lesquelles on les stiloit à la vie Religieuse.

Son naturel estoit parfaitement disposé aux desseins de Dieu sur elle : car elle avoit grande inclination pour les enfans, se plaisoit à raisonner avec eux, & donnoit de tres-belles maximes aux Vrsulines pour leur education ; comme de les porter à une grande reve-

rence en leurs prieres, à l'amour de la modestie, & de la verité, recommandant sur tout de ne leur point tolerer le mensonge, de ne leur jamais dire les choses autrement qu'elles n'estoient, & de ne les point rebuter dans leurs simplicitez & discours enfantins; mais de leur rendre doucement raison. *Comment*, disoit-elle, *leur esprit se formera-t-il, si vous leur ostez la liberté de s'instruire, & de declarer leurs pensées?* Iamais elle n'a fait privilegier ses parentes qui estoient au Monastere; mais elle les a laissé conduire tout ainsi que les autres. Plusieurs fois elle a fait l'office de Maistresse dans les classes, principalement au temps que l'on enchâssoit les Reliques pour sa Chapelle des Saints; parce qu'elle entroit dans la closture, pour dégager les Religieuses qui y travailloient, elle gardoit en leur place les Pensionnaires, leur montroit à lire, coudre, & chanter; les faisoit repeter les Sermons, & exercoit avec allegresse les autres fonctions d'une Vrsuline. Cette aimable Fondatrice avoit tant de bonté pour elles, qu'elle se faisoit aussi aimer generalement de toutes; si bien que pour luy complaire, si tost qu'elles l'apercevoient, elles composoient leur maintien, taschans d'imiter sa bonne grace, selon le signe qu'elle leur en donnoit fort obligeamment.

Elle n'aimoit pas moins les petites Ecolieres Externes, qui estoient déja prés de deux cens en nombre. Quelquesfois elle les visitoit, & en faisoit monstre & parade à ses bons amis, comme de ses perles precieuses. Vne fois elle mena le P. Gontery proche la porte par où elles sortoient en fort bel ordre, & luy demanda toute en joye ce qu'il pensoit des charitables soins rendus à une telle multitude de pauvres enfans? Le Pere luy répondit, tout surpris, qu'il faudroit sans doute beaucoup de vertu pour les continuer, & perseverer dans le travail qui y estoit attaché. *Mon Pere*, repliqua-t-elle, *j'espere que Dieu nous donnera toûjours des filles propres à ce dessein; & ma pretension est qu'on les choisisse en sorte que celles qui seront destituées de biens soient preferées aux riches & aux Nobles, si elles ont meilleure vocation, plus de vertu, & de capacité pour servir à cet Institut.*

Ce seroit, ce semble, assez dire touchant ses aumosnes & liberalitez, de rapporter ces paroles qu'elle repetoit souvent. *Que l'argent, aussi bien que la tristesse, estoit incompatible avec elle.* Toutesfois outre ce qui en a esté dit avant que de traitter de ses fondations, nous ajoûterons encore quelques exemples tirez de ses pratiques les plus ordinaires; & où elle a consommé principalement les vingt dernieres années de sa belle vie. Ayant donné charge à ses gens de l'avertir des malades & necessiteux du Faux-bourg, on luy dit un jour qu'il y avoit un pauvre soldat à l'extremité. Aprés qu'elle l'eut

ſecouru, puis fait adminiſtrer les ſaints Sacremens, en redemandant ſouvent des nouvelles, on luy diſoit toûjours qu'il eſtoit à l'agonie. *Enfin*, dît-elle, *il n'eſt pas poſſible, s'il n'eſt malade de neceſſité, qu'il ſoit ſi long-temps à languir*; & là-deſſus luy fit porter ſon boüillon, eſtant preſte de ſe mettre à table pour ſouper. Le lendemain elle ſceut qu'il n'eſtoit pas plus mal; ce qui luy donna courage, & reſolution de taſcher à le remettre ſur pied. Pour cet effet, à chaque repas, avant que de manger, elle luy partageoit premierement ſa portion, & la luy envoya pluſieurs jours durant, juſqu'à ce que le ſoldat revenu en ſanté par cette bonne nourriture, fut remercier ſa Liberatrice. Pluſieurs autres fois elle à nourry ainſi de ſa table les malades abandonnez.

Elle a aidé à marier beaucoup de pauvres filles, les ayant retirées du vice, ou de l'occaſion d'y tomber, leur donnant aux unes vingt écus, aux autres plus, ou moins, ſelon le beſoin, & ſelon l'argent qu'elle avoit: car par fois elle s'épuiſoit tout-à-fait; & aprés avoir vuidé ſa bourſe, elle cherchoit autre choſe, plûtoſt que de congedier les pauvres; juſques-là qu'un ſoir elle donna ſon beneſtier d'argent à un pauvre honteux. Touchée de compaſſion pour un Artiſan ruiné, & reduit à la mendicité, elle queſta pour luy à un de ſes proches, & en obtint une aumoſne de cent écus. Cette obligeante Demoiſelle, toute réjoüie, fit venir ce pauvre homme, & s'enquit de luy s'il eſtoit ſoigneux de rendre ſes devoirs à Dieu. Il répondit qu'oüy, & que quoy qui luy arrivaſt, il n'y voudroit pas manquer. *Or ça, mon amy*, luy dît-elle (ouvrant ſon tablier où eſtoient les cent écus) *puiſque vous avez la crainte de Dieu, tenez, voilà ce qu'il vous envoye, voyez comme il pourvoit ceux qui le ſervent.* Cet homme ſurpris de voir ſi ineſperément tant d'argent, n'en pouvoit croire à ſes yeux, & au lieu de le prendre, il ſe reculoit en arriere, penſant qu'on le vouloit tromper: mais ſa Bienfaictrice l'aſſeura que tout cet argent eſtoit pour luy, & le luy mit entre les mains, à condition qu'il en releveroit ſa boutique. Il ſeroit mal-aiſé de dire qui fut plus ſatisfait, ou celuy qui receut l'argent, ou celle qui le luy donna. Ayant veu un jeune garçon de belle eſperance, qui taſchoit de gagner ſa vie en ſervant de Manœuvre: *Mon enfant*, luy dît-elle, *voulez-vous que je vous faſſe travailler?* Luy ayant répondu qu'elle luy feroit une grande charité, elle l'employa au ſervice de ſon Monaſtere; où il reüſſit ſi bien, qu'elle le fit paſſer Maiſtre Maçon, luy confia la conduite du nouveau baſtiment, & par deſſus le marché fait, luy fournît la pierre pour une Maiſon qu'il ſe baſtît; & depuis, devenu un des plus experimentez Entrepreneurs de Paris, il a toûjours recon-

au celle dont il tenoit ſa fortune, ne ſe pouvant laſſer d'en dire du bien.

Elle avoit dans le Faux bourg, & dans la Ville, des perſonnes qui l'avertiſſoient des neceſſitez, & par qui elle diſtribuoit quantité d'argent, de hardes, & juſques à des draps pour enſevelir les morts.

L'Hyver elle envoyoit du bois dans les pauvres familles, & durant les grands froids, elle faiſoit porter quelques cotrets, ou fagots dans la ruë, pour faire du feu aux paſſans. Enfin, pour abreger ce point, nous le conclurons de meſme qu'il a eſté commencé par ſon propre témoignage. *Le plus grand contentement que j'aye* (diſoit cete Ame noble) *quand je m'éveille le matin, c'eſt de ſçavoir que je pourray donner quelque choſe ce jour là.*

Pour fournir à ſes charitez, & pour ſe conformer à celuy qui eſtant tres-riche, s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous, elle ſe retranchoit tout ce qu'elle pouvoit. Commençant la fondation des Vrſulines, elle vendit ſa vaiſſelle d'argent, à la reſerve d'une écuelle, une gondolle, & quelques cueillieres; comme auſſi ſes Tapiſſeries, & tous ſes autres meubles de prix; n'eut plus qu'un lict de ſimple Droguet, & ne ſe veſtît plus que de laine, couſant elle-même, & filant quelquesfois ſes habits. Elle ſe défit peu de temps aprés de ſon Caroſſe, & congedia la pluſpart de ſes gens, aprés les avoir tres-bien récompenſez, & ne retint plus que trois ou quatre filles chez elle.

Cette vraye Femme Forte ne mangeoit pas ſon pain en oiſiveté; mais elle s'occupoit toûjours utilement, faiſant ordinairement des ouvrages pour orner les Autels: Et lors qu'en ſa vieilleſſe elle ne pouvoit plus travailler, elle avoit une pauvre fille qui ſçavoit broder, & l'entretenoit expreſſement pour faire des liberalitez de ſa beſogne.

Noſtre-Seigneur voulant que parmy les honneurs qu'elle recevoit de toutes parts, elle gouſtaſt un peu du mépris, permit qu'une gueuſe, à laquelle, de meſme qu'à quantité d'autres, elle diſtribuoit des aumoſnes reglées, entra dans une ſi méchante humeur, que pluſieurs jours durant elle injuria noſtre charitable Demoiſelle, juſqu'à la menacer qu'elle feroit ſçavoir à ſes parens qu'elle eſtoit incapable de gouverner ſon bien. Cette ingratitude la toucha ſenſiblement, encore qu'elle la ſouffriſt en ſilence, & qu'elle n'empêchaſt point que la fille n'entraſt en ſa maiſon pour luy faire ſes inſultes; mais une de ſes amies qui le ſceut, parla comme il falloit à cette inſolente, & admira la vertu de Mademoiſelle de Sainte Beuve.

Son humilité luy fit brûler deux ans avant sa mort, plusieurs papiers remplis de ses bons sentimens, & autres choses de son interieur, que le P. Gontery luy avoit fait décrire; & les prieres instantes de quelques Vrsulines ne purent la fléchir en cette rencontre, disant que ce luy pourroit estre un sujet de tentation à la mort, si elle ne s'en défaisoit pendant sa vie. La plus part de ses parentes, estant appellées du titre de Madame, quelquesfois qu'on la nommoit ainsi, elle ne l'enduroit point: c'est pourquoy en ce Recueil, suivant son humilité plûtost que son merite, & la coustume de ce temps, nous ne la qualifions que Mademoiselle.

Elle saluoit amiablement les personnes de basse condition, & se lioit d'amitié avec elles, pourveû que ce fussent des gens de bien. Elle estoit fort reservée à parler d'elle, ne s'enfloit point des loüanges qu'on luy donnoit; & pendant que tout le monde l'admiroit, elle seule sembloit s'ignorer. Quelque Religieuse luy demanda un jour avec simplicité si elle n'avoit point eu autresfois bien de la complaisance en sa beauté. Elle répondit franchement qu'elle ne se souvenoit point de s'y estre jamais arrestée, ny mesme d'y avoir fait reflexion, sinon un soir, qu'aprés avoir esté toute l'apresdinée en compagnie d'une Dame extrémement laide, elle vit dans son miroüer qu'elle estoit plus belle que celle-là, & en ressentit un peu de joye. Iamais elle n'a voulu permettre que l'on tirast son portrait, disant que ce n'estoit que vanité. On l'a pourtant quelquesfois peinte sans qu'elle s'en apperceust; mais ses tableaux n'ont point sa ressemblance entiere, & ont seulement quelque chose de son air. Les Vrsulines du grand Convent en ont un de cette maniere, qu'elles ont fait achever avant qu'on l'enterrast.

Sa chasteté estoit accompagnée d'une rare modestie dans tous ses déportemens. Sa sincerité, & son zele à défendre la verité, n'ont pas moins paru en toutes occasions. La Reyne Anne d'Austriche encore fort jeune, estant une fois dans le Convent des Vrsulines; une Princesse survint, & demanda l'entrée. La Reyne desirant qu'on la luy refusast, dit à la Superieure qu'il luy falloit mander que la clef de la porte estoit perduë: Mais la bonne Fondatrice presente à ce discours, prit la parole, & s'adressant à la Reyne, avec une sainte & genereuse liberté: *Non, Madame*, luy dit-elle, *on ne portera pas ce message; que Vostre Majesté se souvienne, s'il luy plaist, que pour quoy que ce soit, il n'est point permis de dire une seule parole mensongere.* Cette petite remontrance edifia la Reyne, & toute sa suite.

Elle estoit reglée en sa nourriture comme en tout le reste. Elle di-

noit tres-rarement chez autruy, meſme chez ſes plus proches, principalement depuis ſa retraitte au Faux-bourg; & tant qu'il luy eſtoit poſſible, elle mangeoit ſeule en ſon petit logis. Par rencontre elle dît un jour aux Vrſulines, qu'elle ne ſe ſouvenoit point d'avoir jamais ordonné ce qu'on luy apreſteroit pour ſes repas, ny trouvé à redire à ce qui luy eſtoit preſenté. Cette admirable retenuë en une perſonne delicate, & Maiſtreſſe d'elle-meſme, comme eſtoit Mad. de Sainte Beuve, fait paroiſtre un ſi grand détachement, qu'il ſeroit ſeul ſuffiſant pour perſuader que ſa vertu n'eſtoit pas commune.

CHAPITRE SIXIE'ME.

SA DERNIERE MALADIE, SA MORT, Et ſes obſeques.

POVR comble des avantages dont cette chaſte & pieuſe Veuve joüiſſoit en ce monde, elle a preſque toûjours eu une parfaite ſanté; ce qui luy donnoit aſſez de ſujet d'aimer la vie preſente, où rien ne luy eſtoit faſcheux: Et par cette raiſon elle a avoüé ſouvent qu'elle en craignoit la perte, & qu'il luy eſtoit neceſſaire de s'élever par la foy aux deſirs de la vie future; parceque pour celle-cy (mettant à part les Ames ſaintes) elle ne ſçavoit que les miſerables & les deſeſperez qui l'euſſent en horreur; & que Dieu-mercy, elle n'eſtoit ny des uns, ny des autres. Neanmoins elle ne laiſſoit pas de ſe preparer à la mort, d'autant plus qu'elle avançoit ſur l'âge, & que de petites incommoditez ſembloient l'en avertir; principalement lorſque dans les ſix derniers mois de ſa vie elles alloient en augmentant: car ce qui n'eſtoit au commencement que legere indiſpoſition, fut ſuivy de maux faſcheux. On luy fit quantité de remedes qui paroiſſoient faire un bon effet; lorſque tout à coup, le 25. d'Aouſt, l'hydropiſie ſe montra toute formée; de quoy tous ceux qui la traittoient, demeurerent fort ſurpris, l'ayans creuë juſques là ſans danger. Le Medecin en avertit les Vrſulines, & la veilla les nuits ſuivantes juſqu'à ſa mort. Ses douleurs s'augmentans, & ne luy donnans point de relaſche, elle envoya ſe recommander aux prieres de ſes cheres Filles; ſpecifiant particulierement, & par humilité, les Sœvrs Converſes; leſquelles, toutes affligées (outre les prieres qu'elles firent en commun) alloient tour à tour continuellement devant le S. Sacrement, qui fut pour ce ſujet expoſé le jour de S. Auguſtin, leur Patron, depuis ſix heures du matin juſqu'à ſept heures du ſoir, qu'elle ſe porta mieux. Mais ſur les dix heures il luy

prit un grand froid, avec les sueurs de la mort. Le Medecin luy declara l'estat où il la trouvoit, & qu'il estoit temps qu'elle receust le saint Viatique. Cette nouvelle l'étonnant un peu : *Quoy donc, Monsieur* (dit-elle) *ne sçaurois-je attendre à communier demain? Mademoiselle*, répondit le Medecin, *je ne vous conseille pas de differer un moment.* Aussi-tost ramassant les restes de ses forces, elle pressa pour que l'on allast querir Nostre-Seigneur. On y fut promptement, & on luy amena aussi le R. P. Jerosme Lalemant Iesuite, & un Notaire. Aprés que le Vicaire de Saint Iacques du Haut-Pas l'eut communiée, & se fut retiré, le Pere s'approcha de son lict, & luy dit, qu'il venoit au nom de toute sa Compagnie luy rendre le dernier devoir ; & qu'il la prioit de luy declarer ce dont elle desiroit qu'il la fist ressouvenir plus souvent en son extremité. Elle répondit : *De m'offrir à Dieu, & ma mort aussi, en l'union de son tres-cher Fils, & des merites de sa tres-precieuse Mort & Passion* : Et pour les Saints de sa devotion, elle specifia fort particulierement S. Ignace de Loyola. Comme elle baissoit fort, le Pere luy parla de l'Extréme-Onction. Elle le pria instamment d'aller luy-mesme au devant, & ne point revenir qu'il ne la vist apporter. Elle la receut avec des sentimens tres tendres de la bonté de Dieu envers elle, presenta ses mains, les tenant en l'air aussi fermes que si elle eust esté en santé, & s'accommoda toute seule, pour recevoir les saintes Huiles au cœur.

Aprés elle demanda que l'on fist intermission aux prieres, afin de signer son Testament, comme elle fit avec autant de presence d'esprit qu'elle en avoit jamais eu en sa vie. Cependant le Monastere fut étrangement alarmé, aprenant sur le minuit que leur chere & bien-aimée Fondatrice tiroit à la fin. La Superieure luy envoya au mesme moment demander pardon de la part de toute sa Communauté, & luy offrir les services d'elle, & de toutes ses Religieuses, en quoy que ce fust qu'elle pust souhaiter. Elle ne parloit plus déja que tres-difficilement ; mais entendant ce triste message, elle pleura encore de tendresse ; & voulant dire quelque chose, ses larmes l'en empeschérent ; si bien qu'elle fit seulement signe qu'elle leur estoit à la mort telle qu'elle leur avoit esté pendant sa vie. Le R. P. Lalemant luy inspiroit doucement des actes de pieté, pour élever son esprit à Dieu ; & voyant qu'elle avoit mis bon ordre à toutes choses, il luy dit : *Or sus, Mademoiselle, remercions Dieu de ce qu'il vous a fait la grace de recevoir les saints Sacremens, & de ce qu'il vous appelle à luy, si bien munie des armes de l'Eglise.* Il luy fit prononcer le Verset, *Gloria Patri & Filio, &c.* Et peu aprés, *Ma bonne Demoiselle*, luy dit-il, *vos affaires vont-elles bien avec Dieu?* Elle répondit : *Oüy, Dieu-merci,*

mon

mon Pere, qui fut sa derniere parole. Il luy fit souvenir de gagner l'Indulgence; elle prit à son col la Medaille, qui y estoit penduë, avec une Croix, & un Agnus; & l'ayant separée, la montra au Pere, pour marque qu'elle entendoit encore, & eut ainsi l'esprit present presque jusqu'au moment de sa mort.

Elle passa si doucement, durant que le Pere recitoit le Pseaume 121. *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*, qu'il sembloit qu'elle s'endormist, fermant les yeux d'elle-mesme, à deux heures du matin, un Ieudy 29. d'Aoust de l'année 1630. estant âgée de soixante-huit ans, pendant que ses bonnes filles les Vrsulines disoient ensemble dans leur Chœur, les prieres de l'agonie à son intention. Elles passerent le reste de la nuit en pleurs & en lamentations, aussi bien qu'en prieres; & le jour suivant le Soleil ne parut les éclairer que pour leur mieux faire connoistre leur perte, leur sensible douleur augmentant d'heure à autre, lorsqu'on leur venoit faire le recit de toutes ces tristes circonstances.

Tous les Habitans du Fauxbourg S. Iacques prirent les premiers part en l'affliction des Vrsulines, perdans beaucoup eux-mesmes en cette mort; & sur tout, les pauvres faisoient pitié par leurs gemissemens & leurs larmes; crians par les ruës, qu'ils estoient privez de leur bonne & charitable Mere; & se pressans dés la nuit pour entrer chez elle, afin de voir son corps; qu'elle marqua par son testament devoir estre enterré dans le Chœur du grand Convent des Vrsulines, selon qu'elles s'estoient declarées le vouloir faire, *pour avoir toûjours presente la memoire de l'affection qu'elle leur avoit portée, laquelle elle disoit avoir esté autant grande qu'elle avoit pû estre, leur desirant toute la perfection que requiert leur Institut.* Elle dit le mesme pour les Vrsulines de Sainte Avoye, *ausquelles, & au Noviciat des Iesuites, elle eust voulu départir son corps & son cœur; mais qu'elle deffendoit étroitement que l'on n'y touchast point; & dit qu'elle ne vouloit point estre ouverte, mais ensevelie par ses femmes le plus doucement qu'elles pourroient.* Ce sont les propres termes de son Testament, qui contenoit en outre plusieurs legs pieux.

Son corps fut gardé tout le jour, & la nuit suivante, posé en sa court, estant toute tenduë de noir, dans une Chapelle ardente. Là un Pere Iesuite, & quatre de leurs Novices, prioient alternativement, jusqu'à ce que les Cordeliers le porterent, & les Prestres de S. Iacques le conduisirent à l'Eglise des Vrsulines, qui estoit pareillement tenduë de noir, mais sans Armoiries; parceque Mr Molé, Procureur General, Neveu de la deffunte, & Executeur de son Testament, ne le voulut pas permettre, ny aussi qu'on luy fist d'au-

tres honneurs funebres, sçachant ses intentions sur ce sujet. Il ordonna du luminaire, & des autres choses requises. La haute Messe fut celebrée par Mre Iacques Charton, Chanoine, & grand Penitencier de Nostre-Dame de Paris, & Superieur du Convent, un grand concours de peuple y assistant. Aprés les encensemens ordinaires, on leva derechef le corps, & on alla le presenter à la porte Conventuelle, où toutes les Religieuses le vinrent recevoir; puis estant precedé d'elles & des Ecclesiastiques, & suivi des Pensionnaires, tenans toutes un cierge blanc en main, il fut porté processionnellement dans le Chœur des mesmes Religieuses, & là enterré dans un cercueil de plomb. Il estoit aisé à juger de leur douleur commune par leur psalmodie lugubre, entrecoupée de soupirs & de sanglots; & à peine pût-on achever le Service, les Ecclesiastiques, & tous les assistans fondans en larmes aussi bien qu'elles. La desolation de ces pauvres orphelines fut si grande, qu'ayant arresté entr'elles que pour un de leurs derniers devoirs, elles la serviroient à leur Refectoir trente jours durant, mettant son couvert, & ce qu'on luy presentoit estant en vie, à sa place ordinaire, pour le donner aprés aux pauvres. A chaque repas que l'on faisoit cette ceremonie, les pleurs renouvelloient; en sorte que les Religieuses ne pouvans prendre leur refection, elles furent contraintes d'obmettre ce service, continuans neanmoins tout le temps destiné, à faire cette aumosne.

Les mesmes Religieuses firent tendre de deüil la Chapelle que cette pieuse Deffunte avoit fait eriger dans leur Eglise en l'honneur de Sainte Madeleine sa Patronne; & mettre autour une ceinture d'Armoiries. Ce fut en cette Chapelle que l'on dit un annuel pour le repos de son Ame.

De plus, elles ont fait poser une grande tombe de marbre au milieu de leur Chœur, sur sa sepulture, où sont gravées ces paroles:

Cy gisent tres-noble & tres-vertueuse Demoiselle Madeleine Luillier, Dame de Sainte Beuve, Fondatrice de ce Monastere, qui decedа le vingt-neuviéme jour d'Aoust, 1630.

Et tres-noble Dame, Gabrielle Luillier, sa sœur, vivante femme de Messire Iean Deschamps, Seigneur de Marsilly; trespassée le dix-huitiéme jour d'Octobre, mil six cens vingt.

Priez Dieu pour leurs Ames.

Le corps de cette Dame de Marsilly fut tiré du Cimetiere commun des Religieuses, pour estre mis avec celuy de sa chere sœur, ainsi qu'elle l'avoit ordonné.

On voit aussi l'Epitaphe suivante sur du marbre noir, attaché au mur de l'Eglise.

Au milieu du Chœur des Religieuses, repose le corps de tres-noble & tres-vertueuse Dame Madeleine Luillier, fille de Monsieur le President Luillier, & de Dame Renée Nicolaï; Et femme de Mr de Sainte Beuve, Conseiller au Parlement: Laquelle ayant passé trois ans en Mariage, privée de son tres-cher Epoux, âgée de vingt-deux ans seulement, Elle est demeurée en veuvage le reste de sa vie, qui n'a esté qu'un continuel exercice de pieté & de charité; attachée à la terre seulement du corps; mais sa conversation ordinaire estoit au Ciel, & ses plus agreables occupations estoient des choses de Dieu. Elle a de son vivant departy des biens à plusieurs Maisons Religieuses, & les a employez liberalement en œuvres de charité. Elle a fondé le Noviciat des Iesuites à Paris; a fait bastir ce present Monastere de Religieuses de Sainte Vrsule; & ayant perseveré jusqu'au dernier soûpir en ces saintes actions, elle decedà le 29. d'Aoust 1630. agée de soixante-huit ans.

Les Religieuses de ce Monastere ont, non sans larmes, posé ce pieux monument à l'immortelle memoire de leur tres-chere & tres-honorée Fondatrice.

Pendant sa vie elle entroit en qualité de Fondatrice, dans le Noviciat des Iesuites de Paris, & y passoit la journée, tous les Peres & Freres l'y accueillant avec mille honnestetez. Eux & tous ceux de la Compagnie s'acquitterent envers elle de leurs obligations ordinaires envers leurs Fondateurs; à sçavoir, les Prestres de dire trois Messes, & les autres trois Chapelets durant la vie des mesmes Fondateurs & Fondatrices, & autant aprés leur mort. Au temps que Mademoiselle de Sainte Beuve mourut, on comptoit dans cette Compagnie huit mille Prestres, & dix mille Freres, desquels les Messes & prieres triplées deux fois, font le nombre de quarante-huit mille Messes, & soixante mille Chapelets, qui ont esté offerts en reconnoissance, pour le salut de cette pieuse Demoiselle de cette part seulement; sans rien dire des bonnes œuvres de quantité de Monasteres d'Vrsulines, déja erigez, & derivez du sien, qui selon leur devoir, l'en rendirent participante: & par dessus tous, le premier, qui est sa Maison, qui continuë, & continuëra toûjours à prier Dieu pour elle, & où sa memoire sera à jamais vivante & glorieuse.

Elle estoit d'une tres-riche taille, d'un grave maintien, d'une humeur égale, & d'un visage serein, qui montroit la candeur de son Ame. Elle avoit le poil blond cendré, les yeux bleus, & fort doux; le teint vif, & extrémement delicat; & tous les traits du visage fort bien faits. Ses discours estoient concertez sans affectation, ses demandes sages, ses réponses discrettes, son entretien agreable, sa conduite prudente. Son cœur estoit genereux, tendre, & obli-

geane. En un mot, ſa perſonne eſtoit ſi polie, & ſi bien faite, qu'elle ſe rendoit également aimable & venerable à tous ceux qui la voyoient.

Elle a eu la conſolation de voir avant ſa mort, ſon Monaſtere heureuſement établi, & prés de trente autres ſortis de luy, & répandus en diverſes Provinces de ce Royaume; & meſme de le voir provigné juſqu'en Flandres, avec quantité d'autres inſtituées à ſon imitation.

Vne perſonne qui l'eſtimoit beaucoup par le ſimple recit qu'on luy avoit fait d'elle, r'enferma ſon Anagrame dans les deux Quatrains ſuivans.

Cette Veuve eſt de vray le miracle du monde,
Sa grace, ſa beauté ſe revere en tout lieu,
Mais ſa haute vertu la tient VNIE A DIEU,
Et la rend tout enſemble & ſterile, & feconde.

ELLE EST MERE *en effet de grands eſſaims d'*ABEILLES,
Qui font & miel, & cire en l'honneur des Autels,
Et qui ſeront comme elle, au rang des Immortels,
Ayant fait icy bas un monde de merveilles.

MADELEINE LUILLIER DE STE BEUVE.
VNIE A DIEU, ELL'EST MERE D'ABEILLE.

TABLE
DE LA PREMIERE PARTIE
DE CES CHRONIQVES.

L'Origine de l'Ordre des Vrſulines, dans le martyre de Sainte Vrſule, & de ſes Compagnes. page 1
La Vie de la B. Angele de Breſſe. 21
La Vie de Sœur Elizabeth, Vrſuline de Cremone. 34
La Vie de Sœur Catherine de Bermond. 37
De Sœur Catherine de Gaumer, ou de France. 38
De Sœur Deſirée Dantoine. 48
De Sœur de Bourilly, & d'une autre. 53
De Sœur Anne Carrelaſſe. 55
De Sœur Honorée de Laſcours. 59
De Sœur Anne de Luynes. 60
De deux Vrſulines de Salon. 63
De Sœur Dauphine Lanfreze, & d'une de ſes filles. 64
De Sœur Ieanne Olier. 68
De Sœur Anne de Xaintonge. 69
De Sœur Anne de la Veſure. 71
Des Sœurs G. de Valembert, & Chriſtine Peiron. 83
De Sœur Catherine Hebert. 88
De Sœur Ieanne Michel. 89
De quelle maniere l'Ordre de Sainte Vrſule a commencé dans la France. 91
La Vie de Mad. de Sainte Beuve, Fondatrice des Religieuſes du grand Convent de Paris. 99

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES VRSVLINES.

SECONDE PARTIE.

Le progrés & la perfection du meſme Ordre en l'établiſſement des Monaſteres de Religieuſes. Et les choſes plus remarquables qui y ſont arrivées.

L'an de Ieſus-Chriſt 1612.

APRE'S que l'Ordre de S. Vrſule eut demeuré en eſtat d'aſſociation & de Congregation (ſelon ſon Inſtitution primitive, faite par la B. Mere Angele de Breſſe) quelque ſoixante & quinze ans, & qu'il ſe fut ſuffiſamment étendu par l'Italie & par la France, pour faire connoiſtre ſon excellence & ſon utilité; Dieu voulut le perfectionner, l'élevant à l'eſtat Religieux: De ſorte qu'en ce Royaume Tres-Chreſtien, il a changé preſque toutes les Maiſons où eſtoient ces premieres Communautez, en Monaſteres, renfermant les Vrſulines, comme il fait d'ordinaire ſes plus precieux treſors. Donc l'année 1612. (que commença cet heureux changement, & qui fut comme une recompenſe du zele & des travaux precedens des Filles de S. Vrſule) ſe peut bien nommer doublement l'an de grace pour leur Ordre; puiſque Dieu y crea un Ciel nouveau, & une terre nouvelle, par le premier Monaſtere qui fut lors erigé.

Quelques uns marquent le commencement de l'Ordre des Vrſulines Religieuſes dés l'année 1611. Sponde ſemble eſtre de ce ſentiment dans la continuation des Annales de Baronius; & il a raiſon, s'il prend le temps, auquel on eut plein pouvoir du Roy d'établir dans Paris ces Maiſons Religieuſes; mais parceque l'execution ne s'en fit que l'année ſuivante, quelques mois aprés avoir receu une

Bulle expreſſe de Rome, nous mettrons l'erection du premier Monaſtere établi dans Paris à l'année 1612.

PARIS.] Il eſtoit bien convenable que la ville de Paris, qui eſt comme l'achevement & la perfection du monde, fuſt le lieu où cet Ordre ſi illuſtre receuſt en quelque façon ſon commencement & ſa perfection : Son commencement, par l'établiſſement du premier Monaſtere de Religieuſes Vrſulines : Et ſa perfection auſſi, eu égard à ſes Congregations primitives, leſquelles n'eſtoient, pour ainſi dire, que des eſſais & des diſpoſitions à la vie Religieuſe. Il y avoit déja huit ans qu'une de ces Maiſons de Congregation avoit pris commencement, & ſubſiſtoit dans la meſme Ville, par les ſoins & les aſſiſtances de Mademoiſelle Acarie : car en l'année 1604. dans la conjoncture où il falloit rompre un Seminaire de Filles, que l'on avoit maintenu pour les Carmelites pendant quelques années proche de l'Egliſe de Sainte Genevieve, cette vertueuſe Demoiſelle, & les Superieurs eurent inſpiration d'en retenir une bonne partie, qu'ils logerent au Faux bourg S. Iacques, à l'Hoſtel de S. André, & les employerent à l'inſtruction gratuite des jeunes filles, faiſant expreſſement venir de la Congregation de Pontoiſe, la Sœur Nicole Pelletier, pour enſeigner la methode de bien inſtruire. Mademoiſelle Acarie trouva une Fondatrice pour cette nouvelle Maiſon, qui fut Mademoiſelle de Sainte Beuve, dont nous venons d'écrire la Vie. Iuſques à ce temps on n'avoit point donné de Penſionnaires à la Maiſon ; mais quand on ſceut le fort appuy qu'elle avoit d'une Fondatrice ſi conſiderable, on leur en confia ſans difficulté, & des meilleures Familles de Paris, dont les premieres furent la fille & la niece de M. de Marillac, Maiſtre des Requeſtes, & depuis Garde des Sceaux de France. Elles entrerent à la Congregation le 28. de Decembre, jour des Saints Innocens, l'an 1607. & furent offertes à Dieu comme les cheres premices de toutes les Ames qui ſeroient conſervées en innocence dans la Maiſon, & dans tout l'Ordre futur. Ces petites Demoiſelles furent incontinent ſuivies des filles de Meſſieurs le Marquis d'Vrphé, les Barons de Vieux-Poht, & de Leſigny, & de pluſieurs autres. Si-toſt qu'elles eurent accompli le nombre d'onze par l'entrée de la fille aiſnée de Monſieur Gelée, Lieutenant Criminel à Paris, on jugea que c'eſtoit un nombre ſuffiſant, & convenable en l'honneur des onze mille Vierges, pour leur faire le Catechiſme en general. Tous les jours une des Maiſtreſſes expliquoit la Doctrine Chreſtienne, ſuivant la Formule dreſſée ; ce qui faiſoit un fruit merveilleux, non ſeulement à cette jeuneſſe, mais à une grande multitude de perſonnes de qualité qui venoient l'entendre.

Outre

Outre cela on ne donnoit l'entrée de la Maison que rarement, & à des Dames de pieté ; mesme les parens des Pensionnaires estoient seulement introduits dans une petite chambre pour leur parler.

La bonne Fondatrice fit venir à ses frais de Provence à Paris, des Sœurs de S. Vrsule, afin qu'elles instituassent cette Congregation de mesme qu'elles en avoient déja établi d'autres. Elles furent receuës des Filles assemblées à Paris, avec la joye que l'on peut penser. Elles n'estoient que deux en nombre, mais ces deux en valoient plusieurs pour leur merite, & se nommoient Sœurs Françoise de Bermond, premiere Vrsuline Congregée de France, & Lucresse de Montez. La premiere fut commise Superieure, & l'une & l'autre formerent les Filles à leur maniere de vie. Tandis qu'elles travailloient à l'edifice spirituel, la Fondatrice mettoit la main à l'œuvre pour le bastiment temporel. Monsieur de Marillac, qui avoit une affection particuliere pour cette Congregation, & qui y avoit mis en pension une de ses filles (comme nous venons de dire) aidoit la Fondatrice, les Sœurs, & tout ce qui concernoit la Maison, d'une façon tout-à-fait obligeante. Il contribua du sien pour la dot de quelques pauvres filles, designa luy-mesme le plan du bastiment, ajustant le vieil au neuf qu'il falloit faire, il prit la charge de le conduire, & y fit travailler si diligemment, qu'il fut parachevé le 29. de Septembre 1610. de sorte que la premiere Messe y fut celebrée en ce jour, les Sœurs & les Pensionnaires estant sorties de l'Hostel de S. André pour y assister. Puis le huitiéme d'Octobre ensuivant elles quitterent entierement cet Hostel, qui n'estoit qu'à loüage, & prirent possession de leur nouvelle Maison, située plus avant dans le mesme Fauxbourg S. Iacques.

Le premier dessein de la pluspart de ceux qui gouvernoient cette petite Communauté, n'étoit que d'établir une Congregation pareille à quelques-unes qui estoient en Provence ; & mesme on pretendoit la borner à douze Filles seulement, qui instruiroient la jeunesse. Toutesfois la Fondatrice declara que son intention avoit esté dés l'abord de faire aboutir cette œuvre, à l'erection d'un Monastere où les Filles gardassent closture, & s'obligeassent par des vœux solemnels. Chacun à la fin consentit à son inclination ; & comme il n'y avoit encore pas une Religion de cet Institut, les Superieurs, avec quelques Religieux celebres, principalement ceux de la Compagnie de Iesus, en formerent une idée, pour inserer dans la Supplique que Mademoiselle de Sainte Beuve, en qualité de Fondatrice, presenta au Pape Paul V. par l'entremise de Monsieur de Soulfour, Sieur de Gouzangrez, & de Glatigny, lequel depuis se ran-

gea à la Congregation de l'Oratoire de Iesvs. On fut prés de deux ans à obtenir l'expedition d'une Bulle. Pendant cela cette ſage Fondatrice paſſa le Contract de ſa fondation, que Monſieur de Marillac accepta de la part des Filles aſſemblées, & du Monaſtere futur. Quand il y eut des Profeſſes de la Maiſon, elles le ratifierent.

Les Vrſulines de Provence apprenant que l'on alloit eriger un Monaſtere d'Vrſulines à Paris, r'appellerent promptement les deux Compagnes qu'elles y avoient envoyées, de crainte qu'elles ne ſe rendiſſent Religieuſes. Elles demeurerent deux ans & quelques mois à Paris, & y auroient fini leurs jours tres-volontiers, ſi leurs ſuperieurs y euſſent conſenti.

L'année 1611. la Fondatrice obtint un Brevet du Roy par la faveur de la Reyne Regente, pour l'etabliſſement qu'elle pourſuivoit. Il eſt datté du dernier de Fevrier, & permet d'établir, tant à Paris qu'aux autres Villes du Royaume. Au mois de Decembre enſuivant elle obtint de Sa Majeſté des Lettres Patentes ſignées de ſa main, & ſcellées de ſon ſceau; par leſquelles Lettres écrites en parchemin, aprés la permiſſion d'eriger le Monaſtere, qu'Elle juge devoir eſtre tres-utile au bien de ſes Sujets, Elle permet d'y recevoir tous dons, legs, & preſens que l'on y fera, tant en fonds de terre, qu'argent, & meubles, tant ſacrez que profanes. Et parce qu'en meſme temps on deſiroit établir de ſemblables Convents en divers lieux de France, les meſmes Lettres en accordent le pouvoir. Et enfin ces Lettres, par ordre exprés de Sa Majeſté, ſignifiées par un mandement, furent verifiées au Parlement, en la Chambre des Vaçations, le douziéme jour de Septembre de cette année 1612. puis enregiſtrées ſelon les formes ordinaires.

Cependant, comme on eut nouvelle que le Saint Pere accordoit la Bulle d'établiſſement, la Fondatrice & Mademoiſelle Acarie allerent enſemble à l'Abbaye de S. Eſtienne, prés Soiſſons (depuis tranferée à Reims) pour demander quelques Religieuſes, qui vinſſent donner l'eſprit auſſi bien que l'habit Religieux aux Vrſulines de Paris. Madame Anne de Roucy, Abbeſſe du lieu, & à qui elles en firent la propoſition, voulant avoir part à cette ſainte entrepriſe, choiſit trois de ſes Filles, & une Sœur Converſe, & vint exprés à Paris, entrant en la Maiſon des Vrſulines l'onziéme de Iuillet de cette année, & y eſtant receuë avec des Cantiques de joye. Celle qui preſidoit ſur les Sœurs, remit les clefs, & tout l'état de la Maiſon entre les mains de l'Abbeſſe, pour eſtre deſormais gouvernée par elle. La charité qui l'animoit, & l'eſperance que luy donnoient quantité de bons ſujets, fit qu'elle conſacra tous ſes ſoins

& ceux de ses Religieuses, à les perfectionner, afin de poser d'excellens fondemens pour ce premier Monastere. De quelques vingt-cinq Filles qu'elle trouva en la Congregation quand elle y arriva, elle congedia celles qui ne desiroient pas embrasser la vie Religieuse, ou qui n'estoient pas propres à l'Institut des Vrsulines, mit les autres à l'épreuve, & en receut quelques-unes avant que personne eust pris le voile.

Le vingt-cinquiéme de Septembre, la Bulle dattée du 13. de Iuin, tant desirée, & si long-temps attenduë des Filles de S. Vrsule de Paris, en fut receuë avec autant de réjoüissance, que si c'eussent esté des Lettres du Ciel. Le *Te Deum* s'y chanta solemnellement par les Sœurs, & leurs Pensionnaires, toutes assemblées dans le Chœur. C'est la premiere Bulle qui ait esté donnée pour instituer des Religieuses Vrsulines, & par laquelle le Saint Siege accorde le pouvoir d'établir le Monastere de Paris, sous la Regle reformée de S. Augustin, & l'invocation de S. Vrsule; le soûmet à la jurisdiction de l'Evesque de Paris; & sous son authorité, à trois Docteurs en Theologie, qui estoient Maistres Guillaume Geslin, Iacques Galemant, & Thomas Gallot; loüe cet Institut, l'approuve, & y exhorte, voulant, pour plus grande stabilité, que les Filles qui y feront profession, ajoûtent aux trois Vœux ordinaires un quatriéme, qui est d'instruire les petites filles; accorde à la Fondatrice l'entrée dans la closture du Monastere, avec deux autres filles ou femmes modestes, & à son choix, & d'y coucher & demeurer tant qu'elle perseverera en estat de viduité, &c. Enfin donne pleniere Indulgence à tous les Fidelles de l'un & l'autre sexe, qui le jour de la reception de chaque Fille, à l'intention d'y estre Religieuse, vrayement repentans, confessez, & communiez, visiteront l'Eglise de ce mesme Monastere, & prieront pour l'exaltation de la Sainte Eglise, l'extirpation des heresies, salut de nostre S. Pere le Pape, & du Roy de France, & pour l'union & paix entre les Princes Chrestiens. Avec pareille Indulgence pleniere à toutes les Religieuses du Monastere, aux jours de leur entrée, prise d'habit, profession, & de leur mort, si elles meurent dans la Maison avant, ou aprés y avoir fait les Vœux solemnels.

Cette Bulle fut acceptée de Monseigneur Henry de Gondy, Evesque de Paris, qui pour l'execution, se transporta, accompagné de l'Illustrissime Cardinal de Gondy son Oncle, en la Maison destinée au Monastere. Ils y firent une visite generale; de quoy estans satisfaits, ils prirent jour pour donner l'habit aux premieres Filles, qui fut l'onziéme de Novembre, Feste du grand S. Martin. D'autre part,

les Superieurs, l'Abbeſſe & la Fondatrice en choiſirent douze entre trente qu'elles eſtoient, ſelon qu'elles furent jugées plus propres à eſtre les pierres fondamentales, tant de cette nouvelle Hieruſalem, que de tout l'Ordre Regulier de S. Vrſule. La pluſpart de ces douze Filles eſtoient pauvres des biens de Fortune; mais riches en qualitez naturelles, & en dons de graces; neuf deſquelles eſtoient du Chœur, & les trois autres Converſes. Elles furent retirées quelques jours de leurs occupations ordinaires, pour ſe diſpoſer à bien entreprendre la vie Religieuſe, & conſiderer en ſolitude la Regle qu'elles alloient embraſſer. On reſolut pour leur habit, de prendre le milieu entre les Carmelites, & les Religieuſes de S. Eſtienne, qui eſtoient Chanoineſſes de S. Auguſtin; tellement qu'on leur donna un habit de deſſous gris & groſſier, & une robbe noire, avec un manteau d'Egliſe auſſi noir, & ſans manches, & la ceinture de cuir des Hermites de S. Auguſtin, pour ceindre la robbe. Pour la coëffure, les Religieuſes de S. Eſtienne donnerent la leur, qui eſtoit pour lors en uſage en la pluſpart des Abbayes de France.

Ce ne fut pas par une rencontre fortuite que le jour de S. Martin éclaira la premiere Veſture Religieuſe des Vrſulines; mais Dieu voulut que ce parfait Religieux leur fuſt un illuſtre modelle de la ſainteté où elles devoient aſpirer.

La ceremonie de tant de Veſtures ſe fit le matin de cette Feſte, qui écheut cette année un Dimanche. Pluſieurs Princeſſes & Dames de haute conſideration l'honorerent de leur preſence, douze deſquelles conduiſoient les douze Filles qu'on alloit faire Novices; Meſdames la Ducheſſe de Mercœur, & la Comteſſe de S. Paul, Meſdemoiſelles de Longueville, les Marquiſes de Verneüil, & de Maignelet, & la Comteſſe de Moret eſtoient les principales. Monſeigneur l'Eveſque de Paris y officia, chanta la Meſſe pontificalement, & communia ces douze pretendantes. Sa Muſique ſervit de Chœur, l'Abbeſſe de S. Eſtienne, aidée de ſes Religieuſes, les deveſtit de leur habit ſeculier, puis les habilla en Religieuſes, & leur donna le voile blanc; & on proceda en cette ſolemnelle action à peu prés ſelon que l'on s'y conduit encore. Le R. P. Iean Gontery, fameux Predicateur de la Compagnie de Iesvs, fit le ſermon. En ſuite de cette ceremonie, la Fondatrice, qui l'avoit toute reglée, eſtant triomphante de joye, regala magnifiquement l'Abbeſſe, les Religieuſes, les nouvelles Novices, & toutes les Dames, leſquelles diſnerent enſemble au Refectoir, tandis que Mademoiſelle Acarie ſervoit humblement à la Cuiſine avec une allegreſſe qui ſe liſoit ſur ſon viſage.

Monſeigneur de Paris, pour combler les benedictions de ce jour ſolemnel, aprés avoir laiſſé au matin le S. Sacrement dans le Tabernacle de la Chapelle, donna l'apreſdinée ſon approbation en parchemin, & fort authentique. En meſme temps il ordonna la cloſture du nouveau Monaſtere, pour y eſtre de là en avant perpetuellement gardée; ce qui fut comme la clef & le ſceau dont Ieſus-Chriſt ferma & munît ſes nouvelles acquiſitions: de ſorte qu'une foule de monde y eſtant entrée ce jour pour la derniere fois, & demeuré juſqu'à ſept heures du ſoir, quand chacun ſe fut retiré, on ferma la porte à deux clefs, pour continuer toûjours de meſme, comme on a fait. Enfin les nouvelles Novices, les autres Sœurs de la Maiſon, la Fondatrice, les Superieurs, & toutes les autres perſonnes qui prenoient intereſt à l'établiſſement de l'Ordre Religieux de S. Vrſule, voyant de ſi heureux ſuccés, diſoient avec ſentiment de reconnoiſſance envers la Divine Majeſté: *Voicy le jour que Noſtre-Seigneur a fait, réjoüiſſons-nous, & treſſaillons de joye. O Dieu! confirmez ce grand œuvre que vous avez commencé parmy nous.* Les Novices eſtant reveſtuës des livrées de leur Epoux, n'aſpiroient plus qu'à ſe rendre conformes à luy par les pratiques des vertus Religieuſes, l'Abbeſſe & les Profeſſes de S. Eſtienne s'employans diligemment à les y inſtruire, d'autant plus que ces Filles devoient eſtre les modeles de toutes celles qui ſe rangeroient dans cet Ordre. Dés le Dimanche, Octave de leur Veſture, elles s'aſſemblerent dans le Chœur, pour répondre à la grande Meſſe, qui s'y chanta pour la premiere fois. Aprés cela elles reciterent reglément au Chœur le petit Office de Noſtre-Dame tous les jours, excepté que les Feſtes & Dimanches elles diſoient Veſpres & Complies du Breviaire, & répondoient à la haute Meſſe. Elles commencerent auſſi dés-lors à dire l'Office Canonial aux Feſtes de premiere Claſſe, & à pluſieurs autres: Mais il fut arreſté aprés une meure deliberation, de ne point introduire de Muſique, ny de plain-Chant dans le Chœur, afin que les Religieuſes ne fuſſent aucunement divertiés de l'education & inſtruction des jeunes Filles, ſous quelque pretexte que ce fuſt; puiſque leur fin particuliere eſtoit cette inſtruction. Et pour ce ſujet auſſi on y forma avec grand ſoin ces premieres Novices; & ſur tout on les exerça beaucoup en la mortification, humilité, & ſimplicité Religieuſe. On ne ſçauroit exprimer avec quelle ferveur elles s'y portoient d'elles-meſmes. Elles couchoient la pluſpart du temps ſur la dure, & uſoient jour & nuit de mille inventions pour crucifier leurs corps; toutes ne laiſſans de travailler ſans relaſche au ſortir des obſervances Regulieres, juſques à faire bien ſouvent la cuiſine. Elles avoient une ſainte emulation à qui s'humi-

lieroit, & à qui se mortifieroit davantage ; & comme elles devoient apparemment bien-tost tenir le timon, & gouverner le Monastere, ceux & celles qui les conduisoient, leur apprenoient sans cesse à bien obeïr, afin qu'elles sceussent mieux & plus seurement commander. La pluspart estoient d'un âge meur, & avoient conduit dans le monde leur famille ; mais nonobstant on exigeoit d'elles une soûmission d'enfant, & on prenoit à tasche de rompre leur volonté, & de contrarier leur propre sens. L'Abbesse de S. Estienne ayant demeuré sept mois au Monastere, où elle avoit donné de si bons commencemens, le quitta pour retourner à son Abbaye, & y laissa pour Superieure en sa place, la Mere Marie de Vilers S. Paul, dite de l'Incarnation, Professe & Prieure de S. Estienne, qui retourna trois ans aprés à cette Abbaye, dont elle fut Coadjutrice, & puis Abbesse. Quelques mois aprés le départ de l'Abbesse Madame de Roucy, le R. P. Barthelemy Iaquinot, de la Compagnie de Iesvs, fit faire les Exercices spirituels de S. Ignace à toute la Communauté des Vrsulines. En suite le R. P. Charles de la Tour, lors Recteur du College de Clermont, à la priere instante de la Fondatrice, & des Superieurs, qui ne pouvans sejourner d'ordinaire à Paris, desiroient laisser ces ferventes Novices sous une bonne direction, leur rendit toutes les assistances spirituelles, avec un soin & une charité nompareille. A peine y avoit-il six mois que le Monastere avoit closture, que l'on commença à y introduire des petites filles Externes, pour y estre gratuitement instruites. Dés l'abord elles y furent receuës à centaines, & les Maistresses zelées faisoient un merveilleux fruit, avec bien des actes heroiques parmy cette pauvre jeunesse, laquelle n'estoit pas plus intelligente, plus propre, ny plus parfumée en ce temps-là, qu'en celuy-cy : Au contraire, il y avoit plus d'incommodité ; à cause de la petitesse du logis. Et neanmoins dés lors comme à present, les Religieuses, Filles de qualité, & élevées delicatement, y prenoient leurs delices, & avoient je ne sçay quelle tendresse, & un attrait encore plus grand pour elles, que pour les Pensionnaires. L'instruction des Externes a esté continuée sans interruption, excepté quelque peu de temps, pour des causes tres-importantes, comme de contagion, & semblables.

D'abord on pretendoit que les douze premieres ne feroient qu'une année de Probation ; mais pour de bonnes raisons, & particulierement pour donner l'exemple de ce que l'on desiroit établir pour l'avenir, on resolut qu'elles porteroient toutes deux années entieres le voile blanc ; à quoy elles se soûmirent. Neanmoins ce long Noviciat, & la rigueur dont on éprouvoit les Novices, en fit

ortir trois des douze premieres, & quelques autres s'estoient déja re-
irées auparavant, c'estoient des filles bien faites, qui aprés avoir ap-
ris les maximes de la haute vertu dans cette bonne école des Vrsuli-
es de Paris, les ont enseignées ailleurs tres-utilement. De ce nom-
re furent les Sœurs Renée Thomas, & Françoise Leguisé; dont l'u-
e a signalé son zele à Lion, & à Montbrisson; & l'autre en plusieurs
Congregations de l'Ordre; & enfin au Monastere de Chambery en
avoye, où elle a esté la premiere Religieuse. On trouvera leur Vie
la suite de ces Chroniques.

Au mois de Septembre de l'année 1614. les Novices furent receuës
Canoniquement par les quatre Professes de S. Estienne, pour faire
a Profession. Peu aprés, pour les disposer plus prochainement à
eur sacrifice, elles vaquerent en solitude à la meditation speciale
les quatre Vœux, & à des exercices interieurs & exterieurs confor-
mes. Ces exercices, que le R. P. de la Tour eut la bonté de compo-
er, furent jugez si propres, & si bien concertez, qu'ils ont esté
ratiquez longues années, & enfin ont servi de modelle à ceux que
'on a imprimez depuis dans le Directoire des Novices. Celles-cy au-
ant premieres en ferveur qu'en rang, commencerent tous ces exer-
ices par une discipline publique, & tous les jours aprés jusques à
eur Profession, elles la prenoient ensemble avant l'oraison du
natin; mais avec telle force, que le pavé estoit tout taché de leur
ang; sans obmettre pourtant les austeritez des Novices, en ajou-
ant de surplus beaucoup d'autres.

Les ceremonies de la Profession estant dressées d'une maniere
ort grave & devote, & toutes les autres choses preparées, le jour
enu, qui fut celuy de la Presentation de Nostre-Dame, de l'an
614. quatre Novices seulement, choisies entre les autres, firent
eur Profession solemnelle, & prononcerent chacune trois fois la
ormule des quatre Vœux entre les mains de leur Superieure, la
Mere Marie de Vilers S. Paul, & en presence de Mr Gallemant, un
de leurs Superieurs, qui officia, & leur donna le voile noir. Il n'y
eut que cette seule fois que la carte de Profession fut repetée trois
ois par chaque Fille, & on conclut dés-lors, qu'il suffiroit de la dire
une fois, comme il se pratiquoit ailleurs. D'autres Sœurs, qui estoient
déja Novices, firent Profession en leur temps, & le nombre des
douze Professes du Chœur fut accompli l'année suivante 1615. le
22. de Novembre. Voicy leurs noms, tant du siecle que de Religion.
Les Meres Cecile de Belloy, de Morangle, dite de Sainte Croix;
Marie Beron, dite de Sainte Madeleine; Barbe Bernard, dite de
S. François; Barbe des Nots, dite Marie de S. Dominique; Ieanne

Martin, dite de S. Vrsule; Ieanne du Moutier, dite de S. Michel; Madeleine de Vaudelon, dite des Anges; Claude de la Haye, dite de S. Benoist; Marie Coton, dite de S. Vrsule; Marie Colas de Champgrand, dite de Sainte Anne; Marie de Henu, dite de S. Paul; & Marie Gelée, dite Angelique; lesquelles toutes ont esté capables des principaux emplois du Monastere, & ont fait, ou aidé à de nouveaux établissemens, excepté la seconde, que l'on a toûjours gardée à Paris pour son soûtien; la troisiéme, qui deceda saintement deux ans aprés sa profession; & la derniere, que ses infirmitez ont retenuë dans ce premier Convent, où elle a vécu jusqu'en l'année mil six cens soixante-sept.

Voilà comment l'estat Congregé des Vrsulines a esté changé en vraye Religion, & comme fut erigé le premier Monastere de cet Ordre, sur lequel le Ciel a versé en tout temps ses plus favorables influences. Les Religieuses de S. Estienne l'ayans gouverné jusques en l'an mil six cens vingt-trois, on obligea enfin les Vrsulines à élire une Superieure d'entr'elles. Et aprés, Mademoiselle de Sainte Beuve obtint un Bref de Rome, en date du sixiéme de Novembre 1626. portant permission à ses Religieuses d'élire deux personnes Ecclesiastiques, Seculieres, ou Regulieres, qu'elles presenteroient au Seigneur Archevesque, pour avoir à son choix, l'un des deux pour Superieur trois, six ans, ou plus, à la liberté des mesmes Religieuses. Les deux premieres Filles de la Congregation de Nostre-Dame en la Ville de Nancy, nommées Sœurs Alix le Clerc, & Martine Milly, furent envoyées en ce Convent, pour y prendre l'esprit Religieux, & elles y demeurerent deux mois.

On compte quinze Convents derivez immediatement de celuy-cy de Paris au Faux-bourg S. Iacques, & plus de quarante cinq Professes qui en sont sorties, soit pour les fondations, soit pour aller gouverner des Maisons faites de leur Ordre, qui avoient besoin de leur assistance; non pas qu'il y ait dépendance, ny subordination des autres Monasteres à l'égard de ce premier, ny qu'ils ayent pouvoir d'en élire des Religieuses pour leurs Superieures: mais la charité parfaite, qui est le ciment de leurs cœurs, joint à la conformité de Regles & d'exercices, fait que dans les veritables besoins on s'est rendu par condescendance à ce qui n'estoit pas d'obligation precise.

Les premieres années de l'établissement de ce premier Convent, & mesme jusques au decez de Mlle de Sainte Beuve la Fondatrice, les Reynes & les Princesses y entroient fort souvent; Madame la Ducheſſe de Guise y envoya plus de deux mois durant Mlle de Montpensier, sa fille, pour y estre instruite à sa premiere Communion;

Et

Et cette jeune Princesse ayant aprés épousé Monseigneur le frere unique du Roy Louys XIII. ne laissa pas l'année qu'elle vécut ensuite, de visiter plusieurs fois ces bonnes Religieuses avec des témoignages d'une particuliere bonté ; & si depuis la multitude des Maisons Religieuses erigées dans Paris, a diverti telles entrées de ce lieu, l'estime ne s'en est pas pourtant diminuée ; & nos deux derniers Roys en ont donné des marques dans les occasions, particulierement en y envoyant des jeunes filles, pour y estre bien instruites, & quelquesfois mesme des Novices, pour y éprouver leur vocation. La Reyne-Mere Anne d'Austriche a fait aussi de temps en temps des graces à ce Monastere, & jusqu'à la fin de sa vie : Car ayant appris l'an 1665. par Mr de Pomereu, Capitaine & Lieutenant aux Gardes, que les Voleurs avoient percé les murs de la Closture, elle eut la bonté, toute malade qu'elle estoit, d'ordonner au mesme Capitaine d'aller sans delay visiter ces murs, & de faire veiller une Compagnie de soldats autour, jusqu'à ce qu'ils fussent reparez & r'affermis. Il s'aquitta si fidellement de sa commission, que les Vrsulines furent veillées & gardées incessamment dix nuits de suitte.

Madame Marguerite de Montmorency, veuve de Monseigneur de Ventadour, Duc & Pair de France, aima ce Monastere à la vie & à la mort. C'estoit la solitude où elle pouvoit se retirer quelquesfois par la permission du Saint Siege, & le consentement des Religieuses, (quoy que par modestie, elle n'en ait usé que rarement) Et ç'a esté le depost où elle a laissé son cœur, qui y fut apporté trois jours aprés sa mort, à la fin de l'an 1660. Les Religieuses l'enterrerent au milieu de leur Chœur avec une psalmodie lugubre, mêlée de larmes de tendresse.

Enfin la bonne odeur où cette Communauté s'est maintenuë jusques à present par la grace de Dieu, se sent bien mieux qu'elle ne se peut expliquer. Il n'y a gueres de familles de la Cour, ny de la ville de Paris, qui n'en ayent profité. Il y a peu de Villes dans le Royaume qui n'y ayent envoyé des filles. Il s'y en est veu de la plus part des Contrées de l'Europe ; & mesme des Habitans des Indes Occidentales, & des pays de l'Amerique y ont esté attirez, & ont amené leurs enfans, pour y prendre l'air de la pieté Chrestienne. Les Pasteurs, les Confesseurs, les peres & meres, les maris, les voisins, les Monasteres de divers Ordres, & tous les lieux où il se trouve des Pensionnaires, ou Externes des Vrsulines, sont témoins du grand bien qui est provenu de leur parfaite Institution, par ce premier Monastere d'Vrsulines, qu'il plaise à la Divine Bonté conserver en vigueur spirituelle & temporelle jusques à la consommation des siecles. Ainsi soit-il.

L'an 1615. ABBEVILLE.

SI toſt que le Monaſtere des Vrſulines de Paris eut pris naiſſance, & avant meſme qu'il fuſt ſorty, pour ainſi dire, du maillot, pluſieurs Villes de France en demanderent des Religieuſes, pour inſtituer de ſemblables Maiſons de leur Ordre. On s'engagea en premier lieu d'aller à Abbeville, où quatre Eccleſiaſtiques de merite, & deux ou trois Filles devotes avoient comme preparé la place. Le principal s'appelloit Mr Nicolas Queveron, Doyen Rural, & Curé de l'Egliſe de S. André d'Abbeville, qui s'achemina à Paris pendant que les Vrſulines eſtoient encore Novices, pour propoſer ſon deſſein aux Superieurs; puis il y retourna dés qu'elles furent Profeſſes, au fort de l'Hyver, & eut promeſſe qu'on luy en envoyeroit. Il fut le premier Superieur du Convent d'Abbeville. Le ſecond Eccleſiaſtique qui contribua de ſes ſoins à cet établiſſement, fut Mr Pierre de Saint Honoré, que tout le monde tenoit beaucoup plus ſaint d'effet que de nom. Le troiſiéme, Mr Alexandre de Ribaucourt. Et le quatriéme, Mr Loüis Bail, lors Bachelier en Theologie, depuis Docteur de Sorbonne, & Sous-Penitencier de l'Egliſe de Noſtre-Dame de Paris. Ces quatre perſonnes ſe joignant enſemble, formerent une petite Congregation de Filles, ſous la conduite de Demoiſelle Iacqueline du Croq, veuve de Mr Iean Vignier, déja fort âgée; & Anne de Buiſſi, veuve de Mr Iean Lacomble; l'une & l'autre, quoy qu'alors plus riches de bonne volonté que de toute autre choſe, contribuerent plus qu'aucunes à la ſubſiſtance de cette petite Maiſon, & à l'achat des places neceſſaires pour le Monaſtere, où elles ſe rendirent Religieuſes, vécurent & moururent en grande humilité. La premiere eut quelques trois cens livres de revenu ſa vie durant, & douze cens livres ſeulement furent donnez au Convent aprés ſa mort. La ſeconde avoit encore un fils à pourvoir; ſi bien qu'elle ne quitta pas ſi-toſt le monde, & n'eut pas de dot conſiderable. Elle paya avec quelques autres perſonnes de charité, la Maiſon de l'Hoſtel de Gammache, qui fut changé en l'Hoſtel du Grand Dieu; parce qu'aprés avoir vaincu pluſieurs oppoſitions, Meſſieurs le Lieutenant General d'Abbeville, l'Avocat du Roy, le Seneſchal de Ponthieu, & pluſieurs autres, furent eux-meſmes planter la Croix au deſſus de la porte de la Maiſon en chantant le *Te Deum*, le 6. jour d'Aouſt 1614. Le Roy, Monſeigneur Geofroy de la Martonie, Evêque d'Amiens, les Officiers de la Senechauſſée, & Siege Preſidial de Ponthieu, comme auſſi les Majeurs & Echevins d'Abbeville, don-

nerent les Lettres Patentes, permissions, & authorisations requises pour l'établissement d'un Monastere d'Vrsulines en la mesme Ville. Peu aprés ces bonnes Filles allerent demeurer en leur nouvelle Maison, où elles receurent dés le douziéme jour de Iuin de cette année 1615. deux Professes, & une Novice des Vrsulines de Paris, munies d'une obedience de Monseigneur l'Evesque du lieu. Celle qui estoit destinée à estre Superieure, se nommoit la Mere Cecile de Belloy, dite de Sainte Croix, laquelle ne fut que quatre mois à Abbeville; parceque son Convent de Paris la r'appella. Ce Monastere d'Abbeville fut commencé dans une si grande pauvreté, que quand les Meres de Paris y allerent, il n'avoit que quatre-vingts livres de rente. La Maison estoit en si pitoyable estat, qu'il sembloit plûtost une [illegible] qu'un logis où l'on pust estre à couvert. Toutesfois [illegible] Religieuses & Pretendantes jointe à leur bonne œconomie, mit les choses en estat de subsister, & de s'avancer comme elles ont fait. Le 29. de Ianvier 1616. Monseigneur d'Amiens commit Monsieur l'Abbé de Moreüil son Grand-Vicaire, pour donner l'habit de Novices à six filles de choix; & le 14. jour de Fevrier ensuivant, cette action se fit fort solemnellement, & avec beaucoup de ceremonies, les Musiciens ne s'y estans pas épargnez, & les Principaux de la Ville, aussi bien qu'une grande affluence de peuple, s'y estans trouvez.

La mort de Monseigneur l'Evesque d'Amiens estant intervenuë proche le temps de leur Profession, on eut recours à Monseigneur Guido Bentivoli, Nonce de Sa Sainteté, qui donna des Lettres d'approbation pour continuer le dessein commencé du Monastere; & de permission de le conclure, par la Profession que deux Novices firent en suite, le premier [illegible] Avril 1618. en la mesme forme, & sous les mesmes Regles que les Vrsulines de Paris.

Le douziéme de May de l'année suivante 1619. la premiere Professe de la Maison, qui estoit la Mere Anne de Boiçervoise, dite de la Nativité, fut choisie des Superieurs, par le consentement des Religieuses Vocales, pour Superieure du Monastere, confirmée en cette Charge par Monseigneur l'Evesque d'Amiens, & elle s'en acquitta tres-dignement; de sorte que la Maison, sous son gouvernement, s'affermit si bien dans la Regularité, & la concorde, que les Meres de Paris y avoient enseignée, qu'elle s'y est toûjours conservée depuis. A la suitte du temps, ces bonnes Religieuses reconnoissant que le lieu où elles demeuroient, n'estoit pas suffisant pour la quantité de Filles qui se presentoient à estre receuës, elles entreprirent le bastiment d'un nouveau Monastere, où le jour de Sainte

Marthe, Hoſteſſe de Ieſus-Chriſt, l'an 1639. Mr Alexandre de Ribaucourt benît la premiere pierre, que Madame Françoiſe Mangot, veuve de Meſſire Nicolas Roüault, Marquis de Gammache, poſa ſolémnellement : puis on travailla avec tant de diligence, que les Vrſulines en prirent poſſeſſion, & y habiterent le 10. d'Octobre 1642. Mr Barboteau, Grand Vicaire de Monſeigneur l'Eveſque d'Amiens, y chanta la premiere Meſſe, & chacune des Sœurs prit de nouveau à taſche de conſtruire un nouvel edifice de vertus plus ſolide que celuy de pierre & de bois, où elles eſtoient nouvellement entrées.

Le neuviéme de Decembre 1655. une Religieuſe ayant mis la veille dans le four trente ſix petites images de la Vierge, faites de terre, ſur un fond de boëte de ſapin, & couvertes ſeulement d'un linge, elles ne furent point du tout endommagées du feu qui y fut allumé, & qui y brûla plus de deux heures. Trois jours aprés, & par épreuve, on mit dans le meſme four chaud une boëte pareille à celle qui avoit eſté preſervée, & on l'envelopa d'un linge tout ſemblable à l'autre ; mais tout auſſi toſt la boëte & le linge commencerent à brûler à la veuë de plus de quarante Religieuſes, dont pluſieurs avoient douté que la preſervation de la premiere boëte n'euſt eſté un effet naturel ; & celles cy furent les premieres à publier qu'il y avoit de la merveille. Les deux Sœurs Fournieres atteſterent les particularitez de cet evenement (dont elles avoient eſté les témoins oculaires) en preſence de Meſſire Alphonſe de Halluyn, Abbé de Sory, dans une viſite qu'il fit aux Vrſulines d'Abbeville, par la commiſſion de Monſeigneur l'Eveſque d'Amiens ; & il en dreſſa un acte d'approbation, ſigné de ſa main le neuviéme d'Aouſt 1656.

Le Monaſtere d'Abbeville a établi celuy d'Evreux, & a contribué à l'établiſſement de quelques autres, en y envoyant des Religieuſes.

L'an 1616. PONTOISE.

LE Convent des Vrſulines de Pontoiſe, comme la petite ſource du ſonge de Mardochée, de tres-foibles principes eſt devenu un grand fleuve, pour éteindre les premiers embraſemens du peché dans la jeuneſſe ; & meſme un Soleil, pour diſſiper les tenebres des eſprits. Aprés que Dieu, par ſa bonté, eut appaiſé les diſcordes de la Ligue, par l'heureuſe converſion du Roy Henry le Grand, un celebre Docteur de la Faculté de Paris, qui eſtoit Mr Iacques Gallemant, par inſpiration celeſte, ſe mit à preſcher & catechiſer le peuple en diverſes Villes, afin de réveiller la veritable devotion, qui s'eſtoit beaucoup r'alentie, & degeneré en obſervances ſuperſti-

rieuſes. Pontoiſe eut le bien de l'entendre deux années, & en receut un grand profit. Entr'autres bonnes inſtitutions, il fit choix de quelques filles devotes, auſquelles il perſuada de vivre enſemble en Communauté, pour s'appliquer à l'inſtruction des filles, ſuivant les obligations du Chriſtianiſme. Quatre, ſous ſa direction, & avec le conſentement de leurs parens, s'aſſemblerent dés l'année 1599. le troiſiéme jour de May, deſquelles la premiere ſe nommoit Nicolle Pelletier. Elles apporterent en commun le peu de bien qu'elles avoient, & ce que quelques perſonnes charitables leur donnerent, demeurans veſtuës ſimplement, & la teſte couverte d'un voile de Camelot. Elles alloient de grand matin chaque jour entendre le Service Divin à la Paroiſſe; & le reſte du temps elles vaquoient en leur maiſon à l'inſtruction des enfans. Elles rendoient fidelle obeïſſance à un tres-honneſte & tres-pieux Eccleſiaſtique de la Ville, que Monſieur Gallemant leur laiſſa pour Confeſſeur & Directeur, nommé Mr Fontaine. Le bon ſuccés de cette entrepriſe donna de la jalouſie au Demon; de ſorte que par le moyen de ſes ſuppots, il la penſa reverſer avant qu'elle fuſt bien affermie. Tout à coup on regarda cette petite Aſſemblée comme une nouveauté dangereuſe, & la mediſance retentit ſi haut contr'elle, que le bruit en parvint juſques aux oreilles de Monſeigneur Charles de Bourbon, lors Archeveſque de Roüen; lequel envoya un de ſes Grands Vicaires, pour informer ſur les lieux, & en ſuite il les honora luy-même de ſa viſite, en eſtant ſi edifié, qu'il approuva leur Congregation, & en fit expedier les Lettres à Gaillon le deuxiéme d'Aouſt 1603. Cette approbation fut ſi avantageuſe à ces bonnes Sœurs, & auſſi la maniere dont elles gouvernoient les petites filles, que la Sœur Nicole Pelletier, la premiere de leur Maiſon, fut demandée de Paris, pour enſeigner à une ſemblable Congregation qui s'y formoit, la methode qu'elles pratiquoient à Pontoiſe. A ſon retour de Paris, elle en apporta le mauvais air, & fut frappée de peſte; mais elle en fut guerie en peu de temps, ſans que ſes Compagnes l'abandonnaſſent, & ſans qu'elles quittaſſent l'inſtruction, qu'autant de temps qu'il en falloit pour purifier leur Maiſon; cependant un honneſte Bourgeois les accommoda d'un logis à un Village voiſin. Quantité de filles, meſme des Provinces éloignées, ſe venoient ranger en cette Congregation, la preferant aux Monaſteres. Les Carmelites Eſpagnoles eſtans arrivées pour s'établir à Pontoiſe, les Superieurs de nos Sœurs devotes en trouverent pluſieurs d'entr'elles capables & deſireuſes d'embraſſer la Regle de Sainte Thereſe. Leurs Compagnes les laiſſerent volontiers entrer parmy les Carmelites; & de plus, quitterent

la Maison qu'on leur avoit acquise depuis peu, à ces bonnes Religieuses, & ainsi contribuerent au spirituel & au temporel de leur établissement. Ce qui pourtant leur pensa estre fort prejudiciable, & elles eurent une seconde secousse plus dangereuse que la premiere; parce qu'elle partoit de gens doctes & pieux, qui jusques alors avoient esté comme les Instituteurs, & Conservateurs de cette petite Communauté. Mais ces Messieurs faisans ensemble une conference, estoient d'avis de ne charger de nouveau la ville de Pontoise que d'un Convent de Filles, & partant de détruire cette Congregation Seculiere, & de recevoir seulement les Carmelites. Le bon Monsieur Fontaine prenant le parti des Filles qu'il conduisoit, & qu'il sçavoit utiles au bien public, dit ces paroles avec sa simplicité ordinaire, mais qui furent de poids: *Quoy, Messieurs, à cause que la Poulle a fait une bonne couvée, la faut-il donc étouffer?* Là dessus Mr de Marillac épousant son sentiment, & le comprenant bien: *Il a raison*, dit il, *Dieu est assez puissant pour faire subsister l'œuvre qu'il a commencée*; & tous conclurent enfin de proteger la Congregation de Pontoise. Mr Fontaine continua de la conduire l'espace de quarante ans, estant aussi Confesseur des Carmelites.

Aprés cela on acquit des lieux propres pour cette Communauté, & on obtint toutes les permissions requises pour les en rendre Proprietaires. Pendant ce temps le Diable fit un troisiéme effort, ou plûtost se servit de ruse, pour perdre ces innocentes Filles. Il leur vint une Pensionnaire, dont le pere fut reconnu quelques années aprés pour Magicien. Cet homme visita un jour les Maistresses de sa fille, & obtint d'elles congé de la mener disner chez luy. L'ayant donc seule, il luy donna quelques petits presens pour offrir à ses Maistresses, & luy recommanda de les embrasser si-tost qu'elle seroit retournée, & de les prier de luy couper les doigts de ses gands. La fille executa le tout, & il en arriva soudain des accidens: car il parut en quelques-unes des Sœurs des changemens extraordinaires, des apparences d'extases en leurs oraisons, & choses semblables, que les Superieurs jugerent provenir de l'artifice du Malin-Esprit par le moyen de quelque sortilege: Neanmoins comme ces Filles estoient fort soûmises, elles n'en receurent aucun dommage; au contraire cela servit à épurer leur vertu. Messieurs Galemant, & du Val, Docteur de Sorbonne, examinerent la Pensionnaire, & reconneurent qu'elle avoit un caractere diabolique, plûtost par la malice de son pere, que par la sienne propre. Ils la catechiserent, & luy firent faire une Confession generale, & son abjuration. En suite de quoy on la remit entre les mains des personnes qui l'avoient amenée.

Monseigneur le Cardinal de Ioyeuse, Archevesque de Roüen, estant à Pontoise, dont il avoit acquis le domaine de Mr d'Alincourt, honoroit souvent cette Congregation de ses visites, l'approuva de nouveau, leur permettant de garder closture, y faire celebrer la Sainte Messe, & l'Office Divin, & leur en donna des Lettres en date du quatriéme de Mars 1611. Et non content de cela, par une liberalité digne de sa grandeur, il en voulut estre le Fondateur, l'ayant erigée sous le titre de Servantes de la Sainte Vierge, & de S. Ioseph, par Patentes du 4. de Septembre 1614. Il y assigna vingt-quatre mil livres, pour estre employées en un fond de douze cens livres de revenu pour la nourriture de douze Filles qui instruiroient gratuitement la jeunesse de leur sexe, & en passa le contract le 15. du mesme mois. Bien qu'il n'y eust d'autres fonds en la Maison, que celuy-là, & qu'il n'y entrast avec abord, que de simples filles, & presque toutes d'assez bas lieu, quantité de personnes tres-riches & qualifiées leur confierent leurs enfans en pension; & s'oublians, ce semble, de la prudence politique, ne firent point de difficulté de leur constituer à rente de grosses sommes de deniers pour acquerir les places necessaires aux bastimens dont elles avoient besoin. Elles firent premierement le logis propre à recevoir les Externes, puis une belle Eglise, pendant qu'elles demeuroient dans de vieilles mazures estayées de toutes parts. Quand Monseigneur François de Harlay occupa le siege Archiepiscopal de Roüen, il approuva derechef cette Congregation, & permit aux Sœurs de prendre l'habit, & faire les vœux de Religion, conformement aux Vrsulines de Paris.

Alors ces bonnes Filles s'adresserent à ce premier Monastere, pour avoir quelques Professes qui les instruisissent aux pratiques Religieuses. Elles n'en purent avoir qu'une, nommée Marie de Heu[illegible], sœur de S. Paul; mais comme une des Religieuses de l'Abbaye Saint Estienne de Reims, qui avoient institué les Vrsulines de Paris, se trouvoit sur le point de s'en retourner à cette Abbaye, elle fut envoyée à Pontoise, gouverner en qualité de Superieure; & la Mere de S. Paul, nommée son Assistante, partit avec elle, & une Sœur Converse de Reims. Elles furent mises en possession de la Congregation de Pontoise le huitiéme d'Avril 1616. par l'ordre de Monsieur le Grand-Vicaire de la Ville, lequel le lendemain y fit celebrer la Messe en Musique, posa le S. Sacrement, & établit la Closture Reguliere. On obtint mesme une Bulle pour cet établissement, en date du 17. de Iuin 1617. portant permission d'eriger un Convent d'Vrsulines à Abbeville, Pontoise, Amiens, &c. ce que Monseigneur le Nonce Guido Bentivoli executa pour Pontoise le 22. Novembre suivant.

Le nom de la Superieure eſtoit Françoiſe de la Haye, dite de Saint André. Elle donna l'habit de Novices à quatre Filles le 19. d'Aouſt de cette meſme année 1616. une deſquelles eſtant decedées peu aprés les trois autres firent leur Profeſſion le 20. d'Aouſt 1618. Et depuis Monſeigneur l'Archeveſque de Roüen a commandé que ce jour fuſt chomé dans ce Monaſtere, en memoire de cette premiere ſolemnité.

Le deuxiéme de Septembre ſuivant, la Mere de S. André s'en retourna au lieu de ſa Profeſſion. La Mere de S. Paul fut commiſe Superieure en ſa place; mais elle ne tint la Charge que quatre mois, ſes Superieurs la r'appellant à Paris, à cauſe de ſes infirmitez. A deux jours de là, le cinquiéme de Ianvier 1619. Sœur Marguerite Marie, dite Marie de l'Aſſomption, premiere Profeſſe du Convent, quoy que de quatre mois & demy ſeulement, fut éluë & confirmée Superieure. Sa longue experience, & ſon âge déja avancé, diſpenſa ſa Communauté d'aller chercher ailleurs une perſonne pour les gouverner. Sa conduite montra que l'on avoit fait un bon choix; & Dieu donna tant de reputation dés ce commencement à ce nouveau Monaſtere, que devant meſme qu'il y euſt aſſez de Profeſſes pour y tenir les principales Charges, on s'empreſſoit à leur en demander pour de ſemblables établiſſemens en pluſieurs Villes du Royaume. Monſieur Fontaine s'employoit volontiers à choiſir les endroits plus convenables aux Vrſulines; & encore qu'il euſt mené juſques alors une vie cachée & ſedentaire, il ſe mettoit en campagne pour aller connoiſtre des lieux, conferoit avec ceux qui devoient eſtre Fondateurs, ou Superieurs, & en eſtant ſatisfait, il concluoit les affaires, conſentoit à la ſortie des Religieuſes de Pontoiſe, les introduiſoit aux Villes où elles eſtoient attenduës, & les y aſſiſtoit par viſites, & par lettres. Ainſi ce Monaſtere de Pontoiſe en a établi ſept autres; à ſçavoir, Giſors, Falaiſe, Bayeux, Evreux en partie, Mantes, Clermont en Beauvaiſis, & Poiſſy.

AMIENS.] Le Monaſtere d'Amiens fut fondé par Meſdemoiſelles Marguerite, & Françoiſe Mouquet, filles du Lieutenant Criminel de cette Ville. Le Convent de Paris accepta cette fondation, & y envoya pour Superieure la Mere Cecile de Belloy, dite de Sainte Croix; avec des Compagnes pour luy aider. Elles commencerent l'établiſſement le vingtiéme d'Avril, & y reüſſirent avec benediction. L'aiſnée des deux ſœurs Fondatrices eſt demeurée Novice toute ſa vie, & la cadette y a fait profeſſion. Le Monaſtere d'Amiens a fait quatre autres établiſſemens; à ſçavoir, Mondidier, Boulogne, Beauvais, & Noyon; & eſt en grande eſtime dans la

Province,

Province, tant pour sa regularité, que pour une adresse particuliere aux ouvrages de broderie de laine, d'or, & de soye, si parfaitement bien conduits par les Religieuses, qu'elles en font des portraits merveilleux. Leur Eglise & leur Chœur sont ornez de leur travail, jusques à des tentures entieres de tapisserie à l'eguille, & au grand Tableau de leur Maistre-Autel, representant l'Assomption de Nostre-Dame; chacun considerant ces belles choses avec d'autant plus d'admiration, que ce sont les Filles mesmes qui dessignent aussi bien qu'elles travaillent, qui ont donné l'idée aux Menuisiers, pour leurs lambris, corniches, &c. & qui de plus imitent la Menuiserie par certains cartons qu'elles sçavent tourner & dorer. Et par ainsi avec beaucoup d'épargne leur Eglise est magnifiquement parée.

L'an 1617. RENNES.

LE Convent de Rennes en Bretagne, qui avoit eu comme les precedens, de tres-petits principes, s'établit au mois de Mars de cette année, la chose s'estant conduite en cette maniere. Deux filles de pieté & de courage, se logerent dans un mesme lieu en la ruë neuve de Rennes, le deuxiéme de Iuillet 1611. où elles commencerent l'instruction des petites filles, leur enseignant toutes les choses necessaires pour leur salut, & pour vivre honnestement dans le monde.

Sur la fin de la mesme année, le R. P. Binet, de la Compagnie de Iesvs, preschant l'Advent à Rennes, animoit trois autres filles d'entreprendre l'établissement d'une Communauté d'Vrsulines, sans considerer la difficulté du dessein, & la foiblesse de leur sexe; & leur disoit agreablement que de trois pauvres qu'elles estoient, & de trois riches, elles fissent un rien pour l'amour de Dieu. N'ayant produit que de saintes resolutions dans ces bonnes Ames, il fut obligé de retourner à Paris aprés Pasques. Vn Pere de la mesme Compagnie ayant appris l'employ des deux Filles susdites, & la pensée des trois autres, les porta à former comme une Congregation, & à vivre en commun sous l'obeïssance d'une Superieure; à quoy elles s'accorderent: Et le Pere les envoya à Monseig. l'Evesque de Rennes, François Lachivet, qui approuva fondement leur proposition, quoy qu'elle ne fust pas si bien receuë par M. de Telle, son Penitencier, & leur Confesseur.

Cependant, le courage de ces bonnes Filles estant plus fort que les difficultez qui se presenterent, elles travaillerent avec tant de soin & de zele à l'instruction des enfans, que le nombre en croissant notablement, elles se trouverent obligées de loüer une Maison plus

grande, où elles rencontrerent deux autres Filles qui ſe joignirent encore à elles. Enfin Monſeigr de Rennes acquieſça à leurs ſaintes pourſuites, & aſſigna, pour l'effectuer, le 4. jour de Decembre 1612. dedié à Sainte Barbe. Le jour marqué elles ſe trouverent toutes du matin en la Chapelle de Monſeigr, lequel les ayant entenduës en Confeſſion, puis communiées de ſa main, leur donna ſa benediction pour vivre en Communauté. Au meſme temps elles luy demanderent Mademoiſelle Andrée Suffiet pour Superieure; ce qu'il leur accorda tres-volontiers.

Alors il s'éleva une tempeſte aſſez fâcheuſe, capable d'écarter ces innocentes Colombes. Ce fut une perſonne apparemment de pieté qui l'émeut par artifice, & par violence; ſoit qu'il y fuſt pouſſé par un faux zele, ſoit qu'il y fuſt porté par quelque intereſt, mais la Bonté Divine l'appaiſa par la conduite & les ſages conſeils de leurs Directeurs, ſoûtenus de leur conſtance: De façon que cet orage eſtant diſſipé, pluſieurs Filles ſe rangerent en cette Maiſon. L'odeur de leurs vertus s'eſtant épanduë non ſeulement dans la Ville, mais auſſi dans la Province, attira pluſieurs Filles en la Communauté, & plus grand nombre d'Ecolieres, Penſionnaires & Externes, pour recevoir l'inſtruction. De ſorte qu'il fallut encore avoir une Maiſon de plus grande étenduë, qui euſt cloſture à la façon des Maiſons Religieuſes, le quatorziéme Aouſt 1615. Et parce qu'il falloit pourvoir à la fermeté de cet établiſſement par l'avis de Mr de Cucé, premier Preſident en la Cour de Parlement de Rennes, elles obtinrent des Lettres de Sa Majeſté, avec permiſſion d'acheter le fond pour le baſtiment d'une Maiſon, jardin, & dépendances; qui furent verifiées par Arreſt de la Cour. Voilà la ſource de ce petit ruiſſeau, qui groſſiſſant toûjours, eſt devenu comme un grand fleuve, lequel s'eſt épandu bien au loin dans la Province, avec la benediction du Ciel dans toutes les Villes où il a pris ſon cours: Car cette petite Communauté penſant avoir aſſez de forces pour embraſſer l'eſtat Religieux, prit reſolution de ſe lier à quelque corps de Religion; & aprés avoir peſé les raiſons de part & d'autre, les Sœurs conclurent de traiter avec les Vrſulines de Paris, leſquelles agréerent (ne pouvans pas lors envoyer des Profeſſes, à cauſe de pluſieurs autres établiſſemens) que les Sœurs de Rennes vinſſent faire leur Noviciat à Paris. Elles y arriverent l'onziéme Novembre 1614. & receurent l'habit de Novice le 12. de Mars de cette année 1615. auquel jour les Vrſulines de Rennes comptent l'erection de leur Monaſtere. Ces trois Sœurs eſtoient Demoiſelles Amaurie Trochet, Renée le Duc, & Marie Poyer. Quand elles eurent fait

leur Noviciat & leur Profession, elles s'en retournerent à Rennes avec une Professe de Paris, pour estre quelque temps Superieure, & affermir l'établissement, qui réüssit parfaitement bien. Ce fut Madame Loüise, Comtesse de Maure, femme de haut & puissant Seigneur Gaspard de Roche-Choüart, Chevalier, Seigneur de Mortemar, qui se rendit Fondatrice de cé Monastere, & qui y mena les premieres Professes avec les ceremonies marquées dans le livre de la Vie de la Mere Trochet de l'Incarnation premiere Religieuse du même lieu.

PETIT ELOGE DE MONSEIGNEVR L'EMINENTISSIME Cardinal de Sourdis, Archevesque de Bordeaux, Primat d'Aquitaine, & Instituteur des Vrsulines de la Congregation de Bordeaux.

CEt illustre Prelat, grand en son extraction, en ses dignitez, en ses emplois, en ses entreprises, & qui fut un grand ornement de la France dans ces deux derniers siecles, estoit fils de Mr le Marquis d'Aluye, & de Sourdis, qui l'avoit destiné à la Cour, & aux armes, comme estant l'aisné de ses enfans; mais Dieu qui avoit d'autres desseins, luy donna l'inspiration de le servir dans l'estat Ecclesiastique; tellement qu'il en prit l'habit. Le Roy Henry le Grand connoissant son merite, & ses belles qualitez, le pourveut de l'Archevesché de Bordeaux, & puis le recommanda au S. Pere Clement VIII. pour le faire Cardinal; à laquelle dignité il fut élevé le troisiéme du mois de Mars, l'an 1598. On remarqua que huit jours avant qu'il receust les nouvelles de sa promotion, un pauvre Prestre s'estant presenté à luy pour luy demander l'aumosne; le charitable Archevesque, non content de la luy departir en argent, dépoüilla sa Soutane pour couvrir le pauvre de Iesus-Christ; & par ce denuëment, se disposa à porter plus dignement la pourpre dont il alloit estre revestu. Quand il prit possession de son Archevêché, en l'année 1600. il ne voulut pas qu'on luy fist entrée, ny de reception solemnelle dans son Dioceſe; mais par une pieté signalée, il defera tout l'honneur à Nostre-Seigneur, ordonnant le douziéme de Mars, une Procession generale à Bordeaux, où il porta le S. Sacrement; le Parlement y assista en robbes rouges, & aussi tous les autres Corps de la Ville.

Bordeaux n'eut jamais un Prelat plus zelé du culte divin, ny plus charitable envers les pauvres, particulierement à l'égard de ceux qui avoient embrassé la pauvreté volontaire. On luy est redevable

du rétablissement de la discipline Ecclesiastique dans son Diocese, qui s'estoit relaschée durant les guerres civiles, & les mouvemens de l'heresie. Les beaux Reglemens qu'il dressa sur ce sujet, furent imprimez, & plusieurs Evesques s'en sont servis comme de modele à ceux qu'ils ont faits depuis. Aussi nostre Illustre Cardinal les avoit tirez des Reglemens établis par le glorieux S. Charles Borromée, pour son Eglise de Milan. Il assista à Paris, à l'assemblée des Estats generaux, l'an 1614. & fit la predication à leur ouverture. Il se trouva encore à l'assemblée du Clergé à Paris, l'an 1625. où il harangua le Roy. Il fut toûjours en grande consideration auprés des Papes Clement VIII. Paul V. Gregoire XV. & Vrbain VIII. & donna voix à l'election de Leon XI. & de Paul V. Ce fut sous luy que s'établirent dans Bordeaux, ou que bastirent des Eglises, & partie à ses dépens, les RR. PP. Minimes, Feüillans, Capucins, & Carmes Déchaussez; la Maison Professe, & le Noviciat des Iesuites; les Religieuses Carmelites, & les Filles de Nostre-Dame; & les Celestins à Nostre-Dame de Verdelais. Il fit reformer l'Abbaye de Sainte Croix, & donna l'Eglise de Saint Paul au College des Seminaires, qu'avoit commencé son Predecesseur. Mais son plus grand & plus bel ouvrage fut la fondation & le bastiment de la Chartreuse, en un endroit où personne ne s'imaginoit que son entreprise pust reüssir: car il bastit au milieu des marais, avec une dépense & liberalité presque royale, une Chartreuse des plus belles du Royaume.

Avec tout cela il n'auroit pas entierement suivi l'exemple qu'il s'estoit proposé du grand S. Charles, & n'auroit pas parfaitement rempli le glorieux titre que luy donne un Autheur moderne, de *Perpetuel Imitateur de la vie & de la discipline de ce Saint*, s'il n'avoit comme luy, aimé l'Ordre de S. Vrsule; s'il n'avoit protegé ses Filles, & s'il ne s'estoit rendu l'Instituteur & le Pere d'une de leurs Congregations. Il les institua en effet dans Bordeaux, de même que S. Charles les avoit établies dans Milan, aprés avoir eu des marques de la volonté de Dieu en ce point sur le tombeau du mesme Saint, comme il sera dit cy-aprés. Tout son plaisir estoit d'assembler des Epouses de Iesus-Christ sous le manteau de S. Vrsule. Il en receut, ou pour mieux dire, il en forma quatre Communautez dans son Archevesché. Il alloit avec satisfaction donner le voile aux Filles que Dieu y appelloit. Il preschoit à ces ceremonies, & lorsque les parens avoient difficulté de laisser entrer leurs filles dans une Congregation qui n'estoit point encore authorisée par Sa Saintesé; ce digne Prelat les alloit luy-mesme persuader.

Ainsi un jour il se transporta au Chasteau de Fargues, pour demander à M^r le Comte d'Vsa, Mademoiselle Marguerite d'Vsa sa fille, laquelle ayant obtenuë, il la conduisit, comme la conqueste de son zele, au Monastere de Bordeaux. De la mesme maniere, & avec encore plus de soin, il facilita la retraite de Madame Claire d'Albret, de la noble famille de Pons, qui par une vocation extraordinaire, se separa du lien qui l'engageoit dans le monde, pour estre toute à Dieu dans cet Ordre naissant. Il est indubitable que les Vrsulines de Bordeaux n'auroient pas moins ressenti les effets de la tendre affection de leur cher Instituteur, pour leur bastiment & fondation temporelle, si Dieu luy eust prolongé la vie, qu'elles en ont éprouvé pour leur bon estat spirituel; en quoy il a eu l'avantage sur le saint Archevesque de Milan, qu'il leur a procuré une parfaite stabilité, les faisant eriger en vraye Religion, approuvée du Saint Siege. Ce Monastere estoit le lieu qu'il visitoit le plus souvent, & où dans l'apartement des Confesseurs, il alloit exercer des mortifications secrettes. Vne funeste hidropisie luy avança la mort, qu'il subit plus chargé de merites que d'années, puisqu'il n'avoit pas encore atteint la 53. de son âge, le huitiéme de Fevrier 1618.

Au commencement de Ianvier precedent, sçachant que la digne Mere de la Croix estoit de retour à Bordeaux, après l'établissement de Carcassonne, il la manda à l'Archevesché avec une Compagne. Son Eminence luy fit alors connoistre de nouveau l'amour qu'il avoit pour l'Ordre, le luy recommandant tres-affectueusement, & à la fin il luy donna sa benediction, se montrant à la mort comme à la vie, le vray Pere, Instituteur, & Protecteur des Vrsulines. Vn personnage digne de foy, qui prononça l'Oraison funebre de cet illustre Cardinal dans sa Chartreuse de Bordeaux, apprit à son troupeau desolé pour sa perte, qu'en son vivant la Sainte Vierge luy estoit apparuë, & luy avoit mis une Etole miraculeuse au col, avec asseurance de la recompense que son Fils luy preparoit, à cause de sa pureté, & de la protection qu'il avoit toujours donnée aux Religieuses. C'en est assez pour conclure, & dire que c'est un Prelat incomparable, & qu'il n'y en a point de semblable à luy.

L'an 1618. BORDEAVX.

DIeu donna cette année une seconde troupe de Religieuses à la Glorieuse S. Vrsule, erigeant en Monastere la Maison Congregée de Bordeaux, & plusieurs autres qui en estoient déja derivées. Mais on ne sçauroit mieux exprimer le commencement,

le progrés, & l'affermiſſement de cette ſaine Compagnie, qu'en ſuivant les memoires dreſſez par la Venerable Mere Marie de la Roque, témoin oculaire, & qui a eſté long-temps & eſt encore Su[illegible] meſme Monaſtere de Bordeaux. En voicy donc preſ[illegible] termes.

Monſeigneur le Cardinal de Sourdis, & la digne Mere de la Croix en ſont les veritables Inſtituteurs. Celuy là revenant de Rome, paſſa à Milan, pour honorer de ſes vœux le tombeau de S. Charles Borromée, & conſulter encore aprés ſa mort, cet Oracle de la diſcipline [illegible]que. Il demeura ſept heures auprés de ce ſacré depoſt, comme ravi en extaſe; en laquelle Dieu luy fit connoiſtre que ſa volonté eſtoit qu'il établiſt un Ordre de Vierges dans ſon Dioceſe, tout conforme à celuy que S. Charles avoit fondé dans Milan, ſuivant l'Inſtitution de la B. M. Angele, afin que les jeunes filles de Bordeaux fuſſent mieux inſtruites, & qu'il imitaſt en tout les vertus de ce grand Saint. Auſſi toſt que ſon Eminence fut de retour à Bordeaux, elle communiqua cette importante affaire à ſon Confeſſeur Dom Iean Iacques Feüillant, lequel par une heureuſe rencontre, conduiſoit alors des Filles dont il connoiſſoit la vertu par de longues épreuves. Il les luy propoſa, comme les ſujets de ſon Dioceſe les plus propres à l'execution de ſon deſſein. Monſeigr le Cardinal, que l'on peut appeller comme S. Ambroiſe appelloit un Eveſque, *le Vicaire de l'amour de Jeſus-Chriſt par ſon zele & par ſes aumoſnes*, recent avec joye cette propoſition: Et diſpoſa à prendre ce party, deux Demoiſelles nommées Françoiſe de Cazeres, & Ieanne de la Mercerie, leur donnant pour exemple la vie des Urſulines de Milan. Françoiſe de Cazeres eſtoit la principale, qui eſtoit entrée dans Bordeaux en un temps où [illegible]n'y avoit point d'autres Communautez de Filles, que le Monaſtere des Annonciades, & qui pretendoit demeurer toûjours inconnuë aux hommes. Toutesfois elle conſentit aux deſirs de ce grand Prelat, s'eſtimant trop honorée de quoy il vouloit bien ſe ſervir d'elle; Et comme elle eſtoit déja ſçavante en l'art de plaire à Dieu, elle demanda ſix mois de temps pour faire les exercices ſpirituels, avant que de s'adonner à l'inſtruction du prochain; & choiſit pour ce ſujet la ville de Libourne, où elle eſperoit eſtre plus ſolitaire. Elle s'y renferma dans une maiſon particuliere avec ſa Compagne Ieanne de la Mercerie, & une de ſes couſines germaines, qui s'appelloit Marie de Cazeres. Toutes trois dans cette retraite firent de leur cœur un Temple & un Autel au Saint-Eſprit, & furent voilées des mains de Dom Iacques, par ordre de ſon

Innocence, le jour de S. Iean Baptiſte, l'an 1606. La vie de ces Servantes de Dieu eſtoit toute ſainte, & leur mortification ſi continuelle, que tous les jours de leur ſolitude, le jeûne, la haire, & la diſcipline eſtoient en uſage avec un étroit ſilence, & une oraiſon aſſiduë, où Dieu les attiroit par la voye d'une parfaite mort à toutes choſes, à l'imitation de Ieſus Chriſt dans ſes eſtats pauvres & abjects. Les ſix mois expirez, elles retournerent à Bordeaux; & la Mere Françoiſe de Cazeres commença d'établir ſa Congregation, avec la benediction de ſon Prelat, qui voulut par une devotion particuliere, que le jour natal ſe comptaſt de la Feſte du Grand S. André, Patron de ſon Egliſe de Bordeaux. Ce fut auſſi par ſon approbation qu'elle changea ſon nom du ſiecle, pour eſtre appellée de là en avant Françoiſe de la Croix, par amour qu'elle avoit à Ieſvs Crucifié. Le jour qu'elle fit ſes vœux ſimples, pendant que Mr Lurbe luy preſenta le Crucifix, elle eut une viſion intellectuelle, en laquelle le Sauveur luy mit une croix en main, & s'offrit de luy aider à la porter. Son ame fut lors remplie d'amour, de foy, & de force pour le ſervice de Dieu. Dans l'année 1608. Elle eut un raviſſement de cinq heures de ſuitte, où Noſtre-Seigneur ſe communiqua à elle comme une brillante lumiere qui l'éclaira d'une façon admirable, & luy fit voir ſes deſſeins ſur l'établiſſement de ſes Congregations, avec aſſeurance de la Bulle qui luy ſeroit octroyée du S. Siege, pour les perfectionner en Monaſteres Religieux. Elle vit auſſi les fondations qu'elle feroit, & les croix qu'elle devoit ſouffrir; & enfin elle entendit ces paroles interieures: *Tu ſeras Mere d'un Ordre, & tu ſouffriras de grandes croix.*

Pluſieurs Demoiſelles, & meſme quelques Dames de haute qualité, ſe joignirent à cette zelée Inſtitutrice en entrant dans ſa Congregation naiſſante. On luy amenoit de toutes parts des jeunes filles pour eſtre ſous ſa conduite, & pour recevoir ſes bonnes inſtructions; & il y en avoit toûjours ſi grande quantité, qu'à peine elle & les autres Sœurs y pouvoient ſuffire. Monſeigr le Cardinal viſitoit ſouvent cette Ecole de vertu, & animoit les Maiſtreſſes de perſeverer dans le travail de leur ſaint Inſtitut. La Mere de la Croix de ſa part leur diſoit ſouvent, qu'elle ne croyoit pas qu'il y euſt un plus noble exercice que celuy de former cette jeuneſſe aux plus ſolides vertus. *Mes filles*, ajoûtoit-elle, *nous devons avoir rapport à l'eſprit Apoſtolique, ſelon noſtre vocation, qui eſt auſſi de ſemer & d'augmenter la foy par tout le monde, inſtruiſant les Ames, & travaillant au ſalut du prochain. Qu'il luy plaiſe nous ſanctifier, & nous rendre utiles dans noſtre miniſtere par l'infuſion de ce double eſprit de ſainteté & de zele.*

Les Vrſulines de Bordeaux demeurerent en eſtat de ſimple Congregation depuis l'an 1606. juſques en cette année 1618. que Monſeig^r le Cardinal de Sourdis obtint une Bulle du S. Pere le Pape Paul V. dans le dernier voyage qu'il fit à Rome, où il aſſeura Sa Saincteté de la pieté & du merite de la Mere de la Croix, qui pourſuivoit cette Bulle, & pour qui elle fut donnée. Son nom n'y paroiſt pas, parcequ'elle s'y oppoſa par humilité, nonobſtant qu'on luy écrivit de Rome qu'elle le devoit ſouffrir. Dans cette Bulle, qui eſt fort avantageuſe, le S. Pere loüe les filles qui embraſſent cet Inſtitut, diſant d'elle ces mots à peu prés, qu'elles eſtoient des Vierges devotes, qui empeſchoient que les jeunes filles ne goûtaſſent le ſuc amer de l'hereſie par les lumieres qu'elles verſoient dans leurs eſprits, & par les feux dont elles embraſoient leurs cœurs; qu'elles prevenoient les deſordres où la vanité jette dans ce ſiecle, par la modeſtie qu'elle leur faiſoit obſerver dans les claſſes: Et que pour attirer tout le monde à l'étude de la Doctrine Chreſtienne, elles apprenoient à toutes les filles, juſques aux pauvres & aux étrangeres, toutes ſortes d'exercices honneſtes & bien-ſeans. La digne Mere de la Croix receut cette Bulle avec autant de joye, qu'elle l'avoit demandée avec inſtance, & l'executa de point en point. Elle fut la premiere Superieure du Monaſtere de Bordeaux, auquel il n'y a point eu de fondation pour le temporel; mais la Providence divine y a ſuppleé.

LIBOVRNE.] La reputation de cet Inſtitut, s'eſtant déja répanduë par toute la France; pluſieurs bonnes Villes ſolliciterent leurs Magiſtrats d'écrire à Monſeig^r le Cardinal Archeveſque de Bordeaux, & à la Mere de la Croix, pour avoir des Vrſulines de ſa Maiſon qui élevaſſent leurs filles. La ville de Libourne en eut dés la meſme année 1606. qui donna le commencement à la Congregation. La Mere de la Croix y fut d'abord, puis y laiſſa la Mere Ieanne de la Mercerie pour Superieure, & la Mere Andrée de Vidau pour ſa Sous-Prieure.

BOVRG.] La Mere de la Croix alla pour un troiſiéme établiſſement, dans la ville de Bourg prés Bordeaux, en l'année 1607. le quatriéme jour d'Octobre. La premiere Superieure de ce lieu fut la Mere Françoiſe de Clavet, Veuve de qualité, du pays de Bearn, qui par un grand amour de l'Inſtitut des Vrſulines, abandonna le monde, & ſes parens dans un âge fort avancé. Elle vécut peu d'années dans l'Ordre, mais tres-ſaintement. Sa Sous-Prieure fut la Mere Anne de Beauvais.

S. MACAIRE.] La meſme année 1607. la Mere de la Croix établit

établit une Maison, qui fut sa quatriéme, dans la ville de S. Macaire. Elle y nomma Superieure la Mere Marie de Ientilleau; & pour Sous-Prieure, la Mere Marie de Iaille. Depuis, en l'an 1625. la mesme Mere de la Croix y mena la Mere Ieanne d'Aubrin pour Superieure, & la Mere Marie de Pomiés pour Sous-Prieure, aprés y avoir fait construire un beau Monastere, à l'usage duquel Monseig^r le Cardinal donna une Chapelle de S. Michel, qui se rencontra proche du bastiment. Cette Maison a établi celles de Montauban, & de Castel-Sarrazin, dans l'Evesché de Montauban.

LAVAL.] Le cinquiéme établissement de la Mere de la Croix, & le premier qu'elle fit hors la Province de Guienne, fut celuy de Laval, en l'année 1616. le vingt-huitiéme de Iuin. Il y avoit bien deux ans que les Deputez de la Ville demandoient cette fondation, & que Monseigneur l'Evesque du Mans en avoit écrit à Monseig^r l'Archevesque de Bordeaux. Mr René de Beauvais, Prieur de Castillon fit divers voyages pour avancer cette affaire; & mesme il conduisit deux filles de Laval, dont l'une estoit sa sœur, à Bordeaux, pour y faire leur Noviciat. De Bordeaux il amena à Laval une Niece de la Mere de la Croix, nommée Mademoiselle Anne de Godin, qui par son bon exemple augmenta beaucoup le desir des Habitans de Laval, d'avoir des Vrsulines. Enfin la Mere de la Croix prit les Meres Marguerite de Lussaignet, Marie de Ientilleau, qui fut la premiere Superieure; Anne de Beauvais, Ieanne du Teil, Marie de Iaile, Catherine de Cremoux, Renée de Beauvais, & Catherine Moreau, & les mena à Laval le quinziéme de Iuin 1616. aprés avoir toutes receu la sainte Communion, & la benediction de Monseigneur le Cardinal. Elles furent accueillies à Laval avec une extréme joye; & un bon Prestre appellé Mr Riviers, fut si charitable, qu'il leur donna sa Maison, sa Chapelle, & tous les emmeublemens, ustensiles, & autres choses necessaires.

POITIERS.] La grande edification que la Mere de la Croix, & toutes ses Filles donnerent à ceux qui les virent dans leur voyage pour Laval, fut cause de l'établissement de Poitiers. On les logea dans les deux celebres Abbayes de Sainte Croix, & de la Trinité, où Monseig^r Henry Loüis Chateignier de la Rochepozay, Evesque de Poitiers, eut la bonté de leur rendre visite, & fut si touché de la vertu qu'il connut en elles, qu'il resolut avec les Dames Abbesses, de ne les point laisser sortir de la Ville. Il donna dés-lors cinq cens écus d'or pour commencer à pourvoir à leur logement: mais la Mere de la Croix, pour se dégager, & les satisfaire, manda ce qui se passoit à Monseig^r le Cardinal, lequel

peu de jours aprés, dés le quatriéme de Iuillet, envoya quatre Vrſulines à Poitiers ſous la conduite de Mr Lurbe ſon Vicaire General. C'eſtoient les Meres Marie de Goffreteau, pour eſtre Superieure; & Ieanne de Riviere, Sous-Prieure; & les Meres Catherine de Bayarel, & Marie de Richon. La Mere de la Croix qui ne plaignoit point ſes peines, revint de Laval à Poitiers dans le meſme mois de Iuillet; & ſa diligence fut telle, qu'elle mit la Maiſon de Poitiers en ſi bon eſtat dans peu de temps, qu'elle retourna incontinent à Laval, où la moiſſon eſtoit grande. De Poitiers ſont ſortis quatre autres Monaſteres, qui ſeront marquez en leur lieu.

ANGERS.] La meſme Mere de la Croix retournant de Laval à Bordeaux, paſſa heureuſement à Angers, où à la priere de Madame l'Abbeſſe de Ronceray (à qui elle rendit viſite) les Eſchevins s'eſtans trouvez à l'Abbaye, dés qu'ils eurent entendu parler cette digne Mere, ils furent convaincus qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux pour leur Ville, que de procurer de ces bonnes Directrices, pour conduire leurs Filles dans les voyes du ſalut eternel. Ils perſuaderent en ſuite Monſeigr l'Eveſque d'Angers d'en demander, & on luy en accorda tres-volontiers dans cette année 1618. La Mere de la Croix y fut encore, & y mena pour Superieure la Mere Anne de Lagunegran, à qui elle donna pour compoſer ſa Communauté, les Meres Ieanne de Barthelmy, Eleonor d'Augereau, Ieanne de Rolland, & Marguerite de Boldé. Cét établiſſement a receu du Ciel d'admirables ſuccés pour le ſpirituel, & pour le temporel. La Mere de la Croix y demeura dix mois entiers, & c'eſtoit beaucoup pour une Maiſon de la poſſeder ſi long-temps. A la ſuitte du temps Mr de Lanſſier, Conſeiller au grand Conſeil, s'eſt rendu le Fondateur de ces Vrſulines d'Angers, & trois de ſes filles y ont eſté Religieuſes; l'une deſquelles alla au Noviciat de Bordeaux, imitant la vertu de Madame de Loüet ſa Tante, qui y avoit fait ſa Profeſſion, comme auſſi les deux filles de Mr le Comte de Chaſteau-Roux, venuës d'Angers.

Voila ce que nous avons appris de la Mere de la Roque, touchant les premiers Eſtabliſſemens de la Congregation de Bordeaux.

Cette année 1618. la Bulle dont nous avons parlé, & qui eſt datée du quatriéme de Fevrier, eſtant arrivée, ces ſix Maiſons derivées de celle de Bordeaux, furent établies en vrais Monaſteres au meſme temps, ou peu aprés que la meſme Maiſon de Bordeaux; puis elles ont toutes dilaté l'Ordre par une tres grande multitude

d'autres Monasteres erigez dedans & dehors le Royaume, jusques dans la nouvelle France, au fond de la Barbarie.

De Monsieur de Lurbe.

MAis avant que de passer de cette année à l'autre, la reconnoissance oblige à dire quelque chose de deux Ecclesiastiques, qui par leur zele & leurs assistances eurent grande part à l'institution de tous ces premiers Monasteres. Le premier fut Mr Pierre de Lurbe, Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Bordeaux, Grand-Vicaire de Monseigneur le Cardinal Archevesque du mesme lieu, Auditeur general du Dioceſe, & Archidiacre de Blaye; lequel à la proposition que luy fit son Eminence, d'estre sous Elle Superieur & Directeur des Vrsulines, demeura fort surpris, parce que toute sa vie il avoit évité de confesser les femmes, & n'avoit jamais parlé à aucune Religieuse. Il accepta pourtant les Lettres de sa Commission pour tout le Dioceſe; mais il ne laissa pas de marquer une grande difficulté pour cet employ dans les premieres visites qu'il rendit à la Mere de la Croix. Elle ordonna à sa Communauté une heure d'Oraison, pour demander à Dieu qu'il luy donnast un vray cœur de Pere; ce qu'elle obtint si efficacement, que son aversion se changea tout à coup en une tendresse cordiale.

Depuis il fut leur vray Pere, les confessa, leur dit tous les jours la Messe, & n'oublia rien des offices d'un bon Superieur. Il connut bien-tost les dons extraordinaires d'oraison où la Mere de la Croix, & ses premieres Filles estoient élevées, & creut qu'il ne pouvoit les bien conduire sans estre luy-mesme dans une solide pratique de l'oraison mentale. Il s'imposa une loy d'en faire deux heures chaque jour; & son Ame receut une grace si abondante dans la pratique indispensable de ce saint exercice, qu'en peu de temps il devint un grand Contemplatif, & fut divinement sçavant par son experience de toutes les voyes mystiques. Quelques Ecclesiastiques se voulans retirer pour servir Dieu dans une Chapelle dediée à Nôtre-Dame, éleurent Mr de Lurbe pour leur Chef. Cette solitude luy plut tant, qu'il balança s'il quitteroit les Vrsulines pour s'y rendre. Là-dessus il tombe malade; les Vrsulines importunans Dieu sans cesse pour sa santé, & afin qu'il continuast de les conduire, S. Vrsule s'apparut à luy le jour de sa feste; mais estant si éclatante de lumiere, qu'il douta que ce fust la Mere de Dieu. Elle luy fit sçavoir qu'elle estoit S. Vrsule, qu'il guerriroit de cette mala-

die, & que Dieu vouloit qu'il perſeveraſt à ſervir ſes filles; à quoy il s'obligea par vœu pour toute ſa vie, & auſſi-toſt il ſe trova gueri. Depuis il s'acquitta parfaitement de ſa promeſſe. La Mere de la Croix luy fit baſtir un apartement joignant l'Egliſe du Monaſtere, qu'il habita juſques à ſa mort, y vivant plus en Ange qu'en homme. Il fit tous les ans les exercices ſpirituels avant que de les donner aux Vrſulines; & le R. P. Iacinthe Recolet, ſon Confeſſeur, qui eſt celuy qui a rapporté ſa viſion, fut étonné de voir tant de graces en cette Ame. Enfin Dieu le voulut oſter de ce monde aprés l'avoir ſi bien preparé; & le ſeptiéme jour de Septembre 1621. il mourut d'une mort qui ſembloit une de ſes extaſes ordinaires. Dés qu'il ſentit l'approche de ſa derniere heure, il ſe fit porter au Confeſſionnal, où il vit toute la Communauté, qu'il benît avec des paroles embrazées de charité; puis s'eſtant remis au lit, il demanda le tres ſaint Sacrement, pour le recevoir en Viatique, & rendre ſon eſprit en ſa preſence. En effet, il mourut devant le S. Sacrement en faiſant des actes admirables. Et la nuit ſuivante, comme la Mere de la Croix eſtoit en prieres dans ſa chambre avec les Meres Marguerite de Ientileau, de Riviere, de Clamenceau, & autres, elles entendirent une admirable muſique prés d'une heure durant. Le lendemain, huitiéme de Septembre, il fut enterré dans l'Egliſe du Monaſtere, où le Chapitre de S. André en corps, fit ſon Office funebre. Son tombeau rendit durant pluſieurs jours une odeur excellente, que toute la Communauté aſſemblée ſentit. En l'année 1622. au mois de Fevrier, Mr de Lurbe s'apparut à la Mere de la Croix, & la gueriſt à l'inſtant d'une hidropiſie formée, & jugée mortelle, qui l'avoit reduite à l'extremité. Les Medecins dont elle eſtoit abandonnée, ont avoüé que cette gueriſon venoit du Ciel. Vn d'eux, nommé Mr de Lopés, eſtant quelque temps aprés affligé d'une grande maladie, envoya demander un linge qui euſt ſervi à Mr de Lurbe, & ſe l'appliquant, il recouvra ſa ſanté.

De Monſieur de Beauvais.

APrés la mort de Mr de Lurbe, la Mere de la Croix, & ſa Communauté preſenterent pour remplir ſa place, à Monſeig. le Cardinal de Sourdis, Mr Robert de Beauvais, Prieur de Caſtillon. Il eut en l'année 1623. ſes Lettres de Superiorité pour tous les Monaſteres de S. Vrſule du Dioceſe de Bordeaux. Et comme il avoit depuis pluſieurs années donné ſes ſoins & ſes travaux à ſer-

vir l'Ordre, & que mesme dans tous les voyages que la Mere de la Croix avoit faits pour les fondations, il avoit toûjours esté l'Ange Conducteur des Colonies qu'elle menoit, ce saint homme se trouva tout rempli de l'esprit de l'Institut, & son zele pour en procurer l'avancement, se montra dans une grande perfection, lorsque sa Charge l'obligea d'y exercer la qualité de Pere. Bien qu'il eust esté toute sa vie dans la pratique de l'oraison & de l'austerité, il se rendit ces deux exercices encore plus familiers. Quelquesfois qu'il arrivoit de Libourne, où il alloit visiter les Vrsulines, & estant tout trempé de pluye, ou couvert de neige, son premier abord estoit aux pieds du S. Sacrement, où il demeuroit toûjours plus d'une heure à l'oraison. Il avoit le don de larmes, & sa maniere de traiter avec Dieu, estoit de se confondre en sa sainte presence.

Il avoit une si sainte haine pour luy-mesme, qu'il auroit voulu s'aneantir, & mettre son corps en pieces pour satisfaire à la Justice de Dieu. Il se donnoit la discipline avec excés; on en voyoit les marques lorsqu'on blanchissoit son linge, qui estoit tout ensanglanté. Mais il n'en demeuroit pas là; peut-estre qu'il n'y a point eu d'Anachorete qui l'ait surpassé en mortification des sens, en silence, & dans la pratique des vertus qui font mourir l'homme pour vivre à Dieu seul. Il n'avoit pourtant rien de dur pour les autres, & il conduisoit ses Filles avec grande douceur. Il semble qu'il ait eu quelque connoissance du temps de sa mort: car au dernier voyage qu'il fit à Libourne, il dit un adieu fort extraordinaire à la Mere de la Croix, pour laquelle il avoit un grand respect. Il parla en particulier aux Religieuses, & leur témoigna qu'il ne croyoit plus les voir en cette vie. Aussi tomba-t-il malade à Libourne, & y finit ses jours.

Deux mois auparavant, ne pouvant plus sortir du lit, il se faisoit apporter tous les matins la sainte Communion. Il n'obmit jamais durant sa maladie, à faire son oraison, ny à dire l'Office divin jusques au jour de sa mort, qui arriva le 23. Novembre de l'année 1640. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Vrsulines de Libourne, avec un grand concours de peuple, qui tous d'un commun accord le proclamoient Saint. On luy coupa les cheveux, pour avoir de ses Reliques; & il n'est personne dans tout ce païs & dans celuy de Laval, d'où il estoit natif, qui ne porte témoignage de sa saintetè.

PETIT ELOGE DE MADAME LA DVCHESSE DE GVISE, Fondatrice des Vrſulines d'Eu.

MAdame Catherine de Cleves, Ducheſſe Doüairiere de Guiſe, Pair de France, & Comteſſe d'Eu, fut une Princeſſe de tres-grande ſageſſe & vertu. La Cour de France a eſté le theatre de ſa patience dans pluſieurs afflictions ſignalées dont Dieu l'exerça pendant qu'elle y fit ſon ſejour ; Et le Comté d'Eu, celuy de ſa pieté ; & de ſaliberalité. Elle y a fait baſtir l'Egliſe des Ieſuites ; fondé les Maiſons des Capucins, & des Vrſulines ; une Meſſe perpetuelle en l'Abbaye de Noſtre Dame, & une pour chaque mois dans les Vrſulines. Elle a quelquesfois ordonné de fournir de Corporaux toutes les Parroiſſes de ſa Comté, & a diſtribué en diverſes Egliſes des ornemens travaillez de ſa main avec ſes Filles. Dans Paris elle fourniſſoit de vin tous ceux qui en vouloient prendre dans ſon Hoſtel pour dire la ſainte Meſſe ; & pendant l'Hyver elle faiſoit tous les jours faire du feu pour chauffer les pauvres. Entr'autres legs pieux de ſon Teſtament, elle donna deux mille écus pour commencer l'Hoſpital de la ville d'Eu. Tous les matins elle employoit une grande partie de temps en prieres ; & ſouvent lorſque l'on alloit à ſon lit pour ſon lever, on la trouvoit à genoux en oraiſon.

Elle eſtoit une vraye Mere à ſes ſujets plûtoſt qu'une Souveraine. Quelquesfois ſes Receveurs & Officiers luy remontroient qu'elle conſommoit plus de bien en œuvres pies que ſon revenu ne portoit. Elle répondoit gayement que ſes enfans en auroient toûjours aſſez, & que c'eſtoit à elle à pourvoir aux pauvres. Elle traitoit un chacun avec une affabilité, & une bonté merveilleuſe. Si quelqu'un fuſt ſorti d'Eu pour aller à Paris, ou ailleurs, ſans aller à ſon Hoſtel prendre congé d'elle, elle en euſt eſté mécontente ; mais par deſſus tous elle honoroit ſes Filles les Vrſulines d'une bien-veillance tres-particuliere, & converſoit avec elles auſſi familierement que ſi elle euſt eſté une Religieuſe du Convent. Elles perdirent plus en ſa mort que tous les autres, parce qu'elle pretendoit achever tout leur baſtiment. Les ſaintes œuvres de cette grande Princeſſe la rendent comparable en merites aux plus illuſtres perſonnes de ſon ſiecle & de ſa qualité ; & il eſt bien croyable qu'elle participe dans le Ciel à leur recompenſe.

EV] Trois Filles devôtes eſtoient aſſemblées en la ville d'Eu en Normandie, dans le deſſein d'inſtruire les jeunes filles, dés l'an 1613. Et quelques autres ſe joignirent à elles, ayans toutes contribué de leur bien, avec le conſentement de leurs parens, pour la ſubſiſtance de cette petite Communauté : Et comme elles ſe reſolurent d'eſtre à la ſuitte Religieuſes Vrſulines, de meſme qu'il y en avoit à Paris ; aprés avoir acheté une Maiſon, & s'y eſtre logées, elles y vécurent fort regulierement, avec tous les exercices qui ſe font dans les Cloiſtres, ſous la direction des RR. PP. Ieſuites, principalement du R. P. du Huper Voger, Recteur du College d'Eu. Elles ne gardoient pas tout-à-fait la cloſture ; mais elles ne ſortoient point ſans neceſſité, ny ſans Compagne, & recevoient des Penſionnaires & Externes qu'elles inſtruiſoient au grand profit de la Ville. Cependant Madame Catherine de Cléves, Ducheſſe Doüairiere de Guiſe, & Comteſſe d'Eu, eſtant ſuppliée de trouver bon qu'elles établiſſent un Monaſtere, elle y conſentit avec tant de pieté & de generoſité, qu'elle voulut meſme s'en rendre Fondatrice, donnant à cet effet par contract, huit cens livres de rente, avec droit de franc moudre, & cinq mille de bois par an. Monſeigneur l'Archeveſque de Roüen accorda auſſi tres-volontiers ſa permiſſion. Toutes choſes ainſi diſpoſées, les Vrſulines de Paris renvoyerent à Eu une Fille qui y eſtoit venuë faire ſon Noviciat, nommée St Marguerite Mitard, avec une Sœur Converſe ; & retirerent d'Abbeville une de leurs premieres Profeſſes qui s'appelloit la Mere Ieanne du Moutier, dite de S. Michel, pour aller eſtre Superieure à ce nouvel établiſſement. Elle prit pour Compagne une Profeſſe d'Abbeville ; & elles entrerent à Eu toutes quatre le 22. de May de cette année, eſtant conduites à la Chapelle où le S. Sacrement eſtoit depuis peu de jours, par les principaux Habitans, & par M^r^ le Seigneur, Superieur de cette Maiſon. Celuy-cy les fit entrer, & recevoir les ſoûmiſſions de toutes les Filles avec grand contentement. La cloſture fut faite & tout s'y avança & perfectionna peu à peu.

L'an 1619. ROVEN.

LEs Vrſulines de Paris accorderent un établiſſement qui leur eſtoit demandé pour Roüen en Normandie, & y envoyerent deux Profeſſes du Chœur, & une Sœur Converſe, deſquelles la Mere Ieanne Martin, dite de S. Vrſule, eut la charge en qualité de Superieure. Elle prit quelque temps aprés encore une Religieuſe

d'Amiens, & au bout de quatre ans fut rappellée à Paris, donnant en ſa place la Mere Barbe des Nots, dite Marie de S. Dominique, perſonne de rare capacité, qui a long-temps conduit ce Convent de Roüen, puis y eſt morte aprés y avoir demeuré trente-quatre ans.

Mademoiſelle Catherine Boüillais, veuve de Mr Iacques Deſclainville, ancien Conſeiller & Eſchevin de Roüen, ſe rendit Fondatrice de ce Monaſtere, qui receut la cloſture le vingt-cinquiéme de May. Et le vingt-ſixiéme de Decembre enſuivant, Monſeigneur l'Archeveſque de Roüen donna l'habit de Nouice aux quatre premieres Sœurs, leſquelles deux ans aprés firent leur Profeſſion.

DIJON.] Vne troiſiéme Compagnie de Religieuſes Vrſulines commença à paroiſtre cette année, eſtant premierement formée en la ville de Dijon, où il ſe voyoit une Congregation eſtablie depuis quatorze ans, dont les principes avoient eſté tres petits, & les ſujets tres-foibles : car Dieu ne prit d'abord pour inſtrument de cette œuvre, qu'une jeune Demoiſelle nommée Françoiſe de Xaintonge, fille d'un Conſeiller du Parlement de Dijon, tres bien apparentée ; mais abandonnée de tous dans le deſſein qu'elle prit de vivre à la maniere des Vrſulines d'Italie. Il n'y eut que ſe R. P. Ienty Ieſuite, ſon Confeſſeur, qui ayant examiné la choſe, l'encouragea à la perſeverance, & une autre fille qui s'eſtoit jointe à elle. Elle menagea ſi bien cette affaire, que ſon pere & ſa mere, aprés pluſieurs oppoſitions, & avec l'avis de quatre Docteurs, y donnerent leur conſentement, comme il ſe verra plus amplement en ſa Vie inſerée dans ces Chroniques.

Elle gagna encore trois Compagnes, avec leſquelles elle ſe retira en Communauté dans un petit logis de loüage. La nuit de Noël 160, eſtans là en neceſſité de toutes choſes, elles experimenterent journellement les effets de la Divine Providence, pluſieurs perſonnes charitables leur diſtribuans des aumoſnes, dont meſme elles faiſoient les pauvres participans C'eſtoit leur joye de ſe priver d'une partie du neceſſaire, pour aſſiſter les membres de Ieſus-Chriſt. Elles ſe paſſoient ſouvent à du pain & de l'eau, pour leur reſerver le ſurplus. Elles firent faire un vaiſſeau où elles gardoient le vin qu'on leur donnoit, & puis en faiſoient largeſſe aux neceſſiteux, & aux PP. Capucins, Noſtre-Seigneur benîſſant tellement leur charité, que ce petit vaiſſeau ne ſe trouva jamais vuide pendant les deux années qu'elles demeurerent en cette Maiſon, qu'elles quitterent enfin pour prendre poſſeſſion de celle qu'elles avoient acheptée nonobſtant leur pauvreté. En ſuitte elles eurent recours

à l'au-

à l'authorité de Monseigneur Charles Descares, lors Evesque & Duc de Langres, pour obtenir la permission de vivre Congregées, & de tenir classes dans leur Maison pour instruire les Filles, laquelle permission leur fut accordée par un acte authentique du quatriéme d'Octobre 1607.

Elles eurent aussi les permissions de la Ville le deuxiéme de May de l'an suivant, les Magistrats témoignant beaucoup de zelé pour l'avencement de cet Institut; & jugeant qu'il n'estoit pas moins utile pour les femmes, que celuy de la Compagnie de Iesvs pour les hommes. Sans differer davantage, elles se pourveurent aussi vers le Roy, & obtinrent des Lettres Patentes, par lesquelles Sa Majesté les prend en sa protection, & leur accorde tous les privileges, desquels les anciens Religieux joüissent en son Royaume, en consideration de l'utilité qu'en tireroient ses Sujets, & pour obliger ces bonnes Filles à continuer leur dessein.

Les classes furent en peu de temps si remplies, qu'elles ne pouvoient contenir le grand nombre d'Ecolieres qui s'y presentoient. Elles n'estoient que cinq Maistresses, & avoient assez d'employ pour vingt personnes. Cela les obligeoit de prier incessamment le Pere de famille d'envoyer des Ouvriers pour travailler avec elles à sa vigne. Il les exauça, conduisant en leur Maison Mademoiselle de la Veture, qui leur fut un grand secours pour toutes choses; & quantité d'autres demanderent aussi l'entrée, desquelles on ne prit d'abord que trois des plus ferventes. Les Sœurs observoient autant qu'il leur estoit possible la Regle de B. Mere Angele, qu'elles avoient fait venir d'Italie, avec la Vie de cette premiere Vrsuline, afin de se mouler sur ses exemples & sur ses preceptes. Et ces deux Livres sont gardez dans ce Monastere de S. Vrsule de Dijon, comme l'origine d'où il a pris naissance.

Ces devotes Filles preparerent une Chapelle; & n'ayant pas dequoy orner l'Autel, des Dames de charité y pourveurent, leur fournissant des vases sacrez, du linge, & mesme leurs habits, pour faire des paremens, & quelques unes donnerent pour l'entretien des luminaires. Cela fait, Monsieur Boucherat, Abbé de Cisteaux, & General du mesme Ordre, proceda sous l'agréement de Monseigneur l'Evesque de Langres, à la benediction de cette Chapelle le 29. de Septembre 1611. Il dit la premiere Messe, communia les Sœurs, desquelles les neuf premieres prirent certain habit modeste, & particulier à cette Congregation, & firent les vœux simples de Pauvreté, Chasteté, & Obeissance, s'associant aux neuf Chœurs des Anges, & à leur Prince S. Michel, dont on celebroit

la Feſte, pour eſtre aſſiſtées de ces Bien-heureux Eſprits dans leurs fonctions Angeliques. D'une part les Sœurs eſtoient fort avancées en la vie ſpirituelle, & ſi unies à Dieu, que les creatures les y portoient plûtoſt que de les en diſtraire : Et d'autre part les Seculiers, principalement les parens de leurs Ecolieres, eſtoient en admiration de les voir ſi bien inſtruites. Toute l'affliction de ces bonnes Filles eſtoit d'eſtre logées ſi à l'eſtroit, qu'elles eſtoient contraintes de tenir claſſes dans leur Chapelle, & par ſuite, d'eſtre privées de la preſence continuelle du S. Sacrement. Mais Dieu les conſola bien-toſt, inſpirant un Gentil-homme, qui ſe rendoit Religieux, de leur leguer la ſomme de ſept cens cinquante livres pour l'acquiſition de quelques claſſes. Par ce moyen leur Chapelle demeura libre pour y garder le S. Sacrement, ſelon qu'il leur fut permis de grace ſpeciale. Mr Neyron, Grand Prieur de l'Abbaye de S. Benigne de Dijon, perſonnage de ſainteté & de doctrine, qui eſtoit déja Directeur de la Maiſon des Carmelites, le fut auſſi de cette petite Congregation d'Vrſulines. En ce temps le grand Saint François de Sales preſcha l'Avent & le Careſme à Dijon; & pour marque de l'affection qu'il portoit à ce nouvel Inſtitut, il choiſit la Maiſon des Vrſulines, pour y faire des Conferences ſpirituelles aux Dames devotes de la Ville.

Les premiers fruits que la ville de Dijon recueillit de cette petite Congregation, furent ſi utiles, que pluſieurs autres Villes ſouhaitterent d'y participer. On ne pût en refuſer à Langres & à Pouligny, encore que l'on euſt bien de la peine à envoyer ſi-toſt des filles toutes jeunes. Mr Valon, Chanoine de la Sainte Chapelle du Roy à Dijon, qui accompagna les Sœurs à Pouligny, fut ſi ſatisfait de leur pieuſe converſation, qu'il s'affectionna à cet Ordre, & ſe rendit Confeſſeur au Monaſtere de Dijon, juſques à ce que l'on euſt le moyen d'y avoir un Preſtre à gages, & y fit d'autres charitez.

La premiere Maiſon que les Sœurs avoient acquiſe, n'eſtant pas capable de tenir le grand nombre de Penſionnaires & Ecolieres que l'on y amenoit de toutes parts, elles la vendirent, & en acheptérent une autre plus ſpacieuſe, où a eſté baſty le Monaſtere. Elles en prirent poſſeſſion fort ſolemnellement : car outre que Meſſieurs du Parlement voulurent témoigner par leur preſence l'eſtime qu'ils faiſoient de cet Inſtitut, & qu'ils donnerent leurs Huiſſiers pour empeſcher la confuſion du peuple ; Elles s'y acheminerent par une belle Proceſſion où parurent d'abord cent petites filles priſes dans leurs claſſes, qui eſtoient veſtuës de blanc,

& marchoient deux à deux, portans des cierges allumez en leurs mains, & chantans les Litanies de la ſainte Vierge. Elles eſtoient ſuivies de trois autres un peu plus grandes, & plus richement parées, dont la premiere repreſentoit la B. M. Angele, & les deux autres, Sainte Marthe, & Sainte Madeleine, pour ſignifier que les Sœurs de cet Ordre devoient joindre l'action à la contemplation. Aprés elles marchoit le Grand Prieur de S. Benigne, Superieur de la Maiſon, portant le S. Sacrement, accompagné de pluſieurs Eccleſiaſtiques, & de ſix jeunes enfans veſtus en Anges, qui tenoient en leurs mains des flambeaux & des Encenſoirs. Derriere eux eſtoit un autre Ange qui portoit la palme de S. Vrſule. Puis une fille repreſentant cette Sainte, tenoit en ſa main un cœur & des fléches, pour deſigner le genre de ſon martyre. Elle eſtoit magnifiquement veſtuë, & ſon manteau tout ſemé de perles & de diamants, eſtoit ſoûtenu par quelques Anges qui l'accompagnoient. Onze filles non gueres moins ajuſtées, la ſuivoient de prés, ayant chacune deux Anges à leurs coſtez, & tenans lieu de ſes Compagnes. L'éclat des pierreries ébloüiſſoit les yeux, & il ſembloit qu'en cette pompe fuſt verifiée cette parole de l'Ecriture : *Ceux qui enſeignent, brilleront comme des Eſtoilles.* Enfin marchoient les Vrſulines, chacune eſtant conduite de deux Dames des plus qualifiées de la Ville, leſquelles avec des flambeaux allumez dans les mains, ſe rendirent à la Chapelle de leur nouvelle Maiſon, où le S. Sacrement fut poſé, & la ceremonie concluë par une excellente Predication, qui fut comme un Panegyrique de l'Inſtitut des Vrſulines.

Quand elles entrerent en cette nouvelle demeure, elles n'avoient rien pour leur ſubſiſtance, que la ſeule Providence de Dieu; les perſonnes charitables qui les avoient aſſiſtées juſques alors, retrancherent leurs aumoſnes, les croyans hors de neceſſité, & ſe perſuadans qu'ayans achepté une Maiſon, elles avoient pareillement de quoy vivre à ſuffiſance. Il leur fallut donc encore ſouffrir la pauvreté, qui ne les avoit point quittées depuis qu'elles eſtoient en commun: Auſſi eſtoit-elle ſi bien venuë, & ſupportée avec tant de joye en cette petite famille, que l'on ne doit pas trouver étrange qu'elle euſt tant de peine à en ſortir. D'ailleurs Noſtre-Seigneur les éprouvoit par cette vertu fâcheuſe aux ſens, tandis qu'il les pourvoyoit à temps par une conduite toute pleine d'amour. Parce qu'une Dame de Paris, veuve d'un Maiſtre des Requeſtes nommé M^r le Beau, Seigneur de Sanzelle, & fille de Mr de Montholon, aſſez connu dans la F[illegible] pour avoir eſté Garde des Sceaux, & merité d'eſtre mis au r[illegible]es Hommes Illuſtres; ayant fait le voya-

ge de Paris à Dijon ſur la parole de Mademoiſelle Acarle, qui luy dit que Dieu deſiroit là ſe ſervir d'elle ; & y eſtant arrivée, elle agrea particulierement la Congregation des Vrſulines ; & Dieu luy fit entendre interieurement qu'elle ſe perfectionneroit en ce lieu, & que c'eſtoit ſa volonté qu'elle aidaſt ſes Servantes dans leur indigence. Madame de Sanzelle, par confiance en la Mere de Xaintonge, luy communiqua cette inſpiration, la priant de demander lumiere à Dieu ſur ce qu'il deſiroit d'elle, & d'employer à meſme fin les prieres de toutes les Sœurs ; une deſquelles luy dit avec ſimplicité, qu'elle croyoit que Dieu vouloit qu'elle le fiſt leur Fondatrice. Aprés pluſieurs conferences ſur ce ſujet, & divers obſtacles qui traverſerent cette affaire, elle reüſſit à l'avantage des Vrſulines, qui ſuplierent cette vertueuſe Dame de ne point mecontenter ſes parens en leur voulant faire trop de bien, & qu'elle leur donnaſt ſeulement pour ſa fondation, la ſomme de ſeize mille livres ; parce qu'elles preferoient ſa perſonne à tous les biens de la terre. A quoy elle aquieſça enfin, & paſſa ſon contract au gré de la Communauté. Sa vie ſainte & exemplaire a eſté donnée au public par le R. P. Senault, à preſent General de la Congregation de l'Oratoire.

Le deceds de Monſeigneur Deſcares arrivant, Monſeigneur Seaſtien Zamet, qui luy ſucceda à l'Eveſché de Langres, confirma derechef l'établiſſement des Vrſulines de Dijon, par ſes Lettres authentiques du cinquiéme Novembre 1615. Il avoit beaucoup de zele pour leur perfection ; & meſme il leur dedia un Livre intitulé, *Avis ſpirituel*., imprimé à Paris, qui contient une haute doctrine pour établir les Ames dans l'Eſprit de Ieſus Chriſt. La Fondatrice, la Superieure, & les Sœurs n'ayans rien tant à cœur que d'eriger leur Maiſon en Monaſtere Cloiſtré, en traitterent avec leur Superieur ; & luy, pour une choſe de telle conſequence, conſulta avec huit Theologiens, perſonnages de grande erudition, qui conclurent tous qu'il y auroit plus de perfection & de ſeureté pour les Ames d'embraſſer la cloſture, bien que leur premier Inſtitut ne l'euſt pas ; mais que pour ne ſe pas relaſcher en ce qui touchoit l'inſtruction des petites filles, qui eſtoit le point eſſentiel de cet Ordre. Ils jugeoient que les Sœurs qui s'y engageroient, devoient faire avec les vœux ſolemnels, un quatriéme vœu de l'Inſtruction, & en paſſerent acte ſigné de leur main le dernier d'Aouſt 1618. Les Sœurs ſe rangerent à cette concluſion de meſme que ſi le S. Eſprit la leur euſt ſignifiée ; & ſentirent la paix & la joye que ce Divin Paraclete communique aux Ames qui luy ſont fidel-

les. De plus elles furent entierement confirmées en leur bon deſſein par l'exemple des Vrſulines de Paris, leſquelles ayant commencé leur Congregation environ le meſme temps qu'elles, avoient déja fait la Profeſſion Religieuſe, & ajoûté le veu de l'Inſtruction qu'elles pretendoient faire. Mademoiſelle de Sainte Beuve, leur Fondatrice, a toûjours entretenu cette Congregation de Dijon de ſes bons & ſalutaires conſeils, comme il voit par quelques unes de ſes Lettres, qu'elles conſervent precieuſement.

Les Vrſulines de Dijon penſerent enfin de ſe pourvoir à Rome pour obtenir une Bulle pour leur établiſſement en forme de Religion. Pour cet effet, Monſeigneur leur Superieur, ayant un autre eccleſiaſtique de probité pour Aſſiſtant, fit la viſite de la Maiſon, & dreſſa un procez verbal de l'eſtat du ſpirituel & du temporel, pour eſtre preſenté à ſa Sainteté; & ils l'envoyerent par leur Confeſſeur nommé Maiſtre Charles Alberon, en Cour de Rome. Il trouva beaucoup de difficultez à obtenir cette Bulle, & y employa prés de huit mois. Pendant ce temps il alla viſiter le tombeau de la B. Mere Angele, pour implorer ſon ſecours. Il vid ſon ſaint corps tout entier; on luy permit meſme d'en faire tirer le Portrait au naturel, avec ſon Epitaphe au bas, lequel eſt gardé en ce Monaſtere de Dijon avec une veneration ſinguliere. A ſon retour à Rome, il reſſentit une ſpeciale aſſiſtance de cette B. Mere, & trouva que les choſes avoient changé de face, noſtre S. Pere le Pape Paul V. luy ayant facilement accordé la Bulle en datte du 23. de May 1619. qui eſt des plus favorables de toutes celles qui ont eſté données pour l'établiſſement de l'Ordre.

En execution de cette Bulle, on prit jour pour faire les premiers vœux de Religion; & ce fut le vingt-deuxiéme d'Aouſt de la même année 1619. Octave de l'Aſſomption de Noſtre-Dame. La Mere de Xaintonge deſirant que ſes Compagnes abſentes au ſujet des fondations, fuſſent de la partie, appella celles qui pouvoient quitter le lieu où elles eſtoient, & avertit les autres de faire leur Profeſſion au jour marqué, afin qu'elles ſe ſacrifiaſſent toutes enſemble à Dieu.

Monſeigneur l'Eveſque de Langres officia pontificalement à cette Profeſſion, y dit la Meſſe ſolemnelle, en laquelle onze Filles repreſentans les Compagnes de S. Vrſule, prononcerent les vœux ſous la Regle de S. Auguſtin, conformement à la Bulle, & y ajoûterent pour quatriéme, celuy de l'Inſtruction, receurent l'habit Religieux; & quittans tout ce qui leur reſtoit du ſiecle, juſques à leur nom, elles prirent au lieu le nom de quelques Saints, ou myſte-

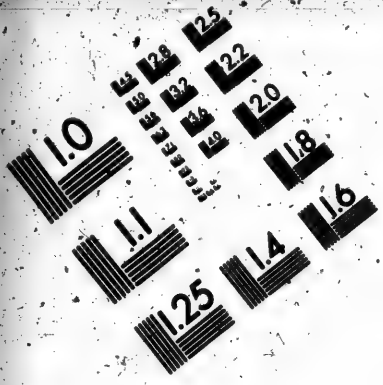

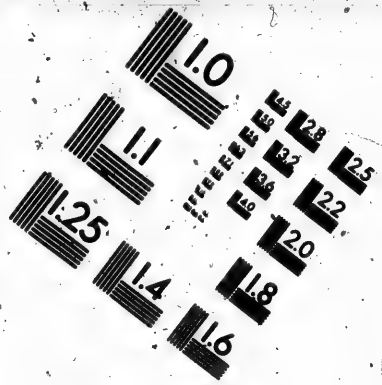

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

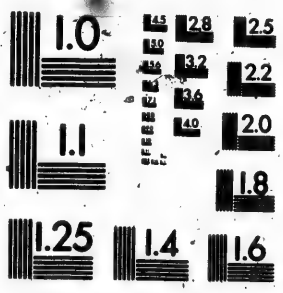

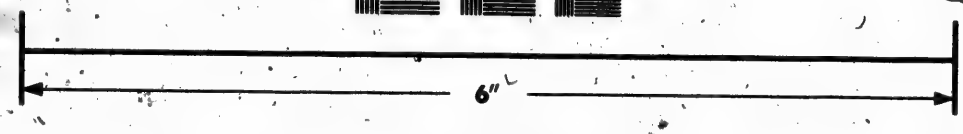

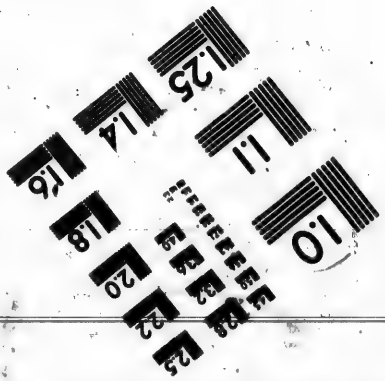

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

res. Madame de Sanzelle, qui avoit grande part à la grace & à la joye de cette ſainte action, communia avec toutes les perſonnes qui eſtoient dans la cloſture; ce que fit auſſi un grand nombre de peuple, pour gagner l'Indulgence accordée à perpetuité par la Bulle, à tous les fidelles Chreſtiens qui aſſiſteront à la Veſture & Profeſſion des Religieuſes de ce Monaſtere. La Meſſe achevée, on chanta le *Te Deum*, pour action de graces: Et pour terminer la ceremonie, le R. P. Boite, lors Recteur du College de la Compagnie de Iesvs à Dijon, fit un Sermon tres-profitable & revenant à la celebrité.

Quelques années aprés noſtre S. Pere le Pape Vrbain VIII. expedia en leur faveur un Bref, par lequel, entr'autres privileges, il leur donne le pouvoir de faire choix d'un Directeur pour la conduite de leur Communauté, ſous l'authorité, & avec l'approbation de Monſeigneur l'Eveſque de Langres.

La Congregation eſtant ainſi ſaintement établie en eſtat Religieux, où il y avoit plus de fermeté, pluſieurs filles de qualité ſe preſenterent pour eſtre receuës au Monaſtere. Madame la Ducheſſe de Belle-Garde, pour lors Gouvernante de la Province, leur confia deux de Meſdemoiſelles ſes Nieces, pour eſtre inſtruites: Elle témoignoit une cordiale affection pour ces bonnes Servantes de Dieu, & voulut bien mettre la premiere pierre d'un petit corps de logis qu'elles firent baſtir.

On proceda canoniquement à une nouvelle election; ce qui a toûjours eſté obſervé depuis de trois en trois ans. Le Convent de Dijon avoit pour lors quinze cens livres de rente; & on avoit employé vingt-mil livres, tant en achapt de Maiſons, qu'en baſtimens, qui ſervirent de peu; parce qu'il les fallut abattre pour conſtruire le Monaſtere regulierement; ce qui ne ſe pût faire que long-temps aprés, ayant eſté prés de trente ans depuis la fondation, ſans pouvoir acquerir les places neceſſaires, qui enfin ont toutes eſté achetées à un prix exceſſif. La Mere Claude Coutier de Souhé, dite de Sainte Agnes, qui a dignement exercé la Charge de Superieure par divers Triennaux, y a employé tous ſes ſoins, & a fait baſtir le Monaſtere fort commodement, & ſans ſuperfluité, avec de grands travaux, dans un temps où l'on eſtoit deſtitué de tout ſecours, la contagion eſtant à Dijon quand on le commença. Mais elle a encore plus fait paroiſtre ſon zele pour l'edifice ſpirituel que pour le temporel; car elle a toûjours eſté le nœud de l'union, & le ſoûtien de la Regularité, tant par ſes ſaints exemples, que par ſes paroles animées de l'Eſprit de Dieu; & a mis le Monaſtere dans

l'entier accomplissement où il se voit aujourd'huy. Nostre-Seigneur luy ayant donné toute la lumiere, la charité, & la prudence requise pour faire reüssir les œuvres de sa gloire avec autant d'efficace que de pieté.

L'Eglise fut construite durant la Superiorité de la Venerable Mere Marguerite de S. Xavier. Elle en entreprit le bastiment par une genereuse confiance en la Providence de Dieu; parce qu'ayant peu de moyens, il n'y avoit aucune apparence humaine que son dessein pust reüssir; mais le Ciel y pourveut d'une maniere que l'on estime miraculeuse.

Vne grande partie de l'Argenterie, & autres ornemens de l'Eglise, sont les monumens de la pieté & liberalité de Madame de Forax, fille de Madame de Sanzesle la digne Fondatrice, & l'heritiere de ses eminentes vertus, estant animée du mesme esprit de charité pour ce Monastere, qu'elle a fait paroistre en toutes occasions avec des tendresses qui procedoient plûtost de la grace que de la nature. Elle y faisoit en esprit son plus agreable sejour; & si elle n'eust esté attachée à l'estat seculier par le Mariage, elle s'y seroit effectivement retirée pour s'y consacrer entierement à Dieu; & pour en donner des Arrhes, elle offrit un cœur d'or à la Sainte Vierge, souhaittant qu'il demeurast attaché à l'une de ses Images, qui est sur l'Autel du Chœur des Religieuses, avec cette inscription:

Voicy mon cœur, je vous le donne,
Au Saint Amour je l'abandonne.

Et la veneration qu'elle avoit pour le tres saint Sacrement, la porta à donner des diamans de prix pour l'orner. Elle fonda une Messe par son testament, qui se doit dire à perpetuité dans leur Eglise; & a voulu que son cœur y ait esté mis en depost. Il y fut receu quelques mois aprés sa mort, avec des honneurs funebres mêlez de joye & de larmes, & deposé, selon son souhait, auprés de celuy de sa B. Mere.

Mais ce que les Religieuses prisent encore davantage, ce sont plusieurs belles Reliques receuës de personnes qualifiées; entre lesquelles le R. P. Gosuvin Nickel, General de la Compagnie de Iesvs, a gratifié le Monastere des ossemens tres notables de douze Saints Martyrs, à la sollicitation du R. P. François Richard, Superieur des Missions de la Grece. Il semble que ces illustres Martyrs estoient destinez du Ciel pour le secours du Monastere, qui pour lors estoit dans l'oppression d'un fascheux procez: car au mesme moment que leurs saintes Reliques arriverent, les Religieuses

receurent un Arreſt qui leur eſtoit fort avantageux; & peu aprés un autre Arreſt du Conſeil d'Eſtat, par lequel le different fut heureuſement terminé.

La Communauté eſt auſſi redevable de pluſieurs devots Sanctuaires, qui ſont dans ſa cloſture, à la pieté d'un fidel ſerviteur de la Sacrée Vierge, qui par humilité a voulu que l'on ait ſupprimé ſon nom.

Madame Claude de Sault de Tavanne, Comteſſe de Barrault, outre cent marcs d'argent qu'elle a donnez pour deux Reliquaires, a encore fait don d'un petit domaine ſcitué en une de ſes Terres; & a appuyé ce Convent par ſon credit, n'eſtant pas moins illuſtre par ſa pieté que par ſa naiſſance. C'eſtoit la Couſine germaine de la Reyne de Pologne, & de Madame la Princeſſe Palatine, alliée aux Maiſons de Savoye, de Loraine, & d'Albray. Sa Sœur, la Mere Ieanne de la Trinité, eſt ancienne Religieuſe de ce Monaſtere; auquel ces Princeſſes, & ſpecialement Son Alteſſe Palatine, ont juſques icy donné des marques de bien-veillance en ſa conſideration.

Les Vrſulines de Dijon ont toûjours eu grand ſoin de conſerver une cloſture inviolable, & de ſe ſeparer de tout commerce non neceſſaire avec les Seculiers. Leur Monaſtere a eſté fondé principalement ſur la Croix, & ſur les perſecutions. Sa premiere pierre fut poſée le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix; ſur laquelle pour toute inſcription, il ne fut gravé que ce ſacré ſigne. Mais Dieu a permis que les bourraſques qui ſe ſont élevées en divers temps contre cette Maiſon, & qui ſembloient la devoir renverſer, ayent ſervy pour l'affermir davantage.

La tres-ſainte Vierge a auſſi ſignalé ſur ce Monaſtere ſa puiſſance & ſa bonté par une protection ſpeciale, dont il reçoit journellement de nouveaux effets. On en pourroit rapporter pluſieurs exemples fort memorables; le ſuivant ſuffira. En l'année 1663. on voulut introduire dans cette Communauté une perſonne qui auroit pû l'infecter, & luy porter un notable prejudice. Elle eſtoit déja dans la court du dehors; on ſe ſervoit meſme de l'authorité du Roy pour ce ſujet. Les Religieuſes ne voyans aucun moyen pour ſe garantir de ce malheur, & eſtans preſſées par des perſonnes puiſſantes, qui en avoient la commiſſion, & que l'on ne pouvoit flechir; elles furent inſpirées de porter au devant de la porte conventuelle, & dans le Parloir où l'affaire ſe traittoit, une Image en relief de la tres-ſainte Mere de Dieu; & là en ſa preſence implorerent ſon ſecours, & celuy de Sainte Anne: c'eſtoit le jour

de

de ſa feſte) Elles firent vœu de dire un an durant l'Office de l'Immaculée Conception, & d'y jeûner les Samedis. Ce fut une petite merveille qu'en un inſtant les cœurs des Commiſſaires furent tellement changez, qu'ils accorderent du temps pour faire de tres-humbles remonſtrances à Sa Majeſté, comme on en fit avec tant de ſuccés, qu'il ſembloit que la ſacrée Vierge fiſt trouver à point nommé dans Paris, en des lieux inopinez, toutes les perſonnes dont il eſtoit beſoin. La Reyne, Monſeigneur le Prince de Condé, & Monſieur le Chancelier eurent la bonté d'y pourvoir avec tant de diligence, qu'en trois jours on eut un ordre précis par un Courrier exprés, pour le renvoy de ce mauvais ſujet, & de pluſieurs autres, dont on vouloit auſſi charger ſix Monaſteres de la Province, les Religieuſes deſquels n'eſtoient pas moins dans la conſternation que celles de Dijon.

Avant la mort de chacune des Vrſulines de Dijon, le Ciel en donne des preſages par des lumieres qui paroiſſent en divers lieux de la Maiſon, & qui élevent les Ames à Dieu, les obligeant à ſe diſpoſer à partir de ce monde, & à faire beaucoup de bonnes œuvres pour celle qui doit la premiere franchir ce pas. On verra pluſieurs preuves de cette grace dans les Vies des Religieuſes de ce Monaſtere, inſerées dans ces Chroniques. Quelques-unes ont des témoins du dehors; & meſme pour Madame de Forax.

Sur la fin du mois d'Octobre de l'an 1668. une des anciennes Religieuſes entrant ſur les huit heures du ſoir en la Chambre de Communauté, pour y faire quelques prieres, aperceut tout à coup une lumiere fort brillante, qui ſembloit ſortir d'un Tableau de la V. M. Marguerite de S. Xavier, qui eſt en ce lieu. Cette lumiere alla ſe poſer en trois differentes places, & s'arreſta fixement à l'oppoſite du Tableau de Madame de Sanzelle la Fondatrice. La Religieuſe, à cette veuë, demeura comme dans une ſuſpenſion d'eſprit, ſans pouvoir faire aucune reflexion, & vid évanoüir cette lumiere aprés l'avoir contemplée quelque eſpace de temps. Trois ſemaines ne furent pas écoulées, que Madame de Forax mourut, laquelle eſtant dans une ſainte ſocieté avec la Communauté, on jugea que ce preſage eſtoit pour elle, meſme par les circonſtances qui l'avoient accompagné.

Les Religieuſes du meſme Monaſtere en ont établi pluſieurs autres, & en ont auſſi refuſé pluſieurs, jugeant prudemment qu'il valloit mieux ſe conſerver ſoy-meſme, que de ſe tant multiplier en danger des deſordres, dont il n'y a que trop d'experiences, particulierement dans les lieux qui ne ſont pas conformes aux ordonnances du ſaint Concile de Trente.

Nous marquons icy les établissemens des premieres Maisons sorties de celle de Dijon, parce que ce fut en cette mesme année 1619. que quelques unes furent changées en Monasteres, & que l'on y fit les vœux solemnels de Religion.

LANGRES.] Le premier fut à Langres, où il y avoit une Congregation instituée par la Mere de la Vefure, Vrsuline de Dijon, dés l'an 1613. Mr Plubel, Prestre Chapelain en l'Eglise de S. Pierre & S. Paul de Langres, en fut comme le Fondateur, y ayant fait beaucoup de bien au spirituel & au temporel, particulierement ayant confessé les Religieuses pendant seize ans, & servi de Chapelain l'espace de douze, sans aucune retribution, & leur continuant ses bienfaits jusques à sa mort, en laquelle il eut la veuë de plusieurs Vrsulines, qui venoient querir son Ame pour la conduire au Ciel. Il le dit avec un fort bon sens, & une face riante à ceux qui l'assistoient, les asseurant qu'il s'en alloit en la compagnie de ces Vierges, & à l'instant il rendit l'esprit.

De Langres sont sortis les Convents de Chaumont en Bassigny, de Flavigny, & de S. Iean de Loone; de Ioinville, & de S. Dizier en Champagne.

Le second establissement fut à Pouligny, au Dioceſe de Besançon, en la Comté de Bourgogne, dont il sera parlé plus au long l'an 1633. Le troisiéme fut à Auxerre, qui n'eut sa perfection qu'en 1623. comme il sera marqué.

CHASTILLON.] Cette année 1619. les Vrsulines de Dijon se provignerent à Chastillon sur Seine, au Dioceſe de Langres. La Mere de Xaintonge, & la Mere Marguerite le Ieune, dite du S. Sacrement (laquelle fut Superieure) y menerent quelques autres Professes sortans de Dijon pour Chastillon, le 30. de Novembre. Dieu se servit pour cette fondation, d'une fille devote, vulgairement appellée Sœur Christine, native de Chastillon, laquelle aprés avoir esté associée avec les premieres Vrsulines de Dijon, par bon conseil, donna son peu de bien pour faire une Maison d'Vrsulines à Chastillon, où elle retourna, & demeura à servir au Tour de dehors, afin de mieux avancer les affaires de ce nouveau Convent.

Les quatre autres Maisons dérivées immediatement de celle de Dijon, seront specifiées en leur propre lieu.

CHAVMONT.] Cette mesme année se commença dans les formes ordinaires, un Convent à Chaumont en Bassigny, le quatriéme jour d'Octobre. La Fondatrice fut une fille majeure, dont le pere estoit Mr Antoine Bourrard, Procureur du Roy à Bar-sur-Aube; & sa mere, Charlotte Thomassin. Cette fille nommée Anne Bourrard,

aprés le deceds de ses parens, employa tout son bien à la fondation de ce Monastere; puis elle s'y rendit Religieuse, & y est morte dans l'estime d'une vertu singuliere. La premiere Superieure de Chaumont fut la Mere Elizabeth Floriot, dite de Sainte Croix, sortie pour ce sujet de la Maison de Langres, avec une autre Religieuse du Chœur, & une Sœur Converse.

SAVMVR.] L'establissement de Saumur se fit encore en cette année. Ce n'est pas un establissement ordinaire (dit la Venerable Mere de la Roque;) mais un ouvrage du Ciel : car la digne Mere de la Croix ayant eu une forte pensée dans l'Eglise de Nostre-Dame des Ardiliers, que Sa Divine Majesté se vouloit servir d'elle pour faire une Maison d'Vrsulines en cette Ville; aprés son oraison, elle fit prier une personne qui menoit une vie toute sainte, & qui se nommoit Mademoiselle de la Barre, de la venir trouver; & luy ayant demandé dans sa visite, l'estat de la Religion Catholique dans Saumur, elle apprit que l'heresie y estoit extremement favorisée, & qu'il n'y avoit que tres-peu de familles Catholiques, dont mesme les filles estoient sans instruction. La Mere luy dit lors qu'elle estoit venuë s'offrir à la Sainte Vierge, pour la servir à un Monastere qui se feroit, & que Dieu vouloit qu'elle luy aidast, & cherchast une Fondatrice. Elle asseura encore la mesme Demoiselle qu'elle seroit Religieuse; & mourroit dans ce Monastere aprés y avoir utilement travaillé. La Demoiselle estoit mariée, & ne demeura veuve que vingt ans aprés la prediction de la Mere. Elle entreprit cette affaire, & Dieu benit ses soins, donnant assez de resolution à une de ses parentes nommée Mademoiselle Anne de Champeigny, pour faire donation d'une de ses Maisons; & parceque les Huguenots s'opiniâtroient à n'en point sortir, Mademoiselle de la Barre se jetta aux pieds de la Reyne, qui alla en ce temps à Saumur; & Sa Majesté commanda à Mr du Plessis, Gouverneur de Saumur, de tenir la main à l'establissement des Vrsulines. La Maison vuida, & la Mere de la Croix en prit possession au retour de la fondation d'Angers, pour y mener des Religieuses l'an suivant, comme elle fit, partant de Bordeaux pour Saumur le dix-neuviéme de Iuillet de la presente année 1619. ayant en mesme temps envoyé l'ordre à la Mere Anne de Beauvais, qui estoit à Laval, pour se venir rendre à Saumur, & y estre Superieure. La Mere Barbe de Beaudon fut Sous-Prieure. Elle les accompagna des Meres Marguerite de Richon, Marie de Mongaillard, Vrsule de Saintorens, Marguerite du Mas, & Françoise de Briant.

Cette Maison a esté tellement protegée de Dieu, que ses graces

y ſont ſenſiblement reconnuës. C'eſt là où la Mere Anne de Beauvais eſt decedée en odeur de ſainteté, dans la premiere année de ſa Charge, le dixiéme de Iuin 1620. en la place de laquelle fut envoyée la Mere du Teil; & celle-cy eſtant aprés choiſie pour aller gouverner à Tours, la Mere de la Croix donna pour Superieure à Saumur, la Mere Marguerite de Betty.

L'an 1620. LION.

EN cette année il ſe fit huit eſtabliſſemens, dont le premier, & le plus conſiderable, eſt celuy de Lion, pour eſtre primitif d'une grande quantité d'autres. Dés l'année 1610. il s'eſtoit fait une Congregation de S. Vrſule à Lion, par le moyen de Mr Ranquet, riche Marchand de la Ville, & autres perſonnes de credit, qui y retinrent la Mere Françoiſe de Bermond, lorſqu'elle retournoit de Paris en Provence. Aprés qu'elle eut aſſocié à Lion nombre de filles, & inſtruit regulierement les Penſionnaires & Externes, quelques années, Monſeigneur Denis Simon de Marquemont, Archeveſque de Lion, entreprit d'eriger cette Maiſon en vray Monaſtere, ſans priver les Sœurs de leur premier Inſtitut. Beaucoup de difficultez s'éleverent ſur cette propoſition; mais enfin elles furent toutes diſſipées, & le meſme Seigneur Archeveſque allant en Ambaſſade pour le Roy à Rome, obtint une Bulle à cet effet au mois d'Avril 1619. & puis la donna en perſonne à ces bonnes Sœurs, pour leſquelles il avoit des tendreſſes toutes paternelles. En execution de cette Bulle il eſtablit la cloſture Monaſtique dans leur Maiſon, le 25. de Mars de la preſente année. Et le meſme jour il celebra la Meſſe Pontificale, où il donna ſolemnellement le voile de Novice aprés l'Epiſtre, aux quatre plus anciennes Sœurs; puis proche la Communion, elles prononcerent les trois vœux de Religion, & receurent le voile noir de la main de ce grand-Prelat, qui jugea à propos de ne point engager ces quatre Filles à un nouveau Noviciat, parce qu'elles avoient déja de longues experiences de la vie Reguliere, & que meſme les deux premieres l'avoient enſeignée ailleurs. Quelques particularitez de cette Communauté commençante, ſe verront dans la Vie de ſes premieres Religieuſes: Et pour le progrés, on ſçaura qu'il s'y fit un grand miracle l'an 1642. en la perſonne d'une Religieuſe nommée Sœur Claire Cordelier, dite de S. François, laquelle eſtant déja fort infirme, avoit de ſurcroiſt une fievre continuë, une paraliſie de la moitié du corps, une hidropiſie, avec le retreciſſement tres-notable d'une jambe, il y avoit prés d'un an. Les Medecins,

aprés avoir exercé ſur elle tous leurs remedes, l'avoient abandonnée, & l'on croyoit ſa mort toute proche, lors qu'une Vrſuline de S. Chaumont paſſant par Lion, & dans le Monaſtere, montra une Image de Noſtre Dame de Montaigu, dont Monſeigneur l'Archevеſque de Beſançon l'avoit gratifiée. La malade pria qu'on luy laiſſaſt cette Image durant la nuit ſuivante, vivifia ſa foy, & fit un vœu en l'honneur de la Sainte Vierge. Sur la minuit elle eut un ſommeil extatique, & à quatre heures du matin elle ſe trouva parfaitement guerie. Elle le publie hautement, s'habille toute ſeule, ſe met aiſement ſur ſes pieds, & ſuit dés ce meſme jour la Communauté. Vn Grand-Vicaire, & pluſieurs autres Eccleſiaſtiques, avec des Medecins, ſe tranſporterent au Convent, dreſſerent, & ſignerent un Acte authentique de ce miracle. La ſanté de cette Religieuſe dura encore plus de ſept ans, & depuis ce jour de S. Ioſeph 1642. elle avança fort en la perfection. Tous les ans elle paſſoit la meſme nuit en prieres devant le S. Sacrement. Le Demon une fois voulut l'épouvanter ſous la forme d'un gros chien noir; mais elle ne laiſſa de perſeverer en oraiſon. Elle mourut à Villefranche, tenant entre ſes mains le Crucifix, & l'Image de Noſtre-Dame ſa chere Liberatrice.

MOVLINS.] La Mere Perrette de Bermond, aſſociée à ſa ſœur aiſnée Françoiſe de Bermond, tant pour l'entrepriſe de l'Ordre de S. Vrſule en France, que pour l'eſtabliſſement du meſme Ordre à Avignon, & ailleurs, fut envoyée par ſa meſme ſœur, de Lion, où elles eſtoient, à la ville de S. Chaumont, & en ſuite à Moulins en Bourbonois; où elle entra dés le premier de Iuillet 1616. avec deux Sœurs Vrſulines qu'elle avoit priſes à Lion, eſtant pourveuë des Lettres du Roy, portans permiſſion d'eſtabl[illegible] en la ville de Moulins, en datte du deuxiéme de Iuin 1616. & auſſi de celles de Mr de la Guiche de S. Gerand, lors Gouverneur du Bourbonnois, dattées du dix-huitiéme du meſme mois & an; & des Maires de la Ville, données le quatorziéme; joint à l'Obedience de Monſeigneur Denis de Marquemont, Archevеſque de Lion, & Adminiſtrateur de l'Eveſché d'Autun par droit de Regale. Vne pieuſe Demoiſelle, Veuve de Meſſieurs Gaudon, & de Lingendes, logea par charité ces trois bonnes Filles, & les nourrit juſqu'à ce que la Maiſon où elles ſe devoient retirer, fuſt en eſtat. Cette Maiſon fut delaiſſée aux Vrſulines par Meſſieurs Aubery Medecin; & de la Meure, Grenetier à Moulins, pour la plus grande partie de la ſubſiſtance de trois de leurs Filles, qui furent preſentées à la Mere de Bermond pour eſtre Penſionnaires, & depuis s'y rendirent Religieuſes. Du ſurplus, cette Maiſon eut un grand fond de pauvreté, n'eſtant pas ſeu-

lement meublée, & les Vrſulines en y entrans, n'ayans que quatre ſols vaillant, comme perſonnes qui ſe fioient abſolument en la Divine Providence. Pluſieurs perſonnes charitables pourveurent à leur neceſſité, pour le vivre, & les meubles plus neceſſaires; ce que fit plus particulierement leur premiere Hoſteſſe, laquelle avant qu'elles fuſſent ſous cloſture, prenoit ordinairement ſes repas en leur compagnie, & les defrayoit toutes, portant auſſi d'autres perſonnes à l'imiter. Le 19. de Iuillet enſuivant, leur Chapelle fut benite, & on y dit la Meſſe; puis le huitiéme de Septembre les Claſſes furent ouvertes. On commença à chanter les Veſpres en Chœur, à enſeigner la Doctrine Chreſtienne, & à faire toutes les fonctions d'Vrſulines avec tant de profit & d'ardeur, que chacun s'empreſſoit à aller dans la Chapelle les Feſtes & les Dimanches, pour entendre le Catechiſme, que la Mere P. de Bermond y faiſoit, les plus apparens de la Ville y eſtans toûjours des premiers, avec une telle foule, qu'il falloit garder la porte; & les places s'y retenoient comme au Sermon. Cela dura juſqu'en l'année 1623. que les Superieurs (avec bonne raiſon dans une choſe inuſitée) deffendirent que les Sœurs n'enſeignaſſent plus dans l'Egliſe.

L'an 1620. la Mere P. de Bermond, qui avoit pretendu juſqu'alors de perſeverer en l'eſtat de Congregation, eſtant enfin perſuadée qu'il ſeroit plus expedient qu'elle embraſſaſt la vie Religieuſe, à l'exemple de ſa ſœur, & de pluſieurs autres, pour la ſtabilité & perfection de l'Ordre de S. Vrſule; elle en forma la reſolution, & fit preſenter Requeſte ſur ce ſujet, à Monſeigneur de Lion, lequel l'enterina volontiers; & fit venir une Bulle de Rome à cette fin, dattée du vingtiéme de Iuin 1620. Mais avant la reception de cette Bulle, le dixiéme de Mars le meſme Seigneur Archeveſque ſe tranſporta en la Maiſon des Vrſulines, benit la place deſtinée pour baſtir leur Egliſe, leur fit une exhortation, & declara que ce ſeroit là deſormais un vray Monaſtere, ordonnant d'y donner & recevoir l'habit Religieux, comme il ſe fit le dix-ſeptiéme d'Avril, où toutes les Sœurs aſſociées en la Congregation commencerent le Noviciat de deux années. Toutesfois le quinziéme d'Aouſt, la Mere P. de Bermond, avec deux autres, fit ſa profeſſion ſolemnelle par diſpenſe d'un plus long Noviciat, accordée par Monſeigneur l'Archeveſque de Lion. Ce Convent de Moulins obſerva quelques années les Regles écrites que la Mere de Bermond leur avoit apportées. Et aprés Monſeigneur Claude de la Madeleine de Ragny Eveſque d'Autun, leur envoyant une Superieure Vrſuline d'Autun; elle leur communiqua celles qui avoient eſté dreſſées par les ordres du meſme Evê-

que, & auſſi ſeulement écrites à la main. Mais en l'année 1629. le recit fait à la Communauté de Moulins, de l'Inſtitut des Vrſulines de Paris, du vœu d'inſtruire qu'elles faiſoient, & du ſoin que les plus doctes & ſpirituels Eccleſiaſtiques & Religieux de France avoient pris, pour leur compoſer des Regles conformes à leur fin; luy fit prendre deſſein & concluſion unanime de s'unir à elles, & de pratiquer toutes leurs couſtumes. Leur Prelat en dona permiſſion par écrit l'an 1630. Et incontinent aprés les Vrſulines de Paris ne pouvans lors leur envoyer des Profeſſes, leur conſeillerent d'en demander au Monaſtere d'Amiens, fondé par celuy de Paris. Deux Meres d'Amiens furent à Moulins, dont l'une y fut Superieure trois ans; au bout deſquels toutes deux eſtans rappellées à Amiens, les Vrſulines de Moulins eurent derechef recours aux Meres de Paris, les priant de leur preſter deux Profeſſes quelques années, qui achevaſſent ce que celles d'Amiens avoient commencé. Les Religieuſes de Paris condeſcendans au deſir de leurs Sœurs de Moulins, leur permirent d'élire pour cette fois ſeulement une Superieure de leur Maiſon. Cette élection fut faite unanimement le vingt-troiſiéme d'Aouſt 1632. en preſence de Mr Aubery, Official de l'Eveſché d'Autun, & Superieur des Vrſulines de Moulins, qui la confirma en vertu du pouvoir qu'il en avoit receu de Monſeigneur l'Eveſque. L'acte de cette élection, avec le traitté d'union, ſcellez du ſceau du Convent, furent envoyez aux Vrſulines de Paris; d'où, en ſuitte la Mere Ieanne Vincent, dite de la Conception, partit avec une Compagne, pour aller gouverner à Moulins, & y arriva le ſeptiéme de Septembre 1632. Sa Compagne tint la Charge d'Aſſiſtante, & en quatre ans qu'elles demeurerent à Moulins, elles y eſtablirent entierement l'eſprit & les couſtumes de Paris, dans leſquelles les Religieuſes ont perſeveré, & perſeverent encore. Elles ont erigé les Monaſteres de Nevers à la Ville, & de Quimpercorentin.

S. CHAVMONT.] Le vingt-ſixiéme de Iuin de cette meſme année, les Vrſulines de S. Chaumont en Foreſt embraſſerent l'eſtat Religieux. Elles avoient eſté congregées dés l'an 1613. par les Meres Perrette de Bermont, & Iſabeau du Moulin, qui ſe rendirent aprés Religieuſes. Mr Melchior de Chevriere, Marquis de S. Chaumont, Lieutenant General pour le Roy au Gouvernement du Lionnois, Foreſt, & Beaujolois, &c. ſe fit Fondateur de ce Monaſtere; & ſa femme Madame Iſabeau de Tournon, Fondatrice. La devotion à la Sainte Vierge a toûjours eſté l'Ame de cette Communauté; & l'an 1635. les Religieuſes luy dedierent une Chapelle, où elles ſe mirent en corps ſous ſa ſainte protection, & s'obligerent de faire

une Proceſſion à chacune de ſes Feſtes, chantant ſes Litanies. Elles ont depuis encore erigé un Autel dans leur Noviciat, en l'honneur de S. Ioſeph, afin principalement que jamais fille n'y ait entrée qu'elle ne ſoit bien appellée de Dieu. Du Convent de S. Chaumont ſont derivez immediatement ceux d'Autun, de Saulieu, d'Auxonne, de Vezoul, de Montbriſon, de S. Simphorien le Chaſteau, de Mende, de Malzieu, de Moniſtrol, & de S. Eſtienne en Foreſt.

MASCON.] Cette meſme année, en ſuite d'une Bulle obtenuë le vingt quatriéme d'Octobre, la Mere F. de Bermont dite de IESVS MARIA, fut demandée pour inſtituer la Congregation de Maſcon, en Monaſtere Religieux, laquelle Congregation avoit eſté eſtablie par la Mere Iſabeau du Moulin, l'an 1615. La Mere de IESVS MARIA entra à Maſcon le douziéme de Novembre de cette année 1620. & en quatre mois qu'elle y demeura, elle fit beaucoup de bien, jettant les ſolides fondemens, ſur leſquels s'eſt edifiée une Maiſon tres reguliere. A la ſuitte du temps celle de Charlieu, de Metz en Loraine, & quelques unes d'Allemagne en ſont derivées.

Le 1er. d'Avril de l'an ſuivant 1621. les premieres Filles de S. Vrſule de Maſcon, prirent le voile, & firent profeſſion des trois vœux par diſpenſe de Noviciat. Mr de Rougemont, Baron de Chandé, leur avoit donné une Maiſon, à la charge d'aumoſner deux mille quatre cens livres à quelques Convents de Religieux, & ainſi il s'acquit le titre de Bienfaicteur. Ce Convent de Maſcon eſt le premier qui s'aſſocia à la Congregation de Paris, en embraſſant ſes Regles & couſtumes; & en faiſant le vœu ſolemnel d'Inſtruction, par la permiſſion de Monſeigneur Loüis Dinet, Eveſque du lieu; de quoy il ſe paſſa un acte authentique aux Vrſulines de Paris, en preſence de la Dame Fondatrice, des Superieurs, de la Superieure, & des principales Profeſſes, d'une part: Et de Mr Antoine Larme, Docteur en Theologie, Aumoſnier de la Reyne Mere du Roy, & Chanoine de Pont-de-Vaux, qui avoit procuration ſpeciale des Vrſulines de Maſcon, avec d'autres gens de qualité, d'autre part; qui ſignerent tous l'acte de ce Traitté le vingt-deuxiéme de Iuillet 1625. En ſuitte Monſeigneur Iean François de Gondy, premier Archeveſque de Paris, approuva, & confirma le meſme Traitté avec toutes ſes clauſes & conditions par un écrit muni de ſon ſceau, & donné à Paris le vingt huitiéme du meſme mois & an. Vne des perſonnes qui travailla le plus à cette union, fut la Mere Charlotte de Court, dite de la Mere de Dieu, troiſiéme Profeſſe de Maſcon, & qui y a eſté pluſieurs fois Superieure. On dit qu'elle eut revelation du bon ſuccés qu'auroit cette affaire trois ans auparavant ſa concluſion, un jour de S.

Loüis

Loüis Eveſque de Tholoſe. Cela luy donna courage de pourſuivre, & de ſuporter les peines qui ne luy pouvoient manquer, Sa Superieure, qui eſtoit Profeſſe d'un autre Convent, n'en eſtant point du tout d'avis : mais Mr Larme l'appuyant, comme Superieur du Convent de Maſcon, on n'oſa s'oppoſer à luy.

BRIVE.] La Maiſon de S. Vrſule dans la ville de Brive la Gaillarde, ſous l'Eveſché de Limoges, fut fondée au commencement de l'an 1607. par Meſſire Antoine de Leſtang, Chevalier, Conſeiller du Roy, Preſident au Parlement de Tholoſe ; puis le premier jour de Iuin de l'année 1608. quatre Sœurs Vrſulines Congregées arriverent de Tholoſe à Brive, pour y établir les fonctions de leur Ordre. Elles eurent des Lettres Patentes du Roy au mois de Decembre de l'année 1611. qui furent verifiées aux Parlements de Tholoſe & de Bordeaux. Monſeigneur Raymond de la Martonie, lors Eveſque de Limoges, & les Officiers de Ville conſentirent auſſi à cet établiſſement, lequel demeura en Congregation juſqu'en cette année, que les Sœurs de Brive obtinrent une Bulle, en vertu de laquelle elles ſe rendirent Religieuſes ſous la Regle de S. Auguſtin, que toutes les Vrſulines obſervent.

LIMOGES.] De ce Convent de Brive ſont ſortis ceux de Limoges, & d'Angouleſme: Car dés la meſme année qu'il eut la cloſture, les Habitans de Limoges eſtans dans l'empreſſement pour avoir des Vrſulines en leur Ville, ſous la permiſſion de leur Eveſque, l'authorité de Mr de Chaſtenet, Baron de Murat, & Lieutenant General du meſme lieu, obtinrent quatre Profeſſes du Convent de S. Vrſule de Brive, deſquelles la Mere Marie de Liberos, dite de la Sainte Trinité, ſortie de Tholoſe pour établir à Brive, fut la Superieure. Le ſuſdit ſieur Lieutenant les receut d'abord dans ſa Maiſon, & les y défraya dix ou douze jours fort honorablement, puis les protegea juſqu'à ſa mort, qui arriva de là à peu de temps. Les Vrſulines, auſortir de chez luy, prirent une Maiſon à loüage, & trois mois aprés, en acquirent une, où elles entrerent, & y ont toûjours depuis demeuré, n'eſtant redevables de leur fondation, & ſubſiſtance qu'à la Providence Divine. Le commencement de ce Monaſtere ſe prend du vingt cinquiéme Novembre de la meſme année. Les Sœurs ne ſe contentans pas de la Bulle octroyée aux Vrſulines de Brive, non plus que celles de Brive ne ſe ſervoient point de la Bulle de la Maiſon de Tholoſe (d'où elles eſtoient ſorties) en eurent une autre octroyée le neuviéme d'Octobre 1625. Et elles ſuivent comme les autres, la Regle de S. Auguſtin ; mais elles ont des Conſtitutions particulieres, ſelon leſquelles elles chantent & recitent tous les jours l'Office Ca-

nonial. Plus de vingt ans durant elles ont esté vestuës de blanc ; mais depuis, pour plus grande commodité, & pour la conformité aux autres Vrsulines, elles ont pris l'habit noir. Elles ont demeuré plus de trente ans, sans avoir que de l'eau de puits, qui n'estoit propre ny à boire, ny à cuire, ny à blanchir. Ayant employé en vain toutes les voyes d'amis, & de puissances, pour obtenir de l'eau de la Ville, qui est excellente ; jusqu'à recourir au feu Roy d'heureuse memoire. Enfin l'an 1653. la Superieure, nommée la Mere Eufrase de Frangnie, dite de Sainte Agnes, se confiant en la Sainte Vierge, luy fit faire une priere par la Communauté, durant quelques mois. Aprés cela elle fit chercher entre des puits ; & quoyque pendant plus d'un an que l'on y travailla, on apprehendoit que ce fust une dépense inutile, neanmoins par l'assistance de Nostre-Dame, on trouva de tres-bonne eau, & on la conduisit dans le jardin du Convent, où elle fournit les Religieuses pour toutes sortes d'usages. Nous ne sçavons point que ce Convent de Limoges en ait établi d'autres, sinon un à Emoutiers.

AVTVN.] Dés la fin de l'année 1617. quatre Vrsulines Congregées de la ville de S. Chaumont, allerent, sans estre appellées, ny fondées, établir un Convent à Autun. La Superieure se nommoit Ieanne de Vesure ; qui avoit de provision pour elle & pour ses Compagnes, la somme de six blancs. Elles se logerent chez une Fille dévote, qu'on appelloit Marguerite le Maistre, & y demeurerent deux ans, pâtissans beaucoup, & ne recevans personne en leur Compagnie ; jusqu'à ce que Mademoiselle Anfert, animée par la pauvreté qui degoustoit toutes les autres, fut la premiere qui s'y rangea ; la bonne Hostesse le Maistre la suivit de prés, & en suite plusieurs autres. Elles vécurent en Congregation Seculiere, ayant fait les vœux simples, jusqu'à l'an 1620. qu'en vertu de la Bulle obtenuë par Monseig^r l'Archevesque de Lion, elles receurent l'habit, & firent la Profession Religieuse. De ce Convent d'Autun, six autres ont esté immediatement instituez dans la Bourgogne ; à sçavoir, Beaune, Saulieu, Arnay le Duc, Semur, Marcigny les Nonains, & Paroy le Moineau, envoyant toûjours six Religieuses à chaque Convent. Mais dans le mesme Monastere d'Autun il s'est commis une faute tres-notable dés le commencement, & dont il se ressent encore. C'est qu'une Superieure de grande authorité entreprit de le bastir en la plus belle place de la Ville, & au Chasteau, où les Maisons sont plus cheres, & où l'on ne peut s'estendre sans des frais excessifs. Ainsi ces bonnes Religieuses sont logées à l'estroit, & n'ont pas un jardin de plus grande estenduë qu'il en faudroit pour semer un

boisseau de Froment. De plus elles ont commencé par où les autres acheyent ordinairement : car n'ayant que la moitié de leur Cloistre, cette mesme Superieure fit faire une Eglise si grande, & si belle, qu'on dit qu'elle surpasse toutes les autres des Convents de la Bourgogne. Le reste de la Maison n'est pas fort commode ; elles ont receu grand nombre de Filles pour tres-peu de chose ; & outre cela, Dieu a permis qu'elles ont fait diverses pertes ; ce qui n'empesche pas qu'elles ne soient toûjours grand nombre de Religieuses fort contentes, & si austeres, que dans le peu qui leur est distribué, elles trouvent encore de quoy se retrancher, pour faire l'aumosne. C'est l'affection à leur Institut qui est cause de leur disette ; parce qu'ayant besoin de plusieurs Maistresses pour instruire & gouverner la jeunesse, la crainte d'en manquer en a fait recevoir, qui chargent la Communauté, n'ayans pas de quoy estre entretenuës ; ce qui est commun à plusieurs autres Mai[illegible]s d'Vrsulines. Ce Monastere d'Autun eut en premier lieu les Regles & Constitutions que Mr Guigeon, Docteur de Sorbonne, Vicaire General de l'Evesché d'Autun, leur dressa ; & pareillement les autres Convents derivez de luy dans la Province : En sorte neanmoins que chacun les avoit tellement alterées, que de plus de treize Monasteres qui estoient déja dans le Diocese environ l'an 1637. tous estoient differens. Ce fut pourquoy Monseig^r de Ragny, lors Evesque, dans le dessein de les unir, convoqua toutes les Superieures de ces Monasteres, avec chacune une Compagne, dans celuy d'Autun, où aprés plusieurs Conferences sur ce sujet, ausquelles le mesme Evesque presida en personne ; il declara qu'il desiroit que les Constitutions & Coustumes des Vrsulines de Paris, fussent desormais observées dans tout son Dioceſe. Toute la Compagnie se rendit à cet Oracle, & chaque Religieuse signa cette conclusion, que la pluspart en suite executerent, & particulierement le Convent d'Autun fit le quatriême vœu de l'Instruction des petites filles, & eut trois ou quatre mois une Profesſe de Paris, qui leur communiqua les Regles de ce premier Monastere.

AMBERT.] Vne Fille de vertu, nommée Antoinette Micollon, se découvrit des grands desirs qu'elle avoit de voir des Vrsulines dans la ville d'Ambert en Auvergne, à une Demoiselle de la Ville, qui avoit nom Ieanne Poyol, & qui s'accorda de la seconder dans la poursuitte de la chose. Et deux autres Filles s'estans encore liées avec elles, toutes quatre prirent resolution, par le conseil des RR. PP. Iesuites, d'embrasser l'Institut de S. Vrsule. Elles furent expressément au Puy en Velay, pour estre instruites en la vie Religieuse ; puis estans retournées à Ambert, elles se logerent dans une Maison qui

leur fut donnée (à ce que l'on rapporte) aprés deux apparitions de S. Vrſule à celuy qui en eſtoit poſſeſſeur; & où au commencement de l'année 1614. elles ouvrirent les Claſſes avec la permiſſion de l'Ordinaire. Le jour de l'Aſcenſion enſuivant, elles prirent avec ſolemnité un habit de modeſtie dans la grande Egliſe d'Ambert, & obtinrent congé de Meſſieurs du Chapitre de Clermont (le ſiege Epiſcopal vaquant lors) de chanter dans un Chœur l'Office de Noſtre-Dame, & de continuer les fonctions d'Vrſulines qu'elles avoient commencées. La reputation de leur zele attira à leur école quantité de jeunes filles de toutes conditions, non ſeulement de la Ville, mais encore du voiſinage, & des lieux éloignez. Elles s'eſtoient dreſſé d'abord, & tout à la ſimplicité, des Reglemens, qu'elles gardoient avec autant d'exactitude & de perfection, qu'auroient ſceu faire des perſonnes Religieuſes. Quand elles eurent perſeveré trois ans en cet eſtat, elles firent inſtance à Monſeig^r Ioachim d'Eſtein, Eveſque de Clermont, afin qu'il luy pleuſt leur donner le voile de Religion; ce qu'il leur accorda, & deputa Mr Bornet, ſon Grand-Vicaire, qui le 28. de Decembre 1616. établit la cloſture en ce lieu, y voila cinq ou ſix Filles, & choiſit pour Superieure la Mere Poyol, dite Vrſule de la Circonciſion. Elles ajoûterent à la pratique de leurs Reglemens, celles des Conſtitutions, faites par un Religieux Recollet, homme tres-ſpirituel. Ainſi elles dirent en Chœur l'Office Canonial, ſe levant à minuit pour Matines, aprés s'eſtre employées pendant le jour à l'inſtruction des jeunes filles avec une ferveur admirable. Elles eſtoient ſi portées à la penitence, qu'elles ne couchoient que ſur une paillaſſe, & traitoient leur corps avec tant de rigueur, que les Superieurs furent obligez d'interpoſer leur pouvoir pour les faire un peu ceder à la nature, ſur tout en ce qui touchoit leur vivre, qu'elles prenoient ſi pauvrement, qu'il y avoit ſujet de s'étonner comme des filles aſſez foibles & delicates, pouvoient s'en ſoûtenir. Leur abſtinence ne provenoit pas de neceſſité: car des premiers mois écoulez, elles furent aſſez accommodées; mais d'un vray eſprit de mortification, qui les rendoit affamées & alterées de la ſeule vertu, & ſi portées au bien, qu'elles l'embraſſoient avec une ardeur incomparable; de telle ſorte qu'elles en prenoient de toutes parts les pratiques, s'informant des RR. PP. Recolets, Capucins, & autres, qui les viſitoient, de leurs auſteritez, & faiſoient preſque toutes celles des uns & des autres. Elles jeûnoient tres-ſouvent, prenoient des diſciplines ſi frequentes & ſi longues, qu'il y avoit peu d'endroits de la Maiſon qui ne fuſſent tachez de leur ſang; meſme dans le Refectoire il y avoit un lieu deſtiné, en-

tourré de rideaux de toille, pour empeſcher que la quantité du ſang qu'on y verſoit à force de coups de diſcipline, rejalliſt plus loin. Auſſi durant le repas il y en avoit continuellement qui l'y prenoient, ſe ſuccedans les unes aux autres juſques à la fin; & pareillement à d'autres tres-grandes penitences, qu'elles pratiquoient en ce lieu, juſques-là que quelques-unes, pour reprimer entierement la ſatisfaction du gouſt, beuvoient dans des cranes de teſte de mort, afin que la veuë de cet objet occupaſt continuellement leur eſprit; tellement que lors qu'elles alloient prendre leur refection, elles avoient beaucoup plus de ſujet de craindre, que de ſe réjoüir de ce petit rafraiſchiſſement, veu qu'il eſtoit ſi amerement aſſaiſonné. Elles s'eſtoient ſi bien garnies de ces inſtrumens de penitence, qu'elles en avoient rempli un coffre, duquel une Sœur avoit le ſoin, & ne manquoit le ſoir de porter à la cellule de chacune, celuy dont elle devoit uſer le lendemain: & les Tourrieres meſme ne les pouvans porter les jours ouvrables, à cauſe de leur travail, preſſoient pour les avoir aux Feſtes & Dimanches. A peine dans l'infirmité les pouvoit-on reſoudre à prendre les ſoulagemens neceſſaires. Elles avoient une ſi haute eſtime de l'avantage qu'il y a de ſouffrir pour Dieu, que quand quelqu'une eſtoit malade, les autres, au lieu de la plaindre, alloient la feliciter avec une ſainte envie. De plus, elles obſervoient un ſilence ſi exact, & ſe rendoient ſi aſſiduës à l'oraiſon, que l'on euſt dit que c'eſtoient des perſonnes muettes aſſemblées ſeulement pour prier. La pluſpart avoient tant d'attrait à ce divin exercice, qu'on leur permettoit d'y employer pluſieurs heures de la nuit; & elles en ſortoient ſi recueillies & ſi retirées des communications du monde, que ceux qui les viſitoient, venoient plûtoſt pour s'inſtruire par leurs bons diſcours, que pour les entretenir des nouvelles du temps, ſçachans combien elles leur eſtoient deſagreables. En effet, ſi-toſt qu'on les entamoit, elles briſoient, & prenoient congé. Enfin il ſembloit que tout le deſir de ces ferventes Filles eſtoit de ſe crucifier avec Ieſus-Chriſt; toute leur crainte, d'acquieſcer tant ſoit peu à la chair & au ſang; & toute leur pretenſion, de faire de leur Maiſon un Purgatoire pour leurs corps, & un Paradis pour leurs ames; une Montagne de myrrhe, & une Colline d'encens; un Calvaire & un Thabor tout enſemble.

Tout cela neanmoins n'eſtant encore qu'un Noviciat, pas une n'ayant fait les vœux ſolemnels, afin de donner entiere ſtabilité à de ſi ſaints commencemens, elles obtinrent une Bulle de Rome en 1620, qui leur donnoit permiſſion d'eriger un Monaſtere parfait, & de s'y rendre Religieuſes. En ſuitte elles firent profeſſion l'an 1622.

avec une joye nompareille, entre les mains de Mr Peyreret, Official & Vicaire General de Clermont; & elles perseverererent en suite dans leur maniere de vie accoustumée, jusqu'à ce que long-temps aprés le P. Mazenot, Prestre de l'Oratoire, prit connoissance de ces bonnes Religieuses, & leur remontra que puisque leur Bulle leur permettoit de faire Profession sous le titre de S. Vrsule, & qu'elles en avoient embrassé l'Institut, il seroit bon que leur Maison, qui paroissoit une imitation de la vie de ces fameux Penitens & illustres Religieux dont parle S. Iean Climaque, & qui ressembloit plûtost un Monastere de Capucines, que d'Vrsulines, se conformast aux Vrsulines de Clermont, où une Professe de Lion estoit depuis quelques années, pour y établir les coustumes pratiquées par les Vrsulines de cette grande Ville. Les Sœurs d'Ambert se rendirent volontiers à cette proposition; puis l'année 1632. & la 18. aprés leur Vesture Religieuse, trois Professes de ce Monastere estans envoyées à celuy de Clermont, & trois de celuy de Clermont à celuy d'Ambert, où elles furent edifiées & ravies de la singuliere pieté & rare vertu des Religieuses, & tout ensemble surprises de leur extréme penitence, leur premier soin fut d'y apporter de la moderation, puis elles enseignerent l'observance des Constitutions de Lion, que ces Ames saintes embrasserent avec affection & humilité, se soûmettans unanimement, & sans aucune resistance, à quitter leurs regles ordinaires, pour se ranger à celles qu'on leur donna de nouveau; ce qui ne fut pas une moindre preuve de leur grande vertu, que toutes leurs pratiques precedentes. Depuis elles se sont maintenuës dans une entiere conformité avec les Vrsulines de Clermont, & autres du mesme Dioceſe.

L'an 1621. CLERMONT.

LE Monastere de Clermont, à present si celebre dans l'Auvergne, commença en cette maniere. Trois pauvres filles destituées de faveur & d'appui, deux desquelles estoient natives de Clermont, & la troisiéme de Saucillanges, ayans demeuré quelque temps en service, lierent amitié ensemble, à l'occasion des Sermons d'un Careſme, où elles furent inspirées d'établir une Congregation de S. Vrsule dans Clermont; bien qu'elles y eussent apparemment si peu de disposition, qu'elles ne sçavoient pas seulement ny lire, ny écrire. Elles ne laisserent pas d'en former le dessein, & en suite de se retirer ensemble dans une Maison qu'on leur presta par charité, s'employans à servir les malades & les pauvres; en sorte qu'elles gagnerent l'af-

fection des perſonnes de la Ville, qui les aidoient à ſubſiſter. Le deſir qu'elles avoient auſſi d'eſtre Religieuſes, leur fit pratiquer la Regle des Capucins; mais comme leur but eſtoit d'eſtre enfin Vrſulines, elles ſupplierent ardemment Noſtre-Seigneur de les en rendre capables. Et luy qui exauce les prieres des pauvres, donna le mouvement à trois petits écoliers de s'offrir à elles, pour leur montrer à lire & à écrire. Elles ſe firent tres-volontiers les diſciples de tels Maiſtres, leſquels, en recompenſe de leur charité envers ces Servantes de Dieu, furent tous trois appellez à l'eſtat Religieux, & y ont perſeveré ſaintement. Dés que ces humbles Ecolieres ſceurent paſſablement lire, elles ſe rendirent Maiſtreſſes elles meſmes, commençans à enſeigner gratuitement les petites filles; de quoy les Habitans eurent d'autant plus de joye & d'edification, que la choſe eſtoit lors plus rare. Neanmoins tout l'amour qu'on leur portoit, n'eſtoit point ſi liberal, qu'il les retiraſt de l'indigence qu'elles ſouffroient en mille choſes. Elles furent contraintes de fabriquer un petit Oratoire avec un ſeul ais, poſé des deux bouts ſur deux chevets de lict, mettant deſſus ſeulement un Crucifix, & quelques Images. Vne Dame leur donna une Nappe d'Autel en aumoſne; & Dieu, pour payer ſurabondamment ſa charité, conduiſit cinq de ſes filles en cette meſme Maiſon, où elles ont eſté bonnes Religieuſes. Le plus riche treſor de ces Ames pieuſes, eſtoit leur pauvreté; on peut dire qu'elles l'aimoient juſques à la jalouſie, puiſqu'un jour ayant entendu parler de la pauvreté de S. François, elles ſe faſcherent preſque d'eſtre un peu mieux pourveuës que luy: Et celle qui gardoit les petites aumoſnes, ſe ſentit entre les autres ſi animée de zele, qu'elle ſe leva de ſa place, & s'en courut jetter ſa bourſe par la feneſtre, diſant qu'elle ne vouloit plus avoir ny bource, ny argent. Aprés qu'elles eurent vécu deux ans dans cette maniere de vie, le Ciel diſpoſa les choſes à l'accompliſſement de leurs deſirs. Vn jour qu'elles rendoient viſite à M. Pierre Thourillon, Chanoine de la Cathedale de Clermont, & lors malade, une Demoiſelle qui les accompagnoit, ſe mit à pleurer abondamment, & à dire qu'elle avoit une extréme douleur de voir ces pauvres Filles empeſchées d'eſtre Religieuſes, nonobſtant la paſſion qu'elles en avoient, à faute de quelqu'un qui contribuaſt à leur fonder un Monaſtere. Ce bon Chanoine en fut tout attendry, & prit reſolution de les aider, & de leur donner ſon bien, pourveu qu'elles vouluſſent eſtre Vrſulines. Elles qui n'avoient d'autre pretenſion, & ravies d'un offre ſi obligeant, luy rendirent mille actions de graces, & promirent de ſe ranger de tres-bon cœur à

ſes inclinations : Mais quand ce vint à l'execution, on ne ſçavoit plus par où s'y prendre : car le Chanoine & les Filles ignoroient qu'il y euſt des Vrſulines à Ambert. Là-deſſus il delibera d'envoyer une de ſes Nieces à Paris, dans la Maiſon de S. Vrſule, fondée depuis peu, afin qu'elle y apriſt la Regle & la forme de vie. La fille refuſa opiniaſtrément de faire ce voyage ; de quoy ce bon Chanoine eſtant tout en chagrin, il apprit, comme par hazard, qu'il y avoit une Congregation d'Vrſulines à Ambert, & que la Mere Micollon, Superieure, eſtoit ſa propre Niece. Ces nouvelles le tranſporterent de joye, & ſans tarder davantage, le meſme jour, 16. d'Aouſt 1614. il manda à cette bonne Superieure que ſi elle vouloit venir à Clermont, il luy donneroit tout ſon bien ; parce qu'il deſiroit paſſionnément fonder un Monaſtere où Dieu & ſa ſainte Mere fuſſent perpetuellement honorez & ſervis. La Mere promit à ſon Oncle de partir quand il luy plairoit ; & ſur ces aſſeurances, il pourſuivit, & obtint la permiſſion du Seigneur Eveſque, & de la Ville, diſpoſant toutes choſes pour le futur Monaſtere, où ſa Niece ſe rendit pour le gouverner, y introduiſant les meſmes exercices qu'elle avoit établis à Ambert ; puis les concluſions eſtant priſes pour donner l'habit Religieux à ſept Filles, elles ſe trouverent en l'Egliſe des RR. PP. Carmes de Clermont, le 16. Avril 1616. Monſeig^r l'Eveſque y celebra pontificalement la Meſſe ; aprés l'Epiſtre il mit le voile de Novice aux trois premieres, & à la fin de la Meſſe elles firent les vœux, & receurent le voile noir. En meſme temps les quatre autres prirent l'habit de Novice, & toutes les ceremonies s'obſerverent, ſelon qu'il eſt marqué dans le Pontificat Romain pour la conſecration des Vierges. De ce jour elles demeurerent ſous cloſture. Toutesfois à cauſe qu'elles n'avoient pas de Bulle de Rome pour s'eriger en Monaſtere de Religieuſes, Monſeign^r l'Eveſque ne permit pas qu'elles fiſſent davantage de Profeſſes. Elles ne laiſſerent de recevoir des Filles, & de perſeverer dans leurs exercices monaſtiques auſſi bien que dans ceux d'Vrſulines, y eſtant ſi fortemẽt attachées, que quelqu'un leur promettant fonder liberalement leur Maiſon, à condition qu'elles quittaſſent cet Inſtitut, elles n'y voulurent point entendre, cheriſſans plus leurs exercices dans la pauvreté, que tous les avantages du monde. Peu aprés elles achepterent une Maiſon, & ayans manqué de payer la rente à quoy elles eſtoient obligées, les Creanciers firent placarder la meſme Maiſon, pour la loüer à d'autres. Alors Noſtre-Seigneur prenant ſoin de ſes Epouſes, leur envoya une Fille, qui donna par avance ſix cens écus pour ſa dot ; & de cette ſomme elles

payerent

payerent entierement leur Maison. Vne fois la lampe de l'Eglise s'éteignant, faute d'huile, ces bonnes Religieuses n'y pouvans pourvoir par ailleurs, se mirent en oraison, & cette lampe se r'alluma en mesme temps, & dura jusqu'au lendemain neuf heures du matin, qu'on leur aumosna de l'huile. De plus, un peu d'Epinards semez dans le jardin, produisirent quatre mois durant de quoy servir à la Communauté, déja assez nombreuse; & par dessus tout cela, la grace assaisonnoit tellement la necessité du Convent, que ces premieres Religieuses appelloient ce temps dans leur simplicité, le Siecle d'or.

La Mere Micollon les quitta sur la fin d'Aoust de l'an 1618. Mais en cette année 1621. une Professe de Lion, nommée la Mere Clemence Ranquet de la Presentation, les vint gouverner, & achever leur établissement, en vertu de la Bulle qu'elles avoient euë au mesme Monastere de Lion. Cecy se verra plus en détail dans les Vies des Meres Micollon, & Ranquet.

GISORS.] Dieu montra bien que son Esprit repose sur l'Ame humble, aux bons succez qu'il donna à l'établissement des Vrsulines de Gisors, entrepris par une simple & vertueuse Veuve, nommée Marguerite Rubert, native de la mesme Ville. Ses parens, qui estoient Marchands, l'avoient mariée à un homme tout à fait dereglé; mais elle le sceut si bien gagner, qu'il s'adonna mesme à la vie devote. On les observa passer les nuits à genoux en prieres; & peu aprés le mary se rendit Hermite, & la femme entra dans la Congregation de Filles à Pontoise. Aprés y avoir demeuré un an, ses affaires la r'appellerent à Gisors; & pendant qu'elle y estoit, Mr Galemant preschant le Careſme, elle luy communiqua son dessein d'aller finir ses jours avec les Sœurs Congregées à Pontoise; à quoy ce bon Serviteur de Dieu luy répondit avec asseurance: *Nostre-Seigneur veut autre chose de vous, vous ferez un Convent d'Vrsulines en ce lieu*: & luy ordonna d'instruire les jeunes filles. Elle avoit trente sept ans quand elle commença à tenir publiquement école, l'an 1610. apprenant aux filles les choses convenables à leur condition. Elle enseignoit aux plus grandes la maniere de faire l'oraison mentale, leur faisoit chanter tous les jours les Litanies de la Sainte Vierge, & examiner leur conscience, qui estoient des exercices inusitez jusqu'alors dans la Ville. Trois ans s'estans écoulez, le Confesseur de cette bonne Veuve, nommé Mr Postel, porta le Curé & les Principaux de la Ville, à presenter Requeste à Monseig^r le Cardinal de Ioyeuse, Archevesque de Roüen, pour obtenir permission que la mesme Marguerite formast dans Gisors

une Congregation pareille à celle de Pontoise. La Requeste fut presentée & enterinée le quatriéme de Mars 1613.

Mr Denis Nouel, Conseiller au Siege Presidial de Gisors, qui ayant conservé la chasteté (dont il avoit fait vœu) dans l'estat de Mariage, estant veuf, se fit Prestre, & se rendit le secours des pauvres & des affligez, s'employa comme un autre Tobie, aux actions de charité : entre lesquelles jugeant estre tres-important que cette Congrégation fust établie dans Gisors, il donna une Maison, & une place pour dresser une Chapelle, & merita le nom de premier Fondateur. Il contribua tout ce qu'il put à la decoration de cette Chapelle, jusques à la parer & la balayer en personne; & y passoit les heures & les jours en prieres. La devote Marguerite Rubert prit possession de la Maison avec ses dependances, & fit elle-mesme les ornemens d'Autel. La premiere Messe y fut solemnellement chantée le jour de S. Ioseph de l'an 1614. & toute la Ville rendit veneration à ce lieu, sous le titre de la Presentation de Nostre-Dame. Aprés cela on fut deux ans à pratiquer & à meubler les lieux propres pour les Sœurs, & pour les Ecolieres, aux frais & dépens de Sœur Marguerite. Cette devote Veuve avoit éprouvé les contradictions : car on la frapoit & injurioit par les ruës ; & une fois une personne tres considerable pour son rang, la jetta par mépris dans la fange ; ce qu'elle souffrit avec une patience Angelique. Ses parens la vouloient dissuader de son entrepriſe, & luy remontroient qu'elle passoit pour une folle : *Hé bien* (leur disoit-elle pour toute réponse) *vous verrez quelque jour une belle Maison icy.* Davantage, Dieu qui éprouve ceux qu'il aime, permit que toutes les personnes qui avoient eu plus d'empressement pour voir cet établissement, desiroient le détruire, fondez sur des pretextes de la prudence humaine. Mais la confirmation de Monseig F. de Harlay, Archevesque de Roüen, estant intervenuë, fit calmer cette bourasque. Ayant aussi congé de garder le S. Sacrement dans le Tabernacle de leur Chapelle, on commença à l'y mettre par une exposition publique, & les Prieres de quarante heures, la veille de S. Vrsule, 1616.

La veille & le jour de S. Vrsule on y fit onze Sermons, tant de nuit que de jour, le peuple y accourant en foule ; & de deux heures en deux heures on y chantoit en Musique des Saluts au S. Sacrement. La Messe solemnelle du jour de S. Vrsule fut pareillement chantée toute en Musique. Quand les sentimens de cette grande devotion furent refroidis, la persecution recommença contre cette petite Congregation, & il sembloit que ce seroit

rendre un grand ſervice à Dieu que de l'aneantir entierement. Dans cette conjoncture, la courageuſe Sœur Marguerite s'adreſſe au Roy, pour avoir ſa protection; & ſa Majeſté favoriſa cet établiſſement par ſes Lettres Patentes, qui furent verifiées au Parlement de Roüen le 23. jour de Decembre 1616. donnant déja le nom de Congregation de S. Vrſule à cette Aſſemblée, qui demeura en repos juſqu'à ce que l'on fiſt les plus grands efforts contre elle, mais inutilement; parceque Mademoiſelle Catherine d'Orleans, Princeſſe de Longueville, fit connoiſſance avec ces bonnes Filles, les viſita, leur promit ſa protection, diſpoſa Monſeig^r l'Archeveſque de Roüen à conſentir qu'elles fuſſent Religieuſes, & procura une Patente du Grand-Vicaire de Roüen, nommé M^r Deſmay, pour avoir des Vrſulines Profeſſes de Paris. La Sœur Marguerite, & ſes Compagnes les demanderent, & on leur en promit deux, dont la principale deceda peu aprés. Quatre années s'écoulerent encore, pendant leſquelles pluſieurs Filles laſſées d'attendre, quitterent la Congregation, quatre ſeulement y eſtans reſtées avec la Sœur Marguerite; mais leur perſeverance eut enfin la conſolation deſirée; car leur ayant eſté accordé trois Vrſulines de Pontoiſe au defaut de celles de Paris, qui ne pouvoient lors donner de Profeſſes, elles furent conduites à Giſors par Madame Catherine de Matignon, Ducheſſe de la Roche-Guyon, & proceſſionnellement menées par Monſeig^r leur Prelat, depuis la Maiſon de Mr Noüel, Fondateur, juſques dans la Chapelle de la Congregation; où en preſence de la Princeſſe de Longueville, de la Ducheſſe de la Roche-Guyon, & d'autres Dames de haute qualité, elles furent introduites & miſes en poſſeſſion de cette Maiſon & Communauté, pour y établir un Monaſtere conforme à ceux de Pontoiſe & de Paris. La Mere Françoiſe d'Autry, dite de S. André, fut commiſe Superieure; & Monſeig^r l'Archeveſque ſigna l'Acte de tout ce que deſſus le meſme jour qu'il fut executé; à ſçavoir le 25. de Iuillet de cette année 1621. En moins de trois ſemaines, ſix grandes Penſionnaires, deſtinées par leurs parens à des alliances avantageuſes, ou à eſtre Abbeſſes, voulurent entrer au Noviciat de Giſors, & contribuerent beaucoup à fortifier cet établiſſement. En premier lieu on donna l'habit de Novice à Mademoiſelle Anne de Fours, le 21. de Novembre 1621. Ses parens qui eſtoient fort conſiderables, ayans merité par leurs liberalitez envers le Convent, que l'on uſaſt de cette preference à l'égard de leur fille. La bonne Sœur Marguerite ſuivit aprés, & ſe nomma eſtant Religieuſe, Marie du S. Eſprit. Elle ne conſerva aucune marque du pouvoir

abſolu qu'elle avoit eu ſur la Maiſon; mais ſe ſignala en humilité & dependance. Elle mourut deux ans & demy aprés ſa Profeſſion. Elle promit, eſtant à l'extremité, qu'elle prieroit Dieu pour une Penſionnaire qui avoit de mauvaiſes mœurs. A ſon enterrement, cette fille tomba malade, & mourut en moins de huit jours. Pluſieurs Religieuſes ſentirent des parfums exhaler de ſon tombeau. Neuf ans aprés que ſon corps eut eſté enterré dans un Preau, on le trouva encore lié ſur un ais (ſelon que l'on en uſoit en ce temps là dans l'Ordre) & ſon cerveau auſſi blanc qu'à une perſonne vivante.

Mademoiſelle de Longueville, tres-affectionnée au Monaſtere, porta Madame ſa Niece Loüiſe de Bourbon, Ducheſſe de Longueville, à mettre la premiere pierre à un des Baſtimens; & elle, mit celle de l'Egliſe. Davantage, elle y fit entrer pour Penſionnaires Meſdemoiſelles Marguerite & Françoiſe d'Orleans, ſes alliées, qui toutes deux y ont eſté Religieuſes. La Communauté doit à cette illuſtre Princeſſe ſon établiſſement Regulier, & beaucoup de gratifications qui luy ont eſté tres-utiles en ſon commencement. Mademoiſelle de Chaſteau-Roux, ſa parente, pretendoit fonder tout-à-fait le Convent; mais Dieu la retira de ce monde, & en a voulu eſtre ſeul le ſoûtien juſques à preſent. Douze ans aprés l'entrée des Meres de Pontoiſe, on y a vû preſque tous les lieux bien baſtis; & depuis elles ont acquis un beau jardin ſerpenté de la Riviere, avec un Bois. Mr Gilbert Robillant, Prieur Commendataire du Prieuré de Giſors, & ſuperieur des Vrſulines, conſentit de ceder à ce Monaſtere les Terres de ſon Prieuré, qui ſe bornoit de toutes parts; on fit pour cela des échanges pour les ſeuretez des deux partis: Et d'ailleurs le meſme Prieur a obligé le Convent en tout ce qu'il a pû, ayant eſté dix-huit ans leur Directeur. Il mourut dans l'eſtime de tous les gens de bien.

Ce Monaſtere de Giſors a établi les Vrſulines d'Andely, d'Elbeuf, de Gournay, & de Magny. Et de puis ſon commencement en l'année 1621. juſques à preſent, il y a eſté receu à la Profeſſion plus de cent filles, la pluſpart iſſuës des plus anciennes & illuſtres familles, non ſeulement de France, mais de toute l'Europe: De ſorte que dans cette Communauté on peut voir les grandeurs dont le monde fait eſtat, abaiſſées ſous le manteau royal de S. Vrſule, ou pour mieux dire, relevées par ſa protection, & par l'humilité que ces genereuſes Filles profeſſent, & exercent à l'exemple de leur Divin Epoux.

DINANT.] En cette meſme année des Profeſſes de Laval commencerent un Monaſtere dans la ville de Dinant en Bretagne, au mois d'Aouſt; Et de Dinant eſt ſorti celuy de Treguier.

L'an 1622.

DES FONDATEVRS ET FONDATRICES des Vrſulines de Paris, ruë Sainte Avoye.

PLUSIEURS perſonnes ont contribué à la fondation des Vrſulines de Paris, à la ruë Sainte Avoye. Dés l'an 1285. le Chefcier de la Parroiſſe de S. Mederic, qui s'appelloit Iean Sequence, avec la Dame Conſtance de S. Iacques, ayans fait rebaſtir à communs frais la Maiſon où depuis a eſté établi ce Monaſtere, ils la donnerent pour une Congregation de pauvres Dames Veuves, & avancées en âge, au nombre de quarante, qui ſeroient employées à l'inſtruction de la jeuneſſe; & ſe démirent pour cet effet, de tout droit & proprieté ſur la meſme Maiſon, ſe reſervant ſeulement en commun, le droit de pourvoir cette Congregation leur vie durant; mais qu'aprés le deceds de ladite Dame, le ſoin, garde & proviſion en demeureroit au meſme ſieur Chefcier de S. Mederic.

A la ſuitte du temps, Mr Herſent, lors Curé de Saint Mederic, trouvant cette Maiſon décheuë, la fit rebaſtir. Et depuis tous les Curez de la Parroiſſe ont pris ſucceſſivement ſoin de ces bonnes Veuves, juſqu'à ce que leur Maiſon fut erigée en Monaſtere d'Vrſulines. Et lors Mademoiſelle de Sainte Beuve, Fondatrice du premier Monaſtere, ſitué au Faux-bourg S. Iacques de Paris, donna une ſomme pour l'entretien perpetuel de cinq Religieuſes, cedant toutesfois par amitié ſon titre, & ſes droits de Fondatrice, à une de ſes Nieces, nommée Madame de Chanterennes, veuve de Mr Feydeau de Brou.

Enfin deux honneſtes femmes, mere & fille, ſe retirerent au dehors du Monaſtere, auquel elles donnerent leur bien, à la reſerve de quelque peu pour s'entretenir, & faire des aumoſnes; & à condition que la fille nommée Gaſtelier, veuve de Mr des Noyers, Marchand de bois, porteroit la qualité de Fondatrice; ce que les Religieuſes luy accorderent; & elle en uſa ſi humblement, que ſes entrées dans la cloſture eſtoient fort rares. C'eſtoit une perſonne de fort bon ſens, que ſa mere avoit bien élevée, & qui ayant veſcu tres-Chreſtiennement juſqu'à l'âge de vingt ans, ſe convertit à une plus haute perfection par les predications du R. P. Gontery Ieſuite. Elle offrit à Dieu la petite creature dont elle eſtoit lors enceinte, avec promeſſe de la conſacrer à ſon ſervice, ſi elle vivoit. Elle n'eut point d'autres enfans que

cette fille, qui pour ce ſujet luy eſtoit uniquement chere. Toutesfois elle en fit courageuſement le ſacrifice, voyant qu'elle avoit vraye vocation pour l'eſtat Religieux. Et ce fut la premiere Profeſſe de ce Convent de Sainte Avoye, où elle vit encore fort exemplairement. Sa bonne mere s'adonna depuis l'âge de vingt-ans juſques à ſoixante & dix-huit, que Dieu la retira de ce monde, dans les exercices aſſidus de pieté & de charité. Elle veilloit une partie des nuits en oraiſon & en pleurs, dans des ſentimens tres-profonds de ſa baſſeſſe; elle communioit deux & trois fois la ſemaine, & recouroit à ſon Ange-Gardien en toutes occaſions. Allant dans un lieu pour en retirer deux filles qui vivoient mal; quand elle fut montée au haut du logis, deux hommes furieux & inſolens accoururent au devant d'elle pour la violenter, ou pour la tuer. Elle s'adreſſa promptement à ſon bon Ange, & ſe trouva en un moment ſeule au bas du degré, ſans eſtre deſcenduë. Madame la Marquiſe de Maignelet la tenoit pour ſa bonne amie, & l'employoit à preſque toutes les charitez de Paris que cette vertueuſe Marquiſe entreprenoit. Elle avoit le ſoin des aumoſnes qui ſe faiſoient aux Hoſpitaux de la Pitié, & autres; & de pourvoir aux priſonniers, leur portant deux fois par ſemaine juſqu'au fond des cachots, les charitez qu'elle avoit receuës pour eux; & bien ſouvent ſes petites exhortations convertiſſoient des pecheurs obſtinez, que les grands Predicateurs n'avoient pû amolir. D'autres fois elle en remportoit de groſſes injures; de quoy elle ne ſe faſchoit point, & ſa patience en ces rencontres operoit de grands effets pour le ſalut de ces miſerables. Tant de perſonnes de qualité & de vertu ſe ſervoient d'elle comme d'un bon inſtrument de leurs ſaintes œuvres, qu'elle paſſoit aſſez ſouvent la journée, ſans avoir eu le loiſir de manger. Mais c'eſtoient ſes regales que de vaquer aux charitez: Et elle diſoit, [illegible] Noſtre-Seigneur, *Ma viande eſt de faire la volonté de celuy* [illegible] *voyée.* Elle avoit l'œil & le cœur ouverts à toutes les neceſſitez du prochain, ayant remedié à une infinité avec de grands travaux. Sa charité éclatoit doublement envers le Monaſtere de Sainte Avoye, qui eſtoit ſien en partie, & où elle demeuroit, comme il a eſté dit. Elle ne manquoit point d'y faire du bien, au temps particulierement qu'il [illegible] accommodé. C'eſtoit à qui y donneroit davantage, de ſa bourſe, & de ſes, prenans plaiſir toutes deux à y rendre ſervice, à y procurer des amis, & à ſe dépoüiller en ſa faveur. Aprés avoir ainſi conſommé ſes biens & ſes forces pour la charité, n'eſtimant pas avoir encore rien fait, & ſe ſentant attirée à la ſolitude pour

se preparer à la mort, elle obtint de demeurer dans le Monastere, & y fut deux ans, edifiant beaucoup les Religieuses, & y estant si contente, qu'elle craignoit (disoit-elle) que Dieu ne luy fist ainsi faire son Paradis en ce monde. Mais il luy en reservoit bien un autre, où il la conduisit enfin par une maladie d'onze jours, pendant laquelle elle s'occupa toûjours saintement l'esprit dans la confiance en la misericorde de Dieu, & aux merites de Iesus-Christ, sans que la presence de sa fille unique alterast tant soit peu sa paix. Elle en receut toutes les assistances & les services qu'elle devoit attendre d'une si bonne fille, & l'exhorta sur la neccessité de mourir, à se resoudre à sa perte. Elle receut ses Sacremens avec tant d'humilité, que les Religieuses ne pouvoient retenir leurs larmes, puis elle trépassa trois jours aprés. Elle fut enterrée dans le Cemetiere du Convent, auprés de sa mere, & d'une de ses tantes, qui avoit aussi fini ses jours en ce lieu, menant une vie fort solitaire & abstinente.

S. AVOYE.] Mais pour distinguer la fondation du Monastere de Sainte Avoye, & la marquer comme nous faisons les autres; nous disons que ce fut en cette année 1622. que les Filles devotes qui y estoient lors seulement neuf en nombre, embrasserent l'estat Religieux, ayans fait tous les preparatifs necessaires l'année precedente 1621. la Fondatrice du grand Convent de Paris, Faux bourg S. Iacques, mena & introduisit, le troisiéme de Ianvier, quatre Professes du mesme Convent à la Maison de Sainte Avoye, pour y établir le Monastere projetté. La Mere Anne de la Haye, dite de S. Benoist, estant choisie pour Superieure; en moins de trois mois elles receurent six Postulantes, & eurent quantité d'Externes & de demy Pensionnaires, qui entroient le matin, & sortoient sur le soir; mais pour des Pensionnaires à loger entierement, elles furent deux ans sans en pouvoir prendre; à cause qu'elles n'avoient pas de place, & estoient mesme assez à l'estroit pour leurs fonctions Regulieres. La plus grande difficulté qu'a eu ce Convent, a esté de s'étendre; & pour ce sujet il a fallu des sommes d'argent fort notables.

Les bonnes Anciennes de Sainte Avoye entreprirent la vie Religieuse avec tant de zele & de courage, qu'elles attirerent les benedictions du Ciel sur sa Communauté, elles y sont toûjours demeurées, & augmentées jusqu'à present, que ce Monastere va de pair avec celuy du Faux-bourg, dont il a tiré son origine.

S. MALO.] Le Monastere de S. Malo s'établit en cette maniere. Trois Filles de la Ville (dont l'une estoit alliée aux principales

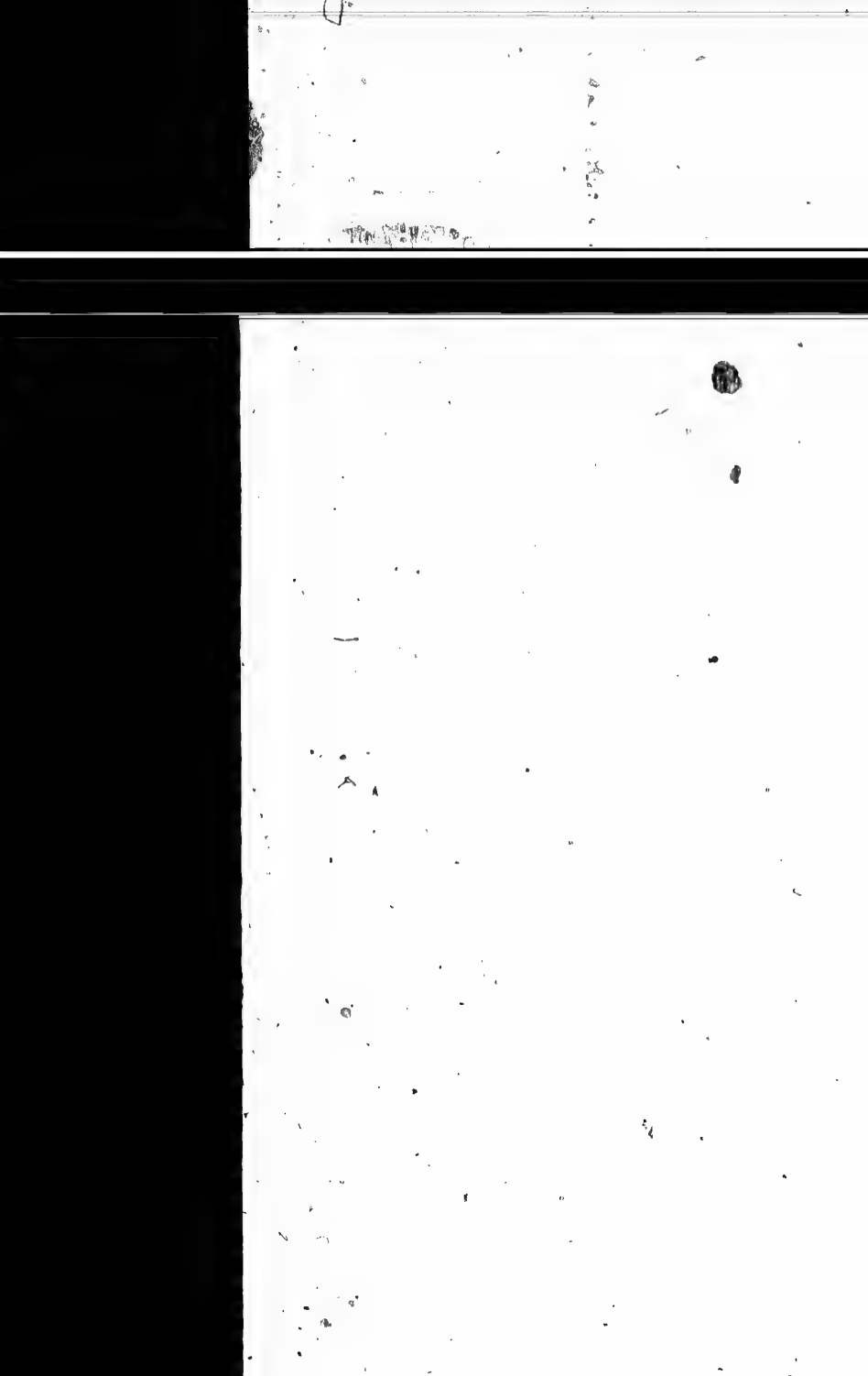

familles, ayant pour pere & mere Michel & Françoise Leveillé, Sieur & Dame de la Tremblaye, & se nommant Françoise Anne) se rencontrerent une fois; & celle-cy dit aux autres qui ne s'estoient jamais parlé, qu'elle esperoit entrer au premier jour en Religion. Elles se revirent trois jours aprés, & Mademoiselle Anne leur apprit qu'elle n'avoit pas esté acceptée au Convent qu'elle desiroit; & dés lors elles lierent amitié, & se resolurent de ne se point marier. Peu aprés elles se logerent ensemble, & le R. P. Girard Iesuite, preschant à S. Malo environ ce temps là, persuada Monseig^r Guillaume le Gouverneur, Evesque de S. Malo, d'avoir des Vrsulines. Ce bon Prelat donna ordre au R. P. Gabriel de Sainte Marie, Benedictin, & Theologal de la Cathedrale de cette Ville, lequel fut depuis Archevesque de Reims, de s'informer quelles filles seroient propres à ce dessein. On jetta les yeux sur Mademoiselle Anne, & sur ses deux Compagnes, qui consentirent de grand cœur à se rendre Religieuses. Mr de la Tremblaye, frere de cette bonne fille, & proche parent de Monseig^r l'Evesque, allant à Rennes, s'offrit de les y conduire toutes trois, afin qu'elles apprissent les fonctions d'Vrsulines avec les Filles Congregées à Rennes. Lors qu'il fut question de sortir de S. Malo, chacun parloit de cette entrepriſe comme d'une folie: mais ce qui toucha davantage les Filles, fut l'abandonnement de leurs parens, dont ils ne purent tirer que trente sols à chacune, pour les trois mois qu'elles devoient demeurer à Rennes, & pour tous les frais de leur voyage. Elles furent contraintes, estant arrivées, de se retirer en une chambre qu'une honneste femme leur loüa, les nourrissant environ quatre mois. Pendant cela la Sœur Anne gagna une excellente fille, qui s'appelloit Perronnelle de Noüal, pour estre Vrsuline à S. Malo, & laquelle en effet a esté un fort pilier de ce Monastere.

Elles retournerent à S. Malo, & y tinrent Communauté l'espace de neuf ans avant qu'estre Religieuses. Elles firent un logement commode pour les Religieuses & Ecolieres; & estant pauvres, elles servoient de Manœuvres durant que l'on bastissoit. Enfin les Vrsulines de Rennes estans dans l'estat Religieux, l'Evesque de Saint Malo envoya deux Filles de S. Malo à Rennes, pour y faire leur Noviciat, & obtint deux Professes de Rennes pour instruire celles de S. Malo de leurs Regles & Coustumes. La Sœur Anne fut choisie pour aller à Rennes, y prit l'habit, & ne fit, par dispense, qu'un an de Noviciat; au bout duquel elle retourna au Monastere de S. Malo, faire sa Profession la premiere de toutes le 20. d'Aoust 1623. Elle y a vécu, & y est decedée avec grande edification. On compte

cet

cet établissement du douziéme d'Avril de cette année 1622.

S. BONET.] Quelques Filles avoient commencé une petite Congregation de S. Vrsule dans la Ville de S. Bonet en Forest, par les soins de Mr Perichon leur Pere temporel, dés l'an 1618. Monseigr de Marquemont, Archevesque de Lion, passant par là l'an 1622. leur promit de leur envoyer des Religieuses Vrsulines de Lion, pour leur apprendre les statuts de Religion, & les reçevoir à l'habit & à la Profession Religieuse. Il leur donna aussi pour Confesseur Mr Boyer, Curé de la Ville, lequel en suite fit trois fois le voyage de Lion, pour en tirer des Professes : & à la troisiéme fois on luy en accorda, envoyant la premiere & principale du Convent de Lion, qui estoit la Mere F. de Bermond, dite de Iesvs Maria, avec une Compagne. Elle entra en la Maison de S. Vrsule à S. Bonet, le quatriéme de Iuin de cette année 1622. & le troisiéme de Iuillet ensuivant elle donna l'habit de Novice à dix Filles, en presence de Mr Boyer, Commis par Monseigr de Lion. Ces Novices se prirent d'un si bon air à la vertu, qu'elles imitoient de prés leur sainte Superieure. Ce petit Monastere se pensa abolir avant qu'estre entierement formé, à cause du renvoy de la premiere Novice ; qui fit un si grand vacarme, que l'on fut contraint de faire r'entrer cette Fille, sous condition qu'elle subiroit l'ordre que Monseigr de Lion, lors à Rome, donneroit en cette affaire ; ce que la Fille n'attendit pas : car elle voulut sortir dans peu de jours, & on la mit dehors fort agreablement. Quand ce grand Prelat en fut informé, il manda à son Grand-Vicaire, Mr Mesnard, de visiter cette Maison, & voir si elle pourroit subsister. Il y alla par deux fois, & trouva chacun si ému contre ces pauvres Filles, qu'il estoit resolu de rendre les Novices à leurs parens ; joint qu'elles avoient tres-peu de bien pour vivre. Neantmoins en disant la sainte Messe la seconde fois, il fut inspiré de ne rien changer en ce lieu, & que Dieu vouloit y estre servy. Monseigr de Lion eut mesme sentiment, & ne voulut point accorder la demande que les Sœurs mesmes luy firent, de se transporter en une meilleure Ville, où elles estoient demandées : Il témoigna au contraire grand desir que cette Maison s'établist, comme elle fit, les sept premieres rendans leurs vœux en presence de M Mesnard, le sixiéme de Novembre 1624. La pauvreté où a esté cette petite Communauté les premieres années, seroit incroyable, n'estoit que la premiere Superieure, la Mere de Bermond, ayant demandé à Dieu de finir ses jours dans le plus chetif & le plus pauvre Convent de l'Ordre, deceda dans celuy-cy.

TOVRS.] Cette meſme année, le 12. d'Aouſt, fut établi le Convent des Vrſulines de Tours, à la requeſte de Monſeig^r Bertrand Deſchaux, Aumoſnier du Roy Loüis XIII. & Archeveſque de Tours, lequel s'adreſſa à Monſeig^r le Cardinal de Sourdis, Archeveſque de Bordeaux, pour luy demander quelques-unes des Religieuſes Vrſulines de ſa Ville, dont la reputation eſtoit ſi grande, qu'elle s'eſtoit déja répanduë en diverſes Provinces. La Digne Mere Inſtitutrice donna occaſion à une demande ſi legitime, au retour d'un nouvel établiſſement qu'elle venoit de faire : Car ayant eu quelques conferences en paſſant, avec le meſme Seigneur Archeveſque de Tours, ſur l'excellence de cet Inſtitut, il fit écrire par ſon Secretaire tout ce qu'elle luy en dit, & dés ce moment il prit reſolution d'en procurer une Maiſon à la Capitale de ſon Dioceſe, pour l'utilité publique ; & parla dans ſes lettres de cette digne Mere comme d'une merveille. Dans ce deſſein il traita avec Meſſieurs de Ville, leſquels, pour ſeconder ſes loüables intentions, deputerent Meſſieurs Ioüyes, & Soulet, Eſchevins, pour demander aux Vrſulines de Saumur (ſuivant les ordres de Monſeig^r le Cardinal de Sourdis) quelques Religieuſes conſiderables pour leur vertu, & capables de contribuer au nouvel établiſſement dont ils formoient le projet. Elles nommerent Superieure la Mere du Teil, dite du S. Eſprit, Profeſſe de la Maiſon de Bordeaux, & luy donnerent pour Compagnes les Meres Marguerite [illegible]mas, Profeſſe de la meſme Maiſon de Bordeaux ; & quatre autres de la Maiſon de Saumur. A leur arrivée à Tours, elles ſe rendirent dans le Palais Archiepiſcopal, pour y preſenter leurs premiers reſpects à Monſeig^r l'Archeveſque, qui les receut avec une joye toute extraordinaire, leur promit ſa protection, confirma la Superieure, & ordonna au Sieur Abel Ladore, ſon Grand-Vicaire, de les conduire dans la Maiſon qu'on leur avoit preparée, en attendant qu'on leur en choiſiſt une plus commode. La premiere Meſſe y fut celebrée, & le *Te Deum* chanté avec les ceremonies qui s'obſervent en des occaſions pareilles. Meſſieurs du Preſidial, & le Corps de Ville les complimenterent par Deputez, & les conjoüiſſances de leur heureuſe arrivée furent ſuivies des acclamations publiques. Peu de temps aprés les ſaintes & ſages Maiſtreſſes de la pieté Chreſtienne, ouvrirent leurs Claſſes, qui furent auſſi toſt remplies d'un grand nombre de filles, qu'elles rendirent en peu de temps ſi accomplies dans toutes les qualitez propres de leur ſexe, & ſi ſçavantes dans les veritez Chreſtiennes, qu'elles meriterent les reconnoiſſances de leurs parens, l'approbation des Eccleſiaſtiques, & l'eſtime de tout le monde.

Elles vivoient entr'elles dans une union ſi étroite, que l'on euſt dit qu'elles n'avoient qu'un cœur; & rendoient une obeïſſance ſi parfaite, qu'il ſembloit qu'elles n'euſſent qu'une volonté, qui eſtoit celle de leur Superieure. L'humilité, la mortification, l'oraiſon, & toutes les vertus Religieuſes, y eſtoient pratiquées avec tant de fidelité, que leur reputation les ayant fait connoiſtre par toute la Province, pluſieurs perſonnes de qualité embraſſerent la profeſſion Religieuſe pour ſuivre leurs exemples. La Digne Mere de la Croix ayant eu avis du beſoin que l'on avoit au Convent de Tours, d'augmenter le nombre des Religieuſes, pour ſervir à l'inſtruction des filles, qui ſe multiplioient beaucoup, amena de la Maiſon de Bordeaux, la Mere Marguerite de l'Auvergne, de Sainte Angele, qui l'avoit accompagnée pour l'établiſſement de quelque Maiſon. Son ſecours fut extrémement utile.

Deux ans aprés, le Ciel les favoriſant de ſes benedictions temporelles, leur fournit de quoy acheter un logis, dont elles prirent dés-lors poſſeſſion, & dont elles ont joüy paiſiblement depuis; Elles commencerent en ſuite leurs Baſtimens, deſquels Monſeig' Deſchaux leur Archeveſque, poſa la premiere pierre. Son tres-digne ſucceſſeur, Monſeig' Victor Bouteiller, que tous les Religieux & Religieuſes de ſon Dioceſe honoroient comme leur bon Pere, ayant déja donné mille marques de ſon zele & de ſa charité paternelle en la conduite des Vrſulines, leur en donna auſſi de ſa liberalité, en faiſant baſtir magnifiquement le Maiſtre-Autel de leur Egliſe, à laquelle il avoit mis la premiere pierre, l'an 1653. & cinq ans aprés il dedia en perſonne la meſme Egliſe ſous le titre de l'Aſſomption de Noſtre-Dame.

De ce Monaſtere de Tours, qui a toûjours eſté fort celebre pour ſa regularité, & pour ſon zele, ſont derivez immediatement les Convents de Loches, de Chinon, de Montrichard, d'Amboiſe, & de Kebec en la Nouvelle-France, ſe privantpour l'inſtitution d'un Seminaire en ce pays ſauvage, & lors extrememeht pauvre, de deux excellens ſujets que Dieu avoit deſtinez à cette difficile entrepriſe. La Communauté de Tours embraſée de zele, faiſoit des prieres publiques à cette fin, quand la Fondatrice de Kebec s'y preſenta pour demander des Religieuſes; ce que l'on jugea une preuve que Dieu vouloit ſe ſervir de cette famille pour commencer une ſi ſainte Miſſion. Le ſort que chacune ſouhaitoit luy arriver, tomba heureuſement ſur les Meres Marie Guyard, dite de l'Incarnation; & Marie de la Troche de Savonieres, dite de S. Ioſeph; & quelques années aprés leur établiſſement en Canada, elles obtin-

rent encore deux autres Profeſſes du meſme Convent de Tours; à ſçavoir, les Meres Anne Compain de Sainte Cecile, & Anne le Boux de Noſtre Dame. Leur incomparble Paſteur examina & approuva la vocation de ces deux genereuſes Filles, qui furent honorés conduites juſqu'à Poictiers dans ſon carroſſe.

Si les Vrſulines de Tours ſont loüables pour cette heroïque entrepriſe, elles ne le ſont pas moins aſſeurément, pour en avoir partagé l'honneur avec leurs Sœurs les Vrſulines de la Congregation de Paris, en prenans une avec elles dés qu'elles ſortirent de France, à la Maiſon de Dieppe. L'année ſuivante elles en demanderent, & receurent deux de Paris, & depuis encore d'autres de la meſme Congregation, qui vivent en parfaite union dans le Seminaire de Kebec, ainſi qu'elles ſont unies de meſme Profeſſion, Inſtitut, & charité dans l'ancienne France.

ORLEANS.] Pendant que l'on commençoit un Monaſtere à Tours, il s'en faiſoit un pareil dans la ville d'Orleans qui s'entreprit avec un tres bon ſuccés par les Vrſulines de Poictiers.

NEVERS.] Le Monaſtere de la ville de Nevers fut établi par la pieté des Eſchevins, & Notables de la Ville, & avec le conſentement du Prince Charles de Gonzague, Duc de Nevers, & depuis Duc de Mantoüe. Deux Eſchevins, & le Procureur du fait commun, furent deputez pour aller demander des Vrſulines à Moulins en Bourbonnois; ils en obtinrent cinq, entre leſquelles la Superieure fut la Mere Antoinette de Marcelange, dite de Iesvs. Elles furent receuës avec un general applaudiſſement dans Nevers, le 22. d'Aouſt, & logées dans une Maiſon de loüage, où il y avoit une Chapelle, dans laquelle un vertueux Eccleſiaſtique, nommé Mr Litaud, leur dit la ſainte Meſſe, & les confeſſa pour l'amour de Dieu, deux ans durant. En peu de temps elles eurent quantité de Penſionnaires, & prés de cinq cens Externes, qu'elles inſtruiſoient avec un tel zele, qu'il ne ſe pouvoit davantage. Monſeig. le Duc de Nevers & de Mantoüe les viſita, loüa leur conduite, leur donna quatre cens livres de rente, pour contribuer à la continuation de leurs ſaints exercices envers la jeuneſſe; voulut que la Ville payaſt leur Maiſon, ce qui fut fait; & mit la premiere pierre à leur Egliſe. Les premieres Filles que l'on receut en ce nouveau Convent, furent élevées dans un denuëment interieur & exterieur, dans une parfaite obeïſſance, dans une profonde humiliation, & dans un ſi grand eſprit de penitence, qu'elles s'eſtimoient bienrecompenſées d'avoir porté tout le jour la terre & le fumier au jardin, quand la Superieure leur permettoit en ſuitte d'aller veiller

les malades, faire quelque auſterité, & pluſieurs paſſoient ſix & ſept nuits ſans dormir, ou ne repoſoient que quatre heures chaque nuit les années entieres. En un mot, cette Maiſon eſtoit dans une telle mortification, que l'on y ſuportoit la douleur & l'infirmité ſans ſe plaindre, juſqu'à ce que les forces manquaſſent. Quoy que la ferveur & la vertu de ces bonnes Religieuſes fuſt ſi éclatante, elles n'en furent pas ſatisfaites : Et ſçachant que l'on pouvoit rendre leur inſtitution plus parfaite en quelque façon par le vœu de l'Inſtruction qu'elles ne faiſoient point, gardans les couſtumes des Vrſulines de Lion ; elles s'adreſſerent à celles de Paris, comme au premier Convent de l'Ordre où l'on profeſſoit ſolemnellement ce vœu ; & pour eſtre mieux informées de leurs regles, & de leur maniere de vivre, deux de la Maiſon de Nevers furent receuës, & demeurerent quelque temps à Paris, où elles eurent toute la conſolation & l'edification qu'elles pouvoient avoir, elles furent ravies des exemples continuels de pieté, de charité, de douceur, & de denuëment de toutes les Sœurs, & contracterent avec elles une union inſeparable, embraſſans leurs Conſtitutions, & tout ce qui en dépendoit, qui fut receu auſſi de la Communauté de Nevers, quand elles y furent retournées avec l'agréement de Monſeig^r Euſtache du Lis, leur Eveſque.

Peu de temps aprés Dieu affligea le Convent par le fleau de la peſte. On aſſeure que quelques Religieuſes en eurent des préſentimens extraordinaires. Vne entr'autres dit à ſa Superieure deux mois auparavant : *Ma Mere dans mon oraiſon j'ay eſté fort occupée des paroles de Noſtre-Seigneur à S. Pierre : Voicy que Sathan a demandé à vous cribler ; mais je prieray, afin que voſtre foy ne défaille point. C'eſt pour nous aſſeurément qu'il dit ces choſes.* De là à quelques jours la meſme Religieuſe priant pour la Communauté, qui eſtoit beaucoup traverſée, elle eut ces mots imprimez en l'eſprit : *Pourquoy cherchez-vous le repos, vous qui eſtes nées pour le travail ?* Cela l'anima de telle ſorte, qu'en toutes occaſions elle repetoit ces meſmes paroles à ſes Sœurs. Le temps de leur épreuve eſtant venu, une petite fille ſortie d'une de deux Maiſons infectées dans Nevers, vint à l'école aux Vrſulines, & communiqua le mal qu'elle portoit à l'une de ſes Maiſtreſſes, laquelle le lendemain, jour de la Nativité de la Sainte Vierge en fut frapée. Toutes les Religieuſes l'aſſiſterent à l'ordinaire, ne ſçachans pas ce qu'elle avoit : Elle mourut, & fut enterrée publiquement. Deux jours aprés une autre tomba malade, & le Medecin declara qu'elle avoit la contagion. Celle-là fut ſuivie d'une autre dés le lendemain, & de deux encore tout enſuite.

Monſeig^r de Nevers averty de ces accidens, non ſeulement permit aux Vrſulines de ſortir de leur cloſture pour quitter le mauvais air, mais leur fit offre d'une de ſes maiſons de campagne: & le mal preſſant, leurs amis leur conſeillerent de ſortir promptement; ce qu'elles firent avec douleur le 26. de Septembre, l'an 1627. laiſſant quatre Profeſſes dans le Monaſtere, & toutes les autres ſe retirans à trois lieux de Nevers, au Convent de la Ferté, où ces pauvres & deſolées Vrſulines furent logées au moins mal que l'on put, hors de la cloſture. Le lendemain de leur fuitte, trois d'entr'elles devinrent malades; & de jour en jour la peſte gagnant, il ſe trouva en peu douze malades, que l'on ſepara dans un logis qui n'eſtoit pas achevé de baſtir: Tellement que l'on voyoit le Ciel à travers les ais jettez ſur les ſoliveaux pour toute couverture. La Superieure n'ayant plus que ſept Filles en ſanté, & ne pouvant ſe reſoudre à en laiſſer expoſer davantage, fit venir trois femmes, pour aider à une jeune Novice, qui perſeveroit à ſervir ces peſtiferez, ſans en recevoir d'incommodité: mais Dieu permit que ces femmes, au lieu de ſervir, prirent toutes trois la contagion; & il fallut les ſervir elles-meſmes. Il n'y eut pourtant que cette bonne Novice qui y fut employée, & qui avoit juſques à neuf malades à ſoigner jour & nuit tout à la fois. Ces Epouſes de Ieſus-Chriſt giſoient dans la pouſſiere, privées de toutes les choſes neceſſaires en cette conjoncture, n'ayans pas ſeulement du linge pour leurs beſoins plus preſſans; toutesfois cette indigence, non plus que leurs exceſſives douleurs, ne leur donnoit point d'inquietude, ny d'impatience; au contraire elles faiſoient éclater leur ſoûmiſſion à Dieu au milieu de ce general abandon des creatures. C'eſtoit un ſpectacle capable de tirer les larmes de devotion auſſi bien que de tendreſſe, de voir ces pauvres mourantes produire mille actes de pieté, les yeux & les mains élevées vers le ciel, s'excitant les unes les autres à ſortir gayement de ce monde, & à ſouffrir courageuſement l'extremité de leurs miſeres. Comme elles n'eurent pas de Confeſſeur au commencement, il y eut une Religieuſe qui prononça tout haut ſa Confeſſion generale, à deſſein de ſatisfaire par ce moyen à la divine juſtice; & puis aprés avoir témoigné par pluſieurs autres paroles ſa contrition, ſa reſignation, & ſes deſirs d'aller voir Dieu, elle luy rendit ſon Ame. Au meſme inſtant il ſe fit un ſi grand tintamarre dans ce logis à demy fait, qu'il ſembloit que le Demon vouloit l'abattre: Mais les Servantes de Noſtre-Seigneur, bien loin de s'en épouvanter, en conceurent de la joye; & il n'y avoit pas juſques aux trois Servantes qui ſe moquoient du Diable:

toutes reſſentans tellement la preſence & l'aſſiſtance particuliére de Ieſus-Chriſt, que celles qui revinrent en ſanté, aſſeurerent que quand il ſe ſeroit montré viſiblement à elles, elles ne l'auroient pas creu plus proche; que ce bon Ieſus leur ſervoit de Maiſtre, de Medecin, de Directeur, & de Tout; & qu'il répandoit dans leurs Ames une ſi douce conſolation, qu'elles n'auroient pas voulu changer leur taudis avec une Maiſon royale. La Mere Aſſiſtante fut priſe du mal, & arreſtée au milieu de neuf ou dix malades, ſouhaittans avec ardeur de perdre la vie la premiere; mais Dieu l'a reſervée juſques à ces dernieres années. Or un jour qu'elle ſe diſpoſoit à la mort, elle s'endormit legerement, & eut un ſonge, dans lequel il luy ſembloit voir le Paradis, où s'eſtant adreſſée à la Sainte Vierge, elle luy dit confidemment: *Ma chere Maiſtreſſe, quand partirons-nous?* perſonne n'eſtoit encore mort de contagion dans le Convent; la Vierge, à ſon avis, luy répondit: *Ce ſera lorſque l'on chantera: Prudentes Virgines; aptate veſtras lampades, ecce ſponſus venit.* Auſſi-toſt elle entendit ce ſigne, & pluſieurs Saints qui ſe réjoüiſſoient de la venuë de ces Ames Religieuſes. La Mere ſe réveilla pleine de joye, attendant le moment de ſa mort. Le meſme jour il mourut une Sœur, & les autres en ſuite à divers jours, juſques à neuf; cinq Profeſſes, une Novice, & trois Pretendantes. Mais la Mere Aſſiſtante, bien étonnée de demeurer en vie, nonobſtant qu'elle euſt pluſieurs peſtes & charbons, aprés qu'on euſt fait les recommandations de ſon Ame, comme d'une agoniſante, elle fit fermer le rideau de ſon lict, & s'entretenant avec Dieu toute éveillée, elle vit (dit-elle) Sainte Barbe, avec un viſage tres-beau, qui paſſa ſon manteau ſur elle, & luy fit connoiſtre par une impreſſion ſpirituelle, qu'elle n'en mourroit pas. La malade, aprés cela neput s'empeſcher de dire d'une voix ferme: *Mes Sœurs, je ne mourray pas, Sainte Barbe vient de me l'apprendre.* En memoire de cette apparition, quand la Maiſon fut achevée de baſtir, on y mit pour enſeigne l'image de Sainte Barbe. Outre les neuf Sœurs qui moururent de la peſte, cinq autres en furent atteintes, & rechaperent: Et Dieu ayant retiré ſon fleau, le reſte des Vrſulines fugitives, huit en nombre, retournerent à leur Monaſtere de Nevers, le premier de Fevrier 1628. & y trouverent leurs quatre Compagnes en bonne diſpoſition. Le R. P. Chaudeſaul, Recteur des Ieſuites de Nevers, diſant la Meſſe aux Vrſulines, & priant pour celles que la contagion avoit moiſſonnés, il eut une lumiere interieure qui luy donna à connoiſtre le grand amour que Dieu avoit eu pour ces Ames, avec une certitude de leur ſalut eternel.

Le R. P. Paul le Ieune, de la meſme Compagnie, & un des premiers Miſſionnaires de la Nouvelle-France, fit le premier Sermon à ces bonnes Religieuſes aprés leur retour, & aſſeura que de meſme que le ſecond Temple de Ieruſalem avoit eſté jugé plus glorieux que le premier, cette ſeconde Maiſon ſurpaſſeroit la premiere qui avoit eſté deſolée par la maladie contagieuſe. Les prompts effets prouverent la verité de ſa prediction. Dés la meſme année le temps des elections eſtant venu, les Vrſulines du grand-Convent de Paris leur accorderent deux Profeſſes pour les gouverner quelque temps. Ce furent les Meres Ieanne Martin, dite de S. Vrſule, & Marguerite Leſné, dite de S. Auguſtin, qui trouverent la Communauté de Nevers tourmentée de famine, aprés avoir eſté affligée de peſte, la dépenſe que l'on avoit eſté obligé de faire pendant la maladie, ayant épuiſé l'argent & les commoditez. Les Religieuſes demanderent un peu de bled à emprunt, & il leur fut refuſé; ce que ſçachant le bon Mr Litaud, leur Confeſſeur, il vendit un Calice de cent eſcus, & leur en apporta l'argent, les priant de le luy garder, & de s'en ſervir en cas qu'elles en euſſent beſoin, couvrant ainſi ſa charité. Les RR. PP. Ieſuites leur fournirent du bled un mois durant; puis au bout de ſix mois, eſtant paſſablement remiſes, elles firent dedier leur Egliſe avec telle regularité, que les Seculiers ne virent pas une Religieuſe. Deux ou trois ans aprés Dieu leur rendit au double ce qu'il leur avoit oſté; & leur nombre ſe multiplia ſi fort, qu'il y avoit juſques à vingt-deux Novices. De ce Monaſtere eſt provenu celuy de Moulins en Gilbert, & celuy du faux-bourg de Nevers.

FALAISE.] Meſſire François de Vauquelin, Chevalier de l'Ordre du Roy, Bailly d'Alençon, Baron de Bazoches, Seigneur de Saſſy, Rey, &c. avoit laiſſé en mourant l'an 1617. par ſon teſtament quelques deniers conſiderables entre les mains de Madame ſa femme, qui eſtoit fille de Meſſire François de Faudois, Comte de Belin, Gouverneur de l'Iſle de Paris; la chargeant d'employer cet argent en œuvres pieuſes pour l'utilité publique, & la faiſant pour cet effet Executrice de ſes dernieres volontez. Aprés qu'elle eut fait pluſieurs prieres & conſultations pour connoiſtre ce qui ſeroit le plus à la gloire de Dieu, ayant appris que les Religieuſes Vrſulines profitoient beaucoup par leurs inſtructions dans toutes les Villes où elles eſtoient établies, elle prit reſolution d'en fonder un Convent à Falaiſe en Normandie. Les perſonnes les plus remarquables de la Ville, avec qui elle en confera, approuverent ſon bon deſſein; & ſi-toſt qu'il fut divulgué, pluſieurs Filles de qualité s'aſſemblerent

blerent le jour de Sainte Madeleigne de cette année 1622. pour vivre en Congregation, juſques à tant qu'il fuſt venu des Religieuſes les inſtituer, demeurant ſous la conduite de Mr Iacques Labbé, Aumoſnier, & Predicateur du Roy, Archidiacre d'Auch, & Prieur de Martigny, lequel les inſtruiſit à la pieté, & eut bonne part à l'erection du Monaſtere, par les ſoins & les peines qu'il y prit.

La meſme année Madame de Saſſy, avec le conſentement unanime de la ville de Falaiſe, la permiſſion de Monſeigr Iacques Camus, lors Eveſque de Sées, & les Lettres Patentes du Roy pour cet établiſſement, fut en perſonne à Pontoiſe, demander à la Superieure des Vrſulines, quelques Profeſſes, pour l'execution de ſon entrepriſe; & elle en obtint deux du Chœur, & une Sœur Converſe. Celle qui fut nommée pour Superieure, la Mere Ieanne Broüer, dite de S. Vrſule, eſtoit fille d'âge, d'experience, & de grand exemple. Madame de Saſſy les conduiſit toutes trois à Falaiſe, & les introduiſit dans l'aſſemblée des filles qui les attendoient, le jour de la Conception de Noſtre-Dame. Ce meſme jour elles prirent cloſture, & la Meſſe y fut chantée ſolemnellement par les Muſiciens de la Ville, avec grande affluence de peuple. De toutes les Filles que les Religieuſes de Pontoiſe trouverent aſſemblées, il n'y en demeura que cinq, & elles congedierent doucement les autres, comme n'eſtans pas propres à l'Inſtitut des Vrſulines. Dés la premiere année il ſe preſenta ſi grand nombre de filles pour eſtre Religieuſes & Penſionnaires, qu'il leur fallut loüer quelques Maiſons voiſines, qui depuis ont eſté acheptées. Peu aprés on ouvrit les claſſes pour les Externes avec un fruit merveilleux; & le premier jour de Iuin 1623. on donna l'habit de Novice fort ſolemnellement à quatre Filles. Outre le ſoin des Religieuſes de Pontoiſe, à former les nouvelles Novices, & Pretendantes, les RR. PP. Ieſuites les aidoient beaucoup.

De Madame de Saſſy, Fondatrice des Vrſulines de Falaiſe.

MAis pour dire quelque choſe de Madame de Saſſy la Fondatrice. C'eſtoit une perſonne tout-à-fait digne de vivre parmy des Religieuſes, les rares exemples de ſes vertus eſtans capables de jetter dans la confuſion les plus parfaites. Elle avoit fait vœu d'abſtinence perpetuelle de chair, & le gardoit à la rigueur, n'en voulant point recevoir de diſpenſe, jeuſnant de ſurplus tres-ſouvent. Quand elle ſejournoit au Convent, elle couchoit ſur un banc, vivoit fort auſterement, & s'employoit aux plus viles offices de la

Communauté. Ses entretiens & ſes actions eſtoient accompagnées de tant de grace & de joye, qu'il y avoit preſſe à l'imiter; & les jeunes Sœurs particulierement eſtoient par ſon exemple fortifiées en leur vocation, & encouragées au ſervice de Noſtre-Seigneur. Elle avoit deux filles qu'elle mit en penſion dans ce Monaſtere de Falaiſe. La cadette, nommée Marie, ſe porta dés ſon enfance à eſtre Vrſuline au meſme lieu; mais avec tant de ferveur, que nonobſtant les repugnances de ſa mere, qui craignoit de l'engager trop toſt à la Religion, Monſeig^r de Seez, de ſon authorité, la diſpenſa de l'âge ordinaire, & luy-meſme luy donna le voile avant qu'elle euſt neuf ans. Elle fut nommée Sœur Marie de IESVS, & eut le titre de Fondatrice. La ceremonie de ſa Veſture ſe fit le meſme jour que les premieres Novices firent profeſſion, le meſme Seig^r Eveſque y preſchant & officiant pontificalement. Et cette petite Sœur ſe comporta avec autant de reſolution & de ſageſſe, que ſi elle euſt eu dix-huit ans. Il luy fallut attendre neuf ans & demy à faire les vœux de Religion: Et au bout de ce temps, le 25. de Ianvier 1635. M^r le Prevoſt de l'Egliſe Cathedale de Seez, les receut, & luy mit le voile noir, avec toute la celebrité que l'on pouvoit deſirer. Sa ſœur aiſnée, quoy qu'élevée avec elle aux Vrſulines, s'eſtoit déja renduë Capucine à Paris. Aprés cela Madame de Saſſy, leur digne Mere, voulut auſſi ſe conſacrer toute à Dieu. Elle avoit grande inclination à demeurer avec ſes bonnes Filles les Vrſulines de Falaiſe; mais ſon vœu d'abſtinence la fit reſoudre à chercher un autre Convent, eſtant ſi retenuë, qu'elle craignoit d'incommoder dans ſa propre Maiſon. Donc par le conſeil de Monſeig^r de Seez, duquel elle ſuivoit entierement la direction, elle choiſit l'Abbaye de Vignats, de l'Ordre de S. Benoiſt, où la Regle eſtoit dans l'étroite obſervance. Elle declara ſon deſſein à ſa fille Vrſuline, & à toute la Communauté, qui en eut une douleur inexpliquable. Les Religieuſes la retinrent encore quelques jours parmy elles; mais enfin il leur fallut ſubir cette rude ſeparation, que cette Dame diſoit ne luy eſtre pas moins ſenſible qu'aux Filles. Toute la Ville à ſon depart, fut auſſi en triſteſſe & en larmes. Elle entra à l'Abbaye de Vignats, âgée de cinquante-trois ans, un mois aprés la Profeſſion de ſa jeune fille. Comme elle avoit eſté un rare modelle de la vertu Chreſtienne dans le monde, elle en fut un de la perfection Religieuſe dans le Cloiſtre, durant vingt années qu'elle y a veſcu. Elle deceda le troiſiéme jour de Ianvier 1655. & ſon cœur qu'elle avoit promis aux Vrſulines de Falaiſe, leur fut apporté, & inhumé deux jours aprés ſa mort, dans la muraille qui ſepare le

Chœur des Religieuses d'avec l'Eglise, auprés de la grille de la Communion, par Mr Loüis Quinet, Abbé de Barbery, accompagné du Confesseur du Monastere, & de plusieurs autres Ecclesiastiques.

LIEGE & GIVET.] La Maison de Liege commença par une Congregation, aussi bien que plusieurs autres : car dés l'an 1614. Monseigr Estienne Strecheus, Suffragant de Liege, Prelat de rare vertu, & d'un zele embrasé, dressa une Congregation de S. Vrsule, & la donna en charge à Mademoiselle Anne Marot, qui la gouverna quelques années avec grand fruit, jusques en l'an 1617. qu'elle mourut en odeur de saincteté, fut vestuë en Religieuse, & enterrée dans le Cloistre de S. Lambert; ce qui estoit un privilege accordé à peu d'autres. Le zele du grand Prelat ne s'éteignit pas avec la vie de cette Servante de Dieu; mais sur le recit que luy fit le R.P. Gerard de la Carriere (naguieres Recteur du Noviciat de la Compagnie de Iesvs à Bordeaux, qui se trouva lors au Liege) que dans cette Ville la Congregation de S. Vrsule avoit esté perfectionnée en l'estat Religieux, il fit le mesme à la Maison de Liege, qui servit depuis de pepiniere à plusieurs autres du Pays Bas.

La Superieure, qui estoit la Mere Marie de Malepreau, écrivit au nom de toute sa Communauté, à la Mere de la Croix, Institutrice des Vrsulines de Bordeaux, pour demander la participation de leur Bulle, de leurs privileges, & de leurs Regles, pour s'associer tout-à-fait ensemble. Monseigr le Cardinal Archevesque de Bordeaux, & la Mere de la Croix, deputerent Mr Pierre Berarde, Beneficier de l'Eglise Sainte Eulalie de Bordeaux, pour porter aux Vrsulines de Liege les paroles d'union, & tout ce qu'elles avoient demandé, de quoy elles furent tres-contentes; & elles ont perseveré dans cette union, qui se fit cette année 1622. d'où l'on compte l'établissement de ce Monastere de Liege; & aussi celuy de Givet, où quelques Vrsulines de Liege furent envoyées par le mesme Suffragant, pour y donner commencement; comme elles firent, le S. Sacrement estant posé en leur Chapelle, le premier de Septembre. Toutesfois depuis, à cause des guerres, les Religieuses ne s'y trouvans pas en seureté, se retirerent en Mars de l'an 1636. & se placerent partie à Namur, & partie à Mons en Haynaut. Le vertueux Suffragant trépassa le sixiéme de Mars 1628. laissant les Vrsulines heritieres de ses biens, & le monde de ses bons exemples: C'est pourquoy il peut bien estre qualifié leur Fondateur. Le R. Pere Barthelemy Fisen, Iesuite, l'a jugé digne d'avoir une place honorable parmy les Vies des Hommes Illustres de son païs, &

l'a rangé dans ſon Livre intitulé, *Les Fleurs de l'Egliſe de Liege*, au ſixiéme de Mars.

L'an 1623. LE MANS.

A La fin du mois de Ianvier, comme la digne Mere de la Croix eut eſté quelques mois à Tours, pour y achever l'établiſſement, elle alla au Mans, y en commencer un autre, que Monſeigneur Charles de Beaumanoir, Eveſque de cette Ville luy avoit demandé. Elle tira de Bordeaux la Mere Marguerite de Gentilleau, pour eſtre Superieure au Mans, & la Mere Marie de Moraquin pour Sous-prieure, & prit en paſſant par Laval, quatre autres Religieuſes; la Mere Marie Fortin, & les Meres Françoiſe Minaudineau, Genevieve de la Porte, & Charlotte Iourné. Cette Maiſon du Mans eſt fort conſiderable, tant pour la vertu des Religieuſes, qui edifie tout le monde, que pour la belle œconomie des biens temporels dont elle eſt pourveuë.

AVXERRE.] Les Vrſulines de Dijon ayans dés l'an 1617. commencé la Maiſon des Vrſulines Congregées à Auxerre, à la demande de Monſeig^r Franç. de Donnadieu, Eveſque de cette Ville; & trouvé toutes choſes diſpoſées, avec bon nombre de filles qui les attendoient; la premiere Meſſe y fut celebrée le quatriéme d'Octobre, Feſte de S. François; puis en l'an 1620. cinq d'entr'elles firent les vœux ſimples; & enfin ayans obtenu une Bulle de Rome, elles ſe rendirent entierement Religieuſes, quatorze Sœurs du Chœur faiſans Profeſſion ſolemnelle en vertu de cette Bulle, le 10. de Iuin de cette année 1623. La premiere Superieure que Madame de Sanzelle, digne Fondatrice des Vrſulines de Dijon, conduiſit à Auxerre, ſe nommoit Marie de Villette, dite de Iesvs, qui eſtoit une Ame fort cherie de Ieſus-Chriſt, & toute appliquée à ſa Croix. D'Auxerre ſont ſortis les Monaſteres de Corbigny, & de Gien.

QVIMPERCORENTIN.] Le Monaſtere de Quimpercorentin prit ſon commencement de cette maniere. Il y avoit en Bretagne une vertueuſe Demoiſelle, laquelle nonobſtant les inclinations qu'elle avoit pour la vie Religieuſe, ſe trouva en quelque façon obligée d'épouſer un Gentil-homme appellé Mr du Guermeur, Seigneur de Kernabreſt, & vécut en honneur & proſperité avec luy, ſans perdre neanmoins le deſir de la pauvreté, pour imiter celle de Ieſus-Chriſt. Elle eut deux enfans, & puis demeura veuve. La conduite qu'elle prit du R. P. Iunot Ieſuite, luy inſpira une telle affection pour l'Inſtitut des Vrſulines, qu'elle ſe reſolut d'en établir un Mo-

nastere dans la ville de Quimpercorentin. A ce dessein elle mit ordre à ses affaires, & partit de la mesme Ville, quittant genereusement son païs, ses enfans, & ses biens, pour aller se rendre Vrsuline à Moulins, pretendant qu'aprés qu'elle y auroit pris l'habit Religieux, elle emmeneroit quelques Professes pour établir à Quimper. Elle conduisit avec elle sa Niece Yvone Treguer; & elles furent receuës toutes deux aux Vrsulines de Moulins l'an 1621. Elles y firent un bon Noviciat, à la fin duquel trois Professes, elle, sa Niece, & une autre Novice, sortirent pour la fondation projettée. Estans arrivées à Quimper le 24. de Iuin 1623. elles furent logées joignant l'Eglise de Nostre-Dame du Quiodet, chez une Bourgeoise de la Ville, durant trois mois. Aprés elles prirent à loüage une grande Maison au Faux-bourg, où elles demeurerent prés de quatre ans, attendans que l'on eust acheté une place, & basti leur Convent: car cette bonne Veuve qui avoit entrepris la chose, ne la put pas pousser à bout; au contraire il luy fallut quitter l'habit de Novice, & retourner au monde, afin de pourvoir ses enfans, qu'elle avoit laissez en fort bas âge; & quoy qu'elle eust grand dessein de r'entrer en Religion quand elle ne seroit plus necessaire à sa famille, Dieu la retira de ce monde dans l'intervalle; & son son corps seulement fut rendu aux Vrsulines de Quimper, & enterré dans leur Eglise, en reconnoissance du zele & de l'amour qu'elle avoit eu pour elles. Nostre-Seigneur prit soin de sa nouvelle Maison, destituée d'appuy, ce sembloit; en luy adressant une fille des plus illustres familles de France, qui fut Mademoiselle Madeleine de Rosmadec, laquelle s'y rendant Religieuse l'année 1628. persuada M^r le Marquis de Molac, son frere aisné, d'en estre le Fondateur, comme en effet il remplit dignement ce titre. Le Monastere de Quimper eut au commencement les coustumes de Lion, que la Mere Perrette de Bermond leur donna, allant en personne les établir; mais depuis elles prirent celles de Paris, par le moyen des Vrsulines de Rennes, qui leur envoyerent une Professe pour les en instruire, le 16. d'Aoust 1631.

NIORT.] Vn des Monasteres derivez de Poitiers, est celuy de Niort, au mesme Dioceſe. Monseig^r Henry de Chateigner de la Roche-Posay, Evesque de Poitiers, choisit la Mere Marie Gauffreteau, Professe de Bordeaux, & lors Superieure à Poitiers, & cinq autres Professes du mesme Poictiers, pour aller faire l'établissement de Niort, où elles entrerent au mois de Septembre de cette année. Elles furent receuës avec affection, & la Maison-de-Ville leur donna la somme de mille livres pour l'accommodement de leur Eglise.

Elles n'eurent aucune autre contribution, ny bien-fait nonable; mais elles ont ſubſiſté par le moyen des filles qu'elles ont receuës. La Mere de Goffreteau ne demeura qu'un mois à Niort, au bout duquel elle retourna à Poictiers, laiſſant pour Superieure de ce nouveau Convent, la Mere Ieanne Cazeres.

GRENOBLE.] En cette année les Vrſulines Congregées à Grenoble, deſirerent de ſe rendre Religieuſes, & l'executerent. Leur Congregation avoit commencé l'an 1606. aprés une Bulle obtenuë l'an precedent de Monſeig^r Pierre François Montorio, Vice-Legat d'Avignon, par deux vertueuſes Veuves de Grenoble, nommées Genevieve de Valembert, & Chriſtine Peiron, dont les Vies ſont décrites en la premiere Partie de ce Livre. La meſme Bulle eſtant receuë par Monſeig^r François Flehard, Eveſque & Prince de Grenoble, elles ſe mirent en Communauté, vaquant aux fonctions d'Vrſulines, qu'elles avoient appriſes chez celles d'Avignon, où elles avoient demeuré expreſſement quelques mois. Elles commencerent à baſtir le jour de S. André, 1611. avec un ſeul quart d'écu. Toutesfois en moins de deux ans leur Maiſon fut edifiée, & elles y logerent à la fin d'Aouſt 1613. L'authorité de Mr Artus de Lionne d'Auſte fit proſperer cette nouvelle Aſſemblée, dont il ſe rendit le Pere; & pluſieurs lieux deſirans d'avoir quelques Sœurs pour en faire de ſemblables, deux furent à cette fin à S. Geoire, environ l'an 1616. deux à S. Marcellin en 1617. & deux à Vienne en Dauphiné, où une honneſte Veuve, nommée Mademoiſelle du Puis, leur donna ſa Maiſon, & l'entretien de deux Filles durant deux ans.

Ces bones Vrſulines de Grenoble ayans enfin deſſein d'eriger leur Communauté en Monaſtere, & de ſe rendre Religieuſes, interpoſerent leur digne Superieur M^r d'Auſte, pour traiter cette affaire avec Monſeig^r Pierre Scaron, lors Eveſque de Grenoble, qui donna toutes les permiſſions neceſſaires: Et le meſme Superieur, à la priere de cette Communauté, alla demander deux Religieuſes aux Vrſulines de Lion, pour inſtituer à Grenoble. Cela luy ayant eſté accordé, elles arriverent à Grenoble le ſixiéme de Septembre de cette année 1623. La Superieure eſtoit la Mere Catherine Ranquet, dite de Iesvs; & ſon Aſſiſtante, Sœur Françoiſe Bardet de la Mere de Dieu. Le 14. de Ianvier 1624. les premieres receurent le voile. Pendant leur Noviciat on obtint un Bref du Vice Legat d'Avignon, pour plus grande ſeureté de leur établiſſement; puis neuf firent ſolemnellement profeſſion le 25. de Mars, l'an 1626. & depuis ce Monaſtere s'eſt acru & maintenu en eſtime par ſa grande obſervance.

La principale affliction qu'il eut, fut la perte de leur Pere & Bien-faicteur Mr d'Auſte, qui ne quitta Grenoble que pour aller eſtre Coadjuteur à l'Eveſché de Gap. Il n'y avoit pas quatre ans que pour le comble de ſes charitez ordinaires, il eſtoit demeuré prés de ces bonnes Religieuſes, pendant que la peſte infectoit la ville de Grenoble, les aſſiſtant au ſpirituel & au temporel avec une affection paternelle; tellement qu'elles garderent toutes leur cloſture, & ne manquerent de rien.

Peu avant ſon depart de Grenoble, en 1632. les Vrſulines tranſporterent les corps de leurs Sœurs deffuntes en leur nouvelle Maiſon. On les y apporta ſecrettement un ſoir, & le lendemain, avant la premiere oraiſon, les Sœurs les allant viſiter, & leur jetter de l'eau beniſte, les plus diligentes ſentirent quelque temps une odeur trés-ſuave, qui ſembloit eſtre plûtoſt du ciel que de la terre.

De ce Monaſtere de Grenoble ſon derivées les trois Communautez marquées cy-devant à S. Marcellin, S. Geoire, & Vienne, qui depuis ont eſté erigées en Religion. De plus, le meſme Monaſtere de Grenoble a commencé l'établiſſement de Briançon, & a donné l'habit Religieux à Gap, à Aix en Provence, à Brignoles, à Siſteron, à Tulins, & à Chambery. Mais comme le village de S. Geoire n'a pas eſté jugé propre par les Prelats, à ſoûtenir un Convent, il a eſté deffendu de continuer à y donner l'habit Religieux; & lors que les Profeſſes ne ſe ſont plus trouvées que trois en nombre; ce qui arriva l'an 1657. elles ſe rangerent aux Vrſulines de Grenoble, deſquelles y ont toûjours tenu depuis quatre Profeſſes de leur Communauté, comme en une reſidence où elles font charitablement les fonctions de leur Inſtitut.

MONDIDIER.] Dieu employa pour faire le Monaſtere des Vrſulines de Mondidier, une fille nommée Marie de la Morliere, native de Peronne, & fille d'un Grenetier du Grenier à ſel, qui s'appelloit Mr Titus de la Morliere. Elle fut quelque temps dans les Vrſulines d'Amiens, où elle connut l'excellence de cet Inſtitut. Elle y commença ſon Noviciat, & y prit meſme l'habit; mais il luy ſurvint une maladie de telle conſequence, qu'elle la contraignit de ſortir. Quand elle fut guerie, elle deſira avec ardeur qu'il y euſt une Maiſon d'Vrſulines à Mondidier, ce qu'elle obtint enfin de Dieu & de la Sainte Vierge, à qui elle eſtoit ſingulierement devote; & elle eut la conſolation que ſon propre logis ſervit à ce bon œuvre. Ce fut où l'on poſa la cloſture, aprés qu'avec bien des travaux, elle euſt eſté querir deux Vrſulines d'Amiens, pour

commencer ce nouveau Monaſtere, & qui eſtoient les Meres Marie Cellier, dite de S. François; & Marie Baſſin, dite de S. Auguſtin. Elles arriverent à Mondidier le dernier jour d'Octobre 1623. ſans autre fondation que la Divine Providence, qui s'eſt renduë ſi remarquable depuis dans la conduite de ce Monaſtere, qu'il ſera ſans doute à ſa gloire d'en manifeſter ſuccintement quelque choſe.

Il faut ſçavoir que les filles de bonne maiſon qui s'y rendirent de divers lieux, ſe donnoient à Dieu avec tant de ferveur, que le travail, ny la pauvreté ne les touchoit non plus que ſi elles euſſent eſté tirées de la baſſeſſe; & la joye ſpirituelle dont chacune joüiſſoit, leur adouciſſoit tellement les mortifications, qu'il ſembloit que c'eſtoit l'aliment de leurs Ames. Elles vivoient comme des Anges par leur union & pureté; en ſorte que ceux qui les entendoient en Confeſſion, en eſtoient ravis. Quand les deux Religieuſes s'en retournerent à Amiens, elles laiſſerent la Maiſon en eſtat d'y vivre aſſez commodement; mais Noſtre-Seigneur permit qu'aprés avoir demeuré ſept ans en cette premiere Maiſon, qui eſtoit dans la Ville, les Filles voyans qu'elles ne pouvoient s'étendre, prirent reſolution de ſe placer au Faux bourg, & y firent baſtir avec une exceſſive dépenſe. Cette entrepriſe leur fournit la matiere de pluſieurs grandes Croix, tant pour la neceſſité où elle les reduiſit, que pour eſtre expoſées aux incurſions des gens de guerre, avec ſi peu de ſeureté, que deux ans aprés leur entrée dans cette Maiſon, il leur en fallut ſortir, & l'abandonner au pillage. Toutes ces pauvres fugitives ſe refugierent chez leurs Sœurs les Vrſulines de Beauvais, leſquelles les receurent avec la charité qui regne dans l'Ordre, & partagerent entr'elles leurs propres commoditez trois mois durant; ce qui ne fut pas neanmoins capable de les affranchir de beaucoup de neceſſité. Elles recourroient à Dieu de tout leur cœur & tiroient force de ſa grace, pour faire bon uſage de cet étrange denuëment. Elles s'eſtimoient heureuſes d'avoir pour toute nourriture du pain, & du potage dans une écuelle de terre, ne craignans rien que la demolition de leur Convent, de quoy on les menaçoit; & les inſtrumens furent en main pour cela: mais la Sainte Vierge, & S. Ioſeph, à qui elle eſtoit continuellement recommandée, la protegerent; de ſorte que les Religieuſes, à leur retour, la trouverent ſans aucun dommage, bien que les armées y euſſent paſſé. Il eſt vray qu'elle eſtoit ſi deſerte, qu'il ne demeuroit plus d'habitans aux environs: Toutesfois il y eut un honorable Bourgeois de la Ville qui ſe rendit le Pere temporel de cette Communauté, & fut tres-vigilant à l'aſſiſter dans les retraites qu'il fallut faire tous les ans, dans

la

la meſme Ville, pour garentir les Filles & leurs meubles; lors qu'il arrivoit des alarmes des Eſpagnols, il travailloit en perſonne pour charger les chariots, & eut ſoin de conſerver les plus beaux ornemens de leur Sacriſtie, qui furent envoyez pluſieurs fois à huit & dix lieuës loin. C'eſt une choſe merveilleuſe que ces bonnes Filles eſtoient ſi contentes de ſe voir reduites à mendier le ſecours des gens de bien, qu'elles n'auroient pas voulu quitter cet eſtat où Dieu les mettoit, pour tous les avantages d'une maiſon bien ſeure, & bien rentée; & que jamais les embarras de la guerre, ny de la pauvreté ne les privérent de la conſolation de faire leurs exercices ſpirituels, ny leurs obſervances communes. Le troiſiéme d'Aouſt 1653. les ennemis ſe jetterent par ſurpriſe ſur le païs, & les Vrſulines ne peurent rien ſauver que leurs perſonnes; les Eſpagnols entrerent dans leur Maiſon, prirent la vaiſſelle, le linge, & tout le reſte, briſant ce qu'ils ne pouvoient emporter, & mettant tout dans la derniere deſolation. Ils l'auroient meſme brûlée, ſi le Capitaine n'eut tué ſur la place un ſoldat, qui tenoit la torche allumée, pour y mettre le feu. Les Religieuſes affligées n'eſperoient plus d'y r'entrer, ny de ſe reünir jamais enſemble; mais le grand Maiſtre du Ciel, qui avoit choiſi ce lieu pour y eſtre honoré, ne l'abandonna pas entierement, & pourveut promptement à ſa reſtauration: car le Roy, aprés la retraite des ennemis, arrivant là avec toute ſa Cour, fut logé dans ce Monaſtere deſerté; & Sa Majeſté fut ſi touchée des deſordres où elle le trouva, qu'Elle fit donner huit cens livres en aumoſne à ces bonnes Filles. Cette ſomme leur ſervit aux reparations plus neceſſaires, & à les faire quelque peu ſubſiſter; Dieu les a pourveuës journellement depuis, & quelquesfois par des voyes ineſperées, & ſurprenantes. Il avint un jour qu'un homme conduiſant dix huit ſeptiers de bled, il les voulut decharger chez un Hôtelier; mais celuy-cy s'excuſa de le recevoir, diſant que ſon bled ne ſeroit pas ſeurement chez luy, parceque l'on attendoit des ſoldats, & qu'il ſeroit mieux aux Vrſulines. Il l'y mena, & le déchargea dans le Parloir de dehors, attendant qu'il le vinſt reprendre. Ce bled demeura là un mois; & aprés les Religieuſes le firent porter en leur grenier, de peur qu'il ne ſe gaſtaſt; & ſe trouvans en ſuitte dans la neceſſité de bled & d'argent, elles prirent celuy qu'elles gardoient, avec deſſein de payer ſa valeur. Il y a plus de dix huit ans qu'elles attendent leur creancier, ſans le connoiſtre, & ſans jamais en avoir oüi parler depuis. Vne autre fois, jour de Samedy, eſtans dépourveuës de pain, de bled, & de quoy en acheter, & meſme n'ayans pû trouver perſonne qui en voulaſt

preſter à gage, encore qu'elles euſſent offert leurs chandeliers d'argent aux meilleures Maiſons, d'où elles n'avoient tiré que des refus, la Superieure, preſſée de douleur, qu'elle eſſayoit de diſſimuler, s'adreſſa à la Sainte Mere de Dieu, & la pria devant ſon Image, encloſe dans le jardin, ſous le titre de Noſtre-Dame de Lieſſe. Si-toſt qu'elle eut achevé ſon oraiſon, une Demoiſelle de la Ville luy vint apporter quarante livres, & eſtant bien étonnée d'apprendre que les Religieuſes n'avoient pas du pain pour le lendemain, elle promit de continuer à les aſſiſter; ce qu'elle a fait juſques à ce que Dieu l'ait retirée de ce monde. Ainſi cette Communauté a eſté ſoûtenuë peu à peu vingt ans durant, les Religieuſes ont toûjours eu du pain à ſuffiſance, ſans qu'on le leur ait diſtribué par poids, ny par meſure, quoy qu'il ait eſté fort cher, & qu'il ait meſme manqué dans les ſuites aux Dames de haute qualité, à qui elles en ont fourny. Mais ce qui fait encore davantage à la gloire de Dieu, c'eſt de voir que nonobſtant les calamitez que nous venons de dire, ces meſmes Religieuſes ont fort bien entretenu leur Maiſon, & l'ont acquittée de ſeize à dix-huit mil livres de debtes dont elle eſtoit chargée. Dieu a pourveû aux beſoins generaux & particuliers de chacune pour le vivre & pour le veſtir, tant aux ſaines qu'aux malades; aux unes par leurs parens; & aux autres qui n'en avoient point, par d'autres perſonnes que Dieu a ſuſcitées pour ſervir d'inſtrument à ſes miſericordes; ſi bien que Monſeig^r Faure, Eveſque d'Amiens, & ſon Grand-Vicaire, y faiſans viſite, ont admiré l'eſtat de la Maiſon, & comme les Filles y eſtoient bien entretenuës. Elles n'ont pas eu moins d'aſſiſtance pour le ſpirituel, ayant eu un bon Serviteur de Dieu pour Confeſſeur, qui les a ſervies prés de quinze ans gratuitement, & les a accompagnées dans toutes les fuites. Il ſe chargeoit de celebrer des annuels de Meſſes, & leur en donnoit les retributions. A ſon deffaut, deux autres honneſtes Eccleſiaſtiques leur ont fait la meſme charité. Enfin par la grace de Dieu, & le ſecours des gens de bien, elles ſe ſont à preſent rétablies. Les Religieuſes qui avoient eſté retirées chez leurs parens, ou ailleurs, à cauſe des guerres, ſont revenuës avec une joye univerſelle, de s'eſtre maintenuës dans leur devoir, & dans l'eſprit de leur vocation; Et la Divine Providence continuë ſes ſoins envers elles, leur ſervant de pere, de mere, & de tout.

Le meſme jour que les Vrſulines d'Amiens commencerent l'établiſſement de ce Monaſtere, Sœur Marie de la Morliere ſe rangea ſous leur conduite, les accueillant avec autant de joye dans ſa Maiſon, qu'elle avoit eu d'empreſſement pour les y attirer. Elle

entreprit la vie religieuſe avec une ſinguliere eſtime de tout ce qui ſe pratiquoit en Religion, & y eut nom Sœur Marie de S. Vrſule. Elle fut la troiſiéme Profeſſe de ce lieu, & y finit ſes jours le 12. d'Aouſt 1639.

TVLLES.] Le Docteur Mallorie, qui ſe rendit depuis Preſtre de l'Oratoire, procura l'Inſtitution des Vrſulines dans Tulles, & en fit parler au Lieutenant General, qui y eſtoit déja tout diſpoſé. La Mere Micollon, dite Colombe du S. Eſprit, fut appellée pour cet effet; & deux perſonnes qualifiées de la ville de Tulles, la furent querir, avec deux Compagnes, dés l'année 1618. au mois de Septembre. On les accueillit dans Tulles avec bien de l'honneur, & on les conduiſit dans une maiſon de loüage qu'on leur avoit aprêtée, où elles garderent cloſture dés l'abord.

Pour fondation, la Ville leur donna la premiere année cent écus; & les trois ſuivantes, vingt francs par an. On y dit la premiere Meſſe le huitiéme de Septembre de la meſme année 1618. & toutes choſes s'y pratiquerent comme en un vray Monaſtere. Toutesfois comme il n'y eut point de Bulle qui permiſt ou approuvaſt cet établiſſement, juſqu'en cette année 1623. que les Vrſulines du meſme lieu de Tulles en receurent une, nous ne parlons d'elles que dans ce temps qu'elles furent de veritables Religieuſes authoriſées du S. Siege. Madame Marie de Conac-d'Aſſis, Dame de Corros-puis du-Val, ſe rendit à la ſuitte Fondatrice de leur Maiſon, y départit de grands biens, & fit baſtir l'Egliſe en conſideration de ſa fille; qui y eſtoit Religieuſe. De Tulles ſont ſortis les Convents de Beaulieu, Eſpallion, Vſſel, & Argentat.

L'an 1624. BATEVX.

LEs voyes dont Dieu ſe ſert pour ſes deſſeins, ſont ſouvent contraires aux raiſons humaines, & meſme ſemblent oppoſez à leur fin. Il pretendoit d'établir un Monaſtere d'Vrſulines à Bayeux, & employer pour cela une Vierge de qualité; & toutesfois il permit qu'elle fuſt mariée; mais lors qu'on la croyoit le plus fortement engagée dans le monde, le Ciel luy rendit ſa liberté, & le moyen de ſe maintenir en chaſteté perpetuelle, comme elle a fait. Ce fut à la verité par un accident tres-fâcheux & déplaiſant à toute ſa parenté, qui eſtoit des plus illuſtres de la baſſe Normandie. Elle eſtoit de la Maiſon d'Harcourt, & en portoit le nom, ayant en outre toutes les qualitez plus deſirables en ſon ſexe; de ſorte que pluſieurs partis la demandans en mariage, Mr de Beuvron ſon frere aiſné, & ſes plus proches la promirent à un brave Gentil homme du païs, aprés les

pourſuites qu'il en avoit faites. On fit les nopces avec toutes les réjoüiſſances poſſibles ; mais le ſoir meſme ce jeune Gentil homme ſon mary, tomba tout à coup en demence en preſence de toute la compagnie ; & celuy qui avoit témoigné tant d'amour pour ſa nouvelle épouſe, en conceut une telle averſion, qu'au lieu de demeurer avec elle, il s'enfuit, & alla ſe cacher à l'écart, derriere un buiſſon. Vn changement ſi inopiné mit tous les parens & les conviez en conſternation. On alla le chercher, & on ramena comme par force ce pauvre inſenſé. L'ayant conduit en la chambre où l'attendoit ſon épouſe, il entra en de nouvelles furies, & s'efforça de la tuer, ce que voyant les freres de la Demoiſelle, ils la garderent toute la nuit ; & cet homme ne revenant point en ſon bon ſens, on les ſepara entierement, ſans qu'ils euſſent demeuré enſemble. Mademoiſelle de Harcourt ſe trouvant comme veuve, s'adonna toute à la pratique de la vertu, & ſe retira avec Madame de Beuvron ſa belle-ſœur, qui eſtoit fille de M^r le Mareſchal de Matignon ; & quelque temps aprés elle entra dans un Convent. Enfin au bout de ſeize à dix-ſept ans ſon mary mourut, & elle refuſa toutes les recherches qu'on luy fit pour convoler en ſecondes nopces. Elle vint lors ſe tenir à Bayeux, où elle ſe rendit auſſi fort recommandable, non ſeulement pour ſon extraction ; mais encore pour ſa pieté & liberalité envers les Egliſes & les pauvres, qu'elle viſitoit meſme en perſonne. Avec ces ſaints exercices, il luy vint des deſirs preſſants de ſe rendre Fondatrice d'un Monaſtere de Religieuſes Vrſulines, afin de contribuer au ſalut de pluſieurs Ames. Elle en forma la reſolution par bon conſeil, & n'en differa point l'execution. Comme elle eſtoit en une haute eſtime, tant auprés de Monſeig^r l'Eveſque, que de la Ville, elle obtint tous les conſentemens neceſſaires. Elle pretendoit tirer des Vrſulines du Mans ; mais ayant ſceu que les Vrſulines de Paris s'obligeoient par vœu à l'inſtruction, elle changea, & s'adreſſa à Paris, dont toutesfois elle ne put avoir de Religieuſes, à cauſe qu'elles en avoient déja diſperſé beaucoup en d'autres Villes. Cela l'affligea fort, juſqu'à ce qu'elle apprit que les Vrſulines de Pontoiſe, derivées de Paris, faiſoient le meſme vœu ; & pratiquoient meſmes couſtumes. Elle alla à Pontoiſe, fit ſa demande, & en eut l'enterinement ; aprés quoy elle retourna à Bayeux pour leur preparer le logis. Cependant on fit choix à Pontoiſe de deux Profeſſes du Chœur, & d'une Sœur Converſe, pour aller à cette fondation, dont la Superieure fut la Mere Germaine Tiercelin, dite de la Nativité. Elles arrivérent à Bayeux le cinquiéme de May de la preſente année, & le lendemain toutes les cere-

monies furent faites pour leur reception, Mademoiſelle de Harcourt, la Fondatrice, n'obmettant rien pour le bon ordre de toutes choſes. Ainſi la Meſſe fut chantée en muſique par les Chantres & Enfans de Chœur de la Cathedrale, un nombre innombrable de peuple y aſſiſtant. Le S. Sacrement fut laiſſé dans le Tabernacle, & la cloſture miſe dés ce meſme jour. Cette petite vigne du Seigneur nouvellement plantée, ſe vit auſſi toſt vendangée, & preſque arrachée: premierement par un flux de ſang; & ſecondement par une cruelle peſte qui emporta la pluſpart des Filles Seculieres, ou Novices, & l'une de deux ſeules Profeſſes de la Maiſon. Les autres furent éparſes tant aux champs qu'à la Ville, juſqu'à ce que la contagion euſt ceſſé. Ces premieres croix furent ſuivies de tant d'autres que les habitans de la Ville ne croyoient pas qu'elles ſe peuſſent établir, & les perſonnes les plus ſages qui en ont eu plus particuliere connoiſſance, ont cent fois admiré la conduite de Dieu ſur ce Monaſtere, lequel enfin par ſa grace, s'eſt élevé comme ſur ſes propres ruines.

La Fondatrice vécut quatre ans aprés ſa fondation, & pendant peu d'années elle fit un merveilleux progrés en la devotion & mortification. Elle faiſoit ſa joye d'eſtre dans ce petit Convent avec ſes cheres Filles en Ieſus-Chriſt; où ſon occupation principale eſtoit d'aſſiſter à l'Office divin, & aux Obſervances Regulieres, de meſme qu'une Religieuſe. Elle ſe ſoûmettoit à la Superieure comme à ſa mere, & cheriſſoit les Sœurs comme ſes filles, leur rendant mille petits & humbles ſervices. Elle alloit aux claſſes des Externes, écoutoit le Catechiſme, & maintenoit les enfans en leur devoir. Elle obſervoit la pauvreté en ſorte qu'elle ne vouloit pas permettre qu'on luy allumaſt du feu en particulier. Aprés qu'elle eut perſeveré trois ans dans ces ſaintes pratiques, & ſur tout dans une genereuſe humilité; elle eut la meilleure part de l'affliction que la peſte cauſa dans ſon Monaſtere, qu'elle penſa voir détruit au moment qu'il ſembloit affermy par la profeſſion de deux Novices. Ce mal contagieux emporta une de ſes nieces, qu'elle aimoit uniquement, & quelques-uns de ſes domeſtiques. Quand cette bourraſque fut paſſée, & tout le Monaſtere remis en bon eſtat, elle tomba malade à la mort, & comme elle avoit bien vécu, auſſi mourut-elle en bonne Chreſtienne, munie de tous ſes Sacremens, & regrettée de toutes ſes Religieuſes. D'autres Convents à qui elle faiſoit beaucoup de charitez, les neceſſiteux, & toutes les perſonnes qui la connoiſſoient, en porterent auſſi de la douleur. Son decez arriva le neuviéme de Iuillet 1628. & ſon corps fut

enterré dans le Chœur des Religieuſes avec la pompe qu'elle meritoit. Meſſieurs du Chapitre accompagnerent ſon Convoy, toutes les cloches de la Cathedralle ſonnantes ; & Monſeigr l'Eveſque de Bayeux officia à ſes obſeques. La troiſiéme année aprés ſa mort, la Superiere des Vrſulines de Bayeux aſſeura l'avoir veuë rayonnante de gloire, pendant qu'elle prioit, le propre jour que l'on celebroit dans le Convent ſon anniverſaire.

CREPY.] Vne vertueuſe Demoiſelle, nommée Barbe Rangueul, ſœur du Lieutenant General de la Ville de Crepy en Valois, Dioceſe de Senlis, s'eſtant conſacrée à Dieu dés ſa jeuneſſe par le vœu de chaſteté, fut ſecondée d'une autre Fille, qui s'appelloit Claire le Maſſon. Toutes deux formerent le deſſein d'eriger une Congregation de Filles devotes l'an 1620. & le R. P. Guillaume Girard le-ſuite, preſchant en ſuite l'Avent à Crepy, il apprit la reſolution de ces bonnes Filles, & les encouragea fort à l'executer, particulierement la ſeconde, qui craignoit que ſes indiſpoſitions ne l'empeſchaſſent de ſuivre le train d'une Communauté. Le Pere la fortifia avec ces propres paroles : *Confiez-vous en Dieu ; aſſeurément ſi-toſt que vous aurez commencé toutes deux, vous vous porterez bien ; & à l'avenir vous ne ſerez plus ſi ſouvent malade.* Cette Fille ſe porta bien depuis, & a veſcu plus long-temps que pas une des premieres Vrſulines de Crepy. Il leur enchargea de diſpoſer peu à peu toutes choſes en attendant ſon retour pour le Careſme ſuivant. Pendant ce petit intervalle, leur nombre s'accreut de ſix autres. Elles acheterent une Maiſon, & donnerent leurs biens meubles, & immeubles pour la ſubſiſtance de leur petite Congregation, où elles demeurerent quatre ans en habit ſeculier, enſeignant les jeunes filles de la Ville, & des environs, qu'on leur donnoit en penſion, ſous l'authorité de Monſeigr le Cardinal de la Roche-Foucault, lors Eveſque de Senlis ; & ayant pour Directeur, Mr le Doyen de l'Egliſe Collegiale de Crepy, frere aiſné de Mademoiſelle Rangueul la Fondatrice ; lequel vint à Paris de ſa part, & des autres Sœurs Congregées, demander au premier Monaſtere des Vrſulines, des Profeſſes, pour établir à Crepy un Convent de leur Ordre ; remontrans les grandes diſpoſitions qui y eſtoient déja, & qu'il avoit les permiſſions neceſſaires. Les Vrſulines de Paris firent choix de la Mere Cecile de Belloy de Sainte Croix, premiere Profeſſe de l'Ordre, pour aller jetter les premiers fondemens à Crepy, & y laiſſer la Mere Elizabeth des Nots, dite de Sainte Catherine de Sienne, pour Superieure, avec une Compagne. Cela s'executa de la ſorte, Elles partirent toutes trois de Paris en l'honneur de la Sainte Tri-

nité, le propre jour que l'on en solemnisoit la Feste, cette année 1614.

Ce Monastere a toûjours esté, & est encore en grande estime par toute la Province. Il s'est beaucoup accru, ayant Eglise, Cloître, Dortoirs, & autres lieux necessaires bien bastis, tant pour les Religieuses, que pour les Ecolieres, selon l'Institut des Vrsulines.

BOVRG.] Vn Monastere se commença à Bourg en Bresse, deux Professes de Dijon, une de Chastillon sur Seine, avec une Novice y estans envoyées, avec tant de bonheur & de facilité, tant de la part des Prelats, de qui les permissions dépendoient, que des habitans de la Ville, qui les souhaitoient ardemment; que parceque la vertu de leur Bien faictrice, dont nous parlerons plus bas, & celle de sa fille, la Mere Charlotte Doncieux, de Montierno, dite de la Croix, qui en fut nommée Superieure, ne promettoient qu'un fondement tres-solide à la Maison, tel qu'il a esté en effet. Le lendemain qu'elles arriverent à Bourg, conduites par cette digne Bien-faictrice; & le propre jour de S. Pierre Apostre, la Messe fut celebrée dans leur Chapelle. Quatre ans aprés, ayant achepté une place, & fait bastir les lieux necessaires pour leur regularité; on y mena les Religieuses avec une Procession generale, à laquelle assisterent tous les Ecclesiastiques de la Ville, & du Faux-bourg, le S. Sacrement y estant porté en la mesme maniere qu'il se porte le jour de sa grande Feste. L'Oraison de 40. heures s'ouvrit par la Messe Parroissiale, qui se chanta en solemnité & en musique; où la Communauté, composée déja de vingt-huit Religieuses, & de dix Pretendantes, communia. Durant les trois jours que le S. Sacrement fut exposé, il se fit trois predications par jour. Les Parroisses circonvoisines y allerent en procession, la pluspart y representans des Anges, des Saints, & des Saintes, par imitation de la premiere & publique Procession de la Ville au premier jour; en laquelle toutes les principales familles firent à l'envy paroistre leurs filles; qui en Anges, qui en Saintes Vierges, qui revestuës de linge tres-blanc, delié, plissotté, & garny de rubans en abondance.

Sur le midy les Sœurs allerent au Refectoir, où un magnifique disné les attendoit, par les liberalitez de quelques Dames de la Ville, qui les traiterent durant ces trois jours; & elles leur donnerent de temps en temps d'autres marques tres considerables de leur affection, dont Dieu asseurément sera la recompense.

Pour ce qui est de la principale Bien-faictrice de ce Convent, c'estoit une Dame de qualité & de merite, nommée Philiberte de

Mongey, native de Pont-de Vaux, & veuve d'uñ Gentil homme avec lequel elle épura merveilleuſement ſes vertus, & ſe rendit l'exemple des mal mariées: car elle trouva en luy un brutal plûtoſt qu'un homme raiſonnable, qui luy fit endurer toute ſorte de cruels traitemens. Il en vint juſqu'à luy retrancher, & meſme luy refuſer ſes neceſſitez, & luy donner des coups ſi dangereux, qu'il fallut diverſes fois faire remboiſter ſes os qu'il avoit diſloquez. Ces miſeres durerent environ douze ans ſans treve ny relaſche, & ſans ſecours d'aucun de ſes parens, qu'il ne luy eſtoit pas permis de voir. Dieu ſeul, & Mr Larme, Doyen de Pont-de-Vaux, furent ſa conſolation dans ſes ſouffrances, qu'elle porta ſans murmurer, ny ſans donner aucune marque de chagrin; meſme depuis qu'elle fut veuve, lorſqne l'on entamoit le diſcours de ſes peines paſſées, elle l'interrompoit, les feignant bien moindres que ce que l'on en diſoit. Dans ſa viduité elle s'adonna entierement aux œuvres ſaintes, frequentans les Egliſes, faiſans de grandes aumoſnes aux pauvres, & allans par humilité demãder l'aumoſne elle-meſme en habit deguiſé, & ſi adroitement, qu'on la luy donnoit ſans la reconnoiſtre. Elle prenoit quelquesfois du pain des pauvres, à qui elle le demandoit pour l'amour de Dieu, s'adreſſans toûjours à ceux qui paroiſſoient les plus ſales; mangeoit dans leurs écuelles ſans les laver, & pratiquoit frequemment ſemblables mortifications, ſans parler de ſes jeûnes, veilles, &c. qui luy eſtoient familieres. Elle euſt fait encore davantage, ſi ſes Directeurs n'euſſent moderé ſa ferveur. Aprés qu'elle eut procuré l'établiſſement des Vrſulines à Bourg par un zele ardent du bien des Ames, elle ſe logea dans l'enclos du Monaſtere, & non pas dans la cloſture, comme elle le pouvoit, & comme il luy fut offert, craignant que les viſites qu'on luy rendroit ne cauſaſſent du trouble à la Communauté, ſe contentant d'y entrer quelques jours de l'année; ce qu'elle ne faiſoit jamais jamais ſans y laiſſer quelque nouvel exemple de vertu. Elle ſervoit les Religieuſes à table, recueilloit leurs reſtes les plus dégoûtans, & juſques à leurs miettes, dont elle prenoit ſa refection, ſans vouloir accepter autre choſe; & d'ordinaire elle mangeoit à genoux, ou aſſiſe par terre dans le Refectoir; eſtant choſe rare qu'elle ſe miſt à table; & lors elle prenoit place au bas bout aprés les Novices, par eſtime de l'eſtat Religieux. Le repas fait, elle alloit laver la vaiſſelle, ſervir les malades, & panſer les playes, perſonne n'eſtant aſſez puiſſante pour l'en empeſcher. Son oraiſon eſtoit ſi embraſée, que ſon viſage, de pâle & abattu qu'il eſtoit naturellement en devenoit tout enflammé, & ſon corps immobile. Elle communioit

communioit trois ou quatre fois la semaine avec une devotion nompareille. Les Tourrieres du dehors logeans avec elle, elle se tenoit comme leur compagne, partageant de mesme qu'elles, & au jour qui luy écheoit le service, & la Maistrise; de sorte qu'en ce temps elle demeuroit assiduëment au Tour, & obeïssoit aux Religieuses comme leur moindre servante. On peut juger combien la vie de cette sainte Dame estoit parfaite par ce petit échantillon. Ayant environ cinquante-six ans, elle eut une fievre continuë, qui l'avertit de ses derniers momens. Elle ne témoigna point d'autre regret en sa maladie, que de n'avoir pas bien aimé Dieu, & prioit instamment tous ceux qui la visitoient, de luy obtenir le desir de l'aimer, & de mourir en son amour. Dans ces belles plaintes, & dans ces souhaits procedans du veritable amour divin, elle expira au mois de Mars de l'année 1631.

MONTELIMAR.] Cette mesme année un Monastere fut erigé à Montelimar en Dauphiné, au mesme lieu où il y avoit une Congregation de Filles commencée le 29. d'Octobre 1612. par Mademoiselle Isabeau de Monts, & qui avoit déja établi les Vrsulines à Valence en Dauphiné. Elle fut secondée de sa sœur Antoinette de Monts, & d'une autre fille d'un Avocat, nommée Ieanne Pertuis. Elles se rangerent en Communauté sans Fondateur, & sans beaucoup d'aide. Neanmoins leur vertu les fit reüssir, & elles firent tant de bien par leur instruction, & par la visite charitable des malades & des affligez, que sans difficulté on les laissa établir, & recevoir en leur Compagnie plusieurs Demoiselles de consideration. Enfin cette année 1624. le desir d'un estat encore plus parfait les porta à envoyer deux d'entr'elles prendre l'habit religieux aux Vrsulines de Lion. Elles y demeurerent environ trois mois, pour s'instruire des Regles & coustumes Monastiques, puis elles retournerent les enseigner à Montelimar, où la naissance de ce Convent se prend du 20. de Iuillet. L'Observance y a toûjours esté en vigueur, selon la premiere Institution de Lion. Ce fut pourquoy, bien que les premieres Vrsulines de Montelimar eussent fait le vœu d'instruction, les autres ne l'ont pas fait, à cause que celles de Lion ne professoient que les trois vœux ordinaires. De ce Monastere sont sortis ceux du bourg S. Andeol en Vivarets, Die, & Creſt en Dauphiné, & Digne en Provence, ayant aussi aidé ceux de Chabeüil, de Beauquaire, & de Carpentras.

BOVLOGNE.] Cette mesme année se fit la fondation des Vrsulines à Boulogne en Picardie, à la requeste de Monseig^r Claude Dormy, qui occupoit lors le siege Episcopal de Boulogne, & qui

obtint à cet effet trois Profeſſes d'Amiens, & une d'Abbeville. Mademoiſelle Elizabeth du Viquet ſe rangea auſſi toſt en leur compagnie, & fut Bienfaictrice du Convent. C'eſtoit la fille de Mr François Viquet, Eſcuyer, Sieur de Dringuen, Conſeiller du Roy, Maiſtre des Eaux & Foreſts de Boulenois, lequel fit les pourſuittes & les frais neceſſaires pour cet établiſſement. Mr Folic, Grand-Vicaire, receut ce petit nombre d'Vrſulines dans la Chapelle qu'on leur avoit deſtinée; il vint ſe conjoüir à leur arrivée, & le lendemain il benit la Maiſon, y chanta la premiere Meſſe, & y laiſſa le S. Sacrement. Enfin le 27. d'Aouſt enſuivant, la cloſture y fut faite. Les premieres Filles receuës prirent l'habit de l'Ordre le dernier jour de Septembre; mais elles ne firent profeſſion que le 24. de Fevrier 1627. pour quelques bouraſques ſurvenuës, qui furent appaiſées par la bonté de Dieu, & par les ſoins de Mr Antoine de Sance, Chanoine & Grand Penitencier de la Cathedrale: En conſideration de quoy Monſeig^r Victor de Bouteiller eſtant poſſeſſeur de l'Evêché de Boulogne, luy confia la totale direction & ſuperiorité de ce Monaſtere, duquel il avoit procuré la naiſſance & la conſervation, & depuis il a moyenné ſon accroiſſement & ſa perfection, avec un zele infatigable.

DIEPPE.] Les Filles déja aſſemblées à Dieppe, commencerent leur établiſſement Religieux, & prirent la cloſture le quatriéme jour d'Octobre de cette année. Vne des premieres Profeſſes de Paris, lors Superieure à la ville d'Eu, y conduiſit quatre Religieuſes du meſme Convent d'Eu, y ſejourna ſix ſemaines, & puis y laiſſa pour Superieure la Mere du Mas, dite Madeleine de S. Vrſule, & les trois autres pour les Offices. Le 20. de May enſuivant, quatre Filles furent reveſtuës de l'habit d'Vrſulines; & les meſmes firent leur profeſſion deux ans aprés, le 28. de May 1627. Vne bonne & devote Demoiſelle âgée de ſoixante ans, que l'on appelloit Marie de Maret, procura cet établiſſement, dépenſant beaucoup de ſon revenu à l'entretien des Filles qu'elle avoit aſſemblées à deſſein d'en faire des Vrſulines; ce qui d'abord ne luy reüſſit pas: tellement que quelques années s'eſtans écoulées, comme elle vouloit ſortir de Dieppe, deux perſonnes de credit l'y arreſterent, & luy firent avoir une Maiſon. Cela l'encouragea à pourſuivre ſa premiere entrepriſe. Mr Zacharie, Grand-Vicaire de Roüen, y contribua de ſes ſoins, & prit la peine d'aller avec la Gouvernante de la Ville, querir les Religieuſes Vrſulines. Cette Demoiſelle Maret n'eſtant pas fort accommodée, donna peu de bien au Monaſtere; mais elle y ſervit beaucoup par ſon zele pour la gloire de Dieu, & par une confiance in-

vincible, nonobstant tous les obstacles qui traverserent son bon dessein. Ce sont ses vertus que les Vrsulines de Dieppe ont estimé estre le plus solide fondement de leur Maison. Elle vécut en closture parmy elles sept à huit ans, dans une edification tres-rare, & singulierement avec une si profonde humilité, qu'elle se jugea indigne d'estre Religieuse; en gardant pourtant les Regles jusques à la moindre circonstance. Ce Convent fut aidé de quelques aumosnes avec les dotes des Filles, & a subsisté jusques à maintenant dans la mediocrité, s'efforçant d'acquerir de plus en plus les richesses spirituelles, & cultivant les belles vertus de simplicité, & d'humilité; en sorte qu'elles se tiennent les plus petites de l'Ordre, & pour ce sujet y doivent estre des plus estimées.

PARTHENAY.] La mesme année, des Professes sorties de Poitiers, firent un établissement à Parthenay, où elles arriverent le quatriéme d'Octobre. Là elles possedent l'Eglise où S. Bernard terrassa S. Guillaume Duc d'Aquitaine, & Comte de Poictiers, se presentant à luy avec le S. Sacrement en main; par la vertu duquel il luy fit quitter le schisme, & le prepara à une miraculeuse conversion.

ARLES.] Les Sœurs de S. Vrsule établies en Congregation dans la ville d'Arles en Provence dés l'an 1602. embrasserent la vie Monastique en cette maniere. L'onziéme jour d'Octobre de cette année, Monseig^r Gaspard de Laurens, Archevesque d'Arles, se trouvant dans l'Eglise de S. Vrsule avec une grande Compagnie. Mr Antoine Rampale, Docteur en Theologie, Chanoine & Theologal de l'Eglise Cathedrale de la ville d'Apt en Provence, & Penitencier de N. S. P. le Pape, luy presenta une Bulle obtenuë de Monseig^r l'Illustrissime Vice Legat d'Avignon, & à luy adressante, donnant pouvoir d'eriger la Maison de S. Vrsule d'Arles en Monastere de Religieuses professans les trois vœux solemnels. Monseig^r d'Arles accepta cette Bulle, & pour proceder à son execution, il visita la Maison, & la trouva en bonne & deuë forme pour la clostüre, avec un fond suffisant pour l'entretien des Sœurs. Avant que de sortir il arresta le jour pour les vestir de l'habit religieux, au mesme mois d'Octobre, Feste de leur glorieuse Patronne S. Vrsule; auquel jour il fit en personne la ceremonie de la Vesture, dit la Messe Pontificale, prescha sur l'excellence de l'estat Religieux; & en suite envoya Mr Rampale donner de sa part, le voile blanc, & recevoir au Noviciat la Mere Ieanne Rampale sa sœur, qui avoit jusqu'alors gouverné la Maison, & qui estoit detenuë au lict par maladie. Cela fait, le mesme Archevesque voila de sa main sept

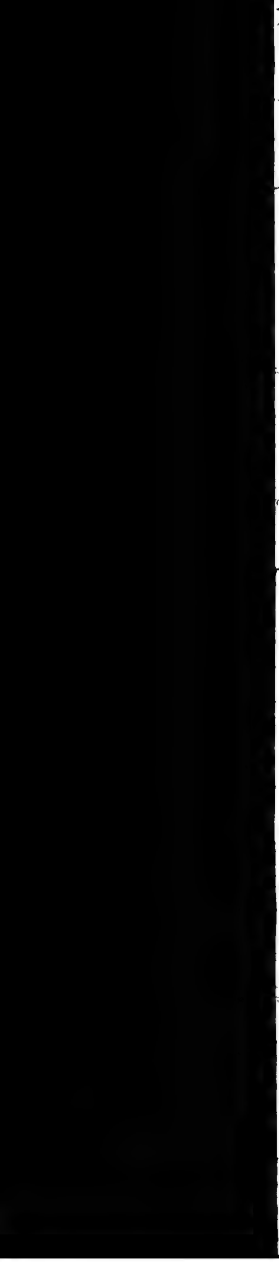

autres Sœurs, déja ancienne dans la Congregation, & diſpenſa les premieres Novices d'un long Noviciat, en conſideration de la vie devote & exemplaire qu'elles avoient menée au precedent, & de ce qu'il n'y avoit point de Profeſſes en cette Communauté; tellement que trois mois aprés qu'elles eurent le voile blanc, le 19. de Ianvier 1625. il receut leurs vœux ſolemnellement, & leur donna le voile noir, aprés que le ſieur Rampalle eut eſté en la chambre de la Mere Rampalle Superieure, luy porter le voile noir, & entendre ſa profeſſion, dont il rapporta la carte ſignée à Monſeig. l'Archeveſque, qui la confirma dans la Charge de Superieure, & commit auſſi pour Superieur & Directeur de ce nouveau Monaſtere le meſme ſieur Rampalle, qui l'avoit déja beaucoup aſſiſté.

Les Vrſulines d'Arles ſe ſont fait diſpenſer des deux années de Noviciat, pour des raiſons particulieres; de ſorte que toutes les Novices de chez elles font les vœux aprés un an de probation. Elles eurent les Lettres Royaux pour leur établiſſement en Monaſtere, à l'*inſtar* des Vrſulines de Paris, Bordeaux, Lion, & autres principales Villes; verifiées à Aix le 25. Septembre 1624.

BLOIS.] La premiere perſonne qui procura l'établiſſement des Vrſulines de la ville de Blois, fut Mr Courtin, ſorti d'une des anciennes Maiſons de Tourraine. C'eſtoit un des plus beaux eſprits, & un des plus judicieux Magiſtrats de cette Ville. Sa probité ne luy avoit pas moins acquis d'eſtime que ſa grande capacité. Il exerçoit la Charge de Procureur du Roy, avec une approbation ſi generale, que ſes propoſitions eſtoient toûjours agreées: Et de fait, auſſi toſt qu'il expliqua ſon deſir de faire venir des Vrſulines à Blois, Meſſieurs de Ville y conſentirent.

Mr Courtin avoit épouſé Mademoiſelle Marguerite le Conte, qui le ſecondoit en lumiere & en vertu. Chacun s'empreſſoit à luy faire des amitiez; la Reyne Marie de Medicis, & le Cardinal de Richelieu l'ayans veuë à Blois, luy donnerent des marques de la conſideration qu'ils avoient pour ſon merite. Au bout de ſeize ans Dieu ſepara ces deux perſonnes ſi correſpondantes, retirant de ce monde Mr Courtin aprés onze ans de maladie, où ſa vertueuſe femme luy rendit des ſervices aſſidus jour & nuit. Dans ſa viduité, Dieu l'attira puiſſamment à luy, en la prevenant d'un don d'oraiſon tres-ſublime, qui avoit pour fruit la haine du peché, le mépris d'elle-meſme, & l'exercice des plus grandes vertus du Chriſtianiſme. Ce fut elle qui fit reüſſir le deſſein d'établir la charité des Dames dans Blois; qui y donna la premiere ſon nom, & en fut dés l'abord la Treſoriere. En ſes frequents voyages de Paris, elle faiſoit

des questes pour les pauvres, & les servoit de ses mains, tous ladres & malades qu'ils estoient. Elle eut jusqu'à sa mort une tendresse de mere pour les Vrsulines de Blois ; & elle avoit plus de soin de leurs affaires, que des siennes propres, se voulant bien charger de toutes les petites commissions que ces bonnes Religieuses luy donnoient dans une extréme confiance. Monseig^r de Chartres luy accorda l'entrée du Monastere, par reconnoissance de ses peines, pour l'eriger, & pour le soûtenir. Là elle suivoit les observances, & elle étudioit les vertus des Sœurs, lesquelles, par reciproque, admiroient continuellement les siennes. Avant que de sortir, elle demandoit quelque instruction à la Superieure, encore que l'onction du S. Esprit l'enseignast mieux que toutes les creatures ne pouvoient faire. Elle demeura malade à Paris ; & quand elle se vit à son dernier jour, qu'elle estimoit le meilleur de sa vie, elle envoya querir ses amis, pour estre témoins de sa joye, & pour y prendre part. Sa chambre estant remplie de personnes de qualité, elle receut l'Extréme-Onction en leur presence. Le R. P. Paulin, Confesseur du Roy, sans sçavoir l'estat où elle estoit, vint la voir, & luy presenta le Crucifix pour l'adorer. Alors le feu de son amour excité par ce divin objet, la porta à se jetter à genoux ; & ce dernier effort ayant épuisé le reste de ses forces, en cette mesme posture, appuyée sur une fille, elle dit le Verset, *In manus tuas, &c.* & expira sur la croix, à laquelle elle estoit de long-temps attachée.

M^r le Roux, qui se joignit à M^r & à Mademoiselle Courtin, pour avoir des Vrsulines dans Blois, estoit beaucoup plus recommandable pour son merite particulier, & pour sa naissance, que pour son Office de Grenetier à sel : car il estoit des plus considerables familles de la mesme Ville, & y a toûjours passé pour un homme tres-éclairé, tres-prudent, & tres-actif. Pendant qu'il fut Eschevin, il fit paroistre tant de courage pour conserver les droits de la Maison de Ville, qu'en reconnoissance, son temps estant achevé, il en fut élu Conseiller. Il estoit bien-faisant en toutes manieres, & on le prenoit souvent pour arbitre des differens, qu'il sçavoit heureusement accorder.

Ce fut luy qui se chargea de la procuration pour demander des Vrsulines ; & il remontra si fortement l'utilité que le Public en retireroit, que toute l'Assemblée de Ville suivit ses sentimens. En suite la Mere Marie de Goffreteau, Professe de Bordeaux, fut priée qu'à son retour d'Orleans, où elle alloit commencer un établissement, elle passast par Blois, ce qu'elle fit l'an 1622. & dans la con-

verſation des Meſſieurs avec elle, ils l'engagerent à faire cette fondation, comme auſſi à recevoir la fille de Mr le Roux, à condition que pendant que l'on diſpoſeroit les choſes pour le futur Monaſtere de Blois, elle iroit commencer ſon Noviciat au Monaſtere d'Orleans. La Mere de Goffreteau vit la place que l'on avoit choiſie pour les Vrſulines; & en meſme temps Mr Courtin luy ceda une maiſon qu'il avoit achetée pour ce deſſein au Faux bourg de Bourneuf, fort proche de la Ville. Mademoiſelle Courtin preſenta la meſme Mere à Monſeigr Eleonor d'Eſtampes, Eveſque de Chartres, qui non ſeulement permit cette entrepriſe; mais y promit ſa protection particuliere. Aprés cela la Mere s'en retourna à Poictiers.

Deux ans s'écoulerent depuis ſans rien commencer à Blois, à cauſe que la Mere de Goffreteau n'avoit pas encore de ſujets aſſez formez dans les deux maiſons qu'elle avoit nouvellement établies à Poictiers & à Orleans. Toutesfois voyant la ſainte impatience de la ville de Blois, elle y envoya la Mere Catherine de Boyard, dite de S. Paul, lors Prieure à Orleans, avec des Compagnes du meſme lieu. Cette Mere de S. Paul fit un voyage à Blois l'an 1624. & acheta une maiſon joignant celle qui eſtoit déja acquiſe aux Vrſulines. Et comme il y avoit encore à travailler pour accommoder ces maiſons en forme de Monaſtere; la Mere de S. Paul loüa dans la Ville une Maiſon d'hoſpice, où les Vrſulines demeurerent quatorze mois. Elles y entrerent le 12. de Novembre de cette année 1624. Elles eſtoient cinq en nombre, leſquelles eſtans fort jennes, éleurent pour leur Superieure la Mere Françoiſe de Lict, dite du S. Eſprit, qui partit pour ce ſujet de Saumur avec une Compagne, & arriva à Blois le 21. de Decembre enſuivant. Elle ramena la fille de Mr le Roux, Novice, & la Sœur Marie Odeau Poſtulante, pour eſtre les premieres Religieuſes du Convent de Blois. La Mere de Lict y fut douze ans Superieure, & y a fini ſes jours fort ſaintement, aprés y avoir demeuré plus de quarante cinq ans, & edifié la Maiſon depuis les fondemens juſqu'au comble, pour ainſi dire, par ſa bonne conduite, par ſa ſage œconomie, par ſes ſaints enſeignemens, & par ſes continuels exemples de vertu.

Le 20. de Decembre 1625. les Vrſulines furent conduites par les plus honorables perſonnes de la Ville, en leur maiſon du faux-bourg, où la Chapelle eut pour titre le myſtere de l'Incarnation. Elles ont eu en ce lieu des experiences de la bonté divine, qui leur parurent miraculeuſes: car entr'autres, une fois que la neceſſité eſtoit extréme, la Superieure trouva de l'argent dans un cabinet où elle n'en avoit point laiſſé. La joye de toutes les Sœurs fut grande,

& la douceur des biens ſpirituels les rendoit inſenſibles aux ſouffrances & à la pauvreté. Les obligeantes perſonnes qui avoient fait entreprendre ce Convent, l'ont toûjours aſſiſté, & il leur eſt infiniment redevable. Tous leurs enfans ont ſuccedé en cette amitié pour les Vrſulines, & en toute occaſion ils leur en donnent des marques.

En l'année 1631. tout le païs eſtant affligé de peſte, les Vrſulines ſortirent de Blois par l'ordre de Monſeig^r de Chartres, & ſe retirerent à la campagne dans la maiſon de Madame de la Grange Courtin, y vivant auſſi regulierement que dans leur Monaſtere. Vne d'entr'elles eut la contagion, & en mourut parmy les autres. Auſſi toſt leurs amis les emmenerent en une petite Metairie appartenante à M^r Teſtuart. C'eſtoit une naïve repreſentation de l'Eſtable de Bethlehem, n'ayant que de la paille, & quelques fagots; de ſorte que quelque ſecours que l'on s'efforçaſt de leur donner, le grand nombre qu'elles eſtoient, leur cauſa beaucoup d'incommoditez; mais Dieu le communiquoit tant de graces, que jamais la vie Religieuſe ne leur ſembla plus douce qu'alors. Aprés la quarantaine elles retournerent dans leur Monaſtere comme la Colombe dans l'Arche.

Les Vrſulines ayans demeuré trente ans dans la maiſon où elles eſtoient de jour en jour plus à l'eſtroit, à meſure qu'elles augmentoient en nombre, elles commencerent la conſtruction d'un entier Monaſtere. Madame Marguerite de Lorraine, Epouſe de ſon Alteſſe Royale Monſeig^r le Duc d'Orleans leur fit l'honneur d'y poſer la premiere pierre en grande ceremonie. Elle accepta les Religieuſes du Convent pour ſes filles, & prit la qualité de leur Fondatrice. De plus elle eut tant de bonté que de leur faire expedier des Lettres de fondation royale, que Monſeig^r le Duc agrea, & remit les amortiſſemens de ce que les meſmes Vrſulines avoient acquis dans ſon appanage. Ces Lettres furent confirmées du Roy, portant la conceſſion de tous les privileges accordez à toutes les maiſons de fondation royale, fondées par tous les Roys ſes predeceſſeurs; puis elles furent verifiées, & enregiſtrées où beſoin eſtoit.

A peine le Baſtiment eſtoit commencé, qu'une des plus riches heritieres du païs, nommée Antoinette de Bodin de Bois-Renard, qui avoit eſté élévée dans le Monaſtere, voulut abſolument y eſtre Religieuſe dés l'âge de quinze ans. Elle deſira de contribuer au baſtiment; & pour ce ſujet ſes parens donnerent au Convent une ſomme tres-conſiderable de ſon bien, ſans qu'il fuſt jamais poſſible de faire accepter le titre de Bienfaictrice à cette chere Sœur, ny d'eſtre en quoy que ce fuſt preferée à ſes Compagnes. Elle les edifia

fort par ſon humilité, & par ſa regularité pendant ſa courte vie: car on ne la put conſerver qu'un an & demy aprés ſa Profeſſion, eſtant decedée le 28. d'Octobre 1659. Les bonnes Meres en continuans leurs baſtimens, firent faire leur Chœur, & leur avant-Chœur; & choiſirent pour mettre la premiere pierre, le cinquiéme de Septembre 1665. trois pauvres compoſans une petite famille, pour repreſenter Ieſus, Marie, & Ioſeph. On les habilla proprement pour cette ceremonie, qui fut auſſi ſolemnelle que ſi c'euſt eſté des Princes: Et les Religieuſes firent de la part du S. Enfant Ieſus, toutes les honneſtetez qui ſe font en ces rencontres, avec une aumoſne conſiderable à ces trois pauvres. Entre pluſieurs benedictions que cette action a attirées ſur les Vrſulines de Blois, la premiere a eſté la retraite dans leur Monaſtere, de Madame Anne Gendron, veuve de Mr Clement du Vault, Marquis de Plainville, Vicomte de Gappenne; de la Baſme, & autres lieux, & Mareſchal de Camp. Cette Dame fut receuë par les Religieuſes le jour de l'Incarnation, 1666. comme un preſent du ſaint Enfant Ieſus, pour aider à conſtruire ſon Temple materiel par ſes bien-faits, & le ſpirituel par l'exemple de ſes vertus. Les meſmes Religieuſes ne ceſſent de loüer Dieu de la leur avoir adreſſée; & elle de ſon coſté explique ſon affection à leur égard par toutes manieres, dont une des plus conſiderables eſt, qu'elle a retiré ſa chere fille des Vrſulines de Montrichard, d'où elle eſtoit Profeſſe; & dans les principaux emplois, pour demeurer à celle de Blois, & s'y aſſocier, comme elle a fait, y eſtant entrée le 25. de Iuin 1668.

Elle a fait dreſſer un Autel dans leur Chapelle, dedié au S. Enfant Ieſus. Elle entretient cet Autel, où ce divin Enfant répand largement ſes graces. Il s'y dit quantité de Meſſes, il s'y fait quantité de vœux, & il s'y brûle quantité de cire tous les vingt-cinquiémes des mois. Du Monaſtere de Blois eſt ſorti celuy de Celles en Berry.

PLOERMEL.] Ploermel eſt une petite Ville aſſez renommée, tant pour ſa ſituation dans le cœur de la Bretagne, que pour eſtre la barre royale de la meſme Province. Voicy l'origine & le progrés du Monaſtere des Vrſulines de cette Ville. Il n'y en a peut-eſtre pas un dans l'Ordre qui ait eu plus d'obſtacles en ſon commencement que celuy-cy. Quelques années auparavant, le R. P. Girard, de la Compagnie de Ieſus, preſchant à Ploermel, & la voyant ſi peuplée de jeunes filles, il dit à quelques-uns des principaux habitans, qu'un Convent d'Vrſulines y euſt eſté bien neceſſaire. Cette parole n'eut point d'effet, juſqu'à ce qu'une Demoiſelle de conſideration, nommée Julienne Labé, s'adonna à la retraite, & à la devotion;

ce

ce qui fit connoistre qu'elle vouloit estre Religieuse. On luy conseilla de se rendre Carmelite à Vennes, ou à l'Ordre de Sainte Claire de Dinan; mais elle ne s'y put resoudre. Vn fameux Avocat, nommé Mr du Terre Charpentier, suivant ce qu'il avoit entendu dire au R. P. Girard, donna la pensée des Vrsulines à Mademoiselle Labé, l'asseurant que si elle vouloit embrasser leur Institut, il auroit des Religieuses Vrsulines pour eriger un Monastere dans Plœrmel. La Demoiselle agrea cette proposition, promit de se ranger avec ces bonnes Religieuses; & dés-lors cet honneste homme poursuivit la chose de la bonne maniere, secrettement toutesfois, à cause que d'autres pretendoient introduire des Carmelites, & s'interessoient fort dans cette affaire. Il assembla le Seneschal, le Lieutenant, & le Procureur du Roy de la Ville, avec quelques autres de ses amis, pour venir à une prompte execution de son dessein. Tous y consentirent, & assignerent un petit logis qui avoit servi d'hostellerie, où Mademoiselle Labé, & trois autres qui s'estoient jointes à elle, se retirerent un Samedy, apres que les RR. PP. Carmes eurent beni cette maison. Elles chanterent les Litanies, où toute la Ville assista; puis dés le lendemain on leur donna des Pensionnaires, & des Externes. Trois mois se passerent assez doucement, excepté les persecutions de Mademoiselle Labé de la Vieille-Ville, envers sa fille, la voyant embrasser une vie inconnuë dans ce pays. Monseig^r Guillaume le Gouverneur, Evesque de S. Malo, par la permission duquel toutes ces choses se faisoient, envoya son grand Penitencier, pour sçavoir le dessein des Messieurs de Ville touchant ces Filles devotes. La conclusion fut prise en la Maison-de-Ville, d'avoir des Vrsulines de Rennes, que des Deputez de Plœrmel en iroient demander, & qu'on leur fourniroit pour contribuer à leur établissement dans Plœrmel, la somme de seize cens livres.

Alors ceux qui vouloient avoir plûtost des Carmelites que des Vrsulines, s'efforcerent de changer la resolution des Habitans, & partagerent tellement les esprits, par le moyen des femmes, qui s'entremirent, que tres-peu demeurerent affectionnez aux Vrsulines. On retarda un an entier l'execution de la chose; & ce long delay fut cause que de quatre Filles déja associées, il ne demeura que Mademoiselle Labé, les trois autres ayans esté diverties de leur bon dessein. A la fin de l'année Monseig^r de S. Malo alla à Plœrmel, & convoqua une Assemblée pour terminer cette affaire; d'où la Ville s'émeut si fort, qu'il sembloit que l'on poursuivoit sa perte, & la ruine entiere des familles. Les femmes, par dessus tous, s'emporterent de telle sorte, qu'elles fermerent les portes de leurs

maiſons à leurs maris au retour de l'Aſſemblée. Enfin les plus ſages Citoyens, dans cette conſternation publique, diſoient n'avoir rien veu de pareil depuis les guerres civiles du ſiecle paſſé. En toute l'Aſſemblée du lendemain il ne ſe trouva plus que huit voix pour les Vrſulines ; mais dans cette conjoncture, Monſeig^r de S. Malo uſant de ſon authorité, prononça qu'il ne conſentiroit point à l'entrée d'autres Religieuſes que des Vrſulines; qu'il les feroit venir, & qu'aprés on penſeroit aux Carmelites. A cet oracle tout le monde s'appaiſa. Le meſme jour Mademoiſelle Labé fut preſentée à ce bon Prelat, qui l'encouragea, & l'aſſeura qu'elle ſeroit Vrſuline. On penſa en ſuite à acheter la maiſon que l'on avoit loüée pour les Vrſulines ; mais la Ville s'eſtant dedite des ſeize cens livres qu'elle avoit promis, le Recteur Mr Charles Tayart, l'acheta, & paya par charité douze cens livres. C'eſt l'unique Fondateur & Bien-faicteur de ce Convent : Cependant on traita avec les Vrſulines de Rennes, pour avoir quelques Profeſſes d'entr'elles, qui vinſſent donner commencement à une Maiſon de leur Inſtitut à Plœrmel. Elles conſentirent à cette entrepriſe, & choiſirent la Mere Marie Trochet de l'Incarnation pour eſtre Superieure, à laquelle on donna des Compagnes ; puis elles s'acheminerent à Plœrmel, y entrerent avec applaudiſſement ; & Mademoiſelle Labé, avec une autre fille, les introduiſit dans la petite maiſon qui leur eſtoit deſtinée, & qui eut la cloſture religieuſe le 21. de Novembre, jour de la Preſentation de Noſtre-Dame. Dés-lors cette Sainte Vierge fut reconnuë pour premiere Fondatrice & Bien-faictrice, auſſi bien que principale Superieure du Monaſtere ; de ſorte que s'il s'y preſentoit quelqu'un qui demandaſt ces tiltres, ils ne luy ſeroient accordez que dependemment d'elle : Et juſques à maintenant les Religieuſes du lieu en ont eſté ſi bien aſſiſtées, qu'en moins de huit ans leur Maiſon a eſté bâtie, ſans qu'on leur ait fait aucun avantage, & quoyque les dotes des premieres Filles fuſſent fort modiques.

Mais par deſſus tout, la vertu y regna dés l'abord & les benedictions de Dieu plus particulieres & merveilleuſes s'y répandirent de temps en temps. Nous en allons rapporter quelques unes operées par le moyen de S. Ignace de Loyola, eſtant bien juſte de publier que ſi les enfans d'Ignace ont procuré l'établiſſement des Vrſulines à Plœrmel, & les y ont toûjours aſſiſtées, leur Pere s'intereſſe auſſi pour le bien des meſmes Religieuſes, & les ſecourt encore plus puiſſamment.

L'an 1640. Sœur Marie de Sainte Cecile eſtoit preſque entierement paralitique il y avoit trois ans, ne pouvans marcher que

tres-peu. A ſa paraliſie ſe joignirent des tremblemens de nerfs, avec des convulſions qui duroient les quatre & cinq heures, ſuivies de foibleſſes tres-grandes. Les Medecins voyans tant de maux ſe ſucceder l'un à l'autre, la condamnoient à mourir dans un de ces accés. Enfin elle devint comme immobile, & il falloit que d'autres l'aidaſſent juſqu'à luy mettre le morceau à la bouche. Dans cette conjoncture il arriva que le R. P. Iean de la Cour, Recteur du College des Ieſuites de Vennes, parlant à la Superieure de Ploermel, ſur le recit qu'elle luy fit des maux de cette pauvre Religieuſe, il luy envoya une image de S. Ignace, & luy manda qu'au nom de ce Saint elle le vinſt trouver au parloir. A ce meſſage la malade ſe mit en devoir d'obeïr, contre ſon ſentiment, & ſon experience ordinaire. La Superieure luy fit apporter une potence pour la ſoûtenir; mais elle n'en eut que faire, parce qu'au meſme inſtant qu'elle ſe voulut ſoulever de ſon lict, elle n'y ſentit aucune difficulté. Elle ſe leva, & s'en alla de ſon pied au parloir avec tant de diligence, que toutes les Religieuſes en demeurerent ſurpriſes. Elle témoigna au Pere qu'elle craignoit que ſes convulſions accoûtumées ne la repriſſent, & ne la reduiſiſſent à l'extremité d'où elle venoit de ſortir. Alors le Pere dit avec une ferme foy : *Au nom de S. Ignace je commande aux convulſions de s'arreſter.* Aprés cela, cette Sœur, toute guerie, & ſi ſubitement, rendit graces à Dieu au même parloir, ſe tenant à genoux trois quarts d'heure de ſuitte; & le meſme jour rentra dans tous les exercices de regularité.

Huit ans aprés la meſme Religieuſe devint percluſe d'un coſté, meſme de la langue, tellement qu'elle ne faiſoit que begayer; & à la fin perdit la parole, & le mouvement des machoires, ne pouvant non plus marcher que rarement, & avec des potences; mais elle fut guerie au meſme temps que neuf Religieuſes du Convent prirent reſolution de faire neuf jours durant quelques prieres pour elle à S. Ignace. Le Medecin, l'Apoticaire, & le Confeſſeur en donnerent atteſtation.

Au mois d'Aouſt de la meſme année, Sœur Françoiſe des Cartes, dite de Sainte Croix, fille d'un Conſeiller de Bretagne, eſtoit travaillée depuis deux ans de douleurs à une cuiſſe, à une iambe, & à un bras, ne s'en ſervant qu'avec grande peine. Les remedes luy ayans eſté inutiles, elle eſtoit abandonnée des Medecins. Vne autre Religieuſe ſe reſolut par pitié, de faire faire une Neuvaine pour ſa ſanté. Elle écrivit le nom de pluſieurs Saints & Saintes, pour tirer au ſort celuy qu'il plairoit à Dieu d'inſpirer; & le nom de S. Ignace fut tiré trois fois de ſuite. On commença la Neuvaine en ſon honneur;

& le troiſiéme jour, nonobſtant les violentes douleurs que la malade reſſentoit, elle ſe fit conduire au Chœur, pour prier devant l'Image de S. Ignace. Si toſt qu'elle y fut arrivée, ſes douleurs s'augmenterent de telle ſorte, qu'elle demeura comme paſmée; de quoy tirant bon augure, & ſe recommandant de tout ſon cœur au Saint, elle ſe ſentit delivrée en un moment, & marcha auſſi ferme qu'elle eut jamais fait. Le Medecin & l'Apoticaire atteſterent cette merveille par écrit en preſence du R. P. Charlet, Provincial dans la Compagnie de Ieſus.

SAVLIEV.] Cette meſme année les Vrſulines s'établirent encore dans la Ville de Saulieu en Bourgogne, par le moyen de Mr Burtrier, homme d'authorité, qui pourſuivit l'affaire, afin que ſa fille n'allaſt pas plus loin ſe rendre Religieuſe. Et de fait, elle y fut receuë la premiere par ſix Vrſulines ſorties d'Autun pour cet établiſſement; deux eſtans Profeſſes de S. Chaumont en Lionnois, & les autres d'Autun. La Superieure fut la Mere Marie Toulouſe, dite de la Paſſion, laquelle entra dans Saulieu avec ſes Compagnes, le 13. du mois d'Octobre, & mit la cloſture au nouveau Convent; comme auſſi elle donna l'habit de Novice aux premieres Filles le 21. de Novembre. La premiere veſtuë fut Sœur Ieanne Burtrier; & les deux autres, Sœur Ieanne Raymond, & Agathe de la Loge; ces deux-cy s'eſtans joiptes à la premiere, pour procurer cet établiſſement, où pourtant elles ne porterent de bien que ce qui eſtoit neceſſaire pour leur ſubſiſtance.

Les Regles de Lion furent obſervées dans ce Monaſtere telles qu'elles les avoient receuës d'Autun, juſqu'en l'an 1642. que les Religieuſes s'aſſocierent aux Vrſulines de Paris embraſſerent leurs couſtumes, & le 27. de Decembre, firent le quatriéme vœu d'inſtruire les jeunes filles par la permiſſion de leur Prelat.

S. BRIEVX.] Le Monaſtere des Vrſulines de S. Brieux eſt un des plus anciens & des plus celebres de la Bretagne, qui a l'honneur d'avoir pour Fondateur Monſeig^r^ André le Porc de la Porte, Evéque & Seigneur de S. Brieux, lequel ayant fait vœu de faire baſtir une Chapelle en l'honneur de S. Charles Borromée, ſe reſolut aprés de fonder un Convent d'Vrſulines, auquel il donneroit cette Chapelle. L'execution s'en enſuivit bien toſt: car cet illuſtre Prelat obtint facilement de Monſeig^r^ Guillaume le Gouverneur, Eveſque de S. Malo, ſix Religieuſes Vrſulines de Dinant, de la Congregation de Bordeaux; à ſçavoir, la Mere Marie Fortin, Profeſſe de Bourg, & lors à Dinant; trois jeunes Profeſſes du Chœur du meſme Dinant; une Profeſſe Converſe, & une Novice. Cette petite troupe ſortit

de Dinant dans un Caroſſe de Monſeig. de S. Brieux, & conduites par ſon Aumoſnier M. le Mée, le 28. Novembre de cette année, elles entrerent le lendemain ſur le midy, ſuivies de trois jeunes Demoiſelles poſtulantes, qui ont eſté les pierres fondamentales de ce Monaſtere. Elles furent toutes accueillies à l'Eveſché par Monſeig^r accompagné de nombre de ſes Chanoines, & de quelques Dames de qualité, qu'il avoit conviées à cet effet. Aprés les avoir traittées en vray pere; il les obligea de diſner en liberté avec ces Dames, ſe rétirant à deſſein. Aprés diſner il les entretint derechef, puis les mena en perſonne à l'hoſpice qu'il leur avoit fait preparer & meubler à ſes dépens. C'eſtoit une belle Maiſon Prebendale, ſituée au milieu de la Ville, qui avoit auſſi long temps ſervi d'hoſpice aux RR. PP. Cordeliers. Cet obligeant Prelat les ayant ainſi introduites dans leur maiſon, il leur demanda avant que de les quitter, ſi elles deſiroient quelque choſe de luy. La Superieure répondit pour toutes, qu'aprés tant de graces receuës de ſa bonté, elles n'en ſouhaitoient plus qu'une pour ce jour là, qui eſtoit, qu'il luy pleuſt d'ordonner que toute la Compagnie les laiſſaſt vaquer en repos à leurs obſervances. Il fut fort edifié de cette ſage réponſe, & en conceut grande eſperance pour l'établiſſement ſpirituel de ce Monaſtere. Il les mit en cloſture dés ce jour là, & le lendemain les exhorta encore à cherir toûjours la ſolitude & le ſilence. Il leur celebra la premiere Meſſe, & poſa le S. Sacrement avec la Muſique de ſa Cathedrale.

Quoyque ce charitable Paſteur les nourriſt un mois durant, elles ne manquerent pas d'experimenter beaucoup de pauvreté, eſtans venuës à l'Apoſtolique à cet établiſſement, ſans hardes, ny argent, que la penſion d'une Poſtulante, qu'elles toucherent ſur les chemins. Elles ne peurent tenir claſſe qu'au commencement du Careſme prochain; & lors ces bonnes Religieuſes, preſque toutes fort jeunes, s'y comportoient d'un air ſi judicieux & ſi regulier, que toute la Ville en eſtoit edifiée. Les Ecolieres eſtoient ſi charmées de leurs Maiſtreſſes, qu'elles preferoient le contentement de les entendre à tous les divertiſſemens du monde.

Cependant Monſeig^r pour l'accompliſſement de ſon vœu, aprés une meure deliberation, arreſta une place dans la Ville pour une Egliſe & un Monaſtere. Ce fut proche des RR. PP. Cordeliers d'un coſté, & de l'Egliſe Collegiale de S. Guillaume de l'autre; deſtinant l'entrée du Convent à l'autre extremité de l'emplacement, donnant dans la ruë du College, aſſez prés du Martray, & du Pilory, afin que ces trois Egliſes euſſent bonne diſtance entre chacune. Cette

ſituation eſt fort agreable & commode, & on peut dire qu'elle eſt aux champs & à la Ville tout enſemble. La ſtructure ſe commença incontinent. Le Dimanche de *Quaſimodo* 1625. la Croix fut portée proceſſionnellement depuis la grande Egliſe juſques dans la Cour deſtinée pour l'Egliſe du Monaſtere où elle devoit eſtre plantée. Meſſieurs les Chanoines, tant de la Cathedrale que de la Collegiale, la Parroiſſe de la Ville, & ſept ou huit autres s'y trouverent avec leurs croix. On avoit habillé en Anges un grand nombre de petites Ecolieres des Vrſulines qui marchoient en bel ordre, deſquelles une douzaine toutes veſtuës de blanc, portoient chacune un inſtrument de la Paſſion. La Muſique y eſtoit raviſſante, Monſeig^r ayant joint à celle de la Ville pluſieurs Choeurs compoſez des plus rares voix & inſtrumens du païs, qui rendoient une merveilleuſe & continuelle ſimphonie. La Proceſſion eſtant arrivée ſur le lieu, le digne Prelat qui la ſuivoit reveſtu pontificalement, fit la benediction, & planta la Croix de ſa propre main; & les inſtrumens de la Paſſion, qui eſtoient fort bien travaillez, y furent attachez. Ce meſme jour Monſeig^r benit la premiere pierre de l'Egliſe, puis la poſa le lendemain; & dés-lors on travailla au baſtiment. Le genereux Eveſque n'y épargna rien, auſſi eſt-elle des plus belles des Convents de France. La Vie & les miracles de S. Charles Borromée y ſont dépeints. Il y a quelques années que quatre Religieuſes de la Maiſon ont doré en or bruni, avec un peu de blanc poli au fond, un Tabernacle, & trente-ſix petites figures qui ſont dans des niches tout au tour; & ce Tabernacle paſſe pour un tres bel ouvrage.

Monſeig^r le Fondateur entreprit en meſme temps le Choeur des Religieuſes, & un grand Dortoir double, avec un bel eſcalier de pierre de taille conduiſant juſqu'au grenier; des arcades auſſi de pierre de taille, & des tranſports ſi ſpacieux, qu'il y a deux chambres au deſſus l'une ſur l'autre; & un grand dôme tout plombé, où ſont les cloches. Tout cela ſe fit avec tant de ſoin & d'affection, de la part du Fondateur, & avec tant de diligence de la part des Ouvriers, que les Vrſulines y logerent dés le commencement de l'an 1627. Monſeig. meſme s'y rendit le premier, pour benir la maiſon, & les y recevoir. Il envoya ſon carroſſe les querir, puis les mit en poſſeſſion des fruits de ſa charité, de ſa pieté, & de ſes labeurs, ne leur demandant pour recompenſe, autre choſe que la continuation de leur regularité, & leur continuel avancement à la perfection.

Il n'a permis que ſes Armes fuſſent miſes autre part que dedans l'Egliſe, & ſur le portail par dehors, & ne deſiroit pas que Meſda-

dames ses parentes entrassent dans la closture, de peur de troubler la quietude reguliere. Aussi en ont-elles usé si rarement, que depuis quarante ans de leur établissement, les Religieuses ne leur ont ouvert que trois fois leur porte, ces Dames ne l'ayans pas demandé davantage.

Monseig^r Estienne de Virazel succeda à Monseig. de la Porte en l'Evesché & en l'affection envers les Vrsulines de S. Brieux. C'estoit un des grands Predicateurs du Royaume; mais Predicateur contemplatif, qui puisoit ses principales lumieres à l'oraison, qu'il frequentoit de jour & de nuit. Le zele qu'il eut de cultiver le Monastere des Vrsulines dans l'esprit interieur, se peut égaler à celuy mesme qui avoit animé leur Fondateur: car il voulut d'abord estre leur Directeur, leur Predicateur, Confesseur, & souvent leur Chapelain; venant aprés avoir fait oraison le matin, suivi d'un seul laquais, celebrer la sainte Messe en leur Eglise; & en suitte à la grille, il leur faisoit part des profonds sentimens dont son cœur avoit esté penetré à l'oraison; ce qui produisoit de tels effets dans les Religieuses, qu'au sortir de là rien ne leur paroissoit difficile pour le service de Dieu. Aprés son exhortation il parloit en particulier à la Superieure, & à quelques Anciennes qu'il jugeoit plus capables d'une haute perfection, afin de les y acheminer, & de rendre sa conduite par celles-là, utile à toute la Communauté. Les trois du Chœur auquel il s'appliqua le plus, ont esté Superieures. Quand il estoit obligé de s'absenter, il continuoit par Lettres sa Direction envers ses cheres Filles; par ce moyen il gouvernoit aussi bien de loin que de prés le Monastere, & il ne luy a jamais donné autre Superieur que luy-mesme. Son predecesseur & son successeur, qui vit encore, en ont usé de mesme maniere, se reservant entierement le soin des Vrsulines, comme d'une portion tres chere de leur Dioceſe. Au dernier voyage que ce grand Prelat fit à Paris, à l'occasion de la naissance de Monseig^r le Duc d'Anjou, en Septembre 1640. avant que de partir, il alla, selon son ordinaire, honorer ses Filles de sa visite. Cet adieu fut si touchant, que toutes fondoient en larmes: Et à son retour, qui fut au mois de May suivant, il dit à une personne de confiance: *Je fais dessein de ne plus bouger desormais de mon Evesché, & de m'appliquer parfaitement à la conduite des Vrsulines, particulierement de ces quatorze qui viennent de faire profession, dont nous en ferons du moins une douzaine de Saintes.* Nostre Seigneur ne luy donna pas le temps d'effectuer sa bonne volonté: car dés le lendemain de son arrivée, ayant dit la Messe en leur Eglise, & fait une vive exhortation, il s'en alla tout

malade à l'Evesché, dont il ne sortit plus, estant au bout de trois semaines reduit à l'extremité, & mourant tres-saintement, & même, comme l'on creut, dans une extase, le premier jour de Iuin 1641.

Son Successeur, Monseign^r Denis de la Barde ne luy cede point en zele, vigilance, & charité, dont les Vrsulines reçoivent journellement les effets. Sa bonté est telle, qu'il se rend à la grille au moindre signe du besoin, ou inclination de chacune des Religieuses. Il les presche souvent, officie aux ceremonies de Vestures & Professions quand il est au païs. En un mot il est leur bon & veritable pere.

Ce Monastere, qui a toûjours semblé prosperer, n'a pu laissé (comme aimé de Dieu) d'avoir de l'affliction, & bien sensible, lorsque l'an 1632. au mois de Iuin, la Tourriere gagna la contagion par la Ville, & mourut dans la chambre du Tour. Les Pensionnaires qui estoient couchées au dessus, prirent le mal; & les Religieuses se virent contraintes de sortir, n'ayans pas de bastimens suffisans pour separer les malades. Monseig^r de Virazel leur Evesque, qui n'estoit arrivé que depuis deux jours, leur alla rendre sa premiere visite, & donner sa premiere benediction, & tout ensemble leur obedience pour se retirer. Elles estoient seize Professes & quatre Novices. La Mere Fortin Superieure, retint les Novices & Sœurs Converses, comme aussi les Professes, qui n'avoient autre refuge que la divine Providence, & se retira avec elles en une Metairie proche de la Ville, qu'un honneste homme leur presta. Pour les autres, que les parens demanderent instamment, on les leur confia, trois en chaque endroit. Elles sortirent toutes de leur Monastere, marchant deux à deux, leurs voiles baissez, le Crucifix en main, & les larmes aux yeux. Le peuple pleuroit aussi de compassion & de devotion, voyant le hazard où elles estoient, & leur maintien plein de douceur & de modestie.

Il se trouva deux Professes si courageuses, que risquans leur vie pour faire un holocauste à la charité, elles demanderent & obtinrent de demeurer dans le Convent pour soigner ces petites malades, & Dieu les preserva de toute incommodité. L'une estoit la Mere Marguerite Giquet de Sainte Cecile; & l'autre, Sœur Ieanne Corbel de S. Alexis, Converse. La Divine Providence les pourveut d'un bon Prestre nommé Mr Poibeau, qui leur dit la sainte Messe les Festes & Dimanches, & leur administra les saints Sacremens. Au bout de trois semaines la Superieure ramassa tout son troupeau dispersé; puis leur Monastere estant bien airié, elle y remena

remena ses Filles en mesme ordre qu'elles en estoient sorties ; mais avec des sentimens tous differens : car elles tressailloient de joye. Ce retour fut le 25. de Iuillet, n'ayant pas esté un mois entier dehors.

Les diverses Superieures qui ont gouverné cette maison, ont fait faire peu à peu tous les bastimens necessaires ; en sorte que les Religieuses & les Pensionnaires sont tres-commodément logées ; & cette commodité contribuë de beaucoup au bon ordre qui s'y garde, tant pour la regularité, que pour l'education des jeunes filles ; estant veritable qu'il n'y a Convent où l'on ait meilleure methode pour les instruire ; aussi y en a-t-il toûjours grand nombre, & de tous les endroits de la Province.

PETIT ELOGE DE MONSEIGR LE PORC DE LA PORTE, Evesque de Saint Brieux.

MONSEIGNEVR André le Porc de la Porte fut illustre par sa naissance, M^r son pere estant Seigneur de Vezins, l'une des premieres Baronnies de France ; & Madame sa mere de la Maison de Chasteau-Roux la Tourlanderie, l'un & l'autre d'Anjou ; Mais plus illustre encore par son eminente pieté, & par ses rares qualitez, qui l'ont rendu un des plus sçavans, des plus grands, & des plus vertueux Prelats qui ayent tenu le siege Episcopal de S. Brieux.

Il receut le Brevet pour estre Evesque l'an 1619. à l'aage de vingt six ou vingt sept ans, sans l'avoir ny recherché, ny même desiré. Il avoit un port convenable à sa naissance & à sa dignité Pastorale, jointe à une humilité & une [illegible]té qui le rendoit non seulement accessible ; mais accueillant & obligeant aux moindres personnes. Chacun aussi le respectoit & aimoit, le considerant autant comme son pere, que comme son Seigneur.

L'empire que son merite & sa bonté luy avoient acquis sur les cœurs, facilita le bon ordre qu'il mit en son Dioceſe, qu'il avoit trouvé peu cultivé, particulierement le Clergé : Mais en peu de temps, par sa prudence, & par ses soins infatigables, il le regla si parfaitement, que l'on vit tout l'Evesché changer de face. Il fit à ce dessein des Statuts qui ont esté admirez de toutes les personnes capables d'en juger, sur tous des Seigneurs Evesques ses successeurs ; aussi en recommandent ils la pratique au lieu d'en faire d'autres. La vie de ce digne Evesque a esté remplie d'une infinité de belles & saintes actions ; mais l'une des plus utiles & des plus re-

marquables, a eſté l'établiſſement des Vrſulines en ſa Ville Epiſcopale. Nous ne repeterons point icy le détail de ſa fondation, que nous venons de dire cy devant; mais nous dirons que le progrés de cette maiſon, & le fruit que ſes cheres Filles faiſoient par leurs inſtructions & bons exemples, le raviſſoient de joye, n'ayant point de plus grand contentement que d'entendre parler avantageuſement d'elles, & que de les voir croiſtre de jour en jour dans la perfection de leur eſtat. Si-toſt qu'il les euſt receuës, & qu'il connut leur vertu, il les aima ſi tendrement, & eut une ſi forte inclination de leur faire du bien, qu'il n'avoit plus rien à luy. Il ſembloit qu'il ne ſongeoit plus qu'à leur établiſſement temporel, & à leur avancement dans les voyes de la grace. L'Eveſché de S. Brieux eſtoit alors de tres petit revenu. Le bon Eveſque ne ioüiſſoit point auſſi de ſon patrimoine, Madame ſa mere n'eſtant decedée qu'aprés luy: neanmoins il donnoit perpetuellement pour le baſtiment du Monaſtere, juſqu'à s'endetter, & retrancher de ſes domeſtiques; entr'autres il congedia ſon Page, & un de ſes Aumôniers. Il ne ſe ſervit plus de ſon caroſſe, & donna ſes chevaux pour traiſner les materiaux. Tous les jours, tant que ſes affaires luy laiſſoient un peu de loiſir, il alloit voir travailler les Ouvriers, & recommandoit ſur tout à l'Architecte de ne rien épargner, afin que ſes Vrſulines euſſent un beau & commode logement.

Il n'y avoit Novice, ny Sœur Converſe dans le Convent, dont il ne ſceuſt le nom, & celuy de ſa famille, qu'il cheriſſoit & protegeoit comme choſe ſienne. Quand quelqu'un ſe diſoit parent ou amy d'une Vrſnline, c'eſtoit aſſez pour eſtre conſideré de ſa Grandeur. Il n'euſt pas voulu qu'autre que luy euſt fait les ceremonies de Veſture, & Profeſſion des Religieuſes.

Vne Poſtulante eſtant fort affligée de voir ſa Veſture retardée par les affaires de ſa mere, le charitable Fondateur la conſola luy-meſme, & luy promit de luy ſervir de pere & de mere en cette conjoncture. De fait il luy donna l'habit au jour prefix, quoy qu'il n'y euſt aucun des parens de la fille. Il convia à diſner à l'Eveſché ceux qui avoient aſſiſté à la ceremonie. Il regala la Communauté ſelon la couſtume, & fit tous les honneurs, comme ſi cette fille luy euſt apartenu de bien prés, quoy qu'il ne connuſt pas ſeulement ſa famille.

Il cheriſſoit entre toutes les autres, les trois premieres Profeſſes du Monaſtere. Il donna le nom de S. Charles à la premiere, à cauſe de la devotion qu'il portoit à ce Saint, en l'honneur duquel il avoit fait edifier l'Egliſe. Il en choiſit une autre pour ſa Secre-

taire, qui écrivoit ſous luy les recueils & remarques ſur les Regles & conſtitutions, aſſemblant ſouvent les Religieuſes pour les leur expliquer. Il remarqua quantité de fautes dans la Bulle, qui s'y eſtoient gliſſées en l'imprimant, & par la diverſité des copies tranſcrites à la main, n'y en ayant pour lors qu'une imprimée en chaque maiſon de la Congregation. Il en fit venir une de Rome à ſes dépens, tirée ſur l'original, la tourna de Latin en François, & la fit conſerver dans le coffre-fort du Convent.

Il ſe donna encore le travail d'étudier les rapports de la Regle & des Conſtitutions avec cette Bulle, & de les marquer article par article à la marge de la Bulle, par renvois & ſections, comme une eſpece de table; puis il fit imprimer le tout en ſi grande quantité, que non ſeulement chaque Religieuſe de S. Brieux en fut pourveuë, mais toutes les autres maiſons auſſi. De plus ſon zele le porta à compoſer pour ſes cheres Filles, une Pratique interieure & journaliere, tirée du Cantique des Cantiques, qui euſt eſté l'un des plus beaux ouvrages que l'on euſt ſceu voir, s'il euſt eu aſſez de vie pour l'achever.

Il demandoit une parfaite exactitude aux Regles. En viſitant les Ouvriers du Baſtiment, il preſtoit l'oreille proche des Offices, pour voir s'il entendroit parler hors les heures de recreation; & s'il reconnoiſſoit la voix de quelque Sœur, il la faiſoit appeller, la reprenoit, & ordonnoit en outre à la Superieure de luy en donner penitence.

Dans l'Eveſché meſme il ſe rendoit attentif à la cloche des Vrſulines; & s'il s'apercevoit que l'on retardaſt un peu de temps à ſonner aux heures preſcrites, il ne manquoit point d'en faire la correction à la premiere veuë. En un mot il vouloit que ſes Filles regardaſſent comme choſe ſacrée, & capable de ravir le cœur de leur Epoux celeſte, les plus petites Inſtitutions, non ſeulement de l'Egliſe, mais encore des regles & couſtumes de la ſainte Religion.

Outre la viſite annuelle, qu'il ne manquoit point de faire, il parloit en particulier de temps en temps à chaque Religieuſe, ſans en excepter une ſeule, pour ſçavoir ſa diſpoſition interieure, & l'aider de ſa direction; ſur tout, lors qu'il s'abſentoit pour un voyage un peu long. Et proche du depart il les aſſembloit toutes, & les conjuroit d'eſtre bien exactes à l'obſervance, puis les recommandoit à ſon Grand-Vicaire, ou bien à Mr de S. Maudé, Chanoine de ſa Cathedrale.

O Eſtant de retour, une de ſes premieres viſites ſe rendoit à ſes Filles, pour voir ſi leur ferveur ne s'eſtoit point ralentie: Et

trouvant le contraire, il leur faiſoit mille careſſes & conjoüiſſances.

En voilà bien aſſez pour prouver que ce grand Prelat faiſoit revivre par ſon zele, ſes ſoins & ſes tendreſſes envers les Vrſulines de ſon Dioceſe, S. Charles, à qui il eſtoit ſi devot, & S. François de Sales, ſi affectionné, & ſi appliqué à ſes bien-aimées Filles de la Viſitation.

Ce fidele Serviteur de Dieu, & bon Paſteur ayant ainſi rempli ſes jours de bonnes œuvres, il eut pareillement la grace de finir ſa vie dans des diſpoſitions toutes ſaintes. Il languit tout l'Hyver de l'an 1631. & comme on doutoit de l'evenement de ſa maladie, Meſſieurs ſes parens le preſſerent diverſes fois de nommer pour ſon ſucceſſeur à l'Eveſché, un ſien Couſin-germain, Chanoine de S. Brieux, & tres-honneſte homme; mais il s'en excuſa toûjours avec une fermeté nompareille, répondant qu'il avoit receu ſon Benefice de l'Egliſe, & qu'il vouloit le luy rendre, pour en diſpoſer à ſon gré; qu'il ſe trouvoit aſſez en peine de répondre à Dieu de ſoy-meſme, ſans s'engager pour autruy; qu'au reſte Dieu luy donneroit un Succeſſeur qui acheveroit avantageuſement ce qu'il n'avoit fait qu'ébaucher. Ces dernieres paroles furent comme prophetiques à l'égard de Mr de Virazel, qui luy ſucceda, & remplit comme luy tous les devoirs de la charge Paſtorale.

L'affection vrayement paternelle de ce zelé Fondateur des Vrſulines de S. Brieux, luy donna le deſir de les voir encore une fois, nonobſtant la violence de ſon mal (car il s'eſtoit beaucoup accreu au Printemps.) Il ſe fit donc porter quatre jours avant ſa mort, dans une chaire vitrée, à l'entrée de la cloſture du Monaſtere, toutes les Religieuſes eſtant aſſemblées, leſquelles voyans au travers du criſtal leur bon & unique Pere ſi défait, qu'à peine eſtoit-il reconnoiſſable, elles ſe prirent à pleurer & ſanglotter ſi abondamment, que pas-une ne put proferer un ſeul mot. Le bon Prelat jugea par là qu'il eſtoit plus mal que les Medecins n'avoüoient; & quoy qu'il s'attendriſt un peu ſur la douleur de ces pauvres Filles, il eut neanmoins le courage de les conſoler, les aſſeurant que ſi Noſtre-Seigneur luy faiſoit miſericorde, il ſeroit leur Avocat dans le Ciel. Il les benit pour la derniere fois, & leur recommanda encore (ce qu'il avoit le plus à cœur) la ponctuelle obſervance de leur Regle.

Sa foibleſſe l'empeſchant de parler davantage, il ſe fit promptement reporter à l'Eveſché, où tirant à part ſon Apoticaire, il le pria de luy dire franchement ce que les Medecins jugeoient de ſon mal, & ayant appris qu'ils n'en avoient pas bonne opinion, il

demanda son Confesseur, & fit une reveuë de sa conscience, aprés s'estre plusieurs fois confessé, & mesme generalement depuis qu'il estoit malade. Le lendemain il communia, & receut l'Extreme-Onction contre le sentiment des Medecins. En suitte il envoya querir Mr de S. Maudé, afin de luy recommander ses cheres Vrsulines; ce qu'il fit avec de grandes marques de tendresse & de bonté. Entre les bons sentimens qu'il eut à la mort, ceux de componction & d'humilité éclaterent particulierement: car il declaroit hautement ses pechez, les pleuroit & les exaggeroit comme si c'eussent esté des crimes.

Aprés avoir ainsi preparé sa conscience, mis l'ordre necessaire aux affaires de son Dioceſe, recompensé ses serviteurs, & fait son testament, où les pauvres eurent le peu qui luy restoit de bien, excepté sa Chapelle d'argent, dont ses cheres Filles furent encore les heritieres, il rendit sa belle Ame à Dieu le 22. de Iuin 1632. ayant à peine quarante ans.

Il fut si universellement regretté par tout le Dioceſe, que l'on n'y entendit jamais une telle clameur. Chacun estimoit avoir perdu son pere, son azile, & son support; & il sembloit que le bonheur & la joye des familles deust finir avec la vie de leur Prelat. Quelques-uns de ses Officiers conceurent un si grand déplaisir de sa mort, qu'ils en tomberent malades, & moururent bien-tost aprés. Mais l'affliction des Vrsulines surpassa toutes les autres, parce qu'elles faisoient une perte incomparable. On la peut mieux juger qu'expliquer; c'est pourquoy il n'en sera pas dit davantage.

Ce grand Eveſque ayant ordonné par son testament, que son corps seroit enterré dans l'Egliſe du Monastere, qu'il avoit fondée & dediée en l'honneur de S. Charles; trois Eveſques ses intimes amis y vinrent faire ses obsèques solemnelles. C'estoient Messeigneurs Guillaume le Gouverneur, Eveſque de S. Malo, René de Rieux, Eveſque de Leon, & Guy Champion Eveſque de Treguier.

Son corps fut mis du costé de l'Evangile, vis à vis de la grande grille des Religieuses. Mr de Vezins son frere, donna un tombeau de piere bien travaillé, où est la statuë du deffunt revestu en habits pontificaux, en attendant que l'on en fist un de marbre.

Le mesme Seigneur de Vezins fit ouvrir le corps, pour connoistre la cause de sa mort, que les Medecins avoient ignorée; ce qui donna lieu aux Vrsulines d'avoir le cœur de leur bon Pere & Fondateur dans leur closture, nonobstant la forte opposition des Messieurs de la Cathedrale. Aprés qu'elles l'eurent embaumé, elles l'enfermerent dans un cœur de plomb tout au milieu de

leur Chœur, comme leur treſor & leur conſolation.

Le portrait de ce digne Eveſque & illuſtre Fondateur eſt en trois endroits de l'Egliſe de S. Charles; à ſçavoir, dans le grand Tableau du Maiſtre-Autel, aux pieds de la Sainte Vierge, ſur le haut de la grille du Chœur, par où les Religieuſes entendent la ſainte Meſſe; & au bas de l'Egliſe.

La mémoire du tres-illuſtre Prelat Monſeig^r André le Porc de la Porte, eſt en benediction par toute la Province, & ſera eternisée dans les eſprits & dans les cœurs de toutes les Vrſulines du Monaſtere de S. Charles à S. Brieux.

CAËN.] Mademoiſelle Iourdaine de Louvigny de Bernieres, fille maieure, fit une belle fondation dans la ville de Caën en Normandie. Aprés avoir paſſé ſon contract, & eu toutes les expeditions neceſſaires, elle partit de la meſme Ville, pour aller à Paris recevoir les Profeſſes qu'on luy avoit promiſes du premier Convent de l'Ordre. Elle y entra avec Madame Cadot ſa ſœur, & fut accueillie de Madame de Sainte Beuve la Fondatrice, & de toutes les Religieuſes, avec d'autant plus de joye, qu'elle leur declara ſon deſſein d'eſtre Vrſuline. Elle emmena à Caën la Mere Ieanne Vincent, dite de la Conception, pour Superieure, & deux autres Profeſſes que l'on avoit tirées expreſſement d'Abbeville, les introduiſant dans une maiſon tres-bien accommodée, où elles prirent cloſture le 15. Decembre de cette année. Puis la Fondatrice fut la premiere Novice & Profeſſe, & ſceut ſi bien joindre l'eſprit religieux à ſes belles qualitez, que ſix ans aprés ſon entrée au Monaſtere, elle fut jugée capable de le gouverner entierement: Et en effet, la Mere de la Conception la fit élire Superieure, quittant la Charge pour retourner à Paris, dans l'eſperance que ce qu'elle avoit commencé ſeroit perfectionné dans de ſi bonnes mains.

En quoy elle ne ſe trompa pas: car cette digne Superieure & Fondatrice a rendu ſa Maiſon une des plus floriſſantes, & l'on peut dire la plus belle des Vrſulines de France: Mais par deſſus cela dans une odeur merveilleuſe, & dans la pratique de la haute vertu, que feu Mr de Bernieres, ſon frere, y a établie par ſes ſaints & frequens Entretiens. Il eſt arrivé des choſes rares & extraordinaires en ce lieu, au commencement & au progrés de ſon établiſſement, que la modeſtie de la Fondatrice a tenuës ſi cachées, qu'elle n'a permis à aucune de ſes Filles de les manifeſter. Nous ſçavons ſeulement qu'il s'eſt entendu comme une Muſique celeſte, une bonne eſpace de temps, lorſque quelques-unes des Sœurs ont eſté proches de la mort.

Les Vrsulines de Caën n'ont fait aucun autre Convent, bien qu'on leur en ait offert sept ou huit occasions avec empressement, bon fond, & plusieurs promesses ; ayant toûjours eu dessein de faire seulement un Monastere solide, comme elles en sont venuës heureusement à bout.

La Mere Iourdaine de Bernieres, dite de S. Vrsule, estant parvenuë jusques à une venerable vieillesse, a fini depuis peu ses jours par une mort toute sainte, & correspondante à sa vie ; & ses Filles sont encore dans la douleur de sa perte.

L'an 1625. TREGVIER.

MONSEIGNEUR Guy Champion estant Evesque & Comte de Treguier en Breragne, mû d'un saint zele d'avancer la gloire de Dieu, voyant que nombre de filles de qualité estoient obligées de s'éloigner, pour aller se rendre Religieuses, il proposa à son Chapitre le dessein d'eriger un Monastere à Treguier ; à quoy chacun luy applaudit, & particulierement Mr Michel Thepaut, sieur de Rumelin, Chanoine de la mesme Ville. Toute la Noblesse les Habitans ; & mesme tout le païs, en eut de la joye & du desir ; & aprés une meure deliberation, il fut arresté sur le choix de l'Ordre des Religieuses, de prendre des Vrsulines, à cause de l'instruction qu'elles donnent à la jeunesse. On demanda des Professes à la Mere Loüise Gays, dite de Iesvs, Superieure des Vrsulines de Dinant, les plus proches de Treguier, & de la Congregation de Bordeaux ; laquelle Superieure promit d'y aller en personne, & d'y conduire ses Filles si-tost que les choses seroient en estat. Cependant on passa deux ou trois ans à ces preparatifs. Monseigr l'Evesque, & la Ville assignerent pour le Monastere proposé des maisons, & une Chapelle dediée à l'Apostre S. André. L'acte de donation en fut passé ; mais pourtant le Monastère n'a pas esté construit en ce lieu-là, à cause qu'il n'avoit pas assez d'étenduë. D'autres personnes particulieres contribuerent à cet établissement, à sçavoir, Mr Mathurin Lhostis, Prestre Chanoine, & Thresorier de Treguier, lequel donna deux pieces de terre, avec une maison en fond ; & Messire Bertrand de Begaignon, Chevalier Seigneur du Rumain, quelques autres pieces de terre. Tout cela estant accepté des Vrsulines de Dinant, elles partirent le 17. jour de Ianvier de cette année 1625. conduites de Messieurs de Rumelin, cy-dessus nommé, & Iacques le Goff, Sieur de Tromiquel, Sindic de la Ville ; l'un & l'autre Deputez du Seigr Evesque, de son Chapitre,

& de tout le Corps de Ville. Ils défrayerent entierement le voyage des Religieuſes, leſquelles eſtoient ſix en nombre, à ſçavoir la Mere Gays, Superieure de Dinant, & ſa Compagne, Profeſſes du Monaſtere de Laval; & les quatre autres Profeſſes de celuy de Dinant. Leur arrivée à Treguier fut le 20. de Janvier de cette année. Monſeig.r l'Eveſque leur donna ſa benediction en l'Egliſe Cathedrale, puis au Palais Epiſcopal, elles receurent de ſa Grandeur toutes les marques poſſibles de cordialité & de bienveillance. Enfin elles ſe rendirent à leur hoſpice au milieu d'une belle Proceſſion, où ce bon Prelat aſſiſta en perſonne, comme auſſi le Clergé, les Meſſieurs de Ville, & une grande multitude de Nobleſſe.

Le lendemain le meſme Prelat celebra ſolemnellement la premiere Meſſe dans la Chapelle, & poſa le S. Sacrement. Le meſme jour tous les Eſtats en corps les vinrent complimenter. Incontinent la ſainte converſation de ces bonnes Religieuſes porta edification par tout le païs, & attira quantité de Penſionnaires, d'Externes, & meſme de Novices. Le fruit de leurs travaux parut ſi evidemment, que chacun beniſſoit Dieu de les avoir amenées dans la Ville; les Habitans de laquelle voulans contribuer à leur établiſſement, leur firent donation de ſeize cens livres. M.r de Rumain s'eſt montré en toutes manieres Protecteur de ce Monaſtere. Il y donna d'abord la ſomme de trois cens livres, & en ſuite d'autres ſecours; mais ſa charité pour la conduite ſpirituelle, s'eſt rendnë encore plus remarquable. Il en a eſté vingt ans Superieur, & tout enſemble Confeſſeur ordinaire, & Chapellain, le tout gratuitement. Son zele eſtoit ſi ardent pour rendre aſſiſtance à toutes les Religieuſes malades, qu'on l'a veu paſſer les huit jours ſans repos, à veiller celles que l'on jugeoit à l'extremité. Tout le païs ſçait quel il eſt; mais comme Dieu luy conſerve encore la vie pour l'utilité du prochain, nous n'oſons pas le loüer davantage. M.r Guillaume de Trogoſt, auſſi Chanoine, fit pareillement don de trois cens livres aux Vrſulines, & a toûjours eſté leur Pere & Protecteur dans l'office de Superieur, qu'il a exercé quelque temps avec bien du ſuccés.

En peu d'années la Mere Gays fit conſtruire les baſtimens neceſſaires pour une Maiſon Reguliere puis elle conduiſit ſa Communauté dans une Proceſſion generale, & ſolemnelle. La même Mere fit dedier l'Egliſe ſous le nom de Noſtre-Dame de Grace, & s'appliqua à établir toutes les pratiques de regularité dans ce nouveau Monaſtere, principalement celles du recueillement, & du ſilence; à quoy toutes ſes Filles avoient tant d'attrait, qu'aprés les

emplois

emplois de l'obeïssance, elles se retiroient dans leurs cellules, où elles faisoient leur Paradis en terre; & l'y sont encore à present, ayant si bien pris l'esprit de leur premiere Superieure, que l'on voit reluire dans ce Convent toute sorte de vertu, sur tout, une singuliere veneration pour la sainte Mere de Dieu: car outre les devotions particulieres de chaque Religieuse, à toutes les Festes de cette Reyne des Anges, la Communauté se rend processionnellement dans une petite Chapelle dediée à son honneur, portant son Image, & chantant ses Litanies avec quelques motets; & au retour de la Procession, estans au Chœur, elles luy rendent hommage toutes de rang.

On a remarqué que toutes les Religieuses Professes de ce lieu, qui y sont decedées, ou ailleurs en des fondations, ont esté auparavant munies des derniers Sacremens; & que presque toutes ont terminé leur vie dans les Festes ou Octaves de la tres-sainte Vierge, ou bien le jour du Samedy.

A peine y avoit-il deux ans & demy que les premiers fondemens estoient jettez au Monastere de Treguier, qu'il se trouva achevé, & mesme capable de porter ailleurs les benedictions celestes. Ainsi la Mere Gays, digne fille & imitatrice de la Mere de la Croix, procura en premier lieu l'établissement du Monastre de Vennes, & alla le commencer. Deux ans aprés elle alla de mesme à Saint Paul de Leon; & celles qui luy ont succedé à Treguier dans la Charge de Superieure, ont entrepris & reüssi à cinq autres établissemens; à sçavoir à Morlaix, sous le bon plaisir de Monseig^r Noël des Landes, lors Evesque de Treguier; & puis à Quimperlé, à Guimgamp, à Lanion, & à Hedé, avec l'agréement de Monseig^r Baltasar Grangier, par lequel Nostre Seigneur a fait, & fait encore pleuvoir abondamment ses graces sur l'Eveschè de Treguier. A sa premiere entrée dans la Ville, il descendit au Monastere des Vrsulines. La vigilance, les soins, & les vertus de ce digne Prelat sont connuës dans toute la Bretagne, & mesme dans toute la France. Il porte une affection paternelle aux Vrsulines de son Diocese, & n'a pas obmis une seule année de faire sa visite à celles de Treguier, ny de leur donner tous les secours necessaires pour y maintenir l'observance reguliere qu'il y avoit trouvée.

EVREVX. Monseigneur François de Pericard, Evesque d'Evreux, poussé de la devotion qu'il portoit à la glorieuse S. Vrsule, demanda des Vrsulines de Poitoise, pour venir établir un Convent en sa ville d'Evreux. M^r le Iau, Chœur de Vertaule, Haut Doyen,

& ſon Grand-Vicaire, deſirant en eſtre le Fondateur, alla en perſonne à Roüen, faire expedier leur obedience, puis prit à Pontoiſe la Mere Marguerite Marie, dite de l'Aſſomption, pour eſtre Superieure à Evreux, & deux Compagnes. Elles entrerent en la Ville le troiſiéme de May de cette année, & en moins de trois ſemaines elles receurent onze filles, leſquelles toutes enſemble prirent le voile des mains de Monſeig^r leur Eveſque; mais avant l'an revolu de leur veſture, les Religieuſes de Pontoiſe ayans rappellé les trois Profeſſes qu'elles avoient envoyées à Evreux, il leur en fut accordé trois autres d'Abbeville, qui furent introduites dans ce nouveau Monaſtere le ſeptiéme de Iuin 1626. Quand les onze Novices eurent accompli les deux années de leur Noviciat, elles firent encore enſemble leur Profeſſion le dixiéme de Decembre 1627. La connoiſſance que Monſeig^r d'Evreux avoit de la vertu & de la probité de M^r le Iau, l'obligea de luy donner la conduite de ce Convent en qualité de Superieur; & ainſi il en fut le Pere & Fondateur au ſpirituel & temporel. Il eſtoit iſſu des meilleures familles de Paris, avoit eſté Conſeiller au Parlement, & paſſé dans la Grand-Chambre pour un Iuge des plus integres. Ses œuvres de charité extraordinaire ont eſté notoires à tous ceux de ſon temps, quantité d'Egliſes, de Monaſteres, & de Maiſons particulieres ayans reſſenti des effets conſiderables de ſes liberalitez. Bien des fois il a fait des dons ſemblables à ceux d'un S. Nicolas, pour marier les pauvres filles, & nourrir les Veuves delaiſſées. De plus, il entretenoit ſecrettement des familles toutes entieres, & ſon cœur n'avoit point de limites pour tout ce qui regardoit le bien du prochain, & la gloire de Dieu, y employant également ſon argent & ſa peine: témoin cette belle & fameuſe Tour de Noſtre-Dame d'Evreux, laquelle eſtant achevée, la Sainte Vierge luy apparut, & luy dit qu'aprés le ſervice qu'il luy avoit rendu, de faire achever cette Tour depuis ſi long-temps imparfaite, qu'elle deſiroit encore qu'il fondaſt un Monaſtere pour l'inſtruction de la jeuneſſe. Auſſi-toſt il jetta les yeux ſur l'Ordre de S. Vrſule, & entrepriſt tres-genereuſement la fondation du Convent d'Evreux, paſſant par deſſus toutes les traverſes & oppoſitions qui s'y rencontrerent. Il eſt vray qu'il y fut encore merveilleuſement encouragé par une viſion qu'il eut en offrant le ſaint Sacrifice de la Meſſe, par où il connut qu'onze filles qui luy eſtoient montrées, devoient eſtre choiſies entre le nombre de celles qu'il conduiſoit en la vie ſpirituelle, pour commencer cet établiſſement, comme en effet il leur donna la preference; & pour marque qu'elles eſtoient appel-

lées de Dieu, aussi bien que de son Serviteur, elles perseverererent toutes. La premiere y fut attirée d'une façon fort remarquable: car n'ayant rien moins en l'esprit que la pensée d'estre Religieuse, elle tomba malade à la sortie d'un bal; & durant cette maladie, elle apercent une fois une Religieuse, qui tirant le rideau de son lict, luy toucha le front sans luy rien dire; mais cet attouchement luy imprima le desir de la Religion. Le matin suivant, que l'on se disposoit à luy apporter le saint Viatique, elle se trouva en estat de se lever, d'aller à l'Eglise, & d'y communier. La vocation de cette premiere Fille consola fort le Fondateur, à cause du support qu'il esperoit recevoir de ses parens, qui estoient des plus considerables de la Ville. On creut que c'estoit un effet de ses prieres; parceque le sentiment commun fortifié par beaucoup de preuves, estoit qu'il obtenoit de Dieu tout ce qu'il vouloit par le sacrifice perpetuel qu'il faisoit de soy-mesme, en oraisons & mortifications corporelles. L'espace de vingt-cinq ans avant sa mort, il ne porta point d'autres chemises que de serge. Il fut, selon qu'il avoit ordonné par son Testament, vestu en Capucin aprés sa mort, & enterré en leur Convent; & ayant fait ses cheres Vrsulines d'Evreux depositaires de son cœur, elles le receurent comme une precieuse Relique, & le gardent avec la mesme estime, particulierement à raison des suaves odeurs qu'elles sentirent quand on le leur apporta, & depuis encore. C'est un grand avantage à cette Communauté d'avoir esté fondée & conduite par un si saint personnage.

AVXONNE. Cette mesme année le Convent de S Chaumont en Lionnois erigea celuy d'Auxonne sous l'Archevesché de Besançon. La Mere Gabrielle Chorel, dite de l'Annonciation, en fut commise premiere Superieure, & le commença au mois d'Aoust, la closture y estant mise en suitte le quatriéme de Septembre. On y observa les coûtumes de Lion jusqu'au 27. de May 1646. que toutes les Professes firent le vœu solemnel de l'Instruction, & s'associerent aux Vrsulines de Paris. C'est une merveille de la Providence paternelle de Dieu, d'avoir fait subsister ce Monastere au milieu des plus furieuses persecutions des hommes & des demons: car il a presque toûjours esté dans les grandes souffrances. En l'an 1636. il éprouva toutes les incommoditez que la guerre cause dans les Villes frontieres. La famine suivit la guerre, & dura plusieurs années: puis aprés la peste fit ravage, & emporta plusieurs Religieuses, obligeant les autres à de tres-grandes dépenses, estans d'ailleurs sans fondation, & sans avoir receu aucune dorte-

qui excedaſt la ſomme de mille écus. Elles changerent trois fois d'habitation, & enfin elles baſtirent en un lieu commode : En ſuite de quoy elle[illegible] nombre de Novices & de Penſionnaires. Cette Co[illegible]eſtoit en bon eſtat, & en reputation, lorſque Dieu permit cette étrange & derniere affliction de la vexation des Demons, qui fit dire d'abord que dans un an elle ſeroit entierement détruite. Cependant il y en a plus de douze écoulez depuis que les Religieuſes ſont ſeparées, partie dans leur cloſture, qui n'a point eſté rompuë, n'y ayant donné l'entrée qu'aux perſonnes neceſſaires ; & partie dehors, par l'ordre des Superieurs ; Et bien que par ſurcroiſt elles ayent perdu la pluſpart de leur revenu, elles n'ont manqué de rien. Leurs parens, & des perſonnes inconnuës meſme, ont eſté pouſſez à leur aider ; & cela joint à leur travail manuel, les tire de la neceſſité. Elles ne ſe ſont jamais démenties de leur eſtat, & n'ont point quitté leur Chœur, encore que quelquesfois elles ne s'y trouvaſſent qu'une ou deux de chaque coſté. L'inſtruction de la jeuneſſe ſeule, par bon conſeil, a eſté interrompuë environ quatre ans ; mais aprés entierement rétablie par l'ordre de leur Prelat, ſelon qu'elles & la Ville le deſiroient.

Voicy la ſubſtance de ce que ces pauvres Religieuſes en ont mandé à leurs Sœurs les Vrſulines de Paris. Cette effroyable vexation de l'enfer a commencé l'an 1655. La cauſe en fut cachée trois ans durant, qu'il paroiſſoit divers accidens fâcheux. Le Demon excitoit des mouvemens étranges dans les Sœurs, que l'on a reconnuës depuis eſtre veritablement poſſedées. Il n'y a point d'artifice dont il n'ait uſé pendant qu'il eſtoit caché dans ces corps pour les perdre, ny point de cruautez qu'il n'ait exercées pour les jetter dans le deſeſpoir. Il contrefaiſoit ſouvent l'Ange de lumiere, pour les ſeduire. Il ſe montroit à elles ſous la forme des animaux immondes, & de pluſieurs monſtres horribles, afin de les épouvanter. Il faiſoit paroiſtre des ſpectres dans le Monaſtere, & entendre des voix & des tintamarres en pleine nuit. Quelquesfois les baſtimens craquoient de telle ſorte, qu'ils ſembloient devoir tomber ; d'autres fois des bruits s'entendoient dans les fondemens, comme s'ils euſſent ſorty des abiſmes. Les pauvres Filles eſtoient battuës, & ſi mal traitées, que leurs corps demeuroient tous meurtris.

Toutesfois ces peines exterieures n'eſtoient pas ſi inſupportables que les interieures. Les malins Eſprits leur couroient entre cuir & chair comme des beſtioles importunes à l'excés. Ils leur faiſoient reſſentir des douleurs violentes, de meſme que ſi on leur eſuſt

dechiré les entrailles ; elles en estoient quelquesfois privées de mouvement, & de l'usage de tous leurs sens. Elles ne pouvoient reposer, ny dormir, ny manger ; elles avoient des maladies inconnuës qu'aucun art n'a pû soulager. Leur imagination estoit troublée de representations terribles & dangereuses. L'ennemy leur suggeroit une certaine horreur de toutes les choses saintes, & un mépris de tout ce qui est plus venerable. Il s'efforçoit de les retirer des Sacremens, dont il ne leur estoit pas possible d'approcher sans de grandes violences ; ce qui estoit accompagné de tentations si rudes contre la foy, & les autres vertus, que les esprits les plus forts y auroient succombé, à moins que d'estre soûtenus d'une grace toute particuliere.

Aprés avoir consulté de ces dispositions avec plusieurs personnes d'experience, & s'estre servi de tous les remedes que l'on jugeoit convenables, on en vint aux exorcismes par l'ordonnance du Superieur majeur. Alors les Demons estans forcez d'obeïr, ils se manifesterent, donnerent plusieurs signes univoques, & commencerent à agiter les corps avec la furie qu'ils ont accoûtumé dans les possessions. De sorte qu'aux années 1658. 1659. & 1660. on reconnût jusqu'à dix-huit Religieuses, tant Professes que Novices, veritablement possedées ; & ce grand nombre fut cause que l'on ne put tenir cette affaire secrette. Cela s'estant incontinent divulgué, on retira toutes les Pensionnaires du Monastere, on n'envoya plus d'Ecolieres Externes, & la Iustice en prit connoissance. Mais le Diable sceut si bien donner le change, qu'il fit douter d'une chose qui estoit toute evidente. En suite neanmoins des informations faites par Mr l'Official d'Auxonne, par un Commissaire du Parlement de Dijon, & par Mr Bouchu, Intendant en Bourgogne, le Roy en estant averti, envoya Monseig. l'Evesque de Châlons, pour connoistre la verité. Il arriva à Auxonne au mois de Novembre 1661. avec un grand nombre de Sages & sçavans Ecclesiastiques, & Religieux ; où aprés qu'il eut exorcisé ces Filles pendant quatorze jours, il fit son rapport au Conseil de conscience de Sa Majesté, sur lequel on jugea qu'elles estoient veritablement possedées des Demons par les signes qu'ils avoient donnez, qui sont en abregé ; Que toutes ces Filles, au nombre de dix-huit, luy ont paru avoir le don des langues ; que toutes, ou presques toutes, ont témoigné avoir connoissance de l'interieur, & des secrets de la pensée, quand elle leur a esté adressée en diverses occasions par les Exorcistes ; Qu'elles ont predit plusieurs fois les choses qui devoient arriver ; revelé les endroits où l'on a trouvé

en effet les ſorts ; non ſeulement en divers lieux du Monaſtere, mais encore dans les autres corps des Filles, auſquelles elles n'avoient pas parlé, & qui les ont vomis & rendus, le jour & l'heure preciſement que les premieres avoient marquez ; Qu'elles ont preſque toutes temoigné dans la chaleur de leur agitation, une étrange averſion pour les choſes ſaintes ; Qu'eſtans preſſées de donner des marques ſurnaturelles de la preſence des Demons, elles ſembloient y avoir obeï, une entr'autres, ayant porté dans ſa main aſſez long temps, un charbon de feu tout allumé, ſans en faire paroiſtre aucun ſentiment ; Que d'autres fois elles ont paru, par le commandement de l'Exorciſte, dans une prodigieuſe inſenſibilité, pendant qu'on leur enfonçoit des épingles juſqu'à la teſte dans les endroits plus ſenſibles des bras & des mains ; Que dans la nommée Deniſe l'Amy, les Demons ayans receu commandement de ſortir, & pour ſigne, de caſſer un endroit de la vitre, qui luy fut montrée du doigt par Monſeigneur de Chaalons, la fille fut delivrée, & la vitre caſſée ; Qu'elles ont paru dans des poſtures ſi extraordinaires, qu'elles ont eſté jugées paſſer les forces de la nature ; Qu'aprés une recherche la plus exacte, le meſme Seigneur Eveſque n'a trouvé perſonne qui ne luy ait parlé avantageuſement de l'innocence & de la regularité, tant des Filles, que des Exorciſtes ; & qu'il témoigne de ſa part les avoir reconnus en tous leurs deportemens, pour perſonnes d'exemple, de merite, & de probité.

Enfin le Certificat du Sieur Morel Medecin, preſent à tout, fut auſſi montré au Conſeil, & la concluſion tirée à Paris le 20. Janvier 1662. & ſigné de Meſſeigneurs MARCA, Archeveſque de Thoulouſe, nommé à l'Archeveſché de Paris.

HENRY DE LA M. Eveſque de Rennes.
HARDOÜIN, Eveſque de Rodez.
IEAN, Eveſque de Chaalons ſur Saone.
Et de FRANÇOIS ANNAT, de la Compagnie de IESVS, Confeſſeur du Roy.
MOREL. N. CORNET. & GRANDIN, Docteurs de Sorbonne. Puis de F. PHILIPPE LE ROY, Religieux Cordelier, Confeſſeur de la Reyne Mere du Roy.

Ce voyage de Monſeigneur de Chaalons, & la ſuitte, a eſté extrait de l'Imprimé qui en fut fait à Paris la meſme année, intitulé : *Iugement de Noſſeigneurs les Commiſſaires nommez par le Roy, au fait des perſonnes Religieuſes, & autres poſſedées du Malin-Eſprit à Auxonne.*

Depuis encore sa mesme Majesté a deputé des Docteurs de Sorbonne, qui ont rapporté que les maux des Religieuses provenoient de malefices. On a de plus pareil témoignage de quantité d'autres Docteurs. L'Vniversité de Dole, qui en a esté consultée, atteste la verité de cette possession. Monseig^r P. de Grammont, Archevesque de Besançon, faisant sa visite à Auxonne l'année 1666. a reconnu cette mesme verité ; & de son plein gré, sans en estre requis, en a donné le cinquiéme d'Octobre de la mesme année, un Certificat authentique, & un témoignage de l'innocence des Religieuses & des Exorcistes, qui estoient fort calomniez en cette affaire. Il en a de plus écrit au Roy avec beaucoup de compassion de l'estat de ces bonnes Filles, la longueur de leurs tourmens persuadant les esprits qui estoient les plus opiniastres.

L'an 1626. FOVGERES.

LE 25. de Iuin de cette année, les Religieuses Vrsulines de Rennes envoyerent la Mere Marguerite le Char, dite de S. Vrsule, deux autres Professes, & deux Novices, pour commencer le Convent de Fougeres sous le Dioceſe de Rennes, & sans autre aide que la protection de S. Ioseph, choisi pour Pere de cette Maison, toutes choses y ont fort bien reüssi.

LOVDVN.] Le 16. de Iuillet suivant les Vrsulines de Poitiers entreprirent un établissement à Loudun dans leur mesme Dioceſe. C'est dans cette Maison où Dieu s'est rendu admirable par les voyes qu'il a tenuës pour la sanctification de grand nombre d'Ames, permettant la possession & l'obsession de plusieurs Filles Religieuses, & Seculieres. Il est croyable que ces choses tout-à-fait étranges, qui ont duré longues années, & qui ont éclatté par toute la France, & plus loin, seront reduites en un corps d'histoire à part.

Nous reservons ce que nous en pourrions dire icy pour la troisiéme partie de ces Chroniques dans la Vie de la Mere Ieanne des Anges, Superieure du mesme Monastere de Loudun.

S. OMER.] Monseigneur l'Eveſque de S. Omer, parfaitement affectionné à l'Ordre de S. Vrsule, ayant écrit plusieurs fois à la Superieure du Convent de Paris, pour avoir de ses Religieuses qui établissent un Monastere en Flandres, & dans son Dioceſe, alleguant entr'autres raisons, que ce seroit une porte ouverte pour introduire à l'avenir les Vrsulines dans l'Espagne par la Flandre, tout ainsi que les Carmelites avoient esté d'Espagne en France. Et nonobstant les difficultez que l'on eut à trouver encore des Pro-

feſſes pour cette entrepriſe, aprés tant d'autres déja commencées, qui occupoient la pluſpart des anciennes, on fit effort pour contenter le zele de ce digne Prelat, luy accordant la Mere Ieanne du Moutier, dite de S. Michel. Mademoiſelle de Mamez, Fondatrice du futur Convent, vint à Paris pour traiter le particulier de cette affaire; emmena la Mere de S. Michel; & paſſant par la Ville d'Eu, y prit encore deux Profeſſes. Elles donnerent commencement au Monaſtere de S. Omer le 26. d'Octobre de cette année. La Fondatrice s'y rendit Religieuſe, & tout leur proſpera par la grace de Dieu, & par la protection de Monſeig^r l'Eveſque, outre que l'utilité de leur Inſtitut a toûjours fait cherir cette Maiſon dans la Ville, & dans la Province. Pendant les longues guerres entre les deux Couronnes, S. Omer a eſté pluſieurs fois inveſty, & battu, & les Vrſulines en tres grand danger. Vne fois, comme elles eſtoient aſſemblées à entendre une Exhortation à la grille, une bombe tomba ſur leur toict, qui perça trois planchers, fit un grand fracas, & ſe vint crever dans leur Chœur, ſans que perſonne en fuſt endommagée. Ainſi Dieu les a preſervées diverſes fois, mais on leur conſeilla pourtant dans une conjoncture tres-perilleuſe, de ſortir de leur cloſture, & de ſe retirer plus avant dans la Province; ce qu'elles firent, ſe logeans toutes enſemble juſques à ce qu'elles euſſent la liberté de s'en retourner.

CHARTRES.] Au mois d'Octobre de cette meſme année, la Mere de Berthy, Religieuſe Vrſuline de Bordeaux, & Prieure du Convent de Saumur, entra à Chartres, & y entreprit un Monaſtere, ſans autre fondation que le peu qu'elle avoit apporté de Saumur. Il y eut quelque conteſtation d'abord entre la Ville, & elle; mais eſtant authoriſée de Monſeig^r d'Eſtampes, lors Eveſque de Chartres, les Officiers de Ville s'accorderent; & le Monaſtere en ſuitte ſucceda ſi favorablement, que depuis il a fourni des Religieuſes capables d'en eriger de ſemblables à Vendoſme, & à Nogent le Rotrou, ſous la conduite de la meſme Mere de Berthy.

AMBOISE.] Mr Forget, Gentil-homme veuf, & Commiſſaire des Guerres, fonda cette meſme année un Monaſtere d'Vrſulines à Amboiſe, donnant à cet effet une maiſon du prix de trois mil livres, & deux mille pour la dotte de ſa fille, qui y vouloit eſtre Religieuſe. Vne autre fille nommée Marie Tonnereau, apporta auſſi cinq mille livres, qui eſtoient d'aſſez grands biens pour le temps. Ce fut aux Vrſulines de Tours que l'on s'adreſſa pour en tirer des Profeſſes qui vinſſent commencer cet établiſſement. La Demoiſelle Madeleine Forget fit ſa premiere année de

de probation ; puis trois Professes de là furent données pour Compagnes à la Mere Ieanne le Lievre, dite de S. Marc, Professe de Saumur, d'où elle avoit esté envoyée à Tours. Elle fut Superieure à Amboise les six premieres années, & enfin retourna mourir à son Convent de profession. Le jour de l'entrée des Vrsulines à Amboise, fut celuy que l'Eglise fait la memoire des Fidelles Trépassez. Depuis ce temps-là, encore qu'on ne leur ait point fait de dons, & qu'elles ayent pris peu pour la subsistance des Filles qu'elles ont receuës, elles ne se sont point endettées, & sont bien & commodement bastics.

BEAVNE.] Cette année enfin la Mere Lucie de Vefure, dite de Sainte Croix, sortit d'Autun avec quatre Compagnes, pour établir un Convent d'Vrsulines à Beaune ; & y estant arrivée, fut fort aidée par Mr Guillaume Paquelin, Theologal en l'Eglise Collegiale de Beaune, personne de vie exemplaire. Elles eurent en peu de temps plus de deux cens filles dans leurs classes, ausquelles elles faisoient leçon avec un zele infatigable, & avec un fruit proportionné. Ce Monastere fut fondé pour le spirituel sur une singuliere innocence, cordialité, & regularité, le plus petit deffaut y paroissant un crime, & les Sœurs participant beaucoup à l'esprit des premiers Chrestiens, qu'elles ont, par la grace de Dieu, si bien conservé, que diverses autres maisons de l'Ordre y ont choisi des Superieures, & Assistantes, de sorte qu'il en est sorty pour ce sujet, & pour cinq établissemens, au moins trente Religieuses, qui se sont loüablement acquittées de leurs obligations. Et pour le temporel, la pauvreté luy a servi de base, les Religieuses d'Autun n'y ayans apporté que trois cens livres pour toutes choses ; mais Dieu l'a tellement protegé & pourveû, que dans les necessitez on a reconnu des multiplications evidentes. Vne fois que la Depositaire n'acheta que la moitié de la provision de bled pour une année, faute d'argent, il y en eut assez pour avancer dans l'année suivante ; aussi celles qui avoient la charge du bled, donnerent des preuves certaines de sa multiplication. Comme l'on estoit un jour en peine pour un pichet de bled que l'on ne pouvoit payer, la Depositaire alla se recommander à la Sainte Vierge, reconnuë pour Superieure du Convent ; & à la mesme heure on l'apella pour parler à une pauvre fille, qui la pria de luy serrer une trentaine d'écus, avec la liberté de s'en servir à son gré, & qu'elle les viendroit demander, quand elle en auroit affaire ; & depuis la fille n'a point paru, ny nul autre de sa part.

Proche d'une Feste solemnelle, la Dépenciere s'estant plainte de

Ii

n'avoir pas ſuffiſamment de quoy nourrir les Sœurs, deux Oyes des plus groſſes vinrent ſe poſer au milieu de leur court ; ce qui les obligea de croire que c'eſtoit un trait de la Providence de Dieu, particulierement aprés que perſonne de la Ville ne les voulut reconnoiſtre, & que l'on ne put ſçavoir d'où elles eſtoient venuës. Il eſt auſſi arrivé bien des fois que la viande augmentoit en faiſant les portions des Religieuſes, & que l'Officiere apprehendant de n'en avoir pas à demy, trouvoit à la fin qu'il luy en reſtoit encore pour faire des aumoſnes.

L'an 1627. *S. ANDEOL.*

LE Reverend Pere George Bailly, Recollet, preſchant un Careſme dans le Bourg S. Andeol en Vivarets, Dioceſe de Viviers, inſpira à ſon Auditoire le deſſein de ſe procurer un établiſſement des Sœurs Congregées de S. Vrſule ; & en meſme temps il fut chargé de faire venir de ces meſmes Sœurs. Il en obtint quatre de la Maiſon de Montelimar en Dauphiné, dont la principale eſtoit Sœur Antoinette de Monts Superieure ; & par la permiſſion de Monſeig^r Iean de Lothel, Eveſque de Viviers ; & du conſentement des Meſſieurs du lieu, elles entrerent à S. Andeol, où attendant qu'elles euſſent acheté une maiſon, on les logea chez une Demoiſelle veuve, & là elles commencerent à inſtruire leurs filles. Au mois d'Avril 1618. elles acquirent une maiſon, & la Croix y fut poſée fort ſolemnellement. Ces bonnes Filles, au mois de Fevrier de cette année 1627. eurent une Bulle pour leur erection en Monaſtere Religieux, puis elles appellerent des Religieuſes Vrſulines de Montelimar pour les inſtituer. La Superieure, nommée Iſabeau de Ieſus, y alla en perſonne avec une Compagne, & y demeura juſqu'à ce que les premieres euſſent fait profeſſion. L'eſpace de douze à quinze ans il y avoit à S. Andeol prés de douze Sœurs Vrſulines, ſans avoir de ſubſiſtance ; cependant le bon Dieu en eut tant de ſoin, que le neceſſaire ne leur manqua point ; & avec le temps elles ont baſty pour cinquante perſonnes, ſans aſſiſtance extraordinaire.

CHALONS.] Cinq Religieuſes de Dijon, ayans la Mere Marie de S. Auguſtin pour Superieure, partirent au mois de Mars, pour aller faire un nouveau Monaſtere à Chaalons ſur Saone. Madame Matthieu, de la Ville de Chaalons, & perſonne fort charitable, en fut Fondatrice ; & Mademoiſelle Valon, ſœur de Mr Valon, Conſeiller au Parlement de Dijon, Bienfaictrice.

Celle-cy avoit donné tout son bien aux Vrsulines de Dijon, lequel elles retrocederent aux Vrsulines de Chaalons. Elle y a vécu, & y est decedée avec un grand exemple de vertu, & sur tout dans une admirable patience, estant devenuë percluse.

NANTES.] La Mere Marguerite de Berry (l'une des premieres Filles de la Mere F. de la Croix) estant Superieure au Monastere de Saumur, employa ses diligences pour en eriger un semblable à Nantes en Bretagne; & elle y reüssit avec autant plus de facilité, que plusieurs personnes de qualité porterent cette affaire avec un zele ardent. Monseig^r Philippe de Cospeau, lors Evesque de Nantes, en ayant donné permission, & pareillement les Messieurs du Corps de Ville, ce projet resta sans empeschement. D'ailleurs Monseig^r l'Evesque d'Angers permit à huit Religieuses de Saumur d'entreprendre cette affaire; & en suitte trois Religieuses Professes d'Angers, estans lors à Saumur, & cinq du mesme Saumur, sous la conduite de la Mere de Berry, se mirent en chemin pour Nantes, où elles entrerent le 29. de Mars de la presente année. Plusieurs Dames, avec grand concours de peuple, les accompagnerent jusques à la maison qui leur estoit assignée pour hospice, proche la porte S. Pierre. Si-tost qu'elles y furent arrivées, elles chanterent publiquement le *Te Deum* dans leur petite Chapelle. Dés la mesme semaine (qui estoit la Semaine-Sainte) elles chanterent le divin Office, une closture ayant esté assez diligemment faite, pour separer les Religieuses d'avec les Seculiers. Aprés cela la Mere de Berty, qui estoit Superieure des Vrsulines de Saumur, donna tous les ordres requis à Nantes, puis elle s'en retourna au mesme Saumur le septiéme d'Aoust de la mesme année. En peu de temps le Noviciat de Nantes fut rempli, & à la suitte des années cette Maison s'est veuë des plus nombreuses de la Province. Les Religieuses acheterent quelques maisons & jardinages, & aussi-tost éleverent des murs de closture, & commencerent des Bastimens; mais quelques traverses les empescherent de continuer de suitte. Elles vaquerent aussi d'abord à l'instruction des filles Externes, & des servantes, & l'ont toûjours fait depuis. Cette Communauté a receu plusieurs visites de Dieu, tres-capables de la bien purifier, particulierement une extréme pauvreté, dans l'étenduë de laquelle, comme en autres evenemens, elle a manifestement ressenti une protection de sa divine Majesté si merveilleuse, qu'eternellement elle sera obligée de chanter ses misericordes, & de reconnoistre les secours favorables que la Mere de Dieu y a donnez. On y a veu long-temps plus de quatre-vingts Religieuses reduites à la

grande neceſſité, maintenuës pourtant dans la reguliere obſervance; pendant que depuis ſa diſgrace (s'il eſt permis de la nommer ainſi) nombre de maiſons Religieuſes ſont peries. Elle n'a pas non plus laiſſé d'amplifier la gloire de Dieu par l'étenduë de l'Ordre en trois diverſes fondations, à Ancenis, à Chambriant, & à Guerrande, toutes trois dans le Dioceſe de Nantes.

BEAVVAIS.] Le ſeptiéme d'Avril de cette meſme année, les Vrſulines d'Amiens ſe provignerent par un nouvel établiſſement à Beauvais dans l'Iſle de France.

VAVLREAS.] Il y avoit en la ville de Veaulreas, ou Varias, au Comtat Venitien, une Congregation de Filles de S. Vrſule qui vivoient fort exemplairement, & inſtruiſoient tres bien les jeunes filles. Comme elles eurent pris deſſein de ſe rendre Religieuſes; elles obtinrent du Vice-Legat d'Avignon, une Bulle pareille à celle des Vrſulines d'Arles, le 20. de Ianvier de cette année. Elles demanderent quelques Profeſſes à ce convent d'Arles, pour inſtituer à Vaulreas; mais il fut conclu qu'il ſeroit lors plus à propos de choiſir deux Filles de la Congregation de Vaulreas, pour faire leur Noviciat à Arles, puis aprés leur profeſſion, s'en retourner, & eriger leur maiſon en Monaſtere. Ainſi la Superieure de cette Congregation, nommée Marie Stephani, fut éleuë à la pluralité des voix, pour aller à Arles avec Sœur Emerande de Charenſy; & le choix de leur perſonne fut approuvé par Monſeig^r l'Eveſque de Vayſon, qui leur expedia une Obedience à cette fin. Elles entrerent au Convent d'Arles, & y prirent l'habit de Religion l'onziéme d'Avril de cette meſme année 1627. Le 29. du meſme mois & an, elles firent profeſſion ſans differer davantage, eſtant privilegiées, en conſideration de la neceſſité qu'avoit la maiſon de Vaulreas de leur aſſiſtance. De ſorte qu'elles s'y rendirent dés le troiſiéme jour de May, s'eſtans ſi affectionnées à leurs Sœurs d'Arles, qu'elles ne s'en ſeparerent qu'avec grande peine, & laiſſerent auſſi une edification particuliere de leur vertu dans la Communauté d'Arles.

BOLENE.] Le Monaſtere de Vaulreas, comme un Verger cultivé de bonne main, fut peu d'années aprés capable d'en peupler un nouveau à Bolene, auſſi Ville du Comtat, qui eut ſes avancemens fort ſoudains, & qui par merveille ſe vit dés le commencement couvert de fleurs & de fruits de toutes les vertus Nous le plaçons en cette année, pour ne ſçavoir pas preciſément le temps qu'il s'établit.

DINAN.] La Ville de Dinan au Pays Bas, fut auſſi pourveuë cette année d'un Convent de Religieuſes Vrſulines ſorties de Lie-

ge & de Givet, qui commença le 18. de May. Monseigr Estienne Strecheus, Suffragant de Liége, chanta la Messe, fit le sermon, & donna l'habit à Mademoiselle Ieanne Auxbrobis, fille de Mr le Bourgmaitre.

TONNERRE.] Le 29. de May les Vrsulines de Chastillon du Diocese de Langres, établirent le Monastere de Tonnerre, sous le mesme Diocese, d'où est sorti celuy de Bar-sur-Aube, & celuy de Ligny en Barrois.

VENNES.) Les Vrsulines de Vennes furent établies cette année le 29. d'Aoust par la M. Loüise Gays, dite de Iesus, Superieure des Vrsulines de Treguier, accompagnées de cinq autres Professes de Laval, & de Dinant en Bretagne. Mr Michel Hepaud de Rumelin, Chanoine de Treguier, avoit obtenu auparavant les permissions necessaires de Monseigr Sebastien de Rosmadec, Evêque de Vennes, & celles de la Maison de Ville. La Mere Guays ayant donné ordre au logement des Religieuses, & fait ouverture des Classes, où grande multitude de filles accouroient, en retourna au bout de cinq mois au Convent de Treguier, & obtint de Laval une autre Superieure pour Vennes, qui fut la Mere Ieanne Rolland, dite des Seraphins, Professe de Bordeaux. Elle fit plusieurs acquisitions durant son gouvernement, comme aussi les bâtimens plus necessaires; & nonobstant les oppositions qui luy furent faites, à cause du lieu où elle bastissoit, qui estoit des plus beaux & commodes de la Ville, les Marchands craignans que cela n'occupast le lieu de leur trafic. Tout se pacifia avec le temps, & à present on a autant d'affection pour ce Convent, que l'on avoit eu de difficulté à son erection. La disette ordinaire aux Monasteres naissants ne manqua point à celuy-cy; mais elle y fut portée avec joye, douceur, & ferveur si rare, que ce fut une source de vertu à ces bonnes Religieuses. La Mere Helene le Corvaisier, dite de Sainte Croix, estant éleuë Superieure au mois de Mars de l'an 1660. Dieu qui vouloit répandre abondamment ses benedictions sur cette Communauté par le moyen de la sacrée Famille de Iesvs, luy donna l'inspiration de luy dedier tout l'estat spirituel & temporel: De sorte que le mesme jour de son election elle fit assembler le Chapitre, & declara aux Sœurs qu'elle desiroit que chacune reconnust desormais Iesus-Christ pour le Maistre & Superieur de la Maison; la sacrée Vierge pour Mere & principale Superieure; & elle pour son esclave & chetive Lieutenante; le grand S. Ioseph pour le Pere spirituel & Directeur des Ames; S. Ioachim pour le Pere temporel; & Sainte Anne pour la Mere Oeconome

de toute la Maiſon, chacune ſe tenant pour ſervante de cette ſainte famille. L'Aſſemblée prit auſſi-toſt les meſmes inclinations de la Superieure; tellement que la Communauté fut entierement devoüée à la famille de Iesvs, lequel pour exercer ſa charge de Superieur, voulut d'abord éprouver la confiance des Religieuſes, leur oſtant, ce ſembloit, les moyens de s'avancer; parceque le Chapitre ayant eſté obligé de dévestir quatre Novices, toutes filles de qualité, il ſe paſſa un temps notable ſans qu'il ſe preſentaſt des filles pour eſtre Religieuſes, & juſqu'à ce que la ſacrée Famille ſuſcita tant de bons ſujets, que l'on eſtoit en peine où les loger. Il y avoit déja long-temps que l'on tentoit ſans effet diverſes voyes humaines pour faire un grand baſtiment, il vint encore en penſée à la Superieure de prier les cinq perſonnes de cette divine Famille d'eſtre les Fondateurs du Monaſtere, & qu'elles leur aidaſſent à baſtir une maiſon commode pour loger leurs Servantes. Aprés quantité de bonnes œuvres faites pour ce ſujet, Monſeig^r l'Eveſque de Vennes, ſon Grand-Vicaire, & la Communauté, furent d'avis que l'on entrepriſt le Baſtiment, quoy que l'on fuſt dépourveu d'argent, de materiaux, & de conſeil pour conduire le tout, eſperant que leurs puiſſans Fondateurs y pourvoyeroient. Peu de jours aprés le Convent receut cinq cens livres, qui furent deſtinez à commencer pour avoir la pierre-de-taille. Dans la ſuitte de l'œuvre, jamais rien ne manqua, quoy qu'il y euſt plus de quatre-vingts Ouvriers qui travailloient tous en meſme temps, pas un n'eut faute de materiaux, ny ne paſſa la ſemaine ſans eſtre payé; bien que ſouvent le Samedy matin il n'y euſt pas un ſol; mais il en venoit à temps, & par où l'on en attendoit le moins. C'eſtoit choſe ſi notoire, que les ſaints Fondateurs aſſiſtoient, que les meſmes Ouvriers diſoient en toute rencontre, que jamais ils n'avoient veû Baſtiment pareil; que tout y venoit à point nommé, & qu'ailleurs à de bien moindres entrepriſes, ils eſtoient ſouvent contraints de quitter faute de materiaux, ou d'argent. Dés que le deſſein fut pris de baſtir, un bon Religieux Carme, nommé Frere Sebaſtien de Saint Roch, qui s'entendoit parfaitement bien à l'Architecture, vint s'offrir de ſon propre mouvement, & ſans eſtre connu, pour aider de ſon conſeil. La Superieure ſortie du monde dés l'âge d'onze ans, & qui n'avoit jamais veu de maiſon Religieuſe baſtie, s'en forma neanmoins une ſi bonne idée, que le meſme Religieux l'admira, & n'eut rien à y corriger; ſeulement il le reduiſit en ordre d'Architecture. Puis la premiere pierre y fut poſée par cinq pauvres perſonnes, mais vertueuſes, repreſentans la ſainte Famille, le jo-

de Ianvier 1664. Ces pauvres auſſi bien que toute la Communauté, firent la ſainte Communion ce jour-là ; & en ſuite procederent à la ceremonie avec une ſinguliere devotion. On fit largeſſe à tous les Ouvriers, & pour les perſonnes qui poſerent la pierre, la Communauté s'engagea de les nourrir & entretenir toute leur vie en cas de neceſſité, en l'honneur de la ſainte Famille. Cela fait, on continua le travail avec tant d'aſſiduité & de bonheur, qu'en dix-huit mois la maiſon neuve fut logeable ; ce qui a cauſé de l'admiration, non ſeulement à ceux du païs ; mais encore aux Eſtrangers qui l'ont veuë ; parce qu'elle eſt ſi grande, que l'on y peut commodement loger plus de quatre-vingts Religieuſes ; quoy qu'il n'y ait encore de parfait qu'un coſté du Cloiſtre, avec un retour de trente pieds ſeulement, où l'on a laiſſé les pierres d'attente, pour continuer, quand on voudra. Ce deſſein eſt ſi bien pris, que perſonne n'y a rien trouvé de defectueux ; & le ſentiment commun eſt, qu'il a eſté conduit ſpecialement par les ſaints Fondateurs ; parce qu'humainement parlant, une fille ignorante ne pouvoit pas reüſſir de la ſorte. La paix avec laquelle l'Ouvrage & les Marchez ont eſté faits, n'eſt pas moins remarquable. Les Religieuſes s'eſtans trouvées contentes de la beſogne, & les Artiſans de leur ſalaire. Vn jeune Maçon poſant les pieces de l'Entablement en temps d'Hyver, l'echaffaut & plus de 25. pieces tomberent, renverſant ce jeune garçon, qui cheut de plus de quarante pieds de haut. Il ſe recommanda à la ſainte Famille, & en fut quitte pour quelques jours de repos, au bout deſquels il retourna à ſon travail. Pas un autre accident n'arriva en baſtiſſant. Les Religieuſes eſtoient auſſi en paix dans leur enclos, tout joignant ce baſtiment neuf ; que ſi elles en euſſent eſté éloignées de dix lieuës. Ce qui fit dire ſouvent à Mr Loüis Eudo de Kerlivio, Grand-Vicaire du Dioceſe, & Superieur de ce Monaſtere, que Noſtre-Seigneur avoit pris plaiſir à le combler de biens ſpirituels & temporels, par les voyes qui d'ordinaire détruiſent l'un & l'autre en pluſieurs lieux. La maiſon eſtant entierement achevée, Monſeig^r^ Charles de Roſmadec, Eveſque de Vennes, la benit le 17. de Iuin 1666. Et enfin le jour de Sainte Anne enſuivant les Religieuſes habiterent les cellules neuves, ayant déja occupé les autres eſtages. La Mere le Corvaiſier a receu trente filles au Noviciat dans les ſix années de ſa Superiorité ; de ſorte qu'elles paſſent à preſent le nombre de quatre-vingts Religieuſes, leſquelles toutes en corps, rendent cinq fois le jour leurs devoirs & reconnoiſſances à leurs ſaints Fondateurs. Et pluſieurs autres Communautez à leur exemple, ſe ſont miſes ſous la pro-

tection de cette adorable Famille, & en reçoivent beaucoup d'aſſiſtances.

CHAMBERY.] C'eſt au grand S. François de Sales que la Savoye eſt redevable de l'entrée des Vrſulines en ſa Ville Capitale de Chambery, & de là en d'autres; parceque cet incomparable Prelat, toûjours animé de zele pour le ſalut des Ames, s'employa auprés de leurs Alteſſes Royales, pour leur faire connoiſtre le fruit qui provenoit aux peuples de la bonne inſtitution que les Filles de S. Vrſule donnoient à la jeuneſſe, & pour obtenir des Patentes aux fins de leur établiſſement dans leurs Eſtats. Il ſe trouva en même temps un jeune Eſtudiant qui avoit veû à Lion la Mere Françoiſe Leguiſé, Vrſuline Congregée, laquelle eſtoit alors au Pont S. Eſprit, où celuy cy luy écrivit en diligence, luy donnant avis de l'occaſion qui s'offroit de faire une maiſon de ſon Ordre dans la Savoye. La Mere recommanda cette affaire à Dieu, & en conſulta des perſonnes de merite. Pour s'aſſeurer davantage des choſes, elle pria un de ſes amis, qui s'appelloit Mr Faure, Elû de Lion, de faire le voyage de Chambery; ce qu'il entreprit en compagnie du R. P. de Rets, Superieur de la Congregation de l'Oratoire, & des Vrſulines de Provence; & y ayant trouvé toutes les diſpoſitions qu'on leur avoit marquées, ils jugerent qu'il ne falloit pas negliger ce bon deſſein. Ainſi Monſieur Zacharie Gonnet, Eccleſiaſtique, & les RR. PP. de Serre, & Iacques George, de la Compagnie de Iesvs, obtinrent les permiſſions neceſſaires. Aprés cela, la Mere Leguiſé, avec quatre autres Filles, ſe mit en chemin, & arriva à Chambery en Avril 1625. La maiſon qu'elles commencerent, ſubſiſta cinq ou ſix années ſur le bien de la Mere Leguiſé, qui n'ayant pas encore fait vœu de pauvreté, y donna ce qui luy reſtoit aprés beaucoup de liberalitez qu'elle avoit départies ailleurs. Elle eut la qualité de Fondatrice, bien qu'elle ne la vouluſt pas recevoir, & qu'elle l'ait refuſé juſqu'à la mort. Quand elle & ſes Compagnes eurent demeuré deux ans en eſtat ſeculier dans Chambery, elles prirent reſolution de ſe rendre Religieuſes, demandans des Religieuſes Vrſulines de Grenoble, pour en eſtre inſtruites. Les Meres Catherine Ranquet, dite de Iesus, & Claire Roſſet du S. Sacrement, leur furent envoyées, & donnerent l'habit de Religion à huit Filles, le huitiéme jour de Septembre de la preſente année. Trois jours aprés, la Mere Leguiſé fit profeſſion, Monſeig^r de Grenoble, ſon Eveſque, la diſpenſant d'un plus long Noviciat. Nous marquerons cy-aprés trois établiſſemens derivez immediatement de celuy de Chambery.

CARCASSONNE.] Monseig^r Vital de l'Estang, Evesque de Carcassonne, ayant oüi dire que plusieurs Prelats avoient causé de grands biens à leur Diocese par le moyen des Vrsulines de Bordeaux, qu'ils y avoient appellées ; Il écrivit à Monseig^r l'Archevesque de Bordeaux, & à la digne Mere de la Croix, pour avoir de ces mêmes Religieuses. Ses Lettres furent des semonces si puissantes, & partoient d'un cœur si plein de zele, que pour y répondre, ce grand Archevesque, aprés toutes les formes ordinaires, donna l'obedience pour cet établissement. La Mere de la Croix, toûjours infatigable aux saintes entrepriſes, y mena la M. Marie de la Roque pour sa Compagne, qui est le témoin fidelle dont nous avons tiré les memoires. Six autres Professes allerent former cette Communauté ; à sçavoir les Meres Loüise des Maretz, Marie de Moquet, Renée de Launay, Marguerite Richar, Andrée de Paschal, & Suzanne de Richon, qui fut commise Superieure. Leur reception se fit dans Carcassonne le 15. jour d'Octobre ; Monseig^r l'Evesque leur celebra la premiere Messe, & les communia ; & aprés que la generosité de la Mere de la Croix eut aplany de grandes difficultez, qui sembloient les devoir empescher de trouver une maison, elles en acheterent une commode, où elles furent introduites le sixiéme de Decembre par leur bon Prelat, accompagné de la Procession du Clergé, des Consuls, & des Magistrats. La Mere de la Croix voulut elle-mesme porter l'Enseigne des Chrestiens en cette Procession. Les classes s'ouvrirent à peu de jours de là, où les filles venoient de toutes parts ; comme aussi les servantes, & les pauvres femmes estoient instruites les Festes & Dimanches avec un fruit merveilleux ; de sorte que les Confesseurs envoyoient, & envoyent encore à present les ignorantes aux Vrsulines, pour apprendre la maniere de bien frequenter les Sacremens ; ce qui donne beaucoup d'exercice à ces bonnes Religieuses : car il y en a quelquesfois un si grand nombre, & sur tout en Careſme, qu'à peine plusieurs y peuvent suffire. Mais la ferveur, qui est l'ame de leur Institut, leur allege tellement ce travail, & le leur rend si doux, qu'elles ne voudroient pas en estre déchargées. La Mere de la Croix donna l'habit Religieux à trois Filles avant que de quitter Carcassonne ; & aprés son depart, le Convent faisant progrés de jour en jour, survint la contagion dans la Ville l'an 1629. Alors le bon Prelat ouvrant les bras de sa charité, retira toutes les Vrsulines huit mois durant, dans un de ses Chasteaux, leur faisant experimenter qu'il estoit leur veritable pere. A peine furent-elles de retour en leur Monastere, que la peste

reprit, & la famine l'accompagna. Or encore que les Vrſulines fuſſent ſans aucun revenu en ce temps-là, où les maiſons riches avoient aſſez de peine à ſubſiſter, elles [illegible] leur ſuffiſance, & elles trouverent meſme de quoy faire tous les jours l'aumoſne à 25. ou 30. pauvres. Elles ſortirent pour une ſeconde fois, & ſe refugierent en la maiſon de campagne d'un Gentil homme, pere d'une des Religieuſes, parceque le Chaſteau de Monſeigneur de Carcaſſonne eſtoit infecté de la contagion. Ce meſme Gentil-homme, non content de retirer une vingtaine de Religieuſes du milieu d'une Ville empeſtée, & de les loger chez luy, eut de plus la bonté d'envoyer ſes gens, & cinq ou ſix attelages; pour tranſporter les meubles neceſſaires, & cela au temps de la moiſſon, où toutes choſes font beſoin; ce qui fit connoiſtre evidemment à cette pauvre Communauté que la main de Dieu la protegeoit. Ayant eſté ſix mois dans cette ſolitude, elle retourna à la Ville, & de meſme qu'une ſource, aprés avoir eſté arreſtée quelque temps, coule avec plus d'abondance; ſi-toſt que les Vrſulines furent dans leur Convent, elles ſe multiplierent tellement, que le Novicat fut remply, & les Claſſes fournies de quantité de Penſionnaires. Les Sœurs penſans aggrandir leur maiſon, pour contenir le monde qui [illegible] preſentoit, le fleau recommença pour la troiſiéme fois; & [illegible] une Religieuſe en fut atteinte, & reduite en peu d'heures à l'[illegible]té. On la guerit pourtant; mais avec une ſi extraordinaire [illegible] que l'on a eſtimé une merveille qu'une Communauté commençante, & qui avoit ſoûtenu déja deux autres ſecouſſes, ſe ſoit pû relever de cette troiſiéme. Sept ou huit ans ſe paſſerent, & en ſuite elle joüit du calme aprés tant de tempeſtes; mais la Mere Loüiſe des Marets eſtant Superieure, quantité de ſes Religieuſes moururent de pulmonie; ce qui l'obligea de faire conſulter d'où ce mal pouvoit provenir. Le charitable Prelat voulut aſſiſter à cette conſulte, & y manda les plus experts Medecins, qui jugerent que le Monaſtére eſtant trop petit pour contenir la multitude de perſonnes qui y eſtoient, les unes gagnoient le mal des autres. Cela fit reſoudre à baſtir. Il fallut acheter des places ſans argent, & ſans ſçavoir où le prendre; mais à faute du ſecours de la terre, on implora celuy du Ciel avec ſuccés: car la Communauté s'eſtant miſe ſous la protection du glorieux S. Ioſeph, un grand baſtiment fut fait en quatre ans, nonobſtant les degats des gens de guerre, qui couroient le païs, & faiſoient encherir les vivres, & autres denrées. Il y eut prés de vingt mil livres employées à ce baſtiment, que les Religieuſes receurent peu à peu par des

voyes inesperées, payant en mesme temps les Ouvriers; si bien qu'à la fin de l'ouvrage elles ne se trouverent point redevables.

Elles prirent S. Ioseph pour Titulaire de leur Eglise, & de leur Maison, le jour de sa Feste, l'an 1466. avec grande celebrité. Depuis ce temps-là elles ont continué leurs reconnoissances envers ce saint Patriarche par plusieurs devotions reglées. Entre beaucoup de secours qu'elles en ont [illegible] necessitez, il arriva que s'estant rencontré une [illegible]re, nommée Sanchès, les Vrsulines eurent env[illegible]. Elles firent parler au Gentil-homme Seigneur de [illegible] s'accorda à la leur vendre, moyennant la somme de [illegible] cent cinquante livres. Quand ce vint à passer le contract, [illegible] avertit les Vrsulines qu'il falloit delivrer l'argent comptant ce mesme jour, & que plusieurs personnes sçachans qu'elles en estoient dépourveuës, offroient au Gentil homme ce qu'il demandoit, & mesme davantage; mais luy ne voulut pas dégager sa parole des Vrsulines sans leur consentement. Il leur fit sçavoir l'estat de l'affaire. Les Religieuses à ces nouvelles, promirent la somme au jour prefix, redoublerent leurs devotions, & employerent tous leurs soins pour emprunter de l'argent: neanmoins comme le terme estoit fort court, il manqua deux mil livres, lesquelles elles desesperererent de trouver. Le jour que l'on devoit passer le contract, le Gentil-homme envoya voir de grand matin au Monastere à quelle heure il pourroit s'y transporter pour tout conclure. La M. Depositaire s'achemine au Parloir pour declarer ce qui luy manquoit; & par consequent rompre l'affaire. En passant elle apprit qu'un Marchand la demandoit au Tour, lequel luy offrit deux mil livres qu'il venoit de recevoir; ce qui fit aparemment connoistre que le Ciel travailloit pour le bien de cette Communauté. Tout fut donc conclu le mesme jour, à la satisfaction des parties. L'assistance de S. Ioseph fut encore plus manifeste en la suitte de cet achat, au sujet des lots & ventes, de l'amortissement, & autres charges, dont elles furent liberées par un don du Roy, dans une année que les Fermes du Languedoc estoient vacantes; ce qui estoit fort extraordinaire. Il survint d'autres difficultez pour faire enregistrer ce don en la Cour des Finances de Montpelier, au Parlement de Tholose, & au Bureau des Thresoriers: Les Vrsulines ne pouvans pour cela trouver des amis favorables icy-bas, Dieu voulant qu'elles tinssent tout d'enhaut, elles recoururent plus confidemment que jamais à leur bon pere S. Ioseph. Et comme elles sceurent pour comble que leur Rapporteur estoit Huguenot, la

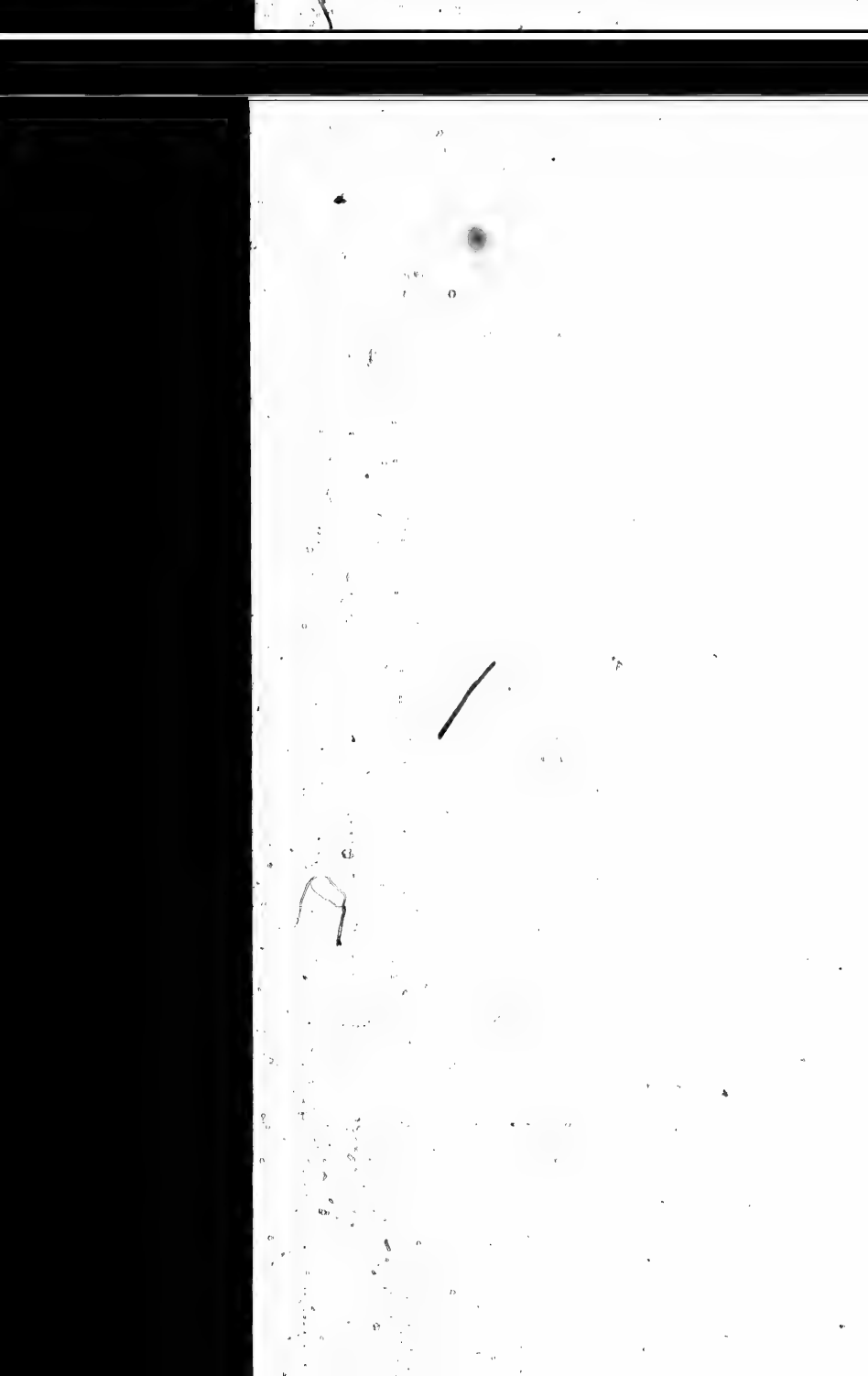

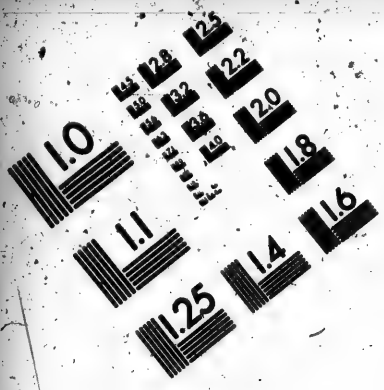

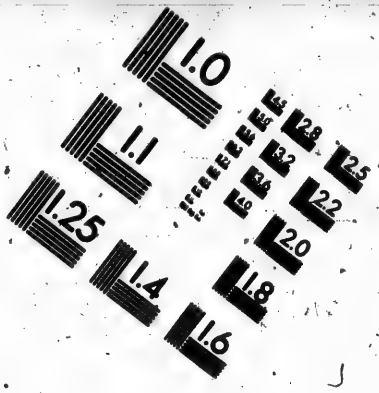

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

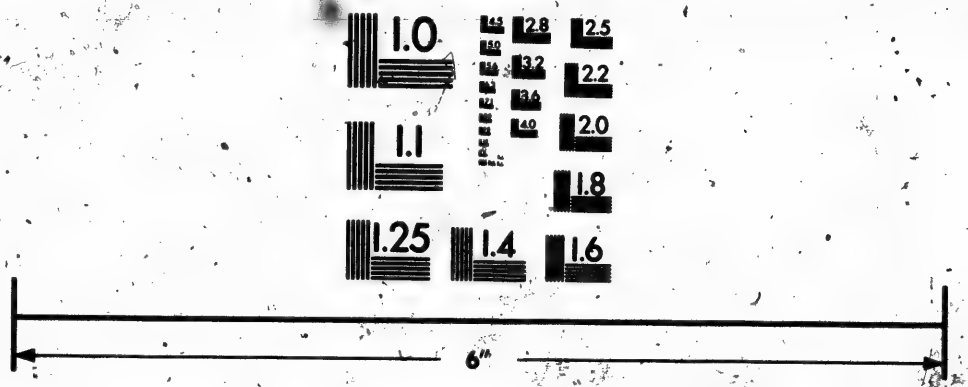

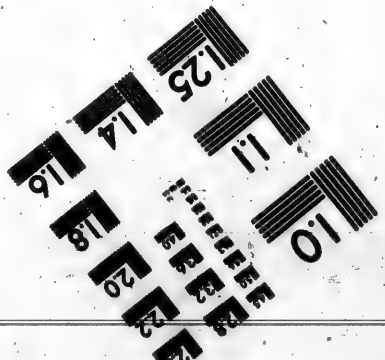

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Superieure ſe reſolut de luy écrire. Aprés s'eſtre recommandée à S. Ioſeph, elle dicta une lettre qui toucha tellement ce Rapporteur, qu'il ſe fit Avocat des Religieuſes envers la Cour, & pria les autres Iuges de les decharger d'une groſſe taxe dont elles ne pouvoient, ce ſembloit, s'exempter. Toutesfois à cette priere on relaſcha ſi fort, qu'il ne leur fut demandé que dix livres ſeulement pour la forme, & les Lettres d'amortiſſement furent deuëment enregiſtrées. Les amis des Vrſulines allerent les feliciter de ces ſuccés, qui paſſoient pour miraculeux, & chacun en donna loüange au glorieux S. Ioſeph. Sur tout les Religieuſes s'efforcerent de témoigner combien elles luy eſtoient redevables, & depuis demeurerent dans la paix & la conſolation juſqu'au decez de leur bon Prelat Monſeig^r de l'Eſtang, qui les avoit tant cheries & favoriſées. Sa perte leur cauſa une douleur inexpliquable, que le temps n'a pû guerir.

HAVRE DE GRACE.] Cette meſme année Mr Barbé, Eſchevin, & Conſeiller de la Ville du Havre de Grace en Normandie, y fonda un Convent d'Vrſulines en faveur de ſa fille Marguerite Barbé; & obtint pour cet effet trois Profeſſes du Chœur, & une Sœur Converſe des Vrſulines de Roüen, que la Mere des Nots, dite de S. Dominique, Superieure du meſme lieu, conduiſit au Havre. En paſſant par l'Abbaye de Montiviliers, Madame l'Abbeſſe leur preſenta Mademoiſelle Marguerite le Chevalier, fille du Vicomte de Montiviliers, pour aller eſtre Religieuſe en leur nouveau Monaſtere. Elle fut acceptée de bon cœur, & le lendemain 24. de Novembre, elles entrerent au Havre, & allerent deſcendre en l'Egliſe de Noſtre-Dame, pour adorer le S. Sacrement, que l'on tira du Tabernacle; puis on chanta le *Veni Creator* avec les Orgues. En ſuitte chacun leur fit accueil & civilité; & enfin elles ſe rendirent à la maiſon deſtinée pour leur demeure, où leur Fondatrice les attendoit, accompagnée de quantité de perſonnes, & où elles travaillerent incontinent avec benediction à la Vigne du Seigneur. La Superieure de Roüen s'y en retourna au bout de trois ſemaines, ayant établi pour Superieure au Havre, la Mere Anne Houdemare, dite de l'Incarnation.

ANGOVLESME.] Cette meſme année enfin le Monaſtere d'Angouleſme commença par les Vrſulines de Brive. La Mere de Cadeville fut la premiere Superieure, & y mit la cloſture le 28. du mois de Decembre.

Voilà treize Convents établis en cette année 1627. de meſme qu'il y en avoit déja eu treize en 1624.

L'an 1628. *NOYON.*

LE Monastere d'Amiens commença cette année celuy de Noyon, y envoyant la Mere Marie Cellier, dite de S. François, le 15. de Fevrier. C'est une merveille comment il s'est étably & soûtenu dans la pauvreté, qui a obligé beaucoup d'années, les Religieuses de travailler manuellement depuis les trois heures du matin jusqu'à dix heures, & minuit. La patience de ces bonnes Filles les a élevées à une haute vertu, & a merité la protection de Dieu, lors qu'elles devoient aparemment perir.

BAR-SVR-SEINE.) Le 28. de Fevrier, la Mere Françoise de Xaintonge, Superieure de Chastillon, envoya la M. Marguerite le Ieune, dite du S. Sacrement, pour commencer l'établissement des Vrsulines de Bar-sur-Seine, appuyée sur la divine Providence, qui a tenu lieu de toutes choses à cette Maison jusqu'à present. La Mere le Ieune n'y demeura que jusqu'au 12. d'Avril, qu'elle se joignit aux Religieuses qui allerent établir à Troyes, par l'ordre des Superieurs.

TROYES.) Vne bonne Fille nommée Anne Copois de la Ville de Troyes en Champagne, ayant laissé par testament la somme de quatre mil livres; & une autre qui s'appelloit Genevieve Gouault, ayant aussi donné en la mesme maniere une rente de cinquante écus pour l'espace de dix ans consecutifs, l'une & l'autre pour contribuer au premier établissement qui se feroit dans la mesme Ville pour l'instruction de la jeunesse; La M. F. de Xaintonge, dite de la Trinité, Professe des Vrsulines de Dijon, & lors Superieure à celles de Chastillon sur Seine, envoya à Troyes la M. Marguerite le Ieune, dite du S. Sacrement, Professe de Dijon, & avec elle, qui estoit choisie pour Superieure, la M. Claire Patrocle, dite du S. Sacrement, & trois autres Professes de Chastillon, deux Novices, & une Sœur Converse. Le R. P. Claude Esprit, Religieux Augustin, fit plusieurs voyages à Troyes & à Langres, pour obtenir de Messeigneurs les Evesques les permissions necessaires pour l'établissement des Vrsulines dans Troyes, où elles entrerent le 14. d'Avril de cette année. Le mesme jour elles furent visitées de Mr de Moraine, Grand Vicaire de Monseig^r de Troyes, qui leur permit de faire celebrer la sainte Messe dans leur Chapelle deux jours aprés, au Dimanche des Palmes. En ce jour solemnel le S. Sacrement fut exposé. On chanta Vespres, & on fit un beau Sermon devant une grande foule de peuple, qui témoigna beaucoup de

joye de voir ces bonnes Religieuſes. Mais la Feſte fut bien-toſt troublée, parceque quelques perſonnes (qui pretendoient faire venir d'autres Religieuſes, pour joüir des legs pieux des deux Filles ſuſdites) firent tant de bruit, qu'il fallut que les Vrſulines nouvellement venuës promiſſent la ſomme de ſept mil livres pour la reünion des Hoſpitaux de la Ville, pour demeurer en paix; quoy que cela incommodaſt fort les Religieuſes, à cauſe que la ſomme qu'elles donnoient, excedoit celle des legs qu'on leur delivroit. Huit mil livres qu'elles avoient receuës, & apportées du Monaſtere de Chaſtillon, empeſcherent qu'elles ne fuſſent dans la derniere miſere; & Noſtre Seigneur qui ne vouloit pas que cette Maiſon euſt un bras de chair pour appuy, luy fit éprouver cent & cent fois que la vraye richeſſe des maiſons Religieuſes eſt fondée principalement ſur la confiance en Dieu, & ſur ſon ſecours. Les couſtumes des Vrſulines de Dijon & de Chaſtillon ont eſté obſervées dans ce Convent de Troyes, juſqu'à ce qu'en l'année 1652. la Mere Claire Patrocle, dite du S. Sacrement, y eſtant Superieure, traita de l'union avec les Vrſulines de Paris, ſuivant le deſir de ſa Communauté, qui fit uſage trois mois durant de leurs Regles particulieres; puis avec le conſentement unanime du Chapitre, & la permiſſion de Monſeig^r de Troyes, l'Acte d'union fut paſſé avec le grand Convent de Paris. L'année ſuivante, s'eſtant preſentrée une occaſion qui obligeoit quelques Profeſſes de Troyes de faire le voyage de Paris, la meſme Superieure, & une de ſes ſœurs, auſſi Vrſuline, qu'elle conduiſoit à Epernay, avec deux autres Religieuſes de Troyes, furent receuës agreablement dans ce grand Convent, & y ſejournerent quinze jours pour s'inſtruire amplement de tout ce qui s'y pratiquoit : Et aprés elles s'en retournerent, eſtans reciproquement edifiées les unes des autres. Ces bonnes Vrſulines de Troyes ont trouvé, & trouvent encore tant d'ordre & de douceur dans l'obſervance des Regles de Paris, qu'elles beniſſent Dieu tous les jours de les avoir embraſſées.

ARNAY-LE-DVC.) La Ville d'Arnay le Duc en Bourgogne employa l'authorité de Mr Charles de Vienne, Comte de Commarain, Lieutenant pour le Roy en la Province, auprés de Monſeig^r de la Madelene de Ragny, Eveſque d'Autun, ſon oncle, pour obtenir un établiſſement d'Vrſulines. L'Eveſque s'y eſtant accordé, le Convent d'Autun, éloigné ſeulement de cinq lieuës, envoya ſix Religieuſes à Arnay, deſquelles la Mere Anne Anfert, dite de tous les Saints, fut choiſie pour Superieure. Elle mena avec elle cinq Profeſſes, & partit d'Autun un Samedy 20. de May, aprés

avoir receu l'Obedience de Mr André Guigeon, Docteur, Theologal en l'Egliſe Cathedrale, & Vicaire General de Monſeigr l'Evêque d'Autun. Les Habitans d'Arnay-le-Duc ayans fait quelques difficultez ſur le point de la reception des Vrſulines, elles n'entrerent pas le meſme jour ; mais furent contraintes de ſe loger au faux-bourg juſques au lendemain, que le Comte de Commarain averty du refus qui leur avoit eſté fait, ſe transporta à la Ville pour remedier à ce deſordre ; & uſant de ſon authorité, il introduiſit les Religieuſes, & les accompagna avec les Eccleſiaſtiques, Magiſtrats, & grand nombre de perſonnes de toutes conditions, en la Maiſon de Mr de Bouligneux, diſpoſée pour recevoir ces Servantes de Dieu. Le Lundy ſuivant Mr Feroux, Confeſſeur des Vrſulines de Saulieu, benit une Sale deſtinée pour ſervir de Chapelle, y celebra la premiere Meſſe, avec l'expoſition du S. Sacrement : & trois jours aprés la maiſon eut cloſture. Les RR. PP. Capucins adminiſtrerent les Sacremens aux Sœurs, avec permiſſion du Superieur, juſqu'à ce qu'elles fuſſent pourveuës de Confeſſeur.

Mr Iacques de Chabot, Seigneur d'Arnay-le-Duc, & Lieutenant du Roy en Bourgogne, manda par ſes Lettres au Comte de Commarain, & aux Maires & Eſchevins de la Ville, que les Vrſulines y fuſſent receuës, ſoûtenuës, & favoriſées. Nonobſtant cela, l'Avocat du Roy s'eſtant pourveû à la Cour, il fallut qu'elles pourſuiviſſent un Arreſt de verification de leur établiſſement, qui leur fut accordé, en datte du ſixiéme de May de l'année 1629. En ſuitte tout ſucceda ſelon qu'on le devoit eſperer de la haute vertu de la Superieure, laquelle eut l'adreſſe de concilier à ce petit Convent l'amitié des perſonnes plus conſiderables de la Ville ; & meſme de celles qui luy avoient eſté plus contraires ; toutesfois il n'a point eu de Fondateur, ny de Bien faicteur.

MONTBRISON.) Le Monaſtere de S. Chaumont ſe provigna, par un établiſſement, dans la ville de Montbriſon en Foreſt, au Dioceſe de Lion. Il y avoit là des Filles Congregées, au lieu apellé S. Rembert, depuis l'an 1613. & elles prirent la cloſture Religieuſe le 28. de Iuin de cette année. La Famille de Chapuis a aidé de tout temps cette Maiſon de Montbriſon : car dés ſon commencement Mademoiſelle Marie de Chapuis ſe rangea aux Sœurs Congregées ; puis ſon frere Claude de Chapuis, Seigneur de Villette, ſe rendit leur Fondateur ; & ſon fils Michel, auſſi Seigneur de Villette, & de Trezette, luy a ſuccedé dans la meſme qualité.

S. DENIS.) Le zelé Serviteur de Dieu, Mr Vincent de Paul,

faiſant une Miſſion à S. Denis en France, y reconnut tant de beſoins ſpirituels, particulierement touchant l'education de la jeuneſſe, qu'il pourſuivit & demanda fortement que l'on y erigeaſt un Monaſtere d'Vrſulines. On y envoya cette année du grand Convent de Paris, la Mere Elizabet Guyot de S. Iean Baptiſte, avec deux autres Profeſſes du Chœur, & une Novice Converſe. La Fondatrice de Paris les mena à S. Denis, & meſme la Superieure y alla auſſi, & y demeura trois ſemaines, les laiſſant aprés à la garde & aux ſoins de la divine Providence : Et quoy qu'elles demeuraſſent là aſſez long temps ſans rien avancer, & eſtant fort depourveuës ; ayant choiſi la ſainte Mere de Dieu pour Fondatrice de la maiſon, dés-lors leurs affaires proſpererent de telle ſorte, qu'en peu d'années ce Monaſtere eſt devenu le plus decoré de baſtimens, & meſme le plus peuplé de tous ceux de cet Ordre, qui ſont dans le Dioceſe de Paris ; mais auſſi le peut-on appeller entre tous le Monaſtere de Noſtre-Dame. On prend pour ſon jour nâtal le 21. d'Aouſt.

C'eſt en ce Monaſtere de S. Denis que ſe retira Mademoiſelle de Luynes, perſonne autant illuſtre pour ſa vertu que pour ſa naiſſance, & ſes grands biens, dont elle employoit une partie en aumoſnes; l'autre à l'entretien de ſa maiſon ; & le troiſiéme pour l'ornement des Egliſes, particulierement pour celle de S. Louys aux RR. PP. Ieſuites de leur Maiſon Profeſſe de Paris. Touſſes domeſtiques eſtoient occupez ſelon leur talent à ces ouvrages ; & elle-meſme y travailloit infatigablement, changeant les plaiſirs qu'elle pouvoit prendre à la Cour, où elle devoit tenir les premiers rangs, à ceux des ſimples Religieuſes. Quoy qu'elle n'en eut pas l'habit, elle en poſſedoit neanmoins les vertus, pratiquant de bien prés leurs meſmes exercices : car elle diſoit le Breviaire, faiſoit l'Oraiſon mentale, l'examen, & autres devotions, dont la principale eſtoit la frequentation des Sacremens.

Elle s'eſtoit retirée du monde pour conſerver le beau lys de ſa chaſteté, qu'elle avoit voüée dés l'aage de neuf ans ; & depuis elle avoit affermy ce premier vœu par un ſecond, de ne jamais en demander diſpenſe, & de ne la point accepter, ſi on l'obtenoit à ſon inſceu. La Reyne, Epouſe du Roy Louys XIII. qui l'avoit tenuë ſur les Fonts de Bapteſme, la conſideroit, & l'honoroit de ſa bien-veillance. Sa Majeſté a ſondé quelquesfois en particulier les mouvemens qui portoient noſtre Demoiſelle à cette retraite, de qui elle avoit toûjours pour raiſon, que c'eſtoit pour ſuivre l'attrait du S. Eſprit. Rien ne luy faiſoit impreſſion que les choſes celeſtes.

Elle

Elle possedoit les belles sciences, & la vivacité de son esprit la faisoit penetrer les objets dans leurs veritables lumieres. Elle estoit vestuë comme une personne qui a renoncé aux vanitez du siecle. Sa nourriture estoit fort commune, & ses emmeublemens de même, toute sa magnificence estant reservée pour les Temples de Dieu. Son zele la portoit à vouloir traverser les mers, pour aller dans le Canada, assister de ses biens & de ses talens les Sauvages; mais elle en fut dissuadée par son Confesseur, qui fut toûjours un Pere Iesuite. Son affection pour les bonnes Ames estoit singuliere, tenant à honneur d'estre connuë d'elles, & preferant leur souvenir devant Dieu à toutes les faveurs de la terre. L'espace de sept ans, que les Vrsulines de S. Denis joüirent de ses rares exemples, ne servit pas peu à les animer à la perfection. L'affection qu'elle leur portoit, luy inspira le desir de faire une fondation du mesme Ordre prés de Paris, & qu'elle eust extrémement avantagée, à dessein d'y passer ses jours dans sa pieté ordinaire: Mais sa mort intervint en la fleur de son âge, le Ciel se contentant de sa courte vie, qui n'a esté que de vingt-sept ans. C'estoit une belle personne, d'un maintien fort grave, & qui portoit sur le front le caractere de la vraye Noblesse, qui est la vertu, avec un empire entier sur ses passions.

LOCHES.] Les Habitans de la Ville de Loches employerent le credit de Mr de la Hilliere, Lieutenant de M^r le Duc d'Epernon dans ce Gouvernement, pour demander à Monseig^r l'Archevesque de Tours, des Vrsulines, qu'il luy accorda volontiers. Aussi-tost fut deputé Mr Mouchet, Chanoine du Chasteau, avec des principaux de la Ville, pour les aller querir, & la Mere de Briant, dite de S. Bernard, y fut envoyée pour Superieure, avec trois autres Professes du Convent de Tours.

L'an 1629. AVALON.

LA fondation du Monastere d'Avalon, au Dioceſe d'Autun, commença au mois de May de la presente année, estant entrepris par les Vrsulines de Dijon. On choisit pour Superieure la Mere Denise Garnier, dite de Iesus-Christ, à laquelle on donna cinq Compagnes. Dix jours aprés leur arrivée à Avalon, elles furent conduites processionnellement par les Venerables Chanoines de la Collegiale, de l'Eglise de Nostre-Dame, de S. Lazare, & de tous les Habitans, dans une maison de loüage, où elles garderent cloſture, & vécurent au commencement fort pauvrement. Elles

ont obſervé les Regles de Dijon juſques en l'an 1654. que la Mere Elizabet Guenot eſtant Superieure, elle fit inſtance avec ſa Communauté, pour avoir celles de Paris ; & les ayant obtenuës, elles les ont depuis fidellement pratiquées.

Depuis cet établiſſement d'Avalon, les Vrſulines de Dijon n'en ont plus fait, bien qu'elles en ayent eſté preſſées de pluſieurs Villes, avec des conditions fort avantageuſes, & que meſme Monſeig^r de Ragny, Eveſque d'Autun, leur euſt donné une permiſſion generale de s'établir dans toutes les Villes de ſon Dioceſe à leur choix. De quoy elles ne ſe ſont pas ſervies, reconnoiſſant que la trop grande multitude des Convents n'eſt pas toûjours utile.

L'an 1649. la nuit du cinquiéme d'Aouſt, il arriva dans ce Monaſtere d'Avalon, qu'une poutre d'un plancher ſe rompit par le milieu, & demeura comme ſuſpenduë en l'air, ſans que le plancher s'affaiſſaſt que fort peu. Les Religieuſes qui eſtoient retirées dans cette chambre, ayans entendu un grand fracas, coururent à leur Superieure avec beaucoup d'effroy. Cette Mere fit un vœu à Noſtre-Dame de bon Repos; puis dés le point du jour on fit entrer des Ouvriers, qui voyant le danger que les Religieuſes avoient évité, jugerent que c'eſtoit un miracle, que leur baſtiment devoit eſtre renverſé, & elles enſevelies ſous ſes ruines. Ce meſme Monaſtere a continué l'établiſſement que les Vrſulines d'Auxerre avoient commencé à Corbigny, & a entrepris entierement celuy de Cravant.

EMOVTIERS.] Monſeig^r François de la Fayette, Eveſque de Limoges, ayant accordé la requeſte des Conſuls & Habitans de la ville d'Emoutiers, pour avoir un Convent d'Vrſulines, moyennant la ſomme de deux mil livres, que deux Sœurs, Demoiſelles de la Ville, donnoient pour cet effet ; à ſçavoir Damoiſelle Gabrielle Pichart, veuve de Mr François Bourdicaut, quinze cens livres ; & Damoiſelle Françoiſe Pichart, veuve de Mr Charles Bourdicaud, cinq cens livres ; la M. Marie de Liberos, dite de la Trinité, Superieure des Vrſulines de Limoges, en ſortit avec cinq Profeſſes, & ſe rendit à Emoutiers le 14. jour de Iuillet de cette année.

Le ſixiéme du mois d'Aouſt ſuivant, elles acheterent une maiſon, dont les Conſuls ſe firent caution, juſqu'à ce que le Convent fuſt en eſtat de s'acquitter. Cet achat, & les grandes reparations qu'il fallut faire à la Maiſon, joint à tous les meubles dont il la fallut garnir, mit les Religieuſes quelques années durant, en grande neceſſité. Les Habitans les ſoulagerent fort charitablement ; ce

que la Superieure voulant reconnoistre, rendoit les biens spirituels en contre-change des temporels, tant par les bons exemples, que par les entretiens de la Doctrine Chrestienne, qu'elle faisoit publiquement, où toutes sortes de personnes accouroient, assistant de plus à la sainte Messe, & aux lectures des Religieuses avec une merveilleuse consolation.

Cela continua assiduëment tout le mois qu'elles demeurerent sans closture; au bout duquel le jour de l'Assomption de Nostre-Dame, Mr Iosias de la Pommelie, Prevost de l'Eglise Collegiale d'Emoutiers, benit leur Chapelle, & estant accompagné de Messieurs du Chapitre, & autres Ecclesiastiques, y porta solemnellement le tres-saint Sacrement, qui y demeura tout ce jour exposé, & puis le Monastere fut fermé. Le 21. de Septembre ensuivant, Monseig^r de Limoges faisant sa visite, benit la Croix, qui est devant le mesme Monastere; & en suitte il entra dedans, & en fit la benediction. Mr Guillaume Bardoulat, & son neveu Mr Pierre Bardoulat, firent venir des Vrsulines de Limoges, chacun leur fille, encore seculieres, pour estre les premieres Novices à Emoutiers. Ainsi elles prirent l'habit le 21. d'Octobre de la presente année.

Dans la premiere année de l'établissement, il mourut une des Professes sorties de Limoges; elle fut enterrée dans l'Eglise Collegiale; & Messieurs du Chapitre y employerent toute la pompe qui se pratique dans les ceremonies funebres. Ce venerable Corps a toûjours continué depuis à témoigner honneur & affection aux Vrsulines en semblables occasions, faisans sonner dans leur Eglise Collegiale, & venans aux Vrsulines chanter la haute Messe le lendemain de l'enterrement de chaque deffunte, s'ils ne l'ont pû le jour. Tous ces Messieurs ont aussi la bonté d'entrer dans le Convent, pour enterrer les mesmes deffuntes, sans avoir jamais voulu prendre de retribution: Mais Dieu qui tient registre de ces bienfaits, & de beaucoup d'autres dont les Vrsulines leur sont redevables, la leur rendra amplement, selon les souhaits de ces bonnes Filles, qui se publient tout particulierement obligées à deux freres; Messieurs Iosias, & Roland de la Pommelie, Prevosts de cette Eglise, & qui ont esté Superieurs, Confesseurs, & Directeurs du Monastere, l'un aprés l'autre plus de dix ans, aidans aussi beaucoup au temporel par leurs soins & aumosnes. Leur Neveu, Mr Melchior de la Pommelie, pourveû de la mesme dignité, rend encore aujourd'huy les mesmes assistances aux Vrsulines, depuis l'an 1641. Et entre luy & ses oncles, M. Iean Rubens, Chanoine & Theologal, avoit conduit le Monastere de la mesme façon

gratuite & obligeante. La contagion estant à Limoges l'an 1631. les Vrsulines, qui estoient lors au nombre de 25. trouverent un asseuré refuge à ce petit Convent d'Emoutiers, dont les Religieuses tinrent à gloire d'ouvrir les portes à celles qui leur avoient ouvert le Ciel terrestre de la Religion; & la peste ayant cessé, elles se separerent, & celles de Limoges y retournerent.

Le 4. de Iuin 1651. ce Convent d'Emoutiers fut enrichi des ossemens d'onze saints Martyrs, desquels voicy les noms; Saturnin, Nicetas, Bon, Paul, Victor, Crescentian, Iuste, Iustine, Genedine, Gille, & Theodore. Ils estoient enclos dans un coffre, avec l'attestation de Monseig^r *Bernardus de la Cabra, Archiepisc. Callaritanus.* & furent apportez & donnez par Mr de la Tour, Seigneur de Noüailles, qui les avoit pris sur mer, dans la guerre de Portelongonne, lors qu'il en estoit Gouverneur. Ils furent mis solemnellement dans l'Eglise des Vrsulines, au costé de l'Autel, en presence d'une grande foule de peuple. Et le 23. de Iuillet de la mesme année, Monseig^r Fr. de la Fayette, Evesque de Limoges, les visita, & approuva.

CORBIGNY.] Le Monastere d'Auxerre s'engagea à l'établissement des Vrsulines dans Corbigny, & y envoya une des douze premieres Professes de Dijon, qui avoit établi Auxerre, nommée Marie de Graffay de Villette, dite de Iesvs, avec deux autres Professes, & une Novice d'Auxerre. La closture y fut mise le huitiéme Septembre par Monseig^r de Rochefort, Abbé Commendataire, & Seigneur spirituel & temporel de la Ville, auquel Monseig^r l'Evesque d'Autun avoit cedé son pouvoir. Ce mesme Abbé avoit demandé les Vrsulines, & les y introduisit en personne; mais à la persuasion de quelques gens qui s'émeurent contre la Superieure, parce qu'elle leur avoit refusé quelque chose qui estoit prejudiciable à sa Communauté: Il la renvoya à Auxerre aprés qu'elle eut beaucoup souffert de mépris à Corbigny, & par des personnes dont elle en devoit moins attendre. Elle estoit déja âgée, & alla finir saintement ses jours à Auxerre. Tout alloit bien à Corbigny, tandis que cette Mere y gouvernoit. Mais aprés sa sortie, une autre prit la charge de Superieure; & n'y reüssissant pas, on y appella une Religieuse d'Avallon, qui conduisit huit ans le Convent; & aprés les Filles du lieu ont esté éluës Superieures. Elles eurent au commencement les Regles des Vrsulines de Dijon, qu'elles quitterent aprés pour prendre celles de Paris; & elles les observent encore.

S. PAVL DE LEON. Madame Anne de Perrien, Doüairiere

de Trevigner, ayant mis trois Demoiſelles ſes filles en penſion au nouvel établiſſement des Vrſulines de Treguier ; & l'aiſnée s'y eſtant renduë Religieuſe, la ſeconde en voulut faire autant ; ce qui porta cette pieuſe Dame leur mere, de procurer un Monaſtere d'Vrſulines en la ville de S. Paul, principale de l'Eveſché de Leon, proche de ſes terres. Elle en obtint facilement le conſentement de Monſeig^r René de Rieux, Eveſque & Comte de Leon, comme auſſi celuy de Monſeig. Guy Champion, Eveſque de Treguier, afin que certain nombre de ſes Religieuſes de Treguier partiſſent pour aller à S. Paul. De plus elle trouva une maiſon propre à les loger, la meubla, & en paya le loüage, avec d'autres charitables femmes. Monſeig. de Treguier donna Obedience à la M. Loüiſe Guays, dite de Iesvs, lors Superieure à Treguier, d'aller cinq ou ſix mois à S. Paul, jetter les premiers fondemens d'un Monaſtere, & de mener avec elle ſix Profeſſes du Chœur, quatre deſquelles eſtoient Profeſſes de Treguier. Toutes ſe mirent en chemin le cinquiéme de Septembre de cette année 1629. & firent leur entrée dans S. Paul le neuviéme enſuivant, eſtant conduites par Mr Thepaut de Rumelin, Chanoine de la Cathedrale de Treguier, & receuës par Madame de Trevigner, & Madame de Leſormel, ſa Bru. Monſeig. de Rieux leur envoya ſa benediction par le R. P. Bony Ieſuite, à leur ſortie du caroſſe ; d'où il les mena dans leur Chapelle, & y chanta le *Veni Creator*, que les Religieuſes pourſuivirent ; puis elles furent complimentées par les plus conſiderables de l'Aſſemblée. Enfin Madame de Trevigner, qui juſqu'alors avoit fait tous les frais, les regala encore le ſoir, leur laiſſa des proviſions pour huit jours, & les gratifia du don d'une belle piece de terre.

Dés le lendemain 10. de Septembre, le meſme P. Bony benit leur Chapelle, & y celebra la ſainte Meſſe. La cloſture fut faite, & les Religieuſes commencerent fervemment, tant les Obſervances regulieres, que les fonctions d'Vrſulines. Elles eurent d'abord vingt-cinq Penſionnaires, & beaucoup plus d'Externes. Le premier jour de l'an 1630. Monſeig. de Rieux donna le voile blanc aux deux premieres Novices. Ce même Prelat eſtant en ſuite long temps abſent de ſon Dioceſe, donna pour Superieur aux Vrſulines de S. Paul, Mr René du Loüet, ſieur de Kerguibliau, Chantre à la Cathedrale de Leon, lequel les gouverna avec un tres grand ſoin, & une admirable charité, particulierement en leur diſtribuant le pain de la parole de Dieu tres-ſouvent, & tres-utilement, juſqu'à ce qu'au bout de neuf ans il fut pourveû de l'Eveſché de Cornoüaille ; & alors il pria Mr Rolland Poulpiquet, Sieur de Fondeunspeur, qui

prit ſa place de Chantre en la Cathedrale de Leon, de luy ſucceder pareillement dans la qualité de Superieure des Vrſulines. Il accepta cette charge, & s'en acquitta tres-dignement, ſe rendant meſme ſept ans durant comme Chapelain, & Predicateur de la Communauté. Il prit le ſoin d'y faire faire un beau Tabernacle pour le Saint Sacrement, dont il paya la moitié. Davantage, Monſieur Chriſtophle de Leſquen, Grand Archidiacre de Leon, ſe rendit Fondateur du Monaſtere l'an 1639. & peu aprés luy acquit une Terre pour y conſtruire les baſtimens. Lorſque Monſeig. Robert Cupif fut nommé par le Roy Eveſque de Leon en la place de Monſeig. de Rieux, il s'affectionna fort à cette Communauté, & ayant appris de la Superieure, nommée la M. Claude de Keroüarts, que depuis dix à onze ans qu'elle eſtoit établie, on avoit toûjours payé grand loüage de la maiſon, il luy permit de chercher où ſe mieux placer. Elle fit accord pour le logis d'un Gentil homme, qui leur manqua de parole du ſoir au matin; de quoy le bon Prelat fut ſi choqué, que dés le meſme jour il acquit un autre lieu, où il planta la Croix le Dimanche ſuivant. Ce lieu neanmoins n'eſtant pas à leur gré, au bout de deux ans elles regaignerent le premier Vendeur; mais quand ce vint au terme du payement, elles ne peurent iamais trouver d'emprunt que treize cens écus; & cependant il leur falloit ſix mil livres. Alors la Superieure ſuplia la ſainte Vierge de luy fournir le ſurplus; & bien-toſt aprés une perſonne ineſperée vint ſe preſenter à la Superieure, & luy offrir en preſt la ſomme neceſſaire, cela s'eſtant divulgué, la devotion s'augmenta fort en la Chapelle des Vrſulines, laquelle eſtoit dediée ſous le titre de *Noſtre-Dame de Vray Secours*, à cauſe d'une Image en relief, qui avoit eſté donnée par M. Tanguy de S. George, commandant un vaiſſeau lors de la priſe des Iſles de Sainte Marguerite: car comme les ſoldats eſtoient occupez au pillage, un Capitaine Heretique ſe ſaiſit d'une Image de la Sainte Vierge, qu'il trouva dans le treſor d'une Egliſe, & la jetta par terre pour en retenir la Châſſe, qui eſtoit toute d'or; ce que voyant le Seigneur de S. George, il la releva de terre, pour la garder avec honneur; en ſuitte de quoy prenant congé du Capitaine Huguenot, il l'embraſſa; & comme leurs deux teſtes eſtoient jointes enſemble, celle de l'Heretique fut emportée d'un coup de canon, qui tua encore un homme qui le ſuivoit, ſans que le Seigneur de S. George receuſt aucun mal. Il s'en crut entierement redevable à Noſtre-Dame, & medita à ſon retour defaire rendre à ſon Image tous les honneurs qui ſeroient en ſon pouvoir, veû

meſme que par ſa protection il avoit échapé pluſieurs autres perils pendant ſon voyage. Pour cette fin il la donna à ce Monaſtere, lequel en reçoit de tres-grands biens, & tout le païs auſſi.

La Superieure ayant fait baſtir dans cet emplacement ſa nouvelle Chapelle, & accommoder la Maiſon à l'uſage regulier, en prit poſſeſſion le 29. Septembre 1644. & la mit en eſtat de s'y loger dés l'Eſté ſuivant, avec l'aide des liberalitez de Monſeig. l'Eveſque de Leon, qui aſſigna l'entrée des Vrſulines en leur Convent le Dimanche neuviéme de Iuillet, jour auquel ſe celebroit dans Leon la Feſte de la Dedicace de l'Egliſe Cathedrale. Il ordonna que de quantité de Proceſſions des Parroiſſes voiſines, qui venoient en la Ville, il s'en fiſt une generale, pour accompagner le S. Sacrement à la ſortie des Religieuſes. Il commanda de tapiſſer les ruës, de ranger le peuple en haye, & de poſer des Gardes pour éviter le trouble. Le jour venu, aprés les Veſpres de la Cathedrale, ce ſoigneux Paſteur aſſiſté de ſon Clergé, alla proceſſionnellement à la Maiſon Prebendale, où les Vrſulines eſtoient en hoſpice depuis quinze ans. On ouvrit la cloſture, & le Clergé ayant chanté en Muſique un motet du S. Sacrement, Monſeig. le prit entre ſes mains, & ſe mit ſous le poile; puis le Clergé ſortit en ordre, & les Religieuſes en ſuitte. Le Corps de la Iuſtice marchoit aprés la Nobleſſe, puis quantité d'autres, tous le cierge à la main, paſſant par la Cathedrale, le R. P. de Morlaix Capucin, fit un ſermon, lequel fini, la Proceſſion s'achemina dans la nouvelle Chapelle des Vrſulines. Le S. Sacrement y fut poſé dans le Tabernacle; & le bon Prelat, aprés avoir introduit toutes les Religieuſes dans leur cloſture, exhorta l'Aſſemblée de leur faire aumoſne, pour eſtre participante de leurs bonnes œuvres, ſe plaçant luy-meſme dans la Sacriſtie, pour les recueillir; & montrant l'exemple aux autres, en donnant tout le premier cette fois, outre les biens qu'il leur avoit déja faits. De là en avant il alloit leur dire la Meſſe Conventuelle toutes les Feſtes & Dimanches, ſans train, comme un ſimple Preſtre; & connoiſſant que le revenu de la maiſon n'eſtoit pas ſuffiſant pour entretenir les Religieuſes, il leur permit de faire une queſte generale en ſon Dioceſe, leur donna vingt piſtolles, une quantité notable de froment & de vin; & leur promit des avantages plus conſiderables, qu'elles auroient aſſeurément receus, ſi Dieu leur euſt laiſſé plus long-temps ce charitable Eveſque.

Cet établiſſement de Leon n'a ſubſiſté long-temps que par les aſſiſtances des perſonnes pieuſes; & lorſque l'on eſtoit à bout, on alloit ouvrir le tronc de l'Egliſe, où pluſieurs fois l'on a trouvé

des ſommes aſſez notables, avec des billets, contenans que ces aumoſnes ſe faiſoient en reconnoiſſance des bienfaits receus par Noſtre-Dame de Vray Secours.

L'Hyver de l'année 1641. un grand incendie qui s'eſtoit allumé par la negligence d'une Fille du Tour, fut éteint par les Religieuſes, ſans autre aide que l'inviſible main de Noſtre-Dame de Vray Secours, qu'elles avoient invoquée ; & auſſi la glorieuſe Sainte Barbe. La Superieure en fit faire de publiques reconnoiſſances dans ſa Communauté. C'eſtoit lors la M. Claude de Keroüarts, à laquelle ſucceda peu aprés ſa ſœur la M. de S. François de Paule, qui eut recours à la bource de Madame de Keroüarts ſa mere, pour l'entretien des Religieuſes durant ſa premiere année, à cauſe de la pauvreté du Convent. Vne perſonne de qualité luy fit ſignifier de luy payer une groſſe ſomme qu'elle diſoit luy eſtre deuë, à faute de quoy elle feroit ſaiſir leur peu de bien. La Superieure, dans cette fâcheuſe conjoncture, ſe jette aux pieds de ſon Crucifix, le ſuppliant d'eſtre ſa caution. Cette affaire traiſna quelques années, & au bout la perſonne mourant, laiſſa en paix la Communauté.

A la fin de l'année 1648. Monſeig. de Rieux fut rétabli en ſon ſiege Epiſcopal de Leon, & recommença à donner aux Vrſulines toutes les marques de tendreſſe d'un bon pere, ce qu'il continua juſqu'à ſa mort, qui arriva en Mars 1651.

Au mois de Ianvier 1654. Mr Iacques Rioüalen, Seigneur de Lanuſouarn, eſtant alicté depuis quatorze jours, & deſeſperé des Medecins, qui luy avoient fait adminiſtrer les derniers Sacremens, ſa femme le voüa à Noſtre-Dame de Vray Secours ; & dés ce moment une ſueur prit au malade, qui diſſipa ſa fievre, & il fut ſur pied avant la nuit. Il vint auſſi-toſt aprés rendre ſon vœu aux Vrſulines, & y donna un tres-bel ornement d'Egliſe.

Le 17. Fevrier 1657. Monſeig. Henry de Laval de Bois-Dauphin, Eveſque de Leon, poſa la premiere pierre du baſtiment que les Vrſulines entreprirent ſous la protection de leur bonne & perpetuelle Superieure la ſainte Vierge, n'ayant lors que trois cens livres ; auſſi doit-on luy en attribuer le bon ſuccés. Il eſt ſouvent arrivé qu'ayant à payer prés de quatre-vingts Ouvriers par jour, ſans avoir un ſol à la maiſon, Dieu inſpiroit quelques perſonnes charitables à donner ou preſter ce qu'il falloit.

Les Sœurs diſoient tous les jours en commun le *Salve Regina*, pour demander à la ſainte Vierge qu'elle preſervaſt les Ouvriers qui travailloient à ſon ſervice. Vn jour, à la fin de la Meſſe, on

entendit

entendit un bruit tout extraordinaire. On accourut pour voir ce que c'eſtoit ; & on trouva que les cordages d'une groſſe pierre ayans manqué, la pierre avoit caſſé l'échelle, renverſé les échaffauts, & accablé dix ou douze hommes ſous ſes ruines. Cependant quand on eut relevé cette charge, ils ſe trouverent tous ſans douleur ny fracture, reconnoiſſant qu'ils devoient leur vie à Noſtre Dame de Vray Secours.

Vne devote Image de Noſtre Dame eſtoit poſée en veuë des Ouvriers, & tous la ſaluoient par deux *Ave Maria* ſoir & matin. Ce petit ſervice leur fut ſi bien payé, qu'il ne leur arriva aucun infortune.

Comme ce Baſtiment s'achevoit, le feu faillit à le conſumer, s'eſtant allumé dans une galerie couverte de chaume, qui conduiſoit du vieux baſtiment au nouveau ; les flammes s'étendoient furieuſement de part & d'autre, quoy que le peuple en foule fiſt effort pour les éteindre. Enfin la Superieure promit neuf Communions en l'honneur de la Mere de Dieu ; & auſſi-toſt le vent tourna, & le feu s'amortit. De ce Monaſtere eſt ſorti celuy de Landerneau.

MANTE.] Mr Robert Gueriteau, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Curé de la Paroiſſe de Sainte Croix, en l'Egliſe Royale de Noſtre Dame de Mante, aprés s'eſtre déja beaucoup ſignalé dans les fonctions de ſa charge, par des exercices extraordinaires de charité, voulut encore entreprendre la fondation d'un Monaſtere d'Vrſulines dans la ville de Mante, y voyant quantité de jeunes filles qui avoient beſoin de conduite. Il communiqua ſon deſſein aux principaux de la Ville, qui l'approuverent fort. Il eut auſſi aiſément la permiſſion de Monſeig^r d'Eſtampes de Valencé, Eveſque de Chartres ; & l'affaire eſtant ainſi heureuſement arreſtée, il en confera avec la Superieure des Vrſulines de Pontoiſe, laquelle luy promit des Religieuſes Profeſſes de ſon Convent pour l'execution de ſes pieux deſirs. Ce bon Paſteur, accompagné de trois Demoiſelles de Mantes, alla querir les Vrſulines de Pontoiſe, qui devoient prendre ſoin de la plus tendre partie de ſon troupeau. On luy en donna trois, dont la Superieure fut la Mere Ieanne des Fontaines, dite de S. Vrſule. Elles arriverent à Mante un Samedy 27. d'Octobre 1629. & deſcendirent devant le grand Portail de l'Egliſe Noſtre-Dame, où Mr Gueriteau les preſenta à Mr le Doyen Faroul ; & luy les recent avec agréement de la part de Monſeig^r de Chartres. Puis elles firent leurs prieres dans l'Egliſe, pendant que l'on ſonnoit les cloches en ſigne de réjoüiſſance. Et enfin elles fu-

rent conduites à la propre maiſon de leur digne Fondateur, qu'il leur quitta entierement, & la fit meubler, & accommoder ſelon leur Regle & Inſtitut, juſques à ce qu'elles en peuſſent avoir une plus grande. Le meſme Sieur Doyen y celebra le lendemain la premiere Meſſe Conventuelle, qui fut chantée ſolemnellement, & en Muſique, & le S. Sacrement mis dans le Tabernacle. Dés ce jour il y eut cloſture; & leur Fondateur Mr Guerireau, fut auſſi leur premier Superieur. En peu d'années il donna le voile à plus de quarante filles des bonnes familles de Paris, de Mante, & autres lieux. Il ſeroit neceſſaire de dire icy quelque choſe des vertus de cet homme de merite, ſi ſa vie n'avoit eſté donnée au public dés l'an 1655. Il faut ſeulement ſçavoir que s'eſtant élevé une conteſtation aprés ſa mort en 1644. entre Meſſieurs du Chapitre de l'Egliſe de Mante, & les Religieuſes Vrſulines touchant ſa ſepulture, ſon corps fut mis dans un cercueil de plomb, que les meſmes Vrſulines luy avoient fait preparer, & enterré dans l'Egliſe de Noſtre-Dame, proche la Chapelle de la Cure de Sainte Croix: Mais afin de conſoler aucunement les Vrſulines, les Doyen & Chanoines porterent en ceremonie le cœur du Deffunt en leur Chapelle, leur laiſſant en depoſt cet objet d'amour & de charité.

CAHORS.] L'établiſſement des Vrſulines dans la ville de Cahors ſe commença cette année, ayant eſté procuré par la Nobleſſe du Quercy, Meſdames la Marquiſe de la Mothe Fenelon, & la Baronne du Vigean en furent les Fondatrices; parceque Dieu attira par une forte vocation en l'Ordre, trois filles de la premiere, & la fille unique de la ſeconde. La M. Ieanne de Lurbe fut la premiere Superieure de cette Maiſon, par l'ordre de la Digne Mere de la Croix, qui l'y conduiſit, avec ces ſix autres Profeſſes, les Meres Ieanne de Roux, Iſabeau de la Roque, Marguerite de Farſal, Iſabeau de Capran, Marie de Caſtaigne, & Anne de la Roque Budos. La Compagne de la M. de la Croix en cette fondation, eſtoit la M. Madelene de Chaſteauroux.

La ville de Gourdon en Quercy les retint quelque temps dans un logis d'hoſpice, à cauſe de la contagion ſurvenuë dans Cahors, puis elles ſe refugierent au Chaſteau de Fenelon, d'où la M. de la Croix l'alla transferer dans Cahors l'année 1633. menant avec elle la fille de Madame du Vigean, qui avoit fait ſa profeſſion à Bordeaux, nommée Sœur Marguerite de S. Sulpice.

BELLAY.] Trois Filles Congregées à Bellay receurent avec joye des Religieuſes Vrſulines de Chambery, qui les reveſtirent de leur habit, & changerent leur maiſon en Monaſtere de S. Vrſule,

GAP.] Cette mesme année une autre Congregation de la ville [illegible] obtint la M. Catherine Ranquet, dite de IESVS, Professe de [illegible], & lors Superieure à Grenoble, pour avoir de sa main l'habit Religieux, & estre instituées en Monastere.

BRIANSON.] A peu de temps de là les mesmes Vrsulines de Grenoble établirent un Convent à Brianson, au Dioceſe d'Ambrun.

VESOVL.] Le Monastere de Vesoul eut son principe par la M. Anne de Xaintonge, laquelle aprés avoir établi une maison d'Vrsulines Congregées à Dole en la Franche Comté, commença celle de Vesoul en 1615. y conduisant quelques Sœurs, & la fondant dans la pauvreté où elle s'estoit elle-mesme reduite. Les Habitans les fournirent si charitablement, que ces nouvelles Vrsulines n'eurent point de necessité. L'an present 1629. ces bonnes Filles desireuses d'un estat plus parfait, obtinrent permission de Monseig^r de Rie, Archevesque de Besançon, que quelques Religieuses Vrsulines d'Auxonne vinssent leur apprendre leur maniere de vie, & les instituer dans la Profession Monastique. Quatre leur furent données, desquelles la Mere Angele Laure, dite de IESVS, Professe du Convent de S. Chaumont, fut Superieure les six premieres années de l'établissement de Vesoul. En ce temps la ville de Dole fut assiegée, d'où (dans l'apprehension que les gens de guerre ne vinssent ravager à Vesoul) on en fit sortir les Vrsulines. Vne grande partie se retira à Besançon, où elles furent accueillies fort charitablement; puis les allarmes estant cessées, elles retournerent à Vesoul. Mais la famine regnant dans le Païs, Monseig^r d'Achey, lors Archevesque de Besançon, leur permit de se retirer en diverses maisons de l'Ordre, où on leur avoit trouvé place. Ainsi la pluspart quiterent Vesoul, & se refugierent dans douze Convents de Provence, Auvergne, Lionnois, & Savoye.

La premiere Religieuse qui sortit de Vesoul, cette fois, fut la Mere Angele, qui dans le dessein de s'en retourner à S. Chaumont, son premier Monastere, passa par Besançon, receut la benediction de Monseig^r l'Archevesque, & de plus une petite Nostre-Dame du bois de Montaigu. Cette sainte Image commença de faire quelques merveilles par les chemins; entr'autres on dit qu'elle éteignit le feu qui s'estoit pris dans un Village où elle passa. La Religieuse estant receuë à l'hospitalité dans le grand Convent des Vrsulines de Lion, la mesme Image rendit la santé à une fille abandonnée des Medecins; ce qui a esté remarqué dans l'établissement des Vrsulines de Lion. En consideration de ce tresor, dont

les Vrſulines de Lion deſiroient joüir, elles retinrent la Religieuſe à qui il apartenoit; puis au bout de quelques années elles l'envoyerent à Belay, d'où elle retourna à Lion; & enfin fut envoyée à S. Galmier, où elle deceda aprés avoir laiſſé dans tous les lieux où elle avoit demeuré, une grande opinion de ſa vertu.

Pendant qu'elle eſtoit à Belay, ayant toûjours le cœur à ſa chere Noſtre-Dame, qu'elle avoit laiſſée à Lion, elle écrivit à Monſeig^r l'Archeveſque de Beſançon, pour luy en demander encore une. Et il eut la bonté de luy en envoyer par le moyen de deux Sœurs du Chœur, & une Converſe, Vrſulines de Veſoul, ſorties encore pour aller ailleurs, à cauſe de la continuation de la famine. Par les chemins ces bonnes Filles reſſentirent des effets particuliers de la protection de la Sainte Vierge: car ayant convenu enſemble que chacune la porteroit à ſon tour, il arrivoit que celle qui la portoit à jour nommé, eſtoit preſervée de quelque faſcheux accident. Non ſeulement ces trois Vrſulines; mais toutes celles qui ſortirent de Veſoul, ne trouverent en leurs chemins aucunes mauvaiſes rencontres, & furent receuës & traittées avec tant de cordialité dans les autres Convents pluſieurs années durant; qu'il y a en cela ſujet d'admirer la grande charité de ce ſaint Ordre.

Pour celles qui demeurerent dans le Monaſtere de Veſoul, elles furent tellement reſpectées des ſoldats qui y entrerent, que pas un ne dit contr'elles une mauvaiſe parole. Et c'eſtoit aſſez de leur dire: *Voilà qui eſt aux Religieuſes*, pour les empeſcher d'y toucher, bien qu'ils volaſſent pluſieurs choſes que les Seculiers avoient miſes dans le Convent; & bien que cette Armée fuſt un ramas d'Allemans & de Suedois, de meſme que de François, tous affamez de brigandages.

Les Vrſulines attribuerent leur ſauve-garde à la Sainte Vierge, dont elles honorent une Image dans leur Egliſe ſous le nom de Sainte Marie Liberatrice. On euſt dit que cette Image jettoit la peur dans le cœur des ſoldats: car ils la regardoient avec étonnement, quand ils l'aperceurent dans le Chœur où les Religieuſes l'avoient fait apporter. On la porta en proceſſion autour des murailles de la Ville, & les ſoldats en ſuite n'y firent pas le mal que l'on apprehendoit, & n'y mirent pas le feu, comme ils avoient fait en d'autres Villes du pays. Cette Image eſt le recours des perſonnes ſeculieres; auſſi bien que des Religieuſes du lieu, ſingulierement devotes à Noſtre-Dame; en ſorte qu'auparavant qu'elles euſſent cette Image, elles firent vœu de feſter trois ans de ſuitte, le jour de la Viſitation, ſi la Sainte Vierge les garantiſſoit de la contagion allumée par toute la Ville: Et ce fut une choſe remar-

quable que de tous les Monasteres, celuy seul des Vrsulines fut preservé de ce fleau.

BEAVIENCY.] Il se commença encore cette année un beau Monastere à Beaujency, à l'instance des Messieurs de la Ville, dont Mr Mignot, le Procureur du Roy, ayant porté le consentement à la Superieure des Vrsulines d'Orleans, elle le pria de leur chercher une place convenable dans Beaujency; ce qu'il promit, & executa si bien, qu'elles ont une des belles situations de France. Toutes choses estans preparées, la Mere Marie de Richon, Professe de Bordeaux, & lors Superieure à Orleans, choisit huit Professes, & une Novice d'Orleans, qu'elle mena à Beaujency le 29. d'Aoust 1629. où elles furent receuës avec tant d'honneur de la part de Messieurs les Chanoines, Beneficiers, Ecclesiastiques, & de celle des Magistrats, qu'il ne se pouvoit pas davantage. On les conduisit processionnellement à l'Abbaye, qui est l'Eglise Cathedrale. Et là le R. P. Prieur fit chanter un Psalme en action de graces de leur arrivée. Elles allerent aprés se rendre à la maison destinée pour le Convent, où estoit preparé un concert de voix & d'instrumens, qui firent une agreable symphonie, tous les motets se terminans par ces mots: *Mane nobiscum in æternum.* Et l'applaudissement fut universel de tous les Concitoyens.

L'année suivante 1630. la Novice venuë d'Orleans, nommée Anne Tardif, fit profession à ce Convent de Beaujency, & sept ans aprés y fut éleuë Superieure. Pendant qu'elle tenoit la charge, se voyant avec ses Religieuses en danger d'estre ensevelies sous les ruines de leur Maison, elle entreprit un grand bastiment du consentement de sa Communauté: Et aprés beaucoup de prieres, on choisit Nostre-Seigneur pour Fondateur; & on fit vœu de ne donner jamais cette qualité à d'autre, & de renouveller ce vœu tous les ans, dans une procession au lieu où la premiere pierre est posée; ce qui se pratique regulierement. Vn pauvre Vieillard de l'Hostel-Dieu de la Ville, representant le divin Fondateur, posa cette pierre le 24. d'Avril 1647. & il y eut plus de quatre mil personnes presentes à cette ceremonie. La Communauté traitta ce jour-là tous les Ecclesiastiques, les Capucins, les Prisonniers, & les Ouvriers, qui estoient en grand nombre; & de plus, tous les pauvres de l'Hostel-Dieu. Celuy qui representoit le Fondateur, estant entierement vestu de neuf par la Communauté, fut placé à table, au lieu le plus honorable, & servy par les principales Dames de la Ville: Et on asseure que les vivres qui avoient esté apprestez pour tant de gens, furent miraculeusement augmentez de moitié. Les liberalitez de

Noſtre-Seigneur, ſe ſont ainſi montrées envers ſon Convent d'une maniere que les Religieuſes meſme auroient peine à croire, ſi elles ne l'avoient experimenté : car en commençant ce baſtiment, qui eſt ample, elles n'avoient pour tout bien que quatre mil livres de rente, & à la fin il s'y en trouva ſix millle, encore que ce baſtiment euſt couſté prés de cent mille livres.

GIEN.] Enfin cette meſme année Monſeig^r de Souvré eſtant Eveſque d'Auxerre, permit l'établiſſement d'un Convent d'Vrſulines dans la ville de Gien, & y envoya pour ce ſujet trois Profeſſes d'Auxerre, deſquelles la Mere Gabrielle Tierriat fut Superieure. Les Habitans de Gien accepterent cet établiſſement, qui depuis a eſté confirmé par les Lettres Patentes de Sa Majeſté, ainſi que les autres, dont nous ne faiſons pas mention ſpeciale. Les trois Religieuſes ſuſdites entrerent dans Gien ſans autre ſecours que les penſions de deux Seculieres qu'elles avoient amenées. Elles furent logées dans une maiſon d'emprunt deux ans durant ; puis elles en acheterent une où elles ont demeuré, l'ayant accruë ; mais non pas encore achevée de baſtir : La Divine Providence qui les ſoûtient, ne leur donnant pas le moyen de faire de ſi grandes dépenſes.

L'an 1630. S. MARCELIN.

CETTE année les Filles Congregées de long-temps en la ville de S. Marcellin, reſoluës d'eſtre Religieuſes, s'adreſſerent aux Vrſulines de Grenoble, qui leur envoyerent deux Profeſſes ; la premiere deſquelles, épouvantée de la pauvreté, qu'elle trouva en cette Maiſon, n'oſa y donner l'habit Religieux, & s'en retourna à Grenoble ; mais celle que l'on envoya en ſa place, eſtant plus courageuſe, elle donna le voile blanc à huit Filles le jour de la Purification de Noſtre-Dame ; leſquelles aprés deux années de Noviciat, firent leur Profeſſion ſous la meſme Religieuſe, nommée Françoiſe Banet, dite de la Paſſion, & depuis ce Monaſtere a toûjours proſperé. Ses commencemens en l'eſtat de Congregation ſont trop remarquables pour les paſſer ſous ſilence. En voicy donc l'Abregé.

Vne Fille de conduite, qui s'appelloit Marie Petit, autrement de la Touche ; Aprés avoir abjuré l'hereſie où ſes parens (qui en eſtoient infectez) l'avoient élevée, ſe fit inſtruire par les Vrſulines Congregées de Valence, & pourſuivit meſme pour avoir entrée en leur Compagnie ; ce qu'elle ne put obtenir, à cauſe peut-eſtre de

la defectuosité de son corps : car elle estoit de tres-petite taille, boiteuse des deux costez ; & avec cela sans aucun bien, ny appuy. Elle retourna à S. Marcellin, Ville de sa naissance, l'an 1614, & fit en sorte qu'elle communiqua à Monseig^r l'Evesque de Valence le desir qu'elle avoit de jetter les fondemens d'une maison d'Vrsulines en cette Ville. Il aprouva son dessein, & l'exhorta à l'executer. Elle fut contrainte de se loger chez sa mere, qui la maltraita à l'excés, en haine de la Religion Catholique. Cette pauvre fille ne fut secouruë que du sieur Curé de S. Marcellin, lequel par charité, la retira adroitement d'avec sa mere, & loüa à ses dépens une chambre où il la logea. Là elle se mit à enseigner les filles. Trois de ses propres sœurs abandonnans leur mere, se vinrent ranger auprés d'elle ; & aussi une autre fille nommée Alix Guyot. Cela donna courage à la Sœur Marie de prier les Magistrats de la Ville de consentir à l'établissement qu'elle projettoit ; ce qu'elle obtint encore. En suitte elle se mit, & ses Compagnes, sous la protection de Mr de Grandmont, Abbé & General de l'Ordre de S. Antoine, duquel elle tira promesse verbale d'estre secouruë de son bien ; & ses liberalitez effectives suivirent bientost ses paroles, assignant pour cette Congregation huit septiers de froment par an, laquelle charité il continua jusques à sa mort ; à quoy il ajoûta plusieurs dons considerables pour l'Eglise.

De plus, Alix Guyot donna sa maison, pour y loger les Sœurs.

La Sœur Petit obtint la permission de Monseig^r l'Archevesque de Vienne d'avoir des Vrsulines ; & presqu'en mesme temps Monseig^r l'Evesque de Grenoble estant à S. Marcellin, elle alla se jetter à ses pieds, luy exposa son entrepriſe, luy raconta les bons succés qu'elle avoit déja eus, & trouva moyen de l'attirer dans sa Classe, où elle instruisoit quatre-vingts Ecolieres ; de quoy ce bon Prelat fut si ravy, qu'il promit de leur envoyer deux Vrsulines Congregées de Grenoble, & donna sur l'heure de quoy defrayer leur voyage. Ces deux Sœurs arriverent à S. Marcellin la Semaine Sainte de l'an 1617. & Sœur Christine Peyron fut la Superieure. Marie Petit leur fit recit du soin que Dieu avoit eu d'elles jusques alors ; & comme une fois entr'autres sa Compagne & elle estans sur le point d'aller se coucher sans avoir soupé, n'ayans pas de quoy, ny mesme de l'huile pour leur lampe ; on vint heurter à leur porte, où un homme leur presenta du pain, du fromage, & de l'huile. Cette Fille eut encore l'inspiration de prier M^r d'Arsac, Prieur de S. Valier ; de leur prester sa maison, afin d'estre plus au large. D'abord il la renvoya sans esperance ; mais enfin il en eut remords, & accorda

cette maiſon, où la Sœur Chriſtine s'en alla avec ſa petite troupe. Et bien qu'elles fuſſent ſi pauvres, qu'elles n'avoient pas de quoy payer un loüage; elles procurerent l'établiſſement des PP. Recollets dans S. Marcellin, avec les aſſiſtances dont elles-meſmes avoient grand beſoin. Quand il fut queſtion de prendre l'habit des Sœurs de S. Vrſule, un Tailleur l'arreſta par le chemin, & luy dit qu'il avoit commiſſion de luy faire un habit & un voile, & qu'il en eſtoit déjà payé. Il ne luy voulut point nommer ſon bienfaicteur. Eſtant ainſi pourveuë, elle & ſa Compagne prirent l'habit de l'Ordre, & allerent faire leur Noviciat à S. Vrſule de Romans. Le temps accompli, elles revinrent à S. Marcellin; & leur nombre s'eſtant beaucoup acru, la Sœur Catherine Hebert venant à eſtre Superieure, ſe reſolut d'acheter une maiſon commode aux fonctions des Vrſulines, encore que la Communauté n'euſt lors que cent cinquante livres de revenu. Elle jetta les yeux ſur celle de Mr de Chevriere, que pluſieurs perſonnes de qualité pretendoient avoir; & il l'aſſeura qu'il la luy vendroit par preference à tout autre, ce qu'il fit; & elle la paya avec l'aide de ſes amis. Vn an auparavant l'arrivée de Sœur Marie Petit à S. Marcellin, Mr Bernard, Lieutenant de la Ville, occupant cette maiſon, deſiroit l'acheter. Il ſe trouva qu'un de ſes laiſ, appellé Benoiſt Charqueſne, eſtant une nuit couché en l'écurie, où eſt preſentement baſtie l'Egliſe des Vrſulines, fut éveillé, & chaſſé, & deux autres nuits de ſuitte, par trois perſonnes, qui luy dirent que ce lieu leur apartenoit. Ce pauvre garçon fort épouvanté, diſoit chaque jour à ſon Maiſtre qu'il ne vouloit plus coucher là; parceque trois Sœurs de S. Vrſule l'en chaſſoient la nuit. Cela ſurprit d'autant plus M. Bernard, que dans la Ville on n'avoit aucune connoiſſance de l'Ordre, ni du nom d'Vrſulines. Le Valet dépeignit l'habit de ces trois filles, tout ſemblable à celuy que portent les Sœurs qui s'établirent dans la Ville, aſſeurant que c'eſtoient elles-meſmes qui luy avoient dit qu'elles eſtoient de l'Ordre de S. Vrſule. La ſuitte ayant fait voir que ce n'avoit point eſté une illuſion, ce garçon en fut ſurnommé le Prophete Benoiſt; & eſt à remarquer que quand cette maiſon fut achetée, on n'y avoit encore aſſocié que trois Sœurs, les autres receuës n'eſtans que pretendantes à l'habit.

Dieu a continué ſes bontez ſur cette Communauté. Vn jour que les Sœurs eſtoient allées à la ſainte Meſſe, & qu'elles avoient laiſſé leur maiſon fort dépourveuë, elles trouverent à leur retour un grand ſac plein de bled dans une gallerie, ſans pouvoir apprendre qui l'y avoit mis. Elles remarquerent auſſi qu'au temps de leur

pauvreté

pauvreté un petit tonneau tenant au plus une charge de vin, ſe trouva plein, lorſqu'elles le croyoient preſque vuide, & leur dura plus d'une année, bien qu'elles euſſent quantité de gens à fournir.

S. EMILION.] Le premier jour de Iuin un autre établiſſement fut fait dans S. Emilion, Ville du Dioceſe de Bordeaux. La M. de la Mercerie, Superieure du Monaſtere de Libourne, donna quatre de ſes Religieuſes pour cette fin; mais elle ne les y mena point, que lorſque la digne M. de la Croix put y aller en perſonne, comme elle fit, accompagnée de la M. Marguerite Duſa. Elle établit pour Superieure la M. Ieanne de Couturon, & pour Souſprieure la M. Françoiſe de Berthomieu, & y fit quelques mois de ſejour.

CHASTEAV-GONTIER.] En meſme temps, & au meſme mois, les Vrſulines de Laval commencerent le Convent de Château Gontier dans l'Anjou.

ISSOVDVN.) Les Vrſulines d'Orleans firent cette meſme année un établiſſement à Iſſoudun en Berry, ſans aucune fondation. Elles furent receuës avec aplaudiſſement dans la Ville, & logées dans une maiſon de loüage, où dés l'abord elles eurent grand nombre de Filles; ſi bien qu'au bout de ſix mois elles acheterent une place commode, où elles logerent. Vingt ans aprés elles ont trouvé moyen d'y baſtir un Dortoir capable de loger cinquante perſonnes, & d'autres lieux auſſi. Ce baſtiment fut entrepris lors que les Vrſulines n'y pouvoient mettre dix ou douze mil francs ſans s'incommoder beaucoup. Tout l'ouvrage fait ſe monta juſqu'à trente mille; & Dieu les aida ſi fort, qu'elles ne manquerent ny d'argent, ny de leur petit ordinaire. D'abord qu'elles mirent les Ouvriers en beſogne, la charité les ſollicita de demander à Dieu la conſervation de la vie de tous ceux qui y travailleroient; & elles firent pour ce ſujet des prieres publiques & particulieres à la Sainte Vierge, & à S. Vrſule, tout le temps que l'on baſtit. Deux accidens qui arriverent, firent connoiſtre l'aſſiſtance celeſte. L'un fut, que durant que l'on creuſoit les fondemens, qui eſtoient d'une profondeur exceſſive, à cauſe des marecages, il tomba dix ou douze charetées de terre & de pierres, ſur un Ouvrier; & entr'autres une pierre de taille d'une groſſeur demeſurée, qui le devoit écraſer; mais au contraire elle luy ſervit comme de mur pour empeſcher qu'il ne fuſt étouffé, demeurant ſuſpenduë auprés de ſon corps, ſans l'offencer en aucune maniere. L'autre accident fut d'un Maçon, qui travaillant aux entablemens du faiſte du logis, ſe laiſſa tomber d'échaffaut en échaffaut, qu'il emporta tous avec

grande roideur, & cheut ſur quantité de pierres. Chacun croyoit qu'il eſtoit briſé, mort, ou preſt à mourir. On l'emporta ſur un lict dans une maiſon voiſine, où aprés qu'il fut revenu comme d'un étourdiſſement, il ſe trouva ſans douleur, ny fracture, & auroit travaillé dés le lendemain; mais on le fit ſaigner, & deux jours aprés il reprit ſa beſogne, à l'étonnement de tout le monde.

VALENCE.] La Congregation de S. Vrſule d'Aix ſe multipliant preſque auſſi toſt qu'elle fut erigée. L'an 1608. elle accorda deux Sœurs aux Sieurs & Dames de la ville de Valence en Dauphiné; leſquelles firent une pareille Congregation en la meſme Ville, en conſideration d'une grande Servante de Dieu, nommée Marie Teſſonier, qui s'y logea quelques années, ſans pourtant prendre leur maniere de vie. Cette Congregation ne ſubſiſta que par les charitez des gens de bien, & par le moyen de pluſieurs Penſionnaires, qu'elles eurent ſans diſcontinuation; juſqu'à ce que l'an 1630. on parla de changer cette maiſon de Congregation en Monaſtere: Et alors les Sœurs qui ne deſiroient pas ſe rendre Religieuſes, ſe retirerent au Pont S.-Eſprit; tellement qu'il n'en reſta que trois dans la maiſon de Valence. Et celles-cy appellerent des Religieuſes Vrſulines de Montelimar, pour les établir, comme elles firent, donnans l'habit Religieux à ces trois Sœurs le 14. de Iuillet de cette meſme année. Dieu favoriſa ce nouveau Convent en ſorte, que les Religieuſes entreprirent d'accommoder leur Egliſe, & y dépenſerent onze cens livres, bien qu'elles n'euſſent que quinze ſols, quand elles la commencerent, & que le bled fuſt fort cher. S'eſtans une fois trouvées deſtituées d'argent, de bled, & de farine, meſme ſans en pouvoir emprunter; le peu de bled & de viande qui reſtoit au Monaſtere, ſe multiplia un temps notable pour vingt perſonnes qui y eſtoient. Nous ne ſçavons point que ce Monaſtere en ait établi d'autres que celuy de Chabeüil, dans le meſme Eveſché de Valence.

GONDRIN.) Quatre mois aprés l'entrepriſe à S. Emilion, Madame la Marquiſe de Gondrin, femme d'un Gouverneur de Bearn, & belle-ſœur de Monſeig^r le Duc de Bellegarde, par une pieté ſinguliere, deſirant avoir auprés de ſon Chaſteau de Gondrin un Monaſtere d'Vrſulines, ſous le bon plaiſir de Monſeig^r l'Archeveſque d'Auch, elle donna une maiſon meublée & garnie de toutes les proviſions neceſſaires & au delà; une Chapelle fort bien parée, la Sacriſtie fournie de tous les ornemens d'Egliſe, ſelon les diverſes couleurs à fond d'or, avec le linge, & les vaſes ſacrez, le tout eſtimé cinq mil livres: Et en un mot on euſt dit

que la Dame Fondatrice avoit paré & embelli à plaisir la demeure des Epouses de Iesus-Christ, plûtost que de les avoir logées conformement à la pauvreté de leur profession; jusques là que la M. de la Croix y trouvant de l'excés, elle pria cette vertueuse Dame de faire oster des bras d'argent qui estoient en quelques chambres, & pareillement un timbre d'argent qui servoit dans la cuisine: mais la liberale Fondatrice ne les reprit qu'en donnant en échange dix-huit vases d'argent de la valeur de plus de deux mil livres. Elle leur livra mille francs à leur arrivée, & s'obligea à pareille somme de rente annuelle. Ainsi cette fondation a esté non seulement exempte des incommoditez ordinaires à la pluspart des autres; mais des plus opulentes qui se soient faites depuis l'institution de l'Ordre. Tout cela fut accepté avec beaucoup de reconnoissance par la M. de la Croix, qui luy mena en personne, la veille de S. Vrsule, quatre Religieuses; à sçavoir les Meres Ieanne de la Taste, Marie d'Israël, & Peronne de Rolet, sous la conduite de la Mere Anne de Saugnac, qu'elle nomma leur Superieure.

Madame de Gondrin la liberale Fondatrice, y mit en pension deux de ses filles, qui sembloient deux Anges, & qui avec le temps ont esté de grandes Religieuses; l'une desquelles, appellée Chrysante de Gondrin, a esté Superieure; puis par un commandement exprés de son Prelat, elle s'est trouvée obligée d'accepter l'Abbaye de Nostre Dame prés de Troyes, & elle la possede à present avec grande reputation.

Dieu a operé un grand miracle en ce Monastere de Gondrin, par le secours de S. Pierre d'Alcantara. La Relation en a esté imprimée à Dijon, avec la permission de Mr Gontier, Vicaire General sur le Dioceſe de Langres, pour l'impression, en suitte de la Lettre Pastorale de Monseig' l'Archevesque d'Auch sur ce sujet, l'agréement de Messieurs les Vicaires Generaux de Lion, & de Toloſe, & l'approbation des Docteurs. La substance de cette Relation extraite du procés verbal, porte, que le Samedy huitiéme de Mars 1671. Mademoiselle Anne de Seignan, Postulante au mesme Monastere, tomba malade, & en moins de quatre jours fut reduite à l'agonie par quatre maladies fâcheuses, au rapport des Medecins; à sçavoir d'un catarre, d'une esquinancie, d'une inflamation de poulmon, & d'une pleuresie; mais avec une telle violence, que dés le premier jour elle receut le saint Viatique, & fit son testament en presence du Iuge du lieu, & d'autres témoins notables, que l'on avoit introduits dans le Convent, afin d'éviter les difficultez de famille que l'on prevoyoit. Le Lundy elle receut

l'Extréme-Onction, & l'habit de Novice, qu'elle avoit demandé. Le Mardy ſes forces diminuans, on luy permit de proferer les vœux; ce qu'elle fit comme elle put, ſans ſe faire preſque entendre. En ſuitte elle receut la derniere abſolution, puis elle perdit tous les ſentimens du corps & de l'eſprit. La Communauté fit la recommandation de ſon Ame, & l'on ne ſongeoit plus qu'aux choſes neceſſaires pour ſa ſepulture. Sur le ſoir elle eut la ſueur froide des agoniſans. Elle fit le dernier effort, comme pour rendre l'ame, & ſon viſage déja extrémement defiguré, le parut encore davantage; de ſorte qu'elle n'eſtoit plus de tout reconnoiſſable. Le R. P. Gardien de l'Obſervance de S. François, Confeſſeur actuel du Convent, & qui luy avoit adminiſtré les Sacremens, paſſa toute la nuit auprés d'elle en prieres, & toutes les Religieuſes auſſi, attendant qu'elle expiraſt; lorſque ſur le matin [illegible] de Mars, elle commença tout d'un coup à remuer la teſte, à ouvrir les yeux, & à s'élancer comme ſi elle euſt voulu embraſſer quelqu'un. Elle fit des élans, des plaintes, & des ſoûpirs, & tâchoit de ſe delivrer des mains de quelques Religieuſes qui la tenoient, craignans qu'elle ne ſe jettaſt à terre (car on eſtimoit qu'elle eſtoit en delire.) Elle refuſa pluſieurs Images qu'on luy preſenta, meſme celle de Saint Pierre d'Alcantara, à qui devant elle avoit eu tres-grande confiance. Le P. Gardien luy ayant demandé d'où provenoit ce changement, elle s'écria d'une voix forte: *Ha! je voy quelque choſe de plus beau.* Le Pere luy demanda ce que c'eſtoit. Elle répondit qu'elle voyoit S. Pierre d'Alcantara tout reveſtu de lumiere & de gloire. Vne Religieuſe luy dit qu'elle priaſt ce grand Saint d'accompagner ſon Ame au Ciel. Elle repliqua: *Ho! le Saint me dit qu'il n'eſt pas encore temps que je meure; mais que je dois encore faire bien des choſes auparavant.* On crut que la violence du mal luy troubloit l'imagination; on la laiſſa plaindre, & parler ſeule tant qu'elle voulut. Mais au bout de quelque temps elle ſe prit à crier: *Je ſuis gueric, le Saint vient de m'appliquer ſa main ſur mon coſté, & je ne ſens plus de douleur.* Elle repeta tant de fois ces paroles, que l'on jugea qu'il y avoit de l'extraordinaire [illegible] marque de quoy le P. Gardien luy ayant dit qu'elle ſe [illegible], & marchaſt devant la Compagnie; elle le fit ſans aide de perſonne, & ſe promena par la chambre, de meſme que ſi elle n'euſt jamais eſté malade. Les Religieuſes ſe jetterent alors ſur cette Demoiſelle, comme ſi elle euſt eſté reſſuſcitée, l'embraſſant, & beniſſant Dieu d'avoir fait une ſi admirable merveille par les merites de ſon Saint. En ſuitte elle alla au Chœur, marchant ſeule & ſans appuy, un cierge allumé à la main,

elle ſe plaça devant la grille à genoux, à la veuë de beaucoup de monde qui y eſtoit accouru. Elle y demeura pendant que l'on chanta le *Te Deum*; & aprés elle s'entretint avec les uns & les autres, répondant à cent queſtions qui luy furent faites ſur les particularitez de ſa viſion. Ce miracle faiſant bruit par les Villes & par les Bourgades prochaines, on fut obligé, pour contenter la foule des curieux, & pour prevenir les effets d'une devotion indiſcrette, de faire ſortir Mademoiſelle de Seignan des Vrſulines le lendemain de ſa gueriſon. Les principales Demoiſelles de Gondrin la conduiſirent à l'Egliſe des RR. PP. de S. François, où elle communia; & elle offrit, dans la Chapelle dediée à S. Pierre d'Alcantara, le ſuaire que l'on avoit preparé pour ſes obſéques. Le *Te Deum* ſe chanta encore là; puis enfin on la remena aux Vrſulines avec des acclamations publiques.

GOVRNAT.) L'établiſſement du Monaſtere de Gournay eſtoit projetté dés l'an 1625. Dieu ayant inſpiré une Demoiſelle, veuve de Mr de la Groudiere, nommée Claude du Buiſſon, de donner une maiſon qu'elle avoit dans Gournay, à Mr Simon du Puis Procureur du Roy de la Ville, à condition d'y retirer cinq ou ſix filles devotes, qui vivoient dans la Ville, & gagnoient leur vie du travail de leurs mains, pretendant qu'elles inſtruiroient les petites filles; & que s'il arrivoit que l'on vinſt à établir dans Gournay un Monaſtere d'Vrſulines, ces meſmes filles devotes ſeroient obligées de ſe faire Religieuſes de cet Ordre, ou de ceder la Maiſon aux Vrſulines. Cette donation ainſi circonſtanciée, fut faite & paſſée le quatriéme jour de Mars 1625. Le quatriéme d'Avril enſuivant, les filles devotes prirent poſſeſſion de cette maiſon, obtenant la permiſſion de Monſeig^r l'Archeveſque de Roüen, d'y vivre Congregées. A la ſuitte du temps quelques Notables de la Ville, joints à Meſſieurs de Quiran, Barons de Toqueville, à la priere de Mademoiſelle Loüiſe de Quiran leur ſœur, furent demander des Religieuſes Vrſulines à Giſors, leſquelles conſentirent à en envoyer à Gournay, accepterent la donation de la premiére maiſon, & de plus d'une autre proche, que les meſmes Barons donnoient, à condition d'y recevoir leur ſœur, qui eſtoit déja entrée avec les devotes, pour y attendre les Religieuſes de Giſors. Mais ſi toſt que ces meſmes devotes apprirent ce qui eſtoit conclu pour faire un Monaſtere, elles quitterent la maiſon, & retournerent à leur premier giſte, où elles formerent une Congregation qui ſubſiſte encore. Cependant Mademoiſelle de Quiran, avec trois ou quatre filles ſeculieres, qui deſiroient eſtre Vrſulines, demeurerent dans

les maiſons deſtinées au futur Monaſtere, où les Religieuſes arriverent enfin le 20. de Novembre de cette année 1630. Elles eſtoient trois, & la Superieure ſe nommoit la M. Ieanne le Magnan, dite de Sainte Cecile. On leur fit dans Giſors une reception obligeante au poſſible par les ſoins & diligences de Mr du Puis, l'appuy principal de cette entrepriſe. Toutes choſes ſe trouverent ſi bien diſpoſées, que dés le lendemain on chanta la premiere Meſſe dans ce Convent naiſſant.

Mais l'année ſuivante apporta une étrange revolution à ces agreables commencemens : car la Demoiſelle de Quiran changea de deſſein, & ſe retira. En meſme temps la maiſon donnée en ſa conſideration fut redemandée, & ce petit edifice à peine élevé de terre, fut ſi fort écroulé, qu'il penſa renverſer entierement ; mais Dieu le ſoûtenant de ſa main, fit trouver un biais pour s'accommoder avec le Proprietaire ; & ainſi la fille ſortit, & la maiſon fut conſervée. La Providence divine employa meſme les ennemis de cet établiſſement pour l'étayer & le maintenir. Madame Vulgane des Eſſarts, veuve de Mr de Frenelle, qui portoit hautement les intereſts des filles devotes ſorties de ce lieu, rendit un jour viſite à la Superieure des Vrſulines, tout exprés pour luy en decharger ſes ſentimens, & luy fit mille invectives contre la pretenſion qu'elle avoit de s'établir en leur place. Mais aprés que la Superieure luy euſt fait réponſe, elle fut ſi edifiée de ſa douceur & de ſa modeſtie, que changeant ſon aigreur en eſtime, elle devint d'ennemie des Vrſulines, leur admiratrice, & leur protectrice ; & peu aprés leur fit don d'une maiſon ſpacieuſe, qu'elle avoit au milieu de la Ville, à la charge d'y recevoir ſa fille dans le temps qu'elle en ſeroit jugée capable. C'eſt le lieu où les Vrſulines ſont à preſent. Mr du Puis donna auſſi cinquante livres de rente annuelle & perpetuelle à ce Convent ; & ſi l'on y devoit regarder un Fondateur, ce ne ſeroit point d'autre que luy, tant il l'a aidé de ſes conſeils & de ſes peines. Le jour de S. Ioſeph de l'an 1631. on y donna l'habit de Novice à deux filles. L'an 1639. la M. Ieanne de Sainte Cecille quitta le Monaſtere de Gournay, y laiſſant grand nombre de Religieuſes, beaucoup de dettes, & peu de fond ; mais d'ailleurs bien de la regularité, ce qui faiſoit dire à Mr Beote, Grand Vicaire de Monſeig^r l'Archeveſque de Roüen, en parlant des Vrſulines de Gournay, qu'il connoiſſoit une maiſon d'Argile qui renfermoit des Anges corporels.

Aprés le depart de cette Mere, la Communauté de Gournay commença à manger des fruits de ſa vigne, & à boire de l'eau de

ſes citernes, ſe ſervant de ſes ſujets pour gouverner & remplir les principales charges, juſqu'à ce qu'en l'année 1661. deſirant eſtre plus pleinement inſtruites par les premieres maiſons de l'Ordre, touchant l'uſage de leurs Reglemens & Couſtumes ; Deux Religieuſes leur furent envoyées du Monaſtere de Paris, ruë S. Avoye, qui y demeurerent trois ans avec une entiere edification des unes & des autres.

LA ROCHELLE.) Le ſixiéme de Decembre de cette même année on commença un Monaſtere de l'Ordre à la Rochelle, aprés avoir obtenu un an auparavant des Lettres Patentes du Roy Loüis XIII. par leſquelles il appert que cette maiſon eſt une fondation royale, & en a les privileges. Le R. P. Charles Treton Dureau, Preſtre de l'Oratoire de Ieſvs, Grand-Vicaire de Monſeig^r l'Eveſque de Xaintes, & ſon Commiſſaire pour cette affaire, appella cinq Vrſulines du Convent d'Angers à la Rochelle, dont la M. Ieanne Françoiſe de Barthelemy, dite du S. Eſprit, qui avoit fait profeſſion à Bordeaux, fut la premiere Superieure.

L'an 1631. BEAVCAIRE.

LA Mere Gabrielle de Clauſone, proche parente de la M. de Luynes, laquelle elle avoit accompagnée en un voyage qu'elle fit à Paris, deſirant ſe lier à Dieu par les vœux de Religion, & ayant attiré huit des Sœurs de la maiſon du S. Eſprit, où elle meſme avoit eſté receuë ; fut ſeparée d'avec la M. de Luynes par l'Eſprit du Seigneur, comme autrefois S. Barnabé d'avec S. Paul ; & ſe retira avec huit Compagnes, le ſixiéme de Iuillet 1630. en la ville de Beaucaire en Languedoc, pour y fonder une maiſon de S. Vrſule, n'ayant receu des Sœurs du S. Eſprit que huit mil livres en argent, ou en obligations ; ce qui eſtoit bien peu de choſe pour neuf perſonnes en une petite & pauvre Ville, & dans un temps de famine. Elles ne deſiſterent pas neanmoins de leur pretenſion ; de ſorte que dés la meſme année la M. de Clauſonne, & la Sœur Iſabelle de Piolene, partirent pour ſe rendre au Monaſtere des Vrſulines de Montelimar en Dauphiné. Elles y receurent toutes deux l'habit de Novice le premier jour de la preſente année 1631. puis eſtans peu aprés retournées à Beaucaire, elles obtinrent deux Profeſſes de Montelimar, ſous la conduite deſquelles firent leur Noviciat, tant les Sœurs venuës du S. Eſprit, que pluſieurs autres, que leurs bons exemples avoient déja gagnées. Aprés que la M. de Clauſone eut fait profeſſion ſous l'authorité de Monſeig^r de Barraud, Archevê-

que d'Arles, elle conduiſit le Monaſtere en qualité de Superieure & la M. Catherine de la Touche venuë de Montelimar, s'y en retourna avec ſa Compagne. Dieu répandit ſes graces avec abondance dés le commencement de ce Convent de Beaucaire, par la vocation excellente de pluſieurs filles de haute vertu. Et bien qu'elles fuſſent pauvres, la maiſon n'a pas laiſſé de devenir une des meilleures de la Province. On y a employé en achat de places, & en baſtimens neceſſaires, plus de ſoixante mil livres, la Providence divine les aſſiſtant peu à peu. Mais ce qui y éclate par deſſus tout, eſt la paix & l'union de quarante à cinquante Religieuſes, qui ne font qu'un cœur & une ame en Dieu.

ROANNE.] Les Vrſulines de Lion allerent le 22. de Ianvier de cette année s'établir à Roanne, ſur la dotte d'une Novice nommée Sœur Marie le Noir, dite de S. Vrſule, & d'une autre de ſes parentes; celle là ayant neuf mil livres, & celle cy trois mille. Quatre Profeſſes de Lion les menerent à Roanne, commencerent & gouvernerent la maiſon juſqu'à ce que n'y eſtant plus neceſſaires, elles s'en retournerent, & laiſſerent la meſme Sœur le Noir pour Superieure, laquelle y a bien & ſagement conduit, conſervant en vigueur la premiere Obſervance qu'elle avoit veuë dans Lion, pendant la premiere année de ſon Noviciat.

LISIEVX.] Le 24. du mois de Fevrier, trois Religieuſes Vrſulines du Convent de Paris, ruë S. Avoye, arriverent à Liſieux, pour y établir un Convent de leur Ordre, à la requeſte de Meſſire Nicolas de Mirrhe, Chevalier Seigneur d'Angerville, de Forge, la Pinterie, &c. & ſuivant les permiſſions par luy obtenuës de Monſeig^r Guillaume Alleaume, Eveſque & Comte de Liſieux, de Mr Iean de Long Champ, Seigneur & Baron d'Oüillie, Capitaine & Gouverneur de la meſme Ville, & des principaux Officiers & Citoyens aſſemblez en l'Hoſtel commun; le tout confirmé par Lettres Patentes du Roy, données en bonne forme à Paris, au mois de Decembre 1619. regiſtrées en la Cour de Parlement de Roüen le 28. Novembre 1630. nonobſtant de grandes difficultez, à raiſon que quantité de Religieuſes d'autres Ordres en demandoient autant, & que le Parlement avoit peine à conſentir à de nouveaux établiſſemens. Cela ne rebuta point M^r d'Angerville; mais par l'entremiſe de ſes amis, particulierement de Meſſieurs de S. Giles, de la Haye, Auburt, & de S. Arnould, Conſeillers à Roüen, & proches parens de ſa femme, il fit aſſembler quatre fois les Chambres, pour la verification des Lettres de Sa Majeſté, qui fut enfin accordée à ſa perſeverance. Il aſſigna pour la fondation du

du Monastere la somme de quatre cens livres de rente annuelle & perpetuelle, & sept cens livres une fois payé, à condition que sa fille aisnée, Mademoiselle Marthe de Mirrhe porteroit la qualité de Fondatrice, & sa seconde fille Anne de Mirrhe, celle de Bienfaictrice. Davantage, Mr Iacques de Biperoy, Chanoine & Grand Penitencier en l'Eglise Cathedrale de S. Pierre de Lisieux, donna cinq cens livres de rente perpetuelle pour la mesme fondation, à la charge que les Religieuses du Convent demeureroient obligées, quand elles seroient bien établies, & en estat de subsister sans l'aide de cette rente, de prendre trois pauvres filles capables d'estre Vrsulines, & de les remplacer à mesure qu'elles decederoient.

Mr Biperoy estoit une personne d'une grande erudition, d'une vertu singuliere, & fort estimé; ce qui obligea la premiere Superieure de Lisieux de le demander à Monseigr l'Evesque pour Superieur de cette Communauté commençante: Et en cette qualité, il n'aida pas moins à son établissement spirituel, qu'au temporel pendant les quatre années qui luy resterent de vie.

Mr d'Angerville envoya son caroſſe, & un train convenable aux Vrsulines de Sainte Avoye, pour faire le voyage de Lisieux: Et Madame d'Angerville sa femme, n'ayant pû les aller querir, à cause de la maladie, & de la mort d'un de ses fils, ne laissa pas, nonobstant sa douleur bien recente, d'aller quelques lieuës au devant d'elles, accompagnée de ses trois filles, & d'autres personnes de qualité, qui receurent ces bonnes Religieuses comme des Anges du Ciel. Toute la Ville témoigna une joye publique de leur Venuë. Elles furent conduites dans une belle Maison du fauxbourg de la Chaussée, apartenante à Mr Guillaume de Mirrhe, Sieur de Launay, proche parent de Mr d'Angerville, qui les retint là l'espace de neuf mois. Il estoit fort zelé de la gloire de Dieu, & du salut du prochain, & il contribua beaucoup de ses peines & de ses soins au bon estat de ce Monastere.

Cependant on travailla à trouver dans la Ville une maison commode à y exercer les fonctions des Vrsulines; mais il s'y rencontra de grandes oppositions de la part des habitans; à quoy la M. Marie de Leclanché, dite de Sainte Claire, Superieure, ne ceda point, declarant qu'elle ne donneroit le voile a aucune fille, qu'elle n'euſt transferé sa petite Communauté dans une maison de la Ville, achetée pour cét effet. Mr d'Angerville, qui avoit surmonté tous les obstacles precedens, presenta une nouvelle Requeste aux Officiers de Ville, & tira leur consentement. Incontinent aprés la maison fut achetée, & les Vrsulines y allerent loger la veille de Sainte Catherine Vierge

& Martyre ; puis le jour de l'Apoſtre S. André elles donnerent l'habit religieux à leurs Fondatrice & Bienfaictrice, les deux filles aiſnées du Baron d'Angerville. Monſeig^r de Liſieux officia à la ceremonie. La Meſſe & les motets furent chantez par la Muſique de la Cathedrale, quantité de Nobleſſe y aſſiſta ; & trois heures aprés la veſture, la cloſture fut établie. Ces deux Novices furent ſuivies de pluſieurs autres, & firent profeſſion deux ans aprés.

VIRE.] Le Convent de S. Vrſule de Vire prit commencement le 24. du mois de Iuin de cette année, par la pieté de Mademoiſelle Avoye du Roſel, laquelle obtint de ſon frere qu'une partie de ſa legitime fuſt employée à cette fondation, ſans neanmoins avoir voulu jamais accepter le titre de Fondatrice, afin que ſon meſme frere Mr Claude du Roſel, Conſeiller du Roy en ſa Cour de Parlement de Normandie, Abbé & Baron de S. Sever, Haut-Doyen en l'Egliſe Cathedrale de Liſieux, & Seigneur de Vaudry, en fuſt tenu & nommé l'unique Fondateur. Les Religieuſes Vrſulines de Falaiſe accepterent cette fondation, & y envoyerent des Profeſſes, leſquelles approchans de Vire, tout le Clergé ſortit proceſſionnellement au faux-bourg pour les recevoir, la groſſe cloche ſonnant à vol. Elles deſcendirent de caroſſe avec les Dames qui les conduiſoient, & allerent à l'Egliſe principale de la Ville, où à leur entrée on chanta en muſique, & au ſon des Orgues. Au ſortir de l'Egliſe, les plus conſiderables de la Ville les menerent en la maiſon preparée pour le Convent, & y eſtans entrées, elles furent harangnées par le Curé au nom de tout le Clergé, preſentant les clefs du Monaſtere à la Mere Superieure. M^r le Lieutenant Civil, beau-frere du Fondateur, en fit autant pour les Officiers de Iuſtice, M. de la Manceliere, Conſeiller au Parlement, pour la Nobleſſe, & M. de la Ferriere, Medecin, pour les Bourgeois. La Superieure fit réponſe à tous en peu de paroles, & les remercia tres humblement de leur bonne reception.

Le lendemain 25. de Iuin, la premiere Meſſe y fut celebrée, le S. Sacrement mis au Tabernacle, & la cloſture établie par M. Iean Marquier, Docteur de Sorbonne, & Curé de Vire, nommé le premier Superieur de ce Monaſtere par Monſeig. l'Eveſque de Bayeux.

A toute cette pompe, qui fut bien-toſt paſſée, ſucceda une rigoureuſe pauvreté, qui demeura ſeule dans la cloſture de ces bonnes Religieuſes. Leur maiſon eſtoit de loüage ; & peu de jours aprés leur arrivée, on leur vint redemander les utenciles qu'elles y avoient trouvées. Elles n'avoient d'argent que la valeur d'une demie piſtole, & pour toutes proviſions qu'un tonneau de ſidre, qu'on leur donna à l'abord par aumoſne. Il eſt vray qu'elles toucherent cent livres des

arrerages de la fondation le mesme jour de leur arrivée; toutesfois elle continuerent long-temps dans la necessité, tant parceque cette fondation n'estoit que de quatre cens livres de rente, que parce qu'il en falloit encore diminuer, pour faire pension à la sœur du Fondateur, & recevoir deux Religieuses sans autre dotte; joint que le Fondateur estant mort, ses heritiers n'estoient pas d'accord avec les Religieuses; de sorte qu'en quatre années elles ne receurent de cette part que cent cinquante livres. C'est merveille comment ce Convent ne perit pendant ce temps, où il fut besoin de le meubler, & d'y faire quantité d'accommodemens. Aussi les Religieuses venuës de Falaise, & les premieres qu'elles receurent, souffrirent ce que l'on peut conjecturer, & vécurent d'emprunt & de menage, ne craignans rien tant que d'estre contraintes de quitter la maison. La Superieure & la Depositaire avoient la prudence de ne point tant decouvrir leur pauvreté, afin de ne pas rebuter les filles qui se presentoient pour y estre Religieuses & Pensionnaires. Il ne paroissoit rien dans la maison de la difficulté des affaires; & toutes les Sœurs y vivoient tres-contentes. Quand on éleut une Depositaire Professe de la maison, les choses y estoient encore en telle indigence, qu'elle fut trois mois sans recevoir un sol, & ne trouva qu'un denier dans le depost Tout cela n'empescha pas qu'à la fin de la premiere année de leur établissement, elles n'achetassent une maison, dont elles prirent possession le cinquiéme d'Octobre 1632. & la payerent peu à peu. S. Ioseph a esté choisi pour Protecteur de ce Monastere, qui en a ressenti de bons effets.

Le 29. de Ianvier 1634. les deux premieres Novices du Chœur, & une Sœur Converse, qui avoient pris l'habit deux ans auparavant, firent leur profession solemnelle, puis elles témoignerent leur ardeur pour l'exercice de leur Institut, demolissant avec leurs Sœurs Novices une vieille maison (bien qu'aucune ne fust de naissance convenable à ce travail) pour disposer les classes à recevoir les Ecolieres Externes. Elles travaillerent toutes si diligemment, que les Filles commencerent à frequenter ces classes, & à y estre instruites, le septiéme de Mars de la mesme année. Les Sœurs ne quittans pas pour ce travail l'usage des penitences fort frequentes, il y en eut une qui porta la haire huit jours sans l'oster, attendant qu'on le luy dist: Et plusieurs autres pratiquoient des actes signalez de mortification avec la mesme simplicité, accompagnée des autres vertus religieuses, qui ont esté jusqu'à present le soûtien de ce Monastere, où l'on n'a pû encore bastir regulierement, pour les raisons susdites, & pour avoir receu gratuitement trois filles, &

pluſieurs autres à tres-peu de choſe ; comme auſſi pour les accidens arrivez, & des procez ſuſcitez à ces bonnes Vrſulines de Vire, qu'elles ont accordez avec perte, pour éviter plus grande conſommation en frais. Des perſonnes de merite, qui connoiſſoient le fond de la maiſon, ont crû & dit diverſes fois, que Dieu faiſoit de continuels miracles pour ſa ſubſiſtance ; au moins peut-elle eſtre nommée un des Monaſteres de la Providence Divine.

Deux jeunes ſœurs orphelines y furent conduites, ayans eſté retirées par des perſonnes d'authorité d'avec leurs parens heretiques. Aprés qu'elles eurent eſté ſuffiſamment inſtruites, elles abjurerent leur hereſie, puis M^r le Baron de Renty, aſſez connu pour ſa vertu extraordinaire, en fit mettre une en la maiſon établie à Paris pour les nouvelles Converties ; & ſa ſœur demeura plus de cinq ans aux Vrſulines de Vire, vivans l'une & l'autre fort vertueuſement. Vne autre fille auſſi heretique, qui eſtoit native de Vire, & en âge de diſpoſer d'elle, aprés quelques conferences qu'elle eut à la grille avec les Vrſulines, demanda l'entrée au Convent, s'y convertit, & fit une ſolemnelle abjuration. Eſtant retournée au monde, elle fut un jour rencontrée d'un ſien frere, lequel en dépit de la Religion Catholique qu'elle profeſſoit, la mira avec un mouſquet, & l'euſt tuée, ſi elle ne ſe fuſt ſoudain refugiée dans une maiſon ; mais r'entrant en ſoy-meſme, elle eut grand déplaiſir de n'avoir pas eſté digne de mourir pour la foy, & a regretté cette occaſion toute ſa vie.

BOVRGES.] On a obligation de l'établiſſement qui ſe fit à Bourges en cette année, à la protection de Monſeig^r Henry de Bourbon, Prince de Condé, Gouverneur du Berry ; parceque ſon Alteſſe diſſipa toutes les opoſitions qui ſe formerent au temps de l'execution de ce pieux deſſein. Dieu l'inſpira premierement aux RR. Peres de la Compagnie de IESVS, & à Mr Labe, Sieur de Champgrand, Conſeiller du Roy au Bailliage & Siege Preſidial de Bourges, & lors Maire de la Ville, qui prit la peine de ſe tranſporter en perſonne à Nevers, pour traiter cette affaire avec la M. Ieanne Martin de S. Vrſule, Profeſſe du grand Convent de Paris, lors Superieure de celuy de Nevers, & deſtinée par ſes Superieurs de Paris à cet établiſſement que l'on projettoit à Bourges. Quand ce fut à tirer le conſentement des Echevins & des Conſeillers, il ſe trouva bien des difficultez, & les voix furent fort partagées. Les uns ne vouloient point recevoir un nouveau Monaſtere, & les autres deſiroient qu'il fuſt inſtitué par les Vrſulines d'Orleans : neanmoins par la ſagé conduite de Mr de Champgrand, il fut enfin arreſté

dans une aſſemblée de Ville, que les Vrſulines de Paris ſeroient receuës dans Bourges, pour y établir une maiſon de leur Ordre, ſans que la Ville fuſt tenuë, ny aucuns des Habitans, de contribuer choſe quelconque pour cet établiſſement, ny que les mémes Vrſulines le peuſſent pretendre, ny exiger en quelque maniere que ce fuſt. Aprés cette concluſion, M. de Champgrand s'adreſſa à ſa belle-ſœur Mademoiſelle Ieanne le Mareſchal, veuve de Meſſire Claude le Begue, Sieur de Dornon, Conſeiller à Bourges; & à Mademoiſelle Marie Sarrazin, veuve de M. Gabriel Pinette Avocat, les priant d'aller à Nevers querir les deux Profeſſes de Paris, & de les amener à Bourges; à quoy elles conſentirent volontiers, & l'accomplirent de meſme. Ainſi donc ſans aucun fond ny traitté, pour don, ou fondation, ny promeſſes verbales; mais ſeulement ſur quelque aſſeurance de la vocation de deux Demoiſelles, pour eſtre Religieuſes en ce commencement; la Superieure de Nevers & ſa compagne, par ordre de Monſeig. l'Archeveſque de Paris, leur Prelat, & la permiſſion de Monſeig. l'Eveſque de Nevers, ſe rendirent à Bourges, & y entrerent le cinquiéme jour d'Aouſt de cette année, & auſſi-toſt allerent ſe jetter aux pieds de Monſeig. Roland Hebert, Patriarche, Primat, & Archeveſque de la Ville, qui les receut avec joye, & leur donna ſa benediction. En ſuite Mademoiſelle Pinette les retira en ſa maiſon, & les y defraya cinq ſemaines, avec toute l'affection & civilité poſſible. Cette bonne Demoiſelle a toûjours continué ſa bienveillance envers cette Communauté, & l'a aſſiſtée dans ſes commencemens de pluſieurs choſes neceſſaires & utiles.

Durant ces cinq ſemaines on chercha une maiſon à loüer pour les Vrſulines. Preſque tout le monde y forma oppoſition, meſme les principaux de la Ville; comme Meſſieurs Biet, Seigneur de Maubranche, & Lieutenant General; Boufler, Sieur de la Gravolle; & Galiffard, Procureur du Roy; leſquels depuis ſe rendirent Protecteurs du Monaſtere, & y ont eu chacun une fille Religieuſe. Cependant elles eurent recours par leurs amis, à ſon Alteſſe de Condé, afin que par ſon authorité cette tempeſte fuſt apaiſée. Ce grand Prince écrivit des lettres tres-favorables pour elles aux Gens de Ville, contre tous ceux qui les voudroient troubler. Le reſpect & l'amour qu'on luy portoit dans la Ville, calma bien-toſt ces orages, & donna moyen de loüer une petite maiſon; mais à ſi haut prix, que l'on en promit deux cens livres pour quatre mois ſeulement: Encore fallut-il que Meſſieurs de Champgrand, & Sarrafin s'obligeaſſent de payer ce loüage en leur propre & privé nom. Cela fait, les deux

Vrſulines ſe renfermerent en cloſture dans cette maiſon, l'onziéme jour de Septembre, où l'on commença d'y celebrer la ſainte Meſſe; les Peres Ieſuites continuerent à la leur dire tous les jours par charité, leur rendant en outre toutes les autres aſſiſtances convenables à leur profeſſion. Ce furent eux qui aiderent de leurs conſeils les perſonnes plus affectionnées à ce ſaint œuvre, particulierement le R. P. Doriſy, Directeur de Meſdemoiſelles Dornon & Pinette, & Confeſſeur des deux premieres filles qui ſe rendirent Religieuſes au nouveau Monaſtere; la premiere deſquelles entra le meſme jour que l'on y mit la cloſture, & eſtoit fille de Mademoiſelle Dornon. Le lendemain la fille de Mr de Champgrand la ſuivit; & dans la quinzaine, une autre jeune Demoiſelle de la Ville fut encore receuë. Ces trois filles furent les premieres d'une Communauté maintenant bien nombreuſe, & qui dans ſa naiſſance ne ſubſiſtoit que par les liberalitez des perſonnes de pieté, n'ayant aucunes facultez temporelles, que les penſions de ces trois filles, qui n'eſtoient pas ſuffiſantes pour toutes les dépenſes neceſſaires. Elles pratiquoient les exercices religieux dans cette pauvre & petite maiſon, où Madame la Princeſſe de Condé ne dedaigna pas de les viſiter, avec de grands témoignages de bonté, qu'elle leur a encore donnez en d'autres occaſions, particulierement en l'exemption du payement d'un tarif, qui ſe levoit à l'entrée des portes de la Ville, ſur tous les materiaux, auſſi bien que ſur les autres denrées, lorſque les Vrſulines commencerent à baſtir.

Mademoiſelle Dornon voyant ſa fille appellée de Dieu aux Vrſulines, & tres-contente parmy elles, declara les pieux ſentimens que Dieu luy inſpiroit depuis long-temps, de contribuer de ſon bien à cet établiſſement, & traita avec les Religieuſes du don qu'elle vouloit leur faire de ſa maiſon, qui eſtoit une des plus grandes de Bourges: Et en cas qu'elle ne leur fuſt pas jugée propre, ny la place commode pour y eriger un Monaſtere, elle s'obligea de donner une ſomme equivalente. Quoy que cela ne fuſt pas conſiderable pour une entiere fondation, il fut pourtant eſtimé tel dans la conjoncture du temps, & accepté par les meſmes Religieuſes Vrſulines, avec l'approbation de Monſeigr l'Archeveſque, ſous le bon plaiſir duquel la qualité de Fondatrice fut donnée en reconnoiſſance à Mademoiſelle Dornon. Elle ne fut pas long temps ſans laiſſer la joüiſſance de la meſme maiſon à ces bonnes Filles: car dés le 21. de Decembre, quatre mois & demy aprés leur entrée à Bourges, elles quitterent leur maiſon de loüage, & allerent en celle-cy, où elles donnerent l'habit religieux le 14. de Janvier enſuivant aux

trois filles ſuſdites, en preſence de tous les plus qualifiez de la Ville. Monſeig^r l'Archeveſque fit la ceremonie, & mit le S. Sacrement dans le Tabernacle.

Dix jours aprés elles receurent des Penſionnaires, & exercerent leur zele ſelon leur Inſtitut. En moins de quatre ans elles ſe virent vingt-deux Religieuſes du Chœur. Encore qu'elles euſſent peu de bien, elles receurent gratuitement une Demoiſelle des mieux apparentées de la Ville, & dont la famille, d'opulente qu'elle avoit eſté, ſe trouvoit tout-à-fait ruinée. C'eſtoit une orpheline, dont une autre maiſon Religieuſe ne s'eſtoit pû charger, & qu'elle avoit renduë, aprés y avoir porté le voile. La charité dont les Vrſulines uſerent envers elle, fut fort loüée, & leur aquit beaucoup d'amis: Et le Ciel les en recompenſa par les benedictions qu'il verſa ſur cette Communauté; de ſorte qu'elle a pû s'établir honneſtement avec ſi peu d'avantages temporels. Mais en verité aprés Dieu toute la gloire en eſt deuë à ſa tres digne Mere, que la M de S. Vrſule choiſit pour principale Fondatrice, & Protectrice de ce Monaſtere, en paſſant par Noſtre-Dame de Maubranche, & luy promit de luy faire baſtir une Chapelle, où elle ſeroit honorée des Religieuſes; ce qu'elle executa. Dans des affaires tres faſcheuſes, & dans des perſecutions qui ſe ſont élevées à diverſes fois contre ce Monaſtere, cette ſainte Vierge a fait reſſentir les effets de ſon pouvoir, tellement qu'à preſent elles ſont baſties des deux tiers aſſez commodement; mais non pas bien au large; à cauſe que c'eſt au milieu de la Ville, où elles ſe tranſporterent le huitiéme de Fevrier, l'an 1639. La Compagne de la M. de S. Vrſule eſtoit Sœur Marguerite Leſné, dite de S. Auguſtin, fille extraordinairement penitente, qui fut rappellée en ſon Convent de Paris au bout de neuf mois, & deux autres furent envoyées à Bourges en ſa place.

De la Fondatrice de Bourges.

IL ne ſe peut dire quelle conſolation eut la chere Fondatrice Madamoiſelle de Dornon, de voir aprés de ſi petits principes, la production d'un ſi grand œuvre. Lorſque Dieu la retira de ce monde, il y avoit ſoixante-huit Religieuſes en cette maiſon; ce fut le cinquiéme de May de l'année 1660. & ſon corps fut enterré le lendemain dans le Cloiſtre de la meſme maiſon, ſelon ſon deſir, avec la permiſſion de Monſeig^r Anne de Levi de Ventadour, lors Archeveſque de Bourges, duquel le Grand-Vicaire, aſſiſté de pluſieurs autres Eccleſiaſtiques, fit la ceremonie funebre.

Elle vécut quatre-vingts ans, ſans s'eſtre aucunement reſſentie des infirmitez auſquelles cet âge eſt ſujet. Et quoy qu'elle fuſt d'une complexion delicate, ſon abſtinence ordinaire, & ſa moderation en toutes ſes actions, luy entretenoient une bonne ſanté. Dans ſa vieilleſſe elle ſe rompit la jambe en marchant dans une Egliſe; & la patience qu'elle temoigna en cet accident, & en ſes ſuites, mit chacun en admiration. Auſſi ſa grace n'eſtoit pas commune, mais des plus rares. Nous avons ſceu de la bouche d'un Pere de la Compagnie de IESVS, qui fut ſon Confeſſeur les dernieres années de ſa vie, & qui l'aſſiſta à la mort, qu'elle avoit un haut don d'oraiſon, joint à toutes les vertus convenables à ſon eſtat, qu'elle pratiquoit excéllemment, y eſtant aidée par de grands avantages de nature & de grace. Toute la Ville de Bourges l'a veuë s'exercer continuellement aux œuvres pieuſes & charitables; ſur tout à la viſite & aſſiſtance des pauvres honteux. Sa reputation parvint juſques aux oreilles de la Reye Mere Anne d'Auſtriche; de ſorte que paſſant par Bourges, elle la demanda, l'entretint long temps ſeule, & en fut ſi ſatisfaite, qu'elle en parla pluſieurs fois aprés avec eloge. Elle fonda par ſon teſtament une Meſſe de Communauté par ſemaine, & pour l'anniverſaire, du jour de ſon decés, afin d'obliger ſes bonnes filles les Vrſulines, de prier Dieu pour le repos de ſon Ame.

Sa fille aiſnée, & unique heritiere, veuve de Mr Eſtiene Iaupitre, Sieur de Dornon, Conſervateur des privileges royaux, a fondé pareillement au meſme Convent une Meſſe par ſemaine pour feu ſa bonne mere; & a fait poſer une tombe ſur ſa ſepulture, où eſt gravé ſon nom, ſes qualitez; & ſes Armes: Eſtant au reſte digne fille d'une ſi digne mere, marchant ſur ſes ſaintes traces, tant pour les devotes & charitables pratiques, que pour l'affection envers les Vrſulines de Bourges, dont elle s'eſt renduë Bienfaictrice par un don conſiderable.

LVCON.] Quatre pauvres Religieuſes Vrſulines (dont la principale eſtoit la M. Marguerite Choquet, dite de S. Luc, Profeſſes des Vrſulines de Poitiers) obtinrent de Monſeigr Emery de Bragelone, Eveſque de Luçon, la permiſſion d'établir un Convent en ce lieu-là, ſans avoir quoy que ce fuſt pour leur ſubſiſtance. Cette entrepriſe devroit eſtre blâmée comme temeraire, ſi le deſſein, qui ne ſe peut pas expliquer icy, ne la rendoit tout à fait excuſable. La mere de la Superieure leur loüa une maiſon dans Luçon, & promit de nourrir ces quatre Vrſulines trois ans durant. Elles entrerent en cette Ville le jour de S. Luc, & y logerent long-temps avec une rigoureuſe pauvreté, qui ne les degouſta aucunement. Le doigt

doigt de Dieu s'est fait sensiblement paroistre en leur établissement; tellement qu'à present cette maison est riche, bien affermie, & dans l'estime. La parole de Nostre-Seigneur estant accomplie en elle: *Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & sa Iustice, & tout le reste sera ajoûté.*

SEMVR.] Cette mesme année six Religieuses Vrsulines d'Autun commencerent un Monastere de leur Ordre à Semur en Bourgogne, & dans l'Evesché d'Autun, le 21. d'Octobre, jour de leur Patrone S. Vrsule. La M. Françoise Grillot de la Trinité fut la premiere Superieure, & sceut par sa sage conduite tirer ce Convent de l'indigence où il avoit commencé, le mettant en fort bon estat.

SAVGVES.] La maison de S. Vrsule de Saugues au Dioceſe de Mende, est une des plus anciennes de l'Ordre: car elle subsista dés l'an 1630. que quatre pauvres païsanes & servantes l'établirent en Congregation, & sous les Regles de celles de Provence. Le seul travail de leurs mains, que Dieu benissoit à veuë d'œil, y donna un heureux commencement & progrés. Elles furent particulierement assistées au spirituel par les RR. PP. Iesuites; entr'autres, du R. P. Odes de Gessay; de sorte qu'elles se rendirent fort exemplaires, & dans les années 1612. & 1616. elles avoient en leur Compagnie des filles les plus qualifiées de la Ville; mesme les deux filles du principal Iuge Mr Langlade, chez qui la Sœur Isabeau Chassefeire, lors Superieure, avoit esté long-temps servante. L'an 1623. les Sœurs Vrsulines de Saugues demanderent & receurent certaines Religieuses pour s'y associer, de quoy elles se repentirent bien-toſt aprés, vn grand procés s'en estant ensuivi, où toute la Ville prit party, & les Sœurs de S. Vrsule subirent à ce sujet l'excommunication d'un Grand-Vicaire quarante jours durant. Elles en appellerent à Monseigr l'Archevesque de Bourges, & eurent gain de cause. Les Religieuses les quitterent aussi-toſt, & les laisserent en paix poursuivre leur dessein d'estre Vrsulines.

L'année 1624. elles se mirent sous closture, & enfin cette année 1631. elles firent les vœux solemnels entre les mains de Monseigr de Marsillac, Evesque de Mende, lequel confirma leur maniere de vivre, conforme à celle des Religieuses Vrsulines de Tulles, & qui fut encore approuvée dans la Bulle que les mesmes Vrsulines de Saugues eurent peu aprés. L'an 1653. elles prirent les Constitutions des autres Vrsulines du Dioceſe, sorties de S. Chaumont, & les ont toûjours observées depuis.

L'an 1632. SEVRRE, ou BELLEGARDE.

DOnze Convents qui prirent naiſſance cette année, le premier fut en Fevrier, que les Vrſulines de Beaune, & d'Auxonne ſe lierent, pour commencer un Convent de leur Ordre à Seurre, ou Bellegarde, au Comté de Bourgogne, dioceſe de Beſançon, avec un ſi heureux ſuccés, que ce Monaſtere eſt à preſent floriſſant, & compoſé d'une cinquantaine de Religieuſes, qui vivent en grande union & eſtime. La M. Lucie de Vefure, dite de la Croix, Profeſſe d'Autun, & qui avoit inſtitué le Convent de Beaune, fut la premiere Superieure de celuycy de Seurre.

AVIGNON.] Pendant que Mr de Rampalle, Directeur des Vrſulines d'Arles, preſchoit à Avignon le Careſme de l'année 1631. il fut requis de procurer l'établiſſement d'un ſemblable Monaſtere dans Avignon. Pour cet effet, cette année 1632. le 10. de Mars, Monſeigr Iean Ioubert de Barrault, Archeveſque d'Arles, en ſuite d'une Bulle accordée par Monſeigr Marius Philonard, Vice-Legat d'Avignon, le 24. du mois de Fevrier precedent, fut ſuplié par Mr Guillaume Guenin d'accepter & d'executer cette Bulle, & de choiſir nombre ſuffiſant de Religieuſes d'Arles, capables d'inſtituer un Monaſtere de leur Ordre à Avignon; ce que le bon Archeveſque ayant promis, il ſe tranſporta aux Vrſulines d'Arles, où par l'avis de la Superieure, & des principales Religieuſes, il nomma la M. Ieanne le Faucher, dite de S. Iean Baptiſte, pour aller eſtre Superieure au futur Monaſtere d'Avignon, luy donnant cinq Profeſſes du Chœur pour Compagnes, & une Sœur-Converſe. Le 13. de Mars de cette année elles partirent d'Arles ſous la conduite de Madame Blanche de Souliers, Dame d'Eſtoublon, & de Mademoiſelle de Gaſtineau, avec le Confeſſeur des Vrſulines d'Arles. Le Monaſtere d'Avignon ſe commença avec bien de la facilité & de l'aplaudiſſement; mais au bout d'un an ou deux, Dieu le marqua du caractere de ſes œuvres, qui eſt la Croix.

NOYERS.] Madame Anne de Montafier, Princeſſe, & Comteſſe de Soiſſons, ayant deſiré un Convent d'Vrſulines dans ſa ville de Noyers, Monſeigr Sebaſtien Zamet, Eveſque & Duc de Langres, donna permiſſion aux Vrſulines de Tonnerre d'aller établir à Noyers; mais la contagion eſtant ſurvenuë à Tonnerre, les Vrſulines du lieu firent tranſport de leur permiſſion aux Vrſulines de Chatillon, d'où elles eſtoient ſorties, & leſquelles donnerent ſix Religieuſes, y comprenant la Superieure, qui fut la M. Madelene de la Croix.

La Superieure de Chastillon les conduisit à Noyers au mois de May de cette année, le commun peuple de la Ville leur estant si contraire, qu'il y mit tout l'obstacle qu'il put; mais les Vrsulines se comporterent si prudemment, qu'elles acquirent la bienveillance de quelques habitans; de sorte qu'estans d'abord logées dans une maison fort incommode, Mr Bailly, Prevost de la Ville, leur presta sa maison sans interest pendant cinq ou six années. Elles y entrerent le huitiéme de Iuin de cette mesme année, accompagnant processionnellement le tres S. Sacrement, qui y demeura exposé tout le jour. A peine furent-elles bien logées, que le peu d'argent qu'elles avoient apporté s'épuisa, & elles se virent en estat de finir aussi tost que de commencer leur entreprise; outre qu'il ne leur estoit pas libre d'acheter leurs necessitez, le peuple estant si animé contr'elles, que l'on arrachoit en plein marché des mains de la Tourriere ce qu'elle avoit acheté, & on le mettoit en pieces, avec des paroles injurieuses contre les Vrsulines. Leur patience toutesfois émeut à pitié quelques uns des principaux de la Ville, & des Villages circonvoisins, qui leur fournirent peu à peu de quoy vivre; & puis leur sainte conversation gagna quelques Demoiselles, qui se rangerent en leur Compagnie, pour y estre Religieuses. La premiere fut la petite fille de Madame de Ioüancy, personne de qualité & de vertu, qui protegea en suitte, & assista beaucoup ce nouveau Monastere. On leur donna aussi quelques Pensionnaires, quoy que l'aversion du menu peuple continuast toujours. C'estoit un reste de l'heresie qui venoit de regner en ce païs là; mais si fâcheux aux Vrsulines, qu'elles estoient contraintes de porter des voiles blancs, allant par leur maison, pour éviter les coups de pierres qu'on leur jettoit du voisinage, lorsque l'on voyoit des voiles noirs: Et on se retenoit en voyant des voiles blancs, de peur d'offenser les Novices, pour qui seules on avoit un peu de consideration. Vn Dimanche matin la Depenciere vint demander à la Superieure ce qu'elle feroit, n'ayant rien pour la nourriture de la Communauté, qu'un peu de choux qui restoient au jardin. La Superieure les luy envoya cueillir, disant que Dieu pourvoyeroit au reste; & cette Sœur trouva un écu d'or sous un de ces choux. Vne autre fois le disner estant sonné, la Superieure dit aux Religieuses: Mes Sœurs, nous n'avons que du pain, priez Nostre-Seigneur qu'il nous donne autre chose. *C'en est assez*, répondirent-elles, *nous sommes satisfaites de la bonté de Dieu.* En mesme temps une femme se presenta au tour, qui apportoit des œufs, du beure, &c. & se doutant qu'on la refusoit faute d'argent, *Prenez*, dit-elle, *vous me payerez quand*

vous pourrez, & leur laiſſa le tout. Ce Monaſtere a eſté ainſi élevé par la Providence divine. De luy ſont derivez les Monaſteres d'Epernay, & de Montbar.

BAZAS.] Le Monaſtere de Bazas commença auſſi cette année, par la permiſſion de Monſeig^r de Grillée, Eveſque de Bazas. La M. de la Croix y alla avec ſix Profeſſes, ayant de plus pour compagne la M. Elizabeth de la Roque. Elle y commit pour Superieure la M. Ieanne Françoiſe de Lanſac, de la Roque-Taillade; & pour Sous-Prieure la M. Ieanne d'Aubrin. Les autres eſtoient les Meres Ieanne d'Arnal, Blanche de Charlart, Anne de la Roque, & Catherine Deydée. Le propre jour de l'établiſſement de Bazas, Monſeig^r l'Eveſque donna l'habit de Novice à Mademoiſelle de la Roque-Taillade, Niece de la Superieure, & aux deux Demoiſelles de la Roque, ſes parentes. Leur bon exemple en attira bien d'autres. Cette Communauté vit fort ſaintement. Elle a fait le Monaſtere de Perigueux.

MONTARGIS.] Celuy qui ſçait tirer le bien du mal, ſçait auſſi tourner à noſtre avantage nos plus grandes infortunes. Il en uſa ainſi envers Mademoiſelle Catherine de Langlée, la faiſant Fondatrice d'une maiſon d'Vrſulines, preſqu'auſſi-toſt qu'elle ſe vit obligée de ſortir de celle de Paris, au grand Convent, où elle avoit porté l'habit de Novice: car la douleur qui la poſſedoit dans cette conjoncture, émeut tellement à compaſſion, & les Religieuſes, & ſa bonne Mere, veuve de M. Charles de Rogues, Seigneur de Langlée, que cherchant quelque moyen de la conſoler, il ne s'en trouva point de plus efficace, que la reſolution d'établir un Monaſtere à Montargis, dans une maiſon qui luy apartenoit. Les meſmes Vrſulines de Paris s'engagerent à donner quatre Profeſſes pour cette fondation, dont l'une eſtoit la Sœur de la jeune Fondatrice, appellée Marthe de la Viſitation; & la Superieure, la M. de Belloy de Sainte Croix, premiere Religieuſe de l'Ordre. Toutes choſes arreſtées, Madame de Langlée les conduiſit à Montargis; & ſur le chemin, paſſant par Noſtre-Dame de Ferriere, noſtre Demoiſelle remit ſon deſſein entre les mains de la Sainte Vierge, luy demandant ſon aſſiſtance particuliere pour ſon heureux ſuccés. Non contente de cela, au bout de quelques années elle renonça, en faveur de la meſme Vierge, à l'honneur & au titre de Fondatrice, par un acte ſolemnel ſigné de ſa main, devant une de ſes Images, en preſence de la Communauté, & ne voulut plus depuis ce jour là eſtre appellée de ce nom. Elle fut la premiere Novice & Profeſſe de ce Convent, & elle y a toûjours donné grande edification.

La cloſture fut miſe en ce Monaſtere le propre jour de S. Vrſule de cette année. Dieu y a manifeſté depuis ſa Providence, plûtoſt en les preſervant des perils conſiderables, qu'en leur donnant abondance de biens temporels. Vne fois le feu prit de nuit à une chaire de paille qui eſtoit tout proche du lit d'une Penſionnaire ; la chaire brûla preſque toute entiere ſans que le feu s'étendiſt plus loin ; & on ne s'aperceut de ce danger que le lendemain. Vne autre fois ſur les dix heures du ſoir, le plancher d'une chambre où eſtoient couchées les Penſionnaires, vint à fondre ſous elles ; mais par la grace de Dieu, les lits & autres meubles furent ſeulement endommagez, & les filles n'eurent point de plus grand mal que d'avaller beaucoup de pouſſiere. Mais l'occaſion la plus remarquable, où tout faillit à perir, arriva un Samedy onziéme d'Octobre 1642. par la cheute d'une partie notable de leur maiſon dans la riviere, ce qui cauſa une grande perte ; la rapidité de l'eau en ayant peu à peu ruiné les fondemens, fit tomber la Cuiſine, la Depence, & le Refectoir, au deſſus duquel eſtoit la chambre du Noviciat. Ce fut une eſpece de miracle que perſonne ne fuſt accablé dans ces ruines, les Celerieres & Cuiſinieres eſtans alors fort occupées à leur office (car c'eſtoit proche du ſouper) on eut bien de la peine à les faire retirer, en leur montrant les fentes des murs du logis ; & ſi-toſt qu'elles furent ſorties, tout acheva de fracaſſer, & de tomber dans la riviere. Les Religieuſes ſe voyans toutes échapées, remercierent enſemble la Sainte Vierge de ſa protection. Elles ne voulurent pas toutesfois rebaſtir en ce lieu-là ; mais ayant fait effort pour avoir une place autre part, elles y baſtirent de nouveau les lieux les plus neceſſaires, & y allerent demeurer en ſuite l'an 1646.

BEAVLIEV.] La M. Micolon, dite du S. Eſprit, toûjours preſte à glorifier Dieu par la propagation de ſon Ordre, accepta un établiſſement à Beaulieu, Dioceſe de Limoges, & ſortit de Tulle pour s'y en aller, menant quelques Profeſſes de ce lieu. Elle fonda ce nouveau Convent, comme elle en avoit déja fait trois autres, ſur la confiance en Dieu ſeul pour le temporel, & ſur la ſolide vertu pour le ſpirituel. Elle n'y demeura que ſix mois ; mais elle y laiſſa toutes les choſes en eſtat de ſubſiſter, & de s'accroiſtre, comme il eſt arivé. Son jour natal ſe prend du vingt-trois d'Octobre.

THOVARS.] Cette meſme année les Vrſulines de Laval allerent à Thoüars, où elles furent receuës en ceremonie le 16. du mois de Novembre, & conduites proceſſionnellement par les Cha-

noines, aprés la harangue du Doyen, dans un petit hoſpice; & la premiere Meſſe s'y celebra le jour de la Preſentation de Noſtre-Dame enſuivant. Le Monaſtere de Thoüars s'eſt fort bien edifié; mais il n'a point voulu faire d'autres établiſſemens.

FLAVIGNY.] Cette année encore les Vrſulines d'Auxonne avec celles de Langres, établirent le Monaſtere de Flavigny.

BRIGNOLES.) Cette année la Congregation de S. Vrſule de Brignoles fut changée en Monaſtere Religieux par le zele de leur bonne Superieure la Mere Françoiſe Carelaſſe. Il n'y avoit encore qu'une maiſon Religieuſe d'Vrſulines en toute la Provence, qui eſtoit à Arles; mais celle de Brignoles fut incontinent ſuivie de quantité d'autres. Ce fut par les Vrſulines Profeſſes de Grenoble qu'elles receurent l'habit de Religion en preſence de Monſeig^r l'Archeveſque d'Aix; la M. Marie de Roland, dite de l'Incarnation, fit faire le Noviciat Religieux en qualité de Superieure. Il arriva dans cette maiſon une choſe remarquable lorſqu'elle ne faiſoit, pour ainſi dire, que de naiſtre. Le Demon pouſſa une fille qui eſtoit ſon organe, à y entrer pour y eſtre ſervante. Elle paroiſſoit bien devote, & outre cela, eſtoit recommandée par des perſonnes amies; de ſorte qu'on l'arreſta. Le jour venu de ſa reception, elle ne parut point, de quoy les Sœurs ne ſe mirent pas fort en peine; parce qu'elles l'acceptoient plus par charité que par beſoin. Elles furent pourtant bien ſurpriſes quand elles apprirent quelques jours aprés que cette fille eſtoit poſſedée du Demon, & qu'on l'exorciſoit publiquement dans la Paroiſſe. On luy demanda d'où venoit qu'elle n'avoit pas entré aux Vrſulines; elle répondit que le Diable luy avoit commandé d'y aller; mais que s'y eſtant tranſportée au jour prefix, & à l'heure que les Sœurs faiſoient l'oraiſon du ſoir, elle s'eſtoit ſentie repouſſée d'une main inviſible; tellement qu'elle avoit eſté contrainte de s'en retourner.

Cette maiſon de Brignoles avoit commencé dés le 10. d'Avril 1616. en Congregation de S. Vrſule, en cette maniere. Mr Charles Eſpagnet, Official de Monſeig^r l'Archeveſque d'Aix, edifié de la vertu des Filles de S. Vrſule, en demanda à leur Superieur le R. P. Romillon, pour établir une Communauté à Brignoles. Le Pere y envoya Sœur Cleriſſe, de la maiſon d'Aix; & Sœur Marguerite de la Sus, de celle de Marſeille. Ces deux Filles travaillerent fructueuſement, & dés la meſme année elles receurent de braves Compagnes, dont la premiere fut Sœur Anne Eſpagnet, qui depuis établit le Monaſtere d'Aups. Le P. Romillon donna la direction de cette Communauté de Brignoles au Venerable Pere Yvan, pour lors Curé dans

Brignoles. Ses conseils y furent si puissans, qu'ils produisirent de grands effets de grace dans ces bonnes Filles, & en tous les lieux où elles ont esté.

CHINON.) Les Vrsulines de Tours entreprirent la fondation de celles de Chinon, à la requeste de Messieurs les Lieutenans Particulier, Criminel, & autres notables Habitans de la Ville. La M. Ieanne de la Barre, dite du S. Eprit, & Professe du Convent de Poictiers, fut choisie pour Superieure, aprés avoir esté six mois en celuy de Tours, où on luy donna pour aide deux Professes.

S. IEAN DV LVD.) Enfin ce fut environ cette année que se commença le Monastere de S. Iean du Lud.

L'an 1633. BOVRBON LANCY.

EN cette année on établit plus de Convents d'Vrsulines qu'en pas une autre : car il y en eut 14. de compte fait & premierement le 14. de Ianvier, la M. Claude le Comte, dite de la Presentation, Vrsuline de Beaune, en partit pour aller avec cinq autres Professes, établir à Bourbon Lancy, où elles se rendirent le 17. du mesme mois, estant accueillies avec grande demonstration de jóye. Vn Avocat les logea dans sa maison fort charitablement, jusqu'au 28. du mois, qu'elles entrerent dans la maison qu'on leur avoit preparée au fauxbourg S. Nazaire; le lendemain elle fut benite, le S. Sacrement posé, & la closture mise par le R. P. Robert de Villefranche, Gardien des Capucins, estant à ce sujet commis par Monseig^r l'Evesque d'Autun. Ce mesme Religieux, & ceux de son Convent ont rendu beaucoup d'assistances spirituelles à cette Communauté, & les continuënt encore. Depuis ce jour le saint Sacrifice de la Messe a toûjours esté celebré dans la petite Chapelle, & le divin Office bien chanté, la pluspart des Religieuses qui vinrent de Beaune ayans de tres-belles voix; & cela attiroit fort le peuple dés le commencement. Leurs Sœurs de Beaune leur fournirent quelques meubles, avec une somme d'argent, qui fut presque toute employée à l'achat d'une maison, quoy que petite & incommode, où les Habitans les assisterent selon leur pouvoir; & neanmoins elles eurent beaucoup de necessité. Il se presenta dés l'abord si grand nombre de filles à instruire, que ces bonnes Religieuses s'y occupoient tout le jour, & vaquoient la nuit aux choses du ménage. Trois ans aprés leur établissement à Bourbon Lancy, elles embrasserent la pratique des Constitutions de Paris, en suite de l'Assemblée d'Autun, dont il est parlé cy-devant; & bien que le chant fust laissé à liberté par Monseig. d'Autun, ce Con-

vent le quitta par la perſuaſion de leur vertueuſe Superieure, & il ſe conforma entierement à celuy de Paris. Du ſurplus il a eſté trente ans ſans murs de cloſture, à cauſe que les perſonnes qui poſſedoient les places neceſſaires, ne vouloient point entendre à l'accommodement. Enfin elles furent venduës aux Vrſulines à un prix exceſſif; & l'on eſtimoit qu'il falloit au moins dix mille écus pour conſtruire les murailles. Toutesfois aprés pluſieurs prieres extraordinaires adreſſées à la Sainte Vierge, elles firent tirer la pierre qui eſtoit chez elles; & contre toute apparence, elles trouverent auſſi le ſable; ce qui leur a aidé à faire une des belles & agreables cloſtures qui ſoit dans la Province, ayant quatre à cinq cens toiſes de tour, & eſtant ſituée de telle façon, que du logis on a la veuë de la campagne, quoy que les murs ſoient fort hauts. Il y a dans cet enclos de grans vergers, jardinages, & meſme de belles vignes. Les autres baſtimens n'ont pû encore ſe faire.

CHARLIEV.) Il ſe fit un Monaſtere à Charlieu dans l'Eveſché de Maſcon, par les Religieuſes Vrſulines de la meſme Ville, dont la M. Claude de la Sainte Trinité, Profeſſe de Lion, fut commiſe Superieure. Il n'y avoit ny fond, ny aſſiſtance humaine; & neanmoins la Providence Divine l'a pourveû & ſoûtenu. Ce fut le 19. de Fevrier que l'on commença cet établiſſement.

VITEAVX.) Le Monaſtere d'Arnay le Duc, avant que les cinq premieres années de ſon établiſſement fuſſent achevées, commença celuy de Viteaux, le cinquiéme du mois de Mars. Quatre Profeſſes & une Novice y furent envoyées ſous la conduite de la M. Marguerite Anfert, dite de la Nativité; laquelle eſtant Profeſſe d'Autun, auoit aidé à l'erection du Monaſtere d'Arnay-le-Duc, & eſtoit lors Superieure à Beaune; d'où elle fut retirée pour ce nouveau deſſein, qui reüſſit à la gloire de Dieu.

THIERS.) La Ville de Thiers deſirant avoir des Religieuſes Vrſulines pour dreſſer leurs filles en la crainte de Dieu, comme il y en avoit déja en pluſieurs Villes de l'Auvergne, les Officiers de la Ville deputerent vers Monſeig. l'Eveſque de Clermont, pour luy en demander. Et ſa Grandeur ſatisfaite de l'aſſeurance qui luy fut donnée que toutes choſes eſtoient en eſtat de les recevoir, conſentit, & donna ſes ordres pour l'execution, par une Obedience qu'Elle envoya à la M. Clemence Ranquet de la Preſentation, lors à Clermont, pour s'en aller à Thiers, avec les Compagnes qu'il luy plairoit de choiſir.

Elle en prit ſept, qui partirent avec elle le premier jour de Iuin de cette année: Et le meſme jour elles entrerent dans Thiers; mais

ſi

si à propos, que si elles eussent differé jusqu'au lendemain, elles n'y eussent pas esté receuës; à cause que quelques heures aprés leur arrivée on eut des Lettres de Monseigr le Duc d'Orleans, frere unique du Roy; par lesquelles il permettoit aux Religieuses de la Congregation de Nostre-Dame de Rion de s'établir dans Thiers, par preference aux autres, si déja elles n'y estoient receuës. La joye de la ville de Thiers, à l'arrivée des Vrsulines, & l'accueil qu'elle leur fit ne se peut pas exprimer. Mr le Prevost, assisté de Mrs du Chapitre, benit leur maison, & y introduisit processionnellement ces bonnes Religieuses, qui mirent incontinent un lieu en estat d'y dire le lendemain la sainte Messe, comme il fut fait; mais en particulier seulement. Le Dimanche, troisiéme du mois, elle fut celebrée en public, & Vespres chantées, aprés lesquelles le R. P. Mazenot, Prestre de l'Oratoire, prescha en presence d'une grande affluence de peuple; & le lendemain les Religieuses commencerent fervemment & utilement leurs fonctions, s'estant presenté jusqu'à quatre cens filles pour estre instruites aux Classes Externes. La Fondatrice fut Damoiselle Marie Payé, veuve de Mr l'Avocat Noilla.

PONTIVY.] Mr Laurent le Moyne, & Madame Olive Lethenier sa femme, Seigneur & Dame de S. Iulien, par la persuasion du R.P. Anselme le Comte, Recollet, procurerent un Convent d'Vrsulines dans l'Evesché de Cornoüaille, donnant pour cet effet leur maison de Toulboubou, située en la Paroisse de Neüillac, à condition que les Religieuses Vrsulines recevroient une de leurs filles à leur choix, & selon qu'elles la jugeroient capable. Ils s'adresserent au Monastere de Plœrmel, qui accepta cette fondation, & y envoya la M. Iulienne Labé, dite de la Mere de Dieu, pour Superieure; & trois autres Professes, deux Novices, deux Postulantes, & deux Pensionnaires. Elles sortirent de Plœrmel le quatriéme jour de Iuillet, & le lendemain furent receuës avec honneur, & conduites par Mr de S. Iulien & toute sa famille, en sa maison, disposée pour leur demeure, & dont les Religieuses prirent en mesme temps possession. Madame de S. Iulien leur fit de grandes charitez, en reconnoissance dequoy, & de ce que son mary & elle estoient les autheurs de leur établissement, on leur conceda quelques privileges dans le Convent. La closture y fut mise le 22. de Iuillet, & en suite les classes ouvertes. Mais le temps fit bien connoistre que ce lieu éloigné de la Ville, & dont la riviere bornoit d'un costé le jardin, n'estoit nullement propre aux Vrsulines, où tant d'Ecolieres seroient en peril, pour s'y rendre chaque jour; & qu'ainsi il estoit necessaire qu'elles changeassent de maison. Monseigr Guillaume le

Preſtre, Eveſque de Cornoüaille, conſentit avec regret à n'eſtre plus leur Paſteur. D'autre part, les Principaux de la Ville de Pontivy, premiere Ville de la Duché de Rohan, ſe reſolurent aprés quelques difficultez, de les recevoir par preference à d'autres qui s'offroient; & leur firent don de l'ancienne Chapelle de Sainte Madelene à la Porte-Noyal, baſtie autrefois par une Ducheſſe de Rohan nommée Madelene. Pareillement Monſeig^r de Roſmadec, Eveſque de Vennes, permit que les Vrſulines de Toulboudou ſe transferaſſent à Pontivy. Elles y firent donc conſtruire des baſtimens, & puis y furent loger le 10. jour de Iuin 1636. y eſtans conduites par les Recteurs de Plœrmel & de Pontivy, & par les Dames les plus qualifiées du Parlement de Rennes. La Nobleſſe & les Habitans de Pontivy les receurent avec des harangues, & leur firent un feſtin ſomptueux, où les Dames & Demoiſelles eurent part, & demeurerent juſqu'au ſoir à entretenir les Religieuſes. Dés le lendemain Monſeig^r l'Eveſque les viſita, & adminiſtra le Sacrement de Confirmation en leur Egliſe. Elles avoient choiſi pour Confeſſeur & Superieur Mr René Alioux, Recteur de Pontivy, auquel Monſeig^r de Roſmadec donna toute authorité. Il en uſa avec tant de prudence & de charité l'eſpace de quinze ans, qu'une fois meſme il expoſa ſa vie en un temps de peſte, ne voulant pas abandonner la Communauté; & aſſiſta une Religieuſe à qui le charbon parut aprés ſa mort. Il en fut fort malade, mais Dieu le guerit promptement, & il continua ſes ſoins, & meſme les augmenta, le Chapelain s'eſtant retiré de frayeur. Vne Penſionnaire mourut auſſi de la contagion, & peu d'heures aprés la Religieuſe; & puis le fleau ceſſa.

Il y eut, à ce que l'on aſſeure, quelques revelations de cet établiſſement de Pontivy, long-temps avant qu'il arrivaſt. En voicy une. Le Sieur Gigourel, Bourgeois de Pontivy, & fort honneſte homme, voyant les Vrſulines placées en la Chapelle de Sainte Madelene, ſe ſouvint de ce qu'il y avoit veû, & le declara à quelques perſonnes en particulier; & eſtant mandé à ce ſujet par les Vrſulines, il leur dit qu'un jour d'Eſté, revenant ſur le tard de viſiter une Chapelle dediée à la Mere de Dieu, & paſſant par Pontivy, auprés de la Chapelle de Sainte Madelene, il ſe ſentit comme arreſté; & regardant en haut, il aperceut en l'air un fort beau Monaſtere de Religieuſes tout baſty, y faiſant la diſtinction de l'Egliſe & du clocher, & vit cela aſſez long-temps; aprés quoy eſtant diſparu, il baiſſa la veuë en terre, & demeura ſi remply de conſolation, qu'il ne pouvoit ſortir du lieu où il eſtoit; & où il fut encore ſurpris d'un étonnement nouveau, de voir l'endroit où eſt à

presentle Cloistre des Religieuses (car il le remarqua fort bien) rempli de flambeaux ardens tous differens en lumiere & en grandeur ; mais une infinité en nombre, qui luy paroissoient un peu élevez de terre. Il y avoit plus de trente ans qu'il disoit avoir eu cette vision, & la repeta plusieurs fois ; sans y changer une syllabe. Plusieurs filles qui ont vécu en ce lieu saintement, ont verifié ce presage.

Leur etablissement ouvrit la porte aux Iesuites dans Pontivy ; en ce que la mesme année qu'elles y furent, elles consentirent unanimement à ceder aux Sieur & Dame de S. Iulien, la maison de Toulboubou, qu'ils leur avoient donnée, moyennant une somme qui leur seroit payée annuellement, en consideration du dessein qu'avoient ces gens d'honneur, de fonder une Mission de Iesuites à Pontivy, les logeant, & leur donnant cette maison, comme ils firent ; avec obligation aux mesmes Peres de faire tous les ans une Mission à Pontivy, & d'aller aussi quelques jours à Rohan, distant de trois lieuës. Le Demon seul a temoigné de la rage contre ces bonnes Religieuses de Pontivy ; deux desquelles se trouvans une fois ensemble proche de minuit dans le Dortoir, un gros Dogue noir d'effroyable grandeur, & la gueule beante, leur apparut, se frotant contre les murailles, se tremoussant comme font les chiens en colere, & courant du haut en bas, sans arrest. Il n'y avoit qu'une porte qui estoit fermée à clef. Ces deux Sœurs fort épouvantées en éveillerent une troisiéme, & chercherent par tout, sans plus voir de chien, ny par où il avoit pû entrer ; ce qui leur fit croire que c'estoit un monstre infernal.

BOVLINS.) Trois Vrsulines de Saulieu en partirent pour aller instituer un Convent à Boulins, & y commencerent leur entrepriſe le quatriéme de Septembre. C'estoit la M. Marie de la Grange, dite du S. Esprit, qui y fut la premiere Superieure.

ESPALLION.) Cette mesme année, le 14. de Septembre (d'autres disent que ce fut en 1635. la M. Colombe Micollon, dite du S. Esprit, entreprit l'établissement du Monastere d'Espallion dans la Roüergue, & en trois ans y receut vingt-sept Religieuses. Elle laissa cette maison aprés dix-huit ans, des mieux accommodées & basties ; mais sur tout remplie de tres bons sujets ; ce Monastere ayant reüssi & augmenté contre toute apparence : Et Madame Marie Magdelene de Nantouchet, Comtesse de Clermont, de Lodeve en Languedoc, & Dame d'Espallion, s'en rendit Fondatrice.

POVLIGNY.) Les Vrsulines de Pouligny en la Franche-Comté avoient commencé leur établissement par l'aide de celles de Dijon,

qui leur envoyerent pour premiere Superieure Sœur Helene Guelot, dite du S. Eſprit, l'an 1616. le 16. d'Avril; ſix Demoiſelles des principales maiſons de la Ville, eſtans déja aſſemblées, & ayans obtenu permiſſion de s'établir en Communauté, de leurs Alteſſes Sereniſſimes l'Archiduc Albert, & Iſabelle Claire Eugenie; de leur conſeil, de Monſeig^r Ferdinand de Longny de Rie, Archeveſque de Beſançon, & de la Cour du ſouverain Parlement de Dole, comme auſſi des Magiſtrats de la ville de Pouligny. Elles vivoient en Congregation ſous la Regle qu'elles appelloient de S. Ignace, faiſoient les vœux ſimples, & pratiquoient les meſmes exercices que les Sœurs de Dijon, ajouſtant de plus la cloſture, qu'elles obſervoient par devotion, avec deſſein d'obtenir des Bulles particulieres de Rome, pour ſe faire Religieuſes, & une autre maiſon qu'elles avoient établies; leſquelles Bulles leur furent concedées le 28. de Septembre de cette année 1633. En ſuitte de quoy elles prirent l'habit Religieux, & firent les vœux ſolemnels entre les mains de Mr Morlot, Docteur en Theologie, & commis à cet effet par Monſeig^r l'Archeveſque de Beſançon. Elles embraſſerent la Regle de S. Auguſtin, gardant leurs premieres Conſtitutions.

Le 29. de May 1636. elles furent contraintes de quitter leur Monaſtere, à cauſe de la rupture entre les deux Couronnes, & du ſiege campé devant la Ville de Dole. Elles ſe retirerent à Fribourg en Suiſſe par l'ordre de leur Prelat, & y demeurerent plus d'onze ans dans une exacte obſervance, juſqu'au 17. de Septembre l'an 1647. qu'elles ſortirent par la permiſſion de l'Eveſque de Loſanne, pour retourner en leur Monaſtere de Pouligny; mais elles n'y peurent r'entrer de ſix mois; parceque l'on reparoit les ruines de leur maiſon.

La M. Marie de Iesvs, l'une des principales Fondatrices, y revint avec les autres, & y a mené une vie parfaitement religieuſe & exemplaire, juſqu'en l'année 1664. qu'eſtant decedée ſaintement, on a poſé ſur ſon tombeau l'Epitaphe ſuivant.

La R. Mere Marie de Ieſus, dite dans le ſiecle, Odette Regnauldot, eſt decedée l'onziéme d'Aouſt 1664. âgée de ſoixante & onze ans. Les qualitez de Fondatrice de ce Monaſtere, & de Reparatrice des ruines entieres d'iceluy aprés les guerres, & le nombre de cinquante ans qu'elle a vécu en Religion, où elle a dignement exercé la Charge de Superieure l'eſpace de trente. & de Maiſtreſſe des Penſionnaires, des Novices, & d'Aſſiſtante l'eſpace de vingt, rendent ſa memoire auſſi honorable à la poſteriré, qu'elle a laiſſé de regrets aux gens de bien, & de douleur tres-ſenſible à toutes ſes Religieuſes, à cauſe de ſa rare pieté, & des exem-

ples insignes de ses solides vertus, de sa sainte vie, & de son Zele pour l'accroissement de l'Empire de Iesus-Christ, & le bien & salut des Ames, qui nous fait esperer que la sienne joüit de l'immortalité bienheureuse.

SALINS.) Le sixiéme de Mars 1627. les Vrsulines de Pouligny avoient envoyé sept de leurs Sœurs faire un établissement à Salins, Ville de leur mesme païs. Il est croyable que ces deux maisons firent les vœux de Religion en mesme temps, puisqu'elles eurent une Bulle commune ; c'est pourquoy nous les marquons tous de suitte. Ce Monastere de Salins est basti tout à neuf avec une belle Eglise, qui a coûté cent mil francs. Il a esté dés son commencement sous la direction des Reverends Peres de l'Oratoire. La M. Madelene Regnoldot, dite de Iesvs, qui y fut la premiere Superieure, & qui a vécu fort exemplairement jusqu'en l'an 1630. a comme fondé cette maison par ses soins, & par sa bonne conduite. Sept ans aprés sa mort, les Vrsulines de Salins estans obligées de transfater les corps de leurs Sœurs deffuntes à leur nouveau Cemetiere, on trouva que les os de la M. de Iesvs avoient encore de la chair qui exhaloit une tres douce odeur.

LION.) Dix Religieuses des Vrsulines de Lion commençerent un second Monastere dans la mesme Ville prés l'Eglise de S. Iust. La M. Loüise de Laval, dite de la Mere de Dieu, en fut la Superieure. On nomme cette maison S. Loüis aux Martyrs.

CELLES.) Le Monastere de Celles en Berry prit aussi naissance cette année du consentement de Monseig^r Roland Hebert, Archevesque de Bourges, & estant fondé par la pieté & liberalité de M. Philippe de Bethune, Comte de Celles; & de Madame le Bouteiller son Epouse. Pour cet effet ils firent venir quatre Religieuses Vrsulines de Blois, conduites par la M. Françoise du Lit, Superieure du mesme Convent de Blois, qui ne demeura pas long-temps dans la maison du nouvel établissement à Celles, qu'elle n'y receust des filles pour estre Religieuses & Pensionnaires. Aprés donc qu'elle en eut fait quelques-unes Novices & Professes, elle s'en retourna à Blois avec une Compagne, laissant ces jeunes filles des plus nobles du païs, sous la conduite de la M. Marie Odeau, dite de la Croix, la commettant pour leur Superieure.

Nostre-Seigneur a fait paroistre des bontez tres-particulieres envers ce nouveau Convent, le faisant subsister parmy les miseres qui ont plusieurs fois affligé la Province depuis qu'il est erigé. Les Religieuses s'en tiennent redevables, aprés sa Divine Majesté, à la protection speciale de la Sainte Vierge, sous laquelle elles se sont mises. Elles doivent aussi beaucoup à la charitable bienveil-

lance de l'Illuſtre Dame Anne de Beauvillier, Comteſſe Doüairiere de Bethune, & de Celles, qui prend un ſoin tout-à-fait ſingulier de leur maiſon.

CREMIEVX.) Les Vrſulines de Bourg en Breſſe dilaterent encore l'Ordre par un établiſſement à Cremieux en Dauphiné, dans l'Acheveſché de Vienne.

RIEZ.) Et les Vrſulines de Grenoble allerent établir le Monaſtere de Riez.

CONDOM.) Enfin le Garde des Sceaux du Preſidial de Condom, qui s'appelloit Mr du Droit, propoſa aux Vrſulines de Gondrin d'aller établir un Monaſtere à Condom, où Madame de Belloi avoit laiſſé par teſtament pour ce ſujet une Metairie de la valeur de douze mil livres. La M. de la Taſte, Superieure de Gondrin, agrea cette entrepriſe, & employa M. Paſchal ſon Beau-frere pour y diſpoſer les choſes. Il y eut aſſez d'oppoſitions, qui eſtans enfin ſurmontées avec l'aide de Dieu, la meſme Superieure accompagnée de la M. d'Iſraël, d'une Novice, & dune Sœur Converſe, s'en alla à Condom. Monſeig. de l'Eſtrade, Eveſque du lieu, luy envoya ſon caroſſe. Les Conſuls allerent au devant d'elle pour la complimenter. Elle entra dans la Ville avec ſes Compagnes le quatriéme d'Octobre de cette année; puis dés le lendemain Monſeig. de Condom eut la bonté de leur rendre viſite, & leur donna un Confeſſeur & un Chapelain à ſes dépens, avec quelques autres gratifications. La Novice venuë à cette fondation, eſtoit une fille tres-conſiderable pour ſa naiſſance, & pour ſes autres avantages naturels, qui eſtoient beaucoup relevez par ceux de la grace. Elle avoit nom de Verduſan, & portoit ſix mil livres au Couvent, qui eſtoit une grande ſomme pour le pays, & pour laquelle elle eut le titre de Bienfaictrice. Elle fit incontinent ſa profeſſion entre les mains de Monſeigr l'Eveſque, & avec toute la ſolemnité poſſible.

L'an 1634. BAR-SVR-AVBE.

LE premier Monaſtere d'Vrſulines qui s'entreprit cette année, fut celuy de Bar-ſur-Aube: car des Profeſſes de Tonnerre allerent le commencer le 24. de Fevrier.

TONON.) Le cinquiéme de Mars les Vrſulines de Chambery s'étendirent en la ville de Tonon, dans le Chablais, au Dioceſe de Geneve, ſous la protection de S. Ioſeph & de Sainte Madelene. La M. Clemence Sautel, dite de la Preſentation, Profeſſe de Grenoble, & lors Superieure de Chambery, y mena quatre Profeſſes de

Chambery, & y nomma pour Superieure sa sœur, la M. Marguerite Saurel; mais comme elle-mesme estoit sur la fin de son triennal de Chambery; on la retint à Tonon, pour y instituer le Convent. Les Vrsulines eurent entrée à Tonon, comme par un jeu de la Divine Providence: car les Vrbanistes de Sainte Claire de la ville de Chambery, estans acceptées pour s'y aller établir, les Messieurs de Tonon, envoyez par le conseil de la Ville, querir ces Religieuses Vrbanistes, s'adresserent tous sans dessein, & à l'impreveû, aux Vrsulines, les invitant à l'entreprise. La Superieure, aprés une meure deliberation, & aprés avoir obtenu les depesches des Princes, & autres, qui estoient necessaires, s'achemina à Tonon avec les Sœurs qu'elle avoit choisies: Cette maison, dés ses premieres années, fut enrichie d'un tableau de la Sainte Vierge, invoquée sous le nom de Nostre Dame de Mer, ou des Ondes, lequel tableau y a fait de merveilleux effets. Les Religieuses & les Seculiers obtiennent plusieurs graces de cette puissante Avocate; mais particulierement en faveur des enfans morts sans Bapteſme, que l'on apporte à ses pieds, tant de la Ville, que d'ailleurs, & presque jamais on ne les en retire qu'ils n'ayent donné des signes visibles de vie, pour recevoir les eaux salutaires de ce Sacrement, mesme jusques à quelques-uns qui estoient tous pourris. Et on remarque qu'en ces temps l'Image est extraordinairement belle, comme aussi aux jours de ses Festes, & de celles de Nostre-Seigneur. C'est l'ordinaire recours des femmes qui sont en travail, qui en reçoivent de notables assistances; outre qu'il s'y fait plusieurs guerisons miraculeuses pour la veuë, & pour diverses incommoditez.

La Mere de Dieu pourveut cette Maison d'une Protectrice de haute qualité, qui fut Madame Sabines de Nornes. Elle estoit Flamande de naissance, alliée à la Maison de Luxembourg, & mesme à beaucoup de Monarques; & épousa le Marquis de Lulins, dont elle eut un fils, qui fut Gouverneur du Pays, & une des premieres personnes de la Cour de Savoye, Estant veuve, elle eut inspiration de se ranger aux Vrsulines de Tonon, chose qui luy avoit esté predite long-temps auparavant, par un bon Religieux. Aussi-tost qu'elle y fut entrée, elle en prit un tel soin, que ce fut un coup de la Bonté de Dieu envers ce Monastere, qui se trouvant sur l'entreprise d'un grand Bastiment, auoit besoin d'estre protegée par une personne puissante, pour détruire les oppositions que l'on faisoit à leurs desseins, tant pour l'achat des places, que pour les Materiaux. Elle eut pour ce sujet, & secretement, un ordre des Princes, qui portoit, que nul n'inquietast, ny n'empeschast les Vrsulines de prendre à suffisance les pierres dont elles avoient affaire, avant

qu'aucun autre y miſt la main. Et choſe admirable ! perſonne n'oſa plus dire mot, quand on eut cét ordre, quoy qu'auparavant les Manœuvres eſtoient tous mal-traitez, & les Religieuſes meſmes attaquées de paroles piquantes, touchant ces pierres qu'elles envoyoient prendre à un Chaſteau demoly, appartenant au Prince, les plus remarquables de la Ville, & des Corps meſme de Communauté y ayant pris intereſt. En toutes autres choſes, Madame de Lulins employoit ſon authorité en faveur des Vrſulines de Tonon, interpoſant auſſi le pouvoir du Gouverneur ſon fils, pour donner de la crainte, quand il en eſtoit beſoin. Elle ſe levoit dés quatre heures du matin pour aller veiller ſur ſes Ouvriers, & y demeuroit tout le jour, quelque temps qu'il fiſt. Bien dauantage, elle fut la premiere qui coucha dans ce Baſtiment neuf, huit nuits de ſuite & mal-à ſon aiſe, ſans qu'on l'en pût empeſcher, afin d'avoir plus de moyen de haſter les Maçons & autres Ouvriers, & éviter quelque deſordre dont ils avoient menacé. Sa vertu alloit au moins de pair avec ſa qualité. Elle avoit tenu rang de Princeſſe ; & elle ſe rendit aprés tres-petite, par ſon humilité & par ſa pauvreté volontaire, qui paroiſſoit juſques à ſes habits. Mais pour mieux dire, elle devint toûjours plus grande, s'élevant au deſſus des honneurs qu'elle foula aux pieds, & fut un ſpectacle d'admiration aux Anges & aux hommes. Son humeur eſtoit ſi aimable, que les Sœurs l'abordoient facilement, nonobſtant la majeſté de ſon port. Elle n'eſtoit ſevere qu'aux gens altiers. Encore au moment qu'ils ſe reconnoiſſoient, les larmes de tendreſſe luy venoient aux yeux, quand meſme il euſt eſté queſtion de quelque offence contre ſa perſonne.

Sa maladie mortelle l'attaqua l'an 1646. le 8. de Septembre, & ne dura que trois jours, pendant leſquels ſon eſprit parut tout appliqué à Dieu ; & elle n'obmit rien des diſpoſitions d'une ame toute Chreſtienne. Elle demanda inſtamment de mourir, & d'eſtre enterrée reveſtuë de l'habit d'Vrſuline ; mais pour de juſtes raiſons, on ne le luy peut pas accorder ſans le conſentement du Marquis ſon fils, qui eſtoit alors abſent. Ainſi elle mourut dans ce deſir, & avec le ſeul regret de quitter ſes bonnes Filles, ayant demeuré huit ans avec elles dans l'impuiſſance de leur faire les liberalitez qu'elle euſt bien ſouhaitté, s'eſtant depoüillée de tout pour ſon fils, à la reſerve d'une penſion mediocre ; & toutes ſes bontez ont eſté le plus puiſſant motif pour luy conſerver une reconnoiſſance particuliere dans le Monaſtere, & l'y tenir pour la Bienfaictrice. On s'y reſſent encore aujourd'huy de ſa perte, n'ayant peu pouſſer plus avant les Baſtimens, quoy que ſa Belle-fille y ait fait quelques dons, que les Religieuſes attribuënt aux prieres de la bonne defunte, autant qu'à la charité de la vivante.

L'an

L'an 1640. Vne Novice, par la mort de son frere unique, demeura seule heritiere de la Maison, & aida beaucoup le Monastere, qui sans cela eust eu peine à subsister, à cause que le pays est pauvre. Les parens de la Fille firent tant d'oppositions au dessein qu'elle avoit de donner son bien à la Religion, qu'il fallut qu'elle portast environ quatorze ans l'habit de Novice : Et mesme sur les efforts, & les industries dont ils userent pour la faire enlever, on fut obligé de la garder soigneusement jour & nuit pour éviter les accidens. Enfin elle fit Profession en qualité de Bien faictrice, les biens qu'elle apportoit excedans ce que l'on pouvoit attendre communément dans ce pays.

La maison estant quelquefois reduite à la necessité, des Païsans venoient apporter du bled aux Religieuses, avec promesse d'attendre le payement, & confessant qu'ils ne sçavoient ce qui les avoit incitez à leur apporter ce bled. D'autres personnes venoient de leur bon gré leur delivrer des sommes de deniers, aprés les avoir disputées par toutes les voyes possibles. On amena une fois à ces bonnes Vrsulines une fille pour Pensionnaire, qui n'estoit pas encore bien guerie de la peste ; toutesfois personne ne gagna son mal. Vne autre année que la ville de Tonon fut infectée d'une peste generale, Dieu en preserva les Vrsulines, quoy que l'on passast tous les corps pestiferez devant leur porte, & que leur maison fust sans air. Il leur fallut pourtant abandonner quelque temps le Convent, pour se garantir de la contagion. Et alors le pere d'une des Sœurs les pourveut d'un logis hors de la Ville, qui avoit esté autrefois une Abbaye des Religieux de S. Bernard de Monthon. Elles firent là leurs exercices sans empeschement, y trouvant une Chapelle où elles recœurent les Sacremens, & ne perdirent pas un seul jour la Messe, pendant un an qu'elles y demeurerent. Rien ne leur manqua non plus pour le temporel, quoy qu'elles fussent grand nombre, toutes leurs Pensionnaires les y ayant suivies. Leur chere Marquise pareillement ne les quitta point, & pour lors elle redoubla son soin tout-à-fait maternel.

Quelques années aprés le feu prit à une poutre du Convent par une fente au dessus du four, sans que l'on y prist garde qu'au bout de trois jours, qu'une Sœur allant dans cette chambre, aperceut une grosse flame qui montoit en haut, & touchoit à quelques habits, fort proche de quantité de chanvre, sans toutesfois rien endommager ; & pendant ces trois jours il n'y eut qu'une partie de la poutre brûlée, avec quelques bouts d'aix. Vne autre fois que par imprudence on eut mis une lampe allumée trop proche d'un lict, une pente se brûla toute, & puis la moitié du ciel du lict,

où une Sœur dormoit fort paiſiblement, juſqu'à ce qu'elle fut reveillée en ſurſaut, ſentant comme deux mains qui la prirent par le milieu du corps, & la mirent au plus viſte à ſon ſeant. Alors elle connut le peril où elle eſtoit, apella, & receut promptement du ſecours. On a encore remarqué que ce Monaſtere eſt tellement la demeure de l'innocence, que Dieu n'y ſouffre perſonne qui s'en ſoit éloigné; & quand il y en eſt entré, il les en a bien-toſt fait ſortir; & l'a delivré auſſi de certains eſprits prejudiciables, que les Religieuſes ne rendirent qu'avec grande peine; mais que la ſuite du temps leur fit aſſez connoiſtre, pour remercier celuy qui avoit ainſi ménagé les choſes pour leur paix.

Avec toutes ces graces, les Vrſulines de Tonon n'ont pas manqué de perſecution: car il y eut des perſonnes fort conſiderables, & de celles qui avoient plus d'obligation de les proteger, qui en vinrent juſqu'à tel excés d'averſion, que d'entreprendre la ruine entiere de leur Monaſtere; mais ils perirent eux-meſmes dans leur mauvais deſſein, eſtant prevenus d'une mort inopinée. Et aprés cela les Vrſulines furent aſſiſtées des propres deniers de ces gens-là. Enfin ces bonnes Ames ſe tiennent ſur tout obligées à Noſtre-Seigneur, pour la bonté qu'il a de les retirer de cette vie dans de ſaintes diſpoſitions. Vne ſeule Religieuſe entre pluſieurs qui y ſont decedées, eſtant hors d'eſperance de recevoir les Sacremens, par une demence d'eſprit où elle eſtoit depuis cinq ans; le jugement luy revint ſi ſain deux ou trois heures avant ſon trépas, qu'elle demanda avec inſtance à ſe confeſſer & communier, & le fit devotement, toute la Communauté en eſtant en joye.

NYTS.] Le 13. d'Avril les Vrſulines de Beaune allerent à Nuys, & y établirent un Monaſtere, ayant pour premiere Superieure la M. Claude Laglantier, dite de l'Aſſomption.

MONISTROL.] Le 17. d'Avril les Vrſulines de S. Chaumont donnerent commencement au Monaſtere de Moniſtrol en Vellay.

VILLEFRANCHE.] Le quatriéme de May les Vrſulines du grand Convent de Lion envoyerent ſept Profeſſes à Ville-Franche en Beaujolois, pour commencer auſſi une maiſon de l'Ordre en ce lieu-là.

CHASTILLON.) Le Monaſtere de S. Vrſule de Chaſtillon prés de Dombes, prit commencement par les Vrſulines de Bourg en Breſſe le 18. de Iuin. M^r l'Official de Breſſe les conduiſit, eſtant commis à cette fin par Monſeig. le Cardinal de Richelieu, Archeveſque de Lion: Et elles furent receuës par les Eccleſiaſtiques & principaux de la Ville, avec beaucoup de ſignes de con-

joüissances. Aprés cela on les mena prendre possession de leur maison, qui estoit fort pauvre; de sorte que tout l'appuy de ses bonnes Filles, aprés Dieu, estoit la sage conduite de leur Superieure la M. Ieanne de Besserot, dite de Sainte Madelene. Elles estoient jusqu'au nombre de sept. Elles firent celebrer la Messe dans leur petite Chapelle, le 24. du mesme mois de Iuin. C'est de ce Convent qu'est sorty celuy de Thoissey en la mesme Souveraineté de Dombes.

S. SEVER.) Au mois d'Octobre la M. Fr. de la Croix receut ordre de son Prelat Monseig. le Cardinal Archevesque de Bordeaux, d'aller conduire six de ses Religieuses à S. Sever. Monseig. Giles Boutaud, Evesque d'Aire, desirant d'avoir des Vrsulines en son Dioceſe; Elle choisit pour Superieure à S. Sever, la M. Sainte de la Haye, & pour Soûprieure, la M. Elizabeth de la Roque; & les Meres Anne de Lamouroux, Lucresse de la Vie, Catherine d'Emery, & Helene de Boursiquot; puis elle s'en alla en cette Ville, & y arriva avec ses bonnes Filles le 28. d'Octobre. La Communauté qu'elles ont formée en ce lieu là a fait, & fait, encore beaucoup de fruit, non seulement dans S. Sever, mais dans tout le pays. Deux autres Monasteres en sont sortis; un au Mont de Marsan, dans le mesme Dioceſe d'Aire; & l'autre à Sainte Livrade, au Dioceſe d'Agen.

S. REMY.] La M. Ieanne Rampalle, dite de Iesvs, premiere Profesſe & premiere Superieure du Monastere d'Arles, estant en cette année aux Vrsulines d'Avignon, fut pressée de faire établir un Convent de son Ordre dans S. Remy, Ville de sa naissance, dans le Dioceſe d'Avignon. Elle y condescendit fort agreablement. Et en suite par l'aveu de toute la Ville, declaré par un Conseil general, les Annexes, Patentes, & autres Expeditions necessaires, furent obtenuës: puis la mesme Mere choisit quatre Religieuses qui estoient à Avignon; & cinq autres d'Arles, dont toutes estoient Profesſes, exceptée une receuë à Avignon. La M. Ieanne de Faucher, dite de S. Iean Baptiste, fut nommée Superieure, laquelle, & ses Compagnes partirent d'Avignon le jour de Sainte Catherine Vierge & Martyre. Elles arriverent à S. Remy le mesme jour, & y furent accueillies avec honneur de toutes les personnes de qualité, & du Venerable Chapitre. Le lendemain le *Te Deum* fut chanté en la petite Chapelle de cette nouvelle maison, & le S. Sacrement exposé. Cet établiſſement a esté par la grace de Dieu aussi utile en son progrés, qu'il fut heureux en son commencement.

AIX.] Le premier Monastere d'Aix en Provence fut commen-

cé en ſimple Congregation le 17. Mars de l'an 1600. par la M. Fr. de Bermond. L'Illuſtre Dame Claire de Peruſis, fille du Baron d'Opede, Premier Preſident de Provence, & femme du Seigneur Iean de Forbin, Baron de la Fare, & de Loris, en fut Fondatrice. Son Eloge ſe trouve dans les Annales des Carmes Dechauſſez de France, Chap. 13. Livre premier, ſes filles ayans fondé les Carmelites d'Avignon.

Il ſe paſſa des choſes fort extraordinaires à cette maiſon d'Aix; dont l'une fut que comme ces bonnes Filles vaquoient avec ferveur à l'Oraiſon, le Demon, pour les en détourner, tomba une fois du haut du troict de l'Egliſe, en forme de ſerpent; mais pas une ne fit ſemblant d'en eſtre effrayée, & toutes continuerent leurs prieres de meſme qu'auparavant. Aprés avoir longues années demeuré en cet eſtat de Congregation, & établi les maiſons de Marſeille, de Valence en Dauphiné, le Pont S. Eſprit, Lion Brignoles, Salon, Pertuis, & Martiguez; enfin cette année on y fit l'Inſtitution Monaſtique ſous la conduite des Vrſulines de Grenoble. Depuis encore les Vrſulines d'Aix ont erigé les Monaſteres de Lambeſq, Pignans, & Lorgues.

AVBAGNE.] Cette meſme année la maiſon d'Aubagne erigée en Congregation l'an 1617. par la M. Elizabeth Boniface, ſortie pour ce ſujet de Marſeille avec deux Compagnes, fut changée en Monaſtere Religieux, par les Meres Madelene Claviere, dite de la Mere de Dieu; & Loüiſe Reiſionne, dite de la Nativité, Vrſulines de Brignoles. Il y a dans l'enclos du Monaſtere d'Aubagne, une Chapelle dediée à Noſtre-Dame de Bon Secours, dont cette Communauté a reſſenti en diverſes rencontres de grandes aſſiſtances. En un temps de contagion, quelques Religieuſes en eſtant atteintes, s'y voüerent, & receurent la gueriſon ſans aucune mauvaiſe ſuitte; des Paralitiques & autres malades ayans auſſi eſté ſoulagez. Ce petit Oratoire eſt un azile dans tous les beſoins de la Communauté.

BOVRGOIN.] Cette année encore les Vrſulines de Belay commencerent un Monaſtere à Bourgoin en Dauphiné, ſous l'Archeveſché de Vienne.

ALEZ.] Enfin cette meſme année, l'onziéme de Decembre, à la demande de Madame la Ducheſſe d'Angouleſme, & avec la permiſſion de Monſeig^r Cohon, Eveſque de Niſmes, les Vrſulines de Beaucaire allerent établir un Monaſtere en la ville d'Alez, ayant pour leur Superieure la M. Gabrielle d'Entraygues, dite de Iesvs.

L'an 1635. LA CIOTAT.

DE's l'année 1618. Mr Gaspard de Grimaldy, Marquis de Raguse, par la permission de Monseigr François de Turisceelle, Evesque de Marseille, avoit fait commencer une Congregation d'Vrsulines à un Village dépendant de l'Abbaye S. Victor de Marseille, nommé la Ciotat: Et comme ce n'estoit point là un lieu de passage, la mer servant de limites à toute cette Contrée, l'ignorance où les Vrsulines trouverent ce peuple, donna une ample matiere à leur zele. Mr de Raguse les fit loger en une de ses maisons, & les pourveut de toutes les choses necessaires, jusques à tant qu'elles fussent accommodées, leur donnant de plus cinq cens écus, pour aider à bastir leur maison, à laquelle il fit joindre une Chapelle, qui apartenoit aux Penitens Blancs de ce lieu. Son petit fils, aussi Marquis de Raguse, & President en la Cour de Parlement d'Aix, donna à ce Monastere une lampe de prix, avec un fond pour la faire perpetuellement brûler devant le tres-saint Sacrement. Le 18. de Mars de cette presente année, Monseigr de Lomenie, Evesque de Marseille, à la tres-humble priere des Sœurs, fit venir des Vrsulines d'Aubagne, les Meres Claviere, & Boniface, pour leur donner l'habit de Religion, & leur faire faire le Noviciat. La M. Boniface, dite de l'Annonciation, y fut la premiere Superieure en l'estat Religieux, de mesme qu'elle l'avoit esté dans celuy de Congregation. Elle fut la premiere Religieuse du Diocese de Marseille, & deceda en grande odeur de vertu.

ROMANS.) L'établissement des Vrsulines de Romans en Dauphiné sous l'Archevesché de Vienne, a esté appuyé aussi bien que la pluspart des autres, sur la foiblesse & la pauvreté, pour obliger à loüer la Toute-Puissance Divine, qui de rien fait ce qui luy plaist. Deux jeunes filles d'un Marchand de Romans, nommé Pierre Michel, furent choisies pour cette entreprise. Ieanne Michel, l'aisnée, ayant passé ses premieres années dans la pratique d'une vertu toute extraordinaire, dans sa seiziéme, qui fut l'an 1605. elle se consacra entierement à Dieu. Elle sceut bien instruire sa cadette, appellée Angele Michel, & l'envoya avec le congé de ses parens, chez les Sœurs de Sainte Vrsule de Valence. Elle y demeura jusqu'au commencement de l'année 1608. puis revint âgée de treize à quatorze ans; mais si bien dressée, qu'elle commença à s'adonner à l'instruction des jeunes filles, & mesme à faire le Catechisme, comme elle l'avoit veû faire aux Sœurs de Valence, s'y preparant

vec tant de zele & de hardieſſe, que chacun en eſtoit ravy. Ce fut alors que ſa ſœur Ieanne Michel eut le mouvement d'établir une maiſon de la Congregation de S. Vrſule en la ville de Romans: Et pour ne rien entreprendre à la legere, elle communiqua ſon deſſein au R.^d P. Iean Suarez Ieſuite, tres renommé pour ſa profonde doctrine, & pour ſon eminente vertu; lequel aprés avoir peſé la choſe devant Dieu huit jours durant, leur conſeilla de ſuivre l'inſpiration celeſte, & les encouragea, aioûtant ces paroles: *Mes filles, vos noms ſont écrits au Livre de Vie.* En ſuitte par l'avis de Mr Noyerat, Chanoine de l'Egliſe de S. Bernard de Romans, & leur Confeſſeur, elles quitterent l'habit blanc qu'elles avoient pris; & ſe vétirent de noir le premier Dimanche de l'Avent de la meſme année 1608. & retinrent encore quelques années leur voile blanc. Quand elles eurent vaqué à l'inſtruction publique un an durant dans leur logis, le Curé de leur Paroiſſe leur deffendit de continuer. Toutesfois ce qui ſembloit renverſer leur deſſein, l'affermit davantage: car l'Official leur donna congé par écrit d'enſeigner la doctrine Chreſtienne. Et l'an 1610. Monſeig.^r Hieroſme de Villars, Archeveſque de Vienne, leur accorda la permiſſion d'eſtre Congregées avec d'autres filles qu'elles pourroient recevoir. Elles eurent auſſi l'agréement de la Ville. Aprés cela elles quitterent leur maiſon paternelle. Et leur Confeſſeur eſtant en meſme temps fait Recteur de l'Hoſpital, il leur preſta gratuitement la ſienne, & leur aida en diverſes autres manieres. Elles n'emporterent de leur maiſon que ce qu'on ne leur put pas oſter. Mais Dieu les pourveut à propos par une Veuve, femme de leur oncle, qui ſe rangea en leur Compagnie, & leur donna tout ſon bien. L'an 1612. Monſeig.^r l'Archeveſque de Vienne leur dreſſa & donna des Regles; & tant qu'il vécut il leur porta une affection paternelle. Elles receurent avec grande joye une Demoiſelle devote, parente du Gouverneur de la Ville, eſperant que ſa retraite chez elles feroit éclat, & y en attireroit d'autres. Bien toſt aprés elles acheterent une maiſon, & y allerent loger. Enſuite la ſœur aiſnée de cette Demoiſelle demanda auſſi l'entrée, qui luy fut accordée d'autant plus agreablement, que l'on ſe promettoit qu'elle reduiroit ſa cadette, qui faiſoit déja de la peine. On fit meſme un tel cas de cette aiſnée, qu'on luy donna le gouvernement de tout le temporel de la maiſon preſqu'auſſitoſt qu'elle y fut entrée. Mais ces deux Demoiſelles qui ſe piquoient fort de la nobleſſe de leur ſang, vinrent à ſe dégouſter de cette maniere de vie humble & ſimple qu'elles avoient embraſſée; & aprés avoir émeu quelque different, ſortirent le jour de S. Vrſule

de l'an 1613. Cela fut fort fascheux aux quatre Filles Congregées; parce qu'il leur fallut emprunter pour rendre leur dotte, dont leur maison avoit esté payée. Elles tomberent en telle necessité, qu'elles n'eurent pas le moyen de manger de la viande depuis Pasques jusques à la Pentecoste. On leur osta leurs Pensionnaires, & elles furent decriées & mépriſées au double de l'estime que l'on avoit d'elles auparavant; de sorte qu'elles ne paroissoient point dans les ruës, sans estre chargées d'injures par toutes sortes de personnes, qui ne parloient plus que de leur donner le foüet, & les chasser de la Ville.

Cependant ces veritables Servantes de Iesus Christ recevoient ces humiliations avec consolation de leurs Ames. Elles furent merveilleusement fortifiées par la M. Christine Peyron, Fondatrice & Superieure des Sœurs de S. Vrsule de Grenoble, qu'elles appellerent à leur secours; & qui connoissant que ce murmure populaire estoit une persecution dont Dieu les tireroit en son temps, elle les anima à patience, souffrant avec elles, & pour elles des confusions tres-notables. Nonobstant leur pauvreté, la M. Ieanne Michel estant Superieure, elle eut un si pressant desir d'eriger une Chapelle, que l'on ne put l'en detourner. Vn jour se promenant dans une vieille galerie du logis, elle frapa en terre avec un petit bâton, & entendant resonner, elle commença à foüir en cet endroit; où incontinent, elle decouvrit qu'il y avoit là quantité de pierres. On y trouva de quoy bastir la Chapelle, & il y eut mesme des materiaux de reste. Il se presenta de plus un Maçon, qui au jugement des Experts, travailloit autant que quatre autres. Sur la fin il vouloit tout abandonner, parce qu'il n'avoit pas de pierre de taille pour achever les feneſtres. La Mere inspirée de Dieu, prit une bêche, & s'en alla à cette mesme galerie, où du premier coup qu'elle donna, elle trouva une pierre toute coupée, de quoy le Maçon fut bien surpris; & encore davantage, quand dessous cette pierre il en aperceut une autre, & jusques à sept consecutivement toutes taillées, & propres à mettre en œuvre, estant precisément le nombre qu'il luy falloit. Ces jeunes filles servoient de Manœuvres depuis le matin jusqu'au soir, sans prendre de repos que le temps de leurs exercices reguliers, vaquans aussi à leurs fonctions envers leurs Ecolieres. Le Maçon prenoit plaisir de les éprouver, jugeant que leurs forces surpassoient la nature. Il demanda une fois du mortier à la plus jeune; elle se fiant en Dieu, & n'ayant lors personne pour luy aider, en prit un vaisseau plein, qu'à peine un homme auroit pû soulever

de terre, & monta alaigrement une haute muraille pour le preſenter au Maçon. Elle aſſeura aprés qu'il luy ſembloit que quelqu'un portoit le faix devant elle. Vne autre fois ce Maçon dit à une autre qu'elle portaſt une groſſe pierre, laquelle apparemment elle ne pouvoit pas remuer : mais il fut bien étonné de la luy voir porter auſſi facilement que ſi c'euſt eſté un petit caillou. Elles n'eſtoient lors que cinq Filles qui travailloient beaucoup, mangeoient peu, eſtoient mal veſtuës, leurs habits rompus, & gaſtez de chaux, & les pieds à demy nuds. Elles rougiſſoient de honte, paſſant & repaſſant devant le monde en ſi pauvre equipage, ſans neanmoins laiſſer un pas à faire pour leur repugnance. Le Maçon fut ſi touché de leurs bons exemples, qu'il en devint tres-pieux ; de quoy le Diable irrité, luy livra une terrible guerre : mais Dieu luy donna la grace de la perſeverance ; & dés qu'il eut baſty la Chapelle, il ſe rendit Religieux Recolet. La pauvreté des Sœurs continuant, elles furent contraintes de faire des queſtes dans la Ville, & dans les villages voiſins ; elles n'en revinrent chargées d'autres choſes que de mille rebuts qu'elles eſſuyerent. Dieu montra aprés qu'il ne les abandonnoit pas ; une fois qu'elles n'avoient d'argent que pour acheter un ſeptier de bled d'une Dame qui ne leur avoit jamais fait de bien, & n'eſtoit pas d'humeur à cela, elle leur donna un ſeptier de bled en aumoſne, avec celuy qu'elle leur vendit ; & ces deux ſeptiers furent ſi bien benis de Nôtre-Seigneur, qu'ils durerent beaucoup plus que l'on n'eſperoit. Il arriva dans une autre rencontre que manquant de bois à la maiſon, un homme inconnu déchargea une charetée de bois dans la baſſe court, & s'en alla ſans rien dire. Comme elles n'avoient pas le moyen de prendre une fille pour les ſervir, une vint s'offrir à elles, qui bien loin de leur demander ſalaire, donna quelque choſe pour ſon entretien. L'année 1618. elles commencerent à vivre plus commodement, & chacun venoit les trouver, pour apprendre à ſe bien confeſſer. Enfin c'eſtoit une merveille de voir avec combien de zele & de fruit elles travailloient pour le ſalut du prochain. Cette Communauté eſtant bien établie, & aſſez nombreuſe, quelques perſonnes conſiderables deſirans eriger une pareille Congregation à la Coſte S. André, ſous le meſme Dioceſe de Romans, deux Sœurs partirent pour cet effet le quatriéme d'Octobre 1623. & cinq ans aprés ce lieu fut affligé de peſte. Leurs Sœurs de Romans meuës de charité, chargerent des chevaux de toutes les proviſions qu'elles creurent leur eſtre neceſſaires pendant ce temps de calamité, & leur firent offre avec toute la cordialité poſſible, de

tout

tout ce qui dependoit d'elles pour les assister ; ce qui obligea tout-à-fait les Sœurs de la Coste, & les porta à leur rendre la pareille l'année suivante, que le fleau fut sur la ville de Romans ; les priant d'envoyer chez elles celles qui voudroient se retirer du peril ; mais le courage des Sœurs fut tel, que la Superieure ayant accepté l'offre pour trois ou quatre jeunes filles, elles ne voulurent jamais sortir. Dieu permit qu'une d'elles fut attaquée du mal. Deux des autres se presenterent soudain pour la servir, & toutes les autres firent un vœu pour sa gueriſon, & l'obtinrent, sans que pas une autre en eust d'atteinte. Aprés elles étendirent leur charité sur la Ville, desolée à tel point, que l'on tient qu'elle perdit la moitié de ses habitans par cette contagion. Elles commencerent par les prieres de quarante heures, qui furent suivies d'une quarantaine de jeûne, & d'autres rigoureuses penitences. Leur Confesseur, nommé Mr Richard, ne les quitta point, & prit la peine luy-mesme de leur servir de Proviseur à ses frais & dépens.

La peste cessa toute une année, puis elle recommença à l'étonnement de tous les Citoyens. Les Sœurs de S. Vrsule avoient une Pensionnaire de douze à treize ans, & orpheline. Elle tomba malade avec tous les signes de peste ; ce qui surprit fort la Communauté ; leur maison fut fermée, & la fille se sentant toûjours plus mal, fit vœu de son propre mouvement, de prendre l'habit des Sœurs de cette maison, si Dieu luy rendoit la santé. Ce mesme jour, la peste qui avoit paru, se dissipa ; mais comme elle avoit encore une ardente fievre, ses parens la presserent de faire un testament ; de quoy elle vint à bout, se mettant à la feneſtre de sa chambre, & eux à la porte de la maison, d'où ils la pouvoient voir & entendre. Cela fait, elle demanda l'habit de la Congregation ; on l'en revestit, & à l'instant elle commença à se mieux porter, & persevera dans la Religion ; Dieu s'estant servi de cette maladie, pour la degager du monde, où elle tenoit par plusieurs chaisnes. Elle se nommoit Sœur Denise Dederon.

Monseig^r Pierre de Villars, Archevesque & Comte de Vienne, Primat des Primats des Gaules, prit resolution d'établir en Monastere de Religieuses toutes les maisons de S. Vrsule de son Diocese, & le leur fit sçavoir ; chacune s'y disposa avec soûmission. Et sa Grandeur estant venuë faire sa visite à Romans, vit ces bonnes filles, & leur proposa son dessein, auquel elles acquiescerent sur l'heure ; tellement que pour ne tirer pas la chose plus en longueur, il leur donna l'habit de Religieuses le Dimanche suivant, qui estoit le 22. d'Avril de cette année 1635. Elles estoient 14. en nombre. La

ceremonie achevée, Monſeig^r l'Archeveſque entra dans la maiſon, pour en faire ſortir le peuple, & y mettre la cloſture, comme il fit, donnant les clefs à la M. Alexandre Faure, Religieuſe Vrſuline de S. Marcellin, venuë expreſſement pour inſtituer ce nouveau Monaſtere. Durant leur Noviciat, il y eut un Regiment en garniſon dans la Ville. Vn des premiers Officiers venant au parloir viſiter une des Novices, fut excité par elle à ſe confeſſer & communier, & à faire faire le meſme à tous les ſoldats. Il le luy promit, & l'executa; & ainſi tout ce Regiment ſe mit en bon eſtat, les ſoldats s'y portans de ſi bonne volonté, qu'ils ſe trouvoient du grand matin dans la Chapelle des Vrſulines, pour eſtre catechiſez; de ſorte qu'il falloit que depuis cinq heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir il y euſt une Religieuſe à la grille pour les enſeigner, l'une ſuccedans à l'autre ſans intervalle, que durant la ſainte Meſſe. Pluſieurs de ces gens-là, qui eſtoient heretiques, ſe convertirent, & grand nombre qui menoient une vie perduë, firent penitence. Il s'en trouva meſme qui avoient fait des pactions avec les Demons, que l'on degagea. Aprés que les bonnes Religieuſes les avoient émeus à repentance, elles les adreſſoient à des Religieux pour les confeſſer, ou bien elles faiſoient venir des Confeſſeurs en leur Chapelle, qui les confeſſoient dans la chaleur de leur devotion. Elles faiſoient auſſi la charité corporelle aux neceſſiteux, leur diſtribuoient quantité de chapelets, & elles leur firent prendre à tous le Scapulaire de Noſtre Dame du Mont Carmel. Ces ſoldats ayans tant d'experience du ſoin des Vrſulines pour leur ſalut, en eſtoient fort touchez & reconnoiſſans. Toute la Ville s'en reſſentit; parce que les ſoldats devenoient ſi traitables que leurs hoſtes s'en loüoient, & donnoient mille benedictions aux ferventes Religieuſes qui eſtoient cauſes de ce bien. Ce Regiment fut preſque tout défait en la bataille qui ſe donna à Valence vers l'année 1637. Quelques-uns de ceux qui échaperent repaſſans par la Ville, allerent remercier les Vrſulines, diſans hautement que ſans elles leurs compagnons auroient eſté eternellement perdus, & qu'ils leur devoient leur ſalut. L'un d'eux leur raconta qu'ayant eſté pris de l'ennemy, on le dépoüilla de tous ſes habits, ne luy laiſſant rien ſur luy que le Scapulaire qu'il avoit receu d'elles; & qu'il creut que pour le reſpect que les Eſpagnols ont envers la Sainte Vierge, ils ne luy avoient point fait de mal, en conſideration de ce qu'il portoit ſa livrée; qu'il ſe refugia tout nud contre une motte de terre, eſtant tout triſte & abattu; & qu'en meſme temps un coup de canon fondit à ſes pieds ſans luy faire autre choſe que de l'enterrer dans

du sable, d'où il se tira facilement. Il faisoit ce recit, s'avoüant tres-redevable à Dieu & à sa Sainte Mere, & asseurant ne pouvoir estre demeuré en vie sans un secours extraordinaire.

Enfin les Sœurs ayans ainsi saintement passé une année de Noviciat, Monseig^r leur Prelat ayant jugé que les années qu'elles avoient passées dans la Congregation, seroient bien suffisantes à ces premieres Novices, il leur envoya le Reverend Pere Bartoly, Religieux Minime, qui les receut toutes quatorze à la Profession le vingt huitiême d'Avril mil six cens trente-six. Ainsi cette maison commencée depuis si long temps, receut son parfait établissement.

COSTE S. ANDRE'.] Nous marquons en cette mesme année l'établissement Religieux des Vrsulines de la Coste S. André, parce qu'il derive de celuy de Romans, qui le commença en Congregation dés l'an 1623. comme nous avons dit : Et apparemment les Sœurs de ce lieu ne differerent pas à imiter celles de Romans, en prenant l'habit Religieux.

S. IEAN D'ANGELY.] Madame la Barone de Denant ayant eu l'inspiration de fonder un Monastere d'Vrsulines à S. Iean d'Angely, persuada son mary de s'y employer. Elle fut fort assistée en cette affaire par Mr de Sainte Marie Avocat de Niort, lequel n'épargna ny ses soins, ny ses industries, ny ses peines pour la faire reüssir. Mais les difficultez de Monseigneur Iacques Raoul, Evesque de Xaintes, penserent lasser la patience de ceux qui desiroient plus ardemment cette fondation, jusques à ce que Mr Lanier, Abbé de Vaux, homme de rare merite, en parla au mesme Seigneur Evesque, & gagna en un moment ce que quantité d'autres n'avoient pû obtenir en une année. L'execution eut aussi ses obstacles, qui obligerent enfin cinq Vrsulines de Niort, choisies pour aller à ce nouvel établissement, de sortir secrettement & promptement de leur Monastere, & se retirer un jour entier dans la maison d'une amie. Dans cette conjoncture Monseig^r de Xaintes arriva à Niort, & fit conduire les Religieuses dans une Chapelle de la Ville, où il les alla trouver, & leur donna sa benediction, avec obedience pour leur entrepriſe. Il nomma la M. Marguerite Poisson, dite du S. Sacrement, pour Superieure, se reservant le droit de la changer, ou continuer selon son bon plaisir. Par ainsi cinq Professes luy cederent leur droit d'election, qu'il leur rendit quand il quitta l'Evêché de Xaintes, pour estre premier Evesque de la Rochelle. La Ville de S. Iean fut remplie de joye à l'arrivée des Vrsulines, le premier jour de May de cette année. Elles estoient escortées de deux ca-

roſſes, & de pluſieurs gens de cheval ; une petite Compagnie d'enfans leur alla au devant hors des murs ; puis à leur entrée tous les Habitans parurent aux portes, aux boutiques, & aux feneſtres, avec des demonſtrations de bienveillance, & des acclamations publiques ; quantité diſant qu'ils mourroient contens, puiſqu'ils voyoient des Vrſulines dans leur Ville. Le Fondateur & la Fondatrice les introduiſirent dans la maiſon, ſi bien preparée, que dés le meſme jour elles y peurent garder la cloſture, & y avoir la ſainte Meſſe le lendemain. Elles trouverent un grand logis, & fort commode, que Madame de Denant avoit pourveu de bled, de vin, & de bois ſuffiſamment pour quelque temps. Et de plus elle nourrit les huit premiers jours cinq Profeſſes, & quatre Novices, deux Penſionnaires, & une ſervante. Ces douze filles compoſoient le Monaſtere, & eſtoient ſorties à l'Apoſtolique du Convent de Niort, ſans en rien emporter. La bonne conduite de la M. Poiſſon a fait proſperer celuy de S. Iean d'Angely ; en ſorte qu'il eſt baſti, & franc de debtes. A la ſuite du temps un fils du Baron de Denant, par le conſentement de la Communauté, ceda ſon droit de Fondateur, & retira auſſi la fondation de ſes pere & mere ; d'où il s'enſuivit un nouvel établiſſement à la Valette, ou Villebois, dans le Perigort.

Le Monaſtere de S. Iean avoit pour ſpecial amy un homme d'honneur & de qualité, Prieur de la Vergne, & parent de Monſeig. l'Eveſque de Xaintes. Lorſqu'il fut une fois griévement malade, on ſe mit en prieres pour luy dans la Communauté d'Angely. En meſme temps le malade s'aſſoupit, & vit en ſonge les Religieuſes, prians & chantans dans leur Chœur, remarquant entre toutes une pauvre aveugle, fille de ſinguliere patience, qui avoit un grand Roſaire en la main, & ſe tenoit à genoux devant une Image de Noſtre-Dame. Le malade ne fut pas plûtoſt reveillé que guery, & deux jours aprés il rendit viſite à la Superieure, luy raconta ſon ſonge, avec l'effet qui s'en eſtoit enſuivi. La bonne aveugle fut interrogée de ce qu'elle avoit fait dans cette occaſion ; & elle répondit qu'elle avoit fait vœu de reciter tous les jours de ſa vie un Roſaire, outre celuy de la Communauté. Ce meſme Prieur deſiroit fort de mourir en ce Monaſtere ; mais il ne s'en expliquoit point, comme une choſe hors de toute apparence, ſon Prieuré eſtant à une petite lieuë d'Angely. Vn jour, pendant qu'il y celebroit la ſainte Meſſe, il luy prit un mal de cœur. Il acheva la Meſſe avec aſſez de peine, & aprés ſe mit en chemin pour aller à ſes cheres Vrſulines. Quelques perſonnes de ſa connoiſſance le rencontre-

sent, & le voyant tout changé, luy demanderent où il alloit : *Ie m'en vais* (leur répondit-il) *mourir chez les Dames Vrsulines.* A peine eut il salüé la Superieure au parloir, que tombant en défaillance, elle le fit promptement reposer au mesme lieu sur une forme, esperant qu'aprés quelques heures de repos, il s'en pourroit retourner ; mais il en arriva tout autrement, parceque la fievre le prit, & il devint en peu de temps en tel estat, qu'il n'estoit plus transportable : si bien que l'on se mit à le soigner dans ce mesme parloir, & à luy administrer les saints Sacremens à la veuë des Religieuses. Le Prestre & la Superieure l'exhortoient tour à tour, & luy inspiroient des actes de vertu. Les Religieuses reciterent les prieres pour la recommandation de l'Ame, ausquelles ce bon agonisant répondit jusqu'au bout. Son esprit fut si present, qu'il entendit sonner l'Oraison de la Communauté, & pria les Religieuses de s'y en aller ; ce qu'elles firent, la Superieure en laissant seulement quelques unes au parloir pour prier Dieu. Aussi tost il rendit l'esprit, & pour l'entier accomplissement de ses souhaits, il fut enterré dans l'Eglise de ce Monastere. Sa mort arriva le 26. de Septembre 1657. Il eut un si grand desir de faire du bien à cette Communauté, qu'il resigna son benefice au frere d'une des Religieuses, le voulant par là engager à continuer les charitez que luy mesme leur avoit faites durant sa vie, encore qu'il se fust rendu pauvre en secourant les pauvres. C'estoit en outre un Ecclesiastique d'une abstinence toute extraordinaire, & devoüé à toutes sortes de bonnes œuvres.

VIENNE.] Monseig^r Pierre de Villars, Archevesque de Vienne en Dauphiné, proposa aux Sœurs de la Congregation de S. Vrsule de la mesme Ville, d'embrasser la vie & la closture Religieuse, sous la Regle de S. Augustin, & les Constitutions des Vrsulines de Lion. Elles y consentirent sans difficulté ; de sorte que sa Grandeur fit venir deux Religieuses Vrsulines du Monastere de S. Marcellin, pour instituer celuy de Vienne, où la M. Claude André, dite du S. Esprit, fut commise Superieure. Toutes les Sœurs, au nombre de quinze, prirent l'habit de Novice des mains du mesme Seig^r. Archevesque, le cinquiéme jour de May. Dans la mesme année il mourut deux de ces Novices, dont l'une estoit Sœur Françoise Bauvalet, qui avoit vécu six ans dans la Congregation, mais avec une si ponctuelle observance, qu'on ne la vit jamais manquer en quoy que ce fust de la Regle. Elle estoit favorisée de dons extraordinaires du Ciel, & aprés sa mort on sentit des odeurs tres-soüefves sur son tombeau. Les treize autres Novices firent pro-

feſſion l'année ſuivante 1636. le 30. de Iuin. Cette Congregation de Vienne avoit eſté erigée l'an 1617. par le moyen de Mademoiſelle Huguette de Mallemort, veuve de feu Mr Iulien de Luſſe, Sieur du Puy, laquelle, par la permiſſion de Monſeigr Hieroſme de Villars, lors Archeveſque & Comte de Vienne, fit venir de S. Vrſule de Grenoble, Sœur Suzanne du Monet avec une Compagne, le 30. du mois de Decembre de la meſme année 1617. & ces Sœurs produiſirent incontinent des fruits de leur bonne inſtitution, recevant en leur Societé de tres-bons ſujets, qui les aiderent à carechiſer les filles.

L'an 1619. elles obtinrent des Lettres d'établiſſement de leur Archeveſque; & au commencement de l'an 1620. Madame du Puy mourut, & legua à cette Congregation une maiſon, & environ trois mil livres d'argent. Cette Dame a toûjours eſté reconnuë pour Fondatrice de cette Communauté, & perſonne qu'elle, ne l'a gratifiée d'aucun autre don; d'où vient que les Sœurs y vécurent fort pauvrement les premieres années. Il eſt arrivé quelquesfois que la Superieure eſtant dépourveuë de toutes choſes, avoit recours à Dieu, & à la fin de ſa priere trouvoit comme miraculeuſement de l'argent.

MENDE.] Le 13. de May de cette meſme année, les Vrſulines de S. Chaumont commencerent le Monaſtere de Mende en Givaudan.

PONT-DE-VAVX.) Mademoiſelle Charlotte de Mareſte, fille de Mr Iean Loüis de Mareſte, Seigneur de Chavannes, & de Damoiſelle Claudine de Montgey, ayant fait un legs teſtamentaire de cinq mille deux cens livres, pour commencer un Monaſtere d'Vrſulines en la ville de Pont-de-Vaux en Breſſe; on obtint les permiſſions neceſſaires; puis le 12. de Iuin de cette année ſortirent du Convent de Bourg en Breſſe cinq Religieuſes du Chœur, accompagnées de perſonnes de conſideration, qui les conduiſirent à Pont-de-Vaux; où eſtans arrivées dés le ſoir, on les logea dans une maiſon de loüage. Le lendemain on y dit la Meſſe, & trois jours aprés la cloſture fut miſe. Les Vrſulines, pendant cinq ans qu'elles demeurerent en ce lieu, ſouffrirent beaucoup d'incommodité, & acheterent des places, qu'elles furent contraintes de revendre aprés dix-ſept ans, à cauſe des chicaneries qu'on leur fit. Enfin elles ont fait conſtruire la maiſon où elles ſont à preſent, ſituée au faux-bourg de la Ville, ayant droit de faire une porte aux murailles de la même Ville. Elles y furent introduites avec grande ceremonie, & foule de monde. Elles l'ont toûjours depuis poſſedée en paix, tou-

tes les contradictions estant cessées; ce qu'on a attribué à un vœu qui fut fait à S. Ioseph, par la premiere Superieure du Convent, fille tres-vertueuse, Professe de Bourg en Bresse, qui avoit nom Ieanne de Cour, dite de IESVS.

MOVLINS.) Le 16. de Iuin de cette mesme année 1635. les Vrsulines de Nevers établirent à Moulins en Gilbert, au mesme Dioceſe de Nevers, avec l'agréement de Monseig^r Eustache du Lis leur Eveſque. La M. Isabel Prevoſt, dite du S. Esprit, en fut Superieure, & mena avec elle trois autres Professes. Le Convent de Nevers leur presta de l'argent; & elles n'eurent point d'autre fondation temporelle; mais la spirituelle fut abondante par les vertus solides qui y servirent de Base dés le commencement, & qui y ont fait [illegible] une vie veritablement religieuse & parfaite à quantité de filles [illegible] que l'on n'en ait pas décrit le particulier, leur Communauté se contentant dans la creance que leurs noms & leurs actions sont [illegible] au Livre de vie. Leur estant fort necessaire de bastir, la Depositaire remonstra à la Superieure, qui estoit la Mere Carpentier, dite de S. Augustin, Professe de Nevers, qu'il n'y avoit aucune apparence d'entreprendre un bastiment de vingt mil livres, sans sçavoir où les prendre: à qui la Mere répondit que la Divine Providence ne manqueroit jamais à cette Communauté; qu'elle ne seroit jamais bien riche, mais qu'elle ne tomberoit pas aussi dans la necessité. C'est ce que l'on a veû effectuer jusqu'à present: car nonobstant le bastiment, qui a de beaucoup surpassé la somme que l'on en demandoit d'abord, & d'autres dépences considerables que l'on a esté obligé de faire pour une closture convenable; la maison s'est soûtenuë assez commodement, & attribuë son bon estat à l'assistance de la Sainte Vierge, à laquelle les Religieuses ont une particuliere confiance.

S. SYMPHORIAN.) Le 17. de Iuillet ensuivant, les Vrsulines de S. Chaumont jointes à celles de Montbrison, firent un établissement à S. Symphorian le Chasteau, en Forest, & sous le Dioceſe de Lion.

BARIOLS.) Les Consuls de la ville de Barjols en Provence donnerent la place, & firent d'autres gratifications à un Monastere d'Vrsulines qu'ils procurerent en leur Ville, obtenant pour cet effet six Religieuses de Brignoles.

MALZIEV.) Au mois de Decembre de cette année la Congregation de Malzieu, commencée par les Sœurs de S. Vrsule de Sangues, fut établie en Monastere par les Religieuses Vrsulines de S. Chaumont. C'est de cette maison de Malzieu en Givaudan,

Dioceſe de Mende, que ſortirent les quatre Filles, leſquelles, avec la M. Matel, ont fondé l'Ordre du Verbe Incarné à Avignon Grenoble, Lion, & Paris. Depuis que les meſmes Vrſulines ont embraſſé l'eſtat Religieux, elles ont établi un Convent à S. Chely, dans le Dioceſe d'Vſez.

BESIERS.) L'ancienne Communauté des Sœurs de S. Vrſule, erigée à Beſiers par la M. Deſirée d'Anthoine, embraſſa l'eſtat religieux environ cette année.

L'an 1636. S. ESTIENNE.

LE premier de Iuin on commença l'établiſſement d'un Monaſtere dans la ville de S. Eſtienne Furant en Foreſt, ſous le Dioceſe de Lion. Ce furent les Religieuſes de S. Chaumond qui l'entreprirent. Et il eut pour Fondateur un Bourgeois de la ville de S. Eſtienne, nommé Sieur Iean Meture.

SALLANCHE.) Les Vrſulines de Chambery en Savoye établirent un Convent de leur Ordre à Sallanche, qui commença le jour de S. Iean Baptiſte. C'eſt dans le Dioceſe de Geneve.

TARBE.) Le deuxiéme de Iuillet la M. F. de la Croix partit pour aller dans la ville de Tarbe, ſituée dans la Bigorre, conduire ſix de ſes Religieuſes, que Monſeig^r d'Hyarée, Eveſque de Tarbe, luy avoit demandées pour faire un Monaſtere dans ſa Ville Epiſcopale, la bonté de ce digne Prelat fut ſi grande, qu'il laiſſa ſa propre maiſon pour le conſtruire; & voulut meſme que les Vrſulines ſe ſerviſſent de ſes meubles, juſqu'à ce que les leurs fuſſent faits. Il nourrit tres-long temps la Communauté, & eut toûjours de grandes tendreſſes pour elle.

La Compagne de la M. de la Croix fut la M. Ieanne de la Vie. Celle qu'elle nomma Superieure, fut la M. Fr. de Cornié. Les autres eſtoient les Meres Antoinette de Mullet de la Tour, Bertrande de Piis, Françoiſe Sabourin, Catherine d'Aubrin, & Marie de Boyentran.

MOYRANC.) La pieté & l'ardent deſir de M^r & de Madame de Moyranc, ſuivie de quelques bien faits, attira en cette année les Vrſulines au meſme Moyranc, Dioceſe de Grenoble, & leur en a fait avoir le titre & les privileges de Fondateur & de Fondatrice, ayant moins d'égard aux conditions pecuniaires, qui n'eſtoient point ſi avantageuſes, que la vertu de cette illuſtre Dame, que ces bonnes Religieuſes eſperoient devoir eſtre le ſoûtien de leur maiſon. En effet c'eſtoit une perſonne qui a paſſé & fini ſes jours en la

la plus haute & la plus solide pieté Chrestienne, ayant particulierement excellé en la modestie par dessus le commun des femmes. Son zele pour la Religion éclatoit en toute rencontre; elle contribuoit de ses conseils, soins, & liberalitez pour le retranchement des abus, pour l'ornement des Autels, & pour retirer les Ames du mauvais estat. Elle recevoit chez elle les Religieux comme des Apostres, & les pauvres comme ses enfans. L'estime qu'elle avoit pour l'Institut des Vrsulines, charma celles de Cremieux, qui n'estans encore que sur la fin de la troisiéme année de leur établissement, elles ne laisserent pas d'entreprendre celuy de Moyranc, y envoyant deux Professes venuës de Bourg en Bresse, dont la M. Ieanne Chorel, dite de S. Vrsule, fut la Superieure, y joignant encore deux autres Professes d'Auxonne en Bourgogne: Et le Convent de Cremieux leur fournit une somme raisonnable pour leur entretien à Moyranc, où le Monastere prit naissance, à la Feste de la glorieuse Sainte Anne, en l'honneur de laquelle leur Eglise a pris son nom; & par son intercession, les Vrsulines tiennent qu'un different qu'elles rencontrerent au commencement, fut heureusement terminé.

Elles ont une Chapelle dans leur mesme Eglise dediée à Nostre-Dame des Calmes, où l'on dit que s'est fait cette merveille sur la la fin de l'an 1666. qu'une fille née morte y estant apportée, aprés diverses prieres à la Sainte Vierge, & l'application que l'on fit sur ce petit corps, d'une Relique de S. Vrsule, il sua deux fois, reprit chaleur & couleur, & leva un doigt; de sorte qu'on luy confera promptement le Bapteſme.

Il arriva de plus dans ce Convent, qu'un Dimanche, jour de Sainte Barbe, la Communauté chantant Vespres au Chœur, une fille de la maison, qui avoit l'esprit alienè, se precipita dans le puits. Comme les Sœurs revenoient de Vespres, elles entendirent ses cris plaintifs. On la retira au plus viste; mais estant sur le bord, elle retomba jusqu'au fond du puits. Toute la Communauté estant autour, faisoit des vœux, tant à Sainte Barbe, qu'à Nostre-Dame. Cette pauvre fille mesme en l'invoquant, revint sur l'eau, d'où on la retira pour la seconde fois. Quelque temps aprés, au milieu d'une nuit elle grimpa encore à une fenestre, se precipita par une autre, & alla derechef se jetter dans le puits. Il y eut des Sœurs qui se réveillans, allerent par inspiration à sa chambre, où ne la trouvans point, elles éveillerent toute la Communauté, qui chercha diligemment par tout; & enfin on l'entendit dans ce puits, d'où elle ne vouloit pas sortir. Neanmoins deux Religieuses la

prierent, & la flaterent tant, qu'elles la gagnerent, & elles deux ſeules la retirerent de ce puits (choſe preſque incroyable.) Aprés cela elle revint en ſon bon ſens. Ce Monaſtere abonde en biens ſpirituels ſous la protection de Noſtre Dame, & de ſa Glorieuſe Mere Sainte Anne. Les filles y vont à grands pas à la vertu, dont quelques-unes reçoivent déja probablement leur recompenſe dans le Ciel. Pour le temporel, il a de quoy ſe ſoûtenir honneſtement; & meſme a fourni des Religieuſes, & du bien pour l'établiſſement de Vif.

AVPS.] La maiſon Congregée de Brignoles en inſtitua une pareille en la ville d'Aups, ou d'Aupls, ſous l'Eveſché de Frejus, le 27. d'Aouſt 1628. envoyant la M. Anne Deſpagnet, & deux autres à cet établiſſement, avec ſix livres pour toutes choſes, qui furent depenſées en chemin. Elles demeurerent un an à Aups dans une maiſon de loüage, & en ſuite la Ville leur en donna une; la plus grande partie de laquelle eſtoit une étable, & un grenier à foin. Vn commencement ſi rapportant à l'entrée de IESVS au monde, attira les benedictions du Ciel ſur le baſtiment que ces bonnes Filles entreprirent, n'ayans rien, & poſſedans tout dans la Divine Providence. Il leur arriva cependant deux choſes dignes de remarque. La premiere fut que la M. Deſpagnet, accompagnée de trois Sœurs, eſtant montée pour viſiter ce baſtiment, deux grandes poutres, qui ſervoient comme d'echelle, vinrent à tomber ſur elles, en peril evident de les briſer; ſur tout la M. Deſpagnet, qui eſtoit renverſée ſur un monceau de pierres, ayant les poutres à travers le corps; de ſorte qu'elle n'avoit que la langue libre pour crier, & le cœur pour languir. Vne des Filles auſſi tombée, ſe releva par merveille, & courut ſecourir ſa Superieure avec un ſi bon ſuceés, que malgré l'abattement de ſa cheute, & la foibleſſe de ſon âge, qui ne paſſoit pas quinze ans, elle releva ſeule ces groſſes poutres, que trois hommes forts ne purent jamais ſoûlever. La Mere ſe trouva ſans mal ſous ce poids, encore que ſes habits en fuſſent dechirez en divers endroits.

L'autre choſe fut qu'une Novice ſe laiſſa tomber entre deux murs fort hauts, ſans que l'on s'en aperceuſt, que quelques heures aprés, une autre Sœur eſtant paſſée aux environs, & connoiſſant l'accident à la voix plaintive de ſa Compagne, elle courut promptement en avertir la Superieure, laquelle invoquant l'aſſiſtance de la Sainte Vierge avec larmes, ſe tranſporta en ce lieu là, où la fille luy cria d'abord qu'elle n'avoit point de mal; ce qui fut trouvé veritable aprés qu'on l'eut tirée de ce petit abiſme. Comme le

nombre des filles qui entrerent en cette maison fut bien-tost multiplié, elles desirerent d'embrasser l'estat Religieux, & en consulterent avec leurs anciennes Sœurs d'Avignon, qu'elles apprirent estre en mesme dessein. Elles obtinrent leurs Constitutions par le moyen de Mr Thadey, Chanoine de l'Eglise d'Aups, & leur Directeur, qui fit deux voyages à Avignon pour cette affaire; puis voyant que la Bulle demandée à Rome par les Vrsulines d'Avignon, tardoit beaucoup à venir, elles firent tant d'instances auprés de leur Evesque, qu'il leur accorda la permission d'estre Religieuses sous les mesmes titres & regles que le devoient estre bien-tost leurs Sœurs d'Avignon. Cette permission fut depuis confirmée par le Pape Vrbain VIII. Ainsi le premier jour d'Aoust de cette année 1636, elles firent cette grande consecration d'elles-mesmes par les vœux solemnels, se renouvellant dans l'esprit de mort, & de separation du siecle, qui fait comme le caractere particulier de ce Convent, qui est un des plus reguliers, des plus beaux, & des plus riches de la Provence.

Le deuxiéme de Novembre 1642. l'Esprit malin animant de rage & de fureur un Chevalier de Malthe contre Mr Thadey leur Superieur, à raison de quelque interest du Monastere; il le surprit à l'entrée de la nuit, & au sortir de l'Eglise, le frapa à grands coups de baston, & de plat d'espée, le reduisant au peril de sa vie, & à garder quarante jours le lict: d'où à peine encore fut il relevé, que le mesme Chevalier le guettant toûjours de prés, pour le prendre au depourveû, il l'attaqua un Samedy-Saint à six heures du matin, dans l'Eglise des Vrsulines, & sous un habit deguisé, luy dechargea son pistolet à la gorge, mais Dieu detourna si heureusement le coup, qu'il n'y eut que sa soutane percée, & une ouverture faite au mur de l'Eglise, dans laquelle on compta plus de trente petites bales. Le valet du Prestre accourant pour le secourir, receut un grand coup de dague. La Tourriere du Monastere prenant mieux ses mesures, arresta seule cet assassin, & fit si bien qu'elle l'entraisna en prison. Cependant comme l'Eglise avoit esté profanée par cette action cruelle & sacrilege, les pauvres Vrsulines furent privées de la sainte Messe les trois Festes de Pasques, faisant penitence pour la conversion de celuy qui s'estoit si ouvertement declaré leur ennemy.

Il leur arriva un autre accident le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, en 1651. Sur les onze heures du matin, un torrent qui passe à l'entour de leurs murailles de closture, se deborda si fort, qu'il en renversa une partie sur le grand jardin, où l'eau entra de furie,

ſe jettant enſuite dans un lieu ſous terrain, & puis dans un autre petit verger, faiſant avec cela une ſi grande inondation dans la maiſon, que l'eau en quelques endroits eſtoit déja de la hauteur d'onze pans, les éclairs & les tonnerres la menaçans d'autre part d'eſtre foudroyée auſſi bien que noyée. Là-deſſus les Religieuſes recourans à Noſtre-Seigneur, firent expoſer le S. Sacrement, aux pieds duquel leur Confeſſeur s'écria, & elles avec luy : *O mon Dieu! ô Sainte Vierge! faites par voſtre puiſſance que ce coin de jardin ſe rompe, pour garantir cette pauvre Communauté du danger où elle eſt* : Et faiſant le ſigne de la croix du coſté du jardin, la muraille ſe renverſa tout à coup, donnant libre paſſage à l'eau pour s'écouler dehors. Dans ce meſme temps quelques-unes des Sœurs, eſtans venuës au lieu de l'Aſſemblée, pour retirer les ornemens d'Egliſe, qui pouvoient ſe gaſter, ne furent pas plûtoſt retirées, que l'abondance des eaux emporta les murailles. Deux autres que la Superieure envoya fermer une porte, n'eurent que le loiſir de ſatisfaire à ce commandement; & en ſe retirant, la porte & la muraille furent renverſées, comme par un coup de tonnerre. Les meubles d'une caſſette trouvée ſur l'eau, ayant eſté tous gaſtez, une ſeule Image de la Sainte Vierge, qui y eſtoit, ne fut pas ſeulement moüillée. Enfin malgré le ravage que les eaux firent dans le Convent, les Religieuſes ne laiſſerent pas ce meſme jour de chanter Veſpres dans leur Chœur bas, encore à demy plein d'eau; puis en reconnoiſſance du ſecours celeſte, la Mere Superieure ordonna des Communions & des penitences particulieres pour les Samedis, promettant de faire bâtir une Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge au meſme endroit que le torrent avoit rompu, & que le debordement y ſeroit repreſenté : Ce qui a eſté fidellement accomply.

Il arriva encore en ce meſme Monaſtere en l'an 1653. qu'une Religieuſe nommée Sœur Gabrielle de l'Annonciation, de la famille de Montpeſat, fut reduite en tel eſtat, qu'elle ne pouvoit plus garder aucun aliment; & ſe voyant preſte à mourir ſans pouvoir communier, elle eſtoit en une extréme affliction, lorſque le R. P. Pariſot, Viſiteur de la Congregation de l'Oratoire de Iesus, venant en cette maiſon, eut l'inſpiration de faire donner le ſaint Viatique à cette pauvre mourante, pour action de graces de toutes les divines faveurs du ſaint Enfant Ieſus, dans l'Ame de l'heureuſe Sœur Marguerite du S. Sacrement, Carmelite de Beaune; ce que la malade ayant fait avec beaucoup de ferveur & de foy, elle receut une parfaite gueriſon; de ſorte qu'auſſi toſt qu'elle eut communié, ſe relevant ſans aide de perſonne, de la place du Chœur où on l'a-

voit portée, elle suivit ce jour-là mesme tous les exercices de la Communauté. C'estoit le 26. de May, jour du deceds de cette sainte Religieuse : Et cette merveille fut la premiere que IESVS Enfant fit en Provence par ses intercessions, selon le raport qu'en fit ledit R. P. Parisot. Le *Te Deum* en fut chanté au Chœur, & le 10. de Septembre ensuivant les Vrsulines d'Aupls obtinrent Bulle expresse du S. Pere Innocent X. pour eriger en leur Eglise la devotion de la famille du Saint Enfant IESVS. La Grace continuë toûjours dans cette Communauté, la vie des Religieuses estant telle qu'on les peut appeller veritablement des Anges de la terre.

MARSEILLE.] La M. Claviere, Professe de Brignoles, dite de la M. de Dieu, alla établir une seconde maison d'Vrsulines à Marseille le 24. d'Octobre.

DRAGVIGNAN.] Au mesme mois d'Octobre la M. Seraphique d'Angette, dite de la Trinité, Professe de Brignoles, fut envoyée pour établir en Monastere la Congregation de Draguignan, qui avoit esté commencée par la mesme maison de Brignoles en l'an 1628.

VSSEL.) Le Convent de S. Vrsule de la ville d'Vssel, Capitale de la Duché de Ventadour en Limosin, & dans le Dioceſe de Limoges, fut établi la veille de Noël de cette année, par quatre Religieuses de Tulle, dans un logis loüé aux dépens de la maison de Ville. Mr Iosias de la Pommelie, Grand-Vicaire de Monseig^r François de la Frete, Evesque de Limoges, les y introduisant. Le R. P. Denoyon, Recollet, un des plus fameux Predicateurs de la Province, prescha à la satisfaction de toute son Auditoire, composée des Ecclesiastiques, Officiers de Iustice, & de Police, & d'un grand nombre de peuple. Le zele obligea ces bonnes Religieuses d'ouvrir leur classe la veille des Rois, douze jours aprés leur arrivée. Il s'y compta dés ce jour quatre-vingts Ecolieres. Le 13. d'Octobre 1641. les Vrsulines furent processionnellement conduites au lieu destiné pour bastir leur Monastere, afin d'y planter la Croix. Monseig^r Charles de Levi, Duc de Ventadour, & Gouverneur de la Province, assista à la ceremonie. En suite on travailla au bastiment, lequel estant achevé, les Vrsulines en prirent possession le jour de la Purification de Nostre-Dame, l'an 1647. M^r le Curé de la Ville, suivi des Prestres de la Communauté, y porta le S. Sacrement. Ces bonnes Religieuses passerent par la Paroisse, afin de prier Dieu sur le tombeau d'une de leurs Sœurs, enterrée en ce lieu là, & sur celuy de Mr Sadour Ecclesiastique, principal Promoteur de l'établissement de ce Monastere, & qui avoit donné jusques à sa

mort, ſes ſoins & ſes peines, ſervant de Confeſſeur aux Religieuſes. Pour derniere preuve de ſa charité, il les fit heritieres de tous ſes biens, pour eſtre employez à la fabrique de leur Egliſe ; & ainſi s'en rendit le Fondateur. Si ce Monaſtere n'eſt le plus beau de la Province, on peut dire en verité qu'il eſt un des mieux faits, & des plus achevez. Il y a une belle & grande Chapelle de la fondation de Madame de la Guiche, Epouſe de Monſeig^r le Duc de Ventadour, dans laquelle, pour donner une marque de vraye amitié à l'égard de ſes Religieuſes, elle a confié le plus cher depoſt qu'elle euſt au monde, qui eſt le corps du meſme Seigneur, l'ayant fait tranſporter de Brive, où il mourut au mois de May 1645. dans leur parloir, qui ſervoit de Chapelle, & où il demeura juſques à ce que l'Egliſe & la Chapelle fuſſent baſties. Alors eſtant au païs, elle le fit enterrer au mois de Septembre 1660. La premiere Superieure d'Vſſel fut la Mere Catherine de la Praderie, dite de la Croix.

On obſerva d'abord dans ce Monaſtere les Conſtitutions des Vrſulines de Tulle, qui l'avoient établi ; mais quelques années aprés Monſeig^r leur Eveſque les leur a fait quitter, & prendre celles de Limoges, pour l'uniformité de tous les Convents de ſon Dioceſe.

Ce Convent a eu des oppoſitions & des contradictions qui ont failly à le ruiner, meſme au Convoy & à la depoſition du corps du feu Duc de Ventadour : car il s'éleva une furieuſe bouraſque, dont nous taiſons les particularitez par reſpect à ſes autheurs. Il ſe trouva dans ce meſme Convent une Novice nommée Sœur Innocente de S. Ioſeph, qui fut travaillée tout le temps de ſon Noviciat d'un devoyement d'eſtomach, où tous les remedes eſtoient inutiles. Les Medecins ayans deſeſperé de ſa gueriſon, il luy fut commandé par ſa Superieure de la demander à Dieu par l'entremiſe de S. Ioſeph, pour eſtre en eſtat de faire ſa profeſſion, à laquelle ſes parens ne vouloient pas conſentir, la voyant ſi malade. Elle eut aprés cela une aſſeurance interieure, que bien toſt elle ſeroit en parfaite ſanté par voye extraordinaire. Cependant ſes maux empirerent de telle ſorte, qu'elle vint comme à l'agonie, ſans plus voir ny entendre, & avec tous les ſignes d'une mort infaillible, au jugement du Medecin preſent, lequel au bout de quelque temps, avec le R. P. Fulgence Recol[illegible] qui preparoit cette Sœur à bien mourir, aperceut qu'elle avoit [illegible] tremblemens, mouvemens, & tranſports au viſage, [illegible]ient point naturels. La voila qui revient inopinément de [illegible]yncope, & recouvre l'uſage des ſens. Le Pere l'interrogea s'il [illegible]eſtoit rien paſſé en ſon interieur ; à

quoy elle répondit qu'il luy avoit semblé estre presentée au Iugement de Dieu, & qu'on luy reprochoit des fautes qui certainement tenoient plûtoſt de l'imperfection que du peché; ce qui luy avoit causé une grande frayeur à raiſon de la rigueur du Iuge. Enfin le lendemain 19. de Novembre 1658. elle ſe leva ſeule du lict, deſcendit au Chœur ſans aſſiſtance, y communia, & y demeura deux heures en action de graces; & en ſuite ſuivit toutes les actions de Communauté, chacun criant miracle, & les Medecins les premiers. Le jour des Rois enſuivant la meſme Sœur fit ſa profeſſion en fort bonne ſanté.

Mr le Duc & Madame la Ducheſſe de Ventadour ont beaucoup contribué de leur authorité au baſtiment du Monaſtere d'Vſſel, & y ont fait des dons notables. En reconnoiſſance les Religieuſes leur ont donné la qualité de Fondateur & de Fondatrice par acte paſſé exprés.

L'an 1637. AVIGNON.

POur prendre l'origine des Vrſulines Royales d'Avignon, il faut ſçavoir que le 17. de Mars 1623. les Meres Anne de Beaumont, & Françoiſe Gorgeront, furent envoyées en cette Ville par l'Ordre du R. P. de Rets, Superieur de l'Oratoire en Provence, & de la M. de Luynes, Superieure des Vrſulines du Pont S. Eſprit, comme autresfois les deux eſpions de la Terre promiſe, pour reconnoiſtre un pays où le Seigneur devoit operer des merveilles. Elles choiſirent une maiſon propre à leur Inſtitut, avec la permiſſion de Monſeigr du Nozet, Vice-Legat en la Legation du Comtat, & la benediction de Monſeigr le Doux, Archeveſque d'Avignon: Lun & l'autre en écrivirent à la M. de Luynes, approuvans ce nouvel établiſſement, & témoignans qu'ils l'y ſouhaitoient en perſonne. Elle y vint bien-toſt aprés avec trois Compagnes, & donna commencement à cette maiſon de S. Vrſule le 24. d'Avril 1623. où elle exerça ſix mois la charge de Superieure avec une particuliere protection du Ciel; & elle s'en retourna aprés finir ſes jours au S. Eſprit, laiſſant la Mere de Beaumont Superieure à Avignon.

La grande quantité de filles qui s'offrirent pour eſtre admiſes en cette Congregation, obligea les Sœurs à changer de demeure, & à choiſir pour le Temple du Souverain Roy des Rois, la maiſon qui avoit autrefois apartenu au Roy René, tres belle & ſpacieuſe; de laquelle les Vrſulines qui s'y logerent, ont toûjours retenu le

nom de Royales. Treize ans aprés qu'elles eurent exercé les fonctions d'Vrſulines dans l'eſtat de Congregation, elles formerent le deſſein de ſe rendre Religieuſes; & pour cet effet les Sœurs, au nombre de vingt-trois, preſenterent une Suplique au Pape Vrbain VIII. dont elles obtinrent l'an 1637. un Bref Apoſtolique tres-avantageux pour eriger leur Communauté en Monaſtere, ſous la Regle de S. Auguſtin, l'invocation de S. Vrſule, & le titre particulier de la Preſentation de Noſtre-Dame : Et ſuivant le pouvoir conferé par cette Bulle, la M. Lucreſſe de Gaſtineau, dite de la Preſentation, le 30. de Mars 1637. fut receuë par les Deputez de Monſeig^r Marius Philonard, Archeveſque d'Avignon, la premiere Religieuſe Profeſſe de cette nouvelle Congregation de Religieuſes Vrſulines de la Preſentation, qui eſt une adjonction ſpeciale choiſie en ce Monaſtere, & communiquée à ceux qui luy ſont aſſociez, pour honorer particulierement la Sainte Vierge en ce myſtere, tant par leurs vertus, qu'en les inſpirant aux jeunes filles qu'elles enſeignent ſur le modelle de cette Sainte Vierge dans le Temple de Ieruſalem, & ſelon les Regles que le R. P. Bourgoin, troiſiéme Superieur general de la Congregation de l'Oratoire, en a dreſſées.

Ce Monaſtere d'Avignon en a fondé encore un en la meſme Ville, & un à Marſeille, ; & a receu aux vœux de Religion les maiſons Congregées de Sainte Vrſule de l'Iſle de Veniſe, d'Apt, du Martigués, de Saint Remy, & de Pertuis dans la Provence : comme auſſi il fait de tres-grands progrés pour le ſpirituel & pour le temporel, & experimente pluſieurs choſes tout-à fait miraculeuſes, que la modeſtie de quelques anciennes Religieuſes encore vivantes, empeſche de produire. Les meſmes Vrſulines Royales d'Avignon ont eſté les premieres établies des trois maiſons de l'Ordre qui ſont dans la Ville, quoy que la ſeconde ſortie d'Arles les ait precedées en l'eſtat de Religion, ſelon qu'il eſt cotté cy-devant en l'année 1632. On compte vingt autres Monaſteres aſſociez à leurs meſmes Regles, Conſtitutions, & titre particulier de la Preſentation Noſtre-Dame.

LE PONT S. ESPRIT] Le Monaſtere du Pont S. Eſprit au Dioceſe d'Vzez n'eſt marqué que cette année, parceque ce fut celle où l'on y fit le Noviciat diſpoſitif à la profeſſion Religieuſe. Il y avoit plus de vingt-ſix ans qu'il avoit eſté ébauché en la maniere que nous allons deduire. Vne pauvre Fille de Chambre de la Demoiſelle des Broches, de la Ville du Pont S. Eſprit, faiſant un ordinaire uſage de l'Oraiſon mentale, fut une fois ſi fortement touchée

chée de la perte des filles de son pays, qu'elle voyoit mener une vie tres-licentieuse, que son esprit estant tout élevé en Dieu, elle disoit à haute voix, & d'une merveilleuse ardeur, *I'iray, mon Dieu, j'iray.* Sa Maistresse luy demanda ce qu'elle vouloit dire, & s'informa plusieurs fois de ce qu'elle avoit veû dans ce transport; mais Deydiere (ainsi s'apelloit-elle) ne donnoit d'autre réponse, sinon: *Mademoiselle, congé, il faut que j'aille promptement à Aix; à mon retour vous sçaurez tout.* Elle partit le mesme jour au mois d'Avril 1610. Estant à Aix, elle pria Nostre Seigneur d'achever l'affaire qu'il luy avoit recommandée; puis elle alla inviter les Sœurs Vrsulines d'Aix de venir au Pont S. Esprit, employant des paroles si fortes, que ces bonnes filles l'admiroient, & sentoient leur cœur brûler du desir de la suivre. Toutesfois leur Superieur, le R. P. Romillon, ne le leur voulut pas permettre, qu'à condition qu'elles auroient auparavant l'agréement de Monseig^r l'Evesque d'Vzez, & des Magistrats du Pont S. Esprit. La pauvre Deydiere se chargea d'en faire les poursuites. Elle retourna en cette Ville, où ayant declaré son bon dessein, elle essuya tous les rebuts d'une entrepriſe apparemment temeraire. Cependant elle n'avoit que ces mots en bouche pour sa deffense: *Il vous est permis de dire tout ce qu'il vous plaira; mais les bonnes Filles de S. Vrsule viendront, parce que Dieu le veut.* Ainsi sans se soucier des obstacles, elle redoubla ses soins, ses prieres, & ses mortifications; & elle prit si bien ses mesures, qu'un jour que le Conseil de Ville se tenoit, elle se fourra dans l'Assemblée, & dit ces paroles avec une authorité surprenante: *Messieurs, ordonnez que les Filles de S. Vrsule soient demandées pour s'établir en cette Ville, Dieu le veut.* Alors tous les Messieurs se rendirent, & cederent à la voix de cette chetive servante, comme ils eussent fait à celle d'une Intelligence celeste. Ce fut elle-mesme qui eut la commission des Messieurs de porter à Aix la demande qu'elle souhaitoit, avec la permission de Monseig^r [illegible] de Vigne, Evesque & Comte d'Vzez, en date du 14. de Iuin [illegible]. On ne peut dire la joye avec laquelle Deydiere fut receuë à Aix par les Sœurs de S. Vrsule, ny celle des Habitans du Pont S. Esprit, à l'arrivée des Sœurs Catherine de Bermont, & Anne de Beaumont, le septiéme de Septembre ensuivant. Il sembloit que toutes les vertus entroient avec elles. Dans peu la Ville en fut reformée, & elles acquirent une telle reputation, qu'on ne les appelloit point autrement que les Saintes. La bonne Deydiere fit une queste de meubles, de linges, & autres provisions, dont les Sœurs Vrsulines pourroient avoir besoin, lesquelles furent logées dans la maison d'un

des principaux de la Ville, grand heretique ; mais qui ne laiſſa pas de la leur preſter ſecrettement, ſans en tirer de loüage durant pluſieurs années. Aprés ce temps Dieu leur donna d'une maniere [illegible]aire le moyen de l'acheter. Les deux Meres venuës d'Aix [illegible] ſuperieure l'une aprés l'autre au Pont S. Eſprit ; puis la M. Anne de Luynes leur ſucceda, & procura de tres-grands avantages à cette maiſon.

Pendant le temps que les Sœurs du Pont S. Eſprit demeurerent en ſimple Congregation, elles établirent des maiſons ſemblables à Ayignon, [illegible]y, Beaucaire, & Bagnols ; & en ſuite voulans rendre leur vocation plus ſainte & plus ſolide, elles preſenterent requeſte à Monſeig^r de Grillet, Eveſque d'Vſez, pour eſtre admiſe aux vœux ſolemnels de Religion. Ce bon Prelat leur donna de ſa main l'habit Religieux le 28. d'Octobre de l'année 1636. & en vertu de la Bulle demandée à Rome à Noſtre Saint Pere Vrbain VIII. par les Vrſulines d'Avignon, il les receut à la Profeſſion le cinquiéme de Fevrier 1637. abregeant le Noviciat de ces premieres, qui dés long-temps eſtoient ſtilées dans les exercices de Regularité, & qui les enſeignoient aux autres.

PORT SAINTE MARIE. La Digne M. de la Croix, Inſtitutrice des Vrſulines de Bordeaux, termina cette année ſes établiſſemens par celuy du Port de Sainte Marie, qui [illegible] demandé par les Conſuls de la Ville, & meſme par Monſeig^r d'Elbene, Eveſque d'Agen. Les Dames Religieuſes du celebre Prieuré du [illegible]ravis, témoignerent pareillement une grande ardeur pour cet établiſſement. Il fut fait le 27. d'Aouſt de cette année. La M. de la [illegible]ix y conduiſit ſix Profeſſes, & commit d'entr'elles la M. Marguerite du Vert pour Superieure ; les autres eſtoient les Meres Marguerite de Luſſaignet, Iſabeau de Capran, Perronne de Rolet, & Françoiſe de la Fon. Sa Compagne de voyage fut la M. Blanche du Chaſtel. C'eſt le dix-huitiéme établiſſement formé des mains de la meſme M. de la Croix, dont le zele infatigable s'eſt ſignalé par tant de voyages, de travaux, d'entrepriſes, & de ſuccés, qu'elle paſſe en cela toute autre de l'Ordre des Vrſulines, & peut-eſtre toutes les Religieuſes du monde.

Les dix-huit Monaſteres qu'elle a commencez par elle-meſme, ſont Bordeaux, Libourne, Bourg, S. Macaire, Laval, Poictiers, Angers, Saumur, le Mans, Carcaſſonne, Cahors, S. Emilion, Gondrin, Bazas, Tours, S. Sever, Tarbe, & Port Sainte Marie.

Ce que nous avons décrit de ces dix-huit établiſſemens, eſt tiré preſque de mot à mot des Memoires de la Venerable M. Marie de

la Roque, plusieurs fois alleguée, si ce n'est que quelques uns des mêmes Monasteres ayans mandé des choses plus en détail, nous avons suivi leurs remarques.

La Vie de la Mere Françoise de la Croix n'a pas encore esté mise en lumiere, c'est pourquoy n'esperant pas d'en pouvoir donner un Abregé en cette œuvre, nous allons marquer icy ce que nous tenons encore de la Mere de la Roque touchant sa sainte mort. La Mere de la Croix, dit elle, avoit bien éprouvé en elle-mesme deux dispositions tout-à-fait contraires; l'une de feu, l'autre de glace: car elle estoit toute de feu pour l'amour de son Dieu, toute de glace pour les interests du monde; & le Sauveur qu'elle representoit incessamment à ses yeux, avoit fait une impression si vive sur son Ame, que nonobstant qu'elle fust dans un âge fort avancé, elle laissa son Monastere de Bordeaux, pour faire avec un nombre de ses Filles qui luy estoient les plus attachées, un nouvel & dix-neuviéme établissement, sur lequel elle pust encore répandre avec un succés qui répondist à son zele, les admirables lumieres de son esprit, & les graces qu'elle avoit receuës du Ciel dans un si grand nombre d'établissemens; & attendant la commodité du voyage, elle se retira dans une maison nommée Moulerins, qu'elle avoit bastie à la Campagne, assez prés de Bordeaux. Mais par une heureuse rencontre de la solitude, & des lumieres extraordinaires qu'elle y receut; sur tout cette douce asseurance pour elle, que son heure estoit proche, elle demeura sans autre dessein dans cette maison de campagne, que celuy de se preparer à la mort. Lorsque ses cheres Filles, qui l'avoient suivie, la firent souvenir de la resolution qui avoit esté prise, & la presserent de l'executer, elle leur dit avec beaucoup de douceur & de soûmission à l'egard des secrets de la Providence: *Mes Filles, je seray enterrée dans la Chapelle de cette maison, & ne feray plus d'établissement.* Aussi elle mourut quelques mois aprés, à sçavoir l'onziéme jour de Novembre 1649. Cette Ame sainte laissa son corps tout usé de veilles, de jeûnes, & de penitences. Elle fut enterrée à Moulerins; mais en suite dans son Convent de Bordeaux, par l'ordre de Monseig^r Henry de Bethune, Archevesque de cette Ville, & tous ces Monasteres firent faire son éloge, pour moderer leur affliction.

TARASCON.] Cette année la ville de Tarascon en Provence, obtint des Vrsulines, selon qu'elle les avoit beaucoup demandées à la M. Rampale, Superieure d'Arles; laquelle, avant son trépas, recommanda cet établissement à ses Filles, avec asseurance que Dieu y seroit bien servi. Peu aprés sa mort, toutes les expeditions

neceſſaires ayant eſté obtenuës, douze Vrſulines, deſquelles onze eſtoient Profeſſes d'Arles, & la douziéme de S. Remy, partirent d'Arles, allerent par eau à Taraſcon, & portées d'un vent favorable, aborderent le meſme jour à cette Ville, où bon nombre de Dames & de Demoiſelles les attendoient. Meſſieurs du Chapitre, Magiſtrats, & Conſuls, tout le Clergé & les Ordres Religieux les conduiſirent proceſſionnellement à l'Egliſe de Sainte Marthe, qui eſtoit tres-bien parée, le Saint Sacrement expoſé, & la Châſſe de la Sainte ſur l'Autel; ce qui ne ſe pratique qu'aux celebritez extraordinaires. On chanta un Hymne avec les Orgues & la Muſique; & enfin on mena ces bonnes Religieuſes en Proceſſion generale avec le S. Sacrement porté par le Sieur Official, juſqu'à l'ancienne Egliſe de S. Niçolas, qui ſe trouva dans l'enclos de la maiſon qui leur eſtoit preparée. Depuis, cette ſainte famille s'eſt peuplée par la reception de quantité de Demoiſelles pour eſtre Religieuſes, ou Penſionnaires; & les exercices de l'Inſtitut s'y pratiquent avec profit, loüange, & edification.

NISMES.] Il y avoit (dit-on) quatre cens ans que l'on n'avoit veû de Religieuſes dans la ville de Niſmes en Languedoc, quand Monſeigneur Cohon ſon Eveſque, y fit venir des Vrſulines que Monſeigneur le Cardinal de Richelieu, Archeveſque de Lion, luy donna pour cet effet. La M. Fr. de Vajure de la Mothe, dite de la Trinité, illuſtre par ſa naiſſance, & par les alliances aux maiſons de S. Geran & de S. Chaumont; mais bien davantage par ſa bonne conduite, commença cet établiſſement, emmenant avec elle neuf autres Religieuſes. La poſſeſſion du Monaſtere fut priſe le jour de S. Ioſeph, & depuis l'Egliſe luy a eſté dediée. Trois jours aprés leur arrivée, la Superieure tomba malade, & mourut dans la quinzaine; ce qui fut un coup capable de ruiner ce qui à peine eſtoit commencé: Mais Dieu donna courage aux Sœurs pour continuer. L'Inſtruction des Externes fit un ſi merveilleux fruit dés l'abord, que toute la Ville s'en reſſentit. Les deux premieres filles que l'on receut pour eſtre Religieuſes, avoient eſté juſqu'alors heretiques. Leurs parens, qui eſtoient de la premiere qualité, en firent beaucoup de bruit, ſans pouvoir ébranler leur pieux deſſein; & elles prirent le voile en preſence d'une multitude innombrable de monde. Il entra auſſi d'abord dans ce Convent la fille d'un fameux Miniſtre nommé Mr Codure. Et il eſt croyable que les prieres de cette bonne fille obtinrent de Dieu ſa converſion, qui fit tant d'éclat à la Cour. Pluſieurs autres filles qui ont quitté l'hereſie, & ſe ſont renduës Religieuſes aux meſmes Vrſulines de Niſmes, luy

vent attiré de grandes persecutions. Il y eut mesme une Sœur verse qui fut persuadée par ses parens de s'enfuir du Monastere, toute Professe qu'elle estoit. Ils la mirent avec une Dame heretique à la Campagne, de crainte que les Religieuses ne la fissent reprendre : Mais cette brebis égarée revint d'elle-mesme au bercail, & témoigna tant de regret de sa faute, qu'elle obtint son pardon, & Monseigneur de Nismes ne luy donna qu'une legere penitence.

Tout ce Convent a esté preservé de la contagion par deux fois que la Ville en fut affligée ; bien que les Religieuses eussent receu & mangé des fruits qui leur avoient esté apportez par des personnes pestiferées. Aussi ce mesme Convent est voüé à l'Immaculée Mere de Dieu, qui leur a fait ressentir beaucoup d'autres effets de sa protection.

GEX.) La ville de Gex, du Dioceſe de Geneve, receut des Vrsulines de Belay en cette mesme année, pour y établir un Convent de leur Ordre.

PIGNANS.] Du premier Monastere d'Aix sortirent aussi quelques Professes, qui allerent établir à Pignans. Cette maison de Pignans se rend remarquable par la charité dont elle nourrit & entretient gratuitement deux femmes Turques depuis quinze à dix-huit ans.

PEZENAS.] Cette mesme année 1637. les Vrsulines encore Congregées à Pezenas, prirent le voile, & commencerent leur Noviciat Religieux sous la conduite de la M. Anne de Beaumont, venuë exprés du Monastere du Pont S. Esprit. Cette maison subsistoit depuis l'année 1618. que la M. Desirée Dantoine, premiere Vrsuline Congregée de Marseille, l'avoit commencée le 16. d'Octobre, avec trois autres autres Sœurs Vrsulines de Provence ; Mademoiselle des Martins, personne d'exemple & de merite, defraya leur voyage, & se rendit Fondatrice de cette maison. Toute la Ville luy faisoit opposition, sur tout le premier Consul qui la menaça de faire fermer les portes, pour empescher l'entrée des Sœurs Vrsulines ; mais la Demoiselle luy répondit d'un courage intrepide, que Dieu luy changeroit la volonté, & qu'il seroit des plus empressez à les recevoir & à les proteger ; ce qui arriva. Elle loüa une grande maison, pour y loger ces bonnes Filles, la meublant & en suite les entretenant la premiere année du prix de ses bagues, qu'elle engagea, & enfin vendit. A l'exception de cette sage Fondatrice, les Filles de Sainte Vrsule furent long-temps abandonnées des creatures ; mais souvent elles estoient pourveuës

par des voyes merveilleuses & secretes, particulierement lorsque voulant acheter une maison, & tout l'Enfer semblant y mettre obstacle, Nostre-Seigneur facilita cette affaire apparemment impossible, & leur fit trouver dans une heure de temps la somme necessaire pour le payement, une grande multitude de gens venant à l'envy leur apporter de l'argent, soit en don, soit en prest, jusques aux valets & servantes. La parfaite confiance en Dieu de la M. Desirée, attiroit ces benedictions, & sur ce ferme appuy, elle entreprit avec une seule pistole le bastiment d'une belle Eglise, dont elle vint à bout. A la suite du temps cette Communauté, dans l'estat seculier, & dans le regulier, a ressenti des effets singuliers de la protection de Dieu, specialement en ce qui regarde le bien spirituel; l'ayant delivrée de mille dangers, & conservée dans une grande concorde, parmy des occasions contraires, comme aussi dans une exactitude & pieté tres solide, à la gloire de Nostre Seigneur & à l'edification du monde. De ce Monastere est sorti celuy de Montpelier.

CARPENTRAS.] L'odeur que les vertus des premieres Vrsulines d'Avignon les Royales répandoient par tous les lieux d'alentour, attira un jour un Gentil-homme nommé M^r. Estienne de Paul, Seigneur de Venesque, & de S. Didier, en leur Eglise, à l'heure de Vespres. Il fut si touché du chant de ces Filles du Ciel, qu'avant que sortir de là il resolut de fonder une maison pareille dans la ville de Carpentras au Comtat Venitien, & en suite il legua pour cet effet dans son testament, sa maison, tout l'argent & les meubles qui s'y trouveroient aprés sa mort, & de plus une somme d'argent assez considerable. Ce bon Fondateur eut bien tost la satisfaction qu'il souhaitoit: car la M. Anne de Beaumont, accompagnée de cinq autres Sœurs d'Avignon, luy furent octroyées, & allerent à Carpentras le 16. de Ianvier 1627. Elles y furent receuës de chacun avec un merveilleux applaudissement, & y profiterent beaucoup, le grand nombre de Pensionnaires & d'Externes donnant une ample matiere à leur zele. C'est le Monastere de Montelimar qui leur a depuis donné l'Institution Religieuse environ cette année 1637.

LAMBALE.] M^r de l'Escoüet, Seneschal de Lambale, qui est une petite Ville de Bretagne, distante de trois à quatre lieuës de S. Brieux, & du mesme Diocese, demanda aux Vrsulines de Saint Brieux des Religieuses pour établir à Lambale, promettant de les aider de tout son pouvoir. La Superieure, avant que de s'engager, se transporta sur le lieu, pour voir la place destinée à faire

le Convent, & en eſtant ſatisfaite, elle tira facilement le conſentement de ſa Communauté, ayant eu la permiſſion de ſon Eveſque Monſeig^r de Virazel. Les choſes eſtans diſpoſées, la meſme Supérieure de S. Brieux fut choiſie pour aller commencer ce nouvel établiſſement. Elle y mena trois Profeſſes du Chœur, une Sœur Converſe, & une Novice, fille d'un des principaux Habitans de Lambale. Madame de Leſonet les conduiſit dans le Caroſſe de Monſeig^r l'Eveſque, Meſſieurs de Ville, la Iuſtice, & la plus fleuriſſante Nobleſſe des environs, allerent au devant d'elles, & leur firent un accueil digne de leur pieté.

LAMBESC.) Le 26. de Ianvier il ſe fit une fondation à Lambeſc en Provence, de l'aveu & authorité de Monſeig^r Louis de Brethel, Archeveſque d'Aix. Six Vrſulines du Convent d'Aix eurent obedience pour ce ſujet, dont la M. Madelene de Bourilly, dite de la Croix, fut commiſe Superieure. Elles arriverent à Lambeſc, & furent receuës dans une maiſon de Madame de Forbin, deſtinée au nouveau Monaſtere: mais comme les Religieuſes ne la jugerent pas propre, cela fit bruit dans la Ville, & elles furent ſur le point de s'en retourner à Aix, juſqu'à ce que s'eſtans recommandées à S. Ioſeph, elles eurent un tout autre ſuccés qu'elles n'avoient oſé eſperer: car Mr Iean François d'Arguier, Prieur de S. Sebaſtien, joüiſſant d'une Chapelle erigée hors la Ville, ſous le titre de Sainte Thereſe, s'offrit à eſtre Fondateur, en donnant la meſme Chapelle qu'il avoit fait baſtir, avec une maiſon contiguë, & ſon Prieuré auſſi, pour eſtre incorporé au Monaſtere des Vrſulines. Cela fut accepté tres-volontiers: les Religieuſes s'établirent en ce lieu-là, & depuis y ont reſſenty pluſieurs fois la protection particuliere de Sainte Thereſe, dans les dangers où elles ſont expoſées, de l'incurſion des voleurs; leſquels ayans fait pluſieurs fois la ronde autour de cette maiſon, n'ont pourtant jamais pû entrer dedans. Ils firent une nuit une ouverture à un chaſſis de toile, qui eſtoit la ſeule deffenſe d'une feneſtre de l'Egliſe, & tirerent par là deux lampes d'argent. Le ſoir precedent le Sacriſtain vit ces deux lampes ſuſpenduës, dans un perpetuel mouvement, ſans qu'on leur touchaſt, ny qu'il fiſt aucun vent: Et il ſembla que c'eſtoit un avertiſſement de ce larcin. Dieu opere ſouvent des merveilles dans cette Egliſe de Sainte Thereſe. Diverſes voix y ſont quelquesfois entenduës de nuit par les Vrſulines, comme de perſonnes qui recitent le divin Office: Bien-quoy qu'elles n'entendent pas la prononciation des paroles, elles diſtinguent aiſement les Chantres Verſiculaires, & puis les voix aſſemblées. Cette harmonie dure quelquesfois juſ-

qu'au matin, que les Sœurs eſtans en oraiſon, l'entendent, comme une Proceſſion qui s'éloigne peu à peu. Deux perſonnes dignes de foy, s'eſtans trouvées obligées d'entrer dans le Convent, pour une neceſſité extraordinaire, entendirent la nuit fort diſtinctement chanter à pluſieurs voix les Litanies de la Sainte Vierge dans la Tribune. Le lendemain elles en parlerent aux Religieuſes, dans la creance que c'eſtoient elles qui s'eſtoient levées pour prier Dieu pour une Dame malade, & qui eſtoit leur Bienfaictrice. D'autres perſonnes en grand nombre ont aſſeuré avoir veû la nuit des Proceſſions à l'entour de cette Egliſe. Vn homme de grande vertu a declaré qu'il avoit veû pluſieurs fois ſur le toict de la maiſon un Seraphin tenant un glaive d'une main, & un flambeau de l'autre; & que comme il viſitoit les Egliſes le Ieudy Saint de l'année 1668. il aperceut une Colombe blanche comme la neige, qui jettoit des étincelles de feu ſur le meſme toict, vers l'endroit où repoſoit le S. Sacrement. Vn autre paſſant une nuit proche du Monaſtere, vit trois Religieuſes veſtuës en Vrſulines; mais déchauſſées, & le voile abattu, qui ſortirent de l'Egliſe, les portes eſtans fermées, puis r'entrerent par la porte Conventuelle. Cet honneſte homme demanda le lendemain aux Religieuſes ſi elles faiſoient des Proceſſions la nuit; & quinze jours aprés il mourut trois Sœurs du meſme Convent. On vit une autre fois, & de nuit auſſi, un Preſtre à genoux à la porte de l'Egliſe. Le lendemain le Sacriſtain y entrant, trouva la lampe oſtée de ſon lieu, & miſe en un coin, la meche ſeparée en un autre endroit, & meſme le vaiſſeau de la lampe coupé en rond, comme avec un cizeau, ſans que l'huile fuſt aucunement épanchée. Cet evenement donna quelque terreur aux Religieuſes; mais leur Confeſſeur leur dit qu'il eſtimoit que cela regardoit le Preſtre plûtoſt qu'elles; & de fait, ce fut un preſage de ſon trépas, qui arriva huit jours aprés. Du ſurplus cette maiſon a receu & reçoit de grandes aſſiſtances ſpirituelles & temporelles par les interceſſions de la Glorieuſe Sainte Thereſe, qui en eſt Patrone (ainſi que nous avons dit) & meſme de la ville de Lambeſc.

L'an 1638. BOVRG-ARGENTAL.

AV commencement de cette année ſe commença un Monaſtere à Bourg-Argental en Foreſt, ſous le Dioceſe de Vienne; & ce furent les Vrſulines de Beaulieu ou Boulins en Vivarets qui entreprirent cet établiſſement, ſous la conduite de la M. Eugene Baudot, dite du S. Sacrement, Profeſſe d'Autun; d'où elle avoit eſté envoyée

envoyée à Saulieu, puis à Beaulieu. Elle fut la premiere Superieure de Bourg-Argental. Ce Monastere n'eut d'abord qu'environ cent écus, & quelques ornemens d'Autel ; mais la protection de Monseig^r Pierre de Villars, Archevesque de Vienne, & la bonne œconomie des Religieuses, jointe aux dottes des filles qui se presenterent en bon nombre, suplea au defaut d'une fondation considerable. Pour le spirituel, il fut assisté fort charitablement & soigneusement vingt-quatre ans durant, par Mr Guillaume Courbon, Official de l'Archevesché.

APT.] La Ville d'Apt en Provence desirant avoir une maison de S. Vrsule, s'adressa à la Ville de Martiguez, qui en avoit déja une, comme nous marquerons l'année que les Sœurs se firent Religieuses. Cependant elles en accorderent quatre avec la Mre Jeanne de Merindol, sortie de la maison d'Aix pour celle de Martiguez. Ces cinq partirent le 25. de Ianvier 1633. & sur le chemin il leur arriva une chose merveilleuse : car estans surprises de la nuit, & ne sçachans plus où elles alloient, elles entrerent dans une petite riviere, où les premieres Sœurs ayans passé à toute peine, assistées des hommes qui les conduisoient ; la plus jeune venant aprés sur un cheval chargé de hardes, se trouva arrestée, le cheval estant si embourbé, qu'il mourut sous elle. Comme elle se vit au milieu de l'eau, & en si grand peril, elle fit vœu en l'honneur de Sainte Barbe, de jeûner la veille de sa feste au pain & à l'eau. Au mesme moment elle se sentit transporter dans un pré qui estoit sur le grand chemin, avec une cassette sous les pieds, que ses Compagnes avoient laissé tomber en passant, sans estre seulement mouïllée. De là elle courut se rejoindre aux autres dans une grange prochaine, où elles estoient demy mortes. Les Messieurs d'Apt leur firent grand accueil, les conduisans dans une maison qu'on leur avoit preparée, où la premiere Messe se dit le jour de la Purification Nôtre-Dame. Elles ne demeurerent que cinq ans en Congregation, & appellerent les Vrsulines Royales d'Avignon, pour eriger leur maison en Monastere ; ce qui fut fait par la M. Therese de Carrat, dite de IESVS, & une autre Professe d'Avignon, sous la conduite desquelles elles commencerent leur Noviciat, le septiéme de Mars 1638.

L'ISLE DE VENISE.] La premiere maison d'Vrsulines Congregées que nous sçachions avoir esté établie en France, fut celle de l'Isle de Venise, puisque les unes la comptent de l'année 1596. & les autres encore plûtost. Il est vray qu'elle est fort ancienne, & celle où la M. Françoise de Bermond, Institutrice de

l'Ordre de S. Vrſule en France, commença à vivre en Communauté avec quelques Filles : Mais nonobſtant la Primatie de cette maiſon dans l'eſtat de Congregation, elle n'embraſſa la vie Religieuſe que cette année 1638. La principale perſonne qui aida la M. Fr. de Bermond à en jetter les fondemens, fut la M. Caſſandre de Bœuf. Leur zele attira bien-toſt beaucoup de filles à leur école, entr'autres Madelene, Marguerite, & Blanche du Planchet, filles d'un Medecin du lieu, qui ſe donnerent à la Congregation, & y cauſerent de grands avantages, leur propre maiſon y ayant eſté conſacrée, & leur bonne mere, dans ſa viduité, s'y eſtant retirée, où elle deceda avec grande edification. Ces trois filles y ont gouverné long-temps avec humilité & ſimplicité (qui eſt encore comme le caractere de cette maiſon) accommodées particulierément des biens que leurs parens leur avoient laiſſez. L'Illuſtriſſime Evêque de Cavaillon donna cette année le voile de Novice à toutes les Sœurs l'onziéme d'Avril : Et la M. Fr. de Lutre, dite de S. Iean, Profeſſe des Vrſulines Royales d'Avignon, ayant eſté choiſie pour eſtre leur Superieure durant leur année de Noviciat, les diſpoſa à prendre ſolemnellement l'habit religieux ; & l'année ſuivante, à offrir leurs vœux, comme elles firent. Le Monaſtere de l'Iſle de Veniſe a donné l'eſprit & l'habit religieux aux Vrſulines de Cavaillon, & de Pernes.

MONTFERRANT.) La M. Ranquet de la Preſentation, à l'inſtance de la ville de Montferrant, y alla avec ſept Compagnes, Profeſſes de Clermont, pour y établir des Vrſulines. Le lendemain qu'elles y furent entrées, le 27. de Iuillet, le R. P. de Craffort, Preſtre de l'Oratoire, y celebra la premiere Meſſe, & laiſſa le S. Sacrement dans le Tabernacle. La Fondatrice de ce Convent eſt Madame Anthoinette Oudiger, veuve de Mr Andrieu, Bourgeois de Monton ; & les Religieuſes y ſont remplies de zele pour la perfection de leur Inſtitut.

MORLAIX.] La fondation des Religieuſes Vrſulines de Morlaix, de la Congregation de Bordeaux, doit aprés Dieu, ſon premier établiſſement à la protection de feu Monſeg^r Noël des Landes, Eveſque & Comte de Treguier ; lequel faiſant actuellement ſa viſite dans cette Ville de ſon Dioceſe, aprés avoir, par un ſermon public, témoigné ſon zele & ſon eſtime pour cet Inſtitut, ſes paroles eurent tant d'efficace, qu'elles gagnerent abſolument les cœurs de toute l'Aſſemblée, compoſée principalement de M^r le Comte de Boiſſeon Gouverneur, de Meſſieurs les Magiſtrats, & de tous les nobles Habitans du Corps de la Ville, qui dés le meſme

jour 23. de Fevrier 1638. s'assemblerent à la priere du mesme Seig^r Eveſque, pour deliberer sur l'établissement, qu'ils agréerent, & auquel ils consentirent generalement.

En suite le bon Prelat se transporta aux Vrsulines de Treguier, pour y faire choix, & nommer celles qu'il destinoit à l'effet de son pieux dessein; qui furent la M. Loüise Guays de IESVS en qualité de Superieure, & sept autres Professes, ausquelles il donna obedience, pour se rendre au plûtoſt à Morlaix. Elles sortirent de Treguier le neuviéme d'Aoust, & entrerent dans Morlaix l'onziéme, où elles furent accueillies de plusieurs personnes considerables, dans une maison qu'on leur avoit preparée & meublée. Dés les premiers jours de leur arrivée elles dirent l'Office divin en Chœur; ce qui excitoit le peuple à grande devotion. Elles n'y demeurerent qu'environ deux mois, attendant un hospice plus propre à commencer les fonctions de leur Institut, & y garder la closture. Dieu y ayant pourvû, elles se hasterent d'y loger; & aprés y avoir fait dresser & orner une Chapelle, elles eurent la consolation d'y posseder jour & nuit le S. Sacrement, & d'entendre journellement la sainte Messe, que diverses personnes pieuses & charitables y faisoient dire; ce qu'elles continuerent les sept années que l'on demeura dans cet hospice, sans qu'il fust besoin de gager un Chapelain. Les classes furent incontinent ouvertes, & si remplies d'écolieres que les ferventes Religieuses trouverent matiere de faire paroistre leur zele par une sainte emulation, à qui prendroit plus de fatigues pour l'instruction de ces petites Ames; à quoy les encourageoit merveilleusement l'exemple de la M. Loüise Guays leur Superieure, qui s'est renduë si recommandable par son rare talent & capacité pour le gouvernement, que sa memoire est jusques à present en singuliere veneration; non seulement à cette maison, mais encore à toutes celles de la Province. Sa devotion envers le grand S. Ioseph la porta dés le premier moment de cet établissement, à se consacrer, & toutes ses Filles, à la Divine Providence, sous le patronnage de ce glorieux Patriarche, qui n'a pas manqué de recompenser la confiance qu'elle témoignoit avoir en sa protection dans plusieurs rencontres. Pour preuve de cecy, survinrent les contradictions & persecutions de la part du menu peuple, qui ne comprenant pas la difference de l'Institut des Vrsulines d'avec les Ecoles seculieres, les mépriſoit, & donnoit beaucoup d'exercice à leur patience, outre une affliction universelle causée par la peste, qui infecta presque toute la Ville, & obligea les gens de qualité de se retirer à la campagne, de maniere qu'elles se voyoient tres-

ſouvent ſans aucunes aſſiſtances temporelles, ne les ozant demander à perſonne, à cauſe de ces mutineries populaires. Les Sœurs propoſoient quelquesfois à la Superieure de s'en retourner; à quoy elle répondoit qu'elles priſſent courage, & que la fondation de Morlaix ſeroit l'une des meilleures maiſons de l'Ordre, puiſque S. Ioſeph eſtoit ſon Protecteur. Elle fit dire tous les jours à l'iſſuë de la ſainte Meſſe, les Litanies compoſées à ſon honneur, ce que l'on a toûjours continué depuis; & il faudroit un volume pour rapporter les ſecours que toutes les Superieures qui ont gouverné ce Monaſtere juques à préſent, ont receus par la faveur de ce grand Saint. Le premier, & des plus remarquables, fut accordé à la foy de la digne Mere Guays, Dieu inſpirant Mr Guy Thepault, Recteur d'Eſtable, de donner à cette maiſon naiſſante la ſomme de ſix mil livres, qui fut employée à l'achat d'un emplaſſement pour la conſtruction du Monaſtere. Elle eut auſſi la benediction de recevoir grand nombre de Penſionnaires de familles conſiderables, tant des Nobleſſes voiſines, que des Habitans de la Ville, qui ont pour la pluſpart compoſé à la ſuite du temps, la Communauté. Le triennal de cette Superieure eſtant expiré, elle témoigna ſouhaiter deſormais, ſe voyant infirme & fort âgée, d'eſtre dechargée du gouvernement, pour ſe preparer avec repos à bien mourir; en quoy il ſembla qu'elle préſentoit ſon decez, qui arriva l'année ſuivante en Mars 1642. aprés ſon retour en ſa maiſon Profeſſe de Laval, où elle avoit inſtamment demandé d'eſtre renduë, pour y finir ſes jours.

Les Vrſulines de Morlaix, pourſuivant pour leur entier établiſſement, commencerent à baſtir, aprés que Monſeigr de Treguier eut honoré de ſa preſence la ceremonie que l'on fit pour planter la Croix, avec une Proceſſion generale de tous les Eccleſiaſtiques & Religieux de la Ville, ſuivis de Mr le Gouverneur, de Meſſieurs les Magiſtrats, &c. Le Dortoir & autres lieux furent en eſtat de s'y loger en Septembre 1645. La M. Françoiſe Thereſe de Begaignon, lors Superieure, y conduiſit ſa Communauté, la Proceſſion generale l'accompagnant encore.

Monſeigr Baltazar Grangier ayant ſuccedé à l'Eveſché de Treguier, a toûjours cheri cette Communauté. Il ne ſe fut pas plûtoſt rendu en ſon Palais Epiſcopal, qu'il commença la viſite de ſon Dioceſe; & venant en cette ville de Morlaix, il fit l'honneur aux Vrſulines de deſcendre premierement prés de leur Monaſtere, au quel lieu le Magiſtrat le harangua. Il fit en ſuite ſon entrée dans leur Chapelle, & les Religieuſes eurent la grace de recevoir la benediction, eſtans toutes au Chœur, où elles chanterent le *Te Deum*,

& la Musique de la Ville répondoit alternativement. Peu de jours aprés il visita leur Monastere, ce que sa Grandeur a reïteré tous les ans en personne jusques à present, & ses soins paternels se sont aussi étendus aux autres besoins spirituels de cette Communauté, prenant la peine de pourvoir luy-mesme des plus doctes & capables Directeurs, tant de son Evesché, que de la Province, pour leur conduite interieure. En un mot, ce digne Prelat n'oublie aucune chose de ce qui peut servir à la perfection de cette maison. Il benit la pierre fondamentale de leur Eglise; le 15. de Iuin 1654. il célebra pontificalement la sainte Messe au lieu destiné pour placer le grand Autel. Tous les Ecclesiastiques & Religieux s'y trouverent, la Musique, toute la Ville, la Noblesse des environs, & un grand concours de peuple; le R. P. Ioseph de Morlaix, Provincial dans l'Ordre des Capucins, y prescha, & Mr de Linguelnez Fondateur, posa la premiere pierre; mais comme l'emplacement de cet edifice estoit tres-incommode, il a fallu travailler long-temps à son accomplissement avec une double dépence; ce qui n'a pas empesché ces bonnes Religieuses de pousser à bout leur entreprise, estant du reste suffisamment & commodément bâties.

La benediction de leur Eglise & Chapelle fut faite en 1665. par Monseigneur de Treguier, accompagné de tout le Clergé de la Ville, & il y celebra en suite solemnellement la premiere Messe. On a remarqué qu'il n'est jamais arrivé aucun malheur aux Ouvriers dans la construction de tous les bastimens; quoyque tres-souvent ils ayent esté en danger de leur vie. Il arriva qu'une carriere dans l'enclos venant à manquer, il estoit impossible de continuer le massonnage de l'Eglise; de quoy tout le Convent estant fort affligé, on entendit que le Maistre Architecte se vantoit d'avoir eu depuis peu de jours d'une Dame voisine de la Ville, une belle carriére à ferme, de laquelle il esperoit faire son profit. La Superieure fit exposer la necessité de sa maison à cette Dame, singulierement devote à S. Ioseph; qui dés lors deffendit que qui que ce fust, disposast de sa carriere jusques à ce que le Chœur & l'Eglise des Vrsulines fussent achevez de bastir, leur laissant en pur don toute la pierre dont elles auroient besoin. Aprés un grand incendie arrivé dans la ville de S. Malo, les Vrsulines de Morlaix se virent encore obligées de quitter leur bastiment, à cause du transport que l'on faisoit de la pierre de taille du canton à S. Malo. Elles recommanderent ce nouveau besoin à leur pourvoyeur ordinaire S. Ioseph; & Dieu permit aussi tost que le vent pousa au port de Morlaix

tant de pierre de taille qu'il en falloit pour achever l'edifice. Bien ſouvent à l'heure qu'elles devoient payer les Ouvriers, elles ne ſçavoient où prendre de l'argent ; elles ne les éconduiſirent pourtant jamais, S. Ioſeph leur Threſorier, leur en faiſant trouver à propos. Ainſi c'eſt avec juſtice que toutes les Superieures de cette Communauté ont eu à cœur de procurer en pluſieurs manieres la deuotion envers ce grand Saint. Avant l'entrée des Vrſulines à Morlaix, S. Ioſeph eſtoit peu connu dans la Ville, & dans tout le canton; mais la devotion de ces bonnes Religieuſes a attiré celle du peuple. Elles ſolemniſent ſa feſte comme celle de Paſques. Elles ont des Indulgences plenieres quatre fois l'année, pour tous ceux qui viſiteront leur Egliſe ; & l'on y chante les Litanies de S. Ioſeph. Les Vrſulines de Morlaix, en trente ans n'ont voulu recevoir que quarante filles pour de bonnes raiſons, & leur Monaſtere eſt de tres grande edification.

TVLINS.] Monſeig^r Pierre de Scarron, Eveſque & Prince de Grenoble, permit l'établiſſement d'une maiſon d'Vrſulines en un Bourg de ſon Dioceſe, nommé Tulins, l'an 1632. Et dés la meſme année trois Sœurs Congregées du Bourg S. Geoire, au Dioceſe de Vienne, où la M. Marguerite Peyron, de la Congregation de Grenoble, eſtoit Superieure, furent envoyées à Tulins le 18. de Mars de la meſme année. Le commencement fut doux, mais le progrés fut accueilly de perſecution ; & ces bonnes Filles n'avoient pas quelquesfois du pain. Dans cette neceſſité, Dieu inſpira des perſonnes charitables, & du menu peuple, de leur fournir du bled & de la farine au temps de leur plus grand beſoin, ſans qu'elles l'euſſent fait aucunement connoiſtre. Leur Prelat deſirant qu'elles ſe fiſſent Religieuſes, elles en prirent la reſolution, non pas toutes, mais quatre ſeulement ; & les autres qui eſtoient entrées dans la Congregation, ſe retirerent à celle de S. Geoire. Comme elles eſtoient dans la difficulté de trouver un lieu propre à la cloſture Religieuſe, Mr Ioachin de Chiſé, Seig^r de la Marcouſſe, qui tenoit la maiſon du Prioré de Tulins, la leur ceda. Elles y entrerent l'an 1634. au mois de Decembre, & y trouvans une petite grille rendant ſur l'Autel de l'Egliſe, elles ne furent pas ſi toſt obligées d'entretenir un Preſtre. En ſuite elles obtinrent deux Profeſſes de Grenoble pour les inſtituer, la M. Anne Franc. dite de la Croix, fut la Superieure, qui arriva à Tulins le 16. d'Aouſt de cette année 1638. & fit commencer le Noviciat de deux ans à toutes les Sœurs, ſelon leur couſtume. Ce petit Monaſtere s'eſt affermy parmy les traverſes dont il a eſté battu aſſez continuel-

lement. Les Vrſulines de Tulins, à la ſuite du temps, ont fait échange avec Monſeig^r l'Archeveſque de Vienne, de la maiſon du Prieuré, où elles prirent la cloſture, avec la premiere maiſon où elles avoient logé. Cet échange fut authentiquement homologué en Cour de Rome, par une Bulle fulminée par Monſeig^r l'Archeveſque de Grenoble, le troiſiéme de Iuin 1665. & c'eſt le lieu où cette Communauté habite preſentement.

VEZELAY.) Le Convent de Vezelay prit auſſi naiſſance cette année, & n'eut point de veritable Fondateur. Seulement à la demande de Meſſire Errard de Rochefort, lors Abbé de Vezelay, les Vrſulines d'Arnay-le-Duc conſentirent que ſix d'entr'elles allaſſent établir à Vezelay, la Principale, & Superieure eſtant la M. Ieanne Milot, dite de Iesvs. Elles arriverent en cette Ville le 14. de Septembre, & demeurerent dans une maiſon ſeculiere juſqu'au deuxiéme de Novembre, qu'elles s'enfermerent dans le Convent, où elles ſont encore proche de la principale Egliſe de Vezelay. Elles n'ont point établi d'autres maiſons, & ont aſſez de peine à ſubſiſter dans les malheurs du temps, une partie meſme de leur baſtiment eſtant tombée depuis quelques années.

AVLIOVLE.) Le dixiéme d'Octobre les Vrſulines de Brignoles établirent un Convent à Aulioule en Provence, y donnant pour Superieure la M. Thereſe Craviſe, dite de la Croix.

HVY.) La meſme année, le 14. d'Octobre, ſortirent du Convent de Liege des Religieuſes Vrſulines, pour en aller commencer un à Huy, où la premiere Meſſe fut chantée un Dimanche dans l'Octave de S. Ignace de Loyola.

LILLE.) Le Monaſtere de S. Omer en Flandres eſtant fort incommodé du ſiége de leur Ville, les Religieuſes penſerent que le peril qu'elles couroient ſouvent, les obligeoit à pourvoir à leur ſeureté; & par le conſeil de leurs amis, elles ſe retirerent à Lille, dans l'Eveſché de Tournay, toutes enſemble, & dans une maiſon qu'elles acquirent. Puis le ſiege de S. Omer eſtant levé, la Superieure, qui eſtoit la M. du Moutier, dite de S. Michel, Profeſſe de Paris, laiſſa neuf Religieuſes en ce lieu-là, pour le conſerver comme un hoſpice, en cas de neceſſité. Quelques années aprés, la meſme Mere conſentit qu'elles s'établiſſent en Monaſtere ſeparé, & qu'elles receuſſent des filles au Noviciat & à la Profeſſion. On compte leur établiſſement du 22. jour d'Octobre de cette année. Les premieres filles qu'elles receurent pour y eſtre Religieuſes, n'y entrerent que le 21. de Iuin 1643. puis l'an 1649. elles acheterent deux maiſons, un jardin, à la charge de les revendre en cas

que le Roy refusast son consentement pour leur établissement. Et enfin l'an 1651. nonobstant les oppositions de plusieurs personnes, elles obtinrent leurs Lettres du Roy.

MARSEILLE.) La premiere maison de S. Vrsule de Marseille, erigée en Congregation environ l'an 1603. par les soins de Madame Marthe d'Esquesier, veuve de Messire François de Blancart, & gouvernée d'abord par la M. Fr. de Bermond, puis par les Meres de Gomer, Anne Carrelasse, & Honorée de Lascours, toutes filles remarquables en vertu; ayant esté jusqu'en l'an 1638. comme le Noviciat de toute la Provence, & des autres Provinces voisines: & ayant fondé les maisons Congregées de Pezenas, Brignoles, la Ciotat, & Aubagne. Les Sœurs desirans enfin embrasser l'estat Religieux, elles firent instance pour avoir des Professes des Vrsulines d'Aix, ou des Royales d'Avignon: Mais Monseig^r de Lomenie, leur Evesque, voulut les obliger d'en recevoir du Monastere d'Aubagne, qui estoit de son Dioceſe; sur quoy elles se pourveurent devant le Metropolitain Monseigneur l'Archevesque d'Arles, & finirent la contestation, en prenant parmy elles des Religieuses Bernardines arrivées nagueres à Marseille, pour s'y établir. Il fallut en suite que les filles que l'on y receut, fissent Profession sous leurs Regles, & le seul nom de S. Vrsule est demeuré à ce Monastere.

L'an 1639. LORGVES.

LE Monastere des Vrsulines en la ville de Lorgues, au Dioceſe de Frejus, derive des Vrsulines d'Aix; lesquelles, à la priere des Consuls de Lorgues, accorderent six Professes, dont celle qui fut commise Superieure, se nommoit la M. d'Antrague, dite de S. Ioseph. La Ville de Lorgues leur donna quelque chose pour commencer la maison. Elles y arriverent le 30. de Mars de cette année, ne trouvans d'autre obstacle que la reception des Religieuses de S. Bernard: car quelques-uns des Habitans ne voulans qu'un des deux Convents, avoient peine à accepter les Vrsulines; neanmoins les choses s'accommoderent, parce que les principaux favorisoient les Vrsulines; sur tous M^r le Iuge de Vitalis, & Messieurs Dandré, qui les assisterent fort. Le jour de leur entrée, les Messieurs & Dames de la Ville, suivis d'une grande foule de peuple, allerent bien loin au devant, avec le son des trompettes, & des acclamations de joye. Elles furent conduites ainsi processionnellement à l'Eglise Collegiale, où l'on chanta en Musique; & de là allerent en la

la maison qu'on leur avoit preparée, & commencerent à faire leurs fonctions.

S. REMY.] Le Faux bourg de S. Remy en Provence eut des Vrsulines Congregées dés l'année 1619. Deux personnes de merite, & de la mesme Ville, entreprirent leur établissement; à sçavoir, Monsieur François Chaumond, Chanoine de l'Eglise Collegiale, & Mademoiselle [illegible]ons. Ils assemblerent quelques filles, & leur donne[illegible]res. Les oppositions & contradictions furent tr[illegible] chacun tournant en raillerie ce dessein, lequel app[illegible]t pour se dissiper. Mais il fut si puissamment seconde[illegible], que les personnes les plus ennemies reconnurent bien-tost leur erreur, & eurent autant d'estime pour cette petite Congregation, qu'ils l'avoient euë auparavant en mépris. Avec le temps, par l'exemple de quantité de maisons de leur Ordre, elles s'adresserent aux Vrsulines Royales d'Avignon, pour en obtenir des Religieuses, sous lesquelles elles peussent faire leur Noviciat, & leur Profession solemnelle. La M. Ieanne Billonne, dite de la Croix, leur fut envoyée pour Superieure, & une autre Professe. Aprés cela elles prirent toutes l'habit religieux le deuxiéme de May de cette année 1639. La Demoiselle de Vincens en fut du nombre, & eut le surnom de la Presentation, ayant imprimé dans le cœur de toutes ces bonnes Filles une si particuliere devotion à la tres-sainte Vierge, qu'elles en ont attiré des secours merveilleux. Elles ont esté preservées de la contagion, qui ravageoit le païs. Durant les guerres de Provence, leur maison, qui est hors la Ville, estant menacée d'estre prise pour servir de Citadelle. & d'autre part, les soldats qui ravageoient tout à l'entour, ne devans point l'épargner, il ne luy fut fait aucun tort; au contraire, les soldats la gardoient la nuit, & les Capitaines avoient juré que les premiers qui y commettroient quelque insolence, seroient pendus à un arbre planté devant la porte du Monastere. On y conserve en grande veneration un tableau fort ancien, representant Nostre-Dame de Douleur, qui communique continuellement des graces aux Religieuses, & aux Seculiers, comme il paroist dans la Chapelle interieure, où on le revere, garnie de dons que les Habitans de la Ville luy ont offert. Deux Religieuses dignes de foy asseurent luy avoir veû jetter des larmes dans une occasion remarquable On pourroit raconter diverses autres merveilles que la Sainte Vierge a operées en faveur de ces devotes Vrsulines; mais nous n'en dirons plus que deux principales; l'une arrivée en l'an 1651. le premier jour de Iuillet, que toute la Communauté estant

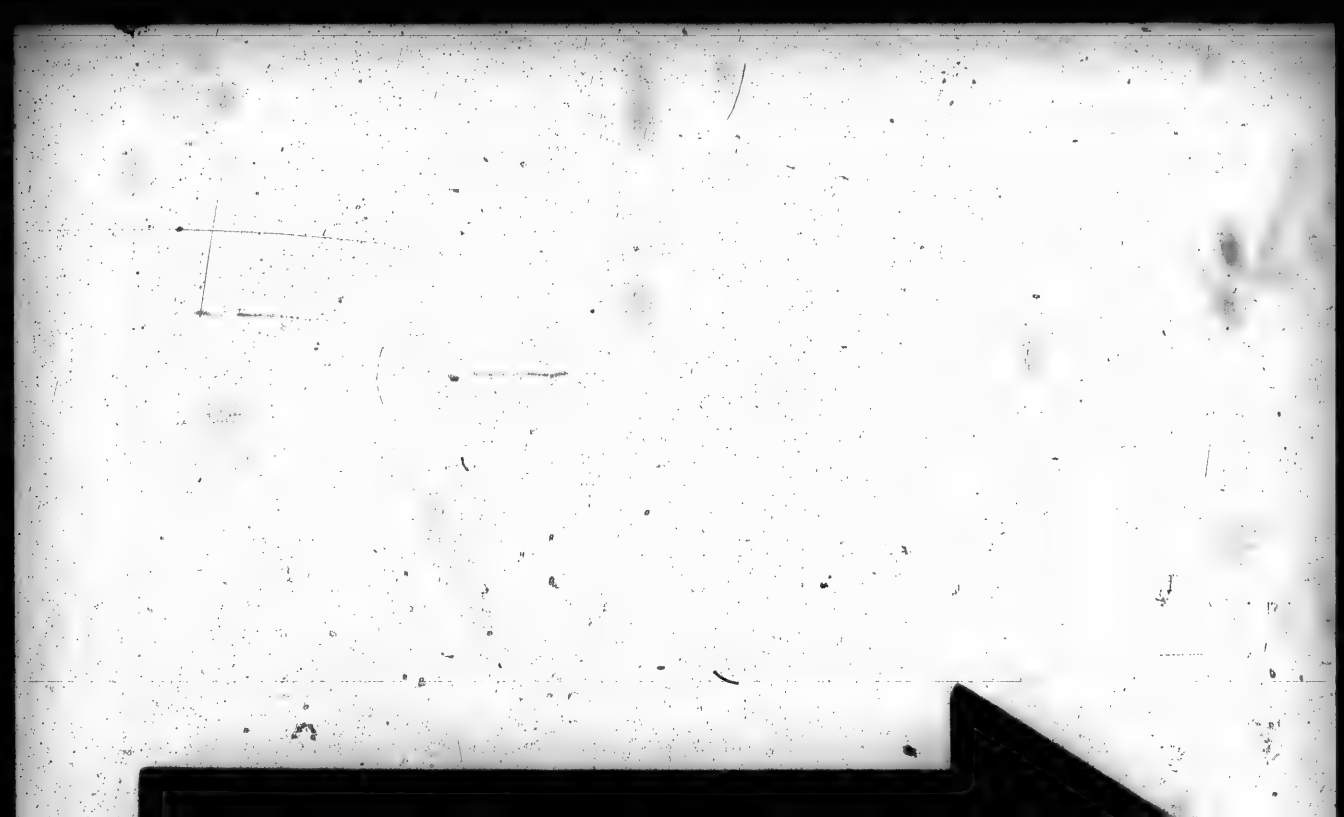

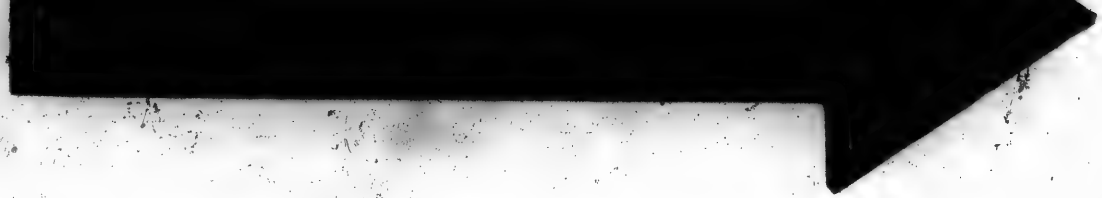

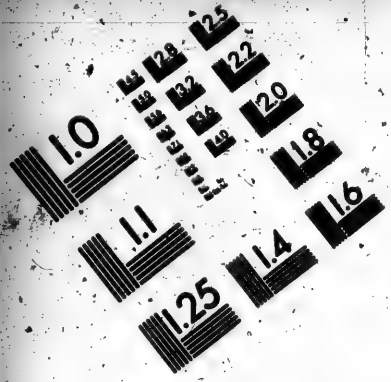

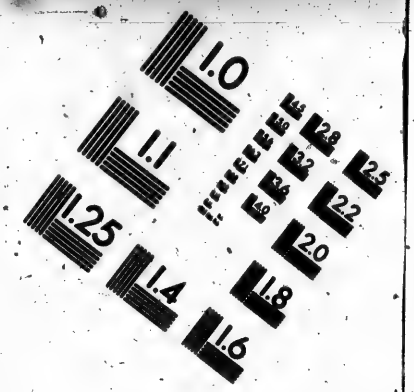

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

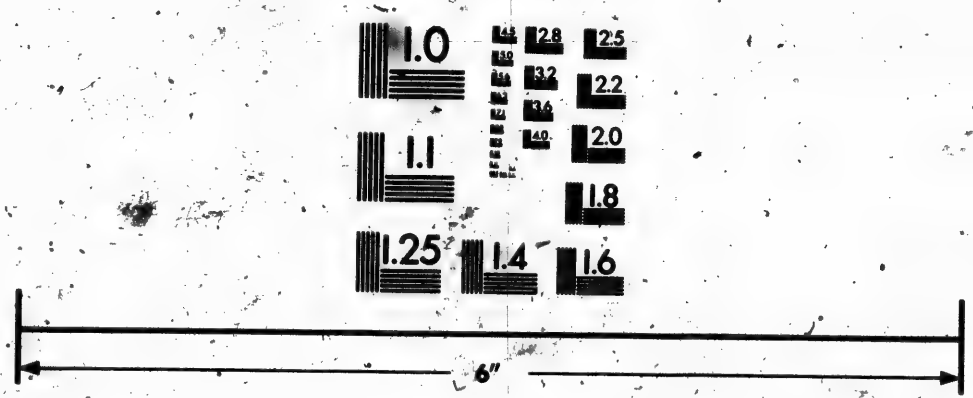

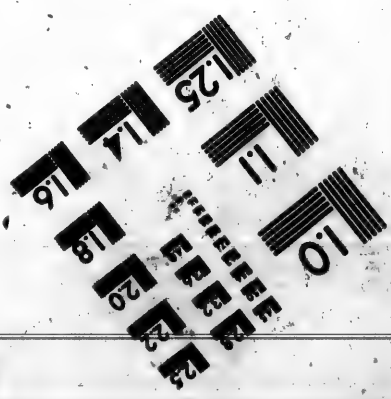

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

à l'Egliſe à l'Office du matin, leur Chœur parut tout à coup en feu d'un éclair, qui fut ſuivi auſſi toſt par un horrible tonnerre: Et alors quelques perſonnes pieuſes, qui prioient dehors dans l'Egliſe, virent le retable où la Sainte Vierge & Sainte Vrſule ſont repreſentées, tout enflamé: Ils ſe mirent à crier *Miſericordè*. Puis ils remarquerent le viſage de S. Vrſule tout changé, & ſi animé, qu'elle ſembloit ſe mettre en deffence pour les Vrſulines ſes Filles. En effet, le foudre qui les menaçoit evidemment, alla tomber ſur la grande Egliſe de la Ville, deſcendit ſur le Maiſtre-Autel, par l'ouverture de la lampe, renverſa par terre le Preſtre qui diſoit la haute Meſſe, tua l'Acolyte, cacha la lampe en ſorte qu'on ne la pût trouver de quelques jours, & fit pluſieurs autres deſordres. Vn peu devant que cela arrivaſt, quelques-uns des plus conſiderables de la Ville ſe trouvans par la campagne, apperceurent ſur le Convent des Vrſulines une groſſe boule de feu, qui s'écartant d'une façon extraordinaire, alla fondre ailleurs. Toutes les Sœurs, avec ſujet, attribuerent leur protection à la Sainte Vierge en cette perilleuſe occaſion; & pareillement en l'autre que nous allons marquer. Ce fut qu'un bon Eccleſiaſtique fort affectionné à ce Monaſtere, luy adreſſa une fille, qu'il croyoit eſtre riche de vertu, & de biens temporels, comme elle luy faiſoit à croire; mais elle eſtoit poſſedée du demon, & ſelon les obſervations que l'on en fit, on la reconnut Magicienne. Elle ne demeura que trois jours dans cette maiſon, en eſtant ſortie ſans que l'on ait pû ſçavoir comment, ny par où, le 30. d'Octobre à neuf heures du ſoir, l'an 1663. elle declara aprés qu'elle n'y eſtoit entrée que pour y faire de grands maux, dont la Sainte Vierge & S. Vrſule l'avoient toûjours empêchée. Il eſt decedé en ce lieu-là pluſieurs filles de ſolide vertu, & leurs bons exemples ſont ſuivis par les autres, qui ſont en grand nombre.

FEVRS.] Cette meſme année les Vrſulines de Montbriſon entreprirent un établiſſement dans la ville de Feurs, qui commença le 28. d'Octobre.

COLOGNE.] Le jour de S. Hubert, troiſiéme de Novembre, le Monaſtere de Cologne prit commencement par des Vrſulines de Liege, qui brûloient d'un ſaint zele d'aller provigner la gloire de leurs Patrones Sainte Vrſule & ſes Compagnes, au lieu meſme où elles ont répandu leur ſang, & laiſſé leurs os.

CLERMONT.] La ville de Clermont en Beauvaiſis eut ſur la fin de cette année des Vrſulines de Pontoiſe, qui y furent appellées pour établir un Monaſtere, dont Mademoiſelle Marguerite de

S. Simon fut Fondatrice. Elle estoit fille de Mr de S. Simon, Seigneur de Sandricourt, Amblinvillle, &c. & elle se rendit Religieuse au mesme lieu, prenant le surnom de l'Assomption. Le jour que ce Monastere commença sous closture, fut le quatriéme de Decembre, & sa premiere Superieure sortie de Pontoise, s'appelloit la M. Denise Langlois, dite de la Passion.

MAGNY.) On peut dire que la Communauté de Magny est un lys entre les épines en son principe & en ses progrés, qui ont esté accompagnez de tant de difficultez, qu'il seroit impossible de les raconter dans le détail. En voicy un petit sommaire, & aussi des bontez de Dieu, & de la tres-sainte Vierge, pour la restauration & protection de la mesme Communauté.

Le Monastere de Magny fut procuré par Mr le Magnan, Curé de S. Antoine la Foreſt, & Doyen de Fauville, & commencé par sa Sœur la M. Ieanne le Magnan, dite de Sainte Cecile, Professe des Vrsulines de Gisors, d'où elle avoit esté envoyée établir à Gournay. Elle emmena à Magny deux Professes du Chœur, & une Sœur Converse de Gournay, avec la Sœur Marguerite le Magnan encore Seculiere, qui toutes furent conduites par Madame Catherine de Saveuses, veuve de feu Mr Pierre de Mornay, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roy, Seigneur de Buhy, S. Clair, &c. Cette pieuse Dame s'employa fort pour faciliter aux Religieuses le moyen d'avoir une maison; en reconnoissance de quoy elles luy donnerent le titre de Fondatrice. Le mesme jour que les Vrsulines entrerent à Magny, elles dresserent un Autel, & la premiere Messe leur fut celebrée par Mr le Magnan, le 8. de Decembre, l'an 1639. La M. de Sainte Cecile avoit de si rares qualitez, qu'elle faisoit esperer beaucoup de sa conduite. Elle s'estoit acquis une si haute estime dans les esprits, que l'on reveroit ses sentimens, & on la jugeoit capable de gouverner des Republiques. Cependant, par quelque malheur, ou jugement de Dieu, tout ce grand éclat ne servit qu'à ébloüir les yeux, pour ne pas découvrir les defauts de son gouvernement. Elle tenoit ses affaires fort secrettes, & s'appuyoit tellement à l'aveugle sur la Divine Providence pour le temporel, qu'il y avoit de l'excez; & quelque imprudence. De cette maniere elle entreprit la fondation de Magny, n'ayant pour toute subsistance que cinq deniers, se trouvant engagée au loüage d'une maison, & à l'emprunt de toutes sortes de meubles, de mesme que de toutes les autres choses necessaires. Elle & ses Compagnes n'eurent point de bois pour se chauffer, tout ce premier Hyver, qui fut fort long, & rigoureux,

elles dormoient ſur la paille, & ne mangeoient que la moitié de ce qu'elles avoient beſoin. Elles demeurerent ainſi prés de ſix mois ſans cloſture, pour n'en pouvoir faire les frais. Pendant ce temps eſtant viſitées de Monſeig^r de Roüen, au lieu de luy découvrir leur extréme neceſſité, elles le conſolerent de toutes ſortes de belles eſperances. Il donna l'habit aux deux premieres Novices le 18. jour de Fevrier 1640. Et en ſuite en reveſtit à diverſes fois ſept ou huit; ce qui augmentoit la reputation de cette maiſon naiſſante, & y attiroit grand nombre de filles, que la M. de Sainte Cecile recevoit à bras ouverts, ſans exiger autre choſe des parens, que ce qu'ils vouloient donner. Ils ſçavoient bien profiter de ſa facilité, & elle paſſoit dans leur eſtime pour la plus genereuſe & la meilleure de toutes les Superieures. Ce procedé ſi deſintereſſé fit en peu de temps une nombreuſe Communauté; & pour la loger, elle conſomma les dottes des Filles en baſtimens, emprunta de l'argent, accumula dettes ſur dettes; en telle ſorte qu'au bout de dix ans il s'y comptoit cinquante Religieuſes Profeſſes, qui toutes enſemble n'avoient pas cinq ſols de revenu, mais eſtoient redevables de quarante-cinq mil livres. La M. de Sainte Cecile les laiſſa en cet eſtat en mourant, les ayant élevées dans une ſimplité ſi reſpectueuſe à ſon égard, qu'elles eſtoient incapables de penetrer leurs propres affaires, ſi cachées d'ailleurs, qu'elles tromperent les plus habiles. De ſi petites facultez avoient accouſtumé ces bonnes Filles à une ſi pauvre nourriture, que c'eſtoit merveille comme elles pouvoient ſubſiſter. Leur pain eſtoit toûjours fort groſſier, & ſi dur, qu'elles le mangeoient cuit de d[illegible] douze & quinze jours, & juſques à trois ſemaines; leur pitance ordinaire eſtoit une once ou deux de bœuf boüilly ſoir & matin, ou quelque choſe de moindre. Les jours de jeûne & d'abſtinence, elles ne vivoient que d'un peu de legumes tres-mal apreſtées. Cette exceſſive pauvreté s'étendoit au long & au large par tout, & rien ne paroiſſoit dans le Monaſtere qui ne fuſt reveſtu de ſes ornemens. Si l'on en racontoit le particulier, cela ſurprendroit les eſprits, & feroit juger qu'infailliblement Dieu avoit quelque deſſein d'éprouver ces jeunes filles, tant par la diſette, que par les travaux corporels, auſquels elles s'employoient par épargne, & par deſſus leurs forces & leur âge; en telle ſorte que ſouvent elles y ſuccomboient; juſques là qu'aprés avoir lavé la lexive dés les quatre heures du matin, au fort de l'Hyver, quelques-une tomboient paſmées dans l'eau: Mais nonobſtant cela, toutes ſouffroient les dernieres neceſſitez & incommoditez avec joye, croyans avec ſimplicité que c'eſtoient les appa-

nages de l'estat Religieux ; à quoy elles ajoûtoient toutes les macerations dont elles se pouvoient aviser, qui leur estoient facilement permises par leur Mere, tres-portée à la penitence, & laquelle esperant toûjours que Dieu feroit naistre quelque occasion avantageuse pour sortir des labyrinthes où elle s'embaraſſoit de plus en plus, diverses propositions que l'on fit de cette nature, se dissiperent au moment qu'elles sembloient apporter le bonheur à cette pauvre maison. La Superieure tenant ainsi ses mauvaises affaires closes & couvertes, les deux premieres Novices firent profession sans obstacle le 24. de Fevrier 1642. En suite, la cinquiéme année de l'établissement du Convent, plusieurs jeunes Religieuses, qui avoient esté jusques alors en parfaite santé, se trouverent presque en un instant accablées de grandes & furieuses maladies, ausquelles les Medecins n'ont jamais rien compris, qui se rendoient invincibles aux remedes, & qui faisoient croire que le demon en estoit l'autheur. Il y avoit certain air corrompu épandu par le Monastere, la plus grande partie des Filles estant attaquées de pourpre, de verole, ou de fievres, qui estoient comme une gresle de maux tombée tout à coup sur ce desolé troupeau, pour le ruiner entierement. Ces maladies aparemment communes cesserent peu à peu aprés quelques années ; mais les autres extraordinaires augmentoient notablement ; & passant du corps à l'esprit, les pauvres filles estoient dans des delires frequens, dans des troubles & des tenebres inexpliquables, & dans des tentations si fortes, que sans une protection particuliere de la tres-sainte Vierge, qui dés ce temps estoit le refuge ordinaire de la maison, elles n'auroient pû éviter leur perte. Quelquesfois la veuë ou l'imagination des Religieuses estoit si troublée, que la maison leur paroissoit toute renversée ; mesme les esprits, les humeurs, & les visages sembloient tout autres, & comme de personnes inconnuës. Il se faisoit d'autres fois de si grands tintamares, que l'on eust dit que les diables couroient déchaisnez par le Monastere. On y entendoit des sifflemens horribles de serpens, & quantité de fois on y vit des spectres en forme d'hommes, ou de bestes. Outre cela l'Horloge & le Réveil se détraquoient les nuits ; tellement que les Religieuses se levoient tantost à onze heures, tantost à minuict, ou à une ou deux heures ; ce qui arrivoit tres-frequemment, quelque soin que l'on prist de l'eviter, & qui causoit le desordre & l'incommodité que l'on peut imaginer à tant de pauvre jeunesse qui avoit besoin de repos. La plus grande peine de la Superieure estoit de n'avoir pour Confesseur de la maison qu'un Vieillard de quatre-

vingts ans. Mais Dieu luy suscita une personne en qui toutes les qualitez requises pour ce sacré ministere, se rencontroient eminemment. Ce fut Mr Nicolas Mouffart, un des disciples du Venerable Serviteur de Dieu Mr Vincent de Paul, Instituteur de la Congregation de la Mission. Il recommença charitablement l'Office de Confesseur, qu'il avoit fait dés l'abord, & qu'il exerce encore à present, effuyant douze ou quinze ans durant des peines & des travaux inconcevables à tous autres qu'à ceux à qui l'experience aprend les difficultez de la conduite dans les estats extraordinaires; de sorte que sans une vocation tres-puissante pour cet employ, il estoit moralement impossible qu'un homme qui n'y avoit nulle obligation, ny nul interest; au contraire, qui donnoit souvent de sa propre subsistance dans les besoins de la Communauté, & qui d'autre part avoit plusieurs occasions d'établir ailleurs sa fortune, pust resister à tant de contradictions qui luy naissoient de toutes parts: car il avoit une guerre continuelle à soûtenir du dedans & du dehors, & de toutes sortes de personnes. On le calomnia plusieurs fois, & en toutes façons auprés des Prelats & des Superieurs; & cependant il a toûjours paru en leur presence avec la force d'esprit, & la generosité de cœur qui accompagne par tout une Ame pleine d'innocence & de sincerité, & a sceu si bien les informer, qu'enfin victorieux, il en a obtenu ce qu'il pretendoit, & qui estoit necessaire pour cette Communauté, Dieu se servant d'un homme foible pour confondre le fort armé qui s'opposoit à ses desseins.

Monseig^r l'Archevesque de Roüen ayant donné à une personne de merite la commission de Visiteur de plusieurs Monasteres de son Dioceſe, il fit deux visites à Magny; & à sa seconde visite il fut fort surpris d'apprendre les choses qui se passoient dans la maison, & dont luy mesme fut convaincu, quelques-unes estans arrivées en sa presence; de quoy voicy des exemples. Vn soir que le Visiteur estoit au parloir avec la Superieure, on les vint avertir qu'une des Filles malades avoit esté entraisnée avec grande impetuosité dans un grenier (ce qui estoit assez ordinaire) & que sortant par la fenestre, elle estoit grimpée sur le toit de la maison, avec un peril manifeste de sa vie. Le Pere, sans dire mot, se recueillit interieurement, mit cette Fille sous la protection de son Ange Gardien, & fit un commandement mental au diable de la luy ramener à l'heure mesme sans infortune. En un moment elle se rendit au parloir en la presence du Visiteur, sans que personne luy eust aidé de fait, ny de parole. Il y avoit un puits profond dans le jardin du Monastere, où ces pauvres Filles estoient incessamment

tentées de se jetter, y estans mesme souvent enlevées de furie. Le Visiteur en concluant sa visite, prit le dessein de benir divers lieux de la maison, & particulierement ce puits. Pendant la ceremonie de cette benediction, le diable excita des bruits & des tintamarres épouventables; & lorsque l'on fut parvenu à ce puits pour le benir, ce fut un spectacle surprenant au possible, de voir trois de ces Filles malades courir impetueusement, se prosterner de leur long, & coste à coste, sur l'emboucheure du puits, qui estoit large en sorte, qu'elles ne touchoient au bord que du bout de la teste, & de la pointe des pieds, demeurans suspenduës de cette maniere un temps considerable, avec des agitations extrémes. Le Pere Visiteur commanda au demon de cesser ses importunitez envers ces Filles, & elles furent tirées de là sans mal quelconque. Ce qui fut estimé chose miraculeuse, & des plus extraordinaires; parceque naturellement elles devoient perir. Le diable vomissant toute sa fureur contre le Visiteur, & le Confesseur, qui estoit son Assistant, s'efforça de les tuer à coups de pierres, & de bastons, qu'il faisoit voler comme une gresle contr'eux. Dieu ne permit pas pourtant qu'ils en fussent blessez. Toute la Communauté presente s'achemina en suite processionnellement dans le Chœur, où le Visiteur commençant une exhortation, une de ces Filles, poussée par le demon, prit un gros levier, & frapa d'une telle violence contre la porte, que cela mettoit tout en desordre. Le Visiteur ennuyé de ces insolences, se leva de son siege, & surprenant la Fille, luy mit le poulce sur le front, puis l'emmena doucement au milieu de ses Compagnes, où elle demeura immobile à ses pieds le reste de l'Exhortation. Depuis ce temps, la tentation de se precipiter dans le puits se dissipa. Mais peu aprés le mesme puits, qui estoit fort bien fait, fondit, & fut comblé de terre en un instant, le Monastere demeurant sans eau; de quoy il fut de surcroist notablement incommodé.

Le Visiteur n'ayant aucun doute que le demon ne fust l'autheur de toutes ces menées, jugea qu'il ne falloit attendre que du Ciel le remede de ce mal; & cette affaire luy sembla de telle importance, qu'il fut d'avis que toute la Communauté imploraſt la Divine Misericorde par un vœu obligeant pour l'espace de trois années, qu'il dressa luy-mesme, & qui fut prononcé à la grande grille du Chœur le septiéme de Septembre 1645. puis executé avec ferveur, nonobstant toutes les oppositions du demon. On connut dés-lors manifestement le pouvoir de la priere; parceque les choses plus éclatantes qui troubloient & scandalisoient la maison, diminuoient insensiblement: comme aussi les infirmitez corporelles dont plusieurs Religieuses

eſtoient affligées. Mais l'Eſprit-malin, qui avoit un deſir obſtiné de perdre cette maiſon, prenant de nouvelles routes pour venir à bout de ſes pernicieux deſſeins, aprés avoir attaqué en lion, vint combatre en renard, pour ſurprendre la facilité de la Superieure, & de ſa Sœur premiere Profeſſe du Convent. Il inventa mille & mille erreurs, tromperies & illuſions, ſous les plus belles & ſpecieuſes couvertures du monde, & tant de ſortes de nouveautez, que c'eſt une des plus ſignalées merveilles operées de Dieu en faveur de cette Communauté, de l'avoir delivrée de ces pieges. Le demon appuyoit ſes menſonges par les paſſages de la ſainte Ecriture, accommodées ſubtilement à ſon ſens; & meſme n'épargnoit pas les miracles apparens pour s'authoriſer. Il gueriſſoit les maux que ſa malice avoit excitez. Il prophetiſoit les choſes à venir, juſqu'à faire connoiſtre à la Superieure les penſées ſecrettes des Religieuſes, & leurs plus legeres infidelitez, afin qu'elle y apportaſt remede; ces trompeuſes revelations eſtans toûjours ſous apparence d'un plus grand bien. Souvent il paroiſſoit ſous les livrées de la ſainte & adorable Humanité de Nôtre Seigneur; mais plus ordinairement comme l'un des Anges de la plus haute Hierarchie, qui parloit des choſes divines avec tant de profondeur, d'ardeur, & de lumiere, & cauſoit en meſme temps de ſi ſenſibles douceurs, qu'il n'y a point de termes qui les puiſſent exprimer. Ce trompeur ne recommandoit rien tant que le ſecret; parce, diſoit-il, que les hommes agiſſoient trop humainement, & gaſtoient tout l'œuvre de Dieu. Toutesfois le Confeſſeur du Convent veilloit ſans ceſſe à prevenir, découvrir, & détruire les artifices de l'enemy.

Durant ce temps, la M. de Sainte Cecile, frapée de deux cancers aux deux mamelles, que les Medecins nommoient des ſquires pierreux, fut arreſtée par le rengregement notable de ſes maux, & contrainte de demeurer trois mois dans le lict, où elle eut des ſouffrances exceſſives, qu'elle porta avec une conſtance & une égalité d'eſprit tout-à-fait ſurprenante, jointe à l'authorité qui luy paroiſſoit naturelle, ſe faiſant autant craindre & reſpecter ſur ſon lict de douleur, qu'elle avoit fait en pleine ſanté. Lorſqu'elle ſe ſentit défaillir, elle ſe fit mettre à terre ſur une paillace, ſe dépoüilla de tout ce qu'elle jugea ſuperflu, puis mourut deux heures aprés, le 25. d'Octobre 1647. ayant eſté prés de huit ans Superieure à Magny. Quoy que les maux connus qu'elle avoit eus durant ſa vie, fuſſent extrémes, celuy que l'on découvrit aprés ſa mort fut jugé encore plus grand & plus horrible. C'eſtoit une playe large & profonde, qui à faute de remedes, s'eſtoit gangrenée, & avoit brûlé & conſommé toute la chair; en

forte

sorte que la cuisse estoit percée de part en part, & ne tenoit plus que par l'emboiture des os au reste du corps. On admira comment il luy avoit esté possible de dissimuler un mal si douloureux, & de telle importance. Cette Mere avoit eu la communication des plus grands personnages de nostre siecle, lesquels en faisoient un cas merveilleux, plusieurs mesme la nommans par excellence *Ieanne l'Impeccable.*

Aprés sa mort, sa Sœur, la Mere de Saint Romain, fut éleuë en sa place, comme la plus capable de la Communauté; & en effet il y avoit tout sujet d'esperer beaucoup de sa conduite, sans deux puissans obstacles qui s'y rencontrerent. Le premier fut les voyes extraordinaires, ausquelles elle donnoit trop de creance par sa simplicité, ne pouvant se persuader qu'il y eust de la tromperie en des choses qui luy paroissoient toutes merveilleuses. Le Confesseur continua encore quelque temps ses charitez, jusqu'à ce que ne trouvant pas la Superieure en disposition de se défaire de ses dangereuses opinions, il crût devoir tout abandonner à la Divine Providence; & dans ce sentiment il se retira. Le diable qui ne regardoit cet Ecclesiastique que comme son fleau, fut bien content de son éloignement; & pour l'empescher de revenir, il s'efforça de luy oster la vie, luy excitant une si étrange maladie, que son corps fut couvert, comme un autre Iob, d'une playe universelle, accompagnée d'un trouble d'esprit, qui luy ravit l'usage de la raison. On n'estimoit pas qu'il pust échaper de cela sans miracle; toutesfois au bout de cinq ou six mois il recouvra la santé. Son absence fut un coup fatal à la maison de Magny, quoy que Dieu abondant en misericordes, en sceust bien tirer sa gloire. A son defaut, les Religieuses furent obligées de se servir de toutes sortes de Confesseurs, tels qu'ils se trouvoient; & comme les personnes propres à ce ministere sont assez rares, le demon se prevalant du peu d'experience de ces Directeurs, ce fut une chose étonnante, qu'en moins de six mois tout le secret de la maison fut éventé, & tant de calomnies supposées, que les Prelats en ayans connoissance, envoyerent trois Visiteurs consecutivement en une mesme année, pour y apporter remede. Mais ces visites furent tres-nuisibles; parceque les Visiteurs estans tous gens nouveaux, & mal informez de l'estat du Monastere; quoy que d'ailleurs vertueux, ils ruinoient, au lieu d'edifier; de sorte que les mesmes choses qui devoient engendrer la paix, produisoient le trouble, ou l'augmentoient.

Le second obstacle qui rendit la M. de S. Romain incapable de

reüſſir au guvernement, fut l'exceſſive pauvreté dans laquelle ſa ſœur avoit laiſſé la maiſon en mourant ; elle n'avoit pas le credit, ny les adreſſes de la deffunte pour la faire ſubſiſter ; tellement qu'aprés avoir vendu l'argenterie de l'Autel, elle reduiſit les Religieuſes à ne manger que par poids & meſure du pain d'orge & de ſeigle. La premiere guerre de Paris ſurvenant là-deſſus, la plus grande partie des Sœurs fut diſperſée chez leurs parens, puis au bout de cinq mois elles ſe r'aſſemblerent toutes dans leur pauvre bercail, pour y ſouffrir d'auſſi grandes neceſſitez qu'auparavant. Monſeig^r de Roüen ſçachant le peu de fruit de ſes viſites, & la neceſſité qu'avoit cette deſolée maiſon, d'une conduite mieux reglée, & plus prudente, envoya ordre exprés à Mr Mouſſart, pour r'entrer dans ſon employ de Confeſſeur. Celuy-cy, pour vaincre le demon par les meſmes armes dont il combatoit ces pauvres Filles, procura une nouvelle viſite ; mais d'une perſonne choiſie, qui fut Mr Billard, Curé de Noſtre Dame de Vernon, au Dioceſe d'Evreux, & Superieur de pluſieurs Communautez Religieuſes. Ce celebre Viſiteur commença ſa viſite le jour de Saint Martin, l'an 1649. par une exhortation ſi devote & ſi puiſſante, qu'elle opera de merveilleux effets dans les eſprits. Il expoſa le Saint Sacrement, qui demeura un mois en evidence, tant que dura cette viſite ; & par ſa perſuaſion, la Superieure ſe démit de ſa charge ; & puis trois Profeſſes furent tirées des Vrſulines de Roüen, & établies par le meſme Viſiteur dans les charges de Superieure, d'Aſſiſtante, & de Zelatrice à Magny, envoyant en leur place quatre Filles de Magny à Roüen. La maiſon, depuis la demiſſion de la M. de Saint Romain, demeura encore ſix ans en meſme eſtat, ſans avancer ny reculer, comme un vaiſſeau au milieu d'une mer orageuſe, environnée d'écueils de toutes parts ; mais elle eſtoit ſi profondement anchrée en la confiance en Dieu, & remparée de la puiſſante protection de la Reyne du Ciel, qu'elle ſe conſerva en paix parmy toutes les agitations, perſecutions, & miſeres. La Superieure, & ſes Compagnes furent étrangement ſurpriſes du pauvre eſtat où elles trouverent le Monaſtere, n'y ayant pas de pain, ny quoy que ce fuſt pour le diſner du lendemain ; & voyant tous les Offices depourveus meſme des meubles neceſſaires. Le jour de la Purification de Noſtre-Dame elles eurent le cœur veritablement percé du glaive de douleur, eſtans ſur le point de manquer de Meſſe en l'abſence du Confeſſeur ; & ne pouvans ſeulement avoir de cierges, la ceremonie de la benediction fut obmiſe. Elles ne laiſſerent pas de faire la Proceſſion, portans chacune un petit bout de bougie.

La Reyne paſſant par Magny, entra aux Vrſulines lors de leur plus grande extremité, dont elle fut auſſi étonnée que touchée, & leur fit donner trente piſtolles. Les Meres qui les conduiſoient, jugerent qu'il n'eſtoit plus temps de cacher la miſere du Convent; mais qu'il la falloit découvrir à toutes les perſonnes charitables, qui la pourroient ſoulager. A ces nouvelles, pluſieurs parens des Religieuſes les retirerent prés d'eux une ſeconde fois; & cette ſeparation cauſa une douleur telle, qu'il ſembloit qu'on leur arrachoit le cœur. Toutesfois ces pauvres abeilles diſperſées ſe r'aſſemblerent au bout de quelque temps dans leur ruche avec cet avantage, qu'au lieu d'avoir contracté chez leurs parens quelque degouſt de la Religion, elles avoient tant de rebut du monde, qu'il leur ſembloit ſortir d'un Enfer, & r'entrer dans le Paradis; quelques-unes meſme en changeant de lieu, ayant cauſé des converſions notables.

Les Religieuſes eſtans rentrées dans le Monaſtere, la Providence les traita comme les oyſeaux du Ciel, à qui elle fournit chaque jour le neceſſaire. Le ſoir on ne ſçavoit pas de quoy l'on vivroit le lendemain, ny le matin ce que l'on auroit pour le ſoir. Il falloit ſouvent paſſer les jours à concerter des moyens de ſubſiſter & les nuits à écrire aux perſonnes de qui l'on eſperoit du ſecours, ſe mettans à toute heure en la poſture de pauvres mendians, & beuvans à longs traits toutes les confuſions & tous les rebuts de cet eſtat. Mais ce qui eſtoit naturellement inſuportable, leur eſtoit rendu facile par la grace abondante de Noſtre-Seigneur, qui donnoit ſouvent de grands ſuccez à cette conduite, ou leur envoyoit des ſecours ineſperez, plus conſiderables que ce qu'elles attendoient de leurs induſtries.

Rien ne ſe faiſoit dans la Communauté ſans la priere. Tous les jours, à la fin de chaque obſervance, les Sœurs recitoient tout haut le *Pater noſter*, pour demander leur pain quotidien. Souvent elles diſoient de meſme la petite Couronne des douze étoilles, compoſée de trois *Pater*, & douze *Ave Maria*. Il ſeroit trop long de décrire toutes les devotions qu'elles pratiquoient inceſſamment, & les penitences extraordinaires qu'elles y joignoient.

Nonobſtant tout cela, Dieu les exerçoit de plus en plus d'une maniere admirable; on euſt dit qu'il abandonnoit en proye le Monaſtere à tous les opprobres imaginables, & que chacun eût droit de l'affliger. Les creanciers les accabloient d'injures à leur grille, le peuple faiſoit inſulte à la Touriere par les ruës; que ſi elle ſe preſentoit pour acheter quelque choſe, elle eſtoit rebutée de chacun; on luy refuſoit meſme de l'eau; de ſorte qu'elle revenoit à

la maison, les mains vuides, & le visage couvert de pleurs; ce qui donna la pensée & le courage aux Religieuses de se creuser un puits au lieu de celuy qui estoit fondu; & avec l'aide de leur Iardinier seulement, elles en vinrent à bout; & bien qu'elles foüissent à l'aventure, elles trouverent enfin des sources d'eau tres-excellentes.

Aprés cela, le Iardinier & la Touriere du Convent y mirent le trouble par leur trahison; & alors ce fut une autre peine de ne pouvoir trouver aucun domestique pour servir une maison si pauvre; de sorte qu'elle demeura long-temps en cet abandon, dependante de la charité des amis & des voisins, avec des incommoditez incroyables.

Davantage, il y avoit eu jusqu'alors une gallerie, par où les Religieuses passoient de leur Convent dans de grands jardinages qui leur apartenoient, au delà du rampart de la Ville, qui borne la maison; & c'estoit de ces lieux qu'elles tiroient une partie de leur vie, & où un coulant d'eau leur estoit fort commode. Mais comme si c'eust esté trop de douceur pour elles, quelques uns s'imaginans pendant la seconde guerre de Paris, que cette galletie estoit perilleuse à la Ville, les Chefs donnerent main levée à la populace pour l'abatre; ce qui fut fait aussi violemment que si quelque furie l'eust animée, chantant & riant à pleine teste, pour augmenter l'affliction des Religieuses.

En mesme temps que Dieu estoit apparemment courroucé contre le Monastere, il se ressouvenoit de ses misericordes. C'estoit une alternative continuelle de biens & de maux qu'il luy departoit; envoyant au moment du plus grand besoin, le secours inopiné, qui rendoit les Religieuses comme de nouvelles creatures; puis peu de temps aprés elles se trouvoient dans des pressures de cœur par de nouvelles calamitez. Au jour de la Conception de Nostre-Dame de l'an 1653. la Communauté se mit en corps, & par vœu, sous sa sainte protection. Et cette Mere de grace se souvenant de cette Congregation qu'elle possedoit au commencement, luy donna son secours si prompt, que dans le mesme mois le Monastere receut plus de seize cens livres d'aumosnes, qui vinrent presques toutes par de secrets ressorts de la Divine Providence, & si à propos, qu'à moins d'un tel secours il luy falloit perir indubitablement. Le vœu de la Communauté tendoit particulierement à obtenir de la Mere de Dieu, honorée sous le titre de Nostre-Dame de Grand-Pouvoir, un Fondateur, ou une Fondatrice visible, qui tinst sa place en terre, & qui reparast par ses liberalitez toutes les ruines du Monastere,

promettant entr'autres choses, qu'elles prendroient pour l'amour de la Sainte Vierge, une fille pour estre Religieuse du Chœur, sans dotte, s'il plaisoit à sa bonté de les r'établir. Pendant que ce grand secours fut differé, si les Sœurs avoient necessité de quelque somme considerable, elle leur estoit envoyée par des voyes inesperées, & quelquesfois de pieuses personnes leur presentoient de petites aumosnes. Vn jour qu'il n'y avoit pas de pain pour le lendemain, la Superieure estant toute desolée, elle eut avis de la Portiere qu'une personne la demandoit de la part d'un creancier du Convent, homme fort severe: Aussi-tost s'imaginant qu'il envoyoit demander de l'argent, elle transit de frayeur; mais estant au parloir, elle fut bien surprise, lorsqu'un jeune homme luy passa cent francs avec grande civilité, disant que Mr N. les luy envoyoit, & recommandoit à leurs prieres sa femme decedée. Vne autre fois, dans une grande necessité, un jeune homme d'un port, & d'une modestie Angelique, passa vingt écus d'or à la Superieure par la grille, puis faisant une profonde reverence, se retira si promptement, que l'on ne put apprendre qui il estoit ny de quelle part estoit venuë cette aumosne. Vn soir que la maison estoit depourveuë de tout pour le lendemain, la Superieure lors malade, ne pouvant dormir d'inquietude, le Medecin sonna à la porte sur les neuf à dix heures, & dit avoir eu ordre d'apporter en diligence trente écus de la part d'un bon Curé griévement malade, & qui avoit esté pressé si vivement de faire cette aumosne au Monastere avant sa mort, qu'il n'avoit pas voulu differer au lendemain: mais aussi tost que cette somme fut delivrée, il commença à se mieux porter, & guerit en peu de temps. En deux autres occasions, ce mesme Curé remedia à la necessité de la maison, luy envoyant du bled fort charitablement.

Plusieurs personnes presentoient des sommes notables, & s'enfuyoient aprés, pour ne se pas donner à connoistre. Des Dames passantes venoient faire leurs devotions en l'Eglise des Vrsulines, pendant que l'on apprestoit leur repas en l'Hostellerie, & jettoient dans le tour deux, trois, & quatre pistolles sans dire mot. D'autres, sous pretexte d'acheter des ouvrages des Sœurs, donnoient les douze & quinze francs pour ce qui ne valoit pas trente sols. De cette maniere Nostre Dame de Grand pouvoir a soûtenu cette maison; mais en temps si oportun, qu'au jour, à l'heure, & au moment que la necessité pressoit, elle faisoit ressentir son secours; & il ne se passoit point de Samedy (qui est le jour de marché dans Magny) que la Sainte Vierge ne donnast quelque marque particu-

liere de ſon ſoin à ces bonnes Religieuſes. Pour les Feſtes que l'Egliſe celebre en ſon honneur, & celles où les Ames pieuſes reverent ſes graces, ou ſes vertus particulieres, comme la feſte de ſes épouſailles, de ſes joyes, de ſes douleurs; &c. c'eſtoit une choſe indubitable qu'elle leur faiſoit largeſſe: Et comme il eſt vray que les bien-faits fendent les cœurs, cette recidive continuelle attendriſſoit merveilleuſement ceux de cette Communauté en l'amour de leur ſainte Maiſtreſſe, dont l'aſſiſtance miraculeuſe leur eſtoit paſſée en couſtume; ſi bien que quand elle venoit à manquer, elles jugeoient que c'eſtoit une marque que quelqu'une luy avoit déplû; & pour lors elles recouroient à la penitence. La Feſte & Octave de ſa Nativité eſtant écoulée juſqu'à ſix heures du ſoir du dernier jour, ſans avoir rien receu, la Superieure & les principales Officieres ſe trouverent dans une grande deſolation. Elles faiſoient une exacte recherche de leurs defauts, & obſervoient rigoureuſement tous les mouvemens de leurs cœurs. Mais enfin elles reconnurent que ſi la Sainte Vierge avoit differé ſon ſecours, c'eſtoit ſeulement pour éprouver leur fidelité: car ſur les ſix heures du ſoir, lors qu'apparemment il n'y avoit plus rien à eſperer, la Superieure s'entretenant avec deux Sœurs de leur pauvre eſtat, un Meſſager ſe preſenta au tour, & paſſa deux rouleaux de cinquante écus chacun, diſant qu'il en avoit laiſſé autant à Paris, que l'on apporteroit le lendemain. Cet argent fut donné par la Portiere à la Superieure au milieu de toutes les Religieuſes, qui demeurerent dans une telle ſuſpenſion, qu'elles en perdirent la parole, & n'exprimerent leurs ſentimens que par leurs yeux. Ce fut la charitable Madame de Forax qui procura ces deux cens écus des amendes que Monſeigneur le Chancelier diſtribuoit. Et de plus elle envoya ſouvent des ſommes moindres, ſoit de ſon bien, ſoit de celuy de pluſieurs autres Dames, qu'elle incitoit par ſon exemple, entre leſquelles furent la Preſidente des Hameaux, & la Treſoriere de Guenegaud.

Les Meſſagers de Paris à Roüen, paſſans & repaſſans tous les jours par Magny, il s'en rencontra un l'an 1650. nommé Damonville, qui s'offrit de rendre au Monaſtere tout le ſervice dont il ſeroit capable. Suivant cela il apportoit de Paris & de Roüen les choſes qui ne ſe trouvoient pas en la Ville; & s'y affectionnant de plus en plus, il gagna non ſeulement ſes compagnons, qui eſtoient fix en nombre; mais encore ſes Maiſtres, pour ſouffrir qu'ils portaſſent gratuitement les charges des Vrſulines de Magny; de ſorte qu'en ayant averty leurs parens & amis, les Commis des Bureaux

recevoient avec joye generalement tout ce qu'on leur apportoit de toutes parts, & l'envoyoient en diligence, par preference à ceux qui payoient le port; ce qui fut d'une utilité & commodité nompareille au Convent; parce qu'eſtant deſtitué de credit dans ſa propre Ville, il recevoit de jour à autre, par cette voye prompte, divers ſecours dans ſes preſſans beſoins. Les Meſſagers apportans les proviſions, juſques à charger leurs chevaux de deux & de trois cens peſant. Cette civilité eſt preſque incroyable en ces ſortes de gens; mais elle a pourtant continué quelques années, & juſqu'à ce que la maiſon eſtant rétablie, les choſes ſont retournées dans l'ordre commun & ordinaire. Cependant le Meſſager Damonville ayant eſté aſſaſſiné l'an 1654. prés de Magny, comme il prioit Dieu à l'écart, demeura pluſieurs heures ſeul en tel eſtat, qu'il devoit mourir ſur la place, ſi la Sainte Vierge, à laquelle il eſtoit fort devot, ne luy euſt conſervé la vie, pour eſtre aſſiſté en ce dernier paſſage, comme il fut enfin; & ſa mort tres-Chreſtienne, que l'on eſtima une recompenſe de ſa charité exercée envers les Vrſulines, toucha tellement ſes compagnons, qu'il y avoit emulation entr'eux à qui rendroit ſervice au Monaſtere en la place du deffunt.

Nous obmettons en cet Abregé quantité d'autres aides extraordinaires, qui ont fait ſubſiſter cette maiſon, & fourni aux reparations neceſſaires & notables l'eſpace de ſix ans durant, qu'elle a eſté dans une perpetuelle & entiere dependance de la providence de la Mere de Dieu: car de meſme que les oyſeaux du Ciel, attendent chaque jour la nourriture que le Pere celeſte leur prepare, ces bonnes Religieuſes, vrais oyſeaux du Paradis, n'avoient ny rente, ny revenu, ny proviſion quelconque. Que s'il arrivoit qu'elles receuſſent quelque bonne aumoſne, ſoit qu'on l'employaſt aux beſoins plus preſſans, ſoit que l'argent demeuraſt en eſpeces pour s'en ſervir en temps & lieu, tant que la choſe ſubſiſtoit, il ne venoit rien d'ailleurs, quelques pourſuites & diligences que l'on pût faire: Mais auſſi-toſt que ce petit treſor eſtoit épuiſé, la tres-Sainte Vierge, comme bonne & charitable Mere, pourvoyoit aux enfans de ſa Providence avec des bontez incomparables; de ſorte que ces ſix années l'on a receu en la maniere que nous avons décrite, plus de quarante mil livres de compte fait; ce qui fournit d'amples ſujets d'admiration à quiconque y fait reflexion, voyant un Monaſtere de la campagne, ſans aucun appuy humain, au contraire mépriſé de ſes voiſins, perſecuté, & endetté de toutes parts, ſe ſoûtenir dans un tel debris, &

dans le temps des calamitez publiques, pendant que d'autres fameux sont peris dans les grandes Villes, & dans Paris mesme.

Toutes les personnes de pieté à qui les Religieuses faisoient recit de ces merveilles, en estoient dans le ravissement. Le R. P. de S. Pé, Prestre de l'Oratoire de IESVS, passa par le Monastere au temps de ses plus grandes desolations, & s'informant de ce que les Religieuses auroient pour le disné, il apprit que ce seroit un peu de feves cuites au sel & à l'eau. Ce Pere touché de compassion, leur donna en mesme temps trois pistoles, & prenant occasion de cette excessive pauvreté, il leur fit une belle exhortation de l'excellence de cet estat bien pris. Puis estant retourné à Paris, sa charité toûjours agissante leur procura quatre cens livres d'aumosne, qui fut un aide bien oportun. Tant d'assistances, quoy que merveilleuses, n'empeschoient pas que les Vrsulines de Magny, nonobstant leur resignation, n'aspirassent toûjours à quelque chose de plus solide, & au parfait r'établissement de leur Convent, qu'elles demandoient incessamment, & avec entiere confiance à la Mere de misericorde. Leur Confesseur, dont la charité ardente fut toûjours sans refroidissement, secondant leurs desirs, visita encore une fois toutes les Dames bienfaictrices de la maison, & toutes les personnes qu'il jugeoit capables de contribuer à ce grand dessein; mais toutes ses sollicitations ne servirent qu'à obtenir une somme d'environ mille livres, qu'il rapporta au Monastere, avec des ornemens d'Autel donnez par quelques maisons Religieuses, particulierement par le grand Convent des Carmelites de Paris. Aprés cette derniere tentative, on ne voyoit plus apparemment aucun moyen de subsister, n'estant pas possible d'estre plus long-temps importunes à ses amis; la pluspart mesme n'estant plus en pouvoir de faire du bien au Monastere, & les autres faisans connoistre que l'on ne s'y devoit plus attendre.

Nostre-Seigneur donna quelques presages de l'heureuse restauration de ce Monastere. Trois beaux Arcs-en Ciel furent veus croisez l'un sur l'autre, occupant toute l'étenduë de la maison, qu'ils rendoient toute brillante de lumiere. Vne grande multitude de petits oisillons, vulgairement nommez des Martinets, faisant artistement des nids au dessus, & aux environs du portail de l'Eglise, un honneste homme en tira augure du futur bonheur de cette Communauté; Et chaque jour venant faire ses prieres en ce lieu, il en parloit avec tant d'asseurance, que ses paroles estoient prises pour des predictions; & l'effet les ayant verifiées, ces oiseaux n'ont plus paru de la sorte. Le premier jour de Iuin, que l'on celebroit

dans

dans le Convent, la feste du Cœur de la tres Sainte Vierge, un essain d'Abeilles estant sorty de quelques ruches éloignées, malgré tous les efforts de celuy à qui elles apartenoient, vint voltiger sur la maison, & aprés plusieurs tours & retours, établirent leur domicile dans une cheminée, d'où jamais on ne les pût tirer. La voix publique cria hautement que c'estoit un presage d'un bien signalé pour le Monastere; & les Religieuses, pour ne point troubler le repos de leurs nouvelles hostesses, condamnerent cette cheminée à ne plus avoir de feu l'espace de quatre ou cinq ans, aprés quoy la maison estant rétablie, ces Abeilles se retirerent d'elles-mesmes.

Contre toutes les apparences, chacun parloit de ce rétablissement comme s'il l'eust déja veû; & mesme Dieu fit voir le Reparateur qu'il destinoit pour ce Monastere, à une Sœur Converse Novice depuis huit années; parceque la Communauté faisoit conscience d'engager aucune fille dans l'incertitude où l'on estoit que la maison dût subsister.

La premiere fois que ce Reparateur donné de Dieu, entra dans le Convent, elle se prosterna à ses pieds avec deux Compagnes, pour le prier de les recevoir à la profession, & jettant les yeux sur luy, elle le reconnut à son air, & à sa parole. Vn mois aprés il receut ses vœux, & ceux des deux autres.

Cet homme charitable, qui devoit estre le grand Samaritain qui gueriroit toutes les playes des Vrsulines de Magny, estoit Mr Charles de Saveuses, Conseiller au Parlement de Paris, & lors Prieur de S. Clair, lequel fut inspiré d'y rendre visite en Septembre de l'an 1653. desirant connoistre de quelques affaires que ces bonnes Religieuses avoient à la Cour. Elles prirent la liberté dans la conversation, de luy exposer leurs miseres, & la juste crainte qu'elles avoient de la prochaine ruine de leur pauvre maison, tous les creanciers se joignans ensemble pour la faire decreter; & la Superieure s'avança jusqu'au point de luy dire, que luy seul pouvoit remedier à tous ces maux. Mr de Saveuses considerant cette affligée Communauté d'un œil pitoyable, & d'un cœur touché de compassion, luy fit sur l'heure delivrer trois cens livres, luy témoignant toutes les bontez imaginables, particulierement à son depart, sans s'engager neanmoins. Plus d'un an se passa depuis cette premiere entreveuë, sans autre effet que d'envoyer encore quatre cens livres au Monastere. Enfin son secours arriva dans le plus grand besoin, & par un moyen apparemment tout opposé, qui fut la passion & la calomnie des persecuteurs des pauvres Vrsulines, lesquels semerent leur zizanie jusqu'à Mr de Saveuses avec tout l'artifice qui leur fut

poſſible. Il ne montra pas faire grand fond ſur cela ; mais par les reflexions qu'il fit en ſuite, il eut le mouvement d'en ſçavoir la verité, & que peut eſtre Dieu ſe pourroit ſervir de luy pour ſoulager une maiſon ſi deſolée. Il eut meſme à l'Autel une claire connoiſſance de la volonté divine en ce point ; ce qui le porta à demander à Monſeig^r de Roüen une commiſſion pour y faire la viſite. C'eſtoit une demande fort ſurprenante pour une perſonne telle que Mr de Saveuſes, qui avoit pour maxime de ſuivre les ordres de Dieu, ſans jamais les prevenir. Luy-meſme s'en eſt étonné, avoüant depuis en pluſieurs rencontres, qu'il y avoit eu plus que de l'humain. Toutesfois à la premiere propoſition qui fut faite de ſa part à Monſeig^r de Roüen, Dieu permit qu'il differa plus de ſix mois, ſans rien conclure. Mr de Saveuſes, aprés avoir ſuivi le mouvement de la grace, n'en parla plus, & il croyoit par un principe d'humilité, que Noſtre-Seigneur ne le jugeoit pas digne de l'employer au ſervice de ſes Epouſes. Les Vrſulines d'ailleurs ignorantes de ce qui ſe faiſoit pour elles, avoient de plus grands empreſſemens que jamais, pour obtenir un Reſtaurateur de Noſtre-Dame de Grand-Pouvoir. Leur Confeſſeur animé de meſme ardeur, alla à Gaillon trouver Monſeign^r de Roüen, luy repreſenta l'extréme neceſſité du Monaſtere, & l'obligation qu'avoit ſa Grandeur d'y remedier. Son diſcours eut tant d'efficacité, que cet illuſtre Prelat en demeura tout penſif, & mit cinq piſtoles entre les mains du Confeſſeur, pour aider aux Religieuſes, l'aſſeurant qu'il penſeroit à leurs affaires. Le Confeſſeur ſe retira ; mais avant qu'il fuſt ſorty du Chaſteau Archiepiſcopal, ce grand Prelat le fit rappeller, & luy dit qu'il allaſt à Roüen trouver ſon Grand-Vicaire M^r l'Abbé de Sainte Helene, pour luy faire dreſſer la commiſſion dont il luy avoit déja parlé pour Mr de Saveuſes, afin de luy donner la direction ſpirituelle & temporelle des Vrſulines de Magny. Il eſt facile de juger quelle fut la joye de ce bon Eccleſiaſtique, & des Religieuſes, lorſqu'à ſon retour de Roüen il leur apprit ce qui s'eſtoit paſſé, quoy que luy, ny elles n'en previſſent pas les heureuſes ſuites dans toute leur étenduë.

Cette commiſſion, beaucoup plus ample que Mr de Saveuſes ne l'avoit fait demander, & qu'il n'avoit ſeulement penſé, luy fut preſentée en Iuin 1655. lors qu'il ne l'attendoit plus. Il l'accepta dans le deſſein de ſervir ce Monaſtere bien deſintereſſément, en donnant avis à la Mere Superieure, & la ſuppliant humblement de ſçavoir ſur ce ſujet les ſentimens de ſes Filles ; parce, diſoit-il, que ſi quelqu'une y avoit de la difficulté, il eſtoit prés de rendre ſa commiſſion.

Le Confesseur du Convent fut promptement envoyé à Paris, pour expliquer à Mr de Saveuses la disposition de la Communauté, & combien elle s'estimeroit heureuse de vivre sous son obeïssance. Luy qui n'aspiroit qu'à faire du bien, en remettant la copie de sa commission entre les mains du Confesseur, luy donna cinq cens livres pour le Monastere, dont la joye s'augmentant de plus en plus, elle fut moderée par la supression des Lettres d'actions de graces, que la Superieure écrivit à Mr de Saveuses. Quelques personnes mal intentionnées firent ce mauvais tour cinq fois de suite; d'où le bon Superieur surpris de n'entendre aucunes nouvelles du Monastere, fut sur le point de renvoyer sa commission à Monseig^r de Roüen; mais auparavant il manda à la Superieure que bien qu'il n'exerçast pas cette commission, il ne perdroit point la bonne volonté qu'il avoit pour le Convent. La Superieure & toute la Communauté confuse & surprise également, récrivit en diligence, & par une voye plus seure, pour montrer qu'il y avoit eu du malheur en leurs lettres, & que ses Sœurs & elle estoient si ravies de l'honeur qu'il leur faisoit, qu'elles manquoient de paroles pour s'en expliquer. A quoy donnant facile creance, il reprit son premier dessein, & dés le temps des Vacations de la mesme année 1655. il commença à paroistre aux Vrsulines de Magny le 26. de Septembre, comme un astre de bon augure, y faisant veritablement un jour de bonheur, de lumiere, de grace, & de misericorde, aprés une longue & fascheuse nuit de seize ans.

Les Religieuses receurent ce cher Superieur comme un Ange envoyé de Dieu pour les tirer en main forte de toutes les calamitez qui les submergeoient depuis si long-temps. Le lendemain de son arrivée il entra dans la closture, pour visiter la Superieure malade. Toute la Communauté vint fondre à ses pieds, luy demandant unanimement pour toute grace, qu'elles ne sortissent jamais de leur maison. Il jugea cette demande tres-surprenante, & surnaturelle, eu égard à l'estat deplorable où elles estoient. Croyant donc que Dieu vouloit estre servi en ce pauvre lieu, puisque celles qui y avoient tant souffert, le cherissoient neanmois si fort, il répondit, le cœur & les yeux élevez au Ciel, *Mes bonnes Filles, vous n'en sortirez pas avec la grace de Dieu, & j'employeray tout ce qu'il luy plaira me donner de pouvoir, pour vous y maintenir & conserver.* Mr de Saveuses joignant les œuvres aux paroles, il commença sa commission d'une maniere tout-à-fait rare : car ayant reconnu l'estat de la maison, il travailla à son remede par une profusion de liberalitez, & en fit sa propre affaire. D'abord il se dépouilla du revenu de son Prieuré

de S. Clair, qui eſtoit de ſeize cens livres, en faiſant une ceſſion volontaire à la Communauté. Depuis ayant permuté ce Benefice en un Canonicat de la Sainte Chapelle du Palais de Paris, il aſſigna à la meſme Communauté une rente annuelle de deux mil livres, que ce tres-liberal Bien-faicteur a toûjours augmentée, ſans regle & ſans meſure, ſelon les beſoins de cette Communauté. Mais ce qui eſt ſans exemple, & doit eſtre eſtimé un miracle de grace, eſt la reſolution qu'il prit avant toutes choſes, de payer les debtes dont la maiſon eſtoit chargée. Il l'executa ſi fidellement, que dans les trois premieres années de ſa Superiorité, elle en fut entierement liberée, y ayant conſommé plus de trente mil livres, avec une ſi ſenſible joye, que quand il acquittoit une dette, il ſembloit gagner un treſor, diſant que c'eſtoit un acte de la premiere juſtice; & qu'encore que ſans ſe rendre blaſmable, & ſuivant les ſtratagemes de la chicane, il puſt faire voir le Monaſtere inſolvable, & obliger les creanciers d'abandonner leurs pretenſions, il eſtimoit que des perſonnes Eccleſiaſtiques & Religieuſes devoient proceder plus loyalement, & que c'eſtoit ainſi qu'il falloit que leur juſtice ſurpaſſaſt celle des gens du monde.

Son exemple fut ſi puiſſant, que pluſieurs des creanciers le ſuivirent en leur maniere, relaſchant des ſommes conſiderables. Entr'autres, Meſſieurs les Chanoines de l'Egliſe S. Pierre de Beauvais, quitterent liberalement deux mil livres d'intereſt, d'une rente que leur devoit le Monaſtere, Mr de Saveuſes acquittant le principal. Pluſieurs creanciers particuliers en uſerent de meſme; mais celuy qui ſe ſignala le plus, fut Monſeig^r le Mareſchal de Villeroy, Seigneur de Magny, qui donna tout ce que luy devoit le Monaſtere pour le droit d'indemnité, ou d'amortiſſement, montant à cinq mil livres; en reconnoiſſance de quoy les Religieuſes donnerent & conſerverent le titre de Bienfaictrice à Madame la Mareſchale. Toutes ces remiſes furent faites à la ſollicitation du Confeſſeur; de ſorte que par ſon entremiſe la Communauté fut acquittée de dix à douze mil livres; ce qui ſe pratiqua ſi obligeamment & ſi volontairement de la part des creanciers, qu'il eſtoit aiſé à juger que Dieu & la Sainte Vierge les animoient interieurement. Et ainſi cet abiſme de debtes & de miſere ſe vit comblé en peu de temps par un autre abiſme de charité & de miſericorde.

Mais ç'eut eſté peu pour la vertu de Mr de Saveuſes, de remedier au paſſé par l'acquit des dettes, & de ſoutenir le preſent par une continuation de liberalitez, qui ſe ſont montées par année à quatre, cinq, & juſques à ſix mil livres; s'il n'euſt pourvû à l'avenir, & à

rendre les choſes ſtables, comme il a fait ; parce que continuant ſa charge de Superieur & de Reparateur du Convent, il obtint des Lettres Patentes du Roy pour ſa conſervation, (n'y en ayant point eu pour ſon établiſſement ;) & les fit verifier & enregiſtrer au Parlement de Paris. Davantage pour donner à cette Maiſon renouvellée les plus ſolides fondemens ſpirituels de la Religion, & de l'Ordre des Vrſulines, il approuva & autoriſa les perſonnes qui en avoient la conduite, agiſſant de concert avec elles, & par leurs bons avis, rétablit chaque choſe dans le meilleur eſtat. Il permit tres-volontiers aux Religieuſes l'uſage des Conſtitutions de la Congregation de Paris, reveuës depuis l'établiſſement du Monaſtere de Magny.

Ainſi la tres Sainte Vierge Noſtre-Dame de Grand-pouuoir triompha dans cette Maiſon, qui fut comme le champ de bataille où elle a écarté, perdu, & aneanty ſes ennemis ; elle a changé l'amertume en douceur, le trouble en calme profond, & pour tout dire en vn mot, donnant Mr de Saveuſes pour Pere & Protecteur de cette Communauté, elle y a tout reparé auantageuſement ; Le merite de ce grand homme, ſa vertu eminente, & ſa haute reputation, luy ayant ſeruy de ſouſtien, comme la charité de ſon cœur luy fut une ſource inepuiſable de bienfaicts, eſtant aſſeuré qu'aprés y avoir conſommé plus de ſix vingts mille livres, il a augmenté tous les jours, ſans autres limites que l'impoſſibilité : Non pour faire vne maiſon magnifique, ny pour eterniſer ſa memoire ; mais pour aider ces bonnes Religieuſes à vivre plus ſeparées du monde, & toutes occupées à ſeruir & à glorifier leur diuin Epoux.

PETIT ELOGE DE MONSIEVR DE SAVEVSES Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, & Reparateur. des Vrſulines de Magny.

PViſque Dieu a retiré de ce monde Mr de Saveuſes pendant que l'on trauailloit à ces Chroniques, il eſt juſte d'y marquer quelque choſe de ſa Vie, comme d'un des plus ſignalez Bien-faicteurs de l'Ordre de Saincte Vrſule.

Les Antiquitez de Picardie parlent avec honneur de la maiſon de Saveuſes, une des premieres, & des plus nobles de la Province, dont les deſcendans ont eu des charges & des grands emplois, par les Rois de France, & les Ducs de Bourgogne. Monſieur Charles de Saveuſes, pour ſe rendre vray ſucceſſeur de ſes anceſtres eſtant encore fort jeune s'en alla à Rome, & y de-

meura deux ans, apprenant dans les Academies les exercices militaires. Il voyagea en suitte dans les pays estrangers; puis estant de retour, il fit sa Cour auprés du Roy Loüis XIII. Et connoissant au bout de quelques années que Dieu le destinoit à autre chose, il se rendit vn jour de l'Ascension dans le Convent des RR. PP. Carmes deschaussés du faux boug S. Germain à Paris, où il prit l'habit Religieux; Mais il n'y demeura que trois mois; parce que la foiblesse de sa complexion l'obligea d'en sortir. En mesme temps son frere Conseiller au Parlement estant decedé, son pere le fit consentir à se faire recevoir en cette charge. Aprés avoir achvé ses estudes il se fit passer Bachelier de la Societé de Sorbonne. En suitte il prit les Ordres sacrez, & depuis a esté 40. ans & davantage, vn parfait Ecclesiastique, de mesme qu'un Iuge tres-integre s'acquittant de ses devoirs avec une admirable exactitude. Il auoit une assiduité nompareille à l'égard de sa charge, dans la pensée qu'il n'y avoit rien de plus agreable à Dieu que de rendre à un chacun ce qui luy appartient. Il accordoit souvent les Parties; il soulageoit tant qu'il pouvoit les pauvres plaideurs en leur donnant par forme d'aumosne ce qui luy estoit deu. Quelques fois il faisoit largesse de grosses sommes pour marier des filles, de peur qu'elles ne tombassent dans le vice. Il soutenoit des familles entieres. Il payoit la pension de pauvres Ecoliers. Il aidoit à faire subsister des Veuves qui estoient en necessité. En un mot il secouroit à ses dépens quantité d'affligez, & de miserables. Et il n'avoit point de plus grande joye que de faire des aumosnes en secret.

Il estoit le Protecteur declaré des Ordres Religieux. Il portoit tous leurs interests avec chaleur & avec tendresse. Il deffendoit leurs causes avec un zele tout de feu. & usoit de toutes les voyes de Iustice pour conserver leur bien, afin qu'ils eussent le moyen de bien seruir Dieu, selon l'obligation de leur profession. Mais il ne pouuoit souffrir qu'ils plaidassent pour des droits honorifiques, & des preseances; & il blasmoit en eux le relaschement de leurs regles, & leurs diuisions. Il a rendu des seruices considerables à plusieurs Ordres en ce point par ses bons auis, faisant son plaisir d'accorder leurs differens, & de reformer leurs mœurs. Mais son affection estoit extraordinaire envers les Religieuses. Il eut voulu faire l'impossible pour les maintenir dans la perfection de leur estat, & avec assez de bien temporel, pour estre plus independantes des Seculiers, & plus attachées à leur solitude, où il les regardoit comme des captives, & des victimes de l'amour de Iesus Christ.

Il a gouverné long-temps avec une tres-grande prudence & charité les Carmelites de Chartres, les Religieuſes de la Viſitation de Sainct Denis en France, & d'autres Communautez, en qualité de Superieur. Pour celuy des Vrſulines de Magny, depuis qu'il en prit la charge, il ne le regarda plus que comme ſa propre famille : Et la verité eſt auſſi, que jamais pere n'euſt plus de ſoin de pourvoir ſes enfants, qu'il en a eu pour ſes cheres filles de Magny. Dans le temps qu'il deliberoit l'affaire de leur reſtauration, il fut puiſſamment ſollicité d'employer vne ſomme notable à enrichir vn tombeau de feu ſon pere. Mais il jugea qu'il deuoit plûtoſt contribuer à l'entretien des Temples viuants du Sainct-Eſprit, qu'à faire honorer le corps mort de ſon pere, quelque inclination qu'il eut à luy donner cette derniere marque de reſpect : & ainſi il prefera ſes filles à ſon pere.

Si toſt qu'il eut connu leurs veritables beſoins, & ce qu'il faiſoit pour les faire ſubſiſter au temps preſent & à venir, prenant ſes meſures il calcula ſon reuenu : Et quoy que la dépence de ſa Maiſon eut toûjours eſté moderée, il la diminua de moitié, en retranchant tout ce qu'il jugeoit moins neceſſaire de ſes meubles, de ſes domeſtiques, & de ſa table : de ſorte qu'il ne fit plus qu'un repas par jour, & fort ſobre, & ſe traitoit en tout avec frugalité, afin, diſoit-il, d'épargner pour ſes cheres Vrſulines ; ſur qui en ſuitte il verſoit à pleines mains ſes liberalitez. Car outre le ſecours conſiderable & reglé qu'il leur envoyoit tous les trois mois ; Il leur donnoit quand il les alloit voir, les trois, quatre, & cinq cents liures, leur diſant avec ouverture de cœur, que c'eſtoit l'epargne de ſes menus plaiſirs, & que cela pourroit ſeruir à leurs petites neceſſitez. Il faiſoit faire leurs proviſions en Careſme, & aux autres temps ; Et luy, qui juſqu'alors avoit ignoré le prix des denrées, qui auoit abandonné le ſoin de ſa maiſon à ſon Secretaire, & qui meſme, comme il ſe lit de Saint Auguſtin, ne gardoit point de clefs ni d'argent, s'appliquoit juſqu'aux moindres beſoins du Monaſtere de Magny, prevoyoit les mauvaiſes ſaiſons pour l'en garentir, s'informoit de la valeur du bled, du bois, & eſtoit deuenu comme un vigilant œconome à l'egard de cette Communauté. Dés la premiere fois qu'il y dit la ſaincte Meſſe, il obſerva ce qui manquoit à la Sacriſtie, & y donna incontinent des vaſes d'argent, & trois chaſubles, dont Madame de Saveuſes ſa Mere, luy avoit faict preſent. Il dépoüilla ſon cabinet de Tableaux, Reliquaires, Bouquets, &c. pour en orner l'Autel de Magny.

Il n'oublia pas de fournir des drogues d'Apoticaire pour les

Religieuſes malades ; & il ſe privoit de toutes les douceurs pour les en recrêer. En un mot, jamais il n'alloit voir ſes bonnes Filles que les mains pleines de biens, qu'il épanchoit d'une maniere ſi dégagée & ſi gaye, qu'elle charmoit plus que ſes preſens meſmes.

Elles ont toutes remarqué auſſi bien que les autres perſonnes qui ont approché de luy, la fermeté de ſa foy, & ſon reſpect pour la Doctrine de la ſainte Egliſe, & pour les anciens Peres : On ne peut aſſez loüer ſa ſimplicité toute Evangelique qui luy faiſoit mener une vie ſans éclat, & entierement oppoſée aux Maximes du monde. Sa manſuetude ſurnaturelle qu'il avoit acquiſe en ſe faiſant de grandes violences ; & l'humilité dont toutes ſes paroles & ſes actions eſtoient teintes, qui luy a fait toûjours refuſer les titres de Reſtaurateur ou de Fondateur du Monaſtere pour luy, ny pour ſes parens, & bien loin d'exiger de l'eſtime & de la reconnoiſſance pour ſignaler ſes bienfaits, ſa plus grande peine eſtoit de ne les pouvoir cacher. *Ie voudrois*, diſoit-il, *que cela fut dans un eternel oubly ; Et pour moy je ne fais guieres de reflexion ſur ce qui eſt fait ; mais bien ſur ce qui me reſte à faire.* En effet on ne luy a pas trouvé un mot d'écrit qui fit mention de tous ſes dons, ſinon ſon teſtament, par lequel outre divers legs pieux & charitables, il a laiſſé aux Vrſulines de Magny plus de cinquante mil livres, laquelle ſomme jointe à ce qu'il leur a donné de ſon vivant, ſe monte bien à deux cens mil livres.

Il eut une maladie l'an 1668. qui luy laiſſa une grande langueur ; mais il revint en ſanté ſuffiſante pour exercer ſa charge, apres qu'à ce deſſein il eut fait vœu en l'honneur de Noſtre-Dame de Grand pouvoir, de payer trois ans durant la penſion d'une pauvre petite fille dans les Vrſulines de Magny ; & à la ſuitte pour ne point mettre de bornes à ſa charité ; il promit de donner cette penſion tant qu'il vivroit ſur la terre. Il continua depuis à aller au Palais juſqu'au jour de ſa mort, nonobſtant les incommoditez de ſon âge. Se ſentant deffaillir chaque jour, il alla voir ſes Filles de Magny pour leur dire le dernier adieu. Ce fut à la feſte de la Pentecoſte. Il y demeura trois jours, & y donna le voile à une fille, & receut une autre à la Profeſſion avec une telle conſolation de ſon Ame qu'il ſembloit prevoir que ce ſeroit ſa derniere offrande qu'il feroit à Dieu dans ce Monaſtere. Il parla pluſieurs fois à la Communauté avec une entiere effuſion de cœur, & avec autant d'amour que fait un bon pere au lit de la mort à ſes enfans bien-aimez ; car il les aſſura ſouvent qu'il ne les reverroit plus icy bas, & leur recommanda tout ce qu'il jugea plus utile pour les conſerver en la ferveur au ſervice de Dieu, leur declara ce qu'elles auroient

auroient par son testament, & à son égard ne demanda rien que leur amitié. Voyant que le discours de sa mort les affligeoit à l'excés, il reprit sa gayeté naturelle, & leur dit qu'il vouloit souper en leur presence, comme il fit, se faisant apporter au parloir un morceau de pain, & de l'eau rougie, qui estoit son regal tous les soirs depuis beaucoup d'années. Avant que de les quitter, il leur souhaitta toutes sortes de benedictions, puis il se retira seul dans sa chambre, & y demeura plusieurs heures en Oraison. Le lendemain matin derniere feste de la Pentecoste, il se mit en chemin pour Paris, & cinq semaines apres, comme il raportoit actuellement une affaire dans le Palais, l'apresdinée du trentiéme de Iuin, il tomba en foiblesse & fut reporté de la Grand'Chambre chez luy, en tel estat que tout Paris le croyoit mort; mais les sens luy estans revenus, il demanda son Confesseur, & receut les trois Sacremens de suite. Il remit son testament entre les mains de Mr de la Vallée son Secretaire, qu'il avoit choisi pour Executeur, & luy recommanda avec des inimaginables tendresses, ses cheres Filles les Vrsulines de Magny. Il disoit des paroles de bonté, & de reconnoissance à ses Domestiques, & n'entretenoit ceux qui estoient proches de luy, que de la beauté du Ciel, & des grandeurs de Dieu, attendant avec joie le moment qui luy devoit ouvrir le passage de la bien-heureuse Eternité, & qui arriva bientost apres sur les cinq heures du matin le premier jour de Iuillet l'an 1670. âgé de 74. ans. On vint en foule de toutes parts visiter son corps l'espace de trois jours qu'il demeura sans estre enterré. Bien qu'il eut deffendu toutes sortes de pompe pour ses funerailles sa parenté n'y voulut rien épargner: & Messieurs de la sainte Chapelle, ses Confreres luy firent un Service tres-solemnel. Son corps fut porté aux Religieuses de l'*Ave Maria*, dans une cave qui est la sepulture de ses pere & mere. Et pour son cœur qui avoit tant aimé les Vrsulines de Magny, il leur fut donné par sa derniere volonté, & inhumé dans le gros mur qui separe leur Eglise d'avec leur Chœur. Il vaut mieux ne rien dire de la douleur de ces bonnes Filles à la reception de ce present si cher & si pitoyable, que d'en dire trop peu. Elles marquerent leurs reconnoissances par divers Services qu'elles firent pour leur deffunt & tres-cher Superieur, Restaurateur, & Fondateur. On prononça deux fois dans leur Eglise un Discours Funebre à sa loüange. Et de plus elles luy font dire toutes les semaines une Messe, & se sont obligées à des devoirs publics annuels, & journaliers dont elles s'acquittent fidellement.

Le Monastere de Magny en l'estat que Monsieur de Saveuses l'a mis, ne luy est pas asseurement moins glorieux, que sont à ces Ancestres

tant de beaux Convents de Religieuſes qu'ils ont fondez dans les villes d'Amiens, de Cambray, de Bapaume & autres lieux.

Enfin pour depeindre en racourcy cette perſonne d'un merite ſi rare. On peut dire comme du Saint Iob, que c'eſtoit un homme ſimple, juſte & craignant Dieu, qui fut toûjours accompagné de la miſericorde. Il a fait miſericorde en cette vie, & il reçoit la miſericorde en l'autre; car, dit la verité meſme: *Bien-heureux ſont les miſericordieux, parce qu'ils obtiendront miſericorde.*

NEVERS au Fauxbourg.] Madame la Princeſſe Marie de Gonzaques Ducheſſe de Nevers, & depuis Reine de Pologne, hantoit ſouvent les Vrſulines de ſa ville de Nevers, de ſes viſites familieres; prenoit grand plaiſir à entretenir la Superieure, & à conſiderer la regularité des Sœurs, mangeant meſme à leur Refectoire, & ſe trouvant à leurs exercices, tant de pieté, que de divertiſſement. Comme elle faiſoit un iour particuliere reflexion ſur leur grand nombre, & ſur le petit eſpace de leur maiſon, que l'on ne pouvoit eſtendre davantage, Elle perſuada à la Communauté d'acheter une place hors de la Ville, & de baſtir là une ſeconde Maiſon. La concluſion en eſtant priſe, elle donna des Lettres Patentes à cet effet, & mena la Superieure dans ſon caroſſe choiſir le lieu tel qu'elle le voudroit. La place fut arreſtée & achetée au Fauxbourg de Nevers, dit de Sainte Valiere; Puis dés qu'elle fut logeable on y envoya ſeize Profeſſes de la Ville, le 27. de Decembre de cette année. La premiere pretention n'eſtoit que de faire une decharge ou hoſpice, la Maiſon de la Ville donnant penſion à celle du Fauxbourg. On en uſa quelque temps de la ſorte; mais apres il s'émeût quelque different touchant le bien entre ces deux Communautez. Monſeigneur Euſtache de Cherit, lors Eveſque de Nevers porta les intereſts des Vrſulines de la Ville, & pouſſa l'affaire en Iuſtice en leur nom; mais à ſes propres frais. Cela dura trois ans, au bout deſquels des perſonnes d'authorité s'eſtant entremiſes pour un accommodement, les Religieuſes des deux Maiſons donnerent [illegible] à tout ce qui fut jugé raiſonnable, & ſigne[illegible]rent les Articles [illegible]ation & d'accord tout enſemble. Depuis ce temps le M[illegible] du Fauxbourg eut ſon revenu à part, receut des Filles pour eſtre Religieuſes, & s'établit entierement. Le feu de la Charité entre les deux Maiſons ne fut pas eſteint pour ce Procés; mais ſeulement comme couvert de cendres: Et le ſouffle du S. Eſprit, luy fit jetter un nouvel éclat ſi toſt que cette affaire fut terminée; les unes & les autres s'entretenant en parfaite paix & concorde. Le Convent du Fauxbourg fut tres-bien baſty dés ſon commencement, ayant pour Fondateur Mr Loüis Damian Avocat

au Parlement de Paris, & ancien Eschevin, avec dame Denise Robin sa femme, sans que l'un ny l'autre aient exigé aucun privilege pour le bien qu'ils ont donné, sinon que l'une de leurs Filles qui se rendoit Religieuse au mesme lieu, portast le titre de Fondatrice, & qu'on leur y fist dire une Messe chaque semaine.

THOLON.) La Maison Congregée à Tholon se changea en Monastere, à l'aide des Vrsulines de Brignoles, qui y donnerent pour Superieure la Mere Marie de Rognac, dite de la Trinité.

VIF.] Les Vrsulines de Moyrane firent l'établissement de Vif, l'un & l'autre du Dioceſe de Grenoble, y envoyant à cét effet quatre Religieuses, & y donnant une somme d'argent avec quelques meubles.

KEBEC.] En cette année les Vrsulines par une generosité extraordinaire traverserent l'Ocean, & passerent d'un Hemisphere à l'autre, pour exercer leurs fonctions Apostoliques & Angeliques, au milieu des Sauvages du Canada. Vne Amazone Chrétienne entreprit & conduisit heureusement cette affaire. Elle estoit fille de feu Monsieur de Chauvigny, Seigneur de Vaubegeon & President des Elûs en l'Election d'Alençon; Dés son bas âge elle fit tout son possible pour estre Religieuse; mais son pere l'obligea de se marier à un Gentil homme, nommé Monsieur Charles de Grival Seigneur de la Pelterie, qui la laissa veuve cinq ans & demy apres, & sans enfans: Si tost qu'elle se vit veuve, elle commença par la lecture des Relations de la Nouvelle France, à penser au moyen de contribuer à l'instruction des petites filles Sauvages, & fit faire à cette intention quantité de Prieres; Car ayant resolu de se sacrifier entierement elle mesme & tout ce qu'elle pouvoit legitimement de son bien au service de Dieu, elle desiroit sçavoir s'il auroit agreable que ce fust en Canada: Comme elle estoit en ce doute, une forte maladie la mit si bas en peu de temps, que les Medecins desesperans de sa santé l'abandonnerent. En cét estat, elle se sentit fortement inspirée de faire vœu de se consacrer à la Nouvelle France, & le fit sans en rien dire à personne: Vn peu apres le Medecin arrivant la trouva bien mieux, & sans sçavoir chose aucune de son dessein, luy dit, *Madame, vostre maladie est allée en Canada*, & fit rire la malade, qui fut extremement aise de voir par cét effet si extraordinaire que Dieu acceptoit son sacrifice: Estant revenuë en pleine santé, elle ne fit plus que penser à l'execution, mais son pere qui vivoit encore, la pressoit cependant de se remarier. Comme elle vit qu'à faute d'user de quelque condescendance, elle se mettoit en danger de ruiner tout son pieux dessein, elle feignit de pretendre à de secondes nopces, & par ce

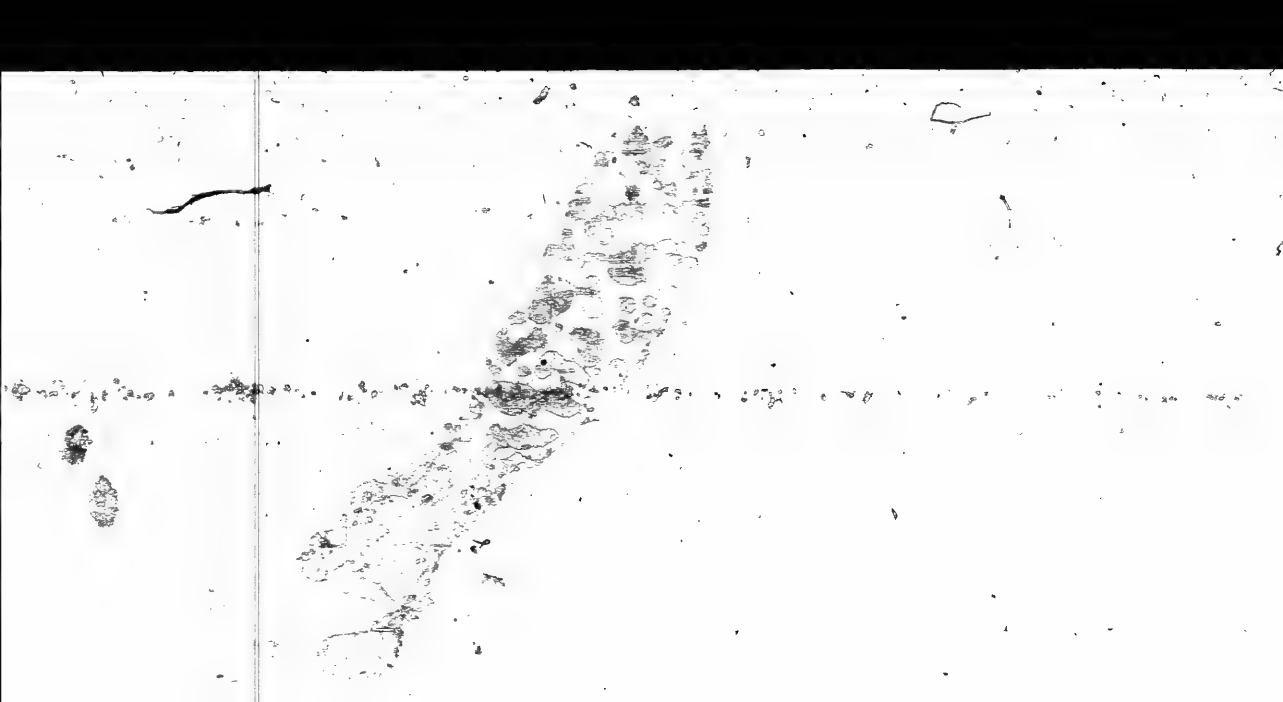

moyen ſe remit en la bonne grace de ſon pere, qui ſur ces entrefaites paſſa de cette vie à l'autre: Alors ſans differer elle partagea ſon bien avec ſa ſœur, puis vint à Paris prendre les meſures pour ſon entrepriſe. Elle en confera avec pluſieurs doctes Perſonnages qui l'approuverent. De Paris, elle alla à Tours, où il y avoit une Vrſuline ſon amie, qui depuis long-temps ſoûpiroit apres la Nouvelle France. Il n'eſt pas croyable comme elle fut bien receuë de Monſeigneur Bouteiller Archeveſque de Tours: Ce Venerable Prelat tres affectionné au ſalut des Ames, admirant le courage de cette Dame, luy promit toute l'aſſiſtance qui dépendoit de luy: Les Vrſulines de Tours paſſant pardeſſus mille difficultez, luy accorderent la Religieuſe qu'elle demandoit qui eſtoit la Mere Marie de l'Incarnation, & pour Compagne luy donnerent une autre plus jeune Religieuſe, fille de Mr de Savoniere, Seigneur de la Troche & de S. Germain en Anjou: Madame de la Pelterie ayant obtenu ſi heureuſement à Tours ce qu'elle deſiroit, s'en alla prendre congé de Monſeigneur l'Archeveſque, avec les deux Religieuſes qu'elle emmenoit. Ce fut là qu'il receut une ſinguliere conſolation, contemplant ces trois charitables perſonnes, comme trois Victimes qui s'alloient immoler à tant de croix juſqu'au bout du Monde. Et comme à cauſe de ſon infirmité il ne pouvoit celebrer la ſainte Meſſe, il voulut communier avec elles à la Meſſe qu'il fit dire en ſa Chapelle particuliere, & puis il leur donna ſa Benediction, à laquelle il ajoûta une courte; mais tres-fervente exhortation, entre-meſlée de larmes, pour leur recommander les vertus & la ferveur neceſſaire à cette entrepriſe; Et enfin leur fit chanter le Pſeaume, *In exitu Iſrael de Aegypto*, & le Cantique *Magnificat anima mea, &c.*

Madame de la Pelterie bien contente, conduiſit les deux Vrſulines avec elle à Paris. La Reine ſçachant leur arrivée, les voulut voir. On les mena au Louvre, où le R. P. Simon Ieſuite, les preſenta à ſa Majeſté, laquelle loüa leur bon deſſein, leur promit ſa royale protection, dont elles ont reſſenty les effets à la ſuitte du temps; leur fit ſaluer Monſeigr le Dauphin, & les aida de ſon authorité pour obtenir du Roy la permiſſion d'aller établir en la Nouvelle France. Ces deux courageuſes Miſſionnaires ſéjournerent dans le Grand Convent de Paris, où elles trouverent une troiſiéme toute preſte à partir en leur compagnie; mais Monſeigneur le premier Archeveſque de Paris, jugeant la choſe trop perilleuſe pour des filles, refuſa l'Obedience. Ces deux Vrſulines Canadiennes édifierent merveilleuſement celles de Paris, & augmenterent ſi fort le feu qui eſtoit de long-

temps allumé pour le Canada, que ce leur fut une mortification tres-ſenſible de ne partir pas avec elles.

La bonne Fondatrice obtint de Monſeig^r l'Archeveſque de Roüen une Vrſuline de Dieppe, qui fut la M. Cecile de la Croix, & qui accompagna les deux de Tours. Mr de Bernieres, Treſorier de France à Caën, eſtimé d'un chacun, tant pour la ſainteté de ſa vie, que pour ſes beaux Ouvrages, communiquez au Public depuis ſa mort, voulut bien prendre le ſoin des affaires temporelles, qui concernoient l'établiſſement du Seminaire de Canada. Et le R. P. Dom Raymond de S. Bernard, Feüillant, & Directeur de la M. de l'Incarnation, aprés luy avoir rendu, & à ſes Compagnes, mille bons offices à Paris, eut la bonté de les accompagner juſques à leur depart de France. Elles s'embarquerent au Printemps de cette année avec une joye nompareille, avec trois Religieuſes Hoſpitalieres defrayées par Madame la Ducheſſe d'Aiguillon, pour aller inſtituer un Hoſtel Dieu en ce nouveau monde. A la fin de leur navigation, cette ſainte troupe ſortant du vaiſſeau, ſe jette à deux genoux, benit le Dieu du Ciel, baiſans la terre de leur chere patrie (c'eſt ainſi qu'elles appelloient ces contrées.) Tout le monde regardoit ce ſpectacle en ſilence. On voyoit ſortir d'une priſon flotante ces Vierges conſacrées à Dieu, auſſi fraiſches & auſſi vermeilles que quand elles partirent de leurs maiſons: Tout l'Ocean avec ſes flots & ſes tempeſtes, n'ayant pas alteré le moins du monde leur ſanté. M^r le Gouverneur du pays les receut avec tout l'accueil poſſible; on les conduiſit à la Chapelle, on chanta le *Te Deum*, le canon retentit de tous coſtez, & puis on les mena aux maiſons deſtinées pour elles, en attendant qu'elles en euſſent de plus propres pour leurs fonctions. Le lendemain on les conduiſit en la reſidence de Sillery, où ſe retiroient les Sauvages: Quand elles virent ces pauvres gens aſſemblez à la Chapelle, faire leurs prieres; elles avoient beau ſe cacher, leur joye ſe trouvant trop reſſerrée dans leur cœur, rejailliſſoit par les yeux; au ſortir de là elles viſiterent les familles arreſtées, & les cabanes voiſines. Madame de la Pelterie, qui conduiſoit la bande, ne rencontroit petite fille Sauvage qu'elle n'embraſſaſt & ne baiſaſt avec des ſignes d'amitié ſi doux & ſi forts, que ces pauvres Barbares en reſtoient d'autant plus étonnées, & plus edifiées, qu'elles ſont froides en leur rencontre. Toutes ces bonnes Filles faiſoient le meſme, ſans prendre garde ſi ces petits enfans Sauvages eſtoient ſales, ou non, ny ſans demander ſi c'eſtoit la couſtume du païs, la loy d'amour & de charité l'emportant par deſſus toutes les conſiderations humaines. Ces viſites eſtans bien-

tôſt paſſées ; on dreſſe des Autels dans les Chapelles de leurs maiſons, on y va dire la ſainte Meſſe, & les trois Vrſulines ſe retirerent dans une maiſon particuliere, aprés s'eſtre reciproquement embraſſées les Hoſpitalieres & elles. Bien-toſt aprés on donna ſix filles Sauvages à Madame de la Pelterie, ou aux Vrſulines ; & quelques filles Françoiſes commencerent de les aller voir, pour eſtre inſtruites ; de ſorte qu'elles ne tarderent point à mettre leur zele en exercice.

Mais les Vrſulines de Paris ne s'eſtans point rebutées du refus de leur Archeveſque, ſolliciterent un an durant Dieu & les hommes, pour obtenir les permiſſions neceſſaires, afin que quelques unes d'entr'elles allaſſent ſe joindre à celles de Canada. La Superieure, qui eſtoit la M. Beron, dite de Sainte Madelene, prit ſi bien ſes meſures, & entremit des perſonnes ſi puiſſantes auprés de ce grand Prelat, qu'il ſigna enfin l'obedience pour deux Religieuſes du même Convent, qui furent les Meres Anne le Bugle, dite de Sainte Claire, & Marguerite de Flecelles, dite de S. Athanaſe. Elles eurent des obſtacles tres difficiles à vaincre, particulierement de la part de leurs parens ; mais leur courage leur fit tout ſurmonter ; de meſme que leur deſir leur avoit fait de long-temps demander la choſe. Le Monaſtere les fournit amplement de hardes, defraya leur long voyage ; & s'obligea de leur donner annuellement une penſion viagere. Le temps de leur depart arrivé, elles ſe ſeparerent de leurs cheres Compagnes, quitterent pour jamais leurs parens, leur patrie, leur Convent, & toutes les commoditez de la France, pour aller traverſer ſeize cens lieuës de mer, puis habiter un païs ſauvage, & denué quaſi de tout, y vivre au milieu de la barbarie, enfermées dans une maiſon, laquelle durant pluſieurs années ne pouvoit eſtre que tres-pauvre & tes-chetive ; & là ſouffrir mille incommoditez ; eſtant meſme ordinairement dans les allarmes des Hiroquois, ennemis cruels de ces contrées, & ſans eſpoir de revoir jamais la terre de leur naiſſance ; mais les conſiderations de la gloire de Dieu, & du bien des Ames, animoient tellement leurs cœurs, que ce qu'elles quittoient, & ce qu'elles entreprenoient, ne leur paroiſſoit rien. Elles partirent de leur Convent avec une conſtance admirable, le ſixiéme jour de Mars 1640. & logerent dans les Monaſteres de leur Ordre, qui ſe rencontrerent en leur chemin de Paris à Dieppe. Si toſt qu'elles furent entrées à celuy de Roüen, paſſant par une petite allée, la Sœur de Sainte Claire ſe retira quelques pas, ſans prendre garde à un precipice qui y eſtoit, & dans lequel elle tomba ſans rouler ; de ſorte qu'elle ſe trouva

au fond, mais ſans douleur; & ne fut qu'un peu étourdie, attribuant ſa conſervation à S. Ioſeph, ſon ſingulier Protecteur. Vne autre fois eſtant ſur la mer, une feneſtre mal cramponnée, peſant bien quatre-vingts livres, luy tomba de haut ſur la teſte; ce coup, humainement parlant, la luy devoit caſſer: Elle éleva ſon eſprit à S. Ioſeph, & ne s'effraya point; mais acheva de diſner auſſi paiſiblement que ſi rien ne fuſt arrivé, & r'aſſeura la Compagnie, qui en eſtoit toute allarmée. Vn autre jour encore qu'elle s'eſtoit offerte de nouveau à ce grand Saint, ſe promenant ſur le tillac; une Religieuſe Hoſpitaliere voulut eſſayer ſi elle tireroit bien de l'eau de la pompe, qui eſtoit tres-forte. La Sœur de Sainte Claire voyant qu'elle y avoit grande peine, s'approcha pour luy aider; mais l'eau alloit de ſi grande roideur, qu'en mettant la main ſur la cheville de la pompe, elle luy échapa, & l'atteignit fort rudement au viſage, tout proche de l'œil, qu'elle creut d'abord en eſtre perdu; toutesfois S. Ioſeph luy eſtant auſſi favorable en cette conjoncture qu'aux autres, elle n'en eut que la peur. Ces deux Vrſulines, avec deux Hoſpitalieres, furent embarquées dans le vaiſſeau nommé l'Eſperance: Il ſembla que les demons prevoyans quelque grand bien de ce paſſage, les voulut abiſmer dés la rade. Ils ſoûleverent tout l'Ocean, déchaiſnerent les vents, & exciterent des tempeſtes ſi horribles & ſi continuës, qu'elles les penſerent perdre à la veuë de Dieppe. Elles furent dans ces dangers depuis le 26. de Mars juſqu'au 28. d'Avril, battuës de pluye & de neige, & auſſi prés de la mort qu'elles l'eſtoient des coſtes de France. Vn vaiſſeau de S. Valery ſe détachant de ſes ancres, s'alla briſer à leurs yeux; tout ce qui eſtoit dedans ſe perdit, les hommes furent engloutis dans les ondes, & de ſix-vingts, ou environ, qu'ils eſtoient dans ce navire, il ne s'en ſauva que trois. Ces bonnes Filles, qui en un autre temps auroient tremblé dans un bateau ſur la Seine, ſe moquoient de la mort, & de ſes approches. Cette tempeſte eſtant paſſée, il s'en éleva une autre, auſſi furieuſe que la premiere. Comme on la vit naiſtre dans l'air, les Mariniers jetterent la ſeconde ancre, qui leur ſauva la vie: car le cable de la premiere, qui avoit tenu juſqu'alors, ſe rompit en un moment, & le vaiſſeau ſe fuſt perdu ſans reſource, ſi la ſeconde ancre ne l'euſt arreſté. Ie ne ſçay, dit un Pere Ieſuite qui « eſtoit dans le navire, ſi depuis cent ans on a veû des vaiſſeaux ſi « long-temps à la rade, & battus des vents ſi fortement contrai- « res. Cette furie nous enchaiſnant prés du port, nous deffendoit « contre des Fregates ennemies equipées en guerre, qui nous at- « tendoient au paſſage; ſi bien que ſi nous euſſions levé l'ancre un «

„ jour devant noſtre depart, nous fuſſions infailliblement tombez
„ entre les mains de l'ennemy : ainſi les tempeſtes nous voulans
„ perdre au port, nous protegeoient contre les ennemis. Si-toſt
„ que nous fuſmes en haute mer, les vents nous favoriſerent pour
„ la pluſpart du temps ; nous euſmes quelques petites bouraſ-
„ ques, mais de peu de durée. La devotion fut tres-ſenſible, &
„ tres-remarquable. Le jour du Saint Sacrement on prepara un
„ Autel magnifique dans la chambre de noſtre Amiral ; tout
„ l'equipage dreſſa un Repoſoir ſur l'avant du vaiſſeau, Noſtre-
„ Seigneur voulant eſtre adoré ſur cet element mobile, nous
„ donna un calme ſi doux, que nous penſions voguer ſur un eſtang.
„ Nous fiſmes une Proceſſion vraiment ſolemnelle, puiſque tout le
„ monde y aſſiſta, & que la pieté & la devotion la faiſoient mar-
„ cher en bel ordre tout à l'entour du vaiſſeau. Noſtre Frere Domi-
„ nique Scot, reveſtu d'un ſurplis, portoit la Croix, aux deux cô-
„ tez de laquelle marchoient deux enfans, portans un flambeau
„ ardent en la main ; puis ſuivoient les deux Religieuſes Vrſulines
„ & deux Hoſpitalieres, avec leurs cierges blancs, & une modeſtie
„ angelique. Aprés le Preſtre qui portoit le S. Sacrement, marchoit
„ l'Amiral de la flotte, & en ſuite tout l'equipage ; les canons firent
„ retentir l'air & les ondes de leur tonnerre, & les Anges pre-
„ noient plaiſir d'entendre les loüanges que nos cœurs & nos bou-
„ ches donnoient à noſtre ſouverain Roy.

Enfin au commencement de Iuillet M^r le Gouverneur deſcendit ſur le port, pour conduire ces genereuſes Filles en leurs maiſons ; au ſortir du vaiſſeau, elles chanterent un *Laudate Dominum omnes Gentes* ; Et Madame de la Peltrie, accompagnée de ſes petites Seminariſtes, leur vint au devant, les acueillit, & les conduiſit avec mille amitiez ; premierement à la Chapelle des Vrſulines, comme eſtant la plus proche du Quay. De là elles allerent ſalüer M. le Gouverneur en ſon Fort, puis on les mena chacune dans leurs maiſons, où la joye & la charité leur fit une bonne reception. Elles ſortirent du vaiſſeau plus ſaines qu'elles n'y eſtoient entrées. Le lendemain on les conduiſit à S. Ioſeph, pour leur faire venir les Sauvages qui les avoient attirées en ce nouveau monde. Elles aſſiſterent à l'inſtruction qu'on leur fit. D'une part la joye deroboit leurs cœurs & leurs yeux, & de l'autre ce pauvre peuple admiroit la conſtance de ces Filles, qui malgré l'Ocean, venoient pour leur ſalut en ces derniers confins du monde, où ayant viſité les pauvres demeures de ce peuple, elles ſe retirerent en leur cloſture.

Voicy une Lettre du R.P. Menard Ieſuite, qui paſſa dans le meſme vaiſſeau

vaisseau des Vrsulines, qui eut charge d'elles, aussi bien que des Hospitalieres. C'est à la Superieure des Vrsulines de Paris qu'il écrivit en ces termes :

MA REVERENDE MERE, *Pax Christi.*

Celle-cy sera pour satisfaire au dû de ma charge, dans la conduite qui m'est écheuë de vos Filles. Ie veux bien que vous sçachiez que je prise tant cette heureuse rencontre, que je la mets au rang des graces par lesquelles Nostre Seigneur m'a voulu attirer plus efficacement à luy. Ie n'eusse pas crû que dans vostre sexe, en cet âge, & en la tiedeur du siecle, il y eust des cœurs si genereux, & qui goustent si bien la perfection. Leur exemple m'a couvert de honte, & est entré si avant dans mon ame, que j'y trouveray toute ma vie de quoy me reprocher ma lascheté, & me réveiller le sentiment. Elles vous diront peut-estre confidemment, comme à leur mere, la peine qu'elles ont euë en la traversée. Pour moy, tout familier que je me suis rendu, je n'en ay pû rien reconnoistre, & ay pû me tromper dans un exterieur toûjours également joyeux, les croyant aussi saines que moy, faute de sçavoir discerner la vertu d'avec la nature ; c'est pourquoy peut-estre j'ay eu moins de compassion pour elles que pour les Meres Hospitalieres, que les mauvais temps, & l'agitation du vaisseau ont incommodé, plus visiblement qu'elles. Tant y a que je les rendray au port telles qu'on me les a confiées, je veux dire en parfaite santé, ou en un degré de vertu si eminent, qu'il apprend au corps à se soûtenir dans sa foiblesse. Nous avons vécu comme frere & sœurs, osté qu'elles ont apporté plus de deference que je n'eusse desiré, & qu'il ne me semblo it estre raisonnable ; tenant plûtost rang de compagnon que de Superieur, tel qu'elles me faisoient ; cherchant en toutes choses mon aveu avec des soûmissions qui ne servent, pour mon particulier, qu'à me confondre. Hors de cela, ce n'a esté que douceur dans la communication de nos sentimens, en fait de vertu, & en l'exercice reglé de nos observances ; en quoy nous avons tenu ferme jusqu'au bout. C'est quelque sorte de malheur pour elles de n'avoir pas rencontré le P. du Perron, qui estoit embarqué dans l'autre navire, ou quelque autre plus entendu que moy en fait de conduite spirituelle ; elles eussent trouvé un grand avantage pour seconder cette premiere ferveur, qui est capable d'aller à grands pas quand elle est assistée ; mais Dieu l'a permis, & a voulu trou-

„ ver mes avantages dans leurs dommages, eſtant aſſez capable de
„ reparer par ſes graces le mal qui a pû partir de mon inſuffiſance.
„ Vous connoiſtrez du reſte, en liſant la Relation, que Dieu
„ depuis les premieres tempeſtes de la rade nous a traitez en en-
„ fans delicats, aplaniſſant les vagues, adouciſſant les vents, écar-
„ tant les écueils & les rencontres, pour nous faire arriver heu-
„ reuſement où aſpiroient nos deſirs; nous n'avons point eu de
„ tempeſtes, ny meſme de pluye, pour en parler; le froid a
„ eſté aſſez moderé, meſme ſur le banc où il eſt le plus ordinaire,
„ & où l'on rencontre bien ſouvent des glaces, avec danger d'y
„ briſer dans l'épais des broüillards; nous n'en avons vû que de
„ loin, & en beau temps. La chaleur, lorſque nous avons vogué
„ approchant du Midy, a un peu excedé; mais non pas à l'égal de
„ ce qui eſt en France dans le fort de l'Eſté. Si nous avions à nous
„ plaindre, ce ſeroit du beau temps, qui a plus retardé le voyage
„ que toute autre choſe. Nous avons paſſé par tous les lieux où il
„ y a de nos François, & où Dieu eſt ſervi dans cette Barbarie. C'a
„ eſté l'avantage que nous avons tiré de la mortification dont Dieu
„ mattoit le deſir que nous avions d'arriver; ce bon pere, pour
„ ainſi dire, joüant avec nous, & prenant plaiſir à nous montrer
„ les terres où nous devions aller; & à ſept ou huit lieuës que nous
„ en eſtions, il changea le vent, pour nous contraindre à faire alte
„ deux ou trois jours. Ce fut comme il nous traita à l'entrée du gol-
„ phe. Nous l'apereçuſmes le douziéme de Iuin, & faiſions noſtre
„ conte d'y eſtre devant trois heures, lorſque le vent ſe jetta à
„ l'embouchûre, & nous alla promenant durant deux jours du Midy
„ au Nort, à trois lieuës du Cap Breton, où nos François ont leur
„ premiere habitation, & où il y a deux de nos Peres, que nous ne
„ viſmes pas; parceque le quatorziéme jour, ſur le ſoir, il ſouffla
„ derriere, & nous fit doubler le cap de l'Iſle de S. Paul, le len-
„ demain, lorſque nous diſions la Meſſe en l'honneur des Apoſtres,
„ ſur les premieres terres qui portent leurs noms. Il fit le meſme le
„ 19. nous portant à la veuë de Bonaventure, Iſle où ſe fait gran-
„ de peſche. Nous la découvriſmes le 19. & ne l'abordâmes que
„ deux jours aprés; quoyque nous n'euſſions affaire que de trois
„ heures de temps. Nous moüillâmes l'ancre pour la premiere fois
„ depuis Dieppe; & je pris ſujet de m'aquitter du vœu que j'avois
„ fait au Glorieux S. Ioſeph, de dire la Meſſe en ſon honneur ſur
„ les terres de Canada, à la premiere commodité. Ie le fis, & n'ou-
„ bliay pas vos bonnes Filles, dans les petits ſentimens que Noſtre-
„ Seigneur me pouvoit donner. Le jour eſtoit beau & ſerain, ce qui

me fit prendre un peu de divertiſſement dans la beauté du païs, « qui eſtoit en ſon mois de May, & où le Roſſignol chantoit auſſi « doucement qu'en France dans l'épais des Cedres & des Sapins. « Nos Filles n'avoient pas eu aſſez de courage pour me ſuivre, ou « plûtoſt j'eſtois plus portatif en un petit bateau qu'elles toutes qua- « tre. Ie leur fis un amas de toutes les fleurs & beautez du païs, « pour leur faire admirer la bonté de Dieu, qui eſt ſi tendre envers « des peuples qui ne l'ont jamais aimé. Les Groſeilles, les Fraiſes « & les Framboiſes y eſtoient plus belles qu'en France; rien ne man- « quoit au contentement de ce jour, que de voir des Sauvages: Dieu « les fit aborder en un canot, & deux barques à la coſte: Ils ſe fa- « miliariſent dans l'accoûtumance de voir de nos François, & ne me « parurent pas ſi brutaux qu'on me les avoit figurez. Si eſt il vray « qu'à les voir, ils ont quelque choſe d'affreux en leur teint baza- « né, en leurs cheveux noirs & graiſſez, & ſur tout en leur nudité: « car les peaux dont ils ſe couvrent, laiſſent plus de la moitié du « corps à l'air, & donnent belle priſe au froid en Hyver, & aux « mouches en Eſté. Nous leur fiſmes faire le ſigne de la Croix, & « trouvaſmes qu'ils avoient quelques teintures du Chriſtianiſme. « Nous ſommes à dix lieuës de Tadouſſac, ſans ſçavoir quand nous « y arriverons, tant il y a de calme en la riviere, & d'inconſtance au « vent. Ie finiray celle cy dans l'eſperance de vous en écrire une « autre à Kebec, vous remerciant de toute la charité dont vos bon- « nes Filles ont uſé en mon endroit. Elles ont eu mille regrets de « ce que ie ne vous vis pas à Paris devant que de partir; & moy je « m'accuſe de ce que ſçachant bien qu'il y avoit des Vrſulines qui « paſſoient en Canada, je fus ſi peu ſoigneux que de n'aller pas re- « cevoir vos ordres, en qualité de «

Voſtre petit ſerviteur, RENE' MENARD, de la Compagnie Ieſus.

Ces deux genereuſes Filles ſe mirent incontinent à ſeconder les autres dans leurs fonctions. Les années ſuivantes elles acquirent toutes par leur étude, l'uſage de la langue du païs, & firent toûjours grand fruit par leurs inſtructions & exemples, tant à leurs petites Seminariſtes, qu'aux filles & femmes paſſageres, & auſſi aux Françoiſes habituées à Kebec; de quoy les Relations annuelles font foy. Elles ont receu quelques filles nées en Canada, pour eſtre Religieuſes; & on leur a envoyé encore quelques Profeſſes de France. Douze ans aprés leur établiſſement, Dieu éprouva leur vertu, comme l'or en la fournaſſe. Ce fut par un general embraſement, & une

consommation subite de leur maison passablement accommodée, & de tout ce qu'elles avoient dedans. La M. de l'Incarnation raconta ce desastre dans une lettre qu'elle écrivit tost aprés à un Pere de la Compagnie de Iesus, dont voicy la copie.

MON REVEREND PERE,

„ Si les lettres que nous vous avons écrites par la nouvelle Angleterre, & par les pescheurs, vous ont esté renduës, vous aurez „ apris que la main de Dieu nous a touchées & reduites à l'extremité, comme je vous vais dire; Le Vendredy de l'Octave de la Nativité de Nostre-Seigneur, une Sœur Converse Novice, ayant „ mis du feu dans la mets ou paitrin où estoit son levain pour boulanger le matin suivant, s'estant oubliée de le retirer, ce feu prit „ à la mets & à toute la boulangerie, en sorte que sur les onze heures de nuit, une Religieuse qui couchoit dans la Classe des enfans „ (qui estoit au dessus de cette boulangerie) s'éveilla en sursaut au „ bruit de la flamme, qui estant renfermée s'entonnoit dans le tuyau „ de la cheminée, bruyant & petillant d'une estrange façon. Cette „ pauvre mere bien estonnée, courut par tout, elle sonne la cloche, „ elle crie que l'on se sauve. Il estoit temps, Mon R. Pere; on s'efforce „ de sauver les enfans, on en vint à bout, mais non pas sans un évident danger; on rompt les grilles, on passe par la Sacristie, le feu „ ayant gagné les autres avenuës. Ie voulus monter au depost, ou en „ nostre petit magasin, pour jetter quelques étoffes par la fenestre, „ me doutant bien que nos pauvres Meres se sauveroient à demy „ nuës, le bon Dieu me voulant sauver la vie, m'osta cette pensée, „ me faisant souvenir des papiers de nostre Communauté, où je „ couru pour les sauver; Quoy-que le danger n'y fust pas si grand, je „ vis neanmoins deux feux à mes deux costez, & un dernier qui me „ poursuivoit. Dans ce peril je fis une inclination à mon Crucifix, „ m'abandonnant à la providence divine. Le R. Pere Superieur de „ vostre Maison, & tous vos Peres se jetterent dans la Chappelle, „ emporterent le Saint Sacrement, & sauverent la pluspart des meubles de la Sacristie. Vn de vos Freres pensa estre devoré des flames, „ Sortant de cette incendie je trouvay toutes mes pauvres Sœurs „ presque nuës, priant Dieu sur la neige, qui est fort profonde en „ cette saison, Elles regardoient les effets de la Divine providence, avec des visages aussi contens, comme si l'affaire ne nous „ eut point touché: ce qui fit dire à quelques personnes fort émeuës

A la veuë de cét effroyable spectacle, où que nous estions folles, « ou insensibles, ou remplies d'un grand amour de Dieu. Ie vous « asſure, Mon tres cher Pere, que jamais nous ne ressentimes un « tel effet de grace, pour le denuëment entier de toutes choses, « qu'à cette heure là : ce que nous possedions en ce monde, d'ha- « bits, de vivres, de meubles, & autres choses semblables, fut con- « sumé en moins de deux heures. Ah ! que vous eussiez eu de com- « passion, de voir nostre chere Fondatrice, Madame de la Pelterie, si « sensible au froid, estre pieds nuds sur la neige, n'ayant sur son « corps qu'une petite tunique. La nuit estoit fort sereine, le Ciel « bien étoilé, le froid tres-grand; mais sans vent : au fort de l'Incen- « die il s'en éleva un petit qui jetta les flammes du costé du jardin, « & des champs: sans cela le Fort, vostre maison & les circonvoisi- « nes, estoient toutes en danger, tant il sortoit d'étincelles & de « charbons ardens portez fort loin par la vehemence des flammes. « On trouva du feu dans les ruïnes plus de six semaines apres cét « embrasement. Mais retournons à nos pauvres Sœurs. Nostre « bonne mere de saint Athanase, qui estoit encore en charge, ne « nous voyant pas toutes au commencement, souffrit des con- « vulsions de mort, dans la crainte que quelques-unes ne fussent en- « velopées dans les flammes. Elle se jetta aux pieds de la sainte Vier- « ge, & fit un vœu en l'honneur de son immaculée Conception. Pour « moy, j'attribuay à un vray miracle que pas une de nous, ou de nos « Pensionnaires n'ait esté consumée par un feu si promt & si violent. « Vne femme Huronne, tres bonne Chrestienne, ne s'estant pas « éveillée si tost que les autres, se jetta enfin par une fenestre, sur « un chemin qui estoit dur comme de la glace, nous la croyons mor- « te, mais elle revint à elle ; Nostre Seigneur nous la voulut conser- « ver : Nos petites Pensionnaires estoient en chemise sur la neige, « elles penserent mourir de froid ; quelques-unes en ont esté fort « malades, toutes leurs robbes & leur petit équipage fut brûlé. « Nous avions quelques habits & quelques meubles pour nos Semi- « naristes Sauvages, le feu nous a tout ravy, & nous a reduites « sur la neige comme le bon Iob sur un fumier : Il y a cette diffe- « rence, que tous nos chers amis François & Sauvages estoient « touchez d'une extrême compassion, dont le bon Iob estoit « privé. «

Les Meres Hospitalieres ayans appris nostre desastre, nous in- « viterent d'aller demeurer en leur maison : Vos Peres nous y con- « duisirent, ces bonnes Meres fondoient en larmes, nous voyant « en un si pitoyable estat : elles nous revétirent de leurs habits «

„gris, nous donnant avec une cordialité admirable tout ce qu'el-
„les pouvoient ; car n'ayans rien, nous avions beſoin de tout.
„Nous fuſmes trois ſemaines en leur maiſon, quinze perſonnes
„que nous eſtions, vivant comme elles, en meſme table & dans
„les meſmes exercices. Le lendemain de cét incendie, M^r le Gou-
„verneur, & le R. Pere Superieur nous menerent voir cette pitoyable
„maſure, ou plûtoſt cette grande fournaiſe de laquelle on n'oſoit
„encore approcher, toutes les cheminées eſtoient tombées, les
„murs de refan abatus, les murailles crevaſſées. De rebâtir ſur
„ces ruïnes, il n'y avoit point d'aparance, tout eſtoit brûlé juſ-
„qu'au fondement : d'ailleurs nous n'avions rien, & le fonds de
„noſtre fondation ne ſuffiroit pas pour nous rétablir ; on croyoit
„que nous ne penſerions qu'à noſtre retour en France, apres une
„telle perte, qui nous jettoit dans l'impuiſſance de nous relever ;
„mais chacune de nous ſe ſentoit ſi fortifiée dans ſa vocation,
„avec un ſi grand concours de graces, que pas une ne témoigna
„aucune inclination de retourner en ſon ancienne Patrie. Le païs
„qui d'ailleurs nous fournit abondamment de l'employ pour l'in-
„ſtruction des filles Françoiſes & des Sauvages, nous voyant dans
„cette reſolution, nous témoigna puiſſamment l'agréer. C'eſt
„une conſolation de voir l'amour & l'affection des Habitans le
„ne dis rien de vos Peres, ils nous ont ſecouruës de toute l'é-
„tenduë de leur pouvoir, juſqu'à nous envoyer les étofes deſti-
„nées pour leurs habits. En un mot, ils ont montré qu'ils n'a-
„voient rien à eux. La compaſſion eſt paſſée juſqu'aux pauvres,
„l'un nous offroit une ſerviette, l'autre une chemiſe, qui ſon
„manteau, qui une poulle, qui quelques œufs, avec des témoi-
„gnages de compaſſion ſi grande, que nos cœurs en eſtoient at-
„tendris. Vous ſçavez la pauvreté du païs ; mais la charité y eſt
„encore plus grande. Apres trois ſemaines de ſéjour chez nos
„bonnes & charitables Hoteſſes, on nous conduiſit en un petit
„Baſtiment que Madame noſtre Fondatrice fit faire, il y a quel-
„que temps, en attendant que nous puiſſions eſtre en noſtre Mo-
„naſtere rétabli : les incommoditez que nous ſouffrons en ce pe-
„tit lieu, & dans nos diſetes, ſont tres grandes. Ce n'eſt pas ce
„qui nous afflige, nous nous voyons endetées & engagées à tout
„le monde, ſans aucun meuble pour garnir cette nouvelle Mai-
„ſon, ſans autres habits que ceux que nous portons, & ſans vi-
„vres : nous ne ſçavons encore ce qui nous viendra de France,
„ſans pouvoir ſecourir nos pauvres Sauvages. N'aurez vous point
„de compaſſion, Mon R. Pere, de vos pauvres Filles ? N'en

surez vous pas de soin auprés de Nostre Seigneur ? Ne le pri- « rez vous pas, qu'il nous suscite quelque Restaurateur ou quel- « que Restauratrice, pour nous relever d'une si profonde chûte ? « Ie dis quelque sainte Ame, qui s'acquerra des couronnes éter- « nelles, en nous faisant la charité. Helas ! j'instruisois les filles « & les femmes Huronnes par semaine, avec la Mere Assistante, « ce m'estoit une consolation que je ne vous puis exprimer, nous « les secourions des deux mains, selon le corps & selon l'esprit, « & une nuit nous a privées de tous ces biens ! Dieu soit beny éter- « nellement. Ie suis, «

MON REVEREND PERE,

Vostre tres humble, & tres obeïssante
De Sainte Vrsule de Kebec, servante, S. Marie de l'Incarna-
ce 1. Septembre 1652. tion. R. V. I.

Ces funestes nouvelles estant aprises à Paris & à Tours, émeurent les deux Communautez d'Vrsulines à redoubler leurs charitez envers ce pauvre Convent desolé. Quelques autres personnes pieuses leur envoyerent aussi des habits, & autres hardes, pendant que le païs les nourit d'aumosnes ; mais particulierement les RR. Peres Iesuites de Kebec, leurs Voisins, s'osterent pour ainsi dire le pain de la bouche, pour les substanter. Peu à peu sans autre Restaurateur ny Restauratrice que la divine Providence, ce petit Monastere a esté rebasty, & rétably mieux que devant son incendie.

MARTIGVE'S.) Quatre Demoiselles de la ville du Martigués en Provence, nommées Catherine Quelin, Ieanne de Pichate, Iacqueline de Turc, & sa cousine de Merindol, eurent inspiration en l'an 1627. de renoncer au monde, & d'entrer dans quelque Monastere. Mais comme elles ne sçavoient en quel lieu se rendre, elles s'accorderent de beaucoup prier Dieu pour cette affaire. Cependant leurs Parens informez de leur resolution, s'y opposerent fortement, & userent de toutes voyes pour les en detourner. Ce fut pourtant en vain : car les deux premieres se retirerent un jour de Carnaval chez une bonne Veuve de leurs amies, demeurans cachées en sa maison, pour eviter de se trouver à un Balet où elles estoient invitées, & passans là toute la nuit en prieres. Le lendemain leurs parens ayans appris le lieu de leur retraite, les y vinrent chercher, si changez, & si adoucis, qu'ils promettoient de contribuer à tout ce qui seroit necessaire pour l'execution de leur

bon dessein. Les deux autres Demoiselles de Ture, & de Merindol, se rangerent auprés d'elles; & toutes quatre, par le conseil d'un Capucin leur Confesseur, voyant qu'il n'y avoit point de Monastere dans la Ville, se determinerent de faire une assemblée, où elles vivroient en Communauté. Sur ces entrefaites le fils de la Veuve qui les logeoit, craignant que sa mere ne leur donnast sa maison, resolut de les tuer & leur Confesseur aussi; comme il les aperçeut un jour à l'écart, il tira sur elles un fusil qui ne les blessa point. Elles allerent loger autre part, & demandant toûjours à Dieu lumiere pour connoistre l'estat de vie qu'elles devoient embrasser pour son service, un Dimanche apres la Communion, elles virent venir chez elles quantité de petites filles innocentes, auxquelles celles-cy demandans ce qu'elles souhaittoient, elles repondirent, qu'elles leur apprissent à prier Dieu. Elles creurent par là que Dieu vouloit qu'elles fussent Vrsulines: Et commencerent à ouvrir les Classes; ce qui pleut si fort à toute la Ville, qu'on leur fit de toutes parts des charitez; en sorte que tout un Careſme elles ne dépencerent du leur que six liards. Elles obtinrent des Vrsulines congregées d'Aix, la Mere Ieanne de Merindol, pour les venir gouverner, & leur enseigner les Regles de l'Ordre. Elle y mena avec elle deux autres Sœurs, & entra dans Marrigués le 5. de Iuin 1630. Le lendemain toutes les Sœurs furent associées à la Congregation de Sainte Vrsule, la ceremonie se faisant dans une grande ruë que l'on couvrit, pour donner satisfaction au peuple, qui y estoit accouru de tous les villages d'allentour. Vn jeune homme voulant enlever de nuit une de leurs Pensionnaires, vit en aprochant la porte de l'Eglise, une Sainte Vrsule, pareille à celle qui étoit representée sur leur Autel, laquelle luy deffendant le passage, l'empescha d'executer son mauvais dessein. La Ville donna à ces Vrsulines vne grande place pour bastir, les déchargeant des impost, où tout le peuple est sujet. Elles allerent processionnellement mettre la premiere pierre à ce bastiment, les grands & les petits les accompagnant en bel ordre, & l'on arbora la Sainte Croix au milieu du plan, devant toute cette assemblée. Mais pour parvenir à la perfection de leur état, elles prierent les Vrsulines Royales d'Avignon de leur envoyer deux Professes pour les recevoir à la vie Religieuse, selon la permission obtenuë de leurs Superieurs. Elles eurent d'Avignon les Meres Gorgeront, dite de S. Ioseph, & Sœur Gabrielle de Combalet, niece de la Mere de Luyne, qui les voilerent la presente année 1639. & reçûrent leurs Vœux solemnels l'an suivant 1640.

L'an

L'an 1640. CVERS.

LA France estant déja si peuplée de Religieuses Vrsulines, les Monasteres ne s'y sont plus établis en si grand nombre chaque année; celle-cy n'en eut que trois, dont le premier fut à Cuers: car la M. de Rognac, Professe de Brignoles, sortit de Tholon, où elle estoit depuis un an, pour y donner l'habit religieux, & alla établir à Cuers, distant de trois lieuës de Tholon. Le Convent de Cuers commença le 15. d'Avril.

TREVOVX.] Les Vrsulines de Roanne envoyerent cinq personnes pour commencer un Convent à Trevoux en Dombes. La Ville donna six cens livres seulement, & du reste, il a esté fondé par la Divine Providence. C'est du 12. d'Aoust de cette année que l'on compte cet établissement.

SALON.] Ce fut aussi cette année que la maison de S. Vrsule de Salon, ville de Provence, fut erigée en Monastere, par l'aide des Religieuses Vrsulines du Pont S. Esprit, & particulierement de la M. Marie de Donadieu, dite de Iesus, qui en estant Professe, leur fut envoyée pour Superieure. Les Sœurs de Salon estoient assemblées en Congregation depuis l'an 1631. & avoient eu pour Fondatrice Madame Ieanne de Rascas, Veuve de M^r d'Astres, Gentil homme de la mesme Ville; laquelle avoit tiré de la maison d'Aix une des Filles plus capables, & qui avoit déja fait, & aidé à deux établissements, à sçavoir, la Mere de Vincent. La Dame Fondatrice donna trois mil livres aux Sœurs Vrsulines de Salon, & la Ville une place de 1800. livres, pour bastir la maison, qui est à present fort belle, avec une Eglise des plus agreables de la Province. En ce lieu les Sœurs ont ressenti la protection de la Mere de Dieu en des rencontres tres-remarquables, dont en voicy deux. Le jour de la Purification de l'année 1634. la Communauté estant assemblée sous un escallier de pierre de taille, une partie des degrez se détacha tout à coup, & tomba au milieu des Sœurs, sans en offencer aucune, n'ayant fait autre chose pour se garantir, que d'invoquer toutes d'une voix la Sainte Vierge. Dix ans apres dans l'Octave de l'Assomption 1644. le foudre tombant dans leur Monastere, perça tous les planchers des chambres des Religieuses, à la reserve de celuy d'une seule qui estoit en retraite, recitant le Rosaire, & qui se sentit soulever en l'air, sans recevoir de mal; non plus que les autres, dispersées par la Maison, bien que le desordre que le tonnerre fit chez elles, fust étrange. Elles attribuerent leur conservation à la

Sainte Vierge, & commencerent à dire par reconnoissance l'Himne, *Ave Maris stella*, tous les soirs apres l'examen, & cette devotion a esté toûjours continuée depuis. La devotion à la sainte enfance de Iesus, est aussi-tres-bien établie dans ce Monastere; Tout le Peuple de la ville accourant à leur Eglise les 25. de chaque mois, pour assister à la solemnité que les Religieuses en font. Vne des dernieres decedées, dont la vie avoit esté particulierement consacrée à ce Mystere, eut connoissance de sa mort, plus d'un mois avant qu'elle arrivast, asseurant qu'elle partiroit de ce monde la nuit de Noël: Et en effet, les Sœurs revenant de la Messe de minuit, & passant par l'infirmerie pour consoler la malade, la virẽt mourir quelques moments apres, avec une joie incroyable; ayant sur son visage les marques de cette paix que Iesus naissant apporta aux Ames de bonne volonté.

L'AN 1641. *S. Iean de Loone.*

LE Monastere de S. Iean de Loone prit commencement au mois d'Avril de cette année, par la Mere Anne de Vauthereau, dite de IESUS, issuë d'une des meilleures Familles de Dijon, & Professe des Vrsulines de la mesme ville. Apres l'établissement du Monastere de Langres, elle entreprit celuy-cy, avec trois Compagnes.

IOINVILLE.) Le Convent de Langres paya une maison à Ioinville, & ensuitte y envoya des Professes, dont la Superieure fut la Mere Ghenaut Floriot, ditte de Saint Sebastien. Cét établissement est marqué du 7. de Septembre. Ce sont les premieres Vrsulines érigées dans le Dioceſe de Châlons.

GRAND ANDELY.) Cinq Religieuses Vrsulines de Gisors, furent envoyées établir un Convent au grand Andely, sans autre aide que de la confiance en Iesus, Marie, & Ioseph: Mais comme ces trois personnes sont les trois premieres puissances de l'Vnivers, Elles n'ont pas manqué de pourvoir cette nouvelle Maison consacrée à leur honneur, auparavant mesme qu'elle fust erigée. La Superieure fut la Mere Anne de Fours, ditte de la Presentation, qui estant entrée à Andely le premier jour de Novembre, y donna l'habit de Novice à la premiere fille, le 21. du mesme mois. Et depuis ce temps le Convent a toûjours prosperé.

HENNEBOND.) Le dessein que l'on avoit pris dés l'an 1631. deriger un Monastere d'Vrsulines à Hennebond en Bretagne, & qui n'avoit pû estre executé à cause des obstacles survenus, s'accom-

plit cette année, que le R. P. Iean de la Cour, Recteur du College de la Compagnie de Iesus à Vennes, persuada les Vrsulines de Ploërmel de l'entreprendre ; & donna commission à deux PP. du mesme College, à sçavoir aux PP. Iean de la Motte, & Vincent Huby, de le poursuivre, comme ils firent, en sorte que nonobstant plusieurs difficultez, ils obtinrent le consentement de Monseigneur Sebastien de Rosmadec, Evesque de Vennes, le 9. jour de Iuin de cette année ; & celuy des Habitans de la ville de Hennebond, le 28. de Septembre ensuivant. Apres quoy les Vrsulines de Ploermel, sous le bon plaisir de Monseig^r Achiles de Harlay, Evesque de S. Malo, nommerent la Mere Ieanne Trochet, ditte de tous les Saints, pour Superieure de cét établissement en projet ; & luy donnerent trois Compagnes, lesquelles arriverent à Hennebond le 27. de Novembre, & y trouverent un logis assez conforme en pauvreté à celuy où Iesus-Christ voulut naistre. Là elles souffrirent de la part de toutes sortes de personnes, qui prétendoient les obliger de s'en retourner d'où elles estoient venuës ; Mais elles, amoureuses de la Croix, se voyant proche de la feste du glorieux S. André, qui l'avoit embrassée avec tant de joie, choisirent ce jour pour faire celebrer en leur pauvre Maison la premiere Messe, & y établir la closture, ce qui fut executé : En suitte par une inspiration celeste, elles se mirent sous la protection de Nostre-Dame, s'obligeant par vœu de la choisir & reconnoistre pour unique Fondatrice de ce nouveau Monastere ; en sorte que jamais le titre n'en seroit donné à personne, quelques avantages que l'on pust offrir. Et pour devoirs particuliers, elles promirent de dire en Chœur, l'Office Canonial tous les jours des Festes de la Sainte Vierge, mesme celles qui ne sont pas chommées : que chaque jour deux Religieuses reciteroient le Chapelet, pour luy rendre hommage de la part de la Communauté ; & que la Chapelle luy seroit dediée sous le titre de Nostre Dame de Bonsecours. Ce Vœu fut depuis signé, & ratifié des Religieuses receuës en la Maison. Et nonobstant que leur établissement ait esté beaucoup traversé, il n'a pas laissé de s'affermir avec l'aide puissante de leur sainte Fondatrice, & à l'admiration de ceux qui voyent cette Maison en l'état present. Les Superieurs & Visiteurs sont les premiers à reconnoistre cette providence, dans l'examen qu'ils font du temporel. Il est de plus à remarquer que l'emplacement est en un lieu qui estoit dedié à la Sainte Vierge il y a plus de six cens ans, sans que les Vrsulines ayent pû trouver où pouvoir bâtir ailleurs. Ces bonnes Religieuses asseurent qu'elles y ont esté preservées d'une infinité d'accidens qui les menaçoient, & que chacune d'elles en

particulier reſſent une impreſſion de confiance en leur divine Mere, qui leur fait priſer davantage l'honneur de luy apartenir ſingulierement, que ſi elles eſtoient gratifiées d'autres effets miraculeux, ne parlant jamais enſemble des commencements & progrés de leur Monaſtere, qu'elles ne s'animent reciproquement à vivre comme les dignes Filles de la Mere de Dieu.

PERIGVEVX.) Cette meſme année le 22. de Decembre commença le Monaſtere de Perigueux, de la Congregation de Bordeaux, par l'aide de Mr Iacques de Calvimont, Baron des Tours, & Seigneur du Cros. Sa fille Vrſuline du Convent de Libourne en fut la premiere Superieure, & prit pour Compagnes deux Profeſſes, une Novice, & cinq Prétendantes de celuy de Bazas. Ce Convent de Perigueux fut receu fort agreablement de Monſeig^r de la Beraudiere, Eveſque du lieu.

MONTPELLIER.) Le Monaſtere de Sainte Vrſule à Montpellier en Languedoc, derive immediatement de celuy de Pezenas, d'où ſix Profeſſes y furent envoyées, la Mere Marie des Martins, dite de l'Incarnation, eſtant choiſie pour Superieure. Monſeigneur Pierre de Fenoüillet Eveſque de Montpellier, fournit à l'entretien de ces ſix premieres, durant pluſieurs années. A leur arrivée elles acheterent une grande place, dans laquelle il y avoit une petite maiſon, qui avoit autrefois apartenu à des Religieuſes, où elles demeurerent deux ans avec des incommoditez tres-grandes. Les perſecutions, & abandonnements du monde firent leur fondation ſolide. Elles eurent principalement deux Communautez ſi oppoſées, que ne les pouvant adoucir, ny preſque plus ſuporter, elles furent ſur le point de ſe retirer. On n'oublia rien pour les mettre en mauvaiſe poſture dans l'eſprit de leur Prelat, qui juſques alors leur avoit eſté ſi favorable. Elles ſe voyoient mépriſées, & delaiſſées de perſonnes dont elles avoient droit d'attendre le plus de ſecours, & d'appuy. On détournoit les filles de ſe ranger en leur compagnie, pendant que ces pauvres Sœurs ne faiſoient que prier, ſouffrir, & s'humilier. Ce qui fléchit enfin la divine miſericorde, laquelle les conſola d'une maniere impreveuë: Car le R. Pere Bourgoin General de la Congregation de l'Oratoire, paſſant à Montpellier, & les viſitant par rencontre, fut ſi touché de leur état, qu'il travailla puiſſamment pour les aſſiſter: Et par ſon entremiſe, Monſeigneur l'Eveſque reconnut leur innocence, & la malice de leurs perſecuteurs. Et pour leur donner des marques effectives de ſon affection, il leur loüa au milieu de la Ville une maiſon de 400. livres, où elles demeurerent quatre ans, tandis qu'il fit commencer un baſtiment, à quoy elles

n'eussent osé penser, y employant cinq ou six mil livres de son bien. Toutesfois les Sœurs craignans de se rendre onereuses à ce charitable Prelat, luy cachoient la misere qu'elles enduroient au dedans, qui vint souvent jusques à n'avoir pas un morceau de pain.

Vne fois entre les autres, estans destituées de toutes sortes d'alimens, elles se mirent en prieres; & à la mesme heure la Portiere trouva dans le parloir un papier cacheté, dans lequel il y avoit quelques pistoles, qu'une personne inconnuë venoit d'apporter. Cela soulagea leur disette, laquelle estant enfin venuë à la connoissance de leur Prelat, il se plaignit de leur retenuë, leur donna aussi-tost dix pistoles; & quelques jours aprés huit cens livres. S'il n'eust esté prevenu de la mort, il les auroit parfaitement établies. C'est pourtant à juste titre que ces bonnes Vrsulines le tiennent pour leur Fondateur. Le decez de ce grand Evesque pensa ruiner leur maison, & leurs esperances. La persecution recommença de nouveau, pour les obliger à tout quitter; mais se confiant en Dieu seul, elles se resolurent de poursuivre leur bastiment, quoy qu'elles n'eussent pas ordinairement de quoy vivre. Les Ouvriers venans leur demander de l'argent, elles les renvoyoient d'une porte à l'autre, sans sçavoir où en prendre: Et pendant qu'ils se promenoient ainsi, Dieu leur en envoyoit par des voyes inesperées; de sorte que lors que tout sembloit perdu pour elles, ce fut le temps où le Ciel les favorisa davantage. Tout d'un coup grand nombre de Filles des premieres maisons de la Ville, se rendirent en leur Convent, & elles acheverent une partie notable de leur bastiment, revenant à pres de quatre-vigts mil livres. Plusieurs personnes, mesme des heretiques, se presentoient sans se faire connoistre, offrant de bonnes sommes d'argent sans interest; sur quoy le monde disoit, que les Vrsulines avoient trouvé un tresor dans leur maison, qui leur fourniſſoit abondamment de quoy vivre, & de quoy bastir. Outre les persecutions exterieures, cette Communauté en a souffert de bien plus étranges pour le spirituel, & s'est veuë plusieurs fois à la veille de sa ruine entiere. Mais Dieu l'a affermie par des moyens admirables, les Sœurs n'ayans eu autre recours qu'à l'Oraison. La rage du monde & de l'enfer ayant enfin cedé à la volonté de Dieu, avec des succés si avantageux, que cette maison s'est toûjours conservée dans une parfaite regularité, & dans un si grand éloignement du monde, & des parloirs, qu'encore qu'elle soit dans une Ville fort peuplée, l'on y vit aussi retiré que si l'on estoit dans un desert.

L'an 1642. EPARNAY.

CEtte année, de ſix Monaſteres qui commencerent, le premier fut celuy d'Eparnay en Champagne, par la M. Madelene Thuret, dite de la Croix, Profeſſe de Chaſtillon ſur Seine ; mais depuis quelques années demeurant à Noyers, où elle avoit établi, & gouverné ; & par la M. Ieanne Morel, dite de la Miſericorde, ſon Aſſiſtante, qu'elle mena auſſi à Eparnay, avec trois Profeſſes de Noyers. Le lendemain de leur arrivée, & le ſixiéme d'Avril, on celebra la ſainte Meſſe en leur maiſon ; la cloſture y fut incontinent gardée, & l'exercice de l'Inſtitut pratiqué, tant envers les Externes qu'envers les Penſionnaires. A l'abord, comme c'eſt l'ordinaire, ces bonnes Religieuſes eurent aſſez à ſouffrir : car la populace, qui eſtoit extremement groſſiere ; & qui n'avoit jamais veû de Religieuſes dans la Ville, crioit qu'il les falloit chaſſer, & qu'elles ne feroient rien qu'encherir les vivres ; quelques Magiſtrats meſme conſpiroient à les faire ſortir ; neanmoins par le ſecours des gens de bien, & de leurs amis, cette tempeſte s'appaiſa ; & avec le temps, & la bonne conduite de la Superieure, les Vrſulines acheterent une place, pour y baſtir une maiſon commode. Elles furent encore traverſées de nouveau, ceux qui ne les agreoient pas faiſans deffence de travailler à cet edifice, & épians l'occaſion de leur en empeſcher la joüiſſance : Mais Dieu ſe montra plus fort que les hommes, & changea tellement les cœurs, que les meſmes perſonnes, d'ennemis declarez devinrent amis des Vrſulines, leur donnerent leurs filles en penſion, & reconnurent, & toute la Ville auſſi, que cet Inſtitut ſeroit tres utile à ce peuple ignorant. Ainſi cette maiſon a ſubſiſté ſans aucun don conſiderable, juſques à vingt ans aprés ſon établiſſement, qu'un Seigneur du pays, nommé Meſſire Iacques de S. Blaiſe, Vicomte de Brugny, y donna une grande ſomme d'argent pour fondation. Il eſt bien croyable que Dieu a recompenſé la bienveillance de ce bon Seigneur ; quoy qu'il n'ait pas voulu que les Vrſulines d'Eparnay en profitaſſent beaucoup ; parce qu'ayant eſté fort inquietées, à cauſe de cette donation, elles ſe ſont contentées de la ſomme de dix mil livres, en accordant le titre de Bienfaictrice à la fille unique du meſme Vicomte.

L'an 1655. la Bienheureuſe Sainte Helene, dont la Châſſe avoit repoſé quatre ans en ce Monaſtere, fit un grand miracle en la perſonne d'une Profeſſe du meſme lieu, nommée Sœur Perrette Camuſet, dite de Sainte Angele. Elle eſtoit griévement malade depuis

six ans, d'une maladie que l'on jugeoit proceder de quelque malefice, à cause des accidens étranges qui luy arrivoient, & qui luy avoient commencé seulement par une aiguille qu'elle sentit piquer son genoüil, & qu'on luy osta. Aprés de grandes douleurs, & une fievre double-tierce; elle eut des sueurs l'espace de trois ans; mais d'une façon si prodigieuse, qu'elle trempoit son lict & ses habits, autant en une saison qu'en l'autre; & sur la fin il sembloit, quand elle avoit demeuré une demie heure en une place, que l'on y eust jetté un seau d'eau. Les remedes humains y estans inutiles, & mesme nuisibles, elle fit une Neuvaine en l'honneur de Sainte Helene; & au bout de la Neuvaine les sueurs cesserent. Quelques jours aprés il luy prit un grand devoyement; & recommençant encore une Neuvaine, elle se trouva fort soulagée. Cela la porta à faire tous les jours quelques devotions à cette Sainte; mais ayant obmis un jour à s'en aquitter, soudain les sueurs la reprirent, puis cesserent dés qu'elle fit ses prieres accoustumées. Alors son genoüil devint bien plus mal; en sorte qu'elle ne pouvoit plus marcher qu'avec des potences. Il y parut une seconde aiguille, que l'on tira avec effort; & comme elle disoit en sentir beaucoup d'autres, on luy voulut faire une incision, à quoy elle ne consentit point; mais par l'invocation de Sainte Helene, on retira de ce genoüil plusieurs epingles & aiguilles, & mesme du fer; ce qui fut reïteré plusieurs fois durant un an. En suite elle fut reduite en tel estat pendant onze jours, qu'elle ne pouvoit avaler qu'un peu d'eau claire, où le Suaire de la Sainte avoit trempé. En suite elle jetta un vertet à filer, & depuis elle vomit à diverses fois l'espace de huit mois, plusieurs paquets de cloux, liez avec du chanvre, des crampons, crochets, & autres ferremens. Ces accidens si extraordinaires firent resoudre Mr Cloquet, Grand-Vicaire de l'Archevesché de Reims, le siege vaquant, de faire conduire cette Religieuse à l'Abbaye d'Auvilliers, où la Châsse de Sainte Helene avoit esté reportée, pour implorer son secours. Au retour de ce petit voyage, elle fut si entierement guerie, que le mesme Grand-Vicaire trouva bon qu'elle y allast une seconde fois, pour remercier la Sainte; & depuis la mesme Religieuse prit son nom, & se nomma Sœur Helene de Sainte Angele. De ce miracle fut tirée attestation des Medecins & des Religieuses qui l'avoient veû, & en fut dressé un procez verbal par Mr du Buisson, Aumosnier de M^r l'Abbé d'Auvilliers, Evesque d'Agen.

SISTERON.] Cette mesme année les Vrsulines de Grenoble, poussées du zele de la gloire de leur Divin Epoux, & du salut des Ames, selon leur Institut, formerent le dessein d'aller établir en

la ville de Siſteron en Provence. Leur Confeſſeur en alla obtenir la permiſſion de l'Eveſque, qui eſtoit lors Monſeig^r Touſſaints de Glandeveys. Cela fait, la M. Anne Bout, dite de la Paſſion, fut nommée pour Superieure, & elle emmena avec elle cinq autres Profeſſes de Grenoble ; & aprés trois journées de chemin, elles entrerent à Siſteron le 30. de May. Meſſieurs de la Maiſon-de-Ville les receurent à la porte, avec toutes les autres perſonnes de conſideration. Mr de Sigoyer leur fit une harangue, à laquelle la Superieure répondit modeſtement. En ſuite on leur fit lecture d'une deliberation priſe à l'Hoſtel-de-Ville, par laquelle on les vouloit obliger à payer les Tailles, impoſts, & toutes les autres charges communes ; & de ne faire baſtir leur Monaſtere qu'aux lieux que les Meſſieurs choiſiroient : Mais elles s'en deffendirent le plus civilement qu'elles peurent, & refuſerent de ſigner cet Acte. De là elles furent conduites à l'Egliſe Cathedrale, où elles chanterent le Pſalme *Laudate Dominum omnes Gentes*, en action de graces à Dieu ; puis aprés avoir rendu viſite aux Religieuſes de la Viſitation, & de Sainte Claire ; elles entrerent dans leur pauvre petite maiſon de loüage ; & bien qu'elles fuſſent fort fatiguées, elles paſſerent la nuit à dreſſer une Chapelle, où elles entendirent la ſainte Meſſe dés le lendemain, & garderent le S. Sacrement. Trois jours durant elles furent viſitées univerſellement de toute la Ville, & le quatriéme jour elles prirent cloſture, enſeignans auſſi toſt des filles Externes ; mais pour des Penſionnaires, on ne leur en donna qu'au bout de deux mois. Leur Convent de Grenoble leur preſta de l'argent ſans intereſt, qui les aida fort à ſubſiſter dans ce commencement ; & meſme à avoir une place pour commencer à baſtir. On peut bien juger qu'elles ne furent pas ſans ſouffrance, n'ayans perſonne qui s'attachaſt à leur Monaſtere, pour le fonder, ny pour y faire des préſens. La verité eſt auſſi, que quelques-unes d'entr'elles furent contraintes de coucher quelque temps ſur la paille, & toutes à prendre leur repas par terre, faute de ſieges, & de meubles ; & ſitoſt qu'on leur avoit preſté quelques uſtenciles, on les leur venoit redemander. Elles s'eſtimoient heureuſes d'avoir du pain ſuffiſamment, encore qu'il fuſt d'ordinaire bis & groſſier, & ſouvent moiſy. Vne fois qu'elles manquoient de tout, la Superieure s'en alla devant le S. Sacrement, repreſenter le beſoin de la Communauté ; & lors celuy qui entend les cris des Pouſſins des Corbeaux, ne rejetta pas les prieres de ſes Epouſes, mais il y pourveut ſur l'heure par une Demoiſelle du lieu, qui heurtant à la grille de la Communion, demanda la Superieure, & luy dit que ſon mary avoit quelques charges

de

de bled à prester à cette maison, pourveû qu'on luy en rendist autant quand on en auroit le moyen. Cette providence toucha le cœur de la Mere & des Filles, qui en loüerent & benirent l'Auteur. Outre cela, cette maison ne manqua pas d'abord de contradictions, ny d'ennemis à vaincre; mais la patience & la grace de Dieu l'a mise au dessus.

ANCENIS.] Le 23. d'Octobre, huit religieuses sortirent du Monastere de S. Vrsule de Nantes en Bretagne, pour en établir un pareil en la ville d'Ancenis en la mesme Province, & au mesme Dioceſe de Nantes; ayans eu pour cet effet l'obedience de Monseig^r Gabriel de Beauvaux leur Eveſque, & le consentement des Seigneurs & Dames de Vandosme, elles prirent pour speciaux Protecteurs Ieſus, Marie, Ioseph, & Sainte Thereſe; la M. Antoinette de Bruc fut mise leur Superieure. Eſtans arrivées à Ancenis, elles y prirent une maison d'hoſpice, où ayans preparé une Chapelle, le S. Sacrement fut poſé le 16. de Novembre; puis le 25. du mesme mois on fit l'ouverture des classes externes, & tout ensemble la cloſture du Couvent. Ces bonnes Religieuses eurent bien-toſt aprés tant de neceſſité, qu'elles meditoient leur retour à Nantes: Mais leurs puiſſans Protecteurs leur ſuſciterent un Bienfaicteur, qui fut Mr Claude de Bruc, Prieur de S. Gilles, & oncle de la Superieure, qui les aſſiſta beaucoup, & leur ſervit de Chapelain juſqu'à ſa mort, qui arriva ſept ans & demy aprés. Elles acheterent une maison proche des portes de la Ville (ne leur eſtant pas permis d'avoir une place dedans, à moins que d'y baſtir en mesme temps; ce qu'elles ne pouvoient pas entreprendre.) Monseig^r l'Eveſque, & les principaux Habitans les y conduiſirent. C'eſt là qu'elles logent à preſent: Mais elles y ſont ſi ſouvent & ſi extraordinairement incommodées par le debordement des eaux, qu'elles ſont deſſein de changer de lieu, lors que Dieu leur en donnera le moyen. Mr Bidon, Recteur d'Ancenis, & Directeur de ce Monaſtere depuis ſon commencement, a aſſeuré par un certificat, que ces bonnes Religieuſes ont toûjours vécu en concorde & parfaite union, & en une exacte obſervance de leurs Regles.

VALANCE.] Vne autre maison de l'Ordre fut établie en ce même temps à Valancé dans le Berry, par les Vrſulines de Celles, de la mesme Province, M^r & Madame de Valancé s'en rendans Fondateurs.

MONTEREAV, transferé à S. Cloud.] Les Vrſulines de Chaalons ſur Saone avoient envoyé ſix ou ſept Religieuſes à S. Florentin, qui eſt une petite Ville environ à douze lieuës de Sens, & ſous la

meſme Dioceſe, dans le deſſein d'y établir un Monaſtere de l'Ordre ; mais la choſe ne reüſſit pas comme on ſe l'eſtoit promis ; de ſorte que la Superieure, nommée la Mr de Fiart de Cragny, dite de l'Aſcenſion, ſe crut obligée de demander à Monſeigr Octave de Bellegarde, lors Archeveſque de Sens, qu'il luy permiſt de transferer ſa Communauté à Montereau, à ſept lieuës au deſſous de Sens, au lieu où la Riviere d'Yonne vient ſe perdre dans celle de Seine, d'où l'on appelle cette Ville Montereau Faute-Yonne. La permiſſion eſtant accordée, la meſme Superieure & ſes Religieuſes quitterent S. Florentin, & s'en allerent à Montereau ſans Fondateur, ni Fondatrice ; en ſorte que les Filles y ont beaucoup ſouffert les dix années qu'elles y ont demeuré. Au bout de ce temps ſurvinrent les troubles de Paris, dont pluſieurs autres Villes ſe reſſentirent. Celle de Montereau eſtant ſommée par Mr le Prince de Condé de ſe rendre, ou bien de ſubir le ſiege, tous les Habitans ſortirent de coſté & d'autre, excepté les gens de guerre, dont le Gouverneur, qui eſtoit Mr de Dormet, fit commander aux Vrſulines de ſe retirer auſſi en diligence. Tellement que le ſixiéme d'Avril 1652. toutes les Vrſulines, aprés avoir oüi la Meſſe, communié, & conſommé toutes les ſaintes Hoſties ; quitterent leur Convent, & prirent le chemin de Paris, ſans y avoir de connoiſſance. Mais le ſuccés a bien montré que la Divine Providence eſtoit leur guide & leur Nourrice. Elle les fit loger au Faux-bourg S. Germain, où des gens d'honneur les aſſiſterent peu à peu, prés de trois ans ; & dans quelques rencontres on ſe ſervit d'elles pour avoir ſoin de quelques autres Religieuſes auſſi refugiées à Paris. Mr Olier, ancien & tres digne Curé de S. Sulpice, commit le ſoin du ſpirituel de cette petite Communauté, à Mr Couderre, ſon Vicaire : Et pour le temporel Dieu ſuſcita pluſieurs Dames de qualité & de charité, pour y ſubvenir ; comme elles firent avec une bonté tout-à-fait grande. Madame de Sonjeon les aſſiſta des premieres, juſqu'à ce qu'elle fut à Blois ; & lors la Providence ſubſtitua Meſſieurs de la Communauté de S. Sulpice, & Madame Tronçon, femme d'un Conſeiller de la Cour. Comme on avoit deſſein de les faire reconduire à Montereau, on apporta le procez verbal dreſſé par l'ordre de M. de Neüilly, Gentilhomme ordinaire du Roy, qui prouvoit que le Regiment de Picardie avoit tout pillé le Convent qu'elles avoient quitté. La Superieure montrant ce papier à ſes amis, on conclud qu'il ne falloit pas les y laiſſer retourner : Et en ſuite Meſdames le Tellier, femme du Secretaire d'Eſtat, la Preſidente de Herce, Madame Talon l'Avocate Generale, & Meſdames Doujat, de Lignieres,

& de Perigny, femmes de Conseillers du Parlement ; avec une honneste Veuve nommée Mademoiselle Violle, prirent un tres-grand soin de leur procurer un bon établissement, & contribuerent par leurs aumosnes, à leur subsistance. Ce fut Madame Talon qui eut la lumiere de les placer à S. Cloud prés Paris ; mais pour l'achat de la maison, & pour l'accommoder en Monastere Regulier, pour avoir la permission de Monseig. l'Archevesque de Paris, & pour les autres poursuittes de cette nature, Madame de Herce, & Mademoiselle Violle en prirent toute la peine. Madame le Tellier leur obtint les Lettres Royaux pour leur établissement à S. Cloud, les fit enregistrer à ses dépens, & puis les apporta avec joye aux Vrsulines ; cette Dame, & les autres sus nommées, ayans toûjours fait des amitiez, & conservé de la tendresse pour cette Communauté, qui fut conduite dans leurs caroſſes, où estoient aussi Messieurs les Principaux de S. Sulpice, pour estre transferée, & prendre possession du Convent preparé à S. Cloud. La closture y fut mise par Mr du Saussay, Curé de S. Leu S. Gilles, & Official de l'Archevesché de Paris, le sixiéme de Mars 1655. Monseigneur le Boux, Evesque de Perigueux, y prescha avec la satisfaction d'une grande Assemblée de personnes de condition de Paris ; & le S. Sacrement fut posé dans le S. Ciboire à mesme heure qu'il avoit esté consommé à Montereau. Or comme Monseig. l'Archevesque de Paris ne receut ces Vrsulines, qu'à condition qu'elles seroient conformes aux autres de son Dioceſe ; les Dames leurs Protectrices procurerent que les Vrsulines du premier Convent leur envoyassent une Professe, qui leur enseignast parfaitément l'usage de leurs Constitutions ; ce qui leur fut accordé : Et à cet effet, le 15. d'Avril, 1658. Sœur Marie Charton, dite de S. Iean Baptiste, y fut menée par Mr de Hodencq, Curé de S. Severin, & l'un des deux Vicaires Generaux de Monseigr le Cardinal de Retz, lors Archevesque de Paris ; lequel luy donna la charge d'Assistante dans le Monastere de S. Cloud, ostant aux Religieuses les Constitutions de leur premiere Institution à Montereau, & leur donnant celles de Paris, que les mesmes Religieuses receurent avec soûmission, en commencerent dés-lors la fidelle pratique, & l'ont continuée depuis. La Sœur de S. Iean Baptiste y demeura quinze mois, puis elle s'en revint à Paris ; & le Convent s'est peu à peu accommodé. Monseigr le Duc d'Orleans frere unique de nostre Roy Tres-Chrestien Louys XIV. y a fait un present tres-considerable du corps de S. Eutyche, qu'il avoit receu de Monseigr le Legat, & il honore ces bonnes Religieuses d'une singuliere bienveillance.

MONTRICHARD.] Cette année aussi la ville de Montrichard, avec l'agréement & la protection de M^r le Marquis de Sourdis, fit venir des Vrsulines de Tours, pour faire un nouvel établiſſement; Monſeig. l'Archeveſque y nomma pour Superieure la M. Charlotte Iulienne, dite de S. Ioſeph, qui fut accompagnée de trois autres Religieuſes. Elles furent conduites à Montrichard par la M. Vrſule Ioüye, dite de Sainte Catherine, Superieure du Convent de Tours; & ſur la crainte de quelques difficultez qui pouvoient naiſtre du changement qu'il falloit faire d'une maiſon & Chapelle, auparavant occupée par des Religieuſes Bernardines, Monſeig^r de Tours envoya avec elles M. Houdry, ſon grand Vicaire, afin de mettre les Vrſulines en poſſeſſion de la maiſon, & faire en ſorte que les Bernardines n'y peuſſent rien pretendre à l'avenir, ſelon l'intention de Mr du Bois, Eſcuyer chez le Roy, & Proprietaire de cette maiſon, qui en fit la ceſſion pour toûjours aux Vrſulines; & par ce moyen elles s'y établirent en paix.

SENS.] La M. de Fiart de Cragny, dite de l'Aſcenſion, eſtant Superieure à Montereau, obtint dans la meſme année de l'établiſſement, une obedience de Monſeig. l'Archeveſque de Sens, pour faire un voyage, au ſujet de quelques affaires importantes à la Communauté. En paſſant par la ville de Sens, elle apprit, comme elle entroit par une porte, qu'un Regiment de Cavalerie arrivoit par une autre, pour partir le lendemain pour tenir la meſme route qu'elle. Cela la fit reſoudre à ſejourner trois jours à Sens, pour laiſſer éloigner entierement les gens de guerre. Les Principaux de la Ville luy rendirent viſite, & luy propoſerent d'établir un Monaſtere d'Vrſulines à Sens. Meſſieurs de Ville s'aſſemblerent pour ce ſujet, & firent un arreſté pour cet établiſſement. Cette nouvelle eſtant apportée à la Superieure, & à ſes deux Compagnes, elles demeurerent à Sens, & eurent avec facilité l'agréement de Monſeig. de Sens, qui dans ce temps eſtoit à Mante, pour l'Aſſemblée du Clergé, & qui récrivit des lettres fort favorables pour les Vrſulines. Ainſi le Monaſtere ſe commença au mois de Novembre de cette année, & ce fut en partie par les charitez de ce bon Prelat qu'il ſubſiſta d'abord; parceque la maiſon de Montereau, qui n'eſtoit point trop accommodée, ne pût donner que tres-peu de choſe à celle-cy de Sens.

L'an 1643. ARC-EN-BARROIS.

LE 18. de Février il se commença un Convent à Arc-en-Barrois, à cinq lieuës de Langres, par les Vrsulines de Beaune, dont la M. Ieanne Rousseaux, ditte de *Iesus Maria*, fut commise Superieure. Madame la Mareschalle de Vitry donna les bois necessaires pour bastir la Maison regulierement, comme elle est à present une des plus belles de la Province, par l'assistance du Pere Celeste.

MARCIGNY.) Les Vrsulines d'Autun établirent un Convent à Marcigny les Nonains. On compte sa naissance du 23. jour d'Avril de cette mesme année, la M. Marie de Montagu, ditte de la Conception, gouverna la premiere; & tant elle, que cinq compagnes d'Autun, porterent chacune mil livres, pour commencer cette Maison.

MELVN.] En mesme temps le Monastere de Bar-sur-seine établit un Convent à Melun, avec beaucoup de peine, ayant seulement fait cette entreprise pour satisfaire au desir, & à la demande de Monseigneur Octave de Bellegarde, Archevesque de Sens. Ce fut la M. Ieanne Massoyer, ditte de la Mere de Dieu Professe de Dijon, qui sortit à cét effet de Bar-sur-seine, accompagnée de trois Professes de ce lieu, d'une Novice, & d'une Sœur Converse. Elles arriverent à Melun le dixiéme jour de May: & trois jours apres Monseigneur de Sens les honora de sa visite, les entendit en Confession, & le lendemain 14. du mois jour de l'Ascension il benit le lieu destiné pour leur Chappelle, y dit la sainte Messe, & en suitte posa la closture au Monastere. Il arriva une chose merveilleuse en cette maison de Melun, un samedy 7. jour d'Aoust de l'année 1655. Ce fut qu'un jeune garçon creusant les fondements d'un petit bastiment, la terre & les pierres en estant tirées de la hauteur d'une toise & demie, tout à coup cette même terre pour estre trop prés du bord retomba avec les pierres sur ce pauvre garçon, qui en estoit tout couvert & accablé presque de la haureur d'une pique. En mesme temps plusieurs autres Ouvriers revenans de prendre leur refection, se mirent à bescher & fouïr la terre, à force de bras l'espace d'une heure; Et pendant cela, la Superieure & les Religieuses allerent reclamer l'assistance de la Sainte Mere de Dieu, quoy qu'elles estimassent aussi bien que les autres qu'il estoit étouffé ou brisé sous le poids, comme en effet il le devoit estre sans une protection toute singuliere de la Sainte Vierge; car plus de huit ou dix hommes marchoient par dessus luy, ne

ſçachant pas l'endroit où il eſtoit, joint qu'il y avoit un grez d'une prodigieuſe groſſeur, qui tomba en meſme temps que la terre, & qui ſeul devoit l'aſſommer; les pieux, beſches, & autres inſtruments avec leſquels on foüiſſoit la terre, eſtoient meſme capables de le percer d'outre en outre s'ils l'euſſent rencontré; & luy-meſme tenoit un pieu qui luy alla contre le viſage, & luy fit ſeulement une petite egratigneure; toutes les autres choſes ne luy ayant fait aucun mal; mais ayant au contraire ſervy à faire éclatter le pouvoir de la Sainte Vierge, dans la conſervation de ce garçon que l'on retira enfin de deſſous terre, ſain & ſauf, & tout preſt de continuer ſon travail: Il fallut l'empeſcher de le reprendre à la meſme heure. On luy fit reconnoiſtre la grace qu'il avoit receuë, & pour actions de grace, il ſe confeſſa & communia le lendemain.

CHAMBRIANT.) Les Vrſulines de Nantes firent un établiſſement dans la ville de Chambriant en Bretagne, & en leur meſme Dioceſe de Nantes; huit Profeſſes y furent envoyées, ayant la M. Ieanne Callo, dite des Anges, pour Superieure. Elles commencerent cette Maiſon au mois de Iuin avec pluſieurs contradictions, & demeurerent plus de douze ans logées dans un hoſpice fort incommode.

Monſeig^r l'Eveſque de Nantes recommanda ce nouvel établiſſement à Mr Iean le Noir, Doyen de Chambriant, & Recteur de la Paroiſſe de S. Iean de Beré, & à Mr Boucher Procureur Fiſcal. On peut dire que ſans le ſecours de ce bon Doyen, le Monaſtere n'auroit pû ſubſiſter. L'an 1646. Dieu inſpira M^r le Marquis d'Armantieres de prendre connoiſſance de la pauvreté de ces bonnes Religieuſes. Il leur fit don de ſa maiſon, à condition qu'elles y logeaſſent; Mais ne leur eſtant pas propre, elles la rendirent, & furent à attendre, ſans ſçavoir où aller, juſqu'à l'an 1651. que M^r l'Abbé Ioly, paſſant pour Rennes par Chambriant, on luy parla, & il conſentit d'inſtaller les Vrſulines au Prieuré de Beré, dont il eſtoit Prieur Commendataire. Mais comme c'eſtoit une affaire difficile à negocier, & preſque ſans exemple, que de pauvres Filles pûſſent s'emparer d'un Convent de Benedictins, il fallut encore avoir patience. Trois ans apres M^r l'Abbé de la Chappelle, frere du Marquis de la Roche-Giffard, ſe declara Protecteur, & Procurateur de cette entrepriſe, & prit en ſuite des peines qui ne ſe peuvent exprimer; car outre divers voyages de Paris en Bretagne, il eut à traitter avec M^r l'Abbé Ioly, avec les Religieux de Marmoutier, avec leur Procureur General reſidant à l'Abbaye de S Germain des Prez à Paris, & avec leur Procureur en Bretagne. Il falloit de plus la permiſſion du Roy, l'agrément de Monſeig^r

le Prince de Conty en l'abſence de Monſeig^r le Prince de Condé Baron de Chambriant. La ratification de Monſeig^r l'Eveſque de Nantes; Sentence de l'Officialité; la confirmation du Chapitre general des Benedictins, & l'arreſt d'homologation au Parlement de Bretagne. Toutes ces fatigues priſes par les deux Abbez ſuſnommez, & toutes les procedures expediées, le peuple de Chambriant qui n'avoit ſouffert les Vrſulines qu'avec peine, changeans de ſentimens, ne les vouloient plus laiſſer ſortir de leur Ville, pour aller au Fauxbourg. D'ailleurs quatre Moynes Benedictins demanderent dedomagement, & ne déſemparerent point du Prieuré, que moyennant la ſomme de quatre mil livres, qu'ils receurent, avec obligation à leurs Superieurs de les pourvoir d'un Benefice, pour leur ſubſiſtance. Enfin on fut encore tenu de dedommager le Sacriſtain, & d'éteindre ou ſuprimer ſon Benefice; de quoy l'on vint à bout par les ſoins infatigables des perſonnes de condition, & de vertu, qui ſe mêlerent de cette affaire, & par la prudence de la Mere Marie de Monſorbier, dite des Seraphins, lors Prieure.

Le dix-neuf d'Aouſt 1655. fut le jour heureux que les Vrſulines ſortirent de leur hoſpice de Chambriant, pour prendre poſſeſſion du Prieuré de S. Sauveur de Beré, à la loüange eternelle de la tres-auguſte Trinité terreſtre', Ieſus, Marie, & Ioſeph, à laquelle cette Communauté s'eſt dediée, avec promeſſe de reciter tous les jours leurs trois Litanies. Il y a peu d'établiſſemens dans l'Ordre qui ayent eſté plus traverſez que celuy-là, & qui ſe ſoient affermis parmy plus d'ébranlements.

Pendant que ces bonnes Religieuſes eſtoient dans leur pauvre hoſpice, Madame Diſpanée de la Vallée, affligée d'une longue maladie, ſe rangea avec elles, & fit les vœux de Religion, ſe ſignalant en la vertu de patience dans ſes douleurs fort aiguës. Il y avoit plaiſir de l'entendre entretenir le Crucifix; mais elle tira les larmes des yeux de toutes les Sœurs, quand elle ſe fit mettre une corde au col, pour mourir comme une criminelle. Monſieur le Doyen Confeſſeur de la Commuauté, luy rendit les dernieres aſſiſtances; & témoigna pluſieurs fois apres ſa mort en ſouhaitter une pareille.

CAROMB.] Les Vrſulines Congregées de Caromb village du Comtat, apres avoir eſté établies l'an 1618. par les Meres Ieanne Meuniére & Marguerite le Comte, furent cette année inſtituées Religieuſes, obtenant de Monſeig^r le Cardinal Bichy Eveſque de Carpentras, & Suffragant de l'Archeveſché d'Avignon, deux Profeſſes des Vrſulines de Carpentras, dont la M. Catherine le Noir, dite de

tous les Saints, fut la Superieure. Le meſme Cardinal fit avoir à ces bonnes Filles une Bulle expreſſe de Rome, pour la confirmation de leur état Religieux; Elles ſont de vrayes Iſraëlites ſans fiel & ſans malice.

L'an 1644. CRAVANT.

EN cette année les Vrſulines d'Avalon firent l'établiſſement des Vrſulines de Cravant, ſous l'Eveſché d'Auxerre. On compte ſon premier jour du 20. de Iuin. Et ſa premiere Superieure fut la M. Barbe Courtois ditte Marie des Anges.

GVERRANDE.] Pluſieurs projets avoient eſté faits ſans ſuccés pour l'établiſſement d'un Monaſtere d'Vrſulines, dans la ville de Guerrande en Bretagne, quand Dieu en fit naiſtre de nouveaux deſirs dans l'Ame d'une Vrſuline de Nantes, appellée Sœur Marie Charette Dardenne, dite de Sainte Vrſule. Elle fit encore une tentative, ayant eu pour ce ſujet recours à Noſtre Dame des Vertus, ce qui reüſſit trés bien. Son Pere Gentil-homme auſſi recommandable pour ſa pieté que pour ſa nobleſſe, luy promit cent piſtoles pour cette entrepriſe; & avec ce ſeul petit fond, on fit les pourſuittes; Monſeigneur Gabriel de Beauvau, Eveſque de Nantes, comme Seigneur ſpirituel & temporel meſme, pour la plus grande partie de la ville de Guerrande, donna ſa permiſſion. Les habitans y formerent une oppoſition, qui fut bien toſt diſſipée par la prudence de Mr Iean de Quermeno, Prevoſt de l'Egliſe Collegiale, qui gagna les principaux du Chapitre & des Officiers de Ville, en ſorte qu'aprés beaucoup de reſiſtance, tous donnerent leur conſentemens. On manda aux Vrſulines de Nantes de partir en diligence, & d'envoyer promptement leurs meubles de crainte d'un dédy, que l'on ne pût neanmoins éviter; car le Peuple à la veuë de ſes meubles s'emût autant que ſi leur Ville eut eſté aſſiegée, & ſe mirent à garder les portes, pour en empeſcher l'entrée, criants qu'ils jetteroient tout dans la Riviere de Douvre. Mais le Seneſchal averty de ce deſordre, ſe tranſporta ſur les lieux, & rendit les paſſages libres. Cependant Monſeigneur de Nantes choiſit par le conſeil de la Superieure des Vrſulines du meſme lieu, les Religieuſes qui iroient à Guerrande, & qui furent neuf, y comprenant la M. Dardenne, nommée pour Superieure: puis le 20. de Iuillet de cette meſme année, le meſme Prelat les fit entrer dans ſon Caroſſe pour eſtre conduites à la Foſſe de Nantes, où elles s'embarquerent pour un petit trajet de Mer. Toute la Nobleſſe du Païs eſtant advertie du jour que les Vrſulines arriveroient

arriveroient à Guerrande, il s'y amaſſa tant de monde, que les Anciens diſoient n'en avoir jamais vû une ſi grande quantité à la fois. Les Vrſulines y entrerent l'apreſdinée du 22. de Iuillet, accompagnées de trois Dames les plus qualifiées de ce lieu. Elles furent reçûës à la porte de l'Egliſe de S. Aubin, par Mr le Prevoſt, & Mrs du Chapitre, au ſon de toutes les Cloches, & de là les Officiers & les Dames, les conduiſirent à leur hoſpice, où à peine s'eſtoient elles delaſſées, qu'elles eurent une étrange allarme; parce que le Syndic vint ſommer la Superieure de Nantes, qui avoit amené les autres Religieuſes, de declarer ce qu'il y avoit de fond & de revenu pour ce nouvel établiſſement, & luy ſignifia qu'en cas que la Communauté des Vrſulines de Nantes ne vouluſt s'obliger, la Ville deſiroit qu'elle remmenaſt ſes Filles, & que l'on ne paſſaſt pas outre à établir à Guerrande. La Superieure qui eſtoit fort ſage, demanda du temps pour penſer à la choſe; Et quand elle en eut conferé avec Mr le Prevoſt, elle ferma la bouche au Syndic, & à ceux qui l'avoient envoyé, diſant que Monſeigneur de Nantes eſtant leur Superieur, elle ne pouvoit leur rendre le compte qu'ils demandoient, ſans ſa permiſſion, & qu'à ſon retour elle luy en parleroit. Cét orage appaiſé, on dit la premiere Meſſe, & on ouvrit les Claſſes des Externes, qui furent ſi remplies, que la Superieure & toutes les Sœurs y eſtoient bien occupées. Incontinent les Confeſſeurs publierent qu'ils reconnoiſſoient bien qu'il y avoit des Vrſulines au païs. Monſeigneur de Nantes, bien informé des ſoins de Monſieur le Prevoſt envers ce petit Troupeau, luy commit ſon authorité pour en eſtre le Superieur, & tant par ſes diligences, que par l'aſſiſtance de la Sainte Vierge, il traita pour la maiſon de la Porte-Calon, qui eſt le lieu où ſont à preſent les Vrſulines. Elles en prirent poſſeſſion fort ſolemnellement l'an 1645. Cette maiſon a toûjours eſté depuis l'azile des filles perſecutées pour leur Foy, ou dans le deſſein de quitter l'Hereſie, deſquelles l'une nommée Damoiſelle Iudith Pedron, s'eſtant dérobée de nuit de la maiſon de ſes Parens, ſous la conduite de quelques filles devotes, s'enfuit chez une Dame de qualité qui la mena aux Vrſulines. Ses Parens en firent grand bruit, & tous leurs efforts pour la retirer; mais en vain: car on les condamna de la laiſſer, & meſme de payer ſa penſion. Apres qu'elle eût eſté ſuffiſamment inſtruite dans les veritez Catholiques, elle fit abiuration de l'hereſie & profeſſion de Foy, avec tant de devotion qu'un grand monde qui y aſſiſta, en fut fort edifié. Comme on fit échange de quelques Meres Vrſulines de Nantes avec d'autres qui établiſſoient à Guerrande & n'y portoient point de ſanté, deux penſerent perir par la faute d'un Muletier, qui ne ſçavoit pas les chemins, & qui les em-

baraſſa dans un endroit fort dangereux. Elles firent des vœux pour leur delivrance, & furent inopinément ſecouruës, par une forme humaine, qui leur parut, ſans qu'elles puſſent diſcerner ſi c'eſtoit homme ou femme; Mais elles virent fort bien que cela les paſſa l'une apres l'autre, & leur equipage en ſuitte, ſans qu'il leur arrivaſt aucun accident. A quelques années de là deux autres Vrſulines faiſant le trajet de Nantes à Guerrande, ſe trouverent en peril évident de faire naufrage ſur mer, avec toute leur compagnie, qui eſtoit fort conſiderable. Mais apres un vœu fait à la Sainte Croix, la tempeſte ceſſa & la chaloupe arriva à bon port.

Environ l'an 1654, une Vrſuline de Guerrande, nommée Sœur Marie Gabrielle de Freambert eſtant tombée dans un ſommeil lethargique, duquel on ne la pût tirer par la violence du fer, ny du feu auſſitoſt que l'on eut poſé ſur ſa teſte un bonnet de feu la M. Marie de Clemenceau Vrſuline de la Congregation de Bordeaux, & que la Superieure du Monaſtere, qui eſtoit la M. Spadin, eut fait vœu de neuf Meſſes, la malade revint en ſon bon ſens, reçût les Saints Sacrements & ſe diſpoſa à la mort, dont Dieu neanmoins la preſerva, & luy rendit ſa pleine ſanté, pour manifeſter encore en ſa perſonne les merites d'un de ſes grands Serviteurs: Car la meſme année, au mois de Septembre, la meſme maladie l'ayant repriſe avec une paraliſie, & pluſieurs accidens tous jugez mortels, demeurant privée plus de ſix ſemaines de la veuë, & de la parole, & perdant enfin tout mouvement, en ſorte qu'elle eſtoit à la derniere extremité, la Superieure promit de faire dire neuf Meſſes, en l'honneur du venerable Frere Iean de S. Samſon, Religieux Carme fort renommé dans la Bretagne, & luy appliqua de ſes Reliques pendant que l'on celebroit une de ces Meſſes. Ce bon remede guerit ſoudain la malade, en un moment elle recouvra l'uſage de tous ſes ſens, & ſes forces ordinaires. Il en fut dreſſé un acte le 5. du meſme mois de Septembre, que la Superieure & les principales Religieuſes ſignerent, comme auſſi les Medecins & Operateurs qui avoient traité cette Sœur dans ſa maladie, & qui atteſterent qu'elle n'en pouvoit humainement relever. Mr de Quermeno Chef du Clergé de Guerrande, & Superieur des Vrſulines, fit les informations de cette merveille, recent & aprouva les atteſtations, puis l'acte fut delivré aux R. P. Carmes de Nantes, Et Madame de Freambert mere de la Religieuſe guerie, fit repreſenter la choſe dans un Tableau, qui ſe voit attaché dans le Chœur des Vrſulines de Guerrande. Il arriva encore une choſe remarquable au meſme Monaſtere, le Ieudy de l'Octave du S. Sacrement l'an 1650. comme les Religieuſes aſſiſtoient à l'Office du matin, il ſe détacha

du toit cinq grosses pierres d'un pied & demy de longueur, qui vinrent tomber à la place de cinq Religieuses, & une entr'autres dans la chaire de la Superieure, au moment qu'elle s'inclinoit pour le Verset, *Gloria Patri, &c* La pierre ne fit que luy effleurer un peu la teste & l'épaule. Les Prestres qui estoient dehors dans la Sacristie, crûrent que tout le Chœur estoit tombé, tant le bruit fut grand. Pour les Religieuses elles s'attendoient d'estre toutes écrasées sous les ruïnes; Mais par la bonté divine elles n'en eurent que la peur, & rendirent leurs actions de-graces, d'avoir esté preservées d'un mal-heur apparemment inévitable.

CARHAIX.) La ville de Carhaix en Bretagne n'est aujourd'huy que l'ombre de ce qu'elle estoit autresfois. Dans le temps que les dernieres guerres civiles sembloient la devoir entierement aneantir, Dieu donna à deux personnes de qualité une fille, qui devoit à la suite estre la Fondatrice d'un Convent d'Vrsulines, dans cette mesme Ville. Elle nâquit l'an 1582. & se nommoit Mademoiselle Marie Oliment. Quoy qu'elle eut beaucoup d'inclination à estre Religieuse, le respect qu'elle portoit à sa mere, qui s'estoit remariée, l'obligea d'épouser Mr du Guerharo fils unique de son beau-pere, de mesme qu'elle estoit fille unique de sa mere. A quelques années de là elle demeura veuve, & chargée de deux fils, n'ayant qu'environ 25. ans. Alors elle se dedia toute aux actions de misericorde, de Penitence, & d'oraison, apres avoir rejetté toutes les importunitez qu'on luy fit pour des secondes nopces. Au bout de plusieurs années, sur ce qu'un bon Religieux Carme luy dit, & à sa Cousine Madame de Kerveno, qu'un Convent d'Vrsulines seroit utile à une maison proche de Carhaix, appellée *la Tourelle*, aussi-tost ces bonnes Ames l'entreprirent. Elles acheterent cette maison, & Madame du Guerharo la fit incontinent mettre en estat de servir d'hospice aux Religieuses, tenant son dessein fort secret, jusqu'à l'execution. Mais quand toutes choses furent preparées, & qu'on le sçeut, ses fils s'y opposerent de tout leur pouvoir. L'aisné qui estoit Lieutenant de la ville, avoit fait son compte que la *Maison de la Tourelle*, estoit pour luy, & ainsi il vouloit se la conserver. Son Cadet homme genereux, entroit dans ses interests, & s'en alla dans cette maison tout exprés pour y mettre le feu; mais comme il tenoit son arme bandée, & preste à tirer, elle luy fut invisiblement ravie des mains, & jettée dans un autre étage. Cét accident l'étourdit, puis luy fit conoistre que Dieu approuvoit le dessein de sa mere, de sorte qu'il n'osa plus le traverser.

Cinq Religieuses Vrsulines de Pontivy ayant esté promises à Ma-

dame du Guerharo, dont la M. Iacquette de la Bourdonnaye, dite Vrſule de la Mere de Dieu eſtoit Superieure, elles arriverent bien accompagnées à Roſtrenen, ville diſtante de quatre lieuës de Carhaix. Là, elles receurent les complimens des Meſſieurs de ville, qui les conduiſirent en ſuite à Carhaix, dans l'Egliſe Collegiale de S. Tremeur, où les Dames les attendoient. Mr Oliment Vicaire de Carhaix, & couſin germain de la Fondatrice, accepta l'obedience des Religieuſes, & fit ſur l'heure un beau Sermon pour les encourager de plus en plus. Le même ſieur Vicaire porta toûjours les intereſts de ce Convent, & y marqua ſa liberalité par de beaux Ornemens d'Egliſe qu'il y donna.

L'entrée des Vrſulines à Carhaix fut le vingt-cinq d'Octobre de cette année. Huit jours apres qu'elles furent à leur hoſpice, deux Demoiſelles ſe preſenterent pour eſtre Religieuſes, qui furent incontinent ſuivies de pluſieurs autres. La bonne Fondatrice prit la premiere l'habit de Novice, le 12. de Février l'an 1645. & fut nommée Sœur Marie de S. Ioſeph. Quoy qu'elle eut plus de ſoixante ans, elle devançoit toutes les Sœurs aux obſervances regulieres, & elle ajoûta aux vertus qui l'avoient fait reverer dans le monde, une humilité & une obeïſſance parfaitement exemplaires. Le premier jour de l'an 1646. elle ſe trouva ſelon ſa couſtume la premiere à l'Oraiſon du matin, quoy que dés ce meſme jour, il la fallut mettre au lit, pour n'en plus relever. Elle fit ſa Profeſſion avec grande joye, & receut en meſme temps le S. Viatique. Le lendemain elle demanda inſtamment l'Extreme Onction; & auſſi-toſt qu'on la luy eut donnée elle paſſa de ce monde à l'autre, dans la ſoixante & quatriéme année de ſon âge. Son corps fut enterré fort ſolemnellement dans le tombeau de ſes Predeceſſeurs, à l'Egliſe de S. Tremeur, toutes les Penſionnaires & Externes des Vrſulines ſuivoient le Convoy, veſtuës de blanc, & un cierge à la main. Et Mr du Guerharo le Lieutenant, paya tous les frais.

Les Vrſulines de Carhaix ſont fort redevables aux charitez des RR. PP. Carmes du Convent de S. Sauveur prés de la Ville, qui les ont aſſiſtées pour le ſpirituel, & ont eſté douze ans leurs Superieurs, avec l'agrément de Monſeig^r l'Eveſque de Cornoüaille. Ces bons Religieux ont établi dans ce Monaſtere l'eſprit de mortification & d'Oraiſon, & ont pris auſſi ſoin de leurs baſtimens, qui ne ſont pas des moindres de la Province. Pluſieurs perſonnes dignes de Foy, aſſeurerent avoir veu au lieu où l'on a edifié la maiſon, avant que l'on y penſaſt aucunement, un vieillard venerable qui tenoit une regle en main, & prenoit les allignements, comme pour baſtir. On

a crû que c'estoit S. Ioseph ; & il a esté choisi pour Pere & Patron du Monastere, & Titulaire de l'Eglise. Pendant que l'on bastissoit, un chariot chargé de pierre arrivant proche de l'Attelier, une des roües passa sur le ventre d'un enfant de quatre ans. Sa mere & le Charettier invoquerent tout haut le Glorieux S. Ioseph, & l'enfant se releva soudain sans blessure ; ce qui acrut beaucoup la devotion à l'egard de ce Saint dans Carhaix, & aux environs. Nous passons sous silence d'autres choses merveilleuses arrivées à des Ouvriers, pour venir à une apparition memorable, faite dans ce mesme Monastere. En voicy l'Histoire.

Sœur Augustine de Sainte Therese, Professe de Pontivy, & Fille à qui Dieu avoit donné des talens tres-utiles pour une maison commençante, fut envoyée à celle de Carhaix, où elle servit autant que l'on esperoit de son adresse, & de sa capacité, dans un Institut où il ne faut rien ignorer, pour contenter les parens des Filles que l'on dresse. Sa vertu allant à l'egal de ses dons naturels, portoit à la cherir tendrement ; & elle estoit considerée dans ce nouveau Convent comme un tresor. Cependant elle y fut attaquée de tant d'infirmitez, qu'au bout de neuf mois elle obtint son retour à Pontivy. Elle procura qu'une de ses parentes prist sa place à Carhaix ; laquelle en effet entra dans le Convent peu de jours aprés le depart de nostre Sœur de Sainte Therese ; elles se virent dans Pontivy, où la Professe exhorta fort la Postulante à entreprendre fervemment la vie Religieuse, & l'asseura qu'elle auroit un soin tres-particulier de son salut auprés de Nostre Seigneur. Elle luy écrivit frequemment des lettres dans le Noviciat de Carhaix ; mais des lettres toutes pleines de saintes instructions pour la plus haute perfection. A la vesture de cette jeune Sœur, on luy donna le nom de celle qui avoit tant de zele pour son bien, & qui continua à luy en donner des marques jusqu'à ce qu'elle mourut à Pontivy le 23. de Mars 1652. n'ayant que vingt-neuf ans. On attendoit quelque chose de merveilleux de cette bonne Religieuse, & il demeura d'elle quantité d'admirables écrits de son interieur ; qu'elle avoit faits par l'ordre du R. P. Rigoleu Iesuite, homme tres-experimenté en la direction spirituelle, & qui communiqua ses écrits aux Vrsulines de Carhaix, dans un voyage qu'il fit expressement, pour s'informer de l'apparition que nous allons décrire, qui arriva deux ans & quatre mois aprés la mort de cette chere Sœur de Sainte Therese. Trois mois avant la fin de son Purgatoire, elle se manifesta par un certain petit bruit pareil à celuy que feroit un dé, avec lequel on frapperoit cinq ou six coups sur une planche. Ce bruit se faisoit

toute la nuit, recommençant aprés quelque intervalle, au lict de l'autre Sœur de Sainte Thereſe, Profeſſe depuis ſix ans à Carhaix. Cela luy cauſa d'extrémes frayeurs; mais comme elle eſtoit naturellement peureuſe, on tourna en raillerie les plaintes qu'elle en faiſoit, juſqu'à ce que la longueur du temps, jointe au rapport d'une Religieuſe qui couchoit dans la meſme chambre, & avoit entendu ce bruit, fit impreſſion dans les eſprits. La M. Superieure Loüiſe d'Argentier, dite Calliope de S. Henry, entendit auſſi le meſme bruit, avec une autre ancienne, & les deux Sœurs ſuſdites, une demie-heure durant. Aprés pluſieurs reflexions ſur ce qu'il y avoit à faire, la Superieure commanda à la Sœur de Sainte Thereſe de conjurer cet Eſprit. Elle, & ſa Compagne de chambre ſe preparerent par une Confeſſion generale, & par d'autres bonnes œuvres. Il ſe paſſa encore deux nuits avant la conjuration, pendant leſquelles le bruit ne ſe fit plus; mais noſtre Sœur de Sainte Thereſe entendit au lieu une voix ſi plaintive & ſi touchante, qu'elle en avoit le cœur outré. Enfin un Dimanche vingt-quatriéme d'Aouſt 165. elle ſe reſolut de parler la nuit ſuivante, ſelon l'ordre qu'elle en avoit, & promit à ſa Compagne de l'éveiller dés l'abord. Auſſi-toſt qu'elle fut au lict, cette voix ſe rendit plus intelligible que les nuits precedentes. En ſuite, entre minuict & une heure, la Religieuſe ſentit quelqu'un proche d'elle, & comme une perſonne qui auroit affecté de l'incommoder. Alors n'eſtant pas moins preſſée interieurement, elle dit ces paroles: *Je vous conjure de la part de Dieu, & de l'obeyſſance, de me dire qui vous eſtes.* Auſſi toſt la chambre devint claire comme en plein jour; & elle vit une Religieuſe habillée en Vrſuline auprés de ſon lict, laquelle eſtoit des plus belles, excepté une main qui eſtoit fort noire, & qui paroiſſoit encore ſouffrante. La conjurée poſa cette main ſur la main gauche de la conjurante, & luy dit: *Je ſuis voſtre Sœur de Sainte Thereſe.* Leur entretien ne dura pas bien long-temps; mais fut extrémement de poids. Celle-là ſentit une grande douleur par l'application de cette main; & il luy fut dit des choſes ſi particulieres, qu'aprés elle demanda diſpenſe de les reveler. Elle declara ſeulement que tout d'abord la deffunte luy dit: *Il y a trois mois que je fais mon Purgatoire en cette maiſon, pour quelque faute que j'y ay commiſe. J'ay beaucoup ſouffert, n'ayant guiere eſté ſoulagée des prieres, parce qu'on ne croyoit pas que j'en euſſe beſoin.* Elle ajoûta que ſes peines eſtoient bien diminuées, qu'elle ne ſouffroit preſque plus, & que le Vendredy ſuivant, jour du Glorieux Pere S. Auguſtin, elle iroit au Ciel. La Vivante luy demanda, pourquoy elle avoit tant eſté en Purgatoire,

La Deffunte répondit que c'eſtoit pour n'avoir pas agi avec aſſez de pureté d'intention, & pour quelque vanité ſecrette. Elle dit de plus, qu'il n'y avoit point de vice que Dieu examinaſt avec plus de rigueur que la ſuperbe & la vanité, & que rien ne nuiſoit tant aux Ames Religieuſes que le libertinage. Puis parlant d'un air plus ſevere, elle luy dit, qu'elle s'eſtoit aſſez fait connoiſtre, & que nonobſtant elle l'avoit fait beaucoup attendre; qu'au reſte elle ſceuſt que ſa viſite eſtoit toute pour elle: *Car pour mon particulier*, dit cette Ame, *je ne ſouffre plus que tres-peu; ſouvenez-vous qu'il y a ſept ans paſſez du quatriéme jour d'Aouſt, que Dieu vous fit une grace, à laquelle ſi vous aviez correſpondu, vous ſeriez maintenant en un tres-haut eſtat; & Dieu vous a miſericordieuſement conſervée dans divers perils de mort où vous avez eſté, & vous a fait connoiſtre pluſieurs fois interieurement qu'il vous vouloit à luy; mais vous avez toûjours fait la ſourde oreille. A l'avenir pratiquez ces trois points; Fermez les yeux à toutes les choſes de la terre; Vniſſez voſtre cœur à Dieu; & laiſſez-vous conduire à l'obeyſſance comme une aveugle, ſans avoir non plus de ſoin de vous, que ſi vous n'eſtiez pas au monde. Dieu montrera toûjours à ceux qui vous conduiront, ce qui ſera de ſa volonté.*

La Religieuſe vivante voyant que la deffunte s'animoit à ſa ſuite, & relevoit le front, fut ſaiſie de frayeur, & ſe ſouvint de ſa Compagne, qu'elle appella d'une voix toute tremblante. A l'inſtant la deffunte ſe ſouriant: *Ma Sœur*, luy dit-elle, *n'ayez point de peur*, & diſparut; tellement que la Compagne s'éveillant en ſurſaut, ne vit qu'une lumiere, & toutes deux entendirent un grand bruit ſur le haut du lict de la Sœur de Sainte Thereſe, qui dura bien un quart d'heure. Elles paſſerent le reſte de la nuit en prieres, ſans ſe parler l'une à l'autre. Ces deux Religieuſes rendirent compte à leur Superieure de tout ce qu'elles avoient veû & entendu. On eſſaya en vain de le tenir ſecret: car la main brûlée de la Sœur de Sainte Thereſe, le decouvrit aſſez; & on remarquoit bien (quelque violence qu'elle ſe fiſt) qu'elle en reſſentoit d'extrémes douleurs. Cinq ou ſix jours aprés cette apparition, la meſme Sœur de Sainte Thereſe ayant une contrarieté bien ſenſible, oublia ce que la deffunte luy avoit recommandé, & s'emporta de paroles contre ſa Superieure. Tout à l'heure ſa main brûlée enfla de telle maniere, qu'il ſembloit qu'elle allaſt crever, avec des douleurs épouvantables. Vn Maiſtre Chirurgien la vit, qui jugea que la gangrene eſtoit preſte à s'y mettre, s'il n'y avoit rien là de ſurnaturel. On fut contraint de luy dire quelque choſe de cet accident. Il la fit oindre d'onguent roſat, qui bien loin de l'adoucir, fit crever la peau en moins d'une heure, & ouvrit une

ſi large playe, qu'elle faiſoit fremir à la voir. On n'oſa plus y mettre rien; mais on la laiſſa ſe guerir d'elle-meſme, comme elle a fait, ſans autre changement depuis, ſinon qu'elle eſt demeurée avec la marque des trois doigts de la deffunte, par une peaû blanche, comme il en reſte aprés une brûlure. Cela ſe voit encore aujourd'huy, cette Sœur eſtant vivante. Monſeigneur du Loüet, en ce temps-là Eveſque de Cornoüaille, voulut bien luy-meſme ſçavoir la verité de cette affaire, de la propre bouche de la meſme Sœur de Sainte Thereſe, qui luy ouvrit ſon cœur, comme à ſon tres-bon Pere. Il luy ordonna d'en faire une ſincere declaration (à l'exception des choſes les plus ſecrettes) devant le R. P. Iuſtinien de Sainte Marie, Carme Dechauſſé, Prieur du Convent de S. Sauveur, à qui il donna commiſſion d'en paſſer un acte juridique. Ce Pere Carme prit avec luy ſon Sous-Prieur, & proceda à cette interrogation le 16. de Mars 1655. où il apprit de la Sœur de Sainte Thereſe, & des autres, ce que nous venons de dire, aprés qu'il luy en eut fait un commandement exprés, en vertu de ſainte obedience. Il en fit dreſſer l'acte en meſme temps, le fit ſigner des quatre Religieuſes interrogées, puis il le ſigna luy-meſme, & ſon Compagnon auſſi. Il eſt ordonné dans cet acte d'information, de le garder à perpetuité dans les Archives du Convent; & qu'une copie ſignée des meſmes perſonnes, ſoit leuë en Communauté au moins une fois l'an, ſelon la volonté de Monſeig^r l'Eveſque, pour exciter les Religieuſes à prier pour les Ames de Purgatoire, & aux actions heroïques de vertu.

Le meſme Prelat confirma cette information en faiſant ſa viſite au Convent de Carhaix, & ſigna le tout le dix-ſeptiéme de Iuillet, l'an que deſſus, 1655.

MARMANDE.] Vne Dame de qualité, nommée de Malvoiſin, viſitant deux de ſes filles, penſionnaires aux Vrſulines de Condom s'engagea de bonne foy avec la Superieure, de procurer une fondation pour la ville de Marmande, & en ſuite elle eut les permiſſions de Monſeig. l'Eveſque d'Agen, & du Corps-de-Ville, les envoya à la Superieure de Condom, qui eſtoit lors la M. de la Taſte, Profeſſe de Bordeaux; laquelle Superieure prit avec elle les filles de Madame de Malvoiſin, & quelques Profeſſes, & partit pour aller à Marmande. Sur le chemin elle offrit ſon deſſein à Noſtre-Dame de Bon Rencontre, & receut la benediction de Monſeig^r d'Agen. Elle entra avec ſa petite troupe dans Marmande le 19. de Novembre de cette année, acheta une fort belle maiſon dans l'endroit le plus commode de la Ville, & y mit incontinent toutes choſes en bon eſtat.

L'an

L'an 1645. PERTVIS.

LEs Vrsulines de Pertuis, établies en Congregation par celles d'Aix l'an 1628. commencerent leur Noviciat Religieux le deuxiéme de Fevrier de cette année, sous la conduite de la M. Seraphique de Labis, Professe des Vrsulines Royales d'Avignon. Les principes de ce Monastere furent merveilleux, & les progrés heureux & saints. Nous n'en sçavons pas le particulier.

SIGNE.) Les Vrsulines de Brignoles firent un établissement à Signe, petit lieu dans le Dioceſe de Marseille. Il commença le 28. d'Avril de cette année.

LORME.) Les Vrsulines de Corbigny dans le mesme temps établissoient à Lorme, la M. Vrsule Bergedé, dite des Seraphins, estant la Superieure de quatre Professes qu'elle mena à Lorme le troisiéme de May.

RVREMONDE.) Le vingtiéme du mesme mois un plus grand nombre d'Vrsulines de Liege entrerent à Sittard, où une maison leur estoit preparée : mais aprés y avoir quelque peu demeuré, elles jugerent à propos de la quitter, & de se transporter à Ruremonde, où elles se sont établies. Et aprés avoir basti leur Convent, elles l'ont veû brûler par un embrasement de presque toute la Ville; ce qui les obligea de se refugier une partie à Liege, & l'autre à Bruxelles; puis elles se sont rétablies dans Ruremonde beaucoup mieux qu'elles n'estoient avant l'incendie.

LIERRE.) Les mesmes Vrsulines de Ruremonde, en se rétablissant, firent un autre Monastere à Lierré.

MONTLVCON.) Il y avoit une bonne vieille Demoiselle nommée Françoise de Culant, Veuve de M. Pierre le Hardy, Sieur de Vaux, en la ville de Montluçon, aux confins du Bourbonnois, dependante pour le spirituel, de l'Archeveſché de Bourges; laquelle Demoiselle, poussée d'un grand desir de voir des Vrsulines en cette Ville, se resolut d'estre leur Fondatrice, & fit les poursuites pour avoir les permissions auprés de Monseig. Pierre de Hardivilliers, lors Archeveſque de Bourges; promettant un secours assez considerable pour le païs. Sa Grandeur, sur ce pied-là (joint à l'affection singuliere qu'il avoit pour cet Ordre) se rendit à ses inclinations; & mesme il voulut bien traiter de cette affaire avec les Vrsulines de Paris. Il les pria, & pressa si fort de donner des Professes pour aller établir à Montluçon, qu'enfin on luy en accorda deux, nonobstant les difficultez que l'on y avoit, dans la prevoyan-

ce des ſouffrances qu'elles auroient à eſſuyer à une fondation de cette nature, & où de vray l'on ne fut pas trompé : car bien que les deux Religieuſes fuſſent receuës à Montluçon avec grande joye, ſur tout de la Demoiſelle de Vaux; il ſe trouva qu'elle devoit plus qu'elle n'avoit, & que le bien qu'elle promettoit de livrer aux Vrſulines, eſtoit tres-petit, & chargé de beaucoup d'obligations. Ce ſeroit une choſe trop longue, & meſme impoſſible à deduire, que les neceſſitez & l'ennuy qu'eurent ces deux bonnes Religieuſes (avec une troiſiéme qu'elles avoient priſe à Bourges) ſe voyans en un lieu pauvre, deſtituées de d'amis & d'aſſiſtances, ſans pouvoir meſme preſque comprendre le langage des Habitans, & ſans recevoir aucune fille l'eſpace de deux années; aprés quoy, les premieres qui entrerent, ou en ſortoient, ou mouroient; de ſorte qu'à moins de la conſtance & perſeverance de la Superieure qui eſtoit la M. Marthe de Langlée, dite de la Viſitation, toute autre auroit cedé aux obſtacles, & deſiſté de l'entrepriſe. Elle ne laiſſa pas de faire commencer les exercices de regularité, & de l'Inſtitut fort profitablement pour la Ville, quoy que fort incommodément pour elle & ſes deux Compagnes, ces exercices ont toûjours continué. Le huitiéme de Septembre de cette année fut le jour de la cloſture de ce Monaſtere, qui a eſté peut-eſtre le plus long & le plus difficile à former qu'aucun autre du meſme Ordre. Les Religieuſes demeurerent cinq ans dans la maiſon de leur Fondatrice, & fort à l'eſtroit, ſans apparence de ſe loger plus au large, juſqu'à ce qu'aprés pluſieurs prieres à la Sainte Vierge leur bonne Mere, elles en eurent une fort commode, où elles entrerent le trentiéme jour de Iuin 1650.

Quant à la Fondatrice, c'eſtoit une femme des plus qualifiées, & des plus vertueuſes de la Ville. Elle avoit beaucoup enduré pour la vraye foy, qu'elle profeſſoit, ayant eſté mariée à un Heretique, à deſſein de le gagner à Dieu, ſelon qu'il promettoit de ſe convertir; mais il ne l'executa jamais, & tout au contraire, en haine de la Religion Catholique, il maltraitoit ſa femme en toutes manieres; ce qu'elle ſouffrit toûjours conſtamment. Si toſt qu'elle fut delivrée de ſa tyrannie, elle reſolut, & puis entreprit ſa fondation. Elle demeura dans la cloſture Religieuſe, quoy qu'elle ne priſt pas le voile, ſervant Dieu en la ſimplicité de ſon cœur, & donnant grande edification à cette petite Communauté, ſur tout par le zele qu'elle avoit d'enſeigner quelque choſe aux petites filles. Sa bonne vie fut ſuivie d'une heureuſe mort, comme c'eſt l'ordinaire, aprés avoir eſté fortifiée des armes de la ſainte Egliſe, & avoir

demeuré quelques six ans dans le Monastere. Son decez arriva l'an mil six cens cinquante & un.

L'ISLE-BOVCHARD.] Cette année les Vrsulines de Chinon en Touraine, envoyerent huit Professes à l'Isle-Bouchard. Monseig^r l'Archevesque de Tours (ces deux Villes estans de son Dioceſe) choisit pour Superieure la M. Marthe Fevrier, qui a répondu, par sa sage conduite, à l'estime que ce grand Prelat avoit de sa personne. Huit Novices suivirent les huit Professes, pour fonder ensemble le temporel & le spirituel. Les premieres Religieuses de cette maison eurent une particuliere dependance de la volonté de Dieu, & de sa providence, & en ont receu en suite des effets avec une si grande plenitude, que jamais elles n'ont eu de necessité, quoy qu'elles ayent esté obligées de depenser des sommes considerables, pour reparer leur maison, que les eaux demolissoient. On a estimé une merveille qu'elles n'ayent point peri dans cette demeure, où un jour il leur fallut s'exposer dans l'eau jusques à la moitié du corps, pour recevoir les saintes hosties de leur Eglise, le Prestre ne pouvant se tirer du peril, pour les transporter ailleurs. Enfin le Ciel les favorisant, leur donna moyen de se loger en terre-ferme, & éloignée de l'eau. En cette conjoncture (comme en plusieurs autres) elles eurent des secours qui ne se pouvoient humainement esperer. La Sainte Vierge est la Mere speciale de toutes & chacune de ces bonnes Filles, qui ne luy ont jamais rien demandé, qu'elles ne l'ayent obtenu. On en donne cet exemple bien notable. Vne Religieuse nommée Sœur Ieanne Meslier, s'estant démise la hanche par une cheûte, & endurant des douleurs extrémes, que les Chirurgiens augmenterent de beaucoup; parce qu'en voulant remettre cette hanche, ils démirent le genoüil, & tirerent la jambe de la longueur d'un demy pied plus qu'il ne falloit (selon qu'ils ont confessé dans l'attestation qu'ils donnerent aprés, avec asseurance qu'elle ne devoit marcher d'un an, & demeurer boiteuse toute sa vie.) Cependant, la Patiente ayant son recours ordinaire à la Mere de Dieu, fut inspirée de faire une Neuvaine au Glorieux Saint François de Sales, pour impetrer sa gueriſon; & sa Neuvaine accomplie, elle marcha, & agit dans une santé plus parfaite qu'elle n'avoit jamais euë. Cette merveille arriva à l'admiration de toute la Communauté, & des Chirurgiens, le 25. d'Octobre 1665.

ARGENTAT.) Ce fut aussi environ cette année que le Monastere de Tulle établit celuy d'Argentat sous le mesme Dioceſe de Tulle. En ce Convent d'Argentat, plusieurs filles heretiques ont esté converties, & renduës bonnes Religieuses.

CREST.) Vn autre Monaſtere fut établi en meſme temps à Creſt, au Dioceſe de Valence en Dauphiné, par les Vrſulines de Montelimar.

L'an 1646. LIGNT.

VN Monaſtere d'Vrſulines commença à Ligny en Barois au mois de Septembre, par les Vrſulines de Tonnerre.

IDSSELIN.) Vne Vrſuline de Bordeaux, qui eſtoit en partie cauſe de l'Inſtitution du Monaſtere des Vrſulines de Dinant en Bretagne, nommée la M. Helene Maingart, en procura encore une autre dans la ville de Ioſſelin, en la meſme Province, au Comté de Porhoüet, ſous l'Eveſché de S. Malo, & employa ſes parens, pour obtenir le conſentement de la Ville; puis elle remit le tout à la conduite de la M. Thereſe Aubry, Superieure à Dinant; laquelle eut des Lettres du Roy, verifiées au Parlement de Rennes l'an 1639. mais il ne fut pas poſſible d'obtenir l'agréement de Madame la Ducheſſe de Rohan, juſqu'en cette année, qu'elle l'accorda à Madame la Marquiſe de Coëſquer, en faveur de la M. Catherine de Pontval, à qui Monſeig^r de Sancy, Eveſque de S. Malo, avoit donné cette fondation, & commandement de la pourſuivre. Ainſi fut paſſé le Contract avec Monſeig^r & Madame de Rohan; par lequel leurs Alteſſes ſe reſervent le droit de Fondateurs, & une place pour y faire recevoir une fille ſans dotte à perpetuité, & ſucceſſivement. Toutes ces meſures eſtans priſes, cinq Religieuſes de Dinant ſe mirent en chemin, & arriverent à Ioſſelin le 15. d'Octobre de cette année, ſe retirans dans une maiſon de loüage, où elles preparerent diligemment une Chapelle, pour dire la premiere Meſſe le jour de S. Vrſule. Mr Meuſnier, Recteur de la Ville, la celebra, & preſcha au meſme lieu l'apreſdinée. Six mois aprés elles acheterent une maiſon qui ſervoit d'hoſpice aux RR. PP. Carmes, ſcituée vis-à-vis l'une des portes de la Ville, dans le Faux-bourg Saint Martin, laquelle relevoit du Prieuré de S. Martin. L'Egliſe eſt dediée à Nôtre-Dame, ſous le titre de l'*Ave Maria*. L'eſprit de ferveur eſt entretenu dans ce Monaſtere par pluſieurs exercices de devotion annuelle: car le mois de Septembre eſt dedié à l'adoration perpetuelle du Tres-Saint Sacrement; le mois de Fevrier, à honorer la Divine Maternité de Noſtre-Dame; & celuy de May, à prier pour les Ames de Purgatoire.

Outre cela ſuivant l'exemple des Vrſulines de Vennes, celles de Ioſſellin ſe ſont miſes ſous la protection de la Sainte Famille, Ieſus,

Marie, & Ioseph, & ont declaré la tres-Sainte Vierge, leur premiere & principale Superieure, depuis lequel le general & le particulier ont ressenti mille assistances; specialement deux fois, que la Maison a esté preservée d'un entier embrasement qui la menaçoit. La premiere fois fut la nuit du 19. d'Aoust 1664. à 10. heures du soir, que le feu pris dans le buscher garny de huit milliers de fagots, quantité de gros bois, & de lin; le tout sous un apenty de charpente, couvert de paille, de cent pieds de long, entre deux corps de logis, separez seulement de sept à huit pieds de distance de chaque bout. Vne Religieuse qui veilloit une malade, aperceut la flame, & appella du secours, qui vint à propos, qu'il n'y eut que le bois, & le lin de brulé. Comme le feu [illegible] apparemment gagner un Dortoir, on y porta le S. Sacrement, en vertu duquel il s'éleva un petit vent qui detourna les flames [illegible] dehors du Monastere, & peu apres on les vit diminuer, puis perir, tout à coup. En mesme temps les Religieuses se vouërent à la Sainte Vierge, & à Sainte Anne. Ce premier accident estoit arrivé par une Religieuse, qui avoit passé auprés du buscher, un tison à la main. La mesme causa aussi le second, où l'on eut encore plus d'experience de la protection divine; parce que le feu ayant pris à la couverture de la croisée de trois corps de logis, s'étendoit déja de tous costez, entre minuit & une heure du 9. de Iuin 1668. Les Religieuses qui estoient couchées au dessous, entendant tomber les ardoises, croyoient d'abord que c'estoit une gresle effroyable; mais une d'elles se sentans comme tirée par le bras, se jetta de son lit & vit le feu proche de sa feneſtre. Elle courut éveiller les autres, & dans la frayeur dont toutes furent saisies, elles eurent la grace de se posseder si fort, que chaque Officiere courut à son employ, par où le secours pouvoit venir, en sorte qu'en moins d'un demy quart d'heure, toute la Ville estoit au Convent, & des personnes y furent poussées sensiblement, & mesme avec violence, sans sçavoir par qui.

La Superieure alla se jetter au pied du S. Autel, invoquant l'assistance de la Sainte Famille. Le Confesseur apporta le S. Sacrement en vûë du feu, qui tost apres fut éteint, si bien qu'avant deux heures apres minuit, tout se trouva hors de hazard, & presque tout le monde retiré. Il y eut plusieurs circonstances estimées miraculeuses dans cette rencontre. Ces deux incendies firent perdre à ces bonnes Religieuses la valeur de trois mil livres, & deux Sœurs furent blessées, dont l'une est demeurée estropiée d'une jambe. Mais tout cela leur sembloit peu, veu les grands perils qu'ils éviterent.

Monſeigneur de Villemontée, Eveſque de Saint Malo, dans la premiere viſite qu'il fit à cette Communauté, y ordonna la direction des RR. PP. Ieſuites, que l'on y ſouhaittoit de long-temps, & qui depuis aide toutes les Religieuſes à ſe maintenir dans la pair, ſimplicité, retraite du monde, & zele de leur Inſtitut, qu'elles exercent aſſidument, & fervemmment, aux Penſionnaires, Externes, Servantes, & femmes d'Artiſans, avec grand profit & conſolation. Pour ce qui eſt du temporel, il eſt gouverné prudemment, ſans avoir encore entrepris de baſtiments conſiderables. Vne des Superieures de ce Monaſtere apellée la M. Catherine de Pontval, dite de S. Ioſeph, eſtoit ſi particulierement devote à la Sainte Vierge, qu'elle celebroit chaque année 20. Feſtes en ſon honneur, avec de notables preparations.

SAINT ANDRE' D'AVIGNON.) Les Vrſulines Royales d'Avignon ſe trouvant en grand nombre, & deſirant faire encore un établiſſement dans la Ville, acheterent une belle & grande maiſon, qui avoit apartenu autrefois à des Religieux de S. Benoiſt, dont l'Egliſe dediée à S. André, luy a depuis donné le nom. Mais comme les œuvres de Dieu ſont ordinairement traverſées en leurs commencemens; un convent de Religieux tout joignant celuy-cy, s'oposa ſi fort à cette affaire qu'elle alla juſques en Cour de Rome. Les Vrſulines, qui ne ſçavent gueres bien ſe deffendre que comme elles meſmes, repreſenterent neantmoins leurs droits avec tant d'humilité, que Rome prononça en leur faveur. Et apres, le 5. jour du mois de Iuin, la M. Loüiſe de Granjat, dite de l'Aſcenſion, Superieure des Vrſulines Royalles, avec ſix autres Profeſſes, alla prendre poſſeſſion de la Maiſon: Quelques mois apres elle s'en retourna avec deux Profeſſes en leur premier Convent, laiſſant en celuy-cy de Saint André, la M. Françoiſe Gogeront, dite de S. Ioſeph, qui en peu de temps receut bon nombre de filles.

CHASTILLON-SVR-INDRE.) Cette meſme année, le Monaſtere d'Iſſoudun en Berry, commença celuy de Chaſtillon ſur-Indre l'un & l'autre dans le Dioceſe de Bourges.

L'AN 1647. POISSY.

LEs Vrſulines de Pontoiſe entreprenant d'établir un Monaſtere à Poiſſy, elles y envoyerent quatre Religieuſes le 22. d'Avril de cette année, dont la Superieure eſtoit la M. Marguerite Gerard, dite de ſainte Agnes. Au bout de quelques années les unes moururent, & les autres s'en retournerent à Pontoiſe. Vne Profeſſe de la Maiſon, gou-

verna & maintint ce qui avoit esté bien commencé; mais ne se fiant pas
celle, elle fit tant d'instances avec ses filles, pour avoir encore quel-
ques années, une Superieure de Pontoise, qu'enfin elles obtinrent
de M. Catherine Quatre-homme. Le Fondateur & la Fondatrice de
ce Monastere sont Iesus & Marie, & le special Protecteur est S. Ioseph.
C'est de leur faveur qu'il s'est édifié en un temps, où un autre plus
avancé se fut peut-estre détruit; car les troubles de Paris survinrent
comme les premieres filles estoient encore Novices, & se virent à
la veille de sortir: Incontinent apres leur profession; les affaires
de la France estant de nouveau broüillées, elles furent contraintes d'a-
bandonner leur Maison l'espace de quatre mois, s'estant refugiées
à Pontoise, où les Vrsulines les receurent tres-charitablement. Elles
ont dans ce temps-là acheté le bled jusques à 40. francs, & essuyé de-
puis plusieurs traverses capables de les renverser de fond en comble.
Neanmoins leur divin Fondateur n'a point permis que ses Epouses
en ayent souffert; leur pitance n'en a jamais diminué, & elles n'ont
point esté obligées d'emprunter pour leur subsistance. En sortant de
leur Maison les gens de guerre qui y estoient entrez, payerent d'eux-
mesmes, & entierement leur farine, & leur en mirent l'argent sur
l'Autel de S. Ioseph: Ce qui étonna d'autant plus, que tout estoit au
pillage dans Poissy. Les seules Vrsulines furent exemptes de ce
desordre. Et les Officiers leur firent donner escorte, pour les con-
duire en seureté à Pontoise. A leur retour à Poissy, Dieu conti-
nua à les assister si particulierement, & si continuellement, qu'elles
ont eu le moyen de faire quantité d'acquisitions fort cheres & de
se voir assez accommodées.

MONT-BARD.) Le Monastere de Noyers par l'ordre de Mon-
seig^r de Langres donna six Religieuses pour aller établir à Mont-
bard, le 12. Iuin de cette année; & le 16. ensuivant, la premiere Messe
leur fut dite au mesme Mont-bard, dans une maison de loüage fort
incommode, où ce pendant ces bonnes Filles demeurerent trois ans,
au bout desquels par mauvais conseil, elles firent la dépence de sept
à huit mil livres, pour acheter un lieu si mal sain, que toutes y de-
vinrent malades: Et il les fallut changer deux ou trois fois, envoyant
les malades à Noyers, & ramenant des saines en leur place; jusqu'à
ce que Monseig^r leur Prelat & d'autres personnes experimentées les
firent loger ailleurs, aidées seulement de 500. livres, avec quelques
heritages montans à la somme de 300. livres que Mr du Plessis Sei-
gneur & Baron de Mont-bard, leur a donnez, en prenant le titre de
Fondateur. Elles sont aussi fort redevables à Mr Guilleminot leur Su-
perieur, lequel depuis l'an 1652. leur dit la Messe tous les jours, sans

retribution. Il y a quelques années que le Monaſtere de Bar-ſur-Aube eſtant ſur le point de perir, elles accueillirent à Mont-bard une bonne Religieuſe qui eſtoit preſte de retourner chez ſes Parens ; Charité qui leur a eſté ſi utile, que bien loin d'eſtre chargée de cette Religieuſe, elles tirerent beaucoup de profit de ſon travail, & de ſa converſation : de ſorte que le Monaſtere de Bar-ſur-Aube, l'ayant redemandée depuis qu'il a eſté rafermy, celuy de Mont-bard n'a point voulu la rendre ; & la fille meſme ne s'eſt pû reſoudre de quitter les perſonnes qui luy ont tendu ſi charitablement les bras dans ſon beſoin.

ARGENTEVIL.] Le Monaſtere de S. Denis en France commença cette même année l'établiſſement d'un Convent à Argenteüil. La M. Guyot de S. Iean Baptiſte, Profeſſe de Paris, & qui avoit commencé, & perfectionné celuy de S. Denis, y alla en perſonne, avec des Religieuſes de S. Denis, & comme elle avoit ſi bien réüſſi à l'un ſans Fondateur ny Fondatrice de la terre ; elle ſe comporta de meſme à l'autre, ſe confiant en la faveur du Ciel, & en particulier de la glorieuſe Sainte Anne, avec deſſein que l'Egliſe du lieu ſeroit dediée en ſon honneur. Elle entreprit ce grand œuvre le 29. de Iuillet, & le laiſſa en mourant, quatre ans apres, bien avancé, & depuis cette Maiſon a toûjours fait progrés.

MONT-CENY.] Au mois de Decembre de cette meſme année les Vrſulines de Beaune allerent établir à Mont-ceny : La M. Ieanne Gillot, dite des Anges en fut Superieure, & ce Convent eſt encore une Maiſon de la divine providence.

PAROY-LE-MOYNEAV.) Cette meſme année le 15. de Decembre, la M. Anthoinette Toulougon, dite des Cherubins, & cinq autres Profeſſes, ſortirent du Monaſtere d'Autun, pour un établiſſement à Paroy-le-Moyneau ; lequel a eſté fort bien fait, & ſubſiſte ſans peine. La M. de Charency, dite du Saint Sacrement luy a attiré beaucoup d'eſtime & d'amis, par ſa bonne conduite en la charge de Superieure.

MARSEILLE.] Enfin cette année la premiere Maiſon des Vrſulines de Marſeille ayant, comme il a eſté dit cy-devant, deſiré & obtenu trois Religieuſes des Royales d'Avignon, dans le deſſein de s'unir avec elles en prenant leurs Regles & couſtumes, au lieu de l'effet pretendu, il s'en fit un à quoy l'on n'avoit pas penſé, qui fut l'établiſſement d'un autre Monaſtere d'Vrſulines dans la meſme ville de Marſeille ; parce qu'au bout de quelques mois les trois Profeſſes d'Avignon eſtants ſur le point de s'en retourner, quelques-unes de Marſeille qui avoient gouſté leur conduite ne voulurent point s'en ſeparer : Ce

que

que sçachant leurs Parens, les Eschevins de la Ville, & plusieurs personnes de qualité, ils demanderent instamment le consentement de Monseig^r Estienne du Pugel leur Evesque, pour établir un nouveau Monastere; ce qu'il accorda tres-agreablement. Ensuite le jour de la Conception de Nostre Dame, les Vrsulines venuës d'Avignon, & quelques autres de Marseille se rendirent dans une Maison qu'on leur avoit preparée, dans laquelle Monseig^r l'Evesque celebra la premiere Messe, & bien-tost apres donna l'habit de Religion à quatre Demoiselles de la ville. La providence divine a esté le soutien de ce Monastere, duquel la M. Veronique d'Arcusia, dite de la Passion, fut la premiere Superieure. Plusieurs Religieuses y sont trepassées apres s'estre consommées par leur ferveur, & élevées dans un veritable esprit d'Oraison. Depuis, la Communauté faisant lever leurs ossements de terre, pour les transporter en une nouvelle Maison où elles alloient habiter, on trouva deux mains jointes ensemble qui tenoient jusques à la moitié du bras, garnies de Nerfs, de peau & d'ongles; mais si fort serrées & attachées que l'on ne pust jamais les separer, quelque effort que l'on fist. Il y avoit environ huit ans que le corps de celle à qui l'on a crû que ces mains appartenoient, avoit esté enterré. Et les Sœurs se sont fort bien souvenuës que cette bonne deffunte estoit en son vivant fort assiduë devant le S. Sacrement, y tenant toûjours les mains jointes. Cette Maison se nomme Presentine, l'autre le grand Convent des Augustines, & l'autre, qui estoit l'ancienne Congregation de Sainte Vrsule en a toûjours retenu le nom, bien qu'elle ait esté changée en un Prieuré de Bernardines, comme il a esté dit cy-dessus.

L'an 1648. MEAVX.

MAdemoiselle Helene Boullé, veuve de Mr de Champlain, Capitaine de la Marine, & Lieutenant pour le Roy en la Nouvelle-France, fonda cette année un Monastere d'Vrsulines à Meaux: Elle estoit Novice aux Vrsulines de Paris au Fauxbourg S. Iacques, & elle en sortit sans quitter le voile avec une Professe qu'on luy donna pour Superieure, & deux autres Vrsulines d'un pauvre Convent de l'Ordre, le deuxiéme de Mars. Elle fit profession à Meaux, le quariéme d'Aoust ensuivant, dans une Maison qu'elle avoit achetée dans la Ville, & où l'onziéme de Septembre, on commença à y garder le S. Sacrement, & la closture.

ELBEVF.] Messeigneurs le Duc d'Elbeuf, & l'Archevesque de Roüen, ayant donné permission d'eriger un Convent d'Vrsulines

en la ville d'Elbeuf, la M. Marie du Boſc dite des Anges, accompagnée de deux autres Profeſſes, ſortit du Convent de Giſors, & alla le commencer ſans autres choſes, que les penſions & dottés des filles qui y furent receuës. Rien n'a paru d'extraordinaire dans le ſoin que Dieu a eu de les pourvoir; mais cependant, elles ont admiré cent fois ſa providence en leur endroit, au temps qu'aparemment elles devoient perir faute de ſubſiſtance. Le jour natal de ce Convent ſe compte du ſixiéme d'Avril que Mr de Roncherolles, Grand Vicaire de Monſeigr de Roüen y mit le S. Sacrement & la Cloſture. Les trois Profeſſes de Giſors s'en eſtant retournées, & le Convent d'Elbeuf ayant encore beſoin d'aſſiſtance; les Religieuſes employerent le credit de Mr l'Abbé de Sainte Helene pour avoir deux Vrſulines de Roüen, leſquelles acheverent de l'établir; puis le laiſſerent en paix, grace, & benediction.

MONS EN HAYNAVT.) Les Vrſulines de Giuet ſorties de Liege, quitterent leur Maiſon l'an 1636. à raiſon des guerres, & ſe retirerent partie à Mons en Haynaut, & partie à Namur, ville de Brabant. A Mons elles ſouffrirent d'abord tant de contradictions, qu'elles furent obligées de ſe rendre toutes à Namur, d'où apres quelques années elles obtinrent du Roy d'Eſpagne leur entier établiſſement, ou plûtoſt le tranſport de la Maiſon de Giuet, en la ville de Mons. Quelques riches perſonnes de Mons eſtant mortes ſans enfans, donnerent leur bien aux Vrſulines, à condition qu'elles s'établiroient dans Mons, comme elles firent enfin cette année: & depuis elles y ont baſty un Convent, qui eſt le plus beau du païs apres celuy de Liege. Vne bonne Devote a encore fait quelque avantage à cette Maiſon, & a eu la conſolation d'y mourir aupres de ſes trois Nieces Religieuſes.

Des Vrſulines de Mons ſont derivées immediatement celles de Valenciennes, de Bruxelles, & de Gand.

NOZEROY.) Pendant que les Vrſulines de Pouligny ſéjournerent à Nozeroy, à leur retour de Suiſſe, où elles s'eſtoient refugiées acauſe des guerres, les Meſſieurs de Ville de Nozeroy, deſirant avoir une Maiſon de leur Ordre, firent les pourſuittes eux-mêmes aupres de Monſeigr l'Archeveſque de Beſançon: & parſa permiſſion, les Vrſulines de Pouligny laiſſerent huit de leurs Sœurs à Nozeroy, pour y commencer un établiſſement: ce qu'elles firent le 20. de Mars 1648. la M. Anne Quarré, dite du S. Sacrement, eſtant leur Superieure.

Il y a encore dans l'Archeveſché de Beſançon, & dans la Comté de Bourgogne ſix Maiſons d'Vrſulines Congregées, ſans eſtre

Religieuses à sçavoir à Besançon, à Dole, à Grais, à Arbois, à Pontardie, & à S. Hypolite.

CAVAILLON.) Les Sœurs Vrsulines de Cavaillon furent admises à l'état Religieux par les Vrsulines de Brignoles, qui leur envoyerent la M. Françoise Minuite dite de la Passion, pour Superieure. Elles commencerent sous elle leur Noviciat, le 19. de Septembre de cette année; Ce Monastere a toûjours esté tres-regulier & zelé pour l'instruction.

L'an 1649. METZ.

CEtte année, nonobstant les troubles de la France, les Religieuses Vrsulines de Mascon firent un établissement à Metz en Loraine, y estant persuadées par les RR. PP. Iesuites de la mesme ville de Metz, lesquels pour leur faciliter la chose, leur vendirent une maison apartenante à leur College. Le R. P. Forget, lors Recteur fit expressément le voyage de Metz à Mascon, pour regler cette affaire. On asseure que deux jours avant son arrivée une Vrsuline de Mascon, vit une fort belle étoille au pied du Calice, comme le Prestre l'élevoit à la sainte Messe. Si tost que la Superieure fit la proposition de ce nouvel établissement, cette mesme Religieuse connut que c'estoit là l'étoille qui luy avoit esté montrée, & que Dieu vouloit qu'elle fust suivie. Et de fait pas une des Religieuses vocales ne s'opposa à l'entrepriſe, quoy qu'elles vissent bien que l'execution ne pourroit estre qu'à charge à la Communauté de Mascon. A peine l'accord fut passé, que la nouvelle en estant répanduë par la Ville, il s'émeut un grand murmure à l'encontre. Les Eschevins furent deputez par deux fois au Convent pour deffendre aux Religieuses de n'en point sortir, & des gardes furent posées à leur porte pour les en empescher. Les mesmes Eschevins allerent trouver Monseig^r l'Evesque de Mascon à Romenay, à dessein de luy faire revoquer la permission qu'il avoit donnée pour l'établissement de Metz. Ils croyoient leurs objections toutes puissantes; mais ils se trompérent, & revinrent de Romenay, sans avoir rien gagné sur l'esprit de leur Prelat; dequoy chacun s'irrita davantage; on alloit en foule au parloir, remontrer mille obstacles aux Vrsulines, usant de toutes voyes pour les intimider & détourner, tant à l'égard du voyage que du païs où elles prétendoient aller, qui en effet étoit alors fort miserable. Plusieurs personnes apres avoir taſché d'épouvanter ainsi la Superieure, s'en prenoient à elle, & la blasmoient ouvertement, ce qu'elle soûffrit avec grande égalité

d'esprit. On dit que Dieu pour le divertir emporté de contradictions, la recreoit les nuits par l'harmonie d'une musique. Et que de fois à autres, elle, & quelques Religieuses entendoient frapper de grands coups dans leurs cellules. Curieux & Religieux experimentez estant consultez là dessus, estimerent que sans doute c'estoient les Anges Gardiens du lieu où elles estoient demandées, qui se réjouissoient de la fondation, & les invitoient de la faire. Cependant la ville persistant dans ses oppositions, mesmes les principaux Messieurs firent deffence de prester aux Vrsulines l'argent necessaire pour leur entreprise, ce qui estoit la ruiner absolument, si Dieu n'eust rendu cette deffence aussi inutile que les autres moyens qu'ils avoient employez auparavant: car bien que ceux qui s'estoient déja engagez par promesse à ces bonnes Religieuses, retirassent leur parole, & qu'elles ne peussent trouver dans la Ville, ny aux environs, aucuns deniers à emprunter; Dieu suscita un Conseiller de Lion, nommé Monsieur de Vieaux, qui emprunta comme pour luy, à ceux mesmes qui avoient fait le plus d'effort pour empécher que l'on n'aidast les Vrsulines. Ainsi Dieu se joüant de la prudence humaine, fit contribuer à son dessein ceux qui luy estoient plus contraires: & les Sœurs destinées à la fondation de Loraine, apres avoir ouy la sainte Messe, & communié de grand matin, l'onziéme jour d'Octobre partirent de leur Convent de Mascon avant le Soleil levé, & fort secretement pour éviter l'émotion de la Ville.

A la premiere journée de leur voyage, Monseig^r de Mascon leur vint à la rencontre prés de Tournus, leur fit l'honneur d'entrer dans leur bateau, & leur donna de grandes marques de sa bienveillance, ayant mesme la bonté de les conduire jusqu'à leur premier giste. Elles passerent par Beaune, où elles receurent une joie particuliere dans les Vrsulines de la mesme Ville, sur le recit qui leur fut fait de la sainte vie, & de l'heureuse mort de Sœur Etiennette de sainte Catherine, Professe de leur Convent. Elles virent aussi son Portrait, qu'une de ses Compagnes avoit tres-bien tiré, sans qu'elle sçeust aucunement [illegible] auparavant. Ce Portrait jetta dans leurs Ames des sentimens de veneration pour son original: car on dit qu'il opere les mesmes effects dans les autres personnes qui le regardent. En suitte elles arriverent aux Vrsulines de Dijon, où la Superieure leur montra une image en bosse de la tres sainte Vierge, que le R. P. Dom Iacques [illegible], prestoit tour à tour à chaque Maison Religieuse de Dijon. Les mesmes Vrsulines asseurerent leurs Sœur voyageres, que cette [illegible] exhaloit de fois à autre, une suave

odeur, lorsque la Communauté estoit assemblée, & particulierement quand Dieu leur preparoit quelque grace speciale. Apres estre sorties de Dijon elles entrerent encore aux Monasteres des Vrsulines de Chaumont, & de Ioinville. Puis elles prirent leur route par terre, dans une Cariolle qui les rendit à Metz, estant toûjours accompagnées de deux Peres Iesuites, & d'autres personnes de probité. Elles eurent diverses rencontres, & incommoditez, pendant le cours de leur voyage, qui dura quatorze jours. Et enfin elles arrivérent en joye & en santé dans la ville de Metz, le 24. d'Octobre. Madame l'Abbesse de S. Pierre les receut, & les logea les 15. premiers jours. Dés le 30. d'Octobre, elles prirent possession de leur Maison, & le lendemain Monseigneur l'Evesque d'Auguste benit leur Chapelle, & y celebra la premiere Messe. A l'heure qu'elles entrerent dans leur Maison, quelques personnes leur firent remarque une vigne fleurie hors de la saison, tenant à la treille, prés de l'Infirmerie : ce qu'elles prirent pour augure que leur Ordre (qui est une partie de la vigne du celeste Epoux) alloit fleurir, & jetter son odeur en cette Province, pour fructifier abondamment. Les R. P. Iesuites leur aiderent à meubler cette Maison, comme aussi les Religieuses de la Visitation Sainte Marie, qui leur presterent avec leur cordialité ordinaire, les utencilles dont elles avoient besoin.

Les premieres semaines que les Vrsulines furent dans Mets, parmy les visites de plusieurs personnes, il s'en trouva assez qui leur tinrent des discours capables de les decourager de leur établissement. Neanmoins, appuyées sur la Protection Divine, dont elles avoient déja receu des marques, elles surmonterent les craintes, & toutes les autres oppositions; de sorte que le huitiéme de Decembre, Monseig^r d'Auguste ayant chanté pontificalement la Sainte Messe en leur Chapelle, puis fait une devote exhortation, & visité tous les lieux du Monastere, il ferma luy-mesme la porte, & les laissa dans la closture Religieuse à leur grande satisfaction.

Quelques jours aprés, cette petite Communauté s'offrit, & se dedia solennellement à Iesus, Marie, & Ioseph; & sur la fin du mois elle ouvrit les classes des Externes.

Il ne restoit plus rien à desirer à ces ferventes Religieuses, que la possession de leur divin Epoux au S. Sacrement de l'Autel, duquel elles furent privées durant trois mois, & jusqu'à ce que le R. P. Prieur des Carmes Dechaussez, leur donna par charité un petit Tabernacle propre à conserver cet inestimable tresor, & dés lors elles le garderent jour & nuit.

Les premieres années de leur établiſſement, la pauvreté leur fit une compagnie aſſiduë. Elles n'eſtoient nourries ordinairement que de pain bis, cuit de quinze jours, ou de trois ſemaines, faute de bois pour chauffer le four. Les racines & legumes eſtoient leurs mets plus exquis, & l'eau pure tout leur breuvage.

Dans le plus fort de l'Hyver, elles n'avoient de feu qu'à leur cuiſine, & encore tres-petit, eſtans ſouvent contraintes de ſe coucher ſans feu, & ſans lumiere. Leurs lits n'eſtoient pas mieux accommodez que le reſte; de ſorte que jour & nuit elles manquoient de pluſieurs choſes neceſſaires. Vne fille leur preſta à diverſes fois cinquante piſtolles, pour remedier à leurs preſſantes neceſſitez. Cette fille reconnut fort mal la charité avec laquelle les Religieuſes l'avoient logée un an durant en leur Convent, ſans penſion: car peu de jours aprés ſa ſortie, elle leur fit inſulte, les pourſuivit en juſtice, pour retirer ſans delay ſon argent; & outre cela elle publioit cent fauſſetez tres prejudiciables au Monaſtere. Les Vrſulines ne ſçachans que faire pour s'aquitter à ſon egard, ſe mirent en prieres, pour implorer l'aide de Dieu; & aprés leur Oraiſon, Mr de Fourny, Chanoine en l'Egliſe Cathedrale de Metz, fut inſpiré d'offrir à la Superieure cinquante piſtolles, pour rendre à cette importune. Il ſuivit l'inſpiration, & les Religieuſes ſe redimerent auſſi-toſt de l'inquietude que cette fille leur cauſoit. Elles ont eu pluſieurs ſecours de pareille nature, qui leur ont aidé à ſubſiſter. Mais entr'autres il y en a eu trois fort ſignalez & remarquables.

Le premier fut par le moyen des Penſionnaires Allemandes, qu'elles ont receuës en aſſez bon nombre, & des familles les plus illuſtres d'Allemagne: car dés la troiſiéme année de leur établiſſement, le Comte & la Comteſſe de Hatzfeld, y envoyerent trois de leurs filles, & deux de leurs couſines. Les fortes penſions de ces jeunes Demoiſelles ſoulagerent la miſere des Religieuſes, qui eſtoit augmentée par la cherté des vivres, & par la calamité des guerres. Ce fut auſſi par leur moyen que les Vrſulines, à la ſuite du temps, ont eu entrée dans l'Allemagne, comme il ſe verra cy-aprés. Nous dirons ſeulement icy qu'un mois aprés le depart de quatre Religieuſes de Metz, pour aller en Allemagne, la Ducheſſe de Neufbourg, ſur le recit que la Comteſſe d'Hatzfeld luy fit de l'education des Vrſulines de Metz, leur envoya ſes trois nieces Meſdemoiſelles d'Apremont, de Reichem, dont la cadette fut retirée, eſtant bien inſtruite, pour aller prés de l'Imperatrice, pendant que ſes deux aiſnée ayans pris vocation pour la vie religieuſe, ont obtenu enfin, non

sans de tres-grandes difficultez, de demeurer au Convent de Metz, où elles sont à present Professes, & preferent la qualité de simple Vrsuline aux belles Abbayes que leurs parens desiroient leur donner en Allemagne, & mesme à la place qu'elles avoient parmy les Dames de Remiremond, avec des Prebendes au mesme lieu, acquises à grands frais, & desquelles elles n'avoient pas encore joüy.

Le second secours fut la somme de dix mille francs messins, que Madame du Bois, veuve en premieres nopces du Marquis de Rasilly, donna au mesme Monastere, pour y construire une Eglise. Toutesfois cette somme fut par son aveu, employée à soûtenir un grand procez intenté aux Vrsulines de Metz, touchant le payement de leur maison l'an 1660, qui mit la Communauté en tel trouble, qu'elle en pensa perir. La Superieure de Metz se trouva obligée de faire le voyage de Paris, l'affaire estant evoquée au Conseil du Roy. Les Vrsulines du Faux-bourg S. Iacques la receurent, & logerent avec sa Compagne, durant huit mois, charitablement & gratuitement, au bout duquel temps elles s'en retournerent à Metz, sans avoir beaucoup avancé leur affaire : mais Dieu eut la bonté de les en tirer par une voye tres-avantageuse, & que ces bonnes Religieuses n'auroient pû se promettre. Ce fut leur troisiéme & principal secours, suscité par la Divine Providence, en la personne de Mr Philippe de Loynes, Seigneur d'Yvry, & autres lieux, Conseiller du Roy, & President au Mortier au Parlement de Metz; lequel avec une affection toute paternelle, & une merveilleuse generosité, se rendit l'unique soûtien & appuy de cette maison chancelante; mais si puissamment, & avec tant de perseverance, qu'il l'a non seulement affermie; mais comme entierement edifiée du fondement au comble, & mise au bon estat où on la voit aujourd'huy, toûjours protegée de son authorité, & assistée de ses liberalitez. Il s'engagea d'abord à mettre dans ce Monastere trois de ses filles, qu'il retira pour ce dessein des Vrsulines de Gisors avec de grandes [illegible]ez, à cause que l'aisnée avoit déja le voile. Elles entrerent à Metz au mois d'Avril 1662. en compagnie de la Superieure, qui retournoit de Paris; & ces trois Demoiselles furent trois Astres de bon augure à cette pauvre Communauté : car en effet leur reception finit sa misere, & commença son bonheur. Peu aprés, Mr de Loynes leur cher Liberateur, les voyant poursuivies de deux puissantes Communautez, pour la somme de trente mille livres, avec rente depuis onze ans, qui estoit dix fois plus que cinq seules Professes de la maison de Metz n'en pouvoient fournir, il leur acheta & donna une des plus belles & commodes maisons de la Ville, dont elles prirent posses-

ſion le troiſiéme d'Aouſt 1663. dans une joye nompareille, d'abandonner un logis de contradiction, pour entrer dans un autre incomparablement mieux ſitué, & en meilleur air, avec la commodité [illegible] qui coule au pied, & qui ſert à pluſieurs bons uſages. Pour cet eſtiment, il ſe pût dés lors ajuſter à la regularité. Le Donateur non content d'une liberalité ſi conſiderable, en ajoûta d'autres, ou pour mieux dire, fit de cette maiſon ſon affaire & ſa famille; en telle ſorte que pour la conduire à ſa perfection, il a fait bâtir l'Egliſe, le Chœur, les deux Sacriſties, & un Dortoir, achetant encore une petite maiſon, pour y ſervir, & meſme donnant quelque apartement de la ſienne propre, qui eſt contiguë à celle des Vrſulines, afin de les mieux accommoder; pour tous leſquels bienfaits les Religieuſes par juſtice, & par reconnoiſſance, luy ont donné le titre de Fondateur. Deux de ſes filles ſont à preſent Profeſſes dans le meſme Convent, auquel encore il a obtenu des Lettres de Garde Gardienne. Et enfin l'an 1667. il eut auſſi des Lettres Royaux de confirmation de ſon établiſſement, ſans leſquelles Lettres les Religieuſes auroient eſté bien en peine. Par tout ce que deſſus on peut inferer que Mr de Loynes eſt une des perſonnes qui ont le plus obligé l'Ordre de S. Vrſule, & que toutes celles qui y vivent, doivent prier Dieu d'eſtre ſa grande recompenſe.

Avec ces heureux ſuccés temporels, Noſtre Seigneur enrichit ce Monaſtere de treſors ſpirituels, par trois grands os des Compagnes de Sainte Vrſule, envoyez par Madame la Comteſſe de Holo, qui les avoit receus de la Comteſſe de Hatzfeld ſa mere, marquées du ſceau de Monſeig. le Suffragant de Cologne; comme auſſi par le chef d'une des onze mille Vierges, dont Mr le Baron d'Anſtel, Allemand, y fit preſent, qui manifeſta auſſi-toſt ſa vertu ſpeciale, par la gueriſon de diverſes maladies, & particulierement des fievres malignes. Les pauvres gens en eurent les premiers l'experience: car venans autour du Monaſtere demander ſoulagement à leurs maux, la Religieuſe Portiere leur donnoit à boire de l'eau, où avoient trempé ces ſaintes Reliques; & leur faiſoit invoquer S. Vrſule, & ſes Compagnes, avec de ſi bons effets, que maintenant la plus part de la Ville demande de cette eau; & la devotion s'en eſt notablement accreuë envers ces ſaintes Vierges & Martyres.

Outre le fruit ordinaire de l'inſtruction de la jeuneſſe, commun à tous les Convents d'Vrſulines, celuy de Metz en a produit de tres-notables, & extraordinaires, par la converſion de l'hereſie à la vraye foy, de quantité de perſonnes, & ſur tout des filles qui frequentoient

singulierement les Religieuses, ou qui leur estoient mises en pension. La premiere qui embrassa leur maniere de vie, fut Mademoiselle de Montigny, qui surmonta d'un courage invincible des oppositions qui luy furent faites de toutes parts, pour l'empescher de se rendre Catholique, & aprés Vrsuline. Ses parens estans heretiques, furent sa plus forte partie. Mais Monseig^r l'Evesque d'Auguste favorisant sa genereuse resolution, porta ses interests, & la mena dans son carosse, au Convent où elle aspiroit. Depuis qu'elle a esté Religieuse, elle a gagné sa jeune sœur à la foy Catholique, dont elle fit solemnelle profession dans la Chapelle des Vrsulines.

L'an 1650. ARLANC.

LE mesme Evesque de Clermont, Monseigneur Ioachim d'Estain, qui avoit voilé la Mere Micollon, & receu ses vœux à Clermont en Auvergne l'an 1616. la r'apella en cette année, aprés plusieurs établissemens, pour en venir faire encore un dans Arlanc, Ville de son Dioceſe. Monseig^r l'Evesque d'Aulone, Suffragant de Clermont, protegea fort cette maison d'Arlanc; une des sœurs de la Superieure, nommée Madame Buisson, y fit beaucoup de charité, & aussi un pieux Ecclesiastique, qui s'appelloit Mr Duris.

AIGVEPERCE.] Le 28. de Novembre commença le Monastere d'Aigueperce, aussi en Auvergne. La premiere Superieure fut la Mere Angelique Vachier, dite de Iesus, Professe des Vrsulines de Clermont, d'où sortirent toutes les Religieuses qui allerent à cet établissement. La mesme maison de Clermont en Auvergne leur donna de quoy subsister.

L'an 1651. AIX LA CHAPELLE.

LEs Vrsulines de Dinan au Pays Bas, sous l'Evesché de Liege, allerent instituer un Convent à Aix la Chapelle en Allemagne, au mois de Mars de la presente année.

LION, troisiéme Convent.] A Lion un autre Convent fut entrepris prés S. Barthelemy, pour troisiéme de la Ville. Le premier Monastere ayant à ce sujet, fourni dix Professes, & la Mere Marie de Mespieu, dite de S. François, pour Superieure, il commença le 18. d'Avril.

LANDERNEAV.] Les habitans de la Ville de Landerneau, qui est l'une des meilleures de l'Evesché de Leon, souhaitant d'avoir des Religieuses Vrsulines du Monastere de S. Paul de Leon, en firent instance par deux diverses fois devant l'an 1640. sans qu'on leur pust

donner ſatisfaction, à cauſe du petit nombre des Profeſſes de S. Paul, leſquelles neanmoins promirent d'y envoyer auſſi-toſt qu'il ſe pourroit ; & effectivement en l'an 1650. la Superieure de S. Paul en obtint la permiſſion de Monſeig^r de Rieux, Eveſque de S. Paul de Leon ; & elle traita en ſorte avec Monſeig^r le Duc de Rohan, qu'il donna ſon conſentement pour établir dans ſa Principauté, l'acte en eſtant paſſé le 23. de Iuillet, & Madame la Ducheſſe le ratifia le 18. d'Aouſt ſuivant.

Le ſiége Epiſcopal eſtant lors vaquant, Meſſieurs du Chapitre de S. Paul accorderent que la Mere de Keroüarts, dite de S. François de Paule, iroit à cette Miſſion en qualité de Superieure, & y meneroit cinq Profeſſes du Chœur, leſquelles Madame la Baronne de Kerliver (qui affectionnoit fort ces Vrſulines, & pourſuivoit avec zele leur établiſſement à Landerneau) pourveut d'une maiſon ſuffiſamment meublée, puis alla querir les Religieuſes, leſquelles ſortirent de S. Paul le 25. d'Avril de cette année, ſous la conduite de Mr François de Guergorlay, ſieur de Boisbrian, Chanoine de S. Paul, qui leur tenoit lieu de Superieur. Le 30. d'Avril elles arriverent à Landerneau, furent accueillies d'une multitude de monde de tous eſtats, puis logées dans une petite maiſon, où nonobſtant les incommoditez, elle y goûterent plus de joye & de repos d'eſprit qu'elles n'en avoient jamais reſſenti ailleurs. Les parens émeus par la charité que les Vrſulines exerçoient envers leurs enfans, fourniſſoient abondamment ce qui eſtoit neceſſaire à cette petite Communauté, laquelle receut juſqu'à treize filles, toutes bien faites, dans les trois premieres annés de ſon établiſſement. Mr de Keroüarts, frere de la Superieure, leur acheta une maiſon, faiſant l'avance du payement, & il s'intereſſoit dans toutes leurs affaires, comme ſi c'euſſent eſté les ſiennes propres. Sa mere prit ſoin de leurs proviſions, ayant fort à cœur l'avancement de leur maiſon ; ce que Mr de Lanitré, Chevalier, & Conſeiller du Roy au Parlement de Bretagne, a continué depuis fort charitablement.

Pour le ſpirituel, Monſieur Chriſtophle Liſac, Recteur de Saint Hoüardon, Principale Egliſe de cette Ville, peut porter avec juſtice le titre de leur Bien-faicteur, n'ayant point épargné ſes peines & ſes ſoins, pour aſſiſter & veiller les Sœurs malades ; & fournit de Meſſes à la Communauté depuis quinze à ſeize ans, & le fait encore gratuitement.

Les Religieuſes ont fait des baſtimens & des acquiſitions, & ont eu d'heureux ſuccés en leurs entrepriſes, avec la preſervation de beaucoup de dangers, par la faveur de leurs divins Protecteurs Ieſus,

Marie, & Ioseph, ausquels leur maison est toute consacrée.

S. GALMIER.] Par l'ordre de Monseig^r le Cardinal de Richelieu, Archevesque de Lion, & à la requeste des Messieurs de la ville de S. Galmier en Foreſt, les Vrsulines du grand Convent de Lion allerent établir un Convent au mesme S. Galmier, où sans aucune fondation, elles ont reüssi, & leur maison a honnestement de quoy subsister. La premiere Superieure s'appelloit la Mere Ieanne Papon, dite de S. Ioseph, qui commença cet établissement le quatriéme de Iuillet.

Nostre-Dame de MONTBRISON.] Les Officiers & Echevins de la ville de Montbrison, non contens d'avoir un Convent d'Vrsulines, obtinrent aussi permission du mesme Seigneur Cardinal, qu'il y en fust encore établi un autre; en suite de quoy les Vrsulines du premier Monastere scitué dans la Ville, envoyerent huit Religieuses pour commencer ce second, & donnerent douze mil livres.

Ces huit Religieuses demeurerent dans une maison de loüage trois ans durant, pendant lequel temps elles firent bastir au faux-bourg de la Croix, joignant la porte de la Ville; & par l'assistance de Dieu, & de sa sainte Mere, à qui elles eurent recours, contre toute apparence humaine, ce bastiment fut habitable au bout de trois ans. Cette Communauté qui porte le nom de Nostre-Dame de Montbrison, est particulierement devote à la Sainte Vierge.

L'an 1652. NAMVR EN BRABANT.

LA moitié des Vrsulines de Givet, qui avoient quitté la mesme Ville l'an 1636. pour se placer plus seurement ailleurs, eurent enfin la stabilité entiere à Namur en Brabant, le 10. de Iuin de cette année. Monseig^r l'Evesque Engelbert de Doys, & Madame la Comtesse de Thily y en avoient retenu une partie, lors qu'elles vouloient toutes aller à Mons en Hainault; & ils procurerent en suite leur établissement à Namur.

QVIMPERLE'.] Pendant que la M. Marguerite de Begaignon dite Angelique de Iesus, estoit Superieure au Monastere de Treguier en Bretagne, elle procura un établissement à Quimperlé, dans la mesme Province. Elle n'eut pas de peine à le persuader à Monseig^r Grangier son Prelat, dont le zele s'étend à toutes les saintes entrepriſes. Il nomma pour Superieure du Monastere de Quimperlé, la Mere Claude de Keroüarts, dite des Anges, qui avoit déja gouverné dans celuy de Treguier; d'où elle sortit le sixiéme de Iuillet de cette année, avec quatre Professes du Chœur, & une Sœur Converse, sous la conduite de Mr Iean du Val, Docteur en Theologie, Chanoine & Theologal de Treguier.

PONT-CROIX.] Il s'entreprit encore un autre Convent en Bretagne, dans cette mesme année par les Vrsulines de Quimpercorentin, lesquelles par l'ordre de Monseig^r René du Loüet Evesque & Comte de Cornoüaille, envoyerent trois Professes faire visite sur le lieu de Pont-Croix, pres Hodierne, pour juger s'il seroit propre à l'établissement proposé. En suite toutes les autres mesures estans prises, quatre Religieuses de Quimpercorentin, se rendirent à Pont Croix le 20. de Septembre; puis le 13. d'Octobre ensuivant la premiere Messe fut celebrée en leur Maison, & la clôture faite par Mr Guillaume Bosou Chanoine de Cornoüaille, qui de plus, le mesme jour commit pour Superieure, la M. Vrbane Ieanne de S. Bernard; & sans fondation ny aide considerable, elle a formé & soutenu là une bonne Communauté.

L'an 1654. SAINTE LIVRADE.

IL ne s'est fait aucun Etablissement de l'Ordre de Sainte Vrsule dans l'année 1653. c'est pourquoy nous venons à celle cy, où la pieté de Mr Iean Donzon de Bourran, Conseiller du Roy President en la Cour des Aydes de Guienne, Seigneur de Rogé & de Marsac: & de Madame Anne de Montelambert son Epouse, fut cause de la fondation des Vrsulines dans la ville de Sainte Livrade en Agenois; Car eux deux voyans qu'ils avoient nombre d'enfants, ils eurent dessein de faire un Monastere, & pour ce sujet ils envoyerent trois de leurs filles en pension aux Vrsulines de S. Sever, ville de Gasgongne, pour y prendre les principes du Christianisme, & de la vie Religieuse, si Dieu les y appelloit, pendant que l'on traiteroit les affaires de la fondation; laquelle estant conclue l'an 1653. dans le mois de Septembre, Madame la Presidente de Bourran retira ses trois filles, de S. Sever, & en obtint trois Professes, qui sortirent du Convent, nonobstant les oppositions de la ville de S. Sever, & prirent leur route vers Agen. A la premiere journée de leur départ, le chemin se trouva plein de gens d'armes & de contagion; ce qui effraya fort les Religieuses, & les obligea de faire un vœu à accomplir dans l'Eglise de Nostre Dame de Bon-rencontre. Ce vœu ne fut pas plûtost prononcé, qu'un Capitaine Heretique, les tira du peril, & les conduisit jusqu'à la riviere de Garonne, qui bornoit les courses de l'armée. Apres elles furent arrestées par la Presidente leur Fondatrice en son Chasteau de Roger environ quatre mois, puis le 21. de Ianvier de cette année 1654. elles entrerent dans la ville, munies de l'Obedience de Monseig^r d'Elbene,

Eveſque & Comte d'Agen, du conſentement des Magiſtrats, & du Contract de fondation, qui portoit obligation d'un baſtiment & cloſture reguliere, avec mille livres de rente perpetuelle; mais qui depuis ont eſté payez en biens furaux, évaluez à cette ſomme. La M. de Lamoureux Superieure, & ſes Religieuſes prirent poſſeſſion de la maiſon & des places acquiſes le 18. d'Avril enſuivant, duquel jour on compte l'établiſſement de ce Monaſtere. Les trois Demoiſelles Melchiore, Françoiſe, & Marie de Bourran, s'y ſont renduës Religieuſes; & Madame la Ducheſſe d'Aiguillon Dame de Sainte Livrade, y a fait pluſieurs graces. Monſeig^r Claude Ioly, à preſent Eveſque d'Agen, dont le merite eſt conneu par toute la France, apres avoir fait deux fois la viſite dans ce Convent, en eſt demeuré ſi ſatisfait, qu'il s'en eſt expliqué à beaucoup de perſonnes de vertu.

VALENCIENNES.] Vne deffence faite par les Magiſtrats de Valenciennes, aux Maiſtres d'Ecoles, d'enſeigner les filles, donna occaſion à l'établiſſement des Vrſulines dans la même Ville. Car Meſdemoiſelles Marie & Charlotte Doultreman, perſonnes de haute vertu, deſirant pourvoir à cette neceſſité, ſe reſolurent par le conſeil des R.R. PP. Ieſuites, d'avoir des Vrſulines. Elles obtinrent les permiſſions de Monſeig^r l'Archeveſque de Cambray, & de la ville, dans l'année 1653. qui ayans eſté en ſuite preſentées à l'Archiduc Leopold, Gouverneur general des Païs Bas; & Madame la Princeſſe de Chimay, ayant employé ſon crédit pour cette affaire, on eut les Lettres Patentes du Roy d'Eſpagne, la meſme année 1653. En ſuite apres avoir eſſuyé quelques difficultez, deux Profeſſes de Namur, & cinq de Mons, furent envoyées à Valenciennes, & y entrerent le 10. d'Avril 1654. y eſtans receuës avec toutes les honneſtetez poſſibles. Apres avoir logé 15. Jours dans la maiſon des Demoiſelles leurs Bien-faictrices, elles furent conduites à celle qui leur eſtoit preparée le 26. d'Avril: Elles y chanterent d'abord la Muſique à la haute Meſſe, qui y fut celebrée par M^r le Prelat de S. Iean Deolaſtre: Le R. P. d'Oultreman Ieſuite, y precha devant une celebre Aſſemblée. Le S. Sacrement fut expoſé tout ce jour, & depuis conſervé dans le Tabernacle. Les Religieuſes en même temps eurent clôture. Deux mois ne s'écoulerent pas ſans qu'elles receuſſent des filles pour eſtre Religieuſes & Penſionnaires. Au commencement de Iuillet elles ouvrirent les Claſſes pour les Externes: & enfin à la Touſſaints, elles commencerent l'Ecole Dominicale, ou un P. de la Compagnie de Ieſus fit le Catechiſme aux femmes, & aux filles; ce qui ſe continuë toûjours.

L'an 1656. Valenciennes eſtant aſſiegée par les François, la Maiſon des Vrſulines fut preſervée d'une grande multitude de coups de canon, & d'autres infortunes. Elles eurent le S. Sacrement expoſé pendant 15. jours. Vne fois il ſe fit un tel fracas par une balle, prés de leur Chapelle, que le Preſtre qui diſoit la Meſſe, quitta l'Autel apres l'Evangile : Les Religieuſes ne faiſoient preſque tout ce temps-là, que des Prieres, & des Penitences jour & nuit. L'an 1668. elles ont eſté garenties de la contagion, qui eſtoit dans leur ville, ayant pris pour Protecteurs S. Eloy, & S. François Xavier.

La devotion de ces bonnes Religieuſes leur a encore fait vaincre des difficultez qui paroiſſoient inſurmontables, en l'achat d'une maiſon. Mad. la Ducheſſe d'Aremberg, Gouvernante de Haynault & de Valenciennes eût la bonté de s'employer pour cela. Puis la Superieure des Vrſulines de Vienne fit en ſorte auprés de l'Imperatrice veuve, qu'elle recommanda cette affaire à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, pour avoir des Lettres de la Reine, qu'elle accorda, les adreſſant au Conneſtable Gouverneur des Païs-Bas. Ces Lettres furent égarées; mais pendant les prieres aſſiduës que les Vrſulines de Valenciennes firent à S. Ioſeph, elles ſe retrouverent, & eurent leur plein & entier effet, le 28. de Decembre 1669.

Mademoiſelle Marie d'Oultreman, leur Bien-faictrice, trepaſſa le propre jour de Sainte Vrſule 1661. ayant communié tous les ſix jours de ſa maladie. Outre le bien conſiderable qu'elle avoit fait juſqu'alors aux Vrſulines de Valenciennes, elle leur envoya les plus precieux meubles de ſa Chapelle.

Les Religieuſes de ce même Convent ont erigé dés la premiere année de leur établiſſement, une Congregation pour leurs grandes Penſionnaires, & autres perſonnes ſeculieres de leur ſexe, en l'honeur de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Comme cette Congregation ſe multiplia fort, elles en établirent une ſeconde en Mars 1659. & depuis encore une troiſiéme pour les petites filles, ſous le titre de Noſtre-Dame des Anges. Les Heretiques ont averſion de ces Congregations, & des Vrſulines qui les dirigent, plus que de toutes les Religieuſes des autres Ordres.

GVINGAMP.) L'établiſſement des Vrſulines dans la ville de Guingamp en la Baſſe Bretagne, ne s'entreprit pas à la legere, car il fut concerté 18. ans antiers avant que de s'effectuer. Mais enfin quand le temps arreſté par la divine providence, fut arrivé, Mr Iean du Val Theologal de Treguier, obtint les permiſſions neceſſaires, & meſme celles de Monſeig^r le Duc, & de Madame la Ducheſſe de Vandoſme : par l'entremiſe de Mr Vincent de Paul, Inſtituteur &

Superieur General des Missionnaires de France. En suite Monseigr Grangier Evesque de Treguier, meu de son zele ordinaire, choisit parmy les Vrsulines de Treguier, huit Professes, pour aller à Guingamp, & nomma pour leur Superieure la Mere Françoise Therese de Begaignon, dite de Iesus, dont il connoissoit la vertu & la capacité, avec ordre de partir au plustost, comme elles firent le quatriéme d'Aoust de cette année, & arriverent le mesme jour à Guingamp. Elles furent receuës par Madame Ieanne du Perrier de Guersach, & saluées dans sa maison, des Magistrats, de la Noblesse, & des Habitans de la Ville, puis conduites par des personnes de qualité, dans un hospice, qui leur fut liberalement laissé, & procuré par Mr Pierre le Bricquier, Vicaire perpetuel de Nostre-Dame de Guingamp, lequel non content de cette charité, se chargea de leur direction, & dés ce jour a toûjours esté leur Confesseur, sans rien recevoir de la Communauté; au contraire, il luy donne plusieurs secours spirituels & temporels. Quoy que l'on celebrast la Messe aux Vrsulines dés le lendemain de leur entrée dans Guingamp, elles n'eurent le Saint Sacrement que le Dimanche ensuivant, huitiéme d'Aoust, que Monseigr de Treguier le posa dans le Tabernacle, apres avoir dit la sainte Messe dans leur Chapelle, qui a pour Patron S. Ioseph, & les Religieuses y recitent tous les jours ses Litanies. Comme elles estoient d'abord fort incommodées dans leurs Classes, à cause de la multitude d'enfans, & de la petitesse du lieu, il se presenta des Postulantes, qui aiderent à avoir les places pour bastir. Apres elles entreprirent un corps de logis, & l'acheverent avec tres-peu d'assistance humaine. Toutes les personnes qui voyent le progrés qu'elles ont fait en peu d'années, en sont surprises; ce qui est attribué apres Dieu, à une œconomie extraordinaire, & aux soins de leur premiere Superieure, susnommée: Monseigr de Treguier mit solemnellement la premiere pierre de cét édifice. Vne Demoiselle de la ville ayant veu la Superieure, la prit en affection, & luy presta tous les Samedis autant d'argent qu'il en falloit pour payer les Ouvriers, & sans ce secours il eût fallu tout quitter; comme en effet, on fut obligé de cesser, apres que l'on eut éleu une autre Superieure: Mais Dieu qui n'abandonne jamais ceux qui le servent, inspira une autre personne de pieté de prester quelque somme, avec laquelle on continua & acheva l'ouvrage; de sorte que leur bon Prelat en fit la benediction le huitiéme de Septembre 1666. & le même jour les Religieuses s'y logerent.

MVSST.) Cette année encore les Vrsulines de Chastillon sur Seine, fonderent celles de Mussy, dans le Diocese de Langres, y en-

voyant cinq Profeſſes & mil livres d'argent comptant, avec autres mil livres, dont le Convent de Chaſtillon s'obligea de leur faire rente.

Elles paſſerent environ deux ans à Muſſy que la pluſpart des choſes neceſſaires à la vie, leur eſtoient fournies par des voyes inconnuës; puis elles ſe ſont accommodées peu à peu. Ce fut le 24. d'Octobre que ce Convent commença. La Superieure fut la Mere Marie le Grand, dite de l'Aſſomption.

L'an 1655. PRAGVE.

L'Ordre de Sainte Vrſule augmentant dans l'Allemagne, les Vrſulines de Liege envoyerent ſix de leurs Sœurs, pour inſtituer un Monaſtere dans la Royale Cité de Prague, Capitale de Boheme, par la faveur, liberalité, & conduite des illuſtres Comte & Comteſſe de Lamboy, qui les placerent dans un logis voiſin du Palais du Cardinal d'Harac, Archeveſque de Prague, & le Superieur de ces Religieuſes zélées, dont le voyage ne s'eſt point paſſé ſans de grandes incommoditez & perils, principalement ſur le Rhin, où elles faillirent deux ou trois fois de ſe perdre. Mais cette Riviere qui fut autrefois honorée de la navigation, & empourprée du ſang de Sainte Vrſule, & de ſes Compagnes, eut du reſpect pour celles qui alloient étendre leur gloire. Auſſi eſt-ce une creance parmy les Vrſulines, confirmée par diverſes experiences, que ces Saintes n'abandonnent pas leurs Filles en de ſemblables dangers; mais les delivrent, & les protegent puiſſamment.

Ces Religieuſes furent receuës à Prague avec des honneurs & des careſſes extraordinaires, tant de la Nobleſſe, que du Cardinal d'Harac, lequel peu aprés leur arrivée, les envoya querir en ſon Palais, les fit deſcendre de caroſſe par quatre Gentilshommes, puis conduire par trois antichambres garnies des Gardes Suiſſes, & de Gentilshommes, tous leur faiſans la reverence; & enfin à la chambre du Cardinal, qui les accueillit de la meſme maniere, qu'il obſerve à la reception des Princes & Princeſſes. Aprés avoir receu la benediction de ſon Eminence, elles trouverent les ſieges rangez en rond, où elles eurent commandement de s'aſſeoir; & aprés un long entretien, elles retournerent chez elles, avec ſatisfaction entiere de leur part; mais non pas de la part du Cardinal: car pour ſe ſatisfaire pleinement, il voulut bien à quelques jours de là les viſiter en perſonne, & traiter familierement avec elles, de ce qui touchoit leur Inſtitut, Regles, & fonctions, & y paſſa deux heures, accompagné de la

la Comtesse Fondatrice, la douceur que son Eminence gousta dans ce discours, estant telle, qu'elle luy tira les larmes des yeux. Chacun en suite les considera avec veneration. On leur presenta quantité de filles de Comtes, & de Seigneurs de marque, pour estre leurs Pensionnaires; & mesme leur renommée vola jusqu'aux oreilles de l'Imperatrice; de sorte qu'elle donna ordre à son Confesseur de s'informer de tout ce qui concernoit ces Religieuses. On luy en fit depuis un fidele rapport, avec un present d'une poupée vestuë en Vrsuline. Ce Monastere en peu d'années a fait des progrés surprenans.

L'an 1656. ORLEANS au Fauxbourg.

DAns l'Octave de l'Assomption de Nostre Dame, les Vrsulines de la ville d'Orleans commencerent le Monastere du fauxbourg de la mesme Ville.

L'an 1657. S. PIERRE LE MOVTIER.

L'Establissement à Saint Pierre le Moutier en Niuernois, commença le 14. de Novembre, par les Religieuses de Corbigny en Bourgogne, qui nommerent pour Superieure la Mere d'Insenche, dite des Anges, Professe du mesme Corbigny.

L'an 1658. FAOVET.

CEtte année, Monsieur de Coëtrodu, Baron de Faoüet, Conseiller au Parlement de Rennes, fonda un Monastere d'Vrsulines en la mesme ville de Faoüet, Dioceſe de Cornoüaille. Il obtint à ce sujet quatre Professes de Rennes, qui amenerent cinq Postulantes, & entrerent dans la Ville le troisiéme de Mars, y estans receuës par le Recteur de la Paroisse, de la part de Monseigneur l'Evesque, qui estoit lors malade. Monsieur de Coëtrodu, pere du Fondateur, leur fit compliment au nom de la Noblesse; la Iustice y estoit en corps, & tous les Ecclesiastiques en surpelis. Les civilitez faites de part & d'autre, on conduisit processionnellement les Religieuses, en chantant le *Veni Creator* jusques dans l'Eglise; où aprés le *Te Deum*, le Recteur fit une tres-belle Exhortation, puis la Fondatrice, & d'autres Dames les menerent au logis qui leur estoit preparé, en attendant que leur maison de closture fust meublée & appropriée; ce qui se fit en peu de semaines: de sorte que le second

Dimanche d'aprés Paſques, quatre Paroiſſes des lieux circonvoiſins, & dépendantes au temporel, du Seigneur Fondateur, accompagnerent les Religieuſes à l'Egliſe de la Ville, & de là en leur maiſon, avec beaucoup de ſolemnité. On portoit le S. Sacrement, qui fut poſé dans la nouvelle Chapelle des Vrſulines, où l'on celebra en ſuite la ſainte Meſſe; puis Monſieur le Fondateur, qui les avoit nourries & defrayées depuis leur ſortie de Rennes juſqu'à ce jour, donna à diſner aux Gentil-hommes, & aux Eccleſiaſtiques, pendant que Madame la Fondatrice traita les Religieuſes, & diſna avec elles. L'aſſiſtance qu'elles ont receuë de toute cette noble famille, eſt tres-conſiderable, & tout l'Ordre de S. Vrſule en doit avoir de la reconnoiſſance.

PERNES.) Le neuviéme de Septembre, les Sœurs Congregées à Pernes en Provence embraſſerent l'eſtat Religieux, ayans eu du Monaſtere de l'Iſle de Veniſe, la Mere Thereſe de Cambis, dite de Ieſus. Elles avoient commencé leur établiſſement l'an 1618. le 28. d'Octobre. Madame de Sainte Marie, veuve de Monſieur de Pichony procura cette affaire, & fit venir quatre Vrſulines Congregées de la maiſon de Caromb, dont la Mere Sibile Buiſſe revenant de fonder la maiſon de Chabeüil, fut Superieure. Le peuple témoin du zele de cette bonne Mere, luy avoit donné le ſurnom d'Apôtre. Sa vie eſtoit une continuelle mort de la nature. Que ſi on luy demandoit pourquoy elle traitoit ſi mal ſon corps, & pourquoy elle enſanglantoit le pavé, à force de diſciplines; *C'eſt*, répondoit-elle, *qu'il faut détruire cette chair de peché.* Elle eut connoiſſance de ſa mort quelque temps auparavant, & par cette raiſon, elle ſe démit de la Charge de Superieure, pour faire ſes dernieres preparations.

MERCHEM.) Cette année auſſi les Vrſulines de Dinan aux Pays Bas, prirent reſolution d'établir un Convent à Merchem en Allemagne, & y envoyerent des Profeſſes qui le commencerent.

NARBONNE.) Nous plaçons icy le Monaſtere de Narbonne, dont nous avons peu de lumiere. C'eſt la Mere Hipolyte de Brancas de Villars, Profeſſe des Vrſulines Royales d'Avignon, qui l'a fondé. En ſa conſideration, le ſixiéme d'Aouſt de cette année 1638. il fut erigé en Prieuré perpetuel, & elle y eſt Prieure pour toute ſa vie. On y garde pourtant toûjours les Regles & Conſtitutions des Vrſulines Royales d'Avignon.

L'an 1659. LANION.

LE zele de Monſieur Maurice Calloët de Queranvezec, Procureur du Roy au Siege de Treguier, a eſté la cauſe principale de l'établiſſement des Vrſulines dans la ville de Lanion en la Baſſe-Bretagne. Il en fit la pourſuitte huit ans auparavant, y ayant fait conſentir le Corps-de-Ville de Lanion dés le 10. de Iuillet 1651. La difficulté qui retarda cette affaire, fut qu'il deſiroit tirer pour ſon deſſein, des Vrſulines de S. Brieux, où il avoit une fille, & qu'il ſembloit convenable que l'on en priſt plûtoſt de Treguier, diſtant ſeulement de quatre lieuës de Lanion, & ſous le meſme Dioceſe. Pendant ce long intervalle, Monſieur de Queranvezec deceda, & ſon deſſein paroiſſoit diſſipé; mais Monſeigneur de Grangier, Evêque de Treguier, touché de compaſſion de voir Lanion privée du ſecours des Vrſulines, pour des motifs ſi peu conſiderables, ſe reſolut à quelque prix que ce fuſt, de les y faire établir. Pour ce ſujet, il concerta avec Monſeigneur l'Eveſque de S. Brieux, de choiſir des Profeſſes des deux Communautez de S. Brieux, & de Treguier, pour commencer enſemble celle de Lanion, & ainſi accorder le diffesend, & aſſiſter une Ville où il n'y avoit aucune Maiſtreſſe d'Ecole, & où les filles & les garçons alloient indifferemment apprendre chez quelques Maiſtres. Le R. P. Huby, de la Compagnie de Ieſus, Directeur du celebre Seminaire établi à Vennes, pour la retraite ſpirituelle des Eccleſiaſtiques, fut employé à cette affaire, comme eſtant auſſi Directeur commun des Vrſulines de Treguier, & de S. Brieux, leſquelles s'accorderent à la propoſition de Monſeig. de Treguier, que ce Pere leur declara. La Ville de Lanion y conſentit pareillement, & cela eſtant arreſté, huit Profeſſes de l'une & l'autre Communauté furent deſtinées pour Lanion, deſquelles Monſeig. de Treguier nomma pour Superieure la Mere Suzane Marie Guays, dite des Anges, Profeſſe de Treguier, qui avoit déja eſté Superieure à Vennes. Les quatre Religieuſes de S. Brieux ſe rendirent à Treguier, où elles furent receuës de Monſeig. l'Eveſque, & des Vrſulines, avec toutes les demonſtrations d'une parfaite charité. Les quatre autres de Treguier eſtans diſpoſées à partir, toutes quittérent cette Communauté, & prirent la route de Lanion le 13. de Ianvier de cette année. Le Senechal de la Ville, le Procureur du Roy, fils aiſné de feu Mr de Queranvezec, & heritier de ſon affection pour les Vrſulines, le Scindic, & quantité d'autres principaux habitans leur allerent prés d'une lieuë au devant, & les con-

duiſirent à la porte de la grande Egliſe de Lanion, où Mr Pierre Hingant de Quernilien, Vicaire perpetuel de Lanion, preſenta un cierge blanc à la Superieure, puis fit un diſcours ſpirituel, qui aplaudiſſoit au bon deſſein qui amenoit les Vrſulines. Elles entrerent en ſuite dans l'Egliſe, & les Eccleſiaſtiques aſſemblez y chanterent le *Te Deum laudamus*. De là elles ſe rendirent bien accompagnées, au logis de la Veuve de Monſieur de Queranvezec, où Mr de Rumedon, Senechal, & Monſieur de Maiſon-blanche Syndic, les harangauerent. Elles demeurerent ſix ſemaines en ce lieu, dans un apartement à part, attendant qu'on leur euſt preparé un hoſpice. Le R. P. Huby, par l'ordre de Monſeig. de Treguier, ſe trouva à leur reception, & leur donna dix jours durant toutes les aſſiſtances que l'on pouvoit attendre de ſa charité toute extraordinaire. Et depuis y eſtant ſouvent appellé, il les a continuées tres-obligeamment. Les contradictions qui ne manquent guieres aux affaires de Dieu, commencerent bien-toſt de s'élever contre cette nouvelle & petite Communauté, au ſujet d'une maiſon d'hoſpice. Peu s'en fallut que les Religieuſes ne s'en retournaſſent d'où elles eſtoient venuës; mais la Superieure (qui avoit promis qu'en cas que cet établiſſement reüſſiſt, l'Egliſe ſeroit dediée en l'honneur de S. Ioachim) s'y recommanda avec affection dans cette neceſſité; & le meſme jour on tomba d'accord avec une Dame Veuve de Monſieur de Querſoſon, pour le loüage d'une ſienne maiſon des plus belles & ſpacieuſes de la Ville, où les Vrſulines ſe renfermerent, & y firent celebrer la ſainte Meſſe pour la premiere fois, le 19. de Mars de la preſente année 1639. Incontinent aprés elles eurent ſi grand nombre d'écolieres, qu'à peine les Religieuſes y pouvoient ſuffire. Ce Monaſtere a receu des aſſiſtances ſignalées de la Sainte Mere de Dieu. En voicy quelques unes. La premiere Superieure acheta d'un habitant de Lanion quelques pieces de terre dans le lieu deſtiné à leur bâtiment. A quelques mois de là le Vendeur exigea pour caution un autre habitant fort conſiderable, lequel eut la bonté de s'y livrer, nonobſtant la pauvreté du Convent. Le terme du payement eſtant expiré, les Religieuſes qui n'avoient point d'argent, ſont pourtant preſſées d'en donner. Elles en cherchent parmy leurs amis, elles demandent à emprunter, mais elles ne trouvent rien. La plus grande douleur de ces bonnes Filles eſtoit de voir leur chere caution ſur le point d'eſtre priſe à partie. Le jour que cette fâcheuſe affaire ſe devoit executer, elles allerent ſe proſterner au Chœur devant l'Image de la Mere de Dieu, pour recevoir d'elle le ſecours qu'elles ne pouvoient plus attendre des hommes. A meſme temps un hom-

me apporte la ſomme de ſept cens livres, qu'une perſonne éloignée de douze lieuës, & ignorante de leur beſoin, envoyoit en preſt à la Communauté, pour autant de temps qu'elle voudroit, ſans en payer aucuns arrerages. Vne autre fois ayant des Ouvriers à payer [illegible]n de la ſemaine, & le depoſt eſtant à ſec, il fâchoit fort de renvoyer ces pauvres gens ſans ſalaire. On s'adreſſe à la Mere de bonté, & le ſoir du Samedy, une Demoiſelle vint apporter trente-ſix livres, qu'un homme d'honneur, decedé depuis huit jours, avoit leguées à leur Monaſtere; de quoy elles n'avoient point encore entendu parler.

Elles avoient une Tourriere bien vertueuſe, qui portoit avec grande peine la difficulté que l'on faiſoit au commencement de leur vendre rien à credit. Aprés qu'elle avoit eſté rebutée du peuple & des Marchands, elle alloit en la Chapelle invoquer S. Ioachim; & les Religieuſes de leur coſté recouroient à leur divine Mere; & ces prieres avoient toûjours quelque bon effet. Vn jour la meſme Tourriere ne ſçachant plus à qui recourir, alla regarder dans le tronc de l'Egliſe, & y trouva une piece d'argent ſuffiſante pour ſubvenir aux plus preſſans beſoins de ce jour là. Le lendemain encore elle y trouva quelque choſe, & chaque jour depuis, lorſque la maiſon eſtoit dépourveuë d'argent, & non aux autres temps, aprés avoir demandé ſecours à Noſtre-Dame, on ouvroit le tronc, & on y trouvoit au juſte ce dont on avoit beſoin. Il y avoit parfois juſqu'à une demie piſtole en une ſemaine, ce que l'on eſtimoit beaucoup, puiſque depuis que le Monaſtere a eu quelque rente, à peine y trouve-t-on en ſix mois un écu.

Il ne ſe preſenta point de filles pour eſtre Religieuſes à cette nouvelle maiſon dans la premiere année de ſon établiſſement. La Superieure atreſta de faire dire en commun tous les jours, l'eſpace d'un an, un *Ave Maria*, pour demander à la Sainte Vierge des ſujets choiſis de ſa main. Peu aprés il vint neuf filles tout de ſuite, dont la premiere y fut attirée par la pauvreté de la maiſon de Lanion, où elle entra, comme par rencontre, & qu'elle trouva dégarnie de tous meubles: car il n'y avoit ni coffres, ni uſtenciles de cuiſine, ni licts, que des paillaſſes rangées à plate terre, une table, & deux méchans petits bancs d'emprunt. Cette pauvreté jointe au contentement & à la modeſtie des Religieuſes, qui luy paroiſſoient toutes appliquées à leur Epoux celeſte, luy donna des lumieres ſi fortes, qu'elle prit reſolution de paſſer là ſa vie, & l'executa avec une generoſité toute heroïque, malgré les difficultez de ſes parens, perſonnes qualifiées dans le Parlement de Rennes.

L'an 1667. le huitiéme de Decembre, toute cette Communauté choiſit les cinq perſonnes de la ſacrée Famille de Ieſus pour uniques Fondateurs, & promit de leur dedier l'Egliſe, & le Monaſtere ſous le titre de la ſainte Famille. La proteſtation en fut faite ſolemnellement, écrite, & ſignée de toutes les Religieuſes, tant Profeſſes, que Novices, aſſemblées devant le tres-ſaint Sacrement, aprés la Communion generale. Et à l'imitation des Vrſulines de Vennes, elles invoquent cinq fois le jour toutes enſemble, la Divine Famille par cette courte priere:

Ieſus, Maria, Ioſeph, Ioachim, & Anna, ſuccurite nobis nunc, & in hora mortis noſtræ. Amen.

L'an 1660. VIENNE EN AVTRICHE.

EN cette année il ſe fit deux Etabliſſements tres ſignalez dans l'Allemagne, dont le premier ſe doit dire tout Imperial, puiſqu'il a eſté projeté, receu, appuyé, & favoriſé par les Imperatrices, & même par les Empereurs dans leur ville de Vienne, capitale de l'Empire.

Ce fut l'Imperatrice Eleonor d'heureuſe memoire, mere de Ferdinand III. qui en prit le deſſein, & ç'a eſté l'Imperatrice ſa bru, portant auſſi le même nom d'Eleonor, qui la fait executer. Madame la Comteſſe de Lamboy, Fondatrice des Vrſulines de Prague, pouſſa l'affaire à bout. Par ſes ſoins, & à la demande de l'Imperatrice, la M. Ioſeph Marie Alexis, Profeſſe de Liege, fut promptement tirée de Cologne, où elle eſtoit depuis 20. ans, repaſſa par Liege, & malgré mille obſtacles qui ſembloient invincibles, le 20. de May 1660. la depeſche de la Cour arriva, & auſſi l'admiſſion de Monſeig. l'Eveſque & Prince de Vienne, pour ſix Religieuſes, avec leur paſſe-port de l'Empereur Ignace Leopold, & une Lettre de change de deux cents ducats, pour leur voyage. A la fin de Iuillet les Religieuſes deſtinées pour Vienne, dirent genereuſement adieu à leur patrie, & à leur chere Maiſon de Liege, pour aller planter ailleurs la vigne du Seigneur. Leur voyage fut heureux, quoy qu'elles arrivaſſent aſſez fatiguées à Prague, d'où elles emmenerent deux Profeſſe de Liege, qui parloient bien Alleman. Le 10. d'Aouſt le Baron de la Croen, Commandant du lieu, & couſin germain de la M. Alexis Superieure pour Vienne, luy envoya ſes caroſſes pour elle, & pour ſes Religieuſes, afin qu'elles vinſſent prendre congé de la Comteſſe ſa femme, qui eſtoit au lit. Il les receut magnifiquement, & apres il les conduiſit quelquelques lieuës avec des Officiers & des

Dames, qui leur firent escorte, jusqu'à ce qu'elles reprirent leur coche à la veuë de cette illustre Compagnie. Elles continuerent leur marche, & trouverent à Ensondorff, le Baron de Bemelberg frere de la Comtesse de Lamboy, qui les y attendoit. Peu apres la même Comtesse les receut au Pont, à une lieuë de Vienne, avec la Comtesse de Traun sa Sœur, & les Demoiselles ses filles, qui toutes les conduisirent à la Ville, dans une Maison qui leur estoit preparée avec quelques petits me[illegible] provisions. Là ces Dames les regalerent liberalement [illegible] mille marques de bien-veillance. Apres dîné [illegible] qu'elle vouloit voir les Religieuses, & envoya [illegible] les conduire à la Favorite, où elle séjourne d'ordinai[illegible] les deux Comtesses susdites les presenterent à sa Majesté [illegible] Eleonore, qui les accueillit fort benignement, les asseura de [illegible] protection, & que dés le lendemain elle envoyeroit un de ses Chapelains pour leur dire la Messe; puis apres deux heures d'audience, elle leur donna sa main à baiser, ce qu'elle avoit déja fait à leur entrée, & elles se retirerent. Le lendemain les mêmes Carosses, & les mêmes Dames, les vinrent prendre, pour aller rendre visite à Monseig[r] l'Evesque & Prince de Vienne, qui les traita avec affection & civilité, leur fit cent questions touchant leur Institut, & leurs Regles, & leur dit pour conclusion, qu'il ne seroit pas seulement leur Pere; mais aussi leur Protecteur. La Superieure luy demanda les PP. de la Compagnie de Iesus pour Confesseurs du Monastere, ce qu'il luy accorda, & les reconduisit jusqu'à la galerie basse, où il les avoit esté recevoir.

L'Imperatrice leur envoya tous les jours ses Chapelains, jusqu'à ce qu'elle leur en gagea un expressément. Environ trois semaines apres l'entrée des Vrsulines, elles receurent pour premiere Pensionnaire, Mademoiselle Marie Eusebie, Comtesse de Notthafft.

Apres les obsèques de la Duchesse de Mantouë, l'Imperatrice sa fille pour sa premiere sortie alla aux Vrsulines; l'Evesque l'y receut, & visita la Maison avec sa Majesté Imperiale, qui voulut entendre la Musique des Religieuses, & voir leurs ouvrages. Les Princesses ses filles l'accompagnoient, qui de leur part firent des amitiez nompareilles à ces bonnes Religieuses. Depuis ce jour, sa même Majesté a continué de se trouver à toutes les Celebritez, Vestures & Professions qui se font au Convent. Dés l'onziéme d'Octobre on y ouvrit les Classes des Externes: & la Feste de Sainte Vrsule y fut solemnisée pour la premiere fois, avec beaucoup d'appareil, les Dames y ayant contribué, entre lesquelles la Comtesse de Traun, qui portoit le nom d'Vrsule, fit don d'un beau bassin d'argent avec

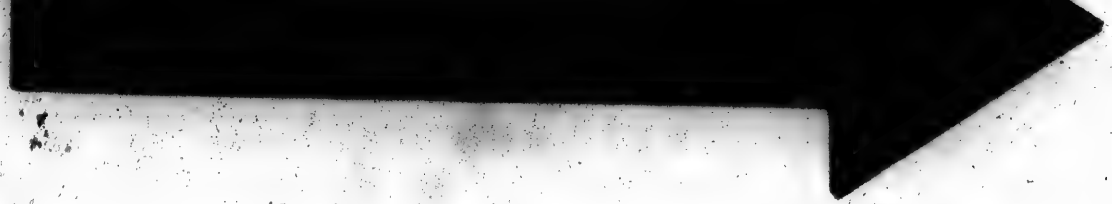

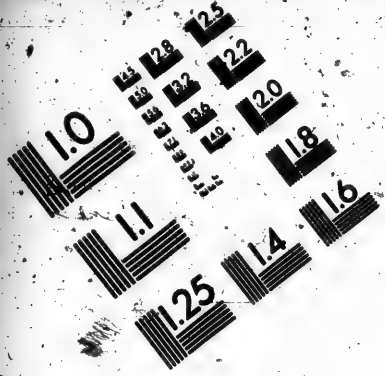

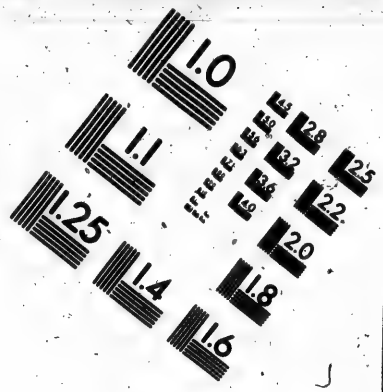

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

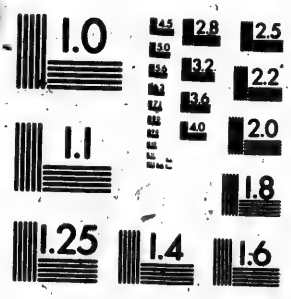

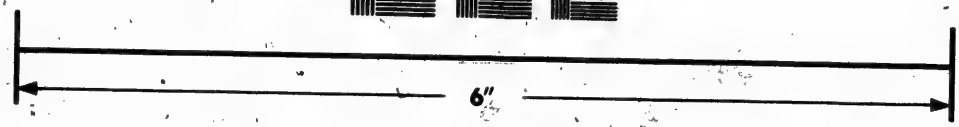

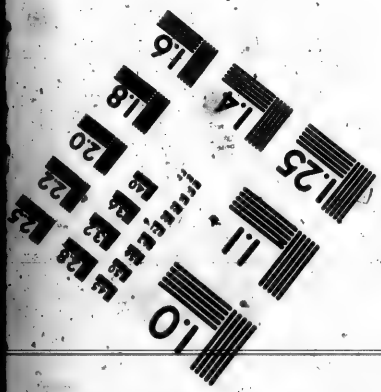

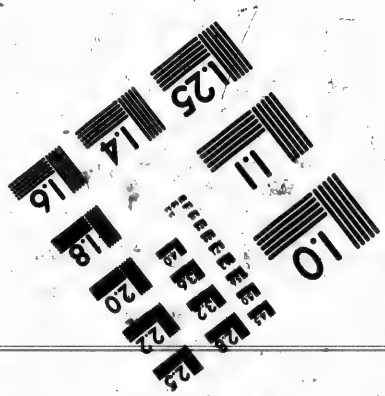

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ſes buretres, qui ſervit à la Meſſe dés ce jour là.

L'an 1661. une Demoiſelle tres-affectionnée aux Ieſuites, & qui y avoit trois freres; ayant appris de l'un d'eux que les Vrſulines eſtoient à Vienne, & que leur Regle avoit bien du raport à celles des Ieſuites, elle s'y rendit en diligence, & elle y prit la premiere l'habit Religieux avec le ſurnom de Sainte Vrſule le propre jour de la Feſte de cette grande Sainte.

L'Imperatrice continuant ſes bontez à l'égard des Vrſulines, leur fit preſent d'une belle peinture du B. Loüis de Gonzague, ſon parent, pour leur Chapelle, & les obligea de chommer ſa Feſte, promettant de faire conſtruire le Maiſtre Autel, quand elles auroient une Egliſe. Sa Majeſté engagea de plus Monſeig^r l'Eveſque de leur permettre de garder le S. Sacrement, & elles commencerent à poſſeder ce treſor ineſtimable l'onziéme de Novembre 1661. La Comteſſe de Kurtzin donna l'huile pour bruler devant l'Autel, & a laiſſé à ſa mort un legs de 800. écus; & la Comteſſe de Traun ſa belle ſœur a fourny tout le luminaire de cire, juſques à ſon trépas, ce que la fille de la Comteſſe de Buquoy a continué depuis fort charitablement.

La Superieure fit traduire ſa Regle en Alleman par un Pere Ieſuite. Et entre les filles de marque qu'elle a receuës à l'habit & à la profeſſion dans ce Monaſtere, voicy les noms de quelques unes de la premiere qualité. Ieanne Chriſtine, Baronne de Gaïman, à qui Monſeign^r de Vienne donna le voile, le 15. d'Avril 1661. en preſence de l'Empereur, de l'Archiduc Charles Ioſeph ſon frere, de l'Imperatrice, des deux Princeſſes ſes filles, & de toute la Cour; Anne Catherine Baronne de Blier, ſous la protection de l'Imperatrice, parce que ſa mere ne voulut jamais conſentir à ſa retraite. Thereſe Comteſſe de Gaurian, dont le pere avoit eſté Grand Maiſtre d'Hoſtel de ſa Majeſté Imperiale. Trois ſœurs Baronnes de Salburg, de Laſperg, & de Haïberg. Marie Elizabeth, Baronne de Poulz. Anne Catherine Comteſſe de Fuchs, ou Fonx. Thereſe Boubzeim, & Anne Baronne de Volhra, leſquelles avoient eſté preſque toutes Penſionnaires dans la Maiſon.

La Comteſſe Collaldo, fille du Prince de Gonzague, envoya mille francs d'Allemagne, aux Vrſulines de Vienne, pour édifier un Autel en l'honneur de S. François de Paule, quand elles baſtiroient leur Egliſe. Cependant elles ſe ſont accommodées, ont acheté une Maiſon, eſtans toûjours aſſiſtées de la Nobleſſe, des Seigneurs, des Princes, & Princeſſes, & par deſſus tous de leurs Majeſtez Imperiales. Pour le peuple il leur a eſté long-temps contraire.

Aprés

Apres l'arrivée & la reception de l'Imperattice Regente, l'Imperatrice Doüairiere fit dire aux Vrſulines qu'elles invitaſſent l'Empereur & l'Imperatrice, pour la Feſte du B. Loüis de Gonzague. Elles ne manquerent pas de ſuivre des ordres ſi avantageux, & les trois Majeſtez aſſiſterent aux premieres Veſpres du Convent, qui furent chantées par la Muſique de l'Empereur. On leur preſenta apres une petite collation au Refectoir (ſelon qu'il ſe pratique dans les Cloîtres du païs) & cela leur fut agreable. L'Empereur ne voulut point ſortir qu'il n'eût vû les Penſionnaires qui eurent l'honneur de luy baiſer la main, auſſi-bien que les Religieuſes. La Cloſture n'a pû eſtre parfaitement établie dans ce lieu, juſqu'à la fin de l'an 1667. que le Baron de Saurman qui avoit occupé une partie de leur Maiſon, la quita tout-à-fait, & depuis qu'il y a eu cloſture, l'Illuſtre Comteſſe de Lamboy a le Privilege d'y entrer, comme Fondatrice d'une Maiſon de l'Ordre; & y a fondé une Meſſe, afin que les Externes l'entendent. Ces jeunes filles recitent des vers en l'honneur de ſainte Vrſule, au jour de ſa Feſte, & luy preſentent des cierges l'une apres l'autre, cette ceremonie dure quelquesfois deux heures à cauſe de leur multitude. Depuis qu'elles ſont inſtruites par les Vrſulines, elles jeunent plûtoſt le Careſme que de manger de la chair, comme elles faiſoient auparavant ſans ſcrupule, & leurs Parens mêmes, ſuivent déja leurs bons exemples. Outre la Congregation de la Sainte Vierge, que les Vrſulines de Vienne font comme les autres, elles ont receu par un privilege ſpecial quelques Dames, avec permiſſion de l'Eveſque pour faire les exercices ſpirituels dans leur clôture, elles en ont retiré grande conſolation.

A la Feſte de S. Ignace de Loyola, les Externes des Vrſulines vont avec l'étendart déployé, à l'Egliſe Cathedrale, repeter ſur un theatre le Catechiſme, en preſence de l'Eveſque, qui leur donne des prix. Ce ſont les RR. PP. Ieſuites qui les confeſſent tous les mois à la Chapelle des Vrſulines, où ils font auſſi ordinairement des Catechiſmes & inſtructions familieres. Ainſi ce Convent s'eſt établi & affermi l'eſtime du public, ſous l'autorité de leurs Majeſtez Imperiales de quoy tout l'Ordre leur a infinie obligation.

KITZINGEN.) L'autre belle fondation de cette année ſe fit dans la Franconie, & l'occaſion en fut telle. La Comteſſe d'Haltzfel, ayant fait élever ſes trois filles dans les Vrſulines de Metz en Loraine, en fut ſi ſatisfaite, qu'elle prit reſolution d'avoir de ces bonnes Religieuſes en ſon païs; & enſuite en écrivit coup ſur coup, à la Superieure de Mets, laquelle & ſa Communauté, s'engagerent à

cette entrepriſe, nonobſtant qu'on leur euſt remontré qu'elles tentoient beaucoup, de ſe mettre en chemin, pour un païs étranger, ſur la ſeule parole d'une femme. Elles joignirent deux de leurs Sœurs, avecd'eux qu'elles avoient demandées, pour ce deſſein, au Convent de Maſcon, & les envoyerent toutes quatre ſous la conduite d'un tres-ſage Eccleſiaſtique, qui s'apelloit Mr Richard; mais dépourveuës de toutes choſes, la Comteſſe ayant mandé qu'elles la vinſſent trouver en ſon Chaſteau de Coblans, ſans rien apporter avec elles, aſſeurant qu'elles trouveroient à Mariandal un lieu tout preparé pour leur Monaſtere, & où elles ſeroient bien nourries & entretenuës. Cette Dame à la verité eſtoit remplie de bonne volonté pour les Vrſulines; mais il s'en falloit bien que ſon pouvoir ne fuſt égal, & correſpondant. Elle traita toute cette affaire ſans en dire mot à ſon mary, ce qui penſa la perdre au point de l'execution; car ſi-toſt qu'elle eut nouvelle que les Religieuſes devoient arriver, elle ſortit de Coblans, & ſe retira à Cologne, pour éviter leur reception à la vûe du Comte, ſe doutant bien qu'il en ſeroit en colere contre elle.

Cependant ces bonnes Filles entrent à Coblans, où au lieu de bon accueil qu'elles attendoient, elles n'apperçoivent que des viſages froids, ou courroucez; & encore qu'elles n'entendiſſent pas le langage, elles apprirent aſſez toſt que le Comte ne les verroit pas de bon œil, & que tout alloit tres-mal pour elles. Apres avoir eſté quelques jours retirées en un coin du Chaſteau, & dans l'anxieté que l'on peut ſe figurer: Voila la Comteſſe qui paroiſt, leur ayant auparavant fait demander pardon de ſon abſence, ſur la neceſſité de ſes affaires. Elle leur fit toutes ſortes d'amitiez, ſans pourtant les aſſiſter en rien, n'en ayant ny la liberté, ny le pouvoir. Les Vrſulines prenoient reſolution de s'en retourner à Mets n'en eſtans qu'à trois journées; toutesfois leur Confeſſeur les perſuada d'avoir patiencequelque temps.

Le Comte d'autre part, les ſouffroit impatiemment chez luy, juſqu'à ce que la modeſtie de ces bonnes Religieuſes l'adoucit un peu; de ſorte qu'il leur témoigna quelque agrément: Mais pour le Monaſtere qu'on leur avoit promis dans la ville de Mariandal; le Gouverneur, & les Principaux ne les ayant pas voulu recevoir, la Comteſſe le leur declara, & les envoya à Steten, apres les avoir logées ſix ſemaines. En allant de Coblants à Steten, il leur fallut paſſer par Mayence, & ce fut un bon-heur pour elles; car leur Confeſſeur trouva le moyen d'aborder Monſeigr de Schonborn, Eveſque de Vvorme, & de Vvurtzburg, Archeveſque de Mayence, Duc de Fran-

comte, Grand Chancelier, & premier Electeur du Saint Empire. Il luy fit recit du dessein qu'avoient eu les Vrsulines, de faire un Convent de leur Ordre dans ses Etats, qu'elles avoient quitté leur païs à ce sujet, & estoient entrées dans l'Allemagne; mais que tout leur y paroissoit contraire: Il luy monstra leurs Constitutions, que son Alteſſe parcourut, & témoigna qu'il y avoit long temps qu'elle desiroit avoir des Religieuses de cét Ordre, qu'elle les protegeroit, & qu'au cas que la Comteſſe ne les fondast pas, qu'il en prendroit luy meſme le soin, & les établiroit si bien, qu'elles n'auroient jamais de regret d'avoir quitté la France, & la douceur de leur Patrie. Mr Richard bien content, raconta aux Religieuses les grandes eſperances qu'il y avoit du coſté de ce Prince. Sur ce pied-là elles attendirent pres d'un an à Steten, pour voir ce que feroit la Comteſſe, laquelle ſçachant les paroles que l'Archeveſque de Mayence avoit données en leur faveur, elle en eût grand joye, & leur conſeilla d'accepter ſes offres: Monſieur Richard retourne au Prince, & le trouva dans les mêmes ſentiments de bien-veillance où il l'avoit laiſſé. L'execution s'en enſuivit ſans delay; car il fit venir les Vrſulines pour troiſiéme manſion à Kitzingen, ville qu'il choiſit pour leur demeure. Il les y receût avec grand honneur & ceremonie, & les logea à ſes dépens, puis transferant une de ſes proches Parentes d'une Abaye qu'elle avoit, où il ne reſtoit que deux Religieuſes, à une autre plus peuplée, il la donna aux Vrſulines, s'obligeant de leur faire penſion toute leur vie de quatre-vingts écus par an à chacune, & de fournir à perpetuité au Convent pour tant de Religieuſes, & de Penſionnaires qu'elles y pourroient recevoir, tout le bled, vin, & & bois neceſſaire. Non content de cela, peu d'années apres leur établiſſement à Kitzingen, il leur a fait rebaſtir une nouvelle Maiſon, bien plus grande, & plus magnifique que la vieille. Et enfin ce bon Prince eſt le vray Pere, Protecteur, & Fondateur de ce celebre Monaſtere. Ce fut à la Touſſaints de cette année 1660. que les Vrſulines commencerent à s'établir à Kitzingen, de quoy elles ſont redevables apres Dieu, preſque autant aux diligences & à l'affection de Monſieur Richard, qu'aux liberalitez du Prince, Archeveſque de Mayence.

Les Religieuſes qui y ſont allées de Maſcon & de Met[illegible] dans compte de leur eſtat à ces Monaſteres, mandent que Dieu répand ſes benedictions ſur leurs Claſſes, & ſur leur Novitiat, où elles ont receu de tres-bons ſujets, & fort propres à l'Inſtitut, qui apprennent parfaitement bien la Langue Françoiſe, & qui embraſſent facilement les Regles: Que les naturels du païs ſont dociles, ſuſcepti-

bles du bien, & pour l'ordinaire ont l'esprit judicieux, & studieux; remarquant dans les Classes que les filles ne se lassent point de dire tous les jours leur leçon en Latin, François, & Alleman, écrit, & imprimé; à écrire & ortographier aux deux caracteres, Alleman, & François, comme aussi à apprendre le chiffre, & l'arithmetique en ces deux Langues. Que pour les ouvrages elles font des dentelles, tapisseries, petit-métier, broderie, &c. les Parents en estants fort curieux, & desireux que leurs filles employent bien leur temps. Que la Maistresse leur fait trois fois la semaine le Catechisme en Langue Françoise, laquelle est ensuite interpretée par une fille Alemande: Que le même se pratique à l'égard des Externes. Et que de plus tous les Dimanches apres Vespres, on le fait en la même maniere pour les filles & servantes de la Ville, qui y accourent avec affection. C'est une chose qui fait benir Dieu, de voir des Maistresses en Classe, qui ne font que begayer la Langue de leurs Ecolieres, & pourtant avec autant de profit, que celles qui disent le mieux autre part.

L'an 1661. *CHALONS EN CHAMPAGNE.*

AV Printemps de cette année, par la permission & même par le secours de Monseig. L'Evesque de Châlons en Champagne, un Monastere d'Vrsulines prit naissance dans la même ville de Châlons, une Dame de Paris veuve de Mr de la Porte s'en rendant Fondatrice; à cét effet elle tira du Monastere de S. Dizier, sa fille & d'autres Professes qui établirent à Châlons; Mais à la suite du temps cette Dame s'en retira, & ceda entierement son droit à Monseig^r de Châlons, lequel à present y est reconnu seul Fondateur.

CVNLHAY.) La Mere Seraphique Micollon, dite de S. Iean, accompagnée de deux Religieuses Vrsulines d'Ambert en Auvergne, & de deux d'Arlanc, commença le Monastere de Cunlhay, petit lieu de la même Province, le premier jour de Iuin de cette année, ayant pour Fondatrice Damoiselle Françoise de Terraulle.

L'an 1662. *GAND.*

LOnziéme de Ianvier six Vrsulines de Mons en Haynault allerent commencer un Monastere à Gand, cette grande Ville, dont parle le Roy d'Espagne, quand il dit, qu'il mettra Paris dans son Gand.

MARINGVE.) Le sixiéme de May de cette mesme année, le Convent de Thiers en Auvergne, en entreprit un à Maringue

dans la mesme Province, & fournit de quoy subsister aux Religieuses qui y furent envoyées. Leur Superieure estoit la Mere Fr. Brugiere, dite de Iesus Maria.

L'an 1663. LANSLVTH.

IL s'estoit fait une maison d'Vrsulines à Mosker en Allemagne, par le moyen de celles de Dinan; mais cette maison de Mosker, pour plus grande seureté, & pour les avantages promis par le Duc & la Duchesse de Baviere, a esté depuis transferée dans leurs Etats à Lansluth, où leurs Altesses receurent ces bonnes Religieuses avec des marques de bonté sans pareille. Nous ne sçavons pas au juste l'année de l'institution de ce Convent; c'est pourquoy nous le plaçons en celle cy, où apparemment il ne s'en est point étably d'autre.

L'an 1664. LIGNIERES.

IL se fit en France un nouvel établissement dans la ville de Lignieres en Berry, Dioceſe de Bourges, où une Chapelle étoit fondée & entretenuë sous le titre de Nostre Dame de Liesse, par Mr François Grognet, Bachelier en Theologie, Prestre, Doyen, & Curé de l'Eglise Collegiale & Paroissiale de Nostre-Dame de Lignieres, qui l'avoit fait consacrer l'an 1639. y ayant toûjours depuis son erection, fait celebrer la sainte Messe tous les Samedys, & chanter les Litanies de la Sainte Vierge sur le soir, avec le concours du peuple. Or le mesme Fondateur desirant que la chose fust permanente, forma le dessein d'y établir une Compagnie; & aprés avoir consulté diverses personnes, pour en tirer lumiere, il se resolut d'y mettre des Vrsulines, parce qu'il n'y avoit encore aucune école de filles dans la Ville. Vn Religieux de S. François, nommé le P. Vincent Martin, amy du Fondateur, parla de son dessein à une Vrsuline de Loches, qui le dit à sa Superieure. Aprés que toutes deux eurent recommandé cette affaire à Dieu, la Superieure écrivit à Mr Grognet, pour s'offrir à son service, ou plûtost à celuy de la Reyne du Ciel, pour composer sa famille dans sa maison de Liesse; ce qu'il eut tellement agreable, que les Lettres receuës, il alla se prosterner aux pieds de la Sainte Vierge, croyant qu'elle avoit fait choix de ces bonnes Filles. Dés-lors il engagea sa parole, promit à la Superieure de n'en jamais recevoir d'autres, & luy inspira les moyens de preparer les

eſprits à cette entrepriſe. Cinq Communautez ſe preſenterent bien-toſt aprés pour le meſme effet ; mais le Fondateur répondit qu'il n'eſtoit plus à luy, & que Dieu avoit diſpoſé de l'affaire. Monſieur & Madame de Nouveau, Seigneurs de Lignieres, conſentirent à l'établiſſement. Ils écrivirent à la Superieure de Loches, la priant de ſe tranſporter ſur les lieux, pour voir s'ils ſeroient commodes; ce qui fut fait, avec la permiſſion de Monſeig. l'Archeveſque de Tours, au mois de Iuillet 1663. enſemble le compromis avec le ſieur Fondateur, que le meſme Archeveſque approuva, & permit à la Superieure, & aux Vrſulines de Loches, de faire touttes les autres pourſuites neceſſaires pour effectuer ce deſſein. Madame de Nouveau, de ſa part, obtint des Lettres Patentes du Roy, & le conſentement tant du Chapitre, que des habitans du lieu; puis eſtant à Lignieres vers la my Iuin de cette année 1664. elle manda les Religieuſes, & elle les receut en ſon Chaſteau le 24. enſuivant. De là elles ſe retirerent chez leur pieux Fondateur, qui ne pouvoit contenir ſa joye; mais le lendemain tout ce bon ſuccez ſe trouva arreſté par le deffaut des Lettres Patentes que l'on avoit laiſſées à Paris, pour les faire ſceller à la Chancellerie : Toutesfois Madame de Nouveau pria les Religieuſes de ſe donner un peu de patience, plûtoſt que de rompre l'affaire déja bien avancée. Cette Dame alla à Paris, fit ſceller les Lettres, paya tous les frais, & les leur envoya en diligence. Aprés cela il y eut encore du retardement, par la vacance du ſiege Archiepiſcopal de Bourges; & il fut enfin neceſſaire que Madame de Nouveau fiſt expreſſement le voyage de Lignieres à Bourges, pour perſuader Meſſieurs les Grands-Vicaires, & le Chapitre de S. Eſtienne, de ſigner les permiſſions de cet établiſſement. Ils ne peurent pas refuſer une perſonne ſi conſiderable, & ſi obligeante qu'elle, qui eut encore la bonté de deffrayer tout ce qu'il fallut pour les grilles, portes, & tours, pour un Chœur propre à chanter l'Office divin, & pour les meubles neceſſaires. Enfin le 12. de Septembre les Vrſulines s'en allerent au Chaſteau de Lignieres, prendre congé de M^r & de Madame de Nouveau, leſquels accompagnez de pluſieurs Gentils-hommes & Dames, les conduiſirent juſques à la Paroiſſe, où un Commiſſaire des Vicaires Generaux de Bourges les attendoit. On y fit lecture des Lettres Patentes du Roy, & de la permiſſion des Grands-Vicaires. En ſuite le Fondateur commença le *Veni Creator*, & la Proceſſion marcha en bel ordre juſqu'à la porte du Monaſtere, où M^r le Commiſſaire benit une croix de bois, qui fut poſée au deſſus de la porte. On entra aprés dans la Chapelle, en chantant *Ave Maris Stella*. Le Commiſſaire

confirma la Superieure éleuë la veille, qui fut la Mere Loüise Vrsule Pallu. Il fit en mesme temps entrer les Religieuses dans leur Chœur, & les enferma sous les grilles & serrures ; ce qui tira les larmes du peuple. Il n'y avoit qu'elles de contentes. Elles chanterent un motet en Musique avec une basse & un dessus de Viole. Le Fondateur repetà tout ce jour le *Nunc dimittis*, *&c.* & ne la fit pas longue : car il mourut deux jours aprés que sa fondation fut approuvée, & confirmée par Monseigneur Iean de Montpezat, Archevêque de Bourges. Plusieurs differens s'éleverent aprés sa mort, qui à la fin se terminerent, & cet établissement fut signé dudit Seigneur Archevesque, le 21. de Mars 1667.

L'an 1665. PONTEAV-DE-MER.

LE neuviéme d'Aoust, trois Religieuses de Vire, au Dioceſe de Bayeux, partirent de leur Convent, aprés les precautions necessaires pour en aller établir un autre à Ponteau-de-mer en la haute Normandie, Dioceſe de Lisieux. Ce Monastere reconnoist pour Fondateur Monsieur de Beauregard, fils du Lieutenant General de la Ville.

LA VALETTE.] Monseigneur Philippe de Montaut, Duc de Benac, & de Navailles, Pair de France, & Chevallier des Ordres du Roy ; avec Madame Suzane de Beaudean son Epouse, fonda liberalement un Monastere d'Vrsulines en la ville de la Valette, nommée aussi Villebois, dans le Perigort, l'un & l'autre s'estans deja signalez par plusieurs œuvres de pieté tres-considerables & tres-exemplaires. Des Professes de S. Iean d'Angely, derivées de Bordeaux, furent appellées pour faire cet établissement ; la Mere Tiraqueau de Denant en estant commise Superieure. Les Fondateurs leur ont obtenu des Lettres Royaux l'an 1671. & auparavant ils avoient eu une Bulle expresse pour eriger ce Convent, de Monseigr le Cardinal de Vendosme, Legat *à Latere* dans la France. Mais un de leurs plus precieux dons a esté le corps de S. Vincentin Martyr, que le mesme Duc avoit receu du saint Pere le Pape Alexandre VII. en allant à la guerre de Candie. Enfin ces illustres Fondateurs, pour comble d'honneur & de bonté, ont confié en pension dans ce Convent trois Demoiselles leurs filles.

BRVXELLES.) Les Vrsulines de Mons en Haynaut ayans eu l'inspiration de procurer un établissement dans la ville de Bruxelles, elles y envoyerent les Meres Marie Catherine de Malapert, dite de de Iesus, & Anne Marie de Bourlez, qui entrerent dans Bruxelles

le 23. d'Avril 1662. Et aprés beaucoup de ſoins & de fatigues, elles obtinrent des Magiſtrats la permiſſion de faire un Monaſtere dans la meſme Ville. Neanmoins les Miniſtres du Roy d'Eſpagne s'y oppoſans, à cauſe des deffenſes faites par ſa Majeſté Catholique, d'augmenter la multitude des Convents qui eſtoient déja dans la Ville; les Vrſulines eurent recours à l'Imperatrice Eleonor, qui ayant un zele particulier pour l'amplification de l'Ordre de S. Vrſule, en écrivit, & en fit écrire au Roy, lequel en fut auſſi ſupplié par pluſieurs Dames illuſtres; ſur tout par Madame Marie Madelene de Borgia, Ducheſſe d'Aremberg, & d'Arſchot, Gouvernante des Pays-Bas. Le Roy d'Eſpagne, pour ſeconder les pieuſes inclinations de ſa Majeſté Imperiale, accorda la grace demandée, le ſeptiéme de Novembre 1664. Monſeigneur André Creuzen, Archeveſque de Malines, ayant conſideré combien ſeroient utiles les Religieuſes de cet Ordre dans ſon Dioceſe, il leur fut tres-favorable, & leur donna permiſſion de s'y établir l'an 1665. ce qu'elles ont fait avec beaucoup de ſatisfaction du peuple. Il leur fallut bientoſt une maiſon plus ample, pour contenir toutes les Penſionnaires qu'on leur confioit, & elles eurent auſſi du ſecours du Convent de Mons, qui leur envoya par deux fois des Profeſſes. Le deuxiéme jour de Novembre de cette année 1665. elles prirent la cloſture, & procederent à l'election d'une Superieure, qui fut la Mere de Malapert, dite de Ieſus. Le quatriéme du meſme mois, elles chanterent à la haute Meſſe, puis le *Te Deum* en action de graces de leur heureux établiſſement. Monſieur Hieroſme de Vecchy de Sienne, Abbé de Mont-royal, diſoit pendant les difficultez que l'on formoit à l'encontre des Vrſulines dans Bruxelles, qu'il les y placeroit, quand il devroit vuider un Cloiſtre pour les y mettre. Et Mr de Blittersvoïede, Conſeiller de Malines, publioit, que ſi les Miniſtres eſtoient bien informez de la ſainteté, de l'utilité, & du merite de ce bel Inſtitut, ils les recevroient à bras ouverts, non ſeulement dans toutes les Villes Catholiques des Pays-Bas, mais auſſi de toute l'Eſpagne.

L'an 1666. HEDE'.

LEs Vrſulines de Treguier en Bretagne ſe multiplierent encore dans leur meſme Province, & dans le Dioceſe de Rennes, par l'établiſſement d'un Monaſtere à Hedé, qui prit commencement au mois de May, ſous la conduite de la Mere Françoiſe Tavignon, dite de la Croix, Profeſſe de Treguier, qui avoit déja eſté

esté Superieure à Morlaix, & à Lanion, & gouverné fort loüablement.

AIX, second de Provence.] Cette mesme année Mr Iacques Dandré, Conseiller au Parlement de Provence, fonda dans la ville d'Aix un second Monastere d'Vrsulines, au quartier mazarin, dit Dorbitelle, avec la permission de Monseigr Grimaldy, Cardinal du titre de la Sainte Trinité, & Archevesque d'Aix. La premiere pierre pour ce nouveau Monastere, fut mise le 28. d'Aoust, Feste du glorieux S. Augustin, & la fondation accomplie l'onziéme d'Octobre ensuivant, au contentement de toute la Ville. Le pieux Fondateur obtint six Vrsulines, Professes de Brignoles, desquelles la Mere Marie de Coculat, dite de l'Incarnation, fut la Superieure, & la Mere Dandré, dite du S. Esprit, Assistante. Elles menerent en leur Compagnie la fille de Monsieur le Fondateur, qui avoit receu le voile de Novice au Monastere de Brignoles, par les mains de Monseigr du Chesne, lors Evesque de Senez, & qui se nomme depuis Sœur de l'Annonciation. Aussi-tost que les choses furent en estat en cette maison commençante, par les liberalitez, & par les soins de son bon pere, comme aussi par la sage conduite des Religieuses, elle fit profession toute la premiere, avec une extraordinaire solemnité l'onziéme de Decembre de cette mesme année 1666. car ce fut Monseigr le Cardinal Grimaldy qui fit la ceremonie, receut ses vœux, & luy donna le voile noir. En suite sa cousine germaine portant son mesme nom, prit l'habit de Novice deux mois aprés. Tellement que Monsieur Dandré, le Fondateur, a la consolation d'avoir dans ce Monastere, qui luy est une nouvelle famille plusieurs de ses proches parentes, tant de celles qui y ont esté receuës, que de celles qui sont venuës de Brignoles, pour l'instituer.

On a remarqué que tous les obstacles de cette fondation ont esté surmontez dans les festes de Nostre-Dame, ou dans les jours du Samedy; en reconnoissance de quoy l'Eglise a pour Titulaire la Sainte Vierge en son Annonciation. En moins d'un an cette Eglise, & tout le Monastere, orné de jardin, de fontaines, & d'un agreable jet d'eau, s'est trouvé en estat de loger les Vrsulines, qui aprés Dieu, doivent tout à Monsieur Dandré, leur digne Fondateur, & Protecteur.

THOISSEY.] Mr Claude-Clair Penet, Conseiller de son Alteſſe Royale Mademoiselle d'Orleans, Secretaire en son Parlement de Dombes; & Damoiselle Françoise Proſt sa femme, sçachans que leur fille Marie Penet, avoit dessein d'estre Religieuse Vrsuli-

ne, ſe reſolurent de fonder un Convent de cet Ordre, & choiſirent pour cet effet la ville de Thoiſſey en la Souveraineté de Dombes, du Dioceſe de Lion, ſcituée à l'endroit le plus fertile de la Province, en eſperans un grand bien pour les habitans, par l'inſtruction de leurs filles. Pour l'execution, ils preſenterent requeſte à Monſeigneur l'Archeveſque de Lion, & en eurent l'enterinement par des Lettres du meſme Archeveſque, ſignées le 16. d'Octobre de cette année 1666. & munies de ſon ſceau. Trois Profeſſes de Chaſtillon prés de Dombes en Breſſe, furent choiſies pour aller établir ce Convent de Thoiſſey, dont la M. Anne Proſt, dite du S. Eſprit, eut la conduite, comme Superieure. Les meſmes Profeſſes paſſerent le Contract de fondation avec Meſſieurs les Fondateurs, pour la ſomme de quinze mil livres, & mil livres pour l'emmeublement de leur fille, & ornement de leur Egliſe; à la charge d'eſtre reconnus pour vrais & ſeuls Fondateurs du Monaſtere de Thoiſſey, & en cette qualité, joüir de tous les privileges, droits, & avantages deus & accordez dans cet Ordre. Ce nouvel établiſſement, aprés le conſentement des habitans de la Ville, fut permis & approuvé par Mademoiſelle ſon Alteſſe Royale, Souveraine du pays, par ſes Patentes données à Eu au mois de Decembre enſuivant; leſquelles Patentes ont eſté enregiſtrées en ſon Parlement de Dombes, pour eſtre executées en leur forme & teneur. Ainſi les Religieuſes de Chaſtillon vinrent à Thoiſſey le 18. de Decembre, & logerent en la maiſon du Fondateur, pour y demeurer, juſqu'à ce qu'elles fuſſent pourveuës d'une autre, par accord avec luy & ſa femme. Le meſme jour elles y firent celebrer la ſainte Meſſe; puis le treiziéme du mois de Fevrier 1667. elles donnerent l'habit de Novice à leur Fondatrice, qui fut nommée Sœur Marie de S. Ioſeph.

L'an 1667. ERFORD.

LA Franconie ſe trouvant bien de l'education que les Vrſulines de Kitzingen, donnoien à leurs filles; elle en demanda derechef à Metz, d'où elles eſtoient venuës pour les multiplier plûtoſt. Les Vrſulines de Metz implorans encore le ſecours de celles de Maſcon, leur origine; elles en tirerent quatre Profeſſes, leſquelles ſe rendirent à Kitzingen au mois de Iuillet de l'année 1665. & furent receuës fort paternellement du Prince Archevêque de Mayence, Fondateur des Vrſulines de la meſme ville de Kitzingen, & qui fut auſſi Fondateur de ce Convent d'Erford en Turin-

ge. Trois des Religieuses venuës de Mascon, aprés avoir demeuré plus de deux ans à Kitzingen, pour apprendre la langue, lecture, & écriture Allemande, avec toutes les autres coûtumes du pays; partirent pour Erfort, accompagnées de trois autres Sœurs de la maison de Kitzingen, tres-capables de bien servir à cette nouvelle fondation, & conduites par Mr Richard, Directeur de ces deux Communautez. On leur fit une admirable reception à Erford le 15. de Septembre de cette année; puis on leur offrit de toutes parts des Pensionnaires, qu'elles ne peurent si tost accepter.

Le jour de S. Vrsule ensuivant elles chantérent à la Messe avec les Orgues, les Violons, & les Trompettes. Sur quoy il faut sçavoir que le Monastere que le Prince Electeur leur a donné, appartenoit d'antiquité à des Religieuses qui chantoient le plain chant, & qu'en ce pays on ne fait point d'estime de celles qui ne le chantent pas. C'est pourquoy les Vrsulines de la Congregation de Paris se sont trouvées obligées de l'apprendre, & de le chanter aussi bien que les autres, puisque son Altesse Electorale leur a fait don d'une riche & ancienne Abbaye de cette Ville, qui a aussi ses Orgues, & un homme gagé pour les toucher; & laquelle a demeuré en vigueur prés de cinq cens ans, jusqu'au malheureux Luther, les Religieuses ayans esté de son temps contraintes d'en sortir, & de la laisser deserte. C'estoient des Sœurs de l'Ordre de Sainte Madelene, que l'on appelloit *Albæ Domina*. Il y en avoit encore quatre en vie, quand les Vrsulines y sont entrées; & la plus jeune des quatre estoit âgée de soixante & dix ans. On les retira dans un logement apartenant au Monastere, que son Altesse Electorale leur fit accommoder presque tout à neuf, mais separé de la closture des Vrsulines; où elles peuvent neanmoins entrer quelques fois. Elles cederent leur maison & tous leurs biens avec une merveilleuse generosité, témoignans une grande tendresse envers celles qui en prenoient la possession, & qui en ont la joüissance; lesquelles de leur part leur rendent un doux reciproque, & leur fournissent abondamment leurs besoins. Le Convent estoit prest à perir de toute maniere, si une puissance telle que celle de cet illustre Fondateur, ne l'eust soûtenu & reparé jusqu'aux fondemens; mais l'Eglise & le Chœur n'ont eu besoin que de petits accommodemens. Ce Prince zelé a encore de grands desseins pour l'Ordre des Vrsulines, qu'il executera sans doute, si Dieu luy conserve la vie. Comme en cette Contrée d'Allemagne chacun couche sur la plume, & mesme en est couvert par certains plumons, les Vrsulines en usent de mesme. La nourriture n'est pas fort differente de celle de France; la coustume est seulement

de preſenter toûjours une entrée de table de legumes, laitage, ou autres choſes que de la viande. La terre y eſt fertile & abondante pour les hommes, & pour les troupeaux.

TOVRNAY.) Dans cette meſme année que les Vrſulines n'ont point fait d'établiſſement en France, elles ſe ſont augmentées non ſeulement en Allemagne, comme nous venons de voir; mais auſſi en Flandres: car les Vrſulines de Lille envoyerent ſix Profeſſes à Tournay, où elles ſe ſont établies.

L'an 1670. *CLAGENFVRT.*

L'Ordre de Sainte Vrſule s'étendit encore cette année dans l'Allemagne, par une fondation à Clagenfurh ville capitale de la Carinthie. En ce païs là, le Baron de Grimy laiſſa ſon bien en mourant, à un de ſes Parents de même nom que luy, à condition que s'il n'avoit point d'enfants, 6666. écus ſeroient apliquez à fonder quelque œuvre de pieté, au choix des Eſtats de Carinthie. Auſſi-toſt que ce dernier Baron de Grimy fut mort, à la fin de l'an 1669. les mêmes Etats ſongerent à executer le deſſein qu'ils avoient pris d'inſtituer des Vrſulines en leur Province, & dont ils n'avoient eſté empeſchez que par la guerre des Turcs; laquelle eſtant alors ceſſée, l'Imperatrice Eleonore, tres-Auguſte Protectrice de l'Ordre, & ſingulierement du Monaſtere de ſa ville de Vienne, eût la bonté d'écrire au Comte de Roſemberg, Preſident des Eſtats generaux, en faveur des Vrſulines, & ce Comte luy obeïſſant avec promptitude, accepta les Religieuſes, à qui la ſomme d'argent fut apliquée pour l'entretien de cinq d'entr'elles. Madame la Comteſſe de Dietrichſtein, Princeſſe de Gonzague, & femme du Gouverneur du païs, & Madame la Comteſſe de Roſemberg employerent tous leurs ſoins pour cét établiſſement. La Comteſſe d'Vrſchemberd, donna pour ce ſujet une Maiſon meublée, à la charge que les Vrſulines y eſtans logées garderoient une de ſes filles, avec une ſervante. Cette même Comteſſe fut leur chere conductrice de Vienne à Clagenfurt: elles eſtoient deux Profeſſes de Liege, & trois de Vienne. La Comteſſe Balui leur fit preſent à leur départ de plus de treize cents écus, pour fonder une Meſſe perpetuelle, & pour entretenir une lampe devant le Saint Sacrement. Leur chemin fut aſſez fâcheux par les montagnes, & les neiges; mais enfin elles arriverent à Clagenfurth le 20. d'Avril 1670. y eſtant receuës par la Comteſſe de Dietrichſtein accompagnée de beaucoup d'autres Dames, qui les pourveurent de tout ce qui leur

eſtoit neceſſaire. L'onziéme de May, on dit la premiere Meſſe en leur Chapelle. Le 4. de Iuin elles commencerent à inſtruire les Externes, & au même jour elles receurent leur premiere Penſionnaire, nommée Mademoiſelle Barbe Meſnits, qui l'année ſuivante prit le voile toute la premiere du Convent. Le jour de Sainte Vrſule, la Baronne de Stoubenberg donna un Ciboire aux Religieuſes, & huit jours apres on y garda jour & nuit le Saint Sacrement.

La Comteſſe de Paluy, leur donna peu apres 13333. écus, à la charge que quinze Religieuſes porteroient les noms des quinze Myſteres du Roſaire, & avec quelques autres conditions, qui furent acceptées de Monſeign. l'Eveſque & Prince de Salsbourg, puis des Religieuſes du Convent. Pluſieurs Demoiſelles de haute conſideration y ont déja pris l'habit de Novice, dont les premieres apres la ſuſnommée, ſont la Comteſſe d'Vrchemberd, la Baronne de Reinbaloine, Ludmille Balzerin de Roſemberg, & la Baronne de Colmerin. Les Dames ſont toûjours affectionnées & liberales à l'égard de ce Monaſtere. La Comteſſe de Roſemberg a eſté juſqu'à ſa mort leur bien-faictrice, & y a legué en mourant 660. écus. Le Comte ſon mary, Preſident des Etats a promis aux Religieuſes de leur faire auſſi du bien, & il continuë avec la Comteſſe ſa ſeconde femme, à les cherir, & à les proteger.

Enfin cette année on a vû quelque petit commencement de l'Ordre de Sainte Vrſule dans l'Archipel, ou pluſtoſt une ſemence de cette plante déja provignée en tant de lieux. En l'Iſle de Naxie une Dame de la maiſon de Sforce, & tres-bonne Catholique eſtant griévement malade d'une fiévre chaude. Vne nuit que l'on eſtimoit devoir eſtre ſa derniere, elle ſe ſouvint des merveilles qu'elle avoit oüi dire de S. François Xavier, & témoigna grand deſir de voir ſon Tableau, qui eſtoit dans la Chapelle des RR. PP. Ieſuites de cette Iſle. A quatre heures du matin le R. P. Antoine Veggia, alla le querir, & le luy aporta. Toute ſa chambre eſtoit pleine de perſonnes de haute qualité, qui la pleuroient déja comme morte. Elle fit aprocher ce Tableau, & baiſa reverement la main du Saint. Au même inſtant les palpitations de la fiévre ceſſerent, elle ſe ſentit toute rafraichie, & elle aſſeura qu'elle ſe portoit bien. Le Medecin, luy taſta le poux, & connut qu'elle diſoit vray, & qu'elle eſtoit entierement guerie. Elle avoit encore ſa Mere, laquelle dans une joye inexplicable de la voir rapellée, comme de mort à vie, fit vœu à Dieu par reconnoiſſance, de porter l'habit de l'Ordre de S. François Xavier. Elle le dit à un Pere Ieſuite, qui luy remontra que S.

François Xavier n'avoit point inſtitué d'habit pour des Filles ; mais que ſi elle vouloit prendre l'habit des Vrſulines, elle aprocheroit autant qu'il ſe pouvoit de celuy de Ieſuite qu'avoit S. Xavier. Incontinent apres, elle, avec une pauvre Grecque, qu'elle gardoit pour l'amour de Dieu, ſe voilerent & habillerent comme les Vrſulines. Vn Monaſtere d'Vrſulines ſeroit infiniment utile dans ce lieu là, au jugement des Religieux qui y ſont. Il y a, diſent-ils, pluſieurs filles toutes diſpoſées, & deſireuſes de quiter le monde, grand nombre de jeuneſſe ignorante qui eſt à inſtruire, & ſi on avoit aumoſné ſeulement trois mil livres, pour avoir une Maiſon, ils aſſeurent qu'en moins de trois ans, on y verroit plus de vingt-cinq Religieuſes.

L'an 1671. LOVVAIN.

LEs Religieuſes Vrſulines de Huy en Flandres, n'ayans pas moins d'ardeur pour l'amplification de leur Ordre que leurs premieres Meres, envoyerent l'an 1659. deux Profeſſes de leur Maiſon, à la fameuſe ville de Louvain, pour y ſolliciter la grace d'un établiſſement. Par la faveur des gens-de-bien elles avancerent d'abord la choſe, obtenant permiſſion des Magiſtrats dés la méme année. Enſuite elles ſuplierent inceſſamment Monſeigr Creuzen Archeveſque de Malines de conſentir au méme établiſſement. Comme il avoit reconnu eſtant Eveſque de Ruremonde, le bien que l'Inſtitut des Vrſulines cauſoit dans les Villes, par celles qui eſtoient déja à Ruremonde, il avoit beaucoup d'inclination à les voir dans Louvain, mais avant ſa concluſion, ſa mort arriva, qui broüilla toute cette affaire, & la fit ſurſoir entierement, juſqu'à ce que le Baron de Fonghen, venu d'Eſpagne à la ſuite du Marquis de Caſtel-Rodrigo Gouverneur des Païs bas, pourſuivit derechef les intereſts des Vrſulines, & obtint l'octroy du Roy contre toute apparence, l'an 1668. Enſuite on deſtina ſix Profeſſes, & une Novice du Monaſtere d'Huy, qui ſe rendirent à Louvain le 3. d'Avril 1669. & prirent proviſionnellement une maiſon de refuge, dans l'attente d'une demeure convenable & propre aux Exercices de leur Inſtitut. Le Siege Archiepiſcopal de Malines eſtant lors vaquant, les Vrſulines ſe virent obligées d'attendre encore en patience dans Louvain, ſans rien avancer. Mais Monſeigr Alphonſe de Berghes ayant pris poſſeſſion de l'Archeveſché, leur donna permiſſion authentique de s'établir. Ce fut au mois d'Aouſt 1671. Ainſi leur attente de dofze années, a eſté couronnée de cét heureux ſuccés. Et deux mois

apres la permission obtenuë, on comptoit déja cinq filles, à qui elles avoient donné le voile.

L'an 1672.

LEs Vrsulines de la ville Imperiale de Vienne accorderent avec l'agréement de l'Imperatrice quelques-unes de leurs Professes pour aller établir un Convent à Groëts, ville d'Allemagne. Et comme on jugeoit qu'il n'y avoit pas assez de bien pour cette fondation, une Demoiselle nommée Marie Franç. de Folchra, qui estoit dans les Vrsulines de Vienne, acheva de donner ce qu'il falloit, & alla en personne se rendre Religieuse à Groets. Elle partit de Vienne avec les Professes, le vingt sixiéme de Mars de la presente année.

De cette maniere, il se trouve que depuis l'année 1615. que les premieres Vrsulines firent à Paris la profession Religieuse, il s'est asseurement étably toutes les années des Monasteres de l'Ordre, jusqu'en celle-cy, que l'on imprime ce Volume, excepté en 1653. 1663. 1668. & 1669.

SVPPLEMENT.

PEndant l'impression de cette seconde Partie, quelques Convents ont envoyé des Memoires, qui engagent à faire ce petit Supplément.

BOVRG S. ESPRIT.) L'année 1621. une Demoiselle de la ville de Bayonne, nommée Loüise Segure, veuve de Mr Loüis de la Lande, se delibera de fonder une maison de S. Vrsule dans la mesme Ville, afin de contribuer à la bonne education des jeunes filles. Pour ce sujet, elle eut quatre Religieuses Vrsulines de Thoulouze, qui arriverent à Bayonne sur la fin de la mesme année, & furent logées dans une maison que la Demoiselle de la Lande avoit fait expressement bastir pour elles. Toutesfois, au bout de huit jours, la Ville s'opposant à leur reception, les fit deloger si promptement, que l'ordre leur en estant donné le soir, il ne leur fut pas permis d'y coucher la nuit suivante. La Demoiselle sortit avec elles, & les mena en une metairie qu'elle avoit, où dans l'espace de deux mois qu'elles y demeurerent, elles taschereut inutilement de gagner Messieurs de Ville. En suite elles se retirerent au Bourg S. Esprit, prés Bayonne, chez une Veuve, qui les retint prés de deux ans & demy. Puis enfin se voyans hors d'esperance de r'entrer

dans Bayonne, & de s'y établir, elles prirent resolution de demeurer là, & d'edifier leur Monastere au lieu appellé Beauregard, qui leur fut donné par Monseigr Iean Iacques du Sault, Evesque d'Aqs. Alors la Demoiselle sur qui elles avoient encore quelque appuy humain, leur manqua tout-à fait, & fit un acte de desaveu, & de revocation du Contract qu'elle avoit passé en leur faveur, lequel Acte fut signifié aux Vrsulines par Notaires, & devant des témoins. Ces courageuses Filles ne perdirent point cœur pour cet abadonnement, de mesme qu'elles n'avoient point cedé à tant d'autres difficultez; de sorte qu'aprés avoir fait reparer leur petite maison. Messieurs les Doyen, & Chanoines du S. Esprit, les y conduisirent en ceremonie avec le S. Sacrement, que Monsieur & Madame de Grandmont suivoient, & quantité de Bourgeois de Bayonne. Ce fut le jour de S. Barthelemy 1624. Avec le temps elles entreprirent un dortoir, puis d'autres bastimens, sans aide que de la confiance au S. Enfant Iesus, dont elles ont ressenti les effets dans le progrés de leur établissement.

CHAALONS SVR SAONE.) Ce fut Monseigneur Iacques de Nucheſe, Evesque de Châlons sur Saone, qui par un soin vrayement Pastoral, forma le dessein d'établir un Convent d'Vrsulines en la ville de Chaalons, dont il est dit peu de chose en l'an 1627. & à cette heure en ayant plus de lumiere, nous ajoûtons ce qui suit. Ce bon Prelat en obtint aisément les permissions du Roy, puis il persuada une Veuve qui avoit de grands biens, de s'en rendre Fondatrice. Elle se nommoit Madame Mathieu de Traves; & sçachant que le Monastere de Dijon estoit dans une haute estime, il s'y adressa pour demander des sujets capables de seconder son dessein. Les Vrsulines de Dijon luy accorderent avec beaucoup d'honnesteté, la Mere Marie le Clerc, dite de S. Augustin, pour Superieure, & quatre autres Professes. Cet illustre Evesque attendant leur arrivée de jour à autre, il se trouva des gens apparemment mal intentionnez, qui s'opposerent à cette fondation, & firent fermer les portes de la Ville. Mais Monseigneur en estant averti (quoy qu'il fust dans un accés de fievre quarte) il monta en carosse, & feignant de vouloir aller aux Capucins, il sortit de la Ville, prit les Religieuses dans son carosse, & les introduisit ainsi luy-mesme dans Chaalons le 29. de Mars 1627. Il les conduisit dans son Palais Episcopal, & leur commanda avec une affection paternelle d'y demeurer, jusqu'à ce que leur maison fust en estat de les loger commodement. Elles se rendirent sans peine à une si douce obeïssance; & si-tost qu'elles furent retirées en leur petite maison, elles se mirent dans l'exercice de

de leur Institut, d'une si bonne maniere, que ceux mesmes qui ne les avoient pas voulu recevoir, témoignoient du déplaisir d'avoir fait obstacle à leur entrée. Peu de temps aprés, la contagion estant dans la Ville, ces bonnes Religieuses, qui n'estoient pas encore trop aisées, s'incommoderent, pour aider les pauvres; & Dieu eut leur charité si agreable, qu'il multiplia plusieurs fois le pain, & autres choses qu'elles distribuoient aux necessiteux. Elles choisirent la Sainte Vierge pour principale Superieure; & sous sa protection elles entreprirent leur bastiment, jeûnant toutes en son honneur les Samedis pendant une année, faisans le mesme jour un Salut, & sept Religieuses communians. Elles ont depuis perpetué ces mesmes devotions. Le premier marché de leurs bastimens fut passé avec l'Architecte, & se signa aux pieds d'une Image de Nostre-Dame, la veille de son Annonciation, sans l'avoir premedité. La Superieure fit graver la mesme Image sur la premiere pierre; en suite de quoy l'argent que l'on employa, fut multiplié par le rehaussement des monnoyes; de sorte que les Religieuses y gagnerent une somme fort considerable. Elles experimenterent plusieurs autres bons effets du secours de la Sainte Vierge, qui les obligea à faire mettre par reconnoissance, son image au plus haut de l'edifice, dans l'esperance qu'aprés en avoir esté le fondement, elle en seroit toûjours l'honneur & l'appuy; & de vray, cette maison a esté depuis preservée dans des rencontres du feu & des orages, d'une façon qui peut passer pour miraculeuse.

VENNES.) Le desir que plusieurs personnes de vertu avoient depuis long-temps de voir dans Vennes un lieu où les femmes & les filles pussent faire la retraite (de mesme qu'il y en a un au College des RR. PP. de la Compagnie de Iesus de la mesme Ville) a esté effectué depuis peu, qu'ayant vaincu tous les obstacles, & receu une somme d'argent donnée liberalement pour ce dessein, avec le consentement de Monseigneur l'Evesque, & de la Communauté, on commença le bastiment le jour de S. Ioseph 1671. & un an aprés, à pareil jour, la maison fut achevée, & meublée. Elle contient une Chapelle dediée à la Sainte Famille, un Chœur, une Sale, un Refectoir, une Cuisine, un Parloir, & deux Dortoirs, où il y a des Cellules fort propres, avec un jardin; le tout separé de l'habitation des Religieuses; de sorte que les Seculieres qui y viennent faire les Exercices spirituels, n'y ont aucune entrée, ni aucune Communication avec les Religieuses, sinon avec celles qui sont destinées à cet employ. La closture, à l'egard du dehors, y est aussi tres-étroitement observée: car les Dames ne sortent point pen-

dant leurs huit jours de retraite, & ne parlent qu'à la grille du Parloir, quand il en eſt beſoin, ou à celle du Confeſſionnal, pour leurs Confeſſions.

Depuis le 27. de Mars 1672. juſqu'à la fin de l'annnée, on y a donné deux fois chaque mois les Exercices, avec un tel ſuccés, qu'en moins de ſix mois on y a compté plus de quatre cens filles & femmes de toutes conditions; & pas une n'en eſt ſortie qu'en beniſſant Dieu d'une ſi utile Inſtitution. Vn Religieux, & les Vrſulines leur donnent tous les aides neceſſaires pour le bon reglement de leur vie; & on voit en ſuite pour profit, des reconciliations, des reſtitutions, des renoncemens au jeu, au luxe des habits, &c.

GIVET.] Pendant le temps que les Vrſulines ſubſiſtoient dans le Bourg de Givet en Flandres, avec beaucoup de pauvreté, il ſembloit que Dieu faiſoit renaiſtre en elles l'eſprit des anciens Peres du deſert, ſuivi des meſmes merveilles qui ſe liſent dans leurs hiſtoires, comme de faire croiſtre des plantes la racine en haut, & de reverdir un baſton ſec, qui aprés avoir eſté arrouſé par obeïſſance, devint un grand arbre. Vne Religieuſe de ce Convent ayant commis une legere faute, alla ſe jetter aux pieds de ſa Superieure, pour s'en accuſer. La Superieure, ſans l'écouter, luy dit qu'elle l'attendiſt là, juſqu'à ce qu'elle euſt ſatisfait à une affaire preſſée. Cette Sœur demeura ainſi à genoux le reſte du jour, & toute la nuit, en un lieu decouvert, & fort incommode; & encore quand on en eut averty la Superieure, elle la reprit avec ſeverité. Vne autre aſſez mal adroite à ce qu'elle manioit, eut ordre, que chaque fois qu'elle romproit, ou gaſteroit quelque choſe, elle fiſt une priere à Dieu, afin qu'il reparaſt ſa faute. Vn jour qu'elle laiſſa tomber une verge de fer, qui ſe briſa en deux, elle ſe mit à genoux, pour faire ſa priere, & ſoudain ces deux pieces de fer ſe rejoignirent enſemble.

MONS.] Ce qui donna courage à ces meſmes Vrſulines, eſtans ſorties de Givet, & refugiées à Namur, de pourſuivre leur établiſſement à Mons en Haynaut, fut la bonne volonté de Mr Iean Malapert, qui decedant ſans enfans, les fit ſes heritieres, à condition qu'elles s'établiroient dans Mons; de quoy elles obtinrent enfin la permiſſion, & en ſuite l'executerent l'an 1648. Le jour de S. Vrſule on leur chanta la premiere Meſſe, le R. P. Pennequin, Ieſuite, preſcha dans leur Chapelle, en preſence de tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans la Ville. Tout le peuple en eſtoit en feſte; & pendant cette Octave le concours fut ſi grand, que cette petite demeure ne pouvant le contenir, les ruës en eſtoient remplies. Elles

eurent bien-toſt des filles en penſion, dont Mademoiſelle Marie Ieanne de Croï, fille aiſnée du Comte de Sorls, fut la premiere.

Cette Communauté, comme pluſieurs autres, fut affligée de contagion l'an 1653. Vne de leurs Penſionnaires en mourut, & il leur fallut tenir les portes cloſes l'eſpace de ſix ſemaines, ſans que perſonne y entraſt, ny en ſortiſt : Les Religieuſes n'entendirent pas meſme la Meſſe pendant ce temps, que deux ou trois fois, & en ſecret. Dans cette deſolation, une autre Penſionnaire ſe trouva mal, avec des indices de peſte. Alors la Superieure fit un vœu à S. Charles Borromée, & auſſi-toſt la fille recouvra ſa parfaite ſanté. La premiere Superieure de ce Monaſtere fut la M. Marie de Brabant, dite de S. Auguſtin, qui avoit déja gouverné à Givet, & à Namur, & qui par ſes fatigues & ſa perſeverance, pouſſa à bout cet établiſſement, malgré mille oppoſitions tres fortes, & de longue durée.

Le 21. de Decembre 1656. les Vrſulines de Mons eurent la conſolation & la gloire de loger en leur Convent le corps de Sainte Chriſtine Vierge & Martyre Romaine, que le R. P. Lobetius, Recteur des Ieſuites de Mons, leur procura eſtant à Rome, & l'obtint peu devant le decés de Noſtre S. Pere Innocent X. Monſeigneur Gaſpard Nemius, Archeveſque de Cambray, fit l'ouverture de la caiſſe, à la veuë de pluſieurs perſonnes Eccleſiaſtiques, du R. P. Recteur, d'autres Ieſuites, & de toute la Communauté.

L'an 1667. à la priere du meſme Seigneur Archeveſque de Cambray, & de Madame la Ducheſſe d'Aremberg, le Pape Clement IX. accorda un Bref de confirmation de l'Inſtitut des Vrſulines de Bordeaux, & de tous les privileges, graces, exemptions, prerogatives, & indulgences que le Pape Paul V. leur avoit concedées, dont il rend participans tous les autres Monaſteres qui ſuivent le meſme Inſtitut.

Vn autre Bref fut donné par le Pape Clement X. l'an 1671. contenant pluſieurs Indulgences aux Aſſociez à la Confrairie de S. Vrſule, pour obtenir une heureuſe mort. En ſuite de quoy cette Confrairie fut erigée dans les Vrſulines de Mons dés la meſme année, le 23. d'Octobre, & fort ſolemnellement. Le peuple y alla en foule, y eſtant invité par le ſon de toutes les cloches de la Ville. Monſeigneur l'Archeveſque, & Madame la Ducheſſe d'Aremberg furent les premiers qui ſe firent enregiſtrer en cette Confrairie ; puis pluſieurs perſonnes de marque ; & dans ce premier jour on y écrivit plus de ſix cens noms. A la premiere nouvelle qu'en ont euë les Vrſulines du grand Convent de Paris, elles y ont auſſi envoyé toutes leurs ſignatures.

Le Monaſtere de Mons eſt aujourd'huy baſty, fleuriſſant, & tres-utile dans le païs par les inſtructions, & par la religieuſe conduite des Vrſulines.

CARPENTRAS.) La Maiſon Congregée de S. Vrſule à Carpentras, a eſté erigée en Monaſtere dés la fin de l'an 1630. & non pas en 1637. comme il eſt marqué cy-deſſus.

VENDOSME.] L'an 1631. les Vrſulines de Chartres envoyerent quatre Profeſſes, & une Novice à Vendoſme avec la Mere Vrſule de S. Laurent, pour eſtre Superieure à un Convent, qu'elles commencerent le troiſiéme de Fevrier.

NOGENT LE ROTROV.) Le 25. Iuillet de la meſme année, la Mere de Berty, qui eſtoit lors Superieure au Monaſtere de Chartres, en ſortit, pour en aller inſtituer un autre à Nogent le Rotrou; & y mena cinq Profeſſes. Aprés qu'elle eut demeuré là quelque temps, elle y laiſſa pour Superieure la Mere Marguerite Richon, puis elle s'en retourna à Chartres.

BEZIERS.] C'eſt preciſément l'année 1632. que la Maiſon Congregée de Beziers a eſté erigée en Monaſtere: car huit Sœurs qui y vivoient fort religieuſement, demanderent des Profeſſes aux Religieuſes Vrſulines de Thoulouſe, pour leur enſeigner les Regles Monaſtiques. Il leur en fut accordé deux, dont la M. Iſabeau de Barthelmy, dite de Sainte Croix, fut la Superieure à Beziers; & Sœur Françoiſe de Rabonite, dite de Sainte Croix, Maiſtreſſe des Novices. Elles y arriverent le 25. de Iuin de la meſme année, & donnerent l'habit religieux à toutes les Sœurs de la maiſon, le 16. de Iuillet enſuivant. Les vœux ſolemnels s'y firent au bout de l'an.

LODEVE.) La Mere Ieanne Durante, dite de S. Auguſtin, qui eſtoit la plus conſiderable des Vrſulines de Beziers, & qui avoit procuré leur établiſſement religieux, ſortit de là un an aprés ſa profeſſion, en 1634. & conduiſit trois autres Profeſſes avec elle, pour faire un pareil Monaſtere à Lodeve. Elle donna d'abord le voile à la Fondatrice, puis à pluſieurs autres, & y fit une tres-belle & grande maiſon, remplie de quantité de filles bien faites. La même Mere demeura ſeize ans dans ce lieu, & aprés elle retourna à Beziers, où depuis elle a eſté long-temps Superieure.

LVNEL.) Il y a auſſi un Monaſtere d'Vrſulines à la ville de Lunel, qui eſt derivé immediatement de celuy de Lodeve.

DIE.) Les Vrſulines de Montelimar en Dauphiné, ſous l'Eveſché de Valence, allerent le 29. de May 1638. changer la maiſon de S. Vrſule de Die, dans le meſme Dioceſe, en un Monaſtere, & elles y reüſſirent heureuſement.

Mont de MARSAN.) Du Monaſtere de S. Sever, au Dioceſe d'Aire, eſt ſorty celuy du Mont de Marſan en l'année 1638.

DIGNE.) Le Monaſtere de Digne en Provence prit commencement le 10. de May 1642. par les Vrſulines de Montelimar.

S. DIZIER.) L'an 1646. les Vrſulines de Langres inſtituerent le Monaſtere de S. Dizier en Champagne, du Dioceſe de Chaalons, avec l'agrément de Monſeig^r Felix de Viallart, Eveſque & Comte du meſme Chaalons. La M. Claude Morlot, dite de Sainte Madelene, y fut envoyée pour Superieure. M^r Baſſelin, Vicaire General de Monſeigneur, la conduiſit, & ſes trois Compagnes, de Langres à S. Dizier, où elles furent receuës avec les meſmes honneurs que l'on rend aux Princeſſes, juſqu'à tirer des boëtes & des fuzées en ſigne de réjoüiſſance. Cette entrée ſe fit le ſeptiéme de May, & le dixiéme, qui écheut cette année là le jour de l'Aſcenſion, on benit la Chapelle de ces bonnes Religieuſes, & on y celebra la premiere Meſſe.

CREST.) Le Monaſtere de Creſt en Provence, placé cy-devant en l'année 1645. ne ſe fit qu'en l'année 1647. le 15. d'Octobre, & auparavant les Sœurs y eſtoient Congregées.

AVVILA.) Le Convent de Gondrin, du Dioceſe d'Auch, en a fait un aſſez proche, à Auvila, ou Villa.

Il y a auſſi des Religieuſes Vrſulines à Auch, dont la maiſon eſt fort ancienne, à Aire, à Pamiers, à Oleron, ou prés de cette Ville là. Et devant tout cela à Thoulouſe; comme auſſi à quelques autres Villes moins conſiderables: Et ces Monaſteres joints à la multitude de ceux dont on voit le denombrement en cette Chronologie, paſſent le nombre de trois cens vingt-cinq Monaſteres d'Vrſulines, ainſi multipliez depuis ſoixante ans, que l'Ordre Religieux a commencé dans Paris, ſans compter ceux qui ſont à Rome, à Veniſe, & par toute l'Italie. D'où l'on peut conclure que Dieu avoit deſtiné ce ſiecle pour faire pouſſer en divers endroits les rejettons des lauriers de S. Vrſule, aprés qu'ils avoient comme pris de fortes racines dans terre, pendant pluſieurs centaines d'années; le tout à la gloire de ſa Divine Majeſté.

TABLE

DES ETABLISSEMENS DE MONASTERES contenus en cette ſeconde Partie.

LE PREMIER CHIFRE EST L'ANNEE DE L'ETABLISSEMENT: Et le ſecond, la page où il ſe trouve.

A

Abbeville *L'an* 1615 *Page* 138
Aix en Provence, 1634 315
Aix, ſecond, 1666 457
Aix la Chapelle, 1651 433
Aigueperce, 1650 433
Alés, 1634 316
Ambert, 1620 179
Amboiſe, 1616 248
Amiens, 1616 144
Angers, 1618 154
Angouleſme, 1627 260
Anſenis, 1642 401
Apt, 1638 345
Arc en Barrois, 1643 405
Argentat, 1645 419
Argenteüil, 1647 424
Arlanc, 1650 433
Arles, 1644 219
Arnay-le-Duc, 1628 262
Avalon, 1629 265
Aubagne, 1634 316
Autun, 1620 178
Avignon, 1632 298
Avignon les Royales, 1637 335
Aulioules, 1638 351
Aups, 1636 330
Auvilla, 469
Auxerre, 1623 204
Auxonne, 1625 243

B

Barjols, 1635 317
Bar-ſur-Aube, 1634 310
Bar-ſur-Seine, 1628 261
Bayeux, 1624 [illegible]
Bazas, 1632 300
Beaucaire, 1631 287
Beaujency, 1629 277
Beaulieu, 1632 301
Beaune, 1626 249
Beauvais, 1627 [illegible]
Belay, 1629 274
Beziers, 1635 318
Blois, 1624 210
Bolene, 1627 [illegible]
Boulins, 1633 307
Boulogne, 1614 217
Bordeaux, 1618 149
Bourbonlancy, 1633 303
Bourg, 1618 [illegible]
Bourges, 1631 291
Bourg en Breſſe, 1624 215
Bourgoin, 1634 316
Bourg-Argental, 1638 344
Bourg-S. Eſprit, 1624 463
Brianſon, 1629 275
Brignoles, 1632 302
Brive, 1620 177
Bruxelles, 1665 455

C

Caën, 1624 [illegible]
Cahors, 1629 274
Cacaſſonne, 1627 [illegible]
Carhaix, 1644 411
Caromb, 1643 407

Carpentras, 1637 342
Cavaillon, 1648 427
Celles, 1633 309
Chaalons ſur Saone, 1627 250
Chaalons en Champagne, 1661 452
Chambery, 1617 256
Chambriant, 1643 406
Chaſteau-Gontier, 1630 281
Chaſtillon en Dombes, 1634 314
Chaſtillon ſur Indre, 1646 422
Chaſtillon ſur Seine, 1619 170
Chartres, 1626 248
Charlieu, 1633 304
Chaumont, 1619 170
Chinon, 1632 303
Ciotat, 1635 317
Clagenfurth, 1670 460
Clermont en Auvergne, 1621 182
Clermont en Beauvaiſis, 1639 354
Cologne, 1639 354
Condom, 1633 310
Corbigny, 1629 268
Coſte S. André, 1635 323
Cravant, 1644 408
Cremieux, 1633 310
Crepy, 1624 214
Creſt, 1645 420
Cuers, 1642 393
Cunlhay, 1661 452

D

Dieppe, 1624 218
Die, 1638 468
Digne, 1642 469
Dijon, 1619 160
Dinan en Flandres, 1627 252
Dinant en Bretagne, 1621 188
Draguignan, 1636 333

E

Elbœuf, 1648 425
Emoutiers, 1629 266
Epernay, 1642 398
Erfort, 1667 458
Eſpallion, 1633 472
Eu, 1618 307
Evreux, 1625 159
241

F

Falaiſe, 1622 200
Faoüet, 1658 441
Feurs, 1639 354
Flavigny, 1632 302
Fougeres, 1626 247.

G

Gand, 1662 452
Gap, 1629 275
Gex, 1637 241
Gien, 1619 278
Giſors, 1621 185
Givet, 1622 203
Gondrin, 1630 282
Gournay, 1630 285
Grand Andely, 1641 394
Grenoble, 1623 306
Guerrande, 1644 408
Guingamp, 1654 438

H

Havre de Grace, 1627 260
Hedé, 1666 456
Hennebond, 1641 394
Huy, 1638 358

I

Joinville, 1641 394
Ioſſelin, 1646 420
Iſle de Veniſe, 1638 345
Iſle Bouchart, 1645 419
Iſſoudun, 1630 282

K

Kebec, 1639 379
Kitzingen, 1660 449

L

LAmbe[illegible], 1637 341
Lambeſq, 1637 343
Landerneau, 1651 431
Langres, 1639 190
Lamon, 1659 443
Lanſluth, 1663 453
Laval, 1618 153
Libourne, 1618 152
Liege, 1621 203
Lierre, 1645 417
Ligny, 1646 420
Lignieres, 1664 453
Lille, 1638 311
Limoges, 1620 177
Lion premier, 1620 172
Lion ſecond, 1633 309
Lion troiſieſme, 1651 433
Liſieux, 1631 288
Lodeve, 1614 468
Loches, [illegible] 265
Lorgues, 1639 372
Lorme, 1645 417
Loudun, 1626 247
Louvain, 1671 462
Luçon, 1631 296
Lunel, 468

M

MAgny, 1639
Malzieu, 1635
Le Mans, [illegible]
Mante, 1629
Marcigny, 1643 405
Maringue, 1662 452
Marmande, 1644 416
Marſeille ſecond, 1636 333
Marſeille premier, 1638 352
Marſeille troiſiéme, 1647 424
Martigues, 1639 391
Mascon, 1620 176
Meaux, 1648 425
Melun, 1643 405
Mende, 1635 326
Merchem, 1658 442
Metz, 1649 427
Mondidier, 1623 207
Moniſtrol, 1634 314
Mons, 1648 426
Montargis, 1632 300
Montbar, 1647 423
Montbriſon, 1628 283
Montbriſon ſecond, 1[illegible] 431
Mont de Marſan, 1[illegible]8 469
Montelimar, 1624 217
Montluçon, [illegible]45 417
Montereau, [illegible]1 401
Montferrant, 1638 346
Montpellier, 1641 396
Montrichar, 1642 404
Mont Seny, 1647 424
Morlaix, 1638 346
Moulins en Bourbonnois, 1620 173
Moulins en Gilbert 1635 317
Moyranc, 1636 328
Muſſy, 1654 419

N

NAmur, 1652 433
Nantes, 1627 241
Narbonne, 1618 442
Nevers, à la Ville, 1622 196
Nevers, au faux-bourg, 1639 378
Niort, 1623 205
Niſmes, 1637 340
Nogent le Rotrou, 1631 468
Noleroy, 1648 426
Noyers, [illegible] 298
Noyon, 1628 261
Nuys, 1634 314

O

ORleans, à la Ville, 1622 190
Orleans, au Faux bourg, 1636 442

P

PAris, au Faux-bourg Saint Jacques, 1612 111

Paris,

Paris, rue Sainte Avoye, 1622 191
Paroy le Moiteau, 1647 424
Parthenay, 1624 219
Pernes, 1658 442
Perigueux, 1641 396
Pertuis, 1645 217
Pezenas, 1637 341
Pignans, 1624 224
Plœrmel, 1624 224
Poiſſy, 1647 422
Poitiers, 1618 153
Pontcroix, 1652 436
Pont de Vaux, 1635 326
Ponteau-de-Mer, 1665 455
Pontivy, 1633 305
Pontoiſe, 1616 140
Pont S. Eſprit, 1637 336
Port Sainte Marie, 1637 338
Pouligny, 1633 307
Prague, 1655 440

Q

Quimperlé, 1652 435
Quimpercorentin, 1623 204

R

Rennes, 1617 145
Riez, 1623 310
Roanne, 1631 288
La Rochelle, 1630 287
Romans, 1635 317
Roüen, 1619 159
Ruremonde, 1645 417

S

Saint Andeol, 1627 210
Saint André d'Avignon, 1646 422
S. Bonnet, 1622 193
S. Brieux, 1624 228
S. Chaumont, 1620 175
S. Denis, 1628 263
S. Dizier, 1646 469
S. Emilion, 1630 281
S. Eſtienne, 1636 428
S. Galmier, 1638 435
S. Geoire, 1623 207
S. Iean d'Angely, 1635 393
S. Iean de Loone, 1641 394
S. Iean du Lud, 1632 303
Sainte Livrade, 1654 416
S. Machaire, 1618 [illegible]
S. Malo, 1622 19[illegible]
S. Marcelin, 1630 278
S. Omer, 1626 247
S. Paul de Leon, 1629 268
S. Pierre le Monſtier, 1637 [illegible]
S. Remy, à la Ville, 1634 [illegible]
S. Remy, au Faux-bourg, 1639 [illegible]
S. Sever, 1634 [illegible]
S. Simphorian, 1635 [illegible]
Sallanche, 1636 [illegible]
Salins, 1633 309
Salon, 1640 393
Saugues, 1631 297
Saumur, 1619 171
Saulieu, 1624 218
Semur, 1631 297
Sens, 1642 404
Seurre, 1631 298
Signe, 1645 417
Sifteron, 1642 399

T

Taraſcon, 1637 339
Tarbe, 1636 328
Thiers, 1633 304
Tholon, 1639 379
Toiſſey, 1666 457
Tonnerre, 1627 253
Tonon, 1634 310
Thoüars, 1632 301
Tournay, 1667 460
Tours, 1622 194
Treguier, 1625 239
Trevoux, 1640 393
Troyes, 1628 261
Tulles, 1623 211
Tulins, 1638 350

V

Valencé, 1642 401
Valence, 1630 282
Valenciennes, 1654 437
La Valette, 1665 455
Vaulreas, 1627 252
Vendoſme, 1631 468
Vennes, 1637 253
Vezelay, 1638 352
Veſoul, 1629 275
Vienne en Auſtriche, 1660 446
Vienne en Dauphiné, 1635 325
Vif, 1639 379
Ville-franche en Beaujo. 1634 314
Vire, 1631 290
Viteaux, 1633 304
Vſſel, 1636 333

Sur vn Portrait de Ste Vrſule travaillé à l'éguille, par vne Religieuſe Vrſuline.

EPIGRAMME.

Pinxit acu docta, ſed doctius, VRSVLA, pingit,
Moribus effingens te tua turba ſuis
Serica, lana, color, fallunt: vita omnia vere
Exhibet. hiſtoria eſt: ante Poëſis erat.

VRSVLE, vne des Sœurs de ta ſainte Famille
T'a peinte avec ſa docte aiguille,
Mais d'eſprit & de cœur, dans ſes emplois pieux,
Elle t'imite encore mieux.

On ne peut voir en cét Ouvrage
Qu'une feinte de ton viſage
Mais pour peindre ta ſainteté,
Sa vie eſt vne verité.

TABLE DES MONASTERES D'VRSVLINES, derivez de Paris.

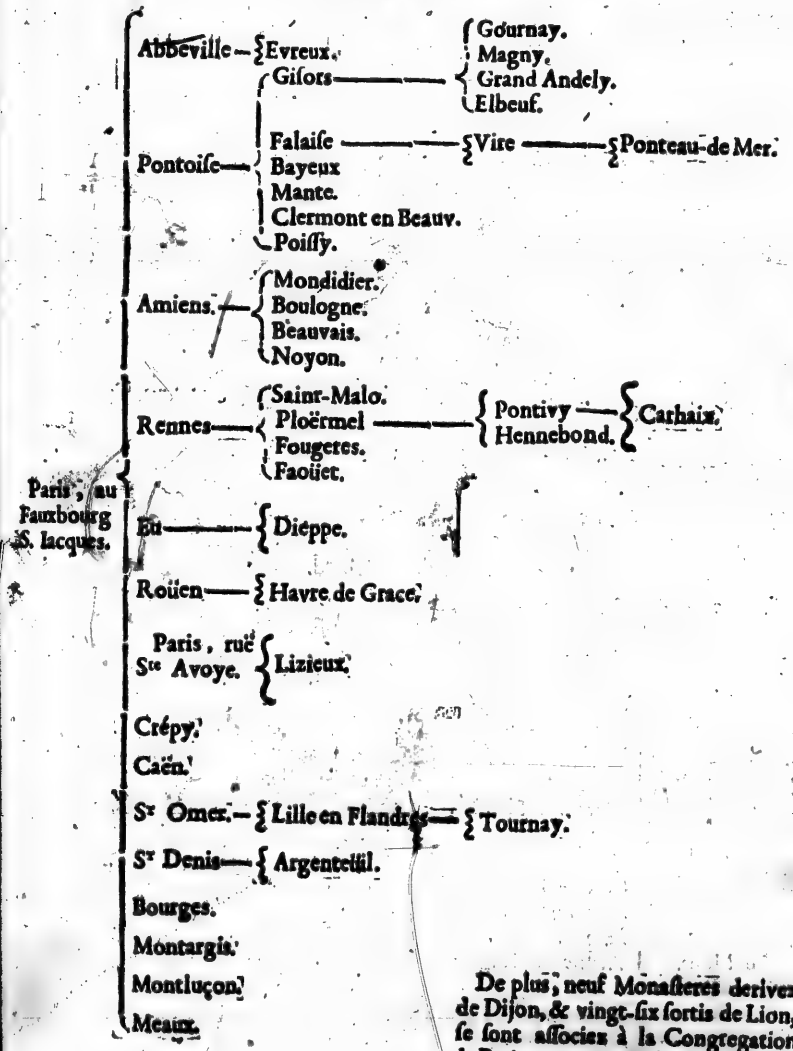

De plus, neuf Monasteres derivez de Dijon, & vingt-six sortis de Lion, se sont associez à la Congregation de Paris, ou ont esté établis sous ses Regles par ceux qui les avoient embrassées.

TABLE DES MONASTERES DERIVEZ DE BORDEAVX, & de ceux qui s'y ſont aſſociez.

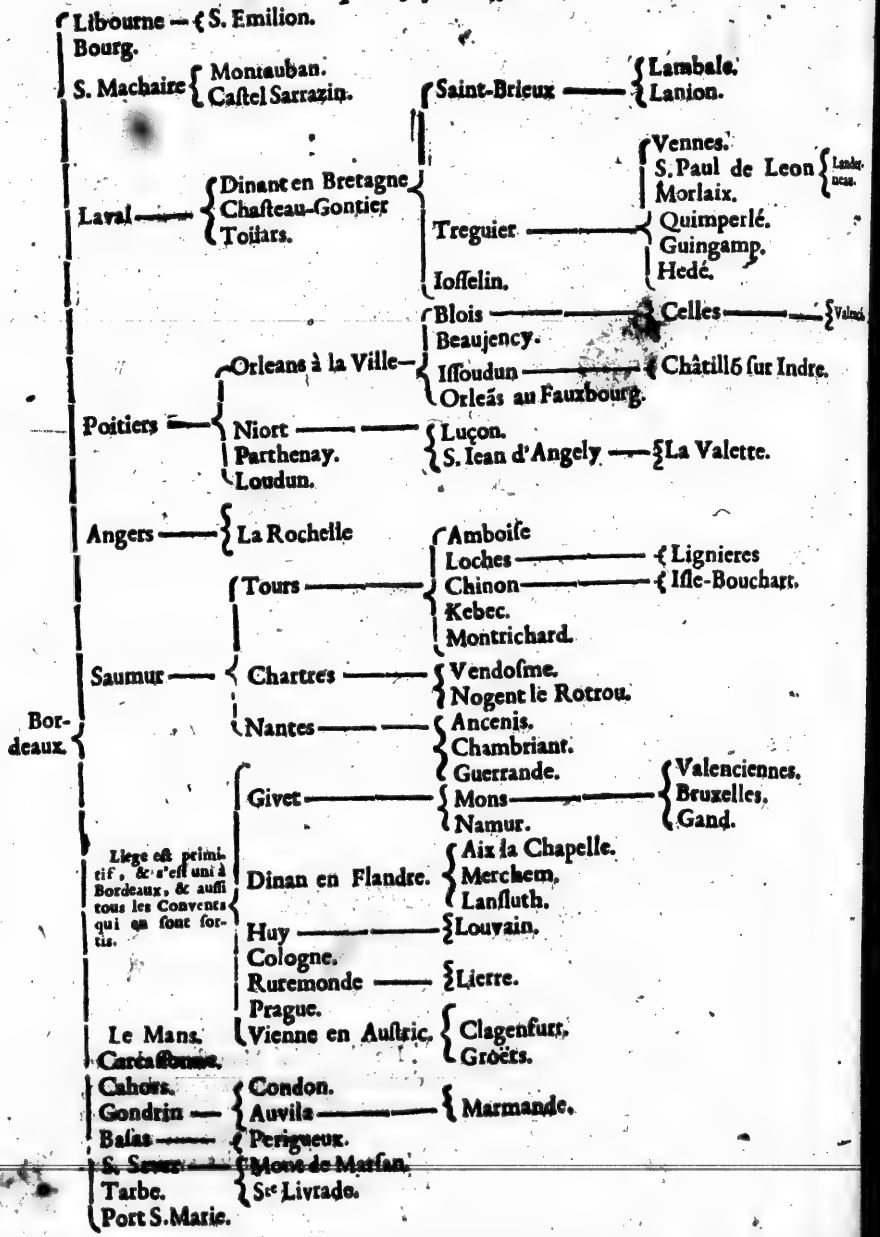

TABLE DES MONASTERES DERIVEZ DE DIION,

où ceux qui ont les Regles de PARIS, *sont marquez par une Etoille* *

- Dijon
  - Langres
    - Chaumont
    - St Iean de Loone
    - Ioinville *
    - St Dizier
      - Chaalons en Champagne.
  - Chastillon sur Seine
    - Tonnerre
      - Bar-sur-Aube.
      - Ligny.
    - Bar-sur-Seine
      - Melun.
    - Troyes *
    - Noyers
      - Mont-bar.
    - Epernay *
    - Mussy.
  - Auxerre
    - Corbigny *
      - Lorme *
      - St Pierre du Moutier *
    - Gien.
  - Bourg-en-Bresse
    - Chastillon en Domb.
      - Toissey.
    - Cremieux
      - Moyranc
        - Vif.
    - Pont de Vaux.
  - Chaalons sur Saone
    - Montereau, transferé à St Cloud. *
    - Sens.
  - Pouligny
    - Salins.
    - Noseroy.
  - Avalon *
    - Crauant. *

TABLE DES MONASTERES DERIVEZ DE LION,

*ou eſt marqué ceux qui ont pris les Regles de Paris, & ceux qu'ils ont eſtably depuis, par vne Eſtoille, **

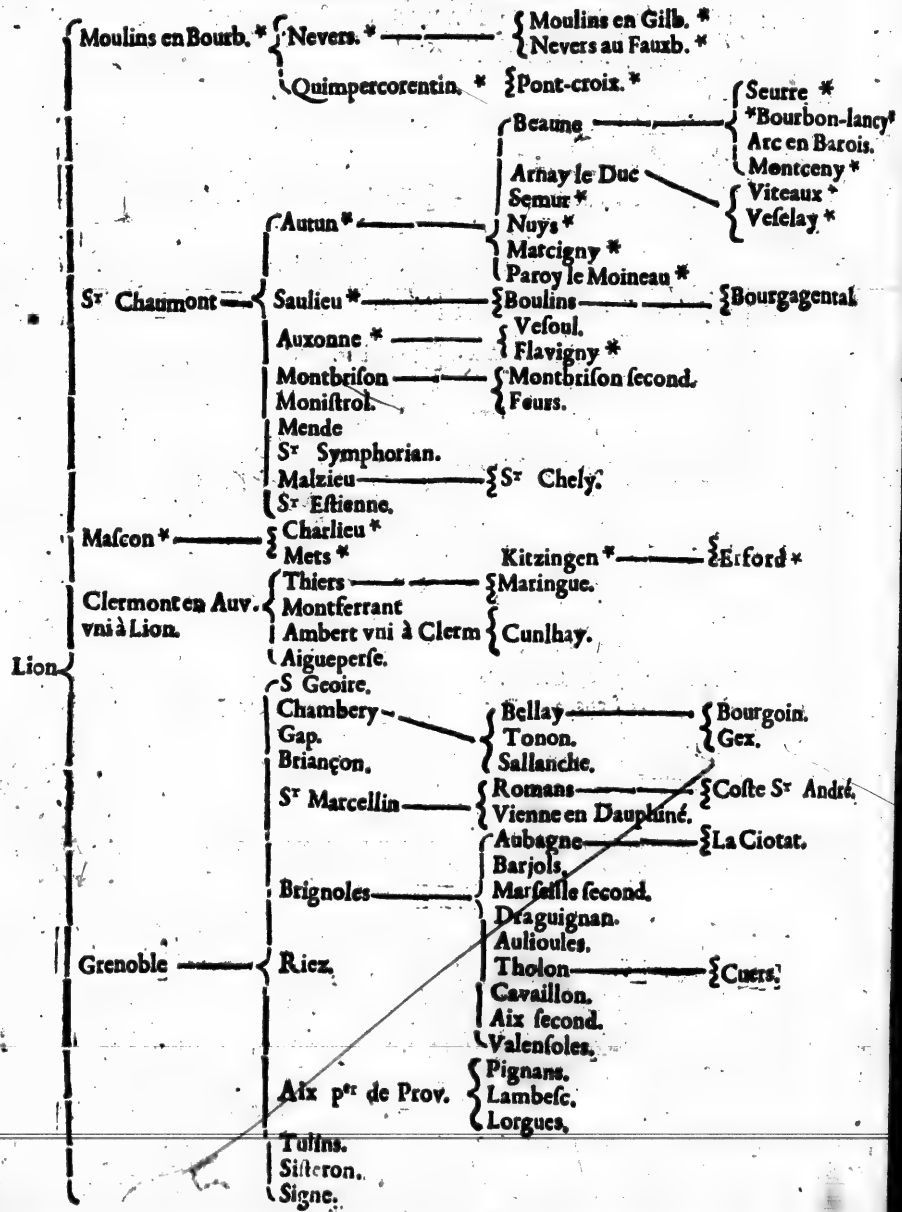

DES MONASTERES DERIVEZ DE LION.

- Montelimar.
  - St Andeol.
  - Valence — Chabeüil.
  - Beaucaire — Alés.
  - Carpentras — Caromb.
  - Die.
  - Digne.
  - Creſt.
- Roanne — Trevoux.
- Lion ſecond
- Ville-franche.
- Niſmes.
- Lion troiſiéme.
- St Galmier.

On ne marque point icy la premiere maiſon de Sainte Vrſule de Marſeille, puis qu'elle eſt aujourd'huy vn Convent de Bernardines.

DES CONVENTS SORTIS DE TVLES, D'ARLES, & quelques-vns de Thoulouſe.

- Tulles
  - Saugues, vni à St Chaumont.
  - Beaulieu.
  - Eſpallion.
  - Viſſel.
  - Argentat.
  - Arlanc vni à Clermont.
- Arles
  - Vaulreas — Bolene.
  - Avignon.
  - St Remy à la Ville.
  - Taraſcon.

- Thoulouſe
  - Brive — Limoges — Emoutiers.
  - Angouleſme.
  - Beziers — Lodeve — Lunel.
  - Bourg S^t Eſprit.
  - prés Bayonne.

Il y a auſſi vn Monaſtere d'Vrſulines à Villefranche dans le Roüergue, qui vient apparemment de Thoulouſe.

TABLE DES MONASTERES DERIVEZ DES VRSVLINES d'Avignon les-Royales, & de ceux qui leur ſont aſſociez ſous le Titre de la Preſentation.

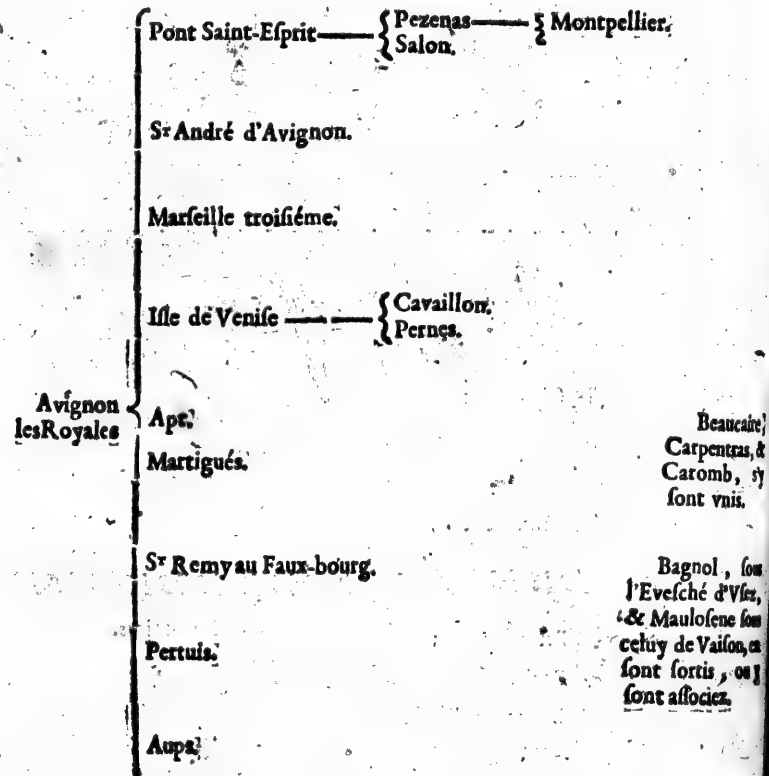

VIES DES RELIGIEVSES VRSVLINES DE L'INSTITVTION & Congregation de Paris.

LA VIE DE LA MERE CECILE DE BELLOY, dite de Sainte-Croix, Premiere Religieuse Vrsuline.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES PARENS, DE SON EDVCATION, ET DE sa conduite dans le monde.

LA Mere Cecile de Sainte Croix eut l'avantage dans le monde de naistre de Parens considerables pour leur Noblesse & pour leur vertu : Et dans la Religion d'estre la premiere Professe de son Ordre. Son pere Mr Loüis de Belloy, Seigneur de Morangle & de Fontenelle en Picardie, estoit un brave Gentil-homme, pourveu de biens, qu'il employoit avec l'honneste entretien de sa famille en liberalitez envers les pauvres : Il s'offrit dans les guerres civiles de signer de son sang sa profession de Foy, puis s'estant rendu à l'armée de Senlis, il y donna des marques d'une generosité toute Chrestienne, dont la derniere fut, de dire hautement à un Heretique, dans le fort de la mêlée qu'il estoit, & vouloit vivre & mourir Catholique. Au même instant il fut tué de deux coups de pistolet.

Mademoiselle Anne de Guison sa femme ne luy estoit point infe-

rieure en naiſſance, en pieté, & en honneſteté. Elle faiſoit de ſa Maiſon l'azile des miſerables, & ſouvent elle y logeoit des pauvres, auſquels elle donnoit au delà de ſes moyens, non ſeulement durant qu'elle en avoit à ſuffiſance; mais auſſi lors qu'elle les eut perdus, & qu'elle vit ſa maiſon bien decheuë. Dieu en recompenſe, prit ſoin de ſes enfans, tant du premier que du ſecond lit, s'eſtant remariée à un Gentil-homme nommé Monſieur de Vaquignolé.

Cecile de Belloy náquit le 18. de Novembre 1585. ſes Parens eurent grande joye à ſa naiſſance, & prirent un ſoin tres-particulier de ſon education: ſi toſt qu'elle ſceut parler & marcher, elle preſſoit les gens du logis d'aller à l'Egliſe, ſur tout les Feſtes & les Dimanches, & elle prenoit le meſme ſoin à l'égard des perſonnes de qualité qui rendoient viſite à ſes Parens: de ſorte, qu'un matin un Gentilhomme heretique eſtant confus de ſe voir ainſi pourſuivy delogea devant que l'on fuſt de retour de la Meſſe, n'oſant attendre la confuſion que cette petite innocente s'appreſtoit de luy faire.

Elle perdit ſon pere toute jeune, en la glorieuſe maniere que nous venons de dire; & quand elle eut un beau-pere, elle gagna ſon amitié & ſon eſtime; & elle de ſon coſté luy rendoit les reſpects & les ſoumiſſions d'une vraye fille; comme auſſi à ſa mere, qui a aſſeuré qu'elle luy avoit eſté toûjours tres-docile, & ne luy avoit jamais deſobeï.

A peine eut elle atteint l'onziéme année de ſon âge, qu'une violente maladie la mit ſur le bord du tombeau. Sa mere en fut alarmée au poſſible; mais ſa fille en retira de notables avantages pour l'avancement de ſon Ame, Noſtre Seigneur luy ayant fait des faveurs ſpeciales, quand elle eſtoit reduite à l'extremité, qu'elles tint lors fort ſecrettes, mais elles ne laiſſerent pas de ſe decouvrir en partie, par les effets & par les paroles qui luy ont échappé depuis, parlant ſur ce ſujet à des perſonnes de confiance, & par leſquelles on a appris qu'elle connut lors clairement la vanité de tout ce qui n'eſt point Dieu; l'infaillibilité de la mort, & l'importance de cette derniere heure; ce qui fit une forte impreſſion ſur ſon eſprit. De plus, elle gouſta alors des conſolations ſi douces, & ſi celeſtes, qu'elle ne pouvoit plus retenir ſes larmes pendant ſes Prieres; ce don de larmes, & de tendreſſe interieure luy a continué toute ſa vie. Eſtant revenuë en parfaite ſanté, elle parut toute changée, quittant entierement les jeux, les petites vanitez, & les libertez de ſon âge.

Tout le monde s'étonnoit de voir tant de ſageſſe & de déf-

chement de la terre, en une jeune fille. On ne pouvoit compter les heures qu'elle employoit chaque jour à l'Oraison, où elle passoit mesme une grande partie des nuits. Sa mere, quoy que vertueuse, n'y prenoit pas plaisir, craignant que cela ne la portast bien-tost à l'abandonner, & à se rendre Religieuse, elle faisoit coucher avec elle de temps en temps sa petite sœur pour l'espier, & mesme elle se donnoit quelque fois la peine d'aller reveiller cét enfant pour luy demander tout bas si sa sœur Cecile n'avoit pas beaucoup prié Dieu. Cette mesme sœur quand elle fut grande, disoit ne se souvenir point de l'avoir jamais vûë couchée dans le lit; mais qu'elle demeuroit à genoux auprés, ou dessus. Elle se retiroit des compagnies, & apres avoir receu civilement celles qui venoient au logis, elle s'éloignoit adroitement avec quelque honneste excuse, faisant mine souvent de sortir seulement pour aller prendre soin d'une autre petite sœur sujette à crier, qu'elle emportoit à sa chambre; où elle l'amusoit à quelque poupée, pendant qu'elle prioit, & levoit la bonde à ses larmes; mais avec tant de ferveur, que cette petite fille de quatre ou cinq ans seulement, quittoit tout pour la considerer à son aise, sans qu'elle s'en apperceust.

Plusieurs années elle n'eut autre Directeur que le S. Esprit, jusqu'à ce que les Peres Observantins de S. François commencerent à s'établir à Franconville prés Morangle, d'où ils alloient prescher aux lieux circonvoisins. Vn d'eux appellé le Pere François, alloit souvent au logis de Mr de Vaquignole son beau-pere, & y estoit fort charitablement receu. Mademoiselle de Belloy, luy declara le grand desir qu'elle avoit de servir Dieu parfaitement: Le bon Religieux l'encouragea fort & de là en avant elle suivit ses avis en toutes choses.

Elle estoit si assiduëment à genoux en Prieres mentales & vocales, qu'il luy vint un mal de genoüil, que l'on fut contraint d'ouvrir par de grandes incisions. Et elle fut si constante, dans ces violentes operations, qu'elle ne donna aucun signe de douleur.

Depuis que Dieu l'eut attirée, on ne luy vit plus porter les livrées du monde, qu'une fois seulement qu'on luy apporta de Paris, certaine coëffure à la mode. Elle la mit avec beaucoup d'indifference, puis estant en visite, les premieres personnes qu'elle entretint, luy dirent, que cét ornement luy seoit bien: alors y faisant reflexion, elle retourna sur ses pas, & osta cette vanité, prononçant ces paroles avec ardeur, *Je ne veux agréer qu'à Dieu seul.* Et mit en suite encore plus de soin que jamais à parer son Ame, pour la rendre agreable aux yeux de celuy à qui elle s'estoit consacrée.

Elle jeûnoit souvent au pain & à l'eau, & se cachoit avec tant d'adresse, qu'on ne s'en apperceut qu'à la longueur du temps. Elle estoit naturellement franche, pleine de bonté & de compassion pour les pauvres, sur tout pour les malades, leur envoyant ou portant elle mesme des vivres & des medicamens; parce que sa mere luy avoit laissé l'entiere disposition de tout, n'ayant point de debat avec elle, que pour luy persuader de ne se point tant fatiguer, mais de faire ses aumosnes par d'autres.

CHAPITRE SECOND.

ELLE FAIT PLVSIEVRS INVTILES EFFORTS pour se rendre Religieuse, puis est la premiere Religieuse Vrsuline.

MAdemoiselle de Belloy avançant toûjours en vertu, & son desir d'estre toute à Dieu par la profession Religieuse, se fortifiant de jour en jour, elle le découvrit à sa mere, laquelle à une nouvelle si surprenante pensa mourir de douleur. Elle la publia par tout, & il fallut la consoler comme s'il luy fut arrivé quelque accident bien sinistre. Dix ans entiers ne furent pas capables de luy donner la resolution de laisser aller sa fille ainée, qui fut combatuë de tous costez pendant un si long-temps. Tous ses parens luy estoient contraires, & ne vouloient pas consentir qu'elle entreprist une maniere de vie extraordinaire en leur lignée, où il n'y avoit encore jamais eu aucun Religieux ny Religieuse; neanmoins le courage de nostre Demoiselle triomphoit de toutes les oppositions. Elle redoubloit ses bonnes-œuvres, prioit continuellement, & avec le tracas du menage (où sa mere l'engagea de plus en plus, comme une autre sainte Catherine de Sienne, pour la divertir de cette pensée d'estre Religieuse) elle trouva moyen de continuer ses pieux exercices, se dérobant des occupations, & s'écartant aux greniers, ou à la cave; d'où ne laissant pas d'entendre la voix de sa mere, quand elle l'appelloit, elle sortoit soudain pour luy rendre obeïssance. Plus elle estoit aimée de sa mere, plus en estoit elle maltraitée à l'égard seulement de sa vocation, car en tout le reste, elle n'en éprouvoit que tendresse & que douceur. Elle la façonna en cét esprit d'œconomie qu'elle a eu toûjours depuis; & bien que cette chere fille eust degoust de ces emplois, estant attirée au recueillement & à la solitude, elle s'acquitoit pourtant excellemment des choses qui luy estoient données en charge, il n'y avoit qu'en ce qui concernoit sa personne qu'elle manquoit, ne pouvant s'assujettir à s'ajuster, à

porter

porter un masque, des gands, & autres choses semblables, qui luy attiroient une ordinaire persecution.

Elle avoit deslors un si grand don d'Oraison, que toutes choses luy élevoient l'esprit. Elle ressentoit de merveilleuses suavitez à entendre le chant de l'Eglise, & à considerer les ceremonies; & elle ne sembloit pas croire; mais voir les misteres qui y sont representez. Mesme les objets indifferens l'excitoient puissamment à devotion; ainsi le ramage des oyseaux, le bourdonnement des abeilles, la veuë des fleurs, & de ce qui estoit le plus commun, la portoit en un moment des creatures au Createur, & des beautez passageres aux éternelles.

Comme elle tentoit fortune de tous costez pour se degager du monde, Mr de Morangle son frere vint à prendre party. Dans cette conjoncture, elle le sceut si bien gagner, qu'il s'accorda de luy fournir ce qui luy seroit necessaire pour estre Religieuse: la difficulté ne paroissoit plus qu'à trouver un Monastere, où l'observance se gardast exactement, & dont la Regle fust fort austere.

Elle se presenta en trois ou quatre; mais n'y trouvant pas ce qu'elle cherchoit, elle n'y fit pas long séjour: En l'un d'eux elle fut receuë avec grand joye de l'Abbesse, qui pretendoit y mettre la reforme, & qui avoit esté bien avertie, que si elle vouloit retenir cette Postulante, elle ne luy laissast rien voir qui pust choquer son esprit, touchant la regularité. La bonne Abbesse de crainte qu'elle ne luy échapast, la retint prés de six semaines dans son appartement, puis elle la convia de prendre l'habit de Novice. Nostre Demoiselle luy representa avec respect qu'elle desiroit, avant que s'engager, suivre quelques jours la Communauté, ce qui ne luy pouvant estre refusé, elle sortit de la retraitte: & s'appercevant incontinent que les Religieuses ne vivoient pas là en commun, elle prit une honneste excuse pour faire un tour à Morangle, & sortit de ce lieu; au grand regret de l'Abbesse & de ses filles.

On luy fit recit d'une autre Abbaye, où elle se transporta; mais elle n'y demeura pas quinze jours, sans reconnoistre que ce lieu là ne luy estoit pas encore propre; si bien qu'elle envoya un homme exprés à ces Parens, afin qu'on la vinst querir; ce qui estoit toûjours promptement executé. Le Messager à son retour, passant dessus un fossé, tomba dedans, & se noya. Sa femme dans l'emportement de sa passion, dit mille injures à nostre Demoiselle: les Religieuses se mirent aussi de la partie, & le demon voyant que l'occasion luy estoit favorable, dressa une furieuse batterie contre sa vocation, renouvellant en son esprit toutes les oppositions qu'on luy avoit faites depuis

dix ans, & luy suggerant que Dieu mesme estoit contraire à son dessein; ce qu'il avoit montré évidemment par cét accident funeste qui avoit esté causé asseurement par sa temerité, & sa precipitation. Et en effet elle ressentit cecy si vivement qu'elle disoit, que c'estoit la plus cuisante affliction de sa vie: Et voyant comme tout la traversoit, apres estre retournée au monde, elle commença de se rendre à quelque accommodement qui luy avoit esté offert plusieurs fois, de demeurer en une maison que sa mere avoit achetée exprés pour servir Dieu en sa compagnie, avec quelques-unes de ses sœurs, sans avoir plus d'autres frequentations avec les personnes seculieres.

Sur ces entrefaites, elle apprit que les Carmelites nouvellement venuës d'Espagne en France, s'établissoient à Pontoise, aussi-tost ses desirs d'estre Religieuse, se rallumerent plus ardemment que jamais; de sorte qu'elle persuada à son frere de la conduire à Pontoise, où la B. M. Anne de S. Barthelemy estoit Prieure du Convent: A la premiere veuë elle fut si satisfaite de nostre Postulante, qu'elle arresta le jour pour luy donner l'habit de Carmelite, & qui devoit estre le mesme que celuy de son entrée selon la coûtume de ce temps-là. Il sembloit que cette bonne Ame fust à la fin de ses combats, & au comble de ses desirs; mais elle estoit encore bien éloignée du terme que la divine providence luy avoit assigné, parce que Madame de Vaquignole apprenant de son fils où il avoit laissé sa sœur; L'état des Carmelites, principalement la solitude, austerité, & Oraison en laquelle on y vivoit, elle crut qu'à ce coup sa chere fille estoit perduë pour elle. Elle se laissa transporter à la douleur, & en vint à tel point qu'il fallut que ce jeune Gentil homme retournast à Pontoise pour en retirer sa sœur, sous pretexte de leurs partages. La M. Prieure ne vouloit pas se mettre au hazard de frustrer son Ordre d'un si grand tresor: & la fille qui devinoit la ruse, refusa de suivre son frere, disant qu'elle n'avoit point de part aux biens de la terre, allant comme elle esperoit, joüir de ceux du ciel.

Quand sa bonne mere eut receu cette réponse, elle demeura dans une telle desolation que son mary en écrivit en diligence à sa belle-fille à Pontoise: Et sa lettre contenoit, que sa mere en extremité de maladie ne vouloit, & ne pouvoit recevoir de soulagement ny d'assistance que d'elle, & qu'elle retournast du moins pour avoir sa derniere benediction, & luy fermer les yeux Mademoiselle de Belloy craignoit fort que ce ne fust encore là une feinte: toutesfois par le conseil de la Mere de S. Barthelemy, elle partit à dessein seulement de rendre les derniers devoirs à sa mere,

& puis se venir refugier au plûtost en ce Convent. Estant arrivée à Morangle, elle trouve tout le monde en santé, & faisant autant de feste pour la recevoir que si elle eut esté ressuscitée; mais ils ne la firent pas longue, parceque nostre genereuse fille, desesperant de tirer le consentement de la mere, par prieres ny par complaisances, la quitta sans prendre congé d'elle ny d'autre, pour suivre l'attrait de la grace. Elle sort du logis accompagnée d'un seul serviteur, & s'en retourne à cheval comme en triomphe à Pontoise, ou sur le point d'entrer aux Carmelites elle trouva un obstacle qui luy fut plus sensible que tous les precedents. Ce fut que le Religieux de S. François son Directeur arriva en mesme temps qu'elle à Pontoise, & ayant appris succinctement de sa bouche, la suite de ses combats, & comme elle alloit enfin posseder le bon-heur qu'elle avoit tant poursuivy, il luy repartit d'un ton ferme & absolu; Que Dieu ne vouloit pas qu'elle se rendist Carmelite, & qu'elle devoit aller à Paris au lieu qu'il luy enseigneroit, jusqu'à ce que sa divine Majesté en disposast autrement. Ces paroles donnerent vivement au cœur de nostre Demoiselle: Elle en demeura si surprise qu'elle ne pouvoit rien dire. Elle obeït pourtant à l'aveugle, & s'en alla où elle ne sçavoit pas. C'estoit en une assemblée de filles qu'une Demoiselle nommée de Raconis gouvernoit à Paris, prétendant l'établir en Religion. Les filles receurent celle cy avec tant de satisfaction qu'elles la choisirent incontinent pour leur Superieure; mais elle ne vouloit point accepter cette qualité, jusqu'à ce qu'on le luy ordonna. Son Directeur la visitoit là quelquesfois, & apprenant les austeritez qu'elle faisoit qui excedoient les bornes de la discretion, quoy qu'elles fussent en usage dans ce lieu, il luy commanda de se moderer, Dieu ayant à se servir d'elle ailleurs. Ce mesme Religieux, qui sans doute estoit éclairée du Ciel, dit un jour à ses Compagnes; *Voyez-vous la Sœur Cecile? elle sera mere de tant de filles que vous en serez estonnées.*

Les desseins de Mademoiselle de Raconis s'estant dissipez, les filles qu'elle avoit assemblées, prirent party ailleurs. Vne desquelles se rangea à la maison congregée des Vrsulines, dont Madame de Sainte Beuve se rendoit Fondatrice, & à qui elle dit tant de bien de nostre Sœur Cecile, qu'elle luy fit naistre l'envie de la voir. Dés leur premiere entre-veuë, elles se contenterent reciproquement; si bien que la Fondatrice la retint avec elle. La Sœur Cecile entra dans la maison de Sainte Vrsule de Paris, & y demeura plûtost pour obeïr à Dieu qui l'y avoit conduite, que par sa propre election: Elle y donna tant d'estime d'elle qu'elle y fut mise Superieure. Pendant ce

temps elle profita beaucoup de la converſation familiere & intime de Mademoiſelle Acarie ; c'eſtoit tout le conſeil de noſtre Sœur Cecile, tant pour ſon interieur, que pour la conduite de la maiſon.

Toutes les concluſions eſtant priſes pour établir un Monaſtere d'Vrſulines, les Superieurs s'employerent ſoigneuſement à éprouver les filles, pour diſcerner les plus propres à jetter les fondemens de ce grand Ordre. Douze enfin furent choiſie entre toutes les autres, & deſtinées à prendre enſemble l'habit Religieux, deſquelles noſtre Sœur Cecile fut la premiere. La ceremonie s'en fit, l'an 1612. l'onziéme de Novembre, qui fut le jour natal du premier Convent, & tout l'Ordre Religieux de Sainte Vrſule. Comme toutes ces filles changerent leur ſurnom, noſtre Sœur de Belloy choiſit celuy de Sainte Croix, qui luy fut toûjours fort cher. Encore que les autres Novices fuſſent tres ferventes, & d'excellents ſujets; Celle-cy paroiſſoit la premiere en ardeur & en penitence, de meſme qu'elle eſtoit la premiere en rang. De l'Oraiſon elle alloit au travail, ou a l'inſtruction, avec tant d'aſſiduité que l'on eut jugé qu'elle y avoit des attraits bien ſenſibles. Ses deux années de Novitiat ſe paſſerent de la ſorte, ſon eſprit demeurant dans la paix, & ſoumis à la volonté de ſon Dieu ; quand tout à coup proche de ſa profeſſion, le demon reveilla ſes douces inclinations pour la ſolitude, & pour l'auſterité extrême ; & ſe voyant preſte d'eſtre liée à un eſtat plein de converſation, & d'une entiere dependance, elle eſtoit interieurement combatuë juſqu'à l'excés. Elle pleura trois jours durant, & apres mille recours à l'Oraiſon, où il ſembloit que Dieu fermoit l'oreille à ſes cris ; elle s'alla jetter devant le S. Sacrement, avec une nouvelle confiance : au fort de ſa douleur & de ſa priere, elle ſe ſentit inſpirée d'aller trouver la Superieure Religieuſe Chanoineſſe de S. Eſtienne de Soiſſons, qui gouvenoit ce nouveau Monaſtere, & elle prit reſolution de ſuivre en tout ſes avis. Elle ſort de la Chapelle ; & de ce meſme pas luy va décharger ſon cœur. La bonne mere la conjura de la part de Dieu, de perſeverer en ſa vocation, l'aſſeurant qu'il la deſiroit la premiere Religieuſe Vrſuline du monde. A l'heure meſme la tentation s'évanoüit ; & jamais depuis elle ne reſſentit que de la joie dans ſon eſtat, auec ſi grande facilité aux fonctions de l'inſtitut, qu'elle a paru toute ſa vie autant active que contemplative.

Le jour de la Preſentation de Noſtre-Dame quatre Novice d'élite firent ſolemnellement Profeſſion, dont celle cy fut la premiere. Sa jubilation interieure ſe liſoit ſur ſon viſage ; Et elle commença

à joüir du repos desiré aprés tant de tempestes & de travaux, ayant lors trente & un an accomplis. Quoy que sa naissance la rendist plus considerable que toutes ses Compagnes de Religion, elle s'estimoit la moindre, & taschoit de tout son pouvoir de paroistre la derniere de la maison.

CHAPITRE TROISIE'ME.

ELLE DILATE SON ORDRE PAR divers establissemens.

AVssi-tost que l'Ordre Religieux des Vrsulines fut erigé, plusieurs Professes sortirent de ce premier Monastere, pour aller en divers lieux planter de semblables jardins fermez, & de delices qui invitent leur Bien-aimé à y venir gouster la douceur de leurs fruits immortels. La premiere d'entr'elles, dont nous parlons, a comme defriché la terre, & dressé les premiers plans, ayant commencé les premieres fondations, & les ayant mises en peu de temps en estat de produire les fruits considerables qui y paroissent aujourd'huy en leur beauté, & à l'utilité des peuples.

Le septiéme mois aprés sa profession, elle fut choisie pour aller donner commencement au Monastere d'Abbeville en Picardie.

Elle quitta de corps seulement ses cheres Sœurs de Paris : car elle demeura avec elles d'esprit & d'affection. Avant son depart elle leur demanda pardon à genoux, & baisa les pieds de toutes, puis elle s'en separa avec larmes de part & d'autre ; & elle partit pour Abbeville, accompagnée d'une Professe & d'une Novice.

Elle rendit ses devoirs sur le chemin à Monseig. d'Amiens, son Evesque, qui la vit de bon œil, & luy donna sa benediction. Arrivant à Abbeville, elle y fut receuë avec grande joye, tant de ceux de la Ville, que des filles qui avoient dessein d'estre Religieuses. On logea cette bonne Mere, & ses Compagnes, en une chambre depourveuë des choses les plus necessaires, & si entre-ouverte de toutes parts, qu'elles pouvoient voir aisément le Ciel par le toit, les voisinspar le plancher, & les passants par les fentes des murailles ; si bien que pour ne les pas épouvanter d'abord, on avoit étendu de la paille à terre ; ce qui n'empescha pas qu'elles ne trebuchassent plusieurs fois dans les trous & crevasses. La M. de Sainte Croix ravie de se voir en tel giste, le preferoit en son cœur, à un palais ; pource qu'elle y pratiquoit la pauvreté de son Sauveur. Elle encourageoit ses Sœurs à souffrir les incommo-

ditez, & ſe paſſer au peu qui leur eſtoit departi la pluſpart du temps par aumoſne. Peu à peu elle mit les choſes en meilleur eſtat, & Noſtre-Seigneur ſe contentant pour lors de ce premier eſſay, ne la tint là que quatre mois; au bout deſquels eſtant éleuë Aſſiſtante en ſon Monaſtere de Paris, elle y fut r'appellée, & y r'entra avec joye. Toutesfois elle n'y fit pas long ſejour; parce que les heureux commencemens qu'elle avoit donnez au Monaſtere d'Abbeville, la firent encore choiſir pour celuy d'Amiens. Elle ſe ſoûmit par obeïſſance à la Superiorité, dont on la chargea, ayant déja éprouvé qu'il y avoit plus de peine que d'honneur. Elle mena avec elle la M. Marie de S. Vrſule Coton, & une Sœur Converſe. Comme cette petite compagnie eſtoit en chemin, Dieu fit voir trois étoilles brillantes à une ſage & devote fille qui avoit la direction des autres, Aſſemblées dans Amiens. Ces belles étoilles luy paroiſſoient éclairer toute leur maiſon, & darder tout droit deſſus; & elle connut qu'elles ſignifioient les trois Religieuſes Vrſulines qui venoient les établir, & leur communiquer les plus vives lumieres des conſeils Evangeliques.

La M. de Sainte Croix trouva en cette Ville un logis plus paſſable qu'elle n'avoit eu à Abbeville; elle ne laiſſa pas pourtant d'y ſouffrir aſſez par les contrarietez du dehors, & par les fatigues du dedans de la maiſon; mais tout cela luy ſembloit peu de choſe, la joye qu'elle avoit d'edifier une nouvelle demeure à Noſtre-Seigneur, enſemble la docilité des Ames qui s'y rendoient Religieuſes, luy faiſant mépriſer tous les travaux, & ſurmonter tous les obſtacles de ſa ſainte entrepriſe. Elle fût environ cinq ans à Amiens, & le Monaſtere demeura ſi bien formé, & ſi imbu de ſes maximes, qu'elle y eſt encore comme vivante dans toutes les Religieuſes, qui conſervent precieuſement le premier eſprit qu'elle leur a donné, avec une eſtime nompareille de ſa perſonne. Eſtant retournée à Paris, elle exerça les charges d'Aſſiſtante, & de Maiſtreſſe des Novices; puis une fondation ſe preſentant en la ville de Crepy, on l'envoya donner l'habit religieux aux premieres Filles; elle y ſejourna quatre mois, bien occupée à cultiver ces jeunes plantes. Aprés cela elle revint en ſon Convent, tenir les Charges de Depoſitaire, & de premiere Portiere. En tous ces emplois differens, elle ſe maintenoit en union à Dieu, & dans une exactitude merveilleuſes, qui a toûjours eſté ſon caractere ſi particulier, que c'eſt avec grande raiſon qu'elle fut choiſie pour tant de fondations, eſtant tout-à fait propre pour établir la regularité, qui ne ſçauroit eſtre, ce ſemble, trop étroite au commencement des maiſons Religieu-

ſes, veu le penchant naturel que l'on a à la relaſche. Enfin on la deſtina (comme une perſonne deja experimentée) pour aller établir un Convent à Montargis. Elle l'accepta dans un eſprit d'abandon aux volontez divines, ſacrifiant à l'obeïſſance ſa quietude, & ſa ſanté meſme, qui eſtoit alterée depuis pluſieurs mois, par une fievre lente; & nonobſtant cet eſtat languiſſant, elle ſortit pour la derniere fois de ſon cher Monaſtere de Paris, au mois de Septembre de l'année 1632.

Pendant le voyage, elle & ſes trois Compagnes faiſoient tous leurs exercices ſpirituels à point nommé, & ſe comportoient en tout avec une ſi grande mortification, qu'à l'exemple de leur Mere, pas-une ne levoit ſon voile; mais avoit le viſage couvert tout le jour, excepté lors qu'elles eſtoient arrivées au giſte, & retirées dans la chambre qui leur eſtoit preparée; en ſorte meſme que traverſant le jardin de Cheurinuilliers, où Madame de Langlée, & ſa fille, Fondatrice du futur Monaſtere, les attendoient, la M. Marthe de la Viſitation, fille de Monſieur de Langlée, déja Profeſſe, croyant avoir là plus de liberté qu'ailleurs; parceque c'eſtoit la maiſon de ſa mere, s'arreſta ſeulement pour cueillir une fleur; mais ſa Superieure l'en empeſcha par un ſigne, & luy dit qu'il ne falloit que paſſer. Elles arriverent à Montargis le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, & demeurerent aux Convents des Religieuſes Benedictines, & de la Viſitation, juſques au dix-ſeptiéme de Septembre, qu'elles furent introduites au logis diſpoſé pour la fondation. C'eſtoit la maiſon paternelle de la jeune Fondatrice Mademoiſelle Catherine de Langlée, qui par conſequent eſtoit toute autre que celles où la M. de Sainte Croix avoit eſté receuë aux autres établiſſemens. Le jour de la Preſentation de Noſtre-Dame en ſuivant, elle reveſtit de l'habit de ſon Ordre, quatre filles, dont la premiere & la plus conſiderable eſtoit la meſme Fondatrice.

Bien toſt aprés elle fit quelques acquiſitions, où elle pratiqua des departemens pour loger des Penſionnaires, & pour inſtruire les Externes, n'ayant rien plus à cœur que l'exercice de ſon Inſtitut. En tous lieux elle avoit un ſoin merveilleux de ſes Novices; elle obſervoit leurs deportemens, pour connoiſtre les qualitez qu'elles avoient propres ou contraires à la Religion, & ne ſe fiant pas ny à ſa lumiere, ny à ſon experience, elle eſtoit bien aiſe que les autres Religieuſes ſes Compagnes, les exerçaſſent, & luy en diſſent leurs penſées, auſquelles elle deferoit beaucoup. Elle les dreſſoit aux pratiques interieures, aux obſervances regulieres, aux

fonctions de l'Institut, aux actions de mortification, d'humilité, & des autres vertus, au travail, & à l'œconomie, & jusques aux ouvrages delicats, & d'adresse; disant que les Vrsulines devoient tout sçavoir pour estre capables de bien servir Dieu & la Religion. C'estoit la fin principale de sa conduite, tant du Noviciat de Montargis, que de celuy de Paris, & des autres qu'elle a gouvernez, comme aussi des Sœurs Converses, quand elle estoit Assistante.

On la voyoit dans une sainte allegresse aux receptions des filles & quelque infirmité extraordinaire qui la travaillast, elle ne laissoit pas d'assister toûjours aux ceremonies des vestures & des professions. Vne Demoiselle depuis peu sortie des Vrsulines de Montargis, où elle avoit esté en pension, conserva le desir de s'y rendre Religieuse, les parens faisoient grande difficulté de l'y laisser r'entrer, & d'ailleurs sa tante l'attiroit avec elle dans un autre Monastere; cette jeune fille ennuyée de ces contradictions, pria la Superieure des Vrsulines de l'assister; ce qu'elle fit puissamment, & avec tant de generosité, qu'elle tira le consentement de sa Communauté, quoy qu'assez denuée de commoditez, pour la recevoir charitablement, & sans dotte. Cecy joint aux autres circonstances de son procedé plein d'amour, toucha la mere de cette Postulante. Elle l'amena elle-mesme au Monastere, & la pourveut honnestement de tout. Elle portoit les Novices à tendre dés le commencement à une haute perfection; elle avoit grand soin de leurs corps, aussi bien que de leur esprit, les soulageoit, & leur rendoit tous les offices d'une parfaite charité; mais sur tout elle estoit efficace, ne pouvant souffrir les negligentes. A celles-cy elle estoit severe, & les mortifioit fortement; tellement que l'on reconnoissoit que les plus vertueuses avoient la meilleure part en ses bonnes graces. Elle ne leur rebattoit rien tant que l'esprit de ferveur, & une douce attention à leur devoir, qui animast toutes leurs actions. Si elle en rencontroit quelques-unes par la maison avec un air evaporé, elle la reprenoit gravement, & la faisoit r'entrer en elle-mesme; desirant toutesfois qu'elles ne fussent point tristes, mais les entretenant toûjours dans la joye spirituelle.

Son soin ne se bornoit pas au seul Noviciat; il s'étendoit generalement à toutes ses Filles, & à tout le bien de leur Monastere. Elle rendit ses Religieuses de Montargis si habiles, si menageres, & si affectionnées à l'ouvrage, qu'avec toute la besogne de la maison, elles firent en peu de temps des ornemens pour leur Chapelle, & d'autres pour quelques Communautez Religieuses. Elle sçavoit aussi acquerir & conserver des amis à son Monastere, & les cherissoit tous,

de

de quelque condition qu'ils fussent, sans neanmoins relascher en rien de l'esprit religieux, & de la sainte liberté dans laquelle la Religion se doit maintenir.

L'établissement de Montargis fut persecuté dés le vivant de la M. de Sainte Croix, soit par les parens des filles qu'elle ne pût pas recevoir, soit par les mépris que faisoient de ce Monastere, ceux qui ne prisent que les choses éclatantes; soit par le demon, qui semoit sa zizanie, de rage qu'il avoit de voir Dieu servi & honoré de ces bonnes Religieuses: Mais de quelque costé que vinst l'orage, la Mere demeuroit constante, & disoit avec joye, en apprenant de ces nouvelles: *Mes Sœurs, il y a lieu d'esperer que Nostre-Seigneur sera hautement glorifié dans cette maison, puisqu'il permet qu'elle soit persecutée en ses commencemens.*

Ce qui toucha le plus la M. de Sainte Croix, fut de voir les petits & lents progrés de cet établissement, les quatre ou cinq premieres années. Son principal exercice de vertu pendant ce temps, estoit d'abandonner tout à Dieu, & de moderer ses desirs, attendant les momens que le Pere avoit mis en sa puissance; mais pour ne rien obmettre de ce qui estoit en son pouvoir, elle fit un vœu solemnel à S. Charles Borromée. Les effets montrerent bien-tost qu'elle avoit choisi un puissant intercesseur; parceque de là en avant la maison prospera, & la M. de Sainte Croix la laissa bien avancée au bout de sept ans.

Aprés que les six premieres années de l'établissement furent écoulées, l'humble Superieure se deposa de la Charge, & tout en suite les Vrsulines procedans à l'élection, elle eut le concours de toutes les voix, & il luy fallut derechef continuer son gouvernement, n'ayant encore esté Superieure que par commission. Il sembloit que Dieu versoit à pleines mains ses graces sur cette petite famille, en consideration d'une ame si zelée & si fidelle. Chacune de ces Filles couroit avec allegresse à la perfection, & il y avoit une sainte emulation entr'elles, à qui feroit mieux son devoir. Ce qui éclatoit le plus à la gloire de leur Communauté, estoit la concorde & l'unité d'esprit, dans laquelle leur Superieure les maintenoit, & qui estant reconnuë par des personnes de probité, qui frequentoient la maison, leur en donna une si haute idée, qu'un entr'autres, entreprit des choses au dessus de l'ordinaire, pour procurer à des Ames qu'il dirigeoit, l'entrée de cette demeure de charité & de paix.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE SES PLVS REMARQVABLES EXEMPLES, & de quelques benedictions de sa conduite.

L'Esprit d'oraison, dont la M. de Sainte Croix avoit esté animée dés sa jeunesse, dans le monde, fut toûjours dans la Religion, son soutien, sa consolation, & sa force. Elle deroboit quelques heures sur son sommeil, pour vacquer à des prieres extraordinaires. Elle aimoit à parler de Dieu, parce qu'elle aimoit beaucoup Dieu, & chacun estoit persuadé que rien ne luy plaisoit que ce qui portoit les marques de l'Amour Divin. Les vains discours estoient tellement bannis de ses Monasteres, que les recreations y estoient aussi utiles que l'oraison. Elle communioit quatre & cinq fois la semaine, se confessant presque toûjours auparavant, & employant regulierement, au moins une demie-heure avant la Messe, pour ses preparations. Son recours estoit à l'ombre du saint Tabernacle, son Ame y prenoit son repos aprés les affaires, & son corps mesme y recouvroit ses forces. C'estoit là d'ordinaire où elle passoit sa fievre. On l'a veuë plusieurs fois, & en certains temps, presque tous les jours, si accablée d'infirmitez, qu'elle s'acheminoit pour s'aller mettre au *lict*; mais faisant auparavant sa priere devant le S Sacrement, elle se relevoit aprés avec tant de vigueur, qu'au lieu d'aller à l'Infirmerie, elle suivoit la Communauté. L'experience qu'elle avoit de semblables effets, luy faisoit souvent refuser les remedes, disant que Nôtre Seigneur estoit le Medecin des Religieuses. Quatorze ans durant elle ne lût que le petit livre de l'Imitation de Iesus-Christ; & aprés, estant conduite par des voyes moins sensibles, elle eut besoin d'en lire d'autres; & elle goûtoit fort les lectures spirituelles. Elle proposoit la Sainte Vierge pour modelle à ses Religieuses, particulierement aux Novices, qu'elle nourissoit du laict de sa devotion, & la leur faisoit prendre pour Gardienne de leur pureté. Elle disoit qu'une Vrsuline devoit tendre à l'Oraison, comme de son propre poids; & que qui ne prie que quand la cloche l'appelle, montre peu d'affection à ce saint exercice. Elle n'aimoit pas pourtant que l'on manquast à son devoir pour faire des devotions; mais elle recommandoit l'usage des Oraisons jaculatoires, & une douce pensée de presence de Dieu, sans pretendre aux degrez sublimes de la contemplation, & sans desirer des choses rares & relevées.

La M. de Sainte Croix affectionnoit son Ordre, & tout ce qui

estoit de l'Ordre ; les Vœux, les Regles, les coustumes, l'habit, & tout le reste. Elle repetoit souvent, qu'il ne falloit, pour estre Sainte, que bien observer sa Regle ; & elle y estoit si fort attachée, qu'on la nommoit une Regle vivante. Quoy qu'elle fust cordiale, & qu'elle previnst les besoins de ses Filles, pour y pourvoir ; toutesfois, à l'égard de la regularité, elle estoit severe, & ne laissoit rien passer de mal dit, ou mal fait sans satisfaction. La sujetion qui est dure aux Ames lasches, luy estoit si douce, qu'à peine avoit-elle pris les remedes necessaires dans ses maladies, qu'elle retournoit aux observances, qui seules estoient capables de luy faire reprendre ses forces. L'Infirmiere, par l'ordre du Medecin, mit une fois un petit pot au feu, pour luy faire un boüillon rafraichissant : La Mere l'ayant apperceu, le versa entierement dans la marmite commune. Vne autre fois estant malade, elle avala à jeun une écullée d'eau tiede, qu'on luy presenta par mépriſe, au lieu d'un boüillon ; de peur de rompre le silence. C'estoit elle qui sonnoit l'oraison du matin ; & mesme ses derniers annés, elle prit le soin du réveil. Elle avoit peine à souffrir qu'une Religieuse eust tant d'amour pour la conservation de sa vie, & de sa santé ; son dire ordinaire estant, que le soin de la santé nuisoit à la saintetè. Mais elle estimoit que les Superieures estoient obligées de veiller, & de pourvoir aux necessitez de leurs Inferieures. Elle le faisoit si bien, qu'elle s'est mesme levée plusieurs fois dans la nuit, pour secourir ses Sœurs. Entr'autres à Montargis, pour une pauvre infirme, qu'elle alloit rechauffer fort charitablement. Elle peigna & habilla les Pensionnaires jusqu'à sa derniere maladie, ayant un air si religieux, mesme dans ces actions, que les plus raisonnables d'entr'elles disoient qu'une personne de si grande vertu devoit estre immortelle. Elle mettoit la main à tous les travaux de Communauté, & disoit que les Superieures estoient tenuës de se porter au travail, tant qu'elles avoient de la force, leur Charge ne les exemptant point ; au contraire, les obligeant de s'humilier, pour encourager & edifier leurs Inferieures.

Quand quelqu'un la traitoit de Premiere de son Ordre, elle répondoit humblement : *Les premiers appellez sont les derniers salariez.* Ses amis s'abstenoient de la loüer, pour luy épargner de la peine ; car on estoit bien tost convaincu de l'aversion qu'elle avoit d'entendre ses loüanges. De peur que l'on decouvrist son don de larmes, elle se cachoit le visage en priant, disant que le jour luy ostoit l'attention. Elle abhorroit l'ostentation en tout ; mais particulierement en paroles. Elle n'usoit des commoditez de la vie que ſees petitement, & avec crainte : *Car*, disoit-elle, *la nature en fait bien accroire, quand on l'écoute un peu.*

Vne malheureuse creature luy jetta à Paris un sort, pour l'induire à l'impureté; mais il n'eut aucun effet sur son corps, ny sur son ame. Elle dit par occasion à une personne, sur la fin de sa vie, que par la grace de Dieu elle n'avoit jamais rien eu à confesser touchant ce vice. Aussi avoit-elle une vigilance extréme pour garder ses sens. Vn Ecclesiastique luy disant dans un entretien, qu'elle n'avoit qu'à le regarder au front, pour juger de sa franchise. *Monsieur* (luy répondit elle) *vous seriez le premier homme que j'aurois regardé, depuis que Dieu m'a appellée à la sainte Religion.* Son propre frere luy fit un jour reproche de ce qu'elle ne jettoit pas seulement les yeux sur luy; à qui elle dit: *On ne parle pas des yeux, il suffit que je vous entende, & que je vous réponde.* Elle prisoit fort cette retenuë des yeux, & disoit que celle des premieres Meres de l'Ordre avoit fait tourner en proverbe, que le voile des Religieuses Vrsulines estoit la modestie; parce qu'aux premieres années elles n'avoient point de voile sur le visage, en allant au parloir. Vne Officiere luy fit une fois servir au Refectoir du fruit cuit avec un peu de sucre; elle le renvoya à la mesme Sœur, & luy ordonna de le manger en presence des autres, pour la faire souvenir de ne luy plus rien aprester de la sorte. Elle parloit aprés de ce mets avec autant d'indignation qu'un autre auroit fait d'une injure. Quand on luy remontroit que certaines choses luy pourroient nuire; elle répondoit: *Ce qui est contraire à la santé, est ordinairement propre à la saintteté. Vne Religieuse doit rejetter les flatteries des personnes qui leur vont dire: Vous auriez besoin de cecy, ou de cela. Quand on s'oublie un peu de soy-mesme, on trouve le Paradis en terre.*

Dieu benissoit la conduite de la M. de Sainte Croix, par le don de discernement des esprits, par l'efficacité qu'il donnoit à ses paroles, par la penetration des cœurs, & mesme par des predictions qui tenoient de la profetie. Elle reconnut qu'une Novice Converse doutoit de ses forces par pure tentation, & l'asseura qu'elle perseverereroit dans le continuel travail, comme il est arrivé. Elle insinuoit facilement la crainte de Dieu & la ferveur: Et de mesme l'esprit de simplicité, dans les gens mesmes qui y avoient plus d'opposition.

Nonobstant son zele, & son exactitude, elle ne gesnoit point les esprits; mais les entretenoit dans une sainte liberté, desirant que l'on se portast à la vertu par amour, & non par force, & elle suivoit en sa direction l'attrait de Dieu sur les Ames. Ses reprimendes encourageoient, au lieu d'abattre; parce qu'elle y employoit des paroles qui marquoient toûjours de la tendresse, & mesme de l'estime. Ses filles croyoient qu'elle voyoit leur interieur: car aux unes elle disoit quelle

sorte d'Oraison elles avoient ; aux autres elles donnoit des lectures à faire inopinement, & selon leur besoin present, qu'elles n'avoient découvert à personne: quelquesfois pendant l'Oraison commune, quelques unes se laissant aller aux evagations d'esprit, la Mere faisoit certain signe qui les portoit à se remettre en la presence de Dieu ; Et plusieurs en conferant avec elle s'apercevoient qu'une divine lumiere luy manifestoit au fond de leur Ame ce qu'elles ne connoissoient pas elles-mesmes.

Pendant qu'elle etablissoit le Convent d'Amiens deux cousines qui y estoient en pension, pleurant amerement de ce que leurs parens les en retiroient, elle leur dit en leur ouvrant la porte pour sortir ; Allez mes petits enfans ne vous fâchez point, je vous donneray un jour l'habit d'Vrsuline. Ce qui arriva quelque six ans apres, lors qu'estant envoyée à Crépy, elle vêtit les huit premieres Novices du nombre desquelles estoient ces deux mesmes filles. Ce que l'une des deux a attesté pour elle, & pour sa Cousine decedée, par un Acte passé le deuxiéme de Iuillet 1668. en presence du Grand Vicaire de Monseigr de Senlis, & du Superieur des mesmes Vrsulines de Crépy.

Les dernieres années de la M. de Sainte Croix, elle adoucit la pointe de son zele un peu trop vehement, en sorte qu'elle devint entierement aimable, & ses Compagnes qui l'avoient suivie de Paris à Montargis, jugeoient qu'elle avoit si fort changé de sa premiere severité, qu'elle n'en estoit presque pas reconnoissable. Elle montroit un visage plus doux, & condescendoit à tout ce que les Sœurs desiroient, estant mesme beaucoup plus facile à recevoir les soulagements qui luy estoient offerts. Il est vray qu'en ce point, il fallut recourir à l'authorité de son Prelat, lequel s'interessant pour elle, luy declara en presence de la Communauté, qu'il desiroit qu'elle se rendist traitable pour conserver sa santé, à quoy elle obeït.

Encore qu'elle vécust dans la disposition qu'elle demandoit en une vraye Vrsuline, d'estre toûjours preste à dire ses fautes, à estre contredite, & à bien mourir ; Si est-ce que sa derniere année comme si elle eust eu certitude de sa mort prochaine (dequoy elle donna plusieurs marques) elle redoubla toutes ses ferveurs, & s'abandonna aux ardens desirs de voir Dieu, qui l'avoient saisie dés son Novitiat.

CHAPITRE CINQVIE'ME.

SA MORT, TEMOIGNAGES DE L'ESTIME particuliere de ſes merites, & la tranſlation de ſon corps.

LA ſurveille de l'Aſſomption la M. de Sainte Croix ſurpriſe d'un friſſon fort grand, ſe mit au lit, pour n'en plus relever, comme elle le dit à ſes Filles, priant de ne s'en point affliger. Sa conſtance à ſouffrir les douleurs de la pleureſie jointe à la fiévre, rendit conſtantes & courageuſes toutes ces bonnes filles, pour aſſiſter leur mere, ſans ſe laiſſer emporter aux extremitez de la deſolation pour ſa perte; & cette grace leur continua à ſa mort, & en toutes ſes ſuites. Elle leur donna tous les avis neceſſaires, & elle ordonna le lieu où l'on feroit ſa foſſe, & toutes les autres particularitez de ſes obſeques; ayant l'eſprit ſi preſent & ſi libre, qu'elle fit étudier les ceremonies de ſon enterrement autour de ſon lit, & à ſa veuë; A cauſe que n'eſtant encore mort perſonne dans ce Monaſtere, elle craignoit que ſes Sœurs ne fuſſent embaraſſées. Elle fit une Confeſſion generale au Reverend Pere Gardien des Recolets de Montargis, puis elle receut le ſaint Viatique à genoux ſur ſon lit, & demeura en cette poſture, tant que le ſaint Sacrement fut en la chambre; faiſant en ſa preſence ſa profeſſion de foy, & demandant pardon aux Religieuſes qui fondoient en pleurs. Apres elle rendit long-temps ſes actions de graces à Noſtre-Seigneur.

Toute la ville de Montargis prit part à la peine des Vrſulines dans cette conjoncture, & l'on y fit par tout des prieres pour la conſervation, & pour la ſanté de la malade; mais le temps de ſon exil eſtant accomply, il fallut qu'elle quittaſt la terre. Elle receut l'Extreme-Onction le ſixiéme jour de ſa maladie. Le ſoir comme on penſoit qu'elle dormoit, la Sœur qui eſtoit auprés d'elle, l'entendit prononcer pluſieurs fois ces Verſets, *Non nobis Domine, non nobis, ſed nomini tuo da gloriam. Deus in adjutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me feſtina.* Cette Sœur remarquant en meſme temps en elle quelque ſorte d'inquietude, luy dit quelque choſe pour l'encourager; à quoy la malade répondit. *Ma Sœur, je vous remercie. Il faut combattre, car le demon fait tout ce qu'il peut.* Le lendemain, elle apprit du Medecin qu'elle eſtoit à l'extremité. A cette nouvelle qui faiſoit toute ſa joye, elle éleva les yeux & l'eſprit

au ciel, & dit d'une voix intelligible, *Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi, in domum Domini ibimus.*

Dés-lors elle entra dans un profond recueillement, & deſira de parler encore une fois à ſon Directeur. Quand il fut entré, il luy demanda tout haut, & loin d'elle, ce qu'elle vouloit de luy, & luy dit d'un ton aſſez ferme, qu'elle s'en expliquaſt devant la Communauté. Elle comme vraye obeïſſante, propoſa toute à l'heure ſa difficulté, qui eſtoit de n'avoir pas aſſez de crainte de la mort, & de poſſeder un eſprit ſi paiſible que rien ne le troubloit. Le Religieux experimenté luy fit réponce: *Ma Mere; demeurez en cét état, & ne vous en étonnez plus.* Cela dit, il ſe retira. Sur les neuf heures du ſoir, les Religieuſes recitant autour d'elle les prieres de l'agonie, il s'en rencontra une qui profera quelques paroles; mais noſtre parfaite Religieuſe ne le peut endurer; & quoy qu'elle eut l'Ame ſur le bord des lévres, elle donna la derniere preuve de ſon amour pour l'exacte obſervation des Regles, diſant affectueuſement: *Mes cheres Sœurs, je vous prie gardez le ſilence, & ne le rompez point à mon occaſion.* Pendant les Prieres une Sœur qui paroiſſoit fort devote, s'occupoit à penſer ce que deviendroit le Monaſtere apres le deceds de la Mere; laquelle regardant cette Sœur, l'appella par ſon nom, & luy dit: *A quoy penſez vous? Allez, allez Noſtre Seigneur y pourvoira.* Elle employa le reſte de ſon temps en des aſpirations pleines d'amour. Elle ne recommanda rien en mourant que ce qu'elle avoit rebatu pendant ſa vie; Aſçavoir la fidelle obſervance des Regles qu'elle ſceela de ſes dernieres exemples. Enfin elle rendit l'eſprit ſans agonie, entre minuit & une heure, du vingt au vingt-uniéme d'Aouſt de l'année 1639. âgée de 56. ans. Elle eſtoit d'une complexion à vivre plus long-temps; mais elle s'eſtoit extenuée d'auſteritez: et le moindre de ſes ſoins fut en tout temps le ſoin de ſa conſervation.

Ainſi s'éclipſa pour la terre, au Convent de Montargis, ce premier Aſtre de l'Ordre apres avoir jetté en divers lieux les rayons d'une vie ſaintement religieuſe. Vingt-quatre heures durant aprés la mort de cette Venerable Mere, ſon viſage parut doux, & mõdeſte, comme quand elle prioit. Ce temps fini, il devint extraordinairement beau, les levres vermeilles comme du coral, avec une lumiere en forme de petit-ſoleil de la grandeur d'une Hoſtie ſortant de ſa bouche. Elle fut trois heures en cét eſtat, & ſur la fin de la derniere heure; elle commença à diminuer peu à peu de cette beauté & de cette lumiere éclatante: Deux Religieuſes dignes de créance en furent témoins oculaires, & n'oſerent en eveiller d'autres, à cauſe

du travail qu'elles avoient eu la nuit precedente ; mais deux y ſurvenant à quatre heures du matin, s'apperceurent d'elles-meſmes de cette beauté, & virent encore ſes lévres vermeilles, les deux autres ont aſſeuré de bonne foy ce que deſſus, & ajoûté que de crainte d'illuſion, elles avoient premierement eu recours aux Prieres & à l'eau Beniſte, & qu'en ſuite diverſes fois pendant ces trois heures, elles avoient changé de differentes places, l'avoient conſiderée de tous coſtez, & meſme approché le cierge allumé prés de ſa bouche, afin de mieux juger ce que c'eſtoit, & que de quelque coſté qu'elles la regardaſſent, elles virent toûjours la meſme choſe.

Quantité de perſonnes qui avoient converſé avec elle, ont crû que cette ſplendeur ſortie de ſa bouche morte, eſtoit une recompenſe viſible de ſes bons diſcours, & de la ſage conduite de ſa langue, qui avoit relui par tout où elle avoit eſté.

Le R. P. Gardien des Recolets qui l'avoit aſſiſtée à la mort, & auquel elle avoit communiqué l'état de ſon Ame, preſchant le lendemain en l'Egliſe parroiſſiale de Montargis, recommanda aux Prieres de ſes Auditeurs, la M. Superieure des Vrſulines qui eſtoit (dit-il) morte comme une Sainte. Il dit ailleurs, qui n'avoit jamais connu une Ame plus pure, ny une vertu plus ſolide, & plus genereuſe, en une perſonne de ſon ſexe : & aſſeura Madame la Mareſchalle de la Chaſtre, qu'il ne s'étonneroit point du tout, ſi elle faiſoit des miracles.

Pour cette vertueuſe Mareſchale, elle diſoit dés le vivant de la Mere, qu'elle voyoit en elle je ne ſçay quoy de tout extraordinaire ; & quelques mois aprés ſa mort, elle obtint permiſſion d'entrer aux Vrſulines, pour prier ſur ſon tombeau ; ce qu'elle fit tres devotement.

Monſeig^r l'Archeveſque de Sens Octave de Bellegarde, eſtimoit tant la Mere Cecile, qu'il luy faiſoit ſouvent l'honneur de la viſiter, diſant lors à ſes gens : *Allons au conſeil.* Et il s'entretenoit avec elle deux & trois heures de ſuite. Il n'eſtoit pas à Montargis, quand elle mourut ; mais à ſon retour il eut la bonté d'aller conſoler ſes Religieuſes affligées, & orphelines : *Pleurez* (leur d'it-il) *mes Filles, vous en avez juſte ſujet, & moy auſſi ; j'ay en cette rencontre autant beſoin de conſolation que vous.* Puis, aprés avoir dit pluſieurs choſes à la loüange de la deffunte, il ajoûta, qu'il ſe recommandoit à elle comme à une Sainte, & les chargea de la prier pour luy. Enfin il les exhorta de s'attacher fortement à Dieu, pour trouver en luy ce qu'il n'eſtimoit pas qu'elles puſſent rencontrer ailleurs, ny avoir un appuy qui égalaſt celuy qu'elles venoient de perdre,

&

& que de ſa part il prioit ſa Divine Majeſté de les conſerver en l'eſtat où il ſçavoit que les inſtructions de feuë leur bonne Mere les avoit miſes.

Toutes les perſonnes Regulieres & Seculieres qui la connoiſſoient, la tenoient pour une grande Religieuſe, & tout-à fait au deſſus du commun.

Il n'eſt pas croyable combien elle eut de Prieres de toutes parts, ſi toſt que ſon deceds fut divulgué, & ſans meſme qu'on les demandaſt, noſtre-Seigneur ſe montrant liberal envers celle qui avoit fait ſon poſſible pour luy acquerir les cœurs.

Vne Vrſuline de Montargis travaillée des douleurs exceſſives de la gravelle, eut inſpiration de recourir aux merites de feuë ſa digne mere, & pria Dieu que par ſes interceſſions il la ſecouruſt, mettant en meſme temps la ceinture qui luy ſervoit durant ſa vie, auſſi toſt elle en eut un notable ſoulagement, & depuis ne s'en eſt comme point reſſentie: ce que l'on a admiré d'autant plus que la gravelle, en la qualité, & en la quantité que cette Religieuſe la jettoit auparavant, faiſoit croire aux Experts que la pierre eſtoit toute formée.

Le ſeptiéme de Ianvier de l'année 1646. ſix ans & quatre mois apres le deceds de la M. de Sainte Croix, les Vrſulines de Montargis changeant de Maiſon, voulurent tranſporter les corps de leurs deffuntes, au Cemetiere preparé en leur nouveau Monaſtere. On trouva le cercueil de la Mere tout entier, bien qu'un autre de meſme bois, & enterré depuis, fuſt pourri d'un coſté. Ce qui obligea d'en faire ouverture en preſence de Mr Pilé Curé de Ferrieres, Superieur de ce Convent, & d'un Chirurgien. Et l'on trouva le corps entierement couvert de ſes habits tous entiers, & en la meſme forme qu'on l'avoit enterré, les chairs du viſage, des mains, & des pieds eſtant conſommées. Quelques Religieuſes prierent qu'on viſitaſt le reſte, mais ces Meſſieurs ne le jugerent pas à propos. Et il ſembla que Dieu avoit preſervé de corruption ſes habits, en faveur de la pudeur avec laquelle cette venerable M. avoit conſervé & caché ſon corps. Aucune odeur n'en ſortit alors, quoy qu'vn autre corps, enterré proche de celuy-cy dans du plomb, & depuis moins d'années, rendiſt une grande puanteur par une petite ouverture. La plus-part des Religieuſes toucherent & baiſerent le corps de leur bonne Mere, puis il fut recouvert, & diſpoſé pour le tranſporter. Sur les huit heures du ſoir on fit le Convoy, & enſuite un ſecond Enterrement, avec les meſmes ceremonies que le premier. On remarqua que le temps, qui tout ce jour là avoit eſté extremement humide & couvert, meſme encore au ſortir de la premiere Maiſon, changea

tout à coup à l'heure que l'on vint inhumer ces corps ; Et de la meſme place qui n'eſtoit point fermée ni encloſe, on vit le ciel ſi extraordinairement clair & ſerain, avec une multitude d'Etoilles ſi brillantes, que toute la compagnie eut pû lire, ſans l'aide d'autres lumieres.

Apres cét Enterrement les Etoilles diſparurent, le Ciel reprit ſa premiere obſcurité, & il plût en telle abondance toute la nuit, que le lendemain l'air eſtant fort froid, on voyoit ſur la terre, un verglas épais de plus de deux pouces.

LA VIE DE LA MERE MARIE BERON, dite de Sainte Madelene,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au Fauxbourg Saint Iacques.

CHAPITRE PREMIER.

LA MANIERE DONT ELLE A VESCV CHEZ SES PARENS. Dans la Congregation de Sainte Vrſule. Et ſes premieres années de Religion.

CEvx qui ne priſent la vertu que pour ſon éclat, & ſes effets extraordinaires, ne ſeront pas peut-eſtre fort touchez de celle que nous allons expoſer. Mais les perſonnes qui en jugent par le fonds & par le ſolide, reconnoiſtront aſſeurément, que ſous une vie aparemment commune, la Mere de Sainte Madelene a mené une vie tres-ſainte, particulierement depuis ſon entrée en la Religion des Vrſulines, où apres s'eſtre rangée toute des premieres, elle a perſeveré prés de cinquante ans, dans une fermeté ſi invincible au bien commencé, & dans une expreſſion ſi naïve des Conſtitutions de l'Ordre, qu'on la peut nommer avec juſtice : Le modele des Religieuſes de ſon Inſtitut.

Elle nâquit à Chartres le 10. de Septembre 1581. & fut fille d'un Medecin de la meſme ville. Eſtant encore au berceau Dieu la preſerva de la mort, par l'entremiſe de ſa maraine qui la trouva preſte à étouffer, tant ſa nourice l'avoit preſſée dans ſon lange. Les bonnes qualitez qui ſe firent incontinent remarquer en cét aimable enfant, donnerent des indices de ce qu'elle pourroit devenir, par

qu'elle sembloit déja plus avantagée de la nature, que le commun des filles de sa sorte.

Sa mere Eleonore Mahon, voyant qu'elle promettoit beaucoup, prit un soin extraordinaire à l'instruire, & à la dresser, & luy grava profondément cette maxime dans l'ame : *Plutost mourir que d'offencer Dieu.* Allant un jour à la promenade avec ses Compagnes, un pestiferé l'aprocha de fort prés ; Elle en eut grande frayeur & sentit sur le soir les atteintes du mal, avec une fiévre ardente. Elle n'eut recours qu'à Dieu, à qui elle se recommanda de tout son cœur. Ayant passé la nuit dans d'étranges douleurs & inquietudes, elle someilla un peu ; & puis se trouva le matin en tres bonne santé. Peu aprés elle perdit sa bonne mere ; & gouverna la maison, au contentement de son pere, qui se déchargeoit sur elle de tout son petit domestique. Dés-lors toute son inclination fut pour le service de Dieu ; en sorte que ses divertissements estoient de visiter les Eglises, toute sa joie de recevoir la sainte Communion, & ses delices de jeusner, faire penitence, & entendre les Sermons, ausquels elle se rendoit si attentive, que sur la fin de sa vie, elle les raportoit encore. Elle fut une fois tourmentée de scrupules, & en guerit, par la soumission qu'elle eut à Mr Boëtte, Chanoine & Doyen de Nostre Dame de Chartres, auquel elle fit une Confession generale. Il entreprit la direction de son Ame, dont il connoissoit la candeur : il eut soin d'elle tant qu'elle fut à Chartres, & luy predit les principaux evenements de sa vie. Les desirs de la vie religieuse luy furent plus de quinze ans durant, un sujet d'empressement auprés de Dieu, & de son Directeur, quoy qu'elle n'eust qu'une idée generale du bonheur de cét état. Elle aprit en six mois parfaitement bien à écrire, pour en faire usage dans quelque Monastere : & ayant fait choix de celuy des Capucines de Paris, le seul obstacle qui l'empeschoit de s'y rendre, qui estoit la caducité de son pere, luy fut levé ; car Dieu retira à luy ce bon vieillard. Sa fille, apres luy avoir fermé les yeux, prit genereusement congé de ses autres Parens, & abandonnant sa patrie, elle s'achemina à Paris, conduite par Mr Boëtte, qui la presenta luy-mesme aux RR. PP. Capucins, lesquels l'agréerent fort ; mais les Capucines la refuserent, la trouvant trop avancée en âge, pour s'accoûtumer à leur façon de vivre ; car elle avoit bien vingt-neuf ans. Mr Boëtte comme indigné de ce refus, acause du merite de cette fille, dont il se faisoit caution, dit aux Capucines ; *Non, non vous ne l'aurez pas, je la placeray bien ailleurs.* Et de là, il la mena à Madame de Sainte Beuve, qui prenoit soin de la naissante maison des Vrsulines, en qualité de Fondatrice. Cette

fille luy plût fort dés la premiere entreveuë, auſſi bien qu'à M^r Geſlin premier Superieur de la meſme Maiſon, l'un & l'autre ayans eſté touchés d'abord des lettres de faveur qu'elle portoit ſur ſon viſage. Et dés-lors elle ſe ſentit ſi fortement appellée en ce lieu, que ſur l'eſperance d'y entrer, elle ne peût contenir ſa joye; mais elle en donna des marques à tous ceux qui la rencontrerent au ſortir de là. Elle y fut admiſe bien-toſt apres: Et parce qu'elle eſtoit autant denuée des biens de fortune que pourveuë de ceux du Ciel, on la receut moyennant la fondation de la meſme Dame de Sainte Beuve, dequoy toute ſa vie elle a témoigné ſa recõnoiſſance. Elle avoit le corps bien fait, ſain, robuſte, & de moyenne taille, le viſage agreable, l'eſprit bon, le jugement profond & ſolide, l'humeur egale, le courage magnanime, le cœur obligeant, & fort tendre aux miſeres d'autruy, & l'air tout enſemble noble, modeſte, humble, & majeſtueux. Elle priſoit ſi fort l'état Religieux, qu'elle tâcha de perſuader à une de ſes Couſines de l'embraſſer avec elle, mais ſans effet. Au contraire, la ſœur (voyant les choſes tiroient en longueur, & que cette religion tant attenduë, ne s'établiſſoit point, les Vrſulines eſtant toûjours en Congregation ſeulement) vouloit la reconduire au pays, où chercher ailleurs quelque meilleure rencontre: Mais la courageuſe fille n'eut garde de quitter ſa bonne entrepriſe, & montrant un échantillon de cette fermeté inébranlable, qui a depuis eclaté dans tout le cours de ſa vie, elle tint toûjours bon pour demeurer, & entretint ſa ſœur dans la ſainte eſperance, qui eut enfin l'effet deſiré: Car quelques mois apres l'arrivée des Religieuſes de Saint Eſtienne de Soiſſons, douze filles de la Congregation eſtans choiſies, pour eſtre les premieres Religieuſes Vrſulines, noſtre ſœur Marie Beron fut la quatriéme; & le jour de S. Martin de l'an 1612. fut deſtiné à les voiler ſolemnellement. Elle prit le meſme Saint pour ſon particulier protecteur, elle s'efforça toute ſa vie de l'imiter, & y reüſſit en telle ſorte qu'elle conſerva, & accreut ſa ferveur noviciale chaque jour de ſa vie. Ce qui donne ſujet de dire d'elle avec verité, pour la fidelle pratique des vertus religieuſes, ce que l'Egliſe chante de luy, touchant ſon Oraiſon: *Son eſprit invincible ne ſe relaſchoit jamais.*

Les Superieurs conſiderans ces premieres Novices comme les Meres & les Maiſtreſſes de tout l'Ordre à venir, demandoient d'elles une vertu heroïque, & ne manquoient pas de leur en fournir abondamment la matiere, par diverſes mortifications, penitences ſans nombre, travaux, & humiliations, dont la Sœur de Sainte

Madelene eſtoit toûjours des mieux partagées, à cauſe de la force de ſon eſprit, & de ſon corps ; & qu'elle s'y portoit d'elle-meſme avec une ferveur incomparable : Et aprés avoir eſté deux ans éprouvée en toutes façons, elle fut approuvée generalement de tous ceux qui la gouvernoient. On l'employa à conduire les petites Penſionnaires, & elle eſtoit avec elles de meſme que les Anges Gardiens ſont avec les hommes, ſans perdre ſon recueillement, & avec un ſoin, une douceur, une aſſiduité, un deſir de la conſervation de leur innocence, & une humilité profonde, qui la portoit inceſſamment à leur rendre toutes ſortes de ſervices. Toutes ces petites filles debatoient entr'elles à qui l'approcheroit de plus prés ; parce qu'elle exhaloit une certaine odeur de ſainteté, qui attiroit ces Ames innocentes, leſquelles luy decouvroient leur petit cœur avec une confiance entiere. Vne Dame de Paris, qui avoit eſté de ce nombre en ſon enfance, racontoit aux Vrſulines ; peu de temps avant la mort de cette vertueuſe Mere, que tous les ſoirs elle alloit luy rendre compte de ce qu'elle avoit fait pendant la journée, & n'avoit point de plus grande joye que de la voir, & de l'entendre parler.

On remarquoit que la Sœur de Sainte Madelene, dans la multitude d'affaires, & la confuſion de la maiſon, qui n'eſtoit alors qu'un cahos, en comparaiſon du bel ordre où elle l'a miſe depuis, au lieu de s'empreſſer, ou troubler, elle s'appliquoit en ſilence à ce qu'il y avoit à faire, & ne perdoit point ſa paix. Eſtant Celeriere, elle mettoit la main à tout, & obeïſſoit ponctuellement à une Sœur Converſe de Saint-Eſtienne, qui avoit la ſur-intendance ſur la cuiſine. Si toſt que quelque choſe manquoit, on s'en prenoit à noſtre Sœur ; & encore diſoit-on qu'elle ne s'en émouvoit point ; mais quelque reprehenſion qu'on luy fiſt, & quelque ſurcroiſt d'ouvrage qui ſurvinſt, on la voyoit, non ſans admiration, toûjours la meſme. Les perſonnes qui ont veû ces commencemens, ſe ſont étonnées comment cette fervente Novice avoit pû reſiſter au travail : car alors il n'y avoit preſque pas de diſtinction dans les emplois les plus laborieux entre les Religieuſes du Chœur, & les Converſes, chacune indifferemment allant entaſſer le bois, porter le charbon à la cave, & meſme le fumier au jardin ; faire les licts des Penſionnaires, qui paſſoient alors le nombre de ſoixante ; netoyer leurs habits, balayer leurs claſſes & leurs chambres, &c. Elle fit profeſſion avec ſes premieres Compagnes, eſtant meſme preferée à deux, devant leſquelles on la fit paſſer, en luy donnant le ſecond rang. Et de meſme que ſi elle n'euſt rien fait pour Dieu juſques là, elle commença de marcher à la perfection avec une ardeur & une diligence incroyable.

Elle tint la premiere la charge de Maistresse generale des Pensionnaires, quoy que peu de temps, & pareillement celles de Depositaire, de Portiere, & mesme d'Assistante. Quelquesfois elle avoit plusieurs de ces Charges-là à la fois, sans en paroistre surchargée. Elle contentoit les personnes du dedans & du dehors, & pourvoyoit à tout, sans se troubler. Quand les Pensionnaires estoient malades de petite verole, ou rougeole; elle estoit la premiere à les servir jour & nuit, ne laissant pas de soigner au repos des Religieuses qui luy aidoient, tandis qu'elle n'en prenoint aucun. Vne année que ces maux se communiquoient fort, elle transporta au plus viste, avec une Sœur Converse, les licts, les meubles, & les malades d'un corps de logis à l'autre. Elle apprestoit tous leurs medicaments, ayant esté la premiere de la maison qui exerçast la Pharmacie, & fist les drogues & compositions pour les malades. Elle estoit ainsi infatigable en toutes choses, bien qu'elle n'eust pas le corps naturellement agile, mais l'ardeur de l'esprit l'emportoit. Cependant, Dieu qui prefere le pâtir à l'agir, arresta pour quelque temps l'activité de cette chere Mere, & prit plaisir à la reduire tout à coup dans l'impossibilité mesme de se mouvoir, par une goute sciatique, qui outre les violentes douleurs qu'elle luy causa, la menaçoit de ne la laisser jamais sortir du lict: mais elle déja sçavante des artifices du Divin Amour, baisa amoureusement la main qui la frapoit; puis elle fit un vœu en l'honneur de S. Maur, promettant de jeûner tous les ans le jour de sa feste, si par son intercession elle obtenoit assez de santé pour observer la Regle qu'elle avoit embrassée. Elle recouvra la santé en la mesme maniere qu'elle l'avoit demandée, se ressentant toûjours de ce mal, sans pourtant qu'il luy empeschast l'observation de sa Regle, & sans la contraindre d'alicter, que deux ou trois fois en sa vieillesse, & pour peu de jours.

CHAPITRE SECOND.

DES DIX-HVIT ANNE'ES QV'ELLE FVT SVPERIEVRE.

HVit ans aprés la profession des premieres Vrsulines, les Superieurs declarerent qu'ils pretendoient que l'on choisist pour toutes les Charges des Professes de la maison. La M. de Sainte Madelene, qui faisoit tout le possible auprés de Dieu, pour éviter d'estre éleuë Superieure, eut un présentiment trois jours avant l'election, que le sort tomberoit sur elle: Et de fait, le treisiéme de Iuin 1623. estant âgée de quarante ans, il fallut qu'elle se soûmist à

une chose qu'elle craignoit au delà de ce qu'on se peut dire. Elle allegua tout haut mille excuses, avec une abondance de larmes, qui marquoient assez l'affliction de son cœur. Il fut mesme besoin de luy imposer silence, & de luy commander d'exercer la Charge où elle fut confirmée sur l'heure. Elle pensa passer à tout moment en recevant les reconnoissances des Religieuses; & tout ce jour elle fut si outrée, qu'elle faisoit pitié à celles qui la regardoient. Elle commença son gouvernement de mesme air, à peu prés que S. Bernard fit le sien avec un peu trop de rigueur, ayant peur d'estre occasion de relasche en la discipline reguliere. Toutes ses Filles estoient pourtant persuadées qu'elle les aimoit sincerement. Vne fois elle imposa à une Religieuse quelque penitence plus rude que sa faute ne meritoit; de quoy la Religieuse se ressentit, & montroit un peu de froideur à l'egard de sa Superieure; laquelle estant peu aprés tombée malade, se souvint qu'elle l'avoit contristée; & pour reparer la chose, elle l'envoya querir, luy fit mille amitiez; & pour témoignage d'affection, luy donna en garde tous ses papiers secrets, comme à celle de la maison en qui (disoit-elle) elle se fioit le plus; la priant seulement de les brûler, si elle mouroit, sans les montrer à personne. Elle donna dés l'abord, & tant qu'elle fut Superieure, la liberté à ses Filles de traiter de leur conscience avec ceux qui assistoient spirituellement le Monastere, & qui estoient dés-lors les RR. PP. de la Compagnie de Iesus. Elle-mesme prenoit leurs conseils, & tant qu'elle a vécu en Religion, elle a eu quelqu'un de ces Peres pour Directeur.

Pendant que cette vigilante Superieure, & toutes ses Religieuses conspiroient de concert à l'avancement du service de Dieu, & au bien de leur Convent, le demon (aprés y avoir introduit quelques-uns de ses supots, qui avoient inutilement fait leurs efforts pour luy nuire par des infestations diaboliques) usa d'un autre stratagesme. Vn homme de Paris ayant la contagion chez luy, pour en preserver ses deux filles, les mit imprudemment en pension aux Vrsulines. Dés le lendemain l'aisnée fut frappée. La Mere Superieure soupçonnant ce que c'estoit, ne pût faire autre chose, parce qu'il estoit tard, que d'empescher l'entrée de l'Infirmerie, où on l'avoit conduite depuis quelques heures. Elle y mit seulement une Converse qui voulut bien s'exposer, luy fit prendre des preservatifs, & se retira doucement au Dortoir, de crainte d'allarmer les Religieuses. Enfin elle se coucha dans d'étranges inquietudes; mais à peine estoit-elle assoupie, qu'elle se sentit éveiller par un coup sensible, & une voix qu'elle crut estre de son bon Ange, & qui luy dit fort

distinctement, *Leve-toy, leve-toy, il n'eſt pas temps de dormir.* Au moment elle ſe leve, & s'en va à l'Infirmerie, où ſe jettant à genoux, elle fit un vœu à Dieu en l'honneur de S. Ignace de Loyola, pour la conſervation du Monaſtere; puis ſans perdre temps, aida à tranſporter cette peſtiferée en un lieu bien éloigné, luy tenant les pieds, & la conſolant charitablement. Elle luy laiſſa deux Religieuſes, & aprés s'en retourna, pour donner de l'air à tous les lieux, par où il avoit fallu paſſer. La nuit meſme, par la diligence dont elle uſa, cette fille ſortit du Monaſtere, & mourut vingt quatre heures aprés. Sa ſœur, qui ſortit le lendemain, eut auſſi la contagion; mais elle en guerit. La Superieure employa toutes les precautions pour garentir le Monaſtere, ſpecialement à l'egard de celles qui avoient aſſiſté la malade; mais pour ſa perſonne, elle n'eut d'autre preſervatif que la Protection Divine, qui l'aſſiſta tellement, qu'elle ne reſſentit aucune incommodité; & toutes les autres du Convent furent de meſme preſervées.

Iamais la M. de Sainte Madelene ne parloit de la Providence de Dieu ſur le Monaſtere dans ces commencemens, qu'avec tendreſſe, & action de graces, diſant que Dieu avoit eu des bontez paternelles, & tres particulieres, pour manifeſter & diſſiper les embuſches du diable, & qu'elle ne pouvoit pas declarer ce qu'elle en ſçavoit; mais que toutes les Religieuſes n'en pouuoient eſtre aſſez reconnoiſſantes.

Elle eut pluſieurs grandes affaires dés ces premieres années, tant pour le bon gouvernement de la maiſon, que pour d'autres qu'elle envoya établir, comme auſſi pour l'union de quelques autres Vrſulines avec celles de cet Inſtitut; & l'on remarquoit que la pluſpart des affaires plus importantes, plus difficiles, & plus épineuſes eſtant arrivées lors qu'elle eſtoit Superieure, elle s'en demeſloit parfaitement bien.

Si cette chere Mere eut tant de douleur à ſa premiere election, ce fut encore toute autre choſe au bout des trois ans, quand elle fut continuée pour trois autres. Elle s'excuſoit ſur ſon mauvais gouvernement (diſoit-elle) qu'elle exageroit à l'excés; & cela ne ſervant pas à ſa deffenſe, elle ſe mit à declarer tout haut ſes pechez, & faire comme ſa Confeſſion generale en pleine Aſſemblée: mais nonobſtant on prononça l'arreſt de ſa confirmation. Ce jour, eſtant deſolée au poſſible, elle ſe ſouvint de la prediction qu'un bon Serviteur de Dieu luy avoit faite ſur le point de ſon entrée aux Vrſulines, luy diſant clairement qu'elle ſe devoit attendre d'y eſtre toûjours dans les charges; elle n'avoit pas compris ces paroles,

jusqu'à

jusqu'à ce qu'elle les vit effectuées ; & alors l'impossibilité de s'en exempter faisoit sa plus grande peine. Mais enfin pour obeïr à la volonté de Dieu toute manifeste, elle se resolut de porter cette croix par esprit, d'abnegation, de mesme que si elle luy eust esté agreable ; puis qu'à la bien prendre, c'estoit une vraye servitude. Elle le fit comme elle l'avoit resolu ; & les Superieurs de leur costé l'avertissoient de se moderer un peu plus, pour reüssir entierement. L'un d'eux estoit M. Galemant, qui prenant la chose plus à cœur, luy ordonna de communier neuf jours consecutifs, afin qu'estant nourrie plus frequemment de ce divin Agneau, elle participast davantage à ses qualitez. Elle se rendit à cette obeïssance, quoy qu'avec peine, s'estimant indigne de recevoir si souvent Nostre-Seigneur ; mais ce fut avec un tel succés, & des graces si abondantes, qu'elle parut incontinent toute autre, & sceut s'accommoder aussi bien avec les foibles qu'avec les fortes d'entre ses Religieuses. Ainsi cette cordiale Superieure estant renduë tendre & compatissante, laissa passer de là en avant les choses legeres, & de peu de consequence ; quoy que pour l'observance, & ce qui estoit de plus important, elle retinst toûjours une fermeté invincible. Son changement ne fut qu'à l'egard des autres, & jamais pour elle. Quand elle trouvoit de la resistance en quelque esprit, au lieu de se roidir contre, elle prioit Dieu, & exerçoit sur elle-mesme des austeritez sans pitié. En ces temps elle jeûnoit au pain & à l'eau deux & trois fois par semaine, & quelquesfois elle conseilloit à des Sœurs de jeûner ainsi des jours qu'elle leur marquoit ; puis quand elle les voyoit en devoir d'obeïr, elle les empeschoit de continuer, & jeûnoit en leur place tout le temps destiné.

La M. de Sainte Madelene fut encore Superieure douze autres années, six ans de suite chaque fois, estant éleuë & continuée par toutes les voix du Chapitre, excepté de la sienne ; tellement qu'en trente ans elle en a gouverné le Monastere dix-huit, & n'en est jamais sortie que pour conduire quelques Religieuses à S. Denis en France, y sejournant trois semaines, pour juger si elles y pourroient établir un Convent : car en divers établissemens qu'elle entreprit par les Filles qu'elle y envoya, elle ne s'engagea point, qu'elle ne sceust les choses asseurées, & en estat de reüssir.

L'an 1636. plusieurs Communautez estans contraintes de quitter leurs Monasteres pour se refugier ailleurs, à cause du progrés que faisoient les Espagnols dans la France ; elle recueillit, & logea charitablement toutes les Religieuses Vrsulines de Crepy, qui estoient prés de quarante, & leur presta le corps-de-logis où l'on instruisoit

les petites filles Externes, donna permiſſion à ſa Communauté de leur preſter partie de leurs hardes; & elle-meſme toute la premiere leur preſta ſon chevet & ſon matelas, couchant ſur la paille, tant qu'elles furent au Monaſtere. Elle ſe dépoüilla meſme d'une partie de ſes habits, triomphant de joye de voir à ſon imitation toutes ſes Filles empreſſées, & comme à l'envy l'une de l'autre, s'incommoder, & pratiquer de grand cœur la pauvreté, la charité, & l'hoſpitalité. Il n'y eut que les Novices qui demeurerent par ſon ordre, couchées à leur ordinaire. Vne Sœur Converſe entrant dans l'Infirmerie le jour que ces bonnes Religieuſes arriverent, & les voyant toutes épleurées, ſe prit auſſi à pleurer avec elles; mais la genereuſe Superieure la tirant un peu à l'écart, luy dit avec ardeur; *Ma Sœur, il n'eſt pas temps de ſe lamenter; au contraire, il faut animer ſon courage, & ouvrir ſon cœur, pour ſecourir nos pauvres Sœurs avec affection. O que c'eſt une belle charité! menageons bien cette riche occaſion que Dieu nous donne.* Et proferant ces paroles, & autres de meſme air, les groſſes larmes luy couloient des yeux en abondance. Quelques-unes de ces cheres fugitives eſtans tombées malades, eurent la conſolation de la voir pluſieurs fois à leur chevet, & d'en eſtre aſſiſtées en diverſes manieres, toutes ſouhaitans de luy parler en particulier, & d'avoir ſes bons avis pour leur conduite interieure, elle veilloit les nuits, pour leur donner entiere ſatisfaction; Elle les retint toutes enſemble plus de trois mois, aprés leſquels une partie s'en retourna, & les autres en ſuite; tellement qu'au bout de ſix mois il n'en reſta plus qu'une detenuë de maladie, qui enfin remiſe en ſanté, prit congé de la charitable Superieure, & de toutes ſes Religieuſes, avec mille actions de graces.

Six Vrſulines de Noyon furent en meſme temps, & pour meſme ſujet refugiées & nourries charitablement par la Mere, avec le conſentement de la Communauté. Elles demeurerent quatre à cinq mois dans ce Monaſtere; de meſme que ſi elles en euſſent eſté Religieuſes, puis elles s'en retournerent en leur Monaſtere, remplies de conſolation.

Dans le danger où l'on eſtoit des approches de l'ennemy, les Converts meſme de Paris ne ſe trouvoient pas en aſſeurance, & les gens du monde conſeilloient à la M. de Sainte Madelene de mettre les Novices entre les mains de leurs parens, au moins pour quelque temps; mais elle qui prenoit ſa conduite de plus haut que de la prudence humaine, les garda toutes, & ne voulant pas ſeulement faire attendre quelques Poſtulantes, elle leur donna l'entrée, & ne permit pas non plus que l'on rendiſt aucune autre Penſionnaire

que celles qui furent redemandées par leurs parens.

Le nombre des Monasteres de cet Institut croissant de plus en plus, augmentoit les affaires de la M. de Sainte Madelene : car bien qu'il n'y ait pas de dépendance de ceux-là à celuy-cy, il y a pourtant grande communication, particulierement à l'egard de ceux qui en sont sortis immediatement. Cette bonne Mere, à l'exemple de S. Paul, s'estimant redevable à tous, n'épargnoit rien pour contribuer au bien des Convents, & pour donner satisfaction aux Superieures qui luy écrivoient pour avoir ses bons avis.

Pour une preuve bien éclatante de son zele, elle envoya deux de ses Religieuses en la Nouvelle-France ; & elle-mesme y eust voulu aller en personne, travailler à la conversion des Sauvages. Son dessein avoit manqué l'an precedent ; mais elle ne perdit pas pour cela le courage, ny l'esperance. Deux Professes eurent des marques si particulieres, que Dieu les appelloit en ce païs, que ceux qui conduisoient leur conscience, les obligerent de s'offrir pour cette entrepriſe. Leur Superieure poursuivit derechef la chose, encore qu'elle y vist de tres-grandes difficultez, qui toute l'année se succedoient l'une à l'autre. Sur tout, celles qui vinrent du costé des parens de ces deux Religieuses, qui estoient des bonnes familles de Paris, ne furent pas des moins difficiles à vaincre ; parce qu'en considerant cette entrepriſe humainement, & selon l'affection qu'ils avoient pour leurs parentes, qu'ils ne reverroient jamais, cela leur paroissoit une temerité & une cruauté étrange : Ils blâmerent hautement la Superieure, ils presenterent des montagnes de difficultez aux filles, & voyant qu'ils ne les pouvoient ébranler par raisons, ny par prieres, ils employerent leur credit pour les arrester par force, spelement la mere d'une fit tous ses efforts ; mais inutilement : car il fallut que tout cedast à leur constance ; & mesme à la fin Monseig^r l'Archevesque estant informé de l'heureuse navigation des Vrsulines de Tours, parties l'année d'auparavant, il signa leur obedience. Cela fait, leur bonne Superieure les envoya, non sans larmes de tendresse, travailler à cette nouvelle vigne du Seigneur, plantée aux confins de la terre ; elles traverserent courageusement les mers, & arriverent saines & sauves à Kebec, lieu de leur Seminaire, où elles furent receuës des trois autres avec mille conjoüissances, & depuis y ont travaillé, & travaillent encore avec le fruit que l'on peut voir dans les Relations annuelles du païs.

On receut de leurs nouvelles en leur Convent de Paris dés la fin de l'année, & la M. de Sainte Madelene, sur qui tout le monde eust fondu, s'il leur fust arrivé du malheur, lût & relût deux fois

à l'abord leur premiere lettre, sa veuë se troublant si fort par crainte, ou par illusion diabolique, qu'il luy sembloit lire que tout estoit pery, mais ramassant toute son attention; elle reconnut ce qui y estoit veritablement, & tres-bien écrit, à sçavoir que leur voyage avoit esté aussi heureux que l'on eust sceu desirer.

Cette affaire fut une de celles où la Mere de Sainte Madelene souffrit le plus, car durant l'espace de deux ans elle fut contredite à ce sujet de diverses sortes de personnes. L'année du depart de ces Religieuses, elle estoit en crainte perpetuelle, penetrant parfaitement toutes les raisons qu'on alleguoit contre, encore qu'elle dissimulast & parust toute asseurée, la confiance qu'elle avoit en Dieu luy donnant courage, non seulement de tout entreprendre; mais mesme de se posseder tellement, qu'il ne sembloit pas qu'elle sentist aucune opposition contraire: Comme elle estoit un jour en sa chambre, lisant une lettre proche de la fenestre, concernant ce voyage, le bruit d'un coup d'arquebuse vint siffler à ses oreilles, & trois losanges vis-à-vis de sa teste furent au mesme instant brisées de la balle. La Zelatrice qui se trouva presente, chercha toute effrayée, & trouva la balle à terre. Quelque information que l'on fist, jamais personne ne pust comprendre d'où partoit ce coup, ny comment il s'estoit rendu dans ce petit corps de logis environné de plusieurs autres bien plus hauts, & mesme éloigné du dehors: Mais la verité est, que si cette chere Mere n'eust un peu baissé la teste en lisant, elle eust esté tuée sur la place.

Pendãt les dernieres années de sa Superiorité arriverent les troubles de Paris, où tout autre courage que le sien eust esté abbatu, & toute autre prudence incertaine; se voyant avec plus de six-vingts personnes à nourrir, sans avoir dans le Monastere ny blé, ny farine, ny aucune provision non pas mesme d'argent, ny de four pour faire du pain: Et toutesfois par sa bonne conduite, il ne manqua rien aux Sœurs; mais elles furent pourveuës suffisamment, quoy que plus petitement, & plus pauvrement qu'à l'ordinaire.

Son dernier triennal luy cousta plus à accepter, & à accomplir que tous les autres; parce qu'elle avoit des raisons plus fortes pour s'en deffendre, ayant déja soixante-neuf ans, & la veuë beaucoup affoiblie: Mais dans la pensée que ce seroit le plus parfait de s'abandonner à la disposition de Dieu, elle receut le fardeau plus doucement que jamais; de sorte que ses Religieuses en furent surprises. Son esprit aspiroit lors au repos, & son corps usé de vieillesse & de travaux succomboit presque, à cause principalement, qu'elle ne relâchoit rien de ses rigueurs accoustumées: Enfin

elle fut jusqu'au bout, & quitta au temps prefix, avec une joye inexplicable cette charge dont elle avoit tant témoigné d'aversion. Ses Filles au contraire estant dans la douleur de voir qu'elles ne l'y pourroient plus remettre ; car elle avoit 72. ans.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DES AVTRES CHARGES QV'ELLE EXERCA dans le Monastere.

LA Mere de Sainte Madelene dans les intervales de sa superiorité fut six ans Maistresse des Novices en deux fois, Depositaire une fois, & deux fois Assistante. Sa douceur estoit nompareille avec les Novices. Elle condescendoit à toute heure à leurs besoins & à leurs inclinations. Elle supportoit charitablement leurs ignorances, leurs puerilitez, & leurs manquements. Elle estimoit qu'il falloit un peu choyer les Novices & les Ieunes, afin qu'elles prissent aisément des forces pour rendre service à la Religion. Quoy que son principal dessein fust de les bien former à la vertu, elle y joignoit le soin de leur santé, & de tout ce qui les touchoit. L'esprit de Dieu animoit les paroles toutes communes dont elle usoit en ses exhortations, & elles devenoient par là si touchantes, qu'elles penetroient les cœurs.

Elle les dispensoit facilement des austeritez de la Regle, quand elles estoient incommodées ; mais elle vouloit que toutes fussent ponctuelles, soumises, simples, mortifiées, & silencieuses. Desirant corriger une Sœur qui ne se tenoit pas d'une posture assez modeste, elle envoya un autre luy baiser les pieds dans une assemblée, & ainsi la fit souvenir de prendre garde à elle. Elle avoit de semblables inventions pour les dresser sans peine. L'amour de cette cordiale Mere se portoit particulierement aux plus incapables & defectueuses comme le cœur humain penche du costé le plus foible.

Non seulement elle les recevoit toutes avec un visage gay, & un cœur ouvert dans leurs difficultez ; mais on eut dit qu'elle les devinoit. Et elle leur en parloit quelquefois avant qu'elles les luy eussent communiquées, leur donnant en suite de tres bons remedes : Vne Novice tentée fortement de sortir, receut des assistances nompareilles de sa chere Maistresse, laquelle luy dit un jour sur ce sujet, *O ma pauvre Sœur ! que le demon auroit bien envie de vous avoir, & de vous tenir dans le Monde.* A quoy la Novice ayant répondu brusquement, *Ma Mere, Ie voudrois y estre*, la charitable Mere ne fit pas semblant de l'entendre : toutefois peu à peu, par ses

Prieres & par ſes ſoins, elle la diſpoſa à la perſeverance, tellement qu'elle fit les vœux avec grande affection & eſtime de ſon eſtat : Le propre jour de ſa profeſſion embraſſant ſa bonne Mere, elle fut toute ſupriſe de la trouver fondant en larmes, & luy demanda confidemment, ſi c'eſtoit qu'elle fut fachée de la voir aſſeurée en la Religion : *Tant s'en faut, ma Sœur*, répondit elle, *Ie ne puis contenir ma joye, conſiderant comme Dieu vous a aydée, & delivrée des efforts de Satan, j'en pleure de conſolation.*

C'eſtoit une choſe de tres-grande edification de la voir les dernieres années de ſa vie s'abaiſſer, & pour ainſi dire rentrer en enfance avec cette jeuneſſe. Elle prenoit part à toutes les penitences & à toutes les devotions des Novices, juſques-là que durant l'Avant elle fit neuf proſtrations par jour, bien qu'à peine puſt elle marcher.

Donnant les exercices ſpirituels à pluſieurs Novices l'une apres l'autre pour les preparer à la Profeſſion, elle uſoit des meſmes meditations qu'elles ; afin de ſe renouveller, diſoit elle, & rentrer en ſa premiere ferveur, bien que la ſienne fuſt telle que pas une n'y pût atteindre.

Dans toutes les occaſions elle portoit les Ames à l'Oraiſon, & quoy qu'elle fuſt fort touchée de leurs afflictions, elle en avoit pourtant une certaine ſatisfaction, en ce que cela les obligeoit de recourir davantage à Dieu.

Lorſque dans les entretiens elles tomboient ſur les myſteres de la Foy, & qu'elles y témoignoient de l'affection, leur prudente Maiſtreſſe leur diſoit fervemment, *N'eſt-il pas vray, mes Sœurs, que voyla qui contente l'eſprit ? que les perſonnes qui ne l'occupent que de vanitez & de bagatelles ſont à plaindre !*

Pour leur imprimer une plus haute idée de la vertu, elle ne diſoit mot quand elles loüoient quelques perſonnes de leurs avantages naturels ; mais ſi toſt qu'elles touchoient ceux de la grace, elle s'ouvroit comme ces fleurs qui ne s'épanoüiſſent qu'aux rayons du Soleil. Souvent apres la lecture de la meditation, ne pouvant contenir les ſentimens d'amour divin qui la poſſedoient toute, elle en faiſoit part à ſes cheres filles, & s'emportoit en des affections embraſées qui donnoient un peu d'air au feu celeſte dont elle ſe ſentoit conſumer. Quoy qu'elle fuſt conſultée de la Superieure dans toutes les affaires du Convent, elle ne laiſſoit pas d'employer bien du temps par jour à inſtruire des Novices ignorantes ; parce que ſon amour ſenſible aux intereſts de ſes filles, eſtoit fort pour les proteger dans les occaſions importantes, & humble pour les ſecourir dans les pe-

tites. Vne Religieuse s'estonnant de la voir baignée de larmes à la sortie d'une Novice Converse, la Mere luy dit positivement : *Comment, ma Sœur, deffendez-vous à une Mere à qui l'on arrache les entrailles de ne le point sentir.*

Cette Mere si sage, pour accoutumer la jeunesse aux raisonnemens Chrestiens & spirituels, leur faisoit faire en toutes rencontres de judicieuses reflexions. Souvent quand les Novices avoient raconté quelque chose, elle ajoûtoit. *He bien ! qu'est-ce que cela nous apprend ? Quelle conclusion en faut-il tirer ?* & si elles parloient des chûtes d'autruy ; *Voylà, disoit-elle, de quoy nous instruire.*

Lors qu'une de ses Novices estoit receuë à la Profession, sa joye surpassoit celle qu'auroit une mere ambitieuse, qui verroit sa fille unique engagée au plus avantageux party de l'Vnivers.

Elle passa au Noviciat trois années, proche de sa mort, sans chagrin de vieillesse, & avec autant d'égalité d'esprit qu'elle avoit fait les trois autres, long-temps auparavant.

Les Religieuses avoient dessein de la choisir encore pour Superieure ; mais elle l'empescha, prenant ses mesures si justes auprés des Superieurs, qu'ils luy accorderent de n'avoir point de voix passive en l'élection, en consideration de son grand âge. La Communauté avec un regret inimaginable, ne pouvant faire davantage, la choisit pour estre Assistante, & on eut assez de peine à luy faire accepter cette charge, qui fut sa derniere.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DV DECEZ DE LA MERE DE SAINTE MADELENE.

IL y avoit long-temps que l'usage de la mortification prevenoit en cette bonne Religieuse la mort naturelle, la separant en sorte de toutes les choses sensibles, qu'elle ne tenoit presque plus à la terre que par l'union de l'ame avec son corps. Elle se montra si degagée de ses Parents qu'une de ses niepces desirant estre religieuse au Monastere & les principales Meres, s'accordant à la recevoir, sa Tante y témoigna tant de repugnance, qu'enfin on la laissa aller ailleurs : & ce fut à d'autres Vrsulines, où elle prit l'habit de Sœur Converse. Mais il luy fut osté par la Superieure du lieu, qui estoit Professe de Paris, & l'une de celles que la M. de Sainte Madelene avoit des plus gratifiées. Cependant elle ne luy en fit aucun reproche : Et la mesme Superieure repassant de là à quelque temps par Paris, la Mere l'accüeillit avec toutes les honnestetez possibles. Vn an avant sa mort, une autre de

ſes niepces vint luy rendre viſite; Elle ne luy parla qu'un quart d'heure, & promit de la recommander à Dieu, puis la congedia. Elle devint de meſme indiferente pour les gens à qui elle tenoit par des liens plus forts que ceux de la nature. De ſorte qu'encore que les deux Profeſſes qu'elle avoit envoyées en Canada, luy fuſſent infiniment chéres, & qu'elle ne receuſt de leurs nouvelles qu'une fois l'an, elle diſt la veille de ſa mort, qu'elle n'avoit pas encore lû les lettres qu'elles luy avoient écrites il y avoit plus de ſix mois, & qu'elle attendoit à les lire, qu'il fuſt temps d'y répondre.

Elle n'eſtoit pas moins morte à elle meſme qu'au reſte; Bien ſouvent elle refuſoit les ſoulagemens dans ſes neceſſitez, diſant: *Ie vous remercie, ma Sœur, Ie n'ay beſoin que de Ieſus-Chriſt*; ce fut pourquoy le jour de ſes funerailles ſon Directeur qui eſtoit le R. P. de S. Iure Ieſuite, parlant de l'eſtat interieur qu'elle avoit porté la derniere année de ſa vie, dit aux Religieuſes, que c'eſtoit un eſtat de denuëment & de mort; & qu'elle ne luy avoit communiqué autre choſe pendant ce temps, ſinon qu'elle ſe ſentoit ſeparer & denuer de tout, & qu'elle ne ſouhaitoit que Dieu ſeul.

Ce luy eſtoit une pratique ancienne d'employer les trois derniers jours de chaque mois pour ſe preparer à la mort, en faiſant tous les actes propres de ce dernier paſſage. Elle ordonna à deux jeunes Profeſſes d'en dreſſer un ordre par écrit, qu'elle fit voir apres au R. P. de S. Iure, d'où il prit deſſein de compoſer ſon Livre de l'Exercice, pour ſe preparer à bien mourir. Elle avoit encore achevé cét Exercice le Dimanche qui preceda ſa mort, & fait à ſon ordinaire une confeſſion de tout le mois.

Elle ne conſideroit plus la mort que comme le but de ſes ſouhaits, & le terme de ſon long pelerinage, ayant de ſi ardens deſirs d'aller s'unir à Dieu, que tout temps luy ſembloit long, & tout delay luy euſt eſté inſupportable, ſi elle n'euſt eu plus de reſpect pour les ordres de ſon Maiſtre, que d'égard à ſa propre ſatisfaction.

Elle commença le jeûne de ſon dernier Careſme, & le pourſuivit juſqu'au jour qu'elle demeura malade, qui fut le 27. de Février. On s'en aperceut, en ce qu'elle manquoit à l'Oraiſon du matin; & ayant eſté en ſa pauvre Celule, on la trouva déja demy morte, & preſque ſans connoiſſance. Elle fut promptement tranſportée à l'infirmerie, où elle reprit ſes eſprits; mais elle, & les autres jugerent que c'eſtoit fait de ſa vie. Elle refuſa abſolument une conſultation de Medecins, diſant qu'elle ſeroit inutile, & qu'il falloit laiſſer faire à Dieu tout ce qu'il luy plairoit. Le Superieur du Monaſtere s'offrit d'entrer, ſi elle le deſiroit. On luy parla auſſi d'envoyer querir le

le R. P. de S. Iure ; Mais elle remercia de l'un & de l'autre, n'acceptant rien du tout que ce qui estoit le plus commun & ordinaire.

Elle fit de vigoureux efforts sur l'assoupissement qui l'accabloit, pour recevoir les derniers Sacrements, & témoigna qu'on luy faisoit grand plaisir de l'avertir que sa mort estoit plus proche qu'elle ne pensoit. *Ie ne la crains point* (dit elle) *disposons nous y.* Et prenant le Crucifix d'une main, & une Image en relief de Nostre-Dame, de l'autre, elle l'attendit en paix. Elle écouta & répondit à toutes les prieres de l'Extreme-Onction, & tout à l'heure elle perdit les sens & la parole. Vn peu apres pendant que l'on recitoit les prieres de l'agonie, son Ame se détacha doucement de son corps sur les neuf heures du soir du premier jour de Mars, de l'année 1657. âgée de soixante & quinze ans & demy, apres avoir demeuré prés d'un demy siecle dans la Maison, & porté tres dignement l'habit Religieux 44. ans & trois mois & demy. Elle mourut comme elle avoit vécu, dans une vertu tres-accomplie, & dans un si grand denuëment, que plusieurs de ses hardes ne peurent plus servir, ny mesme estre données aux pauvres. Son corps fut enterré avec une tres-sensible & generale douleur de toutes les Religieuses. Elles avoient eu un presage de sa mort un an, jour pour jour, avant qu'elle arrivast, par un bruit fort extraordinaire que les Sœurs du Noviciat entendirent sur la Celule de la Mere qui estoit encore leur Maistresse. Elle mesme estant seule, entendit ce bruit une autre fois, & en fut étonnée, disant que le fracas de la ville de Chartres au temps de la ligue, dont plusieurs balles tomberent dans sa Maison, n'avoit point tant fait d'éclat ny de tintamarre que cela.

Quand on alla porter la nouvelle de sa mort au R.P. de S. Iure, il dit qu'il souhaitroit une pareille fin à toutes les Religieuses du Monastere: & comme il s'y fut transporté avant son enterrement trouvant les mêmes Religieuses aussi surprises que desolées d'une mort si prompte, & dans le troisiéme jour de sa maladie, il leur dist, que cette chere defunte avoit esté assez long temps malade ; parce que tout ainsi qu'un fruit bien meur tombe de luy-mesme de l'arbre, pour peu que l'on y touche, son corps avoit tant souffert sans qu'il y parust, & son ame estoit parvenuë à un tel comble de perfection, qu'il n'avoit pas fallu plus de trois jours pour les separer l'un de l'autre.

La parfaite connoissance que le mesme Pere avoit de son Ame, depuis trente ans, & l'estime toute particuliere qu'il en faisoit, donnoit esperance qu'il employeroit sa riche plume à décrire ses vertus,

qu'il jugeoit luy mesme tres-dignes d'estre mises au jour. Et il l'auroit fait sans doute, s'il n'eust esté dés-lors atteint de la maladie mortelle, qui l'emporta deux mois apres. Les Vrsulines de Paris les ont recüeillies, selon ce qu'elles en avoient vû. En voicy fort succinctement quelques traits.

CHAPITRE CINQVIE'ME.

VN PRECIS DE SES VERTVS.

TOute la vie de la M. de Sainte Madelene a esté une vie de vertu. On a toûjours reconnu qu'elle l'aimoit, qu'elle la poursuivoit, qu'elle ne faisoit cas d'autre chose, & que ce qui en paroissoit, estoit le moins de ce qu'elle en avoit. Dans l'Etat Religieux principalement, on la veuë depuis son commencement jusqu'a sa fin exceller dans les vertus propres à une digne Superieure, & à une parfaite Inferieure.

Le zele plein de douceur estoit le cœur qui animoit sa conduite; & la prudence l'œil qui l'eclairoit. Il ne se peut dire de quelle ardeur elle procuroit le bien de son Ordre, soit par les establissements, soit par son travail, ou par ses conseils. Elle fit imprimer les Constitutions qu'elle trouva encore écrites à la main, lors qu'elle entra en la charge de Superieure: Et depuis, apres que l'usage y eust fait reconnoistre quelque chose de necessaire à éclaircir, elle se donna mille peines pour les mettre en l'estat où elles sont; & pareillement pour faire dresser les Reglements de tout l'ordre domestique regulier en détail, ayant veu auparavant leur impression les plus celebres Coutumiers des Religions anciennes & des modernes.

Mais son zele eclatoit par dessus tout dans son Monastere, dont elle a procuré le bien par toutes voyes: Elle en a tenu la closture estroittement fermée, sans choquer quelques Dames, qui avoient obtenu d'y entrer, & qu'elle fit ceder à ses raisons: Et a trauaillé puissamment pour le mettre & conserver dans la parfaite regularité. Elle ayma mieux laisser sortir une Novice, qui eust esté bien-faictrice du Convent, que de luy accorder un privilege contre une Regle d'importance. Faisant reflexion que dés le commencement, nombre de Religieuses toutes jeunes & de grande esperance y estoient decedées, elle jugea que la maniere de vie tenuë jusques alors dans la Maison estoit trop rigoureuse, ou moins reglée qu'il ne falloit pour des Filles si ferventes, qu'elles embrassoient des au-

ferites incompatibles avec le travail de leur Institut ; & pour y mettre ordre, elle defendit de faire plus aucune penitence corporelle, sans sa permission, & fit augmenter la nourriture qu'on luy remontra estre trop chetive.

Les biens & les maux de toutes ses Sœurs estoient les siens propre. Son zele à leur égard estoit charitable, & sa charité zelée. Quand elle rencontroit des esprits humiliez dans l'aveu de leurs fautes, elle se mettoit comme au dessous d'eux pour soûtenir leur foiblesse ; mais si elle en trouvoit de fieres, elle se montroit inexorable jusqu'à ce qu'elles eussent fléchy. Les manquements commis contre elle, estoient toûjours ceux qu'elle oublioit le plutost. Vne fille s'estant emportée à luy dire des choses tres offençantes, si tost qu'elle se fut retirée, la Mere l'excusa, & la loüa avec autant de chaleur que si elle en eust receu toutes les amitiez possibles.

Elle estoit toûjours preste à entendre parler, & à satisfaire à ses Sœurs, disant que c'estoit son principal devoir. Non seulement elle les accueilloit dans leurs difficultez ; mais elle recommandoit que l'on s'addressast à elle, & souvent elle les prevenoit, les étudioit au visage & à la contenance, & y aportoit le remede avant qu'on le luy eust demandé. Sur tout, en ce qui touchoit le spirituel, il n'y avoit rien qu'elle n'employast, soit pour le general du Monastere ou pour les particulieres. On la veuë plusieurs fois pleurer de joye pour le progrez en la vertu, de quelques personnes qu'elle estimoit capables d'avancer la gloire de Dieu, & d'en attirer d'autres à son service. Nonobstant les petites contrarietez qui sont inévitables en la vie, cette chere Superieure estoit si cordiale, & si attrayante, qu'elle possedoit tous les cœurs de ses Filles, & n'y en avoit pas une qui ne s'y confiast entierement. Sa vigilance estoit admirable pour maintenir la concorde, & pour en éviter la diminution. Elle estoit malade avec les malades, & mouroit avec les mourantes, n'épargnant quoy que ce fust pour leur soulagement, ny mesme pour les réjoüir & pour les contenter.

Il ne se faisoit jamais d'operation douloureuse dans le Convent, qu'elle n'y fust presente, animant la patiente avec une tres-grande affection Sa bonté alloit jusqu'à ce point que d'aller parler secretement au Medecin, pour les filles qui avoient peine à découvrir leurs maux, & de faire de sa main les remedes, puis les leur porter, sans qu'on la vist.

On eust dit qu'elle avoit une grace particuliere pour faire gouster la mort apres les autres amertumes. Pour cette raison c'estoit toûjours elle qui estoit destinée à en porter la nouvelle : & dans

cette conjoncture elle usoit de termes si efficaces, touchant les biens de l'autre vie, qu'il sembloit qu'elle monstroit le Ciel ouvert aux malades, & qu'elles n'avoient plus qu'un pas à faire pour y avoir entrée.

Quand elles tiroient à la fin, elle estoit infatigablement au chevet de leur lit, sans sortir que quelques moments, prenant au mesme lieu ses repas à la haste, qu'elle détrempoit de ses pleurs, estant presque jour & nuit à genoux en prieres pour l'agonisante, ou luy parlant de fois à autre pour la porter à Dieu: ce qu'elle observoit, encore qu'elle eust perdu les sens, afin que s'ils luy revenoient, elle profitast de l'occasion. En un mot les malades & les saines, avoient tant de consolation à l'entendre, que toutes souhaitoient d'estre secouruës d'elle en cette extremité, & plusieurs demandoient à Dieu de mourir pour cela devant elle. Plus de quarante de ses filles sont mortes entre ses bras, & elle leur a fermé les yeux. Vne seule d'un si grand nombre ayant peine à se resigner, dans l'aprehension des jugements de Dieu; cette Mere pleine d'amour fit tant par ses exhortations & par ses prieres, que la mlade se soumit de bon cœur, & receut tous ses Sacrements le propre jour de sa mort, que l'on n'estimoit pas si proche.

Elle a estably dans son Monastere l'esprit de misericorde envers les pauvres, qu'elle cherissoit comme ses freres & ses sœurs.

Environ dix ans avant sa mort, vne famille estant reduite à la derniere necessité; elle fit travailler le pere; revestit la mere, qu'elle vit avec d'autant plus de pitié, que la misere luy avoit troublé l'esprit: mais par ses soins elle revint en son bon sens, & eut charge de s'adresser à elle toutes les fois qu'elle voudroit quelque chose; cette femme s'en aquitta fort bien, & n'en fut jamais éconduite, quoy que par rusticité elle semblast quelquesfois exiger avec empire ce qui ne luy estoit deu que par charité. De plus sa bien-faitrice fit estudier son fils, & luy fit cependant départir sa nourriture. Il restoit encore deux petites filles qui furent instruites par les Religieuses aux Classes externes, où nostre charitable Mere alla porter des habits honnestes à l'une, & la tirant à part hors de sa classe, elle se mit à genoux devant elle, de mesme que si elle eut servy Iesus-Christ en sa propre personne. Elle la dépoüilla de ses vieux haillons, nettoya sa vermine, luy lava les mains & les pieds, puis la revestit entierement des habits qu'elle avoit preparez.

Ayant le pouvoir en main, elle a envoyé plusieurs fois son disner aux pauvres, principalement quand on avoit quelque chose d'ex-

traordinaire, disant que tel mets ne luy estoit pas propre, & qu'elle ne vouloit pas nuire à sa santé. Quelques Monasteres de son Ordre estans incommodez, elle leur fit des aumosnes notables, sa Communauté y ayant consenti de bon cœur. Elle fournissoit de linge & d'habits une pauvre Sœur Converse, qui s'adressa à elle par écrit, sur le recit qu'on luy fit de sa charité; cette Venerable Mere ne se lassant point de luy envoyer plusieurs fois ces choses, & le fit encore peu avant que mourir. L'année de la desolation de Picardie, elle amassa tant de hardes, & de toutes façons, pour y envoyer, que quand on les visita au magazin, on trouva qu'elles surpassoient tout ce que les autres Monasteres avoient donné.

Dans les entretiens avec les Seculiers, elle s'estudioit principalement à leur insinuer l'amour de la vertu, & l'aversion du vice. Pour gagner creance auprés d'eux, elle entroit d'abord dans leurs sentimens; & cete adresse ouvroit le cœur de ceux qui luy parloient, & leur donnoit confiance de luy decouvrir leurs miseres spirituelles; ausquelles aprés avoir compati, elle donnoit d'excellens remedes. De cette maniere elle tira secrettement une pauvre femme d'un malheureux estat, luy fit épouser un homme qui abusoit d'elle, & depuis elle vécut en bon ménage avec luy. Vne famille de Paris, dont le mary & la femme vivoient en tres-mauvaise intelligence, fut reünie, & reconciliée par les remonstrances de la bonne Mere.

Elle veilloit tout particulierement sur l'Institut; & pour sçavoir en quelle maniere, il n'y a qu'à voir les Reglemens qu'elle en a fait imprimer; Et qu'elle a observez, & fait observer tres-ponctuellement, tant à l'egard des Pensionnaires, que des Externes.

Sa prudence dans les affaires n'estoit point commune; les gens qui traitoient avec elle, en jugeoient de la sorte, voyant qu'elle penetroit les choses à fond, trouvoit les moyens d'y reüssir, & en prevoyoit les suites, ménageoit les occasions, ou les attendoit patiemment. La mesme prudence paroissoit aux emplois qu'elle donnoit à ses Religieuses, à discerner l'attrait de Dieu sur les Ames; au secret inviolable qu'elle gardoit, & à reprendre les fautes à propos. Sa prudence naturelle se perfectionna par une longue experience, par de tres-bons conseils qu'elle prenoit, & par les lumieres du S. Esprit.

La vertu principale de la M. de Sainte Madelene, comme inferieure, estoit l'estude de toutes les occasions de vertu, & la fidelité à les pratiquer sans relasche, & sans en faire rien paroistre, que ce qui estoit necessaire pour le bon exemple. Ainsi elle avoit une faim-

& une soif insatiable de la priere, de l'obeïssance, de la patience de la mortification, de l'humilité, & des autres vertus religieuses Souvent on ne pouvoit luy faire entendre à l'oraison les messages qu'il luy falloit faire. Elle prioit toûjours à genoux, & avec un visage si enflammé, qu'il sembloit rayonner. Rien ne luy pesoit, pourveû qu'elle eût le temps de prier Dieu. Dans l'abbaye même on la voyoit toûjours attentive à plaire à Dieu, & chacun estoit persuadé qu'elle ne cherchoit que luy. Au sortir de quelque affaire que ce fust, elle alloit avec plaisir à l'oraison, & y paroissoit aussi degagée & aussi recueillie, que si elle fust venuë d'un entretien spirituel. Jusqu'à son dernier jour elle a rendu ses soûmissions à ses Superieures qui leur donnoient de la confusion. Elle ne se rendit point à l'affirmer qu'elle ne fust positivement malade. Elle endura des maux de dents si cruels, qu'elle les perdit toutes l'une aprés l'autre par excés de douleur devant l'âge de cinquante ans. La mortification la rendoit comme insensible aux incommoditez du corps. Elle n'approchoit du feu que dans son dernier âge; encore estoit-ce assez rarement. Et elle disoit d'ordinaire : *Rien ne m'incommode que mes pechez.* Elle prenoit à pleines mains les ordures pour se vaincre, estant naturellement tres propre, & faisoit en toutes manieres une rude guerre à ses sens, & à ses propres inclinations. Ses Filles prioient souvent les Superieurs de l'obliger à se moderer dans les rigueurs dont elle se traitoit, & dont on voyoit chaque jour des marques; mais elle leur expliquoit si bien le gout qu'elle prenoit à la penitence, qu'ils ne pouvoient se resoudre à luy oster de la bouche un pain qui luy estoit si savoureux. Tous ses mouvemens estoient parfaitement bien compassez. Elle montroit toûjours une face gaye, comme l'est la face des Saints; à moins que son devoir ne l'engageast à y faire paroistre de la severité. Elle n'eut pas grande peine à regler sa langue, à cause de sa sagesse naturelle. Ses paroles pesées & posées, portoient je ne sçay quelle onction dans les Ames, & l'esprit de Dieu sembloit mesme animer jusqu'au ton de sa voix. Elle avoit en aversion les equivoques, les paroles exaggerantes, & les mots estudiez, disant que tout cela deguisoit la verité, & estoit contraire à la simplicité religieuse. Pour elle, elle ne parloit pas mesme avec amplification, reservant les termes d'incomparable, de ravissant, & semblables, pour les choses saintes & divines. On reconnoissoit à ses paroles combien elle estime, qu'elle avoit des sentimens d'honneur pour les autres, & de mépris pour elle seule. Jamais elle n'a fait liaison dehors qu'elle n'ait obligée à recevoir des visites, aprés qu'elle n'a plus esté Supe[illegible] quoyque la char-

gē, & l'eſtime qu'elle s'eſtoit acquiſe, luy euſt fait voir une infinité de perſonnes, dont la pluſpart auroient eſté bien aiſes de joüir de ſa converſation : mais elle aimoit mieux ſe cacher, que ſe produire, & tant qu'elle a pû, elle eſt demeurée en retraite, ne converſant qu'avec ſes Sœurs, & avec ceux qui gouvernoient ſa conſcience. Elle avoit toûjours devant les yeux ce qui ſervoit à ſon abaiſſement ; & elle diſoit, ſi-toſt qu'il s'en preſentoit occaſion ; qu'elle eſtoit une pauvre fille, qui avoit bien eu de la peine à vivre dans le monde, & qu'elle ne ſe pouvoit glorifier d'autre choſe que d'eſtre Fille de la Religion. Elle prioit meſme les Novices de l'avertir de ſes fautes. Bien loin de ſe prevaloir de l'authorité qu'elle avoit dans la maiſon, il n'y avoit aucun effet d'humilité qu'on ne put remarquer en elle ; l'un deſquels nous a privez de mille belles choſes que nous aurions appriſes de ſon interieur. Huit jours devant ſa mort, qu'elle paroiſſoit en fort bonne ſanté, elle brûla tous ſes écrits, cachant ainſi juſques à ſa fin, les graces de Dieu, comme des eſſences delicates & ſubtiles, qui s'evaporent facilement. Nous avons ſceu ſeulement de ceux à qui elle devoit confiance, qu'en ſa derniere année, Dieu, pour la purifier, luy donnoit de ſi fortes impreſſions de ſa grandeur & de ſa ſainteté, qu'elle en eſtoit preſque aneantie ; & que l'ardeur avec laquelle elle pratiquoit les vertus, n'eſtoit point du tout ſenſible, mais raiſonnable, & guidée par la foy.

Ses Religieuſes, qui de leur propre experience auroient eu chacune de quoy luy faire un particulier eloge, firent tirer ſon portrait devant que de l'enterrer ; & elles conſervent precieuſement ſa memoire, comme de celle qui a eſté leur vraye Mere, leur appuy, & conſolation ; & qui leur a laiſſé par ſes exemples, l'idée d'une Religieuſe tres accomplie dans la ſeule obſervance de leurs regles. Entre pluſieurs perſonnes de merite qui s'étendirent ſur ſes loüanges, aprés qu'elle fut morte, le R. Pere Ieroſme l'Alemant, Ieſuite, qui avoit aſſiſté à la mort de Madame de Sainte Beuve, & qui eſtoit alors Maiſtre des Novices à Paris, manda à la Superieure du meſme Convent ; que la deffunte avoit travaillé continuellement, & depuis long-temps, à pratiquer la leçon de Noſtre-Seigneur Ieſus-Chriſt, de douceur, & d'humilité de cœur, & que cette étude ne luy empeſchoit point l'efficacité dans les affaires, ny la fermeté en ce qui eſtoit jugé le meilleur, que ſon oraiſon luy avoit paru excellente, quoy que dans un air commun, dans lequel elle avoit eſté nourrie & éleyée, & dans lequel elle avoit continué juſqu'au bout, ſans changer ; mais que comme dans une meſme region de l'air,

plusieurs oyseaux y peuvent voler beaucoup plus haut que les autres, les fruits de la conduite de cette bonne Mere le confirmoient dans la creance que son oraison, qui en estoit la racine, estoit relevée, & eminente. Puis il ajoûte pour conclusion : *Ie me tiens heureux d'avoir eu quelque part dans la connoissance & l'affection de cette seconde Fondatrice de vostre maison, aussi bien que de la premiere.*

LA VIE DE LA M. CLAVDE DE LA HAYE, dite Anne de Saint Benoist.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES BONNES INCLINATIONS, ET DE SON esprit d'oraison.

CETTE veritable Vrsuline estoit Parisienne. Dieu qui l'avoit destinée pour servir à sa gloire, & aider au salut des Ames, avoit, ce semble, pris plaisir à loger en sa personne une belle Ame dans un corps bien fait. Elle avoit un esprit fort & genereux, qui ne tenoit rien du sexe ; ses inclinations estoient nobles & vertueuses, & l'on voyoit en elle un tel temperament de douceur & de gravité, que si l'un exigeoit les respects, l'autre luy gagnoit l'affection; mais celuy qui avoit esté si liberal à luy communiquer les dons naturels, ne le fut pas moins pour ceux de la grace. On remarquoit en elle dés l'âge de trois ans, un attrait tout particulier pour Nostre-Seigneur, & pour ses portraits ; comme aussi une tendre devotion envers S. Iean l'Evangeliste, qui luy a continué toute sa vie. Croissant en âge, elle avançoit en pieté ; & y fit de si notables progrés, qu'à onze ou douze ans Nostre-Seigneur luy communiqua le don d'oraison ; de sorte que toutes ses delices estoient d'estre dans les Eglises, & lieux de devotion, où elle passoit la plus part des journées ; & dés-lors elle se resolut de quitter le monde, pour consacrer toute sa vie au saint Amour. Elle entra en l'Abbaye de Montmartre en qualité de Sœur Converse. Là elle fut conduite en songe dans une grande salle, où elle se vit entourrée de quantité de Religieuses, & de jeunes filles, qui luy faisoient des caresses & des amitiez nompareilles ; & en parlant aprés au R. P. Daubigny, de la Compagnie de Iesvs, son Directeur, il luy dit, comme d'un esprit prophetique,

prophetique ; qu'elle ne ſe donnaſt point davantage de peine ; que Dieu la vouloit Religieuſe en un Ordre, qui n'eſtoit point encore établi, & dont elle ſeroit une des pierres fondamentales. L'evenement a fait voir la verité de cette prediction ; parce qu'eſtant ſortie de Montmartre, elle ſe mit avec les filles qui s'employoient à l'inſtruction de la jeuneſſe au faux-bourg S. Iacques.

Quelque temps aprés arriverent en cette maiſon les Religieuſes de S. Eſtienne de Reims, pour former les premieres Sœurs dans l'eſprit de regularité, & de mortification, dont la M. de S. Benoiſt eut bonne part : car comme on connoiſſoit ſon eſprit élevé, & capable de grandes choſes, on voulut la fonder en l'humilité par de grandes humiliations ; & bien qu'elle euſt receu le voile, la troiſiéme de la maiſon, on en fit paſſer cinq autres devant elle à la profeſſion, la retardant de deux mois. Mais comme les Religieuſes de S. Eſtienne, virent qu'au lieu de ſe rebuter, elle s'encourageoit & s'abaiſſoit elle-meſme, eſtant bien-aiſe d'acheter par ces petites épreuves, le bien de la Religion (qui eſt inapretiable) elles l'admirerent enfin, & elle receut le voile noir, comme une couronne pour laquelle elle avoit bien combattu. Pendant la ceremonie, en ſe conſacrant à ſon divin Epoux, elle luy demanda trois choſes ; la premiere, que toutes les filles qui entreroient dans ce Monaſtere, fuſſent ſauvées ; la ſeconde, qu'elle n'y fuſt jamais Superieure ; & la troiſiéme, qu'il luy donnaſt la paix de l'Ame pour le reſte de ſes jours. Elle dit depuis à une perſonne familiere, qu'elle eſperoit aſſeurément la premiere choſe ; qu'elle avoit obtenu la ſeconde, n'eſtant point dans la Charge au grand Convent ; qu'enfin elle joüiſſoit, par la grace de Dieu, de la troiſiéme, poſſedant une tranquillité interieure ſi grande, que dans les plus fâcheux evenemens où elle reſſentoit de l'émotion, un quart d'heure de prieres eſtoit ſuffiſant pour luy rendre le calme ; à quoy luy ſervoit ſans doute la pratique qu'elle avoit de vuider ſon eſprit de toutes choſes, pour ne le remplir que de Dieu. Elle eſtoit fort favoriſée de Noſtre-Seigneur en l'oraiſon, où il luy communiquoit tant de lumieres, & des ſentimens ſi élevez ſur les ſaints myſteres, que rendant compte un jour de ſon interieur, elle dit que ſi elle mettoit par écrit tout ce qu'elle recevoit de Noſtre Seigneur en l'oraiſon, elle en pourroit faire pluſieurs volumes ; auſſi n'y avoit-il ſorte d'oraiſon, dont elle n'euſt l'experience.

Dans ſes commencemens, elle eut deux ans entiers une continuelle & extraordinaire preſence de Noſtre-Seigneur en toutes ſes actions. Le Pere qui la conduiſoit, remarquant des traits ſi extra-

ordinaires en cette Ame éleuë, pour exercer sa genereuse humilité & obeïssance, il la retint l'espace de quinze anns dans la voye ordinaire des co[illegible] laissant pourtant libre, hors le temps de l'oraison, [illegible] attrait de la grace, & de joüir en repos des caresses de son Epoux, dont la communication si frequente & si continuë, la reduisit à un estat de foiblesse & de langueur extrême. Ce feu interieur qui consumoit son cœur, desseichant son humeur radicale, luy causoit des pâmoisons, dont le monde ignorant la cause, cherchoit des r[illegible]main à ce qui estoit plus extatique que naturel; Mais celuy qui ne jettoit ses fleches enflammées que pour gagner ce cœur, & l'élever à luy; aprés qu'il en eut fait ses trophées, il feignit de se cacher, luy retranchant tout le sensible, & tout ce qui pouvoit tant soit peu ternir la pureté d'esprit où il la vouloit, la laissant plusieurs années en ce penible martyre qu'elle souffrit tres-patiemment.

Enfin un jour pouſſée, comme il est croyable, d'une inspiration celeste: *Ha!* dit-elle, *mon Dieu, si j'avois un amy qui souffrist beaucoup, & que je l'en pusse delivrer, je n'attendrois pas un moment; & vous me laissez si long-temps sans me secourir.* Cela dit, elle se tent; & allant de ce pas en son Oratoire, elle fut admise au baiser de l'Epoux, qui ne s'estoit absenté d'elle que pour l'unir plus étroitement à son cœur. Elle disoit long-temps aprés, qu'elle estoit toûjours contente à l'oraison; parce qu'elle ne reflechissoit plus si elle estoit delaissée, ou visitée de quelque grace particuliere, passant tout ce qui estoit creature, pour ne se reposer qu'en Dieu; sa maxime estant de chercher, non les delices, mais le Dieu des delices. C'est ce que l'on a trouvé dans une Lettre qu'elle écrivoit à un Pere Jesuite, son Confesseur, où elle luy rendoit compte qu'elle ne perdoit presque point la presence de Dieu par la foy; & qu'aprés une Communion elle s'estoit trouvée si remplie de sa Divine Majesté, qu'il luy avoit fallu sortir promptement du Chœur, & agir dans sa Celle, pour éviter le transport. Elle entreprit une fois les exercices spirituels au temps des Jacques, par soûmission à sa Superieure; & Nostre-Seigneur luy dit interieurement pendant cette solitude, qu'en recompense il luy faisoit une application particuliere des merites de sa sainte Passion.

Sa devotion n'avoit rien de melancolique; au contraire, la franchise de son cœur & de son bon naturel, son humeur gaye & ouverte attiroit les cœurs, & luy donnoit entrée dans les esprits, pour leur persuader le bien, cachant adroitement sous une apparence commune, un interieur tres-rare; & comme dit la Constitution, elle

ne vouloit paroiſtre ſinguliere, que par une exacte obſervance de la regularité. Elle avoit une telle ardeur pour le ſervice divin, qu'elle s'y trouvoit toûjours des premieres, ſe degageant meſme des parloirs, lors qu'elle entendoit ſonner quelque obſervance, quoy que ſouvent elle y fuſt occupée à des affaires importantes.

CHAPITRE SECOND.

DE SON ZELE ET DE SA CONDVITE A L'INSTITVT, & à la ſuperiorité. Puis ſa mort.

LA Mere de S. Benoiſt fit un vœu particulier de ne ſuivre jamais ſon propre jugement; & elle a conſervé toute ſa vie une docilité d'enfant envers ſes Superieurs & Directeurs. Le zele pour le ſalut des Ames, & les emplois de cette nature l'ont diſtinguée d'avec ſes Compagnes. Dés qu'elle entra dans les Vrſulines de Paris, qui n'eſtoient encore que Seculieres, elle eſtoit ſi capable, qu'elle catechiſoit les jeunes filles devant un grand nombre de perſonnes de tous ſexes & conditions; meſme Monſeig^r le Dauphin, qui fut depuis le Roy Louis XIII. s'y eſt trouvé quelquefois; comme auſſi Monſeig^r le Nonce, qui fut élû Pape quelque temps aprés, & nommé Vrbain VIII. d'où la M. de S. Benoiſt prenoit ſujet de dire agreablement à ſes Sœurs, que ſa doctrine eſtoit hors de ſoupçon, puis eſtre receuë, & approuvée du Saint Pere. Elle avoit une horreur extréme de tout ce qui pouvoit alterer l'integrité de la Foy Catholique, joint à un talent tout particulier pour conduire la jeuneſſe; & pas une des Religieuſes n'y reüſſiſſoit ſi bien qu'elle. Ce fut auſſi ſon employ plus ordinaire tant qu'elle demeura au Convent du faux-bourg. Elle aimoit les enfans, & en eſtoit reciproquement aimée; elle les veilloit avec un ſoin de mere, & agiſſoit avec elles dans une aimable privauté, ſe faiſant neanmoins craindre lors qu'il eſtoit neceſſaire. Eſtant Maiſtreſſe generale des Pen[illegible]aires, on ne la trouvoit gueres ailleurs qu'aux claſſes, au Chœur, ou au parloir, traitant avec les parens, & leur donnant toute ſorte de ſatisfaction. Elle fit bien voir par effet combien cherement elle aimoit ce ſaint Inſtitut, ayant refuſé conſtamment une Abbaye vaquante de quarante mille livres de rente, que quelques-uns de ſes amis luy offroient, la preſſans de l'accepter à telle condition qu'elle voudroit; luy promettant de plus la diſpenſe de ſon quatriéme vœu, & la prians de prendre quinze jours pour y penſer. Cet offre luy donna quelque tentation; mais comme elle ſentit ſon eſprit

agité, elle eut recours à Noſtre-Seigneur, & fit vœu devant le S. Sacrement, de ne jamais accepter aucune Superiorité hors de ſon Ordre; & ainſi elle refuſa genereuſement cette Abbaye. Prevoyant qu'à l'avenir pluſieurs autres Religieuſes Vrſulines pourroient eſtre ainſi ſollicitées, & poſſible pourveuës contre leur gré de ſemblables dignitez, & que cela priveroit l'Ordre de ſes meilleurs ſujets; elle fit inſerer dans la ſeconde edition des Conſtitutions, une deffence expreſſe de n'avoir aucune ſuperiorité ailleurs; ce qui fut fait ſans delay.

Aprés huit ans écoulez depuis ſa profeſſion, Noſtre-Seigneur fit naiſtre l'occaſion d'accomplir les deſſeins qu'il avoit ſur elle. Il y avoit dans la Ville de Paris, & dans la ruë de Sainte Avoye, une Congregation de vertueuſes Veuves, qui s'exerçoient à inſtruire la jeuneſſe; Dieu les inſpira ſi efficacement de ſe donner du tout à luy, qu'elles ne laiſſerent point en repos leur Superieur (qui eſtoit Mr Houſier, Curé de S. Mederic) qu'il ne leur euſt permis d'accomplir leur pieux deſſein; & ayant jugé qu'elles ne pouvoient mieux faire que de s'aſſocier aux Meres Vrſulines, qui avoient pour fin de leur Inſtitut, d'inſtruire la jeuneſſe, ces bonnes Dames veuves allerent pluſieurs fois aux Vrſulines du faux-bourg, pour conferer de cette affaire, & entretenir les Religieuſes. Dés la premiere fois qu'elles eurent le bien de voir la M. de S. Benoiſt, elle gagna tellement leur cœur, qu'elles la demanderent unanimement, & n'en voulurent jamais recevoir d'autre pour leur Superieure; Et quoy qu'elle euſt grande peine à accepter la Superiorité, & qu'aimant ſi cordialement ſes Sœurs, dont elle eſtoit reciproquement cherie, elle euſt grande repugnance à les quitter; neanmoins dés qu'elle ſceut le choix que ſa Superieure faiſoit d'elle, elle ſe ſoûmit à la volonté de Dieu. Allant à Sainte Avoye, elle paſſa par l'Egliſe Cathedrale de Noſtre-Dame; où remettant ſon entrepriſe entre les mains de la Sainte Vierge, une lumiere luy fit voir qu'elle retourneroit à ſon premier Monaſtere, mais auec mépris.

Ce fut une joye univerſelle à ſon arrivée à Sainte Avoye; ces bonnes Veuves qui l'attendoient depuis long-temps, ſembloient rajeunir par ſa preſence. Elle y fut conduite par Mr du Val, Vice-Superieur des Vrſulines du faux-bourg S. Iacques, par Meſdames la Marquiſe de Meſgnelay, de Sainte Beuve, Fondatrice des deux Convents, & de Brou, ſa niece. Elle fut receuë avec les Compagnes qu'on luy avoit données, par Mr Houſier, & par M^r le Promoteur, qui leur fit une petite exhortation en preſence de toute l'Aſſemblée, & les mit en poſſeſſion du Convent, & de toutes ſes apartenances.

Quoy que jusques alors la M. de S. Benoist eust paru fort vertueuse : Ce fut encore toute autre chose, dés que Dieu l'eut placée comme un flambeau pour éclairer sa Maison, & donner l'exemple à toutes ses Sœurs. Il n'y avoit rien de plus attirant que sa conduite; Elle établissoit le royaume de Dieu dans les Ames, & s'insinuoit dans les cœurs d'une si bonne façon, qu'il se falloit rendre à ce qu'elle desiroit. Elle avoit un esprit fort éclairé, un jugement solide, & une maniere de gouverner si prudente, qu'elle s'accommodoit à tous les esprits : l'incommodité où estoit la Maison pour lors, ne l'empeschoit point de subvenir aux besoins des Religieuses, qu'elle receut incontinent à l'habit & à la profession.

Elle avoit pour toutes une affection sincere ; mais une tendresse toute particuliere pour les Novices, & les jeunes Professes, à qui elle adoucissoit le joug de la Religion, ne pouvant souffrir qu'aucune eust de la peine, sans la consoler adroitement. Il sembloit qu'elle eust le don de penetrer dans les cœurs. On luy amena une fille qui avoit quelque souffrance interieure. La Mere fit retirer tout le monde, puis luy dit la sorte de peine qui la tourmentoit, bien que la fille ne l'eust communiquée à personne, luy donnant des remedes, pour s'en delivrer avec tant de suavité & d'efficace, qu'elle luy fit faire sur le champ les choses, que jamais aucun Directeur n'avoit pû gagner sur elle. Cela arriva plusieurs autres fois, tant à la mesme personne, qu'à d'autres : Non seulement ses Religieuses luy communiquoient leurs besoins interieurs ; mais aussi plusieurs personnes seculieres & de condition, la consultoient à la grille, & se servoient de ses bons conseils ; Entre lesquels un homme de merite, & dans une dignité Ecclesiastique, qui estoit fort travaillé de tentations contre la Foy, n'y trouva point de meilleur remede que de suivre les avis qu'elle luy donnoit : aussi parloit-elle avec tant de poids, que l'on reconnoissoit bien, que ce qu'elle disoit, estoit une expression de ce qu'elle experimentoit en son Ame.

Apres avoir esté Superieure neuf ans & demy, elle fit faire élection d'une Religieuse du Convent Sainte Avoye pour y estre Superieure : Et y demeura encore six mois, l'aydant de ses bons avis, puis elle s'en retourna en son Convent de Profession, où elle rencontra le mépris que Dieu luy avoit presagé : Et quoy que cette épreuve luy fust sensible, elle la receut neanmoins avec courage. Dieu fit bien tost passer cette bourasque ; & succeder l'honneur & l'estime aux sentiments desavantageux que l'on avoit pris d'elle.

Au bout de deux ans & demy, exerçant actuellement en ce lieu

la charge de Depositaire, les Religieuses de Sainte Avoye connoissant par experience le besoin qu'elles avoient encore de cette bonne Mere, l'éleurent pour leur Superieure, & firent tant d'instance envers les Superieurs, qu'enfin elle leur fut renduë à leur grande consolation. Et comme les Iustes avancent de plus en plus à la perfection, la M. de S. Benoist s'acquita de ce gouvernement encore plus loüablement qu'elle n'avoit fait la premiere fois. Ce fut pourquoy à la fin de ses six années, les Religieuses ne pouvant la continuer, la laisserent reposer les trois ans ordonnez par la Regle, & puis la reprirent avec affection; mais ses grandes infirmitez augmentant, la debiliterent de jour en jour de telle sorte, qu'elles la reduisirent à la mort sur la fin de son triennal; dont Nostre Seigneur luy avoit donné un pressentiment, ou un avertissement secret; car elle disoit positivement & avec asseurance, qu'elle ne passeroit pas l'année, & n'acheveroit pas le temps de sa superiorité. Et une Religieuse apperceut quelques mois auparavant sa mort, une Etoile plus grande & plus brillante que l'ordinaire, qui dardoit sur sa chambre, dont elle n'eut l'intelligence qu'au jour de sa mort. Sa maladie fut une colique nefretique, ayant jetté trois pierres avec des douleurs excessives, qui se terminerent sur la fin en une apoplexie, & une paralisie sur la langue qui luy causoit beaucoup de peine à parler. Cependant tous ses grands maux ne lassoient point sa patience; Elle s'entretenoit incessamment avec Dieu par de doux colloques & oraisons jaculatoires, & d'autre part elle se rendoit si apliquée aux choses de sa charge; qu'il paroissoit bien que ces souffrances ne touchoient que le corps, sans atteindre l'esprit. En effet elle estoit tellement penetrée de l'amour de son Sauveur crucifié, que desirant d'entrer en ressemblance avec luy; dans le plus fort de son mal, elle demeura l'espace de cinq *Pater*, prosternée les bras en croix, devant le Crucifix. Et comme on luy representoit que cela luy faisoit tort; *Laissez-moy*; dit-elle, *épancher mon cœur devant Monseigneur Iesus-Christ.* Se voyant donc en peril eminent de mourir, elle demanda le saint Viatique, ayant eu toute sa vie veneration extraordinaire pour ce pain des Anges; & pareillement pour la très-sainte Vierge, qu'elle aymoit très-cordialement, ayant imprimé cette mesme devotion dans le cœur de toutes ses Filles; De sorte que l'on peut dire que le caractere particulier de cette Maison, est une tendre devotion envers Nostre-Dame, dont les Ames reçoivent des secours que l'on pourroit apeller miraculeux. Elle receut donc le saint Viatique, avec le respect correspondant à ses dispositions interieures. Elle demanda pardon [illegible] Communauté

en termes si humilians, que toutes les Religieuses fondoient en larmes, sans que pas une luy peust répondre une seule parole.

Le mal croissant, elle receut l'Extreme-Onction, & passa de cette vie à l'autre à minuit, jour de Sainte Vrsule, à qui elle avoit une singuliere devotion, l'année 1647. âgée de soixante trois ans, laissant toutes ses Filles dans une affliction extrême, qui estoit encore augmentée par la priere qu'elle leur fit, de faire conduire son corps apres sa mort au grand Convent; comme une marque sensible de l'estime & de l'amitié qu'elle avoit conservée pour ses tres cheres Sœurs; afin de mesler ses cendres, tant avec celles qui l'avoient precedées, qu'avec celles qui la devoient suivre. On fit pour elle un service solemnel au Convent de Sainte Avoye, où elle estoit decedée. Et le lendemain l'affliction des Religieuses redoubla quand elles furent obligées de faire sortir son corps; Il fut mis dans le carosse de Madame de Brou, Fondatrice de Sainte Avoye, & confié à Mr Sauveur, Confesseur du grand Convent, où il fut receu avec douleur & tendresse, sur les onze heures du matin, conduit processionnellement dans le Chœur, & exposé à la grande grille; Et finallement le service estant fait selon la coûtume, on l'enterra dans le Cloistre.

LA VIE DE LA MERE MARIE COTON, dite de Sainte Vrsule,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au Fauxbourg Saint Iacques.

CHAPITRE VNIQVE.

ENcore que la vertu soit personnelle, & ne se communique pas par la parenté, il y a neantmoins des familles si heureuses que l'on y voit de la ressemblance aussi bien pour la grace, que pour la nature. C'est l'avantage que l'on a remarqué en deux Niepces du R. P. Pierre Coton de la Compagnie de Iesus, qui portoient naïvement ses traits au corps & en l'esprit; & qui dans leurs inclinations & leur conduite en Religion se sont rendues les dignes imitatrices de ce grand serviteur de Dieu.

L'une fut Sœur Catherine de Gresole, dite de S. Augustin, qui exer-

ça dans le Monaſtere la charge de Maiſtreſſe des Novices dés l'âge de 22. ans, au contentement de toutes les Religieuſes, qui la regardoient pour eſtre bien toſt Superieure ; Mais Dieu la retira de ce monde devant qu'elle euſt l'âge preſcrit par les Conciles.

L'autre eſtoit Marie Coton de Chenevoux, qui fut ſi toſt raiſonnable qu'à l'âge de cinq ans ayant lû une Meditation de la flagellation de Noſtre Seigneur, elle penetra ſi fort dans ce myſtere, que peu aprés reſſentant quelque douleur, ſon petit cœur ſe rejoüiſſoit en meſme temps de participer aux exceſſives ſouffrances de Ieſus Chriſt.

Ses Parens l'envoyerent à Paris ſous la conduite d'une Dame Provençale, puis le R. P. Coton la mit avec Mademoiſelle du Iardin eſtimée la plus ſage, auſſi bien que la plus belle femme de ſon temps.

Enfin eſtant de plus en plus heureuſe en bonnes rencontres, elle entra en la Congregation des Vrſulines à l'âge de douze ans & demy. Entre les penſionnaires celle-cy fut des plus dociles, & des plus ſçavantes, quoy qu'elle n'en euſt pas l'aparence, à cauſe qu'elle parloit fort peu. Le jour que les premieres Vrſulines prirent l'habit Religieux, elle tint à grand honneur de les ſervir à table avec quelques autres de ſes Compagnes. Elle eut auſſi le privilege avec deux ſeulement de faire les Exercices ſpirituels en compagnie des Novices : Et cette retraite finie, toutes trois demanderent de ſi bonne grace l'entrée au Noviciat, qu'on la leur accorda le 29. d'Avril de l'an 1613. La Sœur Coton tenoit le premier rang, & ſe chargea auſſi jeune qu'elle peut (ſelon la Regle) du doux joug de Noſtre Seigneur. Elle prit le Voile blanc en compagnie de ſa Couſine germaine, Catherine de Greſole. Et ſes deux années de Novitiat accomplies, elle offrit ſes Vœux ſolemnels le 17. de Septembre 1615 & fut la neuviéme Profeſſe de l'Ordre.

Pendant ſon Novitiat, on ne l'entendit preſque point parler, que pour s'accuſer & ſe confondre. A la voir, on eut dit qu'elle ne ſçavoit autre choſe que ſe taire & obeïr. Mais, la Superieure faiſoit grand cas de ſa vertu dés ce temps, & en rendit des témoignages fort avantageux, preſageant qu'elle ſeroit tres-utile au Monaſtere : comme on en eut l'experience peu d'années apres, lors qu'elle ſoutinſt les charges de Depoſitaire, puis de Maiſtreſſe des Novices, s'en acquittant ſi bien, qu'elle fut peu d'années apres eleuë Superieure. Depuis elle ne quitta plus les principaux employs du Monaſtere, que pour changer de l'un à l'autre. Elle fut douze ans

Superieure,

Superieure, six ans de suite par deux fois, & n'avoit pas trente-deux ans, quand elle prit le gouvernement de la Maison. En sa premiere election sa douceur n'eut point d'autre opposition que ses larmes ; & elle commença les fonctions de sa charge avec autant de paix, & de liberté d'esprit, que si elle y eust esté de long-temps habituée.

Sa conduite fut tres-douce & tres-aimable. Trois choses y estoient singulierement remarquables en ce qui estoit du temporel. La premiere qu'elle s'occupoit toute au soin de la maison, demeurant peu aux parloirs, specialement aux entretiens des personnes seculieres. La seconde qu'elle expedioit les affaires diligemment, comprenant tres facilement les choses, penetrant les moyens d'y reüssir, & en suite les executant sans delay. Et la troisiéme qu'elle estoit sans empressement & sans trouble.

Elle estoit Superieure, quand un procés de consequence au Monastere fut perdu ; Et elle estoit Depositaire pendant la guerre de Paris, qu'elle se trouva sans aucune provision pour six-vingts personnes qu'elle avoit à pourvoir. Et cependant quoy qu'elle employast les soins necessaires en cette occasion, & qu'elle eust quelque ressentiment de la perte de ce procés, elle ne perdit ny sa paix, ny sa confiance en Dieu. Elle se recreoit dans sa gayeté ordinaire, disant qu'asseurement Dieu & sa sainte Mere pourvoyeroient le Convent, comme il avint.

Monseig^r le premier Archevesque de Paris connoissant le merite de la M. de Sainte Vrsule, l'envoya aux Vrsulines de la ruë Ste Avoye en la mesme ville, pour quelque éclaircissement dont elles avoient besoin, remettant la chose à son jugement. Les Religieuses furent si ravies de sa personne, qu'elles la vouloient retenir pour leur Superieure, & luy en firent porter la parole par Mr André du Val, ancien Docteur de Sorbonne, qui luy conseilla d'accepter la conduite de ce Convent pour six ans, au lieu des quatre mois qu'elle avoit à achever son triennal au Monastere du Faux-bourg S. Iacques. Mais elle qui ne souhaitoit que sa decharge, rejetta cette proposition, & apres avoir donné de bons conseils aux Vrsulines de Sainte Avoye, terminé leur affaire, & embaumé leur Maison de sa douce conversation, elle en sortit au bout de six semaines, avec la mesme égalité d'esprit qu'elle y estoit entrée, & y avoit séjourné, & fut receuë comme un Ange au grand Convent, qui depuis son absence, ne soûpiroit qu'après son retour.

Pour le spirituel ou le particulier de ses Filles, trois autres choses signaloient sa conduite. La premiere, une clarté d'esprit qui luy fai-

ſoit entendre à demy mot & reſoudre nettement les difficultez qu'on luy propoſoit : En ſorte meſme qu'en des matieres de conſcience, les Religieuſes deſirant quelques fois avoir l'avis des Peres Spirituels apres le ſien, trouvoient une parfaite conformité de leurs reſolutions avec celles de leur Mere.

Secondement une certaine bonté par laquelle elle prenoit les choſes du meilleur biais qu'il ſe pouvoit, ſe confioit à ſes Sœurs, gouvernant ſelon l'eſprit & l'intention des Regles, ſans s'arreſter à de petites formalitez, non plus qu'à la rigueur des termes, lorſqu'en des cas particuliers ils pouvoient recevoir une benigne interpretation.

Troiſiémement elle avoit je ne ſçay quelle grace pour calmer les cœurs, comme par une communication de ſa paix interieure ; tellement qu'en quelque deſolation qu'on luy vinſt parler, on recevoit de la conſolation, principalement quand on luy témoignoit une entiere confiance ; car elle uſoit de paroles tres-tendres pour relever le courage, & diſoit avoir bien plus experimenté de miſeres qu'elle n'en pouvoit aprendre d'autruy. Avec cela elle eſtoit toûjours preſte d'écouter & de ſatisfaire ſes Filles & tres-prompte à les aſſiſter dans leurs beſoins de corps & d'eſprit.

Elle converſoit avec une ſi aimable privauté, cordialité, & ſincerité, que ſon port tout à fait majeſtueux, & ſon humeur froide, n'empeſchoient point que l'on n'euſt un libre accés à ſa perſonne, au contaire c'eſtoit à qui l'aprocheroit de plus prés, & l'on euſt dit que tout manquoit, quand elle eſtoit abſente ; car c'eſtoit elle qui avançoit & entretenoit plus que pas une les diſcours utiles & agreables avec une aymable gayeté.

Elle avoit pour pratique inviolable cette belle & excellente Maxime de Saint François de Sales, *De ne rien demander, & de ne rien refuſer* ; ce qui la tenoit ſans éclat dans une continuelle mortification. Les Sœurs luy ſervoient quelques fois expres des viandes mal aſſaiſonnées, & meſme gaſtées, & elle ne faiſoit pas ſemblant de s'en apercevoir ; D'autres fois, elle portoit long-temps du linge trop eſtroit, juſqu'à ce qu'on luy demandaſt s'il luy eſtoit bien ; & comme on ſe fâchoit de ce qu'elle ne s'eſtoit pas plainte de ſon incommodité ; *Ma bone Sœur* (répondoit-elle en ſouriant) *Les pauvres ne ſont-ils pas heureux de prendre ce qu'on leur donne ? & une Religieuſe ne ſe doit-elle pas contenter d'avoir les choſes comme elles luy arrivent?*

Les premieres années d'apres ſa Profeſſion, elle fondit à veuë d'œil, & elle tomboit ſouvent en defaillance, ſans jamais demander remede ny ſoulagement. On reconnut enfin que c'eſtoit

faute d'une suffisante nourriture, & si tost qu'il y fut pourveu, elle reprit sa vigueur. Non seulement elle se laissoit conduire à ses Superieures en ce qui la touchoit ; mais elle aquiesçoit à qui que ce fust, avec une si admirable condescendance, que l'on eust jugé qu'elle n'avoit aucune inclination.

Elle ne manqua pas pourtant de contrarietez dans sa conduite, sa bonté mesme luy occasionnant du mal (si mal on ose apeller ce qui tourne au bien des Elûs) car quelques esprits moins doux que le sien, craignoient que le relâche ne s'introduisist dans le Monastere, pendant qu'elle le gouvernoit ; & pour cela ils avoient quelque peine, qui ne luy fut pas cachée : mais elle disoit qu'elle aymoit mieux aller en Purgatoire pour l'excés de douceur, que pour celuy de severité, puisque Nostre Seigneur avoit recommandé la douceur, & non pas la rigueur. Dieu montra qu'il agréoit les soins paisibles de la Mere, & les bonnes intentions des Filles, & fit que tout le temps qu'elle fut Superieure, on vit l'observance aussi fleurissante qu'elle avoit esté auparavant. L'origine des vertus de la M. de Sainte Vrsule, particulierement de sa douceur & de sa tranquilité, estoit l'union de sa volonté à celle de Dieu, & dans le dessein de luy plaire, elle se rendoit attentive, & fidelle aux petites occasions qui se presentent journellement, pour en faire matiere de vertu. Elle conseilloit singulierement cét exercice, disant que c'estoit le moyen de s'enrichir facilement, & en peu de temps des biens spirituels ; de mesme qu'un Marchand qui met tout à profit, devient bien tost riche & à son aise.

Ce fut elle qui fit la premiere proposition des honneurs publics qui se rendent annuellement dans le Monastere à la digne Mere de Dieu. Elle avoit une grande confiance & familiarité avec son Ange Gardien, à quoy elle avoit disposition par sa pureté de corps & d'ame, qui estoit telle qu'un Religieux tres-spirituel qui la connoissoit intimement, dist d'elle à quelques Sœurs de la Maison, qu'elles estoient conduites plûtost par un Ange que par une fille.

Les Vrsulines pretendoient reélire cette aimable Mere pour leur Superieure à l'accoûtumée apres la M. Beron de Sainte Madelene ; mais un an avant l'eslection, sa maladie mortelle commença qui fut toûjours en augmentant durant deux ans. Et comme au sentiment du grand Apôtre, la vertu se perfectionne dans l'infirmité, ce fut en cette langueur que la M. de Sainte Vrsule manifesta ses saintes habitudes, & s'y enracina davantage. Elle se laissoit gouverner comme un enfant ; & l'on ne se peut pas figurer une personne plus traitable, plus indiferente, & plus facile qu'elle estoit en toutes choses. Elle se montra dés l'abord parfaitement resignée à sortir de ce monde, où elle se disoit

inutile, quoy qu'en verité, elle fust si chere, & si aymée dans son Convent, que pas une des Religieuses n'eut épargné son propre sang pour la r'avoir, si tel eust esté le bon plaisir de Dieu; mais il ayma mieux la couronner au Ciel, apres qu'elle eut sur terre couronné ses vertus, par la patience avec laquelle elle souffrit si long-temps; car encore que la nature de son mal assoupit en partie ses sens, neanmoins dans l'application des remedes violents, dans la longueur, dans les reflexions qu'elle faisoit sur son estat si different du passé: En un mot, dans les douleurs de la mort, elle ne profera jamais une parole de plainte.

On craignoit sur la fin qu'elle ne tombast en lethargie; mais Dieu l'en preserva en sorte qu'elle receut les Sacrements, & suivit jusqu'à l'extremité les actes de pieté qui luy estoient dictez. Elle expira dans la mesme douceur de sa vie la cinquante-septiéme année de son âge, & la trente-neuviéme de sa Profession. Cette digne Mere n'avoit rien de mediocre, elle estoit grande de corps & d'esprit, de jugement & de vertu, grande en capacité & en employ, & grande en l'idée de ceux & de celles qui la connoissoient, à la reserve d'elle-mesme, qui se tenoit la plus petite du monde.

Le P. R. Grisel Iesuite, l'un des plus beaux esprits, & des plus celebres & excellents Predicateurs de son temps, ayant connû la M. Coton pendant sa vie, comprit bien la perte que son Monastere avoit faite en sa mort, & pour en témoigner son deplaisir, il luy fit cét Epitaphe d'honneur.

NON isto tumulata jacet Cotona Sepulchro,
Sed quidquid potius vox ea dulce sonat.
Mortales, nil dulce igitur sperate deinceps,
Si quid dulce fuit, vixit, & occubuit.

Il peut estre ainsi tourné en Vers François.

CE n'est pas la Mere Coton
Qui gist sous la tombe enfermée;
Mais tout ce que contient la douceur de son nom,
Et la mesme douceur icy devant animée.
Puis qu'elle a subi le trépas,
Mortels, n'esperez plus de douceur icy bas.

DE QVATRE AVTRES RELIGIEVSES Vrſulines de Paris, au meſme Monaſtere.

CHAPITRE VNIQVE.

QVATRE autres anciennes Profeſſes de Paris ont laiſſé de beaux monumens de leur gloire, par pluſieurs Convents qu'elles ont commencez, & gouvernez avec beaucoup de fatigues, & auſſi avec tres-bon ſuccez.

La premiere eſt la M. Ieanne Martin, dite de S. Vrſule, qui fut d'abord receuë pour Sœur Converſe, & en fit les fonctions plus de deux ans. Mais à la fin de ſon Noviciat, on la jugea capable d'eſtre du Chœur; Et Mr Gallemant, Superieur du Monaſtere, luy dit poſitivement, qu'elle iroit au premier Convent qui s'établiroit. En effet, ſi toſt qu'elle fut Profeſſe, on l'envoya à Abbeville; puis elle commença le Convent de Roüen. Elle alla auſſi à Nevers, & de là ayant receu obedience pour la fondation de Bourges, elle s'y achemina l'an 1631. & y demeura les huit dernieres années de ſa vie. Ce fut en ce lieu où elle exerça ſon talent particulier de bien conduire les affaires temporelles. Et elle fit fleurir la regularité à tel point, que Monſeigr l'Archeveſque de Bourges ayant accordé à une Demoiſelle l'entrée dans le Convent, pour voir ſa fille Religieuſe & malade à l'extremité, elle s'y oppoſa avec tant d'adreſſe, que le meſme Archeveſque ne s'en pouvant offencer, en fut au contraire fort edifié. Vne incommodité de quatorze ans durant ne luy fit point prendre de diſpenſe d'aucune Regle. La docilité a eſté la vertu qui a fait reüſſir ſon gouvernement: car elle ſuivoit conſeil en toutes choſes, & diſoit que ſon eſprit eſtoit content, lorſqu'elle ſe ſoûmettoit. Elle termina ſa vie dans cette pratique qu'elle aimoit tant, ſe laiſſant mettre au lict, bien qu'elle previſt que cela avanceroit ſa mort, comme il arriva quelques momens aprés, le neuviéme d'Avril 1649. la cinquante-quatriéme année de ſon âge.

La ſeconde Religieuſe eſt la M. Ieanne du Moutier, dite de Saint Michel. C'eſtoit une Demoiſelle de Normandie, qui ſe rangea en la Congregation des Vrſulines de Paris, environ à l'âge de trente-ſept ans. Elle y fut des premieres Novices, & eſtant toute preſte de faire profeſſion le jour de la Preſentation de Noſtre-Dame, on l'arreſta ſur le point qu'elle eſtoit d'entrer dans l'Egliſe avec ſes

Compagnes, pour cette ceremonie, à deſſein ſeulement de l'éprouver. Elle prit cela ſi tranquillement, que deux jours aprés on la trouva digne d'offrir ſon ſacrifice. Aprés ſa profeſſion, elle alla par obeïſſance, aider à l'établiſſement d'Abbeville. En ſuite elle commença celuy de la ville d'Eu, & y demeura huit ans.

Mais ſon principal employ fut en Flandres, où elle fit deux Monaſteres tres celebres; l'un à S. Omer, & l'autre à Lille. Elle eſtoit ſi cherie & ſi conſiderée dans S. Omer, où elle demeura dix-huit ans, qu'il ſembloit que c'eſtoit la Mere commune. Monſeigr l'Eveſque du lieu ne voulut jamais permettre qu'elle quittaſt la Superiorité; Bien moins voulut-il entendre à ſa ſortie pour retourner à Paris, juſqu'à ce que les Vrſulines de Paris, avec qui elle s'entendoit, euſſent obtenu ſon paſſe-port, & tout ce qui eſtoit neceſſaire pour la faire repaſſer en France. Elle dit adieu fort degagément à ſes cheres Filles, & à ſes connoiſſances, tous generalement pleurans ſon depart. Elle rendit ſes tres humbles actions de graces à Monſeignr ſon Prelat, qui proteſta ne la laiſſer ſortir que parce qu'il ne la pouvoit retenir davantage, & qui entre les dernieres marques d'affection dont il l'honora, la recommanda à des Dames de qualité, pour la reconduire exprés, & à ſes dépens, juſqu'à ſon Convent de Paris, où elle r'entra, comme dans ſon element au Printemps de l'année 1646. & où l'on reconnut bien-toſt que pour avoir ſi long-temps commandé, elle n'avoit pas oublié à obeïr, puiſqu'elle eſtoit auſſi ponctuelle qu'une Novice. Elle ne prioit gueres ſans répandre une grande abondance de larmes; & la vertu de ſimplicité la fit toûjours agir rondement avec Dieu & les hommes. Elle quitta volontiers ſa priſon mortelle à l'âge de ſoixante & dixſept ans, le 14. de Septembre 1651.

La troiſiéme Religieuſe eſt la M. Elizabeth des Nots, dite de Sainte Catherine de Sienne, qui entra dans ce Monaſtere aprés avoir eſté tres-bien inſtruite à Aumale, dans une Congregation de Filles que Mr Galemant, Curé du lieu, gouvernoit. Elle avoit une aimable gayeté qui ne s'abattoit jamais, & une ferveur nompareille, par laquelle d'elle-meſme, elle ſe portoit à la mortification interieure & exterieure. Elle s'aſſocia dans le Convent à quelques autres Sœurs, pour interrompre pluſieurs fois leur ſommeil chaque nuit, ſe lever, & adorer Dieu, recommandant pour ce ſujet aux petites filles, de les appeller au moindre beſoin qui leur ſurviendroit. Sa pureté fut comme un or rafiné dans le feu des tentations. Par deſſus tout, elle eſtoit admirablement propre à l'Inſtitut. Il n'eſt pas croyable le fruit qu'elle y fit, & le travail qu'elle y eut, tant

aux Penſionnaires qu'aux Externes. Elle fit auſſi quelque temps des Catechiſmes aux parloirs [illegible] l'utilité de pluſieurs filles & femmes. Elle s'exprimoit ſi bien, & animoit ſes diſcours d'une force ſi grande, que quantité de Dames qui l'entendirent, diſoient qu'elle ne differoit point des bons Predicateurs; parce qu'elle n'avoit pas ſeulement de belles paroles, mais une ſcience tres particuliere de la Doctrine Chreſtienne. Ce fut elle qui dreſſa l'Ordre de l'inſtruction pour la premiere Communion, dont les Vrſulines de Paris ſe ſervent encore aujourd'huy.

Son excellente memoire luy faiſoit retenir ce qu'elle liſoit & entendoit, décrivant entierement les ſermons, bien qu'elle en euſt quelquefois deux ou trois dans l'eſprit, qui ne ſe broüilloient point l'un l'autre. En un mot, on peut dire qu'elle avoit autant de ſcience & de grace à parler des choſes ſpirituelles, qu'une fille en peut avoir, de quoy elle ne s'élevoit point; au contraire elle rougiſſoit auſſi-toſt qu'elle entendoit ſes loüanges. Dieu donna l'inſpiration de l'envoyer dans le Valois, pour un établiſſement, qui ſe préparoit à Crépy. Elle n'y conſentit qu'à condition qu'on luy donneroit une Ancienne, pour eſtre Superieure quelque temps. Elle montra donc là l'exemple d'obeiſſance pendant trois mois; puis elle prit la Charge de Mere; & faiſant eſtat de n'eſtre plus à elle, elle ſacrifia ſes forces, ſon repos, & ſa ſanté pour le bien des Ames que Dieu luy avoit commiſes. Elle demeura ſeule deux ans entiers, n'ayant que des Novices, ce qui eſtoit une choſe aſſez inuſitée; mais qui fit davantage éclater ſon zele & ſa perſeverance, employant la nuit auſſi bien que le jour, aux affaires, ſans quitter le ſoin de ſon avancement ſpirituel.

On attribua ſa maladie mortelle à ſes continuelles fatigues; & ſon trépas arriva le 24. de May 1629. ayant environ trente-cinq ans. Elle laiſſa le Monaſtere de Crépy au bout de cinq ans qu'elle y fut, fort avancé, avec nombre de Religieuſes ſi bien dreſſées, qu'elles, & les autres qui les ont ſuivies, ſont ſa couronne & ſa joye. La devote Sœur Eſtienette Guyot, Vrſuline de Beaune (dont il ſera parlé en ſon lieu) vit placer l'Ame d'une Religieuſe de ſon Convent dans le Chœur des Vierges en Paradis, tout proche de cette Mere de Sainte Catherine de Sienne, dont on luy fit ſçavoir le nom, & qu'elle avoit eſté Religieuſe Vrſuline de Paris.

Nous marquons pour quatriéme la M. Suzane de Comans, dite Madelene de Sainte Cecile, que l'on [illegible] peu aprés ſa profeſſion, pour aller aider à commencer le Mon[illegible]ete de Bourges. A la ſuite elle y fut Superieure, & donna grande ſatisfaction; parce qu'elle

avoit une humeur tout à-fait commode, & une honnesteté à l'egard d'un chacun. De plus, c'estoit une Fille d'Ordre, qui l'observoit en toutes choses, & à qui la prudence faisoit utilement mélanger le zele avec la suavité dans sa conduite. Nostre-Seigneur, pour l'élever à une haute perfection, employa deux moyens sur la fin de sa vie, & elle y correspondit fidelement. Le premier fut une longue maladie, où elle souffrit une large incision, puis le fer & le feu. L'occupation presque continuelle qu'elle eut pendant ce temps avec Dieu, la degousta entierement de cette vie passagere, & attira toutes ses pensées, aussi bien que ses affections, à la vie eternelle. A peine fut-elle guerie, que pour un second attrait de grace, une Religieuse deffunte de ce Monastere luy apparut. Elle estoit deshabillée, avec un petit voile de nuit sur la teste, qui n'empêchoit point qu'on ne luy vist le dos & les épaules découvertes, où il y avoit de grosses cloches & ampoulles. Elle avoit une contenance affligée & pitoyable, pleurant abondamment de la mesme façon qu'elle faisoit quand elle estoit vivante, & que la M. de Sainte Cecile la reprenoit de ses fautes. La mesme Mere eut un entretien avec cette [illegible], qui luy dit qu'elle estoit en Purgatoire, & y devoit demeurer douze ans; & plusieurs autres choses, que la Mere ne découvrit qu'au R. P. Bressani Iesuite, lors à Bourges; mais sous un tel secret, qu'il a toûjours dit ne le pouvoir reveler. Quand on luy porta sept mois aprés, la nouvelle du decez de la Mere de Sainte Cecile, il répondit qu'il y avoit long-temps qu'il le sçavoit; d'où l'on conjectura qu'elle en avoit eu connoissance en cette vision. Depuis ce jour là, on vit en elle, & tout à coup, un changement si notable, que tout le Monastere en fut surpris. Elle se retira de telle sorte, que jusqu'à la conversation des personnes spirituelles, elle n'en prenoit que ce qui estoit précisément necessaire pour sa conscience; & il n'y eut plus moyen de la faire aller au parloir pour des visites de civilité. Cet esprit de solitude, qui ne luy estoit pas naturel, l'obligea à rompre d'une generosité extraordinaire, avec quantité de personnes de la ville de Bourges, & des environs, où elle estoit connuë & considerée de long-temps; & mesme à se retirer de la communication avec ses Sœurs: car outre les observances communes, & ses obligations, elle demeuroit en silence dans sa cellule, répondant à ceux & à celles qui s'étonnoient du peu de correspondence qu'elle rendoit à leur amitié; aprés avoir eu auparavant tant de crainte de mécontenter; qu'elle ne vouloit pas entreprendre sur le domaine de Dieu en possedant le cœur de l'homme. Ainsi elle ne conversoit plus qu'avec Dieu, les Anges, & les Saints;

Saints, pratiquoit une severe mortification, & donnoit facilement à croire, par toute sa conduite, qu'une cause surnaturelle avoit produit un si prompt changement. Elle ne vivoit plus que comme une personne qui n'attendoit que la mort; aussi n'en estoit-elle pas loin: car elle tomba [illegible] année, sur la fin de Septembre, & fit ses dernier[illegible] avec une ardeur pareille à celle qui l'avoit animée [illegible] conversion. Monseig^r Anne de Levi, Archevesqu[illegible] luy fit l'honneur de la visiter en son extremité, & [illegible] une indulgence avec sa benediction. Si-tost qu'elle eut re[illegible]rnier Sacrement, elle mourut, le 18. d'Octobre, la quarante-cinquiéme année de son âge, & la vingt-sixiéme depuis son entrée en Religion. On dit que son frere Minime, qui estoit lors à Bruxelles, & quelqu'autre bonne Ame, eurent revelation de son court purgatoire, & de son bonheur eternel. Mais on en peut mieux juger sur le pied de ses vertus, que sur celuy des revelations.

LA VIE DE LA M. IEANNE VINCENT, dite de la Conception,

RELIGIEVSE VRSVLINE DV MESME MONASTERE.

CHAPITRE PREMIER.

Des Etablissemens qu'elle a faits.

ENTRE les plus genereuses, les plus laborieuses, & les plus sages Filles de l'Ordre de S. Vrsule; il faut faire cette justice à la Mere de la Conception, de luy donner un des premiers rangs. Elle nâquit à Dieppe l'an 1596. & prit l'habit religieux à Paris, l'an 1613. le jour de son Patron S. Iean l'Evangeliste. Sa bonne mere, femme d'un Marchand Drappier, se rendit aussi Vrsuline à Roüen, quand elle eut pourvû ses enfans. Cette fille doüée d'un esprit éclairé, ferme, judicieux, & agissant, avoit le cœur si bon & si franc, qu'elle oubloit les déplaisirs qu'on luy faisoit, & estoit une constante amie des gens qu'elle aimoit une fois. On ne voyoit en elle rien de bas, ny de lasche; mais plûtost un air fort, qui ne tenoit gueres de son sexe.

Quatre ans aprés sa profession, on l'envoya établir le Monastere de Rennes en Bretagne, & Madame la Comtesse de Mortemar

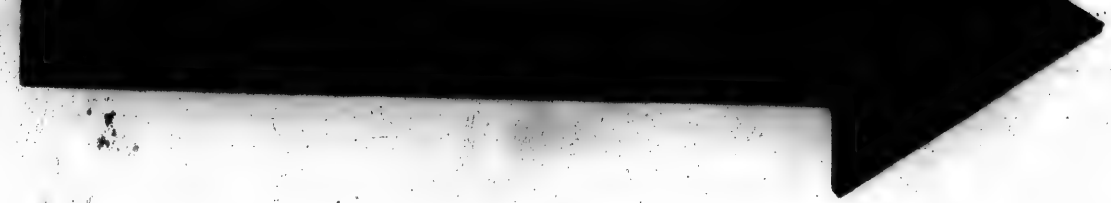

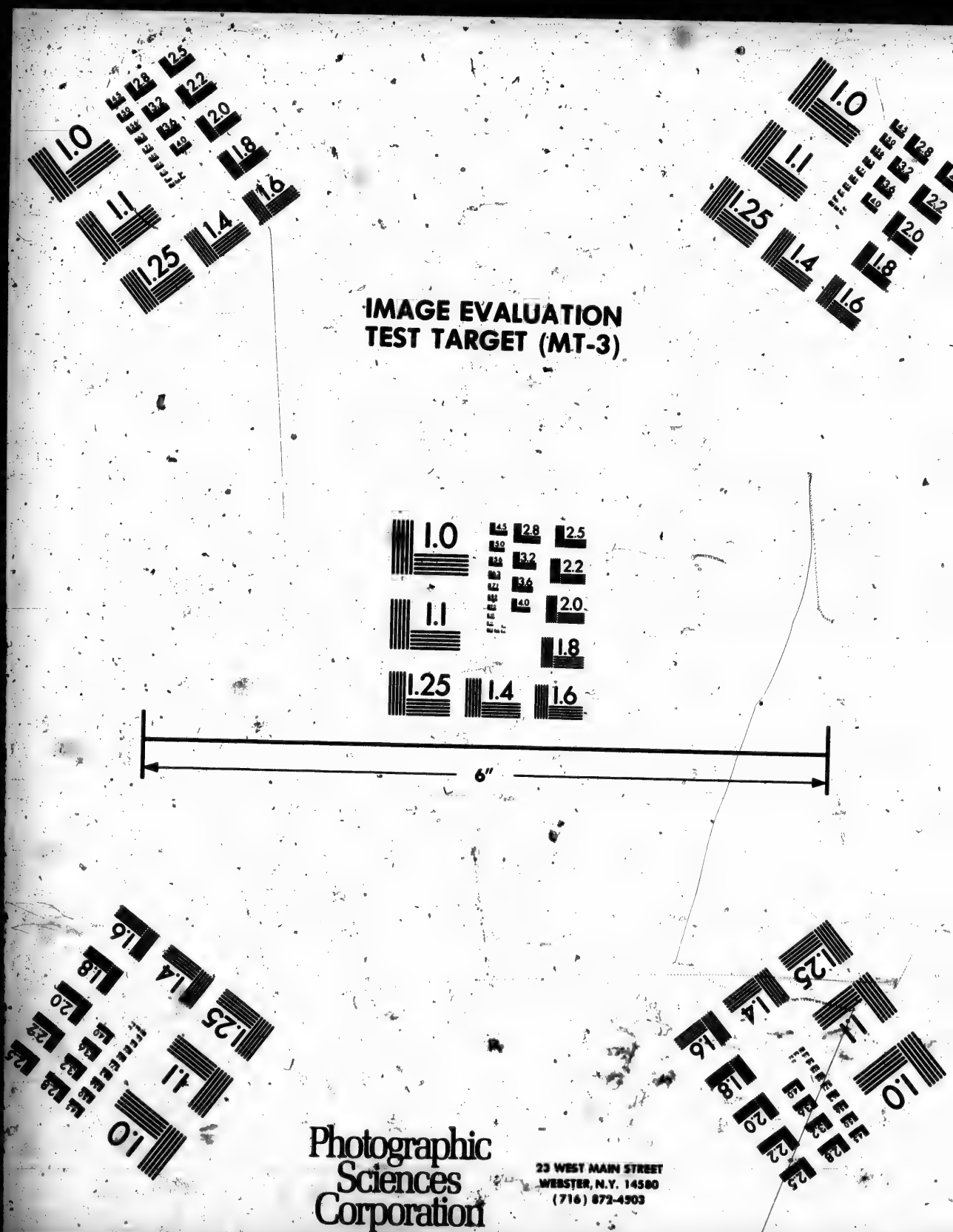
IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)
1.0
1.1
1.25
1.4
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
6"
Photographic
Sciences
Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

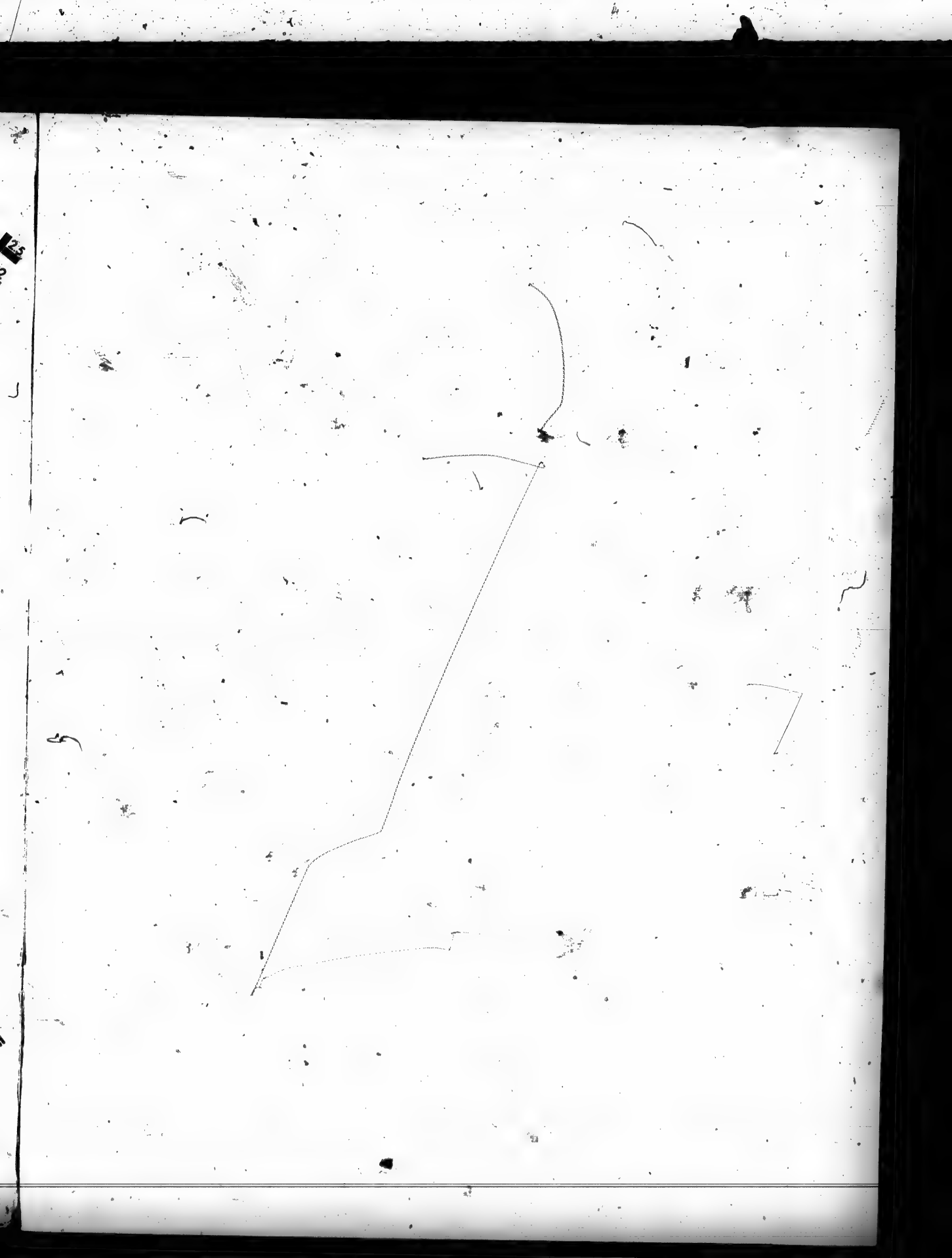

la Fondatrice, l'y conduisit avec quelques autres Professes. Elles se trouverent à Angers à la Feste du S. Sacrement ; & la M. de la Conception ne voulut point voir la celebrité si magnifique qui s'y fait à tel jour, vulgairement appellée *le Sacré d'Angers* ; mais elle se tint retirée dans la chambre, en prieres avec ses Compagnes, sans vouloir approcher des fenestres, disant qu'il n'estoit pas seant que des Religieuses parussent en ces rencontres.

Elle n'avoit que vingt trois ans quand elle fut Superieure à Rennes ; toutesfois son aprentissage fut un chef d'œuvre : car en moins de quatre ans elle vid, & laissa ce Monastere aussi solidement fondé, en la regularité que l'on eust sceu desirer, & bon nombre de filles dont elle avoit trouvé la plus part déja assemblées en Congregation. La Mere ne fut pas plûtost retournée au Monastere de Paris, qu'elle fut obligée de se preparer à en sortir encore pour la fondation de Caën ; & cette seconde entrepriſe luy reüssit aussi bien que la premiere. La Fondatrice, qui estoit Mademoiselle de Louvigny de Bernieres, y fit profession la premiere, & fut si bien dressée, estant d'ailleurs un excellent sujet, qu'elle tint immediatement aprés la M. de la Conception, la Charge de Superieure au bout de six ans.

Elle quitta ce Convent en tres-bon estat, & receut ordre en chemin de s'arrester à celuy de Paris, ruë Sainte Avoye. Elle y demeura un an, aidant à l'établissement. Aprés elle vint respirer un peu parmy ses premieres Compagnes ; mais elle n'y fut gueres de repos : car on l'engagea d'aller gouverner le Monastere des Vrsulines de Moulins en Bourbonnois, pour les unir à celles de Paris, par l'observance des mesmes Regles. Sœur Marie Husson, dite de la Conception, l'accompagna. La prudence de la M. Ieanne de la Conception parut d'autant mieux à Moulins, qu'il est bien plus difficile de changer des personnes habituées dans leurs coustumes, que de former de jeunes filles, ausquelles on donne ordinairement tel ply que l'on veut. Comme elle estoit naturellement intelligente en Architecture, elle fit faire des choses accommodantes, & à peu de frais dans ce Convent, qui plûrent fort aux Religieuses ; & en mesme temps étudiant les inclinations de chacune, elle s'y rendit condescendante ; ainsi elle se fit Maistresse de leurs cœurs, & de tout le reste. On disoit d'elle, par proportion, comme de Nostre-Seigneur, qu'elle estoit puissante en œuvres & en paroles. Elle usoit de raisons si convainquantes dans ses exhortations publiques & particulieres, que l'on n'y pouvoit pas resister. Quand elle rencontroit un esprit emporté de passion, elle plioit la premiere, de crainte de l'aigrir davantage ; puis avec peu de

mots, mais bien concertez & prononcez avec tranquillité, elle le ramenoit doucement à ſoy. Vne Religieuſe luy allant une fois décharger ſon cœur avec beaucoup d'emotion, & ſuivant l'impetuoſité de ſon ſentiment imparfait, la Mere ne fit que luy dire, mais d'un accent plein de pitié & de tendreſſe : *Ha! ma pauvre Sœur, que vous vous éloignez de voſtre principe.* Et tout auſſi toſt la fille touchée de ces paroles comme d'un trait de fléche, ſe jetta à ſes pieds, & luy demanda pardon.

Par tout où elle a eſté, l'on a remarqué en elle un eſprit detaché de la creature, & qui ne tendoit qu'à bien faire l'œuvre de Dieu. Les Religieuſes qu'elle aimoit le plus, au lieu de douceurs, recevoient d'elle plus d'effets de ſeverité que les autres; ce qui empeſchoit l'attache pour elles, & la jalouſie pour leurs Compagnes. En effet, ces deux inconveniens ne ſont point arrivez aux perſonnes qu'elle a gouvernées; mais elles avoient generalement à ſon egard, un amour d'eſtime, de reſpect, & de confiance. Elle ne ſe rendoit point neceſſaire dans les Convents; mais dés qu'elle avoit des Profeſſes, elle les eſſayoit aux Offices principaux du Monaſtere, & les faiſoit agir, afin de les former. On croyoit dans la ville de Caën, qu'elle y demeureroit toute ſa vie Superieure, par la raiſon qu'un gouvernement perpetuel eſtoit bien dû à ſon merite; mais comme elle eſtoit bien éloignée de ce deſſein, elle en ſortit avec l'approbation du R. P. le Ieune Ieſuite, dés qu'elle y eut une Profeſſe propre à tenir la Charge.

Tout ſon conſeil eſtoit les Peres de la Compagnie de Ieſus. Elle diſoit qu'elle auroit eu grande peine d'établir aux Villes où il n'y en avoit point; & cela l'aida fort à conſerver dans ſes Convents l'eſprit de ſon Inſtitut, conforme à celuy des meſmes Peres.

Il arriva qu'en ſuite d'un faux rapport fait d'elle à Monſeig^r l'Eveſque d'Autun, il luy écrivit une lettre de reprimende, avec toute la ſeverité qu'il euſt fallu pour la choſe, ſi elle euſt eſté veritable. La Mere en fut touchée comme elle le devoit eſtre, quoy qu'elle ne s'en expliquaſt point; & elle deſiroit digerer cette humiliation en ſilence; mais le R. P. Canaye, ſon Directeur, l'obligeant de s'excuſer, & d'éclaircir ſon Prelat de la verité, elle le fit; & il en fut ſi ſatisfait, que quittant les premieres impreſſions dont on l'avoit prevenu, il en conceut par luy-meſme d'autres tres-avantageuſes. Allant en ſuite deux fois conferer les Ordres dans l'Egliſe des Vrſulines, il vit la Mere de tres-bon œil, s'entretint avec elle de ſes propres affaires, & en receut les avis que (ſelon que ſa Grandeur ſouhaitoit) elle prit la liberté de luy donner fort à propos & avec

une generosité Chrestienne; tellement qu'on ne sçavoit ce qui estoit le plus à admirer, ou la bonté de ce Prelat, ou l'adresse de cette Superieure.

En ce temps-là le mesme Prelat fit faire une Assemblée dans les Vrsulines d'Autun, de toutes les Superieures des autres Monasteres de l'Ordre qui estoient dans son Dioceſe. Il presida en personne à plusieurs conferences qui se firent expressement, à dessein d'unir tous ces Monasteres sous les mesmes Regles & Constitutions; & la conclusion ayant esté prise de s'arrester à celles de Paris, ou de Lyon, selon le choix de l'Assemblée, la M. de la Conception fit briller le feu de son zele pour l'Ordre, avec les lumieres de son esprit: car elle avança des raisons si fortes, & montra si clairement l'excellence des Constitutions de Paris, pour arriver à la fin principale de la bonne education de la jeunesse, que le digne Evesque y ceda tout le premier, & declara qu'il vouloit qu'elles fussent receuës & observées par toutes les Vrsulines de son Dioceſe. Toute la Compagnie signa & accepta la resolution de leur Prelat, qui accueillit encore la mesme Mere à son retour pour Moulins, avec des marques d'amitié & d'estime de sa capacité & de sa vertu.

Enfin elle eut ordre d'aller à Mascon, éclaircir les Vrsulines des Coustumes de Paris, qu'elles avoient embrassées depuis peu. Elle ne permettoit pas dans ses voyages que l'on arrestast un moment pour son divertissement, ny mesme pour son soulagement dans les incommoditez notables que luy causoient le caroſſe & la littiere. En celuy de Moulins à Mascon, passant prés d'un effroyable precipice, elle demeura seule dans le caroſſe avec sa Compagne, craignant moins de tomber, que de paroistre sans neceſſité aux yeux du monde. Le temps qu'elle sejourna à Mascon luy fut un travail sans relâche; parceque voyant beaucoup d'ouvrage, & trois mois seulement pour le faire, elle s'y employa infatigablement: Aussi vint-elle à bout en ces trois mois de ce qui demandoit des années; & le tout eut une si abondante benediction celeste, que les fruits de la bonne semence qu'elle y jetta, s'y recueillent encore tous les jours. Monseig^r l'Evesque de Mascon la vouloit absolument retenir; & aprés s'estre servi inutilement pour cela de raisons & de prieres, il usa de rigueur, pour voir s'il y gagneroit davantage; mais nostre genereuse Mere ployant sous la colere apparente de ce bon Prelat, se jetta à genoux devant luy; puis avec sa permission, & d'un sens rassis, luy expliqua les motifs qui l'empeschoient de demeurer à Mascon; sur tout, l'engagement de conscience qu'elle avoit pour Moulins, son principal ouvrage. Enfin elle plaida sa cause si elo-

quemment, & si prudemment qu'elle rompit tout obstacle, & sortit de Mascon, sous le bon-plaisir de Monseig^r l'Evesque, qui l'obligea de passer par les Vrsulines de Charlieu; elle y demeura huit jours, s'occupant dans son travail ordinaire d'instruire les Religieuses sur les coûtumes de Paris; de quoy elles demeurerent aussi satisfaites que les autres.

Le capital de la conduite interieure de la M. de la Conception, estoit un abandon à la providence de Dieu, & une conformité de cœur & d'actions aux loix de son bon plaisir. Les évenements divers, & les rencontres choquantes ne changeoient point l'assiette de son esprit, & au lieu de montrer du ressentiment aux personnes qui la contrarioient, elle s'élevoit au dessus de la creature, & il n'y paroissoit non plus à son humeur, ny à son visage, que si les choses fâcheuses luy eussent esté tout à fait indiferentes. Sa maxime estoit de bien faire, & laisser dire: & en matiere d'humiliation, elle disoit qu'il n'y avoit rien plus capable d'apaiser les émotions du cœur, que ces quatre mots, *rien ne m'est deu.*

CHAPITRE SECOND,

SES CROIX, SES MEPRIS, ET SA MORT.

NOstre Seigneur tres-liberal icy bas de souffrances, trouvant que cette Ame en avoit soif, ne les luy épargna point. Elle contracta des incommoditez dés sa premiere fondation, qui la rendirent infirme avant l'âge de 25. ans, quoy que ce fust peu de chose en comparaison de ses cinq dernieres années, qu'elle fut tourmentée d'une colique pierreuse. La premiere attaque luy prit à Moulins, & dura unze heures: & comme elle ne se pouvoit deffendre de quelques accens plaintifs que la douleur luy arrachoit malgré sa patience, elle pria ses Sœurs de les luy pardonner, disant qu'elle esperoit souffrir de meilleure grace ce mal, quand elle y seroit plus accoustumée. Ce terrible accés fut suivy de tant d'autres, qu'elle devint, apres son Iesus, sçavante & experimentée en douleurs; dans la violence desquelles, elle disoit de cœur avec soumission: *Ouy mon Pere, puisque tel est vostre plaisir.* Dés qu'elles estoient apaisées, elle s'offroit à souffrir de nouveau par ces paroles courageuses: *Au moment le retour;* Et comme si elle n'en eust pas eu assez, elle se martirisoit de sa main par plusieurs secrettes mortifications, en l'usage mesme des medicaments.

Quelques Peres Iesuites fort spirituels la surnommoient la fille de

la Croix, & jugeoient que pour ſon entiere perfection il ne luy manquoit que des mépris. Ces mépris, de ſi grand prix aux yeux des Saints, luy furent reſervez pour la fin, comme pour fermer ſa couronne. Il eſt vray que la reputation de la M. de la Conception s'épandit bien plus loin que les Villes où elle demeura; mais elle éclata en Bourbonnois encore plus qu'ailleurs. Mr Aubery Official de la Cathedrale de Moulins, & Superieur des Vrſulines, en avoit une merveilleuſe eſtime, & en dit ces paroles poſitives. *Il y a peut eſtre au grand Convent de Paris quelques Vrſulines qui peuvent égaler celle-cy; mais je ne croy point du tout que pas une la ſurpaſſe.*

Toutes les autres perſonnes qui la voyoient, en parloient avec loüange. Ce n'eſtoit pas qu'elle attiraſt le monde à ſes grilles; car elle ne ſe faiſoit connoiſtre qu'autant qu'il en eſtoit neceſſaire; mais ſa modeſtie la rendoit auſſi conſiderable, que ſes autres belles qualitez. Sans ſon refus abſolu elle eut eſté continuée Superieure à Moulins, & ſeroit morte dans cette charge; Mais voyant que les choſes eſtoient en eſtat de ſubſiſter ſans elle, elle prit congé des Religieuſes & des amis du Monaſtere, puis s'en revint à Paris. Là, toutes ſes capacitez parurent comme dans l'eclipſe, elle ne ſembloit avoir rien davantage que les autres, ſinon grand nombre d'infirmitez. Dieu permit qu'en des rencontres elle eut des rebuts des Religieuſes, & meſme de la Superieure, bien qu'elle l'aimaſt, & priſaſt fort. En un mot elle eut en ce lieu dequoy achever l'œuvre de ſa ſanctification. Dans ce temps, on la voyoit toute en conſolation ſpirituelle, ſe plaindre de ſa propre plenitude (elle que la force d'eſprit empeſchoit de ſe plaindre des douleurs violentes) & ſoupirer apres quelque Ame ſainte, dans l'entretien de laquelle elle ſe peuſt un peu décharger. Ainſi, elle alloit trouver quelque bonne Religieuſe, & en donnant air à ſon cœur, elle jettoit l'incendie d'amour divin dans celuy de l'autre.

Elle receut la charge de Depoſitaire, comme une aſſignation à ſa mort prochaine. En effet le travail augmenta ſes maux, en ſorte, que trois mois apres elle alita pour mourir. Quand elle ſceut qu'elle n'en pouvoit échaper, elle entra dans une ſi grande indiference, & dans un tel abandon de ſon corps que l'on euſt dit qu'il n'eſtoit plus à elle. Bien que ſes ſoufrances fuſſent extrêmes, dont les indices ſeulement étonnoient les Medecins, elle les enduroit avec une admirable conſtance. *Je n'ay que ce que j'ay demandé* (diſoit-elle) *j'ay toûjours prié Dieu qu'il tiraſt vengeance de mes pechez en cette vie, il le fait, je n'ay pas ſujet de m'en plaindre.* Elle fut quinze jours couchée ſur le dos, dépendant en tout de l'aſſiſtance d'autruy: Elle n'avoit

plus que la peau ſur les os, & encore ſi retreſſie que ſes lévres, ny ſes paupieres ne pouvoient plus ſe joindre. Vne de ſes dernieres nuits, elle ſacrifia ſon corps, ſon ame, ſa vie, & tout ce qui luy apartenoit, aux douleurs, telles, & ſi longues qu'il plairoit à Dieu, pour contribuer au ſalut des pauvres Sauvages de Canada, & pour cooperer aux travaux de ceux qui leur portoient la foy. Elle deſira d'eſtre aſſiſtée d'un Ieſuite, & obtint cette conſolation. Elle n'obmit rien pour ſe preparer à la mort, qu'elle regarda toûjours d'un œil intrepide, & dont elle receut le coup, qui luy ouvrit la porte de la vie éternelle, le 13. de Novembre l'an 1638. le 23. d'apres ſa Profeſſion, & la 43e de ſon âge; mais chargée d'un ſiecle de merites, ayant tant travaillé, & tant ſouffert pour Dieu.

LA VIE DE LA MERE ELIZABETH GVYOT, dite de Saint Iean Baptiſte.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au meſme Monaſtere.

CHAPITRE VNIQVE.

LA Mere Elizabeth de S. Iean Baptiſte, digne d'une eternelle memoire pour deux Maiſons de ſon Ordre qu'elle a eſtablies; eſtoit fille d'un Vendeur & Contrôlleur de vin à Paris. Son premier deſſein ne fut pas d'eſtre Religieuſe; elle ſe laiſſa engager au Monde; mais ſi toſt qu'elle fut libre, elle ſe reſolut de ſervir Dieu dans l'eſtat de perfection, & pour cette fin entra dans les Vrſulines, où apres un bon Novitiat, elle fit ſa Profeſſion l'an 1620. Et puis l'an 1628. eſtant revenuë du Monaſtere de Crépy, où elle avoit eſté envoyée pour y ayder, elle alla à S. Denis en France, en qualité de Superieure des Vrſulines que l'on y vouloit établir. Comme la divine providence avoit particulierement deſtiné la M. de S. Iean Baptiſte pour ce lieu, ce fut là qu'elle parut d'un eſprit éclairé, qui s'entendoit à tout ce qui concernoit l'œconomie; & d'un courage qui la rendoit laborieuſe au dernier point dans les diverſes affaires, dont elle venoit à bout par ſon induſtrie & vigilance; mais incompatablement plus par ſa foy, & ſa confiance en Dieu, avec quoy elle tranchoit les montagnes de mille difficultez, qui ne manquent point aux fondations deſtituées d'appuy humain, telles que les deux que Dieu a

faites par elle. Sa foy eſtoit ferme, & conſtante, & elle l'imprimoit de la ſorte dans les cœurs de ceux & de celles avec qui elle traitoit.

Son premier & principal refuge eſtoit la priere, où elle vaquoit autant que ſon loiſir & ſes forces le luy permettoient, paſſant ſouvent dans les premieres années qu'elle fut à S. Denis, une partie de la nuit, & quelquesfois la nuit toute entiere en Oraiſon. Ses auſteritez alloient de pair, uſant frequemment de jeûnes, de haires, & de diſciplines ſanglantes, faites avec des roſettes en forme d'eperon, ou des orties, qui luy cauſerent beaucoup d'incommoditez, & de plus elle ſe faiſoit diſcipliner, & avertir de ſes defauts par une Sœur de confiance. Tant qu'elle fut inferieure, elle ſe conduiſoit ſelon l'obeïſſance; mais quand elle fut Superieure, ſon pauvre corps le paya bien. Ses Religieuſes s'étonnoient de ſes penitences, encore qu'elle les tinſt les plus ſecrettes qu'elle pouvoit, à l'imitation des Saints, dont la vie avoit eſté plus cachée, & leſquels eſtoient ſes grands modeles.

Il eſt impoſſible de décrire les tendreſſes & la confiance qu'elle avoit en la ſainte Mere de Dieu. Les effets ont prouvé qu'elle en obtenoit tout ce qu'elle deſiroit, l'eſtat où elle a laiſſé le Convent de S. Denis, en eſt une claire preuve. Elle y fut introduite dans une petite maiſon de loüage, où ceux qui avoient procuré la venuë des Vrſulines avoient fait de notables reparations pour la rendre habitable, & qui les chargerent dés l'abord d'une grande dette pour tout ſecours. La Mere & ſes Compagnes, furent là aſſez long-temps, ſans rien faire que ſouffrir la neceſſité, & attendre en patience les momens que Dieu avoit determiné pour cét établiſſement, quand tout à coup elle fut inſpirée de faire des prieres particulieres, ou pour mieux dire, de redoubler celles qu'elle offroit jour & nuit à la ſainte Vierge, & de la prendre & conſtituer pour Mere & Fondatrice de ce Convent, ainſi qu'elle fit avec ſolemnité aux pieds d'une de ſes Images en relief, proteſtant qu'elle ne conſentiroit jamais qu'autre qu'elle y portaſt le titre de Fondateur ou de Fondatrice, quelques grands avantages qu'ils offriſſent. Dés-lors l'établiſſement ſe commença, & ſe pourſuivit avec un ſuccés merveilleux, qui a manifeſté, & manifeſte encore que la Sainte Vierge en a ſoin comme de ſa propre maiſon. Le titre de Fondatrice eſt demeuré à cette Image, que les Religieuſes de là y prétendent conſerver à perpetuité. La bonne Superieure fit chercher ſoigneuſement de ſemblables Images en relief, & elle les fit placer aux principaux lieux du Monaſtere avec une joye inexplicable. Avant que d'entreprendre le baſtiment du

Monaſtere,

Monastere, elle fit eriger une petite Chapelle dans le jardin, des deniers qu'une Dame aumosna liberalement, & fit graver à la paroy, que ce Monastere n'estoit edifié que par l'assistance de la Mere de Dieu, qui en devoit à jamais porter le titre de Fondatrice. Au temps de Noel, elle faisoit estat de nourrir 40. jours durant, la Sainte Vierge en la personne d'un pauvre, à qui elle faisoit donner le dîner ordinaire d'une Religieuse. Et cette coûtume se continuë au Monastere de S. Denis, tous les ans en mesme temps. Les veilles des festes de Nostre Dame elle ne mangeoit qu'apres le Soleil couché, se contentant pour l'ordinaire d'une simple collation. Elle passoit ces jours là en retraite, fondant en larmes aux pieds de sa sainte Princesse. Elle parloit d'elle avec de si tendres sentimens, que ses pleurs assez souvent luy coupoient la parole, & l'empeschoient d'expliquer ses pensées. On ne sçauroit dire à combien de personnes elle a insinué cette salutaire devotion.

Sa pieté pour toutes les autres choses saintes, paroissoit non seulement comme simple vertu; mais avec les circonstances qui meritent la nomination de don du S. Esprit. Elle parloit fort bien de la Doctrine Chrestienne, & de la vie spirituelle; mais elle faisoit encore mieux qu'elle ne disoit, & suivant l'exemple de son divin Maistre, elle monstroit comme il falloit faire, par œuvres plûtost que par paroles.

La misericorde rendoit cette vraye fille de la Sainte Vierge, vraye mere de ses prochains, principalement des personnes qui estoient sous sa conduite. Elle estoit naturellement compatissante aux miseres d'autruy, & la charité ennobliſſoit à cette bonne inclination. Ses plus douces & amoureuses caresses estoient pour les personnes les plus disgraciées de la nature, ou de la fortune: C'estoient celles parmy les Ecolieres de ses Convents, qu'elle recommandoit entre toutes les autres aux Maistresses. Elle avoit un cœur tout-à-fait maternel pour les Orphelines, & generalement c'estoit assez à qui que ce fust d'avoir recours à elle, pour experimenter les effets de sa cordialité. Dans la naissance du Monastere de S. Denis, lorsque les filles à cause de leur pauvreté n'avoient que de la vaisselle de terre & de bois, & le reste à l'avenant, & que plusieurs fois mesme elles se trouvoient sans pain, la charitable Superieure ne vouloit point que pour cela on éconduisist les pauvres; mais elle leur faisoit donner l'aumosne sur le peu qui restoit à la Maison. Le secours d'une providence inesperée ne differoit pas long-temps apres. Elle départit quelques ornemens à de pauvres Eglises, dans un temps où sa Sacristie avoit à peine ce qui y estoit precisément necessai-

re, & le centuple paya incontinent ſa charité.

Apres que la M. de S. Iean Baptiſte eut gouverné 19. ans le Monaſtere de S. Denis, & preſque toûjours en qualité de Superieure, ſon zele pour l'amplification de l'Ordre luy fit embraſſer le deſſein d'une nouvelle Maiſon au Bourg d'Argenteüil prés Paris. Et ſans que ſon âge déja fort avancé, & ſes infirmitez contractées par ſes longues fatigues, & ſans que l'amour de ſes Filles de S. Denis la pûſſent retenir, elle prit congé d'elles, lorſqu'elle avoit davantage beſoin de repos, & de recevoir leurs charitables aſſiſtances, les laiſſant pour le fruit de ſes peines parfaitement fondées, leur maiſon baſtie, & l'obſervance dans ſa vigueur: Elle ſe tranſporta à Argenteüil, menant pour luy ayder quelques Vrſulines de S. Denis, & commença ce Convent comme elle avoit fait l'autre, ſans Fondateur ny Fondatrice, ſe confiant en la Divine Providence, & en la faveur de la Bien-Heureuſe Sainte Anne, en l'honneur de laquelle elle entreprit cét œuvre, & deſtina que l'Egliſe luy ſeroit dediée.

Ce fut en cette derniere fondation que la ſouffrance l'accueillit de tous coſtez, par les effets d'une indigence non moindre que celle qu'elle avoit experimentée à S. Denis; mais plus difficile à ſupporter dans la foibleſſe corporelle, où elle ſe trouvoit reduite; & par les blâmes dont elle fut chargée ſans ſujet, mais ſon courage ne ceda point à toutes ces tempeſtes; au contraire, il ſe fortifioit d'autant plus qu'il eſtoit vivement combatu; continuant ſes ſoins avec un travail infatigable, & diſant que ſes pechez meritoient bien un plus mauvais traitement. L'egalité de ſon eſprit au milieu de ces traverſes, édifioit merveilleuſement les Filles qu'elle receut à Argenteüil; Et le Ciel ne tarda gueres à verſer ſur ce nouveau Convent ſes amples benedictions temporelles, & ſpirituelles; quoyque la Mere de S. Iean Baptiſte n'en eut pas la joüiſſance entiere; parce qu'elle mourut à la fin des quatre premieres années de ſon établiſſement. Sa derniere maladie donna les dernieres marques de ſa patience, ayant eſté fort longue & douloureuſe; Les ardeurs de ſa fiévre & de ſon poulmon redoubloient par la petiteſſe du lieu où elle eſtoit alitée, toutefois elle ne ſe plaignoit ny de cela, ny d'autre choſe. Elle puiſoit ſouvent de nouvelles forces ſpirituelles dans la propre ſource de la grace, qui eſt le tres-ſaint Sacrement de l'Autel. Quand on luy porta la nouvelle de ſa mort, elle en témoigna de la joye, & ſe mit à benir Dieu: Elle eut d'étranges ſouffrances les 24. dernieres heures de ſa vie, qu'elle tâchoit d'adoucir par des acte

frequens d'une amere contrition. Tandis qu'on luy adminiſtra les derniers Sacrements, & pendant toutes les Prieres que l'on fit pour la recommandation de ſon Ame, elle tint les mains jointes, & elle avoit un maintien qui faiſoit juger de la ſainte occupation de ſon Eſprit. En ſa derniere extremité elle pria que l'on allaſt delivrer un priſonnier, ce qui fut fait ſans délay. Et peu apres ſon Ame ſortit de la priſon de ſon corps ſi doucement que perſonne ne s'en apperceut, le 24. d'Octobre 1651. Son viſage devint ſi beau qu'il cauſoit de l'admiration. Les Vrſulines d'Argenteüil devant changer de Maiſon, elles firent preparer un cerçueil de plomb pour mettre le corps de leur défunte Mere, afin de le pouvoir plus facilement tranſporter avec elles. Ce corps fut pour ce ſujet deux jours à l'air; mais ſans exhaler aucune mauvaiſe odeur, ſi bien que les Ouvriers diſoient qu'on l'avoit embaumé. La converſation judicieuſe & pleine de bonté de cette vertueuſe Mere luy ayant attiré l'affection de toutes ſortes de perſonnes durant ſa vie, fit en ſuite beaucoup déplorer ſa mort; mais pardeſſus toutes ſes bonnes Filles d'Argenteüil, leſquelles comme les cadettes en eſtoient aymées avec plus de tendreſſe, & avoient auſſi pour elles des reconnoiſſances toutes particulieres. Elle eſtoit dans ſa trente-quatriéme année de Religion.

LA VIE DE Sr CATHERINE DE CHOISEVL, dite de Sainte Paule,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au Fauxbourg Saint Iacques.

CHAPITRE VNIQVE.

SOeur Catherine de Sainte Paule eſtoit une Demoiſelle de tres-bonne Maiſon. Son pere fut Mr Antoine de Choiſeul Baron de Lanques, la Ferté, & Fouven. Elle nâquit à la Ferté en Baſſigny le 28. de Septembre 1589. Ses Parens l'éleverent conformement à leur condition, & dans l'hereſie de Calvin dont ils eſtoient entachez. Outre cela, elle ſe plongea tellement dans la vanité, qu'il n'y en avoit que pour elle dans l'uſage de toutes les modes, & galanteries de ſon temps, juſqu'à ce qu'eſtant parvenuë à ſa vingt-troiſiéme année, Noſtre Seigneur la fit la proye de ſa ſainte parole, que le

R. P. Iaquinot Ieſuite preſchoit en ſon Païs, & qui rendit apres ce témoignage d'elle, que ſa converſion avoit eſté approchante de celle de la Madelene. En effet non contente d'abjurer ſon hereſie, & de vivre en ſuite en bonne Catholique dans le Monde; pour correſpondre entierement à la grace, elle prit la reſolution d'eſtre Religieuſe, & de declarer une guerre mortelle à tous ſes ſens. Elle fut adreſſée aux Vrſulines de Paris, par le meſme Pere Iaquinot qui conduiſoit ſon Ame, luy ayant meſme écrit une Direction Spirituelle, qu'il fit apres imprimer. Elle entra au Novitiat, & entreprit la vie Religieuſe ſelon qu'elle l'avoit reſolu; c'eſt à dire avec une ferveur incroyable, eſtant aydée de ſon naturel ardent & courageux au poſſible, & établiſſant ſa conduite ſur trois Maximes principales. La premiere, Qu'il falloit en religion eſtre Religieuſe tout-à-fait, & ne s'épargner en rien; La ſeconde de faire tout avec eſprit, juſqu'aux moindres choſes; Et la troiſiéme qu'il n'eſtoit rien tel qu'une bonne & courte vie.

Dés le lendemain de ſon entrée, elle ſe leva à quatre heures, & ſe mit ainſi à tout, de ſorte que ne pouvant attendre qu'elle eût quité ſes habits du monde, elle s'en alla laver les écuelles à la cuiſine, où comme elle n'eſtoit pas ſtilée en ce métier, & que d'ailleurs elle y vouloit d'abord paſſer pour maiſtreſſe, elle renverſa un grand chaudron plein d'eau boüillante ſur ſa juppe de veloux, & s'échauda les jambes; de quoy elle ne fit que rire, & eut la force de demander là juſqu'à ce que tout fuſt achevé, ſans faire paroiſtre de douleur; mais comme elle ne put marcher à ſon ordinaire, vaincuë par l'obeïſſance, plûtoſt que par ſon mal, elle montra ſes jambes, où la peau eſtoit enlevée en divers endroits; ce qui obligea de luy faire garder le lict quelques jours.

Autant qu'elle s'eſtoit aimée & ajuſtée, autant au moins elle ſe negligea. Prenant tout le contre-pied de ſa vie paſſée, elle ne ſe peigna plus, & l'on trouva ſes cheveux en tel eſtat à ſa veſture, que deſeſperant de les pouvoir demeſler, il les luy fallut couper. Elle changea la grace naturelle de ſon port, & celle qu'elle avoit acquiſe par les danſes, en une contenance modeſte & religieuſe; Au lieu de ſes divertiſſemens paſſez, elle pourſuivoit ſans ceſſe les humiliations, & ne ſe pardonnoit aucune faute; Et pour punition de ſes delicateſſes, elle s'adonna à la mortification, & à l'auſterité ſans relaſche, & s'en rendit infirme dés ſes premieres années, y perſeverant pourtant juſqu'à la mort. Eſtant Profeſſe, bien loin de ſe r'alentir, elle redoubla ſa ferveur, & alloit à pas de Geant à la perfection. Tout ſon plaiſir eſtoit de converſer beaucoup avec Dieu, &

peu avec les creatures. Dans les emplois, elle avoit un air tout transporté; & l'on voyoit des marques que ſon eſprit s'uniſſoit à ſon divin Epoux. Les nuits elle ſe levoit ſouvent pour prier, & ſe couchoit ordinairement demy veſtuë. Elle prit dés l'abord pour pratique de ne s'excuſer jamais; ce qu'elle garda inviolablement.

Son eſprit eſtoit un peu trop ſevere, ne voulant point ſouffrir de deffaut ny en elle, ny aux autres. Elle avoit neanmoins grande bonté pour ſes prochains, ſpecialement pour les plus pauvres, & pour les dernieres du Monaſtere, dans lequel on diſoit communément qu'elle n'avoit rien en averſion que ſon corps. Il n'y avoit point d'ouvrage penible où elle ne ſe miſt la premiere, & qu'elle ne quittaſt la derniere. Elle ſuivoit l'obeïſſance à yeux clos, & à l'abandon. Effectivement ſon corps en fut ruiné, & y ſuccomba, ſans pouvoir plus ſe remettre aprés un excés qu'elle fit. Ce fut qu'un jour de jeûne elle alla toute la matinée à la cave ranger du bois, la haire ſur le dos, qu'elle dépoüilloit rarement; & revenant aprés midy pour diſner à la ſeconde table, la Superieure croyant l'avoir veuë à la premiere, l'envoya continuer le meſme travail. Cette fille d'obeïſſance, ſans repliquer un mot, s'en retourna à la cave juſqu'à Veſpres, où elle vint aſſiſter. Le meſme jour il luy prit un vomiſſement ſi violent, qu'elle jetta juſqu'au chile. Il y avoit peu qu'elle eſtoit Profeſſe, & elle ne vécut qu'environ quatre ans aprés, avec pluſieurs infirmitez notables. Elle n'acceptoit les ſoulagemens que quand l'obeïſſance l'y contraignoit. On luy ordonna quelque temps de prendre un boüillon le matin; & un jour qu'elle ne croyoit pas eſtre aperceuë, on la vit puiſer de l'eau dans un vaiſſeau où l'on avoit lavé des herbes, & en avaler une grande écuelée, puis s'en retourner bien contente & bien raſtaiſchie. Elle trouvoit ainſi mille inventions de ſe mortifier, ſans contrevenir à l'obeïſſance. Vne fois, au ſortir d'une colique pierreuſe, dont elle eſtoit tourmentée, la Superieure l'envoya prendre ſa refection; les Officieres qui n'avoient point penſé à elle, luy dirent qu'il ne leur eſtoit reſté qu'un peu de pois; *Hé bien*, répondit-elle, *n'eſt-ce pas aſſez pour moy? qu'importe ce que l'on mette dans ce ſac, pourveû qu'il ſoit un peu ſoûtenu?* & mangea ces pois demy rechauffez, comme ſi c'euſt eſté un mets delicieux. Le Medecin du Convent luy voulant ordonner une nourriture delicate, *Comment, Monſieur*, luy dit-elle avec ſa reſolution accoûtumée, *à qui penſez-vous parler? portez ces delicateſſes à vos Dames du monde, & traittez, s'il vous plaiſt, les Religieuſes conformement à leur profeſſion.* Vne Sœur luy ayant dit qu'elle devoit repreſenter à la Superieure certaines choſes qui eſtoient nuiſibles à ſa ſanté, elle

repartit ſoudain : *Quelle choſe eſt-ce de repreſenter? je ne la connois point, ne faut-il pas obeïr en tout?*

Enfin ſes infirmitez augmentans, la reduiſirent à l'extremité. Elle s'alitta le jour de S. Luc ſon grand Protecteur ; elle diſputa encore beaucoup auparavant, refuſant deux mattelas ſur leſquels on la vouloit mettre, & fit en ſorte qu'on ne luy en donnaſt qu'un. Durant ſa maladie, elle ne ſe plaignoit qu'à ſon Sauveur, s'écriant par fois dans l'excés de ſes douleurs : *Mon Amour, que je ſouffre! Mon Epoux, ſecourez-moy, je n'en puis plus.* La meſme ardeur qui avoit paru durant ſa vie, éclata en ſa mort. Elle parla à chaque Religieuſe de la maiſon, donnant à toutes les avis qu'elle jugeoit leur eſtre neceſſaires. Elle fit décrire en gros caracteres cette Sentence de Nôtre Seigneur, & la fit attacher à ſon lict, pour la voir continuellement : *Ego ſum reſurrectio & vita; qui credit in me, etiamſi mortuus fuerit, vivet, & omnis qui vivit & credit in me, non morietur in æternum.* Elle lût elle-meſme, & prononça hautement les proteſtations dreſſées pour les Religieuſes mourantes, encore qu'à raiſon de ſes douleurs, elle faiſoit un tel effort, que ſes bras trembloient, & ſon cœur eſtoit en une étrange palpitation. Aprés les dernieres diſpoſitions, on luy dit que pluſieurs Dames de qualité qui avoient pris ſes bons avis (la tenant, comme on faiſoit auſſi dans le Monaſtere, pour une grande Servante de Dieu) pleuroient, & eſtoient fort affligées de la perdre. Elle répondit : *Pour moy, je ne regrette point la vie, & ſuis bien aiſe d'aller à mon Epoux.* Elle mourut à minuit, avant le 28. d'Octobre ; & ſon viſage demeura de meſme que quand elle faiſoit oraiſon.

LA VIE DE Sr MADELENE MYRON, dite des Anges,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au meſme Monaſtere.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES EXCELLENTES QVALITEZ, ET DE SA conduite dans le Monaſtere.

LE R. P. de S. Iuré conſeilla aux Vrſulines de Paris de garder par écrit, pour leur edification, la vie & la mort de cette che-

re Sœur Madelene des Anges ; luy-mesme à leur priere , y mit la main en leur nom , & presqu'en la maniere suivante.

Sœur Madelene des Anges nâquit en Suisse de Mr Myron, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Estat, & Privé, President aux Enquestes du Parlement de Paris, & lors Ambassadeur pour le Roy en ce païs de Suisse : Et de Madame Marguerite Brethe, ses pere & mere ; lesquels n'estoient pas moins recommandables pour leur vertu que pour leur qualité. Elle demeura en Suisse jusqu'à l'âge de sept ans ; puis ses parens revenans en France, la ramenerent à Paris leur ordinaire demeure. Et au bout d'un an , ils la mirent en pension aux Vrsulines du grand Convent. Là elle profita notablement , & apprenoit tout ce qui luy estoit enseigné. Elle se rendoit aimable à ses Maistresses & à ses compagnes , la vivacité de son esprit brillant de toutes parts. Elle s'affectionna tellement à la lecture, qu'on ne la voyoit point sans livre, en portant mesme à la table, & au lict. Elle prepara son cœur à sa premiere Communion, par les pratiques spirituelles qu'on luy apprenoit , & qu'elle comprenoit déja parfaitement, s'éloignant d'elle-mesme des choses legeres & pueriles, pour se porter aux serieuses & solides ; de sorte que le temps venu de cette Communion , elle estoit toute autre ; & en recevant Nostre-Seigneur , elle conceut les premiers desirs d'estre Religieuse, qui creurent toûjours depuis.

A mesure qu'elle avançoit en âge, son esprit paroissoit avec des qualitez qui se rencontrent rarement dans un mesme sujet : car il avoit tout ensemble beaucoup de subtilité, & beaucoup de solidité ; beaucoup d'éclat, & beaucoup de serieux. Il estoit accompagné d'une tres heureuse memoire , studieux, & pieux à l'egal ; en un mot, si éclairé, & si bien tourné, que le R. P. de S. Iure, qui la connut intimement , disoit qu'entre une multitude innombrable de filles , & de personnes avec lesquelles il avoit traitté, il n'avoit jamais trouvé qu'un esprit de la trempe de celuy de cette chere Sœur, & qu'il le jugeoit aussi excellent que rare. Elle estoit aussi fort adroite aux ouvrages ; elle écrivoit tres bien, & mesme crayonnoit, sans qu'on le luy eust montré. Son humeur estoit aisée, douce, & égale, & sa conversation agreable & obligeante. Elle ne parloit pas beaucoup naturellement ; elle sçavoit se posseder, & n'avoit aucune suffisance pour tous ses avantages. Enfin elle avoit toutes les qualitez propres pour composer une parfaite Vrsuline. Ce fut aussi l'estat qu'elle embrassa avec meure deliberation , entrant au Noviciat à l'âge de quinze ans & demy , & sans vouloir estre plus de trois jours auparavant avec ses parens hors du Cloistre

Elle avoit de si grandes inclinations à la vertu, que rien ne luy fit peine dans la vie religieuse. Sa Maistresse des Novices ne sçavoit en quoy la mortifier, qu'en la curiosité d'esprit, & au desir naturel qu'elle avoit pour les sciences ; mais quoy qu'elle luy ostast mesme durant quelques mois, toutes sortes de livres, à la reserve d'un petit, & bien commun, elle la trouvoit docile & soûmise à faire & à quitter toutes choses selon son gré. Pour s'animer à la perfection, elle se servoit de principes tres-puissans, comme d'une haute estime de Dieu, & de l'union à la volonté divine. Elle dressa deux petits exercices sur ces deux grands principes, par le precis de quelques sentences de la sainte Escriture, qui y ont du rapport, faisant sa plus ordinaire nourriture spirituelle de la parole de Dieu, dont une seule estoit suffisante de l'occuper plusieurs jours de suite; tellement que cette chere Ame experimenta en tout temps, & en toute occasion, que ces divines paroles sont esprit & vie. Mais pour le S. Sacrement, où est contenu le pain vivant descendu du Ciel, sa reception frequente estoit sa vraye manne, laquelle entretenoit sa vie spirituelle, & augmentoit de jour en jour ses forces interieures, quand mesme ses forces corporelles vinrent à deperir. Afin de s'exciter toûjours un nouvel apetit de cette viande celeste, elle composa diverses pratiques pour la veille, & le jour de la Communion ; Elle en fit usage toute seule quelque temps ; puis apres elle les communiqua à ses Compagnes plus familieres. Des personnes doctes, & spirituelles ont esté surprises quand elle les ont veuës, aprenant qu'elles partoient de l'esprit & de la main d'une fille. Elle regloit ainsi ses autres exercices, se prescrivant la maniere de les bien faire, & pratiquant ce qu'elle s'en estoit prescrit. Elle accomplissoit tout ce qui luy estoit ordonné sans rien refuser, & sans se plainde, de sorte que les Superieures pouvoient se servir d'elle librement en toutes choses ; Et en effet, elle n'y estoit point du tout epargnée. Il eust esté difficile de trouver nostre Sœur des Anges autrement que raisonnable, moderée, & semblable à elle mesme. Sa vertu estoit generale & étenduë, qui ne se bornoit point à des actions particulieres, & qui ne s'embaraſſoit point ny pour les occupations, ny pour les contrarietez : & telle devoit estre à son avis la vertu d'une Vrsuline.

Elle avoit d'excellentes Maximes, & un magazin de bonnes & belles choses à dire, qui faisoit trouver en sa compagnie l'utile, & l'agreable ensemble. Mais ce qui la rendoit pardessus tout recommandable, c'est qu'estant capable de tous les employs de la Religion, elle avoit de l'inclination aux plus abjets ; & disoit qu'une

de

de ſes plus grandes joyes, eſtoit d'eſtre propre à ſervir, balayer, ramaſſer les ordures, lire en Communauté, &c. & elle eſtoit ordinairement occupée aux emplois de cette nature, s'offrant à ſuppléer aux Sœurs qui ne pouvoient s'en acquitter. Dans les connoiſſances qu'elle avoit de pluſieurs ſciences, qui paſſoient ſon ſexe & qu'elle penetroit par la ſeule force de ſon genie, elle ne s'en élevoit point, & ne s'en faiſoit point accroire; au contraire, on l'euſt priſe pour une perſonne du commun, ſans ſe produire, ny montrer aucune fierté. Elle ſe mettoit au deſſus des contrarietez par de bons raiſonnemens. Elle ſe divertiſſoit à compoſer des vers, & de cette maniere elle trouvoit en elle-meſme de quoy ſe contenter ſelon l'humain; mais ſon Ame n'ayant pas là ſon entiere ſatisfaction, aſpiroit ſans ceſſe à une perfection plus haute. Elle roula long-temps dans ſon eſprit, diverſes voyes pour s'y acheminer. Cela la tenoit dans des incertitudes, attendant chaque jour au milieu du combat, l'heure de ſon heureux changement.

Aprés que cette chere Sœur euſt fait mille prieres pour eſtre éclairée de Dieu ſur cela, l'occaſion s'offrit d'en demander conſeil au R. P. de S. Iure. Luy qui eſtoit tres-experimenté en la conduite des Ames, connut au moment, qu'il falloit reduire ce bel eſprit à la ſimplicité, & l'affermir ſur la pierre vive, qui eſt Ieſus Chriſt: De ſorte qu'il luy donna pour unique conſeil de ſalut, de perfection, & de repos, de s'apliquer de tout ſon cœur à l'union à ce Divin Seigneur, en qui tous les treſors de la ſageſſe & de la ſcience de Dieu ſont renfermez. La grace fortifiant le diſcours du Pere, opera un ſi grand effet en la Sœur des Anges, que reconnoiſſant le foible des ſciences, elle ſe determina de ſuivre le plus parfaitement qu'il luy ſeroit poſſible, le chemin qu'on luy venoit de montrer. Elle forma ce bon deſſein environ à l'âge de vingt ſept ans, & quelques ſix ans avant ſa mort. Dés-lors le meſme Pere prit ſa conduite interieure, ſous laquelle elle profita merveilleuſement, & particulierement ſes trois dernieres années.

Outre l'innocence de ſes mœurs, ce luy fut un grand avantage d'avoir eu le cœur degagé de toutes choſes. Iamais dans la Religion, ſes amitiez ne furent dereglées, bien qu'elle les epuraſt de plus en plus, à meſure qu'elle croiſſoit en l'Amour Divin. Elle parvint à un ſi grand mépris d'elle-meſme, & de ſes penſées, que l'an 1649. elle fit un ſacrifice de pluſieurs poëſies, & autres gentilles productions de ſon eſprit ſur des ſujets de pieté, diſant que tout ce qui partoit d'elle devoit eſtre aneanti. En ſuite de cet acte genereux, elle fit les exercices ſpirituels, & y prit des reſolutions tres-

bien concertées, lesquelles ont esté trouvées écrites de sa main, & qui tendoient à graver Nostre-Seigneur dans son cœur, dans son ame, & dans toutes ses actions. Ses resolutions furent les regles de sa vie interieure; & aprés ces exercices, elle les pratiqua fidellement. Elle entra lors dans un recueillement extraordinaire, ne parlant quasi plus qu'à Dieu, ou de Dieu, & des moyens d'aimer Nôtre-Seigneur. Elle portoit toutes celles avec qui elle avoit plus de correspondance, à cet amour; & l'on sentoit par la force de ses discours, la vigueur de son zele. Elle ne s'occupa plus à lire, que pour son utilité, & ne composa plus ny en prose, ny en vers, sinon rarement, & en estant pressée par ses Sœurs; mais sa science negligée par elle, luy fut plus profitable, & à son Monastere, mesme à tout son Ordre, qu'elle n'auroit jamais esté, si elle l'eust cultivée suivant ses premieres & naturelles inclinations. Parceque sa Superieure connoissant sa disposition, & ses rares talens, luy ordonna de dresser le Ceremonial du Chœur, & tous les Reglemens des Vrsulines de la Congregation de Paris, afin de les faire imprimer en suite. Elle y travailla avec l'heureux succez que l'on y remarque, & se mit à une plus exacte pratique de ce qu'elle redigeoit par écrit Ce fut elle encore qui par le conseil des Anciennes de la Communauté, forma le dessein d'un Directoire pour l'instruction des Novices à toutes les actions de la vie religieuse. Elle le composa aprés par obeïssance, suivant les lumieres que Dieu luy departoit, & avec un esprit si degagé, & si peu tenant à son sens, que dés qu'on luy donnoit le moindre avis contraire, elle effaçoit ce qu'elle avoit mis du sien. Il n'y a qu'à lire ce Directoire, pour juger des lumieres & de la devotion de son Autheur. Il est suffisant d'eterniser sa memoire dans l'Ordre de S. Vrsule: Et il sera toûjours vrai de dire que cette chere Sœur s'y est dépeinte sans dessein, puisque cette œuvre n'est qu'une expression de ses pratiques ordinaires; en quoy elle a doublement obligé son Ordre, tant en l'instruisant par sa plume, qu'en laissant le portrait de ses exemples, qui n'eut pû estre tiré d'une meilleure main que de la sienne. Le Confesseur du Monastere, en revoyant ses ouvrages, admiroit sa subtilité à penetrer, & son jugement à discerner ce qui estoit neceſſaire d'avec ce qui ne l'estoit pas. Dans les entretiens qu'il luy fallut avoir avec elle sur ces matieres, il luy enseigna quelques preceptes touchant la langue Latine, qui luy en donnerent une si parfaite intelligence, jointe à ce qu'elle en comprenoit déja beaucoup par inclination, par lecture, & par memoire, qu'elle fut aprés capable de composer en cette langue, & fit en effet quelques opuscules, suivant le con-

seil du mesme Confesseur, lequel en fut surpris quand il les vit, & dit qu'en peu de temps il luy auroit appris toutes les Humanitez, & la Philosophie.

CHAPITRE SECOND.

DE SA MALADIE MORTELLE.

NOstre Seigneur voulut donner à son écoliere les deux dernieres années de sa vie, des leçons plus hautes, & plus difficiles qu'elle n'en avoit eu jusques alors, afin qu'elle fust experimentée en la science de sa croix. Ainsi estant actuellement à la conduite des Pensionnaires, où elle se portoit d'une grande ardeur, elle fut saisie d'une violente toux, qu'elle negligea selon sa coustume, ne prenant pas grand soin de la conservation de sa santé. Au bout de quelques semaines la fiévre s'y joignit. Alors elle fut jugée grievement malade, & son poulmon dangereusement atteint. En cette derniere maladie, qui dura prés de deux ans, elle fit voir mieux que jamais son amour embrasé pour Nostre-Seigneur, dont elle donna des marques dés l'abord, demandant le livre du Bouquet de Mirrhe de Molinier, qui traite des mysteres de la Passion; & dressant pour son usage un devot Exercice de ces mysteres, qu'elle nommoit l'horloge de la Passion, & qu'elle suivit par ordre, toutes les semaines depuis le Jeudy au soir, jusques au Vendredy à mesme heure. La longueur de sa maladie ne diminua point sa ferveur; mais au contraire elle demeuroit presque toute la matinée à l'Eglise, les jours qu'elle estoit hors du lict. Elle se trouvoit souvent au Chœur dés cinq heures du matin, pour y communier. Encore que son mal luy donnast plus de liberté, elle se retiroit de l'Infirmerie aprés les heures de recreation, pour prier, lire, ou achever ses écrits, qui durerent precisement jusqu'à la fin de sa vie; alleguant pour excuse, quand on la vouloit retenir, que son temps estoit court, & qu'elle le devoit bien ménager. Faisant reflexion sur son infirmité, qui l'afoiblissoit de jour en jour, *Dominus*, disoit-elle, *voluit me conterere in infirmitate.* Pendant tout le cours de sa maladie, elle persevera dans une mesme assiette de vertu, dans la conformité aux volontez de Dieu, dans la vigueur, la douceur & égalité de son esprit, qui la rendoit aimable à tous, & qui luy faisoit prendre en gré tous les apanages de la maladie, sans estre difficile ni à personne, ni à quoy que ce fust. Elle receut l'arrest de sa mort avec joye, plus d'un an auparavant qu'elle arrivast; & elle ne fit jamais paroistre aucun regret

de mourir, quoy qu'elle fuſt en la fleur de ſon âge. Au contraire, elle diſoit de fois à autre, *O que Dieu fait bien de m'oſter la vie en l'âge où je ſuis! On ne peut mourir trop toſt, puis qu'aprés tout, il n'y a rien ſi ſouhaitable que d'aller voir Noſtre-Seigneur.* Peu avant ſa mort, aperceuant une de ſes compagnes qui pleuroit la perte qu'elles alloient faire en elle, la malade luy dit, *Vous m'attendriſſez*; puis reprenant ſoudain ſon viſage ſerain & conſtant, *Mais quoy*, dit-elle, *ce ſeroit faire injure à Noſtre-Seigneur, d'aller à luy avec des larmes.*

Les trois derniers mois de ſa vie elle fut forcée d'alitter tout-à-fait. Rien n'empeſcha pourtant ſon application à produire toutes ſortes d'actes de vertu, ſi continuellement, qu'elle ne donnoit preſque point de relaſche à ſon eſprit; mais le tenoit toûjours en action. Elle liſoit dans ſon lict tout ce qui la pouvoit toucher & fortifier; & quand elle ne le pût plus faire, elle ſe faiſoit lire deux & trois fois le jour, & auſſi la nuit; tantoſt quelques lignes du petit Gerſon, tantoſt la mort des Saints, tantoſt les preparations pour bien mourir, du R. P. de S. Iure ſon Directeur, lequel entra trois fois au Monaſtere, pour la conſoler durant ſa maladie. En une de ſes viſites elle luy fit une Confeſſion generale; & luy, la connoiſſant mieux que perſonne, a rendu ce temoignage à ſon innocence, qu'elle n'avoit jamais ſoüillé la robe de la premiere grace qu'elle receut au Baptéſme, d'aucun peché mortel.

En ce temps, le quatriéme jour de Iuillet, arriva l'émotion de l'Hoſtel-de-Ville, où entre les perſonnes de marque qui furent cruellement aſſaſſinées, Mr Myron le Maiſtre des Comptes, & frere aiſné de noſtre Sœur des Anges, fut des plus inhumainement traitez, & mourut de ſes bleſſures trois ou quatre heures aprés. Elle receut cette nouvelle, malade comme elle eſtoit, avec une conſtance merveilleuſe, deffendant la Divine Providence contre les plaintes de tout le monde, diſant qu'il ne falloit point prendre de meſures pour dire ces ſortes de choſes à une Religieuſe, & qu'elle eſtoit bien aiſe d'avoir encore à ſacrifier à Dieu avant que de mourir, cette perſonne qui luy eſtoit la plus chere de ſes parens. Elle avoit fait placer vis-à-vis de ſon lit, les Images de Noſtre Seigneur, de Noſtre Dame, & de ſes Patrons, afin que leur veuë elevaſt ſon Eſprit à Dieu. Elle entretenoit affectueuſement & ſouvent Ieſus-Chriſt en Croix, ayant auſſi pluſieurs Crucifix devant les yeux, & ſur ſon lit. Sur tout elle n'ometoit point de baiſer ſes cinq Playes à l'heure qu'il expira. Elle plaignoit fort les perſonnes qui n'avoient point fait de connoiſſance particuliere avec Noſtre Seigneur durant leur vie. Pour elle, il y avoit bien des années, qu'elle s'eſtoit dreſſé

un petit Exercice, pour s'unir à luy dans toutes les actions de la Journée, & dans toutes les occurrences: Le R. P. de S. Iure le trouva si bien fait & si utile, qu'il le transcrivit presque de mot à mot, & le fit inserer dans ses Conduites Chrestiennes.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DE SES DERNIERES DISPOSITIONS, & de sa fin.

LEs trois mois que cette amante de Nostre-Seigneur fut alitée, elle fit paroistre une soif insatiable de la Sainte Communion, qui luy estant accordée plus souvent que toutes les semaines au milieu de la nuit (ne pouvant demeurer à jeun plus long-temps) quand le Prestre entroit avec le S. Sacrement elle s'agenoüilloit sur son lit, & tout le temps qu'il estoit present, elle se tenoit d'une posture si respectueuse, qu'elle donnoit de la devotion. Il sembloit quelquesfois que Dieu faisoit distiller en son Ame des petites goutes de ce torrent de volupté qui baigne la Cité Celeste, parce qu'elle estoit dans un excés de joye, qui de l'abondance de son cœur rejalliſſoit sur son visage, & eclattoit dans ses yeux. Elle dist à une personne familiere, qu'il y avoit trois ans qu'elle demandoit la confiance en Dieu, & qu'elle s'y exerçoit: Et que sa bonté la luy avoit accordée; mais si forte, & si parfaite que rien n'estoit capable de l'ébranler.

Iamais on ne la vit plus gaye, que le jour qu'elle receut l'Extreme-Onction. Elle en fit chanter le *Te Deum laudamus*, & tout ensuite une Chanson Spirituelle, qui commence ainsi.

O Bien heureuse nouvelle,
Mon Ame, ton Dieu t'apelle
Au séjour des vrais plaisirs! &c.

Puis elle disoit, *Mes bonnes Sœurs comprenez vous bien le bon-heur qu'il y a de mourir Religieuse, & de se preparer si agreablement à l'Extreme-Onction?* Elle la receut tout de méme, & faisant grande attention aux Prieres de l'Eglise, ce y. du Pseaume 101. la toucha particulierement, & elle le repeta plusieurs fois, *Tu exurgens misereberis Sion, quia tempus miserendi ejus, quia venit tempus.*

La veille de sa mort elle souffrit un rengregement de toutes ses douleurs, avec un delaissement de Dieu pour le sensible, & une

claire veuë de ſes pechez, dont chacun luy perçoit l'Ame d'un glaive de douleur. Dans cette detreſſe qui dura vingt-quatre heures, elle fit des efforts nompareils pour reſiſter aux deffauts dont une Ame a accouſtumé d'eſtre tentée en de ſemblables eſtats. A ce deſſein, elle imploroit continuellement la miſericorde de Dieu. Elle avoit toûjours en la bouche quelque devote aſpiration. Quelquesfois elle diſoit : *Mon Ame a ſoif de vous fontaine de vie ; faites que j'aille à vous, que je m'aproche de vous, & que je m'uniſſe à vous.* D'autres fois : *C'eſt bien fait, mon Dieu, d'ecraſer ce petit ver de terre ; mais quand vous me devriez tuer, j'eſpereray toûjours en vous.* Elle diſt une fois à la Communauté : *Mes Sœurs, Priez Dieu qu'il me pardonne : I'ay mené une étrange vie. Mon enfance s'eſt paſſée en ſottiſes, ma jeuneſſe en vanitez, & le reſte en negligences.* Quelqu'une luy dit que ſon cœur qui ne pouvoit preſque plus reſpirer, eſtoit puny avec juſtice pour n'avoir pas aſſez aymé Noſtre Seigneur. *Il eſt vray* (répondit-elle) *l'ayant aymé ſi tard, & ſi peu*, Et frapant avec un grand ſentiment ſa poitrine, elle dit ce Verſet : *Delicta juventutis meæ & ignorantias meas ne memineris Domine.* Elle uſoit d'une multitude innombrable de ſemblables Verſets apliquez fort à propos, & les proferoit d'une voix haute, d'un ton ferme, & ſi continuellement, qu'on la pria de ceſſer, & de prendre un peu de repos, de peur qu'une aplication ſi longue & ſi bandée n'augmentaſt ſon mal, Mais elle répondit, avec emotion de zele. *Quoy ? que ie quitte la penſée de Noſtre Seigneur ? ha ! j'aymerois mieux mourir !* Cette genereuſe fille ainſi attachée ſur la Croix, ne pouvant ſe remuer à cauſe de ſon hidropiſie, redoubloit ſes actes de reſignation ſe ſentant tentée d'impatience pour la longueur de ſes douleurs. En ſuite s'encourageant elle-meſme, elle diſoit avec une grande ferveur d'eſprit ; *Agiſſons mon cœur, agiſſons. Courage, l'Eternité s'aproche : C'eſt bien peu pour le Paradis ce que je ſouffre ; mais c'eſt beaucoup pour ma foibleſſe.* Elle faiſoit dire tout haut aupres d'elle quantité de Prieres, marquant les lieux où on les trouveroit, avec une preſence d'eſprit qui mettoit les Religieuſes en admiration. Voyant qu'elles craignoient d'en trop dire ; & de la laſſer, elle les pria de continuer, & de l'ayder de tout leur pouvoir. Elle ne manqua pas d'invoquer à ſon ſecours la Sainte Vierge, ny de ſe recommander aux Saints. On recita les Prieres de l'Agonie, & elle y fut fort attentive. Quand elles furent achevées, un doux ſommeil la ſaiſit, qui termina ſon combat ; car à ſon reveil, elle ſe trouva affranchie de toutes ſes peines, meſme de celles du corps, au moins pour les ſentir ; Et elle dit à la Sœur qui la ſervoit. *He bien, voyez qu'il fait bon ſe confier en Noſtre Seigneur.*

Ce n'estoit point chose ordinaire à nostre Sœur des Anges d'expliquer ainsi publiquement ses pensées. Elle avoit mesme demandé à son Directeur, comment elle en useroit, si elle se sentoit portée à parler dans son extremité, & il luy avoit recommandé de dire tout ce que Dieu luy inspireroit, pour s'animer, & sçachant bien (comme il dit apres sa mort) que ses paroles seroient fort édifiantes. Apres cette rude epreuve, elle vécut encore neuf heures dans la continuation des actes de vertu, qui n'estoient interrompus que par un assoupissement, & quelques reveries: Encore aussi-tost qu'on luy parloit de Dieu, elle répondoit à propos; & si on luy commençoit quelque Verset, elle le parachevoit, & souvent elle en ajoûtoit d'autres. Elle ne fut pas plus de temps sans parole, avant que de passer, que l'on seroit à dire le *Miserere*; Et l'on remarqua qu'en suffoquant elle faisoit encore effort pour prononcer le S. Nom de Iesus. Ainsi elle rendit tres-doucement son Ame à Dieu sur les deux heures du matin. le trentiéme de Septembre, agée de trente-trois ans, moins trois mois; ayant porté l'habit d'Vrsuline plus de seize ans & demy.

On a crû probablement que l'occupation de ses dernieres années, à composer, & à écrire (quoy que facile & delicieuse à son esprit) avoit ruiné sa santé, & abregé sa vie: Mais s'il est doux de mourir pour sa Patrie, c'est une grande gloire, & une grande consolation tout ensemble à une Religieuse de se consumer au service de la Religion. De cette façon la mort de cette chere Sœur est glorieuse, sa memoire estant immortalisée dans son Ordre, par les œuvres si utiles qu'elle y a laissées. Son Monastere fit en elle une grande perte, & elle y fut à bon droit fort regretée. La M. Beron de Ste Madelene, qui fut long-temps sa Superieure, connoissoit bien son prix, & disoit avec humilité. *Elle est beaucoup plus capable que moy, de gouverner la Maison.* Le R. P. de S. Iure, sur le recit qu'on luy fit des particularitez de sa mort, dit, qu'entre les plus pieuses personnes decedées de sa connoissance, il ne se trouveroit pas une mort si sainte, si precieuse, & si remarquable. Il en a communiqué l'écrit à plusieurs Monasteres où il a fait bien du profit. L'estime particuliere qu'il faisoit de cette Ame, luy fit dire encore, qu'il n'en avoit point vû de si soigneuse de son salut, ny de si vigoureuse à se porter à ce qu'elle voyoit estre agreable à Nostre Seigneur: que ses avantages naturels avoient esté si bien conduits par la grace & par son bon usage, qu'il ne doutoit point qu'elle n'eust beaucoup honoré Dieu, & avancé merveilleusement à la perfection en peu de temps. Enfin il se tenoit comme asseuré de son bon-heur éternel. Mr Ferret,

Curé de S. Nicolas du Chardonnet, & Superieur des Vrsulines de Paris, témoigna de la douleur de la mort de nostre Sœur des Anges, & dit pour marque d'estime, apres avoir lû & aprouvé son Directoire, que jamais il n'avoit connu de fille si éclairée & si pieuse tout ensemble.

On luy peut attribuer l'Epitaphe suivant fait pour un autre personne; mais qui luy convient parfaitement bien, en changeant seulement trois lettres du masculin au feminin.

Digna longiori vita; nisi dignior fuisset aterna,
Meditabatur aternitatem intra tempus,
Præmiserat ad illam res suas & seipsam,
Idcirco maturè pervenit, quia celeriter ivit.
Abi, viator, & propera ad aternitatem,
Nemo securus habitat in civitate casura.

En voicy le François.

IL eust fallu sans doute une plus longue vie
A celle qui vivoit pour ton utilité,
Mais elle meritoit bien mieux l'Eternité.
Elle l'a meditée, elle l'a poursuivie.
Tout son temps ne servit que pour l'y disposer,
Elle y marche sans s'amuser,
Elle y parvint bien-tost parce qu'elle y fust viste;
Ses œuvres toutesfois precederent ses pas.
Avance ainsi, Passant, vers ce bien-heureux giste,
Personne n'est logé seurement icy bas.

VIE DE S^R^ CHARLOTE DE LOVVENCOVRT, dite de l'Annonciation,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, au mesme Monastere.

CHAPITRE VNIQVE.

LA Compagne inseparable de nostre Sœur des Anges, fut cette chere Sœur de l'Annonciation, la plus petite Religieuse de corps que l'on receut jamais dans le Convent de Paris, mais aussi une

une des plus grandes en esprit, en grace, & en vertu. Mr Antoine de Louvencourt Tresorier de la Maison du Roy, & Damoiselle Marguerite de Flecelles, ses pere & mere, la mirent en pension aux Vrsulines, où elle s'acquit d'abord l'estime & l'amitié de tout le monde, pour sa gentillesse, & pour sa vivacité, jointe à un certain air fin, qui éclatoit déja dans ses deportements, quoy qu'elle eût à peine neuf ans accomplis. La pieté où elle estoit portée dés son enfance, prit de si fortes racines dans son cœur, qu'en communiant pour la premiere fois, & ayant bien compris l'importance de cette sainte action, elle en profita toute sa vie. Dés-lors elle récita tous les jours le petit Office de Nostre Dame, & le Chapelet, & fit regulierement ses autres exercices de devotion. Elle se lioit toûjours avec les plus sages de ses Compagnes, comme à celles qui luy estoient plus semblables. C'estoit une fille de conversation, qui sçavoit fort bien decider, tailler, & donner le tour agreable à ce qu'elle disoit. Elle estoit complaisante, & engageante au possible, & avoit la raison aussi avancée à douze ans qu'à vingt cinq. Son visage estoit fort joly, sa petite taille tres-bien proportionée, les yeux si perçants que l'on eût dit qu'elle penetroit les pensées, & l'on veilloit à s'en deffendre. Elle n'avoit point d'autre foible à l'égard de la perfection, à laquelle elle se determina dés la Classe, qu'une passion d'honneur qui luy faisoit craindre jusqu'à l'ombre du mépris, & pour l'eviter, elle se donnoit la gesne, ne tomboit presque point en faute qui parust, & tâchoit par tous moyens de se faire valoir, & de s'insinuer dans les esprits, ce qui luy estoit tres-facile. Elle discernoit parfaitement son naturel, & ce qu'elle estoit, d'avec ce qu'elle devoit estre; de sorte que si-tost qu'elle entendoit parler de l'orgueil, la couleur luy montoit au visage, comme si elle eut esté en ce vice la seule heritiere de Lucifer.

On ne sçauroit exprimer comment cette belle Ame se donna à Dieu en se faisant Religieuse, ny comment elle fit un fervent Novitiat, ou pour mieux dire, comment toute sa vie fut la prolongation d'un excellent Novitiat, puis que toutes les Religieuses auroient eu peine à le croire, si elles ne l'eussent veu. Il n'y avoit qu'à la considerer pour aprendre ce qu'on avoit à faire. Elle avoit conservé une affection ardente pour une Religieuse à qui elle estoit redevable de son education, & elle ne croyoit pas pouvoir jamais luy témoigner assez de reconnoissance; mais avant sa Profession, ayant eu lumiere que cét engagement de cœur seroit prejudiciable au saint amour, elle s'en dépit, & deplora cette affection comme le plus grand peché de sa vie. Ses inclinations furent depuis reglées avec tant de justesse, qu'elle ne donna plus aucune marque d'amitié particuliere, sinon à quelques unes

de ſes Compagnes, en leur parlant plus familierement de leurs defauts & en s'animant avec elles, à la victoire de l'amour propre, dont elle étudioit inceſſamment les ruſes pour s'en garantir. Elle entreprit la hauteur d'une vertu d'une maniere ſi extraordinaire dans une vie ordinaire, & changea tellement en toutes choſes, qu'elle devint toute autre par vertu, qu'elle n'étoit par nature. Elle émouſſa ſaintement la pointe de ſon eſprit, cacha les adreſſes de ſes doits, n'en uſant plus qu'à l'écriture qu'elle avoit admirable; & tourna ſes inclinations à la ſolitude, & au ſilence, pour s'éloigner de tout ce qui euſt pû tacher ou attacher ſon cœur, & pour n'eſtre plus agrée de perſonne, ne deſirant plaire qu'à ſon bien aimé Ieſus. Par deſſus tout elle combatit l'orgueil avec tant de ſuccés, qu'elle confeſſoit long-temps avant ſa mort que ce n'eſtoit plus là ſon vice. Et les effets montroient qu'elle diſoit la verité; parce qu'on la voyoit continuellement ſe porter aux actions baſſes, ſe blâmer à tout propos, & ſans peine, rechercher les occaſions de mépris, & les ſouffrir avec joye, ou comme ſi par ſtupidité, elle y euſt eſté inſenſible, quoy que naturellement elle euſt à tout cela des oppoſitions extrêmes. Rien ne l'emouvoit plus que ſes loüanges, au moment qu'elle les entendoit, elle entroit dans une evidente colere. Vne Sœur luy ayant dit par entretien, qu'elle ne commettoit preſque point de pechez: Elle luy répondit toute irritée: *I'aymerois mieux que vous m'euſſiez fourré un couteau dans la gorge, que de me tenir tels diſcours.* Et elle s'emporta en telle ſorte, que la Sœur ne trouva point de meilleure invention pour l'appaiſer, que de luy dire: *Cela ne vous doit point glorifier; car il y a aſſez à redire en vous: chacun eſt rebuté de vous voir ſi froide, & ſans daigner la pluſpart du temps dire un mot.* Ce doux compliment la contenta. Elle n'eſtimoit pas ſur la fin que le plaiſir fut ſi aiſé à vaincre que l'honneur; parce qu'elle le prenoit dans ſon plus delicat, & juſques dans les plus ſecrettes recherches de l'amour propre. Cette ſentence de Noſtre Seigneur entre pluſieurs autres, eſtoit profondement gravée dans ſon cœur: *Qui hait ſon Ame en ce monde, la garde pour la vie eternelle.* La pratique aſſiduë de la mortification l'avoit conduite à cette ſainte haine, qui paroiſſoit même ſenſible. Tout bon traitement luy eſtoit inſuportable. Elle n'euſt pas voulu avancer d'un moment l'heure preſcrite du coucher, & quand on la diſpenſoit de ſe lever à quatre heures, elle s'empeſchoit de dormir depuis cette heure-là encore qu'elle demeuraſt au lit pour obeïr. A l'entendre parler, il ſembloit qu'elle ne vivoit que pour ſe nourrir delicieuſement. Mais à la voir on jugeoit qu'elle ne mangeoit pas ſuffiſamment pour vivre, & cette abſtinence luy tourna ſi fort en habitude, qu'elle ne paſſa jamais en paſſer les bornes, lorſque ſa Superieure le

desira. L'hyver elle avoit les pieds & les mains enflées & crevassées d'engeleures, n'aprochant du feu qu'autant qu'il falloit pour n'estre pas singuliere. Pour suplée aux austeritez qu'on luy refusoit pour l'épargner un peu, elle s'avisa de ne se point assoir qu'aux observances regulieres. Cette mortification la mina tellement, qu'elle devint un vray squelette, dont elle avoüa en estant pressée, que c'estoit là la cause; parce que cela luy avoit esté fort penible. Par de semblables rigueurs secrettes, elle se ruyna la santé, & l'eut fait encore plutost, si on n'y eust mis ordre.

Mais l'aplication qu'elle eut à donner une droite & actuelle intention à toutes ses actions, à tenir son esprit élevé à Dieu, à prier sans distraction, & à assujettir l'humeur à la raison, & la nature à la grace, fut encore plus capable de détruire ses forces corporelles, & d'abreger sa vie, que tout le reste: Car sa principale occupation estoit de cultiver son interieur, pour le conserver en pureté, en paix, & en union avec Dieu. En même temps, que par étude elle cachoit les lumieres de son esprit, elle découvroit sans y penser l'excellence de son jugement, par le saint usage qu'elle faisoit sans discontinuation des Maximes & des Pratiques Spirituelles. D'abord elle fut assez avide de Sermons & de lectures; mais l'onction venant apres à l'enseigner, elle quita les livres, disant qu'il ne falloit point tant aprendre, mais faire, & tâcher de mettre toutes les graces à profit.

Dieu la favorisa d'un don d'Oraison fort particulier; de sorte qu'elle ne pouvoit plus prendre ailleurs de divertissement, ny de gouſt. Un Pere Spirituel luy conseilla de se rendre un peu plus sociable, parce qu'en se montrant farouche, elle seroit inhabile à servir le Monastere; Mais elle n'en pût venir à bout, la retenuë luy estant si naturalisée, qu'elle ne rioit plus même que de mauvaise grace, tant elle en estoit desacoutumée. Toute son austerité pourtant ne s'étendoit que sur elle-même; & nonobstant son admirable exactitude, elle ne se mal edifioit de personne, se croyant veritablement la pire de toutes. Elle servoit & obligeoit generalement les Sœurs selon son pouvoir, étoit compatissante, secourable, sincere, & cordiale en conversation, & prevenoit celles qu'elle jugeoit avoir besoin de repos, pour aller travailler en leur place, sur tout aux heures de la recreation.

Sa fidelité à s'acquiter ponctuellement de toutes ses obligations, avoit beaucoup de raport à celle du B. H. Louys de Gonzague. Elle n'avoit de Livres que ses Breviaires. Quand elle vouloit écrire, elle alloit emprunter un encrier, & des plumes, s'en estant defaite à cause qu'elle s'en pouvoit passer. Elle se privoit de tout ce qui estoit satisfaisant, même des Entretiens Spirituels, de crainte d'en occuper ses

penſées, & de s'attacher à la creature. Elle ſe déroboit même à ſes propres yeux, de peur que la vanité ne l'empeſchaſt de plaire à Ieſus-Chriſt ſeul. Elle fut toûjours ſi ſouple aux Superieures, que toutes faiſoient d'elle ce qu'elles déſiroient, ſans qu'elle y témoignaſt de la difficulté. Elle s'ouvroit à elles avec beaucoup de candeur, & diſoit que jamais elle n'auoit reçû plus de ſoulagement que par ces Superieures, & qu'il n'eſtoit rien tel que d'y aller en confiance. On prit deſſein de l'envoyer ayder à une fondation, mais Dieu détourna ce coup, ſans qu'elle en ſçeuſt rien, dequoy elle le remercia de tout ſon cœur. Elle eut de tres-grandes peines à ſe reſoudre à faire le vœu d'inſtruction, ſe jugeant incapable d'expliquer le Catechiſme en une Claſſe; mais elle ſe trompoit fort en ce point: car elle s'en aquita des mieux.

Enſeignant les Externes, elle gagna la petite verole, & il luy en reſta une incommodité au viſage dont elle ſe tint honorée. Elle fut fort utile au Novitiat y eſtant Sous-Maiſtreſſe; & elle s'efforçoit là par ſes paroles de paſſer pour la plus lâche, & la plus imparfaite de toutes les Religieuſes.

Les dernieres années, elle eſtoit tellement morte à tout, qu'elle ſembloit une perſonne de l'autre monde, qui n'eſtoit plus ſuſceptible d'aucunes complaiſances humaines. En ce temps-là, les infirmitez l'accueillirent: ce qui luy fit croire que ſon exil alloit finir, & qu'elle aprochoit de la celeſte patrie, apres laquelle elle ſoupiroit, il y avoit long-temps. Elle fut trois mois au lit de la mort, ſans ſentir (à ce qu'elle diſoit) de grandes douleurs, de la pulmonie, & de l'hydropiſie, qui la faiſoient mourir. Dieu luy cacha l'heure & le moment qu'elle avoit tant redouté; car le 12. de Septembre qui arriva cette année 1655 un Dimanche, elle ſe fit encore lever pour aller communier à la Chapelle de l'infirmerie, quoy qu'elle paruſt plus mal, & ce fut là le dernier effort de cette Ame ſainte vers ſon Dieu dans cette vie. Deux heures apres ſa Communion elle perdit la connoiſſance, receut l'Extreme-Onction en cét eſtat, puis ayant demeuré cinq ou ſix heures comme en lethargie, elle trepaſſa ſur les trois heures apres midy, laiſſant une ſi grande opinion d'elle dans ſa Communauté, que quand elle auroit fait des miracles on n'en auroit pas eu davantage. Elle vécut 34. ans & demy, & prit l'habit de l'Ordre à l'âge de ſeize ans.

LA VIE DE LA M. ANNE BOICERVOISE, dite de la Nativité,

RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES PREMIERES ANNE'ES AV MONDE, & en la Religion.

DIEV pourveut les Vrſulines d'Abbeville, dés leur commencement, de filles excellentes, dont la premiere & la principale fut Anne Boicervoiſe. Son pere, Medecin en la meſme Ville, connoiſſant la bonté de ſon eſprit, avant meſme qu'elle ſceuſt parler, ſe reſolut d'apporter un tres-grand ſoin à ſon education. De fait à l'âge de quatre à cinq ans il la fit hanter les meilleures familles, afin qu'elle appriſt de bonne heure la civilité, la politeſſe, & ſur tout le bon accent, & la pureté de la langue Françoiſe. Quand elle fut un peu plus forte, ſon pere la mit chez une fille devote, qui enſeignoit pluſieurs filles de qualité. A quelque temps de là cet honneſte homme tomba malade, & avant que de mourir, il recommanda ſa fille Anne à ſes ſœurs, les priant de la prendre aprés ſon decez, & de la mettre en penſion à S. Paul prés de la ville de Beauvais, où elles demeuroient; ce qu'eſtant ſur le point d'accomplir comme elles l'avoient promis, elles apprirent que les filles eſtoient parfaitement bien inſtruites dans la Communauté des Vrſulines Congregées de Pontoiſe. Pour ce ſujet elles l'y conduiſirent à l'âge d'onze à douze ans, & on luy donna l'entrée bien volontiers. Toutes celles de la maiſon contribuoient à luy engager le cœur, & elle de ſa part, ſe plût ſi fort à leur maniere de vivre, qu'elle declara à ſes tantes qu'elle vouloit eſtre Religieuſe, & s'aſſocier avec les Sœurs de cette maiſon. Ses tantes eſtoient toutes preſtes d'y conſentir, lorſqu'on leur fit entendre, que ces bonnes Filles eſtoient obligées par leur fondation à demeurer toûjours Seculieres. Cela (bien que faux) fit reſoudre de retirer cette jeune fille; & pour en venir à bout, il fallut uſer d'induſtrie, à cauſe de l'attachement qu'elle avoit à cette maiſon.

Eſtant retournée à Beauvais, elle commença à éclater entre

toutes les filles de la Ville. Chacun jettoit les yeux sur elle, même les personnes de qualité l'admiroient, tant à cause de sa grande beauté, & de son bon air, qu'à cause de sa modestie, de sa sagesse, & de sa douceur. Ses Tantes estoient ravies de la voir si bien faite, & si fort estimée & recherchée de tous; mais sur tout elles avoient de la joye de ce qu'elle se portoit à la devotion, & à la conversation avec les personnes de vertu. Ses desirs pour la vie religieuse s'augmentoient de jour en jour; mais ses bonnes tantes ne se pressoient point de la reconduire à Pontoise, voulans voir plus de fermeté à cette Congregation, qu'il n'y en avoit encore. Dans cette conjoncture, sa mere luy manda le dessein que l'on prenoit d'établir des Vrsulines Religieuses à Abbeville. Nôtre jeune fille voyant plus d'esperance du costé d'Abbeville, que de Pontoise, alla trouver sa mere à Abbeville, au grand regret de ses Tantes, qui ne laisserent pas de luy témoigner leur affection par de bons effets, quand elle se rendit Religieuse. Lorsqu'elle fut à Abbeville, son ardeur estoit telle pour se devoüer à Dieu, & le delay de six mois, que les Vrsulines de Paris firent pour faire la fondation en cette Ville, l'ennuya si fort, qu'elle en demeura malade, & contracta des maux de teste, des fievres, & des alterations d'humeurs qui l'incommoderent toute sa vie.

Le douziéme de Iuin de l'année 1615. les Religieuses Vrsulines du faux-bourg S. Iacques de Paris, arriverent à Abbeville; & le mesme jour elles receurent en leur compagnie nostre chere Postulante avec une joye indicible de part & d'autre; mais ce qui moderoit un peu la sienne, estoit la crainte que la pauvreté de la maison ne causast quelque degoust à ces bonnes Religieuses; & cette crainte l'obligeoit à se rendre plus complaisante & officieuse à leur égard, desirant leur donner toute la satisfaction possible.

Le 14. de Fevrier 1616. elle receut solemnellement le voile, estant la premiere des six filles à qui l'on donna l'habit de Novice le même jour, pour commencer le Monastere. En suite elle s'étudia à se revestir des vertus religieuses, & s'y prit de si bonne maniere, qu'elle estoit l'exemple de toutes ses compagnes, particulierement en l'obeïssance, & en la charité. Elle aimoit toutes les Sœurs, & toutes les Sœurs l'aimoient. Il falloit dés-lors que la Superieure veillast extraordinairement sur elle, autrement sa ferveur eust bien-tost ruiné sa complexion. Elle s'habitua à une merveilleuse force, où elle a perseveré toute sa vie, & qui consistoit particulierement à suporter patiemment les humeurs desagreables, les defectuositez, & les manquemens du prochain sans s'en plaindre.

elle donna un jour le deffy à toutes les Religieuses du Monastere, de pouvoir dire à qui, & de quoy elle s'estoit plainte au desavantage de personne d'entr'elles, dedans, ou dehors la maison : Et de là l'on peut juger que la reputation du general & des particulieres estoit en parfaite asseurance entre ses mains.

La nouveauté attiroit en ce temps aux classes des Externes, quantité de filles d'assez bonne maison, & d'âge raisonnable, que la Sœur de la Nativité forma à la vertu avec tant de bonheur, que plusieurs de ces filles se sont renduës exemplaires dans les conditions qu'elles ont embrassées. Elle fit sa profession la premiere du Convent, le premier jour d'Avril 1618. Parlant sur la fin de sa vie de la joye qu'elle & ses compagnes avoient experimentée dans le temps de leur profession ; elle disoit qu'elle estoit si intime, & si abondante, qu'elle ne croyoit pas que celles qui viendroient aprés en receussent de pareilles.

La Religion, qui consideroit déja la Sœur de la Nativité comme un instrument tres-propre pour aider les Ames, luy donna la conduite des Novices si-tost qu'elle fut Professe ; & un mois aprés elle fut mise Assistante. Elle exerça ces deux Charges avec tant de conduite, que l'année suivante les Religieuses de Paris estans retirées d'Abbeville, pour aller ailleurs, elle fut éleuë Superieure, n'estant âgée que de vingt & un an. L'affliction qu'elle eut de se voir dans cette Charge, luy causa une fievre & un degoust, qui luy continua plusieurs années. Avec le nom de Mere, elle en prit aussi le cœur, & travailla puissamment à gagner les volontez de ses Filles par plusieurs bons offices, & elle se les acquit toutes, comme aussi l'estime des Seculiers avec qui elle avoit à traiter. Sa croix, tant qu'elle fut Religieuse, furent les maladies, qui n'empescherent pas pourtant qu'elle ne satisfit entierement à son devoir ; parceque N. S. luy fournissoit des forces aux occasions où elle en avoit besoin. Pendant son triennal, Monseig^r Geoffroy de la Marronie, Evesque d'Amiens, fit la visite au Monastere d'Abbeville, & fut si edifié de la modestie & prudence de la Superieure, que peu de temps aprés il prit resolution de l'envoyer aider à l'établissement d'Amiens : Et il l'auroit fait, si le Superieur des Vrsulines d'Abbeville ne luy eust remontré la perte que feroit cette maison par l'absence de la Mere. Ses trois ans estans achevez, elle fut continuée dans la Charge encore trois années, par les suffrages unanimes des Sœurs. Alors son zele capable de consommer des forces de Geant, détruisit bientost son peu de santé & de forces. Il faut pourtant avoüer qu'il n'y eut que de ce seul bien dont la Nature luy fut avare ; puisqu'elle luy

departit tres liberalement tous les autres biens du corps, de l'esprit, & de l'humeur, que la grace perfectionna & ennoblit en sorte, que cette digne Mere estoit une personne tres-achevée, qui se faisoit avec justice, aimer, admirer, & respecter de chacun. Aussi les Religieuses, à qui elle estoit incomparablement chere, ne la laisserent jamais hors du gouvernement; & quand elle eut fini ces six premieres années de Superiorité, elles luy rendirent la conduite des Novices, avec quelqu'une des autres principales Charges de la maison.

CHAPITRE SECOND.

DE SES HVIT DERNIERES ANNE'ES, DE SES souffrances, & de sa mort.

L'An 1629. les Vrsulines d'Abbeville firent part de leur tresor par une charité signalée, à celles d'Evreux, dont elles avoient entrepris l'établissement, en leur envoyant leur chere & bien-aimée Mere de la Nativité, pour y mettre la derniere main. Elle s'employa avec tant de courage & d'assiduité dans le Monastere d'Evreux, qu'elle dit confidemment à son retour à une Religieuse d'Abbeville, qu'en son sejour de deux années elle n'avoit pas perdu deux heures de temps. Elle fut tourmentée dans ce lieu de si furieuses coliques, qu'elle en pensa mourir. Ce mal luy laissa de si mauvais effets, qu'ils luy durerent toute sa vie. Pendant qu'elle estoit malade, deux Evesques s'empresserent fort pour son soulagement, estans en inquietude aussi bien que les Religieuses, jusqu'à ce qu'elle fust entierement guerie. On obtint une fois cette faveur du Ciel, par l'application d'un voile de la B. Sœur Marie de l'Incarnation, Carmelite, & par un vœu que les Vrsulines d'Evreux firent en son honneur, desirans si passionnément la conservation de leur chere Mere, qu'elles passoient pour ce sujet les jours & les nuits en prieres, & n'épargnoient rien pour son soulagement.

Monseig^r d'Evreux ne la nommoit point autrement que la Vertueuse Mere: Et écrivant lors de son retour à Abbeville, à celle qui avoit commencé la maison d'Evreux, il luy dit: *La Sainte Mere de la Nativité a fait des merveilles en ce pays sur le bon & solide fondement que vous luy avez laissé.* Enfin il fallut qu'il condescendist à la rendre à Abbeville, & que les Vrsulines d'Evreux en fussent privées, quoy qu'à leur tres-grand regret. Trois semaines aprés qu'elle fut r'entrée dans son Convent de Profession, elle y fut encore éleuë Superieure

Superieure le sixiéme de Iuin 1631. puis au bout des trois ans, encore recontinuée pour les trois autres.

Si elle avoit eu de la peine à subir la Charge auparavant, elle en eut lors bien davantage, son corps demandant plûtoſt du repos que du travail, relevant d'une grande maladie, & ayant pluſieurs notables infirmitez. Ses coliques (que l'on reconnut eſtre pierreuſes) la reprirent; le ventre luy enfla, & s'endurcit comme un caillou, luy causant des douleurs, exceſſives; en ſorte que quelquesfois elle ſe ſentoit comme lardée & tranſpercée de coups d'eſpée; ou de poignard en divers endroits: & elle diſoit, que ſi on l'euſt tirée à quatre chevaux, elle ne ſouffriroit pas davantage. De plus, ſes nerfs eſtans offentez de l'agitation où la mettoit la violence de ſes coliques, il luy prit comme des gouttes aux pieds. Les fluxions luy tomboient ſur les autres membres. Les maux de dents luy eſtoient ordinaires, & la privoient non ſeulement du plaiſir dans l'uſage des viandes; mais auſſi de manger ſuffiſamment pour ſe ſoûtenir. Et peu avant ſa mort, elle aſſeura que depuis vingt-cinq ans, elle n'avoit pas eſté l'eſpace que l'on ſeroit à reciter l'*Ave Maria*, ſans endurer des douleurs de teſte, qui eſtoient bien ſouvent fort aiguës & cruelles. Aioûtons le martyre continuel des remedes dont elle ne ſe pouvoit diſpenſer, chacun la preſſant d'en uſer de toutes ſortes; à quoy elle s'abandonnoit malgré ſes repugnances naturelles, & par mortification. Elle ſe faiſoit effort pour boire les medecines & apoſemes, goûtant leur amertume, bien qu'elle n'en receuſt aucun ſoulagement. On luy appliqua pluſieurs fois des Cantarides, qui luy écorchoient la teſte & le col, & excitoient à pitié, ſeulement à la voir. Cette Ame genereuſe faiſoit neantmoins peu de cas de toutes les ſouffrances de ſon corps: *Ie n'appelle pas croix*, dit-elle à une Soeur, *ce qui regarde le corps; mais bien ce qui touche l'eſprit; ſi je n'avois que ces maux exterieurs, je croirois ne rien ſouffrir.* Puis elle ajoûta: *Ie prendrois un ſingulier plaiſir de pâtir incomparablement davantage, pourveû que cela ſerviſt à delivrer les autres de peine. O que ce ſont de grandes faveurs que les ſouffrances* (s'écrioit elle bien ſouvent) *particulierement quand il plaiſt à Dieu de découvrir à l'Ame les moyens de les prendre dans l'eſprit qu'il faut! Pour moy, ce peu que j'en connois m'a toûjours forcée de les eſtimer; & je n'ay jamais demandé la delivrance; mais bien la grace pour y eſtre fidelle.*

Vn mois aprés ſa depoſition de la Superiorité, la fiévre luy prit par un friſſon, & ne la quitta plus. Le cinquiéme jour d'aprés, il luy ſurvint d'autres accidents, qui luy peignirent la mort ſur le viſage, & qui firent reſoudre à luy donner promptement le ſaint Viati-

que. Comme on l'apporta dans l'Infirmerie, elle essaya de se lever pour l'adorer; mais cela luy estant impossible, elle adressa sa parole à Nostre-Seigneur, & luy dit tout haut : *Monseigneur Iesus-Christ, je vous demande tres-humblement pardon, de ce qu'à present je ne vous puis rendre mes devoirs, par ma tres-grande lascheté.* En suite elle demanda aussi pardon à la Superieure, & à la Communauté; Et toutes luy ayans répondu par la bouche de la Superieure, luy demandant reciproquement pardon, & la suppliant que puisqu'elle leur avoit toûjours esté bonne Mere, & donné tant de preuves de sa charité pendant sa vie, elle la leur continuast aprés sa mort; la malade repliqua : *Pour la charité, je puis asseurer que j'ay toûjours aimé tendrement & également mes Sœurs, & n'ay point de remords d'avoir jamais manqué à les suporter, ny d'en avoir mecontenté aucune.* Le Superieur l'exhortant à mettre sa confiance en la Croix qu'il luy presentoit pour estre sa deffense contre l'Esprit-malin, elle dit en regardant fixement la mesme Croix : *Nostre-Seigneur Iesus-Christ sera le plus fort, mon Pere, il a vaincu le Demon en la Croix, & il le vaincra encore s'il luy plaist.*

Le treiziéme jour de sa maladie, elle parut tout-à fait hydropique. Sa langue, qui jusques alors avoit esté sans douleur entre tous ses autres membres, fut ulcerée, & fenduë en divers endroits, par l'excés de son ardeur interieure. Mais ce surcroist de mal fut favorable au recueillement de son esprit : car les Sœurs n'osoient presque l'approcher, sçachant qu'elle ne pouvoit parler qu'avec grande peine. Toutesfois elle ne rebutoit personne, & mépriſoit son tourment, pour donner consolation à celles qui la recherchoient. Elle leur témoignoit sa cordialité ordinaire avec tant d'étenduë, qu'elle n'oublioit pas la moindre personne qui les touchast, & demeurant si constante, qu'encore que celles qui luy parloient fondissent toutes en larmes, on ne la vit pas une fois attendrie, elle qui avoit un naturel si sensible, & si reconnoissant. Mais elle s'estoit degagée si absolument des creatures dés le commencement de sa maladie, que rien ne la touchoit plus que le Ciel; & en vingt-six jours qu'elle fut alitée, on ne luy vit pas prendre un moment de divertissement.

Le jour de S. Loüis Roy de France, sur les trois heures du matin, elle empira en sorte, que l'Infirmiere l'avertit qu'elle estoit proche de sa fin. Elle répondit qu'elle se resignoit à tout ce qu'il plairoit à Dieu; puis elle le pria avec une ferveur toute nouvelle, de sanctifier les derniers momens de sa vie, & l'action de sa mort en l'union de celle de son Fils. Aprés cela elle demanda qu'on la co-

chest sur la terre, Et l'Infirmiere y ayant de la difficulté, elle fit d'elle-mesme un effort pour y descendre, appuyée seulement sur le bras d'une Sœur, qui avoit mis un matelas sur la terre, & sur lequel elle se jetta pour attendre la mort. Elle se confessa encore, & communia pour la derniere fois, & tout en suite fit sa profession de foy, renouvella ses vœux, & produisit plusieurs actes d'amour de Dieu; puis ayant prononcé les saints noms de IESVS & de MARIE, avec le Verset *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*, elle baissa la teste, & rendit l'esprit. Sa mort arriva le 25. d'Aoust de l'année 1637. à six heures du matin, & l'an trente neuviéme de son âge, dont elle en avoit passé plus de vingt-deux en Religion, & quatorze dans la Charge de Superieure. C'est merveille qu'en la jeunesse où elle estoit quand elle prit le gouvernement du Monastere d'Abbeville, un an an aprés sa profession, elle y maintint si bien ce qui y estoit commencé, & le fortifia & perfectionna en sorte, qu'il fut dés son temps, comme il est encore à present, un Convent tres-regulier, & tres-bien étably.

La M. Anne de la Nativité fut toûjours, & à bon droit, cherie & considerée de ses Filles, non tant pour ses avantages naturels, bien qu'ils fussent tres rares, que pour sa solide vertu, & pour la bonne maniere dont elle les gouvernoit, estant toûjours demeurée si humble & si modeste dans son élevation, que chacune voyoit qu'elle choisissoit pour elle le pire en toutes choses, jusqu'à ne vouloir pas user dans ses maladies, des viandes plus delicates que l'on servoit à l'Infirmerie, mesme y estant alitée, & ne prenant ses soulagemens qu'à force d'importunitez. Elle traitoit les autres au contraire avec tant de bonté, de douceur, & de soin, qu'elles disoient communement, que si elle augmentoit tant soit peu de ce costé là, il y auroit de l'excés; & mesme quelques-unes s'en plaignoient par fois; à qui elle répondoit, qu'elle aimoit mieux rendre compte à Dieu de la misericorde, que de la justice. Et c'estoit cette suavité qui rendoit sa conduite merveilleusement efficace, iointe à sa vigueur, à sa prudence, & par dessus tout, à la grace particuliere de Nostre-Seigneur, qui sanctifioit sa personne, & benissoit toutes ses entreprises.

Ces bonnes Filles ne se contenterent pas de verser des torrens de larmes sur son tombeau; mais elles firent un ample recueil de ses vertus, afin de leur servir d'exemplaire perpetuel. Nous serions obligez d'en faire icy un Abregé, n'estoit qu'elles sont toutes conformes à celles des premieres Vrsulines de Paris, qui les luy avoient inspirées. C'est pourquoy nous dirons seulement en general qu'elle

n'a jamais rien recommandé en public qu'elle ne l'ait observé la premiere ; qu'elle consultoit sa Superieure aux plus petites choses qui la touchoient, disant que cela ne coustoit qu'un peu de temps, & de patience ; que bien qu'elle s'insinuast si facilement dans le cœur des autres, elle estoit parfaitement libre & degagée ; & qu'en fait de charité, elle excusoit quatre sortes de personnes ; les absentes, les infirmes, les anciennes, & les disgraciées de nature ; & que non seulement elle les deffendoit envers les autres ; mais elle-mesme s'aveugloit à leurs deffauts, & y donnoit toûjours la plus douce interpretation qu'ils pouvoient recevoir. Enfin elle se comportoit si vertueusement, & si regulierement, que toute malade qu'elle estoit, elle faisoit honte aux saines. Et plusieurs des Sœurs ayans une fois pris à tâche d'observer tous ses deportemens, n'y remarquerent point d'imperfection en six mois que dura cet examen.

Sa vigueur dans ses maladies a fait proteſter cent fois aux Medecins qu'il y avoit du prodige ; qu'ils ne pouvoient comprendre ce que leurs yeux en voyoient ; qu'elle ne vivoit que par miracle, & que selon leur science, il y avoit plus de deux ou trois ans qu'elle devoit estre morte.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DES CHOSES QVI ONT SVIVI SA MORT.

LE jour que la M. de la Nativité mourut, il s'épandit en plusieurs lieux du Monastere, & particulierement dans l'Infirmerie, où son corps estoit exposé, des parfums extraordinaires. Sur le midy, sept ou huit Religieuses s'en trouverent ensemble embaumées, & remarquerent que cette senteur estoit semblable à un musc excellent. Plusieurs autres Sœurs la sentirent aussi d'autres fois. Trois semaines aprés sa mort, la chambre de la Superieure, où l'on avoit serré quelques hardes de la deffunte, fut comme une cassolette qui exhaloit une odeur merveilleuse à tous les lieux voisins. Au trentiéme jour de la deposition de son corps, une Religieuse sentit la mesme odeur presque tout le temps que l'on recita l'Office des Morts. Vne autre, en ouvrant seulement un livre qui avoit esté à son usage, en demeura aussi toute parfumée.

Environ un mois apres sa mort, une Vrsuline d'Abbeville estant dans une grande peine d'esprit, elle sentit nostre bonne deffunte s'a-

procher d'elle, & la reprendre doucement de ce qu'elle s'entremoit trop sur l'objet de sa souffrance, l'excitant à le mépriser, & à se retourner vers Dieu : Ce qu'elle fit en se mettant à genoux, & au même instant sa peine s'effaça de son cœur, qu'elle trouva autant remply de consolation, qu'il avoit auparavant d'amertume. Il y en eût une autre, qui ressentit presque continuellement durant six semaines la presence de la M. Anne de la Nativité, laquelle luy montroit clairement jusques aux moindres de ses fautes, avec tant de convîction, qu'elle estoit quelquesfois contrainte de les declarer tout haut : Quelquesfois aussi elle luy donnoit lumiere sur les plus petits detours de l'amour propre, & l'animoit à épurer ses intentions. Cette Religieuse avoit divers effets de ses visites, comme de respect, de crainte, ou de joye. Vne autre encore la sentit proche d'elle plusieurs années de suite & fort ordinairement, en estant instruite & corrigée selon ses besoins.

Plusieurs Religieuses du même Convent, ont experimenté qu'elle leur sert de severe censeur, lorsqu'elles ont fait des choses contraires à la vertu. La Sacristine travaillant dans la Sacristie, la M. de la Nativité luy aparut un jour, la felicita de son employ, & encore plus de son occupation interieure avec Dieu, luy donna de bons avis, & puis la laissa comblée de consolation. Comme une autre Sœur entra dans l'Eglise à dessein d'entendre une Messe qui s'y disoit, la muraille qui separoit le Chœur lui parut toute entr'ouverte, de sorte qu'elle voyoit le Tabernacle, le Prestre, & tous ceux qui estoient dans l'Eglise ; Ne sçachant que penser de tout cela, elle aperceut une lumiere, & une grande Religieuse sortir du Tabernacle, pleine de clarté, & de majesté qui cheminoit en l'air environ de trois toises de haut, d'un pas posé, se venant rendre dans le Chœur, où elle se rangea proche de cette Sœur, qui prioit Dieu, estant toûjours en l'air ; mais lors seulement elevée d'une coudée, & tournée vers le S. Sacrement. Elle demeura là un quart d'heure, réjoüissant interieurement la Religieuse. Le *Pater noster* estant dit, elle luy montra un visage doux, & plein d'amitié, & luy dit *articulément* : *Ma Sœur, adorez Iesus-Christ au Saint Sacrement, mettez en luy toute vostre confiance ; car vous n'aurez d'autre consolation sur la terre*, en disant ces mots elle fit une inclination vers l'Autel, puis s'en retourna en la même maniere qu'elle estoit venuë. Le soir, sur les neuf heures, cette Sœur se mettant au lit, vit paroistre la même Mere en l'air, & entourée de lumiere, laquelle demeura pres de deux heures avec elle, luy parlant au cœur, & la fortifiant par sa presence.

La même année de sa mort, une Religieuse ayant passé la plus gran-

de partie de l'année sans repoſer à cauſe des douleurs de ſon corps & des inquietudes de ſon eſprit, ſe levant une fois, elle ſe reſſouvint de ce que la M. de la Nativité avoit dit beaucoup de fois; qu'il falloit bien ſouffrir avant que de mourir. Auſſi-toſt elle ſentit quelque choſe mouvoir proche de ſon lit, & elle apercevt dans un grand ombrage, quelqu'un auprés d'elle, qui diſparut à l'inſtant; & au lieu, elle vit briller une grande clarté au haut de ſon lit, & eut certitude de la preſence de la chere defunte. Cette lumiere, qui parut & diſparut juſqu'à trois fois, ne reſſembloit point à celle du Soleil, ni de la Lune; mais c'eſtoit comme une flame de feu, & elle contenoit l'eſpace d'environ deux pieds, quand elle ceſſa tout-à-fait; elle laiſſa apres comme une lueur, que la Religieuſe conſidera aſſez long-temps, tellement qu'apeine fut elle habillée pour aller à l'Oraiſon. Cela ſoulagea ſa peine d'eſprit, & elle a toûjours creu avoir vû un échantillon de la gloire de cette bonne Mere; C'eſt la creance qu'il ſemble que la divine Majeſté ait voulu établir par toutes les marques que nous venons de raporter, & par d'autres ſemblables.

LA VIE DE Sr IEANNE DE LA GARDE, dite Marie de Saint Charles, RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FERVEVR DE SA VIE, ET SON HEVREVSE MORT.

MOnſieur Bail lors Bachelier en Theologie, & depuis Docteur de la Maiſon des Cholets, & Sous-Penitentier de Noſtre-Dame de Paris, ayant beaucoup contribué à l'établiſſement des Vrſulines d'Abbeville, & y ayant fait pluſieurs années l'office de Confeſſeur par charité, eut dés le commencement une Niéce en cette Maiſon, qui eſt celle de qui nous avons à parler, & qui fut miſe en cette Congregation avant qu'il y euſt des Religieuſes, à l'âge de douze ans. Iamais on n'eut de peine apres elle que pour la faire joüer, tant elle avoit l'eſprit ſerieux, & éloigné de la puerilité. M. Galemant luy predit qu'elle ſeroit un jour une bonne Religieuſe, dequoy elle fit ſa joye & ſon eſperance; Et voyant que ce bien luy eſtoit differé pour n'avoir pas l'âge requis, elle en devint toute ſeche de langueur; ce qui ſervit beaucoup à faire uſer de diligence à ſes

parens pour sa reception. Enfin elle entra au Noviciat le dernier jour de Mars 1618. Elle eut dés le commencement une grande ouverture de cœur envers celles qui avoient sa conduite, & qu'elle a conservé toute sa vie. En suite pour faire un excellent Noviciat, elle se forma sur le modelle que Ieremie en a tracé; parce qu'ayant pris le Seigneur pour sa part & son heritage, & attendant tout de luy en silence, elle s'abaissoit jusques dans la poussiere, afin de s'élever par dessus elle-mesme. En effet son Oraison estant déja plus affective que speculative, elle croyoit n'y rien entendre, & n'y rien faire: Cependant elle y recevoit de grands sentiments d'estime de Dieu, qui la portoient ensuite à un mépris general de tout ce qui la regardoit. Cela la disposa à s'offrir en parfait holocauste, par les vœux qu'elle prononça le huitiéme de Novembre 1620.

Encore qu'elle fust tres exacte à son égard, elle ne se mal edifioit point des manquements des autres, se croyant la plus fautive de toutes. Elle parloit peu, & faisoit beaucoup, & pourchassoit la vertu, sans desir d'estre tenuë pour vertueuse. Elle avoit souvent l'esprit si occupé de Dieu, qu'elle ne sentoit pas l'incommodité des saisons. Et quand on luy disoit en hyver, qu'elle n'avoit qu'à regarder ses mains toutes crevassées pour juger du temps qu'il faisoit, elle repartoit en riant, qu'elle n'y avoit pas pris garde. Elle parla par occasion à un Pere Iesuite, qui dit apres à la Superieure: *Vous avez là une grande Ame en vostre Maison.* Vn autre Pere Iesuite donna les Exercices Spirituels à quelques Vrsulines d'Abbeville, & les fit buter à la mortification, ce qui favorisa fort les inclinations de nostre Sœur de S. Charles, & les mouvements extraordinaires de la grace, qui la portoient à l'entiere destruction de la fille d'Adam en elle, afin d'y faire vivre & regner Iesus-Christ. Elle se detacha donc entierement du plaisir qu'elle avoit d'aimer & d'estre aimée de ses Superieurs, de sorte qu'il sembloit qu'elle eust passé d'une extremité de chaleur, à une extremité de froideur pour elles; estant si éloignée des tendresses qu'elle leur avoit témoignée, que l'on voyoit evidemment qu'elle avoit fait un heureux échange de l'amour des creatures en celuy du Createur. Et bien qu'elle eust vécu jusqu'alors en tres bonne Religieuse, neanmoins les neuf derniers mois de sa vie, que l'Esprit de Nostre Seigneur s'empara d'elle d'une façon non commune, elle parut, & fut effectivement toute metamorphosée. Dans ce peu de temps elle fit des progrés merveilleux en la vertu, & beût aussi au Calice de son Maistre, comme il estoit bien convenable à une telle Disciple: L'occasion n'en fut point autre que les Exercices de vertu, qu'elle embrassoit avec une ardeur si vehemente, que

Dieu luy cachant son estat, & ses propres actions, elle faisoit quantité de choses sans les voir, & sans les sçavoir, suivant l'impetuosité de l'Esprit divin qui la regissoit : Mais les Religieuses y trouvoient fort à redire ; particulierement en ce que souvent elle sembloit choquer l'obeïssance. Il y en eut quelques-unes qui s'étudierent de l'observer, pour aller l'accuser à la Superieure : D'autres tenoient compte de ce qu'elle mangeoit, où plûtost de ses abstinences : D'autres soupçonnerent qu'elle fust trompée de l'esprit malin : En un mot sous couleur d'un bon zele, il s'alluma un grand feu de persecution contre cette jeune Sœur, n'y ayant personne dans la Communauté qui ne creut estre obligée de la blâmer, & contredire. En toutes rencontres on luy raportoit des exemples de gens qui s'estoient laissez seduire, & qui avoient fait apres une fin miserable. Il falloit que la pauvre fille écoutast tout cela, avec les consequences que l'on en tiroit contre sa conduite, que l'on jugeoit au moins extravagante, sans qu'elle connust la cause du tourment qu'elle recevoit de ses Sœurs, & même de sa Superieure. Ce luy estoit une tres grande souffrance qui luy tira bien des larmes des yeux : Et comme elle prenoit sujet de s'avilir de toutes choses, elle se tenoit pour la pierre de scandale de la Communauté, & se mépriſoit de cœur & de parole, autant au moins qu'elle estoit mépriſée des autres. Cette epreuve luy acquit une faveur singuliere de Nostre Seigneur dans les Exercices. Elle marqua le jour qu'elle luy fut faite ; mais non pas ce que c'estoit. Toutesfois depuis ce temps-là, elle fut comme morte aux sentiments de la nature, & si élevée d'esprit au dessus de la terre, que les choses visibles & exterieures ne luy faisoient plus d'impression. Jamais on ne luy remarqua un jugement si clair & si solide que cette derniere année, ny tant d'affabilité envers toutes les Sœurs, & on la regardoit courir d'une maniere surprenante à la perfection de la vie spirituelle.

Dés le commencement de l'an 1627. on jugea par ses paroles, & encore plus par l'état où sa ferveur avoit reduit son corps, que son ame estoit preste à le quiter, & n'y pouvoit plus faire long séjour. Elle n'avoit pas 25. ans, mais elle s'ennuyoit déja si fort en cét exil, qu'elle ne soupiroit qu'apres la Patrie celeste. On l'obligea de voir le Medecin, qui reconnut aussi-tost que sa maladie n'estoit pas naturelle, & que c'estoit le seul amour divin qui la consumoit. C'est pourquoy il ne luy ordonna aucun remede. Avant que de la quiter, il mit la main sur son épaule, où ne sentant que des os, couverts d'une peau dessechée, il luy appliqua ces paroles de Iob : *Pelli meæ consumptis carnibus adhæsit os meum.* Et il demeura son

surpris

surpris de voir un corps extenué au point qu'estoit celuy-là, sans avoir eu aucune atteinte de mal, sans aucun indice que ses parties nobles fussent interessées, sans fiévre, ny fraction, ny douleur : au contraire, elle paroissoit fort saine, son temperament bon, & sa respiration libre. Il n'y avoit rien de blessé, ny d'offensé en elle, que son cœur, contre lequel le divin Archer Iesus-Christ (comme voulant renouveller, & prolonger spirituellement le martyre corporel de Sainte Vrsule, en cette digne Vrsuline) avoit decoché une fleche d'amour si perçante, qu'il en estoit navré à mort; Mais cette playe, quoy que tres-agreable à son Ame, luy estoit si douloureuse, qu'elle ne pouvoit s'empescher de s'en plaindre, particulierement sur la fin. En ce temps-là une Religieuse l'entendant soupirer, luy demanda ce qui luy faisoit mal : A quoy elle répondit, que c'estoit seulement le milieu du cœur. On s'étonnoit, comment elle pouvoit discerner ce milieu du cœur; Mais celuy qui luy avoit donné le coup de mort de sa main, luy faisoit bien ressentir l'endroit de sa playe au siege principal de la douleur. Elle suivoit continuellement l'observance jusqu'à ce qu'elle se mit au lit, le lundy avant sa mort, ayant encore passé ce jour là trois heures en Oraison, & à genoux; car elle ne prioit jamais en autre posture. Et le lendemain par l'ordre du Medecin (qui la visitoit toûjours, bien qu'il ne sceust que luy faire) on luy administra l'Extreme-Onction, apres qu'elle même eut aidé à la preparer.

Les desirs qu'elle avoit de souffrir pour Dieu, égaloient ceux d'aller joüir de luy, & n'estant pas satisfaite de la douleur de son cœur, elle demandoit encore d'autres souffrances, & prioit ses Sœurs de luy obtenir la grace d'endurer beaucoup pour l'amour de Nostre Seigneur : *O quelle pitié* (disoit-elle) *de mourir sans souffrir!* puis adressant ses complaintes à son bien-Aimé, elle le conjuroit tres-ardemment de la faire beaucoup souffrir, & bien-tost mourir, ne pouvant plus durer en cette miserable vie : *O qu'elle m'est dure!* (s'écrioit-elle) *& qu'elle m'est pesante! ô mon Dieu! abregés le terme de ce fâcheux pelerinage, & rompez par vostre vertu les liens qui m'empeschent d'aller à vous.* La seule pensée de vivre encore icy bas, luy estoit un martyre insupportable : de sorte qu'on peut dire que les violens desirs de mourir, de souffrir, & de joüir ont esté les bourreaux qui luy ont arraché la vie. Elle fut exaucée en ces trois points, & eut des douleurs à souhait depuis le Lundy au soir iusqu'au Vendredy veille de sa mort; mais des douleurs si ligués en tous ses membres, sans pourtant qu'il y parust rien, ny

qu'elle eust aucun autre accident ; qu'elle disoit pour lors avec joye, que jamais elle n'avoit rien senty de semblable, bien que la douleur de son cœur, qui estoit redoublée surpassast toutes les autres, & que veritablement elle se glorifioit en la Croix de son Seigneur.

Elle communia à jeun les huit derniers jours de sa vie, y comprenant celuy de sa mort, qu'elle eut le courage d'attendre iusqu'à cinq heures du matin, & dés la veille pria avec instance, qu'on luy accordast ce grand bien pour la derniere fois. Elle dit plusieurs autres choses qui témoignoient qu'elle avoit connoissance du iour de sa mort : & comme on l'interrogea là dessus, elle répondit pour n'estre pas découverte, que c'estoit un fort instinct qu'elle avoit, principalement quand elle prioit Dieu. Elle passoit presque tout le temps en Oraison. Les nuits elle se faisoit lire quelque point de la Passion de Nostre-Seigneur, & puis s'occupoit de Dieu quatre & cinq heures sans remuer. Elle se trouvoit bien de quelque façon qu'on la mist, & s'estant une fois échapée à dire qu'une chose seroit mieux d'une façon que de l'autre, elle en demanda soudain penitence, disant qu'elle recherchoit trop ses aises. Elle suplia instamment qu'on la couchast un jour entier à terre sur un peu de paille, & une autre fois qu'on la mist sur la terre nuë. Ce que les Superieurs, qui honoroient les sentiments du Fils de Dieu en elle, ne luy peurent refuser. Ils la contenterent pourtant avec cette moderation, que l'on étendit une couverture sur la terre avant que de l'y coucher, & sans qu'elle s'en aperçût, & on ne l'y laissa que peu de temps. Elle demanda aussi plusieurs fois qu'on luy donnast la discipline ; mais on n'y voulut point entendre, & l'on envoya une Sœur la prendre au lieu d'elle, ce qui la satisfit aucunement, en la vûë que la divine Majesté ne seroit pas privée du sacrifice d'expiation qu'elle desiroit luy offrir en ce jour, qui estoit la veille de son trépas.

Toute la Communauté admiroit la tranquilité avec laquelle cette Ame languissante du saint amour attendoit la delivrance de son corps. Son penchant en santé estoit plutost du costé de la crainte que de la confiance en Dieu ; mais en son heureuse maladie la parfaite charité chassa bien loin toute crainte, pour donner la place entiere au desir, à l'esperance, & à l'amour de son bien-Aimé. Pendant cette maladie elle ne voulut rien gouster qui ne fust détrempé de vinaigre, en memoire du breuvage amer de son Iesus mourant, luy-mesme luy fournissant le fiel depuis plusieurs mois, que toute nourriture luy estoit à degoust. Demie heure apres sa derniere Communion, elle entra en l'agonie, qui dura plus de cinq heures. On

remarqua qu'elle eut lors sept atteintes de mort : Elle avoit perdu les sens ; mais elle avoit encore l'esprit libre, en sorte qu'elle demanda par signe la benediction de sa Superieure, & joignit les mains pour la recevoir. Vn quart d'heure avant sa mort, l'usage des sens luy estant revenu, on luy demanda si son esprit estoit en paix, & occupé de Dieu : Elle répondit que oüy. Et ce fut de ce repos passager que cette bonne Ame passa dans le repos perdurable, un Samedy vingtiéme de Février l'an 1627. & la septiéme de sa Profession : La force du divin Amour ayant en tres-peu de temps ruyné une complexion qui auroit resisté un grand nombre d'années.

CHAPITRE SECOND.

PLVSIEVRS MERVEILLES ARRIVE'ES APRES son decez.

LEs vertus de cette chere Sœur ont eu autant d'effet dans son Monastere, que si elle y eust vécu un siecle ; & sa memoire y exhale perpetuellement une tres douce odeur ; Mais singulierement depuis quantité de signes qui ont manifesté sa gloire, & montré que le Ciel a couronné son amour. Le propre jour de Noel l'an 1633. Vne Religieuse allant par necessité sur les huit heures du soir, au jardin, passa par le Cemetiere, & aperceut une brillante lumiere sur le tombeau de la Sœur de S. Charles. Et la mesme Religieuse a assuré avoir veu cette lumiere plusieurs fois par la fenestre de sa Cellule qui rendoit sur le Cemetiere.

Le premier jour du mois de Decembre, la mesme année, une autre Religieuse vit sur ce tombeau à six heures & demie du soir, une fleur fort brillante, ce qui luy causa de l'étonnement & de la joye, dont voulant faire part aux autres, elle alla le dire tout haut à la Communauté, qui estoit en recreation. Apres les Matines la Mere Assistante alla vers le Cemetiere, & se mettant à genoux pour recommander à Dieu les Ames des Sœurs defuntes, elle vit la fleur dont elle avoit entendu parler, qui estoit fort belle, & de la grandeur d'une Anemone double ; mais tres-claire & reluisante : & remarqua qu'elle estoit posée comme à l'endroit de la bouche de cette chere Sœur. Elle considera long-temps la beauté & la forme de cette fleur, & comme elle fut sur le point de se retirer, il luy parut encore une flame de feu ; qui sembloit sortir du cœur de la Sœur defunte. Elle avoit environ un pied de longueur, & autant de largeur, & estoit formée cõme de plusieurs branches, les unes plus grandes, les autres

plus petites qui flamboyoient avec une agreable distinction. L'Assistante apres avoir bien examiné ces choses, creut qu'elle devoit prendre des témoins, & alla querir trois ou quatre Religieuses, qu'elle mena avec elle, sans leur rien dire : & estant arrivées au Cemetiere, elles découvrirent la lumiere & le feu, de mesme que l'Assistante les voyoit. Quantité d'autres Religieuses ont vû les mêmes lumieres, quelquesfois de plus ou de moindre étenduë. Vne la vit haute d'une coudée en forme de cœur. De plus on a diverses fois senty des odeurs tres-agreables sur son tombeau, aux environs, & aux lieux où elle prioit ordinairement, sur tout à une representation du Mont-de-Calvaire. Il y eût une Religieuse qui sentit une fois cette odeur si long-temps, qu'elle demandoit à toutes les autres qu'elle rencontroit, si elles ne la sentoient point aussi, & mesme la nuit suivante cette agreable odeur l'empescha de dormir, & luy répandit une grande devotion dans l'Ame.

Vne autre privée de long-temps du sens de l'odorat, sentit ce parfum celeste, & crainte de tromperie alla dans le jardin voir si elle sentiroit les fleurs ; mais elle ne joüit de ce sens, qu'aupres de la fosse de la Sœur de S. Charles, & pour estre recrée de l'odeur qui en sortoit. Vne Compagne de la Sœur de S. Charles se trouvant apres sa mort toute triste d'estre privée des Observances regulieres à cause de quelque infirmité, pour s'en consoler avec Nostre Seigneur, elle s'en alla au Calvaire, où la pensée de la deffunte luy revint en l'esprit. Alors elle sentit une merveilleuse odeur avec un épanchement de joye qui changea soudain sa disposition interieure. Elle se mit à genoux, pour en remercier Dieu, & tout à coup, elle vit devant elle, la Sœur de S. Charles, qui la regardoit d'un visage gay, & d'un grave maintien : Il sembloit qu'elle se rioit d'elle. Mais avec la joye de cette vision, cette Sœur eût beaucoup de crainte que ce ne fust une illusion diabolique. Ce fut pourquoy elle se prosterna tout de son long, & tâcha de divertir son esprit de cét objet, qui pourtant luy fit une telle impression, qu'elle ne la pouvoit effacer, & elle en fut long-temps occupée, avec un ardent desir de ne chercher sa consolation qu'en Dieu seul. La mesme vision luy revint deux autres fois, & avec les mesmes effets.

Comme une autre Religieuse alloit vers le Cemetiere, elle apperçut une grande blancheur sur la moitié de la fosse de la Sœur de S. Charles, & croyant que c'estoit du linge étendu, elle alla pour l'ôter : Mais quand elle fut tout proche, elle ne trouva rien que l'herbe verte. A sept & huit pas de là, elle vit encore la mesme chose, qui disparut, quand elle aprocha. Et pour une troisiéme fois cette blan-

cheur de neige luy donna dans les yeux ; mais elle n'osa plus examiner ce que c'estoit. Vne autre encore dans les tenebres d'un soir d'Hyver, sa chandelle s'estant éteinte, vit comme un souffle de bluettes, & d'étincelles, qui sortoient de la terre, éclairant la croix qui est proche de la fosse de la Sœur de S. Charles. Ce lieu est à la verité le refuge ordinaire des Pensionnaires d'Abbeville, lesquelles vont par fois s'y prosterner entierement, pour obtenir la delivrance de leurs incommoditez. Plusieurs s'en estans bien trouvées, l'ont raconté à leurs parens ; ce qui les a excitez à se confier pareillement aux intercessions de cette bonne Vrsuline.

Vne Pensionnaire souffrant beaucoup de douleur d'une apostume, alla dire quelque priere sur le tombeau de la Sœur de S. Charles, avec dessein de continuer neuf jours de suite ; & au troisiéme jour l'apostume creva, sans qu'elle en fust apparemment en estat, & se guerit en suite en tres-peu de temps. Deux Demoiselles d'Abbeville se promenans avec plusieurs personnes dans les champs, furent surprises d'une grosse pluye, & d'un vent extraordinairement impetueux. Elles se mirent à genoux pour se recommander à Dieu, & l'une d'elle dit à sa fille, qu'elle fist le recit des merveilles qu'operoit une Sainte decedée aux Vrsulines, où cette Fille avoit esté. Alors elle leur conta la guerison de cette apostume, puis toute la Compagnie implorant l'assistance de la Sœur de S. Charles, l'orage cessa en un instant.

Au mois de Novembre de l'an 1630. une Vrsuline d'Abbeville eut une fluction sur l'œil gauche, qui le faisoit pleurer incessamment, & qui devint si forte & si maligne, qu'elle estoit en danger de perdre la veuë. Elle eut premierement recours aux intercessions de la B. Marie de l'Incarnation, Carmelite ; mais son mal, au lieu d'amender, empiroit de jour à autre. Il luy sembla que Dieu luy disoit au cœur, qu'il vouloit la guerir en faveur d'une autre Marie ; ayant la pensée que c'estoit la deffunte Sœur Marie de S. Charles, elle mit son esperance de ce costé là. Le dernier jour de Ianvier 1631. estant à l'oraison du matin, elle fut à l'imprevû embaumée des plus douces odeurs qu'elle eust jamais senties ; & se persuadant que c'estoit une marque de la presence de la chere deffunte, qui venoit visiter & consoler quelques bonnes Ames de la Communauté, elle loüa Dieu, s'humilia, & tascha de se divertir de cette pensée, & de cette odeur ; laquelle neanmoins continua tout le long de l'oraison. Le lendemain elle fut inspirée de faire quelque devotion la veille & le jour anniversaire de son decez. Elle en obtint la permission de sa Superieure, & en ce mesme jour elle se trouva

l'œil auſſi ſec, & auſſi ſain qu'il avoit eſté jamais. Elle douta ſi ce n'eſtoit point que la fluxion avoit pris ſon cours ailleurs, & ceſſé naturellement. Eſtant ainſi dans l'incertitude neuf ou dix jours, ſon œil recommença à couler, juſques à ce qu'ayant fait des prieres ſur le tombeau de la Sœur de S. Charles, le 20. de Fevrier; jour de ſa mort, ſon œil guerit derechef, & depuis elle n'y eut aucune incommodité; ce que la meſme Religieuſe ſigna de ſa main au ſortir de la Communion.

Vne Sœur Converſe du meſme Monaſtere, travaillée d'un rumatiſme univerſel; mais qu'elle reſſentoit plus violemment au col, ſe jetta une fois de ſon lict, pour prendre un mouchoir, dont elle avoit eſſuyé la face de la Sœur de S. Charles aprés ſa mort; elle le mit à l'entour de ſon col, & auſſi-toſt ſes douleurs s'appaiſerent, & elle ne s'en eſt plus reſſentie depuis. Ce mouchoir eſt teint & engraiſſé d'une liqueur huileuſe, qui ſortit du viſage de cette chere Sœur, la nuit que l'on garda ſon corps. La meſme Sœur Converſe eut une eſpece de goutte ſciatique, qui l'empeſchoit de ſe remuer. Eſtant une fois ſeule, elle fit effort pour prendre quelque choſe proche de ſon lict, où il y avoit long-temps qu'elle eſtoit detenuë; & à ce moment ſes douleurs ſe rendirent ſi aiguës, qu'elle fut contrainte de demeurer immobile en une poſture incommode, une heure entiere; à la fin de laquelle elle s'écria: *Ma bonne Sœur de S. Charles, aidez-moy*; & auſſi-toſt elle ſe ſentit non ſeulement ſoulagée, mais guerie entierement; de ſorte que l'Infirmiere eſtant venuë, elle s'habilla toute ſeule en ſa preſence, & ſe leva en pleine ſanté, à l'étonnement de toutes les Sœurs.

Le mouchoir dont nous venons de parler, guerit une louppe qu'une Vrſuline d'Abbeville portoit au genoüil, & où l'on craignoit la gangrene. Et eſtant mis dans le bonnet de nuit d'un homme hipocondriaque, & aliené de ſon bon ſens, il le fit dormir dés la premiere nuit, & peu à peu ſon humeur noire ſe diſſipa, & il guerit parfaitement.

Il s'eſt encore trouvé d'autres perſonnes ſeculieres & regulieres, particulierement dans les Convents de l'Ordre, qui ont experimenté le pouvoir de la Sœur de S. Charles auprés de Dieu; & meſme les demons s'en ſont plaints par deux pauvres filles poſſedées à Abbeville, au rapport de Mr Damiens Preſtre, & leur Confeſſeur, fait à Mr de Ribaucourt, lors Superieur des Vrſulines & à la Superieure du meſme Convent.

Le R. P. Ignace de Iesvs Maria, Carme Dechauſſé, & fort conſideré dans ſon Ordre, a gardé ſept à huit ans le recueil des merveil-

les décrites cy-deſſus, que les Vrſulines d'Abbeville luy avoient envoyé, & mandé à la fin, que cet écrit qu'il avoit lû pluſieurs fois avec attention, luy avoit fait de bons effets, & que pour cela, il ſe ſentoit obligé de declarer qu'il contenoit des choſes tres-remarquables pour la gloire de Dieu, & pour l'edification des Ames qui les liront, ou entendront lire, & ſeront excitées à honorer, ſervir, & aimer fidellement Noſtre-Seigneur juſques à la mort, à l'imitation de cette ſainte Religieuſe; & ſigna de ſa main cette declaration en ſon Monaſtere de S. Ioſeph de Paris, le huitiéme de May, l'an mil ſix cens cinquante.

D'VNE AVTRE SOEVR DE SAINT CHARLES, du meſme Monaſtere.

SOeur Marguerite Maneſſier, de S. Charles, d'une famille conſiderable de la Ville, avoit une ſi grande pureté, & un ſi beau viſage, qu'on la ſurnomma le petit Ange Incarné. Elle fut receuë comme telle aux Vrſulines d'Abbeville, eſtant âgée de neuf ans; où ſon ſeul regard retenoit ſes Compagnes dans les termes de la modeſtie. Quand ſa mere l'eut retirée, jamais elle ne voulut apprendre à danſer avec ſes Sœurs, ny entendre les Violons, quoy que d'une humeur fort gaye. Mais elle ſe mettoit en prieres dans un cabinet; & elle donna toutes les marques d'un vray mépris du monde. A l'âge de quinze ans, elle preſſa pour r'entrer au Convent d'où elle eſtoit ſortie. Les Vrſulines eurent grande peine à la recevoir, à cauſe de la petiteſſe extraordinaire de ſon corps. La ferveur de ſon eſprit & de ſa vocation vainquit pourtant cet obſtacle. Elle entra donc le jour de S. Vrſule 1627. & en ſuite embraſſa la vertu avec une admirable generoſité. Son corps devint contrefait d'une maniere effroyable: car ſes os extremement menus & tendres, ſe démirent ſi fort hors de leur lieu naturel, que deux os de ſes hanches monterent en haut, & deux d'enhaut deſcendirent en bas, avec une difformité, & les incommoditez que l'on peut imaginer. Nonobſtant cela, elle prioit toûjours à genoux, juſqu'à ce qu'à la fin il ne luy fut plus poſſible, ne pouvant meſme demeurer aſſiſe, ny debout, ny couchée, ſans de grands tourmens; de ſorte que pour s'occuper à l'écriture, où elle eſtoit fort habile, il falloit qu'elle s'étendiſt à plate terre. La merveille eſtoit ſa ponctualité dans toutes les obſervances religieuſes, où elle ſe traiſnoit, à l'aide d'un petit baſton, comme auroit fait la plus ſaine & robuſte, ſe faiſant à ce ſujet une telle vio-

lence, que proche de sa mort, elle dit à quelqu'une qui la plaignoit: *Ie n'ay pas à present plus de douleur au corps, que j'en sentois tous les jours assistant au Chœur.* Ainsi sa ferveur & ses souffrances estoient asseurément un beau spectacle à Dieu, aux Anges, & aux hommes. Elle servit à l'Institut, & tint les Charges de Maistresse des Novices, & de Depositaire, avec satisfaction de la Communauté. Les dernieres années de sa vie, une Sœur qui alloit faire son lict, a asseuré que chaque fois qu'elle entroit dans sa cellule, elle estoit attendrie de devotion. Quand elle voyoit ses compagnes travailler en chose où elle ne pouvoit leur aider: *O Saint commun*, disoit-elle, *que j'ay de peine d'estre privée de vous!* Mais au defaut des forces corporelles, elle exerçoit au double celles de son esprit, supleant par ses oraisons, par son humilité, & par toute sa sage conduite, à ce qu'elle auroit fait en santé.

L'integrité de sa vie n'empeschoit pas qu'elle n'eust une crainte excessive de la mort. Quelques mois avant que la sienne arrivast, une jeune Professe, malade à l'extremité, luy promit que si Dieu la mettoit dans son Paradis, elle luy demanderoit qu'il luy changeast de sentimens. Aprés le decez de cette Religieuse, nostre petite Sœur de S. Charles perdit entierement ses apprehensions A peu de temps de là il luy prit un rume qui fut suffisant pour l'emporter. Cette chere malade estoit à son seant sur son lict, comme un petit Seraphin sur un trosne. Celles qui la veilloient ne vouloient pas qu'elle recitast l'Office Divin; mais elle leur répondit gayement, *O non, mes bonnes Sœurs! il ne faut pas mourir endettée d'une si sainte dette, & qui est si douce à payer.* Elle dit donc les Matines, & en les achevant, ayant les mains jointes & le ris sur les levres, elle quitta la terre pour le Ciel, sans que de plusieurs personnes qui la considerolent, pas-une se pust apercevoir de son trepas, & elle demeura aussi belle aprés que devant. En quatre jours de maladie elle fut munie des saints Sacremens, & se disposa comme pour aller consommer les nopces eternelles avec son Divin Epoux.

Vne de ses compagnes l'avoit priée d'adorer Dieu pour elle, & de saluer ses Patrons en Paradis. Peu de temps aprés la mort de la Sœur de S. Charles, cette autre Religieuse estant seule, elle aperceut une nuée, de laquelle la defunte sortit, & luy vint donner le baiser de paix, en luy disant: *Ma Sœur, j'ay accompli ce dont vous m'avez priée;* & puis la laissa toute en joye. Elle mourut âgée de trente-six ans, l'an 1647.

LA

LA VIE DE Sr CHARLOTE ROVAVLT, dite du Saint Sacrement,

RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE.

CHAPITRE VNIQVE.

ENTRE plusieurs enfans qu'eurent Mr Nicolas Roüault, Marquis de Gamache, & Madame Françoise Mangot, fille de Mr Mangot, Garde des Sceaux de France, fut une petite Charlotte, qu'ils mirent en pension aux Vrsulines d'Abbeville, avant qu'elle eust l'âge de cinq ans. L'Agneau de Dieu attira cette petite brebis à sa suite, luy inspirant le desir d'estre Religieuse; de sorte qu'à peine eut-elle quatorze ans, qu'elle demanda l'entrée du Noviciat; mais ses parens la retirerent, afin qu'ayant veû le monde, elle pust faire un choix plus judicieux. Cette innocente Colombe ne trouvant pas où poser le pied de ses affections dans la vie seculiere, retourna bien-tost dans l'Arche de la Religion: & aprés le premier essai dans le Noviciat, Monseigr de Caumartin, Evesque d'Amiens, luy donna solemnellement l'habit de Novice, le cinquiéme jour de Juin 1634. Et deux ans aprés elle fit les quatre vœux. Quand elle se fut consacrée pour jamais à Nostre-Seigneur, elle s'appliqua tres-fervemment à perpetuer son sacrifice, & à brûler continuellement du feu du Divin Amour. Pour en oster le principal obstacle, elle devint ennemie d'elle-mesme par cette sainte haine recommandée dans l'Evangile. On ne luy pouvoit faire plus grand déplaisir que de luy procurer du repos: Et au contraire, pour luy donner de la joye, il falloit luy accorder des penitences. Bien loin de pretendre des exemptions, que la tendresse de son âge, la delicateſſe de sa complexion, la noblesse de sa race, & la qualité de Bienfaictrice, qu'elle portoit avec justice dans le Convent, luy pouvoient faire demander; elle refusoit au contraire les moindres soulagemens qu'on luy vouloit donner, & se retranchoit beaucoup du necessaire, tant au boire, manger, dormir, vestir, qu'aux recreations, oubliant même facilement ses plus grands besoins, lorsqu'on luy parloit de Nôtre-Seigneur. On l'appelloit souvent le petit Seraphin du Monastere, à cause de son ardeur pour Dieu, & pour le prochain.

Ses delices estoient de mediter la Passion de son Epoux, & de faire mille pratiques pour l'honorer, & s'y conformer; dont l'une estoit de ne se point mouvoir pendant ses prieres, nonobstant l'importunité des mouches, & de la vermine, qu'elle contractoit aux classes des Externes, pour placer toûjours les plus pauvres enfans, & les plus mal propres proche d'elle. Mais le *Sancta Sanctorum* de sa devotion estoit le sacré cœur de Iesus-Christ. Elle ne desiroit & ne demandoit presque autre chose que d'y estre logée. C'estoit, au sentiment commun de ses compagnes, le lieu d'où elle tiroit les forces, pour répandre son sang par de frequentes disciplines, & pour martyriser sa chair tres-delicate avec mille austeritez.

Elle avoit tellement à mépris les grandeurs du monde, & ses maximes, qu'elle ne vouloit point entendre parler de son extraction, & rougissoit lorsqu'on luy en disoit quelque chose, se comportant de mesme que si elle eust esté la derniere de la maison. Ainsi elle demandoit le linge le plus grossier, & le plus vieux, & les habits rapiecez, asseurant qu'elle avoit un singulier contentement à les porter, & qu'elle estoit toûjours mieux qu'elle ne meritoit. Elle parloit avec grande exageration de ses defauts, & de tout ce qui la pouvoit humilier, voulant que l'on creust ce qu'elle en disoit. Et pour le mieux persuader, elle le mettoit par écrit, & le donnoit à quelqu'une de ses plus familieres, afin qu'elle le leust aux autres en recreation; Et quelques fois elle le lisoit elle-mesme, & en se voulant confondre, elle jettoit la confusion sur le visage des autres. D'autres fois elle attachoit ces billets en lieu public, afin que chacun les leust en passant, & fust informé (disoit-elle) qu'elle n'estoit propre à rien. En un mot, qui ne l'eust connuë, eust esté bien trompé à l'entendre, & à voir les satisfactions qu'elle faisoit pour ses plus petits manquemens. Elle servoit ses Sœurs au dépens de son repos & de ses interests, & en secret, tant qu'il luy estoit possible. La nuit de Noël, qu'elle n'avoit plus que trois jours à vivre, aprés Matines, & toutes ses devotions achevées, elle s'en alla faire le lict, balayer & frotter la celle d'une infirme, à laquelle il y avoit long-temps qu'elle rendoit ce service en cachette, pendant que l'on croyoit que c'estoit une Sœur Converse qui le faisoit. Enfin elle se rendoit comme l'asne du Monastere, qui se chargeoit de tous les fardeaux des autres.

Bien qu'elle fust jeune, & tres contente en la Religion, elle mouroit de desir de mourir, & le temoignoit à un chacun, jusques à sa mere, qui l'en blasmoit, & tâchoit de la divertir de ces pensées; mais en vain: car elle prioit sans cesse, & importunoit les Sœurs de demander à Nostre-Seigneur qu'il la retirast bien-tost de ce monde,

que ce fust un Vendredy, & dans un abandon proportionné au sien, en mourant en la Croix: Que sa mort fust prompte, afin de ne pas quitter les observances regulieres, & que celles qui l'assisteroient, ne fussent pas empeschées d'y aller. Toutes ces demandes furent exaucées, & dans toutes leurs circonstances.

Vne de ses Compagnes sçachant qu'elle la réjoüiroit fort, luy fit recit d'un songe où elle l'avoit veuë morte, sous un certain escalier de la maison. Alors la Sœur du S. Sacrement se mit à rire, & à fraper des mains, disant: *Ha! ma bonne Sœur, vous me causez une plus grande & plus sensible consolation, que si vous me donniez un Royaume: car si j'en possedois un, je l'abandonnerois de bon cœur à celuy qui m'apporteroit cette nouvelle. Ie prie Dieu d'accomplir vostre songe.* Il le fit: car le songe de l'une fut verifié, & la priere de l'autre exaucée. Vne autre S^r la voyant si desireuse d'une mort soudaine, luy dit: *Hé quoy, ma chere Sœur, voulez-vous mourir sans recevoir les saints Sacremens?* Elle répondit, qu'il n'y avoit point de mort impreveuë en Religion, où l'on pense tant à s'y preparer. Et puis, que se confessant & communiant deux ou trois fois la semaine, on ne mourroit point sans les Sacremens.

Il est à remarquer qu'il y a dans le Monastere d'Abbeville deux Chapelles de plein pied au Cloistre, au bas d'un grand escallier. L'une est dediée à S. Alexis, & l'autre est destinée particulierement à garder les corps des deffuntes; Et comme dans ce lieu-cy les Religieuses disposoient vers Noël, une representation de la naissance de Jesus au porche de Bethleem, nostre chere Sœur du S. Sacrement les pria avec empressement de ne la point défaire qu'aprés sa mort. (car quelque feste qui arrivast, elle faisoit toûjours commemoration de sa mort) & qu'elles priassent les Anges de la Creiche de venir bien tost querir son Ame. La meme place où elle profera ces paroles, fut celle où elle mourut peu de jours aprés; de sorte que les Sœurs passans par là en suite de cet accident, disoient avec émotion: *En verité ce lieu est terrible.* La qualité & la maniere de cette mort fut aussi affligeante pour les Vrsulines d'Abbeville, qu'elle fut heureuse pour celle qui la souhaitoit si ardemment. On la croyoit à la recreation commune, & elle estoit dans son agonie. Ce fut le jour des Sains Innocens, de l'année 1644. que cette Ame innocente s'en alla probablement acroistre leur nombre. Au sortir du souper, où elle n'avoit presque pas mangé, à cause qu'il estoit Vendredy, elle passa, selon sa coustume, devant le S. Sacrement, & aprés qu'elle l'eut adoré, s'en retournant à la Communauté, elle tomba du haut en bas d'un grand escallier de pierre, & se fracassa la teste; en sorte qu'elle mourut ou à l'instant, ou en

tres-peu de temps. Trois ou quatre Sœurs ayans affaire pres de ce lieu-là, prirent toutes un autre chemin, par la Providence de Dieu. Ainſi elle ne fut aſſiſtée que de Dieu ſeul en ſon extremité. Elle n'avoit que vingt-ſix ans & demy, & huit ans & demy de profeſſion.

La cinquiéme nuit d'aprés ſa mort, une Sœur du meſme Monaſtere fut réveillée ſur la minuict, & élevée en eſprit au deſſus de l'uſage ordinaire des puiſſances de l'Ame, avec une joye tres-pure, & tres-intime. Et il luy fut dit aſſez fortement : *Regardez voſtre Sœur attachée au cœur de Ieſus.* Tout à l'heure elle vit une petite lumiere claire & blanche ; & à la faveur de cette lumiere, elle apperceut la face de Sœur Charlotte du S. Sacrement toute remplie de beatitude, & attachée à ce cœur divin, qui luy parut ſi grand, ſi auguſte, & ſi majeſtueux, que cela luy emportoit l'eſprit ; tout cet Vnivers, & les creatures qu'il contient, miſes enſemble, ne luy paroiſſant pas des atômes, en comparaiſon de ce vaſte Ocean. Il luy fut encore dit que les raiſons pour leſquelles cette chere Ame eſtoit ſi glorieuſement placée, eſtoient pour ſa ferveur, jointe à ſon innocence ; & pour avoir prodigué ſa vie par le vehement deſir qu'elle avoit de mourir, afin de joüir de Dieu. Cette Religieuſe paſſa le reſte de la nuit dans une occupation interieure, ſi douce & ſi forte, qu'elle eſtoit ſurpriſe du changement qu'elle reſſentoit ; & comme eſtant auparavant dans la crainte, au ſujet de la mort ſubite de cette chere deffunte, ſa veuë l'avoit entierement calmée. L'impreſſion de cette viſion luy dura pluſieurs mois, & meſme pluſieurs années, ayant le cœur tout embaumé, ſi-toſt qu'elle y faiſoit reflexion.

Vne autre paſſant devant les tombeaux de ces bonnes Sœurs deffuntes, ſe trouva inveſtie d'une grande lumiere au milieu de laquelle luy parut la Sœur du S. Sacrement toute glorieuſe, qui luy dit (répondant au doute où elle eſtoit de la mort de deux malades :) *Ma Sœur N. ſera icy Vendredy prochain, & ma Sœur N. le Mardy enſuivant* : ce qui arriva. Enſuite pour la convaincre ſur un entretien qu'elles avoient eu enſemble. *He bien*, luy dit elle, *Ma chere Sœur, les Bien-heureux pour n'eſtre pas encore unis à leurs corps, laiſſent-ils d'eſtre parfaitement contens ?* La vivante répondit, qu'elle en eſtoit bien détrompée par ſa veuë, & ajoûta : *Ha ! de qu'elle gloire joüiſſez-vous, & qu'elle joye poſſedez-vous !* La defunte répondit : *Et cela pour toute l'étendue de l'éternité* ; Puis elle diſparut.

LA VIE DE Sr IEANNE DE MAILLY, dite de Saint Bernard, RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE.

CHAPITRE VNIQVE.

SOeur Ieanne de S. Bernard, fille de Mr Nicolas de Mailly, & de Damoiselle Anne Bequin, nâquit & fut élevée dans le Pondremy, proche d'Abbeville, son pere en estant Receveur. Elle demeura orpheline vers l'âge de douze ans, & sa sœur Mademoiselle Maneſſier la prit chez elle, & la garda jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, luy laissant le maniement de ses affaires, qui réüssissoient tres-bien par son adresse, & par sa vigilance. Son beau-frere qui ne se confioit pas moins en elle, faisoit par ses mains ses liberalitez aux pauvres, & receut d'elle de grandes assistances. Se sentant inspirée d'estre Religieuse Vrsuline, elle recommandoit souvent cette affaire à Nostre Seigneur; Et enfin ayant pris une ferme resolution, elle entra aux Vrsulines, où l'on remarqua bien-tost que cette bonne Ame avoit un attrait particulier à l'Oraison.

Elle disoit quelquesfois naïvement à la Superieure : *Ma bonne Mere, si j'estois infirme, & que j'eusse besoin d'user souvent de remedes pour mon corps, vous me les accorderiez comme vous faites aux autres; & me donneriez quelques jours pour me remettre; He puisque Dieu me conserve en santé, donnez-moy, s'il vous plaist, ces temps-là pour recréer & fortifier mon Ame devant le S. Sacrement.* Quand elle estoit en retraite, elle ne sortoit point du Chœur que pour les repas depuis quatre heures du matin jusques à neuf heures du soir, & l'on auroit tout obtenu d'elle, pourveu qu'on luy promit une Communion. On estimoit dans le Convent qu'elle estoit aussi chiche de ses paroles, qu'un avare de son or; qu'elle faisoit autant d'ouvrage que quatre; & quede toutes les actions de la Regle, petites ou grandes, elle prenoit si bien son temps, qu'elle ne negligeoit point les unes pour pratiquer les autres; mais elle se rendoit fidelle à tout. Le principe de toutes ses vertus estoit l'union à la volonté de Dieu en toutes choses, ce qui paroissoit si visiblement, qu'on l'apelloit d'ordinaire la Sœur de la volonté de Dieu. De là derivoit son obeïssance à ses Superieurs, sa paix en tous évenements, & son entier denuëment, se croyant assez riche d'accomplir la volonté de Dieu, ou d'en recevoir les effets,

ſa deviſe eſtant : *Omnia bene fecit.* Recevant tout de la main de ſon Dieu, elle fit des actes ſignalez de mortification dans une maladie, car elle prit & avala quelques jours, ſans rien dire, le jus, & le marc de quelque potion, par l'ignorance d'une Infirmiere, qui ne ſçavoit pas apreſter telles drogues.

Il arriva qu'un jeune homme d'Abbeville bleſſa notablement un Neveu de la Sœur de S. Bernard, fils unique, & qui eſtoit en tres-belle paſſe. Cét accident le mit en danger de ſa vie ; & offença fort ſes Parents, qui firent par tout recherche de ſon meurtrier. Et la Juſtice en voulant même prendre connoiſſance, ſes Parens du Criminel, ſçachant la vertu de noſtre Sœur, vinrent la ſuplier d'empeſcher les pourſuittes des ſiens. Elle le leur promit, & les conſola, les aſſeurant qu'elle reſſentoit autant leur peine, & celle de celuy qui avoit fait le coup, que celle de ſon propre Neveu. Et fit enſuite ce qu'elle pût pour appaiſer ſes propres Parens.

Elle avoit une obeïſſance fort ſimple, n'uſant point de repliques, ny d'excuſes. Et de fait, elle a montré pluſieurs fois aux Penſionnaires des choſes qu'elle ne ſçavoit pas, & diſoit apres que l'obeïſſance l'enſeignoit au beſoin. Elle s'eſtoit ſi bien imprimé les Maximes que le R. P. de S. Jure avoit expliquées à la Communauté, d'eſtre en Religion muette, ſourde, & aveugle, qu'elle les reduiſoit en pratique. Vne fois la Superieure l'envoya ſe coucher, & luy dit, quelle ne ſe levaſt point le lendemain (entendant qu'elle ne fuſt pas à la premiere Oraiſon.) Cette fille d'obeïſſance demeura tout le jour dans ſon lit, & ſans manger. Vne autre fois elle laiſſa preſque pourrir la haire ſur ſon dos, pour n'avoir pas eu ordre de l'oſter. Elle fut douze ans à mediter ces paroles : *Dieu a tant aymé le monde, qu'il luy a donné ſon Fils unique.* Ses plus familieres luy en demandant ſes ſentiments : *O non!* répondit elle avec candeur, *cela ne ſe dit pas, ma langue n'eſt pas propre pour faire ces expreſſions là.* Elle mourut apres huit jours de maladie, le dernier Decembre 1659. Et l'on aſſeure qu'elle apparut aprés ſa mort à une Religieuſe de ſon Monaſtere, luy monſtrant un petit éclat de ſa gloire, & luy faiſant part de ſa joye, qui diſſipa une amertume de cœur qu'elle reſſentoit, & même luy rendit la ſanté de ſon corps, qui eſtoit alterée auparavant ; tellement qu'elle ſe leva du lit où elle eſtoit detenuë, & alla demander à Communier, en diſant que la bonne Sœur de Saint Bernard l'avoit viſitée ce matin là ; puis apres la Meſſe, elle raconta comme la choſe s'eſtoit paſſée.

LA VIE DE Sr GENEVIEVE CHARLET, dite de la Nativité,

RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE

CHAPITRE PREMIER.

DES SEPT PREMIERES ANNE'ES DE SA VIE.

QVi considerera la conduite de cette fille pendant son bas âge, se persuadera aisément que Dieu avoit un dessein particulier sur elle pour en faire une sainte Religieuse. Elle estoit fille de Mr Gedeon Charlet, Gouverneur du Crotoy, & de Madame Susanne Goüy, tous deux de noble race, & fort considerables pour leur vertu, dont ils ont laissé leurs enfans heritiers. L'aisné de la maison estoit Mr le Comte de S. Agnan, illustre pour les services qu'il a rendus dans les armées, sous le regne de Louys XIII. Sa Sœur nostre Geneviéve commença dés son bas âge à se disposer à une haute saintеté, ne se plaisant point dans la conversation de celles qui ne respirent que l'air du monde: Tous les jeux d'enfans luy estoient à contre-cœur. Dieu connoissant son naturel la gagna par des consolations sensibles qu'il luy communiqua. Elle prenoit occasion de toutes choses pour élever son cœur à Dieu, jusques-là que la symphonie des instrumens, & les chansons luy tiroient les larmes des yeux.

Elle se faisoit un plaisir de s'éloigner du grand monde, & de s'aller jetter au pied d'un arbre dans les bois; & là ramassant toutes les puissances de son Ame, elle s'entretenoit avec Dieu, avec telle attention qu'elle ne prenoit pas garde à ceux qui passoient. Dans la ferveur de ses devotions, pensant un jour à ce qu'elle pourroit faire pour témoigner à Dieu son amour, il luy vint un desir extrême du martyre; mais se voyant éloignée des occasions d'y parvenir, le bruit vint à ses oreilles que les Anglois se disposoient à faire une descente dans la France, ce qui luy donna une si grande joye que tous ses entretiens n'estoient que du martyre, n'attendant que l'occasion pour s'y presenter. Quand elle quitoit sa solitude, c'étoit pour aller dans les maisons des Païsans, & y instruire les pauvres, & pour surmonter son petit courage, elle netoyoit leur vermine, dont elle retournoit toute couverte à la maison. Ayant perdu son pere, sa

mere quitant la campagne, la conduisit à Abbeville pour y faire sa demeure. Elle n'y fut pas plûtost qu'elle prit une sainte resolution de frequenter le Sacrement de Penitence, ayant fort à cœur la purification de son Ame.

On a sçeu d'un vertueux Ieune-homme qui la frequentoit, & qui depuis s'est rangé parmy les Peres Capucins d'Abbeville, beaucoup de choses particulieres qui la regardoient; Et ayant apris sa mort, il creut estre obligé de rendre ce témoignage d'elle à sa Superieure. Qu'il luy avoit toûjours remarqué un grand degagement des Creatures, vivant au monde sans y estre attachée, si peu sujette à l'entretien de la vie, qu'elle disoit souvent qu'elle ne trouvoit point de temps plus mal employé que celuy qui se passoit à la table, & ainsi qu'elle ne beuvoit ni mangeoit que par maniere d'aquit, & pour vivre, sans y rechercher aucune delicatesse. Elle estoit si reglée dans ses devotions, que dés les cinq heures du matin elle estoit chez eux à la premiere Messe, y passant les trois & quatre heures à genoux, & n'en sortant que pour se trouver à midy à la maison, qu'elle quittoit encore pour aller à Vespres, au Sermon, & au Salut. Il ajoûtoit, que nonobstant toutes ces devotions elle ne laissoit pas d'estre d'un abord tres-agreable, toûjours gaye, & sans chagrin, sans se soucier ny d'argent, ny de menage: *Au reste*, conclud-il, *il ne falloit pas tenir des discours impertinents devant elle; car elle donna un jour un soufflet à un jeune garçon qui la cajoloit, & traita un autre de mesme maniere.*

CHAPITRE SECOND.

SON ENTRE'E, ET SA CONDVITE DANS LA RELIGION, & les premieres souffrances qu'elle y eut.

DIeu voulant retirer entierement cette Ame du monde, luy donna de l'inclination pour la vie Religieuse. Et ensuite elle fut un an en peine sur le choix d'un Monastere. S'estant formée une idée generale de la Religion, en comparaison de laquelle toutes les delices du siecle luy sembloient un tourment; & la pensée seule d'estre enfermée dans une cellule de Religieuse, luy faisoit couler des larmes de consolation. Vn jour que sans dessein elle alla aux Vrsulines d'Abbeville, une voix interieure luy dist: *C'est icy que tu seras Religieuse.* Vne autre année se passa encore à persuader le Frere Alexandre d'Andilly, le Capucin dont nous avons parlé, de declarer sa resolution à ses Parens, qui rejetterent sa proposition aussi-tost qu'il

qu'il l'eut faite. Il recommanda la chose à un Pere de son Ordre, qui luy dit le lendemain : *Croyez que l'affaire dont vous m'avez parlé, reüssira au contentement de la personne pour qui vous m'avez fait prier Dieu.* Le frere encouragé, luy obtint place aux Vrsulines, & apres avoir livré plusieurs combats pour tirer le consentement de sa mere, dés qu'elle eut donné un parole d'acquiescement, sa fille entra au Monastere, à l'âge de 17. ans ; mais avec tant de generosité, qu'elle ne jetta pas une larme. On luy avoit offert une Abbaye, & on la pressa de la prendre, plutost que d'entrer aux Vrsulines d'où l'on faisoit quelquesfois sortir les Novices : *Et c'est sur ce pied-là*, (répondit-elle) *que j'y veux entrer, parce que si on ne m'y trouve pas propre, je n'y pretends pas demeurer.* Sa priere plus ordinaire en ce temps là estoit : *O mon Dieu, prenez-moy toute pour vostre & me detachez de tout le reste.* Elle fut prise au mot d'une étrange façon : car estant dans la Terre promise de la Religion, qu'elle croyoit trouver toute coulante en lait, & en miel des douceurs celestes, elle s'y vit comme en un desert, & en une affreuse solitude, où Dieu luy parloit d'un langage inconnu aux sens, & où il devint cruel, pour ainsi dire, à son égard ; se comportant depuis son entrée en Religion jusqu'à sa mort, comme un Dieu jaloux, qui ne luy permettoit pas de se lier à quoy que ce pust estre, pour saint & spirituel qu'il parust. La Cellule qu'elle avoit tant desirée, luy manqua ; (car les Vrsulines d'Abbeville n'en avoient point encore ;) ses tendresses dessecherent tout à coup, & sa devotion tarit, en sorte qu'elle avoit dégoust des exercices reglez de la Religion, & un quart d'heure d'Oraison ennuyoit celle qui passoit dans le monde les jours entiers en Prieres.

Elle souffroit toute seule ; & sans aucun secours sensible ; ayant de plus, de furieuses craintes de n'estre pas en bon estat ; ce qui luy mit l'esprit dans un horrible chagrin, & luy fournit une source intarissable de tentations. Comme elle estoit encore ignorante de la conduite du saint amour, elle pensoit estre devenuë l'objet de la colere de Dieu, & en portoit une si grande peine, qu'elle la jugeoit capable long-temps apres, de la faire mourir de douleur. Puis s'expliquant sur la maniere dont Dieu l'avoit soutenuë, elle dit que dans ces rudes commencements, Nostre Seigneur luy imprima un tres-vehement desir de la perfection : En suite de quoy, se persuadant que le plus puissant moyen pour y arriver, estoit de marcher en la presence de Dieu, elle travailloit sans cesse à la recollection interieure, & à la mortification de ses sens, évitant toutes les occasions d'entendre, ou de parler des choses exterieures. Elle tâchoit aussi de proceder

avec grande simplicité, pour gagner le cœur de celuy qui dit : *Mes entretiens familiers sont avec les simples*; Et elle s'accostoit en la recreation de celles dont les discours luy aydoient davantage.

Dieu mit son corps à l'épreuve aussi bien que son esprit ; car avec ses ariditez interieures, se joignit un degoust general des viandes pendant tout son Novitiat ; si bien que ne pouvant manger, elle sortoit souvent de table à jeun, & en estoit debilitée à l'excés. On estoit surpris de la voir toute moribonde, & la charité de la Religion luy cherchant quelque remede, on s'en prit à sa ferveur, & jugeant qu'elle se bandoit trop l'esprit à l'Oraison, on luy deffendit de la faire. D'ailleurs on l'excitoit à se surmonter, on luy disoit qu'elle estoit trop tendre sur elle même, &c. Cela la mortifioit ; mais n'empeschoit pas qu'elle ne se laissast tomber, quand elle n'en pouvoit plus : Alors elle trouvoit des cœurs, & des bras pleins de charité, pour la porter au lit. De cette pitoyable façon se passerent ses deux années de Novitiat. Apres qu'elle eût fait sa derniere demande en Chapitre, elle tomba de foiblesse à la porte. Et nonobstant elle fut receuë à la Profession ; car Nostre-Seigneur vouloit que cette victime luy fust immolée sur la Croix de la vie Religieuse, selon qu'il le revela à un de ses fideles serviteurs. Pendant qu'elle se disposoit à son Sacrifice, elle eut une vision d'une fontaine, dont l'eau s'élevoit à gros boüillons : Celle qui retomboit dans le bassin de la fontaine, se conservoit toûjours pure & nette ; mais celle qui réjalissoit hors du bassin, estoit corrompuë, ou sechée. Nostre-Seigneur, par là luy fit entendre, que l'Ame qui demeuroit unie à luy, se conservoit toûjours en ferveur : & qu'au contraire celle qui s'attachoit à la creature, periroit bien-tost. Sur quoy elle prit d'excellentes conclusions pour le cours de sa vie.

Elle découvrit sur la fin de ses jours à une personne de confiance, qu'elle avoit esté tenuë seize, ou dix-sept ans dans les mêmes peines, sans avoir eu une seule consolation ; mais elle en fit un si saint usage, qu'elle receut une grace toute particuliere, pour ayder les Ames dans quelque estat de tentation qu'elles fussent reduites : Et selon les grands desseins de Dieu sur elle, elle tira de ses croix interieures, & exterieures, un merveilleux avantage pour son Ame.

Quand on luy donnoit un office, elle s'en alloit lire devant le S. Sacrement tous les articles de direction du même office, & se donnoit en suitte à l'esprit de Nostre Seigneur, comme un instrument, afin qu'il fist par elle ce qu'il luy plairoit, puis elle prevoyoit les difficultez qu'elle pourroit rencontrer en cét employ ; & alors elle l'embrassoit comme une croix que son Sauveur luy presentoit

par la main de sa Superieure. Quand elle se trouvoit écrite sur la liste des services communs, elle se mettoit à genoux pour adorer le souverain pouvoir que Dieu avoit de disposer d'elle comme il luy plaisoit. Vn seul exemple prouvera son exactitude aux Regles : Parlant une fois à sa Niéce, on l'avertit que le temps de la Regle finissoit : Au même instant elle se leva, & dit adieu à sa Niepce, laquelle luy remontrant qu'elle estoit venuë exprés à la ville pour luy communiquer quelques affaires, & qu'elle la prioit d'aller demander congé à la Superieure de demeurer davantage. Sa Tante luy répondit : *Ie n'ay jamais demandé permission de rompre les Regles, & je veux vivre & mourir en leur entiere observance : Si vous voulez prendre la peine de revenir aujourd'hy, ou demain, j'auray vostre visite fort agreable.* De cette maniere elle prit congé, & se retira.

Elle profitoit de toutes choses, principalement des contrarietez, & Dieu luy fit entendre qu'elle n'y devoit regarder que l'ordre de sa sage conduite, qui les luy envoyoit comme des moyens excellens pour graver en elle l'image de Iesus-Christ, & que c'estoit une faveur dont elle devoit rendre des graces infinies. Cette lumiere la fortifia pour faire des amitiez extraordinaires aux personnes qui luy fournissoient matiere de patience. On ne pouvoit la surprendre sans quelque bonne pensée. Vne fois on l'interrogea de quelle façon elle se comporteroit dans la privation des exercices de pieté ; Elle répondit : *Si j'avois tous les Empires, & tous les plaisirs de l'Vnivers, je les quitterois aussi librement qu'un grain de sable, pour n'estre pas privée de la communication avec nostre Seigneur ; mais je me privetois de cette sainte communication au moindre signe de la volonté de Dieu.* Venons aux preuves de ce que nous disons : Quand la cloche l'appelloit à son office de Portiere, fust elle tout proche de communier, elle quitoit la table des Anges, pour aller répondre à ceux qui sonnoient, & disoit à ce propos qu'elle souffroit la privation de la Communion, quand il la falloit porter par obeïssance, avec autant de paix comme si elle eût communié : Et qu'elle eut mieux aimé estre plus nuë qu'un ver, que d'estre attachée à quoy que ce fust. Elle estoit un peu convoiteuse de Reliques ; à quoy sa Superieure prenant garde, elle luy ordonna de rendre tout ce qu'elle avoit concernant les Reliquaires : Tout-à-l'heure cette Ame dégagée reporta plus qu'on ne luy demandoit, avec beaucoup de joye de ce que son Dieu rompoit par là tout d'un coup ses petites inclinations, avoüant qu'il ne tenoit pas à luy qu'elle ne fust sainte ; puisqu'il luy en donnoit les moyens. Vn jour Nostre-Seigneur luy parlant au

cœur, il luy imprima ces belles paroles : *Celuy qui ne renonce à tout ce qu'il desire, ne peut estre mon Disciple. Celuy qui est tout à moy, ie suis tout à luy :* En suite elle abandonna ses états corporels à Nostre Seigneur, afin qu'il en fust la plenitude ; & toutes les dispositions de son Ame, afin qu'il en fust le consommateur.

Encore que la Sœur Geneviéve ne fust pas fille à se produire d'elle-même ; cependant lors qu'on l'interrogeoit, elle répondoit avec sincerité. C'estoit pourquoy ses Compagnes desirant participer à ses richesses celestes, luy faisoient plusieurs questions par maniere d'entretien. Il y en eut une entr'autres qui luy demanda dans quel esprit elle disoit le *Confiteor*, à qui elle fit réponse ; qu'elle pretendoit confesser en la meilleure façon qu'il se pouvoit, toutes les grandeurs de Dieu, tout ce la Majesté luy estoit, & tout ce qu'elle estoit contre cette divine Majesté, & puis elle expliquoit eloquemment ces choses. Au sortir du tribunal de la Confession, elle estoit ravie de la misericorde de Dieu, & disoit par exclamation à ses Sœurs à l'heure de la recreation. *O que l'Eglise est une bonne Mere! Elle nous oblige, pour penitence de nos pechez de reciter quelque nombre de* Pater *&* d'Ave, *qui est nous combler d'honneur. S'il estoit permis à un Criminel de lezc- Majesté de demander pardon au Roy, & si le Roy apres l'avoir repris en grace, luy ordonnoit pour satisfaction de luy demander son Royaume, & de rendre ses devoirs à la Reine, ne seroit-on pas dans l'excés d'admiration? Ha, ce qui n'a jamais esté vû parmy les hommes, arrive tous les iours aux enfants de l'Eglise !*

Vne Compagne luy demandant dans quel sentiment elle recevoit les filles à la Religion : *Ie les regarde*, dit-elle, *comme un don que Dieu me fait par la liberté de mon suffrage, & si je les trouve capables de leur vocation, ie m'unis à l'amour infiny que Dieu leur porte, puis ie donne mon suffrage à dessein que ces Ames soient consacrées à son service, qu'elles l'honorent & l'ayment eternellement, & qu'elles attirent plusieurs autres Ames à le servir.*

La façon la plus ordinaire par laquelle Dieu se communiquoit à cette Ame fidelle, estoit par les paroles interieures. Quelque certitude pourtant qu'elle eust, que c'estoient des paroles de son Bienaimé, & quelque discernement qu'elle sceust faire de sa voix, elle s'asseuroit toûjours infiniment plus sur les paroles de la foy, & sur les veritez de l'Eglise.

Vne des belles lumieres dont la foy l'éclaira, fut de luy montrer deux fonds en elle; que Dieu habitoit en l'un, & en l'autre, une troupe de passions, avec plusieurs images ; que les convoitises formoient tout le mal qui est, & qui provient de ce fond, si par la foy l'on ne

se servoit de ces choses, pour en faire des sacrifices de loüanges à l'honneur de toutes les perfections divines. La foy estoit si vive en elle, qu'elle la rendoit une fille sans peur, & sans desirs. On ne pouvoit gueres trouver un esprit plus resolu, & plus fort qu'estoit le sien: & mesme son asseurance estoit telle, que les plus craintives se sentoient asseurées avec elle. Il y eut une Religieuse du Convent qui se tua en tombant du haut d'un escalier de pierre. Toute la Communauté fut epouvantée, hormis la Sœur Genevieve, qui fit la premiere cette triste rencontre. Elle se mit à genoux pour adorer le jugement de Dieu sur cette Ame, & la sentence definitive que sa Majesté donneroit un jour à la sienne, protestant qu'elle l'approuvoit, & s'y soûmettoit dés lors avec respect & amour. Elle passoit souvent seule, & à l'obscurité, par ce lieu-là, afin d'exercer sa foy, & se servoit ainsi de cet excellent bouclier des Fideles en toutes les rencontres fascheuses & inopinées.

Son esperance estoit toute extraordinaire: car elle la portoit à se confier tellement en Dieu, qu'elle ne luy demandoit rien. Sa Superieure la pressoit sur ce point, & luy demanda si elle ne disoit pas tous les jours le *Pater*. *Ouy*, répondit-elle, *je le dis, & plusieurs fois; mais des sept petitions qu'il contient, je ne demande absolument que la premiere, qui est la sanctification du nom de Dieu; pource que c'est mon unique desir, où je trouve son Royaume, & déja mon Paradis: Ie croy que sa volonté s'accomplit parfaitement dans cette sanctification, j'y reçoy mon pain quotidien en abondance; & pour le pardon de mes pechez, je le laisse à sa misericorde, & à sa justice, & me donne moy-mesme comme en proye à toutes ses divines perfections, pour estre tentée, éprouvée, passer par le feu, & par l'eau, selon qu'il luy plaira, estant bien contente d'estre le blanc & la butte du bon Dieu.*

L'amour que cette Ame avoit pour Dieu, effaçoit toute autre idée de son esprit, & tout autre souvenir de sa memoire. Dés son Noviciat elle disoit qu'elle avoit trouvé Dieu en s'élevant par dessus ses sens, son intelligence, & son experience; & entrant, non dans les choses; mais dans l'Auteur des mesmes choses. De peur de se détacher de son Dieu, elle pretendoit que chacune de ses actions luy servist d'un clou, pour la tenir à ses divines perfections, & à tous les estats & vertus de Iesus-Christ, disant souvent: *Ie suis un neant adherant à vous pour vos intentions, selon vos ordres eternels sur moy.* Dans les souffrances de l'amour, qui luy estoient ordinaires, elle disoit: *Seigneur, vous me traitez selon ce que je suis, me rebutant, & me chassant de vostre pureté infinie, par des tentations qui me font croire que vous m'avez en averſion, comme moy estant pecheur le merite: Mais je*

vous traiteray selon que vous meritez, par une estime appreciative, vous cherchans par les affections de tous vos élûs. C'estoit à l'amour pur & desintereſſé que cette belle Ame travailloit ſans ceſſe; & dans les ſentimens qu'il luy inſpiroit, elle s'écrioit par fois : *Ie ſuis bien aiſe, mon Dieu, que vous m'ayez laiſſé vos ennemis à gourmander, qui ſont mes vices & imperfections, faites que je ne les flatte, ny ne les entretienne plus chez moy, autrement je ne pourray dire que je vous aime. Le plus grand, l'eternel, & l'unique deſir que je veux avoir pour jamais* (diſoit-elle encore) *c'eſt d'eſtre toute retirée en Dieu avec Ieſus-Chriſt.* Elle obtint l'effet de ſon deſir : car c'eſtoit une choſe merveilleuſe, que ny le poinct d'honneur, ny la complaiſance ſi conforme à l'eſprit des filles, ne la touchoit point. Elle ne s'émouvoit non plus qu'un mort des loüanges qu'on luy donnoit, ou des tendreſſes qu'on luy temoignoit.

Vn jour voyant dans le Convent un Ouvrier ſuivi d'un Manœuvre, qui portoit ſes outils, elle entra dans un ſentiment extraordinaire, ſe voyant l'ouvrage & l'inſtrument de ſon Dieu, & prit de là ſujet d'une excellente oraiſon. Vne fois en apercevant un Preſtre, elle penſa tout à l'heure que c'eſtoit un Porte-Dieu, & un Porte-Chriſt; d'où elle comprit cette parole de S. Paul, *Glorifiez & portez Dieu en vos corps*, & s'en occupa interieurement. Si elle voyoit une croix, elle demandoit à ſon Bien aimé la diſpoſition à recevoir en ſoy le greffe de la Croix. Regardant des images, elle prioit Dieu que toutes les creatures ne fiſſent aucune impreſſion ſur ſon imagination. C'eſtoit en cette ſeparation entiere des creatures qu'elle mettoit la perfection religieuſe. A la veuë d'une porte, elle prioit ſon Ieſus de l'introduire dans ſon cœur, & de s'inſinuer dans toutes ſes puiſſances, pour n'eſtre meuë que par luy. Si elle travailloit en broderie, ou en tapiſſerie, elle ſe preſentoit à Noſtre-Seigneur comme un canevas tendu, pour recevoir l'artificieux ouvrage qu'il y feroit, & pour manifeſter l'excellence de ſes œuvres. La lumiere luy cauſoit de la joye de ce qu'elle eſtoit plus dependante de ſon Dieu, que le rayon ne depend du Soleil. En un mot, la veuë de quoy que ce fuſt, l'élevoit & l'uniſſoit ſoudain à Dieu. Les choſes qu'elle entendoit operoient le meſme effet.

Elle oüit une fois des Ouvriers qui diſoient qu'il leur falloit encore un homme. C'en fut aſſez pour la faire penſer à l'extréme beſoin que nous avons de Ieſus-Chriſt Homme-Dieu, pour le temps, & pour l'eternité. De meſme, ayant entendu dire à quelqu'un qu'il ſe falloit bien baiſſer pour communier à la grille du Chœur, elle penetra l'abaiſſement profond que doit avoir une Ame qui s'approche

de la sainte Table. Quand elle souffroit le froid, elle demandoit l'ardeur des saintes affections. Et quand elle estoit lasse, elle desiroit se reposer purement en Dieu mesme au fond de son Ame. Par ce peu que nous rapportons, on jugera facilement que les sens de cette bonne Religieuse ne luy estoient pas des empeschemens, mais plûtost des moyens pour s'unir à Dieu. La seule prononciation du mot d'union la recueilloit. Elle l'écrivoit par toutes ses remarques en gros caractere. Elle demandoit à Dieu de le servir, sans gouster le plaisir de son service; à quoy elle renonçoit, pour luy estre immediatement unie : & pour ce sujet, elle se tenoit en sa presence, comme un laquais qui porte des lettres closes à son Maistre, voulant ignorer les dons de Dieu, pour ne s'attacher qu'au Donateur.

Sa vie estoit une oraison tres-peu interrompuë, où elle recevoit beaucoup plus qu'elle n'agissoit; que si elle agissoit, c'estoit en esprit & verité, comme son divin Maistre le luy avoit appris. Ses Sœurs ayans remarqué qu'elle ne lisoit point avant l'oraison, mesme dans la retraite spirituelle; La premiere fois qu'elle y alla en suite, elle leut souvent, & long-temps. Quand elle en fut sortie, ses mesmes Sœurs la prierent de leur faire part de ses bonnes pensées, n'en pouvant pas manquer, aprés avoir tant fait de lectures. Mais elle leur répondit franchement, qu'à la verité elle avoit beaucoup lû, & que neanmoins elle n'en estoit pas plus sage, n'ayant rien fait autre-chose, parceque Nostre-Seigneur l'avoit laissée à sec, & à elle-mesme. Elle demeura six mois dans cette arridité & pauvreté interieure, apprenant que son Epoux s'estoit reservé de la nourrir comme il plaisoit à sa providence; en sorte que lors qu'elle y pensoit le moins, il la repaissoit plus abondamment. Elle s'offrit toutesfois à la Superieure de lire aux exercices suivans, renonçans librement à ce que Nostre-Seigneur luy donneroit par luy-mesme, pour ce qu'il luy donneroit, ou osteroit par celle qui luy tenoit sa place. Vne autre fois estant à la veille d'une semblable retraite, elle se coucha ayant l'esprit bien fatigué, & plein de quelque chagrin. Le lendemain elle se leva en même disposition; mais Dieu la prevint de ses benedictions de douceur, comme elle alloit à l'oraison du matin, luy imprimant vivement ces paroles dans l'esprit, *Bien-heureux celuy qui veille à ma porte.* Il ne luy en fallut pas davantage pour l'introduire dans un Royaume de paix & de lumieres, & il ne nous en faut pas aussi dire davantage pour montrer que cette Ame estoit une Ame d'oraison.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DE SON ESPRIT D'AMOVR ENVERS LA CROIX, & l'humiliation.

LE Fils de Dieu ayant destiné la Sœur Genevieve pour estre sa victime, luy donna dés son noviciat, une forte impression de cette qualité en luy, & tout ensemble le desir de l'honorer, par raport, & par imitation. Elle eut bien des moyens de se satisfaire dans les souffrances : car son corps fut sujet à beaucoup d'infirmitez, foiblesses, & fluxions, dont elle fut à la verité deux fois soudainement guerie par les intercessions de la Sr Marie de S. Charles, decedée au Monastere en opinion d'une vertu tres rare. Mais Nostre-Seigneur ne la faisoit jamais entierement quitte de mal, pour ne la pas priver du tresor de la Croix ; quoy que tout ce qu'elle enduroit en son corps, ne fust rien en comparaison de ses peines interieures, particulierement des tentations presque de toutes sortes, dont elle fut travaillée ses premieres années de Religion, & dont elle sceut si bien user, que toutes ces croix luy servirent d'échelons pour monter à la haute perfection. Pour adorer les delices infinies de Dieu, elle se plaisoit d'estre plongée dans les douleurs avec Iesus-Christ, pretendant que ses souffrances rendissent temoignage de la grande estime qu'elle faisoit de Dieu seul. Elle portoit ses croix avec des intentions tres-pures & tres-relevées ; dont l'une estoit afin que la sainte Trinité consommast en elle les desseins de sa sanctification.

Elle avoit mille belles pratiques pour honorer la Croix, & le Crucifié. L'une estoit de le tenir souvent entre ses mains ; & au lieu que le saint Roy David y portoit toûjours son Ame, pour ne point mettre en oubly la loy de Dieu, elle tenoit cette loy vivante, Iesus crucifié, dans les siennes le plus qu'il luy estoit possible, afin de le graver de plus en plus dans son cœur. Les trois derniers mois de sa vie, qu'elle garda le lict, ce bouquet de mirrhe ne luy partit gueres des mains ; & elle écrivit ces paroles, pour s'y animer : *Plus on semera de croix dans mon corps & dans mon ame, plus j'auray de semences du souverain bien*

Elle nommoit le saint usage des croix, *le grand miracle de la grace*, qui faisoit operer par dessus tous les sens & la nature ; & c'estoit le seul miracle qu'elle desiroit de faire.

Dans une humiliation notable, elle pratiqua une vertu heroïque. Nostre-Seigneur l'y prepara auparavant par des desirs languissans,

qui

qui l'obligeoient de dire qu'il falloit gemir aprés ces mets dont Iesus-Christ a esté rassasié, comme témoigne l'Ecriture. Elle fut une fois particulierement instruite, que toute sa perfection consistoit en la ressemblance à ce Divin Sauveur; & au mesme instant elle se vit fort opposée à luy, connoissant que sa vie n'avoit esté jusques alors que decouragement, chagrin, & amertume. A cette veuë elle pria le Maistre de la verité avec instance, qu'il mist la main sur elle, & qu'il se servist de tout ce qu'il luy plairoit pour venir à bout d'elle-mesme, & pour la changer, à quelque prix que ce fust. Puis elle demeura en repos, & en attente, ne s'occupant l'esprit d'autre chose que des fausses accusations de Nostre-Seigneur. Peu de temps estant écoulé, voila une horrible tourmente qui s'éleve contre nostre bonne Sœur, par un soupçon, auquel on creut de leger, & qui la fit accuser d'avoir fait des choses importantes contre le bien & l'honneur de sa Communauté. Elle en estoit entierement innocente; cependant Nostre-Seigneur n'appaisa pas la tempeste; mais il sembla plûtost l'exciter & l'accroistre. Elle sentit bien que c'estoit la main de son Dieu, qui la touchoit, aussi bien que le saint Iob; mais il ne luy estoit pas permis comme à luy, d'implorer le secours de ses amis, parce que celles qui l'aimoient le plus, n'avoient pas la liberté de l'aborder. Et bien que plusieurs personnes desinteressées n'ajoûtassent pas foy au mal qu'on publioit d'elle; neanmoins elle estoit également abandonnée de toutes, quoy que par divers motifs. Pour elle, ne fuyant pas moins l'excuse que la faute, aux premieres paroles qu'on luy en eust dit pour la confondre, elle alla se prosterner devant le S. Sacrement, & fit un sacrifice par vœu, de la liberté qu'elle avoit de se justifier. Elle observa ce vœu en cette rencontre, & en plusieurs autres, nonobstant qu'elle fust incitée à parler, & à se deffendre. Aprés s'estre liée de cette façon à Iesus faussement accusé, elle parut comme une colombe sans fiel, à tous les murmures que l'on faisoit contr'elle. Sa force estoit dans le silence, & dans l'esperance, non d'estre justifiée des hommes, mais d'estre sanctifiée de Dieu. Cependant, des paroles on en vint aux effets; la Superieure fit assembler la Communauté, & nostre victime estant à genoux au milieu, on leut hautement une longue liste de ses fautes pretenduës, & bien circonstanciées. La Superieure remontroit leur grieveté, & les Sœurs animées de zele, s'elevoient, les unes pour augmenter sa confusion, les autres pour la persuader de s'accuser humblement. Mais helas! qu'eust elle pû dire en public; puisqu'elle n'eut rien de tout cela à porter au Tribunal secret de la Confession? Son silence, sa paix, & la serenité de son visage pendant ce rigou-

reux examen, où chacun trembloit, hormis elle, fut encore pris pour une fiere insensibilité : Et quelque autre jour on s'assembla encore pour son entiere conviction. Voila donc cette innocente brebis qui paroist pour la seconde fois avec sa douceur acoûtumée, sans ouvrir la bouche pour se plaindre contre celles qui luy ostoient, non la laine, mais la reputation plus chere que la vie. On recommença la lecture de ses crimes, on l'accuse d'avoir troublé le Monastere, d'y avoir causé un scandale irreparable, & de quantité d'autres chefs, que le pretexte de la justice, & du bien commun obligeoit d'exagerer. A chaque article elle estoit interrogée s'il n'estoit pas vray qu'elle avoit commis telle faute : A quoy elle répondoit d'un accent fort humble, *I'ay bien fait d'autres choses, j'en demande pardon à toute la Communauté, que j'ay scandalisée, & à vous, ma Mere, tres-particulierement.* Cela pris pour un aveu, elle souffrit encore une forte reprimende ; & pour conclusion, elle fut condamnée à une prison de huit jours, & à trois jeûnes rigoureux, disant qu'on la traitoit encore avec beaucoup d'indulgence. Mais pour la punir en ce qui luy estoit plus sensible, deffence luy fut faite de prendre aucun temps pour faire oraison, que celuy de la Regle. On la conduisit en suite au lieu destiné pour sa prison ; qui estoit un petit apentis pratiqué au fond du jardin, n'y ayant personne qui ne la considerast comme l'anatheme de la maison, & qui ne parlast avec autant de ressentiment contr'elle, que si elle eut conspiré contre l'honneur & la vie de toute la Communauté.

Cette innocente criminelle entra dans sa prison comme dans un paradis ; & effectivement Dieu s'y communiqua à elle avec une telle profusion de graces, qu'elle asseura n'en avoir jamais receu de semblables tout le cours de sa vie. La sainte Communion luy fut permise au jour de la Toussaints seulement. Vne Religieuse alla la veille luy parler de se confesser ; à qui elle répondit avec sa sincerité ordinaire, qu'elle n'en avoit pas besoin. La Religieuse étrangement surprise, luy demanda si elle n'avoit point eu de peine contre la Superieure, qui la detenoit en prison, & de tout ce qui s'estoit passé. *Point du tout* (luy repliqua-t-elle) *nostre Mere a tres-bien fait ; & si elle croit les choses, elle ne pouvoit pas agir plus doucement.* Estant élargie pour aller communier, elle alla se ranger au Chœur, à sa place ordinaire ; d'où la Superieure la fit sortir ; & elle alla se retirer avec les dernieres Sœurs Converses ; de quoy la Mere n'estant pas encore satisfaite, elle l'envoya se tenir à la porte, avec ordre de communier la derniere de la maison ; ce qu'elle fit de bon cœur.

La Tres-Sainte Trinité voulut estre honorée en cette chere fille

fait un troisiéme examen public. La cause fut quelques visites que des Religieuses luy rendirent, où la force de sa vertu changeant leurs sentimens, elles ne se pouvoient empescher de dire aprés, qu'elles avoient veû un Ange, & non une fille. Mais sur tout, celle qui luy portoit sa nourriture, parla à la mesme Superieure avec une merveilleuse franchise, luy faisant entendre qu'asseurément elle avoit emprisonné une Sainte, & luy donna tant de scrupule, qu'elle se resolut de proceder à un troisiéme examen. Elle fit donc de nouveau comparoistre cette pretenduë coupable, pour declarer devant toutes les Sœurs, si tout ce dont on l'avoit accusée, n'estoit pas vray. Aussi-tost elle répondit dans sa paix inalterable : *Ma Mere, vous avez tres-bien fait tout ce que vous avez fait, je me reconnois encore plus coupable que l'on n'a dit, & que l'on ne pourroit dire. Ie vous en demande tres-humblement pardon, & à toute la Communauté.* Aprés cet aveu tacite, la Mere confirmée dans ses premieres pensées, dit ce qui luy plût, sans qu'aucune osast luy contredire. La patiente Sœur fut remenée en prison achever sa penitence ; & le temps fini, elle revint en la Communauté de mesme air, que si elle eust retourné de visiter le S. Sacrement, parlant & agissant avec autant de douceur & de liberté que si rien ne luy fust arrivé. Bien que son procedé fust blâmé, & pris à contrepied, elle ne s'en inquietoit point, le S. Esprit la remplissant du don de force, qui la mettoit au dessus des jugemens des hommes.

Vne de ses Compagnes luy demanda une fois comment en conscience elle avoit pû avoüer les fautes qu'on luy objectoit. *I'en avois*, dit-elle, *fait bien d'autres en ma vie passée, n'importe que je fusse innocente de celles-là, qui me sembloient peu, en egard à celles que je voyois en moy par la lumiere de Dieu.* Pendant cette persecution, elle desiroit ardemment que les autres s'élevassent sur ses propres ruines. Iamais elle n'accusa personne, ny ne se plaignit d'aucun tort qu'on luy eust fait en cela, non plus qu'en autre chose ; mais elle prit toûjours le parti de la Superieure, se jugeant digne de tous autres chastimens & opprobres. *Seigneur*, disoit-elle dans ses écrits, *vos ordres me plaisent tellement, que je suis bien aise d'estre un chardon en ce beau parterre de la Religion, ou le torchon qui est chargé des ordures du Monastere. Ie m'expose à toutes sortes d'humiliations, pour estre purgée, & pour estre mesme brûlée, comme heretique, puisque je ne croy pas comme il faut les veritez speculatives, ny les pratiques. Ie m'offre de porter les maledictions que l'on donne aux Ames ennemies de Dieu, les diffamations des menteuses, des hipocrites, & des larronnesses, parce que je suis tout cela devant vous.*

On donna un jour une impression fort desavantageuse de la Sœur Genevieve à un Religieux de sa connoissance, qui en conceut en

suite une tres-mauvaise opinion. Elle le sceut fort bien, & au lieu de s'en fascher, elle se contenta d'en gouster l'abjection dans sa tranquilité ordinaire ; & Dieu detrompa quelque temps aprés ce mesme Religieux. La vie de cette chere Sœur n'a esté qu'une suite de souffrances, & de mépris d'elle & de sa conduite ; en sorte que lorsque l'on reconnoissoit son merite & sa vertu, & que l'on prenoit des mesures pour son elevation sur la terre, le Ciel s'y opposoit, & la reduisoit à un estat d'humiliation, duquel elle ne sortit que par la mort.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE SON ESPRIT DE DEGAGEMENT, & d'aneantissement.

LA Sœur Genevieve pratiquoit le parfait denuëment de telle sorte, qu'il estoit tres-facile de s'en apercevoir. Monseig^r de Comartin, Evesque d'Amiens, aprés luy avoir parlé une fois, témoigna l'avoir bien reconnu, & ne sçavoit comment exprimer sa joye, de voir une Ame si detachée des creatures. *Une personne de cette trempe*, dit-il, *rend plus de gloire à sa Divine Majesté, qu'un million d'autres qui vivent à elles-mesmes, pource qu'elle ne vit, & n'opere plus, c'est Dieu qui vit, & qui agit en elle.* Enfin il la trouva si sçavante en ce haut point de spiritualité, qu'il desiroit l'obliger d'en écrire. Elle avoit mille sentimens épurez sur ce denuëment parfait ; mais ses actions les prouvoient mieux que ses paroles. Nous avons déja dit, ce qu'elle-mesme & ses Directeurs connoissoient evidemment, que son Epoux estoit un Epoux jaloux de son Ame, qui renversoit ses petits projets, détruisoit ses desseins, & empeschoit ses affections de se prendre à quoy que ce fust. Cette voye bien rude à la nature, estoit chere à nostre Sœur, elle y marcha jusques à la fin sans se lasser, & sans reculer, sçachant bien que la vraye perfection consiste à suivre Dieu.

Il ne se pouvoit pas qu'elle n'eust des sentimens d'amitié & de tendresse pour ses parens ; au lieu d'en tirer de la douceur, ils luy causerent bien des amertumes. N'estans pas de la Ville, ils ne la visitoient que rarement ; & cependant il est arrivé quelquefois que la Superieure refusoit qu'elle allast au Parloir. La Sœur Genevieve estoit lors au Tour, qui d'un costé entendoit les plaintes de ses proches ; & de l'autre, voyoit que l'on en faisoit parler d'autres de moindre consideration. Elle ne disoit mot pourtant, parce qu'elle voyoit par la foy, que c'estoit Dieu qui se meslois de ses affaires, &

prenoit plaisir de luy semer des épines, où les autres recueilloient des fleurs. Par correspondance à cette conduite, elle se détacha si fort qu'apres avoir veu sa mere, son frere, ou ses sœurs, elle n'eust sceu rendre seulement raison de leur santé. Mais quand il s'agissoit de leur ayder pour leur salut, elle s'y portoit avec zele. Ce quelle fit une fois entr'autres à l'égard d'un Gentil-homme son Cousin, lequel touché de ses bons discours, la vint trouver plusieurs fois, pour estre disposé par elle à faire une Confession generale. En luy expliquant le cinquiéme Commandement de Dieu, elle luy dépeignit avec tant d'efficace les hazards où sont les Nobles, par la disposition de se battre en duel à la premiere rencontre, que ce Gentil-homme quita [illegible] afin de se retirer des occasions dangereuses à son [illegible]. Si nostre chere Sœur, tira ce bon fruit de ses pieux e[illegible] elle en recueillit un non moins precieux pour elle : Car [illegible]eure la reprit fortement d'estre si long-temps avec ce Gentil-homme. Et mesme fit venir le Superieur pour en prendre la connoissance. Luy, qui estoit homme prudent, s'informa de la chose à la Sœur Geneviéve, & puis il declara qu'elle n'avoit offensé ny Dieu, ny la Communauté en cette conjoncture; & qu'au contraire elle auroit beaucoup manqué d'avoir denié l'assistance à cette Ame.

Le Roy Loüis XIII. ayant donné le gouvernement d'une Ville à Mr de S. Agnan, quelqu'un en écrivit à sa sœur pour l'en feliciter; mais elle s'étonna fort de ce que l'on faisoit si grand cas, de ce que la Foy luy montroit estre si peu de chose. Et quand sa Superieure luy aprit que son mesme frere avoit receu la charge de Mareschal de Bataille, elle fit d'un sens rassis cette judicieuse réponse : *Si cette Charge, & toute autre, devoit causer à mon frere la perte du moindre degré de grace, j'aimerois mieux luy voir porter la besace, que de le voir élevé ainsi.* Dans ce sentiment Chrestien elle protestoit, parlant en general de ses Parens, qu'elle eut mieux aimé les voir mandier de porte en porte avec la crainte de Dieu, que de les sçavoir riches & vicieux. Aussi lorsqu'elle eut la nouvelle de l'entrée de l'Ennemy dans Crecy, qui avoit tout pillé, & brulé, & par consequent le Chasteau de Madame de S. Agnan sa mere, laquelle avoit esté contrainte de s'enfuir, sans estre habillée, & quantité d'autres particularitez affligeantes, cét Esprit fort, & detaché entendit cela avec la paix de Dieu, qui est au dessus de tous les sens, ne donnant aucune part aux siens dans cette occasion. Mais elle s'éleva à l'ordre de la Providence, s'y unissant par un libre consentement au nom de sa chere mere, & de tous ceux qui parti-

cipoient à cette misere, qu'elle estimoit une beatitude dans la volonté de Dieu.

Nostre Seigneur permit encore qu'on luy vinst dire, que sa mere estoit enforcelée, & plusieurs autres nouvelles étranges; mais fausses. Elle en fit le recit à ses Sœurs (croyant qu'on luy avoit dit vray) & leur fit entendre que non seulement elle se soumettoit à Dieu pour ce funeste accident; mais que quand bien il luy arriveroit encore pis, elle aprouveroit la conduite divine, qu'elle tenoit pour le Paradis de sa mere, & le sien. Apres cela elle demeura longtemps sans estre éclaircie de la verité, sans inquietude de sçavoir l'état des choses, & sans vouloir faire un pas, ny dire une parole par mouvement propre, pour s'en informer. Elle eut la mesme constance lorsqu'on luy aprit que deux de ses Neveux avoient esté tuez à la guerre, s'en allant soudain devant le S. Sacrement reciter le *Te Deum laudamus*; & enfin la mort de sa mere ne l'emeut pas davatange. Elle en receut la nouvelle les yeux secs, se mit à genoux pour offrir son Ame à Nostre-Seigneur, & pour aprouver de tout son cœur la disposition qu'il en avoit faite; puis sans faire de lamentations ny de complaintes, elle luy rendit au plûtost ses devoirs, pour luy procurer le repos.

Pour sa personne, elle n'avoit ny propriété, ny attache aux commoditez. Elle abhorroit tellement les caresses, que mesme au lit de la mort, une de ses compagnes, luy témoignant qu'elle avoit de la peine à la voir tant souffrir, elle la regarda d'un œil severe, & l'autre luy en demandant la raison, elle répondit: *C'est que ie ne sçaurois endurer que l'on trouve à redire aux ordres de Dieu, puisqu'il fait tout avec une sagesse infinie.* Elle estoit tellement denuée d'elle mesme, qu'elle ne sçavoit pas mesme dire ny ses biens, ny ses maux, n'y faisant nulle reflexion. Estant au lit avec une grosse fievre, quand le Medecin la venoit visiter, & qu'il l'interogeoit des particularitez de son mal, elle ne pouvoit répondre qu'en general, disant avec modestie, que ce luy eust esté une chose bien onereuse d'avoir tant de retour & d'attention sur elle mesme. Le Medecin en fut d'autant plus edifié, qu'il voyoit que cette negligence ne procedoit pas de stupidité d'esprit, puisqu'elle l'avoit naturellement subtil & sensible; mais par un grand dégagement de tout ce qui la touchoit. *Qui passeroit sa vie*, disoit elle, *à s'occuper de soy, & de ses miseres, ne feroit autre chose que comme tirer des loques d'un mechant coffret, & ceux qui exercent ce metier, ne deviendront pas fort riches.*

Nostre bonne Sœur n'eût sceu remarquer quantité de choses

dont la pluspart des filles se garnissent l'esprit ordinairement. Si elle entendoit ou lisoit quelque beau trait qui la touchast, la seule verité entroit dans son Ame, sans retenir de quel Autheur il provenoit. Son obeïssance estoit souvent exercée en des points nuisibles à sa santé; mais elle en faisoit sa joye, ayant pour Maxime, que l'obeïssance estoit une perte de nostre volonté en celle de Dieu; & que la soumission religieuse estoit une grande Croix, qu'il falloit toûjours porter apres Nostre Seigneur.

Cette grande Ame parvint jusqu'au sublime degré de la perfection que les Mystiques appellent aneantissement; Elle eut plusieurs lumieres sur ce haut estat. Elle disoit entre autres choses que plus Dieu nous aneantiroit, plus nous aurions de Dieu & du sien; c'est à dire de son Esprit: Que le neant spirituel avoit deux faces, l'une comme contraire à Dieu, qui est l'estre, & qu'en ce regard il estoit digne de haine & de mépris: L'autre comme servant à Dieu, qui fait des merveilles sur ce fond du neant; & qu'en cette veuë il estoit un sujet de grande joye pour l'Ame, qui devient par ce moyen l'instrument de Dieu: & que Nostre-Seigneur luy avoit fait connoistre qu'elle se devoit toûjours tenir exposée devant luy, comme un neant qui attend tout de luy.

Dieu s'est servi d'elle pour ayder plusieurs Ames dans les tentations & singulierement dans les perplexitez touchant la vocation religieuse. Elle dissipa les difficultez de trois filles entre plusieurs autres qui se rangerent aupres d'elle, l'une desquelles estant fort irresoluë d'abort, fut tellement satisfaite apres luy avoir parlé, qu'elle dit qu'elle ne vouloit plus consulter personne sur ce sujet, & qu'elle ne croyoit pas jamais entendre une Ame plus éclairée de Dieu: Elle entra donc au Monastere, & nostre chere Sœur dit, qu'elle avoit vû par la lumiere du Ciel, la vocation de cette fille, aussi clairement que le rayon du Soleil montre les objets visibles, en plein midy. Vne Novice faisant ses demandes ordinaires pour estre receuë à la Profession, fut attaquée d'une tentation de retourner au monde. Elle n'osoit s'en découvrir à personne. La Sœur Geneviéve se presentant à elle pour luy parler, alors il luy prit un tremblement étrange, & elle ne pouvoit proferer un seul mot: mais la Sœur Geneviéve luy parla avec beaucoup de tendresse, & luy declara son estat interieur, de-mesme que si elle l'eut vû. Cela dilata le cœur de la pauvre Novice, qui fut merveilleusement fortifiée par ces saints discours. Au sortir d'avec elle, elle s'en alla (suivant son conseil) devant le S. Sacrement, produire quelques actes de vertu. Et là le Roy pacifique luy rendit la paix de son Ame, avec

un ardent desir de se consacrer à Dieu, & de luy offrir ses vœux, comme elle fit en son temps, à son grand contentement.

On luy ordonna d'écrire des veuës qu'elle eut touchant une autre fille apellée à la Religion, pour estre tres-particulieres, & pour avoir eu leur entier effet. Elle fut à l'égard de cette Ame dans un estat de douleur, & de crainte, à cause qu'elle negligeoit sa vocation. Et effectivement elle fut en hazard de la perdre par ses retardements : Ce qui obligea une de ses Parentes de la recommander un jour aux prieres de la Sœur Geneviéve ; qui luy répondit avec asseurance : *Elle sera icy Religieuse, & entrera dans un tel temps*, qu'elle marqua, avec d'autres choses pour dire à la Demoiselle, qui se sont parfaitement verifiées.

CHAPITRE CINQVIE'ME.

DE LA MALADIE EXTRAORDINAIRE QV'ELLE obtint de Nostre Seigneur, & de la maniere dont elle la porta, & en mourut.

NOstre vertueuse Sœur par l'inspiration du S. Esprit, à qui elle avoit une liaison particuliere, demanda long temps la grace d'honorer la tres-douloureuse & tres-humiliante mort de Iesus en la Croix, d'un genre de maladie & de mort dont il n'eust pas encore esté honoré. L'auteur de ses genereux desirs luy envoya un mal étrange dans le sein, qu'elle porta un an & demy sans le découvrir. Peu de jours auparavant, une personne qui avoit servy d'instrument pour la rendre participante de la Croix, & qui estoit decedée dans un grand esprit de Penitence, luy aparut, & la determina de reduire tous ses exercices en I. C. crucifié, à quoy elle obeït. Ce divin Sauveur luy posa donc sa Croix, comme un precieux bouquet de mirrhe, non au milieu de ses mammelles ; mais au dedans. Ce fut alors que l'on entendit l'interpretation du songe mysterieux qu'elle avoit eu depuis peu, où voyant le lit de sa Superieure tout couvert de fleurs celestes, & d'images de toutes sortes de saintes Vierges, & Martyres, elle n'y remarqua point celle de Ste Agathe, à cause apparemment que c'estoit elle qui la devoit representer, par un mal raportant au martyre de cette Sainte. Vne Religieuse à qui elle en fit la premiere découverte, pensa en demeurer sur la place, tant elle fut saisie & effrayée tout ensemble ; car c'estoit une mammelle, où plutost une glande d'une grosseur extraordinaire, large comme une assiette, & dure comme un caillou. Le premier remede qui y fut apliqué,

apliqué fut la reprimende de la mesme Religieuse, qui blâma fort la Sœur Geneviéve d'avoir celé ce mal, jusques à le rendre incurable. Les Medecins & Chirurgiens n'en porterent point d'autre jugement, & pour peu de medicaments qu'ils luy firent, bien que tres-doux, le mal s'ouvrit & s'aigrit à l'excés en moins de rien, il se communiqua à l'autre mammelle, puis à toute la poitrine, & ensuite aux costez, au dos, aux bras, aux mains, au col, & toutes les parties du corps devinrent chancreuses d'une façon si épouventable, qu'elle estoit un prodige de souffrance, ne pouvant pas seulement reposer sa teste, tellement qu'elle estoit contrainte de la tenir en l'air, & quand elle estoit lasse à l'extremité, elle l'appuyoit au dos d'une chaire, où à la corde qui estoit suspenduë au milieu de son lit.

Elle dit beaucoup de fois que si toutes les charitables assistances qu'on luy rendoit, n'estoient en la veuë de Iesus-Christ, & comme à un de ses membres, elle n'en auroit pas une pour agreable; parce que hors cette veuë, tout bien est perdu pour celle qui le fait, & pour celle qui le reçoit. Et elle estoit si bien confirmée en cette sainte habitude de regarder Iesus en elle, qu'elle ne recevoit, & ne rendoit aucun service que parce motif epuré. Lors qu'elle fut alitée tout-à-fait, on luy donna par une conduite d'amour de Dieu envers elle, une Sœur pour la servir, qui agissoit dans les mesmes sentiments & intentions; de sorte qu'il y avoit souvent de l'émulation entre elles, à qui rendroit mieux les services, ou à qui les recevroit avec plus de pureté. Vne autre Religieuse allant la visiter, s'informa si elle avoit facilité à s'entretenir avec Dieu, & si les douleurs ne l'en empeschoient point: *Non*, répondit elle sincerement; *Ie suis bien obligée à sa bonté; car quoy que tres-indigne, je n'ay pas plus de peine à m'appliquer à sa divine Majesté, que si je ne portois parfaitement bien.*

Elle desiroit la dissolution de son corps, avec une ardeur qu'il luy estoit impossible de dissimuler, si bien que l'on craignoit que ce desir n'interessast l'indifference & la resignation qu'elle avoit toûjours enë en un eminent degré? Suivant cette envie de mourir, elle témoigna une fois son affliction aux Medecins, de ce qu'ils luy donnoient encore beaucoup de temps à vivre. Dequoy rentrant en elle mesme, elle leur demanda pardon; mais eux bien surpris, dirent qu'ils n'entendoient gueres de tels langages dans le monde. La Superieure sondant la Sœur Geneviéve sur cette inclination pour la mort, trouva que son fond estoit parfaitement soumis à Dieu, & qu'elle estoit preste de demeurer en cét estat jusques à la fin du monde. Mais comme cette Ame estoit habituée à adherer aux im-

preſſions divines, elle ne pouvoit lors reſiſter à l'attrait de ſon Bien-aymé Seigneur, pour joindre (diſoit-elle) eſſence à eſſence, ce qui eſtoit impoſſible, tandis qu'elle demeureroit dans ce corps mortel: tellement que ſon inclination eſtoit plutoſt pour ſuivre les deſirs de Ieſus-Chriſt, que les ſiens propres, qui dés long-temps avoient eſté aneantis.

Elle n'eſtoit exaucée qu'en partie touchant ſon mal, juſques à ce qu'aux douleurs ſe joignit l'humiliation: Les Experts qui la traitoient, jugerent que la qualité de l'humeur chancreuſe qui la dévoroit toute vive, eſtoit des plus malignes, des plus dangereuſes, & des plus communicatives. Et par leur avis elle fut ſeparée des Sœurs, & privée de leurs viſites, & aſſiſtances les trois derniers mois de ſa vie, & reduite à ne voir que deux perſonnes; pluſieurs même s'eſtant éloignées d'elle avant la deffence, par horreur, & par aprehenſion.

En un mot on la regardoit comme une lepreuſe, frapée, & humiliée de Dieu, une fille de douleur, & pleine d'experience dans l'infirmité, comme l'image de celuy que le Prophete Iſaye avoit depeint par les meſmes traits au fort de ſes ſouffrances. Quoy que les Medecins fuſſent extremement ſurpris de ſon mal; ils ne l'eſtoient pas moins de la fermeté de ſon courage, qu'ils voyoient toûjours invariable, & ils avoüoient ingenuëment qu'ils ignoroient l'un, & admiroient l'autre.

Mr Maneſſier l'Eccléſiaſtique conſola la Sœur Geneviéve par Lettres, comme eſtant ſon Directeur apres le R. P. de S. Iure. Ces deux ſeules perſonnes l'ont conduite, outre les Superieurs du Convent, & l'un & l'autre ont témoigné qu'ils tenoient ſa voye tres-ſolide, & aſſeurée.

Cette bonne Ame ſouffroit ce mal humiliant, & toutes ſes ſuite, avec tant de patience, qu'elle eſtoit moins ſenſible à elle-même, que celles à qui la choſe ne touchoit point. Pour marque de quoy, une de ſes Compagnes, ayant obtenu à grande peine de la voir un moment, & luy expliquant ſa tendreſſe, ſur l'excés de ſes douleurs, & de ſon abandon: *Rompons enſemble* (luy dit la fidelle à Dieu fort genereuſement) *ou ne portez pas mes intereſts ſelon l'eſprit humain; ſoyez pour les maux & les humiliations que j'endure, comme la Sainte Vierge au pied de la Croix de ſon Fils, ou bien retirez-vous d'icy.* Elle eſtoit ſi douloureuſe par tout le corps, qu'on ne ſçavoit par où la prendre. Son Infirmiere l'emporta une fois comme elle pût dans la chambre, afin qu'on racommodaſt ſon lit, & la malade regarda cette Sœur, qui la fit beaucoup ſouffrir en cette rencontre, comme l'Ange conſortant qui luy eſtoit envoyé du Ciel,

de mesme qu'à son divin Epoux, pour l'encourager à boire le calice. Ainsi cette vraye Spirituelle, s'élevoit au Fils de Dieu souffrant, au temps que le corps qui se corrompoit, estoit plus en estat d'apesantir son Ame.

Elle passoit les jours, & mesme les nuits qui luy estoient incomparablement plus fâcheuses, dans un paisible & profond silence, sans estre chagrine, ny de mauvaise humeur; mais toujours constante, & contente; toûjours d'un abord ouvert, & dans une douceur admirable. Le diable tâcha une nuit de la troubler & de l'épouvanter. Elle apereeut sensiblement son approche; elle éveilla la Sœur qui couchoit dans la chambre, luy fit allumer le Cierge beny, & demanda de l'Eau-Beniste: Ce cruel ennemy pesoit tellement sur elle, & luy serroit si fort les mains, qu'elle ne les pouvoit remuer: Apres un long combat, elle sentit son pouce de la main droite en liberté: Au mesme instant elle en forma le signe de la Croix, qui donna la chasse au demon.

Elle estoit ravie de voir que sa mort avoit quelque rapport à la mort ignominieuse de son Sauveur: *Ie m'abandonne*, disoit-elle, *aux grands desseins qu'il a sur moy, & qui me surpassent. Ie me perds en sa sagesse, en sa puissance, & en sa bonté: Que le neant soit aneanty, & que la verité du Seigneur demeure éternellement. Ie veux tout selon la grace presente, sans rien anticiper. Tout ce que j'attends en la vie, à la mort, & apres, c'est par les merites de Iesus-Christ pour la gloire de son Pere.*

Et à cause qu'elle fut privée de voir la Communauté à sa mort, elle écrivit ce qui suit pour son dernier adieu. *Ie veux, ô mon Seigneur, entrer par vostre Esprit saint dans la volonté derniere & finale, que je desire porter devant vous, lorsque je me presenteray pour estre jugée de vous. Pour la volonté que j'ay pour vous, O mon Dieu, vous le sçavez, il n'est pas necessaire que je l'exprime sur ce papier; mais mon devoir est de témoigner à nostre chere Mere Superieure, & à toutes mes bonnes Meres, & Sœurs, que je veux mourir, avec un déplaisir tres-grand, de toutes les peines & mauvaises édifications que je leur ay données, depuis que j'ay le bien d'estre en leur sainte Compagnie. Ie leur en demande tres-humblement pardon, & les suplie que par pure charité, & misericorde, en veuë de Iesus-Christ mon divin Chef, elles m'assistent de leurs saintes prieres, maintenant, & apres ma mort.*

Les Medecins estimoient qu'elle vivroit encore bien du temps; mais enfin Dieu abregea ce long terme, & la nuit suivante il acheva luy-mesme son Portrait dans cette Ame sainte: de sorte qu'estant accompagnée seulement de deux Sœurs qui la gardoient depuis

trois mois, & qui veillerent toutes deux cette nuit, elle fit allumer le Cierge beny, prit le Crucifix entre ces mains, & dit à haute voix avec une grande presence d'esprit : *Mon Dieu mon Seigneur, je reconnois que je ne suis qu'un pur neant devant vous, j'advoüe que je n'ay jamais rien fait digne de vous & de vostre grandeur. Ie m'abandonne à vostre pure misericorde, de qui seule j'attens mon salut : j'adore vostre divine justice, & me soumets pleinement à son jugement sur moy, quel qu'il soit, je l'accepte sans en vouloir appeller.* Cela dit elle se tint, & demeura en élevation d'esprit. Sur les quatre heures du matin une de ses deux gardiennes alla avertir la Superieure qu'elle estoit extraordinairement mal : Elle fit aussi-tost entrer le Superieur qui luy administra les trois Sacrements en forme ; & trés-peu de temps apres qu'il fut sorty, elle expira dans une posture fort douloureuse, mais d'une façon tres-douce, Nostre Seigneur luy accordant ce qu'elle avoit tant souhaité de Communier proche de sa mort ; parce qu'avant la sainte Hostie pouvoit estre consommée, qu'elle rendit l'esprit le quatorziéme jour de May, sur les six heures du matin de l'année 1650. estant âgée d'environ 43. ans, dont elle en avoit passé plus de 25. en Religion, avec une merveilleuse pureté, & une perfection tres rare.

Le R. P. Benigne de Tous les Saints, Religieux Carme, à qui la Superieure des Vrsulines d'Abbeville avoit mandé la mort de la Sœur Geneviéve, luy répondit en ces termes. I'ay receu la Lettre de V. R. avec joye, & non sans larmes, voyant les merveilles que Nostre Seigneur a operées en sa sainte servante. Ie sçay tres-bien que tout ce que vous me mandez n'est qu'un echantillon de ses rares vertus ; j'en ay sceu des choses tres-particulieres dans plusieurs conferences que j'ay euës avec elle ; & j'asseure V. R. que je seray responsable au jugement divin, si je ne m'adonne à la perfection en suite des Maximes tres-hautes, & tres-relevées qu'elle m'a communiquées. I'ay receu la Lettre de V. R. dans un accés de fiévre de dix-huit heures. Cela n'empescha pas que je ne la leusse, & baisant cette Lettre dans laquelle estoient couchées les merveilles d'une sainte, & me recommandant à ses prieres, je fus en mesme temps soulagé notablement, I'espere bien d'autres faveurs de sa bonté.

Vne Vrsuline d'Abbeville, sujette à avoir des loupes au genoux, en ayant lors une que l'on n'avoit pû guerir par une infinité de remedes, elle s'en alla prier au tombeau de la susdite Sœur Geneviéve, plûtost par un pieux desir de sa gloire que pour son propre soulagement. Si tost qu'elle eust un peu prié à genoux, elle sentit sa loupe comme se vuider, sans pourtant qu'il en sortist aucune chose.

L'entiere gueriſon s'en enſuivit, ſans que ce mal y ſoit jamais revenu. Et quelqu'un qui s'y connoiſſoit bien, avoit dit auparavant à la Religieuſe que ſi elle en gueriſſoit, ce ſeroit un veritable miracle.

Vne des principales Officieres du Monaſtere ſe trouvant malade à l'extremité, avec tous les ſignes d'une mort prochaine, au jugement des Medecins, une de ſes Compagnes promit à Dieu de recueillir quelque choſe de la vie & des vertus de ſa fidelle ſervante, ſi elle obtenoit la ſanté de la malade. Le lendemain, allant voir ſi elle eſtoit encore en vie, le Medecin y arriva, lequel, dans la ſurpriſe du changement qu'il voyoit en elle, s'écria, *Quelle merveille eſt-ce icy? nous voicy r'appellez du deſeſpoir à l'eſperance*; & incontinent elle ſe porta bien. Vne autre Sœur a joüi long-temps de la preſence intellectuelle de la Sœur Genevieve, avec autant d'aſſeurance que ſi elle l'euſt veuë; ce qui la tenoit dans une grande recollection. Vne autre ayant obtenu d'elle un puiſſant ſecours pour une Confeſſion generale, & l'ayant priſe dés-lors pour une de ſes particulieres Avocates au Ciel; quand aprés il luy ſurvenoit quelque difficulté, elle la luy propoſoit ſur ſon tombeau, & ſur l'heure elle eſtoit éclaircie. Il y en eut encore une autre qui alla à la derobée la voir quelque temps avant ſa mort. Elle ſe recommanda à ſes prieres; & la mourante luy donnant liberté de luy dire ce qu'elle ſouhaitoit, la fille la pria de luy impetrer la delivrance d'un mal de teſte ſi furieux, que quand il la tenoit, il l'empeſchoit abſolument de ſuivre les actions de Communauté. La Sœur Genevieve le luy promit; & cette Sœur, qui vit encore, a aſſeuré que depuis la mort de cette bonne Religieuſe, elle n'a jamais eſté travaillée de cette incommodité, & garde exactement la Regle.

Le bon Frere Dandilly, Capucin, qui avoit aidé la Sœur Genevieve pour ſon entrée en Religion, aprés avoir receu ſa lettre circulaire, & un Recueil de ſes vertus, qu'il avoit inſtamment demandé, s'en ſentit ſi obligé, qu'il découvrit à la Superieure des Vrſulines un ſonge qu'il avoit eu à l'heure de ſa mort, & où il avoit veû S. Vrſule & ſa Compagnie, venant au devant de cette Ame ſainte, pour la conduire avec elle au Ciel.

LA VIE DE Sᵗ ANNE DE BVISSY, dite de Sainte Vrsule.

RELIGIEVSE VRSVLINE D'ABBEVILLE.

CHAPITRE VNIQVE.

SOeur Anne de Buissy nâquit à Abbeville ; & en tout temps, mesme en celuy où les filles prennent plus de liberté, elle fut toûjours portée à la devotion, & ne s'amusa jamais à des divertissemens inutiles. Dés quatre heures du matin elle assistoit à Matines dans l'Eglise Collegiale de S. Vulfren, qui estoit bien éloignée de sa maison, sans que le froid, ny la pluye l'en pussent empescher. Elle jeûnoit tous les Vendredys de l'année, & toutes les veilles des Festes chomées, les Caresmes, & souvent les Advents. Les jours qu'elle ne jeûnoit pas, elle faisoit une si rigoureuse abstinence, qu'elle se passoit à tres-peu de chose, pendant qu'elle apprestoit de bons mets pour les autres ; de quoy ils estoient fort edifiez, admirant comment une si jeune fille pouvoit vivre si austerement, & avec tant de modestie. Ce qu'elle s'épargnoit, elle le departoit liberalement aux pauvres, & aux Religieux, & mesme leur donnoit le meilleur, & le plus beau de ce qu'elle avoit en maniement. Bien qu'elle n'eust aucune pensée pour le mariage, elle s'y laissa engager par condescendance à ses parens, qui luy firent épouser Mr Lacomble, un riche Marchand, & un party avantageux pour elle. Elle s'attacha si peu au trafic, & aux biens de ce monde, qu'on la voyoit aux Eglises les quatre & cinq heures de suite ; & son mary ne s'en faschoit point, disant seulement qu'on luy avoit donné une femme plus propre pour un Cloistre, que pour un menage.

Au bout de quatre ans, elle demeura veuve, avec un fils & une fille qui mourut quelque temps aprés, & cette bonne Mere donna en aumosne aux Vrsulines d'Abbeville, une partie de l'argent qu'elle disposoit déja pour la pourvoir. Son fils parvint à un âge plus avancé ; & l'on pensoit à l'allier aux meilleures familles de la Ville. Toutesfois Dieu le retira de ce monde, & sa mere en souffrit la perte avec une admirable constance. Durant sa maladie, elle fit un acte de generosité fort rare & extraordinaire, qui fut d'aller avertir les proches parens de son fils, qu'il estoit à l'extremité, & qu'il estoit

temps qu'ils vinſſent luy faire faire ſon teſtament, afin qu'ils fuſſent aſſeurez de ſon bien.

Elle ne tarda guere aprés la mort de ce cher fils, de demander l'entrée aux Vrſulines d'Abbeville, qu'elle avoit beaucoup aidées de ſon credit & de ſes ſoins, dés le principe de leur établiſſement. Elle y fut receuë tres-volontiers, & en qualité de Bienfaictrice (parce qu'elle donnoit une dotte avantageuſe à la Communauté) eſtant âgée de quarante ſept ans lors qu'elle y entra le 23. d'Aouſt 1620. L'humilité fut ſa plus éclatante vertu dans la Religion; il ſembloit qu'elle n'oſoit approcher, ny meſme regarder les autres Religieuſes, ſe croyant indigne d'eſtre avec ces Anges ſur terre, aprés avoir goûté les delices du monde, & honorant par ſon abaiſſement la qualité de Vierges qu'elles avoient, & qu'elle n'avoit plus. On euſt dit à la voir agir, que c'eſtoit une pauvre femme que l'on avoit priſe gratuitement, & pour ſervir: car tous les emplois laborieux eſtoient ſes exercices ordinaires; de ſorte qu'elle gagna ſa derniere maladie par l'effort qu'elle ſe fit à travailler avec les Sœurs Converſes, & à leur ouvrage. Il la fallut de là mettre au lict, où ſi toſt qu'on luy eut tiré du ſang, elle tourna à la mort. On luy adminiſtra tous les Sacremens le jour de Paſques Cloſes; puis ſur les ſept heures du ſoir, elle fit le grand paſſage du temps à l'eternité. Ce fut le 18. d'Avril 1632. la dixiéme année de ſa profeſſion. Elle avoit receu ſon arreſt de mort avec tant de ſoûmiſſion & de componction, qu'il ſeroit difficile de l'exprimer. Elle pria Dieu inceſſamment durant ſa maladie; & reciſa encore l'Office de Noſtre-Dame le jour de ſa mort.

A ſon enterrement, voulant mettre ſon corps proche de celuy d'une autre Veuve ſon amie & compagne, Sœur Iaqueline du Croq, dite de la Viſitation, decedée quelques années auparavant, le Foſſoyeur fut tout ſurpris quand ayant foüy la terre, il la vit tout auſſi noire que ſi l'on euſt étendu un grand drap noir deſſus. Il alla avertir les Religieuſes de cela, comme d'une petite merveille. Elles y allerent voir, & rémarquerent que c'eſtoit preciſément la grandeur, & la forme de la robe & du manteau de la Sœur du Croq, leſquels, quoy que pourris, avoient laiſſé leur couleur dépeinte ſur cette terre. On enterroit en ce temps là les Vrſulines ſur un aix, ſans bierre. De plus, on trouva en meſme temps la teſte de cette chere Sœur deffunte encore toute pleine de cervelle blanche comme neige, & ſans aucune mauvaiſe odeur. Elle fut enterrée dans une petite caiſſe faite exprés, & enfin enfermée dans le cercueil de bois de la Sœur de Lacomble, afin qu'il ſe puſt dire de ces deux Religieuſes veuves, ce que l'Egliſe chante de Saül, & de Ionathas: *S'eſtant aimées en la vie, elles n'ont pas eſté ſeparées en la mort.*

LA VIE DE [illegible]ANNE CHEREAV, dite Aimée de Iesus.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PONTOISE.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES TENDRES ANNEES, IVSQVES A SA première Communion.

LE jour que l'Eglise fait memoire de Sainte Catherine de Sienne, l'an 1580. nâquit cette fille, qui devoit estre de nom & d'effet, Aimée de Iesus. Ses parens estoient assez pauvres des biens du monde; mais fort riches de ceux du Ciel, gardant si exactement la loy du Seigneur, que leur exemple est encore en l'estime de tous ceux qui les ont connus. Trois de leurs filles sont mortes bonnes Religieuses aux Vrsulines de Pontoise. L'aisnée, de qui nous écrivons, estoit de si petite complexion, qu'on eut bien de la peine à l'élever. La beauté de son visage, & celle de son esprit, avec l'affabilité de son humeur, la rendoient fort aimable dés sa tendre jeunesse. Ses deportemens estoient dés-lors tres-bien compassez; de sorte que l'on pouvoit dire en la voyant, comme on avoit dit autres fois au sujet de son Patron S. Iean Baptiste: Quelle pensez vous que sera cet enfant? Vn homme ayant voulu la caresser avec trop de liberté à l'âge de quatre ou cinq ans, il luy en prit un mal de cœur, & des tremblemens étranges; & pour éviter de pareilles rencontres, elle n'alla plus à l'école, nonobstant le grand desir qu'elle avoit d'apprendre. Elle estoit encore dans l'enfance, qu'elle commença à ressentir les attraits de Dieu, sans les connoistre. Vn jour de Pentecoste elle fut surprise d'une si grande douceur en entendant chanter le *Veni Creator*, que son petit corps en tomba en défaillance. Elle receut la même grace à la feste de la Toussaint ensuivant; ce qui produisit en son ame beaucoup de degoust des choses du monde.

A l'âge de six ans, une vertueuse Demoiselle veuve, sans enfans, & la Marraine, l'adopta pour sa fille, & la prit chez elle, ses parens ayans eu bien de la peine à la laisser aller, à cause de la particuliere tendresse dont ils l'aimoient. Allant en Bretagne avec cette bonne Marraine, elle tomba de cheval, & le cheval tomba aussi sur elle; de quoy elle eut le pied démis, & l'os du bras rompu depuis l'épaule jusques

jusques au coude, avec tant de douleur, qu'elle en demeura évanoüie plus d'une demie heure durant. Sa Marraine la voüa à Nostre-Dame de Bonnes-Nouvelles, puis il la fallut conduire encore à douze lieuës de là, sans trouver de Chirurgien. Estans arrivées à un Chasteau, elles n'y rencontrerent personne, chacun, estant allé faire ses devotions pour le grand Iubilé : Ainsi la pauvre Patiente fut vingt-quatre heures sans estre pensée ; & la Demoiselle ne sçachant que luy faire autre chose, luy leût la vie de Sainte Catherine de Sienne, & luy dit, touchant le choix que Nostre-Seigneur offrit à la Sainte, de deux couronnes differentes : *Ma fille, c'est à vous maintenant de choisir, laquelle aimez-vous mieux de celle d'or, ou de celle d'épines?* La fille, au fort des douleurs qu'elle ressentoit, fût un peu empeschée d'abord ; mais reprenant incontinent courage, elle répondit : *C'est celle d'épines que je veux.* De là en avant elle se creût obligée de rechercher toûjours ce qui estoit de plus penible. Quand le Chirurgien fut venu, il la trouva grievement mal, & avec une ardente fievre. Il fit sortir tout le monde de la chambre, excepté quatre hommes pour luy aider. La petite, de l'horreur qu'elle eut de se voir entre les mains de ces hommes, retomba en foiblesse, & y demeura tout le temps qu'ils la martyriserent ; tellement qu'elle n'en eut aucun sentiment. La mesme chose luy arriva au second appareil. Aprés sa gueriſon, elle alla à Rennes accomplir son vœu, & se devoüa toute à Nostre-Dame devant son image. Elle visita aussi au mesme lieu, un tableau de Sainte Catherine de Sienne, & se recommandant à elle, pour estre toute à Dieu, elle entendit une voix interieure qui luy disoit distinctement : *Ma fille, donne-moy ton cœur.* Ces paroles luy furent reïterées en trois ou quatre differentes visites ; ce qui opera en elle des effets dont elle s'est toûjours depuis ressentie. Elle n'avoit pas alors encore huit ans. On luy fit recevoir le Sacrement de Confirmation, par lequel le S. Esprit luy communiqua si abondamment ses dons, que les choses du monde luy devinrent insupportables, & ces pensées luy furent fortement imprimées dans l'esprit. *Tout sera reduit au neant. Il faudra rendre compte de tout au rigoureux jugement de Dieu.* On la voyoit souvent fondre en larmes, sans en pouvoir tirer autre raison, sinon qu'elle craignoit les jugemens de Dieu. Il luy sembla un jour le voir comme Iuge, non toutesfois en colere, qui la tenoit suspenduë comme par un cheveu, sur le bord de l'Enfer. Elle pensoit à tous momens que le cheveu venant à se rompre, elle y seroit precipitée, & que la moindre offence estoit capable de luy causer ce malheur. Elle fut deux ans dans cette veuë frequente, & ne sçavoit ce qu'elle faisoit, tant elle estoit transportée ; de

sorte qu'allant par les ruës, elle passoit les lieux où elle devoit s'arrester. L'amertume de ses craintes fut un peu adoucie par l'inspiration qui luy vint, de regarder Dieu comme son pere; & cela luy moderá aussi le desir qu'elle avoit de mourir, de peur d'offenser Dieu, & luy faisoit garder une teste de mort du Cemetiere, pour en avoir toûjours l'objet devant les yeux.

Nostre-Seigneur la protegea encore dans une notable occasion. S'entretenant une fois avec sa mere adoptive, des biens du Paradis, cette Demoiselle s'apercevant que ses transports ordinaires l'alloient saisir, elle la prit par la main, pour la conduire en une chambre, luy donnant à porter le flambeau. Par le chemin la petite tomba de fort haut par une trape, sur des gros carreaux de grés. La demoiselle la creut morte; mais estant couruë en ce lieu, elle la trouva à genoux, son flambeau tout allumé à la main, sans aucun mal, & mesme sans s'estre pris garde de sa cheûte. A l'imitation de Sainte Catherine de Sienne, si-tost qu'elle sçavoit quelques personnes malades, elle les visitoit, leur portant les douceurs qu'elle pouvoit avoir, essuyant les fatigues du chemin, & des temps fascheux, avec joye, dans la pensée que ces actions plaisoient à Dieu. Vn soir, comme elle lisoit avec grand gouſt un livre de pieté, la nuit la surprit; & dans sa simplicité, elle pria Nostre-Seigneur, que puisqu'elle tiroit profit de cette lecture, il luy pleust de prolonger le jour. Aprés sa priere, elle continua à lire deux heures entieres, la nuit estant si noire quand elle quitta, qu'elle eut besoin de chandelle pour s'en retourner d'une chambre à l'autre.

CHAPITRE SECOND.

DES AVTRES CHOSES QVI LVY ARRIVERENT jusques à sa retraite dans la Congregation de Pontoise.

LA petite Ieanne Chereau ayant atteint l'âge de parfaite raison, communia pour sa premiere fois, sous la direction d'un Pere Iesuite. Elle estoit à une maison de campagne, & voyant à la pauvre paroisse les saintes Hosties dans une boite de Sapin, la tristesse de voir son Sauveur si mal logé, tempera aucunement la joye qu'elle avoit de le recevoir. Ce jour heureux, & presque tous les autres qu'elle reïteroit cette divine action, elle ne mangeoit qu'un peu de pain; & ne voulant penser, ny parler que de Dieu: Elle s'étonnoit fort de quoy sa Marraine, qui passoit pour devote, l'interrogeoit plus volontiers de ce qui s'estoit fait au bal, que des grandes

choses que Dieu operoit en son ame. Cela n'empescha pas que cette Demoiselle ne l'engageast davantage dans les divertissemens des filles de qualité ; & malgré ses inclinations, il luy falloit donner du temps à la danse, à apprendre à joüer des instrumens, & à se trouver aux Assemblées. Tout cela faisoit le tourment de cette innocente creature, qui, pour ainsi dire, sechoit sur pied, voyant qu'on la trouvoit belle, qu'on luy temoignoit de l'agréement, & qu'on la traitoit en la mesme maniere que les autres filles du monde.

En quelques rencontres sa patience échapa, ne pouvant souffrir des paroles de cajollerie, & elle outragea de jeunes gens fort qualifiez, son courage luy faisant surmonter sa timidité naturelle. Le Demon luy fit naistre des occasions frequentes de perdre son tresor de pureté qu'elle aimoit tant ; mais Dieu l'assista en sorte, que bien loin d'y succomber, elle se conserva pure comme un Ange ; & mesme les personnes tachées du vice contraire venans à l'approcher, elle tomboit en pâmoison, quoy que sans discernement de sa part En son âge plus avancé, Dieu luy apprit qu'il avoit tenu cette conduite sur elle, pour la rendre capable de retirer quelques pecheurs du vice d'impureté. Pendant que le monde faisoit effort pour retenir cette Ame dans ses filets, le Divin Epoux l'attiroit bien plus puissamment par les chaisnes de son amour. Se trouvant une semaine de Careſme au sermon, où le Predicateur s'étendit sur les pechez dont la Madelene avoit donné occasion par ses vanitez, il sembla à nostre jeune fille que tout ce discours depeignoit sa propre vie, & qu'elle estoit la cause de tous les pechez qui se commettoient dans toutes les Compagnies de la Ville. Ces sentimens la toucherent si vivement, qu'elle ne pût retenir ses sanglots, elle les laissa éclater au milieu du sermon, & elle jetta sur la place quelques pierreries qu'elle avoit sur elle. Le sermon fini, chacun s'approcha pour la consoler, mais personne n'en pût venir à bout, & elle demeura trois jours au logis toute inconsolable, invoquant le secours de la Sainte Vierge, pour estre Religieuse, suivant le vœu qu'elle en avoit déja fait. On appella quelque Religieux, & mesme l'Evesque du lieu, pour luy persuader qu'elle n'estoit pas criminelle au point qu'elle se le figuroit. Enfin l'on s'avisa de la faire parler au Prédicateur, qui l'avoit mise, sans y penser, en ce pitoyable estat. Il connut qu'il y avoit là quelque chose d'extraordinaire, & surpassant son âge, & luy dit enfin, comme par prediction, qu'elle seroit Religieuse ; mais qu'il luy falloit attendre qu'elle eust seize ans ; & mesme qu'elle se verroit au delà avant l'accomplissement de son desir. Dans une conference qu'elle eut sur ses dispositions interieures avec un Capucin, il luy

predit que ſes deſirs de ſouffrir ſeroient ſatisfaits, & qu'avec le temps elle ſeroit malade, mepriſée, & calomniée meſme en ſon honneur; qu'elle ne le demandaſt point à Dieu; mais qu'elle euſt patience; toutesfois ſa ferveur eſtoit telle, qu'elle demandoit les ſouffrances, ſans ſe ſouvenir de cet avis. Le Ciel ne la fit pas attendre long-temps, ſans luy envoyer cette pluye de croix, dont la terre de ſon cœur ſe montroit ſi alterée: car peu aprés, eſtant au bal, une Demoiſelle ayant laiſſé tomber une bague de prix, & celle-cy ſe baiſſant pour la ramaſſer, le bruit courut qu'elle la pretendoit derober. Et là deſſus on s'émeut, & on veut qu'elle en demande pardon. Elle eut une extréme confuſion dans cette conjoncture; mais nonobſtant ſa repugnance, elle ſe ſoûmit à demander pardon, en veuë des fauſſes accuſations de Noſtre-Seigneur devant ſes Iuges. Vne autre fois elle fut accuſée par une de ſes Compagnes, de luy avoir pris de l'argent; & en ſuite enfermée dans le cabinet de cette fille, où elle reſſentit une profonde triſteſſe, ſur l'apprehenſion de la mauvaiſe reputation que cette fauſſeté luy donneroit. Elle ſe ſacrifia à Dieu, & puis attendit en paix ſa delivrance. Il luy prit envie de ſuivre le conſeil de l'Evangile, tendant la joüe à ceux qui l'auroient frapée. Elle frequenta à cette fin une fille d'humeur fort emportée, & s'expoſoit devant elle quand elle la voyoit en colere, afin d'avoir ſa decharge, qui ne luy manquoit pas en effet. Vne fois entr'autres elle luy donna un ſi grand ſoufflet, qu'elle en répandit du ſang, & la joüe luy demeura enflée, ſans qu'elle en euſt aucun reſſentiment; tout au contraire, elle ſe mit à genoux devant celle qui l'avoit outragée, & connoiſſant qu'elle s'en repentoit, elle la conſola, & prit un ſoin particulier de prier Dieu qu'il moderaſt ſes paſſions.

Elle fit quelques voyages à Paris, & pendant qu'elle y ſéjournoit, on expoſa un petit enfant à la porte du logis où elle eſtoit. Elle s'éveilla de nuit aux cris de ce petit innocent: & bien que les domeſtiques s'efforçaſſent de l'empeſcher, elle alla le prendre, rompit une ſes juppes pour luy ſervir de lange, ſe ſouvenant que Sainte Catherine s'eſtoit deveſtuë pour habiller Ieſus-Chriſt traveſty en Pelerin, le fit baptiſer, voulant eſtre ſa maraine, & ſouffrit avec joye pluſieurs railleries qui furent faite d'elles ſur ce ſujet.

Cette ſeconde fille ſe trouvant encore plus engagée au monde dans Paris qu'ailleurs, & d'autre part ſon attrait croiſſant pour la retraite, à quoy le ſaint temps de Careſme l'incitoit davantage, elle ſe jetta aux pieds de ſa maraine, la priant d'aller paſſer le reſte du Careſme à Pontoiſe, & gagna cela ſur ſon eſprit. La premiere choſe qu'el-

les firent à Pontoise, fut de visiter l'Eglise des Carmelites, establies depuis quatre mois seulement, de là elles s'en allerent aux Vrsulines Congregées. Vne personne fort simple leur dit à la porte que l'on n'entroit point dans cette Maison, à moins que d'y avoir des filles : Nostre bonne Veuve pour avoir libre entrée, feignit d'y en amener une ; & au moment la Superieure les vint introduire, & les conduisit premierement au Chœur, où les Sœurs estoient assemblées en Oraison, & couvertes de gros tabliers sur la teste, pour éviter les objects de distraction, comme effectivement pas une ne remua, ny ne regarda celles qui les visitoient, & qui allant ensuite aux Classes d'Externes, furent surprises d'y voir quantité d'Ecolieres mal vétuës, & mal propres. Ieanne Chereau s'addressant à une des Maistresses, luy demanda pourquoy elle prenoit tant de peine apres des enfants si mal faits. La Maistresse répondit d'un air fervent, que c'estoit en consideration de leur Ame racheptée du sang de Iesus. Cela toucha la bonne fille, & elle sentit deslors mouvement de suivre cét exemple. Elle se retira fort edifiée de la pauvreté & simplicité qui reluisoit par toute cette Maison, & passa la nuit suivante, occupée du dessein de s'y rendre pour le reste de sa vie. Deux jours apres priant Saint Ioseph dans l'Eglise des Cordeliers, elle forma son entiere resolution, dans une espece d'extase qui luy osta l'usage des sens l'espace de trois quarts d'heure, en suite elle se jetta aux pieds de sa bonne Marraine, pour obtenir congé d'entrer en la Congregation. Ce qui luy estant accordé avec tendresse, elle se presenta à Messieurs du Val, & Gallemant qui en estoient Superieurs. Ils eurent quelque difficulté à l'admettre à cause de sa foiblesse : Toutesfois Mr Fontaine leur Directeur, le R. Pere Gardien des Capucins, & Mademoiselle Acarie, persuaderent sa reception. Et ainsi elle entra parmy ces bonnes filles le vingt-quatriéme de Mars l'an 1614.

CHAPITRE TROISIEME.

DIVERSES GRACES QVE DIEV LVY FIT, SES PERSECVTIONS, & ses avantures jusques à sa Profession.

CEtte nouvelle disciple de Iesus-Christ fut attaquée dans sa retraite par un jeune-homme qui l'avoit recherchée en mariage, & qui emporté de sa passion luy vint dire tout ce qu'elle luy suggeroit. Elle prit Dieu de luy inspirer ce qu'elle avoit à répondre, & elle le defit de cette importunité. Quelques jours apres estant en

Oraiſon, Noſtre Seigneur s'aparut à elle comme flagellé, & plein d'une multitude innombrable de playes, en luy diſant ces paroles: *Que ne dois-tu point ſouffrir pour moy, puiſque j'ay ſouffert ces choſes pour toy?* Cela luy imprima une particuliere devotion à ce Myſtere, & luy donna force pour ſoutenir les Croix qui luy avindrent. Vne ſi belle entrée à l'oraiſon luy alluma le deſir de s'y adonner. Et dés qu'elle la commençoit, elle ſe trouvoit inveſtie de lumiere & d'ardeur ſpirituelle. Ses prieres augmentoient tellement ſon deſir pour les ſouffrances, qu'un jour parlant à ſon Superieur, elle luy dit qu'il luy ſembloit que Dieu ne l'aymoit pas, puiſqu'il ne luy faiſoit rien endurer: & ſon Superieur luy ayant répondu, que Dieu luy montreroit combien elle devoit ſouffrir pour ſon nom, elle fut ſi tranſportée de joye qu'elle demanda ſi ce ſeroit bien toſt, témoignant qu'elle avoit peine d'attendre. Elle portoit les jeunes filles à leur devoir par ſa modeſtie, & par ſon ſeul maintien. On la mit Maiſtreſſe generale des Claſſes, & Ieſus Chriſt luy enſeignoit ce qu'elle avoit à y faire, luy manifeſtant meſme l'interieur des Enfants. Elle entendoit ſouvent les cris, & hurlements des demons, qui enrageoient de la peine qu'elle prenoit pour diſpoſer les Ames à ſe bien confeſſer. Elle les voyoit auſſi, qui tâchoient de l'épouvanter par diverſes formes de beſtes, la menaçant d'avoir l'avantage ſur elle, & de ſe vanger du tort qu'elle leur faiſoit. En un temps de ſeichereſſe extraordinaire, ſon Superieur luy commanda de demander de la pluye à Noſtre Seigneur, pour preuve qu'il eſtoit l'autheur de tout ce qui ſe paſſoit en elle. Elle ſe mit en prieres, & y perſevera juſques ſur les ſix heures du ſoir, qu'il plût fort abondamment, & continua pluſieurs jours de ſuite. Ce ſuccés l'humilia beaucoup; & luy donna neantmoins quelque aſſeurance de ſa conduite interieure.

Cependant ſon corps ſuccombant à la force des operations divines, elle tomba malade ſi grievement qu'elle receut l'Extreme-Onction. Dans cét eſtat, ſon Superieur luy dit: *He bien, Dieu ne vous a-t-il pas ſceu trouver pour vous faire ſouffrir? mais quoy, mon Pere,* répondit-elle, *ne ſouffriray-je que cela?* Il luy ordonna de demander la ſanté à Dieu pour l'utilité des jeunes filles; ce qu'elle fit, & bien toſt apres elle fut guerie. Se ſentant lors portée à faire beaucoup de penitence, elle ſuivit l'impetuoſité de ſa ferveur, de telle maniere qu'elle ſe gaſta l'eſtomach, & fut reduite à l'impuiſſance de garder aucune nourriture. Mr Gallemant, Curé d'Aumales, & homme fort éclairé, examina ſoigneuſement ſa conduite, & apres l'avoir entenduë, il approuva comme effets de Dieu ce qui ſe

passoit en cette Ame, & luy donna des avis conformes à son estat. En ce temps les Religieuses tant de l'Abbaye S. Estienne que des Vrsulines de Paris, arriverent à Pontoise pour changer la Maison de Congregation, en Monastere. La Superieure se trouva prevenuë de quelques sentiments au desavantage de la Sœur Chereau; & dés le premier jour l'interroge de ses dispositions interieures, dont elle luy rendit un compte fort sincere. Neanmoins pour premiere épreuve, elle fut privée le lendemain de la Communion, qui estoit accordée generalement à toutes les Sœurs. Chaque jour la Superieure continua ses informations, luy témoignant beaucoup de mépris, luy voulant persuader qu'elle estoit trompée du demon, & même le donnant à entendre au Superieur, & à plusieurs autres personnes de vertu, qui luy faisoient faire des Examens fort penibles, & qui la jettoient dans de grandes apprehensions. On en vint jusques à luy deffendre l'Oraison Mentale, & même les aspirations jaculatoires. On luy interdit l'usage des Sacrements l'espace de six semaines; & la Superieure en un mot la traitoit comme une personne possedée, la faisant passer pour telle parmy la Communauté, & devant Mr Fontaine Superieur & Confesseur, qui jusqu'à lors l'avoit euë en estime. Vne fois l'ayant fait appeller à la grille du Chœur en presence de Mr Gallemant, la Mere déposant fortement contre elle, & l'accusant de plusieurs choses fausses, le Superieur dit pour conclusion qu'il reconoissoit bien qu'elle l'avoit trompé, luy ayant celé toutes ces choses: Ces paroles furent un glaive de douleur dans l'Ame de cette pauvre fille; & cette rencontre luy fut une des plus sensibles de sa vie. La continuë de cette persecution, accompagnée de circonstances que l'on ne peut pas produire, la reduisit dans une telle extremité de douleurs, qu'elle alla se jetter aux pieds de Mr Gallemant, le suppliant de l'entendre en Confession & declaration generale. Il la rebuta fort, & luy répondit qu'il ne vouloit point se mêler de sa conduite, ny la confesser; parce qu'il la tenoit pire qu'une Heretique: mais enfin vaincu par ses larmes, il la remit au lendemain, où il luy fit encore beaucoup de refus avant que de l'écouter; puis durant huit heures de suite elle luy rendit un compte exact de toute sa vie, de quoy il demeura tres-satisfait, & bien convaincu que Dieu estoit l'autheur des choses extraordinaires qu'elle avoit. Tout l'abus qu'il reconnut, fut en l'excés de ses penitences, croyant bien que le diable l'y incitoit, pour détruire tout à fait ses forces, ainsi que luy-même y avoit esté trompé. Neanmoins à cause des bruits de la Maison, il luy conseilla d'en sortir; puisqu'elle auroit toûjours droit d'y rentrer, quand les

choſes ſeroient éclaircies. Elle ſe ſoumit à cét avis, & s'abandonna toute à Dieu. Mr du Val la vit auſſi, confirma le deſſein de ſa ſortie, & la benit pluſieurs fois. Sur le point de ſortir de la Maiſon, elle alla à la Chapelle adorer Dieu, & ſe ſacrifier à ſes deſſeins. La ſainte Vierge luy parut viſiblement à la porte du Chœur, tenant un linge en la main, qu'elle luy promit de garder pour ſon voile, quand elle reviendroit prendre l'habit religieux. Mr Gallemant l'envoya à Aumale, avec une Sœur de la Maiſon de Pontoiſe pour Compagne: Madame la Comteſſe de Mortemar luy offrit place aux Vrſulines de Rennes; & même de luy ceder ſa qualité de Fondatrice. Elle en conſulta ſon Directeur, qui jugeant que Dieu la vouloit à Pontoiſe, elle ne ſe voulut point engager ailleurs. Au bout de trois mois ſes continuelles indiſpoſitions obligerent de la ramener à Pontoiſe; mais ſans rentrer dans le Monaſtere, juſqu'à neuf mois apres, que Mr Gallemant la fit loger avec les Tourrieres de dehors.

Pendant ce temps elle alla viſiter Mademoiſelle Acarie, renduë Carmelite, & nommée Sœur Marie de l'Incarnation, qui aprouva encore ſon eſprit, & l'encouragea fort à ſe tenir conſtante dans les épreuves, luy prediſant que Dieu en tireroit ſa gloire, & le bien de pluſieurs; La Superieure des Vrſulines eſtant enfin ſur le terme de retourner à l'Abbaye S. Eſtienne, fit apeller celle qu'elle avoit tant exercée, luy demanda pardon, & luy fit offre de rentrer dans le Convent; mais elle l'en remercia, ne croyant pas qu'il en fuſt encore temps. Cependant Dieu luy continuoit ſes viſites, & elle de ſon coſté continuoit à luy gagner des Ames. On luy adreſſoit toutes ſortes de perſonnes pour les diſpoſer à la reception des Sacremens, & ſur tout à faire de bonnes Confeſſions; & par ſes inſtructions il ſe faiſoit de ſi grandes converſions, & progrés en la vertu, que l'eſtime de la Sœur Chereau voloit par tous les environs.

Noſtre-Seigneur luy dit une fois: *Ie ne veux pas ſeulement que tu m'éleves des enfans, mais des Meres*; puis il luy montra une Croix, luy diſant: *Ie veux que tu ſois icy attachée par les clous des vœux de la Religion.* Le retardement luy tenoit lieu de ſupplice; mais ſon Superieur ne vouloit point pourtant qu'elle pourſuiviſt ſon entrée dans la cloſture. Dieu y pourveut d'autre part, en donnant une forte inſpiration à la Superieure de la recevoir: Elle y fit conſentir le Superieur, & l'admit avec grande joye à la fin de l'an 1623. & au bout de trois ſemaines, elle receut l'habit de Novice.

Durant la coremonie, elle aperceut la Sainte Vierge, qui étendant la

la main ſur ſa teſte, luy mit le voile, en luy diſant, qu'elle l'ornoit de graces & de faveurs, accompliſſant la promeſſe qu'elle luy avoit faite. Noſtre Seigneur luy dit auſſi qu'elle feroit profeſſion; Mais que comme il s'eſtoit aſſujetty aux volontez humaines, il vouloit qu'elle en dependiſt; puis il luy demanda: *Ma fille, m'aimes-tu? & combien m'aimes-tu?* luy montrant qu'il ſe vouloit ſervir d'elle pour la conduite des autres. Le Monaſtere en ce commencement n'ayant point encore erigé de Novitiat, on fit faire les fonctions de Maiſtreſſe à la Sœur Ieanne de Ieſus, quoy qu'elle ne fuſt que Novice, celle qui en retint le nom, & qui eſtoit la Mere Aſſiſtante ſe mettant elle meſme ſous ſa conduite, pour l'interieur, & preſque toutes les autres de la Maiſon, avec l'aveu de la Superieure, laquelle même ſe cachoit au lieu où noſtre Novice faiſoit ſes Conferences, afin de les entendre, & la conſultoit en particulier pour avoir ſes avis. On vit un grand changement dans la Communauté, & l'eſprit de recueillement, & de mortification y fit un merveilleux progrés.

L'eſtime que les Sœurs avoient d'elle, les porta juſques à luy donner leur ſuffrages ſecrets pluſieurs fois de ſuite pour eſtre Superieure, toute Novice qu'elle eſtoit, de ſorte qu'il fallut que celuy qui preſidoit à l'élection, deffendiſt de l'y plus faire concourir. Elle en avoit eu revelation auparavant, & l'avoit dit à ſon Superieur. Pendant qu'elle eſtoit en retraite pour ſa Profeſſion, Noſtre Seigneur l'attira fort à luy par ces paroles qu'il luy dit en l'Ame: *Le ſilence que tu as gardé a eſté fort agreable à mon Pere, ne me fruſtre pas de l'attente que j'ay de poſſeder entierement ton cœur.* A la Meſſe où elle devoit faire les vœux, elle eut un raviſſement où elle connut que ſa vie devoit eſtre deſormais crucifiée, & que la Sainte Vierge la preſentoit pour Epouſe à ſon Fils, & eſtant ſur le point de prononcer ſes mêmes vœux, elle entendit une voix qui luy diſoit: *Va, haſte toy, l'amour de Ieſus veut achever en toy ce qu'il y a commencé. Demeure en l'amour, non comme ſervante; mais comme aimée & cherie, je te donne un des Anges qui ſont toûjours devant ma face, en la garde duquel je te mets, appuie toy ſur luy, il te ſera fidele Compagnon.* Depuis ce jour elle porta le nom de Marie Aimée de Ieſus, que Noſtre Seigneur luy avoit impoſé en pluſieurs viſites: & la B. Sœur Marie de l'Incarnation, dans une apparition qu'elle luy fit depuis ſa mort, l'en felicita en ces termes: *Ma Sœur que vous eſtes heureuſe d'eſtre Aimée de Ieſus.* Si toſt qu'elle eût prononcé ſes vœux, Noſtre Seigneur luy dit: *Ie vous donne mon double eſprit, & un cœur de Mere envers ces Filles. Demeure en moy, perſonne ne t'en pourra ſeparer.*

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DES SIX ANNE'ES DE SA SVPERIORITE', SA CONDVITE, ſes dons de Dieu, & ſes voyages.

CEtte nouvelle Profeſſe continua encore quinze mois à conduire les Novices, avec un ſoin & une vigilance admirable, eſtant ſi éclairée qu'elles ne luy pouvoient rien cacher, juſques à ce que le temps des élections arrivant, elle fut éleuë & confirmée Supérieure, malgré ſes defences. Dés qu'elle eût les clefs du Monaſtere, elle les preſenta à une image de la Vierge, & du petit Ieſus, les priant de gouverner la Communauté en ſa place. Elle ſentit tout le long du premier jour la peſanteur de ce faix; mais le lendemain Noſtre Seigneur la conſola, luy apparoiſſant accompagné de Sainte Vrſule, laquelle luy promit qu'elle ſeroit ſa Protectrice en particulier, comme elle eſtoit de tout ſon Ordre en general.

Fortifiée de ce ſecours, elle commença à exercer ſa charge dans un grand aneantiſſement d'elle-meſme, & avec dépendance de ſon Superieur: bien qu'elle ne fuſt pas ignorante touchant la direction des Ames, ayant des lumieres extraordinaires ſur cela, elle s'en raporta toute à luy, & luy declaroit auſſi fidellement qu'auparavant, toutes les choſes qui ſe paſſoient en ſon Ame.

Comme elle ſe vit obligée d'enſeigner par exemple autant que par parole, elle demanda à Noſtre Seigneur des forces pour mener toutes les obſervances communes: Et ce fut choſe ſurprenante de la voir incontinent forte & vigoureuſe, & avoir une voix aſſez forte pour ſoutenir le Chœur, elle qui n'en avoit point eu du tout juſqu'alors.

Elle faiſoit un cas merveilleux de l'obeïſſance: c'eſtoit à quoy elle prenoit plus garde pour la reception des filles: & de ſa part elle s'y rendoit ſi exacte, que ſortant de maladie, & ſon Superieur luy ayant ordonné de ſe ſervir d'un bâton pour ſe ſoutenir, quand elle fut un peu plus forte, il la fit appeller; mais elle s'aviſant devant luy qu'elle avoit oublié ſon bâton, elle ſe mit à genoux, & luy demanda pardon de ſa deſobeïſſance: ce qui édifia fort une Novice qui eſtoit preſente.

Son Eſprit, ſes lumieres, & ſa longue experience n'empeſcherent point qu'elle n'agiſt avec une aymable ſimplicité. Le Fils de Dieu luy departit beaucoup de graces par le Myſtere de ſa divine

enfance, s'aparoissant plusieurs fois à elle sous la forme de petit enfant, luy disant des paroles amoureuses pour l'attirer à sa conformité; & luy imprimant une modestie si religieuse, que ceux qui conversoient avec elles s'en ressentoient, & publioient par tout ses loüanges. Les Ecolieres du Convent ne la consideroient que comme une Sainte, & épioient les occasions de la rencontrer, se jettant à ses pieds pour avoir sa Benediction. De sa part elle avoit une nompareille douceur & bonté à leur egard. Nonobstant les affaires de sa charge, elle disposoit les plus grandes, à faire leurs Confessions generales, & ne se tenoit à rien plus obligée qu'aux fonctions d'une vraye Vrsuline. Elle maintenoit ses Religieuses avec tant de vertu, que le saint Viatique luy estant aporté dans une grande maladie, Nostre-Seigneur luy dit qu'il se plaisoit de la venir visiter, accompagnée de ces Anges terrestres. Et une autre fois il luy dit: *Ie suis le Dieu de paix; porte-moy en paix; console mes servantes.* Vn jour elle fut invitée par son divin Epoux d'aller se reposer au midy sur le Calvaire; puis elle écrivit ce qu'elle y avoit vû en cette maniere. *I'y ay trouvé Dieu courroucé, & le mesme Dieu appaisé. I'y ay trouvé la mort surmontée, & le diable desarmé; la Croix mépriſée, & la Croix glorifiée; le transgresseur puny, le contrit gratifié & glorifié, l'homme endurcy, & le pecheur converty: Iesus Amour mépriſé de son peuple chery; Marie constante & forte, & le Disciple fidelle. I'y ay trouvé la foiblesse de Iesus resistant à la force des hommes en patissant, & non en combatant. Enfin j'y ay trouvé l'Echelle de Iacob, & la porte du Paradis ouverte, duquel mon Amour tient les clefs, dans ses sacrées mains douloureusement percées.*

Ces lumieres si solides la disposoient à porter avec constance & perseverance, toutes ses croix, & le fardeau de la Superiorité, qui luy fut continué au bout de trois ans, pour trois autres. Pendant la Messe qui se celebra pour proceder à l'election, en regardant son Crucifix, Iesus son Amour luy fit voir que la Croix où il avoit esté mepriſé, estoit son lict de gloire, & luy montra que jusques alors elle n'avoit rien fait, ny souffert pour luy, au regard de ce qu'il luy preparoit par la charge qui luy estoit de nouveau imposée, luy faisant en mesme temps part de son delaissement, & luy apprenant que comme il avoit demeuré plus long-temps sur la Croix vivant que mort, il falloit qu'elle fust de mesme. Elle sentit aussi un amour si cordial pour ses Filles, qu'il luy sembloit qu'elle les engendroit toutes en Iesus Christ. Ainsi elle reprit leur conduite avec des flames de charité toutes nouvelles, resistant mesme aux attraits du Divin Amour, pour s'appliquer davantage à leur rendre toutes sortes d'af-

sistances. Elle les pressoit avec des paroles embrasées, de se donner à Dieu, de mourir à elles mesmes, de conserver l'union mutuelle, de se rendre fidelles à la mortification, & exactes à toutes les pratiques religieuses. Elle les dirigeoit elle-mesme dans la retraite des Exercices spirituels, leur fornissant les sujets d'oraison, les voyant tous les jours en particulier, & leur parlant de leur disposition interieure avec tant de clarté, qu'elles estimoient que Dieu les luy manifestoit. Au sortir de ces exercices, la Communauté estoit tellement en ferveur, que chacun avoit plus besoin de bride que d'esperon, en matiere de penitence, où ces bonnes Filles se portoient ardemment, à l'exemple de leur Superieure : car elles couchoient sur la dure, elles alloient pieds nuds dans les plus grands froids, ne portoient point de linge, qu'à leur coiffure, se chargeoient de haires, & se disciplinoient rigoureusement, tant en public, qu'en particulier. Leur charitable Mere veilloit cependant sur toutes, afin que les foibles ne se fissent pas de tort, & que pas une ne fist rien qui la rendist incapable de ses obligations, & sur tout de l'Institut.

Depuis plusieurs années nostre Aimée de Iesus communioit tous les jours, par l'Ordre de ses Superieurs. C'estoit aprés estre repuë de cette divine manne, qu'elle recevoit ses dons plus precieux. Elle estoit toûjours deux heures, au moins, en action de graces aprés la Communion, si occupée en Dieu, qu'elle estoit sans aucun mouvement ; & s'il arrivoit dans le Convent quelque affaire pressée pendant ce temps, on s'adressoit à la Mere Assistante, estant bien juste de laisser reposer l'Epouse dans les embrassemens de son Divin Epoux. Aussi, comme toute enivrée des vins delicieux du celeste Cellier, elle ne pouvoit plus, sur la cinquiéme année de sa Superiorité, s'appliquer aux choses exterieures, ny mesme presque parler. Elle avoit une fiévre qui la minoit peu à peu, procedante plûtost (à ce qu'on estimoit) d'une cause surnaturelle, que d'une naturelle. La Divine Providence luy fournit pourtant encore une occasion d'exercer son zele la derniere année de sa vie, en luy donnant connoissance du besoin spirituel d'une Communauté de son Ordre, & qu'il vouloit se servir d'elle pour l'aider. Elle en communiqua avec son Superieur, qui ne fut pas d'avis qu'elle s'avançast sur ses seules lumieres. En mesme temps un autre Monastere la pressa d'y faire une visite, & quelque sejour. Elle sentoit interieurement du rebut pour ce dernier, & de l'attrait pour le premier ; d'où elle receut une lettre, pour demander son secours. Son Superieur, sur ce pied-là, luy ordonna d'en écrire à Monseig^r l'Evesque du lieu, lequel aussi tost luy donna obedience, pour s'y transporter en per-

ſonne, & y mener trois de ſes Religieuſes. Elle trouva d'abord beaucoup de reſiſtance en ce Convent, juſques là qu'on leur refuſoit l'entrée; & les Religieuſes ſe voyans enfin obligées de la leur accorder, leur firent une aſſez froide reception. Trois ou quatre jours eſtans écoulez, elles firent reflexion ſur la conduite de cette bonne Mere; & ſa douceur eut de ſi bons effets, qu'elles luy ouvrirent leurs cœurs, & luy donnerent tout pouvoir d'agir, comme elle fit; mais ſi bien, qu'en ſix ſemaines qu'elle demeura là, il y parut un changement entier, & elle laiſſa cette Communauté dans l'ordre, & dans la paix.

Vne voix interieure la preſſa de haſter ſon retour, par ces paroles poſitives, *Va-t-en, parceque je veux punir ce peuple*: Et incontinent aprés qu'elle fut ſortie de cette Ville, elle apprit qu'elle eſtoit affligée de peſte. Sur le chemin elle viſita l'autre Monaſtere, où elle eſtoit ſi fort deſirée, & le remplit d'edification, & de conſolation; y laiſſant pour Maiſtreſſe des Novices une Religieuſe de Pontoiſe, qu'elle avoit en ſa compagnie. A ſon retour à Pontoiſe, on euſt dit d'un triomphe, tant ſes Religieuſes firent d'appareil pour ſa reception. Mais l'Aimée de Ieſus, durant cette feſte, parut extraordinairement ſerieuſe, & penſive; ce qui donna la penſée dés lors, qu'elle avoit quelque preſentiment de ſa mort. Les derniers mois de ſa vie, elle fut viſitée frequemment de S. Iean l'Evangeliſte, de S. Paul Hermite, de Sainte Catherine de Sienne, & de Sainte Luce. Cette derniere luy dit une fois, *Ma Sœur, marchez dans mes voyes*, la conduiſant comme par la main, & luy depaiſſant les arres de la vie eternelle; ſon divin Amour luy diſant en meſme temps: *Je veux achever en toy ce que j'y ay commencé*. Et cela s'accompliſſoit par le redoublement de ſes ſouffrances, qui la faiſoient fondre en la preſence de ſon Bien aimé, comme la cire devant le feu. Ses Filles ne croyans pas toutesfois en devoir eſtre ſi-toſt privées, & voyans approcher le terme de ſon triennal, deſirerent de la retenir en Charge; & pour bien prendre leurs meſures, elles écrivirent capitulairement à Monſeig^r l'Archeveſque de Rouen, & obtinrent de ſa Grandeur ce qu'elles demandoient. La choſe ne pût eſtre traitée ſi ſecretement, que la Mere n'en euſt enfin connoiſſance; mais ſans faire cas des permiſſions que l'on avoit obtenuës à ſon inſceu, elle dit avec aſſeurance: *Que l'on agiſſe comme l'on voudra, puiſque l'on ne m'en veut pas croire; je ne ſeray pourtant pas Superieure.* Et cette prediction ne ſe verifia que trop toſt.

CHAPITRE CINQVIE'ME.

SON DECEZ. ET DES CHOSES ARRIVE'ES DEPVIS.

LA Mere Aimée de Ieſus eſtant preſte de partir de ce monde, fut ſaiſie d'une fievre qui redoubla cinq ou ſix jours, avec d'autres incommoditez qui l'empeſcherent de repoſer nuit & jour; neanmoins ſon courage ne cedoit point, mais la faiſoit appliquer aux principales fonctions de ſa Charge. Comme on l'avoit veuë échaper de pluſieurs grievesmaladies d'une façon preſque miraculeuſe, on eſperoit un pareil ſuccez de celle-cy, qui paroiſſoit moindre au commencement. Les Medecins meſmes y furent trompez; & ne l'ayans pas jugée mal à la premiere veuë, la trouverent ſi affoiblie à la ſeconde, qu'ils virent bien que c'eſtoit fait de ſa vie. La Malade ſçachant le ſentiment des Medecins, *Vai-je mourir?* dit-elle ſans ſe mouvoir, *que l'on m'apporte donc promptement Noſtre-Seigneur.* Elle ne ceſſa de le demander juſqu'à ce qu'elle l'euſt receu, eſtant preſſée d'une amoureuſe langueur de s'unir à luy, pour mourir comme un autre Moyſe, au baiſ[illegible] Seigneur. Dés qu'elle aperceut le ſaint Ciboire, elle ſe mit à ſ[illegible]t avec une ferveur admirable, & toute extatique: Et dan[illegible]oſture, aprés avoir demandé pardon aux Sœurs preſentes avec g[illegible]nde humilité, & contrition; elle communia, & & auſſi toſt commença à defaillir en ſon ſalutaire, & retomba doucement ſur ſon oreiller. On luy adminiſtra l'Extréme-Onction, ſans qu'elle puſt répondre aux prieres, n'ayant preſque point parlé ce jour-là, que pour demander ſes Sacremens. Mr Fontaine, ſon Directeur, luy demanda ſi elle n'eſtoit point conſolée de quelque viſite du Ciel: *Non, mon Pere*, répondit-elle, *je ſuis dans le deliaiſſement; ſeulement l'Apoſtre S. Iean m'a dit: C'eſt ainſi qu'il faut ſouffrir juſques à la fin.* En ſuite, par l'ordre, & avec l'aide de ſon meſme Directeur, elle benit ſes Filles, qui eſtoient plongées dans la douleur, puis comme ſi elle euſt eſté ſurpriſe d'un nouvel aſſaut d'amour, plûtoſt que de l'agonie mortelle, en inclinant la teſte, & diſant ces paroles, *Ieſus Amour*, elle rendit l'eſprit, le 18. de Fevrier, l'an 1634. eſtant âgée de quarante ans. Son Directeur qui la conduiſoit de long-temps, temoigna que ſa vertu eſtoit conſommée; ce qui fut confirmé par le R. P. Archange Ripault, Capucin, en un Sermon qu'il fit à la grille des Vrſulines de Pontoiſe, & dans lequel s'étendant fort ſur les loüanges de la Deffunte, il dit entr'autres choſes; que ſon Ame avoit eu une ſi haute connoiſſance de Dieu, qu'hormis

la lumiere de gloire, elle n'en pouvoit pas avoir une plus grande. Il l'avoit auſſi conduite quelques années. Et le R. P. Pacifique Potel, Religieux du meſme Ordre, a fait paroiſtre une ſinguliere eſtime de la Mere Aimée de Ieſus, bien qu'il ne l'euſt [illegible] veuë, ny connuë pendant ſon ſejour ſur la terre, mais ayan[illegible] quelque lumiere extraordinaire touchant ſa beatitude, [illegible] les Vrſulines de Pontoiſe qu'elle avoit pris leur [illegible] ſpeciale protection.

Il luy compoſa un fort long Epitaphe, q[illegible] ur une plaque de cuivre, & attachée à un petit cercueil [illegible], où l'on enferma ſes oſſemens, lorſque l'on fut obligé de [illegible]ver, pour inhumer en meſme lieu (à ſçavoir dans le Chœur des Religieuſes) le corps d'une autre, qui mourut auſſi eſtant Superieure du Convent.

Vne Profeſſe des Vrſulines de Pontoiſe, qui s'appelloit Sœur Marie Cochois, dite de l'Annonciation, aprés avoir eſté travaillée pluſieurs mois d'une fievre maligne, ſuivie des incommoditez qu'apportent de ſemblables maladies, & ſur tout, de grandes opreſſions d'eſtomach, & de poulmon, fut reduite en tel eſtat, que les Medecins parlerent de luy faire donner ſes derniers Sacremens; quand le 8. de Fevrier de l'an 1635. cette Sœur ſentant une forte triſteſſe dans ſon cœur, eut recours à Dieu par les interceſſions de la deffunte Mere Marie Aimée de Ieſus, dont il eſtoit ce jour-là l'Anniverſaire, demandant confidemment la ſanté, & que pour preuve de l'eſtime que Noſtre-Seigneur deſiroit qu'elle euſt de ſa ſainteté, elle ſe puſt lever du lict, & aller adorer le Saint Sacrement. Sa priere eſtant faite, elle ſentit un ſoulagement tout ſubit, & fit appeller ſa Superieure, à laquelle elle declara ſa diſpoſition, la ſuppliant de luy permettre de ſe lever: Mais la Superieure n'oſant luy accorder ſa demande, fit chanter les Litanies de la Sainte Vierge dans le Chœur, pour eſtre inſpirée de ce qu'elle avoit à faire; & en ſuite ſe confiant en la bonté de Dieu, envoya permiſſion à la Malade de ſe lever, ſi elle pouvoit. Elle le fit fort aiſément toute ſeule, & ſans aucun ſecours, elle alla de ſon pied au Chœur rendre graces de ſa gueriſon; & dés le lendemain, aſſiſta, & chanta à l'Office divin avec les autres Religieuſes, ne luy eſtant rien reſté de ſa maladie precedente, qu'un peu de foibleſſe dans les jambes. Cela fut veû de toute la Communauté; & la Superieure, les trois Officieres principales, & celle qui avoit eſté guerie, en dreſſerent un certificat ſigné de leur main, le dernier jour de Fevrier de la meſme année mil ſix cens trente cinq. Le Medecin, nommé Couturier, & le Chirurgien, Boté, atteſterent auſſi par écrit, que la Malade affligée comme deſſus, avoit eſté

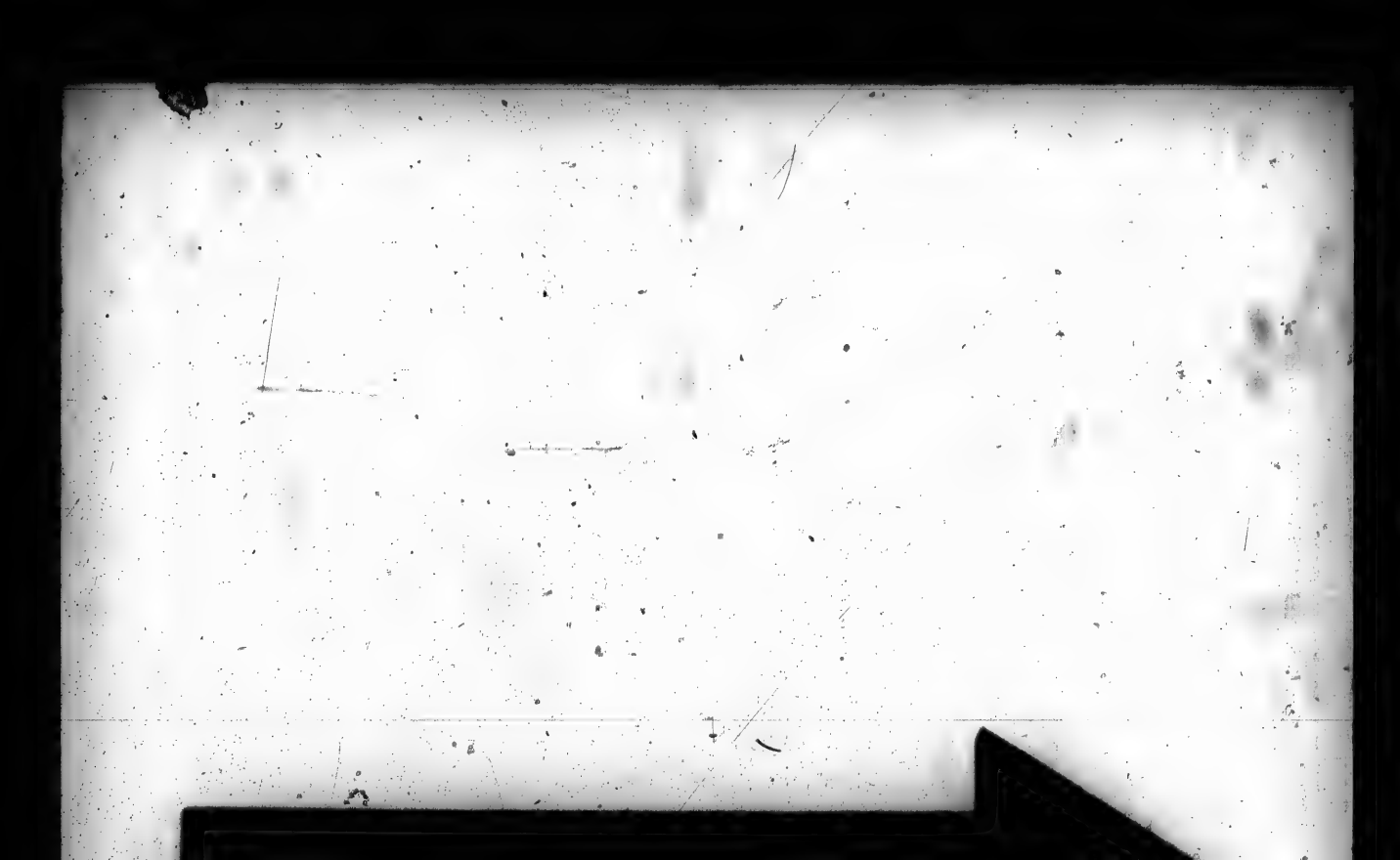

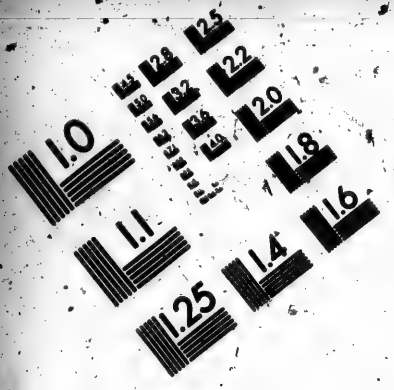

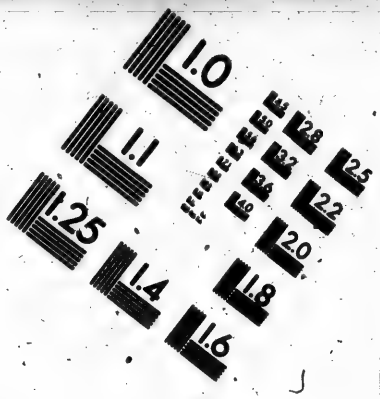

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

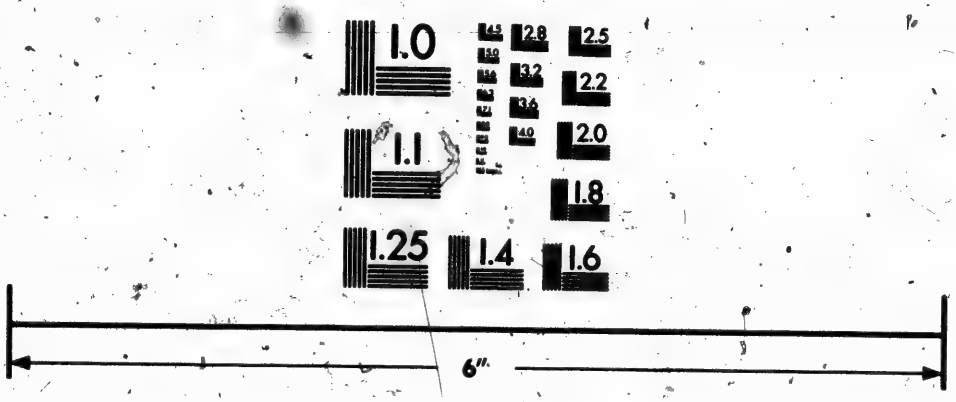

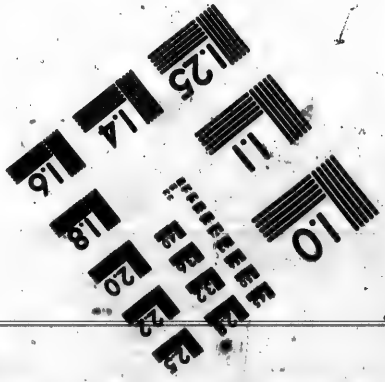

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ſubitement guerie, contre leur eſperance, & que la meſme Sœur de l'Annonciation leur avoit raconté ſa gueriſon dans toutes les circonſtances que nous venons de rapporter.

Le R. P. François Afange de la Compagnie de Ieſus, eſtant Exorciſte à Loudun, au temps de la poſſeſſion des Vrſulines, fit & ſigna un certificat le 18. de Iuillet l'an 1638. par lequel il depoſe qu'ayant ſouvent preſenté au demon Soumillon, pour la ſatisfaction de quelques Ames pieuſes, le tableau de la Mere Aimée de Ieſus, qu'il n'avoit jamais connuë, & dont il avoit tres-peu entendu parler: le demon avoit témoigné en la perſonne de celle qu'il poſſedoit grande rage à la vûë de cét objet, ſe détournant, & fermant les yeux, tremblant à ſon ſeul aſpect, & grinçant les dents ſe iettoit deſſus, criant: *Ie le couperay, je le rompray, je le déchireray. Quoy? Dieu donnera-il toûjours aux hommes de nouveaux moyens de nous tourmenter? oſtés moy cette bien coëffée;* & pluſieurs autres choſes ſemblables en diverſes rencontres, durant 15. jours, que ce Pere porta aux Exorciſmes le meſme Tableau. Et le R. P. Nicolas Daron de la meſme Compagnie & de meſme employ, manda de plus à un autre Pere le 19. Iuillet de la meſme année, qu'en déroulant ce portrait de la Mere Aimée de Ieſus, il reſſentit exhaler une odeur plus douce que le baume, qui luy réjoüit tout le cœur; & il conceut l'eſperance, comme il le dit pour concluſion de ſa Lettre, que les malades ayant recours aux merites & interceſſions de cette ſainte Ame, en recevroient du ſoulagement.

Au Monaſtere de Noſtre-Dame de la Creiche à Sablé, il y avoit au mois de Mars de l'année 1640. une Religieuſe malade d'une fluxion maligne, qui luy couvroit toute la teſte depuis prés de deux ans, & commençoit à luy gagner le viſage d'une façon horrible & puante. Apres avoir eſté traitée des Medecins, & Chirurgiens ſans aucun bon effet; apres meſme pluſieurs remedes violents dont on avoit uſé, juſques à luy enlever les cheveux & la peau; Enfin la Superieure la commit au ſoin d'une autre Religieuſe, laquelle deſeſperant des ſecours humains, & ayant connoiſſance des merites de feuë la Mere Aimée de Ieſus, luy apliqua ſur la teſte un linge teint de ſon ſang, faiſant une neuvaine de Prieres & de Communions pour loüer Dieu des graces communiquées à cette bonne Ame. Chaque jour de la neuvaine, elle apercevoit de l'amendement, & le dernier jour elle trouva ſa malade parfaitement guerie. Les Medecins & Chirurgiens qui l'avoient traitée, moururent peu apres, ſans qu'on leur en euſt demandé certificat; mais la Superieure & quatre autres Profeſſes, dont Sœur Marie Guillot celle qui avoit eu gueriſon, en eſtoit

estoit l'une, en dresserent un, & le signerent de leur main le cinquiéme d'Aoust 1641.

Vne jeune Demoiselle mariée à un Avocat au Parlement de Paris, eut une si excessive affliction, qu'elle en perdit l'esprit. En cet estat elle fut conduite aux Vrsulines de Poissy, où elle demeura environ six mois; mais elle devint si furieuse, qu'elle rompoit tout ce qu'elle rencontroit: De sorte que l'on fut obligé de la veiller jour & nuit. Ses paroles extravagantes jointes à ses actions fougueuses, empeschoient qu'on ne la menast à l'Eglise, parce qu'elle troubloit tout. Le Monastere n'avoit pas lors encore le moyen de faire dire deux Messes, les Festes, & les Dimanches. Et pour cela il fut ordonné que chaque Religieuse la perdroit tour à tour, n'osant pas laisser cette pauvre Demoiselle un moment seule, tant sa demence estoit extréme. Cependant une Religieuse venuë de Pontoise, pour l'établissement à Poissy, eut une forte pensée de demander sa santé à Dieu, en consideration de la feuë Mere Aimée de Iesus. Elle fit une Neuvaine vers la fin de Iuillet, recitant cinq fois le *Pater noster*, pour honorer les playes invisibles que l'on estimoit qu'elle avoit portées sur son corps, & priant la Divine Majesté qu'elle luy fist connoistre la verité de cette impression, par la guerison de cette creature. Si-tost que la Neuvaine fut commencée, la Demoiselle eut de bons intervalles, & commença à bien dormir; ce qu'elle n'avoit pas fait depuis six mois. La Neuvaine achevée, elle revint tout-à-fait à son bon sens, fut capable de communier, & le fit le jour de l'Assomption suivante; ce qui avoit esté particulierement demandé à Nostre-Seigneur, par l'entremise de son Aimée. Depuis ce temps-là, la Demoiselle a perseveré dans le libre usage de son esprit, & a conduit prudemment sa maison. Toutes les Religieuses Vrsulines de Poissy furent témoins oculaires de cette guerison.

LA VIE DE LA M. GERMAINE TIERCELIN, dite de la Nativité,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PONTOISE.

CHAPITRE PREMIER.

DIVERSES GRACES QVE DIEV LVY FIT.

CETTE fille nâquit à Pontoise, de bons parens, quoy que d'une condition obscure. Leurs voisins s'empressoient pour avoir avec eux la petite Germaine, tant elle estoit aimable. Quand elle fut grande, elle se rangea des premieres à la Congregation de Pontoise, & y fut aprés, une des douze premieres Religieuses Vrsulines. Mademoiselle Acarie luy avoit dit qu'elle seroit de cet Ordre, & que quatre ans aprés sa profession, elle sortiroit de Pontoise, pour aller ailleurs, comme il avint. Nostre-Seigneur la disposoit à ses desseins par diverses souffrances, dans lesquelles elle avoit tant de courage, qu'elle en demandoit l'augmentation. Vn jour que dans l'excés de sa ferveur elle faisoit cette priere, elle eut pour réponse au fond de l'Ame : *Je te donneray ce que tu demandes.* Le souvenir de ces paroles luy servit de force le reste de ses jours. Peu aprés elle vit en faisant oraison, quantité de personnes [illegible] une coiffure qui luy estoit inconnuë. Elle demeura en suspens de [illegible]que cela signifioit, jusqu'à ce qu'elle trouva à Bayeux que les filles & femmes portoient cette coiffure. On dit que d'autre part deux bonnes filles du pays, éloignées l'une de l'autre, & sans se connoistre, virent en esprit la Mere de la Nativité ; & les autres Religieuses qui la devoient accompagner, & reconnurent là les mesmes personnes qui leur avoient esté montrées en esprit. Lorsque les Superieurs de Pontoise eurent fait choix de la Mere Germaine, pour aller établir à Bayeux en qualité de Superieure, ils l'y envoyerent avec une Compagne du Chœur, & une Sœur Converse au commencement de May l'an 1624.

Elle vit cette maison commençante infectée de peste, & chargée d'autres croix, sans perdre sa paix, ny son courage. Nostre-Seigneur se servoit d'elle comme d'une nuée, pour verser les pluyes de ses graces dans les cœurs des Religieuses qui estoient sous sa conduite. Le Demon suscita une persecution secrete contre elle, que Dieu decouvrit à quelqu'un par une voye extraordinaire ; Et la Mere s'en

apperceut aussi, ne laissant pas toutesfois d'agir sans respect humain, ny de parler avec zele & douceur aux personnes qui luy estoient plus contraires. Les lumieres qu'elle recevoit de Dieu (selon lesquelles elle manioit les affaires, aprés les avoir communiquées à son Superieur) furent des principales occasions de ses peines; parce que le commun ignorant quel esprit la poussoit, trouvoit fort à redire à sa conduite; & Nostre-Seigneur en éprouvant sa servante, donnoit quelquesfois des connoissances à ses Religieuses, qui leur imprimoient de l'estime pour elle: Vne desquelles ne pouvant frequenter les Sacremens, pour avoir la conscience si embroüillée, qu'elle se trouvoit dans l'impossibilité de s'expliquer en Confession; elle se vit en songe auprés de sa Superieure, laquelle luy éclaircit si nettement ses difficultez, & luy demessla en sorte son embarras, qu'estant reveillée, elle n'eut pas besoin de faire un autre examen; mais se confessa, suivant ce qui luy avoit esté marqué en songe, avec une grande consolation de son Ame. Non seulement Nostre-Seigneur assistoit les Ames qui estoient sous la conduite de la Mere Germaine; mais il luy faisoit connoistre la rage des Démons contre sa Communauté. Ainsi elle aperceut un jour le Diable fraper si violemment contre les murs de la Chapelle, que l'on eust dit qu'il vouloit la ruiner. Vne autre fois elle vit une troupe de malins Esprits dans l'Eglise, qui à toute force vouloient entrer dans la closture du Convent; mais qu'une grosse barre les en empeschoit. Vne autre fois encore, au sortir du jardin, elle fut jettée fort rudement par dessus quatre marches de pierre, bien avant dans la court, à la veuë des Religieuses, sans que pourtant elle en eust du mal; & elle ne douta point que ce ne fust un coup de son ennemy, lequel voyant qu'elle estoit l'obstacle de ses mauvais desseins, tascha de la faire sortir de Bayeux; mais il n'en pût venir à bout, jusques à tant qu'elle eut accomply à Bayeux tout ce que Dieu demandoit d'elle. De plus, Dieu en qui elle se confioit entierement, luy decouvroit quelquefois l'estat interieur de ses Filles, leurs petits projets, & les entretiens familiers de celles qui luy estoient opposées: De quoy elle les avertissoit charitablement, selon ce que luy dictoit la prudence, & sans declarer de quelle part elle sçavoit ces choses. Ce luy estoit une tres-sensible affliction d'en voir quelques-unes se detourner du droit chemin de la vertu; & elle s'employoit jour & nuit, saine & malade, à les y mettre, & à les y faire avancer. Vne feste de Sainte Agnes, elle vit la Sainte Vierge, & cette Sainte, aller dans le Chœur, portans un petit vase plein d'une onction precieuse, dont elles oignoient chaque Religieuse sur le cœur, les unes en estans penetrées comme d'un

trait de lumiere, & les autres convertiſſans en un moment cette lumiere en une obſcurité fort noire ; par où elle connut que ces dernieres, par leur endurciſſement, rejettoient le bien que Dieu leur envoyoit.

CHAPITRE SECOND.

COMME ELLE PROFITOIT AVX AMES, & la bonne opinion que l'on avoit de ſes graces extraordinaires.

LA Mere Germaine eut toûjours une ſimplicité qui ſervit de diſpoſition aux faveurs extraordinaires que Noſtre-Seigneur luy fit dans tout le cours de ſa vie. Elle dit à un jeune Eccleſiaſtique qui la viſitoit, les particularitez de ſon eſtat, qu'elle ne pouvoit ſçavoir que par revelation ; de quoy il demeura ſi ſurpris, qu'à ce moment il ſe convertit à une vie parfaite, & devint un grand inſtrument du ſalut des Ames. La pluſpart des perſonnes qui luy parloient à la grille, eſtoient touchées de ſes ſaints entretiens, & luy donnoient entiere creance. Les ſçavans meſmes, & les ſpirituels en eſtoient dans l'admiration, confeſſant que cette bonne Religieuſe leur diſoit des choſes qui paſſoient ce qu'ils avoient dans leurs livres, & d'une maniere tout-à-fait perſuaſive. Vn entr'autres, a rapporté qu'elle luy fit un diſcours ſi releyé des Hierarchies Angeliques, qu'il ſembloit qu'elle euſt converſé avec ces bien-heureux Eſprits.

Mr Rocher fut le premier qui profita des graces de la Mere de la Nativité. Il eſtoit Chanoine de la Cathedrale de Bayeux, en la Prebende de Bernecq, & premier Aumoſnier de Monſeigr d'Angennes, Eveſque du lieu ; & bien qu'il n'euſt qu'environ trente ans, il eſtoit l'exemple de tout le Clergé de la Cathedrale ; & ſa probité le fit choiſir pour Directeur & Superieur des Vrſulines de Bayeux, dés leur fondation : Si bien qu'il alla querir les Religieuſes de Pontoiſe, qui les devoient inſtituer ; & dés lors il fut averti de la vertu, & des dons de Dieu que poſſedoit celle qu'on luy donnoit pour eſtre Superieure à Bayeux, afin qu'il euſt grand ſoin de ſa conduite, comme en effet il n'y épargna rien. Le raport fidele & ſincere que la Mere Germaine luy faiſoit des choſes que Dieu operoit dans ſon interieur, le rendit bien toſt ſçavant aux choſes de l'eſprit, & le porta luy-meſme à la pratique des plus excellentes vertus de ſa profeſſion, qui le diſpoſerent à l'experience des meſmes graces, & à acquerir une telle reputation de ſainteté, qu'il fut de là en avant juſqu'à ſa mort, le ſecours & la conſolation d'une infinité de perſonnes de

toutes conditions, & en toutes sortes d'affaires. Son interieur, & son exterieur étoient si bien reglez, qu'on ne remarquoit point en luy aucun défaut. Monseig^r de Bayeux connoissant ses rares talens, le fit son Vicaire general, & luy commit la charge de la plus-part des Monasteres de son Dioceſe. Il s'aquita si dignement de tous ces employs, qu'à sa mort toute la ville fut consternée, & chacun couroit à sa maison, pleurant la perte d'un si saint homme qui pourvoyoit pendant sa vie à toutes leurs neceſſitez, & qui encore depuis son decés leur a fait ressentir le pouvoir de ses interceſſions aupres de Dieu: A l'exemple de Mr de Bernecq, plusieurs autres Chanoines de la Cathedrale se rendirent comme les Novices de cette bonne Mere, pour se laisser guider par elle au chemin de la vertu. Elle les persuada de porter la soutanne tout le jour, de prêcher & confeſſer selon leur talent, quoy que cela ne fust pas encore pratiqué par aucun de la Cathedrale. Elle leur enseigna aussi à faire l'Oraison mentale, & à exercer les austeritez corporelles: Ils se montrerent si fervents que quantité d'autres personnes furent attirez par leur exemple à la vertu, & à suivre la direction de la M. de la Nativité.

Mr de Bernecq, reconnoissant dés l'abord que cette Ame marchoit dans une voye bien extraordinaire, la fit beaucoup examiner par des gens d'experience, à qui il luy ordonnoit de se communiquer entierement; Toutes leſquelles personnes ont asseuré qu'elle estoit conduite de l'esprit de Dieu, & avoient recours à ses prieres, & à ses avis, lorsqu'elles desiroient obtenir quelque chose de sa divine Majesté, ou conoître ses volontez sur leurs entrepriſes. En voicy un exemple. Le R. P. Iaquinot Ieſuite, & lors Provincial de France, eut tant de satisfaction des entretiens de la M. Germaine, qu'apres l'avoir exhortée à suivre le chemin qu'elle avoit commencé, il fit raport à son Superieur de la droite voye où il la trouvoit, ayant les larmes aux yeux d'excés de consolation. Il luy demanda plusieurs avis spirituels, & de plus l'engagea, nonobstant ses excuſes, de prier Dieu qu'il luy manifestast ce qu'il desiroit de luy. Quelques jours apres le Pere la pressant sur ce sujet; Elle luy répondit dans sa simplicité ordinaire; *Mon Pere, vous n'estes plus Provincial en France; mais vous le serez en Champagne*, & cela pour telle raison qu'elle luy specifia. Le Pere ayant pris congé d'elle, s'en retourna à Caën, où il receut les Lettres de sa demiſſion, avec un nouvel ordre, selon la prediction de la M. Germaine.

CHAPITRE TROISIE'ME.

QVELQVES-VNES DE SES VISIONS, & paroles interieures.

CEtte servante de Dieu estant une fois detenuë au lit, par une grande & longue maladie, elle fut visitée de S. François Xavier, qui demeura bien une heure aupres d'elle, l'entretenant de saints discours, propres à la consoler, & à la fortifier dans la souffrance : & pendant le discours du Saint, les douleurs de la malade diminuoient, en sorte que peu apres elle fut guerie, & son Esprit entierement quitte de ce qui l'affligeoit. S. Xavier luy dit à la fin que S. Augustin, & S. Ignace avoient grand soin de prier pour elle au Ciel, & luy promit de le faire aussi ; puis il disparut. Vne autre fois elle eût inspiration de faire une neuvaine au grand S. Charles Borromée, pour son soulagement, estant encore grievement malade. Le dernier jour de la neuvaine, apres qu'elle eût communié, elle vit interieurement S. Charles, qui luy dit ces paroles : *Ma Sœur, vostre part & portion c'est la Croix. Vostre heritage c'est Iesus-Christ, & son imitation, vous joüirez de la gloire dans l'éternité, je vous en asseure. C'est peu de chose de souffrir icy ; mais c'est beaucoup de joüir de Dieu eternellement.* Apres cela Nostre Seigneur luy dit au fond de l'Ame : *Ie prens mes delices avec toy dans tes souffrances : Souffre donc mes operations : je me trouve bien avec toy : laisse moy prendre mes delices en toy :* Neanmoins en suite de cela, il donna treves à ses grandes douleurs & elle releva de cette maladie, quoy que les Croix ne luy manquassent point : car elle a esté jusqu'à la mort travaillée d'infirmitez corporelles, ou éprouvée par les delaissements interieurs, ou persecutée & contrariée ; & assez souvent elle enduroit toutes ces choses ensemble ; mais avec une patience, & une humilité tres-grande, jointe à un tel courage qu'elle ne quitoit les penitences, & l'observance reguliere que dans l'extremité de ses maladies, & qu'elle faisoit quantité de prieres pour obtenir la grace de jeûner, & de faire l'abstinence du Careſme, en quoy d'ordinaire elle estoit exaucée, & les dispences qu'on luy donnoit par écrit, se trovoient par ce moyen inutiles. De plus elle avoit des maladies extraordinaires & inconnuës aux Medecins, qui l'attaquoient souvent le Ieudy vers le midy, & luy duroient jusqu'au Vendredy à neuf ou à dix heures du soir Alors elle ne pouvoit presque parler, ny entendre ; elle avoit le yeux enfoncez, la teste douloureuse, le nez retiré, les mains & le

pieds enflez : Elle ne prenoit point de nouriture pendant ces accez. Quand il arrivoit quelque ſolemnité au Vendredy, ces douleurs luy eſtoient avancées, ou diminuées, en ſorte qu'elle pouvoit les endurer debout, aſſiſter au Chœur, & meſme y Officier, comme auſſi vaquer aux choſes où elle eſtoit neceſſaire. Ce qui fit croire à ceux qui la conduiſoient, & qui la voyoient en ces eſtats, que Noſtre Seigneur luy faiſoit part des douleurs de ſa ſainte Paſſion ; & que de façon ou d'autre il la tenoit toûjours attachée à ſa Croix. Toutes les rares faveurs qu'elle recevoit, la portoient à bien ſouffrir, & luy arrivoient preſque toûjours, quand elle ſouffroit actuellement, comme il ſe peut voir de ce que nous avons déja dit, & de ce que nous allons ajouter, qui n'eſt qu'une partie de ce que l'on en a ſçeu.

Vn jour que par la ſainte Communion elle joüiſſoit de ſon divin Epoux ; & que luy repreſentant ſes foibleſſes & ſa deſolation interieure, elle s'occupoit en des Actes d'humilité, il luy répondit au fond du cœur : *Ma fille, prend courage, je me plais fort au ſervice des Ames qui ſouffrent pour me ſervir.* En ſuite S. Auguſtin luy aparut, & luy dit : *Ma fille, ne te laſſe point au ſervice de celuy qui t'ayme.* Puis luy preſentant un écrit : *Prend*, luy dit-il, *cette Lettre, & la lis attentivement pluſieurs fois ſans te laſſer, tu en retireras de grandes forces.* Voicy ce qui y eſtoit contenu : IESUS *ſouffrant, douloureux, delaiſſé, abandonné, aneanti, injurié, & écraſé ſans compaſſion des hommes, ſans ſe plaindre : Tout plein d'amour pour nous, doux, patient, miſericordieux, tout-puiſſant, tout ſage, & tout bon, ſans aucune reconnoiſſance des hommes ; mais abandonné de tous.* Ce grand Patriache luy parla encore long-temps. Elle connut quelque choſe de l'union qu'il avoit euë avec Dieu en cette vie mortelle ; & comme il puiſoit dans la divine Eſſence, ainſi que dans une mer, toutes les lumieres qu'il a laiſſées à l'Egliſe par ſes écrits ? Il luy ſembloit que ces lumieres découloient en ſon Ame avec autant de ſimplicité & de pureté que s'il n'euſt point eu de corps. Et que cette Ame ſainte les renvoyoit vers Dieu en la meſme pureté, ſans y toucher que pour la gloire de Dieu, & pour attirer les Ames à ſon pur amour : *Ma fille* (luy dit-il, au milieu des lumieres, des flames, & d'une nuée blanche, où elle l'aperceut ſucceſſivement en cette viſion) *aime Dieu de ce pur amour que tu vois. C'eſt en cét eſtat où j'ay trouvé force, & courage ſur terre, durant plus de trente années, depuis ma converſion : C'eſt auſſi là où tu trouveras conſolation dans tes ſechereſſes & deſolations.*

La M. Germaine ſuportoit la charge de Superieure avec grande peine, craignant toûjours de ne pas bien faire ſon devoir, à cauſe

de ſes continuelles infirmitez, qui luy oſtoient quelques fois ſe pouvoir de ſuivre la Communauté. Noſtre-Seigneur pour la ſoulager de cette peine, eût la bonté une fois d'élever ſon eſprit au deſſus de toutes les formes & images, & il ſe montra à elle par une viſion purement intellectuelle, dans laquelle elle connut qu'il la regardoit d'un œil plein d'amour, & que la lumiere dont il éclatoit, réjalliſſoit ſur elle. En ſuite il luy découvrit ſon coſté ouvert, & ſon cœur brulant d'amour pour elle, luy faiſant en meſme temps entendre que ſon cœur divin & le ſien eſtoient ſi unis, qu'ils ne faiſoient plus qu'un cœur, & qu'elle ne ſe troublaſt point pour la peine de ſe voir Superieure & infirme. Que la charge qui luy eſtoit impoſée venoit de luy purement : que toutes ſes inquietudes empeſchoient les operations divines : qu'il s'en plaignoit, & qu'il ſe plaiſoit qu'elle luy offriſt des Ames, particulierement celles qu'elle avoit ſous ſa conduite ; que c'eſtoit pour ce ſujet qu'il luy faiſoit tant de grace, & qu'elle n'avoit qu'à s'appuyer ſur luy, comme la bien-aimée ſur le bien-Aimé.

Vne veille de l'Exaltation de Sainte Croix, elle fut prevenuë par un effort extraordinaire d'amour de Dieu. Et le lendemain s'occupant dans la conſideration de la Paſſion de Noſtre-Seigneur, il luy fit entendre, qu'il ne vouloit pas qu'elle fuſt ſeule à luy ; mais qu'elle luy amenaſt des Ames.

Elle receut une grace pareille, ou plus abondante, lors qu'il plût à ſon bien-Aimé luy faire voir le ſoin qu'il avoit de purifier ſes Religieuſes, luy declarant qu'il les aimoit toutes : Et ſoudain pour luy en donner une precieuſe marque, il luy montra ſon ſacré coſté tout ouvert, duquel ſortoit une grande quantité de ſang boüillonnant & dégorgeant comme d'une groſſe ſource, en ſorte qu'il compoſa un bain, où la Communauté fut plongée & purifiée, & pluſieurs autres avec elles. Elle vit Noſtre Seigneur ſi amoureux des Ames, qu'il ſembloit vouloir oublier toutes ſes fautes, & celle de ſes filles, & les nettoyer ſi parfaitement dans ce bain de ſang qu'il répandoit largement de ſa pure bonté, qu'elles fuſſent diſpoſées à l'accompliſſement entier de ſes ſaintes volontez. Apres elle entendit une voix qui luy diſoit : *Hé bien, ma fille bien-aimée, tes douleurs unies aux miennes ne ſont-elles pas amplement recompencées par une ſi grande abondance de ſang & de graces que je répand ſur vous toutes ? Ie te donne ce ſang : Offre le moy pour ces Ames que tu vois que j'aime avec tant de tendreſſe, pour l'amour que je te porte.* La Mere fut ſi intimement penetrée de toutes ces paroles, & de pluſieurs autres qui luy furent dites en cette occaſion, que l'impreſſion luy en demeura continuelle,

continuelle quatre jours durant, accompagnée d'une odeur tres-douce, qui luy embaumoit tout l'odorat.

Vn jour de l'Invention sainte Croix, Nostre Seigneur, pour établir de plus en plus cette Ame dans l'amour des souffrances, la mit dans un transport d'esprit, où il luy montra la Croix environnée d'une grande flamme, puis entourée d'une lumiere tres-claire. Elle vit en suite tomber sur cette adorable Croix une grosse pluye de tres-belles perles, qui s'amassoient tout autour, & estoient entremeslées de fleurs épanoüies, & de diverses couleurs, capables d'attirer les yeux & le cœur par leur admirable beauté ; tout cela luy servant de Symbole de la dignité du grand Iesus, de l'amour & de la pureté avec laquelle il avoit enduré, des gouttes de sang qu'il avoit répanduës en la Croix, & des vertus toutes saintes, qu'il y avoit exercées, l'encourageant toûjours à suivre ses exemples.

Elle a receu ainsi plusieurs connoissances & revelations sur les SS. Mysteres de la Passion, qui estoit l'attrait particulier de son Esprit, de mesme que sa pratique estoit de s'y conformer. Aussi disoit-elle, qu'il luy eust esté bien étrange de vivre sans souffrir interieurement ou exterieurement. Elle avoit une devotion singuliere aux Saints, & Saintes qui avoient le plus participé aux douleurs de Nostre-Sauveur : & entr'autres à S. Iean l'Evangeliste, qu'elle choisit pour un des Patrons de son Monastere de Bayeux. Elle eût une vision merveilleuse de luy le jour de sa feste, dont Nostre Seigneur luy enseigna ce profit. *Considerez*, dit-il, *la simplicité de ce Saint, sa fidelité à me renvoyer les graces que je luy donne, son pur amour, son aneantissement dans mes operations, & sa promptitude dans l'accomplissement de mes desirs. Ce sont là les pratiques que tu dois tirer des lumieres toutes celestes que je viens de te communiquer.*

CHAPITRE QVATRIE'ME.

VNE APARITION REMARQVABLE DE SAINTE AGNES, & autres graces semblables.

COmme la M. de la Nativité se preparoit à oüir la Messe un Vendredy, que l'Eglise faisoit memoire de Sainte Agnes, seconde Vierge & Martyre, elle vit des yeux de l'esprit cette glorieuse Sainte, qui luy fit voir combien Dieu agrée la perle de la pureté, dans les Ames qui se sont entierement devoüées à son service. *C'est* (luy dit elle) *le lit nuptial où l'Agneau innocent se repose, & où il prend ses delices ; parce que je suis morte avec courage pour la def-*

fence de la Chasteté, mon divin Epoux se tient comme obligé de m'octroyer ce que je desire : Ainsi pour te faire connoistre le soin que j'ay de cette Maison, qui a commencé le jour de ma Feste, je luy veux faire un don de pureté. La Sainte luy dit encore : *Aujourd'huy que j'ay manifesté mon bon-heur à mes parens, je veux t'en faire part. C'est pourquoy j'ay détourné les douleurs que tu devois souffrir, & t'ay aporté du soulagement dans celles que tu souffres. Dy quelque chose à tes Sœurs touchant cette aimable vertu de pureté. Vous estes toutes instituées particulierement pour la conserver dans les jeunes filles : & ce jour de ma Feste que cette Maison a commencé vous y porte toutes encore, & j'en ay bien de la joye.* Au mesme temps la Mere ressentit l'effet de la parole de Sainte Agnes, par un rafraîchissement en son corps, jusques aux extremitez, avec un gouſt & une odeur tres-suave.

Apres qu'elle eut communié ce mesme jour, elle entendit intérieurement que Nostre Seigneur luy expliquoit les rapports de sa mort avec celle de Sainte Agnes ; puis il luy dit : *Ie me plais dans sa constance, apprend la d'elle dans tout ce qui pourra t'arriver. C'est ma Benjamine, elle est bonne, elle est belle, elle est Sainte, elle est toute divinisée. Sçache que je suis tout en elle, & qu'elle est toute en moy. Ie l'aime, & elle m'aime, ce qui est le comble de la felicité.*

Saint Regnobert Evesque de Bayeux, s'apparut plusieurs fois à la M. Germaine ; & une fois qu'elle estoit aux abois, pour une apostume qu'elle avoit au sommet de la teste, ce Saint accompagné d'un autre, la visita, perça son apostume ; puis il luy dit : *Tu en devois mourir ; mais tu n'en mourras pas ; & tu vivras encore quelques années.*

Iamais la M. Germaine n'estoit entrée dans l'Eglise de S. Exupere, qui est au Faux-bourg de Bayeux, où reposent les corps de plusieurs SS. Evesques de cette Ville. Dieu luy montra dans des ravissements cette Eglise, & les sepultures de ces Saints. En l'un elle vit ceux de saint Exupere, de saint Regnobert, & de saint Ruffinien : & en l'autre ceux de saint Gerbold, & de saint Manvieux. Elle fit apres la description de l'Eglise, marquant la scituation & la forme des sepulchres, & en parlant si juste qu'elle surprit la personne à qui elle en parloit. Elle eût aussi la grace d'estre visitée des mêmes saints Evesques en diverses necessitez.

L'année 1631. en faisant reparer l'Eglise de saint Exupere, les Chanoines de la Cathedrale firent ouvrir quelques tombeaux en leur presence. Si tost qu'on les eut découverts, il sortit un parfum celeste que tous les Assistans sentirent. On en tira des ossements vermeils, & comme encore tout plein de suc. On en retint quelques-

tins pour tâcher de sçavoir de quels Saints ils estoient, pour en conferer avec la M. de la Nativité, & mesme pour en faire l'épreuve sur elle, qui estoit lors fort incommodée d'une hydropisie: Messieurs les Chanoines luy envoyerent un bon Pere Capucin de grande vertu, qui presenta à la Mere un de ces ossements, & luy dit qu'elle le mist sur son estomach, & que le lendemain il viendroit dire la Messe, & la communier, ce qu'il fit: & comme il estoit au *Memento*, il aparut à ce bon Religieux un homme venerable revestu d'un Surpelis. La M. de la Nativité le vit aussi entouré de lumiere, quand elle communia; mais sans declarer son nom. En suite la M. sentit sur son estomach, la Relique qui luy causa une grande froideur, laquelle se changea bien-tost en chaleur, puis se répandit par toutes les parties de son corps: elle jetta quantité d'eaux, & son hydropisie fut dissipée.

L'année suivante, ayant une incommodité notable, elle fit prier le mesme Religieux de luy envoyer encore quelque Relique. Il le fit, à condition qu'elle prieroit, & feroit prier Dieu, de manifester de quel Saint estoit celle qu'il luy prestoit. La Mere dans sa simplicité, ordonna quantité de prieres, & autres bonnes œuvres, pour cette fin dans sa Communauté. Le jour de S. Iean Baptiste elle fut abstraite depuis qu'elle eut communié jusqu'à l'heure du disner, où elle se trouva; & estant assise à sa place, une voix interieure luy dit: *Ce sont icy les Reliques de mon serviteur S. Gerbold, que cette mienne Servante porte sur son cœur.* Cela luy causa tant de joye, qu'elle fut fort soulagée de son mal, & ayant fait une neuvaine à ce Saint avec toutes ses Sœurs, elle guerit entierement. Quelques jours apres le mesme Capucin dist aux Vrsulines, la Messe en l'honneur de S. Gerbold, pendant laquelle elle vit la Chapelle pleine de personnes venerables, & entr'autres d'un vieillard beau de visage, quoy que mortifié, les cheveux tout blancs, revestu pontificalement, & portant écrit sur sa Mitre S. Gerbold. Ainsi l'on apprit ce que l'on desiroit, à la consolation des personnes devotes. De plus un Ecclesiastique luy fit present de plusieurs grands os, qui avoient esté recueillis en la demolition d'un Autel, sans avoir trouvé de billet de leur nom. Elle fit faire encore des devotions extraordinaires: Elle eut revelation que la Relique plus petite, de la longueur pourtant d'un demy pied, estoit de S. Fulgence; & cette sainte Relique depuis ce temps-là a operé, & opere tant de merveilles à l'égard des femmes en travail d'enfant, que l'on accourt de dix & douze lieuës aux Vrsulines de Bayeux, pour l'emprunter, de sorte qu'elle demeure tres peu dans le Convent.

Apres la revelation de ces saintes Reliques, la M. Germaine voyant que cela se divulguoit s'en affligea beaucoup, craignant d'en estre estimée; mais Nostre Seigneur luy envoya Saint Augustin pour la consoler, & bannir sa crainte; ce qu'il fit, la reprenant comme Pere, des difficultez qu'elle avoit que ces choses fussent connuës à la gloire de Dieu, & de ses Saints.

Pendant que la M. Germaine gouvernoit le Monastere de Bayeux, l'union d'un ancien Prieuré de Religieux appellé Billettes, à son même Monastere, ne fut pas une affaire de petite consequence: Voicy en abregé le cours que prit la chose. Vn Religieux estant envoyé à Bayeux, de la part de ses Superieurs pour visiter ce Prieuré, qui étoit au Fauxbourg, & vuide à cause de sa pauvreté, à dessein d'y loger, & ses Confreres, comme en une Maison de leur Ordre, & dont ils esperoient avoir la possession; parla en passant à la M. de la Nativité, & luy declara son dessein, la priant de le recommander à Dieu. Retournant à elle pour une seconde fois, elle luy dit franchement, qu'elle ne croyoit pas que ce lieu là fust destiné pour son Ordre; mais bien pour la Communauté de Sainte Vrsule de Bayeux. Cette parole estonna tellement le Religieux, que sans poursuivre davantage son affaire, il s'en retourna le dire à ses Superieurs: La Superieure de son costé découvrit à son Superieur la revelation touchant ce Prieuré: Ce que le Superieur negligea, & elle fut deux ans, sans en parler, jusqu'à ce que Dieu la pressant interieurement, elle le dit au mesme Superieur, qui commença à l'écouter, & se mit à travailler à acquerir ce Prieuré. Tout fut accordé avec le Prieur & les Religieux dont il dépendoit; Mais quand la ville le sceut, plusieurs des Officiers & des principaux Bourgeois se soulevereut pour y mettre empeschement, formant des oppositions au Parlement de Roüen, & aportant tant d'obstacles à la chose, que les plus entendus la jugeoient ruynée. Dans tous ces embarras, la mesme Germaine fut divinement inspirée de la maniere dont elle se devoit conduire, particulierement pour gagner le principal Magistrat de la ville, qui estoit des plus contraires: Le Superieur luy rendit visite, suivant ce qu'elle luy avoit proposé. Pendant sa visite, Dieu fit voir à la M. Germaine son Superieur se promenant avec le Magistrat, & un troisiéme au milieu qu'elle connut estre S. Ioseph, Patron & Titulaire du Convent, lequel adoucissoit le Magistrat, & luy faisoit gouster les raisons du Superieur; en sorte qu'il fut tout persuadé, & ne voulut plus rien écouter de toutes les difficultez qu'on luy objecta.

Mr de Bernecq, qui estoit ce Superieur, s'employant en suite à faire verifier les Lettres Patentes du Roy au Parlement de Roüen, pour

ce Prieuré, y trouva tant d'obstacles, qu'il desesperoit presque d'en venir à bout. Ayant sceu qu'un des plus fameux Conseillers, mais opposé à son dessein, estoit detenu au lict, pour les gouttes, il trouva moyen de luy faire dire, qu'il promist, que si la nuit suivante il estoit gueri par le secours de S. Ioseph, il iroit au Parlement, & appuyeroit les pretensions des Vrsulines. Le Conseiller, pour se faire quitte de ses douleurs, promit tout ce que l'on voulut. Il guerit peu aprés, alla le lendemain au Parlement, & degagea sa parole, en faisant tourner l'affaire comme on la desiroit. La M. Germaine, sans avoir autres nouvelles du succés que celles qu'elle avoit receuës du Ciel, dit à quelques-unes de ses Filles, & mesme à un Ecclesiastique : *Rendons graces à Dieu, nostre affaire a passé au Parlement, S. Ioseph l'a fait reüssir.* On remarqua le jour qu'elle s'en estoit expliquée; & lorsque les lettres arriverent de Roüen, le tout se trouva veritable.

Mais comme les affaires de Dieu ne s'accomplissent d'ordinaire que dans les peines & les difficultez, celle-cy en eut une grande multitude, & long-temps. La Mere Germaine essuya les premieres, & les plus fortes, six ans durant. Il sembloit que les Esprits-malins faisoient tous leurs efforts pour empescher que les Vrsulines de Bayeux ne s'établissent en ce lieu-là, qui estoit dedié en l'honneur de la Sainte Vierge, il y avoit plus de trois cens ans. Toutesfois cette Ame courageuse, qui avoit des asseurances surnaturelles que la chose se feroit, & qui avoit esté mesme prevenuë de Nostre-Dame sur tout ce qui s'y opposeroit, ne se rebuta jamais ; au contraire, si-tost qu'il fut en son pouvoir, elle fit reparer les ruines de cette maison, en sorte qu'elle pust loger une douzaine de Religieuses, qu'elle y conduisit pour en prendre possession, & y entretenir l'Office Divin. C'estoient ses delices de demeurer dans ce pauvre lieu ; parce qu'il y avoit beaucoup à souffrir. Pendant son sejour, Sainte Therese luy apparut, & luy fit entendre que cette maison petite & delaissée, s'agrandiroit, & qu'elle ne cedast point aux difficultez. Elle y vit aussi S. Michel, tenant en main une croix, du bout de laquelle il frapa trois coups sur le pavé, disant ces paroles : *C'est icy, c'est icy que Dieu sera servi & honoré.* Vne autre fois encore Nostre-Seigneur luy declara que c'estoit sa volonté qu'elle le servist en cette pauvre maison en tout ce qu'elle pourroit ; que la Sainte Vierge, & S. Ioseph l'assisteroient. Elle acheva sa vie dans cette ferme esperance, & vingt ans mesme s'écoulerent depuis, les Vrsulines ne se pouvans resoudre à quitter la ville de Bayeux, pour se transferer au faux-bourg. Neanmoins quand le temps que Dieu avoit destiné,

fut arrivé, il sceut bien trouver la voye de les faire déloger : car les mesmes Vrsulines ayans intenté un procez à Paris contre un des principaux juges de Bayeux, il en fut si irrité, qu'il poursuivit, & obtint un Arrest, par lequel les Vrsulines avoient commandement de se retirer au faux-bourg ; & tout ce qu'elles purent faire, ce fut de demander quelque delay, pour bastir, & preparer le lieu, en sorte que toute leur Communauté y pust loger. En mesme temps elles promirent à Dieu d'aller s'y établir, s'il leur faisoit la grace de gagner ce procez. Elles le gagnerent, & pour accomplir leur promesse, entreprirent de bastir au faux-boutg, & en suite s'y rendirent toutes, & reconnurent la verité de tout ce qui en avoit esté revelé à leur bonne Mere Germaine, qui pour la perfection de cet œuvre, ne leur servit pas moins au Ciel qu'elle avoit fait pour son commencement sur la terre, estant croyable qu'elle procura la Bulle de Rome, necessaire pour l'union de ce Prieuré. La Suplique en avoit esté dressée & presentée quinze ou seize ans auparavant, & l'on ne sçavoit ce qu'elle estoit devenuë. On la trouva enfin, mais si pourrie, qu'il ne restoit rien d'entier au papier, sinon les lignes contenans les termes absolument necessaires pour ce qu'elle demandoit ; ce qui fut estimé une merveille. De plus, un Prelat de la Cour Romaine se montrant tout-à fait contraire à l'expedition de la Bulle, changea de sentiment, aprés qu'on eust celebré la Messe en l'honneur de S. Ioseph.

CHAPITRE CINQVIEME.

SA DEMISSION DE SVPERIEVRE. SON RETOVR à Pontoise, & sa mort.

LA M. Germaine de la Nativité ayant tenu la Charge de Superieure à Bayeux douze ans, par diverses elections Canoniques, se deposa, pour achever ses jours sous l'obeïssance. Cette vertu fut remarquable en elle par dessus toutes les autres pendant environ quatre ans qu'elle demeura encore à Bayeux, ne faisant rien qu'avec la permission de sa Superieure, & la traitant avec un respect qui donnoit un grand exemple à toute la Communauté. Elle exerçoit la Charge de Maistresse des Novices, sans diminution de ses souffrances ordinaires, au contraire, elles augmenterent de tous costez. Les persecutions & les contradictions continuerent à son egard ; mais Nôtre-Seigneur, la Sainte Vierge, & les Saints continuerent aussi à la visiter, à luy parler, & à l'encourager. Vne fois elle vit Iesus, Ma-

rie, & Ioseph, se promenans dans le Refectoir pendant le disner des Religieuses, se réjoüissans en leur compagnie, & conferans ensemble des soins qu'ils avoient de cette maison; puis ils firent entendre à la M. Germaine, qu'ils l'associoient à leurs saintes intentions pour le bien spirituel & temporel de la mesme maison. Aprés cela il luy sembla que Nostre-Dame se mit à genoux devant son Fils Iesus, luy presentant un cœur où il paroissoit trois couleurs differentes: car une partie estoit rouge, l'autre fort blanche, & l'autre d'un noir comme de la meurtrissure, qui signifioit l'amour, la pureté, & les souffrances de la M. Germaine. La Sainte Vierge dit alors à son cher Fils: *Mon Fils, je vous prie d'avoir compassion de cette pauvre creature à qui appartient ce cœur, voyez ce cœur si preßé de douleur pour ses offences, & pour celles de ses prochains; donnez-luy soulagement en ses afflictions, puisqu'elle les souffre pour vostre amour.* En mesme temps la M. Germaine ressentoit une impression d'aneantissement, de resignation d'elle-mesme, & d'union à Dieu, qui luy dura plusieurs jours, avec une odeur tres-agreable qu'elle sentoit par tout.

Aprés la reception de telles graces, elle entroit dans un abysme d'humilité, avec une reflexion forte sur ses deffauts, & sur sa propre vileté, qui la rendoit si confuse, qu'elle disoit quelquefois qu'elle n'osoit lever les yeux pour regarder les personnes, & qu'elle eust desiré de trouver un lieu sous terre, pour s'y cacher, se jugeant même indigne de voir le Soleil.

Les Vrsulines de Pontoise desirans de r'avoir la Mere Germaine, Monseig^r l'Archevesque de Roüen signa l'obedience pour son retour; de quoy Dieu luy avoit donné une marque en une Oraison, où il luy sembla que les clefs de la closture luy estoient mises entre les mains. La Communauté de Bayeux eut bien de la douleur de cette obedience, & la Superieure differa tant qu'elle pût de la signifier à la M. Germaine, sçachant que comme une fille d'obeïssance, elle partiroit aussi-tost; à quoy elle ne manqua pas, sans que les regrets de ses Filles, qu'elle aimoit si tendrement, & qu'elle voyoit fondre en larmes à ses pieds, ny la consideration de sa propre Mere, qu'elle avoit receuë dans le Convent, & à la profession, la pussent retenir en aucune maniere.

Elle les quitta le troisiéme d'Aoust 1640. Par les chemins on luy témoigna tant d'estime, qu'elle en avoit grande confusion. Elle passa par plusieurs Monasteres, ausquels on la fit entrer, & où elle fut toute occupée à donner de saints conseils à la pluspart des Religieuses qui les luy demandoient. Estant proche de Pontoise, & à la veuë du clocher de l'Eglise Principale, elle entonna l'Hymne, *Te*

Deum laudamus, & le chanta tout entier avec les Religieuses qui l'accompagnoient, tant elle avoit de joye de se rendre au lieu de sa Profession, où elle fut aussi receuë avec une joye reciproque, de toutes ses cheres Sœurs, se voyans reünies aprés une si longue separation. Elle vécut encore neuf ans & demy à Pontoise, edifiant toute cette grande Communauté, & croissant toûjours en vertu; puis elle trépassa d'une maniere assez prompte. Elle avoit communié les quatre Festes de Noël, & fait une ample Confession le jour des SS. Innocens, & dit à quelque Sœur, que si elle venoit à mourir, que l'on en demeurast en repos. Le lendemain elle tomba en apoplexie & lethargie, & ne donna plus aucun signe de raison, qu'en baisant trois fois le Crucifix. Elle rendit l'ame le second jour de Ianvier 1649.

LA VIE DE LA MERE GENEVIEVE PERTVIS des Voceaux, dite de la Conception de la Sainte Vierge.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PONTOISE.

CHAPITRE VNIQVE.

L'An 1609. donna la naissance à cette fille au Chasteau d'Edouville, apartenant à sa mere, laquelle estoit de la maison de Montmorency, & son pere estoit aussi fort noble. Elle fut mise dés son enfance en Pension aux Vrsulines de Pontoise, où elle n'avoit rien plus agreable que la Doctrine Chrestienne. Si-tost qu'elle connut Nostre-Seigneur, elle eut un tendre amour pour luy, & une faim insatiable de le recevoir à la sainte Communion, estant toute transportée, & pleine de larmes, quand elle en approchoit. Le profit qu'elle en retiroit estoit si evident, que ses Compagnes la respectoient comme leur Maistresse, & se soûmettoient aux pratiques religieuses qu'elle prenoit plaisir de leur inspirer à son imitation. Le monde luy estoit si fort à degoust, qu'elle n'en pouvoit souffrir les ornemens; & son cœur si bien disposé, correspondit tellement à la grace de la vocation religieuse, qu'en l'âge de quatorze à quinze ans elle entra au Noviciat. Dés qu'elle fut Professe, elle fut Maistresse des grandes Pensionnaires, & leur imprima de tres-saintes maximes. Ces jeunes filles l'aimoient tant, que pour eviter trop d'attache, on l'osta d'avec elles; & aprés quelques offices de

de travail qu'elle ſubit avec douceur, elle fut appliquée à l'inſtruction des Externes. De là ſon zele éclata par toute la Ville, & le ſimple recit que les Ecolieres faiſoient de ſes inſtructions, contribua à la converſion de quelques pecheurs publics. Le Demon impatient de ce qu'elle luy raviſſoit ſon butin, s'en voulut venger, & s'y prit en effet ſi violemment, qu'il la penſa perdre par diverſes tentations; mais ſur tout il luy fit la guerre, par le moyen de ſa Charge de Maîtreſſe generale, qui l'obligeant à la hantiſe des parloirs, l'engageoit aux divertiſſemens, & aux ſujets de vanité, en ſuite de l'aplaudiſſement qu'on luy faiſoit pour ſes bonnes qualitez. Tout cela luy fit prendre de la vaine complaiſance, & l'arreſta quelque peu au chemin de la vertu, juſqu'à ce que ſon divin Epoux chaſtia ſon Amante de ſes infidelitez, par des peines interieures qui la mirent ſouvent en telle detreſſe, qu'elle ne ſçavoit que faire, ſinon d'implorer le ſecours de la Mere de Dieu, qu'elle receut à propos par l'entremiſe de M^r^ l'Abbé de Barbery. Elle luy découvrit entierement ſon ame, & luy fit une Confeſſion generale, avec autant de douleur, que ſi elle euſt commis les plus grands crimes du monde. En ſuite elle commença une vie ſi renouvellée au ſervice de Dieu, & ſi retirée des creatures, que ſes Sœurs, pour ſa vertu, l'éleurent Zelatrice, & trois ans aprés Superieure, en la trente-uniéme année de ſon âge. Sa plus grande peine fut de ſurmonter la douceur de ſon humeur, pour reprendre le mal avec force. Et pour preuve de la ſatisfaction que l'on euſt de ſa bonne conduite, de ce premier triennal, elle fut choiſie à un ſecond d'une voix unanime. A ce coup Dieu luy laiſſa reſſentir toute la peſanteur de la charge, luy ſouſtrayant le ſecours ſenſible, la laiſſant dans l'horreur de tout ce qu'elle avoit à faire; & permettant qu'une partie de ſes inferieures, contre leur ordinaire, eurent de la difficulté à ſon egard. Elle paſſa ce temps d'amertume en ſilence & patience, ſans rien relaſcher de ſes exercices de pieté. Au bout de trois mois, eſtant dans la retraite, elle vit renaiſtre le jour au milieu de la nuit, & Dieu ſe communiqua à elle dans cette viſite avec une telle abondance, qu'elle n'experimenta plus de changement; mais conſerva juſques à la mort le ſouvenir & les effets de cette grace, qui l'éleva à un degré d'oraiſon tout autre qu'elle n'avoit eu auparavant. Son Dieu luy eſtoit toutes choſes, & ſa belle maxime dans les contrarietez eſtoit: *On ne m'oſte rien, & on ne me donne rien.* Iamais on ne la vit tirer gloire de ſon extraction, ny de ſes talens; au contraire, elle regrettoit de n'eſtre pas née d'un Artiſan, voyant ſon Ieſus eſtimé le Fils d'un Charpentier. Et comme on luy eut demandé un jour au parloir de quelle famille elle eſtoit, elle répondit qu'elle avoit

pris naissance à un petit village prés de Pontoise. L'abaissement du Verbe Incarné occupoit son cœur & ses pensées; & pour contempler plus à l'aise ce grand mystere, elle se levoit d'ordinaire dés les deux heures du matin; elle recitoit le Rosaire avec tant de devotion, que la Sainte Vierge luy estoit aussi presente que si elle l'eust veuë. Son plus grand contentement estoit d'entendre beaucoup de Messes; & elle obtint de sa mere la fondation perpetuelle de quatre Messes par semaine dans le Convent. Avec cette consolation elle acheva ses six ans, & sortit joyeusement de Charge, demeurant aprés six autres années inferieure: Et se doutant bien que l'on avoit encore dessein de la mettre Superieure, elle entra dans de telles inquietudes, que quelque effort qu'elle fist, elle ne s'en pouvoit delivrer. Elle tira un tacite consentement de son Directeur, & de sa Superieure, pour empescher secretement son election; puis elle employa en Cour de Rome, le credit d'une Dame fort qualifiée, & sa parente; & prevint d'autre part Monseig^r l'Archevesque de Rouen; de sorte qu'elle obtint des dépesches à son gré; mais les Vrsulines ayans découvert ce qui se passoit, s'y opposerent, & demanderent la liberté d'user de leur droit en l'election; ce qui ne leur pouvant estre refusé, le sort tomba derechef sur la Mere de la Conception, quoy qu'à son grand regret. Elle coula les deux ans qui luy restoient pour consommer sa course mortelle dans une paix & charité inexplicable. Son but estoit de contenter ses Filles; leurs peines faisoient les siennes, & leurs satisfactions causoient ses joyes. A dessein d'attirer une nouvelle protection de la Sainte Vierge sur sa Communauté, elle ordonna qu'une Religieuse par jour, & chacune à son rang, reciteroit le saint Rosaire, avec un cierge allumé devant une de ses images; & cette devotion se continuë encore avec grand soin.

Le Monastere, sous une si aimable conduite, ne pensoit à rien moins que de s'en voir privé, lors qu'une indispositon extraordinaire attaqua cette chere Superieure, & la tint en langueur depuis la my-Septembre jusques au mois de May. Pendant ce temps elle donna les dernieres marques de sa haute vertu, par son indifference à tout, sans temoigner ses difficultez & degouts; mais se faisant une douce & adroite violence. Elle quitta la conduite de la maison à la Mere Assistante, se faisant seulement rendre compte des choses les plus importantes. Elle se fit effort en ses derniers jours, pour se rendre aux observances regulieres; mais son courage fut contraint à ce coup de ceder à sa foiblesse. On avoit quelque esperance de son retablissement, quand elle fust saisie d'une fluxion sur la poitrine, qui l'emporta en vingt-quatre heures. Dans cet intervalle elle receut ses

Sacrements, adreſſant pluſieurs paroles fort tendres, d'une voix ferme & à genoux à ſon divin Epoux dans la ſainte Hoſtie, ce qui fendoit le cœur de la Communauté, à qui auſſi elle demanda pardon en des termes fort humbles. Se diſpoſant à recevoir les ſaintes huiles elles prit le Crucifix en main, & y arreſta les yeux; puis ſe rendit fort attentive aux prieres de l'Egliſe. Elle entra peu apres en l'agonie qui dura trois heures; mais qui ne l'empeſcha point de lancer des traits d'amour vers Dieu, par mille aſpirations qu'elle prononçoit de ſes levres mourantes. Son Confeſſeur la preſſa tant de bénir ſes Filles, & de leur dire quelque mot d'exhortation, qu'elle les benit par obeïſſance, & répondit, qu'elle n'avoit rien à leur dire, ſinon qu'elles fuſſent toutes à Dieu. Enfin inclinant la teſte vers ſon Crucifix qu'elle tenoit entre ſes mains jointes, elle fit de cét arbre de vie un pont pour paſſer à l'eternité, ſur la minuit du 29. de May l'an 1654. Elle eſtoit âgée de 45. ans, & en avoit paſſé 27. depuis ſa Profeſſion.

DE TROIS AVTRES PROFESSES du meſme Monaſtere.

CHAPITRE VNIQVE.

DE SOEVR MARIE COCHOIS, DITE DE L'ANNONCIATION.

SOeur Marie Cauchois dite de l'Annonciation, née à Giſors d'une des premieres familles de la ville, entra aux Vrſulines de Pontoiſe à l'âge de quatorze ans, & ſe prepara dans la Claſſe par ſa pureté de cœur à entendre la voix de l'Epoux, qui l'apella à la vie religieuſe. Dans le Novitiat, elle ne fit que continuer les pratiques de vertu, auſquelles elle s'eſtoit déja habituée, y ajoutant une ſi exacte obſervation des Regles, & des Conſtitutions, que ſi par ſurpriſe elle manquoit à quelque circonſtance, elle s'en accuſoit avec beaucoup d'exageration. Et ſa Maiſtreſſe des Novices, pour ſeconder ſa grace, luy impoſoit pour ſes plus legeres fautes des penitences rigoureuſes. Vne fois luy ayant eſté dit qu'elle veſtiſt la haire, ſans luy ſpecifier pour combien de temps, elle la porta jour & nuit un mois entier, nonobſtant l'extraordinaire incommodité qu'elle en reſentoit à cauſe de ſa delicateſſe naturelle; & cela luy donna tant d'attrait pour l'auſterité, qu'elle s'y porta juſques à la mort. Elle obtint l'uſage quotidien de la diſcipline, & le Vendredy Saint, &

le jour de la Commemoration des Trepassez, elle ne la prenoit pas pour une fois; mais la reïteroit à chaque heure. Elle couchoit la pluspart du temps sur la dure, elle jeusnoit au pain & à l'eau presque tous les Vendredis de l'année, & mortifioit tellement ses sens, qu'elle a passé des années, sans lever les yeux que pour la pure necessité, & sans parler que par obeïssance. Pendant ses retraites, où elle vaquoit deux fois l'an, elle demeuroit toûjours à genoux, ou debout. Dans les grandes tentations dont Dieu l'éprouva, elle alloit se jetter devant le Saint Sacrement, & n'en sortoit point qu'elle n'eust recouvré la paix de son cœur, la divine personne du Sauveur, estant tout son ayman, son appuy, & son tout. Elle édifia si fort la Communauté, qu'on la choisit pour gouverner les Novices; & sa conduite fit faire un progrés notable dans le Noviciat. Pendant qu'elle estoit Novice, luy ayant pris une aprehension que la petitesse extraordinaire de son corps ne luy fist perdre le bien de la Religion, elle recourut à la Sainte Vierge; mais d'une si bonne sorte qu'elle en fut exaucée, & creût si promptement, qu'en trois mois elle devint d'une tres-haute taille: Elle faisoit des humiliations sa joye & ses delices, & soutenoit avec ces sentimens diverses épreuves de la part de ses Superieures, ausquelles elle estoit respectueusement soumise. Quand elle ressentoit de l'antipathie contre quelque Sœur, ou quand elle sçavoit que quelqu'une avoit fait ou dit chose contre elle, elle prevenoit les mesmes Sœurs dans les rencontres, & prolongeoit l'entretien en leur compagnie au temps de la recreation commune: C'estoit avec sujet une des plus cheres filles de la M. Aimée de Iesus, & sa Compagne dans les Maisons qu'elle visita. La voye solide par où elle s'acheminoit à la beatitude eternelle, se termina par une maladie lente d'abord; mais qui ensuite augmenta, & la contraignit de se mettre au lit le jour de S. Laurens: Divers maux qu'elle souffroit, ne l'empeschereut point d'aller communier plusieurs fois à la grille du Chœur. Enfin elle receut les derniers Sacrements, continuant ses soupirs d'amour vers Dieu qui luy avoient esté familiers pendant toute sa maladie. Proche de sa mort, elle se surmonta encore pour faire la volonté de sa Superieure, disant: *Il faut obeïr jusques à la mort*, & repetant le Verset: *In te Domine, speravi, non confundar in æternum*, elle rendit son Ame à son Createur, le cinquiéme d'Octobre 1638. n'ayant pas encore 30. ans.

DE SOEVR MARGVERITE ADRIAN, dite Augustine de la Misericorde.

CEtte fille porta ce doux nom dans le Monaſtere, en conſideration de la grace qu'on luy faiſoit de la recevoir dans un eſtat de foibleſſe & d'infirmité notable, qui l'avoit déja fait ſortir des Vrſulines d'Abbeville. La force de ſa vocation, ſa ferveur, & ſon humilité ayant vaincu celles de Pontoiſe, elle y fit profeſſion, & ſe rendit ſingulierement remarquable en l'obeïſſance univerſelle & aveugle; de ſorte que par épreuve, on luy ordonnoit par fois des choſes apatemment ridicules qu'elle accompliſſoit avec ſimplicité. Sa pratique ordinaire eſtoit de ſe dénier toute ſatisfaction, & pour ce ſujet elle cachoit ſes incommoditez, afin d'éviter d'en eſtre ſoulagée. Elle donna long-temps des marques de ſa charité, dans l'office d'Infirmiere qu'elle exerçoit avec aſſiduité, prudence, & egalité, ſinon qu'elle uſoit de preference envers les Sœurs plus neceſſiteuſes & plus delaiſſées.

Elle aimoit tant Noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, qu'elle contentoit l'ardeur de ſon cœur en rendant ſervice à ſes Sœurs, comme aux Epouſes & aux membres de ſon bien-Aimé. Son aplication eſtoit à la vie cachée de Ieſus, ſon plaiſir d'en diſcourir, d'en lire, & d'en mediter, comme ſon but de s'y conformer: auſſi eſtoit elle devenuë une Religieuſe des plus interieures, & éclairées dans les voyes de Dieu, y faiſant des avances journalieres, ſans que rien la puſt arreſter.

Apres la mort de la M. Aimée de Ieſus, qui priſoit fort cette chere Sœur de la Miſericorde, la Superieure qui luy ſucceda, n'eſtant pas encore informée de ſon infirmité habituelle, la laiſſoit dans le train de la Communauté, & la pauvre fille ſe ſentant ſuccomber, alla ſe proſterner ſur le tombeau de feuë ſa bonne Mere, luy repreſentant avec abondance de larmes l'extremité où elle ſe trouvoit, & la priant inſtamment de luy obtenir des forces pour garder toute ſa Regle, & jeuſner de même que les autres. Elle n'eut pas plûtoſt fait ſa priere, qu'elle ſe ſentit fortifiée, jeuſna les Careſmes, & autres jours, ce qu'elle n'avoit pû faire auparavant, quoy qu'elle y euſt ſouvent eſſayé. Enfin une maladie, provenant en partie des fatigues qu'elle prenoit aupres des malades, luy fit endurer l'eſpace d'un mois des douleurs tres-aigues: Son eſprit cependant eſtant attentif à s'offrir comme victime en l'union de Ieſus immolé à l'Autel, & prenant chaque jour un temps particulier, pour mediter ſur le

S. Sacrifice de la Messe. Elle receut les derniers Sacrements, & n'aspirant plus qu'à la joüissance de Nostre Seigneur, elle repetoit souvent ces belles paroles de Iob. *Ie croy que mon Redempteur est vivant, qu'au dernier jour je ressuciteray, & qu'en ma chair, & de mes yeux je verray mon Sauveur.* Sa mort arriva le 31. d'Aoust 1652. la 57e de son âge, & la 27. d'apres sa Profession.

DE Sr ANNE DE GVTANCOVRT PIE'DEFER, dite Renée de la Mere-de-Dieu.

LEs Parens de cette chere Sœur estoient autant illustres par leur pieté, que par leur ancienne noblesse. Monseigr le Cardinal de Berule fut son Oncle maternel; & elle se montra vrayement heritiere de son respect & de sa devotion particuliere envers Iesus Christ Dieu & homme. Dans les Vrsulines de Pontoise, où elle entra avant l'âge de sept ans, elle y fit de notables progrés, & dans toutes les instructions convenables à une fille de sa qualité, & qui avoit en outre tous les avantages qu'on eust pû souhaiter. A sa premiere Communion elle conceut le desir d'estre Vrsuline, & profita si bien de cette premiere visite de son Sauveur, que toute sa vie, ce divin Sacrement fut sa consolation & son azile, sans que ses maladies fussent capables d'empescher qu'elle ne le frequentast souvent, & presque tous les jours. Elle commença son Novitiat avec une simplicité encore toute enfantine, qui la rendoit tres-sensible aux plus legeres mortifications: Mais quand elle eut le voile, se croyant obligée de s'adonner serieusement à la vertu, elle fit tant d'effort sur la vivacité extraordinaire de son esprit & de son temperament, que nonobstant la moderation qu'on y aporta, elle tomba dans une longue maladie, dont elle demeura comme en chartre; de sorte que pour ce sujet son Novitiat fut prolongé de pres d'un an. La M. Aimée de Iesus sa chere Maistresse, dans l'aprehension de perdre cette aimable Sœur, s'addressa à la Sainte Vierge, & impetra sa santé; dequoy la Novice par reconnoissance prit à sa profession le nom de Renée de la Mere de Dieu, comme luy estant redevable de la vie, & de tout. Elle ne faisoit point reflexion sur ses bonnes qualitez, que mesme sa simplicité luy cachoit. Toute sa conduite estoit pleine de candeur: Elle portoit son cœur en sa main, comme une vraie fille de Saint Augustin, particulierement apres que vingt ans avant sa mort elle eut receu de Dieu une faveur extraordinaire en la feste de la Conversion de ce Saint, qu'elle estimoit estre aussi la sienne. Or quoy que jusques alors elle eust vécu

avec innocemment, elle devint tout autrement fille d'Oraison. Elle gousta singulierement les Pseaumes de David, & elle en faisoit ordinairement la matiere de ses entretiens, aussi bien que de ses Meditations. Son aplication à Nostre-Seigneur, s'accrut en même temps, & l'union avec luy fut le grand principe de sa vie spirituelle, & l'origine de tout son bien. Quand elle se trouvoit en quelque necessité spirituelle ou corporelle, elle luy disoit avec une parfaite confiance : *Mon unique Amy, vous sçavez que j'ay besoin de ces choses, & qu'en vous seul j'ay mis toute mon attente.* Elle a avoüé ingenuement à quelques-unes de ses Sœurs, que se trouvant en defaillance, & ayant ainsi recouru à son divin Epoux, elle estoit surprise d'entendre fraper à la porte de sa Cellule, & de voir qu'à heure induë on luy aportoit du remede. Elle avoit tant de veneration pour ses sacrées paroles, qu'elle les avoit toutes triées du saint Evangile, & écrites de sa main pour les porter sur son cœur. La prononciation du saint Nom de Iesus luy estoit aussi douce que familiere, & de crainte qu'il ne fust profané, elle en prevenoit tous les accidents. C'estoit de l'application aux divins Mysteres, & sur tout à la mort & sepulture du Sauveur, qu'elle tiroit la force pour soufrir dix huit années d'infirmité, sans diminuer sa ferveur. Son affection pour son Institut fut remarquable, en ce que non seulement elle enseignoit de bon cœur les petites Ecolieres; mais Monseig^r de Roüen desirant que l'on instruisist les servantes de la ville les Festes & Dimanches de Careſme, on les introduisit à cét effet dans les Classes des Externes, & nostre Sœur de la Mere de Dieu estoit toûjours des premieres à les catechiser; mais avec tant de succés, que le bruit s'en répendant dans Pontoise, toutes les filles & les femmes s'empressoient pour l'aller entendre. Il est vray aussi qu'elle avoit un don particulier de se bien exprimer, en termes clairs & solides, sans affectation, ny vanité, dont elle estoit tout-à fait ennemie.

C'étoit toûjours elle qui preparoit les Pensionnaires à leur Confession generale & à leur premiere Communion; tous ses soins tendants à faire connoistre & aimer son Iesus. A ce dessein elle addressoit souvent ces paroles au Pere Eternel, mesme lors qu'elle fut Maistresse au Novitiat, & y fit des merveilles : *Pater, clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te.* Deux ans avant sa mort elle eust des lumieres si fortes touchant l'importance de l'éternité, qu'elle y pensoit & en parloit en toutes rencontres, nommant cela sa grande & unique affaire. Elle communiquoit cette impression aux Ames avec fruit, & elle en tira pour elle cette consequence,

qu'elle devoit bien-toſt mourir. A quelque temps de là il luy prit un mal de gorge ſi étrange, que les Medecins s'en eſtonnoient, & durant trois mois qu'il dura, il acheva ſa penitence par un jeuſne rigoureux, durant qu'il luy eſtoit impoſſible d'avaller de viande ſolide, ny meſme de liquides, que quelques gouttes d'eau avec une extreme difficulté. Elle mouroit de faim & de ſoif à la veuë de toutes ſes Sœurs, qui pleuroient de compaſſion, & quelques fois elle leur diſoit pour les conſoler, & pour s'humilier : *Mes Sœurs, Dieu eſt juſte & miſericordieux. Il me fait bien de la grace, de me châtier pour le trop grand ſoin que j'ay eu de moy.* Avec le temps il s'alluma un tel feu dans tout ſon corps, qu'il conſomma ſa chair juſques aux os; la flamme interieure de ſon cœur prenant auſſi de nouveaux accroiſſements. Elle invoqua Noſtre Seigneur juſqu'au dernier ſoupir, par ces mots : *Ieſus-Chriſt mon eſperance, Ieſus-Chriſt ma beatitude, Ieſus mon fidel Amy.* Dieu luy fit la grace d'uſer toûjours la ſainte Hoſtie avec facilité. Elle rendit l'Ame ſans combat, le 19. de Novembre 1667. agée de 47. ans deſquels elle avoit paſſée plus de 40. en la Religion.

VIE DE LA M. AMAVRIE TROCHET, dite Marie de l'Incarnation, RELIGIEVSE VRSVLINE DE RENNES.

CHAPITRE PREMIER.

COMME ELLE VIVOIT AVANT QV'ESTRE RELIGIEVSE.

LEs Miracles qu'il pleût à Dieu operer incontinent apres le deceds de la Mere de l'Incarnation, obligerent d'imprimer ſa vie l'an 1644 & de cét Imprimé voicy un [illegible].

Elle nâquit dans le Dioceſe de S. Malo en Bretagne, environ l'année 1585. Ses Parens eſtoient de condition, qu'ils avoient encore relevée par leur vertu. Dés ſon enfance elle perdit ſa mere, qui avec ſon ſang & ſon lait luy avoit déja fait couler dans le cœur ſes bonnes inclinations envers les neceſſiteux; car à peine prenoit-elle part qu'elle reſervoit de ſa nourriture pour donner aux pauvres de Chaſteau-neuf, où commandoit ſon pere, duquel Dieu la priva auſſi à l'âge de 14. ans. Vn de ſes beaux freres la prit avec luy

luy à la Campagne, & là, on la donnoit pour modelle aux filles de son âge. Vn party avantageux se presenta pour l'engager au mariage; mais Iesus-Christ qui la vouloit pour son Epouse, luy inspira le refus par un mouvement secret. Comme elle vivoit lors sans attache au monde, & sans estre toute à Dieu, une de ses proches Parentes fit une conversion merveilleuse, & embrassa une vie toute celeste, Mademoiselle Trochet la conjura de la prendre pour compagne, & d'agréer qu'elles conspirassent de concert à aimer Dieu. Cét arresté estant fait sur l'heure, on ne les vit plus dans les assemblées, ny aux divertissements qui leur estoient auparavant ordinaires; mais tous leurs soins furent employez à chercher les moyens d'approcher de Dieu. Vn accident arrivé à un Valet de son beau-frere fit paroistre l'excés de sa charité. Ce pauvre garçon servoit à l'écurie, où il couchoit d'ordinaire: Vne nuit qu'il estoit endormy, le feu se prit à la paille de la litiere des chevaux. Voila aussi-tost toute l'écurie remplie de fumée & de flammes, qui le reveillerent en sursaut, à la veuë de la lueur de ce feu qui luy donna dans les yeux, il fut frappé d'une frayeur si violente, & si subite, qu'il tomba dans les syncopes de l'epilepsie, & les fortes agitations de ce mal le jetterent dans le feu, qui luy brula les flancs de telle sorte, qu'on luy voyoit les entrailles: Nostre vertueuse Demoiselle en entreprit la cure, l'horreur de sa plaie ne la rebutoit pas, ny la puanteur qui en sortoit, ne la retira point d'auprés de luy, jusqu'à ce qu'elle l'eut rétably en sa parfaite santé. Quiconque avoit besoin de son secours, en recevoit ainsi les effets, estant à tout le monde, parce qu'elle n'estoit pas à elle. Ainsi elle passa quelques années dans le dessein general de servir Dieu: Mais enfin elle se presenta avec sa chere Cousine aux Religieuses de sainte Claire à Dinant: sa Cousine y fut receuë, & elle refusée, à cause de la delicatesse de sa complexion. Ce fut vn coup bien violent que la separation de celle pour qui elle avoit une amitié si tendre, & si sainte. Dieu la pourveut d'une autre Compagne, avec qui elle se logea chez une bonne Veuve qui prenoit des Pensionnaires. Là elles formerent comme une petite Communauté, travaillant à l'instruction des enfants, & particulierement des pauvres. Dans la premiere ferveur qu'elles montrerent, M^r. de Tellé Grand Penitencier de l'Eglise de Rennes parut tout transporté de joie: & un P. Carme qui les gouvernoit, les jugea capables des plus rudes épreuves qu'on donne aux Ames qui aspirent à la haute perfection. Ce bon Religieux les obligeant de commander & d'obeir tour à tour, quand le rang de nostre Amanuie la constituoit la Mai-

treſſe, il luy ordonnoit de mortifier les autres ſans reſpect humain : & elle avoit l'adreſſe de leur adoucir ſes rigueurs par ſon exemple. Ainſi une fois elle aſſaiſonna tout ſon diſner avec de la cendre, en compagnie d'une fille à qui elle avoit impoſé cette mortification.

Elle partit de Rennes au bout de dix mois, & s'en alla à Vennes à deſſein d'eſtre Carmelite, & y obtint ſa place ; mais elle ne pût jamais vendre ſon bien, ny donner les autres ordres neceſſaires ; tellement qu'elle retourna à Rennes. Elle fut attirée, & receuë dans une Communauté de cette ville, où elle ne ſongea plus qu'à ſe perdre entierement pour ſon Dieu. Elle y porta ſa douceur naturelle, & ſa devotion qui ne luy laiſſoit rien obmettre des occupations communes & particulieres. Vne Penſionnaire eut la petite verole dans cette maiſon ; mais d'une maniere qui faiſoit horreur : Il ne luy fallut point chercher d'autre garde que la ſœur Amaurie, laquelle relevant d'une groſſe fiévre, fut aſſiduëment au chevet de cette petite malade, & en prit entierement le ſoin. Apres cela les Sœurs d'un commun conſentement la choiſirent pour leur Superieure ; & elle eut eſté dés-lors parfaite en cette charge, ſi contre ſon penchant naturel, elle n'eut conduit les autres dans le même eſprit de ſeverité, dont on avoit uſé à ſon égard dans la premiere Maiſon.

CHAPITRE SECOND.

ELLE EST RELIGIEVSE A PARIS, RETOVRNE A RENNES, puis eſt Superieure à Plermel.

CEtte Communauté de Rennes ayant reſolu d'embraſſer la vie Religieuſe, envoya trois filles au Monaſtere de Paris, pour y faire leur Noviciat. La Sœur Amaurie fut choiſie à ce deſſein. Elle arriva à Paris avec ſes deux Compagnes, le 12. de Mars 1617. & cette chere Sœur ſçeut ſi bien cacher ce qu'elle avoit eſté à Rennes, qu'on ne l'apriſt ny d'elle ny de ſes Compagnes. Là il luy ſembla, voyant l'eſprit de Religion en un ſi haut point, qu'elle eſtoit encore ignorante des premiers elements de la vie ſpirituelle.

Elle témoigna encore apres ſon retour en Bretagne, qu'elle avoit remporté ſur tout deux choſes de ce premier Monaſtere, une eſtime incomparable de ſon Inſtitut, & que l'eſprit d'Vrſuline eſtoit un eſprit de douceur, & de rendreſſe envers le prochain. Vingt-

cinq ou trente Novices composoient ce Noviciat, où chacune avoit une faim insatiable de la saincteté. Elles ne parloient presque en recreation que du bon heur d'estre Sainte, & des desirs qu'il y en eust dans l'Ordre. C'estoit apparemment cette chere Sœur, qui devoit avoir une si grande benediction, & qui s'y preparoit par la pratique des solides vertus; mais sans aucun éclat. Peu de temps apres sa Profession, & de ses deux Compagnes, elles retournerent à Rennes, sous la conduite d'une Professe de Paris, qui y alloit estre Superieure, afin d'établir les coutumes de l'Ordre avec plus de fermeté. La M. de l'Incarnation tint le second rang dans la Maison, & les principaux Offices, qu'elle exerçoit quelque fois tous ensemble, estant infatigable au service de Dieu, & de sa Communauté. Vne de ses Novices sortir pour un mal incurable qu'elle avoit, & desirant toûjours de mourir Religieuse, elle le fit sçavoir à sa bonne Maistresse, laquelle fit asseurer la malade qu'elle joüiroit asseurement dans le Ciel du merite de son desir. Elle mourut peu apres un soir sur les neuf heures, & en même temps la M. de l'Incarnation entendit du bruit dans sa chambre, comme d'une Religieuse qui trainoit son manteau d'Eglise. Ayant élevé son Esprit à Dieu, il luy vint en pensée que c'estoit sa chere fille, & elle dit tout haut : *Oüy ma Sœur, je le voy bien, vous estes Religieuse, allez, j'en remercieray le bon Dieu.* Aussi-tost l'Ame disparut. Ce luy estoit une chose assez ordinaire de se sentir environnée & comme pressée des Ames de Purgatoire, & particulierement les soirs, quand elle estoit retirée, lesquelles ne la quittoient point qu'elle ne leur eust dit: *Allez, je demanderay la Communion, & si on me la permet, je la feray pour vous.* Proche le temps de changer de Superieure, elle eut quelque veuë que l'on pourroit la prendre pour cette charge. Elle se servit de cette occasion pour triompher d'elle-même, écrivant sur un billet, qu'elle estoit une superbe, qui avoit attenté à la Superiorité. Elle attacha ce billet sur son front, & le fit lire au Refectoir à toutes les Religieuses l'une apres l'autre. Elle ne fut pas éleuë Superieure pour Rennes; mais bien pour aller commencer le Convent de Ploermel, & elle ne voulut pas accepter la charge, qu'on ne luy en eust fait un commandement; puis en sortant elle n'eust soin de se pourvoir de rien que d'un cilice.

Les trois premiers mois de l'établissement de Ploermel, elles coucha par terre sur une couverture, proche d'une Sœur Converse, qu'elle faisoit mettre dans son lit, quoy que tres-pauvre, estant reduite avec ses Compagnes à ne vivre que d'aumosnes, & souvent de pain noir. Elle s'aquita parfaitement en ce lieu de tous les

devoirs d'une excellente Superieure, sans oublier ses devotions, & ses macerations accoutumées, se tirant tout les jours le sang avec des disciplines, qui avoient au bout des molettes d'argent. On la voyoit toûjours dans une douce inquietude pour soulager le travail de ses Sœurs. Elle estoit souvent jusqu'à minuit & au delà en prieres dans le Chœur : & elle fit si bien auprés de Dieu & des hommes, qu'elle fonda cette Maison en vertu, & y prit elle même de notables accroissements. Dans les six années que la M. de l'Incarnation demeura à Ploermel, il y arriva des évenements que l'on n'a point imprimez dans sa vie, dont voicy quelques uns bien certains.

Vne Demoiselle entra dans ce Monastere, pour y estre Religieuse, & dans le temps qu'elle portoit encore son habit seculier, on reconnut qu'elle avoit un mal de jambe qui paroissoit dangereux. Comme on la pansoit, il se presenta un inconnu qui se disoit Medecin, lequel demanda de voir la Malade. La Superieure & l'Assistante le conduisirent à sa chambre, & il promit en voyant la fille, qu'il la gueriroit sans faute. Pendant que la Superieure luy parloit, l'Assistante ayant la veuë baissée, aperceut que cét homme avoit les pieds faits en griffes d'oyseau de proye ; elle fit signe à la Superieure de le mettre promptement dehors, & en le reconduisant, elles luy demanderent son nom : il répondit qu'il se nommoit Leftrelin, & qu'il logeoit en une maison voisine. On s'en informa par toute la Ville, sans jamais en rien apprendre : La Touriere même asseura qu'elle ne l'avoit vû ny entrer ny sortir ; mais on n'eut pas peine de sçavoir qui c'estoit, par les mauvais effets qu'il laissa dans l'Ame de la fille, qui perdit aussi-tost la grace de la vocation : les plus saintes pratiques de la Religion luy paroissant ridicules ; il fallut la rendre à ses Parens, Et quelques années apres, elle entra dans les Carmelites, & y perseverа : verifiant ce que le demon avoit déja dit par la bouche des possedées, qu'il s'efforce d'empescher les filles d'estre Vrsulines plûtost que d'un autre Ordre, parce qu'elles ne se sauvent pas seules ; mais contribuënt au salut de plusieurs.

Peu de temps aprés il y eut beaucoup de maladies contagieuses dans Ploermel, la M. de l'Incarnation eut son recours à Dieu, & à la Sainte Vierge, pour la preservation du Monastere, & particulierement des Pensionnaires, afin qu'aucune ne mourust. Deux Religieuses Converses eurent la peste, & la Sœur qui les soignoit, les quittoit pour aprester la nourriture de la Communauté, puis s'en retournoit aux mesmes malades. Pas-une de la maison neanmoins ne gagna

co mal ; Il y eut une Penſionnaire qui venant de Rennes, où la peſte eſtoit forte, en apporta l'air ; elle tomba malade, avec toutes les apparences de contagion, le charbon luy ſortit à la gorge, & pluſieurs autres marques parurent, noſtre bonne Superieure la prit entre ſes bras, & la porta à l'Infirmerie. La petite n'y fut pas plûtoſt entrée, qu'elle demanda à manger, & ſe trouva guerie ſubitement. La choſe fut ſi ſecrete, que la ſeule Superieure & l'Infirmiere en eurent la connoiſſance.

Vne autre Penſionnaire appellée Catherine Aubin, eut la petite verole au Convent, & quelque ſoin que l'on en puſt avoir, il luy demeura un œil tout couvert de tayes, & dont elle ne voyoit rien du tout ; l'autre meſme eſtoit ſi offuſqué, qu'elle ne pouvoit reconnoiſtre perſonne. Le Medecin juroit qu'elle perdroit la veuë ; ce qui affligeoit extremement la Communauté. Le ſoir de la feſte de S. Vrſule, la Superieure alla voir cette petite Demoiſelle, & luy demanda ſi elle croyoit que S. Vrſule la puſt guerir ; la fille ayant répondu qu'oüy, la Mere luy dit : *Allons donc la prier* ; & prenant pour troiſiéme une autre petite Penſionnaire, elles s'en allerent au Chœur, & y demeurerent autant de temps que l'on en mettroit à reciter trois fois le *Pater* & l'*Ave* ; aprés quoy la Superieure ramena Catherine Aubin parfaitement guerie de ſes deux yeux, & elle n'y eut jamais depuis aucune incommodité.

L'an 1627. la Mere de l'Incarnation commença un grand baſtiment, où cent ou ſix-vingts Ouvriers travailloient ordinairement ; & ſouvent au premier jour de la ſemaine on n'avoit rien pour leur donner. Quantité de perſonnes la blâmoient, à qui elle ne répondoit autre choſe, ſinon ; *La bourſe de Dieu eſt grande.* Monſeig^r l'Evéſque de Cornoüaille paſſant par Ploermel, vit cette Mere pleine de confiance ; & aprés l'avoir interrogée du nombre de ſes Religieuſes, & de leurs dotes, il trouva fort à redire qu'elle entrepriſt des baſtimens ſans fonds ; mais elle luy répondit avec reſpect ; *Monſeigneur, nous ne ſçaurions eſtre bonnes Religieuſes ſans obſervance, & nous ne pouvons que tres-difficilement vaquer à nos obſervances, ſans des lieux reguliers ; j'eſpere que ſi mes Religieuſes & moy ſommes fideles à Dieu, il ne nous manquera rien.* Et de vray, ce Convent n'a point eſté incommodé.

CHAPITRE TROISIE'ME.

SON RETOVR A RENNES, SA DERNIERE MALADIE, & ſa mort.

LA Mere de l'Incarnation ſortit de Ploermel, quand elle ne s'y jugea plus neceſſaire, ſans avoir egard aux regrets de ſes Filles, dont cinq ou ſix eſtoient ſes proches parentes ; & en les quittant, elle les aſſeura que ſon eſprit demeureroit toûjours avec elle, & qu'elle leur laiſſoit une autre elle-meſme en la perſonne de la M. Marie de S. Paul, qui entra au Noviciat le meſme jour que cette Venerable Mere ſortit du Monaſtere. Elle apporta à Rennes autant de joye à ſes bonnes Sœurs par ſon retour, qu'elle avoit cauſé de douleur à celles de Ploermel par ſon depart. Pendant qu'elle eſtoit encore à Ploermel, elle eut avis de ſa mort par feu Monſeig^r Guillaume le Gouverneur, Eveſque de S. Malo, déja decedé, qui luy apparut plein de joye & de gloire, & l'aſſeura qu'elle joüiroit du bonheur des Saints, & qu'elle s'y diſpoſaſt fidelement ; la quittant aprés quelques diſcours familiers, dans une conſolation inimaginable. Le meſme jour, au commencement de Veſpres, elle ſe ſentit frapée à un coſté, & au meſme inſtant on luy dit interieurement, *C'eſt icy le coup de ta mort.* La douleur qu'elle ſentit alors, ne finit que deux ans aprés, avec ſa vie. Elle cacha long temps ſon mal, continuant dans ſon inviolable regularité ; mais enfin il ſe fit connoiſtre par les effets, quoy que le Medecin n'en fiſt pas grand eſtat, & ne luy recommandaſt que le travail & le divertiſſement. Cela fut cauſe qu'on la negligea aſſez, & qu'elle demeura long-temps ſans ſecours. Le degouſt exceſſif qu'elle avoit, ne l'empeſcha pas de jeûner le Careſme qui preceda ſa mort. Il y eut meſme quelques eſprits qui jugeoient qu'elle s'écoutoit trop, & eſtoit devenuë bien delicate dans la Charge de Superieure. On le luy dit à elle-meſme ; de quoy elle ne fit que ſous-rire, & ſouffrit les reproches comme le reſte, avec patience & humilité. La phtiſie & l'hidropiſie l'obligerent de garder le lict plus de trois mois, excepté qu'on la portoit au Chœur les Dimanches & les Feſtes, pour y communier. Vne jeune Religieuſe qui [illegible]oit malade avec elle, recevoit les viſites des Sœurs, qui s'empreſſoient à la careſſer, & laiſſoient la M. de l'Incarnation toute ſeule la pluſpart du temps. Vne des plus ſages y faiſant reflexion, s'en expliqua avec chaleur ; mais la Mere luy dit doucement : *Ma Sœur, il ne faut pas murmurer, cette Sœur malade a beſoin de ces recreations, qui*

me ſont inutiles. Huit jours avant ſa mort elle eut une joye bien plus ſolide, ayant eſté conduite en eſprit par un Ange, à l'entrée du Paradis; où ſe jugeant indigne d'entrer, la Sainte Vierge l'y introduiſit, & la preſenta devant le troſne de la Tres-Sainte Trinité; on luy montra là la place qui luy eſtoit preparée, avec aſſeurance qu'elle y ſeroit pour jamais. Aprés, ſon Guide luy dit: *Retournez; car nous allons aſſiſter au jugement des Ames: Nous viendrons bien-toſt vous querir.* Depuis une veuë ſi delicieuſe, ſon cœur, qui eſtoit déja logé dans le Ciel, ne trouva plus rien capable de l'occuper ſur la terre. La veille de ſa mort, en recevant les derniers Sacremens, on luy demanda ſi elle ne craignoit point les demons; elle répondit qu'elle ſe craignoit plus elle-meſme que tous les demons enſemble. Des convulſions reïterées la reduiſirent à l'extremité. Alors poſant ſur ſa poitrine le Crucifix qu'elle avoit tenu long-temps dans ſes mains, elle rendit l'eſprit à Dieu, & laiſſa ſon corps ſur la terre, pour ſervir de refuge à ſes cheres Sœurs, & à quantité de perſonnes ſeculieres, qui s'approchent de ſon tombeau, pour obtenir des graces que la Bonté Divine leur depart liberalement. Elle deceda le 27. de Fevrier 1632. Son corps demeura ſouple, ſa face devint toute Angelique, & il en ſortit une odeur celeſte, qui dura juſques aprés ſon enterrement.

Dieu l'avoit gratifiée du don de larmes, d'une haute oraiſon, de la prophetie, du diſcernement des eſprits, de la vertu de toucher les cœurs, & de guerir des incommoditez corporelles pendant ſa vie: Et peu de temps aprés ſa mort, il l'illuſtra encore par des viſions de ſa gloire, & par des ſecours & gueriſons ſoudaines, en diverſes neceſſitez, dont il y a pluſieurs exemples dans ſa vie imprimée, où nous renvoyons les Lecteurs; & auſſi pour le detail de ſes vertus tout-à-fait religieuſes. Nous allons ſeulement marquer quelques autres merveilles, choiſies entre celles qui ſont arrivées depuis.

L'an 1650. le ſieur Guillaume Iean, Preſtre, & Neveu de feuë la M. de l'Incarnation, vivant mal avec une femme, devint malade d'une enflure univerſelle, ſi grande, que ſon corps en eſtoit tout contrefait. Ayant prié ſa chere Tante, qui l'avoit averti de ſe convertir, & à qui il l'avoit promis ſi elle luy obtenoit la ſanté, ſon corps reprit ſa premiere figure, & en peu de temps il guerit entierement: Mais oubliant ſa promeſſe, il retomba dans ſon vice, & en ſuite il fut puni du meſme mal, avec quelque choſe de pis. Il ſe repent, demande la ſanté, & la recouvre; mais ſa converſion fut de courte durée. Il s'alloit perdre miſerablement, ſi ſon Prelat eſtant informé de ſa vie ſcandaleuſe, ne luy euſt commandé d'aller paſſer

trois mois dans le Seminaire de S. Meem en Bretagne ; ce qu'il differa long temps : Mais enfin il y alla, & demeura toûjours dans le dessein de retourner au bout des trois mois dans l'occasion du peché. Huit jours avant son départ, il luy prit une fievre lente, de quoy il ne fit pas estat ; & la nuit dont il devoit partir le lendemain, il appella Mr Dolivet, Vicaire General d'Agde, & son parent, & le pressa de luy faire donner ses Sacremens ; *parce*, dit-il, *que je viens de voir ma tante, qui m'a demandé si j'estois prest à partir ; je luy ay dit que non, mais qu'à sept heures je serois en estat.* Le Superieur est appellé, il se confesse, communie, & reçoit l'Extréme-Onction, puis mourut precisement à sept heures, en presence de plusieurs Ecclesiastiques, à qui M^r le Vicaire fit recit de la misericorde de Dieu sur cette Ame, & en dressa attestation, contenant de plus, que la mesme année, & la suivante, la ville d'Agde estant affligée de fievres pestilencielles, & luy s'en trouvant saisi, il s'adressa à la M. de l'Incarnation, dont il avoit heritè un Chapelet, qu'elle avoit donné à son neveu. Au troisiéme accez, aprés une petite sueur, il s'assoupit, & luy sembla entendre la voix de la Mere de l'Incarnation, qui luy disoit: *He bien, vous voilà gueri, employez vostre santé pour la plus grande gloire de Dieu.* En s'éveillant il se trouva sans fievre, & fort consolé.

La fievre continuant, on apportoit au Seminaire d'Agde de l'eau dans des vases, pour y tremper le Chapelet de la Venerable Mere ; & presque tous les malades qui beuvoient de cette eau, gueriſſoient, avec l'admiration de toute la Ville. Le mesme en 1638. fut encore gueri d'une fievre continuë, qui l'avoit reduit aux abois ; si tost que l'on eut pendu à son col le Chapelet, qui estoit l'instrument de tant de merveilles.

Long temps auparavant, la M. Madelene Chaſſebras, dite de Sainte Marie, Profesſe des Vrſulines du grand Convent de Paris, & Superieure à Montargis l'an 1641. se trouvant la Semaine-Sainte fort incommodée d'un rumatiſme, sans pouvoir faire un pas, ny mesme se mouvoir, qu'avec beaucoup de douleur, l'inspiration luy vint de se recommander à la M. de l'Incarnation. Elle prit son image, & la posa devotement toute la nuit sur chaque membre, où elle sentoit plus de mal, la priant de luy obtenir la santé suffisante pour officier au Chœur, & conduire toutes les observances de ces saints jours. Le lendemain elle se vit quitte de douleur, & si libre en ses mouvemens, qu'elle se leva, & alla de son pied à la Messe de sept heures, où la Communauté la prit d'abord pour un fantosme, à cause de l'estat où elle estoit le soir precedent. Elle continua de se bien porter, & d'assister aux observances, & faire tout ce qu'elle avoit à faire avec beaucoup de facilité.

Enfin

Enfin aux Festes de Noël de l'an 1662. un enfant malade à Rennes, & reduit au troisiéme jour d'agonie ; en sorte qu'on l'avoit déja mis sur son suaire, receut la pleine santé par l'application d'un morceau de l'habit de cette Venerable Mere, rendant à l'instant une étrange abondance d'humeur infecte ; & depuis il a toûjours profité. Le pere, la mere, le parrain, & autres témoins, en ont donné le certificat signé de leurs mains aux Vrsulines de Rennes.

LA VIE DE LA MERE TOVSSAINTE IOSSE, dite de la Nativité,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE RENNES.

CHAPITRE PREMIER.

SA VIE VERTVEVSE DANS LE MONDE.

LA vertueuse Vrsuline dont nous allons parler, fut la fidelle Compagne, & l'intime amie de la Venerable Mere Marie de l'Incarnation, & leurs humeurs, graces & vertus simbolisoient merveilleusement ensemble.

Son pere fut un Gentil-homme de marque dans la ville de Saint Brieux, nommé Mr Olivier Iosse, Seigneur de Launay, & parent de S. Yves, surnommé le Pere des pauvres, dont l'Eglise fait memoire le 19. de May. Sa mere, d'auſſi bonne maison, s'appelloit Madame Ieanne Poulain. Ses avantages naturels surpassoient le commun des Filles de qualité, & elle-mesme n'en vouloit ceder à pas une : car bien loin de negliger sa beauté, qui estoit une des plus accomplies de son temps, elle apportoit toutes les industries possibles pour en relever l'eclat par les ajustemens à la mode ; ce qu'elle continua jusqu'à l'âge de vingt cinq ans. Son esprit avoit autant de charmes que son visage, & sa sagesse gouvernant l'un & l'autre, luy avoit acquis l'estime de tous les esprits du pays ; en sorte qu'elle prenoit la liberté de reprendre les vices avec tant de grace, qu'on ne le trouvoit point mauvais : Et lorsqu'on la voyoit entrer en un lieu, c'estoit à prendre garde à soy, pour eviter sa censure. Ainsi elle rendoit sa conversation auſſi utile qu'agréable ; & la pluspart des personnes de condition souhaitoient que leurs filles la frequentassent souvent, pour apprendre à bien vivre, & avec reputation. Son pere estant mort, quelques Gentils-hommes voyans sa mere

bien riche, & encore jeune & belle, attenterent de l'enlever, & en vinrent à bout; mais sa fille, nostre Demoiselle de Launay, la retira de leurs mains, & la remena chez elle; de quoy ses parens furent si contens, qu'ils luy donnerent la conduite de toute la maison. Les principaux Seigneurs de la Bretagne la rechercherent, & elle se servit de ces occasions là pour placer avantageusement sa cadette, qui estoit aussi pourveuë de fort belles qualitez; mais comme il n'est rien de plus inconstant que le monde, une peste, dont le pays fut affligé, fit mourir cette jeune Mariée, auec une grande multitude d'habitans. Mademoiselle de Launay en fut si touchée, qu'elle en changea de vie, quitta tous ses beaux habits, pour ne plus porter qu'une robe de serge violette, & par dessous une haire, ou des chemises de la plus grosse toile; jeûna du moins trois fois la semaine, passa toutes les matinées dans les Eglises, & prit lumiere des Peres spirituels pour la conduite de son ame. Elle employoit les apresdinées à visiter les prisonniers, & les pauvres honteux, & leur distribuoit largement l'aumosne. Les Dames de la Ville voyans qu'elle en usoit si bien, luy donnoient des sommes considerables pour ces œuvres de charité. Elle alloit aussi à l'Hospital, consoler, instruire, & réjoüir les pauvres malades, & mesme elle passoit souvent les nuits à les preparer à bien mourir. Elle revenoit aprés au logis manger quelque potage tout froid, & les restes de ces petits mets, & de ses valets, car elle avoit deffendu qu'on l'attendist aux repas, & qu'on apreſtast rien pour elle. Vn de ses soins estoit de retirer les filles perduës, & de les faire panser dans leurs sales maladies. Elle en attiroit quelques fois de plus de quarante lieuës loin, les enseignoit elle-mesme, & leur faisoit de pieuses lectures. Son zele estoit tel pour secourir le prochain, qu'elle mépriſoit le danger de sa vie, où souvent elle estoit exposée, lorsque les pauvres & les Bohemiennes venoient par bandes frapes de nuit à sa maison de Launay, & qu'elle ne manquoit pas de se lever, de leur ouvrir, & leur donner tout ce qu'elle avoit de provisions. Madame de Launay, sa mere, n'y prenoit point de plaisir, & la reprenoit souvent de l'occasion qu'elle donnoit (disoit-elle) à les faire voler & égorger; mais la vertueuse fille se sentoit si pressée de Dieu dans ces conjonctures, qu'elle ne se pouvoit empescher d'y pourvoir, le faisant toutesfois secretement, pour ne pas méconnoistre sa mere. Elle se rendoit les soirs dans une chambre haute, & là donnoit air à son cœur, se mettant en oraison, de laquelle elle ne sortoit point qu'aprés avoir dit les Litanies, & fait l'examen en compagnie de quelques autres filles, qui vivoient dans la devotion comme elle. Au bout de

quelques années sa mere mourut, qui l'avoit toûjours retenuë au monde. Aussi-tost elle pensa effectivement à sa retraite dans quelque Religion, & ne sçachant laquelle prendre, un Pere de la Compagnie de Iesus la porta doucement à se ranger dans la Congregation de S. Vrsule à Rennes. Les bonnes Filles de ce lieu-là luy accorderent avec joye la place qu'elle leur demanda, estans déja informées de sa vertu extraordinaire.

CHAPITRE SECOND.

SES VERTVS DANS LE MONASTERE DE S. VRSVLE à Rennes, & sa mort.

MAdemoiselle de Launay entra dans la Congregation à l'âge de quarante quatre ans, l'an 1618. Elle n'y eut pas esté huit jours, que l'on s'aperceut qu'elle se convertissoit d'une tres-bonne vie à une beaucoup plus parfaite, paroissant aussi degagée des choses creées, que si elle eust deja vécu plusieurs années en Religion, avec un esprit de simplicité & de soumission, qui surprenoit toutes les Sœurs. Elle fit peu aprés son Noviciat, pour estre Religieuse, la maison estant changée en Monastere; & gouvernée par une Vrsuline de Paris, laquelle, dans le choix qu'elle fit des filles pour les douze premieres Professes, prit nostre Sr de Launay preferablement à plusieurs autres qui estoient plus anciennes; mais ses vertus éclatoient si fort, que celles devant qui on la fit passer, n'en eurent aucun deplaisir. Presque toute sa vie dans cette maison, devant & aprés estre Religieuse, elle fut Portiere, & eut soin de distribuer les aumosnes, exerçant en même temps plusieurs vertus, dont voicy quelque chose du détail.

Personne ne la pouvoit regarder, qui ne s'aperceust de son humilité, & ne vist quelque trait du mépris qu'elle faisoit d'elle-mesme. Elle s'étonnoit que l'on pensast à elle, ou qu'on luy témoignast quelque amitié. Bien loin de se pousser aux plus hauts emplois dont chacun la jugeoit capable, elle quittoit volontiers le credit que son Office de Portiere pouvoit luy donner, pour s'en reserver ce qu'il y avoit de penible; elle ne cedoit point le droit d'ouvrir aux Externes; mais prenoit lors son temps, pour en arrester des plus pauvres, à qui elle donnoit quelque instruction, & quelque aumosne, quand l'obeïssance le luy permettoit. Quoy qu'elle eust esté si considerée dans le monde, pour ses grands avantages, tout cela estoit ensevely à son egard; jamais on n'entendit aucune parole de vanterie sortir de sa bouche; & elle vivoit dans la Communauté comme si elle

n'euſt jamais rien veu, ny ſceu. Elle eſtoit tres-prudente, & d'excellent conſeil, & elle penetroit dés l'abord le fond des affaires. De plus, elle recevoit des lumieres celeſtes par les revelations des Anges, des Saints, & de Ieſus-Chriſt meſme; toutesfois elle ne s'appuyoit point ſur toutes ces choſes; l'Evangile, la raiſon, & l'obeïſſance eſtoient les voyes qu'elle a toûjours ſuivies: Encore ſe défioit-elle ſi fort de ſa raiſon propre, qu'elle ſoûmettoit ſon jugement, comme ſi elle euſt eſté la moins éclairée de la terre. Elle prioit Dieu toûjours à genoux, à cauſe du profond aneantiſſement qu'elle portoit devant ſa Divine Majeſté. Quelquesfois elle en tomboit de foibleſſe, & lorſqu'on la prioit de s'aſſeoir un peu, puiſque Dieu n'eſtoit pas attaché à la poſture, mais au cœur; elle s'écrioit: *Ha! un ver s'aſſeoir devant la Souveraineté de Dieu!* Si ſa ſimplicité n'euſt en quelque façon trahy ſon humilité, nous n'euſſions jamais decouvert ſes graces extraordinaires, tant elle s'étudioit à les cacher. Elle ne converſoit familierement qu'avec les enfans, les pauvres, les Novices, & les plus ſimples perſonnes. Noſtre Seigneur luy ayant fait connoiſtre que ſans l'humilité nous eſtions toûjours en peril de nous perdre, & que cette vertu eſtoit le remede à tous nos maux, & la ſource de tous nos biens, elle en fit tant de cas, qu'elle ne faiſoit point d'action où elle ne paruſt; & ſi elle fut jamais ſinguliere, ce fut en humilité.

Son amour pour Dieu rendoit ſa vie toute Seraphique. Elle eſtoit d'ordinaire aux grandes ſolemnitez dans une telle impetuoſité d'amour, qu'il ſembloit à toute heure qu'elle fuſt preſte à mourir. De cet amour procedoient ſes ardens deſirs de ſouffrir, & cette joye qui ſe liſoit en la voyant; Pareillement, des afflictions extrémes, des offences contre ſon Bien-aimé, un zele ardent pour les Ames, & tous les beaux ſentimens qui ſuivent un amour embraſé. Elle ne connut jamais la peine d'aucune perſonne, qu'elle n'en fuſt ſenſiblement touchée. Il n'y avoit point d'eſtrangers pour elle, tous eſtoient receus dans ſon cœur comme les enfans dans les bras de leur mere. Elle eſtoit ſi retenuë, qu'en parlant meſme aux gens les plus engagez dans le vice, elle ne proferoit pas un mot qui decouvrit leur faute, & tenoit pour un cruel ſupplice d'entendre parler contre l'honneur du prochain. Les Vrſulines de Rennes eſtoient ſi perſuadées de ſa parfaite charité, que la pluſpart s'adreſſoient à elle dans leurs difficultez, & plus elles les entretenoient pour leur répondre (quoy qu'en termes precis) plus ces bonnes Filles ſe ſentoient detachées de la creature, & appliquées à Dieu. De là venoit qu'elles n'oſoient l'aprocher par curioſité, mais ſeulement

avec respect pour avoir le remede à leurs besoins.

Il sembloit que son assiduité à l'Oraison luy servoit de nourriture (car elle ne mangeoit presque point, & assaisonnoit ce peu avec de l'eau d'absinthe, & d'autres herbes ameres.) Elle passa par tous les degrez d'Oraison, & parvint à celle d'union plus de 15. ans avant sa mort. Elle avoit souvent des ravissements dont elle ne faisoit pas d'état, disant que Dieu operoit des choses bien plus hautes dans quelques Ames, & que la plus parfaite union de cette vie estoit celle qui se faisoit par les Croix. Apres qu'elle avoit fait du moins sept heures d'Oraison par jour, elle se couchoit pour obeïr; mais il luy estoit impossible de dormir long-temps, l'attrait de Dieu, & la Musique des Anges, la réveillant presque à toutes les heures. Les rares faveurs qu'elle recevoit en l'Oraison, se peuvent dire continuelles, ne passant gueres de jour sans cela, & elle redoubloient aux festes de la Sainte Vierges, & des Saints qu'elle honoroit davantage.

Les Mysteres de la Passion de Nostre Seigneur faisoient une si forte impression dans son cœur, que l'on estimoit qu'elle portoit interieurement les stigmates de Iesus, & on la comparoit à S. François, & à Sainte Gertrude pour l'union avec Iesus-Christ souffrant. Entre une grande multitude de graces qu'il luy faisoit tous les ans dans la Semaine Sainte, sur la fin de sa vie il se montra à elle un Ieudy Saint, estant tout couvert de playes; mais d'une maniere si douce, & si tendre, qu'elle fut huit jours durant toute transportée d'amour; & avoüa, à une Sœur qu'elle s'étonnoit comment elle estoit encore en vie, apres ce qu'elle avoit vû. *Si mes Sœurs* (ajoûtoit elle) *avoient vû Nostre Seigneur dans l'état où il s'est montré à moy, elles ne pourroient plus avoir de joie. Ie ne vous puis dissimuler qu'il luy a plû me faire voir l'excés de son amour, qui s'est imprimé dans mon Ame pour toute ma vie. Ie l'entens ce me semble à toute heure me repeter ces vers qu'il m'a apris ces jours passez.*

Amour m'a fait du Ciel descendre.
Amour m'a fait lier, & prendre.
Amour m'a fait crucifier.
Amour m'a fait mon Sang répandre.
Amour m'a fait ressuscíter,
Amour m'a fait au Ciel monter.

Vne Religieuse a asseuré qu'elle avoit vû la M. Toussainte élevée de terre d'une demie pique, pendant qu'elle prioit un jour de la Sainte Trinité. Elle disoit tous les jours l'Office Canonial, le S. Rosaire, les petits Offices de la Croix, du S. Esprit, & de la Conce-

ption, avec pluſieurs ſortes de Litanies : & l'on avoit peine à comprendre comment avec tant d'Oraiſon mentale, elle en pouvoit tant joindre de vocales.

Ses penitences eſtoient prodigieuſes, & l'eſprit de mortification qui l'animoit dés le monde, la poſſedoit en Religion, & l'empeſchoit de donner aucune ſatisfaction à ſes ſens, ny à ſes apetits. Elle s'affoiblit tellement par la ſeverité ſur elle meſme, qu'elle tomboit en deffaillance aſſez ſouvent, & à cela ſeul on aprenoit ſon mal ; car jamais elle ne ſe plaignoit. Vers l'âge de 55. ans ſa veuë diminua fort, puis elle perdit l'oüie, & alors on la diſpenſa d'aſſiſter aux obſervances regulieres : on donna charge à une Sœur de la conduire, & ſervir ; en reconnoiſſance dequoy la Mere Touſſainte luy manifeſtoit quelques fois les choſes qui ſe paſſoient en ſon Ame.

Elle luy dit que depuis qu'elle eſtoit ſourde, les Anges prenoient ſoin de l'éveiller tous les matins, en luy chantant quelque Motet de Muſique, ou en l'appellant par ſon nom. Elle voyoit tres-ſouvent ces Bien-heureux Eſprits, & ſçavoit en faire diſtinction. Elle remarquoit les inſtrumens qu'ils touchoient, lors qu'ils la venoient réjoüir par leur ſymphonie : *Mamie* (dit elle un jour à la Sœur qui avoit ſoin d'elle) *nos Anges ne me chantent plus depuis un mois, que ce Motet:* Pretioſa in conſpectu Domini, mors ſanctorum ejus. *C'eſt que je ſuis proche de ma fin* ; puis elle luy donna une inſtruction pour vivre ſaintement, luy diſant entr'autres choſes des merveilles de l'obeïſſance, de la charité, & de la mortification. Vne autre fois, elle alla trouver cette Sœur, & luy dit : *Mamie, je ne croy pas vivre bien longtemps : je ne ſçay ſi je vous pourray encore parler. C'eſt pourquoy je vous prie d'aller tantoſt dans noſtre Celle, & prenez-y le Livre du Combat Spirituel. J'ay demandé congé de vous le donner.* Elle vécut ſi peu de temps apres, qu'elle ne parla plus à cette Religieuſe. Vn matin entre ſix à ſept heures le mal luy prit dans l'avant-chœur, où elle faiſoit ſa reſidence ordinaire, depuis qu'elle ne pouvoit plus ſuivre la Communauté. On l'y trouva en pâmoiſon, on la porta dans l'infimerie, & on luy donna les derniers Sacrements ſi à propos qu'elle deceda le meſme jour. Ce fut le dix-ſeptiéme de Novembre de l'an 1645.

LA VIE DE LA MERE IEANNE GVIART, dite de Saint Michel.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE RENNES.

CHAPITRE VNIQVE.

LA M. de S. Michel Profesſe de Rennes, fut donnée pour Aſſiſtante de la Venerable M. Marie de l'Incarnation en l'établiſſement du Monaſtere de Plœrmel, Et voicy les choſes plus remarquables qu'elle fit en ce lieu, qui ſe peut bien appeller la maiſon de la Sainte Vierge, puiſqu'elle y eſt reconnuë pour Fondatrice, & que la pluſpart des filles qui s'y rendent, prennent en ſon honneur le beau nom de Marie.

Apres que la M. de l'Incarnation y euſt mis les premiers fondements, & l'eut gouverné ſix années, elle quitta la charge de Superieure, & la M. de S. Michel fuſt éleuë en ſa place, le 15. de Novembre 1630. Elle fit pourſuivre & achever les baſtiments, & dés ſes premieres années de ſuperiorité, elle montra ſa force d'eſprit en deux occaſions ſignalées. L'une fut qu'une pretenduë Beate, aprés avoir trompé quelques Preſtres reguliers & ſeculiers, s'acquit une grande eſtime dans la Ville, & perſuada enfin au Confeſſeur des Vrſulines que la volonté de Dieu eſtoit qu'elle entraſt dans ce Monaſtere; mais la Superieure reſiſta au Confeſſeur, & à tous ceux qui luy en parlerent : diſant qu'elle ne ſouhaitoit autre ſainteté en ſes Religieuſes qu'une exacte obſervance. Enfin le R. P. Dorgeville Religieux de l'Oratoire, & Grand Vicaire de Monſeig^r de S. Malo, faiſant la viſite, ordonna à cette femme de bien manger, bien dormir, & demeurer aſſiduë à ſon ménage; & depuis, ſa ſainteté tant proclamée s'évanoüit.

Vne autre Creature bien plus malicieuſe ayant eſté chaſſée d'un Convent où elle s'eſtoit fourrée, & où elle avoit cauſé un grand ſcandale; Vne Religieuſe du meſme Convent confuſe de s'eſtre liée d'amitié avec une ſi deteſtable perſonne, & d'avoir ſoutenu ſon party, voulut ſortir auſſi & obtint permiſſion de Monſeig^r de S. Malo, de ſe retirer aux Vrſulines de Plœrmel. La Superieure eut commandement de la recevoir malgré ſes excuſes : La choſe ayant fort éclaté, la Ville ſe reſolut de ſe mettre en armes pour em-

pescher l'entrée de cette Religieuse, & fit guetter la nuit un mois durant (car elle ne devoit arriver que de nuit) mais la Sainte Vierge, à qui la Superieure s'adressa, & fit faire une devotion particuliere, détourna si bien les pretentions de cette Religieuse & de ses Parens (qui estoient puissants & considerables) que Monseig. de S. Malo, fâché de ce qu'elle avoit plus demeuré chez sa mere, que son Obedience ne portoit, retracta sa permission, & la renvoya au lieu de sa profession.

La M. de S. Michel avoit beaucoup de capacité & beaucoup de vertu, dont la pureté & la penitence éclatoient entre toutes: Elle avoit non seulement assujety le corps à l'esprit, mais l'esprit à la raison, & à la grace, en telle maniere qu'elle se desoccupoit facilement de toutes choses: & disoit agreablement, que quand elle se couchoit, elle mettoit tous ses soins, toutes ses affaires, & ses pensées sous son chevet avec ses clefs. En quoy que ce fust de dangereux, ou de difficile, on ne luy a jamais vû perdre la confiance en Dieu. Vne fois que la Communauté estoit sur le point de manquer de bled, elle envoya une Sœur Converse jetter de l'eau Benîste dans le grenier sur le peu de bled qui y restoit, & il fut multiplié, en sorte qu'il y en eut jusques au delà du temps qu'elle souhaitoit. Elle assista d'une charité toute particuliere une de ses Religieuses nommée Maurice du Liscoüet, dite en Religion Sœur Marie de S. Dominique, d'une des premieres maisons de la Basse-Bretagne. C'estoit une Demoiselle, qui toute jeune ayant perdu sa mere, fust mise en pension chez un Heretique, où elle entendoit souvent des Controverses, ce qui dans la suite des temps luy causa d'autant plus de peine, qu'elle n'avoit pas un fort grand genie. Outre cela elle estoit contrefaite de taille, & devint bien-tost asmatique & pulmonique. Nonobstant toutes ces disgraces elle fit Profession aux Vrsulines de Ploërmel, & la M. de S. Michel l'aimoit pour son obeïssance, & sa simplicité, dont voicy des preuves assez surprenantes & capables de faire admirer & la Superieure, & la Religieuse. Vne fois que que cette Sœur estoit malade à l'extremité, & condamnée des Medecins; sa Superieure luy alla dire: *Ma Sœur, je ne vous permets point de mourir.* Ces paroles mirent la mort en fuite, & la Religieuse échapa; mais elle mena depuis une vie si languissante, que souvent sa bonne Superieure disoit à son sujet: *Je ne m'opposeray plus jamais à la mort de personne.* Cependant cette Malade estoit si promptement, & si frequemment soulagée par son commandement, que c'estoit choses merveilleuse. Dans ses plus fortes opressions, ce seul mot de sa Superieure: *Ma Sœur, soyez tranquille*, luy rendoit

le

le libre vſage de la reſpiration: ce qu'ayant experimenté pluſieurs fois, quand elle ſe ſentoit fort mal, elle s'en alloit trouver ſa Superieure, dans une ſimplicité d'enfant: Elle s'aſſeoit aupres d'elle, & par ſon ordre elle demeuroit en paix, ſon accés ceſſant à l'inſtant. Vn jour qu'elle ſe portoit beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire, elle luy demanda permiſſion d'aller à l'Infirmerie: *Non ma chere Sœur*, luy répondit la Mere, *il n'eſt pas encore temps, je vous y envoyeray, quand il faudra*, & ne differa pas beaucoup: car la trouvant un ſoir à la rencontre: *Allez*, luy dit elle, *ma chere Sœur, allez à l'Infirmerie, & mourez quand il plaira à Dieu.* La Malade ſe mit à genoux, demanda & receut ſa benediction. Elle ne fut qu'environ quinze jours à l'Infirmerie, où la veille de Noel ſa bonne Superieure, contre le ſentiment de tous, luy fit recevoir ſes derniers Sacrements. Elle alla encore à la Meſſe, les Feſtes ſuivantes, & le jour des Innocents apres en eſtre revenuë, & s'eſtre couchée, elle perdit le jugement & le ſentiment, & paſſa de cette vie à l'autre, avant que l'on euſt fait entrer un Preſtre, & ſans que perſonne s'en aperçûſt: Ce qui fit reconnoiſtre que la Superieure avoit eſté guidée de Dieu en ſa conduite. La Mere de S. Michel demeura 23. ans à Ploërmel, dont elle en fut quinze, en la charge de Superieure; puis eſtant rapellée à Rennes, elle y finit ſes jours.

LA VIE DE SOEVR MARIE CANTEL, dite de Saint Charles.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE LA VILLE D'EV.

CHAPITRE PREMIER.

SES PLVS REMARQVABLES ACTIONS, ET SA MORT.

LE village de Montreüil en Normandie donna naiſſance à cette fille, l'an 1604. Elle eût pour pere & mere de tres-honneſtes gens: Sa mere particulierement ne vivoit dans ſon jeune âge que d'Oraiſon & de jeûne, & n'avoit que du mépris pour les vanitez du monde. Elle eſtoit du tiers Ordre de S. François, & eut grande application à bien inſtruire ſa petite Marie, laquelle de ſon coſté avoit des inclinations toutes ſaintes. Lors qu'on la frapoit, au lieu de s'indigner comme les autres enfants, elle baiſſoit le dos, & ſouffroit ſans ſe plaindre, les coups que luy donnoit ſa Cadette, montrant ſeulement par ſes douces larmes qu'elle n'y eſtoit pas in-

ſenſible. Elle eut dés-lors un penchant ſi particulier à la priere, qu'on la trouvoit dans les jardins & lieux écartez, priant Dieu: mais elle eſtoit bien plus ſouvent à genoux dans ſa chambre, aux pieds d'une Image de Noſtre-Dame, à qui elle offroit les premices de ſes années, paſſant une grande partie de ſon temps à orner cette Image. Ses Parents la luy ayant oſtée par épreuve, elle pleura inconſolablement, juſqu'à ce qu'ils la luy rendirent. Elle fut confiée à la direction de ſon Oncle, Curé de Blaqueville, qui eſtant tres-vertueux, luy inſpira les ſentimens d'une ſolide vertu. Elle aprit à regler ſa vie par la lecture de celle des Saints, & en tira meſme de quoy faire des avertiſſements charitables aux perſonnes ignorantes & affligées, qui en recevoient tant de conſolation, qu'elles ne ſe ſeparoient d'elle qu'avec regret. Vn jour eſtant en une danſe, un garçon la voulut baiſer; mais elle ſe detourna au plus viſte, pleine de confuſion & de colere, de meſme que ſi c'euſt eſté un attentat, & ſe garda bien apres de s'expoſer à de ſemblables occaſions: d'où vint qu'une autre fois ayant eſté conviée & preſſée d'aller à des Nopces, elle s'en excuſa avec honneſteté. Elle marchoit la veuë baiſſée, & n'avoit rien ſi à cœur que de conſerver ſa pureté virginale. Elle couloit des planches de bois entre ſes draps & ſon matelas pour ſe mortifier. Vn pauvre Villageois tout rongé de vermine, & tout gaſté d'ordure, fut nettoyé entierement par les mains de cette jeune fille, laquelle le fournit de linge pour le garentir de pareille miſere. Elle reſpectoit ſi fort Ieſus-Chriſt en ſes pauvres, qu'elle ſe privoit de ſa meilleure nourriture, & même du pain blanc pour le leur diſtribuer, reſervant le pain bis pour elle.

Son pere deſirant qu'elle prit party de bonne heure, aprit de ſa bouche que ſon deſſein eſtoit de demeurer Vierge, & de ſe conſacrer à Dieu dans un Convent. Il la retira donc d'avec ſon Oncle, qui proteſta qu'en luy oſtant ſa Niepce on luy raviſſoit ſon treſor, & ce qu'il cheriſſoit davantage. Son pere la conduiſit aux Vrſulines d'Eu, qui commençoient à ſ'établir, & où elle fut receuë le 29. de Novembre 1620. ne pouvant avoir encore dix-ſept ans. Quinze jours apres ſon entrée, la tentation la ſaiſit par une ſemaine averſion des pratiques de la Religion, & un ſouvenir des tendreſſes de ſon Oncle à ſon égard. Malgré ſa peine, elle s'acquittoit ponctuellement de ſon devoir, digerant ſon chagrin ſans en parler à perſonne; mais quoy qu'elle diſſimulaſt, elle ne pût empeſcher qu'il n'en paruſt enfin quelque marque ſur ſon viſage. Vne Profeſſe s'en eſtant aperceuë, luy perſuada d'ouvrir ſon cœur à ſa Maiſtreſſe. Elle le fit, & trouva là le remede à ſa tentation, ſi bien qu'elle dit apres

toute contente, que la pierre luy estoit ostée du cœur. On luy donna l'habit de l'Ordre pour sa ferveur, avant que le temps ordinaire fust accomply. En suite elle pratiqua les vertus propres d'une excellente Religieuse, avec tant d'adresse & d'humilité, que l'on ne voyoit en elle rien d'extraordinaire; mais seulement une fidelité universelle à tous les moyens de la perfection. On remarqua bien une fois, qu'étant allée par obeïssance laver du linge qui trempoit dans un vaisseau où l'eau s'étoit glacée, elle le frota de si bonne sorte, que la glace luy emporta la peau des mains & des poignets, la laissant toute ensanglantée, sans qu'elle y cherchast d'autre lenitif que la patience. Tant qu'elle fut au Monastere elle ne se plaignit de rien, sinon, d'avoir passé un jour sans avoir trouvé que cinq occasions de se vaincre.

Comme elle eut en tres-peu de temps fourni la carriere de la perfection que Dieu luy avoit marquée, elle contracta sa maladie mortelle au dixiéme mois de son Novitiat, en veillant une de ses compagnes, atteinte d'une fiévre contagieuse, dont elle mourut. Nostre charitable Sœur de S. Charles eut à peine transporté son corps hors de la chambre avec une Professe, qu'elle se sentit frapée du même mal, dont soudain les accés se rendirent si violens, qu'ils luy ravirent le pouvoir de garder aucune nourriture, & même de parler. Cette bonne Ame connoissant le peril, où elle estoit, témoigna par signes, & par begayemens, qu'elle ne desiroit rien en ce monde que de faire profession; & sceut si bien se faire entendre, qu'elle obtint ce qu'elle demandoit, son Infirmiere de la part de la Communauté luy faisant prononcer au mieux qu'elle pût la formule des vœux, & luy mettant en suite le voile noir sur la teste; la Malade l'ayant baisé plusieurs fois auparavant. Apres toutes les autres dispositions saintes dont son mal la rendit capable, le septiéme jour de sa maladie elle rendit l'Ame à son Createur, d'autant plus assistée de luy, qu'elle estoit abandonnée des creatures, toutes les Sœurs ayant eu deffence expresse de l'aprocher, par la raison de sa fiévre maligne, de laquelle quatre avoient déja esté emportées avant elle, en moins de six semaines. Elle ne vécut que seize mois au Monastere; mais en ce peu de temps elle consomma aussi bien sa vertu que sa vie. Son corps apres sa mort paroissant tout couvert de pourpre, l'Infirmiere le descendit sur une échelle par la fenestre, de peur que s'il estoit conduit par le lieu ordinaire, les Religieuses ne fussent infectées de cét air pestilencieux. Il fut laissé à l'air toute toute la nuit, & le lendemain jusques sur les quatre heures apres midy, qu'il fut renfermé dans un cercueil de plomb, remply d'environ quatre boisseaux

de chaux vive maſlée d'étoupes, afin que le feu s'y mettant le corps fuſt bien toſt brulé. Mais Dieu à qui toutes choſes obeïſſent, ne voulut pas qu'il fuſt aucunement alteré, & le conſerva tout entier, montrant par cette faveur ſi rare, qu'il y avoit eu quelque choſe en cette fille qui la diſtinguoit du commun, quoy que les hommes n'en euſſent pas connoiſſance. Cette incorruption fut découverte, comme nous allons dire.

CHAPITRE SECOND.

DE L'INTEGRITE' DE SON CORPS PENDANT plusieurs années.

LE 23. de Janvier 1640. les Vrſulines d'Eu firent tirer trois cercueils de plomb, où repoſoient depuis 18. ans, les corps de trois Religieuſes, decedées en leur premiere Maiſon, & qui avoient eſté portez en la ſeconde, & mis dans une cave beniſte, en attendant que le Cemetière fuſt preparé. Quand ces cercueils eurent eſté tranſportez au même Cemetiere, on fit à chacun une petite ouverture, afin que s'il y reſtoit encore quelque partie du corps que la chaux vive n'eut pas entierement conſumée, l'air y ſurvenant, ſupleaſt & garentiſt de danger au lendemain qu'on les ouvrit entierement. Il eſt vray que le temps & la chaux vive, deux puiſſants ennemis des corps morts, avoient fait leurs effets ſur les deux premiers qui furent découverts; mais non pas ſur le troiſiéme, qui fut celuy de noſtre Sœur de S. Charles, peu de Religieuſes eſtoient preſentes, & d'aſſez loin, à cauſe de la qualité de la maladie dont elle eſtoit morte, qui donnoit beaucoup plus de circonſpection, que pour les deux autres. Le Foſſoyeur ayant découverts ſes pieds, s'écria pluſieurs fois qu'on avoit embaumé celle là, & qu'il en ſortoit une odeur fort agreable, ce qui fit aprocher quelques Religieuſes, entr'autres l'Aſſiſtante, nommée Sœur de Moncomble de la Nativité, qui aſſeura que l'on n'y avoit mis aucune ſenteur, en pouvant répondre, comme celle qui avoit fait enſevelir la deffunte. Elle participa à l'odeur qui ſortoit de ce cercueil, & cinq autres Religieuſes qui l'accompagnoient. La couverture eſtant tout-à-fait levée, cette même odeur s'épandit plus fortement durant environ une heure.

Le corps fut trouvé ſans corruption, le viſage plein, & ſans aucun defaut, le nez droit, excepté que l'extremité s'eſtoit un peu enfoncée, les dents blanches, les yeux ſains & entiers, les mains jointes,

les pieds charnus, les jointures pliables, enfin tous les membres frais, & pleins de suc, comme d'une personne vivante. Ses habits estoient beaucoup plus pourris que ceux des deux autres deffuntes, excepté ce qui touchoit à sa chair: car sa chemise ne se pût jamais dechirer; les étoupes mesmes qui approchoient de ses pieds, estoient toutes entieres. En secoüant son manteau, il luy rejallit un peu de chaux au visage, & le mouchoir dont il fut essuyé, garda la bonne odeur que tout le corps exhaloit. Quelque effort que fit le Fossoyeur, il ne pût jamais luy separer les mains; mais elles demeurerent toûjours jointes. On laissa ce corps toute la nuit exposé à l'air, & à une gelée extrémement forte, n'ayant presque osé le considerer que de loin. Le jour suivant, le Confesseur du Monastere entra pour inhumer ces corps, toutes les Religieuses y assistans à l'ordinaire. Vn autre Fossoyeur aida au premier; & comme il estoit resolu de les mettre tous trois dans une mesme fosse, celuy de la Sœur de S. Charles ayant esté jetté le second, & par son poids naturel devant tomber la face dessous, il se tint pourtant ferme, tourné vers le Ciel, & toûjours les mains jointes. Les Fossoyeurs ne pûrent faire approcher les Religieuses, pour voir ce spectacle, à cause de l'attention qu'elles avoient aux prieres. Ils jetterent donc le troisiéme corps par dessus, & mesme un cercueil de plomb leur échapant, tomba sur le corps entier, sans l'endommager. Toute la chaux des trois cercueils fut aussi jettée dans la fosse, avec plusieurs seeaux d'eau par dessus la terre, qui estoit déja un lieu fort humide. Les esprits eurent une grande froideur dans cette premiere rencontre, ce qui n'est pas ordinaire aux nouveautez de cette nature: Mais Dieu permit tout cela, pour une plus evidente preuve de cette merveille: car le bruit s'en épandit par les Fossoyeurs, dont l'un reconnut Mr de la Moduite pour frere de la deffunte, sans avoir jamais veû ny l'un, ny l'autre avant l'ouverture du cercueil; ce qui porta ce bon frere à poursuivre qu'on changeast le corps de sepulture, & qu'on luy en donnast une à part. Il en communiqua à ses parens, qui estoient puissans dans la Ville, & nonobstant les difficultez des Vrsulines, on consentit à la fin de donner contentement à ce veritable frere, lequel protestoit n'avoir autre dessein que de témoigner l'affection & le respect à l'egard de feu sa bonne sœur; ayant peine (disoit-il) de se persuader que son corps ne fust gasté, ou fracassé par tant d'accidens arrivez en cette seconde sepulture. On voulut faire la chose à petit bruit; mais sans que l'on en avertist, toute la Communauté se trouva au sortir de la Messe Conventuelle, proche de la fosse, que l'on ouvroit. A peine eut-on decouvert les corps jettez l'un sur l'autre sans bierre (comme il se faisoit lors dans

l'Ordre) que l'on aperceut le pied de la Sœur de S. Charles. En même temps le Soleil brilla, & l'air devint fort doux (c'estoit le neuvième de Fevrier ensuivant la sepulture) & ce beau temps ne dura que jusqu'à ce qu'on eust remis le corps en terre vers le midy.

Le peu qui restoit du premier des trois corps estant retiré, on releva le second tout entier; il fut posé dans une bierre de bois, en presence de la Superieure, & de trois Religieuses, les autres s'estans retirées par obeïssance, aprés avoir satisfait à leurs devotions, afin de faire place aux Experts, & leur laisser la liberté de donner leurs avis. Ce furent Messieurs le Doyen, le Superieur, & le Confesseur du Monastere, Maistre Nicolas Robillard Chirurgien, & Maistre Queru Apoticaire, que sa longue pratique avoit mis en reputation & qui estant un de ceux qui avoient traité la Sœur de S. Charles en sa derniere maladie, se riоit du bruit commun de l'incorruption de son corps. Ils le visiterent fort soigneusement, aux endroits mesme les plus sujets à corruption, & trouvant le tout dans son integrité, ils protesterent que c'estoit à leur sentiment, chose miraculeuse, & qu'il n'arrivoit rien naturellement de pareil. Les Religieuses luy avoient ce mesme jour là lavé le visage, les pieds, & les mains, ce qui estoit capable de le gaster; mais la peau en fut seulement un peu ridée, & plus jaunastre. Quoy qu'il fust aisé de le mettre en toute posture, & mesme de luy changer de chemise, on aima mieux luy laisser celle que Dieu luy avoit conservée si long temps. Quelques-uns des Assistans en couperent un peu, n'ayans pû la dechirer. On s'efforça aussi inutilement de luy arracher une dent. Ses beaux cheveux se tiroient facilement sur le devant de la teste, mais par derriere ils resistoient aux mains les plus fortes. Le corps fut revestu de neuf, & la teste coiffée de linge blanc avec un autre voile, & aprés avoir esté exposé, & attentivement consideré plus de deux heures, la bierre estant couverte par dessus, on le descendit dans une fosse faite exprés. Il demeura en cet estat jusqu'à la fin de l'an ensuivant, que les Religieuses souffrans avec peine que ce corps gratifié des misericordes divines, fust si mal conservé, une douzaine d'entr'elles ouvrirent encore la fosse, mais secrettement; & deux des plus courageuses leverent le dessus de la bierre, & virent le corps tout de mesme que lorsqu'on l'avoit enterré en ce lieu là, excepté seulement que par la grande humidité ses cheveux s'estoient detachez de la peau. Elles le toucherent, & mirent à son front avec joye, puis le recouchererent, & le recouvrirent. Les Superieurs informez de ce fait, reprirent ces Religieuses, & leur imposerent une penitence convenable. Enfin Monseig. l'Archevesque de Rouen fut supplié de permettre que ce

corps fust remis dans son premier cercueil de plomb, & dans la cave d'où il avoit esté tiré ; ce qu'il accorda, à condition que l'on n'useroit en cette translation d'aucune ceremonie. On le tira donc de terre en presence du Superieur, & de la Communauté. Il fut netoyé de la terre, qui estant entrée par les crevasses de la bierre, s'estoit attachée à la peau encore entiere, & tout le corps aussi, que l'on revestit encore, aprés que le Superieur luy eut fait entamer la chair avec un coûteau, d'où il sortit un peu d'eau rousse ; & cette chair fut veuë aussi vive qu'en un corps qui viendroit d'expirer. En le remettant dans son cercueil de plomb, la devotion des Religieuses surpassant leur prudence en ce point, elles y enfermerent quantité de fleurs, & de branches de Laurier ; le cercueil fut assez mal ressoudé, & laissé dans la cave, sans y aller, qu'au bout de trois ou quatre ans, parce que l'entrée estoit bouchée, à l'occasion de quelques demolitions. Vne Religieuse de Paris estant Superieure en ce Monastere, fit ouvrir cette cave, & la Communauté aussi-tost y allant souvent, on remarqua qu'une liquent huileuse sortoit de ce tombeau, des linges en furent moüillez, & des phioles remplies. En mesme temps la Divine Bonté faisant plusieurs graces par l'invocation de la Sœur de S. Charles ; ce qui causoit un grand concours à la Chapelle des Vrsulines, Monseig^r de Roüen deputa M^r l'Abbé de Sainte Helene, & M^r le Curé de S. Vivien, pour visiter ce corps. Ce qu'ils firent l'an 1652. & alors ils le virent consommé, quant à la chair, & aux habits ; mais les os tres entiers, & solides, & tous trempez de liqueur, qui ne sentoit aucunement mauvais. Tout ayant esté bien consideré par trois Ecclesiastiques, & par le Medecin du Convent, le corps fut laissé dans le mesme cercueil, & ressoudé ; ce qui n'a pas empesché qu'il n'en soit encore depuis sorty quelque liqueur. Le procez verbal fut fait, aprés que ces Messieurs eurent receu les depositions de plusieurs personnes qui disoient avoir receu des faveurs de Dieu par l'intercession de la Sœur de S. Charles, comme il se voit aux copies collationnées par Mr Turgis, Curé de S. Vivien de Roüen, où les Deputez emporterent les originaux.

Entre ces faveurs bien averées, & signées de bons témoins, il est marqué, que le fils aisné de Mr du Tost estant surpris d'une forte fievre, avec letargie, & à mesme temps trois de ses domestiques ; sçavoir, un laquais, la Fille de Chambre, & la Nourrice, lesquels avec la fievre, avoient de grands vomissemens ; ce qui faisoit soupçonner quelque mal dangereux en cette maison, furent tous quatre gueris ensemble, aprés la priere qu'on fit à M. de S. Thomas,

Religieuse Vrsuline à Eu, sœur dudit sieur du Toſt, & par les interceſſions de la bonne Mere de S. Charles, demandant humblement à Dieu qu'il manifeſtaſt en cela s'il vouloit que ſon corps fuſt honoré, qui eſtoit encore dans la foſſe commune.

Vne honneſte femme de la ville d'Eu, nommée communement Helene Denis, âgée de cinquante quatre ans, ſur le point de perdre la veuë par les grandes douleurs qu'elle ſouffroit depuis trois mois, fit toucher une image de la Sainte Vierge aux cheveux de la Sœur de S. Charles, puis la baiſant, & la poſant ſur ſes yeux, elle ſe trouva incontinent guerie de la douleur & de l'obſcurité, de quoy elle n'a eſté depuis nullement incommodée.

Madame de Crecy fut guerie d'une dangereuſe & douloureuſe fluxion qu'elle avoit dans la bouche, par les interceſſions de la Sœur de S. Charles. Vn enfant de quatre mois tombé en pâmoiſon jugée mortelle, revint à l'inſtant qu'on luy eut pendu au col des cheveux de cette Servante de Dieu. Vne femme qui depuis trois ans ne pouvoit marcher ſans potences, Vne autre femme incommodée & contrefaite à l'excés, Vne Superieure des Vrſulines d'Eu, malade de corps & d'eſprit par une eſpece de delire; Vn jeune garçon eſtropié par maladie & panſé inutilement par quatorze Chirurgiens; & un autre venu au monde les pieds contrefaits, avec grand nombre d'autres perſonnes travaillées de diverſes infirmitez, en ont eſté delivrées ſoudain, en ſe recommandant à la Sœur de S. Charles, ou viſitant l'Egliſe des Vrſulines d'Eu, ou s'appliquant quelqu'une de ſes Reliques.

LA VIE DE LA M. PERRETTE DE BERMON, dite Marie de Sainte Croix,

RELIGIEVSE VRSVLINE DE MOVLINS. en Bourbonnois.

CHAPITRE VNIQVE.

CEtte bonne Vrſuline eſtoit Provençale, & propre ſœur de la Mere Françoiſe de Bermond, premiere Vrſuline de France. Elle abandonna les biens & les honneurs du monde, pour ſe ranger au ſervice de Dieu dans la premiere maiſon des Vrſulines Congregées. Le diable s'efforça de l'en detourner, & luy cria un jour par la bouche

bouche d'une possedée, *Perrette, Perrette, va-t-en en Avignon porter les vanitez avec tes Sœurs.* En mesme temps il la tentoit interieurement; en sorte qu'elle racontoit depuis que si elle eust suivi les mouvemens qu'elle sentoit alors, elle eust esté une des plus mondaines de son temps. Elle craignoit si peu ce malin-Esprit, que passant par Lion, elle dormit paisiblement entre deux filles possedées. Vne Magicienne voulant l'enforceler, luy fit avaler une mouche chargée de sortileges; mais en eternuant elle la rejetta, & n'en eut autre incommodité qu'un mal d'estomach passager. Elle fut envoyée aider à sa sœur à la Congregation de Lion; puis elle donna commencement aux Vrsulines Congregées de Saint Chaumont, & à celles de Moulins en Bourbonnois, où elle mit aussi la closture, l'établit en Monastere, & y fit profession la premiere. Incontinent aprés, l'an 1623. elle alla établir les Vrsulines de Quimpercorentin, & y demeura dix ans; aprés quoy elle retourna finir ses jours à Moulins. En ce lieu on ne la nommoit gueres autrement que, la Mere qui aime tant Dieu Et de vray son cœur estoit presque toûjours ardent d'une chaleur surnaturelle, & si enflamé d'amour divin, qu'il y paroissoit en ses actions, en ses paroles, & jusques à son maintien. Le commencement de ses entretiens à la grille, estoit ordinairement de dire, *Comment va l'amour de Dieu?* Si elle lisoit, ou entendoit la vie de quelque Saint, ou du Saint des Saints, les larmes de tendresse luy couloient en abondance, & une flâme montoit sur son visage, dont chacun s'apercevoit. Elle estoit particulierement reconnuë pour une personne devoüée à la devotion de la Sainte Trinité, & de la Passion de Nostre Seigneur. Si elle rencontroit l'image du Crucifix, on avoit consolation d'entendre les soûpirs qu'elle exhaloit, & les souhaits qu'elle témoignoit de voir son Sauveur honoré & servy de tout le monde. Il ne se passoit heure du jour qu'elle ne communiast spirituellement. Elle alloit souvent non seulement rendre visite à son Iesus immolé à l'Autel; mais mesme baiser les murailles proches du lieu où il reposoit. Elle ne laissoit échaper aucune occasion de communier, & prioit ses Filles de luy obtenir de ses Confesseurs ce pain celeste aux jours de leurs Patrons; elle veilloit à se maintenir dans une grande pureté de conscience; elle eust desiré de se confesser les trois & quatre fois par jour, & l'on remarqua qu'une journée elle se confessa jusqu'à cinq fois; mais par abondance de lumiere sur ses legeres fautes. Elle negligeoit ce qui la touchoit, autant qu'elle passionnoit l'honneur de son Maistre. Elle souffroit tres patiemment de mauvais traitemens qu'on luy fit dans un Monastere qu'elle avoit établi, & gouverné plusieurs années, s'y comportant avec la soûmission d'u-

ne Novice, & comme si jamais elle n'y eust eu de charge.

Elle estoit insatiable de pratiques d'humilité & de penitence. Elle n'entendoit parler d'aucune sorte d'austerité, qu'elle ne la mist incontinent en usage ; & mesme elle prenoit plaisir d'en inventer, & de faire des neuvaines de supplices pour son corps, tantost le chastiant par ses mains, & tantost par celles d'autruy, obligeant ses Religieuses à la discipliner rudement, non sans larmes de leur part. Mais particulierement cette bonne fille de S. Vrsule a excellé en la charité envers le prochain, qui est la vertu sur laquelle son Ordre est fondé. Elle avoit une extréme compassion des gens qui vivoient mal ; & si elle pouvoit parler à quelques-uns, elle ne les quittoit point, sans leur avoir fait connoistre l'horreur du peché, le danger de la damnation, & le bonheur de la grace de Dieu. Plusieurs sortoient d'avec elle touchez de contrition, & resolus de mieux vivre ; & ils confessoient en suite qu'ils devoient leur conversion & leur bien à la Superieure des Vrsulines.

Pendant plusieurs années, les Festes & les Dimanches, elle enseignoit la Doctrine Chrestienne aux classes, & fort souvent aux parloirs, avec une affection nompareille, secondée de paroles efficaces, qui ont, avec la grace de Nostre-Seigneur, produit un grand nombre de changemens notables : car outre les jeunes filles, quantité de femmes, mesme de condition, venoient l'entendre. L'acte qui consomma sa vie, & qui causa sa mort, prouve de quel cœur elle se portoit au salut des Ames. Voicy comme la chose se passa. Il y avoit une personne de marque dans Moulins, qui menoit une vie tout-à-fait dereglée, & scandaleuse, au grand deplaisir de sa famille, & de tous les gens de bien. La Mere de Sainte Croix, apprenant que rien ne la touchoit, & que tous les moyens que l'on avoit employez pour sa conversion, estoient inutiles ; au lieu d'en desesperer, elle prend un nouveau courage, & se resout de tant importuner le Ciel, qu'elle y obtienne place pour ce pecheur endurcy. Comme elle vit le Iubilé ouvert, elle fit toutes les actions ordonnées, non pour elle, mais pour luy ; puis prenant une des parentes de ce Gentil-homme Religieuse de ce Monastere, elle luy dicta une longue Lettre de remontrances trois ou quatre heures durant, se tenant tout ce temps à genoux. Elle luy envoya cette Lettre, qui n'eut pour lors aucun effet. Cette charitable Mere s'en alla encore par la maison mandier des prieres, & des bonnes œuvres à son intention ; & en suite elle demanda congé de passer la nuit en prieres devant le Saint Sacrement à mesme fin. Cela luy fut refusé ; mais elle s'estoit si échauffée par l'ardeur de son zele, que cette mesme nuit elle fit

atteinte d'un mal de coſté, & de la fievre. Le lendemain elle ne laiſſa de communier pour la derniere action du Iubilé. Auſſi-toſt aprés elle alla ſe mettre au lict, & ne parla plus que d'aller en Paradis. Mr Aubery, Official de Moulins, la viſita la veille de ſa mort; & elle luy dit qu'elle n'avoit point d'autre peine, ſinon de n'avoir pas accomply tout ce qu'elle s'eſtoit propoſé de faire pour la converſion d'une Ame: Il luy répondit qu'elle offriſt à Dieu une partie de ſon mal, pour y ſuppleer; ce qu'elle fit de bon cœur. Eſtant interrogée de ce que l'on manderoit de ſa part aprés ſon decez aux maiſons où elle avoit eſté. *A Quimper, que je les prie*, dit-elle, *de ſe maintenir dans l'exacte obſervance, & de bien faire eſtat de l'union avec Paris. A Saint Chaumont, à S. Eſtienne, & à Lion, que je les prie de s'y porter. Ma fille*, dit-elle encore à la Maiſtreſſe des Novices, *ne vous laſſez pas d'exciter toutes les Vrſulines que vous pourrez de s'unir à la Congregation de Paris, c'eſt le bonheur de noſtre ſaint Ordre.* Enfin elle la pria de luy moyenner des prieres de toutes les perſonnes de ſa connoiſſance, concluant ainſi: *Ma fille, c'eſt la volonté de Dieu que je paſſe devant vous, il s'y faut reſigner, & l'adorer. Belle volonté, que je vous embraſſe, & que je m'uniſſe étroitement à vous.* C'eſtoit choſe admirable de voir comme elle attendoit la mort ſans crainte. Ses colloques à ſon Ieſus eſtoient ſi tendres, & ſi amoureux, qu'elle raviſſoit celles qui l'aſſiſtoient. Elle trépaſſa le neuviéme jour de ſa maladie, le deuxiéme de Ianvier de l'an 1641. Aprés ſa mort elle devint ſi belle, qu'elle en eſtoit méconnoiſſable. Sa peau parut blanche & polie comme de l'yvoire, & ſes membres flexibles. On voulut en l'enfermant dans le cercueil, déjoindre ſes mains, & les ranger au long de ſon corps; mais alors elles reſiſterent, & retournoient d'elles-meſmes ſe joindre; ſi bien qu'il les fallut laiſſer en cette devote poſture.

Mais la plus remarquable choſe fut, qu'à l'inſtant de ſa mort, ce fameux pecheur ouvrit les yeux de l'Ame, & faiſant reflexion ſur ce que la M. de Sainte Croix luy avoit écrit avec tant de charité, il commença à apprehender le danger où il eſtoit de ſa damnation eternelle; & cooperant avec la grace qui frapoit à ſon cœur, il prit reſolution de changer de vie: Et le fit ſans differer, commençant par une Confeſſion generale. En ſuite de quoy il bannit de ſa maiſon une malheureuſe creature, & y reprit ſa femme, qu'il avoit éloignée auparavant. Il viſita les Vrſulines, & leur témoigna qu'il eſtoit redevable de ſon bonheur à leur deffunte Mere; ce qu'il publioit auſſi par tout. Il perſevera le reſte de ſa vie dans le bien qu'il avoit embraſſé, & mourut à la fin de la meſme année, faiſant reconnoiſtre la miſericorde de Dieu, & le pouvoir des interceſſions des Ames ſaintes.

LA VIE DE LA M. MARIE L'ECLANCHER, dite de Sainte Claire.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PARIS, ruë Sainte Avoye.

CHAPITRE VNIQVE.

MArie l'Eclancher pratiqua toute sa vie la vertu, dés l'âge de cinq ans elle enseignoit quantité de choses même à ses Maistresses. Son premier dessein fut de se rendre agreable à Dieu, en suite de quoy elle imitoit la devotion de sa bonne mere, frequentant les Eglises, & passant la journée, & une partie de la nuit en bonnes œuvres. Elle se soumettoit jusqu'à ses servantes, & estant parvenuë à l'âge de treize ans, un jour dans l'Eglise de S. Eustache de Paris sa paroisse, une voix interieure luy dist positivement: *Il faut que tu sois Religieuse.* Cela la surprit fort; parce qu'elle estimoit l'estat Religieux trop relevé pour elle, & ne determina rien; Mais les mêmes paroles luy furent reperées deux autres fois; ce qui l'obligea de se rendre: Et pour faire de bonne-grace, le premier pas de la perfection, elle osta toutes les dentelles de ses habits & de son linge, & renonça tout à coup aux vanitez ausquelles jusqu'à lors son cœur avoit eu de l'attache; donnant pour raison à son pere, qui s'étonnoit de son changement, qu'une Religieuse ne devoit rien porter de tous ces ornements. Elle paya bien cher les deux ou trois jours de resistance à sa vocation; car elle eut mille peines à estre Religieuse. D'abord elle se fit un Monastere de la Maison de ses Parents, & commença là à devenir une fille d'Oraison, & à reciter tous les jours le Breviaire Romain. Quand elle eut seize ans, elle se rangea dans une assemblée de filles, que l'on preparoit par une vie penitente, à estre Religieuses Capucines. Celle-cy tenta toute sorte de voyes pour aller de l'une à l'autre de ces deux Maisons; Mais Dieu permit que les Capucines la refuserent absolument. En ce temps, passant par le lieu où les filles assemblées faisoient leurs devotions, elle trouva à ses pieds une Croix que l'on peut dire luy avoir esté envoyée du Ciel; car personne de la terre ne l'avoit jamais vûë. Et ce luy fut un presage des souffrances qu'elle auroit à porter.

De cette Maison, elle entra dans le Convent naissant des Vrsulines de Paris au Faux-bourg S. Iacques ; où rencontrant des Ames toutes de feu & de zele, son cœur se baignoit d'aise dans ce Paradis de delices, (c'estoit le nom qu'elle luy donnoit.) Elle y prit l'habit de Novice, & participoit à la sainte emulation des Sœurs, qui taschoient de prendre le pas de devant en toute sorte de regularité. Ce fut en ce temps-là que son pere s'estant engagé à certain trafic, fit naufrage sur mer, perdit trois vaisseaux ; & fut jetté seul par les ondes en une Isle deserte, où se trouvant presqu'au desespoir, il eut bien le courage (aidé de la grace de Dieu) de resister au demon qui luy aparut visiblement, & s'offrit de luy faire recouvrer ses biens. Aussi-tost qu'il luy eut donné la fuitte, un de ses Vaisseaux perdus se presenta à la rade, & le ramena à sa Patrie, où il ne vécut plus guerés, & ne laissa pas de grands biens à sa Famille.

Or soit par cette raison, ou d'autre ; sa femme mere de nostre Novice, ne voulut jamais donner quoy que ce fust à sa fille, & la força de sortir du Convent, sans que les remontrances des Religieuses, & des personnes que l'on employa, non plus que les prieres & les larmes de cette fervente fille, la peussent changer. Il fallut donc que nostre Sœur Marie sortist, & ce luy fut un choq qu'elle eut bien de la peine à soutenir, nonobstant sa generosité. Elle se souvint de la Croix qu'elle avoit trouvée, & dit à Dieu d'un accent douloureux : *Hâ Seigneur, je ne croyois pas que vous me la preparassiez si pesante !* A son retour dans le monde, la voila abandonnée de chacun, & persecutée de sa propre mere ; mais Dieu luy servant de pere & de tout, luy inspira d'instruire de petites filles, pour gagner quelque chose qui luy aidast à r'entrer aux Vrsulines. Elle eut un don particulier d'imprimer la crainte & l'amour de Dieu dans les Ames, & cela fut si manifesté dés ce temps, que trois ou quatre Docteurs de Sorbonne à qui elle demandoit conseil, consulterent si elle ne feroit point mieux de demeurer dans le monde que d'estre Religieuse, à cause du grand fruit qu'elle faisoit dans tout son quartier : Et ils ne consentirent à sa retraite, qu'à cause de cette parole interieure dont elle avoit esté apellée, & qui selon leur sentiment, ne l'obligeoit pas moins qu'un vœu. Au bout de huit ans, ayant apris que la M. de S. Benoist, avec qui elle avoit esté Novice, alloit établir un Convent à la ruë Sainte Avoye, elle la pria de la prendre au nombre de ses Filles, & receut le voile blanc de sa main, & deux ans apres le voile noir, le dernier de Septembre 1624. Elle ne pouvoit se lasser de baiser ce voile, qui luy avoit tant couste, & qui estoit la marque de sa stabilité dans la Religion, où comme

elle tenoit les premiers rangs, elle occupa les charges plus importantes, jusqu'à ce que la M. de S. Benoist accepta l'établissement de Lisieux, à condition toutefois que les choses y seroient auparavant toutes preparées.

Trois ans se passerent durant ces aprets; puis la M. de Sainte Claire y estant destinée pour Superieure, elle sortit de son cher Convent de Sainte Avoye, avec une repugnance si forte qu'elle s'évanoüit deux fois le matin de son départ. Elle, & ses deux Compagnes firent le voyage avec une telle mortification, qu'elles ne voulurent pas voir aucun lieu, pour devot qu'il fust, & vivant aussi regulierement dans le caroſſe, qu'elles avoient fait dans le Cloistre. A Lisieux elle disposa tout si prudemment que jamais ce Convent n'a souffert de necessité notable, & il gouste encore aujourd'huy l'avantage d'avoir esté bien commencé, & d'avoir eu une personne, qui ayant puisé l'esprit de l'Ordre dans les deux Maisons de Paris, le luy a communiqué avec abondance.

Comme cette bonne Mere estoit une fois dans la court du Convent de Lisieux, une Religieuse par mégarde, luy laissa tomber de la feneſtre d'un troisiéme étage, un gros Brevaire sur la teste, dequoy elle cheut toute evanoüie, & il la fallut emporter. Si toſt qu'elle fut revenuë à elle, elle envoya querir cette pauvre Religieuse, presque morte de deplaisir. Elle la consola, la caressa, & luy ordonna de la venir voir tous les jours pendant une semaine: & de peur qu'elle y manquast, elle l'en faisoit avertir. Elle deffendit de plus que l'on dist par le Monastere l'accident qui luy estoit arrivé, & encore davantage de nommer celle qui l'avoit causé. Quand elle eut esté neuf ans Superieure, elle prit resolution de quiter Lisieux: & elle l'auroit fait sans le commandement exprés de Monseig^r Philippe Copeau Evesque du lieu, qui voulut qu'elle concourust à l'élection. Les Religieuses avec grande joye l'éleurent aussi toſt unanimement, & dans ce triennal elle travailla si bien, qu'à la fin elle nepût estre flechie pour demeurer; mais elle renonça à voix active & passive, & s'en retourna à Paris, apres avoir fait élire une autre Superieure à Lisieux. Ce qu'elle imprima toûjours le plus dans l'esprit de ses Filles, fut d'observer les Regles à la lettre, de fuir les grilles hors la grande necessité, & de tout perdre plutoſt que la clôture. Elle-même ayant de continuelles incommoditez, qui faisoient croire aux Medecins, que sa santé & sa vie estoient absolument attachées à sortir en quelque lieu de campagne, pour prendre un plus grand air, Monseig^r de Lisieux de son propre mouvement, luy en envoya non seulement la permission, mais même le Commandement. Elle

luy fit repreſenter tres humblement ſes excuſes, & qu'elle aimoit bien mieux mourir, que de donner ce mauvais exemple à l'Ordre. Ce ſage Prelat, pour trouver une voye d'accommodement, luy offrit un lieu de plaiſance, apartenant à l'Eveſché, ſcitué à un quart de lieuë de Liſieux; promettant d'en faire ſortir tous ſes gens, afin qu'elle fû là en pleine liberté, & comme dans ſon Convent. Apparemment aucun autre Seigneur Eveſque, n'auroit eu enſemble tant de bonté & de commodité, pour que cét exemple tiraſt à conſequence. Ainſi tout fut preparé, chacun preſſoit noſtre Superieure là deſſus, & les perſonnes les plus exactes, & les plus devotes n'y trouvoient rien à redire; toutesfois il ne fuſt pas poſſible de reſoudre la M. de Sainte Claire à faire cette demarche: ce qui obligea Monſeig^r de Liſieux de dire, que lors qu'un Superieur affectionnoit ſa Regle, comme la M. de Sainte Claire faiſoit la ſienne, il n'y avoit point de Maiſon en deſordre, qu'il ne remiſt bien-toſt dans le luſtre de ſon Inſtitution.

La Mere de Sainte Claire rentra dans le Convent de Sainte Avoye dans l'Eſté de l'an 1645. Elle y exerça la charge de Depoſitaire; mais ſeulement quatre mois, dont elle en demeura trois alitée de ſa derniere maladie; où pour mieux dire, de la continuation de ſes maladies accoutumées, que juſqu'alors elle avoit portées debout par ſon courage: Vne autre Religieuſe ſe trouva avec elle au lit de la mort, dans une même Infirmerie. Elle ſe nommoit Catherine Forthias, dite de S. André. L'une & l'autre ſe diſpoſerent enſemble à la mort, & s'en entretenoient, comme elles auroient fait d'une promenade; & ſuivant leur deſir reciproque, elles moururent à meſme jour, & à meſme heure, le neuviéme de Septembre 1645.

Sœur Catherine de Forthias, fut une fille qui nonobſtant ſa qualité (apartenant aux meilleures familles de Paris) ne ſe diſtinguoit que par ſa vertu dans le Noviciat, & dans la Communauté de Sainte Avoye. Il n'y avoit rien de plus doux, ny de plus docile qu'elle. La delicateſſe de ſa complexion luy faiſant connoiſtre qu'elle ne pouvoit long-temps vivre, elle ſe familiariſa avec la mort, & ſe faiſoit un plaiſir d'en parler, & de s'y preparer. Elle refuſa abſolument l'Abbaye de Vernon que Madame ſa Tante poſſedoit, & qui la demandoit pour Coadjutrice: parce qu'elle ne jugea point de condition ſi aimable, ny ſi avantageuſe que celle de ſimple Vrſuline, & a tenu à grace de mourir telle, apres une vie tres-edifiante, n'ayant guieres plus de trente ans.

LA VIE DE SOEVR MARIE DV BOIS, dite de l'Incarnation, RELIGIEVSE VRSVLINE DE NEVERS.

CHAPITRE PREMIER.

SON EDVCATION, SON ENTRE'E AVX VRSVLINES, & les actes heroïques qu'elle fit pendant son Novitiat.

LA ville de la Charité, & une mere de mesme nom, donnerent avec la naissance un cœur tout de charité à Marie du Bois, au lieu des autres avantages dont ses Parents estoient destituez. Elle eut deux Sœurs qui ont fini leurs jours comme elle dans l'Ordre de Sainte Vrsule. Cette aînée dés son enfance se rendit si reguliere dans sa petite conduite, que chacun l'aimoit. Quand elle eut douze ans une Dame la prit avec elle, la mena à Bourges, & la voyant jolie, modeste, & de belle taille, elle y mit son affection, & eut la bonté de la dresser en toutes choses. Cette Dame avoit une fille qui faisoit profession ouverte de servir Dieu, & n'aspiroit qu'à se rendre Religieuse, Marie du Bois la suivoit en toutes ses devotions. Elles firent connoissance avec un Pere Iesuite, fort interieur, qui leur donna des Regles de perfection qu'elles observerent. Vn jour ce Pere leur parlant du nouvel établissement des Vrsulines dans Nevers elles eurent le mouvement de s'y rendre : Elles y firent resoudre cette bonne Dame, qui pour ne pas feparer ce que Dieu avoit uni, fit recevoir dans le Convent, avec sa fille, cette Compagne, en qualité de Sœur Converse. La premiere mourut de la contagion peu apres qu'elle fust Professe, & entre les bras de sa bonne amie nostre Sœur du Bois. D'abord on la retint Tourriere de dehors, par epreuve, & par besoin d'une personne fidelle : On ne la voyoit point emportée, ny évaporée, & les Seculiers disoient qu'il sembloit d'un Ange en forme humaine. Le soir elle couchoit dans la clôture, apres avoir travaillé dans les Offices où il estoit necessaire, estant si penetrée d'onction spirituelle, qu'elle ne sentoit point le poids de l'ouvrage. Apres qu'elle eust frappé deux ans à la porte du Monastere, il luy fut ouvert, & elle eut la derniere place entre les servantes de Nostre Seigneur. Elle receut avec l'habit Religieux une merveilleuse plenitude de l'Esprit de Dieu. Elle avoit autant d'ardeur pour ce qui

peut

peut détruire la nature, que les anges en ont pour la conſerver. Si on ne l'eut veillée, elle ſe ſeroit conſommés dés ce commencement. Ses faites involontaires luy euſſoient autant d'humiliation qu'auroient pû faire de grands crimes.

Il plût à Noſtre Seigneur d'éprouver cette Communauté naiſſante par la contagion. Les Superieurs obligerent les Vrſulines de ſe retirer à deux lieuës de Nevers, dans un Prieuré de Benedictines, qui leur fut charitablement preſté. Si toſt qu'elles y furent arrivées pluſieurs d'entre elles furent frapées de peſte. En cette perilleuſe conjoncture noſtre chere Sœur de l'Incarnation demanda à ſervir les Peſtiferées, & elle y fut expoſée volontiers, parce qu'on avoit beſoin d'aſſiſtance. La voila donc renfermée à l'écart dans un petit appartement demy baſty, au milieu de douze malades, trois femmes qu'on avoit priſes d'abord ayant gagné le mal. Cette courageuſe Sœur les ſervit ſeule avec des graces tellement au deſſus de ſes forces, qu'il paruſt bien que la main du Seigneur eſtoit avec elle. De [illegible] ſi la charité euſt multiplié ſa perſonne, elle ſe trouvoit en même temps auprés de toutes celles qui l'apelloient. Elle les ſervoit avec joie, ſans montrer le moindre degouſt ſur ces objets qui donnent naturellement tant d'horreur. Non ſeulement elle aſſiſtoit ces malades pour le corps, mais bien plus pour l'Ame, leur parlant des choſes éternelles, & les animant à la patience, & à la ſoumiſſion.

C'eſt une choſe preſque incroyable qu'une fille ſeule, qui n'eſtoit point robuſte, puſt ſuffire à panſer les playes, faire les lits, laver le linge, porter les remedes, & faire enfin mot tout ce qu'il falloit à douze malades, ſans avoir ny preſervatif, ny ſoulagement, ny repos. Apres qu'elle avoit inceſſamment travaillé toute le jour, s'il luy reſtoit quelques heures dans la nuit, elle les employoit en prieres à genoux, puis ſommeilloit un peu ſur la plate terre, car il n'y avoit point là de meubles, ny de lit, ſur lequel elle ſe puſt repoſer. Vne de ces pauvres mourantes y ayant fait une nuit reflexion, l'invita à ſe mettre avec elle dans ſon lit, diſant que ce n'eſtoit pas l'intention de la Superieure, qu'elle priaſt toûjours Dieu, ſans dormir : Et noſtre Sœur par condeſcendance, ſe coucha ſur le lit de cette Malade, pleine de peſte & de charbons. Les bons cœurs qui liront cecy ſeront aſſeurément touchez de tendreſſe, voyant qu'il n'y a point de commodité pour cette chere Sœur dans ce taudis, comme Noſtre Seigneur venant au monde n'en trouva point dans l'hoſtellerie de Bethlehem. Comme elle eſtoit une fois bien empeſchée pour percer la tumeur d'une peſtiferée, elle apercent inopinément une

lancette dans un trou de mazure, elle la prit, & s'en servit fort adroitement, quoyque jamais elle n'en eust manié. Elle se tenoit dans la dependance de la plus ancienne Malade, & ne faisoit rien sans son avis. C'estoit elle qui ensevelissoit les corps morts, qui aidoit à faire leur fosse, & qui les portoit en terre. Une fois succombant sous la pesanteur d'un de ces corps, elle sentit quelqu'un qui luy aidoit, & se retournant, elle eut la consolation de voir Iesus-Christ auprés d'elle. Le detail des belles actions de cette Ame charitable pendant l'espace de quatre mois que dura ce mal contagieux, se peut bien mieux imaginer que décrire. Il mourut neuf de ces douze Malades, qui furent reconnoistre devant Dieu ses bons offices; & les trois qui échapperent, n'eurent pas de paroles capables d'expliquer ce qu'elles luy devoient, non plus que toutes les fatigues qu'elles luy avoient veu prendre, ny les actes signalez & continuels de vertu qu'elle avoit pratiquez autour d'elles, & dont elles estoient ravies en admiration. Sur le recit qu'elles firent d'une partie de tout cela, la Communauté se resolut de l'élever de la condition de Sœur Converse, à celle de Religieuse du Chœur, estant de plus confirmée dans cette resolution par le conseil de deux Meres de Paris, arrivées depuis peu à Nevers pour gouverner quelque temps le Monastere, & y introduire l'usage des Constitutions de Paris. On luy fit donc cette justice, de luy faire faire profession en qualité de Religieuse du Chœur, n'y ayant elle-mesme consenti qu'aprés que la Superieure luy eust dit, que c'estoit une nouvelle croix qu'elle luy chargeoit sur ses épaules, car cette seule pensée vainquit toutes ses repugnances. Nostre Seigneur de sa part, la recompensa de la monnoye dont il paye les Saints en cette vie, luy augmentant notablement une douleur de côté à quoy elle estoit sujette, mais il luy augmenta en même temps le courage, pour souffrir aussi heroïquement qu'elle avoit déja fait, en agissant pour luy.

CHAPITRE SECOND.

LE RESTE DE SA VIE, ET SA MORT.

APres que la Sœur de l'Incarnation fut Professe, elle exerça les offices de la maison, & de l'institut, avec benediction, un signe de ses yeux ou de sa main estant capable de remettre les petites filles en leur devoir. Elle accepta la charge d'Assistante par la force de l'obeïssance qu'il fallut employer, autrement elle eust perseveré dans le

salus : Tout le Monastere fut content de la voir là, faire tout avec prudence, avec douceur, sans bruit, & sans choquer personne : de sorte qu'il sembloit que Dieu luy avoit fait part de cette sagesse, qui est l'assistante de son trône. S'il n'eût si promptement coupé le fil de sa vie, elle auroit esté infailliblement Superieure ; mais il voulut ce semble épargner son humilité, luy donnant assignation pour se rendre en l'autre monde, par la violence de sa douleur de côté, qui l'ayant tourmentée long-temps & secrettement, sans luy faire quitter ses penitences, ses travaux, ny sa regularité, se manifesta enfin par la diminution de ses forces. On essaya en vain de la rétablir, car son mal avoit pris trop d'empire. Elle fit tant de poursuites pour quiter la charge d'Assistante, qu'enfin on en mit une autre, luy en laissant seulement le nom, qui même luy estoit desagreable.

Se voyant donc en un estat d'où elle ne pouvoit humainement relever, elle redoubla ses pas vers l'éternité, & mit le comble à sa perfection par la patience. Elle avoit outre ce mal de costé un ulcere dans le foye, avec un flux dysenterique, qui la mina de telle sorte, qu'apres sa mort on luy trouva la peau du ventre collée à celle des reins : Elle ne parloit de ses maux qu'au Medecin, & à celles qui l'en interrogeoient, sans exagerer, sans tendresse, & sans jamais échaper d'une parole de plainte. Comme elle ne pouvoit plus exercer la charité par œuvres, elle le faisoit par paroles, estant à son ordinaire si bonne, si franche, si cordiale, & si obligeante, qu'il n'y avoit rien de plus touchant ; & chacune des Sœurs estoit convaincuë, qu'elle les aimoit sincerement, qu'elle avoit toûjours esté preste de se mettre en pieces pour leur service, & qu'elles avoient toutes ressenty de grands effets de cette bonne volonté. Elle ne meritoit pas selon son sentiment d'occuper le temps & les soins des servantes de Dieu, & recevoit leurs secours avec une confusion toute evidente. Tout ce qui donne ordinairement peine aux malades, n'en faisoit point à celle-cy. Une fois elle dist quelque parole qui marquoit une legere recherche d'elle-mesme : aussi-tost elle s'en accusa avec larmes à sa Superieure, laquelle connoissant l'élevation de cette Ame, luy fit publiquement la reprimende, disant qu'elle faisoit la Sainte, qu'elle trompoit le monde, qu'elle seroit pleine d'elle-mesme jusqu'à la mort, & choses pareilles, que la pauvre Sœur écouta avec une grande humilité. Sa Superieure apperceut un soir en l'entretenant, un pigeon qui sembloit sortir de sa poitrine, & voltigeoit dans son lit : Elle demanda à la malade ce que c'estoit, laquelle répondit, qu'elle voyoit cela quelquefois.

A la Feste de S. Augustin qui precede sa mort, elle vit un flambeau allumé dans son lit, haut d'une coudée, & Nostre Seigneur en Croix au dessus, Sa Superieure craignant la vanité, luy dit : *Il se faut par faire grand fond sur ces choses, c'est que vostre veüe diminüe, & que vostre esprit commence à s'affoiblir*, à quoy elle acquiesça. On la vit souvent environnée de lumiere, & d'etincelles de feu. Celles qui l'approchoient, sentoient impression de sa grace. Plus elle alloit à la mort, plus se purifioit elle dans le creuset de l'amour & de la douleur. Elle aimoit mieux souffrir davantage, que de permettre qu'on la veillast, ni qu'on se relevast la nuit pour elle. Tous les jours on la portoit au Chœur pour communier, ne pesant pas plus sur les bras d'une Sœur Converse, qu'auroit fait un petit enfant. Cette Sœur luy dit une fois, qu'elle avoit gagné un grand mal de dents, pour l'avoir portée les pieds nuds de peur de faire du bruit : *I'en suis bien fâchée* (répondit nostre malade) *& à l'instant la douleur de cette Sœur cessa.* Enfin un mal de gorge qui luy rendoit le parler fort difficile, monstra qu'elle estoit bien proche du Royaume de Dieu : & alors au lieu de la porter à l'Eglise, on luy aportoit la sainte Communion tous les matins, & sur la fin elle la receut en Viatique, avec une devotion parfaitement edifiante. Pendant qu'on luy donna l'Extreme Onction on eust dit qu'elle joüissoit d'une beatitude anticipée, tant elle paroissoit contente. Elle predit à une Religieuse sa Compagne de Noviciat ce qui luy devoit arriver, & qui est arrivé en effet. Le jour de sa mort elle eut l'esprit sans cesse occupé à se sacrifier à Dieu. Le soir levant les yeux au Ciel, & tenant son Crucifix dans ses mains jointes, elle expira à dix heures, l'an 1639. le jour de l'Exaltation de Sainte Croix, & celuy de la mort de Sainte Catherine de Gennes, à qui elle estoit tres-devote. Elle estoit âgée de 34. ans, & en avoit passé 13. en Religion.

Elle acheva si promptement l'ouvrage de sa perfection, que le Roy de gloire l'apella pour l'en recompenser : & il est vray qu'elle travailla fervemment, & sans faire de pauses. Celles qui l'ensevelirent, furent toutes consternées de ne luy trouver que la peau & les os, le costé du foye dur comme une pierre, & le corps tout vuide & desseché comme un squelette.

Peu apres sa mort la Superieure eut un grand trouble, craignant que cette Ame n'eust esté induite à vanité par les empressements que l'on avoit témoignez à se recommander à ses prieres : Elle envoya querir un Religieux qui connoissoit intimement la defunte, & à qui elle declara sa peine. Le Religieux l'asseura qu'elle estoit tres-mal fondée, & ne pouvoit venir que du demon ; qu'il

ſçavoit à quel point de pureté eſtoit parvenuë cette Ame, & qu'il croyoit indubitablement, ou qu'elle eſtoit allée droit au Ciel, ou qu'elle n'avoit eſté que peu en Purgatoire.

Son corps ne fut pas enterré dans le lieu ordinaire; mais pour la grande opinion de ſa ſainteté, il fut depoſé dans le Chœur, proche de la grille de la Communion, afin que celle qui pendant ſa vie avoit brûlé d'amour pour le S. Sacrement, euſt l'honneur de ſe reduire en cendres proche de ſon Autel; Et là elle repoſe en paix à l'ombre de ſon Bien-aimé.

Les Religieuſes qui l'ont veuë, ont toutes temoigné qu'elle avoit mené une vie fort parfaite, & paru exempte de deffauts, meſme de ceux où l'on tombe communement par fragilité.

Pluſieurs perſonnes ont eu recours à ſes interceſſions avec ſuccez: Et premierement la Superieure des Vrſulines de Nevers, eſtant grievement malade d'un flux de ſang, un matin, ſur les trois heures, elle ſentit comme une main qui luy touchoit la teſte, & raccommodoit ſes oreillers. Elle creut que c'eſtoit l'Infirmiere, & luy dit qu'elle s'allaſt repoſer. Vne Sœur qui eſtoit ſur un matelas proche de ſon lict, luy répondit qu'il n'y avoit là perſonne; Et en meſme temps elle vit une Religieuſe ſortir de deſſous le rideau de ſa Superieure, & faire le tour de ſon lict, & remarqua qu'elle avoit la forme de la Sœur de l'Incarnation. La Superieure ſentit alors comme ſon ame, qui l'aſſeura qu'elle ne mourroit pas de ce mal. A l'inſtant elle ſe porta mieux, fut beaucoup ſoulagée d'une grande douleur de teſte, & peu de jours aprés recouvra ſa parfaite ſanté.

Vne Religieuſe qui l'avoit priée de luy obtenir la grace de faire toutes les actions de ſa Regle avec perfection, ſe trouva ſi toſt qu'elle fut morte, dans une diſpoſition bien plus interieure que de coûtume; & il luy ſembloit qu'elle avoit toûjours quelqu'un proche d'elle, qui luy marquoit avec quel eſprit elle devoit faire chaque choſe pour plaire à Dieu. Vne autre negligea d'adorer le S. Sacrement pour cette chere Deffunte, comme elle luy avoit promis: Vne tentation touchant la predeſtination, luy fit reconnoiſtre ſa faute, & y ſatisfaire; & tout à l'heure ſa peine ſe diſſipa. Il tomba un bois fort lourd ſur le pied d'une Sœur Converſe, qui le bleſſa notablement. Elle n'y voulut point d'autre remede que l'application de la ceinture de noſtre Sœur de l'Incarnation, ſe recommanda à elle en ſe couchant, & le lendemain il n'y parut plus du tout. Vne autre Sœur Converſe ne pouvant travailler, à cauſe d'une ciatique, eſtoit toute en chagrin de ſe voir inutile au Monaſtere. Elle demanda congé de faire une Neuvaine à quelque Ame ſainte, pour eſtre guerie: Alors ſa

Maistresse luy dit : Où est vostre foy à nostre Sœur de l'Incarnation? Pourquoy negligez-vous son secours que vous avez tant de fois éprouvé? Ces mots animerent la fille, qui commença une Neuvaine sur son tombeau, & devant qu'elle fust achevée, elle se sentit quitte de son mal, lequel ne luy est point revenu depuis. D'autres ont ressenty de grandes assistances en des choses importantes à leur salut, en disant des prieres à son honneur, & communiant en action de graces des dons de Dieu faits à cette sainte Ame.

LA VIE DE LA M. IAQVETTE CARPENTIER, dite de Saint Augustin,

RELIGIEVSE VRSVLINE A NEVERS.

CHAPITRE PREMIER.

DE SON ENFANCE, DE SA VOCATION, ET DE SES premieres années de Religion.

CETTE aimable Religieuse estoit de la ville de Nevers, & fille d'un Avocat, homme d'esprit, & de vertu. Le nom de sa mere, Iaquette de Vaux, estoit considerable dans la ville de la Charité, où naquit sa fille l'an 1613. avec tant de beauté, qu'il sembloit que la Nature eust pris plaisir d'étaler en ce petit corps tout ce qu'elle avoit de plus rare. Son pere, au retour de son Baptesme, la porta à sa femme, & ils luy donnerent mille benedictions. En peu de temps elle parut avantagée de toutes les qualitez de corps & d'esprit, qui peuvent rendre une fille recommandable; & elle devint l'admiration des personnes qui la voyoient. Elle gagna sans artifice, l'affection de tous ses proches, au prejudice de ses quatre freres, & de ses deux sœurs. Ses entretiens secrets avec un sien petit frere (qui a esté depuis, & est mort excellent Religieux Capucin) estoient de parler du martyre des Saints, & de la vie solitaire des bons Anachoretes. La Sœur disoit à son frere, *Puisses-tu mourir Martyr.* Et le frere répondoit à sa sœur : *Plaise à Dieu que je sçache un jour, que tu aurez esté brûlée pour IesusChrist.* Cet esprit de ferveur les fit resoudre d'accomplir leurs souhaits; & ainsi tous deux, n'ayans pas encore cinq & six ans, sortirent secrettement de la maison de leur pere, & s'en allerent à la mercy de la Divine Providence. Vne personne de connoissance les rencontra prés d'une riviere hors de la Ville. Ils

furent ramenez au logis, & enquis où ils pretendoient aller, nostre petite répondit fort ingenuëment : *Nous allions chercher le martyre, ou bien vivre comme les saints Hermites du desert.* Cela fut pris pour un augure de l'esprit Apostolique dont elle devoit faire profession dans l'Ordre des Vrsulines ; & ses parens secondans ses bonnes inclinations, luy donnerent liberté de vacquer à toutes les actions de devotion qu'elle voudroit. Se sentant donc dés lors attirée à l'oraison, elle se cachoit dans de petits coins, où on la trouvoit priant, le visage enflammé, & dans une beauté qui surpassoit le naturel. Le S. Esprit luy inspira un si pressant desir d'estre Religieuse, qu'elle en pleuroit nuit & jour. Son pere y faisoit une entiere opposition ; mais Dieu le retira de ce monde, & en suite nostre jeune fille surmonta les tendresses de sa mere, & obtint l'entrée dans le Convent des Vrsulines de Nevers, pour y estre Pensionnaire. Elle avoit une memoire si extraordinaire, qu'elle retenoit les instructions, & mesme les predications, sans en perdre un seul mot. Pendant que les Religieuses cultivoient avec plaisir cette jeune plante, dans l'esperance d'en gouster un jour les fruits, la peste obligea sa bonne Mere de la reprendre avec elle ; mais la maladie estant cessée, elle retourna au lieu de ses delices, pour y estre Religieuse, ayant soûtenu & vaincu beaucoup de combats. Son premier soin dans le Noviciat, fut d'acquerir un parfait mépris d'elle mesme, faisant litiere de tout ce qu'on estimoit en sa personne. Sa beauté & sa bonne grace luy estoient indifferentes ; elle se negligeoit tellement, qu'il y paroissoit de l'excés ; & elle en souffrit bien des fois la reprimende, avec un visage content, perseverant en toutes les occasions de mortification dans cette mesme égalité ; d'où l'on prit sujet de dire aprés, que jamais on ne l'avoit veuë de deux visages. La Superieure, qui estoit Professe de Paris, prisoit si fort cette chere Novice, qu'elle disoit aux Religieuses : *Mes Sœurs, vous avez un tresor en cette fille,* laquelle dit depuis confidemment que dans ce temps d'épreuve, elle avoit une joye sensible, lorsqu'elle voyoit les autres Novices emporter l'avantage sur elle, & qu'elle cherchoit avec empressement le moyen de le leur donner ; Cette vertu passe l'estat commun des Novices. Quand elle fut Professe, elle faisoit, outre les pratiques ordinaires du Noviciat, trois fois la discipline par semaine, avec des rosettes en forme d'éperon. Elle n'estoit jamais sans une haire, ou une ceinture à pointes de fer ; c'estoient les plus riches meubles de sa cellule, dont elle avoit une si bonne provision, qu'elle en fournissoit aux autres ; & lorsqu'elle se disciplinoit, les parois demeuroient tous rouges de son sang. Par des contractions bien pri-

ſes, ſon ame s'établit dans une conformité à la volonté de Dieu, telle, que toutes choſes luy furent depuis des moyens de ſanctification, & union avec luy; ſes penitences & ſes oraiſons eſtoient offertes pour celles qui luy fourniſſoient ces exercices de vertu. Elle embraſſoit la Croix d'un cœur genereux, & meſme elle alloit au devant. Cela parut bien dans une rencontre où elle avoit agi ſecrettement, mais ſelon Dieu. Vne autre pourtant en eſtant ſoupçonnée, & blâmée, la Mere ne le put ſouffrir; & dans la penſée qu'on luy raviſſoit ſa couronne, elle fit ſçavoir qu'elle avoit fait la choſe, & ſe ſacrifia volontairement à la confuſion, & au mépris.

CHAPITRE SECOND.

DE SA CONDVITE ESTANT SVPERIEVRE à Moulins en Gilbert.

TAndis que le Monaſtere de Nevers fondoit une partie de ſes eſperances ſur le gouvernement de cette bonne Religieuſe, elle fut envoyée Superieure à Moulins en Gilbert, où elle avoit eſté éleuë. Ce fut en cet eſtat d'elevation où cet aſtre jetta de plus brillans rayons. Monſeig^r Euſtache de Chery, Eveſque de Nevers, & ceux qui frequentoient la Mere, n'avoient que des loüanges pour elle, parce qu'elle eſtoit irreprehenſible dans ſa conduite, & dans ſes mœurs. Elle avoit le reſpect, l'amour, & la confiance de toutes ſes filles. Elle eſtoit parfaitement reguliere, tant en elle, qu'aux autres. Elle reprenoit avec vigueur, & ſans acception, les deffauts qui ſe commettoient; & quoy que ſon zele rendiſt quelquefois ſes corrections un peu fortes, elle n'aigriſſoit point les eſprits, ayant egard aux diſpoſitions des perſonnes qu'elle reprenoit, & ne laiſſant jamais coucher une fille à qui elle euſt fait de ces reprehenſions ſeveres, qu'elle ne l'appellaſt, & ne la remiſt dans la paix. Elle ne pouvoit voir aucune de ſes Religieuſes triſte, qu'elle n'en ſceuſt la raiſon, & qu'elle ne les ſoulageaſt dans leurs peines. Elle avoit dans ces rencontres l'abord le plus ſuave, & le plus engageant du monde: auſſi avoit-on pour elle le cœur ouvert, & plein de confiance. Son Monaſtere eſtoit ſi bien reglé, qu'on le tenoit pour un Sanctuaire, & une école de vertu; & à la derniere viſite qui ſe fit ſous ſa Charge, le Viſiteur n'y trouva pas une faute qui meritaſt reprimende. Cette chere Mere avoit une facilité tres-grande de s'exprimer ſur les myſteres de noſtre ſainte Foy. C'eſtoit merveille de voir le grand nombre

bre de personnes de toutes conditions & âges, qui accouroient à ses Cathechismes (car elle-mesme, quoy que Superieure, faisoit l'instruction aux Pensionnaires & Externes, pour les disposer à leur premiere Communion.) Dieu donnoit benediction à son zele, operant par son moyen des changemens notables dans les cœurs où elle versoit la consolation avec une grande adresse. Elle avoit une bonté ravissante pour les communications interieures, & decouvroit souvent si à propos les dispositions des personnes qui luy parloient, que l'on eust dit qu'elle les lisoit dans leur cœur. Elle suportoit charitablement celles qui faute de lumiere, ou d'experience, avoient peine à s'expliquer, faisant son possible pour oster ou diminuer la confusion dans semblables occasions. Quand elle faisoit oraison, il n'y avoit qu'à jetter les yeux sur elle, pour participer à son recueillement. Elle estoit quelquefois des trois & quatre heures de suite devant le tres Saint Sacrement, & d'ordinaire les Festes elle y demeuroit depuis les quatre heures du matin, jusques à dix, & presque tous les soirs, aprés les occupations de sa Charge, jusques à neuf ou dix heures. Les veilles des Festes de la Sainte Vierge, elle n'en sortoit qu'à minuict; quelquefois elle y chantoit des Cantiques, & Pseaumes de David, d'une voix si charmante, qu'il sembloit que les Anges fussent de partie avec elle. Elle puisoit dans l'entretien familier avec Nostre-Seigneur des lumieres qui tenoient de la prophetie, & du discernement des esprits. Elle découvroit les petites ruses des filles, & l'on ne pouvoit gauchir avec elle sans qu'elle s'en aperceust. Elle predit sa mort, & celle de son Directeur Mr Simonet, qui est en odeur de saincteté dans le païs; & elle previt toutes les souffrances que luy & elle devoient porter. Vn premier jour de May, ayant esté depuis les quatre heures & demie du matin, jusqu'à une heure aprés midy, sans sortir de devant le tres-saint Sacrement, une Religieuse fut bien surprise de la trouver toute hors d'elle-mesme, & fondant en larmes. Aprés luy en avoir demandé plusieurs fois le sujet, la Mere luy dit enfin, sous le secrèt, tout ce qui se passoit actuellement dans une maison Religieuse fort éloignée de Nevers. A quinze jours de là, une personne qui y avoit esté presente, confirma par son recit, tout ce que la Mere avoit sceu. Dieu luy donna de plus une tendresse, & un desir de communiquer avec une Ame souffrante de ce mesme Monastere; & il y eut dés-lors grande liaison de grace entr'elles. Monsieur l'Abbé de Montmorency, grand serviteur de Dieu, aprés avoir eu conference avec nostre pieuse Superieure, asseura n'avoir jamais veû fille d'un esprit si solidement éclairé; & durant le temps qu'elle luy

parloit, l'esprit de Dieu fit une admirable union de l'ame de cette Mere avec celle de l'Aumosnier du mesme Abbé, par une connoissance extraordinaire qu'il receut du degré de grace & d'oraison, où elle estoit élevée, & elle reciproquement vit tout l'interieur de ce bon Ecclesiastique.

La Mere de S. Augustin n'eut pas moins de faveurs extraordinaires pour sa conduite, que pour celle des autres; le peu que nous en sçavons est tiré de quelques cahiers, où elle écrivoit les sentimens journaliers que Dieu luy donnoit, & où elle dit entr'autres choses, que Dieu l'exerça un bon espace de temps dans de grandes peines. Vne fois il luy fut dit interieurement: *Il faut que ta paix s'acquiere par combats.* Et une autre fois, *Pourquoy te peines-tu? n'est-ce pas moy qui fais toutes ces choses?* Son attrait particulier estoit la passion & les souffrances du Fils de Dieu. Vne Religieuse qui coucha fort long-temps dans sa chambre, s'aperceut que quelquefois elle se levoit la nuit pour prier: Elle fit instance de luy en dire la cause, & aprés plusieurs refus, elle luy répondit, que Nostre-Seigneur luy inspiroit d'honorer les trois heures d'oraison qu'il avoit faite au Jardin des Olives. Mr Simonet son Directeur, mourut avant elle; si bien que ses secrets estans demeurez au seul pouvoir de son humilité, il n'y a pas eu moyen d'en avoir la connoissance. Ce bon Ecclesiastique, quoy que fort moderé en loüanges, les donnoit en toute occasion à la vertu de cette Mere. Quand Monseig^r l'Evesque de Nevers la voulut retirer de Moulins, il dit aux Vrsulines qu'elles devoient faire effort pour la garder, qu'elles ne sçavoient pas ce qu'elles perdoient en elle, & que ces dépoüilles seroient un tresor au lieu où elle mourroit. Les autres personnes qui ont eu le bien de la connoître, en ont eu une pareille estime. Elle estoit generalement aimée, & il suffisoit de la voir une fois, pour en prendre une idée avantageuse. Elle s'estoit si puissamment acquis creance parmy toute la Noblesse d'alentour de Moulins, qu'elle en estoit considerée comme une Sainte. Il y avoit entr'autres, un Gentil-homme, qui toutes les fois qu'on luy apportoit une de ses Lettres, donnoit un Teston au Messager, disant qu'il en eust de bon cœur tous les jours donné autant, si tous les jours on luy en eust apporté une. Elle estoit le conseil de la pluspart; & il y en avoit peu qui n'eussent recours à ses avis. Vne veille de l'Assomption, elle receut, par l'entremise de la Sainte Vierge, une étincelle de ce grand brasier d'amour, duquel elle avoit consommé sa vie; & tout ce jour elle demeura dans un profond recueillement, avec grande debilité dans tous ses sens corporels. Vn jour, comme l'on chantoit à Vespres l'Hymne *Ave*

Maris Stella, noſtre Superieure entendit de ſa place une Penſionnaire crier, & ſe lamenter, de quoy la Sœur Converſe qui puiſoit de l'eau, eſtoit tombée dans le puits. A cet inſtant on la vit élever ſon eſprit à Dieu, & en ſuite elle courut vers le puits; on y regarda, & on aperceut cette bonne Sœur aſſiſe ſur l'eau, ſans enfoncer. Elle fut promptement retirée; ſon petit ſcapulaire ſe trouva ſeul ſec, tout le reſte de ſes veſtemens eſtans penetrez de l'eau. Le livret de Gerſon meſme, qu'elle portoit dans ſa poche, n'avoit pas un feüillet qui ne fuſt tout moüillé.

Le reſpect que la M. de S. Auguſtin avoit pour l'obeïſſance, la fit obeïr aux dépens de ſa vie, & juſques à la mort, à l'imitation de Ieſus ſon cher Epoux, par la ſoûmiſſion qu'elle rendit aux ordres de ſon Prelat, qui l'obligea de ſe tranſporter en perſonne à Moulins, pour l'obliger à continuer ſa Charge. Il luy témoigna mille tendreſſes & agréemens de ſa bonne conduite, & ne voulut pas luy accorder ſon retour à Nevers, encore qu'elle luy fiſt entendre qu'elle avoit une incommodité qui demandoit de prompts remedes; parce qu'il creut que c'eſtoit une feinte, voyant en ſon viſage toutes les marques d'un bon temperamment. Il l'engagea derechef dans ſa Charge par commiſſion; & ſon mal ne pouvant pas eſtre traitté, ſelon qu'il eſtoit neceſſaire, devint incontinent irremediable.

Cependant, le Demon envieux du fruit que les Ames tiroient dans la converſation de la M. de S. Auguſtin, luy livra un furieux combat, dont elle demeura triomphante par l'aſſiſtance de la Sainte Vierge; & depuis cet ennemy juré des Ames pures, n'oſant plus l'attaquer luy-meſme, de crainte de multiplier ſes victoires, il luy ſuſcita une étrange perſecution par un méchant Moyne defroqué, qui ſous le titre d'Aumoſnier d'un Regiment d'Armée, menoit la veritable vie d'un ſoldat volontaire. Cét homme entendant parler de la grande beauté de noſtre Superieure, ſe ſervit d'un ſtratagême de pieté, pour ſe procurer le moyen de la voir, demandant à prêcher un jour à ſes Filles. Elle y conſentit, ſans ſe douter de ſa ruſe; mais elle ſe voila, & fit voiler ſes Filles durant le Sermon, ſelon la coûtume; puis entretint un peu de temps ce Predicateur, & refuſa de le voir une ſeconde fois; de quoy il ſe tint ſi offenſé, qu'il reſolut de la perdre, & l'entreprit ſi hautement, qu'il fit poſer tous les ſoirs un corps-de-garde aux environs du Monaſtere, afin d'y entrer violemment, quand bon luy ſembleroit. La Mere & ſes Religieuſes paſſoient les nuits en prieres & en frayeurs, ſe faiſans veiller par les Ouvriers qui baſtiſſoient leur Dortoir, les Habitans ne pouvans leur preſter du ſecours. Vne nuit la Superieure ayant entendu tirer

plusieurs coups de mousquet, elle eut apprehension que le Maistre Entrepreneur du bastiment n'eust esté tué en les deffendant. Elle redoubla lors ses prieres avec plus d'ardeur, & en mesme temps on vint heurter à la fenestre de sa chambre, luy disant, *Ne craignez rien.* Comme elle entr'ouvrit un peu sa fenestre, pour dire un mot, l'Entrepreneur & les Ouvriers qui avoient combatu, virent le visage de cette Mere tout rayonnant de clarté, à la faveur de laquelle les soldats qui avoient esté blessez, & se traisnoient sur la terre, trouverent la muraille de la ruë pour se sauver. Elle manda ce qui se passoit aux Princesses de Nevers, qui firent deloger le Regiment, & donnerent un Arrest de deffence qu'aucune Garnison n'inquietast à l'avenir le Monastere des Vrsulines. La mesme Superieure fut encore persecutée par une Touriere qu'elle avoit congediée. L'on ne peut dire les invectives, les libelles diffamatoires, & les calomnies que cette creature dit, & fit écrire contre la Mere. Lorsqu'on vouloit la consoler là-dessus, elle disoit : *Cela n'est rien, il passera comme le reste*; se montrant insensible à ce qui la touchoit de plus prés. La charité avoit tout son lustre en sa personne, & il sembloit qu'elle l'eust copiée sur celle que S. Paul décrit en son Epistre aux Corinthiens. Tous les mois elle envoyoit visiter de sa part le prisonniers de Nevers, & leur faisoit porter à disner, ayant établi cette bonne coûtume dans le Monastere. La Tourriere estoit chargée par son ordre d'aller secourir les autres necessiteux, sur tout d'assister les agonisans. Cette fille vit un jour sur le lict de la M. de S. Augustin, une grande lumiere, & en estant fort surprise, la Mere luy dit qu'elle ne s'étonnast point, & que lorsqu'elle estoit Maistresse generale des Pensionnaires de Nevers, Dieu luy avoit fait voir sa classe toute en feu, & qu'il feroit d'elle, & en elle toutes ses saintes volontez. C'estoit là une vraye figure de la charité qui embrasoit son Ame pour ses prochains en general, & pour ses cheres Sœurs en particulier. Vne fois couchant une Religieuse, il luy prit un grand vomissement de sang; & au lieu de se retirer, & se reposer, elle voulut elle même bassiner le lict de cette Sœur. Elle sauva une fois la vie à une Religieuse, en la soulageant si à propos, qu'elle luy fit jetter la matiere qui l'alloit étouffer; ce que les remedes n'avoient pû faire; Aussi sa charité estoit souvent accompagnée d'effets extraordinaires, comme il parut dans une Religieuse qui estoit rongée d'écroüelles, que la Mere pansoit tous les jours avec un tel soin, qu'elle la guerit; & dans une Novice, qui estant tombée dangereusement malade, & absolument abandonnée des Medecins, pour une violente fievre continuë de plusieurs jours, avec un transport au cerveau;

cette chere Mere alla devant le S. Sacrement faire un vœu pour sa Malade ; puis elle aporta de l'eau-benifte où elle avoit fait tremper des Reliques, qu'elle luy fit boire, & des le lendemain elle fut sans fiévre, & eût la raison fort libre. Quand elle apprit la mort precipitée d'un de ses freres, dont elle n'avoit point sceu la maladie, après avoir esté un peu de temps au chœur, elle alla à la recreation commune, avec un visage aussi serein comme si elle n'eust rien apris de facheux, & parla à son ordinaire. Elle a fait paroistre cette même constance en beaucoup d'autres occasions.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DE SES SOVFFRANCES CORPORELLES, ET SON DEPART de Moulins.

NOstre humble Superieure estoit la premiere dés le matin pour laver la lexive, où une fois il luy arriva de tomber dans la riviere; & en estant retirée, elle ne voulut prendre aucun soulagement, de sorte qu'elle eût un vomissement de sang qui la pensa suffoquer, & qui en partie luy a causé le mal dont elle est morte. Dans les grands maux qu'elle eût les dernieres années qu'elle fut Superieure, son calme estoit inalterable : elle porta plus de deux ans une grosse glande au sein sans en rien dire, sinon quelque fois par recreation à ses plus familieres ; mais elle ne le montra, ny n'en parla jamais aux Medecins, que lorsqu'elle eût aprehension que ce ne fust un mal communicatif ; encore elle en demanda conseil auparavant à un Religieux, lequel luy répondit, qu'elle estoit obligée en conscience de le découvrir, & de s'en faire soulager. Elle le dit donc ; mais déja trop tard, car le cancer formé y parut soudain, & luy gagna la moitié de la poitrine, & le bras gauche aussi, l'empeschant de s'aider, & de mouvoir dans son lit, que par le moyen d'une corde, qui y estoit suspenduë, elle fut ainsi deux mois & demy de suite, & elle disoit : *Ie ne sçay combien il y a que je souffre, c'est à mon bon Ange d'en compter les momens, il ne m'ennuie pas d'accomplir la volonté de Dieu.* Elle soufrit ses grands maux avec une patience achevée, faisant toutes les fonctions de sa charge, comme si elle eût esté dans une parfaite santé. Dieu permit que le cancer qui la rongeoit au dedans, & qui comme un feu devorant avoit allumé un incendie, dans toutes les parties nobles de ce chaste corps, jetta le reste avec impetuosité sur le bras gauche, qui luy devint en une nuit gros comme un enfant de trois ans ; & d'une pesanteur excessive : Davantage il y parut quatre glan-

des ou boſſettes de la groſſeur d'un œuf, avec une inflamation auſſi maligne, que ſi effectivement le feu y euſt eſté appliqué. On crut dés cette nuit que ce ſeroit ſa derniere; tout ſon Monaſtere eſtoit en deüil, & toute la ville émeuë de cét accident; on fit des vœux pour obtenir de Dieu, ſa ſanté ſi chere, que chacun eût voulu l'acheter au peril de ſa propre vie. Ses maux toutefois redoublerent apres une neuvaine faite à S. François de Sales. La Superieure des Vrſulines du Faux-bourg de Nevers luy manda qu'elle eſtoit aſſeurée qu'au moindre deſir qu'elle feroit paroiſtre à Monſeig^r leur Eveſque pour ſon retour, il le luy accorderoit; à quoy elle fit réponce: *Pourquoy vous peinez vous de ce que Dieu veut? c'eſt ſa volonté que je ſouffre, je n'en puis douter; puiſque plus on le prie & demande ma gueriſon; plus il multiplie mes douleurs; je ne feray pas ce que vous me conſeillez; car je n'ay jamais accomply ma volonté avec bon ſuccés; mais quand je me ſuis laiſſée conduire à l'obeiſſance, mon Ame a trouvé ſon vray & aſſeuré repos.* Cette Superieure qui l'aimoit beaucoup, obtint ſon retour. Noſtre Malade receut ſon Obedience avec bien de la joie, d'aller conſommer ſon ſacrifice où elle l'avoit commencé, ſe tenant au reſte fort indifferente pour ſa demeure dans l'un des deux Monaſteres de Nevers: d'ailleurs ſon cœur tout tendre pour ſes filles de Moulins reſſentoit une peine extrême de les laiſſer ſans Superieure, parce que ſon mal preſſant fort, les Religieuſes ne pûrent proceder à l'élection devant ſon départ; mais elles verſerent toutes un deluge de larmes. Elle ſeule avoit l'œil ſec, & ſe fit un ſi grand effort, que ſon viſage en parut comme celuy d'une perſonne morte Elle leur fit un petit, mais fort préſſant diſcours, ſur ces paroles du ſaint Evangile: *Ieſus ayant aimé les ſiens, il les aima juſques à la fin.* En concluant elle ajoûta ces mots: *Ie vous reviendray voir apres ma mort, & vous ſerez bien eſtonnées quand vous entendrez ſonner voſtre cloche.* Elle les conſola le mieux qu'elle pût, & prit Dieu à temoin qu'elle n'avoit jamais eu deſſein de les attacher à elle, mais bien à luy. Quand elle entra dans le brancard, ce furent des cris, des pleurs & des ſanglots inimaginables, & ſa conſtance en cette conjoncture la penſa faire mourir, car elle demeura ferme comme un rocher au milieu d'un torrent de larmes, & d'une foule de peuple, dont les gemiſſements eſtoient capables de fendre un cœur de diamant: Les principaux de la Ville eſtoient preſents pour mettre ordre à la commodité de ſon voyage, & paroiſſoient tous touchez de la perdre. Elle les remercia des ſoins qu'ils avoient pris de la Communauté; & les ſuplia avec toutes les honneſtetez poſſibles de les vouloir continuer. Elle fut conduite au Château de Dezize, où tous ſes Parents

l'attendoient, & où elle fit paroistre tant de vertu, d'esprit, & de sagesse qu'elle fut l'admiration de toutes sortes de personnes, durant neuf jours qu'elle y demeura, pour reprendre un peu de force.

Elle fit dans ce lieu d'heureuses reconciliations entre ses proches, & donna des marques en toutes occasions de sa charité, & de son zele. Vne de ses niepces la pressa beaucoup de se laisser peindre, à quoy elle ne voulut jamais consentir; peu apres un Peintre ayant essayé de la tirer, à son insceu, n'en pust venir à bout, & dist qu'il y avoit de l'extraordinaire dans le changement qui se faisoit à son visage, & que c'étoit tenter en vain que d'y pretendre. Monsieur de la Tour son beau-frere, Capitaine du Chasteau, la traita avec toute l'amitié, & les tendresses d'un pere. Il défraya son voyage, & n'épargna quoy que ce fust pour son soulagement. Le dixiéme jour de son séjour à Dezize, elle décendit par eau au port de Nevers, où il accourut une grande multitude de personnes pour la voir. Elle recevoit chacun avec des paroles si remplies de douceur, qu'elle donnoit de la joie, tandis qu'elle portoit elle seule de grandes douleurs, & l'on ne pouvoit en même temps luy dénier des larmes, voyant une si grande patience dans un corps si couvert de playes. Elle fut conduite au Monastere du Faux bourg de Nevers, dite de Sainte Valliere, où la Mere Superieure qui l'aimoit parfaitement, & qui avoit procuré son retour, la receut avec une jubilation qui ne se peut exprimer, & qui fut suivie d'un ruisseau de larmes, lorsqu'elle la vit chargée de tant de maux; mais elle, toûjours attachée à Dieu, s'écria par un transport d'esprit, en entrant dans ce Monastere: *Hæc requies mea in seculum seculi*, prévoyant bien sa mort prochaine, quoy que les Medecins luy eussent donné à Dezize quelque esperance de santé.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DES TROIS DERNIERS MOIS DE SA VIE, ET SA MORT.

IL est vray que les joyes de ce monde sont de courte durée. Les Vrsulines de Nevers l'experimenterent bien, en la reception de la M. de S. Augustin; car si elles eurent de la consolation de sa presence, elles furent sensiblement touchées, la voyant couverte de sept ou huit grandes playes, depuis le col jusques au bas de l'estomach. La Superieure luy demanda si elle n'avoit point de chagrin de se voir en ce pitoyable estat: *Non ma Mere*, luy répondit elle fort agrea-

blement, *ce qui m'en pourroit humainement causer, ce seroit la peine que je vous donne : mais j'en suis consolée me considerant comme un pauvre, que vous auriez pris à la porte pour l'amour de Dieu.* Elle paroissoit au comble de sa joie, faisant à toutes les Sœurs mille amitiez sinceres; si bien qu'elle les attiroit continuellement autour de son lit; parce qu'elles trouvoient en cette chere Malade, un aide puissant pour s'avancer dans les voyes de perfection. Iamais elle ne dist un seul mot de plainte, & durant les incisions qui luy furent faites au bras & à la main, elle charmoit ses cuisantes douleurs, en chantant des Psaumes de David. Les Medecins estoient si ravis de sa vertu, qu'encore qu'ils vinssent de loin, & dans les grandes chaleurs, ils se faisoient un plaisir de la visiter plusieurs fois le jour, cherchans avec empressement les moyens de la soulager, & disoient qu'il ne falloit rien épargner pour conserver la vie d'une Sainte: & que les Martyrs n'avoient point fait paroistre plus de constance qu'on en remarquoit en elle. Sa fiévre s'augmentant, les Medecins jugerent à propos de faire ouvrir son bras; l'on entendoit du bout de la chambre le rasoir crier dans sa chair, sans qu'il luy échapast un soupir: le Chirurgien touché de compassion, luy demanda si elle ne souffroit pas bien de la douleur: *Cela n'est rien*, répondit-elle: *Si vous voulez couper le bras, j'y suis disposée.* Vne autre fois comme on luy apliquoit un cataplasme, Monseigneur l'Evesque de Nevers s'y trouva, & ne pust assez admirer sa patience, & sa douceur. Sa fin s'approchant, elle receut le saint Viatique le soir veille de sa mort, dans des dispositions tres saintes, & le lendemain matin l'Extreme-Onction. La Superieure estant le même soir aupres de son lit, la Malade luy dist: *Ma Mere j'ay consolation de vous sçavoir proche de moy; mais je vous prie de prendre un peu de repos, je ne mouray pas encore.* La Mere se retira sur un petit lit, d'où elle la pouvoit voir; elle aperceut qu'elle prit un Crucifix qu'elle tint plus d'une heure, parlant à son amour crucifié; puis se sentant dans les foiblesses de la mort, elle fit apeller la Superieure, & luy dit: *Ma Mere nous nous en allons*, la Superieure luy demanda si elle feroit apeller la Communauté: *Il n'est pas encore temps*, répondit-elle. Sur les trois heures du matin elle dit à la Sœur qui la servoit: *Le Pere Visiteur viendra, qui ne me quittera point que je n'aye rendu l'esprit*; ce qui arriva. Entendant sonner le réveil des Religieuses, elle pria la Superieure de faire venir la Communauté: & en même temps le R. P. Augustin Audru, Religieux Recollet, se trouva à la porte du Monastere, sans avoir esté mandé. Il entra pour consoler la Malade, & cette Ame parfaitement remise aux soins de ses Superieurs, suivoit avec fidelité tous les Actes que celuy-cy

luy-cy luy marquoit. Il luy demanda si elle ne souffroit pas beaucoup, à quoy elle répondit en soûriant : *Fort peu, mon Pere, & Dieu merite beaucoup.* On luy lisoit toutes les nuits la Passion de I. C. nourrissant ainsi son Ame des amertumes de son Sauveur. Apres qu'elle eût gagné les Indulgences des Agonisans, & monstré tous les sentimens de pieté qui se peuvent attendre d'une Ame sainte, elle expira entre les mains de celuy qui l'avoit creée pour sa gloire, sur les huit heures du matin, le troisiéme de Iuillet 1647. âgée seulement de trente-quatre ans & trois mois. Toute la Ville de Nevers, aussi bien que les Vrsulines, témoigna grand déplaisir de sa mort ; car pendant les trois mois qu'elle avoit demeuré au Faux-bourg, elle s'estoit acquis une si haute reputation, que chacun s'estimoit heureux d'avoir part en ses prieres. Elle demeura apres sa mort dans une beauté incomparable, sans que la malignité de ses playes, ny les violentes douleurs qui luy avoient arraché la vie, eussent en rien terny son visage angelique, qui imprimoit pureté, devotion, & respect. Les Sœurs les plus craintives des corps morts, demeurerent aupres du sien avec asseurance, on ne se pouvoit lasser de baiser les pieds & les mains de ce corps sanctifié, par tant d'actions de penitence, de charité, de patience, & des autres vertus qui l'avoient rendu la demeure du S. Esprit.

La M. de S. Augustin retrouva à Nevers une Sœur qui luy avoit fait assez de peine pendant son Noviciat, & qui conservoit encore quelque froideur contre elle. Avant que de mourir elle la fit apeller, & luy dit des paroles tres-tendres & touchantes, en l'avertissant de se disposer à partir de ce monde. Deux mois apres la mort de la Mere, cette Sœur tomba malade violemment, & par une grace extraordinaire fit une Conversion merveilleuse, & peu aprés une tres-belle fin, ce qui fut attribué aux prieres de la bonne Mere defunte.

LA VIE DE LA M. ANGELE D'AVANTOIS, dite de Sainte Croix.

RELIGIEVSE VRSVLINE A NEVERS.

CHAPITRE PREMIER.

ES BELLES QVALITEZ, SES EXERCICES, & son entrée en Religion.

Cette devante de Nostre Seigneur estoit Demoiselle de bon lieu & natifue du Chasteau de Beaumont en Nivernois, appartenant à Mr Bonaventure d'Avantois son pere, lequel de riche, & possesseur de belles Seigneuries, se vit en peu de temps par le mal-heur de ses affaires privé de tous ces biens, & en estat de ne pouvoir placer ses enfans selon sa qualité. Celle cy qui estoit l'aînée, fut élevée fort soigneusement, son nom d'Angele estoit raportant à ses qualitez angeliques, dont la vûë seulement estoit tout-à-fait engageante. Elle fut retirée d'avec sa Mere, à l'âge de dix ans, & dés lors elle parut si sage & si accomplie, qu'elle fut produite & bien receuë dans toutes les belles conversations du grand monde. Elle fit plusieurs voyages à Paris, avec une Dame de qualité, laquelle estant obligée de traiter avec les personnes plus considerables du Parlement, & mesme avec des Seigneurs de la Cour, Angele fut toujours venë avec elle, dans une modestie qui la fit estimer de tous: Elle prit dans Paris le caractere de pieté qu'elle a eu toute sa vie, & qui commença à éclater à son retour dans la Province; car on la vit assiduë aux Eglises, & toute occupée aux œuvres de misericorde. Elle estoit l'œil, le pied, & la main de ceux qui avoient besoin de son secours. Elle fit par inspiration divine des entrepriſes tres-hazardeuſes à ſon ſexe, & à ſon âge, retirant plusieurs personnes chancreuses, & pourries par excés de debauches, qu'elle traitoit courageusement de ses mains. Elle alla une fois jusques dans un lieu infame, pour en retirer une fille de condition, parfaitement belle à la verité; mais devenuë pauvre, & abandonnée en cette extremité de soin de son honneur pour soutenir sa vie. L'habitude de plusieurs années dans le peché, rendit les maux corporels qu'elle y avoit contractez, tout-à fait incurables; mais par les charitables avis & [illegible] que Mademoiselle d'Avantois luy rendit & fit rendre en sa propre maison où elle l'avoit

conduite ; elle fut touchée de Dieu, & mourut deux ans apres dans de grands sentimens de penitence.

Nostre Demoiselle estoit considerée de tous ceux qui la connoissoient comme une personne éclairée, & qui se sçavoit tres-bien conduire : Mais voulant s'adonner plus que jamais à la haute devotion, elle se logea avec les Sœurs Tourrieres des Carmelites, où elle demeura un an & demy, esperant d'estre Religieuse en ce saint Ordre ; mais Dieu faisoit tous les jours naistre des obstacles à son dessein : de sorte qu'elle songea à se rendre à deux autres Convents, qui luy manquerent aussi.

Estant de retour chez son pere, elle y trouva d'étranges changemens, le bien presque tout perdu, & ce bon-homme reduit à un excés de chagrin & de solitude, gouverné par un Prestre inconnu, qui se disoit estre envoyé de la part de Dieu pour sa conduite. Il luy faisoit faire publiquement quantité d'actions ridicules, & commettre des pechés enormes en secret. Sa bonne fille découvrit incontinent l'abus dans lequel on precipitoit son pere : Elle eût tant de prudence qu'elle fit voir l'hypocrisie du Prestre, & le poursuivit avec tant d'efficacité, qu'il prit la fuite, avec une jeune fille qu'il faisoit croire sainte, & dont on soupçonnoit qu'il abusoit. Elle quita derechef la campagne, & alla se retirer encore à Nevers avec les Meres Carmelites, demeurant dans une des chambres au dehors, & faisant les Exercices des Religieuses, en attendant l'occasion d'y entrer. La decadence de sa maison luy empeschoit l'effet de ses bons desirs, & nonobstant toutes ses qualitez avantageuses, avec les affections des Carmelites, & de la Prieure particulierement, elle demeura quatre ans à attendre sa reception, qui fut enfin concluë pour le Monastere de Mets en Loraine, apres qu'elle auroit fait son Noviciat à Nevers, en attendant la fondation d'un Convent à Mets, à quoy l'on travailloit ; Elle estoit resoluë d'y aller, & eut couru au bout du monde pour estre Carmelite, mais Dieu renversa encore ses projets.

Elle avoit déjà passé de 26. ans, & passoit pour une personne au dessus de l'ordinaire. Les Vrsulines de Nevers qui commençoient leur établissement, la souhaitoient fort, prevoyant qu'elle leur seroit un grand appuy. On luy en parle, & d'abord elle rebute cette proposition, toutesfois elle croit que c'est la volonté de Dieu. Cependant elle avoit peine à se surmonter, car autant qu'elle avoit de passion pour l'Ordre des Carmelites, autant avoit elle d'aversion pour celuy des Vrsulines. Elle aime mieux encore attendre, & estre Carmelite : elle combat opiniâtrement contre tous ceux qui luy par-

lent à l'encontre. Elle prie Dieu, elle le fait prier pour elle, beaucoup de personnes s'y interessent, & comme un jour un Ecclesiastique fort spirituel eut celebré la sainte Messe à son intention, il luy dit ces paroles: *Dieu vous veut Vrsuline, ne resistez plus à sa volonté.* Elle même estant en prieres devant le tres-saint Sacrement, vit un bel enfant comme sortant du Tabernacle, qui se venoit rendre entre ses bras: Nostre-Seigneur voulant par cette forme enfantine, luy donner de la tendresse pour les enfants. Vne autre fois elle vit un rayon de lumiere dont elle admiroit l'éclat; mais elle aperceut incontinent apres un grand brazier, & un feu fort ardent, qui s'étendoit & embrasoit tout le monde, & il luy fut dit: *Regarde ce rayon, & ce grand feu, c'est la difference qu'il y a dans les Ordres Religieux, entre ceux qui travaillent pour eux, & ceux qui travaillent pour le salut des Ames.* Alors elle fut éclairée; & eut la vocation d'Vrsuline. Vn an tout entier s'étoit passé dans ses combats; mais au bout elle fut vaincuë à son avantage.

Elle entra aux Vrsulines de Nevers deux ans & demy apres leur fondation. Aussi-tost cette chere Sœur, qui avoit vécu si religieusement dans le monde, s'adonna encore tout autrement à la vertu. On la remarqua d'abord humble, mortifiée, tres-pauvre, & soumise, même à ses Compagnes. Dieu de sa part luy fit beaucoup de graces & de caresses, son Ame estoit en telle jubilation, qu'il luy sembloit dans son interieur entendre des voix, & des symphonies qui satisfaisoient son cœur d'une maniere inimaginable; mais comme il y a dans la vie temps de jouïr, & temps de patir, le cœur de cette chere Novice, apres avoir goûté la douceur, éprouva la peine, & la tentation l'assaillit, de sorte qu'elle commença à chanceler, pensant si elle devoit quiter ou poursuivre la vie religieuse: S'étant jettée toute en desolation devant le S. Sacrement, elle fut asseurée que Dieu vouloit qu'elle demeurast, cette parole positive luy ayant esté dite: *I'auray soin de toy.* Vne autre fois estant de nouveau affligée, & meditant de se faire recevoir en qualité de Sœur Converse, prosternée devant le S. Sacrement, elle entendit une voix fort distincte, qui luy dit: *Tu ne sortiras pas, tu ne seras pas Sœur Converse, mais Superieure, & auras beaucoup à souffrir:* Aussi luy fut-il representé une Croix, & quelque temps durant, par tout elle la voyoit comme portée devant elle. Dés le commencement de la vie religieuse, elle fut conduite par la croix, & ce fut comme par presage que le nom luy en fut donné. Vne fois qu'elle la vouloit souffrir avec une generosité purement naturelle, & par un esprit trop humain, il luy fust dit au fond du cœur, comme en la retirant de son defaut: *Tu ne le peux, j'en suis le*

Maistre : Alors reconnoissant sa presomption, elle s'abandonna entierement entre les mains de Dieu, que l'on peut dire s'estre fait un plaisir de composer sa vie de contradictions & de peines, la soûtenant en mesme temps de ses graces; desquelles l'une fut de luy donner des lumieres sur l'estat à venir de sa Communauté; ainsi elle previt que Dieu la vouloit affliger par la contagion, qui arriva comme elle l'avoit preveuë.

CHAPITRE SECOND.

SON GOVVERNEMENT EN LA CHARGE DE SVPERIEVRE. Son exil, & ses grandes croix.

SEpt ans aprés que la Mere de Sainte Croix fut entrée au Monastere, elle en fut éleuë Superieure, ayant environ trente trois ans. Elle se montra en cette Charge une Incomparable en vivacité, en fermeté, en bonté, & en zele; & ne se servant de sa qualité de Superieure que pour en vivre plus rigoureusement. En effet elle quitta le linge, & tres-souvent portoit la haire & le cilice, prenoit la discipline tous les jours, & gardoit dans sa chambre une teste de mort, qu'elle mettoit la nuit sous son chevet; Il n'y avoit à [illegible] que de la paille, dans un lieu incommode, estroit, entr'ouvert, & si mal pratiqué, qu'en plein jour il estoit mal-aisé d'y lire; cependant, ce lieu assez rapportant au cachot de S. Alexis, fut trouvé d'elle, trop beau; elle le changea, & se mit dans une chambre commune, où le retranchement, par la tenture d'un simple linceul, faisoit la marque de l'apartement de la Superieure; mais passant plus outre, & se croyant encore trop bien, il fallut chercher jusques dans les greniers un trou pour la loger. Elle s'y rangea donc avec une telle pauvreté, qu'elle n'avoit qu'une paillace sur deux petits bancs, avec un pavillon de toille; & c'estoit là où s'étendoit le privilege de la charge de Superieure. Elle avoit des paroles si persuasives, qu'en tres-peu de temps elle gagna beaucoup d'Ames à Dieu. Toute sa maison estoit dans un si bel ordre, & dans un silence si grand, qu'encore que le nombre des Novices fust de plus de trente, il sembloit qu'il n'y en eust qu'une, tant elles vivoient en union, & en paix. L'exemple de leur Superieure, qui estoit aussi leur Maistresse, y servoit d'un tres-puissant motif. Elle s'assujettissoit à ses Directeurs avec une entiere dependance; Et bien qu'elle connust souvent davantage que ce qui luy estoit enseigné, elle fit, pour leur obeïr, quantité d'actions tres-mortifiantes & abjetes; s'il falloit travailler au jardin, y aplanir des

terres, porter la hotte, & épancher du fumier, elle s'y disoit tres-propre, & embrassoit [illegible] travail avec joye & douceur; ses Filles, quoy que jeunes [illegible] & de naissance, se portoient de grande ardeur à suivre les exemples de leur Mere, qui de là bien souvent s'en alloit avec des sabots aux pieds, faire les actions les plus laborieuses des Sœurs Converses. Que si elle trouvoit de la force pour manier la besche & le balay, elle ne cachoit pas les adresses qu'elle avoit pour les ouvrages à l'aiguille, & pour employer artistement l'or & la soye; les belles broderies qu'elle a faites & apprises à ses Religieuses, pour la decoration de leur Eglise, en servent de temoignage; & le dire commun du Monastere est, que cette Mere est l'origine des intelligences que l'on y a pour diverses sortes d'ouvrages. Elle se plaisoit de les y voir affectionnées; mais elle ne vouloit pas qu'elles y eussent aucune appropriation; toutes se rapportoient à elle, & elle en ordonnoit comme elle le jugeoit estre le mieux. Vn jour en Communauté elle dit en pleurant de joye; *Mes Sœurs, j'ay fait la visite de vos besognes, & suis consolée de voir vostre denuëment: car à tout mettre ensemble, je n'y ay pas trouvé la valeur de vingt sols.*

Madame la Princesse Marie de Gonsague, Duchesse de Nevers, & depuis Reine de Pologne, honoroit la M. Angele de son affection, & de ses frequentes visites, où elle prenoit plaisir à l'entretenir. Elle luy inspira le dessein de faire un nouveau Monastere hors de la Ville, & la favorisa de telle sorte en cette entrepriſe, que bien-tost cette maison fut en estat au Faux-bourg de Nevers. On y envoya seize Professes de la Ville; & la M. Angele sortant de Charge, l'an 1642. elle fut commise Superieure de ce petit Convent, qui n'estoit qu'un hospice dependant des Vrsulines de Nevers. Là elle vaqua avec ses Filles aux fonctions de leur Institut, avec tant de pauvreté & de fatigue; mais avec tant de joye & d'union, qu'il sembloit que cette maison fust un desert. Elle usa d'une œconomie admirable; de sorte qu'en peu de temps la maison fut suffisamment accommodée. Par accord mutuel de ces deux Communautez, dont les revenus n'estoient point separez, tous actes estoient communs; en sorte que dans les deux maisons toutes avoient droit; & dans l'une se devoit faire à mesme jour l'election des deux Superieures, & autres Officieres.

Vn an & demy aprés le gouvernement de la Mere Angele dans la maison du Fauxbourg, toutes les Vrsulines de la Ville s'y transporterent pour faire election, où cette Mere fut continuée Superieure; mais ces trois années ne luy succederent pas comme les precedentes.

Iusques icy elle avoit eu beaucoup d'éclat ; on parloit d'elle comme d'un grand genie, d'une Ame éclairée, & qui alloit du vol extraordinaire, rien ne s'opoſoit à ſes deſſeins, elle poſſedoit le cœur de ſes Religieuſes ; elle les aimoit, & en eſtoit aimée ; & ce doux reciproque faiſoit tout leur contentement : Mais il fut bien troublé par quelques incidens, dans leſquels, avec plus d'erreur que de malice, elle fut ſoupçonnée, & blâmée en des ſujets dont elle eſtoit innocente. Ce luy fut un choc à la verité bien rude, elle le porta pourtant fort genereuſement, non ſeulement les trois ans qu'elle fut Superieure, où elle eut beaucoup à ſouffrir ; mais encore aprés dans la Charge de Zelatrice, ou durant un an elle endura extrémement en l'eſprit, & au corps meſme, devenant fort infirme ; ſi bien qu'on euſt dit que Dieu avoit donné pouvoir au demon de l'affliger, & de ternir ſa reputation ; mais comme elle avoit le cœur grand, & le courage invincible, elle eſtoit toûjours conſtante. Toutesfois un jour eſtant importunée à l'excés de calomnies contre ſa conduite & ſes mœurs, la promptitude la fit échaper à dire, avec une reſolution un peu trop precipitée : *Qu'il me ſoit permis d'aller à Moulins en Gilbert, j'en ſuis contente.* C'en fut aſſez pour ſortir de Nevers ; on la prit au mot ſi promptement, que dés le lendemain il fut ordonné de ſon voyage ; & elle eut ſon obedience pour partir au plûtoſt. Il fallut donc qu'elle ſe ſeparaſt d'avec ſes cheres Filles, nonobſtant toutes leurs larmes & leurs reſiſtances ; Elle-même, malgré ſa generoſité, jointe à ſa ſoûmiſſion aux volontez de Dieu, & de ſes Superieurs, penſa mourir de l'effort qu'elle ſe fit dans cette conjoncture, que l'on peut compter pour les premieres amertumes du calice qu'elle devoit avaler : car helas ! qu'eſt-ce qu'elle ne ſouffrit point durant ſix ans & neuf mois que dura ſon exil, & le temps de ſon épreuve ? Dieu en fut preſque ſeul le témoin, auſſi bien qu'il en eſtoit la cauſe permiſſive ; mais il eſt bien facile de croire que ce fuſt une choſe tres-rude à une perſonne qui s'eſtoit veuë honorée, recherchée, & conſultée des premieres puiſſances de la Province, & particulierement de Meſdames les Princeſſes de Nevers, de ſe voir tout à coup éloignée de tous ſes amis, & de toutes ſes connoiſſances, relegué dans une Communauté commençante, & accuſée de crimes tout-à-fait contraires à la generoſité de ſon cœur. Son eſprit vif au poſſible aprofondiſſoit ſi fort par la reflexion dans le malheur apparent de ſon eſtat, qu'il y penſa faire naufrage.

Il s'eſt trouvé dans quelques papiers écrits de ſa main, que pendant la premiere année de ſa demeure à Moulins, elle fut attaquée

de tentations de deſeſpoir, n'ayant conſolation, ni appuy, ni du Ciel, ni de la terre, eſtant detenuë dans une captivité inexpliquable. Vne fois dans le plus fort de ſa ſouffrance, cherchant à s'en divertir, elle alla ſe promener dans un pré enclos dans le Convent, & qui eſtoit borné d'une petite Riviere. C'eſtoit là qu'elle pretendoit noyer ſes ennuis, ou du moins les charmer, par la vive image des revolutions de ſa vie, ſi bien depeinte dans l'inconſtance de ces flots. Approchant de cette eau, elle aperceut ſur le bord Noſtre-Seigneur Ieſus-Chriſt, avec une beauté merveilleuſe, qui l'arreſta, la conſola, & luy promit d'eſtre avec elle; luy diſant en outre, qu'elle avoit encore beaucoup à ſouffrir durant les ſix années qui luy reſtoient à vivre. Cette viſion calma en un moment ſon cœur, & luy releva tellement le courage, que ſon exil luy devint doux, & le chagrin n'eut plus d'entrée en ſon eſprit, quoy qu'elle n'ignoraſt pas combien ſa reputation eſtoit flettrie, non ſeulement par les ſentimens du vulgaire; mais auſſi par les perſonnes de vertu & de Religion, que Dieu permit ſe tromper, & croire les fauſſetez qui luy eſtoient impoſées. Cette vraye Mere & fille de la croix, dit aprés ſon retour à ſes cheres Sœurs de Nevers, que ſouvent parmy ſes amertumes Noſtre-Seigneur conſoloit ſon pauvre cœur, en y verſant beaucoup d'amour envers ſa ſacrée perſonne, & par un entretien fort doux de ſes peines & de ſes ſouffances; d'où elle tiroit autant de joye que l'Amant ſe plaiſt de ſouffrir reciproquement pour l'objet aimé. Ainſi elle apprit par ſa longue experience que la voye de la ſainteté eſt de pâtir, que l'on n'acquiert le Royaume de Dieu que par pluſieurs peines, & que Dieu ſe plaiſt à voir icy-bas une Ame abaiſſée & ſouffrante.

CHAPITRE TROISIE'ME.

SON RETOVR A NEVERS, ET SA MORT.

QVand le temps fut venu, que ſon Sauveur luy avoit predit, & qu'il eut tiré vangeance des petites fautes qu'elle pouvoit avoir commiſes pendant le temps de ſa proſperité; il termina la plus ſenſible partie de ſon affliction, & la releva de la meſme main puiſſante & douce dont il l'avoit auparavant humiliée. Son innocence opprimée depuis long-temps, fut reconnuë & manifeſtée; ſa vertu jetta un nouvel éclat; & enfin, pour reparation d'honneur, elle fut reconduite à Nevers, ou comme ſi Dieu luy euſt voulu rendre tout ce qu'il luy avoit oſté, elle fut receuë dans les deux Communautez

munautez d'Ursulines, & caressée avec toutes les amitiez imaginables ; mesme estant dans la premiere, Monseig^r l'Evesque de Nevers alla l'y voir deux jours de suite, & luy donna de singulieres marques de son affection. Elle fut pareillement visitée d'un tres-grand nombre de personnes de qualité, qui toutes la felicitoient de son heureux retour ; mais elle estoit si convaincuë de l'instabilité des honneurs du monde, qu'elle recevoit fort indifferemment tous ces applaudissemens, & y paroissoit comme insensible.

On luy choisit pour demeure la maison du faux-bourg, dans la creance qu'elle luy seroit plus favorable que celle de la Ville, pour sa guerison, parce que son corps estoit dans un estat pitoyable ; ce qui la faisoit paroistre une mouvante anatomie, son visage, ses bras, & ses jambes n'avoient qu'une peau collée sur les os, & le reste de son corps estoit dans une enfleure extréme ; elle parut ainsi en ce lieu, où autresfois elle avoit esté pleine de santé, de joye, & de bonheur.

Ces deux estats estoient bien differens ; mais son cœur & sa vertu n'estoient changez que de bien en mieux ; elle y r'entra les premiers jours d'Avril, avec plus de vigueur qu'elle n'en avoit montré depuis six mois ; & dés le soir mesme elle visita les lieux reguliers de cette maison, qui n'estoit pas bastie quand elle en sortit, comme elle la trouva alors ; de quoy elle s'écria avec larmes de joye : *Dieu soit beny, c'est icy le lieu de ma fin.* En suite elle fit la remarque des deffauts survenus en la structure du bastiment ; (c'estoit elle qui en avoit dressé le plan, ayant l'esprit intelligent & adroit pour toutes choses ;) puis comme si tous ses desirs eussent esté comblez, & qu'elle n'eust plus rien à voir au monde ; elle se rangea en la chambre de sa mere, laquelle depuis dix-huit ans s'estoit retirée dans le Convent, pour y finir vertueusement sa vie. Cette bonne Veuve avoit porté la privation d'une si chere fille son unique durant prés de sept ans. Sa joye & sa tristesse ne se peuvent pas exprimer ; sa joye, de la revoir & embrasser dans sa vieillesse ; & sa tristesse, de la voir en tel estat : Toutesfois le cœur de l'une & de l'autre estans regis par les sentimens de vertu, aucune plainte ne fut entenduë à cet abord ; mais toutes deux la larme à l'œil, loüerent les bontez de Dieu, qui les avoit réünies pour leur consolation, & pour les mettre comme dans un mesme tombeau.

En effet, la M. Angele avoit receu le saint Viatique quelques jours avant son depart de Moulins ; mais la joye qu'elle ressentit de r'entrer dans son Convent, luy redonna tant de force, qu'il sembloit qu'elle alloit reprendre comme une nouvelle vie.

On se mit soudain en devoir de la rétablir, l'affection commune, l'estime & le desir de la conversation d'une si belle vie, fit que rien n'y fut oublié; les Medecins firent leurs efforts, mais en vain; à cause que sa debilité ne pouvoit suporter les remedes; & puis Dieu ayant arresté sa derniere heure, il estoit impossible de la luy faire outrepasser. Elle s'y rendit avec toutes les soûmissions de son Ame, & s'y disposa avec une patience invincible à souffrir plusieurs maux tres douloureux, & compliquez ensemble.

Depuis qu'elle eut fait la visite du logis en y entrant, elle ne sortit plus de la chambre, que pour aller au Chœur entendre la Messe quelques Dimanches & Festes, avec tant de peines & de langueurs, que sa vie en pouvoit estre en peril. Elle s'élevoit au dessus de ses maux, sans en parler, sinon lorsque les Religieuses l'en interrogeoient; Encore son regard expliquoit mieux sa pensée, que sa parole. Outre ce qu'elle endurcit en son corps, le fond de son esprit pâtissoit un delaissement extréme; sur quoy faisant reflexion, elle disoit: *Helas! mon cœur a fait alliance avec la mort, & je pense qu'il n'y a point de douleur de corps & d'esprit comparable à la mienne.* Sur ce pied-là, sa croix estoit plus semblable à celle de son Iesus. Elle faisoit application de l'une à l'autre, & se souvenant de la promesse que le meisme Iesus luy avoit faite à Moulins, qu'elle finiroit sa vie à la fin des sept ans de son épreuve; elle se réjoüissoit quand on luy parloit de sa mort, disant: *il me l'avoit bien promis.*

Enfin elle en vit à la veille, par une gangrene interieure, qui se forma dans ses entrailles, & dans sa poitrine, & qui parut quatre jours avant la mort. C'estoit la maladie la plus surprenante qui se puſt voir. Cette bonne Mere avoit la bouche & le gosier comme doublé d'une chair brûlée, devenuë, par la chaleur, blanche comme du papier; elle-meisme la tiroit de sa bouche à grands lambeaux, ayant toûjours le jugement ferme, la patience inalterable, & frequemment ces mots à la bouche: *Ie croy que mon Redempteur est vivant, & que cette chair le verra.* Souhaitant encore de communier le premier jour de Iuillet, qui fut celuy de son decez, elle se retint de prendre de la nourriture depuis minuit, & communia si à propos, qu'elle n'eut pas plûtost usé la sainte Hostie, que son agonie commença. Elle avoit dés long-temps passionné cette grace, de mourir peu après la Communion; & Dieu permit que le Confesseur, bien que tres-exact observateur de toutes les loix de l'Eglise, s'oublia qu'il n'y avoit que deux jours qu'il luy avoit administré le saint Viatique, & ne pensa qu'à contenter sa devotion. Elle fut trois heures à l'agonie, sans voir, ny entendre; puis elle rendit son Ame à Dieu.

Si en moment leger d'affliction opere un poids eternel de gloire, sept ans de persecution bien prise par une Ame innocente comme celle-cy, luy ont pû amasser des tresors immenses de merites. Quelques personnes qui par un faux zele, & plus encore par foiblesse, luy en avoient imposé, montrerent ce qu'elles estoient, c'est à dire, blessées d'esprit. Elle s'aproprioit ce verset de David, aprés Sainte Therese : *Ie chanteray eternellement les misericordes de Nostre-Seigneur.* La nuit qui precedá sa mort, elle le chanta d'une voix forte, y ajoûtant encore celuy du Pseaume 116. le disant plusieurs fois en François, & en Latin : *Seigneur, vous avez rompu mes liens, je vous sacrifieray une hostie de loüange eternellement* ; repetant ce mot, *eternellement*, d'un esprit fort élevé. Elle dit encore que Dieu luy aplanissoit sa voye, jusques alors si raboteuse : car durant cette nuit là, elle eut tant de douceur & de contentement, qu'on eust dit qu'elle commençoit à entrer en la joye de son Seigneur.

Aprés sa mort, plusieurs Religieuses de son Convent eurent quelques connoissances de son bien-heureux estat. Le jour de son enterrement il y en eut une qui ne pouvant se consoler de sa perte, prit un livre, & trouva à l'ouverture ces paroles : *Dieu l'a retirée pour s'éjoüir, & chanter ses misericordes à jamais.* On luy fit beaucoup d'honneur dans ses funerailles : car son corps fut inhumé en une Chapelle de S. Ioseph, qui est le lieu le plus saint aprés l'Eglise du Monastere de Nevers au Faux-bourg. Elle mourut le premier de Iuillet 1633. estant âgée de cinquante-cinq ans, desquels elle en avoit passé prés de vingt-huit en l'exercice des Charges de Superieure, Assistante, & autres principales dans les deux Communautez de la Ville, & du Faux-bourg de Nevers.

LA VIE DE LA MERE FELICE AMIOT, dite de tous les Saints.

RELIGIEVSE VRSVLINE A NEVERS.

CHAPITRE PREMIER.

COMME DIEV ATTIRA CETTE AME.

HEureux furent les parens de cette heureuse fille, puisque de sept enfans qu'ils mirent au monde, un seul s'y engagea, & tous les autres se donnerent à Dieu. Celle-cy fut prevenuë de graces

spoüales dans sa premiere Communion, & depuis elle ne desista plus de rendre à Dieu de toutes ses forces. Entre plusieurs avantages elle avoit une voix charmante. Le changement qui parut en elle chez ses parens, donna occasion à la raillerie de ses Compagnes ; mais à son entrée dans les Vrsulines de Nevers, celles qui l'avoient blâmée, la loüerent hautement, & dés-lors elle eut une égale indifference pour les loüanges, & pour les mépris. Dans la classe on la voyoit sur pied dés les quatre heures du matin, & en estat de rendre mille petits services, avec un silence admirable pour son âge. Son pere estant Medecin du Convent, elle prit une fois l'occasion de son entrée, pour luy demander congé d'aller au Noviciat. Les Religieuses prierent de concert avec elle ; de sorte que ce bon homme surmonta sa difficulté, & accorda ce qui luy estoit demandé de si bonne grace.

Il sembla qu'en prenant l'habit religieux, elle se revestoit de Iesus-Christ : car ses pensées, ses desirs, ses affections, & ses actions ne tendoient plus qu'à l'imiter. La Superieure craignant que l'application assiduë à l'oraison, ne nuisit à sa santé ; elle l'envoya enseigner aux Externes, & on la faisoit sortir de l'Eglise presque aussitost qu'elle avoit communié ; mais le S. Esprit luy ayant déja apris que son Bien-aimé Iesus estoit son Roy, qu'elle mesme estoit son Royaume, & que par tout elle le pouvoit posseder, elle le sçavoit trouver par tout. Quand elle fut Professe, elle redoubla sa fidelité. Toutes les Pensionnaires dont elle fut Maistresse, prirent envie d'estre Religieuses. Dans le temps que la peste contraignit les Vrsulines de sortir de Nevers, la Sœur Felice coucha une nuit avec une autre, à qui dés le lendemain ce mal parut, & plusieurs charbons, sans que celle cy fust aucunement incommodée.

Au commencement de sa vie spirituelle, Nostre Seigneur l'attacha au Mystere de sa sainte enfance, d'où elle tiroit une simplicité, une docilité, & une droiture d'Esprit si constante, qu'elle ne pouvoit volontairement admettre autre motif en ses actions que la plus grande gloire de Dieu. Tous les ans la feste de Noel luy estoit nouvelle, & les communications qu'elle y recevoit estoient fort sublimes. Elle connut les circonstances de ce mystére par des veuës intellectuelles, qui operoient suspension dans son Ame. De là elle experimenta quelque choses des graces de la vie cachée & solitaire de IESVS : Et enfin elle fut menée au Calvaire, où elle apprit de son Amour en Croix la façon de souffrir, & de souffrir avec merite. Elle receut diverses fois des connoissances surnaturelles des travaux par lesquels elle devoit passer, jusques aux petites particularitez, & aux personnes qui y devoient contribuer, lesquelles alors en étoient

apparemmeent bien éloignées. Le choix luy fust donné de les accepter ou non ; & elle s'abandonna toute à son Amour pour estre faite sa victime. Elle a porté toute sa vie une continuelle Croix, interieure & exterieure, soit du costé de Dieu, soit des hommes, ou des demons : & elle même estoit ingenieuse à se faire souffrir, en ayant mille inventions. C'estoit sa pratique de ne se jamais plaindre des petites incommoditez qui arrivent, & dont il sembloit que Dieu prenoit plaisir de luy multiplier les occasions. On luy osta ses grandes penitences corporelles, à cause de ses maladies ; mais elle ne quitta rien de sa mortification interieure. La grace ne luy permettoit pas une parole, ny un regard non necessaire, tant elle détruisoit en elle l'amusement aux choses creées. Quand les M. Vrsulines de Paris eurent quitté Nevers, le zele de nostre Sœur Felice passa les bornes où ces Religieuses experimentées l'avoient retenuë. Elle çût souhaité que toutes ses Sœurs eussent marché dans les voyes de Dieu à grands pas comme elle, sans rien accorder à la nature. Il s'en trouva qui n'estans pas capables de cette perfection, tâcherent de l'humilier. Sur la fin nostre Sœur reconnut qu'il ne falloit pas demander de toutes egalement les mesmes choses, Nostre Seigneur luy donna S. Ioseph pour Protecteur de son Ame, & c'estoit son refuge, particulierement dans les difficultez qu'elle rencontroit en sa conduite. Il luy enseigna luy-mesme de reciter chaque jour quinze fois le *Pater noster*, & de faire autant de genuflexion en son honneur, ce qu'elle accomplit sans y manquer. Le R. P. Bernier de la Compagnie de Iesus, la vit quelques fois, receut des lumieres surnaturelles à son sujet, & aprouva fort son esprit.

CHAPITRE SECOND.

ELLE EST SVPERIEVRE, ET RECOIT DE grands dons de Dieu.

NOstre-Seigneur voulant que cette Ame répandist de son abondance sur d'autres, inspira de luy donner la charge de Maistresse des Novices. Il luy fut dit interieurement, qu'elle connoistroit la difference qu'il y auroit, quand elle parleroit par étude, ou quand elle se laisseroit guider au mouvement de Dieu ; ce qui fut si veritable, que ses Novices mesmes en faisoient le discernement. Elle passoit souvent les nuits en prieres & en mortifications à leur intention. Elle estoit forte pour leur faire embrasser le bien, & constante pour le poursuivre par des motifs genereux, & de grande pieté.

En un mot elle les dégageoit peu à peu du sensible, & des retours sur elles mesmes, pour adherer à la grace, qu'elle essayoit de suivre avec respect, sans aller plus viste qu'elle. Quantité de fascheuses rencontres firent éclater sa vertu, de sorte que sa Communauté la jugeant propre à estre Superieure, elle fut envoyée à ce dessein au Convent du Faux-bourg de Nevers.

Dés-lors la grace prit un si grand empire sur son cœur, que l'on peut dire qu'elle en estoit toute possedée. Elle s'obligea par vœu de suivre en tout, ce qu'elle connoîtroit estre de plus grande perfection: & fit merveilles dans la conduite de son petit Monastere, composé de seize à dix-huit Religieuses. Apres avoir demandé long-temps un saint Directeur, le R. P. Robineau Minime luy fut envoyé, & elle avança fort sous sa conduite de trois ans; puis elle en souffrit la privation avec une resignation parfaite; mais elle suivit toûjours ses conseils. Il voulut qu'elle obeïst à une Sœur qu'il luy marqua, touchant le traitement de son corps, ce qu'elle fit, la considerant en ce point comme sa Superieure. Sa grande reputation attira l'envie contre elle, & voyant que tout conspiroit à l'humilier, elle s'appliqua à correspondre à ce dessein de Dieu: & apres avoir achevé le temps de sa Superiorité au Faux-bourg, elle ne reprit la conduite des Novices de la ville que par un commandement. Elle trouva toutes les Novices prevenuës de mauvaises impressions contre elle; mais ayant éprouvé sa bonté, elles en prirent bien tost d'autres. A son sentiment, elle n'estoit qu'un vieil & méchant instrument que Dieu briseroit un jour, si la sainte Vierge ne l'empeschoit. Apres de longues poursuites pour la conversion de son frere (qui estant Chanoine menoit une vie fort scandaleuse, qui se mocquoit des remontrances de sa Sœur, & jettoit au feu les Lettres qu'elle luy écrivoit) elle l'obtint enfin, & il changea entierement de vie, & de conversation. Elle aida encore au salut de plusieurs autres personnes.

La M. Felice fut encore six ans Superieure de la grande Communauté de Nevers, à l'utilité de toutes les Religieuses. Elle avoit un esprit meur & present, un jugement net, & une resolution ferme pour la vertu, & pour les affaires. On ne peut dire combien de contradictions elle a soutenuës pour maintenir la regularité, ni à combien de larmes, de veilles, & de macerations elle s'est condamnée pour expier les fautes commises à l'encontre, dont elle se jugeoit seule coupable & chargée. L'interest spirituel & temporel de sa Communauté, la faisoit oublier d'elle même, & risquer l'amitié & l'apuy des creatures. Elle estoit inflexible touchant la closture, quoy que quantité de personnes se soyent tenuës offencées à ce sujet;

aimant mieux (à ſon dire) paſſer pour ſcrupuleuſe, & foible d'eſprit, que de permettre aucun relâche. Elle n'innovoit rien, pour le plus ny pour le moins, diſant que par le changement on dechet peu à peu de l'eſprit primitif, quoy que ſous pretexte de mieux.

Pluſieurs Religieuſes l'ont veuë diverſes fois dans des raviſſements & extaſes, & cela luy arriva durant trois ans preſque continuellement. Elle avoit l'adreſſe de cacher toutes ſes faveurs celeſtes ſous ſes infirmitez. Dieu luy donna des intelligences tres-claires de l'explication myſtique des Cantiques de Salomon, & l'experience même. Par épreuve on luy deffendit de les lire: dans ce temps M^r l'Abé de Sainte Marte, paſſant par Nevers viſita la M. Felice: Elle luy communiqua l'attrait qu'elle avoit pour ce divin Cantique, & toutes les diſpoſitions de ſon Ame: Luy qui eſtoit fort ſpirituel, luy conſeilla de demander derechef congé de le lire, & l'aſſeura que ſon eſtat, eſtoit de l'operation de Dieu. Il parla d'elle depuis comme d'une perſonne eminente en grace, & fit naiſtre l'envie de la voir à Monſieur Lantage Eccleſiaſtique auſſi tres-éclairé, lequel en demeura ſi ſatisfait que dans les Conferences qu'il eut depuis avec Meſſieurs les Eccleſiaſtiques, il expliqua hautement l'eſtime qu'il en avoit conceuë.

Elle eſtoit à l'égard des ſaints Myſteres toute connoiſſante, & tout amour poſſedant une foy comme expliquée. Par ſcience infuſe, elle avoit l'intelligence de la ſainte Ecriture, & de la Langue Latine, un don de larmes, & une merveilleuſe facilité à s'élever des choſes viſibles aux inviſibles. Cette Ame, qui parloit tant à Dieu, avoit tres-peu de paroles pour les creatures, & la precieuſe mine de l'oraiſon luy fourniſſoit le treſor de toutes les vertus. Elle paſſa par tous les degrez de l'Oraiſon, juſqu'au mariage ſpirituel, dont parle ſainte Thereſe. Dieu l'attacha les dernieres années de ſa vie, à la perſonne du Saint-Eſprit, & elle luy fit un vœu de fidelité, qu'elle ſigna de ſon ſang.

Elle eut la ſainte Vierge pour mediatrice de ces pures & ſaintes épouſailles. Le R. P. Aiſene Auguſtin, qui a eſté Superieur dans ſon Ordre, dit à la M. Felice que cette ſorte de grace eſtoit des plus extraordinaires, & qu'il n'en avoit point vû de plus eminente ny de plus ſeure, encore qu'il eut traité avec beaucoup de Spirituels. Une Sœur vit ſur la robbe de la meſme Mere, une lumiere en forme d'étoille, depuis quatre heures & demie du matin juſques à huit heures, que s'approchant d'elle & luy demandant ce que c'étoit, tout diſparut.

Le S. Eſprit operoit dans ſon Ame deux effets utiles au prochain,

l'un tenoit de la prophetie, & l'autre rendoit ſes prieres efficaces. Voicy quelques exemples, de tous deux choiſis entre une grande multitude. Vne Religieuſe ſortant du Confeſſionnal, eut quelque mouvement fort imparfait, que ſa Superieure, qui eſtoit en un autre lieu, connut, le luy declara, & en tira l'aveu. Vn autre qui portoit des diſpoſitions des plus ſouffrantes & inconnuës, vit la meſme Superieure qui luy vint dire tout bas dans le chœur. *Soutenez les forces de l'amour, & ſoyez fidelle aux lumieres de la grace.* A une autre elle fit oſter un livre des mains, luy diſant: *Pourquoy vous retirez-vous de l'attrait de Dieu?* Cette penetration luy a fait quelque fois verſer des ruiſſeaux de larmes, & predire des choſes, qui ſe ſont verifiées, & ſe verifient encore tous les jours. Comme elle ſe trouva une fois dans un embaras qui l'empeſchoit de ſatisfaire pleinement à une de ſes Sœurs inquietée: *Allez* (luy dit-elle) *Ie communieray demain pour vous, & vous recouvrerez la paix*, ce qui arriva. Cette même Sœur luy découvrant une fois une peine violente, la Mere alla ſe proſterner devant le S. Sacrement, & pendant ſa priere cette fille fut delivrée. Elle avoit demandé à Dieu que tandis qu'elle ſeroit Superieure, elle ne viſt mourir pas une de ſes Religieuſes: Cela luy fut accordé, & par ſurcroiſt de grace il n'y en eut que tres-peu de malades. Son cœur recevoit perpetuellement l'épanchement de celuy de ſes filles, & d'autant plus volontiers de leur part, qu'elles reconnoiſſoient moins de curioſité en leur bonne Mere; & un ſecret inviolable, ne leur parlant pas meſme de ce qu'elle voyoit dans leur Ame, que fort à propos, en peu de paroles, & quand il en eſtoit neceſſaire.

CHAPITRE TROISIE'ME.

SES DERNIERES DISPOSITIONS ET SA MORT.

POur contribuer au commerce amoureux de la Mere Felice avec Ieſus au S. Sacrement, on luy permit de communier tous les jours de la ſemaine, un ſeul excepté. Noſtre Seigneur luy dit qu'il l'avoit cachée avec luy dans le ſaint Tabernacle, & là tenoit là, à couvert de la contradiction des hommes. Il luy fut une fois donné l'intelligence du ſens de ces paroles: *Feſtinemus ingredi in illam requiem.* Et le même jour un Serviteur de Dieu l'aſſeura de l'union & transformation où la grace ſacramentale l'attiroit. Elle diſoit que le S. Sacrement avoit eſté la pomme de diſcorde entre le monde & elle, un fleuve d'oubli pour toutes les choſes terreſtres, & les liens de ſa

sa captivité qui luy estoient infiniment chers. Lorsqu'elle entroit dans le Temple divin, il sembloit que tous les voiles luy étoient ouverts ; & c'estoit-là qu'elle recevoit les plus pures lumieres pour sa conduite. Elle se trouva dans certains jours de Carnaval fort abatuë d'infirmitez, & avec grand desir pourtant de jeûner le Careſme : Le mercredy des Cendres elle fut toute occupée de ce pain des Forts, reservé sur le saint Autel : A la sainte Communion le Prestre, sans sçavoir son estat, luy donna la grande Hostie, qui avoit esté exposée les trois jours precedents. Elle en demeura si fortifiée qu'elle jeûna tout le Careſme, chose qu'elle n'avoit pû faire, il y avoit plusieurs années.

Ce n'estoient que pourparlers de son Ame avec la tres-sainte Vierge, à qui elle s'estoit livrée par un vœu particulier de servitude : & elle en recevoit des faveurs toutes extraordinaires. Entr'autres choses qu'elle établit pour honorer cette Sainte Vierge, ce fut une lampe qui brûle continuellement devant son Image, le Chapitre ayant bien volontiers consenty à la devotion de leur chere Superieure, laquelle assistoit aux Processions, pieds nuds, portant une Image miraculeuse de la mesme Mere de Dieu, gardée dans le Convent ; & qui garda aussi le Convent contre un Regiment, lequel à la susçitation de quelques mal veillants de nostre Superieure, entreprirent de faire insulte aux Vrsulines. Vne nuit de Careſme des Soldats entrerent dans les Offices d'embas, dérobent toute la vaisselle, & un service de linge ; puis le réveil venant à sonner, ils furent contraints de s'enfuir, sans avoir rencontré pas une Religieuse, ce que Dieu permit pour oster tout lieu à la calomnie. L'Officiere ayant veu tout ce desordre le matin, alla toute effrayée en avertir la M. Felice lors Superieure. Elle l'empescha de troubler les Religieuses qui faisoient Oraison ; & quand elle fut finie, elle se transporta à la Cuisine, & ne dit que ces mots à la veuë de ce qui estoit arrivé ; *Mon Dieu, celuy qui est affermy en vous, ne sera jamais ébranlé.* Ses persecuteurs n'en demeurerent pas là ; mais il prirent l'occasion d'un mécontentement de la garnison (qui s'estoit campée à une demie lieuë de la ville, menaçant de tout saccager) pour persuader les Vrsulines de quitter le Faux-bourg de Nevers. Mais la Superieure mettant toute sa confiance en Dieu & en sa sainte Mere, répondit que ce n'estoit point à de pauvres Religieuses que les Soldats s'en prendroient, & qu'elle esperoit que son Monastere seroit conservé, & que personne n'en vouloit sortir. Elle reconnut apres que ce n'estoit qu'une vaine allarme, à dessein de les in-

quieter ; & ſi elles ſortoient, de les taxer de legereté. Trois ans & demy avant ſa mort elle ſe rangea ſous l'obeïſſance en toutes choſes, denuée de tous ſoins, & deſirs. Pendant qu'elle prioit un jour, elle entendit ces paroles interieures : *On te changera de place.* Elle comprit que c'eſtoit un avertiſſement de ſa mort prochaine, eſtant déja preſque accablée de maux corporels, auſquels Dieu joignit les ſouffrances de l'eſprit ; car ſa derniere année, elle porta une ſeparation de tout, avec une ſolitude ſemblable à celle des Hermites. Auſſi luy fut-il donné pour l'accompagner & la ſoutenir interieurement Sainte Marie Egiptienne, qu'elle avoit preſente par une viſion intellectuelle. Elle eſtoit penetrée de cét eſprit de componction & de gemiſſement, qui fait la grande penitence des Saints. Ce n'eſtoit que ſoupirs, que ſanglots, que langueurs, & ſi pourtant Dieu l'obligea de ſuivre la vie commune, bien que ſes maladies augmentaſſent.

Toutes les graces precedentes eſtoient meſme paſſées de ſa memoire. Les connoiſſances qu'elle avoit euës quelquesfois du degré de gloire où elle devoit atteindre, ne luy paroiſſoient que des ſonges, la ſeule ſainteté de Dieu, & l'équité de ſes jugements occupant tout ſon eſprit. Elle tomba tout-à-fait malade le neuviéme de Decembre, & par une ſuite de delaiſſement, le Medecin la traita avec aſſez de negligence. Elle luy dit qu'elle reſentoit bien qu'elle eſtoit plus mal qu'à l'ordinaire ; à quoy il répondit : *Vous le ſçavez donc par revelation, je ne traite pas mes malades ſur ce pied là.* Noſtre ſerveuſe Mere n'eût plus de reparie, & dés le lendemain les accidents qui luy ſurvinrent, montrerent qu'elle alloit mourir. Le plus jeune de ſes freres, & le dernier reſté au monde, ſe trouva au Tour du Monaſtere, comme on la diſpoſoit à recevoir les derniers Sacrements, & pria fort qu'on luy accordaſt l'entrée (eſtant Eccleſiaſtique) La Superieure le vint propoſer à la Malade, qui eſtoit plus au Ciel qu'en la terre, & qui dit pour réponſe : *Ma Mere, ſi vous jugez que cette viſite puiſſe ſervir au bien ſpirituel de mon frere, faites ce qu'il vous plaira.* Il entra, & luy adminiſtra de ſa main le ſaint Viatique. Apres elle luy parla ſi hautement de l'obligation qu'il avoit par ſon Miniſtere de vivre d'une vie ſainte, & edifiante, qu'il fondoit en larmes, & toute l'aſſiſtance auſſi. Ce bon Eccleſiaſtique fit un grand changement en ſuite, & ne vécut pas long-temps apres ſa Sœur. Elle dit à une Religieuſe : *Si j'ay pouvoir auprés de Dieu, il retirera une telle Sœur de ce monde ; parce qu'elle a un deffaut autant préjudiciable aux autres qu'à elle* ; Et cette fille ſuivit de pres la M.

Felicé au tombeau. La surveille de sa mort, elle appella une Religieuse, & luy dit avec tendresse : *Ma Fille, il y a long-temps que vous recidivez dans un tel deffaut, ne voulez vous pas bien vous en corriger ? Oüy ma Mere* (dit la Sœur) *Vous allez devant Dieu, obtenez le moy de sa bonté*, la Mere le luy promit ; & depuis elle en fut quitte. Enfin cette chere Ame se separa de son corps le 23. de Decembre l'an 1658.

DE DEVX AVTRES PROFESSES de Nevers.

CHAPITRE VNIQVE.

LA fermeté de deux Vrsulines de Nevers à perseverer dans leur vocation, est tout-à fait digne de remarque.

L'une fut la fille d'un President en l'Election de Chasteau Chignon, nommée Elizabeth Salomon, & en Religion, de S. Paul. Nostre-Seigneur luy faisant gouster combien il est doux, elle prit resolution d'estre Religieuse. Quand sa Mere le sceut, la passion qu'elle avoit pour cette chere fille, la porta aux dernieres extremitez. Elle la voulut retirer du Convent où elle estoit en pension ; & la fille y resistant, elle luy fit mille menaces, & de là s'en alla se plaindre d'elle à la Iustice. Les Messieurs, pour contenter en quelque façon la Mere, ordonnerent que la fille seroit mise pour quinze jours en main tierce ; que pendant ce temps là elle seroit juridiquement interrogée ; & qu'au cas qu'elle persistast, elle seroit reconduite au Monastere. Il ne se peut dire de combien d'artifices cette mere affligée usa pour la faire changer, sans en venir à bout ; au contraire, elle s'affermissoit toûjours davantage. Elle fut interrogée publiquement en Iustice, & répondit avec un esprit & une sagesse qui passoit son âge. On luy demanda son serment, & elle jura sur l'Evangile, que personne ne luy avoit inspiré le desir d'estre Religieuse. En suite elle se jetta aux pieds de sa mere là presente, luy demandant pardon, & sa benediction, pour entrer au Noviciat : Mais cette femme transportée d'une colere qui égaloit son amour, luy dit d'un accent épouvantable : *Qui me tient que je ne te tuë (en l'heure de mes propres mains ?* A quoy sa fille répondit doucement : *Non, non, ma mere, tuez-moy plûtost que de me retenir dans le monde.* Tous les Assistans émeus de cette merveilleuse constance, luy aplaudirent. Il fut ordonné qu'elle demeure-

roit encore quelques jours hors du Convent ; & pendant cet intervalle, sa mere fit inutilement de nouveaux efforts. Enfin elle y retourna triomphante, & les Religieuses la receurent au Noviciat, quoy qu'elle n'eust pas encore l'âge requis : car elle meritoit bien ce privilege. La contagion entra en ce Monastere presque en mesme temps qu'elle. Plusieurs filles sortirent ; mais nostre Elizabeth ne voulut point quitter ses bonnes Meres. Le mal la prit avec de grandes craintes de mourir ; neanmoins une voix luy dit fort intelligiblement, *Tu redoubleras ton âge* : Et de vray, elle vécut depuis precisement autant d'années qu'elle en avoit alors. Quand elle fut Religieuse, Dieu commençant à la traiter en fille forte, au lieu de ses consolations ordinaires, elle se vid assaillie de tentations touchant les tendresses de sa mere : Mais son courage secouru puissamment de la grace, les surmonta. On dit qu'un jour se croyant rejettée de la face de Dieu, comme elle s'affligeoit dans sa cellule ; elle vit la tres-sainte Vierge, qui luy prit la main, luy élargit le cœur, & en fit sortir en un moment toute l'amertume. Elle alla une fois dans un cellier fort éloigné, & tirant une busche embaraſſée dans d'autres, le bûcher de dix ou douze milliers de bois, vint à renverser sur elle ; mais comme elle invoqua la Sainte Vierge, ce bois, au lieu de l'accabler, se rangea autour d'elle en forme de voûte, où elle demeura long-temps, jusqu'à ce que quelque Religieuse en passant, entr'oüit sa voix, & en appella d'autres, qui la tirerent de là. Il luy estoit resté quelque affection un peu trop humaine ; de quoy elle fut delivrée un matin, que passant devant un tableau de la Sainte Vierge, elle entendit fort clairement ces paroles : *Toute à Dieu, ma Sœur de S. Paul, toute à Dieu.* Sur la fin de sa vie elle fut dans un estat de grande mortification, qu'elle acceptoit, en disant souvent : *O que Dieu m'a aimée, de m'avoir humiliée ? Ie me fusse perduë, si Dieu ne m'eust voulu sauver par des voyes contraires à mes inclinations.* Elle persista jusqu'au dernier soûpir dans ces bons sentimens, & mourut le septiéme de Iuillet 1644. en la trente-deuxiéme année de sa vie.

L'autre Religieuse d'une vocation bien éprouvée, estoit Compagne de la precedente, & du mesme nom d'Elizabeth. Son esprit souple, fort, & perçant, fit douter qu'il ne fust un obstacle à la simplicité religieuse ; & sur ce doute elle fut exercée fortement, & continuellement pendant ses deux ans de Noviciat, mais elle eut la fidelité de recevoir tout de la main de Dieu, & pour son amour ; ce qui l'établit dans un fond de douceur & d'humilité, qui subsista en elle toute sa vie. Elle fut traversée jusqu'à ce point, que nonobstant ses

fervents desirs, & la bonne maniere dont elle se comportoit, quatre mois avant sa profession, on en usa comme si on eust eu dessein de la renvoyer. On le luy declara en ceremonie, on aporta ses habits seculiers, & on l'en revestit, [illegible] elle eust autre deffence qu'une abondance de larmes. A [illegible] tiré des marques de sa docilité dans une occasion [illegible] va moyen de luy laisser reprendre ses habits, & [illegible] ne se contenta pas encore de cela : car les Meres [illegible] de luy estre contraires, luy dirent que si elle vouloit [illegible] falloit qu'elle se rangeast à la condition de Sœur Converse, [illegible] y resolut aussi-tost, & prit place aprés la derniere des Sœurs Converses, sans se plaindre dedans, ny dehors, & demeura, dans la creance qu'elle feroit profession de mesme, & en auroit l'employ. Elle porta mesme la carte de ses vœux à la ceremonie, dans un abandon à tout ce que ses Superieures jugeoient le meilleur pour elle ; & bien qu'elle fust evidemment incapable du travail, son courage le luy faisoit entreprendre. Les Meres qui avoient conduit cette fiction jusqu'au dernier periode, estans convaincuës de la vertu de cette Novice (surnommée de Sainte Catherine, au lieu de la Collancelle, qui estoit son nom du monde ;) aprés l'élevation de la haute Messe de sa Profession, elles envoyerent la Maistresse des Novices, qui luy changea sa carte, en luy disant seulement, que c'estoit l'intention de la Superieure qu'elle fist le quatriéme vœu des Religieuses du Chœur. Elle obeït à cela comme au reste, & de cette maniere elle fit sa profession, reprit place, & r'entra dans tous les droits & exercices des Religieuses du Chœur, dont elle avoit esté privée. A la suite du temps elle fut Superieure dans Nevers, & traita ses Filles fort charitablement. Elle avoit fait liaison avec toutes les plus parfaites Religieuses du Monastere, & entr'autres, avec la Sœur du Bois de l'Incarnation, dont la vie est cy-devant. Comme elle estoit proche de sa fin, elle promit à sa chere amie, nostre Mere de Sainte Catherine, que si Dieu luy permettoit, elle reviendroit aprés sa mort, pour luy dire ce qui déplaisoit le plus en son Ame à sa Divine Majesté. Au bout de six semaines, un soir sur les six heures, la Mere se sentit pousser d'une main invisible, & au mesme instant elle entendit ces mots : *Retirez-vous de vos complaisances humaines, & cherchez uniquement de plaire à Dieu.* Ce fut un coup de grace pour cette Ame ; elle eut d'abord quelque peu de frayeur, suivie de l'asseurance que c'estoit sa bonne amie qui venoit accomplir sa promesse. Dés-lors elle se retira des conversations qui luy estoient plus agreables, & changea en quantité de choses, qui luy attirerent des souffrances ; car sa retraite ne

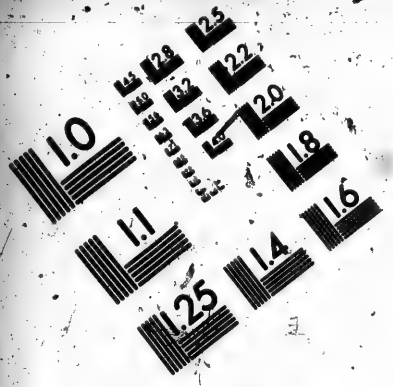

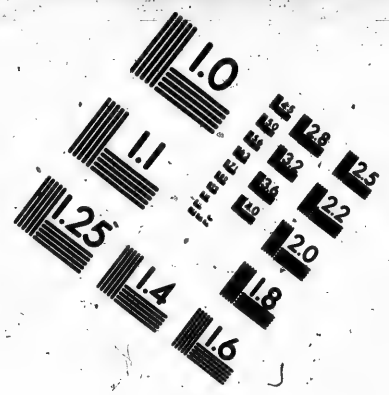

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

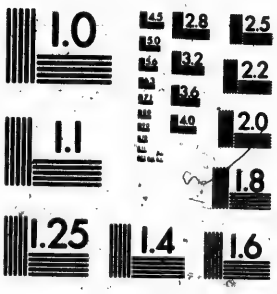

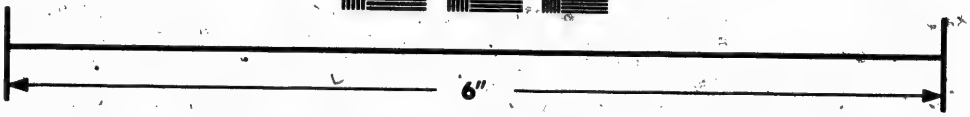

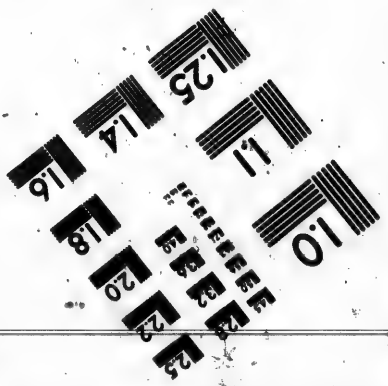

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

fut pas bien interpretée. Vn jour Dieu luy donna une lumiere de ses jugemens, dont elle fut si fort touchée, qu'elle en pleura continuellement huit ou dix jours de suite, & fit de tres rudes penitences. La M. Felice Amiot venant à deceder, luy dit qu'elle la suivroit bien-tost; & elle dit vray : car six mois aprés, la fievre luy prit, qui l'emporta en trente jours, le 14. de Iuillet 1659. âgée de quarante-six ans.

1re Partie — P. 379 v. Lecmantes —

2e — P. 423 —

2e Partie — P. 35 —

253

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université
Québec 4, QUE.

CONTINUATION
DE LA
TROISIE'ME PARTIE.
DES CHRONIQVES
DE L'ORDRE
DES URSULINES.

AVERTISSEMENT.

Si l'on veut relier ces Chroniques en trois Volumes, il n'y a qu'à separer la troiſiéme Partie en deux, mettant les Traitez de la Congregation de Paris, & de Bordeaux enſemble. Et pour faciliter la choſe, les Permiſſions, Approbations, & Privileges de cette meſme troiſiéme Partie, ne ſeront qu'à la fin du Livre.

LA VIE
DE LA MERE MADELENE DE ROSMADEC,
dite de la Trinité,
FONDATRICE ET RELIGIEVSE VRSVLINE de Quimpercorentin,
ET D'VNE AVTRE, VRSVLINE DE MONDIDIER.

BIBLIOTHEQ S.M.E. 1964 Séminaire de Q

LE grand nombre de Religieuſes dignes de memoire, dont les actions ont eſté recüeillies, & envoyées de toutes parts pour ces Chroniques, oblige d'en écrire plus ſuccinctement en ce Volume; & même d'en joindre quelquesfois pluſieurs enſemble; quoy qu'elles ayent vécu, & ſoient mortes en des Monaſteres differens, afin de marquer leur particulier caractere, ſans expliquer le détail d'une infinité de choſes communes à des perſonnes de vertu.

En cette troiſiéme Partie, les Monaſteres ſont pris ſelon leur état preſent, & non ſelon leur inſtitution primitive. Ainſi il a déja été traité d'une Profeſſe de Moulins en Bourbonnois, & d'autres de Nevers, parce que ces Monaſteres ſortis de Lion, ſe ſont unis au premier de Paris. Et cela s'obſervera juſqu'au bout, de la même maniere.

Le même Monaſtere de Moulins inſtitua celuy de Quimpercorentin, qui à peine fut commencé qu'il ſe trouva preſt à perir, par le decés d'une Veuve qui luy promettoit beaucoup. Mais nôtre Seigneur veillant à ſa conſervation y attira une fille de haute qualité, & par ſon moyen ſurpaſſa les eſperances des Religieuſes qui y étoient, la rendant avec ſon illuſtre Famille, l'honneur & l'appuy de ce Convent. Ce fut Mademoiſelle de Roſmadec née au Château de Caën en Normandie, de Mr Sebaſtien de Roſmadec Marquis de Molac, & de Madame Françoiſe de Montmorency; & qui apres avoir paſſé ſa jeuneſſe à la Cour, ſans vouloir prendre party, juſqu'à l'âge de 35. ans, rompit avec le monde, & quitta ſon pais, pour ſuivre la vocation divine. Elle entra dans les Vrſulines de Quimpercorentin cinq ans apres leur établiſſement, y prit ſolemnellement le voile, puis y fit profeſſion s'étant reduite avec autant de docilité qu'une fille de quinze ans, à tous les premiers élements de la Vie religieuſe. Encore que les Memoires de ſon Convent ne luy donnent pas le nom de Fondatrice, il luy eſt deu par ſentiment d'honnêteté & de reconnoiſſance; puiſqu'elle engagea Mr le Marquis de Molac ſon frere aîné d'être le Fondateur de ce Convent,

pendant que de son côté elle l'édifioit par ses vertus, & même par des actions heroïques que l'on ne nous a pas specifiez.

La premiere chose qu'elle oublia en Religion, fut la grandeur de sa naissance. Les visites des personnes du monde luy étoient à charge: Elle ne vouloit point être distinguée dans l'usage des choses necessaires, car les plus communes & les plus viles luy étoient les plus agreables; & elle s'estimoit plus heureuse en l'état d'abiection, que si elle eut été sur le trône. Elle baisoit son habit avec tendresse, disant qu'il l'éloignoit de quantité de pechez, & qu'il seroit la cause de son salut eternel. Elle râchoit par ses instructions de rendre les petites filles de fidelles servantes du celeste Epoux de son cœur. Elle pensoit les malades de ses propres mains, & guerit par ses soins une jambe toute pourrie. Quand elle avoit été desobligée de quelqu'un, elle luy faisoit quelque bien en échange. Cette chere Mere devenuë la moindre en la Maison de Dieu, parut si extenüée sur la fin de ses jours, que l'on craignoit de la trouver morte sans maladie. Et de vray, son decez fut assez subit. Elle fit les Exercices spirituels d'une ferveur toute extraordinaire; Et le Reverend Pere Nicolas Caussin à qui elle parla au sortir de sa retraite, ne pût s'empêcher de dire apres, qu'il venoit d'entretenir un Seraphin. Vne forte fiévre la saisit à peu de temps de là; mais elle eut le courage de la porter cinq jours sans s'aliter, que quelques heures avant sa mort, qui arriva le jour que la Communauté renouvelloit ses Vœux. Elle se traîna à la sainte Messe, prononça la formule de la renovation, communia comme les autres, & entendit une longue predication, puis elle alla se coucher pour recevoir le dernier Sacrement. Le Reverend Pere du Chatel Iesuite, & son parent l'assista en cette extremité. Elle y parut toute plongée dans des pensées d'humilité qu'elle exprimoit par ces paroles, & autres pareilles qu'elle repetoit souvent; *Si je suis superbe, Dieu m'aura en horreur; si je suis humble, Dieu m'aidera. Ie ne veux point de grace qui me rende superbe. Il n'y a rien si contraire à l'esprit de Dieu que la suffisance.* Ces veritez avoient été son soûtien pendant toute sa vie religieuse, où l'humilité & la souffrance furent son partage, nonobstant les grands avantages de son extraction, de son esprit, & de plusieurs autres dons naturels & surnaturels. Elle même admirant la conduite de la Providence à son égard, s'y conformoit de tout son cœur. Son ame quitta son corps un quart d'heure apres qu'elle eut perdu la parole, le 22. de May 1642. le 50. de son âge, & 14. ans apres son entrée au Monastere.

[*DE MONDIDIER.*] Sœur Françoise le Maire fut une des premieres Vrsulines de Mondidier, & fille d'un Avocat du Roy,

allié aux meilleures Familles de la Ville. On remarqua dés sa tendre jeuneſſe qu'elle étoit extraordinairement portée à la vertu. Sa Mere qui ne craignoit rien tant que de la voir Religieuſe, faiſoit tout ſon poſſible pour l'en éloigner. Elle luy brûloit ſes Livres de devotion, la faiſoit deshabiller pour luy ôter la haire, la contraignoit de ſouper en ſa preſence les Vendredis, & les autres jours qu'elle s'imaginoit qu'elle vouloit jeûner, l'obligeoit d'aller en compagnie la menaſſant de l'y conduire à coups de bâton, ſi elle ne l'y ſuivoit : & pluſieurs années elle la menoit perpetuellement avec elle, ou bien elle donnoit le bal en ſa maiſon & luy commandoit de recevoir & d'entretenir le monde ; elle en vint même juſques à la fraper pluſieurs fois quand elle la trouvoit en prieres. Cette fille étoit déja des Bienheureux de l'Evangile, parce qu'elle enduroit de bon cœur cette perſecution pour la juſtice, & pour rendre ſes devoirs à Dieu. Elle ne ſe plaignoit point de la rigueur dont ſa mere la traittoit, & lorſque ſes Compagnes luy en parloient, elle ne répondoit que des yeux, d'où les larmes tomboient, malgré ſa conſtance. Encore que ſa Mere la veillât de ſi pres qu'on pouvoit dire qu'elle l'obſedoit, il fut quelque fois neceſſaire qu'elle allât ſans elle à la campagne. La bonne fille profitant de cette favorable occaſion rendoit viſite aux Religieuſes de ſainte Claire d'Amiens ; & apres avoir fait mille efforts inutiles pour obtenir permiſſion de s'y rendre, & d'embraſſer leur Regle, elle s'y gliſſa une fois que l'on y faiſoit entrer des ouvriers ; La Superieure l'ayant fait ſortir, elle voulut conquerir ce ciel terreſtre par violence & y r'entrer une autre fois par deſſus les murs, de quoy ſa mere eſtant avertie, elle la retira ; & enfin ne pouvant vaincre ſa perſeverance, elle luy permit d'entrer aux Vrſulines de Mondidier, ce qu'elle fit avec une joye inexplicable à l'âge de vingt-cinq ans, ſon courage ne paroiſſant pas moins en ſe donnant à Dieu, qu'il avoit fait à ſurmonter les obſtacles qu'on luy avoit oppoſez ; auſſi eſtoit ce ſa Maxime, *Que celuy-là ne ſe peut dire vaillant, à qui le cœur ne croiſt pas parmy les peines.* Cette genereuſe fille eſtoit fort eſtimée dans le monde, & tenuë comme l'oracle de la Ville, à qui l'on alloit demander conſeil : Mais dans la Religion elle s'eſtudia ſi efficacement à ſe cacher, qu'on l'eut priſe à la voir pour une idiote & une ignorante. Elle alloit s'informer des Novices de ſeize ans, de la maniere de dire l'Office, & des autres pratiques de Religion ; afin que cela luy ſerviſt à aneantir ſon propre ſens. Pendant ſon Noviciat elle fut incommodée d'une foibleſſe d'eſtomach, qui luy faiſoit rejetter la nourriture. Sa ferveur l'empêcha de le dire, & quelqu'une s'en eſtant aperceuë, elle la pria à

genoux de n'en point parler. Peu apres qu'elle fut Profeſſe, une fluxion luy tomba ſur le poulmon ; & le Medecin ne connoiſſant pas ſon mal, luy ordonna des remedes tout contraires. Les Superieures ſuivant l'avis qu'il leur donna, la firent beaucoup travailler & la mortifierent à tous propos, ſans qu'elle en témoignaſt du mécontentement, attribuant elle méme ſes maux à ſa lâcheté. Et dans ces humbles ſentimens elle porta comme un flux epathique l'eſpace de huit mois, en devenant un vray ſquelette ; ſa bouche eſtoit ſi deſſeichée, qu'elle demanda congé de boire dés les quatre heures du matin ; ce fut là tout ſon ſoulagement, car elle ne laiſſa de jeuner le Carême juſques au Ieudy-Saint, que le Medecin vit ſon mal tel qu'il eſtoit, mais trop tard pour le guerir. Elle fit les Exercices ſpirituels avant que de ſe mettre au lit, & y eut autant de contrition que ſi elle eut été coupable de grands crimes. Le temps qu'elle fut alitée deux mois entiers, elle étoit ſi exacte au ſilence, qu'elle prioit celles qui la veilloient la nuit, de ne point parler, leur promettant de demander ce qu'il luy faudroit, ce qu'elle faiſoit en peu de mots. Les os luy percerent la peau, en ſorte qu'elle avoit l'épine du dos toute découverte ; mais la joye qu'elle tiroit de l'eſperance d'aller bien-tôt au Ciel, charmoit toutes ſes douleurs. Elle demanda le jour de ſa mort, qu'on la laiſſaſt ſeule entretenir nôtre Seigneur, & elle luy dît des paroles fort tendres & pleines de confiance : *Le temps de cette vie* (diſoit-elle) *n'eſt qu'un temps de Novicíat, & d'épreuve ; à trois heures j'iray conſommer le mariage avec mon divin Epoux.* Vne de ſes dernieres nuits, elle fit de ſon propre mouvement un acte de mortification, du moins auſſi ſignalé & auſſi difficile que celuy de Sainte Catherine de Sienne, quand elle but le pus d'une apoſtume : Et dans la méme maladie luy ayant été preſenté par mégarde du lenitif au lieu de confitures, elle le mangea ſans rien dire. Elle termina ſa vie à la même heure qu'elle avoit predite, & devint apres incomparablement plus belle & plus vermeille qu'elle n'avoit été vivante. Sa propre mere ne la reconnoiſſoit pas quand elle fut expoſée à la grille, & perſonne ne la pouvoit regarder ſans veneration. Sa mort arriva le trentiéme de Iuillet 1628. qu'elle n'avoit pas deux années de profeſſion accomplies. Elle alla à ſi grands pas à la perfection, qu'elle fit beaucoup de chemin en peu de temps. On trouva ſon corps ſans corruption huit ans apres l'avoir enterré, & ſes habits mémes n'étoient point conſumez ny gâtez.

LA VIE DE SOEVR LOVISE LE MAZON, dite Marie de Saint Paul.

RELIGIEVSE VRSVLINE DE PLOERMEL.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES BONNES INCLINATIONS, ET DE SON attrait à la Religion.

LOüise le Mazon naquit dans la ville de saint Brieux, l'an 1619. A l'âge de six ans elle perdit son Pere qui étoit sieur du Chalonge, & elle demeura sous la tutelle de sa Mere, laquelle luy donna de grands exemples de vertu; & apres, elle suivit les siens se rendant Religieuse avec elle à Ploermel.

Cette petite étant encore au berceau, marquoit de la joye d'entendre parler de nôtre Seigneur & de sa sainte Mere, & de prononcer leurs noms. Quand elle eut atteint sept ans, elle enseigna le Catechisme aux domestiques, & aux pauvres qui se presentoient pour avoir l'aumône. Dés lors elle fit vœu de dire tous les jours le Chapelet, & s'attacha si regulierement à la lecture de la Vie des Saints, qu'une nuit au retour du bal où sa Sœur l'avoit menée, elle ne voulut point se reposer (quoy quelle fût fort fatiguée) qu'apres avoir leu dans la Legende selon la loy qu'elle s'en estoit faite. Sa Mere luy donna le soin du ménage, & celaluy servit de pretexte pour se retirer des vaines conversations, & pour vaquer à la solitude. Elle fit si bien sa premiere Communion que le profit en fut tout evident. Et en effet toute sa peine étoit de ne communier qu'une fois le mois. Les jours luy sembloient courts pour satisfaire à ses devotions, dont l'une étoit de couper les petits pains qui devoient être consacrez. Pour quoy que ce fût, elle n'eut pas proferé un mensonge: Aussi ses Sœurs se cachoient d'elle, disant qu'elle étoit si sotte qu'elle n'eut pas eu l'esprit de mentir, si leur mere l'eut interrogée. Elle avoit pourtant l'esprit aussi bon que la conscience: elle plaisoit fort au monde, mais le monde luy deplaut; & au même temps qu'il tâchoit de gagner son cœur, le saint Esprit s'en rendit le Maître & luy inspira les desirs de la vie Religieuse. Avant que de prendre sa derniere resolution sur cette affaire, elle voulut faire un essay des exercices de la Religion, & avec le congé de sa Mere, elle demanda

l'entrée aux Vrſulines où elle avoit déja une Sœur, à qui elle declara qu'elle deſiroit être trois mois en penſion dans ce Convent pour faire un bon choix de l'état de ſa vie. Les Religieuſes avoient péine à la prendre, de peur qu'elle n'aportât l'eſprit du monde dans la Claſſe : mais quand la Venerable Mere Trochet de l'Incarnation, lors Superieure, luy eut parlé & reconnu ſon courage, elle la receut ſans delay. Quand elle ſe vit dans la Maiſon de Dieu, elle ne pouvoit contenir la joye qui la poſſedoit ; mais le demon en étant jaloux, luy repreſenta le monde avec de ſi doux charmes, & la Religion avec tant de difficultez, qu'elle eſtimoit ne ſe pouvoir deffendre de l'un, ny embraſſer l'autre. Dans le combat que ces fortes idées luy donnoient, elle ouvrit ſon cœur à la Superieure, & cette bonne Mere fut le canal par où nôtre Seigneur porta la conſolation dans ſon ame, comme dans pluſieurs autres ; elle l'excita ſur tout à la priere, & au recours à la Mere de Dieu, de quoy elle ſe trouva ſi fortifiée que le jour de ſa Preſentation, elle fit vœu de Chaſteté ; & au méme inſtant elle demeura victorieuſe & libre de toutes ſes peines, ne ſoupirant plus qu'apres ſon entrée au Noviciat. En voyant ſeulement les Novices, elle treſſailloit d'aiſe, dans l'eſperance de leur tenir bien-tôt compagnie.

Sa Mere d'abord s'oppoſoit à l'execution de ſon deſſein : mais la conſtance de ſa genereuſe fille vainquit ſa tendreſſe, & tous les autres obſtacles ; puis elle commença ſon Noviciat à la Feſte de l'Immaculée Conception de nôtre Dame l'an 1630. au méme jour que la Mere de l'Incarnation s'en retourna de Ploermel à Rennes, conſolant ſes Sœurs de ſon départ par la reception de cette chere fille, dont elle prevoyoit la future ſainteté (comme il a été dit en ſa Vie.)

CHAPITRE SECOND.

DE LA MANIERE DONT ELLE PASSA SON NOVICIAT.

LE Noviciat de cette chere Sœur ſe peut dire un état de ſerveur & de langueur tout enſemble, par la diſpoſition differente de ſon corps & de ſon eſprit. D'abord elle ſe remit entre les mains de la Maîtreſſe des Novices, la ſupliant inſtamment de ne la point épargner dans la mortification, & luy découvrant ſes mouvemens interieurs avec une parfaite ſincerité.

Dieu luy avoit donné un cœur tendre & ſenſible aux bien-faits, avec des paſſions naturellement moderées, une humeur ouverte &

engageante, un esprit genereux, & beaucoup d'agrément même en sa taille & en son air. Elle étoit si propre & si delicate, que dans le monde elle ne vouloit rien manger qu'elle ne l'eust veu apreſter. Ses beaux cheveux faiſoient un des plus forts liens de ſon cœur: mais deſirant eſtre tout-à-fait à Dieu dans le Monaſtere, elle entreprit de ſe mortifier en ces choſes là, & en toutes les autres qui luy ſeroient repugnantes.

Elle ſuivit toutes les obſervances auſſi-toſt qu'elle fut entrée, & elle ſe ſervit de l'office de depenciere où on l'occupa, pour ne ſe nourrir que de pain-noir, tellement qu'elle s'affoiblit l'eſtomach avant que l'on s'en fuſt apercen. Bien qu'elle fuſt gaye aux heures de recreation, on ne l'entendoit plus parler aux autres temps. Pour gâter ſes mains qu'elle croyoit avoir trop aimées, elle les trempoit en Hiver dans l'eau froide, qui les rendoit toutes crevaſſées. Son corps fut bien-toſt accoutumé à porter les rudes habits de la penitence; & ſon eſprit trouvoit tant de matieres de meditation, que (par ſon propre aveu) le bonheur de ſa vocation luy en fourniſſoit toûjours.

Elle demanda l'habit religieux avec une ardeur incroyable, ſe jettant à genoux aux pieds de chaque Religieuſe vocale. Et elle en fut revétuë le jour de l'Annonciation de Noſtre-Dame; mais ſa ferveur & ſa joye exceſſive, luy ayant donné des tranſports plus violens, que ſa complexion ne pouvoit porter, elle demeura malade dés le lendemain, & dans une foibleſſe ſi grande, que Sœur Marie de Saint Paul, ainſi ſurnommée pour ſon feu & pour ſon courage, devint comme un ſquelette, & ſi languiſſante, qu'à peine ſe pouvoit elle traîner. En effet, elle fut un an au lit, ſans que les Medecins connuſſent ſon mal. Dans cette maladie on vit bien que ſa vertu n'eſtoit pas d'une Novice; ſa patience éclata par deſſus tout, tant à ſouffrir ſon mal, qu'à endurer les paroles qui luy furent quelquesfois dites, & par leſquelles on luy faiſoit entendre que la Communauté ne ſe devoit pas charger d'elle, qu'elle commençoit de bonne heure à eſtre un meuble d'Infirmerie, & choſes ſemblables. Elle dit depuis parlãt de ces occaſions là où Dieu l'avoit exercée, qu'elles ne luy avoient cauſé aucune peine, parce qu'elle connoiſſoit veritablement qu'elle eſtoit inutile, & onereuſe au Convent; mais qu'elle craignoit bien plus que la mort d'en ſortir, & qu'elle avoit prié qu'on luy coupât ſes cheveux, afin de s'engager davantage au ſervice de Dieu.

Pendant qu'elle eſtoit ainſi languiſſante, ſon beau-frere vint au Monaſtere; on la conduiſit à la grille, où il la preſſa fort de la part de ſa Mere & de ſes autres parens de changer d'air, luy donnant eſ-

perance de la ramener aprés : Elle luy répondit, que quand elle seroit contrainte de sortir, elle demeureroit Touriere de dehors, & qu'elle ne quitteroit jamais un lieu où elle avoit receu tant de graces ; & comme ce Gentilhomme s'emporta entendant ces paroles, *Mon pauure frere*, (luy répondit-elle) *consentez-y, ou non, la chose sera, si nos Meres me renvoyent ; ne pensez pas que ce soit la honte qui m'empêche de retourner au logis ; mais je me suis donnée à Dieu dans cette Maison, je ne la quitteray jamais.*

Au bout de l'an ayant recouvré sa parfaite santé, elle recommença l'étude de la perfection avec une nouvelle ardeur, disant qu'elle desiroit regagner le temps perdu. Elle avoit autant de plaisir dans les humiliations, que les personnes imparfaites en ont dans l'élevation. La Superieure ne luy passoit aucune faute sans reprimende, les anciennes Religieuses la reprenoient aussi ; plusieurs fois le jour elle estoit blâmée & mortifiée, sans que jamais elle en eut le visage plus abatu, ny l'humeur plus triste : au contraire, les Novices voyoient qu'elle prenoit le tout avec joye & action de grace, & estans persuadées qu'elle n'en vouloit pas estre plainte, elles ne luy en disoient mot.

Elle parla une fois à un Pere Iesuite, afin de prendre de luy conduite pour la perfection : elle luy demanda s'il estoit permis à une Novice d'avoir de l'amour propre en la mortification, & en l'humiliation : *Oüy*, luy répondit le Pere, *je vous le permets, à vous qui estes imparfaite & commençante.* Elle luy demanda de plus, s'il approuveroit qu'elle leût le Livre de l'Amour de Dieu de saint François de Sales. *Comment* (dit le Pere qui connoissoit sa vertu) *vous estes bien superbe de vouloir lire un Livre si relevé, vous estes trop heureuse d'avoir le Rodriguez de la mortification*, ajoûtant plusieurs paroles de pareille nature pour l'éprouver. La Novice écoutoit tout cela comme une musique infiniment agreable à son cœur ; puis avant que de se retirer, elle se jetta à genoux, suppliant le Pere à mains jointes de luy donner sa benediction ; mais il la luy refusa rudement, luy disant qu'elle n'en estoit pas digne, & il la renvoya, sans rien accorder à ses instances prieres. Elle s'en alla trouver une Sœur Converse qui suivoit son même attrait, & luy témoigna sa joye d'avoir (disoit-elle) parlé à un homme incomparable, & à un vray Saint. Le Pere de son côté dit merveille de cette Novice à sa Maitresse, & luy fit donner le Livre qu'elle souhaittoit.

C'estoit une chose merveilleuse, de voir une fille de 18. ans, entrer dans le trãsport au seul mot d'amour de Dieu. Ordinairemẽt en arrivãt au lieu où l'on se recreoit, elle faisoit cette exclamation avec une

sainte

sainte gayeté ; *Que rendrons-nous à Nôtre Seigneur pour tant de biens qu'il nous a fait* ! Elle avoit une vigilance extréme sur elle, pour ne point commettre de faute avec advertance. Elle s'étoit dressé un Examen particulier, où toutes les heures du iour étant marquées, elle écrivoit les manquemens qu'elle avoit commis, dans chaque heure. Et un iour montrant ce papier à une de ses compagnes, qui luy demanda, si elle s'assujettissoit à cela ; Elle luy fit réponce ; *Ie n'y ay plus de peine : I'ay appris que S. Ignace faisoit de la sorte, i'y ay essayé, & enfin i'en suis venuë à bout.* Les Vrsulines de Plœrmel portant un sage iugement de cette servante Novice, & étant convaincuës de l'ardeur extraordinaire de son esprit, qui recompensoit doublement la foiblesse de son corps, la reçûrent à la Profession, & l'apliquerent aux Exercices de deux mois, pour l'y disposer. Elle les commença avec trois compagnes qu'elle surpassoit, faisant leur ouvrage, & qu'elle enflamoit par ses discours embrasez. En même temps feu Mr Reign^r^ Iean-Baptiste Gauld Evêque de Marseille prêchant à Plœrmel, il faisoit encore deux ou trois Sermons sur semaine aux Vrsulines, par un surcroît de son zele tout Apostolique. Les paroles de ce grand Serviteur de Dieu, étoient tres-vives & touchantes ; Mais elles penetrerent tout particulierement le cœur de Sr Marie de S. Paul. Il y avoit plaisir à les lui entendre repeter. Elle avoit une veneration si grande pour ce S homme, qu'il sembloit qu'elle previt ce qu'il seroit un iour dans l'Eglise ; & qu'une lumiere celeste luy découvroit la saintetè de son Ame.

Vne fois on luy declara publiquement ses defauts avec toute l'exageration possible (plusieurs de la Communauté desaprouvant sa maniere de mortification.) Cette vertueuse S^r^ crût si simplement ce qui luy avoit été marqué, qu'elle dit qu'elle en feroit sa confession generale, comme des plus grands pechez de sa vie. Elle fit profession le iour de S. Marc de l'an 1633. avec les preparations convenables à une Ame déja si avancée dans la perfection.

CHAPITRE TROISIE'ME

De ses emplois apres sa profession, de sa derniere maladie & de sa mort.

APres que cette chere S^r^ fut Professe, elle eut soin des petites pensionnaires ; Elle les servit de même que si elle eut veu le petit Iesus en leurs personnes, & les instruisit avec tant de zele, qu'il

y a encore des Dames de qualité qui se souviennent des Catechismes qu'elle leur faisoit alors, & qui assurent que l'on voyoit bien que ce n'estoit pas une Religieuse du commun. En suite on l'envoya faire les messages du Tour, à dessein de la divertir de son application continuelle à Dieu. Il la falloit souvent avertir d'aller à son employ. apres la Sainte Communion, parce qu'outre l'action de grace qu'elle faisoit au Chœur, elle se retiroit en sa Celule, où fermant la fenestre, elle y demeuroit ravie en oraison, & toute baignée en larmes.

Elle continua, ou plûtôt, elle augmenta dans l'esprit de mortification, se privant de tout ce qui pouvoit satisfaire son esprit & ses sens. Le Noviciat de Ploermel, composé en ce temps de vingt-quatre à vingt-cinq filles, étoit dans une telle ferveur, que les Superieures furent obligées de la moderer, & de deffendre l'usage d'aucune mortification sans une permission expresse, plusieurs ayant contracté des infirmitez notables pour s'être retranché de leur nourriture & de leur sommeil iusques à l'excez. Le R. Pere Iaquinot de la Compagnie de Iesus leur donnant une visite, la Maistresse des Novices luy en fit ses plaintes : en suite dans une exhortation, il recommanda entr'autres choses, que l'on envoyât au iardin pendant le temps de l'oraison celles qui seroient trop abstraites. Nôtre Sr de S. Paul eut cette penitence des plus souvent, & se promenoit au iardin parmy le bruit, avec autant d'attention à Dieu que si elle eût été dans une vaste solitude.

Au commencement de l'an 1635. il luy prit un rheume si furieux que le Medecin l'entendât une fois tousser, demanda à la voir, & dés-lors il la iugea pulmonique ; mais elle le supplia de ne luy point ordonner de remede, de peur d'être dispensée de l'observance. Dieu permit que les autres n'eurent pas plus de ménagemens pour sa santé qu'elle même : car on la laissa à l'office de la Celerie iusqu'à ce que le Ieudy Saint elle succomba tout-à-fait, & fut reduite en tel état, que par ordre du medecin elle mangea de la viande les deux iours suivants, & ne fut pas moins admirable en cette obeissance, qu'en toutes ses mortifications.

Pendant ce dernier Caréme on luy demanda comment elle pouvoit faire oraison mentale, étant si fatiguée, & si indisposée, *Ie vais*, dit-elle, *me delasser aux pieds de Nôtre Seigneur, & ie crois qu'il n'est pas fâché qu'apres avoir travaillé tout le iour pour ses épouses, ie me repose auprés de luy.*

Il survint à sa Mere Professe du Convent, une affliction bien sensible, où sa vertueuse fille avoit aussi interest. Mais elle se fit violence pour cacher sa douleur, & consola sa Mere de si bonne grace

l'on la regardoit faire avec autant de plaisir que de pitié. Cette affliction concernoit l'état spirituel d'un de ses proches, par cette raison elle en étoit touchée : car pour toutes les autres choses, elle avoit une si parfaite conformité avec la volonté de Dieu, qu'elle sembloit être insensible.

Sa derniere maladie luy dura plus d'un an, & des cinq années & demie, qu'elle fut en Religion, elle n'eut pas quatre mois entiers de santé, mais elle étoit presque toûjours assaillie de diverses incommoditès, le plus souvent extrémement violentes, qu'elle suportoit avec tant de patience & de joye en Dieu, que l'on eût dit qu'elle se portoit bien.

Quelques mois avant sa mort, cette personne qui la touchoit de prés, & pour le salut de laquelle elle étoit en apprehension, la vint visiter, & elle luy parla avec tant de force, du soin qu'elle devoit prendre de son éternité, qu'elle l'émût beaucoup. Et pour elle, au sortir du parloir, elle eut une convulsion vehemente, qui faillit à la faire mourir. Depuis ce iour-là, elle ne sortit plus du lit, & souffrit une ardente fiévre avec sa douceur & tranquillité ordinaire, disant à celles qui la plaignoient, que son mal étoit peu de chose.

Apres qu'on l'eut veillée plusieurs nuits de suite, on cessa une nuit qu'elle paroissoit mieux, l'Infirmiere qui couchoit aupres de sa malade, en s'éveillant, ouvrit son rideau, & apperçût un tres-beau ieune-homme vêtu d'une aube comme un Prêtre, lequel s'assit aupres du lit de nôtre Sœur, luy accommoda ses oreillers, luy donna à boire, & luy aida en tout ce qu'auroit sçû faire une soigneuse Garde, puis il disparut le matin. La Superieure luy venant apres demander comment elle avoit passé la nuit : elle luy répondit qu'elle auroit beaucoup souffert, sans un ieune Ecclesiastique qui l'avoit assistée, & étoit demeuré toute la nuit aupres d'elle. L'on crût que c'estoit le B. Louïs de Gonzague, auquel elle auoit une singuliere devotion.

Quatre ou cinq semaines avant sa mort, il sembloit que son cœur ne pouvoit plus supporter le feu d'amour qui l'embrasoit, sans en faire part à ses cheres Sœurs; C'estoit vers la fête de la Pentecoste. Elle pria la Superieure de luy ayder à chanter le *Veni Creator Spiritus*, & une hymne à la sainte Vierge pour obtenir les sept dons du Saint Esprit. Tantôt elle parloit de la pierre blanche qui est promise au vainqueur dans la sainte Ecriture. Tantôt elle faisoit un amas de ses souffrances pour les mettre au pied de la Croix de Iesus mourant; D'autres fois elle invitoit ses Sœurs au zele du salut des Ames, à l'amour des souffrances, & disoit qu'elle ne laisseroit approcher de son lit que celles qui auroient goûté du fiel & du vinaigre de Nôtre

Seigneur, ajoûtant qu'il ne l'avoit pas beu, mais seulement gousté, pour en laisser à ses bien aimez. Vn iour on luy dit que sa sœur étoit à la porte de l'infirmerie; Elle la fit entrer, puis elle luy demanda; *Ma chere Sœur, avez vous un grand desir d'être Sainte?* L'autre un peu surprise fit réponse qu'elle le voudroit bien: *O ma Sœur*, repliqua la malade, *que vôtre réponse est froide*: & poursuivit à luy dire plusieurs choses d'édification, dont l'une fut de luy predire qu'elle souffriroit beaucoup. *Preparez-vous-y*, (luy dit-elle.) Sa prediction a eu son entier effet. Enfin un Samedy septiéme iour de Iuin de l'année 1636. l'Infirmiere appella la Communauté, qui s'assembla promptement, & trouva cette chere malade essayant de prononcer encore le ℣. *Monstra te esse Matrem*: on luy aida à l'achever, & elle entra en l'agonie, où ayant été quelque temps, comme si elle eut répondu à quelque chose qu'on luy objectoit, elle s'écria avec ardeur; *I'eusse mieux aimé mourir, que de pecher avec veuë.* Puis ayant demeuré quelque peu en silence, elle dit d'vn accent ferme, les yeux fixément élevez en haut. *O mes Sœurs, qu'il fait bon servir Dieu, & mourir en Religion!* Vn peu apres elle dit encore, *Emmenez-moy avec vous.* Le Confesseur alla celebrer la sainte Messe, & à son retour elle trepassa à huit heures du matin, & en la 24. année de son âge.

Cette excellente Vrsuline en cinq ans & demy parvint au comble de la perfection Religieuse, & se rendit un modelle propre, non seulement aux Novices, & commençantes; mais encore aux anciennes Professes. L'estime que l'on en faisoit dans son Monastere, s'est de beaucoup accreuë, & repanduë en suite par toute la Bretagne, & plus loin, quand peu d'années apres sa mort Dieu a manifesté sa gloire par la voix des miracles dont il declare ses Saints. On en a compté plus de cent, outre plusieurs que l'on a laissé pour n'étre pas si averez. Vne grande multitude de personnes on rendu témoignage & fait serment de leur miraculeuse guerison par les intercessions de feu la Mere de S. Paul, par ses Reliques, par l'eau où elles avoient trempé, ou par quelque vœu fait à son honneur; en presence de Monseig^r l'Evêque de S. Malo, ou de ses Commis. Sa grandeur les a approuvez, & fait rediger par écrit dans le procez verbal. Les memoires des Vrsulines de Ploermel en fourniſſent cinquante de compte fait, arrivez dans l'enclos de leur Monastere aux Religieuses, Penſionnaires, & Externes. De tous lesquels, & de ceux que Dieu a operez ailleurs par le moyen de sa fidelle servante, nous choisirons les plus remarquables pour en faire le recit au chapitre suivant.

CHAPITRE QVATRIEME.

DIVERSES CHOSES ARRIVE'ES PAR LES Prieres, & par les Reliques de la Mere de S. Paul.

SA ieune Sœur Religieuſe au Vrſulines de Plœrmel nommée Sœur Marie de ſainte Angele, fut guerie le 18. de Ianvier l'an 1640. priant ſur ſon tombeau, d'une maladie dangereuſe qui la tenoit, il y avoit plus de deux ans, l'empéchoit quelque fois de parler & de manger, & méme la reduiſoit en tel état que l'on croyoit qu'elle alloit mourir. Les Medecins & Apoticaires l'avoient comme abandonnée, iugeant ſon mal incurable; & neanmoins elle s'eſt toûjours bien portée depuis qu'elle eut prié ſa Sœur. Le Medecin & Apoticaire donnerent atteſtation que c'eſtoit un vray miracle. Le méme iour trois autres Profeſſes du même Convent, furent auſſi gueries ſur ſon tombeau, l'une de fiévre, qu'elle portoit depuis long-temps: L'autre d'une colique & mal d'eſtomach, où le Medecin ne trouvoit plus de remede; & l'autre d'un mauvais reſte d'une fiévre quarte.

Vne Religieuſe du méme lieu étant toute en chagrin de ne trouver aucune entrée à l'Oraiſon, depuis un mois, s'en alla faire ſa priere au tombeau de la Sœur S. Paul, & incontinent une ioye ſpirituelle s'empara de ſon cœur, avec un don d'oraiſon qui luy continua toute ſa vie. La Superieure voyant diverſes merveilles qui ſe faiſoient par cette chére deffunte, coupa ſon manteau en petits morceaux, & en donna à chacune des Sœurs. A quelque iours de là, une Profeſſe en trouva un petit morceau par terre qu'elle ramaſſa, & pria Dieu de donner quelque ſigne pour connoiſtre ſi c'eſtoit ſa volonté qu'on l'honorât comme Relique. Peu apres elle tira ce morceau d'où elle l'avoit mis, & le trouva odoriferant comme du muſc: Elle le preſenta à la Superieure & à deux autres Religieuſes qui ſentirent la méme odeur de muſc, excepté qu'une des trois ſentit comme l'odeur des violettes de Mars, & ce parfum dura une demie heure. Vne autre Religieuſe fut ainſi parfumée d'un morceau de bois qui avoit ſervy à la Deffunte.

Vne penſionnaire du Convent apellée Marguerite Ianvier fille de Monſieur & de Mademoiſelle du Pleſſis-Baſſecourt, ſçachant que ſa petite Sœur étoit ſi malade que l'on n'en attendoit que la mort, elle demanda congé à ſa Maiſtreſſe d'aller prier pour la ſanté de ſa Sœur, ſur le tombeau de la Mere de S. Paul. Le Samedy ſuivant on

la vint voir, & luy dire que cette enfant avoit été guerie tout d'un coup, sans sçavoir comment; L'aisnée courut par le Monastere en s'écriant de ioye, ma Mere de S. Paul a guery ma petite Sœur. Vne autre pensionnaire appellée Mademoiselle Gabrielle de Queraly, âgée d'environ 14. ans, s'étoit demis un pied à l'âge de sept, à quoy ses parens n'ayant pas pris garde, il luy demeura tout contrefait, & il y vint un gros morceau de chair pointu par embas sur lequel elle cheminoit: Quand elle vouloit marcher sur le talon, les doigts du pied se replioient pardessous, & elle ne pouvoit s'appuyer ny marcher sur le devant du pied, au dessous duquel encore vers le talon elle avoit un grand trou. Les merveilles qu'elle voyoit faire au tombeau de la Mere de S. Paul, luy firent entreprendre une neuvaine pour sa guerison. Elle fut secondée de ses Maistresses, de quelques autres Religieuses, & méme de ses Compagnes, & elle promit de faire dire une Messe à la fin de la neuvaine. Le premier soir, la Superieure luy lava le pied avec de l'eau dans laquelle avoient trempé quelques Reliques de cette bonne Defunte. Vne demie heure apres comme elle commençoit à s'endormir, pensant à ce qu'elle feroit, si Dieu la gueriſſoit, il luy prit un treſſaillement de nerfs à la jambe malade, par trois fois conſecutivement. A méme temps sa Maistresse s'approche de son lit, la fille luy montre son pied, sur lequel on trouva trois marques rouges de la grandeur d'un double. Le lendemain on y apperçût un nerf repondant au genou qui prenoit du mouvement contre son ordinaire. Son pied se redressa & remplit notablement, iuſqu'au neuviéme iour, que la Superieure l'ayant derechef lavé de la méme eau sur le tombeau de la defunte, cette fille le sentit tout affermy, se mit à en marcher d'une force extraordinaire, & le posa le premier sur les marches d'un escalier, ce qu'auparavãt il luy étoit impoſſible de faire. Depuis elle marcha deſſus sans peine, & sans boiter, & méme il prit comme viſiblement la croiſſance neceſſaire. Vne petite Externe du Convent nommée Perrine de l'Eſpine fille d'un Procureur de la ville, avoit une fiévre depuis quelque temps; Sa Maistresse meuë de compaſſion luy donna de l'eau à boire, dans laquelle elle avoit trempé quelques Reliques de la Mere de S. Paul; & luy en mit au col; La petite se trouva en peu de iours entierement guerie, & prit un si bon viſage, que sa mere méme en fut ſurpriſe, ne sçachant d'où luy étoit venu ce bon-heur, iuſqu'à ce que sa fille le luy eût raconté.

Mademoiselle de la Ville Helo demeurant à Ioſſelin avoit un petit garçon nommé Robert Roy, âgé de quatre ans, lequel depuis le Carême de l'an 1641. étoit paralytique de la moitié du corps, depuis

la tête iusqu'aux pieds, avoit l'œil fermé de ce côté là, ne parloit que fort peu, se plaignoit continuellement des douleurs qu'il enduroit, & qui étoient telles qu'on croyoit de iour en iour qu'il alloit rendre l'ame. Elle fit un voyage à Plœrmel, alla voir une de ses Parentes aux Vrsulines, & luy expliqua son affliction touchant son petit enfant : La Religieuse s'estudia de la consoler, & luy raconta quelques guerisons operées par la Mere de S. Paul ; on luy donna de l'eau où avoient trempé de ses Reliques, & étant retournée à Iosselin, elle en fit boire à son fils, lequel tout incontinent se mit à mouvoir quelque peu ses membres. La méme Religieuse luy envoya apres une Image de la Mere de S. Paul. & cette bonne femme se resolut de faire dire neuf Messes de la sainte Trinité en son honneur, pour la santé de son fils. Dés la premiere Messe à laquelle elle assista, l'enfant ouvrit tant soit peu son œil malade, & ainsi de iour en iour remua ses membres, iusques à la fin de la neuvaine qu'il fut parfaitement guery, & courut dans la ruë jouër avec ses petits cõpagnons. Vne femme du voisinage qui levit, s'informa de ce qui s'étoit passé, puis elle s'en alla avec une vive foy trouver son mary, affligé depuis 4. ans d'une paralysie sur les bras, & qui en ayant les mains toutes rẽversées, ne pouvoit rien faire de son mêtier de Tailleur. Sa femme luy fit entendre qu'aux Vrsulines de Plœrmel une Religieuse decedée faisoit quantité de Miracles, que c'étoit la fille de Monsieur du Chalonge, & qu'elle venoit de guerir le petit Robert Roy qui étoit prest à mourir: *Faisons un vœu*, (luy dit-elle,) *à cette bonne Religieuse, & ne pouvans visiter son tombeau, ny l'Eglise des Vrsulines, visitons au lieu trois Eglises, sept semaines durant*: Le malade répondit que c'étoit trop, à cause qu'il ne marchoit que fort peu, & étoit de plus Ethique, & fort âgé. Ils determinerent ensemble de visiter les trois Eglises toutes les festes & Dimanches qui se rencontreroient durant les sept semaines: Dés le troisiéme iour de leur devotion, il commença à se mieux porter, & peu de iours apres il fut entierement quitte de toutes ses incommoditez. Il alla avec sa femme rendre graces en l'Eglise des Vrsulines, & y fit dire une Messe peu apres qu'il eut obtenu sa santé : l'an 1641.

Monsieur & Madame de Vaucouleurs, avoient une petite fille âgée de deux ans, detenuë au lit par une fiévre ethique puis continuë, qui l'avoit minée peu à peu, & avoit vaincu tous les remedes, tellement que sa vie étoit desesperée ; lors que sa Mere reçût une lettre d'une de ses Nieces Vrsuline à Plœrmel, dans laquelle elle luy envoyoit des Reliques de la Mere de S. Paul. La Mere mit ces Reliques au col de sa petite, & à l'instant un abcez luy creva dans le corps,

qu'elle vuida, & quantité de sang tout pur, puis elle se porta bien mieux, & ne fut guere à se restablir en parfaite santé. En reconnoissance dequoy Madame de Vaucouleurs donna une petite effigie de cire blanche pour mettre au tombeau de sa bien-faictrice.

Vn Ecclesiastique appellé Mr René Havart a attesté par écrit qu'une sienne Sœur étant en travail d'enfant, il y avoit trois iours, en sorte que l'on n'attendoit plus que sa mort, & celle de son fruit; Et qu'ayant au quatriéme iour celebré la Messe aux Vrsulines de Plœrmel, & recommandé sa Sr aux prieres de la Mere de S. Paul, on luy donna de l'eau passée par ses Reliques, de laquelle sa Sr ayant beu, elle fut aussi-tôt delivrée: Mais son enfant étant iugé mort, on luy mit de la méme eau dans la bouche, alors il se prit à crier plein de vie, fut baptisé, & se porta bien.

Pour marque que Nôtre Seigneur vouloit glorifier sa fidelle servante, apres que par une de ses images une femme de chambre à la Gracionnay, eut été guerie d'une enflure plus grosse que le poing qui luy causoit de grandes douleurs & qui luy étoit restée au côté gauche, en suite d'une violente colique qu'elle avoit euë quelque mois auparavant; Cette femme ne le disant point aux Vrsulines ainsi qu'elle avoit resolu, son mal luy reprit. Elle reconnût par là que Dieu vouloit que la chose fut declarée, luy promit de le faire, & l'executa, son enflure se dissipant alors entierement.

Vn homme rongé d'écrouëlles en diverses parties de son corps, fut guery tout d'un coup en se frottant avec l'eau des Reliques de la méme Mere.

Le R. Pere Iean de la Cour, Recteur du College de la Compagnie de Iesus à Vennes, passant par Plœrmel, reçût des Vrsulines quelques Reliques de cette chere Mere: Et étant de retour à Vennes, il les trempa dans un demy verre d'eau, & puis le fit porter à la Mere assistante de Hôpitalieres malade depuis trois mois d'une fiévre quarte fort vehemente. Dés qu'elle eut beu de cette eau, elle fut soulagée, & dans peu de iours se trouva en pleine santé.

Deux Capucins malades à l'extremité dont l'un avoit dés-ja receu la derniere benediction de son Superieur, envoyant querir de la méme eau aux Vrsulines de Plœrmel, & en ayant beu furent subitement gueris.

Monsieur Pierre Cochon Recteur de Meneac protesta qu'il étoit prés de signer de son sang le Certificat, qu'il écrivit, & qui contient qu'ayant été fort travaillé de goutes, coliques, & autres incommoditez qui l'obligeoient de garder la chambre & presques tousiours le lit, depuis le mois de Iuin iusques sur la fin d'Aoust de l'an 164[illegible]

son

son mal s'augmentant de plus en plus, de sorte qu'il ne pouvoit presque se remuer, ny boire, ny manger, il fut visité par une vertueuse Demoiselle, qui luy fit recit des grandes merveilles que Dieu operoit par la Mere de S. Paul Vrsuline, de laquelle elle luy donna une Image. Ce bon Prestre se recommanda à elle avec foy, & la Compagnie ne fut pas plûtôt retirée qu'il mangea de tres-bon appetit, & peu de jours aprés fut en parfaite santé. Il alla rendre graces à Dieu & à sa Bien-factrice, en l'Eglise des Vrsulines, y celebrant le saint Sacrifice de la Messe.

Vn Menuisier qu'on apelloit Iean Robert, à l'âge de quarante-deux ans, deposa en presence des Commis de Monseigneur de S. Malo, que trois mois auparavant travaillant de son metier chez un de ses parens, il luy prit une convulsion si violente, qu'il tomba comme mort, que le mal luy dura trois semaines, sans qu'il se pût aider en façon quelconque; que les Medecins ne sçachant que luy faire, il se souvint de la Mere de S. Paul, & au mesme instant, il la vit auprés de soy au côté gauche, qu'alors il luy adressa sa priere, & en presence de plusieurs personnes qui l'assistoient, croyant qu'il alloit rendre l'esprit, il s'écria tout haut, *Ma Mere, m'aiderez-vous?* que tout au mesme temps la veüe luy revinst, & son esprit aussi qui avoit paru alienè; & qu'incontinent aprés il fut tout à fait guery.

Il ajoûta encore, que depuis il avoit incité quantité de personnes malades d'avoir recours à la mesme Avocate, lesquelles luy avoient dit en avoir receu guerison. Et que luy mesme encore s'étant mis en compagnie de neuf personnes pour aller à Saint Fiacre, il s'estoit élevé pendant leur voyage un orage si excessif, que chacun craignoit d'estre accablé du foudre qui grondoit furieusement en l'air, mais qu'ayant prié la Mere de S. Paul, le tonnere cessa, & l'orage se dissipa en un moment.

Tout ce que dessus, qui n'est (comme nous avons dit) qu'une partie des choses miraculeuses operées par les Intercessions, Images, & Reliques de la Mere de S. Paul Vrsuline, nous doit faire dire avec admiration. *Ainsi est honorée celle qu'il plaist au Roy du Ciel d'honorer.*

LA VIE
DE SOEVR IVLIENNE DE RIANT, dite Marie de S. Chrysostome, Religieuse Vrsuline de Plœrmel.

MONSIEVR de Riant Seigneur de la Boutardaye, & Madame Madelene le Voyer, furent les Pere & Mere de Sœur Marie de S. Chrysostome. Elle étoit si belle en son enfance, que sa Mere craignoit déja que son visage n'attirast bien-tôt des recherches trop importunes: Mais vers l'âge de douze ans, elle changea si fort, sans maladie ny accident quelconque, qu'elle devint meconnoissable. Dés cét âge elle jeûna tous les jeûnes d'Eglise, & cherissoit la solitude de la Campagne pour mieux vaquer à l'Oraison. Sa mere la mena à Rennes, où il luy fallut paroître avec les filles de sa qualité; mais cela ne dura pas longtemps; car elle entra de son bon gré en pension dans les Vrsulines, & y édifia ses Compagnes l'espace de deux ans, negligeant leurs divertissemens, pour s'entenir en silence, & en prieres. Elle en sortit aprés remplie de saintes Maximes, qui la porterét enfin à estre Religieuse. Elle retera donc dans le même Convent de Rennes, y prit l'habit, & embrassa la perfection d'une si bonne maniere, que les Sœurs la consideroient déja comme une Sainte. Elle étoit si recüeillie, que souvent elle n'entendoit pas ce qu'on luy disoit. Et deslors on reconnut en elle un attrait extraordinaire, qui obligea les Religieuses de la faire parler à un homme docte, pour s'asseurer de ce que c'estoit. Celuy-cy mesurant la voye de nôtre Sœur selon les regles de sa science, dit qu'elle estoit preste de devenir folle ou hypocondriaque. Ce jugement fut cause que les Religieuses la devoilerent, & la rendirent à ses Parens, quoy que la Maîtresse des Novices fist ses efforts pour l'empêcher, connoissant la grace de son Ame, aussi fut elle presque inconsolable de sa sortie. Il deceda une Religieuse pendant son Noviciat à Rennes, & comme cette Novice avoit beaucoup d'occupation, elle ne se pressa pas de dire les suffrages ordonnez pour la Défunte, laquelle luy aparut, & la reprit de son peu de charité. C'en fut bien assez pour luy aprendre son devoir, & l'en faire aquitter au plûtôt. Elle porta sa sortie avec tant de conformité à la volonté de Dieu, qu'elle estoit affligée sans l'estre. Mr le President de Clayes son Oncle, qui s'étoit rendu Ec-

clesiastique, & chez qui elle demeura, faisoit son plaisir de s'entretenir avec elle des choses spirituelles, & ne pouvoit comprendre comment on l'avoit voulu faire passer pour insensée. Elle fut admise sans difficulté aux Vrsulines de Ploërmel, en suitte des loüanges qu'en firent celles de Rennes : Et l'on remarqua dés l'abord que cette fille surpassoit l'ordinaire des autres, & que les deux années de son premier Noviciat l'avoient si bien formée à la Vie religieuse, qu'elle en pouvoit servir d'exemple. Elle pratiquoit si à propos toutes les vertus de son état, que l'on ne sçavoit dire en laquelle elle excelloit le plus.

Elle n'étoit gueres sans souffrir des peines interieures, dont Dieu étoit l'Autheur, la tourmentant d'une admirable maniere; tellement même qu'elle fut longtemps sans recevoir d'aide que de luy, & sans estre entenduë de personne. Sa Mere-Maitresse luy dit une fois franchement, *Ma chere Sœur, je ne comprens rien à ce que vous me dites, allez à nôtre Mere si vous l'aimez mieux.* Alors elle répondit, avec autant de soumission que la Mere luy témoignoit d'humilité, *Ma Mere, puisque Dieu m'a mise sous vôtre charge, je ne chercheray point de conferer avec aucune autre.*

Sa voye interieure étoit inconnuë à elle même, & il faudroit une personne qui y eût passé, pour l'expliquer. Ce que le B. H. Iean de la Croix apelle nuit obscure, nôtre Sœur de S. Chrysostome l'apelloit vuide, & c'étoit son unique pratique dans son commencement, de vuider incessamment son esprit & son cœur, *parce que* (disoit-elle) *Dieu qui est ennemy du vuide, nous remplira à mesure qu'il nous trouvera vuide. C'est nôtre tâche de nous vuider, & son œuvre de nous remplir.* Elle avoit une si haute idée de la pureté convenable aux Ames religieuses, qu'elle eut voulu pouvoir crier à tout le monde avec efficacité, *Pureté de cœur, Pureté de cœur.* Ce Dieu de pureté s'apliqua à la purifier à la façon des Saints, luy communiquant une lumiere de son infinie Saintetè, qui par son contraire luy fit reconnoistre l'impureté de toutes les creatures, en sorte que ce luy étoit une peine étrange de porter ces veües. Ses moindres fautes luy sembloient enormes, & ce qu'une Ame moins éclairée eût pris pour vertu, luy paroissoit tres imparfait. Elle apelloit l'Oraison *son martyre*, à cause qu'elle y recevoit plus à plomb ces impressions de Saintetè opposée à ses impuretez. Tout ce qui paroit d'elle, luy sembloit injurieux à la Majestè de Dieu, à l'égard de ce qu'il meritoit. Et comme elle aimoit Dieu ardemment, ce luy étoit un suplice horrible de s'exposer devant luy, pleine de saletez & d'ordures. Elle, qui étoit si endurante qu'elle ne se plaignoit de

rien, & si sincere qu'elle n'exagereroit rien, nonmoins son martyre interieur une rage. *Je connois une personne* (dit elle en confiance à une autre) *qui souffre un commencement des peines d'Enfer, sinon qu'elle n'a point d'horreur de Dieu; mais ce sont des rages étranges de voir une si grande impureté dans les creatures, & de vivre dans cette impureté.* La premiere personne qui le comprit, fut un Pere de l'Oratoire fort spirituel, qui luy aida beaucoup. Il la blâma d'appeller ses peines des rages, disant que c'étoit faire tort à l'operation de Dieu. Le R. P. D'orgeville Vicaire general de Monsieur Achiles de Harlay Evesque de S. Malo, faisant visite tous les ans au Monastere, prit connoissance de cette Ame, en fit le grand état, & dit après sa mort, à Monseigneur de Chartres, que les Ursulines de Ploermel avoient perdu une Sainte. A quelques autres personnes, il dit que c'étoit une seconde Sainte Catherine de Gennes. Le R. Pere Rigolcu Jesuite dit la mesme chose à la Communauté, quand elle fut morte, ajoûtant qu'elle avoit porté l'état donc le B. H. Jean de la Croix traite dans sa nuit obscure, & dans ses autres œuvres. Il n'y a rien à douter après le jugement de ces grands hommes.

Elle se seroit confessée deux fois le jour, s'il luy eut été permis *Parce*, disoit-elle, *que nos Ames contractent tant de saleté parmy les creatures, qu'elles trouvent facilement matiere de confession.* Elle devoit tous ses soins dans la disposition interieure où elle eût voulu mourir, & pratiquoit assiduement tant de vertus, qu'il faudroit repeter la plus part de celles des autres, pour faire le recit des siennes. Son obeïssance avoit pourtant quelque chose de particulier; On ne pouvoit reconnoistre ny ses inclinations, ny ses repugnances. Une fois seulement, en recreation, comme on l'envoya laver la vaisselle, elle ressentit quelque difficulté, mais ayant dit, *où je m'y en vais*, elle prit la Sœur avec qui elle s'entretenoit de discours spirituels, de l'attendre; & étant revenuë, elle luy demanda, si elle avoit veu sa repugnance: *Vous en avez*, (répondit la Sœur) *m'en a dit quelque chose; à ma chere* [illegible] *pliqua elle avec ressentiment, que nous devons veiller* [illegible] *ons, ou bien elles nous feront hedoy.* Elle quittoit jusqu'à l'Oraison & la solitude pour obeïr. *Je n'ay jamais veu* (dit sa Superieure) *une fille si obeïssante que ma Sœur de S. Chrysostome, l'on ne sçauroit rien desirer de plus: Si on luy eut commandé de faire un miracle, elle le fust efforcée de le faire.* Un jour comme elle fut preste de Communier, la Mere Assistante luy dit par épreuve, *Voila une belle heure pour Communier, vous avez trop attendu;* Elle, sans replique, ôta sa Chappe, & se retira.

On luy donna souvent l'office d'Infirmiere, parce qu'elle avoit grande adresse auprés des malades. Dieu luy fit voir une fois dans l'Infirmerie l'état d'une personne religieuse toute occupée dans la recherche de ses commoditez, & plus soigneuse du soulagement de son corps, que des observances regulieres: Cette veüe l'effraya si fort, que des Sœurs presentes s'en aperceurent; Et s'informant de ce qu'elle avoit, elle ne dit rien, sinon; *Je ne mourray jamais de peur, car je devrois en estre morte*: On luy demanda ce qu'elle avoit veu; *rien de ce monde* (répondit elle) *ne vous en sçauroit faire concevoir la laideur.* Elle ne le declara qu'à sa Superieure.

Ses assauts d'amour divin étoient quelquesfois si impetueux, qu'ils rendoient son corps malade, de mesme que si elle eût eu une fiévre chaude. On la montra un jour en cét état à un Apoticaire fort habile, qui connut la cause de son mal, & luy dit tout bas, *Ma Mere, moderez vostre aplication à Dieu; elle est plus forte que vostre corps.* En effet elle eut fait Oraison dans le lieu le plus frequenté, sans estre distraite, bien qu'elle priast les yeux ouverts pour éviter le sommeil. *Il y a des Ames* (disoit-elle) *qui veulent avoir une experience certaine de leur foy, il n'en faut point. Une Ame qui ne marche pas par la foy nüe, est bien sujette à l'inconstance dans la vie spirituelle: car dans l'état de peine la Foy nous sert de flambeau, & si l'Ame y demeure ferme, elle fera de grands progrés.* Nôtre Seigneur pour seconder son humilité, permit que nonobstant l'éclat de sa vertu, les Superieurs ny les autres ne luy témoignerent point d'estime. A l'exception de quelque petit nombre qui recherchoit sa conversation, elle étoit fort delaissée, & on ne croyoit pas qu'elle eût grande capacité. Elle menoit une vie si cachée, que l'on ne s'apercevoit pas qu'elle fust au Monastere, qu'en l'y voyant servir, & travailler continuellement aux choses plus difficiles. Encore qu'elle eût la plus delicate complexion de la Communauté, l'affection dont elle se portoit au travail, la fit sur-nommer dés son Noviciat l'Asne du Monastere. Comme elle étoit tres-facile à contenter, on ne regardoit pas tant aux choses qu'on luy departoit pour la necessité; car pour la commodité, elle ne vouloit rien à son usage, disant qu'une personne qui s'occupe à amasser tant de bagatelles, est semblable à ces petits enfans, qui amassent des morceaux d'ardoise, & disent que ce sont des pieces d'argent, dont ils font leur trafic imaginaire. Elle disoit encore, que la plus part de nos maux viennent d'imagination, que nous nous figurons des choses necessaires, qui ne le sont nullement. Et qu'une Ame doit estre inexorable à son corps, si elle veut estre interieure, &

Spirituelle. Cette chere Sœur étant particulierement devote à Sainte Madelene, elle conduiſit un jour une Penſionnaire qui avoit la fiévre quarte, devant un Tableau de la Sainte, à l'heure que l'accés luy prenoit. Elle luy fit dire trois fois l'*Ave Maria*, en ſon honneur, & à meſme temps la fiévre la quitta, ſans la plus reprendre aprés. Les demons n'ayans point de priſe ſur ſon ame, déchargerent leur colere ſur ſon corps, ils la maltraiterent étrangement une nuit, la frappant ſi rudement, que celle qui couchoit dans la chambre, en entendit les coups, & s'éveilla au bruit : Elle en parla le lendemain à nôtre Sœur qui n'en fit que rire. Sa patience fut cauſe que l'on ne remedia pas d'abord à ſa derniere maladie, car étant par office dans un Hiver tres-rude, en un lieu où le vent ſouffloit de toutes parts, les jambes luy enflerent extrémement, juſques à rompre ſes bas, ſans qu'elle le découvrit qu'à l'extrémité, quand elle ne pût plus marcher. Vne Sœur luy en voulant aprés donner du ſcrupule, elle répondit, que chacune devoit ſuivre ſa grace; qu'elle étoit portée au ſilence, & qu'elle eût creû faire auſſi mal d'en parler, qu'une autre de ſe taire. Elle devint hidropique tout à fait, & ne quittoit point pour cela la regularité. Vn ſoir durant Matines, elle ſortit pour jetter un abcés qui ſe creva dans ſa poitrine, puis elle retourna un quart d'heure aprés au Chœur pour entendre la lecture de la Meditation, & ſe leva le lendemain à quatre heures.

Vers le Carnaval elle fut contrainte de ſe rendre à l'Infirmerie, & encore voulut-elle aider à l'Infirmiere plûtôt que d'en eſtre ſoulagée, ce qu'on luy accorda. Mais un peu aprés Paſques, il fallut qu'elle ſe laiſſaſt ſervir. Nôtre Seigneur luy fit connoître qu'elle ſatisferoit en ce monde à ſa juſtice. Aprés cela elle eût des douleurs tres-violentes. Comme on la croyoit à la fin, elle dit à une de ſes Compagnes : *I'ay encore quinze jours à ſouffrir, pour payer une amitié trop complaiſante que j'ay eüe pour une Sœur en veüe de ſes qualitez naturelles* : Les quinze jours expirez, elle luy dit gayement, *Tout eſt payé, il s'en faut aller voir Dieu.* Quand on luy donna l'Extrême Onction, elle eut une lumiere particuliere de la grace qu'elle en recevoit. La Superieure demanda au Confeſſeur s'il trouvoit la malade tranquille, il répondit qu'elle étoit dans une continuelle union avec Dieu. Elle étoit dans une chaire ſeulement, & ſe jetta par terre, deſirant y mourir : Mais cela ne luy ayant pas été permis, elle pria avec empreſſement qu'on la relevaſt, afin d'obeïr en mourant, comme elle avoit fait en vivant. Elle ne perdit la parole qu'au moment qu'elle rendit l'eſprit le 22. de May à quatre heures du matin, l'an 1648.

LA VIE
DE SOEVR FRANÇOISE LE BRET, dite Marie de S. Armel, Religieuse Vrsuline de Plœrmel.

LE Saint Esprit inspira cette fille encore dans l'enfance de s'adonner à la vie spirituelle, selon qu'elle en trouvoit des instructions dans les livres. Elle eût bien-tôt dessein d'estre Religieuse; mais elle le cela long-temps, prevoyant les difficultez qu'elle auroit à l'executer, étant seule d'un second mariage de son Pere, & son bien étant embroüillé. Enfin elle se declara, plaida sa cause à l'Audience pour avoir son bien, & l'ayant obtenu, elle entra aux Vrsulines de Plœrmel, puis yprit le voile le quatre de May 1629. Aprés qu'elle fut Professe, on l'envoya aider à la fondation de Pontivy. Elle y tint les premieres charges sous la Superieure, & au bout de six ans elle fut rapellée à Plœrmel. La faim insatiable que la Sœur de S. Armel avoit de la perfection, l'obligeoit à ne se pardonner aucune faute commise avec quelque deliberation, en tirant vangeance du moins par quinze coups de discipline. Elle se lia d'amitié avec une Sœur qui luy étoit compagne d'office, afin de s'entr'avertir charitablement l'une l'autre de leurs manquemens. Elle fut élevée à une Oraison extraordinaire, qui luy ôta la liberté de mediter. Quand elle se mettoit à genoux le soir pour se recommander à Dieu, elle se trouvoit si fort occupée, qu'elle ne pouvoit se lever de la place: Dequoy se plaignant amoureusement une fois à Nôtre-Seigneur, elle luy dit, *Permettez moy, s'il vous plait, de faire ma regle:* Et il luy répondit: *Celuy qui a fait la loy, n'en peut-il pas dispenser?* Elle demeura donc à genoux jusques à quatre heures du matin, que le réveil sonnant, elle s'en alla au Chœur à l'ordinaire. La mesme chose luy arriva trois nuits de suitte, entre les Festes de la Pentecoste & du S. Sacrement. Et onze autres nuits jusqu'à minuit, ou environ, sans qu'elle en ressentît aucune incommodité, quoy que pendant le jour elle eût un employ des plus laborieux.

Vne des lumieres qui éclairerent son esprit pendant l'obscurité de ces nuits, fut sur l'humilité. Car elle vit les beautez de la vie cachée, humiliée, & mépriſée, par raport à celle de Nôtre Seigneur, lequel aussi, la porta principalement à un abandon à tous ses des-

ſcins ſur elle, de quelque nature qu'ils fuſſent; l'obligeant à mourir aux ſentimens de l'amour propre. Vn de ſes Neveux extrémement débauché, ſe trouvoit ſouvent en de mauvaiſes rencontres. Elle prioit Dieu de tout ſon cœur de ne pas permettre qu'il tombât entre les mains de la Iuſtice; mais une nuit il luy montra ce jeune garçon pendu à la potence de la ville. Elle ſentit une affliction inimaginable de le voir mourir au gibet: Mais enfin par reſpect à la Providence Divine, elle s'y reſigna. Aprés cét acte Nôtre Seigneur luy dit, *Il n'y mourra pas, je voulois ſeulement cette ſoûmiſſion de toy.* A peu de temps de là, il fût trouvé complice d'un crime, & échapa pourtant le ſuplice, étant envoyé par faveur à l'Armée. Dieu demandoit d'elle une ſi grande fidelité, & luy donnoit de telles experiences de la pureté de la grace, qu'elle diſoit que ſi elle n'eût été fortement ſoûtenuë de la foy, elle auroit renoncé aux faveurs extraordinaires qu'elle recevoit, à cauſe de la difficulté qu'il y avoit à y correſpondre: Aprehendant meſme de manquer de perſeverance en cét exercice, Nôtre Seigneur luy dit au fond de l'Ame, *Je te donne la force & la confiance, mais la fidelité dépend de toy.* Depuis elle fût remplie d'une grande confiance en Dieu, & d'une force pareille à ſurmonter ſes repugnances naturelles, & à ſouffrir avec un tel courage, qu'elle dit en une occaſion: *Il faut que Dieu m'augmente ſes dons, s'il veut que je faſſe davantage.* Elle demanda & obtint de la Divine bonté, qu'il ne parût rien en elle d'éclatant, qui luy attirât de l'eſtime. Elle fût Maîtreſſe des Novices, & ne les ſouffroit point tendres ſur elles meſmes, ny aimans leurs commoditez. Proche le temps d'une Election, étant en Prieres, elle ſe vit dans la chaire de la Superieure: En ayant fait ſes plaintes à ſon Sauveur, le ſupliant de détourner ce coup, elle n'eut point de réponce, juſqu'à ce qu'elle ſe fût abandonnée à la conduite de Dieu; mais auſſi-tôt qu'elle eût fait cét acte, elle ſe trouva deſcenduë à la place de la Zelatrice, & il luy fut dit interieurement. *En ce lieu tu boiras le calice, je ne veux plus que tu ayes de volonté que la mienne.* Quand ce vint à cette Election, les voix ſe partagerent, de ſorte qu'elle en eût toûjours la moitié, celle que l'on prit pour Superieure ne l'emportant que parce qu'elle étoit ſon ancienne. Il luy en arriva autant à l'élection de l'Aſſiſtante; Puis elle eut plus des deux tiers des voix pour être Zelatrice: Mais cela tourna tellement à ſon humiliation, qu'elle beut à long traits le calice dont on luy avoit parlé. En exerçant cette charge elle devint pulmonique; & ſon mal faute d'être connu du Medecin, ſe rendit incurable. Elle ne quitta pas un point

de

de sa regle ; mais aprés avoir passé les nuits à tousser, & à rejetter sa nourriture, elle se levoit à quatre heures, & vivoit dans sa rigueur accoûtumée. Elle jeûna tout le Carême, & presque au pain & à l'eau, de quoy elle demeura si debilitée, qu'alors on la jugea tout à fait incapable de remede. Malgré sa grande vertu elle ressentit fort cette longue negligence, que l'on eut à son égard. Et elle s'en expliqua confidemment à une personne deux mois avant sa mort, en ces termes. *Bon Dieu, que la nature a eu de peine tant qu'elle a creu qu'il y avoit du remede, & que l'on n'y en apportoit point. Il se faisoit un combat en moy contre moy mesme ; mais enfin il a fallu anéantir ses propres sentimens pour se perdre dans la conduite Divine. Heureuse perte ! Et puis, qu'est-ce que nous perdons, en perdant une chetive vie ?*

On la fit derechef Maîtresse des Novices, encore qu'elle deût plûtôt se coucher que travailler. Ce fut là qu'elle deffaillit notablement, & sa pulmonie étant estimée communicative, on la separa des autres, à sa grande mortification : Mais elle y aquiesça doucement, se souvenant que comme les anciennes victimes, elle devoit être separée avant son immolation. Et par le même esprit elle refusa la Sœur Converse, à qui elle avoit plus de confiance, qu'on luy vouloit donner pour l'assister, ne desirant plus avoir de satisfaction qu'à souffrir avec son Sauveur. Cinq semaines avant sa mort, on la transporta à l'Infirmerie commune, où elle entendit tous les jours la sainte Messe, & communia souvent à la Chapelle, jusqu'à la veille de sa mort, qu'elle le fit encore (c'étoit le jour de l'Assomption.) On fut obligé de luy donner l'Extrême-Onction sur le soir, & le lendemain matin, elle reçeut le S. Viatique. Puis aprés que le Confesseur eut dit pour elle la Messe des Agonisans, elle expira. Il sembloit que jusques alors Dieu avoit mis un voile sur les yeux de celles qui la voyoient, pour leur cacher sa vertu, & ne pas voir sur la fin de sa vie les vertus que l'on admiroit dans son commencement, & dans son progrés. Aprés sa mort ce voile fut levé, & il n'y eut personne de sa connoissance qui ne publiât hautement ses loüanges.

Elle avoit une Niece qui étoit une petite determinée, & que sa Mere avoit donnée en pension aux Vrsulines, parce qu'elle ne la pouvoit corriger. La bonne Sœur de S. Armel sa Tante, luy parla si efficacement de la necessité de se changer pour être sauvée, qu'elle devint toute autre, & est maintenant une des plus exemplaires personnes de Plœrmel.

Vn Neveu de la même Sœur de S. Armel pensa mourir par excés

de débauche. Elle le vit, sur ses derniers jours, & luy fit une forte reprimende, qu'elle conclut en luy disant, que si Dieu luy faisoit la misericorde de la conduire au Ciel, elle le prieroit de l'ôter de ce monde devant un an, & qu'il y pensast. Luy qui n'avoit point du tout envie de mourir, la conjura d'avoir pitié de sa jeunesse, & fit mille promesses de s'amender. Ils se separerent sur ce discours; Il quitta le païs, & vécut plus Chrétiennement durant onze mois: Mais étant retourné à Ploermel, la jeunesse de la Ville le regala tour à tour, & il retomba dans ses dereglemens accoûtumez. Dans cette conjoncture, un soir qu'il revint à la maison tout yvre, on le jetta sur son lict, où ayant cuvé son vin, entre minuit & une heure, il aperceut au pied de son lict un Crucifix avec deux cierges blancs allumez, & deux Colombes auprés du Crucifix, (qui representoient peut estre ses deux Tantes Vrsulines, dont la Sœur de S. Armel étoit l'une.) Cette vision dura prés d'une heure: Il fit son possible inutilement pour éveiller un sien Frere qui couchoit avec luy. A même temps ses Camarades faisoient bruit dans la ruë pour l'apeller avec eux, & sa Sœur avec une Servante veilla toute la nuit pour l'empescher de sortir. Le matin venu, la Servante loüant la patience qu'il avoit eüe de demeurer enfermé, nonobstant les invitations des autres, il luy raconta sa vision, la prenant pour un presage de la mort de son grand pere. Sa Sœur luy dit que ce pourroit bien être l'assignation de la sienne, & qu'il se souvint des dernieres paroles de feu sa Tante. Cela le reveilla comme d'un profond sommeil, il employa tout le jour à écrire sa Confession generale. Le soir il receut des lettres d'un de ses proches, par lesquelles il luy mandoit qu'il le vint promptement trouver pour un party avantageux qui se presentoit. Ses parens le firent resoudre par importunité à ce voyage, de sorte que le lendemain il monta à cheval avec une petite fiévre qui l'avoit pris la nuit, & asseura tous ceux qui luy dirent Adieu, que c'étoit fait de sa vie, & qu'il alloit mourir, plûtôt que se marier à la Rochebernard. En effet il fut contraint de s'arrêter à my chemin, se trouvant fort mal. Il fit là sa Confession generale, oüit la Messe, & Communia le matin suivant; puis remonta à Cheval, & arrivant à la Rochebernard, il se mit au lict, d'où il ne sortit que pour être porté en terre mourant, peu de jours aprés au bout de l'an de sa Tante, laquelle étoit decedée le 16. d'Aoust 1648. que l'on celebroit la Feste de S. Armel dont elle portoit le nom, & qui est le Patron de la Paroisse de Ploermel.

LA VIE
DE LA MERE IOVRDAINE DE BERNIERES dite de Sainte Vrſule, Fondatrice & premiere Profeſſe des Vrſulines de Caën.

CHAPITRE PREMIER.

De ſa ſage conduite dans le monde.

DIeu qui deſtinoit Mademoiſelle de Bernieres à être Fondatrice d'un des plus celebres Convens de France, l'a pourveut abondamment de toutes les qualitez qui luy pouvoient faire porter ce titre avec ſplendeur, comme il ſe verra par le leger crayon qui s'en va faire, qui pourra bien donner idée de ſon merite, à ceux qui ne l'ont pas connuë; mais qui n'aprochera pas de l'opinion que ſa veüe & ſa reputation ont imprimé dans l'eſprit d'une infinité de perſonnes.

Elle naquit le 28. de Février 1596. d'une famille conſiderable dans la Normandie, par ſa nobleſſe, & par ſes belles actions. Son enfance ſe paſſa dans une innocence parfaite, & dans une douce gravité, qui luy attiroit déja du reſpect. Iamais elle n'aima le monde, ny quoique ce fuſt, que ſelon la Loy de Dieu, ayant le naturel auſſi genereux & vertueux que tendre. Avec l'âge elle aquit un certain air de grandeur, relevé encore par une modeſtie Angelique, & par des mœurs ſi honneſtes, que jamais les plus critiques n'eurent à pointiller ſur ſa conduite, ny les plus libertins n'oſerent s'emanciper en ſa preſence. Elle s'adonna toute jeune aux exercices de Pieté, même elle uſoit d'auſteritez les veilles de Communion, & elle s'exemptoit ces jours là des Compagnies. Ses Directeurs, qui furent toûjours les RR. Peres Ieſuites, connoiſſans la force de ſon genie, & ſon extrordinaire capacité luy firent lire la Somme de S. Thomas, & autres livres ſublimes, qui luy aiderent fort à faire valoir de plus en plus ſes talens. Rien ne luy plaiſoit à l'égal des Sermons; Et comme ſa memoire n'étoit pas moindre que ſa facilité à comprendre, elle les retenoit entierement, & aprés elle les écrivoit pour ſon utilité. Elle paſſa pluſieurs années vivant de cette maniere, parce que ſes Parens s'oppoſerent formellement au deſſein qu'elle avoit de quitter le monde, & ſe ſervirent de toutes ſor-

tes de moyens pour l'y retenir. M. le Baron de Louvigny son Pere la contraria en ce seul point plus qu'aucun autre, & ne pust étre flechy pour la voir cent fois fondre en larmes à ses pieds, luy demandant congé d'être Religieuse. Mais voyant qu'elle refusoit tous les engagemens qu'il luy offroit fort souvent, il se resolut de la garder auprés de luy, & de prendre d'elle ses conseils dans ses plus importantes affaires, ce qu'il fit avec tres bon succés. A la suitte du temps son Confesseur, & d'autres Peres Iesuites jugerent qu'il luy falloit persuader de fonder un Convent d'Vrsulines dans la ville de Caën : Elle en rejetta d'abord la proposition, estimant que cette qualité de Fondatrice seroit incompatible avec la vie humble & retirée d'une simple Religieuse, pour laquelle seule elle sentoit de l'attrait : Mais son Confesseur ayant usé de commandement sur ce sujet là, & luy ayant remontré qu'elle ne seroit jamais Religieuse autrement, puisque ses Parens n'y consentiroient qu'à cette condition ; enfin elle connut que c'étoit la volonté de Dieu, & s'y soumit avec l'approbation de quantité de personnes de grande authorité. Pendant qu'elle deliberoit de cette affaire : Elle fut demandée par un si haut party, qu'il n'y avoit pas lieu de s'en deffendre. Les Parens y donnoient les mains de grand cœur, & il n'y avoit qu'elle qui se trouvoit fort embarassée. Celuy qui la recherchoit sçachant l'amour qu'elle avoit pour la Virginité, la fit asseurer de sa part, qu'il suivroit son exemple, & vivroit en continence avec elle. Nonobstant cette promesse, elle ne put se resoudre au Mariage. Et recourrant de toute son affection à celuy qu'elle desiroit pour unique Epoux, elle s'en alla une fois le trouver dans une Eglise, lors qu'il n'y avoit personne. Elle se jette à genoux pleine de douleur, & se plaint amoureusement à Dieu, de ce qu'il ne rompoit pas les chaisnes dont le monde la vouloit captiver. Dans la ferveur de son Oraison, qui fut longue, il luy sembla voir en esprit un beau Convent de Religieuses : Et elle eut une asseurance qu'elle seroit Religieuse, & vivroit dans une pareille Communauté. Cette grace la consola, non seulement sur l'heure ; mais toute sa vie au moment qu'elle s'en souvenoit, son cœur s'en réjouïssoit de nouveau. Elle n'entreprit point sa fondation qu'aprés une declaration authentique, qu'elle n'acceptoit le titre de Fondatrice, que pour être Religieuse, renonçant absolument à toutes les exemptions que l'on pretendroit luy donner. Et en suitte elle vêcut dans son Convent de la mesme maniere que les autres, & sans aucune particularité, jusqu'à ce que dans sa vieillesse, & dans ses incommoditez, elle receut les soulagemens que la justice

& la charité de l'Ordre concedent à toutes les Sœurs dans leurs besoins. Davantage, par son Contract elle ne chargea sa Communauté de luy rendre, ny à ses Parens aucun honneur ny reconnoissance pendant leur vie, ny aprés leur mort, ce qui marque evidemment la modestie de cette belle Ame.

Aussi-tost qu'elle eut tiré le consentement de ses Parens, elle n'eut plus de patience : Mais sans delay elle s'employa à toutes les choses necessaires pour l'execution de son bon dessein. Elle fit mesme le voyage de Paris, & emmena des Professes du grand Convent, qui trouverent à Caën les choses si bien preparées, qu'elles prirent clôture tout à l'heure. Peu de jours aprés elle quitta secretement sa famille, & se renferma avec ses bonnes Meres le 21. de Novembre 1624. puis le jour de Sainte Catherine Vierge & Martyre, ensuivant elle prit l'habit Religieux sans éclat, de sorte que par la Ville, on sçeut qu'elle étoit Novice, lors que l'on deploroit encore sa retraite.

CHAPITRE SECOND.

SA RELIGIEVSE CONDVITE DANS SON MONASTERE, & son trépas.

APEINE cette aimable Fondatrice fut dans le Cloître, qu'elle s'y trouva comme un element dans son centre. Toutes ses inclinations étoient ajustées aux observances qu'elle y voyoit pratiquer, & qu'elle y pratiquoit elle même. Elle n'avoit point d'autre mortification que d'aller au Parloir : Et celle qui s'étoit aquis une singuliere estime dans la Province, cherissoit l'obscurité d'une Celule, quittant toute autre pretention, que celle de plaire à son divin Epoux. Dés son Noviciat jusques à sa fin, elle caressa tant la pauvreté, qu'il n'étoit pas possible de luy faire prendre des habits neufs ; mais les vieux & les refais étoient son partage. Tout de même dans la nouriture, & dans les autres besoins, c'étoit le pire qui la contentoit davantage. Les jeunes Sœurs pour bien & parfaitement obeïr n'avoient qu'à imiter leur Fondatrice. Et la Superieure même étoit ravie de voir que dans les épreuves ordinaires, elle ne montroit que soumission, & sçavoit si bien captiver son excellent jugement, & toutes ses lumieres sous l'obeïssance Religieuse. Elle tenoit ses sens sous une tres-severe loy, & faisoit conscience de leur accorder la plus petite satisfaction pour le seul plaisir. Elle possedoit eminemment l'esprit & la grace de l'Institut. Ses instru-

ctions étoient inſinuantes, & efficaces. Eſtant Superieure elle ne laiſſoit d'aller en faire aux Claſſes, avec une éloquence ſi remplie d'onction, que les cœurs des Enfans, & des Religieuſes qui s'empreſſoient pour l'entendre, concevoient une nouvelle ardeur pour la vertu. Elle uſoit de termes ſi perſuaſifs pour animer ſes Religieuſes à cét employ, que l'on eût dit, quand elle les mettoit en Claſſe, qu'elle les envoyoit aux Indes planter la Foy, tellement que les autres en avoient quelque jalouſie. Si cette venerable Mere eût ſuivy l'activité de ſon zele, elle auroit paſſé les Mers, & prodigué ſa vie dans le Royaume d'Angleterre, pour contribuer à reduire les Peuples à la Foy Catholique. Dans ces ſentimens elle diſoit qu'elle n'accepteroit jamais l'établiſſement d'aucun Monaſtere, ſi ce n'étoit en Angleterre ou en Hybernie: Et de fait elle a refuſé tous ceux qui luy ont été preſentez pour ailleurs. Il s'eſt offert quelques occaſions extraordinaires, où elle a fait paroiſtre une pureté, & une fermeté de Foy, telle que des perſonnes de merite la comparerent à celle d'Abraham. Elle avoit tant de generoſité, que pour imiter ſa Royale Patronne Sainte Vrſule, elle eut voulu finir ſa vie par le martyre. Et ce luy en étoit un aſſeurément de voir, qu'apparemment elle mourroit dans un lict, & non ſur un échaffaut, ou entre les mains des Barbares, pour ſigner ſa foy de ſon ſang.

Il n'y avoit pas quatre ans accomplis que la Mere Iourdaine étoit Profeſſe, lors qu'elle fut éleuë Superieure de ſon Monaſtere. Alors elle entreprit le Bâtiment, qui n'eſt pas un ouvrage ordinaire, mais un des plus beaux, & des plus magnifiques qui ſe voyent. Où il eſt à remarquer, que tant pour le Plan, que pour la Fabrique, & pour les Ornemens, la Fondatrice veilloit ſur les Architectes, & Connoiſſeurs, y étant plus intelligente qu'eux-mêmes, comme ils le confeſſoient avec admiration. Ce bel édifice eſt donc la gloire de celle qui l'a ſi bien ſçeu conduire, & avec un ſi grand dégagement, que quand elle alloit à l'Oraiſon au ſortir des bâtimens, & de la converſation des Ouvriers, qui auroient embaraſſé un eſprit moindre que le ſien, elle y avoit autant d'attention que ſi elle fut venuë d'un deſert. Auſſi diſoit-elle qu'elle n'étoit jamais diſtraite de toutes les affaires qu'elle embraſſoit pour Dieu. Quoy que le bien qu'elle donna à ſa fondation fuſt conſiderable, l'argent s'épuiſoit quelquefois dans un ſi grand bâtiment. Les materceaux y manquoient encore plus ſouvent, & voyant que cela diminuoit le courage des Sœurs, elle leur diſoit en ſous-riant, *où eſt vôtre foy, & confiance en Dieu?* Puis devant la fin de la journée le ſecours venoit à l'improveu, & par des voyes qui ont été jugées miraculeuſes.

Mais les Religieuſes enfermées dans cette belle maiſon, ſont encore tout autrement glorieuſes à la Mere Iourdaine qui les y a reçeües, & ſi bien dreſſées, qu'elles ſont ſes vivantes copies, & ont tous ſes plus beaux traits. Elle même le reconnoiſſoit, quoy que par humilité elle attribuaſt leur vertu à la Mere, qui l'avoit inſtruite en la vie Religieuſe, & donné le premier eſprit à ce Monaſtere de Caën. Elle en écrivit encore à celuy de Paris ſur la fin de ſa vie: Et en dit cecy entr'autres choſes. *Ce m'eſt beaucoup de conſolation de vous témoigner l'eſtime grande que nous avons toûjours eüe, & conſervée pour feu nôtre R. Mere de la Conception. Son mépris extrême du monde, & de toutes les choſes paſſageres étoit ſi connu parmy nous, qu'il nous en eſt demeuré une inclination, & une facilité à l'imiter en cela, dequoy chacun s'étonne, & nous benit en même temps, voyant que même les plus jeunes evitent tant qu'elles peuvent la converſation des ſeculiers, & toutes les intelligences & inutilitez du dehors, bien qu'avec leurs parens; diſant franchement qu'elles ne trouvent rien de ſi aimable que l'enclos de nôtre Monaſtere, &c.*

Cette ſage Fondatrice les rendoit heureuſes en ce lieu ſelon le poſſible, & ſa perſonne faiſoit une partie de leur felicité, car elle fut toûjours l'ame de cette Communauté fort nombreuſe. C'étoit elle qui y donnoit comme la vie & l'action, qui y cauſoit toute la joye, qui y attiroit toutes les benedictions du Ciel & de la terre, qui y tournoit tous les cœurs à ſon gré, en un mot qui y étoit aprés Dieu toutes choſes, & qui y faiſoit regner Dieu pardeſſus tout. Neantmoins elle n'y tint pas perpetuellement la charge de Superieur; mais ſeulement 18. années par diverſes élections, & ſuivant l'ordre preſcrit, elle quittoit au bout des ſix ans, puis étoit ordinairement Maiſtreſſe des Novices, leſquelles Novices, ainſi que toutes les autres Religieuſes, les Officieres & la Superieure même, étoient ſi fortement attachées à elle, par les liens de reſpect, de reconnoiſſance, de confiance, & d'amour, qu'elles n'agiſſoient point qu'aprés l'avoir conſultée, & avec ſon approbation. Elle portoit la proſperité & l'averſité d'une ame égale. Et même dans les peines & les pertes qu'elle ſouffrit, ou ſa Communauté, ſon viſage paroiſſoit avec un air de douceur & de ſainteté tout à fait rare, qui donnoit envie de ſouffrir comme elle. Parlant de ces fâcheuſes occaſions elle diſoit ces belles paroles; *Ie ne dors point d'un ſomme plus doux qu'aprés avoir eu quelque bonne croix, qui m'a obligée de m'abandonner de nouveau entre les bras de mon Dieu.*

Le caractere plus viſible de la M. Iourdaine de Sainte Vrſule a toûjours été la conſtance dans le bien: c'eſt ce qui aſſeurément luy

a merité la couronne promise à la perseverance. Et c'est aussi ce qui luy a fait soutenir, & laisser son Monastere dans une admirable vigueur, & dans une regularité aussi exacte qu'elle y avoit été mise d'abord. Il est vray que cette constance, & cette fermeté a paru un peu excessive, en quelques points; mais il n'y a personne icy bas exempte de deffauts; Et S. Jerôme en a blâmé de pareils en S. Paule.

Le beau livre du *Chrétien Interieur*, est un Manifeste de la conduite interieure de cette vertueuse Fondatrice, & en prouve autant la solidité que l'élevation. Elle contribua des plus au recüeil de ces precieuses reliques de l'esprit de Mr de Bernieres son digne frere, ayant donné pour ce sujet diverses lettres qu'il luy avoit écrites, avec plusieurs manuscrits qu'elle avoit receus de luy pour en faire usage (& qu'elle garda par adresse) car l'intime communication de ces belles Ames n'étoit pas seulement comme de frere à sœur; mais semblable aux intelligences Celestes, qui se purifient, s'éclairent & se perfectionnent l'une l'autre à la plus grande gloire de Dieu. Ainsi qui voudra s'instruire de la voye de perfection de celle-cy, n'a qu'à lire les écrits de celuy-là: parce que les Maximes du frere étoient les Maximes de la sœur, & par reciproque les Maximes de la sœur étoient celles de son frere. Elle contracta d'autres saintes liaisons avec quantité de personnes d'eminente vertu, dont l'une fut la Mere Beron de Sainte Madelene: car depuis leur entrevëüe au premier Convent de l'Ordre, elle se rendirent jusqu'à la mort une amitié reciproque. Elles se conseilloient ensemble par lettres, & leurs sentimens étoient toûjours de concert, comme leur vertu avoit beaucoup de raport, & leur conduite même succés. La Mere de Caën survêquit à celle de Paris; Et aprés qu'elle eut passé l'âge de 74. ans, aprés qu'elle eut employé ses biens; & usé ses forces au service de Dieu, à sa sanctification, & à l'avantage du Convent qu'elle avoit si bien fondé & comblé d'honneur, quatre jours de maladie la reduisirent au Tombeau. Pour donner en son extremité ses derniers exemples de vertu, elle ne dit pas un mot, ny ne jetta un soupir, qui témoignast qu'elle souffroit, ou qu'elle desiroit le moindre soulagement. Le seul mot d'obeïssance que l'on employoit à son égard, luy faisoit faire l'impossible. Ses paroles succintes marquoient l'occupation de son Ame avec Dieu, que ses Religieuses desolées, par respect, & pour la priere qu'elle leur en fit, n'oserent interrompre sans une grande necessité. Enfin la paix qui étoit peinte sur son visage, surmonta la pâleur de la mort, & il sembla qu'elle s'endormoit plûtôt que de mourir, le 26. de Septembre 1670. Au moment que son decés fut sceu dans la ville de Caën, le

cœur

cœur & la bouche d'une infinité de gens s'ouvrirent aux regrets & aux plaintes, & mélerent leurs prieres avec leurs larmes, pour le prompt repos de la defuncte. Son corps fut mis dans un cercüeil de plomb (afin de pouvoir être transporté dans l'Egliſe, lorſque les Vrſulines de Caën en auront une) puis enterré dans le Chœur de leur Chapelle. Monſeigneur l'Evêque de Bayeux honnora cette triſte ceremonie par ſa preſence, & par un diſcours funebre des plus devots, & des plus touchans, qu'il prononça à la loüange de cette digne Religieuſe, & Fondatrice, au milieu d'une grande Aſſemblée de ſes Parens, & de quantité d'autres perſonnes de qualité.

Pour les Religieuſes qui perdoient le plus en cette mort, n'ayant pas de termes capables d'exprimer leur douleur, & leur deüil, c'eſt aſſez de dire que c'étoient des filles en grand nombre, privées en quatre jours, d'une Mere auſſi aimable, auſſi tendre, & auſſi accomplie, que l'on s'en peut figurer.

Meſſieurs les Curez de la ville & des faux-bourgs de Caën, recommanderent ſon Ame de leur propre mouvement, aux prieres de leurs Paroiſſiens: Et quelques-uns d'eux vinrent ſur ſon tombeau faire des Services ſolemnels, où ſes Parens aſſiſterent encore.

Le corps de Mr de Bernieres ſon frere eſt enterré au même Monaſtere dans la Chapelle de dehors, prés du Maître Autel: Et auſſi le cœur de Monſieur d'Aqueville leur aiſné, qui eſt enclos dans le mur. Madame de Bernieres même leur bonne Mere, étant prevenüe de la mort ſur le point qu'elle étoit d'entrer en ce lieu, pour s'y rendre Religieuſe, y donna ſon cœur par teſtament pour derniere marque d'affection. Les Religieuſes le gardent enfermé dans la croix de leur Cemetiere. Et elles font juſtice à toutes ces venerables cendres, en les tenant pour leurs principales richeſſes, & pour le cher Memorial de toutes ces vertueuſes perſonnes à qui elles ſont infiniment obligées.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES D'EVREVX & d'Auxonne.

LEs R. Peres Ieſuites ſtilerent à la devotion cette bonne Flamande Alix Elequens, & luy firent mener une vie toute religieuſe dans le monde, juſqu'à ce qu'elle ſe rendit aux Vrſulines d'Evreux. A peine y fut-elle entrée & envoyée aux Claſſes, que l'on remarqua l'efficacité de ſes paroles, parce que les Penſionnaires en étoient ſi touchées, & en faiſoient un ſi grand recit, que les autres filles par devotion demandoient à l'entendre. C'étoit une Ame

tres-sincere, ennemie des étours & équivoques, & ornée d'une aimable simplicité. Etant Depositaire, lors qu'elle n'avoit point d'argent, elle en alloit demander au petit Iesus, & ce qu'on luy aportoit aprés, elle le recevoit comme de sa main. Plusieurs fois jettant de l'Eau beniste au grenier, & y disant devotement le *Credo*, le Bled s'y multiplioit. Vne fois entr'autres que la saison n'étoit pas propre à en faire provision, s'apercevant qu'il alloit manquer, elle alla dire son *Credo*, selon sa coûtume, & le Bled dura plus de trois mois au delà de ce que l'on en devoit attendre, ce qui étonna la Communauté. Elle excelloit en la vertu d'obeïssance entre toutes les autres, bien qu'elle fust aussi tres-exemplaire en la charité, au silence, en la pauvreté, & au respect pour les choses saintes. Elle s'achemina à la bien-heureuse Eternité par trois ans de langueur, sous une Infirmiere d'une humeur fâcheuse, à qui pourtant elle se soumettoit entierement. Elle receut à la fin le S. Viatique, & rendit l'Ame durant qu'on luy administroit l'Extrême-Onction, le troisiéme de Iuillet 1653. Elle a été fort estimée vivante, & morte. Son Alteſſe Madame de Boüillon voulut suivre la Procession à son Enterrement avec les Princesses ses Filles, regrettant que ces occupations l'avoient privée de ses religieux entretiens. Il y avoit alors deux personnes fort à charge dans les Vrsulines d'Evreux, & dont elles ne se pouvoient deffaire, à cause que de hautes puissances les avoient obligées de les recevoir. La Sœur S. Bernard dans son extremité, promit à ses Sœurs, que la premiere chose qu'elle demanderoit à Nôtre Seigneur, s'il luy faisoit la grace de la mettre en son Paradis, ce seroit la sortie de ces filles. Et dans la quinzaine d'aprés son decés, elles sortirent en effet d'une maniere inesperée, ce que la Communauté tint à une grande grace de Dieu.

Sœur Elizabeth Turgis dite de S. Michel Vrsuline au même lieu, s'y est renduë recommandable (par la conduite qu'elle receut au commencement de Monsieur le Iau, Fondateur & Superieur du Convent) premierement en humilité, qui la faisant d'abord paroître stupide, tant elle se cachoit en elle même, la Maitresse des Novices la traita fort rigoureusement à ce sujet-là. Secondement en l'amour de Nôtre Seigneur, & aux zele de sa gloire. Son but étoit d'enter Iesus Christ dans le cœur des Pensionnaires, comme sur de petits sauvageons, & elle y reüssit si bien, que de sa Classe, comme Pepiniere, le Noviciat d'Evreux fut tout remply.

Les Classes Externes, qu'elle disoit être son cher petit Canada, ne profitoient pas moins de ses instructions. Elle prenoit des peines incroyables pour les imbecilles, & les ignorantes; & elle aquit par

ſes ferveurs le beau nom de *la grande Zelatrice de l'honneur de Dieu, & la tendre mere des enfans.* Son exemple encourageoit merveilleuſement les Sœurs à s'employer dignement à leur Inſtitut. Elle deſiroit avec ardeur d'aller conſommer ſa vie dans la Nouvelle-France, & elle fut arreſtée pour y paſſer avec les premieres Vrſulines. Mais le nombre étant remply par les Meres de Dieppe nôtre Sœur demeura avec beaucoup de douleur. Sa charité s'étendant aux Ames des fidelles Trepaſſez, elle leur faiſoit bonne part de ſes ſatisfactions. La plus frequente priere qu'elle recitoit pour elles, étoit l'Oraiſon en l'honneur du S. Suaire de Nôtre Seigneur. Elle dit à ſes Superieures que ces Ames ſaintes la preſſoient en diverſes manieres de leur être ſecourable, mais qu'auſſi-tôt qu'elle avoit dit cette Oraiſon, elles la laiſſoient en repos. Ayant ſçeu qu'une perſonne à qui elle s'étoit confeſſée, avoit dit quelque parole à ſon avantage, elle n'y voulut plus jamais retourner (encore qu'elle eût une particuliere eſtime pour cette perſonne là) *Parce* diſoit elle, *que je ne vay pas à confeſſe pour être loüée : mais pour faire voir ma miſere.* Aprés qu'elle eût pendant quelques années marché d'un pas regulier à la perfection, elle ſe trouva engagée dans la pratique de la patience, par une fiévre quarte fort violente, qui luy prit au mois de Septembre 1631. & qui la travailla juſqu'au mois d'Avril enſuivant. On uſa en vain de tous les remedes humains pour ſon ſoulagement, de ſorte que ſes forces étoient ſi épuiſées, qu'à peine ſe pouvoit elle ſoutenir. Comme elle reſſentit à la longueur du temps beaucoup de chagrin d'être privée des exercices de la Communauté, elle pria Dieu d'avoir la bonté de la guerir par l'interceſſion de feu Monſieur le Iau, decedé depuis peu en odeur de ſainteté : Et le Mecredy-ſaint étant dans ſon lict au fort de ſon accés, elle fut ſurpriſe de voir une grande clarté paroître dans ſa chambre. A l'inſtant Monſieur le Iau luy aparut revêtu de ſes habits Sacerdotaux, qui d'un aſpect venerable & gracieux la conſola, & l'aſſeura qu'elle étoit guerie, & qu'elle chanteroit le jour de Paſques au Chœur avec ſes Sœurs. Elle ſe leva tout à l'heure, & declara à ſa Superieure ce qui luy étoit arrivé, elle aſſiſta le même jour ſans peine à tout le Service, & le jour de Paſques elle chanta au Chœur. Monſieur Guibelot Medecin, demeura étonné de la voir tout d'un coup ſe bien porter, & luy deffendit la continuation des remedes. La même Sœur a toûjours perſiſté à croire la verité de cette aparition, & l'atteſta à feu Monſeigneur de Pericard Evêque d'Evreux. Elle a vêcu prés de trente ans depuis : Et devant que de ſortir de ce monde, elle devint un objet extraordi-

naire de pitié, ayant le corps si plein de gangrene, qu'il falloit qu'une Religieuse employast tous les jours trois heures de temps le matin, & autant l'apresdinée, à couper & panser ses playes. C'étoit un étrange & horrible spectacle que ce pauvre corps, où quand on croyoit avoir guery la gangrene en un endroit, elle paroissoit en d'autres; tellement qu'elle en eut jusques à sept à la fois, dont les playes étoient si profondes, qu'on y eut mis aisément un œuf. La veüe ou le recit faisoit fremir; à plus forte raison le sentiment en étoit-il difficile à suporter. Cependant quand on témoignoit de la compassion à la Patiente, elle répondoit d'un air tres doux; Que Nôtre Seigneur en avoit souffert beaucoup davantage pour elle, que ses pechez en meritoient bien d'autres; que toute sa vie elle avoit desiré le martyre, & que tout son mal n'égaloit point ses souhaits. Elle passa de ce monde à l'autre, dans ces bons sentimens, le 26. Decembre 1662. Le Medecin survenant aprés sa mort, dit en jettant les yeux sur son corps, *Voilà une grande Vierge & Martyre.*

Le 23. d'Avril 1673. Monsieur Postel Chanoine & Official d'Evreux, a fait le procés verbal de la soudaine guerison de la Sœur de S. Michel, en suite de l'aparition qu'elle avoit euë de Monsieur le Lan, en a signé l'acte, avec la Superieure, trois autres Professes du Convent, & un Notaire Apostolique; faisant de plus mention de divers autres secours que des Religieuses du même Convent ont receus par les prieres du même Monsieur le Lan.

[AUXONNE.] Sœur Barbe Soleil dite de S. Augustin, fut un Astre lumineux dans les Vrsulines d'Auxonne. Avant que de s'y rendre elle portoit sur sa chair des ceintures à plusieurs pointes, elle jeûna un Carême au pain & à l'eau, & elle pratiquoit l'Oraison mentale. Elle fut la quatriéme Professe du Monastere, où elle entra à l'âge de dix-neuf ans, & elle y parut aussi-tôt toute embrasée de l'amour de Dieu. Elle ne parloit que de choses saintes: mais avec tant de force qu'elle se faisoit admirer. Elle témoignoit un desir ardant de voir Nôtre Seigneur, & sa sainte Mere, & ne pouvoit entendre dire que le temps de cette vie étoit court. Son interieur étoit fort reglé, & son exterieur tout mortifié, châtiant son corps jusques à l'effusion de sang. Jamais dans la Religion, on ne luy vit goûter de fruits, confitures, ny autres douceurs. Il se forma un ulcere dans ses reins, dont elle ne decouvrit rien jusques à l'extremité. Elle porta aussi une fievre éthique neuf mois durant, avec une patience admirable. Elle tenoit toûjours la veüe baissée, gardoit un merveilleux silence, & cachoit ses vertus par celle de l'humilité. Entre toutes les Pensionnaires elle cheriſſoit davantage celle

les qui paroiſſoient les plus pures : Et elle même conſervoit ſa conſcience dans une telle pureté que le Confeſſeur l'envoyoit ſouvent Communier ſans abſolution, ne jugeant pas qu'elle en eut beſoin. Elle obtint une fois ſix boiſſeaux de Bled, afin d'en faire du Pain pour les Pauvres. Et l'on fut ſurpris de voir qu'ils ſuffirent à faire de grandes aumônes, pendant pluſieurs mois, chacun eſtimant que le Pain multiplioit en ſes charitables mains. En donnant l'aumône corporelle, elle joignoit la ſpirituelle, ce qui étoit ſi utile & ſi agreable aux neceſſiteux, qu'ils l'apelloient leur Mere, & ils furent inconſolables de ſa mort, qui arriva le quinze de Janvier 1629. étant ſeulement âgée de 25. ans. Elle aparut aprés à la Mere Gabrielle de l'Annonciation, lors Superieure, rayonnante de gloire, & portant des vêtemens variez de blanc & de rouge : Elle luy donna avis ſur quelque choſe importante pour ſon ſalut, & dont elle étoit fort en peine.

La grace obtint un grand empire en la Mere PERETTE ANGELIQUE IURAIN, dite de l'Aſſomption, fille de Mr Iurain de Basfoſſé, Preſident au Preſidial de Vezelay, Et de Damoiſelle Chreſtienne Milleter. Elle deſcendoit de la race du grand S. Bernard, & fut inſtruite depuis l'âge d'onze ans juſques à ſeize, aux Vrſulines de Langres, égalant dés lors les Religieuſes en perfection. Là on l'obligea de faire un diſcours à ſes Compagnes ſur le bon-heur de la vie religieuſe. Toute la Communauté y aſſiſta, & l'admira parler l'eſpace d'une demie heure, ſans heſiter, ayant tiré ce qu'elle diſoit, des Livres ſpirituels, elle le rangea en ſi bel ordre, & le recita de ſi bonne grace, que l'on fut ſurpris de luy entendre citer pluſieurs paſſages Latins, avec autant de facilité, que ſi elle eut ſçeu cette langue. Sa Mere qui demeuroit à Auxonne, voyant qu'elle deſiroit d'être Vrſuline, pourſuivit l'établiſſement d'un Monaſtere en la même Ville, & donna de ſon bien pour y contribuer, puis ſes deux filles y furent receuës toutes les premieres, tant à l'habit qu'à la Profeſſion. Nôtre Mere de l'Aſſumpaion vêtuë ſi exemplairement, qu'elle fut choiſie pour les premieres charges du Monaſtere, & les porta avec une humilité ſignalée. Son retrait particulier étoit à Jeſus crucifié, prenant ordinairement ſon repos ſur le Calvaire à l'ombre de ſon Bien-aimé. Sa rare pureté luy faiſoit porter dignement le nom d'Angelique. On ne voyoit en ſes actions ny legereté ny curioſité. Elle endoſſoit un corps de maille tres rude, avec une ceinture de groſſes boucles de fer, qui faiſoit fremir à voir. Elle ne dormoit que cinq heures au plus, chaque nuit, & étoit en tout inexorable à ſon corps. Voicy un acte bien remarquable de ſon obeïſ-

sance : Pendant qu'elle avoit le soin du Iardin, elle trouva un Prunier de deux ou trois ans, mort, & tout sec. Elle fit bêcher autour du pied, & voyant les racines entierement gâtées, & rongées, elle porta cét arbrisseau à la Superieure, laquelle en presence des autres Religieuses, luy dit que cét arbre étoit péry par sa faute, & luy ordonna de le replanter, & l'arroser pendant huit ou dix jours. Elle le fit dans une grande simplicité, & l'arbre reprit vie, poussa des branches, & porta de fort bonnes Prunes de Perdrigon, retenant le nom du Prunier d'obeïssance, jusqu'à present qu'il est encore en état. Lors que la ville d'Auxonne fut infectée de la peste, Dieu luy revela de quelle façon son Monastère en devoit être affligé, six semaines auparavant, & le nombre des Religieuses qui en seroient frapées, celles qui en mourroient, celles qui seroient separées de la Communauté, le lieu où elles se retireroient, & connut que d'une douzaine de filles qu'elle gouvernoit au Noviciat, il n'en resteroit qu'une. Les Sœurs furent en admiration de luy entendre predire ces choses; mais bien davantage de les voir executer de point en point. Ayant été éleüe Superieure pour la derniere fois, elle dit à la Communauté : *Vous m'avez voulu pour Superieure, mais vous ne me garderez pas long-temps.* Vn an aprés, elle devint pulmonique, & pendant six mois elle se disposa à la mort, ne voulant pas permettre que l'on priast Dieu pour sa santé. Ainsi elle finit sa vie le 23. d'Octobre 1659. âgée de 44. ans.

L'innocence des premiers Chrêtiens a paru en la vie de Sœur Anne Ioly dite de S. François, qui conserva une telle pureté de corps & de conscience, que ses Directeurs ont asseuré qu'elle n'avoit jamais commis de peché veniel notable; étant aidée à cela par son penchant naturel au bien; par une sainte ignorance de toutes les Maximes du monde; par le silence, ne parlant guere, sans être interrogée : par le travail qu'elle embrassoit dans la Communauté, si bien qu'on la nommoit le bœuf müet, comme on avoit fait S. Thomas d'Aquin, & par la patience invincible avec laquelle elle porta de cruelles & longues souffrances, son Ame étant aussi contente, lorsque son corps étoit environné des douleurs de la mort, que si elle eut été déja bien-heureuse. Son cœur jusqu'à la fin fut si attaché à Dieu par ses desirs, qu'il sembloit dans une sainte impatience de la veüe de Iesus-Christ, son Iuge, & son Epoux : Et dans ces ardeurs elle rendit l'esprit à l'âge de 21. an, laissant des marques d'une vertu singuliere, par une odeur de violettes, qui se repandit long-temps durant dans l'Infirmerie, au mois de Novembre, dont elle étoit morte le quatriéme. De plus,

ſon corps demeura auſſi flexible, que s'il eût encore été animé.

LA VIE
DE LA MERE FRANÇOISE ROBERT, dite de la Charité, Religieuſe Vrſuline d'Autun.

ON reconneut dés la jeuneſſe de la Mere Françoiſe Robert, que Dieu l'avoit choiſie pour ſon Temple, qu'il avoit pris plaiſir d'orner de precieux dons. Toute la ville d'Autun, dont elle étoit native, la conſideroit comme une fille d'eminente vertu; Les Predicateurs la donnoient publiquement pour exemple aux autres filles, & toutes les perſonnes de merite luy rendoient de grands reſpects. C'eſt merveille qu'elle ne ſuccombaſt pluſieurs fois ſous le poids des auſteritez qu'elle pratiquoit. Sa retraite ordinaire les nuits, particulierement en Hiver, à cauſe qu'on la pouvoit moins voir, étoit dans les Cemetieres, où ſouventes fois des Ames luy aparoiſſoient, & luy demandoient des prieres, puis venoient la remercier de leur delivrance du Purgatoire. Non ſeulement elle jeûnoit; mais elle paſſoit les deux & trois jours ſans rien manger. Elle portoit la haire, la moitié de la ſemaine, & les autres jours, elle uſoit d'une ceinture de corde garnie de gros nœuds. Vne fois faiſant un voyage à pied depuis Autun juſqu'à Sainte-Reine, elle tomba de foibleſſe pour la douleur que luy cauſoit cette ceinture, qui étoit entrée profondement dans ſa chair. Elle ne voulut pas pourtant permettre qu'on la luy ôtaſt, ce qui mit ſes Compagnes d'autant plus en peine, qu'elle en étoit fort malade. Mais elle leur dit, *Ne vous ſoucież ſinon de prier Dieu pour moy, car vous me verrez demain dans une parfaite ſanté*, ce qui arriva. Les Demons luy livroient une cruelle guerre. Ils luy aparoiſſoient même viſiblement ſous des formes épouvantables, jettans le feu de toutes parts, avec des furies ſi grandes, qu'ils ſembloient la vouloir engloutir: de quoy elle n'avoit point de crainte, comme elle le declara pluſieurs fois à ſes Confeſſeurs. Sa tendreſſe pour les miſerables l'obligeoit d'être inceſſamment avec eux, ſoit dans les Priſons, ſoit dans les Hôpitaux, ſoit dans les maiſons particulieres où il y avoit des neceſſiteux. Vne pauvre femme toute rongée de chancre étant venuë à mourir, ſon corps jettoit une ſi grande puanteur, que perſonne n'en vouloit aprocher, excepté cette cha-

ritable fille, qui l'ensevelit avec affection & devotion. Elle gueriſſoit quantité de malades jugez incurables, n'ayant pour tout remede qu'un même onguent, ou bien l'huile de la lampe qui éclairoit devant le S. Sacrement, dont elle oignoit les playes, & pour l'ordinaire elle n'avoit autre reconnoiſſance de ceux qu'elle panſoit & gueriſſoit, que des injures. Vn priſonnier ſur tout les autres, ſignala ſon ingratitude. Il étoit arrêté pour ſes crimes, & avoit ſouffert les eſcarpins : Deux fois le jour la bonne Françoiſe luy portoit à manger, & nettoyoit ſes playes, leſquelles faiſoient horreur à tous ceux qui les voyoient ; mais le miſerable chantoit poüilles à ſa bienfaictrice, la menaſſoit de la battre, & l'auroit fait aſſeurément, ſi on ne l'en eût empêché pluſieurs fois. Le Ciel ſembloit authoriſer la conduite rare de cette fille, par quelques merveilles arrivées en ſa faveur ; Entre leſquelles l'on raporte que luy étant choſe ordinaire de ſe lever la nuit pour aller prier Dieu dans les Egliſes, les portes s'ouvroient d'elles-mêmes pour la laiſſer entrer, puis ſe refermoient, quand elle en étoit ſortie. Monſieur Guijon, Grand-Vicaire de Monſeigneur d'Autun, perſonnage ſi renommé qu'il paſſoit pour un ſecond S. Charles dans le Dioceſe, & ailleurs, prit tres-volontiers la direction ſpirituelle de cette ſervante de Dieu, pendant qu'elle étoit dans le monde. Il en parloit comme d'une ſainte fille, avec une eſtime toute particuliere, & continua juſqu'à ſa mort ſes ſoins envers elle dans la Religion, où il conſentit qu'elle ſe retiraſt, nonobſtant l'infinité de bonnes œuvres qu'elle pratiquoit au ſiecle, connoiſſant que la grace l'attiroit à un état encore plus parfait. Sa mere s'efforça par toutes voyes de l'en detourner, & fendoit le cœur à tous ceux auſquels elle faiſoit ſes plaintes, tant elle étoit outrée de ſe voir ſur le point de la ſeparation d'une ſi chere & ſi vertueuſe fille. Les pauvres à cette nouvelle jetterent des cris, & firent des lamentations inexplicables, eſtimant qu'ils perdoient tout en la perdant. Ce n'étoit pas de petits ſujets de contrition à un cœur ſi tendre, & à une perſonne qui avoit aquis une auſſi haute reputation dans la ville à l'âge de 25. ans, qu'elle eut peu faire en un ſiecle entier. Toutesfois étant fortifiée du Saint-Eſprit, elle paſſa pardeſſus toutes les difficultez, & toutes les conſiderations qui s'oppoſoient à ſa retraite, & aima mieux prendre la qualité de Novice & d'enfant dans le Cloître, que de continuer à paſſer pour un Ange parmy les Seculiers ; Car ils n'avoient pas une moindre idée d'elle. Ainſi elle entra dans les Vrſulines d'Autun, toute la Communauté en étant comblée de joye. Elle étoit déja ſi avancée en la vie ſpirituelle, qu'elle ne fut

Novice

Novice, que de nom, & sceut si bien prendre d'abord l'esprit religieux, que peu de temps aprés sa profession, le recit de ses vertus porta les Vrsulines de Beaune, de l'élire pour leur Superieure. Elle tint cette charge quinze ans, Dieu versant si abondamment ses graces sur sa conduite, que tout le Monastere s'en ressentoit. Elle discernoit les esprits avec tant de lumiere, qu'on ne luy pouvoit rien dissimuler. Sa parole, & même sa seule presence dissipoit les nuages des tentations. Elle possedoit en eminence le don de sa vocation, & le zele propre d'une vraye Vrsuline, attirant les Ames à Dieu avec tant de bon-heur, que fort peu de personnes sortoient d'avec elle, sans de grands desirs de mieux vivre, & même de quitter le monde. La defiance d'elle-même, & la confiance en Dieu l'accompagnoient toûjours; Et à l'aide de ces deux vertus elle entreprit des choses tres-difficiles, & qui ne pouvoient aparemment reüssir. Mais le bon succés montra de qui elle étoit éclairée & secouruë. Encore que la pureté de sa conscience l'éloignast de toutes sortes de pechez, si est ce qu'elle avoit une horreur particuliere des fautes qui se commettent à l'Office divin. Elle compta pour grace de Dieu, de ce qu'elle ne mourroit point à la feste de Noël, d'où le divin Service auroit peu être interrompu; Elle le predit à ses Sœurs, ajoûtant que ce seroit dans l'octave, que son Ame detachée de son corps iroit rendre homage à l'Enfant Iesus. Les lumieres qu'elle recevoit abondamment & journellement de la sainte Eucharistie, rejailliſſoient jusques sur son visage, de sorte qu'on étoit contraint de baisser la veuë, au lieu de la regarder. Elle fut une fois malade six semaines durant, ne luy étant pas possible d'être couchée ailleurs qu'à platte-terre, Communiant cependant tous les jours: Et bien qu'elle eût perdu la parole, elle la recouvroit une heure devant la Communion, & une heure aprés, disant lors des choses merveilleuses de l'amour que Dieu porte aux Ames qui s'abandonnent à ses saintes volontez. En cette maladie elle souffrit des maux étranges avec une admirable patience; & si tost qu'elle en rechapa, elle reprit l'observance de la regle, n'y manquant qu'à toute extremité. Enfin pour derniere épreuve Nôtre Seigneur l'arrêta au lict depuis Pasques jusques à Noël, sans discontinuation, par des maux violens & dangereux, dont elle ne fut delivrée que par la mort. Elle accompagna sa patience d'une obeïssance si parfaite, que les Sœurs étoient dans l'admiration de la voir soumise generalement à tout ce qu'on desiroit d'elle, sans distinction des personnes qui la gouvernoient. Quand on luy demandoit si elle ne s'ennuyoit point de souffrir, *Non* (repondoit elle en riant)

c'eſt une joye d'être attachée à la Croix, & une grande grace que Dieu me fait. Quinze jours avant ſon decés, Dieu luy fit voir un amas de ſouffrances qui venoient fondre ſur elle, comme une Armée ſur une ville expoſée au pillage. Elle s'abandonna à la puiſſance & à la juſtice divine, & ne pouvoit ſe laſſer de dire dans la vûë qu'elle avoit de l'eſtime que Iesus-Christ faiſoit des croix, *Encore plus, Seigneur.* En ce même temps ſes maux redoublerent, & vinrent à un tel excés, qu'il n'étoit pas poſſible de la regarder ſans larmes. Sa bouche, ſa poitrine, & ſon eſtomach furent tout remplis d'ulceres interieures. Elle vomiſſoit la pouriture avec des efforts ſi étranges, qu'on eût dit que ſon eſtomach en alloit éclatter. Quelque peu d'eau ſeulement qu'elle avala pendant cinq jours, luy cauſerent de ſi grandes douleurs, que le Medecin jugeoit qu'un homme robuſte en ſeroit mort ſur l'heure; mais plus le corps étoit abattu, plus l'eſprit avoit de vigueur. Par fois elle s'adreſſoit aux Bien-heureux Eſprits, & diſoit à haute voix; *Saints Anges, ſi vous rencontrez mon Bien-aimé, dites luy que je languis de ſon amour;* puis ſe tournant vers luy; *Oüy, mon Dieu* (diſoit-elle) je languis de vôtre amour, *Veni, Domine, & noli tardare:* Elle repeta ces paroles pluſieurs fois. A la minuit de la feſte des SS. Innocents, elle chanta l'Invitatoire des Matines de Noël, *Christus natus eſt nobis, Venite adoremus,* & le premier ℣. de l'Hymne, *Iesu Redemptor omnium,* ramaſſant ſi puiſſamment le reſte de ſes forces, qu'il ſembloit qu'elle avoit encore bien du temps à vivre. Elle dit aprés cela, *Mes Sœurs, vous me porterez morte devant la grille de vôtre Chœur, & là je rendray homage à l'Enfant Iesus.* Et tout en ſuitte: *Mon Seigneur, j'eſpere en vous, car je ſuis l'objet de vôtre grande miſericorde. Si j'avois une corde, je me la mettrois au cou, & m'en tiendrois les mains comme une criminelle qui implore vôtre miſericorde.* Elle demanda qu'on luy fiſt la charité de la coucher par terre, pour y mourir, & comme on luy eut fait reponce, que cela ne ſe pouvoit pas; *A quoy s'arreſte-t'on?* dit elle, *aux douleurs d'un corps qui meriteroit d'être jetté à la voirie, & mangé des chiens.* Ces humbles ſentimens luy firent pratiquer des choſes dans le cours de ſa vie, qu'on n'oſeroit pas raconter. Sur le matin, elle ſe prit encore à chanter le ℣. *Suſcipe me Domine, ſecundùm eloquium tuum, &c.* Puis d'un nouveau courage & d'une nouvelle joye, elle s'écria. *Tous à cette heure, je m'en iray à mon Dieu.* On luy dit qu'il y avoit aparence qu'elle paſſeroit ce jour, *Non* (repliqua elle) *je ne le paſſeray pas, incontinent le ſacrifice ſera conſommé.* Aprés elle étendit ſes bras en croix, & dit avec ardeur. *Allons nous en, que faiſons nous icy? Allons nous*

dre ; Mon amour ! pratiquez-vous tant ? Si j'ay quelques pechez qui empeschent que vous ne me tiriez à vous, donnez m'en, je vous en prie, la connoissance, & je vous en demanderay pardon. Faites, faites souffrir ce corps, non tant pour satisfaire à mes pechez, car je suis contente d'aller en Purgatoire payer vôtre divine Justice, mais afin que je participe à vos douleurs. Et s'enflammant de plus en plus : *O qu'il me tarde* (s'écrioit elle) *que je sois toute à vous, & que vous ayez fait en moy une cessation de vie, afin que je ne vous offence jamais !*

Vn quart-d'heure aprés, elle avertit que son heure étoit venuë : Elle demanda en bégayant la derniere absolution au Confesseur, & l'ayant receuë, elle prononça le tres doux Nom de Iesus, qui luy destrempa l'amertume de la mort, en sorte qu'elle ne la goûta point, mais acheva sa vie comme par un sommeil entre sept & huit heures du matin le 28. Decembre 1649. Toutes les personnes qui l'avoient connuë, ne douterent point de son bon-heur, & qu'elle ne joüist d'une grande gloire au Ciel, aprés avoir tant fait de bien sur la terre. Cette opinion fut confirmée l'an 1661. lorsqu'une Religieuse Vrsuline de Beaune nommée Sœur Ieanne de tous les Saints, étant extremement troublée sur des craintes excessives des jugemens de Dieu, la Mere de la Charité luy aparut, vêtuë de l'habit de l'Ordre, toute éclattante de lumiere, de sorte qu'encore que ce fust au profond de la nuit, elle voyoit plus clair qu'en plein jour. Tout luy sembla parfaitement beau en elle : mais ses yeux pardessus tout jettoient des rayons comme des Soleils. La Religieuse vivante, vit la defunte debout, & les bras en croix, prés d'une heure au pied de son lit, qui luy dit des choses si admirables & si touchantes des misericordes de Dieu, que toutes ses peines cesserent : Et elle se trouva remplie de plus de confiance qu'elle n'avoit auparavant de crainte. Elle fit ce recit à sa Superieure, en prouvant la verité par le calme extraordinaire de son Ame, dont elle donna des marques jusqu'à son trépas, qui arriva à trois jours de là, le 24. d'Avril.

LA VIE
DE SOEVR ETIENNETTE GVYOT, dite de Sainte Catherine, Religieuse Vrsuline de Beaune.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PROTECTION SPECIALE DE DIEV SVR ELLE avant sa naissance, & des graces qui la suivirent.

LA devote Sœur Etiennette de Sainte Catherine, pouvoit bien dire que Nôtre Seigneur s'étoit souvenu d'elle dés le ventre de sa Mere, puisque cette bonne femme, nommée Marie Laguille, pendant sa grosseſſe, fut traitée long-temps comme hydropique, & par l'ordonnance des Medecins prit des remedes de telle qualité, & en si grand nombre, que son fruit en devoit perir. Estant sur le point d'en éprouver un tout-à fait nuisible, elle accoucha de nôtre Petite, le premier d'Aoust 1626. sans douleur ny aide de personne; ce qui fut tenu miraculeux. Son Pere étoit Procureur au Baillage d'Autun, & un tres-honeste homme, qui donnoit souvent de son bien pour accorder ses pauvres Parties, & les empêcher de plaider. Dés qu'elle eut la connoissance du bien, elle fit ses actions avec aplication à la gloire de Dieu. Ses petits entretiens étoient pieux, & tout ce qu'elle demandoit & donnoit, étoit pour l'amour de Nôtre Seigneur. Elle aquit un si grand pouvoir sur sa veuë, qu'elle l'avoit toûjours baissée, sans jamais regarder personne en face. Son innocence étoit telle qu'elle ne connoissoit aucun mal; & elle a conservé cette heureuse ignorance toute sa vie. A l'âge de cinq à six ans, elle obtint de sa Mere permission d'aller à la premiere Messe qui se disoit, & n'y manqua point de là en avant: Se retirant encore au retour de l'Eglise de S. Ladre à Autun dans un coin du logis, elle y prolongeoit ses devotions, souvent accompagnées de larmes. Quand on luy demandoit pourquoy elle pleuroit tant. Elle repondoit, *C'est que l'on m'a dit que l'on offençois Dieu. Ie ne sçay comment on fait; mais j'aimerois mieux être battuë, & que Dieu ne fust point offensé.* Elle perseveroit ainsi en Oraison jusqu'à ce qu'il fallut lever les autres petits enfans: Elle les alloit éveiller, leur faisoit former le signe de la croix, & reciter les

Grieues. Elle s'occupoit déja aux plus viles actions de service. Et un jour pendant qu'elle balayoit, elle entendit une voix qui luy dit, Qu'elle prît courage, & que Dieu feroit d'elle quelque chose de grand. Ce qui l'effraya si fort, qu'elle courut à perte d'haleine trouver sa Mere, pour luy dire ce qu'elle avoit entendu. Sa dévotion s'augmentant, elle étoit deux heures de suitte sans mouvement devant un tableau de la sainte Trinité. On l'interogea de quoy elle s'occupoit là. *Ie ne fais rien que brûler*, repondit elle avec simplicité, *je sens un grand feu s'allumer dans mon cœur, & je le sens bien davantage, lorsque je prie Dieu.* Elle demeura bien-tôt orpheline, & fut retirée chez un sien Oncle qui l'aimoit tendrement: ce qui n'empêcha pas qu'elle ne fust fort mal-traitée; mais elle en étoit contente, parce qu'on luy laissoit la liberté de faire l'aumône aux Pauvres. Elle passoit quelquefois des jours entiers, sans manger que du pain, leur ayant distribué sa nouriture. Vne fois portant par l'ordre de sa Tante une aumône secrette en un logis, elle n'y rencontra qu'un jeune débauché, qui luy dit plusieurs paroles insolentes. En même temps elle se sentit prendre par le milieu du corps, & transporter en un moment à sept ou huit pas loin de cette maison, sans sçavoir qui l'en avoit retirée. Souvent le pain, l'argent & autres choses qu'elle donnoit se multiplioient en sorte, que l'on trouvoit autant, ou plus de ce qui luy avoit été confié: tellement que ses Parens l'établirent comme la petite œconome de leur Maison.

On ne remarqua jamais qu'elle eut peine à obeïr, qu'une seule fois, que sa Tante l'ayant envoyée en un village depourveu d'Eglise, elle se prit à pleurer si amerement, que l'on fut contraint de la reconduire à la Ville, où sa Tante luy dit. *Comment? Vous voulez être Religieuse! quand vous la serez, il ne faudra plus avoir de volonté.* La fille compris si bien ces paroles, qu'elle se jetta aux pieds de sa Tante, la pria instamment de la renvoyer aux champs, & elle y demeura tout l'hyver, sans aucune inquietude. En revenant à la Ville, un chariot chargé de bled, sur lequel elle étoit, renversa, & elle pensa être étouffée sous une charge qui l'accabloit. On l'en retira pourtant aprés un assez long-temps, pleine de vie & de santé, ayant son Chapellet entre ses mains. Elle ne sçavoit ce que c'étoit qu'Oraison mentale; mais elle y passoit pourtant une partie de la nuit au milieu d'une court, même au plus fort des gelées, ne ressentant point de froid, puis elle se retiroit doucement de peur d'être aperceuë. Tous les Vendredis de Carême elle assembloit plusieurs petites filles qu'elle menoit prier & chan-

ter devant une Croix. En suitte elle leur donnoit de bonnes instructions qu'elle avoit aprís des R.R. PP. Iesuittes, son visage étant enflâmé de zele, & tous ces enfans l'écoutoient dans un silence qui causoit de l'étonnement aux Passans. Si tôt qu'il se commettoit quelque mal en sa presence, elle devenoit toute en feu, & un moment aprés, elle paroissoit comme morte. On la mena une fois en une sale où on alloit danser un Balet: Elle n'y fut pas plûtôt entrée, qu'elle eut une allarme toute extraordinaire; & il luy prit un tremblement si grand, que cela surprit la Compagnie. Ce fut encore pis quand les danseurs parurent, car elle fit des cris si épouvantables, que chacun en fut en rumeur. Sur quoy un homme en colere l'a prit par le bras, & la jetta d'une telle roideur hors de la sale, qu'on aprehenda qu'elle ne mourust de ce coup; mais en la cherchant, on la trouva au coin d'une gallerie priant Dieu, & se portant bien. Cette opposition qu'elle avoit au monde, la faisoit surnommer la petite Sainte.

Les RR. PP. Iesuites prirent plaisir à luy rompre le Pain de la parole de Dieu, dont elle étoit insatiablement affamée. Son esprit étoit déja suspendu, quand elle prioit, & ses sens privez de leurs operations. Ce qui fut remarqué une fois par ses petites Compagnes, lesquelles en eurent si grande frayeur, que croyant qu'elle fust morte, elles coururent le dire. On l'emporta sur un lict où elle demeura plus de deux heures toute extasiée. Le R. P. Notaire Iesuitte, luy accorda la sainte Communion, quoy qu'elle fust fort jeune, à cause de ses bonnes dispositions. Il dit que dessors elle ne laissoit à faire en matiere de vertu, que ce qu'elle en ignoroit. Elle ne se coucha point la nuit qui precoda sa premiere Communion, & ceux qui la virent le jour de cette action sainte, dirent qu'elle ressembloit à un Ange en devotion & en modestie. Estant fortifiée de cette nourriture Celeste, Nôtre Seigneur permit au demon de l'attaquer violemment. Elle fut investie de pensées de desespoir, s'imaginant que Dieu vouloit des choses d'elle qu'elle ne connoissoit point, & craignant que son ignorance ne fust coupable. Dans cét état elle recouroit à la sainte Trinité, s'aspergeoit d'Eau-benîste, & se munissoit du signe de la sainte Croix, asseurant que cela luy servoit beaucoup. Le malin esprit s'aprochoit quelquesfois d'elle visiblement, & en des formes hideuses, d'une grosseur & noirceur épouventable, se mettant en son chemin pour la faire tomber, sa Tante la vit une fois en la forme d'un horrible mâtin, jettant du feu par les yeux & par la gorge, qui passa entre elle & sa Niece, laquelle le chassa avec de l'Eau-benîste, dont elle portoit toûjours sur elle à cét effet.

CHAPITRE SECOND.

DE SON NOVICIAT AVX VRSVLINES DE BEAVNE.

CETTE bonne fille pressée du desir d'être Religieuse, poursuivit long-temps ses Parens pour en obtenir congé. Et enfin les ayant gagnez, elle entra aux Vrsulines de Beaune à l'âge de 15 ans, le Dimanche des Palmes l'année 1641. pour y moissonner les palmes qui croissent à l'entour de la Croix du Sauveur. Elle demeura un an & quatre mois en habit seculier, à cause des difficultez qui survinrent entre ses Parens à l'occasion de son bien. Dés le jour de son entrée elle suivit entierement la regle. Elle saluoit le S. Sacrement par mille genuflexions chaque jour. Elle ne trouvoit quoy que ce fust de difficile, le faisant en l'honneur de l'Enfance de Nôtre-Seigneur, & se jugeant indigne de souffrir de grandes choses comme les Saints, elle avoit resolu de se faire petite, afin d'honnorer la petitesse de JESUS, lequel de son côté luy departoit de la grace de ses Mysteres une grande innocence & simplicité, qui paroissoit en toute ses manieres d'agir, & en ses colloques avec JESUS enfant. On l'entendit une fois qui luy disoit; *Saint Enfant Iesus! je vous ay aujourd'huy donné une Couronne sur vôtre sacré Chef, & un Sceptre en vôtre main. Vous avez aujourd'huy remporté une grande victoire sur vos ennemis & les miens, qui me pressoient de me precipiter, pour m'exempter de souffrir ce que je desire pour vôtre amour. Dites je vous prie, si vous ne m'en sçaurez pas gré.* Puis elle prit une Image en relief de ce S. Enfant qu'elle caressa & baisa; Et se tournant un peu; *Vous voyez mon S. Ange* (dit-elle) *que ce divin Enfant ne me repond rien.* Aprés se courbant profondement comme si elle eut eu dessein de s'aneantir, elle dit dans un vehement transport, *Gouffre d'amour! je suis contente que vous ne me disiez mot. Vous me voulez enseigner par vôtre silence; donnez moy s'il vous plaît vôtre sainte Benediction.* Auſſi-tôt elle se leva pour aller à un exercice de Noviciat, preferant le plus petit, à toutes les consolations qu'elle eût peu recevoir.

Quand ce vint à sa reception pour sa vêture, la plus-part de la Communauté s'y opposa, parce qu'elle étoit de tres-petite complexion. Cependant elle alla se jetter aux pieds d'une Image en relief de Nôtre-Dame, la serrant par les pieds, & luy disant, *Je ne vous quitteray pas que vous n'ayez changé le cœur de nôtre Mere & de toutes nos Sœurs à mon égard.* Toutefois durant sa priere son renvoy

fut conclu. Cette pauvre fille dans l'aprehension de sortir, pleuroit inconsolablement, & rencontrant la Superieure accompagnée de cinq ou six anciennes, elle se mit à genoux, & leur dit ces paroles entre-coupées de larmes; *Mes Meres, ayez pitié de moy, recevez-moy comme vous receuriez un pauvre de* Iesus-Christ, *& en qualité de Sœur Converse, ou de Tourriere. Ne me nourrissez pas comme les autres Religieuses, ne me donnez que des restes, & faites du pain particulier pour moy, je me tiendray encore trop heureuse. Et pourveu que vous me faisiez la grace d'être avec vous le reste de mes jours, il me suffit.* Les Religieuses furent touchées de son humilité, & remettant son affaire en deliberation, les voix se trouverent fort partagées, & la pluralité luy étoit encore contraire. En même temps prosternée aux pieds de sa chere Avocate, elle luy disoit avec beaucoup de sanglots. *Helas! ayez compassion de moy, je n'ay personne à qui recourir qu'à vostre Fils & à Vous: Je vous conjure par les entrailles qui ont porté* Iesus Christ, *& par les mammelles qui l'ont allaité, de me garder en vostre sainte maison.* Elle a asseuré que dans l'extremité de sa desolation, elle entendit une voix qui sembloit sortir de l'Image, & qui disoit, *Mon Fils! je vous suplie par les entrailles qui vous ont porté, & par les mammelles qui vous ont allaité, d'avoir pitié de cette orpheline. Agreés s'il vous plaît de luy tenir lieu de pere, & moy je seray sa mere.* Qu'en suitte une autre voix comme celle d'un petit enfant repondit; *Je la prend en ma protection, & vous prie de luy servir de mere, il vous la faut assister jusqu'au dernier moment de sa vie.* Et qu'enfin la prémiere voix luy dit; *Mon Fils a touché le cœur de ta Superieure, & de tes Sœurs.* A cét instant elle comprit qu'elle seroit receuë; ses larmes tarirent, & elle parut toute contente. Le Chapitre demeurant toûjours en difference, il y fut resolu de prendre les suffrages en secret, & alors il arriva que toutes les voix à l'exclusion de trois, concoururent à sa reception. Quand on la luy declara, elle ne sçavoit que dire ny que faire de joye, & elle fit paroître autant de reconnoissance qu'auroit peu faire un Pauvre qu'on auroit tiré de la derniere misere, pour l'élever à la premiere dignité du monde. Elle obtint congé de faire un remercîment general à la Communauté, & elle s'en aquitta avec une humilité merveilleuse, puis prit la discipline en public, d'une roideur qui excedoit ses forces. Elle passa la nuit de sa vêture en Oraison dans le Noviciat jusqu'à minuit, que s'en allant devant le S. Sacrement, elle apercent dans l'Avant-Chœur sur l'Autel de Nôtre-Dame un petit Enfant emmailloté, tout éclattant de lumiere. La crainte que ce ne fust une illusion la fit retourner sur

ses

ſes pas, & continuer ſes prieres au Noviciat, le reſte de la nuit; & elle ne fit pour ainſi dire autre choſe, juſqu'à ce qu'elle eut le voile, car elle ne voulut avoir que ſon habit ordinaire, ſans aucun ajuſtement.

Depuis qu'elle fut Novice, elle entreprit la perfection d'une ardeur inimaginable. Elle pria la Superieure de ne rien accorder de ce qu'on luy demanderoit en ſa faveur, ayant, diſoit-elle, experimenté, que dans les delaiſſemens, Dieu l'avoit protegée comme un bon Pere protege ſon Enfant. On l'éprouva fort en l'obeïſſance, la privant, des mois entiers, de ſes devotions, & l'occupant tout le jour au travail, de quoy elle ne ſe troubloit point, & ne demandoit pas à dire un ſeul *Ave Maria*. Lorſqu'on luy permettoit le ſoir tout tard de prier Dieu, elle ne ſe plaignoit point de ſa laſſitude; mais à l'inſtant elle quittoit tout, & alloit prier fervemment. Ainſi elle obeïſſoit à tout indifferemment, paiſiblement, & avec toutes les circonſtances neceſſaires.

En ſa ſeconde année de Noviciat, elle obtint permiſſion de faire tout le bien qui luy ſeroit poſſible, & de Communier ſouvent: Auſſi-tôt elle parut alterée de la gloire de Dieu, & l'on reconnut qu'elle étoit des jours entiers, ſans perdre ſa divine preſence. Rendant compte de ſes Communions, elle diſoit, *Ie porte dans moy, tout le jour un feu qui échauffe mon cœur, d'une telle ſorte, qu'il me ſemble quelquesfois qu'il doit ſortir de ſa place; & je n'oſe paroître depeur que l'on ne s'aperçoive de l'état où je ſuis, ce cœur palpite avec tant de vehemence, que je ſuis contrainte de me jetter à terre.* Elle uſoit des mortifications les plus rares, paſſant des ſemaines entieres de l'été ſans boire, avec le travail de la Pharmacie du Convent, portant des branches d'épines autour de ſes reins, & de ſes bras, dont ſa chair étoit toute écorchée, & ſes chemiſes tachées de ſang; ſe fuſtigeant avec des orties & des ronces, & ſemant ſon lict de buis piquant, mettant de l'aloes dans ſa bouche, & du gravier dans ſes ſouliers: mais le tout avec tant d'adreſſe, que chacun l'ignoroit, excepté la Mere qui luy en donnoit congé, & qui luy demandant pourquoy elle vouloit vivre ſi auſterement: Elle luy fit reponce, que c'étoit ſeulement pour la gloire de Dieu, & pour ſon amour: puis elle ſe mit à pleurer abondamment, & à dire, *Ma Mere, Ie n'ay encore rien fait qui ſoit digne de ſon amour.* Et aprés elle declara ſes defauts avec grande exaggeration. En toute autre occaſion elle parloit ainſi avec mépris d'elle-même, & ſes œuvres marquoient que ce n'étoit point hipocriſie.

Elle ſe tenoit pour la plus vile ſervante du Monaſtere. Elle alloit à

l'Infirmerie, aider à faire les lits, nettoyer les ordures, & recréer les malades par de bons discours, & par un air gay; car elle étoit de belle humeur & toûjours égale, même dans ses plus grandes peines, sans être scrupuleuse, ny à charge à personne. Il n'y avoit gueres de choses qui luy fussent plus insuportables, que d'entendre des nouvelles du monde. Son esprit conduisoit son corps dans l'action, avec une promptitude admirable, quoy que sans empressement ny precipitation. Elle étoit si sage, qu'elle ne faisoit pas semblant d'oüir ny de voir ce qui ne la concernoit point. Et si elle étoit interrogée en ce qui touchoit le prochain, elle répondoit avec tant de consideration, qu'elle ne refroidissoit jamais la charité. Tandis que l'on tira les suffrages pour sa profession, elle demeura prosternée la face contre-terre. Et puis redoublant ses ferveurs pour les preparations prochaines de son Sacrifice, elle prit pour matiere de son examen particulier, de ne faire aucune de ses actions sans une ferme croyance que c'étoit la volonté de Dieu, parlant une fois entr'autres avec tant d'ardeur du bon-heur qu'il y a de faire ce que Dieu vouloit, que ses forces en deffaillirent. Elle passa dans ce temps une grande partie des nuits à la Priere, & n'étoit point sans quelque pratique de penitence. La veille de sa profession elle fit publiquement amende honorable, la corde au cou, demanda pardon de ses fautes à la Communauté, & prit la discipline d'une telle force, que l'on eût dit qu'elle se vouloit mettre en pieces.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SA PROFESSION, ET DE LA MANIFESTATION des graces extraordinaires en elle.

LE jour que la Sœur Etiennette devoit faire sa Profession, elle se leva vn peu aprés minuit, & descendit au Chœur, d'où elle ne sortit qu'aprés la Ceremonie. Il ne s'y trouva aucunes personnes seculieres que les deux Tourrieres du Convent, de quoy elle expliqua sa joye, à une Sœur qui luy en parla; *Il suffit*, dit-elle, *que nostre bon Dieu y ait été. C'est peu de chose que la presence des creatures, & beaucoup que celle du Createur.* Elle fit les vœux l'an 1645. le jour des SS. Simon & Iude. L'apresdinée elle alla se jetter aux pieds de la Superieure, la supliant de veiller sur elle, pour la faire profiter de la grace receuë, & luy renouvella ses mémes vœux. Quelque temps aprés elle dit à sa Mere Maistresse, qu'étant

allée prier devant une Image de la Vierge, où elle avoit déja receu plusieurs graces, & faisant protestation de la mieux servir qu'auparavant, elle avoit entendu ces paroles : *Ie le veux ainsi : Ie te donneray les graces pour cela : Souviens toy que le jour de ta profession il n'y avoit aucun de tes parens ; pour t'aprendre que je ne veux pas que tu connoisses pour un temps ta parenté ; afin de porter tes pensées au Ciel.* A cét instant la connoissance de ses Parens luy fut ôtée, ne pouvant seulement comprendre, si elle en avoit. Cela dura deux mois sans que l'on sçeut ce que c'étoit, parce qu'elle n'avoit pas alors la liberté de le dire. Cét Oncle qui luy avoit servy de Pere, vint pendant ce temps-là pour l'avoir ; mais il fut impossible de l'en faire souvenir, ny de luy donner à entendre le lieu où elle devoit aller pour luy parler, ny même ce qu'elle luy devoit dire. On luy fit d'autres épreuves de pareille nature, qui donnerent de l'étonnement, & qui obligerent à beaucoup mortifier cette jeune Sœur, que l'on tenoit pour stupide d'esprit, sans qu'elle en eût de la peine. Elle racontoit depuis parlant de la consolation qu'il y avoit à endurer pour Dieu, qu'ayant souffert de bon cœur un petit mépris, elle avoit apercu à son côté un Enfant d'une beauté admirable, vêtu d'une robe lumineuse & blanche comme neige. Qu'aprés un second mépris, ce petit Enfant luy avoit derechef aparu ; mais beaucoup plus grand que la premiere fois. Et qu'aprés avoir soûtenu un troisiéme mépris, elle le revit pour la troisiéme fois ; mais qui la surpassoit de beaucoup en grandeur, qu'à mesure qu'il croissoit la beauté de son visage augmentoit : Et que cét Enfant luy dit, *I'ay creu dans ton ame, comme tu m'as veüe croître à ton côté.* Vne fois étant en Oraison, il luy aparut une Colombe blanche comme neige, qui se posa sur son épaule droite, imprimant dans son Ame des choses admirables, & allumant un feu divin dans son cœur. Elle écrivit avec l'agrement de sa Directrice, une partie de ce que cette Colombe luy avoit enseigné ; mais on luy ordonna de brûler cét écrit dés qu'il fut fait, à quoy elle obeït sans montrer de repugnance, & n'en parla jamais plus.

La conduite extraordinaire de cette Ame d'élite, commença à paroître cinq à six mois aprés sa Profession, sur la fin du Carême de l'an 1646. Le lundy de la Passion elle entendit pendant l'Oraison du matin, une voix épouventable, qui luy disoit, *Tu me fais enrager, je te tortilleray le corps comme une corde.* Tout-à-l'heure on luy empoigna une oreille, qu'on luy tordit d'une telle sorte, que le collet de sa chemise fut taché du sang qui en decouloit. D'abord elle s'effraya ; mais ayant r'apellé ses esprits, elle se rejoüit d'apren-

dre qu'elle auroit des souffrances. Ce jour elle receut de grandes graces à la sainte Communion : Elle ne laissa d'avoir de fortes tentations, & même la veüe du demon, qui sous la forme d'un vilain Bouc tout noir, s'aprochoit, & fermoit son chemin, pour l'empêcher d'aller au Chœur. Elle le chassoit avec le signe de la Croix, & des actes de foy & de confiance en Dieu. Mais en fuyant il exhaloit une si excessive puanteur, qu'elle la jugeoit suffisante d'infecter toute la terre. Quelquesfois elle se sentoit pincer avec tant de rage, que les marques aussi noires que du charbon éteint demeuroient sur sa peau. D'autresfois l'ennemy tâchoit de l'étouffer, & troubloit son imagination par de sales illusions, qu'elle dissipoit par une profonde humiliation : Et jusqu'à la mort il ne cessa de la persecuter. La Semaine sainte de l'an susdit, priant dans un caveau, qui est sous le Chœur des Religieuses, elle demanda à Nôtre-Seigneur une petite part de ses douleurs. Au moment elle sentit un embrasement autour de son cœur, & il luy sembloit que tout son corps brûloit, dans un brasier ardent. Aprés, la main d'un homme luy pesa sur la teste; mais d'une si étrange façon, que cela luy fit courber le cou & tout le corps. Puis une voix luy dit; *Ie suis celuy qui ay souffert pour toy. Pour marque que je t'ay touchée, tu auras une douleur de teste, qui te durera jusqu'à la mort.* Ces paroles achevées, elle ne sentit plus la pesanteur de cette main, mais elle se trouva saisie d'une douleur de teste si extrême, que son front en étoit en perpetuelle agitation, ce qui se voyoit facilement à cinq ou six pas loin d'elle. Les nerfs & les veines de son cou & de son visage, se bandoient avec plus de violence, qu'à une personne qui seroit dans une forte agonie. Cette douleur, & ces accidens luy continuerent jusqu'au dernier soupir de sa vie, de quoy les Medecins, les Confesseurs, & des Religieuses du Convent furent témoins. Cette grace luy fut reïterée d'autresfois, Nôtre-Seigneur luy mettant une main sur la teste, & l'autre sur le cœur, en la caressant avec tendresse, mais avec accroissement de douleur corporelle. Et elle avoit droit d'usurper en cét état les paroles de l'Epouse des Cantiques : *Sa main gauche est sur ma teste, & il m'embrasse avec sa droite.*

La même Semaine sainte, il luy prit sur les neuf heures du soir un assaut d'amour, & un si vehement transport, que son estomach en enfla visiblement. Le Medecin conneut qu'il s'étoit lors élevé trois de ses costes, qui demeurerent toûjours dans cette élevation de la grosseur d'un œuf pardessus les autres, & il dit que sa poitrine en devoit éclatter. Vne fois dans un transport pareil, on s'avisa de l'exciter à parler de Dieu, pour soulager un peu sa peine, & eva-

porer ce feu interieur, qui sembloit la vouloir consumer. Aussi-tôt elle se prit à crier d'une voix si éclattante, qu'elle fut entenduë de tous les lieux du Monastere, *O Amour ! ô Amour, que vous estes peu aimé ! cela me fait mourir. Ie suis hors de moy, quand je pense que vous, qui faites les delices de vôtre Pere ; vous, que si le Ciel & la terre retournoient au neant, seriez toûjours ce que vous estes, vous daignez m'aimer. Gouffre d'amour ! perdez moy dans vous. Ie ne sçay ce que je pourrois faire pour vôtre amour ; mais il est en vous de m'en donner des occasions. O si je pouvois faire entendre à toutes vos creatures les bontez que vous avez pour elles, je le ferois de toutes les forces de mon ame.* Elle parla de cét air une demie-heure durant, & puis demeura extasiée. Mais craignant fort la reïteration de semblables graces, elle pria Nôtre-Seigneur de les arrester. Elles ne furent pas en effet si frequentes quelques temps, ny mêmes si fortes, en sorte que pour abstraite qu'elle paruſt, il n'y avoit qu'à luy dire : *L'obeïssance ne desire pas que vous laissiez occuper votre esprit*, & elle devenoit libre pour ses fonctions ordinaires. *Mon Amour*, (disoit-elle en ces rencontres) *je vous suplie de me laisser obeïr.* Iamais on ne la vit agir par sa propre volonté, ny desobeïr en quoy que ce fust. Elle s'étoit fait commander de ne rien faire interieurement, ny exterieurement, que par un principe d'obeïssance, & elle demandoit de temps en temps la confirmation de ce commandement, ne voulant pas même respirer, qu'avec une permission generale. Dieu luy donna la force de pratiquer des actes d'obeïssance, tout-à-fait heroïques & surprenans, jusques à ce poinct, qu'ayant peine à garder de la nouriture aux jours qu'elle avoit Communié, sa Mere Maistresse luy témoigna qu'elle n'agreoit pas cela. En suitte il luy arriva plusieurs fois de se mettre à genoux, & de reprendre ce que son estomach venoit de rejetter. C'étoit une bien rude mortification à un cœur delicat comme le sien ; Mais Dieu recompensant son courage, il ne luy prenoit plus d'envie de revomir, sinon une fois qu'aprés avoir rendu jusqu'au sang, elle se fit la violence de ravaller le tout une seconde fois ; Et alors elle entendit une voix qui luy dit, *Ma fille, je te sauveray par ton obeïssance.*

Vn jour meditant avec la Communauté sur l'Evangile du bon Pasteur, son esprit fut tout transporté. Elle ne laissa à la fin de l'Oraison de chanter l'office Divin, lequel étant dit, elle demeura debout, tenant son Diurnal ouvert entre les mains, & le serrant si fort, que l'on eut peine à le luy ôter, ses mains étans aussi roides & étenduës aprés, que si elle l'eut encore tenu. Elle fut ainsi sans remuer jusqu'à trois heures aprés midy, qu'on luy ordonna de de-

mander à Nôtre Seigneur qu'il la laissât revenir à elle. En même temps il parut sur son visage une tres-grande douceur & tranquillité ; Mais ne pouvant encore parler, ny ouvrir les yeux, elle fit entendre par signe qu'on luy aportât la clef du sacré Tabernacle. Elle la baisa, & en toucha ses yeux ; & comme si elle se fut reveillée d'un doux sommeil, elle se mit à genoux, adora le tres-saint Sacrement, puis elle se retira dans sa Celule, son esprit demeurant si fort occupé, qu'on ne luy peut faire comprendre qu'elle avoit besoin de manger, n'ayant rien pris de tout le jour. La nuit sa Maitresse la visita diverses fois, & la trouva toûjours hors d'elle, & sans mouvement. A l'instant que la cloche du reveil vint à sonner, elle se leva, alla à l'Oraison, où elle se tint à genoux tout du long, selon sa coûtume. Elle dît aprés à celle qui avoit sa conduite interieure ; *I'ay une grande crainte d'être trompée. L'état où je suis sera peut-être la cause de ma perte ; car les graces demandent une cooperation continuelle, & une sublime perfection ; & je ne fais rien, & me voy dans l'impuissance du bien.* Aprés l'avoir un peu consolée, on luy demanda à quoy elle avoit été occupée le jour precedent. *C'est ce qui fait ma peine* (repondit-elle) *me connoissant indigne de ce qui se passa en moy. Mon esprit fut élevé dans un lieu admirable, où j'ay veu trois personnes assises chacune sur un Trône, lesquelles étoient d'une si grande beauté, qu'elle me sembloit incomprehensible à tout esprit humain. Je m'attachai à celuy qui étoit au milieu des trois, parce qu'il m'attiroit si puissamment, que tout ce qui étoit aux environs des Trônes me paroissoit petit. Mon Ange me dit ; Ces trois personnes c'est la tres-sainte Trinité. En même temps l'une de ces trois Personnes se tourna vers celle qui étoit au milieu, & étendant sa main, & me montrant à elle, dît, Mon Pere, voicy cette brebis que j'ay été chercher : Je vous l'ay amenée. Aimez-la, par le merite de l'union que nous avons ensemble, & faisons d'elle un vase sacré, où nous mettrons nos graces.* En suitte cette personne me regardant me dît ; *Ma fille, vuide toy de toy même, n'ayes d'amour que pour moy. Dorefnavant je te veux servir d'exemplaire, Ouvre moy la fenestre de ton cœur, j'y veux établir mon trône. Quand tu viendras te presenter devant moy pour prier, conçoy une haute estime de ce que je suis.* A mesure qu'il me parloit, il imprimoit dans mon Ame cette grande estime. Et aprés il me dît, *Aime-moy, marche aprés moy. Aproche ta bouche, ma fille bien aimée, & la mets sur la playe de mon cœur ; bois, & en succe les divines liqueurs, tant que je te le permettray.* Aussi-tost je me suis veüe comme coller à cette sainte playe, qui allumoit un feu dans moy, à proportion que je suçois. Enfin le divin amour connoissant que je n'en pouvois plus, pour l'effort d'un feu si actif, il me fit quitter cette source de bonté.

Pendant qu'elle faisoit ce recit, elle étoit si épriſe de l'amour de Dieu, qu'il luy falloit tenir fortement la main ſur l'eſtomach, ſon cœur bondiſſant d'une telle force, qu'il ſoulevoit ſon corps, & l'on eût dit à tous momens qu'il s'alloit détacher de ſa place. On luy ordonna de parler à ſon gré, pour donner un peu d'air à ſa flâme, car elle ne le faiſoit point de peur de ſe trop ſoulager, à moins qu'elle n'en eût l'ordre de l'obeïſſance; de ſorte que quelque fois, par l'effort qu'elle ſe faiſoit, pour ſe taire, elle jettoit le ſang par la bouche, par le nez, & même le blanc de ſes yeux ſe tournoit tout en ſang. Elle s'étendit cette fois dans des exclamations d'amour, puis dans des affections de compaſſion des tourmens de ſon divin Epoux, & conclud par des élans de zele pour ſalut des pecheurs. Vn jour de S. Marc nôtre Sœur Eſtiennette prolongeant ſon Oraiſon dans le Chœur, ſur les dix heures du ſoir qu'elle ne voyoit pas quelques autres Religieuſes qui y étoient auſſi, elle ſe prit à dire à voix haute. *On m'a commandé de vous conjurer pour ſçavoir au nom de* Iesus Christ *qui vous eſtes.* Elle fit en ſuitte le ſigne de la Croix, & baiſa trois fois la terre, y demeurant extaſiée environ deux heures. On eut bien de la peine à la relever, ſon corps étant fort roide. La clef du Tabernacle la guerit ſur le champ, d'un accident qui luy prit à la veüe de ſes Sœurs: Et alors ſaiſie d'un nouveau tranſport d'amour divin, elle dit des paroles ſi tendres, qu'à peine pouvoit-on contenir ſes larmes, repetant pluſieurs fois, entre autres celles-cy, *Gouffre d'amour, abiſme de bonté, Saint des Saints, Dieu grand, Dieu fort! qu'ay-je jamais fait pour que vous vous abaiſſiez juſques à moy? Fournaiſe de feu ardent, que les hommes ne ſe conſument-ils en vous!* Sortant de cét état, elle tomba comme morte, n'ayant pas la force de porter le feu interieur qui brûloit ſon cœur, & luy cauſoit d'étranges ſouffrances. Elle paſſa ainſi toute la nuit, mais au ſon du reveil elle ſe leve allegrement, & va à l'Egliſe, où elle demeura juſqu'aprés la Meſſe. Et rendant compte de l'occupation de ſon eſprit, elle dit que Nôtre-Seigneur s'étoit aparu à elle tout brillant de lumiere, qu'il ne s'étoit point retiré, quand elle avoit fait le ſigne de la Croix, & que l'ayant conjuré, il avoit répondu: *Je ſuis le Verbe de Dieu, engendré de toute eternité, auquel il prend ſes plaiſirs.* En moins de quatre ans que cette devote Sœur vêcut aprés ſa profeſſion, elle receut tant, & ſi continuellement de ces faveurs extraordinaires, qu'elles luy étoient renduës toutes communes, ne ſe paſſoit preſque aucun jour qu'elle n'en eut, & ſouvent pluſieurs en une journée, de quoy font foy les Memoires dreſſez par une Religieuſe du Couvent de Beaune, laquelle, étant

desiors Superieure, comme elle l'a été encore à diverses élections depuis, marquoit la plus part des choses qui se passoient en cette chere Sœur Etiennette, à mesure qu'elles arrivoient: Elle dit pourtant que les affaires luy en avoient fait beaucoup obmettre, bien qu'elle en ait écrit de gros cahiers, pour l'édification particuliere de sa Communauté. Or comme ce seroit une chose extrémement longue, de specifier icy toutes les revelations, extases, paroles interieures, & semblables operations marquées dans ces cahiers, nous tâcherons seulement à nôtre ordinaire, d'en tirer succintement le precis, de telle maniere neanmoins que ce que nous avons déja dit, joint à ce que nous ajoûterons, sera assez capable de causer l'admiration, & la loüange de la bonté de Dieu, qui se communique avec tant de profusion aux Ames innocentes, & fideles.

CHAPITRE QVATRIEME.

DES EFFETS DV SAINT SACREMENT SVR L'AME, & sur le corps de la Sœur Etiennette.

LE tres-saint Sacrement de l'Autel étant la vive source des graces divines, la Sœur Etiennette, comme toutes les autres Ames saintes, les y puisoit abondamment, & c'étoit d'ordinaire en la Communion, ou dans les visites du S. Autel, ou par les choses qui y avoient servy, qu'elle recevoit des operations aparamment surnaturelles & miraculeuses.

Vn jour de sainte Catherine de Sienne, aprés avoir Communié, le transport de son esprit fit tomber son corps à terre, d'où il la fallut emporter sur sa paillasse. Elle y demeura quatre heures, puis elle se mit à faire des élans d'amour, & à courir avec tant de force, que quatre Religieuses des plus robustes du Monastere ne la pûrent retenir. On ne luy peût faire rien avaller ce jour-là, que quelques cueillerées de boüillon sur les neuf heures du soir, & avec grande peine. Elle dit que ce même jour elle avoit veu dans l'Hôtie en Communiant un petit enfant d'une incomparable beauté, qui luy soûrioit; qu'aussi-tôt elle s'étoit trouvée dans un lieu admirable, où sainte Catherine de Sienne, accompagnée de grand nombre de Vierges, luy rendoient de tres-grands honneurs; & que par reciproque Nôtre Seigneur faisoit de singulieres caresses à cette Sainte, desquelles demandant la participation, il luy fut répondu, *Donne-moy ton cœur*. Qu'aprés ce divin Sauveur s'étoit mis devant elle, luy exposant ses cinq playes, dont il sortoit de chacune un Soleil, qu'à mesure qu'elle

les

les regardoit, des rayons dardoient sur elle, qui luy imprimoient d'extrémes douleurs aux pieds, aux mains & au côté, & qu'elle n'auroit pas été capable d'endurer ces douleurs, sans un secours particulier de Dieu. La fenestre de la Communion luy sembloit souvent comme une fournaise de feu, & s'en aprochant, elle se sentoit toute embrasée. Elle demeura une fois ravie depuis son action-de-graces aprés la Communion jusqu'à six heures du soir; Et pendant ce temps-là elle paroissoit excessivemẽt effrayée. Il falloit incessamment luy essuyer la sueur de dessus son visage; Les draps, & la toile de sa paillace en étoient même tous trempez. A la fin elle se mit à haleter comme une personne qui sortiroit d'un grand travail, & elle passa le reste de la nuit à pleurer, & à prier pour les pecheurs. Le lendemain elle raconta avec un tremblement, qui épuisoit ses forces, qu'elle avoit veu des choses épouvantables d'un jugement que Dieu courroucé avoit fait de quantité d'Evêques, de Prêtres, & de Religieuses, de Magistrats, de Juges, & de grand nombre d'autres personnes de diverses conditions. Elle entendit les reproches qu'il fit avec indignation aux Ecclesiastiques criminels, & en suitte aux Ames religieuses, avec les plaintes de leurs Anges-Gardiens. Tout étant presque desesperé, elle aperceut le Fils de Dieu qui montroit sa Croix à son Pere, le priant que le sang qu'il y avoit répandu, ne fust pas inutile. Alors quantité de ces Ames luy furent accordées, dont quelques-unes allerent droit au Ciel, y remarquant quelques Religieuses. Elle fut en suitte plus de huit jours qu'au moment qu'elle pensoit à ces choses, tout son corps fremissoit, & l'on n'osoit prononcer en sa presence le mot de peché, sans qu'il luy arrivast quelque accident. Vn jour de l'Ascension, elle vit sur le grand Autel un Soleil, qui entourroit celuy où l'on devoit mettre le S. Sacrement en évidence, & ce Soleil tout de lumiere, étoit en mouvement perpetuel. Elle fit le signe de la sainte Croix, demandant ce que vouloit dire cela? Il luy fut répondu que c'étoit un symbole de l'ardeur avec laquelle IESUS-CHRIST desiroit d'être exposé pour se communiquer plus abondamment à ses creatures. Dés que l'exposition fut faite, l'agitation cessa, & la lumiere se rangea autour de la sainte Hostie. Elle vit encore de gros charbons de feu qui entourroient le S. Ciboire, & qui embrasoient son cœur à mesure qu'elle jettoit les yeux dessus. Il luy arriva une fois de demeurer ravie depuis les sept heures du matin jusques à dix. On luy demanda severement pourquoy elle n'étoit pas revenuë à elle, lorsque la Messe avoit sonné, n'ayant pas accoûtumé d'être ainsi transportée pendant ce S. Sacrifice: Elle

pria qu'on luy en donnaſt penitence, & qu'on la contraignit une autre fois; puis elle dit naïvement, qu'elle avoit été retenuë par un Enfant merveilleuſement beau, qui tenoit une de ſes mains ſur ſon cœur, & de l'autre il la ſoûtenoit. Que la Meſſe ſonnant, elle l'avoit ſuplié de la laiſſer; mais qu'il luy avoit répondu; *Quand ta Superieure te commande de revenir à toy, tu me fais plaiſir de luy obeïr: mais à preſent qu'elle ne te l'a pas commandé, je veux que tu demeures, & moy même je te veux dire la Meſſe.* Et que de fait cét adorable Enfant ayant changé de forme avoit celebré la Meſſe, & luy avoit dit devant que de diſparoître; *Je te feray de grandes graces; mais non tout d'un coup, de peur que tu n'y cooperes pas.*

Il eſt à remarquer que Nôtre-Seigneur luy aparoiſſoit le plus ordinairement ſous la forme d'un petit Enfant, l'attirant & l'attachant par ce moyen aux graces, aux vertus, & aux myſteres de ſa ſainte Enfance. Elle vit une fois en Communiant ſi grand nombre d'étincelles autour de la ſainte Hoſtie, qu'il luy ſembla en la recevant que c'étoit un charbon de feu, & tout le jour elle reſſentit des odeurs auſſi ſuaves, que ſi l'air eût été embaumé. Le ſentiment de ſon indignité la mit un jour dans l'incertitude, ſi elle Communieroit, ou non: Alors Nôtre-Seigneur luy dit au fond de l'Ame; *Ma fille, ne me prive pas de mon contentement, je prens mes delices dans ton cœur.* Ces paroles luy cauſerent un ardent deſir de la Communion; mais craignant encore pour quelques fautes qu'elle avoit commiſes; *Je te les pardonne*, luy dit-il, *Ne fay rien deſormais que pour me plaire. Tu ſeras la diſciple de mon S. Eſprit.* En Communiant il luy ſembla qu'elle avoit la bouche toute pleine de ſang, & que ce ſang, à meſure qu'elle l'avaloit, ſe changeoit en charbons de feu, qui tomboient ſur ſon cœur. Dans la joüiſſance des graces, ſon cœur bondiſſoit d'une telle force qu'il ſoulevoit ſon corps, & deux Religieuſes avoient alors bien de la peine à la retenir. Rendant compte de ſon état, elle dit, que les jours qu'elle aprochoit de la ſainte Table, au *Sanctus* de la Meſſe, elle ſentoit comme une main qui luy remuoit le cœur, de même que ſi on y eût preparé une place; & qu'elle entendoit auſſi des voix qui crioient; *Toſt, toſt, depeſchez vous de diſpoſer le lieu au Roy du Ciel.* Elle dit de plus qu'elle avoit veu dans l'Hoſtie le S. Enfant Iesus, qui tenoit une Enſeigne ſemblable à une flamme, où il y avoit en écrit: *Venez à moy, vous tous qui eſtes chargez, & je vous ſoulageray.* Que mettant les bras en rond, il ſe tourna devers elle, & luy dit: *Mon Epouſe vien à moy je t'en prie.* Et que tandis qu'il luy parloit, elle le voyoit treſſaillir comme une perſonne qui paſſionneroit quelque choſe: Au ſortir de

cette vision elle entra dans une grande crainte de n'en pas profiter; de sorte qu'elle pria son cher Epoux de luy retirer telles faveurs: Il luy répondit distinctement: *Si je t'accordois ta demande, ce seroit pour ta perte.* En même temps elle luy sacrifia toutes ses volontez, pour suivre sa divine conduite.

CHAPITRE CINQVIEME.

DES INSTRVCTIONS QV'ELLE RECEVOIT DANS SES ravissemens, & des marques de sa bonne conduite.

LE divin Maître donnoit des leçons des plus solides vertus à sa petite Ecoliere, dans les temps où il la tenoit en état de n'entendre rien que luy. Il luy dit une fois dans l'intime de l'Ame, lors qu'il y étoit corporellement par la sainte Communion: *Entre dans ton Cabinet pour me prier en secret. Ramasse toy en toy même, sans t'épancher aux creatures. Il faut que tu sois ainsi pour recevoir ce que je veux mettre en toy. Ie te tiendray toûjours par la main, de peur que tu ne tombes. Asseure toy sur mon amour.* Vn jour il luy dit, *Peu penser, peu parler, & beaucoup faire.* Sur quoy ayant demandé de l'explication, il luy dit avec amour, *Tu penseras peu aux choses de la terre, comme si tu n'y étois pas. Tu ne parleras que de moy, & des moyens pour m'aimer parfaitement.* Elle perdit un moment tous les sens, tellement qu'on luy aprocha des yeux une bougie ardente, sans qu'elle les fillast aucunement. Au bout de deux heures étant à elle, on luy demanda ce qui avoit causé cét accident. *C'est,* dit-elle, *que j'ai entendu ces mots: Ie suis celui qui est mort pour toi. Ie ne sçai comment j'ai peu suporter le feu que ces paroles ont allumé dans mon interieur.* Pendant une de ses prieres, son cher Epoux luy dit, *Ma fille, pour petite que soit la chose que tu demanderas, je veux tu te prosternes sur ta face, & que tu prennes un esprit d'enfant, qui ne court pas, mais qui craint de se laisser tomber. Ie ne veux pas que tu entreprennes la vertu tout à la fois: Aie crainte de choir.* Ces paroles calmerent quelques inquietudes qu'elle avoit, touchant son avancement à la perfection. Nôtre-Seigneur s'est montré plusieurs fois à elle, souffrant & couvert de playes. Vne fois elle le vit comme sortant de la Colomne aprés sa flagellation, tenant sa robe entre ses mains, & n'ayant pas la force de la revêtir. Il luy dit en ce piroyable état, que les pecheurs le flagelloient de nouveau, & qu'il falloit qu'elle luy aidast à apaiser le courroux où étoit Dieu son Pere, & que pour ce sujet, il vouloit qu'elle jeûnast six semaines de suite, & dans chaque semaine trois jours au pain & à

l'eau, qu'elle prist tous les jours la discipline; qu'elle ne portast point de chemise, mais qu'au lieu elle endossast le cilice, & qu'elle marchast nuds pieds pendant tout ce temps-là. De toutes ces penitences on ne luy en permit pas une, de quoy elle ne s'inquieta point. Le soir du même jour, comme elle adoroit le S. Sacrement, elle sentit une personne proche d'elle, qui luy dit d'un ton fort severe: *Je veux que tu fasses ce que je t'ai dit, je te donnerai des forces pour l'accomplir.* Aussi-tôt elle tomba dans des accidens qui paroissoient mortels. Le Sieur Brunet Medecin fut mandé, & voulant la soulager par ses remedes, au premier qu'il essaya, & qui étoit bien doux, elle perdit la parole, & parut comme à l'agonie, ce qui le surprit fort, & les Religieuses aussi. Ayant été dans cét accés au moins trois heures, on s'avisa de luy dire qu'elle priast Dieu, que si c'étoit sa volonté qu'elle jeûnast comme on luy avoit fait entendre, il luy plût la guerir, & qu'on luy permettroit de jeûner pour sa gloire. En même temps elle se leva saine, & s'en alla au Chœur. Depuis ce jour elle ne put retenir durant six semaines, que les viandes dont on use aux jours d'abstinence, & les jours qu'elles devoit jeûner au pain & à l'eau, comme aussi les veilles de Communion, son estomach ne gardoit chose aucune, que quatre à cinq onces de pain, & un peu d'eau; Elle mangeoit sans difficulté d'autres choses, quand on le luy ordonnoit: mais peu aprés elle le rejettoit entierement. Et quelquesfois une voix luy disoit; *J'ai pris plaisir à te voir manger au gré de ta Superieure, C'est à present à moi d'accomplir en toi ma volonté.* Alors son estomach s'enfloit comme s'il eût deu éclatter: ce qui obligeoit de luy commander de rendre sa nouriture, & tout à l'heure elle la rendoit sans effort, puis paroissoit à son ordinaire. Et quoy qu'elle sceût souvent qu'elle auroit ces maux, si elle mangeoit autre chose que du pain, elle n'en disoit mot; mais laissoit entierement agir l'obeïssance, ne se mélant jamais d'elle-même pour se procurer du soulagement. Il luy prit encore aprés d'autres douleurs aux jambes, qui marquerent que Dieu vouloit qu'elle allast pied nuds, & couverte du cilice, ce qu'on luy permit aprés diverses épreuves. Au bout de quinze jours, l'obeïssance luy ayant donné une fatigue extraordinaire dans un office fort penible, on luy retrancha quelques-unes de ses penitences, tant pour l'éprouver, que de peur de nuire à sa santé. Le même jour, Nôtre-Dame luy aparut avec un visage douloureux, l'exhortant de faire ce que son Fils luy avoit ordonné pour la conversion des pecheurs. On ne luy laissa pas pourtant reprendre ses austeritez. Le lendemain elle vit son Sauveur portant une Croix si pesante, qu'elle sembloit l'accа-

bler. *Ie te prie*, luy dit-il, *aide-moi à porter cette croix*, luy donnant à entendre qu'elle reprist ses penitences, & qu'elle les augmentast en couchant par terre, qu'il étoit tout-puissant pour luy donner des forces. Elle alla trouver sa Directrice, & la suplia avec abondance de larmes de la laisser faire la volonté de Dieu. Cela luy étant permis, une certaine joye s'épandit sur son visage, comme à une personne qu'on mettroit en liberté, & avec l'usage de ces penitences, jointes au travail de son office, & qu'elle ne reposa pour le plus que deux heures chaque nuit de ces six semaines, en faisant trois heures d'Oraison par jour, sa santé ny ses forces ne furent point interessées, quoy qu'aprés avoir battu au mortier une partie du jour, il falluſt changer ses habits, pour les avoir tout trempez de sueur. Ayant commis un leger deffaut contre la charité par respect humain, Nôtre-Seigneur la visita, mais avec un maintien un peu indigné, & luy dit de pareil accent: *Prend garde à toy, ma fille, garde toy de tomber sous mon courroux.* A ces mots la crainte luy glaça le cœur, de quoy son Epoux étant satisfait, il luy dit d'un visage plus doux; *Ie te promets de t'assister jusqu'au dernier moment de ta vie: Coopere à ma grace: Aime ce que j'aime. Fais grand état de tes Sœurs, comme de mes Temples. Fais le bien qui se presente à toy. Fuy l'occasion de mal faire.* Quand elle fut revenuë de cette extase, elle s'écria d'une voix si haute, qu'elle fut entenduë de tout le Monastere. *O Amour! ô Amour! que vous estes peu aimé! ô que n'est-il en mon pouvoir de former de toutes les gouttes de mon sang, des Seraphins pour vous aimer, & vous remercier: Ie voudrois que tous mes os, mes nerfs, & mes cheveux, fussent des cœurs enflamés de vostre amour, &c.* La Superieure ordonna à la Communauté un silence de huit jours devant la Pentecôte. Comme l'on fut à la veille de cette Feste, il prit à nôtre Sœur de tres-violentes douleurs trois heures durant par tout le corps, & particulierement à la teste. Elle ne pouvoit même parler; En suitte, elle dit en pleurant, que Dieu étoit courroucé contre quelques Religieuses, qui avoient rompu le silence enjoint, à cause qu'elles n'avoient pas desobeï à une creature, mais à luy, ajoûtant qu'on luy avoit fait comprendre que Dieu le Pere étoit le chef de Iesus-Christ, que Iesus-Christ étoit le chef des Superieurs, & les Superieurs celuy de leurs inferieures. Vn jour de la mort du B H. Loüis de Gonzague, elle eut quelque connoissance de ses grands merites, & dit aprés, que ce Saint avoit prié pour luy obtenir une parfaite obeïssance, & que pendant sa priere, elle sentoit un si grand desir de cette vertu, qu'elle croyoit que si son Ame eût été separée de son corps, l'obeïssance l'y auroit fait retourner. Depuis cette

vision elle grada des mesures encore plus exactes, touchant l'obeïssance, comme de resister aux choses qui luy arrivoient, se faisant pour cela telle violence, qu'elle en jettoit le sang par la bouche, ou par le nez. Elle suoit tres-abondamment. Elle devenoit de couleur violette. Et même quelquesfois qu'on luy disoit qu'elle n'acceptast pas les maux qui la surprenoient, elle se plaignoit à Nôtre Seigneur, disant : *Mon Dieu, l'obeïssance ne veut pas que je souffre à present : Gardez-moy ces souffrances, s'il vous plait, pour une autre fois.* Ses douleurs la quittoient aprés telles ou semblables paroles, & elle s'en alloit travailler à son office. Mais lors que sa Superieure y avoit consenty, l'on voyoit fondre sur elle des maux qui faisoient fremir.

Les marques par où les Directeurs discernent le bon esprit d'avec le mauvais, se sont veües clairement en cette chere Sœur ; Car outre cette admirable obeïssance dans laquelle elle a perseveré jusqu'à la mort, on aprend par l'attestation de sa premiere Superieure, de sa Maîtresse, des Novices, & d'une autre ancienne Religieuse tres-capable, & sortie d'Autun, pour l'établissement du Convent de Beaune, que la Sœur Etiennette de sainte Catherine a toûjours paru dans la maison, comme un Ange en la presence de Dieu, avec une ardeur pour sa gloire, une fidelité aux grandes graces, que la divine Majesté luy communiquoit presque sans discontinuation, par des operations extraordinaires ; Une parfaite sincerité à découvrir entierement ce qui se passoit en elle ; joint à une extréme crainte d'illusion, une continuelle defiance d'elle-même, & une pratique assiduë de l'humilité & de l'abnegation ; De sorte qu'elle ne demandoit rien davantage, que d'être reprise & avilie en toutes manieres. Et comme on ne manquoit pas de le faire, pour s'asseurer de sa voye, & luy donner moyen de cooperer à tant de faveurs celestes, elle en témoignoit de la joye, & au contraire elle se plaignoit si on l'épargnoit tant soit peu. Vne nuit qu'elle se disposoit à la sainte Communion, le demon luy aparut sous la forme de sa Superieure, qui luy deffendit de Communier le lendemain, à cause de son indignité, & luy dit des choses capables de la troubler beaucoup, & de la faire desesperer tout-à-fait. Le trompeur la quitta tout en colere, & elle croyant de bonne foy que c'étoit sa Superieure, passa le reste de la nuit dans la desolation, & dans les larmes. On luy demanda aprés la Messe pourquoy elle n'avoit pas Communié, elle répondit que l'obeïssance le luy avoit deffendu, & fit recit de ce qui luy étoit arrivé, supliant la Superieure de la mortifier souvent. *Le mépris m'est odieux*, disoit-elle, *mes sens y repugnent tous ce qui se peut ; mais il fait un grand bien à mon ame. Quand vous m'y avez exer-*

ade, j'ay quelquefois entendu le demon qui me disoit : Considere comme on te traite, tues bien simple de ne dire mot. Ouy sera bien d'autres choses. Les épreuves que l'on te prepare, te contraindront de tout abandonner. Vne fois étant importunée de ces suggestions, son esprit s'obscurcit, & sa volonté se refroidit, en sorte que le depit l'emparoit d'elle, & elle se trouva sur le point de renoncer à la vertu : Mais son Ange la secourut, luy disant, *Dieu ne demande que ta volonté, donne la luy.* A ces paroles elle reprit courage, & elle se jetta à genoux, priant la divine Bonté d'avoir pitié d'elle, non pas pour luy ôter les peines ; mais afin qu'elle ne l'offençast point. Dieu luy donna alors de si belles lumieres sur la valeur des souffrances, qu'elle ne s'en pût expliquer ; & dit seulement qu'il luy en étoit resté une continuelle envie de souffrir, priant sa Superieure avec ardeur d'y vouloir contribuer.

CHAPITRE SIXIEME.

DES SOVFFRANCES DE SON CORPS, ET DE SON AME.

ON a peu voir jusques icy, que les graces extraordinaires de la Sœur Etiennette ne consisterent pas seulement en douceurs & en jouïssance ; mais en des douleurs tout-à-fait étranges, & en des peines tres-rudes, par lesquelles Dieu & le demon l'exerçoient, l'un par amour, & l'autre par haine. Deux Medecins du Convent furent témoins que ses maux passoient la nature, la jugeant d'un bon temperament, & qui n'étoit sujet à aucune maladie. Il n'y eut que sa derniere qu'ils reconeurent pour naturelle, qui fut une fluxion sur le poulmon, avec une fiévre éthique. Il n'est pas croyable toutesfois combien son corps fut affligé en toutes ses parties, étant presque tous les jours reduite à l'extremité. D'ordinaire elle guerissoit tout d'un coup, & recouvroit ses forces pour obeïr. Ces plus grandes douleurs la prenoient presque toûjours dans les extases, ou en suitte. Vne fois Nôtre-Seigneur luy dit, *Mon Epouse, je te veux empraindre mes sacrées playes* ; puis elle se sentit brûler les mains & les pieds. Vn autre jour il luy dit en la baignant de son precieux Sang, *Je suis pour toy un Epoux de sang, tu seras aussi pour moy une Epouse de sang.* Elle luy demanda d'un grand amour de n'estre jamais sans douleur, & il luy accorda pour grace, qu'elle souffriroit toûjours au corps ou en l'esprit, & quelquesfois en tous les deux ensemble. Il luy prenoit des deffaillances, qui la laissoient les heures entieres, sans mouvement & sans pouls ; Des convulsions épouvantables, qui

luy faisoient craquetter les os, & les dens ; Des retrecissemens de nerfs : Des douleurs subites & aigües, dans quelque membre particulier, ou dans tous ensemble, comme si on les eût percez avec des aleſnes, ou rompu sur la roüe : Des enflures prodigieuses d'estomach, suivies de vomissemens jusqu'au sang ; Des debords de cerveau, dont le bruit s'entendoit à plus de douze pas loin d'elle ; Mais pardessus tout des maux de cœur & d'entrailles, comme si on les luy eut voulu arracher ou dechirer, & une ardeur si excessive, qu'elle s'en consumoit, & changeoit de couleur.

Le demon par un furieux dechaînement contre elle, l'attaquoit en toutes manieres. Vn soir il luy fit voir une langue horriblement enflamée, d'où sortit une voix qui luy dit, *Tu auras cette nuit une si grãde peur, que tu en seras reduite comme à l'agonie.* La nuit suivante elle sentit une beste fort grosse monter sur son lit, & se poser sur ses jambes, y pesant tellement qu'elle ne pouvoit se remuer : Mais aprés qu'elle eût fait un signe de Croix, cette lourde charge tomba comme un sac de bled, avec un si grand bruit, qu'il fut entendu de plusieurs Religieuses. Quelquesfois il se presentoit devant elle comme un Lion, jettant du feu par la gorge & par les yeux, & faisant effort pour la devorer. D'autresfois, il luy donnoit des imaginations & des tentations effroyables : puis changeant de batterie, il l'excitoit à la vaine gloire. Il essayoit de la tromper par de fausses visions. Vne fois s'étant travesti sous la forme d'une Religieuse, il l'apella, comme pour luy aider à puiser un seau d'eau. Quand elle fut proche du puits, cette fausse personne luy parla ainsi ; *Ie sçay bien que vous cherchez de plaire à Dieu, & de luy attirer de la gloire. I'en sçay auſsi un moyen admirable, qui obligera toutes nos Sœurs à luy en donner.* Que faut-il que je fasse, répondit la Sœur Etiennette ? *Pour rendre bien de l'honneur à celuy que vous aimez tant,* repartit la feinte Religieuse, *il n'y a qu'à vous jetter dans ce puits, & Dieu empêchera que vous n'en receviez aucun mal ; j'iray querir nôtre Mere & nos Sœurs pour vous retirer, & vous leur ferez admirer la puissance de Dieu, qui vous aura preservée. Croyez-moy, & faites cela.* La simple fille desireuse de glorifier Dieu, se mit à genoux, & fit le signe de la Croix. En même temps le demon deguisé s'évanouït, laissant une grosse & puante fumée : Plusieurs jours ensuivant nôtre Sœur fut assaillie de tentations capables de la perdre, sans un secours extraordinaire du Ciel. En une des visions qu'elle eut de l'Enfant Jesus, il luy dit parmy mille amoureuses caresses : *I'ay fait Iob selon mon cœur ; je te rendrai semblable à luy, non en science, mais en souffrance.* Aprés cette promesse, ses douleurs

ordinaires

ordinaires redoublerent, & elle en experimenta de nouveau plusieurs autres. Souvent elle avoit des impressions de souffrances corporelles & spirituelles, ausquelles personne ne cõnoissoit rien; Mais elle croyoit que c'étoit ou en punition de quelque legere faute (son Sauveur luy ayant dit qu'il luy vouloit tout faire payer en ce monde, afin qu'elle evitast le Purgatoire) ou pour le secours du prochain, soit des pecheurs, soit des agonisans, soit des necessiteux bien éloignez, ou des Fideles deffunts, ou par ressentiment de la perte de quelque Ame, dont elle voyoit la damnation. On en a remarqué divers exemples, & veu arriver les accidens qu'elle avoit preveus en extase. En voicy un profitable aux Ames religieuses, particulierement à celles de son Ordre, dont il decedoit tres-peu dans le Dioceſe d'Autun, qu'elle n'eut connoissance de leur état. Donc le septiéme de Iuillet 1646. ayant veillé une Sœur malade en son Monastere, qui s'apelloit Sœur Ieanne de l'Incarnation; tandis qu'on luy donnoit ses Sacremens, nôtre Sœur Etiennette fut dans un transport, d'où étant revenuë, elle dit à sa Superieure; *I'ay veu l'Ange-Gardien de nôtre Sœur, qui a presenté à Dieu tout le bien qu'elle a fait. Toute sa vie a été severement examinée, pour voir si elle iroit droit au Ciel; Mais helas! ce qui m'a étonnée, c'eſt que l'on ne faisoit point d'état des pechez qu'elle avoit commis dans le monde, & que l'on peſoit seulement ceux où elle étoit tombée en Religion. On a laissé la conclusion indecise, jusques à son dernier moment.* Le même jour elle vit le Fils de Dieu qui presentoit sa Passion au Pere Eternel, en faveur de cette Ame; & une grande multitude de Saints prosternez, en demandant misericorde pour elle. Nôtre-Seigneur dit à la Sœur Etiennette: *Ie veux que tu souffres, afin que ta Sœur, mon Epouse, se rende digne de recevoir une grace, dont elle a besoin, pour me rendre l'esprit.* Au même temps elle eut des douleurs par tout le corps, & sans presque de relâche, pendant treize jours, jusqu'à la mort de cette malade. Le jour de sa mort sur les six heures du soir, elle entra avec elle en l'agonie, n'ayant point de parole, que pour avertir des tentations & convulsions, qui devoient arriver à cette Agonisante, afin que l'on priast Dieu pour elle. A voir l'une, on jugeoit de l'état de l'autre, car à mesure que celle-cy diminuoit, celle-là souffroit davantage. Le 20. de Iuillet à trois heures aprés midy, la malade mourut, nôtre Sœur fit un petit cry, disant; *Son Iugement eſt fait* Elle jetta en même temps abondance de larmes, & au bout d'un quart d'heure elle rentra dans son naturel, & alla au travail, comme si elle n'eût rien enduré. Elle dit parlant de la deffunte: *C'étoit un spectacle horrible, de voir le demon proche d'elle: il entroit quel-*

quesfois dans de si grandes rages, de ce que j'excitois à prier pour elle, qu'il m'effrayoit, & me menaçoit de me fraper. Comme il l'a tenta de vanité, la B. Mere Anne de S. Barthelemy Carmelite, & nos Meres Marie de l'Incarnation, & de S. Paul (ce sont deux Professes de l'Ordre) *luy donnoient courage, pour resister, par des paroles admirables, & si hautes, que je ne les ay peu retenir.* Or quoy que la defunte eût été une tres-bonne Religieuse, une demie-heure aprés sa mort, la Sœur Etiennette l'entendit, qui luy disoit, *Ma Sœur, c'est une chose épouvantable de tomber entre les mains de Dieu, quand on ne s'est pas aquittée de son devoir. Vous ne sçauriez-vous imaginer ce que je souffre, j'endure plus au bout de mon doit, que l'un des plus grands Martyrs qui ayent été, Aiez compaßion de moi.* Pendant que l'on celebra les trois premieres Messes, pour le repos de son Ame, notre Sœur souffrit des douleurs inexplicables, qui la firent tomber en deffaillance, & percer ses habits de sueur. On luy demãda, d'où luy venoient tant de souffrances, *C'est*, dit-elle, *pour aider à cette Ame à faire son Purgatoire, afin qu'elle aille au Ciel le jour de l'Assomption de Nôtre-Dame, en la compagnie de plusieurs autres.* Huit jours aprés son decés, elle s'apparut à la même Sœur, & luy dit, qu'elle avoit plus souffert depuis la separation de son Ame, jusqu'aprés les trois premieres Messes dites pour elle, que tout le reste des huit jours, & que ce qu'elle enduroit alors, étoit peu de chose. Au bout de deux jours elle se montra encore à elle, vêtuë de son habit religieux, l'exhorta de profiter des graces. *Je souffre* (ajoûta-elle) *pour des deffauts que je ne connoissois pas; mais il n'a tenu qu'à moi d'en avoir la connoissance. Je vous prie ma Sœur d'inciter nos Sœurs à honorer les sept paroles que le Fils de Dieu profera en la Croix, cela aura bien du pouvoir pour m'avancer la joüissance de Dieu.* Le 3. d'Aoust la même Ame luy dit, qu'elle ne souffroit plus que la privation de Dieu, & la pria de persuader la Superieure de commander aux Sœurs de gagner les Indulgences, afin que toutes le fissent. *Parce*, dit-elle, *qu'une petite action faite par obeïssance, surpasse tout ce que l'on pourroit faire de sa volonté.* De plus elle luy nomma trois Religieuses, qui commettoient quelque faute dans le Chœur, en suitte de l'exemple qu'elle leur en avoit donné, l'a priant de les en avertir, & de leur faire sçavoir qu'elle en avoit beaucoup souffert. Le jour de l'Assomption, aprés qu'elle eût Communié, elle tomba comme évanoüye, & preste, ce sembloit, à tous momens de rendre l'esprit, jusqu'à l'élevation du S. Sacrement à la haute Messe, qu'elle se trouva à son ordinaire, mais tres-foible de ses grandes souffrances. Rendant compte aprés de sa disposition, elle dit que la Sœur Jeanne de l'Incarnation, avoit été tout ce temps-là auprés

d'elle ; & luy avoit fait sçavoir, que depuis le jour precedent, que l'Eglise Militante avoit commencé la Feste, la sainte Vierge avoit tiré quantité d'Ames du Purgatoire, dont elle étoit du nombre, les laissant pourtant dans un certain lieu, en attendant que toutes les Communions de ce jour-là fussent faites. L'Ame luy parlant cette fois, luy dit : *I'ai bien de l'obligation à cette sainte Maison, des prieres qu'elle a faites pour moi, lors que je serai dans le Ciel, je prierai pour elle.* Puis se jettant avec force sur la Sœur Etiennette, de sorte qu'elle en étoit comme accablée de pesanteur, elle luy dit par trois fois, *Adieu ma Sœur* : & ajoûta encore ; *Tout nôtre Ordre a de grandes obligations à nos B. Meres Marie de l'Incarnation, & de S. Paul, pour les graces signalées qu'elles lui obtiennent : Elles possedent des places si hautes dans le Ciel, qu'il ne m'appartient pas d'y aspirer. Faites bien, ma Sœur, pendant que vous le pouvez : Je m'estimerois heureuse d'être encore une heure dans le monde, afin de croître en l'amour de cette divine Majesté ; ha ! que je le ferois bien d'une autre maniere que je n'ai fait.* Cela dit, elle disparut, & ne revint plus qu'un an aprés le jour que l'on faisoit son Anniversaire dans le Convent. Nôtre Sœur étoit dans un excés de douleurs, lorsque la deffunte se presenta à elle, & luy fit d'admirables leçons. La vivante s'apliquoit fort pour les retenir ; mais l'Ame luy dit, qu'elle ne se peinast point, & que c'étoit plus pour luy donner de bonnes impressions en general qu'elle luy parloit, que pour les retenir en particulier. La Sœur declara aprés, que S. Augustin & sainte Vrsule avoient revêtu cette Ame sainte d'une robe toute couverte de pierres precieuses, & fait d'autres caresses. A côté d'elle, elle vit un grand feu, & l'Ame la prenant par la main, luy dit : *Venez-vous-en dans ce gouffre d'amour, enfoncez-vous, brûlons.* Elle se sentit comme abîmée avec elle dans Dieu, & enfin elle contempla cette Ame, que S. Augustin & sainte Vrsule éleverent au rang d'un grand nombre de Vierges, où elle prit place auprés d'une Mere de sainte Catherine Religieuse Vrsuline de la premiere maison de Paris.

CHAPITRE SEPTIEME.

CONTINVATION DES FAVEVRS DE SON DIVIN EPOVX, & ſon decés.

CELUY qui converse agreablement avec les simples, continua jusqu'à la mort de la Sœur Etiennette, de la favoriser de diverses graces tres-rares, de sorte que l'on eût dit que cette Ame

innocente étoit la décharge de toutes ses bontez, & une pure glace qu'il éclairoit sans cesse des lumieres du Paradis. Dans ses raviſſemens elle voyoit souvent Nôtre-Dame, les Anges, & les Saints. Vne fois la sainte Vierge luy aparut avec un visage triste, & couvert de larmes. *Si tu ſçavois*, luy dit-elle, *combien mon Fils eſt peu aimé, tu agirois bien autrement que tu ne fais : Aide-moy à demander miſericorde à Dieu pour les pecheurs.* Alors quelques pechez épouvantables de personnes considerables luy furent revelez, & elle ressentit des douleurs excessives un jour entier : *Ie permets que tu ſouffres* (luy dit son Bien-aimé) *pour obtenir de moy une grace neceſſaire à la converſion des perſonnes que je t'ay fait voir.* On comprit un jour par les paroles qu'elle disoit, étant en suspension, qu'elle voyoit son Ange-Gardien, celuy de sa Superieure, & celuy de la venerable Sœur du S. Sacrement. Elle parloit à ces bien-heureux Esprits avec un grand respect; Elle dit à celuy de la Superieure, *Vous ſçavez S. Ange, comme je vous ay toûjours aimé depuis mon entrée dans cette ſainte Maiſon, & que je n'ay jamais fait de Communion, que je n'aye demandé à Dieu l'augmentation de vôtre gloire, & de celle du S. Ange, que voilà preſent, qui aura beaucoup d'honneur pour les ſoins qu'il prend de ma Sœur Marguerite du S. Sacrement.* On luy demanda dans l'extase, qui étoit cette Sœur, *Carmelite* (dit-elle) *de cette ville*; puis elle continua de témoigner ses respects aux Anges. Le lendemain elle raconta de hautes & utiles instructions, que son Ange-Gardien luy avoit données en cette vision, pour conserver l'innocence, & pour honorer le tres-saint Sacrement.

Plusieurs fois elle a veu S. Ioseph, & d'autres Saints & Saintes. Vne fois qu'elle prioit Dieu pour Mr Saussotte Confesseur du Convent, qui étoit actuellement malade; il luy fut montré grand nombre de Prestres dans le Ciel, qui demandoient à Dieu sa santé, comme aussi sainte Vrsule, sainte Therese, sainte Catherine de Gennes, & la Mere Marie de la Trinité, qui avoit été Carmelite de Beaune. Elle aperceût encore deux Anges, qui portoient devant la divine Majesté un Recüeil de toute la vie du malade, où elle aprit qu'il avoit grand nombre de bonnes œuvres; mais elle ne vit point dõner de jugement. Peu de jours aprés le Confesseur recouvra sa santé.

Vne veille de la Chandeleur, elle se mit à chanter dans un transport, & à joüer des mains, comme si elle eût touché des Instrumens : quelques Religieuses sçavantes en la Musique, connoissoient qu'elle accordoit sa voix à ce qu'elle joüoit, & qu'elle chantoit aussi juste, que si elle eût beaucoup apris, quoy qu'elle ne sçeût pas une notte, ny la methode de chanter. Il parut qu'elle rou-

ouit un Flageollet, puis une Viole, aprés une Orgue, & enfin quelques autres instrumens inouïs. Cependant son visage étoit tout en feu, ses yeux en admiration, & son cœur dans une palpitation étrange. En reprenant ses esprits, elle s'écria; *Mon Dieu! la grande solemnité que l'on fait dans l'Eglise triomphante, pour la Presentation de ce divin Enfant: Ie ne m'en puis expliquer, car ce que j'ay veu, est tout-à-fait indicible.* Estant un jour alitée de foiblesse, on s'aperçeut qu'en prenant un boüillon, elle rendoit de grands respects à quelqu'un. On luy demanda ce que c'étoit, elle répondit qu'elle voyoit un Ange, qui portoit en sa main une Colombe blanche comme neige; Et sur ce qu'on luy dit, qu'elle le priast de benir son boüillon: *Entendez-vous*, dit-elle, *qu'il defere cét honneur à nôtre Superieure, parce qu'elle represente la personne de nôtre Maître.* On luy demanda quel étoit cét Ange? Elle fit le signe de la Croix, puis elle dit qu'il répondoit; *Ie suis l'Ange-Gardien de Sœur Marguerite du S. Sacrement, Cette Colombe vous marque son innocence, pour vous servir d'exemple.* Aussi-tôt elle eût un nouveau desir de cette vertu, puis son Ange-Gardien luy aparut, qui luy dit par forme de correction: *Vous voulez être patiente sans souffrance, pauvre sans necessité, & vertueuse sans travail. Si vous connoissiez la Couronne que vous aurez, vous seriez plus fidelle aux graces de vôtre Epoux: Cette Couronne est Dieu même.* Ensuite, elle vit la M. Anne de S. Barthelmy, qui l'encouragea à la patience, luy disant, que son Ordre du Montcarmel étoit bien agreable à Dieu, mais que le sien le surpassoit, à cause des Ames qu'il luy donne. *La Mere Marie de la Trinité de nôtre Ordre* (ajoûta-elle) *possede une gloire particuliere, pour le soin qu'elle a eu de nôtre Sœur Marguerite du S. Sacrement; Et si elle a tant de recompence pour une Ame qu'elle a aidée, qu'est-ce que les Vrsulines doivent attendre pour un nombre presque infiny? Ie sçay des Religieuses de vôtre Ordre, qui ont été assistées à leur mort, par un grand nombre d'Ames, qui possedent la gloire, & que ces bonnes Religieuses avoient instruites.* Huit jours avant la mort de la même Sœur du S. Sacrement, elle en fit la prediction: Et à l'heure de son decés, elle vit monter son Ame au Ciel, posée comme sur une nuée qui avoit la figure d'une flâme fort blanche, luy sortant de dessous les pieds, & l'enveloppant jusqu'à la ceinture. Vn feu paroissoit sous cette nuée, qui la poussoit en haut fort viste. Plusieurs brandons de feu étoient aux environs, mais si petits, qu'ils sembloient à nôtre Sœur plus que suffisans, pour brûler tout le monde. Il luy fut revelé que ces feux étoient des Seraphins, qui accompagnoient cette Ame, & l'alloient conduire au rang des Vierges.

A une Feste de sainte Vrsule, son esprit fut élevé au Ciel, pour y

contempler la gloire de cette Sainte & de ses Compagnes, qui luy fut representée par divers Symboles merveilleux. Aprés elle les vit comme aneanties devant la sainte Trinité, qui agrea si fort leur humiliation, que le Pere Eternel touché d'un Sceptre sainte Vrsule, & luy promit de luy accorder tout ce qu'elle luy demanderoit: Il la fit approcher de luy, & eut de divers entretiens avec elle, des graces qu'il vouloit faire à son Ordre. Aprés elle fut habillée d'un habit blanc, ornée d'une ceinture garnie de Pierreries, & couronnée de plusieurs Couronnes, où brilloit un nombre innombrable de pierres precieuses. Toutes ses Compagnes luy mirent un Sceptre en main, & parfumerent sa chevelure de quantité de fleurs de toutes sortes. Enfin un bouquet de fleurs tres-blanches luy fut presenté, chacune de ces choses figurant ses merites, sa gloire, & les bonnes œuvres faites à son honneur. Et elle receut pouvoir de Dieu de prendre dans toutes les hierarchies Celestes, jusques au nombre d'onze mille Anges, pour executer ses desseins sur son Ordre.

Dans notre Sœur Eternette par la faveur de son divin Epoux, voyoit souvent les choses de l'autre monde, en Paradis, en Purgatoire, & même en Enfer, où elle découvrit les tourmens, & les pechez de quelques Ames. Et pour ce monde, on ne peut dire combien de fois elle a declaré les choses cachées, qui se passoient fort loin, comme des inimitiez, des duels, des enfans en peril de mourir sans Baptême, des personnes possedées des demons, des Heretiques sur le point de pervertir quelques Catholiques, des Agonisans, des morts inopinées & autres cas semblables, dont elle marquoit toutes les circonstances, Dieu se servant d'elle pour secourir ces Ames en diverses manieres. Deux heures durant une fois elle parla toute extasiée d'un langage inconnu. On luy commanda d'expliquer en François ce qu'elle venoit de dire: Elle dit le Symbole des Apôtres; On luy demanda à qui elle parloit: *A des Saints-Anges* (répondit-elle.) Et si-tôt qu'on luy eût permis de les instruire, elle reprit ce premier langage, & en usoit tres-facilement, quand elle avoit les autres sens suspendus.

Au cõmencement de l'an 1647. elle fut avertie interieurement de prier Dieu, & de jeûner pour le soulagement de trois Ames de Purgatoire, & de prier aussi pour les trois personnes qui tenoient leur place sur terre. Ces trois Ames étoient celles du Pape Vrbain VIII. du Roy Louis XIII. & de Monseigneur Henry de Bourbon Prince de Condé. Elle jeûna, fit beaucoup de Communions & d'austerités pour leur repos.

On estima que la Sœur Edennette porta deux ans durant sa maladie mortelle, & pendant tout ce temps là il luy survenoit frequemment des accidens jugez surnaturels, qui la mettoient dans l'extremité de la souffrance. Environ trois mois avant sa mort, elle vit Nôtre-Seigneur tout couvert de sang, qui s'aprocha d'elle, & ayant pris de ce sang precieux, il le luy mit sur le cœur, disant; *Desormais, mon Epouse! toutes tes souffrances de l'ame & du corps, te seront plus douloureuses qu'elles n'ont encore été, parce qu'elles seront souffrances de sang & d'esprit.* Depuis cette veüe, ses peines augmenterent, & son corps diminua de beaucoup; mais elle disoit toûjours, qu'elle enduroit peu en comparaison de ce que ses pechez meritoient, & elle ne quitta aucunes de ses prieres d'obligation, ny de devotion. Elle beut quelques jours durant de l'eau de Coloquinte, de même que si c'eut eut été une liqueur exquise. Vne Religieuse en goûta, & fut contrainte de la rejetter au plus viste; Mais la malade sçachant que Nôtre-Seigneur luy accordoit la conversion d'un nombre de pecheurs, à chaque fois qu'elle en beuvoit, trouvoit son amertume douce. Quand elle sçeut qu'il n'y avoit plus d'esperance qu'elle puſt guerir; *O mon Dieu!* dit-elle, *que cela me plaît! Je vous assure que si je me voyois chargée de toutes sortes de maladies, & même de lepre, aidée de la grace de Nôtre-Seigneur, j'en ferois ma joye.* Dans ce sentiment elle pria que toutes les miseres du monde vinſſent fondre sur elle, pour satisfaire à la divine Iustice: puis son cœur s'opressa d'une telle maniere, qu'elle perdit la parole, & pensa rendre l'Ame.

Luy ayant fait avaller un peu de consommé, son estomach s'enfla si fort, qu'on ne la pouvoit regarder sans larmes. On luy demanda la cause de cét accident; *C'est que je suis un Pauvre* (dit-elle) *à qui il n'apartient pas d'user de chose si bonne; Dieu veut que je souffre sans autres soulagemens, que les plus communs, & même que je n'en prenne pas à suffisance.* Si-tôt qu'on luy eût promis de ne luy plus donner de ce boüillon, ses grandes douleurs cesserent. Ce qui obligea de la traiter de ce qui étoit servy à la Communauté, à quoy elle avoit plus d'appetit qu'à toute autre chose. Et de fait un peu de conserve de rose, dont on luy fit user en sa toux, la pensa suffoquer. En se couchant une fois, elle vit le chevet de son lict tout aspergé de sang, & entendit une voix qui luy disoit: *Couche toy sur la croix, je viens de benir ton lict.* Cette faveur augmenta son ardeur pour la souffrance. Elle Communioit trois ou quatre fois la semaine, & bien qu'elle fuſt si languiſſante, qu'il la falloit porter à la sainte Table, au moment qu'elle aprochoit de la fenestre de la Communion, tous ses maux s'arrestoient, & même sa toux cessoit, qui duroit

d'ordinaire prés de trois heures : Aprés la Communion elle s'entretournoit, comme si elle eut été en santé. Elle n'a pas manqué de recevoir ces graces les derniers huit mois qu'elle a vécu, sinon une seule fois. Il se forma un abcés dans son côté, qui la tint pendant quinze jours comme en l'agonie. Dans un petit intervalle, elle demanda les derniers Sacremens. Pendant qu'on les preparoit, elle fut surprise à la veüe de quelque grande beauté. Son visage devint rouge; Elle se souleva vigoureusement sur son lict, puis se courbant à demy, & étendant les bras, *Vous soyez le bien venu*, s'écria-elle, *c'est à cette heure que vous me venez visiter, ô mon Dieu! ô mon amour, que vous avez de bonté pour une pauvre creature!* Quand elle entendit par le son de la cloche aporter le S. Sacrement, son cœur bondit d'une si grande joye, qu'il fallut luy commander de la moderer un peu. Elle Communia dans de vifs sentimens d'amour. On luy apliqua incontinent aprés les saintes Huiles, d'où elle tira visiblement des forces; de sorte que le même jour à huit heures du soir, elle sortit du lict avec fort peu d'aide. Il sembloit qu'elle avoit encore plus de trois mois de vie; neantmoins à minuit elle entra dans une accés étrangement violent, qui luy dura trois jours. De fois à autres elle prononçoit quelques mots, qui marquoient l'attention de son esprit à Dieu. Elle eût le bon-heur de recevoir encore le S. Sacrement douze heures avant sa mort, à une heure aprés minuit, desirant même de se lever pour aller au devant de son Epoux. Aprés sa reception, elle demeura en extase, où il sembloit qu'elle voyoit à découvert l'objet de sa beatitude. Et revenant à soy, elle dit amoureusement : *Mon Seigneur vous soyez le bien venu, vostre bonté ne m'a jamais abandonnée, & maintenant vous daignez venir à moy, pour me tenir, de crainte que je ne tombe, car sans vous je me precipiterois dans l'ombre de la mort. O amour! ô Dieu d'amour! qu'il fait bon vous aimer. Je meurs fille de Dieu, & de l'Eglise, de nostre B. H. Pere S. Augustin, & de nostre B. H. Mere sainte Ursule.* Elle demanda la carte de ses Vœux, & le livret de ses Regles, & dit en les prenant. *Je vous remercie infiniment, mon Dieu, de ce que vous m'avez fait la grace de vivre en vostre sainte crainte & amour.* Elle passa ainsi la derniere nuit dans des souffrances extraordinaires, portées avec une admirable paix, joye & presence de Dieu. A sept heures du matin, elle empira notablement; il parut aussi que son esprit patissoit. Ce que voyant le Confesseur, il luy demanda ce qu'elle avoit; ne pouvant parler, elle fit quelque signe. Il luy dit qu'elle demandast à Iesus-Christ la grace de répondre, pour mourir dans l'obeïssance. Tout à l'heure elle luy dit ce qui luy faisoit peine, & s'entretint

avec

avec luy environ une demie-heure. Les Confeſſeurs, & les Medecins ne ſçavoient que penſer de la voir vivre ſi long-temps, dans des douleurs, & des accidens tels, qu'ils les jugeoient capables de faire mourir en quatre jours la plus forte Religieuſe du Convent. Et cependant il y avoit deux ans qu'elle les ſoûtenoit: Ainſi les paroles qui luy avoient été revelées, furent accomplies, qu'elle ſeroit ſemblable à Iob dans la ſouffrance, que ſon corps deviendroit ſec comme un éclat de bois, & que ſes infirmitez la rendroient ſi extenuée, qu'elle en ſeroit meconnoiſſable. Le Chirurgien trouvoit que ſa peau étoit plus ſeche, & plus dure que du parchemin. Sur le midy elle perdit la parole, mais non les autres ſens, témoignant toûjours être fort contente. Enfin ſon Ame quitta ſon corps conſumé de douleur & d'amour, à une heure aprés midy, le Mardy de l'Octave du S. Sacrement, le huitiéme de Iuin 1649. n'ayant pas encore 23. ans, huit ans aprés ſon entrée en Religion. Au moment de ſa mort, le demon aparut à une perſonne, & luy dit dans une rage accompagnée de blaſpheme: *Ie l'ay extremement tourmentée à ce paſſage: Elle m'a échapé, mais je t'auray.* Cette perſonne répondit: *Si Dieu luy a fait miſericorde, j'eſpere en ſa bonté qu'il me la fera auſſi.*

Le decés de la Sœur Etiennette étant divulgué par la ville de Beaune, l'on aporta de toutes parts des Chapelets, Medailles, Linges, Fleurs, & autres choſes, pour les faire toucher à ſon Corps; ce qui ſurprit d'autant plus les Vrſulines, qu'elle n'[illegible] connuë de perſonne. On l'enterra au bout de 24. heures, tous [illegible] membres étans demeurez ſouples, & ſon viſage plein de douceur. Trois jours aprés ſon Enterrement, on fut contraint d'ouvrir le Charnier, pour retirer quelque choſe de conſequence que l'on y avoit oubliée. Ce corps fut trouvé en même état qu'il y avoit été mis, ſans aucun changement, ny mauvaiſe odeur: Ce qui fut veu de la Superieure, & de pluſieurs Religieuſes du Monaſtere, comme auſſi de Meſſieurs Arbinet, Bourrée le Chanoine, & Regnault. Ce dernier l'a connuë plus qu'aucune perſonne du dehors, [illegible] long-temps Confeſſeur extraordinaire de la Communauté. Il l'a veüe avec admiration pluſieurs fois dans les raviſſemens, & choſes rares qui luy arrivoient, & il l'aſſiſta à la mort. C'eſt un Eccleſiaſtique de haute vertu, grand Miſſionnaire, & amy de feu Mr. Olier, ancien Curé de la Paroiſſe S. Sulpice du Faux-bourg S. Germain lés Paris. La Providence de Dieu a ramené ce même Eccleſiaſtique du fond de Savoye à Beaune l'an 1667. où il paſſa comme pour donner ſon témoignage ſur la conduite de feu la Sœur Etiennette Guyot; ce qu'il a fait par un acte ſigné de ſa main, l'onziéme Mars de la même année.

Et depuis le quatriéme de May 1669. il en a fait un second plus au long, où il raporte qu'une fois entre plusieurs autres, il l'avoit veüe ravie en extase, sans entendre, ny répondre, que lorsque sa Superieure luy demandoit les choses par obeïssance; Et qu'au [illegible] elle leur aprit la mort heureuse d'un des amis du mê[illegible]égnault.

Monsieur Baillet Doyen de la Chapelle du Roy à Dijon, étant Superieur des Vrsulines de Beaune, eût aussi connoissance & estime particuliere de cette bonne Ame: mais il ne desira pas qu'on la fist communiquer hors la necessité, de peur de prejudicier à sa simplicité, reco[illegible]erfellement dans la Maison, même par les Pensionnaires, qui la reveroient fort. Quelques-unes ont été Religieuses, selon qu'elle leur avoit predit, au temps qu'elles avoient des sentimens tout contraires.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES DV HAVRE de Grace.

SOeur Marguerite Cavelet dite de la Conception, étoit dés son bas âge une petite Prude, qui mépriſant la bagatelle, faisoit son contentement de vaquer secretement à Dieu. Elle demeura deux ans en pension aux Vrsulines de Roüen, & y fut fort cherie acause de ses belles inclinations. On la comparoit au bon Nathanael de l'Evangile, n'ayant point de fiel, de fard, ny de malice. De Roüen elle alla encore estre Pensionnaire au Havre-de-Grace; & là elle enflamma les cœurs de ses Compagnes en la devotion à sainte Vrsule, & aux onze mille Vierges. Proche de leur Feste elle s'asseioit avec une des plus ponctuelles de sa Classe, pour reciter onze mille fois l'*Ave Maria*, ajoûtant à la fin de chacun, *Ave Sancta Vrsula cum sociis tuis, Ora pro nobis*. Huit jours devãt & huit jours aprés cette Feste, elle n'avoit pour ainsi dire, d'autre entretien que de ces Saintes. Quand par mégarde elle contrevenoit à quelque point d'obeïssance, elle en demandoit pardon à sa Maîtresse devant que de se coucher, & le lendemain on la voyoit plus attentive sur elle-même; & elle perseverea toute sa vie dans le fidel exercice d'une vraye obeïssance. Elle obtint l'entrée au Noviciat le 22. Decembre 1630. Et elle commença la vie Religieuse par un ardent desir de se rendre parfaite, en prenant en suite les moyens plus efficaces, entre lesquels étoient l'accusation frequente de ses deffauts, & la priere qu'elle faisoit pour en estre avertie. Quand elle eût pris l'habit, le Demon pour le luy ôter, se servit d'une autre Novice, qui étoit sa

couſine germaine, & fort perſuaſive en ſes paroles. Elle n'eut pourtant jamais le pouvoir d'ébranler la Sœur de la Conception, quelque raiſon qu'elle luy alleguaſt pour la faire conſentir à quitter le voile, & à retourner au monde, comme elle même pretendoit faire; tellement que l'une ſortit en effet, & l'autre demeura, & fit Profeſſion. Ses continuelles maladies ne luy donnerent pas le moyen de faire de grandes choſes, quant à l'exterieur; Mais elles ne l'empêcherent pas d'operer beaucoup à l'interieur. Elle étoit adonnée à la lecture, & à l'Oraiſon, où Nôtre Seigneur la favoriſoit de douceurs inexplicables, qui découloient plus ordinairement des myſteres de ſa ſainte Enfance, de ſa douloureuſe Paſſion, & de ſa preſence au S. Sacrement de l'Autel, comme de trois ſources inepuiſables de delices ſpirituelles. Toute ſa joye aux heures de divertiſſement, étoit de parler de l'Oraiſon: Sa Superieure qui le ſçavoit, alloit ſouvent à l'Infirmerie, expreſſement pour en diſcourir avec elle, & pour s'enflâmer en l'amour de Dieu.

Vne nuit elle entendit Pſalmodier au Chœur, dont ſa Cellule n'étoit pas loin; La Superieure à qui elle le dit, prit cela pour un ſonge: Mais elle-même à quelque temps de là, entendit auſſi de ſon lict chanter dans le Chœur: Elle ſe leve, s'habille promptement, puis ouvre une petite grille qui rendoit ſur l'Autel, & écoute la même Pſalmodie, qui luy parut tres-belle, quoy qu'elle ne peuſt entendre les paroles qui ſe diſoient. Elle ouvre la porte de ſa Cellule, pour ſe tranſporter au Chœur; mais à même temps minuit ſonna, ce qui la fit reſſouvenir de ce que la Sœur de la Conception luy avoit dit de cette harmonie, laquelle Sœur, & une autre encore l'entendirent cette même nuit; & croyant auſſi s'être éveillées trop tard, elles ſe diligenterent, & s'en allerent pour deſcendre au Chœur; mais elles trouverent les portes fermées, & oüirent ſonner minuit. Le lendemain elles en firent le raport à leur Superieure, qui en ſuitte ne pouvoit aſſez benir Nôtre-Seigneur, de ce qu'il étoit ainſi honoré nuit & jour en [illegible] lieu.

Enfin le corps de nôtre chere Sœur, étant miné d'incommodités, une fiévre ardante acheva de l'abattre. Le jour de ſa bonne Patronne ſainte Vrſule 1643. elle ne parloit que de ſes loüanges, & dit qu'elle eſperoit mourir ce même jour; Ce qui avint, quoy qu'apparamment elle deût aller plus loin. Son viſage demeura ſi coloré, qu'il excitoit la devotion, & l'admiration à tous ceux qui le virent.

Elle avoit promis à ſon Infirmiere, de prier Dieu qu'elle mouruſt immediatement aprés elle. Et de vray celle-là ne la ſurvêquit que peu de temps, car elle trépaſſa le jour de S. Charles en ſuivant, dont elle avoit le ſur-nom.

SOEVR MARIE DRELY, dite de l'Incarnation, naquit en Normandie au pays de Caux, l'an 1620. Elle étoit l'aisnée de Monsieur Nicolas Drely, Sieur Desquimboc, & de Damoiselle Jeanne Benitier. Aprés qu'elle eût été Pensionnaire aux Vrsulines du Havre, sa Mere ne la peût retenir que trois mois avec elle; Encore faisoit-elle déja la petite Vrsuline, catechisant les Enfans de la Campagne, & commençant l'employ qu'elle desiroit embrasser par vœu, comme elle fit, se rendant Religieuse au lieu où elle en avoit conceû le desir. Là sa principale étude fut la mortification interieure. Aussi-tôt qu'elle sentoit l'émotion de quelque passion, elle élevoit son cœur, & ses yeux au Ciel, afin d'obtenir des forces pour la domter. C'étoit une fille de conversation, toûjours preste au divertissement. Neantmoins elle s'en retira peu à peu, évitant les occasions où son naturel l'auroit engagée. Elle ne sortoit point de sa celule, que pour ses emplois, & y retournoit incontinent, comme la Colombe dans l'Arche. Il suffisoit qu'elle connust l'inclination de sa Superieure pour la suivre entierement. Par ses prieres & par ses soins, elle procura l'entrée de la Religion à deux pauvres garçons, & plaça une Demoiselle Angloise refugiée en France, avec des personnes de qualité & de vertu, prenant de plus autant de soin de son Ame, que si elle eût été sa Mere spirituelle. La charité de la Sœur de l'Incarnation étoit si manifeste dans sa Communauté, que la Superieure pour la favoriser, luy donna la conduite entiere d'une pauvre creature, qui avoit perdu l'esprit, & qui étoit furieuse. Nôtre-Sœur l'aima comme son enfant, ayant des prevoyances extraordinaires, afin qu'elle ne manquast de rien. Souvent on luy voyoit porter les marques des coups que cette insensée luy avoit déchargé, en recevant ses services. Elle l'excusoit pourtant, & ne se fâchoit point, que quand on l'en vouloit punir. Quoy qu'elle eût des occupations plus importantes, elle quittoit tout, quand elle jugeoit luy estre necessaire. Et bien que naturellement la moindre chose messeante luy fist soulever le cœur, la charité la rendit si forte & si courageuse, qu'elle surmontoit ses repugnances, pour secourir en toutes choses, celle qui ne pouvoit s'aider. Au lict de la mort elle la caressa encore, & la recommanda fort à la Superieure. Elle estimoit toûjours que Nôtre-Seigneur luy en avoit commis le soin, comme en luy adressant ces paroles, *Ce que vous ferez au moindre des miens, je le tiendray fait à moy-même.*

La vengeance que cette bonne Ame tiroit de ceux qui luy faisoient déplaisir, étoit d'offrir des Prieres particulieres pour eux, ou de leur bien faire à la premiere rencontre. Elle portoit un Crucifix,

en main pendant toutes ſes exercices de pieté, & le baiſoit pluſieurs fois, avec un cœur tout attendry des douleurs de ſon Sauveur. Vn Pere Ieſuite qui ſçeut ſa devotion, luy donna pluſieurs pratiques, à l'égard de Iesus Crucifié, auquel elle s'apliqua avec fidelité. Les jours qu'elle Communioit, ſon cœur tout remply d'onction ſpirituelle, en épanchoit ſur ſon exterieur, & l'on s'en apercevoit, en traitant avec elle. Elle fit faire un tableau fort devot de Nôtre-Dame du Mont Carmel, qu'elle expoſoit tous les ſeconds Dimanches des mois ſur l'Autel du Chœur, pour renouveller la devotion des Religieuſes. Toute ſa vie elle ſouhaitta la mort, & elle ne pouvoit comprendre comment on avoit des ſentimens contraires. Que ſi on luy diſoit que les jugemens divins étoient bien redoutables; *I'en ſuis d'accord* (répondoit-elle) *mais quand je fais reflexion ſur mes pechez, je me repreſente que Nôtre-Seigneur me demande, comme autres fois à ces peuples anciens: Que te feray-je, Ephraim? que te feray-je, Iuda?* & je réponds avec confiance; *Vous me ferez, s'il vous plaît miſericorde, ô Seigneur, & je l'eſpere par les merites de voſtre Paſſion.* Elle tâchoit en chacune de ſes actions de ſe mettre en état de meriter l'Eternité bien-heureuſe, comme ſi ç'eut été la derniere de ſa vie: & plus elle aprochoit de ſa fin, plus elle augmentoit en ferveur. Vn jour elle eut quelque lumiere ſur la gloire des Bien-heureux: Et une nuit elle vît un magnifique trône, & une couronne de grand prix, mais qui n'étoit point achevée; On luy dît que ce ſeroit l'ouvrage de la mortification, qui ſe pratiqueroit encore un an. Elle raconta ce ſonge, comme ſi tout cela eût été preparé pour une autre: Mais ce fût elle même qui mourut à la fin de l'année. Dans les preſentimens qu'elle en eut, elle mit ordre à tout ce qu'elle avoit en maniement; Elle donna de fort bons avis à ſa ſœur Religieuſe, pour s'avancer à une plus haute perfection, puis elle luy declara avec aſſeurance qu'elle n'avoit plus guere de temps à vivre avec elle. Peu aprés étant indiſpoſée, elle fit rencontre d'une Religieuſe, qui luy demanda comment elle ſe portoit; à qui elle répondit, *Comme une perſonne qui doit bien-tôt mourir. Mais vous ma Sœur! y eſtes vous diſpoſée?* L'autre qui étoit toute jeûne, dît qu'elle n'y penſoit point, & qu'il luy falloit premierement faire penitence de ſes pechez: *Vous ferez fort bien d'y penſer* (repartit la Sœur de l'Incarnation) *car vous mourrez bien-toſt.* Ces paroles allarmerent en ſorte cette fille, qu'il fût beſoin que la Superieure la conſolaſt. Cependant la Sœur de l'Incarnation tombe grievement malade, continuë dans ſes ardeurs d'aller voir Dieu, & enfin aprés toutes les ſaintes diſpoſitions, elle joignit les mains, éleva ſes yeux au

Ciel, comme pour marquer le chemin à sa belle Ame, laquelle au mom̃t se detacha de son corps le 17. de Decẽb. 1659. elle étant âgée de 39 ans, dont elle en avoit 20. de profession. Son trépas fut tendrement & universellement pleuré dans la Communauté, & tout particulierement de la Sœur à qui elle avoit prédit la mort, parce qu'elle l'aprehendoit à l'excés. Toutesfois sept jours aprés l'Enterrement de la Sœur de l'Incarnation, elle fut surprise d'un vomissement de sang. Alors elle se resigna d'elle même à mourir, & en témoigna des desirs aussi grands qu'elle en avoit eu d'aprehension. Elle n'obmit rien des preparations requises à ce dernier passage, qu'elle franchit avec confiance en Dieu le 28. Decembre de la même année. Depuis deux ans elle avoit fait un si grand, & si prompt changement, qu'on l'admiroit dans le Monastere.

SOEVR MARIE FREMONT, dite de sainte Ignace, fille d'un Bailly de Graville en Normandie, avoit été obtenuë par sa Mere, de Nôtre-Dame de Liesse, puis elle la dressa si bien, que quand elle entra en pension aux Vrsulines du Havre, à l'âge de douze ans, on reconnut que c'étoit une terre toute disposée à recevoir la semence celeste. Elle avoit une ardeur si grande pour Dieu, que son corps même s'en ressentoit, & on luy trouva plusieurs fois les soirs un linge trempé sur son estomach, qu'elle y avoit mis à dessein de rafraichir son cœur. Ce beau feu, faisoit rejaillir l'eau par ses yeux; En sorte qu'il luy falloit souvent permettre d'aller prier à l'écart, afin de n'avoir que Dieu pour témoin de ses larmes, & de ses élans d'amour. Sa ferveur extraordinaire obligea à la veiller de prés, & plusieurs fois on trouva des orties & des petits cailloux dans son lict. D'autres fois on la surprit prenant la discipline avec des lassets, en sorte que les ferrets étoient marquez sur ses épaules, ce qui luy fut deffendu, & de faire aucune penitence sans congé. Elle receut le voile à l'âge de dix-huit ans, & prit à tasche de se mouler sur la vie du B. Loüis de Gonzague, paroissant en effet sa vraye coppie. Sa profession suivit deux ans aprés. Mais à peu de temps la joye qu'elle en avoit eüe, fut détrempée d'une douleur bien sensible; car cette chere Sœur étant gemelle d'une autre fille, qui luy étoit si semblable, qu'il leur fallut long-temps mettre une marque pour les reconnoître; qui jusqu'alors avoit toûjours été avec elle, & qui devoit ce semble luy être inseparable, fut neantmoins contrainte de quitter l'habit religieux, & de retourner au monde. Deux cœurs si unis ne se peûrent separer sans des violences extrémes, que l'une & l'autre porterent tres vertueusement, particulierement la Religieuse témoigna beaucoup de prudence en cette

douloureuse separation, remerciant Dieu mille fois de ce qu'il l'avoit choisie pour son Espouse, par preference à sa Sœur. Son cœur fort affectif se tourna tout à fait vers Dieu, aprés l'éloignement de cét objet, qui le partageoit en quelque façon. Outre les effets ordinaires de l'amour divin dans les bonnes Ames, celle-cy en ressentoit des atteintes si vives, qu'il luy sembloit que son cœur bondissoit, & s'alloit fendre d'amour. Elle ne pouvoit reposer la nuit, quand elle étoit frapée de ces traits. L'estime où elle étoit, portoit ses Compagnes de la prier de faire des Neuvaines à leur intention, & à la fin étant interrogée du succés qu'auroient les choses qu'elle avoit recommandées à Dieu, elle disoit sa pensée en simplicité, qui se trouvoit aprés veritable. C'étoit une fille d'œuvres, & non de paroles, parce qu'elle faisoit beaucoup pour Dieu, & pour le prochain, & ne parloit gueres que pour la necessité, ou pour instruire ses Ecolieres, luy semblant que le Fils de Dieu les caressoit en sa presence, & disoit, *Laissez aprocher de moy ces petits Enfans*; de sorte que quand elle en étoit environnée, elle avoit une joye tres-sensible. Elle dit une fois dans la sincerité à sa Superieure, que si elle avoit asseurance de mourir ce jour-là, elle ne demanderoit autre chose pour se disposer, que d'aller en Classe, croyant rendre plus de service à Dieu en cela, qu'en tout autre exercice. Elle travailloit parfaitement bien en Dentelle, & si habilement, que son pensoit que son Bon-Ange avançoit son ouvrage en son absence, afin qu'elle eût la consolation de fournir davantage à l'ornement des Autels, à quoy son travail étoit toûjours destiné. Elle pleuroit, & perdoit le sommeil, d'envie de mourir. Elle offrit sa vie à Nôtre-Seigneur, au lieu de celle de sa Superieure, qui étoit malade. Neuf jours aprés elle fût saisie de maladie, & avertit de sa mort prochaine la Superieure, qui luy dit quelque jours aprés; *Ie vous prie que si quelques unes de nos Sœurs vous font instance pour les apeller aprés vous, de les en refuser, car nous ne sommes pas trop. Ma Mere*, répondit le malade, *je n'en apelleray qu'une qui n'y songe pas, & ma Sœur gemelle; c'est son avantage de sortir de ce val de misere, & d'aller joüir de Dieu.*

Sur le soir on luy dit qu'elle avoit sujet de se rejoüir, parce qu'on l'a trouvoit beaucoup mieux; *En effet*, répondit-elle, *j'ay grand sujet de joye, parce que demain à l'heure qu'il est, je ne seray plus au monde.* Le lendemain elle parut encore mieux: Mais elle persevera à dire que ce seroit son dernier jour. Elle reçeut l'Extrême-Onction sur le midy: Puis à cinq heures du soir, sans aucune agonie, elle rendit son ame à Dieu le 21. de Ianvier 1663. Vn mois

aprés la premiere Profeſſe de la Maiſon mourut, ſelon la prediction de la Sœur de S. Ignace, & ſa Sœur gemelle preſque en même temps.

Vne filleule de Madame Fremont ſa Mere, étant à la Campagne, & ignorant le decés de la Sœur de S. Ignace, fut éveillée la nuit precedente le jour de la Converſion de S. Paul, par un coup qu'on luy donna ſur la joüe, & elle entendit une voix, qui luy dit diſtinctement: *Eveillez-vous ma grande amie! je ſuis la Sœur de S. Ignace, qui vous viens dire adieu. Ie m'en vay en Paradis, & je prieray Dieu pour vous.* La fille fut toute émeüe d'abord; mais en ſuitte elle eût tant de joye, qu'elle ne pût ſe r'endormir. Le lendemain elle alla à Roüen en faire le recit à Madame Fremont, laquelle en ayant depuis parlé à la Superieure du Havre, elle y creut de bonne foy, ſe ſouvenant que la deffuncte luy avoit dit, que Dieu luy feroit miſericorde le jour de ſa Profeſſion (qui étoit la Feſte de la converſion de S. Paul) & luy donneroit ſon Paradis.

DE DEVX RELIGIEVSES VRSVLINES DE TROYES.

LA Mere le Ieune du S. Sacrement, & la M. de Xaintonge de la Trinité, donnerent une telle fermeté à leur Convent de Troyes, que non ſeulement il n'a pas ſouffert de déchet depuis leur mort: mais plûtôt il s'eſt fortifié, & perfectionné en ſorte qu'il ſeroit ſeul capable d'immortaliſer celles qui y ont poſé les premiers fondemens, & qui y ont établi une vertu plus ſolide qu'éclattante, & partant plus aſſeurée. Deux Religieuſes decedées quatre ans aprés leur Profeſſion, en feront pour toutes les autres, les preuves convainquantes.

L'une étoit fille du Vicomte des Conardins, & ſe nomma dans le Cloître Sœur Ieanne de ſainte Angele. Elle eût des diſgraces de fortune, qu'une perſonne de ſa naiſſance ne devoit pas aparemment aprehender; Et divers accidens arrivez à ſa famille, l'auroient reduite dans la derniere neceſſité, ſi aprés la mort de ſes Pere & Mere, Dieu qui eſt le Pere des Orphelins, n'eût garenty une ſeule maiſon de Campagne qui luy reſtoit, d'un incendie dont deux autres maiſons contigües furent conſumées. Tandis que le feu environnoit de toutes parts cette maiſon, une Colombe voltigeant à l'entour, écarta les flammes, à la veüe d'une grande multitude de gens. Par ce moyen Mademoiſelle des Conardins eut de quoy ſubſiſter. Elle vêcut dans le monde, ſans être du monde, juſqu'à l'âge de vingt cinq ans, faiſant ſes delices de preparer les Ames à ſortir

du

du peché; & à les aider à mieux finir leur vie, qu'elles ne l'avoient commencée. Aprés elle se rendit Vrsuline, & elle se tenoit parmy elles comme la servante de toutes, se comportant de même sorte, que si elle l'eût été veritablement. Cét humble sentiment bien cultivé l'éleva à la perfection religieuse, & luy en attira bien-tôt la recompense. Estant malade à la mort, elle demanda congé de mourir, afin de pratiquer l'obeïssance pour derniere preparation; Sa Superieure luy dit pour réponse: *Oüy, ma fille, priez Nostre-Seigneur qu'il vous emmeine.* Alors l'Agonisante leva les yeux au Ciel, & se prit à sous-rire; puis tenant le Crucifix d'une main, & le cierge beny de l'autre, elle rendit son esprit à son Createur, l'an 1634. avec une si grande joye, que son visage en demeura riant, plus beau & plus serain, qu'elle ne l'avoit jamais eu en sa meilleure santé. Elle vécut environ trente ans, la plus part dans les maladies & les afflictions, semant en pleurs pour recüeillir en allegresse, & accomplissant la prediction de Salomon, touchant la femme-forte, qu'elle riroit à son dernier jour.

L'autre jeune Professe de Troyes, que nous produisons pour échantillon de toutes, est Sœur *MARIE VODET*, dite de la Mere de Dieu, native de la même ville de Troyes. Elle prit aussi-tôt dessein de se faire Sainte que Religieuse, & crût que pour en venir à bout, il falloit se crucifier avec son divin Epoux. Elle entra aux Vrsulines, comme si elle eût monté sur le Calvaire, & pratiqua si genereusement la mortification, qu'elle s'en rendit un parfait miroir. Elle n'estimoit rien à l'égal de cette vertu, dont elle faisoit le sujet de ses conversations. Que si elle en embrassoit bien à son choix, elle sçavoit encore mieux user de celles qui luy arrivoient, sans qu'elle y pensast Dieu même pour faire preuve de son courage, luy envoya une langueur qui la mina peu à peu. Elle edifia toutes, ses Sœurs par sa patience, & par son mépris de la vie, quoy qu'elle ne fût encore qu'en sa vingt-troisiéme année. Elle n'estimoit rien en elle, que la qualité d'Esclave de la sainte Vierge, à qui elle rendoit des honneurs tous particuliers, comme à sa Maîtresse, & à sa Souveraine. Vn peu avant que de mourir, elle dit ces belles paroles. *Je n'ay rien trouvé dans la Religion qui m'ait donné de la satisfaction, à l'égal des mortifications qui me sont arrivées.* La paix qu'elle posseda à sa mort, fut sans doute une recompence anticipée de cét esprit de croix, qui l'avoit animée jusques alors, & un avant-goust du bon-heur eternel. Elle mourut le dix-septiéme d'Avril 1637.

LA VIE
DE LA MERE ANNE ANFERT DITE DE tous les Saints, Religieuse Vrsuline d'Autun.

CHAPITRE PREMIER.

DV TEMPS QV'ELLE DEMEVRA DANS LE MONDE

VN Pere de la Compagnie de Iesus, a dressé un Manuscrit de la vie de la Mere ANFERT, de laquelle voicy l'abregé:

La Roche Milet petite ville du Nivernois, fut ennoblie par sa naissance. Mr Gilbert Anfert son Pere, sceut allier les actes plus heroïques du Christianisme, avec la valeur d'un Cavalier tel qu'il étoit; Car il se mit à genoux au lict de la mort, pour prier pour son ennemy, lequel avoit refusé de se venir reconcilier avec luy: Et Damoiselle Perrette Gorrelet la Mere mourut à 92. ans avec son innocence baptismale, au raport de celuy qui avoit receu sa Confession generale: A la naissance de cette fille, la Mere eût tant de joye, que jamais elle n'en avoit ressenty de pareille. Ses premieres inclinations furent toutes saintes. Quand elle eût sept ans accomplis, elle jeûna la moitié de tous les Carêmes, jusqu'à ce qu'elle fust capable de le jeûner tout entier. Dieu la preserva de divers dangers, car une charette luy passant une fois pardessus les jambes, elles furent à l'instant toutes noires, mais sans fracture. Vne autre fois un chariot sur lequel elle étoit, entra dans un étang profond, & n'en fut retiré qu'avec peine. Elle receut un coup de coûteau dans le pied, un grand coup de bâton sur la teste. Elle cheut à la renverse de dessus un Cheval, & elle faillit heureusement à être tuée d'une tuile. Aprés tous ces accidens, les Medecins l'ayant traitée en vain pour la guerir d'un mal de teste, un vœu qu'elle fit & executa en l'honneur de S. Brocard de Vienne, l'en delivra entierement. Vers l'âge de 15. ans, elle changea, quittant ses devotions pour hanter le monde, s'adonner au jeu, & paroître dans toutes les Compagnies du Païs, où elle fût considerée & distinguée entre toutes les filles de condition. Cependant, excepté la vanité, elle ne tomba dans aucun vice, demeurant vierge, depuis le berceau jusqu'au tombeau, ayant une aversion naturelle de toutes les choses contraires, même à la bien-seance. Par ce motif

elle renvoya une lettre qu'un Gentilhomme luy avoit écrite, & elle ne la voulut pas lire.

Dieu pour l'attirer à luy, employa un moyen qui auroit rebuté beaucoup d'autres personnes. Les Vrsulines Congregées d'Autun, encore en fort petit nombre, prierent cette Damoiselle (qui demeuroit à Autun, & qu'on leur avoit dit être tres-obligeante) de les venir soulager un peu, pendant la maladie d'une de leurs Compagnes. Et l'extrême pauvreté qu'elle remarqua en leur Maison, la toucha, & luy donna la resolution de vivre avec elles. Dés-lors elle renonça au monde, embrassa les emplois d'une fille devote, jeûna tout le Carême au pain & à l'eau, prit les Vendredis la discipline, & porta une ceinture de crin. Et comme elle ne quitta pas si-tôt le jeu, elle donna une partie de son gain aux pauvres.

Dans un songe, elle vit une forme de jugement Divin, & la sainte Vierge qui empêchoit sa condamnation. De quelque nature que fust ce songe, elle s'obligea en suitte par vœu à jeûner tous les Samedis, jusqu'à ce qu'elle fust Religieuse, n'aspirant plus qu'à ce bonheur. Quand ce vint à prendre congé de sa bonne Mere, ils penserent fondre de tendresse l'une & l'autre, & se parlerent bien plus des yeux que de la langue; Mais enfin la grace triomphant de la nature, la fille la quitta pour suivre Iesus-Christ. Elle fut encore combattuë d'un Oncle, dont elle étoit heritiere, qui luy fit cent remontrãces, pour la détourner d'embrasser l'extrême pauvreté des Vrsulines d'Autun; mais elle en demeura aussi bien victorieuse, qu'elle l'avoit été de sa Mere, & elle se rendit en cette Maison, commençante l'an 1619. un peu avant qu'elle fust érigée en Monastere.

CHAPITRE SECOND.

ELLE EST RELIGIEVSE, PVIS VINGT ET VN AN SVPERIEVRE à Arnay le Duc, où elle reçoit de grandes graces.

Mademoiselle Anfert fut la premiere qui entra aux Vrsulines d'Autun, & qui ouvrit le chemin à plusieurs autres. Pa[illegible] ce qu'elle étoit agreable à Dieu, il fallut que la tentation l'éprouvast. En effet pendant son Noviciat elle eût toûjours envie de sortir, & une fois, convaincuë ce luy sembloit de la pensée qu'elle seroit plus utile au monde qu'à la Religion, elle employa avec empressement une voye pour mander ses parens; mais cela ne luy reussit pas. Et à la suitte sa generosité fortifiée de la grace, surmonta

le Demon. Comme elle fut la premiere Novice & Professe d'Autun, elle se rendit un modelle achevé de toutes les vertus à celles qui l'ont suivie, & qui la suivront. En ce Monastere elle gouverna toute jeûne les Novices, & prodiguoit sa santé pour les soigner, & leur donner satisfaction.

La ville d'Arnay-le Duc, demandant ses Vrsulines, six Professes d'Autun dont la Mere de tous les Saints fut commise Superieure, y allerent; nonobstant les oppositions du Convent d'Autun, de la ville, & des parens de la Mere, pour empescher sa sortie. Il luy fallut coucher dans une metairie au faux bourg d'Arnay (distant de cinq lieües d'Autun) parce que la contagion étant à Autun, les habitans d'Arnay tenoient leur porte fermée. Le lendemain cette chere Mere gagna les cœurs par ses honestetez, & on l'introduisit avec ses Compagnes dans la Ville Outre les talens que la Politique Chrétienne & Morale demandent pour bien gouverner, la M. de tous les Saints avoit des graces tout à-fait surnaturelles, pour découvrir les secrets des consciences, pour calmer les esprits, & pour gagner les cœurs. Elle auroit été Superieure toute sa vie, depuis qu'elle commença de l'être, si les regles l'eussent souffert. On l'y a retenüe vingt & un an en divers triennaux ce qui marque assez combien sa conduite étoit goûtée. Le titre de Superieure ne la retenoit point de mettre la main à tout, & ne l'exemptoit d'aucune regularité. Elle n'étoit singuliere en chose quelconque, & ne permettoit pas qu'on luy presentast rien de mieux, ny de plus qu'aux autres. Encore qu'elle sçeût méler adroitement l'aigre avec le doux dans le besoin; neantmoins plus elle a vieilly dans le gouvernement, plus l'a-t'elle confy en douceur, disant que tel étoit le gouvernement du Fils de Dieu. Elle étoit exacte à reprendre les moindres fautes, *Parce*, disoit-elle, *que de là provenoient les grands desordres*. Elle perdit une fois la fiévre, de joye qu'elle eut, de ce que Monseigneur d'Autun, arrivoit pour faire élire une Superieure, à sa décharge, & de foible qu'elle étoit dans son lict, elle se leva toute fortifiée.

Nôtre Seigneur se plust à luy communiquer ses plus reservées faveurs, dont nous marquerons quelques-unes. Vn Religieux qui étoit consideré dans son Ordre, & Docteur en Theologie, écrivit à une Religieuse d'Arnay, aprés la mort de cette venerable Mere, que quand elle étoit couchée, Iesus Enfant se venoit mettre auprés d'elle; mais si beau, & si plein d'attraits, qu'elle n'en pouvoit détourner les yeux; Et que luy ayant remontré que telles visions devoient être suspectes, comme subjettes à illusion, & à laisser des

impressions mauvaises, & qu'elle tournast le dos, si cela continuoit ; *Ie le feray*, luy dit-elle ; *mais ſçachez que cette veüe m'augmente l'amour de la pureté, & du ſervice divin.* Vne nuit elle vit en ſonge IESUS-CHRIST, qui chanta une Meſſe ſolemnelle, où il l'épouſa, & mit une Croix entre ſes deux mains jointes, qui parût toute d'or, les deux croiſons de perles, avec un diamant mal façonné, qui la fermoit. IESUS en ôta les perles, & luy laiſſa le reſte, luy diſant. *Tiens, mon Epouſe, garde cela toute ta vie :* Ce qu'elle promit, puis il ajoûta ; *Ie te dis les mémes paroles, qu'à ſainte Claire, I'auray toûjours ſoin de toy, & de toutes tes filles.* Ce ſonge luy fit comprendre des paroles qui luy avoient été prononcées diſtinctement en une Oraiſon, *Sponſa mea ſponſa* ; Et elle en changea de ſorte, que prés de ſix ſemaines durant elle eut une preſence de Dieu actuelle, ſans pouvoir preſque manger ny dormir. Se trouvant un jour diſtraite à l'Oraiſon, elle pria ſon Epoux de luy inſpirer quelque pratique pour arrêter ſon eſprit. En même temps elle vit Nôtre-Seigneur ſur ſes bras, en la forme qu'il fut deſcendu de la Croix. Ce pitoyable objet luy tira une grande abondance de larmes, & elle eut bien de la confuſion d'aller Communier ainſi éplorée. Vne partie du Carême de l'an 1636. elle fut perpetuellement occupée de deux viſions intellectuelles, l'une étoit des Demons qui luy repreſentoient tous les pechez de ſa vie, en luy criant, *Voilà ton bel ouvrage, abominable creature !* L'autre comme d'un tableau, où étoient dépeints tous les tourmens du Sauveur oppoſez à ſes pechez, avec une voix qui diſoit, *La cauſe des ſouffrances d'un Dieu, ce ſont tes pechez.* Elle en demeura dans une triſteſſe qui luy dura juſqu'aprés Paſques.

L'an 1631. Vne Profeſſe ſon intime amie, luy aparut quelques dix jours aprés ſa mort, & luy arracha un peu de cheveux, ce qui la reveilla, & pour marque de la verité, il ne luy revint plus de cheveux en cét endroit-là. Deux autres Religieuſes de ſa connoiſſance, & decedées, il y avoit quatorze ans, ſe montrerent à elle, dont l'une l'avertit d'un de ſes deffauts, & l'autre de quelques manquemens de ſa Communauté. Souvent d'autres Ames luy ſont aparuës, entr'autres, celles de Monſieur Guigeon ſon ancien Directeur qu'elle vit quatre fois, devant que l'on eut enterré ſon corps, ſous la forme d'une belle lumiere ; Celles de la M. du S. Eſprit ſa Superieure à Autun ; Et d'une M. Marie Carmelite de Beaune, avec qui elle avoit lié amitié.

Elle entendoit ſouvent des voix, & des paroles interieures. Elle a veu un grand nombre de fois, tantôt le Sauveur en Croix, tantôt en *Ecce Homo*, tantôt entre les bras de la ſainte Vierge, & tantôt

environné d'Anges; Et quoy que d'abord ces visions luy donnassent quelque frayeur; elles la laissoient dans la joye, & dans la devotion. Toutes ces graces ne l'enfloient point, au contraire elle en étoit plus humble. Elle les nommoit des reveries, & ne les a écrites que par des commandemens reïterez. Elle prioit & faisoit prier Dieu de l'en delivrer, comme de choses tres-perilleuses.

Pendant une maladie, elle prediſoit à point-nommé tout ce qui luy devoit arriver, & elle vouloit faire passer le tout pour des songes; aussi bien que l'asseurance qu'elle donna à une Damoiselle enceinte, que son enfant auroit vie, & seroit Baptisé, quoy qu'elle en eût déja eu trois morts-nez, & celuy là vêcut un an. Elle prédit à une femme, que sa fille ne demeureroit pas dans un Convent où elle étoit entrée; à une Religieuse abandonnée des Medecins, qu'elle n'en mourroit pas; & à une autre, que malgré la froideur qu'elle avoit pour elle, elle feroit & diroit des choses aprés sa mort, à quoy elle ne s'attendoit pas, pour faire reparation à son corps; & toutes ces predictions furent suivies de l'evenement. Une fois qu'on la jugeoit malade à mort, elle dît à une personne de confiance, qu'elle en étoit surprise, parce qu'il devoit arriver quelque chose, avant qu'elle mourût: Trois ans aprés le Convent de Semur l'éleut pour Superieure. Mais les Messieurs d'Arnay s'opoſerent à sa sortie: Et lors elle dît, *Voilà ce qui devoit arriver avant ma mort.* Dieu luy avoit montré en vision toute la Maison de Semur, & son élection, avec une Croix, où elle ne fût point attachée, d'où elle connut qu'elle n'y seroit point Superieure, & l'asseura toûjours. Les Religieuses de Semur, qui étoient venuës pour la querir, luy dirent les mêmes paroles, qu'elle avoit entenduës dans cette vision.

CHAPITRE TROISIEME.

SON ORAISON, ET SES VERTUS.

IL n'y a point d'espece d'Oraison où cette Ame pure n'ait été élevée. Dés sa jeunesse son esprit d'abord se détachoit des sens, & s'échauffoit du saint Amour. Aprés elle ne pût même se servir de l'entendement. Souvent son cœur étoit tout plein de feu, de joye, & de joüissance: Quelques fois ses puissances étoient suspenduës, & d'autres fois elle se sentoit si unie à Dieu, qu'elle n'en pouvoit douter, quand tout le monde luy auroit dit le contraire. Elle passoit les heures à prier sans distraction, & quand elle étoit

distraite, la pointe de son esprit ne quittoit point Dieu. La plus-part des nuits elle faisoit Oraison; ses veilles toutesfois ne l'empêchant point de se lever de grand matin. Quelques fois elle prioit Nôtre-Seigneur avec grande simplicité, qu'il la laissast dormir pour ne point tomber malade; & elle se rendormoit, sans peine. Elle perdoit souvent son mal de teste à l'Oraison, où les autres le prennent. Aprés qu'elle eut été une fois rudement choquée par des personnes de condition, elle se retira pour faire son Oraison acoûtumée. La Religieuse qui l'avoit accompagnée au Parloir, se mit à prier avec elle, & fut surprise de la voir aussi-tôt ravie, & dans des impetuositez d'amour si grandes, qu'elle même y participoit, & ressentoit des goûts qu'elle n'avoit jamais experimentez. Au sortir de là elle demanda à sa chere Superieure, si tout ce qu'on luy avoit dit auparavant, ne l'avoit point distraite; laquelle luy répondit sincerement, qu'elle n'en avoit pas eu une pensée, & que son cœur avoit plus d'amitié que jamais, pour ses personnes-là. Vn Confesseur luy deffendit long-temps de faire Oraison au retour d'une maladie. Elle déplora bien aprés cette perte, & fit reflexion, combien il importe d'avoir de bons Directeurs. Ses delices, son festin, & son petit paradis (disoit-elle) étoit le temps des Exercices spirituels. Elle y vaquoit deux fois l'année, avec une ardeur inexplicable; & quand elle en sortoit, elle eût donné volontiers (à ce qu'elle disoit) un doit de sa main pour les recommencer.

Elle nommoit le S. Sacrement, *Le Ciel de son Amour.* La sainte Hôtie avoit dans sa bouche le gouſt d'un rayon de miel. Par l'avis d'un grand personnage elle communia tous les jours, trois mois durant; au bout desquels son Directeur passant par Arnay, luy témoigna seulement par gestes, qu'il n'agreoit pas une Communion si frequente: Et tout-à-l'heure elle sacrifia sa consolation, & ne Communia plus qu'avec la Communauté. Elle ne revit ce Directeur que six ans aprés, & alors elle s'expliqua de la faim qu'elle endouroit touchant cette divine Manne. Le Directeur ravy de sa soumission, la luy accorda quatre fois la Semaine; puis sur la fin de sa vie, elle l'obtint journaliere. La plus part des communications intimes de Nôtre-Seigneur à cette belle Ame, étoient aprés la sainte Communion. Vne fois il luy fit connoître que la Meditation des sept paroles qu'il dit en la Croix, luy plaisoit fort. Les jours saints elle se cachoit le plus qu'elle pouvoit pour pleurer à son aise les tourmens de son divin Epoux; & ne passoit point la semaine Sainte, sans être malade. Madame la Comtesse de Ruffec luy ayant fait present d'une Image du [illegible] de Nôtre-Dame de Montaigu, elle la

garda long-temps en dépoſt dans ſa chambre, pour couvrir les merveilles qu'elle operoit elle même: puis elle la fit placer dans la Chappelle du Convent, afin de ſatisfaire à la devotion du Peuple, qui accourut de toutes parts, cette Image étant une ſource de ſanté, & de ſainteté.

La Mere de tous les Saints ne faiſoit point fond ſur ſes graces extraordinaires; mais bien ſur la foy qui eſt le fondement ſolide de la vraye ſpiritualité. Elle étoit tres-exacte, & tres-adroite à bannir de ſon Monaſtere toutes les perſonnes & toutes les choſes ſuſpectes, & le ſeul nom des heretiques luy étoit odieux. Pluſieurs Medecins aſſeurerent que la plus part de ſes maladies provenoient de la violence de l'amour Divin. Et pour la guerir, ils faiſoient éloigner d'elle tous les objets de devotion; mais ce n'étoit que jetter l'huile ſur le feu, & échauffer ſon amour par des deſirs plus ardens. Tantôt elle demandoit à Dieu de n'avoir jamais un moment de ſanté, pour être conforme à ſon IESUS ſouffrant; tantôt elle ſe plaignoit de ne ſouffrir pas aſſez, & elle le prenoit à témoin du deſir qu'elle avoit d'endurer le martyre. *Ça, mon Dieu* (diſoit-elle) *humiliez, mortifiez, & tirez raiſon de cette chetive creature, qui eſt ſi temeraire que de vous en prier, & preſſer: Tenez moy toûjours dans les croix, & que je vive ſans conſolation; gardez la moy pour l'autre vie.* En toutes rencontres elle demandoit à ſes Sœurs: *Aimez-vous Dieu?* Et ſi quelqu'une heſitoit à luy répondre, ce luy étoit une épine au cœur. Si on luy demandoit quelle heure il étoit. *L'heure d'aimer Dieu*, répondoit elle. Quelques-fois elle faiſoit l'empreſſée en revenant du Parloir. *Mes Sœurs* (diſoit-elle) *j'ay une bonne nouvelle à vous dire, c'eſt qu'il faut aimer Dieu.* Dans tous les lieux du Convent elle avoit fait écrire en gros caracteres, *l'AIME DIEV*, afin de reveiller ce divin amour: Et quand quelque malade ſe plaignoit diſant, *Hà mon Dieu!* elle luy diſoit de bonne grace; *Dite plûtot, aimons Dieu*; & c'étoient ſes élans ordinaires. L'amour Divin luy rendoit tout facile, luy allegeoit ſes douleurs, & la portoit même à les augmenter, en ſe privant de boire dans de grandes alterations, & uſant de toutes les mortifications auſquelles elle s'étoit accoûtumée de jeuneſſe.

Sa Maxime en fait d'amour, étoit que pour s'aprocher de Dieu, il falloit s'éloigner de la creature, en conſervant & exerçant tous les actes de charité à l'égard du prochain. Son zele éclattoit en premier lieu dans ſon Inſtitut, comme à ce qui l'obligeoit davantage: Nonobſtant ſes continuelles incommoditez, ſa charge de Superiture, & ſon attrait ſi puiſſant à l'Oraiſon, elle s'employoit à l'inſtruction

l'instruction des jeunes filles, & même elle leur aprenoit à lire, & à travailler (étant tres-adroite de la main;) Et elle s'associoit à leurs Anges-Gardiens, pour profiter à leurs Ames. Plusieurs Religieuses, chez elle, & ailleurs, ont attribué leur vocation à la force de ses bons discours. Et quelques autres dans l'irresolution, ont choisi le party de Dieu, [illegible] être recommandées à ses prieres depuis son decés. Elle [illegible] beaucoup de maisons d'Vrsulines, de faire le Vœu d[illegible] le fit toute la premiere de son Monastere d'Arnay, [illegible] suivrement toutes ses filles de la suivre. Ce fut elle qu[illegible] semblée d'Autun, dont il a été parlé cy-devant; qui y [illegible] la premiere à prendre les Constitutions de Paris, qui perse[illegible] dans la conclusion qui y fut prise, établit dans Arnay la fidelle pratique de ces mêmes Constitutions: & qui ne cessa d'agir, pour contribuer à l'entiere conformité de toutes les maisons de l'Ordre. Son Parloir étoit une Ecole de vertu, où les personnes plus qualifiées de la Ville & de la Province, venoient aprendre à bien vivre: car sa conversation étoit une douce & vive instruction. Elle faisoit de grandes penitences, & s'étoit dépoüillée de tout le fruit de ses bonnes œuvres, pour le soulagement des Ames du Purgatoire, & pour la conversion des pecheurs. Vne personne de consideration luy est redevable de sa sainte mort, aprés une vie qui ne la promettoit pas telle, sans miracle. Vn Officier d'un Regiment luy rendant visite, elle le gagna à Dieu, de telle sorte qu'il alla se jetter aux pieds de Monseigneur d'Autun, pour se Confesser, ne l'ayant pas fait depuis huit ans. Il ne voulut plus user de la dispence qu'avoient alors les Soldats, de manger de la viande les Vendredis & Samedis, & porta son Chapellet en écharpe sur son habit: ce qui fut imité de plusieurs de la Garnison. Deux Convens de son Ordre étans en necessité, elle leur fit & procura des aumônes considerables, & leur presta sans interest de notables sommes d'argent.

Vn matin qu'elle demandoit à Dieu la vertu d'humilité, une voix luy dit, *Ecry, & confesse tes pechez, repaire de Babylone.* Elle dressa en suitte une Confession generale, si bien circonstanciée, que le Confesseur à qui elle la fit, en fut surpris. Quand elle n'étoit plus Superieure, il sembloit qu'elle ne l'avoit jamais été; car elle ne critiquoit point le gouvernement des autres, ne se reservoit, ny chambre ny clef, & ne joüissoit d'aucun privilege pour les Parloirs, pour les lettres, ny pour quoy que ce fust. Et quand quelques fois elle ressentoit des contradictions à l'obeïssance. *Voila* (disoit-elle à soy-même) *ce que te vaut un si long gouvernement* Par son travail

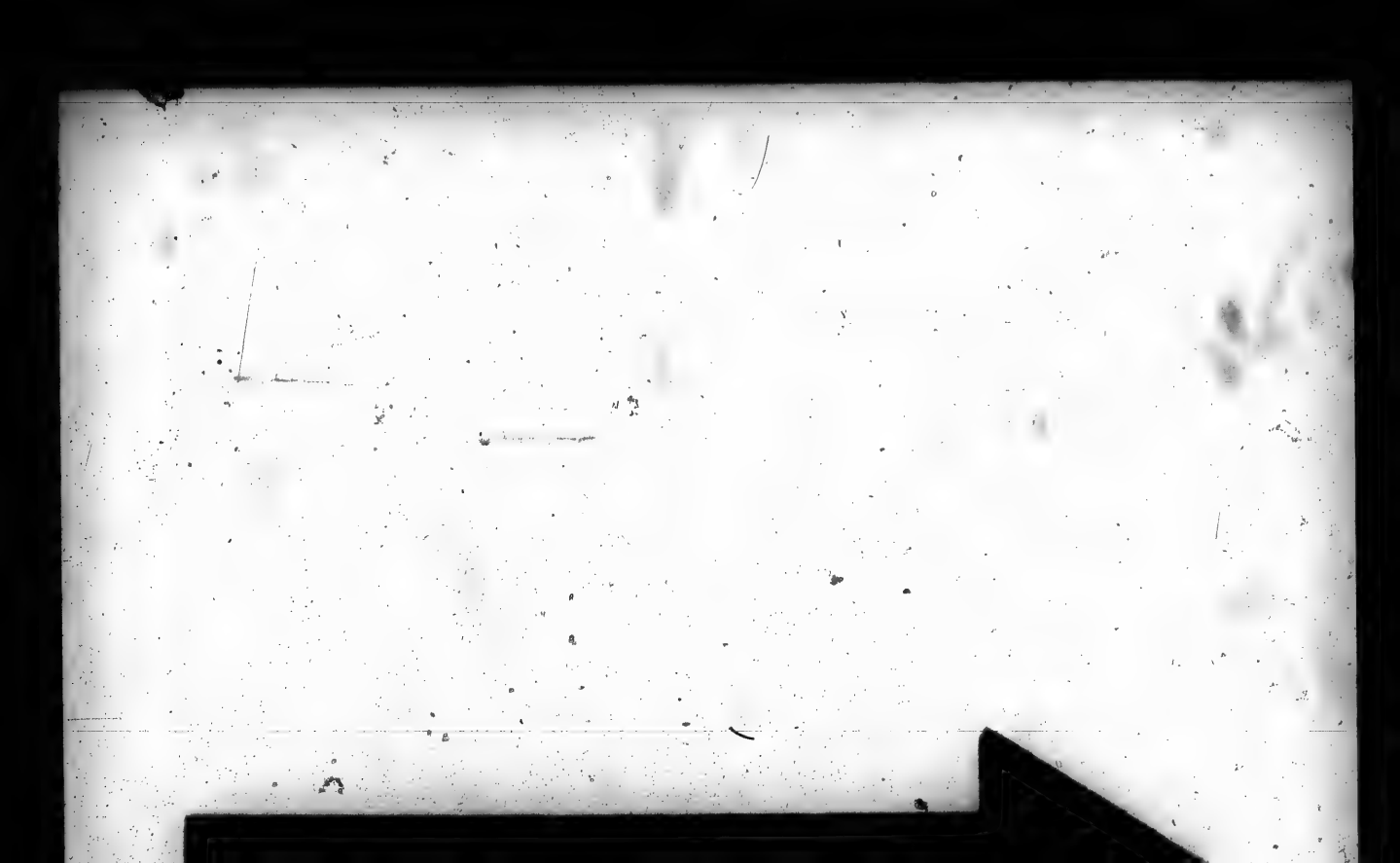

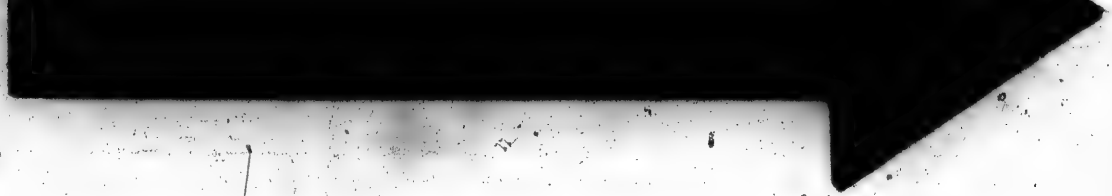

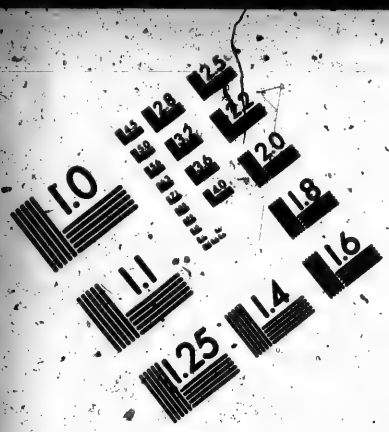

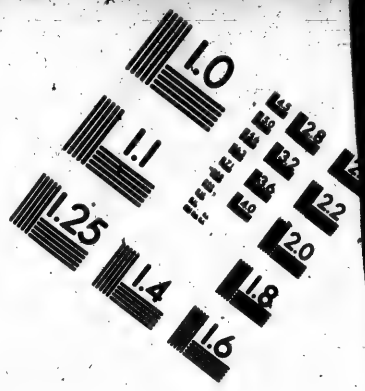

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

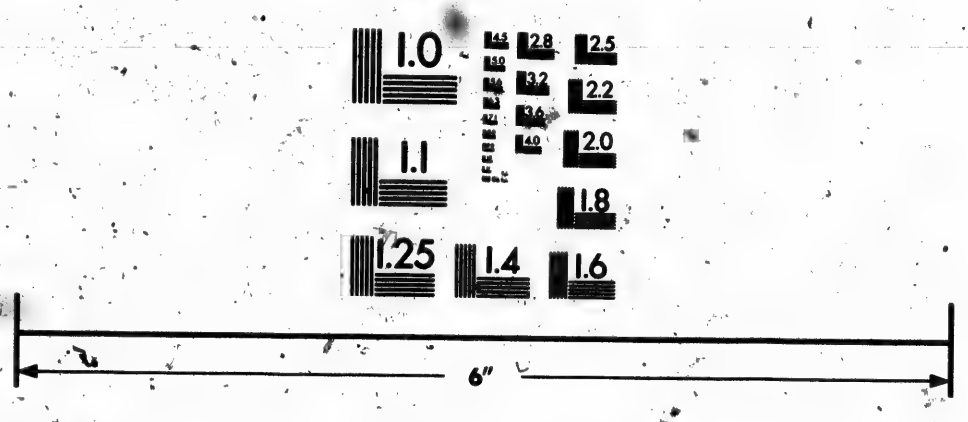

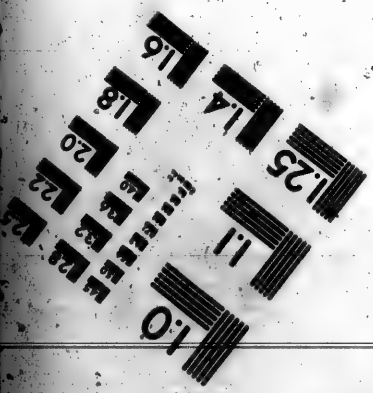

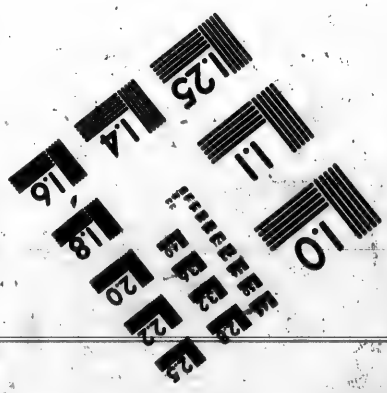

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

aidé de la grace elle changea son naturel porté à la colere, & acquit une si grande douceur, & moderation, que l'on eût creu que c'estoit son temperament. Elle vescut & mourut tres pauvre. Lors que les Medecins l'obligeoient à ne se pas nourrir aussi pauvrement qu'à son ordinaire, elle disoit à son corps. *Laisse moy faire, je te le feray bien payer*, & elle n'y manquoit pas.

CHAPITRE QVATRIEME.

SON TREPAS, ET LA TRANSLATION de son Corps.

LEs Vrsulines d'Arnay-le-Duc firent tant aupres de Dieu, & de Monseig. leur Evesque, que ni Autun qui redemandoit la M. de tous les Saints, ni Semur qui l'avoit eleüe, n'empescherent pas qu'elle ne finist sa vie avec elles. Par son conseil, elles firent & accomplirent pour ce sujet un vœu, de donner aux trois premieres filles qu'elles recevroient les noms de *Iesus, Marie, & Ioseph*, & de faire un an durant, Communier trois Religieuses, aux jours que la Communauté ne communioit point. Son obedience estoit desja donnée qui fut retractée, & les Professes de Semur de-ja arrivées à Arnay, s'en retournerent, sans emmener celles pour qui elles estoient venües.

Quelques quatre mois apres, une espece de lethargie luy prit la nuict de la Feste de l'Annonciation, qu'elle veilloit selon sa coutume, à tous les 25. des mois: la parole & les sens luy revinrent, & elle receut tous ses Sacrements. Apres elle envoya querir tous ses papiers, & pria qu'on les brulast, afin qu'il ne fust point parlé d'elle à l'avenir. Mais ses sœurs furent assez adroites pour les conserver, & en brûler d'autres en sa presence. Elle pria aussi que l'on cherchast les hardes les plus usées pour servir à sa sepulture: puis elle ferma les yeux, & passa ses dernieres heures dans un doux ravissement au sentiment des Medecins, au bout duquel, jettant trois ou quatre soupirs, & autant de larmes, elle expira, accomplissant ce qu'elle avoit dit à ses filles, qu'elle ne les quitteroit qu'en pleurant. Elles luy rendirent le reciproque, mais bien plus abondamment. Ce fut une consternation publique parmy elles, & dans la Ville; les grands, les petits, les miserables, tout le monde pleuroit parce que tout le mõde y perdoit. Les heretiques mesmes la vinrent voir, quand on l'exposa à la grille, & s'en retournerent baignez de larmes, en parlant avec eloge de cette sainte Religieuse. Elle mourut

au mois d'Avril l'an 1657. Ses obseques furent honorées de toutes les personnes considerables d'Arnay. Son corps (faute de Cemetiere) fut enterré dans l'Eglise, & si des gens d'authorité ne l'eussent fait garder on l'auroit entierement depoüillé de ses habits, chacun en voulant avoir. Elle predit son decez quatre ans auparavant. Elle avoit prié une Religieuse de diligenter ses lettres circulaires, quand elle seroit morte; Mais la grande douleur que cette Sœur ressentit en ce temps à un œil, l'empeschant d'ecrire, elle prit une image qui avoit servy à la deffunte, & la posa sur sur son œil disant, *Ma chere Mere, si vous ne me guerissez je ne pourray ecrire vos lettres*: Elle guerit au mesme instant, & malgré les larmes qu'elle repandit, les veilles de plusieurs nuits, & l'écriture de quinze jours durant, elle n'eut aucune incommodité. Le mesme luy arriva depuis en transcrivant sa vie. Pendant que cette venerable Mere vivoit, elle rendit la santé par ses prieres à une de ses filles apparemment preste à mourir; mais qui ne s'y pouvoit resoudre. Et une autre sujette à de grandes coliques, en estant une fois violemment tourmentée, & comme en estat d'expirer de douleur, la Mere dit une courte priere, & luy posa la main sur la teste. Aussi tost la Sœur cria, *Ie suis guerie*, se leva, mangea, & se porta bien. *Tout beau* (luy dit la Mere) *mettez vous au lit.* Elle le fit pour obeïr; mais elle y demeura à son seant & travailla à son ordinaire, sans avoir eu depuis aucune atteinte de colique. Vne autre encore fut de mesme delivrée par l'imposition de ses mains d'un cruel & ordinaire mal de teste. La Mere pour se couvrir, tira en suitte un chapellet, & le montrant à cette Sœur: *ayez y grande foy* (dit elle) Mais la fille repondit. *Il n'est plus temps ma Mere, vostre main ma guerie.* L'Auteur du manuscrit de la vie de cette digne Mere dit qu'elle avoit la foy & la sainte simplicité capable d'operer des miracles.

Apres son trépas, elle parla interieurement le jour de l'Ascension à une Religieuse de son Convent d'Arnay qui en eut tout le jour une consolation nompareille. Et au jour de la Visitation, en suivant une Sœur Converse inconsolable de sa perte, la vit à moitié (c'est à dire tout le costé droit) rayonnante d'une lumiere brillante, tirant sur l'incarnat, comme d'un Soleil levant. Elle la considera bien l'espace d'un *Miserere*, elle s'approcha pour l'embrasser, & alors elle disparut, donnant à cette fille la paix du cœur, & l'entiere santé du corps qui avoit de mauvais restes d'une grieve maladie. Vn linge qui avoit touché au corps de la mesme Mere, estant apliqué par une personne seculiere sur son bras incommodé d'une douloureuse fluxion, la dissipa, quoy que plusieurs autres reme-

des luy eussent esté inutiles. Vingt deux mois apres sa mort, le 18. Fevrier 1650. son corps qu'on deterra, avec les permissions requises pour le mettre en un charnier, fut trouvé tout entier, sans vers ni pourriture, bien que tous ses habits, la bierre, & le suaire fussent entierement pourris. Il fut veu du R. P. Emilian Cortot Prestre de l'Oratoire, & Confesseur d'Arnay, assisté de Monsieur Pierre Voisenet Prestre de la Paroisse, & de toutes les Religieuses, & Pensionnaires du Convent, puis porté en procession, dans ce Charnier, où il est visité avec devotion, & a esté beaucoup manié, pour le changer de linge. Le 21. de Mars en suivant Monsieur Saulnier Vicaire General faisant sa visite au Monastere accompagné d'un Curé Docteur en Theologie & du Confesseur, vit ce corps en mesme estat. Peu à peu le visage est devenu humide dans ce Charnier. La chair de la teste s'est presque consumée sans corruption ni mauvaise odeur; & maintenant elle est disjointe d'avec le corps, lequel est plus sec, les mains demeurent belles, le genoüil droit semble reprendre sa vivacité naturelle, ce que les Religieuses du lieu attribuent à la devotion de la deffunte envers le S. Sacrement de l'Autel; ne manquant jamais de faire une genuflexion, quand elle passoit devant.

La venerable Mere de tous les Saints fonda si bien son Convent d'Arnay-le-Duc dans l'exercice des vertus religieuses, que plusieurs filles qui y sont decedées, se sont rendües dignes de memoire. Nous en allons marquer trois tout en suitte d'elle, pour ne pas separer les filles d'avec leur Mere.

DE TROIS RELIGIEVSES VRSVLINES d'Arnay-le-Duc.

LA Maison de S. Belin, qui est une des plus anciennes & des plus considerables du Bassigny, a fourni à l'Ordre de S. Vrsule une fille qui l'a fort illustré, par la maniere extraordinaire dont elle s'y est rangée. C'est la sage & vertueuse sœur *EDME'E DE S. BELIN* dite de saint Gabriel. Elle avoit toute jeune pris l'habit religieux, & fait profession à l'âge requis dans une Abbaye où les Religieuses vivoient sans reproche; mais non pas dans une exacte regularité. L'Abesse estoit sa Tante, & elle luy devoit succeder, si Dieu qui en vouloit faire une humble Vrsuline plustost qu'une Abesse, ne luy eût inspiré le desir passionné d'une parfaite Reforme. Elle essaya en vain de la persuader aux Religieuses de ce lieu: ce qui la fit resoudre à des actions d'une generosité heroïque;

car elle ceda de bon cœur tout le droit qu'elle avoit à l'Abbaye, & le tiltre de Coadjutrice à ſa ſœur, puis elle en ſortit, & ſe retira aux Vrſulines d'Arnay-le-Duc, la reputation & l'employ de cet Ordre luy ayant gagné le cœur. Il fallut la permiſſion du S. Pere pour ſon changemẽt; ce qui fut le plus difficile de l'affaire. Et comme aparemment ſa Sainteté ne fut pas bien informée de la ſincerité de ſes intentions, cette permiſſion ne luy fut concedée qu'en la privant pour touſiours de voix paſſive & active, & de toutes charges dans le nouvel Ordre où elle alloit entrer. Elle ſubit courageuſement toutes ces conditions, fit un ſecond Nouiciat tout entier, pendant lequel, & depuis qu'elle fut Profeſſe, elle veſcut avec autant d'abaiſſement que ſi elle eût eſté la moindre des Sœurs Cõverſes du Monaſtere. On la voyoit ſouvent les ſoulager, & leur aider meſme à faire la cuiſine, preferant le balay à la Croſſe, & la Compagnie des pauvres ſervantes de Noſtre-Seigneur au premier rang qu'elle devoit tenir dans l'Abbaye qu'elle avoit quittée.

Elle mit dés le commencement toutes ſes hardes au commun, & ne garda jamais rien des preſents que ſes parens luy faiſoient; mais elle les donnoit auſſi-toſt au Convent, avec une telle affection qu'on eût dit, qu'elle y eût deſiré attirer tous leurs grands biens. Des le matin iuſqu'au ſoir elle filoit pour gagner ſa vie (diſoit-elle) comme ſi c'eut eſté quelque pauvre fille que l'on eut paſſe par charité. La Communauté eſtant merveilleuſement ſatisfaite de ſes deportements, & ſçachant le pouvoir que le Pape avoit accordé à Monſeigneur l'Eveſque d'Autun, touchant le particulier de cette affaire, obtint de ſa grandeur, le retabliſſement de la Sœur de S. Gabriel dans tous ſes droits de Religion; Mais dans la poſſeſſion de ces meſmes droits elle continua touſiours d'eſtre, ce qu'elle avoit eſté dans leur privation, c'eſt à dire, prodigieuſement humble, quoy qu'elle fuſt perſonne de grand eſprit d'une heureuſe memoire, & qui pouvoit ſortir avec honneur de quelque converſation que ce fuſt. Sa belle mort ſcéela ſa bonne vie. Elle arriva le 18. de May 1661.

Dans le meſme Convent d'Arnay-le-Duc Sœur *MARGVERITE DE MONTAISSV*. dite de Ieſus Maria, fille de M. le Baron de Ruilly, avoit deſia le voile blãc, lors que le ieune Baron ſon frere & unique heritier de ſa maiſon fut tué à l'armée. Le Pere apres cette perte fit toutes les pourſuittes imaginables pour retirer ſa fille de ce Convent, afin de la faire entrer en quelque illuſtre alliance pour la conſervation de ſa famille, & pour l'appuy de ſa vieilleſſe; Mais elle refuſa genereuſement tous les grands avantages qui luy é-

toient acquis, & toutes les promesses qu'on luy fit, demeurant inébranlablement constante dans la resolution de se consacrer entierement à Dieu Il est vray qu'elle fut emeüe de la tendre amitié de son pere, à laquelle comme fille bien-née & naturellement affective elle faisoit un parfait retour. Mais ce fut en quoy, elle se surmonta plus glorieusement: car elle resista aux menasses qu'il luy fit de ne la jamais voir, ni ses sœurs qui étoient déja Religieuses dans cette Communauté; & elle eut tant d'adresse qu'aprés avoir apaisé ce bon vieillard, elle se sacrifia à Dieu solemnellement en sa presence, qui fut la derniere fois qu'elle le vit; parce qu'il mourut à peu de temps de là, & dans le regret de n'avoir peu marier sa chere fille qu'il consideroit comme sa derniere esperance & consolation. Elle donna beaucoup de bien au Monastere, & y cultiva les sentiments d'estime pour sa vocation jusqu'au lict de la mort, protestant mesme dans son extremité qu'elle aimoit bien mieux mourir jeune dans la Religion, que de vivre long-temps & delicieusement dans le siecle. Elle avoit une humeur trés-commode, & elle cedoit toûjours du sien plûtost que de fâcher qui que ce fust. Il n'y avoit rien de plus civil, de plus tendre ni de plus obligeant qu'elle: Et tant de bonnes qualités, n'estoient que les dispositions à la crainte de Dieu, à la modestie, à une conversation humble & charitable, & à d'autres vertus que les Sœurs remarquoient en elle: car il ne luy manquoit à leur dire que la santé pour faire merveille aux fonctions de l'Institut. Elle combattit plusieurs mois une grande langueur, ne laissant pas de se traîner comme elle pouvoit au Chœur, & aux Communautez. Elle mourut saintement & doucement, comme elle avoit vécu la 23. année de son âge, le neuviéme de May 1654.

La Mere Anfert de Tous les Saints, predit à Sr *ANNE D'ARDAVLT* dite aussi de Tous les Saints qu'elle mourroit devant elle; Et elle la vit en songe couronnée de fleurs; ce qui confirma l'estime que l'on avoit dans la Communauté d'Arnay de cette chere Sœur, fondée sur l'invincible patience dont elle souffrit une grande douleur de teste qui la tourmentoit, sans alterer son embonpoint, ni changer la couleur de son visage. Cela fit que long-temps durant, cette sorte de mal donnoit moins de compassion aux autres, & à elle beaucoup de crainte de rechercher trop ses soulagements. Les Superieures & les Medecins l'avoient pourtant dispencée de se lever à quatre heures: Et elle l'auroit esté aussi legitimement de tous les autres reglés penibles, si son zele ne luy eust fourni du courage au delà de ses forces, & au de là de ses obligations, puis qu'elle

ajoutoit à leurs pratiques pluſieurs penitences ſecrettes. Son mal venant à l'excés, il fut beſoin de luy faire de longues & profondes playes, & quelque temps aprés de luy apliquer le trépan : Par ces inciſions, & par l'ouverture de ſa teſte aprés ſa mort, on reconnut que preſque tous ſes os étoient carriez, ſon teſt tout percé, de telle ſorte que ſa cervelle prenoit air, & commençoit à devenir liquide, & à ſortir de ſon lieu. Ce fut alors que ſa conſtance fut jugée tout-à fait admirable & ſurprenante, & que toutes ſes Sœurs n'eurent pas moins d'édification que de pitié, non ſeülement de la douceur qui avoit paru en elle dans le commencement & le progrés d'une incommodité ſi notable, mais encore de la même douceur, & paix qu'elle conſerva à la fin dans les plus douloureuſes operations, dans la paralyſie, & dans les convulſions voiſines de la mort. Du ſurplus, la circonſpection, la prudence, & le gouſt de cette chere Sœur, pour les choſes de Dieu, la rendoient conſiderable. On peut dire qu'elle mourut engraiſſée des delices de la patience, le 25. de Janvier 1657.

LA VIE
DE SOEVR MARIE DE SAINTE-BEVVE
dite de Ieſus Crucifié, Religieuſe Vrſuline de S. Denis en France.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA VANITE' DE SA VIE SECVLIERE.

LA douce force de la Grace a éclatté merveilleuſement en la vocation de Sœur Marie de ſainte Beuve, une des plus belles filles de Paris. Son Pere étoit Huiſſier en la Cour de Parlement. Il preferoit le ſoin des maiſons de Charité, où il avoit quelque employ, à ſes propres interets. Sa Mere la nourrit de ſon lait, & l'aima plus que tous ſes autres Enfans, quoy qu'ils fuſſent tous tres-bien faits. Dés qu'elle eut quelque diſcernement, elle marqua de l'inclination pour les Pauvres, cachant tout ce qu'elle pouvoit avoir pour leur faire l'aumône & le leur paſſant même juſques par deſſous la porte du logis. Quand elle alloit à la Meſſe, elle leur portoit du linge, & leur recommandoit de le luy rendre, lorſqu'il ſeroit ſale,

afin qu'elle le fist reblanchir. De plus on la trouvoit souvent à l'écart en priere : Et voilà comme la pieté prevint en elle la raison.

La nature s'étoit quasi prodiguée en son endroit, car outre la beauté de son visage, qui étoit surprenante, elle avoit une taille fine, un parler & une humeur, & un esprit joly, & bien tourné. Sa bonté tout-à-fait insinuante, luy attiroit l'amitié & les services. Les voisins ne cherchoient que sa veüe & sa douce conversation. Elle étoit cherie de quantité de personnes des plus qualifiées de la Ville. En un mot on ne voyoit rien dans son quartier de plus aimable qu'elle. Aussi-tôt qu'elle se connut, au lieu de remercier celuy de qui elle tenoit tant de biens, elle commença de se plaire en elle-même, comme un petit Lucifer. Elle s'aima éperduëment; elle se donna toute au monde, & fut bien-tôt au rang des filles les plus vaines, neanmoins toûjours tres honneste & tres-sage. Ses mains, selon le jugement des enfans du siecle, étoient admirables. Son visage luy aqueroit des Adorateurs à milliers; Et c'étoit ce qui l'engageoit davantage à conserver sa beauté, avec une excessive aplication. Sa personne l'occupoit toute entiere, & elle en étoit la premiere idolâtre. Vn jeune Gentilhomme s'en trouva tellement épris, qu'il resolut de l'épouser, quoy que son Pere n'y voulust pas consentir. Il fit tout ce que la passion inspire en de pareilles occasions, & mépriſant tous les obstacles de ses desirs, il redoubloit ses poursuites à la fille & à la mere, qui étoit déja veuve, & qui sçachant l'opoſition du pere de ce Gentilhomme, elle persuada sa fille d'entrer aux Vrsulines de S. Denis, où elle feignit de vouloir être Religieuse, pour faciliter sa reception. Les Vrsulines ne la croyant point trop dans les sentimens qu'elle disoit, la mirent d'abord à part, afin de la mieux observer, & elles reconnûrent incontinent, que rien n'étoit plus éloigné d'elle, que les pensées de la Religion : de sorte que ses manieres étans jugées prejudiciables, on l'eut rendüe à sa Mere, sans la soûmission deüe à M. du Saussay, Curé de S. Leu S. Gilles, Official de Monseigneur l'Archevêque de Paris, & Superieur du Convent, qui demanda qu'on l'y retinst en sa consideration.

Sa retraite du monde, quoy que volontaire, luy fut si dure, qu'elle en tomba malade, d'un transport au cerveau. Quand elle eut recouvré sa santé, on la laissa aller avec les autres Pensionnaires, & on la pria de ne leur point parler des vanités du monde : ce qu'elle promit & accomplit fidellement : Elle s'occupa seulement à la conservation de son visage, & de ses mains, usant de fard à son ordinaire; mais si secrettement, que les Religieuses ny ses Compagnes,

Compagnes ne s'en aperceurent jamais. Elle se couvroit de masque & de coëffe, de telle sorte que personne ne la pouvoit voir, même à table. Lors qu'elle s'habilloit & se deshabilloit, elle se cachoit sous les rideaux de son lict, de peur que l'air & la poudre fissent tort à son teint. Par la même raison, elle n'aprochoit point du feu, & elle se privoit de toutes les viandes qu'elle s'imaginoit luy être contraires : Ainsi elle passa un Carême sans manger presque que quelques herbes & laitages. Les jeûnes de l'Eglise n'étoient point pour elle : Elle allegnoit des incommoditez considerables pour s'en dispenser, & de fait elle étoit d'un temperament tres-delicat. Elle passoit les matinées au lict à dormir, sans se soucier d'ouïr la Messe, les jours ouvrables. On luy fit doucement entendre les maximes du Cloître, & les biens qu'elle perdoit en perdant la Messe ; Alors son humeur complaisante la fit enfin resoudre de vaincre son sommeil, & de se lever un peu plû-tôt. Du reste il n'y avoit rien de plus civil ny de plus traitable, & elle se conduisoit en tout, selon les loix de la bien-seance.

Les Pensionnaires l'aimoient extremement ; & elle leur étoit accüeillante, & des premieres à tous leurs divertissemens, pourveu qu'ils fussent exempts de malice & de bassesse ; car elle avoit le cœur fort bien placé. Elle se rendit attentive aux Catechismes, qui se faisoient dans la Classe, & ne laissoit presque rien écouler de ce qui s'y disoit, sans une serieuse reflexion. Cela donna de l'esperance à ses Maîtresses, & redoubla leur zele, que Dieu benit au de là de leurs attentes, verifiant ces paroles de David : *La Loy du Seigneur est immaculée, & convertit les Ames.* Car cette fille n'eut pas plûtôt presté attention à cette Loy si pure, & si brillante, que les rayons entrerent dans son esprit, & commencerent peu à peu d'en dissiper les tenebres, & d'y faire naître le jour du salut. Elle vit à la faveur de ses clartez, que la bonne-grace est fausse, que la beauté est vaine ; & qu'il n'y a rien de si loüable en une femme que la crainte de Dieu. En suite de quoy elle prit un dégoust du monde, & d'elle-même. Et quoy que l'on visi en elle exterieurement peu de profit, elle produisoit des actes interieurs, qui l'éloignoient de cette grande aplication de pensées à ses satisfactions. Dieu luy faisoit en même temps goûter des douceurs, qui la portoient à la Priere, bien qu'elle n'eût d'ouverture qu'à la vocale, s'y adonnant avec tant de contention, qu'elle recommençoit dix & douze fois la même chose ; Et elle se persuadoit que par cette reïteration elle se rendroit quitte de toutes distractions. Sa fidelité à cét attrait interieur, germa incontinent les sentimens que la grace insinuë dans

un cœur qu'elle veut gagner. Et de là proceda son dessein de se rendre Religieuse.

CHAPITRE SECOND.

DE SA VOCATION A L'ETAT RELIGIEVX, & de son Noviciat.

LA vie Religieuse étoit une entreprise doublement difficile à une fille telle que celle-cy, qui y avoit aparemment autant ou plus d'opposition qu'aucune autre de Paris, comme il se peut aisément juger de la Peinture que nous venons d'en faire; & qui servira comme d'ombre, pour faire davantage éclater le coloris des vertus, dont avec la grace de Dieu, elle a embelly le tissu de ses dernieres années.

Les pensées d'être Religieuses, formerent de grands combats dans son esprit, qu'elle tenoit renfermez, sans en rien témoigner. Sur cette conjoncture survint le Iubilé de l'an 1640. où elle se disposa à faire une Confession generale, & ayant apris la maniere de prier mentalement, elle y prit son entiere resolution, & y donna des assiduitez étonnantes. Il fut remarqué qu'en la Feste de S. Ignace de Loyola, elle y avoit passé sept heures de suitte. Elle Communia ce jour là, d'une devotion extraordinaire, & sa conduite fit croire depuis, qu'elle y avoit receu lumiere & grace, pour connoître en general les desseins de Dieu sur elle; car elle se rendit victorieuse des difficultez qu'elle ressentoit auparavant. Son frere Docteur & Professeur Royal en Sorbonne, à qui seul elle s'ouvroit de ses desseins, la tira d'inquietude sur le lieu où elle se rendroit Religieuse, en luy conseillant de demeurer où elle étoit, à quoy elle avoit beaucoup de penchant. Elle s'arrête donc là suivant ce conseil: Et pour s'éprouver, elle se léve à quatre heures, ne mange plus que deux fois le jour, & pratique tout ce qu'elle peut des observances de la Religion. Elle est contente de voir que sa santé n'en est point alterée: Mais elle est en peine de ce qu'elle ne sçait que lire, & un peu écrire, & n'a pas les adresses qui sont, à son avis, necessaires à une Vrsuline, qui doit enseigner les autres. Cette pensée de son incapacité l'empêchoit de proposer son dessein, jusqu'à ce que la Mere Superieure l'engagea dans une conversation familiere à le luy découvrir. La Mere l'encouragea beaucoup, luy donna esperance d'un heureux succés. Et même la fit recevoir par le Chapitre.

La chose étant en cét état, à la premiere nouvelle qu'en eut sa Mere, elle accourut au Monastere avec le Gentilhomme, dont nous avons parlé, & que cette fille aimoit autant qu'elle en étoit aimée. En cette derniere visite qu'il luy rendit, elle sortit de la clôture, & elle vit son Amant abattu à ses pieds, où il luy dit toutes les choses que l'amour passioné dicte dans ces rencontres. Elle luy répondit toûjours avec civilité; mais elle usa de paroles assez froides; la grace surmontant la nature. Le combat fut bien rude; mais aussi ce fut le dernier qu'elle eut contre le monde; Elle en demeura victorieuse, puis elle rentra comme triomphante dans le Convent. Attendant le jour destiné pour son entrée au Noviciat, elle étudioit soigneusement les occasions de vertu, & les mettoit en exercice. Avant que ses Compagnes fussent levées, elle avoit balayé & mis en ordre sa Classe. Sa beauté ne l'amusa plus, & il sembloit déja d'une autre personne. Les Religieuses en étoient ravies de joye; mais les Pensionnaires n'en croyoient pas à leurs yeux, un changement si subit, & si entier, les surprenant autant comme elles en tiroient d'édification.

Elle entra au Noviciat le jour de sainte Vrsule de l'an 1640. âgée de 20. ans. Elle avoit passé les trois parts de sa vie dans la vanité, dans l'inutilité, & dans l'amour du monde. La quatriéme partie luy restoit seulement, & elle l'a sceut si fervement employer, qu'elle en racheta bien le temps perdu, en le payant d'une monoye de Penitence; Et en fort peu de temps elle fit sur abonder la Grace où la vanité avoit abondé. Elle commença donc son Noviciat, en mépriſant ce qu'elle avoit adoré, à sçavoir sa beauté, dont elle avoit été idolâtre jusqu'à ce point, qu'elle disoit étant Religieuse, que si elle eut crû que pour l'augmenter il eust fallu manger des immondices, elle l'auroit fait indubitablement.

Pour punir la recherche d'hon[illegible], dont se piquent les Belles, elle fonda l'édifice de sa vie spirituelle sur l'humilité. Et ayant entendu dire qu'un des moyens d'obtenir cette vertu, étoit d'avoir joye d'être avertie de ses defauts, elle eut une soif ardente de ces occasions. Elle faisoit même quelques fautes exterieures, afin qu'on la repriſt. Et elle s'accusoit de celles qu'elle avoit commises étant Pensionnaire, & qui auroient été ridicules dans un Noviciat. La Superieure ne faisoit pas semblant de les discerner, & luy disoit des paroles mortifiantes, & convenables à des fautes de cette nature. Là dessus nôtre Sœur estimant qu'on la croyoit de bonne foy, se retiroit fort satisfaite. Davantage, au lieu de ses plaisirs passez, elle voulut épouser la souffrance; ce qui obligea sa Mere

Maîtresse à l'observer, & de luy faire des deffences continuelles, pour empêcher ses excés ; Mais ayant l'esprit peu ouvert pour les Maximes religieuses, elle ne laissoit de passer outre, s'imaginant que c'étoit comme dans le monde, où l'on trouve assez de forces, pour ce que l'on entreprend : tellement qu'elle disoit que les siennes étoient plus que suffisantes, & qu'il falloit laisser dire ces bonnes Meres.

Le jour de sa vêture, elle parut pour la derniere fois dans ses habits du monde, avec une beauté si charmante, que toute l'assistance disoit qu'il étoit impossible de voir une plus belle fille. Elle demeura dans l'indiference pour son ajustement, quoy qu'elle sceût si bien l'art de se parer à l'avantage, par le long usage qu'elle en avoit fait : Et elle garda tout le jour un silence tres-étroit, en se preparant comme une victime, qui devoit être immolée sur l'Autel du Seigneur. Depuis ce jour-là, Dieu la fortifia par une infinité de graces, pour vaincre ses inclinations purement humaines. Elle demeuroit attentive à l'Oraison, les deux & trois heures sans remuer, non plus qu'une statuë, quoy qu'il arrivast au lieu où elle prioit. Quelques-unes de ses Compagnes s'étudierent à considerer cette constance, & virent que nonobstant sa delicatesse, la chaleur, le froid, & d'autres incommoditez, elle étoit si immobile, qu'une d'elles qui sçavoit peindre, dit qu'elle eut aisément tiré son portrait, sans qu'elle y eût pris garde.

Mademoiselle Anne Marie de Luynes, fille de Mr de Luynes Conestable, Duc, & Pair de France, & de Madame de Chevreuse, s'étant retirée aux Vrsulines de S. Denis (comme nous avons remarqué en la premiere partie de ces Chroniques) fut l'Illustre spectatrice de la ferveur de nôtre Sœur de Iesus Crucifié. Elle se plaisoit à la regarder pendant l'Office divin: Elle lisoit sur son visage les caracteres d'une devotion ravissante ; & elle admiroit la mortification dont elle souffroit l'importunité des mouches, sans en être distraite, & sans porter ses mains à son visage pour les chasser.

Elle aimoit aussi à l'entretenir dans sa chambre, quand on l'y envoyoit ; & alors ses paroles étoient tres-succintes, & sa visite bientôt faite. En se retirant, elle laissoit toûjours plus d'idée de sa vertu, par la comparaison de son état present, avec celuy dont elle étoit sortie, & où cette vertueuse Demoiselle l'avoit veüe. Les filles qui servoient Mademoiselle de Luynes, gagnoient des prieres de cette chere Novice, en l'avertissant du quart-d'heure qui precedoit les observances, selon qu'elle les en prioit, devant que

d'entrer dans la Chambre de leur Maîtresse.

Madame de Chastillon (qui perdit Mr le Duc son Mary aux troubles de Paris, & qui fut pareillement quelque temps au même Monastere, donnant autant d'admiration de ses bonnes mœurs, que de ses belle qualitez) passoit presque les heures entieres à contempler la Sœur de Iesus Crucifié, remarquant les saints artifices dont elle usoit pour ternir sa beauté. Elle étoit bien-aise d'aprendre les progrés de cette bonne Ame, & d'être en son souvenir dans ses Prieres: Mais si elle, ou d'autres s'y recommandoient, c'étoit la jetter dans l'excés de la confusion, & elle n'avoit alors qu'un douloureux soûpir pour réponce.

Son nom de Religion luy remettoit en memoire l'objet de son amour, qui étoit le mystere de la Passion: Elle n'en parloit qu'avec des sentimens si tendres, que les larmes étant prestes de luy tomber des yeux, étouffoient les paroles dans sa bouche. Toutes choses la portoient à songer à Iesus Crucifié. Elle demeuroit de notables espaces de temps en contemplation, devant un Crucifix en relief, posé dans le Refectoir: Et aprés elle s'en retournoit soûpirant, & avec un visage deffait, de même que si elle eut veu ce pitoyable spectacle sur le Calvaire.

La lecture de la vie du B. Loüis de Gonzaque, luy inspira un puissant desir de l'imiter. Et en suitte on eût dit, qu'elle incorporoit ses vertus en elle-même. Elle se servoit de ses Maximes, comme d'un bouclier, pour soûtenir la loy de rigueur qu'elle s'imposoit. Et cette lecture luy fut si utile, que les autres Novices demanderent avec beaucoup de chaleur, de lire le même livre, pour devenir Saintes, disoient-elles, comme cette aimable Sœur. Tout le Monastere s'aperceut des benedictions que le Ciel versoit sur son Ame, & sur son corps même, qui fut en bonne santé, pendant les deux années de son Noviciat: de sorte qu'au temps de sa reception elle eut unanimement tous les suffrages, les Religieuses la regardant comme une Aürore, qui s'uniroit bien-tôt au soleil de Iustice, par l'accroissement, & la perseverance en la vertu: Et leur attente ne fut pas vaine. Cependant elle ramassa toutes les ardeurs de son cœur, & elle n'obmit rien pour se preparer à son sacrifice; si bien que la victime étoit presque toute consumée du feu d'amour, avant que d'être offerte. Par effet on disoit dans le Monastere: *Il n'y a plus rien d'Adam, en nôtre Sœur de Iesus Crucifié.*

CHAPITRE TROISIEME.

DE SA PROFESSION, ET DES GRANDS PROGRE'S qu'elle fit en la perfection Religieuse.

CE fut le sixiéme de Février 1643. que cette chere Sœur fit sa Profession; Et alors elle forma de nouvelles resolutions de s'adonner avec ardeur, soin & constance à la mortification, & à l'Oraison. Les Festes & les Dimanches, elle passoit tout le jour, excepté le temps des observances communes devant le S. Sacrement à genoux, & occupée interieurement. Son affection à l'Oraison mentale étoit sans aucun mélange d'interest, que de s'unir plus étroitement à Dieu, s'y trouvant en un état passif, accompagné de souffrances & de privations si grandes, que cela faisoit pitié à sa Mere Maîtresse, à qui elle en rendoit compte.

Quoy qu'elle fust d'une humeur gaye naturellement, on ne la jamais veüe dans le Noviciat avec le moindre épanoüissement de joye sensible. Le desir qu'elle eut de suivre les exemples des Saints, luy coûta bien des humiliations, & martyrisa son esprit à tel point, que s'imaginant que leurs Prieres avoient été sans distraction, elle s'efforçoit de n'en point avoir aussi. Et quand elle fut plus éclairée sur les choses spirituelles, elle confessa, que pour ce sujet elle avoit recommencé jusqu'à cent quarante fois de suitte une Priere vocale. On l'envoya avec trois ou quatre Pensionnaires qui étoient separées des autres, à cause de leur âge plus avancé. Et elle les fit soumettre à plusieurs choses, que l'on n'avoit peu gagner auparavant.

A l'imitation du B. Loüis, elle tenoit ses yeux dans une admirable modestie, & retenüe. Quand on aportoit quelques raretez à voir, elle s'avançoit avec les autres; mais elle en détournoit sa veüe. Elle assista à une Histoire sainte, que les Pensionnaires representerent deux heures durant. Et pendant tout ce temps-là, elle ne leva pas les yeux un moment pour la regarder. Son Pain étoit en partie de celuy que l'on destinoit pour les pauvres, ou celuy que les enfans laissoient tomber par la maison, ordinairement dur comme pierre, & plein de saleté. L'office de Depenciere favorisoit sa mortification; car sa place étant au bout d'une table un peu éloignée des autres, elle faisoit plus aisément amas de ces petites richesses, & les tiroit de dessous sa serviette, sans que l'on s'en aperceust, jusqu'à ce qu'un morceau tombant se fist entendre par sa dureté.

Lors qu'elle mangeoit à la seconde table, elle composoit son repas des restes des Pensionnaires. Les viandes relanties, les fruits gâtez, & choses pareilles les plus dégoûtantes, faisoient ses mets delicieux. Elle obtint congé de mettre les Vendredis de l'absynthe en sa bouche, & de saupoudrer sa nourriture de cendres. Il luy fut ordonné dans une incommodité notable de boire d'une eau fort desagreable au goût & à l'odorat. C'étoit-là son cher breuvage, & elle en beut tant, que l'on a crû que cét excés luy avoit abregé ses jours. Au lieu des pâtes & confitures seiches dont elle avoit usé, elle succoit des noix vertes, qui luy rendirent les lévres noiraſtres, & toutes fenduës.

Il sembloit qu'elle eut reduit son corps à l'impassibilité, à force de le faire souffrir. Elle ne s'asseoit jamais que d'une façon incommode. L'hiver, on la trouvoit couchée avec une simple couverture ; & l'Esté elle se couvroit beaucoup. Ces rencontres luy causoient de bons chapitres. Mais la pauvre fille dont l'amour étoit aveugle, commettoit souvent de pareilles fautes. Quand elle cessoit de faire une penitence deffenduë, & qu'elle entendoit parler d'une autre, aussi-tôt elle en faisoit la pratique ; & se persuadant d'en obtenir la permission par importunité, elle alloit trois ou quatre fois le jour la demander. Enfin ayant eu lumiere pour connoître la perfection de l'obeïssance, elle eut une si grande crainte d'y contrevenir, qu'à chaque chose qu'elle avoit envie de faire, elle se precautionnoit, & alloit trouver une Sœur, avec qui elle avoit une liaison toute sainte, pour sçavoir si par telle action l'obeïssance ne seroit point transgressée. Elle cherchoit souvent dans les monceaux d'ordures, faisant semblant d'y avoir égaré quelque chose : Et elle alloit respirer la puanteur sur les lieux d'infection.

Vn mal de joüe l'obligea pour la tenir chaudement, de la couvrir de filasse : Mais auparavant elle voulut la frotter dans les receptacles d'immondices, afin d'avoir toûjours cette odeur, qui luy étoit plus agreable en esprit de penitence, que les eaux de senteur, dont elle s'étoit autres-fois servie. Ce mal commença un an aprés sa Profession, & parut à la veüe des autres, sans qu'elle s'en plaignist, & même sans qu'elle le sentist, disoit-elle ; Cependant il augmenta si fort, que les remedes doux & ordinaires ne le pouvant soulager, on resolut d'y mettre le cizeau, & la sonde : Et en suite on luy fit une si grande incision, qu'elle donnoit de l'horreur, & de la pitié à toutes celles qui l'assistoient. Il n'y eut qu'elle seule qui demeura ferme, sans donner aucun signe de douleur. Elle voulut même être debout, pendant que l'Operateur luy fourroit les doits,

& les fers dans la chair-vive, demeurant immobile, comme si elle eût été de bronze. Elle alla au Chœur dés le lendemain: Lors que sa playe fut presque fermée, la fluxion continuant, il fallut derechef la r'ouvrir, & enfin luy arracher deux dents qui étoient toutes noires; d'où l'on conjectura la cause de son mal, & combien elle avoit enduré. En effet, si tôt qu'on luy eut ôté ces deux dents, l'enfleure cessa. On luy recommanda de se conserver, parce qu'elle étoit menassée d'un chancre qui viendroit à luy mager tout le visage. Ces paroles luy plûrent fort comme un presage de ce qu'elle desiroit. Les Chirurgiens eurent sa vertu tellement imprimée dans l'esprit, que dix ou douze ans aprés, l'un d'eux demanda, qu'étoit devenu ce visage de marbre qu'on luy avoit donné à couper.

Il y avoit en pension au Monastere de S. Denis, une fille de haute qualité, qui étoit aveugle de naissance, & fort contrefaite. Il luy survint de plus quantité d'ulceres qui s'augmentoient de jour en jour, accompagnez des infections ordinaires à de semblables maux. Celle qui en avoit soin, étant mise à un autre employ, la Sœur de Iesus Crucifié, obtient de servir cette malade, avec defence expresse de ne rien faire de ses inconsiderations acoûtumées, (ainsi apelloit-on tout à dessein sa conduite) & ordre de se laver les mains dés qu'elle l'auroit pansée. C'en fut assez pour exterminer la politesse & la beauté de ses mains qui avoient tant donné dans les yeux. Elle fit boüillir de la cendre, puis elle lavoit ses mains dans cette lexive chaude, & d'autres fois elle les frottoit avec de la terre, croyant que les choses les plus rudes les nettoyeroient le mieux; ou plûtôt, elle choisissoit ce qui la feroit souffrir davantage, car ce desir de la souffrance ne luy partoit point du cœur. Voilà ses mains crevées & ulcerées, sans qu'elle quittast rien de ce qu'elle avoit à faire. On luy fit mettre des mitaines, parce que c'étoit dans l'Hiver; mais au lieu de la soulager, elle en eut de nouvelles douleurs, à cause que l'étoffe de laine s'attachoit à ses écorcheures, & en tirant ses mitaines, elle s'écorchoit de plus en plus. Elle traita cette pauvre infirme avec une charité, & avec une assiduité merveilleuse. En l'habillant elle luy faisoit reciter des Prieres à son intention; mais dans les termes de l'humble Publiquain: Et elle remporta beaucoup de victoires sur elle-même en ce service penible.

Celles qui la conduisoient, se sentoient comme obligées de luy permettre plus de penitences qu'elles ne desiroient, parce qu'il sembloit que le Ciel étant de concert avec elle, luy fournissoit un sujet de peine plus grand que celuy qu'on luy avoit refusé. La Superieure se plaignit une fois au Superieur, de ne pouvoir retenir cette

Ame

Ame penitente de faire à ses ferveurs, lequel répondit; que des imperfections de cette bonne fille, on composeroit bien la vertu de quelqu'autre.

CHAPITRE QVATRIEME.

SVITTE DE SES VERTVEVX EXERCICES. *Sa derniere maladie & sa mort.*

LA Sœur de Iesus Crucifié portoit trois images en sa memoire dont la veüe continuelle couvroit sa face de honte, perçoit sa chair de crainte, & aneantissoit son ame: à sçavoir le souvenir de sa vie seculiere, des jugements de Dieu, & des douleurs de Iesus mourant. Elle cooperoit puissamment de sa part à se rendre abjete & mepriſable: car bien qu'elle eût l'esprit & le jugement fort bon, elle n'avoit plus d'agrément en son port, en ses gestes, ni en ses habits, tout estant devenu maussade par son étude; Et son humeur douce & charmante ayant changé en celle d'une Penitente tres-austere. Il n'y avoit que quand on luy disoit quelque parole choquante que son visage s'épanoüissoit, & qu'elle faisoit une response gaye, sans qu'il paruſt que son cœur ne fût pas d'accord avec sa langue. Iamais on ne la entenduë s'excuser en Religion; mais bien porter quelquesfois la confusion des fautes des autres, qu'elle se laissoit imposer. Ses habits n'estoient racommodez que de pieces qu'elle trouvoit dans les ordures, & qu'elle entassoit l'une sur l'autre pour en avoir de l'incommodité. Elle fit de grandes instances pendant son Noviciat pour faire profession en qualité de Sœur Converse; Et il fut besoin de luy faire parler quelques Docteurs pour la dissuader de ce dessein, & luy faire entendre que c'estoit la volonté de Dieu qu'elle fût Religieuse du Chœur.

Elle prit garde qu'il restoit encore sur son visage quelques traits de beauté, particulierement ce coloris, qui luy attiroit les loüanges de toutes les personnes du monde qui la voyoient. Cela la porta à chercher des inventions pour ternir ce dernier esclat, comme de se moüiller le visage, & puis d'aller s'exposer au Soleil, de prendre la pouſſiere en balayant, & choses semblables. Ses bons sentiments estoient renfermez sous le silence. Ses entretiens n'estoient que de discours spirituels: Et dans tout le cours de sa vie religieuse on ne peût, iamais remarquer une seule saillie de ses passions.

Aprés qu'elle eut ainsi saintement vescu six ans depuis son entrée au Noviciat, Dieu exauça les vehements desirs qu'elle avoit

de la mort, ayant honte de vivre, dans le mauvais vſage qu'elle croyoit faire de la vie. Quelque temps auparavant on l'entendoit les nuits faire des plaintes dans le ſommeil, que la fatigue & la douleur luy arrachoient malgré elle. On eut quelques autres indices de ſon indiſpoſition extraordinaire, bien qu'elle la voulût cacher: car elle alloit promptement balayer pour ſe remettre en couleur quand on l'avoit veüe pâle & plombée dans le friſſon. On la montra au Medecin qui luy trouva une groſſe fiévre, & une fluxion ſur la poitrine, tout à l'heure on la traita ſelon le devoir & la charité ordinaire. Et elle ſe comporta à ſa maniere accoûtumée, avec ſon recüeillement & avec des termes pleins de reconnoiſſance & d'humilité. Quand on l'interrogeoit de l'état de ſon mal, elle répondoit toûjours qu'elle n'en ſentoit point. La Superieure demanda au Medecin d'où provenoit cette inſenſibilité. Il répondit qu'elle s'eſtoit tellement habituée à la ſouffrance, qu'elle l'avoit comme tournée en nature en ſa perſonne; Et qu'aparemment l'aplication de ſon eſprit en Dieu luy deroboit le ſenſible de ſes maux particuliers; parce que ſelon la ſcience de la Medecine il jugeoit, qu'il y avoit un mois qu'elle portoit la fiévre continüe, & qu'il en voyoit des marques comme infaillibles.

Vne Sœur pria la malade de vouloir bien luy dire ce qui l'avoit aidée davantage au chemin de la vertu. *C'eſt* (répondit elle) *que dés mon entrée en Religion ie me ſuis reſoluë à garder exactement mes regles; à ne rien faire contre la charité du prochain; à ne m'excuſer iamais, & à me rendre, autant qu'il me ſeroit poſſible, conforme à la Paſſion de Noſtre-Seigneur.* Voilà ce que l'on tira d'elle, & ce que ſes œuvres aprirent mieux, & pluſtoſt que ſes paroles. Le Medecin declara fort Chreſtiennement à cette chere malade qu'elle n'en pouvoit rechaper. Elle le remercia de cette bonne nouvelle, & demanda les Saints Sacrements. Comme on ſe preparoit à luy aporter le Viatique, elle s'écria. *Qu'il vienne, mon Dieu! Et que j'aille à luy! Venez ô mon Dieu! venez.* On ne luy permit pas d'en dire davantage, à cauſe de ſon mal. Mais elle s'occupa interieurement, & receut Noſtre-Seigneur, puis l'Extreme-Onction avec un profond reſpect.

Le jour de ſa mort ſur le midy, elle dit à ſa Superieure qu'alors elle ſouffroit beaucoup, & qu'elle prioit que l'on demandaſt la patience pour elle. Sa beauté parut derechef en ſon luſtre, l'ardeur de la fiévre luy peignant les joües d'un beau vermillon, joint à la ferveur qui l'animoit. Ses yeux doux s'ouvrirent d'une façon fort devote. Perſonne ne les avoit veûs depuis qu'elle eſtoit au

Noviciat ; Mais alors il fut facile de les contempler : car trois heures durant elle les arresta sur vn Crucifix, à qui elle avoit fait mille caresses pendant sa vie. Vespres venãt à sonner, elle pria que l'on s'y en allast, parce, dit-elle, qu'elle ne mourroit qu'aprés. Si tost qu'elle furent dites, elle demanda un peu d'eau, puis elle ne la voulut pas boire, pour faire le mesme Sacrifice du Profete Royal, & se mortifier pour la derniere fois. Elle prononça le ℣. *In manus tuas Domine, &c.* puis elle demanda à la Superieure congé de mourir. Enfin trois heures sonnant, elle expira, laissant la Communauté d'vne part dans les regrets pour la perte d'une si bonne, & si sainte fille ; & de l'autre dans la consolation de sa fervente vie, & de son heureuse fin, qui arriva le 28. de Novembre 1646. n'ayant que 26. ans, & six de Religion. Son Corps demeura aussi souple que s'il eust encore esté animé. Toutes les Pensionnaires jusques aux plus petites, allerẽt de leur propre mouvement luy baiser les pieds, avec tendresse & veneration. Sa lettre circulaire fut demandée de plusieurs Communautez Religieuses, & sa lecture a operé de tres bons effets dans les Ames, sur tout dans les Classes de quelques Convents de l'Ordre ; & à d'autres personnes qui ayant veü cette fille dans la vanité, reconnûrent la puissance de la grace, & l'avantage qu'il y a de luy estre fidele.

Le R. P. Rapine Recolet fort estimé dans son Ordre, & qui avoit receu la Confession generale de cette chere Sœur, entendit la nuict qu'elle mourut, un petit bruit à la porte de sa chambre. Et il la vit en suitte dans un songe, au milieu d'un Chœur de Vierges, qui passa devant luy. Mais voicy quelque chose de plus asseuré que les visions de la nuict.

Cette pauvre aveugle & infirme de qui elle avoit eu tant de soin, estant comblée de douleur pour estre privée d'une si charitable Infirmiere, se souvint qu'elle luy avoit dit que si elle mourroit devant elle, elle la serviroit auprés de Dieu. Elle se fit conduire neuf jours durant sur sa sepulture, où elle demanda la santé par les intercessions de la Deffunte. Elle eut aussi la devotion de porter la chemise dans laquelle elle estoit morte, & se la fit mettre sans qu'elle eut passé depuis par la lexive. Les neuf jours expirez, cette Demoiselle commença à sentir un soulagement notable, & en moins de trois semaines tous ses vlceres qui estoient jugez vraies écroüelles, se secherent : Et ses autres maux estimez incurables, les ayant depuis dix à douze ans, se trouverent entierement gueris. On y avoit employé toutes sortes de remedes inutilement, & ils sembloient mesme luy estre nuisible. Ce qui les avoit fait cesser, & avoir recours

à la patience, & aux prieres que l'on adreſſoit de temps en temps à quelques Saints, juſqu'à la mener à des Pelerinages de devotion. Enfin cette ſanté tant ſouhaittée, luy fut donnée parfaitement, lors que l'on y penſoit le moins : Et elle a veſcu aprés pluſieurs années, ſans s'eſtre jamais reſſentie de ces maux là, ne luy reſtant que ſon aveuglement dont elle n'avoit pas demandé la delivrance. Et de cela toutes les Vrſulines de S. Denis en furent temoins.

DE SOEVR ANNE PETAV DITE DE LA CONCEPTION, Religieuſe Vrſuline de Saint Denis.

LE Celeſte Epoux qui ſe repaiſt parmy les lis, en cueillit un tout tendre, & comme franchement épanoüy dans le parterre des Vrſulines de S. Denis, où en peu de temps il avoit épanché une tres-douce odeur. Ce fut l'aimable Sœur *ANNE PETAV* dite de la Conception, decedée à l'âge de 22. ans, & quatre ans aprés ſa profeſſion. Elle eſtoit fille d'un Conſeiller du Parlement de Paris, & petite Niece de Madame ſainte Beuve Fondatrice du premier Convent de l'Ordre, du coſté de Madame Broé ſa Mere: d'où l'on peut juger qu'elle eſtoit conſiderable & dans le mõde, & dans le Cloître. Aprés qu'elle eût bien eſté dix ans aux Religieuſes de la Viſitation, & qu'elle eut retourné chez ſes parens, elle deſira d'eſtre quelque temps Penſionnaire aux Vrſulines de S. Denis. Elle y entra, & demeura treize mois à la Claſſe. Il n'y avoit rien de plus brillant que ſon eſprit, ni de plus rejoüiſſant que ſon humeur enjoüée. Elle avoit mille innocentes inventions pour divertir ſes Compagnes, quoy qu'elle ſe ſceût ſi bien ménager qu'elle trouvoit le temps de paſſer pluſieurs heures de ſuitte à l'Oraiſon mentale, ſans y remüer: ce qui faiſoit dire deſlors qu'elle avoit le don d'Oraiſon. Vne de ſes Couſines aſſez attachée au Monde, fut par ſes bons diſcours conquiſe à Noſtre-Seigneur, & aprés s'eſtre rangée en penſion avec elle ſuivit ſon exemple & ſes pas dans le Noviciat, où cette chere Sœur de la Conception marcha des l'abord à la perfection Religieuſe, pluſtoſt comme une Profeſſe bien avancée que comme une Novice. Son cœur eſtoit entierement ouvert à ſa Mere Maiſtreſſe pour en eſtre guidée dans les voyes penibles par où Dieu la conduiſit.

Dans le temps qu'elle ſe diſpoſoit à ſa profeſſion il luy vint un abcez au ſein, dont elle ne tint compte, & n'en dit mot, de peur que cela ne retardât ſa profeſſion & s'abandonnant à tout ce qui en pourroit arriver. Cet abcez creva pendant la Ceremonie de ſa Profeſſion. Et elle eût tant de courage qu'elle en ſuporta la dou-

leur, ſans en donner aucune marque, quoy que ſon viſage trahit ſa conſtance en changeant ſi ſouvent de couleur que les perſonnes de dehors s'en aperceurent. Elle avoüa aprés ce que c'eſtoit, ne l'appellant qu'une legere incommodité. En effet ce ne fut que le commencement des maux qu'elle eût depuis juſqu'à ſa mort: car un autre abcez ſe forma dans ſon foye, qui par communication gaſta ſes poulmons, ſans qu'elle arreſtaſt à l'Infirmerie que peu de jours & ſans preſque s'aliter. Elle avoit pour fond de vertu une indifference à la conduite de Dieu & de ſes Superieures pour tous les états, & pour tous les emplois. Il n'y en avoit auſſi pas un auquel elle n'eut inclination, capacité, & habileté. Et elle s'aquitta parfaitement de ceux qu'on luy donna. Sa maladie mortelle dura deux mois entiers; mais elle n'altera point ſa patience, ni ſa preſence d'eſprit. Il y avoit deux ans que la crainte des jugements divins la faiſoit mourir toute vivante, & ce Martyre ſecret ne la quitta point que quand elle receut le S. Viatique. Mais dés ce beau moment elle demeura dans une paix au deſſus de tout ſentiment, & ne ſouhaitta plus qu'un peu de temps pour ſouffrir pour Dieu. C'eſtoit ce qu'elle luy demandoit avec amour, & ce qu'il luy accorda abondamment: car ſes douleurs furent tres violentes, les derniers jours de ſa vie. Elle n'eut garde de s'en plaindre: au contraire elle en faiſoit ſa conſolation; & n'ayant rien obmis de tout ce qui peut preparer à une ſainte mort, elle la ſubit le 29. de Novembre 1664. Tout le Monaſtere fut touché de regret d'avoir ſi peu joüy d'une fille de ſi grande eſperance.

LA VIE
DE LA MERE MARTHE DE MIRRHE d'Angerville, dite Marie de Saint Ioſeph Fondatrice & Religieuſe Vrſuline du Monaſtere de Liſieux.

L'Ordre de Sainte Vrſule eſt tout particulierement redevable à la noble Maiſon d'Angerville, depuis que M. Nicolas de Mirrhe, Baron d'Angerville, fonda un Monaſtere à Liſieux, en conſideration de ſa fille ainée, l'y donna de bon cœur pour y porter la qualité de Fondatrice, & y eſtre Religieuſe, & ſes deux autres filles en ſuitte, qui n'ont pas moins ſervy à ſon établiſſement ſpirituel qu'au temporel. Il ſignala ainſi ſa pieté extraordinaire,

aprés s'estre rendu remarquable par sa valeur & par sa prudence dans les armées au service de nos Rois. Madame Marie des Perrois sa femme, estoit pareillement d'une famille considerable dans Roüen; & il reste assez de memoire de sa vertu, par des fondations qu'elle fit en plusieurs Eglises de Lisieux. Marthe de Mirrhe nasquit en la maison Seigneuriale de la Pinterie, le 29. de Septembre l'année 1612. Dés sa tendre jeunesse elle témoigna une forte inclination au bien; ce qui obligea ses parens de la mettre dans une Abbaye de S. Benoist, si tost qu'elle eût atteint l'âge de sept ans, où elle commença d'elle mesme & en secret à s'exercer aux saintes pratiques de la Religion. Elle en fut retirée au bout de quelques années, à l'extreme regret de l'Abbesse, & de toutes les Religieuses qui l'aimoient cherement. Dieu pour la preparer doucement aux desseins qu'il avoit sur elle, la fit entrer & demeurer quelque temps dans un Convent d'Vrsulines, dont elle gousta tellement l'esprit, qu'elle arresta d'y estre Religieuse, eut parole de sa reception, & prit jour pour commencer son Noviciat. Il ne luy manquoit rien que le consentement de son pere. Mais c'estoit beaucoup puisqu'il empescha tout le reste: car jamais elle ne le peût flechir. La tendresse naturelle, jointe aux rares qualitez de corps & d'esprit de cette aimable fille, eurent alors plus de force sur Mr d'Angerville; pour la retenir, que toutes les raisons qu'elle luy peut alleguer pour le resoudre à la consacrer à Dieu; Mais comme la perseverance surmonte tout avec le temps, elle poursuivit la chose avec tant d'adresse, qu'elle gagna ce bon pere plus avantageusement mesme qu'elle ne pretendoit d'abord; parce qu'estant porté toûjours d'une amitié singuliere pour sa chere fille ainée, il prit resolution de luy procurer un établissement proche de luy. Et ainsi il fonda à Lisieux un Monastere d'Vrsulines, pour lesquelles elle avoit tant d'ardeur. Elle y prit la premiere le voile, & y fit aussi profession la premiere, estant agée de vingt & un an, quand elle y entra.

On peut asseurer de son Noviciat & de tout le tissu de sa vie, que la grace ne fut point vaine en elle; Mais qu'elle eût toûjours attention d'en faire bon usage & de la mettre à profit: Son grand exercice estoit l'humble connoissance d'elle mesme, & la recherche des occasions d'acquerir la vertu d'humilité. Pendant les trente cinq années qu'elle a passées dans le Monastere, elle fut continuellement attachée à la vie commune, & à l'exacte observance de ses Regles & Constitutions, & voulut mesme estre employée indiferemment, comme les autres Sœurs aux Offices, & aux services ordinaires;

oubliant ſon tiltre de Fondatrice, & la delicateſſe de ſa complexion, pour contenter pleinement ſa ferveur. Quand ſes filles la preſſoient dans ſes incommoditez, de prendre un peu de repos, elle leur diſoit, que c'eſtoit le vray moyen de la faire malade, & que ſi elle ne ſe levoit dés les quatre heures du matin, elle en ſeroit indiſposée toute la journée. Elle eſtoit ſi amie du ſilence, que l'on ne luy a jamais entendu dire un mot ſans une neceſſité inévitable, aux lieux n'y aux heures du ſilence regulier, nonobſtant ſes diverſes occupations, & ſi elle y eſtoit contrainte, elle parloit d'une voix fort baſſe. L'oraiſon aſſidüe luy attiroit les lumieres celeſtes, tant pour ſa conduite particuliere, que pour ſa Communauté en general, qu'elle a gouvernée eſtant Superieure, l'eſpace de neuf ans, contentant tout le monde par ſon honeſteté, par ſa prudence, & par ſa douceur. Elle traitoit ſi charitablement ſes Religieuſes, qu'elle ne leur refuſoit jamais que ce que la conſcience & la regle ne luy permettoient pas d'accorder, n'ayant point de plus grande joye que de s'incommoder pour s'accommoder à toute heure aux beſoins de chacune des Sœurs. Huit ans durant qu'elle fut Maiſtreſſe Generale des Claſſes, elle fit toûjours l'inſtruction pour la premiere Communion, quoy qu'à la derniere année elle ſe trouvaſt deſia atteinte de ſa maladie mortelle, dont la cauſe fut une courte-haleine de ſept à huit mois, qui degenera en hydropiſie de poitrine, & que l'on ne conut que trois jours avant ſa mort. Ayant apris le peril où elle eſtoit, elle aporta tous ſes ſoins pour ſe preparer au voyage de l'eternité. Et aprés elle expira en recevant l'abſolution Sacramentale. L'an 1668. laiſſant pour heritage à ſa Communauté des exemples achevez de la perfection Religieuſe, qui y ſont inceſſamment, & fidelement imitez.

LA VIE DE LA MERE ANNE DE MICHAVLT, dite de la Paſſion, Religieuſe Vrſuline de Liſieux: Et d'une autre Profeſſe du meſme lieu.

MOnſieur & Madame Michault de Valdurant de 18. enfants qu'ils eurent, n'en pourveurent que deux dans le monde, les autres ayant peuplé le Ciel incontinent aprés leur naiſſance, où remply les Monaſteres. La famille de Parfait dont cette Dame eſtoit iſſüe, & portoit le nom, a fourni un ſi grand nombre de plantes au Verger de Noſtre-Seign. en divers Ordres Religieux, particulierement dans celuy de Sainte Vrſule, que l'on y a compté en meſme temps quatorze Religieuſes, ſœurs, tantes, nieces, & cou-

sines germaines à sçavoir quatre à Pontoise, quatre à Paris rüe sainte Avoye, & six à Lizieux. L'aisnée de quatre Sœurs qui se rendirent Vrsulines fut Anne le Michault, qui dés l'âge de sept ans sçavoit, & recitoit les principales vies des Saints contenües dans la Legende. A treize ans elle vouloit estre Capucine; mais sa mere l'en empescha; tellement qu'elle prit son party au Monastere d'Vrsulines qui se devoit établir à Lizieux.

Avant que d'executer son dessein, estant un jour dans une littiere, un des chevaux se detacha & tomba par terre, donnant une telle secousse, que cette petite Demoiselle eut un os de l'épine du dos rompu, & demeura quelque temps évanoüye. Quand elle fut revenüe, son mal n'estant pas violent, elle le porta jusqu'à l'âge de seize ans, sans le dire. Mais alors les frequentes genuflexions qu'elle faisoit, estant desia Novice, firent paroistre la chose; car le bas de son épine poussa peu à peu une grosseur comme un pain de demie livre, qui luy causa une douleur continuelle, & plusieurs incommodités qu'elle a portées d'une admirable patience jusqu'à la mort. Les Medecins qui en furent d'abord consultez, jugerent ce mal incurable, & n'estimoient pas qu'avec la continuation des exercices du Cloître, elle pût passer l'âge de vingt à vingt cinq ans. Les Meres de Lizieux, faisant grand fond sur ses talens & sur sa vertu, avoient peine de s'en priver, à moins qu'elle ne voulût pas s'engager à faire profession. Elles luy dirent les choses comme elles estoient, & luy demanderent si elle vouloit demeurer ou non. Mais la Novice répondit d'un air courageux; Qu'elle n'estoit venüe en Religion que pour y souffrir, & pour y mourir, & qu'elle subiroit toutes les peines imaginables, plûtost que d'en sortir; Ajoûtant, qu'elle croiroit faire un grand mal de fuïr les occasions d'endurer, Nostre-Seigneur ne luy ayant jamais donné de plus ardents desirs, que celuy de souffrir pour luy, & pour imiter sa sainte Passion. Sur ce pied-là les Religieuses la receurent de bon cœur. A sa profession elle demanda à Dieu la grace d'observer sa Regle; ce qu'elle obtint, en sorte qu'elle en a gardé tous les points, à l'exception dés temps qu'elle estoit positivement malade, & à l'infirmerie.

Deux de ses sœurs la suivirent, se rendant Religieuses dans la mesme Communauté. Elle ne leur marquoit point plus de familiarité qu'aux autres. Vne fois seulement ayant parlé quelque peu tout bas à une, pendant la recreation, elle s'en accusa aprés à la Superieure, qui luy dit qu'elle ne le fist plus. Celle-cy comprit que sa Superieure entendoit qu'elle ne parlast plus du tout à sa sœur;

sœur ; Et elle fut depuis ce jour là deux ans, sans luy dire un mot ; dequoy enfin quelqu'une s'estant apperceüe, elle le dit à la Superieure, qui demeura fort surprise : Et voulut bien se servir de cette occasion pour humilier nostre Sœur, qui prenoit les choses (disoit-elle) à contre sens : Elle luy fit demander pardon à sa sœur de la peine qu'elle luy avoit causée durant tout ce temps-là. Aprés que la Mere de sainte Claire venüe de Paris rüe sainte Avoye établir à Lizieux, y eut mis les choses en estat, elle fit élire en sa place la Mere de la Passion, pour estre Superieure ; laquelle se conduisit parfaitement bien dans cette charge ; ne cedant jamais aux difficultez qui s'opposoient au bien de sa Communauté ; ne laissant pas avec cela d'estre si vigilante à sa propre perfection, qu'elle fit un vœu fort particulier de faire en toutes ses actions interieures & exterieures ce qu'elle connoistroit estre le plus à la gloire de Dieu, & plus conforme à l'humilité. Ayant eu auparavant la permission expresse de son Confesseur, du Superieur, & du Visiteur du Monastere pour faire ce vœu.

Pendant sa derniere maladie, elle repeta très-souvent ces paroles ; *A vous mon Dieu la gloire, & à moy la souffrance.* Son Superieur luy ayant dit que son Divin époux l'apelloit aux Noces eternelles, elle se souleva un peu ; & répondit d'un ton ferme, *A la bonne-heure, mon Pere, Allons, allons à Dieu.* En suitte elle chanta avec luy le *Te Deum laudamus*, se mit une corde au col, prit le cierge beni, & pria la Communauté de luy aider à faire amende honorable à Dieu. Elle se confessa, receût la derniere absolution, gagna les Indulgences, puis au bout d'un quart d'heure qu'elle demeura sans parler, elle passa de cette vie à l'autre, un Vendredy 23. de Mars 1662. C'estoit veritablement une fille du Calvaire qui avoit eu dans ce monde de continuelles souffrances interieures & exterieures.

Monseigneur Philippe Cospean estoit Evesque de Lizieux pendant les premieres années de la Superiorité de cette Mere. Il avoit des soins, & des bontez toutes extraordinaires pour les Vrsulines, leur faisoit en personne les fonctions de Superieur, de Visiteur, & souvent de Predicateur, & mesme il choisissoit ordinairement leur Eglise pour conferer les Ordres sacrez. Ce bon Prelat ayant fait une visite generale au Monastere, témoigna de l'admiration de voir que cette Superieure encore toute jeune, eût peu si bien maintenir toutes choses en l'estat que les Meres de Paris les avoit mises. Il luy parla en suitte d'aller à une Maison Religieuse où il prenoit interest, pour la reformer ; mais la Mere s'en excusa avec tant d'humilité & de fortes raisons, dont la principale estoit la def-

fenee portée dans la Regle de gouverner hors des maisons de l'Ordre, qu'il ne voulut pas l'y obliger. Dans une conjoncture presque pareille, elle s'opposa genereusement à son Superieur, qui desiroit tirer une Professe du Convent de Lisieux, pour estre Superieure dans un autre Ordre, quoy qu'une permission du Pape luy fust promise.

Monseigneur Eleonor de Maigneu tenant le Siege Episcopal lorsqu'elle deceda, en temoigna beaucoup de regret, & luy donna le nom de sainte fille. Monsieur de Bois-morant son Superieur, dit qu'en communiquant avec elle, il avoit apris plusieurs choses pour la vie interieure, qui se trouvoient rarement dans des livres; que par une science experimentale elle luy levoit ses difficultez, & que dans quatre Communautez dont il estoit chargé, il ne faisoit presque rien sans son conseil.

Enfin Mr. Louis Quinet Abbé de Barbery, apres avoir esté douze ans Visiteur des mesmes Vrsulines de Lizieux, dit que de toutes les Abbesses & Superieures qu'il conoissoit en tres-grand nombre, il n'en sçavoit point de plus zelée au bien de sa Communauté, qui agit avec plus de pureté d'intention, qui parût plus desinteressée, & qui s'exposast plus genereusement, que la M. de la Passion.

Ioignons à la Mere de la Passion une de ses cheres filles à qui elle ferma les yeux, & qui trépassa plus de 20. ans devant elle. C'est la fervente Sœur *MARIE DE VIPART* dite de Iesus, aimée d'une tendresse extraordinaire de ses Pere & Mere Mr de Vipart Chevalier des Ordres du Roy Seigneur de Silly & des Anthieux, & Madame Iaqueline de Gruel. Elle fut enfermée presque au sortir du berceau dans un Monastere d'Vrsulines, pour y recevoir les premieres semences de la vertu à laquelle elle paroissoit déjà toute preparée. Au bout de quelque temps, sa Mere la prit auprés d'elle; Mais l'engagement d'un voyage l'obligea de la laisser aux Vrsulines de Lizieux, où quantité de belles qualitez, dont la nature l'avoit liberalement pourveüe, commencerent à briller dans les yeux des Religieuses, & des Pensionnaires, la lumiere de la grace venant à éclairer puissamment son esprit, & un changement si prompt en son cœur & en ses mœurs, qu'elle en étoit méconoissable. On vit en elle un mépris des vanitez, une vigilance sur ses sens, & un desir de faire Oraison, si grand, qu'elle se levoit la nuit pour y vaquer plus à loisir, & prenoit souvent la discipline apres. Ses saints discours marquoient l'ardeur de ses desirs pour la vie religieuse, & ne pouvant se resoudre d'attendre qu'elle eût l'âge prescrit, elle demandoit avec instance qu'on luy

obtint dispence du Saint Siege ; Mais Madame de Silly sa Mere n'étoit pas si pressée : Au contraire, elle retarda de six mois son entrée au Novicíat ; & sa profession, jusqu'à ce qu'elle eût vingt ans accomplis, sans que les pleurs, les prieres, & les importunitez de sa fille, ni les asseurances qu'on luy donna de sa vocation, la peussent changer, & luy oster la crainte de l'engager trop jeune à la Religion. Le bien qu'elle avoit tant desiré & tant poursuivy, luy fut plus cher qu'il ne se peut dire.

Elle s'étoit disposée durant plus de quatre ans à faire les vœux avec une ferveur tout à fait rare. Elle les prononça avec une parfaite joye ; mais elle les observa, & toutes les autres obligations de sa profession, avec une merveilleuse exactitude. Sa ferveur paroissoit à sa voix, & les personnes de dehors demandoient qui estoit celle qui chantoit au Chœur, au dessus de toutes les autres. Elle ne prioit qu'à genoux, & les mains jointes, jettant des soupirs enflammez, sans les pouvoir retenir. Dieu seul regnoit dans ses affections. Elle ne fit jamais de liaison avec personne qui peût tant soit peu attacher son cœur. Elle recherchoit les humiliations, & les mortifications. Jamais, depuis qu'elle eut commencé son Noviciat, on ne luy entendit dire une parole oiseuse. Ses yeux estoient cõtinuellement ou baissez, ou fermez. Elle fut presque toûjours employée à l'Institut & s'y portoit avec un zele, & une sujetion infatigable. Elle disoit souvent aux pensionnaires d'un accent tout embrasé d'amour de Dieu, *J'aimerois mieux estre morte, que de commettre un seul peché.* Trois mois aprés sa profession, elle fut saisie de sa maladie mortelle. Et parmy les traits enflammez qui sortoient perpetuellement de son cœur & de sa bouche, elle disoit à son divin Epoux : *Seigneur, je suis encore bien jeune ; je n'ay rien fait pour vous : Helas ! Si vous aviez agreable de me donner encore quatre années de vie, pour convertir quatre mille Ames, pour imprimer dans le cœur de quatre mille petites filles vostre sainte crainte, & vostre divin amour, ô que j'en aurois de joye ! Neantmoins ne faites pas ma volonté, mais la vôtre toute entiere.* Il n'y avoit rien de plus edifiant qu'elle : au lict de la mort, elle parla si efficacement du bon-heur de servir Dieu, à Monsieur Renoüard Medecin du Convent, qu'il en fut ravy, & mesme converty : car il quitta le monde & son employ de Medecin, pour embrasser l'état Ecclesiastique, & à peu de temps de là Monseigneur de Lizieux l'établit son Vicaire general. Aprés que cette chere mourante eût receu les dernier Sacrements, elle chanta d'une voix douce & harmonieuse le Pseaume. *Laudate Dominum omnes gentes*, parce (dit elle) qu'elle se rejoüissoit, d'aller

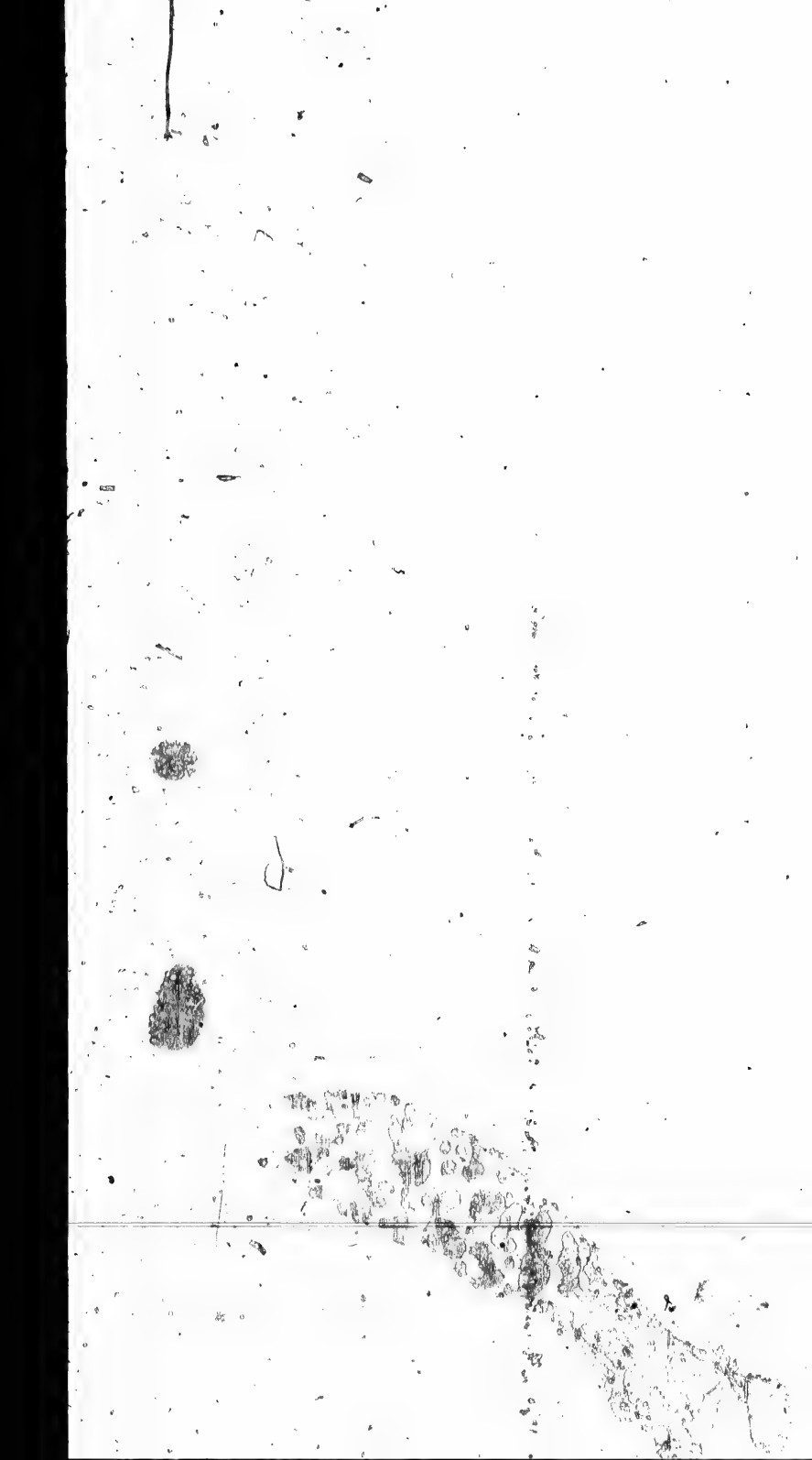

mourir, & de n'offencer plus Dieu. Elle demeura en suitte profondement recüeillie, & s'endormit en nostre Seigneur le 13. de May, l'année 1641. Son Corps fut enterré dans l'Eglise paroissiale de saint Germain de Lizieux, à cause que les Vrsulines n'avoient pas encore de lieu pour leur sepulture. Ce fut la premiere fleur que l'Epoux des Vierges cüeillit dans le parterre du Convent de Lizieux. Douze ans aprés sa mort son corps y fut raporté.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES de Vire.

LA premiere Vrsuline qui deceda au Monastere de Vire, se nommoit Sœur *IEANNE LE HOVX*, dite de sainte Elizabeth. Sa courte vie avoit esté tres-innocente & paisible. Et sa mort arriva dix-huit mois aprés sa profession le 29. de Iuillet 1643. A peu de temps de là elle aparut à un autre jeune Professe appellée Sœur *Renée Halbout* dite de S. Benoist, & luy dit qu'elle mourroit la troisiéme de la Maison. Cét avis fit un tel effet sur son esprit, qu'elle se mit sur le pied de se preparer tout de bon à la mort. Auparavant elle n'en pouvoit entendre parler, mais déslors elle ne prit plus plaisir à autre chose. Elle n'eut plus que la mort en l'esprit en la bouche, & en ses actions qu'elle dirigeoit toutes au dessein de bien mourir. On eut opinion que cette revelation estoit la recompence de sa fidelité à se corriger d'un defaut auquel elle estoit sujette, & sur lequel elle avoit eu lumiere particuliere en se preparant à sa Profession. Quoy qu'il en fust, la prediction qu'on luy avoit faite, s'accomplit; car elle mourut la troisiéme, le sixiéme de Iuin 1644. seize mois aprés avoir fait les Vœux.

Celle qui deceda entre les deux susdites, estoit Sœur *RENE'E BENARD*, dite de S. Charles, Religieuse fort sage, modeste, silencieuse, & qui se conduisoit bien en tout. Devant que d'entrer au Convent, sur la crainte qu'elle eut d'être refusée ou d'en sortir, elle entreprit un pelerinage à une Chapelle de la Sainte Vierge, éloignée de deux lieües de la maison de son Pere. Elle y alla, & en revint nud pieds, par un chemin champestre & si rude, qu'elle s'ensanglanta parmi les halliers. Le S. Esprit qui luy avoit inspiré cette genereuse action, la luy fit tenir secrette à l'égard de ses parens, qui estoient personnes de qualité. D'abord elle fut bien mortifiée de ne point trouver dans le Monastere de Vire sa sœur Religieuse, qui l'avoit quitté la semaine precedente, pour retourner à Falaise, lieu de sa Profession. Mais elle se consola dans la pensée, qu'en la pri-

vation de ſa ſœur, Dieu luy levoit peut-eſtre un obſtacle de ſa perfection. Elle ne vécut pas ſix ans en Religion ; mais elle s'y fit bien aimer pendant ſa vie, & beaucoup regretter à ſa mort. Monſieur de Berneq Vicaire general de Bayeux, & Superieur des Vrſulines du Dioceſe, viſita cette bonne fille proche de ſa fin, recent ſa Confeſſion generale, & parla d'elle aprés à la Communauté en des termes fort conſolatifs, & avec beaucoup d'eſtime, qu'il avoit déja témoignée durant ſa vie.

C'eſt de ce Convent de Vire, que trois Religieuſes ſont venuës à bout d'en établir un autre au Ponteau de-Mer, nonobſtant mille obſtacles qu'elles ont ſurmontez par la grace de Dieu, & par le ſecours de leurs amis, entre leſquels on doit compter le R. P. du Monteel Ieſuite, qui traita heureuſement cette affaire auprés de Meſſeigneurs les Eveſques de Bayeux, & de Lizieux. On y a gardé les premieres Novices quatre ans entiers ; Et on n'y auroit point aparemment fait de Profeſſes, ſans les Meſſieurs de la Ville, qui avoient demandé des Vrſulines deux ans durant, & qui pour les conſerver ſignerent une Requeſte, que les mêmes Vrſulines firent preſenter à Monſeigneur de Matignon Evêque & Comte de Liſieux, par une perſonne toute obligeante. Auſſi elles obtinrent ce qu'elles demandoient : Et ayant eu les Lettres Patentes du Roy, on commença de faire Profeſſion ſolemnelle en ce Monaſtere, l'Eſté de l'an 1669. à la joye de tous les Habitans, auſſi bien que des Religieuſes. Depuis, elles ont receu une jeune fille heretique, qui dans le deſſein de ſe convertir, s'étoit jettée entre leurs bras, pour être à l'abry de ſes Parens : Et ſans conſulter d'autre raiſon, que la gloire de Dieu, & la ſeureté de cette Ame : aprés ſa converſion elles l'ont priſe charitablement pour être Religieuſe, quoy qu'elles ne fuſſent pas encore trop accommodées. Cette reception à attiré ſur le Monaſtere les loüanges de toute la Ville, & même des preſens, pour l'ornement de la Chapelle : de ſorte que tout y proſpere, & l'on peut dire que Dieu paye largement ces bonnes Religieuſes, de la charité qu'elles ont fait.

LA VIE
DE SOEVR ANNE PINETTE DITE DE IESVS, Religieuse Vrsuline de Bourges.

CHAPITRE PREMIER.

SON EDVCATION, SON NOVICIAT, ET SES EMPLOIS dans la Religion.

LA vie & la conduite fort extraordinaire de Sœur Anne Pinette, a pour appuy le témoignage de trois personnes dignes de creance, pour leur propre merite, & pour l'avoir connuë intimement. La premiere est Mr le Grand, qui depuis 30. ans & plus, étant Confesseur ordinaire des Carmelites & des Vrsulines de Bourges, a confessé long-temps la même Sœur, & l'a assistée à la mort. La seconde est le R. P. Jacques Bordier Jesuite, qui la vit aussi proche de sa mort, & aprés composa sa lettre circulaire au nom de la Superieure, où il fit mention expresse des extases, suspensions, & visions qu'elle avoit eües, & dont il pouvoit parler sçavamment, l'ayant conduite dans son sejour à Bourges, avant que d'être employé aux plus considerables charges de sa Compagnie. Et la troisiéme personne c'est la M. Marthe de S. Paul, perpetuelle Directrice de cette Belle-Ame, & sa Superieure. Elle prit conseil des Peres spirituels sur les choses rares qu'elle recevoit, & tous l'asseurerent qu'elle étoit en bon chemin, & qu'il n'y avoit aucun lieu de soupçon.

Elle naquit à Bourges le 14. de Mars 1622. Il y avoit quatre mois que son Pere étoit decedé, & depuis, elle avoit été nourrie de larmes & de soupirs, dans la tristesse où sa Mere étoit plongée durant ces premiers temps de son deuil, ce qui luy donna un temperament un peu melancolique. Elle apartenoit aux plus honorables familles de la ville, du côté de Pere & de Mere. Et elle receut de si bonnes instructions, & de si puissans exemples de cette même Mere, que presque aussi tôt qu'elle fut née, elle ne respira que devotion envers les choses saintes, qu'obeïssance envers ceux qui la gouvernoient, & que compassion envers les affligez. Elle entra aux Vrsulines de Bourges à l'âge de douze ans, avec l'innocence baptismale, à ce que l'on estime. Et étant là comme une bonne

terre cultivée par l'assiduité des Religieuses, elle receut la semence de la vocation d'Vrsuline. Incontinent, sans aquiescer à la chair & au sang, à quoy elle avoit été jusqu'alors un peu attachée en la personne de sa bonne Mere, elle se deroba de son logis où elle l'avoit fait revenir, & fut receüe au Noviciat de Bourges, à l'instance qu'elle en fit, le jour de l'Annonciation, n'ayant encore que quatorse ans.

La Superieure en luy donnant le voile, voulut contre le sentimẽt de plusieurs qu'elle portast le surnom glorieux de Iesus: Elle ne fut Professe qu'à 18. ans (la Regle ne permettant pas alors de l'être plûtôt) & il arriva qu'elle prit le voile blanc, & rendit ses Vœux en la même Feste à trois ans d'intervalle. Aprés sa Profession on l'employa à l'ordinaire aux offices du Monastere & de l'Institut. Et elle s'y conduisit avec toute la fidelité que l'on eût peû attendre d'une parfaite Religieuse.

CHAPITRE SECOND.

DE SA TENDRE DEVOTION A LA TRES-SAINTE VIERGE, & des resistances qu'elle fit au demon.

LE premier objet qui domina le cœur de la Sœur de Iesus, fut la Mere du bel amour. Depuis le commencement de sa vie jusques à la fin, toutes ses tendresses, toutes ses ardeurs, & toutes ses affections ne furent que pour celle, qu'elle apelloit ordinairement *sa bonne Mere*, avec tant de douceur qu'elle en inspiroit l'amour à ceux à qui elle parloit. La sainte Vierge par reciproque l'a honorée beaucoup de fois dans des visites du nom tres-aimable *de sa fille*. Nôtre Seigneur même luy dit une fois interieurement; *Prenez ma Mere pour vôtre mere.* Cette qualité de fille luy fournissoit nuit & jour des entretiens si doux & si familiers avec elle, qu'y faisant reflexion aprés, elle luy en demandoit pardon, *Mais quoy* (disoit-elle) *Ie ne m'en pouvois empêcher.*

L'Image de sa sainte Mere étoit tout son bouclier dans ses combats, & sa consolation en tout temps. Elle la portoit à ses côtez, entre ses mains, ou sur son cœur, & elle ne la quittée qu'avec la vie, pour aller contempler son original. L'amour luy donna l'invention de considerer Nôtre-Dame en la personne de ses Sœurs. Et toute conversation luy étoit importune, si Marie n'en faisoit le sujet. Tout ce qui touchoit la sainte Vierge, touchoit la prunelle de son œil; mais son amour n'étoit pas moins fort que tendre. Il

triomphoit des saisons aussi bien que des incommoditez de son corps, de sorte qu'on l'a trouvée plus de vingt fois la nuit à genoux sur son lict devant son Image, sans autre mouvement que celuy de son cœur, avec un visage embrasé, & quelques fois avec des paroles si ferventes, qu'elles touchoient le cœur de celles qui les entendoient.

Ce grand amour produisoit en cette chere Ame, le zele de faire connoître, aimer, & servir sa Princesse. Et pour parvenir à ses fins, elle inspiroit de saintes pratiques aux Pensionnaires du Convent. Elle alluma si bien le feu dont elle étoit épriſe dans le Noviciat, que l'on y brûle encore sans cesse d'amour pour la sainte Vierge. Son zele l'emportoit quelques fois sur sa modestie; Les Meres, & la Superieure même en souffroient les saintes libertez: *Aimons, aimons,* leur disoit-elle, dans le transport, *aimons la tres-digne Mere de Dieu; ne le voulez-vous pas ma Mere? Il n'est rien de plus aimable, qu'elle après son cher Fils: Ie le prescheray, & je le soustiendray devant qui que ce soit.* Elle n'alloit au Parloir que pour publier les bontez de sa sainte Mere, le faisant de si bonne-grace, & avec un zele si suave, que l'on ne sortoit point d'avec elle, qu'avec plus de devotion.

Elle sçavoit joindre un grand respect avec un grand amour, qui est une chose assez difficile. Qui la voyoit devant une image de sa Reyne, jugeoit qu'elle vouloit abbattre son corps, aneantir son esprit, & repandre son cœur à ses pieds. Iamais elle ne la baisoit au visage; mais elle se tenoit assez honorée de luy baiser les pieds, ou le bas de sa robe, soit en ses images, soit dans les visions. Vne nuit de l'Annonciation, se preparant de tout son cœur pour la saluer, & luy dire l'*Ave Maria*, avec les mêmes sentimens que l'Ange l'avoit prononcé, elle vit une grande lumiere se repandre en sa chambre, & principalement sur plusieurs Images de la sainte Vierge. Au milieu de ces clartez, elle parut elle-même dans une éclattante & miraculeuse beauté, couronnée d'une couronne si brillante, & revêtuë d'une robe si magnifique, que nôtre Sœur en fut ravie. Ayant permission de ses Directeurs de la regarder & de luy parler, elle en prit la liberté, & la suplia de luy dire, les vertus qu'elle avoit exercées plus particulierement en ce mystere, & tout le cours de sa vie. La sainte Vierge luy répondit que c'étoit l'humilité, la pureté, & l'obeïssance. Elle luy en donna l'explication, puis elle l'exhorta d'aimer son Fils, & elle de tout son cœur, & d'avoir confiance en elle, luy promettant que jamais elle ne l'abandonneroit. Le seul deplaisir de nôtre Sœur, fut alors de n'oser se lever du lict, pour écouter ces belles leçons, avec tout le respect qu'elle eût

elle desiré, parce que cela luy étoit deffendu; Mais avant que la sainte Vierge se retirast, elle luy en demanda tres-humblement pardon.

Elle portoit le Rosaire au cou, au bras, & aux mains, comme les marques de sa glorieuse & aimable servitude. En le disant, elle contemploit la sainte Vierge, comme un rosier mysterieux, dont les épines luy representoient les misteres douloureux, les feüilles vertes les joyeux, & les fleurs les glorieux. Elle l'a dit avec tant de constance, qu'elle ne le quitta que quatre jours avant sa mort; Et étant malade, elle prenoit son temps à diverses repriſes, non sans grande incommodité; *Mais quoy?* disoit-elle, *il ne faudroit donc rien faire pour ma bonne Mere, hé le moyen de vivre, & de ne la pas prier?* Elle recitoit l'Office de Nôtre-Dame pendant ses infirmitez, en son particulier, mais avec une telle fidelité, qu'elle quittoit tout pour le dire à même heure qu'il se disoit au Chœur, donnant pour raison, que de prevenir les autres, c'est un fruit vert; attendre aprés, c'est un fruit pourry, & desagreable au gouſt de Dieu. Mais le dire à ses heures, c'est un fruit meur & de saison, qui est doux & savoureux. Dans ses deux dernieres années elle y ajoûta le Psautier de la Vierge composé par S. Bonnaventure, sans obmettre les Couronnes, les Litanies, & autres exercices que pratiquent les fidels serviteurs de Nôtre-Dame.

Elle liſoit & releſoit le livre de la Triple Couronne de la Mere de Dieu, & en faiſoit de petits extraits, pour contenter son affection, & en rendre ses Sœurs participantes. Depuis le jour qu'elle prit l'habit Religieux, elle ne sortit jamais de sa cellule, qu'aprés avoir demandé le congé & la benediction à la sainte Vierge, & n'y rentroit point, sans luy en demander la permiſſion. On peut dire que son occupation, plûtôt continuelle qu'ordinaire, étoit d'honorer la sainte Vierge. Ses Directeurs craignans que sa santé n'en fuſt interessée, l'avertirent de donner quelque relâche à son esprit & à son cœur: Elle leur répondit, *On m'a dit que nôtre esprit ne peut être sans quelque penſée, hé pourquoy ne voulez-vous pas qu'au lieu de laiſſer courir le mien, je l'arrête aux bontez & aux grandeurs de la sainte Vierge?* Elle s'étudia neantmoins d'obeïr; mais elle y gagna si peu, qu'on la laiſſa suivre sa sainte inclination, aprés en avoir consulté le Medecin, qui dit qu'il falloit reſpecter les operations de Dieu.

Sa coûtume étoit de prendre huit, quinze, ou vingt jours de preparation avant les Feſtes de Nôtre-Dame. Pendant ces temps-là, il n'y avoit qu'à la voir, ou à l'entendre, pour juger que la Feſte aprochoit, & il n'étoit perſonne de celles qui la hantoient familiere-

ment, qui ne s'y disposast à son exemple.

Mais pour avoir toûjours l'objet de son amour devant les yeux, elle s'occupoit aux heures qui luy estoient aprés ses obligations, à faire certains petits Emblêmes en broderie de soye sur le papier, raportans toûjours à Marie par quelque lettre ou hieroglyphe, travaillant à cét ouvrage avec une si douce & si attentive affection, que le demon ne le pouvoit souffrir. Vn jour comme ses mains, son esprit, & son cœur s'unissoient de concert à honorer ainsi la Mere de Dieu, elle entendit une voix qui disoit d'un accent terrible; *Ie ne puis te l'arracher du cœur ni de la bouche, je te l'arracheray des mains.* Et tout à l'heure le diable avance visiblement de grandes griffes, luy ôte des mains son ouvrage, le dechire effectivement, & le jette contre terre, en insultant nôtre Sœur, laquelle sans s'effrayer ramasse les pieces, & ne punit point autrement son ennemy, que par sa constance à servir la bonne Mere.

Ce ne fut pas là, la seule attaque que le diable luy livra: Car il combatit par deux fois dans son cœur la virginité immaculée de la sainte Vierge, & fut vaincu en peu de temps, de sorte qu'il retourna une troisiéme fois armé d'une rage extraordinaire, il se montra à elle sous une figure si épouvantable, qu'elle ne pût s'empêcher de fremir, étant de plus si trempée de sueur, des efforts qu'elle faisoit pour resister, que sa Directrice émûë de cõpassion demeura ce soir là avec elle pour l'assister. Le demon se mit à faire des grimaces & des postures ridicules à sa veüe, puis mille indignitez à l'image de la sainte Vierge pour l'affliger. Il vomit cent impostures contre cette grande Reyne, & luy maintint qu'elle perdoit son temps de l'honorer, & qu'aprés tout elle seroit damnée. Ce choq perça bien avant dans la nuit; mais si la place fut bien attaquée, elle fut encore mieux deffenduë; Enfin la servante de Marie demeura victorieuse, quoy que tellement épuisée de forces corporelles, qu'il luy étoit impossible de se remuer. Toutes fois pour preuve de son courage, & pour ne rien accorder à l'ennemy, elle se leva dés les quatre heures du matin, & se mit en prieres au lieu de se reposer.

Elle se consoloit dans son insomnie ordinaire, en jettant les yeux sur les Images de la sainte Vierge, quand tout d'un coup le demon entre dans sa cellule, comme un monstre horrible; il éteint sa chandelle, jette & renverse tout par terre, & remplit le lieu d'une noire & épaisse fumée, qu'il allume d'un feu sombre & obscur. Aprés il luy fit mille reproches de ses simplicitez, & mille menaces de la perdre, & de troubler son cœur de pensées si abominables, qu'elle n'auroit jamais la hardiesse de les declarer, selon sa sotte

coûtume, disoit-il. Cela l'effraya à la verité, mais une indignation de zele la rassura, & luy donna un nouveau courage, quand elle vit qu'il étoit si insolent, que de s'en prendre à l'image de la sainte Vierge, & de la jetter contre terre. Elle s'y jette aussi au même moment, la ramasse, la baise, la met sur son cœur, & s'étend en ses colloques ordinaires, sans plus penser à cét esprit malin, qui se voyant mépriſé, prit la fuite, pour reprendre mieux son temps à une autre occasion. Mais il eut beau employer tous ses efforts & toutes ses ruses, il n'en r'emporta jamais que la confusion d'un ennemy vaincu, & la foiblesse de cette fille triompha, par le puissant secours de celle pour qui elle étoit persecutée.

On ne peut pas marquer tous les combats, & toutes les victoires de la Sœur de Iesus, contre ses ennemis invisibles; ceux-cy suffiront pour cét Abregé, & ils ont été choisis entre plusieurs autres, comme ceux qui luy ont été les plus insuportables, à cause qu'ils attaquoient la Mere de Dieu; car pour les aparitions de ces monstres infernaux, pour les cruautez tres sensibles, qu'ils exerçoient même aparemment sur son corps, jusques à la serrer à la gorge, comme s'ils eussent pretendu l'étrangler; pour les vaines esperances qu'ils luy suggeroient de sa santé au plus fort de ses maux; pourveu qu'elle voulust un peu s'épargner, pour les tentations de murmure, de blaſfeme & autres; & pour les ruses dont il essayoit d'empêcher sa fidelité à les découvrir, & à declarer tout ce qui se passoit en son Ame; sa patience & son courage étoit à l'épreuve de tous ces traits; Mais pour ce qui regardoit sa sainte Mere, elle eût preferé mille morts à une seule pensée desavantageuse à son merite.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SES MALADIES, ET DE QVELLE MANIERE elle les endurcit.

LA Sœur Anne de Iesus ne fut pas plûtôt capable de souffrir avec merite, qu'elle en eut de belles occasions, dont la principale fut qu'un jour de l'Assomption où elle Communia pour la premiere fois, elle tomba malade sur le soir, & fut reduite en peu de jours à l'extremité. Il ne restoit plus qu'un remede cruel & perilleux tout ensemble, à sçavoir de luy ouvrir le côté. Les Religieuses, & les Medecins fremissoient d'y penser, mais cette innocente malade s'y resolut sans peine, sur l'esperance qu'on luy donna, qu'après cela elle seroit Vrsuline. Elle se Confessa & Communia, puis

elle souffrit cette operation, comme une tendre brebis, avec une douceur, qui tira les larmes de ceux qui virent couler son sang d'une profonde playe. Sa bonne mere voulant se consoler elle-même, en luy rendant les assistances, desira de l'emmener chez elle, si tôt qu'elle pût être transportée. Les Medecins jugeoient aussi, qu'il étoit necessaire qu'elle changeast d'air, Mais la petite resista seule; Et pour être plus asseurée de ne point sortir du Convent, elle se fit promettre qu'en cas qu'elle mourust, on y enterreroit son Corps. Sa Mere, & tous les autres furent contraints d'y consentir, & ainsi son cœur demeura content, nonobstant la longueur de sa maladie, qui dura prés d'un an, dans une alternative de remises & de recheutes.

L'ouverture qui luy resta au côté, luy fut une source continuelle de souffrances, qu'elle prisoit & aimoit, à cause que cela luy donnoit quelque ressemblance au Sauveur percé au côté. Elle garda cette playe jusques dans le Noviciat, où à force d'importunité, elle obtint congé de la fermer, rejettant l'esperance de sa santé sur d'autres remedes, quoy qu'incertains & assez fâcheux, & preferant une courte vie à une longue, qui seroit accompagnée de soins assidus & journaliers pour sa conservation.

Nôtre-Seigneur eut, ce semble, égard à son choix, & pour consommer en peu de temps sa vertu, aussi bien que sa vie, aprés qu'elle eut passé un Hiver, sans voir presque le feu par mortification, il la visita de sa derniere maladie, qui commença au mois de Mars 1648. sans l'aliter d'abord, & sans luy faire quitter l'abstinence, ni le jeûne du Carême, quoy que l'on essayast de le luy persuader. Elle rejettoit incontinent le peu de nourriture qu'elle prenoit: Et elle étoit de surcroist tourmentée par des remedes redoublez les uns sur les autres, qui n'avoient d'autre effet, que de rendre ses maux plus opiniâtres, & son estomach si revolté, que les medecines n'y pouvoient plus entrer, quelque effort qu'elle fist pour les prendre. Elle les beuvoit à diverses fois, & les gardoit long-temps dans sa bouche: *Car*, disoit-elle, *il faut faire le possible malgré soy, pour pratiquer l'obeïssance, & la pauvreté.*

A peine prenoit-elle par jour une demie onze de nourriture legere, de raisins, d'amendes, & choses semblables, qu'elle ne laissoit pas de vomir peu aprés; car pour des bouillons, & des viandes solides, ses dix-huit derniers mois elle n'en pût gouter. Il n'y avoit que l'eau fraische qui l'accommodoit, encore se l'épargnoit-elle, de peur de se donner trop de satisfaction. La fiévre s'alluma dans son corps, suivie de violens maux de teste, & de coliques, qui la

reduisent dans une entiere impuissance d'agir, & de prendre aucun divertissement. L'insomnie luy rendoit les nuits pires que le jour. C'étoit beaucoup, si en une semaine elle dormoit une heure & demie. Quelque soulagement d'environ cinq mois, ne luy servit que de preparation à de nouvelles, & à de plus grandes douleurs, parce qu'au bout de ce temps-là tous ses maux augmenterent, de telle sorte qu'elle passa trois mois durant toutes les nuits, en tenant sa teste à deux mains, ne la pouvant appuyer un moment sur le chevet.

Le Medecin qui la traitoit, étoit surpris de la voir subsister deux ans entiers, avec si peu d'aliment, sans perdre qu'à la fin la couleur de son visage, sans jamais avoir l'esprit alteré ni troublé par la fiévre continuë, & par les insomnies, & même avec assez de forces, pour les emplois les plus laborieux de la Boulengerie, de la Cuisine & autres, où elle servoit avec un courage merveilleux dans un corps chargé d'infirmitez. Toutes ces circonstances sembloient passer le cours ordinaire de la nature, mais en voicy apparemment au delà du commun de la grace.

Ses longues veilles ne l'ennuyoient point, elle ne s'en est jamais plainte, & n'a rien fait pour se procurer du repos, sinon quand ses Superieurs l'y ont obligée. Aprés avoir passé des nuits dans de fortes occupations interieures, & quelques fois dans de rudes tentations, se trouvant dans une foiblesse prodigieuse, & avec tant de douleur, que de la toucher, ce luy étoit un martyre, Dés que l'heure l'apelloit, elle prioit qu'on l'habillast, se raisnoit du mieux qu'elle pouvoit jusqu'à l'Eglise, où ayant receu son Sauveur, elle recouvroit des forces, & demeuroit les deux heures à genoux en action de graces. Dans la multitude des maux, dont elle étoit accablée, elle avoit une attention d'esprit si grande sur les mouvemens de son cœur, & sur les desseins de Dieu en sa conduite, qu'elle étoit toûjours soigneuse d'examiner ceux-là pour les regler, & de rechercher ceux-cy pour les executer, avec une égalité si grande sur son visage, & dans sa conversation, que cela étoit surprenant. Elle demeuroit sur son lict avec un recüeillement & une modestie Angelique, les yeux attachez sur l'image de Nôtre Dame, & l'esprit si attentif aux mysteres qu'elle s'étoit proposez, que tout le jour & la nuit elle vaquoit à l'Oraison.

Dés-lors qu'elle se vit la butte de tant de maux, elle fut attaquée des pensées ordinaires (qui inquietent les personnes Religieuses,) qu'elle seroit à charge à la Communauté, & qu'elle incommoderoit ses Sœurs. Ces pensées luy donnerent un peu de trouble, mais

étant secourüe par la misericorde de Dieu, & éclairée de lumieres plus pures, & plus genereuses, elle s'abandonna entre les bras de la Providence, & fit cét acte de si bon cœur, & si absolument, que jamais depuis elle ne ressentit de peine d'être malade, au contraire elle s'étimoit trop heureuse de faire la volonté de Dieu. Elle devint plus gaye qu'elle n'avoit été en santé, & elle donnoit de la consolation à ceux à qui elle faisoit part de sa joye interieure. Elle prit des sentimens dignes de la vertu de ses Sœurs, & crut que ce leur étoit un avantage d'assister une personne toute sacrifiée aux volontez divines.

S'étant établie sur ce pied là, jamais elle ne desira la mort: jamais elle ne souhaitta de guerir: & jamais elle ne pria Dieu, ni ne le fit prier pour sa santé, ou pour son soulagement. De peur d'alterer tant soit peu sa soumission à Dieu, elle se faisoit violence jusques à la sueur, pour retenir ses plaintes: Et se voulant même du mal de s'y sentir portée, on l'entendit plusieurs fois se le reprocher. Il arrivoit assez souvent qu'on s'oublioit de luy donner ce qui luy étoit necessaire, ou qu'on luy presentoit le pire. Le diable n'oublioit pas en ces rencontres de luy suggerer, qu'on se lassoit de la servir, & mille autre choses pour la faire impatienter: Mais elle detournoit son attention de ces accidens, par ces mots: *Dieu le veut, il n'y a rien à dire.*

Elle perdit l'oüye pour quelque temps, & avec cela l'unique consolation humaine, qui luy restoit dans la sainte conversation de ses Sœurs. Pour éviter le relaschement de l'esprit, qui ne suit que trop les indispositions du corps, elle s'engagea pour ainsi dire dans un excés tout contraire, devenant plus exacte à l'observation de ses Regles, & à toutes ses pratiques de vertu. Ses Directeurs & ses Superieurs luy permirent cette extraordinaire sujetion, dans des maladies si extraordinaires, pour contribuer à la perfection de son Ame, & à l'édification de la Communauté.

Elle pria dans le commencement qu'on la laissat dans sa cellule, pour entretenir la sainte Vierge avec plus de liberté, qu'elle n'auroit pû faire dans l'Infirmerie: Et les choses qui suivirent aprés montrerent qu'elle avoit donné dans le dessein de Dieu, qui luy vouloit parler ainsi à l'écart des creatures. Là, tant s'en faut qu'elle accourcist d'un moment l'Oraison mentale prescrite, que souvent elle la prolongeoit de deux heures, malgré la peine qu'elle avoit à arrêter son esprit, quand Dieu la laissoit agir dans les voyes communes. Et tant que cela dependoit d'elle, elle s'y preparoit, & gardoit la methode ordinaire, bien qu'elle fust élevée à un don

sublime d'Oraison. Elle Communioit bien frequemment ; mais ses douleurs, ni sa foiblesse ne la reduisirent que trois ou quatre fois pendant tout le cours de sa maladie, à Communier dans sa Chambre.

Quand la cloche apelloit au Refectoir, elles'y transportoit, encore qu'elle ne mangeast pas, pour se trouver avec la Communauté, selon son pouvoir. Elle s'exemptoit beaucoup moins des exercices humbles & penibles : Jamais elle n'y donna plus d'assiduitez que ces deux dernieres années. On eut dit que son amour ramassoit le reste de ses forces, & qu'il les augmentoit pour ces sortes de choses. Lors qu'elle gardoit le lict, comme elle conservoit toûjours du penchant pour la regularité, elle congedioit civilement au premier son de la cloche, celles qui luy rendoient visite. Sa Directrice ne la voulut point quitter, les derniers jours de sa vie : Mais la malade la pria plusieurs fois d'avoir plus d'égard à l'observance qu'à elle, & luy demanda pardon de l'arrêter, & de priver par ce moyen les Novices de leur consolation, car c'étoit leur Maitresse.

CHAPITRE QVATRIEME.

DES VISITES CELESTES QV'ELLE RECEVT.

SI l'obeïssance aveugle que cette Bonne-Ame a renduë à ses Directeurs, touchant les faveurs extraordinaires, dont elle a été gratifiée, ne l'excusoit devant Dieu, & ne la justifioit devant les hommes, elle seroit blâmable de les avoir reçeües avec trop d'indiference, & refusées avec trop de resolution. Mais plus elle étoit retenuë à les recevoir, plus Dieu a-t'il été liberal à les luy communiquer, & il a plus élevé son esprit par ces sortes de graces, qu'il n'avoit abattu son corps par la multitude des maladies, & éprouvé sa fidelité par les tentations du demon.

Elle a prié cent fois son divin Epoux, de luy reserver pour l'autre vie ces faveurs dont elle s'estimoit indigne. Et dans les aparitions les plus lumineuses, elle n'oublioit jamais de demander des instructions, pour s'avancer à la perfection. Les visites interieures de Dieu, qui la portoient à la pratique de la vertu, étoient celles qu'elle preferoit aux visites exterieures ; *Parce* (disoit-elle) *que celles-là sont plus profitables que celles-cy.* Et dans ce sentiment, ayant une nuit souffert des douleurs extrêmes, avec une constance inebranlable, nonobstant le secret qu'elle gardoit hors la necessité precise, en ce qu'elle recevoit de rare, elle s'en découvrit le ma-

tin à la Mere de S. Paul, & luy dit avec un cœur tout épanoüy de joye. *Hé ma Mere que nôtre bon Maître m'a donné des lumieres interieures parfaitement plus precieuses que toutes les apparitions !* Au contraire elle aprehendoit plus les tentations interieures que les exterieures. *Celles-cy* (disoit-elle) *sont à la verité plus éclatantes ; mais celles-là sont plus dangereuses.*

Dans le commencement on luy deffendit de parler à la sainte Vierge, quand elle luy aparoissoit, & même de la regarder. Ensuitte elle la renvoyoit, disant qu'elle n'avoit pas permission de luy parler, & bouchoit ses yeux avec ses mains, afin de ne la pas voir. S'il éclattoit quelque chose de sa conduite, elle y sçavoit si bien donner le tour, que ses Sœurs n'y faisoient pas grande attention. Il est vray qu'elle se communiquoit autant qu'il en étoit de besoin ; Mais elle n'alloit pas plus avant, & il falloit user d'industrie, pour découvrir la pluye celeste, que Dieu versoit dans son Ame. La M. de S. Paul prit une fois conseil pour elle à une personne d'experience, autre que son Directeur ordinaire. La Sœur qui le sceut, en pleura deux heures durant, priant Nôtre Seigneur de suspendre le cours de ses graces extraordinaires, & de les changer en souffrances, pour punir ses infidelitez. A la fin Nôtre Seigneur la reprit de ses inquietudes, & luy dit qu'elle ne se mit point en peine, & qu'elle auroit le temps & les occasions de souffrir. Ce desir qu'elle avoit d'être inconnüe & cachée, l'obligea de faire instance pour coucher seule dans une chambre, parce qu'on luy avoit donné une Compagne pour la soulager dans ses infirmitez. Et elle fut si persuasive, qu'elle obtint qu'on la luy ôtât.

Les derniers mois de sa vie, ne furent qu'une suitte presque continuelle de contemplation, jointe à un enchaînement de graces de Dieu, tout à fait rares ; interrompuës quelquefois par les tentations, & par l'augmentation de ses maladies, qui ne servirent qu'à relever le lustre de ces grandes faveurs ; car on n'a gueres veu d'extases plus frequentes qu'elle en avoit. Cette chere languissante paroissoit sur sa pauvre couche avec un visage enflamé, sans mouvement ny sentiment, exprimant par sa langue seule, ce qu'elle avoit dans le cœur ; mais avec tant d'ardeur, & de douceur tout ensemble, d'une voix & d'un air si agreable & si intelligible, que les Religieuses s'empressoient pour l'entendre, quoy qu'elles ne les prissent que pour des reveries.

Le Medecin homme d'âge & de probité, aprés l'avoir ainsi entenduë parler, dit avec fermeté, que c'étoient de veritables

extases,

extases, Et qu'il falloit connoître les operations de Dieu. Cela fit ouvrir les yeux, & par l'avis des Peres Spirituels, on commença d'empêcher qu'elle ne fut visitée, que par celles qui étoient necessaires, & que l'on n'en parlât, ni dedans, ni dehors; ce qui s'executa si fidellement, que ce fut une chose merveilleuse, que parmy une multitude de filles les mysteres de Dieu demeurerent si secrets.

La cellule de cette bonne Religieuse, devint un petit Paradis, où Dieu éclairoit son esprit, embrasoit son cœur, & la tenoit dans une haute élevation au dessus des sens.

Quelques fois, il n'y avoit que son Ame qui agist, & son corps demeuroit immobile comme une roche, les trois & quatre heures, & les nuits toutes entieres. Une fois elle demeura en cét état depuis les six heures du soir, jusques à quatre heures & demie du lendemain. Tantôt avant que d'entrer dans une extase entiere, son esprit se recüeilloit petit à petit, dans un silence admirable, & une profonde paix; Puis il se répandoit dans Dieu, comme une cire qui se fond aux rayons du Soleil. Tantôt étant dans la confusion de ses pensées au milieu des ardeurs de son cœur, comme une personne à demy yvre, elle sentoit son esprit qui se retiroit pour chercher son Dieu, sans faire aucune reflexion; Et ces sortes d'extases luy prenoient plus ordinairement le soir, & étoient plus profondes, & plus longues que les autres. Enfin quelques fois son esprit & son corps s'emportoient tout d'un coup; & alors elle paroissoit semblable à une personne qui admire, ou qui est dans une parfaite joye. Elle disoit qu'il y avoit bien de la difference du sommeil à ces choses là; parce que quand on se reveille, l'esprit se trouve sans pensée, le cœur sans affection, & le corps sans douleur, ny lassitude; mais que quand on retourne à soy de ces profondes occupations interieures, l'esprit revient plein de lumieres pour la vertu, la volonté pleine de devotion & de courage, Et le corps tout brisé dans une defaillance extrême.

Ces faveurs luy laissoient une pretente si utile, si constante, & si affectueuse de la divine Majesté, & de la sainte Vierge, qu'elle ne s'en pouvoit divertir, sans se faire violence; comme elle experimenta, voulant obeïr à son Directeur, qui luy commanda d'en dégager son esprit, pour donner quelque repos à son corps. De là venoit que tout étoit propre à luy jetter le feu dans le cœur. Une parole à la loüange de la Mere de Dieu; la veüe d'une fleur, & choses semblables la mettoient dans le transport; & on l'a trouvée souvent extasiée aux pieds de l'Autel, sur ce mot, *Virgo fidelis.*

Plusieurs fois la Mere de Dieu luy presenta visiblement son cher Fils, tout le tresor du monde. Vn jour de sainte Catherine Martyre, elle luy aparut portant ce precieux Fils entre ses bras. Elle étoit pleine de Majesté, & de brillans. Son habit luy sembloit bien & blanc, enrichy d'une admirable broderie d'or; mais son visage sur tout étoit si éclattant, qu'elle disoit aprés, qu'il seroit plus aisé de contempler le Soleil. Pour son Fils, elle fut si ravie de pouvoir regarder son visage, qu'elle ne remarqua pas son habit: mais seulement sa forme, comme d'un enfant de deux ans. La sainte Vierge en le luy offrant, l'invita à le prendre; Et nôtre Sœur prosternée à leurs pieds, s'excusa sur son indignité; mais sa bonne Maitresse la pressant derechef, elle obeir, le prit avec respect, & le serra étroitement sur son cœur, où cét Adorable Enfant fit de fortes impressions de grace, & luy dit intellectuellement, qu'elle apriſt à être humble & debonnaire. En cette vision elle demanda avec simplicité à sa bonne Mere, pour quoy son cher Fils n'avoit point de souliers: *Aprenez de là ma fille* (luy répondit-elle) *à vous despoüiller de toutes les affections de la terre, pour mieux aimer mon Fils.*

Vne autre fois aprés qu'elle eût combattu le chagrin, & les pensées de découragement, la même Vierge la vint visiter, luy presentant encore amoureusement son Fils. Nôtre Sœur dans la crainte, pria sa bonne Maitresse de former le signe de la Croix, ce qu'elle fit devotement. Aprés cela son humble servante, dans un respect inimaginable, receut le Sauveur, & s'occupa si fort à ces deux Adorables objets, qu'elle ne fit point de reflexion à une glorieuse suitte qui les accompagnoit. Au bout d'un long & tres-doux entretien, Nôtre-Dame luy redemanda son cher Enfant elle le remit entre ses mains, la priant de deux choses; la premiere qu'étant indigne de luy baiser les pieds, elle eût l'honneur de luy baiser le bas de la robe, ce qui luy fut accordé; La seconde qu'elle luy apriſt les moyens de se preparer à la Feste prochaine de Noel. A demain, repart la sainte Vierge, & disparut. Le lendemain elle revient dans une grande lumiere, & luy dit; *Ma fille, je suis fidele, je viens s'aprendre les dispositions que je desire de toy, pour la Feste de la naissance de mon Fils; Dis tous les jours neuf fois l'Ave Maria, en memoire des neuf mois que je l'ay porté, Et y en ajoûte trois autres, pour les trois dignitez dont il m'a honorée; Demande permission de baiser trois fois la terre, par sentimens de reconnoissance: mais sur tous rend toy parfaite imitatrice des vertus, que j'ay pratiquées durant ce bien-heureux voyage de Nazareth à Bethlehem.* Comme la Superieure avoit donné une autre pratique à la Sœur de Iesus, elle s'excusa tres-humblement envers la

sainte Vierge, & la pria d'agréer qu'elle obeïst: La sainte Vierge luy répondit, *Ma fille, une pratique n'empêchera pas l'autre; demande permission de les joindre toutes deux.* Elle la visita encore la nuit de Noel, & depuis si frequemment de jour & de nuit, que ceux à qui elle en rendoit compte, en étoient dans l'admiration.

La sainte Vierge l'instruisoit pour la perfection religieuse. Elle prenoit la peine de la reprendre de ses fautes; & avoit la bonté de la consoler dans ses difficultez. Les exemples suivans, choisis entre un grand nombre, le vont faire voir. Le diable luy ayant une fois mis en l'esprit, des pensées de deffiance & d'aversion de celle qui la conduisoit, elle en entra un peu en chagrin. Dans son Oraison, elle en eut du remords, & s'en humilia. Comme en suitte elle s'occupoit sur les grandeurs de la Reyne du Ciel, elle la vit devant ses yeux, suivie de son Ange-Gardien, & portant son Fils entre ses bras: Elle en fut fort serieusement reprise, & même pour punition de ses fautes, elle n'eut point l'honneur de tenir le petit IESUS, comme elle avoit fait tant d'autres fois. La pauvre fille, sans se décourager, se jette à genoux, demande pardon, dans de tendres sentimens de confusion & d'humilité, & conjure sa bonne Mere de fortifier par l'abondance de ses graces, la resolution inviolable qu'elle prenoit à ses pieds, d'être plus fidele au service de Dieu. En même temps cette Mere de bonté la consola, luy promit de ne l'abandonner jamais, & que dés le lendemain elle la reviendroit voir, pour luy faire d'autres faveurs, ce qu'elle accomplit.

La veille de la Nativité de la Vierge, cherchant selon sa coûtume diverses inventions pour honorer cette Feste, elle vit à son côté un parfaitement bel Enfant, vêtu de blanc, & âgé environ de douze ans (elle creut que c'étoit son Bon-Ange:) Il l'invita à le suivre. Elle en fit difficulté d'abord, mais il la pressa en sorte qu'elle le suivit. Elle entra dans une grande sale, parée superbement, & remplie d'une multitude de personnes converses de diverses couleurs. Au milieu s'élevoit un Trône magnifique, où étoit la sainte Vierge, vêtuë à la Royale, portant une Couronne plus éclattante que les Astres. Son Bon Ange la fit placer avec les autres, & luy commanda de regarder attentivement ce qui se faisoit en cette belle Assemblée, où tous alloient l'un aprés l'autre, rendre leurs soûmissions à cette grande Princesse. Cét aimable Conducteur l'avertit enfin que c'étoit à son tour d'aller rendre ses devoirs. Alors elle se jetta en terre, toute hors d'elle-même de joye, & demeura dans un si doux transport toute la nuit, que son corps resta prosterné, & elle n'en revint point que le matin, ayant dans l'esprit & dans la bouche

les loüanges de la sainte Mere, qui luy fit aussi voir plusieurs fois S. Ioseph, & ses autres plus grands Favoris.

Vne veille de S. Ioseph, elle vit ce grand Saint precedé d'une lumiere, qui chassa toute l'obscurité de la nuit. Il paroissoit mediocrement âgé, couvert d'un manteau bleu mêlé de blanc, & de rouge, & portant quelque chose en sa main, qu'elle ne connoit pas distinctement, non plus qu'un grand nombre de personnes qui l'environnoient. L'obeïssance qu'elle rendoit à ses Superieurs, l'empêcha de luy parler; mais pourtant sa veüe la tint en extase six heures entieres, étant toute embaumée d'un parfum exquis, qui se répandit tout ce tẽps là dans sa cellule. Elle le vit une autre fois ayant un Lis en sa main, & exhalant une odeur celeste. Elle se jetta à ses pieds, & il luy aprit de grandes & importantes veritez, sur les deux titres que possede la sainte Vierge de Mere de Dieu, & de Mediatrice du salut des hommes. Elle ne les pût jamais redire, & ses douleurs l'empêcherent de les écrire, comme elle en avoit dessein.

Vn jour de S. Bonnaventure, la sainte Vierge aparoissant à la Sœur de Iesus, couronnée, & comme revêtuë de lumiere, tant elle étoit brillante, elle l'obligea de détourner ses yeux pour voir ce grand Saint qui étoit vêtu en Ecclesiastique. *C'est là, ma fille*, dit-elle, *mon bon & fidel Serviteur*. Nôtre Sœur la pria ardemment qu'on en pût dire autant d'elle, & de toutes les personnes qu'elle avoit coûtume de luy recommander. Elle passa une autre fois six à sept heures, à traiter visiblement avec S. Bernardin de Sienne, singulier Devot de Nôtre Dame. Elle dit neanmoins, que tout ce temps luy avoit semblé bien court, tant elle avoit eu de joye de s'entretenir avec ce Saint des grandeurs de sa bonne Maitresse, & des moyens de l'honorer & servir. Elle fut aussi favorisée de paroles interieures, dans ses peines, & dans ses doutes, par lesquelles elle recevoit des clartez, & elle étoit si consolée, & si encouragée, qu'on le voyoit mieux par les effets, & par le prompt changement de ses dispositions, que par tout ce qu'elle en pouvoit dire.

CHAPITRE CINQVIEME.

SON DECES.

NOstre chere malade aprochant de sa fin, perseveroit toûjours dans la contemplation de la Passion de Nôtre Seigneur, à quoy l'Ange étoit occupé (sur toutes choses) à la

luy prit une longue extase, d'où étant revenuë, on la voulut laisser quelque temps en repos. *Non, non* (dit-elle) *il faut profiter du temps qui nous reste.* Elle demanda le R. Pere Pinette de la Compagnie de Iesus, son Frere, & son Parain, qui se trouva en la ville tout à propos pour l'assister à la mort, de même qu'il avoit été le depositaire de ses plus intimes secrets durant sa vie. Elle demande aussi le livre ordinaire, pour disposer celles qui sont à l'extremité, à la reception des Sacremens; elle chercha elle-même les preparations, & pria qu'on n'oubliast rien de ce qui y étoit marqué. Le R. P. Bordier, son digne Frere, & le Confesseur du Convent, satisfirent pleinement à sa devotion. Elle demanda pardon à la Mere Superieure, à toutes les Religieuses, & en particulier, à quelques unes avec qui elle avoit été en Office. Elle fit le même au Medecin, au Chirurgien, & à son Directeur, le priant instamment de le demander de sa part à Mademoiselle Pinette sa Mere, de la remercier de la bonne education qu'elle luy avoit donnée, & de ce qu'elle ne s'étoit point opposée à son entrée en Religion. Cela fait, qui étoit beaucoup pour une malade preste à agoniser, elle demeura en repos les yeux & le cœur toûjours attachez sur le Crucifix, le Chapellet en main, & les regles qu'elle prit en disant; *Voilà ce qui me jugera.*

Quand on invoqua sa Patronne sainte Anne, elle fit effort, & dit, *Ha! il ne la faut pas oublier*: puis se tournant vers le R. P. Pinette, *Vous me l'avez donnée*, luy dit-elle, *pour Patronne, je vous en ay grande obligation.* Il répondit qu'il l'avoit fait, afin que cette Sainte luy obtinst les faveurs de sa tres-chere fille la Mere de Dieu. *Elle a fait cela*, dit la malade, *je vous en remercie*, puis elle rentra dans sa recollection.

Le Samedy-Saint vers l'heure de minuit, que le Medecin estimoit devoir être la derniere de sa vie, elle ne soûpiroit plus qu'après la mort; *Allons, allons* (disoit-elle avec un saint empressement) mais faisant reflexion à la conformité qu'elle devoit à la volonté de Dieu, elle s'offrit d'être en cét état, tant qu'il luy plairoit; & demeura en paix, jusques au lendemain midy, qui étoit le saint jour de Pasques. Ce jour fut encore un jour de combat & de victoire, pour la sœur de Iesus; car le démon ne se lassoit point de la tourmenter, ni elle de luy resister, soûtenant tous ses efforts avec un courage invincible. Sur le soir il les redoubla, pour mettre son esprit dans le trouble & dans l'effroy; mais cette courageuse fille paroit aux coups; les peines que souffroit son esprit, paroissoient sur son visage, & attiroient la pitié de ses Sœurs. Pour l'assister dans cette attaque, qui fut la derniere, on eut recours aux

Prieres de l'Eglise, & à l'Eau Benifte, lors que l'on eut rechá les Pſeaumes, *Exurgat Deus, &c.* & *Qui habitat in adjutorio Altiſſimi*, l'ennemy prit la fuitte, laiſſant des marques viſibles de ſa rage ſur la couverture de ſon lict, & elle revint en paix comme auparavant. Son corps neantmoins étoit plus mal que jamais, & les convulſions le reduiſirent aux abois; elle n'avoit plus de pouls, & l'on ne remarquoit plus de ſigne de vie que dans ſon œil; mais elle avoit dit qu'il ne falloit point s'arreſter à cela, parce qu'il ne changeroit pas. Et de vray la mort eut du reſpect pour ſes yeux, qui avoient toûjours demeuré fixez ſur le Crucifix, & ſur la ſainte Vierge.

Il luy prit encore un aſſaut d'amour divin: & aprés elle eut aſſez de force pour faire une Confeſſion generale des fautes principales de ſa vie, accompagnée d'une repentance ſi ſenſible, que le Confeſſeur n'en fut pas moins ſurpris, que de ſon innocence. Elle luy fit ſes remerciemens, & luy declara qu'elle venoit de recevoir aſſeurance de ſon bon heur eternel, qui étoit tout proche. Ce bon Eccleſiaſtique (qui eſt allegué dés le commencement de cette vie) a proteſté que jamais il n'avoit eu tant de conſolation qu'alors. Il ſe retira d'auprés de la malade, la laiſſant comblée de joye. On luy demanda à quoy elle tenoit ſon eſprit occupé: *Je ſuis*, répondit-elle, *avec ma bonne Mere.* Et ayant dit cela, ſon Ame ſe detacha de ſon corps, pour aller luy rendre des hommages eternels, & à ſon adorable Fils. Ce fut un Lundy 19. d'Avril 1650. à cinq heures du matin, de la premiere Ferie de Paſques. Elle étoit âgée de 28. ans.

Pluſieurs perſonnes aux nouvelles de ſon decés, conceurent une eſtime, & une tendreſſe tres grande pour elle. On pria qu'on l'enterraſt dans un lieu particulier, & plus honorable que le commun. On fit tirer ſon portrait, pour contribuer à la conſolation, & à la pieté de ſes cheres Sœurs. Le Confeſſeur, quoy que tres reſervé, commença le premier à publier l'état qu'il faiſoit de cette Ame, avec une perſuaſion ſi forte de ſa gloire, qu'il avoit de la peine à faire les Prieres ordinaires; mais il ſe ſentoit plus porté interieurement à luy demander l'effet des promeſſes qu'elle luy avoit faites vivante, que de prier pour ſon repos.

Auſſi tôt que la cloche avertit de ſa mort, une Religieuſe du Couvent, travaillée d'une incommodité, que l'on aprehendoit qui ne fuſt contagieuſe, ſe tranſporta à l'Infirmerie, s'aprocha du corps-mort, avec les mêmes ſentimens de confiance, qu'elle avoit eûë en la Sœur de Jesus, lors qu'elle vivoit. Elle luy baiſe les mains,

ſes porte à l'endroit de ſon mal ; Et deux ou trois heures aprés, elle ſe trouva ſi parfaitement guerie, qu'elle n'eut plus beſoin des remedes que le Medecin luy avoit preſcris. Le même jour, deux heures aprés ſa mort, la même Religieuſe ayant l'eſprit occupé d'une ſi ſainte vie, elle vit aprés avoir Communié la ſainte Vierge, aſſiſe dans un Trône élevé, & ſa fidelle ſervante Anne de Iesus, qui étant revêtuë d'une robe blanche comme neige, les mains jointes, & le viſage gay, prenoit ſon vol, pour aller ſe rendre aux pieds de ſa glorieuſe Maîtreſſe, où elle s'étoit trouvée ſi bien, tandis qu'elle avoit vécu ſur la terre. Quelque temps aprés, la même Sœur encore, étant atteinte d'un furieux mal de teſte, fit une neuvaine en l'honneur de la Deffunte, & fut entierement guerie.

LA VIE
DE LA MERE MARGVERITE ROVSSEAV, dite de la Nativité, Religieuſe Vrſuline de Seurre.

CHAPITRE PREMIER.

DES SOVFFRANCES QV'ELLE EVT DE'S SON BAS AGE, & de ſon entrée en Religion.

MARGUERITE Rouſſeau, native de Beaune, fut éprouvée de Dieu, dés l'âge de ſept à huit ans ; car elle tomba dans un pot plein de lexive boüillante, où l'un de ſes genoux ſe trouva enfoncé, de telle ſorte qu'elle en eut la jambe & la cuiſſe brûlée, les nerfs retrecis, & tout ce côté-là ſi offencé, que l'on ne pût jamais la guerir parfaitement. Aprés deux ans de cruauté, exercée ſur ce petit corps, la gangrene s'y étant miſe, on luy alloit couper la jambe, ſi la tendreſſe de ſa mere n'eut prevalu ſur l'avis des experts. La petite diſoit ſouvent que Dieu avoit permis, que cét accident luy arrivaſt, afin qu'elle fuſt Religieuſe. Elle obtint ſon congé, puis elle entra dans le Monaſtere de Seurre, qui ne faiſoit que commencer, & qui étoit denué d'aſſiſtances ſpirituelles & temporelles, avec d'autant moins de ſujet d'en eſperer, que la ville étoit ſur la frontiere du Royaume, ſans Religieux pour lors, & avec peu d'Eccleſiaſtiques, qui n'avoient pas de peine à prendre direction d'une

Communauté : de sorte que les Religieuses se trouvoient reduites à lever leurs cœurs & leurs mains à Dieu, pour implorer son secours. Et d'abord on pouvoit dire d'elles, qu'elles avoient demandé le pain de la Doctrine Celeste, mais que personne ne le rompoit ni ne leur enfaisoit part. Mais elles ne se plaignirent pas long-temps, car ne Dieu des pauvres subvint à leurs besoins, par le moyen de cette chere Sœur Marguerite de la Nativité, à qui il donna tant de lumieres & de graces, qu'incontinent après sa Profession, elle se fit distinguer entre toutes les Religieuses du Couvent. Chacune eut recours à elle avec succés, Et tout le Monastere est redevable à ses travaux, de ce qu'il est aujourd'hui. Elle le gouverné & soûtenu puissamment l'espace de 25. ans, sans discontinuation, y tenant les premieres charges : Mais ce fut tout, particulierement tandis qu'elle fut Superieure, que Dieu se servit d'elle, pour la conservation de la vie, de l'honneur, & des biens des Religieuses du même lieu.

CHAPITRE SECOND.

SA SAGE CONDVITE DANS DES AFFAIRES tres-épineuses.

LE 17. de May 1650. on éleut la Mere Marguerite Superieure pour la premiere fois, au temps que toute la France, & nommément la Bourgogne se voyoit à la veille d'une étrange calamité. La liberté ayant été accordée à Messieurs les Princes, aprés quatre mois de prison, tout l'Etat se trouve peu aprés dans un grand embarras. Et comme la ville de Bourg étoit une place forte, Monseig. le Prince de Condé, pour s'en asseurer, en donna le Gouvernement à Mr. le Comte de Bouteville, qui y entra au mois de Juillet 1651. En peu de temps il grossit la Garnison de plus de cinq cens hommes de pied, & de six Compagnies de Cavalerie, gens pris de toutes Nations, & de diverses sortes. Et de plus tous les habitans furent desarmez.

Le Monastere des Vrsulines n'étoit pas le sans peril, n'ayant qu'une foible clôture, où se gardoit une partie du bien des habitans, ce qui le pouvoit encore plûtôt exposer au pillage. La Superieure devoit donc pratiquer l'affection du Gouverneur, comme elle fit, soit pour la sortie de ses Religieuses, en cas de besoin : soit pour leur demeure en cas de contrainte : soit pour empêcher les entreprises d'un soldat insolent : soit pour la subsistance de la Maison,

Maison ; soit enfin pour menager & conserver sous la protection du même Gouverneur, ce qui étoit de plus cher à elle, & à sa Communauté. Madame de Bonteville, sçachant qu'il y avoit des Religieuses dans la Ville où son fils étoit Gouverneur, luy recommanda souvent, & tres fortement par écrit de les proteger: Et comme il montroit ses Lettres à nôtre Superieure, en luy engageant sa parole, c'étoit assez, parce qu'il se piquoit de la garder inviolablement. La confiance aussi que la Superieure donna toûjours aux promesses du Gouverneur, le gagna absolument. Il luy declara qu'il consideroit sa personne, qu'elle étoit la seule Religieuse à qui il rendist de frequentes visites, qu'il trouvoit quelque chose de charmant en son Monastere: Et qu'elle n'avoit qu'à aviser en quoy il la pouroit servir.

Davantage, elle eut besoin de se concilier l'amitié de plusieurs Officiers, outre qu'il luy étoit encore de la derniere importance, d'avoir un intime, duquel ont pût aprendre les secrets necessaires. Elle s'apliqua à tout cela, & d'autant plus viste, que les Soldats avoient déja fait des trous à ses murailles, avoient monté dessus, & allarmé toutes les Religieuses. Elle en fit ses plaintes à un Officier de Cavalerie, qu'elle attira à son Parloir, & luy fit tant d'honnestetez, qu'il luy promit de mettre ses gens en garde au tour du Monastere, & d'en prendre la deffence, à peine d'en répondre. La Mere Marguerite pour se conserver ceux dont elle étoit ainsi favorisée, payoit les graces qu'elle recevoit d'eux, par de petits presens de dentelles, linges, & douceurs, tant pour les sains, que pour les malades & blessez.

Cependant étant dépourveüe de conseil, elle ne sçavoit quel party prendre à l'égard de sa Communauté. Tantôt elle vouloit mourir avec toutes ses Sœurs dans son Monastere, plûtôt que d'en voir la desolation : tantôt elle songeoit à se retirer, plûtôt que de s'expoſer au pillage. Enfin n'osant expliquer ni ses desirs, ni ses craintes, elle aprehendoit tout, sans rien resoudre. Et aprés mille pensées de cette nature, elle conclut de se retirer avec ses Sœurs, plûtôt que de se voir abandonnée à la rage des Soldats. Ce dessein étoit une Tentative bien dangereuse, dont le peril fut encore augmenté par un homme qui faisant mine d'être amy des Religieuses, eut assez de lâcheté, pour venir sonder la M. Marguerite, de la part de quelques Officiers du Conseil de Guerre, afin de connoître si elle avoit une entiere confiance à la parole du Gouverneur, ou non. Il luy remontra malicieusement qu'elle étoit parmy des impies, des enragez, & des demons, qu'à chaque moment il la

voyoit en danger: que si l'on assiegeoit la Ville, ce seroit encore pis: Mais que si elle vouloit sortir, il la serviroit, & qu'asseurement elle devoit se precautionner. Vne autre fois il la pressa, sous pretexte d'une Lettre supposée de Besançon, par laquelle on faisoit esperer aux Vrsulines de Seurre, un établissement dans cette Ville, faveur pour leur retraite, & reception, avec d'autres avantages. Quelque chancelante que fust nôtre Superieure, elle se deffioit de tous, & ne s'ouvroit à persone; de sorte qu'elle ne répondit autre chose à ces semonces artificieuses, sinon qu'elle étoit resoüe de demeurer dans son Monastere, quand il iroit de sa vie, & qu'elle se tenoit à la parole d'un Prince, qui luy avoit promis protection. Elle ne laissa pas de s'informer secretement, & avec tant d'adresse des sentimens du Gouverneur sur la retraite, dont on luy parloit, qu'elle aprit qu'en cas qu'elle demandast à sortir, ou une seule de ses Religieuses, tout étoit à craindre pour la Communauté. Elle arreste donc, d'attendre le moindre des malheurs, qui étoit pour lors un siege.

Cela supposoit une grande provision de bled, pour faire subsister une Communauté nombreuse, qui n'avoit pas la liberté du comerce au dehors. Il y avoit été pourveu; mais on ne pouvoit empescher la force majeure du Gouverneur, qui dans un besoin en fit enlever une partie. L'avant-coureur de cette disgrace, fut le mesme homme dont nous venons de parler, & qui luy dit par forme d'avis; qu'il sçavoit bien qu'elle avoit du bled de plusieurs habitans; qu'il falloit le vendre, parce qu'il n'y en avoit plus au magazin de la Ville: & qu'il luy conseilloit de donner ce bled de bonne grace. Le fait étoit vray; mais il n'étoit pas juste de courir risque de la faim, & il sembloit bien plus expedient de ne rien avoüer, que de faire une declaration veritable, mais dangereuse. Outre que ce bled servoit de payement pour une dette legitime. Le même continuant de même ton, pria fort civilement la Mere de vendre vingt pichets de bled à M^r le Comte de Bouteville, de la part duquel il en offroit le payement. Elle luy répondit, Que Mr de Bouteville étoit maître de tout, & qu'il avoit la force & l'authorité en main; mais qu'elle ne pouvoit vendre la vie de ses Soeurs, à moins de se rendre coupable de leur mort.

Les divers avis qu'elle avoit receus de ses amis, & de ses ennemis, l'obligerent de construire un lieu secret, pour serrer une partie de son bled, Elle & ses filles, en vinrent à bout, sans que jamais il fust découvert, nonobstant les visites que le Gouverneur faisoit faire dans le Couvent, pour rechercher disoit-on, les mu-

bles des habitans, qu'il pretendoit y avoir été retirez. Enfin dans une de ces visites, de 25. pichets de bled que les Officiers estimoient que les Religieuses avoient, ils en enleverent jusqu'à seize ; & auroient peut-être encore fait pis, sans les larmes, les plaintes, & les reproches de ces pauvres filles. Il étoit perilleux d'aigrir le Gouverneur. C'étoit à regret, qu'il avoit usé de cette rigueur, & ne doutant pas qu'il n'eût fâché la Superieure, il fit le premier pas, pour se racommoder avec elle, en envoyant Madame d'Alegre luy dire, pour tout compliment, qu'il desiroit prendre une Collation chez elle, avec ses Officiers. La M. Marguerite surprise d'abord de cette brusquerie aparente, répondit toute touchée ; *Quoy Madame? On enleva hier les bleds de notre Maison, nos Sœurs en sont encore dans les larmes, & presque dans le desespoir, à la veille de perir : Et cependant ceux-là mêmes qui les ont traitées de la sorte, demandent une Collation. De quel air pourions nous la faire?* Toutes fois ayant fait reflexion, qu'on ne devoit rien refuser à celuy à qui tout apartenoit, par le droit de la force, elle envoya luy faire offre de tout ce qui luy restoit. Tout-à l'heure que Mr le Gouverneur vit la Tourière, il la prevint, & luy dit ; *Ma Sœur, j'iray demain chez vous ; m'y verra-t'on de bon œil? ne m'y croit-on pas un méchant homme? Ie veux aller faire ma paix.* La conclusion fut prise entre la Superieure & les plus judicieuses de ses filles, d'en agir honnestement, de luy donner du meilleur, & de prendre ce temps de regale, pour se plaindre de l'enlevement de leur bled.

Le jour arrivé Mr de Bouteville accompagné de tous ses Officiers, se rendit au Parloir des Vrsulines, où la Superieure l'attendoit avec six de ses Religieuses, *Madame* (luy dit-il, avec une ame ouverte) *N'est-on pas bien mécontent chez vous de ma conduite? on m'a dit que vous vous tourmentiez beaucoup de ce que l'on vous a pris du bled.* Il est vray Mr (répondit la Superieure) *que quelque partie de nos Sœurs aprehendant la necessité, s'affligerent fort avant-hier ; mais je les ay consolées sur l'assurance que vous ne vous laisserez pas dans le besoin, & qu'elles ne devoient rien craindre, appuyées sur la protection de vostre generosité ; Aujourd'huy, Monsieur, l'honneur de vostre visite leur fera oublier la pensée inquietante, d'estre les moins partagées de vostre affection. Elles ne vous demandent donc avec moy, qu'une grace, que lors qu'il n'y aura plus de quoy subsister chez nous, nous receviions par aumône un pain de munition, comme vos Soldats. Ce n'a jamais été mon intention, Madame*, (repliqua le Gouverneur) *de faire aucune chose qui vous deplût, ni qui portât prejudice à vostre Maison. Les grandes eaux ont empêché mes gens d'aller au Convoy pour du bled : Ie vous promets de vous rendre le vostre*

avec interest, & que vous ne manquerez point de subsistance, que ma table n'en manque en même temps. A l'issuë de la Collation, il renouvella mille promesses; Il fut prié de trouver bon, que l'on presentast requeste à Monsieur d'Epernon, pour avoir une Sauve-garde, à ramasser les bleds du Monastere, dans le circuit de Chamblanc, à quoy il consentit, & donna des le lendemain un tambour, pour Dijon; mais cette requeste fut rebuttée: Et parce qu'il y avoit pris quelque part, il offrit ses Troupes, pour favoriser cette recolte, qui fut assez heureusement faite; mais qui n'étant entrée dans la Ville, qu'aux heures de nuit, la meilleure partie fut dissipée, & il n'en resta pas beaucoup pour le Monastere.

CHAPITRE TROISIEME.

DIVERSES AVTRES MARQVES DE LA PRVDENCE, & de la pieté de la Mere Margueriste.

IL y avoit parmy les Pensionnaires du Convent de Seurre, deux filles fort cheres, mais fort à charge dans la conjoncture où l'on étoit, & dont la sortie étoit importante, mais tres-difficile; Cependant cette sortie heureusement ménagée, ou plûtôt divinement conduite, eut un succés favorable, pour une visible assistance du Ciel, accordée aux prieres de cette bonne Mere. L'une étoit âgée de 19. à 20. ans, & fort belle fille, ses Parens n'ayant point pourveu à la retirer, dans le temps favorable, elle demeura dans la Ville, où elle vit mourir sa Mere, & aprés cette perte fut dans le peril d'estre enlevée, par un des Officiers, qui y trouvoit son avantage. La mere Marguerite, à qui tels desseins n'étoient pas connus, la receut agreablement, & secrettement au Monastere. Mais la suitte luy fit connoistre, que ce seul sujet exposoit sa Communauté à un grand danger; parce que cette Demoiselle, ne paroissant plus dans la Ville, ceux qui avoient de la passion pour elle, se persuaderent qu'elle étoit parmy les Vrsulines; & cette persuasion les portoit à tout entreprendre contre elles, ou bien il falloit rendre la fille.

Aprés avoir bien recommandé cette affaire à Dieu, la Mere Marguerite traitta avec une Vivandiere adroite, & fidelle, autant qu'il étoit à souhaitter, pour une entrepriſe perilleuſe, & qui d'ailleurs aportant souvent des provisions à la Ville, étoit connüe, & du Gouverneur & des Soldats, & par consequent moins observée. La Mere ayant pris de bonnes mesures avec elle, luy remit

entre les mains cette pauvre victime, aprés pourtant l'avoir deguisée, d'une sorte qu'elle ne sembloit pas connoissable; car elle la fit revêtir des haillons d'une Bergere, luy barbouilla le visage, & les mains, & dans cét équipage, elle la fit sortir comme fille ou Servante de cette Vivandiere. Toutes deux traverserent la Ville heureusement. Mais quand elles furent à la Campagne, le Gouverneur & les Officiers retournãs de la Chasse, leur vinrent à la rencontre. Ils les arrestent, & les questionnent: Et pendant qu'ils les embarassoient par diverses demandes, pour sçavoir d'où venoit cette pretendûe Servante, que même on consideroit de prés, voilà qu'un Liévre, que le Gouverneur tenoit entre ses mains, s'en échapa, & s'enfuit. Tout le monde courut aprés d'un côté, & nos deux Païsanes s'en allerent d'un autre, prenans la route de Chaâlons, où elles se refugierent. Pendant leur marche, la Mere Marguerite demeura en inquietude, & en prieres, sans vouloir manger, jusqu'à ce qu'elle eut receu de leurs nouvelles.

L'autre Demoiselle, qu'il falloit sauver, ne faisoit que sortir du berceau. C'étoit la fille de M. le Marquis de Roncherolles, auparavant Gouverneur de Seurre. Quelques Officiers de la Garnison, qui se disoient de ses creanciers, pretendoient se saisir de cette petite, pour menager leur rembourſement. Mais la Superieure ayant les sentimens qu'elle devoit pour les honnestetez, dont le Marquis & toute sa famille l'avoit comblée, & son Convent, elle en usa si bien, qu'elle fit rendre cét enfant seurement à sa Mere, qui s'en tint fort obligée.

Ces deux affaires ainsi terminées, étant venües à la connoissance des Officiers interessez, ils en formerent leurs plaintes. On commença de surveiller nôtre Superieure, dans la pensée qu'elle recevoit des ordres de dehors pour sa conduite. On intercepta les lettres qui s'adressoient à elle, ou à ses Religieuses: Et deffence luy fut faite d'en envoyer, ni d'en prendre, qu'aprés qu'elles auroient été veües du Gouverneur.

Le grand soin qu'ils aporterent, leur fit bien-tôt trouver une occasion de tenter la M. Marguerite; car un billet venu de Beaune, & écrit de la main du Chanoine Rousseau son frere, sous le nom d'un amy, qui pourtant ne disoit rien que des civilitez, ce billet, dis-je, tomba entre les mains de ces Officiers, qui attirerent une femme rusée, pour le porter à la Mere, & pour luy en tirer réponce, avec promesse de la couler secrettement dans trois jours, qu'on la devoit venir querir. La Mere ne manqua pas de demander si Mr le Gouverneur avoit leu ce billet, *Non*, dit la femme, *& il ne sauroit pas*

qu'il le sçache : Il ne faut donc pas aussi que je le prenne, replique la Mere ; *car je suis sur le pied de ne rien faire que par son avcu, & je veux dependre de luy en tout.* La femme eut beau la presser, & luy donner toutes sortes d'asseurances de sa fidelité ; Elle ne se laissa point dupper ; mais elle vint à bout de lire ce billet, sans qu'il y paruſt, parce que cette femme le luy ouvrit, & le passa plusieurs fois par la grille, pour obliger la Mere à le recevoir : Et pour conclusion, la même Mere la renvoya avec son billet, disant qu'elle seroit bien malheureuse de n'avoir qu'un amy au monde.

Elle se tiroit ainsi prudemment des mauvais pas. Mais comme elle ne faisoit point fond sur son industrie ; mais sur l'assistance de Dieu, elle crût que pour l'attirer de plus en plus, elle & ses Sœurs, étoient obligées à un redoublement de devotion. Elle regla pour cét effet entr'autres choses, une Procession les Vendredis de chaque Semaine, dans laquelle il se fit une representation des Mysteres de la Passion de Nôtre-Seigneur, & où tous les instrumens de sa mort, furent portez chacun par une Religieuse, les pieds nuds. Le jour que tout le Betail de Seurre fut enlevé par le Camp de Poüilly, commandé par Mr le Marquis Duxelle, la Communauté occupée à cette Procession, ne voulut pas l'interompre, pour envoyer son Betail avec celuy de la Ville ; de sorte qu'étant resté dans le Convent, il fut conservé, & celuy de toute la Ville pillé.

La Mere exerça aussi son zele à l'instruction, & à la conversion de plusieurs Heretiques, qui se trouverent parmy la Garnison. Entre lesquels un jeune homme Lutherien, instruit au Convent, étant tombé malade, abjura solemnellement son heresie, & fit une fort belle fin.

Monsieur de Bouteville avoit conceu une si haute idée de la vertu de cette prudente Mere, que non seulement, il étoit religieux en sa presence ; mais même, il ne souffroit pas que l'on y dist aucune parole indecente. Les esprits les plus fins de la Province, qui traiterent avec elle, publierent en suitte la grandeur de son genie, la sagesse de ses réponses, la candeur de sa conduite, l'agrément de sa conversation, & le bon tour qu'elle sçavoit donner à toutes choses.

CHAPITRE QVATRIEME.

SES SOINS EXTREMES DANS L'EXTREMITE' DV PERIL, Et son trépas.

L'AN 1653. la ville de Seurre se vit assiegée dans le huitiéme de May, par une partie de l'Armé du Roy, conduite par M^r le Duc d'Epernon, & M^rs les Marquis de Roncherolles, & Duxelles. Dans cette affliction publique, la Mere Marguerite se consoloit par l'esperance de quitter la Superiorité. Elle avoit tout exprés mis ordre, que l'Election d'une autre se fist precisément au bout de son premier Triennal. On la fit en effet; mais ce fut elle qui fut de nouveau chargée pour trois ans, & malgré toutes ses repugnances, il luy fallut sacrifier le peu de vie qui luy restoit, au service de sa Communauté, qui avoit encore besoin d'une personne de son habileté, & de sa force, j'entens de la force de son esprit; car pour celle de son corps, le peu qu'elle en avoit eu, étoit déja tout usé de maladies & de fatigues. Deux [illegible]urs aprés cette seconde élection, on se mit à battre la Ville, avec dix pieces de Canon, qui tiroient d'une telle roideur, que comme le Monastere étoit scitué au lieu le plus exposé, & à l'endroit où se faisoit la principale attaque (par lequel endroit la Ville fut enfin reduite) il se trouva en peu de temps, que tout les toits y furent briſez, les cheminées abattuës, les pignons & toutes les chambres hautes, percées comme des cribles, sans qu'une seule Religieuse receuſt la moindre bleſſure; Cette marque visible de la divine Providence se fit remarquer à tout le monde; Et même Monsieur de Bouteville, visitant quelques fois la Superieure, admiroit la protection de Dieu, sur cette Maison, dont il vit un effet singulier, d'une Bombe, qui creva au milieu du Monastere, sans bleſſer aucune de la Maiſon. Il est à remarquer, qu'il n'y avoit aucune voute, & que son étenduë étoit fort petite, le nombre des Pensionnaires, & des Religieuses, étoit de 80. qu'en l'espace de sept jours, une Religieuse paralityque, conta jusqu'à 1150. coups de Canon; que l'on ramaſſa dans la Clôture plus de trente Boulets; que les balles des Mouſquets, paſſoient même jusqu'à l'extremité de leur Iardin, & même à la porte de leur Chambre, sans faire de mal à personne. Vn jour pendant que la Communauté prenoit sa refection, un Boulet perça le toict, & vint comme mourir aux pieds des Sœurs, sur le plancher du Refectoir. Il y eut une ancienne de la Maiſon, qui par curioſité de

découvrir ce qui se passoit dans le Camp, prit une échelle, & à la faveur d'un trou, que le Canon avoit fait à la muraille, elle essayoit de se contenter. La Superieure sçachant cela, luy fit dire & redire, qu'elle se retiraſt; mais la Religieuse n'en faisant rien, elle l'obligea de descendre par un commandement en vertu de sainte Obedience (qui étoient des termes dont elle n'usa jamais que cette fois) mais si à propos, que l'échelle où cette Religieuse étoit montée, fut renversée un moment aprés.

La M. Marguerite commençoit à s'acoûtumer au bruit des Canons, lors que l'enfer commença à vomir ses feux & ses rages, par de nouvelles machines de guerres, de l'invention du demon. Ce furent les Bombes, qui aprés quinze jours du siege, redoublerent les justes craintes du Monastere, & mirent toutes les Religieuses dans un general effroy. Quoy qu'elles eussent pris conseil sur ce sujet, & que le Iardin de leur Maison leur eust été dessigné pour le lieu le plus propre à se garentir de ces Bombes; neantmoins, comme de trois qui tomboient sur la Ville, elles en avoient deux pour leur part, & que le Iardin fut le lieu où la premiere de toutes vint à crever, & plusieurs autres en suitte: on fut forcé à rompre la clôture, & à chercher un lieu moins exposé à cette furie. Ce qui pressa encore la chose, fut que les Pensionnaires & autres personnes foibles du Convent, étant toutes consternées par le fracas de ces machines, pousserent de si grands cris, que la pauvre Paralityque, dont on vient de parler, & qui étoit un miroir de patience, autant étonnée du bruit de ces filles, que de celuy des bombes, pria instamment qu'on la mist en lieu seur: Et comme une Veuve sa parente la demanda avec importunité, la Superieure accorda sa sortie, & luy donna une Compagne pour la gouverner.

Cette breche ainsi faite par necessité à la Clôture, les Bombes continuant de renverser le Monastere; la même Superieure, qui avoit concerté avec les Cordelieres de la Ville, de se prester retraite mutuelle, en cas d'extremité, les fit avertir, qu'elle leur alloit envoyer seize de ses Religieuses: puis elle les y fit conduire par un Aumonier, & par M^r le Major dans un temps, où tous les Soldats étans en faction, il ne restoit personne par les ruës. Elles furent acüeillies avec beaucoup de charité, par les bonnes Religieuses Cordelieres, ce qui fit resoudre la Superieure des Vrsulines, à y adresser au plûtôt celles qui étoient en Ville. Elle songeoit tant à la conservation d'une partie de ses Sœurs, avec qui elle étoit demeurée, qu'elle en oublioit la sienne propre; & elle s'apliquoit si peu à la santé, que quinze jours d'insomnie, ne furent pas capables de

la

se faire plaindre ; mais un de ses amis, qui avoit authorité, fut si touché de l'état où il la vit, qu'aprés plusieurs douces semonces, il menaça d'enfoncer la porte du Monastere, si elle n'en sortoit pour quelques jours, & une autre Professe avec elle. Elle fut enfin contrainte de sortir ; mais elle ne sejourna que quelques heures, en une maison Seculiere, & elle se rendit aux Cordelieres, où étoit la plus grande partie de sa Communauté. Cependant les Bombes fracassoient le Monastere, de sorte qu'il y en tomba, ou passa par dessus, jusqu'à douze en un jour ; Et les pauvres filles à demy mortes, par leur separation, moururent encore douze fois ce jour là, par la frayeur qu'elles avoient de ce feu infernal.

Cette Communauté ainsi partagée, pendant cinq ou six jours, se reünissoit à chaque moment, par de petites lettres reciproques. Mais entr'autres, cette chere Superieure en écrivit une, où il sembloit qu'elle eût réüny toutes ses tendresses, toutes ses forces, tout son amour, & toute la douceur de son Ame, pour leur expliquer sa peine, & pour les consoler ; Elle les appelloit toutes les filles de son cœur ; Elle leur disoit que leur separation composoit l'amertume de son calice ; que son Ame étoit plus où elle aimoit, qu'où elle animoit ; que bien qu'elle parust la plus affligée creature de la terre, cette apparence n'étoit que la moindre partie de ses douleurs, que neantmoins elle baisoit la main qui la frapoit ; Et que de tres-bon cœur, elle s'offroit à luy, pour estre la victime de la Communauté ; Bien heureuse s'elle pouvoit payer pour toutes les autres. Enfin la M. Marguerite n'étoit dehors que par contrainte ; Elle ne demeura chez les bonnes Cordelieres, que par complaisance ; Elle rendoit cette soumission à la R. Mere Abesse, qui témoignoit le desirer ; Mais elle se resolut nonobstant la continuation du peril, de retourner à sa maison desolée, craignant un pillage de la Ville, & de son Monastere, en son absence ; & desirant mourir avec ses Sœurs, comme elle avoit vécu avec elles. Elle en laissa quelques-unes dans les Cordelieres, encore pour quelque peu de temps, & alla retrouver toutes les autres.

Mais à peine trois jours s'écoulerent, que la Capitulation fut faite, avec obligation aux Gens de guerre, de sortir de Seurre dans trois autres jours, à sçavoir le huitiéme du mois de Juin. La surveille de leur depart Mr de Bouteville, pour marquer à nostre Superieure, comme il avoit agi de bonne foy, luy rendit, & à toute sa Communauté, déja reünie, une derniere & fort obligeante visite, accompagné de la plus-part de ses gens. Il restitua de luy même, & avec interest les bleds qu'il avoit fait prendre dans la Maison,

puis il se retira, ayant receu mille remerciemens de ses bonnes Religieuses. Le dixiéme du même mois, la Superieure fit rendre solemnellement des actions de graces à Dieu, par un *Te Deum*, chanté en Musique, où elle tint sa partie, avec une admirable ferveur : Mr le Duc d'Epernon y assista, & tous ses Officiers.

Depuis les fatigues & les allarmes qu'eut la M. Marguerite, en ce tçmps de desordre, elle eut de grandes maladies, & enfin se trouvant à la derniere, dans un parfait degagement de toutes choses, & dans un si entier abandon, que la santé, la maladie, & la mort, luy étoient également indiferentes; le Confesseur, qui luy administra les derniers Sacremens, prenant garde que les larmes & les sanglots de contrition, luy faisoient étrangement palpiter le cœur, la pria de se moderer, & d'offrir à Dieu en satisfaction de ses infidelitez, son cœur uni à celuy de Iesus-Christ. Alors se recüeillant en elle-même, comme un flambeau, qui en s'éteignant jette une plus vive flamme, elle fit cét acte vigoureusement, & plusieurs autres en suitte. Elle demeura tres-constante pendant trois jours, que durerent ses plus grandes souffrances, invitant souvent & amoureusement son divin Epoux, de l'emmener avec luy par ces paroles: *Allons, Seigneur! allons, si c'est pourtant vostre sainte volonté.* Elle étendit les bras en croix; & repetant plusieurs fois ce *℣. Verbum caro factum est*; elle perdit la vie, ou pour mieux dire, elle fit échange de cette vie mortelle à l'immortelle, montant au Ciel par l'échelle de la Croix, le jour de son Exaltation, l'an 1661. & le 44. de son âge.

Nôtre-Seigneur luy avoit une fois montré une grande Croix, qui luy étoit preparée, sans qu'elle pût s'imaginer ce que ce seroit. Il est probable, que cette Croix fut la peine continuelle où elle se trouva dans les tumultes de la guerre. Sa principale maxime étoit: *Ma gloire est dans mon abaissement.* Pour faire un abregé des enseignemens qu'elle donnoit en dirigeant les Ames, il faut seulement dire qu'elle les portoit de toute l'étenduë de son cœur, à devenir de nouvelles creatures en Iesus-Christ, & à sympathiser à l'humeur de ce divin Sauveur, par les vertus d'humilité, de douceur, d'innocence, & de retraite interieure.

DE DEVX VRSVLINES DE SAINT PIERRE le Mouſtier.

SOEUR *MARIE VRSVLE SALOMON*, dite de S. Joſeph, fille d'un Eleu de Nevers, fut plus de ſept ans Penſionnaire aux Vrſulines de Corbigny, & aparemment elle y eût été Religieuſe, ſans l'infortune de ſon Pere, qui ſe vit reduit dans l'impoſſibilité de luy fournir ſa ſubſiſtance. Mais elle poſſeda à S. Pierre le Mouſtier le bien qu'elle n'avoit peu obtenir à Corbigny, car les Meres deſtinées à cét établiſſement, ſçachant la valeur de cette petite Vrſule, & qu'il y avoit de quoy faire grand fond ſur ſes belles diſpoſitions, & ſur la maniere toute Angelique, dont elle s'étoit comportée dans le Convent de Corbigny, elles n'heſiterent de la recevoir gratuitement, pour l'amour de la ſainte Vierge, encore que depuis les affaires de ſon Pere ſe racommoderent, & il luy donna quelque choſe.

Quand elle fut revestuë de l'habit religieux, elle ne ſe contenoit pas de joye, & elle faiſoit ſes delices de tous les exercices de vertu. Elle ſoutenoit le Chœur avec ſa belle voix, & cela n'aida pas peu dans le commencement. Elle ne rendoit compte de ſon Oraiſon, qu'avec des larmes de tendreſſe. A la voir obeïr, il ſembloit qu'elle ne ſentoit rien de la peſanteur du corps. Elle avoit une vivacité, & un courage, qui luy faiſoit embraſſer avec allegreſſe, & ſans embaras, les choſes les plus penibles; joint que l'amour de Dieu, & de ſa vocation, l'animoit ſans ceſſe à tout le bien dont elle étoit capable. Cela l'occupoit ſi fort, que la nuit en dormant, elle diſoit tout haut des paroles ſi ferventes, que ſes Compagnes avoient de la devotion à l'entendre.

Une nuit elle fut ſaiſie de peur, à l'occaſion des gens de guerre, qui étoient dans la Ville, & ſur quelque petit bruit, elle s'imagina qu'ils eſcaladoient les murs du Convent, & qu'elle en alloit eſtre priſe. Sa plus grande peine étoit de n'avoir pas permiſſion de leur parler, s'ils ſe preſentoient, ni d'apeller au ſecours, de ſorte que le lendemain, elle ſe precautionna, & demanda qu'en ce cas il luy fût permis de parler à l'heure du ſilence. Ce qui donna le ſujet d'une fort plaiſante recreation.

Elle fut la premiere Novice, & Profeſſe de S. Pierre le Mouſtier, & elle deſira d'y mourir la premiere. Elle en prit Dieu, & après ſa derniere recreation, elle parloit de ſa mort prochaine, tout de même que ſi elle en eût eu revelation. Etant dans la plus vigoureuſe ſanté

de ſa vie; il luy prit un petit rume; qu'elle jugea eſtre ſa maladie mortelle, de quoy on la railloit; mais l'effet prouva qu'elle ne s'y trompoit point; car ce petit mal fit de ſi grands progrés, qu'en cinq jours elle acheva ſa vie, avec un contentement, qui parut juſqu'à la fin, par ſes paroles, & par ſon ris; tellement que ceux qui la traiterent, diſoient aprés, que jamais ils n'avoient veu mourir perſonne avec des tranſports d'amour, & avec le ris ſur la bouche, comme cette bonne Religieuſe; Elle n'avoit pas 24. ans, quand elle trépaſſa le 22. d'Avril 1653.

Dix ans aprés, au Printemps de l'an 1663. le même Monaſtere, perdit Sœur *MARIE THIBAVT DE GARCHY*, dite de ſainte Roſalie. Ce nom compoſé de Roſe & de Lis, luy convenoit parfaitement bien pour l'ame, & pour le corps; car la blancheur, & le vermillon de ces belles fleurs, n'étoient pas moins le ſymbole de ſa pureté & de ſa charité, que de la grace & du coloris de ſon viſage. Son humeur auſſi, qui n'avoit rien de piquant, la rendoit une Roſe ſans épines, & un vray Lis en douceur, & en agrément. Elle conſervoit neantmoins pluſieurs belles vertus, ſous les épines de la mortification; & ſi on n'y eut pris garde de prés, elle auroit excedé dans la rigueur contre elle même.

Au plus fort de ſes ferveurs, elle fut attaquée d'une maladie, qui donnant beaucoup de crainte à la Communauté, elle ſe joignit aux Religieuſes de la Viſitation de Nevers, pour faire une Neuvaine pour ſa ſanté, en l'honneur de S. François de Sales, dans le temps de ſa Beatification. Il aparut en ſonge à cette malade, & luy dit: *Les prieres que l'on a faites pour toy, ſont exaucées, mais ta vie ſera abregée, tu ne vivras pas long-temps.* Elle eut un pareil ſonge de la ſainte Vierge, qui la reprit ſevérement de quelque complaiſance qu'elle avoit en ſes actions, & l'avertit de ſe tenir preſte. Elle gueritalors, mais elle crût aſſeurément qu'elle ne vivroit plus gueres, & dés que la fiévre la prit, elle s'étudia de profiter de tous les momens qui luy reſtoient, qu'elle apelloit des momens precieux, qui luy étoient accordez, pour purger ſes pechez, dont elle reſſentoit tant de douleur, qu'elle s'en accuſoit hautement, & ſur tout du deffaut que la ſainte Vierge luy avoit marqué.

Pendant dix-neuf jours que dura ſa maladie, elle s'occupa continuellement en des colloques à cette ſainte Vierge, & à Iesus Crucifié, mais avec des expreſſions ſi relevées, que la Communauté en étoit toute ravie. Elle refuſoit les petits ſoulagemens qui luy étoient offerts, diſant que ſon Sauveur n'avoit eu aucune douceur ſur le lict de la Croix, & qu'elle vouloit mourir de même, ſans

consolation aucune. Quand on luy disoit le mot d'obeïssance, elle se contraignoit à tout, avec ces mots: *Mon Sauveur a été obeïssant jusqu'à la mort, je le veux estre aussi.* On ne pût la remuer, ni la changer de place, tant qu'elle fut malade, & elle se tenoit aussi tranquille, que si elle eut été fort à son aise, quoy qu'elle fut pleine de gangrene. Aprés qu'elle eut receu les saints Sacremens tres-devotement, aprés qu'elle eut fait mille caresses à toutes les Soeurs: Et aprés même qu'elle eut donné des avis importans à quelques-unes, sur les choses qu'elle ne pouvoit sçavoir, que par une lumiere celeste, elle quitta la terre en la 23. année de sa vie. C'étoit un fruit de la bonne education des Vrsulines d'Auxerre, qui l'avoient eüe en pension, dans sa plus tendre enfance.

Ce Monastere de S. Pierre le Moutier, commença dix ans plûtôt qu'il n'est marqué en la seconde Partie de ces Chroniques; & dés l'an 1647. ayant auparavant vaincu des difficultez qui paroissoient insurmontables, puisqu'elles venoient des deux Prelats, dont la chose dependoit. L'une pour ne vouloir accorder la sortie de son Diocese d'Autun, à de bonnes Religieuses, qu'il y jugeoit necessaires. L'autre pour ne les vouloir pas recevoir au sien de Nevers, où il y en avoit déja trois Convens. Vn an s'écoula, aprés que le Contract fut passé avec Mr de Lespinasse Lieutenant Criminel, & aujourd'huy President, Mr Hervé de Berne Maire, & les Eschevins de la ville de S. Pierre; Et enfin aprés ce temps, ils eurent la permission de Monseig. Eustache de Chery Evesque de Nevers. Ensuite, ayant presenté requeste à Monseig. de Ragny Evesque d'Autun, & employé auprés de sa Grandeur Mr le Comte de Ragny son frere, il consentit aussi à donner la Superieure, & quelques Religieuses de Corbigny S. Leonard, pour aller établir à S. Pierre. La lettre qu'il en écrivit à la même Superieure, nommée Marie d'Insesche, dite des Anges, marque une estime toute particuliere, que luy portoit ce bon Prelat; car il luy dit ces propres termes entr'autres; *Il faut que vous croyez comme article de foy, que j'ay plus de regret de vous voir sortir de mon Diocese, que de quoy que ce soit, qui me soit jamais arrivé. Pour le moins je proteste que vous ne sortirez jamais de mon cœur, parce que vous y estes puissamment gravée, &c.*

Cette Mere sortit de Corbigny, où elle laissa le Monastere fleurissant, & en tres-bon état. Elle emmena cinq Religieuses, une Tourriere, & une Carossée de jeunes Demoiselles, qu'on luy confia, pour estre Pensionnaires à S. Pierre du Moutier. En passant à gay une riviere, elles furent toutes sur le point d'estre noyées:

Mais un Cavalier se presenta, & les retira du danger, puis il s'échapa de leur veüe, au moment qu'elles vouloient le remercier, & s'informer de son nom. Le même Cavalier parut encore à quelques heures de là, il les detourna d'un precipice, où apparemment elles alloient tomber, puis il disparut. Monseig. de Nevers les receut au passage, dans son Château de Premery, où il les traita splendidement, leur dit la sainte Messe, les Communia de sa main, & témoigna toute la joye imaginable de les avoir en son Dioceſe. Après elles sejournerent huit jours dans les deux Convents des Vrsulines de Nevers. Et pour leur depart, Monseigneur de Nevers manda aux principaux de S. Pierre, qu'ils vinssent complimenter les Vrsulines, qu'ils avoient tant souhaitées, & leur faire escorte, les cinq lieües depuis Nevers jusqu'à S. Pierre. Il fut obeï, & elles furent conduites dans son Carosse le reste du chemin, étans comblées des graces de cét obligeant Prelat. Toute la Ville aplaudit à leur arrivée; mais particulierement M. Gascoing Lieutenant General, qui recevoit sa fille & sa petite-fille, parmy les six Religieuses de cét établiſſement. Sa fille Damoiselle Marguerite Gascoing, leur avoit préparé au mieux qu'elle avoit peu, une petite retraite, qui n'étoit pourtant qu'un taudis, en attendant que la maison qu'on leur avoit louée, fust vuide. Le lendemain les Messieurs du Presidial & de la Ville, leur rendirent visite en Corps. Ce n'étoit pas tous que festes, & rejoüissance à leur sujet. Mais au bout de deux jours, la joye tourna en deüil. Plusieurs personnes d'un extraordinaire merite avoient predit, que cét établiſſement souffriroit de grandes oppositions. Sur tous, un vertueux Ecclesiastique, qui s'apelle Mr Lisaud, & qui édifie toute la ville de Nevers, dit à ces bonnes Vrsulines, la premiere fois qu'il les vit, qu'elles prissent courage, & qu'elles se preparassent à la persecution, qui les acüeillireit infailliblement. Il les a depuis assistées selon son pouvoir, & avec une affection sincere, tant pour leur avancement spirituel, que pour les accommoder de ce qui luy reste de ses charitez envers les Pauvres.

Cette persecution commença, sur ce qu'elles n'avoient pas encore leurs Lettres du Roy. Et quand elles les eurent, les maisons qu'il leur falloit, causerent tant de confusion, & d'embaras, que bien des fois elles se virent prestes à s'en retourner à Corbigny, ce que leurs meilleurs amis leur conseilloient; mais la Superieure ne prit jamais la resolution à prendre ce party là. Et enfin par sa patience, & par la perseverance, elle accomplit l'œuvre de Dieu. La mission des Vrsulines fut toujours un, jour à cét long temps

refusée, Et on ne la leur a point voulu vendre, qu'aprés que la propriétaire, son mary, son fils, & leurs valets furent morts, tous en moins d'un an, & d'une même maladie; car alors les heritiers, craignans que ce ne fût une punition de Dieu, veu même qu'ils tomboient malades dans ce logis, ils l'offrirent aux Vrsulines à moitié moins qu'auparavant. Elles acheterent avec, toutes les places voisines, quoy qu'à grands frais; mais enfin elles en vinrent à bout. Quand se vint aux Contracts, on leur fit de nouvelles affaires. Et peu s'en fallut qu'elles ne quittassent S. Pierre du Moutier, pour aller à la ville de la Charité, où elles étoient demandées avec empressement. Monseign^r de Nevers leur veritable Pere, qui par son authorité, avoit appaisé diverses tempestes, qui s'étoient élevées contre elles, calma encore celle-cy, qui fut la derniere, en envoyant exprés le R. P. Marchant Iesuite, pour pacifier les esprits. Madame la Comtesse de Langeron, premiere Dame d'honeur de Madame la Duchesse d'Anguien, voulut bien se lier à ce Pere, pour le même dessein. Et tous deux sceurent prendre les biais convénables, à l'avantage des Vrsulines, de sorte que les Contracts d'aquisition furent passez & signez. Puis cette bonne Comtesse, avec les principales Dames du lieu, conduisirent les Religieuses dans cette maison, où aprés des actions-de-graces rendues publiquement à la divine Majesté, elles reprirent leurs exercices reguliers, pour n'y plus faire d'interruption. La même Comtesse, pour leur consolation, aprés tant de traverses qu'elles avoient eües, & dont nous ne parlons qu'en general, leur procura de frequentes Conferences spirituelles du R. P. Lambert, Recteur des Iesuittes de Nevers, & d'autres Peres de ce College. C'est dans ce Monastere, qu'elle a fait éclatter sa haute pieté, y passant les journées, non pas pour s'entretenir des choses vaines, mais pour assister au Chœur, aux bonnes lectures, & pratiquer toutes les exercices de la sainte Religion, avec une admirable devotion & modestie. Pendant le sejour qu'elle a fait en Province dans son Chateau de Langeron, à demie-lieüe de S. Pierre du Moutier, elle a secouru les Vrsulines en diverses manieres: Elle leur a donné du bois pour bâtir: Elle a fait peindre elle-même, & payé le Tableau de leur Maître Autel, qui est de la Nativité de Nôtre Seigneur: Et elle leur a fait present d'un petit Iesus en relief, que l'on estime un Chef-d'œuvre, pour établir la devotion du saint Enfant Iesus en leur Chapelle, de quoy elles ont eu permission de Monseig^r de Nevers. La même Comtesse s'est mise des premieres avec son illustre famille, dans cette Confrairie, & elle a obtenu du S. Pere des Indulgences pour tous les Confreres.

Il y a encore plusieurs bonnes personnes, à qui ce Monastere est redevable de son établissement, & de son appuy; comme Mr Bogne Procureur du Roy, qui luy a toûjours porté de l'affection. Mr Claude Lusy Procureur & Notaire Royal, qui la servy en sa vacation l'espace de 25. ans par charité, qui en a été le Pere temporel, & qui même y a fait quelque petite fondation. Mr François Rapine, Prieur de S. Pierre le Moustier, qui outre le soin qu'il prenoit de parer la Chapelle d'Ornemens curieux & rares qu'il avoit, qui attiroient les personnes de qualité, & à les voir en passant par la Ville: Il entroit dans les moindres besoins des Religieuses, & mêmes des Pensionnaires, pour les soulager charitablement; & il a passé des nuits à consoler les mourantes. Il avoit promis de faire bâtir leur Chapelle à ses frais, mais sa mort l'en a empêché. La mort seule a aussi arrêté le cours des liberalitez de Mademoiselle Marguerite de Gascoing, à l'égard des Vrsulines de S. Pierre. Dans leur commencement, elle leur donna avec Mademoiselle des Prez sa Sœur & femme de l'Avocat du Roy de la Ville, six licts garnis, & six cens livres quelque temps aprés; continuant en suitte de leur faire du bien, & de les accommoder, soit de meubles, soit d'argent, de sorte qu'on luy eut fait porter avec justice, le titre de Bienfaitrice de la Maison, si elle y eût voulu consentir: Et elle pretendoit s'en rendre entierement la Fondatrice.

La Mere des Anges, premiere Superieure de ce Convent, sceut gagner & menager tous ces amis, & plusieurs autres. Sans elle cét établissement auroit manqué, & il doit la plus grande partie de ce qu'il est à ses fatigues, & à ses sollicitudes.

L'an 1653. une Garnison de gens-de-guerre, qui avoit fait d'étranges desordres en d'autres Convents, vint pour six mois loger à S. Pierre le Moustier. Chacun crioit misericorde, & particulierement les Vrsulines. Le Colonel, qui étoit un homme redouté de tout le monde, ayant été prevenu d'une honesteté de la Superieure, luy rendit visite, & se montra si doux, que toutes les Semaines il fit porter des vivres aux Religieuses, se rendit leur Protecteur, & defendit à ses soldats, sous de tres-grieves peines, de les inquieter en quelque façon que ce fust. Le respect qu'il avoit pour la Superieure, étoit si connu, que l'on s'adressoit à elle, pour obtenir des graces qu'il avoit refusées à beaucoup de personnes de consideration. Et il luy écrivit à deux ou trois cens lieües loin, des lettres de remercimens, des bons avis qu'elle luy avoit donnez pour son salut, dont il profita, & montra en bon Chrétien.

Monseigr de Nevers accordoit tout à la même Mere, qui étoit sa

ſa Parente. Elle eut aſſez de pouvoir ſur ſon eſprit, pour luy faire voir, embraſſer, & recevoir pour amy, une perſonne qualifiée, avec qui il étoit broüillé. Elle luy reconcilia auſſi un Convent de Religieux ; & le fit condeſcendre à toutes les choſes qu'elle jugea utiles à ſon Monaſtere, parce diſoit-il, qu'il s'aſſeuroit qu'elle ne feroit rien qui ne fuſt bien. En effet ſa conduite a eu du ſuccés, tel qu'il y a de quoy benir Nôtre-Seigneur, & ſa ſainte Mere, qui eſt ſingulierement honorée dans cette Maiſon, par diverſes & devotes pratiques, principalement à l'égard de la Chapelle qui luy eſt dediée, aux Auguſtins de Lorette, à deux lieües de S. Pierre le Mouſtier, y envoyant tous les ans un petit preſent, en maniere de redevance, & y faiſant des Vœux dans les neceſſitez.

L'an 1648. Sœur Jeanne Salomon, dite de la Croix, alors Depoſitaire, tomba dans une letargie, compliquée d'autres maux, qui dura ſix jours, ſans que l'induſtrie des experts la pût jamais faire revenir. Comme elle paroiſſoit preſte à rendre l'Ame, la Superieure fit un Vœu pour ſa ſanté, à cette Chapelle de Lorette. Auſſi tôt la moribonde commença à parler, & dans peu de temps elle fut entierement guerie, à l'étonnement des Medecins, qui avoient proteſté que ſans miracle elle ne pouvoit échapper de cette maladie. Vne autre Religieuſe du même Convent, nommée Sœur des Prés, dite du Saint-Eſprit, étant depuis prés de deux ans percluſe de ſes jambes, eut permiſſion de Monſeig. de Nevers, en ſuitte de l'ordonnance des Medecins, d'aller aux Bains de Bourbon pour dernier remede ; mais elle, pour ne point donner l'exemple aux Religieuſes de ſon Ordre, de ſortir de leur Clôture pour leur ſanté, pria tres-inſtamment qu'on ne l'y obligeaſt point, & qu'elle eſperoit ſa gueriſon de la ſainte Vierge. Le jour de l'Aſſomption 1664. elle ſe ſentit touchée d'une extraordinaire devotion dans le Chœur, où on l'avoit portée, & où aprés qu'elle eut Communié, ſes jambes reprenans leur mouvement & leur force, elle ſuivit incontinent la Communauté.

Entre ces deux Religieuſes l'an 1654. un grand miracle operé dans le même Monaſtere, fit encore plus d'éclat. Ce fut en la perſonne de Mademoiſelle Catherine Saſſonier de Poüilly, âgée d'environ 25. ans, qui par un retreciſſement de nerfs, avoit le poing ſi fermé, que la paume de la main en étoit cavée, les ongles en croiſſant étans entrez dedans. Elle avoit éprouvé des cruautez inoüyes, pour eſſayer de luy ouvrir la main, & même on luy avoit brûlé fort imprudemment une épaule juſqu'aux nerfs, ce qui rendoit ſon incommodité tout-à-fait incurable. Quelques

ſonges qu'elle eut, des graces dont Nôtre-Dame favoriſoit les Vrſulines de S. Pierre, luy firent naître le deſir de viſiter ſa Chapelle de Lorette. Elle y alla faire ſes devotions, & la nuit ſuivante elle vit cette ſainte Vierge, qui luy prenant la main, l'ouvrit, & fit le ſigne de la Croix deſſus, luy diſant, que ſi elle en abuſoit, elle luy oſteroit l'uſage de cette main, & de tous les membres de ſon corps. A ſon reveil elle trouva ſa main ouverte, & en fut ſi ravie, qu'elle ne ſçavoit ſi elle dormoit encore. Enfin quelques heures aprés, elle ſe leve, & les larmes de joye aux yeux, elle alla montrer ſa main à la Superieure, & aux Sœurs. Le Confeſſeur dit la ſainte Meſſe le même jour, pour action-de-grace: Monſeigr l'Evêque fit faire le Procés verbal de ce Miracle, & exhorta cette Demoiſelle à ſe conſacrer au ſervice de la ſainte Vierge, ce qu'elle fit par le Vœu de chaſteté. De plus elle fit peindre ce Miracle en un grand Tableau, & écrire au bas les circonſtances, avec une offrande d'elle-même à ſa Bienfaictrice; & le fit expoſer dans la Chapelle de Lorette, pour un memorial perpetuel. On obmet pour brieveté d'autres ſecours ſignalez, receus de la ſainte Mere de Dieu, dans ce même Monaſtere de S. Pierre le Mouſtier, où les Religieuſes, quoy qu'accommodées de biens temporels paſſablement, ne priſent rien tant que les biens ſpirituels, qui leur aident à parvenir à la perfection de leur état.

LA VIE
DE LA MERE HELENE BOVLLE', dite de S. Auguſtin, Fondatrice & Religieuſe Vrſuline de Meaux.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES DIFFERENS ESTATS, juſqu'à ſa fondation.

COMME il croiſt quelque fois de belles fleurs parmy les chardons, Dieu fit naître entre les épines de l'hereſie, Mademoiſelle Boullé, qu'il deſtinoit non ſeulement pour eſtre une fleur dans les Vrſulines; mais auſſi pour dreſſer elle-même un parterre, qui devoit produire mille ſemblables fleurs, & porter ſans ceſſe des

ſinits d'honneur, & de ſaimeté. Son Pere fut un Secretaire du Roy, qui étant heretique, le ſceut ſi bien cacher, pour épouſer une Demoiſelle, nommée Marguerite Alix, qui étoit admirablement belle, qu'elle ne s'en aperceut qu'au bout de deux ans, & au lieu de le convertir, elle ſe pervertit à ſa perſuaſion. Ils eurent quatre enfans, dont leur Helene fut la mieux aimée, comme la plus belle, & la plus complaiſante.

On la maria devant ſa Sœur aiſnée, & même devant qu'elle eût atteint l'âge de douze ans; pour menager ſon avantage, qui s'offrit en la perſonne de M. de Champlain, Gentilhomme de merite, Capitaine de la Marine, & Lieutenant pour le Roy en la Nouvelle-France, où il avoit déja conduit & introduit les Ouvriers Evangeliques, qu'il protegea depuis pour la converſion des Peuples de ce Pays-là; comme il paroît dans le livre qu'il a compoſé de ſes Voyages. Il trouva d'abord ſa femme plus capable de reſiſtance, en fait de Religion, qu'il ne penſoit. Et aprés un voyage qu'il fit en Canada, il reconnut qu'elle ſe fortifioit de plus en plus dans ſon opiniâtreté. Ce fut pour quoy il l'entrepric tout de bon, & travailla à la convaincre par luy, & par des gens habiles, juſqu'à ce qu'il eût le ſuccés qu'il pretendoit; car elle abjura l'hereſie, & fit profeſſion ouverte de la Foy Catholique, proche de 14. ans. Depuis ce temps elle aima ſon Mary, non ſeulement avec tendreſſe, comme auparavant, mais avec reconnoiſſance, eſtimant qu'elle luy devoit aprés Dieu, ſon ſalut. Il prit de plus le ſoin de luy donner des Maîtres, pour l'inſtruire de toutes les choſes convenables à une perſonne de condition, de ſorte qu'en peu de temps elle devint fort accomplie. Elle cultiva de ſi bonne heure la modeſtie, la pieté, & même la penitence, que dans l'éloignement ordinaire de Mr de Champlain, il ne ſe trouva jamais en elle aucun ſujet de blâme, au contraire chacun la conſideroit, comme un exemple de vertu; Et ſon cœur goûtoit l'abondance des conſolations celeſtes, tandis que ſon corps étoit matté par des auſteritez bien dures.

Ses Parens la regardans, comme une Place ſans deffence, dans l'abſence de ſon Mary, tâchoient de la reduire à ſes premieres erreurs; mais elle bien loin d'eſtre ébranlée, ſe laſſa de leurs importunitez: Et prenant ſon party d'elle-même, elle choiſit d'aller en Canada, pour mettre ſa foy en aſſeurance. Ainſi Mr de Champlain ne fut pas plûtôt de retour, qu'elle luy proteſta qu'elle vouloit deſormais le ſuivre. Il fut ſi ravi de la reſolution de ſa femme, qu'il l'engagea à l'executer, par toutes les voyes qu'il ſçavoit capables de fortifier de plus en plus ſon courage, & particulierement, en

faisant une prompte declaration à ses amis, qui en suitte voulant la détourner, n'y gagnerent rien, parce que ce luy étoit assez d'avoir donné sa parole, pour la tenir inviolablement.

Elle fit fort genereusement ses adieux, puis elle quitta Paris, & l'ancienne France, pour la nouvelle, l'an 1620. Elle s'embarqua avec son Mary, & traversa seize cens lieües de Mer, avec toutes les incommoditez d'une longue & fâcheuse navigation. Au bout de deux mois M. Boullé son frere, qui luy étoit redevable de sa conversion, la vint accüeillir à Tadoussac. Si S. Ierôme a tant vanté l'illustre sainte Paule, d'avoir quitté Rome & ses delices, pour s'en aller vivre pauvrement en la Terre-Sainte; que n'eût-il pas dit de cette courageuse femme, qui laissa la ville de Paris, où elle étoit à son aise, & cherie, pour demeurer en un païs sauvage, avec les fatigues de la traversée, & du sejour, qu'il seroit impossible de representer. Mais en entreprenant avec intrepidité un si perilleux voyage; elle fraya le chemin aux Vrsulines, & aux Hospitalieres, qui aprés elle ont franchy les mêmes difficultez, étans animées du zele de la gloire de Dieu, & du salut de ces pauvres peuples.

Les Sauvages à son arrivée la vouloient adorer, comme une Divinité, n'ayant jamais rien veu de si beau. Ils admiroient son visage & ses habits; mais par dessus tout un miroir, qu'elle portoit à son côté, ne pouvant comprendre comment toutes choses étoient, ce leur sembloit, renfermées dans cette glace, & qu'ils se trouvassent tous pendus à la ceinture de cette Dame. Cela suspendoit leurs esprits, aussi bien que d'autres choses tres-communes en France, qui leur paroissoient tout-à-fait miraculeuses. D'ailleurs sa grande bonté & sa charité à leur égard, gagna dés l'abord leurs affections, de sorte qu'ils n'eussent voulu bouger d'auprés d'elle. Le Païs étoit alors dans un état bien plus capable de luy donner du dégout que du divertissement; car il n'y avoit aucune femme Françoise, que trois de sa suitte. Et pour les hommes, elle n'y trouva que trois Religieux Recollects; les autres étoient Matelots, Charpentiers, Scieurs, & Forgerons. Monsieur de Champlain s'employoit continuellement aux affaires du trafic, de la guerre, des découvertes de Païs, & de la fortification contre l'ennemy, faisant aussi travailler assiduement pour dresser des habitations Françoises, particulierement à Kebec. La consolation de nôtre Demoiselle, aprés la Priere, étoit la lecture à laquelle elle donnoit beaucoup de temps. Elle ne fut pas long-temps sans entendre & parler passablement la langue barbare des Sauvages, & leur suit-elle apprit à prier Dieu à leurs femmes & à leurs petits enfans. Enfin elle coula quatre années

dans cette maniere de vie, au plus beau de son âge, dans un lieu pire qu'une Prison, & dans la privation de quantité de choses necessaires à la vie.

En effet la disette des vivres, & d'autres fortes raisons, obligerent Mr de Champlain de repasser en France, & d'y remener sa femme, qui ayant apris la reduction de sa Mere à la foy Catholique, desiroit passionnément de la revoir. Mepriſant donc les dangers de la Mer, elle s'y exposa une seconde fois. Elle remporta de Canada, tant d'amour pour les Sauvages, qu'elle leur fit depuis toûjours du bien, contribua charitablement durant sa vie aux Missions qui s'y sont faites, pour y annoncer la Foy, & laissa quelque chose à sa mort, pour la subsistance des R. P. P. P. Iesuittes qui y travaillent.

La ioye qu'elle ressentit à Pa[illegible] voyant sa Mere dans le chemin du Ciel, luy fit oublier tou[illegible] passées. Monsieur de Champlain la quitta bien-tôt, & p[illegible] quatre ans d'absence sa femme vivoit dans le monde comme n'y étant point. Dans ce temps là elle prit le dessein d'estre Religieuse Vrsuline. Elle en écrivit à son Mary pour avoir son congé, & confia sa lettre au R. P. Charles Lalemant Iesuite, & un des premiers Missionnaires de Canada, où il s'en retournoit: Mais comme le Vaisseau où il se mit, fut pris des Anglois, il jetta cette lettre dans la Mer, avec beaucoup d'autres. Cependant elle fut fort traversée dans ses desseins, & tout ce qu'elle pût obtenir de Mr de Champlain, à qui elle s'en ouvrit en personne, fut de vivre en continence le reste de ses jours. Elle fit alors vœu d'estre Religieuse, en cas qu'elle luy survêquist, & s'adonna à la vertu, de même que si elle n'eust fait que de commencer, de sorte que son exemple eut la force de porter ses servantes aux exercices de la vie devote, & à pratiquer [illegible] mêmes penitences qu'elle.

Son frere se rendit Religieux Minime, comme pour la preceder dans ce saint état. Elle qui l'aimoit uniquement, l'assista avec tant de generosité, qu'étant envoyé en Italie où il demeura dix ans, elle luy fournit mil livres par an, sans compter six mil livres, & tous les meubles de sa Mere, qu'elle luy donna à sa mort. Et depuis elle luy assigna quatre cens livres de pension viagere.

L'an 1635. Mr de Champlain mourut en Canada, & le R. P. Lalemant qui l'avoit assisté, en manda la triste nouvelle à sa femme, qui en ressentit une extrême douleur. Pour augmentation, son Pere mourut heretique. Au moment qu'elle le sceut, elle tomba pâmée, & elle en demeura toute sa vie si inconsolable, qu'on l'a trouvée

Veuve à 36 ans

plusieurs fois baignée en larmes dans sa chambre, depuis même qu'elle fut Religieuse, en regrettant, disoit-elle, la damnation de son Pere.

Diverses affaires l'arresterent au monde, dix ans aprés la mort de son Mary, se rendant cependant aussi exemplaire dans sa viduité, qu'elle l'avoit été dans son Mariage.

Monsieur de Champlain par son Testament, donna tous ses meubles aux Iesuites de Canada, nonobstant le don mutuel fait entre luy & sa femme, qui leur ceda son droit de grand cœur, au lieu de le leur disputer. Vne cousine germaine de Mr de Champlain, & son heritiere (car il n'avoit point eu d'enfans) vint à Paris plaider contre les Iesuites, fit casser le Testament, & suscita un Procés à la Veuve: Mais elle par aversion de la chicane, & encore plus pour suivre exactement les conseils de l'Evangile, aima mieux quitter tout le bien de son Mary, que de plaider; & de plus elle donna à la même heritiere la somme de trois mille livres, pour les meubles qui luy pouvoient apartenir. On peut sur ce pied là juger de son desinteressement.

Quand elle se fut tirée de tous ses embarras, une grieve maladie l'a mit sur le bord du tombeau. Tout son regret étoit de mourir sans avoir accomply son Vœu d'estre Religieuse. Son Directeur pour la consoler, s'offrit de demander sa dispence: Mais elle le refusa, & luy dit qu'encore qu'il l'eut obtenüe, elle n'en useroit pas, & qu'asseurément si Dieu luy rendoit la santé, elle entreroit en Religion, la dispence à la main, ayant déja un Monastere en veüe. Dés qu'elle fut en convalescence, elle poursuivit sa reception en ce même Monastere, à sçavoir le premier de l'Ordre de sainte Vrsule, qu'elle sçavoit estre fleurissant dans la regularité. Et elle y entra en qualité de Bienfaictrice le septiéme de Novembre 1645. ayant auparavant recompencé les gens qui l'avoient servie, & fait beaucoup d'honnestetez à ses amis. Elle renonça à la joüissance de son bien, au plaisir que son humeur liberale prenoit à donner; à ses pratiques ordinaires de devotion, & qui plus est à sa propre volonté, à sa conduite, & à la liberté qu'elle avoit eüe plus que personne, de vivre à son gré, n'ayant presque jamais été dependante, ni de Mere, ni de Mary; mais elle s'étoit trouvée maitresse d'elle-même, depuis l'âge de douze ans, jusqu'à 46. où elle étoit parvenüe. En prenant le voile, elle choisit le nom de S. Augustin, pour la devotion qu'elle luy avoit toûjours portée. Et quoy qu'elle eust receu la direction des plus illustres Peres de la Compagnie de Iesus, elle se soumit sans difficulté à celle d'une fille, & suivit ses avis avec exactitude.

Elle donna ſes aſſiduitez aux moindres emplois de l'Inſtitut, comme elle auroit peu faire à des affaires de la derniere importance. La ſatisfaction de ſon cœur étoit ſi grande dans tous les exercices du Noviciat, qu'elle ne la pouvoit contenir en elle-même ; mais elle s'en expliquoit par paroles, & même par lettres à pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance.

CHAPITRE SECOND.

SA FONDATION, SA MORT, ET SES VERTVS.

SOEUR Helene de S. Auguſtin, perſevera deux ans dans le deſſein de faire profeſſion au Convent où elle étoit Novice ; mais aprés cela la divine Providence, qui pretendoit d'elle autre choſe, ſe ſervit de certaines difficultez qui l'arreſterét, & la mirent fort en peine. On luy donna la penſée de fonder un Monaſtere d'Vrſulines à Meaux. Elle en confera avec le R. P. Lalemant, qui luy avoit aidé à entrer en Religion. Il jugea que cette entrepriſe ſeroit à la gloire de Dieu : Et ſur ce pied-là, joint aux inſtances que luy en fit la Novice, il voulut bien la negocier, & s'entremettre auprés de Monſeigneur Dominique Seguier Evêque de Meaux, de qui l'affaire dependoit. Ce grand Prelat dans cette conjoncture, témoigna tant d'eſtime de l'Ordre, qu'il prefera cette fondation à une autre, que les Meres Carmelites vouloient faire, & dont il étoit preſſé par la M. Ieanne Seguier ſa Sœur Carmelite, à laquelle il avoit coûtume de tout accorder.

La Communauté de Paris ſe montra ſi deſintereſſée, qu'elle donna volontiers dans le deſſein de la Novice, & même pour y contribuer, elle luy accorda des Religieuſes pour aller avec elle inſtituer à Meaux. Ce fut la M. Madelene de Milly, dite de la M. de Dieu, qui fut par commiſſion la premiere Superieure. La Fondatrice avec ce ſuccés, fit remettre 25. mille livres entre les mains de Monſeig. de Meaux ; puis avec ſa Benediction, elle, & ſa petite Compagnie, allerent commencer le Convent, non pas au Fauxbourg de Meaux, ſelon que les habitans le deſiroient ; mais dans la Ville, où enfin elles entrerent par l'authorité de Monſeig. de Meaux, & même à ſa perſuaſion les Meſſieurs leur donnerent la Maiſon, qui ſervoit de College, avec un rempart, & ſa fortification en la plus belle ſituation de toute la Ville. Elles acheterent d'abord une autre maiſon pour joindre à ce College, puis elles s'y renfermerent. La Fondatrice y fit toute la premiere ſa Profeſſion, entre

les mains de son bon Prelat, le quatriéme d'Aoust 1648. cinq mois aprés sa sortie de Paris.

On depeint toûjours l'Imperatrice sainte Helene avec la Croix, & on ne vit gueres aussi la Mere Helene de S. Augustin sans la Croix & la souffrance. Son temperament vif & ardent, luy faisoit ressentir doublement les peines où Dieu l'engageoit. Et sans parler de celles qu'elle eut dans le monde, elle en trouva d'assez rudes dans la Religion; car si elle goûta de la joye dans sa Fondation, elle fut bien detrempée d'amertume. Peu de temps aprés que son Monastere eut la Clôture, la guerre de Paris arriva. Elle étoit Depositaire du seul bien qu'elle y avoit donné; (car il n'y en avoit encore point d'autre.) Elle avoit déja receu des filles, & elle s'en voyoit chargée, sans avoir de provisions, sans argent, & sans moyen d'en pouvoir toucher, à cause que son fond étoit à Paris. Dans le même temps la sortie d'une Novice, fit semer des discours desavantageux au Monastere. Et en suitte le Peuple s'émeut si fort, que l'on en vint jusqu'à donner des bagatelles, & même de l'argent aux petites filles externes, pour les obliger de medire des Religieuses leurs Maîtresses: ce qui decria tellement la Maison, que les Tourieres ne pouvoient avoir credit seulement pour un œuf. Et de fait aprés que l'on eut refusé un œuf au Marché, il ne se trouva pour en faire l'emplette, qu'un sou en toute la Maison, encore étoit-il à une Pensionnaire. Dans cette extremité où la Depositaire n'attendoit rien que de Dieu, il vint inesperément une personne de la Campagne, qui luy aporta de l'argent; Et cela fit couler jusqu'au retour de Monseigr de Meaux, qui eut la bonté de les faire pourvoir, & qui dissipa tous les mauvais bruits, qui courroient du Monastere, declarant qu'il s'en faisoit garant, & qu'aprés son Eglise il n'avoit rien dont il eut la conservation si à cœur, que ses Vrsulines. Dans un autre besoin pressant, la Depositaire fondant en larmes aux pieds de la sainte Vierge. Vn Soldat passa un écu d'or par dessous la porte Conventuelle, afin que l'on priast Dieu pour la femme, qui étoit malade à l'extremité.

L'œil de la Providence ne veilloit pas moins à preserver ses Servantes de grands perils, qu'à subvenir à leurs necessitez. Vne poutre qui soutenoit tout un corps-de-logis prit feu, sans que l'on s'en apercent, sinon qu'étant déja allumée, la Sœur qui sonnoit le reveil, y courrant pied nuds, elle sentit la chaleur; Elle cria au feu; mais si à propos, que si le secours eut tardé tant soit peu, l'embrasement auroit été irremediable. Au commencement la flamme sembloit prendre accroissement, par l'eau que l'on

jettoit

jettoit dessus : mais Mr le Roy, Prestre & Conseiller de la Ville, y ayant jetté de l'*Agnus Dei*, & un petit Scapulaire de la sainte Vierge, les peines reüssirent, & tout fut incontinent éteint. Le même Conseiller a toûjours été, & est encore le principal amy & Protecteur du Convent. A quelque temps de là, une nuit que les Religieuses étoient dans leur premier somme, un grenier au dessus de leur chambre, & chargé de bled, creva & effondra peu à peu, de sorte que si une Sœur, qui eut des mouvemens interieurs fort pressans, sur quelque petit bruit qu'elle entendoit, n'y eût été voir, elles auroient été toutes écrasées cette nuit là. Elle trouva la principale poutre fenduë, & beaucoup de bled tombé par l'ouverture, avec tout le plancher qui s'éclattoit, & qui s'abaissoit à veüe d'œil. On y remedia diligemment ; car un Maçon courut au premier poteau qu'il trouva pour soutenir la poutre jusqu'au lendemain matin. Les Connoisseurs qui aprés virent en quel état étoit ce grenier, ne cessoient d'admirer la bonté de Dieu, qui dans un tel peril avoit protegé toutes les Religieuses, & même leur avoit sauvé la peur de ce peril, parce qu'elles ne laisserent de dormir au bruit, & furent toutes surprises à leur lever, de voir leur chambre étayée. Ainsi la main de Dieu étoit avec la Mere de S. Augustin, pour soutenir son œuvre ; mais toûjours aprés luy avoir imposé quelque croix.

Deux ans avant sa mort, elle reçeut des graces fort particulieres dans une grande maladie. Et depuis elle ne travailla plus qu'à se detacher de toutes les choses de la terre. Elle devint si indifferente, que même le desir empressé qu'elle avoit auparavant, pour le parfait établissement de son Monastere, ne paroissoit plus. Elle écrivit à son frere pour dernier adieu, de même que si elle eut presenti sa mort prochaine. Elle fit quantité de lettres pour recommander son Ame aux prieres des Ecclesiastiques & Religieux de sa connoissance : & même elle composa sa lettre circulaire, selon ses humbles sentimens, & non selon la verité : ce fut pour quoy la Superieure la brûla. Le dernier jour de sa santé, elle fit un acte signalé de mortification. La fiévre luy prit sur le soir ; mais elle ne se voulut point coucher, qu'elle ne se fust confessée. Elle fit encore une Confession generale, devant que de recevoir le Viatique, & si le Confesseur ne l'eût empéchée, elle eût declaré tout haut ses pechez. Enfin l'an 1654. le 20. jour de Decembre, & le huitiéme de sa maladie, elle trépassa sur les dix-heures du soir, en prononçant le S. Nom de Iesus, au même lieu, & à la même place où elle avoit prononcé ses Vœux solemnels (la Chapelle ayant été changée en Infirmerie.) A la même heure le R. P. Boulié son frere

qui étoit à Tours, eut un si fort instinct de sa mort (quoy qu'il ne sceût pas seulement sa maladie) que ses Confreres ne l'en peurent dissuader.

Son corps fut mis dans un cercüeil de plomb, & enterré par Mr Caignet, Theologal de la Cathedrale de Meaux, & Superieur du Monastere. Plusieurs Chanoines de la même Cathedrale, honorerent de leur presence ses Obsèques. Toutes les Religieuses ressentirent vivement sa perte, & toute la Ville qui y prenoit part, s'employa pour leur consolation.

La M. Helene de S. Augustin vécut 56. ans. Et si pour les erreurs où elle trempa d'abord par naissance, & par education, elle fut quelque temps en tenebres, depuis elle devint pleine de lumiere, par la grace de Nôtre-Seigneur. Car dés le moment que son Ame eut été éclairée de la Foy, elle n'y chancela jamais, & elle cherit cette vertu, comme la prunelle de ses yeux, la privation qu'elle en avoit soufferte, luy faisant mieux reconnoître son prix. Toutes les pratiques d'une rare pieté, éclatterent en sa conduite, depuis sa conversion jusqu'à sa mort. Les Indulgences, les Confrairies, les Ceremonies de l'Eglise, les saintes Images, & toutes les autres choses que les Heretiques traitent avec derision, elle les honnoroit, elle en faisoit usage, & elle en imprimoit le respect, autant qu'il luy étoit possible, se faisant une gloire de se montrer en toute occasion, & en tous lieux vraye & parfaite Catholique.

Son cher frere, qui donnoit mieux qu'aucun autre dans ses pieuses inclinations, crût ne luy pouvoir rendre un meilleur reciproque d'amitié, qu'en recüeillant pour elle à Rome plusieurs Reliques des Saints. Et tant de luy, que de diverses autres personnes, elle en laissa bien cent cinquante avec leurs authentiques à son Monastere de Meaux, faisant sa benediction, & sa principale richesse de ces saintes dépoüilles des Bienheureux. Davantage, suivant l'exemple de sa Patronne sainte Helene, elle chercha soigneusement du bois de la vraye Croix; Et en ayant recouvré des parcelles assez considerables, elle les fit enchasser dans une belle Croix d'argent, à la reserve d'un petit éclat, qu'elle renferma dans une petite Croix de cuivre, avec d'autres Reliques, pour la porter à son col. Elle pria en mourant, que cette Croix fust gardée, pour la consolation des malades, & pour estre un Memorial aux Sœurs, qui les portast à luy pardonner les sujets de peine qu'elle leur avoit donnez.

En toutes rencontres elle marquoit du mépris d'elle-même. Proche de sa Profession, elle obtint à force d'importunité la permission d'écrire ses fautes, & de les lire en Communauté. Elle fit cette

action à genoux, nuds pieds, la corde au col, & un cierge ardent à la main, & son humilité luy fit étrangement aggraver les choses. Les habitudes qu'elle avoit contractées avec un tres-grand nombre de personnes de pieté & de sçavoir; La lecture qu'elle avoit faite d'une multitude de bons Livres, & la pratique de l'Oraison à laquelle elle s'étoit adonnée toute jeune, luy avoit aquis un fond presque inépuisable d'excellentes maximes, de saintes pensées, & de paroles utiles. Son âge, ni sa qualité de Fondatrice n'ôtoit point au Superieur, ni aux Superieures, la liberté de la reprendre, comme la moindre de la Maison, ni ne l'exemptoit point des derniers services qu'elle rendoit aux malades, comme auroit deu faire une Sœur Converse.

Sa principale vertu dans le Convent, & qui en renfermoit beaucoup d'autres, étoit une merveilleuse ponctualité à l'observation de ses vœux & de ses regles: de sorte que toute sa prudence consistoit à se soûmettre, son tresor à ne rien avoir, son plaisir à se vaincre, & sa liberté à vivre dans une perpetuelle sujetion. Ses filles les Vrsulines de Meaux, conservent avec amour & respect, le souvenir plus particulier de ses bons exemples, & s'étudient à se former dessus.

Le Monastere de Meaux étant privé de sa Fondatrice, fut soutenu encore quelques années par son bon Pere, & Prelat, qui aprés luy avoir fait ressentir mille effets de bonté, pendant sa vie, en eut une memoire toute particuliere dans sa maladie mortelle, & le recommanda avec tendresse à Monseig. de Ligny son Nevéu, & tres-digne Successeur. C'étoit luy aussi que le Ciel destinoit pour achever entierement cette Maison. Il en prit connoissance par luy-même, & trouvant bon nombre de filles bien faites, mais bien jeunes, il jugea qu'il seroit bon de les tenir encore quelque temps sous la conduite de quelques anciennes Professes (celles qui les avoient établies s'en étans retournées à Paris.) Il s'adressa au même lieu, & en eut deux Religieuses, à sçavoir les Meres Marie Charton dite de S. Iean Baptiste, & Michelle Deleyrit, dite de S. Anthoine. Elles ont été Superieures à Meaux, l'une aprés l'autre, l'espace de neuf ans, avec tout l'avantage que l'on en desiroit pour l'affermissement de ce Monastere, étans toûjours singulierement protegées, & authorisées du même Seigneur Evêque, qui daigne abaisser sa Grandeur, jusqu'aux petites affaires des Vrsulines, & porter leurs interets avec autant de zele, & de soin que si c'étoient ses propres enfans.

LA VIE
DE LA MERE CATHERINE CANTEREL, dite de S. Augustin, Religieuse Vrsuline d'Amiens.

QVELQVES excellentes Vrsulines d'Amiens n'ont pû estre placées cy-devant en leur propre lieu, parce que Monseigneur l'Evesque d'Amiens, a bien voulu voir & approuver les Manuscrits de leur vie, d'où nous en avons tiré les quatre suivantes.

La Mere Catherine Canterel, dite de S. Augustin, a esté dans ce Monastere d'incomparable vertu, en conduite, & en authorité. Ses parens par leur merite sont parvenus les principaux de la ville de Beauvais, où elle prit naissance au commencement de l'an 1598. Apres une saincte éducation que luy donna sa bonne Mere, elle chercha un Convent pour s'y consacrer toute à Dieu, & se presentant aux Carmelites d'Amiens, elles la receurent fort agreablement; ses avantageuses qualitez, de corps & d'esprit, faisant juger que ce seroit une excellente Religieuse. La B. H. Sœur Marie de l'Incarnation, luy enseigna là les premiers principes de la perfection, la porta à se rendre plûtôt Vrsuline que Carmelite; Et pria les Superieurs de la placer en une Maison d'Vrsulines. Celle d'Amiens fut choisie, & elle y entra un peu auparavant que les Meres de Paris y arrivassent, pour l'instituer en Monastere. Ces bonnes Meres connurent bien-tôt ce que valoit la Sœur de S. Augustin, & s'estudierent de seconder les dispositions qu'elle avoit à la saincteté, & à un bon gouvernement. La Mere de Belloy de sainte Croix Superieure, avoit la constance & la fermeté d'une palme; Et la M. de sainte Vrsule Coton son Assistante, étoit comme un Olivier pour sa douceur. Nôtre Sœur de S Augustin sçeut si bien profiter de l'exemple de ces deux Meres, qu'il semble qu'elle prist toute la force de l'une, & toute la suavité de l'autre; pour en faire un beau mélange dans tout le cours de sa conduite.

Le temps venu que Nôtre-Seigneur vouloit qu'elle éclairât sa Maison, comme une lampe ardante & brillante, elle fut élevée Superieure & se comporta dans cette charge, selon ce que l'on devoit attendre d'une personne fort capable, & possedée de l'Esprit de Dieu. Dés-lors jusqu'à sa mort elle fut toûjours attachée à la Supe-

riorité, ou à la charge de Zelatrice dans les intervales que demande la Regle. Elle sortit deux fois de ce Convent, l'une pour aller commencer celuy de Boulogne où elle demeura dix mois, & l'autre pour Beauvais; mais elle n'y séjourna que six semaines, parce qu'elle étoit alors Superieure à Amiens, elle laissa en ces deux Villes de bonnes idées de sa personne. Monseigneur de Boulogne & les Mrs de la Ville l'y auroient retenuës sans les oposítions des Vrsulines d'Amiens. Elle faisoit ce qu'elle vouloit du cœur de ses Religieuses, en étant la Maistresse absoluë. Ses conseils & ses corrections étoient profitables, & suivies de benediction.

Vne Sœur converse se relaschant de son devoir, en fut avertie plusieurs fois par sa bonne Superieure; Mais cela n'operant pas grand effet, elle se recommanda à Dieu huit jours durant, & prit l'avis de quelques anciennes, avant que de la reprendre en public, avec tant de succez que la fille en changea, & apres sa mort qui arriva à peu de temps delà, elle vint remercier la même Mere de luy avoir abregé son purgatoire, l'ayant remise en ferveur. Vne autre qui n'avoit pas si bien profité de ces charitables remontrances, se fit sentir auprés d'elle toute une nuit, luy exprimant les douleurs qu'elle souffroit, & que la bonne Mere tâcha de soulager par ses prieres, & par celles de ses Sœurs.

Elle recevoit dans l'oraison assiduë des lumieres pour bien conduire son Monastere dans l'esprit de Dieu, & pour fortifier son Ame dans la voye des Saints. Et encore que de sa propre élection elle s'attachât à la foy pure & nuë, Nôtre-Seigneur la favorisa quelquesfois de paroles interieures, & d'autres graces de cette nature, qu'elle communiquoit, crainte d'illusion. Elle aprit par une revelation comment elle en devoit user pour convertir une personne illustre qui vivoit mal, & qu'elle voyoit quelquesfois; Et par le conseil d'un Religieux, elle suivit ce qui luy avoit esté revelé: de quoy cette personne, fut touchée, mit ordre aux affaires de sa conscience, & mourut Chrestiennement cinq ou six jours avant la Mere de S. Augustin. Vne Demoiselle qui celoit un peché en confession depuis environ huit ans, ne laissant pas de frequenter les Sacremens, découvrit son mauvais état à la Mere, & en sortit aprés qu'à sa persuasion, elle eut fait une confession generale & sincere.

La même Mere vint à bout de faire reformer un Monastere de Religieux, qui en avoit grand besoin, & dont chacun desesperoit: Mais le plus grand soin de la M. de S. Augustin, étoit de conserver son Monastere dans la pureté, & dans la simplicité de la foy, fermant toutes les avenuës aux personnes qui étoient tant soit peu

suspectes, de sorte qu'elle aima mieux priver ses cheres filles de plusieurs beaux Sermons, que de les mettre au hazard d'avoir un seul grain de mauvaise semence. Vn Ecclesiastique recommandable pour sa naissance & pour sa dignité, amena au Monastere un homme, qui faisoit profession d'une doctrine fort sublime à son avis, & qui s'étoit acquis tant d'estime, que des principaux d'Amiens disoient que c'étoit un S. Paul en science, & un S. Iean-Baptiste en pieté. Le simple peuple le regardoit comme un Ange. Cet Ecclesiastique qui ne luy refusoit point son aprobation, le presenta par faveur à la Superieure, pour en faire son Directeur: Mais elle luy en fit un remerciement assez froid. Il la prie, il la presse, elle ne s'émeut point; & ce different alla si avant, qu'il la menaça de l'authorité Episcopale, sans ébranler sa fermeté. A quelque temps de là on reconnut bien que l'esprit de Dieu l'avoit éclairée, car cét homme trahit sa foy, & son caractere pour se faire Ministre de la fausse Religion. Cet accident affermit nôtre prudente Mere, dans la creance que la diversité de direction, aussi bien que les nouveautez, n'étoit pas utile aux Familles Religieuses, & qu'il étoit facile de s'y tromper; ce fut pourquoy continuant ce qu'elle avoit trouvé, elle ne donna point d'autres Confesseurs extraordinaires, ni d'autres Directeurs à ses filles que des Iesuites, & les Superieures qui luy ont succedé, ont fait de même; & ainsi depuis l'établissement de cette Maison, nos bons Peres ont aidé les filles à la vie & à la mort. Les RR. PP. Ghotard, & de S. Iure, y ont comme jetté les fondemens de la vie spirituelle; & le R. P. Bernier a poursuivy l'édifice de ce Temple du Seigneur. Les autres Peres du College d'Amiens, assistant aussi fort charitablement les Vrsulines, & leur donnant des marques innombrables de bonté.

La M. de S. Augustin n'étoit point la liberté de conscience, mais elle sçavoit prendre des biais pour persuader ce qu'elle jugeoit plus convenable. Deux Soeurs luy demanderent pour se confesser generalement à de bons Missionnaires, qui faisoient grand fruit dans Amiens. Elle remontra à ces filles, que ce qui étoit propre pour une Ville ne l'estoit pas toûjours pour des Religieuses. L'une penetra ses raisons, & s'y soumit; mais l'autre tint à son propre sens, & eut ce qu'elle desiroit. Toutesfois elle s'en repentit à loisir, car bien que ce fust une Ame fort innocente, aprés cette confession elle devint si remplie de scrupules, & engagée à tant de redites & d'éclaircissemens, que toute la Communauté apprit à ses dépens, qu'il n'y a rien de plus seur que la conduite ordinaire; & pas une des Soeurs n'eut envie de s'en écarter.

Nôtre-Dame apparut à la M. de S. Augustin un jour de la Chandeleur au retour de la Procession. Elle la vit prés du Siege de la Superieure (qu'elle occupoit pour lors) comme une belle fille de 15. à 16. ans, qui par caresse luy mit la main sur l'épaule, & luy promit de la prendre, & sa Cõmunauté en sa particuliere protection, puis elle demeura là jusqu'à l'Evangile de la haute Messe. Elle étendit son manteau Royal, & luy fit entendre qu'elle preserveroit le Monastere de toute erreur. Cette vision fut la source de toutes les devotions publiques & annuelles, à quoy la Communauté s'engagea, selon la proposition que la devote Mere en fit.

Monseigr de Caumartin Evêque d'Amiens faisoit une estime particuliere de son merite; il luy dit un jour qu'il ne vouloit pas qu'elle agist avec luy comme avec un Evesque, mais comme la Sœur avec son Frere. Toute-à-l'heure elle luy fit cette judicieuse réponse. *Chacun est bien dans sa place; vous, Monseigneur, & mon Pere; moy vôtre tres-humble servante, & la derniere de vos filles.* Il est vray que le Demon se servit d'un homme pour jetter la pomme de discorde entre ce bon Prelat & la Mere de S. Augustin, mais il n'en pût venir à bout. Et quoy que d'abord sa grandeur se choqua de quelque chose des-avantageux que l'on disoit d'elle; si tôt qu'elle luy eut écrit, il s'apaisa, & demeura surpris du piege que l'on avoit tendu à la Mere & à ses filles. Son digne successeur Monseigr de Faure, a rendu d'elle ce témoignage, qu'elle pouvoit estre l'exemple des Abbesses & des Superieures. Les Peres Iesuites, dont nous avons parlé, & qui la connoissoient intimement, prisoient tout à fait sa vertu. Ces grands Missionnaires de Canada, les R.R. PP. Brebeuf, le Jeune, Ragueneau, & de Caën. Les RR. PP. Haymeuve, Bordier, & cent autres, tant de la Compagnie de Iesus, que d'autres Religieux considerables, avoient une sainte societé avec elle. La Reine Mere Anne d'Autriche, ne luy refusa pas l'honneur de son affection, & elle eut tant de bonté que de recommander en sa consideration sa Communauté à des personnes de grand credit, & de la premiere qualité.

La M. de S. Augustin ne faisoit pas seulement cas & pratique des vertus éminentes & éclatantes d'une bonne Superieure; mais elle faisoit ses delices de l'humilité, de la simplicité, & de l'obeïssance que S. François de Sales appelle, *les filles de Colombes*. Elle obeïssoit à une Superieure qui avoit été sa Novice, sans recevoir d'elle de permissions generales (car) disoit-elle, *il les faut renouveller tous les mois; pour ne point agir dans sa propre volonté.* Elle donnoit la liberté de luy dire ce qu'elles avoient dans le cœur, même les pe-

nes contre elle. Elle embrassoit les Sœurs dans ces rencontres avec beaucoup de tendresse. A son sentiment il ne falloit qu'une once de prudence contre une livre de simplicité, pour faire une bonne Religieuse, & pour le salut il étoit besoin de travail, de penitence, & de maladie. Les équivoques & les moindres détours luy étoient insuportables; elle recu[illegible] la plûpart de ses confessions, comme avoit son Pere S. Augustin. On la persecuta, on luy dit & écrivit des railleries & des reproches, en la pressant d'y répondre. Quelquesfois elle jetta ces lettres au feu, d'autres fois elle y répondit avec tant d'humilité & de douceur, que pensant la prendre, on se trouva pris. Elle pardonna & fit du bien à des gens qui luy avoient joüé de fort mauvais tours.

Plus de 25. ans d'infirmité n'abattirent point son courage, ne l'empeschoient point d'agir, & ne diminuoient rien du doux empire qu'elle avoit sur l'esprit de ses Sœurs; de sorte que son authorité étoit aussi grande dans son lict, où elle demeuroit sur la fin, qu'à l'Eglise, ou au Chapitre.

Le R. P. Bernier en disant la Messe au Monastere un jour de sainte Vrsule, eut une aparition de cette Sainte, qui luy témoigna une tendresse inimaginable à l'égard de la Cõmunauté, & qui la luy recommanda avec des instances nompareilles. Aussi-tôt il sentit une inclination si forte à aider ces bonnes filles, qu'oubliant ce qu'il avoit déja fait, & qui étoit beaucoup; il fit incõparablement davantage jusqu'à sa mort. Celle de la Mere de S. Augustin arriva le 28. de Iuillet 1657. la 45. année de son entrée en Religion, & la 60. de son âge. Son corps fut enterré par honneur & avec des regrets inexplicables en la Chapelle de Nôtre-Dame de Foy, qui est proche du Chœur du Monastere, où cette chere Mere avoit été plus de 22. ans Superieure à divers triennaux. Il est resté d'elle quelques devots opuscules, dont ses bonnes filles tirent beaucoup d'utilité.

DE TROIS AVTRES PROFESSES D'AMIENS.

LEs deux principales filles que la Mere de S. Augustin choisit pour entreprendre & pour conduire la décoration de leur Eglise, meritent bien icy un petit éloge pour leur grande vertu, & pour le succez de cet Ouvrage, qui passe pour une des merveilles de la Picardie.

La premiere fut Sœur *YVARIN DE SAINTE MADELENE*, fille aimable & si spirituelle, que le R. P. de S. Iure dit, en recevant les nouvelles de sa mort, *Helas! voila le Soleil des filles éclipsé*

Elle

Elle se mit de s'employer à l'ornement de l'Eglise, étant fort savante & experimentée en la peinture & en la broderie. La Mere de S. Augustin l'offrit à Nôtre-Seigneur, en presence de toute la Communauté pour ce sujet. Il accepta son offrande, & se contenta de sa bonne volonté; car il la tira de ce monde aprés qu'elle eut fait quelque leger dessein, & sans avoir mis un coup de pinceau pour l'execution. Cela luy tenoit si fort au cœur, qu'elle dit en mourant, qu'elle prieroit Dieu pour les Sœurs ouvrieres; & qu'infailliblement elles en viendroient à bout. Sa soûmission étoit rare à l'égard de ses Superieures, qui ne l'épargnoient nullement. La M. de S. Augustin l'entreprit dés son entrée au Noviciat, aimant mieux, disoit elle, une Sainte qu'une Ouvriere en sa Communauté. Elle l'exerçoit en l'humilité, & en l'obeïssance aveugle, ce que la Sœur de sainte Madelene ressentoit vivement; parce qu'elle n'avoit pas le cœur moins grand que l'esprit: toutesfois au lieu de s'en plaindre, elle recouroit à Nôtre-Seigneur, & en faisoit des versagreables, qui servent encore aujourd'huy de consolation aux Sœurs. Un jour sentant ses passions revoltées, & son cœur dans l'envie de se décharger par quelque entretien de confidence; elle entra au lieu dans l'Eglise, & se mit en oraison, où il luy sembla voir le Sauveur détachant une main de la Croix, & l'apellant pour venir prendre son repos avec luy sur ce lict de douleur. Cette veuë la remplit une fois des humiliations qui luy durent jusqu'à la fin de sa vie. Elle se trouva deux ans aprés, & passa à l'eternelle le 26. de Septembre 1647. à l'âge de 37. ans, dont elle en avoit demeuré 21. en Monastere. Monseigneur d'Amiens fut fort touché de sa maladie & de sa mort, & en écrivit deux Lettres pleines de douleur à la Superieure. Toutes les autres personnes qui l'avoient connuë, la regretterent infiniment; & l'on disoit que le Monastere ne pouvoit faire une plus grande perte.

La seconde Religieuse qui entreprit, & qui acheva l'Eglise, fut Sœur *MARGVERITE CANTHERINE*, dite de sainte Agathe; douée de tous les talens propres à rendre une personne de bonne compagnie; joint à un don de pieté, qui inspiroit la devotion à celle qui la voyoit prier, & qui l'attiroit à un recüeillement si extraordinaire, que les Superieures furent obligées de le moderer aussi bien que ses penitences. On luy donna des Sœurs pour aides au grand ouvrage de l'Eglise. Et par esprit d'obeïssance, elles surmonterent toutes les difficultés qu'elles avoient, & acheverent un dessein merveilleusement bien entendu. Sa Superieure proposa à la Sœur de sainte Agathe, de faire une peinture entierement con-

traire aux Regles de cet Art. Elle dit une fois ſes excuſes, mais voyant que ſa Superieure perſiſtoit, elle ſe mit à genoux & dit ces paroles ; *ma Mere je fais vœu de faire la choſe en la maniere que vous ſouhaitez, & de ne plus vous alleguer aucune raiſon contraire.* Alors la Mere luy dit qu'elle entroit fort bien dans ſon ſens ; mais qu'elle avoit deſiré voir une marque de ſa ſoumiſſion. Elle ne faiſoit point cas de ſon habileté, quoyque les Connoiſſeurs en fuſſent ſurpris. Elle ne fit jamais preſent de ſon ouvrage à aucuns de ſes proches, & ne travailloit que pour le commun. Ses parens ayans fait faire ſon portrait avant ſon entrée en Religion ; & deſirant aprés de l'avoir en Religieuſe, ils paſſerent ce Tableau dans le Convent avec l'agrément de la Superieure, afin que la Sœur de ſainte Agathe y peignit un voile & un habit religieux. Mais quand le Tableau fut entre ſes mains, elle l'effaça & y dépeignit au lieu l'image du S. Sacrement ; afin, dit-elle, que Nôtre Seigneur fuſt honoré en ſa place. Au lict de la mort on luy demanda ſi elle ne vouloit pas être du nombre des Vierges ſages, pour entrer aux Noces à la ſuite de l'Epoux. *Je ne penſe rien*, répondit cette aimable Sœur, *ſinon que je ſuis la brebis égarée qui retourne à ſon Paſteur. Je me jette entre ſes bras, & voilà toute mon occupation.* La veille & le jour de ſa mort elle aſpira inceſſamment à Dieu, diſant *ô utinam ! ô utinam !* Elle rendit l'eſprit le 28. de Septembre.

Il parut beaucoup de traits de la providence Divine dans les ſept années que dura la décoration de l'Egliſe d'Amiens ; les Ouvriers & les Ouvrieres ayant échapé des grands perils, en tombant pluſieurs fois de deſſus les échaffauts fort exhauſſées, ſans ſe bleſſer aucunement.

Sœur *JACQUELINE DE MOYCHEL*, dite de S. François, entra au monde le jour que ſon pere en ſortit, & que l'on ſolêniſoit la Feſte de ſainte Vrſule. Sa nourice la portant entre ſes bras, elle ſe trouva dans une Egliſe ou l'on exorciſoit une poſſedée ; & le Demon s'écria, que cette petite fille iroit au Ciel, & fit des geſtes épouvantables, juſques à ce qu'on l'eut emportée. Elle fut une des ſept premieres Profeſſes qui firent enſemble les vœux de Religion ; & par conſequent une des ſept colomnes de cette Maiſon de Dieu. On luy donna la charge de Maitreſſe des Novices à l'âge de 25. ans ; & depuis, elle l'a euë pluſieurs autres fois, s'en acquittant avec tant de perfection, qu'elle s'y ſanctifioit, & beaucoup d'autres avec elle. Deux de ſes Novices qu'elle reprenoit ſouvent des petits déſordres de leur humeur, comploterent par quelques dépit de prendre garde ſi leur Maiſtreſſe, qui combattoit toûjours l'humeur, n'a-

voit pas aussi la sienne. Mais avec toute leur étude & leur diligence, elles ne purent jamais reconnoistre le penchant de son naturel.

Elle avoit une charité si genereuse, qu'elle la porta à faire vœu de servir ses Sœurs, si Dieu les vouloit affliger du fleau de la peste, lorsque la ville d'Amiens en étoit infectée. Elle en obtint le congé, & prepara des logettes; mais Dieu mercy par seule precaution, car le Monastere en fut exempt, & la bonne volonté de la Sœur de S. François n'est pas assurement demeurée sans recompense. Vn de ses emplois charitables, étoit d'assister les agonisantes avec beaucoup de devotion. D'ordinaire avant qu'il mourust quelque Religieuse du Monastere, elle en étoit avertie par quelques coups que l'on donnoit sur sa table, ou à la porte de sa celule. Trois mois durant, elle vit chaque jour une Sœur decedée, se ranger dans la chambre de Communauté, à la place qu'elle tenoit étant en vie, demeurer là pendant la lecture d'aprés la Messe avec un visage pensif, puis se retirer à la fin, ayant fait une inclination à celle qui presidoit. La Mere de S. François étoit alors Assistante; & quelque dessein qu'elle prit de dire cela à la Superieure, elle s'en oublia toûjours. Estant une fois malade d'un mal de côté, on luy apliqua un petit sachet d'avoine fricassée, où le feu tenoit sans que l'on y eut pris garde; la chemise brûla, ses draps, & toute la garniture de son lict, sans qu'elle en ressentist aucune incommodité. Elle passa ainsi toute la nuit. Et la Sœur qui sonnoit le reveil, venant voir comment elle se portoit à quatre heures du matin, la malade luy dit seulement, *ma Sœur, le feu est icy.* Au même moment la flamme s'éleva, la Sœur jetta tout ce qui étoit dans le lict par la fenestre, excepté la M. de S. François, qui avoit demeuré plus de huit heures au milieu de ce feu, sans mauvais effet; au contraire, il luy servit d'une étuve qui la fit suer, & guerir en moins de deux jours. Ce même mal de côté la fit mourir douze ans aprés à l'âge de 61. an; elle fit une fin tres-édifiante, & paroissoit en son lict comme sur un char de triomphe, où elle ne parloit que des victoires de IESUS mourant. Son decez arriva le 16. de Novembre 1663. Il fallut bien du temps pour consoler les Religieuses de cette perte, parce que toutes avoient aimé la defunte, & pris confiance en elle. Son visage mort eut une beauté ravissante; & les levres toutes vermeilles. Les gens du monde l'honorerent comme une Sainte; & Nôtre-Seigneur a fait depuis sentir plusieurs fois l'odeur des violettes sur son tombeau.

LA VIE
DE SOEVR SEBASTIENNE SEPPE, dite Marie de S. Alexis, Religieuſe Vrſuline d'Amiens.

CE ſeroit aſſeurément faire tort aux jeunes Religieuſes, de les priver de la vie de Sœur Marie de S. Alexis, puiſqu'elle eſt capable de leur donner autant de conſolation que d'exemple. En voicy donc un recüeil.

Cette fille du Ciel naquit en la terre l'an 1610. de parens vertueux habitans de Beauvais. Nôtre-Seigneur alluma dans ſon cœur un deſir d'eſtre toute à luy, dés qu'elle commença à le connoiſtre, & ne pouvant cacher ce beau feu, elle declara qu'elle vouloit ſe retirer du monde. Elle y trouva de fortes oppoſitions, particulierement de la part de ſa Mere, qui ne pouvoit ſe reſoudre à ſa ſeparation. Vn de ſes freres luy dit, comme par Prophetie, qu'elle ne porteroit pas trois ans l'habit de Religion. *Il n'importe*, luy répondit-elle fort genereuſement, *quand j'en devrois mourir encore plûtôt, je deſire d'en eſtre reveſtüe.* On la preſſa enfin d'eſtre Religieuſe à Beauvais, où il y avoit déja des Vrſulines: mais elle dit qu'elle vouloit quitter non ſeulement le monde, mais ſa patrie & toutes ſes habitudes pour ſervir Dieu avec plus de liberté. De ſorte qu'on la mena à Amiens, où les Meres Vrſulines la receurent, étant informées de ſa bonne vocation.

Elle prit tout d'un coup ſa perfection à cœur, & l'on n'eut point de peine de la former aux pratiques Religieuſes. Elle ſe tenoit ſi heureuſe de ſervir la Communauté, qu'elle balayoit le Refectoire à genoux, pieds-nuds, & baiſant le pavé, qui étoit foulé par les ſervantes de Dieu. Sa bonne volonté leur fut ſi agreable, qu'encore qu'une maladie luy euſt laiſſé des marques d'une infirmité perpetuelle, on luy donna le voile le jour de S. Alexis, dont elle prit le nom, dans le deſſein d'imiter ſa vie interieure & cachée.

On ne connoiſſoit point cette bonne fille à la voir. Son air languiſſant faiſoit même douter de ſa perſeverance en la Religion; mais au moment qu'on luy parloit, on découvroit les richeſſes qu'elle cachoit dans ſon cœur. Elle n'avoit des yeux que pour voir les vertus des autres, & ſes propres imperfections. Sa converſation étoit ſi profitable, qu'elle enflammoit en l'amour de Dieu,

celles avec qui elle traitoit ; & ſi elle eut ſuivy ſa pente, elle auroit quitté la recreation, lors qu'il ne s'y tenoit que des diſcours indifferens. Elle étoit ravie de joye, de travailler au ſalut des Ames, par l'exercice de l'Inſtitut ; mais cette joye ne fut pas longue ; car une forte maladie l'en retira, & alors ſa rare patience ſucceda à ſon zele embraſé. Dans ſa convaleſcence elle cachoit ſa foibleſſe, afin qu'on luy laiſſaſt faire la regle, & ſans la vigilance de ſa Maîtreſſe, elle auroit excedé en l'uſage des auſteritez. Sa reception pour la profeſſion periclita fort, à cauſe qu'elle étoit comme toûjours malade, toutes fois la choſe fut concüe à ſon avantage, de quoy elle ne podvoit ſuffiſamment à ſon gré, expliquer ſa reconnoiſſance. Tandis qu'elle vaqua aux Exercices des deux mois avant ſa profeſſion, elle recent des graces tres-particulieres à l'Oraiſon, que la Maîtreſſe des Novices, quoy que fort ſpirituelle, n'entendoit pas ; Elle en conferoit avec les PP. Jeſuites, qui l'aſſeuroient que Dieu ſe plaiſoit dans la ſimplicité de cette Ame, qui de toutes ſes forces ſe preparoit à bien faire ſon ſacrifice. Elle mangeoit tres-peu, & paſſoit les nuits en colloques de devotion. On luy demanda comment elle pouvoit vivre, ſans manger ni dormir ; à quoy elle répondit, que ſa vie étoit la joye & l'amour.

Elle ne fut pas plûtôt profeſſe, qu'elle bût au Calice de ſon divin Epoux, le fiel & le vinaigre des peines interieures, dont elle trouvoit quelque ſoulagement dans la communication ; mais incontinent aprés elle en étoit attaquée. Et elle les porta avec tant de fidelité, qu'elle avançoit à la ſainteté, à veüe d'œil. Son corps fut mis derechef dans le creuſet des maladies, pour eſtre purifié comme l'or dans la fournaiſe. On l'occupa à coudre les habits des Sœurs, & pour la divertir on luy permit de parler de Dieu en travaillant. C'étoit une choſe ſurprenante, qu'en ſe mettant à l'ouvrage, on eut dit qu'elle n'eut pût ſeulement remuer les doigts ; Et à meſure qu'elle parloit de Dieu, elle devenoit forte & vigoureuſe. Elle avoit tant de lumieres ſur les perfections Divines, qu'elle en diſcouroit les heures entieres, ſans pourtant avoir de treves à ſes peines.

Vn ſoir ſa Maîtreſſe l'ayant envoyée dans ſa cellule, la ſuivit peu aprés, ſçachant qu'elle étoit ſaiſie d'une tentation de deſeſpoir. Elle la trouva proſternée, & toute en pleurs, qui luy dit que dans un léger aſſoupiſſement dont elle ſortoit, elle avoit veu la ſainte Vierge, demandant pardon pour elle à ſon Fils, lequel la regardant luy dit, qu'elle avoit un eſprit foible, & qu'il luy faudroit

bien souffrir d'autres choses, avant que d'arriver au lieu où il le desiroit. Aprés cela nôtre Sœur de S. Alexis, ayant toûjours le cœur affiegé de douleur & d'amour, disoit quand on luy vouloit donner quelque soulagement : *Laisse-moy souffrir ; voyez la teste de mon Sauveur couronnée d'épines* ; Et quand on luy presentoit de la nouriture. *Plus rien de terrestre*, disoit-elle, *De quoy vivrez-vous donc?* luy demandoit on : *De joje & d'amour*, repliquoit-elle. En effet, l'amour étoit tout son entretien, & ses cheres delices. A l'Oraison, elle n'entendoit point le son des cloches, ni les prieres qui se recitoient au Chœur. Chose admirable, qu'une jeune fille toûjours malade, pût donner de si grandes assiduitez, & une telle contention à la priere ! Elle étoit tres-secrette, à l'égard des caresses de l'amour : Mais quelques-fois le transport la saisissant, & ne se possedant plus, elle s'écrioit ; *Elargissez mon cœur, Seigneur, elargissez mon cœur.*

Dés qu'elle étoit seculiere au Noviciat, ces graces luy furent departies. Elle entendit une fois une Symphonie toute celeste. Vne autre fois demandant de jouïr bien tôt de Dieu, une voix la reprit de ce qu'elle vouloit la fin avant le commencement.

Vne veille de la generale renovation des Vœux, comme elle faisoit Oraison, Nôtre-Seigneur luy aparut dans un Trône fort éclattant, & élevé en l'air, environné d'une grande lumiere & d'une multitude d'Anges qu'elle distinguoit, & qu'elle voyoit plus aisément que leur divin Maître, à cause que sa splendeur l'ébloüissoit. D'autre part elle vit toutes les Professes du Monastere rangées en ordre, & comme se preparant à faire la renovation : Et sainte Therese accompagnée d'un Ange, qui portoit un bassin d'or, vint au devant de la premiere, qui devoit prononcer ses vœux, la prit par la main, la presenta à Nôtre Seigneur, puis elle se retira. L'Ange receut en son bassin d'or, les vœux de cette Religieuse, en forme de quatre globes fort reluisans, & nostre Sœur de S. Alexis, discernoit lequel des globes signifioit la pauvreté, & ainsi des autres, entre lesquels celuy de l'obeïssance brilloit à merveilles. L'Ange les offrit à Nôtre-Seigneur, qui les accepta fort agreablement. Aprés un autre Ange parut avec un bassin de même que le premier, & receut les vœux de la seconde Professe : puis ceux de la troisiéme furent receus par un troisiéme Ange. Et ceux de toutes les autres en suitte de la même façon par un nouvel Ange à chacune, leur vœux étant toûjours figurez par quatre Globes ; mais non pas tous pareils, car les uns étoient

moins beaux que les autres, & ceux de trois ou quatre, paroiſſoient non ſeulement peu luiſans; mais de plus gâtez de petites taches noires, & Nôtre Seigneur regarda ceux cy avec un œil de pitié. En cette viſion la Sœur de S. Alexis ne reconnut aucune des Profeſſes que la premiere, qui étoit la Mere Catherine de S. Auguſtin, alors Superieure, & qui eut une ſi bonne part à cette feſte, qu'elle declara à la Maîtreſſe des Novices, que Dieu luy avoit fait ce jour là des graces trés-particulieres, par l'interceſſion de ſainte Thereſe. A la ſuite du temps, la même viſion étant ſceüe dans le Monaſtere, y a cauſé beaucoup de ferveur.

Peu de temps aprés, la même Sœur de S. Alexis, vit entrer deux Religieuſes qu'elle ne connoiſſoit pas, qui s'aprochant du lict où elle étoit couchée, luy dirent, *Ma Sœur Marie, ſouffrez patiemment, dans un an; vous ne ſerez plus icy.* Et regardant dans l'Infirmerie, elles ajoûterent: *Voicy un ſaint Inſtitut, que vous eſtes heureuſe!* puis elles diſparurent. On crût que ces deux Religieuſes étoient deux de ſes Parentes Benedictines, decedées en opinion de ſainteté.

Etant devenüe pulmonique, elle obtint de Dieu, de ne touſſer qu'à de certaines heures, de peur d'incommoder, & pour n'eſtre plainte de perſonne. Dans l'ardeur de ſes amoureux tranſports, elle s'écrioit; *Hé tôt mon Dieu! hâtez-vous, ſeparez-moy de moy-même.* Ces ſortes d'élans luy étoient ſi frequens les veilles de Communion, que l'on fut obligé de ne l'avertir qu'à quatre heures du matin, de la Communion qu'elle devoit faire ce jour-là. Diſant une fois à ſon Sauveur, aprés avoir Communié, *O Mon Seigneur, qu'il y a long-temps que je vous deſire!* elle entendit cette réponce: *Iouïs donc de ce que tu as tant deſiré.*

Touchant ſon mal elle n'avoit point d'autres paroles que celle-cy: *C'eſt aſſez, je ſuis trop bien.* Cependant celuy qui aperçoit des taches dans le Soleil, luy fit voir un Ange au pied de ſon lict, qui avoit un air penſif, & qui tenoit une couronne d'épines; & la regardant attentivement, il l'a reprit de n'eſtre pas aſſez patiente, & luy jetta la couronne d'épines ſur la teſte. Depuis cette veüe ſon deſir de ſouffrir augmenta. Lorſqu'on luy preſentoit quelque viande à ſon goût, elle diſoit: *Attendez un peu que l'appetit ſois paſſé.* & lorſqu'elle luy répugnoit, elle la prenoit avec avidité.

Elle donna deux jours de ſes ſouffrances pour l'Ame de ſon Pere, qui étoit decedé. Aprés cela il luy aparut revêtu d'une robe blanche, la remercia, & luy dit, que s'il n'eût eu une fille Religieuſe,

il ſeroit demeuré ſept ans en Purgatoire. Il répondit à quelques demandes qu'elle luy fit. Il luy donna charge d'avertir ſes Parens, de ſon bon-heur, puis il diſparut dans une grande lumiere.

En ſe diſpoſant pour les derniers Sacremens, elle avertit les Sœurs de ſe retirer, & de faire place à ſainte Vrſule & à ſes Compagnes qui luy faiſoient l'honneur de la viſiter. Elle parla à cette Sainte avec des termes ſi tendres qu'elle inſpiroit la devotion. Et la priant de ne la pas quitter ſi-tôt; *O mon aimable Mere*, diſoit-elle, *je voy bien ce que c'eſt; le lieu d'où vous eſtes, eſt ſi admirablement beau que celuy-cy n'eſt pas digne de vous.* Apres qu'elle eut receu l'Extreme-Onction, elle vit paſſer devant ſon lict ſainte Vrſule, ſainte Thereze, & la Mere Marie de l'Incarnation Vrſuline. Et le leur dit par un doux reproche. *Quoy? vous ne faites que paſſer?* Elles luy promirent de revenir dans quatre jours, ce qui luy donna une joye inimaginable. Tout-à l'heure elle entonna le *Te Deum laudamus*, elle renouvella ſes vœux; & pour mourir dans l'exercice du quatriéme vœu, elle offrit ſes ſouffrances pour la converſion des pecheurs, pour le ſoulagement des ames du Purgatoire, & pour l'education ſainte de la jeuneſſe. Le jour de ſa mort on luy dit qu'onze heures ſonnoient. *Ha!* répondit-elle pleine de joye, *que j'en oye plus qu'une heure?* Ce qui fit croire qu'elle ſçavoit ſon dernier moment. Elle demanda le cierge benit, & elle dit d'un viſage joyeux; *C'eſt maintenant plus que jamais que je croy, & que j'eſpere uniquement en vous, mon Sauveur*, vous qui eſtes tout mon cœur & mon amour. *Credo Domine, ſpero Domine, amo Domine.* On luy dit que minuit ſonnoit à diverſes horloges. *Il n'eſt pas encore ſonné à la Cathedrale*, répondit-elle. Elle baiſa le Crucifix, & l'image de la ſainte Vierge, puis elle rendit l'eſprit avant que minuit fuſt achevé de ſonner à cette horloge, le premier jour de l'an 1631. Elle n'avoit que vingt ans, & cinq mois de Profeſſion. Et en ſi peu de temps elle fit beaucoup pour Dieu, & receut beaucoup de luy, à l'édification de tout le Monaſtere, où ſa memoire eſt dans une extraordinaire veneration.

CONCLVSION

CONCLVSION DE CE QVI TOVCHE la Congregation des Vrſulines de Paris.

QVATRE choſes vous conclure ce qui regarde cette premiere Congregation. A ſçavoir en premier lieu, le recit d'une grace ſignalalée qu'une jeune Demoiſelle receut de la ſainte Vierge, qui la deſtinoit à eſtre Religieuſe, dans un Ordre, où elle eſt la Mere, & la principale Superieure.

Monſieur & Madame de Remond de Farſeaux, perſonnes de qualité, qui l'avoient miſe au monde, en ſortirent bien tôt aprés, & la laiſſerent entestée de l'hereſie dans laquelle ils avoient vécu, & étoient decedez. Elle n'avoit pas encore plus d'onze ans, qu'étant un jour malade, & toute fâchée de ce que ſa Tutrice ne la vouloit pas laiſſer aller au Preſche, elle entendit une voix, qui luy dit par trois fois, & fortement, *Que ne vas tu à la Meſſe?* Elle fut effrayée, & dans le doute que quelqu'un caché dans la chambre, luy parloit de la ſorte, elle ſe leva à demy hors du lict; mais regardant de tous côtez, elle ne vit rien, qu'une blancheur, qui environnoit ſon lict. C'étoit en plein jour, & cela n'eut pas grand effet, non plus que les Conferences qu'elle eut aprés, avec pluſieurs perſonnages doctes & habiles, ſur tout avec le R. P. Gardien des Cordeliers de Blangy. Et quoy qu'elle fuſt un peu ébranlée, ſon furieux attachement à la creance de ſes Pere & Mere, empêchoit ſa converſion. Ce bon Religieux luy allegua fort à propos ce paſſage de l'Evangile, dont elle ſe trouva touchée. *Qui aime ſon Pere ou ſa Mere plus que moy, n'eſt pas digne de moy.* Il arriva en ſuitte, que la nuit du Mercredy au Ieudy-Saint, elle vit en ſonge le plancher & le toit de la Maiſon où elle étoit, comme s'entr'ouvrir, de ſorte que de ſa chambre, il luy ſembloit voir le Ciel, & une grande lumiere, au milieu de laquelle parut une Dame, d'une incomparable beauté & majeſté. Elle portoit un manteau d'hermine, & elle deſcendit, puis ſe poſa à la ruelle de ſon lict, toûjours brillante, & environnée de clarté, & tenant en ſa main un papier, où étoit écrit en gros caracteres d'or, *l'Ave*, & le *ſanctia Maria*, & en bas, *Deo gratias*. Elle luy fit lire ce papier juſqu à trois fois, en luy diſant; *Liſez, car je veux que vous l'appreniez par cœur.* Aprés qu'elle en eut fait la lecture, elle luy demanda, *Le ſçavez vous bien?* La fille répondit, *Oüy Madame.* Tout-à-l'heure cette Dame, qu'elle

comprit estre la Mere Dieu, se retira, comme elle estoit venuë, luy ayant fort recommandé de reciter cette Priere. La dessus elle se réveilla toute en emotion, sçachant fort bien l'*Ave Maria*, qu'elle ignoroit auparavant. La voilà en perplexité, sa Religion luy paroist suspecte, elle prie Dieu; & enfin le lendemain le Pere Gardien l'a convainquit tout-à-fait par la lecture, & l'explication du sixiéme Chapitre de S. Iean. Elle fit sa Profession de foy, & assista à la sainte Messe, pour la premiere fois, le jour de Paſques ensuivant; mais par la malice du demon (à ce que l'on crut) proche de la consecration ce jour là, & quelque temps durant les autres fois qu'elle alloit à la Messe, elle tomboit tout d'un coup dans un syncope. On la mena dans une ville heretique, elle y demeura un an, & sa foy s'y affermit au milieu de mille combats. La grace qui étoit forte dans son Ame, la separa du monde, où elle avoit en toutes manieres de quoy se faire valoir, pour la sacrifier entierement au service de Dieu dans les Vrsulines de Roüen. Elle y entra à l'âge de 25. ans, & elle y vécut jusqu'à 63. attachée à la croix des infirmitez continuelles; qu'elle endura toûjours avec patience & humilité. Son nom fut dans le Cloistre, Sœur Cecile du Saint Sacrement.

Dieu a éprouvé ce Monastere de Roüen, de même que l'or dans le feu, par un embrasement effroyable, où les Religieuses firent beaucoup de perte. Mais quelques années aprés, leur constance à porter une si grande calamité, fut recompencée par deux tresors, qu'elles trouverent en rebatissant: L'un d'une belle source d'eau, & l'autre de dix mil francs en argent monnoyé. Il est seur qu'elles ont fermé les yeux à plusieurs personnes de haute vertu, mais nous n'en sçavons pas le detail, non plus que de quantité d'autres Convens de toutes les Congregations d'Vrsulines, qui probablement cachent par sentiment d'humilité, ce que les autres s'entrecommuniquent par esprit de charité.

La seconde chose à dire de la Congregation de Paris, confirmera ce qui est décrit en la vie de la Fondatrice du premier Monastere, à sçavoir que le saint Pere le Pape Vrbain VIII. eut de grands égards pour elle. Car le R. P. Pierre de Verthamon Iesuitte, & aujourd'huy Recteur du College de Clermont à Paris, estant à Rome l'an 1645. & allant baiser les pieds du mesme Pape Vrbain, Sa Sainteté luy parla familierement de plusieurs choses; & particulierement Elle luy demanda s'il avoit connu Madame de sainte Beuve: Le Pere luy répondit qu'oüy, & que mesme il luy estoit allié. Alors le saint Pere s'étendit sur les loüanges de cette Dame, & luy dit que dans le temps qu'il estoit Nonce en France, il l'avoit veüe bien

des fois qu'elle avoit fort conferé avec luy, touchant ſon deſſein de l'inſtitution des Religieuſes Vrſulines, & de la fondation de leur premier Monaſtere qu'elle deſiroit faire à Paris: Et qu'il l'avoit fort aidée auprés du Pape Paul V. pour l'execution de ſon deſſein.

Pour troiſiéme concluſion, on ſçaura que les Religieuſes du meſme Monaſtere, comme vrayes heritiéres des pieuſes inclinations de leur bonne Fondatrice, ont non ſeulement gardé avec veneration les ſaintes Reliques qu'elle leur avoit laiſſées; mais qu'elles en ont aquis quantité d'autres, ayant meſme le bon-heur de poſſeder les Corps des ſaints Amans & Victor Martyrs, que le R. P. Iacques de Champs, leur procura dans un voyage qu'il fit à Rome, pendant qu'il eſtoit Recteur du College des Ieſuites de Paris: Outre le Chef de S. Celſe Martyr, & l'os d'un bras de S. Ciriaque auſſi Martyr, donnez, l'un par le R. P. Charles Lalemant, & l'autre par le R. P. Ceſar Pallu tous deux Ieſuittes. Et un grand os d'une Compagne de ſainte Vrſule, dont Monſieur le Preſident de Loynes a fait preſent à la Communauté, qui compte ces belles Reliques, entre ſes plus conſiderables richeſſes. Preſque tous les Convents du Dioceſe, eſtant de meſme ſentiment, joüiſſent auſſi de quelques Corps Saints; car ceux de S. Theodore, de S. Flavien, & de S. Hilarie, repoſent au Convent de ſainte Avoye. Celuy de ſainte Vranie eſt conſervé par les Vrſulines de S. Denis. Et celuy de S. Eutyches par celles de S. Cloud, ſelon qu'il en eſt faite mention en la relation de l'établiſſement de ce Monaſtere.

Enfin pour les vies des Religieuſes, encore que celles de cette premiere Congregation ſoyent icy en grand nombre; pluſieurs ont eſté obmiſes; car ce Livre n'eſt pas comparable au Livre de Vie, où tous les Elûs doivent eſtre écrits.

Il y a plus de 35. ans que l'on conſerve dans le premier Convent de l'Ordre, la memoire de Sœur *MARGVERITE LESNE*, dite de S. Auguſtin, qui aprés une ſainte vie, ſe donna innocemment le coup de la mort, par une extraordinaire dureté ſur elle-meſme. Vne de ſes Sœurs, & juſqu'à neuf de ſes Nieces, & petites Nieces, ont eſté en ſuitte d'elle penſionnaires dans ce meſme Convent, dont l'une y eſt demeurée Religieuſe, & une autre eſt allée de là au Ciel. C'eſtoit une petite admirablement jolie, fille de Monſieur de Pomereu Conſeiller d'Etat, & de Madame Agnés Leſné. On la peut compter comme aſſociée à l'Ordre, puiſqu'elle a eſté enterrée dans le Cloiſtre avec le voile blanc.

Fin du premier Traité de la troiſiéme Partie.

TABLE DES VIES DES VRSVLINES de la Congregation de Paris, c'eſt la ſuite de celle qui eſt icy devant.

Quimpercorentin.	Vie de la Mere de Reſmondet de la Trinité, & d'une autre Profeſſe,	page 255
Mondidier.	Des Sœurs le Mazot de S. Paul.	259
Ploermel.	De Rieux de S. Chriſoſtome.	272
	Le Bret de S. Armel.	277
Caën.	De la Mere de Bernieres de ſainte Vrſule.	281
Eureux & Auxonne.	De quelques Religieuſes Vrſulines.	287
Autun.	De la Mere Robert de la Charité.	293
Beaune.	De Sœur Guyot de ſainte Catherine.	298
Havre de Grace.	De quelques Religieuſes Vrſulines	328
Troyes.	De deux Profeſſes.	334
Autun & Arnay le Duc.	De la Mere Anfert de tous les Saints.	336
	Et de trois autres.	348
S. Denis.	Des Sœurs de ſainte Beuve de Jeſus crucifié.	349
	Peton de la Conception.	362
Liſieux.	Des Meres d'Angerville de S. Joſeph.	363
	De Michault de la Paſſion.	365
	Et de Sœur de Pipon de Jeſus.	368
Vire.	De quelques Sœurs Vrſulines.	370
Bourges.	De Sœur Pinette de Jeſus.	372
Seurre.	De la Mere Rouſſeau de la Nativité.	389
S. Pierre le Mou-	De deux autres Vrſulines.	401
Meaux. ſtier.	De la Mere Champion de S. Auguſtin.	408
Amiens.	De Sœur Sebaſtienne Seppe, dite Marie de S. Alexis, Religieuſe Vrſuline d'Amiens.	426
	Concluſion de ce qui touche la Congregation des Vrſulines de Paris.	431

FIN.

LES

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE' SECOND DE LA TROISIE'ME PARTIE.

LES VIES DES PLVS CONSIDERABLES Religieuses de l'Institution, & Association de Bordeaux.

MA Sœur, mon Espouse est un Iardin fermé : Oüy, c'est un Iardin fermé, dit l'Epoux des Cantiques, au Chapitre quatriéme. Encore que ce passage se puisse entendre de chaque Maison Religieuse, où la Clôture est exactement gardée, & où les Ames comme des Orangers, portent ensemble des fleurs & des fruits ; Il nous sera permis de le prendre icy pour la Congregation des Vrsulines de Bordeaux, considerant son premier Convent, & les autres qui en sont pro-

venus, ou qui s'y sont liez, comme des Iardins plantez en un bon sol, par le celeste Iardinier, cultivez soigneusement de sa Main, arrosez de ses Graces & de son Sang; & en suite toûjours fertiles, chargez de fruits, & ornez de fleurs, particulierement de beaux Lis, dont la blancheur recrée la veüe, & l'odeur embaume les cœurs, puisque l'employ de ces bonnes Religieuses, est d'inspirer par leur exemple, & par leurs instructions, l'amour de la pureté. Les Lis gravez en leurs Cachets, nous fournissent cette pensée.

VIES
DES RELIGIEUSES URSULINES
DE L'INSTITUTION & Congregation de Bordeaux.

DES PREMIERES COMPAGNES DE LA MERE Françoise de la Croix, Institutrice, & premiere Profesſe des Vrſulines de Bordeaux.

DES MERES IEANNE DE LA MERCERIE, Marie de Cazeres, & Marie de la Barthe.

LA venerable Mere, Institutrice des Vrſulines de Bordeaux, chãgea ſeule ſon ſur-nom en ſe faiſant Religieuſe; car au lieu de Françoiſe de Cazeres, elle ſe nomma Françoiſe de la Croix. Pour ſes premieres filles du Monaſtere de la même ville de Bordeaux, elles ne prirent point de ſur-nom de Religion, comme il ſe fait preſque par tout ailleurs; mais elles conſerverent celui qu'elles avoient eu auparavant.

La premiere fille & Compagne de cette Venerable Mere, fut la Mere Ieanne de la Mercerie. Il faut avoüer qu'elle contribua fort par ſa pieté & par ſa vertu, à rendre heureux le premier établiſſement des Vrſulines. Elle étoit d'une bonne maiſon du Xaintonge, & étant venuë à Bordeaux pour quelques affaires, le R. P. Dom Iean Iacques Feüillée, la perſuada d'entrer en ſocieté avec la Mere de la Croix. Elle prit l'habit d'Vrſuline *Congregée* à Libourne;

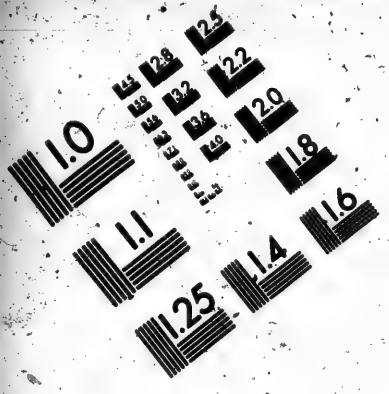

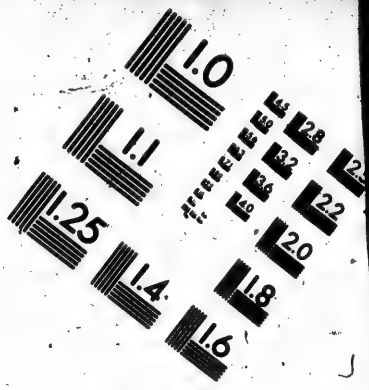

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

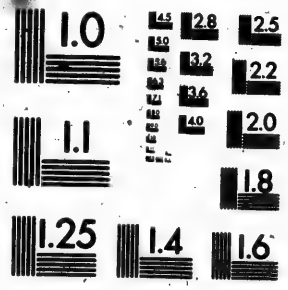

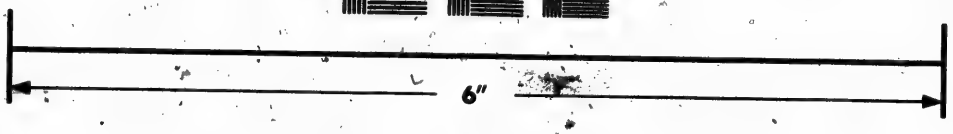

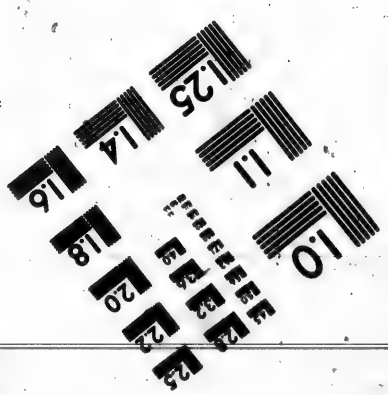

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

Et depuis elle s'aquitta si bien des devoirs de sa Profession, que sa fidelité rend tous les jours sa memoire precieuse, sur tout dans le Monastere de Libourne, où elle fut Superieure pendant quinze ans. Elle prenoit un soin particulier de mortifier tous ses sens; Elle mangeoit souvent dans une teste de mort, & détruisoit par cette affreuse image, le plaisir du boire & du manger; aussi ses jeûnes étoient si austeres, qu'elle ne prenoit la semaine-Sainte, & les Vendredis de l'année, que du Pain & de l'Eau; Et comme son cœur étoit devoüé à Iesus-Christ Enfant; elle jeûnoit encore depuis Noël jusques à la Purification, se trainant à genoux une corde au col par le Chœur, & dans le Refectoire. Elle portoit un corselet de fer armé de pointes, qui luy tiroit le sang: Et dans la creance qu'elle avanceroit beaucoup vers ce dernier degré de perfection, où elle aspiroit; si elle se rangeoit auprés de la Mere de la Croix son Institutrice, & qui travailloit puissamment, & heureusement à Bordeaux, à l'augmentation de son Ordre; Elle demanda d'y aller, & d'y estre receüe Infirmiere. La Mere le luy accorda; mais comme ses filles de Libourne la regrettoient, & desiroient de la r'avoir encore pour leur Superieure, on la leur rendit. Elle tomba malade en l'année 1633. avec des circonstances jugées miraculeuses, qui firent connoistre qu'elle mourroit bientôt; Et de fait elle mourut le vingt-uniéme Novembre de la même année, âgée de cinquante-trois ans, aprés en avoir perseveré vingt-sept dans l'Ordre, & par un grand bon-heur receu le Saint Viatique des mains de Monseigneur l'Archevesque de Bordeaux, qui se trouva pour lors à Libourne.

LA MERE MARIE DE CAZERES, Cousine germaine de la bonne Institutrice, prit l'habit Religieux à Libourne, avec la Mere Ieanne de la Mercerie. La grace que Dieu repend si abondamment sur les Ames qui se consacrent à son service, l'enrichit de toutes les vertus qui peuvent former une excellente Religieuse; Et sur tout elle l'éleva à un degré d'Oraison si parfaite, que l'on n'a jamais veu son esprit diverty de la presence de Dieu, parmy les divers emplois que la Mere de la Croix luy a donné à Bordeaux, ou à Libourne. L'Oraison étoit son élement, & elle y eut l'avantage d'y aprendre le temps de sa mort: Car deux mois auparavant, s'étant approchée un soir de la grille du Chœur, lorsque toute la Communauté faisoit l'Examen, la Cloche sonna d'elle-même. Elle en connut le son, se prepara à la mort, & se vit bien-tôt reduite à l'extremité, par une fiévre éthique, qui l'affligeoit depuis six mois. Elle trépassa le 21. Novembre en l'an 1624. âgée de trente-cinq ans,

La ſimplicité & la pureté de cœur, qui ſelon S. Auguſtin, eſt une même vertu, a paru ſi eminente en la vie de la Mere *MARIE DE LA BARTHE*, que depuis ſon enfance juſqu'à ſa mort, ce cœur pur & innocent s'eſt toûjours éloigné du peché, du monde, & de ſoy-même, pour eſtre toute à Dieu, & ne reſpirer que pour luy. Cette pureté rejailliſſoit juſques ſur ſes ſens, & la rendirent ſi ſage, & ſi bien compoſée, que dés qu'elle ſe preſenta à la Mere de la Croix, pour eſtre receüe dans la Societé, elle l'agrea. Elle étoit toute prudente, & ſembloit une ancienne Mere de Religion, tres-propre à attirer les Ames. La pieté de ſes Parens contribua beaucoup aux douceurs qu'elle goûtoit à penſer qu'elle devoit ſervir un Dieu ſi bon, & ſi liberal. Vn jour le Sieur la Barthe Bourgeois de Bordeaux ſon Pere, abandonna à la mercy des pauvres, un grand champ où les Féves étoient prêtes à eſtre moiſſonnées: tous les mandians du païs d'Ambez, les ramaſſerent avec tant d'avidité, qu'ils n'y en laiſſerent une ſeule: en même temps ce champ refleurit, & donna plus de Féves qu'on n'en recüeilloit ordinairement. Ce qui donna des veües interieures à leur fille, ſi pleines d'eſtime de la bonté de Dieu, que cela luy augmenta le deſir de quitter le monde, & fit naiſtre cette même reſolution en ſon frere, qui ſe rendit Recollet, & à ſa Sœur, qui fût depuis Vrſuline avec elle. La Mere Marie de la Barthe, a été un des principaux apuis qu'ait eu la Mere de la Croix, dans les peines de la Maiſon naiſſante de Bordeaux. Elle la prit pour ſa Soûprieure en l'année 1613. & elle exerça cette charge le reſte de ſa vie, qui dura juſques en l'année 1620. le quatriéme de Mars. Elle étoit âgée de trente-trois ans, dont elle en avoit paſſé treize dans la maiſon de Dieu, y étant entrée dés l'année 1607. en l'âge de vingt ans. Elle ne fut qu'un ſeul jour alitée, & ſeulement pour recevoir les derniers Sacremens. Sa grande ferveur, & la patience luy firent porter durant ſix mois une douleur mortelle, ſans en avoir jamais donné un ſeul ſigne, pour n'eſtre pas privée de travailler inceſſamment pour la Communauté. Elle fit même l'office de la depenſe, la veille de ſa mort, & le lendemain joignit à l'office de Marthe celuy de Marie, puiſqu'elle alla contempler eternellement dans le Ciel, celuy qu'elle avoit ſervi ſur la terre.

DES MERES MARGVERITE DE IENTILLEAV, MARIE de Ientilleau, Anne de Lagunegrand, & Marie de Gaufreteau.

LA Mere *MARGVERITE DE IENTILLEAV*, étoit native de Bordeaux, & elle embrassa l'Institut des nouvelles Vrsulines, par une divine inspiratiõ l'an 1607. Elle se rendit si vertueuse, & suivit avec tant de bon heur, & de soin les traces de la M. de la Croix, qu'on la demanda pour Superieure en divers Monasteres de l'Ordre. Aussi a-t'elle vécu dans celuy du Mans trente-quatre ans, avec une edification si particuliere qu'il n'y avoit point de Religieuse qui ne se sentist touchée d'un si riche exemple de Saineté; Sa charité pour les malades de la Communauté qu'elle servoit elle-même avec humilité profonde, donnoit de l'admiration. Mais elle s'apliqua toute sa vie à honorer d'un culte special le tres-Saint Sacrement de l'Autel, & elle passoit les nuits entieres devant ce Sanctuaire de grace & d'amour. On dit que les Meres Vrsulines du Mans, ont fait un Recüeil tres-exact de sa vie & de ses vertus; elle expira le septiéme de Iuillet de l'année 1637. âgée de 70. ans.

Sa Sœur aînée la Mere *MARIE DE IENTILLEAV*, entra en la Congregation en même temps, l'année mil six cens sept. Dieu ne luy fut pas moins liberal de ses graces dans tout le cours de sa vie, elle a été un modele des vertus qui doivent orner une digne Religieuse, son zele pour l'instruction étoit tres ar[illegible]; elle fut nommée Superieure par la Mere de la Croix, pour la fondation de Laval, & y établit le vray esprit de Religion dutant divers tiennent. Elle fit bâtir un tres beau Monastere, puis avec la permission de Monseigneur l'Evêque du Mans, étant hors de la Superiorité, elle alla vivre en inferieure au Monastere du Mans, & mourut en l'année mil six cens quarante-sept.

La ville de Bordeaux fut le berceau & le tombeau de la Mere *ANNE DE LAGVNEGRAND*, qui s'associa à la Compagnie des Vierges de sainte Vrsule de la même Ville l'an 1608. ses parens étoient bien qualifiez: mais se trouvant bien-tôt orpheline, elle mit son unique confiance en Dieu, qui la pourveut d'une seconde Mere, la rangeant sous la conduite de la M. de la Croix, dont elle fut aimée dés l'abord. Son caractere étoit une humilité profonde, & qui alloit jusques à l'amour du mépris; elle s'étonnoit qu'on la pût souffrir parmy de si saintes Ames; son silence

étoit continuel, d'où elle tiroit un grand avantage pour l'entretien avec Dieu, & les graces que cette Ame d'elite recevoit à toute raison, ne se pouvoient cacher, quelque peine qu'elle prist à n'en rien faire connoistre qu'à ses Superieurs. Mais elle étoit si fort penetrée des douceurs de Dieu, & goûtoit si amoureusement ses delices, qu'elle vivoit & reposoit à l'ombre de son aimable Sauveur, sans se distraire de son union & de sa possession; chacune la voyoit vivre dans un corps humain comme un pur esprit. Iamais Religieuse ne merita mieux la Superiorité; aussi remplit-elle saintement cette charge, lorsque la Mere de la Croix la fit Superieure du Monastere de Libourne; & après cela Superieure de la fondation d'Angers, où elle a laissé un souvenir de ses vertus qui ne finira jamais. En l'année 1625. étant rapellée au Monastere de Bordeaux, elle y fut établie Soûpriere; & elle est morte en l'année 1633. faisant cette charge avec l'aprobation de tout l'Ordre, qui connoissoit son merite, & toutes les Religieuses qui l'ont veüe, en parlent comme d'une Sainte.

La Mere *MARIE DE GAVFRETEAV*, est aussi des premieres Religieuses receuës par la Mere de la Croix dans son Monastere de Bordeaux. Elle y fut apellée par un attrait doux & puissant du divin Amour. Sa reception se fit avec éclat; tout Bordeaux y accourut, & on la conduisit avec honneur depuis l'Eglise des PP. Feüillans jusques à la Chapelle des Vrsulines, où elle prit l'habit des Sœurs Congregées, avec une devotion toute Angelique. Ce fut le jour de S. Iean Baptiste en l'année 1606. c'étoit une fille de quinze ans qui étoit accomplie des dons de grace & de nature, sur qui toute la Ville fondoit mille esperances du bon succez de l'Institut, puisqu'elle l'embrassoit avec tant d'ardeur, & en effet, son exemple y attira plusieurs Demoiselles, & même deux de ses sœurs. Cette parfaite Novice se trouva tout aussi tôt sans volonté propre, & dans une adherence pure & simple à Dieu, qui se la forma toute pour luy. Iamais Religieuse ne se rendit plus utile à sa Communauté; il n'y avoit chose aucune de tout ce qu'une fille put faire, où elle n'ait paru bien-adroite! Mais les pratiques des vertus solides, d'humilité, d'obeïssance, de mortification, & de l'observance reguliere la firent bien-tôt après sa profession, juger capable d'être choisie pour Maîtresse des Novices, & elle s'en acquitta si bien, que l'Ordre luy a l'obligation d'avoir durant quatre années élevé un bon nombre de Novices qui ont participé à cet esprit de Religion, que Dieu luy avoit communiqué. Monseigneur le Cardinal de Sourdis fit élection de superieure [illegible] Supresme à la fondation du

Monastere de Poictiers, où Mademoiselle de Gaufreteau sa Mere, qui depuis est morte en odeur de Saincteté, voulut aller la conduire & la sacrifier une seconde fois à Dieu, pour le service de l'Ordre des Vrsulines. C'est-là que cette chere fille a donné ses derniers & plus puissans exemples de vertu. Elle y est décedée dans la charge de Superieure, & y a rendu sa memoire immortelle.

DES MERES MARGVERITE DE BERTY, IEANNE DE Riviere, & Marie de Clemenceau.

LA Mere *MARGVERITE DE BERTY*, Niece du R. P. Dom Iean Iacques de Berty, Abbé des Feüillans, entra aux Vrsulines d'une maniere bien differente de toutes les autres qui alloient s'offrir & demander diverses fois leur reception dans le Monastere de Bordeaux; car la Providence de Dieu conduisit la Mere de la Croix à quarante lieuës de là, dans la maison de cette Demoiselle encore enfant, comme pour en faire la conqueste, & pour l'emmener avec elle, de cette sorte: Il arriva qu'en l'année 1608. Monseigneur le Cardinal de Sourdis, Archevesque de Bordeaux, trouva bon que la même Mere fist un voyage à Thoulouze, pour conferer avec la Mere Vigier, qui en même temps assembloit des filles, pour faire aussi sous le bon-plaisir de Monseigneur l'Archevêque de Thoulouze, une Congregation d'Vrsulines. Elle y alla, & aprés y avoir demeuré huit mois, passant au retour par la ville de Grenade, elle logea heureusement chez Monsieur de Berty, Lieutenant General de ce lieu, frere du R. P. Dom Iean Iacques, & d'abord sa chere fille âgée de dix ans, s'attacha si fort à la digne Mere, qu'il fut impossible de l'empescher de la suivre, & il fallut que le pere & la mere y condescendissent. Dés qu'elle fut à Bordeaux, cette jeune Penitente se soumit à toute la regularité, comme une fille de quinze ans, & particulierement à l'Oraison du matin, prenant grand soin d'être éveillée pour prevenir le son de la cloche. Ce fut un enfant de benediction, elle coupa ses cheveux & obligea par ses ardens desirs d'luy accorder l'habit des Sœurs à douze ans. L'esprit de Religion & de Saincteté luy fut donné de Dieu, avec une science infuse de nos Mysteres, & avant même qu'elle eût fait sa profession, elle étoit si capable d'enseigner, qu'elle étoit employée aux classes, & toute sa vie elle a eû ce rare talent de bien instruire. Elle a souhaité d'aller mourir pour le soutien de la foy dans les terres étrangeres, par un zele qui la consumoit de gagner des Ames qui luy fussent données de Dieu tres-excellemment. Vn

jour

jour elle demanda permission à sa Superieure, de prendre la discipline pour les pecheurs : il luy fut permis, sans luy limiter le temps, & l'on fut bien surpris de la trouver pasmée & ensanglantée de la multitude innombrable de coups qu'elle s'étoit donné en haine du peché. Elle ne se pouvoit tenir de dire, que son cœur brûloit de l'amour de son Dieu ; & le jour qu'elle communioit, elle se faisoit une violence extreme pour prendre quelque aliment ; son oraison étoit une tres-simple adherence à Dieu. En l'année mil six cens vingt ; la Mere de la Croix envoya la Mere de Berty à Libourne pour y établir un Noviciat : Elle y dressa des Novices fort vertueuses, puis en l'année mil six cens vingt deux, elle la mena à Saumur pour y être Superieure, où de là le grand amour que Dieu luy avoit donné pour l'Ordre, trouva bien de quoy s'employer dans l'établissement de divers Convens. Elle établit le Monastere de Nantes, celuy de Chartres, celuy de Vendôme, & de Nogen le Rotrou, & par tout elle a laissé de grands exemples de vertu, & de zele. Elle mourut dans le Monastere de Chartres, y étant Superieure, le premier jour de Mars de l'année 1643. âgée de 45. ans.

La Mere *IEANNE DE RIVIERE*, native de la Role, entra dans la Societé en l'année 1608. âgée de 20. ans. Dés son Noviciat elle parut aussi solide & consommée en vertu, que si elle eût déja vieilli dans la Religion ; sa vie étoit irreprehensible, & un miroir de toutes les vertus, elle avoit sur tout une humilité profonde, un zele fort ardent pour le service de Dieu, & une attention si grande à l'oraison, qu'elle y étoit cõme toute absorbée, ne s'éloignant presque jamais de la presence de Dieu, même dans ses actions exterieures, où tout paroissoit reglé par la divine operation, qui agissoit dans son Ame. Sa prudence & sa douceur, avec les autres qualitez que Dieu luy avoit données pour servir à l'Institut, furent cause du choix qui fut fait de sa personne pour aller à la fondation du Monastere de Poitiers, où elle servit quelques années de Soupriere, & de Maistresse des Pensionaires avec un grand fruit : mais une maladie mortelle qui dans cet air de Poitiers la menassoit d'être toute sa vie perclose, obligea la Mere Institutrice de l'Ordre, de la r'apeller à Bordeaux, où elle guerît de cette infirmité, bien que toute sa vie elle en ait porté d'autres tres grandes, pour exercer une admirable patience qui a été le caractere de sa saintetè. Ses maux continuels n'empeschoient pas le travail où ses charges l'engageoient ; & Dieu a favorisé cette sainte Ame de plusieurs gra-

ces extraordinaires, qu'elle communiquoit avec grande humilité à ses Superieurs. Il s'est trouvé un écrit de la main de la Mere de la Croix, qui declare comme depuis plusieurs années cette chere Ame avoit une intime familiarité avec son S. Ange Gardien, qu'elle voyoit sous la forme d'une éclatante lumiere; mais non pas toûjours de même, parce que quelquefois c'étoit comme un soleil, d'autre fois un globe tres lumineux, & d'autres fois une étoile brillante qui se rendoit fixe pendant l'heure entiere de son oraison dans le Chœur, & de même dans sa cellule: durant laquelle vision l'approche de son Bon-Ange luy étoit si sensible, qu'elle traitoit avec luy tout ainsi qu'elle auroit fait le voyant à découvert; cette celeste conversation rendoit sa vie toute Angelique par la pureté, & par la grande aplication qu'elle avoit à prier sans cesse. Aussi servoit-elle d'un Ange visible à toutes les Religieuses, les excitant par son exemple, & par ses paroles. Sa mort arriva le quatriéme jour de Mars de l'année 1647. apres une grande maladie de six mois, durant laquelle la Mere de la Croix eut la bonté de luy servir d'infirmiere assiduë jour & nuit.

La Mere *MARIE DE CLEMENCEAV*, a été sans doute l'une des plus illustres Religieuses de l'Ordre, & l'on dit que les Monasteres derivez de Bordeaux, ont dessein de faire Imprimer sa Vie, sur les memoires qu'en a laissez la Mere de la Croix. Il seroit inutile de prevenir par un Eloge, l'impression de cét Ouvrage: Mais nous remarquerons icy que l'humilité étoit la vertu qu'elle aimoit le plus; Et que son principal exercice étoit d'en pratiquer les plus fortes Maximes, pour conserver les graces que le Ciel versoit dans son Ame, avec une grande profusion: Et comme la plus haute perfection du Christianisme est d'affermir le desir d'une vertu par un vœu, pour s'en rendre l'exercice necessaire, par un engagement inviolable, Elle fit vœu d'humilité le second d'Avril l'an 1625. Et ce vœu fut agreable au Ciel, & suivy de mille faveurs extraordinaires. Sur tout on asseure, qu'un jour assistant au saint sacrifice de la Messe, aprés avoir selon sa coûtume, fait quatre heures d'Oraison, Elle vit clairement & distinctement, dans la sainte Hostie que le Prêtre tenoit entre ses mains, le divin Iesus, comme un petit Enfant, qui dormoit dans le sein de sa Mere. Vne nuit de Noel, elle eut encore l'honneur dans un ravissement qui fut visible à toute la Communauté, de voir Nôtre-Dame auprés la Creche de son Fils Adorable: Cette sainte Vierge luy fit plusieurs fois la faveur de luy aparoistre, & toutes les grandes Festes, elle en-

entendoit une Musique admirable, qui l'animoit à adorer & aimer Dieu. Enfin le temps aprochant, que la Providence avoit destiné pour recompenser ses vertus, il l'en advertit luy-même; & comme elle ne pouvoit douter de la verité de cette vision, elle vint aussi-tôt trouver sa chere Mere de la Croix, pour prendre congé d'elle, & pour luy demãder pardon des fautes qu'elle croyoit avoir faites contre sa Profession. Elle luy declara comme elle étoit advertie du jour de son trépas, & peu aprés étant reduite aux dernieres deffaillances; Elle supplia la même Mere, les larmes aux yeux, de luy permettre de s'étendre sur une grande Croix, qu'elle avoit dans sa chambre. Il falut luy accorder cette demande: *Voicy*, dit-elle en même temps qu'elle fût couchée sur cette Croix, *le jour de ma Feste, & de ma consolation.* Puis tirant un profond soupir de son cœur, & appellant à son secours, la sainte Vierge, Elle attendit l'heure de son trépas, étant comme dans une extase; Elle rendit son Ame entre les mains de son aimable Redempteur, le 19. du mois d'Aoust 1644. âgée de 63. ans. Et l'on vit à sa mort des couronnes d'or, d'argent, & de fleurs sur sa teste.

DE SOEVR SERENE, VRSVLINE DE BORDEAVX, & quelques remarques succintes des Pays-Bas.

MONSEIGNEUR André du Saussay, Evesque de Toul, a jugé que cette Vierge meritoit bien d'être placée dans le Martyrologe des Saints de France qu'il a donnez au public: Et le R. P. François Lahier en a écrit dans son Menologe des Vierges, de cette maniere à peu prés.

La venerable Sœur Serene fut une des premieres filles qui donnerent commencement à l'Ordre des Vrsulines de Bordeaux. Aprés on l'envoya à Besiers; où étant parfaitement bien intentionnée, elle s'employa charitablement & utilement à enseigner les petites filles, & à pratiquer d'autres œuvres de misericorde & de pieté. Elle ne pût soûtenir plus de quatre ans les fatigues qu'elle se donnoit dans cette Ville-là: & ses forces cedant à la vigueur de son courage, un jour de l'Exaltation de sainte Croix au sortir de la sainte Table, il la fallut mettre au lict pour un ulcere interieur qui luy causa des douleurs étranges un an durant, sans que les remedes y servissent, & sans qu'elle receuſt aucun soulament, sinon quand quelquesfois elle flechissoit les genoux pour prier Dieu. Enfin au bout de l'an, au même jour de l'Exaltation de sainte Croix, ayant

auparavant prédit le temps & l'heure de ſa mort, ſon corps ayant pouſſé ſa peau en divers endroits, & ſon ame briſé les liens de ſa captivité, elle s'envola à la celeſte Patrie, entre les mains de ſon divin Epoux. Son chaſte corps aprés ſa mort devint ſi beau, ſi poli, & ſi brillant que tous ceux qui le virent, en demeurerent ravis en admiration.

On n'admira pas moins dans les Pays-Bas au Convent de Liege, une bonne Sœur *MARIE DE SAINTE VRSVLE*, qui aprés avoir été éprouvée de Dieu par un aveuglement de pluſieurs années, fut un jour ſi touchée de la neceſſité que la Maiſon avoit d'une fille de travail, qu'elle impetra le recouvrement de la veuë; mais elle n'en eut l'uſage que preciſément pour le beſoin; car auſſi-tôt qu'une autre Religieuſe fut revenuë d'un lieu ou elle avoit été envoyée, celle-cy perdit les yeux derechef, & ne vit plus rien en ce monde.

Dieu donna benediction d'une autre maniere, au courage, & à la conſtance de Sœur *MARIE EVFRASIE DE S. IOSEPH*. Elle étoit languiſſante d'une infirmité notable, & neanmoins elle ne manqua pas un jour pendant un an entier, de monter cinquante degrez d'un eſcalier qui eſt dans le jardin des Vrſulines de Liege, & qui conduit à deux oratoires dediez à la ſainte Vierge & à S. Ioſeph, que cette devote Sœur alloit viſiter, & où à la fin elle recouvra ſa parfaite ſanté.

Ce fut encore une choſe admirable de voir Sœur *MARIE DE LA RVE*, dite de l'Incarnation abattuë & alitée de maladie dans le Monaſtere de Dinan, laquelle chaque fois que ſa Superieure vouloit, ſe levoit de ſon lict, & accompliſſoit ſes ordres tout de même, que ſi elle eût été en ſanté. Elle obeït ainſi juſqu'à la mort; & méme aprés, par une merveille ſurprenante les Sœurs ne luy peurent jamais fermer la bouche; mais elle ſe ferma d'elle-même, ſans la plus r'ouvrir, tout-à-l'heure que la Superieure le luy eut commandé.

Ces premieres Vrſulines de Bordeaux, ont été comme les Tulipes printanieres du Iardin de l'Epoux; Et quoy qu'elles euſſent diverſes beautez au dehors, leurs plus vives couleurs, & l'agreable mélange de leurs vertus, étoient renfermées au dedans d'elles-mêmes, ſuivant l'oracle de David; *Toute la gloire de la fille du Roy eſt dans l'interieur*. La M. de Beauvais qui va ſuivre, ſera la fleur bleüe celeſte, qu'on apelle parfait amour.

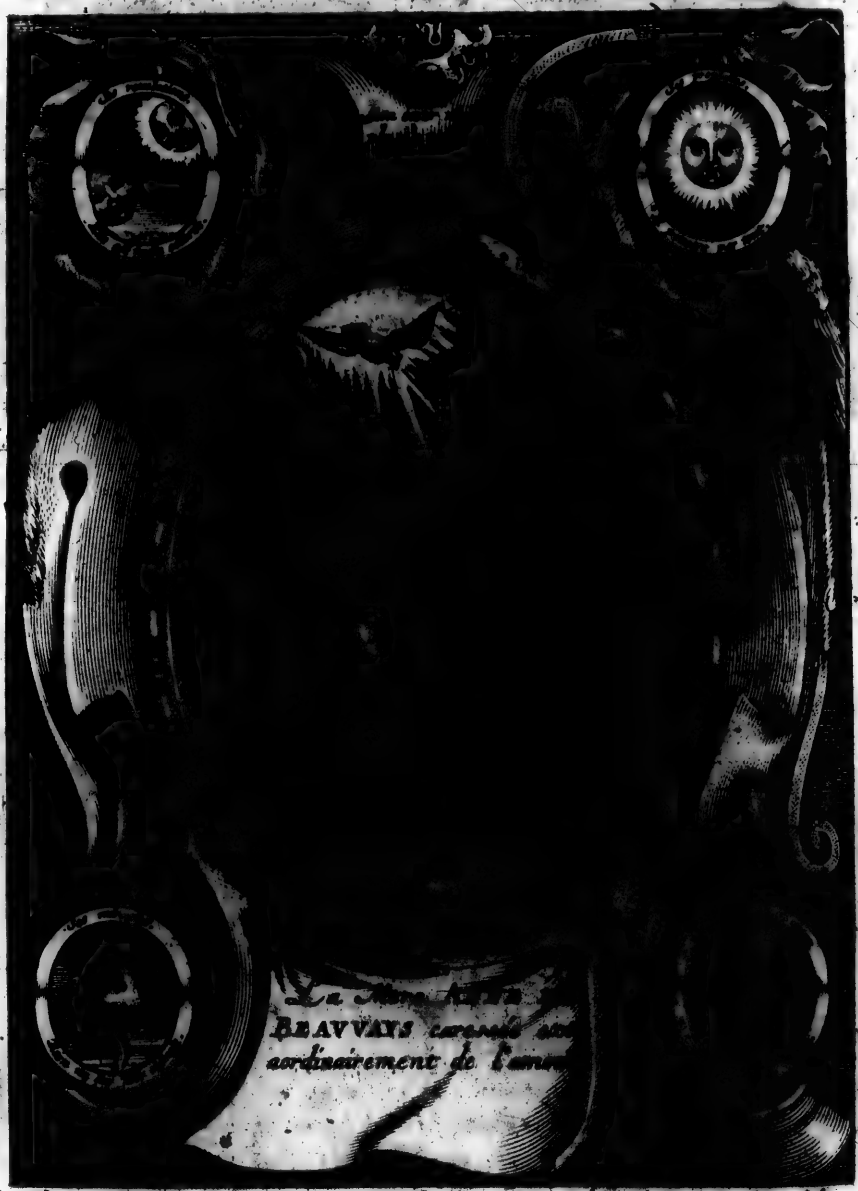

6.

LA VIE
DE LA MERE ANNE DE BEAVVAIS, Religieuse Vrsuline de Bordeaux.

IL y auroit beaucoup à écrire de cette excellente Vrsuline, s'il n'y avoit un livre de sa Vie imprimé à Paris dés l'an 1622. & composé par Monsieur Villebois Docteur en Theologie; Et un autre depuis imprimé à Lille en Flandres l'an 1667. dressé d'une autre façon, par le R. P. Cores de la Compagnie de Iesus. De ces deux livres nous avons tiré ce qui suit.

Anne de Beauvais demeura dans le monde jusqu'à l'âge de dix-huit ans, mais avec une telle innocence de mœurs, que trois Ecclesiastiques qui furent ses Confesseurs, ont deposé, que sa virginité de corps & d'ame, ennoblie par un vœu, se pouvoit nommer Angelique, bien qu'elle se creût la plus grande pechereſſe de l'Vnivers, & qu'elle eût une si vive contrition, qu'on la voyoit sanglotter aux pieds des Confesseurs. Vne fois entr'autres, faisant sa Confession generale, la douleur luy serra si fort le cœur, qu'il luy manqua, & elle tomba demi morte. Toutes les industries communes aux bonnes Ames, pour martyriser leurs corps, luy étoient familieres, mais en voicy une assez rare. Le Chantre de l'Eglise de Bourg prés Bordeaux, luy enseignoit tous les jours à chanter la Musique, & à joüer des Orgues & de l'Epinette. Vne fois, il apercut ses mains déchirées en plusieurs endroits, & toutes ensanglantées. Il la pressa tant de luy dire quelle en étoit la cause, qu'enfin elle luy declara que pour châtier les complaisances criminelles qu'elle avoit à considerer la blancheur de ses mains, elle les frapoit avec des épines.

Le Saint Esprit obligea cette Ame, qui cachoit toutes ses bonnes œuvres, à découvrir celle-cy, pour la parfaite conversion de cét homme, que les bons discours d'Anne de Beauvais n'avoient peu persuader; mais qui fut si touché de cette mortification surprenante, qu'il quitta le monde, & se rendit Religieux Feüillant.

A peine eut elle quatorze ans accomplis, qu'elle s'associa quantité de jeunes filles, & les dressa si bien, qu'elles quitterent toutes le monde, pour se sacrifier à Iesus Christ. L'amour divin qui étoit le Directeur d'Anne de Beauvais, luy donna la pensée d'entrer en la Congregation de sainte Vrsule de Bordeaux, qui n'étoit encore

qu'un ébauchement grossier de la Religion, qui y fleurit aujourd'huy. Elle trouva cette maniere de vie toute conforme à ses inclinations, & à son zele; tellement qu'aprés avoir fait les Exercices spirituels, d'une admirable ferveur, elle en prit la resolution, & l'executa entrant au Noviciat l'an 1606. Et ce fut là le champ de bataille, où l'amour Divin attera son amour propre. Elle eut dés-lors des saillies de ferveur, qu'il luy étoit impossible de moderer, & qui firent douter de quel esprit elle étoit poussée: on en vint jusqu'à la vouloir exorciser, comme possedée du demon. Mais quand on vit l'exactitude avec laquelle elle observoit toutes les choses prescrites par les Regles, ou par les Directeurs, on conclût qu'il n'y avoit rien à craindre, & qu'elle seroit un jour l'exemple des Ames les plus parfaites. A la fin de sa Probation, elle fit les Vœux simples. Elle demeura quelques années à Bourg, puis elle fut apellée à Bordeaux, de là envoyée à Laval, à Libourne, à Poitiers, & enfin à Saumur, où elle trépassa. Elle ne se fut jamais rendue à la charge de Superieure, si elle n'y eût été obligée par un commandement. Aussi eut elle revelation, qu'elle alloit embrasser une grande croix: Et de fait, les filles qui luy devoient rendre plus d'amour & de respect, conceurent une si grande aversion de sa personne, qu'elles ne la pouvoient dissimuler. Une Sœur luy dit une fois en pleine Assemblée, qu'elle étoit bien superbe; & une autre, qu'elle parloit indiscrettement, de quoy elle ne s'offença point. Quand elle étoit surprise en quelque acte de vertu, qu'il n'étoit pas besoin de manifester, elle l'attribuoit à quelque imperfection. Elle ne cessoit de publier les fautes qu'elle avoit commises au monde, & en la Religion, & se declaroit indigne des misericordes de Dieu.

Vn Predicateur grand homme de bien, luy dit clairement qu'elle étoit conduite de l'esprit de Sathan. Vn maître Organiste, voyant sa facilité à reüssir en cét Art, protesta en sa presence, qu'elle avoit un demon familier; cela ne l'émeut point. Vn étourdy la maltraita d'effet, aussi-bien que de parole, pendant qu'elle répondit seulement, *Dieu vous pardonne.* Quelques-unes de ses Sœurs avoient de la compassion de la voir tant souffrir & mépriser, à qui elle disoit; *Voudriez vous donc que je fusse éloignée de Dieu? Le repos de cette pauvre vie est de sçavoir souffrir.* Son Epoux pour luy accorder ce qu'elle aimoit si fort, voulut que sa vie fust une croix perpetuelle. Au milieu de ses peines, elle ne laissoit d'ordonner sagement des affaires, & lors qu'il s'agissoit de choses importantes, elle avoit tout à coup de bons intervales. Les diables la tourmentoient cruellement par

fantômes, tintamares, & épouvantes ſi grandes, que par fois il falloit la tenir en pleine nuit deux & trois heures entre les bras, & luy mettre le Crucifix devant les yeux. Il ne luy ſurvenoit point de peine notable, qu'elle n'en fuſt avertie auparavant; Alors elle avoit une joye extraordinaire, diſant pour raiſon, que c'étoit qu'elle iroit bien-tôt aux Noces. A la fin de ſa vie, elle dit à une perſonne de confiance : *I'aime tant la croix, que ſans elle je ne pourrois vivre; elle m'eſt échûe en partage, je ne la quitteray point.* L'an 1620. dans le Carême, les portes de Saumur, ayans été fermées tout un jour, pour quelques recherches qui ſe faiſoient dans les maiſons des Catholiques, une femme vint donner l'allarme aux Vrſulines, diſant que l'on alloit maſſacrer tous les Catholiques, & qu'elles euſſent à ſe ſauver promptement. Alors la Mere Camilla trouver ſes filles, & les embraſſant chacune, elle leur diſoit, *Courage ma Sœur, on me vient de dire une bonne nouvelle, ſi elle eſt veritable, c'eſt que nous devons toutes mourir aujourd'huy pour l'amour de Dieu.* Quelques perſonnes d'authorité la menaſſerent par colere, de la faire mettre en priſon, à qui elle fit réponce : *Meſſieurs, il eſt bien raiſonnable, que mon corps ſoit en priſon, puiſque mon ame y eſt.* Vne de ſes Superieures a aſſeuré, que le naturel de la Mere de Beauvais, n'étant point porté aux humiliations, à l'obeïſſance, à la ſimplicité, ni à la mortification, elle en produiſoit neantmoins les actes, en ſi grande quantité, & avec tant de force, que l'on eût dit qu'elle ſuivoit ſes inclinations, plûtôt que de ſes violenter.

Il n'y avoit qu'à luy parler de l'amour Divin, pour la faire tomber en deffaillance, ou en extaſe. Vn jour liſant l'hiſtoire des Indes, & y trouvant quelques traits de cét amour, elle s'écria comme S. Xavier : *Ceſſez Seigneur, ceſſez, c'eſt aſſez.* Deux fois on penſa qu'elle deût rendre l'eſprit, dans un tranſport aprés la Communion. Vne fois chantant au Chœur une Oraiſon, elle fut extaſiée, & ne la peût achever. Son amour étoit ſi ardant, qui luy cauſoit une fiévre humainement irremediable. Elle aſſeura au R. P. Loyrot de la Compagnie de Ieſus, qui fut long-temps ſon Directeur, que Nôtre-Seigneur luy avoit ôté ſon cœur, & luy en avoit donné un autre. Ceux qui ne ſçavoient pas ſon nom, l'apelloient *la Mere qui aime tant Dieu*; parce que l'amour étoit ſon propre caractere. Sur la fin de ſa vie, elle étoit parvenuë à une ſi haute perfection, qu'elle n'avoit plus d'autre volonté, que celle de Dieu, ayant même perdu le deſir d'endurer. Cinq mois durant, elle demanda l'entrée d'une fille dans la Congregation, où Dieu l'apelloit; mais que le monde retenoit, jeûnant, pleurant, & faiſant chaque jour la diſcipline

jusqu'au sang, & souvent même deux fois le jour; Chacun desesperoit pourtant de cette conversion, excepté la Mere de Beauvais, qui l'obtint enfin. Elle en gagna une autre, qui avoit le cœur envenimé contre les Vrsulines, & eut la consolation de la voir dans sa même Profession. Elle convertit grand nombre de pecheurs, & d'Huguenots, & même un homme athée, qui scandalisoit toute la ville de Saumur. Quand elle enseignoit la Doctrine Chrestienne, elle tiroit les larmes de contrition, & les personnes qui n'avoient osé auparavant se confesser, alloient au sortir de là, faire des Confessions generales, suivies d'un amendement de mœurs.

Ceux où celles qui la mépriſoient, ou qui la maltraitoient, étoient ses plus cheris, mais d'une affection sincere. Vne des Novices à cause des faux bruits qu'elle semoit contre cette bonne Mere, fut congediée par le Superieur, toutes les Sœurs y consentant, la seule Mere interceda pour elle, & la demanda, les larmes aux yeux, promettant de s'en charger, & de la changer, cõme elle fit, & cette fille fut bonne Religieuse. Par ses prieres, & par un vœu qu'elle fit, elle éteignit le feu qui s'étoit pris à une maison de la ville de Bourg. Allant de Bordeaux à Libourne, le coche où elle étoit, roula sur les jambes d'un pauvre vieillard, ce qu'ayant apris par ses cris lamentables, elle invoqua hautement Nôtre-Seigneur & sa sainte Mere, puis le vieillard se trouva sain & sauf. Mr de Bonneveau, lors Gouverneur du Pont-de-Cé, a protesté n'avoir jamais entendu parler la Mere, qu'elle ne luy imprimast au cœur des sentimens d'amour Divin; en memoire de quoy, il portoit toûjours en bandouliere un Chapellet qu'elle luy avoit donné. Pendant qu'elle étoit malade, elle eut desir de manger du Pain du Monastere de l'*Ave Maria* de Bordeaux: Elle se mit en Oraison, & aussi tôt on luy en aporta, sans qu'elle eût témoigné son apetit. Vn Pere Recollet luy communiqua le dessein qu'il avoit pris, de se retirer au desert, & qu'il en avoit obtenu le congé: Elle luy répondit qu'il n'iroit point. Et de fait, comme il étoit sur le point de partir, des affaires l'arresterent, qui rompirent son dessein, sans qu'il se renoüast depuis. Elle predit sans nulle aparence, qu'elle seroit Superieure à Saumur, & qu'elle y mourroit dans cette charge; cela luy attira bien des confusions, étant reputée ambitieuse, & lunatique; neanmoins ses predictions se verifierent. Elle vit en esprit le detestable parricide commis en la personne du Roy Henry IV. Elle previt aussi le Mariage du Roy Loüis XIII. long temps avant qu'il se concluſt, avec les troubles qui le devancerent, & qui le suivirent, La reduction du païs de Bearn, & le succés des armes Catholiques en Allemagne.

Quatre

Quatre jours avant la mort de cette Servante de Dieu, un globe de feu se presenta devant les yeux d'une des principales Religieuses Vrsulines de Poitiers, & de quelques autres à qui elle avoit écrit depuis peu, leur signifiant couvertement sa mort prochaine, dont elles creurent que ce globe étoit un signal, & aussi un symbole de la saincteté, & de l'ardeur de son Ame.

Etant donc à Saumur, la maladie la saisit la nuit du Mardy au Mercredy d'aprés la Pentecoste, & ne dura que jusqu'à neuf heures du matin, c'étoit un vomissement continuel qui l'empescha de recevoir le S. Viatique. Mais elle avoit Communié tous les jours depuis l'Ascension. Elle demanda par signes l'Extreme-Onction, qui luy fut donnée en diligence, & la derniere Onction étant faite, elle rendit si doucement son Ame à Dieu, que l'on creût quelque temps qu'elle continuoit son Oraison. Ce fut le 10. de Juin, l'an 1620. Elle avoit trente-trois ans & quatre mois, en ayant passé la moitié au monde, & l'autre en l'Ordre de sainte Vrsule, qu'elle vit changé en Religion, & elle eut le bon heur d'y faire les Vœux solemnels, & d'y porter l'habit Religieux, deux ans durant. Dieu luy fit aussi la grace de voir avant sa mort toutes ses filles éclairées sur son sujet, quittes des dégouts qu'elles avoient en d'elles, & pleines au contraire d'amour & d'estime de sa personne & de ses vertus. Vn air tout celeste se répandit sur son visage mort, & son corps demeura souple, exhalant une odeur plus suave que toutes celles de la terre, Les linges, draps, chapelets, & generalement tout ce qui l'avoit touchée, sentoit bon. Le sieur Tessier Medecin du Convent, écrivit un an aprés, que cette odeur admirable, & à luy inconnuë, se conservoit en un petit morceau d'un des chaussons de la defunte, & même dans une petite boite où ce petit linge avoit été renfermé. Dieu la manifesta par quantité d'autres merveilles entre lesquelles furent les suivantes. Vn Maistre Chirurgien de Laval nommé Verger, obtint par son intercession le don de larmes & de contrition sur le point qu'il étoit de se confesser, ainsi qu'il arresta le 20. de May 1621. Mr de la Croix Bignon Procureur du Roy à Laval, étant malade d'une fiévre violente & continuë depuis dix ou douze jours, se recommanda à cette defunte Mere, puis s'endormit, & à son reveil se trouva sans fiévre au grand étonnement des Medecins, de quoy il donna acte authentique au mois d'Octobre 1620. Plusieurs Religieuses, & une Dame seculiere, eurent revelation de sa gloire. Vn celebre Predicateur publia ses loüanges en presence de la Reyne Anne d'Autriche. Enfin son dernier Confesseur, homme capable & fort spirituel, nommé

Mr Iean de Soiet ayant écrit d'elle à l'Auteur de sa vie, il conclud ainsi: *Ie diray pour finir qu'elle étoit parvenuë au faiste de son fonds du tres-parfait amour, autant qu'une ame icy bas peut atteindre.*

LA VIE
DE LA MERE SVZANNE DE RICHON, Religieuse Vrsuline de Bordeaux.

LA Mere de la Croix receut la Mere Suzanne de Richon, & la dressa si bien à la perfection Religieuse, qu'elle la mena avec elle à Carcassone, & la laissa Superieure au Convent qu'elle y venoit de commencer. C'est de ce lieu que nous avons apris ce que nous en communiquons icy. Nôtre-Seigneur se pleût d'enrichir la Mere de Richon, des merites qui s'acquierent par les souffrances. Elle eut la fiévre quarte 24. ans durant, sans en être empeschée dans l'acquit de sa charge, ny dans ses autres obligations. Ce qui concernoit le service divin, étoit sa principale étude, & en suitte l'Institut, allant en personne aux Classes, & instruire les pauvres, sur tout, lorsque la contagion l'obligea de quitter Carcassone, & de se refugier avec toutes ses Religieuses à la Campagne. Elle prenoit un singulier plaisir, & même tenoit à honneur d'enseigner la creance aux petites filles, & aux femmes la maniere de se bien Confesser & Communier. Sa charité étendoit son pouvoir & surpassoit ses moyens; ce qui fut evident lors d'une famine, qu'elle fit faire & distribuer du pain à 25. pauvres par jour, pendant que sa maison n'en avoit pas trop, disant à ses Sœurs, que dans une si grande necessité, il luy sembloit qu'il se falloit sacrifier soy-même pour assister son prochain.

L'égalité de son humeur ne s'alteroit point dans les deplaisirs qu'elle recevoit. Il y eut une Dame qui l'ayant priée de luy garder quantité de vaisselle d'argent, la luy vint redemander au bout de quelques mois, & par une lourde mepriſe crût qu'on ne luy avoit pas tout rendu; cependant elle s'emporta, & dit des paroles fascheuses à la bonne Superieure, sans qu'elle luy repliquât autre chose, sinon qu'elle avoit esté la seule gardienne de cette argenterie, & qu'asseurement elle n'avoit receu que ce qu'elle rendoit. La Dame recouvra après ce qu'elle estimoit derobé, & le manda à la Mere de Richon, qui ne fit aucun reproche du jugement desavantageux qui avoit esté fait contre sa fidelité, mais digera le tout en silence. Ne se croyant pas capable de la Superiorité, elle fit effort pour la

quitter, & en seroit venuë à bout devant les six premieres années de l'établissement de Carcassone, si son Directeur ne l'eût empeschée de poursuivre ce dessein. Allant toûjours croissant en vertu comme les personnes parfaites, sa derniere année, elle fit tant de mortifications le jour de sainte Suzanne sa patrone qu'elle en tomba malade à mort la nuit suivante, montrant jusqu'à la fin de sa vie que la charité est plus forte que la mort; car negligeant ses douleurs excessives, elle parla en particulier à toutes les Religieuses, & elle s'informoit à toute-heure si celles qui l'assistoient, avoient pris leur repas & leur repos. Monseigr Vial de L'estang son Prelat, l'ayant honorée de sa visite, elle luy recommanda la Communauté avec tant de vigueur d'esprit, qu'il ne pouvoit croire qu'elle deust mourir de cette maladie; toutesfois le treiziéme jour elle partit de ce monde, en proferant le saint nom de Iesus, le jour de S. Barthelemy 1633. il parut sur son corps mort des marques aux pieds & aux mains, semblables aux Stigmates que l'on dépeint aux portraits de S. François. Vn Pere Minime asseura dans la Chaire de verité, qu'en son vivant elle luy avoit dit, que tous les Vendredis elle sentoit de grandes douleurs en ces parties là.

Monseigr de Carcassone ayant apris son decez, alla aux Vrsulines dés sept heures du matin, y dit la sainte Messe, puis fit commandement aux Religieuses, de faire passer le corps de la deffunte à visage découvert, dehors en leur Eglise, pour contenter grand nombre de personnes qui desiroient de le voir. Il ordonna aussi à tous les Prestres & Religieux de venir en procession chanter un *Libera* autour de ce corps; & enfin sur le midy, il fit celebrer la Messe solemnelle par un Chanoine, & en suitte fit luy-mesme la ceremonie de l'enterrement. Le Chanoine qui chanta la Messe, & qui depuis a esté Archidiacre & Grand-Vicaire de Cominges, voulut prendre un petit Rosaire que la deffunte tenoit entre les mains, mais ce qu'il a asseuré, elle ouvrit les yeux & le regarda comme en colere de ce qu'il pretendoit luy oster cette marque de sa devotion à Nôtre-Dame. Ce regard l'épouvanta de telle sorte, qu'il jetta promptement le Rosaire dans la fosse, Et a dit souvent depuis que toutes les fois qu'il se souvenoit de cet accident, il en avoit de la frayeur.

Onze ans aprés la mort de la Mere de Richon, on tient qu'elle aparut à une Vrsuline de Carcassone, nommée Sœur Ieanne de Rienblanc, à qui elle avoit donné le voile, & qu'elle cherissoit fort. La chose arriva de cette sorte. Cette Sœur qui veilloit sur les bastimens, & qui y prenoit grande peine, fut saisie d'une grieve

maladie, Les Medecins l'abandonnerent bien-tôt, & sur le point qu'on étoit de luy donner l'Extreme-Onction, un matin que son Infirmiere l'avoit laissée seule, quelques momens, elle vit devant soy une Dame fort éclatante de gloire, precedée de quatre beaux visages qui sembloient paroistre dans des glaces de miroirs. La malade pensant que c'étoit la Mere de Dieu assistée d'Anges, la vouloit reconnoistre pour telle. Mais cette Dame luy dit, *Ma fille, je ne suis pas celle que vous pensez, je suis la Mere de Richon, qui vous vient voir, pour vous dire que vous ne mourrez pas de cette maladie, & que vous serez guerie dans peu. Continuez d'aimer & servir la Communauté, ainsi que vous avez fait. Cela est fort agreable à Dieu.* La malade toute ravie luy demanda qui étoit sa Compagnie, & elle eut cette réponse: *Ce sont quatre Ames, au salut desquelles par la grace de Dieu, j'ay cooperé & travaillé beaucoup, lesquelles servent d'accroissement à ma gloire.* Elle disparut aussi tôt, laissant la malade consolée & sans fiévre. Elle fut bien-tôt sur pied, & au service de la maison avec plus de ferveur que jamais. Elle a vécu 23. ans depuis, ayant presque atteint l'âge de 80. ans. Donnons luy pour symbole un Marragon, tourné vers la terre.

DE DEVX VRSVLINES DE BOVRG, ET DE LAVAL.

LA Mere *MARIE FORTIN*, dite des Anges, étoit Bourdeloise de naissance, & Religieuse de Bourg prés Bordeaux. Elle puisa l'esprit de l'Ordre dans une de ses principales sources, c'est à dire dans la maison de Bordeaux, & auprés de la Mere Françoise de la Croix. Elle en receut les saintes instructions, & vit ses bons exemples; ce qui luy servit beaucoup dans les grands emplois qu'elle eut presque toute sa vie à diverses fondations. Car de Bordeaux elle fut envoyée à Laval, de là en Bretagne à Dinan, à S. Brieux, & à Lambale. Cette venerable M. fervente au dernier point, avoit un esprit courageux, une grande vigilance en l'exercice de sa charge de Superieure, & c'étoit une fleur d'Iris, qui embaumoit ses Religieuses. Elle avoit une merveilleuse adresse, suivie d'une grande benediction, pour porter les Ames au dessus d'elles-mêmes, les degageant des sensibilitez, & des reflexions imparfaites, dont le Demon tente les Ames; & elle les engageoit insensiblement à faire plus de bien qu'elles n'eussent osé penser. Elle eut sa bonne part des travaux des quatre établissemens qu'elle fit, au dernier desquels Nôtre-Seigneur permit pour sa plus grande sanctification qu'elle ne fust pas bien dans l'esprit de son Superieur, par quelque

mal entendu, & sans sa faute. De sorte qu'il l'obligea de retourner en sa maison de profession en Gasgongne. Il luy permit toutesfois d'aller pour quelques jours au Monastere de S. Brieux, où elle avoit été long-temps Superieure. La Mere s'y rendit, & pendant huit jours qu'elle y sejourna, on ne la vit jamais sortir de sa cellule que pour aller aux observances, demeurant tout ce temps-là en silence, & en prieres, attendant ce qu'il plairoit à la divine Providence, disposer d'elle. Au bout de ces huit jours, lorsqu'il sembloit que toutes choses fussent apaisées, le mesme Superieur la fit apeller au parloir, & luy donna son obedience par écrit; luy enjoignant de sortir tout-à-l'heure. Elle se mit à genoux pour accepter ce Calice; Et sans dire un mot de plainte, ny alleguer le droit qu'elle avoit, comme Fondatrice au spirituel de S. Brieux & de Lambale, d'y demeurer tant qu'elle voudroit; elle demanda son Crucifix, qu'elle prit entre ses bras, comme le seul refuge de son cœur affligé. Elle baisa amoureusement ses sacrez pieds; puis sans dire adieu à personne, afin d'obeïr plus promptement, elle sortit de S. Brieux le 29. de Novembre 1642. vingt-deux ans aprés qu'elle y étoit venuë pour faire l'établissement. Elle fut reconduite à Bourg par des personnes d'honneur & de pieté, & defrayée par la Communauté de S. Brieux, qui eut tous les regrets possibles de quoy elle quittoit la Bretagne. Elle a vécu jusqu'en l'année 1664. & est decedée en reputation d'une tres-grande Servante de Dieu.

Sœur *MARGUERITE BOULAIN*, dite de la Passion, fut élevée à Laval ville de sa naissance, chez les Meres Vrsulines, puis elle fit profiter la bonne semence qu'elle y avoit receuë, vivant avec beaucoup de modestie dans le monde; jusqu'à ce qu'enfin elle le quitta entierement & se rendit Religieuse aux mêmes Vrsulines, où elle vécut avec tant d'exemple, qu'elle fut envoyée aider à l'établissement du Monastere de Vennes. Elle y fut toûjours Depositaire; & eut l'adresse de soûtenir une Maison naissante & sans apuy. Elle agissoit sans embaras dans les affaires dissipantes, & la paix de son Ame éclattoit dans ses mouvemens exterieurs qui estoient tres-bien compassez. C'est pourquoy on la peut considerer comme un Narcisse épanoüy, & fort agreable. C'étoit ordinairement avec violence qu'elle sortoit de l'Oraison, quand sa charge l'apelloit ailleurs. Elle exerçoit sur son corps delicat des rigueurs qui eussent fait frayeur aux plus robustes, car outre les mortifications usitées communement, elle cachoit des cailloux pointus dans ses soûliers, & bordoit la couture de ses chausses d'épingles

qui luy entroient bien avant dans la chair. Elle garniſſoit pareillement ſa diſcipline d'épingles tortuës, qui la mettoient tout en ſang; mais elle avoit une Sœur confidente qui luy aidoit ſi bien à couvrir toutes ces choſes que l'on ne s'en apercevoit en façon quelconque. Dieu la mena par le ſentier étroit de la crainte, en ſorte qu'elle ne pouvoit penſer ni entendre parler de la mort, ſans fremir, à cauſe de la ſeverité des jugemens divins, dont elle eût toute ſa vie de fortes impreſſions. Toutesfois dés le premier jour de ſa pleureſie mortelle, elle prevint ſa Superieure (qui ne ſçavoit comment l'avertir du danger où elle étoit) & luy témoigna beaucoup de joye d'étre proche d'aller à Dieu. Elle ſe dénüa de toutes choſes, afin de mourir dans l'imitation de la nudité de ſon Sauveur, il luy fit la grâce de recevoir toutes les aſſiſtances de l'Egliſe avant ce dernier paſſage, qu'elle franchit en prononçant les ſaints Noms de Iesus & de Marie le quatriéme de Fevrier 1639. ayant quelque 40. ans. On trouva apres ſon decez tous ſes meubles de penitence, qu'elle avoit tenus fort cachez durant ſa vie.

LA VIE
DE LA MERE IEANNE DE COSE, dite des Anges, Religieuſe Vrſuline de Poitiers.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES PREMIERES ANNE'ES DE RELIGION à Poitiers & à Loudun.

EN attendant que Dieu ſuſcite quelqu'un, qui mette au jour la vie de la Mere des Anges, avec l'hiſtoire de la fameuſe poſſeſſion de Loudun, qui a tant fait de bruit par la France, Voicy un petit échantillon de cette grande piece.

La Mere des Anges fut une fille petite de corps, mais fort agreable, qui avoit un excellent naturel, l'eſprit des plus éleves, un jugement ſolide, & quantité de beaux talens. Elle prit les premieres habitudes des vertus Chreſtiennes, en l'Abbaye de Xaintes, où elle demeura quelque temps auprés d'une de ſes Tantes, qui en étoit Prieure. A l'âge de quinze à ſeize ans, elle entra au Novi-

état des Vrsulines de Poitiers, ayant fait auparavant cét acte de generosité, d'y donner de l'argent, des bagues, & des bijoux de valeur considerable, dont sa Mere avoit pris plaisir de la fournir. Sa principale pratique fut de ne se point refuser aux offices penibles, & même elle poursuivit, & obtint la charge d'une pauvre Religieuse, qui avoit le corps écroüellé en plusieurs endroits, & couvert de playes fort infectes. Elle continua de la servir assez long-temps. Et aprés celle-là, elle entreprit avec obeïssance une Pensionnaire abandonnée d'un chacun, pour estre pleine de teigne, de galle, & de vermine. Nôtre fervente Novice, luy rasa les cheveux, luy fit des onguens, & la traita si bien, & si long-temps elle seule, qu'elle la nettoya entierement, & cette fille, qui étoit auparavant tellement en horreur, qu'il falloit que sa bonne Infirmiere la menast aux lieux les plus écartez de la maison, pour la panser, & essuyast beaucoup de railleries au sujet de la charité qu'elle exerçoit à son égard; cette fille, dis-je, fut si bien guerie, qu'on la receut aprés pour estre Religieuse.

Nôtre Sœur des Anges étant Professe, on proposa l'établissement des Vrsulines de Loudun, aux Meres de Poitiers, qu'elles accepterent; Et cette jeune Professe fit en sorte par des voyes sinceres & droites, qu'elle fut la troisiéme de celles qu'on y envoyeroit. Son dessein étoit en quittant Poitiers, de se debarasser de certaines intrigues, où la charité pouvoit estre lezée. La voilà donc à Loudun, dans une extrême disette, qui ne l'empêche point de vaquer avec chaleur & allegresse, aux exercices de la sainte Religion, à l'instruction de la jeunesse, & au travail manuel. Elle s'aquit dés lors une heureuse estime au plusieurs esprits, & fit des amis à la petite Communauté.

Elle tenoit plusieurs offices à la fois, elle étoit tout l'appuy de la Superieure; On luy fait justice, en disant qu'elle a porté le principal poids des travaux qu'il a fallu soufrir, pour établir & soutenir cette Maison; Et que c'est à elle à qui les Religieuses ont toute l'obligation de sa subsistance, puisqu'elle l'a conduite avec mille peines, au point où elle est, pour le spirituel, & pour le temporel, qui est tel que l'on y coule maintenant le temps avec douceur & paix, ayant suffisamment le necessaire, que l'on peut dire avoir été tiré du rien, par la bonté de Dieu, & par les fatigues de la Mere des Anges.

Au mois de Juillet de l'an 1626. elle aprit qu'un certain Ecclesiastique, capable de perdre des filles bien sages, & qui avoit été déja en prison, par l'ordre de son Prelat, [illegible] dans l'esprit

de sa Superieure, à dessein de servir gratuitement de Confesseur au Monastere. Elle fit ce qu'elle pût par remontrances auprés de la Superieure, pour rompre cette affaire; mais n'en ayant eu que des rebuts, elle recourut à une plus haute authorité, de sorte que la Superieure ayant deffencé de recevoir cét homme, elle donna le soin à la M. des Anges de luy écrire en son nom, pour le congedier absolument, ce qu'elle executa avec generosité. Cét Ecclesiastique en recevant sa lettre, quoy qu'il n'eût jamais veu sa personne, dit ces paroles; *Ie sçay de quelle main m'est lancé ce coup, elle le payera cher.* Cependant la Mere alloit à grand pas à la vertu, & y attiroit ses Compagnes; & dés lors on prévoyoit de la perfection où elle parviendroit.

CHAPITRE SECOND.

QVELQVE CHOSE DE SES EXTREMES SOVFFRANCES, étant possédée des demons, & comme Dieu la sustint.

CETTE Ame en verité, fut un beau Lis blanc, non seulement environné, & presque dechiré des épines des tentations, mais de plus battu cruellement d'un orage épouventable, par la possession des demons, que Dieu permit, ou même qu'il ordonna, puisque l'on n'a jamais connu que le peché luy ait donné occasion; mais seulement le ressentiment de cét Ecclesiastique dont nous venons de parler, nommé Urbain Grandier, & qui depuis fut brûlé pour ses crimes, parce que quelques mois aprés qu'il eut été refusé de la Mere des Anges, elle devint fort incommodée. D'abord on attribuoit ses maux au peu de soin qu'elle avoit eu de sa conservation: mais à la fuite on creut qu'il y avoit du malefice, & une secrette operation du demon. Cela luy commença avant l'âge de 24. ans. Et dés qu'elle les eut accomplis, les Religieuses l'éleurent pour Superieure, avec d'autant plus de joye, qu'elles trouvoient toutes en elle ce qu'il leur étoit necessaire pour leur conduite interieure, & exterieure.

Ses infirmitez croissant notablement, les Superieurs jugerent à propos qu'elle fut voir à aller à Nôtre Dame des Ardiliers, & dans l'accomplissement de son vœu, elle receut une entiere guerison, mais pour peu de temps, car elle se trouva incontinent encore plus mal. Elle fut molestée interieurement & exterieurement d'obsessions, par de grands bruits, visions de spectres, frayeurs de jour, & de nuit, de coups receus sur son corps, dont il en restoit des marques

marques. La possession suivit, & le tout fut connu à la Communauté, qui y demeura secrete quelque temps ; mais enfin l'excés du mal se manifestant, il fut sçeu dehors. Et Monseigneur l'Evesque de Poitiers y envoya du secours. Dans ces commencemens on eut recours à la sainte Vierge, & aux Saints : le mal cessa l'espace d'un an ; puis il recommença le jour de la profession d'une fille, un maleffice ayant été apparemment attaché à une branche de roses musquées, que l'on jette dans le Monastere. La Superieure qui alloit toûjours la premiere au Chœur, ramassa cette branche funeste, & prit le sort en la flairant. Peu d'heures aprés cette action, elle fut de nouveau travaillée, & l'a été plusieurs années avec des violences, & des excés tels, qu'il n'y a que Dieu seul qui ait sceû tout ce qu'elle a souffert au corps & en l'esprit. Cette pauvre Mere se sentant au fort de ces peines, dés les heures ou son esprit étoit en liberté, la reflexiõ sur sa sortie de son Monastere de profession, luy donnoit de grands scrupules, craignant d'avoir manqué à l'indifference où se doit tenir une ame religieuse, & d'avoir elle-même procuré les miseres qu'elle experimentoit. Elle soûtint ses maux plus de deux ans, sans voir de jour pour en sortir : Et bien qu'elle eût été exorcisée avec assiduité par d'excellens Religieux, & que l'un d'eux eut chassé trois Demons de sept qui la possedoient ensemble, elle n'en étoit pas pourtant plus soulagée, ny son esprit plus en paix. Dans l'extremité de son besoin, Nôtre-Seigneur luy fournit un aide puissant pour travailler à la haute sainteté, au milieu d'un état si effroyable. Ce fut le R. Pere Jean Joseph Surin, de la Compagnie de Jesus, qui fut disposé à cét employ par de pesantes croix. Son sejour à Loudun se peut dire un temps de grace pour la M. des Anges, Dieu se servant de luy pour la faire triompher de l'Enfer, & la tirer de la tyrannie que les demons exerçoient sur elle. Ils luy suscitérent des impressions si malignes, & luy fermerent si fort le cœur les premieres fois qu'il luy parla, qu'elle en usa fort froidement, & dans un air tout-à-fait opposé à son naturel. Enfin un rayon celeste ayant fondu cette glace, on vit incontinent cette Ame courir dans le chemin, plus difficile de la perfection, se le rendant aisé par l'obeïssance fidele, & constante à la Direction du Pere. Le commencement de son bien fut qu'ayant connu l'attrait de la grace, à la pratique interieure des vertus, & à l'execution de l'obeïssance, elle s'y adonna courageusement, & de tout son cœur. Elle dit un jour à ce bon Directeur, aprés qu'elle eut communié : *Mon Pere, je choisis aujourd'huy la Croix de* Jesus-Christ *entre vos mains.* Ensuite, & par son conseil, elle s'adonna à de tres rudes penitences, nonobstant sa

complexion des plus delicates, entre leſquelles elle prenoit des diſciplines trois fois par jour une heure à chaque fois. Les Demons, pour l'empeſcher de continuer ces rigueurs, luy formoient des obſtacles juſqu'à la rendre malade à l'extremité. Vne fois en cet état le P. Surin luy ordonna d'aller prendre la diſcipline juſqu'à ce qu'elle eût changé de diſpoſition: Et quand elle eut frapé une heure entiere ſe ſentant comme mourante, elle alloit ceſſer, croyant n'en pouvoir plus; mais elle entendit une voix interieure, qui luy diſoit qu'elle pouvoit encore paſſer outre: Elle le fit, & alors le Demon luy parut ſortant de ſa teſte, en forme d'un Dragon épouventable, qu'elle oſa bien pourſuivre la diſcipline ſanglante en main, & le frapant, elle le chaſſa, puis elle retourna avec ſes forces entieres. Elle mettoit du fiel de bœuf ſur ſon pain, & le mangeoit, quand quelque viande excitoit ſon apetit. Durant les ſix premieres années de ſa parfaite converſion, elle n'épargna ſon corps en choſe aucune, & ſe rendoit aſſidue à cultiver ſon Ame, pour trouver aide à l'Oraiſon, qu'elle avoit quittée, & qu'elle reprit ſous ce digne Directeur, avec de ſi merveilleux progrés, qu'elle parvint bien-tôt aux plus ſublimes operations de l'union Divine. Elle avoit pris S. Ioſeph pour ſon grand Protecteur. Il luy aparoiſſoit ſouvent, & entre autres une fois qu'elle étoit toute preſte à mourir d'une pleureſie, ce Saint ſe montra à elle, luy touche le côté malade avec une onction celeſte, & la guerit. Sa chemiſe demeura ointe en cet endroit, l'impoſition de laquelle, & même des choſes qui y avoient touché, ont fait des gueriſons miraculeuſes par la France, au feu de tout le monde. Vn des grands travaux de cette bonne Mere, étoient les ſtratageſmes des Demons pour la detourner de la mortification, & de ſa voye d'Oraiſon. Ils luy aparoiſſoient ſous la figures de Lions & de Monſtres; ils l'ont ſouvent battuë & outragée, & pour tout cela elle ne ſe rebutoit, ny relâchoit rien, croyant que tout ſon ſenſible ſouffrit au de là de ce que l'on [illegible]. Au commencement elle fit des choſes de tres grand[illegible] à l'égard de ſes Sœurs, dont l'une étoit de ſouffrir de terribles diſciplines qu'une Religieuſe luy donnoit par l'ordre du R. P. Surin. Si-tôt qu'il s'élevoit en ſon Ame quelque mouvement d'amour propre, elle le domptoit, & le communiquoit à ſon bon Pere, puis paſſoit [illegible] à l'execution de ce qu'il luy ordonnoit. Ainſi ſa vigilance, ſa conſtance, fidelité, luy ont obtenu des lumieres admirables pour diſcerner les mouvemens de la nature, & ceux de la grace, pour la conduite des Ames à la vertu, & meſme pour ſe faire redouter de ſes ennemis: De ſorte qu'un Demon ayant qu'elle fuſt

deliurée, étant interrogé, quelle chose luy avoit tant donné d'empire sur les Diables, il répondit, qu'il y en avoit trois, à sçavoir, *Oraison, Humiliation, & Penitence.* D'entrefaite ils furent forcez d'avoüer dans les exercices, que cette Ame genereuse leur donnoit beaucoup d'exercice; qu'ils n'avoient jamais trouvé tant de force & de resistance dans un sujet si foible apparemment: que sa bonne volonté le rendoit puissante, qu'ils étoient contraints d'y ceder, & à la dépendance sincere qu'elle avoit à son Directeur. Cette Ame tira encore de grandes experiences de l'apuy que ces Démons prenoient dans la corruption de son naturel. Pour peu qu'elle y adherast, ils en prenoient de grands avantages, devenans forts & furieux contre elle, & luy faisant payer cherement ses plus legeres infidelitez, vanitez, lâchetez, bisarreries d'esprit, & defaut de correspondance à la grace; Et au contraire en se rendant fideles à ses devoirs, elle gourmandoit ces chiens enragez comme s'ils eussent été des mouches. Elle devint si assidue à l'Oraison, qu'elle y passoit souvent les nuits, sans s'apercevoir presque du temps, & s'y tenant toûjours à genoux. Le Demon étoit en forme d'un gros mastin noir à son côté, couché comme sont ordinairement ces animaux aux pieds de leurs Maîtres, puis son Oraison achevée, il reprenoit sa place, rentrant en la partie du corps de la Possedée qu'il occupoit. Elle a eû cet avantage sur luy jusqu'à sa parfaite delivrance. Elle eut lumiere que Dieu l'affranchiroit des Demons qui luy restoient, à la priere de la sainte Vierge, & de saint François de Sales. Avec l'agrément de ses Superieurs & de son Directeur: elle fit vœu d'aller en pelerinage à Nôtre-Dame des Ardiliers, & au tombeau de ce S. Prelat, ce qu'elle accomplit aussitôt apres son entiere délivrance, & le Roy fournit au frais de son voyage. Elle fit vœu aussi sur la fin de cette étrange affliction, pour arrester le superbe & la force des Démons, de tenir le rang de Sœur Convers, & d'en faire les fonctions, si cela luy étoit permis. Les trois derniers Demons qu'elle avoit, donnerent pour signe de leur sortie finale (y étant contraints par l'authorité de l'Eglise, & par la vertu du tres S. Sacrement) que l'on verroit en écrit sur sa main gauche les sacrez noms de *IESVS, MARIE, IOSEPH*, & François de Sales, lesquels noms y parurent marquez & y demeurerent, se renouvellant de quinze en quinze jours, quelquefois un peu plûtôt ou plus tard, & le plus souvent aux principales Festes; mais toûjours en de tres beaux gros, & grãds caracteres Romains d'une couleur sanguine. Souvent lors de cette renovation, une odeur tres-suave y étoit apliquée, que chacun pouvoit sentir. Elle a porté ces noms ainsi dé-

cuits, 16. & 17. ans, jusqu'à ce que deux ans & demy avant sa mort elle prit Dieu de celuy effacer entierement, & celuy qui luy avoit inspiré cette priere, l'exauça. On a porté de plus que quand cette impassionnée remarquoit l'Ange Gardien de la Mere se rendoit visible à ses yeux dans une admirable beauté, qu'il luy parloit, demeuroit long temps avec elle estant en Oraison, ou prians dans son Oratoire, & que la posture de ce Prince du Ciel élevoit son esprit, à de sublimes connoissances de la Divinité & des Saints Mysteres. Les Saints Noms ne paroissans plus, son Ange la visitoit aussi souvent que lors qu'il fournit cet ouvrage. Elle la consoloit avec une tres grande bonté, & luy donnoit des Conseils Evangeliques, ce qui a continué jusqu'à sa mort.

CHAPITRE TROISIEME.

DES DONS DE DIEU A CETTE AME, ET DE SA Correspondance.

NOSTRE Seigneur fit encore des faveurs tres rares à cette digne Mere. Elle a eu de frequentes visites des Bien heureux Esprits, des Saints, des Saintes, du Roy & de la Reyne des Anges, elle a receu d'eux des instructions admirables, que nous laissons à décrire à celuy qui aura une meilleure plume, plus de doctrine & de pieté que nous. La Mere des Anges a eu aussi plusieurs apparitions des Ames du Purgatoire, pendant leurs souffrances, luy demandant du secours, & apres leur délivrance pour la remercier, estant veritable qu'elle en a soulagé un grand nombre, endurant beaucoup de douleurs, faisant & procurant de bonnes œuvres pour elles. Mais ce qui donne davantage d'estime de cette grande Religieuse, ce sont les vertus solides où elle a perseveré, & les actions signalées qu'elle en faisoit dans les occasions, comme fut celle-cy entr'autres. Vn grand Prelat qui étoit son Oncle, luy offrit une Abbaye, & la pressa de l'accepter, dans un temps, où elle étoit reduite à l'extremité, par les plus grandes miseres où l'on puisse tomber (c'étoit dans le fort de la possession) où le Monastere étoit si pauvre que chaque Religieuse tenoit à grace d'avoir du pain de munition tel qu'on le donne aux soldats; Et elle particulierement étoit dans des humiliations & des tentations horribles. Vn cœur bien placé comme le sien devoit, ce semble, prendre ce party là, au moins, pour s'échaper des yeux du monde; mais ce même cœur tout Chrestien & tout genereux, prefera la Croix à la Croffe, &

des offices des couronnes Royales, pour venir former dans sa resolution de vivre & de mourir avec ses pauvres Sœurs, en souffrant mesme qu'il plaisoit à Dieu son Oncle apres souvent fit ce qu'il put pour l'obliger à sortir, l'asseurant de sa protection, & de la pourvoir abondamment de toutes choses: Et elle s'en deffendit encore, avec une humble civilité & religieuse modestie.

La desolation de ce Monastere, causée par la possession qui dura prés de sept ans en augmenta beaucoup l'indigence, quoy que les pertes furent petites, puisqu'il n'y trouva tres-peu de chose à ruïner. Il eut pery, sans doute, si Dieu tout bon n'eût inspiré le Roy tres Chrestien, & le Cardinal de Richelieu, de le soûtenir, en secourant ces pauvres Religieuses affligées, & consternées au possible. Ce secours n'arriva que les trois dernieres années, & cessa aussi-tôt que l'on y fut delivré des Demons. Apres cette grande & horrible tribulation, on fut encore long-temps sans recevoir de filles au même Monastere, & souvent le necessaire manquoit aux Religieuses, jusqu'à ce que leur bonne Superieure fut la premiere à travailler de ses mains pour gagner quelque chose, & s'y employa si agreablement & avec tant d'activité, même une partie des nuits, que ses filles se portoient à son exemple au même travail, leur peine étoit adoucie par la confiance de leur Mere en la divine Providence; & de ces petits ouvrages, qui n'étoient que de glans & de dentelles, elles ont tiré plusieurs années leur subsistance.

On pourroit dire de ce qui se vient de dire, & qui n'est presque rien, en égard à tout ce qui est arrivé à la Mere des Anges, qu'elle avoit acquis un grand fond de vertu & de perfection, ayant un naturel des plus avantagez de son sexe, une tres-bonne volonté, des efforts continuels à reprimer ses instincts naturels, & une abondance de graces pour profiter de ses extraordinaires & étranges épreuves, & pour parvenir à l'eminente Saincteté. Ce qu'elle avoit herité d'Adam, a paru tellement rectifié en toutes ses parties, que facilement on l'auroit crûë rentrée dans l'innocence, & dans la justice originelle. La divine Majesté se communiquoit à son Ame en toutes les manieres plus amoureuses, dont il a gratifié les Saints & les Saintes, qui ont eu des operations intimes de son amour, à sçavoir par paroles articulées & distinctes dans le fond de l'Ame, par insinuations & touches interieures, par lumieres, notions, & figures intellectuelles, par formes imaginaires, & par des visions corporelles & palpables aux sens. Elle étoit fort éclairée sur toutes les matieres spirituelles, discernant subtilement la difference du bon esprit d'avec le mauvais; évitant les pieges que Sathan luy tendoit, & se

ſervant de cette lumiere avantageuſement pour ſon bien, & pour celuy des Ames qui étoient ſous ſa conduite. Elle connoiſſoit les temperamens naturels, les qualitez, & les beſoins des perſonnes qui s'adreſſoient à elle, les conſoloit & les aidoit d'un air ſuave, & gueriſſoit avec adreſſe leurs peines & tentations: On dit même, qu'une force ſecrette s'écouloit dans les Ames par ſes paroles, ou par ſes lettres, dont l'effet principal étoit d'élever à Dieu, de faire connoître ſes deffauts, & les remedes pour s'en tirer. Elle a écrit de ſa main à des perſonnes de confiance, ſur des choſes qui ſe paſſoient en elles, & qu'elle ne pouvoit humainement ſçavoir; & elle a fait des predictions dont on a veu l'accompliſſement. Elle s'apliqua conſtamment à la divine perſonne de Nôtre Seigneur, en toutes les manieres les plus ſolides, les plus élevantes, & les plus unifiantes à cet adorable objet, & cela depuis ſa premiere ouverture de cœur au R. P. Surin, juſqu'au dernier ſoûpir de ſa vie. Depuis qu'elle eut paſſé par la derniere des humiliations, & qu'elle fut quitte de ſes hoſtes execrables, elle en conſerva toûjours une humilité ſi profonde, que rien du tout ne luy donnoit de vanité, & l'on ne voyoit en elle aucune oſtentation. Celles de ſes Religieuſes à qui elle parloit plus confidemment, tiroient d'elle à toute peine quelques-unes des choſes extraordinaires qu'elle recevoit de Dieu, & ſi on l'obligeoit d'en parler, elle trenchoit court, & ne diſoit preciſement que le neceſſaire. Depuis les ſix premieres années de ſa converſion, on la fit moderer ſes exceſſives penitences; mais elle a toûjours continué de ſe traiter fort rigoureuſement. Elle a jeûné des Carêmes entiers au pain & à l'eau; & ſes Directeurs par épreuve luy ordonnant de manger ce que l'on ſervoit au refectoire, elle le faiſoit, & tout à l'heure ſon eſtomach le rejettoit auec le ſang même. Dans la converſation elle s'étoit acquis un eſprit tellement preſent, docile & flexible, qu'il ne ſe voyoit rien de plus affable, obligeant, & condeſcendant qu'elle étoit. On eut dit que la grace ſe rendoit viſible dans ſes geſtes & ſur ſon viſage, & qu'elle ne reſpiroit que l'air de la pieté, de la ſimplicité & de la modeſtie. Sa douceur étoit ſi inalterable, qu'aucun accident n'excitoit ſa colere, & les eſprits les plus contraires au ſien, n'étoient pas capables de l'aigrir. Il eſt vray que quand elle étoit obligée de reprimer les perſonnes, elle le faiſoit, mais dans des termes tels que l'on y trouvoit tous les temperamens d'une juſtice pleine de bonté, avec toute la fermeté requiſe. De cette douceur reſultoit une force & patience invincible: ſoit à ſuporter ſes propres infirmitez & calamitez; ſoit à ſouffrir de la part du prochain. Elle

estée contrariée, desaprouvée, accusée, & calomniée. On la chargea d'injures, de mépris, & d'oprobres, comme si elle eut esté une magicienne, une fourbe, & une tres-méchante creature. Trois jours avant sa mort, on luy fit raport d'un discours que l'on avoit fait d'elle dans Loudun, qui estoit des plus offençans, & des plus odieux, ce qu'elle entendit comme elle avoit de coutume, avec une joye manifeste, son visage demeurant serain, & n'ayant point de parole pour sa deffence. Elle a dit qu'elle se faisoit un plaisir d'estre mal dans l'esprit des hommes, & que s'il luy eut esté permis, elle auroit agy d'un air propre à s'attirer le mépris; parce qu'elle avoit l'experience, que ce qui succedoit contre le gré de son fond naturel, rejoüissoit celuy de grace en son Ame.

Cette vertueuse Mere fit vœu longtemps avant sa mort, de tendre en tout au plus parfait, & d'estre fidelle à tous les mouvemens de la grace qu'elle discerneroit. Elle a eu peu de soutien des creatures. Son bon Pere Surin fut éloigné d'elle au bout de huit ou dix ans: Et Dieu la mit sous la conduite du R. P. de S. Jure, lequel estant de la Province de Paris, ne luy donnoit aide que par écrit; mais il avoit grande correspondance & charité pour son Ame. Elle traitoit avec ceux à qui elle se manifestoit, par voye de Direction ou de conseil, avec une admirable sincerité, ayant une candeur naturelle, qui paroissoit avec qui que ce fut: comme aussi une certaine bonté, qui nonobstant son temperament sanguin & bilieux, donnoit accés & satisfaction aux plus chetifs esprits. Sa voye interieure estoit bien souvent semée de lis & de roses; mais elle a pareillement marché parmy les croix, les clouds, & les épines. Elle en a senti la pesanteur, & les pointes ont penetré jusqu'au plus profond, & plus vif de son Ame; Dieu luy ayant montré qu'il sçait sûrement conduire par l'un & par l'autre chemin, quand, & comme il luy plaît.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE SES DERNIERES ANNE'ES, ET DE SON TREPAS.

LA Mere des Anges s'étant livrée au bonplaisir de Dieu, il la sceût bien prendre au mot, la reduisant peu à peu à la perfection du denüement. Les dernieres années de sa vie, elle se vit dans l'impuissance de suivre les observances communes de la Religion, & à ne faire presque rien, eu égard à ce qu'elle avoit accoutumé de faire. Cette cessation de pouvoir luy auroit esté un

dur martyre, si elle n'eût esté bien morte à soi-même, & dépendante de la volonté divine. Alors on connut par ces discours spirituels, que son Ame avoit atteint le sommet de la contemplation passive, qu'elle joüissoit du fruit de ses travaux, & qu'elle goustoit en repos combien le Seigneur est doux à ceux qui l'aiment, conservant une vigueur continuelle, mais purement spirituelle. On a eu tres-particuliere connoissance, qu'elle n'est parvenuë à ce haut degré, qu'aprés avoir passé par les voyes communes, & y avoir travaillé tout de bon, & mesme par l'avis de son S. Ange, aprés s'estre servie de pratiques distinctes, en bon nombre, & durant longues années. Elle a toûjours preferé les ordres de l'obeïssance, à ce que son Ange luy dictoit. Aussi souvent luy-mesme la renvoyoit à ses Directeurs, & luy enchargeoit de declarer toute ce qu'il luy communiquoit.

La Communauté de Loudun ayant par dispence des Superieurs la liberté de continuer toûjours la Mere des Anges dans la charge de Superieure, pourveu qu'elle en fût élection de trois en trois ans, elle y a toûjours esté choisie 30. ans & huit mois de suite, tenant ses filles en union, & en joye, & leur estant une sage Mere, une Maistresse de la perfection, & une charitable dispensatrice de tout le bien qu'il luy estoit possible.

Le jour des Rois de l'an 1665. la fievre luy augmenta, avec ses maux ordinaires, & tout son corps se trouva extraordinairement debile. Elle ne pensoit pas pourtant estre si prés de sa fin, & deux Medecins qui la traiterent durant cette derniere maladie, esperoient de l'en retirer. Comme elle puisoit de grandes forces du S. Sacrement qu'elle avoit receu tous les jours depuis sept à huit ans, il luy fut accordé plusieurs fois en cette maladie. Nôtre Seigneur luy donna aussi la consolation qu'elle desiroit de conferer avec un P. Iesuite son Directeur; car il passa tout à propos par Loudun, receût sa confession, & la laissa fort en paix. Toute endormie qu'elle estoit, elle répondoit juste à tout ce qu'on luy demandoit, & d'un petit somme à l'autre, elle reprenoit son discours discontinué, au mesme endroit, & dans le mesme sens qu'elle l'avoit laissé, ce qui mettoit en admiration. Dieu la disposoit luy-mesme à passer du temps à l'eternité d'une maniere tres intime, en sorte que la creature y avoit peu à faire. Elle estoit comme dans l'impuissance de toute propre recherche, & pour peu qu'elle en conceût de desir, par quelque crainte d'un repos oisif ou naturel, elle estoit soudain avertie qu'il y avoit de l'impureté, & qu'il se falloit toute perdre en Dieu. Son Ange se rendant visible à elle dans

ce

de temps, gardoit un entier silence. Il la visita aprés qu'elle eut reçeu l'Extreme Onction, 20. heures avant sa mort. Elle ne le perdit point de veüe depuis sa derniere Communion, qu'elle fit à la minuit du jour qu'elle decedá. Ce B. H. Esprit luy témoignoit par son air de la bonté ; mais cette chere mourante ne faisoit pas presque d'attention à ces visites Angeliques ; mesme depuis quelques années, elle en recevoit peu de secours sensible, ne luy estant pas permis de sortir de son fond, pour s'apliquer à chose aucune distincte, à moins que l'Esprit de Dieu ne l'y mesit ; Ce qui se faisoit au temps, & en la maniere qu'il plaisoit au Souverain, & non à elle. Et à l'exception des veües de son Ange, toutes les autres communications extraordinaires se faisoient dans l'intime de son Ame, pendant ces dernieres années. Immediatement devant que de recevoir les saintes Huiles, elle se dressa en son seant, demanda le Crucifix, & le tenant entre ses mains jointes, elle rendit graces à Dieu, & expliqua sa joye, d'estre fille de la sainte Eglise ; puis elle demanda pardon à la Communauté, avec humilité & tendresse ; Et s'estant sans doucement d'accorder sa benediction, le R. P. Morin Iesuite, Superieur de l'Hospice de Loudun, & qui l'assistoit, l'obligea à la donner, comme elle fit enfin, disant que c'estoit par obeïssance : Celle qui l'aprochoit de plus prés, craignant qu'elle n'expirast dans l'assoupissement qui l'accabloit, la réveilla avec quelque parole un peu forte. Elle, s'arrachant au sommeil, dit à cette Sœur d'un air riant, & d'une voix assez ferme, *Hé bien, ma chere Sœur, que faut-il faire pour plaire davantage à Dieu ?* Il luy fut répondu qu'il falloit veiller, & se tenir attentive aux mouvemens de Dieu, pour y concourir. Comme elle estoit entierement éveillée, & d'une façon qui marquoit une grande presence d'esprit, elle voulut se mouvoir un peu, & en mesme temps, elle fut suffoquée. La pâleur mortelle couvrit son visage ; mais peu aprés elle se dissipa, & il devint beaucoup plus beau qu'il n'estoit en santé, portant une majesté, & je ne sçay quoy d'aimable, qui inspiroit la recollection interieure, & le respect envers cette digne Mere. Sa mort arriva le 29. de Ianvier 1669.

LA VIE
DE LA MERE MARGVERITE POISSON, dite du Saint Sacrement, Religieuse Vrsuline de Poitiers.

CHAPITRE PREMIER.

SA IEVNESSE AV MONDE ET EN RELIGION.

VNE des plus belles fleurs & des plus prisées du Monastere de Poitiers, fut la Mere Marguerite Poisson, dite du Saint Sacrement, que nous allons regarder comme une Anemone double, qui a produit des parterres entiers: ce sont les Monasteres qu'elle a établis en d'autres Villes. Elle tira son origine d'une honeste famille d'Angers, & son esprit ouvert & agissant dés sa plus tendre enfance fut soigneusement cultivé par l'étude de tout ce qu'une fille de qualité doit sçavoir. Elle eût une adresse particuliere pour toucher les instrumens, & s'y rendit admirable à l'âge de neuf à dix ans elle se sentit portée à la vie Religieuse; & pour éprouver si elle seroit capable de l'embrasser, elle quitta son linge, & usa d'autres austeritez pour lesquelles sa Mere la mal-traita; mais son Pere en tira bon augure. Elle perdit sa Mere à l'âge de douze ans, & pria Nôtre-Dame de luy tenir lieu de Mere. Peu apres son pere s'étant remarié songeoit à mettre sa fille Marguerite en Religion, lorsqu'en même temps la Mere de la Croix se trouva preste à partir des Vrsulines d'Angers qu'elle venoit d'établir, Mr Poisson luy confia sa fille avec une somme d'argent pour sa subsistance. Nôtre Marguerite quoy que fort cherie dans la Ville, & déja fort éclairée, eut le courage de quitter son païs & de s'abandonner à l'aveugle, à la conduite d'une personne qu'elle ne connoissoit point, & qui la menoit dans un païs où elle n'avoit aucune habitude. Ce fut pourtant un heureux sort pour elle, de tomber en de si bonnes mains, & une grande consolation à la Mere de la Croix d'avoir fait une si riche acquisition dans l'Anjou. Son dessein étoit de la conduire à Bordeaux. Mais ce n'étoit pas celuy de Dieu, qui la vouloit faire Religieuse de Poitiers, & qui l'y arresta au passage; car la Mere de la Croix étant obligée de sejourner au Monastere

de cette Ville, qu'elle avoit fondé depuis peu, l'aimable Sœur Marguerite fentit une ſi grande inclination à y demeurer, & les Religieuſes eurent tant de deſir de la retenir, qu'apres s'en eſtre ouvertes les unes aux autres, la Superieure en fit la propoſition à la Mere de la Croix, qui nonobſtant ſa tendreſſe à l'égard de cette fille, conſentit à ſon choix & la laiſſa dans ce Convent. Elle commença auſſi-tôt ſon Noviciat, & d'une ſi bonne maniere qu'elle faiſoit la joye de la Maiſon, où chacun portoit des jugemens avantageux de ce qu'elle devoit eſtre à l'avenir, l'apellant d'ordinaire, *la fille de belle eſperance*. Elle fit ainſi profeſſion avec beaucoup d'aplaudiſſement: & tout enſuite eut l'employ de Maiſtreſſe de trente Penſionnaires, bien qu'elle n'eût au plus que dix-ſept ans. Elle les gouverna avec une telle ſageſſe, qu'elles l'aimoient, la reſpectoient & luy obeïſſoient ſans peine: Elle ne reüſſit pas moins au Chant & aux ceremonies du Chœur, qu'elle avoit fait à la Claſſe, & par tout elle devançoit ſes Compagnes, aprenant plus en trois jours que les autres en trois mois. Le brillant de ſon eſprit, accompagné d'une vertu ſolide, la rendit bien-tôt comme l'agente univerſelle de la Maiſon. Tout ce qu'elle faiſoit, étoit agreé, & toutes les Sœurs l'aimoient ſingulierement. Elle leur inſpira une devotion particuliere à S. Thomas d'Aquin, & une charité extraordinaire envers les Ames du Purgatoire; étant la premiere à offrir des prieres, des mortifications, & des jeûnes de neuf jours au pain & à l'eau pour leur ſoulagement. Cette chere Sœur avoit une humeur gaye & un courage au deſſus des foibleſſes & des plaintes. On ne pouvoit l'entretenir, ſans ſe ſatisfaire beaucoup, & ſans admirer ſes bonnes qualitez; leſquelles étant connuës du Superieur de la Maiſon de Poitiers, il reſolut de la faire Superieure des Vrſulines de Niort, à l'âge de vingt-quatre ans ſeulement, parce qu'elles n'étoient pas encore aſſez à ce petit Convent, pour proceder à une election. La choſe ne fut pas plûtôt declarée, que les Religieuſes de Poitiers furent en pleurs, que l'on modera enfin par l'eſperance de ſon retour au bout de trois ans. La ſoûmiſſion à la volonté de Dieu mit le dernier adouciſſement à cette amertume, pendant que la Mere Marguerite s'éloigna de corps du lieu où elle laiſſoit ſon cœur. Monſeigneur Henry Louis de la Roche-poze, Eveſque de Poitiers, luy donna une Diſpence fort avantageuſe pour ſon âge, & qui marquoit les égards qu'il avoit pour elle.

CHAPITRE SECOND.

SA PRVDENTE CONDVITE, ET DE SES BONNES œuvres.

LA Mere Marguerite quitta donc le lieu où elle avoit goûté tant de douceurs, & où elle en avoit fait goûter à tant d'autres. Celuy où elle alloit, étoit bien different; toutes les Religieuses avoient peine de la veuë, parce que l'on devoit en même temps faire sortir une ancienne qui avoit receu toutes les Novices: Ainsi il y eut autant de larmes repanduës à Niort pour recevoir la Mere Marguerite, qu'il y en avoit eu à Poitiers pour la laisser aller. Apres qu'elle eût adoré le S. Sacrement dans l'Eglise, d'où elle entendit les plaintes des Religieuses, elle fut conduite à la porte Conventuelle par Mr d'Hillerin leur Superieur. Mais il fut besoin qu'il usât de son authorité pour la luy faire ouvrir. Estant enfin entrée, elle essuya quelques rebuts, puis en peu de temps sa douceur luy assujettit tous les cœurs; de sorte que son premier triennal achevé, les Sœurs l'éleurent pour un second pendant lequel elle moissonna quelques Croix, mais avec tant de vertu, qu'en plusieurs occasions où elle croyoit avoir mécontenté, elle s'humilioit jusques à demander pardon en public. Et tant s'en faut que cela diminuast de son authorité, qu'au contraire on la respecta davantage. Elle conduisoit si prudemment, que si par necessité elle abatoit d'une main, elle relevoit de l'autre. Elle avoit une sincerité charmante, & une grace de bien dire qui gagnoit ceux qui l'abordoient. Elle ne recevoit pourtant les visites qu'autant qu'elle les jugeoit utiles. Monsieur le Commandeur de la Porte Oncle du Cardinal de Richelieu, faisant quelque sejour à Niort, voulut voir la Mere, sur le recit qu'on luy en fit: & dés sa premiere conversation il en connut plus de bien qu'il n'en avoit ouy dire. il luy fit des offres fort avantageuses, dont elle n'usa que pour exercer des charitez considerables. Entre lesquelles ce Seigneur ayant fait mettre en prison un parent d'une Vrsuline, nôtre Superieure ne luy en eût pas plûtôt parlé, qu'il affranchit le Prisonnier. Pour ses interests particuliers elle en étoit fort dégagée, desirant recevoir tout de Dieu, & rien des creatures, de peur de s'en rendre esclave; mais pour le bien de sa Communauté & de son Ordre, elle ménageoit les bonnes volontez des personnes qualifiées; & de cette maniere elle procura un établissement à Luçon, & changea la resolution de

Monſeigneur de Bragelonne Eveſque de Luçon qui n'y vouloit point auparavant entendre. D'abord qu'il parla à elle, il luy dit qu'il donneroit ſon conſentement à cette fondation, pourveu qu'elle en fuſt Superieure; Mais comme lors elle ne pouvoit quitter le Convent de Niort, elle s'en excuſa pourſuivant toûjours l'affaire pour Luçon avec tant de perſeverance, qu'elle obtint ce qu'elle demandoit. Elle y envoya ſa ſœur avec quelques autres Religieuſes. A quelque temps de là elle entreprit en perſonne la fondation de S. Jean d'Angely, en ſurmontant de grands obſtacles. Et quoy qu'elle & ſes Compagnes fuſſent receuës dans la Ville avec joye & même avec pompe; deux ans s'écoulerent apres, ſans qu'il ſe preſentaſt de filles pour eſtre Religieuſes à ce nouveau Convent (qui étoit l'unique de ce lieu là) & à peine y eût-il durant ce temps deux Penſionnaires. La Mere Marguerite voyant auſſi qu'on les abandonnoit tellement qu'on ne venoit preſque point à leurs parloirs, elle profita de ce loiſir, s'occupant avec ſa petite troupe à travailler pour leur Autel; mais ſi diligemment, qu'en moins de ſix mois elles eurent fait deux ornemens d'Autel. A la ſuite du temps ces bonnes filles ont fait des ouvrages pour leur Egliſe, d'une delicateſſe & propreté qui ne peut eſtre ſurpaſſée.

Ayant pratiqué des lieux pour l'inſtruction des Eſcolieres externes, qui étoit la grande inclination de la Mere Marguerite, elle-même ſe chargea d'une Claſſe, & montra par ſon bon exemple comment il s'y falloit conduire; le profit s'en enſuivit bien-tôt; car une petite fille racontant à ſa grande-mere, fort opiniaſtre dans l'hereſie, ce qu'elle avoit apris aux Vrſulines, cette vieille en fut convertie, receut les Sacremens de la vraye Egliſe au lict de la mort, & finit ſes jours bonne Catholique. Il mourut au Convent une des Novices que la Mere y avoit amenées de Niort, c'étoit une fille majeure, laquelle uſant de ſes droits fit un Teſtament fort avantageux pour le Monaſtere de S. Jean d'Angely; mais la Superieure par déſintereſſement, & pour éviter tous procés ne le voulut point faire valoir dans ſon étenduë, & ſe contenta de cent écus, pour les frais de la longue maladie & de l'Enterrement de la deffunte.

Le vœu qui éclata le plus en cette bonne Mere, fut le zele enflammé pour la converſion des Heretiques, & Dieu luy fit la grace de contribuer à pluſieurs. La premiere Demoiſelle qu'elle receut à Saint Jean, fut ſa premiere conqueſte. Vn Gentil-homme Catholique la recherchoit, & elle ne manquoit pas d'inclination pour

luy ; mais ses parens grands Heretiques l'observoient de si prés, qu'elle n'osoit presque le regarder. Elle eût pourtant l'invention de luy faire sçavoir, qu'elle avoit envie d'entrer aux Vrsulines, dans l'esperance d'y agir plus librement, & qu'elle le prioit d'y demander sa place. Le Gentil-homme pour parvenir à ses fins, prend la Superieure par où il falloit, luy faisant entendre que l'on feroit une bonne Catholique de cette Demoiselle Huguenote : La Mere en même temps promet sa reception, encore qu'elle previt les persecutions qu'elle en souffriroit. La fille s'échape de ses parens, & se refugie au Monastere, où au lieu de montrer une Ame desireuse d'être instruite en la verité ; elle fit paroistre un aheurtement étrange à l'erreur. Sa retraite mit l'allarme parmy les Religionnaires de la Ville, qui étoient en fort grand nombre, mais sur tout chez ses parens, gens de pouvoir & de credit. Le Monastere fut comme investy de peuple, qui s'efforçoit de retirer cette fille. Les uns menassoient les Vrsulines de mettre le feu à leur Maison, les autres vouloient rompre les portes, & chacun disoit autant d'injures que la passion leur en dictoit. Cependant la Superieure conduisit la Demoiselle à une chambre à l'écart, afin qu'elle n'eût point de connoissance de ce qui se passoit. Apres cela elle répondit si judicieusement à ces hommes furieux, qu'ils s'adoucirent insensiblement, & s'en allerent les uns apres les autres, laissant les Religieuses en repos. N'ayant plus que l'erreur de la fille à combattre, elle encourage sa petite Communauté à employer les armes de l'Oraison. De sa part elle ne s'y épargna pas, & s'insinua peu à peu dans ce cœur, en sorte qu'elle luy fit detester ses erreurs, & promettre de ne point donner de parole à ses parens pour sortir du Convent, se doutant bien que sa plus forte attaque seroit de ce côté-là. En effet son pere qui étoit absent, quand elle étoit entrée, se resolut à quelque prix que ce fust, de la ravoir, tenant à grand déshonneur d'avoir une fille Catholique & Religieuse. Touché de ces sentimens, il la demande à la grille, & employa toutes les tendresses, puis les rigueurs dont il se peût aviser, pour la faire consentir à sa sortie. Pendant cette conference perilleuse, la Superieure avoit mis des Moyses devant le S. Sacrement, pour lever les cœurs & les mains au Ciel, & en attirer le secours. La fille perseverant toûjours à protester à son Pere qu'elle vouloit vivre Catholique, il luy promit la liberté de conscience, à condition qu'elle reviendroit en sa compagnie ; ce que la fille refusant, il entra en un si grand emportement, qu'apres avoir vomy mille injures, il tira son épée, & la luy auroit passée à travers du corps, si elle n'eût pris la fuite.

A quelques jours de là, ce pere toûjours indigné, envoya un de ses parens Président de Bordeaux, & fort attaché à sa même secte, pour essayer encore de ranger sa fille à sa volonté; mais il n'avança rien plus que les autres. Les parens parloient d'avoir un Arrêst de Parlement en leur faveur, lorsque Monseigneur Henry de Bourbon, Prince de Condé passa par S. Iean d'Angely; & ayant apris qu'il y avoit des Religieuses dans la maison où il avoit pris naissance, il les alla voir & parla à la Mere Marguerite, qui luy expliqua la peine où elle étoit au sujet de cette Demoiselle. Ce grand Prince prit son interest & obligea ses parens à l'assister dans la condition où Dieu l'apelloit. Il leur en fallut donc passer par là, voila son Contract signé, le jour arresté qu'elle devoit prendre l'Habit, le monde averty de la ceremonie, & toutes choses disposées, avec d'autant plus d'éclat que la fille apartenoit à toute la Noblesse du païs; mais la veille tout au soir, la même fille declare qu'elle ne desire plus passer outre; chacun en est surpris, hormis la Mere, qui se retirant auprés de Dieu, connut que c'étoit une tentation, & fit dire aux Sœurs un *Veni Creator spiritus*. Il ne fut pas plûtôt achevé, que la Postulante changea derechef, & prit l'Habit le lendemain, de tres-bonne volonté. Ce fut pourtant une plante assez foible durant le cours de son Noviciat. Et le Demon pour joüer de son reste, luy donna des inquietudes étranges pendant la ceremonie de sa Profession. Mais dés qu'elle eût prononcé ses Vœux, & Communié, elle rentra dans sa paix, & de là en avant, elle aima Dieu avec plus d'ardeur, qu'elle n'avoit jamais aimé le monde.

L'exemple de cette Demoiselle heretique, en attira cinq autres, qui ont esté aussi Religieuses au mesme Convent, & aidées par la Mere Marguerite; Plusieurs autres qu'elle convertit, demeurerent dans l'état seculier, dont l'une, outre l'heresie, estoit plongée dans un vice infame, & vivoit miserablement en une petite maison de Campagne, environnée de personnes debauchées. La Mere Marguerite, à qui rien n'estoit impossible en fait de charité, trouva moyen de la tirer de ce lieu, & l'envoya à Angers, donnant un si bon tour à cette affaire, que l'on creut que c'estoit une fille qui quittoit le païs pour avoir liberté de conscience; tellement que celle qui estoit l'oprobre de son païs, passa pour en estre la gloire. Les personnes de condition allerent se conjoüir avec elle, & elle fit sa profession de foy, avec beaucoup d'éclat; Mais quelque temps aprés, s'estant montrée un peu legere, sa chere protectrice eut le credit de la faire enfermer dans un Convent de son Ordre, fournissant à tous les frais de ses voyages. A deux ans de là, les Pa-

rens reconnoissans l'obligation qu'ils avoient à la Mere, pour le soin qu'elle avoit eu de l'honneur & du bien de leur parente, luy remirent entre les mains sa legitime, qui n'estoit pas grand chose, afin qu'elle la pourveust à sa discretion. Cette pauvre fille eut de sa part de tels sentimens à l'égard de sa Bienfaitrice, qu'elle ne souhaittoit rien tant au monde que de la voir. Dieu luy donna cette consolation; car la Mere alla pour trois semaines au Monastere de Niort, où la fille se trouva, Et mesme aprés elle retourna secretement à S. Iean d'Angely, la Mere la logeant dans le Convent prés d'un mois, au bout duquel, en estant fort empeschée, elle fit une neuvaine à sainte Anne, & en suitte il se presenta une Dame de Bordeaux, qui eut la charité de s'en charger: Elle l'emmena, & la maria à Bordeaux, où elle mourut Chrestiennement cinq ou six ans aprés. Elle convertit aussi un Religieux renegat, qui menoit une vie abominable, & scandaleuse, jusqu'à faire de la fausse monoye, & qui luy avoüa qu'il souffroit davantage par le remords de sa conscience, depuis quinze ans qu'il avoit quitté l'habit religieux, qu'il n'avoit jamais fait pendant quatorze ans qu'il l'avoit porté. Il r'entra dans son Ordre, & mourut deux ans aprés en bonne disposition. On pourroit raporter quantité d'autres exemples de la charité de cette bonne Superieure, parce que tous les miserables qui y avoient recours pour leurs Ames, & pour leurs corps, y trouvoient des assistances. Elle faisoit nourir chaque jour bon nombre de pauvres, du menage de sa Communauté, quoy qu'assez pauvre aussi. Elle se privoit souvent & secretement de ses repas, pour les envoyer aux neceſſiteux, aux malades, estropiez, & infects, qu'elle nommoit *ſes Conſiderables*, encore que quelques-fois ils luy chantassent des injures. Les Sœurs qui departoient ordinairement les aumosnes, avoient ordre de faire prier Dieu ceux qui la recevoient, & de les instruire pour leur salut. Et les mesmes Sœurs avec leurs Compagnes, estoient les premieres à ressentir les épanchemens de la charité cordiale de leur Mere.

CHAPITRE

CHAPITRE TROISIEME.

DE L'ESTIME QV'ON FAISOIT D'ELLE, & de sa mort.

LA reputation de la Mere Marguerite s'étendoit si loin, que de quinze & vingt lieuës à la ronde, les Peres & Meres en mourant, ordonnoient dans leurs Testaments, que leurs filles fussent mises sous sa conduite. Plusieurs personnes faisoient de longs voyages pour la voir, & s'en retournoient fort satisfaites, après luy avoir parlé. Monsieur Lanier Abbé de Vaux, homme tres-spirituel, fit son éloge en peu de mots, disant, que c'estoit la Superieure du monde, qu'il connoissoit avoir plus de benediction, & de grace pour la conduite; qu'il avoit remarqué en elle un grand don de discernement, & une patience à attendre les Ames, ce qui estoit le caractere de sa mission, pour leur direction. Messeigneurs les Evesques de Poitiers, & de Xaintes, deferoient à ses sentimens, la loüoient en toute occasion.

Elle merita de plus l'aprobation de Dieu, & des Anges, soûffrant d'une admirable force d'esprit, diverses sortes de peines. Elle digera sans secours humains des chagrins extraordinaires, en l'établissement du Monastere de S. Jean d'Angely. Et les dernieres années de sa vie, elle fut tourmentée par des obscuritez d'esprit, & par des degoûts de toutes choses: l'espace de 18. ans un sommeil ne luy donna presque point de repos la plus part des nuits, & le jour elle estoit aussi gaye, & d'un teint aussi vermeil, que si elle eut joüy d'une pleine santé. Le Medecin estimoit pourtant dix ans avant sa mort, que naturellement elle ne devoit plus vivre. Enfin Dieu la retira auprés de luy, quand il ne la jugea plus necessaire à la Communauté. Il y avoit au moins 14. ans qu'elle se confessoit chaque fois, comme pour mourir, ayant de vives aprehensions de celuy qui juge les justices, joint à un ennuy de la vie, qui la faisoit tout ensemble desirer & craindre la mort. En cét estat, il luy prit une fievre quotidienne, & en suitte une fievre maligne, qui épuisa ses forces en peu de temps, & la reduisit en six jours à l'extremité, de quoy le Medecin avertit les Religieuses. A cette nouvelle surprenante on ne vit plus que des larmes, & on n'entendit plus retentir que des sanglots par la maison. Vne des plus confidentes de la malade, suivant la prediction qu'elle luy en avoit faite, luy fit entendre qu'elle se devoit preparer à paroistre devant Dieu. Aussi-tost

pour réponce elle produiſit un acte de contrition, puis elle receut ſes Sacremens, & paſſa la nuit ſuivante comme en lethargie. Le lendemain qui eſtoit un Samedy, elle recouvra les ſens & la parole. Elle refuſa de faire un vœu pour ſa gueriſon, diſant qu'elle s'abandonnoit toute à Dieu. Et aprés avoir encore langui quelques heures, elle mourut le meſme Samedy huitiéme d'Octobre, l'année 1660. ſon corps demeurant droit en un temps où la nature manque à tous.

Elle fut regrettée, comme elle le meritoit, aprés avoir eſté la vraye Mere de tant de Religieuſes, l'inſtrument de la vocation de pluſieurs filles, & le ſecours d'une grande multitude de miſerables, comme on peut juger de ce que nous avons dit cy-deſſus, & de ce que nous allons encore ajoûter. Une fille fortement engagée dans la vanité, rompit avec le monde, & ſe rendit Urſuline à Nioer, aprés avoir eſté éclairée par la Mere Marguerite, ſur l'inſtabilité des creatures, ce que l'on tint pour un miracle de grace. A S. Jean d'Angely, la Mere devoila une Novice pour une maladie dangereuſe, & communicative. Ses Parens negligeoient de l'aſſiſter, mais la charitable Superieure y ſuplea, filant elle-meſme pour gagner de quoy luy ſubvenir. En divers lieux, elle fit habiller de petits pauvres, les nettoyoit de ſes mains, & prenoit leur vermine comme des perles. Elle faiſoit des queſtes pour la delivrance des Priſonniers, & retiroit les malfaiteurs du dernier ſuplice, employant tout le credit qu'elle avoit pour faire du bien au prochain. Toute les Monumens de ſa pieté, elle ſ'oublia ainſi qu'on fit une avec ſa mort, au Monaſtere de S. Jean, au ſalut du S. Sacrement, expoſé tous les premiers Jeudis des mois, obtenant cette permiſſion de Monſeigneur l'Eveſque de Xaintes. Elle fit bâtir une Chapelle à S. Joſeph, comme auſſi en commencer une autre à la ſainte Enfance de Nôtre Seigneur. Il y a un caveau deſſous, où ſon corps a eſté enterré. Elle a fermé les yeux à pluſieurs Religieuſes, qu'elle avoit formées à la vertu, dans S. Jean d'Angely, avec tant de ſuccés, que leurs bons exemples animent encore celles qui les ont ſuivies: Une deſquelles eſtoit ſurnommée de ſes Diſciples, *la Martyre de l'amour de Dieu*, à cauſe des peines interieures qu'elle portoit, qui l'éloignoient de toutes les ſatisfactions humaines, & qui la faiſoient trembler ſous la divine Juſtice, bien que ce fuſt une Ame innocente, & élevée dans la devotion dés ſon bas âge. Elle avoit nom Sœur Marie Girard.

DE LA MERE MARIE LE COQ, DITE DE S. IOSEPH, & de Sœur Madelene du Verger, dite de S. Bernard, Professes de Tours.

C'EST avec plaisir que nous entrons dans le Monastere de Tours, comme dans un celebre parterre, où estant une infinité de belles fleurs, qui font un agreable émail, nous allons faire le choix de celles qui paroissent les plus éclattantes, pour les joindre au bouquet que nous avons déja commencé, & que nous allons achever avec les autres fleurs que nous esperons trier encore dans divers autres Iardins mystiques, derivez de celuy de Bordeaux.

La Mere *MARIE LE COQ*, dite de S. Ioseph, presque au sortir du maillot estant éclairée du Soleil de Iustice, s'ouvrit comme ces petites fleurs qui portent le nom d'étoilles; Et se mettant à genoux d'elle-même, elle reconnent & adora son Createur. Après cela, elle se rendit aimable à tout le monde, mais le monde n'estoit pas digne d'elle. Le rang que tenoient ses Parens dans la ville de Tours, l'obligeant souvent de se trouver aux divertissemens publics, elle n'y assistoit que de corps. Son esprit cherchoit des delices plus épurées & plus solides, & se promettant de les gouster en Religion, elle forma le dessein de s'y rendre. Elle apprit aux pieds de Nôtre Dame des Ardilliers, que Dieu l'avoit destinée pour le Monastere des Vrsulines de Tours. En sortant elle s'y presente, elle y fut receuë, & elle travaille particulierement pendant son Noviciat à la mortification, & à la parfaite charité, payant par des agremens, & des services les petits déplaisirs qu'elle recevoit. A peine avoit elle trois ans de Profession, qu'elle gouverna par commission le Convent de Loches, & elle donna tant de marques de sa prudence, qu'elle fut élûë deux autres fois pour y estre encore Superieure, après avoir esté longtemps à Tours Maistresse des Novices. Alors celle qui avoit semblé une étoille, parut comme Soleil, fleur, & astre tout ensemble. Vn Soleil qui éclairoit le Monastere, & une fleur qui en estoit l'ornement. Sa prevoyance & sa vigilance estoient admirables. Elle servoit d'Infirmiere aux Sœurs dans leurs maladies, & du mois durant elle en pansa de ses mains une qui estoit pleine de playes infectes, de sorte que l'on eût dit qu'elle n'estoit Superieure que pour se faire l'humble servante de la Maison.

Elle souhaitta avec ardeur d'aller se sacrifier en Canada, & elle

le demanda avec empressement à Monseigneur son Archevesque, mais la Communauté qui avoit interest à se la conserver, s'opose à ses desirs. Comme elle se vit hors d'espoir de contribuer de sa personne à ce bon œuvre, elle se despoüilla de toutes ses petites commodités, pour en enrichir celles qui y furent destinées. Ce grand zele pour les Ames a duré autant que sa vie, & même étant superieure à Tours, elles employa à donner les premieres impressions de la pieté aux petites filles des Classes. Elle se plaisoit en leur compagnie, & begayoit encore avec elles à l'âge de 63. ans. Elle disoit souvent que cet employ étant essentiel, & le plus important des Vrsulines, elles devoient le preferer à tous les autres. Ses dernieres mortifications purifierent son Ame pour la rendre digne des chastes embrassemens de son divin Epoux. Elle decedda le 21. de May 1660.

La ville de Tours vit naistre Sœur *MADELENE DE VERGER*, dite de S. Bernard, quoy que son Pere fust Avocat à Paris. Dieu luy donna un esprit lumineux & penetrant, avec une fort belle naissance pour la vertu. Elle conduisit la maison de son pere, apres que sa mere fut morte, & servit de seconde mere à ses freres & à ses sœurs. Elle étoit pourtant dans le monde, sans tenir rien du monde. Apres une Communion, elle se resolut d'être Vrsuline; mais l'execution n'en fut pas si facile que la resolution. Les affaires de sa maison que son pere avoit laissées embroüillées en mourant, furent des chaisnes qui l'arresterent quelque temps, & qu'elle rompit enfin pour se ranger aux Vrsulines de Tours, auprés de 28. Novices qui contribuerent beaucoup à sa ferveur. Elle eut un attrait particulier à la vie interieure; & elle fit profession à l'âge de 24. ans, avec des sentimens de pieté tous extraordinaires. Son habileté aux affaires, fit cause qu'on luy donna la charge de Procuratrice. Jamais le temporel ne fut plus sagement administré que sous sa conduite. Mais comme le spirituel est bien plus considerable, on y aplique cette chere Sœur, qui n'étoit pas moins capable de l'un que de l'autre. Elle fut donc Maistresse des Novices, & gouverna les fortes & les foibles d'une si bonne maniere, que toutes en profitoient. Parmy les jeunes Professes il s'en trouva une inquietée de scrupules, à tel point qu'elle avoit lassé la patience de quantité de personnes, ayant de plus de grandes douleurs & difformités par un retrecissement de nerfs. Nôtre Sœur de S. Bernard étoit toûjours disposée à l'écouter, & à calmer son esprit, de sorte que cette fille servit beaucoup à couronner ses merites.

Cette chere Sœur, eut des communications intimes de Dieu,

que elle écrivit quelque chose par l'ordre exprés de la Superieure. Le feu de l'amour Divin étoit comme son élement dans lequel elle vivoit avec plaisir. Elle Communia tous les jours, les dernieres années de sa vie, parce qu'elle étoit insatiablement affamée de ce mets celeste. Elle se tenoit entre ses Sœurs comme un Corbeau parmy les Colombes, se reprochant ses plus legeres imperfections. Et quand elle fut au lict de la mort, elle promit à cette pauvre malade d'esprit & de corps, pour qui elle avoit eu une patience infatigable, que si Dieu luy faisoit misericorde, elle ressentiroit l'effet de ses prieres. Depuis sa mort, qui arriva le 17. de May 1654. cette fille fut guerie au corps & en l'Ame, de quoy toutes les Religieuses loüerent Dieu, & furent confirmées dans l'opinion des merites de la defunte Sœur Madelene de S. Bernard, que nous comparons à ces sortes de fleurs, qui apres avoir paré la terre, servent avec utilité à plusieurs medicamens.

LA VIE
DE SOEVR IEANNE BERGET DITE de Sainte Monique, Religieuse Vrsuline de Tours.

LE village de Vouvre distant de deux lieuës de Tours, produisit une fleur champestre qui sous une petite apparence contenoit beaucoup de vertu. Ce sont les sentimens que l'on doit prendre à l'égard de Sœur IEANNE BERGET, dite de Sainte Monique, comme il se va justifier.

La premiere chose qu'elle apprit de ses bons parens, fut que le Fils de Dieu étoit mort pour nous les hommes, & par consequent pour elle, ce qui luy fit des grandes impressions d'amour & de reconnoissance envers son Redempteur; & pour penser plus à son aise à ses souffrances, elle se retiroit en coin d'habitation, ou au pied d'un arbre écarté de la veuë des parens, où elle faisoit souvent tant de genuflexions qu'elle en étoit toute fatiguée, se mortifiant déjà, sans sçavoir ce que c'étoit que mortification. Le S. Esprit luy inspira aussi la devotion à Marie Dame, & le Demon mit à profit sa foiblesse, luy suggerant des blasphemes épouventables. Mais elle formoit aussi-tost du signe de Croix qu'il luy faisoit d'effroy, & les surmontoit par la force de ces sacrez caracteres.

Estant parvenuë en âge, elle se laissa gagner par la vanité, mais

elle ne demeura que cinq semaines avec son mary, qui luy fut ravy par la mort. Cette jeune Veuve pour faire un entier & perpetuel divorce avec le monde, se presenta aux Vrsulines de Tours, & demanda avec une si grande ardeur d'y avoir entrée qu'on la luy accorda, quoy que le Monastere étant alors remply d'un si grand nombre de filles qu'à peine les y pouvoit on loger, on ne l'y receut qu'à dessein de l'envoyer à celuy de Loches. En attendant que l'on trouvast la commodité du voyage, on la mit dans les exercices du Novicia de Tours, où sa vertu fit concevoir de si hautes esperances que l'on changea bien-tôt de dessein, & l'on ne parla plus de l'envoyer ailleurs. Elle parut plus parfaite avant que de prendre l'habit Religieux, que ne le sont quantité de Religieuses plusieurs années apres leur Profession. Il fut donc plûtôt donné à son merite qu'à son desir, & elle le receut avec tant de satisfaction, qu'elle sembloit déja goûter les delices dont les Saints sont remplis au moment qu'ils sont revêtus de la gloire.

Dés son Novicia elle eut le don d'Oraison & de larmes; ce que l'on ne pouvoit assez admirer en une jeune personne nourie au village, sans instruction & sans lecture, puisque quand elle demeura Veuve à peine connoissoit-elle les lettres de l'Alphabet. Il ne luy falloit qu'une elevation à Dieu pour la ravir, ce qui luy arrivoit souvent, & même dans le Refectoir, quand on disoit le *Benedicite*. Elle demeuroit quelques-fois de bout pendant que les autres étoient assises à table, & n'avoit pas chaque commencé à manger, que l'on avoit achevé le repas. Sa Maistresse la mortifioit dans ces rencontres, & les Sœurs luy en faisoient une guerre innocente à la recreation, luy disant qu'elle avoit plus de priere, couché la nuit sur des aix, & s'étoit nourrie d'extases. Elle avoit tant de respect pour la Regle, qu'un jour avant l'heure du coucher s'étant fait une blessure à la teste, elle passa la nuit dans la douleur, & n'osa dire ny faire connoître sa peine pour faire voir son mal, disant après, qu'elle ne devoit pas quitter le silence, ny le faire rompre pour une chose si legere comme elle étoit. Elle ne faisoit point de distinction entre l'observance des petites choses & celle des plus grandes, mais elle s'appliquoit de tout son cœur aux unes aussi bien qu'aux autres.

Cependant sa vertu étoit une fleur cachée dans le Cloistre, & qui ne devoit pas estre. Les charmes qui les tenoient ensemble, étoient trop spirituels, elles furent choisies en differentes Villes, ce qui ne contribua pas peu à nous faire connoître [illegible]

paroistre à sa compagne, fut de faire un defy avec elle, à qui se mortifieroit le plus, avec accord de s'en tendre compte aux heures de recréation. Les conditions étant acceptées, on en vint à la pratique, chacune racontoit ses proüesses, elles en jugeoient sans dispute, & celle qui avoit perdu, c'est à dire, qui s'étoit la moins vaincuë, se condamnoit sans replique. Mais la partie n'étoit pas égale, la Sœur Ieanne l'emportoit toûjours, & sa Compagne ne gagnoit autre chose, que d'aprendre par ce jeu la maniere ingenieuse & fidelle, dont cette Ame fervente se portoit à la mortification. Pour en être mieux instruite, elle la pressoit quelque fois de luy dire en quoy elle l'avoit surmontée; *car*, disoit-elle, *je n'ay pas remarqué que vous vous soyez tant fait de violence aujourd'huy, que moy.* Alors la Sœur du Calice Monique luy faisoit d'un air gay, un fidelle denombrement des mortifications qu'elle avoit pratiquées depuis le matin. *A mon reveil*, luy dit-elle un jour, *je n'ay pas esté à la peine de me tenir sur le dos, mais je me suis promptement levée au premier coup du reveil; Comme j'étois en Oraison, il s'est presenté à moy cent pensées qui m'ont paru fort belles, & sur lesquelles j'avois inclination de m'arrester, mais je n'ay laissé passer toutes ces delices, en me contentant par amour dans l'amour même, & de luy dire; Toutes les pensées, ô le Dieu de mon cœur & que je puis concevoir de vos divines perfections, ne sont rien, en comparaison de ce que vous estes. C'est pourquoy je veux renoncer à mes foibles lumieres, & ne suivre que les vostres, telle que je me suis proposée dans la connoissance que je dois avoir de vous.* Elle entretenoit du même air sa valeureuse Ennemie, en poursuivant une des choses qu'elle avoit du penchant, & en tenant l'autre vuide des objets entre lesquels luy pouvoient couster la satisfaction.

Ces sens n'étoient point épargnez en cette guerre. Elle les mortifioit sans le secours de l'Infirmerie, dont elle étoit exemte librement. Elle mettoit toûjours l'obeïssance entre ses sens, & ce qu'ils avoient plaisir à souffrir, & pratiquer par cette grande fidelité elle puisoit les graces utiles au reste, & [illegible] perverse entretenoit malicieusement ses yeux de quelque objet qui la regalast, mais se privoit incontinent par [illegible] même même de tout dessir, n'étoit contente que de Dieu, plus [illegible] demeure. Une fois qu'elle [illegible] luy dire en quelle [illegible] dolé plus sensiblement à Dieu, elle luy répondit: *Je ne puis luy rien demander, que la grace de ne l'offenser jamais de mon plein gré, ny de ce qui m'est connu.* Et par cette [illegible] [illegible]

elle *y qu'heureuse l'ame vuide de desir de toutes les choses creées, & qui demeure entre les bras de la divine Providence, comme des enfans sans soucy.* Il écriva que sa meilleure amie fut destinée au Convent de Loches, elle luy en porta la nouvelle, en luy disant qu'il la falloit separer; *O* répondit nôtre Sœur de sainte Monique, *cela n'est pas possible, quand vous iriez jusqu'au bout du monde, puisque vostre liaison n'étant que selon l'esprit, la distance des lieux vous reünira plus étroitement que jamais à celuy qui remplit tous les lieux par son immensité. Allez donc, à la bonne heure, je prie Dieu qu'il vous fasse tant souffrir, que vous soyez une continuelle victime de son amour.*

Ce détachement étoit en cette belle Ame une excellente disposition à l'Oraison, où Dieu luy faisoit goûter combien il est doux. Il luy donna aussi l'éloquence pour s'en expliquer clairement, car il n'y avoit rien de si élevé dans la spiritualité, dont elle ne parlât d'une maniere d'autant plus admirable, qu'elle n'avoit pas eu un long-temps à les pouvoir apprendre, veu qu'elle n'avoit que six ans de profession, quand elle est morte, mais où Dieu est le Maître, on est bien-tôt sçavant. Un jour une ancienne Professe en l'entretenant, la mit sur le sujet de l'amour de Dieu, & alors nôtre Sœur discourut avec tant d'ardeur & d'élevation, que l'autre pensoit entendre un Seraphin. Mais elle fut encore plus surprise, quand elle vit qu'après s'être fort embarassée en parlant, elle se tut tout d'un coup, un vanissement luy ayant ôté la parole. Et cela luy fut réitéré bien-souvent durant sa vie.

Il est vray que sa facilité à se bien-mettre en quelque façon des choses de l'esprit de la pieté, fit voir dans l'action elle paroissoit un peu rustique & grossiere. Ce qui l'exposoit à la raillerie, ou à la plainte des Sœurs. Un prelat ou elle n'avoit aucun goût, mais elle demandoit par devotion à se confesser à lui, qui luy fit obligeoit du vanité. Son Confesseur luy ordonna que pour éviter cet écueil, elle se confessât à un autre, & de voir moins souvent. Elle luy répondit, *je préferois toujours les Oraisons de l'Eternité, le repos de mes esprits interieurs perdus, à tout ce qui frappe les sens, je ne veux point de confesseur qui me fasse aller, plûtôt que je le trouve quand je le souhaite, & du plaisir pour ma foiblesse, je n'en veux point de plus grand que celuy de Dieu.* Ainsi la patience luy fut faite avec des épreuves du tout differentes pour l'Ame: Car voicy la Divine Providence qui vient la visiter avec la force d'un bras fâché de rompre l'union qu'elle avoit avec Dieu. Il troubla son imagination, il luy fit perdre la memoire, & produisit

dans

dans son cœur des insensibilitez pour les choses saintes, capables de la jetter dans le desespoir. Elle comparoit ces sortes de peines aux tourmens que souffrent les criminels que l'on tire à quatre chevaux. Toutesfois son courage y fut invincible, par le secours de Dieu, & par l'exercice de l'humilité à laquelle elle s'apliqua à ce sujet, disant agreablement, que s'humilier & se confondre dans les tentations, c'étoit prendre la beste par les cornes, & l'abattre fort aisement. Les Superieures pour la seconder, l'occuperent une bonne partie de sa vie aux offices des Sœurs Converses, à qui encore elle s'estimoit inferieure. Elle obligea une Sœur de brûler tous ses papiers avant sa mort, afin que ses secrets demeurassent entre son Epoux & elle.

Nôtre Sœur de sainte Monique fut des premieres, & des plus empressées à s'offrir pour passer en la Nouvelle-France; mais Dieu ne permit pas qu'elle fust choisie, à cause qu'il pretendoit dans la même année luy faire faire un bien plus grand voyage, & la mettre dans le repos eternel. La maladie qui l'emporta, fut une fievre pourpreuse. Tout à l'heure qu'elle s'en vit frapée, elle demanda le S. Viatique & le receut tres-devotement. Elle ne parloit que du divin amour aux Sœurs qui la gouvernoient & qui la visitoient, & son cœur en étoit si plein que dans les assoupissemens, ou les extravagances de son mal, il suffisoit de luy en dire un mot pour la reveiller & pour la remettre en son bon sens. Et comme elle rejettoit tous autres discours, elle fut surnommée de ses Compagnes, *la Sœur Jeanne du Ciel.*

Le Diable fit un dernier effort pour luy nuire, & un effort si violent, que son visage en fut troublé & en devint affreux. Elle eut des convulsions si épouvantables, que des deux Sœurs qui la veilloient (c'étoit en pleine nuit) il y en eut une qui s'évanouit de peur: l'autre fortifiant son courage, anima la mourante par ses exhortations, pria ardemment pour elle, & luy jetta tant d'eau benite qu'elle contraignit l'ennemy de se retirer avec honte & desespoir de la vaincre jamais. Aussi-tôt son visage reprit sa sereinité & se levant tout d'un coup à son seant, elle dit en haussant sa voix: *Enfin je l'ay vaincu par la grace de Dieu*; puis se remettant sur sa couche elle tint quelque temps les yeux fixes, comme si elle eût été occupée de quelque objet agreable; & elle s'écria d'un ton de voix encore plus élevé, *Qu'elle est belle! ha! qu'elle est belle.* Le transport luy fit prononcer ces paroles; mais l'humilité luy imposa le silence tout ensuite, de sorte que jamais on ne peût sçavoir ce qu'elle avoit veu. Ou remarque seulement que depuis ce temps-

là jusqu'à sa mort, elle fut dans une joye nompareille, qui redoubla visiblement par ces deux motets de musique qu'elle pria les Sœurs de luy chanter, tirez du Cantique des Cantiques. *Dilectus meus mihi & ego illi. Adjuro vos filiæ Hierusalem ! ne evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.* Ces bonnes Sœurs firent donc un concert de leurs voix, si doux & si harmonieux, qu'elle en parut toute ravie, & il n'étoit pas encore finy, qu'elle rendit l'Ame à Dieu, le jour de la Feste de tous les Saints l'an 1639. âgée de 26 ans.

Vne si precieuse mort au lieu de produire les larmes & la tristesse, épandit une joye universelle par toute la Communauté, & ce qui arriva à son enterrement, l'augmenta bien davantage. La chose fut que toutes les ceremonies étant achevées, quand on voulut fermer le cercueil où reposoit son corps, il ne fut pas possible d'en venir à bout, quelque peine que l'on y prist, tant à cause que ce cercueil se trouva trop étroit, que parce que les mains de la Defunte étans jointes & dans la même posture, où on les avoit mises un peu apres sa mort, demeuroient si roides que l'on ne pouvoit les faire ployer. La Mere de Briant alors Superieure & grande servante de Dieu, voyant que les Prestres & la Communauté attendoient trop longtemps, suivant le mouvement du S. Esprit, elle s'aprocha du cercüeil, & dit tout bas à la deffunte, *Ma fille ! vous m'avez toûjours été obeissante pendant vôtre vie, soyez-le encore apres vôtre mort.* Elle n'eut pas plûtôt proferé ces mots qu'elle sentit les mains de la Defunte devenir souples & maniables, comme de la cire entre les siennes, s'ajustans en telle sorte dans le cercüeil que l'on n'eut plus de difficulté à le fermer; Dieu voulant par là honorer l'obeissance de sa servante, & faire estimer cette vertu à toutes les Religieuses de la Maison, qui en furent témoins; une desquelles s'étant obligée de faire par quelque notable espace de temps des prieres pour le repos de son Ame, ne les commençoit point chaque fois, sans un recüeillement d'esprit, & ne finissoit point sans une grande effusion de larmes: Ce qu'elle attribua à l'intercession de la Defunte, d'autant plus qu'auparavant elle étoit en des dispositions toutes contraires.

La Confidente de la Sœur de sainte Monique estant à Loches, avant de sçavoir sa mort, se sentit interieurement pressée d'offrir toutes ses bonnes œuvres pour elle, & declara à sa Superieure qu'elle portoit une sorte de souffrance aussi sensible que si on l'eust mise à la gesne, de quoy elle tiroit augure qu'il fust arrivé quelque chose d'extraordinaire au Monastere de Tours. Le lendemain on

apres la mort de la Soeur Ste Monique ; & ce Convent eut sa part de la joye spirituelle de celuy de Tours.

LA VIE
DE SOEVR MADELENE DE IOVYE, dite de sainte Scolastique, Religieuse Vrsuline de Tours.

LE Monastere des Vrsulines de Tours a ressenty beaucoup d'effets de la charité de Monsieur de Ioüye, Gentil-homme de la Ville ; car il a donné non seulement des materiaux pour le construire, mais aussi trois de ses filles, & la servante qui les avoit élevées. Regardons les comme une branche de Lis blancs dont l'un qui est nôtre Madelene de Ioüye, a été déja transplantée dans le Paradis pour n'y flestrir jamais ; Mademoiselle Charlotte Tessier sa mere la presenta dans la Maison de Dieu, d'aussi bon cœur que son mary ; Tous les autres Convens de Tours étans dés-lors assistez de luy & d'elle en toutes les occasions où ils pouvoient avoir besoin de leur credit, & de leurs liberalitez. L'enfance de cette petite n'eût rien de puerile, & si tôt qu'elle sceut marcher, elle prit souvent l'écart en quelque coin pour prier Dieu, suplean au deffaut des paroles par son amour. Dés l'âge de six à sept ans elle eut envie d'être Religieuse. Et apres qu'elle eut esté trois ans en pension aux Vrsulines de Tours ; elle demanda l'Habit avec tant d'ardeur qu'on ne peût le luy refuser. On crût que sa sagesse qui devançoit ses années, meritoit quelque privilege, & ainsi elle le receut âgée seulement de treize ans. Elle cacha pendant quatre jours une fiévre pourprense, de peur que la ceremonie n'en fust differée. Quand elle eut le voile, on la vit mortifiée en tous ses sens, & ignorant ce qui se passoit dans le Monastere, comme si elle n'eust point eu d'yeux ny d'oreilles. Apres qu'elle se fut consacrée à luy par la Profession, elle fit son plaisir de l'éducation des petites filles : Et la pluspart de celles qu'elle instruisit, ont esté d'excellentes Religieuses.

Pendant qu'elle travailloit à tourner ces petites Ames à Dieu, elle ne détournoit point la sienne de ce divin objet qui la possedoit entierement. Vn jour comme elle étoit en Oraison, Dieu fit en son Ame une puissante impression de sa souveraine authorité, qui la porta à se sacrifier à luy de nouveau, en sorte qu'elle fit sur l'heure

Ensuite elle renonça à son esprit & à sa volonté, & ne consulta plus ses lumieres propres pour se déterminer. Elle regardoit Dieu dans toutes ses Sœurs ; elle reveroit son authorité en elles, & toutes leurs inclinations luy tenoient lieu de Loix : Enfin elle devint comme un petit enfant qui ne fait que ce qu'on luy commande, & qui obeït toûjours sans reflexion. Que si on ne luy commandoit rien, elle demeuroit dans la retraite pour faire de son cœur (comme elle écrivit elle-même à celuy qui la conduisoit) *une demeure à sa divine Majesté, un siege de paix, un trône de fermeté, un temple de saintété, & un sujet disposé à tous les effets de son empire.*

On s'aperceut bien-tôt dans la Communauté qu'il y avoit du changement en sa personne ; & parce que l'on vit cesser son activité naturelle, & disparoistre ses belles qualitez ; on attribua cela à foiblesse d'esprit, on perdit l'estime qu'on avoit d'elle ; Et au lieu qu'on l'avoit jugée capable des premieres charges du Convent, on eut peine à luy en confier la derniere. On luy deffendit même l'Oraison mentale dans la crainte qu'elle ne la mit encore en pire état. Elle fut obligée de se donner mille combats pour se soûmettre en ce point. Mais comme elle étoit fidele à Dieu, elle se priva de ce saint Exercice, croyãt que son obeïssance supléeroit à tous les avantages qu'elle y pourroit trouver. Pour cooperer d'elle-même au dessein de Dieu pour son abaissemẽt, elle obtint de rentrer dans le Noviciat, & y passa prés de deux ans, faisant tous les Exercices des Novices, de même que si elle n'eut encore rien sceu ny pratiqué des Maximes religieuses ; & renonçant à tous discernemẽs par une plenitude de discernement, elle montra par toute sa conduite qu'elle surpassoit ses jeunes Compagnes beaucoup plus en vertu qu'en âge. Sa perseverance ouvrit les yeux à toutes les Sœurs, elles la jugerent digne de veneration dans son aneantissement ; & pour marque d'une grande opinion, elle fut choisie pour estre Maistresse du Noviciat, où elle vivoit en humble disciple. Elle eut bien de la peine à accepter cette charge à cause de la resolution qu'elle avoit prise d'honorer la souveraineté de Dieu par sa perpetuelle dependance : mais apres elle connut que cette même charge étoit favorable à son dessein, luy donnant le moyen de faire de toutes les Ames qui étoient sous sa conduite, des victimes d'obeïssance, en leur imprimant la disposition où Dieu l'avois mise elle-même. Et de fait elle leur fit des discours sur ce sujet-là, assaisonnez d'une certaine grace, qui les rendoit toûjours agreables ; de sorte qu'elles le prioient de les continuer même à la recreation, y prenoit plus de plaisir qu'en tout autre divertissement.

Vn soir la Superieure en faisant la visite ordinaire aux Cellules trouva nôtre Sœur de sainte Scolastique, comme une humble Ecoliere de Iesus, à genoux à ses pieds & toute baignée de larmes que la joye exprimoit de son cœur, à cause qu'il l'avoit jugée digne de boire à son Calice en souffrant une humiliation raportante à celles qu'il avoit portées pour l'amour d'elle. C'est ce qu'elle dit à sa Superieure, ajoûtant que Dieu l'avoit éclairée sur le prix des humiliations que l'on accepte en esprit de grace & de soûmission.

La maladie dont elle fut affligée les six mois qui precederent sa fin, ne fut pas capable d'interrompre les exercices de sa charge. Elle refusa plusieurs fois des remedes qui luy étoient offerts, afin d'employer le temps qu'il eût fallu pour les prendre, au service de Dieu & du prochain. Ainsi continuant à instruire ses Novices, elle épuisa les forces qui luy restoient, & se vit enfin reduite au lict de la mort, où le mal qui accabloit son corps, n'altera point son esprit. Elle tiroit des pensées de la Sainte Ecriture pour s'animer dans son extremité; & il y avoit consolation d'entendre ses doux entretiens avec son bien-aimé Iesus. Les Sœurs avoient peine à quitter sa chambre, ses paroles leur servant de predications. Elle ne voulut pas que la mort previnst son obeïssance: ce fut pourquoy elle pria sa Superieure de luy commander de mourir; & elle eut alors attention à imiter le Fils de Dieu, qui fut obeïssant jusques à la mort; comme aussi d'honorer en mourant la souveraineté de Dieu, de même qu'elle avoit fait en vivant. Sa mort arriva le cinquiéme de May 1611.

DE SOEVR MARIE PALLV, DITE DE S. FRANÇOIS, & d'une de ses Parentes, Religieuses Vrsulines de Tours.

SOEVR MARIE PALLV, est sortie d'une famille tres-considerable dans la Touraine. Son Pere étoit Monsieur Estienne Pallu Avocat du Roy, & Conseiller au Presidial de Tours, un des plus sages & des plus habiles hommes de son temps, & qu'on peut dire avoir esté l'oracle, non seulement de la Province, mais encore de toutes celles d'alentour. C'est luy qui à la solicitation des Magistrats a éclaircy & expliqué les Coûtumes de Touraine par un livre egalement docte & curieux qu'il en a composé, & qui sert de regle à tous les Iuges dans les affaires embaraſſées. Sa Mere s'appelloit Marguerite Gautier, & étoit fille de Monsieur Iacques Gautier, Conseiller au Parlement de Rennes, & depuis premier Président du Presidial de Tours. Il ne s'est peut-estre jamais veu de mariage

plus saint ny plus heureux. Le mary & la femme menoient une vie tout-à-fait Chrestienne, & ce fut sans doute leur pieté envers Dieu, leur charité envers les pauvres ; & leurs autres bonnes œuvres qui attirerent sur eux une benediction abondante de dix-huit enfans que Dieu leur donna, dont plusieurs se sont consacrez à son service dans l'état Ecclesiastique & Religieux.

Vn pour sa rare vertu a esté elevé par nôtre S. Pere le Pape Alexandre VII. à la dignité Episcopale & honoré de son pouvoir Apostolique, pour porter la foy aux Missions des Indes Orientales, sous le titre d'Evesque d'Heliopolis. Deux autres sont entrez dans la Compagnie de Iesus, & y sont en grande consideration. Et de trois filles qui se sont faites Religieuses, il y en a eu deux Vrsulines, l'aînée desquelles fut nôtre Sœur de S. François. Elle nacquit sur la fin de l'année 1621. & fut douée d'un tres-beau naturel.

Elle n'entendit pas plûtôt parler des Monasteres, qu'elle se derobba secrettement, & eut assez de credit au dixiéme an de son âge, pour se faire recevoir aux Vrsulines de Tours. Ses Parens ne la trouvant plus chez eux, la firent chercher par la Ville, & ayant apris où elle estoit, ils se tinrent en repos. Dés lors son bon Pere s'attacha à cette Communauté, & l'assista si infatigablement qu'il en merita le nom que chacun luy donnoit de *Bon Amy, & de Pere commun.* Dans le peril d'une mondation, toutes les Religieuses de Tours ayans commandement de sortir de leurs Convents, la Superieure des Vrsulines ne manda que ce peu de mots à Mr Pallu, *Vos amies sont en danger* ; Et c'en fut assez pour un bon cœur comme le sien ; car au fort de la nuit, il fit aprester vingt lits en sa maison, en fit sortir sa famille, & monta en carosse pour aller querir ces bonnes Religieuses : avertissant de plus tous ceux de la Ville, qui y avoient interest, afin qu'elles fussent toutes, & promptement secourues, comme elles le furent en effet. Il ne leur manqua jamais en nulle autre occasion.

Sa fille se trouva si bien dans le Monastere, que non seulement elle n'en voulut pas sortir ; mais on ne put la retenir à la Classe depuis qu'elle eut treize ans, & il fallut pour donner quelque chose à la ferveur extraordinaire, la mettre au Noviciat devant le temps accoûtumé. Ainsi son esprit avancé au de là de son âge, la facilité avec laquelle elle aprit tout ce qui luy fut enseigné, avec toutes les marques d'une excellente vocation, meritoient bien qu'on luy fist un tel privilege. Elle se trouva la plus jeune, la plus delicate & la plus foible de 27. Novices, qui estoient alors au Convent. Cependant elle egaloit les plus fortes dans les exercices les plus laborieux.

Cette chere Sœur estoit un sujet tres-propre à une vie de Communauté ; car comme elle avoit l'humeur honneste, complaisante, officieuse, & pleine de bonté, qui est le propre caractere de sa famille, elle s'attiroit l'amitié des Meres & des Sœurs. Elle en fut receüe unanimement, & elle offrit ses Vœux avec un redoublement de ferveur, qu'elle sceut conserver toute sa vie, sans aucune diminution. La grace à laquelle elle fut fidelle, perfectionna ses belles inclinations. Elle se croyoit de bonne foy la plus imparfaite du Monastere ; & se rendoit si accommodante à ses Sœurs, qu'à tout ce qu'elles luy proposoient, elle n'avoit point d'autre réponce que *ce qu'il vous plaira*. Elle eust voulu les servir, & les soulager toutes. C'estoit elle à qui elles recourroient avec franchise dans leurs besoins, & elle faisoit sa joye d'avoir toûjours de quoy les contenter. Les Pensionnaires & les Novices, qu'elle instruisit avec un zele meslé de douceur, n'avoient pas moins de confiance en elle ; car ses manieres d'agir estoient tout-à fait engageantes. Et pour tout dire en un mot, elle étoit toutes aux autres, & rien à elle.

Vn an devant sa mort, elle fut attaquée de certaines décharges de cerveau, qui s'épenchant sur ses membres, luy causerent une pesanteur qu'elle apelloit lâcheté, & pour la dissiper, elle alloit balayer & porter des fardeaux. A peine avoüoit-elle ses maux, quand on les devinoit, ayant peur d'être dispensée de la regularité. Enfin la Superieure l'obligea de se rendre à l'Infirmerie, où les precautions n'empeschement point qu'elle ne devinst hydropique. Si la charité bien-faisante avoit esté la particuliere vertu, lorsqu'elle se portoit bien, la mortification fut celle de sa maladie, où elle se privoit des douceurs que ses parens & la Religiõ luy presentoient, & même de boire dans sa plus ardente soif: & elle s'abandonna aux remedes les plus fâcheux, pour bien menager toutes les occasiõs de souffrir. On l'eust scarifiée par tout le corps, si l'on eut crû que cela luy eust sauvé la vie, & elle y avoit consenty, disant que ce luy seroit une honte de refuser une croix. Ses dernieres dispositions furent si edifiantes & si saintes, qu'on les tint pour le fruit de quantité de devotions qu'elle avoit faites pour obtenir la grace finale, elle avertit avec intrepidité que le froid de la mort luy prenoit ; & apres un demy quart-d'heure d'agonie, elle rendit son Ame à Dieu, âgée de 31. ans.

Sept jours apres sa mort, une Religieuse de ses intimes qui la regretoit fort, priant pour le repos de son Ame, ressentit tout d'un coup une consolation extraordinaire, qu'elle communiqua apres à celuy qui avoit receu la Confession generale de la Defunte, & qui

estima que cette joye étoit un petit rejaillissement de la gloire dont elle joüissoit déa. Cette aimable Sœur de S. François, & une de ses cousines germaines dont nous allons faire quelques remarques, ont esté aussi agreables dans leur Communauté, que le sont de belles roses de muscade dans les carreaux d'un parterre.

Sœur *ELIZABETH COTEREAV*, dite de saint Ioseph, fut fille de Monsieur Cesar Cotereau, President du Presidial de Tours: & de Mademoiselle Iacqueline Gautier, qui étoient personnes generalement estimées pour leur probité & pour leur honnesteté. Ils eurent soin de bien élever cette fille, & ils la virent croistre en sagesse, à mesure qu'elle croissoit en âge. Elle avoit l'esprit si prompt, qu'elle aprit à lire parfaitement, avant qu'elle eût six ans accomplis; & la memoire si fidele, qu'elle n'oublioit rien de ce qu'elle lisoit. Sa premiere lecture fut la Vie des Saints, qu'elle reportoit avec une grace merveilleuse, dans le dessein de les imiter. Reconnoissant qu'ils avoient tous esté ennemis du monde, elle resolut d'y renoncer aussi, & de se consacrer à Dieu, au Monastere des Vrsulines. Et quoy qu'elle n'eust que neuf ans, elle sceut vaincre la resistance de ses Parens, & obtint par sa constance la retraite qu'elle souhaittoit, & que la tendresse qu'ils avoient pour elle leur fit long-temps refuser.

Elle entra donc dans ce saint lieu, qui fut un azile à son innocence, & une école où elle aprit la pratique de toutes les vertus, y faisant en peu de temps de si grands progrés, que l'on voyoit déja en elle toutes les qualitez d'une bonne Religieuse. Elle rejetta les habits de soye, se contentant d'en avoir de laine, sous lesquels elle portoit tantost une haire, & tantost un ceinture de cuir. L'amour de la penitence luy fit trouver une invention encore plus rude qui fut de ramasser plusieurs petits bouts de fer pointu, dont elle se fit une chaisne, & s'en ceignit le corps si étroitement, qu'elle ne pouvoit faire aucun mouvement sans douleur. Outre cela, la lecture & l'Oraison faisoient une bonne partie de ses occupations, & ce fut dans ces dispositions si saintes, qu'elle se rendit Religieuse. Elle eut desir d'estre Sœur Converse, mais sçachant que les Sœurs du Chœur seulement pouvoient pretendre d'aller à Kebec, travailler à la conversion des Sauvages, son zele l'emporta sur son humilité. Quand elle fut Professe, l'occasion luy manqua d'aller si loin, mais non jamais le desir, qu'elle employa à ce que Dieu, & la Religion luy mirent entre les mains, à sçavoir la conduite des petites filles. Les fatigues qu'elle prit dans cet exercice de charité furent extraordinaires. Elle ne sortoit point de Classe, que ses forces ne fussent

tellement

tellement épuisées, qu'elle estoit obligée de se reposer un peu sur son lict pour ne se reduire pas dans l'impossibilité de continuer, ce qu'elle craignoit plus que toutes les peines qu'elle y souffroit. Vn mal d'estomach qu'elle y contracta, ne fut pas capable de luy en faire recevoir dispence, croyant qu'une bonne Vrsuline devoit sacrifier sa santé, & mesme sa vie, aux fonctions attachées à sa profession: Ainsi elle y perseverа avec bien plus de courage que de forces. Son visage estoit l'image de la modestie. Elle cherissoit tous les offices que luy assignoit l'obeissance: pas un neantmoins ne luy plaisoit tant, que celuy d'assister les malades, & s'il eust esté en son pouvoir, elle eut pris sur elle une partie de leurs maux pour les en soulager. Vn jour elle changea son lict, qui estoit bon, avec celuy d'un autre, fort méchant, & fort incommode, estimant qu'il luy seroit plus propre, & qu'elle pourroit donner à la priere le temps que la dureté de ce lict raviroit à son sommeil.

Iamais elle ne témoigna plus de joye, que quand on luy declara qu'elle devoit bien-tost mourir, & desiors elle fut dans un saint empressement, d'arriver à ce moment heureux, qui termineroit sa captivité. Elle s'entretenoit avec Dieu, par des discours tous celestes, & elle en fournissoit mesme à ceux qui l'exhortoient à la mort. Enfin elle parvint au but de ses desirs, munie des armes de l'Eglise. Ce fut l'année 1650. & la 25. de son âge.

Tout ce qui est écrit dans ces Chroniques de l'établissement du Monastere de Tours, & des Vies de quelques unes de ses Religieuses, a esté veu & aprouvé par Monseigneur le Boutellier, cy-devant Archevesque de la mesme Ville.

Deux autres Vrsulines sorties de Tours, pour aller établir le Convent de la Nouvelle France, se trouveront à la fin de ce Livre.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES DE BLOIS.

LE Monastere de Blois, comme un des Iardins de delices du Celeste Epoux, nous presente d'abord une Rose fort agreable, qui ayant esté produite dans une bonne re, fut transplantée dans celle-cy, lors qu'elle n'estoit encore qu'en bouton; Et incontinent aprés elle s'y épanoüit, y montra sa beauté toute entiere, & y répandit une tres-suave odeur. C'est l'aimable Sœur *ROSE LE ROVX*, dire de sainte Cecile, que Monsieur le Roux son Pere, un des principaux appuis du mesme Monastere de Blois, y mit en pension à l'âge de neuf ans, & qui fut asseurément une belle Rose,

& ſans épines, puiſque deſlors il n'y avoit rien de plus doux que ſon humeur, ny rien de plus vif que ſon eſprit. On remarqua en elle un attrait ſi particulier pour la vie religieuſe, que pour correſpondre à ſa grace; on luy permit d'aller avec les Novices, auſſitôt qu'elle eut 13. ans. Elle experimenta le bon-heur qu'il y a de porter le joug du Seigneur dés ſa plus tendre jeuneſſe; car tous les Exercices de la Religion, & meſmes les épreuves du Noviciat, faiſoient ſa joye. A ſa Profeſſion, elle ſembla ſe ſurpaſſer elle même; Et elle ſe porta en ſuite aux fonctions de l'Inſtitut, avec tant de chaleur & de zele, qu'on l'y employa pluſieurs années. La couleur incarnate de cette Roſe, étoit ſa charité. Elle étudioit les occaſions de la mettre en uſage, & ſupleoit à toutes les Sœurs dans les offices humbles & laborieux. Celles qui la vouloient employer, la trouvoient toûjours preſte, & de bonne volonté, quoy qu'elle cachaſt le plus qu'elle pouvoit ſes bonnes actions, ſe ſouvenant de ces paroles de S. Auguſtin, *L'orgueil épie les bonnes œuvres.* Son dernier office fut celuy d'Infirmiere, où elle eut de quoy ſe contenter dans les charitables ſervices qu'elles rendit aux Sœurs, avec une aſſiduité nompareille. Elle eut plus grand nombre de malades, qu'il n'y en avoit jamais eu dans la maiſon: Aprés qu'elle ſe fut conſommée pour leur ſoulagement, une maladie de dix jours luy ouvrit la porte des Cieux, & un Vendredy ſelon ſon deſir, fut le dernier jour de ſa vie, au commencent de l'année 1663.

Monſieur Pedoux Chanoine de Chartres, & Superieur des Vrſulines de Blois, écrivit ſur cette mort, à la Superieure, qui eſtoit Sœur de la deffuncte, & en des termes avantageux, qui donneront plus d'idée de cette Roſe fletrie à nos yeux, pour refleurir dans la gloire, que ce que nous en pourrions ajoûter. *La mort de noſtre bonne Sœur Roſe* (dit-il) *eſt une perte ſi grande pour la Communauté, qu'il faudroit n'avoir point de ſentiment pour n'en eſtre pas vivement touché. Ie vous avoüe que j'en ay beaucoup de douleur, parce que ie prend part à la voſtre, qui m'eſt conſidérable, & que j'ay égard à l'intereſt de voſtre maiſon; Et à cauſe de l'eſtime qui je faiſois de cette chere fille. Ie conſiderois qu'elle avoit l'eſprit naturel bien fait, l'entendement bon, & fort raiſonnable, & l'humeur propre à gagner les cœurs. Ie reconnoiſſois pour forme à cette bonne matiere, une Ame vrayement religieuſe, & qui s'avançoit de jour en jour dans la vertu: Et de toutes ces belles qualitez, je concevois avec raiſon une grande eſperance, qu'elle ſeroit pour toute la Maiſon, & pour voſtre Ordre, non ſeulement une Roſe de bonne odeur, mais encore un fruit d'excellent gouſt. Mais Dieu la voulu cueillir pour luy. Il en ſoit beni, Il nous faut conſoler ſur le bon-heur qu'elle poſſede maintenant,* &c.

Aprés la Roſe, nous pourrons contempler un Lis, entre les épines, en la perſonne de Sœur *MARIE LE MAITRE*, dite de Ieſus. Son Pere appellé Mr de la Maſuere, Officier de la Reyne Marie de Medicis, & Mademoiſelle Huart ſa Mere, ayant eſté pluſieurs années en mariage ſans avoir eu d'Enfans, obtinrent celle-cy par un Vœu, & pour l'accomplir elle porta le nom de Marie, & fut vêtuë de blanc, juſqu'à l'âge de ſept ans. Alors on luy changea d'habit dans une Chapelle de Noſtre-Dame, & celuy qu'on luy oſta, fut donné aux pauvres. Depuis elle mépriſa toûjours les ajuſtemens de vanité, qui plaiſent ſi fort aux enfans. Cette fille unique eſtoit uniquement aimée de ſes Parens pour ſa beauté, pour ſa complaiſance, & pour ſon air judicieux. A l'âge de douze ans elle ſortit de la maiſon de ſon Pere ſans rien dire, & s'en alla aux Vrſulines de Blois; Ses pleurs, & la priere de Mr le Roux, amy de ſon Pere, eurent le pouvoir de la faire demeurer quelque temps en ce Convent là. Aprés en eſtant retirée, pour éprouver ſa vocation (car elle deſiroit eſtre Religieuſe) ſes Parens ne la peurent retenir que deux [illegible] parce qu'elle devint languiſſante, & ne voulut ny parler, ny manger, ny ſe divertir; de ſorte qu'il la fallut reconduire au Monaſtere, où elle avoit laiſſé ſon cœur; & auſſi toſt qu'elle y fut rentrée, elle y reprit ſon en-bon-point. Le ſacrifice que fit ſon Pere, en la conſacrant à Dieu, fut comparé à celuy d'Abraham, à l'égard de ſon unique Iſaac. Mais tout le tendre qu'il avoit pour cette chere fille, n'ébranla jamais la fermeté de ſa reſolution. Son étude particuliere dans le Noviciat, fut la conſervation de ſon Ame, & de ſon corps dans une pureté Angelique, ayant pour ce deſſein une admirable mortification de tous ſes ſens. Sa mort qui luy arriva toute jeune, eut quelques raports à celle de ſon divin Epoux, qui meritent bien d'eſtre remarquez: Car elle ſortit de ſa chere Hieruſalem, ſon aimable Convent, pour aller mourir à la campagne, d'une mort ignominieuſe, aux yeux des hommes, & qui porte avec ſoy l'abandonnement & ainſi elle prit part à l'abandonnement du Sauveur, qui fut aſſiſté de ſa ſainte Mere, & noſtre pauvre peſtiferée le fut auſſi de ſa bonne Superieure, à qui elle recommanda ſa petite Sœur; Et fit une recommandation reciproque à cette fille, d'eſtre toûjours dependante des volontez de la Superieure: Cela n'avoit il pas de l'imitation de la recommandation de Ieſus mourant à ſa ſainte Mere, & à S. Iean! IESUS-CHRIST mourut au milieu de deux crucifiez, & noſtre Sœur au milieu de deux peſtiferées, qui de leur pauvre couche imploroient l'aide de ſes prieres. Il mourut par obeïſſance, & elle auſſi, n'ayant pas voulu

lever la teste de dessus son chevet pour boire, sans en avoir le congé de sa Superieure. Elle mourut un Vendredy, comme elle en avoit prié Dieu plus de cent fois la veille. Enfin on descendit son corps avec des cordages, ainsi que celuy de Iesus avoit esté descendu de la Croix. Que reste-t'il pour la derniere circonstance de ressemblance, & de raport, sinon qu'on l'enterrast aussi dans un Sepulchre emprunté, & donné par aumosne. Les Religieuses quelques jours aprés son decés, estant toutes éveillées une nuit, & dans une mesme chambre, entendirent un grande plainte, qui se reïtera plus de trente fois. Et en mesme temps sa petite Sœur l'a vit en songe, & aprit d'elle qu'elle estoit en Purgatoire, mais pour peu de temps.

C'est faire une justice prompte, mais deuë à la tres-honorée Sœur *MARIE DE CLEMENT DV VAVLT DE PLAINVILLE*, de manifester à tout l'Ordre peu de temps apres sa mort, la solide vertu qu'elle a voulu cacher pendant sa vie; mais qui a paru malgré elle, & qui a illustré deux Monasteres du même Ordre. Elle fut mise toute petite en celuy de Mont-richart, où l'on remarqua aussi-tôt que ses inclinations alloient à Dieu; En effet, apres qu'elle eut goûté & veu sa divine douceur dans des prieres frequentes, elle resolut de ne point sortir de sa sainte Maison, mais d'y vivre, abjecte le reste de ses jours. Elle s'étoit déja renduë si considerable & si aimable, que ce fut une joye aux Vrsulines de Montrichart de l'associer à leur Communauté. Elle y passa dix ou douze ans apres sa Profession dans la fidele observation de tous les exercices reguliers; de sorte qu'elle se disposa à être elevée à une plus haute perfection dans l'état de perfection même. Vne fois étant devant le S. Sacrement, une lumiere extraordinaire éclaira son esprit, de telle maniere que la veuë de tous ses pechez oposée à une forte idée de la sainteté de Dieu, luy excita une vive contrition. Elle se prit à pleurer à chaudes larmes, & en même temps elle fit un sacrifice entier d'elle-même à Dieu trois fois Saint. Depuis cette grace toutes ses affections se convertirent en amour divin; elle evita les plus petits deffauts, & elle poursuivit la vertu avec ardeur, s'apliquant à suivre son attrait, qui la degageoit de toutes choses terrestres, & la lioit à la conduite du S. Esprit. Elle a receu d'autres fois encore de semblables graces abondantes & sensibles, particulierement aux temps de ses retraites spirituelles.

Elle disoit que les traits de l'amour Divin rempliſſoient & penetroient son cœur, & qu'ils étoient d'ordinaire suivis d'union & de transformation en son Epoux bien-aimé (c'étoit dans cette qua-

Hoſtie qu'elle regardoit nôtre Seigneur) Elle faiſoit ſa demeure dans ſon cœur percé par amour, & tres-ſouvent elle alloit le viſiter au S. Sacrement. La Communion luy fut accordée tous les jours, car on jugea qu'elle en auoit beſoin pour porter les ſoustractions, & autres peines interieures, par leſquelles elle étoit quelquesfois exercée d'une maniere non commune.

Madame la Marquiſe de Plainville ſa Mere, perſonne d'un rare merite, s'étant renduë Bien-faictrice des Vrſulines de Blois, & par ſuite entrant & demeurant dans leur Monaſtere, elle deſira d'avoir ſa chere fille auprés d'elle au même lieu, & ſur ce pied là nôtre Sœur des Anges (c'étoit ſon nom de Religion) quitta ſon Couvent de Montrichart au grand regret des Religieuſes, & vint parmy celles de Blois, où elle cauſa un ſurcroît de joye par la poſſeſſion d'une fille, dont la Mere faiſoit déja leur honneur & leur avantage. A peine la virent-elles, qu'elles furent charmées de ſa modeſtie, de ſa cordialité, de ſa dependance, puis de ſa devotion, parce que dés ce jour là juſqu'à ſa mort elle menagea tous les momens qu'elle peût pour aſſiſter aux Meſſes, & pour ſe rendre aux pieds du S. Sacrement. Ses recreations étoient de travailler pour ſa decoration, & pour celle de l'Autel de l'Enfant Jeſus que ſa bonne Mere a fait edifier dans l'Egliſe du Couvent. Cette Ame innocente avoit tellement habitué de jeuneſſe ſon corps à la penitence, que juſqu'à ſa fin elle en faiſoit un uſage, que ſes Superieurs furent obligez de moderer, luy permettant ſeulement de mettre quelques heures, chaque jour, la haire ou la ceinture à longues pointes de fer, au lieu qu'auparavant elle les portoit preſque ſans ceſſe, & pratiquoit d'autres macerations de même ſorte, juſques à prendre la diſcipline deux ou trois fois par jour & toûjours avec des chaiſnettes de fer. Son merite la fit elire Soûprieure à Blois, comme elle l'avoit eſté à Montrichart. Et pendant qu'elle exerçoit cette charge, au contentement de la Communauté, Dieu termina ſa vie par une mort correſpondante, le 25. de Ianvier 1672. jour de bon heur pour elle, & de douleur pour ſes Sœurs qui firent en ſa mort une tres-grande perte, apres avoir joüy d'elle trois ans & ſept mois. Elle avoit 37. ans.

Le ſoin extraordinaire qu'elle a eu de ſe ſanctifier & de s'unir à ſon Epoux bien-aimé, nous donne lieu de la comparer à la fleur du ſoucy, qui porte la couleur & la figure du Soleil, & qui ſe tourne devers luy comme pour le regarder & l'imiter.

LA VIE
DE LA MERE LOVISE DE BVDOS, dite de S. Charles, Religieuse Vrsuline de S. Brieux.

LA famille de la Mere Louise de Budos étoit composée de deux anciennes Maisons de la Bretagne, à sçavoir celle de Pirel & de celle du Rusiay. Dieu l'attirant de bonne heure à son special service inspira de la mettre en pension aux Vrsulines de Dinant en Bretagne. Dés lors on remarqua qu'elle avoit un esprit des plus subtils mais temperé de prudence, un air engageant, un port avantageux, des manieres tres-agreables, & un grand courage pour se vaincre & pour toutes les bonnes entrepriſes.

La Mere Marie Fortin étant sur le point de sortir de Dinant pour aller établir le Monastere de S. Brieux, jugea que cette jeune Demoiselle y seroit tres-propre. Elle la gagna & l'amena avec elle à S. Brieux, où elle receut solemnellement le voile, toute la premiere, des mains de l'illustre Evesque & Fondateur, Monseigneur de la Pone, qui luy imposa le nom de S. Charles; en memoire perpetuelle de la devotion qu'il portoit à ce grand Saint. Pendant son Noviciat, on l'employa aux actions les plus fatigantes de la Maison, à cause qu'elle s'y portoit, qu'elle paroissoit saine & forte, & qu'il n'y avoit encore qu'une Sœur Converse. On eut dit qu'elle n'avoit fait autre chose toute sa vie, tant elles'en demeloit avec adresse & promptitude, quoy qu'elle n'eust encore que quatorze à quinze ans. Avec cela, & le travail de l'instruction des filles, elle s'établissoit dans les plus solides vertus, & y fit un tel progrés que bien-tôt apres ses Vœux, elle fut jugée assez habile pour gouverner les autres, & fut mise premierement Maistresse des Pensionnaires, puis des Novices. Les unes & les autres avoient de si grands égards pour elle, qu'un signe de sa main ou de ses yeux étoit capable de les tenir en leur devoir. Elle étoit particulierement propre à la conduite interieure, de sorte qu'avec une seule parole elle touchoit le cœur. Sa seule presence animoit au bien, & on la comparoit à sainte Therese pour les graces naturelles, & surnaturelles de sa conduite.

L'attachement que les Sœurs avoient à elle, luy étoit une penible croix, parce qu'il luy déplaisoit que des cœurs qui ne de-

voient aimer que Dieu, s'amusassent tant soit peu à la creature; & parce qu'elle n'avoit pas un moment de liberté ny de solitude pour suivre son attrait à l'Oraison; car ses filles se rendoient insensiblement auprés d'elle, attirées par les charmes de sa vertu & de sa conversation, quoy qu'elle les renvoyast souvent d'un visage severe, pour les dégoûter de retourner sans necessité. Outre cela les affaires l'engageoient à un perpetuel renoncement à elle-même, puisqu'il luy falloit vacquer non seulement à celles où elle étoit personnellement obligée, mais de plus à supléer à celles des autres; car comme elle avoit un esprit universel & penetrant, il ne se traitoit point d'affaire, où elle ne fust apellée, & où il ne fallust qu'elle mist la main, autrement on ne l'auroit pas creuë bien faite. Mais ce qui auroit inquieté les autres, ne l'émouvoit point. Elle disoit que la peine, ny le soin ne l'empeschoient point de dormir, mais qu'en se couchant elle remettoit tout entre les mains de nôtre Seigneur & de sa sainte Mere. Si-tôt qu'elle avoit des momens de reste, elle les employoit à la priere. On la trouvoit à genoux en tous les lieux de devotion, & aux endroits les plus reculez.

Elle fut éleuë Superieure pour la premiere fois le 19. d'Aoust 1640. n'ayant precisément que trente ans. Elle ne tint d'abord que trois ans la charge; mais au bout de trois autres années elle fut encore éluë, puis continuée, quoy qu'elle eust prit de bonnes mesures à son avis pour l'eviter; car quelques jours avant l'élection, elle se mit à genoux devant l'assemblée des vocales, & les conjura par tout ce qu'elles avoient de plus cher au Ciel & en la terre, d'en prendre une autre qu'elle pour leur Superieure: Et apres avoir exposé ses raisons, elle dît pour conclusion, qu'assurement si elle étoit continuée, elle ne verroit pas le bout des trois ans, ce qui fut verifié par sa mort.

C'est à cette bonne Mere, que le Monastere de S. Brieux est redevable pour la plus grande partie du bon état auquel il se trouve aujourd'huy. Son zele pour l'observance religieuse, pour fonder les Ames en la vertu, pour faire fleurir l'Institut, pour remedier aux necessitez & pour traiter toutes ses filles avec charité, cordialité, fermeté & douceur, peut servir de modele aux Superieures qui la suivront dans la même Communauté, où ses exemples sont conservez, & où l'on jouït du fruit de ses travaux.

On étoit si persuadé de sa bonne conduite, que quantité de personnes s'adressoient à elle dans leurs besoins, sur tout pour le choix de leur état de vie, & pas une ne la quittoit sans en être satisfaite. Elle fit des accommodemens entre des ennemis si decla-

rez, que leur reconciliation passa pour de petits miracles. Elle eut même assez de benediction pour accorder un Theologal qui étoit en procez avec son Evesque, il y avoit plusieurs années, sans que qui ce fut jusqu'à lors eut pû vuider leurs differens.

Le jour de S. Ioseph (outre l'aumône generale qu'elle faisoit faire à tous les pauvres qui se presentoient) elle choisissoit un vieillard, une jeune femme, avec un petit enfant, en l'honneur de la Trinité terrestre, Iesus, Marie & Ioseph: Et elle les faisoit servir de pain blanc & avec une portion pareille à celle que l'on presentoit au Refectoire. Cette charité s'est toûjours continuée depuis en ce Convent, & imitée en d'autres.

L'on ne voyoit rien de plus dégué qu'elle, portant aussi ses filles à se degager de toutes choses, & à faire de Iesus leur unique tresor, jusques là que pour leur ôter le soin de se pourvoir de canetilles & autres semblables bagatelles, pour faire des ouvrages de Religion, elle s'en chargeoit entierement: elle occupoit de temps en temps quelques Religieuses à ces petits ouvrages, puis elle les gardoit & les leur distribuoit selon les occasions, & le besoin de chacune; même pour une de desapropriatiõ plus grande, elle ne faisoit point de present en son nom, mais en celuy de la Communauté, comme une simple dispensatrice & pour mortifier son inclination à la liberalité. Elle usoit d'austeritez qu'elle n'eût pas souffertes en celles qu'elle conduisoit: car elle prenoit la discipline presque tous les jours avec des chaînettes de fer, mesme pendant ses maladies, elle se la faisoit donner par une Sœur Converse, laquelle à sa priere & par l'ordre de Monseigneur de Virazel leur Evesque, & commun Directeur, la traitoit d'inferieure, recevoit ses coulpes, l'humilioit & luy imposoit de rudes penitences. Elle coucha fort longtemps sur une simple paillasse. Elle jeûnoit regulierement une fois par semaine, outre la Regle: Et quand même elle devint maladive, elle se dénioit quantité de soûlagemens que d'autres moins mortifiées qu'elle, eussent jugé necessaires.

Monseigneur de Virazel prit un soin tout particulier de sa conduite, tant qu'il fut Evesque de S. Brieux. Elle faisoit grand fond sur son assistance, pour bien gouverner le Monastere. Mais la divine Providence l'en sevra au temps qu'elle sembloit en avoir plus de besoin, ne faisant qu'entrer en charge, lors qu'il mourut. Cette privation fut suivie de quantité d'autres peines & contradictions où elle donna de rares exemples de patience & de charité, envers les personnes qui luy avoient fait ou procuré ces peines. Monsieur de Ruffay son frere, Conseiller au Parlement de Rennes, mourut à

l'âge

l'âge de 31. ans d'une maniere fort precipitée. Sa veuve pressa la famille par procés, pour retirer promptement son bien, & pensa la ruïner, de quoy le bon homme de Pere fut si chagrin, qu'il devint paralitique, & ne survecut que de deux ans à son fils. Madame de la Brunaye Sœur unique de nostre Mere de S. Charles, mourut aussi en mesme temps. Monseigneur de la Barde, Successeur de Monseigneur de Virazel, fut des premiers à consoler cette vertueuse Mere, pendant ce bouleversement de maison, & admira la resignation de son cœur, disant au sortir d'avec elle à ceux qui l'accompagnoient; qu'il avoit rencontré en cette fille toutes les qualitez de la femme forte, dont parle Salomon, au dernier chapitre de ses Proverbes.

Deux ans avant sa mort, elle fut continuellement travaillée d'une espece de colique, qui la privoit du repos, passant la plus part des nuits à se promener dans sa petite celule, ou appuyée contre son lict, à lire quelque Livre spirituel, quand ses douleurs n'estoient pas si violentes. On fut long-temps sans sçavoir son incommodité, bien qu'on la vit diminuer de jour en jour. Et quand on l'apprit le mal estoit si severe, qu'il surmonta tous les remedes. Les Medecins jugerent à la fin qu'il falloit qu'elle reprit son air natal à une Ville de S. Brieux; mais elle n'y voulut jamais consentir, & empescha que l'on en demandât la permission à Monseigneur l'Evesque, répondant aux personnes qui la pressoient là dessus; Que la vie n'estoit pas si necessaire au monde, qu'il fallut faire de remede extraordinaire pour la conserver. Et qu'elle ne vouloit pas par cet exemple donner pretexte à des sorties peu legitimes.

Elle se rendit à l'infirmerie au mois d'Octobre 1651. Et de son lict même elle contribuoit presque autant au bon reglement de la maison, que quand elle estoit saine, quoy qu'elle la fut déchargée de plusieurs, sur les Officieres. Sa tendresse maternelle à legard de ses chers filles, luy tiroit souvent des larmes, les voyant pleurer abondamment au tour de son lict. Mais du moment que les Medecins luy eurent prononcé l'arrest de la mort qu'elle entendit à genoux, & avec une parfaite soumission à la divine volonté, elle se trouva si fortifiée, & si degagée de tout, que depuis elle parut dans une fermeté inebranlable, sans reflexion ny application, qu'à son amour crucifié. Et ce mesme moment Dieu la delivra d'une peine qu'elle avoit portée beaucoup d'années sur la predestination. Et que l'on sçait seulement par Monsieur Nouleau Theologal de S. Brieux, au discours funebre qu'il fit à elle le jour de son enterrement. Elle fit quatre heures durant la Confession generale, cinq

jours avant sa mort ; Et le lendemain elle receut le S. Viatique, & l'Extreme-Onction, des mains dudit Sieur Theologal, & par son exprés commandement, elle benit les Religieuses, puis elle les consola, & leur recommanda l'observance. Elle leur parla encore à chacune en particulier, & leur demanda pardon de ce qu'elle pouvoit avoir obmis pour leur direction interieure.

Ses filles se resiouissant de ce qu'elle paroissoit un peu soulagée, elle les avertit que c'estoit un artifice du demon, qui vouloit la surprendre, & les detourner de la priere, pour les occuper d'une vaine esperance. Sa Mere & la Niece demanderent instamment l'entrée du Convent pour luy dire le dernier adieu : mais la malade s'y opposa, les priant de se contenter de la voir par une grille pratiquée dans l'infirmerie, où elle remercia sa bonne Mere, de luy avoir permis de se faire Religieuse, l'asseurant qu'elle mourroit infiniment contente.

A la minuit du 10. au 11. de Février, continuant & augmentant ses preparations à mesure que l'Epoux aprochoit, elle prit, & leut devotement un livret, contenant un Exercice pour la mort, qui luy estoit familier. Elle pria tout en suitte le Confesseur de commencer les Prieres pour la recommandation de son Ame. Elle jetta un profond soupir comme un elans d'amour vers son Sauveur, & etendant les deux bras en croix, elle les posa sur deux Religieuses, comme pour mourir dans la mesme posture que luy ; elle pencha un peu la teste, toute à son aise sur un lict de repos (car elle ne pouvoit estre couchée) puis elle rendit l'Ame avec une douceur Angelique l'an 1652.

Les Chanoines de l'Eglise Collegiale firent le service de ses funerailles, la douleur ne laissant pas aux Ursulines la liberté de leur voix, sinon pour pousser des gemissemens lugubres. Elles furent longtemps après cette funeste perte, à se perdre que des yeux, & au bout de deux ans, elles la pleuroient encore. A plusieurs des Habitans de la Ville luy firent celebrer des Messes & des Services pendant une semaine. Il s'en fit quatre ou cinq par jour dans l'Eglise des Ursulines, & l'on y envoya pour ce suiet de trente lieues loin. Ainsi elle eut plus de mille Messes l'année de son decés. Et les Parens ont toujours continué depuis à luy faire faire un Anniversaire. Les Ursulines de S. Brieux, firent tirer son portrait, & puis des diminutifs, quantité de Monasteres en desirans avoir, comme aussi des personnes seculieres, qui les ont receus avec veneration.

Cinq ans environ après la mort, un Fossoyeur par mépris ouvrit la tombe de la Mere de S. Charles. Tout à l'heure il en sortit un

odeur tres-suave, qui se repandit par toute la maison, & dans les jardinages. Les Religieuses en furent d'autant plus surprises, qu'elles ignoroient toutes d'où cela provenoit. Enfin on vint au Chœur, où l'on trouva le fossoyeur à genoux, aussi estonné que les autres. Et levant le dessus de la bierre, l'on vit les habits de la defunte tous en mesme estat qu'ils estoient, quand on l'enterra, & son Rosaire au col, qui exhalloit un parfum plus excellent que tout le reste. Tous ses os iettoient la mesme odeur. Sa cervelle estoit blanche & fraiche dans son crane. On remit tout dans une quaisse de bois, avec une plaque de plomb dessus, où fut écrit son nom, puis on enterra ce coffret sous le balustre, où les Religieuses se mettent à genoux, pour Communier. De 54. Religieuses & 30. Pensionnaires, trois ou quatre seulement ne sentirent point, ou fort peu cette odeur extraordinaire.

La fleur d'orange produit d'excellens fruits, à plusieurs bons usages, & conserve son odeur aprés mesme qu'elle est flestrie. Et la Mere de S. Charles a saintement fleury, & fructifié dans son Monastere, elle y a repandu durant sa vie la forte odeur de ses vertueux exemples; & par merveille elle la encore parfumé aprés sa mort.

DE DEVX AVTRES VRSVLINES DE SAINT BRIEVX.

LEs deux bonnes Sœurs qui suivent, se peuvent apeller des pensées pareilles à celles qui croissent dans nos Prairies, à cause de leur humilité, & de leur simplicité. Et à cause des saintes pensées que leur conduire a inspirées, tant aux personnes qui les ont connuës, qu'à celles qui en ont entendu parler.

La premiere fut un des meilleurs sujets que l'on ait receu au Monastere de S. Brieux, à sçavoir Sœur *RENE'E DV GOVRAY*, dite de S. Jean Baptiste. Elle y fut mise en pension à l'âge de douze ans, avec sa Sœur aisnée, laquelle fut bien-tost Religieuse. Mais Monsieur du Gouray de la Coste, voulant avoir prés de luy sa cadette, la retira du Convent, luy fit voir le grand monde, & luy donna tous les divertissemens agreables aux Demoiselles de son âge. Tout cela, au lieu de luy oster le desir d'estre Religieuse, le luy augmenta beaucoup, par un degoust des vanitez qu'elle avoit devant les yeux. Enfin elle importuna tant son Pere, tant par elle que par d'autres, qu'il luy accorda la permission de rentrer aux Vrsulines de S. Brieux. En y entrant, elle s'écria tout haut, & transportée de joye: *Ouy, mon Dieu, moyennant vostre grace je veux me rendre Sainte.* Et le souvenir de ce bon sentiment produisit toute la vie en elle un re-

nouvellement de ferveur & d'amour. Monsieur de la Coste, craignant de n'avoir pas assez éprouvé sa fille avant son entrée dans le Cloître, la laissa soupirer aprés le voile quelques mois, pendant lesquels il fit un voyage à Paris. Elle augmenta ses preparations à proportion, & enfin obtint ce qu'elle poursuivoit, & en suite sa Profession dans le temps ordinaire. Il ne se pouvoit rien voir de plus discret, de plus affable, ny de plus condescendant qu'elle estoit, prevenant mesme ses Compagnes pour leur rendre service, & elles recourroient à cette bonne Sœur, pour s'instruire, pour se consoler, & pour trouver secours dans leurs petits besoins. Chacun jugeoit qu'elle seroit un jour capable de gouverner le Monastere. Mais Nôtre Seigneur la retira des perils de cette vie, la quatriéme année d'aprés sa Profession, & la 26. de son âge le sixiéme de Mars 1647.

Elle eut à sa mort des sentimens extraordinaires de penitence, pour le temps qu'elle avoit (disoit elle) perdu dans le monde. Elle fit mesme une confession publique de ses vanitez passées. Elle demanda aussi pardon à la Communauté, avec des larmes & des sanglots pitoyables, & puis à ses Sœurs Novices, les exhortant de bien employer le temps de leur probation, & leur disant plusieurs choses fort touchantes, qui allumerent une nouvelle ferveur, parmy les jeunes Religieuses. Puis elle expira, se jettant confidemment entre les bras de son Epoux, & de son Iuge, qui luy faisoit ressentir combien les moindres infidelitez luy deplaisent, dans les Ames qu'il a prevenuës de ses singulieres faveurs.

Vne autre Sœur du Conuent de S. Brieux, se signala en l'amour de sa propre abjection, & en la devotion de sainte Barbe, dont elle portoit le nom. Elle avoit peu de talent, & l'esprit si grossier, qu'elle ne pouvoit s'appliquer à l'Oraison mentale. Elle se rendit neantmoins assez utile par sa soumission, & par son humilité, qui luy faisoit souffrir avec bien de la joye, qu'on la tinst comme une personne chetive, & chargeante à la maison.

Il luy tomba entre les mains un livret, traitant des loüanges de sainte Barbe, un petit Office, & une pratique de Devotion envers cette grande Sainte. Nostre Sœur s'affectionna de plus en plus par la lecture de ce livret à sa Patronne sainte Barbe, & n'eut pas manqué un seul jour, pour quoy que ce fust de reciter cét Office: avec une esperance certaine d'estre assistée d'elle à sa mort. Ses prieres ne furent pas inutiles, car ayant porté prés d'un an une infirmité qui l'obligeoit de se trainer avec des potences, la Communauté fut avertie de sa mort: car la plus part des Religieuses entendirent

une nuit comme une perſonne qui marchoit dans le Dortoir avec des potences. Peu après la fiévre prit à la Sœur de ſainte Barbe, qui fut bien toſt reduite à l'extremité. Après qu'elle eut receu le dernier Sacrement, le Confeſſeur voulut ſe retirer pour aller dire la Meſſe Conventuelle : parce qu'il ſembloit qu'elle deuſt vivre du moins encore ce jour-là ; mais elle retint le Confeſſeur, diſant qu'elle alloit mourir : puis prenant ſa medaille, elle la baiſa, elle prononça trois fois les ſacrez noms de Iesus & de Marie, & invoquant ſa ſainte Patronne d'une façon douce & riante, elle rendit l'eſprit au mois de Novembre l'an 1649. ayant environ 48. ans.

Le viſage luy devint ſi beau & ſi frais, que l'on jugeoit que cela eſtoit ſurnaturel: Et il ſembla que Nôtre-Seigneur vouloit relever l'humilité de ſa ſervante par l'eſtime qu'il inſpira de ſa perſonne, & par les honneurs qu'elle luy rendit. Monſeigneur l'Eveſque qui n'avoit point encore fait [illegible]rement dans le Monaſtere de S. Brieux, fit celuy cy : Et les Chanoines de la Cathedrale, chanterent le Service. Sa beauté attira tant de monde à la voir, que la grille du Chœur faillit à eſtre rompüe. Chacun s'en retourna touché de devotion, & croyant de bonne foy, que l'Ame de la deffunte joüiſſoit de la gloire. Son Beau-Frere fit imprimer ce petit Office de ſainte Barbe. Il en fut debité un fort grand nombre d'exemplaires dans l'Eveſché, & par toute la Bretagne ; la devotion à l'égard de la meſme Sainte, ayant pris par là de grands accroiſſemens.

LA VIE
DE LA MERE SVZANNE GAYS, dite Marie des Anges, Religieuſe Vrſuline de Treguier.

Contemplons en la Mere Marie des Anges, une fleur de grenade admirable en vivacité de couleur, & en multitude de feüilles, qui ſignifient ſes bonnes œuvres teintes dans la charité & avantageuſes à trois Monaſteres, où elle a fleury & y a eſté fort priſée. Elle étoit ſortie de Laval lieu de ſa naiſſance, pour eſtre Religieuſe aux Vrſulines de Treguier ; d'où elle fut envoyée à Vennes & y demeura 28. ans ; puis par l'ordre de ſon Prelat qui avoit grande opinion d'elle, elle retourna à Treguier, & trois ans apres le même Prelat luy commit l'établiſſement de Lanion. Elle y travailla encore deux ans, puis elle alla au repos eternel. Voicy un petit abregé de la conduite de cette fervente Religieuſe.

Tout-à-l'heure qu'elle fut éleuë Superieure à Vennes, elle s'employa d'un zele ardent au bien de sa Communauté. Elle se confioit si fort en Dieu, que sans avoir égard aux grandes depences qu'il avoit déja falu faire, elle pourvent suffisamment ses filles de toutes leurs necessitez corporelles, afin qu'étans déchargées de ces sortes de soins, elles pûssent plus librement vacquer à Dieu, & à leur perfection spirituelle. Elle obtint que les RR. PP. Iesuites seroient leurs Directeurs; & ils l'ont toûjours esté depuis avec la benediction, & le fruit que ces Peres portent par tout. La M. des Anges s'apliqua encore à dresser quelques Reglemens pour sa Maison, Monseigneur de Rosmadec, Evesque de Vennes, les vit & aprouva: & ensuite ils furent mis en usage avec exactitude.

Cette habile Superieure eut assez de bon-heur pour rendre amis de sa Communauté, ceux qui auparavant s'en étoient declarez ennemis, & même par leur assistance, elle fit des acquets ausquels ils s'étoient d'abord formellement oposez. Aussi étoit-elle franche, sincere, accüeillante, d'une volonté souple aux justes desirs d'autruy; d'un cœur tendre, & d'un esprit doux & capable. Apres qu'elle eut commandé six ans, elle retourna sous l'obeïssance; mais avec tant de plaisir, qu'elle ne voulut jamais user de la liberté qu'on luy donna d'agir à son gré, demandant toûjours la permission & l'aveu de sa Superieure.

Son zele embrazé parut dans tous les emplois par où elle passa; quoy que sa plus vive pointe se fit ressentir tout particulierement dans celuy de Mere de la Congregation des pauvres filles & femmes que l'on instruit tous les Dimanches dans les Classes. Elle s'y portoit avec tant de feu & d'amour, qu'il sembloit qu'elle y pretendoit sacrifier ses forces & sa vie. Elle y parloit de Dieu d'un cœur si touché, qu'elle touchoit le cœur des autres. Les femmes quittoient tout pour venir l'entendre: & le lieu de l'assemblée contenant jusqu'à cinq cens personnes, étoit ordinairement remply. Par son moyen plusieurs pechez & desordres furent banis. Et les Confesseurs reconnoissoient aisément celles qui frequentoient la Congregation, par la pureté de leur vie & de leur foy. D'ailleurs les Ecolieres sçavoient bien à qui elles en avoient obligation, & ne cessoient point de loüer leur bonne Mere des Anges. A son départ de Vennes, elles penserent faire une sedition pour la retenir. Mais si elle sortit de la Ville, les saintes Maximes qu'elle y avoit enseignées, y demeurerent, & les Religieuses qui succederent à son employ, heriterent si bien de son zele, que plusieurs autres Maisons de l'Ordre, informées des grands fruits qu'il avoit produit,

l'ont imité de la même maniere, à l'utilité des familles.

La Mere des Anges se rendoit la premiere au Chœur, où sa belle voix retentissoit pardessus les autres, en chantant les loüanges de son Epoux. Elle avoit peine que l'on s'y épargnast, & beaucoup plus que l'on s'en exemptast, sans une cause fort legitime. Le dire commun parmy ses filles étoit, qu'il la falloit desobliger pour avoir d'elle quelque grace, parce qu'aussi-tôt qu'elle recevoit une mortification, elle la payoit d'un plaisir, avant la fin de la journée. Elle ne tenoit point de vains discours, ny aux grilles, ny par le Monastere. Elle assistoit ses Sœurs malades, mourantes & mortes avec une charité cordiale & empressée. Elle se disciplinoit chaque jour soir & matin avec des rosettes d'argent, se revétoit souvent des habits les plus piquants de la penitence, ne pardonnant pas même à ses jambes qu'elle serroit avec des jarretieres à pointes de fer; & elle marquoit en tout autant de rigueur pour elle dans les dernieres années de sa vie, que pendant son Noviciat. Elle aida fort à établir & augmenter la devotion perpetuelle du S. Sacrement dans le Diocese de Treguier, & elle écrivit & fit écrire par ses Religieuses des billets à milliers pour ce sujet. Iamais elle n'eût d'Office qui luy fust plus agreable que celuy de Sacristine; & elle disoit que si les Anges étoient capables d'envie, ils seroient jaloux de ce saint office là. L'adresse de ses doits & l'amour de son cœur s'allioient de concert aux ouvrages qu'elle entreprenoit pour parer les Autels. Et generalement tout ce qui avoit du raport au S. Sacrement, & à tous les Mysteres de nôtre Religion étoit l'objet de son respect, de sa devotion, & de sa joye.

Elle ne parloit de Nôtre Dame qu'avec epanoüissement de cœur, elle jeûnoit au pain & à l'eau la veille de ses Festes, & portoit toutes les personnes avec qui elle traitoit, de recourrir à cette puissante Avocate, & d'avoir son image dans leurs Maisons. Elle s'étoit rendu familiere la conversation avec son Ange Gardien. Et quand elle desiroit gagner quelque chose sur les esprits, elle s'adressoit aux Anges de ces personnes là, d'où elle experimenta souvent de tres bons effets. Enfin pour conclure, on peut dire qu'elle a employé tout ce qu'elle avoit de capacité & de talent, à procurer la gloire de Dieu & le bien de son Ordre.

Elle decede à l'âge de 72. ans, dont elle en avoit passé trente-sept en Religion, dans les trois Monasteres que nous avons marquez. La veille de sa mort elle envoya demander par aumône au R. P. Prieur des Augustins de Lanion, un peu de terre pour loger son corps en la Maison de leur commun Pere S. Augustin, parce

que les Vrſulines de Lanion n'avoient pas encore de lieu propre. Le Pere le luy accorda tres-volontiers, & vint avec ſa Communauté le jour de l'enterrement, qui fut le 8. Mars 1660. lever ce cher depoſt, & le porter dans ſon Convent. On ne vit jamais dans Lanion un plus grand concours de peuple qu'il s'en trouva à ce Convoy. Et on ne vit auſſi jamais de plus belle concorde que celle que la Mere Gays, dite des Anges, établit dans ce Monaſtere, de ſorte que des perſonnes de merite qui en ont pleine connoiſſance, diſent en toute rencontre, que la Maiſon de Lanion eſt la Maiſon de l'union.

DE DEVX AVTRES VRSVLINES DE TREGVIER.

LE parterre de Treguier nous preſente encore deux œillets marquetez & pannachez fort agreablement. Ce ſont deux bonnes Religieuſes qui ont embelly le blanc de leur pureté, par les plus ſolides vertus de leur état.

La premiere eſt la Mere *FRANCOISE TAVIGNON*, dite de la Croix, qui ne demeura à Treguier que deux ans apres ſa profeſſion, parce que Dieu l'ayant pourveuë de tous les talens propres à l'Inſtitut, Monſeigneur des Landes ſon Eveſque fit choix de ſa perſonne, pour l'envoyer avec d'autres établir à Morlaix. Là elle conſerva l'habitude de la preſence de Dieu, qu'elle avoit acquiſe dés ſon Noviciat. Sa ſageſſe, ſa modeſtie & ſon attention à bien édifier le prochain, fit autant d'effet que ſes bonnes inſtructions. Pluſieurs femmes de qualité aſſeurent qu'elles ne luy ont jamais parlé, ſans avoir eſté echauffées d'amour Divin; & qu'encore aujourd'huy pour ſe bien conduire dans leurs familles, elles ſuivent les ſaintes Maximes qu'elle leur donnoit, quand elles étoient ſes Ecolieres. Elle ſouffrit volontairement de grands froids par eſprit de mortification: Et par mépris d'elle même, elle gardoit une rigoureuſe pauvreté, car en toutes choſes elle jugeoit toûjours que le pire étoit trop bon pour elle. Elle s'eſtimoit plus honorée d'avoir le ſoin des vieux ſouliers de ſes Sœurs, que de toutes les plus hautes charges de la Religion qu'elle avoit tenuës: de ſorte qu'elle demandoit toûjours ce ſoin là, au ſortir des autres plus importantes, & on le luy accordoit pour la contenter. Elle priſoit tellement ſa vocation d'Vrſuline, qu'elle eut volontiers deſiré que les autres Ordres Religieux ſe fuſſent changez en ſien, quoy qu'elle les honnoraſt tous. Elle perdit preſque la veuë, par ſon aſſiduité à l'écriture, s'y employant jour & nuit plus de vingt ans, pour copier à

grand

grand nombre de Penſionnaires & externes, dont cette Ville qui eſt des plus peuplées, n'a jamais manqué de fournir.

Dans la charge de Superieure elle ſe comporta fort loüablement; en preuve de quoy la M. Gays des Anges étant morte Superieure aux Vrſulines de Lanion, nôtre Mere de la Croix fut choiſie pour y aller entretenir la même ferveur de la Superieure deffunte. Ce luy fut un coup bien ſenſible de quitter la Communauté de Morlaix où elle étoit depuis ſi long-temps. Elle empeſcha pourtant ſes Religieuſes de remontrer leurs difficultez (qui étoient grandes) à Monſeigneur de Treguier, & elle n'allegua point les ſiennes; mais ayant dit adieu à ſa Sœur Profeſſe de Morlaix, & à toute la Communauté, elle ſortit genereuſement, & alla à Lanion. Au bout de deux ans les Vrſulines de Morlaix l'élurent derechef pour leur Superieure. Elle y retourna, & les conduiſit avec même force d'eſprit que la premiere fois, mais avec plus de foibleſſe de corps; & comme elle faiſoit ſon compte à la fin du temps de ſe preparer en repos à la mort, on l'engagea à la nouvelle fondation de Hedé. Elle ne connoiſſoit ny le lieu où on l'envoyoit, ny même les Religieuſes de Treguier, qui devoient luy tenir compagnie. Neantmoins ſuivant l'étoile de l'obeïſſance, elle ſe ſepara avec douleur de ſes cheres Sœurs de Morlaix, pour ne les revoir aparemment jamais plus en ce monde. Pour conſolation, on luy donna une jeune Profeſſe de grande edification. Elle entra dans Hedé au mois de May 1666. & à peine y jetta-t'elle les premiers fondemens du Monaſtere, qu'une fievre quarte l'attaqua, & puis l'emporta aſſez inopinément, quoy qu'elle euſt fait pendant cette maladie tous ſes apreſts pour l'eternité.

La ſeconde Profeſſe de Treguier comparée à un œillet, eſt Sœur *ADELISSE DE PLOES QUELEC*, dite Vrſule de la Paſſion, dont on raporte pour premiere remarque, qu'en matiere d'obeïſſance elle ne regardoit que Dieu. Ses parens étoient de la même ville de Treguier, & bien nobles, qui la laiſſerent entrer dans les Vrſulines au commencement de leur établiſſement: elle y fit ſon Noviciat & ſa Profeſſion, puis au bout de l'an les Meres de Treguier l'envoyerent aider au Monaſtere de Vennes, où elle s'acquit bien-tôt une ſinguliere eſtime parmy toutes les jeunes filles qu'elle inſtruiſit durant pluſieurs années. Les peines d'une Maiſon naiſſante ne ſatisfaiſoient point ſon envie de ſouffrir pour Dieu. Elle y prit ſoin de ſonner le reveil, & elle paſſa quantité de nuits ſur pied en la plus rigoureuſe ſaiſon, & en des lieux fort

incommodes, afin d'entendre les horloges de la Ville. Quand elle ſe couchoit, elle n'eſtoit gueres plus à ſon aiſe, parce qu'elle n'avoit point d'autre lict que le bois, ou une paillaſſe bien dure.

Ce fut une choſe étrange que plus elle vouloit ſouffrir, moins elle ſouffroit, car étant malade à mort d'une pleureſie & fievre ardente; elle diſoit d'un viſage riant, à ſes Sœurs qui luy témoignoient de la pitié; *O! non, mes cheres Sœurs, je ne ſouffre rien & j'attends bien d'autres maux; j'eſpere que mon Seigneur ne me laiſſera point finir mes jours ſi doucement; mais qu'il me fera davantage part de ſes douleurs.* Perſeverant dans cette attente, ſon Sauveur luy partagea non ſes douleurs, mais ſes delices, ſelon les aparences mortales; car ſon Ame quitta ſon corps, bien diſpoſée pour l'heureuſe eternité, par une vie tres religieuſe, & par une mort qui canſa de la devotion. Elle vécut 58. ans: Son corps demeura auſſi ſouple entre les mains de celles qui le revétirent, que ſon eſprit l'avoit eſté à la conduite de ſes Superieurs. Ces belles paroles luy avoient ſervy de deviſe; *j'aime, & j'aimeray juſqu'à ce que je ſois l'amour même.*

DE QVELQVES VRSVLINES DE NANTES ET d'Anſenis.

CE ſont des Tuberenſes d'excellente odeur qui nous ſont repreſentées icy en quatre Profeſſes du Monaſtere de Nantes, dont la vertu a eſté edifiante tout à fait, quoy qu'elle n'ait pas eu d'éclat extraordinaire.

L'une eſt, la premiere Superieure des Vrſulines de Chaſteaubriant, (ou comme d'autres diſent, Chambriant) nommée la Mere *IEANNE CALLO*, dite des Anges. Apres ſa Profeſſion à Nantes, elle alla par obeïſſance commencer cet établiſſement qui fut étrangement traverſé. Elle avoit toûjours l'œil ouvert, & le cœur penchant ſur ſa petite Communauté, tantôt pour adoucir les miſeres des Sœurs par quelque mot de conſolation, & tantôt pour éviter quelque deſordre, portant des travaux inconcevables pendant les ſix années de ſon gouvernement. Quelques temps apres Dieu luy envoya une paraliſie de deux ans & demy, avec les incommoditez ordinaires de cette ennuyeuſe maladie; mais elle la ſupporta avec une patience de Iob, ſans aucun chagrin ny murmure. Elle étoit perpetuellement attachée au lict, ou aſſiſe dans une

chaire roulante : & au fort de ſes plus cuiſantes douleurs elle avoit en la bouche la belle deviſe de ſainte Thereſe, *ou pâtir ou mourir*, La ſainte Euchariſtie faiſoit ſa conſolation; *car*, diſoit-elle, *ſi-tôt que mon Ieſus crucifié pour moy, entre en mon cœur, ſa preſence apaiſe mes douleurs & calme mes inquietudes.* Enfin elle quitta cette vie dans les autres beaux ſentimens propres aux Ames ſaintes.

Sœur *IEANNE COVPRIE*, dite Angelique du S. Sacrement, a laiſſé une douce memoire de ſa bonne vie dans le même Monaſtere de Nantes. Elle y étoit entrée en âge majeur, & elle y employa ſi fidelement le temps d'onze années, qu'elle parvint par ſes ſoins ſoûtenus de la grace, à une haute application de ſon eſprit à Dieu. Son viſage au ſortir de la priere, portoit des impreſſions toutes Divines, auſſi bien que ſes paroles, malgré toutes les meſures qu'elle prenoit pour ſe cacher, & pour fuir la converſation des creatures. Elle eut preſque toûjours la conduite des Externes, des Penſionnaires, & des Novices. Les Ames qu'elle y étoient commiſes, & celles qui pouvoient l'entretenir quelques moment, participoient à l'eſprit d'Oraiſon qu'elle avoit en abondance, & qui luy fut d'un grand ſecours dans les epreuves qu'elle eut, dont le poids fut aſſez peſant. Elle demeura ſi tranquille au lict de la mort, qu'il ſembloit qu'elle ſommeillaſt. A la fin elle endura une penible agonie, puis elle mourut dans l'Octave du S. Sacrement l'an 1638. La Communauté apuyoit ſur ſa perſonne l'eſperance d'un ſignalé ſervice à l'avantage de la Religion, de qui elle étoit une tres-digne fille.

Sœur *FRANCOISE COLLIN*, dite de ſainte Anne, fille fort prude, ſe rendit ſingulierement remarquable les quinze années qu'elle vécut dans le Monaſtere, par une invincible patience à ſouffrir une infirmité cachée, laquelle augmenta notablement, elle ſe prepara à la mort avec un ſentiment de crainte du jugement de Dieu, qui la porta à faire pluſieurs choſes au de là de ſes forces. Elle eut de plus une ſi rare pudeur, que ſon mal étant devenu mortel, à moins qu'on ne luy fiſt une operation jugée neceſſaire, elle fit conſulter ſi elle étoit obligée d'y conſentir, luy ayant été répondu que non, parce qu'encore que par le droit naturel, cela luy fuſt permis, elle étoit auſſi libre de ceder ce même droit, par un reſpect à une plus parfaite pureté, D'ailleurs l'obeïſſance remettant la choſe à ſon choix, elle declara reſolument au Medecin, qu'elle aimoit mieux ne point guerir & perdre plûtôt la vie, que de conſentir à ce qu'il luy propoſoit. En ſuite ſes dou-

leurs qui étoient déja tres-aigües, se rengregerent de telle sorte qu'elle en mourut apres trois jours & trois nuits d'angoisse, où elle eut toûjours l'esprit tranquille, & le visage [illegible]. Les Medecins voyans qu'elle avoit subi une mort si violente, estimerent que leurs remedes dont elle pouvoit user, publierent qu'elle mouroit veritablement Vierge & martyre, par l'excez des douleurs qu'elle n'avoit pas voulu éviter.

Sœur *ELIZABETH ERPNETIERE*, dite de la Trinité doüée d'un esprit simple & prudent tout ensemble, fut prevenuë dés son entrée dans le Cloistre & toute jeune, d'un attrait à la vie spirituelle, qu'elle suivit fidelement, sans aucune liaison avec le monde, sans autre ambition que de tenir le dernier rang dans la maison de Dieu, dont elle se faisoit de tout son pouvoir comme la beste de charge, pour soulager ses Sœurs, & pour se rendre abjette. Nôtre Seigneur établit dans cette Ame humble une si solide perfection, que depuis qu'elle eut serieusement commencé à s'y adonner, elle avança toûjours, & marcha d'un pas ferme dans les voyes de la sainteté. C'étoit un excez pour elle de dormir quatre heures entieres couchée sur un aix seulement; d'ordinaire elle y donnoit moins de temps, & l'interrompoit encore par des intervales, pour rendre des adorations à Dieu. Elle demeuroit au Chœur à genoux, fixe & immobile en Oraison, & n'en sortoit qu'avec un air doux & modeste, & avec une paix qui ne recevoit point d'alteration. Le divin Amour luy inspiroit la haine d'elle-même, pendant qu'elle avoit de l'amitié pour toutes ses Sœurs. Elle étoit irreconciliable ennemie de toute consolation humaine, & avoit un esprit d'hostie devant la Majesté Divine, joint à une indicible peine, lorsqu'on l'empeschoit par quelque compassion d'offrir à l'amour un sacrifice aussi pur comme elle s'y sentoit portée. Apres une perseverance infatigable, étant consommée d'amour au dedans, & crucifiée au dehors, celuy à qui elle avoit tout consacré, voulant enfin avoir aussi sa vie, luy envoya un mal dont on ne se deffioit pas d'abord: mais qui pourtant termina sa course mortelle. Elle dit plusieurs fois, qu'à telle heure qu'elle designoit, elle devoit prononcer son *In manus tuas, &c.* ce qui [illegible] arriva ponctuellement, & dés qu'elle eut achevé ce Verset, [illegible] esprit quittant son corps, passa de cette valée de larmes [illegible] joye eternelle, le dixiéme de Fe[illegible] 1653.

[*ANCENIS*] Le Monastere d'Ancenis [illegible]fre un longuille pasliſſant, en la patiente Sœur *ELIZABETH* [illegible]*N*, dite de la

Trinité, qui vingt ans durant souffrit de grandes incommoditez, sans diminution de son zele à l'égard de l'Institut. Elle étoit toûjours preste de rendre service, particulierement aux personnes de qui elle avoit esté contrariée. Elle faisoit chaque jour une amende honorable, & plusieurs prieres à Nôtre Dame, pour obtenir la grace de bien mourir. Quinze jours avant sa derniere maladie, elle eut une forte pensée de se preparer à la mort, & elle pratiqua pour ce sujet un Exercice de trois jours. Tant qu'elle fut alitée, elle ne voulut rien faire que par obeïssance, & ne cessa de produire divers actes de pieté. Quand on luy leut la Passion de Nôtre Seigneur, elle étendit ses bras en croix. Demy quart-d'heure avant que d'expirer elle frapa sa poitrine pour s'exciter à contrition, prononça l'Antienne, *Anima Christi, sanctifica me, &c.* demanda par aumône les choses necessaires pour l'ensevelir, & suplia instamment qu'on la laissast mourir sur une paillasse hors du lict. Apres cela elle rendit l'Ame le 22. d'Avril 1663. ayant eu le jugement sain jusqu'à la fin, ce qui fut attribué à la faveur de la sainte Vierge, parce que tous les parens de cette chere Sœur étoient morts subitement.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES de Vennes.

LE Monastere de Vennes qui est tout particulierement la Maison de la sacrée Famille de Iesus, ne doit pas manquer de Lis, parmy lesquels cet adorable Epoux des Vierges, prenne ses repas, son repos, & ses delices. Aussi y en a t'il autant que de Religieuses. En voicy une branche des plus odoriferans.

Sœur *MARIE BODIN*, dite de l'Incarnation, vint de Laval lieu de sa naissance, à ce Convent de Vennes, & y fut la premiere receuë. C'étoit une personne d'excellent esprit, & parfaitement capable de toutes les fonctions des Vrsulines. Elle eut de quoy faire valoir son talent, puisque toute sa vie, elle fut employée à la conduite, soit des Pensionnaires, soit des Externes. Outre cela elle étoit le pied & le bras de la Superieure (s'il faut ainsi dire) car elle étoit toûjours disposée aux impressions de l'obeïssance. On la voyoit toûjours gaye & toûjours agissante, mais d'une maniere fort paisible. Comme elle traitoit son corps en ennemy capital, elle en eut bien-tôt la raison, mortifiant sa vivacité naturelle, & l'assujettissant de telle sorte à la grace, que l'on n'apercevoit rien

de deregié en tous ses mouvemens. Quand à force de travail elle eut consumé la vigueur de ses forces corporelles, il sembla que son esprit se fortifioit davantage en vertu. Le S. Sacrement étoit son refuge dans les douleurs qui luy survinrent. Tous les matins, elle étoit une des premieres au Chœur à l'adorer, & le soir, la derniere. Lorsque la Superieure, ou quelque Sœur touchée de compassion la vouloient obliger à se soûlager, elle prioit qu'on la laissât faire, disant avec une façon riante, qu'elle n'avoit qu'un moment à travailler, & qu'elle auroit toute une eternité à se delasser. De même qu'elle s'étoit la premiere consacrée à Dieu dans cette Communauté, elle fut la premiere qui y deceda le 14. de Janvier 1636. apres avoir donné d'aussi bons exemples à la mort qu'à la vie. Elle avoit si absolument gagné l'estime & l'amitié de toutes ses Sœurs, qu'elles eurent bien de la peine à se consoler de sa separation.

Vne autre pour marque de la bonté de sa vie, eut asseurance de sa mort; car étant malade, elle dit toûjours qu'elle mourroit le jour de sa Patronne sainte Anne, car elle avoit nom Sœur *ANNE DE LA TOVR*, & en Religion de sainte Scholastique. Sur les cinq heures du matin de cette Feste, elle demanda la sainte Communion qu'elle avoit déja receuë depuis qu'elle étoit alitée. En même temps que le Prestre entra dans l'Infirmerie, portant le S. Sacrement, la malade raliant ses forces mourantes, dit à haute voix. *Ie vous adore mon Seigneur, & mon Dieu de tout mon cœur*; puis elle expira en sa divine presence; laissant à toutes ses Sœurs une si grande joye interieure parmy la douleur de sa perte, qu'elles croyoient ressentir quelque chose du Paradis.

Apres ces deux bonnes filles, deceda la Mere *CLAIRE LEFFROY*, dit du S. Sacrement, le neuviéme de Novembre 1668. Elle avoit esté Pensionnaire en ce Convent, puis y avoit fait son Noviciat & sa Profession à l'âge de seize ans. Elle étoit fort propre & adroite de la main, & prenoit grand plaisir de travailler pour la decoration des Autels, n'étant jamais oisive. Elle passa par tous les principaux emplois du Monastere, un sujet si capable ne devant pas estre negligé. Cependant diverses douleurs l'ayans accüeillie, elle en temperoit l'amertume par la douce conversation avec Nôtre Seigneur Iesus-Christ. Et il étoit facile de juger à sa recollection, qu'il se communiquoit abondamment à elle: Mais c'estoit une de ses Maximes d'estre fort reservée à parler de ces matieres-là, sinon n'estoit à ses Directeurs, qui ont toûjours eu grande opi-

nion de ſes graces. Elle continuoit au lict ſon entretien avec ſon divin Epoux, ſi ce n'eſtoit que les Sœurs allaſſent la conſulter pour leur utilité ſpirituelle, parce que toutes s'y confioient: Et bien que quelquesfois elle fuſt fort malade, elle ne laiſſoit pas de donner entiere ſatisfaction à celles qui la venoient trouver.

Quand elle fut éleuë Superieure, elle fit tant de reſiſtance qu'il falut interpoſer l'authorité de ſon Prelat pour luy faire accepter cette charge. Encore qu'elle eût alors peu de ſanté, ſon habileté prevalut, & determina les Sœurs à la choiſir. Et ſa conduite montra que l'on avoit fait un tres-bon choix, car on la vit incontinent agir avec juſtice, & ſans reſpect humain pour l'acquit de ſon devoir & pour le bien du Monaſtere. Pour marque ſpeciale de ſa devotion envers la ſainte Mere de Dieu, elle fit placer une de ſes Images au deſſus de la porte du Chœur, ſous le titre de Nôtre-Dame des Anges: Vne autre prés de l'Autel, ſous celuy de Nôtre-Dame de Miſericorde: Et une autre dans l'Avant-Chœur, qui a toûjours eſté depuis, ſon ordinaire Oratoire, & de toutes les autres Religieuſes qui l'honorent à diverſes heures du jour. Cette pieuſe Mere établit de plus la loüable coûtume d'y faire des Neuvaines aux Feſtes de la Vierge, avec une devote Proceſſion tous les ans à pareil jour que l'Image fut poſée.

La derniere année de ſa vie, elle fit une retraite de dix [illegible] avant la Feſte de l'Aſſomption, pour obtenir une bonne mort. Enfin la fievre luy prit, qui ne la quitta plus. Elle n'avoit eu juſqu'alors que des deſirs pour l'autre vie, & ne parloit de la mort qu'avec epanoüiſſement de cœur. Mais Dieu permit qu'elle trempa un peu dans le purgatoire de la crainte, & elle en demeura deux ou trois jours ſi penetrée, que ſon viſage même en étoit tout emeu. Au plus fort de ſa peine Nôtre Seigneur la ſecourut, luy diſant amoureuſemẽt dans l'intime de ſon cœur, *Ma fille, as-tu peur de venir à moy?* Ces paroles firent un tel changement dans ſon Ame, que toute la crainte étant bannie, elle ſurnagea de conſolation, & eut une ſi douce aplication à Dieu, qu'elle pria un Pere Ieſuite qui étoit ſon Directeur, de ne la point interrompre par les actes reïterez que l'on a accoûtumé d'inſpirer aux perſonnes mourantes, ce qu'il obſerva, & auſſi les Sœurs qui l'aſſiſtoient. Apres qu'elle eut fait toutes les plus ſaintes preparations, elle demanda encore l'abſolution un moment avant que d'expirer, & prononça les Saints Noms de Ieſus & de Marie, en rendant le dernier ſouſſle. Elle vécut 30. ans Religieuſe, & fut regrettée de toute ſa Communauté, & de ceux qui la

connoissoient dans la Ville qui n'étoient pas en grand nombre, parce qu'elle évitoit les grilles hors de la necessité, & l'on avoit ainsi beaucoup [illegible] ses vertus, que de sa personne. Ses paroles & [illegible] servent dans le Convent, pour animer à la pourſuite de la perfection toutes celles qui l'ont veuë.

LA VIE
DE SOEVR PA[illegible]DE DVRBAN,
Religieuse Vrsuline de Carcassonne, & d'une de ses Compagnes.

DIEV fit naître cette fille d'une des plus nobles familles du Languedoc, & l'orna de toutes les belles qualitez, dont une personne de son sexe peut estre avãtagée. On ne vit point pourtant qu'elle en tiraſt vanité; au contraire elle se portoit dans la Religion aux services communs & particuliers, comme si elle y euſt esté plus obligée que les autres & comme si elle n'euſt esté capable que de cela. Nous la pouvons prendre dans ce Paradis terrestre, pour un de ces beaux Ranoncules, qui aprés estre comme morts par la perte de leurs feüilles, pouſſent du milieu de leur cœur une autre fleur toute semblable. Le changement que nous verrons qu'elle fit aprés sa mort en une Novice, justifiera cette cõparaiſon.

Elle ne parloit jamais de la Profession Religieuse, sans luy donner quelque particulier éloge, & ce fut par son moyen que deux jeunes Demoiselles ses alliées, élevées à la Huguenotte, se convertirent, puis se rendirent Religieuses avec elle, qui n'avoit alors que 17. ans. Estant attaquée d'infirmité, elle filoit dans sa cellule, avec tant d'assiduité, qu'elle expedioit plus de besogne, que toutes ses Compagnes. Etant un jour à fait malade, un genereux mépris d'elle-même, joint à l'amour de la vraye pauvreté, luy faiſoit refuſer non seulement les soulagemens superfluſ, mais encore les necessaires; rien ne luy estant plus penible, que les remedes de prix qu'on luy ordonnoit quelques-fois.

Les Medecins voyans qu'une fiévre lente la deſſechoit de jour en jour, furent d'avis qu'elle changeaſt d'air; Mais dés qu'elle entendit cette proposition, elle proteſta qu'elle n'y consentiroit jamais, & qu'asseurement la douleur qu'elle auroit de se voir hors de sa cloſture, & separée un seul jour de ses cheres Sœurs, abregeroit sa vie. On luy remontra que ce ſeroit pour peu de temps, & le

choix

choix luy fut donné de la compagne, qui luy ſeroit la plus agreable. Tout cela n'avança rien, non plus que l'entremiſe du Superieur, qui touché de meſme ſentiment que les Vrſulines, regrettoit qu'elles perdiſſent ſi-toſt une fille ſi accomplie. Elle luy dit toûjours qu'elle obeïroit, en cas que la choſe luy fuſt commandée, mais qu'elle mourroit en ſortant. Ce que ne voulant pas éprouver, on la laiſſa finir ſes jours en paix, dans ſon Monaſtere.

Elle ſe prepara à la mort, à la maniere des vierges ſages, car elle ſe pourvent de ſaintes actions, comme de bonne huile, qu'elle amaſſa dans le vaſe de ſon cœur, afin d'eſtre toute preſte pour eſtre introduite par l'Epoux, aux Noces eternelles. Aprés qu'elle eut receu le Viatique, elle fit reflexion, que ſon habit eſtant neuf, ce ſeroit contre la pauvreté, qu'il fut enterré avec elle. Et ainſi nonobſtant ſes grandes douleurs, elle fit apeller ſes Compagnes d'office du Veſtiaire, & les pria que puiſqu'il n'y avoit point alors de vieil habit, elles luy aportaſſent tous les vieux haillons qui y eſtoient, qu'elle meſme dreſſa avec un ſaint empreſſement, & pria qu'on l'en reveſtiſt aprés ſa mort. A peine cette robbe nuptiale, digne livrée de ſon Epoux fut achevée, qu'elle ſentit les aproches de la mort, de ſorte qu'on luy donna l'Extreme-Onction ſur le ſoir, & le lendemain matin 23. de Juin 1638. elle trépaſſa, n'ayant que 19. ans, cinq ans & demy aprés ſon entrée au Monaſtere. Son beau viſage ne changea point aprés ſa mort, & il parut tout riant. On luy trouva un grand ulcere à la cuiſſe, duquel elle n'avoit jamais parlé, qu'on jugea par ſa profondeur, qu'elle l'avoit porté long-temps, dont les Sœurs furent confirmées dans l'opinion qu'elle cachoit pluſieurs de ſes indiſpoſitions.

Qui n'euſt jugé que le Ciel deut eſtre auſſi-toſt ouvert à une Ame ſi fervente, ſi endurante, & ſi religieuſe. Cependant un an & deux mois aprés ſon decés, elle s'aparut à une Novice du meſme Convent de Carcaſſonne, & luy dit qu'elle avoit encore un mois à demeurer en Purgatoire, avant que d'aller au Ciel; & que durant ce mois, elle ſe montreroit tous les jours à elle. Voicy cette hiſtoire tout au long.

Mademoiſelle *Marguerite Deſcaudieu*, de la maiſon de Monredon, une des plus conſiderables du Languedoc, eſtoit ſi peu favoriſée de nature, qu'elle paroiſſoit ſans eſprit, & ſans memoire; de ſorte qu'en prés de quatre ans, que les Vrſulines la tinrent Penſionnaire, il leur fut impoſſible de luy aprendre ſeulement le *Pater noſter*. D'ailleurs elle eſtoit bonne, douce, & ſerviable à la Communauté. Les perſonnes qui furent conſultées ſur ce que l'on ſe-

roit d'elle (suivant le desir qu'elle avoit d'estre Religieuse) arresterent qu'on luy pourroit donner l'habit de l'Ordre, & la garder ainsi sans luy faire faire les Vœux, & ce conseil fut suivy avec la permission de Monseigneur l'Evesque de Carcassonne.

Quelque temps aprés qu'elle eut l'Habit, on s'aperçeut qu'elle devenoit fort pâle & fort triste, & quoy qu'on luy en demandast le sujet, elle n'osoit le dire, jusqu'à ce qu'elle en eust ordre de la deffunte. Alors elle declara à la Superieure, que Sœur Paule de Durban s'estoit aparüe à elle le premier jour de Septembre 1639. qu'elle estoit fort defigurée, qu'elle luy avoit raconté combien on souffre en Purgatoire, pour des choses qui semblent legeres, qu'elle y avoit enduré quinze jours, pour avoir voulu differer sa Communion au temps de sa mort, Et que cette faute estoit grande, veu que sans le soin de sa Superieure, elle seroit morte sans Viatique. Il est à remarquer, qu'il s'estoit passé quelque chose sur cette Communion; mais secretement, entre la Superieure, & la malade; Et que la Novice ne sçachant ny compter, ny qu'il y eût des mois en l'année, elle disoit neantmoins, que cette Ame iroit au Ciel, le dernier jour de ce mois de Septembre. On l'interrogea diverses fois sur le nombre des jours du mois, & de la semaine; A quoy elle répondit; *Ie ne sçay point tout cela; mais ma Sœur de Durban m'a dit, qu'elle viendroit trête fois en tout.* Au bout de quelques jours, on luy dit par épreuve; *Il y a déja trois mois que la deffunte vient vous voir, vous vous estes trompée de dire qu'elle ne viendroit qu'un mois*; Elle répondit. *Ie ne sçay s'il y a trois mois, mais elle m'a dit que je la verrois encore vingt fois*; Ce qu'elle dit aprés les dix jours de la premiere aparition.

Les Religieuses consulterent sur cette affaire, les R. Peres Iesuites, particulierement un ancien fort estimé, nommé le Pere le Bret, qui y donna creance, & prit le Confesseur du Monastere de luy dire chaque jour ce qui arriveroit à la Novice. Elle aperçeut un soir cette Ame pendant l'examen, faire de tres-profondes inclinations au S. Sacrement, luy donnant à entendre que c'estoit pour reparer celles qu'elle avoit negligées estant au Chœur, & qu'elle souffroit fort pour ces fautes là. Vne autre fois elle luy dit, qu'elle fist sçavoir au Confesseur, qu'elle avoit beaucoup enduré, pour luy avoir donné des *Agnus Dei* sans congé. Vne autre fois encore, elle luy manda, qu'il luy souvinst qu'il luy avoit fait faire une certaine neuvaine, dont l'intention avoit depleu à Dieu, qu'elle avoit bien souffert pour cela, & qu'il n'en souffriroit pas moins, s'il n'en faisoit penitence, ajoûtant encore autre chose, de quoy cét Ecclesiastique fut si touché, qu'il fit une Confession generale.

Cette jeune Novice declara quelques fois à la Communauté, ce que l'Ame luy avoit apris des peines de Purgatoire ; mais d'une maniere ſi docte, qu'un homme conſommé dans la Theologie, n'eut peu mieux s'en expliquer. La deffunte luy marqua une nuit, que quelques Sœurs qu'elle nomma, avoient parlé dans une chambre fort éloignée, & elle luy dit alors, que l'on payoit bien cher en l'autre monde l'infraction du ſilence. Cette Ame ayant prié que les Novices recitaſſent neuf jours durant les ſept Pſeaumes Penitentiaux, & quelques unes y ayant manqué, elle s'en plaignit la nuit & le jour ſuivant, on en prouva la verité. Pluſieurs fois elle employoit les heures entieres avec la Novice, recitant avec elle des Prieres. Vne fois elle ſe montra parfaitement belle, veſtüe de blanc, avec un flambeau en ſa main ; Et luy diſant, que la Mere de Dieu eſtoit-là, elle luy fit rendre ſes reſpects, & reciter ſes Litanies, puis elle luy aprit que ce flambeau eſtoit ſon Ange-Gardien, duquel elle recevoit de grandes conſolations.

Aprés que l'on eut fait diverſes épreuves, & tiré toutes les marques de la verité de ces viſions, ont enjoignit à cette jeune fille de demander à la deffunte, qu'elle luy obtinſt la capacité de faire les Vœux, & d'eſtre Religieuſe du Chœur. La nuit ſuivante, elle fit ſa Priere dans ſa ſimplicité à cette Ame, qui luy répondit, *Je vous l'obtiendray, & vous ferez Profeſſion.* Depuis ce temps là, on reconnut viſiblement, que la Novice perdoit ſa ſtupidité naturelle, & que ſa memoire ſe fortifioit à veüe d'œil ; car elle n'aprit pas ſeulement les choſes neceſſaires ; mais de plus elle devint fort intelligente, parloit de la ſpiritualité en termes ſurprenants, & quelquefois elle racontoit entierement les lectures qu'elle avoit faites. Elle répondoit pertinemment à toutes les choſes dont on l'interrogeoit : Et enfin elle fit les Vœux ſolemnels, vivant depuis treſſaintement. Son cœur ſe liquefioit à l'Oraiſon, en la preſence de ſon Bien-aimé, comme la cire devant le feu. Et quand on luy demandoit à quoy elle penſoit, *Je n'en ſçay rien*, diſoit-elle, *mais en voyant l'image de mon Sauveur crucifié, je ſuis ſi ſenſiblement touchée, que je ne puis m'empeſcher de pleurer.*

Si toſt qu'elle fut Profeſſe, on vit bien que c'eſtoit une victime, qui devoit eſtre immolée en peu de temps. Elle crût tous les jours en ferveur, ſans quitter nul exercice de vertu, pour une violente toux, qui ne luy donnoit treves ny jour ny nuit. Il luy ſurvint un ulcere à la gorge, que l'on ne peût guerir ; Et cette bonne malade, enſeignée par le Saint Eſprit, crût, que ſa meilleure preparation pour la mort, ſeroit de pratiquer aſſiduement l'obeiſſance. Ainſi

elle ne prenoit pas une goutte d'eau, & ne faisoit pas presque de mouvement, sans demander l'ordre de sa Superieure. Aprés qu'elle eut receu les saints Sacremens, le Prestre luy dit qu'elle ne devoit plus penser au monde. Ces paroles la scandaliserent, elle n'en pouvoit revenir, ny comprendre qu'une Religieuse pensast au monde.

Elle se disposa de nouveau à aller paroistre devant son divin Epoux, duquel elle eut le saint nom en la bouche, en rendant le dernier soûpir, le 23. de Iuin 1641. trois ans aprés, jour pour jour, que la Sœur de Durban sa sainte Maîtresse estoit morte. Tout le Monastere demeura dans l'admiration de la conduite de Dieu sur cette bonne fille, qui ne vécut que dix-huit ans.

DE DEVX AVTRES VRSVLINES DE CARCASSONNE.

ON a veu fleurir au mesme Parterre, j'entens au mesme Convent de Carcassonne, deux autres beaux Renoncules de diverses figures, & couleurs : C'estoient deux Religieuses qui ont passé le commun, l'une par son utile erudition, & l'autre par sa solide vertu.

La premiére avoit nom Sœur *MARIE DV CHESNE*, & se rangea toutes des premieres au Convent à l'âge de 33. ans environ. Elle avoit passé son temps à l'étude des belles lettres, parloit fort bien Latin, & entendoit le Grec & l'Hebreu, sçavoit la Philosophie, & mesme quelque chose de la Theologie ; mais elle excelloit sur tout en l'art de la Poësie Françoise, de sorte que ses Vers estoient admirez de tous ceux qui les voyoient. Cette inclination, & aplication aux sciences humaines, ne luy fit point obstacle, à la science des Saints, ny à la devotion. Car dés son jeune âge elle se rendit du Tiers Ordre de S. Dominique, où parmy ses Compagnes, & par leur choix, elle tenoit ordinairement le rang de Superieure. Dieu la voulant dans un estat plus relevé, luy inspira le desir d'être Vrsuline. Elle fut aussi tôt receüe, que presentée, à celles de Carcassonne, & elle y demeura peu de temps, sans penetrer l'excellence de l'estat Religieux, où les vertus sont denuées de la propre volonté, qui accompagnent d'ordinaire celles qui se pratiquent dans le monde. On ne connoissoit point dans la conversation les talens de science & d'esprit, dont elle estoit pourveüe. Ses entretiens estoient toûjours simples, & on eût jugé à l'entendre, qu'elle ne sçavoit que bescher & sarcler le jardin. Elle parloit Latin, n'y

Orée, que pour la ſatisfaction des Sœurs qui l'en prioient quelques fois: Son Confeſſeur luy ordonna d'écrire ſes penſées ſur l'Evangile de S. Matthieu, depuis le quatriéme Chapitre juſqu'au huitiéme, & elle fit un cahier qui donna de l'admiration à cét Eccleſiaſtique, lequel, quoy que tres-docte, a dit ſouvent aux Vrſulines, qu'il gardoit cherement cét écrit, & qu'il en tiroit beaucoup d'aide pour ſes Predications.

La condeſcendance de noſtre chere Sœur envers toutes les Religieuſes eſtoit telle, qu'il ſembloit qu'elle eut voüé obeïſſance à chacune en particulier; Bien que l'on n'eût pas toûjours la conſideration requiſe dans ce qu'on luy demandoit, & que quelques fois pluſieurs Sœurs enſemble l'importunaſſent, pour des choſes differentes; elle ne ſe laſſoit point, & recevoit avec autant de douceur la derniere que la premiere. Elle compoſa diverſes Hiſtoires ſaintes en Vers, & en forme de Tragedies, pour les Penſionnaires. Elle en fit une entr'autres, ſur la mort d'une Ame Religieuſe, qui auroit paſſé ſa vie dans la laſcheté, laquelle fut ſi touchante, qu'elle donna de l'effroy, & tira les larmes de toutes les Sœurs. Cette aimable fille avoit le viſage & l'air fort gay, l'Ame fervente, le cœur & l'action attachée inviolablement à ſes regles. Quelques mois aprés ſa Profeſſion, elle fut frapée de peſte, de laquelle elle gueric; mais il luy reſta une fluxion ſur la joüe, que tout l'art de la Chirurgie ne pût jamais diſſiper. Le fer, & le feu y furent apliquez, ſans autre effet, que d'exercer ſa patience. On l'admiroit garder ſa belle humeur, & porter ce mal paiſiblement, ſans s'en épargner davantage au ſervice de la Communauté. Il luy prit enfin une fievre tierce au mois de Iuillet 1638. dont les accés eſtoient fort petits; toutes fois elle s'accrut, & elle dit toûjours que ce ſeroit ſa derniere maladie. Le Medecin qui s'en faſchoit contre elle, connut au progrés qu'elle y voyoit plus clair que luy. Elle ſe prepara à la mort, écrivant de ſa main les actes de vertu, qu'elle deſiroit qu'on luy fiſt faire, ſelon les divers eſtats où elle pourroit eſtre: Mais il n'en fut pas de beſoin; car elle les produiſit d'elle-meſme juſqu'au bout, avec une devotion tout-à-fait édifiante. Eſtant proche de ſa fin, elle dit le *v. In manus tuas Domine*, &c. puis elle rendit fort doucement ſon Eſprit entre les mains de ſon divin Epoux, le 13. Decembre de la meſme année 1638. âgée de 42. ans, dont elle en avoit paſſé prés de neuf au Monaſtere; Et ce fut bien peu, au ſentiment de toutes les Religieuſes, qui la regretterent infiniment.

Sœur *LOVISE DE COSTA*, y vécut ſix ans, quoy qu'elle n'en eût que 20. quand elle trépaſſa. Elle prit l'habit de l'Ordre à l'âge de 14. ans,

de dés-lors elle ſe fit admirer par l'ardeur avec laquelle elle embraſſa la mortification, ſon étude continuelle eſtant de chercher des inventions pour s'incommoder : de ſorte qu'en quelque lieu & en quelque poſture qu'elle fuſt, elle ſouffroit toûjours quelque choſe. Elle ſe conduiſoit en ces pratiques là le plus ſecretement qu'elle pouvoit : Mais comme il eſt impoſſible de cacher la lumiere, la vertu de cette chere Sœur brilloit malgré elle. Elle eſſayoit de paroître lourde, & comme une perſonne ſans ouverture pour les choſes ſpirituelles. Aux Conferences elle propoſoit des queſtions groſſieres tout à deſſein. Et eſtant iſſuë d'une fort bonne maiſon, qui par accident eſtoit devenüe bien pauvre, elle trouvoit toûjours moyen de parler de cette pauvreté, s'eſtimant trop heureuſe d'être en Religion, beaucoup mieux (diſoit-elle) qu'elle n'avoit jamais eſté au monde ; Ainſi quand elle voyoit des habits ou du linge, elle diſoit humblement, *O combien de fois mes Sœurs & moy avons eſté ſans pouvoir avoir cela, ſi l'on ne nous le donnoit par aumoſne!* puis elle racontoit la neceſſité qu'elles avoient endurée, ce qui ne ſe pouvoit aſſeurement dire ſans confuſion, vû que cette neceſſité eſtoit ſecrete, & que ſes Sœurs en avoient eſté tellement retirées, qu'elles eſtoient alors entre les premieres Dames de la ville : Mais l'humilité de la Sœur Loüiſe ſurmontoit toutes les repugnances, & tendoit au mépris comme à ſon but, & à ſon centre.

Le celeſte Amant introduiſoit cette Epouſe dans ſes Celliers, luy communiquant des graces qui la tenoient occupée dans une intime & perpetuelle Oraiſon. En ce temps là le Monaſtere de Carcaſſonne ſe trouvoit obligé de ſe ſoûtenir de ſon travail, les Religieuſes faiſant divers ouvrages qui ſe vendoient par apres. Celle-cy eut pour ſa part de la dentelle aux fuſeaux, avec quelques-unes de ſes Compagnes, qu'elle quittoit regulierement pour aller faire ſes longues prieres ; de quoy elles ſe fâcherent d'abord, mais au progrez, elles admirerent que la Sœur Loüiſe chaque jour les ſurpaſſoit à l'ouvrage, & qu'y mettant moins de temps, elle ne laiſſoit pas de faire plus de dentelle, que celles qui y étoient les plus aſſiduës.

A peine eut-elle achevé une pratique pour ſe preparer à la mort, qu'une fluxion ſur la poitrine marqua la fin de ſa vie. Elle diſoit que tout ce qu'on luy preſentoit dans ſa maladie, eſtoit tres-bon, la Superieure luy demandant comment elle pouvoit dire cela ſans mentir, au ſujet des potions ameres. *C'eſt*, répondit-elle, en montrant le Crucifix, *que je jette mon venin ſur cette Image de douleur, & apres je ne diſcerne plus le gouſt des choſes que je prends.* Huit

jours avant ſon decez elle eut une viſion de Ieſus en l'état que Pilate le montra au peuple, qui luy laiſſa pour effets, un tendre ſentiment des douleurs du Fils de Dieu, un grand reſpect pour le ſaint ſacrifice de la Meſſe, & une haute eſtime des ſouffrances. Depuis ce moment elle parut toute tranſportée, quoy qu'elle ſe fiſt effort pour cacher l'operation Divine. Elle attendoit la venuë de l'Epoux avec une ſainte impatience, ayant toûjours quelques verſets des Pſeaumes au cœur & en la bouche, particulierement ceux-cy. *Lætatus ſum in his quæ dicta ſunt mihi*; &, *Quemadmodum deſiderat cervus ad fontes aquarum, &c.* repetant ſans ceſſe; *Quando veniam & apparebo ante faciem Domini.* Proche de ſa fin, une de ſes Sœurs ſe preſenta au Monaſtere, avec un commandement de l'Eveſque de la faire entrer. On eut crainte que ſa veuë ne troublât en quelque façon l'agoniſante; mais Dieu y mit ordre, car du moment que ſa Sœur entra dans l'Infirmerie, elle perdit la veuë, de ſorte qu'elle ne ſceut point que ſa Sœur étoit preſente. Elle eut l'oüie & la parole juſqu'à ce qu'elle expira le 13. de Fevrier 1645.

DE QVELQVES PROFESSES DE S. PAVL de Leon.

LEs Vrſulines de la ville de S. Paul reſſemblent par leurs vertus à des Giroflées diaprées de toutes couleurs. Arreſtons-nous à trois des plus belles.

La Mere *FRANÇOISE DE KEROVATS*, dite de S. François de Paule, & premiere Profeſſe du Monaſtere de S. Paul, y fut ſi bien cultivée qu'elle y ſervit bien-tôt d'ornement & d'exemple, puis elle fut choiſie pour aller commencer le Convent de Landerneau, & y tint la premiere, la charge de Superieure juſqu'à ſa mort, qui arriva dans la huitiéme année, ayant ſi fort avancé les choſes par ſa prudente conduite, qu'il n'y avoit plus preſque qu'à conſerver ce qu'elle avoit établi. Elle s'employoit aſſiduëment à l'inſtruction des enfans, & leur excitoit l'émulation de s'avancer en ce qu'on leur aprenoit. La moindre obmiſſion au ſervice Divin luy faiſoit de la peine, & cela animoit ſes Sœurs à s'y cõporter fort attentivement. Elle ne trouvoit rien d'aſſez beau ny d'aſſez riche, pour parer le S. Autel, & une de ſes joyes fut de recevoir une fois quãtité de perles de prix, pour un voile de Calice qu'elle faiſoit faire. Elle n'entreprenoit aucune choſe ſans l'avoir recommandée à IESUS, MARIE & IOSEPH, ayant mis ſa Communauté ſous leur protection, dont l'on a eu des marques tres-évidentes, tant durant ſon gouverne-

ment, que depuis. Elle sçavoit apliquer ses Religieuses aux Offices qui leur étoient propres. Et ses paroles avoient plus de pouvoir sur elle, que les penitences dont elle se servoit rarement. Ses exhortations generales tendoient à maintenir l'union entre-elles, & la parfaite observance de la Regle; & dans le particulier elle compatissoit aux affligées, fortifioit les foibles, rejoüissoit les tristes, & ne les quittoit point qu'elle ne leur eût relevé le courage. Aussi s'étoit-elle acquis tous les cœurs avec sa mansuetude, son affabilité & sa franchise. Sa ferveur jointe aux fatigues qu'elle prenoit pour le service du Monastere, la rendit bien-tôt maladive. Et quoy que fissent ses bonnes filles pour la prolongation de ses jours, le Souverain Maistre la retira à luy par une apoplexie le huitiéme d'Avril 1659. Monseigneur de Bois-Dauphin Evesque & Comte de Leon, voulut bien prendre part aux justes douleurs de cette desolée Communauté, la visitant tout exprés. Sa mort fut pleurée de tous les Habitans de Landerneau, & de beaucoup d'autres qui l'avoient en singuliere estime. Les Vrsulines de S. Paul firent toutes leurs diligences pour avoir son corps, mais les Messieurs de Landerneau s'y oposerent, & l'enterrerent solemnellement à S. Hoüardon Eglise Parochiale tout prés du grand Autel, parce que les Vrsulines de Landerneau n'avoient pas encore de Cemetiere. Elles se reserverent son cœur, qu'elles gardent cherement dans leur Chapelle.

Sœur *PERRINE CHEVALIER*, dite Cecile de S François mena en Religion une vie toute sainte. Elle étoit si fort unie à Dieu, qu'elle eût voulu ne parler que de luy, tout autre discours luy étant à charge. Aussi gardoit-elle beaucoup le silence, & on ne luy voyoit point dire de paroles inutiles; mais quand il faloit parler, elle le faisoit avec un epanchement de la douceur & de la pieté de son cœur, ayant une grace particuliere pour reveiller la conversation. *Mes Sœurs*, disoit-elle, *parlons toûjours de Dieu, & jamais d'autres choses.* Elle paroissoit comblée de joye aux conferences spirituelles. L'harmonie de sa voix excitoit à la devotion. Le jour de sa mort, comme elle entendit des oiseaux faire un doux ramage, elle se prit à dire: *Ces petits oiseaux donnent loüange à Dieu en leur façon, loüons-le aussi en la nostre.* Et en même temps elle chanta le Pseaume, *Laudate Dominum omnes gentes*, & trépassa un peu apres, pour aller tenir sa partie à la Musique des Anges, le huitiéme de Mars 1655. à l'âge de 36. ans.

Sœur *AGNES DE GVERGORLAT*, dite de S. Charles, étoit avantagée de plusieurs talens. Elle les employa fidelement à la

gloire

gloire de Dieu, qui l'ayoit attirée dans ce Couvent dés l'âge de douze ans, elle y rendit si zelée à l'instruction tant des Pensionnaires que des externes, qu'elle a été cause que plusieurs ont embrassé la vie religieuse. Elle avoit soin sur tout d'imprimer au cœur de cette jeunesse la devotion envers la Mere de Dieu, par le recit de ses perfections. Ce qui semble avoir été si agreable à cette sainte Mere, que l'on tient communement dans ce Monastere, qu'elle luy a obtenu un pressentiment de sa mort. Et en effet, apres avoir échapé de plusieurs grandes maladies, un peu avant sa derniere, elle se confessa generalement, disant qu'elle alloit mourir. Dans le plus fort de son mal, quand on luy aporta Nôtre-Seigneur, se sentant bien foible, elle pria une de ses Sœurs de produire en son nom les actes de foy, d'amour, de confiance, & les autres convenables pour faire une bonne mort. Elle agonisa cinq jours durant, donnant toûjours des marques que son esprit étoit plus au ciel qu'en la terre, qu'elle quitta le 26. Janvier 1665. âgée de trente-sept ans.

DE QVELQVES PROFESSES DE BEAVIENCY & d'Issoudun.

LE Jardin clos des Vrsulines de Beaujency ne se montre qu'à l'Epoux celeste, tellement qu'à peine en tirons nous une fleur, & encore n'a-t'elle pas beaucoup d'aparence. Qu'on la prenne si l'on veut pour une violette obscure en couleur, mais tout à fait agreable en odeur, & on aura des sentimens justes de la vertu de Sœur *MARIE BLANQVET*, fille de S. Augustin, qui a vécu 44. ans en religion, travaillant sans relasche à la saintete, & à l'administration du temporel de la maison. On n'a point veu que l'embaras attaché à ces sortes d'affaires, l'ait fait manquer à une seule observance, sans une dispence expresse. Quoy qu'elle eût tout le bien en maniement, elle n'en étoit pas moins pauvre, puisqu'elle oublioit même ses propres necessitez pour pourvoir à celle des autres. Elle avoit le sens commun fort bon, de la penetration, & du discernement. Elle s'aplioit à soutenir les foibles: & l'on croyoit d'autant mieux à ses conseils, qu'elle étoit reconnuë de bonne foy, simple, sincere & droite en toutes ses manieres. L'exercice de la presence de Dieu étoit son fond, & l'origine d'une conscience nette & d'une sainte conduite. Elle continua sa vie reguliere jusqu'à l'âge de 66. ans, qu'elle trépassa le 10. de Juin 1671.

ISSOVDVN La suavité des Iasmins s'épanchoit dans la con-

versation de la Mere *MARIE DE LA CHASTRE*, dite de Iesus; ou plûtôt elle portoit en elle, & elle répandoit sur les autres la douceur de cet auguste Nom de IESUS, par sa pieté, par son humilité, & par sa modestie. Cette fille de paix à l'égard de Dieu & du prochain, ne faisoit la guerre qu'à elle-même. Estant en la charge de Superieure, où elle contenoit autant qu'elle avoit donné d'edification dans les autres emplois, il arriva l'an 1691. le 21. de Septembre, un incendie dans la ville d'Issoudun des plus épouvantables que l'on ait peut-estre jamais veu; huit ou neuf cens maisons furent reduites en cendres dans la moitié de la nuit, rien ne pouvant mettre obstacle à cet element furieux. plusieurs hommes, femmes, & enfans y perirent; & c'estoit une vive image de Sodome, ou bien une figure de la fin du monde. Le Monastere des Vrsulines estoit en un evident peril; & la bonne Superieure regardant ce fleau comme un chastiment de ses pechez, elle fut toute la nuit, prosternée devant le S. Sacrement, s'offrant pour victime publique à la divine Majesté, estant resignée de souffrir toutes sortes de maux, pourveu que son Convent fust preservé. Et se souvenant que le Roy de Ninive avoit autresfois attendry le cœur de Dieu, par ses humiliations & par sa penitence, on ne sçauroit dire combien de macerations elle pratiqua avec sa Communauté, pendant cette effroyable nuit. Depuis elle s'engagea par vœu à un grand nombre d'autres bonnes œuvres, & particulierement à une procession annuelle, s'il plaisoit à Dieu garantir la maison des flammes qui la menaçoient de toutes parts. Le Curé accourut pour ôter le S. Sacrement de la Chapelle, à quoy la Communauté s'opposa, ne mettant son salut qu'en ce precieux gage, & demanda avec instance qu'il fust porté autour de la Maison, où par la vehemence du vent, les flammes s'étendoient & jettoient de toutes parts de gros charbons embrasez. Quand on commença à porter le S. Sacrement, le feu prit à un pont de bois qui separoit les Vrsulines du voisinage, & qui brûloit sans remede. Alors le Prêtre fit la benediction sur les flammes avec le S. Sacrement: Et tout à l'heure cet element qui avoit resisté aux industries des hommes, se soûmit à son Autheur, & les flammes qui avoient toûjours donné de même côté depuis les neuf heures du soir, jusqu'à une heure apres minuit, retournerent de l'autre côté où tout estoit déja consumé. Tout le monde cria, miracle, & les Vrsulines, contemplant avec bien de la douleur le mal-heur des autres, reconnurent par ce sensible effet les misericordes de Dieu sur elles.

La Mere de Iesus leur Superieure quitta le gouvernement six mois apres, & refusa une autre charge qu'on luy vouloit imposer, priant qu'on la laissast cette année travailler à son avancement spirituel. Sa devotion s'insinuoit dans les cœurs, & elle conservoit le recüeillement parmy les occupations distrayantes. A la fin de l'année de son repos en 1652. elle vacqua aux Exercices spirituels, treize jours durant; & au sortir de là, elle fut atteinte d'un mal violent qui luy fit perdre la vie en deux jours; mais non jamais la patience, car elle éclata jusqu'à son dernier soûpir.

Vn autre Iasmin embaumant dans le même Monastere, fut Sœur *JEANNE DES ANGES*, qui avoit un esprit fort reglé & un si grand respect devant le S. Sacrement que jamais on ne la vit assise au Chœur, sinon aux temps marquez de l'Office Divin. Elle faisoit ses prieres un Crucifix en main qu'elle pressoit quelquefois sur sa poitrine, comme si elle eût voulu imprimer sur son cœur les caracteres de l'amour crucifiant. Ce même amour luy donna l'inspiration & la force de graver avec un canif, diverses fois sur la chair de ses bras les saints Noms de Iesus & de Marie, se martyrisant de plus par beaucoup d'autres rigueurs. Suivant le Conseil de son Pere S. Augustin, elle usoit de la nourriture comme des medecines, le moins qu'elle pouvoit, & precisément pour la necessité. Dans une hydropisie de quatre mois, qui la conduisit au tombeau; elle endura patiemment une soif excessive; & mal-gré son mal, elle recita tous les jours l'Office de Nôtre-Dame & le Rosaire, excepté les derniers jours de sa vie; encore priâ-t'elle qu'une autre dist ces prieres en sa place. Se trouvant à l'extremité, elle engagea une de ses Compagnes de ne la point abandonner, mais de l'aider à bien employer le reste de son temps. Ainsi l'espace de 24. heures, elle prit sans intermission, suivant ce que cette Sœur luy dictoit; & enfin apres s'estre fait lire la Passion de son Sauveur, elle luy rendit son Ame.

La sainte religion est un si bon terroir que les épines mêmes y deviennent des fleurs. C'est la merveille que l'on a veuë en Sœur *FRANCOISE DE SAINTE MADELENE*, qui entrant dans les Vrsulines d'Issoudun à l'âge de 30. ans, y aporta une humeur rude & brusque, tres-propre à la faire mourir à tous momens. Ce fut aussi l'exercice qu'elle entreprit avec un courage infatigable, & avec succés. Il est vray que comme elle n'estoit pas tout à fait la maistresse de son naturel, quelque étude qu'elle fist, & quelques mesures qu'elle prist pour en dompter la violen-

ce, elle avoit assez souvent occasion de reconnoistre sa fragilité: Et alors au lieu de s'abattre, elle reparoit ses fautes par des actions opposées. Elle demandoit pardon avec larmes, & confusion; & l'on avoit de la peine, à la faire relever de terre. Elle tiroit joye de son humiliation, & ne s'affligeoit que de l'offense de Dieu.

Son corps faisoit sa croix, aussi bien que son esprit; mais elle se glorifioit de participer à la croix de son Sauveur par une forte colique qui la tourmentoit souvent. Elle obtint que ses souffrances fussent reservées pour la nuit, & elle eut sept à huit mois la fiévre & de grandes douleurs, toutes les nuits, ayant le jour relâche suffisamment pour s'employer à l'Institut, puis elle mourut ayant passé huit ans en religion.

LA VIE
DE SOEVR MARIE PREVOSTIERE, dite de sainte Therese, Religieuse Vrsuline de saint Iean d'Angely.

CHAPITRE PREMIER.

DES PREMIERES ANNE'ES DE SA VIE RELIGIEVSE.

IL y a une certaine fleur fort rare, mais fort precieuse, puisqu'elle porte les marques des cinq Playes, & des principaux instrumens de la Passion de Nôtre Seigneur, d'où on luy a donné le nom de fleur de la Passion. La vie de Sœur Marie Prevostiere va montrer que cette fleur est son symbole.

Ses parens ayans plus d'envie qu'elle fust Religieuse qu'elle-même, la firent entrer aux Vrsulines de S. Iean d'Angely; mais sans qu'elle y resistast nullement; au contraire elle fit accroire aux Religieuses qu'elle avoit une bonne vocation, & sur ce pied-là, on la mit au Noviciat, où elle parut avec encore quelques deffauts de jeunesse; Au lieu de deux années de probation, ses parens furent cause qu'elle en fit trois. Dans ce temps-là il survint un Iubilé, qui luy donna l'inspiration de faire une Confession generale. C'étoit-là où la grace l'attendoit, pour la changer entiere-

ment. En effet elle fut bien recompensée des dispositions extraordinaires qu'elle avoit aportées; car elle se trouva dans le vray chemin de la sainteté, qu'elle ne quitta jamais depuis.

Après sa profession on vit profiter les talens que Dieu luy avoit donnez, & qui n'estoient pas mediocres, ny peu en nombre. Il sembloit qu'elle ne perdist pas un moment la presence de son divin Epoux, ayant déja le recüeillement profond des Ames les plus avancées dans la vie spirituelle. Et elle s'étonnoit comment on pouvoit penser à autre chose qu'à Dieu. Les Superieures userent de diverses épreuves pour reconnoistre s'il n'y avoit point de tromperie, ou de la paresse en son fait; mais la soûmission qu'elle leur rendit toûjours, justifia sa conduite. C'estoit presque luy ôter la vie que de la distraire de l'Oraison, où elle passoit même une bonne partie de la nuit, Dieu se communiquant à elle d'une maniere bien intime. Elle avoit de si belles lumieres sur nos saints Mysteres, que les personnes à qui elle en faisoit part, selon son devoir, en étoient surprises, & disoient que Dieu élevoit cette Ame extraordinairement haut; & que de sa part elle estoit fort humble. Rien n'étoit abjet à ses yeux qu'elle-même. Elle prenoit toûjours la derniere place, & ne s'asseoit jamais qu'à terre. Elle sçavoit se tenir jusqu'aux premieres saillies de ses passions. Toutes choses ne luy étoient qu'une, les regardant dans l'ordre de la divine Providence. Elle étoit morte à son propre interest; mais celuy de Nôtre-Seigneur luy étoit si cher, qu'elle n'épargnoit rien pour le reparer, quand il étoit offensé. Comme lorsque quelque crime avoit esté commis, on la voyoit dans une telle desolation, qu'elle en faisoit pitié. Elle s'en prenoit à son chaste Corps, & le mettoit tout en sang. Elle s'offroit aux pecheurs qui s'adressoient à elle, de faire penitence pour eux, pourveu qu'ils luy promissent de se retirer du peché, & des occasions d'y retomber; & même les petites fautes qu'elle voyoit dans la Communauté, luy étoient fort sensibles.

Elle embrassa les austeritez avec autant d'ardeur, que si elle eût voulu punir sur elle la personne la plus criminelle du monde. Elle se servoit d'une croix de fer blanc, large de quatre doigts, & longue d'un pied, qui étoit troüée & heriſſée, en sorte qu'elle faisoit fremir à la voir; toutesfois elle la porteit si long-temps, qu'on luy arracha une fois la peau, en la luy ôtant de dessus le dos. Ses disciplines étoient armées [illegible] de pointes de fer, & les autres d'épingles. Son Amie in[illegible] luy en ayant emprunté une pour en faire un essay, se satisfit [illegible] premier coup, n'osant jamais en

décharger un second, de peur de se massacrer. Elle ne se deshabilloit jamais pour dormir, son lict n'étoit d'or[illegible]re que des ais sur lesquels elle se couchoit de la posture qui luy étoit plus incommode; disant qu'une Religieuse devoit chercher la mortification par tout. Pour elle, on avoit grande peine à l'en empescher. Elle faisoit beaucoup de jeûnes au pain & à l'eau; & le peu qu'elle mangeoit, étoit assaisonné d'amertume. Elle ne se plaignoit même d'aucun mal, qu'en étant pressée par l'obeïssance. En un mot elle menoit une vie de mort à tous les plaisirs de la terre, jusqu'aux plus innocens, & ne faisoit point de plus instante priere que de n'estre jamais sans souffrance sur la terre, où son divin Epoux avoit sans cesse enduré. Cette ardeur de souffrir luy dura jusqu'au dernier moment de sa vie. Elle avoit fait vœu de ne demander jamais de soûlagement, ny dans ses maladies, ny dans ses autres peines; & elle l'observa si bien, qu'il faloit user d'authorité pour l'assujettir aux remedes qui luy étoient necessaires.

CHAPITRE SECOND.

DE SO[illegible]MOVR EPVRE'. D'VN ACTE HEROIQVE qu'elle fit, & comment elle guerit d'une maladie.

CETTE chere Sœur de sainte Therese, ne se consideroit que comme la victime du saint Amour, & de la divine Iustice; elle s'expliquoit fort éloquemment sur ces matieres, & se faisoit admirer: Mais ses actions prouvoient encore mieux la verité de ses sentimens, car elle sacrifioit continuellement, aussi bien son esprit que son corps. Elle prioit toûjours à genoux & d'une attention tenduë, encore qu'elle n'eût pas toûjours de la douceur: mais en quelque disposition qu'elle se sentist, elle perseveroit dans ses Exercices accoustumez. L'attrait qu'elle avoit à la contemplation, qui arrivoit quelquesfois jusqu'à l'extase, n'estoit point incommode aux autres, & ne la retiroit point des emplois de la Maison. Elle fit merveille dans les Classes, aux ouvrages delicats & aux penibles; comme aussi dans la charge de Mere des Novices, où l'on vit un fruit proportionné à sa grande vertu. La Maîtresse estoit plus simple en l'obeïssance que les Novices mêmes. Ce qui parut une fois à toutes, que la Superieure luy envoyant une grapê de raisin avec ordre de tout manger, elle n'en laissa chose quelconque; de quoy l'on s'édifia fort.

L'amour Divin n'eſtant pas content de la voir porter en ſon corps la mortification de ſon Epoux, s'il n'y eſtoit luy-meſme empreint d'un caractere ineffaçable, luy inſpira d'y graver ſon ſacré Nom, aux deux endroits qu'il marque à l'Epouſe du Cantique, quand il luy dit, *Mets moy comme un ſceau ſur ton cœur, & ſur ton bras.* Ainſi noſtre Thereſe [illegible] inventions de deux grands Amateurs de Iesus, [illegible] venerable Mere de Chantal, elle prit un canif tran[illegible]pa la peau de deſſus le cœur, en forme d'un nom d[illegible]ors ſi tranſportée de joye de recevoir une ſi precieuſe [illegible], qu'elle ne ſentit preſque point de mal. Il n'en fut pas de [illegible], quand elle ſe l'apliqua ſur le bras, avec un cachet tout rouge de feu, & qu'elle eut le courage de le faire rechauffer, & r'apliquer juſques à cinq fois, autant que ce ſaint Nom a de lettres; car elle eut des douleurs bien cuiſantes, ſuivies d'une inflamation, qui la contraignit de ſe decouvrir à cette Sœur, qu'elle affectionnoit d'une ſainte amitié, & qui trouva moyen de la faire panſer ſecretement. Le Chirurgien s'étonna de ce qu'elle ne s'étoit pas eſtropiée, ayant fait ces graveures au dedans du bras, où ſont tous les nerfs. Neantmoins l'onction & le baume, que ce doux nom repandoit dans le cœur de cette Amante, s'étendit juſques ſur ſon corps, & adoucit ſi bien ſa douleur, que ſon viſage n'en fut point alteré.

De cét acte heroïque d'amour on peut inferer que cette chere Sœur eſtoit ſtilée en tous les autres, qui ſont ordinaires aux bonnes Ames; c'eſt pourquoy nous n'en ferons pas un long recit; mais nous dirons ſeulement, que le S. Sacrement, qui eſt la fournaiſe d'amour Divin, embraſoit ſon cœur de plus en plus, & que ſon aproche faiſoit ſa peine & ſes délices tout enſemble, par la veüe des grandeurs de ce myſtere, & de ſa propre indignité. La preuve de ſon amour envers Dieu, eſtoit ſa charité envers ſes Sœurs. Elle aidoit à toutes celles qui avoient quelque choſe à faire. Son abſtraction ne la rendoit point triſte; mais elle avoit un abord facile, & une gayeté aimable à toutes. Qui la vouloit conſoler, n'avoit qu'à luy donner quelque occaſion de ſervice. Ce qu'elle eſtoit, ce qu'elle avoit, & ce qu'elle faiſoit, apartenoit entierement à la Communauté, ne ſe reſervant rien pour elle en particulier.

Cette fille d'amour & de ſouffrance, receut une grace extraordinaire, par le moyen du R. P. Iſaac Iogues Ieſuite, aſſommé par les Hiroquois. La choſe ſe paſſa en cette ſorte. Au mois de Février de l'an 1649. Sœur Marie de ſainte Thereſe, eut la fiévre, avec une douleur à la cuiſſe, & une groſſe tumeur enflamée, qui fit croire

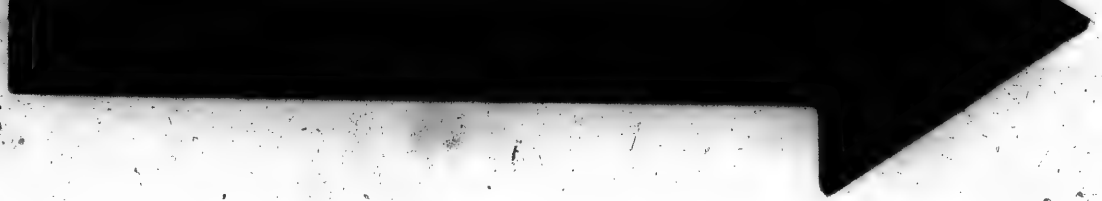

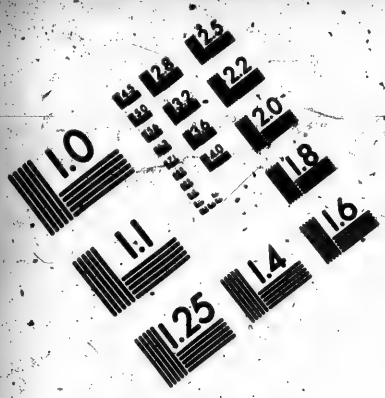

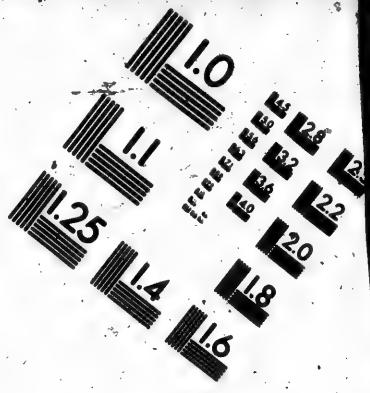

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

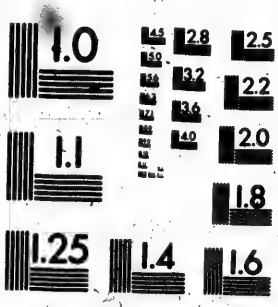

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

qu'il en faudroit venir à l'incision. On usa en vain de remedes adoucissans, tellement que l'on se prepara pour l'operation plus rigoureuse. Cependant la Superieure se souvint qu'elle avoit des gands du feu P. Iogues, qui luy avoient esté changez par les Religieuses, lorsque retournant en Canada, il avoit passé par S. Iean d'Angely, & leur avoit fait voir ses mains, qui manquoient de plusieurs doits, les Hiroquois les ayant brûlez, & mangez; Comme donc la Superieure vit que le mal de nostre Sœur empiroit extremement, elle luy porta un soir un de ces gands, & luy ordonna de le mettre sur son mal, en se recommandant à ce grand serviteur de Dieu. Elle le fit, & ses douleurs augmenterent notablement jusqu'à trois heures du matin, qu'elle fut en un moment quitte de fiévre, de douleur, & de tumeur: En un mot elle se sentit parfaitement guerie, & l'esprit tout occupé des graces, & de la gloire de ce S. homme. Elle se leva, & fit son lict; puis au signal du reveil de la Communauté, elle alla au devant de ses Sœurs, & causa une surprise, & une joye universelle dans le Convent. L'attestation de cette merveille fut envoyée au R. P. Recteur des Iesuites de Xaintes, signée de la malade, qui avoit esté guerie, & de neuf principales Professes de la Maison. L'année suivante, la mesme Sœur de sainte Therese, au jour anniversaire de sa guerison, eut les mesmes douleurs, mais bien peu de temps, & comme pour memorial de la faveur qu'elle avoit receüe si subitement. Cette guerison est raportée au commencement du septiéme livre, intitulé, *Historia Canadensis*, &c. *Auctore, R. P. Francisco Crexio è Societate Iesu.*

CHAPITRE TROISIEME.

DE SES DERNIERES SOUFFRANCES, ET DE SON TREPAS.

LA guerison subite & surnaturelle de nostre Sœur de sainte Therese, ne luy osta pas le gousts des souffrances, mais elle luy augmenta plûtôt par communication de la grace du P. Isaac Iogues son bien-faicteur. Elle avoit une liaison étroite avec sa chere Superieure la Mere Marguerite Poisson, & elle offrit plusieurs fois à Dieu sa vie pour elle. Deux mois environ avant que cette Mere decedast, ayant témoigné beaucoup de crainte de la Iustice de Dieu, nostre bonne Sœur, poussée d'un excés de charité, demanda de faire le purgatoire, que meritoit sa Superieure. Quelques jours de là une fiévre la saisit, qu'elle negligea, & elle ne quitta

point

point ses veilles ny ses autres penitences, jusques à ce qu'elle eût ordre de se laisser traiter en malade. En mesme temps la Mere Poisson fut attaquée de sa maladie mortelle; Et la Sœur se doutant bien qu'elles estoient toutes deux proches de l'eternité, elle renouvella du meilleur de son cœur, l'offrande qu'elle avoit fait d'elle-mesme, pour le soulagement de sa bonne Mere. Il semble que Dieu l'accepta, parce qu'incontinent elle passa par toutes les choses qui luy estoient les plus repugnantes. Elle se vit reduite à l'Infirmerie, & assujettie aux remedes des malades, à quoy elle avoit une extrême aversion. Il la fallut veiller toutes les nuits, trois mois durant, ce qui luy causoit une peine tres grande, qu'elle avoit toûjours aprehendée pour le travail de ses cheres Sœurs. Davantage, elle se vit tellement abattüe de foiblesse, qu'elle ne se pouvoit mesme remüer sans estre aidée; & l'on fut obligé de la servir en toutes choses, comme un enfant au berceau. Elle enduroit quelques fois une faim canine, sans pouvoir, ny oser manger; car si elle mangeoit un peu, son estomach en devenoit opilé: Ce qui devoit naturellement la soulager, irritoit ses maux, & il luy en survenoit de nouveaux de tous côtez.

On eut dit que Dieu l'avoit abandonnée dans son lict de douleur, comme Iob sur son fumier. Les personnes qui l'avoient cherie davantage, la delaisserent. Elle se voulut un jour consoler avec un Religieux, apres s'estre confessée à luy; mais il la rebuta, & coupa court avec elle. Que si quelqu'un avoit desir de luy donner de la consolation, Dieu y mettoit des obstacles, & luy-même livroit son Ame en proye aux croix interieures, mêmes aux tentations du malin esprit. Son imagination fut enfin si pleine d'horreur, que contre sa coûtume elle implora le secours de ses Sœurs. Elle prie qu'on ne laisse point seule, elle se fait jetter de l'eau benisle, & joint ses prieres avec celles de la Communauté assemblée autour de son lict. Souvent on reïteroit ces mêmes choses qui dissipoient les forces de l'ennemy.

Le Medecin estant entré dans le Convent pour voir une autre malade, on luy montra celle-cy, qu'il avoit abandonnée, il y avoit long temps. D'abord qu'il aperceut son corps, changé en vray squelete, l'étonnement luy ôta la parole, puis apres quelque temps il s'écria: *O la main de Dieu est icy! cette fille ne peut pas vivre humainement.* Ce Medecin étoit Heretique, & son jugement fut suivy du Chirurgien; & de l'Apoticaire qui admirerent un objet si pitoyable.

Celuy seul qui l'affligeoit, luy donnoit quelquefois de la consolation. Il luy arriva apres une Communion de voir une lumiere brillante au pied de son lict, avec un cœur au milieu de cette lumiere, qui causoit de grandes palpitations au sien, comme pour aller joindre ce beau cœur. En effet il luy sembla que son cœur s'en étant aproché, il se fit un mélange de ces deux cœurs, de même que si ce n'en eut esté qu'un. Cette veuë causa un incendie d'amour dans son Ame, dont elle seroit morte à son avis, si l'Infirmiere ne l'eut retirée de cet excés. L'Infirmiere dit aussi qu'elle l'avoit trouvée toute en transport, & qu'elle ouvrit ses rideaux, & luy dit des paroles mortifiantes, de crainte qu'elle ne prist vanité de la devotion sensible où elle la croyoit. Quand elle Communia la derniere fois, son divin Epoux entrant dans la chambre entre les mains du Prestre, elle s'écria avec respect & tendresse: *O Dieu que vous-estes Saint! Mes Sœurs, que Dieu est Saint! qu'il est grand! O Dieu qui suis-je, pour vous recevoir!*

Deux mois avant que mourir on luy administra l'Extreme-Onction, lorsqu'elle parut à la derniere extremité. Depuis ce jour-là elle fut en tel état qu'on le pouvoit nommer une longue agonie. Vn soir, une bonne partie de la Communauté étant presente avec le Confesseur, elle pria qu'on chantast le, *Subvenite Sancti Dei, &c.* & le dit avec la Compagnie: Apres cela elle tomba en syncope, & par deux fois elle montra un visage si effrayé avec des gestes & des regards si épouventables, que l'on trembloit de la voir. Tout-à-l'heure qu'elle fut revenuë à soy, elle se confessa d'un esprit fort present, & apres sa Confession, elle declara les tentations de desespoir qui venoient de la travailler, & les visions des Demons qu'elle avoit euës. Le Confesseur l'encouragea à combattre avec perseverance, puis il se retira, & la Communauté pareillement; mais dans un effroy inexplicable, d'avoir veu cette fille (dont la vie avoit esté apparemment si sainte & si exemplaire) tourmentée si étrangement. La pluspart doutoient si ce n'avoit point esté hipocrisie, ou illusion que tout son fait, & toutes redoublerent leurs prieres pour son salut. Le lendemain une Sœur portant un jugement trop precipité sur la conduite de la malade, en parla devant elle fort indiscrettement, sans que cela luy fist rompre le silence.

Le troisiéme jour apres ce grand accident, fut le dernier de sa vie: Le matin, sa chere Amie qui sçavoit ses ardens desirs de la souffrance, & combien elle l'avoit demandée à Dieu, voulut en-

core luy en parler. Elle luy demanda donc si elle endruoit beaucoup ; la malade luy répondit confidemment, *Oüy je souffre comme une Ame que Dieu punit en l'autre monde ; mon corps est comme sur une grille de feu* ; La Sœur l'interrogea sur ses peines interieures, & elle fit réponce, qu'elle en ressentoit qui ne se pouvoient expliquer. Alors cette Sœur luy dit. *N'en avez-vous point trop, & ne vous repentez-vous point d'avoir tant demandé de croix ?* Non (repliqua la mourante d'une generosité qui marque bien sa haute vertu) *s'il estoit à faire, je le ferois encore.*

La Superieure la visitant la trouva toûjours dans la soûmission, & prête à écoûter les élevatiõs d'esprit qu'elle luy dictoit, même elle luy dit qu'elle l'entendoit mieux que les autres ; & pour ce sujet elle la pria de luy parler souvent. Enfin sur les six heures du soir elle mourut, demeurant victorieuse de l'Enfer. Ce fut l'an 1662. Elle avoit 39. ans, desquels elle en avoit passé 24. en religion. Apres son enterrement on aporta ses hardes devant la Communauté, & l'on n'y vit que des marques de la pauvreté, de l'austerité, & de la devotion de cette chere defunte. On trouva dans ses papiers une association qu'elle avoit faite avec les Ames du Purgatoire, pour adorer continuellement la justice Divine.

La vie & la mort de cette bonne & fervente Religieuse est bien capable d'exciter les Ames lâches, & de leur donner une vive crainte de la force des ennemis qu'elles auront à combattre, lorsque rien ne les pourra plus aider que Dieu. Monsieur Lanier Abbé de Vaux mentionné dans la vie de la Mere Poisson, manda ce qui fut sur la mort de cette chere Sœur Marie de sainte Therese. *Sœur Therese étoit un esprit tout de feu & de Zele, qui n'a guiere perdu d'occasion de s'offrir à Dieu, pour les souffrances de toutes les personnes qui y étoient exercées. Elle vouloit toûjours estre Anathesme pour ses freres, & pour l'Eglise, insatiable de penitences & d'austeritez, aus quelles Dieu l'attiroit puissamment. Elle s'est fait des manques sensibles même d'une consecration particuliere à Dieu, & s'y sentoit comme forcée. Si l'on ne l'eût retenuë, elle s'est fait encore davantage. Son raisonnement étoit tres-simple, & toûjours dans un desir pressant de la gloire de Dieu, qui l'animoit puissamment à travailler au salut du prochain.*

DE QVELQVES PROFESSES DE MORLAIX, de Iossélin, & de Guingamp.

LEs Iacintes azurées sont des premieres fleurs, qui parent la terre, & qui embaument l'air au Printemps. Et les deux premieres Vrsulines du Monastere de Morlaix, s'y sont rendües les plus recommandables, & les plus exemplaires. La premiere Professe fut aussi appellée la premiere à la recompence eternelle, que sa vie innocente luy avoit meritée. Elle entra fort jeune dans le Convent, & s'y consacra d'une ferveur tout-à-fait edifiante. Elle sceut joindre à sa douceur naturelle une vraye humilité, pour estre une bonne disciple de celuy qui se donne pour modelle de ces deux belles vertus. Avec cela, sa principale etude fût de contenter tout le monde, sans en attendre la loüange. Elle avoit eu nom dans le siecle, *LOVISE DE QVERGROAS*, elle prit avec le voile le sur-nom de la Passion; mais on l'appella communement, *Ange de Paix*, à cause qu'elle accordoit les petits differens, & à cause que sa tranquillité ne la laissa jamais paroître de deux humeurs. Deux emplois opposez ne l'embarassoient pas. Et en les exerçant, elle avoit assez d'adresse pour menager du temps où elle pût travailler à l'Institut. Elle avoit un amour tout Seraphique, pour le tres-saint Sacrement, & il n'y avoit qu'à la voir en sa presence, pour estre porté au respect. Elle usa de penitences rigoureuses, un an avant sa maladie mortelle: Et se trouvant à la fin pulmonique, elle ne montra jamais de regret de mourir, que parce qu'elle quitteroit ses cheres Sœurs; car elle estoit tout-à-fait detachée du reste; & mesme en santé, c'estoit sa croix d'aller voir ses Parens, qui prisoient fort sa vertu. Durant un an qu'elle fut languissante, elle se disposa à la mort, par une pratique journaliere. Et souhaittant que son corps demeurast dans l'enclos du Convent, elle procura que l'on benît un lieu pour l'enterrer, & elle assista avec joye à cette ceremonie. Elle unit ses souffrances à celles de IESVS-CHRIST, & elle expira un Vendredy, comme luy, à la fin des Prieres, que faisoit la Communauté, pour la recommandation de son Ame, le 18. de Iuillet 1651. âgée de 26. ans, & aprés en avoir passé douze en Religion.

La seconde Professe du mesme Convent, & qui se nommoit Sœur *CLAVDE TOVRONNE*, dite de sainte Therese, estoit une

fille naturellement courageuse. Elle resolut d'abord de ne se point épargner au service de cette Maison commençante, & on la voyoit toûjours en action au moindre signe de l'obeïssance, pour quelque employ que ce fust. Ainsi l'on peut dire qu'elle gagnoit son pain à la sueur de son visage, non seulement le pain materiel qu'elle s'épargnoit fort, mais beaucoup plus le Pain Sacramentel, dont elle avoit une si grande faim, que sa Superieure luy en accorda un usage plus frequent qu'aux autres. Elle avoit un amour de transport à l'égard de la sainte Vierge, & de S. Ioseph: elle procura la construction d'une petite Chapelle en leur honneur, dans l'enclos du Monastere, Et des aumônes qu'elle obtint, elle fit faire un Tableau de Iesus, MARIE, & IOSEPH, pour cette Chapelle, où la Communauté va depuis en Procession plusieurs fois l'année, & a receu bien des graces en suitte de cette devotion. Les Ames de Purgatoire ont deu se ressentir des Prieres de cette chere Sœur; car elle estoit fort soigneuse de les aider. Vne langueur dans ses dernieres années, l'assujettit aux remedes; mais elle ne l'exempta d'aucune regle, non pas mesme de se lever de grand matin. Elle fut contrainte de garder la chambre les derniers jours de sa vie; & alors elle prioit comme par grace, qu'on la laissast seule durant l'Office divin, afin que ses Infirmieres supleassent à son impuissance, de s'y rendre elle-mesme. Le jour qu'elle receut l'Extreme-Onction, aprés qu'elle eut Communié au Chœur, elle retourna à l'Infirmerie, se mettre au lict. Elle eut encore le bon heur de Communier à peu de jours de là, & le lendemain elle tomba dans une lethargie. Quand elle fût preste d'expirer, une Religieuse, pour voir si elle avoit encore quelque discernement, luy presenta l'Image de la sainte Vierge, & luy demanda si elle la connoissoit bien. Elle répondit aussi-tôt, quoy qu'elle n'eût parlé de tout le jour; *Hé pourquoy non? N'est-ce pas là ma Mere?* (c'estoit le nom ordinaire qu'elle donnoit à la sainte Vierge) puis refermant les yeux, elle quitta la terre, âgée de quelque 40. ans, aprés en avoir demeuré 23. dans le Monastere.

[*IOSSELIN.*] Les Religieuses, qui n'ont pas commencé à servir Dieu, avec assez de ferveur, trouveront du Soucy dans le Monastere de Iosselin, & à l'exemple de Sœur *MARIE DE LESQUEN*, dite des Anges, qui dût porter avec justice le nom de cette fleur de Soucy, sur la fin de sa vie, comme on le va voir.

Sa vocation ayant esté causée par quelque respect humain, elle

passa la premiere année de son Noviciat, avec tant de negligence, que l'on eut bien de la peine à luy donner le voile blanc, au bout de ce terme : Mais par la grace de Dieu, le changement d'habit, changea si fort son esprit, qu'elle devint un modelle de mortification de regularité, & de charité. Aprés qu'elle eut vécu environ six ans depuis cette parfaite conversion, Dieu luy fournit une occasion de patience des plus penibles, qui luy pouvoient arriver, & elle l'endura avec une constance, qui ravit toutes ses Sœurs, avançant admirablement à la perfection par cette voye étroite.

Cette occasion l'exerça un an, & en suitte s'estant couchée un soir fort pensive, elle demeura la teste appuyée de la main, & le coude sur l'oreiller. Quelque temps aprés une de ses Compagnes, qui estoit dans la mesme chambre, l'entendit crier d'une voix pitoyable ; *Ha mon Dieu ! encore un an :* puis ayant fait une pause, elle s'écria derechef, *Au moins six mois, mon Dieu :* Enfin un peu aprés, elle redoubla avec sanglots & soupirs, *Ha mon Dieu ! misericorde ! hé donnez-moy au moins trois mois de vie.* La Religieuse la fit revenir à elle, & sans luy dire ce qu'elle avoit entendu, elle l'engagea à luy decouvrir ce qui luy estoit arrivé. *Je me suis trouvée* (dit elle) *en un moment au jugement de Dieu, & obligée de rendre compte de ma vie, que j'ay trouvée bien tiede, & éloignée de l'état d'une vraye Religieuse. Sur quoy poussée d'un puissant desir de mieux faire, je criois misericorde à Nostre-Seigneur, luy demandant encore une année, laquelle m'ayant esté refusée, je demandois au moins six, ou trois mois, que je n'ay peu obtenir.* Elle dit ces choses là, avec une tres grande abondance de larmes, asseurant qu'elle ne passeroit pas le mois. Au mesme temps la fiévre luy prit, & d'autres accidens. Elle ne cessoit de demander toûjours du temps, pour mieux servir Dieu, jusqu'à ce qu'on luy eût fait entendre qu'elle ne pouvoit mieux faire, que d'accepter la mort au temps qu'il plairoit à Dieu de luy envoyer ; car alors elle s'abandonna entierement entre ses mains, & dans cét abandon, elle fit ses dernieres preparations à la veüe de la Communauté, qui estoit fort affligée de la perdre, parce que c'estoit un tres-bon sujet. Le R. P. Fulgence de sainte Barbe, Religieux Carme, se trouva contre toute aparence, pour l'assister à sa derniere heure (selon qu'elle l'avoit toûjours desiré) & luy seul sceut soulager les inquietudes de son esprit, qu'elle rendit en paix, le sixiéme d'Aoust 1657.

[*QUINGAME*] Nous finissons les Remarques de la Congrega-

tion de Bordeaux, par Sœur *ELIETTE DE QVOATRIEV*, dite Vrsule de la Conception, Professe du Monastere de Guingamp en Bretagne, où elle mourut toute la premiere l'an 1665. & le Vendredy Saint, comme elle en avoit toûjours prié Dieu. Elle avoit judicieusement postposé la maison de ses Parens (quoy qu'elle fût des meilleures, & des plus opulentes du païs) à celle de Nostre-Seigneur, où elle choisit tant qu'elle y vécut, & tant qu'il luy fut possible, la derniére place. Aux recreations mesmes, elle se tenoit prés de la porte, pour s'humilier, & debout pour se fatiguer. L'usage des jeûnes, des disciplines, des pointes de fer, & de tout ce qu'il y avoit de mortifiant, faisoit ses delices. Par respect à la parole de Dieu, elle ne la lisoit en particulier, ny en commun, que les deux genoux en terre. Elle n'aprochoit jamais du feu, que pour quelque office de charité. Mais outre tout cela, son assiduité aux Classes des Externes (dont elle estoit Mere generale) fut infatigable. Quand elle recevoit ces pauvres enfans, elle mettoit à l'écart celles qui estoient chargées de vermine, & de saleté, pour les nettoyer de ses mains. Vne petite fille qui avoit la teste couverte d'une horrible gale, qui passoit pour de la teigne, se presenta à cette bonne Sœur, qui luy coupa les cheveux, & luy lescha la teste longtemps durant chaque jour; Et ainsi elle la guerit, & ses Parens luy en demeurerent parfaitement obligez. Elle usa de mesme remede à une Pensionnaire, dont les mains estant toutes ulcerées, elle les baisa & lescha souvent. Elle soûtint la fiévre qui la fit mourir, jusqu'à l'épuisement de ses forces, tout le long du Careſme, sans en rien dire, que six jours avant sa mort. Ces bons exemples exhalent une douce odeur dans la Communauté de Guingamp, qui croit qu'en sa personne, Dieu a receu son premier Lys, & l'a transplanté dans la terre des vivans, où il ne fletrira jamais.

Fin du second Traité de la troisiéme Partie.

TABLE DES VIES DES VRSVLINES de la Congregation de Bordeaux.

Bordeaux.	*Vies des Meres de la Mercerie, de Cazeres, & de la Barthe.* page	437
	Des Meres de Ieutilleau, de Lagumegrand, &c.	440
	Des Meres de Berty, de Rivieres, &c.	442
	De la Sœur Serene, &c.	445
	De la Mere de Beauvais.	447
	De la Mere Suzanne de Richon.	452
Bourg & Laval.	*De deux Vrſulines.*	454
Poitiers.	*Des Meres de Coſe des Anges.*	456
	Et Poiſſon du S. Sacrement.	468
Tours.	*De la Mere le Coq de S. Ioſeph, & de Sœur du Verger de S. Bernard.*	477
	Des Sœurs Berget de ſainte Monique.	479
	De Ioüye de ſainte Scolaſtique.	485
	Pallu de S. François, & d'une de ſes Parentes.	487
Blois.	*De quelques Religieuſes Vrſulines.*	491
S. Brieux.	*De la Mere Budos de S. Charles.*	496
	De deux autres Vrſulines.	501
Treguier.	*De la Mere Gays des Anges.*	503
	De deux autres Vrſulines.	506
Nantes & Anſenis.	*De quelques Religieuſes Vrſulines.*	508
Vennes.	*De quelques Religieuſes Vrſulines.*	511
Carcaſſonne.	*De Sœur de Durban, & d'une de ſes Compagnes.*	514
	De deux autres Vrſulines.	518
S. Paul de Leon.	*De quelques Vrſulines.*	521
Beaujency & Iſſoudun.	*De quelques Profeſſes.*	523
S. Iean d'Angely.	*De Sœur Prevoſtiere de ſainte Thereſe.*	526
Morlaix, Ioſſelin, & Guingamp.	*De quelques Profeſſes.*	534

FIN.

LES

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TROISIEME TRAITE DE LA TROISIE'ME PARTIE.

LES VIES DES PLVS REMARQVABLES Religieuses de l'Institution de Dijon.

LORS que Sainte *VRSVLE*, qui estoit comme un Soleil en beauté & en sageſſe, ſe vit au couchant de la mort, une grande multitude de Vierges, ſemblables aux Etoiles de la premiere grandeur, parurent avec elle, & ne ſemblerent briller, que pour mourir en ſa compagnie Quelques ſiecles aprés, ſon Ordre eſtant erigé, a fait voir dans le Ciel de l'Egliſe, un milion de Religieuſes, comme les Etoiles de la ſeconde grandeur. Puis enfin le nombre innombrable de Penſionnaires & d'Externes, qui ſont inſtruites dans ce meſme

Ordre, ſe peuvent appeler les Etoiles de la troiſiéme grandeur, & les reflexions des lumieres de ſainte Vrſule.

Cette comparaiſon generale à tout l'Ordre, eſt la plus juſte, & la plus naturelle que l'on puiſſe donner en particulier aux Vrſulines de Dijon, & à tous leurs Monaſteres, & le Ciel meſme nous l'offre par ſes lumieres, qui ſont ordinairement aperceües dans le Convent de Dijon, avant la mort de chaque Religieuſe. Diſons donc qu'elles ſont comme de brillantes Etoilles, qui diſſipant les tenebres de l'ignorance & du peché, répandent des lumieres, & communiquent aux perſonnes qui les aprochent, une partie de la clarté qu'elles empruntent du Soleil de Iuſtice : mais une clarté accompagnée de chaleur & d'influence, pour échauffer en l'amour de Dieu, & pour operer des effets de ſalut, & de ſanctification, juſqu'à ce qu'elles meſmes jettent leur plus grand éclat dans le Paradis, où ſelon la ſainte Parole: *Ceux qui auront enſeigné la juſtice à pluſieurs, brilleront comme les Etoilles, pendant toute l'Eternité.* En Daniel 12.

VIES DES RELIGIEVSES URSULINES DE L'INSTITVTION de Dijon.

LA VIE DE LA MERE FRANÇOISE de Xaintonge, dite de la Trinité, Religieuse Vrsuline de Dijon.

CHAPITRE PREMIER.

DE QVELLE FAMILLE ELLE ESTOIT, & de ce qu'elle fit avant que d'estre Religieuse.

ON peut compter la famille de Mademoiselle Françoise de Xaintonge, au nombre de celles dont l'Apôtre dit, qu'elles ont esté choisies de Dieu, pour estre saintes & pures, en sa presence, par la charité; ayant produit des personnes tres-signalées en vertu. Le Pere & la Mere, qui estoient des plus anciennes, & des plus considerables familles de Dijon, eurent un fils Advocat General du Roy, qui fut doüé d'une singuliere pieté, dont il a laissé des marques dans un livre tres-docte, & spirituel, qu'il a fait, intitulé *La Pratique des Vertus.* Ils eurent aussi quatre filles, l'aisnée desquelles mourut saintement, chez ses Parens, ayant auparavant donné aux pauvres toutes ses bagues, qui estoient de valeur, & ne se reservant que des Haires & des Cilices,

que l'on trouva dans ſes hardes aprés ſa mort. Le R. P. Genty de la Compagnie de Iesus, & ſon Confeſſeur, fit remarque de quelques Miracles qui arriverent à ſa mort : Et aprés, elle luy parut glorieuſe, & il en faiſoit tant d'eſtime, qu'il l'invoquoit tous les jours en ſes Prieres. La ſeconde fille mourut quelque temps aprés l'aînée, dans le deſſein de ſe joindre à ſa troiſiéme Sœur Anne de Xaintonge, pour établir la Congregation de ſainte Vrſule à Dole, au Comté de Bourgongne, & en la ville de Bezançon, ſelon qu'il eſt dit en ſa vie, couchée dans la premiere partie de ce Livre.

La quatriéme fille eſt celle dont nous écrivons l'Hiſtoire. Dieu ſe ſervit d'elle pour jetter les premiers fondemens de la maiſon des Vrſulines de Dijon ; Ses Parens avoient deſſein de la marier ; & la formerent à toutes les bien ſeances convenables à ſa qualité. Mais Dieu qui ſe l'eſtoit choiſie pour en faire un Exemplaire de Religieuſes, permit qu'on luy parlaſt de l'Ordre des Carmelites, qui s'établiſſoit dans Paris ; Et elle ſe ſentit vivement touchée du deſir d'entrer dans cét Ordre. Il n'y avoit point encore de Religieuſes dans toute la Bourgongne, ſinon quelque Convent de ſainte Claire. Dés lors elle commença à travailler fortement auprés des Superieurs, afin d'avoir quelques Religieuſes Carmelites, pour en établir une Maiſon dans la ville de Dijon, ce qu'elle obtint au mois de Septembre 1605. Elle perſuada à une de ſes Couſines, fille devote, & qui avoit ſon bien acquis, de donner ſon logis, & tout ce qu'elle poſſedoit pour ces bonnes Servantes de Dieu, comme elle fit tres-volontiers, & y donna meſme ſa perſonne.

La venerable Mere Anne de Iesus, Carmelite Eſpagnole, & ſes Compagnes eſtant venües de Paris à Dijon, Mademoiſelle Françoiſe de Xaintonge, faiſoit ſon compte de prendre là ſon party ; Mais ſa Mere n'y voulut jamais entendre ; Et ſon refus affligeant beaucoup noſtre Pretendante, elle fit un voyage à Dole, pour ſe conſoler avec ſa chere Sœur Anne, & pour luy communiquer les contradictions qu'elle recevoit de ſes Parens, dans ſon bon deſſein. Sa Sœur luy conſeilla de ne rien preſſer, & luy dit qu'elle ne ſçavoit pas ce que Dieu deſiroit d'elle. Ces paroles calmerent un peu ſon eſprit, & goûtant fort la maniere de vie de ſa Sœur, & de la Communauté qu'elle gouvernoit ſur le modele des Vrſulines d'Italie, avec la lecture de la vie de leur Inſtitutrice la B. Mere Angele, elle prit reſolution d'étendre cét Ordre, & d'aider les Ames pour leſquelles un Dieu eſtoit mort.

A ſon retour à Dijon, elle découvrit ſes ſentimens à une ſienne Compagne, nommée Helene Gueland, & l'embraſa du meſme

feu, qui brûloit dans son cœur. Elles arresterent ensemble, d'embrasser cette forme de vie, consacrée au salut du Prochain, & elles communiquerent leur dessein au susdit Reverend Pere Genty. Il leur donna de tres utiles conseils, afin qu'elles n'entrepriſſent rien à la legere, puis il leur dit les paroles suivantes, qu'elles graverent dans leur esprit. *Mes filles, remettez vostre dessein entre les mains de la Providence, & attendez en patience ce qu'elle ordonne de vous & de vos Parens.* Les prieres assiduës qu'elles firent pour ce sujet, les enflamoient de plus en plus. Toutes fois, Satan qui prevoyoit les services qu'elles devoient rendre à Dieu, & à l'Eglise, excita de grands troubles en leur interieur, leur representant, qu'étant de simples filles & sans appuy, elles n'auroient point de succés, qu'elles s'embarqueroient mal-à-propos, qu'elles seroient contraintes de quitter leur entrepriſe, qu'elles passeroient pour ridicules dans le monde, & que leurs Parens ne souffriroient pas qu'elles leur fiſſent ce deshonneur. Mais elles furent fortifiées par le même Pere Genty, qui leur promit de prier Dieu pour cette affaire, & qui aussi les éprouva, pour reconnoiſtre sur quel pied elles marchoient à la vertu, & si c'estoit l'Esprit-Saint, qui agiſſoit en elles.

Cependant Monsieur de Xaintonge averty des pretentions de sa fille, s'y oppoſa formellement. Neanmoins aprés sa premiere émotion, il apprehenda de resiſter à Dieu; Et pour sçavoir ce qu'il devoit faire en cette conjoncture, il assembla quatre Docteurs de divers Ordres Religieux, & leur exposa le dessein de sa fille, les priant de l'examiner, puis de luy en dire leur sentiment. Ces Serviteurs de Dieu, aprés avoir pesé toutes choses au poids du Sanctuaire, conclurent que le Saint Esprit estoit l'Autheur de ce dessein, & dirent à Monsieur de Xaintonge qu'il n'y devoit apporter aucun empeschement, que ce seroit une œuvre tout-à-fait utile à la Province de Bourgogne, & particulierement à la ville de Dijon, où ils estoient d'avis que l'on commençaſt la Congregation d'Vrsulines. Ainsi la conclusion priſe, on la fit sçavoir à Madame de Xaintonge, laquelle aprés plusieurs difficultez, y donna enfin son consentement.

Ces deux bonnes filles, en vertu de cette approbation, de meſme que si c'eut esté une Mission du Ciel, commencerent à inſtruire les jeunes filles: Chacun s'estonnoit de voir des personnes de condition s'abaiſſer à tenir Ecole, à inſtruire les Enfans, & à visiter les malades & les pauvres, par quelque temps qu'il fiſt, en sorte que quelques fois elles retournoient chez elles, toutes fangeuſes.

Autant de fois qu'elles passoient par les ruës, on les regardoit avec mépris : Les petits Enfans crioient aprés elles & leur jettoient de la boüe, de quoy elles estoient si aises, qu'il leur prenoit envie de s'arrester, ayant l'esprit occupé de ces paroles de Ieremie. *Le juste sera rassasié d'opprobres.* Deux autres filles se joignirent à elles, & une encore y vint exprés de Chastillon. Toutes cinq suivirent la direction des R R. PP. Iesuites, & ne firent rien sans leur conseil.

Elles demeuroient chacune chez leurs Parens, & lorsqu'elles vouloient conferer ensemble, le rendez-vous estoit en la maison de Monsieur de Xaintonge, jusques à ce qu'estant persecutées de toutes parts, leurs Parens en concеûrent un tel deplaisir, qu'ils se resolurent de rompre cette affaire deja bien avancée ; ne pouvant suporter les confusions qu'ils recevoient à leur occasion. Ils se mirent à les mal-traiter, & Madame de Xaintonge retractant la permission qu'elle avoit donnée, leur interdit l'entrée de sa maison. Toutes fois la disgrace de ces cheres Ames, fut un effet de la misericorde de Dieu, pour les obliger à se separer tout-à-fait du monde, à vivre en Communauté, & à chercher une demeure, où elles eussent la facilité d'exercer les fonctions de leur Institut. Encore qu'elles n'eussent pas de quoy payer le loüage d'une maison, faisant fond sur celuy qui pourvoit les animaux des champs, & les oyseaux de l'air ; elles en loüerent une à cinquante-quatre livres par an, & c'estoit une somme excessive à celles qui n'avoient rien du tout. Elles s'y retirerent la nuit de Noël 1605. aprés avoir oüy la Messe de Minuit dans l'Eglise des PP. Iesuites, & logé dans leurs cœurs le saint Enfant IESUS, lequel les enflama tellement du feu de son Amour, que sans l'avoir premedité, elles firent chacune vœu de chasteté perpetuelle, & en suite elles prirent possession de la pauvreté & de l'humilité de ce divin Enfant ; car leur maison estoit en verité l'Image de l'Etable de Bethleem, dénuée de toute commodité. Ce que Monsieur de Xaintonge ayant apris, touché de l'amour paternel, il leur envoya de la nourriture : Sans ce secours elles estoient en hazard de faire un jeûne rigoureux le saint jour de Noël. La joye avec laquelle ces bonnes filles receurent cette premiere aumône, est inexplicable ; Et ce leur fut une marque, que le divin Enfant IESUS se chargeoit de pourvoir à leurs besoins, dans l'extreme necessité où elles estoient.

CHAPITRE SECOND.

ELLE EMBRASSE L'ETAT RELIGIEVX, ELLE ETEND son Ordre, puis elle meurt à Troyes.

CEs bonnes filles se multiplierent, & demeurerent 14. ans en Congregation ; pendant ce temps-là, la Mere de Xaintonge les gouverna toûjours en qualité de Superieure (excepté le triennal de la Mere de la Vefure) elle travailla infatigablement pour leur avancement, & elle les instruisit avec un merveilleux soin par de frequentes Conferences spirituelles. Elle repetoit souvent cette Sentence de l'Ecriture ; *Le comprenne qui le pourra comprendre, il n'est pas donné à tous :* mais elle l'apliquoit à l'état Religieux où elle aspiroit de tout son cœur, & elle ne se donna point de tréves, qu'elle n'eût veu sa maison changée en Cloistre, secondant à cet effet Madame de Sanzelle qui en fut la digne Fondatrice. Elle devançoit toutes les Sœurs dans les exercices de charité pour leur en donner l'exemple. Dijon ne put borner son zele : il s'étendit bien plus loin ; & premierement dans la ville de Langres ; car elle se priva de la douce conversation de deux de ses cheres Compagnes, la Mere de la Vefure, & la Sœur Guelaud, pour les y envoyer faire un établissement semblable à celuy de Dijon.

Quand elle se trouva dans les indispositions corporelles, elle demanda à Dieu la force qui luy étoit necessaire, mais de si bonne grace, qu'elle fut exaucée ; & par son aveu même, elle faisoit des choses qui passoient son pouvoir, & ne sçachant comment elle en venoit à bout. Elle s'engagea encore pour commencer d'autres Maisons à Pouligny, & à Auxerre : Elle y conduisit ses cheres filles, puis elle retourna à Dijon.

Lorsque la Congregation s'érigea en Religion, elle changea le nom de Xaintonge en celuy de la Trinité, & elle se deposa humblement & volontairement de la charge de Superieure, afin que l'on procedast canoniquement à une nouvelle élection. A peine goûta-t'elle trois mois la douceur de la vie Religieuse dans le Convent de Dijon, que le divin Epoux l'invita à le quitter, pour aller instituer à Chastillon sur-Seine. Elle fit paroistre en cette occasion son parfait denuëment, laissant le lieu de sa naissance, où elle avoit l'apuy de ses parens ; Et le Monastere de sa profession qui étoit le fruit de ses travaux, pour aller en une ville où aparemment elle se trouveroit destituée de toutes choses. Elle commen-

ça, poursuivit, & acheva le Monastere de Chastillon avec les mêmes instrumens de pauvreté, de souffrance & de confiance en Dieu, avec lesquels l'Eglise & les œuvres plus glorieuses à Nôtre-Seigneur, ont esté perfectionnées. Elle embauma cette Maison de l'odeur de ses vertus, & particulierement du nard de son humilité qui luy fit toûjours refuser la charge de Superieure, jugeant que ce luy étoit assez d'être Assistante. Au bout de neuf ans, apres avoir envoyé des Religieuses à Bourg-en-Bresse, à Tonnerre, & à Bar-sur-Seine, elle sortit de Chastillon avec la Superieure qui étoit la Mere le Ieune, dite du Saint Sacrement, pour s'en aller à Troyes. Elles s'y rendirent toutes deux avec une diligence incroyable, selon qu'il en estoit besoin.

Il faloit que la venerable Mere de la Trinité eût beaucoup de vertu pour faire tant d'ouvrages, & beaucoup de graces de Dieu, pour les faire aussi bien qu'elle les a faites; elle ny recherchoit que l'augmentation de la gloire de Nôtre-Seigneur; & luy la traittant en fille forte, recompensoit son zele, par la participation de son Calice; Outre les maladies dont toute sa vie fut accompagnée, il l'éprouva par de rudes tentations, qu'elle découvrit par humilité à ses plus familieres, lorsqu'elles la consultoient dans leurs difficultez. Elle ne prenoit plaisir qu'à la priere, & aux entretiens spirituels. Elle avoit une si particuliere devotion au S. Sacrifice de la Messe, qu'elle entendoit toutes celles qui se celebroient au Monastere; quand elle n'y pouvoit estre presente de corps, elle y assistoit en esprit. L'auguste Sacrement de l'Autel qui faisoit toutes ses delices, étoit aussi le sujet de ses Cantiques spirituels. Elle en a fait quelques-uns à son honneur; comme aussi du S. Esprit, & du S. Nom de Iesus, lesquels expriment naïvement les operations du divin amour dans son Ame.

Elle exhortoit souvent ses Religieuses d'aider à bien vivre les personnes avec qui elles conversoient, & à prier pour la reduction des Heretiques, & pour la conversion des pecheurs. Elle donnoit son temps avec plaisir à l'instruction des petites filles. Elle secouroit de tout son possible les necessiteux & les affligez, particulierement les Ames du Purgatoire. D'une charité si grande & si étenduë; on peut juger que les autres vertus n'estoient pas petites en cette belle Ame. L'humilité toutesfois éclatoit entre toutes: si-tôt qu'elle s'apercevoit d'avoir commis quelque manquement, pour leger qu'il fust, elle frappoit sa poitrine en signe de douleur, puis elle faisoit le signe de la croix, pour attirer un nouveau secours du Ciel.

En se convertissant à Dieu, elle conceut une devotion singuliere pour S. Charles Borromée, sur le recit que luy fit sa bonne Sœur de sa vie vrayement Apostolique, & de l'ardeur de son zele pour le progrez & la perfection de l'Ordre des Vrsulines: Elle l'honoroit tous les jours par divers actes de pieté, & portoit chacun à luy avoir devotion. Enfin cette bonne Mere chargée de ses propres merites, & des bonnes œuvres qu'elle avoit faites dans les huit Monasteres qu'elle a établis, & fait établir, alla elle-même rendre ses devoirs dans le Ciel à ce grand Saint, étant decedée le jour de sa Feste, le quatriéme de Novembre de l'an 1619. Elle assista à la Messe & Communia au Chœur, le jour des Trépassez, & le lendemain elle se fit aporter le S. Viatique & l'Extreme-Onction, sans que l'on vist en elle aucun signe de mort. Le soir elle pria instamment la Superieure qu'on luy aportast encore la sainte Communion apres minuit, ce qui fut fait. En suite elle parut sommeiller, jusques sur les quatre heures du matin, que l'on aperceut qu'elle défailloit; & de fait entre six & sept heures elle rendit son Ame à Dieu, en la soixantiéme année de son âge. La bonté Divine luy accorda la grace qu'elle avoit toûjours souhaitée de Communier le jour de sa mort. Mais comme si le sacrifice de la vie, qu'elle consomma si-tôt apres, n'eût pas suffi pour action de graces de cette derniere Communion, elle laissa une Religieuse qui la continua en sa place, remerciant Dieu un an durant, tous les jours à la Messe, de la singuliere devotion & affection qu'il avoit donnée à la deffunte Mere envers cet adorable Sacrement, cette Religieuse n'y ayant esté autrement excitée que par une inspiration particuliere.

Le lendemain de son decés. Elle fut inhumée fort solemnellement, l'Office de sa sepulture ayant esté fait par Monseigneur René de Breslay, pour lors Evesque de Troyes. Le Monastere des Vrsulines de la même Ville, tient à grace speciale d'estre depositaire des cendres de la Mere de la Trinité.

DE QVATRE AVTRES PROFESSES DE DIJON.

Il est juste de parler icy d'une bonne Religieuse qui deceda peu apres qu'elle eut fait les vœux, & que la Maison de sainte Vrsule de Dijon fut erigée en Monastere. C'estoit une Ame d'Oraison & de penitence qui a souvent prédit des choses qui sont arri-

vées, & dont les avis furent toûjours utiles. Elle ne pouvoit souffrir que l'ón recherchaſt l'amitié des creatures. Elle n'aſpiroit qu'apres les humiliations, & quoy qu'elle en eût beaucoup receu, elle en deſiroit encore davantage. Elle ne quittoit preſque point le cilice, & ſi on l'eût laiſſé faire, elle auroit embraſſé toute la beſogne du Monaſtere. Le martyre faiſoit ordinairement le ſujet de ſes converſations, & elle enflammoit toutes ſes Sœurs à eſtre des victimes de la troupe de ſainte Vrſule, & à mourir martyres, ou de ſang ou de deſir. Son nom eſtoit Sœur *CHRESTIENNE DARTOIS*, dite de S. François. Elle demandoit pour grace à Nôtre-Seigneur d'eſtre employée à l'inſtitut, juſqu'à la mort. Et qu'elle ſortiſt de ce monde le jour des fideles Trepaſſez, afin d'être aidée des prieres generales de la ſainte Egliſe. Cela luy fut accordé; car étant actuellement occupée aux Claſſes, quand elle tomba malade, elle mourut quatre ou cinq jours apres, le deuxiéme de Novemble 1621. A peu de temps de là, elle aparut à ſes Ecolieres dans ſon habit Religieux, ayant le viſage tout éclatant de gloire, avec un brillant ſur ſon front d'où ſortoient des rayons qui éclairoient toute la Claſſe. Cette aparition dura bien l'eſpace de trois *Pater*. Enfin cette ſainte Religieuſe ſe retirant au côté de la chaire où elle les avoit inſtruites, elle ſe perdit à leurs yeux. Le R. P. le Blanc Ieſuite fait mention de ſes vertus, & de cette aparition qu'il raporte plus amplement dans ſon livre intitulé, *Le Miroir des Vierges*.

Il eſt auſſi traitté de Sœur *ANNE DE SIMONT DE ROVELLE*, dite de S. Sebaſtien, qui avoit un zele ſi brûlant d'imprimer Dieu dans les Ames, qu'elle ſe conſomma dans ce ſaint exercice, ayant paſſé preſque toute ſa vie aux Claſſes des Penſionnaires & des Externes, & elle en faiſoit ſa gloire. Elle les catechiſoit quelquesfois trois heures de ſuite allant ſucceſſivement d'une Claſſe à l'autre, ſans faire reflexion ſur ſon travail, juſqu'à ce qu'elle y ſuccombaſt; car elle n'avoit guieres de forces que ce que l'amour Divin luy en fourniſſoit. Vn des Pſeaumes de David eſtoit ſuffiſant pour occuper ſon eſprit les cinq & ſix mois de ſuitte, Nôtre-Seigneur luy communiquant tant de lumieres deſſus, que des hommes doctes en étoient ſurpris, & l'on a eu regret de n'avoir pas écrit les belles choſes qu'elle en diſoit. Pour donner air au grand feu de ſon cœur, on trouva bon qu'elle compoſaſt des Cantiques ſpirituels, elle y reüſſit fort bien, & ce ſont les témoins de l'eſprit dont elle eſtoit animée. Elle

mourroit d'envie d'aller en Canada, aider à dechifrer la vigne du Seigneur. Et comme on luy dit un jour que ce n'eſtoit pas une entrepriſe aiſée à executer; elle répondit, *il faut mourir, ou y aller.*

En l'honneur de la pureté de la ſainte Vierge, elle avoit fait vœu de Virginité à l'âge de ſept ans: Dellors elle forma le deſſein d'être Vrſuline, & honnora toute ſa vie d'un culte particulier cette ſainte Vierge, dont la conſtance à la mort de ſon Fils, la touchoit entre toutes ſes autres vertus. Elle choiſit S. Iean l'Evangeliſte pour ſon ſingulier Protecteur, & elle obtenoit de luy tout ce qu'elle demandoit. Quelques mois avant ſa mort, elle le vit en ſonge, qui luy preſentoit un feſtin de teſtes & d'oſſemens de morts, & qui luy dit qu'elle en goûteroit, & quelques Religieuſes du Convent avec elle. A ſon reveil, elle ſe trouva dans la creance qu'elle mourroit bien-tôt. Quelques jours aprés, pendant la recreation du ſoir, ſa cadette Profeſſe de la maiſon, aperceut une lumiere ſur une feneſtre des Claſſes, qu'elle fit auſſi tôt voir à trois autres Religieuſes; puis elle le dit à ſa Sœur, qui prit encore cela pour ſigne de ſa mort. En meſme temps les Penſionnaires virent comme une brillante Etoile ſuſpendüe au deſſous d'une Image de Noſtre-Dame, devant laquelle noſtre Sœur de S. Sebaſtien faiſoit ſes Prieres. Dans ſa derniere maladie, un long delire donnant aprehenſion qu'elle ne receuſt point ſes Sacremens, la Superieure fit un vœu à la ſainte Vierge, afin qu'elle ne ſouffriſt pas que celle qui l'avoit fidelement ſervie, fuſt privée de cette grace. Elle luy envoya dire ce que l'on venoit de faire pour elle, & luy demander ſi elle n'y conſentoit pas. Il y avoit pluſieurs jours que l'on ne pouvoit tirer d'elle une parole raiſonnable, & cependant, à ce moment elle répondit d'un ſens raſſis, *Oüy ma Sœur, je conſens à tout.* Ses agitations qui eſtoient étranges, ceſſerent, & elle receut promptement les Sacremens, ſans que le Confeſſeur s'aperceuſt que ſon eſprit euſt eſté alteré. Elle ne pouvoit aſſez publier à ſon gré les miſericordes de la ſainte Vierge, & pendant ſa derniere nuit, ſe croyant proche d'expirer, elle eut recours à cette Mere de bonté, & il luy ſembla qu'elle luy diſtilloit une liqueur ſur les lévres, dont elle fut fortifiée, & conſolée interieurement. Elle decouvrit cette faveur, le lendemain matin à la Mére Claude de ſainte Agnes, qui avoit eſté ſa Superieure, & qui l'aſſiſtoit à faire les actes pour preparation à la mort, qu'elle ſubit peu d'heures aprés, le trentiéme de Mars 1640.

Vn an auparavant, voyant la Mere de S. Xavier Superieure du Convent, perilleusement malade, elle offrit sa vie à Dieu, au lieu de celle de sa bonne Superieure. La malade guerit, & la Sœur de S. Sebastien trépassa jour pour jour, au bout de l'année qu'elle avoit fait ce sacrifice.

Dans l'année 1632. le Monastere de Dijon perdit deux autres jeunes Professes fort vertueuses. L'une fut Sr ANNE DE MONTHOLON, dite de Iesus, fille de Monsieur de Montholon, Seigneur de Pluviers, Ambassadeur pour le Roy en Suisse, & aux Grisons; & de Madame Mareschal, qui avoit son Pere President en la Chambre des Comptes de Dijon. Elle surmonta de grandes opositions, que luy firent ses Parens, pour l'empescher d'entrer au Monastere: Et presque tout à l'heure qu'elle y fut, elle tomba dangereusement malade: les remedes luy sauverent la vie, mais les Medecins jugerent, que pour la rétablir, il falloit qu'elle prist l'air de la Campagne, à quoy elle ne voulut jamais entendre; Et elle dit toûjours, qu'elle estoit dans la resolution de mourir, plûtôt que de sortir de Religion. Elle s'affligea de telle sorte sur cela, que Madame de Sauzelle la Fondatrice en ayant pitié, s'en alla faire Oraison pour elle. Et la sainte Vierge visita en songe cette malade, la consola infiniment, & l'asseura qu'elle ne sortiroit point, qu'elle gueriroit, & qu'elle seroit Religieuse. A son reveil, son visage parut tout épanoüy de joye, elle fit recit de son songe, son mal diminua, & dans peu de jours elle se trouva en parfaite santé. L'air dont elle entreprit la vertu, ne promettoit pas moins, que sa vivacité, & sa douceur naturelle, sur quoy on faisoit grand fonds, pour l'utilité de l'Institut: Mais quelque temps aprés sa Profession, le mal qu'elle avoit eu auparavant, retourna comme s'il n'eust esté suspendu que par merveille. C'estoit une espece de pulmonie, qui la fit languir, & devenir éthique, de sorte que sa peau demeuroit attachée aux linges qui estoient autour d'elle. Rien ne fut épargné pour la rechaper; non seulement la Communauté s'en interessa; mais ses Parens, & Monsieur le Premier President du Parlement de Dijon, qui avoit épousé sa Sœur, firent faire plusieurs consultes de Medecins, dont le dernier resultat fut de luy ouvrir le côté avec le fer & le feu. Alors celle qui n'avoit jamais peu se resoudre à retourner au monde y respirer un moment, consentit de bon cœur à toutes les cruautez, que l'on voudroit exercer sur elle dans le Cloistre. On luy fit donc une playe horrible à voir & encore plus horrible à souffrir. Elle la garda plusieurs mois, sans nul

soulagement, au contraire chaque fois qu'il la faloit panser, ses douleurs redoubloient, & la patience aussi : car cette chere Sœur se consoloit d'avoir quelque ressemblance à son Jesus percé au côté, pour nous refugier dans son cœur. C'estoit-là seulement où elle trouvoit du soulagement & du repos, en attendant la mort avec un degagement assez rare en une jeune personne comme elle, qui n'avoit pas encore 19. ans. Sa joye de mourir Vrsuline paroist à tous ceux qui la traitoient, & qu'elle pria de témoigner de sa part à ses parens, & de leur recommander le Monastere, d'où elle esperoit aller bien tôt au Ciel. Apres, elle quitta la terre, y ayant fait si peu de seiour, le troisieme de Janvier, & la quatriéme année de sa reception au même Monastere.

L'autre Professe fut atteinte en même temps de pareille maladie: elle avoit pour Pere Monsieur Feburet, l'un des plus fameux Avocats de Bourgongne, & dans le Convent elle se nomma *ANNE DES SERAFINS*. Elle brûloit du saint Amour comme ces bien-heureux Esprits ; mais en même temps elle transissoit de crainte de la mort & des jugemens de Dieu, jusques à en estre quelquefois reduite à des extremitez inimaginables. La Mere de S. Xavier qui recevoit seule la decharge de son cœur, donna des assiduitez particulieres à sa conduite. Elle fit même en sa faveur un écrit qui contenoit des instructions solides pour les Ames qui sont dans ces sortes de peines. Elle asseuroit les Sœurs que jamais elle n'avoit traité avec une personne plus genereuse ; & que les delaissemens où elle se trouvoit souvent, au lieu d'abattre son courage, le relevoient & la portoient aux plus heroïques vertus ; specialement à une si severe mortification, qu'elle n'y eust point gardé de mesure, si l'obeïssance ne l'y eust obligée. Dans l'excés de son martyre interieur, elle disoit ces paroles ; *Mon Dieu, quand vous ne me voudriez pas sauver, je ne laisserois pas d'employer toute ma vie à vous servir, à vous aimer, & à vous honorer.*

A la derniere Feste de la Chandeleur qu'elle passa en ce monde, elle changea en un moment de disposition, ses tenebres furent dissipées, ses embaras demelez, & elle se trouva dans un si grand repos d'esprit, qu'elle en fut surprise la premiere, & d'autres en suitte qui aprirent d'elle que la gloire de ce prompt changement estoit deuë à la Mere de Dieu, à laquelle elle s'estoit recommandée de tout son cœur. Quelques mois apres Nôtre-Seigneur, voulant imprimer sa croix sur son corps, comme il avoit fait auparavant sur son esprit, luy envoya une longue maladie qui enfin aboutit à la

mort. Sœur Anne de Iesus & elle, étoient dans une même Infirmerie, & s'animoient reciproquement à la ferveur & à la patience. Elles s'entrepredirent leur mort, & avertirent quelques-unes des Sœurs de choses très-secrettes qui se passoient dans leurs Ames. Vn mois environ avant leur decés quelques Religieuses apperceurent une étoille d'une clarté plus blanche que l'ordinaire, posée devant le caveau où l'on enterre les Sœurs; cette étoile n'étant élevée de terre que de neuf à dix pieds, elles la considererent prés d'un quart d'heure; & apres elles la virent separer en trois, puis tomber devant la porte du caveau. On crût asseurement que cela signifioit la mort de ces deux bonnes filles, & d'une troisiéme qui mourut peu apres.

LA VIE
DE LA MERE MARGVERITE COVTIER, dite de Saint Xavier, Religieuse Vrsuline de Dijon.

CHAPITRE PREMIER.

SON EXTRACTION, SA CONDVITE DANS LE MONDE, & ſes deux entrées en Religion.

LA vie de cette illuſtre Vrſuline a eſté amplement & dignement décrite par le R. P. Iean Marie, Religieux du Tiers Ordre de S. François, en ſuite de l'ordre qu'en donna la Reyne Mere Anne d'Autriche aux Vrſulines de Dijon. Elle fut imprimée à Paris l'an 1665. Et c'eſt de ce Portrait achevé que nous allons tirer une legere copie.

La Mere de S. Xavier étoit de l'ancienne famille des Coutiers, que la Bourgongne met au rang de ſes plus conſiderables Gentilshommes. Son Pere fut Iean Coutier, Seigneur de Chaſteau-Bornay, & Baron de Souhé. Sa Mere Marie Epiard, parente aux premiers du Parlement de Dijon. Ils eurent pluſieurs enfans. Le fils aiſné ſe maria à Madame Anne de Longueil. Vn autre entra dans la Compagnie de IESUS, & trois des filles ſe rendirent Vrſulines. Celle dont il eſt queſtion, qui eſtoit la ſeconde, nacquit au Bourg du Mont Saint Iean en Lauxois, Dioceſe d'Autun, le 17. d'Aouſt 1603. Son temperament naturel eut tous les avantages pour la vertu. La foibleſſe de ſon enfance n'empeſchoit point que l'on n'en aperceuſt les marques dans les brillans de ſon eſprit, & dans les charmes de ſon humeur. Son corps tres bien fait & ſa belle taille raviſſoit tous ceux qui la voyoient. Le ſeul Demon luy portoit envie. Il la fit tomber une fois dans la riviere, où elle penſa eſtre noyée. A l'âge de huit ans elle fut miſe entre les mains d'une de ſes Tantes, en l'Abbaye des Bernardines de Tard. Bien que cette jeune Demoiſelle euſt l'eſprit relevé & noble, il ne s'emporta jamais à la vanité, qui eſt plûtôt foibleſſe que generoſité. Quand elle fut retournée chez ſes Parens, elle coucha pluſieurs nuits ſur le plancher, ayant donné ſon lict à quelqu'un

qui n'en avoit point chez, à cause d'une compagnie extraordinaire. Jamais les pauvres ne sortoient de devant elle sans recevoir l'aumône.

A mesure qu'elle faisoit ses efforts pour agréer davantage à Dieu, il la detachoit des creatures, par des voyes assez surprenantes. S'estant parée avec soin, pour paroistre dans un Bal, elle y perdit une partie de ses ajustemens, elle fut tellement pressée dans la foule, que ses habits furent tous gâtez, & elle s'en revint au logis couverte de honte. A peine peût elle jamais porter des pendans-d'oreille, pour les incommoditez qu'elle eut, après qu'on luy eût percé les oreilles. Quand on luy vouloit friser les cheveux, on les bruloit; Et ayant usé d'eaux artificielles pour se laver le visage, elle en devint moins belle. Par dessus tout cela, sa Mere mourut, lorsqu'elle avoit apparemment encore besoin de son assistance, n'ayant pas plus de treize ans. Dans ce douloureux evenement, elle mit toute sa confiance en Dieu, sous les auspices de la sainte Vierge qu'elle choisit pour sa Mere.

Sa Sœur aînée, deux ans après, entra aux Vrsulines de Dijon, & y persevera. Tout le faix de l'œconomie domestique, tomba sur Marguerite, & son Pere s'en reposa entierement sur elle. Le solide fondement de vertu qu'elle jetta dés ce temps-là, servit beaucoup à l'edifice de sa saintetè. La lecture de la Vie des Saints, la faisoit soûpirer après un Cloistre, où elle pourroit imiter la solitude des Anachoretes. Le second mariage de Monsieur de Château-Bornay son Pere, avec Madame de Pontaillier, fit admirer sa prudence, à l'endroit de sa Belle-Mere, dont elle gagna tellement l'amitié, qu'elle en fut regardée comme la propre fille. Plusieurs partis fort considerables se presentèrent pour l'engager au monde; son Pere les luy offrit, mais elle les mepriſa, parce qu'elle ne vouloit point d'autre Epoux que le Fils de Dieu.

Pendant que le monde s'empresse pour retenir notre Marguerite, le Ciel la sollicite de le retirer secrettement [illegible] Vrsulines de Dijon. Elle fut l'inspiration Divine, & prenant [illegible] d'une visite de Monseigneur de Langres en ce Monastere, l'an 1622. elle le pria avec tant d'instance de luy en accorder l'entrée, qu'il ne la luy peut refuser. Ce grand Prelat prit un soin particulier de la conduite de son Ame, & s'étudia d'aneantir en elle cét air de la [illegible] qu'elle faisoit paroistre, quoy que sans faste, & [illegible]. Il voulut par epreuve, qu'on l'accusât de certaines [illegible] qu'elle n'avoit pas commises, ce qu'elle soufrit avec

avec egalité d'esprit, & accomplit la penitence qui luy fut imposée. Elle se portoit d'elle-mesme à l'abjection, & elle commençoit à goûter le repos au pied de la Croix, lorsque son Pere témoigna tant de deplaisirs de son absence, & allegua tant de raisons pour la ravoir, qu'il fallut le contenter en cela. Voilà donc sa fille contrainte de quitter ce Paradis terrestre, aprés y avoir demeuré prés de trois mois en habit seculier.

Elle se rendit auprés de son Pere, aussi modeste, & aussi fidele à Dieu, qu'elle avoit esté avec les Religieuses, s'employant à visiter les Hospitaux, les Prisons, & les Malades, nettoyant les ulceres, & les ordures, que ses servantes ne vouloient pas regarder, & meritant par ses assiduitez à ces bonnes œuvres, de secourir une fois Iesus-Christ mesme en la forme d'un Pauvre. Elle voloit déja bien haut dans l'air de la pieté; ce qui ne l'empeschoit point de descendre, jusques à la familiarité des filles dans le desordre, pour les retirer de l'abisme où elles estoient plongées. Vne entre les autres estoit tellement gastée de maladie infame, que son corps tomboit par morceaux; elle la lava dans la fontaine de sainte Reyne, & obtint sa guerison. Davantage, elle procuroit de notables reconciliations entre les maris & les femmes, entre les domestiques, & entre d'autres personnes. Elle desarma un de ses Parens, déja sur le pré pour se battre en duel, & apaisa sa querele. Elle convertit un impie, qui estoit valet de son Pere. Et en ce qui la touchoit, elle pratiquoit des austeritez secrettes. Son Pere s'apercevt de sa grande abstinence, & disoit à sa cadette, *N'imitez pas cette austere, qui se laisse mourir de faim.* Vn jour de Vendredy-Saint, elle alla pieds nuds, suivie de sa Sœur, & d'une Compagne, à demie-lieüe de sa demeure, assister au service Divin, ayant traversé une Prairie couverte d'eaux glacées, dont la froideur les fit presque tomber en defaillance. Cette nudité de pieds estoit ordinaire en nostre Marguerite dans ses devots pelerinages. En un mot on ne vit jamais plus de zele, plus de courage, & plus de lumiere dans une jeune personne.

Elle eut plusieurs combats sur son premier dessein d'estre Religieuse, mais il se renouvella dans une maladie, qui la mit en danger de la mort. Et aprés en avoir conferé avec [illegible], Arnoux celebre Predicateur de la Compagnie de Iesus, par son conseil, elle se presenta pour la seconde fois aux Vrsulines, [illegible] dire à son Pere, & ces bonnes Religieuses la receurent, avec une joye meslée de crainte de la perdre de nouveau. Ce fut le [illegible] de Septembre 1627. qu'elle fit sa retraite. Monsieur de [illegible] Bornay ne le

ſceut pas plûtôt, qu'il accourut au Monaſtere, où trouvant de hazard la porte Conventuelle que l'on ouvroit, il ſe jetta dans la court, & y demeura, les Religieuſes ayant promptement fermé leur Cloſtre. La douleur & le chagrin de ce cœur paternel, ſe manifeſtoient dans ſes actions & dans ſes paroles: Tenant ſon épée nüe, il menaçoit de rompre & de briſer tout, juſques à tant qu'on luy euſt rendu ce qu'il demandoit. Aprés les menaces, il uſoit de douces ſuplications: Voyant qu'on ne luy répondoit que par le ſilence, il fut contraint de s'aſſoir ſur un degré, où crachant le ſang par la violence de ſa paſſion, & ſoûpirant amerement, il s'écria: *Perdray-je aujourd'huy toute ma joye, & ma conſolation? Ie mourray icy, puiſque l'on me ravit celle qui me faiſoit vivre.* Marguerite qui n'avoit pas de dureté, mais beaucoup de conſtance, faiſant triompher en ſon cœur l'amour Divin, au deſſus de l'amour humain, occupoit ſon eſprit dans les deſirs du martyre. La concluſion fut, que les Principaux du Parlement de Dijon, perſuaderent au Pere de ſe retirer, luy promettant que la Cour luy donneroit ſatisfaction: Cependant la jeune Demoiſelle coupa ſes beaux cheveux, eſperant que ſon Pere la voyant privée de cét ornement, ne penſeroit plus à la faire ſortir du Cloiſtre. De fait, quand il l'aprit, il ne pourſuivit plus d'Arreſt, & confeſſa que Dieu eſtoit le Maître. La courageuſe fille, trois jours aprés fut revêſtuë de l'habit Religieux, à quatre heures du matin, pour éviter la violence des Parens. A ſon exemple, les filles de qualité dans Dijon, ne parloient plus que de renoncer aux vanitez du monde: Et pluſieurs d'entr'elles executerent cette ſainte reſolution.

Le Noviciat de cette chere Sœur, deſormais ſurnommée de ſaint Xavier, ſe paſſa dans des eſtats de perfection, où pluſieurs Profeſſes n'ont pas atteint à la fin de leur vie. Elle fit ſa Profeſſion le vingt & uniéme de Septembre 1628. & receut le voile noir des mains de Monſeigneur l'Archeveſque de Bourges ſon Parent. On ne vit à la ceremonie ny Pere, ny Belle-Mere, ny meſme ſa jeune Sœur, qui eſtoit gardée de peur qu'elle s'échapaſt, pour joindre ſes deux Sœurs dans le Monaſtere. Aprés ſa Profeſſion dans les emplois qu'on luy donna, ſi elle avoit connoiſſance de quelques Ames apelées à la Religion, elle les fortifioit, prenant également l'intereſt de tous les Monaſteres, & de tous les Ordres, par le principe d'une parfaite charité. Elle facilita l'entrée des Vrſulines de Dijon à ſa jeune Sœur, & à une fille du Baron de Chevigny. Elle en gagna deux autres qui ne penſoient à rien moins, nommées Meſdemoiſelles de Commeau, d'une des meilleures familles de la Ville.

Elle s'aquitta dignement de la charge de Maîtresse des Novices, estendant ses soins également à toutes: mais donnant plus d'assiduité à la conduite de celles que Dieu apelloit à une plus haute perfection. Le Noviciat se trouva plus nombreux de son temps, qu'il ne fut jamais. Vne nouvelle ferveur s'alluma mesme parmy les Professes, dont plusieurs ayant demandé de faire un second Noviciat, ce privilege ne fut accordé qu'à trois, qui firent un notable progrés sous cette sainte Maîtresse: laquelle aprés par un commun accord de toutes les Religieuses, fut éleuë Superieure le cinquiéme d'Aoust 1638. Pendant la ceremonie de l'Election, elle vit en esprit grande multitude de petites Croix de couleur de cendre, & elle entendit ces paroles: *Il les faut accepter de bon cœur, & s'en charger pour mon amour.* Le lendemain pendant Vespres, jettant les yeux sur une Image de la sainte Vierge, elle la suplia de prendre la charge de Superieure de la maison, & elle eut cette réponce interieure: *Ie le veux, & je desire que tu te regardes comme la Bergere qui mene le troupeau, qui n'est pas à elle; mais au Maistre qu'elle sert. Ie veux que tu les gardes, & que tu les aimes, puisqu'elles m'appartiennent, je pourvoiray à tous leurs besoins.* La Mere de saint Xavier, consolée de cette promesse, assembla ses Religieuses, & fit un acte de demission de la Superiorité, entre les mains de la Reyne des Anges, auquel toutes consentirent, & protesterent par écrit, qu'elles luy promettoient une eternelle obeïssance: Et aussi un assujettissement à S. Ioseph, en l'honneur de la dependance, que Iesus & Marie, eurent de luy sur la terre.

CHAPITRE SECOND.

DES PRINCIPALES CHOSES QV'ELLE FIT, & qui luy avinrent, estant Superieure.

Avssi-tost que la Mere de saint Xavier fut éleüe Superieure, elle s'en alla dans la solitude, pour aprendre de Dieu la maniere de bien gouverner. Là elle tomba grievement malade, & l'on tint que c'estoit par une operation extraordinaire du Divin Amour, ayant eu alors de vives impressions de la Passion de Nôtre-Seigneur, qui ne s'effacerent jamais de son esprit. Les Sœurs recoururent à S. Ioseph, & obtinrent de luy sa guerison. Vne autre fois estant en danger de mourir en vingt-quatre heures, une Calotte de saint François de Sales, qu'on luy apliqua sur la teste, la

guerit, au grand étonnement des Medecins.

Les dix dernieres années de sa vie, elle fut presque continuellement malade; mais le moindre soupir qui luy échapoit contre sa volonté dans ses maux, luy sembloit criminel, & plein d'impatience, dont elle s'accusoit humblement. Ses maladies furent souvent accompagnées d'un abandonnement interieur; Entr'autres armes de penitence, elle portoit un Crucifix sur son cœur avec des clous, dont les pointes entroient dans sa chair: elle lioit serrément ses bras, ses jambes, & son estomach, avec de petites cordes pleines de nœuds, à l'imitation de saint François Xavier. Ses infirmitez luy servoient de pretexte pour observer un jeûne perpetuel, sa principale nouriture consistant en des boüillons, où elle faisoit mettre des herbes si ameres, qu'ils estoient d'aussi mauvais goust que des medecines. Elle ne vouloit pas qu'on luy fist du feu en Hiver dans l'Infirmerie, & en Esté elle se retiroit dans les lieux les plus étouffez. L'authorité de son Directeur fut employée pour moderer ses penitences, & se soumettre en ce point à une Religieuse, à laquelle elle obeït de vray: mais elle fut si persuasive, que cette Sœur luy aquiesçoit. Elle travailloit mesme en gardant le lict, & repetoit souvent cette Sentence. *Il faut manger son pain à la sueur de son visage.*

Tout son pouvoir estoit employé à maintenir la discipline Monastique dans son integrité. Des personnes d'authorité, & de qui elle esperoit de l'appuy, l'en blamerent, & la traiterent fort mal. On luy écrivit des lettres pleines d'injures, qu'elle baisoit avec affection, & elle y répondoit avec tant de prudence, que les plus deraisonnables en estoient adoucis. Quelques-uns estans entrez au parloir brusquement & en colere, aprés luy avoir parlé, sortirent doux cõme des Agneaux. Le recüeillement qu'elle pratiqua, & inspira à ses filles, luy attira le murmure, & la persecution de ceux qui desiroient plus d'accés aux grilles: Cependant elle fit mettre cette inscription à l'entrée du Dortoir; *Vne vraye Vrsuline doit estre hermite dans sa cellule, comme* IESUS-CHRIST *l'a esté au desert.* A son sentiment il faloit avoir plus que le neceſſaire dans les Convents, pour entretenir non seulement les filles qui y sont déja, mais encore pour y recevoir celles qui ayans les qualitez requises, & une vocation extraordinaire n'ont pas de quoy fournir à leur subsistance. Elle se rendoit leur Mediatrice avec discretion, & sans charger mal à propos le Monastere.

Elle entreprit le bâtiment de l'Eglise, apuyée sur la confiance en Dieu, & les cõnoisseurs, jugent que c'est le plus beau Temple de tous

les Couvents de filles qui sont dans Dijon. L'Autel & le Tabernacle furent disposez en suite, où la bonne Mere a apliqué presque tout l'or elle-mesme, malgré ses maladies, & ses grandes affaires. Elle avoit encore plus de soin des Tabernacles du Saint-Esprit, qui sont les Ames. Celles qui ont esté sous sa conduite, profitoient beaucoup en vertu, parce que bien souvent leur interieur luy estant plus clair qu'à elles mesmes, elle sçavoit apliquer les remedes à leurs maux, & leur obtenoit bien des graces de Dieu. Son premier triannal achevé, elle fut preparée à un second, par une de ses filles, decedée depuis quelques mois, qui luy aparut, selon qu'elle luy avoit promis, & la persuada de se soumettre en cela à la volonté de Dieu. Elle establit une grande multitude de pieux exercices dans son Monastere, particulierement envers Iesus, Marie, & Ioseph, dont l'on éprouva plusieurs effets miraculeux, pour les corps & pour les Ames.

Entre les personnes que Dieu adressa à nostre Bienheureuse, pour les conduire dans ses voyes, Madame de Forax fut l'une des principales. Elle souffroit de grandes peines interieures, mais elle manquoit de lumieres pour en faire l'usage que Dieu demandoit d'elle. Elle fit quelque voyage en Bourgongne, durant que la venerable Mere estoit Superieure. Entrant dans l'Eglise des Vrsulines, toutes ses inquietudes augmenterent, elle se recommanda affectueusement aux prieres de cette fidele servante de Dieu, sans neanmoins luy faire connoistre son estat interieur, mais elle l'engagea à employer en sa faveur toute l'ardeur de son zele. Priant un jour pour cette Ame aprés la sainte Communion, elle eut une espece d'extase, avec la vision d'un Navire sur la Mer, en perpetuel mouvement, sans sortir d'une place : Ces agitations n'estoient point violentes, sinon une qui parut un peu perilleuse. Alors la sainte Vierge y prestant la main, l'arresta, & le tira avec une chaine de fer prés d'un grand Rocher blanc, & en forme de Calvaire, où Nostre-Seigneur paroissoit couvert d'une Robe blanche. La proximité de cette Divine personne, & du Rocher, empeschoit de discerner auquel des deux le Navire estoit attaché. La Mere de saint Xavier aprit en même temps, que le Vaisseau representoit le cœur de cette affligée, qui estoit dans le trouble, & il luy fut mis dans l'esprit les avis qu'elle devoit luy donner, & qu'elle redigea par écrit. Peu aprés, Madame de Forax luy dit avec sincerité tout ce qui se passoit dans son Ame, les grands combats qu'elle soutenoit, qui ne procedoient que d'une extréme repugnance, à se détacher des creatures, comme elle connoissoit que Dieu le desiroit. La

Mere connût que son Directeur n'avoit pas assez de penetration pour la conduire. Elle luy conseilla l'Oraison, & la pratique des vertus solides, & de ne se pas arrester dans élevations d'Esprit, où on l'avoit entretenüe jusques alors, & sur tout d'avoir recours à la sainte Vierge. A son retour à Paris, elle trouva son Directeur absent; ce qui luy facilita le moyen d'en choisir un autre, qui luy fut fort utile. Les amertumes & les souffrances, dont la vie a esté tissüe, ont composé la chaine qui l'a attachée au Calvaire, sous la protection de la tres sainte Vierge, où elle consomma son sacrifice sur la Croix; aprés avoir passé prés de deux années avant son decés, dans un estat d'innocence, où elle fut reduite par l'honneur, & conformité aux humiliations que Nostre-Seigneur IESUS-CHRIST porta devant Herode, comme il est bien à presumer. En pendant tout ce temps là, elle ne se souvenoit, & ne parloit que des misericordes de Dieu, estant incapable de tout le reste; Ses desirs & ses élans en ses derniers jours, au rapport de son Confesseur, ne tendoient qu'au Ciel. Elle receut les Sacremens, avec une entiere presence d'Esprit, & un transport d'amour, qui ne donna pas moins d'admiration, que de consolation aux assistans. Cette vision est rapportée au Chapitre huitiéme du second Livre de la vie de la Mere de saint Xavier. Mais on n'avoit pas jugé à propos d'y nommer Madame de Forax, parce qu'elle vivoit encore: Et la pluspart des circonstances inserées icy, n'ont eu le parfait accomplissement, que par sa mort. Cette vertueuse Dame, en quelque lieu qu'elle ait esté, a toûjours pris direction de la Mere de saint Xavier.

Par le conseil de Monsieur de Renty, duquel la vertu éclata en Bourgongne, comme ailleurs, la même Mere de saint Xavier procura dans Dijon la Compagnie des Dames du S. Sacrement, conformément aux Statuts de celle de Paris, y adjoûtant que la cause de cette Institution, estoit pour honorer l'Hostie miraculeuse, qui se garde à Dijon, depuis plusieurs siecles. Il est fait mention de cette digne Mere, en divers Chapitres, de la Vie du même Monsieur de Renty, écrite par le R. P. Iean Baptiste de S. Iure, de la Compagnie de Iesus, mais sans la nommer, parce qu'il fut prié de suprimer son nom.

Enfin elle quitta la charge de Superieure, demeurant, comme en extase, pendant l'élection d'une autre, où elle receût une impression si forte, des douleurs de la sainte Vierge, au pied de la Croix, qu'elle en a toûjours esté languissante en son corps le reste de sa vie. Elle s'enfonça en sorte dans la solitude, que les Sœurs luy en

faisoient plainte. On luy redonna en suite la charge de Maîtresse des Novices, où l'on remarqua une nouvelle vigueur en sa conduite, son esprit ne se ressentant point des infirmitez de son corps.

CHAPITRE TROISIE'ME.

QVELQVES-VNES DE SES GRACES EXTRAORDINAIRES, puis sa mort.

LA Mere de S. Xavier craignoit les signes extraordinaires dont Dieu honore les Ames saintes, s'en tenant de bonne foy tres-indigne, il a bien voulu pourtant la rendre recommandable par les plus rares marques de la saincteté; lesquelles un Docteur en Theologie, ayant examinées, il conclud que le tout étoit divin & celeste, & que le Demon ny l'amour propre n'y avoient aucune part. Incontinent apres sa seconde élection, il luy aparut en songe un homme si defiguré, que la frayeur qu'elle en eut, la fit tomber sur la face, & elle n'osoit se relever de peur de le revoir. Apres quelques temps, elle prit courage, & le considera à loisir. Il sembloit que c'étoit un pauvre mendiant. Il étoit vétu de méchans haillons, tous en lambeaux, de sorte qu'elle voyoit aisément une partie de sa chair pleines de playes ensanglantées. Ce spectacle l'effraya si fort qu'elle voulut fuir; mais elle en fut empeschée, par ces paroles, *Ie suis ton Roy, je veux que tu m'adores en l'état où tu me vois*: Elle n'avoit que des degouts & des soûlevemens de cœur pour une personne si miserable, jusques à ce qu'il la regarda d'un œil si doux qu'elle en fut touchée; il luy dit, *Ie suis* IESUS-CHRIST, *qui veux que tu me serves, & que presentement tu me reconnoisses pour ton Roy.* Elle se jette à ses pieds, luy promet toute obeïssance. Et luy étant venu aprehension que cela ne fust une illusion diabolique; il luy dit, *ne crain point, c'est moy*, puis il l'exhorta de pratiquer ces trois vertus de pauvreté, d'humilité, & de souffrance. A son réveil elle se trouva toute remplie d'une onction divine, & eut toûjours la memoire fraiche de cette vision.

L'année qui preceda sa mort, à la Feste de Tous les Saints, s'occupant apres la sainte Communion sur la joye des Bien-heureux, rien ne luy parut si considerable que l'honneur qu'ils ont de contempler la tres auguste Trinité, qui luy fut alors representée sous la forme de trois grands Rois aussi puissans, & aussi beaux l'un que

l'autre, sans pouvoir connoistre lequel elle étoit plus obligée d'aimer davantage, pour leurs productions au dehors qu'on leur attribuë, & dont il luy fut communiqué diverses connoissances sublimes par divers symboles, & sous les noms de Roy de gloire, de Roy très-misericordieux, & de Roy d'amour.

Elle vit deux Religieuses peu apres leur mort; l'une qui étoit decedée Novice, montroit assez de calme sur son visage, mais paroissoit neanmoins affligée de langueur: *Je ne jouïs pas de la beatitude*, dit-elle à la Mere, *parce qu'ayant eu grande passion de vivre en terre, je n'avois pas assez d'ardeur pour voir Dieu.* L'autre Religieuse avoit excellé 30. ans durant en devotion à l'égard de la Vierge, en mortification & en ferveur, & nonobstant elle parut à la Mere de S. Xavier toute environnée de flammes: Cet objet l'effraya, & elle fit faire des prieres pour le soûlagement de cette Ame. Elle eut surnaturellement connoissance qu'un Pere Iesuite Amy de sa Communauté trempoit dans le Purgatoire, & il luy fut ordonné de le secourir, ce qu'elle fit: Et dés le lendemain n'en parla plus que comme d'un Bien-heureux. Elle a veu plusieurs Seculiers dans cette prison de flammes, entr'autres le Pere d'une Religieuse qui y souffroit d'horribles tourmens & pour long-temps. Vne fille sujette à des paroles contre la charité, fut avertie par la Mere de S. Xavier, que si elle ne s'en corrigeoit, elle auroit un jour la bouche toute gastée; ce qui arriva dans sa derniere maladie. Elle eut pourtant la liberté de s'écrier qu'elle estoit punie avec justice, & mourut dans les dispositions d'une Ame vrayment Chrétienne.

Vne maladie attaqua la Mere de S. Xavier sur la fin de l'an 1646. Les Medecins jugerent qu'elle n'en échaperoit pas, & ordonnerent qu'on luy administrast les Sacremens sans delay; mais elle asseura du contraire, quoy que faisant plus de fond sur l'obeïssance que sur les revelations, elle receût le Viatique le jour de l'Epiphanie en suivant. La nuit elle fut agitée de divers mouvemens. Elle eut asseurance de mourir à la Pentecôte prochaine, & neanmoins elle se sentoit portée à faire vœu d'aler en Canada. Elle s'abandonna à Dieu pour l'avenir, & selon l'inspiration presente elle écrivit son Vœu, puis elle le prononça, quand on luy aporta le S. Sacrement. L'Infirmiere la vit pendant cette Communion avec la majesté d'un Seraphin, des rayõs d'or sortans de sa bouche à mesure que son cœur produisoit des actes d'amour. Et trois jours auparavant elle l'avoit veuë de même; ce qu'elle prit pour un prefage de mort. Toutesfois son mal diminua, & elle revint en quelque convalescence. En ces cinq derniers mois, sa vie déja toute parfaite devint toute miraculeuse,

miraculeuſe, tant à cauſe que naturellement elle ne pouvoit pas vivre ſelon la depoſition du Medecin, que pour le miracle de ſa ſainteté, qui reprenoit de nouvelles forces au milieu de ſes foibleſſes corporelles. Quoy qu'elle ne pût marcher qu'avec des potences, elle alloit viſiter le S. Sacrement au moins neuf fois par jour, ſa converſation n'étant plus qu'avec Dieu, & avec les eſprits celeſtes.

La mort de cette chere Mere aprochant, Dieu en fit voir des indices, non pour elle qui en avoit la revelation, mais pour ſes filles, afin que cet accident étant preveu, ne leur fuſt pas ſi ſenſible. On vit pluſieurs fois des lumieres éclatantes dans le Convent. A la my-Fevrier une clarté plus vive que celle du Soleil, ſortit de la feneſtre de l'Infirmerie où eſtoit la Mere, & darda ſes rayons dans une Claſſe obſcure qui eſt à l'opoſite. La Maiſtreſſe apercent au milieu de cet éclat, qui avoit la forme d'un globe, trois petites boules de feu d'une pareille groſſeur, rangées avec une égale diſtance ſur une même ligne. Les Penſionnaires, dont pluſieurs avoient quinze à ſeize ans, pleuroient de joye à ce beau ſpectacle, & atteſterent avec la Maiſtreſſe cette viſion, en preſence du Superieur du Convent, & d'un autre Eccleſiaſtique. Six à ſept jours avant ſa mort elle parut comme en une perpetuelle agonie par l'augmentation de ſon enfleure & de ſon opreſſion. La Communauté s'adreſſa à S. Ioſeph pour obtenir ſa ſanté. Son Image étant preſentée à la malade, elle ſe leva à ſon ſeant, & dit, les mains jointes; *Nôtre-Seigneur ſoit beny, ce grand Saint fera ce qui ſera plus utile pour la gloire de Dieu.* Elle s'écrioit par fois, *Mon Dieu que vôtre volonté ſoit faite en moy, & en toutes vos creatures.* Puis parlant à elle-même: *Hé ſuperbe*, diſoit elle, *te voila maintenant bien humiliée, te voila accablée ſous le faix: Auvois-tu encore des deſirs de paroiſtre, ſac pourri & plein d'ordure.*

Le ſixiéme de Iuin ſur les cinq heures du ſoir, elle receut le dernier Sacrement avec une devotion qui commençoit en quelque maniere ſa beatitude. Quand les Eccleſiaſtiques furent retirez, elle s'écria; *O mes Sœurs quelle grace viens-je de recevoir, indigne creature que je ſuis! O qu'il fait bon mourir fille de l'Egliſe, & Vrſuline dans une ſi ſainte Maiſon!* Vne Sœur luy demandant ſa benediction; *Ma benediction*, dit-elle, *& qui ſuis-je? Vn chien mort & puant, & vous me demandez une benediction, helas! pluſtôt malediction.* L'Infirmiere luy diſant qu'elle iroit bien-tôt voir le bon Dieu; *ô la bonne nouvelle!* répondit la malade, declarant pourtant qu'elle ne mouroit pas ſi tôt que l'on penſoit. Sera-ce Dimanche

luy demanda quelqu'une, *Non*, répondit-elle, & ajoûta d'une voix basse, que plusieurs Religieuses entendirent, *Lundy*. La veille de la Pentecôte elle se leva sur son lict, & chanta toute extasiée la Prose, *Veni sancte Spiritus*. Le jour de la Pentecôte ses douleurs s'accreurent en sorte qu'elle pensa expirer, & jetta un cry si lamentable, en disant à la Superieure, *O ma chere Mere, que nos Sœurs ayent pitié de moy*, que l'on se representa l'exclamation de Iesus-Christ en la Croix. La Superieure estimant que les prieres de la Communauté la retenoient en terre, persuada d'en faire un genereux sacrifice à Dieu. Toutes les Sœurs offroient volontiers leur vie pour celle de leur chere Mere; mais la pensée du bon-plaisir de Dieu estant la plus forte, elles se soûmirent unanimement à sa mort, avec une abondance de larmes. On presenta une Image de Iesus agonisant à la Mere de S. Xavier, qui aussi-tôt unit son état à celuy de son Epoux, & elle le pria d'estre sa force.

Le Lundy matin le pouls luy manquant, une Religieuse voulut luy donner le cierge beny: *un peu de patience*, dit l'agonisante, *il n'est pas encore temps*. Son cœur se consacra encore à Dieu pendant que l'on dit une Messe à son intention: *En union*, dit-elle, *de cet adorable sacrifice, je m'offre en holocauste à la tres-sainte Trinité par mon Seigneur Iesus-Christ*. Enfin son dernier moment arrivant, *le cierge* (s'écria-t'elle) *ma chere Mere*, avec une joye celeste. Puis s'étant mise à son seant, & inclinant doucement la teste sur la poitrine de la Superieure qui la tenoit entre ses bras, elle se glissa insensiblement sur la terre, où sa devotion l'attiroit, & proferant les dernieres paroles de Iesus-Christ, son Ame se delia de son corps si doucement, qu'on la croyoit encore vivante. Elle mourut le 10. de Iuin 1647. à sept heures du matin en même temps que le Prestre qui celebroit la Messe pour elle, faisoit l'oblation du divin Sacrifice. Douze Religieuses Communierent à cette Messe, dont l'une vit en esprit sainte Vrsule avec ses Compagnes qui venoient au devant de cette Ame Bien-heureuse pour la conduire en Paradis. Elle vécut prés de 44. ans, dont elle en passa 20. dans la Religion. Vn personnage de haute reputation témoigna avoir veu la Mere de S. Xavier incontinent apres sa mort, à genoux sur une nuée, ayant les mains jointes, & priant d'une maniere qui faisoit éclater distinctement sa voix, sans que l'on pût comprendre aucune de ses paroles.

Les Religieuses obtinrent du Superieur que le Charnier où son corps étoit enterré, demeurast ouvert pendant huit jours; elles y alloient continuellement prier Dieu. Le dernier jour que l'entrée

du Charnier fut libre, la Communauté eut la satisfaction de voir encore le corps dans l'incorruption, nonobstant qu'il eut esté hydropique depuis long temps.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE QVELQVES CHOSES MEMORABLES ARRIVE'ES depuis l'impression de sa vie.

LAISSANT les merveilles raportées dans le livre de la vie de la Mere de S. Xavier, nous marquons seulement des choses arrivées depuis son impression. Nôtre-Seigneur ayant donné de saints mouvemens pour la Religion à une Demoiselle âgée de 25. à 26. ans; elle étoit neanmoins chancellante sur sa vocation, particulierement à cause de l'attachement qu'elle avoit à sa Mere, dont elle étoit tout le suport, & qui ne vouloit point consentir à sa retraite. Elle declara en confiance l'anxieté de son cœur à la Mere Assistante de Dijon, qui fut inspirée de la recommander à la Mere de S. Xavier. Quelques jours apres comme elle parloit à cette bonne fille, qui flottoit toûjours dans l'irresolution, elle vit prés d'elle une Religieuse à genoux, qui paroissoit estre en priere, la teste un peu baissée comme un des chassis de la grille: Ce qui l'obligea, croyant qu'elle voulut parler à cette Demoiselle, de tirer son siege, pour luy donner place au dessus d'elle; en même temps elle disparut, & il luy fut dit interieurement que c'étoit la B. Mere. La Pretendante ne la vit point, & remarqua seulement l'action de la Mere Assistante, mais elle sentit tout à l'heure une force & une ardeur qui la pressoit de se donner entierement à Dieu. Et sa bonté Divine opera un tel dégagement en son Ame, qu'elle dit qu'il n'y avoit plus rien au monde qui la put arrester. Sur ce pied là, elle poursuivit avec tant de ferveur, que peu apres elle fut receuë en ce même Monastere des Vrsulines de Dijon, où elle conserve une grande reconnoissance de la grace de sa vocation. Ce qui est encore tres-remarquable, c'est que Dieu disposa aussi en un instant à son retour au logis, l'esprit de sa Mere à faire un genereux sacrifice de sa fille, nonobstant toutes ses oposions precedentes.

Vne autre Demoiselle âgée de 23. ans, qui poursuivoit pour estre receuë au Convent des Vrsulines de Roüen, & qui ressentoit encore quelque foiblesse sur sa vocation, y fut affermie par la in-

cture de la vie de la venerable Mere. La Superieure des Vrsulines de Kebec en Canada, manda à celles de Dijon, apres avoir leu la Vie de cette bonne Mere, que cette Vie étoit raviſſante, que Monſeigneur leur Eveſque, Meſſieurs les Eccleſiaſtiques & les RR. PP. Ieſuites l'avoient leuë en loüant Dieu d'avoir donné à l'Ordre une ſi ſainte Ame, qui avoit tant d'amour & de zele pour cette nouvelle Egliſe, qu'on y regarde comme une de ſes protectrices, & que chacun dans ces contrées a de la veneration pour elle.

Les Vrſulines de Bourbon Lancy, ont envoyé à celles de Dijon un memoire qui contient ce qui ſuit.

„ Le vingt-neuviéme de Iuin 1666. noſtre Maiſtre Maſſon, nommé „ Gabriel Catit, de la Paroiſſe Chavano, dans la Province de la „ Marche, eſtant grievement malade d'une pleureſie, & dans le „ ſixiéme d'une fiévre continüe, il luy ſurvint un ſyncope, qui le „ priva de tous ſes ſens, & fit croire qu'il alloit mourir, ſans que „ l'on pût avoir le temps de luy adminiſtrer le S. Sacrement d'Extreme-Onction; nous fûmes inſpirées de le voüer à la B. Mere „ de S Xavier, à cét effet, à l'iſſuë de Veſpres, où l'on nous avertit de ſon extremité; Nous commençaſmes une Neuvaine de „ trois *Laudate*, à l'honneur de la tres-Sainte Trinité, pour la remercier des graces faites à cette venerable Mere, & la ſuplier de „ nous obtenir la ſanté de noſtre Maiſtre Maſſon, que nous jugions „ abſolument neceſſaire, pour la conduite des murailles de noſtre „ Cloſture, qui eſtoit d'une tres-difficile conſtructure; Nous joignîmes à cette intention, celle d'impetrer de Dieu, de trouver „ des materiaux pour cette Cloſture, qui nous manquoient, & de „ toucher une ſomme long temps attenduë, qui nous eſtoit deüe „ à Paris; Il ſemble que cette ſainte Mere nous ait exaucées en ces „ trois Chefs; avant la fin de noſtre Neuvaine. Car ſortant de Veſpres, une de nos Sœurs, ayant envoyé par une de nos Tourieres, de ſon Habit, pour mettre ſur ce pauvre mourant, il ne luy „ fut pas plûtôt appliqué, qu'incontinent il reprit tous ſes ſens, „ en telle ſorte, que noſtre Confeſſeur, que l'on avoit fort preſſé „ pour luy faire adminiſtrer les ſaintes Huiles, jugea qu'il ſe portoit trop bien pour cela. La fiévre le quitta, ſes forces commencerent à luy revenir doucement, il travailla douze ou quinze „ jours apres à ſon ordinaire. En la même ſemaine, nous trouvâmes du ſable, qui nous manquoit, & receûmes nouvelle de Paris, que nous ſerions payées contre toute apparence; ce qui fit „ dire à ceux que nous y avions employez, que c'eſtoit un coup du „ Ciel. Ce Memoire eſt ſigné de la Superieure, & de trois des principales Officieres.

Le sieur Rouget, Procureur au Parlement de Dijon, avoit une fevre continuë, un mal de côté, & un crachement de sang. Estant à l'extremité, on alla querir sa petite fille dans les Vrsulines, pour recevoir sa benediction, & avec elle on envoya la Tourriere pour le visiter : Elle luy conseilla de recourir à la Mere de S. Xavier par un vœu de faire dire trois Messes en l'honneur de sa Devotion à la sainte Trinité, à quoy luy & sa femme s'engagerent avec toute la devotion qui leur fut possible. A peu de jours de là il fut en estat de se lever, & s'acquitta de son vœu avec d'indicibles reconnoissances de la grace qu'il avoit receuë, qu'il publie en toute occasion, témoignant de plus un grand desir de rendre service au Monastere.

Il seroit difficile d'inseret icy toutes les graces que Dieu fait par l'entremise de sa fidele Epouse, tant pour l'interieur & la sanctification des Ames, que pour la santé des corps, & les affaires temporelles. On en écrit aux Vrsulines de Dijon de toutes parts, même des lieux les plus éloignez : on leur demande instamment de ses Reliques, & on les conserve avec veneration.

LA VIE
DE SOEVR MADELENE DE LA BOVTIERE, dite du S. Sacrement, Religieuse Vrsuline de Dijon.

CHAPITRE PREMIER.

LA CONDVITE DE DIEV POVR L'APELLER à la Religion.

LA sainte Providence fit naître Madelene de la Boutiere le jour que l'on fait memoire de deux illustres Martyrs S. Clement & Sainte Felicité le 23. de Novembre, comme par presage de son bonheur futur. Son Pere étoit un Gentil-homme Seigneur de Chassagne & sa Mere Marguerite Baillet, tous deux honestes, riches & des plus qualifiez de la Bourgongne. Ils cherissoient uniquement cette fille & avec sujet ; car outre que c'étoit leur unique elle avoit un tres-beau naturel. Elle se portoit au secours des ne-

cessiteux, & non contente des grandes aumônes que ses parens leur distribuoient, elle y ajoûtoit ses petits biens, elle prenoit même en cachette tout ce qu'elle pouvoit pour les en accommoder, & l'on découvroit son crime innocent à la joye qui paroissoit sur son visage. Elle passoit les heures entieres à écoûter les bons discours des Religieux qui étoient retirez chez ses parens ; quelques-uns d'eux luy predirent qu'elle seroit Religieuse, & les circonstances de sa vocation, qu'elle ne comprit pourtant qu'à mesure que choses s'accomplirent.

Elle eut dés-lors des pensées de se consacrer à Dieu, mais ce n'étoient que des pensées d'enfant, que la complaisance aux inclinations de ceux de qui elle dependoit, étoufferent incontinent. Cette complaisance faillit à la perdre ; car se portant avec passion à tout ce que ceux qu'elle aimoit, desiroient d'elle, elle se donna toute à la vanité, au bal, au jeu, & autres divertissemens du monde. Mais Dieu qui est admirable en toutes ses conduites, pour gagner le cœur de cette fille, luy ôta celuy de ses parens. Ils eurent d'autres enfans qu'elle, ce qui commença à partager leur affection ; en suite sa Mere l'aima moins que ses cadettes ; & enfin son refroidissement en vint jusqu'à ce point d'avoir peine à la souffrir, de sorte que pour l'éloigner, elle la donna à une de ses Tantes qui estoit Abbesse, & qui promettoit de la faire succeder à sa charge. Dans cette Abbaye ses inclinations pour la vertu se reveillerent, mais elle ne put jamais prendre gousts en ce lieu, parce qu'elle n'y trouvoit pas assez de regularité ; Et elle se disoit souvent. *Il faut estre toute au monde, ou toute à Dieu, & le servir de bonne façon, ou ne s'en pas mêler.* Le chagrin luy causa une maladie dangereuse, d'où estant rechapée, elle pria sa Tante de la rendre à son Pere, se persuadant qu'en étant beaucoup aimée, il la feroit considerer comme l'aînée de sa maison. Elle sentoit assez d'envie d'estre Religieuse ; mais la pensée que l'on croiroit que sa Mere l'y auroit contrainte, l'en empescha pour ce coup.

Apres qu'elle fut sortie du Cloistre, son Pere devint extrémement malade : cela desola toute sa famille, mais sur tout sa fille en eut un accablement de douleur, dont elle ne pouvoit revenir. Elle se negligea & elle s'oublia même pour servir & consoler ce cher malade. Personne ne la put faire sortir de sa chambre, ny d'auprés de son lict ; & si quelquesfois il l'envoyoit un peu prendre l'air, ou se divertir avec des Demoiselles qui venoient au Château, elle se contentoit de se retirer pour peu de temps en un coin de la chambre, & elle ne pouvoit se resoudre seulement à le perdre de

veut. L'ardeur qu'elle avoit de parvenir à luy plaire, & pour estre une plus grande indifference à l'égard de sa Mere augmenta le dégoust & l'aversion de cette Dame envers sa fille. Elle arreste de la remettre en Religion ; & y fait condescendre le bon-homme, quoy qu'avec assez de peine. Il eut pourtant bien la force de proposer la chose à sa chere fille ; ils verserent tous deux tant de larmes pour leur separation, qu'elle paroissoit impossible, comme en effet elle l'eût esté, si la fille ne se fust sentie attirée à la retraite par de secrettes inspirations. Monsieur Carré, Curé de la Paroisse S. Michel de Dijon, & Amy de Monsieur de la Boutiere vint le voir, & aprit à sa fille une nouvelle institution de Carmelites proche du village de Chagny où ils estoient. D'abord elle donnoit de ce côté-là ; mais quand il luy eut dit l'employ des Vrsulines, & qu'elles travailloient au bien des Ames, sans manquer aux exercices de l'Oraison, elle témoigna qu'elle entreroit plus volontiers là qu'ailleurs, pour voir ce qui s'y passoit, mais non pas pour y demeurer. Sur ce pied-là ses Parens conclurent de l'envoyer en pension aux Vrsulines de Dijon, & estant sur le point d'executer cette affaire, ils trouvent que leur fille n'y veut plus entendre, le Demon luy ayant remply l'esprit de chimeres pour l'en détourner. Mais son Pere la pria avec tant d'instance de s'absenter pour un an tout au plus, qu'elle prit enfin ce party-là, car elle faisoit état de ne rien refuser à son Pere, quand elle en eût deû mourir.

CHAPITRE SECOND.

SON ENTRE'E AV MONASTERE, SON NOVICIAT, SA Profession & ses emplois.

NOSTRE Demoiselle entra aux Vrsulines au mois de May de l'an 1619. Elle n'y fut guieres sans avoir tout-à-fait le desir d'estre Religieuse. Les lectures de pieté, & les vertus des Religieuses luy touchoient le cœur. Mais comme elle avoit declaré qu'elle ne demeureroit qu'un an dans le Convent, elle voulut en sortir, de peur que l'on ne jugeast qu'elle avoit esté trop facile à se laisser gagner, joint qu'elle étoit vivement combattuë par l'attachement qu'elle avoit à son Pere. Elle s'associa quelques compagnes pour faire ensemble une Neuvaine à la sainte Vierge, & son dessein qu'elle ne leur dit pas, étoit d'obtenir que les pensées de la Religion luy fussent entierement ôtées. Pendant cette Neuvaine

elle se fortifia dans la resolution de sortir au plûtoſt ; elle en écrivit avec empreſſement, & prepara toutes ſes hardes, afin qu'il n'y eût rien à faire, quand on viendroit la querir ; mais celuy qui eſt le Maiſtre de nos cœurs, & qui les ſçait changer, ſans les contraindre, donna un tour de grace au cœur de cette fille le dernier jour de ſa Neuvaine, comme elle ſe preſenta devant une image de la ſainte Vierge. Là voila pleinement convaincuë que Dieu la veut dans ce Monaſtere ; elle eſt même ſurpriſe de la douceur & de la force qu'elle ſent dans ſon Ame ; Et de toutes ſes peines il ne luy reſte plus que celle de témoigner ſon deſir aux Religieuſes, s'imaginant que jamais elles n'y voudroient ajoûter foy, apres leur avoir dit tant de choſes contraires. Elle s'adreſſa encore à la ſainte Vierge, puis elle s'en alla lire auprés d'une de ſes Maiſtreſſes, & tomba ſur le point qui l'avoit le plus touchée pour la Religion. Les larmes luy en couloient des yeux ; de ſorte que ſa bonne Maiſtreſſe luy en demandant le ſujet, elle luy dit que tout de bon elle vouloit eſtre Religieuſe. En même temps elle la pria avec des paroles & un air d'humilité qui ne luy eſtoit pas ordinaire, d'en aſſeurer la Superieure & les Religieuſes, & de la faire recevoir au Noviciat. Elle n'eſtoit pas d'humeur à faire un changement à la legere, ayant pour Maxime de ne jamais ceder, ny ſe rendre qu'à la raiſon, & non pas au reſpect humain. Quand donc on la vit faire une declaration ſi prompte & ſi ferme, on ne douta point que la ſainte Vierge ne luy eût obtenu ce coup de grace, & exaucé les prieres qu'on luy venoit de faire pour elle.

Ne ſongeant plus qu'à ſa reception, elle la demandoit à tout moment, non ſeulement à la Superieure & aux Meres anciennes, mais à toutes celles qu'elle rencontroit juſqu'aux Sœurs Converſes, ſe jettant à genoux devant elles, & leur expliquant ſes deſirs par ſes larmes, & par ſes ſuplications. On la rebutta beaucoup au commencement, à cauſe de l'opoſition qu'elle avoit euë juſqu'alors au bien qu'elle pourſuivoit, & elle fut ſi fidele dans ces premieres épreuves, que les Meres en furent ſatisfaites, & la receurent de bon cœur.

A quelque temps de là, le Curé à qui elle avoit écrit pour ſa ſortie, vint au Monaſtere à deſſein de l'en retirer, comme il en eſtoit prié par ſes Parens ; mais il trouva que l'affaire avoit bien changé de face ; Nôtre Sœur luy fit naïvement le recit de ce qui s'eſtoit paſſé, & l'engagea de tirer le conſentement de ſon Pere & de ſa Mere pour prendre l'Habit de Novice, ce qu'il promit & executa tres volontiers, & en peu de temps ; car le 24. de Juin

1620.

1620. elle fut solemnellement voilée en presence de Monsieur le premier Président Brulart, & des principaux du Parlement de Dijon à qui elle estoit parente. On lisoit sur son visage la joye de son Ame, & elle paroissoit toute embrasée de l'amour de Dieu. Elle porta l'Habit prés de quinze ans, depuis le dix-septiéme jusqu'au trente-deuxiéme de son âge ; mais avec tant de veneration, que chaque fois qu'elle posoit son voile sur sa teste, elle se mettoit à genoux & le baisoit devotement. Et tous les jours à la sainte Messe elle rendoit des actions-de-graces pour le bien-fait de sa vocation.

Elle avoit promis à la sainte Vierge d'estre une parfaite Religieuse, & elle faisoit d'eternelles reflexions sur cette grande promesse. Elle s'y apliqua en suitte de toutes ses forces. Elle implora humblement le secours de la Maistresse des Novices, pour estre instruite de la maniere dont elle devoit commencer, & par son avis, elle s'étudia à la mortification des sens, pour se preparer à la vie interieure. Elle parut tout-à-l'heure si bien composée qu'elle édifioit toutes les Sœurs qui la rencontroient par le Monastere, & son esprit qui estoit genereux, n'avoit autre attention qu'à se vaincre, & à se tenir en la presence de Dieu ; lequel dessors luy donna de hautes connoissances des Mysteres de nostre Redemption, accompagnées de goûts & de tendresses, d'où elle tiroit une merveilleuse force pour surmonter les difficultez de la vertu.

Ordinairement elle ne regardoit point les objets agreables ; mais quand elle s'y croyoit obligée, elle en demandoit congé, afin que l'obeïssance reparast les fautes qu'elle y pourroit faire. Elle dit à sa Maistresse qu'elle ne pensoit pas avoir adheré volontairement à une curiosité de la veuë pendant son Noviciat. Et de fait elle n'ouvroit jamais les yeux dans les assemblées de Communauté, & s'il luy échapoit une œillade, elle baisoit la terre avec autant de confusion que si elle eût commis une lourde faute. Monseigneur Zamet Evesque de Langres, entrant dans le Monastere trouva la Sœur du S. Sacrement, qui travailloit à un bel ouvrage. Il luy demanda à quoy il devoit servir, & elle luy répondit dans la simplicité, qu'elle n'en sçavoit rien, ne s'en estant pas informée. Il fut bien content de cette réponce, & se tournant vers la Superieure, *Cela me plaist*, dit-elle, *de voir des Religieuses travailler sans sçavoir ce qu'elles font.* Il y a grand nombre de pareils exemples qui s'obmettent pour brieveté.

Apres qu'elle eut rendu ses vœux au Seigneur le jour de sainte Madelene sa Patronne, elle continua sans relâche à se perfection-

ner. Tout ce qui ressentoit l'amour-propre, luy deplaisoit infiniment, de sorte qu'elle avoit même scrupule de se porter aux bonnes actions par inclination, à moins que l'obeïssance ou la charité n'y fust jointe. Elle s'accoustuma si bien à suivre cette Regle, qu'elle tenoit pour Maxime; que le bien qui se fait par sa pente naturelle, estoit toûjours imparfait. Ses plus petits manquements luy paroissoient des crimes, & elle en concevoit une douleur tres-penetrante. L'exemple suivant en est une grande preuve, & de la simplicité de son obeïssance. Ayant une fois commis une faute legere, elle luy sembla si lourde qu'elle s'en alla toute en pleurs s'en accuser à sa Superieure, ses termes estans si exagerans & sa posture si abaissée, que l'on eut dit qu'elle eut esté aussi coupable qu'elle le croyoit. La Superieure donnant aparemment dans son sentiment, luy dit qu'elle ne sçavoit point de penitence assez grande pour luy imposer, & luy ordonna de dire ce qu'elle meritoit. Aussi-tôt elle répondit que pour ce peché là elle devoit estre jettée au feu, & que toutes les autres peines seroient trop petites pour l'expier. *Allez vous en donc faire cette penitence*, repartit la Mere par inspiration Divine. Elle y alla si promptement, qu'elle se mit au travers des chenets dans un grand feu avant que l'on pust l'en empescher. Mais Dieu ne permit pas qu'elle sentist le feu, ny même que ses habits en fussent endommagez. Souvent on luy donnoit des obeïssances difficiles à accomplir. On luy faisoit faire & defaire plusieurs fois une même chose, commencer quelquefois par où il faloit finir, & entreprendre des ouvrages longs & mal-aisez, & à quoy elle ne pouvoit reüssir. Son activité naturelle avoit de la repugnance à ces sortes de choses; elle ne les refusoit pourtant jamais, mais plûtost elle s'y offroit, afin de s'attirer du blâme, & de ne prendre plaisir qu'aux exercices de l'obeïssance & de la contemplation.

Tandis que la devote Sœur Madelene se repofoit aux pieds de Iesus avec sa glorieuse Patronne, les Superieures jugerent à propos de l'employer dans les Offices de la Maison. Elle s'estimoit incapable des plus petits; mais elle se deméla parfaitement bien des plus grands & des plus importans; car apres avoir esté Maistresse particuliere & generale des Pensionnaires, elle fut Maistresse des Novices, & Assistante, edifiant si fort ses cheres Sœurs dans toutes ces Charges, qu'elle leur dressa des Patrons à imiter. Le penchant de son cœur étoit pour son Institut. Elle disoit ordinairement, que l'une des choses qui luy donnoient plus d'esperance de son salut, étoit la grace qu'elle avoit d'estre apliquée à l'instru-

dion, & qu'en la faisant, il luy sembloit estre au pied de la croix, ramassant les gouttes du precieux Sang de Iesus Christ. Sa douceur, comme un divin aiman, luy attiroit les cœurs de toutes ses Ecolieres, & elle venoit about des esprits les plus fâcheux. Il n'y avoit qu'aux menteuses & aux indevotes qu'elle se montroit inexorable, disant qu'il ne faloit rien attendre de bon d'une personne sujette à ces deux vices. Elle recommandoit à la sainte Vierge toutes les filles dont elle avoit soin, & elle la prioit en leur presence devant une image que l'on apeloit Nôtre-Dame de lumieres, ayant autant d'attention & de respect que si elle eût veu la même Vierge en personne. Entre plusieurs filles & femmes qu'elle instruisoit à la grille, elle convertit deux filles Heretiques à la vraye foy. Vne Dame se cachoit souvent en un coin du parloir pour l'entendre parler de la Doctrine Chrétienne ; & elle disoit qu'elle estoit plus touchée de devotion par ses discours, que par les Predications.

CHAPITRE TROISIEME.

COMME ELLE PERSEVERA, ET FINIT DANS LES exercices de la vertu.

LA Sœur du S. Sacrement tiroit tant de grace de la communication avec sa Superieure ; qu'elle en paroissoit toute renouvellée. Et elle avoüoit franchement qu'une seule parole de celle qui luy tenoit la place de Dieu, éclairoit son esprit dans ses plus grandes obscuritez. Il arrivoit même que se mettant en devoir d'aller consulter sa Superieure, & ne luy pouvant parler, Dieu recompensoit sa fidelité par une ferveur, qu'elle exprimoit, en disant qu'il luy sembloit qu'on luy avoit donné des ailes pour voler à la perfection. Elle écrivoit dans un petit livre les Ordonnance des Superieures, afin de n'y point manquer, & d'en faire ressouvenir les Sœurs. Elle écrivoit aussi les bons sentimens que Dieu luy donnoit, de peur de recevoir la grace en vain.

En chacune de ses actions elle se mesuroit avec les Saints qui avoient excellé en la vertu qui y étoit propre : Et ce moyen luy servoit à se confondre & à s'aimer de plus en plus. Tous les Samedis, & les derniers jours des mois elle consideroit attentivement l'état de son Ame, & faisoit comme une renovation spirituelle aux pieds de la sainte Vierge. L'inclination qu'elle avoit à l'Oraison,

& le profit qu'elle en tiroit, étant manifeste & connu même par Monseigneur de Langres, il luy permit d'en faire tous les jours une heure plus que la Communauté. S'il se trouvoit quelque Religieuse qui fust plus touchée des sentimens d'humilité que d'amour à l'égard de la sainte Communion, la Sœur du S. Sacrement la prioit avec un zele embrasé de ne point expliquer ses sentimens dans la conversation, de crainte que cela n'en portast d'autres à s'éloigner de la sainte Table, à laquelle elle aspiroit toûjours avec desir que tout le monde y participast.

Le silence se peut dire un divin cachet que cette Epouse du Fils de Dieu mettoit sur son cœur, afin que les choses de la terre n'y eussent point d'entrée. Sa Celle étoit son Ciel, où elle loüoit Dieu, & jouïssoit de luy avec une si grande quietude que la Sœur qui étoit proche, ne l'entendoit jamais. Elle estimoit que le silence devoit estre enseigné avant toutes choses aux Novices, & que les Professes y devoient estre consommées, à moins de risquer l'esprit de devotion & la paix interieure. Elle se crût une fois obligée de parler à une Novice dans un lieu de silence, étant sa Maistresse; mais apres y avoir fait reflexion, elle s'en accusa comme d'une faute notable. Elle gardoit par écrit, & disoit fort souvent les Sentences de la sainte Ecriture qui engagent au silence, & particulierement celle-cy de l'Apostre S. Iacques, *Si quelqu'un pense estre Religieux, & ne mortifie point sa langue, il se trompe, & sa Religion est vaine.* Enfin elle comptoit jusqu'à huit degrez dans la pratique parfaite du silence, l'étendant à la retenuë d'actions & de gestes, & à la garde du cœur.

Diverses incommoditez qui l'accabloient, ne l'attachoient point tellement à ses soûlagemens, qu'elle oubliast de pourvoir aux autres; au contraire, il sembloit que son experience luy donnast plus de tendresse pour le prochain, & sur tout pour les infirmes. Dix jours environ avant sa mort, étant déja atteinte d'une oppression qui l'empeschoit de respirer, elle se leva du lict, & alla visiter une Pensionnaire malade, montant & descendant pour cela plusieurs escaliers, aidée de la charité qui l'inspiroit & qui la fortifioit. Plus les douleurs la pressoient, plus la joye de son Ame augmentoit dans l'esperance de partir bien-tôt de ce monde. Vn an avant sa mort elle fut fort malade, & elle repetoit incessamment ce Verset de David, *Seigneur delivrez-moy de mes prisons, afin que je vous aille loüer, avec les justes qui m'attendent.* La Superieure craignant qu'elle eût quelque sentiment de presomption, luy dit des paroles assez humiliantes, à quoy la malade répondit qu'elle avoit

tant de confiance en Dieu, qu'il luy estoit impossible d'entrer dans une autre disposition; puis elle parla avec épanchement de la bonté de Dieu, & des infinis merites de son Fils, ne manquant pas avec cela de s'abaisser jusqu'aux abysmes.

Ce fut en ce temps-là que Nôtre-Seigneur luy fit goûter quelque chose de la paix, dont joüissent les Ames bien-heureuses. Et elle disoit dans cet état. *I'ay un si grand repos interieur qu'il me semble qu'il n'y a rien au monde capable de me l'oster. Ie ne voy chose aucune sur la terre qui me puisse donner du plaisir, ny qui m'attache tant soit peu. Ie n'ay plus qu'un desir, qui est de mourir pour voir Dieu.* Elle revint en quelque convalescence, & elle employa son temps à des exercices de pieté, tirez de ceux de sainte Gertrude, à qui elle étoit tres-devote. A la fin de l'année & de ces exercices elle devint hydropique, & ce mal terminant tous les autres, la conduisit au but de ses desirs. Le jour de sa mort la Superieure luy ordonna de faire un Vœu pour sa guerison qui n'étoit pas encore desesperée des Medecins; & malgré sa repugnance, elle fit ce Vœu avec une parfaite soûmission. Dés-lors pourtant elle tourna vers la mort, Nôtre-Seigneur voulant terminer ses langueurs & accomplir ses souhaits.

En recevant les Sacremens, elle demanda pardon aux Religieuses avec des paroles si touchantes que leurs cœurs en furent tous attendris, & leurs yeux pleins de larmes. Elle s'en aperceut bien, & elle les pria d'offrir ces mêmes larmes pour ses pechez, & qu'elles l'aidassent à faire un heureux passage de la terre au Ciel. Apres elle leur dit de fort belles choses sur l'excellence de l'état Religieux, & sur la fidelité dont on y doit sorrespondre: Et elle fit paroistre de grandes reconnoissances de la misericorde que Dieu luy avoit faite, de l'avoir apellée à ce Havre de Grace, où elle avoit trouvé un ocean de joye & de felicité. Elle attendit son dernier moment avec une intrepidité & une fermeté admirable. On luy presenta quelque chose à avaler qu'elle refusa, disant, *Il ne me faut plus que Dieu.* Ce n'étoit pas ce jour-là qu'elle avoit Communié en Viatique, de sorte que l'on accorda à ses ardeurs encore une Communion. Elle avoit presque perdu la parole; mais si tost qu'elle tint son Bien aimé, elle reprit assez de forces pour dire avec exclamation, *Ie n'ay rien, il ne me faut plus rien.* En suitte on la vit comme extasiée, les yeux & les mains élevées au Ciel, de même que si elle fût contemplé quelque chose de ravissant; puis elle s'écria dans un transport d'amour, *Mes Sœurs, aidez-moy à chanter les loüanges de la sainte Vierge.* Le Confesseur étoit là present, qui ne

douta point, non plus que les Religieuses qu'elle ne fust honorée d'une visite de la sainte Vierge.

Pendant son agonie qui dura peu, on luy demanda ce qu'elle faisoit, elle ne répondit que ce mot, *j'offre*, & au même moment elle rendit son Ame à Dieu, le jour de la Purification de Nôtre-Dame l'an 1635.

LA VIE
DE SOEVR CLAVDE MORTAINE, dite de la Purification, Religieuse Vrsuline de Dijon.

SOEUR Claude Mortaine, sortie de bons Bourgeois de Dijon, sentant quelque attrait pour la vie Religieuse, aprés la mort de ses Pere & Mere, en communiqua avec la Superieure des Vrsulines, qui estoit la venerable Mere Marguerite de S. Xavier, à qui elle plût fort, & qui aprés luy avoir fait connoistre, que Dieu la vouloit, elle persuada sa Communauté de la recevoir, sans avoir égard à son peu de bien, parce qu'il luy sembloit que c'estoit une Ame choisie. Ainsi on la prit en l'honneur de S. Ioseph, & le propre jour de sa Feste. Quand elle fit sa Confession generale, elle pleura huit jours durant ses fautes, avec tant de douleur, qu'on eut bien de la peine à l'en consoler, & le Confesseur dit aux Religieuses, que cette Ame estoit une des plus pures qu'il eut connües, & qu'il esperoit que la Communauté en auroit beaucoup d'edification. Depuis cette Confession, elle s'avança notablement en la vertu, & elle pratiqua avec exactitude toutes les Regles, dans les quinze années qu'elle vécut en Religion. Ses Parens l'ayant tenüe fort recluë, & sans education, il fut d'abord assez difficile de luy faire comprendre les choses de pieté, même les lectures toutes communes, & les premiers élemens de l'Oraison, dont elle ne pouvoit seulement retenir les termes, de sorte que celles qui l'enseignoient, ne manquoient pas d'exercice. Mais la Mere de S. Xavier, qui sçavoit l'art de s'accommoder à tous, luy parla si bien, & usa de comparaisons si grossieres, & si sensibles, que son esprit s'ouvrit, & son cœur goutoit ses paroles avec avidité, comme une terre seiche reçoit la pluye du Ciel. Il est vray que la Mere trouva un si bon fond dans cette terre, & Dieu y avoit caché un si grand tresor de simplicité, d'humilité, & de soumission, qu'elle juges

bien qu'elle raporteroit dans peu, des fruits de Sainteté, comme en effet, elle fut une Religieuse fort interieure, qui eut de si grandes ouvertures pour les choſes Spirituelles, qu'il ſembloit qu'elle eût penetré dans les ſecrets du Paradis, que S. Paul dit eſtre inexplicables. On luy donna le ſoin de ſonner toutes les obſervances regulieres, & Dieu luy fit tant de graces en cét employ, que l'on prenoit de la devotion à la voir toute remplie de ferveur, quand elle quittoit la cloche. *O mes Sœurs* (diſoit-elle) *qu'il y a de joye, d'apeller les creatures pour loüer Dieu! ſi vous le ſçaviez, vous vous unirez à moy, pour les attirer d'un bout du monde à l'autre, ha! je ne ſçaurois aſſez priſer la grace que l'on ma faite de m'occuper à cela, quand ce ne ſeroit que pour m'engager à rendre ſouvent mes devoirs au tres-ſaint Sacrement.* On l'y trouvoit ſouvent faiſant des genuflexions, & des proſtrations en ſi grand nombre, qu'il euſt eſté difficile d'en tenir compte. Elle avoit placé une Image de la ſainte Vierge, en un lieu d'où elle la pouvoit voir de loin, & elle la prioit que l'horloge ne frapaſt point, qu'elle ne fuſt proche pour ſonner. Quand il ſe faiſoit quelque bruit, elle luy demandoit avec ſimplicité, qu'elle fiſt frapez l'Horloge plus fort, afin qu'elle l'entendiſt; *Car*, diſoit-elle, *ſi on m'oſte mon office, je n'auray plus la facilité que j'ay de m'entretenir avec voſtre cher Fils, & avec vous.* En ſuitte elle decouvroit ſincerement à ſes Sœurs, que la Mere de Dieu, ſa ſainte Conductrice, ne luy refuſoit rien, & qu'en quelque lieu qu'elle fuſt, elle ſe trouvoit tranſportée ſous la Cloche, au moment qu'il faloit ſonner, ſans ſçavoir comment cela ſe faiſoit. Et la Communauté remarqua pluſieurs fois, qu'à moins d'être ainſi tranſportée, elle n'eût pû s'aquitter de ce petit office, ponctuellement, comme elle faiſoit.

Quelques fois cette bonne Ame ſe trouvoit ſi preoccupée d'amour Divin, qu'il faloit qu'elle ſe preſſaſt le cœur, & qu'elle s'arreſtaſt au lieu où elle eſtoit, confeſſant que ſi l'operation eût duré, elle en auroit perdu la vie. Elle eſtoit ſaiſie fort frequemment d'autres impetuoſitez d'amour, qui reduiſoient ſon corps à la deffaillance, & elle avoit peine d'empêcher qu'il n'y paruſt. Elle diſoit qu'elle en eſtoit ſurpriſe même dans le travail, & qu'alors s'oubliant de tout, elle ne laiſſoit pas de trouver ſa beſongne faite. Dans un ſemblable aſſaut, elle tenoit la corde d'un ſeau au puis, & il luy ſembla que quelqu'autre avoit tiré de l'eau pour elle; car elle vit ſon ſeau tout plein; Elle ſe mit à genoux, & en remercia Dieu. Tandis qu'elle parloit de ce qui ſe paſſoit dans ſon Ame, à celles qui la conduiſoient, elles eſtoient dans l'admiration, & Noſtre-

Seigneur les éclairoit, en sorte qu'elles voyoient dans le fond de son cœur, ce qu'elle même ne connoissoit pas, ou ce qu'elle ne pouvoit exprimer.

Elle menageoit toutes les occasions de priver ses sens de quelque plaisir. Vn an aprés que le Chœur du Monastere fut peint, elle ne l'avoit pas encore regardé, & ainsi des autres choses, pour recompense de quoy, Dieu luy montroit des beautez Celestes, qui luy donnoient courage à se mortifier de plus en plus. Elle vit une nuit, la sainte Vierge dans un Trône éclattant de gloire, & quantité de Saints autour d'elle. Les effets de cette vision, montrerent que ce n'estoit pas un songe du commun.

Par l'ordre de celle qui la conduisoit, quoy qu'avec bien de la mortification, elle écrivit ses dispositions interieures fort naïvement, & fort humblement tout ensemble. Dans cét écrit elle raporte les choses suivantes. Ayant de la douleur en une jambe, qui avoit autrefois esté rompüe, elle avoit peine à se tenir long-temps à genoux. Vn jour la Superieure, qui la vit assise pendant les Litanies de la sainte Vierge, luy dit, *Mettez-vous à genoux, & que l'on ne vous voye plus ainsi.* Au même moment elle s'agenoüilla, offrit son obeïssance à Dieu; mais d'un si bon cœur, que sa douleur cessa, & depuis elle se tint toûjours à genoux en ses prieres d'obligation, & de devotion. Huit jours avant l'Assomption de la sainte Vierge, en se reveillant la nuit, elle sentit une odeur aussi excellente, que s'il y eût eu des caffolettes auprés de son lict; Elle renonça à la satisfaction, que cela luy donnoit, & fut encore embaumée une seconde fois cette nuit là, & tout en suitte, elle eut la même faveur huit jours avant la Feste de la Nativité de Nostre-Dame; mais ce fut dans le Chœur.

Sa Superieure la priva une fois de la Communion, à cause d'un acte d'impatience qu'elle avoit commis. Elle s'en humilia fort tout le jour; & sur le soir, pendant Matines, elle vit tout d'un coup la sainte Vierge, qui tenoit son petit Iesus de la main droite, & un Sceptre de la gauche, *Mon grand Dieu*, s'écria-elle dans son cœur, *quelle Misericorde!* puis elle invita toute la Cour Celeste, de reconnoistre cette grande grace pour elle. Au commencement elle avoit bien envie de dire son Chapelet, avec attention, & ne pouvant retenir les instructions qu'on luy en donnoit, elle demanda congé de lire des actes dans un Livre. La Superieure luy répondit, qu'elle priast Nostre-Seigneur de luy en aprendre, & que ceux-là luy seroient bien plus utiles, que ceux des Livres. Elle s'en alla donc dire devant le S. Sacrement: *Monseigneur, apprenez-moy, s'il*

vous

vous plaist à faire des actes interieurs. Vne demie-heure aprés, elle dit dans sa simplicité, *Mon Dieu, je ne sçay si vous me parlez, mais je ne vous entend pas.* Elle demeura encore là quelque temps à penser à son indignité : Et pour conclusion, *Mon bon Dieu,* dit-elle, *puisque je ne merite pas de vous entendre, vous plait-il que je m'en aille?* Elle en usa plusieurs fois de la sorte, & elle prioit la sainte Vierge, que puisqu'elle n'estoit pas digne que son cher Fils, ny elle luy parlassent, qu'au moins elle pust concevoir les lectures, & les enseignemens qu'on luy donnoit. Depuis ces prieres, le sens luy fut ouvert, & elle eut une facilité tres grande à estre attentive au Chapellet, par une maniere tout-à fait devote, qui luy fut inspirée.

Nostre Seigneur eut la bonté de se montrer une fois à elle, tout couvert sang, & de cicatrices. Elle fremit de crainte, & de pitié, en le voyant, puis elle luy dit; *Helas mon bon Dieu, en quel estat les pechez vous ont-ils mis?* Elle vit aussi plusieurs fois la sainte Vierge couronnée d'une belle & brilante couronne, d'où elle fit reflexion, qu'elle devoit tous les jours reciter le petit Chapellet de douze *Ave*, & elle n'y manqua plus. On l'obligea de communiquer de ses dispositions à des Peres Spirituels, qui asseurerent qu'elle estoit guidée du Saint Esprit. Pour elle, tout luy faisoit peur : elle se defioit de ses ennemis, & elle prioit incessament Dieu, en recevant ses dons, qu'il ne permist pas qu'elle fust trompée. La pente de son cœur, & son vray caractere estoit l'amour de la Croix, elle la trouvoit si aimable, & si belle en Jesus-Christ, qu'elle en desiroit sur toutes choses la participation; & Dieu qui mesure les souffrances de ses Elus, selon les desseins qu'il a pour leur sanctification, outre les peines interieures qu'il imprima dans l'Ame de cette chere Sœur, il voulut qu'elle en ressentist aussi de corporelles. Il luy vint au genoüil une louppe prodigieusement grosse, où il se fit une inflammation, puis il s'y forma un abcés. On y fit de profondes incisions, qui estant en forme de Croix, réjoüissoient la Patiente, au fort de ses plus vives douleurs. On mit dans sa playe des poudres brulantes, & si fortes, que le Chirurgien en avoit compassion. Elles la faisoient bien fremir, mais non pas se plaindre : car dans tout ce mal, & ces remedes les plus violens, il ne luy échapa qu'une seule parole plaintive, dont aprés elle ne se pouvoit assez confondre. Elle ne venoit que de faire Profession, quand ce mal parut, & elle fut prés de six mois à le rétablir. Durant ce temps là, elle prit tant de gouſt à la souffrance, qu'estant guerie, elle en re-

cherchoit par tout. On ne luy pouvoit imposer de plus rude penitence, que de luy suspendre l'usage de mille austeritez, qu'elle pratiquoit tous les jours; & alors elle se privoit de ses petites commoditez, afin de souffrir toûjours de quelque maniere, & de regagner d'un costé ce qu'elle perdoit par l'autre. C'estoit ordinairement aprés qu'elle avoit fait de grandes penitences, & humiliations, que Dieu la recreoit avec des douceurs dignes de sa bonté infinie: Mais toutes les graces, & les visions se passoient dans son esprit, où les Mystiques tiennent que le demon n'a point de part.

La derniere fois qu'elle fit la retraite Spirituelle, elle fut admirablement caressée de son Bien-aimé, & entierement occupée de ses grandeurs, & de son amour; de sorte qu'au retour de sa solitude, son abondance faisoit épanchement sur ses Sœurs, & elle leur avoüoit ingenuement, qu'elle n'y avoit eu nulle distraction. Elle en rapporta la fiévre quarte, qu'elle reconnut bien estre un acheminement à la mort. Elle pria qu'on la laissast dans sa Cellule, pour y traiter plus librement avec Dieu, & pour y mourir, comme les Saints Hermites dans le desert. Là, quelque divertissement que l'on s'étudiast de luy donner, elle n'en prenoit qu'aux choses du Ciel. Les langueurs continuelles du S. Amour, altererent tellement son temperament, qu'avec cette fiévre, elle eut d'autres accidens fâcheux, ausquels son corps n'eut pas la force de resister. Elle receut tous les Sacremens de suitte, & avec une jubilation pareille à celle qu'elle avoit ressentie le jour de sa Profession (c'est ainsi qu'elle s'en explique) glorifiant Dieu, & se laissant toute transporter aux desirs de s'unir à son souverain bien, son Ame fit le dernier effort, & sortit de sa prison mortelle, le neuviéme de Decembre 1652. Elle vécut trente six ans.

LA VIE
DE SOEVR ANNE BENIGNE GAILLARD, dite du Saint-Esprit, Religieuse Vrsuline de Dijon.

LA douceur & la grace n'ont pas esté plus exprimées dans les noms, que dans les mœurs de Sœur Anne Benigne, qui fut un fruit de benediction à sa noble famille. Son Pere fut Monsieur

Gaillard Seigneur de Montigny, & Preſident en la Chambre des Comptes de Dijon; Et ſa Mere de la maiſon de Oquidant. La premiere parole qu'elle prononça, fut *Vrſuline*; & depuis elle perſevera toûjours à dire qu'elle vouloit l'eſtre.

Eſtant Penſionnaire aux Vrſulines de Dijon, on remarqua qu'elle avoit déja quelques attraits bien particuliers pour la Sainteté. En effet, elle commença deſlors la vie qu'elle a menée, dans une ſi admirable pureté, que les perſonnes qui l'on conduitte durant les vingt-un an qu'elle a eſté Religieuſe, n'ont peu ſe perſuader qu'elle euſt jamais fait une faute entierement volontaire. Elle abhorroit les plus petites imperfections en elle, ou en autruy; & elle avertiſſoit ſans reſpect humain, celles qu'elle y voyoit tomber, mais avec aſſez de douceur pour faire de bons effets. Elle apliquoit ſon ſoin à épurer ſes actions de tout amour propre; Et pour dompter ſon naturel, qui avoit un peu de bruſquerie, elle ſe faiſoit une continuelle violence. Quand elle s'apercevoit d'avoir adheré à quelque mouvement imparfait, elle produiſoit quantité d'actes de vertu contraires; elle recourroit à la penitence, & elle s'humilioit auprés de ſa Superieure, à qui elle decouvroit bien ſincerement ſon cœur. Si quelque Sœur luy marquoit ſes manquemens, elle luy en faiſoit mille reconnoiſſances, & demandoit pour grace, qu'on luy fiſt confuſion, lorſqu'on la verroit faillir. Et bien qu'elle eût quelques fois des excuſes tres-legitimes, ſa pratique inviolable eſtoit, de ne jamais s'excuſer; mais de ſe condamner elle-même en toutes choſes. On luy trouva par écrit des ſentimens d'humilité, qui abandonnoient par déſir ſon corps à la voirie, aprés ſa mort; *Parce que*, diſoit-elle, *devant eſtre le Temple du Saint Eſprit, je l'ay profané par mes crimes.*

Il ne faut pas prendre ce qu'elle diſoit ou écrivoit, pour des ſentimens paſſagers ou feints; car apparamment le cœur de cette aimable Sœur, eſtoit ſur ſes lévres, & ſes bons deſirs paſſoient aux bonnes œuvres.

La digne Mere de S. Xavier, priſoit fort cette Ame, & a beaucoup contribué à ſa perfection. Elle diſoit par fois à ſes Sœurs. *Voyez-vous ma Sœur Anne Benigne? Elle ſera un jour avec ſa ſimplicité la Sainte de ceans.* Et l'effet a verifié cette Prophetie. C'eſtoit une Ame, qui ne vivoit que d'Oraiſon, & ſi on l'euſt laiſſé faire, elle ne ſeroit point ſortie de devant le S. Sacrement. Elle dormoit peu, & paſſoit la plus part de la nuit à mediter la Paſſion de ſon Sauveur.

Depuis ſon Noviciat juſqu'à ſa mort, elle fut employée à l'inſtru-

ction des jeunes filles, recherchant toûjours d'estre dans les basses Classes, & avec les plus pauvres, qu'elle appelloit sa noblesse, & ses petits Anges; Que si par quelque occasion, elle estoit empêchée d'y aller, elle en paroissoit toute mortifiée, & les recommandoit à celle qui y estoit en sa place. La Mere de S. Xavier, qui estant dans le Ciel, continuoit ses soins à l'égard de cette Ame, se communiquoit souvent à elle dans les Classes, par d'excellentes odeurs, & par des marques sensibles de sa presence, luy inspirant un zele ardent, & luy faisant connoistre ce qu'elle avoit à dire pour l'instruction des Ecolieres. Elle luy apparut plusieurs fois, & lorsqu'elle avoit commis quelques fautes, elle l'en reprenoit avec severité, & aussi tôt cette bonne Sœur entroit dans des sentimens de contrition, & de penitence. On ne raportera pas icy toutes les graces qu'elle a receües, parce que la plus part sont dans l'histoire de la Vie de la même Mere de S. Xavier, où l'on pourra les voir.

Ses Compagnes ont remarqué qu'elle estoit si exacte à tout ce qu'on luy recommandoit, en general, ou en particulier, que jamais on ne l'y voyoit manquer. Bien qu'elle fût si soûmise, & dependante, neanmoins elle s'exerça plus de six années en une pratique de pieté inusitée, sans avoir eu la pensée de la communiquer. Elle y avoit tant d'empressement, qu'elle y vaquoit plusieurs fois le jour; & si elle y manquoit, elle en avoit inquietude, & scrupule. Enfin Dieu, qui voyoit la sincerité de son cœur l'éclaira, & luy fit prendre resolution de se descouvrir à sa Superieure. Ce dessein mit en faite celuy, qui sous ombre d'une haute vertu, l'avoit deceüe jusqu'à lors. Le soir en se deshabillant en sa Celle, Sathan luy apparut, deguisé en Ange de lumiere, & faisant un ris moqueur, comme triomphant de l'avoir attrapée; Il l'effraya si fort, que si elle ne se fût retenüe à la colonne de son lict, elle alloit tomber. Le lendemain, dés le matin, elle en rendit compte à sa Superieure, qui luy ordonna de l'écrire, afin qu'elle se souvinst de ne plus rien faire sans direction. Depuis ce temps-là, elle veilla plus soigneusement sur ses actions, pour ne rien faire qui ne fust reglé par l'obeïssance. Et pour s'y engager davantage, elle fit une solemnelle protestation à la Sainte Trinité, & renouvella la donation d'elle même, par son Vœu d'obeïssance.

Sa Directrice observoit, que dans les differentes voyes d'abondance, & de pauvreté interieure, où elle se trouvoit en l'Oraison, elle joüissoit d'un doux repos, recevant les impressions de Jesus-Christ en son Ame, par une maniere si pure, & si detachée des

sens, que souvent elle ignoroit, ce qui se passoit en elle. Dieu la cachoit à elle même, pour la tenir dans les sentimens, & les pratiques de l'humilité, & de la penitence, dans lesquels elle a passé sa vie. Elle estoit degagée de tout ce qui touchoit la chair & le sang, ne parlant non plus de ses Parens, que si elle n'en eust point eu. On receut une de ses Nieces au Monastere, & lors qu'elle y entra, sa bonne Tante ne parut point, s'estant retirée de peur d'avoir trop de contentement. Neanmoins, elle ne manquoit pas de charité pour ses proches; car elle avoit tres-grand zele pour leur salut, & elle prioit beaucoup pour eux. Peu avant sa mort, elle écrivit une Conduite, pour instruire sa même Niece Religieuse, & la mit entre les mains de la Superieure, pour en user comme elle le trouveroit bon, ne voulant pas avoir la satisfaction de la donner à sa Niece. On luy demanda, si elle n'avoit rien à luy dire avant que de partir de ce monde: *Non*, répondit-elle, *elle est en bonne main, qu'elle s'adresse à nostre Mere.*

Sa derniere maladie fut fort longue, où voyant qu'elle n'avoit plus rien à faire, qu'à prier, & à souffrir, elles'en acquitta dignement, y joignant la pratique d'une fidele mortification, qu'elle continua jusques à la mort: Dieu s'empara tellement de son esprit, qu'elle ne pensoit, & ne parloit plus, que de ses Divins attributs, & de la Felicité des Saints dans le Ciel. Sa ferveur augmentant, son mal n'empeschoit pas, qu'elle ne se levast presque tous les jours, pour aller plusieurs fois adorer le tres Saint Sacrement, & faire de petits Pelerinages de pieté. Elle ne demandoit jamais aucun soulagement, & ne refusoit point les choses ameres & difficiles. Elle s'abandonnoit entierement à la conduitte de sa Superieure, ne songeant non plus à son corps, que si elle n'en eust point eu. Ses maux la reduisans à l'extremité; on luy donna le S. Viatique, & l'Extrême-Onction. Elle dit à la Superieure, qu'elle la suplioit de faire prier pour sa pauvre Ame languissante pour Dieu, afin qu'elle joüist bien-tôt des effets de ses misericordes, dans la bien-heureuse Eternité. Durant son agonie, qui dura depuis minuit jusqu'à sept heures du matin, elle parut toûjours tranquille, & occupée de Dieu. Elle eut trois grandes convulsions, & dés la premiere, elle fit apeller sa Superieure, pour recevoir sa Benediction. Aprés elle se fit lire le Testament de S. Charles Borromée, tâchant d'entrer dans les saintes dispositions de ce grand Cardinal. Elle ouvrit les bras, pour témoigner qu'elle embrassoit cordialement ses cheres Sœurs, qui estoient presentes, & leur disoit le dernier adieu. Elle avoit

fort recommandé, qu'on luy miſt en main un petit Livre des Epiſtres & Evangiles de l'année, qu'elle portoit toûjours ſur elle, pour marque qu'elle mouroit fille de l'Egliſe, & dans la foy des ſacrez Myſteres. Et voyant que l'on tardoit trop à l'aporter, elle tendit la main pour le demander, & expira dans cette pieuſe action, le vingt-huitiéme de Iuillet mil ſix cens cinquante-trois, âgée de trente-ſix ans.

LA VIE
DE LA MERE IEANNE HAVTMONTE', dite Thereſe de Ieſus, Religieuſe Vrſuline de Langres.

ENTRE dix enfans, que Dieu donna à Monſieur Thibaut Hautmonté, ſa fille Ieanne n'a pas eſté la moins conſiderable. Elle fut ſeule de fille du ſecond Mariage de ſon Pere, ſa Mere ayant nom Benigne Gironnet, qui menoit une vie exemplaire avec ſon Mary, dans une condition honneſte, à Arc en Barrois. Monſieur Teanniot ſon Oncle, Vicaire General, Official & Archidiacre de Langres, voulut bien ſe charger de ſa premiere education. Il viſitoit ſouvent les Vrſulines, & diſoit ordinairement d'elles, au retour de leurs Veſpres ; *Ie viens d'entendre chanter ces Anges*, paroles qui commencerent à donner une haute idée de la vie Religieuſe, à cette Petite, qui eſtant envoyée aux Claſſes externes des mêmes Vrſulines, elle fut bien-tôt capable d'enſeigner ſes Compagnes, & de faire le recit de ce qu'on luy aprenoit, à ſon bon Oncle qui en eſtoit tout ravy. Dans une violente maladie qu'elle eut, un bel Enfant luy aparut, qui luy vint ſoutenir la teſte, qu'elle avoit extremement douloureuſe. Et elle declara cette grace à ſa Superieure, quand elle fut au Monaſtere. Ayant perdu ſa Mere, & peu aprés ſon cher Oncle, ſon Frere aiſné, qui s'eſtoit eſtably dans Paris, l'y appella, & pour la placer ſeurement & honneſtement, il trouva le moyen de la donner pour Demoiſelle ſuivante à Madame Broé de la Gueſte, Femme d'un Maître des Requeſtes, qui eut pour elle beaucoup de bonté, comme tous ceux de ſon logis la cheriſſoient, & l'eſtimoient. Auſſi eſtoit-ce une fort belle fille, de riche taille, & d'un air noble & doux, qui chantoit bien, qui ſçavoit donner un bon tour à ce qu'elle diſoit ; &

qui par deſſus tout cela, eſtoit modeſte, ſage, & diſcrette: de quoy elle donna une marque aſſez rare dans une Compagnie, couvrant la joüe à un Homme de qualité, ne pouvant ſouffrir qu'il paſſaſt à ſon égard les termes de la bien-ſeance. Il eſt vray qu'elle ne ſe deffendit pas de la vanité; car prenant plaiſir à s'entendre nommer belle, elle mit ſes ſoins à ſe parer, elle s'étudia à plaire, & ſe refroidit fort, dans le deſir qu'elle avoit conceu d'eſtre Religieuſe. Mais au bout de quatre à cinq années, elle ſe laſſa du grand monde de Paris, & retourna à Langres, malgré les opoſitions de quantité de perſonnes qui l'aimoient. Là ſe voyant ſur le point d'eſtre Mariée, elle offrit deux Cœurs d'argent, repreſentans celuy de ſon Pretendant & le ſien, à la Sainte Vierge, afin que l'un ny l'autre ne s'alliaſſent que ſelon la volonté de Dieu. Cette affaire ſe rompit par des calomnies ſuſcitées contre la fille, & celuy qui la recherchoit, y donnant lâchement creance, quitta ſa pourſuitte, qu'il avoit faite avec ardeur. Elle piquée de ce mauvais tour, ſe mit de ſon côté ſur le pied de quitter le monde, & le fit en fin fort genereuſement, aprés avoir ſurmonté de grandes difficultez, que ſon propre eſprit, & les demons formoient, pour l'en empêcher. Les Vrſulines de Langres, ſuivant l'avis d'une Ame ſainte, demanderent inſtamment cette fille à Noſtre-Seigneur, & elles en écrivirent une lettre à ſa ſainte Mere, qu'elles luy envoyerent preſenter ſur l'Autel de ſa Chapelle de Lorette. Avant que cette lettre euſt eſté juſques là, noſtre Demoiſelle Hautmonté entra dans les Vrſulines de Langres, un Samedy 13. de Septembre 1642. à la joye des Religieuſes, mais avec tel effort de ſa part, qu'il luy ſembloit que tous ſes os s'en diſloquoient. Ses premieres pratiques dans la Religion furent la parfaite docilité & ouverture à l'égard de ſes Superieures, une étude exacte de ſes deffauts, & un ſoin de s'en accuſer, pour vaincre entierement l'orgueil, & pour acquerir une veritable humilité. En dévétant les habits du monde, pour eſtre révétuë des livrées de Iesus-Christ, elle coupa elle-même ſes beaux cheveux, & les jetta loin d'elle avec horreur. Son frere Chanoine de Langres luy donna le voile par l'Ordre & en preſence de Monſeigneur l'Eveſque. En même temps elle changea ſon nom en celuy de Thereſe de Ieſus. Vne des choſes qu'elle demanda plus inſtamment à Dieu, & à ſes Superieures dans la Religion, ce fut de ſouffrir en punition de ſes pechez: Ce deſir & cette demande ne preceda pas long-temps les grandes croix que Dieu luy envoya; car elle n'eſtoit encore que Novice, lorſque ſon eſprit fut comme livré

en ployé à de longues & tres-fâcheuses tentations, qui la pressoient avec tant de violence que ses Sœurs s'en apercevoient. Elle obtint la suspension pour le jour qu'elle rendit solemnellement ses Vœux; mais dés le lendemain son Ame r'entra dans la peine. Il sembloit que tous les esprits malins fussent en déchaînement contre elle, & qu'elle estoit abandonnée à leur force & à leur furie. Ils l'effroyoient par des visions horribles; ils l'insultoient & même ils la frapoient cruellement, & luy causoient des soûlevemens de cœur apres qu'elle avoit Communié, pour luy faire rejetter la sainte Hostie, de quoy jamais ils ne purent venir à bout; elle envoyoit quelquesfois des millions qui blasphemoient pendant que l'on recitoit le divin Office, & qui étoient foudroyés en un moment par la prononciation d'une seule parole. Vne fois elle vit l'enfer ouvert, & elle y reconnut une femme avec qui elle avoit eu habitude, dans le monde & qu'elle croyoit estre encore en vie; Mais apres s'en estre informée adroitement, elle aprit qu'elle étoit decedée depuis trois mois. Plusieurs Ames du Purgatoire luy ont paru, dont les peines la touchoient si fort, qu'elle s'offroit à Dieu de satisfaire pour elles, & aussi-tost elle ressentoit un renouvellement de souffrances. Cet état affligeant, dont nous ne disons icy que peu de chose, dura plus de huit ans: Et asseurément elle n'eût pû resister à des tourmens si extraordinaires & si continuels, si Dieu qui les permettoit, ne l'eût soûtenüe & consolée par des soûlagemens surnaturels. Ainsi elle eut quelques extases, où Nôtre-Seigneur luy montra le haut degré de gloire qu'il luy preparoit, luy découvrit d'autres secrets, & luy communiqua de belles lumieres qui la comblerent de joye, quoyque pour peu de temps. Nôtre-Dame la visita plus de six fois, & quelques Anges luy tinrent visiblement compagnie. Elle fut aussi fortifiée & secourüe contre les Demons par l'eau-benîste, par les paroles de la sainte Ecriture, & même par celles de sa Superieure. Dieu n'opera pas tout d'un coup sa delivrance, mais peu à peu. Et environ deux ans apres qu'elle en fut tout-à-fait affranchie, les maladies l'accueillirent, sans luy donner que peu de treves jusques à sa mort. Ses maux furent presque de toutes sortes, & successifs de l'un à l'autre: tellement que l'on peut aussi bien dire d'elle que de sainte Therese sa Patronne, que l'on ne la vit jamais en pleine santé. Elle fut hydropique seize ans, & eut un vomissement reglé douze ans durant & davantage. Les remedes luy étoient plus nuisibles que profitables. On luy fit d'abord une mauvaise saignée dont elle se ressentit toûjours. Mais ce qui

paroistra

propitiatoire agreable c'est ce nombre d'heures de recueillement
de cette sainte ame, elle eut assez de liberté d'esprit pour
exercer sur elle la charge de Maistresse des Novices, & six ans
celle de Superieure, à l'utilité du Monastere, & au contentement
de toutes les Religieuses. Elle, & d'autres personnes eurent divers
presages de sa mort, avant qu'elle tombast malade pour la der-
niere fois, ou pour mieux dire avant que ses douleurs ordinaires
l'eussent reduite au lict pour n'en plus sortir. Alors un Demon luy
parut & luy fit d'étranges menaces. Elle étoit attachée sur son lict
comme sur une croix, sans pouvoir remuer qu'avec l'assistance
de quatre Sœurs, qui renouvelloient ses douleurs, quand elles la
touchoient. Ses jambes luy faisoient tant de mal qu'elle en jettoit
les hauts cris, ne pouvant seulement souffrir dessus la couverture
de son lict. Ses bras & les mains avoient leur particuliere douleur.
Elle ne s'en pouvoit aider. Sa teste étoit affligée d'agitations vio-
lentes. Et la seule posture de son corps étoit capable de la faire
assez mourir. A la longueur du temps sa peau s'écorcha en di-
verses parties, & à mesure qu'on la chargeoit, on l'écorchoit de plus
en plus, & son sang couloit quelquesfois jusques sur le plancher.
Outre cela elle avoit des alternatives de trouble & de paix inte-
rieure; mais sa patience fut toûjours invincible. Se voyant preste
de recevoir le S. Viatique, elle se fit mettre la corde au cou pour
faire amende-honorable à Iesus CHRIST, & produisit tres-devo-
tement les actes de vertu propres de cette action. Elle dit un ten-
dre adieu à la Communauté, & ajoûta, *Mon Dieu mes Sœurs, si vous
sçaviez combien on a de douceur & de joye de mourir unie à sa Su-
perieure! Nôtre Seigneur me fait cette misericorde-là. Elles ont bien du
mal, les pauvres Superieures, & les obeïssantes aident en quelque fa-
çon à porter la croix à Nostre-Seigneur, les autres au contraire, pesent
sur cette croix.* Elle passa sa derniere nuit fort tranquilement; &
enfin elle rendit son Ame à Dieu, sans agonie, sur les cinq heures
du matin le vingt-six de Decembre 1669. âgée de cinquante-trois
ans, dont elle en avoit esté vingt-sept au Monastere, où elle fut
extrémement regrettée, comme une des plus saintes Religieuses,
& une des plus habiles Superieures qu'il y ait eu. Plusieurs person-
nes qui se sont recommandées à ses prieres, en ont tiré du secours;
Et souvent de bonnes odeurs, & des visions intellectuelles, ont
confirmé la creance de sa gloire. Ce qui ayant donné un ardent
desir aux Religieuses d'avoir un Portrait de leur chere Mere The-
rese de Iesus, elles obtinrent permission de descendre dans le Ca-
veau où reposoit son corps pour voir ce qui se pourroit faire.

Quatre Professes y allerent le quinze de Fevrier 1672. prés de quatorze mois apres sa mort. Elles trouverent le linge & le voile d'étamine qui couvroit son visage tout reduits en poudre; mais le visage étoit tout entier, excepté que l'extremité du nez estoit un peu effleurée. Tout le corps avoit aparemment son integrité jusques aux doigts, le cou seul se trouva desseiché, de sorte que la teste s'en separoit. Les Religieuses ravies de joye & d'admiration la baiserent & rebaiserent, puis elles la jetterent en plastre, & apres avoir demeuré quatre heures dans ce Caveau sans crainte ny mauvaise odeur, elles raporterent leur moule, dans lequel on fit une effigie de cire qui avoit tant de ressemblance à la Defunte, que l'on en a aisément tiré une bonne peinture que les Vrsulines de Langres conservent precieusement, avec un ample recüeil de sa vie, de ses peines, & de ses exemples.

Ces lignes qui suivent, ont esté oubliées à la fin des vies des Meres Vrsulines de Dijon.

Monsieur Berlin, Prestre de Saint Nicolas de Dijon, & Superieur des Vrsulines de la même Ville, sous l'authorité de Monseigneur de Gordes, Evesque & Duc de Langres, a receu les depositions de la Superieure, & de sept anciennes Professes du Convent, touchant les actions vertueuses & les dons extraordinaires des Religieuses defuntes de leur même Convent, qui sont produites icy; luy, elles, & deux autres Prestres en ont fait & signé un acte l'onziéme de May 1672.

La vie de la Mere Claude Coutier de Souhé, dit de S. Agnes, devroit paroistre en ce lieu; mais deux choses en empeschent. L'une, qu'il y a si peu que cette venerable Mere est decedée, que l'on n'a pas eu le loisir de recüeillir sa vie. Et l'autre, qu'il y a une si grande quantité de belles choses pour la composer, qu'on la reserve plûtost pour un Livre à part & ample, que d'en vouloir donner auparavant un Abregé à joindre avec les autres. Son nom est marqué dés son vivant en la seconde Partie de ces Chroniques, traitant de l'établissement des Vrsulines de Dijon. Et pour y faire apres sa mort quelque justice à sa memoire, il suffira de dire qu'elle a esté long-temps dans les premiers emplois de ce Monastere, comme un Astre des plus élevez, des plus lumineux, & de meilleure influence.

DE DEVX RELIGIEVSES VRSVLINES DE CHASTILLON *sur Sthne, & de deux de Bourg en Bresse.*

LE peu que nous sçavons de la Mere Marguerite le Ieune, dite du S. Sacrement, ne doit pas estre obmis, puisqu'il en fait bien conjecturer davantage. Elle estoit de Champagne, & fille d'un brave Capitaine, qui par mal-heur étant Heretique, toute sa famille fut envelopée des tenebres de l'erreur. Il est pourtant croyable que sa fille Marguerite fut élevée avec des personnes Catholiques; car on a remarqué que dés son enfance, elle quittoit ses petits plaisirs, & les ajustemens dont on la paroit, pour travailler plus fervemment à l'étude de la pieté, avec cela Dieu qui l'avoit destinée pour conduire beaucoup d'Ames, l'anima desfors d'un saint zele de le faire cognoistre. Ce zele la poussa à faire un Vœu à S. Ignace de Loyola, afin que nonobstant sa foible & delicate complexion, elle pust contribuer à la gloire de sa divine Majesté, elle tira tant de force de son Vœu, qu'elle crut en avoir assez pour entreprendre & pratiquer tous les exercices de la Religion; Et ayant fait partie avec sa Sœur ainée, elles entrerent toutes deux aux Vrsulines de Chastillon. L'une en sortit, sans prendre le voile, laissant le prix que meritcroit une plus longue course à sa Sœur Marguerite, laquelle reconnoissant la grace de preferance qui luy étoit donnée, redoubla son courage pour en bien user. Afin (disoit-elle) que si avec le temps elle venoit à se relâcher de ses premieres ferveurs, on la redressast par le souvenir de son Noviciat; Mais on ne fut jamais en cette peine, parce qu'elle-même veilloit si soigneusement sur son cœur, qu'elle tâchoit de reparer chacune de ses fautes, pour legeres qu'elles fussent, par des voyes extraordinaires. Elle fut trouvée capable des plus grands emplois de l'Ordre; on l'envoya donner commencement aux Monasteres de Tonnerre, de Bar-sur-Seine & de Troyes. Elle a esté dix ans de suite Superieure en ce dernier, tant par Commission que par Election. En suite elle tint un an la charge d'Assistante: Puis elle y mourut, apres avoir long-temps porté les caracteres de la croix en son esprit & en son corps, tant par des tentations, que par des maladies.

Les vertus propres à une bonne Superieure & à une parfaite inferieure, ont reluy en la Mere du S. Sacrement, à l'édification &

en proffe de toutes les Communautez où elle a esté. Au lict de la mort elle prie souvent Dieu pour son Ordre ; & suivant l'exemple du Sauveur qui avoit prié en la croix pour ses ennemis, elle spe-cifia quelques Convents où elle avoit eu de l'exercice, excusant les personnes qui les luy avoient causez. Ayant porté dix-sept jours sa maladie mortelle, comme elle se disposoit à mainuit à Commu-nier, vers les quatre heures du matin, selon qu'on le luy avoit pro-mis, & qu'elle eut prié l'Infirmiere de tenir tout prest, elle perdit la parole & les sens, & un quart-d'heure apres elle rendit sa belle Ame à Dieu, faisant échange de la Table des petits, à la Table des Anges. Sa mort arriva le septiéme de Septembre de l'an 1646. en la soixante & troisiéme année de son âge, dont elle en avoit passé trente-huit en Religion.

Sœur *CLAVDINE SAVERY*, dite de sainte Angele, native & Religieuse de Chastillon, fut envoyée aider à l'établissement des Vrsulines de Bourg-en-Bresse. Elle reluisoit particulierement en l'humilité, portant les abiections avec égalité d'esprit. Bien loin d'estre emportée de vanité, elle estimoit ne servir dans la Reli-gion que d'exercice de patience, quoy qu'à la verité elle y fust tres-utile pour l'œconomie, & pour l'edification qu'elle y a donnée jusques à sa mort. Elle honoroit singulierement la tres-digne Mere de Dieu, sous le titre de Nostre-Dame de Secours. Dés son enfance, elle disoit le Chapelet, & quelque fois du grand matin, quand elle prevoyoit que ses Parens l'occuperoient pendant la journée. L'af-fection luy fournissant de l'industrie & de la force, elle bâtit de ses mains une jolie Chapelle à Nostre-Dame, qui dure encore dans le Iardin du Conuent de Bourg. Les trois derniers mois de sa vie, elle porta une fiévre quarte. On n'osoit luy parler de la mort, pour l'excessive aprehension qu'elle avoit des Iugemens de Dieu. Mais tout d'un coup on la vit changée, & dans une parfaite resignation, avec laquelle elle mourut dans l'octave de la Conception de la Sainte Vierge, l'an 1652.

[*BOVRG EN BRESSE*] On sceut de la Sœur de sainte Angele, que la cause de son subit changement, estoit l'aparition d'une Reli-gieuse de Bourg en Bresse, decedée il y avoit onze mois. Elle se nommoit Sœur *ANTOINETTE MONIEVX*, de la Mere de Dieu. Elle avoit esté gratifiée de l'oraison de quietude, & d'une si grande facilité à s'occuper aux choses saintes, que l'instruction où elle estoit ordinairement employée, ny autre chose ne l'en empeschoit point, & ne l'y donnoit point de distraction. On dit qu'elle prioit

avec autant d'ardeur, que boit une personne fort alterée. Pour le regard des austerités, elle a esté conduite par la voye seûre des abaissemens, & elle y marchoit avec tranquillité. En un mot, elle avoit une fille d'une insigne mortification, solitude, & obeïssance, qui sont les vertus propres des Ames que Dieu honore de ses dons. Elle vécut 28. ans dans le Cloistre, & mourut âgée de 48. ans, vers la Toussaints de l'an 1651.

SOEVR ANNE D'VRIGNY, dite de sainte Ignace, fit voir à son entrée en la Religion, la generosité d'une Ame fidele à la grace. Monsieur & Madame de la Vernée ses Pere & Mere, personnes tres qualifiées, n'avoient qu'un seul fils, & elle, l'un & l'autre fort accomplis. Sa Mere demeurant bien-tôt veuve, fonda toute son esperance en ses deux enfans, & cherissoit cette fille, comme la prunelle de ses yeux. Dieu l'attira toute petite, en sorte qu'elle prit resolution d'estre Religieuse, quoy qu'elle n'en découvrist rien. Quand elle fut en âge de paroistre, sa beauté, & son honnesteté la firent plus considerer, que les ornemens que sa Mere ne luy épargnoit point. Trois ou quatre ans se passerent, qu'elle respiroit l'air du grand monde, & elle vint jusqu'à la veille d'estre accordée. Alors elle se declara à sa Mere, & voyant qu'elle ne vouloit point consentir à sa retraite, elle la quitta secretement, & se rendit aux Vrsulines de Bourg en Bresse, où trouvant la porte que l'on ouvroit, elle entra sans en vouloir plus sortir, puis elle le manda à sa Mere. Cette Dame jetta, pour ainsi dire, feu & flamme de deplaisir, & fit mille efforts pour retirer sa fille, laquelle enfin l'apaisa aucunement: Mais comme elle pensoit estre au bout de ses combats, ils recommencerent avec plus de violence, de la part de ses Oncles, Commandeurs à Malte, qui depuis sa vêture, & sa profession même, tenterent toutes sortes de voyes, pour la faire sortir du Convent, se promettant d'avoir facilement du S. Pere la dispence de ses Vœux. Tout cela n'ébranla point la constance de cette jeune Vrsuline. Elle pria avec tant d'instance ses Parens de ne la plus importuner, qu'enfin ils la laisserent en paix. Dés son entrée, au Noviciat, elle embrassa de mesme ardeur qu'elle y estoit entrée, la pratique serieuse des vertus propres aux Novices, & fit un si grand progrés à la perfection, qu'en moins de sept ans qu'elle vécut dans le Monastere, elle aquit un entier abandon aux volontez de Dieu, & dit en mourant, qu'il y avoit long-temps qu'elle n'avoit pû s'attacher à autre exercice. Elle porta une fluxion sur le poulmon, un an durant, avec joye de se voir aprocher de l'Eternité. Le jour de sa mort, le Medecin luy ayant dit qu'elle partiroit bien-

rche, *Monsieur* (répondit-elle) *je vous remercie, jamais personne ne me donna une si bonne nouvelle.* Puis estant saintement preparée, elle rendit son Ame à Dieu, le septiéme d'Aoust 1640. ayant au plus vingt-six ans.

DE LA MERE ANNE BOVRRAD DITE DE IESVS, *Fondatrice, & Religieuse Vrsuline de Chaumont en Bassigny.*

Et de trois autres Professes du mesme Convent.

LA Mere Anne Bourrad, dite de Iesus, fut fille d'un Procureur du Roy de Bar-sur-Aube, & une des premieres Religieuses du Monastere de Chaumont, dans lequel elle entra peu aprés qu'il fut commencé. Elle avoit fait vœu de le fonder, & elle l'accomplit aussi-tôst qu'elle le pût; car elle demeura bien plus long-temps dans le monde, qu'elle ne vouloit, parce qu'elle s'étoit engagée à servir sa Mere en sa vieillesse. Cette vertueuse fille, dés les premieres années de sa vie, jusques à son entrée en Religion, fut un modele achevé de toutes les vertus Chrestiennes. Il n'estoit rien de plus moderé en sa jeunesse; Et son innocence parût, avec tans de marques de l'Esprit de Dieu qui habitoit en elle, que l'on peut dire, que la grace; & la vertu, avoient également possedé son cœur, & que le peché en estoit bien éloigné.

Le jour qu'elle entra au Noviciat, elle se desaisit de tout son bien, qui estoit assez considerable, & elle le donna au Monastere, par un si genereux renoncement, qu'elle n'y pensa non plus depuis, que si elle n'eût jamais rien possedé. Ainsi elle achetta la perle de la pauvreté Evangelique, au prix de tout ce qu'elle avoit. Et aprés elle en fit ses delices, ses richesses, & ses ornemens. Elle avoit fait vœu de virginité, avant que d'estre Religieuse, & elle fut admirablement exacte à le garder.

Elle prenoit plaisir à cacher ce que Dieu mettoit en elle, & parloit si peu de ce que chacun y voyoit, que si l'obeïssance ne l'eût quelquefois obligée à se découvrir à la Superieuse, elle auroit passé toute sa vie dans l'obscurité; & même elle avoit tant d'adresse pour couvrir sa vertu, qu'elle n'en disoit que ce qu'elle ne pouvoit en taire sans mensonge; Ce fut pour cela qu'elle ne voulut jamais estre en Charge. Elle faisoit cent petites choses, qui estoient aparamment trop simples, pensant par là, ou s'attirer du mépris, ou éviter les élevations dont on la jugeoit capable;

Elle eut plûtôt ſouffert le martyre, que de manquer à l'obeïſſance, qu'elle appelloit le principal caractere d'une bonne Religieuſe. Elle eſtoit d'un beau naturel, & tres-tendre envers le prochain. Elle aimoit, ſervoit, & favoriſoit ſes Sœurs de Religion, en toutes ſortes d'occaſions, ſur tout les plus imparfaites.

Cette excellente Religieuſe jetta ſur la fin de ſa vie, & à ſa mort, de ſi brillans éclats de vertu, que toute la Communauté en receut de nouvelles clartez. Elle ſe diſpoſa à la mort avec un tres grand ſoin, & le ciel ſe rendit ſi liberal envers elle, qu'il luy donna & pour le corps & pour l'eſprit ſes plus riches benedictions. Son viſage parut un peu avant ſon decez & apres, lumineux & en bon point; ce que vit & remarqua toute la Communauté, ne pouvant aſſez admirer la bonté de Dieu ſur ſa fidele ſervante; Toute la ville accourut au bruit de ſa mort, parce que ſa vertu avoit eſté generalement reconnuë de tout le monde; & ſi l'on eut permis au peuple d'accompagner ſon corps à la ſepulture, ou de le toucher, il eſt certain qu'il luy euſt rendu la même veneration qu'à une ſainte. Voilà le pourtrait en racourcy de la Mere Anne de Ieſus, Fondatrice & Religieuſe du Chaumont, decedée le vingtiéme Ianvier mil ſix cens quarante-trois.

La ſeconde Religieuſe, dont la vertu a beaucoup éclaté en ce Monaſtere, eſt la Mere *MADELENE DE GRAND*, dite de la Reſurrection, decedée le vingt cinquiéme de Iuillet mil ſix cent cinquante-neuf. Elle étoit iſſuë d'une des meilleures familles de Chaumont, & s'étant renduë dans les Vrſulines, elle y fut ſouvent miſe comme un flambeau ſur le chandelier pour éclairer toute la Maiſon: car elle occupa toutes les charges, & s'en acquitta ſi bien que ſa memoire paſſe encore pour un modelle. On peut dire ſans exageration, que toutes les bonnes qualitez d'une Religieuſe, d'une ſage Superieure, & d'une Officiere Reguliere, ont paru en cette bonne Mere dans un eminent degré; Et entr'autres vertus ſa prudence, ſa charité & ſa douceur ſemblent avoir eſté l'Ame & l'Eſprit de ſa conduite. Elle mourut aſſez âgée; & l'on eut beaucoup de marques devant & apres ſon trépas, de ſa ſainteté & du bon-heur eternel, dont probablement Dieu luy fit prendre poſſeſſion auſſi-tôt qu'elle eut quitté cette vie mortelle.

La troiſiéme eſt la Sœur *CATHERINE GOVTHIERE*, dite de la Nativité, qui mourut le jour de l'Aſcenſion vingt-quatriéme de May mil ſix cent vingt-neuf. Vne des principales vertus qui a paru en elle, a eſté une invincible patience avec une admirable re-

signation à la volonté de Dieu, dans une infirmité continuelle, puis dans une fâcheuse paralisie, qui luy arriva quelques années avant sa mort. Dieu luy fit deux graces signalées, l'une de luy manifester le jour de son decez, qui arriva comme elle l'avoit prédit, trois ou quatre fois; & l'autre fut d'un changement si surprenant en son corps apres sa mort, qu'il devint mol, flexible, clair, & transparant, ses mains blanches comme de l'yvoire, & la peau qui étoit auparavant rude, noiratre, & toute ulcerée de dartres, devint douce comme du satin & blanche comme neige. Tous ceux qui la virent exposée au Chœur, ne pouvoient se persuader qu'il n'y eût là de l'artifice; il n'y en avoit point d'autre pourtant que celuy de la bonté de Dieu, qui voulut en cela honorer le merite de sa sainte servante.

La quatriéme est la Sœur *GABRIELLE GOVTHIERE*, dite de l'Annonciation, decedée le vingt-neufviéme Ianvier mil six cent soixante-trois: Et en qui toutes les vertus Chrétiennes ont regné souverainement; & principalement celles qui sont les plus neçessaires à l'Etat Religieux, comme l'humilité, l'obeïssance, la pauvreté, la mortification & le zele. On dit qu'elle aparut toute rayonnante, le lendemain du septiéme jour de sa deposition, à l'une des Religieuses du Convent, Maistresse des Pensionnaires, qui avoit differé de reciter l'Office des Morts, que l'on avoit dit au Chœur pour le repos de son Ame; Ce fut le matin à cinq heures, dans le lieu ou étoient couchées les mêmes Pensionnaires, où elle vint à elle avec gravité, & avec un visage serain, beau & brillant. La Sœur la considera environ l'espace de deux *Miserere*, avec admiration & sans frayeur. La deffunte s'aprochant d'elle, luy fit signe du doigt, & luy parlant intelligiblement, & de sa voix ordinaire, elle luy dit doucement; *Il est toûjours utile de prier pour les Morts*: puis elle disparut.

D'VNE PROFESSE D'AVXERRE, ET DE DEVX DE Châlons en Bourgongne.

LEs Vrsulines de Gien attribuent le bon succez de leur établissement commencé dans une parfaite pauvreté, à la vertu d'une bonne Religieuse, nommée Sœur *CLAVDE DE SAINTE AGATHE*, sortie d'Auxerre pour aider au même établissement de Gien, où il sembloit que dans les neçessitez pressantes & ordinaires,

ordinaires, Dieu multiplioit par ses prieres le peu qu'il y avoit dans la Maison: Aussi étoit-ce une fille de rare vertu, à qui Nostre-Seigneur se communiquoit abondamment. Elle avoit en toutes choses une obeïssance ponctuelle, & sans replique, jointe à une humilité sincere, dont l'on voyoit perpetuellement les marques en ses actions. Estant à l'article de la mort, une Religieuse fort tourmentée d'une douleur corporelle, la pria d'intercéder pour elle, lors qu'elle seroit au Ciel, & de luy obtenir la santé. La malade promit de le faire; tout-à-l'heure cette Religieuse se sentit soûlagée, & peu de temps apres entierement guerie, de sorte qu'elle n'a jamais depuis esté atteinte de ce mal. Il arriva encore que cette chere Sœur de sainte Agathe, ayant apres sa mort les mains toutes courbées, sans qu'on les luy peust joindre l'une contre l'autre, pour exposer son corps à l'accoûtumée, l'Infirmiere se mit à genoux & luy dit, *Ma chere Sœur, comme vous avez esté obeïssante pendant vostre vie, soyez aussi souple apres vostre mort:* Au même moment les doigts de la Defunte se redresserent & s'étendirent comme on voulut, de quoy toute la Communauté de Gien fut témoin. On a de plus remarqué que toutes les Sœurs qu'elle a conduites, estant Maistresse des Novices au même lieu, ont participé à sa ferveur; entre lesquelles Sœur Simone de sainte Vrsule, s'est renduë des plus exemplaires. Son entrée en la Religion fut un attrait pour d'autres qui l'y suivirent; Et elle y fut fort utile, tant pour les commoditez qu'elle y apporta, que pour les bien-faits de sa famille envers la Communauté, & en sa consideration; cela a beaucoup avancé le temporel; mais sa bonne vie a esté encore plus avantageuse au spirituel, animant les Sœurs à la perfection par son denuëment de toutes choses, par son zele, & par l'estime qu'elle faisoit de Dieu seul. Sa memoire est chere dans les Vrsulines de Gien, où elle a heureusement fini ses jours.

[*CHALONS*] Si l'ordre de sainte Vrsule peut tirer gloire, & tenir compte des personnes qui l'ont illustré, tant par leur merite, que par leur alliance, il doit conserver la memoire de deux Sœurs Religieuses de Châlons en Bourgogne, à cause de leur Vie tres-édifiante, & à cause qu'estans les Nieces de feu Monsieur Bernard, ce même Ordre entre en societé, non seulement avec une famille considerable de long temps dans les Provinces; mais encore avec ce S. Homme en particulier, dont la vertu tout-à-fait rare, s'est fait admirer dans Paris.

L'aisnée de ces deux Sœurs, nommée *MARIE BERNARD*, dite de *IESVS*, eut dés son enfance, un desir si empressé, d'estre Religieuse, qu'elle prioit souvent la sainte Vierge, les genoux nuds en terre, de luy obtenir cette grace. Elle accompagnoit sa priere de disciplines, & d'autres petites austeritez qui ne luy pouvoient aparemment estre inspirées que du Saint-Esprit. Quand elle fut grande, son Pere la voulut conduire à Paris: Et alors prenant cette occasion pour venir about de son dessein, elle quitta la maison paternelle, & se jetta avec generosité dans celle des Vrsulines de Châlons, la premiere année de son établissement. Là elle conserva l'innocence & la pureté qu'elle y avoit aportée, & augmenta infiniment en ferveur, & en mortification, jusqu'à se mettre toute en sang à force de coups. C'estoit une personne intelligente, & qui avoit beaucoup d'habileté, de sorte qu'elle sçeut parfaitement bien soûtenir toutes les charges du Monastere, même celle de Superieure, où elle fut éleüe, & où tout de même qu'auparavant, elle rendit service à toutes ses Sœurs jusques aux moindres, comme si elle eust esté leur servante plûtost que leur Mere. Quinze ans d'incommoditez fâcheuses n'altererent point l'égalité de son humeur, & pour peu de relâche qu'elle eust, elle se rangeoit aux exercices de la Regularité. Enfin cette chere Mere, qui estoit la consolation aussi bien qu'une des principales colomnes de la Communauté, y trépassa le trentiéme de Ianvier mil six cent soixante-trois, à l'âge de quarante-sept ans, apres en avoir passé trente-deux en la sainte Religion.

L'exemple de la Mere Marie de Iesus, eut la force d'attirer au Monastere de Châlons deux de ses Sœurs, dont l'une y est encore vivante, & Superieure, & l'autre y deceda saintement à l'âge de 23. ans l'an 1643. Elle se nomma dans le Cloistre, *FRANCOISE DE S. BERNARD*, & estoit naturellement judicieuse & prude. On la consideroit déja comme tres propre à la conduite, se prenant d'un si bon air à la vertu, qu'il n'y avoit rien à souhaiter en elle qu'une plus longue vie, pour en tirer l'utilité que l'on en esperoit. Du moment qu'elle entra en Religion, elle fit son plaisir de s'attacher indispensablement aux choses communes, de sorte qu'il ne fut jamais possible de luy faire user de particularitez en son vivre, quoy qu'elle eust esté nourie avec une extréme delicatesse. Elle estoit comme une cire molle entre les mains de ses Superieures, & elle obeïssoit non seulement à leur

parole, mais au moindres de leurs signes. La gayeté de son visage expliquoit éloquemment le contentement de son Ame. Tout son desir estoit de gagner de nouvelles Epouses à Iesus-Christ, & de bonne foy elle eust voulu que toutes les filles se fussent renduës Religieuses. Elle n'aimoit à parler que de Dieu dans les conversations, & tous les autres discours ne passoient dans son esprit que pour des bagatelles. Enfin l'ardeur du saint Amour donna bien-tost à cette chere Ame la maturité pour le Paradis. Et n'ayant plus aparemment qu'un pas à faire pour y entrer, elle l'acheta encore par un acte de mortification signalé; car elle sacrifia la consolation qu'elle auroit eüe en son extremité, de voir sa [illegible] & de luy dire le dernier adieu comme cela se pouvoit faire. Mais cette bonne Dame, nonobstant l'attache toute particuliere qu'elle avoit pour elle, entra dans ses vertueux sentimens, & trouva aussi de luy donner en la voyant, les dernieres marques de la tendresse.

On devroit icy joindre plusieurs Vrsulines du même Monastere de Châlons, & particulierement les Sœurs *CATHERINE BATAILLE*, dite du S. Sacrement, & *ANNE PESSENOT*, dite de sainte Claire, n'estoit que l'on seroit en même temps obligé de redire ce qui a déja esté dit, de la conduite ordinaire de tant d'autres Saintes Religieuses, qui ont eu l'adresse, sous une vie aparemment commune, d'aquerir une perfection tres-rare. On sçaura seulement, qu'estant toutes deux cousines germaines, de la B. Sœur Marguerite du S. Sacrement, de Beaune, elles l'ont imitées de bien prés en sa devotion à la sainte Enfance de Nostre-Seigneur, au S. Sacrement, & à l'Illustre Mere-de-Dieu.

Fin du troisiéme Traité de la troisiéme Partie

TABLE DES VIES DES VRSVLINES de l'Institution de Dijon.

Dijon.	*Les vies de la M. Xaintonge de la Trinité.*	page 3
	De quelques autres Professes.	9
	De la Mere Coutier de S. Xavier.	15
	De Sœur de la Boutiere du S. Sacrement.	29
	De Sœur Mortaine de la Purification.	38
	De Sœur Gaillard du S. Esprit.	42
Langres.	*De la Mere Hautmonté de Iesus.*	46
Chastillon-sur-Seine. Bourg en Bresse.	*De deux Vrsulines de Chastillon-sur-Seine, & de deux de Bourg en Bresse.*	51
	De la Mere Bourrard de Iesus, Fondatrice & Religieuse de Chaumont en Bassigny, & de trois autres Professes du même Convent.	54
Auxerre, & Châlons en Bourgongne.	*D'une Professe d'Auxerre, & de deux de Châlons en Bourgongne.*	56

FIN.

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE QVATRIEME DE LA TROISIEME PARTIE.

LES VIES DES PLVS CONSIDERABLES Religieuses de la Congregation de Lion.

MA Vigne eſt en ma Preſence, Aux Cantiques Chapitre huitiéme. Vne Vigne plantureuſe & fertile, qui reçoit chaque année toutes ſes façons, qui eſtant fleurie, chaſſe les Serpens, & qui donne par ſon fruit la joye, la force, & mille commoditez, ſera le Symbole de la Congregation des Vrſulines de Lion; que l'on peut apeller entre toutes les autres, la grande Congregation, puiſqu'elle s'eſt étenduë, & comme provignée par l'Inſtitution de plus de

cent Maisons, tant Congregées, que Cloistrées. Et c'est dans ces Saints Lieux, où fleurit l'innocence, d'où les pechez sont bannis, & où une tres-grande multitude de Saintes Ames, de mesme que des Seps abondans, fournissent aux Familles, aux Villes, & aux Communautez, des Fruits agreables, & utiles. *O Dieu des Vertus, retournez-vous, regardez du Ciel, & voyez; Visitez, & perfectionnez cette Vigne, que vous avez plantée de vostre propre Main.* Pseaume 72.

VIES DES RELIGIEVSES URSULINES DE L'INSTITVTION & Congregation de Lion.

LA VIE DE LA MERE FRANÇOISE de Bermond, dite de Iesus-Maria, Fondatrice de l'Ordre de Sainte Vrsule en France, ET Premiere Religieuse Vrsuline de Lion.

CHAPITRE PREMIER.

DE SA NAISSANCE, DE SON ENFANCE, & de sa jeunesse.

ENCORE que cette digne Mere, comme Fondatrice, & premiere fille de l'Ordre de sainte Vrsule en France, où elle a commencé de l'établir en Association, puis en Communauté, sembleroit devoir tenir le premier rang aprés la B. Angele, Institutrice du même Ordre: Elle ne recevra pas moins d'honneur d'estre placée entre les Religieuses Cloistrées, en l'année qu'elle a fait les Vœux solemnels, & perfectionné les Vrsulins Congregées de Lion, en un Monastere Regulier, puisqu'aussi bien elle avoit poursuivy dix ans entiers, le bon heur de l'état Religieux.

Elle estoit d'Avignon, & née de Parens qualifiez, comme il se voit en la vie de sa Sœur aisnée Catherine de Bermond. Sa Mere, estant enceinte d'elle, songea qu'elle portoit un Soleil en son ventre, & elle n'en fut pas plûtôt accouchée, qu'elle la dedia au service de la sainte Vierge. La devotion de la Mere s'insinua si efficacement dans l'Ame de sa fille, que dés le berceau elle ne respiroit que l'amour de la mesme Vierge. De plus son Pere & sa Mere luy imprimerent une extrême horreur du peché, & du mensonge en particulier, de sorte que tous ceux qui l'ont connüe intimement, ont estimé qu'elle n'avoit jamais commis de faute notable. Telle aussi devoit estre la vraye Imitatrice de la B. Angele, qui comme elle, leveroit de nouvelles troupes dont l'employ principal seroit de garentir, & conserver l'innocence. A peine sceut-elle parler, que sa bonne Mere luy demandant, si elle ne vouloit pas bien estre la servante de la Mere de Dieu; sans hesiter, elle répondit qu'oüy. Peu aprés, il luy sembla en songe, que la sainte Vierge logeoit proche de la maison de son Pere, & à son reveil, elle eut grand regret de quoy la chose n'estoit pas veritable, se persuadant selon son esprit enfantin, qu'elle l'auroit bien mieux servie sur la terre, que dans le Ciel; Et de là en avant, elle ne passa aucun jour, sans luy donner des marques d'amour & de respect. En ce même temps, entendant parler de l'Enfer, & aprenant qu'elles sortes de gens y seroient condamnez, elle eut une playe au cœur, qui ne se guerit jamais; Et prit resolution de s'en aller avec son frere, & avec tous les enfans des voisins, precher en Turquie, & empescher les Turcs d'aller en Enfer.

Elle montoit jusques sur les toits de la maison, où il y avoit des terrasses, pour voir le Ciel plus à son aise, enviant la condition des Bergers, qui pouvoient sans obstacles contempler ces grands globes, & les astres brillans qui y sont attachez, & qui élevent l'esprit à la beauté de Dieu. A l'âge de cinq ans, elle vit en songe, à la porte de l'Église, IESUS-CHRIST ressuscité d'un côté, & le demon de l'autre, en la forme hideuse, qu'on le depeint. Chacun d'eux l'attiroit devers soy; mais enfin IESUS l'emporta, comme le plus fort. L'ardeur dont elle embrassa en suitte le service Divin, fit bien connoistre qu'il y avoit de la verité en ce songe mysterieux. Desiors le diable luy dressa plusieurs embusches, se servant de la beauté de son visage, & de ses yeux, pour exciter la passion des jeunes-hommes de la Ville, l'un desquels en perdit, six mois durant, la santé du corps & de l'esprit. Le naturel de cette petite Demoiselle estoit si doux, que tous ceux qui la voyoient, l'aimoient, &

& en attendoient des merveilles avec le temps. Elle avoit une grace admirable en toutes ſes actions. Sa memoire eſtoit ſi heureuſe, qu'elle n'oublioit rien de tout ce qu'elle jugeoit eſtre bon. Et ſon eſprit avoit de la pointe, & de la ſubtilité, quoy qu'à ſon dire, il fuſt peſant, & tardif. Elle ne ſe ſouvenoit point, d'avoir jamais diſcerné, ſi elle avoit une propre volonté, juſqu'en l'âge de trente-ſix ans, qu'elle ſentit quelque peine à ſe conformer à la volonté d'autruy. Elle aprit en huit jours à écrire, encore ne luy montra-t'on qu'une fois.

L'Eminentiſſime Cardinal Franç. Marie Tauraſſin, ou Tauragis, Evêque d'Avignon, la regarda un jour parmy un grand nombre de perſonnes qui venoient luy rendre leurs honneurs; Et à la faveur de la lumiere des Saints, il découvrit en elle quelque choſe de ſurnaturel, & dit que Dieu la deſtinoit à de grandes choſes. A la ſuitte du temps, elle devint l'admiration de la Ville, & ſur tout, des perſonnes plus judicieuſes, qui ne s'arreſtans pas à ſon bel exterieur, penetroient la grace interieure qui ſe rendoit viſible en ſes deportemens. La lecture journaliere de la Vie des Saints, luy fourniſſoit mille ſaintes affections; mais elle penſa tout perdre, pour avoir changé cette lecture en celle des Hiſtoires profanes, à laquelle elle ſe plût d'abord, puis elle en fut charmée, & elle y donna ſon temps, & ſon aplication; Elle y prit l'air de parler poliment dans les Compagnies, où elle ſe faiſoit écouter, comme un petit Oracle. Elle compoſa, & fit imprimer de Vers, de quoy aprés elle ſe confondit fort, comme ayant eu, diſoit-elle, la preſomption de faire briller par tout ſon eſprit. Elle fut conſideree, & aimée, & elle aimoit reciproquement. Toutes fois, ayant ſceu qu'il y avoit grand danger à ſe laiſſer prendre d'affection pour les perſonnes de ſexe different, elle s'en éloigna avec grand ſoin, & tint cette lumiere pour une grande miſericorde de Dieu. Il eſt aſſeuré qu'elle n'eut jamais de mauvais deſſein, & qu'elle garda toûjours les bien-ſeances en ſes divertiſſemens, ignorant même le mal qui s'en pouvoit enſuivre.

Elle demeura prés de trois ans dans ces curiositez & vanitez, & cependant toutes choſes luy arrivoient à ſouhait. Elle ne laiſſoit pas de continuer quelques devotions, pour impetrer la grace de porter la Croix, eſtant perſuadée qu'il la faloit porter aprés Nôtre-Seigneur, ſi l'on vouloit eſtre des ſiens. Mais quelque eſtime qu'elle eût de la Croix, elle ſe faiſoit à croire, que le temps de la prendre, n'eſtoit pas encore venu pour elle: Et il falut que luy-même commençaſt à l'y diſpoſer, verſant quelque peu d'amertume ſur les

douceurs qu'elle goûtoit de toutes parts ; car un an durant, retournant les soirs au logis, elle estoit investie d'une fascheuse reflexion sur la courte durée des plaisirs qu'elle avoit experimentez dans la journée. L'exemple d'une de ses Tantes, chez qui elle fut mise, luy servit aussi beaucoup, sa complaisance l'engageant à luy tenir compagnie, dans diverses bonnes œuvres, que cette veuve exerçoit. Elle fit sa premiere Communion, avec un tel tremblement, qu'elle en pensa tomber de sa hauteur : Et de ce jour-là, son affection pour le monde se refroidit, & elle retint gout aux Livres de pieté. Elle avoit le cœur si tendre, qu'elle en tiroit pretexte de quitter ces sortes de Livres, pour épargner, disoit-elle, les larmes. Mais son Confesseur luy ayant fait promettre de n'en plus lire d'autres, elle fut fidelle. Alors Dieu répandit tant de douceur dans son Ame, que pour en mieux jouïr, elle se retira des assemblées, même du Carnaval, se dispensant de descendre dans la salle de son Pere, où elle estoit demandée avec empressement : Et elle n'eut plus fait ny receu de visites, si un de ses Oncles, qui se fâchoit, quand il ne la voyoit pas au Bal, ne l'eût obligée de s'y trouver quelques fois. Elle estoit déja si avancée à l'Oraison, qu'elle y demeura une fois 14. heures de suitte, & sans ennuy.

Le Divin amour prenant empire peu à peu dans ce noble cœur, luy donna enfin la resolution de consacrer sa virginité à Dieu, malgré les oppositions du demon, qui luy depeignoit la vie Devote, comme une triste chimere, qui la feroit mourir de chagrin. Elle fit donc vœu de chasteté à l'âge de 14. ans ; invoquant de toute son affection le secours de la Reyne des Vierges, pour l'accomplir.

CHAPITRE SECOND.

ELLE INSTITVE L'ORDRE DE SAINTE VRSVLE en France, aidée du R. P. Romillon ; Et en établit plusieurs Maisons.

COMME un jour fait la leçon à l'autre, quelques circonstances remarquables des principes de l'établissement des Vrsulines, sont venües à nostre connoissance, depuis l'impression du premier Volume de ces Chroniques, & nous les avons décrite.

Ce fut la devotion d'une servante apellée Antoinette ; & de la fille d'un Marchand d'Avignon nommée Sibille Olivier, qui donna dans les yeux de Mademoiselle Françoise de Bermond, & qui

la fit reſoudre à ſe ranger ſous la conduite de leur Directeur, qui eſtoit le R. P. Romillon. Sa converſion fit beaucoup de bruit dans la Ville, parce qu'elle y avoit reſpiré l'air de la plus haute galanterie. Aprés que chacun en eut diſcouru ſelon ſon ſentiment, les perſonnes qui en avoient le plus raillé, & qui la preſſoient de reveiller par ſon retour dans les Compagnies, la joye qu'elle leur avoit ravy en s'en retirant; ces perſonnes, dis je, profiterent les premieres de ſon exemple, & s'aſſocierent avec elle. Deſlors entre leurs exercices de pieté, elles enſeignerent charitablement la Doctrine Chreſtienne. La premiere penſée d'eſtre Vrſuline, à la maniere de celles d'Italie, leur fut inſpirée par Monſeigneur Grimaldi, Archevêque d'Avignon.

Aprés cela, Mademoiſelle de Maſan, fille unique du Baron de Vaucluſe, renonçant genereuſement au monde, & faiſant ſolemnellement vœu de virginité, proſternée aux pieds de Monſeigneur l'Eveſque de Carpentras, receut de luy, & en particulier, le Livre des Conſtitutions des Vrſulines de Milan. Cette Demoiſelle le montra au P. Romillon, qui la conduiſoit au chemin de ſalut. A la veüe de ce Livre, il entra dans des tranſports de joye, le regardant comme le Contract de Mariage entre IESUS-CHRIST, & ſes chaſtes Epouſes. Il alla promptement le communiquer à Mademoiſelle de Bermond, & à ſes Compagnes, qui s'offrirent d'embraſſer ce genre de vie, quoy qu'elles en fuſſent detournées par des perſonnes de conſideration; & particulierement d'abord, par le R. P. Majorius, Superieur de la maiſon Profeſſe des Ieſuites d'Avignon, quoy qu'aprés il l'exhorta fort à l'entreprendre, & à le pourſuivre. Le Pere qui luy ſucceda en cette charge, preſſant cette affaire, & toutes choſes s'y trouvant diſpoſées, le P. Romillon leur chercha une maiſon à l'Iſle de Veniſe, que Mademoiſelle de Maſan loüa, & meubla, promettant de s'y retirer auſſi, quand elle ſeroit debaraſſée des ſoins, où la mort de ſon Pere la venoit d'embarquer. Ce fut là, que les Sœurs de Bermond, & les deux Sœurs d'Oliſeo, avec quelques autres, commencerent la vie de Communauté, & augmenterent bien-tôt leur nombre, de ſorte qu'il ſe fit d'autres maiſons ſemblables à Avignon & ailleurs. Le bon Pere Romillon prit luy-même ſoin du petit revenu des Sœurs Vrſulines de l'Iſle. Il leur diſoit la Meſſe, leur adminiſtroit les Sacremens, & les dreſſoit à tous les Exercices de leur Ordre. Elles firent un vœu ſimple d'obeïſſance entre ſes mains, comme eſtant leur Superieur. Enfin, le titre que l'Autheur de ſa vie luy donne, de Fondateur de ces premieres Vrſulines de France,

est aparament incontestable: Et on luy doit au moins cette justice, de le tenir pour celuy qui a le plus travaillé à l'Erection de leur Ordre naissant.

Il établit la Sœur Françoise de Bermond Superieure de la premiere Communauté, & elle eut le même titre, & employ dans toutes les autres qu'elle établit, quoy qu'elle s'y comportast si humblement, que dans les voyages, pour les fondations les plus éclatantes, telles que fut celle d'Aix, elle n'y alla point avec d'autre commodité, que la monture d'un asne, & le reste à l'avenant.

Pendant qu'elle étoit à la Communauté de Marseille, elle fut apellée à Paris, pour y gouverner une Assemblée de filles, & luy communiquer les Regles qu'elle avoit déja établies en Provence. Dans cette Ville capitale, elle fut considerée de toutes les personnes les plus illustres en science, en vertu & en dignité. Elle y fut visitée plusieurs fois des Reynes, des Princesses, & des Dames les plus qualifiées, qui tenoient à bon heur de luy parler & de la voir; sa naïve modestie imprimant un grand respect pour elle, de même que sa bonté gagnoit les cœurs sans artifice. Elle eut bien desiré de rester à Paris pour y estre Religieuse, avec les Sœurs Congregées, qui se disposoient à établir leur Maison en Monastere; mais ses Superieurs de Provence n'y voulans pas cõsentir, elle s'en retourna par obeissance, & avec quelque regret, étant pareillement regrettée des Sœurs Vrsulines de Paris, dont le Monastere fait encore sa gloire de l'avoir eüe deux ans. Tant qu'elle y demeura, elle y fut toûjours Superieure, & elle y trouva & laissa des filles, comme elle, fort elevées en vertu. Prenant la route de Provence, elle passa par Lion; & sur le point qu'elle étoit d'en sortir, elle y fut arrestée pour y établir encore une Congregation, qui fut la derniere qu'elle commença sans closture; parce que Monseigneur de Marquemont, Archevesque de Lion, eut une Bulle de Rome, pour ériger la même Maison en Monastere; En suite de quoy il donna le voile, & receut à la Profession Religieuse en un même jour la Mere de Bermond, & trois autres Sœurs Congregées de Lion, nonobstant les oppositions des Vrsulines de Provence, qui firent tous leurs efforts pour r'avoir cette chere Mere. Ainsi elle eut à Lion le bien d'estre Religieuse, qu'elle n'avoit pû obtenir à Paris. Elle changea son nom du Siecle en ceux de Iesus-Maria, les uniques objets de son cœur. Avant sa Profession les Sœurs receurent une fille assez bien faite pour les servir; mais la Mere qui discernoit les esprits, la rendit à ses parens, leur recommandant de bien veiller sur elle; & le soin qu'ils en eurent,

n'empescha pas qu'à la fin de l'année elle ne se montrast visiblement une perdüe.

Quelque mois apres que la Mere de Iesus-Maria fut Religieuse, Monseigneur l'Evesque de Mascon la demanda pour instituer en Monastere une Congregation, qu'il avoit dans le même Mascon. Avant sa venüe, il parut certains brandons de feu jettans une clarté étincellante & argentine, dessus, dedans & à l'entour de la Maison de ces filles. Et encore que ce fust le soir, la clarté étoit telle que l'on pouvoit aisément lire à sa faveur. Non seulement les Sœurs, mais les voisins virent aussi ce feu, & crioient, ayant peur que le logis ne brûlast. Ils reconnurent enfin que ce n'étoit pas un feu nuisible, mais bien un presage du feu celeste que cette Mere apportoit en leur Ville. Elle n'y sejourna que cinq mois: Et la nouvelle de son départ s'étant épandüe, tous les Habitans accoururent au Convent, soit pour se recommander à ses prieres, soit pour recevoir sa benediction, soit pour couper des morceaux de ses habits, & les reserver en reliques, tant on faisoit état de sa saincteté. Monsieur de Rougemont, Baron de Chandé personne de grand merite, & le plus signalé Bien-faicteur des Vrsulines de Mascon, ne voulut jamais se relever de terre que la Mere de Iesus-Maria ne l'eût beny, & qu'elle ne luy eust donné un Chapelet, avec promesse de le tenir pour son fils spirituel. Plusieurs autres personnes de qualité firent le semblable; puis elle en fut accompagnée jusqu'au batteau. Elle ne remporta rien d'entier sur elle de Mascon à Lion, le peuple luy ayant coupé jusqu'à son voile.

Il n'y avoit pas plus d'un an qu'elle étoit r'entrée à Lion, lors qu'elle s'accorda d'aller fonder à S. Donet le Chastel en Forest. Monseigneur de Lion eut de fortes repugnances à la laisser encore sortir, & ne luy donna Obedience que pour quatre mois. Elle y entra avec l'aplaudissement du peuple, & elle se r'enferma dans la petite Congregation de sainte Vrsule, qu'elle changea en Monastere, & y donna ses derniers exemples de vertu.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SON ORAISON SVBLIME, DE SA DEVOTION A LA sainte Vierge & aux Anges : & des faveurs qu'elle en receuoit.

NONOBSTANT les œuvres de charité, les voyages & les fondations de cette grande Heroïne, elle pouvoit dire avec S. Paul, *Nostre conversation est aux Cieux*, parce qu'elle étoit comme toûjours en élevation d'esprit à Dieu: Et il seroit peut-estre malaisé de trouver une personne qui eût plus de contemplation parmy tant d'action, & tant d'action dans une si assidüe contemplation. Elle sçavoit bien trouver douze heures pour prier Dieu, les jours ouvriers, & quatorze les Festes. Sur la fin de sa vie elle en prenoit jusqu'à dix-sept & dix-huit, s'étant déchargée de toute autre occupation à cause de ses infirmitez. Elle disoit qu'elle n'avoit pas plus de peine à prier, qu'un oiseau à voler, & un poisson à nager: Et qu'il faisoit bon à l'Oraison, quand Dieu luy-même nous y entretenoit. Au sortir de la Communion on la voïoit plusieurs fois succer ses lévres, comme si elles eussent esté sucrées; & dire avec un éclat, & d'un visage riant, *Hà que Dieu est bon & admirable!* sans pouvoir s'expliquer davantage. Elle avoit assez d'intelligence du Latin, pour gouster la manne cachée dans les Pseaumes. Et elle parloit avec une si vive foy des choses saintes, que l'on eût dit qu'elle les voyoit plûtôt que de les croire. Vn vermisseau étoit capable de l'arrester en contemplation, & de la faire passer des choses visibles aux invisibles. Elle étoit fidele à consulter son Dieu avant que de rien entreprendre. Vne fois elle fut long-temps attendre son Directeur à la grille; Et elle luy dit pour excuse, que Dieu l'avoit autrefois fait attendre à luy donner la permission de le venir trouver. La plûpart du temps, ses sens exterieurs étoient si suspendus, que les objets presens ne l'émouvoient point: & quelquefois quand son Bien-aimé luy parloit plus fortement au cœur, en quelque lieu, ou action qu'elle fust, elle alloit au plus viste se rendre devant le S. Sacrement. Dans son abstraction elle échapoit à de profondes reverences, à de petites exclamations, à des soûpirs, & à des gemissemens qui ne pouvoient partir que d'un cœur blessé d'amour Divin. Souvent elle se trouvoit dans les Eglises au milieu de quatre ou cinq mille personnes; & il luy sembloit qu'il n'y avoit que Dieu & elle au monde.

Aux plus fortes rigueurs de l'Hiver & dans la nuit, elle s'embrasoit si fort en ses prieres, qu'elle étoit contrainte de porter ses mains sur le pavé, pour moderer l'ardeur de sa flamme. D'autresfois elle se les laissoit geler & crevasser plûtôt que de les dis-joindre, disant que c'étoit une tentation de l'affronteur (ainsi apelloit-elle le diable) qui luy vouloit faire quitter l'Oraison. Et son remede pour guerir ses mains, estoit de prendre du sel & du vinaigre, & d'en frotter ses crevasses. Sur la fin de sa vie le demon prenoit la forme de la Sœur qui reveilloit, & luy disant les mêmes paroles & du même ton qu'elle, il la faisoit lever quelques fois dés minuit, afin qu'apres elle s'endormist à l'Oraison. Quand elle entendoit lire la Vie des Saints au Refectoire, ou seulement le Martyrologe, on la voyoit pleurer abondamment; & comme on luy representoit qu'au lieu de pleurer sur la mort des Saints, il se falloit réjoüir de leur gloire; *Il est vray*, répondoit-elle, *mais quand je fais reflexion sur mon exil, je n'ay pas plus de force que le B. Pere Ignace, qui pleuroit en même occasion.* Elle composa des Chansons spirituelles pour charmer en quelque façon les ennuis de son banissement, & la vehemence de son desir pour la celeste Patrie.

La Mere de Iesus-Maria en se levant le matin, se tournoit comme la fleur de Girasole, du côté de l'Autel où estoit le vray Soleil de Iustice & de Misericorde: & se prosternant en terre, elle prioit le Pere Eternel d'honorer son Fils au S. Sacrement, & de faire tomber [illegible] elle tous les mépris qu'il prevoyoit devoir arriver à ce divin [illegible], aneanty par amour. Au moment qu'elle entroit en l'Eglise, son cœur voloit dans le S. Ciboire, de même qu'un petit oiseau retourne dans son nid. Pendant le jour, en allant & venant elle prenoit toûjours le chemin de l'Eglise pour avoir le moyen d'adorer son Iesus, au moins à la porte. Elle dit une fois à son Pere spirituel, que l'espace de trois heures qu'elle avoit [illegible]s en Oraison, il luy sembloit que Iesus entraînoit son corps avec des écharpes, proche du Maistre-Autel; & qu'elle sentoit le même attrait de ce divin Aimant, chaque fois qu'elle aprochoit de l'Autel pour le voir parer; mais non pas avec tant de force que cette premiere fois. D'ordinaire elle disoit qu'elle n'eût pas voulu changer la douceur d'un quart d'heure d'Oraison, avec la jouïssance des plaisirs du monde mille ans durant. Quand elle sortoit de l'Eglise, elle offroit son cœur à Nôtre-Seigneur, afin qu'il le gardast avec luy dans le S. Ciboire. *Le S. Sacrement* (écrit Monsieur Boyer son Directeur) *estoit pour elle la Montagne de Sinaï, où de même qu'un Moyse, elle parloit à Dieu, comme un Amy fait à son Amy. C'estoit son Paradis; où*

ainſi qu'un S. Paul elle voyoit & apprenoit des choſes qu'elle ne pouvoit pas exprimer, tant elles étoient ſublimes. Et au ſortir de ce Ciel myſtique, elle parloit des grandeurs de Dieu avec tant de ſcience & d'habileté, que l'on eut crû qu'à deſſein, elle avoit étudié une leçon de Theologie, pour me la reciter.

Elle ſervit toute ſa vie, la ſainte Mere de Dieu. Elle recitoit tous les jours le Chapelet en compagnie de quelque Sœur, pour eviter l'extaſe, où avec cette precaution elle ne laiſſoit pas de tomber quelque fois. Vn jour entr'autres, elle dit avec tranſport à ſa Compagne: *Ha! ma Sœur, que c'eſt un grand plaiſir de voir la ſainte Vierge allaiter ſon petit Ieſus! on ne peut voir cela ſans épanoüiſſement de joye: ma Mere* (luy répondit cette fille) *ce que vous me dites, me cauſe auſſi de la joye; mais ſi je voyois ce que vous voyez, j'en aurois bien davantage.* Alors revenant à elle-même, elle ſe tourna vers ſon Oratoire, & dit: *O bon Ieſus! regardez ce que cette fille penſe de moy: pardonnez luy, & à moy pareillement.*

Comme elle eſtoit encore toute jeune, elle ſe mit une fois à ſaluer l'Image de la Sainte Vierge: Et en même temps elle vit des yeux de l'Ame, que la même Vierge luy repreſentoit ſon divin Enfant Iesus; & elle ſentit une certaine liqueur tres-douce, qui luy couloit le long de la gorge juſques dans le cœur. Cependant elle fut ſi epriſe de la beauté de la Mere, que de peur de s'en divertir, elle n'oſa regarder le Fils; ce qu'elle regretta toute ſa vie, ayant eſté peu aprés aſſeurée interieurement, que ce n'avoit point eſté une imagination, mais une faveur Celeſte. Depuis cela, quand elle prioit devant la même Image, le petit Iesus la puniſſoit de ſes manquemens, par un regard ſevere, quelques jours durant, & même quelques mois, ſelon la qualité de la faute: Et quand au contraire, elle avoit fait quelque bien; ce Saint Enfant la regardoit d'un œil ſi riant, qu'elle ne pouvoit ſe retirer d'auprés de luy, juſqu'à ce qu'il luy en euſt fait ſigne.

Vne fois elle demanda confidemment à Noſtre-Dame, en quoy elle pourroit luy rendre plus grand ſervice en ce monde: Et une voix interieure luy répondit, *Remercie Dieu de la grace, & de la gloire qu'il m'a donnée, & à mon Epoux Saint Joſeph.* Ce fut en ſuitte l'occupation de ſon eſprit. Elle priſoit nompareillement d'eſtat de Virginité, qui la mettoit à la ſuitte de cette Vierge des Vierges: *Quand je devrois* (diſoit-elle) *eſtre damnée eternellement, & que j'aurois en attendant, le choix d'un Paradis ſur la terre, je ne chercherois point d'autre maniere de vie, que celle que j'ay embraſſée.* Vingt-cinq ans aprés ſon vœu, le diable ne laiſſa pas de l'exciter au repentir,

repentir, d'avoir quitté le monde, & les contentemens qu'elle y pouvoit pretendre. Comme elle estoit importunée de diverses pensées de cette nature, la Sainte Vierge luy presenta en songe une coupe pleine d'un breuvage delicieux, dont elle beût; puis elle se reveilla avec le gouſt à la bouche, qui la degousta si absolument de tous les plaisirs terrestres, que sa tentation s'évanoüit. L'année 1596. elle eut une maladie aparamment mortelle, dans laquelle elle fut si extraordinairement touchée de contrition, qu'elle ne pouvoit retenir ses larmes. Or aprés qu'elle eut bien pleuré, la Sainte Vierge la visita, puis son mal diminua, & elle reprit ses forces en peu de temps. En toutes sortes d'occasions fâcheuses & douteuses, la Sainte Vierge estoit son recours; Et elle n'avoit pas plûtôt ouvert la bouche pour la prier, qu'elle se trouvoit exaucée.

Elle avoit une admirable societé avec son Ange-Gardien. Si elle craignoit la perte de quelque lettre d'importance, elle la luy recommandoit; & elle en recevoit peu aprés la réponce. Sa foiblesse, jointe à sa continuelle occupation en Dieu, la faisoit broncher presque à chaque pas: Elle invoquoit son Ange; *Et sans luy*, disoit-elle, *je serois morte dans mille accidens.* A quelque heure de la nuit, qu'elle vouluſt se lever, cette fidele sentinelle l'éveilloit ponctuellement, frappant sur sa table; Et une fois que la paresse la retenoit au lict, il la pinsa, jusqu'à ce que la douleur l'eût tout-à-fait reveillée. Lors qu'elle desiroit de parler à quelque personne absente, qu'elle ne pouvoit pas faire avertir, elle prioit son Bon-Ange de luy donner la pensée de la venir voir, à quoy il ne manquoit point: Cela est arrivé plusieurs fois à son Directeur, qui se sentant pressé interieurement, alloit au Monastere sans dessein: Et dés que la Mere le voyoit: *Dieu soit loüé*, luy disoit-elle, *je vous avois envoyé mon Ange pour vous faire venir.* Elle saluoit le même Ange à chaque porte, par où elle passoit, & se retiroit un peu, comme pour luy donner le pas de devant. Vne fois cette Servante de Dieu, assistant à un Sermon, & craignant de mal-edifier l'assemblée, si elle y dormoit, elle conjura son Ange, de la tenir eveillée. Le sommeil l'attaqua, mais à peine eût-elle fermé l'œil, que tout son interieur tressaillit, de même que si on luy eust donné un grand coup; Et ces paroles luy furent dites au cœur, *Tu dors, toy qui es creée pour joüir de Dieu!* Il ne luy en falut pas davantage, pour luy reveiller les sens.

Estant encore dans l'enfance, elle s'exposa par l'inconsideration de cét âge, dans des perils evidens, dont elle echapa, par le secours de ce Bien heureux Guide. Pendant que ses Parens estoient refugiez

au Château du Pont de Forgues, au temps de la peste d'Avignon, où les murailles estoient ruinées en quelques endroits. Elle, & sa petite Sœur, âgée de cinq ans, s'y en alloient monter, en disant l'Oraison à leur Bon-Ange. Ce Château estoit une Forteresse, qui se voyoit de tous côtez. Vne fois, que ces petites estoient grimpées tout au haut, & qu'on les cherchoit par tout, quelqu'un les apercevant, se mit à crier aprés elles : La frayeur les devoit alors faire tomber & se tuer, si leurs Anges ne les eussent preservées. Elles avoient monté des degrez si étroits, si roides, & en telle multitude, que toutes les fois que la Mere de Iesus Maria y pensoit depuis, elle disoit qu'elle en trembloit encore, & ne cessoit d'admirer comme Dieu n'avoit point puny sa temerité. Vn jour qu'elle remercioit Dieu selon sa coutume, mais non point par coutume, des biens qu'il avoit departis aux Saints de sa devotion, & aux Bien-heureux Esprits, elle vit des yeux de l'Ame des jeunes-hommes tres-bien faits, qui la regardoient de bon œil. Elle comprit que c'estoient S. Michel, & S. Gabriel, & que Dieu agreoit fort la reconnoissance qu'elle luy témoignoit pour eux. Cette vision luy dura six ou sept jours consecutifs, avec un extrême contentement de son Ame.

CHAPITRE QVATRIE'ME.

DE QVELQVES AVTRES VISIONS DE LA MERE DE IESUS-MARIA, *& des bons effets qui s'en ensuivoient.*

PResque tous les jours la Mere de Iesus Maria, estoit consolée surnaturellement par des visites Celestes, ou par des réponces interieures. Dans une vision de Nostre-Seigneur en Croix, il luy fut imprimé un vehement desir du martyre. Et voyant une autre fois la Sainte Vierge au pied de la Croix, avec un grand glaive, qui luy transperçoit le cœur, elle pensa mourir de compassion. Ayant obtenu congé de ses Superieurs, de sortir d'une Ville, pour céder à des gens qui la persecutoient, son divin Epoux luy aparut tout sanglant, & portant une pesante Croix. Alors la Mere, comprenant bien ce que cela vouloit dire, elle changea de resolution, & demeura dans cette Ville, pour y porter la Croix, avec son bien-aimé Seigneur. Elle dit un jour avec beaucoup d'effroy à son Directeur, que la nuit precedente, elle avoit veu un pourceau entrer dans une maison de son Ordre, & y faire un grand ravage. Peu

après elle vit en enfer, la place de certaines filles, qui pretendoient eſtre Vrſulines, de quoy eſtant toute conſternée, elle pria Dieu de leur departir l'eſprit de leur vocation, car elles eſtoient déja dans le Cloiſtre; mais elle ſentit comme une main qui la repouſſoit rudement. Il arriva en ſuitte, que toutes ces filles quitterent la Religion, & la volonté d'eſtre Religieuſes, excepée une, laquelle par les menaces de ſes Parens, fut contrainte d'y demeurer. La bonne Mere, quoy qu'éloignée de cette maiſon, ſolicita fort la Superieure, de faire ſortir cette fille: Et nonobſtant elle fut receüe à l'habit, & à la Profeſſion. Quand la Mere de Iesus Maria, aprit qu'elle eſtoit Profeſſé, elle s'écria en pleurant; *O grand Dieu! preſervez noſtre Ordre, des malheurs que j'ay veus, & que je prevois*: Mais cela n'a eſté que trop ſcandaleuſement veritable. Vne autre viſion de l'Enfer, épouventa de telle ſorte, la Mere de Iesus Maria, qu'elle fut long-temps ſans pouvoir demeurer ſeule, la nuit. Elle le manda au R. P. Coton, qui luy fit réponce, que Dieu ne luy avoit pas montré l'Enfer pour elle, puiſqu'elle avoit aſſez d'horreur du peché; mais que c'eſtoit afin qu'elle en parlaſt plus efficacement aux Ames qu'elle conduiſoit.

La voye extraordinaire de cette Ame, eſtant reconnuë dés ſa jeuneſſe, elle fut éprouvée en toutes manieres. Malgré la delicateſſe de ſa complexion, on luy fit pratiquer tant d'auſteritez, que par ſon propre aveu, un corps auſſi fort qu'une beſte de charge, en euſt deu mourir. Auſſi eſtoit-elle demeurée foible, & d'une petite taille, s'eſtant deniée le repos, & la nouriture ſuffiſante, dés l'âge de neuf ans. Elle ne trouvoit rien de difficile, en matiere d'obeïſſance. Quand elle fut r'appellée de Maſcon, elle uſa d'une extréme diligence, pour y faire les affaires plus preſſantes, & ſe debaraſſa ſi bien des autres, pour leſquelles on la vouloit retenir en ce lieu, qu'elle en ſortit au jour prefix, diſant qu'il ſe faloit mettre en chemin, quand il pleuveroit des pierres, auſſi groſſes qu'il en tomba autrefois à Conſtantinople, à l'occaſion de S. Iean Chryſoſtome. A S. Bonet, elle guerit une fille de la fiévre, par obeïſſance; car ſon Directeur luy ayant dit un jour. *Il fait beau voir que vous ayez des malades, comme ſi vous ne pouviez pas prier Dieu, qu'il gueriſſe cette fille*! La Mere prit ces paroles pour un commandement. Elle Communia, & fit Communier la Communauté pour ſa ſanté, qui dés ce jour là, luy fut renduë ſi parfaite, qu'elle a eſté quarante ans depuis ſans avoir la fiévre; elle ſe nommoit Madeleine Arthaut.

Le zele du ſalut des Infideles, qui s'eſtoit ſi toſt allumé dans le

petit cœur de cette chere Mere, pensa le consommer à la suitte du temps. Comme on parle volontiers de ce que l'on aime, & de ce que l'on desire, elle n'avoit point de plus agreable entretien avec les Sœurs, estant à Paris, que de faire des projets pour entreprendre les voyages aux pays Barbares, afin d'y Catechiser les femmes, & les filles: Et peut-estre que ce fut là les premieres etincelles, qui ayant esté bien conservées, ont allumé long-temps aprés, un incendie de charité, que toutes les eaux de la Mer n'ont peu éteindre, & qui a esté porté jusques dans le Canada, par des Religieuses de cette mesme maison. Voicy encore des marques extraordinaires de la charité de cette bonne Vrsuline. Elle convertit une femme de mauvaise vie, aprés avoir passé plusieurs heures de suitte en Oraison pour elle, aprés avoir demeuré prosternée toute une nuit devant le S. Sacrement, & aprés luy avoir donné plusieurs fois audience, où on les entendoit pleurer, & soûpirer ensemble. Ce fut elle aussi, qui convertit Mademoiselle de Roche-Blave, qui avoit un grand esprit, mais fortement attaché à l'Heresie: Plusieurs doctes Personnages, s'estoient efforcez de la convaincre, sans y rien avancer; mais elle ne resista gueres à la Mere de Iesus Maria: Et lorsqu'elle eut abjuré son Heresie, elle la considera toûjours comme sa Mere spirituelle. A Mascon, elle guerit par ses prieres, la fille de Monsieur de la Boulaye, Gouverneur de la Ville, & predit en mesme temps, qu'elle seroit Vrsuline, comme il est arrivé aprés mille obstacles. A Lion, elle guerit aussi une petite Pensionnaire, d'un mal de pied si considerable, qu'on luy alloit couper un doigt; mais au moment que la Mere eut fait dessus le signe de la Croix, il n'y eut plus de mal. Cette fille, qui avoit nom Ieanne d'Amour, se rendit Religieuse au même Convent. La Mere de Iesus Maria, a receu plusieurs autres filles dans ses Monasteres, dont la vocation estoit le fruit de ses prieres, & l'effet de ses predictions.

Mais tout ce que nous avons dit jusques icy, ne faisoit point tant admirer cette digne Mere, comme l'humilité avec laquelle elle cachoit, & les dons de Dieu, & ce qu'elle faisoit pour luy: Elle avoit pour cela une adresse si heureuse, qu'elle paroissoit à l'exterieur, comme une personne du commun. Quelques fois en revenant d'extase, & voyant quelque Sœur auprés d'elle, *Mon Dieu, ma Sœur*, luy disoit-elle alors, *vous estes trop patiente. Vous deviez vous en aller pendant mon sommeil, ou bien me reveiller.* Elle estoit insensible aux loüanges, & toute en joye dans les mépris. Vn Magistrat luy dit quantité de paroles piquantes, en bonne compa-

gnie : Vne femme mal-apriſe vint faire vacarme au Convent, & dire mille injures contre la Superieure, parce que l'on n'avoit pû recevoir ſa fille, pour l'inſtruire aux Externes ; En ces occaſions, & autres ſemblables, elle embraſſoit ſes Sœurs avec tendreſſe, & en diſant : *Courage, c'eſt un bon-heur ; que nous ſoyons ainſi traitées ; connoiſſons par là que nous ſommes Servantes de* IESUS-CHRIST.

Elle avoit bien ſouffert d'autres mépris à Lion ; car lors qu'elle ſortoit avec ſes Compagnes, pour aller à l'Egliſe, le Peuple ſe railloit hautement d'elles. Les uns les prenoient pour des Veuves, les autres pour des filles repenties, & mêmes d'autres pour des mal-vivantes. Noſtre humble Mere vouloit faire un preſent à une femme, qui avoit d'elle cette derniere & plus ſiniſtre opinion, mais ſes amis l'en empêcherent. Vne autre creature luy dît, avec emportement, & fort impudemment, qu'elle avoit bien fait de venir à Lion, pour ſe remettre au bon chemin, & y exciter ſes ſemblables ; *Car nous ſçavons bien*, ajoûta-t'elle, *quelle vie vous avez menée à Avignon, où voſtre mary a eſté pendu. Il eſt vray*, répondit la Mere tout en riant, *que mon Epoux a eſté pendu en la Croix* ; Et elle receut cette femme avec tant de bonté, qu'elle la rendit confuſe. En toutes choſes grandes, & petites, elle avoit égard à l'humilité. Ainſi une Sœur, qui avoit un meilleur caractere qu'elle, s'offrant d'écrire en ſon nom à une perſonne de haute qualité, elle ne le voulut permettre, diſant qu'on luy aquerreroit de la loüange, qui ne luy eſtoit pas deüe, & qu'il eſtoit juſte, que cette perſonne vid qu'elle ne ſçavoit rien faire de bien. Elle traitoit avec ſes Religieuſes, plûtôt en égale qu'en Superieure, encore que quand il en eſtoit beſoin, elle eût telle gravité, qu'elle les faiſoit trembler. Comme elle excelloit en humilité, elle la deſiroit en ſes filles, & aux Superieures en particulier, une deſquelles s'excuſant d'accepter la charge, diſoit qu'elle n'eſtoit pas capable de commander aux Sœurs : A quoy la Mere de IESUS MARIA fit réponce d'un ton relevé ; *Auſſi n'entends-je pas que vous leur commandiez ; mais vous les prierez, & elles ſerons ſi obeïſſantes, que vos prieres leur tiendrons lieu de commandements.*

CHAPITRE CINQVIEME.

SA MORT, ET LES PRESAGES QVE L'ON EN EVT.

APRE'S que cette digne Mere, eut demeuré quatre mois aux Vrſulines de S. Bonet, elle fut demandée pour Grenoble; Et Monſeigneur de Lion luy en écrivit; mais elle le ſuplia de trouver bon qu'elle demeuraſt à S. Bonet, parce que le Monaſtere eſtoit pauvre, qu'elle y eſtoit mépriſée, & qu'elle y avoit du temps pour vaquer à l'Oraiſon. Son bon Prelat ne la voulut pas contraindre, & elle repandit abondamment dans ce petit Monaſtere, ſon eſprit d'averſion du monde, & d'ardeur pour le ſervice de Dieu. Auſſi cette chere Mere y avoit tant de ſatisfaction, qu'elle diſoit ordinairement que Paris luy eſtoit un enfer, Lion un Purgatoire, & S. Bonet un Paradis. A la verité ſi les Saints ſont icy bas leur Paradis, par les ſouffrances, elle en eut en cette Ville plus qu'ailleurs, & partant elle s'y tenoit bien heureuſe. Le renvoy qu'elle fit d'une fille de qualité, luy en cauſa beaucoup; car tous les Habitans s'en irriterent, & pendant un an, il ſembloit que le Convent en dûſt perir. Vn jour que tout y manquoit à la fois, un mulet chargé de farine, ſe preſenta à la porte, ſans conducteur; Les Religieuſes prirent la charge, puis il paſſa outre. La Superieure ordonna des Prieres pour ſes perſecuteurs, & ceux de ſes filles, eſtant la premiere à ſe macerer pour eux. Ce fut en ce lieu là qu'elle mena ſix ans durant, une vie plus Angelique, qu'humaine, cachée dans le ſecret de la face de Dieu, & accompagnée des perſecutions, dont nous venons de parler, à travers deſquelles elle fit briller tant de rayons de ſainteté, que ceux qui tâchoient de l'obſcurcir, en furent eux-mêmes éclairez. Elle endura patiemment ſix mois avant ſa mort, de grandes ariditez interieures. Et enfin elle fut ſaiſie d'une apoplexie, qui ne dura que deux jours, & qui luy laiſſa la liberté de recevoir les Sacremens, comme elle fit; puis elle deceda le dix-neuf de Février l'an 1628. âgée de cinquante-ſix ans. Son Directeur eſtoit lors abſent, de ſorte qu'il eſtoit difficile, qu'une Religieuſe mouruſt & avec moins d'éclat, & avec plus de delaiſſement que celle-cy, qui de cette maniere obtint ce qu'elle avoit demandé à Dieu, il y avoit long-temps; à ſçavoir de mourir dans le plus petit Monaſtere de l'Ordre, & dans l'abandon, pour honorer le delaiſſement de IESUS en ſa mort.

Dieu donna pourtant quelques presages honorables de la mort de cette vertueuse Mere. Vne Vrsuline de Mascon eut un songe dans lequel, il luy sembla estre conduite par un Ange, en des chemins longs & presque inaccessibles ; au bout desquels il l'introduisit dans un Palais admirable, & remply de toutes sortes de delices. Elle vit dans ce beau Palais un grand Tabernacle, dont la beauté estoit incomparable, tant pour sa structure, que pour la rareté de sa matiere, estant infiniment plus éclatant que l'or, & plus diversifié en couleurs que l'émail & les pierreries. La Religieuse demanda à son guide à qui étoit cet admirable logis ; *C'est*, dit-il, *la demeure d'une Ame sainte, qui quittera bien-tost le mortel sejour.* Alors la Religieuse se reveilla, & crût asseurément que l'Eglise alloit perdre quelqu'Ame élevée en grace. Le jour du trépas de la Mere de Iesus Maria, la même Religieuse, qu'elle avoit cherie tout particulierement, vid encore en songe un globe de cristal en l'air, suspendu avec un seul filet de soye fort delié, & attaché au plancher de sa chambre; lequel globe estoit à moitié plein d'une eau claire & odoriferante, sur laquelle nageoit un petit oiseau blanc comme neige, qui avoit le bec aussi vermeil que du coral, & qui chantant melodieusement, prit l'essort vers le Ciel, par une ouverture qui qui se fit au globe, dont le filet qui le soutenoit, se rompit; & l'oiseau en s'envolant, secoüa ses ailes sur cette Sœur, luy jettant de l'eau, qui la parfuma toute, & la chambre aussi. Et pour marque de la verité, elle sentit l'odeur apres son reveil; & d'autres Religieuses la sentirent aussi, encore qu'elles n'en sceussent pas la cause; jusques à ce que deux jours apres ayant eu avis du decés de leur bonne Mere, elle ne douterent point que ces songes n'en fussent des augures.

Cette Vie & tout ce qui est inseré dans ces Chroniques touchant la M. Françoise de Bermond, dite de Iesus Maria, a esté tiré d'un Manuscrit bien plus ample, composé par Monsieur Christophle Boyer, Curé de S. Bonet le Chastel en Foreſt, lequel ayant esté long-temps Directeur de la Mere de Iesus-Maria, & ayant vécu jusqu'à l'an 1667. envoya ce Manuscrit au grand Convent des Vrsulines de Paris avec un certificat, comme étant témoin oculaire & auriculaire de ce qu'il avoit écrit; il en signa l'acte le 16. de May de l'an susdit.

Et Monsieur Anthoine de Neuville, Abbé de S. Iust, & Vicaire General de Monseigr Camille de Neufville Archevesque de Lion, a certifié que l'on devoit prester creance aux témoignages & attestations dudit sieur Boyer, par un acte du 18. May ensuivant. Et de

plus y a fait apposer le seel de Monseigneur de Lion, & contresigner par son Secretaire.

C'est aussi de la Vie du R. P. Romillon, imprimée à Marseille que quelques circonstances du commencement de l'Ordre des Vrsulines ont esté prises. Mais il est bon de sçavoir que l'Auteur de cette Vie n'a pas esté pleinement informé de la maniere dont l'Ordre a esté érigé en vraye Religion, & qui n'est point autre asseurément que celle qui est expliquée au commencement de la seconde Partie de ces Chroniques.

Il n'est pas moins asseuré que l'Etablissement Religieux n'a point donné occasion à aucune relâche ny deforme de la premiere Institution des Vrsulines, qui consiste à enseigner gratuitement les jeunes filles; ny que les Vrsulines, surnommées de la Presentation ne sont point une reforme des autres Monasteres de l'Ordre, déja décheus & deformez (comme il semble que quelques uns veulent insinuer.) Car quiconque frequente les Vrsulines de Paris & des Provinces, est convaincu que l'exercice de leur Institut s'y entretient dans sa premiere vigueur. Et que s'il s'est veu quelque petit Convent incommodé qui ne l'ait pû continuer durant quelque temps; cette necessité n'a point de loy, ny de consequence pour les autres, & ne peut pas même estre attribuée à relâche dans un Convent particulier, tant que la necessité tient dans l'impossibilité d'y faire les fonctions ordinaires. Que si les Vrsulines de la Presentation, ont des pratiques particulieres, & aparemment plus éclatantes & plus publiques que celles des autres Religieuses Vrsulines, qui les ont devancées. C'est que par leur Institution qui est posterieure, elles se sont engagées à ces sortes de choses, de mesme que les diverses Congregations de l'Ordre, ont quelque difference de coustumes qui n'alterent point leur même Institut, & qui ne les obligent à nulle reforme, tant qu'elles observeront exactement leurs Vœux & leurs Regles.

LA VIE
DE LA MERE RENE'E THOMAS; dite de tous les Saints, Religieuse Vrsuline de Lion.

CHAPITRE PREMIER.

CE QVE L'ON SCAIT D'ELLE IVSQV'A SA Profession Religieuse.

IL faudroit avoir part à la grace de la Mere Renée, pour parler dignement de sa vertu. C'étoit une fille toute de Dieu, de laquelle on ignore les Parens, & la conduite dans le siecle: On sçait seulement qu'elle estoit native de Tours, qu'elle fut conduite à Paris par une Providence toute particuliere, & que comme desiors sa divine Majesté l'avoit prevenuë du don d'Oraison; la faisant passer par des voyes extraordinaires, par bon-heur elle fut confiée à Mademoiselle Acarie, qui ne manqua pas de l'éprouver, & de la faire examiner par des personnes d'experience, sur tout par le R. Pere de Berule, alors General de la Congregation de l'Oratoire de Iesus: Et Dieu leur fit connoistre que c'estoit une Ame choisie.

Mademoiselle Acarie la garda assez long-temps chez elle, la plaça en la compagnie des filles devotes qu'elle avoit en direction. Quelque temps apres nostre Sœur la pressa de la faire entrer aux Carmelites; mais cette bonne Damoiselle n'en fut pas d'avis, & luy ayant fait entendre, que Dieu desiroit qu'elle se rendist Vrsuline, elle s'y soûmit, & attendit dans la Congregation de sainte Vrsule de Paris, la Mere Françoise de Bermond, que l'on avoit mandée de Provence, & laquelle étant arrivée à Paris, fut secondée au gouvernement de la maison par le zele de nostre Sœur Renée. Elle avoit talent pour l'éducation des Pensionnaires & l'exerça tres-utilement dans cette maison.

La Mere de Bermond estant allée à Lion, & y trouvant une grande moisson & peu d'ouvriers, n'ayant qu'une ou deux Compagnes, elle y attira son Amie solide la Sœur Renée Thomas, que

l'on disposa sans peine à partir, bien qu'elle souffrist quelque violence à la separation de la B. Damoiselle sa chere directrice, & de toutes les filles de la Congregation de Paris. Sur le chemin elle gagna pour compagne une Damoiselle devote, aussi de la ville de Tours nommée Isabelle du Moulin; Et arrivant à Lion le jour de S. André 1611. elles furent receuës avec d'autant plus de joye par la Mere de Bermond, qu'elle en voyoit deux pour une qu'elle avoit tant souhaitée.

La Sœur Renée commença à travailler fortement à cette Vigne de Nôtre-Seigneur. Elle avoit un singulier plaisir à s'entretenir avec les Ames innocentes des jeunes filles; & quoy que son esprit fust élevé, elle ne laissoit pas de s'accommoder prudemment à la capacité de chacune; elle cherissoit les plus petites; & imitant Iesus Christ qui apelloit à soy les petits enfans, elle en gagna plusieurs pour le Cloistre, bien qu'elle ne les portast à aucune Maison particuliere; Elle disoit souvent. *Les Vrsulines selon l'esprit de leur Institut devroient estre toutes des voix comme S. Iean-Baptiste pour prêcher Iesus-Christ, & preparer ses voyes dans les cœurs.*

La Mere de Bermond à cause des occupations interieures où Dieu la tenoit presque continuellement, n'ayant pas la liberté de vacquer à la conduite domestique, elle s'en remit entierement sur la Mere Renée, luy donnant la charge d'Assistante & de Maistresse des Novices. Par sa bonne œconomie l'on trouvoit tous les ans de l'épargne considerable à l'avantage de la Communauté; & par les grands principes de vertu & de religion qu'elle donna aux Novices, plusieurs parvinrent à de hauts degrez d'amour, & d'union avec Dieu, & sont mortes depuis en opinion de saincteté.

Elle ne vouloit point que les Novices se liassent d'amitié naturelle & particuliere, *qui ruinoit* (disoit-elle) *tout le spirituel de l'Ame, & troubloit la paix dans les Communautez.* Pour establir ses filles dans une vraye observance, elle les accompagnoit presque par tout. Il arriva un second Dimanche de Caréme que les ayant conduites en une tribune pour faire l'examen de conscience avant disner, elle y demeura immobile; & la cloche estant sonnée pour le disner, ces filles toutes jeunes attendoient toûjours qu'elle leur fist signe de sortir; elles se persuadoient les unes les autres de luy demander congé d'aller disner; mais elle n'entendoit rien de ce qu'elles disoient, ny de tout ce qui se passoit autour d'elle. Enfin apres qu'elles eurent demeuré à prés d'une heure, la Mere de Bermond qui les attendoit au refectoire, se douta de l'affaire; elle alla les apeller, les envoya disner, & laissa cette belle Ame en extasi,

jusques sur les deux heures apres midy ; qu'elle vint à la reveiller de ce doux sommeil, auquel son esprit s'estoit si remply de la gloire de la Transfiguration, qu'elle sembloit s'estre repandüe, jusques sur son corps ; car sortant de ce lieu là, à peine pouvoit-on soufrir l'éclat de son visage. Nôtre-Seigneur l'a favorisée tres-souvent de semblables graces, qu'elle tâchoit de cacher sous le voile de l'humilité & du silence ; mais nonobstant ses soins, il permettoit qu'on les découvrist quelques fois par des surprises imprevëües telles que celle-cy.

Le R. Pere de Berüle, qui vouloit bien la visiter toutes les fois qu'il alloit à Lion, luy envoya de Paris un Manuscrit des Litanies de Iesus qu'il avoit composé ; ce luy fut une nouvelle matiere pour les saintes Conferences qu'elle fit non seulement à ses Novices, mais encore à toute la Communauté ; Et à la sortie de ces assemblees, ce n'estoient que soûpirs, que feu & que flammes parmy toutes ces bonnes filles.

Comme l'on traita de changer cette Congregation en Monastere ; la Mere Renée prepara ses Novices & les anima toutes au desir & à l'estime de ce nouvel état de perfection, leur dressant par écrit des Maximes pour le leur faire priser.

Monseigneur l'Archevesque de Lion estant de retour de Rome, où il avoit conduit cette affaire ; sa premiere visite fut à ses cheres filles de sainte Vrsule. Il leur fit present du Bref qu'il avoit aporté, qu'elles receurent avec bien de la joye & de la soûmission : Et cõme il falut dans ce temps-là qu'il allast à Paris rendre compte au Roy de son Ambassade de Rome, elles eurent encore le loisir de se disposer, soit à prendre l'Habit, soit à faire les trois Vœux solemnels, que cette bonne Ame souhaittoit avec ardeur rendre à Dieu.

CHAPITRE SECOND.

DE SA PROFESSION, DV BON ESTAT DE CE NOVVEAV Monastere, & quelques illustres témoignages de sa vertu.

ENfin son desir fut exaucé, Monseigneur de Lion étant de retour de Paris, le jour de l'Incarnation de l'an 1620. il receut à l'Habit & à la Profession Religieuses les quatre premieres filles de la Congregation, dont la Mere Renée fut la deuxiéme & surnommée de Tous les Saints. Nôtre Seigneur luy fit experimenter dés lors la force des clous des saints Vœux ; car elle en fut si vivement blessée, qu'elle en demeura [illegible] un ravissement durant plus de deux heures.

Vn mois apres sa Profession on donna solemnellement le voile blanc à sept filles ensemble. En suite les autres en nombre de vingt-quatre, furent voilées à jours differens. Leur sainte Maîtresse avoit un soin tout particulier de toutes; Vne d'elles ayant aporté du monde plusieurs infirmitez, & estant couverte de gale à la teste & par le corps; cette charitable Mere la voulut elle-même peigner & panser, & le fit d'une affection sans pareille, ne permettant pas qu'aucune autre y mit la main; & en peu de temps elle guerit entierement cette fille.

La Superieure & la Maistresse, les Professes & les Novices alloient de concert à la perfection avec une ferveur inexplicable; Le Monastere repandoit une merveilleuse odeur de vertus dans Lion. L'obeïssance y estoit si humble & si fidele, qu'elle obligea la Mere Renée de dire à son Prelat, luy rendant compte de la Communauté, *que dans cette Maison il n'y avoit qu'un esprit, qu'une volonté, que deux yeux, que deux oreilles, & qu'une langue.*

Les autres vertus y éclatoient autant, particulierement l'obligation que les Sœurs avoient de converser avec le prochain par l'instruction, [illegible] faisoit ménager d'autant plus le temps & les lieux du silence, de sorte qu'il sembloit en certaines heures que tout estoit mort dans le Convent. Elles ne paroissoient aux grilles, que dans les [illegible]s inévitables. Par le moyen de ce silence, que S. Bernard tient assez puissant pour reformer une Communauté décheüe, ce Monastere naissant se fortifioit merveilleusement en vertu. La plus part des Religieuses passoient une partie de la nuit en Oraison: Et une Officiere ravie de leur abstinence, disoit à la Superieure, qu'elle nourrissoit des Hermites, & non pas des filles. En un mot ce premier Monastere de Lion estoit veritablement la Maison de Dieu, la porte du Ciel, & un vray Paradis de delices spirituelles.

Avant que la premiere année de cet établissement fust revoluë, la Mere de Bermond fut envoyée à Mascon; de sorte que le Monastere demeura entierement sous la conduite de la Mere Renée. Plus elle tâchoit de se tenir unie à Dieu, & éloignée de la communication au dehors, plus l'éclat de sa vertu la trahissoit, & la faisoit connoistre à plusieurs personnes d'eminente qualité & de rare merite; entre lesquels S. François de Sales, & Monseigneur de Langres estans à Lion, dans un entretien qu'ils eurent avec le R. Pere Bourgoin, pour lors Superieur de l'Oratoire à Lion, parlant entr'eux de plusieurs Ames de ce temps-là, conduites par des voyes élevées, le Pere leur dit que la Mere Renée de Tous les

Saints ; au Couvent de sainte Vrsule, recevoit beaucoup de Dieu, qu'il la faisoit passer par tous les estats d'Oraison, & qu'elle estoit une des filles des plus candides, & des plus éclairées de de siecle. Ce discours donna la curiosité à ses saints Evesques de la voir ; ils en parlerent à Monseigneur de L[illegible] leur dit, que le Pere Bourgoin en pouvoit parler [illegible]ne son Directeur: *Et pour moy* (ajoûta t'il) *je p[illegible] cette Religieuse est dans une voye tres-solide, & qu[illegible]imaginations, dont plusieurs personnes de ce temps sont [illegible]elle Mere Therese, vous m'obligerez, Messieurs, de la v[illegible]examiner ; mais je dois vous avertir qu'elle est fort humble, & p[illegible]difficile à se communiquer, sinon à ses Superieurs & Directeurs ; neanmoins comme elle est soûmise, elle ne fera pas difficulté de vous declarer simplement ce qui se passe en elle, si vous luy signifiez que je le luy ordonne.* Ces grands Prelats l'ayant honorée de leur visite, tirerent une expression de sa bouche, de tout ce que le divin Epoux operoit en elle, avec tant de naïveté & de clarté, qu'ils en demeurerent surpris : tous deux porterent témoignage à Monseigneur de Lion, qu'ils n'avoient point connu d'esprit de fille qui pust atteindre plus haut que le sien, & qu'elle estoit un tresor de saintété dans son Monastere.

CHAPITRE TROISIEME.

SA CONDVITE ESTANT SUPERIEVRE A LION.

LE jugement de ces grands Prelats à l'égard de la Mere de Tous les Saints, ne laisse point de doute de sa conduite, & nous dispense de dire icy quantité de choses que les Vrsulines de Lion en ont remarquées. Du surplus, cette bonne Mere estant Superieure en ce Monastere, acheva de grands bâtimens, & par obeïssance à Monseigneur son Evesque, elle dressa des Constitutions, qu'il signa & aprouva, apres les avoir fait examiner. Elle servoit les malades à genoux, & fit plusieurs cures charitables ; dont l'une fut d'une jeune Professe, qui ayant des ulceres aux jambes, sa Superieure les baisoit & pansoit avec tant d'amour & de bon heur, qu'elle l'en délivra. Elle-même eut une maladie inconnüe aux Medecins. Apres qu'elle eut receu le S. Viatique, un Mantelet de Nôtre Dame de Lorette qui luy fut apliqué par le Sacristain de S. Nizier, nommé Monsieur Ménard, la guerit en un instant, & elle se leva du lict chantant le *Magnificat*. Dans cette maladie elle bût une verrée d'huile

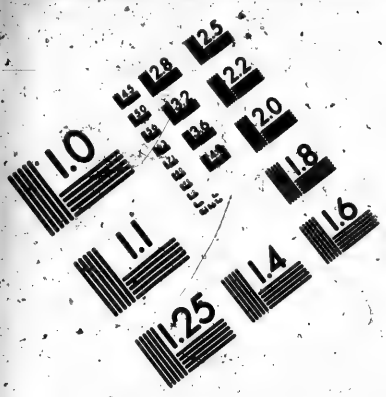

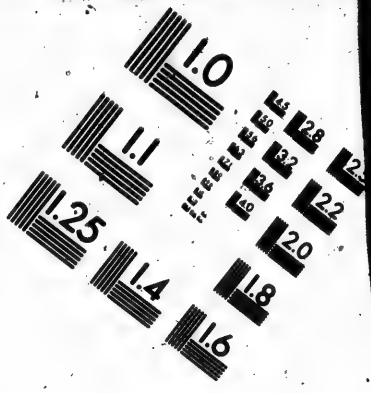

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

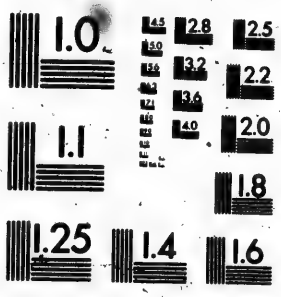

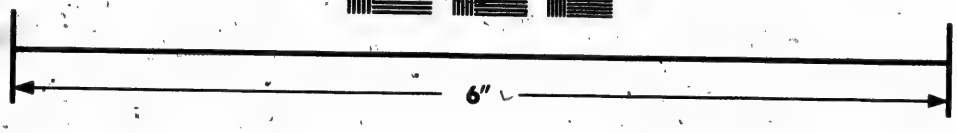

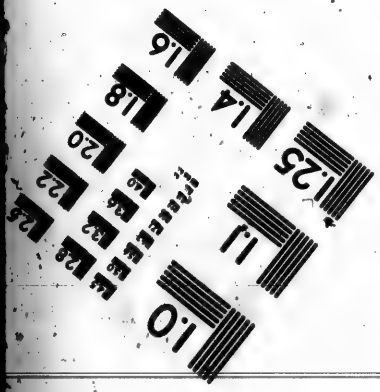

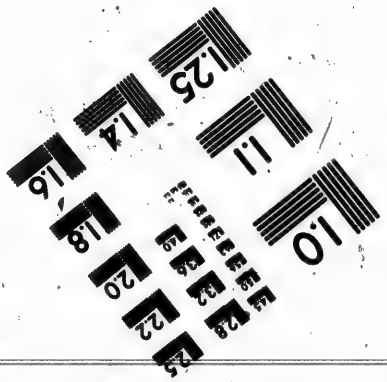

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

pour un julep, & ne se fâcha point contre la Sœur, qui la luy avoit présentée par mépriſe. Elle eut auſſi en ce temps-là une aparition de la B. Sœur Marie de l'Incarnation, ſon ancienne Conductrice, lors qu'elle eſtoit au monde, laquelle luy predit que bien-tôt Dieu exauceroit le deſir qu'elle avoit de ſouffrir.

Monſeigneur Myron ayant ſuccedé à Monſeigneur de Marquemont en l'Archeveſché de Lion, luy ſucceda auſſi en la bonté pour les Vrſulines; & ſur tout en l'eſtime pour la Mere Renée: la premiere fois qu'il la viſita, elle luy rendit compte de l'état de ſon Monaſtere, dont il fut fort ſatisfait.

La grande peſte qui deſola la ville de Lion l'an 1628. entra dans les Vrſulines: une Religieuſe du Chœur, & deux Sœurs Converſes furent atteintes de ce mal dés ſon commencement. La charitable Superieure ſe comporta en leur endroit, ſelon qu'il eſtoit neceſſaire, & bien au delà; elle uſa auſſi de toute ſa prudence pour garentir les autres, & donna ſi bon ordre à tout, que bien que cette affliction generale dans la Ville fuſt de longue durée, il ne manqua rien à la ſubſiſtance des Vrſulines.

Vne des Religieuſes alla dire un jour avec empreſſement à la Mere que le bled manquoit à la Maiſon. La Mere ne s'en émût pas; mais ayant prié Dieu, un honneſte homme luy fit aporter environ cent ſeptiers de bled. Le même jour pluſieurs perſonnes luy envoyerent juſqu'à dix fois des ſommes d'argent, tant pour des penſions, que par aumônes.

La Mere de Tous les Saints ne marcha pas toûjours ſur les roſes dans le chemin de la perfection; ſon Epoux couronné d'épines, ſema quelque temps ſa voye d'épines & de perſecutions, & cela par un côté dont elle le devoit moins attendre; car apres tous ſes ſoins pour le bien de ſes chores filles, il s'en trouva quelques-unes qui reſſemblant aux Iuifs, ne purent ſouffrir la lumiere qui les éclairoit, & qui firent l'effort que leur paſſion & leur jeuneſſe leur ſuggeroit, pour l'eteindre, ſi elles euſſent pû. Elles en vinrent juſqu'à prevenir l'eſprit de leur Prelat, qui venoit nouvellement de prendre poſſeſſion de ſon Archeveſché, luy faiſant entendre des choſes tres-fauſſes au dés-avantage de leur Superieure. Durant cette tempeſte, elle paroiſſoit ſi tranquille que l'on euſt dit qu'elle dormoit avec ſon divin Maiſtre dans un Vaiſſeau agité: les coups de langue luy eſtoient comme des coups de vagues qui ſe venoient briſer contre le rocher de ſa conſtance: En effet, jamais il ne ſortit de ſa bouche aucune parole de plainte ny de juſtification; de quoy une de ſes Religieuſes toute indignée, luy dit un jour avec

chaleur, *Mais Mere vous vous taisez trop long-temps, que ne parlez-vous pour la verité?* Alors cette patiente Mere répondit avec exclamation, *Ah! ma Sœur, sçachez que si j'avois plus de conformité à Jesus-Christ que je n'en ay, je m'inquieterois, & je me plaindrois de ce que l'on ne m'humilie pas assez.* Ces esprits passionnez & aigris contre elle, étoient les mieux venus & les plus caressez de son bon cœur. Elle se jettoit quelques fois à genoux pour les adoucir, & elle experimentoit la verité de ces paroles de son Maistre, *En vostre patience, vous possederez vos Ames.*

CHAPITRE QVATRIEME.

SON ENVOY A MONTBRISON, ET SA MORT.

LEs nouveaux établissemens où l'on avoit envoyé les premieres Compagnes de la Mere de tous les Saints, l'obligerent d'exercer la charge de Superieure au delà des années preferites par les Statuts de l'Ordre. Mais dés qu'elle remarqua de sujets capables de gouverner, elle fit faire élection d'une autre pour cette charge: Elle ne demeura pas pourtant long-temps en repos; car Monseigneur de Richelieu, Cardinal & Archevesque de Lion, l'envoya estre Superieure au Couvent de Montbrison. Elle alla fervemment en devant de la croix qui l'attendoit là, selon qu'elle en avoit eu revelation. *Il la faut aimer*, dit-elle, *il la faut servir, il y faut mourir.* Et quittant avec douleur ses cheres filles de Lion le jour de S. André 1630. dix-neuf ans apres qu'elle y étoit entrée, elle se rendit le lendemain à Montbrison. En peu de jours elle prit connoissance de cette Maison, & elle resolut de travailler puissamment à la mettre en bon état, malgré les opositions que l'on y aportoit; car encore que bon nombre de Religieuses fussent ravies de sa venuë, les autres en avoient du chagrin dans l'idée qu'on leur avoit donnée que sa conduite étoit severe à l'excés. Il se rencontra là des esprits inflexibles, qui ne pouvant subir les ordres de leur Prelat, ny ceux de leur Superieure, se revolterent ouvertement, & furent cause qu'elle receut des outrages de divers endroits. On s'efforça de la brouiller avec ses Superieurs, mais on n'en put venir à bout. Le temps & sa patience éclaircirent les choses, & chacun reconut que la Mere ne pretendoit rien que d'établir le bien par tout.

La sainte Communion luy fut accordée tous les jours, à cause

des faveurs celestes qu'elle y recevoit. Il arriva un jour que dans le moment que le Prestre luy donna l'Hostie, elle demeura comme extasiée, de sorte qu'il fut fort en peine, voyant qu'elle ne se retiroit point de la grille, & doutant si elle avoit receu la sainte Hostie, où si elle estoit retombée dans le Ciboire; ce qui l'obligea à luy en redonner une autre; apres cela elle se retira à sa place, où elle resta plusieurs heures ravie en Dieu.

Nôtre-Seigneur l'avoit gratifiée d'une eminente science de nos saints Mysteres, de la sainte Ecriture, & de la vie interieure, parlant admirablement de tous ces sujets là. Quantité de personnes d'érudition & de spiritualité l'entendant expliquer merveilleusement bien le sens mystique de l'Ecriture, avec des conceptions si hautes & si divines, reconnoissoient qu'elle puisoit toute sa science dans le cœur de celuy qui est la science eternelle de son Pere. Elle voyoit quelquefois jusqu'aux pensées tres secrettes des personnes qui estoient sous sa conduite; une jeune Religieuse portant la chandelle pour luy éclairer, rouloit cecy dans son esprit: *je sors & je porte la lumiere à nôtre Mere, qui est bien de moindre naissance que moy*; La Mere, comme un autre S. Benoist, lisoit dans le cœur de cette fille, & luy dit; *ma Sœur renoncez à la pensée d'orgueil que vous avez, posez le chandelier, quelqu'autre le portera avec plus de simplicité, & plus humblement que vous.*

Plusieurs rencontres ont manifesté qu'elle predisoit surnaturellement les choses, & l'effet de ses predictions les a pleinement verifiées. Une Religieuse luy témoignant desir de l'aller accompagner à Montbrison, elle luy dit, *Non ma Sœur, [illegible] ne vous veut pas là; mais bien tost vous irez à un nouvel établissement*, ce qui arriva. Estant à Montbrison, deux filles se presenterent pour y estre receuës: en les voyant, elle reconnut que l'une avoit grande vocation & l'autre point du tout; neanmoins celle-cy eut la pluralité des voix pour sa reception, de celle-là fut conclud contre le sentiment de la Superieure; Enfin portant les paroles de la part de la Communauté, elle dit à celle dont on ne vouloit point: *ma chere fille, perseverez, Dieu vous fera la grace de revenir & d'entrer.* Comme en effet, celle que l'on avoit rejettée, voulut forcer du Monastere, & quelque temps apres, rentra y fut receuë, & y a vécu tres religieusement. Dans sa derniere maladie elle dit à ses filles en soûpirant; *mes Sœurs, vous verrez des choses étranges, que je ne voudrois & ne pourrois pas voir.* Ce furent des paroles prophetiques des malheurs qui sont arrivez depuis à quelques Convens de son Ordre, & de ses habitudes.

Cette

Cette chere Mere avoit dés son enfance pris le grand S. Ioseph pour son Protecteur. Elle receut beaucoup de grace par son intercession, dont la premiere fut le don d'Oraison selon qu'elle le declara confidemment à une Religieuse, en l'exhortant de recourir à luy touchant quelque peine qu'elle avoit à l'Oraison.

La Mere Renée à Montbrison gagna toutes les Religieuses, & les mit dans la paix & dans l'union; mais elles n'en joüirent pas long-temps en sa compagnie, & sous sa sage conduite, puis que lors qu'elles commençoient à en goûter le bon-heur, Nôtre-Seigneur la leur ravit par une maladie qui ne fut pas de longue durée. Toutes alloient à l'envy pour la servir, pour demeurer proche d'elle, & pour oüir les doux colloques qu'elle faisoit à Dieu, qui étoient tout de feu & d'amour, donnant aussi aux Religieuses de saintes Maximes pour leur perfection.

Le jour de sa mort aprochant qu'elle avoit preveüe, elle pria qu'on luy conferast les saints Sacremens, & pendant la ceremonie elle aperceut que plusieurs des Religieuses éteignirent leurs cierges, de peur de l'échauffer par le grand nombre de lumieres; *non, mes cheres Sœurs*, dit elle, *les choses qui regardent le culte de Dieu, ne me sçauroient jamais nuire. Ie suis fille de l'Eglise par la grande misericorde de Dieu, & je veux bien de tout mon cœur que tout ce qu'elle ordonne en cette rencontre, soit observé exactement à mon égard.*

Elle demanda le cierge benit, & s'en fit elle-même un grand signe de croix, ensuite elle prit son Crucifix, & en baisant ses sacrez playes, elle expira; mais si promptement que l'on n'eût pas le loisir de faire remonter le Prestre qui ne faisoit que de sortir. Elle parut si belle & si vermeille qu'il ne pouvoit croire qu'elle fust morte; & dans ce doute il fit apeller le Medecin pour en juger, lequel l'ayant veüe assûra qu'il n'y avoit plus de vie en elle, mais qu'il croyoit que sa belle Ame si sainte & si pure avoit communiqué de sa beauté à son corps, devançant en ce point les avantages que les corps recevront au jour de la resurrection.

Apres que l'on eut exposé son corps dans le Chœur pour ses funerailles, les Religieuses commençant l'Office des defunts, tout d'un coup il survint un grand nombre d'arondelles voltigeant tout autour du corps, & sur les cierges allumez sans les éteindre, ny se brûler, elles se prirent toutes à chanter si fortement, qu'elles sembloient vouloir faire un Chœur avec les Religieuses, continuant leur chant, sans qu'on les peust faire taire, ny sortir du Chœur pendant ce temps-là.

Trois ans apres sa mort, les Vrsulines faisant foüir la terre pour

quelque accommodement, on trouva le corps de la M. Renée tout entier, bien que ſa bierre & ſes habits fuſſent entierement pourris. Il fut fort bien reconnu des Religieuſes, ayant tous ſes traits juſqu'à un ſoing qu'elle avoit au viſage. On remarqua ſur tout l'endroit du cœur, & le poulce de la main droite auſſi vermeil que lors qu'elle vivoit; il eſt à remarquer qu'elle faiſoit ordinairement le ſigne de la croix de ce poulce ſur ſon cœur; ce corps venerable ſe tenant droit & de bout & ſe rendant maniable à diſcretion, on le reveſtit aiſément d'une chemiſe & d'un habit.

Le R. P. du Moulin Superieur de l'Oratoire à Montbriſon, le Confeſſeur du Convent, Monſieur l'heritier Medecin, & un Chirurgien furent apellez pour verifier cette merveille. Le pere Superieur ſe ſaiſit de ſa ceinture, le Chirurgien luy arracha une dent avec beaucoup de difficulté, laquelle il garda comme une relique. Il ſe rencontra en même temps dans le Convent une Penſionnaire malade à l'extremité, & abandonnée des Medecins; une Religieuſe luy alla mettre ſur la teſte la petite coëffe qu'on avoit oſtée à la Mere defunte; & auſſi-tôt elle ſe trouva guerie. Les Religieuſes expoſerent ce corps ſans reflexion dans leur Chœur, de quoy Monſeigneur le Cardinal Archevêſque de Lion eſtant averty, & qu'elles avoient en cela prevenu l'ordre de l'Egliſe, il leur envoya Commandement de le remettre dans la terre, & de ne l'en plus retirer; ce qu'elles firent avec tant de ponctualité, qu'à quelques années de là, comme l'on creuſoit pour des baſtimens, un ouvrier trouva la bierre où eſtoit ce corps: il apella une Religieuſe, qui fit venir la Superieure & deux autres profeſſes; mais à cauſe de la deffenſe, elles n'oſerent faire découvrir ny lever la bierre.

Le lieu où elle fut premierement enterrée, eſtoit ſi humide, que l'on eſtima qu'un corps n'y pouvoit eſtre conſervé ſans miracle, veu même qu'une Novice qui y fut auſſi enterrée en même temps & tout proche de la Mere Renée, ſe vit par occaſion au bout de huit jours horriblement corrompüe. Entre grand nombre de perſonnes qui virent ce corps au ſortir de la terre, pluſieurs qui avoient veu celuy de S. Claude Archevêſque de Beſançon, dirent qu'ils n'eſtoient point differens l'un de l'autre.

LA VIE
DE LA MERE CLEMENCE RANQVET, dite de la Presentation, Religieuse Vrsuline de Lion.

CHAPITRE PREMIER.

SA BONNE EDVCATION, SON ASSOCIATION AVX FILLES de sainte Vrsule, & sa Profession Religieuse.

SVR la fin du siecle passé nacquit Clemence Ranquet de Monsieur Iean Ranquet un des plus riches Marchands de la ville de Lion, & qui avoit pour femme Clemence du Soleil. Cette fille fut obtenüe par prieres: & dés le maillot la douceur de son nom & de son naturel parut; car elle ne cria jamais. Son ardeur pour les saintes Images obligeoit de luy en mettre entre les mains, & tout-à-l'heure, elle les portoit à sa bouche comme pour les baiser. Les premieres paroles qu'elle prononça furent, *Iesus-Maria*, & *Ave Maria*. La maison de son Pere & de sa Mere estoit l'azile des Religieux & des Pelerins; & cette petite accouroit à eux, leur faisant de grandes caresses. A l'âge de deux ou trois ans, entendant sonner la Messe, son petit cœur tressailloit de joye, & y estant portée, elle ne s'y comportoit point à la maniere des autres petits enfans qui courent par l'Eglise, mais elle s'occupoit à regarder l'Autel, ou ce que sa Mere faisoit. Sa principale inclination estoit à faire des Oratoires & à se cacher pour prier Dieu. Elle racontoit estant Religieuse, qu'elle n'avoit jamais aimé les jeux enfantins, & n'avoit sçeu ce que c'estoit de conteſter avec ses freres & ses sœurs, ny d'user de ruse envers qui que ce fust. Son esprit estoit fermé seulement à la connoissance du mal, mais penetrant & ouvert à toute sorte de bien. Elle apprit la broderie, la musique, & à joüer de l'épinette, y reüssissant avec une merveilleuse facilité aussi bien qu'aux autres choses que l'on desiroit d'elle. Quand elle eut atteint sa huitiéme année, elle commença à soûpirer apres la viande des grands, qui est la sainte Communion, qu'on luy accorda beaucoup plûtôt qu'aux autres, reconnoissant que la maturité de

de son jugement devançoit en elle le temps ordinaire.

Cette aimable Clemence & sa Sœur Catherine furent les premieres Pensionnaires des Vrsulines Congregées de Lion, leur Pere ayant esté un des principaux Promoteurs de cet établissement. Dieu qui les regardoit dessors d'un œil d'élection & d'amour, pour en faire en peu d'années des Astres étincellants en l'Ordre Religieux de sainte Vrsule, qui éclaireroient par leur vertu, & qui fertiliseroient par leurs douces influences les Provinces d'Auvergne & de Dauphiné; les plaça dés l'abord proche des Meres Franç. de Bermond & Renée Thomas, qui estoient déja de beaux luminaires de cette Maison de Dieu, que l'on commençoit à edifier. La petite Clemence y entra donc à l'âge d'onze ans, & prit bien-tost la resolution d'y passer sa vie au service de Dieu; mais son Pere qui avoit pour elle une grande tendresse, l'en retira au bout de quelque temps. Elle n'eût point chez luy de plus grand contentement, que d'estre en solitude dans sa chambre, & d'y faire les exercices qu'elle avoit apris aux Vrsulines; & elle ne sortoit point de là que l'on n'eût sonné une clochette qui estoit tout exprés à sa porte. Sa bonne Mere ne laissa pas de luy commettre une partie du soin de son domestique, dont elle se demêla parfaitement bien. Cependant la M. de Bermond demandoit à Dieu cette chere fille, qui de son côté perseverant dans le desir de retourner à la Maison de sainte Vrsule, ses parens l'y remenerent: Et elle y receut peu apres à l'âge de 15. ans l'Habit des Sœurs Congregées. Il est impossible de décrire la ferveur avec laquelle elle commença à courir la lice de la perfection. Son progrés se remarquoit à veüe d'œil, & avec étonnement. A la fin du Noviciat ordinaire, elle fit les Vœux simples, se donnant à la Congregation, à la maniere des autres. Et quelques années apres le jour que s'établit le Monastere des Vrsulines de Lion, elle prit le voile, fit la Profession solemnelle, & eut le surnom de la Presentation. En suitte on luy commit le soin des Pretendantes, puis des Novices, qu'elle dressa si bien, que sa memoire est encore en benediction dans l'esprit des anciennes Vrsulines de Lion qui ont esté sous sa conduite. Monseigneur l'Archevesque de Lion (outre la bonté qu'il avoit pour ce nouveau Convent) témoignoit une affection toute particuliere pour la Sœur Clemence. Il s'informoit d'elle familierement de la maniere de son Oraison, & comment elle gouvernoit ses Novices: Cette jeune Maistresse luy répondoit si humblement, & si juste, que ce grand Prelat en demeuroit parfaitement satisfait.

Vn an apres la closture de ce Monastere de Lion, plusieurs Assemblées de filles devotes desirerent aussi embrasser la vie Religieuse. L'Auvergne avoit déja quelque petit nombre de filles apparemment Religieuses Vrsulines; mais en effet sans stabilité, n'estans pas authorisées du S. Siege. Monseigneur Ioachim d'Estein, Evesque de Clermont, delibera d'unir ce peu d'Vrsulines de son Diocese, avec les Religieuses Vrsulines de Lion. Il choisit pour l'execution de ce dessein le R. P. Charles de Craffort, Superieur de l'Oratoire du même Clermont, qui alla de sa part demander à Monseig^r l'Archevesque de Lion, quelques Professes pour communiquer leur Bulle & leurs Regles aux Vrsulines de Clermont, & les établir en vrayes Religieuses. Cette demande fut accordée; & la Superieure de Lion presenta nôtre Sœur Clemence. Bien que d'abord le P. Superieur la trouvast fort jeune, il fut neanmoins si edifié de sa sagesse, qu'il accepta l'offre qu'on luy en fit: Et Monseigneur l'Archevesque en la luy donnant, marqua beaucoup d'estime de sa pieté. Pendant que l'on traita de son depart pour l'Auvergne, il se passa assez de temps, de sorte que l'on n'y pensoit plus dans Lion; Et une Communauté de Mascon faisant instance pour avoir des Religieuses, on donna le choix à nôtre Sœur Clemence, ou de Mascon, ou de l'Auvergne, s'il y faloit aller; Mais cette parfaite Religieuse s'en remit entierement à la volonté de ses Superieurs. Elle dit pourtant depuis que son penchant estoit davantage pour l'Auvergne. C'estoit aussi la vigne où le Pere de famille l'apelloit pour y travailler fructueusement, comme elle fit, & comme nous allons voir.

CHAPITRE SECOND.

ELLE VA ETABLIR, ET CONDVIRE LE MONASTERE de Clermont en Auvergne.

LE temps destiné par la divine Providence, pour tirer la Sœur Clemence de Lion estant arrivé, Monseigneur l'Evesque de Clermont réitera sa demande, & envoya Monsieur le Prieur Belot son Promoteur à Lion, querir les Vrsulines Professes, qui luy avoient esté promises. La Mere de Bermond avertit cette chere Sœur, de se donner à Dieu, pour accomplir son œuvre, & luy choisit une Compagne, puis leur ordonna d'aller toutes deux dés la même heure en retraite: ce qu'elles firent, avec autant de paix,

que s'il n'eût esté question, que d'aller du departement des Religieuses, à celuy des Pensionnaires. Toute la Communauté estoit pareillement dans une telle mortification, & simplicité, qu'encore que les Meres fussent un peu empressées à preparer l'équipage; pas une autre neantmoins ne demanda qui s'en alloit, ny en quel lieu; Et comme la Mere Clemence, étant alors Assistante & Maîtresse des Novices, devoit estre doublement regrettée, la Superieure, pour adoucir la peine de ses filles, les envoya toutes ensemble en solitude, deux jours avant le depart, duquel enfin l'heure estant venuë, toute la maison fondit en pleurs à l'adieu, excepté la Mere Clemence, & sa Sœur qu'elle y laissoit; car elles ne verserent pas une larme, ne donnerent aucun signe de peine pour leur separation, bien qu'il y eût entr'elles une union aussi forte, que la grace en pouvoit souffrir, entre deux si aimables Sœurs, qui avoient esté comme inseparables jusques alors: Nôtre Superieure nommée, se prosterna aux pieds de la Mere de Bermond, pour luy demander les avis necessaires, à l'employ où Dieu l'apelloit. La Mere les luy donna par écrit, en treize petits articles bien importans: Et enfin en l'embrassant, elle luy recommanda de regarder la Sainte Vierge, comme sa Superieure, & celle du Monastere dont elle auroit la conduite. Ses Parens la receurent à la porte Conventuelle, & ils reconneurent aussi bien que les autres, qu'elle estoit au dessus des emotions ordinaires en semblables occasions. Tous ceux qui l'accompagnoient, furent charmez de sa modestie, & de sa regularité sur les chemins. Elle arriva à Clermont, le vingt-septiéme de May 1621. le quinziéme mois d'aprés sa Profession. Monseigneur de Clermont luy donna sa Benediction dans la Cathedrale, puis la voulut bien mener en personne aux Vrsulines, où il la mit en plein pouvoir, & enchargea aux filles de luy rendre honneur, & obeïssance, comme à leur Superieure. Et pour conclusion, il la recommanda au R. Pere de Craffort, Superieur du Convent. Par son ordre, elle prit quinze jours de repos, avant que d'entrer en l'exercice de sa charge, & pendant ce temps-là, elle entra en connoissance de tout l'état de la maison. Aprés, le même Superieur luy remit le spirituel, & le temporel, faisant une exhortation publique à la Cõmunauté composée de vingt filles, desquelles six au plus, avoient fait Profession entre les mains de Monseigneur de Clermont.

La maison estoit assez depourveüe de logemens, & d'autres commoditez, quand cette chere Mere y entra. Elle n'avoit que vingt-deux ans; mais se voyant obligée par le poids qu'on luy avoit imposé, à travailler à la perfection, de ce qui n'estoit

encore qu'débauché, elle s'y prit avec tant d'habileté, qu'une fille de cinquante ans, n'eut pû faire mieux. Elle s'apliqua d'abord à sonder l'esprit de chacune des filles, qu'elle traitoit avec tant de cordialité, & d'affection, qu'elle en acquit dans peu la meilleure partie. Elle relevoit son courage à la veüe de leur pauvreté, & avec succés; car jamais rien ne leur manqua du necessaire; & en tres-peu de temps ce Monastere fut en bon état.

Elle n'admit pas une Novice à la Profession, qu'aprés une année de Noviciat sous son epreuve, encore que quelques unes eussent porté l'habit quatre & cinq ans. Parmy le nombre, il s'en trouva qu'elle ne jugea pas propres pour les Vrsulines, & elle les fit sortir; mais ces sorties luy furent occasion de beaucoup de peine, tant par les gens du monde interessés, que par des Parentes demeurées au Monastere, dont il y en eut une assez hardie pour lever la main contre elle, & la fraper; sans qu'elle donnast pour cela le moindre signe d'aigreur, non plus que pour les injures, affrons, & confusions qu'on luy dit, & fit dedans & dehors la maison.

Le diable l'attaquant par ce qui luy estoit plus sensible que sa personne, enveloppa ses amis dans les calomnies, qu'il faisoit semer contre elle, de sorte que l'on publioit mille medisances des RR. PP. de l'Oratoire de Clermont. La chose creût à tel point, que ces Peres qui confessoient & assistoient les Vrsulines, s'en retirerent, & neuf ans durant, ne visiterent point, ny les filles, ny la Mere Clemence, qui se voyant privée de l'apuy de ses Superieurs, en une terre étrangere, où elle n'estoit que depuis trois mois, jeune, sans experience, & sans conseil, elle ne perdit pas neantmoins l'esperance, elle ne parut point inquietée; Et quoy qu'elle souffrist durant un si long-temps, plus qu'il ne se peut dire; elle se comporta si vertueusement, que la divine bonté remit les choses en leur premier estat, lors qu'on l'attendoit le moins.

Comme elle reconnut que ces filles avoient inclination de continuer leurs exercices accoutumez, elle les laissa faire pour quelque temps, & s'y reduisit elle-même; puis s'estant renduë maîtresse de leurs cœurs, elles se rangerent à tout ce qu'elle desira, avec une soumission d'enfant, encore qu'il y en eût déja d'âgées dans la maison, dont la Mere admiroit l'obeissance. De leur part elles estoient si ravies de sa conversation, & de sa conduite, qu'elles disoient d'elle: *C'est un Ange, & non pas une fille*: ne se pouvant rassasier de la voir.

Six mois aprés qu'elle fut à Clermont, sa Compagne fut rapellée à Lion, & s'y en retourna. Et la Mere Clemence, voyant qu'il se

presentoit quantité de filles pour estre Religieuses, & que la maison estoit déja trop petite, pour contenir sans incommodité, celles qu'elle y avoit receües, elle prit dessein de faire bâtir, contre l'avis de plusieurs personnes politiques, lesquelles tenoient pour impossible, que dans la pauvreté, où ils sçavoient le Convent, l'on fist une si grande entrepriſe. Mais Dieu y pourveut si admirablement, que ce bâtiment fut construit sans discontinuation, jusqu'à ce qu'il fust parachevé, & sans que l'argent y manquast, bien qu'il montast à la somme de quarante à cinquante mille livres: ce qui fit confesser à ceux qui y avoient esté le plus contraires, que la main du Seigneur estoit en cette œuvre. La joye de ces vertueuses filles fut telle, de voir qu'on leur edifioit des lieux de regularité, que toutes, à l'exemple de leur Superieure y travailloient, & servoient les manœuvres, en silence, & en recollection.

Environ ce temps là, cette chere Mere leur pensa estre ravie, & du ciel & de la terre; car elle eut une maladie si grieve, qu'elle fut abandonnée des Medecins, & sa guerison fut si surprenante, qu'on l'estima une espece de miracle, & le pur effet des prieres faites à ce sujet. En suitte les Vrsulines de Lion la redemanderent, & luy envoyerent son obedience, signée de Monseigneur l'Archevesque. Elle la communiqua à ses Superieurs, pour en avertir Monseigneur de Clermont, qui à ces nouvelles, se transporta expressement à sainte Vrsule, pour sçavoir l'inclination de la Mere, & voyant son indiference, il rompit l'obedience venüe de Lion; Et ainsi elle fut arrestée en Auvergne.

L'année 1629. la ville de Clermont estant affligée de peste, tout le monde sortoit pour se garantir du fleau. Mais la Mere Clemence ne voulut jamais entendre à quitter son Monastere, & exhorta ses filles à s'abandonner à Dieu, & à luy sacrifier leur vie, plûtôt que de rompre leur Closture; Elle rendit seulement les Pensionnaires: Les R. Peres de l'Oratoire les confesserent, & leur dirent la Messe, comme de coutume, & toute la Communauté vaquoit aux Prieres, Processions, & Penitences extraordinaires, pour apaiser l'ire de Dieu; qui se contentant du sacrifice volontaire de tant de bonnes personnes, les conserva en santé; encore qu'une de leurs Tourieres mourust, & toutes les aparences de ce mal, parurent mais seulement aprés sa mort, tellement qu'elle ne laissa pas d'estre secoüe, & servie des Religieuses pendant sa maladie, & pas une de celles qui l'aprocherent, ny les autres n'en receurent d'incommodité.

L'exercice de l'Institut ayant esté interrompu durant ce fleau, quand

quand il eut ceſſé, la Superieure le fit reprendre; Elle tâchoit d'en rendre toutes ſes Religieuſes capables, & mépriſa genereuſement les biens temporels, & conſiderables, qui luy furent offerts, ſous condition de le quitter, choiſiſſant plûtôt l'extremité de la pauvreté, où elle pourroit eſtre reduite, que de perdre ce treſor de l'Ordre, en quoy conſiſte tout le bon-heur, & l'avantage des Vrſulines, comme eſtant la fin principale de leur erection.

La douce odeur de vertu, que répandoit ce Monaſtere de Clermont, obligea Madame la Prieure de S. Geneſt, de l'Ordre de S. Benoiſt, de demander à y demeurer quelque temps, avec neuf de ſes Religieuſes, pour y prendre ſous la conduite de la Mere Clemence, une forme de vie, conforme à la ſainteté de ſa profeſſion. Elle y demeura trois mois, & y profita ſi bien, qu'au ſortir, elle reforma ſon Prieuré, & finit ſes jours tres-regulierement, conſervant de grands ſentimens d'eſtime, & de reconnoiſſance envers les Vrſulines de Clermont.

CHAPITRE TROISIEME.

ELLE FAIT VN ETABLISSEMENT A THIERS, & un à Monſferrant, puis elle retourne à Clermont, & à Thiers.

APRE'S que la Mere Clemence eut eſté douze ans à Clermont, Monſeigneur l'Evêque, pour la retenir en Auvergne, l'envoya eſtablir à Thiers, avec neuf Compagnes, & luy dit ces propres mots à ſon depart de Clermont; *Adieu ma Mere, faites auſſi bien à Thiers, que vous avez fait à Clermont. Ce qui me fâche, eſt; qu'en vous éloignant de moy, vous vous aprochez de Lion, & j'aprehende de vous perdre; mais puis que Dieu vous apelle à Thiers, allez, allez travailler avec benediction.* Elle avoit donné l'habit religieux à cinquante filles dans Clermont, ſans compter les vingt, qu'elle y avoit trouvées. Et toutes ne la laiſſerent ſortir qu'à regret. Elle entra à Thiers, le premier jour de Juin 1633. Et le quatriéme, les Claſſes furent remplies. Cette abondante moiſſon rejoüit fort les Vrſulines. Leur Superieure inſtruiſoit les filles auſſi aſſiduement qu'elles. Elle trouva dans le jardin de leur maiſon de Thiers, un petit Oratoire, où les Myſteres de la ſainte Enfance de Noſtre-Seigneur eſtoient depeints; ce qui la confirma dans le deſſein qu'elle avoit pris, d'y dedier la même maiſon, & de porter les Ames qui y ſeroient apel-

lées à honorer particulierement ces saints Mysteres, comme elle fit avec un heureux succés.

Ayant demeuré cinq ans à Thiers, & beaucoup avancé le Monastere, elle sçeut que la ville de Montferrand faisoit instance pour qu'elle y allast en personne, commencer aussi un Convent: Mais quelque effort qu'elle fist, & quelque adresse dont elle usast, pour preparer ses filles de Thiers à son absence, elle ne leur fut pas moins douloureuse, qu'elle avoit esté à celles de Clermont. Pour les consoler, elle promit de les revoir, en disant, *Mes cendres seront dans Thiers, & je laisse mon cœur dans cette maison, à laquelle j'auray toûjours affection, & desir de rendre service.* Elle donna aux Sœurs de saints conseils, puis sortit le dixiéme de Iuillet 1638. avec quatre Professes, de celles qu'elle y avoit menées. En passant elle sejourna quinze jours à Clermont, & parla à toutes les Religieuses en particulier, à la priere de leur Superieure, qui luy rendit compte de toute la maison.

On luy choisit encore six Compagnes pour Montferrand, si bien qu'elles sortirent neuf de Clermont, aprés que la Mere y eut receu visite de la part de Monseigneur l'Evêque, qui fut empêché d'y aller en personne, & qui luy promit de le faire, si tôt qu'il seroit libre, comme il fit, allant à Montferrand, où il administra le Sacrement de Confirmation, dans la Chapelle des Vrsulines, qu'il trouva à son gré, & tout leur petit accommodement assez bien, pour un commencement. Mais avant que d'entrer en ce lieu, la Mere & sa Compagnie, furent receües au Monastere de la Visitation de la même Ville, avec tous les témoignages d'une sincere charité; Et bien que ces bonnes Religieuses là, ne visent celles cy, qu'un demy jour, elles furent si edifiées de la singuliere douceur, & humilité de la Mere Clemence, qu'elles la proclamoient une Sainte, & elles contracterent dés lors une cordiale union avec elle, & ses filles, qui depuis a toûjours duré entre ces deux Communautez. Le lendemain de leur entrée à Montferrand, & R. P. Craffort dit la premiere Messe, au Monastere naissant, & posa le S. Sacrement dans le Tabernacle: La Mere desirant que l'Eglise fust dediée au S. Esprit, connut que ce n'estoit pas sans une inspiration Celeste, veu qu'elle aprit qu'autresfois on nommoit ce lieu là, la Confrairie du Saint Esprit, d'où cette pieuse Mere tira un motif pour animer ses filles au culte special de cette troisiéme Personne de l'adorable Trinité.

Elle établit ce Convent, aussi heureusement que les precedens. Mais la continuation de ses travaux luy causa des hemoragies, &

pertes de sang par le nez, si abondantes, qu'elle en estoit jusqu'au mourir. De plus, les fiévres quartes, quotidiennes, & continuës, la retenoient quelquesfois les six mois au lict, sans que pourtant son esprit perdit rien de sa vigueur. Aussi-tôt que le mal luy laissoit un moment d'intervale, elle l'employoit fidelement au bien de ses Religieuses; Et cela avec autant de paix, que si elle n'eût rien enduré. Elle avoit une telle authorité, estant même malade, que quoy ce fust, ne relâchoit dans la maison, non plus que quand elle estoit en santé; & tous ses ordres y estoient observez, aussi bien en son absence qu'en sa presence. Toutesfois elle demanda souvent sa decharge aux Superieurs, qui enfin jugerent qu'il estoit raisonnable de la luy accorder, & resolurent de la tirer de Monferrand, pour luy faire changer d'air. Le jour fut pris pour sa sortie, nonobstant les oppositions des Religieuses, qui obtindrent congé de faire tout le possible auprés de Dieu, pour conserver leur bonne Mere. En suitte, toutes celles qui n'avoient pas des offices bien pressans, allerent en solitude durant trois jours, mettant toutes sortes de penitences en usage; Et chacune en inventant à l'envy. Outre cela elles prioient successivement, & continuellement prosternées en terre, & d'autres les bras étendus en Croix, hors des heures, que toutes s'assembloient pour prier en commun à genoux; jusques à ce que le jour arrivé, la Communauté se jetta aux pieds du Superieur, & toutes luy representerent derechef, avec larmes, le grand besoin qu'elles avoient encore de leur Mere, & le prierent si efficacement de la leur laisser, qu'il se rendit à leur volonté.

Elle continua toute infirme qu'elle estoit, de les conduire. Nul interest temporel ne faisoit impression sur son esprit, quand il s'agissoit de conserver la quietude de sa Communauté: de quoy elle donna un exemple bien remarquable, en ce qu'elle aima mieux obliger cette maison commençante à payer annuellement une somme fort considerable, à la Dame Fondatrice, que de la garder dans sa Closture, en risquant la paix qu'elle y vouloit conserver.

Estant parvenuë à la fin de son second Triennal, elle demeura encore un an dans ce Monastere. Les Vrsulines de Thiers, sçachans qu'elle estoit hors de charge, ne manquerent pas de la redemander; mais le Superieur leur fit reponce, que ce seroit l'accabler de la charger de nouveau, & qu'il luy falloit quelque repos. En même temps Monseigneur l'Archevêque de Lion, deputa un P. Minime, pour la voir de sa part, & s'informer, si elle ne pouroit pas bien

encore estre Superieure, ayant dessein de la r'apeller à Lion: La Mere, qui ne souhaittoit rien tant, que de finir ses jours dans la soumission, declara à ce bon Pere, qu'elle estoit desormais incapable de soutenir le travail de la charge, luy alleguant tant de raisons, qu'elle ne fut plus pressée de ce côté-là.

Mais d'autre part, les Vrsulines de Clermont l'éleûrent, sans avoir égard à ses infirmitez, dont elle les avoit amplement informées. Elle aprit la nouvelle de son election, auprés du lict de la Superieure de Montferrand, alors malade. Et bien que ce luy fust un coup presque mortel, en l'état où elle se trouvoit, elle ne fit point paroistre sa peine; mais se mit à en consoler la Superieure; puis elle luy dit, *Ma Mere, permettez moy de m'offrir à Dieu*, & elle se mit à genoux, pour luy sacrifier le peu qui luy restoit de vie. Son plus grand soin en suitte, fut de resoudre ses pauvres filles, & de relever leur cœur. Elles estoient dans la derniere desolation, pendant qu'elle se montroit ferme comme un rocher.

L'effort que fit cette vertueuse Mere sur elle-même, pour se resigner à reprendre le gouvernement, augmenta tous ses maux durant les quinze jours, qu'elle demeura encore à Montferrant; mais elle ne voulut pas pour cela differer son depart. En quittant ses filles de Montferrand, elle leur donna des marques si evidentes de tendresse, que l'on eût dit qu'elle desiroit ouvrir son cœur, pour les y loger toutes. Elle fut conduite à Clermont, par les trois principales Officieres du même Monastere, qui estoient venües la querir à Montferrand, & elle y rentra au mois de May de l'an 1643. avec beaucoup de contentement de ses premieres filles, & des personnes de la Ville, qui l'avoient auparavant connüe, & qui ne manquerent pas de la feliciter pour son heureux retour. Elle se comporta à Clermont, de même air, de même zele, & de même ardeur, qu'elle avoit accoutumé: Et à la fin des trois ans de son gouvernement, on fit election d'une autre. Ce que les Vrsulines de Thiers ayans sceu, elles écrivirent sans delay au R. Pere de Craffora, pour le suplier de la leur rendre. Il montra cette lettre à la Mere, luy donnant le choix de tous les Monasteres de sainte Vrsule, qui estoient dans le Dioceze, pour y faire sa demeure. Elle s'en remit à sa disposition; mais enfin esté pressée de dire celuy où elle avoit plus de penchant, elle répondit, que c'estoit à celuy de Thiers, par condescendance au desir des Religieuses, & pour s'aquitter de sa promesse d'y retourner un jour, parce que de sa part, tous lieux luy estoient indiferens. Sa retraite fut arrestée en ce Monastere, à la grande joye des Religieuses, qui depuis dix

elle qu'elle en estoit sortie, demandoient continuellement à Dieu son retour.

Ses filles les Vrsulines de Montferrand, qui souhaittoient la même faveur, demanderent congé de la retenir en passant, au moins un mois; mais on ne la leur accorda que pour quinze jours seulement; pendant lesquels elles pleurerent cent fois, & de joye de la revoir, & tout ensemble de douleur d'estre obligées de la perdre si-tôt. Elles firent encore un dernier effort auprés du Superieur, pour le porter à la laisser dans leur Maison: Les Messieurs de Ville s'y interesserent, & joignirent leurs poursuites à celles des Vrsulines. Le premier Consul, & le Procureur du Roy, s'en allerent par un mauvais temps, & par un plus mauvais chemin, trouver Monseigneur de Clermont, à cinq lieuës loin, pour luy demander instamment congé d'arrester la Mere Clemence dans leur Ville. Sa Grandeur s'en remit à leur Superieur le Pere de Craffort, ne voulant pas changer les ordres qu'il avoit donnez pour Thiers. Ainsi Montferrand fut frustré de son attente, parce que Dieu avoit assigné le Convent de Thiers à cette chere Mere, pour y finir sa vie. Elle y arriva le vingt-troisiéme de Mars de l'année 1648. A son entrée au Monastere, on sonna la grosse cloche, la Communauté la receût à la porte, & la conduisit au Chœur, où le *Te Deum laudamus*, se chanta. En suite de quoy ses filles la saluerent, avec une jubilation inexplicable. Et la joye de sa venuë ne fut pas renfermée dans le Monastere; elle s'étendit par la Ville, principalement aux personnes les plus qualifiées, & à ses anciens amis, qui luy rendirent leurs devoirs au plûtôt.

La Superieure se ranges avec la Communauté, sous son obeïssance; mais elle refusa le gouvernement jusqu'à la premiere visite, & alors malgré toutes ses excuses, il luy fut ordonné de le prendre, & le pouvoir luy en fut autentiquement donné. Elle ne se servit pourtant de son authorité, qu'avec deference, & dependance de la Superieure éleüe, luy rendant tout l'honneur possible, & agissant comme son aide seulement, par un fidele raport de toutes choses. Cependant le temps de l'Election s'aprochant, elle usoit quelquefois d'une severité étrangere, & étudiée, pour degouster les esprits de sa conduite: Elle disoit dans les rencontres, qu'elle n'avoit plus rien pour la charge de Superieure, ny au corps, pour l'avoir foible à l'excés, ny en l'esprit même, à cause que ses Maximes n'estoient plus du temps. Mais plus elle tâchoit de manifester ses incapacitez pretenduës, plus elle découvroit combien elle estoit digne de la charge qu'elle refusoit. En effet elle eut generale-

ment toutes les voix pour estre Superieure, & y fut confirmée au grand contentement de toute la Communauté. Estant conduite à la place de la Superieure, comme chacune la saluoit avec joye, elle dit à une Sœur, qu'elle ne se rejoüist point tant, parce qu'elle n'avoit de Mere pour guere plus d'un an; Cette parole ne fit pas d'impression pour lors, ny jusqu'à ce que l'evenement en fit voir la verité par sa mort, qui avint quinze mois aprés son election. Elle eut dans cét intervale trois maladies grieves, dont la derniere mit fin à sa belle vie. Mais avant que de luy voir rendre l'Ame, considerons sa vertu dans des epreuves tres rudes.

CHAPITRE QVATRIEME.

DES PLVS RVDES EPREVVES OV SA VERTV fut attainte.

LA Mere Clemence essuya toutes les peines ordinaires dans la pratique des vertus religieuses, & dans les affaires attachées aux établissemens des Convents, & à leur conduite; Mais elle en desiroit encore de plus grandes, où l'humiliation fust jointe. Elle les demanda à son Sauveur, qui les luy accorda, de quoy ayant quelque pressentiment, elle se divertissoit à planter de petites croix en divers lieux de la maison, puis elle les alloit reverer tous les jours, & convioit ses Sœurs à l'accompagner. Ayant esté éleüe Superieure d'un certain Monastere, elle y fut receüe avec un general aplaudissement; Toutesfois en y allant, elle dit à une Religieuse. *Ie m'en vais estre Superieure en tel lieu. Vous l'avez bien souhaité; mais asseurez-vous que ie n'y feray rien que souffrir, & que j'en sortiray à vostre confusion & à la mienne.* Ce qui ne fut que trop veritable, parce que quand elle y eut exercé un an la charge, elle fut publiquement deposée par le Superieur, à la sollicitation d'un Confesseur, & d'autres personnes qui la firent passer pour incapable, la traitant avec beaucoup de rigueur & de mépris, jusques à luy faire des reproches sur ses infirmitez. Elle se soûmit à la direction qui luy fut marquée, avec la docilité d'une fille qui entre en Religion, de sorte qu'elle n'eust pas esté d'un lieu à l'autre, sans avoir demandé congé. Et pour ne rien perdre d'un temps si precieux en son estime, elle s'employoit à l'Oraison, au silence, à la patience, & en l'exercice des œuvres les plus basses & serviles. Ainsi elle prit soin d'aller tous les jours tirer l'eau pour la cuisine, & au-

tres lieux ; & apres cela d'aider à faire des bouquets pour l'Eglise. Quant à son occupation interieure, elle tendoit à honorer les estats de mépris & d'humiliation du Fils de Dieu.

Cependant on sçeut sa deposition tres secrette, afin que les autres Monasteres n'en eussent point de connoissance. De sa part elle y fut si fidele, que les Superieurs luy ayans laissé la liberté d'écrire & de recevoir des lettres sans les montrer, elle n'en manda jamais rien à personne ; Et sans l'occasion que nous allons dire, on ne l'auroit point sçeu. Ce fut une Tourriere d'un autre Convent, à qui une Religieuse de celuy-cy, dit sans y penser, & en presence de la Mere Clemence, qu'elle s'en alloit faire son message à la Superieure : Car cette Tourriere qui avoit déja du soupçon, demanda au même moment si ce n'estoit pas la Mere Clemence qui estoit Superieure de cette Maison là ; & alors la Mere & l'autre Religieuse ne pouvant trouver d'échapatoire, elles luy avoüerent ce qui en estoit, & la conjurerent de n'en rien dire. Cette fille qui avoit l'esprit assez fin, le fit sçavoir au Convent où elle servoit, & de là les autres de la Province en furent informez & surpris au possible. Dans le temps de cette epreuve, elle acquit de grands amas de riches merites, pratiquant les vertus d'une façon toute heroïque, & avec une constance tres-genereuse. Et au sortir de là, elle parut comme l'or qui sort du dernier creuset, si degagée, si purifiée, & si élevée de la terre, que nul objet ne luy sembloit digne d'arrester ses yeux, son cœur & ses pensées, que les croix & les humiliations.

Il faut encore remarquer que le Superieur, pour authoriser sa conduite dans la deposition de la Mere, l'obligea d'écrire une Lettre à Monseigneur l'Evesque de Clermont, pour luy representer son incapacité dans le gouvernement, & obtenir de n'estre plus mise à l'avenir dans les charges. Elle transcrivit la formule que le même Superieur luy avoit dictée pour cette lettre, n'y changeant pas une syllabe. Neanmoins Monseigneur de Clermont ne l'attribua qu'à l'humilité de la Mere Clemence, & laissa les Religieuses dans la liberté de l'élire comme auparavant.

Elle fut receüe comme en triomphe à la Maison, où elle entra au sortir de celle-cy. Toutes les Religieuses se sentans animées à l'honorer extraordinairement, & jusques aux plus jeunes du Noviciat qui la connoissoient moins que les autres, luy parsemerent tout son lict de laurier, luy en mirent une branche en la main, & luy dresserent une espece de trône où elles la firent seoir avec un grand aplaudissement, sans que cela eust esté projetté auparavant, & sans

que la Mere y fit reflexion qu'à la fin. Alors elle le prit à dire ; *Dieu vous le pardonne, mes cheres Sœurs.*

Ce ne fut pas dans cette seule occasion que les Superieurs l'humilierent ; mais dans plusieurs autres, & pareillement des personnes de vertu l'exercerent, quoy qu'à bonne fin. Il arriva un jour qu'une Sœur qui avoit entendu des paroles tres-injurieuses qu'on luy venoit de dire, luy remontra qu'elle estoit trop bonne, & qu'elle devoit se plaindre de ces mauvais traitemens. *A Dieu ne plaise*, luy répondit la Mere, *que je me plaigne de personne : helas ! on me devroit chasser de tous les Monasteres d'Auvergne, comme une servante inutile ; je me trouve obligée à tout le monde, & nul ne me doit rien que le blâme.* Avec cette douceur elle calma une Communauté qui estoit en quelque trouble au sujet d'une fille à qui elle avoit refusé l'entrée pour de justes causes. Vne Religieuse parente de cette fille, ne put si bien regler le ressentiment qu'elle avoit de ce refus, qu'il n'y parust par quelque emportement contre sa Superieure, laquelle à l'instant se mit à genoux pour luy demander pardon, & la prier qu'elle déchargeast entierement son cœur sur elle, mais qu'elle ne maledifiast point cette petite Communauté, qui avoit si grand besoin de bon exemple. La pauvre Religieuse confuse d'une si merveilleuse humilité, obligea auſſi tost sa Mere de se relever. Elle le fit, luy disant, *Hé bien, ma chere Sœur, que voulez-vous encore que je fasse ?* Et en l'embrassant tendrement, elle sçeut si bien adoucir son cœur, qu'elle reconnut sa faute, & en fit penitence. Toutesfois de peur que les autres ne se prevalussent de l'exemple de la Religieuse, & de la bonté de la Mere Clemence, la même Mere fit le long d'une semaine des Conferences, dans lesquelles elle montra la grieveté de ces sortes de fautes.

Dans une autre rencontre, une de ces filles estant fort troublée d'un faux raport que l'on avoit fait à son dés-avantage ; apres l'avoir diverses fois exhortée à souffrir doucement sa peine, elle luy dit ce qui suit, & qui servira encore à faire connoistre les traverses de sa vie ; *O courage donc, ma chere Sœur, Dieu couvre la verité pour un temps, afin de faire preuve de nostre fidelité. Qu'eussiez-vous fait dans des occasions où je me suis trouvée, & que je me sens obligée de vous marquer en general pour vostre consolation ? Peu de temps apres mon arrivée à Clermont, je fus accusée de toutes sortes de personnes, même contre mon honneur. J'estois jeune, sans experience, hors de mon pays, abandonnée de tout le monde, & la butte d'un chacun. Mon Confesseur ne me vouloit pas absoudre, dans la croyance que les bruits qui*

qui couroient de moy, estoient veritables, il me reconnut qu'au bout de six mois la verité de tout, & me demanda pardon; Dieu me faisant la grace au plus fort de cette bourasque, d'avoir l'esprit aussi tranquille qu'auparavant; Et je n'experimentay jamais mieux qu'alors, les grandes assistances, & les secours puissants que sa bonté depart à ceux qui se confient en luy.

Si d'un côté la Mere Clemence n'estoit pas toûjours persecutée, de l'autre elle avoit en sa personne de continuelles matieres de souffrances; car la migraine la tourmentoit souvent, l'esquinancie, les maux d'estomach, les foiblesses & les ardeurs violentes la saisissoient de temps en temps. Et tous ces maux ausquels une surdité se joignit à la fin, augmentoient par les remedes qu'elle ne laissoit pas de recevoir, avec abandon aux Medecins, & aux Infirmieres. On luy ordonna un breuvage composé d'une chose si sale, qu'on ne la peut pas nommer, & qui fut d'une si intolerable puanteur, que les Religieuses avoient tres-grande peine à la luy presenter. Mais par soûmission au Medecin elle la prit avec autant de contentement que si ç'eut esté une liqueur bien agreable. S'il arrivoit que l'on se mépriſt en la servant & à son prejudice, elle n'en faisoit que rire, & prenoit tout indiferemment. Vne jeune Infirmiere sans experience luy apliqua des ventouses, & les luy laissa tout le jour sur le col, qui en fut tout écorché; mais la Mere ne s'en plaignit point, & attribuoit tous les accidents à l'ordre de Dieu.

A la nouvelle du revers de fortune de son Pere, elle n'en fut point troublée. Et quand elle aprit que luy, sa Mere, & un de ses Freres estoient morts de la peste en moins de trois jours, elle ne versa pas une larme; mais élevant les mains & les yeux au Ciel, elle dit avec le S. Homme Iob: *Le Seigneur me les avoit donnez, le Seigneur me les a ostez, son saint Nom soit beny.* Vn autre de ses Freres qui estoit en assez belle passe, & sur le point d'estre avancé par Monsieur le Mareschal Desfiat, ayant entrepris le voyage de Paris en Auvergne, tout exprés pour voir sa chere Sœur, fut enlevé par la mort sur le chemin. La Mere à cette nouvelle surprenante ne fit rien davantage que de le recommander aux prieres des Religieuses qui se trouverent proche d'elle. Lors qu'elle aprit la mort de ses deux premieres Meres de Lion, elle en usa tout autrement, car elle pleura tant que ses filles s'en étonnerent; & elle leur en rendit cette raison: Que l'Ordre avoit fait une si grande perte en la personne de ces dignes Religieuses, qu'elle ne la pouvoit assez deplorer.

CHAPITRE CINQVIEME.

DIVERS EFFETS MERVEILLEVX DE SA CONFIANCE EN Dieu, & dans quelle estime elle estoit.

ON a veu beaucoup d'effets de la confiance de cette venerable Mere dans les Maisons qu'elle a conduites, qui pourroient passer pour miraculeux. Deux fois qu'il n'y avoit que du pain pour servir les Religieuses à table, elle dit que Dieu pourvoyeroit au reste; & on aporta incontinent ce qui estoit de besoin par des voyes inesperées. Vne autre fois, pendant qu'elle prioit, apres avoir fait distribuer trois livres de pain au plus, pour dix-sept personnes, ce pain se multiplia, & apres la refection il en resta autant que l'on en avoit mis sur les tables,

La Mere Clemence estoit apellée le Moyse d'Auuergne, à cause des merveilles qu'elle y operoit; Et l'on a mandé de cette Province, que si chacun deposoit les assistances receuës de Dieu par son entremise, il y auroit de quoy faire des livres entiers. Plusieurs personnes qui estoient comme hors d'elles-mêmes, par la violence des tentations, en l'abordant seulement, ont veu dissiper tous les nuages qui obscurcissoient leur esprit. Vne de ses Religieuses entre bon nombre d'autres, fut guerie quatre fois de peines interieures, & soûlagée notablement dans ses maladies par l'aplication de ses mains, où estant embrassée d'elle. Vne fois particulierement, qu'elle souffroit depuis long-temps un grand mal de teste avec une fluction sur les machoires qui luy fermoit les dents & l'empeschoit de manger; nul autre remede ne luy servit que les prieres de sa bonne Superieure, & un voile qu'elle avoit porté la nuit. Vne autre Religieuse aidant avec ses Compagnes au bastiment du Monastere, en jettant des pierres dans un fondement profond de quinze à seize brasses, elle tomba dedans, pendant que les autres y jettoient aussi des pierres de tous côtez: de sorte qu'apparamment elle devoit estre tirée de là toute froissée. La Mere en la voyant tomber, invoqua trois fois son doux Iesus; Et à ce moment la Religieuse sentit comme deux mains qui la soûtenoient, & qui la porterent jusques au fond du creux, où elle demeura toute droite, & sans recevoir de mal des pierres qui l'avoient heurtée. Elle en sortit sans douleur & sans aucune meurtrissure.

Vn ouvrier creusant les fondemens des Vrsulines de Clermont, la terre mouvante fondit sous luy, puis l'accabla de telle façon, qu'on le croyoit étouffé, & même on demeura bien demie-heure à le trouver. La Superieure avertie d'un tel accident, pria Dieu qu'il ne laissast pas perir ce pauvre homme en servant ses épouses. Enfin on le trouva tout en eau pour le faix qui l'avoit accablé, mais sans autre mal, de quoy chacun fut merveilleusement surpris. Pour luy, il asseuroit qu'il avoit esté garenty par miracle, parce qu'il avoit senty des douleurs si grandes qu'il en devoit infailliblement mourir. Il retourna en même temps au travail, & la Communauté alla en corps remercier Nôtre-Seigneur devant le S. Sacrement. Comme on demolissoit un vieux bastiment, on n'apuya pas un plancher, de sorte que la muraille se renversant du costé de la porte, ceux qui estoient dans ce corps de logis, n'avoient autre passage pour échaper la mort qu'une petite fenestre, qu'ils voyoient encore au hazard d'estre bouchée par les plastras. La Mere Clemence invoqua Dieu pour eux, & contre toute aparence humaine, le plancher détaché de la muraille demeura suspendu sans soûtien, jusqu'à ce que dix ou douze hommes fussent sortis l'un apres l'autre par cette fenestre; & le dernier n'eût pas plûtôt passé, que le plancher acheva de tomber. Vn jour du Vendredy-Saint, les Pensionnaires des Vrsulines de Clermont, estans dans une grande Sale avec leur Maistresse, la Sale enfonça tout d'un coup, & toutes ces filles au nombre de dix-neuf, tomberent en un lieu fort bas; les coffres, tables, & autres meubles tomberent dessus & dessous elles dans la confusion que l'on peut imaginer; joint que cette Sale qui estoit quarrelée, jettoit en son debris, une poussiere suffisante toute seule de les étouffer. La Mere Clemence recourut à Dieu, puis elle fit retirer ces filles de ce chaos; toutes se trouverent saines & sauves, & deux heures apres elles assisterent aux Matines, communement apellées Tenebres.

S'il est vray que la voix du peuple est la voix de Dieu; Et si l'on doit deferer au sentiment des personnes d'authorité & de merite, l'une & l'autre publiant la vertu de la Mere Clemence, n'y doit-on pas ajoûter foy? Mais pour en venir à la preuve, le grand Evesque de Geneve S. François de Sales, l'ayant connûe tres-particulierement à Lion, dit à la Mere Renée de Tous les Saints; *Ma Mere vous avez là une fille de rare vertu, que Dieu a conduite déja bien avant dans le chemin de la saintcté, & on en doit attendre un grand progrez, & une heureuse fin.* La même Mere de Tous les Saints, en parlant aux autres Sœurs, leur disoit bien souvent proposant

son exemple ; *c'est comme cela que je souhaitte que l'on vole à la perfection.*

Monseigneur de Marquemont Archevesque de Lion, l'estimoit si fort qu'il voulut diverses fois la r'apeller à Lion, pour y exercer la charge de Superieure. Mais Monseigneur d'Estein Evesque de Clermont, par même sentiment la retint en son Diocese ; & ne parloit jamais d'elle qu'avec éloges, la protegeant dans toutes occasions, & faisant des graces bien particulieres aux Communautez qu'elle conduisoit.

Monseigneur l'Evesque d'Aulonne Suffragant de l'Evesché de Clermont, sur le recit qu'on luy fit de la vertu de cette digne Mere, l'honora de sa visite en sa derniere maladie, & demeura si content de la disposition où il la trouva, qu'en sortant du Monastere, il dit, *Qu'à la verité cette Communauté faisoit une grande perte, & que du peu qu'il en avoit veu, joint à ce qu'il en avoit appris d'ailleurs, il jugeoit que c'estoit une fille de grande & de solide vertu, & qui avoit esté fortement dans l'épreuve.*

Monsieur Pereyret, Vicaire General & Official de Monseigneur l'Evesque de Clermont, & qui avoit esté auparavant Grand-Maistre du College de Navarre à Paris, prisoit la Mere Clemence, en sorte qu'il dit en aprenant la nouvelle de sa mort à un de ses intimes Amis ; qu'au retour de Paris en Auvergne, il s'estoit réjoüy d'y voir deux personnes, dont celle-cy en estoit une ; la singuliere vertu de laquelle luy estoit connüe de long-temps, & que Dieu l'avoit mortifié, le privant de la consolation de la voir en son extremité. La Communauté de Thiers luy ayant écrit pour luy donner avis de sa mort, parce qu'il estoit alors Superieur de toutes les Religieuses du Diocese, il répondit en ces termes ; *La perte que nous avons faite par le decez de nostre Mere Superieure, n'est d'autant plus sensible, que ses merites m'estoient dés long-temps connus. Je sçay ce qu'elle pouvoit pour la conduite de vostre Maison & des autres du Diocese, & les avantages qu'elle leur a procurez, cela même doit temperer mes sentimens & les vostres, puisque ce sont tout autant de veritables causes de la gloire que j'estime qu'elle possede.*

Monsieur Favero Abbé de S. Simphorian, qui avoit esté long-temps Confesseur de la Mere Clemence, & qui l'assista à la mort, n'en parloit qu'avec admiration ; disant entr'autres choses ; Qu'il n'avoit jamais connu d'Ame plus rare & plus vertueuse, ny qui eût davantage de respect pour toutes sortes de personnes, & particulierement pour celles qui la conduisoient.

Monsieur Tiffier Seigneur de Chalandra, & Aumônier de Made-

moiselle d'Orleans ; apres avoir receu la nouvelle de la mort de cette vertueuse Mere, il en écrivit aux Vrsulines de Thiers en cette maniere. *La connoïssance que j'avois de la vertu de cette bonne Mere, & les grandes pratiques qu'elle en a fait, & que j'ay apriſes de pluſieurs, me perſuadent qu'elle eſt plus en eſtat de nous ſecourir que d'avoir beſoin de nos prieres, &c.*

Le R. Pere Charles de Craffort manda ce qui ſuit aux Vrſulines de Thiers. *Vous avez perdu la preſence de voſtre bonne Mere ; mais non pas ſon aſſiſtance ; & vous avez cet avantage par deſſus vos Sœurs, d'avoir ſon corps, & d'avoir receu ſon Teſtament & ſa derniere volonté. Ie l'ay toûjours veüe fort obeïſſante à ſes Superieurs, meſme lors qu'ils l'humilioient ; tres-patiente, non ſeulement en ſes infirmitez, mais à ſupporter les imperfections tres-grandes du prochain. Et c'eſt à mon avis ſes deux plus grandes graces, avec celle d'endurer les mépris, ſans en témoigner aucun reſſentiment, & ſans ſouffrir que l'on blaſmaſt ceux qui les luy procuroient, ou de qui ils venoient, les excuſant toûjours avec charité, & les couvrant le plus qu'elle pouvoit, & cela, ce me ſemble, par un air de ſainteté.*

Quelque temps apres ſa mort, le même Pere faiſant la viſite dans le Monaſtere de Thiers, il dit que la Province avoit perdu en la Mere Clemence, la plus belle fleur qu'elle eût ; & ſes vertus luy fournirent de ſujet à l'exhortation de ſa viſite. Eſtant entré dans la Maiſon, il verſa des larmes par tous les endroits où il trouva quelque memoire d'elle, & particulierement à ſon tombeau, auquel il rendit honneur.

Le R. Pere Aymond auſſi Preſtre de l'Oratoire écrivit à la même Communauté ſur le même ſujet, & dans ces mots pleins de conſolation *C'eſt maintenant, mes cheres Sœurs ! que vous poſſederez voſtre bonne Mere, ſans crainte de la perdre, ce que vous craigniez auparavant, parce qu'elle eſtoit parmy vous vivante comme vous, d'une vie mortelle ; mais à preſent voſtre joüiſſance ſera parfaite, parce qu'elle eſt dans le ſein de Dieu, vivant d'une vie immortelle comme Dieu, &c.*

Vn bon Eccleſiaſtique paſſant par la ville de Thiers quelque temps apres ſon decés ; encore qu'il ne l'eût jamais veüe, ny connüe, ny même aucune Religieuſe Vrſuline de la Ville ; il dit à la Communauté qu'il avoit fait apeller à la grille. Qu'il venoit, non pas pour la conſoler, mais bien pour la feliciter de l'heureuſe perte qu'elle avoit faite, parce que ſi elle avoit perdu une bonne & ſainte Mere, elle avoit acquis une puiſſante Avocate dans le Ciel ; que maintenant elles devoient toutes regarder ſon ſepul-

chez comme un beau Reliquaire, & que Dieu manifesteroit un jour les ossemens de celle qu'il contenoit. En suitte il dit tant de belles choses de la gloire d'une Ame si humble, si pure, & si simple, que la Communauté en fut surprise & ensemble ravie. Elle s'informa quel estoit cet Ecclesiastique, & aprit que c'estoit un homme de merite & de tres-bonne vie.

Nous passons sous silence quantité d'autres témoignages de personnes eminentes en sçavoir, & en vertu, & de grand nombre de Communautez Religieuses qui en écrivirent en termes fort avantageux; nous contentant d'ajoûter, que depuis que cette vertueuse Mere entra en Auvergne; plusieurs saints Personnages reguliers & seculiers, qui estoient éclairez sur la solidité de sa vertu, tinrent à faveur de s'associer en la participation de ses prieres & bonnes œuvres, la publiant Sainte dés son vivant. Enfin chacun avoit de si grands égards pour elle, que Monsieur de Chenevoux Neveu du R. Pere Coton, estant venu à Clermont à dessein d'en tirer la Mere Clemence, pour établir un Convent d'Vrsulines à Roanne; les Religieuses, & même les gens de la Ville, en ayans eu le vent, recoururent aussi-tost aux Superieurs. Et en moins de deux heures, une telle multitude de peuple environna le Monastere pour s'opposer à sa sortie, que l'on eût dit que l'on vouloit l'assieger. De sorte que Monsieur de Chenevoux se voyant investy de tant de monde, fut contraint de se retirer au plûtôt.

L'opinion que l'on avoit d'elle, estoit utile à ses Monasteres, chacun s'empressant à leur faire du bien en sa consideration. On luy envoyoit souvent des presens, sur tout pendant ses maladies, qui par ce moyen causoient plus d'abondance que d'incommodité; & bien loin d'estre à charge, on avoit tant de contentement à la servir, que quand il l'auroit fallu veiller les six mois de suitte, on ne s'en seroit point lassé; Et Dieu recompensoit amplement le soin que l'on prenoit d'elle. Mais il voulut aussi la recompenser elle-même, & pour ce sujet il la retira de cette vie mortelle à l'immortelle, l'y disposant par une diminution de ses forces corporelles, & par une augmentation de spirituelles.

CHAPITRE SIXIEME.

DE SA MORT ET DE SA SEPVLTVRE.

DEux ans avant que la Mere Clemence mourut, elle se conduisit tout de même que si elle eust eu asseurance, mettant toutes choses en état, & disant des paroles qui le marquoient assez clairement. Le 26. de Septembre 1651. elle tomba tout-à-fait malade pour la derniere fois. Et alors toute sa plainte fut qu'on luy ôtoit le moyen de souffrir, par de trop promps soûlagemens. Son mal fut dangereux au troisiéme jour. Ses filles allerent tour à tour devant le S. Sacrement demander sa santé jour & nuit; & elles estoient plongées dans une douleur inconcevable, pendant qu'elle nageoit dans la joye à l'approche de sa fin. Sçachant que l'on prioit Dieu pour elle de toutes parts, elle dit qu'elle avoit peur que l'on fâchast Nôtre-Seigneur en l'importunant trop pour sa santé. Elle receut les saints Sacremens avec une entiere liberté d'esprit, & benit toutes ses Religieuses presentes & absentes. Celles de Thiers où elle estoit, luy demanderent ce qu'elle souhaittoit le plus d'elles, à quoy elle répondit: *Soyez humbles & simples, & marchez droit devant Dieu, car les petits biais luy déplaisent extremement. Ne vous attachez à rien.* Les derniers jours de sa vie, elle donna plusieurs autres profitables instructions à la Communauté, & même dit quelque mot à chaque Religieuse en particulier. Elle fit reciter en sa presence toutes les prieres de sa devotion; En suite elle demanda pour sa Communauté une grande force d'esprit, pour se conformer en toutes choses à la volonté Divine. Elle avoit fait environner son lict de Tableaux des Saints. Elle baisa tous les instrumens de la Passion de Nôtre-Seigneur. Elle se fit aporter la figure du S. Enfant Iesus; & voyant que ses filles, au lieu de luy chanter un salut, ne faisoient que pleurer, elle entonna elle-même les Antiennes qu'elle avoit fait composer en son honneur, entre plusieurs autres marques de son culte. Le Confesseur luy dit une fois: *Ma Mere, voicy l'Epoux qui vient*, aussi-tost elle répondit; *il soit le bien venu.* Il luy dit encore qu'il esperoit que la divine Clemence, dont elle portoit le nom, luy seroit favorable; *Que je la trouve douce cette divine Clemence* (dit elle avec exclamation:) Et de vray il paroissoit à sa tranquillité que son Ame avoit autant de joye, que son corps souffroit de violentes dou-

leurs. Comme on la tenoit pour une des sages Vierges, on ne craignoit point qu'elle s'endormist sans avoir de l'huile dans sa lampe. Le Medecin l'eveilla pourtant dans un assoupissement, & luy dit qu'elle ne faisoit que dormir; l'habitude qu'elle avoit de se confondre, luy fit répondre tout à l'heure, *il est vray je suis une incivile.* Quelque peu de temps avant que d'expirer, elle devint rouge, & dans une beauté toute extraordinaire, & elle dit; *Oüy, je me rejoüis beaucoup d'estre fille de l'Eglise, comme aussi du glorieux S. Augustin, & de sainte Vrsule.* Le Confesseur luy donna le cierge beny; puis il luy dit, *Hé bien ma Mere, vous voilà la torche à la main, est-ce pour faire amende-honorable à Dieu, & à la Communauté?* A ces mots elle se soûleva à my-corps, & profera ces paroles, *je m'avoüe tres-criminelle devant Dieu, & devant toute la Communauté.* A minuit elle adora le moment de l'Incarnation & de la naissance de Iesus, comme elle avoit acoustumé. Dans cette action il luy prit une foiblesse, & elle ne vécut plus qu'un quart d'heure. Elle ne perdit l'usage des sens qu'en mourant. Ses dernieres paroles furent, *Pardonnez-moy mon Dieu; je mets mon esprit entre vos mains, & je m'abandonne à vous.* Puis frapant sa poitrine, elle mourut de la mort des justes, ainsi qu'elle avoit vécu de leur vie.

Son corps fut gardé trente-trois heures avant que d'estre inhumé: Et bien que son visage fust tout couvert des larmes des Sœurs qui l'embrassoient perpetuellement, elle ne changea jamais; mais demeura belle & riante avec autant de gravité que durant qu'elle vivoit. Vne foule de peuple au lieu de prier pour son Ame, l'invoquoit hautement. Messieurs du Chapitre de saint Genest desiroient assister en corps à ses obseques, & faire sonner les cloches; mais les Vrsulines par conformité à l'humilité de leur deffunte Mere, les remercierent tres-humblement; & de leur costé elles l'enterrerent avec le plus de solemnité que la modestie religieuse le pouvoit permettre. Son corps fut enterré dans l'Oratoire de la sainte Enfance de Iesus, ayant esté premierement enfermé dans une double bierre de sapin & de chesne; sur laquelle fut attachée une plaque de plomb, où ces paroles sont gravées. *Icy repose le corps de nostre tres-honorée Mere Clemence de la Presentation, tres-digne Religieuse, Professe du grand Convent de Lion, Fondatrice des Monasteres de sainte Vrsule de Clermont, Thiers, & Monferrand, decedée en celuy de Thiers ce septiéme d'Octobre à l'heure de minuit cette année* 1651.

Toutes les Religieuses de Thiers la tiennent pour leur consola-

tion

tion & pour leur refuge, aussi bien morte que vivante, & il n'est pas possible de raconter toutes les assistances qu'elles en reçoivent. Son tombeau leur est comme une fournaise qui enflamme leurs cœurs de nouveaux desirs de la perfection. Vne d'entr'elles guerît d'un retrecissement de nerfs à un pied avec d'étranges accidens, par l'application d'un des bas de la Mere Clemence. Et une autre saisie d'une fiévre qui l'avoit privée de la raison & du sentiment, recouvra l'une & l'autre en touchant le Chapelet de la mesme Mere. Vne Vrsuline de Montferrand tourmentée, les nuits de songes affreux qui la faisoient crier, & effrayer toute la Communauté, recita par l'ordre de sa Superieure, tous les jours une fois *Pater & Ave*, pour remercier Dieu des graces qu'il avoit départies à la Mere Clemence; & du jour qu'elle eut commencé sa priere, elle ne cria plus, & n'eut plus de fâcheux songes. Au bout d'un an, elle cessa de prier, & recommença desiors ces cris épouvantables: Si bien qu'elle reprit sa devotion, & en eut aussi bon succez. Au mesme lieu une autre avoit un mal de teste insupportable qui l'attaquoit souvent les nuits; & en mettant sur sa teste une Lettre de la Mere Clemence, son mal la quittoit soudain. Vne autre encore fut delivrée d'une incommodité notable, un demy quart-d'heure apres que l'on eut mis sur elle un peu de sang de la mesme Mere.

Ces deux dernieres Religieuses ont protesté la verité de ce que dessus, devant Messieurs les Curé & Vicaire de Montferrand, par deux actes faits, l'un le vingt-deuxiéme de Mars, & l'autre le troisiéme d'Avril 1667.

Les Vrsulines d'Auvergne ont remarqué amplement les belles vertus de leur bonne Mere Clemence de la Presentation, dont cet Abregé ne donne qu'une idée, selon la brieveté requise en ces Chroniques.

LA VIE
DE LA MERE CATHERINE RANQVET, dite de Ieſus, Religieuſe Vrſuline de Lion.

CHAPITRE PREMIER.

DE QVELLE MANIERE ELLE SE CONDVISIT dans les Vrſulines de Lion.

LA Mere Catherine de Ieſus, fut en toutes façons digne Sœur de la Mere Clemence de la Preſentation. Sa bonne Mere la nourît de ſon lait, & avec la premiere nouriture, luy incorpora, pour ainſi dire, la pieté qu'elle avoit en eminence. Eſtant miſe aux Vrſulines de Lion, à l'âge de huit ans, la docilité de ſon eſprit, & ſon excellent naturel la rendirent tres-ſuſceptible, de ce qu'on luy enſeigna dans une ſi bonne Ecole. Elle en eut d'abord deux fortes impreſſions, l'une des peines du Purgatoire, & l'autre de la Paſſion de Ieſus-Christ. Souvent elle aſſembloit ſes petites Compagnes pour leur en reciter l'hiſtoire, & lors qu'elle eſtoit à ces paroles, *Crucifiez-le*, elle pleuroit, & faiſoit pleurer toutes celles qui l'écoutoient. Elle entretenoit auſſi ſes Parens de ſaints diſcours, avec tant de grace, que l'on avoit empreſſement pour l'entendre. Et auparavant que de ſortir de chez eux, elle voüa à Dieu ſa virginité. Quand on la reprenoit, elle n'avoit point d'autre deffenſe qu'un regard ſi doux, qu'il obligeoit de changer la ſeverité en careſſe. Par l'uſage des petites mortifications qui ſe preſentent en mille choſes, elle ſe prepara à Communier, âgée de dix ans ſeulement; & elle fit cette action la premiere fois, avec une aplication, & une ferveur inexplicable. Ses Parens l'ayans retirée, la menerent une fois au Bal & à la Comedie; quand elle en revint, elle croyoit avoir eſté en enfer, & qu'elle n'apartiendroit plus jamais à Noſtre-Seigneur: De ſorte qu'elle importuna tant pour eſtre reconduite aux Vrſulines, qu'il en fallut venir là.

A peine eut-elle douze ans, qu'elle obtint à force de prieres, l'habit de la Congregation, & même de le prendre ſolemnellement

contre la coutume, afin d'attirer quelques filles à suivre son exemple: disant, que si elle estoit si infidele à Dieu, que de quitter son service, elle vouloit bien en estre moquée, & mépriſée de tout le monde. Le jour de cette Ceremonie, elle parut si belle, & si contente, qu'elle sembloit un Ange. Vn de ses Parens tâcha de luy persuader de demeurer parée à l'avantage, comme elle estoit, A qui elle répondit, avec sa modestie naturelle; *Ie vous suplie de croire que je ne me suis chargée de toutes ces vanitez, que pour les quitter, & toutes celles que je pourois pretendre dans le monde, pour l'amour de celuy qui me fait la grace de me choïsir pour son Epouse.* Sa generosité dans cette action, tira les larmes de tous les Assistans. La Mere Renée Thomas, qui estoit sa Maistresse, la traitoit avec tant de rigueur, qu'une Sœur luy demanda la raison. Et elle luy fit réponce: Que c'estoit une bonne terre, & qu'il la falloit bien faire valoir. Comme elle estoit tout-à-fait aimable, une Pensionnaire s'attacha si fort à elle, qu'elle ne pouvoit souffrir que nul autre la servist. La Mere Renée s'en prit à la Novice, comme si elle se fust attirée cette amitié, & luy deffendit de plus aprocher de cette Pensionnaire. Elle obeït exactement, & prit les autres eprenves, avec toute la vertu qui se pouvoit desirer.

Aprés le Noviciat de la Congregation, la maison estant instituée en Monastere, elle en recommença un second de deux ans; mais avec un surcroist de ferveur. Aussi-tôt qu'elle eut le voile blanc, on l'envoya conduire les Pensionnaires: Et dés ce temps là, on remarqua son grand talent, & l'empire qu'elle auroit sur les cœurs, pour les porter à Dieu, & pour leur donner le tous qu'elle voudroit; car elle sçavoit prendre par un si bon biais les esprits, même les plus inflexibles de ces enfans, qu'aprés qu'elles luy avoient resisté, elle les voyoit à ses pieds, luy demander punition. Dans les grands froids, elle s'exposoit à l'air. Au Printemps elle fourroit ses mains dans les orties, & parmy les épines des rosiers; Et dans l'Esté, elle alloit dans les lieux, où il y avoit provision de puces, & de moucherons, pour ressentir leur importunité.

Sœur Catherine de Iesus, s'étoit édifié spirituellement un Temple, dans son interieur, dont les deux maistresses colonnes estoient, la deffiance de soy, & la confiance en Dieu. Il avoit pour lampe son cœur, dont la meche estoit l'amour propre, le feu l'amour divin, & l'huile l'humilité. L'attrait à l'Oraison qu'elle eut dés son enfance, augmenta si fort, qu'elle paroissoit quelquefois plusieurs jours de suitte, comme hors d'elle même, & absorbée en Dieu. Pendant ce second Noviciat, Dieu commença à la traiter

en fille forte; car pour un respect humain, qui l'empescha de rompre une conversation du monde, que l'on tenoit en sa presence, elle fut privée du don d'Oraison, un an entier, & souffrit des secheresses tres-grandes, jusques au jour de sa Profession, où elle eût un tel comble de graces, que ses sens mêmes y participerent. Au moment qu'elle chanta ces paroles: *Posuit signum in faciem meam*, son esprit se trouva investi d'vne presence de Dieu fort sublime, qui luy dura quinze jours. Elle ne demeura pas encore seize mois à Lion: Mais elle s'y comporta en sorte, que quand elle fut obligée d'en sortir, elle se fit infiniment regretter de tout le Monastere.

CHAPITRE SECOND.

SON DEPART DE LION, POVR GRENOBLE, pour Chambery, & pour Gap.

LEs Sœurs Vrsulines de Grenoble, ayant dessein d'estre Religieuses, & demandant quelques Professes de Lion, pour les instituer, Dieu permit pour l'avantage de cette maison, que la Mere Catherine de Iesus, y fust destinée pour Superieure. Elle n'allegua rien pour s'en excuser, que sa jeunesse & son incapacité. Et bien qu'elle eust une tres-grande peine à sortir de son Convent, elle s'y resolut avec une parfaite soumission; parce que dessors, la pratique d'adherer à Dieu, & à sa sainte volonté, tenoit son esprit dans la paix; en sorte qu'elle quitta le lieu où elle avoit esté aimée plus qu'aucune autre, & où elle aimoit tout le monde, sans qu'on la vist changer de visage, ny marquer les tendresses communes en ces separations. La Superieure de Lion, manda à celle de Grenoble, qu'elle luy envoyoit une Superieure de vingt & un an; & qui n'avoit point de plus grand deffaut, que d'estre trop souple. Elle entra à Grenoble, avec une Compagne, le sixiéme de Septembre 1623. Et le lendemain, comme on luy fit voir que la maison estoit beaucoup endettée, sans provision, & sans argent, elle ne s'en étonna point; mais elle dit qu'il falloit se confier en Dieu. Et en peu de temps, on éprouva les effets de sa confiance.

Elle fut deux ans, comme étrangere en ce lieu là, trouvant quantité d'obstacles à ses bons desseins, & souffrant d'autant plus, qu'il y paroissoit moins. Elle eut tant de traverses à digerer, que pour implorer le secours de Nostre-Seigneur, elle entreprit une

retraite de dix-sept jours, sous la direction du R. Pere Gaudier Iesuitte; mais avec une ardeur si extraordinaire, que quoy qu'elle fust debile, elle faisoit une heure d'Oraison à minuit, & une autre à quatre heures du matin, outre les deux du jour, gardant exactement les regles que S. Ignace donne en ses Exercices. Les penitences rigoureuses, furent ses compagnes de solitude. Elle portoit le cilice, se servoit d'une discipline de fer, couchoit sur des aix; Et enfin elle termina le tout, par une espece d'amende honorable, demandant pardon à Dieu, & à la Communauté, de ses deffauts, avec tant de sentiment, que les Sœurs en furent toutes touchées, & effrayées d'une rude discipline qu'elle prit en suitte.

L'an 1627. elle alla à Chambery, par l'ordre de Monseigneur l'Evesque de Grenoble, qui l'accorda pour un mois seulement aux filles de sainte Vrsule du même Chambery, afin qu'elle leur donnast les principes de la vie Religieuse, suivant leur desir. Elle s'aquitta parfaitement bien de cette commission, établit l'observance reguliere en cette maison de la Savoye; y voilà quelques filles, & pensa n'en point sortir; parce qu'elles estoient si charmées de sa conduite, que toutes firent effort pour la retenir: Mais celles de Grenoble, qui ne l'avoient prestée qu'avec grande peine, ne peûrent souffrir un plus long éloignement, & obtinrent son retour. En ce temps-là, la peste moissonnant une multitude innombrable de personnes dans Lion, quatre des plus proches Parens de la Mere Catherine en moururent. Monsieur de Lionne, depuis Evêque de Gap, & lors Superieur des Vrsulines de Grenoble, n'eut pas le cœur de porter à la Mere une nouvelle si surprenante, & si affligeante; mais il en chargea un Pere de la Compagnie de Iesus. Au milieu donc d'une conversation propre à luy preparer l'esprit, il luy dit, *Ma Mere, si je vous disois que vostre Pere, vostre Mere, vostre Frere le cadet, & vostre Oncle, sont morts, que diriez-vous?* *Mon Pere*, répondit-elle, dans les sentimens de sa Sœur, en la même occasion, *je n'ay point de paroles, que celles de Iob: Le Seigneur me les avoit donnez, il me les a ostez, son saint Nom soit beni. Vne fille seroit bien criminelle, si aprés s'estre sacrifiée, & tout ce qu'elle avoit au monde pour Dieu, elle estoit rebelle à ses divines volontez.* Au sortir du Parloir, elle alla à l'Oraison, puis parut toûjours si resignée, & si constante, que l'on craignoit qu'elle n'en tombast malade, ne faisant pas reflexion qu'elle avoit receu ce rude coup, d'une si bonne maniere, qu'il ne pouvoit produire de mauvais effets.

La Mere Catherine de Iesus, fut encore envoyée à Gap, pour y commencer un établissement. Elle y mena sept Professes de Gre-

noble, & dans l'intervalle de huit jours, que le Monastere de Gap ne prit pas la closture, elle fit des Conferences spirituelles chaque jour, où les Dames de la Ville assisterent, & en tirerent beaucoup de fruit. Quand il y eut closture, elle catechisa à la grille le Peuple, qui estoit fort ignorant; Mais comme son zele ne s'épanchoit point avec indiscretion; il l'attachoit premierement, & principalement à l'avancement de ses Religieuses, & à fonder le Convent dans une solide vertu. Pendant son sejour à Gap, elle pensa mourir d'une fiévre continuë, & fit alors paroistre un entier abandon d'elle-même, à la divine Providence. Elle estoit entre les mains de jeunes filles sans experience, qui luy donnoient des choses à contre-temps, & plus nuisibles que profitables. La Mere le connoissoit bien; mais elle se laissoit gouverner à leur gré, & peu s'en fallut, qu'à force d'amitié, & de nourriture, elles ne luy ostassent la vie. Dieu permit enfin, que les Medecins s'en aperceurent, & reglerent le traitement de son corps; Puis il luy envoya pour le secours de son Ame en detresse, le R. Pere Arnoux Iesuite, à qui elle avoit parlé autresfois, & qui passa par Gap, lors qu'elle estoit à l'extremité. Elle fut fort consolée de son entretien: Et peu de temps aprés, il parut une joye extraordinaire sur son visage, & elle en donna la raison à une Religieuse sa confidente, disant, qu'elle avoit trouvé un grand tresor, à sçavoir une occupation avec Dieu, toute autre que celle qu'elle avoit eüe jusqu'alors: Dés ce temps-là elle entra dans les états d'Oraison, qu'elle explique excellemment dans les lettres à ses Directeurs, lesquelles sont gardées au Monastere de Grenoble, où elle fut rapellée, aprés qu'elle eut demeuré plus d'un an à Gap.

CHAPITRE TROISIE'ME.

DE SES PEINES INTERIEVRES, ET DES INTIMES communications, dont Dieu la gratifia.

SVIVANT le dessein que Dieu avoit de faire passer cette Ame, par des voyes tres-rudes, & tres-epineuses, il voulut la fortifier auparavant, par des communications tres-douces, la favorisant un an entier, d'une actuelle presence de sa Divine Majesté; de sorte que dans ses occupations les plus pressantes, & les plus dissipantes, son esprit se deroboit à tous momens, & s'en alloit à Dieu, comme par son propre poids. En suite elle entra dans des peines interieures, qui luy ont duré sept ans tous entiers, sans un jour de

solitche. *Et apres* (dit-elle) *je m'en trouvay aucunement delivrée. Depuis ce temps-là, j'ay remarqué, que la lumiere qui dissipe mes tenebres, est venuë, & vient encore fort doucement, & va croissant peu à peu; c'est pourquoy je la compare à l'aube-du-jour, qui va toûjours augmentant sa clarté: je ressens bien cét accroissement de Grace; mais pourtant je ne suis pas encore dans la parfaite lumiere, ny entierement libre de mes peines, c'est à dire, que de temps en temps j'en ressens encore quelques-unes.*

Dans le plus fort de ses difficultez, Dieu l'affligea de surcroist, d'une maladie de trente jours, au quatorziéme de laquelle elle tomba en un syncope si étrange, qu'on luy appliqua le fer & le feu, sans qu'elle en sentist rien. Les Medecins l'abandonnerent, & jugerent, que son mal estoit sans remede humain. On eut donc recours aux divins, par des prieres continuelles, & par des vœux, qu'on l'on fit en divers endroits, jusqu'à ce que qu'enfin on obtint sa santé, qui fut jugée une œuvre de la main de Dieu, surpassant la science. Et par une grace plus entiere, il la tira aussi de son état de privation, & de souffrance, pour la faire jouïr des hautes & secrettes communications, dont il favorise les Ames les plus epurées, & les plus elevées. Elle en parle de cette sorte, dans un de ses papiers, demeuré aprés sa mort. *A l'Oraison je m'y trouve assez souvent occupée, sur certaines veritez, & lumieres Divines, qui me saisissent presque d'abord, & attirent mes puissances, sur tout la volonté; par exemple, la Majesté Auguste de Dieu me remplit, & m'occupe toute, pour des sentimens d'amour, & d'union de volonté; par fois je tire ces lumieres de quelque mot de la Meditation commune, qui me decouvre une verité de la foy, & qui fait en moy ce même effet: d'ordinaire je ne puis me servir que de quelques mots des Meditations, & si mon esprit n'est arresté d'une ou deux paroles ou sentences, il ne l'est point du tout: d'où souvent il arrive, que ne pouvant rencontrer ces sacrez mots, sous lesquels cette Grace est cachée, je suis contrainte de demeurer en ma pauvreté, & de souffrir les assauts de plusieurs distractions. Il me semble que ces lumieres dont je viens de parler, laissent en moy de tres-bons effets, touchant l'estime que nous devons avoir des Mysteres de la Foy, du mépris du monde, & de toutes les choses de la terre, enfin je ressens en moy un detachement toûjours plus grand.*

Elle fut attirée puissamment, dans ces premieres années de joüissance, à l'amour de Nostre-Seigneur Iesus-Christ, homme-Dieu, *De qui les actions* (voicy ses propres termes) *ont de grands charmes pour m'attirer; mais je suis plus occupée en cette façon d'o-*

raiſon, de la preſence de celuy que je regarde par exemple operant divinement, que de ſes ſaintes actions, & j'ay plus d'amour pour cét homme-Dieu, que je rencontre parlant, & enſeignant, que d'attention à ce qu'il dit. La ſplendeur de la gloire du Verbe Eternel en la chair, me paroiſt avec tant d'éclat, & de Majeſté, que bien que ſes attraits ſoient toûjours puiſſans pour m'attirer, de ſorte que mon eſprit demeure comme ravy, & tranſporté devant cette lumiere ineffable, en quelque lieu qu'elle me ſurprenne, même en pleine recreation; toutefois je ne puis aſſiſter en ſa preſence, qu'avec un amoureux & delicieux tremblement, non que je ſois effrayée, ny tremblante, comme il ſemble que je vüeille dire; mais je parle ainſi, afin de faire concevoir en quelque façon la nature du ſentiment, que cette Grandeur rabaiſſée, & unie à noſtre chair, produit en moy.

Elle fut appliquée environ deux ans, au myſtere ſaintement épouventable, comme elle l'appelle, de l'aneantiſſement du Verbe Eternel en noſtre chair par l'Incarnation. Aprés, Dieu la mit dans l'état de l'enfance Evangelique, tant eſtimé par les Maiſtres de la vie ſpirituelle, comme l'on voit au long dans ſes Lettres, qu'elle a écrites par l'ordre de ſa Superieure, qui voyant qu'elle ne pouvoit declarer ce qui ſe paſſoit en elle, qu'avec la plume, elle luy ordonna de temps en temps, de rendre conte à ſon Directeur par écrit; Dieu en diſpoſant ainſi, afin que ſes filles ne fuſſent pas privées de ces belles choſes. Pour les ſept ou huit dernieres années de ſa vie, cette Ame eſtoit comme toute abiſmée dans la Divinité, & inondée dans un fleuve de paix, où elle receut des operations tres-ſublimes. Vn homme fort ſpirituel, qui a eu la direction de ſon Ame, dit qu'elle traitoit magnifiquement la Sapience; Et de fait, dans ſes Lettres, elle exprime avec des termes auſſi delicats que relevez, ſes bleſſures d'amour, & cette vive flame, qui la brûloit ſi ſuavement, & ſi delicieuſement.

Les dons naturels de la Mere de Iesus, furent un fonds avantageux à la Grace, pour faire d'elle un inſtrument capable d'avancer la Gloire de Dieu, & d'aider à la perfection des Ames, à la conduite deſquelles elle a eſté employée preſque toute ſa vie religieuſe. Elle penetroit facilement les choſes, & en faiſoit un veritable diſcernement, par un eſprit clair & net, qui perçoit dans les tenebres les plus obſcures, ſi bien que les Ames embarraſſées trouvoient auprés d'elle un grand ſoulagement, parce qu'elle entroit dans leur diſpoſition, & leur donnoit à connoiſtre avec clarté, leurs voyes, leurs attraits, & l'origine de leurs peines, qu'elles ne connoiſſoient pas elles-mêmes. En peu de mots, elle éclairciſſoit

leurs

leurs doutes, developoit leurs difficultez, & les renvoyoit pleinement satisfaites.

Elle avoit naturellement une grace à parler, qui la rendoit si charmante en la conversation, qu'elle attiroit insensiblement les cœurs des personnes qui l'écoutoient; les seculieres estoient si ravies de l'entendre parler de Dieu, avec cét agreément, que quelques-unes ont protesté qu'elles auroient de bon cœur preferé sa conversation, aux plus agreables divertissemens du monde. La force, & la generosité de son esprit, estoit telle, que les difficultez l'animoient, prenant courage, où les autres ordinairement le perdent; mais cette generosité estoit accompagnée d'une aimable bonté, qui la rendoit si obligeante, & si complaisante, qu'elle prenoit un singulier plaisir à servir, & à contenter jusqu'aux moindres, de celles qui l'employoient. Elle estoit si portée au bien, qu'il sembloit qu'elle n'eust pas presque peché en Adam: On avoit peine de discerner en elle vne mauvaise inclination: & tout ce que l'on en a pû reconnoistre, a esté seulement une vivacité, & une promptitude, qui l'empressoit quelquefois un peu trop dans ses actions. Elle remarquoit pour une de ses plus considerables fautes, d'avoir trop de joye à dependre d'autruy, & à vivre sous l'obeïssance, pour estre (disoit-elle) plus en repos. Ne sont-ce pas là des deffauts assez rares, & assez pardonnables?

Elle avoit un air gagnant, une haute taille, & une mine relevée. Ses yeux estoient beaux, doux, & rians; son visage un peu long, & tous ses traits regulierement bien faits, enfin il n'y avoit rien en sa personne, qui ne fust tout-à-fait aimable. Madame Royale de Savoye, passant par Grenoble l'an 1637. & entrant dans les Vrsulines, la Mere Catherine de Iesus, luy donna dans les yeux, & dans le cœur, de sorte que sur la proposition qu'on luy fit d'un établissement d'Vrsulines dans sa ville de Turin, elle y consentit sans difficulté, à condition, que cette même Mere y seroit Superieure, témoignant qu'elle la preferoit en estime, à plusieurs autres Religieuses de sa connoissance.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SES VERTVS.

POur donner seulement icy une idée generale des vertus de la Mere Catherine de Iesus, nous marquerons quelque chose de celles qui estoient les plus éclattantes.

Elle s'aquit un tel empire sur l'esprit de ses Religieuses, par sa douceur, qu'elle en estoit absolument la Maistresse. *I'ayme mes Sœurs* (disoit-elle) *je les ay toutes presentes à mon cœur; Autresfois elles y ont tenu rang de Sœurs, mais à present elles y tiennent celuy de Filles.* Et en effet, une Mere ne sçauroit estre plus surveillante aux besoins de son enfant, plus compatissante à ses peines, ny plus prompte à le secourir, que la Mere Catherine de Iesus, l'estoit pour chacune de ses Religieuses. Vn de ses plus grands plaisirs estoit de parler de Dieu. Elle entra un jour toute enflammée dans le Noviciat, & elle dit aux Novices; *Mes cheres Sœurs, je viens icy pour vous aprendre à faire l'amour à Nostre-Seigneur; Nous nous devons comporter en cela, comme les Amans passionnez du monde:* Et puis elle se mit à leur expliquer mille inventions d'amour divin. La derniere fois qu'elle fut Superieure, son amour la pressant de plus en plus, si elle trouvoit une Religieuse à la rencontre, elle la prenoit par la main, & luy disoit toute transportée: *Venez ça, mon Enfant, que je vous aprenne à faire l'amour à nostre Amant;* & semblables paroles de feu, qui jettoient l'incendie dans les cœurs. Pendant ses travaux des premieres années qu'elle fut à Grenoble, toute sa force estoit la soumission à la volonté de Dieu. Vne Religieuse luy demanda une fois, qu'elle la voyoit un peu abattuë, si elle n'avoit point envie de retourner à Lion; Et elle luy répondit; *Je ne serois en former le desir, parce que je ne sçay pas si c'est la volonté de Dieu.*

Lors que deux Sœurs congregées de Grenoble, allerent à Lion, pour demander des Religieuses, elles remarquerent que celle-cy paroissoit entre les autres, comme un Soleil au milieu des Etoiles, par sa ponctualité aux regles, & aux moindres observances. Nous n'en dirons qu'un exemple, arrivé environ dans ce temps là même; qui fut qu'au depart de sa Sœur aisnée, pour l'Auvergne, elle l'embrassa, par ordre de sa Superieure, & pour adieu; mais elle ne luy dit pas un seul mot, & ne s'informa pas seulement du lieu où

elle alloit ; Et cela à cause qu'il estoit alors une heure de silence. Sa conduite estoit si charitable & si condescendante, que se trouvant une fois obligée à dispenser du jeune une Sœur, qu'elle sçavoit beaucoup repugner à cette dispence, & d'autres l'en pressant, parce que cette fille estoit fort debile ; elle leur dit ; *Ie voudrois bien le faire ; mais je crains de la fascher. Il est écrit que Dieu ne contriste pas le juste, & moy contristeray-je ma Sœur?* Elle parloit toûjours avantageusement de ses filles en leur absence, & elle leur disoit quelquesfois de bonne grace ; *Mes Sœurs, ne me trompez pas, j'ay fort bonne opinion de vostre vertu.* Sa conversation estoit si respectueuse, si affable, & si civile, qu'elle composoit toute la joye de sa Communauté ; Et d'ailleurs si utile, qu'il y avoit de quoy satisfaire la nature, & la grace.

Saint François de Sales, estoit son Exemplaire, & son Saint comme elle l'apelloit. Et on disoit, qu'elle participoit beaucoup à son esprit. Entre les Maximes de ce S. Prelat, la Mere Catherine de Iesus, pratiquoit incessamment celle cy, de se rendre aux volontez d'autruy, en tout ce qui n'estoit point peché. Ainsi elle se promenoit, elle se reposoit, elle alloit d'un lieu à l'autre, elle mangeoit, ou faisoit abstinence, selon le desir des Sœurs, sans faire paroistre en quoy que ce fust, ny ses inclinations, ny ses repugnances : Et elle plioit aussi-tôt, & aussi volontiers, à la volonté de la derniere, que de la premiere de la Maison. *Cette dependance, & soumission au penchant des autres, est* (disoit-elle) *la veritable, & vivifiante mort de nous mêmes. Certes c'est un travail d'un plus grand gain, que l'on ne peut s'imaginer.* A l'égard encore du prochain, elle avoit une charité tendre pour leurs corps, mais vive & zelée pour leurs Ames, en sorte qu'elle a consumé sa vie en les portant à Dieu, en les instruisant, en les conseillant, en les encourageant, & en leur procurant en toutes façons les biens de la grace, du salut, & de la perfection. Ses écrits portent les paroles suivantes, sur ce sujet. *Quelquesfois, mon desir s'augmente avec tant d'ardeur, & me fait bruler d'une si violente, quoy que douce flame, que j'en perds la parole ; Et dans mon silence, ma flame me paroist si éloquente, que je n'ay qu'à la laisser agir. Elle arrache par fois les larmes de mes yeux, & mesme souvent je m'oublie entierement de moy, & de tout ce qui regarde ma perfection, me trouvant tellement pressée des miseres du prochain, que je me sacrifierois volontiers pour le secourir. Ie voudrois vendre toutes les faveurs particulieres que j'ay receües de Dieu, pour achetter des forces aux Ames qui se plaignent d'impuissance, une veritable lumiere pour celles qui se precipitent dans le peché, & le salut*

pour celles qui vont perir, &c. D'autres fois, elle dit, que son estat est changé, qu'elle voudroit parler, & crier, comme une insensée, tant son cœur est opressé d'affliction, pour la perte des Ames, & qu'elle ne peut même comprendre, comment son amertume est compatible avec la douceur de la charité. Et tous ces divers mouvemens estoient de differens effets de son zele.

Elle avoit tellement domté ses passions, que l'on ne pouvoit plus reconnoistre celles qui luy dominoient naturellement. Dans les accidens impreveûs, & surprenans, elle demeuroit sans emotion. Vn soir le feu prit à une maison si proche du Monastere, que la flame éclairoit les Religieuses dans leur Chœur. Toutes en sortirent effrayées, excepté nostre Superieure, & quelques-unes qu'elle arresta pour prier Dieu. Elle receut la nouvelle de la mort de l'unique frere, qui luy estoit resté au monde, & qui y paroissoit sur un bon pied, avec autant de vertu, qu'elle avoit fait celle de ses Pere & Mere, ne disant autre chose, sinon, qu'elle estoit bienaise, qu'il fust hors des perils de cette vie.

Comme Dieu luy donna des desirs presque infinis de son humiliation, pour user de ses termes, il luy fournit de grandes occasions de les satisfaire. Il la tint quelques années dans le rebut; Il permit qu'elle fut publiée une ambitieuse, qui vouloit toûjours dominer, & même l'on creut qu'elle y parvenoit par adresse, & en gagnant les esprits; On disoit qu'elle avoit fait vœu d'estre toûjours Superieure, & les plus honnestes gens de Grenoble s'en declaroient hautement, bien que les sentimens de la Mere fussent si opposez à cela, qu'elle poursuivit plusieurs fois son retour à Lion. On luy a fait de sanglans reproches à la grille, qu'elle a receus avec joye. Et son ordinaire plainte (dans les blâmes, & les railleries de sa personne) estoit, qu'on la laissoit croupir dans ses imperfections, manque de la rabaisser. Dans ces grands desirs d'estre humiliée, & voyant que personne ne le faisoit suffisamment à son gré, elle supplia Nostre-Seigneur de s'y employer luy-même. *Alors* (dit-elle) *je receu la grace de l'Enfance spirituelle, n'estant auprés de mon divin Maistre, que comme un petit enfant.* Elle ne luy pouvoit exprimer son amour, ny sa confiance, que par un doux begayement, & un seul mot enfantin luy fut enseigné, pour declarer à son Pere Celeste, tous les mouvemens de son cœur, & pour exposer tous ses besoins. Elle croyoit que Nostre-Seigneur luy avoit accordé sa requeste, reduisant son esprit à cét estat; parce qu'elle recevoit beaucoup de confusion d'en parler, quoy qu'elle le prisast fort, & parce, *apres tout* (disoit-elle) *qu'il n'y a rien si petit qu'un enfant.*

Lors que la Mere Catherine de Iesus estoit inferieure, c'est à dire, à son element, elle se conformoit entierement aux inclinations de sa Superieure. Elle dressa l'histoire du Monastere de Grenoble, dans un temps où elle avoit de si grands maux de teste, que ne pouvant souffrir la lumiere du jour, il falloit seulement laisser une fenestre entr'ouverte, pour éclairer celle qui écrivoit sous elle. Et quand cét ouvrage fut achevé, elle la regardoit, comme un miracle de l'obeïssance, disant que sans cette vertu toute-puissante, elle n'en seroit jamais venüe à bout. Elle a passé des sept & huit ans durant, à rendre obeïssance à un Superieur, en de certaines choses, où elle avoit de fortes oppositions.

CHAPITRE CINQVIEME.

DE SON TREPAS; ET D'VNE DE SES COMPAGNES, Professe de Grenoble.

LA Mere Catherine de Iesus, tomba malade d'une fiévre double quarte, qui au bout de trois mois fut suivie d'une prodigieuse hydropisie. Quelques cinq semaines avant sa mort, la fiévre se rendit double tierce, & puis continuë, ce qui fit voir, qu'il y avoit tout à craindre. Elle pratiqua heroïquement, pendant cette maladie, les vertus qui luy avoient esté familieres toute sa vie. Au commencement, elle souffrit non moins en l'esprit qu'au corps, par une soustraction des communications de son Bien-Aimé, & par une si grande desolation, que son visage en portoit des marques. Elle dit alors à une personne de confiance. *Ie sens que Dieu s'est éloigné de moy, & qu'il est en colere. Il tonne, il menace, & mes sens me paroissent tous revoltez malgré moy.* Son Directeur asseura neantmoins, qu'elle estoit dans une sainte disposition. Vne fois elle s'échapa de témoigner l'excés de sa desolation, par des paroles trespitoyables, & par des yeux si affligez, que cela touchoit toutes les Sœurs. *Ie n'ose plus*, dit-elle à une amie, *parler à Dieu avec les termes de tendresse, & d'amour, que j'avois accoustumé: Mais je me trouve obligée de luy dire, Mon Pere, pour quoy m'avez-vous abandonnée?* Elle dit une fois qu'elle n'avoit peu trouver en toute la nuit une bonne place, jusqu'à ce qu'elle l'eust prise au pied de la Croix, avec la sainte Vierge. C'estoit là où elle faisoit son sejour, dans ses plus pressantes douleurs; Aussi, dit-elle à sa Superieure, *Ie me regarde comme une petite Lezarde, au pied de la Croix, mais*

cette petite lezarde n'eſt pas toûjours au pied, elle monte quelquefois juſqu'au cœur, & juſqu'à la bouche. Ce qu'elle diſoit, parce que dans ſon long & penible abandon, elle avoit, quoy que rarement, quelques heures de relâche. Et dans une de ces heures delicieuſes, elle dît à une de ſes Sœurs, *Oüy ma Sœur: Il eſt vray, que Dieu s'eſt fait ſentir à moy dans la pompe, & dans la magnificence de ſa grandeur. Il m'a fait gouter le bon-heur que j'ay d'eſtre à luy, & qu'il eſt le parfait Amy de mon cœur.* Son Infirmiere luy demandant l'eſtat de ſa ſanté, elle ne pût tirer d'elle autre choſe, que ces paroles: *J'ay* Iesus Christ; *Ne voulez-vous pas eſtre à luy? pour moy je ſuis toute ſienne.* Et elle ajoûta, *Ma petite Maiſtreſſe* (c'eſtoit ainſi qu'elle apelloit ſainte Agnés) *m'eſt venu viſiter cette nuit, pour me faire ſouvenir de noſtre commun Amant.*

Elle parloit inceſſamment à Dieu, & eſtoit ſi poſſedée des ſentimens de ſoumiſſion à la divine Providence, que lors que les Religieuſes aprochoient de ſon lict, elle leur diſoit d'ordinaire: *Mes Sœurs, ne voulez-vous pas eſtre de ces Ames abandonnées; de qui Dieu prend tant de ſoin?* Dans ſes violentes ardeurs de fiévre, elle ſouffroit une ſoif, qui luy lioit la langue, en ſorte qu'elle ne pouvoit parler qu'en begayant: mais elle ſuprimoit toutes les plaintes, & elle ſe tenoit ſans mouvement, comme ſi elle eût eſté en ſanté, tellement que l'on fut obligé de luy faire commander par le Medecin, de ſe plaindre, de ſe tourner dans ſon lict, & de demander ce qu'elle penſoit la pouvoir ſoulager. Elle tint une fois un demy jour du theriaque dans ſa bouche ſans l'avaler, perſuadant qu'elle y avoit apetit, afin qu'on luy en donnaſt encore. Son ſoin eſtoit de ſe mortifier interieurement auſſi bien qu'exterieurement. Elle moderoit même le deſir de voir Dieu, pour ſe livrer à pur & à plein à la divine Providence. Elle avoit fait mettre des Crucifix de tous les côtez de ſa chambre, afin d'avoir toûjours ce cher objet devant les yeux, & tous les ſoirs elle luy beiſoit les playes, & luy parloit avec tant de devotion, que toutes les Religieuſes s'aſſembloient, pour luy voir faire cette action.

Dieu ayant reſolu de recompencer les travaux de cette ſainte Ame, n'eut point d'égard aux prieres, qu'on luy adreſſoit de tous côtez, pour la retenir en ce monde. Peu de jours avant ſon decés, les Religieuſes luy demanderent quelques paroles d'inſtruction; Et elle leur dît: *Mes cheres Sœurs, aimez Dieu, haiſſez-vous vous mêmes, faites eſtat de l'obſervance, & mépriſez l'amour propre.* Elle fut trois ou quatre jours comme à l'agonie, avec les inquietudes de la mort. Et à peine l'entendoit on parler; mais une Religieuſe

luy disant, *Ma Mere, voulez vous pas bien mourir en croix avec* Iesus-Christ. Elle répondit intelligiblement, *Oüy tres Sem.* Trois heures avant qu'expirer elle Communia encore ; Et depuis ce temps-là, elle ne cessa d'essayer de joindre les mains, & de faire le signe de la Croix, qu'elle acheva enfin avec beaucoup d'effort. Elle deceda l'an 1651. la veille de tous les Saints, au même temps que le Confesseur disoit auprés d'elle la Recommandation de l'Ame, & ces paroles, *Hodie sit in pace locus tuus, & habitatio tua in sancta Sion.* Elle vécut quarante-neuf ans, & quelques mois, & fut dix-huit ans Superieure. On fit ses obseques avec solemnité, & elle fut enterrée dans le Chœur des Religieuses. Plusieurs personnes s'empressoient de faire toucher des Chapelets à son corps, & d'avoir quelque chose qui eût esté à elle : mais sa grande pauvreté empécha, que l'on n'en peust satisfaire que tres peu. Vne Dame de haute qualité voulut avoir de ses cheveux. Enfin il sembloit que Dieu prenoit soin de faire estimer celle qui n'avoit jamais eu dessein que de se cacher, & de s'aneantir pour luy.

La vie de la Mere Catherine de Iesus, a esté ces dernieres années imprimée à Lion ; Et nous renvoyons à ce livre, ceux qui desireront la voir en detail.

[*GRENOBLE*] Vne des plus remarquables filles & compagnes, de la Mere Catherine de Iesus dans le Monastere de Grenoble, fut la Mere *ANNE PEYNIER* dite du S. Sacrement, qui auroit esté sans doute en grande consideration dans le monde, pour le rang & la pieté de ses Parens, mais elle s'en est acquis davantage en Religion, par ses propres vertus. Monsieur le President de S. André, fils d'un Premier President de Grenoble, Et la fille de Monsieur le Chancellier de Bellieure, estoient ses Pere & Mere, qui confierent son education aux Vrsulines de Grenoble. Elle y demeura depuis l'âge de cinq ans, jusques à treize, joignant à son heureuse naissance, de bonnes habitudes, & formant même le dessein d'être Religieuse, qui ne pust estre ébranlé en onze ans, que Madame de S. André sa Mere la retint auprés d'elle ; de sorte que mépriſant genereusement tous les avantages qu'elle avoit pour le monde, elle le quitta tout à fait au vingt-troisiéme an de son âge, & avec un sentiment de joye si grand, qu'elle fut preste à chanter le Pseaume, *In exitu Israel de Aegypto.*

Quand elle se vit dans le Noviciat, elle fit profession ouverte, de mépriser tout ce qui avoit de l'éclat, du faste, & de la vanité, & d'embrasser toutes les choses contraires. Elle témoignoit aussi tant d'aversion pour les tendresses, & les delicatesses du corps, qu'il

sembloit qu'elle eût esté nourie grossierement, comme une personne de fort bas lieu. Son caractere interieur, estoit l'abandon à la divine Providence, & dans tout ce qui arrivoit, elle conservoit un visage serain, de même que si elle eut toûjours eu son compte. Elle ne souhaittoit que les emplois ravalez. Cependant Dieu luy avoit donné de si rares qualitez, pour la conduite, qu'il s'en trouve peu de pareilles. On en fit aussi tant de cas, que contre les Loix ordinaires, au commencement de sa cinquiéme année de Profession elle fut éleüe Superieure; & elle fit alors paroistre ce qu'elle estoit, à sçavoir une personne sage, douce, bien intentionnée, & si ferme, qu'elle passoit pour inflexible, en tout ce qui touchoit la gloire de Dieu, & l'observation de regles. Elle s'étudioit de tenir un juste milieu en toutes choses, de prevoir & d'éloigner ce qui pouvoit causer tant soit peu de relâchement, de donner un facile accés à ses Sœurs, & de pourvoir egalement aux besoins de la derniere, comme de la premiere de la Maison. Elle s'aquitta si dignement de cette charge, & avec tant de desintereſſement, & de force sur elle-même, qu'il sembloit qu'elle prenoit plaisir à en faire les fonctions, bien qu'elle y ressentist chaque fois autant de peine, que si on l'eust traisnée au suplice.

Elle trouva la regularité dans une admirable vigueur; & elle eut la consolation de voir augmenter de jour en jour la perfection spirituelle que la Mere Catherine de Iesus avoit établie dans la Communauté. Le temporel n'estoit pas en si bon état, à cause des batimens qu'il avoit fallu faire. Il n'y avoit que cinq ou six Pensionnaires, quand elle entra en charge; mais apres des devotions d'elle & de ses Religieuses envers la sainte Vierge & S. Ioseph, au bout de l'an, on y en compta trente; & dans le cours de cette année là, on receut presque tous les jours des presens & des aumônes au Convent, ce qui estoit tout à fait extraordinaire.

La Mere du S. Sacrement fut six ans de suitte Superieure, & apres un intervalle, on la reprit encore, mais non pas pour long-temps; car elle tomba dans la phtisie qu'elle porta prés d'un an, puis elle en fut emportée. D'abord elle fut reduite à demeurer dans une chaire, ce qui n'estoit pas une petite croix à un naturel vif comme le sien. Elle se voyoit chargée de cinquante Religieuses qu'elle ne pouvoit plus gouverner, ny aider que par son bon exemple ce qui luy servit de particulier motif pour se rendre exemplaire, autant qu'il se pouvoit, par la patience. Ainsi dans la longueur de sa maladie dans les douleurs, & dans le degoût qui l'accompegne, elle demeura avec sa force d'esprit, & avec sa paix accoutumée.

avec une charité admirable discretion elle empescha que celles des Sœurs qui estoient plus susceptibles de la phtisie, ne l'approchassent. Elle estoit presente à la Communauté que si apres sa mort elle avoit du credit auprés de Dieu, elle luy demanderoit que la Maison fust delivrée de ce mal, qui depuis plusieurs années y avoit moissonné plusieurs bons sujets. Depuis sa mort pas une Religieuse n'en a esté attaquée.

Quand cette chere Mere fut à l'extremité, elle s'anima par des Versets, des Pseaumes, & entr'autres de celuy qui commence, *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum; concupiscit & deficit anima mea in atria Domini.* Et sur la fin en apellant son Sauveur, elle disoit en soupirant, *Veni Domine, & noli tardare.* Le dernier jour de sa vie un assoupissement tempera ses grandes douleurs. Elle ne se reveilla presque plus que pour élancer de fois à autre des traits d'amour vers le ciel. Enfin elle s'endormit au Seigneur, ainsi qu'il est à croire de la pureté de sa vie, la nuit du 29. au 30. jour de Septembre 1672. Et elle fut enterrée avec tous les honneurs qui estoient dûs à son merite. Sa communauté demeura infiniment affligée d'avoir perdu en cette vertueuse Mere, un modelle de perfection, & une personne capable de procurer toutes sortes d'avantages dans le Monastere, comme elle y en avoit déja beaucoup attiré. Plusieurs de ses Nieces y ont esté élevées depuis elle, dont l'une apres estre retournée chez ses parens, estant une Demoiselle tout-à-fait accomplie & le plus grand party de Grenoble; elle s'est arrachée au monde pour s'attacher à Iesus-Christ, à l'imitation de sa chere Tante: Elle est r'entrée dans les Vrsulines, & y a receu le voile cette année 1673. des mains de Monseigneur le Camus Evesque de la même Ville, & avec toute la solemnité convenable à une si belle action.

DES QVATRE PREMIERES PROFESSES DV Monastere d'Ambert.

IL a esté remarqué en la seconde Partie de ce Livre, en traitant de l'Institution des Vrsulines d'Ambert, comment la Mere Micolon s'associa quatre filles, avec qui elle vécut quelque peu de temps, puis elle les laissa pour aller établir à Clermont, où elle estoit apellée. C'estoient ces mêmes filles qui menoient une vie si effroyablement austere; & qui apres avoir pris le voile, firent comme un Novicia de huit ans, jusqu'à ce qu'elles eurent une

Bulle, sous laquelle elles firent profession. Et enfin trois ans apres, elles quitterent leurs Regles trop rigoureuses aparemment pour des Vrsulines, & embrasserent celles de leurs Sœurs de Clermont.

Pour dire quelque chose en particulier de ces quatre bonnes Religieuses, qui ont fondé par leurs sueurs, par leurs larmes, & même par leur sang le Monastere d'Ambert, la Mere *JEANNE POYOL*, dite Vrsule de la Circoncision, estoit Demoiselle & d'une des meilleures familles de la même Ville. Dés son enfance elle mépriſa le monde, & eut inſpiration d'estre Religieuse; Mais comme il n'y avoit point de Convent dans Ambert, elle se ranges toute la premiere avec la Mere Micolon, pour imiter de concert les exercices religieux. Le fruit de la Croix estoit si fort de son gouſt, qu'elle le recherchoit par tout, & elle finit sa vie sous l'apreté de sa premiere Regle, la même année qu'on la quitta. Elle travailloit avec tant d'assiduité pour les saints Autels qu'elle en perdit presque la veüe. On eût dit qu'elle voloit plûtoſt que de courir à l'obeïſſance. Pour un mot que sa Superieure luy dit une fois en riant, elle avala le pus d'une apoſteme; mais ſi promptement que la même Superieure n'eût pas le temps de l'en empeſcher. Elle entreprit le baſtiment d'un grand corps-de-logis, & elle en vint about par ſa confiance en Dieu. Elle aidoit même aux ouvriers à porter les materiaux, juſqu'à ce que la Sœur qui travailloit en ſa compagnie, luy laiſſa rouler une groſſe pierre ſur la jambe, & la bleſſa notablement.

Entre ſes actions de charité, elle portoit dans ſes bras, au Chœur, & à la Communion ſes Sœurs malades, par un chemin long & difficile; mais l'amour luy adouciſſoit ce travail, & luy faiſoit executer à l'égard des Eponſes de Jesus-Christ, le ſervice que la Madelene vouloit rendre à ſon Corps-mort, quand elle diſoit avec tant d'empreſſement; *Dites moy où vous l'avez mis, & j'en pourvoiray.*

Elle voulut auſſi expoſer ſa vie pour ſes Sœurs, s'offrant à ſervir les peſtiferées; mais cela luy fut refuſé, parce qu'elle eſtoit trop neceſſaire au Convent, où elle fut ſix ans Superieure. Le Confeſſeur qu'elle avoit eu dans le monde, & qui eſtoit decedé depuis quelques années, luy aparut, & luy annonça que ſon heure derniere aprochoit. Tout-à-l'heure elle renouvella ſes preparations pour la mort, qu'elle ſubit peu apres le 25. de Janvier 1632. Il s'épandit une odeur tres-ſuave dans l'Infirmerie auſſi toſt qu'elle fut morte: Et la paillaſſe ſur laquelle elle avoit couché tout le

long de la maladie, rendit la même odeur plus de trois années enterrée.

La Compagne la Mere *MARTHE CHABOISSIER*, dite de l'Incarnation, se conduisit avec tant de vertu dans les Vrsulines d'Ambert, que Monsieur Helain Lheritier, leur Confesseur & tres-sage Ecclesiastique, la voyant éleüe Superieure, leur dit, *Dieu soit beny, mes Filles, vous avez choisi un Ange pour Superieure.* En effet elle avoit l'ardeur & l'assiduité d'un Ange en tous les exercices religieux. Elle estoit attirée à une Oraison de quietude tres-relevée, souvent elle y perdoit l'usage des sens, & ordinairement elle y estoit toute trempée de larmes. Elle faisoit à chaque heure du jour un examen tres exact sur ses actions, pensées, & paroles. Elle savoit tout ce qui avoit de l'éclat. Quelqu'un luy ayant dit une fois que sa réelection en la charge de Superieure n'avoit pas esté Canonique, elle fit proceder ses Sœurs à une nouvelle election, où il arriva qu'une autre fut éleüe en sa place. Elle obeissoit si aveuglément, qu'elle passa une nuit entiere au jardin, à cause que la Superieure avoit dit par recreation, qu'il falloit que celles qui ne se retireroient pas couchées à l'heure prescrite, s'en allassent coucher au jardin. En toutes autres rencontres elle en usoit de même, tellement que la Superieure se trouvoit obligée de bien prendre garde à ce qu'elle disoit.

La Mere de l'Incarnation estant au lict de la mort, fut tout d'un coup saisie de défiance & d'effroy; Et elle jetta des cris qui épouvanterent la Superieure & les Religieuses. Elles luy demanderent le sujet de sa crainte, & elle leur dit que le Demon luy faisoit croire qu'elle seroit damnée, parce que peu auparavant s'estant offerte à Dieu pour souffrir jusqu'au jour du Iugement, elle avoit neanmoins manqué de fidelité, n'ayant pû souffrir la peine d'estre toûjours couchée sur un costé, & qu'elle s'estoit tournée de l'autre. La Superieure luy remontra que cela n'étoit rien, & luy ordonna de se mettre en la posture, où elle trouveroit plus de soûlagement. Cette premiere alarme ne fut pas plûtost passée, que d'autres commencerent, & elle fut en des transes presque continuelles. Le Confesseur l'exhorta à la confiance en Dieu, & luy demanda si pendant sa vie elle n'avoit pas fait tout ce qu'elle avoit pû pour sa perfection. Elle répondit sans hesiter, *oüy, mon Pere.* Il s'informa de plus si elle n'avoit point quelques remords de conscience: & elle dit, qu'estant Depositaire, elle craignoit de n'avoir pas payé environ deux sols à une pauvre femme: On luy promit d'y satisfaire, & on luy dit qu'elle n'y pensast plus. Toutesfois Nostre-

Seigneur, qui la vouloit purifier & preparer à ſes Sœurs comme l'ennemy s'efforce de nous faire perir à la fin, permit que ſes peines luy duterent juſqu'à la mort, ſans recevoir du ſoulagement, un fort peu de toutes les aſſiſtances que l'on s'empreſſa de luy rendre. *Ha! que ſerons nous*, s'écrioit-elle par fois, *voyla là n'a pas fait qui ne veut mourir.* Sa patience, & ſa ſoumiſſion gagnoient toûjours le deſſus, & dans l'excés même de ſa détreſſe, elle ne fit rien du connuire à ces belles vertus. Elle agoniſa juſqu'à ce que la Superieure qui luy avoit dit qu'elle ne mourut point avant la venüe du Superieur, luy euſt enfin ordonné de mourir par obeïſſance; car tout-à-l'heure elle perdit la parole & la vie le 26. de May 1625. Ce Superieur qui eſtoit le R. Pere Charles de Creſſort Preſtre de l'Oratoire, dit apres qu'il ne donnoit des prieres à cette defunte que dans l'obeïſſance à l'Egliſe, & dans l'aſſeurance qu'il avoit plus de beſoin de ſon ſecours, qu'elle du ſien.

Sœur *ANNE MADET*, dite de la Nativité, conſervoit la preſence de Dieu dans les actions les plus diſtrayantes. Et pour s'y habituer, elle s'eſtoit étudiée dés ſon commencement à tirer de toutes choſes de ſaintes penſées & affections pour élever ſon eſprit à Dieu. Ce qui eſtoit ſi connu de toutes ſes Compagnes que lors qu'en recreation elles tenoient de vains diſcours, & qu'elle y ſurvenoit, elles diſoient entr'elles, *taiſons-nous, voicy noſtre Sœur Anne.* Et elles reveilloient les entretiens pieux. Elle diſoit qu'une vraye Religieuſe devoit mourir à tout plaiſir ſenſible, & ne ſe mêler de rien que de ce que l'obeïſſance luy ordonne: Elle-même eſtoit tellement morte à tout, qu'elle ne vouloit voir ſes parens que rarement, & peu de temps, encore qu'elle ne leur parlaſt que de choſes ſpirituelles, & qu'elle gardaſt à la grille une tres-grande retenüe. Au ſortir de là, elle retournoit dans ſa ſolitude pour joüir des careſſes de ſon Iesus, & pour dire avec l'Epouſe, *Il eſt tout à luy, & je ſuis toute à luy.* Son egalité d'eſprit fut admirable, tant en ſanté, que dans ſa maladie mortelle qui dura un an. Et pendant tout ce temps-là, quand on luy demandoit ce qui luy manquoit, elle répondoit avec douceur, *l'amour de Dieu, & la haine de moy-même.* Quelques jours avant ſa mort ſainte *URSULE* luy aparut, accompagnée de ſainte Agnes & de ſainte Catherine. Elle dout apres que ce fuſt une illuſion, mais ſon Confeſſeur l'aſſeura que c'eſtoit une faveur celeſte. Elle eut auſſi la grace de voir la ſainte Vierge avec le S. Enfant Iesus à l'heure de ſon trépas. Et alors ravie d'amour & de joye en la preſence de ces divins objets, elle expira dans les plus ſaintes diſpoſitions que l'on peut ſouhaiter.

Ce fut le seiziéme de Septembre, l'année 1620. apres avoir demeuré dix ans dans la Maison de sainte Vrsule d'Ambert, sans Congregée, que Cloistrée.

Sœur VRSULE CHANABERT, dite du Saint-Esprit, connut toute jeune la vanité du monde, & se resolut de le quitter pour estre Religieuse; mais le Demon pour l'en détourner, luy donna de tels degoust des exercices religieux, & particulierement de l'Oraison, que elle pensa l'arrester au monde. De temps en temps Nostre Seigneur faisoit luire en son Ame quelques rayons qui la portoient à suivre fidelement son apel. Et cette contrarieté de pensées & de reflexions luy causerent un mortel chagrin. Enfin la grace la fortifiant, elle voulut executer son premier dessein à quelque prix que ce fust, & demanda l'entrée à la Maison d'Ambert, où d'abord elle fut receüe pour Sœur Converse. Et si tost qu'elle eut l'Habit de Novice, Dieu redonna le calme à son esprit.

Elle mettoit son corps tout en sang par ses austeritez, & quand on les luy moderoit, elle pleuroit à chaudes larmes, croyant de bonne foy que Dieu la jugeoit indigne de souffrir pour luy. Elle cachoit ses maux comme un avare fait son tresor, de peur que la compassion d'autruy y prenant part, n'en diminuast aussi le merite. Ainsi elle garda long temps une grande playe sur le dos sans en dire mot, afin que n'estant point soulagée, elle en puſt souffrir davantage. Et on ne s'en apercent qu'apres sa mort. Elle entroit quelquefois dans la neige jusqu'aux genoux pour se mortifier. Dequoy fut chastiée non seulement elle recherchoit les mépris, & les recevoit avec épanouissement de cœur & de visage. Ce fut sa grande vertu qui obligea à luy faire faire la Profession de Religieuse du Chœur, malgré l'humilité qui luy faisoit demander à demeurer Sœur Converse. L'Oraison qu'elle avoit tant aprehendée, fut ses delices; on la voyoit toute extasiée, & elle precevoit des lumieres tres-hautes. Le Confesseur de la Communauté s'en alla à dessein de prendre Religieux. Nostre Sœur du Saint-Esprit predit contre toute apparence qu'il reviendroit estre leur Confesseur, ce qui arriva. Elle eut revelation de la beatitude de sa Mere peu de jours apres qu'elle fut. Sa vie fut une austerité de joüissance, & desprivation des graces sensibles. Et dans toutes les diverses dispositions de son esprit, elle parut couverte d'une conversation fort aimable. Jamais on ne luy entendit dire une parole contrariante ny fâcheuse. Sa mort fut aussi sainte que sa vie, & arriva le dix-neufviéme d'Octobre 1670. On mit son corps dans une cave, où bien tost quantité de chats, par trois fois, Trois

ans apres une autre sepulture luy estant preparée, on le trouva tout entier, frais, palpable & ayant les mains jointes, de même que si l'Ame n'eust fait que d'en sortir.

LA VIE
DE SOEVR SIBILE VAQVET, DITE Madelene de S. Ioseph, Religieuse Vrsuline d'Ambert.

SIBILE Vaquet fille d'un Marchand de soye de S. Chamont, fut parfaitement bien élevée par sa Mere ; & d'abord ses inclinations, jointes à cette bonne education, l'engagerent à la vertu. Mais avec le temps elle prit gouſt aux divertiſſemens, & negligea le ſervice de Dieu. Elle avoit un eſprit fort joly, & une beauté ſi attrayante, que l'on ne la pouvoit voir ſans l'aimer ; de ſorte qu'elle fut du moins autant recherchée & agreée du monde, que le monde luy agreoit.

Le R. P. Mazenod, Preſtre de l'Oratoire, & ſon Oncle aimoit uniquement une ſi aimable Niece, & ſouhaittoit de luy voir un voile, au lieu des vains ornemens dont elle ſe paroit. Mais elle avoit le cœur ſi avant dans la vanité, qu'elle ſe trouvoit toûjours quelque pouvoir les entretiens de ce bon Oncle, comme des obſtacles à ſes contentemens. Entre pluſieurs partis qui s'offrirent pour l'épouſer, il y eut un jeune homme ſi paſſionné pour elle, qu'il en penſa devenir fou ; ce qui obligea ſes parens de la faire changer de lieu, & de l'envoyer à Lion chez ſon Frere.

Eſtant un jour aſſiſe dans un bateau, il ſe fendit, & elle tomba dans la riviere, où elle eût eſté étouffée, ſi Dieu ne l'eût ſauvée promptement. Elle ne fut pas méconnoiſſante de cette grace, mais ayant fait de ſerieuſes reflexions ſur les ſaints mouvemens que Dieu luy inſpiroit pour la vie religieuſe, enfin elle ſe détermina de les ſuivre. Et ſous la conduite du même Pere Mazenod, elle s'en alla à Ambert, où ſes vertus aidées à ſes parens, & ſon entrée aux Vrſulines d'Ambert, il fut facile à juger de ſon mépris du monde, car elle y parut avec un habit fort ſimple, & tout à fait different de ſes ajuſtemens ordinaires. Elle ne repugna aucunement aux Maximes du Cloître, mais elle en embraſſa la pratique fort agreablement. Elle fut receû pour prendre le voile, par la

Chanoine de Senlis, voit, & commence sa probation d'une
Chanoine de Senlis, quoy qu'il ne prend rien en elle au dessus du com-
mun, que six trois apres, proche la Feste de sainte Madelene,
dont elle avoit pris le nom. Elle demanda alors d'aller en retraite;
& elle y entra avec de grandes, que l'on s'apercut aussi-tost de son
changement, par un notable accroissement de ferveur, qui re-
doubla encore à sa Profession, & ne diminua jamais. On eût dit
que l'Oraison estoit sa vie, ou que sa vie estoit une continuelle
Oraison. Elle ne s'y mouvoit non plus qu'une statüe, & elle répon-
dit à sa Superieure qui luy en demandoit compte; que dans toutes
ses prieres pendant un an, elle y avoit peut-estre esté distraite l'es-
pace d'un *Ave Maria*. La plus grande grace qu'elle pretendoit
de sa Superieure, estoit le congé de vacquer en retraite, bien
que sa recollection fust assez grande en tous lieux, & en tous em-
plois.

Elle imprimoit efficacement la devotion de la sainte Vierge
dans les Ames des Pensionnaires, particulierement en leur faisant
representer les Mysteres de sa vie & de son trepas, d'une maniere
fort touchante. Ses plus grandes delices estoient de demeurer
devant le Saint Sacrement, comme la Madelene aux pieds de
son Sauveur. D'une Communion à l'autre elle estoit dans la lan-
gueur, par la force de son desir; Et si tost qu'elle avoit Commu-
nié, son visage devenoit si rouge & si ardent, que les enfans mêmes
le remarquoient. On rapporte pour une benediction de sa ponctuel-
le obeïssance, qu'une fois Vespres venant à sonner, comme elle
estoit occupée à coller des Images avec une autre Religieuse, elle
quitta tout, pour se rendre au Chœur, quoy que sa Compagne luy
dit que tout leur ouvrage seroit perdu. Et quand Vespres furent
dites, elles retournerent & trouverent au contraire leurs images
étendües, & aussi bien detirées que si l'on y eût passé le lissoi-
re. Dans les offices, elle avoit tant d'accommodement, que la
volonté d'autruy estoit toûjours la sienne. On ne luy entendit ja-
mais dire une parole aigre, ny s'expliquer d'un sentiment impar-
fait.

Elle obtint d'estre employée trois ans de suite à l'Institut, pour ho-
norer la vie conversante du Fils de Dieu, & à la fin de la troisiéme
année, Dieu la retira pour luy en donner la recompense au Ciel.
Lors qu'elle recevoit quelque petit present, elle le donnoit à la Su-
perieure, demandant en échange quelques jours de solitude, mais
de si bonne grace qu'on ne la pouvoit refuser. Elle tenoit la veüe
si basse, & avoit une si grande modestie, que l'on estoit touché de

la voir. Divers accidens survenus dans le commerce de ses proches, ne furent pas capables d'alterer son égalité d'esprit. Une fois apres avoir receu des Lettres qui traitoient amplement de ces fascheuses affaires, elle commença sa seraille de dix jours, où elle ne pensa point du tout à ses Parens, que pour les recommander à Nôstre-Seigneur. Et comme l'amour divin avoit heureusement succedé dans son cœur en la place de l'amour du monde & d'elle-même; elle en donnoit des marques en toutes occasions, & faisoit son unique plaisir des choses celestes, toutes les autres luy estans à mépris.

Au sortir de sa solitude annuelle, elle fut saisie d'une fièvre chaude, qui l'avertit de sa fin. Tant qu'elle fut malade, elle demeura à la disposition de l'Infirmiere, comme un corps mort sans aucune resistance. Le Confesseur luy demanda en cas que Dieu luy donnast le choix, ou de mourir pour joüir de luy, ou de souffrir malade & long-temps pour sa gloire, ou de recouvrer la santé pour l'employer à son service, laquelle de ces trois choses elle choisiroit: elle luy répondit que ce n'estoit pas à elle à choisir, mais qu'elle laisseroit faire Dieu. Apres qu'elle eut produit tous les actes de vertus propres à cette extremité, elle expira le 15. de Juin de l'an 1655. Son corps estant exposé à la grille du Chœur, presque toute la Ville accourut pour le voir, bien qu'elle eût esté fort peu connüe, n'allant presque jamais au parloir. Sa bonne Mere qui estoit fort éloignée, à la même heure qu'on l'enterroit, vit une lumiere tres brillante, laquelle ayant demeuré long-temps suspendüe, alla se poser sur son lict, puis y disparut.

Le Confesseur du Convent dit que l'on ne pouvoit pas voir une Religieuse plus soumise, plus spirituelle, ny plus desireuse de la haute perfection, qu'avoit esté la Sœur Madelene de S. Ioseph. Et une de ses Superieures asseuroit qu'elle n'avoit point de plus grande satisfaction, que lors que cette bonne Religieuse luy parloit de son interieur, cela luy allegeant de beaucoup le poids de sa charge.

Le septiéme d'Avril 1667. la Superieure & deux autres principales Officieres des Vrsulines d'Ambert, ont protesté de la verité de tout ce qui est raporté cy-dessus des Religieuses deffuntes de leur Monastere; & elles en firent un acte, en presence de Monsieur Imangeon Curé d'Ambert, & deux autres Ecclesiastiques qui le signerent.

De plus le même Curé fit un acte separé le lendemain pour attester la veneration du peuple envers les mêmes Vrsulines deffuntes; & pour asseurer de sa part, estant Confesseur de cette Communauté, son

ſon eſtime particuliere à l'égard de Sœur Madelene Vaquet dite de S. Ioſeph, qu'il avoit dirigée pluſieurs années.

DE QVELQVES RELIGIEVSES VRSVLINES DE CLERMONT en Auvergne.

ENTRE les graces que la bonté de Dieu a departy au Monaſtere des Vrſulines de Clermont, celle d'avoir eſté pourveu dés ſon commencement de perſonnes de ſinguliere vertu, n'eſt pas la moindre.

La plus ancienne, & la plus conſiderable pour ſa naiſſance, fut Sœur *SERAPHIQVE DES ANGES*, fille du Baron de Blanzat, Niece de Madame de Montfant, & Couſine-germaine de la Comteſſe de Dalet ſa fille, laquelle Comteſſe eſtant veuve, mépriſa genereuſement les avantages d'une ſeconde alliance, & aprés avoir ſouffert d'extraordinaires perſécutions, avec une conſtance heroïque, ſe rendit enfin Religieuſe de la Viſitation, au Monaſtere de Montferrant, dont elle eſtoit Fondatrice.

Cette Demoiſelle Seraphique, fut conduite aux Vrſulines de Clermont, à l'âge de vingt-cinq ans, par la même Dame de Montfant, tres renommée dans l'Auvergne, n'ayant pour lors aucun deſir d'eſtre Religieuſe, & ignorant même ce que c'eſtoit que Religion. Elle y entra ſeulement par complaiſance à ſa bonne Tante, & conductrice, qui par affection prenoit ſoin d'elle. Aprés avoir demeuré là quelque temps, les inſtructions, jointes au bon exemple des Vrſulines, la firent reſoudre à faire une confeſſion generale. Celles à qui elle s'en ouvrit, luy donnerent les adreſſes neceſſaires, que l'on ne luy avoit jamais apriſes, non plus que toutes les autres choſes de ſon ſalut. Elle fut ſi exacte dans l'examen de ſa conſcience, qu'elle ſe confeſſa à diverſes repriſes, & avec quantité de larmes.

Deſlors le monde ne luy fut plus qu'un objet de mépris. Elle tourna ſes pretentions vers la vie religieuſe, dont le diable tâcha de la détourner, luy jettant de l'aprehenſion de la clôture, de la converſation, & de mille autres choſes bien moindres, attachées à cette Profeſſion. Son courage neanmoins la porta à demander l'habit de Novice, qu'on luy accorda dans l'eſperance, que l'uſage la mettroit au deſſus de toutes ſes difficultez. En effet en changeant d'habit, elle changea ſes inclinations, en ſorte que les choſes qu'elle avoit tant aprehendées, faiſoient ſa plus grande joye. De plus

elle fut gratifiée du don d'Oraison, & quelque bruit que l'on fit autour d'elle, elle ne s'en retiroit qu'avec violence. La negligence qu'elle avoit de sa santé, obligeoit de la veiller, & de la pourvoir comme un enfant. Ayant fait Profession, on l'apliqua aux fonctions de l'Institut, nonobstant le soupçon que l'on avoit, qu'elle y pust bien reüssir. Mais Nostre-Seigneur montra par l'essay qui fut fait de sa capacité parmy les Pensionnaires, que les apparences trompent souvent, & qu'un exterieur peu éclatant, cache & renferme quelquesfois beaucoup de graces.

A la suite des années, la maison de son Pere, qu'elle avoit laissée dans l'opulence, fut entierement ruïnée. Le bon cœur de cette Seraphique ne fut pas insensible à ce coup fâcheux : Mais la resignation à la volonté de Dieu, fit sa cõsolation. Et les écrits de S. François de Sales, luy aiderent à s'attacher fortement à cette sainte volonté.

Comme elle perseveroit dans la pratique des vertus les plus difficiles, une Religieuse de son Convent luy aparut, deux heures aprés son decés, & luy touchant les yeux & les mains, luy dit, *Adieu ma Sœur, ayez bon courage, vous me suivrez bien-tôt*, puis elle disparut. La Sœur Seraphique toute réjoüye d'une si bonne nouvelle, la communiqua à la Mere Clemence Ranquet sa Superieure, qui témoigna n'ajouter pas grande foy à ses paroles. Elle le declara aussi à ses Sœurs, ne pouvant dissimuler sa joye. Elle receut cét avertissement de l'autre monde, le dix-huitiéme de Novembre de l'an 1624. & elle mourut le jour de Noël ensuivant, ne s'estant alitée que la veille, mais en tel estat, qu'il luy fallut aussitôt administrer les saints Sacremens. En suitte dans les inquietudes de la mort, elle ne parloit que de Dieu, & disoit entr'autres belles choses : *Ie ne suis pas bien, je ne suis pas dans mon Estre : mon Estre est dans Dieu, où je trouveray mon repos.* Elle rendit l'esprit sur les trois heures du matin, en proferant le sacré nom de Iesus, d'une voix aussi forte qu'une personne en santé, auroit peu faire. Son visage aprés sa mort parut avec une douceur, & une beauté qu'il n'avoit jamais eüe, Et son Ame aparut à la Mere Colombe du Saint-Esprit, alors Superieure à Tulle, & qui luy avoit donné l'habit religieux. Elle avoit asseuré durant sa maladie, qu'elle iroit luy dire adieu, ce qu'elle accomplit, se montrant à elle pleine de gloire, puis elle la laissa dans une paix, & consolation inexplicable. Elle reconnut bien que c'estoit la Sœur Seraphique des Anges, & le manda à Clermont, sans qu'elle eût encore aprís son decés par autre voye.

Quelques mois aprés, une autre Religieuse bien plus jeune, n'ayant pas accomply la seconde année de sa Profession, sa la dis-

huitiéme de ſon âge, fut cueillie comme une tendre fleur, par le celeſte Jardinier, pour embellir la couronne de ſainte Vrſule. Elle avoit nom *AGNES GRAS*, dite de ſainte Gertrude, & eſtoit fille d'un Avocat General de Montferrant. Si la grace ne prevint en elle la raiſon, elle l'accompagna de ſi prés, qu'avant l'âge de ſix ans, elle luy fit prendre la reſolution de ſe conſacrer au ſervice de Dieu. Aprés elle trouva moyen d'aller de ſon chef aux Vrſulines, où elle demanda d'un grand ſerieux à parler à la Superieure, qui avoit peine à ſe rendre à la grille pour cette jeune enfant. Toutesfois par condeſcendance, elle s'y en alla, pour ſçavoir ce qu'elle deſiroit. La Petite luy declara tres-ſagement ſon deſſein, d'eſtre Religieuſe; Et ſur ce que la Superieure luy dit, qu'elle n'eſtoit pas en âge, elle répondit, qu'elle reviendroit dans quelques années; mais que deſlors elle retenoit ſa place, & qu'elle prioit de tout ſon cœur, qu'elle luy fuſt gardée. La Superieure le luy promit; Et elle s'en retourna bien contente trouver ſa Mere, qui eſtant fort pieuſe, cultiſtere, où elle fut là tres-bien venüe. Dans ſon aprentiſſage des fonctions d'Vrſuline, elle enſeignoit à ſes compagnes tout ce qu'elle ſçavoit, ſans epargner ſes peines, de quoy l'on tiroit augure du zele qu'elle auroit, quand elle y ſeroit tout-à-fait devoüée. Sa ferveur s'accreut de telle ſorte à ſa premiere Communion, qu'elle commença d'importuner ſes Parens, pour les faire conſentir à la laiſſer demeurer, & engager en ce lieu; mais ils n'en tenoient compte, à cauſe que ſon Pere l'avoit promiſe à la Mere Favre, qui établiſſoit un Monaſtere de la Viſitation à Montferrand. Et comme il ſe vit preſſé de divers endroits, reſolu de faire une fin, il s'en alla aux Vrſulines, pour retirer ſa fille, & la placer en ſuitte à la Viſitation. La pauvre Petite affligée au poſſible, uſa de tous les ſtratagemes qu'elle pût, pour gagner ſon Pere, & ſa Mere; & reconnoiſſant qu'elle n'avançoit rien, elle les quitta toute eplorée, & courut au jardin, d'où l'on voit à plein l'Image de Noſtre-Dame de Tout-bien, qui eſt au deſſus de l'Egliſe Cathedrale de Clermont: Là elle ſe proſterna, & s'écria ſervemment; *Sainte Mere de Dieu, je vous prens aujourd'huy pour ma Mere, & je renonce à la mienne. Ne permettez pas que je ſorte de cette maiſon, faites moy la grace que j'y ſois Religieuſe. Je ne partiray point d'icy que vous ne m'ayez exaucée.* Tandis qu'elle faiſoit ſa priere, le cœur de ſon Pere ſe changea en un moment, de ſorte qu'il dit à la Superieure; Le voy bien, ma Mere, qu'il faut que je vous la donne; car je reconnois que Dieu la veut ceans. L'affaire

conclut de cette façon, la fille demeuroit affligée prosternée, ignorant qu'elle avoit obtenu sa demande, jusques à ce que les Religieuses la cherchant pour luy aprendre ces bonnes nouvelles, quelqu'une s'avisa d'aller au jardin, où elle la trouve en posture de suplianre. Entendant ce qui se venoit de passer en sa faveur, elle se jette de nouveau à genoux, & pleine de consolation, elle remercia la sainte Vierge, puis elle commença d'occuper la place qu'elle avoit demandée, dés ses plus tendres années, mais avec tant de joye, de grace, & de reconnoissance, que l'on jugeoit à son visage, que son cœur estoit parfaitement content. Elle prit l'habit religieux à l'âge de treize ans, par dispence.

D'abord elle se comporta avec tant de ferveur, qu'elle estoit l'exemple des Novices; mais peu de temps aprés, elle eut une longue maladie, au sortir de laquelle son esprit par contagion, contractant de la langueur de son corps, elle se laissa aller à une grande negligence, & au degoust des exercices religieux. Son changement parut d'autant plus, qu'il estoit opposé à son premier état. La Communauté ne sçavoit qu'en penser. La Mere Clemence Ranquet, qui estoit Superieure, avoit beaucoup d'indulgence pour elle, de quoy les anciennes de la Maison ayans peine, luy remontrerent humblement, que les deportemens de cette Sœur, pouvoient avoir suitte, & nuire à plusieurs, & que pour ce sujet la chose meritoit bien qu'elle en fust fortement reprise. La Superieure répondit avec sa douceur ordinaire. *Un peu de patience, il faut donner du temps à la maladie, & à l'enfance: Elle reviendra d'elle-même.* Ainsi cette sage Bergere, laissa encore sa brebis s'égarer dans mille petits desordres; jusqu'à ce qu'un jour trouvant l'occasion bien à propos, elle luy fit une reprimende si efficace, que la Novice ouvrit les yeux au danger où elle couroit. Dans cette conjoncture, on fit sortir une de ses compagnes du Noviciat, qui n'avoit nullement l'esprit de Religion, aprés sa sortie, de même que si on eut levé un grand obstacle, l'on vit toutes les Novices profiter, & s'avancer unanimement à la perfection; mais particulierement nostre Sœur Agnés, qui craignoit de perdre ainsi le bien qu'elle avoit tant poursuivy, se mit à faire reflexion sur son relâchement, avec tant de lumiere, & de douleur, qu'elle ne faisoit que pleurer. Elle s'accusoit dans tous les lieux de Communauté, exageroit ses fautes, & en repandoit tant de larmes, que celles qui l'entendoient, en estoient touchées, prévoyant de là les grands avantages qu'elle tireroit de sa negligence precedente. Elle passa trente à quarante jours dans les exercices d'une vraye penitence, &

le une Confession generale accompagnée d'une tres-amere contrition. Après, elle fut toute metamorphosée, éloignée de puerilité, & agissant comme une personne faite. Elle se portoit si courageusement aux actions de vertu, & même aux plus penibles, qu'elle se levoit dés deux heures du matin, avec plusieurs autres de ses Compagnes, pour porter la pierre, & servir les ouvriers, qui bâtissoient au Monastere. En suitte, elle alloit à l'Oraison, où il sembloit qu'elle se spiritualisoit toute, & l'on remarqua, que depuis sa conversion, elle ne s'étoit plus jamais assise dans le Chœur, excepté à l'Office divin, avec les autres. Si l'obeïssance l'empêchoit de faire une action laborieuse, elle en cherchoit une, qui la fust davantage, & qu'elle pust faire sans desobeïr. Afin de s'engager de plus en plus à la pratique des vertus, elle s'associoit aux plus ferventes du Noviciat. Entre lesquelles la chere Sœur Alexis de la Trinité, dont il sera bientôt parlé, tenoit le prier rang; Et si quelquesfois elle marquoit de la peine aux exercices de mortification, nostre fervente Sœur Agnés luy disoit suavement: *Venez ma chere Sœur, venez: car il faut avec l'aide de nostre bon Dieu, que nous soyons toutes deux Saintes.* Que si elle luy voyoit prendre quelque satisfaction imparfaite, elle l'en reprenoit avec zele, luy disant, *Ma chere Sœur, il ne nous faut satisfaire qu'en Dieu: I'ay répondu de vostre Ame, & je m'en suis chargée*: Et cette Compagne estant aussi fort desireuse de sa perfection, ne se fâchoit point d'estre ainsi sur-veillée; mais reciproquement par une sainte amitié, elle aidoit de la même façon son amie, l'une & l'autre faisant de si notables progrés, qu'elles donnoient dans les yeux de toutes. Cependant la Sœur Agnés fut envoyée enseigner les filles externes; Et c'estoit un agreable & devot spectacle, de voir cette petite Novice, parler de Dieu, à une centaine de filles, dont quelques-unes avoient plus d'âge qu'elle, sans qu'elle se plaignist d'autre chose, que de n'avoir pas assez de temps pour les catechiser. Comme elle n'osoit se promettre le bon-heur de la Profession, la joye qu'elle eut d'y estre admise, est inexplicable. Mais la qualité d'Epouse du Fils de Dieu, ne luy fit pas oublier les sujets qu'elle avoit d'humiliation, & de crainte. Si bien que depuis ce temps-là, elle se tint encore plus petite que jamais, & elle parut comme morte au monde, à ses Parens, & à elle-même. A peine même pouvoit-elle envisager sa propre Mere, disant, qu'elle ne reconnoissoit plus que la sainte Mere de Dieu.

Nostre Seigneur, pour favoriser ses desirs, qui ne tendoient qu'au Ciel, la retira bien-tôt de la terre. Elle fut malade trois mois auparavant, & tomba en des lethargies, puis en des delires, d'où

elle revenoit, au moment qu'on luy prononçoit le mot d'obeïſſance, ou ſeulement à la preſence de ſa Superieure. Dans la continuation de ſes maux, elle continua à rendre ſes devoirs à la Mere-de-Dieu; juſques à ce qu'à l'extremité, elle pria ſes Sœurs de luy ſupléer, & de reciter auprés de ſon lict ſes Prieres accoutumées. Quelques jours avant ſa mort, Dieu la voulant purifier, permit qu'elle entra ſubitement en effroy, mais ſi extrême, qu'elle commença à palir, & à trembler ſi fort, qu'il la fallut tenir à quatre. Elle fit placer le Confeſſeur à la ruelle de ſon lict; & un quart-d'heure durant, il ne luy fut pas poſſible de s'expliquer, ſur ce qui l'épouventoit. On n'oſoit même l'en interroger, parce que la moindre parole luy renouvelloit le tremblement. Tout ce que l'on en put ſçavoir, fut qu'elle avoit veu dans cette ruelle une choſe terriblement effroyable, & qu'elle croyoit que c'eſtoit le diable.

Le jour de ſainte Gertrude ſa Patronne, les convulſions l'attaquerent ſi violemment, que l'on entendoit par fois craquetter ſes os. Celles qui l'aſſiſtoient, avoient autant d'admiration de la tranquillité de ſon eſprit, que de compaſſion de ſes douleurs, leſquelles eſtant ceſſées tout d'un coup, elle entra dans un ſi grand repos, que l'on eût dit qu'elle faiſoit Oraiſon. Aprés cela, ſon viſage changea, & prit un air gay, & content; Ouvrant les yeux, & ſe ſoulevant du lict, elle s'écria d'une voix forte, & dit, *Venez, ma Mere, venez*; La Mere Clemence, Superieure, luy demanda ce qu'elle deſiroit; à qui elle repartit: *Ce n'eſt pas vous ma Mere, c'eſt la tres-ſainte Vierge, qui eſt là preſente*; Et repeta, *Venez, venez, ô ſacrée Mere-de-Dieu, j'ay renoncé à ma Mere, pour vous avoir*; Elle recita encore ce Verſet, *Maria mater gratiæ, mater miſericordiæ, tu nos ab hoſte protege, & hora mortis ſuſcipe.* Enfin dans l'excés de ſa joye, faiſant un éclat de rire, elle mourut, le dix-ſeptiéme de Mars 1626. laiſſant la Communauté ſi conſolée, qu'au lieu de plaindre leur Sœur deffunte, chacune croyoit que ſon dernier moment avoit eſté le plus heureux de ſa vie. Et on fut long-temps à ne parler d'autre choſe, que d'une ſi deſirable mort. Son viſage demeura beau, & riant, & ſon corps eſtant expoſé devant la grille du Chœur, le monde ne pouvoit ſe laſſer de le venir contempler.

La troiſiéme Religieuſe, dont nous ferons mention, eſtoit auſſi compagne des deux precedentes, & particulierement de la derniere: Elles s'aimerent ſaintement durant leur vie, & ſe ſuivirent de prés en leur mort. Celle-cy donc ſe nommoit au monde *GILBERTE CEBERET*, apartenante à des perſonnes d'honneur, & de qualité. Dés l'âge de quatre à cinq ans, elle fut donnée pour pre-

aliere Penſionnaire aux Vrſulines naiſſantes de Clermont. On n'eut pas de difficulté à conſerver ſon innocence dans le Cloiſtre, parce que d'elle-même, elle eſtoit portée au bien. Elle eut toute petite, une ſinguliere veneration pour la tres-Auguſte Trinité. Deſlors elle recita chaque jour, en ſon honneur, trois fois le *Pater noſter*, & l'*Ave Maria*, & elle continua cette devotion juſqu'à la mort. Elle prenoit plaiſir à faire promptement tout ce qu'on luy demandoit, au nom du S. Enfant Iesus. De plus elle s'adonna à l'Oraiſon mentale, & à la preſence de Dieu, au temps que les filles de ſon âge ne ſongent encore qu'à joüer, & elle s'habitua ſi bien en ces ſaints Exercices, qu'elle n'avoit point de peine à s'occuper de Dieu: cette grace luy dura toute ſa vie. *Et* l'âge de huit à neuf ans, elle commença de pratiquer les auſteritez des Religieuſes, leur derobant adroitement un cilice, qu'elle portoit preſque toûjours, excepté, quand par faveur elle le preſtoit à ſes plus confidentes. Elle leur enſeigna auſſi, de prendre la diſcipline, avec pluſieurs lacets liez enſemble, & les ferrets embas, & elle s'en frapoit la premiere, ſans s'épargner. Les plaiſirs, & les vanitez du monde n'eurent jamais entrée dans ce petit cœur, qui avoit ſi-tôt brûlé d'amour de Dieu. Et ſans même les connoiſtre par experience, elle en avoit tant d'averſion, qu'elle n'en parloit qu'avec mépris, & ſes paroles ſur ce ſujet principalement, avoient une telle efficacité, que pluſieurs de ſes Compagnes en furent animées, à leur jurer un perpetuel divorce, & à ſuivre les plus étroits ſentiers de l'Evangile; ſi bien que de dix-huit Penſionnaires qu'il y eut de ſon temps, aux Vrſulines de Clermont, douze furent Religieuſes, & la plus-part au même Convent, ſe rendant même capables de travailler utilement à d'autres établiſſemens.

Le jour de ſa premiere Communion, qu'elle avoit deſiré, avec une ſainte impatience, comme le Preſtre luy preſentoit la ſainte Hoſtie, elle vit entre ſes mains un petit Enfant, d'une incomparable beauté, & environné d'une tres-éclatante lumiere. Cette veüe la fit treſſaillir d'aiſe, & la ſaiſit d'un reſpect, qui fit trembler ſon corps, & changer la couleur de ſon viſage. Elle fut remiſe auſſi tôt; Communia, & puis fit ſon action de graces, où Nôtre-Seigneur luy fit gouter des douceurs, qu'elle-même ne puſt faire comprendre. Le Preſtre qui l'avoit Communiée, demanda le même jour à parler à la Superieure, & luy dit, qu'il s'eſtoit aperceu de quelque choſe, qui avoit ſurpris cette premiere Communiante, à la veüe de la ſainte Hoſtie. La Mere la fit apeller, & l'interroges de ce qui s'eſtoit paſſé. La jeune fille répondit dans ſa

candeur : *C'est que j'ay veu le S. Enfant Iesus plein de lumiere, & j'ay tremblé de crainte de ne le pouvoir retenir, mais ayant baisé sa teste, il est entré dans ma bouche, & ainsi je l'ay receu.* Elle disoit cela avec une grande joye, & comme transportée hors d'elle-même : Le Prestre luy dit, qu'elle s'estoit peut-estre trompée, & que pour ce sujet, elle estoit obligée de n'en parler à personne, *Hé pourquoy*, reprit-elle : *Tous ceux qui Communient, voyent bien le S. Enfant Iesus ? N'importe*, dit le Prestre, *il ne faut rien dire.* Alors avec soumission elle répondit, *Je n'en parleray point.* Ce qu'elle observa, ne l'ayant jamais communiqué, qu'à ceux qui le devoient sçavoir. Depuis cette premiere Communion, la grace prit l'empire sur ce jeune cœur, & l'embrasoit si fort d'amour divin, que pour luy donner air, elle prenoit l'écart, & élevant ses innocentes mains au Ciel, elle s'écrioit ; *Venez ô Saint Esprit, venez ô amour Divin !* & elle demeuroit là quelque temps en suspens, sa simplicité luy faisant esperer qu'il descendroit visiblement en elle.

Quand elle eut atteint sa quatorziéme année, elle declara à sa Mere, qu'elle desiroit estre Vrsuline. Sa Mere n'y voulut pas consentir, à cause de son jeune âge, Voyant donc que toutes ses instances estoient inutiles, elle sort du Parloir toute desolée. La Sœur Agnés Gras, sa plus chere Compagne, aprit des premieres son affliction ; & ayant en pareille rencontre elle recourue de la Mere de Dieu, elle prit sa Compagne Ceberet par la main, en luy disant, avec confiance ; *Allons, allons à la sainte Vierge, elle ne vous refusera pas ce qu'elle m'a accordé.* La dessus, prenant le chemin du jardin, elles se prosternerent devant l'Image de Nostre-Dame de Tout-bien ; Et la Sœur Gras se reprit à dire, d'une voix forte.. *Sainte Mere de Dieu, donnez à ma Compagne la même grace, que vous m'avez si liberalement accordée, je prens aujourd'huy sa Ame sur la mienne, & veux répondre pour elle devant vostre Fils.* La sainte Vierge exauça la clameur de ces deux Suppliantes ; Mademoiselle Ceberet se rendant dés le même jour, au dessein de sa fille, qui en suitte prit le Voile avec sa bien-aimée Compagne, & on la surnomma Alexis de la Trinité. La Mere Clemence Banquet, arrivant de Lion peu aprés, trouva à Clermont un fleurissant Noviciat, composé de dix sept filles, entre lesquelles nostre Sœur Alexis estoit des plus ardentes, à la pourshite de la perfection. Cela excita la Mere, à la conduire fortement, pour donner matiere à sa vertu : Et la Novice prenoit ses épreuves, comme des marques d'affection. Il luy fut permis de redoubler les austerités de son enfance,

enfance, pour suivre l'attrait de la grace, qui la porta encore principalement à dompter ses passions, ses sens, & ses inclinations naturelles. En peu de temps elle fit de si notables progrés, qu'elle n'avoit peine à rien, toutes choses luy semblans douces & faciles.

Aprés sa Profession, Nostre-Seigneur changea sa disposition interieure, l'attachant avec luy à la Croix, & la conduisant ainsi en Paradis, par le plus court chemin. Elle fut assaillie d'une maladie mortelle, le même jour de la mort de sa Compagne, Sœur de sainte Gertrude, dont elle languit dix mois entiers, sans que la longueur l'ennuyast, ny que la douleur la fist impatienter. Lors que pensant luy plaire, on l'asseuroit de sa guerison prochaine: *Ie sçay bien*, répondoit-elle, *que je mourray de cette maladie.* Sur la fin, on luy parla de recevoir ses Sacremens: *Ie ne les veux recevoir*, dit-elle, *que trois jours avant ma mort, & je les demanderay:* ce qu'elle fit: Et voyant aprés la Communauté prier Dieu autour d'elle, elle disoit, *Ne me retenez pas icy davantage, laissez-moy aller au Ciel:* A l'entendre parler avec tant d'asseurance, il sembloit qu'elle voyoit les Cieux ouverts. Quelqu'une luy aportant une nouvelle de ses Parens, elle ramassa ses forces, pour luy dire: *Helas! ce ne sont pas là les discours qu'il me faut tenir en l'état où je suis; Ie ne suis plus du monde, ne m'en parlez plus, mais bien des choses celestes.* Incontinent elle entra dans l'agonie, où elle prononça plusieurs fois, & respectueusement le doux nom de Iesus: puis luy rendit son Ame en paix, l'an mil six cens vingt cinq.

Monsieur l'Official Pereyret, arriva aussi-tôt au Monastere, & étant prié de celebrer la sainte Messe, pour la defunte, il répondit en soûriant, *Elle n'a pas besoin de nos prieres; Elle est morte dans son innocence Baptismale.* Tous ceux qui l'avoient connüe, en portérent même jugement.

La Superieure des Vrsulines de Montferrant, Professe de Clermont, a attesté la verité de l'écrit de ces trois Religieuses, en presence de Monsieur de Beaune, & d'un autre Ecclesiastique, qui en ont signé l'acte avec elle, le trois d'Avril mil six cens soixante-sept.

LA VIE
DE SOEVR FRANÇOISE DE MARSILLAT, dite du Saint-Esprit, Religieuse Vrsuline de Clermont en Auvergne.

CHAPITRE PREMIER.

DE SA BONNE VIE SECVLIERE, ET DE SON NOVICIAT.

SOEVR Françoise de Marsillat, nâquit en un Bourg de même nom dans l'Auvergne : dés son enfance elle cultiva la solitude & l'Oraison, jusqu'à ce que le demon, craignant que ce ne fust un prelude de sa sainteté future, l'en degoûta & luy fit naistre peu à peu l'amour du monde & des vains ornemens : Mais à l'âge de quatorze ans une divine lumiere luy penetra le cœur, & r'aluma ses premieres ferveurs : ce qui fut une grace qu'elle attribuoit à sa premiere Communion. Quelques temps apres elle commença les Samedis, puis les Vendredis à jeûner au pain & à l'eau. Elle fit Vœu de chasteté, à l'insceu de son pere & de sa mere, qui la vouloit marier, elle y resista tellement que son pere s'offrit de la mettre en Religion, à quoy elle consentit de bon cœur ; Mais comme il ne trouva pas de Convent à son gré aux environs, il n'en voulut plus entendre parler. Sa mere pour la divertir de la vie retirée qu'elle menoit, l'envoya avec des ouvriers en une Métairie, où faute d'Eglise elle n'entendit qu'une fois la Messe en trois semaines. Elle ne laissoit pas de vaquer à ses autres devotions, & même elle y employoit deux heures de la nuit.

Son pere & sa mere estant morts presque en même temps, elle fut contrainte par la Iustice de prendre la conduite de ses freres & de ses sœurs avec des Tuteurs, de quoy elle trouva le fardeau si pesant, qu'elle en tomba malade au lict prés de deux mois, & en peril de mort. Elle fit un effort incroyable pour aller Communier à l'Eglise, & elle receut tant de force de ce pain des Anges, qu'en peu de temps elle fut rétablie en santé, & resignée à se charger des affaires qui luy avoient semblé insupportables. N'estant plus retenu

par la crainte de ses parens, elle redoubla ses devotions & ses austeritez, jeûnant quatre fois la semaine & trois Careſmes l'année. Elle faiſoit quelques fois juſqu'à deux cens genuflexions la nuit pour ſaluër Nôtre-Dame, & elle veilloit entierement les nuits qui precedoient les grandes ſolemnitez. Elle vaqua auſſi aux œuvres de miſericorde, ſpirituelles & corporelles. Et Noſtre-Seigneur commençant à luy departir des graces extraordinaires; toutes les fois qu'elle entroit dans une Egliſe où le S. Sacrement eſtoit expoſé, elle voyoit le lieu où il repoſoit, tout en mouvement, comme s'il euſt voulu deſcendre pour venir à elle; ce qui la remplît d'une crainte reſpectueuſe & apres d'une tendreſſe, ſuivie de tant de ſuavitez & d'amour, qu'elle en demeuroit interieurement & long-temps comme parfumée.

Quand elle fut quitte du ſoin de ſes freres & de ſes ſœurs, elle entra dans une Abbaye; mais n'y trouvant pas de cloſture, elle n'y fit pas long ſejour; Et ayant entendu parler des Vrſulines de Clermont, elle s'y rendit ſecrettement. Elle connut entrant dans leur Egliſe, que c'eſtoit là le lieu que Dieu luy avoit deſtiné, & elle y fut receüe par la Mere Clemence Ranquet, qui prejugea auſſi-toſt l'attrait de Dieu ſur elle.

Deſlors elle ſe porta avec une ardeur non commune à toutes les actions regulieres; & elle eut un ſi clair diſcernement des mouvements plus ſubtils de ſon eſprit, que ſes Maiſtreſſes en eſtoient dans l'admiration. Ses parens empeſcherent un an durant, qu'elle priſt l'Habit, & la vouloient avoir avec eux. Le Demon tira de là ſujet de la tenter, ſous pretexte qu'elle feroit plus de bien au monde qu'en religion. Elle fut toute preſte à ſortir, & l'eût executé ſans le conſeil de la Mere Clemence, qu'elle ſuivit avec un tel ſuccez, que ſes parens s'y eſtans enfin accordez, elle fut vêtuë de l'habit de Novice environ à 18. ans. Ses deux années de Noviciat furent une continuelle meditation de la Paſſion de Noſtre Seigneur, & les quatre heures d'Oraiſon luy paſſoient pour des momens, pendant leſquels elle devenoit toute en feu, puis elle tomboit en deffaillance. Elle receut avec ſimplicité & fidelité toutes les épreuves qu'on luy donna.

L'abſtraction de ſon eſprit la rendoit ſi foible, joint à ſa delicate complexion, & aux peines qui luy eſtoient déja imprimées par la main invisible de l'amour, que l'on n'eſtimoit pas qu'elle peût arriver juſqu'à faire Profeſſion; mais Dieu luy redonna des forces pour ſe diſpoſer à cette action ſainte; & même il l'encouragea à vaincre les humbles ſentimens qu'elle avoit de ſon indignité

pour l'état Religieux, en luy montrant une nuit quelque figure de l'honneur que les Saints rendent à Dieu en Paradis; & cette veüe éleva son esprit au dessus des sens, de sorte qu'elle fit les saints Vœux, toute comblée de consolation & d'amour.

CHAPITRE SECOND.

DIVERSES COMMVNICATIONS DE DIEV A cette Ame d'élite.

LA Vie de nostre Sœur du Saint-Esprit depuis sa Profession ne fut plus qu'une vie d'amour & de langueur. Elle eut congé de ne prendre les nuits que trois ou quatre heures de repos, encore durant ce temps-là ses songes estoient formez d'idées toutes saintes & elle pouvoit dire alors: *je dors, mais mon cœur veille*; elle estoit en suspension dans l'Oraison les six & sept heures, & quelques fois les jours entiers; recevant des graces tres-rares & innombrables, la divine Majesté se communiquant aussi familierement à elle, qu'elle a fait aux plus grandes Saintes. Souvent proche des Festes solempelles, elle sentoit des odeurs celestes dans tous les lieux où elle passoit. Elle entendit au moins trois fois la nuit, & estant bien éveillée, une musique tres-agreable. La veüe de son Ange Gardien luy estoit ordinaire. Il la reprenoit de ses fautes même avant sa Profession; mais apres il luy paroissoit d'une maniere plus intellectuelle & plus spirituelle, & luy témoignoit de la joye, quand elle s'humilioit. On luy ordonna de demander de quel Ordre il estoit. Il luy fut répondu interieurement, que c'estoit de celuy des Cherubins. Il recitoit l'office divin & le Chapelet avec elle, & bien que sa presence luy fust presque continuelle, toutesfois elle en joüissoit mieux lors qu'elle estoit seule si d'ailleurs la forte occupation de Dieu ne la retiroit de tout autre objet.

La sainte humanité de IESUS luy est même apartie plusieursfois, & comme en divers âges, mais plus frequemment dans les Mysteres douloureux. Vn soir elle l'aperceut en la forme d'un beau jeune homme de quelque vingt-quatre ans, habillé de blanc, sous une chevelure blonde, & portant une ceinture d'or qui luy pendoit jusqu'aux pieds, se tenant prés d'elle avec une divine modestie & une Majesté divine. Elle ne le voyoit pas des yeux corporels; mais comme cette vision fut des premieres qu'elle eut, la crainte d'illu-

Sainte Hostie, iusques-là qu'elle eut une asseurance interieure que ce seroit son Sauveur qui la visitoit. Cette veüe luy dura quelques heures; puis elle revint le matin à l'Oraison, et qui redoubla sa crainte & l'obligea de dire ce qui se passoit à ceux qui la conduisoient; & observant de point en point leurs avis, sa crainte cessa, encore que la même vision luy fust si frequente, que depuis Pasques jusques à la fin d'Aoust elle ne la perdist presque point. Vne autre année, depuis la Feste de la sainte Trinité jusqu'au mois de Septembre, elle eut bien souvent des representations des trois divines Personnes, de leur égalité, de leur unité, de leur amour & de leur regard mutuel.

Elle a pareillement été gratifiée plusieurs fois de la veüe de Nôtre-Dame. Vn jour de sa Nativité, elle receut une lumiere intellectuelle de l'excellente beauté, grandeur & dignité de cette sainte Mere de Dieu dans le Ciel. Depuis une Feste de l'Ascension jusqu'à la fin de Iuin, elle l'eut presque toûjours presente, & bien souvent en la maniere qu'elle estoit durant la Passion de son Fils. Vn jour de l'Assomption, comme l'on disoit à Vespres, *Monstrate esse Matrem*, &c. elle vit paroistre la sainte Vierge tenant son petit Iesus: Cette veüe luy demeura imprimée le reste du jour, avec une douceur & une joye celeste. Elle la vit plusieurs autres fois, tantôt allaitant le petit Iesus, tantôt l'emmaillotant, & berçant, bien souvent le luy donnant à tenir pendant des heures entieres, & ces faveurs luy estoient communiquées plus ordinairement proche de Noël.

Les Anges & les Saints se montroient aussi à elle par des visions intellectuelles & imaginaires. S. Alexis, sainte Madelene, & S. Augustin plus souvent que les autres. Lisant un jour la vie de Iesus composée par le Cardinal de Berule, elle le vit en esprit tout apliqué à l'humanité de Dieu. Elle converfoit plus au Ciel qu'en la terre; & avoit l'esprit si remply des Mysteres divins & particulierement de la Passion de Nostre-Seigneur, qu'il falloit interdire en sa consideration la lecture de ce sujet au refectoir, ne la pouvant entendre, sans tomber en extase en presence de la Communauté.

Elle n'avoit pourtant pas moins de souffrances que de joüissances. Elle estoit asmatique & pulmonique, elle avoit une douleur de teste presque sans intervalles, & des maladies frequentes tres-douloureuses, desirant toûjours de souffrir de plus grands maux, pour rendre quelque reciproque à son Sauveur. Outre ses douleurs corporelles, elle en avoit d'autres qui se peuvent nommer spirituelles; elle avoit des douleurs violentes aux pieds, aux mains,

& au côté qui épuiſoient ſes forces, & qui ſe rendoient plus vehémentes aux Feſtes conſiderables. Cela luy prit dés qu'elle eſtoit Novice à la Feſte du S. Sacrement l'an 1630 & luy dura juſqu'à la mort. Ces douleurs là tenoient quelques-fois plus en une partie qu'en l'autre, mais celle du cœur luy eſtoit toûjours la plus ſenſible. Vn Samedy il luy aparut un Crucifix fort ployable, dont l'impreſſion la mit en tel eſtat, qu'il luy fut impoſſible de prendre de nourriture ce jour-là, ny le lendemain juſqu'à midy, ſe trouvant neanmoins plus forte que de couſtume; & par l'experience journaliere, on reconnut qu'elle ne devoit manger qu'une fois le jour, & des choſes groſſieres, cõme pain bis, pois, & herbages, parce que les viandes plus nourriſſantes la mettoient en deffaillance. On ne luy accorda pas de vivre de cette ſorte qu'apres pluſieurs épreuves & avis. Cette abſtinence continua long-temps, ſans l'enmaigrir ny incommoder. Et dans ce temps-là la veüe de ce douloureux Crucifix luy fut preſque ordinaire, & les douleurs correſpondantes luy furent imprimées plus vivement; de ſorte que perdant le ſouvenir de toute autre choſe, elle proferoit des paroles d'amour & de tendreſſe envers Noſtre-Seigneur, qui eſtoient entendües de ſes Compagnes. Et en tout ce qu'elle a jamais dit dans ſes tranſports, il n'y a rien eu que de choſes de pieté & de raiſon. Vne fois elle s'entretenoit ainſi avec ſainte Vrſule, & il ſembloit à ſes réponſes que la Sainte l'invitoit de venir avec elle & avec ſes ſaintes Compagnes: Pour concluſion elle luy recommanda toutes les Vrſulines, luy demanda ſa benediction, puis luy dit, *Adieu, ma Mere.*

Les viſites des onze mille Vierges luy eſtoient aſſez frequentes, celles auſſi de quelques ſaintes Religieuſes; entr'autres de la Mere Françoiſe de Bermond, dite de Iesus-Maria, des odeurs excellentes accompagnant ces viſites, & de belles lumieres les precedant. Elle fut une fois comme épouſée à Jesus Christ en preſence de la ſainte Vierge, des Anges & des Bien-heureux; Et entre une infinité de ſaintes Ames qu'elle vit, elle diſtingua une jeune Vrſuline, qui avoit une croix couchée ſur la teſte, & qui eſtoit merveilleuſement belle. Son voile noir luy paroiſſoit de veloux, & le blanc d'une blancheur & d'un luſtre indicible. Son viſage eſtoit ſi doux, ſi riant & ſi divin, qu'elle ne le put expliquer; & il luy fut imprimé en l'Ame par ceux qui la conduiſoient en ce lieu tout celeſte, qu'elle avoit nom, *Sœur IEANNE DV S. ESPRIT.*

CHAPITRE TROISIEME.

DE SES ARDEVRS POVR LA SAINTE COMMVNION.

CETTE devote Sœur desiroit si ardamment la sainte Communion, qu'elle en estoit dans une langueur evidente. Les jours qu'elle ne Communioit pas, elle demeuroit souvent comme perclose de ses membres, & elle n'avoit rien de libre que les soûpirs; mais les jours qu'elle Communioit, elle estoit vigoureuse & agissoit comme les autres. Elle surmontoit tout respect humain, pour demander souvent cette divine viande; mais lors qu'elle luy estoit refusée, elle negligeoit la consolation de son Ange-Gardien qui luy en vouloit donner, en augmentant les odeurs exquises dont il embaumoit ses sens, & même la veüe des Saints & de IESUS-CHRIST, ne servoient qu'à accroistre sa peine. Elle pleuroit rarement en toute autre occasion, mais en celle-cy elle ne pouvoit retenir ses larmes. Apres la Communion c'estoient des transports de joye, qui obligeoient de l'emporter sur son lict, où elle demeuroit ravie les six heures de suitte; Et c'estoit alors qu'elle recevoit les graces les plus intimes & les plus reservées.

Long-temps durant, si-tost que l'on sonnoit la Messe, elle voyoit Iesus glorieux en la forme d'un parfaitement bel Enfant, entouré de petits Anges, & pendant la Messe elle l'apercevoit qui luy donnoit des signes du desir embrasé qu'il avoit de loger dans son cœur. Elle s'efforçoit de luy rendre des caresses reciproques; & une fois s'oubliant du lieu où elle estoit, elle aprocha de la grille de la Communion, & elle se mit à accüeillir par paroles distinctes ce divin Enfant & à tendre les bras vers luy; de quoy quelque Religieuse s'estant aperceüe, elle la fit revenir à elle.

Elle eut durant quelque mois la vision d'une Hostie, qui s'infusoit en son Ame; Et estant interrogée si son Ange portoit un pareil respect à cette Hostie, qu'à celle dont le Prestre la Communioit, elle répondit qu'oüy, & qu'il en marquoit même un surcroit de joye. On douta d'où cela provenoit, & on luy ordonna de s'en détourner l'esprit, ce qu'elle tascha de faire, & ne vit plus que rarement cette Hostie. Ses Superieurs luy permirent plusieurs années la Communion journaliere. Et dans une longue maladie qu'elle eut, le R.P. Charles de Crasset Superieur de toutes les Vrsulines du Diocese de Clermont, se leva quinze nuits consecutives par un

privilege special pour Communier celle-cy, incontinent apres minuit, faisant un si grand estat de son Ame, qu'il estimoit à bon-heur l'incommodité qu'il prenoit pour luy procurer le seul bien qu'elle souhaitoit au monde.

Vne des personnes qui l'avoit conduite plus long-temps, la comparoit à sainte Catherine de Gennes, tant en ses souffrances, qu'en ses ardeurs pour Nostre-Seigneur. Elle en avoit d'ordinaire une fiévre lente, suivie de sueurs par tout le corps. Il falloit luy défendre la lecture des Livres affectueux, & trouver des inventions pour divertir quelque peu son esprit de la contention où il estoit sans cesse, & qui l'empeschoit même de dire des prieres vocales, qu'avec une extreme peine. En filant dans sa Cellule, elle estoit si occupée de Dieu, qu'elle oublioit quel jour il estoit; Et on la veïe des Festes venir à la Communauté avec sa quenoüille en main. D'autres fois estant destinée pour garder les ouvriers, on la trouvoit seule en des lieux, où luy demandant ce qu'elle faisoit, elle répondoit dans la simplicité, *je garde les ouvriers*, ne voyant pas qu'il y avoit long temps qu'ils s'en estoient allez.

CHAPITRE QVATRIEME.

SA FIDELE CORRESPONDANCE A LA GRACE, & sa mort.

LA correspondance que nostre Sœur du Saint-Esprit avoit à la grace, a fait le comble de sa saincteté. Elle estoit si parfaitement morte à toutes les choses de la terre, qu'on ne l'a jamais veüe s'amuser à aucune recreation, hors de Dieu, soit à parler, ou à voir, ou à d'autres divertissemens. Elle ne parloit que pour répondre à ce qu'on luy demandoit, & elle r'entroit aussi-tost dans son recueillement. L'amour qui se plaisoit dans l'immolation de cette innocente victime, ne luy inspiroit que des pensées de mort & de destruction. Par son zele & par ordre de ses Superieurs, qui vouloient seconder sa grace, elle portoit trois jours la semaine, le cilice, & elle prenoit autant de fois la discipline, avec d'autres austerités qui accabloient presque son corps, joint à la rigoureuse abstinence dont nous avons parlé, contre laquelle le Demon la tenta vivement; mais elle le vainquit. Ses Compagnes de Religion ont asseuré qu'elles ne luy avoient jamais veüe jetter un seul regard, que sur des objets de pieté.

Elle

Elle ignoroit ce que c'estoit de replique ou d'excuse, mais avec une parfaite docilité & joye, elle entreprenoit ce que l'on desiroit d'elle. Elle estimoit que son grand peché, depuis son entrée en religion, estoit de s'estre une fois disciplinée avec une chaine de fer, sans congé. La seule parole de ses Superieures la faisoit revenir comme de mort à vie, & la tiroit de son abstraction. Pour éprouver son esprit, on la voulut reduire à la vie commune, pour le dormir & pour le manger; & elle se faisoit violence, sans jamais se plaindre de l'extreme difficulté qu'elle y avoit. Son cœur estoit comme un cristal transparent à l'égard des personnes qui la conduisoient, sans distinction des unes & des autres. Les instructions qu'elle donnoit aux Pensionnaires & aux Externes avec un zele incomparable, operoient de grands effets. Et l'affection qu'elle avoit à cet employ, l'obligea de s'y offrir plusieurs fois: Estant même au lict de la mort, voyant que son mal tiroit en longueur, elle suplia qu'on luy fist la grace de la porter aux Externes, afin que jusques à la mort elle vaquast à cette charité.

Tout ce que dessus n'auroit pas ôté le doute de sa conduite, s'il n'eût esté accompagné d'humilité; mais cette piere de touche a montré que l'or de sa grace estoit de bon alloy. Elle ne sortoit point de l'esprit d'aneantissement devant Dieu, qui estoit tout manifeste. Les caresses qu'elle recevoit de luy, faisoient le plus delicat de ses peines, craignant toûjours l'illusion, & estant affligée au possible, quand ses raviſſemens arrivoient en public. Plusieurs fois elle a prié Dieu de l'en privet, & elle redoubla cette priere, apres que le R. P. Mazenot luy en eust donné le conseil; encore que par simplicité elle creût que toutes ses graces estoient communes aux autres. Et son Epoux l'exauçant rendit ces mêmes graces moins frequentes & moins sensibles. Le premier jour de Septembre ensuivant, elle fut mise dans un estat si surnaturel, & son esprit se trouva tellement élevé par une aplication aux Mysteres divins, qu'elle en fut surprise: Depuis ce temps-là elle ne perdit plus l'usage des sens; Mais aux jours que cette operation estoit plus forte, elle luy ôtoit le pouvoir de marcher & de se soûtenir: Alors elle ne sentoit ny froid ny chaud, ny douleur corporelle, & son visage paroissoit vermeil & agreable. Elle estoit dans une affluence de delices, de suavitez & d'odeurs, qui se communiquoient par fois quelque peu à celles qui l'aprochoient.

Cette voye nouvelle & sublime luy fit peine d'abord, parce qu'elle ne la connoissoit pas; mais ses Directeurs la consolerent. Elle n'eut plus que rarement des visions dans l'esprit, & en un court

eſpace, ſon Ame eſtant auſſi tôt r'apellée à la ſimplicité & à l'unité. Elle fit pareillement une perte generale de tous ſes deſirs, comme de Communier, de faire de grandes penitences & de mourir. Et la fin de ſa vie aprochant, ces choſes extraordinaires paroiſſoient toûjours moins, bien que l'on en viſt encore davantage les effets: Les Superieurs la remirent pour la ſainte Communion au train de la Communauté, auquel elle ſe ſoûmit avec paix, & elle perſevera dans le fidele exercice des vertus juſqu'à ſa mort, qui avint le 19. de Ianvier 1653. apres qu'elle eut porté ſa derniere maladie d'une patience heroïque. Ce fut la vingt cinquiéme année de ſon entrée en religion, & la cinquante deuxiéme de ſon âge.

Le R. P. de Craffort avoit une telle opinion de Sœur Françoiſe du S. Eſprit, qu'il attribuoit à ſes prieres la preſervation des Vrſulines de Clermont, de la maladie contagieuſe; diſant que cette Ame ſi cherie de Dieu, pouvoit garentir de mille peſtes. Le R. P. de Furges n'en avoit pas moins d'eſtime, apres avoir veu ſur ſon viſage en la Communiant, quelque marque de l'eminence de ſa grace. Les RR. PP. Troillard, Mazenot & Obrun, aprouverent auſſi ſa voye, & luy commanderent d'écrire une partie de ſa vie. Le R. P. de Condren, General de tous les ſuſnommez, faiſant ſa viſite à Clermont, on luy parla de cette bonne Religieuſe, & de ce que Dieu operoit en elle; à quoy il fit réponce que tout ce qu'on luy en diſoit, eſtoit des indices aſſeurez des effets de l'eſprit de Dieu.

Monſieur Pereyret Official de Monſeigneur de Clermont, voulut pareillement, eſtant ſon Superieur, qu'elle écriviſt les graces extraordinaires qu'elle recevoit. Et tant luy, que les Peres de l'Oratoire ſuſdits, ordonnerent à une de ſes Superieures nommées la Mere du Bos, dite de S. Ioſeph, qui l'avoit dirigée 26. ans, de marquer auſſi par écrit ce qu'elle luy communiquoit; & c'eſt de ces écrits, atteſtez en bonne forme, que cet abregé eſt tiré.

LA VIE
DE LA MERE MARIE DV BOS, dite de Saint Ioseph, Religieuse Vrsuline de Clermont

CHAPITRE PREMIER.

SA CONDVITE DANS LE MONDE, ET DANS le Monastere.

APRES que la Mere de S. Ioseph a décrit les graces & les vertus de la Sœur du Saint-Esprit Marcillat, il s'est trouvé d'autres Religieuses qui ont aussi décrit les siennes ; & même plusieurs personnages tres-considerables ont bien voulu s'en expliquer.

Aussi-tôt qu'elle fut sortie de l'enfance, son Pere, homme de qualité & fort riche, la fit comme sa petite Secretaire, luy communiquant ses affaires domestiques, & luy en donnant le soin. Sa cadette prenant l'Habit Religieux aux Filles de sainte Claire de Montbrison, elle eut une pensée si forte d'en faire autant, qu'au lieu de seconder la volonté de ses Parens qui la vouloient marier, elle se resolut de n'avoir jamais d'autre Epoux que IESUS-CHRIST. Apres cette resolution il sembla qu'elle n'avoit plus de corps ny d'Ame que pour l'immoler à l'amour divin. Elle faisoit secrettement des mortifications & de longues prieres. Son Pere reconnut bien-tôt sa nouvelle vie, & resolut à quelque prix que ce fust, de l'empescher d'estre Religieuse. Il employa pour ce sujet tous ses Parens & Amis, qui y firent vainement leurs efforts. Toute la Noblesse d'alentour s'empressoit à la divertir ; & bien que cela la génast extrémement, il falloit pour menager un Pere irrité, qu'elle se contraignist à faire bonne mine. Mais enfin pour rompre tout d'un coup ces longues importunitez ; un soir apres souper se trouvant engagée au jeu de cartes en grande compagnie, elle feignit d'estre accablée de sommeil, laissa tomber ses cartes, & en suitte sa teste sur la table ; ce qui interdit l'Assemblée & mit ses Parens en une telle colere, qu'ils la chasserent de la chambre avec des

paroles injurieuſes : Mais elle fut ravie d'aller vaquer à ſes devotions, lorſque l'on croyoit qu'elle alloit dormir.

Pluſieurs partis la demanderent en mariage, lors qu'elle ſçavoit qu'ils en avoient écrit à ſon Pere ſur ce ſujet là, elle épioit le tẽps de ſon ſõmeil, & prenoit ces Lettres, auſquelles elle faiſoit des réponces ſi fortes, qu'une même perſonne n'eût ſceu y revenir deux fois. Son Pere & ſa Mere de plus en plus indignez de ſa conſtance, delibererent de la mal-traiter & de luy ôter tout moyen de penſer au Cloiſtre. En effet ils luy donnerent les emplois de ſervante durant le jour, & la nuit ils la firent coucher dans leur chambre, afin qu'elle ne ſortiſt point du lict. Toutesfois elle gagna la ſervante qui couchoit avec elle, l'une & l'autre ſe levant ſecrettement, & allant prier Dieu juſques dedans la cave. Vne nuit ſon Pere ſe leva, & vint avec la chandelle allumée à ſon lict, où ne la trouvant point ny la ſervante, il ſe mit à chercher par la maiſon ; les filles paſſerent auprés de luy, ſans qu'il y prît garde, retournerent ſe coucher toutes vétuës & firent ſemblant de dormir ; le bon-homme revint viſiter le lict, & les y voyant l'une & l'autre, il creut s'eſtre trompé la premiere fois, & ſe recoucha ſans bruit. Il deffendit à ſa fille la converſation des perſonnes de pieté, de ſorte qu'elle n'avoit pas la liberté de ſe confeſſer à d'autres qu'à un Preſtre de Village fort ignorant. L'uſage des bons Livres luy fut auſſi interdit ; toutesfois elle en eut par le moyen d'un bon pauvre, qui venoit quelques fois mandier en la maiſon de ſon Pere : elle les liſoit en cachette, & en tiroit beaucoup de conſolation. Deux années s'écoulerent dans cette continuelle perſecution. Au bout de ce temps-là le Pere s'adoucît un peu, & ſe laiſſant enfin vaincre à la perſeverance de ſa bonne fille, il la conduiſit aux Vrſulines de Clermont, & y donna ſa dotte par avance, telle que les Religieuſes la deſirerent, ce qui les aida à achever le payement de leur Maiſon, lorſque ceux qui la leur avoient venduë, les pourſuivoient vivement pour avoir de l'argent.

Sa premiere & principale étude dans la religion fut une entiere abnegation d'elle-même ; elle martyriſa ſon corps en diverſes manieres, dont l'une fut de le frotter avec des horties. Elle entra fi fort dans les exercices de la vie purgative, qu'elle pleuroit continuellement ſes pechez. Vne des tentations de ſon Noviciat fut de choiſir une Maiſon plus auſtere que celle des Vrſulines ; Mais à l'arrivée de la Mere Clemence Ranquet, qui vint à Clermont donner les Regles de Lion, ſes peines interieures ſe diſſiperent, Dieu luy faiſant cõnoiſtre qu'elle pouvoit avec autant de moyens parvenir à

une eminente perfection dans ce lieu là, qu'en un autre, & jamais depuis elle ne perdit le calme de son cœur. Apres que la Superieure eut bien examiné cette Novice, elle dît, que sa conduite n'auroit point de milieu, & qu'elle seroit ou toute mauvaise ou toute bonne; que pour lors elle n'y voyoit rien que de bien, & une grande capacité pour servir la Communauté, & pour acquerir une haute vertu. Sur ce témoignage, elle fut receüe unanimement des Sœurs, qui d'ailleurs estoient parfaitement edifiées de toutes ses actions, & elle fit ses vœux en public, les ayant déja faits en particulier, peu aprés son entrée au Convent, dans le dessein de les observer même dans le monde, si on l'y renvoyoit.

Elle fut incontinent éleüe Assistante, ce qui la surprit extremement. Toutes fois, au lieu de se plaindre, elle prit la chose par voye d'avilissement, & dît de bonne grace; *Voicy un asne dans une chaire*; puis elle se mit à l'exercice de sa charge. Elle n'accomplît pas ses quatre ans de Noviciat, qu'on luy donna encore le soin des Novices. Dieu luy envoya de tres-bons sujets, qui remplirent le Noviciat, & qui par la bonne education qu'elle leur donna, furent d'excellentes Religieuses.

L'an 1632. elle alla au Monastere d'Ambert, qui desiroit prendre les Regles de Clermont. La Superieure la suplia instamment de gouverner en sa place, & les Superieurs ayant cela pour agreable, les elle subit cette charge, & l'exerça si bien, que toutes Religieuses d'Ambert se soûmirent comme des enfans, à tout ce qu'elle voulut Aussi y fit-elle un profit visible, & qui dure encore par la grace Dieu. En même temps qu'elle gravoit dans les cœurs de ses Sœurs, de voix, d'écrit, & d'exemple, le vray esprit interieur, qui est l'Ame des Vrsulines, elle commença elle même à enseigner la doctrine Chrestienne, au Parloir, comme elle le faisoit à Clermont, ce qui opera des conversions merveilleuses, dans les personnes seculieres; Et elle fut fort encouragée à cette maniere d'instruction, par deux Zelez Ecclesiastiques, Monsieur Roussier, & le R. Pere Mazenot. En suite de quoy l'on en vit des effets admirables; car les femmes legeres devinrent devotes, & les vaines, modestes. Vne qui avoit de la passion pour le jeu, s'en desfit entierement; Et une autre avare jusqu'à ce point, que de denier la nourriture à ses enfans, devint si liberale, qu'elle fit publiquement des aumônes considerables, & secourut les pauvres honteux, avec une charité singuliere. La Mere de S. Ioseph ayant demeuré treize mois à Ambert, elle retourna à Clermont, où elle fut six ans Superieure; & l'espace de vingt-sept ans, sans disconti-

nuation, elle tint les trois premieres charges de ce Monastere, sans en sortir, qu'environ deux mois, qu'on l'envoya à Montferrant, à la grande consolation des Religieuses de ce lieu là.

CHAPITRE SECOND.

DE SES DISPOSITIONS INTERIEVRES PLVS ORDINAIRES. Son decés, & quelques témoignages rendus à sa vertu.

LEs deux choses, qui ont le plus occupé cette Ame sainte, durant le cours de sa vie religieuse, furent les veritables sentimens d'humilité, & d'union à la volonté de Dieu. Ses paroles, ses actions, & son maintien prêchoient l'humilité. Elle avoit une si penetrante douleur de se voir élevée dans les charges, qu'elle dit plusieurs fois, qu'elle auroit mieux aimé estre pendüe avec ignominie, que d'estre Superieure; Et ç'a esté là sa plus grande croix. A la premiere Assemblée aprés son élection, luy ayant esté presenté une chaire de paille, elle se jetta à terre avec la Communauté, proferant ces paroles d'un cœur tout aneanty: *Le serviteur n'est pas plus grand que son maistre; il faut donc, mes cheres Sœurs, qu'il n'y ait point de diference entre vous & moy.* Et pour luy faire prendre la place que sa charge luy donnoit, il fut besoin de l'ordre exprés d'une personne, à qui elle deferoit entierement. Ce n'est pas qu'elle se comportast d'un air rampant, & pusillanime, dans le gouvernement du Convent, non plus que dans sa conduite particuliere; car il n'y avoit rien de plus genereux qu'elle: Ce qui estoit de plus penible, & de plus humiliant, elle ne le refuyoit jamais, comme de porter la parole aux Parens, sur le renvoy des Novices, recevoir la confusion des fautes commises par d'autres, dans les affaires, & choses semblables; se reservant en tout le mépris, & cedant la loüange à autruy.

Ayant dés son Noviciat formé la resolution constante de ne regarder en tout evenement, que la volonté de Dieu, & d'y conformer sa vie, elle y fut affermie, par la rencontre d'un livret, intitulé, *Regles de Perfection, composé par un Religieux de S. François*; & elle s'attacha si exactement à sa pratique, qu'elle y prit habitude, & porta ce livre plus de vingt ans, sans en lire presque d'autre. La volonté de Dieu estoit le compas de toutes ses actions, & à force de la considerer, de s'y soumettre, & de s'y unir, elle s'y transforma, & perdit heureusement la sienne, n'al-

mant, ne desirant, & ne recherchant plus rien, que ce qui plaisoit à Dieu. D'où venoit, qu'elle recevoit l'amer, comme le doux, la maladie, comme la santé, & les differentes contrarietez, avec egalité d'esprit.

La Mere de S. Ioseph, estant devenüe paralitique de quelques membres, fut reduite ses vingt derniers mois, à ne pouvoir même s'habiller, ny manger seule, ny presque marcher, ce qui estoit un estat tout-à fait opposé à son naturel agissant, & à sa complexion saine, & forte. Son zele poussant alors ses dernieres flames, elle demanda six mois avant sa mort, d'estre conduite aux petites Externes, pour les catechiser; Mais la Superieure luy répondit, *Ma Mere, vous nous instruirez par l'obeïssance, que vous rendrez à une telle, qui prendra soin de vous, & dez cette heure vous sera chauffer.* Elle ne fut pas plûtôt auprés du feu, que la fiévre luy prit, & il luy fallut garder trois mois le lict, puis demeurer les trois autres mois, presque toûjours dans une chaise, observant un profond silence, & se rendant aussi aisée à gouverner qu'un enfant. Tous ses preparatifs estants faits, pour le voyage de l'Eternité, elle fut trente-six heures en agonie, proferant quelquesfois des paroles de resignation. Il y avoit plaisir à voir la serenité de son visage, quoy que la douleur de sa perte, accablât toute la Communauté. Elle jetta une œillade fort severe sur une Religieuse, qui disoit quelque chose à sa loüange; Et sa veüe fit tout le tour de la chambre, comme pour dire adieu à ses Sœurs en expirant, le dix-septiéme de May 1667. dans la soixante huitiéme année de son âge, & la quarante-septiéme depuis son entrée en Religion.

Les Reverends Peres Cráffort, Aymond, & Mazenot, & plusieurs autres personnes remarquables, rendirent de grands témoignages de l'estime qu'ils faisoient de la Mere de S. Ioseph.

Le R. Pere de Rymond a décrit plus au long ses pensées, & deduit sa vie en abregé, par un témoignage authentique, dont voicy la fidelle copie, qui servira au lieu de quantité de Remarques qu'ont fait les Vrsulines d'Auvergne, sur les vertus de cette chere deffunte, pour leur edification.

I'ay connu (dit-il) & confessé l'espace de huit années, la R. « Mere Marie de S. Ioseph, du Monastere de sainte Vrsule de Cler- « mont, &. je dois ce témoignage à la verité, que je n'ay point trou- « vé d'Ame si pure, ny si intimement unie à Dieu, duquel elle por- « toit une continuelle presence, mais si sensible, qu'elle m'a dit « quelquesfois, qu'elle sentoit bien que le S. Enfant Iesus repo- « soit en son cœur. Elle avoit une devotion particuliere au Mystere «

„ de la sainte Trinité, & en parloit avec tant d'intelligence, qu'il
„ estoit facile de connoistre qu'une fille sans étude, ne pouvoit
„ discourir de cette maniere, que par une lumiere du Saint Esprit.
„ Aux Conferences de pieté, qui sont journalieres parmy ces filles
„ tes filles, & dans lesquelles je me suis trouvé assez souvent, je
„ luy ay oüy dire des choses sur tous les Mysteres de nostre Foy,
„ qui ne pouvoient provenir de la chair & du sang, mais du sein
„ des lumieres. Et en particulier, sur le Mystere de la sainte Enfan-
„ ce de Iesus: Elle en sçavoit toutes les particularitez, & j'ay re-
„ marqué à son langage, que la sainte Vierge, à laquelle elle avoit
„ une singuliere devotion, luy en avoit donné le secret. Elle estoit
„ admirable dans toutes les propositions qu'elle faisoit, sur les be-
„ soins de la Communauté, qu'elle aimoit ardamment, & qu'elle
„ a desiré avec estre prete de donner sa vie pour la sanctifier. Je
„ puis dire qu'elle a gardé son innocence baptismale, vivant dans
„ une simplicité, au milieu de toutes les grandes lumieres,
„ dont elle estoit douée. Ie sçay qu'elle a veu fort souvent son Bon
„ Ange, qui luy faisoit connoistre ses moindres deffauts. Elle
„ portoit ordinairement une chaisne de fer autour du corps, &
„ des cordes aux cuisses. Vn jour me parlant de ses penitences, qui
„ estoient extraordinaires, je la priay de les moderer, & de quit-
„ ter la chaisne de fer: elle le fit; mais elle me conjura de trouver
„ bon, qu'elle la portast au bras. Cette chaisne estoit armée de
„ pointes tres aigues, comme aussi un Crucifix de metal, qu'elle
„ portoit sur son cœur. Ie ne luy ay jamais veu desirer autre chose,
„ que la gloire de Dieu. Elle excusoit toûjours les deffauts d'au-
„ truy, bien qu'elle fust tres exacte à l'observance. Elle avoit une
„ loupe à un genoüil, d'une longueur, & grosseur extraordinaire,
„ elle ne laissoit pas de se mettre à genoux, & d'y demeurer un
„ temps tres-notable. Elle avoit un si grand attrait à l'Oraison,
„ qu'elle n'en sortoit jamais: Et bien souvent elle m'a dit qu'ayant
„ choisi un sujet, Nostre-Seigneur l'attiroit à un autre, & luy par-
„ loit cœur à cœur. Mais particulierement à la sainte Communion,
„ en laquelle elle sentoit tant de douceur & de consolation, qu'el-
„ le disoit assez souvent, qu'il ne falloit qu'un peu d'amour, pour
„ connoistre que le Corps de Iesus-Christ [illegible] sous les especes
„ Sacramentales. Ie ne l'ay jamais oüy se [illegible]ce, quelque dou-
„ leur qu'elle ressentist, & elle en re[illegible] frequemment. Elle
„ me dit une fois, avec sa gayeté acc[illegible], qu'elle ne passoit
„ point de jour sans croix, & que c'[illegible] tout son bon heur,
„ qu'elle ne vouloit partager avec per[illegible] Ie ne luy ay jamais

entendu

entendu dire un mot contre la charité, au contraire elle expli- «
quoit toutes choſes en bien. Elle avoit un ſi grand amour pour la «
pureté virginale, qu'elle a gardée inviolablement, non ſeulement «
en ſa perſonne, mais encore en celle de ſes Sœurs, qu'une ſienne «
Niece du même Monaſtere, étant travaillée d'une retention d'uri- «
ne, & les Medecins, ayant jugé, qu'un ſeul remede la pouvoit ga- «
rentir de la mort, la bonne Tante ne voulut jamais y conſentir, «
parce qu'il luy ſembla qu'il y avoit quelque choſe contre cette «
divine vertu. Tout le Monaſtere eſt témoin en quel degré, elle «
a aimé la pauvreté, ne demandant jamais rien pour elle, & ne «
s'appropriant aucune choſe, bien qu'elle fuſt Superieure ou Aſſi- «
ſtante. Ie ſçay que pluſieurs perſonnes, tentées du malin eſ- «
prit, s'étants découvertes à cette ſainte fille, ſont demeurées «
delivrées de leurs tentations. Toutes les Sœurs ſçavent les mer- «
veilles qu'elle a operées. Pour moy je puis aſſeurer qu'elle a «
toûjours vêcu en juſtice, & en ſainteté. C'eſt le témoignage «
que je rends à Châlons ſur Saone, ce vingt-cinq^me^ Iuin 1667. «
Signé, De Rymond, Preſtre de l'Oratoire, & Vicaire General «
de Monſeigneur de Châlons. «

Aprés les ſentimens de ce Pere, il n'eſt pas beſoin de pro-
duire en détail ceux des Vrſulines de Clermont, Thiers, Mont-
ferrant, & Aigueperce, où toutes les Religieuſes, qui ont con-
nu particulierement la Mere de S. Ioſeph, l'ont en veneration.
Diſons ſeulement pour conclure, que la Mere Clemence Ranquet,
en avoit une ſi haute idée, qu'elle diſoit à la Communauté de
Clermont, que l'on ne pouvoit aſſez eſtimer ſon prix. *Voyez-vous*
(diſoit-elle quelquesfois) *ma Sœur de S. Ioſeph, elle eſt ſouple à*
la conduite des Superieurs comme un mouchoir en la main. Et pour
preuve de l'eſtime ſinguliere qu'elle en faiſoit, elle luy declara
confidemment, que la ſainte Vierge luy eſtoit une fois aparuë au
Parloir, & l'avoit encouragée à ſouffrir les calomnies des perſon-
nes ſeculieres, afin que luy ſuccedant à la charge du Superieure, elle
imitaſt ſa conſtance, & ſceuſt que la Mere-de-Dieu s'intereſſoit
pour ſa Communauté.

LA VIE
DE LA MERE FRANÇOISE DE LEGVISE', dite du S. Esprit, Fondatrice & Religieuse Vrsuline de Chambery.

LA Mere Françoise de Leguisé se trouva favorisé du Ciel dés sa naissance apartenant à des familles, où l'honneur & la vertu estoit hereditaire aussi bien que la noblesse. Son Pere estoit Seigneur d'Aigremont, Lieutenant & Conseiller du Roy au Bailliage & Presidial de Chasteau-Thierry; & sa Mere Mademoiselle de Heré, l'un & l'autre faisoient de leur Chasteau comme un petit Convent en devotion, une honorable retraite aux affligez, & un Hostel-Dieu aux pauvres dont il y en avoit un journellement auprés de leur table qu'ils instruisoient, & qu'ils ne laissoient point sortir, sans luy avoir fait donner sa nourriture.

Il n'y eut rien de plus doux que cet Enfant: Son ris estoit le charme de tous ceux qui l'abordoient. Au temps de la ligue, les gens de guerre menassant Chasteau-Thierry d'une entiere desolation, Monsieur & Madame d'Aigremont (aussi bien que les autres Habitans) quitterent la Ville; mais si à la haste que la precipitation leur fit oublier leur fille aînée, qui estoit encore en nourice. On y fit reflexion trop tard pour l'aller querir; & voilà chacun du logis dans l'aprehension qu'elle ne fust en proye à la cruauté des soldats. Mais tout au contraire sa veüe les apaisa, & ils se contenterent de chercher dans son berceau si l'on n'y avoit point caché d'argent. Presque aussi tost qu'elle put parler, elle se divertit à faire de petits Monasteres avec sa Sœur; & elle sçavoit même jouer & badiner de bonne grace. A l'âge de huit ans elle lisoit, écrivoit & paroissoit déja si prude, que son Pere la surnomma *le sage Salomon*. Desiors on la fit Communier, & la crainte de Dieu s'imprima si fort en son cœur, que ce luy fut un preservatif contre le peché pour toute sa vie. Quand elle eut quatorze ans, elle observa tous les jeunes de l'Eglise.

Apres la mort de ses Pere & Mere, Monsieur de Heré Conseiller au Parlement de Paris & son grand Pere, se chargea de sa tutelle, & la retira en sa maison. Ce fut où Dieu commença à l'éclairer sur le bon-heur de la vie religieuse; puis par une sainte jalousie de si

jalouse qui estoit déja dans un Monastere ; elle declara qu'elle ne luy cedoit point la meilleure part ; mais qu'elle vouloit luy tenir compagnie. & mal-gré l'importunité d'un Gentil-homme qui fit effort pour l'en détourner, elle entra avec sa Sœur dans l'Abbaye de S. Estienne de Soissons. Elle y prit l'Habit peu apres ; Mais de longues maladies obligerent ses Parens à la reprendre avec eux. Elle n'y demeura pas long-temps, voyant qu'on avoit dessein de la marier ; car elle se rangea dans la Congregation des Vrsulines de Paris, nonobstant la resistance de ses Parens, qui estimoient à deshonneur qu'elle fust en Societé avec des Maistresses d'Ecole, n'ayant pas plus d'idée de ces bonnes Vrsulines-là. Ils s'efforcerent de l'en faire sortir, & ne cesserent de l'en persecuter même jusqu'à Chambery, quand elle y alla, & où un de ses Oncles employa les forces du Roy, & de son Altesse Royale, pour user de violence dans son enlevement, s'il estoit necessaire ; mais Dieu ne laissa pas aller la chose à cette extremité, & suscita d'autres personnes qui la defendirent en instruisant ses Parens de la sublimité de l'Institut des Vrsulines.

Nostre Sœur Leguisé faisoit d'abord son compte de demeurer dans cette Maison de Paris : Quand elle sceut pourtant qu'on alloit en faire un Monastere, elle n'osa pas s'engager à estre Religieuse, apres l'essay qu'elle avoit fait. Elle remercia les Superieures qui luy faisoient offre de luy donner le voile avec les premieres filles, puis elle prit son party pour Lion, où les nouvelles Vrsulines qui y estoient, avoient besoin de filles & d'apuy. Monsieur de Here eut bien de la peine à la laisser aller là : mais enfin il se rendit à la volonté de Dieu. Elle fut accüeillie à Lion par Monseigneur l'Archevesque comme sa Parente, il la recommenda fort aux Vrsulines, & il ne la nomma plus que *sa petite-fille*.

Elle s'accommoda à tous les exercices de ces bonnes filles, jusqu'à ce qu'elles furent prestes d'embrasser l'état religieux ; car se sentant pas encore disposée d'en faire autant, & estant d'ailleurs pressée par la Mere de Luynes, Superieure des Vrsulines du Pont S. Esprit de l'accompagner en Provence, elle s'y accorda & alla exercer les charges d'Assistante & de Maistresse des Classes l'espace de quatre ans au Pont S. Esprit, puis à Avignon. Et comme l'on traita de faire deux établissemens de l'Ordre à son choix à Chambery, ou ailleurs, en pays, ou à Chambery ; elle prefera ce dernier sur la pensée qu'elle y seroit moins connüe. Les Vrsulines de Provence firent de grandes oppositions à sa sortie, sans le pouvoir empescher ; seulement que leur chere Sœur alla dans un char-

Mot (ayant refusé la Litiere) au lieu où elle devoit terminer tous ses voyages.

Elle n'entra [illegible] Chambery, que l'estime de sa personne se repandit [illegible] grand nombre de filles luy furent presentées, tant pour estre instruites que pour former sa Communauté. Ainsi sa Maison eut bien tôt la stabilité & les succés. Dieu luy fit connoistre alors qu'elle avoit encore un pas à faire pour arriver à la perfection où il la desiroit, & que c'estoit de changer sa Maison en Monastere, & d'y estre la premiere Religieuse. Ne voulant point se fier à sa capacité sur cette affaire, elle demanda deux Religieuses Vrsulines de Grenoble, à qui elle remit volontairement la conduite de sa Communauté, & prit sous elles la qualité d'inferieure. Peu de temps apres on luy donna l'Habit de l'Ordre, & au bout de trois jours, elle fit Profession avec dispence de son Prelat, qui jugea qu'apres tant d'experience, elle n'avoit pas besoin d'un plus long Noviciat. L'année estant revoluë, elle confirma cette même Profession.

Avant qu'estre Religieuse, elle ceda tout son bien au profit du Convent en qualité de Fondatrice: Et le desir de l'employer ainsi, estoit une des raisons qui l'avoit fait differer de se rendre Religieuse, ayant non seulement attendu l'âge de majorité, mais encore la mort de ses plus proches, afin de n'estre point traversée dans son bon dessein.

Aussi-tost que les Religieuses de Chambery furent en droit d'élire une Superieure, elles donnerent leurs suffrages à la Mere de Leguisé leur chere Fondatrice, qui s'affligea demesurement d'estre, disoit-elle, trop hautée; mais patience, le Ciel luy fera naître incontinent des occasions de plaintes bien differentes. Sa reputation qui paroissoit si fortement cimentée, fut bien mise au rabais. Il se forma deux partis dedans & dehors le Convent au sujet d'une de ses Parentes que ses Religieuses avoient esté empressées d'avoir avec elles, puis elles ne la purent souffrir; & cela causa des broüilleries, dont la Fondatrice souffrit plus que nulle autre, estant Superieure, & encore plus apres: car les choses faisant grand éclat, on ne garda aucunes mesures à son égard; mais on la traita de mépris, on la priva par deux fois de voix active & passive, on la publia incapable de gouverner, & même on conseilla de la ravaler à l'état de Sœur Converse. Et si l'on n'en vint pas là, au moins si Superieure la retint plus en sujetion qu'une Novice. Quand celles qui portoient ses interests, luy parloient en public de sort qu'on luy faisoit, elle les consoloit avec ces paroles: *Dieu soit beny, &*

divers Ouvrages, c'est la preuve que l'on me connoist, de que l'on m'informe de ce que je suis en verité. Elle se trouva neanmoins en une telle desolation, qu'elle confessa à son Directeur qu'elle n'estoit plus qu'un cœur souffrant, parce que la calomnie attaqua jusqu'à son honneur, & les personnes qu'elle avoit le plus obligées, se firent les instrumens de sa persecution. Elle menagea la sortie de sa Parente, & peu à peu cette violente tempeste s'apaisa.

Elle passa le reste de sa vie sur le pied de la même constance en d'autres sortes de peines, & dans l'acquit de ses obligations. Monsieur de Cognat, premier President du Parlement de Chambery, avoit grande opinion de cette bonne Mere. Il disoit qu'elle estoit capable de toutes les importantes affaires, qu'elle avoit une science dont la nature n'estoit pas le principe, & qu'elle pouvoit habilement decider toutes les matieres de Iudicature, quoy qu'éloignées de sa condition. Et Madame de Romanet illustre en pieté, & dans une si haute opinion, qu'incontinent apres sa mort on frequenta son tombeau pour y puiser des graces; estant de societé spirituelle avec la Mere du Saint-Esprit, elle rendit témoignage que jamais elle n'estoit sortie de sa conversation, sans avoir une plus vive lumiere de la grandeur de Dieu, & que son cœur sembloit toûjours gemissant de ce que Dieu estoit si peu connu & si peu aimé.

Comme la Mere du Saint-Esprit s'employoit actuellement à l'instruction dans les Classes, une fiévre l'obligea de se mettre au lict où apres quatre jours d'assoupissement, ses sens se reveillerent. Elle parla en particulier à chacune des Religieuses: En suitte elle donna de bons avis en general qu'elle ordonna d'écrire aux autres Monasteres. Elle n'obmit aucune des plus belles preparations à la mort, & proferant ces saintes paroles *Iesus, Maria, & Ioseph, soyez-moy en aide*, son Ame se détacha de son corps le jour de sainte Anne 1654. à l'âge de 64. ans. Le Peintre qui tira son portrait, protesta qu'il n'avoit jamais veu un si beau visage mort. Messieurs de la Sainte-Chapelle du Chasteau chanterent la haute Messe de sa deposition en l'Eglise des Vrsulines, avec toute la solemnité convenable, l'Eglise, la Chapelle, & le Chœur estans tapissez de deuil. Les luminaires n'y furent point epargnez, & la Chapelle demeura toute l'année dans cet ornement funebre. Pendant que les Prestres chanterent l'Office de son enterrement, toutes les Sœurs par ordre, ayant un cierge ardent à la main, allerent luy baiser les pieds en presence des plus illustres Personnes de la Ville. Enfin le corps fut enterré dans le Chœur devant la grande

grille, par un privilege qui luy estoit bien deû, & que personne ne pouvoit contester. Quantité de Dames de haute qualité se recommanderent à ses prieres avant sa mort; & apres les plus celebres Presidentes de Chambery, demanderent de ses Chapelets pour les garder comme des Reliques; parce que c'estoit un sentiment commun que ses paroles, son air, & les actions ressentoient la saincteté.

LA VIE
DE SOEVR FRANÇOISE BERARD, dite de Saint Bernard, Religieuse Vrsuline de Chambery.

CHAPITRE PREMIER.

DES LIEVX OV ELLE ALLA, DE SES VERTVS, & de ses graces.

PLusieurs personnes doctes & particulierement des RR. PP. Iesuites ont pris tant d'idée de cette vertueuse Vrsuline, par la lecture de ses écrits, qu'ils ont dit qu'elle devoit estre mise au rang des femmes illustres. Elle ne doit donc pas estre obmise en ce Livre, bien que l'on n'en puisse dire que peu, la pluspart de ses mêmes écrits estans demeurez entre les mains de ces personnes-là.

Elle estoit d'une condition mediocre dans la ville de Lion. Avec le temps elle fut engagée à la suitte d'une Dame qu'on estimoit estre Magicienne, & qui luy voulut communiquer quelque chose de sa detestable science: Mais par la protection de Dieu, & par l'aide de quelques bons Religieux, elle sortit d'avec elle, & entra dans une Abbaye, où la B. Mere d'Arbourse estoit Abbesse, laquelle fit son possible pour l'y retenir, disant qu'elle prevoyoit ce que cette Ame seroit un jour, ainsi qu'il est remarqué dans la vie de la même Mere. Elle retourna pourtant à Lion, puis elle alla à Lagnieu. Le Superieur des Vrsulines de Chambery, qui estoit un Feüillant nommé Dom Iean de S. Pierre, & Frere de la M. Anne de Beauvais, persuada à la Mere de Leguisé de l'envoyer querir,

& de la prendre gratuitement à Chambery, parce qu'asseurement elle luy feroit quelque chose de rare. On l'y receut sur cette esperance; Et apres qu'elle fut Religieuse, on l'envoya à la fondation de Belley, puis à Grenoble sous la conduite de la Mere Jacquet de Jesus, pour estre eprouvée sur les choses extraordinaires que l'on remarquoit en elle. En ce Couvent là, on la priva long temps des Sacremens; On la traita comme trompée du Demon, & même comme Sorciere, pendant que Nostre-Seigneur fit voir son Ame à une Sœur Converse des Vrsulines de Gex, dans une tres-sublime communication avec la Sainte Trinité. Enfin elle fut r'appellée à Chambery; Elle y passa presque toute sa vie à l'instruction des Externes; Et par Vœu elle s'y employa cinq ans de suitte. Elle usoit d'inventions familieres & agreables pour leur insinuer la pieté. Quelques fois elle les faisoit vétir & orner spirituellement Nôtre Dame, par la pratique de divers actes de vertu raportantes à une robe, à une couronne, à des brillans, & choses pareilles qui animoient merveilleusement ces petites creatures.

Les vertus de la Sœur de S. Bernard estoient des vertus d'acquisition & de conqueste, son naturel y ayant beaucoup d'opposition. De plus elle avoit un bel esprit cultivé par l'étude de la Philosophie, & même d'un peu de Theologie, qui n'est pas toûjours la meilleure disposition à l'abnegation de soy-même, puis qu'au contraire & au sentiment de S. Paul, *la science enfle*. Elle sceut si adroitement se cacher qu'elle paroissoit la plus ignorante de la Maison. Elle faisoit des questions les plus simples du monde aux Sœurs. Et le demandoit l'explication des lectures les plus communes, & elle embrassoit generalement tout ce qui la pouvoit rendre abjecte. Outre cela, durant un certain temps elle contrefit si bien la folle, que chacune ne sçavoit qu'en croire. Elle, qui avoit accoutumé d'être sur le pied d'un grand serieux, se mit à badiner, à bouffonner & à se laisser aller à des actions ridicules; Son Directeur qui estoit de partie avec elle, en faisoit l'ignorant, quand on luy en parloit. Mais une fois par hazard cette sage folle s'oublia de sa feinte, & fit réponse à une Sœur qui luy vouloit donner quelque respect humain; *Sçachez que je n'ay jamais trouvé de creatures que confusion & que mépris; quand je les aurai rencontrez, & que je seray contente.* La fin de ce jeu mysterieux, fut que tout d'un coup elle revint dans sa gravité ordinaire, d'où l'on jugea qu'elle n'avoit point eu d'alienation d'esprit; mais que deliberement elle s'estoit reduite à l'état le plus mépriſable qui luy avoit esté permis. Elle vécut toûjours dans le rabais, apres même qu'elle eut eu de quoy se rassasier d'opro-

bres à Grenoble, où enfin l'ayant reconnuë on l'estima fort. Dieu luy laissa quelques defauts legers, & visibles qui contribuerent à la tenir dans la voye de l'humiliation jusqu'au bout. Par la mortification assidüe elle domta ses passions, & changea son temperament, en sorte que de vehement qu'il estoit, il parut froid & moderé. Elle pratiqua pendant quelque temps cent actes de mortification chaque jour. Proche des Festes les plus solemnelles, elle observoit quelques jours durant un silence rigoureux & inviolable. Ses penitences estoient étonnantes; ses habits les plus usez, sa nourriture la plus commune, & ses meubles les moindres de la maison.

Elle parvint par sa cooperation à la grace, à cet état d'enfance spirituelle tant recommandée en l'Evangile: Et en suite elle receut du Pere celeste des caresses surnaturelles, qu'il cache aux prudens du monde, & qu'il communique aux humbles. Vne fois qu'elle avoit la sainte Hostie dans la bouche, & qu'elle n'osoit l'avaler par un sentiment d'humilité; une voix sortant de la même Hostie, luy dit par trois fois, *laisse moy entrer*, ajoûtant à chaque fois des termes admirablement tendres & empressez. Elle entendit plusieurs fois de semblables voix partir du S. Ciboire pour son instruction. Et en Communiant elle a souvent senty des odeurs merveilleuses. Vne fois en se preparant à la Communion elle vit IESUS-CHRIST tout chargé de graces, attendant avec des desirs inimaginables que les paroles sacramentales fussent prononcées. Elle crût voir aussi une multitude innombrable de gens qui crioient pleins d'admiration. *O mortels! avec combien d'ardeur devriez-vous approcher de cet auguste Sacrement!* Apres cette Communion Nôtre-Seigneur luy dit, *que veux-tu de moy?* Quelques-fois elle voyoit sa divine teste comme à l'âge de trente ans; mais d'une beauté du tout incomparable. Il luy aparut une fois entierement & s'apuya sur la table où elle écrivoit; il estoit si prés d'elle que sa belle & longue chevelure battoit sur le voile de nostre Sœur. Elle mouroit d'envie de se prosterner en terre pour l'adorer, mais elle se retint pour obeir au commandement qu'on luy avoit fait de resister, & de negliger toutes ces choses là. Elle le vit encore une autre fois dans le Chœur, assis sur une chaise, & deux venerables vieillards qui l'adoroient pendant que les Religieuses recitoient le Pseaume, *Venite exultemus Domino.* Il luy dit une fois que les actes de contrition faisoient à l'Ame ce que fait lexive au linge: que s'il estoit susceptible de douleur, il en auroit une tres grande de ne trouver à qui donner ses graces; & que jamais rien ne manqueroit à la Communauté de Chambery, pourveu

pourveu que le culte divin y fust bien observé.

Il luy fit sçavoir qu'il desiroit qu'elle renonçast actuellement à tous les mouvemens vicieux qui s'éleveroient dans son Ame, & cet exercice luy sembla si penible, qu'elle ne croyoit pas y pouvoir perseverer; alors il eut la bonté de l'encourager, en luy promettant que cela luy serviroit de Purgatoire. Demandant la vertu d'humilité, *Tu me demandes*, luy dit le Sauveur, *une chose qui m'est fort agreable. Mais sçays-tu bien ce que tu demandes? C'est le mépris, les accusations*, avec un grand denombrement qu'il luy fit des choses de pareille nature, dont elle fut étonnée, presque jusqu'au repentir de sa demande. Là dessus il luy releva le cœur, & la foule des humiliations suivirent cette visite. Aprés qu'elle les eust endurées patiemment, elle pensa qu'elle avoit acquis quelque degré d'humilité, se trouvant insensible au mépris. Tout-à-l'heure son interieur se revolta, & elle demeura un mois dans une tres-sensible aversion de la souffrance. A la persuasion de son Ange-Gardien, elle produisit un petit acte de resignation aux volontez de Dieu, & il luy sembloit qu'il n'y avoit presque rien du sien en cet acte là. Toutesfois on luy fit entendre qu'elle avoit plus merité en cela, qu'elle n'avoit fait en toute sa vie. Depuis elle fut si éclairée sur son impuissance, que quand elle eust operé des miracles, il luy sembloit qu'elle ne s'en seroit rien attribué.

La Ste Vierge luy promit de se trouver à l'heure de sa mort, & de l'assister. Elle a veu quantité de fois les Anges, principalemẽt le sien qu'elle aperceut un jour élevé de terre de la hauteur de deux picques, & en la forme d'un enfant de trois ans. D'autres fois elle le vit plus grand. Il luy recommanda la ponctualité aux regles, & pour luy en donner l'exemple, il la quitta une fois aussi viste qu'un trait de fleche, au premier branle de la cloche qui apelloit à un exercice regulier. Et comme elle tarda tant soit peu, il revint & luy dit qu'elle devoit aller à toutes les observances de même qu'elle l'avoit veu faire. Il luy dit de plus que Dieu avoit attaché une grace de laquelle dépendoit sa perfection, à une seule de ses Oraisons: qu'elle avoit trop de soin de sa santé, que les remedes faisoient vivre avec moins d'incommodité; mais aussi avec moins de merite. Se promenant dans une galerie, un Serafin luy aparut tenant en main une fleche. Elle le pria de luy en transpercer le cœur, afin qu'il ne contînst plus rien de terrestre: mais il répondit, que ce cœur estoit trop impur. Ce mot la perça de crainte, faisant reflexion qu'en ses actions elle ne vouloit rechercher que Dieu. Le Serafin luy dit pour explication de sa réponce, qu'elle avoit encore trop d'attache à une creature.

CHAPITRE SECOND.

DE L'VTILITE' DE SES GRACES, ET SON heureuse fin.

NOSTRE-Seigneur faisoit des graces à la Sœur de S. Bernard utiles aux autres aussi bien qu'à elle. L'Ame d'une Religieuse de Chambery, & l'Ame d'une de ses propres sœurs decedée dans le monde, luy vinrent demander des prieres pour le soûlagement de leurs peines. Dieu luy donna le choix à laquelle des deux elle desiroit qu'il apliquast le bien qu'elle avoit fait dãs la semaine: elle sentoit une inclination de grace pour la Religieuse, parce qu'elle en avoit esté notablement dés-obligée, & un penchant de nature pour sa sœur dont elle n'avoit jamais eu que des amitiez. Ainsi ayant peine à se deliberer, une lumiere luy montra que la Religieuse estoit la plus agreable à Dieu, ce qui la fit resoudre à payer pour elle; & par ce moyen elle se procura une avocate au Ciel, selon ce qui luy fut dit. Son esprit se trouva un jour trãsporté dans une plaine où abordoit une infinité de gens, qui au lieu de porter la ressemblance de creatures raisonnables avoient la teste ou d'un loup, ou d'un cheval, ou d'un bœuf, ou d'autres bestes selon le vice dont ils avoient esté entachez; & tous se presentoient avec une honte excessive devant le tribunal de Dieu pour y estre jugez. Au même lieu il luy parut un fort beau carosse remply de tout un Monastere d'Vrsulines. Mais la Superieure & les trois principales Officieres servoient comme d'animaux qui traînoient ce carosse, avec grande fatigue, pendant que celles qui estoient dedans, chantoient avec allegresse, & montoient sans peine en Paradis. Elle eut l'explication de ce carosse qui representoit l'obeïssance, où les Ames religieuses qui s'y laissent conduire, vont au Ciel sans difficulté, tout le travail estant pour celles qui ont la domination.

En assistant un soir à Matines; elle penetra dans l'interieur de quelques Sœurs, & y vit une agreable blancheur. Il leur survint des distractions qui voltigeoient comme floccons de neige, excepté qu'ils estoient de couleur noire: Et quand des Ames consentoient à la distraction, cela se poloit & faisoit une tache noire. Quand au contraire elles y resistoient ces floccons, voltigeans se perdoient au dehors. Il est resté dans son Monastere un cahier écrit de sa main, contenant les graces que nous venons de décrire, & plusieurs autres,

tres-belles remarques sur une retraite spirituelle qu'elle fit, avec des resolutions touchant la pratique des vertus religieuses; & un journalier, le tout si bien fait & si bien pensé, qu'il prouve qu'elle estoit toute autre au dedans qu'elle ne paroissoit au dehors, & qu'elle se servoit d'une simplicité étudiée, comme d'un voile pour couvrir les dons naturels & surnaturels dont elle estoit enrichie.

Dieu demandoit de cette Ame, une fidelité proportionnée aux graces qu'il luy departoit. Aprés qu'elle eut un jour combattu tout le long d'un repas son apetit, enfin elle s'en laissa vaincre, en mangeant d'un fruit fort de son goust : Mais ce morceau luy couta bien cher; car elle le paya par une diminution de grace, & par la privation des communinations de Dieu, pour quelques temps. Sçachant que la perfection d'une Ame consiste à suivre la voye que Dieu luy marque, elle perseverа constamment dans la sienne, qui estoit une voye de simplicité, & d'abjection, telle que l'on peut dire, que sa vie estoit cachée en Dieu avec Iesus-Christ. Sur la fin, elle ne parloit plus que d'aller au Ciel, mais toûjours dans son air simple, & familier. *Que fais-je icy?* disoit-elle, *j'ay tout fait, rien ne me donne plus de plaisir ny de peine. Allons, allons nous-en en nostre pays. O quand irons nous! ô quand y serons nous!* Il luy prit une fois en recreation, un transport si grand, qu'aprés avoir couvoulant devestir, elle se demenoit de tous côtez, & elle dit aux Religieuses; *Voyez mes Sœurs, voilà comme mon Ame fera effort, quand elle sortira de mon corps.* Et ayant osté cette chemise, *Enfin*, dit elle, *mon Ame s'envolera en Paradis.* Cette comparaison grossiere fut une prediction de sa mort, & de tous les gestes, & mouvemens qu'elle fit en sa derniere extremité. Vn cathere l'y reduisit incontinent, & la rendit comme paralytique. Elle estoit sans parole, mais son visage toûjours gay, ne pouvoit persuader qu'elle fust en danger. On luy demanda, si elle avoit besoin de se Confesser, à quoy elle ne répondit que par un soubrire : Mais elle fit signe qu'elle desiroit l'Extreme Onction, & elle la receut. La Superieure assez en peine, de voir qu'il estoit impossible de luy administrer les autres Sacremens, fit venir un Pere Iesuite de grande experience. En entrant dans l'Infirmerie, il eut une connoissance particuliere de cette belle Ame, & il se plaignit de quoy on l'avoit si long temps cachée. On luy avoüa franchement qu'elle n'avoit passé que pour une des moindres du Convent. Le Pere dit qu'il vouloit l'assister jusqu'à sa mort, qui arriva le lendemain en sa presence. Elle conser-

va ſon air ſerain, & riant, dans des convulſions, qui faiſoient trembler ſon lict. Ayant eſté quatre jours ſans pouvoir dire un mot, elle prononça diſtinctement le *Gloria Patri*, tout entier, qu'elle avoit repeté jour & nuit, eſtant en ſanté. Elle dit tout en ſuitte, trois fois, le doux nom de Iesus, puis elle expira. Le Pere qui l'aſſiſtoit, crût qu'elle eſtoit morte en partie, par excés d'amour de Dieu, & le publia par tout. Il dit aux Vrſulines de Chambery, que c'eſtoit un Aſtre, qu'elles n'avoient bien ſceu voir, que dans ſon eclipſe, & au couchant de ſa mort. Il emporta ſes écrits, & les fit lire au College de ſa Compagnie, où ils furent jugez tres-ſolides. Cette humble Vrſuline quitta la terre, le vingt-uniéme de Iuillet 1652. ayant cinquante-trois ans.

DE DEVX AVTRES RELIGIEVSES VRSVLINES de Chambery.

SOEVR *ISABELE DV MOVLIN*, dite de S. Ioſeph, d'une noble famille de Tours, craignant que ſon Pere, qui eſtoit ſevere & abſolu, ne la mariaſt contre ſon gré, elle prit reſolution de le quitter ſecrettement. Elle gagna une femme de chambre, avec qui ayant pris ſes meſures, elles deſcendirent toutes deux par une feneſtre, & elles allerent s'embarquer dans un bateau, qui les attendoit. Cent écus du prix de quelques dentelles qu'elles avoient venduës, ſubvinrent aux frais de leur voyage à Paris, où eſtans arrivées, la Demoiſelle recompença ſa ſervante, puis ſe retira chez les Vrſulines de la même Ville. Là elle s'aſſocia avec la Mere Renée Thomas, & la ſuivit à Lion. Elle alla encore à S. Chaumont, à Maſcon, au Pont Saint Eſprit, à Avignon, & à diverſes autres Maiſons de ſainte Vrſule, y portant la benediction qu'elle avoit receüe dans celle de Paris. On la faiſoit d'autant plus librement changer de lieu, que l'on eſtoit perſuadé de ſon degagement, & que n'eſtimant pas avoir icy une demeure permanente, elle ne recherchoit que celle qui eſt à venir. Enfin elle fut choiſie par la Mere de Leguiſé, pour ſon Aſſiſtante, en la fondation de Chambery, & ce fut là qu'elle acheva ſa belle vie, aprés s'y eſtre renduë Religieuſe.

Iamais homme ne la vit en face, depuis qu'elle eut pris le voile. Elle s'eſtoit delivrée par la fuitte, de beaucoup de pourſuittes importunes que ſa grande beauté luy avoit attirées en ſa jeuneſſe. Vn moment avant que de mourir, le Medecin luy taſtant le pou-

celà la reveilla de la lethargie, & elle retira le bras d'un air, qui marquoit ſa peine, de ſe ſentir toucher par un homme. Elle eſtoit ſi propre, que ſon linge (quoy que groſſier) paroiſſoit plus blanc quand elle le quittoit, que quand elle le prenoit. Elle faiſoit par tout la guerre à la vanité, & à l'immodeſtie, feignant de jetter des immondices ſur la gorge des filles, qui la portoient decouverte, & quelquesfois elle leur en a jetté, pour les obliger à la cacher. D'autres fois elle coupoit les cheveux friſez, diſant qu'elle ne vouloit point ſouffrir la vanité, qui perdoit les jeunes filles. *Fuyez mes enfans, fuyez*, leur diſoit-elle en d'autres rencontres, *fuyez les hommes comme les demons.* Et quand par neceſſité, il en entroit dans la cloſture, *Cachez-vous mes bonnes Sœurs*, diſoit-elle, *les hommes & les dragons ſe doivent egalement fuïr.*

Cette chere Sœur eſtoit toute deſſeichée, & neantmoins étrangement auſtere. Elle dormoit tres-peu, & la plus part du temps toute habillée. Elle porta vingt-deux ans de ſuitte un corps de jupe, ſans le deveſtir, que de ſix en ſix ſemaines, pour changer de linge. Elle ſe tenoit obligée de ſuppléer à tout ce que les Sœurs oublioient, ou negligeoient de faire. La vertu de ſimplicité, qui accompagnoit toutes ſes paroles & actions, luy attiroient ſouvent la raillerie; car *la ſimplicité du juſte eſt jugée ridicule*, dit la ſainte Ecriture. *Dieu ſoit beni*, diſoit elle, quand la Superieure ou autre, l'avoit rebutée, *je ne merite pas que l'on m'écoute*: Et elle ſe retiroit, teſte baiſſée, devant le S. Sacrement. Aſſez ſouvent au milieu de la Meſſe, la Superieure luy envoyoit dire qu'elle Communiaſt (parce qu'elle connoiſſoit ſa pureté) Et elle obeïſſoit avec joye à cét ordre. On la veüe rayonnante de lumiere, & même élevée de terre en priant. L'eau-Beniſte, & le ſigne de la Croix, eſtoient ſes remedes univerſels dans ſes petits maux, & dans ceux des autres: Et ſi quelqu'une ſe rioit d'elle; *Vous n'avez point de foy ma bonne Sœur*, diſoit-elle auſſi tôt, *on peut tout avec la foy; il en faut avoir.*

La charité tenoit l'empire de ſon cœur. Elle aimoit entre toutes ſes Ecolieres, les diſgraciées de nature, & les pauvres, employant juſqu'à ſes heures de divertiſſement à les inſtruire. Elle menoit à l'écart celles qui avoient la teſte dure, & leur repetoit les choſes les heures entieres. Elle ne cedoit à perſonne, ce qu'il y avoit de penible à faire parmy elles. Elle les ſervoit quelquesfois à genoux, & ſuçoit leurs playes & apoſtumes. Son talent ſingulier eſtoit, de gagner les Ames pour eſtre Religieuſes. Entre celles qu'elle y diſpoſa, fut une petite Savoyarde, nommée Marie Faure, qui eſtoit contrefaite, & aparemment aſſez idiotte. Sa bonne Maiſtreſſe la

fit tant prier Dieu, & la dressa si bien, qu'en l'espace d'un mois, elle la rendit capable, & jolie de sorte que son changement, & l'esperance que la Sœur Isabele en donna, fit que la Communauté la receut, & elle reussit en sorte que pas une ne l'égala à l'Institut. Elle eut nom Sœur de la Natvité.

Nostre Sœur Isabele, aprés avoir prié Dieu deux heures durant, au pied du lict d'une Religieuse malade à l'extremité, elle luy dit qu'elle n'en mourroit pas; mais qu'elle se devoit resoudre à vivre en bonne Religieuse. Et cette Sœur guerit; Vn certain onguent que la même Sœur Isabelle composoit avec du petun, luy servoit pour les blessures, abscés, &c. à qui souvent cét onguent estant naturellement contraire, ne laissoit pas pourtant d'operer de bons effets, qui estoient attribuez à ses prieres.

La veille de sa mort, elle nettoya à jeun, jusqu'à une heure aprés midy, la teste gastée d'une Pensionnaire, qui estoit entrée depuis peu au Convent. Elle ne se coucha qu'à minuit, & peu aprés elle fut saisie d'apoplexie, & mourut au bout de douze heures, ayant répondu quelques momens auparavant, sur ce qu'on luy disoit, qu'elle ouvrist les yeux; *Il n'est plus temps de les ouvrir pour la terre; je ne les veux ouvrir qu'au Ciel.* Son âge estoit de soixante ans, dont elle en avoit passé quarante-six dans l'Ordre de sainte Vrsule, tant aux Maisons de Congregation, qu'au Monastere de Chambery; mais avec une telle estime, que toutes les Pensionnaires la pleurerent long-temps, comme leur bonne Mere, & luy donnerent plusieurs marques de veneration. Les gens de dehors en firent autant: On ressentit les effets de ses intercessions, dont l'un fut, qu'une personne de qualité affligée des ecroüelles en guerit, aprés avoir fait brûler neuf jours durant un cierge sur le tombeau de Sœur Isabelle de S. Ioseph.

On doit cette justice à Sœur *VICTOIRE GRACIS*, de publier les Victoires qu'elle a remportées avec la grace de Dieu, sur le monde, & sur elle-même. C'estoit une fille noble, belle, spirituelle, sage, & pour qui on avoit des égards, même dans la Cour de Savoye. Elle perdit bien-tôt sa Mere, & fut aimée de son Pere, jusqu'à la passion: de quoy craignant quelque mauvaise suitte, elle medita sa retraite, & fit tant envers luy, que partie par importunité, partie par force, elle arracha son consentement, pour estre quelque peu en pension aux Vrsulines de Chambery. Encore que l'amour de son Pere se refroidist en quelque façon par son absence, elle eut toutes les peines du monde à obtenir de luy son congé, pour estre Religieuse, à quoy elle s'estoit resoluë à la veüe des bons

exemples des Sœurs. Sa fermeté pourtant la rendit enfin, & toute à fait victorieuse des tendresses reciproques d'une fille bien née à l'égard d'un Pere passionné pour elle. Elle prit l'habit, & fit profession dans des desirs genereux d'estre toute à Dieu, Et quelque temps aprés, se voyant encore visitée, & loüée du monde, de même que estimée des Religieuses, parmy lesquelles elle vivoit, elle demanda à Nostre Seigneur, quelque sale maladie, qui la rendist un objet de rebut; & qui expiast ses pechez, en sorte qu'elle evitast le Purgatoire. Sa demande faite par inspiration divine fut exaucée; car elle eut un mal confusible, & contagieux, qui obligea de luy donner l'écart dans une petite maison au bout de l'enclos du Convent, avec deffence à toutes les Sœurs de l'aprocher, quoy qu'il n'estoit pas besoin de deffence, chacune en ayant tant d'horreur, qu'à peine en trouva-t'on une seule, qui par charité voulut bien se contraindre à luy porter sa nourriture.

Ce dust estre un coup bien sensible à une fille idolatrée de son Pere, tres bien faite de la personne, & fort bonne Religieuse, de se voir en un moment, chassée, abandonnée, & oubliée de tous: estant encore à la fleur de son âge, & capable de remplir les esperances que l'on avoit conceües d'elle dans la Maison. Mais il n'est pas croyable, combien cette humiliation luy fut utile: Elle vêcut en ce lieu, comme Iob sur son fumier, aprenant à loisir l'importante leçon de la connoissance de soy-même, & la revolution des choses de ce monde. Elle souffrit d'une admirable patience, & son mal, & les remedes, qui estoient encore plus insuportables. Elle faisoit eternellement reflexion sur son engagement volontaire à cét estat d'oprobres, dés qu'elle avoit dit solemnellement à la ceremonie de sa reception, *I'ay choisi d'estre abjete en la maison de Dieu*: En un mot elle baisoit la divine main, qui la blessoit pour la guerir, & qui l'attiroit au Ciel, en la retirant de la terre. Elle se dressa un petit hermitage pour luy servir de Chapelle. Et là elle epanchoit son cœur en la presence de Dieu, qui selon la multitude de ses douleurs, la rejoüissoit par une grande abondance de consolation. Enfin elle revint en santé, & elle retourna avec ses compagnes; mais dans une si grande perfection, qu'elle regagna plus d'estime, qu'elle n'en avoit eu auparavant; & on disoit qu'elle venoit de faire en sa retraite, une riche moisson de vertus.

Mais Nostre-Seigneur ne se contentant pas de ses premieres souffrances, la sevra des douceurs interieures, & la tint jusqu'à la mort dans les obscuritez, & les facheresses que l'on n'auroit pas sceües, si elle ne les eut humblement declarées à sa Superieure,

Qui vous oblige donc, demandoit-elle à cette bonne Sœur, *de vous rendre ſi exacte au ſervice divin, puiſque vous y eſtes auſſy dure qu'une pierre, à ce que vous dites?* C'eſt, répondoit-elle, *pour faire la volonté de Dieu. Ie n'y ſuis point diſtraite: je n'y penſe à rien, & je n'y puis rien faire. Ie ſuis là ſeulement, & bien contente, parce que Dieu le veut.* Nous laiſſons aux Contemplatifs, à diſcerner ſi cela eſtoit Oraiſon active ou paſſive, & ſi cét eſtat de tenebres n'eſtoit point la nuit qui precedoit un beau jour. Tant y a, qu'elle eut la conſtance juſqu'à la fin, & quand même une Phtyſie la rendit un ſquelette mouvant, elle fut reduite au lict l'eſpace de quatre mois, rejettant toute autre converſation, que celle de Dieu: puis elle trepaſſa, & alla goûter au Ciel le fruit de ſes glorieuſes victoires, ſelon qu'il y eut tout ſujet de le croire d'une Ame ſi purifiée dans le feu de la tribulation. Ce fut le vingt-ſeptiéme d'Octobre 1654. elle avoit trente-trois ans ou environ, & elle portoit l'habit religieux, & le ſurnom de ſainte *CATHERINE*, depuis environ ſeize ans.

Il eſt gardé à Paris, dans le premier Monaſtere de l'Ordre, deux Certificats, touchant la ſainte Vie de ces bonnes Vrſulines de Chambery, faits en l'an 1672. l'un par Monſieur Pignier Chanoine de la ſainte Chapelle de Savoye, qui les avoit long-temps confeſſées; Et l'autre par Monſieur Chelet, Official de Monſeigneur l'Evêque de Grenoble, & auſſi Chanoine de la même Chapelle.

LA VIE

DE LA MERE FRANÇOISE CARRELASSE, dite du Saint Sacrement, Religieuſe Vrſuline de Brignoles.

VNe des filles, qui travailla le plus à l'amplification, & à la perfection de l'Ordre de ſainte Vrſule, fut la Mere Françoiſe Carrelaſſe native d'Aix en Provence. Elle quitta ſes Parens contre leur gré, & s'aſſocia à la Congregation des Vrſulines de la même Ville, ayant déja tant de courage, que ſuivant le conſeil de S. Ierôme, elle euſt foulé aux pieds Pere & Mere, pour s'échaper du monde, & pour embraſſer le ſervice de Dieu. Aprés qu'elle eut remporté cette premiére victoire ſur la chair, & ſur le ſang, elle fut toute ſa vie ſi detachée de ſes Parens, qu'elle ne voulut jamais rentrer dans leur maiſon, quoy qu'elle en eût occaſion dans des voyages

voyages, & qu'on l'en pressast. L'idée de son Noviciat se conserve encore à Aix, pour l'exemple des Sœurs qui s'y rendent; Et le bon commencement de cette chere Ame, fit juger du progrés qu'elle feroit, puisque dés ses premieres demarches, elle se pouvoit dire une parfaite Novice.

Il luy vint un mal au sein, qui s'apostuma, & qui luy causa beaucoup de douleur; mais la pudeur l'empêchant de le montrer, & même de le dire, elle alla se jetter aux pieds de la sainte Vierge, la pria de la guerir, & luy presentant son sein decouvert, avec un canif, pour servir de lancette, elle la conjura de commander à son Bon-Ange, qu'il luy donnast le coup necessaire, pour percer son mal. Au fort de sa priere, elle aperceut devant elle le canif plein de pus, & son abcés ouvert: en suitte de quoy elle gueri't entierement. Vne autre fois ayant cassé une bouteille de verre, qui répandit tout le vin qui y estoit; sans penser que la chose estoit irreparable, elle se mit à genoux, & demanda avec une grande simplicité à son Bon-Ange, qu'il luy plût racommoder cette bouteille, afin que l'Officiere n'eust point sujet de se fâcher. Cela dit, elle versa du vin nouveau dans la même bouteille, qui le retint tout de même, que si elle n'eust jamais esté cassée: *Et voilà*, disoit-elle, *le pouvoir de ces bien-heureux Esprits, & comme il fait bon de s'adresser confidemment à eux.*

Son Noviciat estant achevé, elle fit les Vœux simples, à la maniere des Sœurs *Congregées*: Et elle vêcut vingt-sept ans en cét estat, mais si vertueusement, & si spirituellement, qu'elle fut produite pour l'exemple des autres, dans les premiers emplois de la maison d'Aix, puis on l'envoya à Brignoles y estre Superieure. Ce fut là qu'aprés s'estre renduë maistresse absoluë des cœurs, elle les attacha à Nostre-Seigneur, par des liens indissolubles; car reconnoissant qu'elle pouvoit de beaucoup augmenter la perfection de leur estat, par les Vœux solemnels de Religion, elle en fit le sujet de ses poursuittes auprés de Dieu, & des hommes. Elle s'ouvrit premierement de ce dessein, à quelques anciennes Sœurs de la Maison de Brignoles, qui y consentirent de bon cœur, & qui en suitte conspirerent avec elle, pour prendre toutes les mesures propres à le faire reüssir. Elles ne manquerent pas d'obstacles; mais enfin elles les surmonterent: & ayant les permissions requises, leur bonne Superieure obtint deux Religieuses Vrsulines de Gap, qui vinrent establir la closture Monastique, & l'esprit Religieux, à la maison de Brignoles: & de cette maison elle fut des premieres de la Provence, changée de Congregation en Monastere. La Mere

Françoise Carrelasse, qui depuis eut nom du S. Sacrement, doit estre loüée, non seulement d'avoir embrassé personnellement un estat plus parfait, que celuy où elle avoit passé la plus-part de sa vie; mais bien davantage, d'y avoir en même temps engagé une Communauté nombreuse, qui a esté incontinent imitée des Sœurs Congregées en diverses autres Villes du païs. *Tirez-moy*, disoit cette Epouse, à son divin Epoux, *& nous courrons toutes à l'odeur de vos parfums*. En effet, si-tôt qu'il l'eust attirée à la vie Religieuse, une grande multitude de filles ont couru avec elle, dans cette lice de la perfection Evangelique.

A l'arrivée des Religieuses de Gap, elle quitta le titre, & la charge de Superieure; elle prit en ceremonie le voile blanc de leurs mains, & se reduisit à l'enfance spirituelle, recommençant un second Noviciat, avec autant de dependance, que la plus jeune de la maison. Mais peu aprés qu'elle fut Professe, elle se vit obligée de reprendre le nom, & l'employ de Mere: de sorte qu'on luy compta vingt-cinq ans de Superiorité en quarante-cinq, qu'elle vécut dans l'Ordre, soit Congregée, soit Religieuse. Elle ne souffroit point en ses Sœurs des habitudes contre les Regles; & pour elle, à peine luy estoit-on commettre des fautes de fragilité, ou de surprise. [illegible]erable Pere Yvan, luy donna les premiers mouvemens [illegible] vie religieuse, & tant d'aides spirituelles pour elle, & pour [illegible] filles, que Dieu en a esté beaucoup glorifié. La Mere du S. Sacrement, faisoit souvent l'inventaire des biens de Dieu, en elle, & de ses propres miseres: Et cela la garantissoit de la vaine-gloire, & la tenoit dans un estat de justice, & de verité, qui l'aneantissoit devant Nostre-Seigneur. Elle refusa d'estre Superieure en un Monastere, à cause seulement qu'il y avoit grand abord de la Ville, & qu'elle ne se jugeoit pas propre à hanter les Grands, ny à soutenir leur conversation. Elle souffroit en silence les paroles offençantes; sinon qu'une fois, sur le recit de quelque chose tres-desavantageuse, que l'on avoit dit d'elle, elle répondit, mais sans emotion: *Ces personnes-là ont dit vray*. Elle élargissoit le sein de sa charité, en sorte qu'elle y contenoit tout le monde, quoy que sa vertu luy donnast un penchant plus grand pour les personnes vertueuses, que pour les autres. Elle disoit que rien ne luy faisoit peine à l'égal de la negligence des Ames, qui ne suivoient pas le train de la vertu. Elle faisoit plusieurs fois le jour des visites à l'Infirmerie, pour voir si les malades ne manquoient point, ou de remedes, ou d'aliments, ou de douceurs; recommandant que rien n'y fust oublié ny épargné; car son cœur genereux ne se laissoit

nuement retrecir par l'avarice, mais estoit profondément enraciné en la confiance en Dieu. Aussi il luy pourvoyoit, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & elle distribuoit liberalement la part qu'il luy faisoit de ses tresors, sçachant qu'ils estoient inepuisables.

L'amour de Dieu, & du prochain [illegible] soient les deux mouvemens de son cœur. Elle avoit [illegible] ie, qui la faisoit gemir sous la servitude de la [illegible] écrier avec S. Paul; *Miserable que je suis! qui me* [illegible] *de cette mort?* Elle goûtoit la presence de Dieu, [illegible] ffamment aprés sa veüe. On la rencontroit par la mai[illegible] s jointes, & dans une disposition à la priere. Elle estoit co[illegible] enyvrée de ce vin exquis, qui rend les cœurs vierges, dont la surabondance faisant épanchement sur ses sens, elle demeuroit souvent en extase. D'autres fois, estant saisie de certaines impetuositez d'amour toutes surprenantes, elle étoit contrainte de jetter de hauts cris, pour donner air au feu divin, dont elle se sentoit interieurement devorée. Cela luy arrivoit plus frequemment aux aproches de la sainte Eucharistie, qu'elle receut par l'ordre de son Prelat, chaque jour, trente ans de suitte. Quand elle en estoit privée quelque jour, son cœur sembloit secher d'ardeur, & le lendemain, c'estoit comme un torrent, qui ayant esté retenu violemment par une digue, est remis en liberté, & jette impetueusement ses flots, plûtôt que de les rouler; car cette Ame ne pouvoit aller assez tost, ny assez viste, joüir de son Bien-Aimé, non plus que contenir les assauts, & les transports d'amour, qu'elle experimentoit à sa venüe.

Il n'y avoit rien de plus agissant qu'elle, dans les fonctions de son Institut. Elle enseignoit les filles, selon les lumieres qu'elle avoit receües aux pieds de IESUS Crucifié, qui estoit seul sa science, & sa suffisance. Par ses prieres, elle obtint la vocation Religieuse, à une Pensionnaire de son Convent, qui ayant une bonne dotte, tira de peine, la Mere du S. Sacrement, touchant un bâtiment qu'elle ne pouvoit plus poursuivre, faute d'argent, & cette dotte y pourveut fort à propos.

Cette chere Mere, nonobstant la pureté de sa vie, avoit une impression de crainte de la mort, & des jugemens de Dieu, qui d'un côté resserroit son cœur, tandis que l'envie de voir Dieu le dilatoit de l'autre, & ainsi elle estoit comme en une étrange agonie. L'amour divin se servit de ce stratageme, afin qu'elle ne perdist pas le merite de l'agonie, dont elle devoit estre exempte à sa mort. Elle fut Superieure, ses dernieres années à Barjols, d'où revenant, elle dit ouvertement à Monsieur Cappus, Curé de l'E-

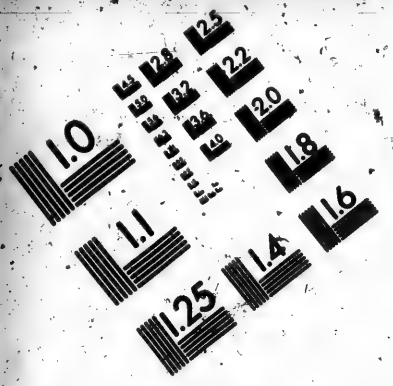

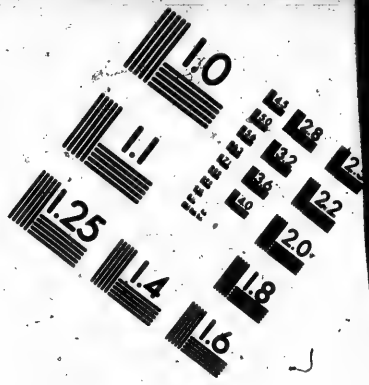

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

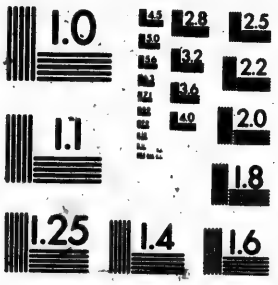

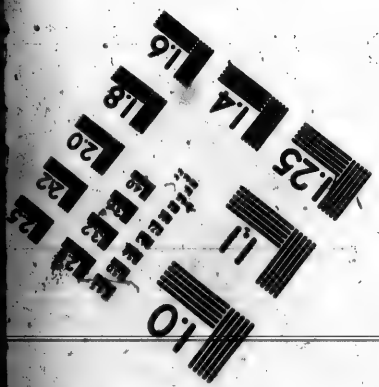

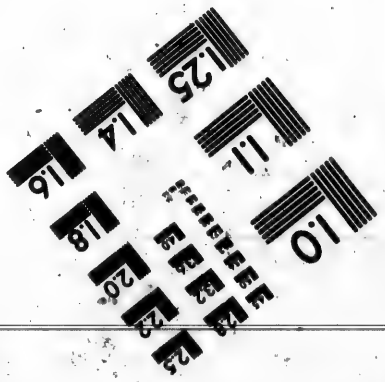

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

gliſe Collegiale de Barjols : *Ie m'en vay à Brignoles, & j'y mourray bien-tost, d'une mort, qui ſemblera funeſte.* Cependant, elle fut receüe de ſes cheres filles de Brignoles, avec d'autant plus de joye, qu'elles pretendoient la prendre encore pour leur Superieure, à la prochaine élection : Mais le deſſein de Dieu eſtoit bien autre, puiſqu'au bout de quarante jours, il luy fit faire en un moment le grand chemin du temps à l'Eternité.

Le feu de la fiévre eſtoit trop impur, pour conſumer cette belle Victime, qui n'avoit jamais brûlé du feu d'un amour profane: il luy falloit un feu celeſte, que ſon divin Epoux luy lança, par un foudre ſubit, comme à un S. Simeon Stilite, afin qu'elle pûſt chanter eternellement ; *Du haut du Ciel, il a envoyé le feu dans mes os, & par ce moyen, il m'a attirée à luy.* Iamais elle ne parut plus enflamée de la charité, que le jour de ſa mort. Elle ne parla d'autre choſe, que de l'Eternité, de la Sainteté, & de l'amour de Nôtre-Seigneur. Ce furent les ſujets de ſa derniere converſation avec une malade qu'elle alla viſiter, lorſque le temps venant tout d'un coup à changer en orage, avec une groſſe pluye, & quelques tonnerres, cette bonne Mere ſe leva d'auprés de la malade, & s'aprocha d'une feneſtre, pour voir ſi la pluye ne gâtoit point quelque choſe. Au même inſtant, elle fut atteinte du foudre, qui la tua, & la renverſa par terre, au milieu de deux Religieuſes. Il fit de plus un ravage épouvantable par tout le Monaſtere, fracaſſant les bâtimens, bleſſant pluſieurs Religieuſes, & jettant la terreur & l'effroy dans la Maiſon, & dans la Ville. Neantmoins, toutes les autres pertes n'égalerent point celle de la Mere du S. Sacrement, la plus conſiderable ; & la plus conſiderée perſonne de la Communauté, qui demeura long-temps aprés dans la douleur, & dans la conſternation. Ce fatal accident arriva l'an 1650. le neuviéme jour de Iuin, ſur les quatre heures du ſoir, que cette victime venoit encore de ſe purifier, au ſacré lavoir de la Penitence, ayant eſté le matin repeüe de la ſainte Communion. Elle ſortit de ce monde en la maniere qu'elle avoit demandée ; hors de la charge de Superieure, & par un genre de mort, qui luy épargna les craintes de cette derniere heure.

Vne de ſes Nieces, Anne Carrelaſſe, nommée auſſi du S. Sacrement, eſtoit déja trepaſſée dans le même Monaſtere de Brignoles, où elle eſtoit entrée à l'âge de dix-huit ans, y avoit demeuré ſept ans avant que d'eſtre Religieuſe, puis y avoit pris le voile l'an 1632. C'eſtoit une fille de vertu, & qui marchoit ſur les traces de ſa bonne Tante. Pendant qu'elle gouvernoit les Novices, en qualité de

Maistresse, une Novice, qui couchoit prés d'elle, entendit souvent une voix claire, & douce, qui l'éveilloit le matin, quand la cloche sonnoit, l'apellant deux fois par son nom, *Anne, Anne.* Elle eut un jour la curiosité de demander à sa bonne Maistresse, d'où venoit cette voix. La Maistresse d'abord voulut faire croire à la fille qu'elle révoit; mais aprés voyant son asseurance, elle luy deffendit d'en parler davantage. Et l'on a estimé, que c'estoit une grace sensible de son Ange Gardien, à qui elle ressembloit, par une angelique pureté, & qu'elle surpassoit même en quelque façon, par les combats qu'elle soutint, pour conserver cette belle vertu. Ce fut un effroyable spectacle, de voir en sa derniere maladie, une personne qui mouroit à toute heure à la nature, pendant sa vie, dans des transes, & des craintes excessives de la mort. Aprés quatre heures d'agonie, le neuviéme de Novembre 1641. son visage reprit son air pacifique, & devint tres-beau. En expirant elle invoqua, *IESVS, MARIE, & IOSEPH*: Et quinze jours aprés, on vit sa chambre remplie d'une grande lumiere, ce qui fut pris pour un signe, que son Ame s'en alloit au Ciel.

LA VIE

DE LA MERE MADELENE CLAVIERE, Religieuse Vrsuline de Brignoles.

CETTE venerable Mere naquit l'an 1597. en la ville de Brignolles de Monsieur Antoine Claviere, & de Madame Clermonde Castillon ses pere & mere, gens de qualité & de credit. Dés son enfance elle resista aux apas de la vanité. Sa Mere s'étudioit de la dresser plûtôt pour le monde, que pour Dieu; desirant que sa conversation n'eût pas moins de charmes que son visage; mais la bonté de son esprit, correspondant à la beauté de son corps, la tint toûjours dans la retenüe, & Dieu la fortifiant de ses graces, la disposa desfors à ce qu'il vouloit faire d'elle. A l'âge de dix neuf ans, estant déja degoutée du monde & puissamment attirée par l'amour divin; elle gagna quatre jeunes Demoiselles de Brignolles, pour se rendre de compagnie en la Congregation des Vrsulines. Elle quitta la maison de son Pere, en un temps où ce bon vieillard s'estoit rompu le bras, & en estoit reduit à l'extremité: Madame Claviere n'oublia point de caresses, de tendresses, ny de prie-

res même pour la retenir, luy remontrant sur tout qu'elle causoit un mortel déplaisir à son Pere & à elle, à qui il ne restoit plus qu'une petite-fille. Mais la genereuse Madelene demeura inébranlable dans sa resolution: de sorte que ses Parens se voyans obligez de se conformer à la volonté de Dieu, la firent conduire à Marseille, pour faire son année de probation dans la Maison de sainte Vrsule, celles de Brignoles, ne faisant alors que commencer. Apres avoir donné là des marques certaines de sa vocation, elle fut renvoyée à la Maison de Brignolles, pour y faire les Vœux simples de la Congregation de sainte Vrsule. Et si tôt qu'elle les eut faits, elle fut employée à l'education des Pensionnaires, & y fit un fruit admirable, accompagnant ses instructions de tant d'attraits, que sa colere même estoit aimable. Elle fut choisie pour Superieure de la Maison de sainte Vrsule au Pont S. Esprit, & elle y fit paroistre une douceur & une bonté merveilleuse, à l'occasion particulierement d'une Sœur qui avoit un cancer au sein car la Mere Madelene la voulut servir & consoler dans cette maladie; elle conduisit cette fille en la ville d'Avignon, pour la faire voir aux plus habiles Medecins, mal-gré son averſion pour la conversation du monde. Ses charitables empressemens furent si utiles à la malade, qu'elle guerît, & s'en retourna avec sa bonne Mere Madelene au Pont S. Esprit, d'où la même Mere estant r'apellée à Brignoles, elle fut comblée de joye par la nouvelle qu'elle receut, que le S. Pere avoit donné une Bulle pour établir les Maisons [illegible]gregées en Monasteres, & les filles en vrayes Religieuses. Elle [illegible] mille vœux au Ciel & à la Terre pour estre promptement Religieuse, ce que la bonté de Dieu & Monseigneur de Bretel Archevesque d'Aix, luy accorderent.

Lors qu'elle se vit Professe, par les Vœux solemnels, elle redoubla toutes ses ferveurs pour parvenir à la perfection de son état. On a particulierement remarqué qu'elle ne rompit jamais la regle du silence; & qu'aux lieux & aux temps qu'il le falloit garder, elle s'éloignoit des Sœurs qui vouloient s'aprocher d'elle, afin de se tirer de l'occasion de parler, & de l'ôter aussi aux autres. Monseigneur de Lomenie Evesque de Marseille dît d'elle, que c'estoit une parfaite Religieuse, d'un esprit ferme & genereux, & qu'il ne croyoit pas qu'aucun Prelat eust dans son Diocese, une fille plus capable d'obeïr & de commander, & plus prudente que celle-cy. Elle reveroit sainte Vrsule par divers beaux titres que l'amour luy inspiroit; & elle avoit une devotion tres-tendre à S. Augustin, portant aussi ses Compagnes à l'honorer, apres avoir apris d'une bon-

ne Ame, que S. Augustin estoit en pouvoir & en desir de procurer de nouvelles graces aux Vrsulines, mais qu'elles ne recourroient pas assez souvent à luy.

Estant malade, elle prioit les Sœurs de la porter au Chœur pour recevoir son Epoux: Et l'on estoit surpris de voir qu'apres la Communion, elle devenoit si vigoureuse, qu'elle s'aidoit d'elle même & marchoit sans secours. L'esprit de pauvreté Evangelique luy fit abandonner l'heritage de ses Pere & Mere, long temps avant que d'estre Religieuse. Et depuis qu'elle fut retirée à la Congregation, elle n'eut jamais rien de propre, que le seul mépris d'elle-même & de toutes choses. Elle se plaignoit tout, mais elle donnoit liberalement le necessaire aux autres. Se trouvant dans une Maison incommodée, la Superieure luy proposa de retrancher un peu de l'ordinaire des Sœurs; La Mere Madelene qui n'y voyoit rien de superflu, luy répondit franchement qu'il falloit donc commencer par la Superieure & diminuer sa portion, afin que les Sœurs n'eussent point de sujet de murmure. La Superieure repliqua qu'elle ne pouvoit se passer à moins de ce qu'elle avoit: *jugez de la ma Mere*, dit alors la Mere Madelene, *si vos filles, qui n'ont pas davantage, pourroient subsister, en leur en retranchant, & que l'ordinaire ne peut estre plus petit qu'il est.*

Elle fut six ans Superieure à Marseille, apres à Draguignan, à Brignoles, & à Carpentras. Les Religieuses de Brignoles desirans de la r'avoir, suplierent Monseigneur de Bretel Archevesque d'Aix, de la r'apeller; prevoyant qu'elle ne reviendroit que par obeïssance. Tout-à-l'heure qu'elle eut receu son ordre, elle se disposa à partir, bien qu'elle fust malade; disant: *J'obeiray quand j'en devrois mourir, ô que je serois heureuse de mourir en obeïssant!* Elle en fit de même estant Superieure à Draguignan, malade au lict & desesperée des Medecins; les plus aparens de Draguignan s'opposans à sa sortie, & toutes ses Sœurs tâchans de la retenir, mais inutilement; car elle dît avec courage que son mal deût-il empirer, elle obeïroit à son Superieur. Passant par Brignoles elle fut co[illegible] trainte d'y arrester & preste à perdre la vie; toutesfois ayant r[illegible] couvré quelque santé par tout ce que la Chirurgie a de plus cruel, elle reprit sa route pour aller à Carpentras accomplir son obeïssance.

Cette belle Ame n'estoit pas moins humble qu'obeïssante. On la veüe quelquefois confondre ses Sœurs, en leur demandant pardon à genoux, de les avoir mécontentées par quelque parole de chaleur. La charité l'obligea un jour, dans un Monastere si pauvre

qu'il n'y avoit qu'un matelas, de le refuſer, & de coucher ſur la paille, ne voulant pas eſtre mieux que les autres, quoy qu'elle fuſt Superieure. Elle mettoit la main à tout avec ſes Sœurs, & faiſoit ſouvent leur ouvrage, & même celuy des Tourrieres.

Enfin brûlant du deſir d'aller voir Dieu, une derniere maladie l'avertît qu'elle en eſtoit proche. Elle fut alors ſi accablée de douleurs, que ſon corps déja extenué d'auſteritez, n'avoit plus rien de libre que la langue, que cette Mere charitable employa autant à conſoler ſes Sœurs éplorées autour de ſon lict, qu'à expliquer ſes ſentimens tres-tendres envers ſon divin Epoux, en le recevant pour la derniere fois dans la ſainte Communion. Vne Religieuſe la voyant ſouffrir avec un entier repos d'eſprit, luy dît que ſon merite ſeroit bien grand devant Dieu. La venerable Mere luy répondit : *Ie ne pretend endurer que pour le pur amour, & non dans la veüe du merite, ny de la recompence.* Comme elle témoigna un jour d'eſtre fort alterée, ſon Infirmiere ſe haſta de luy aporter à boire; mais la malade ſe prit à rire, & fit connoître que celuy ſeul qui étoit la fontaine de vie, pouvoit apaiſer ſa ſoif. Se ſentant proche de ſa fin, elle apella une Sœur qui l'avoit toûjours ſuivie depuis vingt-cinq ans, & luy dît ; *Ma bonne Sœur réjoüiſſez-vous, ô la bonne nouvelle ! ô quelle joye ! je vais entrer en l'agonie !* Elle y entra effectivement auſſi-toſt, demeurant ſix heures ſans parler. Et en mourant elle trouva encore aſſez de forces pour dire par trois fois, & à voix haute. *Ieſus ſoit aimé*, embraſſant & baiſant ſon Crucifix, ſur lequel elle expira.

LA VIE
DE SOEVR LVCRESSE DE BARRAS, dite Vrſule de Tous les Saints, Religieuſe Vrſuline de Brignoles.

CETTE digne Vrſuline tira ſon extraction de la noble Maiſon de Clument, alliée aux plus illuſtres Familles de Provence; ce qui eſt d'autant plus recommandable en elle, qu'on ne l'a jamais veüe en tirer aucune gloire; ayant au contraire ſi parfaitement preſté l'oreille à la voix de l'Epoux qui l'apelloit à luy, qu'elle oublia de tout ſon cœur la grandeur de ſa parenté, & de toutes les choſes de la terre, pour le ſuivre, & pour s'attacher uniquement à luy.

luy. Elle entra courageusement dans ce dessein aux Vrsulines de Brignoles l'an mil six cens vingt six, âgée seulement de quinze ans, accompagnée d'une candeur & innocence particuliere, sous laquelle il sembloit que Nostre-Seigneur eust preservé son Ame du peché & de la corruption du siecle, pour l'élever apres plus seurement dans cette maison de vertu, qui n'estoit encore alors qu'une Congregation seculiere. Si tost qu'elle fut instruite aux premiers principes de la vie spirituelle, elle s'adonna au silence & à la recollection, & s'établit tellement en l'amour de Nostre-Seigneur, qu'en peu de temps elle y fut tres-avancée. Le Demon surpris de si bons commencemens, pretendant empescher son progrés, luy livra de rudes combats; mais cette bonne Ame rendit tous ses efforts inutiles, en se découvrant à sa Superieure; & par son aide elle fut fortifiée en sorte, que bien qu'elle ne fust pas quitte des tentations, elle les mépriſoit & s'en servoit comme de degrez pour s'élever à la saincteté. Elle se donnoit de la confusion devant ses Sœurs, par des accusations publiques de ses plus legeres fautes, ca elle ne se pardonnoit rien. Vn jour dans sa grande jeunesse, elle prit un pain chaud qu'on venoit de tirer du four; & rentrant tout-à-l'heure en elle même, elle en alla demander penitence, puis elle le rendit à celle qui en avoit le soin.

Quād elle fut Religieuse, elle témoigna quelque peine à porter des habits usez & rapiecez, & encore davantage des voiles; cela ne luy paroissant pas assez decent à cause de la benedictiō qu'ils portoient; mais on luy fit voir que cette raison estoit une couverture subtile de l'amour propre, & on luy ordonna de changer son voile avec le plus mal propre du Convent; & elle le porta bien six mois pour se surmonter entierement. Elle couchoit souvent sur un aix, & traitoit son corps, jour & nuit, comme son ennemy mortel, auparavant que Dieu l'eust accablée par des infirmitez, longues & violentes, qu'elle porta avec tranquillité, & même avec joye d'accomplir la volonté divine, & de voir peu à peu la destruction de sa prison mortelle.

Pendant l'espace de quinze ans elle souffrit des peines indicibles, son divin Epoux se cachant à elle durant un si long-temps, pour la rendre plus digne de ses faveurs & caresses tres-particulieres, soit dans son Oraison, soit ailleurs. Voicy comme son Directeur en parle, apres avoir declaré ses quinze ans d'affliction interieure. *L'Oraison, qui est un don du S. Esprit, fut communiqué aboudamment à nostre chere Sœur de Tous les Saints, avec toutes les tendresses de la grace, dont joüissent les Ames saintes. On voyoit son*

cœur toûjours tourné vers Dieu, & toûjours disposé à la priere; s'estant acquis une si grande habitude de parler familierement à Nostre-Seigneur, que la plus violente de ses peines estoit celle qui la privoit de ce bon-heur. Et bien qu'elle souffrist par intervalles des grandes seicheresses & privations, l'ardeur de son amour n'en estoit nullement amortie, demeurant au contraire embrasée de son divin objet, que la foy luy montroit present. Elle brûloit sans flamme, & d'autant plus purement au gré de son Epoux, que sa partie inferieure y estoit consumée. Celles qui couchoient dans sa chambre, l'entendoient la nuit soûpirer, & lancer mille traits d'amour tirez des Pseaumes de David. Dans la conversation Nostre-Seigneur estoit le miel dont elle assaisonnoit ses discours avec tant de graces, qu'il y avoit des Religieuses, lesquelles à dessein de trouver de la consolation & douceur spirituelle, alloient s'entretenir avec elle, en tirant un profit notable.

Cette fille d'Oraison cherissoit fort le temps des retraites. Et y vaquant une fois, elle eut des lumieres si vives de la simplicité de l'Estre divin, qu'elle entra dans une merveilleuse confusion des imperfections des creatures, oposées à cette divine Simplicité; considerant que la plus part des Ames, au lieu de marcher simplement, suivent la prudence du monde, qui n'est que malice & folie; ou bien les respects humains qui sont les ruses du Demon, & desquels elle conceut tant d'aversion qu'elle protesta sur l'heure même à son Dieu, de ne faire jamais d'action qui fust animée de ces motifs criminels. Pour confirmation de ce bon propos, Dieu luy imprima une autre fois cette pensée au cœur, qu'il desiroit qu'elle vécust avec indiference. Et il luy dît en son Oraison, *tant que tu te chercheras, tu ne me trouveras point: cherche mon honneur, ma gloire & ma volonté, & tu joüiras de ce que ton cœur souhaitte, qui est que l'exercice des vertus soit proportionné à l'étenduë de la grace que ma bonté donne à ton cœur.*

La presence divine luy estoit souvent manifestée sensiblement par des odeurs tres-suaves & toutes celestes. Ce que l'on a sceu par la declaration qu'elle en fit à sa Superieure: Et par l'experience qu'en eut une Religieuse qui estoit avec elle, & qui fit reflexion que cette excellente odeur surpassoit les plus exquises de la terre, que cela ne venoit point d'aucun parfum que cette chere Sœur eust sur elle, ny qu'on eust mis dans la chambre, & qu'elle s'aperceut que ce baume du Paradis s'exhala à deux diverses repriſes, pendant que le visage de la Sœur de Tous les Saints parut beau & vermeil, & ses yeux brillans à merveilles. Toutes lesquelles circonstances luy persuaderent que c'estoit une faveur surnatural-

le. Vne Novice la vit encore une autre fois qu'elle venoit de Communier avec un visage si lumineux, qu'elle en demeura comme interdite d'étonnement ; ayant d'autant plus de peine à la reconnoistre, que naturellement elle n'estoit pas belle ; mais la beauté de son Ame rejailliſoit sur son corps, quand il plaisoit à son Epoux, qui est la souveraine beauté.

Elle passoit assez souvent les nuits dans les transports & dans les desirs, se plaignant de la longueur des tenebres, & accusant la paresse du Soleil qui retardoit le bon-heur qu'elle attendoit par la Communion. Son amour pour ce divin Sacrement luy fit trouver l'invention de tenir son esprit comme logé & empriſonné dans le S. Ciboire. Si bien que ne pouvant pas estre continuellement de corps en sa presence, elle y estoit de cœur & spirituellement. Elle avoit une telle passion pour la regularité, qu'elle disoit qu'elle eust volontiers prodigué son sang & sa vie, pour voir fleurir l'observance en sa vigueur dans toutes les Maisons de son Ordre. Elle voyagea en plusieurs, comme fidele Compagne de la Mere Françoise Carrelasse du S. Sacrement, & par tout elle se montra vraye Religieuse & vraye Vrsuline, instruisant les Pensionnaires & Externes, & faisant la leçon aux personnes seculieres à la grille, avec un zele infatigable, & sans se distraire du soin de sa propre perfection.

Les Novices furent aussi long-temps sous sa direction ; & elle se comporta dans cette charge avec une humilité remarquable. Elle reconnut aussi que lors qu'elle agissoit par son propre esprit dans le Noviciat, elle ne faisoit rien qui vaille, & ne sçavoit par fois que dire ; mais lors qu'elle s'abandonnoit à Dieu & s'aneantissoit elle-même, elle avoit toute une autre force, & les paroles ne luy coûtoient plus rien. Aux rencontres d'humiliation que la Providence luy fournissoit en bon nombre, elle en faisoit un bon usage, sçachant le prix de ces sortes de choses pour l'eternité.

Elle avoit une Sœur Religieuse avec elle à Brignoles, qui fut élüe Superieure, de quoy elle se prevalut incontinent pour obtenir un des moindres offices de la Maison, qu'elle tint assez longtemps, toute ancienne Professe qu'elle estoit : Et tant à sa Sœur qu'à ses autres Superieures, elle portoit des respects inexplicables, se soûmettoit à leurs sentimens, & n'eust pas voulu faire la moindre demarche sans leur permission : Aussi estoit-elle considerée & estimée des mêmes Superieures, qui se fioient en elle pour toutes choses.

Se trouvant enfin au lict de la mort, elle dit à ſon Confeſſeur que ſon cœur luy ſembloit eſtre une paille legere, que ſon bien-aimé Iesus comme un ambre precieux attiroit tout à luy; & que la gloire du Ciel eſtoit le ſeul objet de ſes deſirs, & faiſoit l'unique occupation de ſon eſprit durant ſa maladie, laquelle ne dura que cinq jours. Ces ſaintes penſées la rendoient ſi tranquille en cet état, qu'elle ne demandoit autre choſe que la diſſolution de ſon corps, afin que ſon Ame euſt la liberté d'aller ſe joindre inſeparablement à ſon Dieu, comme à ſon but, & à la ſource de ſon bon-heur. Elle paſſa ſa derniere nuit avec tant d'allegreſſe, qu'y faiſant reflexion elle s'accuſoit d'eſtre trop tendre & trop ſenſible à la joye, craignant de ne ſe pas aſſez oublier. A minuit elle fit ſon adoration au S. Enfant Iesus, & puis à ſept heures du matin, elle alla l'adorer en l'autre monde, le jour que l'Egliſe celebre la Preſentation de la ſainte Vierge, l'an mil ſix cens ſoixante-trois, & le cinquantiéme de ſon âge, dont elle en avoit paſſé prés de trente-ſix, hors dumonde.

D'VNE RELIGIEVSE VRSVLINE DE TONON, ET D'VNE de la Ciotat.

Dieu prevint par une admirable pureté *MARIE IORIS*, qu'il deſtinoit à une compagnie d'Anges terreſtres, qui la conſervent en leur perſonne & en celles de leurs Ecolieres. Son païs natal eſtoit aux plus hautes montagnes de Velay, habitées par des gens ruſtiques & mal moriginez. Quand elle eut atteint l'âge de quatorze ans, ſes Parens la voulurent marier; mais elle, quoy qu'aſſez ignorante, y repugnoit fort, ayant de meilleurs deſſeins en ſon eſprit, beaucoup plus éclairé & plus ſenſé, que le commun des filles de ſon païs & de ſon âge. Ses Parens indignez de ſes refus, uſerent d'une pernicieuſe invention, que l'on dit qui ſe pratique parmy ces peuples brutaux, & qui fut de l'enfermer ſeule dans une chambre, avec celuy qu'ils pretendoient luy faire épouſer. Se voyant dans ce danger ſi imminẽt, apres avoir fait de ſon mieux pour ſe deffendre, elle courut à la feneſtre & ſe jetta du haut en bas, ſans pourtant ſe bleſſer en aucune façon, bien qu'elle fuſt tombée de fort haut. Elle ſe fit conduire à la ville de S. Maurice, chez une de ſes Tantes fort devote, & avec qui elle eut moyen de ſuivre ſes bonnes inclinations. Toutes deux ſous la direction des Capucins, s'adonnerent à la vertu, ſelon leur pouvoir, celle-cy

jeûnoit, couchoit sur des aix, & pratiquoit quantité d'œuvres saintes. Son Confesseur luy donna connoissance de la vie religieuse, & aussi-tost elle s'y porta: Mais prevoyant la difficulté qu'elle auroit de l'embrasser, parce que ses Parens s'y oposeroient; elle prit resolution d'entrer si secrettement en Religion, que personne ne l'en pût empescher. Pour venir à ses fins apres le premier coup de sa sainte hardiesse, elle en tente un second, qui luy réüssit aussi bien. Ce fut de quitter la maison de sa Tante, sans rien dire, ne prenant qu'un petit garçon pour l'accompagner à douze lieuës de fâcheux chemin qu'elle entreprenoit par les montagnes, pour se rendre à Tonon en Savoye: Dieu luy montra qu'il aprouvoit son dessein, par la rencontre qu'elle fit de son Oncle, de la maison duquel elle venoit de sortir. Il luy parla & la considera long-temps sans la reconnoistre, encore qu'elle ne fust point deguisée. Estant enfin heureusement arrivée à Tonon, elle alla trouver les RR. PP. Capucins, qui l'adresserent aux Vrsulines. Elle entra gayement, en leur Monastere; & receut, comme une table d'attente, telles impressions qu'elles luy voulurent donner; car elle avoit l'esprit si doux & si docile, que tous les caracteres des vertus religieuses s'y graverent avec facilité. Elle aporta du siecle une langueur corporelle, qui la conduisit bien-tost à la phtisie, & ne la laissa vivre au Convent que quatre ans & quelques mois, souffrant avec tant de courage & de silence, qu'on ne connut bien son mal qu'apres sa mort, parce qu'on luy trouva la peau percée jusqu'aux os en divers endroits, & les nerfs des genoux retirez de telle sorte, par les douleurs d'un long flux epathique, qu'il fut impossible de luy étendre les jambes. Le jour de son enterrement, il sortit de son corps une odeur de violette, qui embauma tout le Chœur des Vrsulines, & plus on remuoit ce corps, plus on sentoit cette odeur. On avoit aussi une telle consolation en s'en aprochant, que l'on avoit peine à s'en retirer. On l'enterra dans l'Eglise des RR. PP. Barnabites, parce que les Vrsulines n'avoient pas encore de sepulture chez elle. Ces bons Religieux asseurent qu'ils ressentent une joye toute extraordinaire sur sa tombe, & qu'ils tiennent ce depost si cher, que quand les Vrsulines le voudroient r'avoir, ils ne le leur rendroient pas. Elle n'avoit pas dix-neuf ans, quand elle mourut le dixiéme de Ianvier 1638. & eut nom dans le Convent, Sœur Marie de S. François.

Le divin Pere-de-famille apella *IEANNE FRADELOYS*, à la vigne de la Religion sur le tard de sa vie, & comme à la derniere heure, eu égard à plus de cinquante ans qu'elle avoit passez dans le

monde. Ses Parens l'avoient mariée fort jeune ; mais dans le mariage elle vivoit si regulierement, qu'on la pouvoit dire en quelque façon Religieuse, car elle observoit la Regle du Tiers Ordre de S. François, faisoit trois Caresmes chaque année, & porta trente ans la tunique de laine au lieu de chemise. Sa maison estoit ouverte aux gens d'honneur & de vertu, & il ne passoit point de Religieux ny de Predicateur qui n'y allast conferer avec elle. Dieu luy donna une seule fille qu'elle luy offrit au moment de sa naissance, & quand elle fut morte au bout de l'an, elle l'ensevelit sans larmes, & en consola son mary, avec qui elle demeura encore quelques vingt quatre ans. Elle l'assista jusqu'à la mort, & il luy laissa la plus grande partie de ses biens. Dans sa viduité elle se rendit telle que le grand Apostre desiroit une Veuve Chrestienne, estant si adonnée aux bonnes œuvres, qu'on l'alloit souvent querir les nuits de la part des malades, qui ne croyoient pas bien mourir, si elle n'étoit presente à leur agonie. Voyant que plusieurs personnes ne se Confessoient pas, de peur de depencer quelque peu en donnant au Confesseur ; elle procura l'établissement des RR. PP. de l'Oratoire en cette ville de la Ciotat. Et lors qu'ils y furent, elle les assista de ses moyens.

Davantage pour faciliter la venüe des filles de sainte Vrsule, que des plus aparens de la Ville desiroient, elle les alla querir & leur procura tout le bien qu'elle pût. Elle demeura encore quelque temps dans les mêmes exercices, s'occupant de plus à l'ornement des Autels, avec tant d'affection & d'assiduité, qu'il n'y a point d'Eglise ny de Chapelle dans la Ville, à qui elle ne donnast quelque Chasuble, Aube, ou parement fait de sa main. Apres cela elle se retira dans cette Congregation de sainte Vrsule. Elle y demeura neuf ans en habit seculier ; & enfin elle s'y rendit Religieuse, lors que la Congregation fut erigée en Monastere. Elle vécut encore sept ans depuis avec beaucoup d'édification. Ne pouvant suivre la Communauté à cause de ses infirmitez, elle prioit tout le long du jour à sa chambre, y demeurant solitaire comme une chaste tourterelle qui poussoit des gemissemens continuels vers son divin Epoux enfermé au S. Sacrement, où elle l'alloit recevoir presque tous les jours. Son heure derniere estant venüe, elle demanda à gagner le Iubilé, qui estoit alors en la Ville. Et ainsi ses dernieres dispositions ayans achevé ses longues preparations à la mort, elle fut suffoquée d'un catherre ; le dix neufviéme de Decembre mil six cens quarante & un, à l'âge de soixante & sept ans. On l'appella dans le Cloistre Sœur de l'Incarnation.

LA VIE
DE SOEVR CATHERINE MOTIN, dite de Iesus, Religieuse Vrsuline de Romans.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES DEPORTEMENS IVSQVES A L'AAGE de vingt trois ans.

DIeu qui n'est point acceptateur des personnes, tira Catherine Motin de la maison d'un pauvre Artisan de Romans, pour l'elever à la gloire d'estre une de ses Epouses plus cheries. A l'âge de douze ans elle eut une lumiere particuliere sur les avantages de la vertu. Et desiors elle la pratiqua, se privant des divertissemens, & s'exerçant en des mortifications par la seule inspiration du S. Esprit. Elle se punissoit severement de ses fautes. Vne fois ayant dit quelques paroles qui ressentoient l'orgueil, elle se serra rudement les épaules avec son cordon de S François. Ses parens la voulurent marier fort jeune ; mais elle leur resista avec tant de courage, qu'ils la laisserent en paix. Elle recevoit en Communiant des gouts merveilleux, qu'elle estimoit estre communs à tous ceux qui Communioient. A peine se connut-elle qu'elle entendit parler de la Congregation de sainte Vrsule. Elle sentit en même temps un mouvement de joye toute extraordinaire, & conserva cette affection jusques à la vingt-troisiéme année de son âge, qu'estant à Grenoble au service d'une Dame, & se trouvant une nuit fort ennuyée du monde, elle se mit en prieres : Pendant son Oraison elle entendit une voix qui luy dit. *Tu entreras dans ma Maison avant la Feste de Noël.* Et en même temps la consolation se repandit dans cette bonne Ame. Bien-tost apres elle retourna à Romans, & obtint congé de ses Parens de se dedier entierement au service de Dieu. Elle se presenta aux Sœurs qui commençoient la Maison de sainte Vrsule en cette Ville-là, & fut admise en leur compagnie proche de Noël l'an 1614. ayant atteint l'âge de vingt trois ans.

CHAPITRE SECOND.

DE CE QV'ELLE FIT DANS LA MAISON DE SAINTE Vrsule de Romans, pendant qu'elle fut en santé.

TOut le temps du Noviciat de la Sœur Catherine, elle fut grandement exercée par de violentes tentations, sans qu'elle se relachast en ses exercices accoutumez, & sans qu'elle laissast rien à faire de ce qu'elle connoissoist estre de la volonté de Dieu, quelque peine qu'elle y eust. La veüe même que Nostre Seigneur luy donna de ce qu'elle souffriroit à l'avenir, ne l'épouvanta point, mais anima son courage & exercita sa ferveur. Voicy ce qu'elle en marqua dans un cahier qu'elle dicta un an avant sa mort par commandement de ses Directeurs, sur les faveurs extraordinaires qui luy estoient communiquées, la foiblesse de ses nerfs l'empeschant d'écrire de sa main. *Deux ou trois mois avant ma reception, me preparant pour me Confesser, je me vis toute entourée de croix comme un herisson d'espines. Ce qui fut verifié bien-tost, car il me vint des croix du costé de Dieu, du costé des creatures, & de moy-même. Vne autre fois il me sembla que l'on me mettoit un Crucifix dans le cœur, plantant le bout de la croix au milieu de l'ouverture qui est à la cime du cœur. Et depuis la croix & le Crucifix m'ont tenu si bonne compagnie, qu'ils ne m'ont jamais laissée.* Vne de ses plus grandes peines au commencement, fut à l'Oraison mentale. Il luy sembloit aussi-tost qu'elle se mettoit en devoir d'y vacquer, qu'elle avoit un grand nombre de Demons sur les épaules, sentant un poids tres-lourd, & en ayant le corps tout fatigué: Neanmoins elle y estoit toûjours fidele & se tenoit à genoux, sans seulement s'apuyer. Et souvent au sortir de l'Oraison pour montrer à l'ennemy qu'elle n'étoit pas vaincüe, elle chantoit quelque chanson spirituelle. De plus Nostre Seigneur permit que ceux qui la guidoient, crûrent qu'elle estoit trompée.

Quelques années apres qu'elle eut fait les Vœux simples des Vrsulines Congregées, le R. P. de Sottereaux Iesuitte & de grande reputation prêcha à Romans. On commanda à Sœur Catherine de luy declarer ses dispositions interieures, ce qu'elle fit avec sincerité. D'abord le Pere dit que cette fille avoit l'esprit renversé, & luy fit ôter les Novices dont elle avoit le soin. Mais quand il l'eut examinée davantage, il en porta un tout autre jugement, asseurant

asseurant que c'estoit un esprit extatique, de qui elle estoit conduite par une voye extraordinaire, qui puisoit beaucoup [illegible]

Cette fille avoit le jugement fort, la vertu solide, & une grande generosité : les moyens de l'exercer estoient frequens dans la maison, qui ne faisoit que de naistre, estant une excessive pauvreté. Elle fut une des Sœurs, qui travaillerent avec les Maçons, à la fabrique de leur Chapelle, & elle y souffrit de bonnes confusions, sans témoigner aucun ressentiment. Elle fut aussi employée à faire la queste par la Ville, pour subvenir à leurs necessitez ; & quoy qu'elle y eust grande repugnance, elle obeït pourtant toûjours sans replyquer. Les Sœurs se chargerent pour l'amour de Dieu, d'une pauvre orfeline de l'âge de quatre à cinq ans. Cét enfant estoit si mal propre, que plus on la nettoyoit, plus elle paroissoit sale. Nostre Sœur Catherine en prit un soin tout particulier, pour vaincre la delicatesse naturelle, ne se servant plus du linge blanc qu'on luy donnoit, qu'elle n'en eust auparavant essuyé les ordures de cette petite gueuse. Et elle en usa de la sorte, pendant même qu'elle eut la petite verole, & le long de cette maladie, elle luy rendit tous les services imaginables, jusques à luy lescher les yeux, qui estoient fermez par la quantité de la verole.

Tandis que cette chere Sœur eut de la santé, elle fut des plus laborieuses, & des plus zelées à l'instruction du prochain. Elle prit de grandes peines pour retirer les Ames du peché, & souffrit à cet effet beaucoup de mépris, & même des injures particulieres, dont une fois qu'une femme luy avoit donné un grand soufflet en pleine rue, à cause qu'elle avoit découvert une fille de mauvaise vie. Elle fit la conversion durant plusieurs années de malades, & jusques à l'extremité. Encore ne fut-ce que par la defence de son Confesseur, qu'elle cessa, estant sous presse de continuer, après que dans cette action de charité, elle eut rendu jusques au dernier point. On s'étonnoit de voir une fille ancienne dans la Maison, & de grande capacité, si humble, & si soumise à toutes, jusques aux nouvelles venuës. Une personne luy donna un soufflet, par un esprit de chagrin, & d'épreuve, & elle l'endura avec humilité & patience. Quoy qu'elle eust plusieurs peines naturelles, & surnaturelles, elle ne s'en attribuoit aucun ; mais elle reportoit à la Divine bonté le bien qu'elle voyoit en elle. L'humble qu'elle avoit pour sa propre abjection, se remarque en toutes rencontres, & se remarque encore dans son écrit, lorsqu'elle raconte entre autres choses, Qu'estant malade en un temps de peste, on luy dressa un petit & pauvre lict dans une chambre [illegible], & fort incommode, que pen-

dans que ses cheres Sœurs alloient aux Offices ; elle demeuroit là, & se consideroit comme une pauvre, & la derniere de toutes les creatures ; de quoy elle se sentoit si pleine de joye, qu'il luy sembloit que cét estat attiroit tout le Ciel dans son Ame. C'estoit où ce bon Dieu luy faisoit des caresses extraordinaires, & où il luy estoit plus familier, qu'en nul autre lieu.

L'amour de cette Ame envers Dieu, surpassoit tout ce que l'on en peut dire. Elle ne faisoit estat que de le glorifier, & de luy plaire, Et c'estoit le fruit principal qu'elle retiroit des rares faveurs qui luy estoient communiquées. Aussi écrit elle sur ce sujet: *Ie ne pense pas que ce soit imagination, ce que je ressens, parce que toutes les fois que cela me vient en memoire, j'en suis ressaisie interieurement, & plus affligée que je suis, voyant les puissances de mon Ame, sont dans un moment enyurées, en quoy je ne pouvois faire avec toutes mes diligences, &c.* En un autre endroit: *je voudrois de tout mon cœur, que tout le monde sceust ce que je sens, connoist ce que je connois, & goustast ce que je goustes. Dieu seroit bien plus aimé, & mieux servy, qu'il n'est, & l'on iroit avec plus confiance. O le grand estonnement, de ne donner plus de place à Dieu, en des ames si riches de telles bagatelles ! Si Dieu trouvoit ses creatures vuides de toutes choses, il feroit des merveilles ; & ces merveilles nous paroistroient encore plus, oubliez vous le respect de ce bon Dieu, me fait quelquefois pitié, trouvant si peu de cœurs libres, & vuides en cette personne.*

Son respect envers la Sainte Humanité, estoit tres singulier, & accompagné d'une affection cordiale. Elle l'appelloit, *ma fille de Iesus*; Et elle prenoit les petits soulagemens dont elle avoit besoin en disant, *Demeure vers à la fille de Iesus.* Quelquefois par sentiment d'humilité, elle se nommoit *sa pauvre*, au lieu de sa fille. Elle avoit une sainte privauté, & une conversation reciproque avec son Ange Gardien, qu'elle appelloit *son Frere*, & *son Ami*. *Nous avions fait une alliance inviolable. Ie l'appellois ma Sœur, & moy je l'appellois mon Frere, & j'en ressentois de particulieres assistances, & des intelligences à mes desirs. I'estois plus asseurée, qu'il estoit auprés de moy, que si je l'eusse veu de mes yeux. Quelquefois je luy disois de l'esprit mon Frere, veillez moy, assistez à telle heure.* Si il me venoit quelque fraieur par des resveries, & me disoit un jour, *Ma Sœur, il faut que je quitte la place à mon Ministre*; & quand il m'estoit dit ces paroles, *je n'avois plus de communication avec luy, ny bien avec son Ministre*; mais beaucoup plus intimes que les premiers.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SA LONGUE MALADIE, ET QUELQUES-UNES DES graces que Dieu luy faisoit.

LEs quatorze ou quinze dernieres années de la Sœur Catherine, furent une entre-suitte de maladies continuelles, tres-sensibles, mais nullement aparentes. Son mal principal estoit une foiblesse de nerfs, qui la mit dans l'impuissance de faire un seul pas, sans estre soutenuë de quelqu'un. Sa foiblesse estoit accompagnée de douleur, & d'humiliation tout ensemble, car comme elle n'en perdit jamais son em-bon-point, ny le couleur de son visage, on ne se pouvoit persuader qu'elle fust malade. Les personnes seculieres, qui la visitoient (la Maison n'estant pas encore en closture) luy disoient franchement, qu'elle estoit imaginative, se raillant d'elle en sa presence, aussi bien qu'en son absence. Elle ne répondit pas un mot à toutes leurs insultes, mais prenant les sentimens d'autruy, elle croyoit aussi qu'elle se flattoit, & estoit trop tendre sur elle. Son Confesseur nommé Monsieur Richard, qui eut quatorze ans sa conduite, fit diverses épreuves de son esprit. Un jour il luy ordonna de marcher seule d'un bout de sa chambre à l'autre. Elle se mit en devoir d'obeïr; mais à peine eut elle fait quelques demarches, qu'elle demeura sans pouvoir avancer un pas, devenant toute en eau, de l'effort qu'elle se faisoit. La fiévre luy en prit, & il luy en fallut garder le lict quelques jours, ce qui fit connoistre, que ses infirmitez n'estoient point imaginaires. Une autre fois, le même Confesseur luy fit donner par chacune des Sœurs, un coup de discipline, estant malade au lict. Et elle subit cette mortification si humblement, que toutes en furent confuses. Une d'entr'elles obeïssant avec trop de simplicité, la frapa si rudement, qu'elle la pensa faire évanouïr. Elle ne se plaignit pourtant ny d'elle, ny des autres, mais elle demeura immobile jusqu'à la fin, sous les coups qui luy estoient deschargez.

Toute infirme qu'elle estoit, & toujours au lict, ou dans une chaise, c'estoit le support, & la consolation des autres infirmes. Elle témoignoit à toutes les Sœurs, tant d'amitié, & de tendresse, qu'il n'y en avoit aucune, qui ne se tinst asseurée d'avoir place en son cœur. Elle les avertissoit avec une sainte liberté de leurs defauts, & les exhortoit de s'en corriger, avec une douceur char-

manne, qui avoit ordinairement plus d'effet, que n'en auroit eu une longue reprimende. Parmy tant & de si longues souffrances, on ne la jamais veüe s'inquieter, ny se plaindre : mais elle avoit toûjours le visage gay, & accueilloit avec une bonté nompareille, celles qui secouroient à elle, dissipant leurs chagrins, & leur rendant la paix par ses paroles pleines de feu.

Tandis que Dieu tenoit le corps de sa servante sur la Croix, il communiquoit à son Ame des faveurs signalées, il luy revelois ses secrets, & traitoit avec elle, comme l'Epoux avec son Epouse. Ces graces qui luy avoient commencé dés sa jeunesse, & en pleine santé, continuerent, & augmenterent de beaucoup durant sa maladie. En voicy quelques-unes, choisies entre celles qu'elle a laissées par écrit, & qu'elle dit estre peu, eu égard à la quantité qu'elle a receües, dont il y auroit suffisamment pour des volumes. *Les graces, dit-elle, que ce bon Dieu m'a faites toute ma vie, sont si grandes, que plusieurs gros livres ne les pourroient contenir, particulierement depuis quelques années, que je trouve que tout ce qui est dans le monde, est si peu que rien, les plaisirs, les honneurs, & tout le reste ne m'est pas plus qu'un festu, au prix des communications intimes de Dieu avec les Ames, qui se cherchent que luy.*

En l'année 1613. elle eut une impression si forte d'humilité, que quatre ou cinq années de suitte, elle se plaçoit toûjours en esprit, au dessous de Lucifer. Dix ans aprés, la premiere personne de la Sainte Trinité, luy dit au fond du cœur. *Il est bien juste que celle qui s'est mise si long-temps à la plus basse place de l'enfer, soit maintenant en la plus haute place du monde.* Alors elle se vit, comme couchée sur la poitrine du Pere Eternel, & cette veüe intellectuelle, luy dura prés de trois ans, estant reveillée dans toute occupation, & admirant son indignité d'un côté, & la tres-grande misericorde de Dieu, de l'autre. Elle disoit en ce temps à son Confesseur. *Mon Pere, je me trouve toûjours sur la poitrine du Pere d'amour.* Quelques six ans avant sa mort, Nôtre Seigneur luy fit des promesses tres avantageuses, entre lesquelles celle-cy luy demeura en l'esprit par-dessus les autres, que desormais il luy imprimeroit les sentimens d'Epouse, & d'enfant envers luy, avec une estime particuliere de ces deux qualitez. Une fois dans un profond recueillement, comme elle s'étonnoit des grandes graces qui luy estoient departies, elle vit tout d'un coup, qu'estant la derniere des creatures, elle estoit l'objet de la demesurée bonté de Dieu, & qu'il falloit un épanchement tres grand dans son Ame.

La derniere année de sa vie, elle eut de vehement desir de

mourir, pour voir Dieu, sans que rien pût moderer les ardeurs de ces desirs, selon une merveilleuse promesse, que luy fit son doux Amour (ainsi appelloit-elle Nostre-Seigneur Iesus-Christ.) Il luy mit premierement en l'esprit, que sa vie estoit precieuse aux yeux de Dieu, & cette pensée faisoit peur à son humilité; Toutes fois elle ne pouvoit s'empêcher de dire par recreation aux Sœurs; *Il me semble, que ce bon Dieu a besoin de mes souffrances, pour le bien de quelques Ames.* Or un jour aprés qu'elle eut Communié, Nostre-Seigneur, aprés luy avoir fait plusieurs extraordinaires caresses, luy dit, *Oüy, ma fille; ta vie m'est si precieuse, que pour te faire avoir patience à vivre, je te donneray quatre Ames tous les jours. Vn infidele, un heretique, un pecheur, & une Ame qui passe de la grace ordinaire à la perfection.* Peu de jours aprés, elle le pria de luy en ajoûter une cinquiéme, d'une Ame, qui iroit de la perfection ordinaire, à un plus haut degré, ce qu'il luy accorda. Vn jour de sainte Marthe, en se réveillant le matin, elle se trouve preoccupée d'un sentiment interieur, dans lequel son doux amour luy fit connoître que cette Sainte la careſſeroit dans le Ciel, tout particulierement, à cause qu'elle recevoit Sacramentalement son bon Maître, avec affection, comme elle l'avoit receû corporellement dans sa maison. Le lendemain, il luy fut dit par son Amour, qu'elle estoit les delices de Dieu: Ce qui la surprit étrangement; & elle luy demanda, comment, estant la verité même, il pouvoit dire cela d'une creature pauvre & miserable? Il luy répondit, *Comme un amoureux passionné ne prend pas garde au deffaut de l'objet qu'il aime, de même, je ne considere point ce que tu es en toy même.*

Elle s'occupoit un jour à penser à la charité, dont les Sœurs la traitoient dans son infirmité, & faisant reflexion, qu'elle estoit plus heureuse qu'une Reyne, même selon le corps, une voix interieure luy dit. *Auſſi, ma fille, estes vous fille de Roy, Sœur de Roy, Epouſe de Roy, & Ecoliere du plus grand Maître du monde.* Et toutes les fois qu'elle se ressouvenoit de ces douces paroles, ses puissances se recueilloient les heures entieres, & quelquefois un demy jour, avec plus de facilité, qu'elle n'eut peu faire avec toute sa diligence, l'espace d'un *Ave Maria.* Vne autre fois elle se confondoit aux pieds de son doux Amour, de ce qu'elle n'estoit point portée, ainsi que plusieurs autres, à s'humilier de paroles devant les creatures, & à dire qu'elle estoit miserable, infidele, &c. Sur quoy il luy fit répondre, que les chartons qui crioient le plus, n'étoient pas ceux qui alloient le mieux, ny le plus vîte. Cela la rejoüit, & luy augmenta le desir de se laisser conduire à Dieu, par le

chemin qu'il luy plairoit. Nostre-Seigneur luy fit voir des yeux de l'Ame, une grande & grosse Croix fort rabotteuse, puis un an durant, elle n'éprouva presque que mortification.

Vn matin à l'Oraison, il luy fit entendre, que puisqu'elle estoit son épouse, & qu'elle luy ressembloit quelque peu à l'exterieur, par la souffrance de ses membres, comme il avoit souffert en tous les siens, il falloit aussi qu'elle eust quelque peu de mépris selon l'esprit, & il semblois la flatter pour la resoudre à les accepter, ce qu'elle fit de bon cœur. En suitte, il luy arriva des mépris, en si grande quantité, que l'on eust dit qu'elle en devoit perir. Il luy dit encore plusieurs paroles merveilleusement consolantes, comme une fois qu'elle craignoit d'estre perdnë, à cause de ses pechez, usant des mêmes termes d'Assuerus à Hester, *Hé! ma Sœur*, luy dit-il, *cette Loy n'est pas pour toy.* Vn jour de S. Mathias, aprés la sainte Communion, ayant apprehension de n'agréer pas au doux amour, elle le prioit qu'il eust pitié d'elle, &, elle fut bien étonnée, quand elle entendit pour réponce, *Mais bien vous, ayez pitié de moy, car je suis tout transporté de vostre amour.* Ces paroles incomprehensibles la tinrent tout le jour dans l'extase. Elle vit en un instant ce qu'il desiroit d'elle, & tant d'autres belles choses, qu'elle ne les pût expliquer, ny comprendre comment Dieu l'aimoit tant, se comparant à une petite Egyptienne, qui n'avoit nul merite ny attrait.

En la feste de sainte Gertrude, sentant de grands affauts d'amour Divin, elle disoit en son cœur, & eut bien envie de crier tout haut, *Amour, Amour, ce cœur est trop petit pour pouvoir supporter tant de graces, faites en part aux autres.* Alors il luy fut montré trois sortes de personnes. Les premieres estoient les Novices de la Maison, de qui les sens se trouvoient trop ouverts aux choses exterieures, pour conserver les graces Dieu. Les secondes estoient un peu fermées à l'égard de Dieu, & elle connut que les peines, & les mortifications estoient comme de petits trous, par où il mettoit ses dons. Et les troisiémes personnes donnoient place à la grace tres abondamment. Il luy vint en pensée un Jeudy-Saint, de souffrir quelque chose de grand: Mais la defiance qu'elle avoit d'elle-même, la porta aussi-tôt à reietter cette pensée, & à s'offrir à tout ce qu'il plairoit à Dieu, de luy faire endurer, ne voulant rien choisir. En même temps elle eut lumiere, que cette resignation estoit tres agreable à sa divine Majesté, & qu'elle luy blessoit le cœur. De plus elle receut asseurance, que toutes les souffrances qu'elle auroit, passeroient par son cœur Divin. Nostre Seigneur la remercia une fois aprés le repas, disant qu'elle luy avoit fait plaisir, d'avoir pris

à refection à sa loüange, parce que c'estoit luy donner moyen d'accomplir sa volonté en elle. Vne autre fois, comme on luy parla de changer de chambre, proche de l'Hyvert, & d'aller en un lieu incommode, il luy dit amoureusement : *I'iray avec toy, si tu y vas.* A ces mots, elle demeura toute resignée.

Elle se rendit Religieuse, quand la maison de Romans fut erigée en Monastere, l'an 1635. Quelques années auparavant, elle y avoit eu de l'opposition, craignant que la charité envers le prochain n'en diminuast, & que l'esprit de simplicité ne se perdist : Mais son doux Amour la pressa fort une fois à l'Oraison, de n'y point mettre d'obstacle, & l'en prioit avec tant d'affection, qu'elle en estoit toute honteuse. Sa peine cessa alors, & elle pria Nostre-Seigneur, que quand l'on traiteroit cette affaire, elle n'y fist point de resistance ; & il luy accorda cette grace. La même année qu'elle fut Religieuse, son doux Amour l'asseura au fond du cœur, qu'il luy feroit manger le fruit de ses travaux, & peu de jours aprés on receut la premiere fille, pour estre aussi Religieuse, dont elle eut une tres grande joye, parce que c'estoit une bonne servante de Dieu.

Le dernier jour de l'an 1636. pendant qu'elle rendoit graces aprés la Communion, elle vit clairement ses negligences de cette année là, & le peu qui estoit en elle, pour mieux servir son Amour. Dans cette humiliation, qui estoit fort douce, il luy dit, qu'il vouloit faire un pact avec elle, à sçavoir qu'il vivroit en elle, & elle en luy, qu'il vouloit prendre soin de ses affaires, & qu'elle fist les siennes, qui estoient d'animer les Sœurs à l'aimer, luy donnant à entendre, qu'en cela elle l'obligeroit, & luy rendroit un grand service. Mais tout cecy fut un langage d'amour fort secret, & sans aucune parole de part ny d'autre. Vn mois aprés, il luy expliqua le plaisir qu'il avoit pris, de ce qu'elle avoit excité, particulierement deux Religieuses, à leur plus grande perfection ; Et il luy ordonna de les saluer de sa part. Elle luy recommandoit un jour toutes ses Sœurs, qui luy sembloient toutes aller à luy. Il la confirma dans cette opinion, & luy dit, que pendant qu'elle le serviroit de la sorte, il en auroit un tres grand soin.

En rassemblant tous ces témoignages extraordinaires des bontez de Dieu, à son égard, elle s'excuse d'en remarquer si peu, & dit que si elle les eut décrites dés le commencement, elle auroit bien parlé d'autre chose, mais que le stile de ce temps-là estoit tel, qu'il n'en falloit point faire d'estat, ny en parler, sinon quelque petite mot à son Confesseur, encore dans l'attente d'estre mortifiée.

Pourtant, dit elle, *je ne pouvois m'empescher d'en faire beaucoup d'estime, dans mon interieur.* Enfin elle exprime ses dernieres dispositions sur la fin de son cahier, en cette maniere. *Ce que j'experimente à present, est si delicat, & si eloigné de sens, qu'il me semble que cela se passe en une autre. Autrefois mon corps en demeuroit fort foible, mais maintenant il ne s'en ressent point.*

Cette Ame cherie de Dieu, fut une de celles à qui il luy plût reveler la naissance de nostre Roy tres-Chrestien Loüys XIV. Car aprés qu'elle eut demandé instamment cette benediction pour la France, le premier jour de l'année 1634. aprés l'action de graces de la Communion, elle dit secretement à sa Superieure; *Ma Mere, nostre Roy aura un fils, mon Jesus me l'a promis.* Et ce Dauphin naquit la mesme année qu'elle mourut.

CHAPITRE QVATRIEME.

SA MORT, ET QVELQVES CHOSES QVI ARRIVERENT en suitte.

La maladie de Sœur Catherine de Jesus, qui empiroit à toutes les bonnes Festes, redoubla tout à fait le vingtiéme de Janvier 1638. La veille de la Purification, on luy donna les saintes Huiles, n'croyant pas qu'elle passât la nuit; mais aprés qu'elle eut souffert sa fiévre quarte 3. jours, elle commença à se mieux porter, puis elle retomba peu de jours aprés, & elle mourut dans un extasse, & une ferveur d'esprit si admirable, que nonobstant sa foiblesse, & son mal violant, elle disoit à haute voix, & comme toute transportée; *Mon Jesus, adorons Dieu, aimons Dieu, aimons Dieu seul*; & repetoit fort souvent ces paroles, bien qu'elle ne vit personne, que deux infirmieres; ajoûtant quelquefois: *Je l'ay cherché par sa grace, & je l'ay trouvé par sa misericorde.* La Communauté s'estant assemblée autour de son lict, elle envoya querir quelques Sœurs, qui y manquoient. Et quand elles furent venûes, elle discourut de la mesme ferveur, diſſimulant quelques choſes. *Qu'il faut bien aimer nostre Seigneur dans nostre Religion, que cette vertu qui est aimable entre toutes, nous rend heureuses, & agreables à Dieu, que c'est un commandement de Dieu, &c.* Aprés la pluralité de la communion de Pasque, il y prend [illegible] il y a quelques années [illegible] Amen

Ames Religieuses. Elle exhorta fort ses Sœurs à perseverer en cette union, & d'avoir toûjours tant d'amour, & de charité les unes envers les autres, que chacune eust liberté de demander sans crainte tous ses besoins, afin que nulle n'eust jamais la pensée de recourir aux personnes seculieres. Aprés s'adressant à Dieu, elle fit une Oraison, semblable à peu prés à celle de Iesus en la Cene. *Pere Saint* (dit-elle) *en vostre nom, & pour vostre gloire, conservez toutes celles que vous m'avez données, afin qu'elles soient une mesme chose avec vous, & avec vostre Fils.*

Son mal prenant de nouveaux accroissemens, elle eut des ardeurs si étranges, que pendant trois jours, & trois nuits, on luy apliqua continuellement sur les côtez des linges moüillez, qui n'y demeuroient pas l'espace d'un *Pater*, & d'un *Ave*, qu'on les retiroit à demy secs. Elle passoit les huit jours, sans prendre aucun aliment, & c'estoit alors qu'elle avoit plus de force, & qu'elle parloit avec plus de ferveur, & d'une voix plus haute, particulierement les jours qu'elle communioit. Elle demeura long temps assoupie, sans dormir toutesfois, & disoit aux Religieuses, *Mon Iesus veut que je veille avec luy*; aprés cela la violence des douleurs luy réveilla bien les sens.

Le Medecin estoit tout surpris de ses souffrances, & dit qu'aprés ces quarante jours là elle ne pouvoit naturellement vivre. Cependant il sembloit que Dieu prenoit plaisir à la faire de plus en plus endurer; & l'on eust dit à la voir & à l'entendre, qu'elle estoit comme le S. Iob. Elle fit retirer les jeunes Sœurs de sa chambre, & souvent elle disoit; *mon Iesus, vous m'avez promis de me traiter en petite*; puis se tournant vers les Religieuses, *mes Sœurs* (leur disoit elle) *allez chanter Iesus pour moy, car je souffre extremement.* Il seroit impossible de dire tous les maux qu'elle eut dans ces cinq semaines, outre les quarante premiers jours. Tous les matins elle disoit, *Amour, je vous offre cette journée pour les Ames que vous avez ordonné.* Les trois jours qu'elle fut à l'agonie, elle demeura dans une grande paix, & si on tardoit à luy parler de Dieu elle le demandoit par signes. Ses dernieres paroles furent celles cy, que la Superieure luy fit dire; *mon Seigneur & mon Dieu, vous m'estes toutes choses.* Enfin elle expira d'un air fort devot, & sa mort laissa dans les cœurs & dans les esprits une grande douceur, & un grand desir de s'avancer en la perfection. Les entretiens de la Communauté ne furent quelque temps durant, que de recit de ses vertus & de ses instructions. Le Confesseur, appellé Monsieur Noyerat, leur dit, aprés qu'elle fut morte, que veritablement une Sainte les

venoit de quitter, mais qu'elle seroit leur Avocate au Ciel, où il croyoit qu'elle avoit porté son innocence baptismale. On remarqua qu'entrant dans sa chambre, on estoit excité au recüeillement interieur même durant sa vie.

La nuit du decés de Sœur Catherine de Iesus, une ancienne Religieuse rendit quelque devoir à la tres sainte Trinité, en memoire de la devotion que la defunte luy avoit portée, & des graces qu'elle en avoit receuës, pour obtenir la santé d'une Pensionnaire du Convent, atteinte d'une pleuresie que l'on jugeoit mortelle. En même temps cette malade eut une crise, & elle se porta bien dans peu de jours. Le lendemain de son enterrement, la même Religieuse fort foible, pensant au grand amour que Dieu avoit porté à la deffunte & à sa correspondance, elle se sentit soûlagée des peines de corps & d'esprit qu'elle avoit depuis quelques années, selon que la même deffunte le luy avoit promis. Et elle se trouva comme une personne, laquelle estant presque morte de froid & de faim, seroit remise en vigueur tout d'un coup. A son anniversaire, cette même Religieuse encore se plaignant à Dieu, de ce que durant cette année-là elle n'avoit eu aucune connoissance de l'estat de cette bonne Ame, elle eut un recüeillement pendant la Messe, & elle vit un grand ocean élevé pardessus toutes choses, & autour une agreable petite abeille, qui se nourrissoit de tres-delicates fleurs, entroit apres dans cét ocean, & derechef en sortant, se repaissoit de ces fleurs; puis apres avoir plusieurs fois entré & sorty dans cet ocean, elle s'y perdit & ne fut plus veüe. Elle crût que c'estoit là une image de la beatitude de sa chere Sœur Catherine de Iesus.

Dix-sept mois apres sa mort on enterra une femme si proche de ses pieds que le fossoyeur les découvrit, & fut fort étonné de ce que ce corps ne rendoit aucune mauvaise odeur. On le souleva par les pieds, & il estoit pesant & avoit la chair ferme & de couleur brune; ses membres n'estoient point dis-joints, son habit estoit encore tout entier & son drap aussi blanc que le premier jour qu'on le luy mit. Le Medecin qui l'avoit traitée en sa maladie, dit que selon l'ordre de nature elle devoit estre déja consommée, joint qu'un canal passoit au lieu où est sa sepulture. Apres l'enterrement de cette femme, on se ressouvint que la deffunte Sœur Catherine de Iesus luy avoit dit, *Ma Sœur, tu seras enterrée à mes pieds.*

La Superieure & six Religieuses Vrsulines de Ramans ont prouvé de la verité de ce que dessus, & de quantité d'autres choses que nous n'avons pas décrites. Monseigneur l'Archevesque de Vien,

ne, ayant commis un Chanoine de S. Bernard de Romans, qui receut leurs depositions, & en fit un acte qu'il signa, & elles aussi le quintiéme d'Octobre mil six cens soixante-sept.

LA VIE
DE SOEVR FRANÇOISE RAIMOND, dite de sainte Gertrude, Religieuse Vrsuline de Montferrant.

CHAPITRE PREMIER.

SON EDVCATION, SON NOVICIAT, ET SA Profession.

AV Bourg de Marcenat en la haute Auvergne, naquit Françoise Raimond, de Parens avantagez des biens de fortune, & des biens Chrétiens. Elle demeura orpheline à l'âge de trois ans, & fut commise au soin d'une sienne Tante, qui la garda quelques années, puis la mit en pension à Nostre Dame de S. Flour, & peu apres aux Vrsulines de Clermont, n'estant alors âgée que d'environ huit ans. Son temperament bilieux & sanguin, la rendoit d'un côté vive, bouillante & portée à aimer; & de l'autre ardente, fiere, & genereuse. Comme elle avoit la memoire excellente, & l'esprit fort ouvert & perçant, elle profita beaucoup à la lecture & au Catechisme. Par le moyen du R. P. de Glen Iesuite son proche Parent, elle fut conduite aux Vrsulines de Montferrant, selon son desir, la premiere année de leur établissement, & elle y gousta de plus en plus les instructions qu'on luy donnoit. Vn jour sa Maistresse luy dit en riant, que de bonne foy elle croyoit qu'elle auroit peine à se sauver dans le monde, mais que si elle se donnoit à la Religion, elle seroit une bonne Religieuse: La petite apres une serieuse reflexion sur ces paroles, les luy fit repeter plusieurs fois, & luy dit pour conclusion, *Puisqu'il est ainsi, je vous promets que jamais le monde ne me fera rire.* Pour marque que ce n'estoit pas une boutade d'une fille de dix ans, elle commença dés l'heure les exercices de la vie religieuse, & fit une Confession generale, apres laquelle elle dit à sa Maistresse: *C'en est*

fait ; je suis Religieuse, je ne m'en souviens dedire.

Elle s'affermit si fort dans sa resolution, qu'ayant plus d'égard à sa ferveur qu'à son âge, on fut comme obligé de la recevoir au Noviciat, quand elle eut onze ans accomplis, ne pouvant rejetter les prieres ardantes & empressées qu'elle employa pour cette fin. La Mere Clemence Ranquet qui estoit alors Superieure, disoit aux Religieuses, que c'estoit une des grandes misericordes de Dieu sur leur Communauté, que d'y avoir conduit cette Ame. Elle ne fut pas plûtost entrée au Noviciat, qu'elle se portoit à tout le bien qu'elle voyoit pratiquer aux autres : Il falloit veiller sur elle, & empescher qu'elle ne fist des excés nuisibles à sa santé dans une si grande jeunesse. On luy commit le soin du refectoire, qu'elle balayoit seule tous les jours. Et lors que parmy les ordures elle trouvoit quelques morceaux de pain dur & sale, elle les reservoit pour ses repas. Elle usoit de mille inventions pour se mortifier, en Hyver elle avoit les mains toutes écorchées, de quoy elle ne faisoit que rire, & ne laissoit pas de courir la premiere aux travaux communs. Elle parloit de la vie religieuse avec tant d'estime & de gout, qu'elle la fit embrasser à une fille qui jusqu'alors combatoit l'inspiration divine.

Mais le Demon enragé de ces succés, suscita les gens du monde, qui connoissant les avantages de Sœur Françoise, vouloient la faire sortir du Cloistre, Depuis il luy donna des dégouts, & des tentations contre son entreprise, sans que pourtant elle se relâchat de son exactitude ordinaire. De sorte que le Demon tenta une autre voye, qui fut de luy suggerer le desir de sortir pour quelques temps sous de spacieux pretextes. Elle n'attendoit que la venüe de ses Parens, pour s'en declarer, lors que son cousin Iesuite arrivant le premier, elle en traita avec luy ; mais la conference qu'ils eurent ensemble, changea entierement ses sentimens & redoubla sa premiere ferveur. Et dés le lendemain ses Parens estans venus, elle tira d'eux leur consentement [illegible] de la Communauté, nonobstant la peine que l'on y avoit [illegible] l'Habit de Novice à treize ans & demy. Les Superieures [illegible] enfin dispence, & la joye peint toute extraordinaire le jour de sa vesture, bien que l'esprit malin pour meller de l'absinte à sa douceur, luy donnast tout d'un coup de si fortes pressures de cœur, qu'elle ne sçavoit où elle en estoit. Au sortir de la ceremonie, il luy vint en l'espric, qu'ayant encore ses cheveux, il luy seroit facile de sortir. En même temps elle suplia la Superieure de permettre qu'on les luy coupast sur l'heure, feignant d'en estre incommodée. Cela luy fut encore

accordé pour la conserver, & pendant qu'on les luy coupoit, pour ne pas témoigner sa peine, elle se contraignit avec un rare effort, qu'embrassant le pilier d'un lict, elle le fit tout trembler. Après cet acte genereux elle demeura dans une entiere satisfaction, & dés lors elle goûta pleinement la douceur de cette manne qui est reservée aux vainqueurs. Elle se va estant Novice aussi tost que les autres, observe les jeûnes de la Regle, & tous les autres poincts, sans vouloir accepter les dispences qu'on luy offroit, avant qu'elle eust l'âge de la probation ordinaire.

Sa Maistresse des Novices, pour encourir aux desseins de Dieu sur cette jeune fille, luy ordonna de luy rendre compte tous les soirs de ses actions de la journée. Elle luy fit aussi étudier ses inclinations, afin de travailler à la destruction de tout ce qu'il y avoit d'imparfait. Elle voulois que dés qu'elle se sentiroit émûë d'affection pour quelque chose qu'elle eust en usage, elle s'en desfit, & la luy apportât; elle lui faisoit souvent changer ses hardes en d'autres plus mesprisables, à cause qu'en sa maison elle estoit accoûtumée d'estre propre. Et pour l'humilier elle l'obligeoit de s'accuser en presence de la Communauté des fautes exterieures qu'elle reconnoissoit le plus, à quoy la Novice avoit une fidelité, & une docilité merveilleuse, demandant elle-même à changer son voile avec celuy des Sœurs Converses, declarant ses pensées humiliantes, & s'accusant plusieurs fois d'une même faute, afin que l'on crût qu'elle y retombe souvent.

Elle se faisoit un plaisir nouveau de chaque occasion de mortification, & pour marque de sa joye d'estre en la Maison de Dieu, elle en baisoit les murailles, & disoit qu'elle tenoit à grace singuliere de se voir au commencement d'un Monastere, parce qu'estant plus pauvre, il y falloit beaucoup travailler. Elle disoit aussi quelquefois, *O que si Nostre Seigneur me donne la grace de faire Profession, je m'abandonneray absolument à luy, & je m'attacheray si fort à la pratique de ses divins conseils, que je ne penseray à autre chose. Je tâche de le faire à mon accoûtumée, mais je le feray encore alors plus parfaitement.*

Sa Superieure luy remontroit fortement de sa part, que Dieu vouloit d'elle quelque chose de grand; qu'elle seroit unie au Couvent, si elle correspondoit à la grace; mais qu'au contraire si elle estoit infidele, elle y causeroit de tres-grands maux. *Il n'y a point de milieu pour vous*, luy disoit-elle, *vous estes d'un naturel violent, violent, vous serez damnée, puisque vous estes si fort violente.* Cette chere Novice, qui avoit tout son jugement n'entendoit par de

rois découvrit la parfaite victoire d'elle même, jusques là que pour un moyen plus asseuré, elle desira d'embrasser la condition de Sœur Converse, & l'en eut beaucoup de peine à l'en dissuader. Elle fit sa Profession le vingt huitiéme d'Avril 1644. n'ayant guéres plus de seize ans. En suite elle fut employée dans les offices, & y pratiqua si solidement la vertu, que sa vertu faisoit une forte impression sur ses compagnes d'office, & sur tout le Monastere.

CHAPITRE SECOND.

DE SES VERTUS ET DE LEUR ORIGINE.

SŒUR Françoise de sainte Gertrude, s'est signalée en toutes les vertus, qui constituent une parfaite Religieuse. On a fait de tres-belles remarques sur sa charité ardente, estenduë, & toujours agissante pour son prochain; sur sa penitence continuelle, sur sa pureté de vœux, & de corps, sur la force genereuse dont elle domptoit les saillies de son naturel, sur son humilité, que l'on peut dire heroïque, en egard à l'opposition qu'elle y avoit, & sur les autres vertus religieuses. Mais on est tenu d'obligé de les obmettre, pour en venir à l'origine, & à la cause qui fera aisément juger des effets. Le fond de cette Ame, a dés le commencement eu une solide pieté, & un grand zele joint à une ferveur inimaginable. Son unique soin estoit d'apliquer toute sa capacité, & toutes ses forces, pour glorifier Dieu. Les lumieres qu'elle avoit de la pureté, & de la perfection dont il merite d'estre honoré, la rendoit insatiable du desir de se perfectionner. Pour la resoudre, il n'y avoit qu'à luy demander, si elle ne vouloit pas devenir sainte; car tout à l'heure ses actions, & ses gestes, répondoient aussi bien que ses paroles, & exprimoient sa grande la vehemence de son desir. C'estoit l'obliger infiniment, que de luy faire ouverture de quelque moyen, pour parvenir à la saincteté, bien que d'elle même elle en mist presque une infinité en usage, sans lassitude, & sans degoust.

Elle passoit dans la Communauté, pour le beau feu de l'amour divin, tant elle avoit de force, à persuader ses Sœurs, non seulement de courir, mais de voler à la perfection. *C'est assez Sœurs*, disoit elle, *faisons encore mon dessus, à qui sera la plus grande Sainte, & la plus-tost.* Elle estoit toûjours de société, avec celles qui se portoient plus ardamment à la vertu. Il n'y avoit presque point de Re-

ligieuse au Convent, avec laquelle elle a pris à tâche quelque exercice particulier : Et ce qui estoit digne d'admiration, elle s'attachoit si exactement à chacun, qu'elle prenoit soin d'en remarquer tous les jours ses pratiques, & ses fautes, pour en rendre compte le soir à ses associées en la même pratique.

Pendant quelques temps, elle alla s'accuser tous les jours à la Superieure, & pour chercher en cela sa plus grande humiliation, elle l'abordoit aux heures, qu'elle jugeoit en devoir estre davantage rebutée, ou qu'elle n'avoit pas le loisir de l'interroger, comment elle avoit commis ses fautes, afin qu'elle les creust en la maniere, & dans les circonstances agravantes, dont elle les disoit. Cette ardeur de s'avancer, qui la tenoit toûjours en haleine, faisoit qu'elle comparoit le profit d'un jour, d'un mois, & d'un an, avec l'autre, pour voir s'il y avoit du dechet, ou de l'avancement. Elle avoit pris pour fruit du Sacrement de Penitence, de faire tous ses Exercices avec esprit de ferveur, de sorte qu'elle n'eust rien à dire en Confession touchant cela : Pour fruit de la sainte Communion, la charité, & la douceur ; & pour profit de ses Oraisons, & autres devots exercices, de garder le silence. Elle pratiquoit le tout avec tant de ponctualité, que marquent dans son livret ses fautes, contre la pratique de ces trois points ; ou bien un zero en un autre endroit, quand elle n'avoit point failly, on a veu les deux, trois, & quatre mois, marquez de ce zero, n'y ayant en tout ce temps-là fait aucune faute.

Mais l'exercice spirituel, auquel elle s'est apliquée avec plus d'assiduité, a esté celuy de l'Oraison mentale ; Elle obtint congé d'aller en retraite toutes les Festes & Dimanches, deux ans durant, n'oubliant rien pour flechir la divine Majesté, à luy accorder le don d'Oraison. Un jour de la Feste de la glorieuse sainte Magdelene, s'estant prosternée entierement devant une de ses Images ; elle luy dit dans une grande simplicité & confiance, qu'elle ne se releveroit point, qu'elle ne luy eust obtenu le don d'Oraison, & demeura en cette posture une heure de suitte. Au bout de laquelle elle fut si pleinement exaucée, que depuis elle n'eut aucune peine à s'unir à Dieu. Aussi Dieu versoit dans son Ame, de si doux sentimens de sa presence, qu'elle ne pouvoit plus goûter d'autres douceurs.

Elle a demeuré les trois heures prosternée contre terre, les bras en Croix, pour honorer l'Oraison de Nostre Seigneur au jardin des Olives.

Outre l'honneur qu'elle rendoit aux saints Mysteres, dans le

temps que l'Eglise nous les represente, elle faisoit tous les jours trente-quatre pratiques de mortification, en memoire des années que Nostre Redempteur a demeuré sur la terre. Cinq autres actes de mortification, & autant de genuflections à ses cinq playes, & un sixiéme pour adorer sa Croix. Elle avoit partagé les souffrances, & les humiliations de Nostre Seigneur, en sa sainte Passion, en trente points, qu'elle suivoit l'un après l'autre, chaque jour, durant un mois. Le Carême elle avoit plusieurs autres exercices à l'égard de la Passion, & des sept paroles de Nostre Seigneur en la Croix.

D'ordinaire aux Festes de Nostre-Dame, elle faisoit autant d'actes de vertu, chaque jour de l'Octave, que la sainte Vierge avoit demeuré d'années au monde; Et elle avoit dressé un entretien sur ses vertus & grandeurs, pour luy servir d'occupation, pendant ces mêmes octaves, & pour les Festes des Saints.

Un jour de l'Ascension, elle demeura depuis les six heures & demie du matin, jusqu'au disner dans le Chœur, sans faire reflexion: *Il me semblait* (dit-elle) *que Dieu m'attiroit toute à luy, il m'éclairoit sur les grandes pertes, que font les ames attachées, & trop de commerce avec les creatures. Dans ce peu de temps, je m'estois oubliée de moy-mesme, je ne sentois point mon corps: j'ay connu le bonheur de la solitude, & j'en sens un desir si grand, que je ne le puis expliquer. Et c'est alors que Dieu m'a fait connoistre, qu'il vouloit que je misse en effet cette parole, qu'il m'a si souvent dite au cœur, après la sainte Communion; Je ne veux plus que tu ayes aucune familiarité avec les creatures.* Elle demandoit en suitte tres-souvent d'aller en retraitte, & pour concourir à sa grace, on luy accordoit d'y demeurer les quarante jours de suitte.

Elle s'attacha fortement, & profitablement à la pratique des trois journées de la solitude, du dernier au livre de la Connoissance & de l'amour de Nostre Seigneur, du R. Pere de S. Jure; Elle regardoit sa Cellule, comme le Mystique Cellier, où le S. Epoux l'enyvroit saintement, du vin de son Amour sacré, & elle y estoit ordinairement à genoux, par respect. Tous les momens qu'elle pouvoit avoir de libres, après avoir satisfait à son employ, elle s'y rendoit, ou bien devant le S. Sacrement, mais avec la même ardeur qu'une personne affamée iroit à un somptueux regal. Lorsque l'obeïssance l'appelloit ailleurs, quittant la solitude exterieure, elle ne sortoit que fort peu de l'interieure. Son exercice par tout estoit de marcher en la presence de Dieu. Il ne se passoit heure, ny presque momens du jour, qu'elle n'eust des pratiques marquées, pour

s'élever

s'élever à luy. Et il est tres-difficile de conceuoir comment elle s'y pouvoit apliquer avec tant d'assiduité : mais elle en avoit contracté une telle habitude, qu'elle n'y avoit plus de peine.

Elle regardoit tous les lieux, comme des Sanctuaires remplis de la Majesté de Dieu : Aussi luy dressoit-elle par tout où elle pouvoit, de petits Oratoires, qui consistoient en quelques Images du tres-Saint Sacrement, & de sainte Magdelene, devant lesquelles on la voyoit à genoux.

Elle disoit à sa compagne, en apretant la nourriture de la Communauté ; *Ma chere Sœur, considerons que nos Bons-Anges tiennent nostre place dans le Chœur, & font ce que nous y devrions faire, si l'obeïssance ne nous retenoit icy : Essayons d'y travailler pour l'amour de Dieu ; dans la veüe, que cette viande, que nous distribuons, doit servir pour nourrir des Hosties vivantes, & consacrées à sa divine Majesté.* D'autres fois elle luy donnoit l'adresse de faire des conventions avec Nostre-Seigneur, qu'elle mettoit la premiere, & le plus souvent en usage.

On la pouvoit nommer, avec justice, la victime du S. Sacrement. Elle tenoit à grace d'avoir (pour quelque different de ses Parens) fait Profession un Jeudy, sur les sept heures du soir, & à même temps que Nostre Seigneur institua ce grand Mystere ; jugeant de là que Dieu la destinoit au culte particulier de Jesus au saint Autel. Ce divin Soleil de Justice, produisoit de si doux effets dans son Ame, qu'elle se seroit volontiers oubliée d'elle-même, pour demeurer incessamment exposée à ses rayons. Elle faisoit tous les jours sept stations en esprit, dans sept Eglises de la Ville, rendant hommage à Nostre-Seigneur, pour tous ceux qui s'en oublioient. Elle s'estoit accordée avec quelques Religieuses, d'y demeurer chacune tous les jours de certaines heures, au moins en esprit, afin qu'en quelque lieu, & dans quelque occupation qu'elles fussent, elle se trouvent en sa presence. Et elle en prit une telle habitude, qu'une de ses compagnes l'avertissant une fois, que c'estoit son heure d'estre en station devant le S. Sacrement ; elle luy répondit naïvement, qu'elle y estoit toûjours.

On eust dit qu'elle se vouloit consommer, & destruire, quand la Feste aprochoit tous les ans : tant elle estoit empressée & brûlante d'amour. Elle destinoit six semaines, tant auparavant qu'aprés la Feste, pour s'y appliquer, d'une maniere singuliere. Elle le visitoit chaque jour de l'Octave vingt-quatre fois, & disoit l'Office, & les Litanies du S. Sacrement. Elle veilloit tous les ans la nuit entiere du Jeudy Saint en sa presence, où aprés que la Communauté s'estoit

retirée, outre la discipline qu'elle avoit prise avec les autres, elle en prenoit encore une tres-rude, durant un *Miserere*; puis elle passoit une partie de la nuit plongée dans la méditation de ce Mystere.

Elle destinoit trente-quatre heures, ou trente-quatre demyes heures, pour se preparer à chaque Communion: Et le temps qu'il y avoit d'une Communion à l'autre, elle l'employoit en action de graces. Toutes les veilles de la Communion, elle suplioit cent fois Nostre-Seigneur de preparer le logis de son cœur, & de venir en elle pour s'y glorifier: Tous les jours de Communion elle visitoit neuf fois le S. Sacrement, pour l'en remercier. Dieu demandoit d'elle, une si grande fidelité à la grace, qu'une seule parole dite par mégarde pour se contenter, ou un clin d'œil jetté en passant sur une personne pour qui elle sentoit de l'inclination, luy estoit corrigé à la Communion suivante; Nostre-Seigneur luy en faisant au fond du cœur de si fortes reprimendes, qu'elle en pleuroit amerement, ce qui n'aydoit pas peu à la rendre merveilleusement vigilante sur elle-même.

Elle ne sortoit point de sa cellule, qu'elle n'eust baisé une Image du S. Sacrement, qu'elle y avoit, & luy en ayant demandé la cause, elle dit que c'estoit pour y laisser sa langue, afin qu'elle ne parlast point par la maison sans sujet, ou mal-à-propos.

Enfin il seroit impossible de croire qu'elle fist tant de pratiques, dont ce que nous écrivons n'est qu'une partie; si toutes les Religieuses de son Convent ne l'avoient veüe dans l'exercice, avec une fidelité, & une constance, pour ainsi dire continuelle; sans que le travail, ou la diversité des emplois, empeschassent l'occupation tenduë de son esprit; qui estant admirablement vif, & prompt, luy fournissoit plus de pensées en un quart-d'heure, qu'un autre moins agissant n'auroit eu en tout le jour; joint l'affection, & l'assiduité, dont elle s'y exerçoit, tirant de tout matiere de vertu.

CHAPITRE TROISIEME.

SA PERSEVERANCE, ET SA BONNE MORT.

LA singuliere devotion de nôtre Sœur Françoise, envers sainte Madelene, la portoit sur tout à entrer dans son esprit de haine du peché. Quand elle entendoit dire qu'il s'estoit commis quelque grieve offence, elle en estoit affligée à l'excés. Luy ayant esté raporté, qu'un de ses proches menoit une vie fort libertine, elle

en ressentit un si grand deplaisir, que l'on eust dit que ses yeux eſtoient changez en deux fontaines de larmes, dont ses habits, & ceux de la Superieure qui luy parloit, furent tous moüillez, sans que mille chose la pust consoler : Et chaque fois qu'elle entendoit dire qu'il perseveroit dans son peché, sa douleur se renouvelloit aussi vivement, que si elle en eust deu mourir. Vne fois il la vint voir ; Aprés qu'elle luy dit tout ce que le zele luy inspira, elle l'asseura qu'encore qu'il se mariast, il n'auroit jamais d'enfans, ce qui est arrivé. On ne sçauroit dire les penitences extrémes qu'elle fit pour cette Ame. Sa Superieure confessa aprés sa mort, qu'elle avoit grand scrupule de luy en avoir tant permis ; bien qu'elle ne luy en accordast jamais le quart de ce qu'elle en demandoit. Son frere n'ayant qu'un fils unique fort jeune, pour estre heritier de ses grands biens, cette chere Sœur demanda instamment à Dieu, que si cét enfant devoit un jour estre mauvais & dereglé, il le retirast de ce monde, dans sa jeunesse ; & son neveu mourut bien tôt aprés.

Elle avoit une grace toute singuliere, pour gagner les cœurs de celles qu'elle instruisoit selon son Institut. Sur tout elle les rendoit devotes à la sainte Enfance de Nostre-Seigneur, y ayant elle-même des applications, & des tendresses bien particulieres, suivant ce que la bonne Mere Clemence avoit estably dans ce Monastere, touchant la même divine enfance, qui estoit un de ses grands attraits, & qu'elle honoroit jour & nuit, particulierement les vingt-cinquiémes de chaque mois. Elle demandoit souvent la grace de mourir jeune, & la premiere de sa Communauté, comme elle l'a obtenüe. On la trouvée quelques fois au Iardin, les yeux attachez au Ciel, & disant ; *I'iray, quoy qu'il m'en coute, s'il plaist à Dieu.* Et elle le contemploit regulierement trois fois le jour avec attention, dans l'esperance que ce seroit le lieu de sa demeure, avec trois pieuses & differentes reflexions.

Ayant si utilement employé les années de sa vie ; & l'heure s'aprochant que le divin Epoux en vouloit terminer la course, il l'exerça par des peines d'esprit, qu'elle porta avec une patience, non moindre que ses autres vertus, son recours dans ses plus violentes attaques, estant à ses Superieures, & à l'Oraison ; Elle eut congé pour y vaquer davantage, de se coucher une heure plus tard que la Cõmunauté. Sa disposition les derniers mois de sa vie, fut une parfaite soumission de toutes ses volontés, à celle de Dieu Nostre-Seigneur. Elle tomba malade la veille de S. Laurens ; & dés ce jour-là, elle se sentit tout-à-fait abbatuë ; & l'on jugea aussi-tôt, que sa mala-

die estoit imprimée. Bien qu'elle eust en toute sa vie, un tres-grand soin de se preparer à ce dernier passage, pratiquant tous les mois l'exercice de la preparation à la mort du R. P. de S. Iure; elle fit un dernier effort pour le franchir heureusement; sur ce pied elle fit sa Confession generale, que peu auparavant elle avoit écrite, & la grace de ce Sacrement luy causa une admirable consolation. Elle receut aprés le S. Viatique, avec un tel respect, que si on ne l'eust retenüe, elle se fust jettée hors du lict.

Pendant sa maladie on la trouvoit souvent les bras en Croix, criant misericorde à Dieu; Et quelques jours avant sa mort, elle demeura plusieurs heures en cette posture, bien que la violence de la fiévre la fist souvent entrer en delire. Lorsque pour la soulager dans son extrême ardeur, on luy vouloit apliquer quelque chose de rafraischissant, elle le rejettoit, ne se pouvant resoudre, même dans cette extremité de rien accorder à son corps: Au contraire, quand on luy presentoit ce qui luy estoit naturellement repugnant; il ne falloit que luy demander, si elle ne vouloit pas bien devenir Sainte: A ce mot, se levant comme en sursaut, elle prenoit courageusement tout ce que l'on desiroit. Le Medecin l'ayant trouvée un jour fort assoupie, il luy dit; *Ma Sœur, si vous ne me voulez rien dire, au moins regardez-moy.* Elle luy répondit soudain avec une grande douceur. *Il ne seroit pas bien seant, Monsieur, qu'une Religieuse jettast les yeux sur un homme; nous n'en devons point regarder en face:* Le Medecin l'admirant dit aux Religieuses. *Voilà une personne bien à elle.* Enfin en produisant un acte de contrition, elle rendit son Ame à Dieu, & l'on estima, que cette derniere grace luy avoit esté obtenüe par sainte Madelene. Elle n'avoit que vingt-quatre ans & demy, quand elle mourut, le vingt-cinquiéme d'Aoust 1652. en ayant passé plus de treize dans le Monastere de Monferrant.

Elle, & une autre Religieuse, s'estoient entre-promis, que la premiere qui mourroit, viendroit querir sa compagne. Nostre chere Sœur de sainte Gertrude, ne manqua pas de l'effectuer, parce que sept mois aprés sa mort, l'autre la suivit immediatement.

La Mere Clemence alluma un si grand feu d'amour divin dans ce Convent de Monferrand (qui fut le dernier qu'elle establit) que ce n'est pas merveille de quoy cette chere Sœur de sainte Gertrude, en fut si heureusement embrasée, qu'elle ne le pust porter long temps. Plusieurs autres Ames saintes s'y sont aussi consumées depuis, & s'y consument encore aujourd'huy, y estant excitées de

nouveau, depuis quelques années, par la poſſeſſion d'une grande partie des Reliques des Saints Martyrs, Amant, Honoré, Felix, & Victor, qui ont eſté tirées du Cemetiere de Priſcille, & données avec leurs Authentiques, à ce Monaſtere de Montferrand, par un parent d'une des Religieuſes.

DE DEVX RELIGIEVSES VRSVLINES DE THOLON.

LE venerable Pere Yvan, Fondateur des Religieuſes de la Miſericorde, eut entre ſes filles ſpirituelles Sœur *CLAIRE GIRAVELY*, qui paſſa dix-neuf ans des trente-ſix de ſa vie dans le Monaſtere des Vrſulines de Tholon, & y prit le ſurnom de la Nativité. La ſimplicité, la douceur & la modeſtie eſtoient ſes vertus particulieres, jointes à une admirable égalité d'eſprit. Elle montra l'eſpace de ſeize ans à écrire aux écolieres du Convent, & tous ſes ouvrages eſtoient pour la décoration de l'Egliſe. Vne pulmonie avec une groſſe fiévre la reduiſit au lict de la mort, le dixiéme jour de ſa maladie, ayant diſſimulé ſon mal tant qu'elle avoit peû, afin d'aſſiſter au Chœur & aux autres obſervances, & ne point rompre le jeûne du Careſme. Comme elle eſtoit tres-devote à la Paſſion de Noſtre-Seigneur, elle fit mettre trois Crucifix autour de ſon lict, pour avoir ce cher objet toûjours en veûe de quelque côté qu'elle ſe tournaſt. Elle trépaſſa le jour de S. François de Paule, qu'elle honoroit ſingulierement; Elle vécut ſi pauvre qu'elle n'avoit en propre, ou pour mieux dire, à ſon uſage, que quelques Lettres & écrits de ſon bon Pere Yvan. On trouva neuf à dix ans apres ſa mort ſon corps en poudre, excepté ſes mains qui eſtoient entieres. Celuy qui ouvrit ſa tombe, en fut tout ſurpris, & dit qu'il falloit que ce fût là une Sainte. Ces mains furent veûes de la Communauté, non ſans admiration, & leur incorruption s'attribua au ſaint employ que cette bonne Sœur avoit fait de ſes mains, ayant toûjours travaillé pour les Autels, & n'ayant jamais écrit que des choſes pieuſes & utiles.

Cette même Communauté de Tholon & toute la Ville auſſi eut-rent une tres-grande conſolation en la mort d'une Religieuſe qui avoit vécu dans le Convent l'eſpace de dix-ſept ans d'une maniere toute commune. On ſçavoit ſeulement qu'elle avoit fait Vœu de chaſteté à l'âge de dix ans, & qu'elle étoit tres-devote envers le S. Enfant Jesus, Noſtre Dame & S. Ioſeph. Elle avoit nom Sœur *VICTOIRE DOLIVIERS*, dite Marie de l'Aſſomption.

Au commencement de la trente-deuxiéme année de son âge, elle devint cthique, & dans un état évidemment incurable. On n'osoit toutesfois luy parler de la mort, parce que son esprit s'en éloignoit étrangement. Dans cette conjoncture Monseigneur Pingré Evesque de Tholon, eut la bonté de la visiter; & la sceut si bien prendre, qu'il luy toucha le cœur, & Dieu par luy opera en un moment l'entiere conversion de cette Ame. *Hâte ma Sœur*, dit-elle tout en suitte à son Infirmiere, *jusqu'à present vous m'avez flattée. Je veux me preparer à la mort.* Elle commença par une Confession generale, où il parut bien qu'elle avoit d'autres sentimens que par le passé. Puis elle employa deux mois & demy qui luy resterent de vie à racheter le temps perdu, par une aplication si fervente & si assidüe aux pratiques de vertu dont son état estoit capable, que l'on en estoit dans l'admiration. Elle ne manqua point à communier tous les jours prescrits par la Regle; & une fois la Superieure la visitant pendant son action-de-graces, elle vit que son visage brilloit d'une lumiere celeste. Les entretiens indiferens luy faisoient mal à la teste, à ce qu'elle disoit; mais elle ne s'ennuyoit jamais des discours spirituels. En cinq semaines elle ne perdit la presence de Dieu que deux fois, & environ l'espace d'un *Ave Maria*.

Elle attribuoit les graces qui pleuvoient abondamment dans son Ame aux prieres de sa Communauté. Elle n'usa pour sa nourriture que de ce qui estoit servy au Refectoir, & elle pria qu'on l'enterrast avec les plus pauvres habits de la maison. Elle refusa de l'adoucissement à trois playes, qui parurent sur son corps languissant. Elle voulut toûjours avoir son voile sur son lict, & elle le baisoit avec amour. Elle exhorta sa Sœur Professe au même lieu, à la fidele observation des Regles; & quatre jours avant sa mort elle la fit retirer, & depuis ne parla plus d'elle, ny de sa Mere qu'elle aimoit fort tendrement. Proche de sa fin elle renouvella ses Vœux, & protesta qu'elle vouloit mourir entierement dénuée, *à que je meurs volontiers*, dit-elle apres; & sentant sa veüe deffaillir, elle se mit à chercher l'Image de la sainte Vierge, & la baisa avec tant d'affection qu'elle sembloit estre dans une extase d'amour, car elle devint belle & ses yeux éclatans comme deux Astres. Quand elle eut bien caressé la Mere, elle en fit autant au Fils. Tenant donc dans ses deux mains Iesus mourant, & la Mere de misericorde comme deux boucliers impenetrables, elle trépassa le quinziéme de Mars 1661.

Le jour de son enterrement, Monseigneur de Tholon vint cele-

bler la Messe en l'Eglise du Monastere. Puis il exhorta les Religieuses à imiter les vertus qu'elles avoient veu reluire en cette sainte fille (la nommant hautement ainsi, devant une grande Assemblée.) Il fit son Panegyrique, & dit entr'autres choses, que Sœur Victoire avoit glorieusement remporté la victoire, qu'il avoit une consolation sensible de l'avoir visitée; Et il conclud par un sentiment de son humilité, qu'il souhaittoit de mourir dans les mêmes dispositions qu'elle.

REMARQVES SVCCINTES DE QVELQVES VRSVLINES de Forest, du Lionnois, du Dauphiné & de la Provence.

SAINT CHAVMONT] Le Monastere de la ville de S. Chaumon en Forest, eut pour premiere Professe une personne de consideration, fille de Monsieur Iean de Vajure, Seigneur de la Motte, & de Madame Leonarde de Barore. Elle s'associa aux Vrsulines de Lion, d'où on l'envoya à S. Chaumont. Les Sœurs n'y estoient encore que *Congregées*, & en une Maison de loüage où elles demeurerent jusques en l'an 1619. que cette Mere comme leur Superieure, les conduisit processionnellement dans le Monastere preparé. Il y avoit alors quinze filles qui en prirent possession, & le même jour leur Eglise fut dediée. Monseigneur de Marquemont Archevesque de Lion, ayant donné l'Habit religieux & receu les Vœux des quatre premieres le vingt-sixiéme de Iuin 1620. il confirma la Mere *FRANÇOISE DE VAIVRE*, qui prit le nom de la sainte Trinité, pour Superieure du Nouveau Convent, & elle tint cette charge quinze ans. Son étude estoit de donner aux Sœurs de bons principes par la vertu, & d'établir l'observance reguliere en toute sa vigueur. Elle fit bastir le Monastere, s'appuyant entierement sur la providence de Dieu.

Quand elle ne fut plus Superieure, elle se soûmit comme une jeune Professe, & s'employa aux offices des Sœurs Converses avec une ferveur & un plaisir nompareil. Elle rejettoit les noms & les marques d'authorité, & toutes sortes de hardes superfluës, même dans sa chambre estant Superieure, elle n'avoit qu'un Crucifix & une Image de papier. Elle éclairoit comme un flambeau sa Communauté, jusques à ce que quatre mois apres sa déposition, Monseigneur de Richelieu Cardinal & Archevesque de Lion, l'envoya gouverner les Vrsulines de Bourg-en-Bresse. Sa reputation porta Monseigneur l'Evesque d'Autun, de la demander pour affi-

ster à l'assemblée qu'il convoqua de toutes les Superieures de l'Ordre, & sous son Diocese. On la vit dans son voyage comme dans son Convent toûjours attentive à Dieu, & evitant la conversation même des Dames plus considerables. Elle s'entremit pourtant pour des reconciliations, dont plusieurs autres n'avoient pû venir à bout, mais elle y reüssit sans vouloir apres en avoir de loüange. Dans l'assemblée Monseigneur d'Autun marqua de l'estime particuliere pour elle. En même temps elle fut élcüe de trois Monasteres pour Superieure: Mais comme elle ne pouvoit aller qu'à un, ce fut à celuy de Nismes en Languedoc, qu'elle fut envoyée, & où elle decedа en le commençant le troisiéme de Iuin 1637. au regret de Monseigneur de Nismes, des Vrsulines qu'elle y avoit menées, & de toutes les autres qui la connoissoient, particulierement de celles de S. Chamond, qui dans un service solemnel pour le repos de son Ame, firent faire un Discours funebre à sa loüange. Tous les principaux de la Ville y assisterent & verserent des larmes.

Sa Compagne la Mere *MARIE TOULOYSE*, dite de la Passion, fut une fille fort zelée pour son Ordre. Elle y rendit de bons services, en edifiant les Monasteres de Saulieu, & de S. Estienne de Furant en Foreſt. Elle veilloit par tout, afin que Dieu fust bien servy, & les Novices fortifiées dans le vray esprit de l'Ordre. Il falloit la divertir de la forte attention qu'elle avoit à l'Oraison, autrement son corps n'auroit pû supporter.

Quelques années avant sa mort, elle se mit sur le pied de s'y preparer en vaquant chaque jour à l'instruction des pauvres filles: Et proche de sa fin, elle pria sors la Superieure de recommander à la Communauté le zele de l'Institut, & que l'on prit bien garde de n'en point déchoir. Elle dit le même chose à toutes les Sœurs qui la visiterent en sa derniere maladie, asseurant que Dieu départiroit ses graces aux Vrsulines pour le spirituel & pour le temporel, selon le zele qu'elles auroient à instruire la jeunesse; & que le diable donnoit grand nombre de tentations de ce côté là. Elle ne passoit aucun Vendredy, sans avoir quelque participation de la Passion de Nostre-Seigneur. On dit que plusieurs fois elle a demeuré les bras étendus en croix depuis midy jusqu'à trois heures, ce qui est chose extremement penible, & presque incroyable. Il semblоit qu'elle ramassoit toutes les pratiques de pieté pour en faire usage, non par une multiplicité confuse; mais par une inclination & liaison à tout ce qui estoit saint. Un mal de côté de quinze jours, suivy d'autres maux, ne purent arrester son courage, ny l'empescher d'aller

d'aller Communier avec la Communauté. Apres cela elle s'alita, & vit une belle croix argentée le long de son lict, ce qu'elle prit pour un presage de sa mort prochaine. Elle recevoit les assistances qu'on luy rendoit avec une admirable reconnoissance, disant qu'elle ne les meritoit pas, n'estant qu'un avorton de la Religion. Elle s'encouragea elle-même jusqu'à l'extremité. Son decés arriva au Convent, de S. Chaumont le dix-huitiéme de Fevrier de l'année 1662. estant âgée de soixante & sept ans, dont elle en avoit consommé cinquante au service de Dieu, tant en la Congregation, qu'en la Religion.

Vne autre Professe du même Convent fut choisie pour Superieure de celuy de S. Estienne en Forest, n'estant âgée que de vingt-quatre ans. Elle avoit nom *MADELENE DE S. MAVRICE*, & estoit fille de M. Antoine de la Mure, Seigneur de S. Maurice & de Champrois. On raporte d'elle que c'estoit une Ame juste, qui vivoit de la foy, animant toutes ses actions des motifs de cette belle vertu. Dés son entrée en Religion, où elle fut mise fort jeune, elle prit Nostre-Seigneur IESVS-CHRIST pour Maistre & pour Modele. Toute sa conduite portoit les caracteres de l'humilité, de la penitence & du zele de la gloire de Dieu. Elle avoit les paroles suivantes comme pour devise d'une eminente perfection: *Souffrir de tous, & ne faire souffrir personne: faire du bien à tous & n'en exiger de personne: suporter tous, & ne vouloir estre suportée de personne.* Elle disoit que son tresor dans le Monastere, estoit d'avoir un Livre pieux, du papier & de l'encre, pour tirer par écrit des sentimens utiles. Son courage luy faisoit vaincre avec plaisir les difficultez des affaires, ne les combattant qu'avec les armes de sa douceur & de son honnesté. Elle desiroit une courte maladie mortelle; elle l'obtint, car une apoplexie l'emporta en moins de trois heures, ayant dans ce peu d'espace receu tous ses Sacremens, avec l'usage des sens, ce que l'on estima comme miraculeux, dans les accidens dont elle estoit attaquée.

[*MONTBRISON*] Si selon l'oracle de la Sainte Ecriture, celuy là est parfait qui sçait reprimer sa langue, on ne doit point douter de la perfection de Sœur *MARIE CHAPVT*, dite de l'Incarnation, puis qu'entre toutes les Regles de la Religion qu'elle aimoit & gardoit exactement, elle s'attacha à celle du silence, & l'observa inviolablement dans une grande jeunesse, dans une humeur vive & agissante, & dans des conjonctures tres-difficiles, qui allarmoient toute la Maison. Le feu prit une fois à la chemi-

née, au peril d'un embraſement general; des gens peſtiferez ſe preſenterent pour l'éteindre, & entrerent parmy les Sœurs. Chacun parloit & crioit en cette rencontre, il n'y eut que noſtre Sœur de l'Incarnation qui ne diſt pas un mot. Vne autre fois le bruit courut par la maiſon que des larrons s'y eſtoient cachez. Voilà toutes ces bonnes filles effrayées, celle-cy neanmoins quoy qu'elle eût autant de peur que les autres, la cacha ſous ſon bien-aimé ſilence. Elle avoit une de ſes Sœurs en penſion dans le Convent, qui eſtoit autour d'elle comme un petit demon familier, ſans que jamais elle luy puſt arracher une parole hors les heures de recreation. Ce n'eſt pas merveille ſi en ſuitte elle avoit une grande ouverture à l'Oraiſon, le ſilence en eſtant la clef. Elle traitoit avec IESUS-CHRIST dans le reſpect, la confiance & l'amour d'un Epouſe envers ſon Epoux, & elle l'apelloit toûjours de ce doux nom. Elle fut conſommée d'une fiévre ethique de ſix mois, qu'elle ſupporta avec patience & avec ſon ſilence ordinaire, de ſorte qu'il luy arriva deux accidens notables, & fort douloureux, qu'elle ne découvrit que deux jours avant ſa mort.

Les Sœurs ſe trouvans bien fatiguées de l'avoir veillée longtemps, eſtoient ſur le point de la laiſſer ſeule une nuit, ne la voyant pas aparemment plus mal que de coutume. Mais elle les pria de ne la point abandonner, les aſſeurant que ce ſeroit là ſa derniere nuit: ce qui fut veritable; car elle quitta cette vie mortelle le matin ſuivant, âgée ſeulement de vingt & un an, le ſeiziéme de Mars mil ſix cens trente & un. Il n'y avoit qu'un an & demy qu'elle eſtoit Profeſſe. Et c'eſtoit-elle qui avoit la premiere contribué de ſon bien pour commencer le Monaſtere de Montbriſon.

Sœur *MARIE GASPARDE CARRIER*, dite de S. Paul, ſe rendit memorable au même Monaſtere de Montbriſon, par une aſſiduë mortification qu'on luy vit pratiquer dés ſa tendre jeuneſſe, ayant eſté Penſionnaire à l'âge de ſept ans. Quand elle fut Religieuſe, on euſt dit qu'elle n'avoit autre étude que de trouver des inventions pour crucifier ſa chair. Elle paſſa ſept ans ſans aprocher du feu; elle couchoit la pluſpart du temps ſur un aix, qu'elle couloit dans ſon lict; Elle honoroit ſouvent le ſilence de Noſtre-Seigneur, par une admirable circonſpection en ſes paroles, ſur tout pendant le Careſme. Elle eſtoit tout-à fait muette, quand il eſtoit queſtion de s'excuſer, ſe laiſſant juger & condamner com-

me coupable, encore qu'elle fust innocente. Elle demeuroit en Oraison mentale depuis neuf heures du soir jusques à dix, en memoire de la priere de Iesus au Iardin des Olives, puis avant que de se reposer, elle estoit long-temps, les bras étendus en croix, les passans dans deux cordons pour les soûtenir, ce qui n'empeschoit pas que cette posture ne luy fust fort penible. La semaine Sainte, il falloit qu'elle se retirast pour cacher ses sanglots & ses larmes: Et ayant ainsi semé des pleurs, elle moissonna des joyes, à l'heure la plus terrible de toutes: car proche de sa mort, elle invitoit Nostre-Seigneur de l'emmener, disant d'un grand desir, & avec une sainte allegresse; *Venez mon Dieu, il est temps; venez mon Iesus, que je m'en aille avec vous.* Apres qu'elle fut morte, plusieurs des Sœurs sentirent dans l'Infirmerie, une odeur de violettes, & trois jours apres son enterrement, son tombeau exhala la même odeur. Les Sœurs s'appelloient les unes les autres pour en faire experience, & chercher d'où cela provenoit; mais on n'en trouva aucune autre cause, que le corps de la Defunte. C'estoit au mois de Septembre qu'elle trépassa l'an 1659. à l'âge de trente quatre ans.

[*LION*] Le vingt sixiéme de Fevrier 1656. deceda au Monastere de S. Louis de Lion prés S. Iust, la Mere *MADELENE STOPPA*, dite de S. Ioseph, digne d'estre icy remarquée. Elle estoit d'une des bonnes Familles de la Ville & des mieux alliées. Sa Mere estant enceinte d'elle, fut exempte des incommoditez qui luy estoient ordinaires à ses autres grossesses, & pendant tous ces neuf mois, il luy parut sur le haut du front une marque rouge en forme d'étoille, ce qui étonnoit toutes les personnes qui la voyoient, & sembloit un presage avantageux pour l'enfant qu'elle portoit. En effet cette fille éclaira toûjours par son exemple, & brilla par les vertus convenables à son sexe, à son âge & à l'estat où Dieu l'apella, à sçavoir à la sainte Religion. Avant qu'elle eust dix ans accomplis, elle fut mise en pension aux Vrsulines de saint Louis à Lion, & desiors elle avoit attrait à la vie interieure, à laquelle s'adonnant, aidée des instructions des Religieuses, elle fit à la classe comme un premier Noviciat, qui luy facilita tellement le second, que quand elle eut le voile, elle se trouva déja habituée aux vertus les plus solides. Il y parut bien dans une maladie qu'elle eut tout jeune, d'une contorsion de nerfs si douloureuse, qu'elle faisoit pitié; mais où sa patience surmonta le mal & se fit connoître evidemment. Si tost qu'elle se porta mieux, elle reprit les mor-

tifications qu'elle avoit esté contrainte d'interrompre: car elle avoit pour pratique de se denier les choses agreables, & se porter aux plus dures, ne voulant prendre plaisir que dans la conversation avec son celeste Epoux. Et même pendant quelque temps qu'il la sevra des consolations, elle eut tant de fidelité, qu'elle ne quitta pas un quart-d'heure de ses Oraisons & recollections accoutumées. Elle estoit de plus si sage & si capable, qu'elle fut choisie pour estre Superieure, n'ayant que vingt-huit ans, par une dispence particuliere. Son gouvernement fut bon & court, il se termina en deux ans; mais il laissa de quoy regretter à la Communauté bien plus de temps. Quatre mois de maladie preparerent la Mere & les filles à une triste separation. Elle Communia chaque semaine une fois, & receut à la fin la sacré Viatique & l'Extreme-Onction des mains de Monsieur de S. Iust, Grand-Vicaire de Monseigneur l'Archevesque de Lion. Il avoit esté son Directeur depuis plusieurs années, & il rendit des témoignages tres-authentiques de sa vertu. Entr'autres choses il dit & repeta bien des fois aux Vrsulines, qu'il croyoit que Dieu avoit choisi cette Ame pour estre un trône de grace & de pureté. Et apres sa mort il dressa l'épitaphe qui fut gravé sur son tombeau.

[*VIENNE*] Dés que l'on fit une assemblée de filles de sainte Vrsule, dans la ville de Vienne en Dauphiné, la Mere *LVCRESSE VALIER*, dite de l'Annonciation, s'y rangea, & fut la seconde qui y prit l'habit de modestie. Estant encore au monde, elle se levoit à trois heures du matin, pour aller à l'Eglise, assister aux Matines. Sa vocation au service de Dieu, fut fort traversée. Elle enseigna la jeunesse quinze ans de suite, avec un si grand concours de filles, qu'il n'y a point de famille dans Vienne, d'où l'on n'ait esté à son Ecole. Elle estoit tres-propre à bien conduire les affaires, & si habile en tout ce qu'une fille peut sçavoir utilement, que ce fut elle qui montra à ses compagnes la Lecture, l'Ecriture, l'Arithmetique, les Ouvrages; & sur tout la Doctrine Chrestienne. Son occupation perpetuelle dans la Communauté, a esté de cultiver le Iardin elle seule, sans la quitter, non plus dans la charge de Superieure, que dans les autres principaux emplois qu'elle y a tenus durant quarante deux ans. Son ardeur pour la Foy Catholique, la rendit une parfaite Chrestienne, & sa sujetion, une excellente Religieuse. Elle parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, & mourut le quatorziéme de Iuin 1664.

On raporte d'une autre ancienne Sœur de Vienne, aussi Reli-

gieuſe, & Superieure dans le Monaſtere, qui a ſuccedé la Congregation, qu'aſſiſtant un jour à la ſainte Meſſe, & ſe trouvant fortement tentée contre la realité du S. Sacrement, Noſtre-Seigneur luy fit voir le Calice tout remply de Sang, & qui de ſon abondance en verſoit de tous côtez. Elle paſſa trente-ſept ans dans cette Maiſon de ſainte Vrſule, y laiſſant une haute idée de ſa fermeté dans le bien. Son nom eſtoit la Mere *PETRONILLE GABET*, dite de la Paſſion.

Pour la Mere *GENEVIEVE PIOT*, dite de ſaint Ignace, ſa force d'eſprit, & ſa prudente conduite, l'ont renduë une des dignes Superieures de l'Ordre. Elle s'apliqua toute ſa vie à bien menager toutes les petites occaſions de vertu, & cette pratique éleva ſon Ame à une eminente perfection. Ayant demeuré plus de deux ans percluſe de ſes jambes, & ſans pouvoir marcher, la liberté luy en revint toute entiere, & tout ſubitement, un jour de ſainte Thereſe, à qui elle avoit une particuliere devotion. Son Oraiſon paſſoit la voye commune, & elle s'eſtoit habituée à une ordinaire preſence de Dieu. A l'âge de cinquante-un an, elle deceda le dixiéme de Février 1667. Huit jours aprés, une perſonne obtint contre toute aparence, une grace par ſon interceſſion.

Enfin Sœur *CLAVDINE GARGAT*, ſe doit compter entre celles qui ont orné de leurs vertus le Monaſtere de Vienne. On a eſtimé qu'elle n'avoit jamais offencé Dieu de volonté deliberée. Elle eſtoit entrée ſi jeune en Religion, qu'il n'y avoit point à douter qu'elle n'y eût aporté ſon innocence; & toute ſon étude fut de la conſerver juſques à l'âge de vingt-un an, qu'elle y trepaſſa. Vn cœur ſi pur fut favoriſé liberalement des lumieres du Ciel. Elle n'avoit pas aſſez de temps pendant le jour, pour s'expoſer à ſouhait aux rayons du Soleil de Juſtice; & par cette raiſon, elle obtint congé de paſſer une partie de la nuit en contemplation. Par ſa priere elle éteignit une fois le feu, qui avoit pris au Monaſtere, & qui menaçoit de le conſumer. Et à ſon trepas, qui arriva l'onziéme d'Aouſt 1662. on aperceut une brillante Etoile monter au Ciel.

[*SAVGVES*] Dieu ſe ſervit pour l'établiſſement de ſainte Vrſule de Saugues, de quatre filles pauvres, & de condition ſervile, dont l'une qui avoit nom Sœur *ISABEAV CHASSEFEIRE*, fut preſque toûjours Superieure, parce qu'elle eſtoit la plus ſignalée en vertu, & en conduite. Eſtant fortement apuyée ſur la divine Providence, elle ordonnoit à ſes Sœurs, d'aller tirer du vin à un tel tonneau, & prendre du pain en un tel endroit, où elles en trou-

voient en effet, quoy qu'auparavant il n'y en euſt point. Quelques fois eſtant en peine de n'avoir pas dequoy contenter les apetits des malades, les animaux domeſtiques luy en aportoient. Avec quelques legers remedes elles gueriſſoit des playes, & d'autres maux jugez incurables par les Medecins, & auſquels les experts avoient travaillé inutilement. Les autres Sœurs en faiſant quelquesfois autant par ſon ordre. Vne fois on luy aporta deux doigts coupez, de telle ſorte qu'ils eſtoient entierement ſeparez de leur main, & ſerrez dans la poche d'un homme, qui s'étoit eſtropié. La bonne Sœur Iſabeau, raprocha ces doigts de la main, les envelopa, & ajuſta ſi bien, qu'ils reprirent en leur place naturelle, & ce pauvre homme s'en aida tout le reſte de ſa vie, qui fut longue. On tiroit grand profit de la converſation de cette Servante de Dieu, les perſonnes les plus affligées y recevoient de la conſolation. Elle avoit un air de grandeur, & tout oppoſé, auſſi bien que ſes mœurs, à la baſſeſſe de ſa naiſſance, le continuel travail, & la vieilleſſe, la rendirent ſi peſante, qu'elle, & les autres ne ſçavoient comment on la porteroit au ſepulchre, ſans emprunter un ſecours inuſité. Elle mourut à l'âge de ſoixante & ſeize ans, & alors ſon corps devint ſi leger, que trois Religieuſes le porterent facilement, & proteſterent aprés, avoir ſenty une ſuave odeur, qui en exhaloit. On raporte de plus, que le Confeſſeur, au moment qu'elle expira, vit une grande clarté dans ſa chambre. Ces merveilles n'eſtonnerent pas beaucoup, à cauſe que l'on avoit veu vivre cette chere deffunte, avec une admirable exactitude, & ſans avoir remarqué en elle aucun deffaut, contre ſes obligations.

[*DRAGVIGNAN*] La ville de Caſtelane, où naſquit Sœur *MADALENE FOVRNIER*, ne la garda que treize ans: Et celle de Draguignan, où elle ſe rendit Vrſuline, ne la poſſeda pas davantage; car elle n'y vécut que ſept ans dans l'état de Congregation, & ſix dans la profeſſion Religieuſe, qu'elle embraſſa de grand cœur, aprés avoir mépriſé le monde, où la qualité de ſes parens, luy donnoit un rang conſiderable. On ne pouvoit voir une plus exacte regularité qu'en ſa perſonne, & toute ſa peine eſtoit la crainte du relaſchement dans ſa Communauté. Au lict de la mort, la joye qu'elle eut d'aller à ſon celeſte Epoux, la tint toûjours en tranſport. Elle n'eut point d'autres remords, que de quelques legers murmures contre les Superieures; Et ſe trouvant hors de pouvoir de ſatisfaire à ces ſortes de fautes, le R. P. Pezier Cordelier la conſola, en luy promettant d'y ſatisfaire pour elle. Auſſi-tôt qu'elle fut morte, il

commença à son intention les Messes de S. Gregoire ; mais on dit qu'elle vint de l'autre monde luy declarer, qu'il falloit qu'elle demeuraſt trois jours dans le Purgatoire, pour faire sa penitence elle-même. Son corps privé de l'Ame, parut avec une beauté Angelique, & aussi pliable, que s'il eust esté animé.

[*LAMBESC*] Au Monastere de Lambese, Sœur *THERESE DE GARDET*, dite du Saint Esprit, mourut le dixiéme de Septembre l'an 1654. âgée de vingt-huit ans, & treize ans aprés y estre entrée. Sa vie fut fort edifiante, & dans la parfaite observation de ses Vœux. Son obeïssance estoit universelle, & constante à l'assujettissement des Regles. Pour estre plus pauvre, elle fit un vœu particulier de ne jamais porter rien de neuf ; Et bien loin d'aimer les plaisirs du corps, elle usoit d'austeritez jusqu'à l'excés, de sorte qu'il falloit la retenir en ce point. Elle fut deux ans ethique, & se prepara à la mort, par un ardent desir de la beatitude eternelle.

Elle laissa une de ses Nieces Religieuse à Lambese, qui ne luy survesquit que de quinze mois, & qui pour marque d'une rare perfection, fit un vœu tres-singulier de ne se jamais plaindre, & elle l'observa si ponctuellement, que dans ses maladies mêmes, on ne pouvoit connoistre ce qu'elle enduroit, que par conjecture. De plus elle maltraitoit son corps en diverses manieres ; car elle prenoit tous les Vendredis trois fois la discipline, & la nuit elle portoit la haire. Elle avoit ordinairement de l'absinthe dans la bouche, ne beuvoit jamais hors des repas, & sortoit même souvent de la table sans boire. Elle mettoit du gravier dans ses souliers, pour s'incommoder en marchant ; Et se tenoit les deux & trois heures de suitte à genoux, devant le tres-Saint Sacrement, comme abismée en la consideration de cét Adorable Mystére. Enfin ses actions estoient assorties d'une modestie Angelique, & sa mort fut accompagnée d'une parfaite resignation aux ordres de son divin Epoux. Elle avoit nom Sœur *MARGVERITE DE LHEREAV*, dite de S. Charles, & elle quitta ce monde dés l'âge de vingt deux ans, le neuviéme de Decembre 1655. en ayant demeuré sept en Religion.

[*LORGNES*] D'un autre Monastere de Provence en la ville de Lorgnes, on en a remarqué ce qui suit, de quatre Religieuses Vrsulines, Sœur *IEANNE DAVTHIER*, dite de la Croix, eut une affection si grande pour son Epoux crucifié, que non contente de souffrir patiemment plusieurs incommoditez, elle trouva l'inven-

tion de tenir autant qu'elle pouvoit ses bras, & ses jambes croisez l'un sur l'autre, pour figurer la croix qu'elle aimoit tant, se contraignant même les nuits de demeurer en cette posture là. Quand on vint à l'ensevelir, ses mains qui naturellement devoient tomber en bas, se releverent en haut, & se croiserent sur sa poitrine à sa maniere accoutumée. Ses vertus parculieres furent la charité, & la mortification, puisqu'elle triomphoit d'elle-même, saine, & malade, avec une generosité surprenante pour son âge, car elle n'avoit que dix-neuf ans, & elle finît sa vie le troisiéme de Decembre 1646.

Sœur *CATHERINE DE MINGAVT*, dit de S. Laurens, eut le bon-heur d'estre élevée dans la Maison de Dieu, dés l'âge de trois ans. Ce fut aux Vrsulines d'Aupls: Mais y estant incommodée, elle retourna prendre son air natal à Lorgues, & s'y rendit Religieuse du même Ordre. Elle honnora toute sa vie le tres-Saint Sacrement, d'un culte si particulier, que dés qu'elle estoit éveillée, elle communioit spirituellement. Tout le temps qu'elle avoit de loisir, elle le passoit au pied du S. Autel. Dieu l'attiroit à un detachement absolu des creatures, à quoy sentant une grande difficulté, elle eut recours aux intercessions de sainte Therese, qui avoit éprouvé la même peine; cela eut un si bon effet, qu'elle se trouva dans le degout des choses qu'elle avoit le plus aimées: Et cette grace luy dura autant que la vie. Elle s'engagea par vœu, de ne jamais s'excuser, ny rompre le silence, & elle accomplit fidelement ces vœux. Aprés une retraite annuelle, où elle avoit receu abondance de lumieres, pour la connoissance d'elle-même, elle disoit qu'il falloit apeller les Exercices spirituels, un miroir où l'Ame se voyoit. Elle y eut une si vive contrition, que le Confesseur craignit qu'elle ne perdist la vie, par la vehemence de sa douleur, & il la consola une heure durant, aprés l'avoir confessée. Proche de sa fin, ayant perdu la veüe pour tout autre objet, elle vit toûjours le Crucifix, ce que l'on remarqua chaque fois qu'il luy fut presenté. Son decés arriva le vingt-un d'Avril 1656. estant âgée de vingt-huit ans. Par grace speciale son corps fut enterré prés de la grille de la Communion, pour continuer morte les sacrifices qu'elle y avoit fait vivante.

Sœur *MADELENE DE MOVLIN*, dite de Iesus, desirant participer incessamment à la Passion de son Sauveur, se tenoit toûjours en telle posture, qu'elle en ressentist de l'incommodité, jusques à s'affoiblir les jambes, & contracter des maux que l'on

ne sceut qu'aprés sa mort. Et afin que son cœur fust marqué des plus illustres caracteres de l'amour, & de la douleur, elle grava dessus le sacré Nom de Iesus. Estant devenüe hydropique, elle ne beuvoit point que lors qu'on le luy disoit, & malgré une soif excessive, elle se plaignoit un peu d'eau, & se contentoit de prier, que l'on separast avec un linge moüillé ses lévres, que la secheresse tenoit collées l'une contre l'autre. Elle mourut un Vendredy vingt-un de Juin 1665. à l'âge de vingt-quatre ans.

Sœur *IEANNE DE SERMET*, dite du Saint Sacrement, mourut avant l'âge de trente ans, au Monastére de Lorgues, aussi bien que les trois precedentes. Son caractere singulier fut une devotion tres-respectueuse, tres-tendre, & tres-assiduë, à l'égard du S. Sacrement. Depuis qu'elle avoit esté à confesse, la veille de la Communion, elle ne vouloit plus parler, de peur de soüiller la bouche, qui devoit servir de pont à Iesus-Christ, pour passer dans son Ame. Quand elle estoit malade, & que ses Sœurs la persuadoient de sortir du Chœur, d'où elle ne bougeoit presque, elle marquoit de l'étonnement, parce qu'il luy sembloit que l'on ne souffroit rien en ce lieu là. Iesus immolé à l'Autel, luy imprimoit ses divines dispositions d'exactitude, de pauvreté, de charité, & d'humilité. Avec ces belles vertus, elle eut bien-tôt orné sa lampe pour aller au devant de l'Epoux, qui eut la bonté de l'avertir de sa venüe, un mois auparavant sa derniere maladie; car une voix l'appella de nuit par son nom, & luy dit que les autres auroient encore du temps; mais que pour elle, elle n'en auroit plus gueres, & qu'elle se preparast promptement à la mort. Aprés quelque frayeur, elle se resigna, & prit resolution de faire ce qu'on luy venoit de dire. Elle y travailla diligemment, & au bout d'un mois, elle fut assaillie de fiévre; & elle donna de la devotion à la Communauté pendant dix-sept jours, par sa ferveur, & par sa patience surprenante dans une cruelle operation qu'il luy fallut faire. Son esprit s'unissoit à Dieu par des Oraisons jaculatoires, jusqu'à ce qu'elle le rendit entre ses mains, le troisiéme jour de Février 1668.

[*AIX*] Monsieur Augery Predicateur ordinaire du Roy, & Auteur du temps, dans une espece d'Apologie, qu'il a faite fort obligeamment, en faveur des Vrsulines, contre le sentiment de quelques-uns, qui avoient publié, que leur estat religieux, a esté une occasion de relaschement; ce qu'il montre estre tres-faux, par des preuves convainquantes: dans cette Apologie, dis-je, il rapporte la vie d'une sainte fille de cét Ordre, avec qui il a eu une liaison de

grace. C'eſtoit la Mere *THERESE DE LA SAINTE TRINITE'*, fille de Monſieur de Paule Preſident au Parlement de Provence. La grace aida à la nature, pour en faire une petite merveille, dés les premieres années de ſa vie, & l'on croit qu'elle eſt morte avec ſon innocence Baptiſmale. A l'âge de douze ans, elle voüa la chaſteté à Dieu, & elle quitta le monde, auſſi-tôt qu'elle ſceut que ſon Pere avoit deſſein de la marier à un riche Gentilhõme de la Religion pretenduë. Elle s'enfuit dans les Vrſulines d'Aix, ſans qu'on la puſt jamais perſuader d'en ſortir, quelque invention dont l'on uſaſt, parce que c'eſtoit une fille unique, pour qui on avoit beaucoup d'empreſſement, & ſur qui ſon Pere fondoit ſes eſperances: Mais enfin, il fut obligé de conſentir qu'elle fuſt Religieuſe.

Son eſprit extremement adoucy, inſpiroit la paix par tout. Les deffauts du prochain eſtoient à couvert en ſa preſence. Elle procuroit de tout ſon cœur le ſoulagement de ſes Sœurs, principalement des malades, à qui elle rendoit toutes ſortes d'offices. Elle ſe privoit de ce qui luy eſtoit neceſſaire pour le donner, juſques à ſes habits. Elle fut ſix ans Superieure à Marſeille, & s'y rendit un modelle de ſainteté, joüiſſant d'une ſi grande paix interieure, parmy l'embaras de cette Maiſon, qu'elle trouva endettée, qu'on ne la vit jamais alterée. Vne veille de ſainte Vrſule, tout le linge eſtant brûlé, il ne reſta ny à elle ny aux autres Religieuſes, pas ſeulement une guimpe à changer. Monſieur Augery l'eſtant allé voir le même jour, elle ne luy en dit pas un mot: Et ſur ce qu'il luy témoigna qu'il avoit apris que le feu avoit brûlé leurs hardes, elle répondit, *Dieu veüille que le feu de l'amour divin nous brûle toutes*; ſans nulle marque de chagrin ſur ſon viſage. Jamais elle n'eut rien de rude ny de ſombre en ſon air, toute auſtere qu'elle eſtoit ſur elle-même, de ſorte que ſans avoir deſſein de plaire, elle plaiſoit à tout le monde.

Elle s'eſtoit accommodé un cœur heriſſé de pointes de fer, qu'elle portoit ſur le ſein, & pratiquoit jour & nuit les autres rigueurs ordinaires aux plus ferventes Religieuſes. Elle n'avoit point de peine à la Meditation, & elle y paſſoit quatre heures, en preſence du S. Sacrement, avec une foy ſi vive, qu'elle trembloit à ſon aproche, par une crainte filiale. Vn Pere de la Compagnie de Iesus, qui la confeſſa à la fin de ſa vie, remercia la Mere Marie de Scillans, alors Superieure, comme elle l'eſt de nouveau, de luy avoir fait voir une Sainte. En quatre mois, qu'elle demeura hydropique, & aſthmatique, elle ne fit pas paroiſtre la moindre impatience: Et ſi l'on n'euſt pouryeu à ſes beſoins, elle auroit manqué; car elle

estoit apliquée à Dieu, sans presque de reflexion sur elle-même. Elle trépassa dans le Convent de sa Profession, qui est le premier de la ville d'Aix, la quarante-septiéme année de son âge, ayant esté trente-deux ans Religieuse.

Il y a eu aussi au même premier Monastere d'Aix, une bonne *SOEVR DE SAINT MARTIN*, qui s'est attachée toute sa vie, à la Croix du Sauveur, qui cherissoit le silence, & la solitude, comme les deux Ecoles de la Vertu, ayant l'experience, que son divin Epoux, qui la visitoit fort souvent, la privoit quelques jours de cette grace, quand elle avoit dit quelque parole oiseuse: Et qui pour honorer l'abandon de Iesus en Croix, refusa de voir le Pere Yvan à la fin de sa vie: Mais elle ne fut pas abandonnée de ses Sœurs, nonobstant une horrible playe, qui la fit long-temps souffrir, & qui fit autant éclatter l'admirable charité des autres Religieuses, que sa grande patience. Iamais on ne se lassa de l'assister. Tant qu'elle peût se lever, on la changeoit souvent de chambre, pour la tirer de l'air infecté par sa pouriture; & elle eut toûjours deux Religieuses auprés d'elle, que l'on changeoit tour à tour. La Mere de Paule, dont nous venons de parler, obtint congé de la servir trois mois de suite; & lors que la Superieure la voulut absolument oster de cét employ, elle demanda au moins la charge de laver les linges pleins d'ordures de cette pauvre malade, & elle les lava avec une charité d'Vrsuline. Vn jour cette patiente Sœur, voyant deux de ses compagnes dans sa chambre, où elle même avoit peine de souffrir la puanteur qui y estoit. *Helas mes cheres Sœurs*, leur dit-elle, *que faites-vous icy?* Elle répondirent qu'elles y estoient pour la servir, alors elle témoigna envie de les embrasser par tendresse, & reconnoissance, & tout à-l'heure, elles se jetterent à son cou l'une aprés l'autre, avec tant de cordialité, que la malade en pleura de joye, & ne pouvoit assez dire, combien elle leur estoit obligée. Tous ces charitables soins firent sa consolation, au milieu des douleurs, qui la conduisirent au tombeau.

Fin du quatriéme Traité de la troisiéme Partie.

TABLE DES VIES DES RELIGIEVSES Vrſulines de la Congregation de Lion.

Lion.
- Vies des Meres Françoiſe de Bermond de Ieſus-Maria. page 61
- Thomas de Tous les Saints. 81
- Ranquet de la Preſentation. 91
- Et Ranquet de Ieſus. 114

Ambert.
- Des quatre premieres Profeſſes d'Ambert. 129
- De Sœur Vaquet de S. Ioſeph. 134

Clermont.
- De quelques Vrſulines de Clermont en Auvergne. 137
- De Sœur de Marſillac du S. Eſprit. 146
- De la Mere du Bos de S. Ioſeph. 155

Chambery.
- De la Mere de Leguiſé du S. Eſprit. 162
- De Sœur Berard de S. Bernard. 166
- De deux autres Vrſulines. 172

Brignoles.
- Des Meres Carrelaſſe du S. Sacrement. 176
- Et Madelene Claviere. 181
- De Sœur de Barras de Tous les Saints. 184

Tonon, la Ciotat.
- D'une Religieuſe Vrſuline de Tonon, & d'une de la Ciotat. 188

Romans.
- De Sœur Motin de Ieſus. 191

Montferrant.
- De Sœur Raimond de ſainte Gertrude. 203

Tholon.
- De deux Religieuſes Vrſulines. 213
- Remarques ſuccintes de quelques Vrſulines de Foreſt, du Lionnois, du Daulphiné, & de la Prouence. 217

FIN.

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE CINQVIEME DE LA TROISIEME PARTIE.

LES VIES DE QVELQVES EXCELLENTES Religieuſes de Tulles, d'Vſſel, & d'Emoutiers.

LE Royaume des Cieux, dit Noſtre-Seigneur, eſt ſemblable au grain de Moutarde, qui eſt la plus petite de toutes les ſemences : mais quand il eſt creû, il eſt plus grand que les autres herbes, & devient un arbre, tellement que les oiſeaux du Ciel, font leurs nids ſur ſes branches. En ſaint Mathieu Chap. 13. Le Monaſtere des Vrſulines de Tulles, eſt un Monaſtere primitif, auſſi bien que ceux qui ſont déja marquez pour tels: parce qu'encore qu'il n'en ait

pas instituë beaucoup d'autres, il n'a tiré son origine d'aucun, & il a receu une Bulle particuliere pour son établissement; dans lequel il a eu grand rapot au petit grain de moutarde, particulierement en la personne qui y a donné commencement, à sçavoir la Mere Colombe, qui n'estoit qu'une fille jeune, pauvre, simple, & mépriſée; mais qui pourtant, de mesme qu'une semence, a montré sa vertu, aprés avoir comme pourry en terre par les souffrances, & par les opprobres: car elle a poussé peu à peu son entrepriſe, l'a accreüe, puis perfectionnée de telle sorte, que l'on peut dire de ce Monastere commencé & achevé, que d'un petit grain il est provenu un grand arbre, où des Ames toutes celestes, vrais Oiseaux du Paradis, font leurs nids à couvert, chantent melodieusement les louanges divines, & enseignent aux Ames plus tendres à s'élever comme elles, dans l'air de la pieté.

Ce bel arbre toûjours verdoyant, & fructifiant, a produit quatre rejettons pareils, qui sont les quatre Convents, sortis de celuy de Tulles, dont il est dit quelque chose en la seconde Partie de ces Chroniques. On jugera du haut vol de ces celestes Oiseaux qu'ils nouriſſent; quand on aura fait lecture de ce qui suit, des Vrsulines de Tulles, & d'Vſſel seulement; puis de celles d'Emoutiers, qui gardent leurs mesmes coûtumes.

LA VIE
DE LA MERE ANTHOINETTE MICOLLON, dite Colombe du Saint Esprit, Religieuse Vrsuline de Tulles.

CHAPITRE PREMIER.

TEMOIGNAGES POVR AVTHORISER CETTE VIE. Et comme au deffaut d'education, le Saint Esprit prit soin d'enseigner Anthoinette.

AVANT que d'écrire la vie de la Mere Colombe du Saint Esprit, il faut sçavoir, que Monsieur Annet Savignier, Promoteur de Monseigneur l'Evesque de Clermont, & Curé de l'Eglise de Nostre-Dame du Port, au même Clermont en Auvergne, a certifié par un acte signé de sa main le vingt-huitiéme de Ianvier 1667. qu'estant Vicaire General en l'Evêché de Clermont, pour le regime des Monialles, il avoit connu fort particulierem̃t la Mere Colombe, qui estoit alors Superieure à Arlanc; & qu'il avoit remarqué en sa personne toute sorte de vertu, & sur tout une soumission parfaite aux ordres de la Providence; en ayant veû une occasion importante, qui luy devoit estre tres-sensible, qu'elle porta toutesfois avec une admirable resignation. De plus il asseure, qu'aprés sa mort faisant la visite du Monastere d'Arlanc, & estant conduit processionnellement par les Religieuses dans le Chœur, il s'arresta en passant à son tombeau, qui est dans le coin d'une basse-court, où tombent la plus-part des égouts de la Maison, & où nonobstant pendant le *De profundis*, & l'Oraison des fideles Defunts, qu'il recita, il ressentit une odeur tres-douce. Les Religieuses luy dirent qu'elles avoient senty la même odeur aprés son trépas. Ce qui luy fit croire que Dieu recompensoit de cette bonne odeur, celle qui durant sa vie s'exposoit aux puanteurs, & à manier les ordures. Le même Curé, qui est un fort habile homme, & de tres-bon sens, a dit encore dans cette

année 1673. au R. P. de Lage Recteur des Iesuites de Clermont; que cette bonne Mere Colombe Micollon, avoit une grande humilité, une grande simplicité jointe à une egale prudence dans la conduite de ses maisons; une grande obeïssance, & de grandes lumieres qu'elle a mises par écrit; qu'il croit qu'elle a esté une grande Servante de Dieu; & que c'a esté l'opinion de ce pays-là, où elle a esté fort connüe.

Entre ces deux témoignages, & le 18. d'Octobre 1667. la Superieure des Vrsulines de Tulles, manda à celle du grand Convent de Paris, que la Mere Colombe, par une grande & extraordinaire confiance en Dieu, avoit entrepris l'édifice de leur Monastere, & bien qu'elle ne fust point vaine ny presomptueuse, qu'elle fit des bâtimens tres-beaux, grands, & commodes, pour tres-peu de chose, ce que l'on admire encore aujourd'huy dans le pays. De plus elle témoigna que toutes les anciennes Religieuses du Convent, qui ont veu la Mere Colombe, attestent qu'elle a vécu avec toutes les marques d'une personne conduite par l'Esprit de Dieu, & qu'il favorisoit de merveilles toutes manifestes. Entr'autres une Religieuse professe, qu'un Feudy Saint, cette Mere luy lavant les pieds, luy leschia, & baisa un ulcere qu'elle portoit à un pied: Et que depuis ce jour-là cét ulcere ne parut plus. La même Superieure de Tulles, après avoir marqué plusieurs de ces vertus, & les effets de ses predications, ajoûte que le R. P. Coton approuvoit son esprit, qu'elle en a veu des lettres; Et que le R. P. Anginot aussi tres-renommé dans la Compagnie de Iesus, l'avoit conduite & estimée.

Enfin une lettre de la Superieure de Clermont en Auvergne, adressée depuis peu au susdit R. P. Recteur des Iesuites, fait foy que l'on a toûjours parlé dans son Monastere de la Mere Colombe, comme d'une personne extraordinaire en vertu, qu'il n'y a plus aujourd'huy qu'une ancienne Professe qui l'ait veüe, & qu'à son sentiment c'étoit une Sainte. *Elle a excellé merveilleusement* (dit cette bonne Superieure) *dans le zele de la gloire de Dieu, & de l'accomplissement des Maisons religieuses, pour étendre le culte divin. Nous ne doutons point que ce n'ait esté son unique motif dans tous les établissemens qu'elle a faits. Sa vie & ses actions si saintes, ne permettent pas d'en porter un autre jugement; Et neanmoins il semble que tres-difficilement de si heureux succés, dans ces grandes entrepriſes, se pourroient allier avec une vertu bien commune; outre qu'apparemment elle n'avoit pas cette prudence humaine, qui ne doit pas estre exclüe dans les affaires. Sa simplicité pourtant en venoit à bout, quoy qu'elle luy attirast du blâme, & que l'on fust avec quelque justice contraint de condam-*

Nous

Nous ne laissons de loüer, & de beaucoup estimer les bons exemples qu'elle a donnez par tous où elle a esté, &c.

Ce que dessus estant presupposé, l'on peut croire la vie merveilleuse de cette grande Servante de Dieu, & fille de sainte Ursule, tirée des écrits qu'on luy a trouvez aprés sa mort; Et de la relation de plusieurs personnes, qui ont eu habitude avec elle. Elle naquit l'an 1592. en un petit chateau nommé des Ecures en Auvergne, où son Pere & sa Mere demeuroient ordinairement, y vivant commodement dans une condition Bourgeoise. Si-tôt qu'elle fut née, elle demeura un jour entier sans mouvement, & sans aparence de vie; de sorte qu'on l'alloit enterrer, si sa Mere ne s'y fust opposée, ne pouvant se persuader qu'elle fust morte. Enfin l'enfant commençant à se remuer, on l'ondoya promptement. Sa bonne Mere, qui avoit pour elle des tendresses toutes particulieres, mourut, lorsqu'elle eut trois ans accomplis. Son Pere se remaria peu aprés; & sa seconde femme fut une vraye marastre de cette pauvre enfant. Elle avoit l'esprit agreable, & de tres-bonnes inclinations, que personne ne prit la peine de cultiver; car on la laissa aux champs parmy les Villageois, jusqu'à l'âge de douze ans, & de douze à quinze elle demeura à Ambert, vivant tout ce temps-là dans une si profonde ignorance, qu'elle ne sçavoit ce que c'estoit de Dieu, ny de salut. Elle se conserva pourtant dans une innocence admirable, & ne pouvoit entendre les mauvaises paroles sans fremir, & s'enfuir de ceux qui les proferoient.

L'Esprit de Dieu, qui se plaist avec les simples, prit possession de cette Ame, & supleant tres-avantageusement à la negligence de ses Parens, il fut luy-même son Maistre, & luy inspira d'abord tant d'amour pour l'humilité, qu'elle en donna beaucoup de marques, de quoy elle estoit fortement reprise de sa belle-mere, qui imputoit cela à peu d'esprit, & de cœur. Elle mépriſoit les ajustemens, elle ne pouvoit souffrir les jeux, tant soit peu immodestes, ny même les plus innocens, quand il y avoit des hommes. Elle aimoit tant les pauvres, qu'elle leur donnoit tout ce qu'elle avoit d'argent, ou de nourriture. Mais pardessus toutes choses, sa patience éclatoit à supporter les insultes, & les outrages de sa belle-mere, qui sembloit prendre expressément son temps, lors qu'il y avoit meilleure compagnie, pour decharger sa bile contre elle, si imprudemment, que la confusion en couvroit le visage des Assistans. Bien qu'Anthoinette n'en dit jamais une parole de plainte, & ne voulust pas que l'on en avertist son Pere, si est-ce qu'elle n'y estoit pas insensible. Et le diable se prevalant de son ignorance, la tenta

de desespoir, luy suggerant de s'aller jetter dans une riviere voisine. Son esprit se trouva une fois si abbatu, sous le poids de ces noires pensées, que sans faire de reflexion, elle prit son chemin proche de cette riviere, en danger de s'y precipiter. Alors son divin Protecteur, venant à son secours, une voix luy dit intelligiblement dans le cœur, aprés l'avoir apellée par son nom, qu'elle se gardast bien de faire ce que Sathan luy persuadoit. Et cette voix dissipa tous ses nuages.

Deux fois, le jour fut pris pour la fiancer; mais les choses changeoient subitement par des manquemens si notables contre les bien-seances ordinaires en telles rencontres, que tout se rompoit, à l'étonnement de chacun. Elle entendit une fois deux de ses Parens, dire en s'entretenant, que les Religieuses estoient heureuses. Son cœur en fut d'autant plus touché, qu'elle n'avoit jamais oüy parler de ces personnes là. Elle courut à l'Eglise, & se jetta à genoux aux pieds d'une Image de Nostre-Dame, où avec des paroles fort simples, mais proferées de grande affection, elle voüa à Dieu sa virginité; Et comprit avec l'aide de la grace, ce que c'étoit que d'estre Vierge, & qu'elle devoit estre Religieuse. Dés ce moment elle sortit de son ignorance, & fut éclairée de si hautes connoissances de nos saints Mysteres, qu'elle n'eut plus besoin de s'en instruire ailleurs.

La declaration qu'elle fit de son bon dessein, luy attira des injures, & des mépris inexplicables; car si auparavant elle n'avoit esté nourrie que de pain de douleur, & d'eau d'absinthe, elle en fut, aprés pour ainsi dire rassasiée, & enyvrée, à l'imitation de celuy qui a esté pour nous, rassasié d'opprobres. C'estoit chose tres-rare en ce temps-là, que de se rendre Religieuse, & l'on parla comme d'une folle, de cette fille qui le pretendoit estre. Vn jour elle coupa ses cheveux, puis elle alla demander une coëffe à sa belle-mere, & luy dit qu'il n'y avoit plus à douter, qu'elle ne vouluſt tout de bon estre Religieuse. Cette action la rendit la butte des railleries de tous ceux du logis. On la tint quelques heures en un état fort ignominieux; En un mot elle fut le divertissement de ses propres valets, aussi-bien que de ses Parens, & elle essuya une infinité de moqueries des uns & des autres. En suitte quittant tous ses ornemens, elle prit un habit fort simple, & sa Belle-mere, estant un peu adoucie par la douceur d'Anthoinette, luy promit de seconder son dessein. Le Pere au contraire, s'éfaroucha si fort, qu'il la menassa tout en furie, de luy faire mille maux, si elle continuoit à luy parler de Religion. Trois mois durant, elle souffrit de son propre Pere, une

grande partie de ce que les Tyrans ont fait endurer aux Martyrs.

Mais helas! ces premieres souffrances ne furent que les premieres gouttes du Calice, qu'elle devoit boire jusqu'à la lie. Nôtre-Seigneur luy destrempa l'amertume de ce breuvage, par quantité de graces signalées. Il luy donna le don d'Oraison, si abondant, qu'aussi-tôt qu'elle commençoit le *Pater noster*, son esprit estoit ravi, & elle demeuroit attachée à l'Oraison, sans sentiment ny veüe de tout ce qui se passoit autour d'elle. Son Confesseur, qui apparemment n'estoit pas trop sçavant aux choses spirituelles, ne comprenoit point qu'elle pust prier Dieu sans parler, & la faisoit confesser, & reconfesser, de n'avoir fait que penser à Dieu, sans dire des prieres. Quelques matinées elle reïtera ainsi sa Confession, six & sept fois avant que de Communier, demeurant ces bons jours-là du grand matin jusqu'à midy, les genoux nuds dans l'Eglise. Aprés la sainte Communion, le divin Roy des cœurs, prenant un nouvel empire sur le sien, comme d'une place qu'il s'estoit conquise, luy donnoit des sentimens si doux de sa presence, & suspendoit ses puissances de telle façon, qu'elle ne sçavoit si elle estoit au Ciel ou en la terre. Ses anxietez au sujet de sa disposition interieure, durerent plus d'un an, & cesserent, quand il pleût à son divin Maistre, luy donner lumiere, pour discerner les manieres d'Oraison, & cette lumiere la consola, & calma toutes ses inquietudes. En même temps elle devint si sçavante en la Theologie Mystique, qu'elle en eut peû faire leçon: Même elle fut gratifiée d'une voix interieure, qui luy marquoit tout ce qu'elle avoit à faire ou à dire. Elle eut l'entiere connoissance de la Langue Françoise, presque inconnüe alors en ces Montagnes d'Auvergne. Elle la parloit, & lisoit fort bien, & en tira beaucoup d'utilité, par les bonnes lectures.

Entrant dans sa dix-septiéme année, Dieu la jugea assez forte pour combattre avec le diable, lequel six mois de suitte la tourmenta par des tentations, & par des offuscations d'esprit, qui luy étoient un grand suplice. Ces rudes & longues batailles, luy firent perdre toute sa couleur, & il ne luy resta que la peau & les os. En six mois elle ne manges pas pour cinq sols de pain, & du reste à proportion. Une funeste voix luy suggeroit distinctement des impressions malignes, & la pressoit avec tant d'importunité (que l'on peut apeller une espece d'obsession) qu'elle l'empeschoit d'entendre ce qui se disoit en logis, ny dans les ruës, quand elle y passoit. Elle n'osoit s'en ouvrir à personne, mais elle combattoit, en répondant tout le contraire de ce que cette malheureuse voix luy disoit. Pour com-

ble de peine, l'esprit malin luy serroit si fort le cœur, que bien éloignée du don de larmes qu'elle avoit auparavant, elle ne pouvoit pleurer sa misere pour la soulager. Enfin une fois elle resista avec tant de courage à se pendre à un arbre, comme le demon l'y incitoit, qu'aprés son dernier effort de resistance, il luy sembla voir enfuïr le tentateur; & tout-à l'heure, elle fut quitte de son langage infernal. Dés le même jour elle reprit son embon-point; mais son ennemy renouvella sa guerre deux autres fois, & fut aussi honteusement vaincu. Trois ans se passerent dans ces attaques, & ces resistances; la pauvre fille n'estant conduite en cette guerre spirituelle, que par le Seigneur des Armées, qui la rendit toûjours victorieuse.

CHAPITRE SECOND.

SES POVRSVITTES POVR ESTRE RELIGIEVSE, LES avantures qui la traverserent, & celles qui l'acheminerent à l'execution de son dessein.

LE Pere de nostre Antoinette consentant à la fin qu'elle fust Religieuse, il l'envoya chez un de ses Oncles, qui gardoit alors avec luy sa fille Religieuse, afin qu'en retournant à son Convent elle y menast sa Cousine Antoinette. Sathan la sçeut encore bien trouver en ce lieu là, & outre la peine interieure qu'il luy causoit, il souleva toute cette Maison contre elle, excepté son Oncle, devant lequel tous luy faisoient bonne-mine; mais en son absence elle estoit accablée de mauvais-traitemens. Et comme il demeuroit presque toûjours à la campagne, elle n'avoit guerres de treve. Sa Tante l'obligeoit de prendre ses repas avec les valets, ne luy donnoit que du pain d'orge ou d'avoine, la faisoit servir à table, & même souvent l'envoyoit garder les pourceaux. Les servantes avoient pouvoir de luy commander, & chacun en usoit fort insolemment à son égard. Elle enduroit tout cela doucement, disant de tout son cœur, *Bon Iesus, mon Amy, pour l'amour de vous je supporte cecy*: Et elle ne se plaignoit jamais de personne.

Au bout de deux mois sa Cousine la voulant mener en Religion, son corps se trouva entierement couvert de gale. On la prend en horreur comme une lepreuse, on s'éloigne d'elle, on la separe des autres, puis on l'abandonne tout-à-fait. Pour surcroit de misere

la vermine se mit à luy fourmiller de toutes parts, de sorte qu'elle estoit une vive image de Iob affligé. Vne nuit un gros rat se lança sur sa pauvre couche & luy mordit un doit, qui pour n'en estre pas medicamenté, fut en danger d'estre coupé. Cette maladie empescha qu'elle n'allast dans le Convent où elle pretendoit; mais sa Cousine n'y fut pas plûtost retournée, qu'elle guerit en sept jours. Elle alla retrouver son Pere à Ambert & y servit encore deux ans de sujet de derision & de persecution.

Il luy arriva encore mille avantures, jusqu'à ce qu'à l'âge de dix-neuf ans, elle entra dans un Monastere, où le jour estant arresté pour luy doner l'Habit, son Pere oublia de s'y trouver, & d'y mettre ordre, puis il differa d'un temps à l'autre, en telle sorte qu'il fit croire que cette fille estoit de naissance illegitime, à cause d'un tel abandonnement. Antoinette eust perdu les yeux par ses larmes continuelles, si Dieu ne l'eust consolée interieurement par des asseurances de sa protection.

Vne Religieuse de ce Convent la reprit d'estre un peu trop en[illegible], & pour s'amender elle fut un an sans rire, & presque sans [illegible]ler. Elle entendit apres cela la Prieure qui se plaignoit de sa taciturnité: Elle s'en va à la Tribune, & pria Dieu dans sa simplicité, qu'il la rendist agreable à Madame la Prieure. Ayant fait sa priere, elle parut dans sa gayeté naturelle, relevée d'une extraordinaire subtilité d'esprit, sur quantité de choses qu'elle avoit ignorées jusques alors; car elle eut tout d'un coup la science infuse de l'architecture, de l'agriculture, de la chicane, & de la maniere de proceder aux affaires temporelles, & à tout ce qui concerne la bonne œconomie, jointe à une si grande adresse, qu'à peine avoit-elle veu quelque ouvrage, qu'elle le comprenoit & imitoit parfaitement. Ces talens luy durerent toute sa vie, au profit de plusieurs Monasteres. Depuis ce jour-là, la Prieure la traita comme sa chere Amie, & suivoit son conseil aux choses les plus importantes. Cependant son Pere promettoit & n'executoit rien. Antoinette demande à estre Sœur Converse, & auroit embrassé cette condition, si ses Parens ne s'y fussent opposez. Ne sçachant donc plus que faire, son divin Maistre le luy enseigna, luy donnant à entendre qu'elle retournast dans Ambert, & que par son moyen il y vouloit faire un Monastere de filles. Cela l'effraya d'abord: Mais en suitte son cœur fut tout dilaté.

Les dons de Dieu que les tentations avoient comme offusquez, luy furent rendus & fortifiez. Elle ressentit des gouts & des ardeurs si vehementes en Communiant, que le Demon prenant de là

suiet de l'inquieter, luy jetta l'aprehension d'estre trompée. Dans ce même lieu le couvercle d'un grand coffre luy tomba sur la teste, de quoy l'on pensoit qu'elle estoit écrasée, mais elle n'en eut aucun mal. Dieu luy montra en esprit trois sortes d'habits qu'elle porteroit, à sçavoir deux de modestie en qualité de fille Congregée, & celuy de Religion. Il luy communiqua de plus la facilité de parler des choses saintes, & elle joüit toûjours de cette grace là.

Elle sortit de ce Monastere y ayant esté deux ans, & protesta à la Prieure & aux Religieuses, qu'elle ne les quittoit que pour obeïr à Dieu. On ne sçeut pas plûtost dans Ambert qu'elle pensoit à y faire un Convent, qu'on la montra au doit comme une extravagante, & elle y fut raillée si publiquement, qu'elle n'osoit presque sortir du logis. Le diable qui ne perdoit point d'occasion de luy nuire, luy mit dans l'esprit qu'elle avoit eu grand tort de quitter le lieu où elle estoit tant aimée, pour venir tenter l'impossible. Elle eut recours aux armes de l'Oraison & de la Penitence; mais à la longueur du temps elle experimenta sa foiblesse, & estant un peu laissée à elle-même & pressée de la tentation, elle se lâcha de son assiduité à la priere, commença de se vestir à l'avantage, de frequenter les compagnies, & d'y faire paroistre son esprit & ses agrémens. Tout le monde changea avec elle, & fut surpris de la voir si bien faite, si sage, si sçavante, & qui parloit si bien de toutes choses. C'estoit déja à qui la pourroit considerer, quand la main qui l'avoit un peu laissée, la sçeut bien reprendre, & empescher son entiere ruine. La galle luy revint soudain plus horrible qu'auparavant, & la rendit si odieuse que personne ne la vouloit plus aprocher. Ce chastiment l'obligea de retourner à Dieu de tout son cœur, & de deplorer son egarement, qui ne dura que cinq semaines: Et elle recouvra la santé de son corps, en reprenant la resolution de ne vivre qu'à Dieu.

En se Confessant le jour de la Pentecoste au Curé d'Ambert que l'on avoit appellé par mépriſe, elle luy declara quoy qu'avec grand peine, l'ordre qu'elle avoit de fonder un Monastere, ajoûtant qu'elle pensoit que Dieu vouloit qu'il l'y assistast, parce qu'elle n'avoit pas eu dessein de se Confesser à luy. Il jugea cette entrepriſe ridicule, mais voyant que cette fille s'en affligeoit, il luy conseilla de recommander l'affaire au S. Esprit, & qu'elle tâchast de gagner des filles pour seconder son dessein. Le même jour estant de conversation avec une des plus considerables Demoiselles de la Ville, leur discours tomba sur la vie Religieuse, & la Demoiselle

dit à la fin à Anthoinette qu'elle feroit partie avec elle pour ce sujet là, elles se promirent mutuellement de tenir ferme dans leur resolution, mal-gré tous les obstacles qui s'y opposeroient. Antoinette courut toute joyeuse en porter la nouvelle à son Curé, qui ne tint pas pour cela la chose faite; Mais pour épargner le chagrin à cette bonne Ame, il luy dit: *il faut du moins que vous trouviez encore une troisiéme.*

En moins de deux jours elle engagea une de ses voisines qui passoit pour la plus vaine de la Ville, ce qui rendit sa conqueste plus celebre. Le bon Curé conseilla à sa Penitente de tout abandonner, au cas qu'elles ne fussent quatre en nombre: Et la Providence en fit joindre une quatriéme, mais si promptement, que ce bon Pasteur estant en admiration, dit à la premiere, que pour passer outre, elle devoit tirer le consentement des Parens. Il ne croyoit pas que des personnes prudentes se laissassent persuader aux propositions d'une fille pour une chose de telle importance, où il n'y avoit ny fond, ny appuy. Anthoinette alla traiter avec tous les Parens, qui luy dirent sans façon qu'elle disposast de leurs filles, & de leurs moyens à son gré. Son Pere même y consentit, à la priere de son Curé; qui voyant la faveur de Dieu, comme toute palpable, donna commission à un Prestre de sainte vie, nommé Monsieur Helain l'Heritier, de diriger ces quatre filles; ce qu'il accepta, & fut Confesseur de la Maison de sainte Vrsule d'Ambert jusqu'à sa mort. Luy, & les filles ne voulurent point choisir l'Ordre qu'elles embrasseroient, que par le conseil des RR. PP. Iesuites, qui furent d'avis qu'elles se rangeassent à l'Institut de sainte Vrsule, & qu'elles allassent au Puy en apprendre les pratiques chez les filles de la Congregation de Nostre-Dame, qui estoient encore seculieres, & dans l'employ d'Vrsulines.

Mille difficultez s'éleverent pour empescher leur voyage, & la contradiction fut telle, qu'Antoinette Micollon ne pouvoit plus approcher de ses Compagnes, sans estre huée & sifflée comme une insensée. Deux la quitterent sur le point de partir; mais elle eut l'adresse de les regagner. La veille de son depart son Pere retracta sa permission, y estant poussé par sa femme, qui feignoit qu'Anthoinette en usoit si mal, qu'elle luy deroboit ses hardes. Nostre Pretendante sans perdre cœur, chercha secrettement un cheval, & à neuf heures du soir, elle alla, suivie d'une servante à deux ou trois Maisons se r'abaisser jusqu'à ce point de demander quelque aumône, à des gens qui avoient autre fois servy

son Pere, & qui luy firent ensemble trois écus. Ce fut toute sa provision.

Le lendemain de grand matin elle prit congé de sa Belle-Mere, qui de furie se jetta hors du lict pour courir apres elle, si bien que la fille en delogea encore plus viste, & ayant joint ses Compagnes au rendez-vous, elles prirent la route du Puy, fort bien accompagnées. Elles sejournerent deux mois à sainte Vrsule du Puy, les RR. PP. Iesuittes les visitoient fort souvent, afin de les instruire. Le R. P. Nicolas Goux en estoit le principal; il travailla sur tout à dresser la Sœur Antoinette, prevoyant qu'elle auroit le gouvernement en main. Cependant le peu d'Amis que ces filles avoient dans Ambert, tâchoient de leur trouver une Maison. Vn honeste homme de Marsac, qui s'apelloit Monsieur Vignole à qui on s'adressa, refusa la sienne, où il ne demeuroit pas. Et de plus il prenoit plaisir de faire chanter à ses enfans une chanson que l'on avoit faite en derision de ces Devotes. On dit que dans cette conjoncture, il vit sainte Vrsule en songe deux nuits de suitte, qui le reprit d'un air courroucé, & le menassa que s'il souffroit encore que l'on chantast cette chanson médisante, & s'il empeschoit que sa femme donnast sa maison à ses filles, il mourroit dans peu de jours. En se reveillant la seconde fois, il se sentit fort malade; de sorte qu'il deffendit à ses enfans de plus chanter la chanson, sous peine d'estre desheritez; & ordonna à sa femme de donner sa maison. Cela fait, il se trouva guery, & fut toûjours si affectionné aux Vrsulines d'Ambert, qu'il leur fit d'autres charitez, & y mit une de ses filles qui y a esté Religieuse.

Les Parens de ces quatre filles les allerent querir au Puy, & les ramenerent à Ambert, à dessein de les retirer chacune à part; mais en passant par la maison qu'on leur avoit apresteé, elles furent si habiles à se jetter dedans & à s'y enfermer, que leurs Parens de colere & de dépit ne les voulant plus voir ny assister, les laisserent-là à l'abandon, un mois entier.

CHAPITRE

CHAPITRE TROISIEME.

ELLE COMMENCE L'ESTABLISSEMENT DES VRSVLINES dans Ambert, dans Clermont, & dans Tulles.

LA Sœur Antoinette fut commise Superieure des autres, le lendemain de leur arrivée à Ambert, apres qu'elles eurent fait les vœüs simples. En toute leur Maison il ne se trouva qu'un lict, & point d'autres meubles. Quelques personnes charitables les aiderent à soûtenir leur vie, jusqu'à ce que leurs Parens, reduits enfin à la raison, leur donnerent à chacune deux cens écus, & les meublerent passablement. Elles obtinrent permission de chanter au Chœur l'Office de Nostre-Dame, de faire toutes les fonctions d'Vrsulines, de prendre tel habit de modestie qu'il leur plairoit, & de recevoir des filles en leur Communauté; ce qu'elles executerent sans delay. Ce fut le jour de l'Ascension 1624. & fort solemnellement, qu'elles prirent de nouvel habit, selon qu'il avoit été monstré en esprit à la Mere Antoinette, pendant qu'elle estoit dans un Convent. Elle demeura toute la matinée à genoux dans l'Eglise, & se retira, qu'une grosse apostume qu'elle avoit, se creva sans qu'elle en fut incommodée.

Tous les Dimanches & festes elle catechisoit une soixantaine de petites filles pour toutes les autres; en sorte qu'au bout de neuf mois, qu'elle partit pour Clermont, ces pauvres femmes firent de grands efforts pour la retenir. Elle & ses Compagnes estoient les guides & les Meres spirituelles des filles & des femmes d'Ambert, & en moins d'un an, cette ville se changea & se reforma notablement. Dieu l'assura interieurement qu'elle ne demeureroit point, qu'elle n'en feroit plusieurs autres Maisons de son Institut. Et peu apres Monsieur Thourillon son Oncle, Chanoine de Clermont, luy promit de fonder un Monastere en la même Ville, pourveu qu'elle y voulut venir. Elle y consentit, & pour s'y preparer, elle Communia tous les jours l'espace de six semaines, & ne prit presque d'autre nourriture, quelque violence qu'elle se fit. Elle demeuroit assez long-temps sur la neige, & se servoit d'autres fortes de mortifications, qui la firent tomber malade deux fois de suite; & à la derniere fois chacun desesperant de sa vie, elle se mit dans un estat de parfaite resignation, comme d'elle-même, & s'offrit à Dieu d'une affection absolue pour tout accomplir sa sainte volonté. Cela

fait, elle se fit conduire à toute peine, à la Chapelle, où elle fit sa priere, sans sentir de mal: Et en reiterant la consecration de soy-même à Dieu, elle entendit ces paroles; *Ma fille, tu ne mourras pas par de quarante quatre ans d'icy.* Elle eut une crise ce jour-là, & le lendemain fut restablie en parfaite santé.

Elle surmonta genereusement les oppositions que l'on fit pour sa sortie d'Ambert, & dés qu'elle y eut fait resoudre ses filles, elle s'échapa avec une Compagne & son Confesseur, & prit la route de Clermont. Trois filles qui l'y attendoient, son Oncle, & même toute la Ville l'accueillirent avec joye. Si-tost qu'elle eut cõmencé, & un peu avancé la Maison, nonobstant mille obstacles, Monseigneur Louchini d'Estein Evesque de Clermont, promit de la voiler & ses Compagnes, & de recevoir leurs Vœux. A ces fins l'Octave de Pasques 1618. il celebra la Messe Pontificale dans l'Eglise des Carmes. A l'Epistre le Parein de la Mere Antoinette Monsieur d'Aubiere, & sa Mareine Madame d'Estein Mere de Monseigneur, la conduisirent au pied de l'Autel, où on luy donna l'Habit de Novice, & aux Sœurs Anne Laurenson & Marie Teisat, puis à la fin de la Messe elles firent leur Profession, & receurent le voile noir des mains du même Seigneur Evesque: Et en même temps quatre autres Sœurs qui restoient, eurent le voile blanc, le tout conformement aux ceremonies marquées dans le Pontifical Romain pour la consecration des Vierges. Elles retournerent apres à leur Maison, qui fut dessors sous closture. Le lendemain ces bonnes filles éleurent la Mere Antoinette pour Superieure, mais il luy fallut un commandement exprés de son Prelat pour l'accepter.

En gouvernant sa petite Communauté, elle eut inspiration de procurer l'establissement des Prestres de l'Oratoire dans Clermont de même qu'elle avoit fait celuy des Recollets dans Ambert. Elle en vint à bout; & leur donna la Maison de son Oncle le Fondateur, qu'elle avoit quittée pour une plus grande, & leur fit d'autres biens. Par reciproque ces RR. PP. se rendirent tres affectionnez à assister les Vrsulines de Clermont, & y celebrerent encore aujourd'huy leur sacrifice. Cependant le bruit s'épandit par l'Auvergne, que la Religieuse des mêmes Vrsulines s'en-avoit enfuiée, à cause qu'elles n'avoient point de Bulle de Rome. Et Monseigneur leur Evesque leur deffendit de recevoir aucune fille à la Profession. La Mere Antoinette dans cette fâcheuse conjoncture, prit dessein de s'adresser aux Vrsulines de Paris, pour en tirer une Religieuse qui leur vint faire part de leur Bulle & de leur Regle.

Elle écrivit expressément pour cette affaire ; mais une Sœur de Clermont retint sa Lettre, & la persuada d'attendre encore. Presque en même temps elle sçeut que Monseigneur le Cardinal de Sourdis avoit eu une Bulle pour ses Vrsulines de Bordeaux, alors elle fit ses diligences pour avoir la participation de cette Bulle : elle engagea un Pere de l'Oratoire à faire pour ce sujet deux voyages à Bordeaux, sans l'effet desiré ; mais il s'en ensuivit un autre à quoy l'on ne pensoit pas, qui fut un établissement d'Vrsulines dans Tulles, par où le Pere Negociateur passant & repassant, il fit tous les menagements necessaires, s'asseurant du zele de la Mere Antoinette, laquelle embrassa cette œuvre de grande affection.

Mais son Superieur & ses Sœurs ne la vouloient point laisser aller, & le demon même essayoit de luy en donner du degoust. Vn jour comme elle recommandoit cette affaire à Dieu, elle se sentit fortifiée par ces paroles, *Ma fille pourquoy te laisses-tu tant abattre à la tentation ? Entreprens pour l'amour de moy l'établissement de Tulles. Tu dois estre beaucoup servie. Et je seray toûjours avec toy.* Quand elle dit adieu à ses filles de Clermont, la douleur leur fit jetter de si hauts cris, que tout le voisinage en retentit. De sorte qu'en moins d'une heure leurs Amis & autres investirent la porte comme un corps de garde, avec un si grand tintamarre que l'on eust dit que c'estoit le saccagement de la Ville. La Mere fit semblant de celer à cette violence ; Et quelques heures apres pendant que l'on disoit Vespres au Chœur, elle sortit du Monastere & entra dans le carosse preparé. On courut encore pour s'arrester, mais le carosse gagna le devant. Et ainsi elle sortit triomphante de l'affection des Habitans de Clermont le vingt septiéme d'Aoust 1618. y laissant dix huit filles qu'elle avoit toutes revestuës de l'Habit religieux. Par le chemin on luy donna du linge & à ses deux Compagnes, car elles n'avoient rien emporté. Madame de Montsans les receut chez elle comme des Anges du Paradis, & Madame la Comtesse de Dalet sa fille les retint sept jours en son Chasteau à cause des debordemens des eaux. Enfin elles arriverent à Tulles le quatriéme de septembre, & furent conduites avec grand apareil en une maison de loüage, garnie de quelques meubles. Bon nombre d'Ecolieres emplirent bien tost ces nouvelles Classes, les personnes de la Ville offrans portées à les y envoyer.

La Mere Antoinette resista fortement à quelques gens qui vouloient établir à Tulles des Syndics sur les Vrsulines, pour avoir

l'administration de leur bien. Elle pensa quitter la Ville dans cette contestation, aimant mieux ne point faire d'établissement que de soûmettre ses Religieuses à la conduite des Seculiers; mais elle ne pust empêcher que tous les jours on ne vinst redemander les meubles de la maison, de sorte qu'elle devint si dénüée que tout y manquoit. Outre cela, un an se passa sans qu'il s'y presentast de filles pour y estre Religieuses. Monseigneur l'Evesque de Tulles honora la Mere Antoinette de sa visite, luy conféra le Sacrement de Confirmation, où elle prit le nom de Colombe du S. Esprit. Il n'y avoit plus que le deffaut de Bulle qui tinst en inquietude nostre Colombe. Elle desiroit avec ardeur l'union de toutes les Vrsulines, qui n'estoit pas difficile en ce temps-là, pour le peu de Convens qu'il y en avoit. Elle en prit les moyens qui estoient tres-bons, mais qui ne réüssirent pas, & de plus elle poursuivoit la communication d'une Bulle, pour avoir la stabilité de sa Profession, qui sans cela ne la rendoit point Religieuse. Sur ces entrefaites, il arriva une Bulle pour une Maison particuliere, dont on luy envoya copie, où il n'estoit fait aucune mention ny donné pouvoir d'unir les autres. O Dieu quelle disgrace! & quelle mortification à cette bonne Ame! le coup de la mort luy eust été assurément plus doux, que de voir sa vie religieuse & celle de ses filles en langueur, & comme en incertitude, apres avoir fondé dans l'esperance prés d'un an; apres tant de travaux, de messages & de voyages où elle avoit consommé plus de six cens livres, s'étant pour ainsi dire le pain de la bouche, afin d'en subsistance à ceux qui negocioient cette affaire-là. Elle n'en desespera pas pourtant tout à fait, & pour ne rien épargner, elle même entreprit le voyage de Bordeaux avec une Novice & quelques Ecclesiastiques, qui penserent tous estre noyez en chemin. Elle demeura cinq semaines dans les Vrsulines de Bordeaux: Et enfin n'y voyant pas les choses disposées à ce qu'elle pretendoit, elles'en retourna à Tulles, & de là elle eut par Amis en Cour de Rome une Bulle expresse pour la fermeté, & pour le credit de son Monastere, & des autres qu'elle voudroit établir. Suivant cette Bulle, elle se soûmit au Noviciat, & à l'Habit prescrit, prenant la ceinture de cuir de S. Augustin. Son Noviciat accomply, elle renouvella ses Vœux & de vingt-quatre filles qu'elle avoit, plusieurs firent aussi Profession en même temps. Et c'est de jour de cette renovation qu'elle est censée vraye Religieuse, comme depuis la reception de la Bulle, sa Maison fut un veritable Monastere authorisé du S. Siege.

CHAPITRE QVATRIEME.

DES MERVEILLES QV'ELLE FIT A TVLLES, ET DES merveilleuses graces qu'elle y receût.

QVAND la Mere Colombe fit commencer les bâtimens de Tulles, elle n'avoit que quatre francs qu'elle donna au Maçon qui mit la premiere pierre. L'argent luy venoit apres inespérément, & à mesure qu'elle en avoit besoin. Vne fois qu'elle manquoit de blé, quelqu'un luy en envoya une charettée, qui se multiplia de plus de cent septiers dans le grenier. Vne fois que la Mere Colombe meditoit aux pieds de Nostre-Seigneur, sur les moyens d'avoir des Constitutions pour ses Religieuses, il luy fut dit distinctement au fond du cœur; *Mets la main à la plume, & fais-en, je t'assisteray.* Le même jour elle commença à en dresser, suivant en partie celles qu'elle avoit laissées à Clermont, & en partie celles de Paris, dont elle avoit eu copie. Apres elle les fit voir aux R.R. PP. Iesuites qui les trouverent bien. Elle insera au commencement la Regle de S. Augustin, puis ayant eu l'aprobation de son Prelat, elle les donna à ses filles de Tulles & aux autres Monasteres qu'elle établit depuis.

Dans une persecution qu'elle ressentit vivement, elle fit ses plaintes à Nostre-Seigneur, qui au lieu de la consoler, permit au contraire que le Demon vint à elle pour la tromper, en luy disant d'une voix douce; *Ie t'avois bien predit tout cecy avant ta sortie de Clermont. Tu vois maintenant que cet établissement n'estoit pas de la volonté de Dieu. Tu t'es amusée à cette voix interieure que tu entendis à Clermont, & pour luy obeïr, tu as entrepris cette affaire; mais sçache qu'elle venoit du Diable. Que feras-tu à present pauvre fille? La mort te seroit meilleure que la vie, & tu ne feras pas mal de te la procurer.* Ces paroles malignes & empoisonnées la mirent en telle détresse, qu'elle tomba par terre & demeura une demie-heure empoisonnée. En cette extremité son Sauveur se découvrit à elle, & luy inspira une nouvelle vigueur par ces mots de consolation. *Leve toy, que fais-tu là toute abatuë? Lorsque les Iesuites seront établis dans cette Ville, ils t'aideront plus que tes mal-veillans ne te pourront nuire. Procure donc leur établissement.* Elle se releva pleine de force & de clarté, & en suitte traita leur venüe si efficacement, que peu de jours apres, deux Peres de la Compagnie de Iesus pri-

rent possession de la Maison qui leur fut destinée par l'ordre du Lieutenant general. La Mere Colombe fut si dés interessée, qu'elle leur ceda volontairement deux mille livres, que la Ville avoit assignée à son Monastere. De plus elle les fournit des meubles plus neceſſaires, les nourrit l'espace de quelques mois, jusqu'à ce que leur College fut en état, & porta plusieurs Demoiselles à leur faire du bien. Le Ciel recompensa les soins de la Mere envers ces Serviteurs de Dieu Tout le Careſme de cette année-là elle jeûna, ce qu'elle n'avoit pû faire quelques années auparavant. Les filles se presenterent pour estre Religieuses en si grand nombre, qu'en moins de deux mois elle en receut sept. Et ces bons Peres éleverent autant la gloire de l'Institut des Vrsulines, que d'autres la voient voulu rabaiſſer.

La Mere Colombe choiſit entr'eux le R. P. Anginot pour son Directeur. Il reconnut bien tost en son Ame quelque chose de grand, & l'excita fort à l'assiduité à l'Oraiſon mentale, dont l'embaras des affaires l'avoit divertie. Le demon l'en détournoit de son côté, & la rendoit lente à s'y resoudre; mais entendant un jour lire à table les peines de sainte Thereſe en cas pareil, elle se sentit bleſſée comme d'un dard, & elle fut obligée de sortir du Refectoir pour donner air à sa douleur, & pleurer tout à son aise. Cette touche eut la force de la déterminer à l'Oraiſon: Elle s'y adonna plus que jamais, & y receut des lumieres & des douceurs nompareilles, avec des secours admirables, tant pour son utilité que pour celle de ses Monasteres. En voicy un qui en contient plusieurs, & qui faiſant autant à l'honneur du R. P. Coton, qu'à celuy de la Mere Colombe, merite d'estre publié.

Cette Mere dans une de ses Oraiſons extatiques, eut l'esprit élevé jusqu'au Ciel devant la tres-sainte Trinité, *Que je vis*, dit-elle, *sans forme ny figure; mais quelque chose de si grand, de si mysterieux, & si remply de splendeur & de gloire, que je ne le pouvois soûtenir. Et dans cette grandeur je me voyois si petite, qu'un atome au rayon du Soleil, avoit plus d'aparence que moy. Alors j'entendis les trois divines Personnes, dire sans entr'elles, que ferons-de cette fille? A quoy le Fils de Dieu répondit: Nous nous en ſervirons pour nostre gloire; nous l'exaucerons bien; mais de peur qu'elle ne chope, donnons luy un guide en la terre, & recommandons-le à nostre bon Serviteur & Amy.* En même temps on luy montra un venerable Iesuite plein de majesté & élevé en un siege eminent. Dieu la presenta à ce Pere, qui la receut & luy promit assistance de sa part & des siens. *Je me voyois*, dit-elle, *si peu de chose auprés de luy, que je n'osois paroistre; & je ne pouvois*

dit, que ces mots d'un cœur tout embrasé; *Toute vostre, mon Dieu, toute vostre, pour ce qu'il vous plaira.* Elle avoit un tres-grand desir de sçavoir quel estoit ce Iesuite; & ayant tout en tremblant pris la hardiesse de le demander à Dieu, il luy répondit; *C'est nostre fidele Seruiteur, que tu n'as pas encore veu, mais tu le verras ici que tu le vois maintenant, & il t'aidera beaucoup. Son exemple te seruira, & pour lors tu sçauras que ce qui t'a esté dit & montré, n'est pas une illusion.* La Mere Colombe conserva une si forte idée de cette vision, qu'elle ne s'effaça jamais de sa memoire.

Vn an apres le R. P. Pierre Coton, comme Provincial de la Guyenne, fit sa visite au College de Tulles, & s'accorda de Prêcher aux Vrsulines un jour que deux filles y prenoient le voile. Ce jour venu, il n'eut [illegible] plûtost monté en chaire, & fait le signe de la Croix, qu'il [illegible] interieurement à la Mere Colombe: *Ma fille, voila le Pere que [illegible] en ton Oraison, découvre luy ton cœur, il t'aidera particulierement [illegible] chose importante au bien de cette Maison; & son exemple te seruira parmy les tiens.* Le Sermon estant finy, elle alla voir ce Maistre qui luy estoit donné du Ciel, & elle en fut parfaitement satisfaite. Il penetroit son interieur mieux qu'elle-même. Il l'asseura qu'elle marchoit par une bonne voye, qu'il en estoit certain, & que pourtant elle s'humiliast toûjours. Il luy donna mille autres bons conseils en diverses visites; Et sur le recit qu'elle luy fit de la vision qu'elle avoit eüe de luy, il luy dit en se confondant, *Reconnoissons le fond de nostre neant, & les grandes misericordes d'un Dieu qui nous aime si fort. Tant que je viuray, je vous aideray. Je vous recommanderay à nos Peres du College, & diray à vostre Directeur tout ce qu'il vous faut, puisque c'est la volonté du grand Maistre.*

Et luy fit voir une des ses Novices [illegible] luy rien dire de ce qu'elle en pensoit. Le Pere regarda fixemẽt cette fille & luy demanda si elle estoit bien obeissante; elle répondit, *tant que je puis, mon Pere.* Sans autre discours il la congedia; puis il dit à la Superieure, que cette creature estoit trompée & qu'elle s'en deffit. Nostre Superieure surprise de la lumiere du Pere, luy remôtra que sur le pied de quantité de visions que cette fille avoit, & qui la mettoient en doute, tous les Religieux excepté le R. P. Recteur des Iesuites, tenoient qu'elle estoit bien conduite. Le Pere repartit, *Il est certain qu'elle est trompée par Sathan, & qu'elle n'a pas esté long-temps amie de Dieu, partant vous la devez renvoyer sans delay.* Alors la Mere luy declara que cette Novice passoit pour une Beate; que toute la Ville recouroit à elle dans ses maladies & autres besoins; car il sembloit

même qu'elle eust le don des miracles, auec la connoissance des choses éloignées, des affaires de la Cour & de la Guerre, dont elle disoit des particularitez qui se trouvoient veritables. Qu'elle parloit hautement de la plus sublime Theologie. Qu'elle estoit apparemment simple, sincere & si humble qu'elle se portoit à faire la cuisine, bien qu'elle fust de naissance & Religieuse du Chœur. Qu'enfin Mr le Grand-Vicaire l'honoroit, les Religieux luy demandoient sa benediction, & toutes ses Religieuses en estoient entestées. Tout cela & cent autres raisons qu'elle objecta, rendoient ce renvoy comme impossible; nonobstant le Pere Coton la pressa de le poursuivre, disant que Dieu luy en faciliteroit les moyens, & il ne quitta point la Mere Colombe qu'elle ne luy eust promis de faire en cela son devoir.

Elle s'arma pour ainsi dire d'un front d'acier pour resister à ses Religieuses, à des personnes tres-considerables à qui cette fille apartenoit, & à la plus part de la Ville qui y prenoit interest. Ainsi elle tint ferme mal-gré les prieres, les menasses, les reprochez, & l'authorité des uns & des autres. On luy offrit jusqu'à dix mille livres, pour l'obliger à garder cette fille. Et voyant qu'elle n'en estoit pas plus emeüe que du reste, on usa de force, & on vint en armes avec un commandement absolu de ses Prelats pour la contraindre. Mais par bon-heur la fille estoit sortie un moment auparavant que l'on eût aporté cet ordre; tellement que le Monastere fut délivré de ce pernicieux sujet. Le R. P. Coton & la Superieure des Vrsulines furent fort blâmez d'avoir fait sortir une Sainte de leur Ville, (car elle s'estoit aussi retirée de Tulles,) mais Dieu permit que cette sainte pretendüe ne pust encore demeurer dans un autre Convent; & qu'en estant sortie, elle se laissa seduire, revint à Tulles avec l'enfant qu'elle avoit eu, & fut reduite à mandier son pain de porte en porte, n'ayant pas même de honte de paroître à celle des Vrsulines. La Superieure la fit voir à sa Communauté en ce déplorable estat, de quoy les Religieuses furent toutes consternées, & bien davantage, quand cette miserable leur confessa que tout son fait n'avoit esté qu'imposture & illusion. Cet exemple profita à la Communauté. Depuis & l'an precedent du R.P. Coton, fut *son ombre*, que Dieu avoit dit à la Mere s'en devoit servir en une chose importante.

Au dernier voyage qu'il fit à Tulles, il dit à cette chere Colombe, en prenant congé d'elle, *Adieu ma fille, nous ne nous verrons plus en ce monde; S. Ioseph nous fera la grace d'aller au Ciel.* Peu de temps aprés, elle sceut qu'il estoit mort le jour de S. Ioseph. Et comme en

en fuitte elle recommandoit son Ame à Dieu, il luy fut répondu, *Ma fille, c'est une pierre qui est en son centre dans ma gloire, d'où il t'aidera. Priez-le.* Vne certaine personne dans Tulles, tomboit souvent dans un peché notable. La Mere Colombe luy donna un *Agnus Dei*, où elle avoit enfermé une signature du R. P. Coton, & tant que cette personne l'eut, elle ne commit point ce peché-là; mais l'ayant perdu, elle fut aussi tôt vaincuë de sa foiblesse; ce qui confirma de plus en plus la creance de la saintetè du Pere.

Le Gouverneur de la Province, delibera de marier un de ses domestiques avec une heritiere, qui estoit en pension aux Vrsulines de Tulles, & qui y vouloit demeurer. La bonne Superieure eut recours à Dieu; Et elle vit en esprit une procession de Vierges, parmy lesquelles elle apercent cette Pensionnaire, âgée seulement de douze ans. Le Gouverneur parut aussi, faisant effort pour la ravir à cette belle Compagnie; mais au même instant il fut dit à la Mere; *Secourez la, je vous la donneray pour Religieuse: Prenez ce Puissant au collet, & l'abattez.* Il luy semble qu'elle le fit, & mit en fuitte grand nombre de gens qui l'accompagnoient. Aprés une voix luy dit. *Tout cecy arrivera, afin que le monde ne triomphe pas des Epouses de* IESVS-CHRIST. L'évenement verifia la vision; car le Gouverneur ne put pousser l'affaire à bout, quoy qu'il vinst en personne, & en main forte dans la Ville, & qu'il eust intimidé le Tuteur de la jeune Demoiselle, qui coupa ses cheveux, & les envoya au Gouverneur, pour marque de sa resolution. Et la Mere Colombe se croyant obligée de la seconder, eut tant de fermeté, que quelque violence dont on usast, on ne la pût intimider. Le Gouverneur fort indigné, luy manda qu'il feroit investir son Convent de dix mille Soldats, pour en tirer la fille. Mais elle luy fit réponce d'une Ame grande, & d'une esperance forte, qu'elle en auroit plus pour elle que contre, parce qu'asseurement les onze mille Vierges s'interesseroient pour la conservation d'une Vierge, qui estoit dans leur maison. Enfin le Gouverneur se retira, avoüant de bonne foy, qu'il n'avoit jamais veu de fille si courageuse, que la Superieure des Vrsulines. La Demoiselle fut Religieuse, & profita si bien sous la conduite de la Mere Colombe, qu'entre soixante-six autres Religieuses du Monastere de Tulles, cette Mere fut choisie pour l'envoyer avec quelques autres à l'établissement d'Espallion.

Avant que la Mere Colombe partist de Tulles, elle y fut frappée de peste, (le pays en estant fort affligé) toutesfois par l'invocation de S. Roch elle en guerit. Et un établissement se presentant à faire à Beaulieu, elle quitta ses cheres filles de Tulles, aprés avoir de-

meuré dans cette Ville environ quatorze ans ; Et laissant le Monastere bien bâty, & rentré suffisamment, elle alla à Beaulieu, munie à son ordinaire de confiance en Nostre-Seigneur, pour toute fondation. Elle n'y sejourna que six mois ; mais elle y mit tout en si bon estat, qu'estant pressée par Madame la Comtesse de Clermont de Lodeve, pour se rendre à Espallion, elle s'y achemina, prenant en repassant par Tulles six Religieuses propres pour l'assister. Au bout de trois ans elle vit là une fleurissante Communauté. Elle y demeura bien dix-sept ans, y travailla, & y souffrit du moins autant qu'ailleurs : aussi quand elle en sortit, c'estoit une Maison des mieux reglées, & accommodées en bâtimens, & remplie de tres-bons Sujets.

Le même Evêque, qui avoit receû la Mere Colombe à Clermont, la r'apella pour Arlanc l'an 1650. Monseigneur d'Aulonne, suffragant de Clermont, protegea fort les Vrsulines d'Arlanc ; Et par cette raison elles n'eurent pas de peine pour le temporel : Mais au lieu, elle souffrirent au double à l'égard du spirituel, parce que cinq ans durant, la reception des filles à l'habit, & à la Profession y fut interdite. Cét orage suscité par quelques anciens mal-veillans de nostre Colombe, ne luy osta pas la confiance que Dieu feroit reüssir son œuvre ; & effectivement elle ne fut pas confonduë, la Maison venant à prosperer au de là de ce qu'elle s'estoit promis. Le Monastere d'Arlanc fut le sixiéme & dernier établissement.

CHAPITRE CINQVIEME.

QVELQVES VNES DE SES REVELATIONS EN FAVEVR des Vrsulines. Ses vertus en abregé. Et son trépas.

LE Saint Esprit, qui est le grand Maistre du divin Amour, l'avoit gravé au cœur de la Mere Colombe, dés sa tendre jeunesse, & dessors elle n'agissoit que par le motif de ce pur amour. Elle y fit de si grands progrés avec le temps & l'exercice, que son cœur estoit une vraye victime d'amour. Quelquefois elle en ressentoit des assauts si violens, qu'elle estoit contrainte d'éclatter en soûpirs, sans faire reflexion, si on l'entendoit ou non. D'autresfois elle demeuroit pâmée, & il falloit l'emporter de l'Oraison, ou de la Communion, en sa chambre. Ces transports luy duroient ordinairement dans leur vehemence, quatre jours de suitte. Et dans ce

temps là, elle recevoit des visites, & de communications intimes de l'Epoux sacré. Plusieurs années consecutives, la sainte Humanité de Iesus luy fut presque continuellement presente, par une veüe intellectuelle, qui produisoit des effets merveilleux dans son Ame. De marquer en combien de façons le même Seigneur Iesus a daigné se communiquer à elle, la tendresse qu'il luy a témoignée, & les divines privautez avec lesquelles il prevenoit & surpassoit ses desirs & sa confiance, c'est une chose impossible; comme aussi d'expliquer les sublimes degrez de contemplation d'union, & de transformation, où Dieu la élevée. On a quantité de remarques de ses revelations, touchant les saints Mysteres, les Festes de Nostre-Dame, & de plusieurs Saints & Saintes, que l'on passe icy sous silence, pour ne pas exceder en longueur. Mais on ne doit pas priver les Vrsulines de tout ce qu'elle aprit de Nostre-Seigneur, à l'avantage de leur Ordre. En voicy donc une bonne partie.

Estant dans un raviſſement, où le même Seigneur se manifestoit à elle, avec une incomprehensible bonté, elle se sentit poussée à luy faire cette demande, avec une confiance, qui jamais ne diminuoit son respect. *Pourquoy, Monseigneur, envoyez-vous tant de Dames riches, & de qualité aux Carmelites, pour y estre Religieuses, & qu'aux Vrsulines, au moins à celles que j'ay fondées par vostre commandement, il ne s'y en offre point de pareilles? Tout le monde s'empresse à appuyer les Carmelites; & les pauvres Vrsulines semblent estre abandonnées de tous: Seigneur je le sçay par mon experience.* Nostre-Seigneur luy répondit: *Ma fille, les Vrsulines avec les Peres de ma Compagnie, sont les portraits de ma vie conversante. Ie n'ay pas apellé pour mes Apostres des Rois, ny des grands Seigneurs; mais bien de pauvres gens, pour montrer que des petites choses, j'en sçay tirer de grandes. Si je n'ay pas envoyé dans tes maisons de ces personnes eminentes, sçache qu'il n'estoit pas à propos: car des le commencement elles eussent tout renversé. Il leur eust fallu des privileges, & des dispences, qui ne se doivent donner, que pour des causes legitimes. Mais encore, Seigneur*, reprit la Mere, *permettez moy de vous demander d'où vient, que ne recevant que des jeunes filles, & la plus-part de mediocre naissance, il les faut tant éprouver, & ne leur parler qu'avec admonitions, tant leur vocation est combattuë & éloignée? Et au contraire les Carmelites éprouvent (ces Dames ayant qu'elles soyent) & cependant elles y demeurent en grand nombre?* A quoy Nostre-Seigneur voulut bien répondre au long, & en cette maniere; *Ma fille, il est necessaire que je reprouve des filles jeunes, pour les ranger de bonne heure à l'esprit de mon Institut, qui est l'humilité, la mortification, & la charité, pour*

apprendre à se servir elles-mesmes, & à servir les enfans. Les jeunes filles sont plus flexibles, & faciles à dresser que des Dames, qui une commande en Maistresses. Touchant ce que tu dis qu'il est besoin de les caresser; je me suis comporté ainsi envers mes Apostres. Quelles paroles plus agreables, que celles, où je promis à S. Pierre les clefs de mon Eglise, & les autres grandes promesses que je fis à luy, & à ses Compagnons? Puisque ton Institut a tant de rapost à ma vie, & à l'Apostolat, tu ne dois pas trouver étrange que les personnes que je destine à tes Monasteres, soyent conformes à mes Apostres. Ton Institut n'a pas apparamment, une mortification exterieure, qui touche d'ordinaire les gens du monde. Il est donc necessaire de disposer les filles à l'esprit de sujetion dés la jeunesse, pour l'abnegation de soy-mesme, & pour le service du prochain. Sçache de plus, que si tu vois le monde affectionné aux Carmelites, qu'elles n'ont pas pourtant manqué de traverses, & n'en sont pas encore quittes. Et que puisque les hommes en prennent tant de soin, je n'ay pas tant à y contribuer; Mais pour toy, & tes Monasteres, tu peux voir par les evenemens quel soin j'en prens. Et j'en prendray toûjours, tant que tu auras plus recours à moy, & à mes serviteurs, qu'aux gens du monde. La Mere poursuivant son Dialogue, s'informa pour quoy si rarement les Veuves se rendoient Vrsulines: Et son Bien-aimé Iesus, pour la satisfaire pleinement, luy tint encore un assez long discours, contenant en abregé, que son Ordre estant dedié à sainte Vrsule, & aux onze mille Vierges, il vouloit que la fleur du Lys, qui marque la virginité, y fust plus entiere. Il l'asseura que cét Ordre luy estoit tres-agreable, & qu'il l'aimoit tendrement, comme ayant le bien uni, avec l'honneste. Puis il conclud en luy disant; *Vis donc consolée, & aprend que devant les yeux du monde, l'exterieur de plusieurs Religions devance l'interieur; mais aux Vrsulines, l'interieur y surpasse l'exterieur, & je m'y plais beaucoup. Laisse-moy faire, humilie toy, & m'aime toûjours.*

Nous avons déja parlé des desirs empressez de la Mere Colombe, pour l'uniformité de toutes les Vrsulines. Dieu qui en estoit l'Autheur, estant un jour tres-proche d'elle à l'Oraison, selon son sentiment, elle renouvella toutes les Prieres qu'elle luy faisoit depuis onze ans, sur ce sujet là. Et alors il luy fut répondu. *Si tu ne le vois, resigne toy. C'est une œuvre à ma gloire, mais l'homme est en sa liberté. Il y aura des obstacles, mais aussi la recompence en sera eternelle.* Ces paroles, & beaucoup d'autres semblables sur le même point, que son divin Epoux luy dit, en diverses occasions, embraserent si fort le cœur de la Mere Colombe, qu'elle eust, dit-elle,

cours les quatre coins du monde, pour poursuivre, & avancer cette union. Et elle croyoit fermement, que si toutes les autres Vrsulines eussent connu son importance, elles y auroient conspiré unanimement.

Nostre Seigneur, qui avoit dressé cette belle Ame à la vie spirituelle, luy donna mille instructions pour la pratique solide des vertus, & pour luy faire aimer la Croix. Voyons succintement comme elle les mettoit en usage. Quatre vertus ont toûjours esté les quatre elemens de son cœur. L'humilité estoit l'air qu'elle respiroit sans cesse, & dont ses actions estoient toutes penetrées, bien qu'elle essayast de les rendre invisibles, comme l'air. L'obeïssance la tenoit preste à recevoir toutes les formes de la volonté de Dieu, de même que l'eau prend la figure des vases, où on la met. La patience la rendüe ferme à mille peines, qui ont servy à son Ame, comme le labour à la terre, pour la fertiliser. Enfin la charité a esté le beau feu, qui a animé sa vie, & sa vigueur spirituelle.

Elle s'éloignoit d'elle-même, des choses extraordinaires, & elle n'eût jamais parlé de celles qui luy arrivoient, si elle n'eust esté obligée de les manifester à ceux qui conduisoient son Ame. Elle recevoit ces sortes de graces avec la même peine, où seroit (disoit-elle) un idiot de Berger, que le Roy par divertissement auroit élevé sur son trône, ayant commandé à ses Princes de l'honorer; parce que ne sçachant quelle contenance tenir, il aimeroit cent fois mieux retourner derriere son Troupeau, que de demeurer en ce haut état, qui ne luy est point propre. Qu'ainsi son Ame confuse des faveurs divines, & ignorante, de la maniere dont il les falloit reconnoistre, aspiroit toûjours à la voye commune, qu'elle prisoit nompareillement. Cette Mere estoit une Colombe sans fiel, sans fiste, & sans duplicité, qui recevoit les injures, non seulement avec indifference, mais même avec joye. Et ne croyant jamais que l'on fist tort à sa personne, elle ne se plaignoit qu'à Dieu, dans les rencontres fâcheuses, pour attirer la force de les bien supporter. Estant une fois en perplexité, touchant l'entreprise d'un établissement, elle pria instamment sa Superieure, de luy en faire un commandement absolu. Et aprés l'avoir eu, de même qu'il fust sorti de la bouche de Nostre Seigneur, elle s'y en alla resolüe, & consolée.

Vingt deux ans avant sa mort, tout le sensible de la grace luy fut soustrait, elle marcha dans la voye commune, & elle souffrit l'absence de l'Epoux Celeste, un si long temps, aprés en avoir eu

tant de visites, tant de caresses, & tant de joüissances, portant cette privation avec paix, & égalité; de sorte qu'il n'en parut rien à son visage, bien qu'elle en perdist le sommeil, & qu'elle poussast de frequens gemissemens vers son divin Epoux, l'appellant même à haute voix, quand elle ne pensoit pas estre entendüe. Toute la vie de cette pure Colombe, se peut dire un tissu de travaux, de persecutions, de calomnies, même quelquefois contre son honneur, depuis qu'elle fut Religieuse. Vn Chirurgien de Clermont, appellé dans les Vrsulines pour une malade, se servit de cette occasion, pour se plaindre d'un mécontentement pretendu contre cette innocente Colombe. Il luy dit tout ce que son esprit envenimé luy dictoit, & la traitta avec outrage. Elle l'écouta sans le contredire, de sorte que s'il en fait son Panegyrique. Et quand il en finy, elle s'en alla toute gaye devant le S. Sacrement, & s'ouvrant de bonne grace son cœur, elle dit à son Roy debonnaire. *Voilà mon Seigneur, un beau bouquet d'injures, que je viens de recevoir pour vostre amour.* Le mesme Chirurgien luy recommença ce cantique d'opprobres, devant une grande Assemblée, qui par la douceur de la Mere, jugea bien qu'il avoit tort, & le fit sortir comme un forcené. Monseigneur l'Evesque de Tulles la visita une fois expressément, pour recevoir en personne ses plaintes, à l'égard de deux Chanoines qui l'avoient grievement offencée de paroles. Mais quelque biais qu'il prist, & quoy qu'il la menaçast même de l'excommunier, & d'emporter le S. Sacrement de son Eglise, si elle ne luy declaroit la chose comme elle s'étoit passée, il ne pût jamais tirer d'elle, que ce peu de mots. *Aprés avoir consideré l'exemple de mon Sauveur, pardonnant à ses ennemis, je n'ay garde Monseigneur, de poursuivre des satisfactions, ny de demander des vengeances.*

Elle quitta la Superiorité qu'elle avoit tenuë longues années, sans presque de discontinuation: Et comme elle pensoit joüir du repos, une personne de grande consideration, qu'elle avoit admise au Monastére, se broüilla avec elle, & la mit mal dans l'esprit de ses Religieuses, qui ébloüyes de la haute qualité de cette Dame, prirent ses sentimens. Ce changement touchà la Mere Colombe. Elle alla en decharger son cœur dans le sein de son Epoux, lequel émeu de compassion, parla à son Ame en cette maniere; *Ma fille, de quoy te plains tu? Souviens toy, qu'il s'a fallu arracher, comme par force, des affaires où tu estois presque ensevelie dans le bourbier: Ne te soucie point des paroles des creatures, mais sois Createur, & luy sois fidele.* Vne autre fois se sentant toute accablée, sous la pesanteur de cette croix, Nostre-Seigneur luy apparut, non pas avec les brillans de

gloire, dont elle l'avoit veu éclatter d'autresfois, mais avec un visage doux & pitoyable, comme s'accommodant à sa disposition ; Puis il luy dit avec un excez de bonté, & de misericorde ; *Ma fille, te voilà bien barrassée ; Quitte toute cette attache de Dame, & de creatures, & tous respects humains. Tu as esté trop complaisante à l'introduire, & à l'arrester dans cette Maison. C'est justice de s'en faire porter la peine. Seculieres, & Religieuses, ne s'accordent pas toûjours bien. Voila ma main, viens y reposer ta teste ; hors de moy il n'y a point de vray repos.* La Mere obeïssant à cette amoureuse semonce, pencha sa teste sur cette adorable main, qui l'affermit, & elle y retrouva le repos de son cœur, avec une paix, surpassant tout sentiment.

Cette incomparable Mere a esté dans un exercice ordinaire, & comme continuel de la royale vertu de charité. Il est aisé de s'en convaincre, par ce qui a esté dit jusques icy, sans qu'il soit besoin d'ajouter quantité d'autres choses, que nous retranchons, pour venir à sa mort, qui estoit le but de ses souhaits, & qui arriva à Arlanc d'une maniere fort prompte, quoy qu'elle n'en fust pas prise au dépourveu. Trois ans auparavant, ses entretiens avec ses filles, se terminoient ordinairement à sa fin, qu'elle disoit estre proche. Vn de ses desirs estoit qu'il n'y paruſt rien d'extraordinaire. Elle conserva toûjours l'esprit de simplicité, qui estoit son propre & naturel caractere, mais qu'elle sceut élever à une vertu Chrestienne. Et ce que quelques personnes blâmerent dans sa maniere d'agir, n'étoit au sentiment de ceux qui la connoissoient à fond, qu'un effet de cette bonté, & simplicité. Cependant ses forces diminuerent de plus en plus, & les infirmitez qui l'avoient accüeillie, augmenterent. L'onziéme de Mars 1659. son mal l'empêcha de Communier, mais non pas de se lever, ny de faire ses Prieres accoutumées. Elle disna fort legerement, se recrea en suitte avec ses Sœurs, puis tout d'un coup sur le midy, elle se leva comme entendant la voix de l'Epoux qui l'appelloit, & s'aprochant d'une fenestre, elle jettoit des œillades au Ciel. Au moment son visage changea, & se sentant defaillir, elle alla se mettre sur son pauvre lict, où à l'instant elle fut saisie d'apoplexie, en sorte pourtant qu'elle ne perdit point l'usage du jugement, ny de la langue, car elle dit quelques paroles d'adieu aux Religieuses, & receût l'absolution, & l'Extreme-Onction, puis elle rendit l'esprit entre midy & une heure, le même jour, âgée de soixante-sept ans. Ainsi à peine sceut-on dans le Convent sa maladie, avant sa mort.

Vne des Religieuses dans la douleur de la perte, se jetta toute éplorée sur son corps, d'où comme d'une cassolette, il sortit un

parfum exquis, que pluſieurs autres ſentirent auſſi bien qu'elle, & qui s'épandit ſur ſes habits, & ſur les choſes qu'elle avoit portées. On dit que les cheveux de cette Servante de Dieu, ſa ceinture & le linge dont elle s'étoit ſervie, ont guery diverſes perſonnes atteintes de fiévres, & d'autres infirmitez. Et à cette intention on a recours à ſes interceſſions, & on frequente l'Egliſe des Vrſulines d'Arlanc (où elle eſt decedée) pour y prier, & faire dire des Meſſes. Va ancienne Profeſſe de Montferrant, attribuë la prompte gueriſon qu'elle eut d'un furieux mal de teſte, à l'invocation, & à l'attouchement de quelques hardes de la Mere Colombe du Saint Eſprit.

LA VIE
DE LA MERE CATHERINE DE LA Praderie, dite la Croix, Religieuſe Vrſuline de Tulles.

LA vie de la Mere de la Praderie ſera tirée de l'écrit qu'en a fait le R. P. de la Motte Religieux Recolet, qui a tenu dans ſon Ordre les charges de Gardien, de Cuſtode & de Provincial, & qui a eſté ſon dernier Directeur.

Elle fut élevée prés de Tulles à la Praderie, Maiſon de campagne de ſon Pere, qui eſtoit un riche Gentil homme du pays. Elle eut toute jeune un extreme degouſt du monde; de ſorte qu'il n'y avoit pour elle ny parures, ny bals, ny compagnies, ny divertiſſemens, tant qu'elle pouvoit s'en exempter. Son rendez-vous ſoit & matin eſtoit dans les Egliſes, encore qu'elle en fuſt éloignée de plus d'un quart de lieuë, & qu'elle y allaſt à pied. Ses Parens blâmoient ſa negligence, & luy diſoient qu'elle avoit peur de cœur, ne ſçachant pas ménager les avantages de ſa naiſſance, de ſon rang & de ſon droit d'aineſſe. Mais ce fut bien pis quand elle declara qu'elle vouloit eſtre Religieuſe; car ſon Pere s'y oppoſa tout à fait, de ſorte que n'oſant le preſſer là deſſus, ny même luy en parler, elle reſolut de le quitter ſans adieu. Elle prit donc des meſures avec une de ſes ſœurs, & entra en ſa compagnie aux Vrſulines de Tulles. Son Pere n'en eut pas plûtoſt la nouvelle, qu'il l'obligea de ſortir le même jour. Elle gouſta pourtant tant de delices dans les ſuperieures qu'elle y demeura, que rien n'eut le pouvoir de luy faire abandonner les difficultez qu'elle eut pendant trois ans de demy, ſouffrant elle ſeule que

que sa premiere entrée au Cloistre avoit esté cause de sa seconde. Enfin lors qu'elle s'y attendoit le moins, son Pere consentit à sa retraite du monde, & tout aussi-tôt elle alla se rendre avec sa cadette, & s'enferma avec elle dans la Religion.

Elle y trouva d'abord une autre Superieure que celle qui l'avoit receüe l'autre fois, & des sentimens differens pour elle, qui n'étant pas encore trop fondée en l'abnegation d'elle-méme, eût souhaité plus de complaisance qu'on ne luy en rendoit: Et cette legere croix fut suivie d'une plus rude; à sçavoir du peu de soin que l'on prit de la preparer à sa vesture religieuse, dans l'opinion que l'on avoit de sa pieté, quoy qu'à ce qu'elle en dit depuis, il ne falloit point faire fond sur la vertu des filles qui sortent du monde, parce qu'ordinairement elle a peu de raport à la vie qu'elles doivent embrasser. Elle fit sa probation dans un esprit de penitence, tel qu'auroit deû avoir une personne vieillie dans les crimes, quoy qu'au raport de celuy qui entendit trois fois sa Confession generale il n'y avoit pas de quoy la condamner d'un peché mortel.

Apres qu'elle fut Professe, on l'envoya aider à l'établissement du Monastere d'Vssel, qui se commençoit par l'authorité de Monseigneur Charles de Levy, Duc de Ventadour & Gouverneur du Limousin: Et au bout de quelque mois elle y fut établie Mere & Conductrice des autres, mal-gré les opositions qu'elle fit, alleguant sa grande jeuneſſe & son incapacité, disoit-elle, qui alloit détruire ce qui estoit si bien commencé. Ces humbles sentimens de la Mere de la Croix touchant sa conduite future, ne furent pas des propheties; car il en arriva tout autrement qu'elle n'avoit dit, & sous elle le Monastere fut edifié & soûtenu dans la parfaite regularité. Elle démêla quantité d'affaires fâcheuses, qui arriverent durant qu'elle tenoit la charge; & elle conduisit tres-prudemment même le temporel. Sa devotion privée d'ordinaire des attraits sensibles, en estoit plus genereuse: Mais une bonne Ame croyant qu'il y avoit quelque chose cachée en elle qui déplaisoit à Dieu, & qui l'obligeoit à la delaisser de la sorte, elle ne sçavoit comment s'en consoler. Estant encore à Tulles, la contagion la força de sortir du Convent, alors elle fut au hazard de perdre ce qui luy estoit incomparablement plus cher que la vie; & son divin Epoux tira de là de veritables preuves de sa pieté.

Ce Monastere d'Vssel fut dés son commencement sous la direction spirituelle des RR. PP. Recolets. L'austerité y estoit tellement en usage, que l'on eust pris plûtost les Religieuses pour des

Capucines, que pour des Vrſulines, qui ont beſoin de conſerver un peu leurs forces pour ſervir le prochain: Leur exemple n'eſt auſſi [illegible] que pour eſtre admiré, & non pour eſtre imité en [illegible] la Mere de la Croix ſe rendit la plus admirable, & toûjours inſatiable; de ſorte qu'on peut dire que de ſon ſiecle il ne s'eſt fait de plus rudes penitences que les ſiennes, l'Aloës, l'Abſinte, ou la Coloquinte precedoit preſque toûjours ſon boire & ſon manger. Elle baiſoit de ſa bouche & leſchoit de ſa langue ce que les yeux ne [illegible] regarder, ſans ſoulevement de cœur. N'en voulant rien ceder à ſa Patronne ſainte Catherine de Sienne, elle a comme elle baiſé, mais pluſieurs fois, les ulceres des pauvres, & avalé le pus de leurs playes. Elle faiſoit ſouvent & publiquement amende-honorable à la divine Majeſté, & pratiquoit des mortifications à la veüe de ſes Sœurs, qui ne devans point eſtre ſuivies, ne ſeront point ſpecifiées. Dans ſon particulier; outre les habits de crin elle uſoit d'orties, & de certaines boucles de fer armées de pointes qui enchaînoient ſes bras & ſon corps. Sa diſcipline de cordelettes eſtoit garnie d'épingles; & elle en avoit une autre de fer & encore une autre de laton avec des piquerons au bout.

Avec tant d'armes de ſi bonne trempe, elle ſe faiſoit une guerre ouverte mélant ſon ſang avec celuy de ſon Capitaine JESUS-CHRIST; & comme un vaillant ſoldat, elle paſſoit ſouvent les nuits étendüe ſur la terre, ou tout au plus quelques fois la teſte appuyée contre le pilier de ſon lict. Elle ne portoit guieres de linge qu'à ſa coëffure, & toute ſa vie religieuſe peut paſſer pour un jeûne continuel. Tout ce que deſſus luy ſemblant peu de choſe, elle obligeoit ſes Sœurs à la diſcipliner, & elle cachoit ſes incommoditez de peur qu'on ne la ſoûlageaſt. On luy trouva une groſſe tumeur au genoüil apres ſa mort, qui fit douter aux Medecins ſi la douleur qu'elle en avoit endurée, n'eſtoit point la cauſe de ſa fiévre: On luy trouva auſſi la chair toute noire & livide de ſes macerations. Sa plainte toutesfois ne fut jamais d'autre choſe, ſinon que ſes Diretteurs la traitoient avec injuſtice, & qu'ils la feroient beaucoup ſouffrir en l'autre monde, pour l'avoir trop épargnée en celuy-cy.

Son authorité ne luy ſervoit gueres que pour embraſſer plus de pratiques d'humilité, pour prendre part au travail le plus penible des Sœurs, & pour ſervir jour & nuit les malades. Elle prit ſoin de la Pharmacie, tout exprés pour avoir plus d'occaſions d'entrer dans les Infirmeries & y faire les actions les plus abjectes

On instruisoit dans les Classes du Monastere douze pauvres filles, & on les y nourrissoit & entretenoit par charité, la Superieure faisoit sa joye de leur accommoder de vieux habits, & de dresser ces filles pour estre Maistresses d'école dans la ville d'Vssel & aux environs.

Cette bonne Mere ferma les yeux avec une grande douleur à la M. Madelene de la Croix, fille d'une haute vertu, dont il sera parlé bien-tôst. Et elle ne fut pas long-temps sans la suivre en l'autre monde. Peu de jours apres cette mort, elle apercent une Religieuse qui visitoit apres elle les cellules du dortoir, ce que plusieurs Sœurs virent pareillement: La Mere tremblant de crainte acheva sa visite, puis estant retirée on vint aussi ouvrir & fermer sa porte, & comme elle se mit au lict, elle sentit une personne auprés d'elle qui la toucha, la pressa, & la frapa sur l'épaule comme pour l'apeller. La fiévre la saisit dés la même nuit, & quoy qu'elle se levast le matin pour regler quelques affaires, il la fallut incontinent emporter du Chœur à l'Infirmerie; Elle ne fut malade que trois jours, mais bien violemment; & proche de la fin, elle imploroit à haute voix la misericorde de Dieu, & les prieres de sa Communauté. Vne derniere convulsion la priva de la raison, & une demie-heure apres de cette vie miserable, le cinquiéme de Iuillet 1656. ayant environ cinquante deux ans, desquels elle en avoit passé vingt cinq en Religion.

L'an 1667. onze ans apres que son corps eut esté enterré dans le Chœur des Vrsulines d'Vssel, on resolut de le transporter auprés de celuy de sa chere Compagne la Mere Madelene de la Croix; & avec le congé necessaire on vint à le deterrer. Vne des Religieuses prit sa teste & la lava parce qu'elle estoit couverte de terre: Mais elle fut bien surprise d'y trouver la cervelle fort blanche & en son entier, ce qui fut admiré de ceux & de celles qui estoient-là presens. On la remit avec les ossemens dans le sepulcre commun, qui estoit une espece de caveau, où tout l'Esté suivant on y laissa une ouverture par où le Soleil pouvoit entrer. Au mois d'Octobre de la même année, on retira derechef cette teste pour la faire voir au Medecin du Convent. La cervelle s'y trouva encore en même état, & sans aucune mauvaise odeur. Le Medecin jugea cette preservation toute miraculeuse, & en fit une belle Attestation en langue Latine que Monsieur Maillard, Official & Vicaire General de Tulles, signa avec luy le dixiéme d'Octobre mil six cens soixante & sept.

LA VIE
DE LA MERE MADELENE DE IASSE, dite de la Croix, Religieuse Vrsuline d'Vssel.

CHAPITRE PREMIER.

DE QVELLE MANIERE ELLE POVRSVIVOIT LA perfection, & des rares faveurs que Dieu luy fit.

IL seroit difficile de trouver en ce siecle une Ame plus favorisée du Ciel, & plus chargée de dons extraordinaires qu'a esté la Mere Madelene de la Croix, Ses écrits faits par le commandement du R. P. Fulgence de la Motte son Directeur, le prouvent suffisamment. Luy-même en a fait un extrait pour l'utilité des Vrsulines d'Vssel, dont ce qui suit, est un petit sommaire.

Elle naquit en Limousin de bons & honnestes Parens l'an 1614. Son admirable beauté luy aquit le nom *de la belle Madelene*; son adresse la fit reüssir dans les affaires, comme son naturel aisé & doux gagnoit l'amitié & l'estime. Avant l'âge de sept ans elle avoit voüé à Dieu sa virginité, & brûloit d'envie d'estre Religieuse en un Monastere nouveau, afin d'y souffrir davantage. Elle passa son temps jusqu'à dix ans à la priere & à la lecture de la Vie des Saints: Mais depuis dix ans jusqu'à quinze ou seize, elle se relâcha & perdit ses bons sentimens, excepté l'amour de la pureté & de la vie religieuse. Il n'y avoit point de regale ny d'assemblée dans le pays où elle ne fust invitée & où elle ne brillast par dessus toutes les filles. Dieu excitoit quelques fois des combats dans son Ame qui troubloient ses divertissemens, & qui la reduisirent enfin à ceder, & à rompre avec le monde. Elle vit un Crucifix qui luy fit un signe dont elle fut tout à fait touchée. Iusques alors elle n'avoit sçeu ny lire ny écrire, mais elle l'aprit toute seule, apres un vœu qu'elle fit à cette intention. Dieu luy laissa une promptitude à combattre, dans laquelle quand elle s'estoit echapée, elle lesehoit la terre, prenoit la discipline, ou se punissoit en quelque autre maniere. Elle estoit au milieu du monde l'exemple & la confusion du monde; &

ſes Parens l'y ayans retenuë juſques à l'âge de vingt quatre ans, ils la laiſſerent apres ſuivre entierement les doux attraits du S. Eſprit, pour la ſolitude du Cloiſtre, où elle ſe rendit la troiſiéme année de l'établiſſement des Vrſulines d'Vſſel, & malgré les repugnances interieures, qui luy ſurvinrent, elle y prit le voile le jour de ſainte Vrſule. Elle entreprit la vie religieuſe, de même que ſi elle n'eût jamais ſervy Dieu, & traitant ſon corps en ennemy capital, elle traînoit ſa langue ſur les planchers, tenoit de l'amertume en ſa bouche, prioit les genoux nuds en terre, ne portoit point de chemiſe, & dégouttoit de la cire d'Eſpagne brûlante ſur ſa chair. Elle fit pacte avec une Sœur, qui n'avoit ny affection ny reſpect pour elle, de ſe procurer l'une à l'autre des mortifications. En ſuite cette Sœur ne l'épargna nullement: Si elle avoit dit quelque parole mal-à-propos elle l'obligeoit de l'aller repeter devant la Superieure & la Communauté: Elle defaiſoit les licts qu'elle avoit faits, elle jettoit des ordures dans les lieux qu'elle venoit de balayer, & luy faiſoit porter inutilement de lourdes charges de bois. Elle ne luy permettoit pas d'avaler une goute d'eau dans ſa ſoif: Elle publioit ſes fautes dans la converſation; en un mot elle la traitoit avec plus d'empire qu'elle n'eut pû faire, ſi elle eût eſté ſa Superieure. Noſtre Sœur de la Croix trouvoit encore d'autres inventions de ſe faire la guerre elle-même, comme d'écrire & de lire tout haut ſes imperfections, où de les faire lire en commun. Et deſirant comme une bonne fille de S. Auguſtin, imiter ſa Confeſſion publique, elle laiſſa huit jours durant le papier de ſa Confeſſion generale en un endroit, où elle pouvoit eſtre veüe des Sœurs, & en preſſa une qui luy témoignoit de l'eſtime, de la lire, pour ne ſe plus tromper, luy dit-elle, dans ſes opinions. Sans particulariſer ſes auſteritez ſecrettes, il ſuffit de dire qu'elle avoit obtenu congé d'en uſer à ſon gré, & qu'apres cela elle en vint juſqu'à ne manger qu'une fois le jour, pendant quatre ans, au bout deſquels par ſoûmiſſion, elle prit le ſoir quelque petite choſe. Mais il ne faut pas obmettre la ſainte cruauté qu'elle exerça ſur elle même, pour avoir l'impreſſion du ſacré Nom de IESUS en trois diverſes manieres, & au deſſus de ſon cœur auſſi bien que le divin amour l'avoit déja profondément gravé au dedans. La premiere fut en ſe marquant par les lettres taillées dans ſa chair vive avec un couteau rougy dans le feu. La ſeconde en y appliquant un cachet de fer brûlant, qui portoit ce ſaint Nom. Et la troiſiéme, en ſe déchirant la peau avec une lancette emouſſée, de ſorte qu'il luy fallut repaſſer neuf & dix fois ſur chaque lettre

pour la former entierement. Ainſi, ſi ſon divin Epoux l'a décrite dans ſes mains en caracteres de ſang, elle le porte ſur ſon cœur, buriné avec un burin de feu, & écrit avec l'acier qui luy a tiré ſon plus pur ſang.

Afin d'accomplir le vœu qu'elle fit de glorifier Dieu, quand elle fut Superieure, elle prit des meſures avec la Mere de la Praderie, qui l'avoit precedée en cette charge, avec deſſein d'établir ſolidement le Monaſtere, & d'animer toutes les Religieuſes à la pourſuite d'une haute perfection. Elle leur dreſſa une direction pour unir toutes leurs actions à celles du Verbe-Incarné, d'où l'on connoiſt combien elle eſtoit éclairée en la vie ſpirituelle.

Il ſembloit que plus cette Ame ſe ſeparoit des delices terreſtres, plus elle goutoit les celeſtes. Elle vit à divers jours un Ange qui tenoit en main une boite, où il prenoit avec une cüeillet d'or, certaine liqueur fort douce qu'il luy mettoit en la bouche, dont la ſuavité luy dura la premiere fois plus de trois quart-d'heure. Eſtant une fois dans le deſir d'un renouvellement d'amour divin, elle apperçeut le même Ange qui luy demanda ſi elle voudroit bien ſubir de ſeveres loix qu'il luy marqua: Elle promit ſa ſoumiſſion, & auſſi-toſt elle eut une certitude interieure de l'augmentation de ſon amour. Noſtre Seigneur en uſoit envers elle avec tant de bonté, qu'il l'avertiſſoit de ſes fautes, luy faiſoit voir clairement ſon interieur, & même quelques fois celuy des autres. Le petit Iesus luy apparut ſouvent dans une maladie, l'aſſeura de ſa gueriſon ſoudaine & luy preſenta une croix qui dégoutoit du miel, luy promettant qu'il la porteroit avec elle: Elle gueric ponctuellement au jour qui luy avoit eſté prédit. Quand elle Communioit, & quand elle devoit avoir quelque contradiction notable, elle reſſentoit dans ſa bouche des douceurs incomparables. Pendant pluſieurs années, le Sauveur s'inſinua en diverſes manieres dans ſon Ame, & eut une familiere converſation avec elle. Il luy donnoit quelques fois le baiſer de paix, & un jour, il luy dit, qu'il luy feroit tant de graces que l'on auroit peine à les croire, & qu'il luy en donneroit plus qu'à perſonne qui fut vivante pour lors. Il la ſurnommoit avec une admirable bonté, ſa Colombe, ſa Sœur, ſa Bien-aimée & ſa fille. Ayant une fois de la peine à Communier ſans ſe Confeſſer auparavant, Noſtre Seigneur luy impoſa pour penitence de reciter cinq fois le *Gloria Patri*, & cinq fois, *vive Ieſus, qu'à jamais ſoit il beny*; l'invitant en ſuite de le venir recevoir, comme elle fit. Vne autre fois en ſe mettant à table elle le vit à la Communauté. Il luy preſenta

son côté ouvert, dans lequel elle s'abysma toute, & cette veüe luy dura trois mois avec une consolation inimaginable. Il renouvella en elle la singuliere faveur qu'il avoit faite à sainte Catherine de Sienne; car il changea de cœur avec elle: *Il me plaist*, dit-il, *de prendre le tien, c'est un de mes tresors*; puis en luy donnant le sien, il luy recommanda de le bien conserver. Il luy fit entendre que son Directeur luy seroit une grande croix, & que reciproquement elle luy en seroit une; Et de fait, ils furent tous deux calomniez en des occasions où ils procuroient de concert la gloire de Dieu. Quand ce Pere fut Gardien des Recollets d'Yssel, selon qu'elle l'avoit predit, elle vit pleuvoir de l'argent en abondance sur le Convent des Recollets; Et pendant trois années on y fit tant d'aumônes, que le même Gardien mit la Maison en bon état, & meubla honnestement la Sacristie.

Le saint Enfant Iesus se montra une fois à la Mere Madelene, comme s'il fust revenu d'un long assoupissement sur son cœur, & étendant ses deux petis bras il se jetta à son col, & luy dit amoureusement, *Ma chere Sœur, si tu te tiens fortement attentive à ce que je desireray de toy, je te possederay; tu me possederas, & nous ne serons qu'un.*

Elle vaquoit ordinairement deux fois l'année aux exercices spirituels, & l'on peut dire qu'elle estoit incessamment en retraite les quarante jours d'apres Noël: Et c'estoit dans ce temps de solitude que son Epoux luy parloit plus familierement au cœur. L'année de sa mort, elle fit une promesse de suivre les inspirations divines, & la signa du sang qu'elle tira de dessus son cœur, en y gravant pour la troisiéme fois le Saint Nom de Iesus, par l'ordre que Nôtre-Seigneur luy en donna. Comme elle meditoit une fois sur les douleurs que ressentit l'Epouse des Cantiques pour l'absence de son Epoux, elle éclatta en cette plainte; *Où vous cachez-vous, cher Amant, apres m'avoir ainsi blessée?* Il luy fut répondu sans delay, *Tu ne languiras pas trois mois.* Et ce fut une prediction de sa mort.

Son Directeur admiroit beaucoup plus l'aneantissement avec lequel elle recevoit ses graces, que les graces mêmes. Dans la crainte que ce ne fussent des tromperies & imaginations, il l'éprouva en diverses manieres; & il remarqua que ces operations ne dépendoient point d'elle, car lors qu'elle vouloit par obeïssance se les procurer, ce luy estoit une chose absolument impossible: Et à mesure que son Directeur & elle prioient Dieu de la delivrer de ces effets extraordinaires, s'il n'en estoit pas l'auteur,

ils augmentoient plûtoſt que de ceſſer. Il eſt vray qu'une fois ſon divin Epoux luy dit : *Sçache pour preuve que c'eſt moy qui te conduit que tu ne me verras, ny entendras de quarante jours d'icy.* Pendant cette quarantaine, elle demeura avec le ſeul ſecours de la foy, & attaquée de tentations. Et ce temps finy ſon Bien-aimé luy parut, & la careſſa comme auparavant. Si elle differoit d'écrire ce qui s'eſtoit paſſé en ſon Ame, Noſtre-Seigneur l'en reprenoit, & luy commandoit d'obeïr à ſon Directeur. Alors elle le conjuroit que ſi ces choſes-là venoient de luy, il l'en fiſt reſſouvenir, puis elle écrivoit le tout ſans peine & ſans reflexion. Trois ſemaines avant ſa mort, elle ſe trouva en eſprit avec d'autres perſonnes, dans un precipice, d'où elle ne ſe pouvoit tirer, juſqu'à ce que la ſainte Vierge luy tendit la main. On l'aſſeura qu'elle ſeroit bientoſt en ce lieu là, mais pour fort peu de temps. Cette viſion s'interpreta de ſon purgatoire qui fut bien court, ſi l'on en veut croire une perſonne favoriſée de Dieu & bien eprouvée, qui, le même matin de la mort de la Mere Madelene, vit ſon Ame pleine de gloire dans le Ciel.

CHAPITRE SECOND.

SES PEINES INTERIEVRES, LECONS QVE LVI FIT Noſtre-Dame. Autres graces ſignalées, & ſon trépas.

COMME l'amour eſt toûjours abondant en peines & en douceurs, les delices de la Mere Madelene en la joüiſſance de ſon divin Epoux, eſtoient accompagnées & ſuivies de douleurs interieures. L'Oraiſon luy eſtoit un doux & violent martyre, elle y ſuccomboit ſous l'effort des divins attraits, quelques fois elle y tomboit de foibleſſe : & d'autres fois le deſir de ſouffrir eſtoit comme un feu qui conſumoit ſon Ame. Son humilité faiſoit auſſi ſon ſuplice, car il luy eſtoit avis qu'elle attiroit la malediction ſur ſon Monaſtere. Noſtre-Seigneur luy manifeſta qu'il trouvoit en elle de fortes reſiſtances à ſes deſſeins ; cela l'affligea au poſſible, & elle le ſuplia d'uſer de ſa Toute-puiſſance pour triompher d'elle. Tout-à l'heure il luy recommanda l'obeïſſance, l'humilité, & la recollection : Et elle excella depuis en ces trois vertus. On peut bien compter entre ſes peines, les aprehenſions qu'elle avoit d'être ſeduite du malin eſprit. Cent fois elle pria Dieu de départir ſes dons à des Ames plus dignes & plus fideles que la ſienne. Eſtant

une

une fois saisie de ces sentimens, & toute desolée pour quelque persecution qui menassoit son Monastere, Dieu luy fit connoistre que son état changeroit; *Il faut*, luy dit-il, *que tu sois eprouvée par beaucoup de contradictions, mais ne t'étonne pas; je suis avec toy, & j'y seray toûjours. Tu verras à tes pieds toute la puissance abattuë.* Apres cela un Grand du Royaume excita le trouble dans les Vrsulines d'Vssel, où la Mere Madelene eut plus de part que nulle autre; & de plus elle se trouva dans les tenebres, & dans la crainte d'estre la cause de tous ces scandales. En cette extremité, & au bout de six semaines, implorant le secours de la sainte Vierge, elle receut d'elle les belles leçons qui suivent. *Il faut te tenir en Dieu fortement reservée & ponctuelle à ses lumieres, sur tout le voulant recevoir. Aimer sans joüissance, joüir sans complaisance; vivre toûjours sans nulle pretention. Dans la contradiction sans trouble, dans le trouble sans impatience; dans le zele sans emotion; dans l'emotion fort reservée; dans la reserve sans dissimulation; dans le doute sans mesfiance; dans la crainte sans decouragement; dans la persecution sans haine; dans l'averſion en charité; & dans la charité sans recherche de soy.* Son Directeur luy ordonna d'expliquer par écrit ces leçons, & autres qu'elle disoit avoir receües de Nostre Dame: Elle le fit sans nulle étude, mais d'une admirable maniere, dont un esprit de fille n'est pas capable au jugement de quelques sçavans Personnages, qui ont veu & examiné cet Ecrit.

Tandis que la Mere Madelene estoit Superieure, elle découvroit par fois aux Sœurs le mal qu'elles avoient dans leurs Ames, & qu'elles vouloient luy cacher. Elle avoit le don de calmer leurs consciences, & leur obtenoit d'autres graces. Vne fois que son frere aisné estoit, en qualité de Maire de la ville de Tulles, deputé vers le Roy à Bourg, prés de Bordeaux, on l'accusa faussement: En même temps il fut dit à sa bonne Sœur, qu'elle priast Dieu pour luy. Et dés qu'elle l'eût fait, un Ange luy montra une palme, l'asseurant que son frere retourneroit triomphant de ses ennemis. Par effet la calomnie fut dissipée, & il fut veu de bon œil du Roy, & du Cardinal Mazarin. Elle eut revelation, qu'un autre de ses freres seroit Intendant de Monseigneur le Prince de Conty, & qu'il feroit fortune pour la terre, & pour le Ciel: Son frere alors n'avoit aucune disposition à cét employ, qu'il eut pourtant quelques années aprés.

Par ses Prieres, une de ses Religieuses jetta une pierre, que les Medecins estimoient qu'il luy faudroit tirer de violence; mais en se detachant elle forma deux ulceres incurables dans son corps. Vn

jour aprés la Communion, la bonne Mere remplie de confiance en Dieu, luy apliqua une Croix sur le ventre, & pria pour elle avec ardeur. Tout-à-l'heure cette malade se sentit guerie, sortit de son lict, & ne rendit plus ny sang, ny pus, comme auparavant; mais elle alla suivre les observances regulieres, sans avoir aucun ressentiment de ce mal: Le Medecin du Convent, certifia par un acte exprés, qu'elle avoit été guerie miraculeusement. Lorsque Monseigneur le Duc de Ventadour fut malade à Brive, la Mere Madelene priant Dieu pour luy, une voix luy dit positivement: *Il faut qu'il meure à ce coup*: Et reiterant sa Priere jusqu'à trois fois, elle eu toûjours la même réponce. A quelques jours de là, recommandant encore à Dieu cette illustre personne: *Il guerira*, luy dit-on, *pour ne mourir jamais*. Elle comprit de ces paroles, qu'il devoit faire échange de cette vie temporelle à l'eternelle; & il mourut effectivement de cette maladie.

Les voleurs entrerent une nuit dans la Closture, de quoy les Religieuses estoient fort allarmées, mais leur chere Superieure ayant recommandé la Maison à S. Ioseph; les voleurs se retirerent, laissant quelques hardes qu'ils avoient déja derobées. Monsieur Poulot Curé de Cherac, pour qui la Mere Madelene avoit de grands égards, estant dangereusement malade, elle s'offrit à Dieu pour souffrir, & faire tout ce qu'il luy plairoit, afin d'obtenir sa santé; *Il guerira, je t'en asseure*, luy dit-on en fond de l'Ame; Son Directeur creut de si bonne foy, ce qu'elle luy en dit, qu'il refusa d'aller assister à la mort ce malade, luy mandant seulement, qu'il ne craignist rien, & qu'il luy parleroit amplement, comme il fit, quand il se porta bien. La Mere Madelene impetra plusieurs autres guerisons, & il sembloit qu'elle avoit tout pouvoir au Ciel pour elle, & pour les autres. Quand elle estoit attachée au lict par maladie, elle n'avoit pas plûtôt demandé des forces, qu'elle en ressentoit suffisamment pour vaquer aux affaires. Quand elle n'y voyoit pas assez clair, elle aprochoit de son divin Soleil, & elle en recevoit des lumieres, qui l'éclairoient jusques dans le particulier, de sorte que ce qu'elle devoit faire chaque jour, luy estoit marqué, avec toutes les circonstances. Elle venoit à bout des choses, qui apatemment ne pouvoient reüssir. Si elle avoit besoin d'argent, elle en demandoit confidemment à Dieu, qui luy en promettoit; & qui luy en faisoit toucher dés le même jour. Toutes ces graces ne luy arriverent pas une fois ou deux seulement; mais si souvent, qu'il estoit aisé de reconnoistre qu'elle estoit bien cherie de Dieu, & que comme elle avoit pour but d'accomplir sa sainte volonté en

toutes choses, luy par reciproque, prenoit plaisir d'accomplir toutes ses volontez, & d'effectuer tous ses desirs.

Depuis la Feste de sainte Vrsulé jusques à la mort, qui arriva huit mois aprés, elle recita chaque jour onze fois le *Pater*, & l'*Ave*, en l'honneur de cette Sainte, & de ses compagnes. Elle ne fut malade que cinq jours & demy, mais dés le second jour, elle crût qu'elle en mourroit. Tout ce qui la troubla, fut qu'à l'abord de son mal, elle avoit esté quelque temps sans ressentir cette haute & ardente determination pour la volonté de Dieu, qui luy estoit ordinaire: Son Directeur la satisfit là dessus, en luy remontrant la privation sensible qu'avoit enduré le Sauveur en mourant. Elle receut les saints Sacremens, avec des tendresses merveilleuses. On luy presenta un morceau de papier imbu de l'Onction Celeste, que S. Ioseph apliqua dans une aparition celebre, à la Mere des Anges, Vrsuline de Loudun: afin qu'elle demandast sa guerison au même Saint. *Ie le prend*, dit-elle, *parce que c'est la volonté de ma Superieure*, comme disant qu'elle ne s'attendoit point de guerir. Deux heures avant qu'elle expirast, elle anima sa Sœur Religieuse au même Monastere, à se detacher de toutes choses. Elle passa de cette vie à l'autre, sans que l'on s'en aperceust, bien qu'elle fust regardée de quantité de personnes, le vingt-cinquiéme de Iuin 1656. âgée de cinquante ans. Monsieur Mornais Medecin, qui l'avoit traitée a asseuré par écrit, qu'elle estoit trépassée dans un transport d'esprit en Dieu, la nature de son mal, ne pouvant souffrir une mort si douce, & qui la laissa comme une personne dans le raviſſement, les yeux tournez vers le Ciel. Ce sont les termes de ce Medecin.

Vne femme d'Auvergne, qui avoit esté Pensionnaire aux Vrsulines d'Vssel, ayant mis au monde un enfant mort, fit un Vœu en l'honneur de la Mere Madelene, & aprés ce Vœu, son enfant se remua devant une grande multitude de gens, & receut le saint Baptême. Plusieurs autres personnes ont receu des secours considérables par ses intercessions. Dix sept Religieuses du Convent, ont deposé que le corps de cette chere Defunte, avoit demeuré sept jours dans un Charnier, sans rendre de mauvaise odeur, ny se corrompre, quoy que ce fust dans les grandes chaleurs; & que pendant ce temps-là, qu'on ne ferma point ce Charnier, elles y entroient sans frayeur, & regardoient, touchoient, & baisoient le même Corps, ce qu'elles auroient continué, s'il leur eût esté permis.

Le R. P. Eugene de la Motte, fit un acte l'an 1662. par l'ordre de Monseigneur de la Fayette Evêque de Limoges, & de Monsieur

Saige son grand Vicaire signé de sa main & scelé du Sceau de son Convent, où il asseure que la Mere Madelene de la Croix estoit d'une eminente vertu, que sa vie avoit esté miraculeuse, & illustrée de quantité de visions, predictions, & guerisons, dont il a luy même fait l'épreuve, ayant esté quinze ans son Directeur, & ayant fait examiner sa conduite, & les Memoires de sa vie, par des Docteurs Seculiers, & Reguliers, qui tous conclurent qu'elle estoit vrayement guidée de l'Esprit divin. Le même Pere réserve un Manuscrit de la Vie de cette venerable Mere, composé par un Religieux aussi Recollect, Lecteur en Theologie, & qui avoit esté Provincial, nommé Bonnaventure Offroyau. Il se promet qu'à la suitte du temps, on en pourra faire un Livre à part, à cause que l'on ne luy peut pas donner son étenduë dans ces Chroniques. Enfin le même P. Fulgence a asseuré dans l'acte susdit, la verité de la Vie de la Mere de la Praderie, Vrsuline de Tulle, décrite cy-devant, & des autres qui vont suivre du Monastere d'Vssel.

LA VIE
DE SOEVR FRANÇOISE PASCAL, dite Suzanne de Saint Loüis, Religieuse Vrsuline d'Vssel.

DV COMMENCEMENT, ET DV PROGRE'S DE SES Vertus, soustenuës de graces extraordinaires dans l'état Seculier, & pendant son Noviciat.

FRançoise Pascal, fille d'un Bourgeois d'Vssel, fut guerie en son enfance d'une fiévre, qui l'avoit travaillée vingt-huit mois, aprés un Vœu fait en l'honneur de la sainte Vierge. Elle n'eut pas plûtôt l'usage de la raison, qu'elle se donna à Dieu, pour ne le jamais quitter. Les bonnes œuvres qu'elle fit dés ce temps-là, attirerent la haine du demon contre elle. Il la tenta en diverses manieres, jusqu'à la presser interieurement de se precipiter dans un puis, qui estoit proche de sa maison; mais le signe de la Croix luy tint lieu de bouclier. Elle entra en pension dans les Vrsulines d'Vssel, avec autant de peine, que si on l'euſt enfermée en prison; Neantmoins le Convent luy devint comme un Paradis terrestre: Sa Maitresse luy ayant expliqué la façon de mediter les Mysteres

douloureux, en disant le Rosaire, elle enfonça une fois des épingles bien avant autour de sa teste, & les y laissa tout le temps qu'elle recita son Chapellet, afin de souffrir quelque chose, qui eust raport à la couronne d'épines de son Sauveur. Quand ses compagnes estoient endormies, elle se levoit de son lict, & prioit longtemps prosternée sur le plancher de la chambre, le lechant même, par penitence des fautes qu'elle avoit commises par ses paroles. Ayant une fois trouvé un gros ver sur sa viande, elle le mangea, pour triompher de la repugnance de ses sens. Et voilà de quel air elle se porta à la mortification pendant les six mois qu'elle demeura dans le Cloistre. En estant sortie, elle choisit le R. P. Fulgence de la Motte, pour le Directeur de son Ame; Elle s'adonna regulierement à l'Oraison mentale, où aprés les premiers essais, elle éprouva les vicissitudes ordinaires des ariditez, qu'elle souffrit avec tant de constance, que la devotion sensible luy fut renduë au double, & dessors elle eut des operations extraordinaires. Entre ses rigoureuses austeritez dans une Semaine Sainte, elle se fustigea tous les jours, soir & matin, par tout le corps, un quart d'heure durant, & trois fois le Vendredy Saint; Et s'estant abstenuë longtemps de boire dans sa soif, elle alla neuf fois en un jour puiser de l'eau, sans en mettre seulement une goutte sur ses lévres dessechées. Pour recompence, Nostre Seigneur l'enyvroit de douceur spirituelle aux aproches de la sainte Table. Quelques-fois la sainte Hostie luy sembloit aussi douce que du sucre; & aprés l'avoir avalée cette suavité luy continuoit, accompagnée d'un feu qui la brûloit agreablement. Cette manne de douceurs Celestes, commença à pleuvoir dans son cœur, une Feste de S. Augustin, comme pour un heureux presage de l'abondance qu'elle en recevroit, quand elle professeroit sa regle. Cependant ses parens la retinrent deux ans dans le monde, & ce luy fut un petit Purgatoire, pour l'ardeur qu'elle avoit de se sacrifier toute à Dieu. Vn jour son desir redoubla tellement, qu'elle se prit à dire au fort de sa priere: *Seigneur ne voulez vous donc pas que j'entre en Religion?* Alors une voix luy répondit, *Ma fille tu y entreras demain.* Sur le pied de cette promesse, elle alla trouver son pere, quoy qu'elle tremblast de crainte, elle le sceut si bien prendre, qu'il luy promit de la mener le lendemain aux Vrsulines d'Vssel & il l'executa à la joye de sa fille, qui se Confessa & Communia le matin, pour faire veritablement son bon jour, & le meilleur qu'elle eut eu en sa vie.

Dans le Noviciat on luy donna des plus fortes épreuves. Vne fois on luy commanda de se jetter par la fenestre, & au même moment

elle monta dessus, & elle alloit se precipiter, si on ne l'eust arrestée. Sa principale étude, fut l'humilité, & la mortification interieure. Si l'envie luy venoit de parler, elle gardoit le silence. Si son esprit luy fournissoit des raisonnemens, elle les soumettoit à ceux des Novices. Si à table la sensualité la pressoit de manger les choses qui estoient de son goust, elle n'en sortoit point qu'elle ne se fust mortifiée cinq ou six fois, & ainsi du reste. La veille de sa Vesture, elle parut devant la Communauté, toute échevelée, & la corde au col, une Croix sur ses épaules, & une couronne d'épines sur la teste, pour témoigner le dessein qu'elle avoit d'aimer le mépris, & la souffrance. Elle reïtera plusieurs autres fois cette mortification de porter la Croix, qui luy estoit fort penible, parce que Dieu luy appesantissant ce fardeau, leger de soy, il luy causoit des douleurs si grandes, qu'elle ne pouvoit presque faire un pas, sans s'arrester pour reprendre haleine. Madame la Duchesse de Ventadour, Fondatrice du Monastere, voulut que cette chere Sœur, en quittant son nom du siecle, prist celuy de Susanne de S. Loüis.

Pendant sa probation, elle entra si avant dans la solitude de son cœur, qu'elle en paroissoit comme toute hebetée; & voyant qu'on la prenoit pour telle, elle faisoit sa joye d'un jugement si favorable à ses inclinations. C'estoit une chose admirable, que les entretiens de cette jeune fille avec Dieu, & de Dieu avec elle. Aussi tôt qu'elle l'interrogeoit, il daignoit bien luy faire réponce; & il eut la bonté d'estre son Maître, & de la conduire à la plus haute perfection; non par la pratique d'une seule vertu, comme il luy disoit, mais de toutes celles qui estoient propres à son état. Il luy commanda une fois de sonder jusques à la plus petite lâcheté en ses actions, pour l'amour de luy, qui estoit tout amour pour elle, & d'éviter la precipitation par un continuel regard de sa presence. Il survint quelque affaire, qui retarda sa Profession; & comme elle en ressentoit du chagrin, elle fut consolée par ces paroles interieures; *Ma fille, mon amour a eu dessein de vous éprouver de te prendre pour Epouse.* Estant encore après attaquée de trouble, le Dieu de paix, qui établissoit son trône en elle, luy dit, *Ne crains point, ma fille, ta sainte Profession*: puis il luy fit connoître que les actions qui se font après la Profession, luy sont plus agreables, que celles d'auparavant. Et cette connoissance de même que le feu d'un alambic, échauffe son desir, & luy tire beaucoup de larmes.

Quand elle estoit dans la froideur, & dans l'abattement d'esprit, si tôt qu'elle se preparoit à la Communion, elle s'enflammoit d'amour. Et plusieurs fois en Communiant, il luy sembloit qu'elle

voit vn une blaſme de feu, qui cauſoit un incendie dans ſon Ame. Il luy fut dit une fois dans les ſentimens d'humilité où elle ſe maintenoit. *La Sage ſe plaît de s'unir au rien, moy ſeul je veux poſſeder ton cœur. Ie deſire que tu vives de ma vie, qui eſt une vie d'amour, d'humilité, d'obeïſſance, de mépris, & de perfection.* Elle répondit toute oppreſſée de la veüe de ſon indignité. *Mon Dieu, mon amour, retirez-vous de moy, retirez de moy vos graces, & les donnez à vos fideles Epouſes.* Vn jour de la Pentecoſte, elle reïtera cette même priere. Et il luy fut répondu, que Dieu avoit aſſez de graces, & pour elle, & pour toutes les Ames fideles. A la Feſte de la ſainte Trinité enſuivant, elle entendit au fond de ſon Ame: *C'eſt à cette fois, que nous voulons faire noſtre demeure dans ton cœur, ton partage eſt la croix en ce monde, & ma poſſeſſion en l'autre.* Et à la Feſte du S. Sacrement entre pluſieurs careſſes de Nôtre-Seigneur, il luy tint ſecretement ce langage: *Comme l'amour m'attache à la croix, je veux qu'il t'y attache. Ie ſuis ſi grand, que je ne puis ſouffrir dans un cœur que moy.* Dans une puiſſante abſtraction, elle vit des yeux de l'eſprit une grande montagne, toute couverte d'un vaſte ocean, & au bas un petit ruiſſeau d'eau bourbeuſe. On luy expliqua, que la montagne ſignifioit la grandeur de Dieu, l'ocean ſon infinie bonté, & le ruiſſeau, elle-même, & ſes imperfections. Aprés elle vit ſortir de cet ocean un grand ruiſſeau, d'une eau fort claire, qui s'écoula tout dans le petit ruiſſeau, & en s'y épanchant, il abſorba ſon eau fangeuſe, de ſorte qu'elle ne parut plus. *Voilà*, luy dit-on, *comme la grace de Dieu purifie l'Ame.*

Noſtre Sœur Suzanne bien loin de tirer vanité de la familiarité de ſon Epoux, en eſtoit toûjours plus humble & plus craintive. Elle le pria un jour, au ſortir de la ſainte Table, de luy oſter les douceurs qu'elle reſſentoit: Et elle eut cette réponce, *Ie veux poſſeder la ſource des douceurs eternelles, ſans qu'elle coule par ſes canaux.* Elle fit inſtance une autre fois & le pria d'arreſter le cours de ces graces extraordinaires, & alors il luy dit d'un air de reprimende. *Ie t'ay fait tant de fois connoiſtre que je ne veux pas que tu ayes d'autre volonté que la mienne.* Enfin eſtant encore une autre fois dans l'inquiétude ſur ſon eſtat. *Ne crains point ma fille*, luy dit cet incomparable Epoux, *c'eſt moy qui te parle, je ne permettray jamais que tu ſois trompée. Pour te donner des marques que c'eſt moy qui parle, mes paroles ſont permanentes, on n'en perd pas le ſouvenir. Ie te laiſſe dans la paix, & dans les deſirs de ta perfection, parce que je ſuis un Eſprit de paix, & un Epoux tout deſireux de ton bien.*

Le vingt-cinquiéme [illegible]illet 1650. fut le jour de ſa Profeſſion.

Ayant passé une partie de la nuit precedente en prieres : Pendant la ceremonie elle prit le Crucifix qu'on y fut presenté, & mit le pied de la Croix proche de son cœur, comme pour y planter cet Arbre de vie, qui y prit au moment racine, & donna des fruits d'amour & de douleur qui presagerent qu'elle seroit une vraye fille du Calvaire. Elle eut en cette action des desirs inexplicables de souffrance. Et ainsi finit son sacrifice, avec mille actions de graces au Ciel qui l'avoit daigné agréer.

CHAPITRE SECOND.

DE SA PERSEVERANCE APRES SA PROFESSION, AIDÉE des mêmes graces extraordinaires.

L'Asseurance de demeurer dans le Monastere ne rendit pas nostre Sœur Suzanne plus oiseuse ; au contraire, reconnoissant l'obligation de ses vœux, elle prit la perfection encore plus à cœur qu'elle n'avoit pas fait. Elle s'apliqua à la pratique de toutes les vertus qui luy estoient propres, selon les rencontres qui s'en offroient. Elle s'étudioit à l'imitation de quelques Saints, à dire des paroles & à faire des actions les plus éloignées de la prudence humaine, afin de s'attirer du mépris. Elle se presenta une fois devant la Communauté, dans un equipage qui choquoit le sens & la raison : La Superieure la rebutta, autant que meritoit la chose, & luy commanda de sortir promptement, ce qu'elle fit, bien contente de passer pour une personne qui faisoit des actes de folie. Son Directeur asseure dans le Manuscrit qu'il a fait de sa vie, qu'un ambitieux ne poursuit point les honneurs avec tant de passion qu'elle soûpiroit apres les humiliations, & qu'à moins de l'avoir veu, cela est presque incroyable.

Une de ses plus precieuses graces estoit la lumiere qui luy estoit souvent communiquée touchant sa bassesse, sa foiblesse, & son inutilité. Il luy fut dit sur ce sujet une fois entre plusieurs autres, *La terre seiche ne peut rien produire d'elle-même : Mais estant arrosée par le Maître, elle donne de bon fruit, qui n'est pas à la terre, mais au Maître*, l'enseignant par cette figure qu'elle ne pouvoit rien sans la grace divine. Depuis qu'elle fut ainsi éclairée, son neant luy demeura si present qu'il luy estoit comme impossible d'avoir de la vaine gloire. La liberté d'esprit fut admirable en cette chere Ame : Un office fort occupant & à qui tous les autres avoient raport, ne luy donnoit

donnoit point d'empreſſement ny d'envie de gaguer temps pour l'Oraiſon, bien qu'elle y euſt tant d'attrait : *Il me ſuffit*, diſoit-elle, *que je faſſe l'obeïſſance.* Noſtre-Seigneur luy dit une fois que lors qu'elle ſe trouveroit tiede & abeſtuë, elle ſe ſervist de cette penſée. *C'eſt la volonté de Dieu que je faſſe cette action ; car de même ;* ajoûta-t'il, *que le mai[illegible] donne le mouvement, je veux auſſi donner le mouvem[illegible] toutes tes œuvres.*

Nous ne diſons rien [illegible] parfums, ny des ſuavitez qu'elle avoit en la bouch[illegible] union, ſinon que c'eſtoit une Amante qui couroit [illegible] viteſſe apres les odeurs du divin Epoux : Mais la vertu [illegible]té la faiſoit aller droit dans ſa courſe, & ſans détour ſur ſes interests, ou ſur ſon eſprit propre. Elle uſa une fois à table de quelque adreſſe aſſez ſubtile pour contenter ſon apetit, de quoy elle eut apres un piquant remords, & cette faute luy fit repandre bien des larmes, pluſieurs jours durant. Elle s'eſtoit accoutumée à ne parler que dans une parfaite ſincerité & naïveté.

La plus ſeure marque de la bonne conduite de cette Ame, eſtoit ſa docilité & ſon obeïſſance. Iesus ſon unique amour, luy avoit particulierement recommandé d'obeïr, en luy diſant ; *Lorſque je te feray connoiſtre quelque choſe, & que l'obeïſſance t'indiquera le contraire, je veux que tu preferes l'obeïſſance à ce que je t'auray dit.* ce qu'elle executa ponctuellement, ſoit au deſir des mortifications, ſoit aux autres moyens de perfection qu'elle ſe contentoit de propoſer, agreant egalement le refus ou la permiſſion ; ſoit encore au commandement qui luy fut fait d'arreſter la vehemence de ſon amour de Dieu, qui la reduiſoit juſqu'aux abois ; ſon cœur ſe trouvant tellement donné de ce feu celeſte, qu'elle ne puſt en retenir la force qu'apres l'ordre de ſes Superieurs, qui l'obligea auſſi de negliger toutes les paroles interieures, & de faire des actes de refus & de deſaveu de ces ſortes de choſes, tant que ſon Directeur le deſira : Bien que dans ces refus, elle entendiſt malgré elle, *J'ay un pouvoir abſolu ſur ton cœur. Une Epouſe ne peut pas empeſcher les viſites de ſon Epoux.* Pour obeïr, elle demanda quatre fois à Dieu ſa ſanté ſur la fin de ſa vie, contre la lumiere qui luy marquoit que le bon plaiſir de ſon Sauveur eſtoit, qu'elle vécuſt & mourut ſur la croix, & contre le deſir qu'elle avoit pour la ſouffrance ; il luy fut répondu à la premiere priere. *Un Epoux de ſang, veut une Epouſe de ſang.* A la ſeconde, *C'eſt ma gloire, ma volonté, & ta perfection, que tu ſouffres.* A la troiſiéme, *Mon deſſein de toute eternité eſt que tu ſouffres juſqu'à la mort, en l'Ame & au corps ; le mien exemple.* Et à la

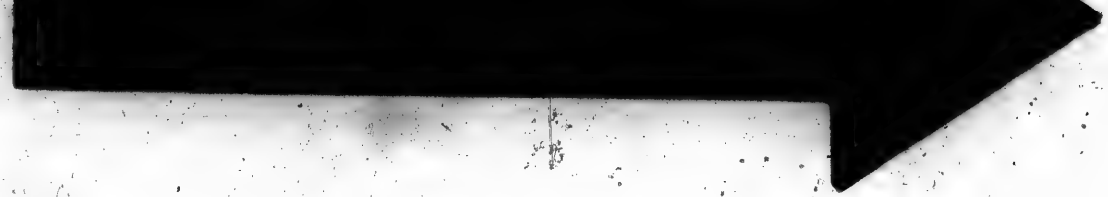

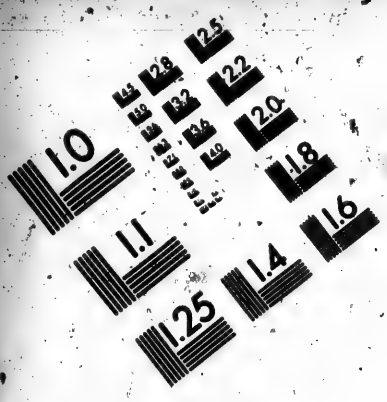

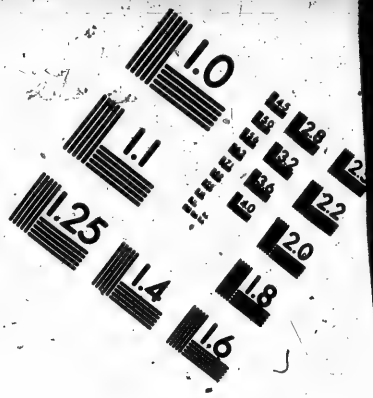

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

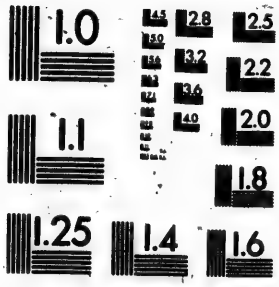

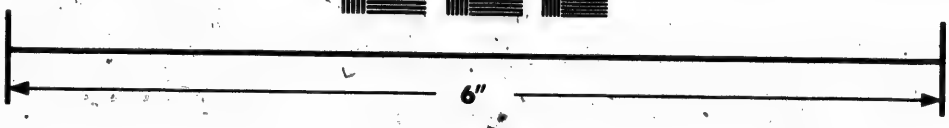

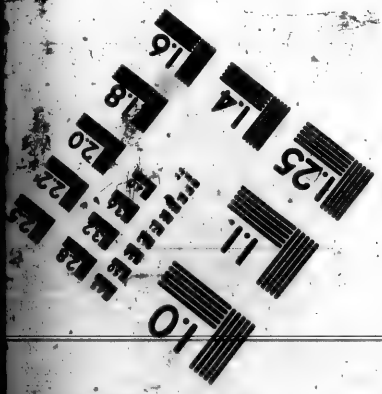

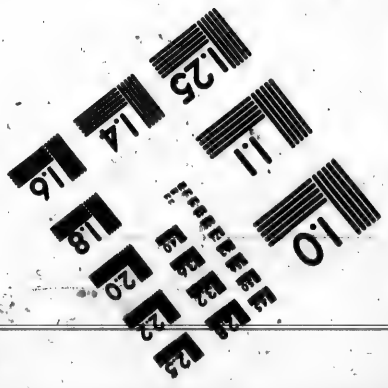

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

quatriéme, *Je veux que tu endures pour te purifier, afin que ma possession ne te soit pas retardée. Je suis un Epoux entierement beau, je te veux rendre une Epouse entierement belle.*

Environ trois mois apres sa Profession, estant prevenüe du desir de souffrir, on luy dit ces mots au fond de l'Ame. *De même qu'une mere bien tendre à l'égard de son enfant, se cache quelques fois pour voir s'il la cherchera, je me veux cacher de toy pour voir si tu me chercheras avec amour.* Cet avertissement fut suivy d'un fascheux Hiver dans l'Ame de nostre Sœur Suzanne, par une longue absence de son divin Soleil. Elle se vit au milieu des tenebres des tentations de blâpheme & de desespoir, & elle sentit des froideurs succeder à fortes ardeurs precedentes. En assistant au Chœur, le demon la pressoit de dechirer son Breviaire, de le jetter & de sortir de là: Mais elle redoubloit ses loüanges à Dieu pour vaincre la tentation. Elle fut même poussée d'en venir à la derniere extremité contre elle-même: Et au fort de ses execrables pensées, elle s'offroit à son unique Tout, de porter ces peines tant qu'il voudroit, & même d'aller en Enfer; pourveu qu'elle eut la liberté de l'aimer. Vne si grande constance donnoit la fuitte à son persecuteur. Il revint pourtant, tandis qu'elle vaquoit en solitude, & luy livra les mêmes tentations qu'il avoit bien osé livrer à son Maistre au desert; sur tout, il la portoit à le reconnoistre pour souverain, & il persista six mois durant, à luy suggerer cette impieté, quoy qu'à sa grande honte; car la genereuse Suzanne donnoit & redonnoit son cœur à son Createur, & disoit d'affection! *Ne faut-il pas que le ruisseau se rende à sa source? Dieu est mon principe & ma fin. Je veux estre à luy, sans reserve.*

L'esprit tentateur la laissa encore quelque temps en repos; mais par ruse, pour retourner & la surprendre, de quoy se deffiant elle se tint toûjours sur ses gardes. Vn jour comme elle alloit se mettre au lit, cet ennemy parut plus fort que jamais, & l'importuna avec effort de le prendre pour Maistre; Elle, recourant à Iesus son grand Capitaine, le pria d'augmenter son courage & de combattre pour elle; puis se prosternant devant un Crucifix elle renouvella sa consecration à Dieu, l'écrivant en sa presence d'une telle resolution, qu'elle dit apres que si elle eut trouvé un canif, elle auroit gravé cette consecration sur sa chair: Nostre Seigneur pour recompense de sa fidelité, la delivra de cette attaque, mais non pas des autres, dont il vouloit achever sa couronne. En effet à quelque temps de là, elle fut fortement tentée l'espace de trois jours, le demon luy mettant dans l'esprit qu'elle n'estoit entrée en Religion que pour

l'esprit, & semblables peusées affligeantes à l'excés, comme si c'eust été successeur general donné à son Ame, laquelle quoy qu'elle y resistast vigoureusement, ne laissoit pas de se trouver étrangement en peine, de sorte qu'il luy semblotit estre dans un enfer. Enfin apres tous ces déchaînemens des ennemis de son salut; elle triompha d'eux, & les broüillarts qu'ils avoient formez dans son esprit pour l'offusquer, se dissiperent à la presence du Soleil de Justice dans une Communion, où de plus elle eut la consolation d'entendre que son divin Amour l'avoit purifiée par cette voye.

Cette bonne Religieuse n'eut pas moins de force & de bon heur à combattre contre elle-même, que contre les demons. Elle augmenta tant qu'elle fut Religieuse, plûtost que de diminuer, les penitences dont elle avoit auparavant affligé son corps virginal. Elle se fit des violences extremes pour vaincre ses inclinations naturelles, jusqu'à tomber en deffaillance, en aprochant des choses mal propres; elle se rendit maistresse de ses passions & de ses sentimens apres des actes heroïques, & si penibles que son Directeur luy défendit de les continuer. Quand on l'obligeoit d'aller au parloir, elle n'y demeuroit que fort peu, & jamais pendant le service divin. Ses Parens se plaignans de quoy elle les quittoit si-tost; elle leur remontroit que sa conversation ne pouvoit pas beaucoup servir, & elle les prioit de ne la visiter que tres-rarement. Nostre-Seigneur qui la vouloit toute pour luy, la détachoit de l'affection des creatures, par des lumieres qui luy découvroient leur foible & leur vanité. Ainsi apres une Communion, il luy montra par une vision imaginaire en esprit un beau pré enrichy, d'une agreable verdure, & tout couvert de la rosée du matin; mais le Soleil venant à reluire dessus, fondit & dessecha toute cette belle rosée. Cette vision luy donna intelligence sur le neant des creatures, qui ont aparemment quelque beauté, mais que Dieu peut détruire & aneantir en un moment. D'où elle prit un mépris de toutes choses, estant de plus avertie par une voix interieure, que c'estoit à Dieu seul qu'elle se devoit attacher.

Celuy qui l'instruisoit si bien pour la perfection de son Ame, l'éclaira aussi sur plusieurs choses qu'elle ne pouvoit naturellement sçavoir, & qui arriverent tout de même qu'elle les avoit predites. Souffrant une fois des mouvemens convulsifs si violens, que les Medecins n'y pouvant remedier, conclurent qu'elle en mourroit; elle asseura du contraire, & guerit en apres. On l'avertit qu'un de ses freres estoit malade en voyage, pendant qu'elle prioit pour sa santé, elle eut une certitude miraculeuse qu'il estoit déja party de ce

monde. Et apres que lors qu'on luy apporta la nouvelle de sa mort, elle dit à sa Mere qu'elle fist redoubler les prieres pour son Ame, parce que toutes les fois qu'elle faisoit Oraison, elle l'avoit presente, qui luy arrachoit les larmes des yeux. A quelque temps de là, sa Mere luy demanda si elle estoit encore inquietée de cette Ame; *Non*, répondit elle, *j'en suis en repos.* Son Pere estant malade à Bourges, & chacun desesperant de sa vie, elle seule crût, & dit à son Directeur, qu'il retourneroit en santé, comme il avint.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SES SOUFFRANCES CORPORELLES. ELLE EST avertie de sa mort, & s'y dispose.

COMME Nostre-Seigneur ne repetoit rien si souvent à sa Bien aimée Suzanne, que la leçon de l'amour de la croix, il y aplique luy-même son corps, comme on a veu qu'il avoit crucifié son esprit. Apres toutes les saintes paroles rapportées cy-devant & bien d'autres, il luy dit encore: *Tout ainsi que mon Pere m'a envoyé au monde pour souffrir: de même je t'envoye aux croix. J'ay été une victime des desseins de mon Pere; je veux que tu en sois une des miens.* Et une autre fois; *Au moment que je fus élevé sur le bois de la croix, j'eus dessein d'y attirer toutes tes Epouses, & toy en particulier, non pas pour être attachée au [illegible] mais au plus haut.* Le divin Amant n'employa que l'amour pour prendre cette Ame Amante, & souffrant tout ensemble; car ce fut par excés d'amour, que son cœur avoit des emotions & des palpitations étranges; & qu'enfin par des efforts extremes du même amour, elle se rompit une veine dans le corps, & rendit le sang de temps en temps en grande quantité, cette veine se r'ouvrant à chaque fois qu'il luy reprenoit des assants d'amour divin. Le jour de S. Philippes de Neri elle se trouva si échauffée des desirs d'aimer Dieu, qu'il luy sembloit estre toute de flammes, & qu'elle alloit se consumer entierement en douleur & en douceur, elle eust voulu se martyriser pour procurer les loüanges & le service de Dieu; & ce transport luy dura depuis sa Communion, jusqu'à cinq heures du soir, son corps en demeurant visiblement affoibly. Elle faisoit des sacrifices d'elle-même pour une eternité de tourmens, s'il plaisoit à Dieu, & luy en demandoit de plus grands qu'elle n'en souffroit. Elle convint avec luy, qu'à chacune de ses respirations, elle marqueroit avoir une

nouvelle soif de souffrir ; Et lorsque ses douleurs se rendoient plus insuportables, elle le prioit de les redoubler, s'il n'y en avoit pas assez, desirant ou mourir ou souffrir, non pas à cause de ses pechez ; mais parce qu'il vouloit qu'elle endurast, & qu'elle ne pouvoit pas luy donner de plus grandes preuves d'amour : Mais voicy encore des choses qui accrûrent notablement le beau feu dont elle estoit embrasée. Elle fut une fois éclairée sur la beauté de son Epoux, de telle sorte que si elle ne se fust retenüe, elle eust crié à haute voix à toutes les creatures, qu'elles aimassent leur Dieu. Vne autre fois estant assaillie de distractions, elle vit une representation du Sauveur flagellé ; & au bout d'une heure & demie que cette veüe luy dura, elle eut par autant de temps celle du même Sauveur portant sa croix, & qui en diverses manieres luy expliquoit le desir qu'il avoit de son vray bien ; entr'autres il luy dit, *Ie ne sçaurois plus te souffrir imparfaite : mon dessein est, que tu sois élevée à un haut degré de vertu & de grace.* Elle estoit une fois dans le doute si elle iroit à Confesse, ne sentant pas beaucoup de contrition, ny de faute qui luy fist peine ; Mais elle fut resoluë par les paroles suivantes. *La moindre tache paroist sur une belle étoffe ; je ne veux rien d'imparfait en ton cœur.* Alors ses fautes luy parurent bien grandes, & cette grace luy dura à toutes ses Confessions. D'autres fois Nostre Seigneur luy dit avec tendresse. *Ie prendray un soin tout particulier de toy, comme le feu change le fer, de froid le rend chaud, de noir le rend luisant, & de dur le rend pliable, ainsi je te veux changer en moy. Et de même qu'une Epouse éloignée de son Epoux, ne laisse pas de l'avoir present en esprit ; ainsi je veux que bien que ton corps soit en la terre, ton esprit soit uny avec moy au Ciel.* Le même Epoux sacré luy imposa une loy d'amour pour la pureté de ses intentions, en luy disant que sa volonté estoit, qu'elle n'eust que deux desirs ; l'un de luy plaire en toutes ses actions ; & l'autre de n'estre jamais separée de luy. Surquoy elle s'écria. *O mon Amour ! puisque vous faites toutes les delices de mon Ame, voudriez-vous permettre que je fusse jamais separée de vous ?* Tout à-l'heure il luy répondit que non ; & l'en asseura plus de trente fois depuis.

Les vertus, l'amour, & les souffrances de nostre Sœur Suzanne aprochans du terme que Nostre-Seigeur leur avoit marquez, il l'avertit de sa mort par ces paroles intimes. *Le temps des moissons s'aproche.* Et derechef, à la Feste de Saint Augustin il luy donna ordre de s'y preparer, luy repetant que ce seroit bien-tost. Elle demanda ce qu'elle feroit pour une bonne preparation ? Et elle eut

pour réponce ces belles inſtructions. *Sois dans un continuel deſir de t'unir à moy d'une union éternelle dans un amour ardent, qui te faſſe ſoûmettre amoureuſement à toutes les peines que j'ay eu deſſein que tu ſouffriſſes; & confie toy en moy, qui ne permettray jamais que rien s'arrive qui te ſoit nuiſible.* Elle s'anima à ſuporter ſon mal plus genereuſement que jamais, & avec tant de joye que l'on croyoit qu'il ne fuſt pas grand, encore qu'elle fuſt afligée, parce que l'amour luy redõnoit des forces, & ſon viſage avoit un embonpoint & une beauté extraordinaire. Dans une Communion, ſes deſirs preſſans de s'unir à Dieu, luy faiſant verſer quantité de larmes, il luy dit pour la conſoler, *Bien-toſt tu me poſſederas pleinement, & pour jamais.* Son effuſion de ſang n'ayant pû eſtre arreſtée par tous les remedes, on jugea qu'elle ne pouvoit vivre long-temps. Et quoy que l'on ne remarquaſt rien d'extraordinaire en ſon mal, la Superieure la fit Confeſſer, puis on la porta dans une chaiſe au Chœur, afin qu'elle y Communiaſt avec la Communauté. Quand ce vint au temps d'aller à la ſainte Table; ſon vomiſſement de ſang la reprit fort violemment; toutesfois la Superieure luy ayant dit qu'elle demandaſt à Dieu la grace de Communier, elle l'obtint. Ce fut ſa derniere Cõmunion, apres laquelle eſtant reportée à l'Infirmerie, ſon Directeur la viſita & luy vit produire les actes plus excellens des vertus Chrétiennes, ſur tout de l'amour de Dieu, dont les flãmes ſembloient rejaillir de ſon cœur juſques ſur ſon viſage, qui en parut tout vermeil. Quelques heures apres ſon depart, ayant dit à une Religieuſe qui l'aſſiſtoit, qu'elle avoit receu l'abſolution generale de ſa vie, & fait tous ſes preparatifs pour ſortir de ce monde, en ſorte qu'elle n'apprehendoit en aucune façon la mort, l'amour de ſon cœur faiſant un dernier effort, pouſſa un torrent de ſang qui l'étouffa, pendant qu'elle tourna les yeux au Ciel, & prononça trois fois le S. Nom de Jesus, ſa vie finiſſant dans l'acte de l'amour, le treiziéme de Septembre mil ſix cens cinquante-trois, à cinq heures du ſoir. Ainſi ſe conſomma cette pure victime de l'amour divin, n'ayant vécu que quatre ans en Religion.

DE QVELQVES AVTRES FRAILINES D'VSSEL.

JETTONS encore les yeux ſur trois Profeſſes du même Monaſtere d'Vſſel, qui ont eſté des fruits hâtifs pour l'Eternité, puiſqu'elles ſont mortes avant l'âge de vingt-cinq ans. L'une s'apelloit *MARIE DE S. IVLIEN*, & eſtoit fille de la premiere qualité de la Province

appartenant du côté maternel à la maiſon de Caſtres, & du côté paternel à celle d'Anglar, dont les aiſnez (depuis S. Roch qui en eſtoit iſſu) portent une croix gravée ſur leur corps, & ne contractent jamais la contagion. Elle fut inſtruite en la pieté, chez les Vrſulines de Tulles, & même elle alla avec les Religieuſes, qui commencerent le Convent d'Vſſel, où d'elle-même elle prit ſon party pour la Religion. Madame de la Croix ſa Mere, ne faiſant pas fond ſur les ſentimens de devotion d'une fille de treize ans, la retira auprés d'elle, jugeant que cette premiere ferveur ſeroit bien-tôt refroidie: Mais il en arriva tout autrement, & elle ne pût garder ſa fille plus de ſix ſemaines. Eſtant donc convaincuë de la fermeté de ſa vocation, elle la reconduiſit à Vſſel, avec une trouppe de Nobleſſe, la veille de la Chandeleur. Comme la Ville dependoit alors en partie de ſes parens, & que d'ailleurs c'eſtoit la premiere fille qui ſe preſentoit au nouveau Convent des Vrſulines, on luy fit une feſte extraordinaire, & on n'oublia rien pour rendre ſon entrée tres-magnifique; Et de fait elle eut quelque rapport à l'entrée de Noſtre-Seigneur au Ciel dans ſon Aſcenſion; car le ſon des Trompettes, & la ſymphonie des Violons, fit tout retentir d'allegreſſe. Le Lieutenant, les quatre Conſuls, & les principaux de la Ville allerent au devant d'elle, le matin du jour de la Chandeleur, & l'accompagnerent juſques à la porte du Convent des Vrſulines, où eſtant arrivée, elle ſe mit à genoux, demanda la benediction de ſa Mere, & demeura dans la joye parmy les larmes de toute l'aſſiſtance. Les Religieuſes toutes ravies luy firent une fort agreable reception, & la trouverent ſi bien preparée, que dés ce matin là, elles luy donnerent le voile en ceremonie, puis tout le monde ſe retira avec edification.

Ce fut une choſe merveilleuſe, que l'ardeur & la vigilance de cette jeune Sœur, ſurnommée de S. Ioſeph, pour le ſervice de la petite Communauté d'Vſſel, & du grand nombre des Penſionnaires. Elle ſembloit un Ange en beauté, & en bonne-grace. Elle avoit l'air auſſi noble que le ſang. Elle ſçavoit parfaitement bien chanter, joüer de l'Epinette, & toutes les autres choſes que l'on aprend aux filles de qualité. Outre cela elle eſtoit adroite, agile, & propre à tout: de ſorte qu'elle aida beaucoup dans ce commencement, allant d'un employ à l'autre, ſans eſtre aſſujettie d'abord à un Noviciat: Mais dans cette liberté, elle ne s'émancipoit point; au contraire, elle veilloit ſur ſon humeur un peu prompte, & demandoit pardon ſi-tôt qu'elle s'étoit échapée. Elle mortifioit auſſi ſon eſprit, qui l'eut porté haut, ſi la grace ne l'eut rabaiſſé, & ne s'en fuſt ren-

duë la Maîtresse. Quand on eut receu d'autres filles, elle fit sa Probation, & sa Profession au bout, l'an 1639.

Considerant en suitte qu'elle avoit un Iesus crucifié pour Epoux, elle resolut de se conformer à luy. Elle musa beaucoup de bien par son bon exemple; car les Novices la voyans prevenir tout le monde à se lever matin, à se trouver aux Offices, & au travail, estoient animées à faire de même. Dieu la toucha dans une retraite, avec tant de force, qu'elle obtint congé de sa Superieure, de n'aller d'un an au Parloir, & elle en fit vœu, de peur que ses parens ne la divertissent de l'union divine, où elle aspiroit de tout son cœur. Ainsi elle demeura constante dans sa retraite, malgré le bruit qu'en firent ses parens; & elle ne souffrit pas même que sa jeune sœur Novice au Monastere, luy aprit de leurs nouvelles. L'effort qu'elle se fit pour estre perpetuellement attentive à l'Oraison, luy offença la teste. Elle en eut une douleur fort grande, iusqu'à ce que s'étant recommandée à S. Ioseph, elle en fut quitte en un moment. Elle demanda trois autres choses à ce grand Saint, & elle les obtint toutes trois; de mourir dans un an aprés sa priere; que ce fust un Samedy; & sans avoir l'usage de la raison, de crainte des tentations.

L'année qui preceda sa mort, elle eut d'ordinaire insomnies, & dés le milieu de la nuit, elle s'en alloit au Chœur prier Dieu. Durant toute cette année elle prit la discipline, iusqu'à sa maladie mortelle.

Vn iour aprés s'estre Confessée & Communiée, comme pour la derniere fois de sa vie, selon sa coutume, le mal l'obligea de se mettre au lict, où elle dit à sa Maîtresse des Novices, qu'elle avoit plus besoin de consolation pour vivre, que pour mourir, & témoignant qu'elle estoit toute preste de partir, quand il plairoit à Dieu; un delire le saisit peu aprés, qui ne luy quitta qu'avec la vie, un Samedy quatorziéme de May l'an 1644. Elle avoit dit souvent aux Sœurs, qu'aprés sa mort, si Dieu luy faisoit misericorde, elle donneroit un signe à la Communauté, à la porte du Purgatoire; Et quinze jours aprés sa mort, pendant les Complies, les Religieuses, & les Pensionnaires, entendirent inopinément joüer de l'Epinette proche du Chœur; Ie Pon sçeut asseurément, que personne ne l'avoit pas touchée en ce temps-là; celà nous fit souvenir de la promesse de la Defunte. Son corps fut enterré dans le grand Eglise d'Vssel, avec beaucoup de solemnité. Elle ne vécut que vingt-quatre ans.

Sœur *IEANNE DE LA CROIX*, descendoit encore de la lignée de S. Roch,

Roch; mais du côté de sa Mere, estant de la noble maison de saint Etienne, du côté de son Pere. Aussi avoit elle un esprit élevé, & une heureuse naissance. C'est ce que l'on remarqua dés son plus tendre âge, qu'elle fut Pensionnaire à Vssel, Elle y voulut retourner à treize ans, en ayant esté retirée. Elle entra au Noviciat un laurier à la main, pour marque de sa victoire, & avec tant de courage, qu'elle ne jetta point une larme. Elle gouverna si bien sa langue, & ses yeux dans le Couvent, qu'elle estoit un exemple de recollection aux autres Novices, & elle redoubla ses ardeurs aprés sa Profession. C'a esté une Religieuse fort humble, & qui a mené une vie bien cachée. Neantmoins le feu qu'elle couvoit dans son cœur, se manifestoit quelquefois par ses paroles, comme par des étincelles, qui échauffoient les personnes qui l'écoutoient. Elle affermit la vocation d'une fille qui estoit fort chancellante, & persuada plusieurs autres de s'adonner à la vertu, même à de jeunes hommes, de se rendre Ecclesiastiques. La souffrance estoit la bien-aimée de son cœur. Elle arrosoit de son sang le lieu où elle prenoit la discipline.

Vne veille de l'Assomption, elle se mit à balayer la maison si long-temps, avec la haire sur le dos, qu'elle se rompit une veine, & perdit alors quantité de sang, comme bien d'autres fois depuis, durant les trois années qu'elle vécut aprés cét accident. Son martyre fut dans ce temps-là, d'user des soulagemens auquels on l'obligea, encore que d'elle-même elle continuast dans sa ferveur, & dans les actions penibles, en sorte qu'elle devint pulmonique, & enfin hydropique, souffrant tous ces maux plus de six mois, avec une joye merveilleuse. Comme une fois on luy apporta la sainte Communion au lict, elle fut saisie d'un si fort mouvement de compassion, qu'on la vit pleurer, & sangloter, de même que si elle eut commis de grands crimes. Son courage soutint le reste de ses forces, de telle maniere, qu'elle se fit mener à l'Eglise pour y secevoir plus dévotement l'Extreme-Onction, & l'on admira qu'avec une telle douleur, elle marcha jusqu'au jour qu'elle mourut, qui fut la sainte feste de l'Assomption. Ses rudes & sa jeunesse, causerent la douleur & la rigueur de sa perte, car elle n'avoit que vingt-deux ans.

Elle estoit Cadette, SOEVR MARIE MORNAIS, dite de l'Incarnation, à beaucoup edifié ses Compagnes, son Pere & sa Mere, l'a[illegible] fort jeune; aprés avoir demeuré long-temps en[illegible] enfans, elle fut bien-tôt orpheline. Et son Tuteur, qui estoit son Oncle Paternel, & Medecin des Vrsulines d'Vssel,

l'y mit Pensionnaire. Elle fit dessors des apreuissages surprenans en fait de mortification ; puis elle se rendit Religieuse, & parut pendant son Noviciat fort fervente, & desireuse de servir à l'Institut. Mais quelque temps aprés sa Profession, elle se gelâcha un peu, jusqu'à ce que ses obligations luy ayans esté remontrées, elle les comprit si bien, qu'elle redoubla le pas vers la perfection. Vne retraite de dix jours qu'elle entreprit ensuite, la fortifia tout à fait dans son dessein ; parce que Dieu l'assura si fortement à luy, que d'abord qu'elle consideroit son sujet de meditation, elle étoit élevée à une contemplation passive. Elle receût cette autre grace, une lumiere du neant de la creature, à l'égard de Dieu, qu'elle ne peût pas expliquer, mais qui luy laissa de grands effets dans l'ame. Auparavant elle estoit fort tendre pour ses Parens, & un peu curieuse de petites hardes propres & agreables ; mais depuis elle devint insensible, & détachée à un tel point, qu'il la falloit exciter à avoir soin de ce qui luy estoit necessaire ; rien ne la touchant plus, excepté l'offence de Dieu. Comme son zele luy faisoit chercher des inventions pour en detourner le prochain, & le porter à son amour, & à son service, il luy vint en pensée de lier en Congregation les Escolieres qu'elle avoit instruites dans les Classes. Cela reüssit, & un Religieux leur donna des methodes pour bien vivre dans le monde, comme elles ont fait avec tant de vertu, que la plus part n'ont pas voulu se marier.

Nôtre Sœur de l'Incarnation n'eut pas encore le vent de la devotion propice, depuis son grand retour à Dieu. Elle éprouva qu'en ce monde la nuit succede au jour, & le jour à la nuit. Ainsi aprés avoir esté presque abîmée dans la douceur, la voilà tout à coup à sec, avec des difficultez aux saintes actions, & des obscuritez de conscience, qui la tenoient à la torture. Son Directeur, & sa Superieure furent surpris de son état penible, & douterent que Dieu voulût par là, la disposer à la mort, & luy fournir matiere de grands merites. Mais s'y trompererent pas. Elle tombe incontinent dans une longue & mortelle maladie, où sa patience fut tout-à-fait rare & admirable ; les os luy ayant presque percé la peau, on la voyoit toûjours douce & paisible, qui ne demandoit rien qu'à souffrir davantage, disant qu'elle se flattoit en ses maux, & qu'un autre les sçauroit bien dissimuler. Cependant elle avoit un ulcere, qui luy pourrissoit les entrailles, non sans d'extrémes douleurs, auxquelles elle ajoûtoit encore chaque jour, quelque acte de mortification, & un de quelque autre vertu, en l'honneur de la sainte Vierge. Les nuits elle s'adressoit à elle, & pour charmer ses ennuis, elle

redisoit, & repetoit ces mots, *Advocata peccatorum.* Elle Communia souvent pendant sa maladie, goûtant avec la sainte Hostie des douceurs ineffables dans sa bouche. Le jour de l'Assomption, son Directeur luy dit qu'elle demandast à aller voir ce jour-là la sainte Vierge en Paradis; *Helas!* répondit-elle, *je le voudrois bien; mais ne seroit-ce pas une pensée trop interessé, de desirer la gloire, en se dispensant de souffrir tout ce que Dieu veut?* Elle languit encore jusqu'au vingt-troisiéme suivant, & ce jour là, comme on luy presenta le Crucifix pour le baiser au côté, elle s'attacha seulement à ses pieds, & dit, qu'étant pechereſſe, c'étoit-là sa place, & où elle devoit impetrer son pardon. Enfin elle demanda congé de mourir, & perdit la vie un Jeudy, l'an 1630.

LA VIE
DE LA MERE CLAVDE MARIE de Nouailles, dite de la Trinité, Religieuse Vrsuline d'Emoutiers.

L'Illustre maison de Nouailles, originaire du haut Limouzin, y donna naissance à une Demoiselle, qui devoit porter dans le Cloître les interets de Dieu, avec autant de courage, que ses parens ont soutenu celuy du Roy dans le Camp, & dans les Combats. Dés l'âge de cinq ans elle le découvrit à Nostre Seigneur, & ne s'en détourna jamais par aucun peché mortel, selon la declaration de celuy qui entendit sa Confession generale. On la jugea capable de faire sa premiere Communion, dés qu'elle eut huit ans, & dans cette sainte action elle reçeut des graces tres abondantes. Elle eut trois freres, qui furent ses compagnons, & qui augmenta tellement, qu'elle en perdit du sang, & fut en grand danger de perdre l'autre. Après que tous les remedes luy eurent esté inutilement appliquez, ses parens firent vœu de luy faire suivre la Procession de la Fête-Dieu, nuds pieds, & le corps couvert seulement d'un Suaire. Son attention fit efforts pendant toute cette Procession, que marchant sur des rouges épines, qui luy entrerent dans les pieds, elle en sentit peine la douleur. Le lendemain matin elle se trouva parfaitement saine, & jamais depuis elle n'y eut aucune incommodité. On la fatigua en Nostre Maison engagement dans le monde; mais elle, ayant inspiration d'estre Religieuse, pensoit à s'enfermer

dans une maison de l'Ordre de sainte Claire, jusqu'à ce que sa Mere luy parla des Vrsulines, établies depuis cinq mois en la ville d'Emoutiers, car sans avoir égard à l'extreme necessité de cette Maison commençante, elle y demande l'entrée, & l'obtint la veille de Noël 1629. croyant par ce moyen devenir domestique de l'Enfant de Bethlehem, né pour naître en une pauvre étable. Ainsi elle entra de bon cœur en participation de la diserte de cette petite Communauté, n'ayant point de feu pour se chauffer, ny souvent de chandelle pour l'éclairer, vétuë de vieux, & nourrie seulement de pain bis, qui luy estoit d'aussi bon goust, que les perdrix qu'elle avoit mangé chez elle, parce que sa ferveur luy rendoit agreables tous les plus mauvais traitements. Toutesfois son corps ne s'y accoutuma qu'après une violente maladie, où elle fut abandonnée des Medecins.

Le propre jour de sa Profession, comme elle se disposoit à son sacrifice, on luy aporta nouvelle de la mort de sa Mere, ce qui ne la troubla point, parce qu'elle estoit dans la disposition de la quitter par les vœux qu'elle alloit faire. On luy ordonna une fois de tenir en ses mains une teste de mort, pendant le disner de la Communauté. Cette mortification luy imprima plusieurs bons sentimens, & entr'autres une grande compassion des Ames du Purgatoire, & depuis ce jour-là elle fit plusieurs bonnes œuvres pour leur soulagement. Aux heures de recreation elle sarcloit les bonnes à pleines mains, & disoit à ses Compagnes, qu'il falloit ainsi sarcler les mauvaises inclinations de l'ame. Dés ses premieres années de Religion, son Directeur témoigna qu'elle estoit plus formée à la vertu par la grace Divine, que par la conduite des hommes.

Le Monastere d'Emoutiers demeura sept à huit années, sans qu'il s'y presentast presque de filles après celle-cy, dont afin de luy donner du temps pour s'étudier aux saintes pratiques, qu'il vouloit qu'elle enseignast aux autres, car estant sur le point des Sœurs au Noviciat, elle leur fut donnée pour Maîtresse, en quoy elle crut bien les premieres pierres fondamentales de cette Communauté, de sorte qu'elles furent capables de luy aider à soutenir tout le faix de l'édifice. Quand elle en fut Superieure dans plusieurs années, elle a gouverné dans cette charge, & dans celle de Soupriure, & Maîtresse des Novices, dix-huit à dix-neuf ans, non sans beaucoup de croix, parce qu'elle entreprit l'observance d'une maniere plus étroite qu'elle n'avoit encore été observée dans le Monastere. Parlant dans les Remarques, des rebuts & difficultez, qu'elle avoit essuyées pour ce dessein: *Ces mesmes* (dit-elle) *sont ceux*

ainsin que si Dieu n'y eût jamais operé, il n'y auroit rien de plus

A la seconde élection, elle eut une longue & dangereuse maladie, où après une Communion, Nôtre-Seigneur la recrea par une calme la plus suave, & la plus forte qu'elle eut jamais ressentie. Selon son sentiment son esprit ne fut pas beaucoup malade, pendant cette maladie, estant tout occupé d'amour Divin. Après une Communion, elle demeura quatre, à cinq heures dans l'exercice d'admiration, & d'amour. Elle dedia sa Communauté à la divine famille, & ne la regnois point autrement que la famille de Iesus-Christ. Elle s'associa deux Sœurs, dans lesquelles elle reconnoissoit plus de grace, & de vertu, à dessein d'en tirer aide, pour concourir au bon estat de la Maison. Elles avoient nom Sœurs Gabrielle de la Vierge, & Edmée de Iesus. Et quoy que cette liaison fust si bien intentionnée, & toute sainte, l'on en prit occasion de murmure, & les plaintes en furent portées aux Superieurs, leur donnant à entendre, que celles qui estoient si zelées à l'égard des autres, se trouvoient fort attachées entr'elles. Les Superieurs en firent defence expresse à ces trois bonnes Religieuses, de s'entrecommuniquer ce qui se passoit dans leur interieur, ce qui fit croire à la Communauté, que leurs entretiens precedens n'étoient que des resveries de leurs imaginations. Toutesfois à la premiere élection, malgré les mecontentemens, les voix furent fort partagées, de la Mere de la Trinité, en eut beaucoup; mais enfin les Superieurs ne voulurent pas la continuation, une autre fut élûe Superieure, & la charge de Soupriere fut son partage pour trois ans.

Ce temps-là servit beaucoup à sa sanctification. Elle gousta à loisir les douceurs de la solitude, & tant par esprit de retraite, que d'humilité, elle renvoya à la Superieure toutes les Sœurs qui s'adressoient à elle. Elle estoit par bonté dans le sentiment des personnes entre ses mains, & s'estimoit entierement opposée aux desseins de Dieu. Elle s'aplicquoit les paroles que Nôtre-Seigneur dit de Iudas, *il eut bien voulu qu'il ne fust point né.* Et celles-cy de Iob sur sa naissance d'admiration ordinaire. *Pourquoy Seigneur, m'avez-vous fait sortir du ventre?* On vit cette venerable Mere, après avoir gouverné la Novicias, & esté six ans Superieure, accepter le soin des malades, & faire ce petit office, comme il c'eut été le plus honorable employ de la Maison. Pour s'aquitter de sa charge du Soupriere, elle disoit humblement ses pensées à la Superieure, touchant la conduite de la Communauté, puis elle

ne se mettoit point en peine, si elles faisoient effet, ou non.

Le Reverend Pere du Saut Iesuite, homme eminent en Pieté, Doctrine, & Direction spirituelle, à la priere des Superieures, donnant les Exercices spirituels aux Sœurs d'Emoutiers, connut que la Mere de la Trinité estoit guidée de l'Esprit de Dieu, & asseura qu'elle estoit la plus propre pour conduire le Monastere. Ce témoignage eut tant de poids, qu'on la chargea de nouveau de ce fardeau, dont elle se fut plus déchargée qu'à la mort. Elle fit faire quantité de serrures & de grilles, pour mieux fermer la Maison, regla les visites des Parloirs, fait rompre les hardes en commun, & établit tous les points necessaires à une parfaite regularité. Sçachant que l'impunité est la mere de tous desordres, elle ordonnoit des penitences publiques aux Sœurs, qui avoient mal edifié les autres; & de particulieres, à celles qui avoient failly en secret. Elle disoit que la ferveur estoit l'ame de la Religion, & pour l'entretenir, elle trouvoit mille inventions, mangeant la chair, & humiliant l'esprit en elle, & aux autres.

Ses filles estoient si affamées de la mortification, qu'elle ne les en pouvoit assouvir, & elle même les pressoit dans les austeritez plus rigoureuses. A son exemple, elle bigarroit ses exhortations, & remontroit souvent aux Sœurs ce qu'elles avoient quitté, & ce qu'elles avoient embrassé pour Dieu, que ce n'estoit point un simple compliment, mais une estroite obligation; que plusieurs choses permises aux seculiers, estoient des crimes pour des Religieuses, que les moindres libertez estoient la peste de l'ame, que le monde s'affamoit d'impuissance de nuire par les grilles. Et que toute leur étude devoit estre de traiter avec Dieu, de se passer des creatures, & de bien élever des jeunes filles dans les Classes. Ces Maximes ont fait telle impression, que les Pensionnaires d'Emoutiers semblojent du temps de la Mere de la Trinité, des Postulantes pour le Noviciat, où un esprit pareil se sont rendues; Et jusqu'à present cette bonne doctrine y continüe de sorte que l'on dit communement par la Ville, que cette Maison n'est propre que pour faire les filles Religieuses. Les filles Externes sont instruites à proportion, & servent fort bien à prendre chacune jour, des bonnes actions qu'elles ont faites pour profiter des instructions de leurs Maistresses.

Vn des motifs qui portoient la penitence de la Mere de la Trinité, estoit la conversion des Ames, ou leur plus grande sanctification. Vne de ses Religieuses ne paroissoit point trop fervente. Mais après que sa Superieure eut prié & fait prier pour elle, toutes les

personnes de sa connoissance, elle changea entierement dans une maladie de deux ans. Elle pria Dieu quinze ans durant & avec empressement, pour un Seigneur de la Province qui estoit Heretique & toute sa famille aussi, qui enfin fut heureusement reduite à la foy Catholique. Elle convertit par ses entretiens un autre Gentil-homme Huguenot, qui l'en avoüa son redevable, encore qu'il ne sceust pas ce qu'elle avoit fait secrettement pour luy obtenir cette misericorde de Dieu. Elle aida fort Messieurs de Noüailles ses deux freres, dans les perils où leur valeur les exposa dans les armées. L'un estant à Barcelone, ayant mis en tres-bon estat les affaires de son Roy, par la fidelité qu'il eut à suivre ses ordres, Monsieur qui estoit Viceroy, Gouverneur de Portolongon, & de toute l'Isle d'Elbe, luy fit bien des caresses, sur tout lorsqu'il soûtint un siege. Elle importuna tant le Ciel, qu'elle en obtint une lumiere qui l'asseura au commencement du mois d'Aoust qu'il seroit delivré à la Feste de l'Assomption, ce qui arriva.

Quelquefois Dieu luy faisoit voir dans son Oraison l'état des consciences de celles pour qui elle prioit. Elle declara à une certaine personne, que sans un exercice de devotion qu'il faisoit en l'honneur de la sainte Vierge, il auroit perdu l'ame & du corps dans une rencontre qu'elle luy specifia, aussi bien que la devotion qu'il pratiquoit, & qu'elle ne sçavoit que par une voye extraordinaire. Il y avoit peine d'estre interieur dans lequel Dieu ne luy donnoit jour, pour comprendre la disposition de ses Religieuses. Elle connoissoit celles qu'il falloit encourager, & celles qu'elle devoit humilier. Elle marquoit leurs égaremens, & les soulageoit dans leurs peines. Le Confesseur luy parla d'une Pensionnaire qu'il jugeoit tres-propre à estre Visitine : *Non* (luy dit la Mere) *elle a l'esprit de Carmelite*, elle l'y rendit peu après.

Quand elle estoit obligée de traiter avec le prochain, Nostre-Seigneur luy communiquoit une si grande ouverture d'esprit & de conseil, que sa conversation en estoit agreable, aussi bien que profitable. Mais hors de ce temps là, elle avoit l'ame dans l'amertume par la connoissance de ses moindres defauts; car elle estoit asseurée même en pleine de ceux qu'il ne luy estoit pas permis que les affaires de sa charge l'attachassent, ny même luy laissent d'impression. Ainsi connoissant la volonté de son Espoux, elle s'unissoit à elle, & la portoit avec grande fidelité dans les choses les plus difficiles, y agissant par abnegation de son propre esprit, & se servant des injustices & des mépris de ceux qui traitoient

quelques fois arrestée, comme devoyeuse pour aller plus droit à Dieu.

Plusieurs années elle vit la Maison embarassée de pauvreté, sans se defier aucunement du secours celeste, encore qu'alors elle fust aussi dans la pauvreté interieure, sans grace sensible, mais plûtost dans les tenebres de l'abandonnement, ne connoissant point cet état comme une épreuve de charité, mais comme la juste peine de ses pechés. Et quand il plaisoit à Dieu de luy faire ressentir sa presence, elle en estoit fort reconnoissante, & le prioit d'en tirer sa gloire, ayant comme pour devise ses paroles, qu'elle faisoit souvent repeter à ses plus familieres: *Servir Dieu, parce qu'il est ce qu'il est.* Cette chere Mere avoit adresse, pour faire passer saintement les heures de recreation. Elle commençoit quelques fois à parler d'une perfection de Dieu, & puis engageoit ses Sœurs à dire chacune celle qui l'attiroit le plus. Une autre fois c'estoit à loüer les benefices divins. Une autre fois les grandeurs de la sainte Vierge, ses vertus, ses secours, & choses semblables, qui fournissoient matiere de devotion, autant que de divertissement.

La derniere fois qu'elle fut continüée Superieure, il y avoit déja six ans de suite qu'elle tenoit la charge, suivant les Constitutions des Vrsulines de ce païs-là, portantes un triennal, elle le commença par l'obeïssance, sans l'achever, parce que son Epoux accordant enfin ses demandes qu'elle luy faisoit depuis dix ans, de mourir bien tost pour le voir; elle eut beaucoup d'incommodité le Caresme de l'an 1696. & fut reduite à manger des œufs, qu'elle avoit toûjours eus en horreur. Quantité d'autres choses, la firent souffrir à l'ameture & à l'erreur, jusques à ce que l'onziéme de May une fiévre maligne la mit dans la fournaise, d'où elle sortit le jour de l'Ascension de recevoir auparavant tous les saints Sacremens: puis sur le soir elle r'entra en délire, & vécut en cet état jusqu'à la veille de la Pentecoste, ses paroles neanmoins n'estant que des actes de pieté tres-bien formez, & des élans d'amour de Dieu. Sept à huit heures avant sa mort, elle recouvra la liberté de son esprit, receut encore Nostre-Seigneur, & passa le reste en Oraisons jaculatoires. De fois à autre elle disoit; *ô bonté! ô sainteté de Dieu, je vous en offencé! je vous en demande pardon.* Elle formoit souvent le signe de la Croix, & recouroit aux merites du Sauveur, entre les mains duquel elle rendit son Ame, durant que le Confesseur recitoit la Passion, la veille de la Pentecoste le huitiéme de Juin 1697. âgée de quarante-huit ans, dont elle en avoit passé vingt-sept en Religion.

LA

DE LA MERE ANTOINETTE DE LA POMMELIE, dite Aimée de Jesus, Religieuse Vrsuline d'Emonctiers.

LA Mere de la Pommelie veritablement aimée de Iesus, sortit d'une ancienne & fort noble famille du Limousin, & ce qui est plus à priser, de Parens tres-Chrétiens. Son Pere portoit le même nom de la Pommelie, & possedoit la Seigneurie de la Iomber au Diocese de Limoges. On remarqua de tres-particuliers secours de Dieu sur cette fille dans sa plus tendre enfance: Et comme elle desira de tout son cœur de se devoüer au service de Dieu, elle prit l'Habit Religieux aux Vrsulines d'Emonctiers, aussi-tost qu'elle eut atteint l'âge de quinze ans, & fit sa Profession à seize. Elle passa toûjours dans sa Communauté pour une fille de conduite, de talent, de vertu, & même de graces extraordinaires, qui obligerent les Superieures de prier quelques Peres Iesuites, entr'autres le R. P. du Sault de sonder son esprit; & apres que ce Pere eut conferé avec elle, il approuva la voye, & en rendit bon témoignage à Monsieur Saige, Vicaire General de Monseigneur l'Evesque de Limoges, venu exprés à Emonctiers pour en prendre connoissance: Et à leur arrivée dans la Ville, la voix commune du peuple qu'on dit estre la voix de Dieu, publia qu'ils estoient entrez, parce qu'il y avoit deux Saints aux Vrsulines.

Cette bonne Religieuse dans son commencement fit une faute contre l'obeïssance, en punition de laquelle sa Superieure, renouvellant la rigueur dont s'usoient les anciens, Anathoceres, luy ôta le voile & l'Habit Religieux, & la fit coucher par terre ainsi desabillée. Elle prit cette mortification avec un esprit si soûmis, qu'elle en parut apres encore plus vertueuse. Elle comprit alors les avantages qui se retrouvent dans l'obeïssance & dans l'humiliation, & depuis elle receut de grands dons de Dieu. Elle eut des sentimens interieurs qui la mirent en état de tout faire, & de tout souffrir ce qui seroit agreable à sa divine Majesté. Vne fois qu'elle craignoit de l'illusion, on l'asseura au fond de l'Ame que pour marque du bon esprit qui la conduisoit, elle ne sortiroit de huit jours du recüeillement où elle estoit, & elle ressentit tout ce temps là, l'effet de cette promesse.

Ces graces la porterent au dénuëment & à l'acquit de ses devoirs, en quoy elle estoit si fidele, que les Superieures se repo-

ſoient entierement ſur ſes ſoins, & auroient deſiré qu'elle euſt pû eſtre en pluſieurs offices à la fois. A l'âge de vingt-quatre ans elle fut chargée de la conduite des Novices. Deſlors les bains chaux des eaux minerales luy furent ordonnez, parce qu'elle eſtoit menacée de paraliſie. On eut permiſſion des Superieurs pour ſa ſortie; mais elle ne voulut jamais faire ce pas-là, diſant qu'une Religieuſe qui eſtoit morte au monde, ne devoit non plus ſortir de ſon Cloiſtre qu'un mort de ſon tombeau, & que la permiſſion des Superieurs n'eſtoit pas un commandement. A voir cette Maiſtreſſe, le plus ſouvent au lict, on eut crû qu'elle eſtoit inutile aux Novices; neanmoins elle ne manquoit en rien à leur education. Et ces jeunes filles eſtoient animées à l'obſervance; voyant leur bonne Mere s'y porter exactement au moindre relaſchement de ſes maux, & même pratiquer des actes heroïques de mortification; entre leſquels elle ſucça la petite verole à deux Novices, qui en eſtoient malades.

Le zele de la Mere Aimée de Ieſus la rendit une des deux confidentes de la Mere de la Trinité ſa Superieure, & dans les difficultez qu'elles eurent pour l'établiſſement d'une parfaite regularité; celle-cy ſe faiſoit une joye de recevoir les blâmes au lieu de ſa Superieure. Avec les contrarietez de ce temps-là, elle fut travaillée d'un aſthme violent, & cela la tendit un peu chagrine, & d'abord aucunement ſevere, juſqu'à ce que Dieu luy montra qu'elle ſe devoit vaincre: Et depuis elle r'entra dans ſa belle humeur, adorant les deſſeins de la Providence en la conduite des Eleus. Cette grace opera deux effets en ſon Ame; l'un que toutes les peines qui luy venoient de la part de Dieu ou des creatures, ne l'étonnoient point. L'autre qu'elle ne mépriſoit point le prochain, pour quelque défaut dont il fuſt entaché, mais elle l'excuſoit & prioit pour luy. Comme elle meditoit une fois ayant l'eſprit enveloppé de tenebres, tout d'un coup elle fut apliquée à ces paroles; *Quand je ſeray élevé à la croix, j'attireray toutes choſes à moy;* Et peu apres il luy fut dit, *je veux que tu portes ma croix par amour, la recevant avec joye & non par force.* En ſuitte elle reſſentit amour, & crainte de la croix. La crainte luy ſervoit pour ſe deffier d'elle-même, & l'amour pour s'attacher à ce cher objet, & ſurmonter l'horreur naturelle de la ſouffrance. Depuis ce jour-là elle ſe reſigna à tout ce qui luy eſtoit plus à degouſt, comme d'eſtre un pilier d'Infirmerie, & de demeurer la pluſpart du temps, ſans agir ny ſuivre la Communauté.

Dieu faiſoit concourir les choſes exterieures à l'abnegation interieure où il l'attiroit. La Superieure la commit pour aide de la

Sœur Depenciere, & chacune aprit à son exemple l'état qu'il falloit faire des moindres offices, puisqu'une Soûprieure mal saine s'y assujettissoit de tres-bon cœur. Le R. P. du Sault son Directeur luy marqua, qu'il connoissoit assurément que Dieu la vouloit fort humble, & qu'une nuit de Noël priant pour elle, le petit Enfant de Bethleem luy avoit dit par trois fois, *humilité*. Suivant cet avis elle demanda long temps cette belle vertu, & la pratiqua si assiduëment, qu'elle devint fort éclairée sur le neant de tout ce qui venoit d'elle; & à l'égard des humiliations dont elle ne manquoit pas, elle disoit au lieu de s'en plaindre, *Quand on me jetteroit des pierres, & qu'on me traisnât en la riviere, on ne me feroit pas de tort.* Son divin Epoux pour la rendre plus solidement humble, la tint plusieurs années dans la soustraction des graces & dans les croix interieures. Pendant ce temps-là, priant un jour Nostre-Seigneur de la conserver en sa crainte, il luy fut dit distinctement, que rien ne luy seroit donné sans travail, & que si elle avoit joüy autres fois de la grace du recüeillement, c'étoit pour la luy faire estimer & pour la porter à la desirer, quand elle en seroit privée.

Elle se consideroit comme une penitente, & comme une victime: & en ces deux qualitez elle se trouvoit obligée aux rigueurs, aux souffrances, à l'immolation & à la consommation. Aussi auroit-on peine à croire en quel état elle fut reduite, par des maladies qui sembloient la devoir emporter au plûtôt. Et cependant du moment qu'elle estoit necessaire à quelque bonne entrepriſe, on la voyoit reprendre force, comme on le raporte de la sainte Mere Therese, ce que l'on n'a pas remarqué pour dix ny vingt fois seulement; mais cela estoit tout ordinaire. Les demons indignez de sa patience & de l'efficacité de ses prieres pour le bien de la Maison, tâchoient de la troubler par des craintes & par des fantômes, jusques là même qu'ils la jettoient de son lict contre terre. Vne nuit qu'elle pleuroit & avoit peur d'adherer à leurs tentations, elle les entendit éclater de rire, comme pour luy faire croire qu'ils avoient triomphé d'elle. Parmy les ennuis, les chagrins, les desespoirs & les difficultez que ces malins esprits luy suggeroient, elle prioit Dieu & les Saints, quoy que sans gouſt, & estoit resoluë de souffrir plûtost mille morts que d'offenser Nostre-Seigneur.

Vne Ame de cette force estoit sans doute bien capable d'aider les autres. Ce fut pourquoy la Superieure permit aux Sœurs de luy communiquer leur interieur. Elles en receurent beaucoup de secours, car son esprit portoit à la liaison avec Iesus-Christ, & à separer les Ames, selon leur capacité, de l'affection des choses presentes,

mais avec tant d'onction que l'on pouvoit asseurer que la grace accompagnoit ſes paroles. De cette maniere elle n'eſtoit point diſtraite par la converſation avec les creatures, ne les regardant qu'en Dieu & pour Dieu. Elle a avoüé au contraire qu'en ces communications, elle avoit receu de grandes graces, qui la tenoient pourtant toûjours dans le chemin royal de la ſainte Croix. Si toſt que l'amour propre, qui ne nous quitte qu'au tombeau, avoit fait quelque faillie, ou empeſché ſa fidelité aux mouvemens interieurs du S. Eſprit, elle en reſſentoit la punition par les remords de la ſyndereſe qui luy cauſoit une peine cuiſante, & une extréme abjection à ſes yeux, tenant pour un crime de ſuivre tant ſoit peu l'inclination à ſe plaindre, ou à ſe ſoûlager. Elle ſe confondoit même de faire reflexion ſur l'excés de ſes douleurs, deſirant ardamment ne point regarder les choſes qui la contrarioient, ou qui la contenteroient, mais ſeulement la volonté de Dieu; parce qu'elle ſçavoit par experience que ces ſortes de choſes conſiderées en elles-mêmes affoibliſſent le cœur & qu'il s'en faut ſeparer pour faire un vray & entier ſacrifice.

Ses diſpoſitions ordinaires à la Ste Cõmunion, étoient de ſe renoncer pendant la journée, puis elle recevoit ſon Epoux à deſſein d'être revétüe de ſa force, afin de ne refuſer aucune occaſion de ſouffrir. Eſtant malade d'une Eſquinancie, ſans pouvoir rien avaler, au bout de quelques jours la Superieure eut inſpiration de la faire Communier. Elle avala ſans difficulté la ſainte Hoſtie, & apres toute la nourriture dont elle eut beſoin, de ſorte qu'elle fut bien-tôt en ſanté.

Quand on la fit Superieure, elle s'en défendit de tout ſon pouvoir auprés de ſon Prelat; & eſtant obligée de ſubir la charge, ſon eſprit ny ſon cœur ne changerent point dans cette aparente élevation. On la vit toûjours ſoûtenir les intereſts de Dieu avec force, & ſuivre les lumieres du S. Eſprit plûtôt que les ſiennes propres. Elle ſe rendit accüeillante & pleine de compaſſion pour ſes Sœurs, tres-zelée de leur bien, & charitable à toutes ſans partialité. *Ie ſuis* (mandoit elle à une perſonne à qui elle devoit rendre compte) *dans mon état d'abandon ordinaire, ne voulant faire aucun retour, ny ſur les evenemens, ny ſur mes ſentimens. La divine volonté eſt ma nourriture, ce que la nourriture eſt au corps. Plus je m'aveugle en tout & m'éloigne de tout, plus je trouve Dieu proche. Ie ne ſens aucune volonté que celle de n'en avoir point, &c.*

Croyant toûjours eſtre en l'état d'une hoſtie, ſon empreſſement continuel eſtoit de ſe purifier, de ſe donner & de ſouffrir; le Ciel favorable à ſes vœux, luy en fournit de nouvelles occaſions, diſpoſant les choſes en ſorte qu'on l'envoya au Monaſtere d'Vſſel gou-

verner en qualité de Superieure, pour leur enseigner les coutumes de celuy d'Emouiers, afin que toutes les Vrsulines du Diocese fussent dans l'uniformité. Elle y alla par obeïssance, & à son entrée dans la Maison d'Vssel, une Religieuse se trouva delivrée d'un demon familier, qui la suivoit par tout depuis plusieurs années, & n'en fut plus tourmentée de là en-avant, ce que la même Religieuse declara au lict de la mort, en presence de la Communauté & du Confesseur. D'abord la Mere Aimée de Iesus eut de tres bons succés à Vssel; Mais au bout de six mois elle eut des croix plus lourdes qu'en tout le precedent de sa vie. Nous n'en sçavons pas le particulier; mais bien que les secours de Dieu, de la sainte Vierge, de S. Ioseph, & de son Ange Gardien, se rendoient alors plus frequens & plus sensibles; Et ses vertus de patience, de charité & d'humilité plus evidentes, répandant tellement l'odeur de Iesus-Christ, que les Religieuses & plusieurs Demoiselles de la Ville en étoient embaumées. Pour marque que sa conduite estoit agreée, elle eut la plus grande partie des voix pour estre continuée Superieure; mais elle le refusa absolument. Apres donc avoir demeuré encore un an en ce lieu-là, elle en sortit toute malade, n'y ayant pas plus porté de santé qu'à Emouiers. Son Iesus dont elle estoit plus aimée, à mesure qu'elle luy estoit plus semblable en souffrance, permit qu'un homme au lieu de luy aller querir des eaux minerales, remplit ses bouteilles à une fontaine plus proche; Et le Medecin découvrit la fourbe par l'enfant qui vint à la Mere, & la fit avoüer à son autheur. Elle s'en-alla à Emouiers la veille de Noël 1664. suivant la promesse qu'elle avoit faite à cette Communauté, d'y revenir mêler ses cendres avec celles des Sœurs deffuntes. Et enfin le sixiéme de Decembre 1666. elle y fut choisie pour Superieure. Sur le soir les Sœurs luy en expliquant leur joye. *Hé bien!* leur dit-elle, *vous m'y avez voulu, mais que direz-vous si dans deux mois il vous faut faire une nouvelle election?* L'evenement montra qu'elle avoit dit cette parole & plusieurs autres par prediction de sa mort, car le douziéme de Fevrier suivant, apres qu'elle eut exhorté puissamment ses Sœurs à la perfection, & conclu par ces mots, qu'elle repeta avec une admirable ferveur, *Plus rien que mort, & que croix*; Elle se retira, prit rudement la discipline, puis se mit au lict, tenant d'un bâton auquel lieu la fievre succeda.

Tandis que les douleurs corporelles consommoient le reste de sa vie, les impressions de la saincteté divine opposée à ses defauts, crucifioient merveilleusement son Ame. *Ie suis*, disoit-elle humblement, *vn bourbier de pechez; Ie ne suis pas digne de porter sur moy des reliques, ny de saintes images.* Le Confesseur luy demanda où

estoit l'amour de la Croix, à qui elle fit réponce par les paroles d'un profane Tyran, mais prononcées d'un sentiment tout autre; *Il est bien juste que la creature se soumette à Dieu.* Elle se Confessa, & receut l'Extreme Onction peu d'heures avant sa mort, ayant Communié chaque jour de sa maladie. Son âge estoit de 44. ans.

LA VIE
DE SOEVR GABRIELLE DES RVBENS, dite de la Vierge, Religieuse Vrsuline d'Emoutiers.

CETTE fille fut si preveuë de Dieu, que toute petite elle donnoit de l'argent à son frere, afin qu'il luy fist recit de la vie des Saints. Ayant perdu sa Mere (femme de qualité) à l'âge d'onze ans, elle pria la sainte Vierge de la prendre pour sa fille. Elle demeura au monde jusqu'à l'âge de vingt ans, dans une hõnesteté extraordinaire. Vn sien Oncle s'opposa à son entrée en Religion, & l'en tira, apres qu'elle eut porté l'Habit seulement trois ou quatre heures. Quinze mois apres elle gagna sa cause, & r'entra au Noviciat d'Emoutiers, pour n'en plus sortir. Dans le temps de sa probation elle eut le don d'Oraison, & d'autres graces non communes. Son naturel estoit ardent & courageux dans ses entrepriſes, ce qui luy aida fort pour la mortification de sa propre volonté. De plus Dieu luy donna des veües interieures qui opererent de tres grands effets, & son Ame en tira de la force pour se sevrer de l'attache aux creatures. Dans l'examen que l'on fit de sa conduite, l'on crût d'abord que c'estoit illusion, le bruit s'en apendit par la Communauté, d'où il en resulta de notables confusions à nostre Sœur Gabrielle: on decidoit de ses actions comme de ses lumieres, & l'on censuroit sans distinction tout ce qui partoit d'elle. Enfin apres quelques années un Pere Iesuite d'experience connent la voye de Dieu sur cette Ame, & en asseura les Superieurs.

L'amour de Nôtre Seigneur donnoit le branle à toutes ses actions. Elle disoit que c'estoit le moyen le plus court & le plus facile pour détruire tous ses defauts, se servant de la comparaison d'un champ que l'on veut defricher, ou en arrachant les herbes, ou en y mettant le feu, ce qui estoit le plus aisé & le plus tôt fait. Entre ses vertus reluisoit l'obeïssance, sur tout depuis qu'il luy fut dit dans l'Ame, *je t'ôte ta propre volonté*; car dans ce moment là elle sentit une si grande promptitude pour la soûmission, & pour toute sorte de bien, que si elle fust devenuë tout esprit. Son cher Epoux luy fit con-

noistre l'abus des Ames religieuses, qui ne posent point pour fondement de leur perfection l'obeïssance & la regularité ; *Ma fille* (luy dit-il une fois qu'elle avoit ardeur pour la Communion) *le desir de moy est bon, mais celuy d'obeïr est meilleur.* Le même Epoux, qui luy faisoit office de Maistre, luy donna de belles instructions pour augmenter sa devotion à l'égard de Nostre-Dame, entre lesquelles fut celle-cy, *Ma fille, je veux que tu mesles ton cœur à celuy de ma Mere, qui n'est qu'un avec le mien, c'est pourquoy je suis plus parfaitement loüé par elle que par toutes les creatures.* Ces paroles, comme des sources de lumiere & de force, luy fournirent mille moyens pour servir Dieu, en union des dispositions interieures de sa sainte Mere ; & elle ne communiquoit avec personne, qu'elle ne luy inspirast l'amour & le respect envers elle. Toute la sainte Famille de Iesus luy estoit en singuliere veneration ; mais specialement S. Ioachim, de qui elle obtint des graces si sensibles & si notables, que le Superieur du Cõvent, qui n'estoit pas homme de legere creance, apres avoir veu ces merveilles-là, permit qu'en reconnoissance l'office de ce Saint fust chanté solemnellement dans le Convent, & le S. Sacrement exposé un jour de sa Feste. Dans l'abondance des consolations celestes, Nostre-Seigneur eut la bonté de l'avertir de la pauvreté spirituelle où elle seroit reduite, & que les graces ne se répandant plus sur ses sens, elle ressentiroit les effets d'une nature laissée à elle-même, comme il luy avint incontinent. Alors elle se soûtenoit par la foy. *Quelque obscurité*, disoit-elle, *où soit une Ame, & quelque pauvreté qu'elle ressente, Dieu est toûjours ce qu'il est ; Si en verité elle ne cherche que luy, elle le trouvera pardessus tout sentiment.* Quiconque a l'intelligence de la haute spiritualité, jugera que ce dernier état est plus parfait & plus seur que le premier, quoy que privé des douceurs sensibles. Aussi cette bonne Ame, apres y avoir passé, parvint à ne vouloir que Dieu seul, tout le reste luy estant indiferent ou à mépris. Ce fut sa disposition, les douzes dernieres années de sa vie. Elle mania long temps le temporel de la Maison, sans que Marthe nuisit à Marie, ny que l'occupatiõ exterieure empêchast l'interieure. Dieu luy ayant promis que le divin amour luy serviroit de bouclier, par lequel elle seroit à couvert de tout ce qui pourroit faire obstacle à son union, & que le même amour, cõme un mur impenetrable, la cõserveroit dans la conversation avec le prochain. Elle conduisit les Novices l'espace de quatre ans, & la bonté de Dieu qui pourvoit à tout, changea alors sa voye d'Oraison, & luy donna la facilité qu'elle n'avoit point auparavant, de suivre les methodes qu'elle devoit enseigner aux jeunes Sœurs. Ses austeritez, & ses ordinaires

communications avec Dieu ne se peuvent expliquer dans un abregé: Les Vrsulines d'Emontiers esperent qu'avec le temps elle seront manifestées plus en détail, si c'est pour la gloire de sa divine Majesté. Elle finit ses jours par une maladie assez extraordinaire. Le sixiéme de Novembre 1637. elle eut une paſmoiſon, apres laquelle il luy resta une douleur fort aigue en la main droite, avec une noirceur au bout des doigts, qui peu à peu gagna comme une gangrene. On y apliqua des fers chauds pour empeſcher que cette corruption n'allaſt plus avant, & durant un mois on la brûla & découpa tres ſouvent, ſans que le mal diminuaſt; au contraire, il s'acrût juſqu'au coude. Avec les douleurs de ce bras, elle avoit la fiévre continüe, & elle ſortoit d'une maladie de deux ans, qui l'avoit fort extenuée. D'ailleurs elle eſtoit exercée interieurement par les ariditez, & afin que ſa croix euſt toute ſon étenduë, la Mere de la Trinité ſa chere Superieure, devint impitoyable à ſes maux, la contrarioit en toutes choſes, & s'opoſoit à tous les ſoûlagemens qu'elle luy voyoit deſirer. Elle receut l'Extreme-Onction dans une convulſion violente, au ſortir de laquelle on ſe reſolut de luy couper le bras, à quoy la Superieure luy commanda d'obeïr. Cette fille ſi obeïſſante n'eut garde de reſiſter. Elle ſe ſoûmit donc à ce martyre, & endura encore apres le fer rouge, qui luy fut apliqué pour arreſter ſon ſang; Et bien qu'aparemment elle deuſt mourir dans cette cruelle operation, ſon Epoux qui la vouloit entierement purifier & ſe la rendre ſemblable, la laiſſa encore trois ſemaines dans les tourmens dont elle fit un excellent uſage, par les frequens actes de reſignation, de patience & d'humilité. Le ſoir de la Feſte de l'Apoſtre S. Thomas, elle ſe prit à dire d'un air le plus touchant du monde, *Mon Sauveur Jeſus-Chriſt, ſans vous je ſerois damnée, mais j'eſpere mon ſalut de vous & par vous.* En ſuitte elle prit congé de ſa Superieure; Elle perdit la raiſon dans la nuit, & la vie mortelle le lendemain matin, vingt-deuxiéme de Decembre, à l'âge de quarante & un an.

Fin du cinquiéme Traité de la troiſiéme Partie.

LES

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE SIXIEME DE LA TROISIEME PARTIE.

LES VIES DE L'INSTITVTRICE, & des plus remarquables Religieuses Vrsulines de la Congregation d'Arles, & de celle d'Avignon les Royales.

LEVONS nous du matin pour aller aux Vignes; regardons si elles sont fleuries, si les fleurs produisent des fruits, & si les Pommes de Grenade sont avancées, dit l'Epoux du Cantique, au Chapitre septiéme. Ainsi ce Divin Epoux, en mesme temps qu'il regle le mouvement des Astres, est diligent & empressé à visiter ses cheres Epouses les Vrsulines, qui

sont, comme il a été marqué, ſes Jardins, ſes Vignes, ſes Fleurs, ſes Fruits, & ſes Roches; pour voir ſi tout eſt en estat de luy donner le ſujet qu'il en attend. Il y auroit encore cent belles choſes à dire des exposés de toutes leurs Monaſteres en general; avec la Pomme de Grenade, en ſa figure, en ſa couleur, en la multitude de ſes grains delicieux, en l'ordre, & en la ſymmetrie de leurs petites cellules, & ſur tout en la couronne, qui la rend un fruit Royal, & qui la diſtingue de tous les autres: mais il vaut mieux en faire la figure particuliere de deux Congregations, à ſçavoir de la Congregation des Vrſulines d'Arles, qui eſt en poſſeſſion d'un privilege plus ſingulier, & plus rare que les Couronnes, par l'incorruption du corps de leur Inſtitutrice; Et de la Congregation des Vrſulines de la Preſentation, dont les Religieuſes du premier Monaſtere, qui eſt à Avignon, ſont ſurnommées Royales. Sans doute que ce grand nom leur eſt moins deu, par la Maiſon d'un Roy, qu'elles tiennent aujourd'huy, que la Couronne n'eſt deüe, & preparée à leurs merites.

LA VIE
DE LA MERE IEANNE RAMPALLE,
dite de Iesus, Institutrice & Religieuse Vrsuline d'Arles.

CHAPITRE PREMIER.

DE SA CONDVITE EN L'ESTAT SECVLIER.

LE R. Pere Henry Alby, de la Compagnie de Iesus, a écrit la Vie de la Mere Ieanne Rampalle, qui fut imprimée à Lion l'an 1640. dont nous allons tirer un Abregé, y joignant à la fin quelques merveilles, que Dieu a operées depuis en faveur de cette sienne Servante.

Elle naquit à S. Remy, ville de Provence, & du Diocese d'Avignon, l'an 1583. Ses parens furent Nicolas Rampalle, & Dauphine Lanfrene, honnestes gens, & d'une condition mediocre. Ils consacrerent à Dieu cette fille, qui fut la troisiéme de leurs enfans. Elle estoit encore toute petite, lorsque la contagion faisant ravage dans S. Remy, on la mena à un village voisin, où s'estant laissé tomber sur un rocher, & fait une profonde playe au front, elle commença de témoigner son courage, souffrant qu'on la pensast, sans jetter une seule larme, & sans faire un seul soupir. Dés ce bas âge elle fit l'apprentissage de toutes les vertus dont elle estoit capable. Elle avoit ses exercices reglez; Et se trouvant naturellement sensible à la gloire, on la portoit à tout ce que l'on vouloit, la prenant par le point d'honneur. Sa sainte Bonne Mere, élevant son esprit à de plus hautes matiéres, un jour qu'elle luy dirent: *ma fille, si vous faites telle chose, Dieu & nôtre Dame en aimeront davantage*; Et il estoit infaillible qu'elle l'accomplissoit. On l'apelloit petite Hermite, tant elle aimoit déja la solitude. Une fois sa Mere ne pouvant resister aux importunitez de ses Sœurs, elle la laissa aller au Bal en leur compagnie; mais si tôt qu'elle y entendit le son des Instrumens, & vit les mouvemens de ceux qui danssoient, elle se prit à pleurer,

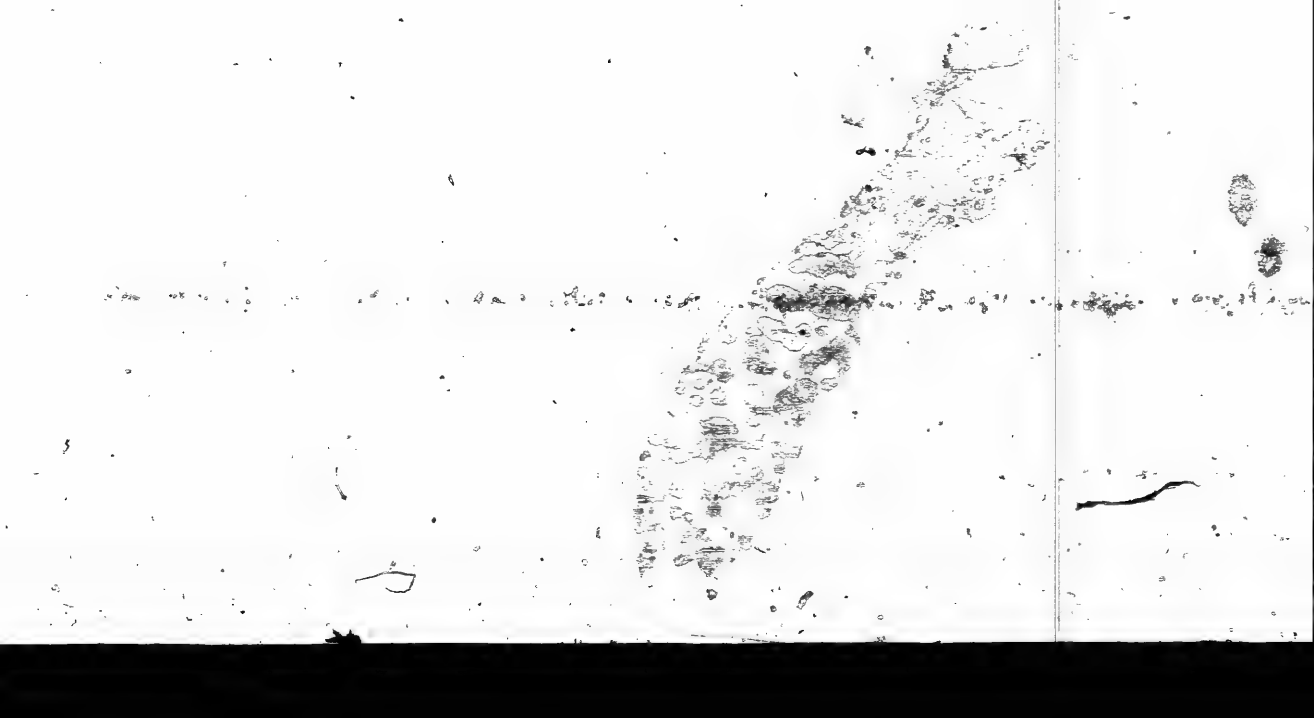

& à crier qu'elle vouloit sortir de là, parce que c'estoit l'enfer; de sorte qu'il fallut la remener promptement au logis de son pere, comme en un petit Paradis, où fleurissoit la pieté, la charité, & la paix.

Elle ne demeura que sept ans à S. Remy, puis elle à Avignon, où elle prit incontinent le voile des Sœurs de sainte Vrsule, pour s'engager de bonne heure au service de Dieu. Sa maturité la faisoit passer pour plus âgée qu'elle n'estoit, & son habileté la fit exceller en beaucoup d'ouvrages, & en l'écriture. En travaillant elle posoit son ouvrage sur une teste de mort, pour renouveller le souvenir de sa fin. Elle instruisoit les petites filles en la Doctrine Chrétienne, & à la pratique de la vertu: & comme elle versoit toutes les douceurs de son cœur sur les autres, elle gardoit d'extrêmes rigueurs pour elle, dont quelques effets estoient de porter sur sa chair des noms de Iesus, des cœurs, & des croix armées de pointes de fer. Elle gardoit tous ses sens, comme les temples dedicz à l'honnesteté, & fuyoit la conversation des jeunes-gens, & des enfans mêmes, qui n'estoient pas de son sexe.

L'année 1602. les Consuls de la ville d'Arles, ayant demandé quelques Sœurs de sainte Vrsule d'Avignon, pour instruire la jeunesse de leur Ville, il fut resolu d'y envoyer la Mere Dauphine Lanfreze, avec ses deux filles Ieanne & Catherine Rampalle, & ses deux nieces. Elles y allerent par soumission au choix des Vrsulines d'Avignon, à qui elles estoient associées, & aux avis du R. P. Anthoine Luquet Iesuite, & leur Confesseur depuis long-temps. On les logea fort pauvrement à Arles, de sorte que la neige tomba assez abondamment jusques sur leurs licts le premier hyver, & les vens, & les gelées leurs causerent de grandes incommodités. La Mere Ieanne donna commencement aux fonctions reglées de son Institut, la même année, le quatriéme jour d'Octobre, avec tant de fruit que plusieurs, tant des filles que des Meres, qui assistoient à ses instructions, ont attesté n'avoir jamais esté plus vivement touchées, que par ses discours, qui portoient autant de traits enflamez, que de paroles, dans le cœur.

Quelques jeunes Demoiselles embrassent même sa maniere de vivre, & se rangent sous sa conduite. Ainsi se peupla de belles plantes, ce nouveau Verger du divin Epoux, qui pour sa conservation l'entoura d'une haye vive d'épines, & de croix, car quelques Meres des Ecolieres s'offençant indiscretement de la correction faite à leurs filles, décrierent les Sœurs par toute la Ville, les faisant passer pour des imprudentes, qui tenoient des rigueurs excessi-

ves aux filles qu'elles avoient en charge. A ces médisantes, se joignit un certain Menestrier Huguenot, qui tâcha par ses impostures de soüiller l'honneur de cette famille Angelique. La Mere Ieanne n'en eut point d'autre emotion, que celle de la joye, d'estre trouvée digne de souffrir quelque chose pour Dieu, & selon sa prediction tous ces faux-bruits se dissiperent, aprés que leur principal auteur, convaincu d'un crime enorme, eust esté foüetté par les mains d'un bourreau, puis banny de la Ville.

La bonne Mere Lanfreze fit instance auprés de Monseigneur Gaspar de Laurens, Archevesque d'Arles, pour estre déchargée de la Superiorité, afin que sa fille Ieanne en fust pourveüe, ce qu'il luy accorda : & commanda à la Sœur Ieanne, en vertu de sainte obedience, d'accepter, & d'exercer cette charge. Ce fut une place d'honneur, où brillerent ses vertus, mais entr'autres sa prudence. Depuis qu'elle fut Superieure, elle eut des peines, & des maladies étranges, inconnuës aux Medecins, & rebelles à tous les remedes. Elle sentoit des douleurs tres aigues dans toutes les parties de son corps, & jusqu'aux moüelles des os, où les pointes du mal penetroient. Le sommeil estoit banny de ses yeux, si bien qu'elle n'avoit aucun repos. Toutes fois elle souffroit avec une complaisance indicible, au plaisir que Dieu prenoit à disposer d'elle à son gré, et qu'elle cachoit tant qu'elle pouvoit, pour n'estre point estimée patiente. Il sembloit que par l'habitude du mal de trente années, elle fut devenuë impassible, & que son corps se fust familiarisé avec les douleurs. Et ce qui estoit plus admirable, elle expedioit plus d'affaires aux momens de relâche qu'elle avoit, que d'autres n'en pouvoient faire en plusieurs jours.

En vingt ans que la Mere Ieanne regit cette Maison, elle n'y receut que onze filles, en l'honneur, comme on l'a creu, des onze mille Vierges, mais toutes bien choisies, & filles de qualité, dont certaines passoient dans l'opinion commune, pour avoir allié la vertu à de grandes perfections de leur sexe. La Mere Ieanne les dressa avec adresse, & bon-heur, ne leur montrant pas seulement le chemin par exhortations, mais y marchant la premiere; car quand elle n'estoit point arrestée au lict, elle ne s'épargnoit en rien, portant la ferveur par tout où elle mettoit les pieds, & les mains. Dieu la priva des deux personnes, sur qui elle se reposoit en partie du soin des affaires, à sçavoir de sa bonne Mere Dauphine Lanfreze & de sa Sœur Catherine Rampalle. Neantmoins aprés avoir par quelques larmes, payé le tribut qu'elle devoit à la pieté, & à l'amitié, elle s'appliqua avec plus d'ardeur, & de diligence à avancer la

sainte œuvre qu'elle avoit commencée, se fortifiant par ses propres foiblesses.

CHAPITRE SECOND.

ELLE EMBRASSE L'ETAT RELIGIEUX, & établit divers Monasteres.

LA Mere Ieanne, sçachant que l'état Religieux fait la cime de la perfection Evangelique, se resolut de se lier, & toutes ses filles à cette sainte profession, malgré les obstacles que l'on formoit à l'encontre. Le moyen plus efficace qu'elle employa pour venir à ses fins, fut le credit de Monsieur Rampalle Ecclesiastique, son frere, qui avoit accés auprés de plusieurs grands Prelats, & qui obtint du Vice-Legat d'Avignon, une Bulle, en vertu de laquelle la Mere Ieanne detenue au lict, receut le voile de Novice, le jour de sainte Vrsule 1624. prenant le nom de Ieanne de Iesus. Sept autres Sœurs furent voilées à même jour: Et trois mois aprés par Dispence, elles firent leur Profession, Monseigneur l'Archevêque d'Arles, recevant leurs Vœux, & confirmant la Mere Ieanne en la charge de Superieure.

Ce nouveau Monastere fit de nouveaux progrés en la perfection religieuse, par les instructions qu'elle y donnoit. Les plus tiedes avoient de quoy s'encourager, les imparfaites de quoy se corriger, & les plus parfaites de quoy toûjours apprendre. Leur bonne Superieure leur dressa des Constitutions, joignant les exercices de la Contemplation, & de l'action, à l'imitation de S. Ignace de Loyola, qui les a si saintement établis dans la Compagnie. Elle avoit une devotion tendre, & une estime incomparable pour ce Saint, recommandant à ses filles, les rares preceptes de perfection qu'il a laissez. Et bien qu'elle honorast tous les Ordres Religieux, elle preferoit les Peres Iesuites aux autres, tant pour avoir esté élevée par eux en la vertu, qu'à cause qu'ils tendoient au salut des Ames par leur Institut, auquel celuy des Vrsulines est semblable. Elle imprimoit ces mêmes sentimens dans le cœur de ses Religieuses, & leur declaroit, que si elles manquoient d'affection, & de reconnoissance envers ces Peres, elles ne seroient point ses vrayes filles. Quand on érablit une Maison de la Compagnie de Iesus dans Arles, elle y contribua de ses assistances temporelles. Ceux qui la connoissoient, creurent qu'elle avoit obtenu cela par ses prieres: Et de fait

en deux, qu'une Demoiselle veuve, & tres-pieuse, eut la vision d'un Nom de Iesus, brillant de rayons d'or, qui apres avoir quelque temps voltigé par les places de la Ville, s'alla reposer sur la bouche de la Mere Ieanne, comme pour designer que le succés des demandes de cette Veuve, pour la demeure des Iesuites à Arles, estoit principalement attaché aux vœux de la même Mere.

Les Ursulines Congregées de Vaulreas, Ville du Comtat Venitien, s'associerent au Monastere d'Arles, & y envoyerent leurs principales filles pour prendre l'habit, & faire la profession religieuse, sous la Mere Ieanne, qui leur estoit bien connue de reputation. Puis la ville d'Avignon desirant passionnement avoir un Monastere d'Ursulines, la Mere y envoya une troupe d'elite de ses Religieuses, à l'instance de Monseigneur Marius Philonard, Vice-Legat, & Archevêque d'Avignon, & par la permission de Monseigneur Iean Iaubert de Barrault, Archevêque d'Arles. Cette absence de ses filles ne diminua point les soins ny l'affection envers elles; mais il sembloit plûtôt que son cœur envoyoit des influences plus abondantes de son secours, à ces membres plus éloignez. Elle les faisoit visiter au moins deux fois la semaine, pourvoyoit à leur entretien, leur fournissoit les provisions necessaires, les exhortoit, consoloit, & instruisoit par ses lettres, dont l'une se garde encore dans les Archives du Convent d'Avignon, comme un beau Monument du zele, de la charité, & de la science Chrestienne de cette bonne Superieure. Le R. P. Alby l'a inserée dans le livre de sa Vie, où nous renvoyons les Lecteurs.

Mais on s'estonne de parler à ses filles par écrit, l'amour luy donnant une sainte impatience de les revoir: elle les transporta en personne à Avignon, par la permission de son Prelat, qui jugea ce voyage neccessaire, pour fortifier les Religieuses Ursulines d'Avignon, déja tres-excellemment éprouvées par beaucoup de contraires. Elle fut fort malade pendant sa marche, & pour surcroit de peine, ne trouva point les filles qu'elle avoit envoyées devant, avec ordre de l'attendre en certain endroit: ce que n'ayant pas compris, elles avoient tiré droit à la ville de S. Remy. La Mere les suivant en chaise, parce qu'elle ne pouvoit supporter le carosse, ny la litiere, mais n'ayant point de nouvelles d'elles entre les mains des porteurs, & accompagnée seulement de deux servantes, qui ne luy pouvoient donner de soulagement. D'ailleurs ses Religieuses ayans rebroussé environ une lieuë de chemin pour la rencontrer, la trouverent extrémement abattuë de corps, mais avec une douce tranquillité d'esprit. Elle fut contrainte de demeurer prés d'un mois à S. Remy,

à cause de la maladie, & après étant arrivée à Avignon, nonobstant l'opiniastreté de ses gens, elle embrassa de toutes les ardeurs de son zele, le soin des affaires du Couvent; Elle arresta par sa prudence le cours de quelques blâmes controuvez contre le repos de ces bonnes Religieuses, & detourna les dommages qui pouvoient s'en enfuivre. Après qu'elle eut demeuré quinze mois à Avignon, elle fut pressée de donner de ses Religieuses pour établir un Monastere d'Vrsulines à S. Remy, ville de la naissance, à quoy elle s'accorda, Et manda pour cet effet quelques Religieuses d'Arles, qui commencerent la fondation à S. Remy, le jour de sainte Catherine Vierge & Martyre. La Mere Jeanne promit encore d'entreprendre un établissement de son Ordre en la ville de Tarascon, mais l'execution ne s'enfuivit, que peu après sa mort, que ses filles y allerent travailler, conformément aux intentions de leur Mere, & à la recommandation qu'elle leur en avoit faite proche de sa fin.

CHAPITRE TROISIEME.

QVELQVES ECHANTILLONS DE SES VERTV.

LA racine d'où procedoient les vertus de la Mere Jeanne de Jesus, estoit le zele de l'honneur de Dieu, car des mêmes ardeurs dont elle s'employoit à la propagation de son Ordre, elle contribuoit aussi à celuy des autres Maisons Religieuses, tant d'hommes, que de filles. Quelqu'un l'ayant voulu porter à empescher que les Meres de la Visitation s'establissent dans Arles, Elle s'écria (elle avec un grand sentiment) *Il me semble que dans Arles, depuis que Dieu y est adoré, qu'on y fait bien l'oraison, les pauvres hommes Religieux avoient besoin de notre pauvre Monastere, pour la leur gaigner de vos cœurs, depuis que Dieu se manifeste assez de vous pouvoir de vous-même.* A l'égard des pauvres, elle avoit pour devise, *Donnez, & il vous sera donné*; faisant entendre que la charité estoit une source vive & inepuisable, & une mine-mere, dont le lait ne tarissoit jamais. Il en plaisoit son arrest, que les aumosnes d'argent qu'elle faisoit donner fussent assez modiques, car elles étoient rendues & au delà. Mais si ses mains étoient ouvertes pour les pauvres, elles n'étoient pas moins prestes pour servir les malades. Une Novice se trouvant au Monastere avec une enflure, & depuis avec un cancer à la mamelle, à quoy fut adjoûté de plus le chancre à la

Mere

Mere malgré la tendresse de son cœur, semblait prendre plaisir de découvrir cette playe, de la toucher, & nettoyer avec tant d'adresse, que la malade asseuroit n'en ressentir point de douleur. Entre plusieurs charitez tres considerables qu'elle fit, elle prit pour estre Religieuses deux ou trois pauvres filles parfaitement belles, pour enlever (disoit-elle) au monde, & au diable ces proyes, & les tirer du peril, où la beauté de leurs corps pourroit engager leurs Ames.

Depuis ses plus tendres années elle cacha les tresors de son esprit sous un mépris recherché, de sorte qu'il falloit l'étudier beaucoup pour reconnoistre sa vertu; Quoy qu'elle veillast à ne donner aucun scandale à personne, elle usoit de saints artifices pour couvrir le bien qu'elle faisoit. Ainsi l'on a remarqué qu'en trente ans de maladies étranges, elle ne s'est jamais plainte, pour ne point malédifier. Et neantmoins pour n'estre pas estimée patiente, elle n'a jamais témoigné le plaisir interieur qu'elle prenoit à souffrir. Quoy qu'elle tinst son esprit attaché à Dieu par une intime union, elle disoit qu'elle ne sçavoit pas prier, ny vocalement, ny mentalement, & qu'elle n'estoit pas presque Chrestienne, tellement que lorsqu'elle vouloit contempler plus à l'aise, elle feignoit de n'avoir pas dit son *Pater*, priant qu'on luy donnast le temps de le dire. L'absynthe qu'elle méloit avec tous ses morceaux, estoit à son dire, pour faire mourir des vers qui la tourmentoient; Elle faisoit entendre que les viandes delicates luy faisoient mal, que les couvertures neuves l'étouffoient, que l'air frais luy nuisoit, que la clarté l'ennuyoit, que la vaisselle d'étain luy faisoit mal au cœur, & qu'il luy en falloit de terre. En un mot, ç'a esté une des personnes des plus cachées pour le secret de la vertu, qu'on ait guieres jamais veüe.

La chambre où elle a demeuré environ trente ans, & presque toûjours au lict, estoit fermée comme un sepulchre, où elle s'estoit ensevelie vivante, ne se servant que d'une lampe, pour éclairer son obscurité, se privant de la veüe du jour, & de respirer un doux air, par mortification. Quoy que cette chambre demeurast toûjours close, & que plusieurs choses de mauvaise odeur y fussent enfermées, on n'y sentit jamais aucune infection, même aux plus chaudes saisons de l'année; mais plûtôt un air agreable au flairer: ce qu'on ne pouvoit attribuer aux parfums, dont cette bonne malade avoit une telle horreur, que l'on n'osoit en avoir proche d'elle. Elle se vit privée, & à la vie, & à la mort, des personnes spirituelles, qui luy estoient plus cheres, & dont elle eust peû tirer quelque consolation. Au contraire, elle eut des souffrances parti-

culieres de semblables personnes, & de celles à qui elle avoit fait du bien, qui la maltraitoient par paroles, par ioures, & par effets. Ce qu'elle portoit patiemment, se croyant digne de l'oubly, & du mépris de toutes les creatures. Il arrivoit souvent qu'on luy brûloit les jambes, en la voulant rechauffer, & quoy que les croutes de brulure y parussent, elle s'en plaignoit aussi peu, que si elle eust esté insensible.

Elle travailloit sans cesse à renoncer à ses plus innocentes inclinations. En la fondation des Monasteres d'Avignon, & de S. Remy, elle envoya les Religieuses pour qui elle avoit plus de tendresse, & de qui elle estoit plus affectionnée, retenant auprés d'elle celles qui estoient moins conformes à son humeur. Il sembloit que la vie de la Mere Ieanne ne fust que souffrance & oraison, quoy qu'elle voulust persuader qu'elle vivoit à peu prés comme une beste sans connoissance des saints Mysteres. Ce luy estoit une chose ordinaire, quand quelques Sœurs pour estre fâchées ou tentées, demeuroient un peu de temps sans venir à sa chambre, de les envoyer querir, où elle faisoit fondre tous les nuages de leur esprit par les tendresses qu'elle leur témoignoit. Encore qu'elle eust un grand serieux, elle tenoit ses filles dans la joye, leur faisoit chanter des Airs spirituels, qu'elle composa expressément pour ce sujet, disant que cette maniere d'adoucir le joug de la vie Religieuse, avoit de secrets, & puissans effets pour l'avancement en la vertu. Elle traitoit les affaires temporelles avec tant de conduite, que dans les consultations elle r'apelloit toutes les opinions à la sienne. Et un grand Prelat ne feignit point de dire en certaine rencontre à des personnes capables; *Nous avons beau disputer: il en faudra enfin venir à ce que la Mere Ieanne a resolu.*

CHAPITRE QVATRIEME.

LA MORT DE LA MERE IEANNE DE IESVS, & la translation de son corps.

LA mort de la Mere Ieanne servit, non tant de clôture, que d'ornement à sa vie, pour en avoir fait éclatter le lustre qu'elle avoit tenu si long-temps caché. Ce fut au Monastere d'Avignon qu'elle termina ses jours, en ayant parlé auparavant aux Religieuses à mots couverts; mais comme si elle en eust eu asseurance; Vne fois elle leur dit avec un doux soufire. *Nous nous en allons en*

Monsieur où rien ne manque. Une autre fois elle poussa un grand soupir, qui obligea la Mere qui l'assistoit de luy demander ce qu'elle avoit; *Hé ma fille* (dit-elle) *je pense à une grande affaire*: Et aprés ayant apris que toutes les Religieuses estoient en un petit Jardin devant sa chambre, elle les regarda par la fenestre, ce qu'on ne luy avoit jamais veu faire; Et comme elles l'aperceûrent, elles se mirent à genoux. Tout-à-l'heure touchée d'une sainte affection, elle dit d'un grand & devot sentiment; *Mes filles, Dieu vous bonisse, Au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit.* Depuis ce jour-là, elle eut le soin toûjours tendu, non seulement à la perfection de son Ame, mais encore à celle de tous ses Monasteres. Ainsi elle s'entretint d'affaires avec son frere Monsieur Rampale, plusieurs heures de suitte; Et luy, sans penser qu'elle fust si proche de sa fin, luy demanda plusieurs choses pour son edification, & durant un long-temps. La Sœur qui la servoit, craignant que ce grand discours contre son ordinaire, ne retegregeast encore ses maux, qui estoient déja dans la violence, voulut l'interrompre. Mais la malade la pria de la laisser continuer, parce qu'elle n'auroit pas le loisir une autre fois d'achever ce qu'elle avoit à dire à son frere.

Le septiéme jour de Juillet une Religieuse, qui estoit proche de son lict, prit garde que baisant un petit sachet où il y avoit de saintes Reliques, elle disoit, *Je ne crains rien, assistée de Dieu.* En même temps cette Religieuse sentit comme une personne qui la pressoit passant auprés d'elle, qu'elle estima estre un mauvais esprit chassé d'auprés la Mere Jeanne, par la puissance de ses saints Protecteurs. Son frere la vint voir derechef, à qui elle dit qu'elle estoit toûjours dans ses miseres. Et aprés luy avoir un peu parlé, sentant aprocher sa derniere heure, elle voulut mourir dans l'entier abandon des creatures qu'elle cheriſſoit davantage; Et pour cela elle pria son frere de se retirer, sous pretexte qu'il estoit indisposé: Son frere luy dit que les Peres Iesuites, & en particulier le R. P. Recteur du College d'Avignon, desiroit de la venir assister à son dessaut; *Non, mon frere* (répondit-elle) *je ne suis pas digne de ce bien, & il ne faut pas pour moy pauvre miserable, detourner une personne si bien occupée à d'autres emplois. Demandez luy pardon, au nom de Dieu, pour moy des peines que je luy ay souvent données pour les affaires spirituelles de nos petites familles;* Cela dit, son frere prit congé d'elle.

On vit en suitte qu'elle assembla toutes les forces de son esprit, pour achever l'acte le plus important de sa vie. Et enfin elle dit aux

Religieuses, qui estoient dans sa chambre : *Voilà mon corps, faites en tout ce qu'il vous plaira*, Ce furent ses dernieres paroles, & elle demeura quelque temps si fixement attachée à Dieu, que ses filles creurent qu'elle trepassoit. Elles apellerent les autres, & quant & quant le Confesseur. Le R. P. Recteur s'y trouva aussi, à l'entrée duquel elle ouvrit les yeux, sans toutesfois donner autre signe de vie; ce qui obligea de luy administrer cõditionellement l'Extreme-Onction, & aprés on reconnut qu'elle estoit passée, comme par un ravissement insensible. Toutes ses filles furent en desolation. Mais pour celle qui l'avoit particulierement assistée, elle fut d'abord accablée d'une si assommante douleur, que l'on ne la peût tirer d'auprés du corps de sa bonne Mere. Et bien qu'elle fust d'ailleurs notablement incommodée de grandes infirmitez, qui la travailloient depuis long-temps, si entreprit elle de luy rendre les derniers devoirs de charité, dont pour recompence, elle gagna la delivrance de tous ses maux.

Les chastes membres de la Mere Ieanne rendirent une tres-douce odeur l'espace de vingt-six heures qu'on fut sans l'enterrer. Son corps demeura souple, ses yeux demy ouverts, & sa bouche vermeille, de sorte que ceux qui la virent exposée à la grille du Chœur, disoient que l'on avoit tort de l'ensevelir, & qu'elle n'estoit pas morte. Vn grand concours de monde aborda pour la voir dans la petite Chapelle des Vrsulines, & chacun la contemploit dans un devot silence, comme l'image de la felicité, répanduë sur son visage.

Enfin on l'enterra par une secrete condescendance à son humilité, sous les degrez de la montée vis à vis de la porte du Chœur, l'y enfermant de telle maniere, qu'outre la caisse de sapin, dans lequel le corps fut mis couvert d'un ais qui le pressoit aucunement, on y bâtit dessus à chaux & à sable; puis on y jetta quantité d'eau, & l'on couvrit le tout d'un autre ais, sur lequel on bâtit encore avec des briques & du plastre, pour empescher qu'il n'exhalât quelque puanteur de ce corps. Toutesfois peu de jours aprés le tombeau parut à découvert, du côté de la muraille à laquelle il ne tenoit point, sans rendre aucune mauvaise odeur. Au contraire quelques Religieuses, & des Pensionnaires y ayant souvent fenestry le parfum, egratignoient les materiaux, & faisoient des ouvertures, pour joüir plus à l'aise de cette agreable senteur. De plus durant quelques mois il distilla de son tombeau plus de deux pieds loin, une douce liqueur, que plusieurs sentirent plus odorante que l'eau d'Ange.

Elle estoit decedée le septiéme de Juillet de l'an 1636. onze mois apres, le vingt-septiéme de Juin, les plus âgées des Religieuses, ayant oüy par trois divers Samedis du bruit dans le creux du tombeau, l'on resolut de l'ouvrir pour transporter ce corps en un lieu plus decent. A l'ouverture il en sortit une odeur delicieuse, qui se répandit par tout le Monastere. Le corps fut trouvé tout entier, plein, succulent & de couleur d'yvoire roussastre, sans difformité qui causast de l'horreur, toutes les extremitez & les parties les plus tendres sans aucune lesion, & le tout sans corruption ny pourriture, encore qu'il eut esté enterré avec tous ses intestins, & dans les grandes chaleurs de l'Esté.

Il y eut encore une autre cause de l'ouverture de ce tombeau, & qui fut telle. Le vingt & uniéme jour du mois de May precedent que se faisoit la Feste de l'Ascension; Vne servante nommée Madelene Charveſe estant montée au haut d'un grand meurier du Monastere, la branche sur laquelle elle estoit apuyée rompit soudainement, de sorte qu'elle tomba & se fracassa tout le corps. Et reclama interieurement le secours de la feuë Mere Ieanne de Iesus, & en même temps elle sentit assez de force pour crier à l'aide, comme elle fit avec tant de succés, que bien qu'elle fust éloignée de deux à trois cens pas des bâtimens, elle ne laissa pas de se faire bien entendre. On accourut & on la trouva comme écrasée sous la branche rompüe, qui luy traversoit l'estomach, & on la mit à toute peine sur un matelas, ayant tous les membres si offensez & si douloureux, qu'il fut impossible de la porter au lict, ny même de la reposer plus loin qu'à la cuisine; le Medecin & le Chirurgien du Monastere furent apellez, & ne sçachant comme quoy la panser, ils allerent querir un autre Chirurgien, Operateur fameux pour les fractures, nommé Potingon. Tous trois luy mirent le premier appareil, puis asseurerent que cette fille estoit en grand danger de mort, ou du moins d'estre estropiée, sans partir du lict toute sa vie.

Cette pauvre Moribonde n'avoit point d'autre recours qu'à la Mere Ieanne, & au bout de vingt-quatre heures, elle suplia que les Religieuses allassent à son tombeau, la prier pour une incommodité particuliere qui la pressoit fort; Les Religieuses faisant leur priere, elle eut un soûlagement si notable & si visible, que chacune l'estima un miracle, ce qui augmenta tellement la confiance de la malade, que dessors elle disoit que si l'on ouvroit le tombeau de la Mere, elle gueriroit infailliblement, & elle n'avoit presque autre parole en la bouche. Cela fit resoudre Monsieur

Rampalle Superieur du Convent, qui jusques alors avoit refusé cette ouverture, de la permettre & d'y estre present. Il entra donc expressement dans la Closture cinq jours apres la cheute de cette fille. Quand on eut demoly la fabrique, on aperceut à l'endroit de l'aix, qui touchoit la bouche de la Defunte, une liqueur comme du bausme transparent, & coloré comme de l'ambre. La Mere Catherine de Nicolai, dite de Iesus-Maria, une des anciennes Professes de la Maison, prit de ce baume au bout de son doit, & le porta en haste à la malade, laquelle se l'apliqua aussi tost sur ses épaules rompües; & au même instant elles furent remises en si bon état, qu'elle se coëffa facilement apres avoir ôté ses bandages. Comme l'on continuoit à visiter le corps, la Superieure passant par l'Infirmerie & tenant un linge blanc, dont elle venoit de couvrir le visage de la Defunte, elle le jetta sur le lict de la malade en luy disant ce que c'estoit. Au même instant elle fut parfaitement guerie, & en estat de se lever sur l'heure, si on le luy eust permis.

Deux jours apres le sieur Potingon vint pour la panser, & fut si surpris quand on luy dit à la porte de la Maison qu'elle estoit debout, qu'il n'en vouloit rien croire. Ce qui obligea les Religieuses de le conduire à la chambre, où il la vit marcher, & luy faire la reverence, de quoy il demeura encore plus étonné. Le sixiéme de Iuin de la même année il en fit son raport par écrit avec le Chirurgien du Convent nommé Pierre Gouget, en suitte de la Commission à eux donnée par Monsieur de Chasteauneuf, Archidiacre de l'Eglise Metropolitaine de Nostre Dame de Don, & Grand-Vicaire de Monseigneur Philonard, Vice-Legat & Archevesque d'Avignon alors absent, concluans qu'il y avoit de l'extraordinaire en cette gueriſon; & que même selon l'art elle ne se pouvoit ensuivre si promptement.

Les habits & linges du corps de la Mere Ieanne furent trouvez aussi entiers qu'on les luy avoit mis. La caisse même qui l'avoit enfermé, ayant esté couverte d'un linge, il se trouva consumé, hormis ce qui entouroit cette caisse, il estoit tout ensanglanté & pareillement ses autres linges & deux oreilliers de plume. Ce sang provenoit d'une playe qu'on luy trouva au côté du cœur de la grandeur d'une piece de vingt sols, mais aussi fraîche & vermeille que si l'on fust venu de la faire à un corps vivant. Il en sortit grande quantité de sang, & au dessous du cœur, on en trouva beaucoup de desseiché, sans avoir perdu sa couleur vermeille, & il fut recüeilly dans des bouteilles de verre. De plus tout autour du corps, on vit une liqueur en forme de pommade, qui avoit distilé en si

grande abondance, que la caisse en estoit toute pleine & toute penetrée, s'étant même répanduë jusques sur le plastre, sans pourtant le penetrer; de sorte qu'on le ramassa pour estre mis en reserve. Le même Grand-Vicaire accompagné de l'Avocat Fiscal de l'Archevesché, de son Greffier, du R. P. Gayet Recteur du College des Iesuites d'Avignon, & de deux Medecins & deux Chirurgiens, fut témoin oculaire de l'état merveilleux où estoit ce corps, & en fit dresser le verbal par les mêmes Experts. Le baume, le sang, les habits, & tout ce qui a touché ce venerable corps, a fait & continüe de faire tous les jours des guerisons miraculeuses, sur tout pour les fiévres reglées, qui sont tres frequentes vers Avignon.

Toutes ces particularitez qui ne se trouvent point dans la Vie imprimée de la Mere Ieanne de Iesus, sont tirées de l'attestation faite par les Meres de Nicolaï & Cordurier, Religieuses Vrsulines d'Arles, en la presence de Monsieur Estienne de Girard, Grand-Vicaire de Monseigneur l'Archevesque d'Arles, & devant la Superieure, & les principales Vrsulines du même lieu, qui signerent cette attestation le neuviéme d'Avril 1667.

Voicy encore d'autres merveilles attestées par des témoins oculaires & irreprochables. Deux filles de Monsieur Iacques de Meingre Boussicaut, Ecuyer, de la ville d'Arles, l'une mariée à Monsieur Charles de Damians Seigneur de Vinzargue, & l'autre veuve de Monsieur Pierre de Mauville, ont asseuré par écrit l'an 1667. le huitiéme d'Avril; qu'en l'Esté de l'année 1637. ou 1638. leur Mere, Damoiselle Marguerite de Borel, estant revenüe de la ville d'Aix, fort tourmentée en toutes les parties de son corps, particulierement aux deux pouces des mains, ne peût estre soulagée par autre chose que par l'aplication du baume qui sort du corps mort de la Mere Ieanne, que le R. P. Archange Guin, Prieur du Convent de S. Augustin luy porta; Mais qu'en même temps que ce baume fut mis sur ses pouces, ses douleurs cesserent entierement, sans qu'elle s'en ressentist jamais plus. Elle se leva du lict, au grand étonnement de ceux qui l'avoient veüe si mal un moment auparavant; fit chanter une haute Messe dans l'Eglise de S. Augustin en la Chapelle de Nostre Dame de Consolation, où elle & ses deux filles offrirent chacune un cierge en reconnoissance. Le même Pere Archange declare, dans l'attestation qu'il a faite de cette merveille, qu'on l'apelloit en suite de tous costez pour aller toucher les malades avec ce baume: Ce qui fut cause qu'il donna tout ce qu'il en avoit à Madame Ieanne de Cabanis.

Vne Vrsuline d'Arles apellée Sœur Brigitte de Payen, dite de

Iesus, fut travaillée sept ans durant de douleurs tres-aigües, sur tout la derniere année, qu'elle eut de si fortes convulsions qu'il falloit quatre Religieuses pour la tenir au lict. Elle ne laissoit pas, se voyant jeune, de desirer la santé, sous le bon-plaisir de Dieu; & sçachant que la Mere Rampale avoit guery une fille dans le Monastere d'Avignon le jour que l'on ouvrit son tombeau, elle eut une asseurée confiance de guerir par son moyen. Elle demandoit incessamment qu'on la portast à son sepulchre; mais les Superieurs ne le trouvant pas à propos, la consoloient d'ailleurs au mieux qu'il leur estoit possible. Dans cette conioncture Monsieur Rampale passant à Arles, la vit & luy promit de luy faire envoyer une des chemises que l'on changeoit de temps en temps à cette bonne Mere. Huit jours se passerent encore, mais avec un tel rengregement de ses maux, qu'elle eut quatorze accidens en un jour, qui obligerent à luy donner l'Extreme-Onction.

Comme toutes les Sœurs l'assistoient, n'attendant plus que sa mort, on aporta le linge d'Avignon. La Superieure le receut, & ordonna aux Sœurs d'aller au Chœur prier pour l'agonisante, laquelle sans que personne luy en dist rien, vit en esprit tout ce qui se passoit en sa faveur. D'auſſi loin qu'elle aperceut sa Superieure tenir ce linge, elle se prit à pleurer de joye, & il ne fut pas plûtôt posé sur elle, que ses bras qui estoient tendus comme deux barres de fer, se rendirent pliables. Elle prit ce linge entre ses mains, & le serra tres estroitement sur sa poitrine; puis estant laissée seule, elle se trouva extraordinairement unie à Dieu, & dans le desir d'accomplir sa volonté en santé ou en maladie; Alors il luy sembla qu'elle embrassoit la Mere Ieanne de Iesus, & qu'elle luy entendoit dire ces paroles; *Ma fille, serois-tu plus contente à mon tombeau que tu es maintenant?* La malade répondit toute transportée de joye, & par trois fois que non. Là dessus le Confesseur, la Superieure & d'autres Religieuses rentrerent dans la chambre, & furent en admiration de voir qu'elle avoit recouvré la parole, & qu'elle estoit si contente. Elle demanda à manger, & elle mangea avec appetit, elle chanta le *Laudate Dominum* d'une voix auſſi forte qu'avant sa maladie. Enfin elle se portoit si bien qu'à peine demeura-t'elle au lict jusqu'au matin. Cependent les Religieuses passerent toute la nuit en actions de grace. Le lendemain le bruit en estant couru par la ville, tout le monde vint au Convent pour voir cette Religieuse, & durant trois jours il fallut qu'elle demeurast presque continuellement au parloir. Les Medecins qui l'avoient veüe dans ses maux jugeoient que celle qui l'avoit guerie, estoit bien puissante auprés de Dieu,

Dieu, & les autres le benissoient de ses misericordes.

Le R. P. Iulien, Gardien des Cordeliers d'Arles, a deposé avoir veu que toute la Ville & les Villages voisins alloient à la grille pour voir la même Sœur Brigitte, & sçavoir le bien-fait de sa gueriſon. Il a dit de plus qu'ayant esté Confesseur extraordinaire des Vrsulines d'Avignon, où le corps de la Mere Rampale repose, il guerit d'une douleur de genoüil par un linge de la même Mere. Qu'estant tombé dans une grieve maladie, quand il avoit mal à la teste, il mettoit ce même linge dessus, & en estoit guery, & aux autres membres pareillement, si bien que c'estoit son remede universel. Il fit le même effet sur sa Mere & sur plusieurs Religieux & Seculiers, à qui il fut distribué. Ce que ce bon Pere a signé comme tres-veritable le huitiéme de Mars 1667.

Pour conclusion nous dirons ce qui est arrivé à Monsieur Rampale, en suitte de la prediction de sa bonne Sœur. Pendant qu'il l'assistoit au lict de la mort, elle l'exhorta à perseverer dans la crainte de Dieu, sans s'ébloüir de ses propres lumieres, & que s'il ne prenoit garde à luy, il tomberoit dans de grands mal-heurs, dont la Providence & la bonté de Dieu le retireroient, & qu'enfin il decederoit dans l'Ordre de S. Augustin, sous la même Regle qu'elle avoit professée. A quelque temps de là Monsieur Rampale s'oublia jusqu'à ce point que de commettre des crimes enormes. Cela fut verifié, il est mis en prison & devoit estre bien-tost puny du dernier suplice; mais le Clergé de Provence, parmy lequel il avoit tenu rang & paru avec éclat, s'entremit si bien pour luy, qu'il obtint sa grace. Alors r'entrant serieusement en luy-même, il se convertit de tout son cœur, & ne voyant point de meilleur moyen de rentrer dans les voyes de son salut, que d'accomplir le reste de la prophetie de sa Sœur, comme il en avoit déja fait le commencement, il se rendit Religieux Augustin, vécut conformement à sa profession, & finit heureusement ses jours dans ce saint Ordre.

DE QVATRE RELIGIEVSES VRSVLINES D'ARLES.

TOutes les Sœurs qui contribuerent d'abord à l'erection de la Maison de sainte Vrsule d'Arles, furent tres-vertueuses. La premiere Professe doit estre produite icy la premiere, aprés la Mere Rampale la Fondatrice. Elle avoit pris naissance au village d'Egaliere en Provence, puis estoit entrée en societé avec les filles

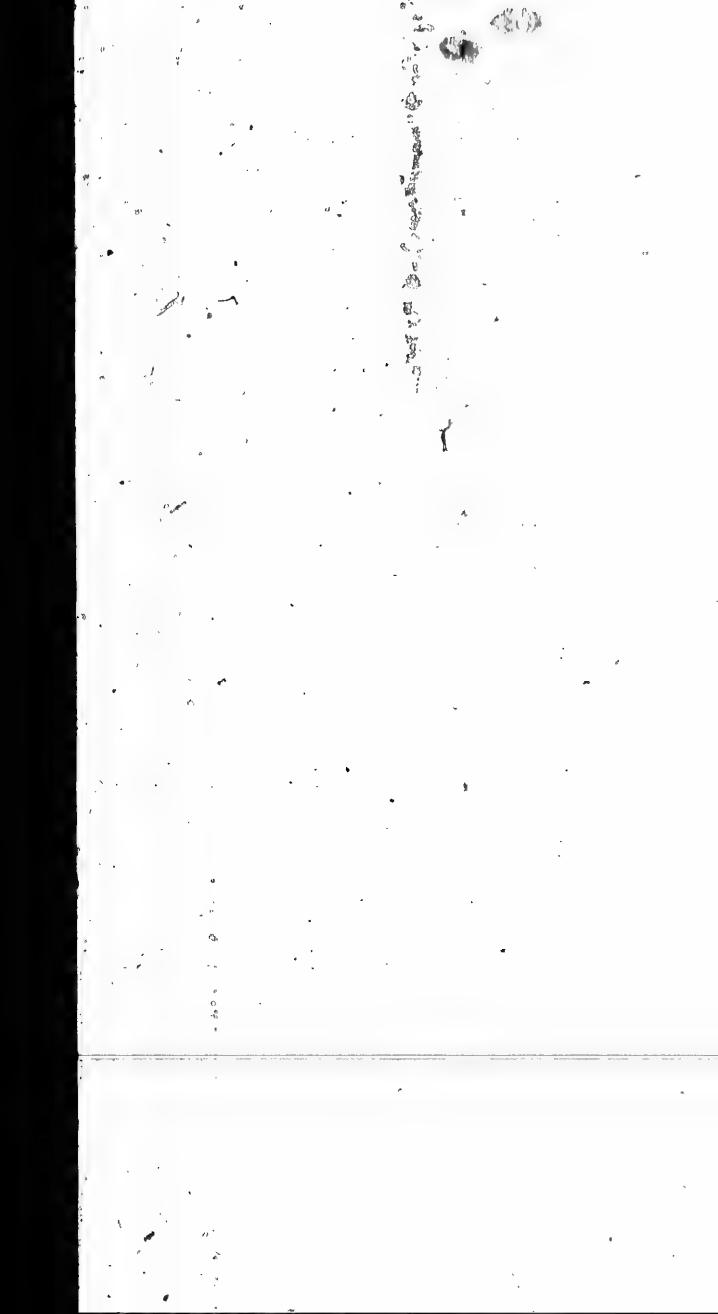

de sainte Vrsule à Avignon, d'où elle vint à Arles avec sa tante & ses cousines Rampale, pour y établir la Maison des Vrsulines, pour laquelle elle travailla toûjours avec un zele extrême, & elle estoit infatigable aux exercices de sa vocation. Rien de ce qui concernoit la gloire de Dieu, & le salut des Ames ne luy estoit difficile, entreprenant tout fort courageusement, & ayant une habileté naturelle pour y reüssir. Elle avoit ordinairement le Crucifix en main, le silence en la bouche, & la Passion de Iesus au cœur. Entre les austeritez dont elle se maceroit au commencement, elle passoit quelquesfois prés de quarante heures sans manger. Elle reprenoit doucement les gens qui desestoient, railloient, ou mentoient en sa presence au Parloir, & elle s'estoit acquis un tel credit par sa naiveté, & sa candeur, que chacun prenoit en bonne part ses reprimendes. Elle fut une des plus affectionnées de la Maison, à embrasser la vie Religieuse, & receût des premieres le voile de Novice le jour de sainte Vrsule l'an 1614. puis tombant grievement malade six semaines aprés, Monseigneur l'Archevêque d'Arles permit qu'elle fit sa profession au lict de la mort, ayant vécu dans une perfection extraordinaire. Elle quitta ce monde incontinent aprés ce second Baptême. Elle avoit nom *HONORÉE FINE* de Tous les Saints.

Les autres Religieuses d'Arles ont suivi les pas de ces premieres. L'une fut *SOEVR MARGVERITE DE MARTINON*, dite de saint Loüis, Native de Nismes en Languedoc, où son Pere estoit Avocat, estant demeurée orpheline en fort bas âge, son frere la mit pension aux Vrsulines d'Arles, où ayant formé la resolution d'estre Religieuse, elle le declara à l'âge de quinze ans. Son frere ne le voulant pas souffrir, s'achemina à Arles accompagné de plusieurs de ses parens, gens d'authorité, qui useront de toutes sortes d'artifices, pour divertir cette jeune fille, & la retirer du Monastere: Mais ils n'y gagnerent rien; car elle leur parla avec tant de fermeté & de sagesse, qu'elle les ravit tous. Enfin ses parens la quitterent, & tenterent une autre voye, qui fut d'obtenir une Ordonnance de Monseigneur l'Archevêque d'Arles, portant qu'elle seroit mise hors du Convent, & confiée durant quinze jours à des Dames de vertu, pour éprouver sa vocation. Quand on vint à l'execution de cette ordonnance, elle se jetta à genoux devant les Religieuses, elle fondit en larmes, & conjura ses parens de la laisser au Couvent.

Cette confiance les irrita, au lieu de les adoucir, tellement qu'ils user de violence, ils firent venir un Serrurier pour rompre les portes, & l'enlever de force. Ce que voyant les Religieu-

ſon, elles la firent conduire à l'Egliſe près du grand Autel, eſperant que cela leur donneroit du reſpect. Au contraire ils la ſaiſirent comme elle ſe jettoit par terre avec des cris lamentables, qui fendoient le cœur des Religieuſes, & ils la menerent devant le Prelat, à qui elle dit, les genoux en terre, *Monſeigneur, je vous prend pour mon pere, & je mets mon Ame, & ma vocation entre vos mains.* Ce bon Prelat l'accueillant d'un cœur paternel, la conſola, & luy promit, que dans quinze jours il la feroit reconduire aux Vrſulines. Et cependant qu'elle ſeroit chez ſa Tante Madame de Moliant, femme du Lieutenant en chef de la Ville. Dans cét intervalle, cette genereuſe fille fit des actes heroïques de Vertu, qui eſtonnoient toutes les Dames de la Ville. Elle ne mangea preſques point, ne regardoit perſonne au viſage, faiſoit des réponces ſurprenantes, & paſſoit la plus part du temps en prieres. Elle ne vouloit ny ſe chauffer, ny ſe divertir, que quand les Vrſulines qu'elle envoyoit viſiter d'heure à autre, le luy mandoient, ſe faiſant honneur de dépendre d'elles, auſſi bien dehors que dedans le Cloiſtre. Une de ſes couſines, qui s'employa des plus fort à la detourner de ſon genereux deſſein, fut animée en fin par ſon exemple à eſtre auſſi Religieuſe, & correſpondit à cette ſainte inſpiration.

Le quinziéme jour paſſé, ayant pris en particulier ſes meſures, elle ſortit ſecrettement, & de grand matin alla trouver le bon Archevéque pour avoir ſa benediction, & ſon congé de retourner au Monaſtere. Sa grandeur le luy accorda fort agreablement, elle s'en alla de même pas, & y fut receüe avec la joye reciproque, que l'on peut imaginer. Mais elle y termina ſa courſe preſque auſſi-tôt qu'elle l'eut commencée. Car les ſouffrances qu'elle avoit eües à ſouffrir aux importunités de ſes parens, altererent ſi fort ſa complexion, qu'elle devint toute clique. Cela n'empeſcha pas que l'on ne luy donnaſt l'habit Religieux, ayant plus d'égard à la vigueur extraordinaire de ſon eſprit, qu'à la grande foibleſſe de ſon corps. Le contentement qu'elle eut d'eſtre Novice, luy fit redoubler ſes ardeurs à la pourſuite de la perfection; elle ne ſe pardonnoit aucune faute, mais elle s'en impoſoit penitence, & marquoit par terre des cheſnes, de ſon propre, avec un fer tout neuf. Enfin cette jeune d'âge, & conſommée en vertu, Dieu ne voulut pas differer la recompence des actions heroïques qu'elle avoit faites pour s'attacher à ſon ſervice, dont il augmenta en ſorte qu'on luy adminiſtra les derniers Sacrements, durant qu'elle proteſtoit qu'elle mouroit contente de ſe voir dans la ſainte Religion. Elle expira ſaintement le Vingt-quatriéme d'Avril 1628. eſtant âgée ſeulement de ſeize ans.

Aprés que le celeste Iardinier eut cüeilly cette belle fleur princesse, il recüeillit l'année suivante un fruit dans sa parfaite maturité, en la personne de Sœur *MARTHE DE CADENET*, dite de saint François. Son Pere estoit Auditeur de Rote, à Avignon, qui la maria à Monsieur de Sabathier, d'une des meilleures maisons de la même Ville. Elle eut de son mariage un fils, & une fille qu'elle éleva fort Chrestiennement. Dieu les retira de ce monde incontinent aprés qu'ils furent pourveus à leur avantage. Et l'on admira la constance de leur Mere en leur privation, car elle ne disoit guere que ces paroles, *Dieu m'a tout osté, afin que je n'aime que luy.* En suitte son mary se fit Prêtre & elle entra dans les Vrsulines d'Arles, estant âgée de soixante cinq ans. Elle fut une des dix premieres qui prit l'habit de Religion, & elle se rendit d'autant plus signalée en obeïssance, qu'elle avoit commandé toute sa vie, & passé pour une femme tres-prudente. Sans la deffence de la Superieure, elle auroit pratiqué toutes les penitences, & mortifications des plus jeunes Novices, se portant d'une incroyable ferveur, à celles qui luy estoient accordées. On eût dit qu'elle estoit stilée de longue-main aux actions de service, tant elle s'y portoit d'affection, & les faisoit de bonne grace. Les Religieuses admiroient son humilité, & ses Confesseurs la grande pureté de son Ame.

Elle voulut bien demeurer huit ans Novice, pour l'avantage de la Communauté, & au bout de ce temps-là, sortant un jour solennel de la sainte Table, elle fut saisie d'une apoplexie, qui luy dura quatre jours. Et par les secrets de cette retraite à soy, elle ne guerit pas pourtant, mais elle devint femme hidropique. En cét estat elle fut un miroir de patience, ne disant presque autre chose sinon, *Dieu le veut.* Deffaite de maudite Confesse, on la porta au Chœur, où elle fit ses vœux en solemnité, puis estant remise au lict, elle y souffrit de grands maux environ quelques temps, & dans un doux sommeil elle rendit l'Ame en son Createur, le huitiéme de Janvier 1629. estant âgée de septante trois ans, son corps demeura sibeau, que les personnes qui l'avoient veüe malade, en faisoient admiration.

Sœur *PHILIPPE ANGELIQUE* de cette sainte Famille, dite de Bonneau donna des marques, que Dieu l'avoit preparée, dés son bas âge à la vie Religieuse, car estant encore fille, une fois qu'il y avoit des malades, sa Mere la mit couché avec son petit frere, de quoy elle se prit à pleurer, & malgré les menaces qu'on luy fit, si tôt qu'on se fut retiré, elle descendit à terre, & y demeura toute la nuit au feu de l'Hyver, & n'ayant que trois à quatre ans, le matin la servante à

trouva toute transie de froid, & depuis il fallut luy dreſſer un lict à part. Il ſembloit que le deſir d'eſtre Religieuſe eſtoit né avec elle, au moins dés qu'elle ſceut parler, elle le témoigna. Et peu aprés elle vouloit ſe diſciplíner avec des cordelettes, comme les Religieuſes. Ses parens ravis de voir en elle de ſi belles inclinations, la donnerent pour Penſionnaire aux Vrſulines d'Arles à l'âge de neuf ans. Elle y entra avec une joye incroyable. Et les Religieuſes ne remarquerent en elle qu'innocence, dévotion, & docilité. Mais comme on ne l'avoit miſe dans le Convent, que pour la contemer, parce qu'elle eſtoit preſque ethique; Deux mois aprés on fut obligé de l'en oſter pour luy faire des remedes. Et pour en venir là, il fallut uſer de force, les artifices y ayans eſté inutiles. Pendant trois années qu'on la garda dans le monde, elle fut ſi chagrine, que rien ne luy profitoit. Elle vint à un tel état, qu'elle ne parloit preſque plus, mais pour luy tirer quelque mot, il n'y avoit qu'à luy parler des Vrſulines, car alors la vigueur, & la joye s'emparoient de ſon cœur languiſſant, & luy deliolengla langue, & bien plus, quand on luy promettoit de l'y reconduire. Quand elle voyoit ſa bonne Mere s'habiller au miroir, elle ſe détournoit, & luy diſoit, qu'elle auroit regret de cette vanité, au jour du Iugement.

Enfin la paſſion qu'elle avoit pour le Monaſtere, vainquit la tendreſſe de ſes parens. Son pere l'y ramena luy même, & en fit le ſacrifice à Dieu. Sa joye fut alors ſi grande, que l'on eût dit qu'elle eſtoit en parfaite ſanté. Elle devint des plus ſçavantes dans les Claſſes, continuant toûjours dans le deſſein de ſe conſacrer toute à Dieu. Mais aprochant de l'âge propre à l'executer, elle tomba dans une dangereuſe maladie, ne regrettant pourtant rien autre choſe que de mourir ſans eſtre Religieuſe. Les Vrſulines, & ſes pere & mere, voyans ſon ardeur, luy donnerent l'habit de Religion, au même temps qu'elle eſtoit accablée de mal. Tous ſes maux en diminuerent, mais neanmoins ils demeurerent encore aſſez grands pour la faire diſpenſer de tous les Exercices des Novices, & c'eſtoit là le ſujet de ſes plaintes, ſe jugeant inutile dans la Maiſon de Dieu. A quelque temps de là on changea la Maiſtreſſe des Novices, & celle qui luy ſucceda, fut plus favorable à la ferveur de notre Sœur de S. Joſeph, parce qu'elle luy permit de faire quelques actions religieuſes. Elle s'y employoit avec tant d'affection, & d'allegreſſe, que l'on eſtima que cela la retabliroit en parfaite ſanté. Mais il en arriva tout au contraire, car dans l'Eté, une fiévre continuë la reduiſit au lict de la mort. Et afin de luy accorder ce qu'elle ſouhaitoit ardamment, le Confeſſeur receut ſes vœux de Profeſſion en pre-

sente de la Communion. Elle vécut un mois depuis, attendant la mort, d'une admirable constance. Le vingt-quatrième de Iuillet il luy survint un accident, qui fit croire qu'elle approchoit de sa derniere heure. Elle demanda alors une image de S. Pierre, & la fit embrasser un long-temps. Le Confesseur trouva bon de la Communier encore. Elle se mit à genoux à la veüe du S. Sacrement pour l'adorer, & le receut en cette posture, avec une grande devotion. Pendant que le Confesseur reportoit Nôtre-Seigneur dans le Tabernacle, elle l'alla voir dans le Paradis, le vingt-quatrième de Iuillet 1648. âgée seulement de dix-sept ans. Elle ne porta l'habit religieux que dix mois. Mais belle grande affection pour la vie des Vrsulines, merite bien d'estre remarquée.

LA VIE
DE LA MERE PEANNE DE FAVCHER, dite de sainct Iean Baptiste, Religieuse Vrsuline d'Arles.

L'An mil cinq cens quatre-vingt sept, naquit la Mere de Faucher, d'un Lieutenant particulier d'Arles en Provence. Sa rare beauté la rendit si agreable & si aimable à ses parens: Mais estant chez l'Abesse de S. Cesaire l'avoit rendu sur les saints Fonts de Baptême, elle la mit entre quelques Anges sous sa conduite, pour estre élevée en la vertu. Quand elle en fut retirée, il n'y eut point d'artifice qu'on n'employa, pour relever l'éclat de son visage, & de sa beauté grande, de sorte qu'elle paroissoit comme un Astre dans tous les assemblées, attiroit par tout les admirations, & estoit surnommée la belle de la Ville. Plusieurs partis s'empresserent pour l'avoir en mariage; mais Dieu mit obstacle à tout, jusques même la vanité de sa beauté, & le fond de son Ame, elle aspiroit à une vie plus parfaite. Dans ces sentimens elle fit rechercher les personnes spirituelles, pour apprendre d'elles ce qu'elle pouvoit faire de plus agreable à Dieu. Il luy survint une maladie qui la vint à rompre entierement ses chaisnes. Car une grosse fievre, avec un charbon dessous l'oreille droite l'attaqua de toutes parts, pour empêcher que ce mal ne luy fit perdre l'œil, comme il menaçoit selon le rapport des Medecins, fut qu'elle demeurait de même jours. Les Medecins & les Dames d'Arles y employerent de tout leur

compagnie jour & nuit, luy donnerent les Violons, & d'autres sortes de divertissemens, pour la reveiller. Lorsqu'elle se vit guerie, elle negligea ses parures accoutumées, & embrassa la vie devote, desirant même d'aller se rendre Religieuse à sainte Praxede d'Avignon. Toutefois par le conseil des RR. PP. de la Doctrine Chrestienne, elle changea de dessein, & l'an 1617. elle entra dans la Congregation de sainte Vasle d'Arles, qui edifioit déja tout le monde, & faisoit de grands fruits par ses instructions.

Elle ne consulta point sa Mere, ny ses autres parens, pour sa retraite, qui les surprit, & toucha tous, comme aussi toute la Ville, qui ne s'attendoit à rien moins.

Elle estoit en âge de sçavoir ce qu'elle faisoit, ayant trente ans accomplis. Aussi ne se prit elle pas à l'étude de la perfection, autrement, que comme une personne faite, avec une generosité, une ardeur, & une constance merveilleuse. D'abord elle se proposa de vivre d'une maniere toute opposée aux Maximes du monde, Et dans la pratique, elle se comportoit de même, que si elle n'y eût jamais été. Au bout de quelques jours on luy donna l'habit des Sœurs Congregées, apres quoy une des anciennes la conduisit chez sa Mere. Elle n'eut aucune peine de paroître en ce simple habit, mais voyant sa Mere en larmes pour son changement, elle luy parla avec tant de force, du bon heur d'estre à Dieu, que sa Mere l'en felicita, & fit sa consolation le reste de ses jours, d'entretenir quelquefois sa chere fille. On la voit souvent par les ruës avec des robes de chrêne, & sans interrogée, si elle n'avoit point de honte d'aller en cét equipage, aux mêmes lieux où elle avoit paru si brave, & si propre, elle répondoit en frapant des mains de joye, que jamais elle ne s'estoit trouvée si bien, sinon qu'alors, qu'elle estoit bien elle, que le monde vit pas à qu'elle se mocque de luy & de ses vanités.

Elle ne se voulut [illegible] comme d'une chose insensible, que [illegible] pour [illegible] dire qu'elle ne entendoit [illegible] & [illegible] son frere venant à plaider pour ce sujet là, elle soutint si bien sa cause au Parlement d'Aix, & en propre personne, qu'elle la gagna, quoy que depuis les Sœurs quitterent quelque chose par accommodement à son frere, à l'insçeu de la sœur qui l'avoit gagnée, protesta fort qu'elle n'y consentoit point, de sorte donner tout à Dieu. Le mépris qu'elle avoit du monde & d'elle même, luy dura toute sa vie, & la rendit docile & simple, comme un enfant, pauvre, humble, charitable, & zelée comme une Sainte.

Lorsque l'on embrassa l'état Religieux dans la Maison d'Arles, elle fut si comble de ses satisfactions. Elle fut une des quatre principales pierres de cét edifice spirituel, & contribua beaucoup à sa perfection. Trente ans & davantage, elle ne dormit chaque nuit que trois heures, & le plus souvent à plate terre, disant que puis que Dieu luy avoit donné une bonne santé, elle la vouloit sacrifier à son service. On l'envoya Superieure à la fondation d'Avignon, & elle attira de la Ville, & des lieux circonvoisins, quantité de Demoiselles au service de Dieu, de sorte qu'au bout de quinze mois, on vit une Maison commençante dans une perfection achevée. De là, elle alla encore établir le Monastere de S. Remy, avec un aussi bon succés, que celuy qu'elle avoit eu à Avignon, Puis elle fut rapellée à Arles pour y gouverner le spirituel, & le temporel aussi, qui en avoit grand besoin, estant alors en pitoyable état. Dans l'affliction de voir la Maison fort depourveüe, elle faisoit sa joye de trouver les Sœurs si pleines de vertu, qu'elles souffroient la necessité avec contentement.

Neuf à dix ans avant sa mort, elle eut une rude épreuve, par des scrupules importuns, & presque continuels, on luy faisoit par fois insulte, pour essayer de la guerir, mais en vain, & elle souffroit ce qu'on luy disoit avec une douceur nompareille, puis se retiroit sans répondre. Sa derniere maladie la prit en cét état, & l'obligea de demeurer prés de trois mois dans une chaise, d'où s'estant une fois levée seule pour tâcher d'aller à l'Eglise, qui estoit depuis longtemps son plus ordinaire sejour, elle tomba, & se blessa de telle façon (sans qu'il y parust au dehors) qu'elle ne vécut plus qu'un mois dans les cris, que de violentes douleurs luy arrachoient malgré sa patience. Enfin le septiéme de Septembre de l'an 1667. elle achéva sa vie bonne & longue, puis qu'elle parvint jusques à l'âge de quatre vingts & un an, desquels elle en passa, tant en Congregation, qu'en Religion, cinquante & un. Sa mort fut comme un doux sommeil, dont elle ne s'apercevt point, la Divine bonté le permettant ainsi, peut-estre pour l'aprehension qu'elle avoit de ses redoutables jugemens.

DE LA MERE ANNE VACHIER, dite de sainte Euphrosine, Religieuse Vrsuline d'Arles, & de deux autres.

IAmais Pere n'eut plus grande tendresse pour son enfant, que celuy d'Anne Vachier en avoit pour elle. Sa Mere l'ayant laissée au maillot, il la fit nourrir avec un tres-grand soin. Et encore que ses affaires l'obligeassent à se remarier, il rencontra une si sage & si bonne femme, qu'elle servit de veritable Mere à sa fille. La conversation qu'elle eut avec les Vrsulines d'Arles ses voisines, luy donna envie de servir Dieu parfaitement en leur compagnie. Elle en découvrit quelque chose à son Pere & à sa Belle-Mere, qui s'en facherent & la veillerent de fort prés, de peur qu'elle ne leur échapât. Mais tous leurs soins n'empescherent pas que le jour de l'Epiphanie l'an 1629. elle n'executât ce qu'elle avoit projetté. Car s'étant levée de grand matin, & revétüe de ses plus beaux habits, elle serra les autres qui estoient en grand nombre dans un paquet, avec quantité de bon linge, & tous les joyaux de feüe sa Mere, en un nouvelle se chargea tant qu'elle pût porter, dans la crainte que par-aprés son Pere luy refusât dans la Congregation ce qui luy seroit necessaire.

A peine fut elle entrée aux Vrsulines que son Pere y parut, & transporté de douleur & de deüil, demanda aux Sœurs qu'elles luy rendissent sa fille & tout ce qu'elle leur avoit porté, les traitant de larronesses qui avoient persuadé à sa fille de le voler pour leur profit. Comme il n'eut rien de ce qu'il pretendoit, il les menaça de les faire contraindre par la Justice; & en effet, au sortir de là il y fit recours, & alla premierement presenter Requeste à Monseigneur l'Archevesque d'Arles, afin de r'avoir sa fille & son bien: Sa Grandeur voulut bien se transporter à la Maison de sainte Vrsule, suivy de tous ses Officiers, où aprés avoir interrogé la fille, il demeura tout surpris de sa constance. Elle l'asseura qu'elle n'avoit point esté attirée par les Vrsulines; mais que Dieu l'apellant à leur maniere de vie, elle se croyoit plus obligée d'obeïr à Dieu qu'aux hommes; & que ce qu'elle avoit emporté de chez son Pere, n'estoit point à luy, mais à elle, à qui il l'avoit donné de long-temps, & qui

estoit auparavant à sa Mere. Le bon Archevesque & ceux de sa suitte, luy dirent qu'elle n'auroit jamais un double de son Pere, si elle demeuroit en ce lieu là: *il n'importe*, répondit courageusement la fille, *je seray la servante des Sœurs.*

Ce grand Prelat jugeant que c'estoit une affaire de Dieu, la laissa dans la Congregation, & exhorta le Pere d'y consentir & de s'accommoder avec sa fille, & avec les Sœurs de sainte Vrsule; Mais luy plus indigné que jamais, recourt au Parlement de Provence, & remontre que sa fille avoit embrassé un état contre sa volonté, & qu'il n'avoit pas moyen de luy donner une dotte, & pour mieux venir à ses fins, il se deguisa en pauvre, & parut vétu de haillõs un long-temps qu'il plaida, quoy qu'il fust un riche Bourgeois d'Arles. Son jeu pourtant ne luy reüssit pas; car la Cour jugea enfin qu'il donneroit une dotte raisonnable à sa fille; & ainsi finit cette comedie, quoy que le pauvre homme dans la derniere desolation, demeura quatre ou cinq ans encore sans la voir, ne pouvant revenir de ce qu'elle l'avoit abandonné.

Pendant cela elle s'engagea à la vie religieuse, qui fut établie dans cette Maison: Et sur le fondement d'une vocation si ferme, elle éleva un haut edifice de vertu. Les Religieuses differerent sa profession jusques à ce que son Pere y eust consenty. On employa des personnes de haute consideration pour le flechir. Et quand on en fut enfin venu à bout, l'amour qu'il avoit porté à cette chere fille, se renouvella, & s'accrût même si fort, que c'estoit sa plus douce consolation que de la visiter. Il assista avec tous ses Parens à sa profession solemnelle, apres laquelle nostre Sœur de sainte Euphrosine profita tellement en la vie spirituelle, & devint si capable qu'à la suitte du temps elle fut six ans de suite Superieure. Alors elle n'eut point d'autre peine que de n'avoir pas du bien suffisamment pour l'entretien de ses filles. Les Vrsulines de Tarascon la demanderent sur la fin de sa vie, afin de se mouler sur ses bons exemples. On la leur envoya, & pendant cinq ans qui luy restoient, elle se comporta comme une Novice, disant qu'elle n'avoit autre affaire qu'à ranger ses comptes pour se presenter au tribunal de Dieu; Avec cela pourtant elle s'acquitta de divers emplois dans la Maison, où estant tombée malade & demeurée cinq mois au lict, elle deceda bien disposée le vingt-sixiéme jour de Iuillet l'an 1662. & le cinquante-sixiéme de son âge.

Au même Convent d'Arles la fille d'un Avocat de la Ville nommé Iacques de Loüis, estant destinée à estre Religieuse, y fut premierement en pension, où les bons exemples qu'elle vit, changé

rent l'averſion qu'elle avoit du Monaſtere en deſir d'y demeurer. Elle apelloit ſes Compagnes, ſes charbons, parce qu'elles l'enflamoient en l'amour de Dieu. Elle pratiqua un petit Oratoire ſous un degré, où elle paſſoit même la pluſpart des nuits en ſolitude, ſe frapant la poitrine avec un caillou, & prenant la diſcipline juſques au ſang. Elle portoit ſur les reins une corde, laquelle avec le temps entra dans ſa chair; & il fallut pour la luy ôter, luy faire de grandes ecorcheures; Ses Parens furent ravis de voir qu'elle ne vouloit point revenir au monde; & les Sœurs qui eſtoient encore en Congrégation, eurent pareille joye, de s'acquerir une fille ſi bien faite, qui liſoit, écrivoit & travailloit à merveilles, & qui avoit un eſprit vif, avec un port ſi modeſte, qu'elle donnoit de la devotion.

Elle fut une des premieres qui receut le voile, quand le Monaſtere s'établit. Pendant ſon Noviciat, ſa Maiſtreſſe la chargea de tant de mortifications, que l'on eût dit qu'elle eſtoit la butte & le blanc de la Maiſon, & on l'eût priſe à ſes emplois, pluſtoſt pour une Sœur Converſe que pour une Religieuſe du Chœur. Cette rude conduite luy fut continuée apres ſa Profeſſion, toutes ſes paroles & actions eſtans ordinairement cenſurées. Elle connut par là que Dieu la vouloit dans la voye de l'humiliation & de la ſouffrance, & s'y rangea de ſa part avec fidelité, diſant en pluſieurs rencontres, que ce luy eſtoit une marque infaillible que le bon Dieu ne l'avoit pas abandonnée, & qu'il n'eſtoit pas juſte qu'elle fuſt traitée autrement que Jesus ſon grand Modelle. Elle s'affligeoit elle-même, portant une ceinture de roſeaux à longues pointes de fer, & un cœur armé auſſi de pointes. Ses Confeſſeurs eſtoient ſurpris de voir cette Ame ſi contrariée des creatures, & tout enſemble ſi favoriſée du Createur. Quand quelqu'une des Sœurs étoit atteinte de longue maladie, on la ſacrifioit à ſon ſervice.

L'an 1649. le Monaſtere d'Arles ſe reſſentit de la contagion, qui faiſoit degaſt en la Ville. Une Religieuſe s'en trouva frapée, & la charité de Sœur *CATHERINE DE S. MICHEL*, fut à l'inſtant en exercice. On luy accorda facilement la demande qu'elle fit d'expoſer ſa vie. Elle fit donc une Confeſſion generale pour ſe preparer à la mort, puis s'enferma avec une Sœur Converſe, & la malade, demeurant trois mois ſeparée des autres, au bout deſquels elle remeut ſaine & ſauve celle qui avoit eu la peſte. Apres cela l'on envoya cette bonne Sœur à Avignon, non pas en qualité d'officiere, mais pour ſoûlager par ſon travail aſſidu, celles qui y commençoient un établiſſement.

En ce lieu là, la fatigue, jointe au changement d'air, luy causa une petite fiévre, qui pour estre negligée attira d'autres fâcheux accidens. Alors on apella le Medecin; mais trop tard, parce qu'elle estoit déja si desseichée, qu'il n'estima pas qu'elle puſt vivre plus d'un an; comme de fait, elle traîna tout ce temps-là, avec une force d'esprit, qui faisoit même agir son corps aux intervalles de relâche que le mal luy laissoit quelques-fois. Les Religieuses manderent sa maladie à ses Parens, & que s'ils la vouloient la voir encore, ils vinssent au plûtoſt à Avignon. Son Pere & sa Mere ne pouvans faire le voyage à cause de leur caducité, envoyerent promptement leur fils, qui arriva à Avignon, lorsque sa bonne sœur ne pouvoit plus se soûtenir. On la porta neanmoins à la grille, & son frere la voyant en un si pitoyable état, répandit plus de larmes qu'il ne profera de paroles; mais elle luy fit une petite exhortation sur la resignation à la volonté de Dieu, & luy dit pour conclusion *Qu'elle mourroit contente. Qu'il n'y avoit plus d'obstacle entre Dieu & elle, qu'un dernier souffle de vie, & qu'il remerciaſt de sa part son Pere & sa Mere de luy avoir procuré le bien de la Religion.* Son frere fit quelque sorte de plainte, de quoy dés l'abord de son mal, on ne luy avoit pas fait reprendre son air natal. *Mon frere*, répondit elle, *adorez avec moy les ordres de la divine Providence.* puis elle prit congé de luy.

Avant que de sortir du Parloir, elle demanda pour grace singuliere la consolation de parler pour la derniere fois au R. P. Recteur des Iesuites. Il vint incontinent, parce que le College est tout proche du Monastere. La malade confera avec luy de sa conscience; & apres on la reporta plus morte que vive à l'Infirmerie.

Huit jours apres, qui estoit la Feste de Noël, elle témoigna qu'elle s'en iroit avec joye à son divin Epoux, pourveu qu'elle eût le bien de Communier encore une fois: ce qui luy fut accordé sur les dix heures du soir; puis à deux heures de nuit entrant dans le jour de S. Estienne, elle trépassa à l'âge de vingt-quatre ans; & en ayant passé huit en Religion. On dit que le jour de sa mort elle aparut à la Mere Iesus Rampalé, belle comme un Soleil, & avec un voile tout brodé d'or sur la teste, la remerciant des moyens que sa bonté luy avoit fournis pour son salut. Le Confesseur du Monastere, par un instinct particulier, fit un discours funebre à sa loüange, où il prouva que ses vertus avoient esté sublimes, & qu'elle avoit receu des graces signalées dans sa voye d'abaissement. Le R. P. Recteur ne s'épargna pas non plus à la loüer, disant entr'autres choses que les pratiques interieures estoient son

élevées, qu'elle suivoit la conduite de Dieu d'une excellente maniere ; & qu'il n'avoit connu de sa vie une vertu mieux établie dans une si jeune Religieuse. Il est enfin à remarquer que ses ordinaires mortifications provenoient des personnes les plus vertueuses, les plus estimées & les mieux intentionnées. Deux ans apres sa mort on enterra une autre Religieuse proche de son corps, que l'on aperceut encore tout entier.

Enfin une Dame Provençale se rendit Vrsuline au même Monastere d'Arles à l'âge de cinquante-neuf ans, apres avoir fait de grands biens dans le monde. C'estoit la fille de Monsieur de Pons, Seigneur de Mablanche, & la veuve de Monsieur de Viguery. Et ce fut une chose admirable, de voir cette venerable femme se ranger à tous les exercices des Novices, avec une si grande dépendance, qu'elle n'eust pas fait la moindre chose sans congé. Sa ferveur luy fit meriter la recompense de ceux qui estoient au travail dés leur jeunesse ; car elle servoit Dieu, & se portoit à tout ce qui luy estoit agreable avec d'autant plus d'ardeur qu'elle estoit entrée tard au Convent, & qu'elle ne croyoit pas avoir beaucoup de temps. Elle y vécut neanmoins vingt & an dans une vieillesse sans chagrin, aspirant sans cesse à Dieu par des Oraisons jaculatoires, ou demeurant devant le S. Sacrement, toûjours les mains jointes, ou demandant à genoux aux Religieuses quelqu'instruction pour son amendement. Enfin consommée en vertu, & chargée non moins de merites que de l'âge de quatre-vingts ans, elle termina sa longue carriere le vingt-troisiéme de Iuillet l'année mil six cens cinquante-neuf.

LA VIE
DE SOEVR HONNORE'E D'ARNAVD, dite de saint Anthoine, Religieuse Vrsuline d'Avignon.

SOEVR Honnorée d'Arnaud fut élevée à Beaucaire chez son Pere qui y demeuroit, jusqu'à ce qu'à l'âge de quatre ans sa Mere estant decedée, sa Grand-Mere maternelle la retira à Arles, l'aimant passionnement, tant à cause qu'elle estoit parfaitement belle, qu'à cause qu'elle avoit les manieres du monde les plus mignonnes & les plus caressantes. A mesure qu'elle avança en âge,

cette Dame luy fit aprendre toutes les choſes bien-ſeantes à une fille de bonne maiſon, telle qu'elle eſtoit, & en ſuitte elle ſe fit honneur de la produire bien avant dans le monde, où elle fut admirée de tous les Gentils hommes de la Ville, & même des Gouverneurs de la Province. Monſeigneur le Duc de Montmorency, en paſſant par Arles, proteſta qu'il n'avoit point veu ſa pareille en toute la France. Tous ces aplaudiſſemens, & tout l'attirail de la vanité ne charmerent point le cœur de cette Demoiſelle, parce qu'elle faiſoit ſouvent cette utile reflexion; *Il faut mourir*, jointe à la converſation d'une ſienne Tante fort vertueuſe, qui la mena voir la Mere Ieanne Rampale, Superieure des Vrſulines d'Arles: Et l'entretien qu'elle eut avec cette grande Servante de Dieu, opera ſa parfaite converſion. Elle deſiroit entrer dans ce Monaſtere là, ſans la participation de ſes Parens. Mais la Superieure l'encouragea à faire genereuſement cet acte, tirant le conſentement de ceux de qui elle dépendoit. Elle declara donc ſon deſſein à ſa Grand-Mere, qui au premier mot entra en une ſi étrange colere, qu'elle ſembloit une lionne. Elle enferma ſa fille huit jours durant, dans une chambre. La Tante cependant employa auprés de ſa Grand Mere des perſonnes qu'elle penſoit de bonne-foy devoir agir pour ſa Niece; mais tout au contraire ces mêmes perſonnes prirent party contre ſa fille.

Monſieur d'Arnaud informé de cecy, accourut de Beaucaire à Arles, & ſe joignant encore avec ſa Belle-mere, ne vouloit permettre en aucune façon, que ſa chere fille quittaſt le monde. L'arrivée du Pere luy ſervit pourtant, au lieu de luy nuire; car la Grand-Mere l'ayant un peu relâchée de ſon étroite priſon, elle ſe derobba un matin ſur les trois heures, & ſe mit en compagnie de ſa bonne Tante dans un batteau pour aller à Avignon, où la Mere Rampale l'envoya pour ſervir au nouvel établiſſement de ſes Religieuſes. Elles ſe repoſerent en paſſant à Taraſcon, Monſieur de Premont frere aîné de noſtre courageuſe Demoiſelle vint l'y trouver, & témoigna dans cette conjoncture, la tendre amitié qu'il avoit pour ſa Sœur. Il ſe ſervit de toutes ſortes d'inventions pour l'arreſter, juſques à ſe jetter à ſes pieds, eſtant tout fondu en larmes; il luy dit les choſes les plus touchantes, & uſa de toute ſon adreſſe pour la flechir. Ce combat fut bien rude à une Sœur, qui avoit des ſentimens reciproques pour un ſi bon frere. Elle fut plus emeüe de le voir, que de toute la douleur de ſon pere, & de ſa Grand-mere, mais elle ne luy aquieſça point; Et à grand peine luy accorda elle ſon Portrait, aprés les inſtantes prieres qu'il luy en fit, ſortifiés

par le conſeil de ſa tante, qui la perſuada de ne pas refuſer cette faveur à un frere ſi affligé. Elle demeura donc tout ce jour là, & la nuit ſuivante à Taraſcon, pour ſe faire peindre, & y fut viſitée de quantité de perſonnes de qualité, & de merite.

Le lendemain elle ſe rendit à Avignon, cinq jours ſeulement aprés l'entrée des Vrſulines ſorties d'Arles, qui l'accüeillirent avec une joye inexplicable, ne pouvant ceſſer de la careſſer, & tirant un bon auguere de leur fondation, par un ſi excellent ſujet, que Dieu y envoyoit d'abord. Elle n'eſtoit pas moins contente d'avoir triomphé des attaques de ſes parens. Elle reprit ſon beau viſage, qui avoit eſté un peu abattu, & l'on eut dit que le Ciel verſoit toutes ſes delices dans ſon Ame. Tous ſes habits, ſes bagues, & ſes bijoux, qu'elle avoit donné en garde aux Vrſulines d'Arles, luy furent renvoyez. Dés qu'elle les vit, elle les jetta par terre, & les foulla aux pieds, & demanda par grace, de n'en eſtre point reveſtuë, ny aucunement ajuſtée le jour qu'elle prendroit l'habit religieux, diſant qu'elle n'avoit que trop fait parade de ces vanitez.

Dans l'année de ſa probation, ſurvint la diſgrace de Monſieur le Duc de Montmorency, & par ſuitte l'infortune de Monſieur d'Arnaud ſon Pere, qui eſtoit attaché au ſervice de ce Duc, & qui eut ſon Chaſteau raſé, ſes biens confiſquez, ſa perſonne même condamnée au banniſſement. Ce pauvre Pere en un ſi déplorable état, alla dire adieu à ſa chere fille; laquelle ſurmontant ſa douleur par ſa vertu, luy fit une petite & humble remontrance ſur le deſſein de Dieu en cette affliction, tendant à le détacher du monde. Elle luy propoſa l'exemple de Iob, & luy perſuada ſi bien la patience, que le bon Gentilhomme ſe ſepara d'elle, tout conſolé; Et depuis il ne la nomma plus que ſa ſainte fille. Son frere, autant deſolé que ſon Pere, vint auſſi pour la voir; mais par eſprit de mortification elle le refuſa, luy envoyant dire qu'elle prieroit Dieu pour luy, & pour toutes ſes affaires: Puis executant ſa promeſſe, elle obtint de Dieu le retour de ſon pere, & le rétabliſſement dans tous ſes biens. Elle fit en ſuitte Profeſſion, avec un ſentiment extraordinaire de reconnoiſſance envers Dieu, & la Communauté.

A peu de temps de là elle fut envoyée à la fondation de S. Remy, pour gouverner les Novices, & elle y fit ſi bien, que les Superieurs luy donnerent aprés, la conduitte de celles d'Arles; Ainſi elle retourna finir ſes jours dans la Ville, où ſes ennemis luy avoient livré une ſi rude guerre, & où elle les avoit ſi glorieuſement ſurmontez. Son Ame s'embraſa ſi fort de l'amour de Dieu, qu'elle en eſtoit

souvent dans le transport : cét amour luy rendoit tout facile ; & la faisoit venir à bout des choses qu'elle entreprenoit, bien qu'elles semblassent surpasser ses forces, de quoy l'empire qu'elle prit sur son naturel impetueux, fut une preuve évidente ; car elle en reconnoît les saillies avec un si grand empire, que l'on ne les pouvoit apercevoir, qu'à la rougeur de son visage. Pour n'avoir de plaisir qu'en Dieu, elle renonçoit à tout autre, & recherchoit les peines corporelles, comme les voluptueux font les delices. Elle avoit cette particuliere invention de mortification, de ne point manger de fruit.

Son frere de Premont, Gentilhomme, tres-vaillant, estant mort au siege de Graveline, elle en receut la nouvelle avec une merveilleuse constance, ne disant autre chose, sinon, *la volonté de Dieu soit faite* ; puis elle se mit à prier Dieu pour le repos de son Ame. Ce qui l'émouvoit fort, c'estoit d'entendre ses loüanges. Vne Religieuse la fit une fois pleurer, & éclatter en plaintes par quelques mots de cette nature ; & il fut necessaire que cette Sœur luy dit, qu'elle reconnoissoit bien son peu de vertu, & qu'elle ne l'avoit loüée, que par maniere de divertissement. Proche d'une élection, elle prevint les Sœurs qui la vouloient choisir pour Superieure, & les importuna tant, afin que l'on pensast à une autre, qu'enfin elle évita cette charge. Ses Superieures luy estoient des divinitez visibles. Celles pour qui elle avoit eu de l'antipathie auparavant, luy devenoient cheres, tout à l'heure qu'elles estoient éleües.

Dans ses ordinaires souffrances, elle n'avoit point d'autres paroles en bouche que celles cy : *Sainte Vierge ma bonne Mere, aidez-moy.* Elle exerça dans ses dernieres années l'office de Depositaire, à l'édification d'chacun, pourvoyant si bien aux necessitez, que rien ne manquoit à personne qu'à elle, disant qu'elle devoit avoir ce qui restoit, ou le pire de la Maison. Elle deffaillit à veüe d'œil dans cét employ, sans relâcher rien de ses ferveurs : au contraire elle se levoit une heure avant la Communauté, pour gagner le temps de ses prieres : Mais enfin son corps delicat succombant à ce travail, on la fit mettre au lict. Le lendemain le Confesseur entra & la confessa, sans que qui que ce fust, pensast à sa mort (elle avoit Communié la veille.) Le jour suivant, en recitant l'Office divin avec une compagne, elle dit que le cœur luy faisoit mal. C'estoit une défaillance mortelle, qui ne donna loisir, que de luy administrer promptement l'Extréme-Onction, car elle rendit l'Ame en la recevant, le dix-septiéme de Novembre mil six cens cinquante-neuf, à l'âge de quarante-quatre ans, & vingt-deux aprés son entrée en Monastere.

Monastere. Ainsi elle passa la moitié de sa vie dans le monde, & l'autre moitié en Religion, s'estant fait admirer en ce lieu là, pour ses avantageuses qualitez, & en celuy-cy, pour ses éclattantes vertus.

LA VIE
DE SOEVR CATHERINE DE BARREL, dite de saint Remy, Religieuse Vrsuline de saint Remy.

CE fut à la petite ville de S. Remy, que naquit Catherine de Barrel, de bons & riches parens. Sa gentillesse gagna le cœur de sa Mere, preferablement à ses autres enfans, mais elle ne peût pourtant la refuser à une de ses Sœurs qui la luy demanda, pour l'élever auprés d'elle. Lors qu'elle fut en âge d'estre pourveüe, cette Tante prit dessein de luy faire épouser un Neveu de son Mary, & de la faire heritiere de tous ses biens: de quoy le Pere de Catherine, qui faisoit son compte de joüir de cette succession, conceut une si grande aversion d'elle, qu'un jour la poursuivant tout en colere, il la precipita du haut d'un escalier en bas: mais Dieu la protegea de telle sorte, qu'elle ne se blessa point, & son Pere en fut surpris le premier. Elle s'enfuit dans le Jardin de la Maison, pour échaper les coups de son Pere: Et levant les yeux, elle crût voir une main au Ciel qui la benissoit, & alors elle ressentit une douce consolation en son Ame. Sa Tante perseverant en sa resolution, la maria à Monsieur Camaret, qui la mena dans la ville d'Arles, où elle se conduisit si sagement, qu'elle obligea un jeune Gentilhomme, passionné de l'honneste beauté, de quitter les vaines poursuittes qu'il avoit fait pour luy plaire, & de publier par tout ses loüanges. Elle fit vœu de se rendre Religieuse, si elle survivoit son mary, & desiors se defit des ornemens de vanité.

Estant demeurée veuve fort jeune, chargée de cinq enfans, elle les éleva en la crainte de Dieu. Son seul fils mourut tout petit, elle maria trois de ses filles, & la quatriéme se rendit Vrsuline à Arles, & y a vécu dans regularité. La vie de Mademoiselle Camaret en sa viduité, fut l'exemple des veuves de son Païs; car elle entreprit la pratique de la vertu, qu'elle a continuée jusqu'au dernier soupir. Elle reprenoit avec zele les personnes qu'elle sçavoit un peché, & elle en couvertit plusieurs par ses soins. Elle assistoit pareillement

les affligez de corps ou d'esprit. Il y avoit une femme fort imaginative, & qui s'estoit laissé emporter à d'étranges foiblesses, & à des meres, disant que quelqu'un la suivoit par tout, & luy fournissoit ses besoins, & tout ce qu'elle vouloit. Elle se persuadoit que cét esprit estoit son Bon-Ange, & asseuroit qu'il l'excitoit de jetter ses enfans dans le feu, & de les fraper sans sujet. Cette femme ne pouvant sortir du lict, elle se vantoit que son Bon-Ange luy aportoit son Chapellet. Nostre bonne veuve ayant entendu ces discours, pria la malade, de se faire aporter son Chapellet, & tout à l'heure le Chapellet qui étoit éloigné d'elle, s'aprocha, de sorte que la malade le prit. Mademoiselle de Camaret fit entendre à cette femme, que le diable la trompoit, elle luy conseilla de recourir à Dieu, la disposa à faire une bonne Confession, & en usa si bien, qu'elle la fit sortir de ses extravagances.

Aprés qu'elle eut assisté les miserables, & les malades, une fiévre-quarte l'abattit, & la tint plus d'un an. On ne croyoit pas la retirer de cette maladie. Et une fois qu'elle estoit fort mal, elle entendit sur la minuit, comme un gros chien, qui montoit l'escalier avec grand bruit, puis quelqu'un s'aprocha d'elle, & passa derriere son lict, avec un linceul en forme de suaire, le secoüant sur son visage, la menassant, & luy disant par trois fois, d'une voix effroyable, *Tu mourras*. La malade répondit dans sa douceur, & sereinité d'esprit, *Hé bien, Nostre-Seigneur* Iesus Christ *est mort*. A ces paroles tout disparut, laissant une grande puanteur de soufre. Elle apella ses filles, qui sentirent cette mauvaise odeur.

Bien tôt aprés sa guerison le Monastere des Vrsulines de S. Remy, commençant par la Mere Ieanne Rampale, sa proche parente, elle s'y rangea pour y finir ses jours. Toute la Ville fut touchée, de voir une femme de soixante-six ans embrasser la vie religieuse d'une merveilleuse ferveur. A son premier essay l'on reconnut qu'elle avoit le courage de suivre les maximes regulieres. Ce fut pour quoy on luy donna incontinent le voile de Novice, ce qui renouvella sa jeunesse, comme celle de l'Aigle; car elle prit à cœur la perfection de son estat avec autant d'ardeur, qu'auroit peû faire une fille de quinze ans. Elle eut fait scrupule de manquer à la plus petite observance: Et dans sa conduite, elle ravint à cette ame aimable, que Nôtre-Seigneur a tant recommandée, ayant la docilité, l'obeïssance, & l'humilité d'un enfant de grace, s'estimant indigne de la conversation des Sœurs, à qui par honneur & preference, elle donnoit ordinairement le nom de Vierges.

Elle s'offroit à servir les malades, & de jour, & de nuit, &

s'empressoit, & se mettoit à genoux pour l'obtenir, s'estimant heureuse de rendre les plus bas services aux Epouses de Iesus Christ. Elle disoit la leçon parmy les Novices, & vivoit plus austerement que pas une, jeusnant trois fois la semaine au pain & à l'eau, portant fort souvent la haire, & se disciplinant avec une chaisne de fer, d'une étrange rigueur, jusques à ce que la Superieure sur la fin de sa vie moderast sa penitence. Et alors elle demandoit à genoux, & les larmes aux yeux, qu'on la laissast punir son corps; que si on la refusoit, elle se retiroit avec confusion, de n'estre pas digne de satisfaire pour ses pechez. Les Vendredis elle redoubloit toutes ses mortifications, lisoit la Passion de Nôtre-Seigneur, & se privoit de tout plaisir, conseillant à ses Sœurs d'en faire autant.

Elle faisoit son unique consolation d'estre proche du S. Sacrement, elle fondoit d'amour, & de reconnoissance les jours de Communion. Et non contente de s'y preparer par la Confession de la veille, elle alloit trouver le matin sa Superieure, & luy disoit sa coulpe avec le plus de confusion, qu'il luy estoit possible. Ce fut une pratique qu'elle continua jusqu'à la mort, après laquelle apparoissant à la même Superieure, elle luy dit; *Ma Mere, si l'on sçavoit le plaisir que l'on donne à Dieu, & le merite qu'il y a à dire sa coulpe, je croy que les Ames religieuses se rendroient signalées en cét exercice, qui m'a acquis beaucoup de gloire.* Durant qu'elle estoit dans le monde, ayant une de ses filles dangereusement malade d'hydropisie, dont le Medecin desesperoit, la bonne Mere mit sur elle une robbe du S. Ciboire, & la malade guerit en peu de temps. Et fut Religieuse Vrsuline à Arles, où elle eut nom Sœur Catherine de sainte Vrsule, & où elle vécut, & mourut si vertueusement, que son Chapelet estant mis sur une Possedée, le diable se prit à heurter effroyablement, criant que ce Chapelet le bruloit, & que la Religieuse à qui il avoit servy, avoit pris sa place dans le Ciel au rang des Cherubins. Une de ses jupes aussi rendit la santé à un pauvre homme hydropique.

Il ne faut pas estimer que cette chere Sœur de S. Remy, fut novice en toutes les vertus, celle s'y estoit exercée fidelement dans le monde, jusques à faire deux heures d'Oraison mentale chaque jour. Nostre Seigneur détrempoit les petites amertumes qu'elle pouvoit ressentir, par la douceur d'un don de larmes si abondant, qu'elle en arrosoit le pavé. Sathan travesty en Ange de lumiere la voulut tromper, & un jour qu'elle prioit, il luy fit voir au dessus de son Crucifix, une Etoille fort grande & brillante. D'abord elle s'en détournoit, mais à la continuation, elle supplia son divin

Maître, que si cette Etoille estoit un piege de l'ennemy, il la fit disparoistre, aussi-tôt elle ne la vit plus.

Elle eut de vrayes & extraordinaires lumieres sur plusieurs choses avenir. Priant une fois pour sa famille, elle apperceût devant ses yeux l'aisné de ses petits enfans revestu en Chanoine: Cela la surprit, vû que l'on n'avoit pas dessein qu'il fust d'Eglise, mais bien son cadet. Elle recommanda l'affaire à Dieu, & apperceût derechef l'aisné passer devant elle avec le surplis, par là elle connut qu'il estoit destiné du Ciel au service des Autels. Et le temps montra qu'elle en avoit bien jugé; car un Oncle de ce fils aisné luy resigna un Benefice, & il fut Chanoine de S. Trophime d'Arles. Cette bonne Mere asseura qu'une de ses filles seroit Religieuse, en un temps où il n'y en avoit aucune aparence. Dans le Monastere elle predit à sa Superieure, qu'elle n'iroit point à une Maison de l'Ordre, où il sembloit qu'elle deût incontinent aller, mais qu'elle demeureroit à S. Remy, & luy fermeroit les yeux, disant la chose avec tant de certitude, qu'elle consola toute la Communauté, dans la crainte qu'elle avoit de l'éloignement de sa Superieure; le tout arrivant en suitte, selon que la Sœur de S. Remy l'avoit marqué. Elle dit encore aux Religieuses, qu'elle ne meritoit pas de voir de ses parentes parmy elles; mais qu'aprés sa mort il y en entreroit quantité. Et la même année de sa mort, une de ses filles, & trois de ses Nieces y furent receües.

Enfin elle predit son heure derniere. Une fois parlant à la grille à une de ses proches parentes, elle luy dit ouvertement qu'elle mourroit l'Eté prochain; puis elle demandoit souvent à ses Sœurs quand viendroit le dernier jour de Juillet, disant transportée d'aise, que ce seroit un jour heureux pour elle, puis qu'elle y mourroit. Les Sœurs estans surprises de ses paroles, elle se voulut couvrir, & feignit que sa joye procedoit de ce que ce jour là arrivoit la Feste de S. Ignace son Protecteur du mois. Toutefois le vingt-quatriéme du mois de Juillet, aprés s'estre confessée & Communiée, il la fallut relever de terre, où elle avoit demeuré long-temps prosternée selon sa coutume, pour la porter au lict, estant fort pressée d'un mal de côté. Elle témoigna n'avoir autre regret en mourant, que d'avoir commencé trop tard à servir Dieu. Puis elle finit sa vie mortelle le même jour qu'elle avoit predit, le trente-uniéme de Juillet 1638. trois ans aprés son entrée en Religion. Tous les Seculiers à son Enterrement la publioient Sainte; & il fallut laisser son corps exposé plus long-temps que les autres, à cause du concours du Peuple.

LA VIE
DE LA MERE PERRETTE DE GARCIN, dite de la Croix, Religieuse Vrsuline de saint Remy.

CHAPITRE PREMIER.

DE SON IEVNE AGE, ET DE SES PREMIERES années de Religion jusqu'à ce qu'elle fust Superieure.

L'ANNE'E 1623. naquit la Mere Perrette de Garcin à la ville de S. Remy : son Pere Nicolas de Garcin & sa Mere Antoinette de Barrel, estoient de tres-honnestes gens, riches & aumôniers. A mesure que cette fille avança en âge, elle crût aussi en vertu. Si tost qu'elle sceut parler, elle repetoit en toutes occasions cette demande du Pater, *Fiat voluntas tua.* Et avec ces mots elle obtenoit de Dieu dés ce tendre âge tout ce qu'elle vouloit, & conseilloit à ses Compagnes, de les dire pour avoir l'effet de leurs desirs. Elle avoit une aversion naturelle des jeunes hommes, qui l'obligeoit de finir leur rencontre, jusqu'à passer les jours sans sortir de sa chambre, lorsqu'il y avoit des gens d'armes dans sa maison. On remarqua aussi qu'elle aimoit mieux subir le courroux de sa Mere, que de proferer un seul mensonge.

Quand elle eut quinze ans accomplis, sa Mere luy declara franchement qu'estant sa cadette, il falloit qu'elle fust Religieuse, à quoy elle s'accorda, bien qu'elle eust grand peine à s'enfermer en clôture. Toutesfois elle se laissa conduire aux Vrsulines nouvellement fondées à S. Remy, où elle avoit plusieurs proches Parentes. Dieu pour l'attirer & pour l'attacher à son service, l'éclaira sur la recompence de ceux qui le servent fidelement. Elle se confondoit depuis, disant, *Ie suis comme une mercenaire qui sert son Maistre pour en estre payée, & moy miserable, j'attendois de Dieu ce qu'il m'avoit déja donné, & ne reconnoissois pas que j'avois assez de gloire qu'il me souffrist en sa Maison, sans pretendre autre recompence.* Elle prit l'Habit de Novice le jour de l'Invention de la sainte Croix, elle en prit aussi le nom, & elle en porta bien-tost la douce char-

ge: car un mois apres, elle eut une maladie douloureuse, dangereuse, & si longue qu'elle continua jusques à la fin de son Noviciat. La relâche qu'elle eut à la fin, luy donna le moyen de faire profession, & d'estre en suite employée tres-utilement aux Pensionnaires.

Il y avoit dans sa Classe sa Sœur & plusieurs de ses Cousines, pour qui elle n'avoit rien de particulier qu'une plus grande severité. Tandis qu'elle gouvernoit cette petite republique, elle ne s'oublioit pas elle-même; mais estoit soigneuse d'embrasser les occasions de se vaincre, qui ne luy manquoient pas; parce que la Maison estant alors fort pauure, ne pouvoit pas encore entretenir des Sœurs Converses. C'estoit donc cette bonne Sœur qui rendoit aux Pensionnaires tous les offices de servante, tant en maladie qu'en santé. Vn jour le cœur luy soûleva extraordinairement en pansant une playe, ce qui l'obligea de se retirer promptement pour aller vomir à l'écart; mais faisant reflexion sur elle, prosternée devant Dieu, elle promit de continuer à traiter cette petite fille; & le lendemain elle baisa & rebaisa la pourriture qu'elle avoit tirée de la même playe, jusqu'à ce que sa repugnance fut entierement vaincüe. Sa vertu jettoit dessors tant d'éclat, qu'on la choisit pour Mere des Novices, n'ayant pas plus de dix-neuf ans.

Le demon prévoyant le fruit que ces jeunes Ames feroient sous sa conduite, souffla l'esprit d'envie dans le cœur d'une Religieuse, qui en suite fit entendre à la Superieure, que la Mere de la Croix tentoit les Novices, & les persuadoit de s'en retourner au monde. La Superieure donnant creance à ces faux raports, fit un étrange chapitre à la Maistresse; & la priva de sa charge. Ce qu'elle endura sans dire un mot d'excuse, bien que ce luy fust une source de croix: car la Superieure en ayant mauvaise impression, ne la regardoit plus de bon œil, luy disoit des paroles piquantes, & la laissoit beaucoup souffrir sans soûlagement: jusques à ce que son temps de superiorité estant achevé, il luy fallut quitter la place à une autre.

Le sort tomba par mal-heur, ou plûtost par la providence divine, sur une Religieuse tres incapable; d'où la Communauté par sa mauvaise conduite, vint à tels desordres qu'on n'y faisoit plus l'Office divin en Chœur, ny l'Oraison en commun. Quand même il estoit temps d'aller aux repas, il falloit attendre les heures entieres que la Superieure vint conduire les Religieuses. Estans à table, elles ne trouvoient rien à manger, & toutes les autres choses

alloient de même air. La Mere de la Croix fut incomparablement plus touchée du déreglement general de son Monastere, que de ses souffrances particulieres; Et comme elle estoit éleüe pour la Pierre qui devoit estre l'appuy & le soûtien du même Monastere, elle eut inspiration de s'employer de tout son possible à remedier aux maux presens, & empescher la totale ruine dont il estoit menacé.

Pour cet effet, elle parla à trois ou quatre Professes des plus judicieuses; mais leur conference se passa toute en pleurs & en lamentations, ne sçachant quel party prendre. Enfin la Mere trouva un moyen fort court & facile, qui fut de communiquer tout ce qui se passoit à un honneste Bourgeois de la Ville, fort affectionné & interessé au Monastere, puisqu'il y avoit trois filles, lequel Bourgeois en informa Monsieur de Gabrielis, Grand-Vicaire de Monseigneur l'Archevesque d'Avignon, qui estoit alors à Rome. Peu apres il fit la visite au Convent; & ayant apris de la bouche des Religieuses, leur pauvreté, les desordres & le peu de conduite de la Superieure, il la deposa de sa charge, luy ordonna de retourner en son Convent de Profession, & commanda aux Religieuses d'en élire une autre à la même heure. Ces bonnes filles estoient en peine, à cause que pas une de leur Maison n'avoit atteint l'âge prescrit par le Concile; mais le Grand-Vicaire leur leva cette difficulté, disant qu'elles choisissent à leur gré, & qu'il auroit dispense de Rome. Tout-à-l'heure la Mere Perrette de la Croix eut generalement tous les suffrages. Le Grand-Vicaire, & ses Assistans eurent pitié de voir une fille de vingt-deux ans seulement, chargée d'un si lourd fardeau, qu'une Maison plus qu'à demy détruite presque dés son fondement, pour le spirituel & pour le temporel. Elle receut les clefs, & sa confirmation en la charge, versant deux ruisseaux de larmes, comme prevoyant les grands travaux qu'elle auroit neuf ans de suitte, qu'elle fut obligée de tenir le gouvernement.

CHAPITRE SECOND.

DE SES TRAVAVX, ET DE L'EXEMPLE QV'ELLE donna eſtant Superieure.

NOSTRE-Seigneur orna cette excellente fille de toutes les qualitez requiſes à une bonne Superieure. Ses paroles eſtoient pleines d'efficacité & d'onction, gagnant les cœurs ſans reſiſtance. La grace qu'elle eut de ſe faire aimer, & craindre tout enſemble, luy ſervit beaucoup pour le rétabliſſement du ſervice de Dieu & de l'obſervance religieuſe; Mais pour s'y prendre de la meilleure maniere, elle commença dés le lendemain de ſon élection à inſtruire par ſon exemple de ce qu'il y avoit à faire. Elle ſe trouva à l'Oraiſon du matin, & toutes les Religieuſes ne manquerent pas de la ſuivre. L'Office divin recommença à ſe dire avec les ceremonies requiſes. Les Sacremens furent plus ſouvent frequentez, les lectures ſpirituelles, & les examens remis en uſage, le ſilence rigoureuſement gardé, & toutes les ſaintes coutumes de l'Ordre renouvellées, que la negligence de la Superieure precedente avoit preſques aneanties. Pour rétablir auſſi l'eſprit de ferveur & de penitence, cette ſage Mere paroiſſoit tres-ſouvent en commun vétue d'une robe dechirée, prenant la diſcipline, demandant pardon à Dieu de ſes fautes qu'elle declaroit tout haut, mangeant à terre ou à genoux, & beuvant dans une teſte de mort. Cette mortification luy eſtoit des plus ſenſibles, à cauſe qu'elle eſtoit delicate, propre & preſque toûjours ſans apetit; mais le deſir d'attirer ſes Sœurs à la vertu, luy auroit fait tenter l'impoſſible.

Elle vit bien-toſt l'effet de ſes exemples, toutes ſe portant à l'imiter avec tant d'émulation, que les veilles de Feſtes le Refectoire reſſembloit plûtoſt à un Temple, où ces Victimes s'immoloient à leur divin Epoux par la penitence, qu'un lieu où le corps ſe devoit ſubſtanter. Elle pourveut chacune de cilices, diſciplines, ceintures de crin & ſemblables meubles, dont elle ſe garnit la premiere, & plus que toute autre, en uſant en ſuitte ſelon ſon grand zele; & en parlant avec tant d'affection, que les Sœurs en eſtoient animées. Ce fut le premier preſent qu'elle leur fit apres ſon élection. Et quoy que le Monaſtere fuſt dans la derniere pauvreté, elle ſçeut bien trouver de l'argent pour faire cette bonne empleute.

Aprés

Apres que par son soin & sa vigilance elle eut relevé l'étendart du service de Dieu, & fait regner son divin Maistre dans le cœur de ses filles, elle s'aplique à considerer l'état temporel de la Communauté ; Mais helas ! elle fut bien surprise, quand elle reconnut qu'il n'y avoit que quatre cens livres de rente, pour la nourriture & entretien de dix-sept Religieuses ; de sorte que cette somme n'étoit pas seulement suffisante pour les fournir de pain. Cependant tout estoit si déchet, qu'elles manquoient d'habits, de linge, & de tout le necessaire. D'ailleurs les dettes se découvroient de jour en jour : Et toutes ces miseres estoient capables de laisser aller le reste à l'abandon, si la Mere de la Croix n'eust esté fortifiée d'un courage & d'une confiance en Dieu extraordinaire. Nostre Seigneur luy inspira de travailler elle & ses filles pour gagner leur vie, jusques à tant qu'elles eussent de quoy subsister. Trois ans durant elles se nourrirent de leur travail, estant contraintes de veiller toutes les nuits pour achever leurs ouvrages ; mais d'une contrainte volontaire, par laquelle elles aimoient mieux derober leur sommeil, que de se voir reduites à sortir, à estre separées les unes des autres, & à charger leurs Parens. Neanmoins toute leur industrie eust esté peu de chose pour les soûtenir, sans la bonne œconomie de leur Mere ; mais plûtôt sans sa vertu qui soûtenoit & enrichissoit cette pauvre petite Maison.

La veille de S. Mathias 1643. elle trouva à l'ouverture de son Breviaire une image du Crucifix, & entendit une voix sortant de sa bouche, qui luy disoit ; *Ma fille, je veux que desormais tu menes une vie semblable à la mienne, & que tu boives à longs traits au Calice des mes amertumes.* Ces mots furent comme un coup de foudre à cette grande Ame ; qui en suitte fut éclairée sur la valeur des souffrances, & eut des ardens desirs de patir. Elle entendit encore une autre voix dans le Chœur qui disoit : *Croix, que de croix !* & ces paroles luy furent repetées quinze jours durant presque par tous les lieux où elle alloit. Desors elle fut toute changée : on remarquoit même à son exterieur qu'elle agissoit d'une façon plus noble qu'auparavant. Ses Oraisons redoublerent & de jour & de nuit, & elle y communiquoit tres intimement avec son divin Epoux.

Surpassant les croix que le Ciel luy preparoit, elle en inventoit à la devotion. Quelques fois elle se frapoit avec des orties, qui faisoient de grosses ampoulles, qu'une discipline de fer crevoit après, de maniere que son corps maigre à l'excés, estoit tout escorché. Une Religieuse qui couchoit dans sa chambre, recon-

noissant à ſes chemiſes enſanglantées, elle la prit de s'épargner un peu; mais elle ne gagna rien qu'une ſevere reprimende, & d'aller par ſon ordre coucher en un autre lieu. Et la Mere croyant eſtre plus en liberté avec une autre Sœur, ſe laiſſa encore plus emporter à ſes ferveurs; la pluſpart du temps elle ne repoſoit qu'un peu ſur une natte étendüe à plate terre; & quand elle ſe mettoit au lict, elle n'y eſtoit pas plus à ſon aiſe, car elle y couloit des ais qu'elle cachoit le matin. Elle tenoit ordinairement de la graine de laurier en la bouche, la machant pour en ſeurir l'amertume. Souvent même elle oſtoit l'huile de la lampe, puis ſans la nettoyer, elle y verſoit de l'eau qu'elle beuvoit, & qui luy cauſoit tout le jour un mal de cœur étrange. Elle renforçoit ſes frequentes foibleſſes par l'abſtinence, jeûnant au moins trois fois la ſemaine, ſans manger qu'un peu de pain bis le ſoir, & couvrant ſon jeûne avec adreſſe. Toutesfois comme ſes filles l'obſervoient de prés, elles s'en aperceurent & s'en plaignirent, luy diſant; *Ma Mere, vous vous tuerez, & vous nous deſolerez toutes; car vous voyez que cette Maiſon ſeroit perduë ſans vous.* Elle ſe fâchoit de tels diſcours, & répondoit; *Tant que vous vous apuyerez ſur les creatures, vous aurez un foible ſoûtien.*

CHAPITRE TROISIEME.

DV DIRECTEVR QV'ELLE OBTINT DE DIEV, ET DE plusieurs autres faveurs ſignalées qu'elle en receut.

DIEV alluma dans le cœur de la Mere de la Croix, des deſirs inexplicables d'avoir un Directeur. Elle le prioit & conjuroit ſans ceſſe de luy donner un guide qui la menaſt droit à luy. Ses prieres furent exaucées en cette maniere. Monſieur Olier ancien Curé de S. Sulpice de Paris, faiſant voyage en Provence l'an 1641. avoit en ſa compagnie un Eccleſiaſtique de haute vertu & ſon diſciple. Comme il avoit une Sœur aux Urſulines de S. Remy, en conſideration Monſieur Olier & luy y allerent. Au moment que ces deux grands Serviteurs de Dieu aprocherent du Monaſtere, la Superieure fut toute emeüe de joye. On l'avertit que Monſieur Olier demandoit à celebrer la ſainte Meſſe. Toute à l'heure elle s'y tranſporta, & tant qu'elle dura, elle ne put retenir ſes larmes: encore qu'elle n'euſt jamais veu ny entendu parler de ce grand Serviteur de Dieu. Et le deſir d'un Directeur la preſſa ſi fort, qu'elle le demanda avec plus d'importunité qu'elle n'avoit jamais fait.

La Messe achevée, Monsieur Olier la voulut saluer, & elle se presenta devant luy encore en pleurs. Il penetra dans l'Ame de cette sainte fille avec la lumiere celeste; il connut son état sans qu'elle le luy découvrist, & la necessité qu'elle avoit d'une conduite dans la voye où elle estoit. Sur ce pied là il luy demanda, s'il y avoit des personnes spirituelles dans la Ville, & capables de gouverner les Ames qui vouloient marcher à la perfection. La Mere luy répondit que non, & qu'elles estoient dans une grande disette de ces assistances-là. Alors Monsieur Olier se tournant vers le bon Ecclesiastique qui l'accompagnoit (& dont nous taisons le nom, parce qu'il vit encore) il luy dit : *Dieu veut que desormais vous ayez soin de cette Maison, & que vous veniez quelques-fois l'année, visiter ces bonnes filles, pour leur faire part des misericordes que vous avez receuës de Nostre-Seigneur.* Le disciple condescendit au desir de son Maistre; & la Superieure estoit comme ravie de joye, & son Ame s'emportoit secretement dans les loüanges de la sagesse, & de la bonté de son Dieu en cette affaire-là.

Elle demeura six mois apres cette premiere entrevëüe, sans pouvoir parler à ce Directeur que par quelques Lettres.

Pendant cet intervalle l'esprit de Dieu, agissant puissamment dans son interieur, luy departoit des lumieres tres-claires sur l'état de certaines Ames, ce qui la mettoit extremement en peine, ne sçachant comment se comporter dans ces sortes de choses. Enfin son Directeur calma par sa presence tout l'orage de son cœur. Elle se confessa à luy generalement, & luy declara tout ce qui luy estoit arrivé jusques alors, avec une entiere ouverture de cœur. Le Confesseur dans l'admiration des graces qui ornoient cette Ame, crût qu'il devoit luy-même faire epreuve de sa vertu. Et sans attendre davantage, il luy témoigna faire tres-peu de cas des choses extraordinaires qu'elle venoit de luy dire, exaggerant ses plus petits pechez, & l'humiliant au possible; apres il la congedia, sans une parole de consolation.

Elle se retira plongée dans la douleur d'avoir offensé Dieu, & y passa toute la nuit. Au son du reveil, elle se prepare pour l'Oraison, bien qu'elle n'eust point du tout dormy. Elle commença à méditer sur l'Evangile que son Directeur luy avoit marqué, & aussi-tôt elle fut ravie en extase, & vit des yeux de l'Ame Iesus-Christ qui luy presentoit son Directeur, luy dit ces mots; *Ie te donne ce mien Serviteur pour te conduire, ce que il te dira, ce sera moy qui te parleray par sa bouche.* A même temps elle se resolut d'estre entierement soûmise au même Directeur, & reprit l'usage de ses sens en prononçant le *Gloria Patri.*

Cette vision produisit quinze jours durant des effets mêmes visibles aux yeux de toutes les Sœurs, car elle avoit grand' peine de s'apliquer aux affaires, & de cacher les sentimens de l'amour embrasé qu'elle avoit dans le cœur. Elle n'osoit envoyer querir son Directeur pour luy communiquer cecy, selon qu'elle le jugeoit necessaire, mais luy estant inspiré de la visiter, elle luy raconta le tout naïvement. Il ne fut point surpris ayant eu de son côté la connoissance que Dieu vouloit qu'il conduisist cette Ame. Il prit depuis ce jour-là un soin extraordinaire de son avancement; Et elle de sa part luy rendit ponctuellement la soûmission qu'elle luy avoit voüée, avec une parfaite fidelité à luy manifester ce qu'elle recevoit de Dieu. Par son conseil elle parla à une Demoiselle, qui estoit en bonne reputation, & dont Dieu seul luy avoit fait connoistre les mauvaises pratiques. La conversation qu'elle eut avec elle, fut tellement benite de Dieu, qu'elle luy avoüa son miserable état, ses yeux en même temps se changeans en deux fontaines de larmes, pour deplorer ses pechez, desquels elle fit une rude penitence, & n'y retourna jamais.

Plusieurs autres personnes de diverses conditions & de l'un & de l'autre sexe, furent avertis par cette Superieure charitable, & eclairée surnaturellement, sur les vices où elles croupissoient en secret; ce qui la faisoit reverer comme une Sainte. Mais son Directeur luy faisoit bien entendre que ces sortes de lumieres & de penetration estoient sans merite de sa part. Et qu'aussi elles tournoient à son humiliation, sans la rendre coupable, si le demon s'y méloit; car disoit il; *Ce n'est point ce qui se passe dans nostre esprit qui nous rend bons ou mauvais; mais ce qui procede de nostre volonté; ainsi vous pourrez estre plus coupable, negligeant une observance de Constitution, que si vous aviez toutes les illusions & imaginations fausses, vous en humiliant, & vous soûmettant aux avis.*

Il y eut un Prestre qu'elle avoit converty, & qui voulant dans l'année sainte aller à Rome gagner le Jubilé, prit auparavant congé d'elle, la considerant comme la Mere de son Ame. Elle l'asseura qu'il n'accompliroit pas son voyage, & qu'il seroit bien-tost de retour. Quinze jours apres il partit pour Rome, mais estant sur le point de s'embarquer à Marseille, il fut saisi d'une fiévre si forte, que ses Amis le firent reconduire à saint Remy, où il mourut, ayant donné des marques d'une vraye penitence, & s'estant fort recommandé aux prieres de la Mere de la Croix.

Au temps des guerres elle fut éclairée sur les necessitez de la France, dont son cœur fut si touché qu'elle eût voulu se mettre en pieces pour y remedier, mais son Directeur luy ayant deffendu toute autre austerité que celles de sa Regle, pour rompre sa volonté, elle se contentoit des prieres. Elle luy témoigna une fois par Lettres le desir qu'elle avoit de la penitence, & que même, si elle ne se l'imaginoit (c'estoit son terme ordinaire) Dieu l'avoit chargée d'apaiser le courroux de son Fils allumé contre la Provence: Il luy répondit qu'elle priast Dieu pour les besoins du Royaume, qu'elle fist une neuvaine de Communions le Samedy, sans employer de penitence, à laquelle le bon Jesus suppléroit.

Le jour qu'elle fut éleüe pour la troisiéme fois en la charge de Superieure, elle fut tout-à-fait affligée, son même Directeur qui avoit presidé à l'élection, la consola, luy deffendit de faire paroître ses sentimens, de pleurer davantage. Aussi-tost ses yeux se-cherent, & elle luy rendit un compte exact de tous les manquemens qu'elle avoit commis dans l'administration de sa charge, & de toutes les faveurs extraordinaires que Dieu luy avoit departies, & qui estoient en grand nombre. A la suitte du discours, il luy demanda si elle n'avoit point de croix. Elle qui ne comptoit pour rien d'estre toûjours malade, de prendre bonne part à la pauvreté de la Maison, & de subir les travaux à quoy la Superiorité engage, fit réponce que non, & qu'elle n'endutoit rien; *Il faut* (repliqua-t'il) *ma fille, demande à Dieu qu'il vous donne une croix, pour bien suivre vostre Maistre.* Elle luy promit de faire cette demande, puis ils se separerent.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SES CROIX SPIRITVELLES ET CORPORELLES.

LE soir du même jour que la Mere de la Croix eut resolu de demander une croix, elle le fit, & fut exaucée sur l'heure par une soustraction de la grace sensible, qui la mit dans une obscurité interieure qui ne se peut comprendre que des Ames qui l'ont experimenté. C'estoit cette sombre nuit dont parlent les Mystiques, au milieu de laquelle elle cherchoit son Bien-aimé sans le pouvoir rencontrer, aussi luy disoit-elle toute deconfortée. *Les abois de la mort m'ont environnée, les douleurs de l'enfer m'ont as-*

siegde, je vous le veux, mon Dieu, dans l'estat de ma peine; mais vous ne m'écouterez pas. Il luy sembloit en effet que Dieu la rejettoit & l'avoit en horreur, & cela faisoit le delicat de son mal, & la pointe qui la perçoit plus vivement. Quelquefois elle avoit de secrettes impressions de la Majesté divine, & tout ensemble de sa propre misere. Ces deux choses opposées causoient en elle un grand tourment. D'autres fois le souvenir des lumieres, des douceurs & des graces passées, rendoit l'état de privation qu'elle souffroit, encore plus insupportable. L'incertitude des remedes capable de la soulager, produisoit le même effet; ne pouvant, comme auparavant, elever son esprit ny ses affections à Dieu, ny le prier, luy estant avis qu'il y avoit une epaisse nuée entre luy & elle, qui repoussoit son Oraison. Elle en écrivit à son Directeur absent, qui luy manda pour réponce; *Que voulez-vous choisir, ma fille, puisque certaines Ames se sont perdues par les consolations, d'autres par les afflictions, les unes dans les affaires, les autres dans l'oisiveté, &c. Il n'y a rien d'asseuré en ce monde que la desfiance de soy-même; rien de certain que de ne rien vouloir, & d'estre entre les mains de Dieu, comme une cire preste pour toute figure, comme un poisson pour toute sauce, & comme un valet pour tout commandement.*

La plus grande peine qu'eut cette Ame, fut la crainte d'avoir perdu son Dieu, particulierement vers la fin de ce purgatoire, que l'amour croissant en elle, il n'est pas croyable les transes qu'elle avoit de l'avoir irrité, & obligé de la delaisser. Elle demeura cinq ans dans cette tribulation, sans recevoir de soulagement. Et nonobstant il luy falloit gouverner la Maison, & paroistre tout à l'ordinaire; ce qui luy estoit un vray martyre, parce qu'elle eust desiré estre seule dans une chambre à déplorer son infortune.

En ce temps-là Dieu envoya le fleau de la peste dans la ville de S. Remy, qui contraignoit les Vrsulines d'en sortir. La Superieure en ayant receu l'ordre de son Superieur, ne reposa point, jusques à ce que toutes ses filles fussent dehors, & conduites à une maison de campagne proche d'Arles. Elle demeura la derniere pour laisser tout en bon état, & quelques jours après elle se rendit avec ses filles, dans de tres-grandes aprehensions, que quelqu'une ne prist le mal. Sa prudence éclatta merveilleusement dans cette conjoncture, prenant toutes les precautions necessaires, calmant les esprits troublez de frayeur, & retenant sa Communauté dans la regularité, & même sous la closture, les quarante jours qu'elle fut en ce lieu là. En suitte elle la conduisit à Arles, & fit poser des grilles à la maison où elle se renferma avec ses Religieuses, de quoy toute la

Ville fut fort édifiée. Monseigneur l'Archevêque d'Arles la visita plusieurs fois, estant ravy de sa sage conduite parmy de telles affaires, & en un âge si peu avancé, qu'elle n'avoit pas encore trente ans, bien qu'il y en eût plus de huit qu'elle estoit Superieure.

Il y avoit plus de quinze ans, que le Maître du logis où elle sejournoit, menoit une vie scandaleuse, avec une femme perduë, sans que personne l'eust peu persuader de s'en deffaire: Mais on fut fort surpris de voir que tout d'un coup il épousa cette femme, & bon attribua sa conversion aux prieres de sa bonne Hostesse la Superieure des Vrsulines. Quand la peste eut cessé à S. Remy, la Mere y retourna avec ses Religieuses, aprés que Monseigneur d'Arles luy eut fait promettre par bonté, que s'il luy falloit jamais un lieu de refuge, elle n'en choisiroit point autre pars qu'en son Diocese.

Cette digne Mere estant au bout de ses trois[illegible] triennaux, fit instance pour sa demission, & en vint mieux à bout qu'elle n'avoit fait au second. Vne autre fut donc installée en sa place, mais qui luy dõna bien de l'exercice, ne luy montrant presque jamais bon visage, la choquant en toute rencontre, & donnant du mauvais sens à ses paroles, & à ses actions. La patience dont la Mere de la Croix souffrit cela, fut payée par une faveur des plus signalées qu'elle receut en sa vie, qui fut une intime presence de Dieu, qui adoucit toutes ses amertumes, & qui luy dura jusques à la mort. Ses nuits tenebreuses finirent alors, par le retour de son divin Soleil, plus brillant à son égard, qu'il ne luy avoit jamais paru. Il est vrai elle reconvra de nouvelles forces, pour suporter les autres peines, qui recommencerent, lorsque derechef on l'éleut Superieure pour la quatriéme fois, Dieu voulant qu'elle achevast de mettre le Convent, dans une entiere reforme, de même qu'elle l'avoit soûtenu, & reparé.

Elle entreprit le bâtiment, non sans beaucoup de travail de corps & d'esprit, estant presque toûjours malade durant qu'on le fit: Neanmoins elle agissoit toûjours, conduisoit la fabrique, dressoit les comptes, donnoit avis aux Architectes, & découvroit la premiere des manquemens, qui eussent porté grand prejudice, si on n'y eût remedié: ce qui estoit assez admirable en une fille, qui n'avoit jamais veû bâtir, & qui n'avoit eu d'autres maistres en cét Art, que celles qu'elle puisoit dans la source de toutes les sciences, consulant le Divin oracle la nuit, pour tout ce qu'elle devoit faire pendant la journée. Aussi dés le matin elle instruisoit l'œconome, & la portiere, & en trois ans, elle acheva heureusement ce bâti-

ment, qui eſt un des mieux entendus, & des plus beaux de la Provence, ſans que l'argent luy manquaſt, & ſans que la Communauté en fuſt en rien incommodée. Voilà ce que valut à la même Communauté, la conduite de la Mere de la Croix, & l'aſſiſtance de la ſainte Vierge, qu'elle établit Superieure, Gouvernante, & Maſtreſſe du Monaſtere, ne ſe conſiderant que comme ſon Agente.

Aprés eſtre revenuë des peines interieures, elle eut une fluxion ſur les yeux, mais ſi grande, & ſi maligne, que tous les remedes humains y furent inutiles. Six mois durant elle ſouffrit des douleurs ſi exceſſives dans la prunelle des yeux, qu'elle perdit la veüe; de quoy les Sœurs bien affligées, recoururent à la Mere de Dieu, par l'interceſſion de S. Dominique, luy promettant des yeux d'argent, & un tableau pour reconnoiſſance. De là à peu de jours la fluxion ceſſa, & la veüe luy fut renduë meilleure que jamais: Mais ſon Epoux, qui ſe plaiſoit à la crucifier avec luy, faiſoit ſuccéder une croix à l'autre, & la luy faiſoit même demander avec ardeur, parlant avec tant d'affection, du bon heur des ſouffrances, que les Religieuſes, à ſon langage, prenoient l'effroy, & prevoyoient qu'elle alloit avoir quelque grande maladie, qui de vray ne tardoit guere à venir. Elle eut des maux de dents ſi violens, & ſi opiniaſtres, qu'elles luy tomberent preſque toutes. Les remedes luy eſtoient un nouveau ſuplice; car ſes épaules eſtoient déchirées en lambeaux, à force de veſſicatoires, & de ventouſes: Mais les douleurs ne luy tiroient de la bouche, que telles ou ſemblables paroles: *Ie ſuis preſte de recevoir tes coups, puiſqu'il vous plaiſt ainſi, mon Pere.* Les Medecins eſtoient ſurpris de voir un corps accablé de tant de maux ſans mourir. Et toutes ſes filles en pleuroient de pitié, il n'y avoit qu'elle qui eſtoit conſtante, avec l'eſprit preſent à tout, & auſſi capable de donner conſeil dans les affaires, que ſi elle euſt eu ſa pleine ſanté. Nonobſtant ſon courage, elle fut réduite au lict les trois dernieres années de ſa vie, ſans prendre de nourriture ſolide, & ſans dormir la plus part du temps. Toutesfois quand la Superieure la viſitoit le matin, & luy demandoit ſi elle avoit eſté mal la nuit, Elle répondoit, *Non pas tant, ma Mere, comme je le merite.* Ainſi elle paſſa trois années, comme attachée à la Croix, pour les trois heures que ſon divin Epoux y avoit eſté cloüé.

CHAPITRE

CHAPITRE CINQVIEME.

DE L'AMOVR DE LA MERE DE LA CROIX ENVERS Dieu, & de la force de ſes prieres.

L'Esprit & l'amour avec lequel la Mere de la Croix enduroit, eſtoit apparemment ce qui plaiſoit davantage à Dieu. Elle ſe faiſoit joye de ſes douleurs, à cauſe qu'elles partoient de la main de ſon Epoux; Eſtant en diſpoſition (diſoit-elle) de ſouffrir tous les ſupplices imaginables juſques à la fin du monde, pour luy plaire ſeulement. Ce même amour la porta plus de ſix ans avant ſa mort à faire une donation pure & ſimple à ſon Dieu, de tous les merites qu'elle avoit peu aquerir, ſans pretention de nulle recompence. Elle diſoit ordinairement à ſes Religieuſes, qu'il falloit ſervir Dieu pour ſon pur amour. Elle avoit une particuliere devotion aux ſept paroles de Nôtre-Seigneur en la Croix, & chaque jour de la Semaine elle en roulgit une dans ſon eſprit, & en embaumoit ſon cœur. Les Vendredis elle abandonnoit ſon Ame à la triſteſſe, & diſoit à celles qu'elle voyoit gayes hors les heures préſcrites; *Eſt-il poſſible, mon enfant, que vous puiſſiez prendre du divertiſſement, pendant que voſtre Pere ſouffre? quelle confuſion à des épouſes, de ne ſçavoir pas compatir aux ſouffrances de leur Epoux?* Elle traitoit avec Dieu en l'Oraiſon, avec une ſingaliere reverence, n'oſant luy parler, quand elle avoit commis quelque faute, qu'elle n'eût diſ pluſieurs fois ce 9. du *Miſerere*, *Averte faciem tuam à peccatis meis*, &c. & elle ne perdoit point le reſpect deû à cette ſuprême Majeſté, en joüiſſant de ſes plus grandes familiaritez.

Lors que l'on parloit des grandes obligations que le Monaſtere luy avoit, elle ſe ſichuit: *Rendons graces à Dieu* (diſoit-elle) *la gloire luy en eſt deûe, & à moy la confuſion.* Elle demeuroit au Chœur tant que le S. Sacrement eſtoit expoſé, & le Jeudy-Saint, elle luy tenoit compagnie nuit & jour, ſans manger. On a déja veû les lumieres que Dieu luy donnoit pour le bien des Ames, & la force de ſes prieres. En voicy encore des exemples.

Nôtre Seigneur luy commanda de prier pour un Prelat qui eſtoit à Rome, ce qu'elle fit deux ans entiers, ſans diſcontinuation, & ſans pouvoir ceſſer. On aprit depuis de luy-même, qu'il eſtoit en ce temps-là en grand danger de ſon ſalut. Il retourna en ſon Dioceſe, & y fit beaucoup de fruit. Comme Dieu le voulut retirer à luy, il

en avertit la Mere, luy disant interieurement ; *Ie frapperay le Pasteur, & les oüailles seront desolées.* Ce qui arriva ; car cét Illustre Prelat aprés s'estre fatigué à sa visite, fut saisi d'une fiévre maligne, qui l'emporta dans huit jours. Il y avoit une autre personne son intime & solide amie, & la Mere priant un jour avec abondance de larmes pour sa conversion, eut une asseurance, que cette Ame seroit sauvée ; de quoy elle receût une consolation fort sensible.

Vne autre fois estant toute abismée en la presence de son divin Epoux, elle aperceût des yeux de l'Ame, deux hommes qui se battoient, & l'un d'eux tombant mort par terre, elle implora la misericorde de Dieu, pour le salut de cét homme, puis elle vit clairement, que Nôtre Seigneur Jesus Christ, par un excés de bonté se mit au devant de cette Ame, afin qu'elle ne parust aux yeux de son Pere Eternel, qu'au travers de sa Divine personne : D'où la Mere connut qu'il n'y avoit plus rien à craindre pour la même Ame. Et trois jours aprés, elle aprit par le bruit commun, que les deux hommes qui luy avoient esté representez, s'estoient battus en duel. Quelques années avant sa mort, Dieu luy donna ordre de prier pour tous les états de l'Eglise, & du Royaume, & d'appliquer ses souffrances pour eux, ce qu'elle fit tres fidelement, & avec grand zele.

Entre ses belles lumieres, elle en eut de tres fortes, touchant le pouvoir absolu donné à la sainte Vierge sur toutes les creatures, & particulierement sur les demons. Plusieurs fois en priant pour la conversion de quelque pecheur, que le malin esprit tenoit, & tenoit de fort prés, elle le voyoit contraint de lâcher prise, à la presence de la Vierge, sans luy pouvoir resister un moment. Vne fois, implorant le secours de cette Mere de Misericorde, pour une affaire importante à la Communauté, elle fut asseurée qu'elle reüssiroit selon ses desirs, bien qu'apparemment elle deût perir. En effet la chose eut un bon succés, nonobstant de grandes oppositions.

L'Eglise souffrante estoit aidée des prieres de la Mere de la Croix, aussi bien que la Militante, plusieurs des Ames du Purgatoire luy apparoissant pour les luy demander. D'un tres grand nombre, nous marquerons la seule apparition d'une Religieuse decedée en un Ordre bien reformé. Quelque mois aprés sa mort elle se montra à la Mere, mais estant si defigurée & si hideuse, qu'elle eut grande peine à la reconnoître. Elle s'informa de ce qu'elle souffroit, mais cette pauvre Ame ne peût jamais luy répondre, témoignant par ses gestes, que ses peines estoient extrémement cuisantes. La bonne Mere étrangement touchée de compassion, offrit ses mains, &

soufferances avec ardeur, pour le soulagement de cette Ame là. Au bout de quelques mois, elle la revit encore, quoy que non pas si épouvantable que la premiere fois, & même elle avoit la langue plus libre, de sorte qu'elle répondit à la Mere, qu'elle demandoit des Prieres; *Car c'est maintenant*, dit-elle, *qu'elles me profiteront. Ie n'ay point jusques à present profité des Prieres de l'Eglise; Et ne sçavois si j'estois pour aller en Paradis, ou en enfer.* (Elle prononçoit cela avec grande difficulté, & comme entre ses dents) la Mere luy demanda, où elle ressentoit plus de douleur: *à la langue* (répondit-elle) *parce que je luy ay donné beaucoup de liberté, disant ordinairement des paroles contre la charité, & murmurant continuellement de mes Superieures, ce qui m'a perdu entierement. La sainte Vierge a interedé pour moy: Et j'espere par la misericorde de Dieu, d'estre exempte de mes grandes & terribles peines. I'implore vostre secours, & celuy de la Communauté; Cela dit, elle disparut.*

On a remarqué quelques predictions de la Mere de la Croix, effectuées de point en point. Une de ses Religieuses estant grievement malade, & ayant receu l'Extrême Onction, elle asseura qu'elle en releveroit, & qu'une autre Sœur alors en fort bonne santé, mourroit la premiere, ce qui avint.

CHAPITRE SIXIEME.

SON DECÉS.

LA cause plus prochaine de la mort de la Mere de la Croix, fut une fluxion sur le poulmon. Elle y resista des remedes, disant que ce seroit le son mal de l'Hyver suivant. Depuis qu'elle garda le lit, elle se défit de tous ses habits, tellement que lors qu'on la levoit pour quelque peu de temps, il falloit la vestir entierement d'emprunt, de quoy elle avoit grand joye, comme vraye amante de la pauvreté. Au mois de Decembre de l'an 1662. elle demanda son Directeur, mais la Superieure luy disant qu'il estoit absent. *Ie le croy bien*, répliqua la malade, *il y a dix ans de retour, mais la sainte Vierge ne manquera point de parole, ce que je ne croy pas. Et le reverend Pere me doit entendre avant l'aide de Dieu.* Le Medecin luy prit une foiblesse, qui donna bien de la crainte, & comme elle fut un peu remise, son Directeur se presenta au Parloir, & entra incontinent dans la Clôture. La bonne malade se confessa depuis l'heure de midy, avec tant de presence d'esprit, que le Confesseur

s'en étonna. Elle luy fit après de grands remerciements, puis il prit congé d'elle.

A quinze jours de là, ne paroissant point plus mal que de coutume, elle obtint de Communier la nuit de Noël, après la seconde de Communauté. Le jour de S. Estienne, elle se trouva plus fort, & le lendemain encore davantage, avec un rengregement de tous ses maux. Elle tenoit en main le Benoîct de salut, disant, & redisant les divines paroles de Jesus crucifié, & quand les douleurs redoubloient leur violence, elle s'abandoit à son bon plaisir. *Fiat voluntas tua* (disoit-elle) *ou bien, je suis preste de recevoir les coups, & la mort même, puisqu'il vous plaist ainsi, mon Dieu.* Le premier jour de la nouvelle année, la Superieure la visita dés le matin, à qui elle dit, *Il y a aujourd'huy un an que je vois une Croix blanche, comme je vous ay dit plusieurs fois, j'espere qu'elle me conduira à Dieu, je le souhaite de toute ma volonté.*

Cependant ses forces diminuant à veüe d'œil, le troisiéme jour de Janvier, elle receut le Viatique. Les Religieuses fondant en pleurs autour de son lict. Une heure avant sa mort, la Superieure la pria de dire quelque mot d'exhortation aux Sœurs, à quoy elle répondit avec sentiments d'humilité, *Je vous prie, ma Mere de ne m'obliger pas à enseigner les choses que je n'ay jamais pratiquées. Je n'ay que du pardon à leur demander pour ma vie scandaleuse.* Elle fit en suitte un denombrement de ses fautes, jusques à ce que la Superieure la fit cesser, & se retira en même temps d'auprés d'elle, pour soulager sa douleur, en donnant un libre cours à ses larmes. C'étoit la coutume de la Mere de la Croix, depuis qu'elle n'estoit plus Superieure, d'aller tous les soirs à celle qui tenoit la charge, s'accuser humblement des manquemens du jour, & d'en demander penitence avec une vive contrition. En sa derniere heure, elle tourna son visage mourant vers la Superieure, & luy dit, *Ha, ma Mere! nous irons aujourd'huy voir le Seigneur par sa grande misericorde.* En suite elle recita le *℣. Benedictio, & claritas, & sapientia & gratiarum actio, honor, virtus, & fortitudo Deo nostro, in secula seculorum.* commençant déja à meller sa voix avec celle des Bienheureux. Elle demanda les saintes Huiles, qui luy furent apliquées; après cela elle entra dans une [illegible] qui fut courte. Et enfin elle rendit sa belle Ame entre les mains de son Sauveur, pendant que toutes les Religieuses pleuroient & se lamentoient, de estre si fort privées de cette chere Mere, qui n'estoit parvenuë qu'à l'âge de quarante quatre ans. Elle decedda le troisiéme de Janvier 1663. son corps demeura trois jours [illegible] sepulture, parce que Monsieur

Gerlin son frere, voulant la faire peindre, il ne se trouva aucun Peintre dans la Ville, & il en fit venir un d'ailleurs; Et alors se verifia une prediction qu'elle avoit faite autrefois, qu'un jour on auroit son Portrait.

LA VIE
DE LA MERE FRANÇOISE DE RATELLIS, dite de saint Joseph, Religieuse Vrsuline de Tarascon.

UN des plus excellens sujets que Nostre Seigneur adressa au Monastere de Tarascon dans son commencement, fut cette Demoiselle de Ratellis, sortie d'une famille fort ancienne dans Cavaillon, mais qui a esté non moins considerable, pour la personne que pour son extraction. Elle apprit de bonne heure à porter la croix; parce que sa Mere, de la Maison de Clement, estant demeurée veuve toute jeune, passa en seconde Noces, épousant un Gentil homme si bizarre, qu'il ne pouvoit seulement souffrir que sa femme tesmoignast de l'affection pour ses deux enfans du premier lict. La fille estoit déja en âge capable de connoître, & de ressentir ces mauvais traitemens; mais après la mort de sa Mere, elle eut une bien plus puissante affliction, quand ses freres du second lict la chasserent du logis, de sorte qu'elle fut comme une pelerine, tantost chez un Parent, & tantost chez un autre. Dans ces changemens de lieux elle ne changea point de mœurs, se montrant par tout modeste & sage. Estant donc qu'elle estoit avec une de ses Cousines dans la ville de Bareau, Madame de la Verdiere une des plus qualifiées de la Provence, la prit en amitié & la retint jusques à la mort. Elle la menoit au bal & aux autres assemblées, où son esprit n'estoit jamais divertissant de quelque bonne reflexion qui conservoit la pureté de la conscience.

Le grand Maistre des cœurs degoûte le plus du monde, lors que chacun s'empressoit davantage à les en donner le goût. Ce fut dans un voyage qu'elle fit à la campagne, en un lieu de plaisance où plusieurs Seigneurs de Dames se trouverent; & n'épargnerent rien de ce qui sert aux sens, pour rendre ce lieu le plus delicieux du monde. Ce fut là, dis-je, que Dieu attaqua plus vivement ce cœur, & le toucha d'une sainte inquietude de la vie parfaite.

Elle en prit la resolution, & elle n'estoit plus en peine que du Monastere où le Ciel le vouloit. Dans cette conjoncture Monsieur de Clement son Oncle maternel, la prit chez luy dans la ville de Tarascon, où elle lia amitié avec les Demoiselles d'Affien & de Iossaud, filles de sa sorte, & dans le même dessein de quitter le monde. Apres qu'elles en eurent plusieurs fois conferé ensemble, elles déterminerent de choisir les Vrsulines, & de s'y rendre toutes trois à l'insceu de leurs Parens; & à deux jours de là, qui estoit la Feste de la Visitation de Nostre-Dame, allerent de compagnie demander place à la Superieure, laquelle craignant que ces jeunes Demoiselles n'eussent rien moins dans le cœur que ce qu'elles disoient de bouche, celle-cy fut la premiere à se jetter à genoux pour demander sa reception. La Mere Superieure asseurée par cette humilité, prit le conseil auprés de ses Conseilleres, puis leur permit l'entrée au jour prefix.

La veille d'un si bon jour elles se parerent fort divertirent plus qu'à l'ordinaire, par promenades sur le Rosne, de danses & de conversations, en sorte que rien ne semblait plus éloigné de leur esprit que ce qui l'occupoit entierement. Le lendemain matin nostre Demoiselle qui avoit veillé comme la nuit, prit sur elle tout ce qu'elle avoit de plus beau, & en alla joindre Mademoiselle d'Affien pour communier avant que de se rendre aux Vrsulines. La presence de la Mere des unes fut cause de sortir en liberté, voilà qu'un Convoy funebre d'une personne de qualité obligea la Mere de la suivre, laissant sa fille à la maison, apres toutesfois qu'elle luy eust recommandé de ne point quitter Mademoiselle de Rastellis, sur quelques coupçons qu'avoit cette Dame, que sa fille ne voulut estre Religieuse. C'estoit ce qu'elles demandoient de n'estre point separées. Elles ne perdirent donc point une diligence incroyable, ouïr la Messe & communier, n'ayant rien plus que la retour de Madame d'Affien. Apres la Communion, elles firent voeu d'estre Religieuses, & incontinent en suite droit vers les Vrsulines, où Mademoiselle de Iossaud troisiéme Compagne arriva en même temps. Les Religieuses qui les attendoient, leur ouvrirent incontinent la porte, & elles entrerent triomphantes du monde, & de tous ses vains attraits.

On ne sçauroit croire le regret qu'eut un chacun que cette sainte cause dans la Ville, ces trois filles estoient les plus accomplies & les plus recherchées de toute. Les deux dernieres estoient encore en vie, nonobstant quelques années de la premiere, qui avoit le corps trop bien fait, & l'esprit merveilleusement bien orné, adroite à toutes

sonnes de choses, tout à fait engageante dans la conversation, où elle avoit toûjours quelque agreable rencontre à debiter avec une grace ravissante. Elle estoit parvenuë à l'âge de vingt-cinq ans, & les deux Compagnes ayant aussi l'âge & le discernement pour ne les faire de legers, on leur donne le voile à toutes trois le neuviéme de Juillet suivant. L'affection de nostre Sœur appellée desormais Françoise de S. Joseph, ne se porta plus qu'à s'instruire des pratiques religieuses, s'accoûtumant des plus jeunes Novices, pour les leur demander avec humilité. Et encore qu'elle eust peine à quelques-unes, elle se surmontoit & recevoit toutes les leçons de la vie spirituelle & les coûtumes du Noviciat avec la simplicité d'un enfant.

Apres qu'elle fut Professe, elle redoubla sa diligence vers la perfection. Les Superieures d'icelle part, croyant que Dieu luy avoit envoyé une fille si capable, pour luy aider à bien établir cette nouvelle maison, l'employa dans les offices, sans attendre quelques années selon la coûtume. Tout ce qu'elle receut pour de ses Parens, estoit employé par la permission qu'elle demandoit, à l'entretien de l'Autel, & quelque ornement assez considerable & de prix. Une fois la premiere Presidente d'Aix luy rendant visite, elle l'engagea insensiblement à luy faire passer à disner dans le Parloir. La Superieure jugeant qu'elle s'estoit trop avancée, obligea d'aller promptement se dedire, cette obligation luy parut fort difficile, neanmoins cachant prudemment ses sentimens, elle rentra au Parloir, & dégagea sa parole avec tant d'adresse & de civilité, que cette Dame ne fut aucunement choquée. Au sortir du Parloir nostre Sœur alla offrir à Nostre Seigneur l'effort qu'elle venoit de faire, & luy dit par moquerie, six mois apres, rendant compte à sa Superieure, & luy avoüant qu'en toute sa vie rien ne luy avoit tant coûté que cette action.

Mais comme Dieu vouloit qu'elle éprouvast les épines des Superieures aussi bien que celles des inferieures, il la fit élire unanimement des Sœurs pour gouverner toute la Maison l'an 1644. Au même instant elle fut saisie d'une si grande douleur, qu'elle se pensa jetter sur la place. Revenuë un peu à soy, elle fit tous ses efforts pour empêcher sa confirmation en la charge, avec des paroles si pressantes & une si grande effusion de larmes, qu'elle toucha l'Official de Monseigneur l'Archevesque d'Avignon, qui luy répondit, que s'il n'eust craint de s'opposer à la volonté de Dieu, il l'auroit infailliblement déchargée. Cette réponse luy fit voir que toutes ses pleurs estoient inutiles. Si bien que elle se mit dans sa

chambre de l'Infirmerie aux pieds du Crucifix, implorant son assistance pour [illegible] douceur cette grande amertume. Elle protesta en [illegible] Religieuses, qu'elle ne se departiroit point de leurs bons conseils, & qu'elle ne feroit rien sans leur approbation, ce qu'elle observa de point en point. Les Dames de la Ville vinrent de concert luy faire des complimens, mais elle leur témoigna tant d'aversion de ce qu'elles tendoient à honneur, qu'une d'entr'elles, femme d'[illegible] dans une compagnie, que la Mere de Ratelis luy avoit persuadé par ses raisons, que la Superiorité estoit un crime.

Quoy que cette bonne Mere eut tant de repugnance à la charge, elle l'exerça avec generosité. Elle refusa la chambre ordinaire de la Superieure, & la donna au fond de la petite Cellule, où elle garda seulement une cassette pour serrer les papiers secrets. Elle ne se servit de son authorité que pour faire ses Oraisons plus longues, & pour pratiquer les austeritez qu'on ne luy avoit pas permises auparavant. Quelques unes de ses Religieuses luy donnerent assez d'occasions de meriter, prenant sujet de la humilier pour la traiter avec mépris. Une d'elles la reprit fort aigrement comme elle s'approchoit pour luy parler. Et une autre luy dit avec empertement qu'elle estoit incapable d'estre Superieure, n'ayant ny l'esprit ny la conduite pour une charge si relevée. Cette humble Mere luy répondit qu'elle disoit la verité, mais qu'il n'y falloit pas regarder à qui la personne obeissoit, mais à celuy pour l'amour de Dieu. Elle eut un jour voir des Religieuses qu'elle sçavoit ne luy estre pas fort affectionnées. En effet elles luy rendirent que des paroles froides, malgré ce mauvais accueil elle s'assit proche de son lict, & luy témoigna tant de bonté, qu'elle charma toute l'aigreur de son cœur. Les autres qui estoient restées dans la chambre remporterent une edification, les ayant vu ulcerez aux reins, fut la consolation de cette bonne Mere, qui s'estoit mise de la partie dans cette occasion, oublier son propre mal, pour soulager celuy de la Sœur, & aider bien souvent à faire son lict, plein d'infection & de pourriture. Les personnes [illegible] employées par la divine Providence, pour exercer la vertu de la Mere. François IV. une personne des plus remarquables du pays, qui avoit des filles en pension dans les Visitines, luy écrivit deux lettres piquantes, sur un faux entendu. Elle les leût, sans faire la moindre parole contre cette personne là, & n'en fit rien paroître à ses filles.

Les pluies qui [illegible] l'attaquerent en sorte d'un Catharre, qu'elle en fut obligée à la rigueur, de luy donner jusques au mois

mois de Novembre sans discontinuation. Ses Infirmieres estoient de jeunes Sœurs, qui n'entendoient rien à servir les malades; Toutesfois elle ne voulut pas qu'on les luy changeast, pour avoir davantage à souffrir. Sentant enfin que son corps s'affoiblissoit de jour en jour, elle se déchargea sur son Assistante de toutes les affaires de la Maison; & de ce moment, elle ne se regarda que comme inferieure; & chacun l'eust traitée comme telle, si l'on eust suivy son inclination.

Sa maladie fut jugée communicative aux Sœurs, & pour les garentir, on l'éloigna de la Communauté, de sorte neanmoins qu'il luy fut permis de se transporter aux observances regulieres; mais il y avoit un si long chemin à faire, que cela l'incommodoit extremement. Apres que l'on y eut fait reflexion, on luy assigna une chambre du Dortoir, où elle se retiroit le long du jour, puis alloit le soir coucher à celle qui estoit plus éloignée; mais à peine eut-elle cette commodité, qu'elle luy fut ôtée pour la donner à une personne seculiere que l'on fut obligé de loger au Convent. Quand sa foiblesse l'empeschoit d'aller au Refectoir, elle se faisoit repeter la lecture de table, & prioit les plus jeunes filles, de luy enseigner la maniere de se preparer à la mort. Le jour de la Commemoration des Trépassez, elle ne parla d'autre chose, disant qu'elle seroit bien tost de leur nombre. Le jour de S. Charles, elle Communia, ayant passé la nuit dans une chaire, sans prendre seulement une goute d'eau. Elle suivit encore tout ce jour-là les exercices de Communauté jusqu'à l'examen du soir; où s'estant traînée & ayant répondu aux Litanies de la sainte Vierge, il luy prit une petite toux, & en suitte un grand vomissement de sang. Dés qu'il commença, elle se mit à crier, *Mon Dieu, faites-moy misericorde*, s'efforçant de repeter ces douces paroles, jusques à ce qu'elle n'eust plus ny sang ny vie, ayant vomy l'un & perdu l'autre en l'espace de deux *Ave Maria*, le quatriéme de Novembre mil six cens cinquante, âgée de trente-six ans, dont elle en avoit passé onze en Religion, & tenu un peu plus d'un an, la charge de Superieure.

LA VIE
DE SOEVR MARIE DE BERENGVIER, dite des cinq Playes, Religieuse Vrsuline de Tarascon.

LA grace fit un coup de sa main puissante, en conduisant à la Religion une jeune Demoiselle nommée Marie de Berenguier. Ses Pere & Mere la cheriſſoient singulierement, & l'avoient fort soigneusement élevée. A l'âge de treize ans elle les quitta sans rien dire, & entra dans les Vrsulines de Tarascon, à dessein d'y estre Religieuse; mais un an apres, la maladie mortelle de sa Mere obligea de la retirer. En suitte de quoy estant retenüe dans le monde, il la gagna par ses charmes & l'engagea entierement dans la vanité. Sa beauté & ses autres rares qualitez la rendoient fort considerable. On luy donnoit le haut-bout dans les compagnies, chacun ayant de grands égards pour elle. Dans le sejour que fit à Tarascon Monseigneur le Cardinal de Richelieu, on luy fit voir cette fille comme la merveille de la Ville: Et Monsieur le Duc d'Anguien apres avoir dansé bal plusieurs fois avec elle, dit qu'il n'avoit jamais veu rien de si beau ny de si modeste tout ensemble.

Mais pendant que le monde luy fourniſſoit des admirateurs, & tous les divertiſſemens capables d'attacher un jeune cœur, le sien secouru de la grace de Dieu s'en degoûta, de sorte qu'elle commença à reprendre ses premiers sentimens pour la vie religieuse. En suitte au lieu de se trouver aux assemblées dans les jours de carnaval, elle alloit rendre visite aux Vrsulines, & leur avoüoit franchement qu'il ne luy manquoit plus qu'un peu de courage pour se ranger avec elles. Cette conversation estant continüée tout le Careſme jusques au Jeudy Saint, elle visita leur Egliſe pour demander à Dieu la grace de se resoudre. Et de là s'en alla à son logis, & se mit à table pour faire collation; mais elle se sentit si extraordinairement preſſée de retourner aux Vrsulines, qu'elle ne put manger. Quittant donc la table & la maiſon, elle alla derechef dans l'Egliſe des Vrsulines, où elle parla à celles qui luy éſtoient les plus familieres, & leur communiqua ses difficultez qui n'étoient pas petites. Les Religieuses l'animerent par l'exemple du Fils de Dieu, qui pour son amour, avoit ce même soir, au Jardin des

Olives, combattu & surmonté la crainte de la mort.

Elle demeura depuis neuf heures, jusqu'à minuit dans cette Conference, que les Religieuses voulurent terminer par la priere. Ainsi elles se mirent à genoux & la Damoiselle aussi, & reciterent *Veni Creator* & *Ave Maris Stella*. Cette fille irresolüe jusqu'alors, se releva d'un grand courage, & dit aux Meres, que s'il leur plaisoit de luy ouvrir la porte du Convent, elle y entreroit sur le champ. On ne crût pas devoir differer davantage, tellement qu'elle se debarassa du monde, & rompit avec luy à la même heure que Nostre-Seigneur fut garotté de liens. Cette belle nuit éclaira tous ses doutes, & le travail du combat de la priere & des veilles luy servit plus que le repos, puisque le lendemain matin, elle eut assez de force pour resister à son Pere & a ses Freres qui pretendoient la faire changer.

Le jour destiné à luy donner le voile, le diable enragé de perdre une si belle proye, joüa de son reste, luy jettant dans l'Ame une crainte si forte, qu'elle luy causa la fiévre, avec un tremblement de tout le corps, en presence de toute la Ville qui assistoit à la ceremonie; mais la grace enfin vainquit la nature, & la Pretendante fut revétuë de l'Habit religieux, & tout ensemble comblée de joye interieure. Elle fit sa Profession au temps accoutumé, puis s'donna serieusement à l'étude de la perfection. Elle se proposa l'Oraison mentale, comme l'un des principaux moyens pour l'obtenir. Elle dit une fois à sa Superieure, qu'elle ne croiroit pas estre Religieuse, si elle ne passoit tout le temps qu'elle pouvoit en priere. Pendant son Noviciat elle couchoit dans la chambre d'une malade, où elle faisoit regulierement Oraison, depuis cinq heures du matin jusques à dix heures, bien que d'abord elle y fust fort tourmentée de distractions, ausquelles elle resistoit de telle violence, qu'elle en demeura cinq ou six fois en pasmoison. Ces peines furent recompensées au bout de quelques mois, par une si grande quietude d'esprit, que l'on dit qu'elle n'estoit plus distraite, mais que tout-à-l'heure qu'elle fermoit les yeux pour prier Dieu, son imagination se rendoit plus importune; ce qui est une grace à la verité tres extraordinaire. La misericorde & l'amour de Dieu estoit le plus frequent sujet de ses Meditations. Deux fois l'année vaquant aux exercices spirituels, elle prioit continuellement, excepté le temps des repas, & bien-souvent les genoux nuds contre terre, ou les bras étendus en croix. Elle s'estoit prescrit quelques considerations pour s'attacher l'esprit chaque jour de la semaine, & elle les rouloit dans son esprit toute la journée avec

une douce attention, sans que rien l'en empeschast.

Le fruit de son Oraison estoit la haine & le mauvais traitement de son corps. L'Hyver, elle n'aprochoit point du feu, & n'avoit qu'une couverture usée à son lict. Si on ne la veilloit de prés, elle estoit si mal chaussée que ses pieds touchoient la terre à nud. Au contraire, en Esté elle se couvroit beaucoup. Elle fut plus d'un an sans boire les Vendredis & les Samedis, jusques à ce qu'on le remarqua, & on luy défendit cette sorte de penitence. Elle obtint congé de se lever presque en tout temps une heure devant la Communauté; & quand elle n'avoit pas ce congé là, elle demeuroit au lict, mais éveillée & en prieres depuis les trois heures du matin. Quand on parloit de choses indifferentes en recreation, il sembloit qu'elle perdoit la parole, & qu'elle luy revenoit dés qu'on commençoit le discours des choses spirituelles. Lors que la Communauté alloit prendre le frais, elle trouvoit quelque occasion pour s'en exempter, & y envoyoit ses Compagnes d'office. Elle se negligeoit à l'excez pour se punir de la complaisance qu'elle avoit eüe au monde en la beauté de son visage.

Elle estoit si morte au monde, & aux sentimens les plus naturels, que dans le temps de la division de la ville de Tarascon en la minorité du Roy; Monsieur de Berenguier son Pere ayant esté chassé de la Ville avec tous ceux du party le plus foible, elle ne proferá jamais une parole contre les personnes qui luy avoient fait cette injustice, se tenant en silence pendant que les Religieuses parloient de ces affaires-là. En les accompagnant quelquefois au Parloir, elle entendoit injurier son Pere & sa famille, sans en témoigner non plus de ressentiment que s'ils ne luy eussent pas touché. Sa Sœur Religieuse avec elle, & un peu moins mortifiée, se trouvant fort allarmée des bruits que l'on faisoit courir, que son Pere estoit mort ou prisonnier, que ses biens estoient confisquez, & autres discours affligeans, la Sœur des cinq Playes la consoloit & l'exhortoit à la patience avec une merveilleuse generosité. La maison de son Pere estoit vis à vis du Monastere, & elle estant long temps Portiere, ne s'informa jamais de ce qui s'y passoit. Ses petits freres mêmes venant ordinairement joüer dans le Parloir, & proche du Tour, elle ne leur parloit ny ne les regardoit point, montrant par là qu'elle avoit veritablement quitté sa terre & sa parenté.

Les deux dernieres années de sa vie, la Superieure entra en de grandes aprehensions, que le [illegible] sensible que cette chere Sœur avoit à l'Oraison, ne fust un appas du diable. C'est pourquoy elle

luy en interdit l'usage, & aussi de la penitence, & de ses devoirs accoutumez envers le S. Sacrement de l'Autel, la privant outre cela souvent de la sainte Communion. C'estoit prendre cette bonne Ame par l'endroit le plus sensible. Et en verité l'on ne peut pas décrire combien elle souffrit par cette deffence. Car son attrait interieur luy aprenoit que la volonté de Dieu la demandoit à son union. Son Confesseur avoit la même connoissance, & se trouvoit en ce point opposé de sentiment à la Superieure: Mais nostre Sœur par abandon à la Providence, & par discretion, n'en dit rien à sa Superieure, aimant beaucoup mieux endurer, que de les broüiller ensemble. Cependant sa conduite, qui paroissoit souvent choquer l'obeïssance, donnoit mauvaise opinion d'elle, & de sa devotion. La Superieure luy faisoit des reprimendes bien fortes devant la Communauté, & disoit qu'elle en estoit le scandale par ses hipocrisies.

Dans ces tourmens d'esprit, son corps miné déja d'austeritez, succomba tout-à-fait par un crachement de sang, & une fluxion sur la poitrine, qui luy dura neuf mois; sur la fin elle declara à sa Superieure, que ses Confesseurs luy avoient toûjours asseuré, que son attrait estoit de Dieu, avec aprobation de sa conduite, & les conseils d'y continuer. Elle ajoûta, *Ha ma Mere, que j'ay souffert pour vous obeïr, mais que j'en suis ravie, & qu'il fait bon souffrir pour Dieu!* Elle demanda & receut l'Extreme-Onction, sans estre encore alitée, ayant deux jours auparavant Communié au Chœur.

Elle avertit à quelques jours de là, qu'elle affoiblissoit fort, & suplia sa Superieure de l'assister à ce redoutable passage de la mort. La Superieure luy fit venir un Religieux nommé le Pere Camin, à qui elle avoit grande confiance, qui fut ravy de luy rendre ce dernier office de charité. D'abord qu'elle l'aperceut, *Hé bien, mon Pere* (luy dit elle) *il faut mourir; Oüy* (dit le Religieux) *l'apreheudez-vous?* A quoy elle répondit, *Comment apreheuderois-je un passage, qui nous met en la possession de Dieu?* S'écriant en suitte d'une voix forte par trois diverses fois; *Ha venez, chere mort, belle mort, par laquelle je joüiray de Dieu eternellement;* & repeta plusieurs fois ce mot, *eternellement; Il m'en faut la grace* (ajoûta elle) *par les merites de sa Passion*: Et aprés elle se mit à produire des actes d'amour divin, & témoigna des desirs si ardens de voir Dieu, que l'on eust dit qu'elle vouloit decocher son Ame, comme un trait dans le Ciel. Le Religieux luy dit; Ma fille vous voilà toute preparée pour aller à la suitte de l'Agneau. A ces mots, elle dit pour réponce, *Gloria Patri, & Filio, & Spiritui sancto.* Sendez tous ses

ſentimens pour vous ſeule, luy dit la Superieure, *il faut peu de choſe pour vous perdre.* Cét avertiſſement donna tant de crainte à la malade, qu'elle ne profera plus qu'une parole ou deux, demeurant depuis les neuf heures du matin juſques à ſix heures du ſoir, ſans rien dire, que oüy, & non, lorſqu'elle eſtoit interrogée, conſacrant ainſi les dernieres heures de ſa vie à l'obeïſſance. Toutesfois deux heures avant que de mourir, elle apella la Superieure, & luy dit, *Ma Mere, je n'ay pas dit aujourd'huy l'office divin, donnez-moy, s'il vous plait quelque choſe en la place.* Et la Mere luy fit prononcer cinq fois le ſacré Nom de Iesus.

Quoy que ſon mal la preſſaſt beaucoup, elle ne changea point de poſture tout ce jour-là, mais demeura immobile, les yeux attachez ſur le Crucifix. Le dernier accident de la mort venant à la ſaiſir, elle ſe tourna vers le Religieux, & luy dit avec un doux ſourire, *Mon Pere je m'en vais*; En effet un quartd'heure aprés elle expira avec un viſage Angelique. Il reſta d'elle une particuliere eſtime dans ſa Communauté, y eſtant ſurnommée, *la fille de l'oraiſon, & de la mortification.* Son trépas arriva le vingt-ſeptiéme de Février 1650. qu'elle n'avoit pas vingt-ſix ans accomplis.

LA VIE
DE SOEVR RENE'E D'ORAISON, dite Marie de S. Ioſeph, Religieuſe Vrſuline de Taraſcon.

L'Illustre fille dont nous écrivons la Vie, eſtant de la premiere qualité dans la Provence, a excellémment ſoutenu les avantages de ſa famille par ſes propres vertus. Elle fut un des fruits du Mariage de Monſieur Alphonſe d'Oraiſon, Comte de Bourbon, Seigneur de Soleille, & de pluſieurs autres Places; Et de Madame Gabrielle de Faureſta, qui eſtant groſſe de cette fille, & dans ſon neuviéme mois, comme elle regardoit par une feneſtre de ſon Château de Bourbon, elle aperceut ſur les creneaux de la baſſecourt, une teſte de More, d'une groſſeur prodigieuſe. Elle, qui eſtoit une des plus courageuſes Dames de ſon temps, demanda à ce More ce qu'il faiſoit là; mais au lieu d'y répondre, cét horrible objet, qui croiſſoit à veüe d'œil, la regarda d'une façon ſi effroyable, que la crainte la ſaiſit; elle ſe retire de la feneſtre, ſort de la cham-

bre où elle estoit seule, & tombant sur le premier degré, elle le roula tout du long de l'escalier. Les domestiques accoururent à son secours, & tous furent aussi surpris que contens, de voir qu'elle n'avoit point receu de mal de sa cheute. Il y avoit alors deux bons Religieux retirez par hospitalité dans le Château, ausquels la Comtesse ayant fait recit de son aventure, le plus ancien luy dit, *Asseurez-vous, Madame, que l'enfant que vous portez, sera quelque chose de bon, & de bien agreable à Dieu. Ce que vous avez veu, estoit un mauvais esprit, qui dans le presentiment de cela, vouloit ravir la vie à vostre enfant, en faisant tomber la Mere; mais Dieu l'a preservé, pour accomplir en luy ses desseins adorables.*

Ces paroles furent comme une Prophetie favorable pour cette fille, qui ne fut pas plûtôt née, que ses parens, dans le dessein de la consacrer au service de Dieu, luy inspirerent les petites devotions, dont le plus tendre âge est capable; puis à l'âge de neuf ans, ils la mirent en pension avec une de ses petites sœurs aux Vrsulines de Tarascon, trois semaines aprés que la Maison eut pris commencement. Toute la peine que l'on eut aprés cette jeune Demoiselle, fut de l'assujettir aux divertissemens de la Classe: car pour les autres exercices, elle s'y portoit avec tant de facilité, qu'il sembloit que la vertu estoit née avec elle. Vne fois les Pensionnaires joüerent une histoire en public, dont elle representa le principal personnage; mais avec tant de grace, jointe à son excellente beauté, qu'un Gentilhomme qui s'y trouva, dit à la Comtesse la Mere, qui y estoit aussi presente, qu'elle avoit grand tort, de tenir un Ange en prison. A ces mots l'aimable fille montra de la colere, & ressentit toûjours depuis du rebut pour ce Gentilhomme. Vne autre fois, on la fit tenir un enfant sur les Fonts de Baptême, au temps que le grand Cardinal de Richelieu estant à Tarascon, quantité de Seigneurs de marque assisterent à ce Baptême, la loüerent hautement, & allerent la salüer avec mille honnestetez, qui bien loin de luy plaire, l'exciterent à une telle impatience, qu'elle tâcha deux ou trois fois de gagner la porte pour s'enfuïr, mais la bienseance, & la foule l'en empêchant, il luy fallut attendre. Et estant enfin r'entrée dans le Convent, elle fit de grandes plaintes aux Religieuses de luy avoir celé, que des hommes luy parleroient en cette ceremonie, parce que si elle l'eust sceû, jamais elle n'eust mis le pied dehors.

Dés ce temps-là elle benissoit Dieu reglément au son de toutes les heures du jour, & même le soir, elle le faisoit pour toutes les heures de la nuit suivante. Elle estoit saintement avide d'oüir les instructions de pieté, & son application à ces sortes de choses, luy

donna du goût pour la vie religieuse. Lorsqu'elle eut l'âge requis, elle pressa sa bonne Mere, de luy laisser prendre le voile, de sorte qu'elle le luy permit, à condition qu'elle la reviendroit trois ou quatre mois auparavant en son Château de Bourbon, pour mieux examiner de quel esprit elle estoit poussée. A peine y eut elle esté douze jours, qu'il luy fut impossible de dissimuler son ennuy; Et elle importuna si fort le Comte & la Comtesse pour son retour au Convent, que celle-cy s'en offensa, & s'en plaignit même à la Superieure des Vrsulines, attribuant à rusticité l'ardeur empressée de sa fille. Il fallut pourtant qu'elle cedast à son desir: Mais avant que de la reconduire, le Comte son Pere, ayant commandé qu'on luy donnast tout ce qu'elle demanderoit, elle ne se voulut charger que d'un Breviaire, & d'autres livres spirituels, puis se rendit aux Vrsulines, avec une joye comparable à celle d'une Ame qui vole dans le Ciel; Elle quitta les petits restes de la vanité du siecle, d'aussi bon cœur qu'une Ame sainte, laisse sa depoüille aux mortels; elle fut accueillie de la Superieure, & des Religieuses, avec une feste pareille à celle que font Dieu, les Anges, & les Bien heureux, aux nouveaux Citoyens de la Hierusalem Celeste. Et enfin on la revestit de l'habit de Novice, avec d'aussi doux sentimens, que si c'eust esté la robe de gloire, & d'immortalité.

Elle fit admirer sa vertu pendant son Noviciat, principalement en l'humilité avec laquelle elle recevoit les avertissemens, & les épreuves; Et en la constance dont elle porta la mort de la Comtesse sa Mere, dans le temps qu'elle devoit faire sa Profession, qui pour cela fut differée de neuf à dix mois. Cette chere Sœur, qui avoit embrassé la vie religieuse avec tant d'affection, passa ses jours avec un contentement inexplicable, & dans l'étude des plus signalées vertus, qui la pouvoient rendre agreable à son divin Epoux. Elle le visitoit sept fois le jour au S. Sacrement, outre les observances communes. Au temps de Noël elle estoit comme un des Anges de la Creche, presque toûjours adorant ce S. Enfant, à la representation que les Sœurs en faisoient tous les ans. Pour luy donner plus entierement son cœur, elle l'avoit detaché des objets où il tenoit avec des liaisons plus naturelles, jusques au point, que sa propre Sœur se mourant dans le Convent, à l'heure qu'on luy avoit marquée pour faire une lecture à une Sœur Converse, elle se priva d'aller avec la Communauté, assister sa Sœur agonisante, satisfaisant au lieu, à ce qu'on luy avoit ordonné, avec autant de fermeté d'esprit, que si la chose ne l'eust point touchée, bien que le feu de ses yeux fust une marque de la violence qu'elle se faisoit.

Se

Se souvenant que le Fils de Dieu avoit quitté ses grandeurs, & pris pour elle la qualité & l'employ de serviteur, toute son ambition dans le Cloître, fut de servir les autres : Et sans avoir des ménagemens pour sa santé, elle se couchoit fort tard, quand les malades avoient quelques remedes à prendre, afin de les leur donner de sa main, aprés les avoir preparez. Estant Maîtresse des Pensionnaires, elle nettoyoit secrettement leurs ordures, & quand on la voyoit, & qu'on vouloit la détourner, elle suplioit pour l'amour de Dieu, qu'on la laissast faire, puisque cela seul la divertissoit. Elle rougissoit lorsqu'on luy parloit de la Noblesse de sa race, ou de quoy que ce fust à son avantage. Sa principale attention estoit de cacher son beau visage : C'estoit la mortifier vivement, que de la produire au Parloir, le voile levé, & pendant un long espace de temps qu'elle eut l'office de Portiere, elle ne se laissa jamais voir des personnes de dehors.

Sa veüe, suivant les inclinations de son cœur, estoit ordinairement baissée, & attachée à la terre. Non seulement elle observoit les ordres particuliers de la Superieure, & les regles de la Maison, mais de plus elle écrivoit toutes les ordonnances qui se faisoient de temps en temps en general, & les lisoit chaque semaine, de peur d'y manquer par oubly. Il ne faut pas penser qu'une Ame si noble s'attachast aux commoditez dans la Religion, aprés ce qu'elle avoit quitté dans le monde. Aussi pas une de ses compagnes ne paroissoit si pauvre qu'elle, ne voulant pas même user des choses permises, qui n'estoient pas tout-à fait necessaires : Et bien moins de celles que ses parens luy donnoient, qu'elle alloit aussi-tôt mettre entre les mains de la Superieure. Dans sa maladie mortelle, où elle estoit prodigieusement enflée d'hidropisie, on luy voulut faire une tunique neuve, à cause que la sienne estoit trop étroite ; mais jamais on n'en peut venir à bout ; car elle fit tant de prieres meslées de larmes, afin qu'on se contentast d'élargir sa vieille, que l'on en passa par là, pour ne la pas affliger.

Elle avoit une si grande pudeur, qu'elle ne laissa point sa Superieure en repos, jusqu'à ce qu'elle l'eust dispensée des bains qui luy avoient été ordonnez, quand son mal commença, ne pouvant à son dire, jamais se souffrir entierement deshabillée. Par la même pudeur extraordinaire, elle couvroit son corps, en sorte que les Sœurs qui couchoient dans sa chambre, ne luy ont jamais veu seulement le bout des pieds. Elle ne parloit gueres que pour répondre, quand on l'interrogeoit. Elle caressoit les Pensionnaires, afin qu'elles ne la fissent point parler aux heures du silence reglées, & ce re-

compence elle leur faisoit recit des histoires Saintes. La longueur & l'accablement des infirmitez ne luy firent point quitter l'Oraison mentale, l'office Divin, le Chapelet, ny les autres prieres de sa devotion. Sa mortification éclattoit entre ses autres vertus, & la mortification de son gouſt surpassoit toutes ſes autres mortifications; car depuis qu'elle fut Religieuſe, on ne ſceut jamais diſcerner, ſi une viande luy plaiſoit plus que l'autre, ſi ce n'eſtoit qu'elle choiſiſſoit les plus groſſieres, & des plus mal aſſaiſonnées. Dans les dégouts même des maladies, eſtant interrogée de ce qu'elle deſiroit, elle répondoit, qu'elle tâcheroit de manger ce qu'on luy preſenteroit. Elle avaloit les bouillons corrompus, ſans rien dire; mais pour les petites douceurs propres aux malades, elles les refuſoit comme inutiles.

Entre les avantageuſes qualitez de cette illuſtre Vrſuline, ſon extraordinaire memoire eſtoit tres-utile à ſa Communauté; Elle repetoit mot à mot ce qu'elle avoit leû une fois, & couchoit par écrit les Sermons, ſur tout ceux qui traitoient de la ſainte Vierge, & de S. Ioſeph. On l'apelloit le Memorial de la Maiſon, parce que ſi l'on avoit oublié de marquer quelque choſe en ſon temps, il n'y avoit qu'à s'adreſſer à elle pour y ſuppléer: ſi l'on cherchoit quelque choſe à mediter ou à s'inſtruire, elle diſoit, qu'on le trouveroit en tel livre, cottant preciſement la page & l'endroit. Quelquefois on luy propoſoit neuf ou dix lettres à la fois, & elle les écrivoit toutes ſans manquer à pas une circonſtance.

Peu aprés ſa Profeſſion, la delicateſſe de ſon corps ſuccombant deja à la rigueur dont elle le traitoit, elle fut attaquée de Phtiſie, & d'Hidropiſie, qu'elle porta cinq ans, par la vigueur de ſon eſprit: Mais enfin par l'enfleure qui ſe jetta ſur ſes jambes, elle fut arreſtée, non pas au lict, car elle n'y pût demeurer, mais dans une chaiſe, où elle fut quatre mois entiers, ſans dormir une demie-heure chaque nuit. Et comme il eſtoit beſoin de la veiller, elle ſe faiſoit faire de bonnes lectures, une grande partie du temps, & cela ſans relâche, juſqu'à ſa mort. Ne manquant point auſſi chaque ſemaine de faire l'Exercice de preparation à la mort, trois jours durant. Sa chambre reſſembloit plûtôt à une Egliſe qu'à une infirmerie, particulierement les derniers jours, que nuit & jour la parole de Dieu y retentiſſoit, & que l'on n'y entroit point, ſans eſtre touché de devotion.

Le temps de ſa langueur fut une ſuitte continuë d'actes de vertu, qui ſeroient trop longs à raporter. Elle même ſentant les aproches de la mort, demanda les derniers Sacremens, & demeura [illegible]

heure en tranſport d'amour Divin, aprés avoir receû les ſaintes Huiles. La Superieure la voulut veiller la nuit ſuivante, craignant qu'elle ne mouruſt; mais ſa malade la pria d'aller ſe coucher, l'aſſeurant qu'elle mourroit en plein jour. Et de fait, le lendemain comme midy ſonnoit, elle tâcha ſelon ſa bonne coutume de faire le ſigne de la Croix; mais portant ſa main mourante au front, elle retomba auſſi-tôt, la force luy manquant plûtôt que la ferveur. A ce moment on luy vit remuer les lévres, puis les convulſions de la mort la ſaiſiſſans, elle demeura quelque peu immobile; aprés quoy tout d'un coup elle leva ſes bras fort haut par deſſus ſa teſte, comme ſi elle euſt marqué par cette action le lieu où elle alloit faire ſa demeure eternelle, expirant en cette façon, le premier jour de Decembre mil ſix cens cinquante-un.

LA VIE
DE SOEVR LOVISE DE S. ANDIOL, dite de la Preſentation, Religieuſe Vrſuline de Taraſcon.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES PARENS, ET DE QVELLE MANIERE elle vécut chez eux.

QVOY que la Maiſon de Saint Andiol ſoit illuſtre en Provence, par ſon antiquité & par ſa Nobleſſe, elle l'eſt encore plus pour avoir donné à l'Ordre des Vrſulines une fille, dont la retraite du monde peut paſſer pour miraculeuſe, & la conſtance toute ſinguliere & heroïque.

Monſieur Nicolas de Varadier Seigneur de S. Andiol, & Madame Loüiſe de Roubiac furent ſes Pere & Mere. Elle valoit infiniment pour tous les avantages du corps & de l'eſprit, & pour les biens de fortune. Du commencement elle ſuivit la vanité, & elle eſtoit aparemment toute pour le monde. Elle s'y plaiſoit fort & elle y recevoit publiquement de l'encens. Sa douceur & ſes agrémens rendoient ſa converſation charmante. Ses paroles & ſes

actions estoient si bien concertées, que la plus severe critique n'y trouva jamais à redire: Et c'estoit l'effet de la bonne education qu'elle avoit eüe.

Ayant atteint l'âge de dix-sept ans, une lumiere celeste luy découvrit le peu de seureté qu'il y a dans le monde pour le salut, & en suitte elle sentit naître en son cœur le desir de vivre en quelque Monastere bien reglé. Ce desir fut comme une semence de salut, que cette aimable Demoiselle cultiva deux ans & demy durant, avec un admirable soin, croyant fermement que son salut estoit attaché à cette vocation-là. Elle la tint pourtant fort secrette, à cause d'un de ses Oncles dont ses Parens & elle esperoient une riche succession, & qui eut en effet tant d'amitié pour elle, qu'il luy donna en mourant un legs de trente mille livres. Dieu par cette disposition, ayant levé l'obstacle du bon dessein de Mademoiselle de S. Andiol, luy augmenta le goust de la devotion. Et elle l'accrût tous les jours par sa fidelité, & par la conversation qu'elle eut avec quelques Religieux refugiez dans une maison de campagne de son Pere, pendant que la maladie contagieuse estoit allumée dans Arles.

En ce temps là, une de ses Tantes mourut aussi; & apres qu'on l'eust ensevelie & exposée au milieu de la chambre, nostre Demoiselle s'enferma avec cet objet funeste, & s'estant couchée sur le lict de la Defunte, en la même posture qu'elle l'avoit veüe expirer; elle y fit une belle & vive meditation de la mort. Elle a dit depuis, qu'elle regardoit ce cadavre à ses pieds, comme un éloquent Predicateur, qui la touchoit fortement, & qui l'obligeoit à se degager de tout ce qui estoit sur la terre, afin que son Ame se trouvast en estat d'aller au Ciel, le jour que son corps seroit comme celuy-là prest à porter au tombeau. Perseverant toûjours dans l'envie d'estre Religieuse, un peu de fausseté & de fierce luy donna quelque doute, que si elle commençoit ce train de vie, elle ne le pourroit poursuivre: & qu'elle se verroit peut-estre contrainte de sortir d'un Convent incontinent apres qu'elle y seroit entrée. C'est pourquoy elle se voulut éprouver elle même avant que de rien entreprendre. Elle n'usa plus de la dispense qu'elle avoit de faire les abstinences de l'Eglise; & pour se cacher à ses Parens, elle feignit quelque incommodité les Vendredis & Samedis, afin qu'on luy apportast son couvert à sa chambre, où elle se reduisit à ne manger que du pain.

Elle tint assez long-temps cette maniere de vivre, avec mille autres inventions que la ferveur luy inspiroit pour se mortifier &

cressement, jusqu'à ce qu'il s'offrit une occasion pour aller à Tarascon où tendoient toutes ses pensées & toutes ses pretentions, pour plusieurs motifs ; mais particulierement en consideration d'une Ursuline de la même Ville, avec qui elle avoit contracté dans le monde une parfaite amitié, & dont la separation luy avoit été tout-à-fait sensible. Toutes ses importunitez jusqu'alors n'avoient pû luy obtenir congé de luy rendre une visite ; de sorte qu'elle pensa mourir de joye, quand elle vit Madame de S. Andiol obligée d'y aller elle-même ; ayant esté priée de vouloir elle & sa fille conduire les Religieuses de la Visitation qui estoient envoyées à leur Monastere de Tarascon.

Quand nostre Demoiselle fut proche de son depart, son cœur se sentit batu des flots de la tentation. D'un côté les sens y vouloient succomber ; mais l'esprit gagna le dessus, & en même-temps que les cheveux luy dresserent d'effroy & de crainte, une force secrette redoubla son courage, & luy fit toûjours conclure pour la Religion & contre le monde. Le dernier soir qu'elle passa dans la maison de son Pere, de saintes inquietudes la pressoient d'en sortir ; la nuit suivante luy sembla trop longue, & le sommeil qui luy estoit auparavant si doux, paroissoit alors fâcheux & incommode à ce cœur brûlant d'amour pour la solitude d'un Cloistre. Mais se trouvant bien éveillée à quatre heures precises du matin, elle eut des agitations differentes, par une vive apprehension du party qu'elle alloit prendre, & de sa foiblesse pour pousser la chose à bout. Dans l'entrechoc de ses pensées, son esprit balançant de part & d'autre, une voix se fit entendre au fond de son Ame, qui l'encouragea & l'asseura, en luy promettant que la sainte Mere de Dieu luy seroit propice & feroit reüssir son dessein. Tout-à-l'heure elle sort du lit, & se prosternant à terre devant une Image de la même Mere de Dieu, elle luy demande avec une grande confiance, si elle vouloit bien l'assister : Et il luy sembla qu'elle luy répondoit encore dans son interieur, qu'elle luy seroit favorable dans Tarascon.

Apuyée de cette esperance, elle s'habille, va faire elle même du feu & allumer le chandelle, puis elle éveille les domestiques qui furent fort surpris de la voir si diligente. Elle s'ajuste & se met de son mieux, pour cacher son dessein jusqu'au bout. Elle monte en carosse avec sa Mere & une bonne compagnie, à qui elle dissimula ses sentimens tout du long du chemin ; quoy qu'elle fust plus agitée de tentations en son esprit que son corps ne l'auroit esté en haute mer au milieu des orages.

Cette belle Compagnie arriva heureusement à Tarascon le septiéme de Novembre mil six cens quarante & un, & descendit droit au Monastere de la Visitation, où à peine la jeune Demoiselle eut demeuré une demie heure, qu'elle se trouva dans une sainte impatience, l'esprit de Dieu qui l'apelloit ailleurs, luy faisant souffrir le delay avec quelque sorte de peine. Elle n'estoit point contente à la Visitation, bien qu'elle y eust ses deux Sœurs Religieuses. Elle sollicite, elle presse & elle importune sa Mere d'aller jusqu'aux Vrsulines, pour y visiter son Amie; & elle marqua tant d'empressement, qu'une de ses Sœurs luy dit qu'il sembloit qu'elle vouloit estre Religieuse à sainte Vrsule; mais que prenant une meilleure idée de son bon naturel, elle l'estimoit trop sage pour se ranger ailleurs qu'au lieu où elle avoit deux Sœurs, qui l'aimoient si tendrement: Elle répondit à cela fort succintement, & par un tour d'esprit & de raillerie, elle sçeut rompre cet entretien, & resoudre sa Mere de donner au sortir de là jusques aux Vrsulines.

CHAPITRE SECOND.

DE SA CONSTANCE A VAINCRE LES DIFFICVLTEZ de son entrée & de sa demeure au Convent.

LA Mere Superieure des Vrsulines ayant esté avertie de la visite de Madame de S. Andiol (qui par precaution avoit demandé l'entrée dans la Closture) l'attendit à la porte Conventuelle avec la chere Amie de sa fille. Et elle leur ouvrit à toutes deux, pour les recevoir avec les honnestetez convenables à leur condition & à leur merite. Il n'y avoit pas encore d'étroite clôture en ce Monastere là, c'est pourquoy on n'y fit pas plus de façon.

Mademoiselle de S. Andiol & sa Confidente, s'embrasserent avec une joye reciproque & tres-grande. Apres les premiers épanchemens qu'elles firent l'une à l'autre de leurs plus doux sentimens, la Demoiselle tira la Religieuse à l'écart, & commença à luy demander comme naturellement, & par simple curiosité, le motif de sa retraite, & si elle estoit contente du choix qu'elle avoit fait. Cette bonne Sœur luy répondit sans feintise, qu'elle avoit quitté le monde pour faire son salut avec plus d'asseurance dans le Monastere; Et que quant à la satisfaction, elle en goûtoit beaucoup

davantage qu'elle ne s'en estoit promis ; parce que la sorte de vie qu'elle menoit, faisoit le vray & l'unique plaisir dont elle eust joüy depuis qu'elle se pouvoit connoistre. La Demoiselle dans cette conversation qui luy plaisoit infiniment, ne songeoit plus qu'elle avoit laissé sa Mere seule dans une chambre ; mais la Religieuse y faisant reflexion, luy [illegible] de S. Andiol auroit sujet de se plaindre d'elle, & [illegible]mps en cet entretien, elle perdoit aussi l'occasio[illegible] Monastere. Alors elle s'échapa en répondant qu[illegible] de temps pour le voir à son aise ; quoy que son Am[illegible] pas sa pensée, qui estoit de ne vouloir plus sortir.

Cependant l'heure du soûper s'aprochant, Madame de S. Andiol fit apeller sa fille pour prendre congé des Religieuses, & pour s'en aller. Elle, qui se trouvoit au lieu de son repos, pria sa Mere de la laisser soûper dans le Convent ; mais la Mere rejetta bien loin sa demande, ayant donné parole aux Filles de la Visitation de repasser chez elles : toutesfois la fille redoubla ses prieres avec tant de grace & d'adresse, qu'elle obtint ce qu'elle desiroit, & elles souperent ensemble dans le même Convent. Durant ce repas la Mere & la fille furent occupées de mouvemens bien opposez, car la fille se sentoit transportée d'aise de se voir au lieu qu'elle avoit choisi pour se voüer à Nostre-Seigneur, & sa consolation estoit telle qu'elle rejaillit de son cœur sur son visage : Mais cette Mere judicieuse s'en apercevant plûtost que les autres, penetra le fin de l'affaire, & fut saisie tout d'un coup d'une étrange inquietude. La crainte confond ses pensées, elle en perd quasi contenance ; & enfin elle crût que le meilleur remede à son mal seroit de sortir au plûtost de cette Maison-là, & d'en retirer sa fille ; sans la laisser jamais en s'aprocher. Elle avoit toûjours les yeux collez sur elle, & elle n'attendit que la fin du souper pour dire adieu. Nostre Demoiselle qui ne se sentoit pas encore assez ferme dans son dessein pour le luy declarer ouvertement, biaisa encore, en la priant d'agréer qu'elle passast la nuit dans cette sainte Maison ; mais toutes ses prieres furent vaines, la Mere n'avoit garde d'y entendre & sechoit sur pied d'envie de la voir hors de là, bien resoluë de se mieux precautionner une autre fois.

Les Religieuses regardoient d'abord cela comme un jeu ; apres elles entrerent dans l'étonnement, & ne sçavoient à quoy la chose aboutiroit. Cependant voilà Madame de S. Andiol qui se met en colere se voyant pressée de la nuit ; & se tournant vers la Superieure, elle la pria d'user de son authorité, & de refuser absolu-

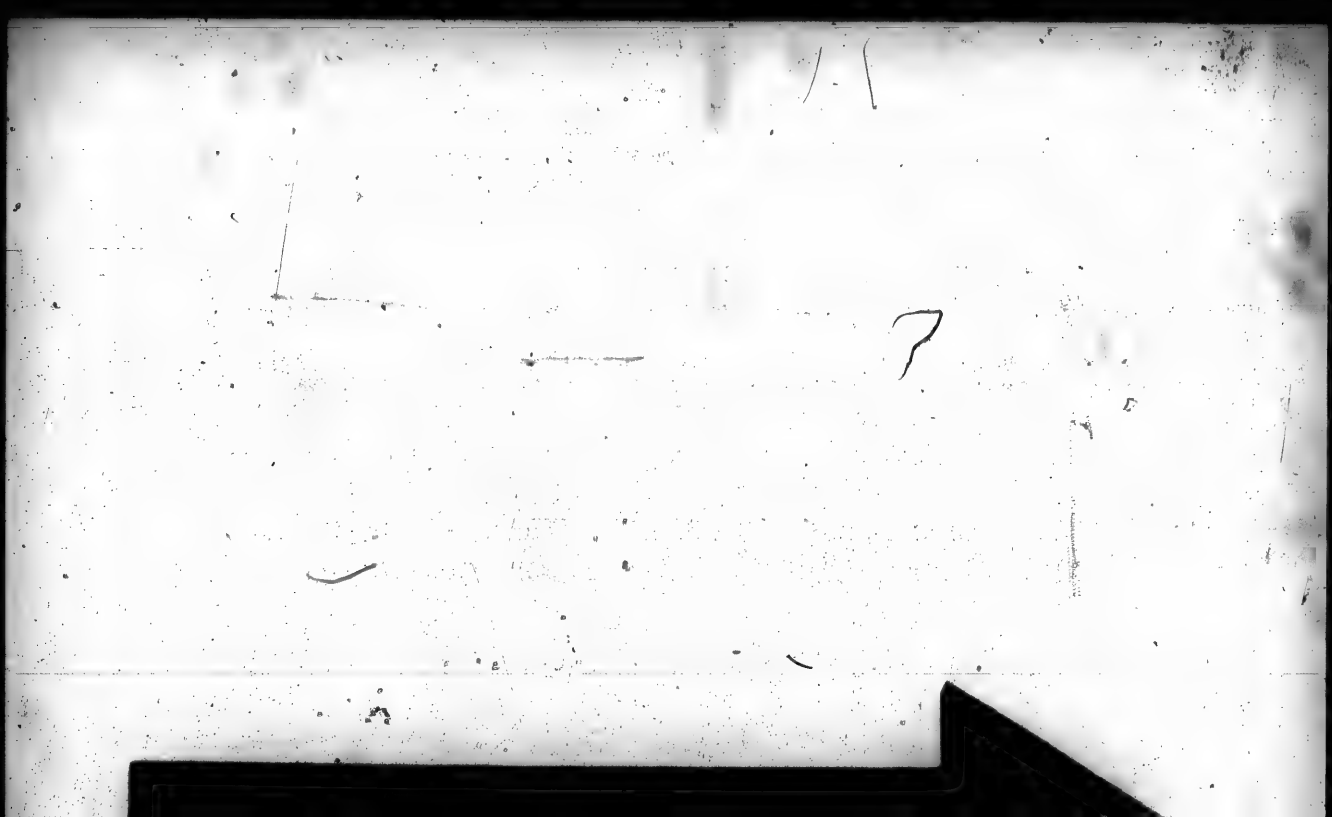

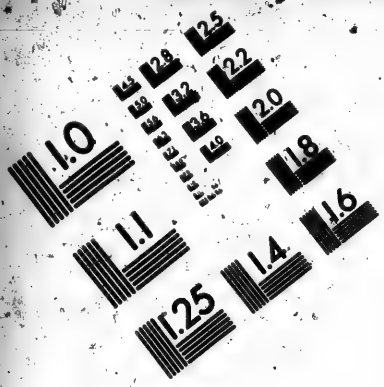

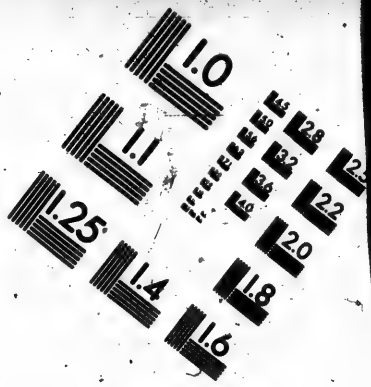

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

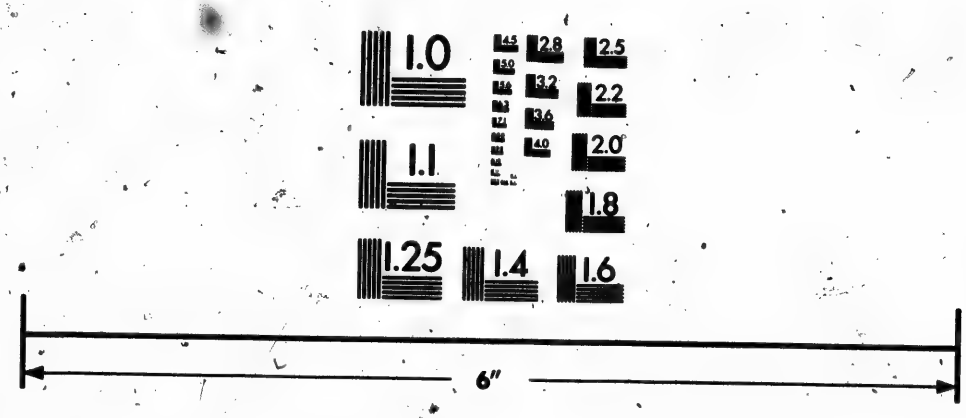

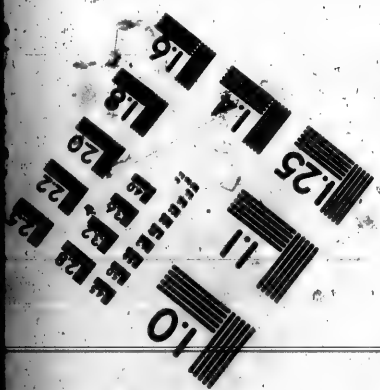

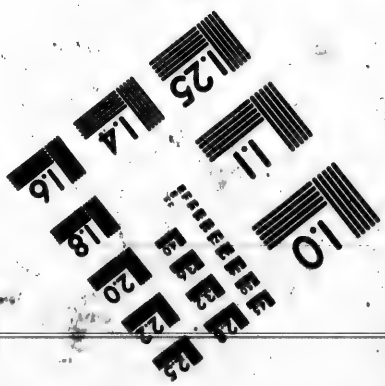

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

ment à sa fille la faveur qu'elle demandoit de coucher dans sa Maison, ce que la Superieure fit sur le champ ; & de plus, elle luy remontra que son heureusement estoit blâmable, & qu'elle devoit obeïr à Madame : puis la prenant par les bras & par les mains, avec ses Religieuses, elle s'efforça de luy faire descendre l'escallier ; mais la fille demeura insurmontable dans le dessein de mourir plûtost que de sortir. Et voyant que tout luy estoit contraire, & que les personnes qui la devoient deffendre, la combattoient, elle conclut qu'il estoit temps de declarer sa resolution. Prenant donc par la main sa chere Amie, elle luy dit qu'elle ne resistoit aux volontez de sa Mere, que pour le grand desir qu'elle avoit d'estre Religieuse avec elle. De quoy la Superieure estant aussi-tost avertie, elle desista de la presser, & laissa agir sa seule Mere, qui entrant de plus en plus en soupçon, s'obstine de son côté & contraint sa fille comme insensiblement de descendre les degrez pour la conduire à la porte ; dans la pretention de la faire enlever par ces domestiques. Mais elle devinant la ruse, remonte plus vîte qu'elle n'estoit descenduë & se refugie au fond de la Maison, comme dans son fort.

Elle fut suivie de prés de sa Mere, qui luy commanda de sortir, & protesta que si elle persistoit dans sa desobeïssance, elle la traiteroit d'une maniere tout autre, qu'elle n'avoit jamais fait à son égard. Alors la Demoiselle élevant son cœur à Dieu dans un grand calme d'esprit, répondit modestement & courageusement à sa Mere ; *Vous sçavez, Madame, que je n'ay jamais eu chose au monde plus à cœur que vos commandemens : j'ay tâché toute ma vie à vous rendre le respect & l'obeïssance, comme j'y estois obligée. Voſtre voix m'a esté une loy, que j'eusse fait conscience de violer en quoy que ce fust. J'avoüe que j'ay veu clairement dans le trouble où ma resolution vous a jettée : Les grandes viandes ne sont pas pour moy ne les cherche point : mais afin de ne vous tenir plus en souffrance : je vous dis qu'il y a une voix plus forte que la voſtre, c'est celle qui me dit encore plus qu'à vous, qui m'appelle. Elle m'a parlé depuis si long-temps que je craindrois de me perdre, si me trouvant dans le bien où elle veut que je sois, je tentois pour retourner au monde. Agreez donc, s'il vous plaist que je demeure icy le reste de mes jours.* A ces paroles la Mere demeura toute estonnée, & lors qu'elle revint un peu à elle, ses premiers sentimens furent d'emportement contre sa fille, afin de la gagner par rigueur & par crainte, ce que la douceur à son avis avoit perdu. Elle se jette impetueusement sur elle, luy decharge de grands coups, & luy fait diverses violences. Elle ne luy parle

que

que suivant ce que la passion luy dicte, & elle en vint jusqu'à cet excés de la menasser de sa malediction.

Apres ces mauvais-traitemens elle la laissa, & se retirant toute indignée, elle demanda du papier & de l'encre, écrivit sur l'heure à son mary la resolution de sa fille, & en quel état elle l'avoit reduite : Et sans vouloir attendre au matin, elle fit partir un Laquais en plein minuit pour luy porter cette Lettre. Cela fait, elle s'abandonne à la douleur & même au desespoir, elle pleure, elle soûpire, elle pousse de grands cris, elle se frape & se tourmente sans avoir égard à sa grosseſſe. Les Religieuses qui n'avoient jamais eu une pareille nuit, & qui craignoient avec sujet de plus grands accidens, prierent cette affligée Mere de prendre une chambre qu'on luy avoit preparée. Elle la refusa d'abord, ne voulant se rendre à nulle raison : Mais enfin vaincuë par les civilitez de la Superieure & de ses bonnes filles, elle y monta & se jetta toute habillée sur un lict, où tout le reste de la nuit elle ne fit que se plaindre, soûpirer, & crier à haute voix ; de sorte que sa genereuse fille l'entendoit distinctement, quoy que sa constance n'en eust aucune atteinte ; car elle passa la nuit fort paisiblement, sans parler d'autre chose que du bon-heur de sa vocation, ayant même prié les Religieuses qui estoient avec elle, de ne luy point tenir d'autres discours.

Sur le matin la Superieure touchée de compassion à l'égard d'une Mere si desolée (car elle avoit aussi entendu ses cris & ses gemissemens) elle entra dans la chambre de la fille, & luy conseilla de luy aller donner le bon-jour. Elle, qui avoit déja l'esprit tout religieux, pour obeïr plus promptement, s'habille à la haste ; puis va dans la chambre de sa Mere. Elle se met à genoux devant elle, elle luy demande pardon & la supliê tres-humblement de ne se pas fâcher de quoy elle obeïssoit à la voix de Dieu qui l'appelloit, & dont elle prisoit si fort la vocation, que toutes les grandeurs du monde ne luy sembloient au prix que de la poussiere. Elle luy jura qu'elle avoit autant de respect & d'amour pour elle que jamais, qu'elle luy estoit & luy seroit eternellement obligée de ses bontez & de ses soins extraordinaires. Sa Mere l'empeschant de poursuivre, la charge d'injures. Elle luy reprocha avec aigreur tout le bien qu'elle luy avoit fait en santé & en maladie, & evapora une partie de son chagrin, en faisant encore mille lamentations d'avoir mis une ingrate au monde. La fille sans s'émouvoir se retira pour aller faire ses prieres, & pour goûter aux pieds du Crucifix le bon-heur de l'état religieux qu'elle prisoit plus que tous les tresors de la terre.

On l'avertit sur les dix heures, de l'arrivée de Monsieur de saint Andiol. Le recit que luy fit sa femme, augmenta la fureur qui le transportoit déja contre sa fille. Il la mande au Parloir, & elle y paroît aussi-tôt. Elle reçoit toute la décharge d'un Pere & d'une Mere irritez, & qui croyant tout perdre en la perdant, tentent toutes sortes de voyes pour la resoudre à sortir de ce Monastere. Les exhortations, les remontrances, les promesses, les menasses, les tendresses, & l'authorité d'un Pere & d'une Mere, y furent employées sans effet; & si le cœur de cette jeune fille fut violemment combattu, il fut encore mieux deffendu; car le Saint-Esprit luy donna tant de force, qu'il sceut bien resister à tout ce que la nature a de plus tendre, & de plus puissant. Tous les Assistans furent surpris de l'entendre parler si à propos, & faire des réponces si justes. Son Pere voyant qu'il n'avançoit rien, se disoit le plus malheureux du monde; & sa Mere bien qu'elle redoublast tous les artifices que l'affection luy fournissoit, & qu'elle luy dit toutes les choses du monde les plus touchantes, & les plus fortes, n'eut pas plus de succés ce jour là, que la nuit precedente: de sorte que tous deux s'étans lassez en ce combat, quitterent les armes. Et aprés avoir encore quelque temps refusé leur benediction à cette invincible fille, qui la leur demandoit à genoux, enfin leur cœur s'amollit, & ils luy accorderent ce qu'elle poursuivoit, avec une si admirable fermeté.

CHAPITRE TROISIEME.

DE SON FERVENT NOVICIAT.

APRE'S que l'orage eut cessé, & que cette grande tempeste fut apaisée, cette Ame choisie de Dieu, se trouvant dans le port de la Religion, rendit graces à Iesus-Christ, de qui la main l'avoit conduite & protegée. Elle se prepara à prendre le voile, & ravit le cœur de toutes les Religieuses, par l'humilité avec laquelle elle le demanda. En quinze jours qu'elle porta dans le Convent son habit seculier, elle eut tant de recollection, qu'on ne differa pas davantage la vesture religieuse, qui fut arrestée au jour de la Presentation de Nostre-Dame, dont aussi on luy donna le saint nom. Elle tira les larmes de toute l'assemblée, qui la vit fouler aux pieds avec joye les plaisirs, & les vanitez, pour embrasser la Croix.

Vne ſi forte vocation fut comme un fondement ſolide & tout d'or, ſur lequel cette bonne Ame éleva un edifice non de brique, & de mortier, mais de precieux materiaux, c'eſt à dire des plus excellentes vertus, qui acheverent en peu de temps l'ouvrage de ſa perfection. Dés le commencement de ſon Noviciat, un amour de tranſport l'attacha aux choſes ſpirituelles. Elle ne parloit point de l'Oraiſon, que ſous le nom de ſon pain quotidien. Vne fois l'obeïſſance l'apellant durant ſa priere, elle fit deux ou trois tours par la chambre ſans ſe pouvoir rendre à la porte, tant elle eſtoit ravie en Dieu. La ſeule eſperance de faire Oraiſon, adouciſſoit ſes petites amertumes, & jamais, à ſon dire, elle n'en ſortoit, ſans y avoir receu du ſoulagement. Elle eſtoit ſi tendre à la parole de Dieu, qu'une ſeule portoit coup, & luy touchoit ſenſiblement le cœur.

Elle ne vouloit point eſtre diſtinguée ny épargnée en quoy que ce fuſt, diſant qu'elle eſtoit venuë en Religion pour travailler à ſon ſalut, & non pas pour ſe repoſer. On luy fit mettre une fois un bouquet de fleurs ſur ſa teſte, elle le porta pendant toute la recreation, ſans témoigner de la contrarieté, & elle ſe ſoumettoit auſſi volontiers aux choſes difficiles. Quoy qu'elle euſt un eſprit, qui euſt peu naturellement luy donner de l'élevation, elle ſe jugeoit la plus incapable des Novices, elle ſe rangeoit pour apprendre avec celles dont elle eût bien eſté Maîtreſſe; & elle ſe faiſoit honneur de balayer, & d'avoir la preference aux ſervices de cette nature. Les Autels de l'Egliſe, & du Chœur, furent enrichis de ſes habits ſomptueux, de ſes bagues, & de tous les ornemens qu'elle avoit en abondance chez ſes Parens: Et quand ſes compagnes luy parloient de tant de liberalitez, elle n'en faiſoit point vanité, mais elle ſe confondoit, diſant qu'elle n'avoit rien donné à Nôtre-Seigneur, qui ne fuſt auparavant à luy.

La maniere de vivre du Convent, ne luy fut nullement à charge, elle ſe fit à tout dés l'abord, ce qui n'eſtoit pas une petite vertu à une perſonne comme elle, qui avoit eſté nourrie avec [illegible] ſortes de delicateſſe, & de precaution. Elle ſe fit d'extrêmes efforts pour dompter la colere, & la vengeance, & dans les occaſions il luy ſembloit que ſes os ſe briſoient par ces mêmes efforts, & que ſon cœur en alloit faillir, & ce fut là ſa plus grande croix dans la Religion: mais comme elle ne ceda point, & reſiſta toûjours à ſes paſſions, elle en devint la Maîtreſſe, de ſorte que toutes les choſes qui la troubloient ou irritoient autrefois, ne l'émouvoient plus du tout, & ſa vertu arriva, juſqu'à prevenir les Sœurs qui l'avoient choquée.

pour leur demander pardon, & pour les embrasser.

Ce grand pouvoir obtenu sur elle-même, éclata à la mort de Monsieur de S. Andiol son Pere : on n'eût pas creu qu'un cœur si tendre que le sien, eut pû suporter un tel coup avec la douceur, & la resignation qu'elle fit paroître. Quelque temps auparavant son même Pere ne luy voulant pas permettre de faire au Convent les avantages qu'elle desiroit, avec le bien que son Oncle luy avoit laissé, duquel elle estoit en pouvoir de disposer, elle luy dit sans sortir du respect qu'elle luy devoit ; Qu'elle ne croyoit pas qu'il joüist long-temps du bien, pour lequel il se montroit si passionné. Le jour de sa Profession, que l'Eglise faisoit memoire de sainte Cecile, elle dit & redit cent fois, *Ie suis ravie de joye, de ce que maintenant je ne suis plus à moy-même, mais je suis toute à* IESUS CHRIST, *& à la sainte Religion.* Et dans ces beaux sentimens, se presentant devant l'Autel, elle prononça ses Vœux, avec toute la satisfaction imaginable.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SON PROGRE'S APRE'S SA PROFESSION, & sa mort.

NOSTRE Sœur de la Presentation estant Professe, se proposa la perfection Religieuse, comme un sentier bien aspre & bien étroit, par où Dieu vouloit qu'elle marchast, sans faire de pause. Et l'observation exacte de ses Vœux, luy sembla estre les pas qui la feroient avancer en ce chemin là. Ainsi elle vêcut comme la plus pauvre de la Maison, & elle tenoit à grace d'estre vêtuë d'habits rapiecez, les portant avec plus de gloire, qu'elle n'avoit fait les plus riches étoffes. Iamais elle n'a rien demandé, ny receu de ses Parens pour son particulier, mais seulement pour la Communauté. Sa Mere une fois luy ayant donné de l'argent, la Superieure trouva bon qu'elle en fist faire un Tableau pour sa Celule. Mais quand il fut fait, elle obtint congé de le placer où elle voudroit, & elle le mit au bout du Dortoir, afin qu'il contribuast à la devotion de toutes les Sœurs. Elle estoit entre les mains de sa Superieure comme une boulle de cire, disposée à prendre telle forme qu'il luy plairoit, sans s'attacher, ny à ses lumieres, ny à ses raisons. Et elle observoit ponctuellement ce qu'elle luy recommandoit pour son progrés à la vertu.

L'unique chose qui l'inquietoit, c'estoit de ne pouvoir plus suivre le train de la Communauté dans ses incommoditez: Elle en versa beaucoup de larmes, & si elle ne faisoit pas tout, elle vouloit au moins en faire une partie. Comme on luy eut deffendu de faire son lict, elle demanda permission à genoux de le faire chaque Vendredy. Elle tâchoit même de pratiquer quelques mortifications publiques, en échange des actions regulieres dont on la dispensoit. Lorsque la Sœur Converse, qui avoit le soin de sa chambre, s'oublioit de la balayer, elle s'enfermoit, prenoit le balay, & se servoit de cette occasion, de soulager sa compagne. *On ne sçait pas*, disoit elle, *ce que l'on perd, quand on laisse échaper une occasion de bien faire.*

Iamais elle n'estoit plus mortifiée, que lorsqu'à l'heure de l'Oraison mentale, l'obeïssance l'empêchoit d'y aller. On la borna sur la fin à n'en faire qu'une demie heure par jour. *Et c'estoit-là*, disoit elle, *luy oster la vie, toute sa joye, le plus seur chemin pour aller à Dieu, & pour se corriger de ses deffauts.* Toutesfois par soumission elle se privoit de ce qui luy estoit si cher; & au moment que la demie heure estoit finie, elle finissoit sa priere, disant sur ce sujet-là, que la sainte obeïssance estoit sa meilleure maîtresse. Elle estoit parfaitement indiferente à toutes sortes d'emplois. On luy faisoit faire tantôt une chose, & tantôt une autre, quitter & reprendre ce qu'elle avoit commencé, sans qu'elle marquast de l'inclination, de la difficulté, ou du chagrin de quoy que ce fust.

A peine cette fervente Sœur eut un jour de santé depuis qu'elle eut fait Profession, & les maladies luy sembloient estre ces petits sentiers, dont elle avoit eu lumiere qu'ils la devoient conduire à Dieu. *Ie croy* (disoit-elle avec une Ame saine dans un corps fort infirme) *que si la santé m'estoit necessaire pour me faire sainte, le Dieu à qui je me suis consacrée, me l'accorderoit asseurément; mais puisqu'il luy plaist de me tenir dans un état de foiblesse & de langueur, où je ne fais que me consumer comme une lampe, je n'ay rien à luy dire sinon que je luy ay promis une entiere soûmission, & que je ne m'en departiray jamais.* Il n'y avoit qu'un an & demy qu'elle portoit le voile noir, lors qu'à la Feste de la Pentecoste elle cracha le sang tout pur. Et de peur de se trop flatter, elle se leva aussi matin qu'à son ordinaire: Mais il la fallut bien-tost remettre au lict, où elle fit une reveüe de sa conscience, & se confessa au R. P. Recteur de la Doctrine Chrêtienne de Tarascon.

Comme elle eut repris quelque force, on jugea que son air natal luy seroit utile, & le desir de la retablir & de la conserver, fit ob-

tenir le congé de l'envoyer pour ce sujet au Monastere d'Arles. Elle y fut receüe avec joye de la Superieure & des Religieuses, qui estoient bien informées de son merite. Son mal augmenta trois jours apres, & l'arresta au lict les trois derniers mois de sa vie. Sa grande jeunesse, jointe à un desir de rendre service à Dieu, luy donna d'abord quelque peine à se resoudre à la mort; elle s'en expliqua au même Pere Recteur, qui luy répondit franchement qu'elle ne devoit plus songer qu'à la vie future & eternelle, puisqu'elle alloit perdre la vie presente dans peu de temps. Au même moment elle se resigna, & dit qu'elle ne regrettoit rien au monde que de n'y avoir pas toûjours employé sa santé & sa vie pour la gloire de Dieu. Le Pere luy fit un petit discours sur la misericorde de Nostre-Seigneur qui luy plût infiniment.

Pendant qu'il luy apliqua les saintes Onctions, elle sentit une secrette vigueur & un amour de Dieu si embrasé, qu'elle eut sacrifié son corps & son Ame à tous les tourmens imaginables. A la fin elle renouvella ses vœux, & la protestation de fidelité à la tres-sainte Vierge. Ayant fait cela, elle dit qu'elle ne souhaittoit plus rien que d'aller voir Dieu. A sa priere le Pere Recteur luy donna l'explication de toutes les ceremonies de ce dernier Sacrement; & apres qu'il eut achevé, elle fit cette exclamation: *O qu'il est bon de mourir fille de l'Eglise, & de s'en aller armée des Sacremens, puisqu'ils ont tant de pouvoir contre le demon!* Qu'est-ce que je rendray à Dieu pour tant de graces qu'il m'a faites? *Ma fille*, dit le Pere, *vous le loüerez eternellement. Hâ je l'espere* repartit-elle, *j'obtiendray cela de sa misericorde, dont vous me venez de dire de si belles choses.*

Elle n'eut plus d'autre plaisir que d'entendre parler de Dieu, & d'en parler, malgré son mal de poulmon; *Car je veux*, disoit-elle, *que le peu de respiration qui me reste, serve à honnorer celuy que j'aime de tout mon cœur.* Elle lançoit souvent de ce cœur enflammé des Oraisons jaculatoires qui attendrissoient les Sœurs. Quelques fois elle invoquoit la sainte Vierge sous les titres de Mere d'amour, Mere de douleur, & Mere de misericorde, & la prioit de luy enseigner la maniere de bien souffrir son agonie, comme elle avoit souffert au pied de la Croix. Puis elle regardoit le Crucifix, & le remercioit de ce qu'il la faisoit entrer en societé de ses douleurs. Elle recevoit les soûlagemens avec action de graces à son Sauveur; disant, *Helas! Seigneur, vous n'en avez pas eu tant sur la croix.* Pour s'animer elle-même elle disoit à son corps: *Ma chair, à ce que je voy, tu n'es pas accoutumée à porter la Croix du Seigneur,*

tu gemis sous la pesanteur du joug. N'est-il pas juste que tu gouſtes quelque amertume, puiſque tu attens une eternité de plaiſirs? Prends courage, & ſçache que tout ce que tu ſouffres n'eſt rien, ſi tu le compare aux ſuplices des Martyrs, & aux peines qu'il faut endurer en Purgatoire.

La conſolation de ſon Ame ſur-abondoit à toutes ſes douleurs, elle avoüoit que jamais elle n'en avoit reſſenty de pareille; l'amour la faiſoit inceſſamment aſpirer apres la joüiſſance de Dieu, & tres-ſouvent elle demandoit combien il luy reſtoit encore à vivre. Sur cela on luy dit qu'elle vivroit tant qu'il plairoit à Dieu, & qu'elle devoit ſe ſoûmettre à ſa volonté. *Hâ! il ſçait bien*, répondit-elle, *que je ne deſire autre choſe que ſa ſainte volonté; mais je l'aime ſi fort ce bon Dieu, que je languis de deſir de le voir dans ſa gloire. Luy qui voit mon cœur, connoit que je n'ay point d'envie d'eſtre delivrée de mes maux, mais de le loüer eternellement. Qu'il differe à ſon gré, mais je ne puis m'empeſcher d'avoir des penſées & des ardeurs pour l'eternité.* En ſuitte elle s'écria, *O Eternité! Eternité, que tu couves be aucoup, & que tu tardes à venir! Mais patience, ſi ce delay eſt pour la plus grande gloire de Dieu, je l'agrée & je l'aime.* Quelqu'un luy dit que dans vingt-quatre heures ſes deſirs ſeroient accomplis; *Tant mieux*, dit-elle en riant, *Prenons donc courage mon Ame, puiſqu'il n'y a plus que vingt-quatre heures de combat, & apres nous joüirons de Dieu durant toute l'eternité. O belle Eternité que je vous aime! & que je dis de bon cœur adieu à tout ce qui eſt au monde, pour aller à vous.*

Quand on luy preſentoit quelque choſe pour la fortifier, elle diſoit, *Ne ſçavez-vous pas que je dis que mes forces deffaillent, & que je veux mourir bien-toſt pour aller à Dieu? Pourquoy tant de remedes, & tant de ſortes de choſes pour allonger la vie de celle qui vous a donné tant de peine? Mais c'eſt la volonté de Dieu, ma Sœur*, luy diſoit-on, *que vous receviez ce que l'on vous donne. Hâ ſi c'eſt pour cela, donnez*, repliquoit-elle, *je le prendray tres-volontiers quand j'en devrois ſouffrir mille fois plus que je ne ſouffre.*

Proche de ſa fin on fit entrer Madame de S. Andiol, qui avoit une permiſſion de l'Ordinaire, pour cette triſte conjoncture. Elle s'aprocha de ſa chere fille mourante, lors qu'elle ne voyoit plus que confuſément; mais la reconnoiſſant bien à ſa voix, elle euſt encore le courage de luy dire; *Ma Mere, vous ne ſçauriez croire combien je ſuis contente: Si vous goûtiez la paix & la douceur d'une Ame qui meurt dans la Religion, & qui a quitté le monde purement pour l'amour de Dieu, comme il me ſemble que j'ay fait par ſa grace*

Oüy si vous ressentiez cette douceur, vous seriez toute ravie. Il est temps d'y songer, ma bonne Mere, & d'ouvrir les yeux pour voir les tromperies de la vanité. Si vous aviez assez de cœur pour rechercher le grand bien que je possede, vous le devriez faire aussi-tost que vous aurez pourveu mes freres. Elle luy promit de plus, de prier Dieu pour elle, s'il luy faisoit misericorde, comme elle l'esperoit. Apres elle invoqua les Saints, dont l'Eglise faisoit memoire ce jour-là, & plusieurs autres aussi, singulierement S. Ioseph, les priant tous de l'assister à bien mourir.

Elle declara qu'à chaque moment elle reconnoissoit de plus en plus la bonté de Dieu, qui prevoyant (disoit-elle) son peu de patience, diminuoit beaucoup ses douleurs. Pour remerciement elle recita le *Gloria Patri*, & elle ne se pût tenir de declarer hautement, qu'elle estimoit que sa consolation estoit un avant-gouſt de celle qu'elle attendoit de la bonté de Dieu en Paradis, pour avoir quitté le monde pour son pur amour. Sçachant qu'elle n'avoit plus qu'une heure de vie, elle dit avec ardeur, *Dieu soit beny de cette favorable nouvelle. Il en faut dire le* Te Deum laudamus, *& aussi pour le remercier de tous les bons sentimens qu'il a bien voulu me donner durant ma maladie.* Les Religieuses le recitерent autour d'elle, & quand ce vint à ces paroles, *Te Martyrum candidatus laudat exercitus*: O dit-elle, *que j'aime les saints Martyrs qui ont repandu leur sang pour le Dieu que je sers!* Et comme l'on ajoûta apres le *Te Deum* le Psaume *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi*, &c. *C'est moy, c'est moy*, dit-elle encore, *qui ay sujet de me réjoüir, quand on me dit que mon heure vient, & que je m'en vais à la maison de mon Dieu & de mon Maistre.* Peu apres en prononçant trois fois l'adorable Nom de IESUS, elle finit sa vie à l'honneur de celuy qui la luy avoit donnée. Ce fut le vingt-septiéme d'Avril mil six cens quarante-quatre, deux ans & demy apres son entrée en Religion, & n'ayant pas accomply la vingt-troisiéme année de son âge.

LA

LA VIE
DE LA MERE LVCRESSE DE GASTINEAV, dite de la Presentation, Religieuse Vrsuline d'Avignon les Royalles.

CHAPITRE PREMIER.

SA VIE MONDAINE ET SA CONVERSATION.

LA principauté d'Orange fut la Patrie de Mademoiselle de Gastineau, qui prit naissance en la ville de Courteson, de Parens tres considerables; bien que la divine Providence luy tinst presque tosjours lieu de Pere & de Mere, l'ayant rendüe bien tost orpheline, & laissée entre les mains de ses Oncles. On ne pourroit pas dire qui avoit l'avantage de son corps ou de son esprit, l'un & l'autre estant pourveu de graces & de charmes, accompagnées d'un grand air, & d'une certaine fierté douce, qui portoit chacun à l'aimer & à la respecter. Elle fut assez long-temps asservie à la vanité. Elle avoit une adresse particuliere à se parer, & à se bien mettre, semblant même prevenir les modes du temps. Elle estoit la plus estimée dans tous les lieux de divertissement; mais sur tout elle excedoit en la passion d'estre aimée, & avoit tant de complaisance pour elle même, qu'on la pouvoit apeller l'Idole toute prophane, ainsi que depuis sa conversion elle devint la victime de la grace. Dans la force de son engagement au monde, & dans le vingt-troisiéme an de son âge, un Sermon commença de la toucher. Les dernieres fins de l'homme sur lesquelles le Predicateur du Careſme à Orange, faisoit mille reflexions, furent les puissans motifs par lesquels Dieu l'attira, versant en suitte de l'aigreur sur la douceur de ses plaisirs. Neantmoins elle avoit peine à prendre un meilleur party, craignant, pour ainsi dire, de vouloir quelque jour, ce qu'elle ne vouloit pas encore assez.

Quand elle avoit une fois resolu quelque chose, rien n'en pouvoit plus empescher l'execution: Ainsi toute fatiguée d'écoûter les difficultez que ses sens opposoient à son entreprise, elle rompit

bruſquement les liens dorez qui tenoient ſon cœur dans l'eſclavage du monde, & parut ſoudain dans une entiere reforme, juſques-là que ſe devant à quelques jours de là, donner le bal chez ſon Oncle, qui eſtoit Preſident en la Cour d'Orange, elle ne s'y voulut point trouver; mais pour ſe degager des importunitez qu'on luy faiſoit, elle ſortit & s'en alla chez un autre de ſes Parens. Cette premiere violence ayant déja contenté le Ciel, il luy fit naiſtre beaucoup d'occaſions de vertu, & luy en inſpira efficacement la pratique, de ſorte que le temps de ſes viſites & vains amuſemens, fut changé & conſacré au ſoulagement des malades, des priſonniers & des miſerables. Lors que l'on portoit le S. Sacrement par la Ville, à quelque heure que ce fuſt, & dans quelque occupation qu'elle ſe trouvaſt, elle l'accompagnoit avec un ſaint empreſſement, pour rendre, à la veüe des Heretiques, cette marque de religion à ſon ſouverain Seigneur.

L'envie fit beaucoup parler ſur le changement éclatant de nôtre Demoiſelle, & particuliérement ſur la ſimplicité de ſes habits, le monde ne pouvant ſouffrir de voir condamner ſon luxe par celle même qui l'avoit tant aimé. Elle s'entendoit blâmer hautement par ces proches, & elle-même, qui eſſuyoit ſes propres repugnances, ſe faiſoit à ſon tour des reproches ſecrets, qui luy eſtoient infiniment plus rudes que ceux des autres. Ces combats la rendirent ſi ſeche & ſi abattüe, que l'on crût qu'elle alloit devenir etique. Elle eſtoit pourtant reſoluë, malgré tous les obſtacles de perſeverer dans ſon deſſein, qui n'eſtoit encore que de demeurer dans le monde, ſans ſuivre les maximes du monde. La clôture l'empeſchoit de penſer à eſtre Religieuſe, non qu'elle euſt peine à ne point ſortir; mais parce qu'aimant ſes Oncles avec tendreſſe, & croyant devoir à leurs ſoins des reconnoiſſances éternelles, elle vouloit eſtre en liberté, pour les ſervir du moins en leurs maladies. Elle eut quelque penſée de ſe ranger aux Filles de la Viſitation, qui n'eſtoient point encore ſous cloſture; mais une de ſes Parentes & intime Amie, l'engagea inſenſiblement à ſe retirer au Pont S. Eſprit, dans dans la Maiſon de ſainte Vrſule.

L'illuſtre Sœur de Luynes avoit pour lors la conduite de la Maiſon, où les filles, ſans eſtre encore liées par les vœux de Religion, eſtoient ſi regulieres que chacun en eſtoit edifié. Il arriva qu'elle paſſa à Orange, & noſtre Demoiſelle apres un ſeul entretien avec elle, luy promit de la ſuivre. Elle fit ſa declaration à ſes Parens, & leur dit un prompt adieu, puis elle ſe rendit à l'Egliſe des RR. PP. Capucins qui eſt hors de la Ville, où elle eſtoit de-

tendüe de Monseigneur l'Euesque d'Orange, & de la Sœur de Luynes, tous ses proches & tous ses Amis luy faisans compagnie. *Ie fus sur le point* (disoit-elle parlant de cette separation) *de regarder en arriere, & mon cœur trop attendry à la veüe de mes Parens qui pleuroient sur moy comme sur leur Hierusalem, me pensa trahir cent fois, laissant éclatter ma douleur au dehors. Mais me piquant de courage, & de solidité d'esprit, je fis tant d'efforts sur ma propre foiblesse, qu'à peine vit-on tomber une larme de mes yeux.* Monseigneur d'Orange ayant devant toute cette assemblée aplaudy à sa genereuse resolution, la benit & la livra entre les mains de la Sœur de Luynes, comme sa chere proye; puis elle l'emmena au Pont S. Esprit.

CHAPITRE SECOND.

SA RETRAITE EN LA CONGREGATION de sainte Vrsule.

LA chere Sœur de Gastineau arrivant au Pont Saint Esprit, fut receüe de toutes les filles de sainte Vrsule, avec une joye qui répondoit à celle de leur Superieure, & au merite d'une telle Compagne. Dés le premier jour de son Noviciat on la jugea capable de tous les emplois de la Maison. En effet son talent s'étendoit à tout, & elle avoit tant de lumiere, que les personnes qui ont conversé avec elle, la consultoient dans les choses qu'il leur falloit entreprendre; Et rien ne pouvoit, ce sembloit, réüssir sans son avis. Le Noviciat dans lequel elle fut élevée, estoit comme le tombeau de la nature, où comme le purgatoire du paradis de la Religion, dans lequel les Ames les plus innocentes estoient de nouveau épurées par des mortifications tres-rigoureuses. Mais entre toutes, la Sœur de Gastineau s'y portoit d'une incomparable ferveur, & sembloit donner le défi à ses compagnes. Les renoncemens de volonté, les violences à ses inclinations les plus naturelles, les oppositions à ses desirs les plus justes, les privations des choses les plus necessaires, enfin les plus austeres penitences qu'elle pratiquoit, jettoient déja en elle les fondemens de cette mortification presque excessive, en laquelle elle s'est exercée depuis, tout le long de sa vie.

D'abord, elle fut Infirmiere, & elle exerça cét office avec tant de charité, que ses Sœurs s'en trouverent beaucoup soulagées dans leurs infirmitez. Elle portoit sur le visage un je ne sçay quoy de si doux, de si gay, & de si paisible, que sa veüe consoloit les plus

chagrines, & luy gagnoit generalement l'aprobation & l'amitié de toutes. Plusieurs choses ne laisserent pas de luy causer de la peine; Entr'autres la conversation des Novices, qui n'estoient que des enfans à son égard, luy estoit fort à degoust, & il falloit qu'elle se fist effort pour n'en point donner de marques. Mais à peine eut-elle digeré ces petites amertumes, qu'elle se sentit accablée de toutes autres sortes d'ennuis, toutes choses luy tournant en tentation.

Iamais le monde ne luy parut si beau, qu'aprés qu'elle l'eut quitté, jamais les compagnies ne luy semblerent si attirantes, que lors qu'elle eut fait Profession de ne converser qu'avec les Anges; Et jamais les plaisirs de la vie ne livrerent à ses sens des atteintes plus fortes, que quand elle se fut voüée à la croix du Sauveur. Toutes ces sortes de tentations luy couterent beaucoup de longues veilles, & il luy fallut bien prier pour en estre delivrée, comme elle le declare dans ses écrits. En ce temps-là un de ses Oncles estant tombé malade, envoya solliciter sa Niece de revenir à Orange l'assister, selon la promesse qu'elle luy en avoit faite en se separant de luy. *Il n'y eut rien en moy* (dit-elle) *qui me l'émeût, & qui me se rendist à une proposition si legitime; Neantmoins quelque chose m'empéchoit d'y consentir, & faisoit malgré moy, resistance à mes propres desirs; de sorte que je dis resolument, que je ne sortirois point, m'excusant sur la maniere de vie, que je venois d'embrasser.* Par où l'on voit que la grace avoit déja un merveilleux empire sur cette grande Ame.

Peu aprés, elle acquiesça à sa sortie, mais par obeïssance, & pour servir l'Ordre en un nouvel établissement, que l'on alloit faire à Avignon, & elle fut une des principales, que sa Superieure choisit pour y travailler, quoy qu'il n'y eust que trois ans qu'elle eust été receüe dans la Congregation. Les Messieurs d'Avignon la recurent & ses compagnes, comme les Anges tutelaires de leur jeunesse. Alors les la parole de salut est departie aux petits, & aux pauvres, & l'année agreable du Seigneur annoncée. Nôtre chere Sœur fut obligée de s'employer à l'education des filles, non pour la Doctrine, car par sentiment d'humilité, elle n'estimoit pas y estre propre; mais pour dresser les Pensionnaires à la pieté, & aux mœurs Chrestiennes, & bien-seances. Elle fit quasi des miracles dans cét employ, & c'étoit si fort son talent, que dans tous les autres offices qu'elle eut, elle n'abandonna point entierement celuy-cy. Même estant Superieure, elle se faisoit un honneur, & un plaisir d'aller enseigner quelque chose aux Classes.

La grande multitude de filles qui se presentoient pour estre receües aux Vrsulines d'Avignon, les obligea de changer de demeure

au bout de l'an qu'elles furent dans la ville ; Et elles eurent la grande Maison du Roy René, dont elles ont toûjours retenu depuis le nom de Royales.

Aussi-tôt que les Sœurs de saintes Vrsule furent en possession de cette Maison, elles joignirent à leurs instructions accoutumées celle de l'Oraison mentale ; donnant chaque jour sur le soir aux Dames des points de Meditation. La Sœur de Gastineau estoit incomparable pour cét employ, ayant une grace particuliere pour imprimer dans les Ames le bien qu'elle proposoit, & une honnesteté dans tous ses deportemens, capable de plaire aux personnes de qualité. Aussi l'estimoit-on si fort, que les habitans, & les étrangers la consultoient comme un Oracle, & ne sortoient jamais d'auprés d'elle, sans en tirer de l'utilité Elle fut commise Maîtresse des Novices ; Et trouvant dans ces jeunes filles, une matiere disposée à prendre feu, elle y alluma aisement celuy qui brûloit dans son cœur. Ses maximes estoient fort religieuses, & ses pratiques un peu severes & mortifiantes : Les petites loix d'amour qu'elle prescrivoit, avoient toûjours pour fondement l'abnegation, & l'oraison. Elle exigeoit aussi une grande dépendance & sincerité : mais aprés cela ce n'estoit que bonté, que tendresse, & empressement charitable ; de sorte qu'il falloit avoir peur de la trop aimer, plûtôt que de la craindre à l'excés.

CHAPITRE TROISIE'ME.

ELLE EST ELEVE SVPERIEVRE, FAIT LES VOEVX DE Religion, & pratique d'humilité.

A Paine que la Sœur de Gastineau eut heureusement conduit le Noviciat, il luy fallut gouverner toute la Maison en qualité de Superieure, estant choisie pour cette charge par le concours unanime de toutes les voix. Alors on reconnut qu'elle possedoit en eminence toutes les conditions d'une habile Superieure. Ses filles Evangeliques n'avoient point encore d'autres obligations que celles de la volonté soumise à la grace. La charité estoit le seul lien qui les unissoit ensemble ; Enfin c'estoient des Iustes, qui n'ayant pas besoin de loy, voulurent neantmoins s'en imposer, & imiter quantité d'autres Maisons de sainte Vrsule, qui s'estoient déja erigées en Monasteres. Elles demanderent pour ce sujet un Bref à nostre S. Pere le Pape Vrbain VIII. & l'obtinrent le dix-neuviéme

de Février 1637. En ſuitte la Mere Lucreſſe de Gaſtineau, ſurnommée de la Preſentation, fut receüe Religieuſe, & rendit ſolemnellement ſes Vœux le dernier de Mars en ſuivant; eſtant auſſi tôt confirmée Superieure de ce Monaſtere, où les Sœurs commencerent par ordre de Rome, un ſecond Noviciat, ſous la conduite de la même Mere. Il y avoit déja quinze ans qu'elles eſtoient établies dans la Ville, & ſept ans que la Mere de Gaſtineau les gouvernoit; mais les conſiderant comme apartenant davantage à Iesus-Christ, dans ce nouvel état de Religieuſes, elle s'anima d'un nouveau zele, pour les porter de concert à la perfection de leur ſainte Vocation, & Inſtitut. Elle deſiroit que l'on ſerviſt Dieu avec joye & liberté d'eſprit. *Je ne veux point*, diſoit-elle, *de ces filles timides & chagrines, qui s'inquietent de tout; J'aime les Ames genereuſes, les humeurs gayes, qui ſçavent ſe divertir, & faire divertir les autres.* Elle accordoit quelquesfois des Communions extraordinaires à celles qui avoient des adreſſes pour les divertiſſemens innocens.

Elle s'intereſſoit univerſellement dans toutes les œuvres de vertu, & favoriſoit tout ce qui eſtoit entrepris pour la gloire de Dieu. Elle a procuré, & aidé à l'établiſſement d'une Maiſon de l'Oratoire à Avignon, que l'on peut apeller veritablement ſon œuvre. Et pour les R. Peres de cette Congregation, la Mere de la Preſentation avoit des ſoumiſſions tres-ſinceres, dont celles que conſervent ſes filles, font encore foy. Les Dames de la Charité de la même Ville, ayant choiſi l'Egliſe des Vrſulines pour y faire leurs devotions, nôtre bonne Superieure contribuoit toûjours quelque choſe avec elles, pour ſoulager les pauvres honteux. Quand elle aprenoit les miſeres d'autruy, elle auroit voulu ſe donner elle-même, pour y remedier.

Son eſprit eſtoit naturellement un peu imperieux; mais dés ſon entrée dans la Maiſon de ſainte Vrſule, elle ſe propoſa l'aneantiſſement d'elle-même, concevant une horreur ſi forte de tout ce qu'elle avoit eſté en Adam, qu'elle diſoit n'y vouloir jamais penſer que pour le deplorer avec des larmes de ſang. Les idées de ſa vie paſſée la couvroient de confuſion, & de crainte devant Dieu, dont ſa poſture & ſon viſage portoient des marques, quand elle eſtoit en prieres. Dans ſon Noviciat, les Superieures par épreuve, l'envoyoient aux plus jeunes Sœurs, pour aprendre les choſes qu'elle ſçavoit mieux qu'elles: Et elle les alloit trouver avec ſimplicité, s'humiliant ainſi ſous la foibleſſe de ces innocentes filles, & elle a obſervée depuis cette pratique, eſtant même Superieure: *Mes Enfans* (c'eſtoit le nom d'amitié qu'elle leur donnoit d'ordi-

naire (*Venez, venez voir ce qui sera le mieux en cét ouvrage*; se faisant une joye de recevoir les moindres avis.

Quand quelqu'une en rendant compte de son Oraison, disoit quelque chose d'un peu relevé; *Allez ma pauvre Sœur* (luy disoit-elle) *vous n'avez point fait Oraison aujourd'huy, un ver de terre comme vous, penser à des choses sublimes, cela n'est pas bien, apprenez à vous humilier.* Que si une autre luy disoit, *Ma Mere, je n'ay fait que me confondre devant Notre-Seigneur*, elle répondoit, *Bon mon enfant, il n'en faut pas davantage.* Iamais elle n'estoit plus fervente, ny plus éloquente, que lors qu'elle parloit de l'humilité, *à que c'est une chose étrange* (disoit-elle) *que d'estre humiliée de la main de Dieu, pour n'avoir pas voulu s'humilier soy-même!* Ajoûtant, qu'elle avoit connu des Ames qui n'avoient jamais osé lever la teste, aprés ces sortes d'humiliation. *Si vous ne vous abaissez* dit-elle à une Sœur, *je prieray Dieu de faire ce que vous refusez, comme j'ay fait pour une autre qui s'en est bien sentie; & si vous vous en plaignez, comme elle a fait plusieurs fois, je vous répondray, que c'est trop tard, & que vous me deviez croire.* La personne de qui elle parloit, a avoüé la chose depuis la mort de la Mere de la Presentation.

On ne remarquoit point en elle de presomption de hauteur, ny de vanité; mais au contraire les marques d'une humilité si parfaite, qu'elle arrivoit jusqu'à la joye dans les mépris. Quelques esprits fort mal tournez, firent insulte sur sa conduite. Vne des Sœurs luy en parla, afin qu'elle prist garde à elle; à qui la Mere fit réponse. *Par la grace de mon Dieu, je n'ay pas ces deffauts-là; mais Nôtre-Seigneur permet que l'on dise ce qui n'est pas, pour confondre de ce qui est veritable. Si je pouvois sçavoir, qui a dit cela, je l'embrasserois de tout mon cœur, & je luy rendrois service preferablement à tous autre.* Sa grande devotion estoit envers les états humiliants de Iesus-Christ. Lors qu'on luy demandoit le moyen de se preparer pour quelque solemnité; *Humiliez-vous* (disoit elle par trois fois) *car la grace des Mysteres ne s'obtient que par l'humilité.* Elle ne recommandoit rien tant que cette divine vertu, & disoit souvent, *Donnez-moy une fille, qui veüille s'humilier, & je la rendray parfaite en trois jours.* Si au sentiment de S. Augustin, une Ame veritablement humble, est le cœur & les amours de Iesus-Christ, quel jugement doit-on porter de celle qui a aquis l'humilité aux depends de ses plus fortes inclinations; & qui est devenuë par grace toute autre qu'elle n'étoit par nature?

CHAPITRE QVATRIEME.

QVELQVES AVTRES TRAITS DE SES VERTVS.

LE zele de la Iustice, & de la saincteté de Dieu, estoit le principe de la haine de la Mere de la Prelentation à l'égard d'elle seule. Elle estoit l'ennemie irreconciliable du vieil homme & de la nature corrompüe, dont le seul nom luy faisoit dire des choses tres-edifiantes. Lorsque son ardeur luy faisoit exagerer les défauts, elle vouloit qu'on luy dist tout à l'heure ce qu'on en avoit sur le cœur; Et alors changeant sa severité en tendresse, elle disoit: *Ma Sœur, mon enfant, ce n'est pas vous que je hay, c'est vostre imperfection. Vous m'estes plus chere que moy-même, mais je ne veux plus que vous ayez d'amour propre; je vous veux parfaite. Ie pretend que vous marchiez à grands pas dans les voyes de Dieu, & que vous soyez un Seraphin.* Auroit on pû resister à des sentimens si charitables?

Elle estoit eternellement armée de ce glaive de l'Evangile, qui divise l'esprit d'avec l'Ame, & ne faisoit ni paix ny treves avec l'amour propre, surmontant d'un courage intrepide toutes ses repugnances, & faisant des actes si violens qu'elle en pensa mourir. En voicy un seule exemple. Son temperament tout de feu, joint au grand travail de son esprit, la rendant fort alterée, elle se resolut par mortification de passer tout un Careſme sans boire qu'une fois le jour; ce qui la reduisit bien-tost dans une si grande secheresse, qu'elle n'en pouvoit plus. *En ce temps-là* (dit-elle) *j'estois employée à servir à la cuisine, où le feu irritant ma soif, je passois des nuits entieres sans dormir, la bouche ouverte & la langue attachée au palais, me disant à moy-même, comme pour m'encourager plus que trois jours pour l'amour de Dieu; & puis encore cinq en l'honneur de la Passion du Sauveur, & ainsi de jour à autre, en consideration de quelque Saint de ma devotion, je me trouvay enfin au bout du Careſme, croyant estre à la fin de ma vie.* Elle a beaucoup de fois reïteré cette même mortification: mais elle deffendoit expressement à ses Religieuses d'endurer jamais la soif, ayant l'experience de ce cruel tourment.

En toutes autres choses elle en usoit de même, voulant que la Communauté eust amplement ses necessitez, pendant qu'elle se les plaignoit, ou même s'en privoit. Son gouſt estoit des plus fins & des plus delicats, & ses mets les plus mal assaisonnez par l'ordre exprés

exprés qu'elle en donnoit. Elle ne mangeoit point de chair en certains temps, & elle avoit des saintes ruses, pour ne paroistre pas en cela singuliere: la longueur de ses veilles répondant à ses abstinences, elle perçoit bien, avant dans la nuit, pleurant, & gemissant devant le S. Sacrement: Elle faisoit essay des instrumens de penitence avant que d'en permettre l'usage, & il luy fut trouvé apres sa mort des croix, & des cœurs lardez de petits clouds, des ceintures de fer & de crin, des cilices, & des disciplines. Nous n'expliquons pas tous ses mauvais traitemens en détail, parce que l'on peut bien juger quelle devoit estre la suitte, & les effets de ce grand zele qui l'armoit contre elle-même.

La voye de son Oraison estoit tres-respectueuse, elle tremblait toûjours en la presence de son Dieu, nonobstant son grand amour. Il falloit la tirer de force à la fin de l'Oraison, pour la luy faire quitter; Et bien souvent au sortir de là, elle agissoit comme une personne sans reflexion, & toute transportée en Dieu. Encore que son genie fust des plus forts, elle avoit une tendresse d'enfant pour les choses saintes, & plusieurs fois il luy falloit sortir des recreations, ou autres assemblées, pour aller pleurer à son aise, tant elle estoit touchée des bons discours qu'elle avoit entendus. Son assiduité à la priere, y attiroit ses Sœurs. Les Mysteres de la Passion & du S. Sacrement, estoient comme les premiers alimens de sa grace: Mais en ses dernieres années, elle paroissoit toute apliquée à l'[illegible]s enfant. Elle a beaucoup contribué à établir cette même devotion dans les Vrsulines d'Avignon, & elle leur proposa de petits reglemens à pratiquer du vingt-quatre ou vingt-cinquiéme de chaque mois, avec les autres, que le R. P. Bouchard de l'Oratoire luy communiqua sur ce sujet. La Communauté les accepta fort agreablement, & elle persevere à les observer avec benediction. Elle disoit d'ordinaire pour persuader l'Oraison: *Il vaut mieux s'ennuyer auprés de Dieu, que de se divertir ailleurs.*

L'amour qui d'un côté sembloit evaporer le cœur de cette Mere en encens de devotion, le fondoit de l'autre & le faisoit couler en or liquide de charité envers le prochain; Il n'y avoit rien de plus tendre ny de plus obligeant qu'elle. Dans le monde & dans la Religion c'estoit l'azile & la consolation des miserables. Elle disoit un jour, *Lorsqu'il me faut porter quelque triste nouvelle, j'ay besoin d'aller demander du courage à nostre bon Iesus; car d'ordinaire j'en suis si touchée, que l'on jugeroit qu'il vient de m'arriver à moy-même quelque grand deplaisir.* Et souvent elle disoit à ses

Sœurs ; *Je vous porte toutes tellement dans mon cœur, que si vous aviez besoin de mon sang, je vous le donnerois volontiers. Je demande sans cesse à Nostre-Seigneur qu'il vous communique plus de grace qu'à moy, qu'il me chastie de vos fautes, pour vous faire misericorde ; Mais aussi apres cela, si vous n'estes toutes des Saintes, je vous accuseray au jugement de Dieu, & me plaindray de vostre ingratitude.* La charité même a-t'elle un langage plus doux, plus tendre, & plus fort que cela? Mais voicy des effets qui prouvoient ses paroles.

Cette charitable Mere ne pouvant une fois convaincre une fille sur l'importance de ses deffauts, elle se prit à pleurer amerement, & gagna par ses larmes ce qu'elle n'avoit sçeu faire par ses raisons. Une autre fois ayant repris trop fortement une Religieuse, elle ne repose point toute la nuit suivante, se reprochant son emportement, & la peine où cette pauvre Sœur estoit encore. Elle alla le lendemain matin la chercher & consoler ; car c'estoit sa coutume d'aller toûjours au devant des personnes qui avoient eu quelque different avec elle ; ou bien elle envoyoit quelque Sœur de confiance, pour sçavoir leurs sentimens, & leur expliquer les siens tous pleins d'amour, afin de les mettre en repos. Vn matin sortant de sa chambre, & trouvant une Religieuse qu'elle avoit mortifiée la veille, elle l'embrassa ; & la voyant rougir. *Ne vous troublez point, mon enfant,* (luy dit-elle) *hier au soir, je vous parus bien bien colere ; mais je vous assure qu'il n'y avoit rien moins dans mon cœur ; je vous aime plus que moy-mesme* (c'estoit son mot ordinaire) *je vous veux voir sainte ; & c'est pour cela que je vous reprens.* Elle avoit des égards, & des soins tous particuliers pour celles qu'elle connoissoit luy vouloir moins de bien. Vne Sœur luy en faisant quelque reproche, en eut cette réponce. *Je n'ignore, non plus que vous, les sentimens de ces personnes-là ; mais c'est pour cela seul, que je les aime davantage : Quand on m'auroit crevé les yeux, je ne pourrois m'empescher de bien faire à toutes mes Sœurs, & mon courage me porteroit à commencer par celles qui auroient moins d'amitié pour moy.*

CHAPITRE CINQVIEME.

LE SOIN QVE LA MERE DE LA PRESENTATION avoit des malades, & son trépas.

APRE'S le Chœur, l'Infirmerie estoit le lieu de la Maison que la Mere de la Presentation frequentoit davantage, s'y rendant presque d'heure en heure, pour voir si les malades avoient tout ce qui leur estoit necessaire. Il arriva une fois qu'une malade souffrit quelque petite indigence en sa nourriture. Vne autre le sceut, qui en avertit secrettement la Superieure; laquelle à l'heure du disner se rend à l'infirmerie, comme estant un peu incommodée. Elle s'assit à table, & remarqua la verité de ce qu'on luy venoit de dire, touchant cette Sœur infirme. Puis tirant l'Infirmiere à part, elle luy dit; *Ayez pris garde que vostre Sœur N. ne mange point, & qu'elle n'est pas assez soulagée? Vous serez là dessus vostre devoir. Il faut toûjours prevenir les pauvres malades. Celle-cy avoit aujourd'huy sujet de se plaindre; mais elle est patiente comme un Ange, c'est ce qui vous doit exciter à la servir avec plus d'affection.* Cette charité si prudente attiroit la confiance universelle de ses filles.

Elle s'esleuée la nuit tres souvent, pour assister celles qu'elle entendoit se plaindre à l'Infirmerie, ou au Dortoir, elle demeuroit prés de leur lict, si elles ne pouvoient dormir, tâchant par tous moyens de les soulager, ou de les fortifier. Elle ordonnoit quelquefois plusieurs petits remedes à la fois, & les Infirmieres ne sçavoient par où commencer; Et luy en faisant plainte, elle répondoit, *Mon Dieu, c'est qu'il m'est impossible de voir souffrir personne; Si vous n'estes pas assez à l'infirmerie, appellez toutes celles de la Maison. On ne peut jamais trop s'empresser pour soulager les malades.* Lors qu'une malade commençoit à se refaire, & à sortir de l'Infirmerie, elle s'aplioit à voir comment on la traitoit: Et generalement elle estoit si soigneuse de pourvoir à tous les besoins, que même afin que rien n'échapast à sa connoissance, elle baisoit les pieds des Religieuses pendant le disner, au commencement des saisons, à dessein de voir si elles estoient bien chaussées. Elle trouva une fois, en faisant sa visite des Cellules, une couverture usée à une des Novices, & elle la changea avec la sienne propre. Elle faisoit ainsi des autres hardes, se dépoüillant de tout pour se revétir de la sorte charité. Dieu voulant recompenser son zele, luy faisoit

gouſter ſur la fin de ſa vie les fruits de ſes travaux. *Ces filles* (diſoit-elle, en parlant de ſes Religieuſes) *ſont toutes des Anges ; elles ſe portent de concert au bien ; elles aiment la priere : elles veulent eſtre inconnües au monde, ô que j'en ay de joye!*

En la ſeconde année de ſon dernier triennal, ſes jours ayant eſté peſez au poids du ſanctuaire, furent trouvez pleins devant le Seigneur. Vn Mecredy vingt-neufviéme d'Aouſt elle Communia, bien qu'elle euſt eſté indiſpoſée toute la nuit. Et aprés l'Oraiſon du ſoir, elle s'arreſta pendant le ſoupé à exhorter une Sœur, pour luy aider à bien porter une peine ſelon l'ordre Divin. Elle entra en ſuite au Refectoire, comme la Communauté en alloit ſortir, alors elle entendit jetter des plaſtras d'une chambre fort haute, que l'on nettoyoit, aprés y avoir maſſonné ; & dans la crainte que quelque Religieuſe n'en fuſt bleſſée, elle ſortit promptement pour crier que l'on ceſſaſt. Mais au même inſtant une pierre tomba ſur ſa teſte & luy donna un coup mortel. Cet accident fit accourir toutes les Religieuſes, qui la trouverent étenduë ſur la terre, les bras croiſez ſur la poitrine, toute baignée en ſon ſang, ſans parole & ſans aucun mouvement. Cela cauſa une conſternation que l'on ſe peut imaginer ; mais non pas expliquer. Tous les Medecins & Chirurgiens d'Avignon furent apellez, leſquels aprés avoir veu ſa playe, dirent en pleurant avec les Religieuſes que c'eſtoit fait de ſa vie. Neantmoins pour entiere ſatisfaction, on luy fit le trépan, & tous les autres ſuplices qui tiennent lieu de remedes en cette douloureuſe conjoncture.

Depuis ſa cheute elle ne donna aucun ſigne de vie, que par des ſuffocations tres-grandes. On luy donna ce même ſoir l'Extreme-Onction, le lendemain elle agoniſa, & le Vendredy trentiéme d'Aouſt mil ſix cens cinquante-ſept, elle rendit ſon Ame à Dieu, âgée de ſoixante & trois ans, dont elle en avoit paſſé prés de quarante à ſon ſervice, & avoit eſté quinze ans Superieure au Monaſtére d'Avignon. Vne ſi belle vie qui n'eſtoit toute conſommée dans les plus violens exercices de la mortification, ſembloit en quelque façon devoir finir par une mort violente. Les reſſentimens de ſes filles en ſa perte, firent juſtice à la reconnoiſſance & à la tendreſſe qu'elle devoient à leur veritable Mere. Et rien ne les en put conſoler que la penſée qu'*elle eſtoit au Ciel en la diſpoſé à ſon gré.* Elle fut enterrée avec beaucoup de ſolemnité & de larmes. Pluſieurs perſonnes conſiderables en pieté & en ſcience, firent des Epitaphes pour ſon tombeau, & des Anagrammes ſur ſon nom, qu'ils attacherent en divers endroits de l'Egliſe des Urſulines.

Le R. P. Alart, pour lors Superieur de l'Oratoire à Avignon, rendit des témoignages tres-avantageux de la vertu de cette venerable Defunte, & les conclud en disant; *La terre n'estoit pas digne d'avoir des Saints, ce fruit estoit meur pour la vie eternelle.* Le R. P. Bouchard, aussi de l'Oratoire, qui l'avoit particulierement connüe, asseura qu'elle avoit servy Dieu avec un tres-grand desinteressement: qu'elle avoit esté une des signalées filles d'Oraison de ce dernier siecle, & que sa pieté estoit tres-solide. Le R. P. Langneau de la même Congregation, continuant des Catechismes aux Vrsulines, qu'il avoit commencez du vivant de la Mere de la Presentation, fit son Panegyrique aux pauvres, les fit prier Dieu pour elle en commun, & leur tira les larmes des yeux par le recit de ses vertus. Enfin toutes les personnes qui l'avoient connüe, & comme par suitte neccessaire qui l'avoient considerée & cherie, firent honneur à sa memoire, & en donnerent des marques.

DES SOEVRS ANNE DE RVEL, DITE DE LA Ste TRINITE', & Vsule Deigesy, dite du Saint Esprit, Religieuses Vrsulines d'Avignon.

LA premiere Victime que le Monastere d'Avignon les Royalles, consacré par la closture & par les Vœux de la sainte Religion presenta à Dieu, fut Sœur Anne de Ruel, dite de la sainte Trinité, native de la ville de Toquemaure en Languedoc. Elle avoit esté toute petite donnée aux Sœurs d'Avignon, qui n'étoient encore que Congregées. Et elle fut veritablement une de ces Ames heureuses qui portent le joug du Seigneur dés leur enfance, & dans qui la malignité du siecle ne fait nulle mauvaise impression. Son naturel ne se ressentant point du desordre des enfans d'Adam, elle estoit douce, tranquille & affable; & il sembloit que la grace luy avoit osté même les premiers mouvemens mauvais, ne paroissant présque rien en elle que les inclinations de la seconde naissance en IESUS CHRIST; aussi les étudioit-elle sans cesse, ayant comme changé en sa propre substance le Livre des saints Evangiles, qu'elle avoit coppié jusques à trois diverses fois.

La penitence fut la voye que l'esprit de Dieu luy ouvrit pour conserver la grace de son Baptême, & les mortifications dans lesquelles elle exerça sa ferveur dés son entrée en la Religion, la rendirent bien-tost exemplaire parmy des personnes qui en fai-

ſoient depuis long temps un particulier uſage. On remarque qu'elle baiſa une fois une playe fort puante, & avalla en ſuitte une choſe extrémement ſale, pour remporter la victoire ſur elle-même. Le R. P. Perrin Preſtre de l'Oratoire de Iesus, homme qui eſt mort en odeur de ſainteté, ayant communiqué avec cette chere Sœur durant une retraite de dix jours, dit qu'elle avoit peine à s'occuper d'autre choſe que de Dieu; c'eſt ce que la vertueuſe Mere de la Preſentation, qui fut toûjours ſa Superieure, témoigne encore pluſieurs fois. Cette ſainte inclination la portoit à ſe lever bien ſouvent à la pointe du jour, & à monter non ſeulement au plus haut de la maiſon, mais même ſur le toit pour contempler le Ciel à plaiſir. Entre une infinité de Verſets qu'elle avoit choiſis dans le Pſautier, celuy-cy eſtoit comme ſa chere devize, *Ie paſſe la nuit en veillant, & je me trouve comme un paſſereau ſolitaire ſur le toit d'une maiſon.*

Elle eut quelque penſée d'eſtre Carmelite; mais les Vrſulines d'Avignon ayant obtenu environ ce temps-là le Bref de Rome, pour authoriſer l'état religieux qu'elles vouloient embraſſer, cette chere Sœur commença avec toutes les autres ſon ſecond Noviciat, & fit Profeſſion apres, eſtant déja reduite dans les langueurs de la phtiſie & d'une hidropiſie tres douloureuſe: Depuis le jour de cette nouvelle conſecration juſqu'au vingt-huitiéme de Iuillet de la même année, elle fut veritablement comme ces anciennes Hoſties deſtinées pour le ſacrifice, ſeparée de tout, & arreſtée par la violence de ſes maux, attendant l'heure de ſon immolation, ſouffrant la vie avec peine, & ſouhaitant la mort avec ardeur; elle pratiqua une patience vrayment Chrétienne, n'ayant jamais en la bouche que le ſaint Nom de Iesus, dans le plus fort de ſes ſouffrances.

Enfin un Ieudy vingt-huitiéme de Iuillet 1638. ſur les trois heures apres midy, voyant arriver le moment heureux apres lequel elle avoit tant ſoûpiré, elle dit aux Sœurs qui eſtoient preſentes, *Qui de vous, cheres Sœurs, me viendra aider à chanter, Lætatus ſum, je me ſuis reſoüie, lors qu'on m'a dit que nous irons en la maiſon du Seigneur, & nous établirons noſtre demeure dans ſon enceinte, ô ma chere Ieruſalem.* Expirant ainſi dans une grande joye & une douce paix, apres avoir receu tous les Sacremens avec beaucoup de preſence d'eſprit & de diſpoſition interieure. Elle n'avoit que vingt-trois ans, & à peine ſortoit du ſecond baptéſme de la Profeſſion Religieuſe.

La divine Providence ne paroiſt jamais plus ſainte & plus ad-

plie de merveilles que dans les moyens secrets, dont elle se sert pour attirer les Ames dans les diverses demeures de la maison du Pere celeste, comme l'on peut remarquer particulierement en la Sœur *VRSVLE DEIGOST*, du Saint-Esprit, que l'infidelité d'un Amant profane, conduisit heureusement au celeste Epoux. Les charmes & les attraits de cette beauté que la nature luy avoit departie avec trop davantage, l'ayant exposée à un tres grand peril, elle se vit contrainte d'abandonner la ville d'Aix son païs natal, & de se refugier à l'Isle de Venise, dans la maison de sainte Vrsule, où ayant demeuré quelque temps dans un abandonnement d'elle-même, & une negligence si grande en ses habits, qu'elle faisoit assez connoistre le mépris qu'elle avoit conceu pour le monde, dont elle venoit d'éprouver la tromperie & la vanité; elle fut enfin adressée aux Vrsulines d'Avignon; elle y fut receuë sous le premier Institut de la Congregation, & depuis avec les autres, elle se rendit Religieuse.

Son esprit estoit genereux & solide, & la grace voulant perfectionner en elle plusieurs bonnes qualitez naturelles, luy donna une atteinte extraordinaire, par ces paroles du S. Evangile, *Tout arbre qui ne porte pas bon fruit, sera coupé & jetté au feu:* Cela opera en elle un changement merveilleux; elle commença à s'exercer dans une mortification severe; elle se composa une espece de cilice, qu'elle porta une fois tout le temps de l'Advent, & durant une retraitte de dix jours; sa Superieure ayant dit devant elle par divertissement qu'elle n'estimeroit point une fille fervente, si elle ne portoit la haire, & ne lavoit la vaisselle tous les jours, conservant neanmoins la solitude interieure, & un silence tres exact; ce que nostre chere Sœur pratiqua avec beaucoup de joye. Estant employée aux Pensionnaires elle ne mangeoit gueres que leurs restes; & il falloit bien souvent luy ôter ce qu'elle en avoit ramassé pour se mortifier; mais elle disoit avec une grace ravissante: *laissez-moy cela, s'il vous plaist, je trouve en verité plus de douceurs & plus de gouſt, quand je mange les restes de ces enfans innocens; que je n'ay jamais fait aux mets les plus delicats.*

Elle estoit comme un Seraphin dans le Ciel de la Religion, & plusieurs fois elle y fut contrainte par la force de l'amour divin, de sortir de l'Oraison fondant en larmes, & poussant des soûpirs enflammez; d'autres fois apres la sainte Communion tombant dans des langueurs amoureuses, son Ame defailloit en son salutaire, jusques là qu'il la falloit porter sur le lict, n'ayant plus de force que pour aimer.

Des langueurs d'amour divin, elle tomba dans celles de la phtisie, & se trouva peu après au lict de la mort, où deux Sœurs qui veilloient auprés d'elle pendant la nuit, ne l'entendant point soûpirer ny remuer, quoy que son mal fust fort inquietant, elles s'approcherent de plus prés, & ayant levé son rideau, la virent assise sur le lict, les mains jointes, les yeux ouverts & le visage tout en feu, comme ravie, & hors d'elle-même, qui leur dit, *Ah, mes Sœurs, plus rien que Dieu! plus rien que Dieu! il ne faut plus penser qu'à se présenter devant luy. O qu'il est saint! ô que ses jugemens sont terribles! que sera-ce de moy misérable, s'il ne me fait misericorde?* Sa derniere heure estant venüe, toutes ses apprehensions se dissiperent, elle entra dans des desirs de voir Dieu, & s'abandonna à de nouveaux transports d'amour, s'écriant, *ô mon Dieu, venez, venez mon doux Seigneur, ô quand sera-ce! ô moment heureux!* Puis prononçant trois fois le saint Nom de Iesus, & autant de fois, *Loüé soit le tres-saint Sacrement de l'Autel*: elle expira le cinquiéme de Mars mil six cens quarante deux, sur les neuf heures du matin. Elle estoit âgée de trente-trois ans, ainsi que Nostre Seigneur, en ayant sacrifié & consumé douze à son service; & laissant une grande odeur de sa pieté & de sa vertu dans son Monastere.

DE DEVX AVTRES RELIGIEVSES VRSVLINES du même Convent d'Avignon.

SOEVR *MARIE DE GVILHEM*, dite de la Misericorde, estoit de la ville d'Avignon, & fut mise dés son enfance aux Vrsulines, où les Maximes Chrétiennes firent les premieres impressions sur son esprit. Son humeur estoit complaisante, paisible & toute aimable, si portée au [illegible] ne sçachant point encore ce que c'estoit que faire Orai[illegible]meure[illegible] heures entieres à genoux, ses petites mains [illegible]ntes, les yeux fermez, & dans une modestie Angelique, priant ainsi par preparation de cœur: Elle avoit une sincerité parfaite, une simplicité de grace, une devotion solide; enfin on la tenoit pour une vraye Israëlite, sans fiel & sans malice, en laquelle il sembloit qu'Adam n'avoit point peché.

Ses bonnes qualitez obligerent les Meres de la recevoir dans le Noviciat, avant qu'elle eust encore atteint l'âge prescrit; aussi-tost elle se soûmit à toutes les pratiques des autres Novices, ne pouvant souffrir sans peine que l'on vouluſt l'en dispenser. Elle se rendit si exacte dans le silence, qu'il estoit comme impossible de

la

la faire parler hors des heures de la converſation, c'eſtoit neantmoins ſans contrainte & ſans ſcrupule. Elle pratiqua une ſoûmiſſion & une obeïſſance aveugle, ſi fidele & ſi entiere, que jamais on n'a remarqué en elle la moindre repugnance; quoy qu'eſtant Penſionnaire, elle fuſt un peu arreſtée à ſa volonté, qui eſtoit ſon ſeul defaut, ſon innocence faiſant comme une impreſſion ſainte & divine dans les autres; & à la voir ſeulement, on eſtoit élevé à Dieu.

Il luy vint une maladie toute extraordinaire & inconnüe aux Medecins; & apres toutes les conſultes des plus experimentez du pays, l'on n'en put tirer autre choſe ſinon que c'eſtoit la volonté de Dieu & un ſecret de ſa Providence, pour achever de purifier cette Ame; Elle fut contrainte d'interrompre ſa probation, les Parens l'ayant retirée chez eux, ſans qu'elle priſt aucun gouſt dans le monde; mais ſe tenant fortement attachée avec ſon divin Epoux ſur la croix: En ce même temps les Religieuſes de la Miſericorde eſtans venües fonder une Maiſon à Avignon, l'odeur de leur pieté & des faveurs extraordinaires que Dieu leur faiſoit, fut cauſe que l'on y conduiſit cette chere Sœur, la gueriſon de laquelle on n'attendoit plus que du Ciel; Elle fit une neuvaine à Noſtre Dame de Miſericorde dans ſa nouvelle Egliſe, Communiant chaque jour, à la grande edification & admiration de toutes les perſonnes qui la voyoient, & elle obtint enfin une parfaite ſanté. Son tableau fut placé auprés du grand Autel; mais la Reverende Mere Madelene leur Superieure, predit que ſa vie ne ſeroit pas longue: En effet, eſtant rentrée aux Vrſulines, elle recommença ſes premiers & fervens exercices, prit l'Habit de Novice, & fit ſa Profeſſion au temps ordinaire, & puis retomba auſſi toſt dans une maladie plus violente, mais autant inconnüe que l'autre.

Elle fut reduite au lict comme ſur un autel de douleurs, conſumée par un feu interieur, criant & ſoûpirant ainſi qu'une Hoſtie qui a le couteau dans le ſein. Elle fut environ un an en cet état, dans une patience angelique, s'abandonnant abſolument à la conduite des Infirmieres, ſans retour imparfait ſur elle-même, n'ayant jamais au plus fort de ſes ſouffrances que le ſaint Nom de Jesus en la bouche & au cœur, & adouciſſant ainſi ſa peine par ſon amour. Enfin deux jours avant ſa mort, une des Sœurs qui avoit le ſoin de la cloche, entrant à l'infirmerie, elle l'appella doucement, & luy dit, *Dans deux jours il vous faudra ſonner pour moy; ne le ſerez vous pas volontiers?* ce qui s'accomplit preciſément. La paix de ſon agonie, fit ſouhaiter la mort à pluſieurs Religieuſes preſentes; Elle tenoit un

Crucifix amoureusement embrassé, baisant les playes de son Bien-aimé l'un apres l'autre ; Et ainsi elle mourut dans le baiser de son Seigneur, le quinziéme d'Avril 1644. âgée seulement de dix huit ans : A son enterrement les Prestres & les Musiciens vouloient chanter le *Gloria Patri*, & un motet propre à une Vierge, disant que la pureté qui paroissoit sur son visage, estoit une marque de sa gloire, & une espece de canonization du Ciel, mais les Religieuses ne le voulurent pas permettre. Les fleurs dont on avoit couvert son corps, furent enlevées comme des reliques, par les personnes qui assisterent à son Convoy.

L'aimable Sœur *MARIE DE VASSOVS* de l'Assomption, née à l'Isle de Venise, & de là menée aux Vrsulines du Saint-Esprit dés sa plus tendre enfance ; y receut les heureuses premices l'esprit divin, & fut si parfaitement instruite dans la pieté, qu'elle ne sçavoit que Dieu, ignorant absolument tout le reste : Son humeur prevenüe par la grace, ayant une si grande opposition au monde & au siecle present, qu'elle ne pouvoit en entendre parler sans témoigner de l'horreur, ce qui luy a continué tout le reste de sa vie, comme on l'a veu depuis aux Vrsulines d'Avignon, parmy les Pensionnaires ou dans le Noviciat ; car elle ne nommoit jamais le monde, sans ajoûter *le miserable*, ou *le maudit*, & au recit des nouvelles & des vanitez que les enfans se font les uns aux autres, elle prenoit aussi tost la fuite ; où si elle en estoit empeschée, elle se fermoit les oreilles avec les doigts, disant que c'estoit un peché de parler de cela, dans la Maison de Dieu ; & par une simplicité de grace, elle n'osoit même nommer les choses les plus indifferentes, estimant qu'elles estoient criminelles, à cause seulement qu'elles se passoient dans le monde.

Sa modestie & sa devotion estoit merveilleuse, il estoit impossible de la faire entrer dans les divertissemens, avant qu'elle eust satisfait à ses prieres, qui estoient en si grand nombre qu'elle passoit bien souvent une partie de la recreation à s'en acquitter : Elle eut peine neantmoins à se determiner à estre Religieuse, son attachement à sa Mere qui estoit veuve, estant tel, qu'elle ne croyoit point avoir d'obligation plus expresse que de la servir & de demeurer auprés d'elle ; mais enfin l'amour de son Pere celeste, s'estant rendu le plus puissant dans son Ame, elle demanda instamment d'estre admise à la Probation, ce qu'on luy accorda avec bien de la joye, & bien tost aprés l'Habit de la Religion. Elle se rendit le modele parfait d'une fervente Novice. Son humilité estoit sincere & cordiale ; *Je veux*, disoit-elle à sa Maistresse, d'estre un

hipocrite, & de tromper nos Sœurs; de sorte qu'il falloit defendre expressément à toutes celles de la Maison de luy témoigner de l'estime.

Ses pratiques ordinaires estoient les humiliations, la mortification, & la charité, suppleant autant qu'il luy estoit permis à tout ce que les Sœurs ne pouvoient faire. L'Oraison estoit la part que cette veritable Marie avoit choisie, & qui ne luy a jamais pû estre ôtée par infirmité ou autrement, s'y rendant toûjours exactement avec la Communauté, même pendant les sept ou huit mois de la maladie, où elle fut reduite incontinent apres sa Profession, & d'où il fut impossible de la retirer; *Je ne suis jamais mieux qu'aux observances*, disoit elle, *c'est toute ma consolation; par tout ailleurs je souffre davantage*: Elle avoit consacré sa retraite dans l'état Religieux, par hommage à la residence de Jesus sur l'Autel; Elle y faisoit tous les jours de frequentes visites, disant qu'elle en faisoit son unique plaisir, & que les divertissemens de cette vie luy donnoient de l'inquietude: tous ses discours se rapportoient à Dieu, ne pouvant plus voir parler d'autre chose. Il n'y avoit rien d'indiferent, à son sentiment, pour une Religieuse, tout ce qui n'estoit pas Dieu, estant inutile, & de quoy rendre compte: Quand ses Compagnes la voyoient venir, elles s'entredisoient, *Voicy ma Sœur de l'Assomption*, & chacune se mettoit à son devoir; elle leur remontroit leurs defauts avec charité, bien que quelque fois cela luy attirât des humiliations.

Tous les matins apres la lecture du saint Evangile, elle lisoit un Chapitre de ses Constitutions, les baisant, & les portant toûjours sur elle comme une relique, & les pratiquant ponctuellement. L'établissement de son Ame en Iesus-Christ, fut la ruine & la destruction de sa santé & de sa vie; En la seconde année apres sa Profession, une mauvaise toux & un vomissement de sang, la jetterent dans des langueurs de sept ou huit mois, pendant lesquels elle avoit toûjours peur d'estre trop indulgente à son corps; quoy qu'à la verité elle se negligeast si fort, que sa Superieure fut obligée de luy marquer tout ce qu'elle avoit à faire d'heure à autre.

Le vingt-cinquiéme d'Avril mil six cens quarante-huit, du Jeudy au Vendredy à minuit, qui estoit l'heure de sa devotion particuliere, apres avoir receu tous les Sacremens dans une grande presence d'esprit, elle se prit tout d'un coup à rire & à battre des mains, disant toute transportée de joye, *Beny soit Dieu, mes*

Sœurs, beny soit Dieu, voicy l'Epoux qui vient, allons, allons au devant de luy; allons nous abreuver dans les torrens des celestes delices, voicy l'Epoux qui vient; Et penchant doucement la teste pour recevoir la benediction du R. P. Bouchard qui l'assistoit, & de sa Superieure, à qui elle demanda congé de mourir, prenant le cierge beny à la main, elle demanda pardon à la Communauté; puis disant, *adieu, mes cheres Sœurs, allons, allons*, elle passa de ce monde à l'autre, & fut introduite aux nopces & à la suitte de l'Agneau, estant parée de la robe nuptiale de charité, & portant la lampe de son cœur pleine de l'huile de la grace, comme une pure & sage Vierge. Elle devint si belle & si majestueuse apres sa mort, que l'on ne pouvoit assez l'admirer; & le R. P. Bouchard rendit ce témoignage, que c'estoit une fille tres-fidele à Dieu, grandement éclairée dans les veritez Chrétiennes, tres-soûmise & obeïssante à la conduite de ses Directeurs & Superieurs, & que l'ardeur interieure de son Ame luy avoit abregé ses jours; elle n'avoit que vingt ans, mais elle courut si vîte la lice de la perfection, qu'elle gagna en peu de temps la couronne de gloire.

LA VIE
DE LA MERE GABRIELLE DE CLAVSONE, dite Serafique de Iesus, Religieuse Vrsuline de Beaucaire.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES PARENS, ET COMME ELLE FVT ELEVE'E jusqu'à ce qu'elle prit l'habit des Sœurs de sainte Vrsule.

CE seroit faire une injustice à la Mere de Clausone, de n'en pas donner connoissance à tout l'Ordre de sainte Vrsule, dont elle peut estre dite & la Fille, & la Mere. La Fille dans l'état de Congregation où elle passa sa jeunesse: Et la Mere dans l'état religieux, qu'elle embrassa, & fit embrasser à toutes les Sœurs de la Maison de Beaucaire.

Elle estoit tout à fait noble d'extraction, & de mœurs. Son Pere

Anthoine de Roques, Seigneur de Clauſone fut un tres ſage, & tres honneſte Gentilhomme, même lors qu'il encore heretique. Et par la grace de Dieu s'eſtant converty, il paſſa ſes dernieres années dans le zele pour l'augmentation de la vraye Religion. Sa Mere eſtoit de l'illuſtre maiſon de Taraud, laquelle entre autres avantages ſe peut glorifier d'avoir accreu le nombre des Martyrs de l'Egliſe, veu qu'un de ce nom ſoutint beaucoup de perſecutions du côté des Calviniſtes, au temps des guerres civiles; & il aima mieux ſouffrir conſtamment d'eſtre aſſommé de pierres dans un puis, que d'adherer à ces heretiques, proteſtant juſques à la fin qu'il vouloit mourir Catholique. Le premier fruit de leur mariage fut la petite Gabrielle, qui naquit à Niſmes, ville de Languedoc, au ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa Mere, le ſixiéme de Ianvier l'année 1601.

A l'âge de quatre à cinq ans elle fut miſe Penſionnaire dans l'Abbaye de S. Benoiſt à Taraſcon, ſous la conduite d'une excellente Religieuſe, nommée Madame de Mamy. Cette jeune plante profita fort dans un ſi bon terroir, & avec une ſi ſoigneuſe culture, jointe aux bonnes diſpoſitions qu'elle avoit, avec ſon bel eſprit, & ſon heureuſe memoire; elle conceut dans ce ſaint lieu le deſſein d'être Religieuſe; mais quand elle fut éloignée de ces ſaints exemples, ſa ferveur naiſſante fut bien-tôt étouffée. Comme il n'y avoit qu'elle de fille dans la Maiſon, ſon Pere & ſa Mere voulurent la faire paroiſtre ſelon ſa qualité; mais il arrivoit qu'elle perdoit preſque tous les ornemens de vanité dont on la paroit, juſques à des joyaux de grand prix, quelque ſoin qu'elle priſt pour les conſerver. Cela fit reſſouvenir de ſes deſirs precedens, qui ſe rallumerent, ſans plus s'éteindre. Vn bon Religieux de l'Ordre de S. Dominique la fortifia dans ſa vocation, & bien qu'il luy repreſentaſt inceſſamment les mortifications de la vie Religieuſe; elle ne s'en rebuttoit nullement, mais elle s'encourageoit de jour en jour, à porter le doux joug de Nôtre Seigneur.

En ce temps-là il ſe preſenta une occaſion d'aller à la ville du Pont Saint-Eſprit, avec ſa Mere. Pendant qu'elle y demeura, elle viſita ſouvent les filles de ſainte Vrſule, & leur converſation la gagna tellement, qu'elle conjura Madame de Clauſone de la laiſſer entrer parmy elles. Cette Dame quoy que tres vertueuſe, eut beaucoup de peine à y conſentir, à cauſe de la pauvreté de ces bonnes filles, & du peu d'éclat de cette Congregation, qui n'avoit point encore de ſtabilité. Mais enfin la conſtance de ſa genereuſe fille la vainquit. Elle la donna donc à Dieu entre les mains de la Mere de Luynes,

Fondatrice, & Superieure de cette Maison. La Sœur qui gouvernoit la jeunesse, voyant de si bonnes qualitez en cette Pretendante, elle s'étudia à la perfectionner, en la maniere à peu prés que ces plus severes Moines du desert façonnoient leurs Novices.

Pour dompter la trop grande vivacité de son naturel, elle luy mit des entraves aux pieds, & elle alloit de même air au reste. La fervente Demoiselle consentoit librement à ce traitement si rude, & si rare; & d'elle-même, elle se desfit de toutes ses parures, & de quantité de bagues, & de bijoux. Cette desapropriation, qui estoit volontaire, & non d'obligation, la prepara tellement à la grace, qu'elle n'eut point de peine aux exercices reguliers, qui se pratiquoient dans cette Maison là. Elle se levoit de grand matin, s'en alloit balayer, arroser le jardin, servir à la cuisine, de même que si on l'eust receüe en qualité de servante.

CHAPITRE SECOND.

DE SON NOVICIAT, DE SA PROFESSION, ET DE SON gouvernement dans la même Congregation.

LEs principales Sœurs de la Congregation, estans tres-satisfaites de cette jeune fille, luy donnerent leur habit de modestie, le jour de la Presentation de la Sainte Vierge 1620. & à la fin du Noviciat ordinaire, elle fit les Vœux simples, estant par ce moyen incorporée à la Congregation. Incontinent aprés, elle accompagna la Mere de Luynes en son voyage de Paris, avec la Sœur de Combalet sa Niece, & la Mere de Beaumont. Nostre Sœur de Clausone servoit les trois autres avec joye, quoy que naturellement elle eust horreur d'aprocher les infirmes, telles qu'elle en avoit à secourir. Ainsi ce voyage qui eut servy de divertissement à toute autre, ne luy fournit que de la mortification. Mais la principale fut, que ces bonnes Meres découvrant le desir qu'elle avoit d'embrasser la vie religieuse, & de quitter l'état de simple *Congregée*, elles l'observoient de si prés, qu'elle la tenoient comme captive. Si l'occasion se presentoit de voir quelque Monastere, où l'entrée leur estoit offerte, elles la refusoient, de peur d'accroître le desir de la Sœur de Clausone.

Toutes les visites qu'il fallut faire au Louvre, & aux maisons des Grands, luy causerent une autre peine, parce que cela luy dero-

boit le temps d'aprendre de nouveaux ouvrages pour les Autels, eſtant ſi adroite, qu'elle reuſſiſſoit à tous. Au retour à la ville du Saint-Eſprit, on l'envoya Superieure à la Maiſon de ſainte Vrſule de Valence, bien qu'elle n'euſt que vingt-un an: Mais la maturité de ſon ſens ſupleoit au deffaut de ſon âge. Elle donna dans Valence de ſi grands exemples, & exerça les filles avec tant de ſuccés, que l'on y vit fleurir la ſolitude, l'oraiſon, la mortification, & le zele pour inſtruire le prochain.

Au bout de cinq ans, elle fut rapellée au Pont-Saint-Eſprit, où elle fut bien-tôt éleüe Superieure par la pluralité des voix, en preſence de Monſeigneur l'Evêque d'Vſez. En cette charge elle déploya les ailes de ſa ferveur, l'exerçant avec tant de benediction, que toutes les Sœurs en eſtoient ravies. Se croyant maîtreſſe de leurs cœurs, elle communiqua ouvertement le deſſein qu'elle avoit pour l'état religieux, ce qui pourtant cauſa un peu de trouble dans cette maiſon de paix, parce qu'il y avoit des filles qui prenoient ce deſſein là pour une tentation, & qui eſtimoient l'Inſtitut des Vrſulines incompatible avec la clôture religieuſe. Les Meres anciennes, qui eſtoient lors à Avignon, en furent averties, & accoururent promptement au Pont-Saint-Eſprit, pour s'oposer à ce changement. Leur retour ſurprit la M. de Clauſone, quoy qu'elle diſſimulaſt par prudence. Elle ſe vit au milieu des eſprits partagez, les uns pour la Religion, & les autres par la Congregation, & ſi celles-là ſuivoient ſes ſentimens, celles-cy les condamnoient. Qui, la blamoit d'inconſtance, qui, de peu de conduite, les autres s'en prenoient à ſa jeuneſſe; en un mot la plus part eſtoient dechaiſnées contre elle. Les anciennes détruiſirent par leurs perſuaſions preſque tout ce qu'elle avoit avancé pour l'établiſſement de la Religion: ce qui l'obligea, nonobſtant ſon courage, à ceder en aparence, & à faire ſemblant de changer. De cette maniere elle reünit les eſprits, & calma cette petite tempeſte.

Peu aprés la peſte ſurvint à la Ville, d'où pour ce ſujet les Vrſulines ſortirent, & allerent ſe loger aux champs, en un vieux Chaſteau inhabité au fond d'un bois, qui eſtoit plus propre aux beſtes ſauvages, qu'aux creatures raiſonnables. Au lieu de prendre là du relâche & du divertiſſement, pour precaution contre le mal contagieux, ces ſaintes filles s'adonnerent davantage à la penitence, & aux autres vertus. La Superieure qui eſtoit comme l'Ame des autres, fit un ſecret commandement à une Sœur de la traiter en Novice, à quoy elle obeït dans la ſimplicité, luy faiſant faire des actions publiques d'humiliation, ſans l'épargner en rien, mais auſſi

les autres par une sainte émulation, se portoient à l'envy aux choses les plus rigoureuses à la nature. De sorte que ce pauvre Chateau devint une lice de vertu, & un vray Paradis, pour les consolations que Dieu y versoit abondamment: tous les échos même de ces lieux champestres, estant sanctifiez, & retentissoient d'un million d'oraisons jaculatoires, qui sortoient de ces cœurs enflammez d'amour divin, aussi bien que par leurs autres bonnes œuvres.

Mais comme icy bas il n'y a point de douceur qui ne soit detrempée d'amertume, il arriva qu'aux larmes de joye succederent celles de douleur, pour la perte de quelques Sœurs, qui furent frapées de peste, & qui en moururent. Leur charitable Superieure les conduisit elle même au lieu separé, les y fit confesser, & les y alla consoler plusieurs fois le jour. Sa renommée vola bien-tôt par tous les lieux circonvoisins; & cette solitude devint frequentée, non seulement des Seculiers, mais encore des Ecclesiastiques, qui par leurs exhortations fortifioient de plus en plus cette petite Communauté dans la poursuitte du bien. La Mere de Clausone fit alors le vœu d'estre Religieuse; & engagea quelques Sœurs à son party, mais sans la participation des autres, pour éviter l'émotion qui s'estoit élevée au Pont Saint-Esprit, où estant retournées aprés neuf mois d'absence, elles ne tarderent pas long-temps à executer leur projet, puisqu'elles rentrerent au Saint-Esprit, au mois de May, & dans le commencement de Iuillet elles en sortirent pour cét effet. Voicy de quelle maniere.

CHAPITRE TROISIEME.

ELLE EMBRASSE L'ESTAT RELIGIEUX, ESTABLISSANT un Monastere à Beaucaire.

TOutes choses estant donc bien concertées, & les mesures entierement prises, la fervente Superieure écrivit à Madame de Clausone sa Mere, la priant d'avoir les permissions, & pas de luy chercher un lieu propre à faire un Monastere dans Nismes en Languedoc, où elle estoit alors. Cette Dame fit toutes les diligences auprés de Monseigneur l'Evesque, & des Consuls, sans rien avancer, & Dieu par sa Providence, montra qu'il choisissoit la ville de Beaucaire & non celle de Nismes, parce qu'en suitte des operations faites en celle là, Madame de Clausone avec la Baronne de Ledenon sa Sœur, s'estant rendues de la Province de Languedoc à recevoir les Ursulines.

Monseig

Monſeigneur de Laurent Archevêque d'Arles, agrea & authoriſa cette entrepriſe. Quand la Communauté du Saint Eſprit ſceut cette nouvelle, ce fut choſe pitoyable de voir les larmes qui s'y repandirent, pour la ſeparation de perſonnes qui n'avoient jamais eu aucun different enſemble, que ſur le point de leur Inſtitution. Cependant il fallut partir, la Mere de Clauſone emmena ſept ou huit Compagnes de la Congregation, & deux Penſionnaires, ſans ſe mettre en peine de rien emporter, encore qu'elles s'en allaſſent dans une maiſon de loüage, où il n'y avoit que les quatre murailles. Elles y entrerent le ſixiéme de May 1630. & trois jours aprés, la Sœur Gabrielle Dantragues, & deux compagnes, s'en vindrent de la Congregation de Bagnols ſe joindre à elles. Elles accommoderent au mieux qu'elles peurent leur petite maiſon en Monaſtere, puis la Superieure ſe mit à enſeigner publiquement la Doctrine Chreſtienne aux perſonnes ſeculieres, qui venoient la trouver. D'abord on en fut ſurpris dans la Ville, comme de choſe inuſitée; mais un Eccleſiaſtique s'eſtant caché pour l'écouter, fut fort content de l'avoir entenduë, & declara que le Saint-Eſprit parloit par la bouche, ce qui apaiſa tout le monde.

Au mois de Septembre cinq mois aprés leur arrivée, elles changerent de maiſon, en ayant achetté une tout joignant la riviere du Roſne, où elles ne manquerent pas d'incommodité, tant parce qu'elle eſtoit ſi vieille, qui la fallut rebâtir de fond en comble, qu'à cauſe qu'elles n'avoient pas de quoy la meubler, leurs licts n'eſtoient que des paillaces ſur des bancs: A peine les infirmes avoient un bois de lict, & un matelas bien dur. La Superieure n'eſtoit pas mieux que les autres: elle plaça ſa chetive paillace ſur des aix, au lieu le plus miſerable, & elle mangeoit comme ſes Sœurs dans de la vaiſſelle de terre: Leurs aſſiettes, & leurs taſſes eſtoient de bois, & tous leurs autres meubles à proportion; mais elles portoient tous ces effets de pauvreté avec tant d'onction, & d'amour de Dieu, qu'elles y goûtoient des delices, & elles n'eurent jamais tant de ſatisfaction dans les commoditez de la vie.

C'eſt une merveille que l'on ne peut conſiderer ſans benir Nôtre-Seigneur, que les foibles commencemens de cette fondation, comparez à l'état où elle ſe voit aujourd'huy: Les perſonnes de probité, qui en ont eu connoiſſance particuliere, ont publié que le doigt de Dieu y avoit travaillé. Et de vray, pluſieurs effets miraculeux de la divine Providence y ont paru: tantôt les étoffes ſe ſont étenduës, tantôt les poiſſons ſe ſont multipliez, l'argent même augmentoit quelque fois dans le coffre; Auſſi les Officieres aprés l'or-

donnance de leur Superieure, faisoient des provisions sans difficulté, encore qu'elles n'eussent pas de quoy les payer, esperant que Dieu y pourvoyroit, comme il a toûjours fait.

La Mere de Clausone n'estoit pourtant contente qu'à demy, jusqu'à ce qu'elle se vit Religieuse; Et l'ardeur de son desir la pressant, elle entreprit un long voyage le premier Hyver aprés son sejour à Beaucaire, & sans estre arrestée par le froid, ny par les neiges, qui couvroient les chemins, en sorte que l'on avoit peine à les reconnoistre; Elle alla avec une Compagne à la ville de Montelimar en Dauphiné, se presentant au Monastere des Vrsulines, qui les receurent avec grande affection, & peu aprés elles leur donnerent le voile de Novice, le premier jour de l'an 1631. Ces nouvelles Novices suivirent les dernieres du Convent de Montelimar. La Mere de Clausone eut pour Compagne une jeune fille fort grossiere, qui la traitoit d'égale, & luy fournissoit eternellement matiere de vertu. Au bout de quelques mois, elle retourna à Beaucaire, où ses filles l'attendoient avec impatience. Elle leur donna les regles qu'elle avoit aportées de Montelimar, qui furent agreées & acceptées de la Communauté, qui se mit tout en suitte à en embrasser la pratique.

Son an de probation estant écoulé, elle fit sa Profession solemnelle entre les mains du R. Pere Hugues Iesuite, commis à ce sujet, par Monseigneur de Barreau Archevêque d'Arles, & sous la conduite de la Mere de la Touche, Religieuse Vrsuline de Montelimar, laquelle estoit venuë à Beaucaire, pour y établir les Maximes religieuses, & donner l'habit de Novice aux anciennes Sœurs sorties du Pont Saint Esprit. Ce nouveau Convent de Beaucaire s'édifia avec tant de perfection dés l'abord, que Monseigneur d'Arles voulant reformer quelques anciennes Abbayes, ne trouva point de meilleur moyen que d'en tirer des Religieuses, & de les faire demeurer quelque temps aux Vrsulines de Beaucaire, pour avoir les exemples, & les instructions de la Mere de Clausonne, qui prit le nom de Seraphique de Iesus, qui fut remise Superieure peu aprés sa Profession, & qui traita ces mêmes Religieuses de ces Abbayes, avec tant de tendresse & de cordialité, que prenant le caractere de ses propres Sœurs, on les vit dociles & ponctuelles à tous les points de regularité.

Le Noviciat estoit composé de vingt-cinq filles, qui avoient une loüable ambition d'imiter les Saints & Saintes, dont elles lisoient la vie. Quand on les reprenoit de quelque faute, non seulement elles se mettoient à genoux selon leur regle; mais souvent

elles y demeuroient les trois & quatre heures, & meme les nuits entieres, si leur Maîtresse s'oubliоit de les faire relever. Vne fois elle dit à une de ces obeïssantes filles, qu'elle meritoit la prison, au même instant (c'estoit à onze heures de nuit) la Novice se mit en chemin pour aller dans un petit cerveau : Mais la Superieure se doutant de l'affaire, l'arresta, & la mortifia d'une autre façon ; car il falsoit bon battre sur ces enclumes, qui estoient toûjours preparées. Vne autre fois une Religieuse, vint toute effrayée à l'heure de la recreation, dire qu'elle avoit entendu un grand bruit dans un tas de brossailles. La Mere dit alors, à une de la troupe, *Allez vous en voir ce que c'est, & l'apportez icy.* Celle fille sans faire d'autre reflexion, s'y en alla promptement, & ayant bien cherché, apercеût un rat d'une grosseur extraordinaire ; qu'elle eut neanmoins l'adresse de tuer, puis elle le prit, & vint le presenter comme un trophée de son obeïssance, à sa Superieure, qui l'admira, sans en faire semblant. Si par fois on disoit à quelques Sœurs, *Taisez vous*, leur bouche se fermoit jusques à un nouveau commandement, & l'on en a remarqué, qui ont ainsi demeuré en silence les mois entiers.

Elles n'estoient pas plus attachées à leur gouts spirituels, & à leurs inclinations, qu'à l'usage de leurs sens, renonçant à ces choses là au moindre signe de l'obeïssance. On les consideroit comme des vases vuides de nature, & pleins de grace, d'où leur bonne Mere tiroit tant de consolation, qu'elle avoit peine à la dissimuler, tellement que quand elle sortoit du Parloir, en quelque façon dissipée pour les embarras temporels, elle s'en alloit au Noviciat, pour recolliger son esprit, & disoit que cela luy estoit fort neccessaire.

Sa conduite, quoy que fort exacte, n'avoit nulle contrainte, & tenoit les Ames dans la sainte liberté des enfans de Dieu, même aux actions les plus difficiles, qu'elle rendoit si volontaires, que ses filles en desiroient toûjours plus qu'elle ne leur en demandoit. En un mot on comparoit la ferveur, & les pratiques de ce Noviciat, à celles de ces anciens Religieux, dont parlent S. Iean Climacus, & S. Vincent Ferrier, de sorte que le seul souvenir de ce temps passé, a animé jusqu'à present celles qui y estoient presentes, & celles à qui l'on en a fait le recit.

Leur bonne Mere quittant la charge de Superieure, ne laissa pas d'avoir la conduite des jeunes Professes, par l'ordre de l'obeïssance, & les voyant toûjours fameliques de la perfection, elle eust creu user de cruauté en leur endroit, si elle leur eust épargné le pain de la

mortification. Il y avoit pourtant certains temps de l'année, où elle leur en faiſoit comme de particuliers regales. Le temps de Carnaval en eſtoit l'un, que par oppoſition à la coutume des gens du monde, qui ſe donnent alors des bouquets pour aſſignation de feſtins, & de divertiſſemens extraordinaires, elle en fit faire un, qui n'avoit pour fleurs que des épines; On tiroit au ſort un billet, & la Sœur ſur qui il tomboit, ſe devoit confeſſer & Communier au jour marqué, porter le cilice, jeuner, eſtre ſoumiſe à toutes les autres, & chacune pour luy faire plaiſir la chargeoit de tant de mortifications, qu'il s'en trouva une qui avoit eu quatre fois la diſcipline en un jour: Ce qui obligea la Mere à y mettre de la moderation.

Il ne faut pas s'imaginer qu'elle fit moins que les autres, au contraire elle montroit le chemin, & particulierement quand elle n'étoit pas Superieure, elle eſtoit preſque toûjours aux pieds de celle qui gouvernoit pour recevoir ſes ordres, ou pour ſubir les reprimendes qui luy eſtoient faites, ſans égard à la perſonne, le reſpect humain n'ayant point de lieu dans cette ſainte Maiſon.

Quand elle reprit la charge, la ſeconde fois, l'incommodité de la riviere (qui entroit quelques fois dans la Maiſon, & intereſſoit la ſanté des Religieuſes) la fit reſoudre à changer de demeure: Et peu aprés qu'elle eut établi ſa Communauté en un autre endroit de la Ville, Monſeigneur d'Arles l'envoya gouverner les Vrſulines de Salon en Provence. Elle obeit à ce commandement, quoy qu'elle y euſt aſſez de peine, à cauſe particulierement du bâtiment de l'Egliſe de Beaucaire, qui n'eſtoit que commencé; mais ſa vertu eut le deſſus, de ſorte que ſans differer au lendemain, elle partit dés le ſoir, laiſſant ſa Communauté fort deſolée. Elle ſe comporta ſi bien à celle de Salon, que les Religieuſes qui luy eſtoient le moins affectionnées, furent contraintes de loüer ſa conduite. Auſſi fit-elle dans cette Maiſon les trois ans qu'elle y demeura, l'office d'une vigilante Bergere, priant, & veillant durant que les autres dormoient, & ſacrifiant ſon corps & ſon eſprit, pour la perfection de leurs Ames. Ce que ces bonnes filles conſideroient avec admiration, & elles en ont toûjours conſervé de la reconnoiſſance.

CHAPITRE QVATRIEME.

CONCLVSION DE SA VIE, ET SON TREPAS.

LEs Vrſulines de Beaucaire ſoupirant aprés le retour de leur chere Mere Seraphique, la réeleurent pour leur Superieure, de ſorte qu'elle leur fut renduë. Elle a conduit quarante ans cette Communauté dans les charges de Superieure & d'Aſſiſtante, avec un merveilleux ſoin de ſa part, & une conſolation nompareille de la part des Religieuſes, jointe à l'utilité ſpirituelle & temporelle de la Maiſon, qui luy eſt redevable, aprés Dieu, de tout ſon bien. Elle avoit un genie, qui paſſoit le commun de ſon ſexe, & beaucoup de lumiere & de force pour les choſes ſpirituelles: ce que chacun reconnoiſſoit, excepté elle-même, qui diſoit ſouvent avec humilité, parlant de ſa conduite, *Ie traine bien, mes Sœurs, qu'un aveugle conduiſant un autre aveugle, tous deux ne tombent dans la foſſe.*

Elle procedoit toûjours avec crainte, & deffiance d'elle-même; On la voyoit quitter ſes propres ſentimens, pour prendre ceux d'autruy, & ſe reduire à aprendre des plus jeunes Sœurs, des pratiques de pieté, ſe plaignant qu'elle n'avoit point de devotion, tandis qu'elle l'exerçoit davantage, & qu'en même temps elle augmentoit tellement en vertu, que ſes filles la reſpectoient comme une Sainte. L'âge & les infirmitez, qui émouſſent ſouvent la vigueur de l'eſprit, n'eurent point ce mauvais effet ſur le ſien; mais comme la lumiere eſtant proche de s'éteindre, jette plus de lueur, cette digne Mere ſur la fin de ſa vie, donnoit des exemples plus éclatans, & devenoit de jour en jour plus humble, plus douce, & plus zelée. Auſſi ſa preſence eſtoit ſi venerable, que les Sœurs la deſiroient par tous les endroits de la Maiſon, & le lieu où elle manquoit, ſembloit eſtre vuide, encore que toute la Communauté le rempliſt.

Elle portoit la joye ſur ſon viſage, la ſimplicité en ſes yeux, la grace en ſes paroles, la conſolation dans ſon entretien, & la plenitude de Dieu dans ſa direction. Trois grands Prelats l'employerent à remedier aux deſordres de quelques Monaſteres, dont eux-mêmes n'avoient peu venir à bout. Elle y reüſſit tres bien, mais elle en raporta toute la gloire à Dieu, lequel aprés en avoir eſté fidellement ſervy dans l'Ordre de ſainte Vrſule, quarante-

neuf ans durant, voulut la faire participante des Couronnes de sainte Vrsule.

Il luy envoya une maladie le soir de la veille de Noël 1667. qui l'avertit de faire ses dernieres preparations, pour aller au devant de l'Epoux Celeste. Elle n'y manqua pas, recevant ses Sacremens dés le second jour. Elle demanda pardon à sa Communauté, & luy recommanda la pratique de la Foy, de la presence de Dieu, de la charité mutuelle, de la vraye humilité, & de la perseverance dans l'état où elle les laissoit; puis par le commandement du Confesseur, elle leur donna sa derniere benediction. La violence de son mal, & des remedes, ne l'emporta à aucun signe d'impatience. Elle se montroit tres-reconnoissante du soin que l'on avoit d'elle. Enfin les six jours de sa maladie estant accomplis, elle se reposa au Seigneur dans le septiéme, & entra dans le Sabat eternel un Samedy, dernier jour de l'an mil six cens soixante-sept, âgée de prés de soixante six ans.

Toutes ses filles furent si affligées, que le Ciel même en eut compassion, si nous en croyons à la revelation que l'on asseure avoir esté faite à une sainte Ame, en laquelle Dieu luy ordonna de faire trois Communions, pour la consolation des Vrsulines de Beaucaire, privées de leur Superieure. Son corps mort attira un grand concours de peuple, qui le vint considerer, & reverer. Il fut enterré dans la Chapelle du saint Enfant Iesus, qu'elle avoit fait bâtir, & l'on n'usa que des ceremonies ordinaires, ayant recommandé par deux fois avant sa mort, qu'on ne la traitast point autrement, que les Sœurs du commun. On dit que son entrée au Ciel, fut revelée à la personne marquée cy-dessus, un Samedy troisiéme de Mars, un peu plus de deux mois aprés sa mort.

Les memoires de sa Vie, portent qu'elle establit le Monastere d'Alés, aussi bien que celuy de Beaucaire.

LA VIE
DE LA MERE ISABEAV BOVQVET, dite de la Reſurrection, Religieuſe Vrſuline de Beaucaire.

ISABEAU Bouquet fille d'un Notaire d'Avignon, prit la premiere teinture de la vertu dans le Convent des Sœurs de S. Dominique en la même Ville, puis en eſtant retirée, elle demanda d'aller aux Vrſulines du Pont-Saint-Eſprit. La Mere de Luynes en eſtoit alors Superieure, & reconnoiſſant en cette jeune Sœur un vray deſir de la perfection, elle la mortifioit en tout rencontre. Sa Maiſtreſſe en faiſoit autant; ce qui ne ſervoit que comme de l'huile, pour accroiſtre le feu de ſa ferveur. Apres qu'elle eut long-temps ſoûpiré & languy pour eſtre aſſociée à la Congregation, on luy en donna l'Habit; & enfin elle fit les vœux ſimples.

Chacun eſtoit ſi perſuadé du deſir qu'elle avoit des occaſions de vertu, que c'eſtoit à qui luy en fourniroit davantage. Il ſembloit qu'elle eſtoit la butte de tous les mauvais-traittemens, les ſoufflets mêmes ne luy furent point epargnez; & non ſeulement les Sœurs de la Maiſon en uſoient fort librement à ſon égard, mais auſſi celles qui y paſſoient, ſignaloient leur zele par quelque bonne epreuve de la Sœur Bouquet. Elle fut envoyée quelque temps à la Maiſon de Valence, & à ſon retour à celle du Saint-Eſprit, elle ſe lia d'amitié avec une certaine Sœur Iuſtine pouſſée de ſon même trait. Il arriva qu'on la mit ſous ſa conduite, & alors la Sœur Bouquet eſtoit ſans ceſſe chapitrée: cela la tranſportoit de joye, & jamais depuis elle ne parla de ce temps-là que comme du meilleur de ſa vie.

Cette fervente fille aſpirant toûjours à ce qui eſtoit de plus parfait, ſeconda volontiers le deſſein que prit la Mere de Clauſonne pour l'état religieux, & elle la ſuivit à Beaucaire, où il ſe devoit executer, & où elle fut une des pierres vives du nouveau Convent qui s'y fit. D'abord elle eut la charge des Novices, & perdit ſa ſanté dans cet employ. Comme elle eſtoit au lict malade, elle receut commandement de Monſeigneur l'Archeveſque d'Arles, pour aller eſtre Superieure à Salon. Cette obeïſſance n'eſtoit point du tout de ſon gouſt; neantmoins elle ſortit du

lict pour se mettre en chemin, accompagnée d'une autre Professe, qui luy donna beaucoup de peine par son peu de courage. Elle cultiva cette vigne de Salon sept ans, & la laissa en tres-bon état.

Lors qu'elle retourna à Beaucaire, les douleurs l'exercerent, sans qu'elle perdist rien de son affabilité, ny qu'elle relachast un point de son exactitude aux regles, tellement qu'encore qu'elle n'eust pas dormy la nuit, elle se levoit à l'heure de la Communauté, se recréoit aux heures prescrites, & ainsi du reste. Elle a tenu l'espace de dix huit ans, les charges de Superieure & autres principales, en se montrant tout-à-fait exemplaire.

Son Ame recevoit d'admirables douceurs par le canal de l'Oraison. Sa posture estoit si recüeillie, & ses sens si fermez pendant tous ces exercices de pieté; qu'estant Maistresse des Pensionnaires il fallut que la Superieure luy fist commandement d'ouvrir au moins trois fois les yeux pour les regarder, pendant qu'elles entendoient la sainte Messe; & à l'office divin, une Sœur avoit la charge de luy faire faire les ceremonies. Elle portoit par tout cet esprit d'Oraison, sans que ses occupations exterieures en eussent du prejudice, bien qu'elle parust dans le travail plus aimante qu'agissante, ayant pris ces mots pour devise. *Vive celuy en la presence de qui je suis.*

Il sembloit que Nostre-Seigneur la fortifioit surnaturellement pour contenter l'ardeur qu'elle avoit de Communier souvent, même lors qu'elle estoit accüeillie de douleurs. Apres avoir receu son Epoux, elle paroissoit toute extasiée: Mais l'on a remarqué que sa devotion n'avoit aucune attache, quittant sans peine par obeïssance, les choses où elle se portoit avec plus d'affection. Elle ne se contentoit pas d'aimer Dieu & de luy plaire; elle desiroit que tout le monde conspirast avec elle au divin amour.

Comme vraye fille de sainte Vrsule, elle s'employoit de tout son pouvoir au bien spirituel du prochain. Elle ne perdoit point d'occasion de donner quelque instruction utile pour le salut; mais sa charité parut particulierement en sa maniere de former les Novices. Il est vray qu'elle trouva des sujets tres-bien disposez: Mais il est vray aussi qu'elle ne negligea rien de ce qui leur pouvoit servir, & qu'elle passoit une partie de la nuit aussi bien que tout le jour à les enseigner, consoler, & encourager. Elle gagnoit leurs cœurs, & les portoit iusques à des actes heroïques.

Chacune avoit tant de desir d'estre mortifiée, qu'il y avoit pour ce sujet une sainte emulation entr'elles, que l'on douta estre une tentation

tentation d'envie. La Maistresse mépriſoit aparemment ces deſirs, lorſqu'elles les luy communiquoient; mais quand ce boüillon de ferveur eſtoit un peu moderé, elle ſçavoit bien ſe ſervir de leurs propres paroles pour les confondre, & leur apliquoit la mortification, quand elles s'y attendoient les moins. Elle les faiſoit tantoſt Maistresses & tantoſt diſciples les unes des autres, & avoit de merveilleuſes induſtries pour les éprouver, ſans les rebutter ny nuire à leur ſanté. Vne Sœur luy demanda congé dans la Semaine-ſainte d'avaler un breuvage compoſé de vinaigre & de ſuye de cheminée, pour participer au fiel preſenté à Noſtre-Seigneur; la Mere luy répondit prudemment. *Preparez-le, & puis me l'aportez*: Quand elle le vit, elle regarda la Novice d'un œil indigné, & luy dit, *N'eſtes vous pas bien extravagante de faire ces choſes extraordinaires, vous qui ne vous mortifiez pas dans les occaſions communes? Allez jetter cela, & apliquez-vous à domter vos paſſions.*

La ſimplicité regnoit tellement en ce Noviciat que l'on ne ſçavoit ce que c'eſtoit de fineſſes. Les Sœurs ne reſpiroient que candeur, quoy que la pluſpart fuſſent filles faites. Ainſi l'on pouvoit dire en les voyant, que leur bonne Maistresse vivoit du fruit de ſes inventions, & recüeilloit abondamment la ſemence qu'elle avoit jettée dans leurs Ames.

En tous les lieux où a eſté la Mere Iſabeau, elle s'eſt rendüe remarquable par ſa regularité, qui s'étendoit juſques à faire toutes choſes à point nommé dans ſes emplois, diſant à celles qui luy aidoient; *Les gens du monde peuvent attendre; mais en religion il faut que l'ordre ſoit gardé.* Elle obſervoit les plus petites choſes, que d'autres n'euſſent pas regardées, non ſeulement pour l'exterieur; mais bien plus pour l'interieur, dont elle avoit encore plus de ſoin.

Elle travailloit manuellement avec les Novices avec grand profit pour la Maiſon; & ainſi elle le tira de la neceſſité qui ſembloit la menacer de ruine. Vne fois la laine crût tellement entre ſes mains, qu'en ayant à peine pour faire quatre ceintures, elle en fit douze, au grand étonnemẽt des Sœurs, qui ſe preparoient à prendre l'Habit religieux, & qui n'avoient pas de quoy acheter toute la laine dont elles avoient beſoin. Cette Mere avoit le naturel aſſez prompt; neantmoins jamais les Religieuſes ne l'ont veüe en colere: car elle reprimoit ſi bien ſes mouvemens, & ſçavoit tellement ſe poſſeder, que les perſonnes mêmes qui luy eſtoient contraires, eſtoient forcées d'admirer ſa vertu.

Elle se procuroit des surveillantes qui éclairassent tous ses deportemens, & l'avertissent franchement de ses defauts. Il est quelquefois arrivé que l'on a fait des plaintes de sa conduite aux Prelats & à leurs Grands-Vicaires, & qu'on l'a accusée de choses fausses. Mais dans toutes ces rencontres, qui asseurément luy devoient estre bien sensibles, elle donna toûjours des exemples d'une veritable humilité.

L'amour qu'elle avoit pour cette vertu, si cherie de celuy qu'elle apelloit ordinairement son Epoux, luy inspira l'invention de faire une association d'humilité. Elle établit deux Sœurs chaque mois, pour remarquer les manquemens que les Associées commettoient contre l'humilité. La sainte Vierge estoit la Presidente de l'assemblée qu'elles faisoient tous les mois, & où les fautes estoient declarées tout haut, avec les noms de celles qui les avoient faites. La Mere en suitte en imposoit penitence, & les exhortoit tres-fervemment à poursuivre leur dessein, & d'estre cordialement humbles.

Mais entre les vertus de la Mere Isabeau, la simplicité estoit la plus manifeste. Encore qu'elle fust de tres-bon sens, elle estoit tres-facile à tromper, car comme elle alloit sincerement en toutes choses, elle se persuadoit que les autres en faisoient de même. Quelque temps durant les Sœurs de Beaucaire se prevalurent de la naïveté, pour luy faire écrire ses dispositions interieures, qui furent reconnües sublimes & solides. Elle aprit à la fin qu'on l'avoit duppée, cela la surprit; mais pourtant elle ne s'en fâcha point. Elle ne souffroit aucune duplicité ny equivoque; mais elle desiroit que toutes conversassent comme elle dans la candeur des enfans de grace.

Il ne faut pas s'étonner si avec tant de qualitez angeliques sa principale devotion estoit aux saints Anges, sur tout à son Gardien, avec qui elle traitoit comme avec un Amy intime, duquel elle tiroit secours en toutes occasions. Plusieurs Religieuses virent une fois que cette Mere tirant du feu, un pot de terre tout plein de potage, il luy échappa des mains & tombe sur la pierre, sans se briser ny répandre une goûtte; ce qui fut attribué au bon-Ange de la Mere Isabeau, qu'elle avoit invoqué avec confiance.

Aprés qu'elle eut bien servy Nostre-Seigneur, le temps vint qu'elle le devoit aller voir: une fievre la mit en peu de jours en état de partir. Durant sa maladie on la vit toûjours indifferente

pour son corps, & soûpirante pour le bien de son Ame. Elle avoit une joye particuliere d'entendre de bons discours. Elle Communia deux fois, dont la derniere fut à minuit de la Feste de la sainte Trinité. Si-tost qu'elle eut receu son Epoux, elle parut avec un si grand éclat de beauté, que chacun l'admiroit; Le Prêtre même dît qu'il y avoit là de l'extraordinaire. Au bout d'une heure elle entra en l'agonie, sans perdre l'oüie, & trépassa sur les deux heures de nuit, le vingt-septiéme de May l'année mil six cens cinquante-sept, à l'âge de cinquante ans. Quand sa mort fut divulguée par la Ville, on donna de grands témoignages d'estime de sa vertu.

LA VIE
DE LA MERE ANNE DE BEAVMONT,
Religieuse Vrsuline du Pont Saint-Esprit.

VNE des premieres Vrsulines Congregées fut la Mere Anne de Beaumont, Provençale & fille d'un Tresorier de France. Elle consacra sa virginité à Dieu, presque aussi-tost qu'elle se connut, & elle mit en suitte tous ses soins à la conserver, mal-gré les tentations qui l'attaquerent jusqu'à sa vieillesse. *Va mal-heureux*, disoit-elle au demon dans ces conjonctures, *ce n'est pas pour mon ennemy que je garde mon tresor, c'est pour mon Amy: Iesus prenez-le, je suis toute vostre.* A l'âge de quatorze ans, un jeune homme passionné pour elle à son insceu, s'aprocha un jour pour la mener à la promenade, selon la coutume du pays. Mais ce fut une chose surprenante, qu'aussi-tost qu'il luy eut touché la main, elle tomba pasmée, & eut plus de huit jours durant une fievre dangereuse, dont les Medecins ne connurent d'autre cause que l'horreur qu'elle avoit des hommes.

Depuis ce temps là jusqu'à vingt ans, elle s'adonna à la mortification, & au service du prochain. Elle estoit adroite à découvrir les filles & les femmes libertines, qu'elle obligeoit par raisons, par prieres & même par presens, à quitter leurs mauvaises pratiques. Elle acquit tant de reputation par sa sage conduite, qu'on la consultoit souvent pour les affaires les plus difficiles, & l'on se trouvoit bien de ses resolutions. Quand elle se fut rangée dans

la Congregation de sainte Vrsule, on n'en eut pas moins d'estime, au contraire elle estoit l'admiration de ses Compagnes, qui épioient jusqu'à ses plus secretes actions pour les imiter. Elles l'entendirent souvent repeter ces mots en son particulier ; *Anne, prens garde à toy, ta vocation à la Congregation est le fruit du sang de Iesus : ô que le fruit d'un tel arbre est de grand prix!* Les yeux les plus éclairez ne voyoient point de deffauts en ses actions, & le choix de sa personne pour la Superiorité, fut approuvé de tous ceux qui la connoissoient.

Elle estoit attachée à la presence de Dieu & à sa divine Providence, de telle sorte qu'elle en éprouvoit des secours extraordinaires, dont l'un fut tout evident un jour, qu'elle n'avoit rien pour la nourriture de sa Communauté du Pont S. Esprit, & qu'apres avoir fait mettre ses Sœurs en prieres, pour demander l'aumône à celuy qui est liberal à tous ceux qui l'invoquent, dix charges de bled luy furent envoyées par les Sœurs Vrsulines d'Aix ; de plus une notable somme d'argent fut trouvée au fond d'un sac, sans que l'on pust sçavoir d'où il venoit, & à quel dessein il estoit-là, jusqu'à ce qu'en ayant fait information à Aix, on aprit que la Demoiselle qui avoit vendu le bled, en donnoit secretement le prix à la Maison du S. Esprit, suivant l'inspiration du Ciel qui luy avoit découvert sa necessité.

Plusieurs experiences de pareille nature, rendoient la Mere de Beaumont si genereuse, & si pleine de confiance en Dieu, qu'elle ne cedoit à nulles difficultez qui se presentoient dans les entreprises des fondations ; *Si je travaillois toute seule* (disoit-elle) *je cesserois, de peur de perdre mon temps & ma peine ; mais puisque Dieu travaille avec nous, assurément nous reüssirons.* En effet, elle n'a jamais rien commencé qu'elle ne l'ait bien achevé, de quoy les Monasteres du Pont S. Esprit, d'Avignon, & de Carpantas, entre les autres, sont de tres-bonnes preuves.

De même qu'elle les avoit instituées dans le premier état de Congregation, elle les perfectionna dans l'état de Religion, & fut la premiere d'entre toutes ses filles à prononcer les Vœux solemnels, pour affermir ses vertus par la stabilité de sa Profession. Son cœur jusqu'à la fin de sa vie, qui est parvenuë à quatre-vingt-deux ans, n'a respiré que les flammes de charité envers Dieu, & envers ses cheres Sœurs, qu'elle desiroit toutes saintes, & qu'elle instruisoit avec les succés, qui sont tous aparens pour peu que l'on frequente, non seulement les Maisons qu'elle a établies & gouvernées,

& où elle a demeuré long-temps ; mais auſſi celles où elle a fait viſite par l'ordre exprés des Prelats. L'obeïſſance qu'elle rendoit alors, luy eſtoit tres-penible, ſes Compagnes de voyage l'entendoient faire ſes plaintes à ſon divin Epoux & dire, *Helas ! les hommes croyent que j'ay des vertus ; mais vous ſçavez, mon Dieu, que je n'en ay point.*

Cependant toutes les vertus qui conſtituent une vraye Vrſuline, éclatoient en celle-cy. Son exacte regularité donnoit un parfait exemple ; Ses larmes ſur les miſeres d'autruy eſtoient ſuivies de tous les effets de miſericorde qui dependoient d'elle. Son zele eſtoit touſjours agiſſant. Par tout où elle alloit, elle ordonnoit le grand Catechiſme, où les femmes & les filles de toutes conditions venoient en foulle : ordinairement c'eſtoit-elle qui le faiſoit en perſonne, on en venoit juſques-là de comparer ſes fervens diſcours aux predications de S. Paul. Il eſt vray que le profit en fut ſi grand, particulierement au Pont S. Eſprit, que les femmes & les filles ſeculieres ſembloient eſtre des Religieuſes.

Le demon voulut s'en vanger ſur celle qui en eſtoit la cauſe, ſuſcitant contre cette vertueuſe Mere une noire calomnie & d'autant plus fâcheuſe, qu'il y employa des perſonnes de dignité & de grãde reputation, leſquelles par un long-temps tâcherent de luy ôter le credit & l'honneur dans les compagnies de la Ville. Elle ne l'ignora pas, mais ſa patience en triompha. Elle defendit à toutes ſes Sœurs de ſe méler de cette affaire, de peur de choquer le deſſein de Dieu, qui ne permet point de mal que pour ſa gloire & le bien de ſes éleûs.

On a encore remarqué que la Mere de Beaumont s'étudioit de regler ſa vie & ſa conduite pour l'exterieur ſur la vie mortelle de Ieſus-Christ, de ſorte que quand il luy arrivoit quelque humiliation, ſouffrance, ou neceſſité, elle s'en glorifioit comme ayant fait une grande fortune, & pris part aux richeſſes de ſon Epoux. Et dans les exercices de la vie interieure, elle ſuivoit Ieſus-Christ glorieux, ſe ſeparant du monde, pour adherer à luy ſeul. Auſſi ſa vie fut un tiſſu de travaux utiles au public, à ſes Sœurs, & à elle ; Et ſa mort fut precieuſe & deſirable, puis qu'au jugement des Medecins, l'amour divin, qui pendant ſa derniere maladie la faiſoit vivre, la laiſſa enfin mourir, au moment qu'elle eut prononcé ces belles paroles, *Ieſus, je meurs pour vous.*

LA VIE
DE LA MERE CATHERINE DE VETERIS du Revest, dite de l'Incarnation, Religieuse Vrsuline de Pertuis.

QVICONQVE a leu le Livre de la vie de la Mere du Revest, composé par Monsieur Angery, & imprimé à Aix l'an mil six cens soixante & douze, sçaura que ce n'en est icy qu'un petit Extrait, & comme le Portrait en petit de la même Mere. Sa race est si ancienne que dés l'an mil quatre cens trente, Monsieur Gabriel de Veteris, estoit Commandeur dans l'Ordre de saint Iean de Ierusalem, de la Commanderie de saint Vincent de Valence. Son Pere fut Mary de Veteris, sieur du Revest, fils d'un Conseiller au Parlement d'Aix, & sa Mere Marguerite de Benoist, issuë de la Maison de Pontevez, & alliée à celles de la Cepede, de Forbin, & autres tres considerables de la Province. Elle naquit le deuxiéme Mars mil six cens vingt-deux. Sa bonne Mere eut tout le soin imaginable de l'Ame & du corps de sa fille, pour luy composer les mœurs convenables à sa qualité, & aux dons de nature, qui brillerent en elle dés son berceau: Apres qu'elle eut esté si bien élevée, elle fut produite dans les compagnies, où tout le monde l'aima & luy porta du respect, parce que la vertu avoit mis je ne sçay quoy de majestueux dans ses yeux. Les plus honnestes Gentils-hommes d'Aix, luy voulant donner un divertissement des plus rares, songerent entr'eux de courre la bague. Ils en eurent l'agrément de Madame du Revest, avec promesse qu'elle y meneroit sa fille, pour qui se faisoit cette feste. Ce fut en Carefme, & le Dimanche de la Passion, que l'on courut la bague à la veüe de tout le beau monde, parmy lequel Mademoiselle du Revest y parut avec avantage; Et toute sa vie elle a eu du regret, & fait penitence du scandale qui avoit esté donné en un si saint temps, & à son occasion.

Vn Gentil-homme de la premiere qualité, sceut prendre le biais pour se bien mettre dans son esprit, & fut preferé par ses Parens à quantité d'autres pour son engagement au mariage.

Mais l'execution en eſtant differée, à cauſe de pluſieurs difficultez qui intervinrent de la part des Pere & Mere du Gentilhomme, il eut obligation de ſe trouver au ſiege de ſaint Iean d'Angely, où il ne fut pas plûtoſt arrivé, qu'une maladie luy apprit qu'il luy falloit quitter la terre, & aller à l'eternité. Avant que de rendre l'Ame, il écrivit une Lettre à ſa chere Maiſtreſſe, qui ne luy fut apportée qu'avec la nouvelle de ſa mort. Son cœur en fut non ſeulement touché; mais converty de telle ſorte, qu'elle ſe reſolut de n'aimer jamais rien de mortel, & de s'attacher à Dieu ſeul.

En ſuitte elle ſe revétit d'habits modeſtes, prit ſouvent l'écart pour mediter en repos, & changea tellement de façon de faire, que ce n'eſtoit plus elle-même. Sa Mere n'ayant pas envie de la voir eternellement dans une humeur apparemment ſauvage, pria la Marquiſe de Ianſon une de ſes Parentes, de la mener divertir au Chaſteau de Mane, où quelque induſtrie dont l'on uſaſt, elle ne reprit jamais ſon enjoüement. Elle mépriſa toutes les honneſtetez d'un jeune-homme épris de ſa beauté, & pouſſé dans ſa recherche par les Parens de la Demoiſelle, qui n'eſtant pas moins ſpirituelle que belle, pretextoit quelque promenade pour eviter le cajol de ce Gentil-homme, & ſortant d'avec luy, elle alloit traiter ſecretement avec le ſeul amy de ſon cœur. Dans le temps d'une devotion publique, elle perſuada à toutes les Villageoiſes de Mane, d'aller proceſſionnellement à l'Egliſe, couvertes d'un drap. Elle porta la Croix à cette devote Proceſſion, & y marcha pieds-nuds, avec un drap de groſſe toile ſur la teſte, qu'elle fit traîner pour cacher la nudité de ſes pieds delicats.

Toute Novice qu'elle eſtoit de la vie interieure, elle en ſçait la pratique, & ſans épargner ſes ſens ny ſon corps, elle ſe crucifie en diverſes manieres, dont une aſſez inuſitée fut de ne point porter de chemiſe. Elle employa de plus ſes chaînes d'or à ſe diſcipliner rudement. Elle mangeoit les reſtes de ſes valets; Quelques fois elle aſſaiſonnoit ſes mets de cendres & de mouches; & quand ſa Mere n'eſtoit pas au logis, elle aidoit aux ſervantes à leur plus penible travail.

En viſitant une pauvre malade, elle détacha une juppe d'écarlatte bordée d'or qu'elle portoit, pour en couvrir cette pauvre femme. Et en allant une autre fois à l'Egliſe, elle reïtera la même charité, donnant une partie de ſes habits à une femme mal

vétuë. Son Pere n'eſtant pas content de cette ſorte de vie, il crioit ſa fille & l'appelloit bigotte & innocente. Sa Mere ne ſçavoit plus que faire, pour luy redonner le gouſt de la vanité; mais elle fut bien ſurprise, quand elle luy demanda congé d'aller à Grenoble, ſe rendre Religieuſe de la Viſitation. Elle luy defendit d'y ſonger jamais, & elle la traitta de melancholique & de viſionnaire; ce que la fille ſouffrit avec joye. Et à quelques temps de là, elle preſſa ſes Parens avec tant de force, qu'il la laiſſerent enfin entrer dans la Maiſon de ſainte Vrſule d'Aix, qu'elle choiſit, parce que le caractére de cet Inſtitut eſt le zele des Ames, qui eſtoit ſon principal attrait.

On l'envoya à Marſeille faire ſon Noviciat, puis elle retourna à Aix, & contre l'uſage de la Congregation, où l'on ne faiſoit que des Vœux ſimples en particulier, elle les voulut faire publiquement; & dans cette action ſainte, elle donna de la devotion par la ſur-abondance de la ſienne. Pendant que le *Te Deum* ſe chantoit, elle eut un raviſſement bien long, & dont on eut grande peine à la faire revenir. Et lors qu'elle r'entra aprés dans ſa chambre, accompagnée de la Superieure, une voix haute & diſtincte dît ces mots, que toutes deux entendirent: *Ma fille! je vous felicite: je ſeray maintenant voſtre garde, voſtre protection & voſtre guide.* Son Ame s'envola une ſeconde fois par le tranſport, auquel ſon corps fut contraint de ceder.

Elle fut appliquée à l'employ qu'elle aimoit tant, je veux dire à la conduite & à l'inſtruction des jeunes filles, où elle fit des merveilles. Vn jour ſon Pere la rencontrant dans la ruë qui menoit ſes enfans à la Meſſe, il n'eut pas le cœur de luy dire une parole: Et ſouvent elle entendoit des gens qui la ſuivoient en faiſant des railleries d'elle, pour l'empeſcher de perſeverer. Elle fit mille biens dans la Ville par ſes exhortations generales & particulieres aux filles & femmes, ayant un deſir extréme de porter toutes les creatures à aimer leur Createur.

A l'âge de vingt-cinq ans ſeulement, on l'envoya commencer la Maiſon de Pertuis, & y eſtre Superieure. Pour marcher toûjours dans la voye de l'humilité, elle n'alla à Pertuis que ſur un aſne, juſqu'à ce qu'elle entra au batteau pour paſſer la Durence. Les Dames de la Ville la receurent à l'autre bord, & la conduiſirent avec beaucoup de civilité à la Maiſon qui luy eſtoit preparée. Elle aporta la paix dans cette Ville qui eſtoit en diviſion. Elle commença ſon établiſſement avec quatre francs pour toutes choſes

choses, & elle en vint heureusement à bout par la prudence, secondée de la grace de Dieu. Elle exerça la charge de Superieure avec une humilité genereuse, & une authorité toute charitable qu'elle a continuée jusqu'à la fin.

La sainte Vierge luy avoit apris à filer, comme elle l'en avoit suppliée, & elle filoit à la porte du Chœur, afin d'aller plus frequemment se prosterner devant l'Autel où reposoit son divin Epoux. Elle ne sortoit jamais de la Communion qu'elle n'eût le visage tout en feu & éclatant comme un Cherubin. Une des marques de son zele fut la conversion d'un certain libertin fameux, que quantité de gens d'honneur & de vertu avoient entrepris inutilement, & que la Mere du Revest opera, par ses prieres & par la force de ses discours, qui toucherent enfin ce pecheur, le reduisirent à faire une bonne Confession, & même à entrer dans une sainte Communauté, où il vécut & mourut avec edification.

Le détail des vertus de cette chere Mere se peut lire dans le livre de sa vie. Nous dirons seulement icy, que sortant d'estre Superieure, une Religieuse luy remontra qu'elle se rabaissoit trop dans une action tout à fait abjecte; à qui elle répondit, qu'estant devant le S. Sacrement, une voix luy avoit dit ces paroles positives; *Ma fille, je veux que tu me serves dans l'humilité.*

Pertuis fut une des premieres Maisons qui s'érigea en Monastere. Il le faut dire, la Mere du Revest n'y avoit pas d'inclination, & même elle s'y opposa un temps, craignant que les regles religieuses ne la detournassent de ses œuvres ordinaires de charité; mais apres qu'elle eut prié, & fait prier Dieu pour cette affaire-là, Dieu luy fit connoître que c'estoit sa volonté qu'elle fust Religieuse, & que son état en seroit, non pas changé, mais relevé & perfectionné. Elle y porta apres d'un grand zele, & ayant appellé deux Ursulines de la Presentation d'Avignon les Royales, quittant la Superiorité, elle prit la qualité d'inferieure avec le voile, & perdant son nom comme une morte, elle receut au lieu celuy de l'Incarnation. Toutes les filles la suivirent, vécurent sous la closture & firent les Vœux solemnels de Religion.

La Mere de l'Incarnation renouvella sa vie & ses ferveurs depuis qu'elle fut Religieuse, jusqu'à ce qu'une maladie de six mois l'avertit de se preparer à la mort, comme de fait, elle y mit toutes ses assiduitez. Au bout de trois heures qu'elle demeura à l'agonie,

le Confeſſeur prenant le Crucifix luy aprocha de la bouche la playe du cœur de Iesus-Christ. Alors elle ne peut ſoûtenir ſa joye, & de même qu'il eſt écrit de ſainte Elizabeth de Turinge. *Iubilando requievit, & quaſi ſuaviter obdormiendo expiravit.* Elle rendit l'Ame à ce moment, un Vendredy, à l'âge de cinquante-ſept ans, dont elle en avoit paſſé trente-huit dans l'Ordre de ſainte Vrſule, & eſté ſeize ans Superieure. Il n'y eut perſonne dans la ville de Pertuis qui ne fuſt affligé de ſon decés: & ſes obſeques ſe firent avec une ſolemnité extraordinaire; Et l'on ne puſt contenter toutes les perſonnes qui demanderent de ſes Reliques.

Fin du ſixiéme Traité de la troiſiéme Partie.

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE SEPTIEME DE LA TROISIEME PARTIE.

LES VIES DE LA FONDATRICE DV Monaſtere de Quebec en la Nouvelle France; & des premieres Religieuſes Vrſulines, qui ont contribué à ſon établiſſement.

LA terre deſerte ſe rejouyra. La ſolitude bondira d'allegreſſe, & elle fleurira comme le Lis, dit Iſaye au Chapitre vingt-cinquiéme de ſon Livre.

Il ſemble que ceux qui ont fait la premiere découverte de la Nouvelle France, devoient d'abord luy annoncer les belles & avantageuſes promeſſes de cette Prophetie; faire retentir les grands Bois du

Pays, de toutes ces paroles, & les laiſſer en écrit ſur les tendres écorces des arbres, puiſqu'elles alloient avoir leur entier accompliſſement, comme nous ſçavons aujourd'huy qu'elles l'ont eu, depuis que ces terres incultes, & preſque inhabitables, ont eſté defrichées; depuis que la ſemence de l'Evangile, ayant eſté ſemée dans les cœurs de ces peuples Sauvages, y a germé, fleury, & fructifié pour l'eternité; & depuis qu'une branche de beaux Lis a eſté, pour ainſi dire, tranſplantée de cette ancienne France dans la Nouvelle, & s'y eſt enracinée, par l'établiſſement d'une Maiſon d'Vrſulines, qui ſurprend les yeux, & qui ravit les eſprits des mêmes Sauvages, par la pureté qui s'y profeſſe, & dont ils tirent de merveilleuſes utilitez, pour leur ſalut, & pour celuy de leurs enfans. Ils ſont inſtruits dans ce ſaint lieu, qu'on peut apeller un myſterieux Parterre, provigné de celuy de Tours, & fertile en diverſes ſortes de Fleurs, ſi éclattantes en beauté, & ſi fortes en leur douce odeur, que l'Amerique & l'Europe en ſont tout à la fois recreées, & embauſmées; c'eſt-à-dire, admirablement édifiées des vertus de ces Ames Saintes.

LA VIE
DE MADAME DE LA PELTRIE,
Fondatrice des Religieuſes Vrſulines de la Nouvelle-France, & Bienfaictrice des Miſſions de ce Pays-là.

CHAPITRE PREMIER.
DE SA VERTVEVSE CONDVITE dans l'ancienne France.

ON verra clairement dans la vie de cette illuſtre perſonne, les voyes admirables de la divine Providence, pour la ſanctification des Ames, & pour procurer à des nations barbares, des ſecours tres-avantageux pour leur ſalut. C'eſt la belle reflexion que fait l'Autheur de la Relation de Canada, des années 1671. & 1672. en traitant des vertus, & de la mort des deux ſouſtiens viſibles des Vrſulines de Quebec, à ſçavoir Madame de la Peltrie, & la Mere Marie de l'Incarnation. Et voicy à peu prés ce qui eſt marqué de la premiere dans la même Relation.

Madame Madeleine de Chauvigny, naquit à Alençon, de Parens des plus conſiderables du Pays, qui prirent un ſoin tout particulier de l'élever dans l'amour, & la crainte de Dieu. On ne vit jamais en elle nulle marque de legereté, mais dés ſon enfance ſes mœurs, ſuivant ſes bonnes inclinations, ſe formerent à toute ſorte de vertu. Le Saint Eſprit qui la conduiſoit, luy inſpira une affection tres-grande pour le ſervice Divin, pour la pureté, & pour la miſericorde à l'égard des neceſſiteux. Elle avoit déja du degoût pour toutes les choſes paſſageres, parce qu'elle aſpiroit aux eternelles: c'eſt pourquoy elle eſtoit ennemie des maximes du monde, des parures, & des vains ornemens, qu'elle ne portoit qu'avec peine, & par obeïſſance à ceux de qui elle dependoit: Et ſouvent ſous une jupe de precieuſe étoffe, elle ſçavoit bien cacher une marmite

pleine de vivres, qu'elle alloit distribuer secretement aux pauvres gens du voisinage.

Estant un peu avancée en âge, on connut assez, que son beau naturel, & les dons de Dieu, qui éclattoient en elle, la rendoient beaucoup plus digne d'avoir Iesus CHRIST pour Epoux, que propre à passer sa vie dans les delices du siecle. Aussi les premieres saillies de sa devotion furent pour la Religion ; & dans le desespoir d'en obtenir congé, elle se jetta dans un Monastere, d'où l'on eut bien de la peine à la retirer : Et encore plus, à l'engager dans le Mariage, auquel elle ne consentit que par respect à ses Parens, & aprés une infinité de combats, & des torrens de larmes. Elle épousa donc un fort honneste Gentilhomme de la maison de Touvoys, nommé Monsieur de Grival Seigneur de la Peltrie, de qui elle eut une seule fille, qui ne receut la vie, que pour aller augmenter dans le Ciel le nombre des Bienheureux. Elle conserva inviolablement les plus saintes Loix du Mariage, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu retirer de ce monde Monsieur de la Peltrie, & la remettre en liberté. Dans cét état elle fit comme un hospital de sa maison, où elle accüeilloit les gens qui vouloient sortir de l'heresie, les étrangers qui ne sçavoient où loger, & quantité d'autres miserables envers qui elle exerçoit des charitez, que le Ciel benissoit si extraordinairement, qu'elle même en estoit surprise.

Se voyant sans enfans, & avec de grands biens, elle delibera devant Dieu ce qu'elle avoit à faire. D'un côté ses pensées pour la vie religieuse se reveillerent : de l'autre, ses biens luy presentoient un moyen avantageux, pour aider à la conversion des Sauvages du Canada. Enfin la compassion de tant d'Ames qui se perdoient, l'emporta par dessus ses fortes inclinations d'estre Religieuse. Elle consulta là dessus des personnes doctes, de merite, & de grande vertu : elle leur exposa les sentimens de son cœur dans toute la sincerité possible, & leur mit entre les mains un papier, où elle avoit écrit toutes ses lumieres, & ses sentimens sur cette vocation, dont ce qui suit, est un abregé. Elle declare, que ç'avoit esté le plus ordinaire sujet de ses entretiens avec Dieu, principalement depuis six ou sept ans, que le feu du saint Amour s'estoit allumé dans son cœur, & qu'elle avoit receu cette grace, en faisant les Exercices spirituels, sous la conduite d'un sage Directeur. Que la conversion, & le salut de tout le monde, luy sembloit trop petit pour la grandeur de son zele. Qu'elle disoit cent & cent fois le jour à Dieu, dans ses transports ; *Tout est à vous mon Dieu, mon cœur, mes biens, & ma vie :* Et qu'elle avoit senti interieurement, qu'il acceptoit

ſon offrande. Elle ajoute, que ces deſirs ſi embraſez & ſi violens, qu'elle en avoit de la peine à reſpirer, avoient continué, & augmenté de jour en jour, dans des veües generales, & ſans aucun deſſein formé.

Elle jugea bien qu'elle ſe devoit borner à quelque œuvre particuliere, ſurquoy ne ſçachant que choiſir, elle redoubla ſes prieres. Enfin la penſée luy vint, de donner ſes biens, & ſa perſonne, pour eſtre employez à l'inſtruction des petites filles de Canada. Elle eſtoit bien reſoluë de ne rien entreprendre, ſans l'aveu & l'approbation de perſonnes fort éclairées, & elle penetroit aſſez, que l'execution ne ſe pourroit enſuivre, ſi elle n'avoit la parfaite joüiſſance de ſon bien: deux pas à faire tres-fâcheux, & tres-difficiles. De fait ſon deſſein eut de tres grandes oppoſitions, & parut d'abord une chimere, parce que le Canada ne faiſant alors que commencer; c'eſtoit une choſe aparemment ridicule, qu'une jeune veuve, delicate, avec de grands avantages de nature, de fortune, & de grace, conſiderée & recherchée, comme l'un des premiers partis de la Province, ſongeaſt à paſſer les Mers, pour aller mener une vie miſerable dans des Forets, & parmy des Peuples les plus barbares du monde.

Pour ſes biens, on luy ſuſcita des procés. Ses parties qui eſtoient puiſſantes, pretendant que pour ſes liberalitez, & ſes profuſions, elle eſtoit incapable de gouverner ſon Bien. Elle ne s'étonna pas, quoy qu'elle euſt peu de gens pour elle, & qu'elle euſt perdu ſon procés; mais elle en appella. Les plus grands du Royaume, ſolliciroient inceſſamment les Iuges contre elle; tout ſembloit eſtre dans le deſeſpoir, & ſes amis tenoient pour le ſeur, qu'au plus, elle n'auroit ſon partage, que par proviſion.

Dans ces embaras elle fit Vœu en l'honneur de S. Ioſeph, d'aller en Canada, ſi elle gagnoit ſon procés, & tout-à-l'heure Dieu changea le cœur de ſes Parties, qui de Lions (pour uſer de ſes termes) devinrent des Agneaux, en un mot elle gagna ſon Procés. Chacun en fut ſurpris, & quelques bonnes Ames luy dirent que la main de Dieu s'eſtoit fait paroiſtre extraordinairement dans cette occaſion, & qu'elle eſtoit bien obligée de luy en marquer ſes reconnoiſſances.

Aprés ce coup du Ciel en ſa faveur, elle avoüe franchement dans ſon Ecrit, qu'elle avoit reſſenti en ſon Ame tout ce qu'elle avoit jamais leu, ou entendu de la paſſion des Saints, pour ce qui touche le ſervice & la gloire de Dieu; & que de plus, un jour de la Viſitation de la ſainte Vierge, elle avoit eu une forte impreſſion, que la

volonté de Dieu estoit, qu'elle allast en Canada, & qu'il luy feroit à ce dessein, de grandes graces; qu'il se serviroit d'elle en ce lieu là, & qu'elle y mourroit. Elle n'eut point d'autre réponce que l'admiration des bontez de Dieu, & la confusion de son indignité; Elle fondit en pleurs, & elle se confirma dans l'esperance des promesses de Dieu.

Nonobstant ces connoissances si expresses (selon qu'elle le pouvoit presumer de la volonté de Dieu) elle remit tout au jugement de ceux qu'il luy avoit donnez pour la decision de cette affaire. Estant preste (à ce qu'elle dit en achevant son Ecrit) de signer à l'aveugle tout ce qu'ils auroient conclu; Ils jugerent tous aprés l'avoir entenduë, & examiné ce papier, que le doigt de Dieu y estoit tout manifeste: quelques uns même estimoient qu'elle ne pouvoit differer, sans resister au Saint Esprit. Elle eut en suitte une maladie mortelle, dont elle guerit subitement aussi-tôt qu'elle eut reïteré son Vœu pour le Canada.

Iamais homme ne se trouva plus en peine que Monsieur de Vaubegeon son Pere; car il avoit des pensées sur sa fille, tout-à fait opposées aux siennes. Elle estoit sa bien-aimée, demeurée veuve à l'âge de 25. ans, & recherchée de tous côtez pour de hautes alliances. Ils souffroient tous deux dans leur esprit. Le Pere pour flechir le cœur de sa Fille, au sujet d'un second Mariage: Et la Fille pour n'avoir personne qui l'aidast à executer son dessein de Canada. Elle en consulte Dieu à son ordinaire, & la pensée luy vint de s'adresser à un Gentilhomme d'une rare pieté, Monsieur de Bernieres Tresorier de France à Caën, assez connu par ses Livres, & encore plus par la saincteté de sa Vie. Elle trouva le moyen de luy parler, & aprés l'avoir informé de ses affaires dans plusieurs conversations, elle luy proposa une pensée, qui faciliteroit & justifieroit la liberté de leurs entrevûës, qu'elle jugeoit devoir estre frequentes, pour pouvoir se servir avantageusement de ses conseils; qui estoit, que comme on l'importunoit fort pour le Mariage, il vouluſt bien la demander à son Pere, sans toutefois avoir intention de l'épouser jamais. L'un & l'autre prierent beaucoup Dieu, avant que d'user d'un moyen si extraordinaire, & enfin le jugeant propre pour venir à leurs fins, Monsieur de Bernieres en fit la proposition fort civilement à Monsieur de Vaubegeon, qui estant bien informé de son merite, y consentit, pourveu que sa Fille en fut d'accord.

Cette sage Fille, qui agissoit de concert avec Monsieur de Bernieres, dans cette innocente fiction, écouta ce que luy en dit son

ſon Pere, avec beaucoup de reſpect, & de modeſtie; Et ſa réponce fut, que puis que ce bon Gentilhomme, qui luy faiſoit l'honneur de la rechercher, luy eſtoit agreable, elle le preferoit auſſi à qui que ce fuſt. Il n'en fallut pas davantage pour contenter l'eſprit de Monſieur de Vaubégeon, & pour donner à ces deux bonnes Ames liberté entiere de ſe communiquer, & de pouſſer fortement, quoy que ſecrettement l'affaire de Canada; que Monſieur de Bernieres entreprit, avec une telle conviction qu'elle ſeroit à la gloire de Dieu, qu'il eſtoit reſolu d'y employer au beſoin tout ſon bien; & il ne quitta point Madame de la Peltrie, qu'il ne l'euſt miſe luy-même dans un des Vaiſſeaux qui paſſoient en Canada.

Mais Dieu voulut que pour épargner la douleur qu'auroit cauſé une ſeparation ſi violente, & ſi ſurprenante, cette Fille ſi fort cherie, fermaſt auparavant les yeux à ſon bon Pere, qui mourut tres-Chreſtiennement, peu de temps aprés l'eſperance qu'il avoit conceüe de revivre dans une heureuſe poſterité, par ce ſecond Mariage, s'il euſt eſté tel qu'il ſe l'eſtoit figuré. Voilà Madame de la Peltrie plus libre que jamais, & ſes affaires ſe trouverent à tel point, qu'il ne fut plus queſtion que de faire choix des Religieuſes propres à aller avec elle en Canada. On ſçeut que quelques Vrſulines de Tours avoient vocation pour cela, Monſieur de Bernieres, & Madame de la Peltrie, qui avoient fait le voyage de Paris, pour y negocier cette affaire, ayant conclu pour ce Monaſtere de Tours, il y fallut aller au plûtôt; & alors ſe verifia une viſion, que la Mere de l'Incarnation avoit euë ſix ans auparavant, laquelle, comme elle a eſté ſuivie de ſon effet, merite bien d'eſtre icy raportée dans les mêmes termes qu'elle l'a écrite, depuis la mort de cette Dame, & par l'ordre de ſon Directeur.

CHAPITRE SECOND.

TE'MOIGNAGE ILLVSTRE, QVE REND LA MERE de l'Incarnation, de la Providence particuliere de Dieu, sur la Vocation de Madame de la Peltrie.

LA saincteté de la perſonne qui va parler, donne le merite & le poids à ſon témoignage. Environ l'an 1633. (dit la Mere de l'Incarnation) peu aprés que j'eus fait ma Profeſſion, m'eſtant retirée à l'iſſuë de Matines, dans noſtre Celule, il me ſembla dans un leger ſommeil, que je pris par la main une jeune Dame ſeculiere, & que marchant avec elle d'un pas plus prompt que le ſien, je la devançois toûjours, ſans neantmoins la laiſſer. Nôtre chemin eſtoit vers un lieu où l'on s'embarquoit. Nous allâmes toûjours de compagnie durant noſtre voyage, juſques au lieu où nous nous devions rendre. Enfin nous arrivâmes à un grand Païs. Eſtans deſcenduës à terre, nous montâmes ſur une coſte, par un paſſage, comme de la largeur d'un grand Portail : A coté de cette ouverture, parut un homme vêtu à la façon que l'on dépeint les Apôtres, qui nous regarda benignement, & il me fit ſigne de la main, pour me montrer le chemin de noſtre demeure. Son ſigne me ſervit d'adreſſe pour aller à une petite Egliſe ſituée ſur la côte. Cette place eſtoit quarrée, en forme d'un beau Monaſtere, les bâtimens bien pris, & reguliers : Cependant ſans m'arreſter à en conſiderer la ſtructure, mon cœur eſtoit attiré à cette petite Egliſe. Ie ſentois toûjours ma Compagne aprés moy; & en avançant je vis un chemin qui conduiſoit au bas de ce grand Païs, qu'en un moment je découvris tout entier. Il me parut couvert d'un broüillars épais, au milieu duquel j'entrevis une Egliſe, quaſi enfoncée dans ces tenebres, en ſorte que l'on n'en voyoit que le faiſte : Ces obſcuritez qui rempliſſoient ce pauvre Païs-là, eſtoient affreuſes, & paroiſſoient impenetrables. Ma Compagne alors me quitta, & deſcendit quelque peu dans l'épaiſſeur de ces broüillars.

Pour moy qui avois eu ſigne d'aller à une petite Egliſe, je ne reſpirois autre choſe, que d'y arriver au plûtôt. Elle eſtoit d'un beau Marbre blanc, tout orné d'une belle ſculpture à l'antique. La ſainte Vierge eſtoit aſſiſe au deſſus, tout au milieu, & elle regardoit ce grand Païs, portant en ſon ſein le ſaint Enfant Iesus.

La Mere & le Fils me paroiſſoient de Marbre : mais leur attrait « eſtoit ſi charmant, qu'il me ſembloit que je ne ſerois jamais « aſſez prés pour contenter ma devotion. J'y arrivay enfin, pleine « d'une ardeur qui me conſumoit. Pour lors je fus bien ſurprise « voyant que la ſainte Vierge, & ſon divin Enfant n'eſtoient plus « de marbre, mais de chair, que cette ſacrée Mere jettoit ſes regards « pitoyables ſur ce Païs deſolé, & que baiſſant la teſte, elle en en- « tretenoit le petit Iesus. Il me ſembloit auſſi qu'elle luy parloit « de moy, ce qui m'enflammoit le cœur de plus en plus. La beauté « du viſage de la ſainte Vierge, qui paroiſſoit de l'âge de quinze « à ſeize ans, eſtoit raviſſante, & l'impreſſion en eſt encore entiere « dans mon eſprit. «

Ie m'eveillay avec une grande idée, pour la converſion du « Païs que j'avois veu. Ie n'avois pourtant point de lumiere ſur « ce que pouvoit ſignifier cette viſion là : tout m'eſtoit un myſtere, « que je n'entendois pas, parce qu'il ne m'en avoit pas eſté dit une « ſeule parole. Vn autre jour que j'eſtois dans le Chœur, je receus « tout d'un coup une nouvelle impreſſion de cette même viſion « dans toutes ces circonſtances. Alors la divine Majeſté me dit in- « terieurement : *C'eſt-là le Canada que je t'avois montré ; il faut* « *que tu y ailles faire une maiſon à* Iesus *&* à Marie. Ie n'avois jamais « entendu parler de ce que c'eſtoit que le Canada, ſinon quand, « pour faire peur aux enfans, on les menaçoit de les envoyer en « Canada, & je le prenois pour un mot d'épouvante, ou de rail- « lerie. Pour cét homme, qui en eſtoit le Gardien, je ne pus dou- « ter que ce ne fuſt ſaint Ioseph, Iesus, & Marie, ne pouvant eſtre « ſans luy. «

La Mere de l'Incarnation, ayant ainſi expliqué tant la vocation de Madame de la Peltrie que la ſienne, continuë dans le même papier, à décrire la maniere dont elles ſe joignirent pour le voyage, leur embarquement, & leur arrivée en Canada, que nous allons ſuccintement raporter, ſans faire repetition de ce que nous en avons déja dit dans l'année, que le Monaſtere de Quebec commença.

Monſieur de Bernieres conduiſit Madame de la Peltrie à Tours, pour faire le Contract de Fondation, ſous le bon plaiſir de Monſeigneur Deſchaux Archevêque, & Superieur du Monaſtere, d'où l'on demandoit des filles. Ce fut le R. P. Recteur du College de la Compagnie de Iesus, qui en alla porter la nouvelle à la Superieure, & qui à ſa priere, alla auſſi en parler à Monſeigneur de Tours, qui fut ſurpris à la premiere propoſition, mais aprés qu'il eut eſté bien

informé de la chose, il éleva sa voix, & dit, *Ha! mon Pere, est-il bien possible que Dieu veüille prendre de mes filles pour un dessein si glorieux? Helas! que je seray heureux, s'il s'en trouve dans cette Communauté, que Dieu appelle, pour exposer leur vie si genereusement.* Le Pere repliqua, que Dieu y avoit pourveu, & avoit donné cette vocation à la Mere de l'Incarnation. *Allez, je vous prie, mon Pere,* dit le bon Prelat, *allez, encore luy parler de ma part, interrogez-la bien sur ce sujet-là, & revenez au plûtôt m'aprendre ce qui en est.*

Sur ces entrefaites Madame de la Peltrie, entre avec Monsieur de Bernieres: il la receut avec mille benedictions sur sa genereuse entrepriſe, & fut tellement touché de sa modestie, & du zele qui paroissoit dans l'ouverture qu'elle luy fit de son cœur, qu'il acquiesça avec joye à toutes les demandes qu'elle luy fit, sur tout lors qu'il eut apris par le retour du Pere, qui par son ordre avoit esté examiner la Mere de l'Incarnation; qu'elle avoit une vocation tres-forte pour cette œuvre de Dieu. En même temps Monseigneur voulut que l'on ouvriſt la porte du Monastere de Tours à Madame de la Peltrie, & à ses suivantes; & qu'on la receuſt dans la clôture, comme sa propre personne. Cette bonne Dame, qui avoit aprehendé d'abord de ce grand Prelat, fut ravie de voir son affaire faite si promptement, & sans differer davantage, elle alla au Monastere, pour embraſſer celles que Dieu luy avoit destinées pour Compagnes.

A son arrivée la Communauté s'assembla au son de la Cloche, & s'estant rangée en ordre pour la recevoir en ceremonie, suivant l'intention de Monseigneur l'Archevêque, on la conduisit au Chœur, en chantant le *Veni Creator Spiritus*, qui fut suivy du *Te Deum*. Toutes les Religieuses pleuroient de joye, de voir cette pieuse Dame, qu'elles regardoient comme un Ange du Ciel. Elle de son côté pensoit estre en Paradis. *Pour moy*, dit la Mere de l'Incarnation dans son Ecrit, *au moment que je jettay les yeux sur elle, je me souvins de ma vision, & je reconnus en elle, la Compagne, avec qui j'avois veu ce grand Païs. Sa douceur, son teint, & toutes ses manieres m'en renouvellerent l'idée. Ce qui me fit encore davantage admirer la divine Providence, fut ce que j'apris aprés d'elle-même, qu'en ce même temps que Dieu me l'avoit fait connoistre, il luy avoit aussi donné les premieres inspirations de fonder un Seminaire en Canada.* Jamais ces deux personnes ne s'estoient veües, & n'avoient eu ni plus un commerce d'amitié, par lettres, depuis que l'affaire de Canada se traitoit.

On choisit encore une Religieuse d'un merite extraordinaire pour compagne de la Mere de l'Incarnation, puis elles firent leurs adieux en peu de temps, & ayant receu la Benediction de leur bon Arche-

vêque, elles partirent inceſſamment de Tours pour ſe rendre à Paris, où eſtant arrivées ſur la fin de Février de l'an 1639. les deux Religieuſes entrerent dans le premier Convent de l'Ordre, qui eſtoit tout preſt de leur en fournir une troiſiéme; mais la choſe ne reüſſit que l'année d'aprés; Et une Profeſſe de Dieppe prit la place, & s'embarqua avec les deux de Tours, à la ſuitte de Madame de la Peltrie, qui mena auſſi pour cinquiéme une fille qui la ſervoit, & à qui depuis elle donna de quoy eſtre Religieuſe à Quebec.

Outre les difficultez qu'elles eſſuyerent ſur la terre, pour commencer leur entrepriſe, elles eurent ſur la mer trois ou quatre dangers manifeſtes de naufrage. Et enfin ſous la protection de la ſainte Vierge, à qui elles avoient eu tres-particulierement recours, elles arriverent toutes heureuſement à Quebec, où elles furent accüeillies par Monſieur de Mont-magny Gouverneur du Païs, par les RR. Peres Ieſuïtes, par tous les François, & les Sauvages, toute l'habitation leur faiſant feſte, avec ce qu'ils avoient de plus réjoüiſſant.

La Mere de l'Incarnation entre les autres, ſe proſterna, & baiſa la terre, dans des ſentimens de reſpect & de reconnoiſſance envers la divine Majeſté, qu'elle adora dans le Païs, qui luy avoit eſté montré, il y avoit long-temps. Elle le reconnut tel qu'elle l'avoit veu, à la reſerve de ces épaiſſes tenebres, qui luy parurent diſſipées, la foy ayant déja fait de notables progrés dans les Nations Algonquines, Montagnaiſes, & Hurones, par les ſoins des RR. Peres de la Compagnie de Iesus. Les Sauvages conſideroient ces Religieuſes, comme des perſonnes venuës du Ciel. Ils mettoient la main ſur leur bouche par admiration, de ce que pour l'amour d'eux, elles avoient quitté leur Patrie, leurs Biens, leurs Parens, & leurs Amis. Ils eſtoient auſſi dans l'admiration de les voir à l'imitation de Madame de la Peltrie, careſſer & baiſer les Filles & les Femmes du Païs, ſans horreur, ny de leurs cheveux graiſſez, ny de leur mauvaiſe odeur. Le premier Chrétien, Noël Negabamat, leur preſenta deux de ſes Filles, & en ſuitte ce qu'il y avoit ſur le lieu de Filles Sauvages.

La chere Fondatrice eſtoit ravie de ſe voir en poſſeſſion de ce qu'elle avoit tant ſouhaitté, & de pouvoir ſervir ces pauvres enfans. Elle en voulut abſolument avoir la charge en chef, & il luy fallut accorder cette conſolation. Ce fut un plaiſir de la voir deployer ce qu'elle avoit aporté pour leur faire des Simares de camelot rouge; & quand elles furent toutes habillées de même parure, les Sauvages ne pouvoient contenir leur joye, trouvant cela admirablement beau.

Comme elles ne peurent estre si tôt en Clôture, leur Maison d'emprunt ne desemplissoit point, non plus qu'une grande chaudiere, qui estoit toûjours sur le feu, tandis que la bonne Fondatrice, rendoit aux petites Sauvages les mêmes offices, que fait une Nourrice à son Enfant. Quoy qu'elle fust d'un temperament fort delicat, il n'en paroissoit rien dans ces rencontres là. Et même elle mangeoit souvent dans les cabanes avec les Sauvages, qui l'aimoient, & l'honoroient à leur façon, plus qu'il ne se peut dire.

CHAPITRE TROISIEME.

SA VIE TRES-VERTVEVSE DANS LE CANADA.

ON peut juger des premieres demarches de Madame de la Peltrie, dans la fidelle correspondance à la grace de sa vocation, de quel pas elle s'est avancée en toutes sortes de vertu, en prés de trente trois ans, que ces Peuples là ont eu le bon-heur de la posseder. Ce qui parut d'abord en elle avec plus d'éclat, fut le zele qui bruloit dans son cœur pour leur conversion. Elle eut volontiers couru en personne les Forets, les Lacs, & les Montagnes de ce grand Païs, pour crier aux Nations infinies qui les habitent, qu'il y a un Dieu, un IESUS-CHRIST, un Paradis, & un Enfer: Mais il falloit auparavant respirer un peu; il falloit travailler à l'établissement du Monastere qu'elle avoit entrepris: il falloit qu'elle eust la consolation de voir ses bonnes Filles dans l'exercice de l'employ qu'elle leur avoit si passionnement desiré, & qu'elle même leur aidast. Tout cela estant fait, deux ans aprés son arrivée, ayant apris que le grand concours des Sauvages devoit estre plus haut, elle monta jusqu'à Monreal, où son grand cœur n'en trouvant pas encore assez pour contenter sa soif extrême du salut des Ames, elle prit le dessein de penetrer jusques à trois cens lieuës de Quebec, par des chemins embarassez de torrens, & de cheutes d'eau, qui feroient même peur à ceux qui ne les verroient qu'en peinture, & d'aller au païs des Hurons, où estoit le fort des Missionnaires, & où l'on comptoit plus de quatre-vingt mille Ames, en y comprenant les Peuples de la Nation Neutre, & de la Nation du Petun, tous renfermez dans l'étenduë de soixante lieuës de Païs, qui ont esté depuis, ou ruinées, ou dissipées par les Iroquois, en des contrées plus écartées. Elle avoit pris de grandes mesures, & fait tous les preparatifs pour ce long voyage. Sa compagnie, ses provisions, ses petits balots, &

enoits eſtoient prets: rien n'avoit étonné ſa grande Ame, de tout ce qu'on luy avoit peû dire pour la detourner de cette perilleuſe entrepriſe: Elle n'attendoit que la ſaiſon propre pour s'embarquer; Mais un Pere Ieſuite eſtant deſcendu de ce Païs-là, avec la flotte Huronne, luy fit voir ſi clairement l'inutilité de ce voyage, pour la fin qu'elle pretendoit, & le danger evident de tomber entre les mains des Iroquois ennemis, étrangement feroces, qu'elle changea de reſolution, & au lieu d'aller ſi loin, elle y fonda l'entretien d'un Miſſionnaire de la Compagnie de Ieſus.

Demeurant donc convaincüe, qu'elle ſatisferoit pleinement à ſa vocation, ſi elle ſe contentoit de concourir à la converſion de ces Ames abandonnées, par des ardentes prieres, par ſes abſtinences, par ſes mortifications ordinaires, & par ſes emplois de charité auprés des petites Sauvages, gardant la clôture, & vivant ſous la regularité tout de même qu'une Religieuſe; elle s'aſſujettit à cette forme de vie, & y a perſeveré conſtamment, juſqu'à ſon dernier ſoupir, ſans ſe relâcher jamais. Elle eſtoit ſi exacte, qu'elle prevenoit les Sœurs en ce qui regarde la diſcipline religieuſe; & lors que la Superieure ordonnoit quelque choſe en Communauté, elle eſtoit toûjours la premiere à l'executer, animant les autres par ſon exemple, à obeïr avec promptitude. Iamais, dit-on, les obſervances n'eſtoient plus ponctuellement ſonnées, que lors qu'elle avoit le ſoin de la cloche.

Dans l'office de lingere qu'elle a exercé dix-huit ans, elle donnoit le linge de ſi bonne-grace, & avec tant de bonté, qu'elle faiſoit mille excuſes, de quoy les choſes n'eſtoient pas ſi commodes, qu'elle l'euſt bien ſouhaitté. Son amour pour les pauvres, luy continua toûjours, par reſpect à la pauvreté de Noſtre-Seigneur. Elle euſt deſiré d'avoir toûjours quelque pauvre auprés d'elle, & le veſtir de ſon mieux. Et comme on luy fit un jour un doux reproche, de ce qu'elle portoit de vieux habits rapiecez, qu'il y avoit en cela quelque choſe contre la bien-ſeance, & qu'elle feroit peut-eſtre mieux de les donner aux pauvres; *Ha! pour moy*, répondit-elle, *ſi j'eſtois en pouvoir, je leur en donnerois bien plûtôt de neufs.*

L'eſprit d'humilité qui regnoit dans ſon cœur, luy rendoit facile la pratique des autres vertus. Elle faiſoit ſon plaiſir des offices les plus mépriſables, & des actions les plus abjectes, juſques à rendre les derniers ſervices aux malades, mais avec un air qui raviſſoit tout le monde. Elle s'eſtoit miſe en poſſeſſion de prendre la derniere place au Chœur, au Refectoir, à la Communion, & aux autres aſſemblées de la Communauté. Elle ne ſouffroit qu'avec peine,

qu'on luy donnait la qualité de Fondatrice. *Helas*, disoit elle à cette occasion, *je ne fais qu'une pauvre miserable, qui n'ay fait qu'offencer Dieu.* Elle le croyoit ainsi, quoy qu'en effet, sa conscience fust tres-pure devant Dieu, & que sa vie fust tres exemplaire aux yeux des Hommes. Son port, quoy qu'assez grave, estoit humble, & portoit à l'amour de la pauvreté, au recüeillement interieur, & à la devotion. Elle ne parloit jamais d'elle même, sinon pour se confondre. Vn jour, au commencement de l'année, les petites Pensionnaires luy estans allées demander sa Benediction; *Mes pauvres enfans*, leur dit-elle, *à qui vous adressez-vous? à la plus méchante creature qui soit au monde.* Elle ne se distinguoit d'avec les autres, que par une humilité plus aparente, du reste elle suivoit le train commun pour la nouriture, & pour le lever même, si ce n'estoit qu'elle se levoit assez souvent plus matin que la Communauté.

Elle dissimuloit avec une douceur incroyable, les petits deplaisirs qui sont inevitables dans une Communauté, pour sainte qu'elle soit. Elle se donnoit toûjours le tort, & elle estoit la premiere à demander pardon à genoux, disant, *C'est moy, ma chere Sœur, qui vous ay donné sujet de peine, par mon orgueil, & par mon impatience; priez Dieu qu'il me convertisse, & croyez que je vous aime de tout mon cœur.* Quoy qu'elle eust un don d'oraison continuelle, & qu'elle parlast eminemment des choses de Dieu, aux personnes de dehors, qui luy rendoient visite; elle estoit toutes fois si reservée dans le Convent, qu'elle n'en parloit que par interrogation, & comme si elle eust ignoré ces sortes de choses. Et quand quelques fois à la recreation, on la pressoit de communiquer ses bons sentimens, elle répondoit avec sincerité; *Que diray-je? sinon que je suis continuellement infidele aux graces de Dieu?*

Vn corps robuste auroit eu peine de supporter les mortifications qu'elle exerçoit sur le sien foible, & ordinairement incommodé. Elle se refusoit les soulagemens qu'on jugeoit luy estre necessaires, & quand elle sçavoit quelque Ame en mauvais estat, elle redoubloit pour lors, & ses austeritez, & ses prieres.

Sans son humilité, qui l'éloignoit de toute singularité, elle auroit Communié tous les jours, & pour se consoler dans cette privation, elle procuroit au Monastere le plus de Messes qu'elle pouvoit, & elle les alloit entendre, se donnant toûjours la liberté de quitter le Parloir, & quelque conversation que ce fust, lors qu'on sonnoit une Messe.

CHAP.

CHAPITRE QVATRIEME.

SA SAINTE MORT.

COMME cette vertueuſe Dame avoit gagné les cœurs par ſes bons exemples, par ſes ſaints entretiens, & par ſes liberalitez, tout le Canada luy ſouhaittoit encore pluſieurs années de vie: mais il plut à Dieu, pour couronner les merites de ſa Servante, d'en diſpoſer autrement.

Le douziéme de Novembre 1671. elle fut attaquée d'une pleuréſie, qui l'emporta le ſeptiéme jour. Ce terme parut bien court aux gens qui craignoient de la perdre; mais il fut ſuffiſant pour faire éclatter dans ſa mort toutes les vertus qu'elle avoit aſſiduëment pratiquées durant ſa vie. En effet, elles s'aſſemblerent comme en foule pour l'accompagner à ce dernier paſſage; car jamais elle ne fut plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus ſoumiſe à la Superieure, & aux ordonnances du Medecin, plus devote, plus unie à Dieu, ny plus reſignée à ſa ſainte volonté. Voulant mourir en pauvre, elle ſe denua juſques à ce point qu'elle demanda pour grace, que l'on déchargeaſt une petite table, qui eſtoit proche de ſon lict, de quantité de douceurs, qu'elle ne jugeoit pas luy eſtre neceſſaires; ajoûtant qu'elle deſiroit que la pauvreté paruſt dans ſa chambre, & dans tout ce qui avoit raport à elle, comme une Reyne dans ſon Palais, où elle devoit avoir une pleine authorité.

Le quinziéme du même mois, & le quatriéme de ſa maladie, elle fit ſon teſtament ſolemnel, où Monſieur Talon Intendant voulut bien ſe trouver, tant pour faire honneur à ſa perſonne, que pour authoriſer ſes dernieres volontez. Et elle qui eut toûjours l'eſprit ſain, ne manqua pas de luy en faire compliment, & de luy en expliquer ſes reconnoiſſances. Deux jours aprés, ayant apris qu'elle ne paſſeroit pas le lendemain, elle ne s'en étonna point, & plaqu'on ne luy parlaſt plus que de l'Eternité. On luy demanda ſi elle avoit du regret de mourir: *Point du tout*, dit-elle, *j'eſtime mille fois plus le ſeul jour de ma mort, que toutes les années de ma vie.*

Le jour ſuivant, qui fut celuy de ſon bon-heur, ſçachant qu'il eſtoit un Mercredy, *Dieu ſoit beny*, dit elle, *hal que je ſeray heu-*

reuse de mourir aujourd'huy, c'eſt un jour deſtiné à l'honneur ſaint Joſeph. Elle receut ſes derniers Sacremens de la main de Monſieur de Bernieres, Neveu de celuy qui avoit conduit toutes ſes affaires pour le Canada, Grand-Vicaire de Monſeigneur l'Evêque de Quebec, Curé de la Paroiſſe, & Superieur du Monaſtere. Elle y marqua une devotion, qu'il ſeroit difficile d'exprimer. Puis faiſant reflexion ſur les charitables empreſſemens de ſes cheres filles, qui n'avoient rien oublié ny épargné pour l'aſſiſter en tout, elle reconnut avec beaucoup de conſolation, qu'ayant tout quitté pour Noſtre-Seigneur, elle en recevoit ſelon ſa divine promeſſe, le centuple dés cette vie. Elle employa cette derniere journée dans des deſirs ſi ardens de voir Dieu, qu'on peut dire qu'ils luy tenoient lieu de petit Purgatoire. Elle entra dans l'agonie, en priant Dieu, puis deux heures aprés elle expira, ſur les huit heures du ſoir, dans l'enclos de ſon Monaſtere, à l'âge de ſoixante huit ans. Ces paroles du Sage, que l'Ame qui aura paſſé ſa vie dans la crainte de Dieu, s'en trouvera bien à la mort, ſe verifierent en Madame de la Peltrie, le jour de ſa mort, fut pour elle un jour de benediction. *Timenti Dominum bene erit in extremis, & in die defunctionis ſuæ benedicetur.*

Le lendemain de ſa mort, elle fut enterrée dans le Chœur des Religieuſes, & dans un cercüeil de plom, ce qui ſe fit à la verité contre ſes intentions; mais le reſſentiment que les Vrſulines ſes filles conſerveront toûjours de ſes bontez, & de ſes bien faits, les fit paſſer par deſſus toute autre conſideration, & les obligea dans une occaſion ſi touchante, ſi conſiderable, & ſi ſolemnelle, d'en témoigner cette petite reconnoiſſance.

Avant que ſon Corps fuſt enſevely, on en tira le cœur, ſelon qu'elle l'avoit ordonné, pour eſtre mis entre les mains des RR. Peres Ieſuites, auſquels elle l'avoit promis, il y avoit long-temps, conformément à leurs deſirs, declarant expreſſement, qu'elle vouloit qu'il fuſt enfermé dans une petite caiſſe de bois tout ſimple, ſans eſtre même rabottée, & ſans autre enveloppe, que de la terre, mélée avec de la chaux vive, & qu'il fuſt livré en cét état à ces bons Peres: *Pour marque du reſpect & de l'affection*, ce ſont les propres termes de ſon Teſtament, *qu'elle a toûjours eu pour leur ſainte Compagnie, pour eſtre poſé & enterré, ſous le marche-pied de l'Egliſe, où repoſe le Saint Sacrement, & pour y eſtre conſumé, & réduit en pouſſiere, aux pieds de la divine Majeſté.* Elle ne fut point enterrée avec l'habit religieux; parce qu'elle avoit

dit, que puis qu'elle n'avoit pas eſté digne de le porter pendant ſa vie, elle ne meritoit non plus d'en eſtre reveſtuë aprés ſa mort; mais excepté cette marque exterieure, rien ne luy a manqué devant Dieu, pour obtenir la recompenſe d'une parfaite Religieuſe; jointe à celle de Fondatrice d'un Monaſtere, qui perpetueront juſqu'à la fin des ſiecles ſon zele, & ſes ſaints emplois, auſſi bien que ſa memoire.

Ses obſeques furent honnorées de toutes les perſonnes conſiderables de la ville de Quebec, & des Bourgades voiſines; Et comme cette chere deffunte eſtoit univerſellement regrettée, auſſi n'y épargna-t'on point les larmes. La Compagnie demeurant dans l'Egliſe, le Clergé entra Proceſſionnellement dans le Chœur des Religieuſes, pour y faire l'Enterrement de ſon Corps; Et la Ceremonie achevée, le même Clergé conduiſit ſon Cœur, porté ſous un creſpe noir, aprés Monſieur de Bernieres Curé, par tous les principaux Habitans du Pays, ancien Conſeiller du Conſeil Souverain; ſuivy de Monſieur de Courcelles Gouverneur; de Monſieur Talon Intendant; & de toute l'Aſſemblée, juſques à l'Egliſe des Ieſuites, où, à la porte il fut conſigné entre les mains du R. P. Superieur, par le même Sieur de Bernieres, Executeur du Teſtament; & de là il fut porté par le Pere, au pied des marches du Maître-Autel, dont elle avoit autre fois donné le grand Tableau, & la Lampe d'Argent, avec un fond pour l'entretenir; ſans parler des autres marques de ſon affection, envers les Peres de la même Compagnie, tant en France qu'en Canada, où elle en a toûjours eu un pour ſon Directeur, & pour ſon Confeſſeur. Avant que de mourir, elle deſira d'en voir les principaux Ouvriers, qui ſe trouvoient alors à Quebec, pour recevoir leur benediction, & ſe recommander à leurs prieres.

LA VIE

DE LA MERE FRANCOISE DE BRIANT, dite de S. Bernard, qui a envoyé les premieres Vrſulines en la Nouvelle-France.

CE n'eſt pas ſeparer Madame de la Peltrie d'avec ſa chere Mere de l'Incarnation, que de mettre entre deux la Mere Françoiſe de ſaint Bernard, qui ſe fit comme le lien de leurs cœurs, quand elle les donna l'une à l'autre, dés qu'elle eut reconnu que Dieu les avoit faites l'une pour l'autre. Le zele auſſi de la même Mere de ſaint Bernard pour la premiere Miſſion des Vrſulines en la Nouvelle-France, luy a bien merité le premier rang d'entr'elles.

Elle avoit fait ſon Noviciat au Monaſtere de Laval, d'où la venerable Mere Anne de Beauvais, la tira pour aller travailler avec elle à l'établiſſement de Saumur, qui fut le lieu où elle fit ſa Profeſſion. Elle y remplit les bonnes eſperances que l'on avoit conceües de ſa capacité; car tout-à-l'heure qu'elle fut Profeſſe, elle fut jugée digne d'eſtre Maiſtreſſe des Novices, & de communiquer aux autres les inſtructions qu'elle venoit de recevoir. On reconnut dans cet employ ſa vivacité, ſa ſolidité, ſes lumieres & ſes graces, en un mot tant de rares talens, que l'on jugea deſlors que Dieu la deſtinoit aux premiers emplois de l'Ordre. C'eſt pourquoy elle fut envoyée à pluſieurs établiſſemens: il y avoit du debat à qui l'auroit, & les Maiſons à qui elle eſtoit accordée, s'en faiſoient un honneur; mais il n'y en a point qui luy ſoit plus redevable que celle de Tours, qui la poſſedée plus long temps que nulle autre: Et même l'on peut dire que ç'a eſté cette vertueuſe Mere qui la edifiée ſur les ſolides fondemens que la Mere du Teil y avoit poſez. En effet cette même Maiſon doit ſon établiſſement à ſes ſoins, ſa diſcipline à ſes inſtructions, & ſa regularité à ſes exemples: car ce fut elle qui dés l'abord forma les Novices, & qui en ſuitte gouverna toute la Communauté en qualité de Superieure. Les Religieuſes qui y ſont mortes en opinion de ſainteté, ont eſté ſes Ecolieres; & parmy celles qui ſont vivantes, il n'y en a pas une qui ne penſe à elle avec veneration, qui n'en

parle avec éloge, & qui ne se loüe de sa sage conduite.

Comme elle avoit le don de discerner les esprits de ses Religieuses, elle avoit aussi la prudence de les menager. Elle n'estoit ny trop douce, ny trop severe; mais elle gardoit un juste temperament entre la douceur & la severité. Elle pressoit les fortes, elle s'accommodoit aux foibles, & elle se rabaissoit aux humbles, les encourageant à porter avec joye le doux joug de Nostre-Seigneur. Enfin elle les regardoit toutes comme ses filles, & elle avoit à leur égard un cœur de Mere, avec le seul dessein d'établir l'empire de Iesus-Christ dans leurs Ames. Quoy qu'elle fust si bien intentionnée, elle ne manqua pas de contradictions ny d'adversitez, & sur tout en trois occasions elle en eut des plus sensibles, & qui luy furent causées par une de ses meilleures amies, à qui jamais pourtant elle n'en fit de reproche, ny ne s'en plaignit à d'autres; Mais elle souffrit avec une force, & une grandeur d'Ame apparemment surnaturelle, & admirablement edifiante pour les personnes qui sceurent les mauvais-tours qu'on luy avoit joüez, & qui virent la maniere toute sainte dont elle les endura.

La vie de la Mere de S. Bernard fut un modele achevé de vertu, pareil à ceux qu'ont laissé les plus parfaites Superieures de l'Ordre: mais elle a eu quelque chose de singulier en l'ardeur de son zele qui a poussé ses plus vives flammes dans Tours, & dans le Canada. Dans Tours, par l'éducation de la jeunesse qu'elle y a instituée aussi bonne qu'en pas un autre Convent, & avec une charité si particuliere, que l'on y retire les filles heretiques pour les instruire, & les convertir; en ayant presque toûjours quelqu'une sans pension, aussi bien depuis la mort de cette charitable Mere, que pendant qu'elle vivoit; & quelques-fois on y en garde sept ou huit ans durant, attendant les occasions de les bien placer. Et dans le Canada, le Monastere des Vrsulines doit ses premieres Religieuses au zele embrasé de la Mere de saint Bernard, qui pour contribuer à la gloire de Dieu & au salut des Sauvages, donna les mains à cette entreprise si nouvelle, si difficile, & si hazardeuse, s'arracha du sein deux de ses plus cheres filles, & sacrifia ce qu'elle aimoit le plus au monde, principalement en l'une des deux, qui estoit une jeune personne tout-à-fait aimable, qui faisoit les delices du Monastere, & qui avoit engagé sa tres-aimée Superieure à luy donner toute son amitié & toutes ses tendresses.

Les incommoditez de la vieillesse ne diminuerent point le cou-

rage de la Mere de saint Bernard, elle conserva dans les froideurs de cet âge, les ferveurs de sa jeunesse. Elle estoit eternellement dans l'action, ou dans la priere, sans se donner de relâche. Elle eut toûjours une douce inquietude pour les malades; & ne se lassa jamais de recommander aux Officieres de pourvoir à tous leurs besoins: Elle leur distribuoit liberalement les petites douceurs dont on luy faisoit present; & son visage estoit si touché de compassion à leur veüe, qu'il sembloit qu'elle eust voulu se fondre pour leur soulagement. Quand elle avoit satisfait aux devoirs de sa charge, elle alloit se prosterner devant le Saint-Sacrement, d'où elle tiroit de nouvelles forces d'esprit, pour soûtenir les foiblesses de son corps, & pour consommer sa vie aussi saintement qu'elle l'avoit commencée & poursuivie. Elle gardoit alors un silence plus exact, se retiroit en solitude, &. se détachoit de toutes choses pour s'attacher davantage à l'unique objet de son amour, s'estant rendu familiere la meditation de ces deux petits vers.

Aimer IESVS, souffrir, esperer & se taire,
Ce sont les élemens d'une Ame solitaire.

Elle decéda estant Soûprieure à Tours, le vingt-septiéme de Fevrier mil six cens soixante deux, apres y avoir demeuré tres-utilement quarante ans, & apres une maladie languissante de plus de sept mois, où elle eut la consolation de recevoir souvent les saints Sacremens au Chœur.

LA VIE
DE LA MERE MARIE GVYART, dite de l'Incarnation, Religieuse Vrsuline de Tours, & premiere Superieure du Monastere de Quebec en la Nouvelle-France.

CHAPITRE PREMIER.

DES QVARANTE PREMIERES ANNE'ES de sa vie.

EN quelque état que l'on considere cette femme-forte, telle que Salomon la dépeint, on pourra toûjours remarquer que c'est son eminente vertu qui la releve & qui la distingue du commun. Elle sortit d'une condition assez obscure, dans laquelle ses Parens n'avoient rien de considerable, soit pour la naissance, soit pour les biens : Mais ils estoient excellens Catholiques, pieux aumôniers, & irreprochables en leurs mœurs : Et l'on peut dire que le haut degré de sainteté où elle est parvenüe, a eu pour principe les vertueux exemples, & la bonne education qu'ils luy ont donnée. Dans son âge le plus tendre elle n'eut des inclinations que pour le bien & que pour imiter les actions de pieté qu'elle voyoit faire. Au lieu de se divertir avec les petites filles de sa sorte, elle les quittoit & s'en alloit à l'Eglise, où elle passoit une grande partie du jour en prieres, car l'Oraison estoit la chose du monde qui luy plaisoit davantage, de sorte que quand on ne la voyoit point au logis, & que l'on avoit affaire d'elle, on sçavoit aussi tost où on la devoit trouver. Ses petites Compagnes pourtant la recherchant plus que nulle autre, il ne se pût faire que son naturel complaisant ne cedast quelques-fois à leurs empressemens, & qu'elle n'employast du temps à leurs jeux : mais il luy estoit remontré interieurement que ces puerilitez, quoy qu'innocentes, ne s'accordoient pas avec la gravité de l'Esprit saint, dont elle se sentoit possedée, d'où vient que peu apres ces sortes de choses luy furent de grands motifs de compunction. Aussi croit-on

que ce sont là les plus lourdes fautes de sa vie.

A l'âge de quinze ans Dieu luy donna un grand desir d'estre Religieuse en l'Abbaye des Benedictines de Beaumont prés de Tours; & Madame de la Bourdeziere qui y estoit Abbesse & sa Parente, eust esté aussi fort aise de l'avoir: mais sa Mere qui l'aimoit uniquement, éluda toutes les propositions qu'elle luy en fit. Quand elle eut dix-sept ans, on l'engagea dans le mariage, un party s'estant presenté, capable, à ce que l'on estimoit, de luy gagner le cœur: car c'estoit un jeune homme tres-bien fait & de belle esperance; neantmoins comme les pensées de la Religion n'estoient point encore effacées de l'esprit de cette fille, elle le regarda avec indiference, & ne consentit à l'épouser que par obeïssance à ceux de qui elle dependoit. Il semble que Dieu ne l'arresta au monde que pour luy en faire goûter les amertumes, non pas de la part de son Mary, car on ne vit jamais deux cœurs plus saintement unis que furent ces deux-là; mais par des persecutions tres-fâcheuses, par des embaras d'affaires, & par des pertes de biens, en quoy elle pratiqua une patience angelique, & un amour sincere à l'égard de ses ennemis. Son Mary estant par sa vocation attaché au trafic de la soye, elle fut aussi obligée de prendre la connoissance & le maniement des choses concernantes ce même trafic, & ce fut là qu'elle commença à donner des marques de son integrité, qu'elle parut non seulement une fort honneste femme, mais de beaucoup d'esprit & de conduite; & qu'elle s'acquit l'estime & l'amitié de tous les gens de bien qui traiterent avec elle.

Nostre Seigneur rompit ses liens par la mort de son Mary, avec qui elle ne demeura que deux ans, & quoy que cette rupture luy fust tres-sensible d'abord, son cœur se consola incontinent, sans reflexion sur la liberté qu'elle avoit de se donner toute entiere à Dieu, & elle ne se fit pas plûtost idée de quelques embaras qui luy estoient restez par cette mort, qu'elle sceut bien prendre l'écart & vivre en solitude dans la maison de son Pere. Elle ne sortit plus de sa chambre que pour aller prendre sa refection avec de bon-hõme, puis elle se retiroit aussi tost pour s'entretenir dans de familieres communications avec Dieu, & pour exercer la vertu d'une maniere qui passe tout ce qui s'en peut dire. Son fils unique qu'elle élevoit dans sa retraite, estoit le seul témoin de tout cela; elle ne se cachoit point de luy, parce qu'il estoit si jeune qu'elle ne le pensoit pas capable de remarquer ses actions. Cependant Dieu voulut bien luy en imprimer une si vive idée, qu'il l'a conservée toujours.

Ce

Ce fut dans cet état de viduité que le S. Esprit departit plus liberalement ses dons à cette belle Ame, & qu'il commença de la faire passer par tous les degrez, & par toutes les voyes de la plus fine spiritualité, & de la plus sublime mystique, prenant plaisir de l'y conduire d'une maniere passive. Et comme ces sortes de graces supposent une grande mortification, elle menoit déja une vie aussi penitente que solitaire, employant les jours & les nuits aprés de longues contemplations, à châtierrigoureusement son corps, qu'elle ne reposoit aprés que quelque peu d'heures & sur un aix. Elle vécut ainsi plus de douze ans; Et se sentant touchée d'un amour ardant pour les Conseils Evangeliques, elle examina comment elle les pourroit observer dans leur plus haute perfection. Son fils estoit la seule chose qui l'attachoit au monde; la lumiere du Ciel la porta à le quitter pour l'amour de celuy qui a dit qu'il faut que les Peres & Meres quittent leurs enfans pour le suivre. Ce fut là le motif de sa Vocation religieuse, & de son entrée aux Vrsulines de Tours, où elle prit le voile, fit le Noviciat & la Profession, avec la docilité d'une jeune fille, quoy qu'elle eust plus de trente ans, qu'elle fust de long-temps habituée aux plus saintes pratiques de la Religion, & qu'elle receust même la continuation de plusieurs operations surnaturelles; l'une desquelles fut cette vision du Canada, & son appel pour y aller, que l'on vient de déduire assez amplement dans la vie de Madame de la Peltrie, jointe à sa fidele correspondance, & à la genereuse execution d'une entrepriſe tout-à-fait surprenante & hardie pour des Religieuses. Et dans la seconde Partie de ces Chroniques à l'établissement de Quebec, plusieurs choses où la Mere de l'Incarnation eut grande part, ont esté imprimées avant que l'on eust apris en France les nouvelles de sa mort.

CHAPITRE SECOND.

DE SES TRENTE-TROIS DERNIERES ANNE'ES.

LA vie de la Mere de l'Incarnation en Canada, a esté en comparaison de l'autre, une vie cachée & commune au exterieur, par un ordre exprés qu'elle en avoit eu de Dieu, & qui fut approuvé de son Directeur: ordre qu'elle a observé si exactement, & avec une aplication si particuliere pendant les trente-trois années qu'elle a passées dans le Canada, que bien qu'elle eust interieurement de plus grandes communications que jamais avec Nostre-Seigneur,

qu'elle ne perdoit point de veüe dans ſes emplois, & dans ſa converſation avec le prochain, non plus que dans l'Oraiſon; neanmoins ſes ravissemens, ſes extaſes, ſes [illegible] ſi particulieres qu'elle recevoit de la part de Noſtre-Seigneur, & de ſa ſainte Mere, & autres ſemblables faveurs, qui auparavant luy eſtoient ordinaires, ne parurent plus. Toutes ces graces demeurerent cachées le reſte de ſa vie ſous un exterieur tout celeſte, qui edifioit & raviſſoit les perſonnes qui la voyoient, ou qui avoient le bon-heur de converſer avec elle.

Elle parloit peu, ſi ce n'eſtoit des matieres ſpirituelles, mais quand elle avoit à en traitter, elle s'en demeloit admirablement bien, & faiſoit des diſcours auſſi ſoûtenus qu'il ſe peut. Elle diſoit ſouvent aux Novices (dont elle eſtoit Maiſtreſſe quand elle mourut) qu'elle n'avoit jamais pû comprendre comment une Ame religieuſe qui puiſe de la Divinité au dedans d'elle-même, pouvoit ſe rabaiſſer aux choſes exterieures, & à des épanchemens vers les creatures. Il y avoit toûjours à aprendre en ſa converſation, & elle avoit une grace & une facilité merveilleuſe à ſe produire ſur toutes ſortes de ſujets, car c'eſtoit une perſonne entendüe à tout. Quoy qu'elle euſt eſté dix-huit ans Superieure à trois diverſes repriſes, avec une entiere ſatisfaction de tout le monde, tant de la Communauté que du dehors, toutesfois elle eſtoit la plus ſoûmiſe, la plus dependante de la Maiſon, & la plus exacte à toutes les obſervances; découvrant même ſon interieur à ſa Superieure, avec la ſincerité que feroit une fervente Novice. Elle conſervoit une douceur inalterable dans toutes occaſions, & avec toutes ſortes de gens. Et les perſonnes qui luy eſtoient plus familieres, ou qui l'ont conduite, ont reconnu manifeſtement que ſon admirable égalité d'humeur venoit d'une vertu toute extraordinaire, & de cette union intime qu'elle avoit à celuy qui dit de ſoy-même, *je ſuis doux & humble de cœur*. Elle eſtoit ſans doute animée de ſon eſprit; & c'eſt dans cette ſource infinie de tout bien dont elle eſtoit ſi proche, qu'elle avoit puiſé ce grand courage, & cette confiance inébranlable pour entreprendre ſi genereuſement la conduite d'une Miſſion de Religieuſes en Canada, qui eſtoit une choſe ſans exemple; & pour ſe reſoudre à traverſer tant de mers, s'établir dans un pais barbare, y vivre avec intrepidité, voir les allarmes des ennemis également feroces, à y bâtir un Monaſtere, où elle a aſſemblé vingt-cinq à trente Religieuſes, un nombre conſiderable de pauvres Penſionnaires, tant Françoiſes que Sauvages: & à le rebâtir & le remettre ſur pied, douze années après ſon arrivée, tout ayant

esté consumé par le feu. Elle surmonta toutes ces difficultez, & une infinité d'autres qui se trouvent toûjours dans l'execution des grands desseins : Et elle fournit à toutes ces dépences du fond inépuisable de la confiance qu'elle avoit en Dieu, & de la charité qui brûloit dans son cœur pour le salut de ces peuples, estant appuyée fortement sur l'ordre qu'elle avoit receu de Nôtre-Seigneur & de sa sainte Mere, de leur bâtir en ce païs-là une Maison. Elle n'y perdit jamais la paix, quelque opoſition que fist le demon à ſes bons desſeins.

Du reste sa maniere d'agir estoit accompagnée de vigueur, de soin, & de vigilance, selon la nature des affaires. Son cœur & ses bras estoient toûjours ouverts aux filles & aux femmes Sauvages, qui vouloient estre instruites en la doctrine Chrétienne ; la petitesse du lieu où elle, & ses Sœurs furent logées dans les commencemens & long-temps, ny leur peu de vivres, qui se tiroit presque tout de la France, & une fois l'an seulement ; ny le manquement de quantité de choses necessaires, n'arrêterent jamais le feu de son zele ny le cours de ses liberalitez. Elle n'ignoroit rien de ce que l'on peut souhaiter en une personne de son sexe : elle manioit industrieusement l'aiguille & le pinceau ; & elle n'estoit pas même ignorante en matiere d'Architecture & de Sculpture. Elle aprit en peu de temps les deux langues les plus communes en ce pais là, l'Algonquine & la Huronne, avec tant de succés qu'elle se rendit capable de les enseigner aux autres ; & on peut dire qu'elle est morte en les enseignant, puisque sa derniere maladie la prit lors qu'elle avoit actuellement pour Ecolieres trois Religieuses nouvellement venuës de France.

Elle s'estoit formé une idée de Nostre-Seigneur obeïssant sur ces paroles, que l'on apelloit sa devise, *Factus obediens*, & cette belle idée la rendoit aussi propre à bien obeïr qu'à bien commander. Bien qu'elle eût l'Ame grande, & l'esprit élevé & serieux ; sa conduite estoit debonnaire & pleine de bonté, ne gesnant nullement ses officieres, mais leur laissant une honneste liberté pour agir dans leurs charges. Iamais pas une de ses Sœurs n'a pû découvrir par aucune de ses paroles, ny de ses actions, qu'elle eust receu des graces extraordinaires de Dieu : Et quand en recreation, elles s'entre-communiquoient leurs bons sentimens, il n'y en avoit point qui les expliquast avec plus de simplicité, & avec des paroles moins recherchées qu'elle. Elle se tenoit pour une miserable, une infidele & une méchante creature, c'estoient les titres qu'elle se donnoit ordinairement : Mais ses sentimens, & toute sa conduite remplie

d'humilité, estoient accompagnez d'une prudence, & d'une sagesse qui ne tenoit rien de l'humain. Le respect qu'elle portoit à la divine Providence, luy faisoit agréer tout ce qui arrivoit. Elle a dressé le plan, & conduit les ouvriers du Monastere de Quebec, particulierement quand il l'a fallu rebâtir: elle y a pris des fatigues inexplicables dans un temps & dans un lieu, où aparemment elle ne pouvoit achever ce qu'elle commençoit. Mais le Ciel seconda ses desseins, & recompensa sa confiance; car comme elle disoit souvent, *Dieu ne manque jamais d'aider ceux qui esperent en luy.* Depuis elle a entrepris la décoration de l'Eglise du même Monastere, où elle a fait de sa main toutes les peintures & dorures, dont le retable est enrichy; & cela nonobstant les emplois les plus considerables de la Maison qu'elle y a toûjours tenus par merite. Elle aprit même à quelques jeunes filles du païs, qui seules travaillerent avec elle, sans la pouvoir beaucoup soulager, pour n'estre pas habituées à ces sortes d'ouvrages. Lors qu'on la prioit de se ménager un peu, & de se donner quelque repos; *Mes enfans*, disoit-elle, *l'eternité sera assez longue pour me reposer; quand je pense que pour un moment de travail pris pour Dieu l'on joüira d'une eternité de repos, je conclus qu'il faut que le moment de vie soit bien remply.* Elle fit faire de beaux Ornemens d'Autel par deux jeunes Sœurs nées dans le Canada, qui n'avoient jamais fait ny veu d'ouvrages à point de brodeur; cependant elles y reüssirent fort bien avec leur chere Superieure, qui fut leur Maistresse en cela comme en tout le reste. Elle faisoit sa joye de contribuer à parer ainsi à proportion, tous les Autels des Eglises, & des Chapelles de ce Nouveau-monde; comme aussi de secourir les Missionnaires, autant qu'il estoit en son pouvoir.

Pource qui est de l'interieur de la venerable Mere de l'Incarnation, c'est un Sanctuaire, où il n'est pas permis d'entrer ny de penetrer. C'est un privilege accordé durant sa vie à ceux à qui Dieu a donné sa conduite particuliere, & qui est reservé depuis sa mort, à une personne qui la touche de prés, selon le sang & selon la grace. C'est de luy seul que l'on espere d'aprendre mille belles choses dans le livre de sa vie qu'il compose, pour immortaliser la memoire de celle qui l'a mis au monde. Ce qui s'en peut dire icy en general, est qu'elle a esté favorisée de toutes les graces, que l'on apelle gratuites, comme extases, revelations, suspensions, & connoissances des saints Mysteres qui tenoient de l'évidence, & sur tout des paroles interieures: de sorte qu'un saint & docte Personnage qui a esté long-temps son Directeur, disoit qu'elle pouvoit estre apellée

Vne seconde sainte Therese, ou plûtost, *la Therese du Canada*. Voyons la mourir en vraye sainte, dans un païs où elle a consomé l'ouvrage de sa saintetè, & accomply ce que Dieu demandoit d'elle avec ce zele ardent qui a esté son propre caractere à la vie, & à la mort.

CHAPITRE TROISIE'ME.

SA SAINTE MORT.

L'INDISPOSITION de la Mere de l'Incarnation commença le 16. de Ianvier 1672. par un debordement extraordinaire de bile qui l'obligea de se mettre au lict jusqu'au dernier d'Avril ensuivant, qui fut le jour de sa bien-heureuse mort. Elle fut si mal dés l'abord, qu'on jugea à propos de luy donner ses derniers Sacremens au sixiéme jour de sa maladie, craignãt qu'elle n'allast pas jusqu'au dixiéme. Et en effet depuis, les Medecins protesterent souvent qu'elle ne vivoit que par miracle. De dire la joye de cette chere malade à la nouvelle de sa mort prochaine, cela ne se peut pas, car elle surpasse toutes les paroles. Elle dit franchement à ses Sœurs, que leurs larmes ne la touchoient point, non qu'elle n'eust tout le tendre possible pour cette Communauté, qu'elle pouvoit regarder comme un fruit de ses petits travaux; *Mais*, dit-elle, *le desir qu'[illegible] de mourir pour joüir de Dieu, apres lequel je soûpire depuis tant de temps, me rend insensible à toute autre chose*. Puis elle ajoûta, qu'elle seroit bien fâchée d'accüeillir la mort avec un visage chagrin. Et ayant fait venir les Pensionnaires, elle fit mille caresses aux petites Sauvages, qu'elle apelloit *les delices de son cœur, & le tresor du Monastere*.

Elle receut le S. Viatique & l'Extreme-Onction, dans des sentimens de devotion & d'amour aussi inexplicables. Pendant ces trois mois & demy qu'a duré sa maladie, dans une complication de divers maux qui luy causoient jour & nuit des douleurs cuisantes, sa constance fit briller de nouveau toutes ses vertus. Elle parut quelque temps un peu mieux, & le Medecin luy disant alors qu'il ne croyoit pas qu'elle en mourût, elle luy répondit, que cette nouvelle étoit bien affligeante pour elle, qu'elle se soûmettoit pourtant de tout son cœur à ce que Dieu en ordonneroit, soit pour la vie, soit pour la mort; *car enfin*, dit-elle, *pourveu que Dieu soit Dieu, tout m'est indifferent*; avec d'autres paroles fort edifiantes qu'elle ajoûta, mais d'un air & d'un ton relevé.

Cependant sa fiévre diminua de telle sorte que l'on esperoit de

la remettre en santé, & elle sortit la premiere fois le Dimanche de la Quinquagesime, pour assister au salut du S. Sacrement. Elle sembla [illegible] une nouvelle vie à sa Communauté, qui en chanta le [illegible] action de grace. Depuis ce jour-là elle Communia toûjours au Chœur s'y traînant aidée de deux bâtons, & aussi aux autres actions de la Regle. Elle assista encore à la ceremonie des Palmes, & à l'adoration de la Croix le Vendredy Saint, ce qui consoloit infiniment ses cheres Filles. Il est vray que depuis le Mercredy elle souffr[illegible] coup de deux abscés qui s'estoient formez sur son corps, qu'on fut obligé de luy ouvrir le Samedy Saint, par des incisions profondes, qu'elle endura sans se permettre la moindre plainte, & conservant une admirable égalité d'esprit & de visage, comme si le rasoir eust agy sur un autre corps que le sien. Elle se tenoit devant Dieu & s'offroit à son infinie bonté en esprit de victime, toute preste à souffrir encore davantage jusqu'au jour du jugement, pour le faire connoistre, aimer & glorifier de tous les peuples. Elle se consideroit comme attachée à la croix de son Sauveur, & elle se conjoüissoit avec luy de ce bon-heur.

Celles qui l'assistoient, remarquerent que toutes les belles vertus que l'on avoit toûjours admirées en elle, semblojent croistre à mesure que croissoient ses douleurs, toutes choses la portant à Dieu, mais sur tout les souffrances. Vers les derniers jours de sa vie, elle paroissoit comme dans une douce extase, la joye sur le front, la veüe modestement baissée, ou tournée vers son Crucifix qu'elle tenoit en main, & le peu de mots qu'elle disoit, avoit une suavité ravissante. L'empeschement que l'on témoignoit à demander à Dieu sa guerison, luy faisoit un peu de peine, parce qu'elle s'estimoit inutile sur la terre. Vn peu avant sa mort, sa Superieure luy reprochant avec amitié qu'elle avoit donné quelque sujet à sa maladie, ayant incessamment voulu suivre la Communauté pour le vivre, quoy que souvent il fust contraire à la foiblesse de son estomach; elle luy découvrit ce secret, que Nôtre Seigneur luy ayant ordonné, à moins qu'elle ne fust malade, de s'accommoder en tout à la Communauté, elle avoit cru après en avoir conferé avec son Directeur, qu'elle devoit éviter les particularitez; que sa vie estoit de peu d'importance, mais que sa grande affaire estoit d'obeïr à la divine Majesté. C'est pour cette même raison que quelque degoust qu'elle eust de la vie presente, & pour ardens que fussent ce ses desirs d'aller loüer Dieu dans le Ciel, ses Superieurs voulant qu'elle demandast à Dieu la santé, elle obeït simplement & avec une parfaite soûmission, formant sa priere presqu'en mêmes termes qu'avoit fait autrefois S. Martin

Monſeigneur, dit elle, *ſi vous jugez que je ſois encore neceſſaire à cette petite Communauté, je ne refuſe point le travail ny la peine; voſtre volonté ſoit faite.*

Le dixiéme jour apres qu'on luy eut fait ces cruelles operations, ſa fiévre ſe ralluma ſi fort qu'on jugea bien que c'eſtoit fait de ſa vie. Elle receut derechef le S. Viatique & l'Extreme Onction, comblée de joye, qui de ſon cœur rejailliſſoit ſur ſon viſage mourant. Elle voulut encore voir les Penſionnaires, elle leur donna ſa benediction avec grande tendreſſe, & les recommanda à ſes Sœurs avec un zele auſſi vif que jamais, les aſſeurant qu'elle offroit à Dieu le peu de bien qu'elle faiſoit, ſes douleurs, ſa vie & ſa mort pour la converſion & le ſalut des Sauvages. Ce fut dans ces ſentimens que chargée d'années & de merites, elle entra à l'agonie le trentiéme d'Avril à trois heures du matin, bien qu'elle ne perdiſt les ſens qu'à midy. Le R. P. Ieroſme Lalemant, tres-digne en toutes manieres d'eſtre, comme il eſtoit, le Directeur d'une ſi ſainte Ame, ne la quitta point en ſon dernier combat, non plus que Monſieur de Bernieres, & ſon affligée Communauté. Elle demeura en cet état juſqu'à ſix heures du ſoir, qu'elle trépaſſa dans la même douceur de ſa vie, qui avoit eſté de ſoixante & douze ans & demy.

On depoſa ſon corps dans un petit caveau (qui eſt dans le Chœur du Monaſtere) tout auprés de celuy de Madame de la Peltrie; Dieu ayant permis que comme leurs cœurs avoient eſté ſi conſtamment unis durant leur vie, leurs corps n'euſſent qu'un même tombeau apres leur mort. Meſſieurs le Gouverneur & l'Intendant du païs, s'apercevant comme on la deſcendoit dans ce caveau, que ſon viſage n'eſtoit point changé, ils reſolurent de la faire peindre; & le lendemain matin ils envoyerent un Peintre qui la tira fort aiſement. De même qu'il n'a dépeint que la ſuperficie de ſes traits, nous n'avons icy fait qu'une peinture de la vie de la Mere de l'Incarnation. Encore n'eſt-ce qu'un leger crayon, & un portrait fort imparfait, qui doit porter au bas en écrit, quand même il ſeroit achevé, *abſque eo quod intrinſecùs latet.*

LA VIE
DE SOEVR MARIE DE LA TROCHE, dite de saint Ioseph, Religieuse Vrsuline de Tours.

CHAPITRE PREMIER.

SON ENFANCE, SON EDVCATION, ET SON engagement dans les Vrsulines de Tours.

NOus tirons la vie de cette heroïque Vrsuline, de la Relation de la Nouvelle France, aux années 1651. & 1652. où le R. Pere Paul le Ieune, de la Compagnie de Iesus, l'a inserée.

Elle naquit en Anjou le septiéme de Septembre 1616. & fut fille de Monsieur & de Madame de la Troche de Savonieres, & de saint Germain, personnes de vertu, de merite, & de condition. Le Saint Esprit la prevint, dés sa plus tendre enfance, de mille graces, qu'elle attribua toutes à la sainte Vierge, à qui sa Mere l'avoit dediée, au moment de sa naissance. Quelques personnes remarquerent que l'usage de raison luy avoit esté notablement avancé. Vn valet la portant entre ses bras, à l'âge de quatre ans, luy fit quelques caresses messeantes, & la pauvre enfant se mit à pleurer, & à se debattre si étrangement, que cét homme en fut fort surpris. Elle déploroit encore cette rencontre sur la fin de sa vie, non qu'elle creût avoir offencé Dieu, mais par une sainte jalousie de sa pureté, à laquelle il luy sembloit que l'on avoit attenté. Il arriva une autre fois, qu'un homme de qualité la baisa par surprise; Elle, en se retournant luy déchargea un tel soufflet, qu'il le sentit bien, quoy qu'il ne fust porté que de la main d'un enfant. Elle donnoit tout ce qu'elle pouvoit aux pauvres, sa Mere luy en accordant toute permission; Elle avoit une aversion naturelle des bijoux, des ajustemens, & de tout l'attirail du luxe, & envioit la condition d'une petite Bergere qu'elle voyoit, parce qu'elle estoit exempte de mettre un masque, & des gands. Elle parloit déja d'estre Religieuse, sans sçavoir ce que c'estoit, & Monsieur de saint Germain

son

son Pere, prenant plaisir de la contrarier dans cette inclination, luy disoit souvent qu'il la vouloit marier à un petit Gentilhomme de son âge, & luy donnoit des presens, qu'il feignoit luy estre envoyez de sa part. Il n'y avoit rien de plus joly que la voir se defendre avec mille traits d'esprit, & mille marques de l'amour de Dieu, qui s'étoit emparé si tost de son cœur. Au fort de cette guerre, sa colere s'allumoit, elle estoit quelque fois au desespoir, & elle en vint jusqu'à en dessecher de chagrin, de quoy sa Mere s'apercevant, elle pria son Mary de cesser cette raillerie.

A l'âge de huit à neuf ans sa Mere la confia en pension aux Vrsulines de Tours, où elle ravit bien-tost le cœur de toutes ses Compagnes, & prit sur elles un empire par ses civilitez, de sorte qu'elles la regardoient comme leur petite Maistresse, & jamais elles n'en furent jalouses, quoy que les Religieuses l'employassent à les instruire. Encore qu'elle fust fort enjoüée, elle se privoit de ses divertissemens, pour lire en secret la vie de S. François Xavier, & des autres saints Conquerans des Ames. Une maladie qu'elle eut, obligea de la retirer pour la remettre à son air natal, où de fait elle guerit, & montra tant de vertu & un raisonnement si solide chez ses Parens, qu'ils ne pouvoient concevoir qu'elle pust agir ainsi sans une grace fort extraordinaire. Elle eut grande peine d'obtenir d'eux congé de retourner en Religion. De sa part la violence qu'elle se fit pour les quitter, la pensa faire pâmer de douleur, & sa Mere ne pouvant se resoudre à la reconduire, pria une de ses Parentes de luy rendre ce bon office.

Aussi tost qu'elle fut rentrée aux Vrsulines, elle pressa tant pour estre mise au Noviciat, que nonobstant qu'elle n'eust pas l'âge, ny la santé, on luy accorda ce contentement, à condition qu'elle en sortiroit, si ses Parens le desiroient. Elle en sortit effectivement par cette raison-là; Et Monsieur & Madame de S. Germain la comblerent de caresses, d'offres, & de persuasions pour la retenir. Mais comme elle estoit d'un naturel genereux qui ne tenoit que peu du sexe, elle resista fortement aux tendresses de ses Parens, & aux siennes propres, car bien qu'elle sentist son cœur se déchirer quand elle pensoit à la separation de sa bõne Mere, elle usa de tout son courage, & allegua tant de passages de la sainte Ecriture & des saints Peres, touchant le bon-heur de la vie religieuse, que ses Parens & plusieurs autres qui l'entendirent, luy cederent à la fin, & elle rentra triomphante dans son Ciel terrestre, où la sainte Vierge l'aida à vaincre de reche fles tendresses, qui se renouvellerẽt dans son cœur,

le demon s'en ſervant pour la tenter vivement. Elle proteſta aux pieds de cette divine Mere, qu'elle perſevereroit conſtamment dans ſa Maiſon, quand toutes ſes peines la devroient accompagner toûjours.

Le jour de ſa vêture religieuſe, ſa beauté fut ſi relevée par les ajuſtemens, & elle parut ſi charmante & ſi modeſte, que ſa Mere s'approchant pour luy dire comme le dernier adieu, ſe trouva ſans parole, & demeura long-temps preſque paſmée ſur ſon ſein, d'où Monſieur de S. Germain l'arracha, pour reconduire ſa fille à la porte du Convent; & mal-gré ſa conſtance, elle verſa quelques larmes. Les Religieuſes la receurent & accompagnerent de leurs chants ſon beau ſacrifice, pendant que la Compagnie de dehors qui aſſiſta à la ceremonie, ne pouvoit revenir d'admiration d'une reſolution ſi forte en une fille de quatorze ans. De ce jour-là elle eut nom Sœur Marie de S. Bernard. On euſt dit qu'elle commençoit ſon Noviciat par où les autres l'achevent, & qu'elle eſtoit née pour les actions religieuſes, & même l'abnegation du jugement & de la volonté luy eſtoit tres-facile. Il ne falloit point l'avertir deux fois d'une faute. Et ce que l'on reprenoit dans les autres, luy ſervoit pour veiller ſur elle.

Proche de ſa Profeſſion ſes Parens firent les derniers, & plus rudes efforts pour éprouver ſa fermeté. Elle en ſouffroit des convulſions interieures, dont Noſtre-Seigneur ayant pitié, il la fortifia, luy faiſant voir dans ſon ſommeil une échelle, qui d'un bout touchoit au Ciel, & de l'autre à la terre; quantité de perſonnes y montoient aidées de leurs bons Anges, qui eſſuyoient la ſueur que le travail leur tiroit du viſage. Pluſieurs tomboient à la renverſe dés le premier degré de l'échelle, les autres au milieu, & un petit nombre, ſurmontant les difficultez d'un chemin ſi roide, arrivoient enfin au ſommet. L'effet de cette veüe fit voir que ce n'eſtoit pas un ſimple ſonge, mais un remede à ſon mal; parce que ſa ſenſibilité ſe changea en un amour, qui ſanctifioit la nature ſans la détruire. Depuis ce temps-là jamais l'amitié de ſes Parens ne l'a embaraſſée. Apres qu'elle fut Profeſſe, on remarqua qu'elle ne pouvoit ſouffrir d'autres entretiens que de la pieté. Elle prenoit un air extremement grave & ſerieux à la grille, & elle demandoit diſpence d'y voir les perſonnes dont elle croyoit que la converſation ſe paſſeroit ſans fruit.

CHAPITRE SECOND.

COMME DIEV L'APPELLA, ET LA FIT PASSER en la Nouvelle-France.

LA Sœur de S. Bernard avoit parfaitement bon eſprit, & ſa converſation eſtoit des plus agreables & toute charmante, comme ſon induſtrie à s'inſinuer dans les cœurs de ceux de qui elle dependoit, eſtoit fort heureuſe. Dans la ſuitte du temps qu'elle ſe vit aprouvée & ſoûtenuë des premieres colomnes de ſon Convent; ſa jeuneſſe pleine de feu la porta ſur le bord d'un precipice, & la mit en danger ſous ombre d'un bien aparent, de ſe jetter dans une vanité fort ſubtile. Mais eſtant ſur le point de prendre eſſor; elle ſe trouva en eſprit dans le repos de la nuit, à l'entrée d'une grande place, environnée de boutiques remplies de tous les objets capables de toucher les yeux, & d'attirer les cœurs, de ſorte que tous ceux qui entroient dans cette place, en eſtoient ſoudain charmez. Elle y vit entrer un Religieux de ſa connoiſſance, qui fut enchanté comme les autres. Et elle-même ſe voyoit comme contrainte d'entrer-là, ce qui l'épouvantoit extremement. Mais au moment qu'elle ſe croyoit perduë, il parut une troupe de jeunes gens, d'un teint olivaſtre, & faits tout de même que les Sauvages de Canada, (qu'elle n'avoit jamais veus) l'un deux portoit en un guidon certains mots d'une langue étrangere; Et alors elle entendit une voix qui provenoit de ces gens-là, & qui luy diſoit, *Ne craignez point, c'eſt par nous que vous ſerez ſauvée.* Là deſſus, ils ſe rangerent en haye, & la firent paſſer au milieu d'eux, au travers de cette place, puis la mirent en lieu d'aſſeurance.

Le Religieux qu'elle avoit veu, ſe fit apoſtat. Et il luy vint des deſirs ardens de choſes qui luy ſembloient chimeriques. Les relations de Canada l'echauffoient de plus en plus. Elle en parloit à la Mere Marie de l'Incarnation, qui brûloit d'un même feu, l'une & l'autre cependant le tenant pour folie; juſqu'à ce que Madame de la Peltrie, entreprenant la fondation d'un Monaſtere d'Vrſulines en la Nouvelle-France, Monſeigneur l'Archeveſque de Tours commanda qu'on luy donnaſt la Mere de l'Incarnation, & qu'on luy choiſiſt une Compagne. Voilà toutes les Vrſulines de Tours à

poursuivre cette place, excepté nostre Sœur de S. Bernard qui se trouva plus froide que glace. Elle s'expliqua de sa disposition à la Mere de l'Incarnation, & suivant son conseil elle alla s'offrir à la Mere Françoise de S. Bernard alors Superieure, qui l'éconduisit sans façon. La Mere de l'Incarnation la demanda, & en eut un aussi prompt refus. On fit les prieres de quarante-heures en presence du S. Sacrement exposé, pour faire une bonne élection de celle que Dieu avoit destinée, puis ceux qui devoient agir, ne purent rien conclure qu'en faveur de la Sœur de S. Bernard, & dans toutes les autres il se trouvoit quelque opposition. Elle se presenta derechef à la Mere Prieure, & la conjura à genoux de l'envoyer en Canada : la Mere demeura sans parole. L'amour qu'elle avoit pour une si aimable fille, & ce qu'elle promettoit pour la Communauté, d'une part ; & de l'autre la peur de resister à Dieu, l'empescherent de dormir toute la nuit suivante. Dans ce silence Nostre-Seigneur luy donna tant de lumieres sur la vocation de nostre Sœur, qu'elle se rendit, pourveu neantmoins que ses Parens y consentissent. On leur envoya un Courrier exprés, qui leur rendit les lettres à Angers. Mr de S. Germain en les lisant, fut tout consterné, & Madame s'abandonnant à la douleur, remplit d'effroy toute la maison. Tout le monde accourt, chacun fait des plaintes, & le mot de Canada donne à tous de l'épouvante.

Madame de S. Germain ayant un peu repris ses esprits, commanda que l'on mist les chevaux au Carosse pour aller au plus vîte rompre ce voyage. Comme elle montoit en Carosse, un Pere Carme l'arresta, quoy qu'avec peine, pour luy dire un mot dans sa chambre. Il la mena auprés de son Mary, & leur parla si fortement de l'honneur que Dieu leur faisoit d'apeller leur fille en une si sainte Mission, qu'ils n'eurent plus de repartie qu'un acquiescement aux ordres divins, quoy qu'ils leur fussent bien amers. Madame de S. Germain ne demandoit plus que la satisfaction d'aller embrasser encore une fois sa chere & incomparable fille. Mais ce bon Religieux l'en empescha encore, *de crainte*, dit-il, *que vos tendresses n'affoiblissent en quelque façon la generosité de vostre Amazone.* Elle se contenta donc & son Pere aussi, de luy écrire si saintement, que leurs lettres tirerent des larmes de tous ceux qui les lurent. Nostre Sœur de S. Bernard bien contente de ce succés, change son nom en celuy de S. Ioseph, bien aise de voir qu'elle en avoit fait, & se dispose à un voyage de mille lieuës en droite ligne, & de prés de trois mille dans les détours qu'il faut faire. Ainsi la Communauté

de Tours ſe priva en ſa perſonne & en celle de la Mere de l'Incarnation, de deux éminens ſujets. Et apres leur avoir dit les derniers adieux pour ce monde, les plus tendres & les plus douloureux qu'il ſe puiſſe imaginer; leur bonne Mere Prieure & leurs cheres Sœurs, dont la pluſpart envioient leur heureux ſort, les laiſſerent aller où Dieu les demandoit.

La Sœur de ſaint Ioſeph n'avoit que vingt-deux ans & demy: Et neantmoins dans tous les voyages qu'il fallut faire à Paris, à Dieppe, & à la Nouvelle-France, dans toutes les compagnies où elle ſe rencontra à la Cour, dans les Maiſons particulieres, & dans les Convents, elle laiſſa une telle odeur de ſa modeſtie, & de ſon courage, qu'elle y dure encore aujourd'huy. Elle eſtoit agreable dans les dangers, elle en ſçavoit divertir la crainte, & porter le monde à l'Oraiſon, qu'elle commençoit gayement la premiere. Son aſſeurance parut un jour, que la mort ſe preſenta, non pas armée d'une faux, mais veſtuë d'une horrible glace, contre laquelle leur Navire alloit ſe briſer, ſi Dieu ne l'euſt preſervé par une eſpece de miracle; car ſa fermeté affermit les cœurs tremblans de peur. Enfin aprés avoir ſoutenu le poids des vents, & des flots, & enduré conſtamment les fatigues de la Mer, Dieu la fit entrer la même année, au Païs qu'elle avoit tant deſiré.

CHAPITRE TROISIE'ME.

QUELQUES GRACES SIGNALE'ES QU'ELLE RECEVT, & ſa fidelle correſpondance.

LA Sœur de ſaint Ioſeph eut dés ſon enfance, de grandes tendreſſes pour le Verbe Incarné, qui s'accreurent de beaucoup avec le temps: Mais toutes les lumieres, & tous les ſentimens qu'elle eut dans l'ancienne France, ne furent que les preludes de ce qu'elle recevroit dans la nouvelle. Environ ſix mois avant ſa mort, ſon Ame luy parut comme un beau Chaſteau, & ſon divin Epoux ſe preſenta à la porte, par une communication intellectuelle. Il eſtoit éclattant, & plein de gloire. Il luy tendoit les bras, & luy jettoit des regards ſi amoureux, qu'elle fuſt morte de joye & d'amour, s'il ne l'euſt ſoutenuë. Enfin il luy dit, prenant une entiere poſſeſſion de ſon Ame; *Ma fille aye ſoin du dehors du Chaſteau, & je garderay le dedans.* Il ſe retira, & elle le voulut

suivre; mais un crespe se mettant entre deux, elle comprit bien par là, qu'il falloit reprendre le chemin de la Foy, & ne joüir de ces lumieres qu'en passant, comme on voit briller les éclairs. Cette vision la changea en une nouvelle creature: Et depuis elle n'entendoit point parler de IESUS-CHRIST, que son Ame ne se fondit d'amour.

Comme elle chantoit une fois à la haute Messe, avec complaisance ces paroles; *Per quem omnia facta sunt*; Nostre-Seigneur luy dit; *Oüy, ma fille, toutes choses ont esté faites par moy, mais je seray refait en toy.* Le même Seigneur luy tenoit souvent un langage fort interieur. Il luy dit, quatre ans & demy avant son trépas, qu'elle ne vivroit plus que de foy & de croix. Ces paroles eurent leur effet: elle n'aimoit plus que les souffrances, & son divin Epoux luy en donnoit abondamment. Elle portoit sans cesse un estat de peines interieures, que peu de personnes pouvoient comprendre. Elle souffroit en son corps des douleurs, & des foiblesses continuelles. Souvent IESUS la chargeoit du poids de sa Iustice, & de sa Saincteté, par des impressions si pesantes, que sa vie n'estoit plus qu'un martyre. *C'est*, disoit elle, *celuy que j'ayme, qui me tourmente d'une façon inexplicable.* Quand il luy épargnoit les souffrances, elle en cherchoit, qui l'auroient bien-tôt enlevée de ce monde, si ses Superieurs n'eussent mis des bornes à sa ferveur; quoy qu'elle fust fort eloquente, lors qu'elle plaidoit la cause des souffrances, contre les delicatesses du corps.

Elle s'affligeoit au possible, de n'avoir pas la devotion sensible envers saint Ioseph, comme elle la ressentoit envers Nostre Dame. La Mere des Anges Superieure des Vrsulines de Loudun, passant par Tours lors qu'elle alla au Tombeau de saint François de Sales, entra dans les Vrsulines. Toutes les Religieuses, baiserent le sacré baume, dont saint Ioseph s'estoit servy pour la guerir aux abois de la mort. Il n'y en eut pas une qui ne sentist une odeur de ce baume, qui ne venoit point de la terre, excepté nostre Sœur de saint Ioseph, qui en fut saisie de douleur, & crut qu'elle estoit rebuttée de ce grand Saint. La même Superieure, au retour de son voyage, revint au même giste, & donna à baiser pour la seconde fois ce baume qu'elle portoit toûjours; Nostre Sœur trembloit en aprochant, encore qu'elle eust quelque confiance, laquelle ne fut pas vaine, car elle n'eut pas si-tôt touché cette onction, que non seulement elle en sentit l'odeur, mais elle en fut penetrée jusques au fond de l'Ame, avec un transport si sensible, que la Mere de

Loudun s'en apercevant ; luy dit : *Voicy un cœur puiſſamment preſſé de Dieu.* Elle ſe retira aprés, deux heures durant en Oraiſon, où Noſtre-Seigneur luy fit entendre qu'elle eſtoit alors, fille de la Vierge, & de ſaint Ioſeph.

Ses Directeurs paſſoient legerement ſur ces faveurs extraordinaires, laiſſant faire à Dieu ſon ouvrage, & portant ſa creature à luy eſtre fidelle, & ils la tenoient dans la voye de l'humilité, de la charité, & des autres vertus, où ſeulement elle paroiſſoit attachée. Vne fois qu'elle craignoit d'être éleuë Superieure, elle fit mille prieres à ſon Epoux ; & pour l'éviter, elle s'obligea par Vœu, d'aimer & d'honorer ſingulierement celle qui ſeroit éleüe. Sa priere fut exaucée : Et pour accomplir ſon Vœu, elle alla trouver la nouvelle Superieure, luy rendit un compte ſincere de ſon interieur, avec une déference toute aimable. Vne Ame ſi ſoumiſe, ſi genereuſe, ſi enrichie de beaux talens, une Ame qui n'avoit rien de bas dans ſa converſation, ny de rampant dans ſa conduite, devoit-elle pas eſtre bien chere à une Superieure ? Cependant quelques perſonnes voyant qu'en effet elle eſtoit toûjours aimée des Superieures, diſoient, que c'eſtoit qu'elle ſçavoit bien ſe mettre à l'abry, & du côté des plus forts, attribuant à ſoupleſſe d'eſprit, ce qui procedoit d'une haute generoſité. On l'accuſa de ſe rendre trop complaiſante à l'égard de quelques perſonnes, par intereſt, ou par ſympathie, à ce que l'on eſtimoit ; & c'eſtoient des perſonnes pour qui elle avoit une antipathie naturelle à qui elle rendoit ces complaiſances là ; mais de ſi bonne grace, qu'il ſembloit qu'elle ſuivoit en cela ſon penchant, plûtôt que de le contraindre. Elle ne fut pas ſi-tôt arrivée en Canada, qu'elle s'apliqua à l'étude des langues du Païs. Elle aprit fort aiſement la langue Algonquine, & la Huronne. Et quand elle eut aquis ces deux treſors, elle departit le pain de la parole de Dieu à ces pauvres peuples. Elle en diſpoſa quantité à recevoir le ſaint Baptême, & les autres Sacremens. Elle ſervit de Mere ſpirituelle à pluſieurs, qui eſtoient ravis des conſeils qu'elle leur donnoit pour leur ſalut. Son nom eſtoit connu dans tout le Païs. Ils l'appelloient *Marie Ioſeph, la ſainte fille, & la fille de Capitaine.* Ils avoient tous de l'amour & du reſpect pour elle ; Et elle les cheriſſoit plus qu'il ne ſe peut dire, car c'eſtoient comme ſes creatures, pour le ſalut deſquelles elle eut donné mille vies, & ſouffert mille morts. On fit la guerre à ſa vocation, juſques dans le Canada. La nouvelle que les Hiroquois (alors ennemis) avançoient vers le quartier des François, & que les infirmitez de noſtre chere Sœur

croissoient à veüe d'œil, donna tant de craintes à ses Parens, qu'ils la conjurerent par tout ce qu'il y avoit au monde de plus tendre, & de plus puissant, de se rendre encore une fois visible en France. Mais elle n'eut garde de descendre de la Croix; Elle les convainquit par des raisons si fortes, de son obligation à perseverer, au lieu où Dieu l'avoit conduite, qu'ils n'oserent plus s'en importuner. Monseigneur l'Evêque de la Rochelle son Oncle, dit franchement au R. P. Hierôme Lalemant (un des grands Missionnaires de ce Nouveau monde) qu'il avoit resolu de la r'apeller en France, mais que ses lettres l'en avoient empeschè, y voyant tant de force, qu'il croyoit qu'un esprit plus haut que le sien, les avoit dictées.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SA PATIENCE, ET DE SA MORT.

NOSTRE Amazone Chrestienne, entre ses qualitez avantageuses joüoit fort bien de la viole, avoit une tres belle voix, & entendoit bien la Musique. Non seulement elle chantoit au Chœur, mais elle le conduisit perseverantment jusqu'à la mort. Les quatre dernieres années de sa vie, elle fut attaquée d'un asthme, & d'une pulmonie, jusqu'au crachement de sang, & la fiévre ne la quitta quasi plus. Elle souffroit, mais elle ne se plaignoit jamais. Elle ne s'exemptoit de rien pour son mal, s'il ne l'obligeoit de demeurer au lict.

Au bout de quatre ans, elle sentit un jour de la Chandeleur le coup qui la devoit emporter. Le quatriéme jour de Mars ensuivant, elle parut en telle extremité, qu'on luy donna les derniers Sacremens; mais Dieu la laissa encore un mois en Purgatoire, ainsi peut-on appeller les derniers jours de sa vie. L'année precedente, son Monastere avoit esté tout brûlé: les licts des Vrsulines estoient les uns sur les autres, sous un pauvre toit. Elle estoit couchée dans un de ces lits. Le bruit des Ecolieres, la Psalmodie, & le chant du Chœur, dans une Maison toute ramassée, le tintamarre qui se faisoit sur un plancher d'ais, par des sandales de bois, que portoient les Religieuses: La fumée qui entroit par tout, & qui estoit bien contraire à sa toux, avec mille autres incommoditez, qui se rencontrent dans les maisons de ceux qui ont tout perdu par un grand incendie;

incendie, toutes ces croix n'ont jamais troublé son cœur, ny alteré sa patience.

Nôtre Seigneur luy envoya tout ce qui la mortifioit davantage, & ce qu'elle aprehendoit le plus à l'égard des maladies; car elle devint si fortement hidropique, qu'on luy fit de profondes incisions dans la chair vive, en sorte qu'on luy voyoit la membrane. En suite la gangrene s'emparant de ses jambes, on apliqua un apareil dans ces grandes ouvertures, qui luy causerent de telles douleurs, trois jours durant, que l'on croyoit à tous momens qu'elle allast expirer. Ces tourmens luy sembloient doux en comparaison des abandons qu'elle souffroit dans l'ame. Elle en avoit eu d'autres fois; mais ce coup qui fut le dernier, fut le plus violent de tous. Alors veritablement elle ne vivoit que de foy & de croix; quoy que cela estoit si caché, que l'on eut dist (à entendre ses colloques avec Dieu) qu'elle nageoit dans les delices. *Ha que je suis heureuse* (disoit elle à ses Sœurs) *de mourir en un lieu pauvre, & d'estre privée des petites douceurs de la France. Escrivez à nos cheres Meres de Tours, & à mes Parens, que je meurs tres-contente de les avoir tous quittez.*

Trois jours avant sa mort, elle eut des avant-gouts du Paradis: toutes ses reflexions sur ses peines, luy furent ostées, & toutes ses douleurs aparisées. Elle dit au R. P. H. Lalemant, qui la dirigeoit depuis quelques années. *Je donneray à Dieu, quand il luy plaira, quittance du centuple qu'il a promis: j'en suis tres-abondamment payée. Pour la vie eternelle, je l'attends bientôt.* Monsieur le Gouverneur l'envoya visiter de sa part, pour se recommander à ses prieres, & les necessitez du Païs qu'elle quittoit. Sa réponce fut toute pleine d'humilité, & de respect. Elle agonisa pendant vingt-quatre heures, sans perdre le jugement ny la parole: Et même en expirant, elle fit connoistre qu'elle avoit attention à ce qu'on luy disoit. Ce fut le vingt quatriéme d'Avril mil six cens cinquante-deux, que cette Ame sainte faisant divorce avec son corps, quitta la terre pour monter aux Cieux. Sa face en mourant parut si belle, & si Angelique, qu'au lieu de donner de la douleur à ses Sœurs, elles sentirent un petit echantillon de sa gloire, par une onction spirituelle, si suave, qu'elle remplit de joye tous leurs cœurs. Son Convoy se fit avec tout ce qu'il y avoit d'honorable au Païs, avec toutes les affections, & tous les regrets des François, & des Sauvages, qui l'aimoient pendant sa vie, & qui la respectent, comme une Sainte depuis sa mort.

Vne heure aprés son Enterrement, un Frere de la Compagnie de Iesus, s'en allant pour quelque action de charité à une lieuë de Quebec, nostre chere Defunte luy apparut, remplie de Majesté & de lumiere, par une vision intellectuelle, & l'accompagna jusqu'au lieu où sa charité le portoit, ses regards luy causant un tel assaut d'amour de Dieu, qu'il en pensa mourir. Le lendemain le même Frere estant sur le grand fleuve glacé, le flux de la Mer favorisé de la chaleur du Printemps avoit détaché, & abîmé quelques unes de ces glaces épaisses, & le froid de la nuit avoit formé une petite glace fort mince, sur laquelle le Frere marchant sans reflexion, la voix de nostre Defunte luy dit clairement cette parole au fond du cœur, *Arreste toy.* Il commence à regarder, il perce cette petite glace, & ne trouve que des abîmes sous luy. Il se recommande à celle qui l'avoit arresté, & retourne au plûtôt sur ses pas. Quand il fut en lieu d'asseurance, il reconnut qu'il avoit marché un long espace de chemin sur les eaux, sans enfoncer; aussi luy sembloit-il qu'il estoit comme suporté. Il rendit aprés témoignage, que la Mere Marie de saint Ioseph luy avoit sauvé la vie, & qu'il ne pouvoit sortir de ce danger sans miracle.

Environ huit jours aprés son decés, elle s'apparut de nuit à une Sœur Converse de Tours, qui s'apelloit Elisabeth, & qui l'avoit élevée toute jeune avec bien de la tendresse, & du soin. En la reveillant, elle luy dit d'une façon familiere: *Ma chere Sœur Elisabeth, apreste-vous au voyage, car il est temps de partir.* La Sœur se leva à l'instant, & s'en alla en pleine nuit trouver sa Superieure, à qui elle dit. *Assurement la Mere de saint Ioseph est morte, & elle vient de m'avertir aussi de ma mort.* Cette Sœur tomba malade en même temps, & mourut quatre jours aprés.

LA VIE
DE SOEVR ANNE DE SAINT LAVRENS, Religieuse Converse du mesme Monastere.

PENDANT que nous sommes dans le Canada, il faut faire le recit de la conduite d'une bonne Sœur Converse, qui a paſſé pour une fille accomplie en vertu, & pour un parfait exemple

d'une Converse Vrsuline, qui trouve Dieu dans son travail, & qui dans toutes ses devotions consacre ses forces, son corps & sa vie aux fonctions de la vie active, pour entrer en participation des instructions que les Religieuses du Chœur donnent aux Ames rachettées du sang du Fils de Dieu, pour aider à leur salut.

Elle estoit Professe des Vrsulines de Dieppe, d'où elle fut envoyée en Canada sept ans apres son entrée en Religion, apres avoir reconnu en elle des marques d'une forte vocation pour ce pays là. La nature l'avoit avantagée de tres belles inclinations, de jugemẽt, de prudence, d'une douceur inalterable, & d'une force d'esprit au dessus de l'ordinaire. Dés qu'elle parut raisonnable, elle s'apliqua aux exercices de pieté, puis à l'âge de seize ans, elle eut inspiration d'estre Sœur Converse dans les Vrsulines de Dieppe, qui la voyant d'une assez foible complexion, la firent attendre quatre ans durant. Plusieurs personnes luy conseillerent pendant ce long delay, d'entrer dans d'autres Maisons tres-regulieres, qui luy tendoient les bras pour la recevoir Religieuse du Chœur; mais son estime pour l'humble condition de Sœur Converse fit que jamais elle ne donna dans leur sens. Sa Mere même qui estoit bien à son aise, ne luy pust persuader de mener avec elle une vie devote & douce; de sorte qu'enfin elle obint l'effet de ses desirs à l'âge de vingt ans.

Bien-tost l'amour de souffrir tout ce que l'on peut souffrir pour Nostre-Seigneur excita en son Ame de grands desirs de Canada, qu'elle entendoit estre un païs de croix & de pauvreté, & qui estoit alors tout-à-fait miserable. Heureusement les Religieuses qui passerent les premieres de France en Canada, s'embarquerent à Dieppe. Son cœur passa les mers avec elles, quoy que sa personne fust encore retenüe en France, & que Dieu differast l'execution de son desir pour l'enflammer davantage. En attendant elle se rompit un bras, & les Chirurgiens entre les mains desquels elle demeura long-temps, la penserent si mal, qu'elle en demeura estropiée, & avec de grandes douleurs. Les Medecins jugerent qu'elle ne s'en aideroit jamais, mais elle fit vœu à Dieu, que s'il luy plaisoit de luy en rendre l'usage, elle s'offriroit à aller en Canada; puis sans aide d'aucun remede humain ses douleurs s'apaiserent, & bien tost elle se trouva guerie: Et ce qui est plus admirable, c'est qu'encore qu'à la suitte du temps elle ait esté fort incommodée de douleurs de nerfs, ce bras s'en est moins ressenti que l'autre, & il luy a servy jusqu'à la fin de sa vie. Cette guerison fit le coup de son envoy en

Canada, où apres elle a esté vingt-sept années dans la pratique assidüe des plus solides vertus.

Ses Oraisons estoient pour l'ordinaire dans la quietude & la douceur. Vne seule des paroles suivantes l'entretenoit les heures entieres: *O que je suis heureuse que Dieu sõit le Dieu de mon cœur! mais vous aime-je, ô mon Iesus? quand tout de bon vous aimeray-je? car je sçay bien que vous m'aimez. Ie m'abandonne à tout, mon Sauveur, & je ne refuse rien.* Lorsque la tentation ou l'aridité possedoit, malgré elle, son imagination, ou que son corps estoit abattu d'un long travail, *O mon Dieu!* disoit-elle, *faites de moy, & en moy tout ce qu'il vous plaira, pourveu que je sois toute à vous, je suis contente.* En ces rencontres elle disoit lentement les Litanies de la sainte Vierge ou des Saints, y mélant quelques devots colloques. Dans ses Communions elle considereroit le petit IESVS sur son cœur; & elle luy disoit avec amour, *Vous vous donnez donc tout à moy, ô mon Iesus, vous desirez de moy le même: Oüy de tout mon cœur, j'employeray pour vostre service toutes les forces de mon corps: j'y voudrois répandre tout mon sang, y espuiser toutes les puissances de mon Ame, & y consumer toute ma vie jusqu'au dernier soupir.*

Elle tenoit sa parole, se donnant au travail sans nulle relâche, & courage infatigable, quoy qu'elle sentist bien que son corps alloit s'affoiblissant sous le poids du travail, & de ses grandes infirmitez, causées par les efforts qu'elle s'estoit fait dans les fatigues de sa condition, qu'elle a soûtenües toute seule, n'y ayant point d'autre Sœur Converse qu'elle au Monastere, l'espace de plusieurs années. Et depuis que l'on y en receut qui la pouvoient soûlager, elle n'en fit pas moins, & elle choisit toûjours les emplois les plus vils, & les plus laborieux. Quand le Convent de Quebec fut tout-brûlé en une nuit, & qu'il ne resta pas aux Vrsulines une robe ny une couverture, ayant à grande peine échappé leur vie; cette bonne Sœur dans les peines qu'elle prit pour secourir la Communauté, se rompit une veine qui ne se pust refermer tout-à fait, & qui de temps en temps luy faisoit souffrir d'extrémes deffaillances. Il s'y joignit d'autres incommoditez, qui ne luy donnoient point de repos ny jour ny nuit. Mal-gré tant de maux, elle ne se ménageoit point, & elle poursuivoit, comme grace trés precieuse, les offices de plus grand travail, & toutes les choses qu'elle appercevoit que les autres Sœurs refuyoient. Infirme au point qu'elle estoit, elle fut prés de trois ans Boulengere, & avoit soin des lexives qui sont

tres-fâcheuſes en ce païs-là, où l'Hyver eſt long & rude à l'excés : & de plus une trouppe de Porcs à nourrir & à engraiſſer. Et comme elle voyoit que ſa Superieure avoit peine de la charger ainſi, elle uſoit d'un ſaint artifice pour luy perſuader que le ſeul travail la ſ[illegible]ivre. On la retira ſix mois avant ſa mort, des fo[illegible]ortes ; & elle eſtima ce ſoulagement la plus p[illegible] vie. *Car enfin*, diſoit-elle, *le travail eſt le partag[illegible], que je priſe ſi fort, que je ne paſſe aucun jour ſa[illegible] de m'y avoir appellée ; Et quand j'aurois toutes les [illegible] de la terre, je les donnerois pour acheter la qualité de Sœur C[illegible] dans une Maiſon de ſainte Vrſule.*

Elle eſtoit ſi adroite à cacher ſes belles actions & ſes ſouffrances, qu'il ſembloit que ſon corps trouvaſt par tout ſon compte, dans les ſouffrances mêmes ; & elle ſçavoit bien retenir dans ſon cœur qui eſtoit tout à Dieu, des ſentimens tres-doux, & des conſolations qu'il y daignoit verſer avec tant de profuſion, qu'elle diſoit à ſon Directeur qu'elle avoit ſon Paradis en terre ; & qu'elle craignoit que ce ne fuſt-là ſa recompenſe.

Les mépris qui quelques-fois luy ſurvenoient, & l'oppoſition à ſes inclinations les plus innocentes, & les plus juſtes ne luy ont jamais fait dire de paroles de murmure, ny contre la charité. Le ſilence eſtoit alors l'azile de ſon cœur ; & en tout temps elle ne parloit guerres hors la neceſſité, ſur tout pendant les Advens, qu'elle ne diſoit quaſi mot pour ſe preparer en recollection à la Feſte de Noël.

Sa charité eſtoit verkablement Chrétienne, & ſon obeïſſance vrayment religieuſe. On ne ſçait point qu'elle ait jamais eu peine à ſe ſoumettre, que deux fois, qu'elle fit inſtance pour continuer un travail qu'on luy vouloit ôter, & pour ne point ſe rendre à l'Infirmerie, comme on le ſouhaittoit. Elle avoit les ſens ſi mortifiez, particulierement la veüe, qu'il eſtoit aiſé de juger que IESUS-CHRIST vivoit en elle, & qu'elle eſtoit morte en IESUS-CHRIST. Elle obſervoit ponctuellement les regles, n'eſtoit point curieuſe, ne ſe méloit, ny ne s'enqueſtoit de rien, ſa retraite interieure contentoit ſon Ame qui trouvant en ſoy-même le Royaume de Dieu, ne cherchoit point au dehors, ce qui eſt moins que Dieu.

Comme elle ſentit un redoublement de toutes ſes douleurs,

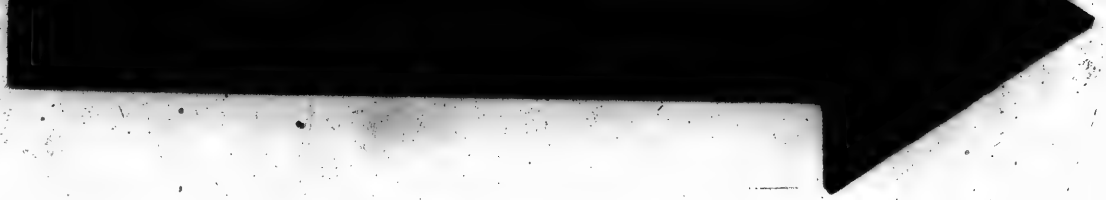

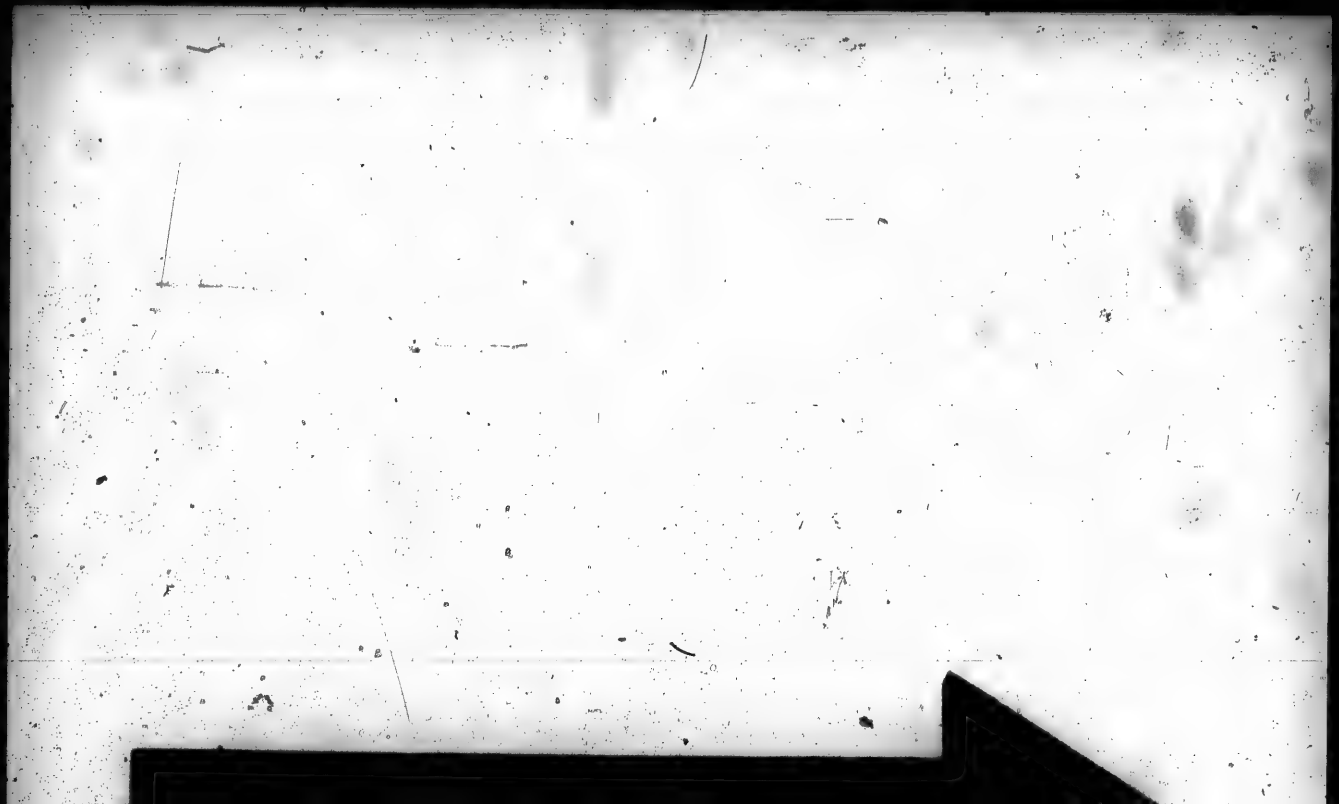

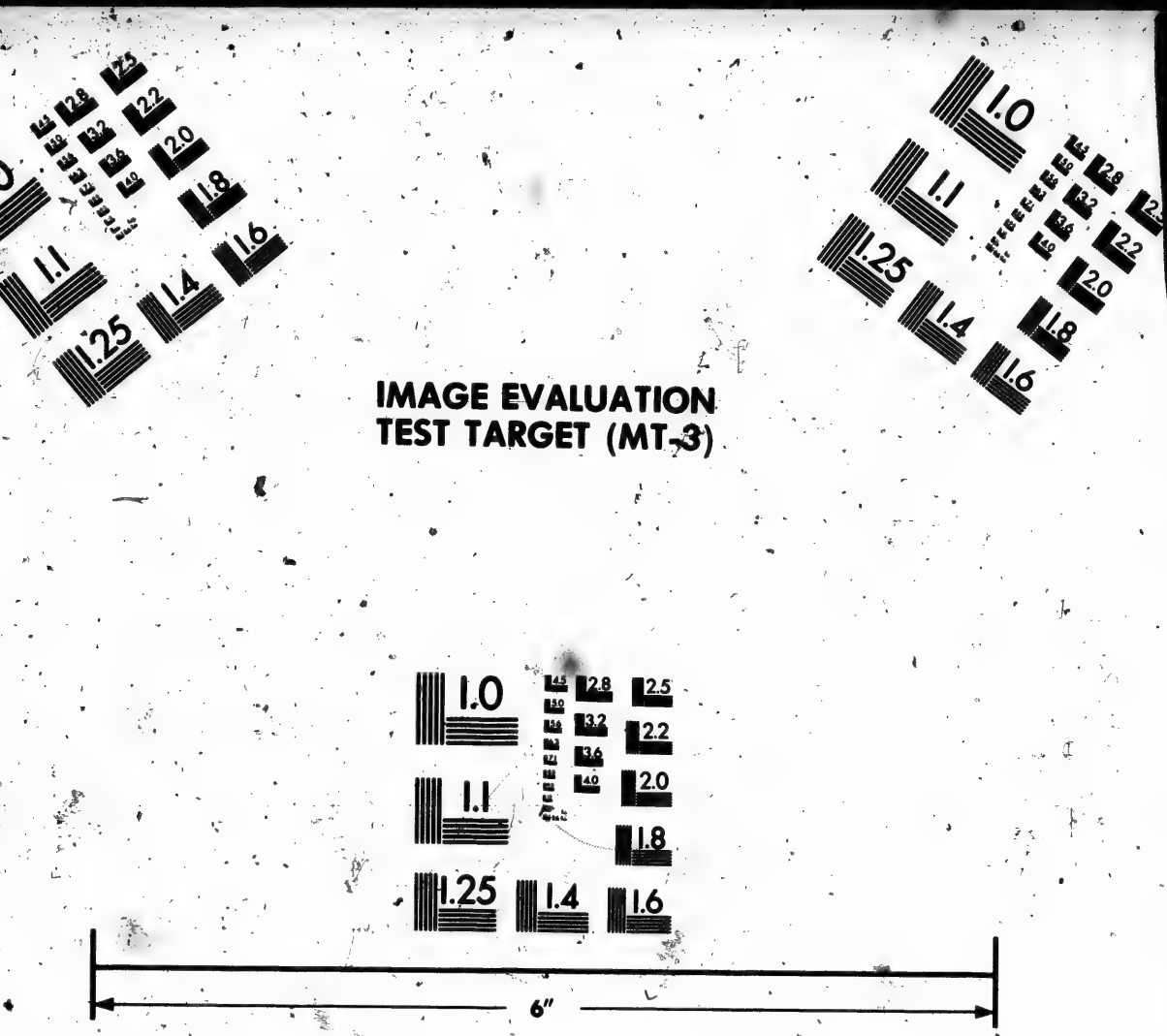

Photographic Sciences Corporation
23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

& en même temps un redoublement d'amour de Dieu, elle obtint congé de faire les Exercices spirituels, pour se preparer à la mort. Elle Communia tous les jours de ces Exercices, & bien que ses maux empiraſſent notablement, son courage luy donna encore assez de force pour faire la renovation des Vœux avec la Communauté. Et ne pouvant plus se soûtenir, elle receut les Saints-Sacremens au lict. Ses violentes douleurs attendriſſoient toutes les Religieuses mais elle disoit que ce qu'elle enduroit, n'estoit rien, eu égard aux souffrances de Nostre-Seigneur.

On peut dire que son agonie dura six jours. Elle rendit son Ame à Dieu, à l'âge de cinquante-quatre ans, la veille de la Pentecôte, & le huitiéme de Iuin l'an 1669.

Fin du septiéme Traité de la troisiéme Partie.

TABLE DES VIES DE QVELQVES excellentes Religieuſes Vrſulines de Tulles, d'Vſſel, & d'Emoutiers.

Tulles.	*Vies des Meres Micollon du ſaint-Eſprit.*	page 251
	Et de la Prudence de la Croix.	256
Vſſel.	*De la Mere de Iaſſe de la Croix.*	260
	De Sœur Paſcal de S. Loüis	268
	De quelques autres Vrſulines	278
Emoutiers.	*Des Meres de Noüailles de la Trinité.*	283
	Et de la Pommelie Aimée de Ieſus.	289
	De Sœur des Rubens, dite de la Vierge.	294

De la Congregation d'Arles, & de celles d'Avignon.

Arles.	*Vies des Meres Rampalle de Ieſus.*	page 299
	De quatre Religieuſes Ieſuites.	313
	Des Meres de Rondelet de ſaint Iean-Baptiſte.	318
	Et d'Isabeau de ſainte Euphroſine, &c.	321
Avignon.	*De Sœur d'Armandolle de Sainte Claire.*	325
S. Remy.	*De Sœur du Rouſſel de S. Remy.*	329
	De la Mere de Gantelmy de la Croix.	333
Taraſcon.	*De la Mere de Rouville de S. Ioſeph.*	349
	Des Sœurs de Bermondet, des cinq Playes.	354
	D'Angelique de la Paſſion.	358
	De Sœur Andrée de la Preſentation.	363
Avignon les Royales.	*De la Mere de Gaſtineau de la Preſentation.*	377
	Des Sœurs de Ruel & Deigoſy.	389
	De deux autres Vrſulines, &c.	392

Beaucaire.	*Des Meres de Clauſoune de Jeſus.*	396
	Et Bouquet de la Reſurrection.	408
Pont S. Eſprit.	*De la Mere de Beaumont.*	411
Pertuis.	*De la Mere de Veteris de l'Incarnation*	414

Des Vies de la Nouvelle-France.

Quebec.	*De Madame de la Peltrie, Fondatrice, &c.* page	419
	Des Meres de Briant de S. Bernard.	436
	Et Guiart de l'Incarnation.	439
	De Sœur de la Troche de S. Ioſeph.	448
	Et de Sœur de S. Laurens.	458

FIN.

LES CHRONIQVES DE L'ORDRE DES URSULINES.

TRAITE HVITIEME DE LA TROISIEME PARTIE.

LES VIES DE QVELQVES SOEVRS Converſes remarquables pour leur vertu.

Combien ſont beaux ſur les Montagnes, les pieds des gens qui annoncent la Paix, le Bien, & le Salut, écrit le Prophete Iſaye, en ſon Chapitre cinquante-deuxiéme.

Les pieds des Monaſteres, ſont apparemment les Sœurs Converſes, qui y tiennent le bas lieu, & qui ſont excluſes de la direction; mais qui pourtant ſont de la même nature que le Corps, y ſont unies, le ſoutiennent, en portent le faix, & le tranſportent où il veut; Et qui par conſequent luy ſont neceſſaires

pour ſon utilité, & pour ſa perfection, comme les pieds au corps humain. De plus les Sœurs Converſes Vrſulines, ſont veritablement les pieds de celles qui annoncent la Paix, & qui enſeignent la voye de ſalut aux petites Filles, eſtant employées à ſervir, & à nourrir les Maîtreſſes, & les Ecolieres. Et de cette maniere elles ſont de ſocieté, & conſpirent avec les Religieuſes du Chœur, à la gloire de l'Inſtitut. *O ! donc que ces pieds ſont beaux ſur ces Montagnes de perfection, dans ces ſaints Monaſteres.*

Non ſeulement ces bonnes Sœurs participent & contribuent à la beauté du Corps ; mais dans leur condition (quoy que plus obſcure que celle des autres) elles les peuvent ſurpaſſer, & parvenir à une haute Sainteté, qui eſt la vraye beauté de l'Ame. C'eſt pourquoy pluſieurs perſonnes de la premiere qualité, ont embraſſé cét état, & en ont fait les fonctions. Et un excellent Religieux, diſoit qu'il portoit envie aux Freres Convers de ſon Ordre, parce que leur état étoit plus humble, & plus debaraſſé des occupations d'eſprit ; & partant plus propre à vaquer à Dieu, & à s'unir à luy, pourveu que l'on y ſçache bien vivre, & bien uſer de ces moyens de perfection, comme l'ont fait les bonnes Sœurs que nous allons produire.

LA VIE
DE SOEVR ANTHOINETTE BARRE', dite Colombe de l'Assomption, Professe des Vrsulines de Saint Denis en France.

CHAPITRE PREMIER.

DE SES SOVFFRANCES IVSQVES A L'AGE de trente ans, & des secours que Dieu luy donna.

LA vie de cette pure & gemissante Colombe (cachée durant trente ans, dans les Playes de Iesus-Christ, comme dans les trous de la pierre) est si pitoyable, qu'elle demande plûtôt des larmes pour la deplorer, que des paroles pour en faire le recit. Elle eut pour Pere un Maître Ecrivain de Beauvais, dont elle aprit si-tôt à recourir à Dieu, qu'à peine sceut elle marcher, qu'il luy faisoit tous les jours dire des Prieres une heure durant, sans qu'elle s'en lassast. Dieu la conserva dans un grand feu, où elle tomba à l'âge de cinq ans. En sa sixiéme année elle faillit à se noyer dans une riviere, où elle demeura long temps. Quand elle eut sept ans, elle perdit sa Mere, & toutes ses joyes d'enfance; car son Pere se remariant, perdit beaucoup de l'affection qu'il avoit pour elle. Le jour de ses Noces, il luy donna un si grand soufflet, que la joüe luy devint toute noire. En suitte sa femme, & luy, la traiterent si cruellement, qu'elle en parut comme stupide. Vn jour son Pere prit un bâton, & luy en déchargea sur le dos un coup de toute sa force. Sa belle-Mere luy ayant laissé gâter la teste, par sa negligence, la luy écorchoit aprés avec le peigne, puis elle prenoit du sel, de l'huile, & du vinaigre, & luy en frottoit toutes ses écorcheures. Cela causoit des douleurs si horribles à cette petite, qu'elle se rouloit comme une boulle sur le plancher. Elle estoit presque toûjours malade, & dégoûtée: & pour tout mets, on luy donnoit un potage le Dimanche, dont on luy

gardoit le reste, en le rempliſſant tout le long de la ſemaine, de ſorte qu'à la fin il eſtoit tout puant. Lors que ſon Pere eſtoit dehors, cette cruelle femme la frappoit ſans ceſſe, puis quand il eſtoit de retour, elle luy faiſoit des plaintes d'elle, dequoy entrant en furie, il prenoit ſa fille, & la mettoit toute en ſang à force de coups.

La pureté d'Anthoinette fut continuellement attaquée, & preſervée depuis l'âge de quatre ans, juſqu'à l'âge de trente ans, qu'elle ſe rendit Religieuſe. En ſa dixiéme année elle fut miſe en ſervice dans une maiſon, où l'on vivoit fort mal, & où pourtant elle ne reſpiroit que la patience, & la ſainteté de vie, ſans qu'elle en eût aucune inſtruction. Eſtant ſortie de là, elle ſervit chez des gens qui travailloient en laine, & y gagna peu à peu de quoy s'habiller, car elle n'eſtoit vêtuë que de haillons. Elle eſtoit fort contente en ce lieu, & y aprit à lire. Elle paſſoit les Feſtes & Dimanches en Prieres, les genoux nuds ſur le pavé de l'Egliſe, & ſans lever les yeux. Aprés ſa premiere Communion, elle faiſoit quelques fois deux & trois lieües de chemin, pour trouver le deſert, & n'oſoit en rien dire à perſonne.

Sa Belle-Mere mourut, & ſon Pere depuis traita plus doucement ſa fille, & luy aprit à écrire parfaitement bien, en divers caracteres. Elle avoit un Oncle qui la voulut marier, & la faire ſon heritiere en ſon Païs: Aprés la mort de ſon Pere, elle écrivit à cét Oncle, le priant de luy donner le bien qu'il luy deſtinoit, pour eſtre Religieuſe auprés de luy: de quoy il eut un tel dépit, qu'il ſe maria bien-tôt, & fruſtra ſa Niece de ſon eſperance.

Elle fit vœu de virginité, & par ſes bons diſcours, elle fut cauſe que pluſieurs jeunes garçons ſe rendirent Capucins. Le demon en eſtant enragé contre elle, il ſe ſervit de quelques gens perdus, pour la perſecuter.

Cependant elle conjuroit toutes les perſonnes pieuſes de la renfermer dans quelque lieu de ſeureté. Elle fut envoyée à Pontoiſe, où une femme promettoit de la garder toute ſa vie à ſon ſervice. Elle refuſa cette offre, dans le deſſein d'eſtre Religieuſe. Elle fut en ſuitte quelque temps Touriere des Vrſulines de Pontoiſe, dans l'eſperance qu'on luy donnoit d'entrer dans le Convent. Au bout de quelques jours on la vint querir, & on la mena dans une aſſemblée de gens de Juſtice, où on l'accuſa fort calomnieuſement. Et il n'y eut qu'un homme en toute la compagnie, qui prit ſa deffence, comme Daniel pour Suzanne. Enfin on la laiſſa aller, mais eſtimée coupable.

La Superieure des Vrſulines de Pontoiſe eſtant rapellée à ſon Convent de Profeſſion, Anthoinette perdit l'eſperance d'entrer en ce Monaſtere. Elle s'en retourna donc à Beauvais, avec des filles aparemment devotes; mais bien imparfaites, & noſtre pauvre fille ſouffrit encore beaucoup avec elles, & eut avis d'en ſortir. Elle fut enfin miſe en ſervice chez Madame de Feuquieres, dont le mary eſtoit Gouverneur de Beauvais, & cette Dame eſtoit ſi ſatisfaite de ſa ſervante, qu'elle ne voulut point entendre parler de ſon deſſein d'eſtre Religieuſe. Elle fut frappée de la peſte, qui prit dans Beauvais: Elle pria la ſainte Vierge de ne pas permettre qu'elle mouruſt avant que d'eſtre Religieuſe; & aprés elle trempa un linge dans l'Eau-Beniſte, le mit ſur ſon mal, & le banda; à quelque temps de là, elle y regarda, & ne trouva plus la groſſe tumeur qu'elle y avoit veüe.

Elle loüa une chambre, comme on le luy avoit conſeillé, pour inſtruire des Enfans, & on voyoit déja le fruit de ſes peines: mais Madame de Feuquiéres ne pouvant ſe paſſer d'elle, l'obligea de quitter cét employ, & de revenir en ſa maiſon, de quoy toutes les perſonnes de condition eurent regret. On luy propoſa d'eſtre Religieuſe à Aumale, à ſaint Omer, & même en Canada; Elle eſtoit preſte à tout; mais tout eſtoit traverſé pour elle.

En ce temps-là, Dieu l'éclaira par un ſonge, des états par leſquels elle avoit paſſé, & de celuy auquel il vouloit la faire arriver. Elle ſe trouva au bas d'une montée ſi difficile, que c'eſtoient autant de precipices que de degrez: toutes fois elle y monta autant avec les mains, qu'avec les pieds, les marches ſe rompant ſouvent ſous elle. De là elle entra dans de grandes chambres, où il y avoit des Religieuſes, & il luy ſembla que c'eſtoient les Vrſulines du grand Convent de Paris. Quelques-unes l'appellerent, la mirent auprés d'elles, & une luy dit: *Il faut bien changer de vie pour eſtre icy. Mais pourquoy*, dit Anthoinette, *y a-t'il une entrée ſi petite pour un ſi beau lieu*? Il luy fut répondu, *Il n'y a que vous qui eſtes venuë par là, c'eſt-à-dire par tant de peines, & de ſouffrances. Il y a d'autres entrées bien aiſées par où les autres ſont venuës.* Elle ſe reveilla bien conſolée, & remplie d'eſperance.

Peu de temps aprés deux bons Religieux paſſans par la maiſon de Monſieur de Feuquieres, aprirent les ardeurs d'Anthoinette pour le Cloître. A leur retour à Paris, l'un d'eux la manda, & la fit loger chez une honneſte-femme, nommée Madame Turlin. On luy demanda ſi elle vouloit eſtre Sœur Converſe des Vrſulines de Paris. Elle accepta humblement cette offre; Et ainſi les Meres du

Grand Convent, l'ayant veüe & agréée, la receurent le lendemain en leur Compagnie.

CHAPITRE SECOND.

SA VIE SOUFFRANTE, ET SA MORT DANS LA RELIGION.

IL est impossible de s'imaginer combien la Sœur Anthoinette se trouva heureuse en Religion, aprés l'avoir si long-temps poursuivie; car elle avoit trente ans, quand elle y entra. La premiere vertu qu'elle y pratiqua par étude, fut le silence, à quoy sa Maîtresse l'obligea pour tenir secrettes toutes ses avantures passées. Ainsi à toutes les questions que ses compagnes luy faisoient par curiosité, elle n'avoit point de réponce. Elle prit l'habit de Novice, & le nom de Colombe de l'Assomption. La foiblesse de son corps fit croire qu'elle seroit plus utile au commencement d'un Convent, que dans un déja avancé. Et sur ce pied là on l'envoya à saint Denys avec les Meres qui y alloient faire un établissement. Là elle acheva son Noviciat, estant seule pour tout le tracas de cette petite Maison.

A sa Profession, elle se sentit chargée, comme d'une pesante croix. Et incontinent aprés elle vit dans son sommeil une grande échelle toute de croix, faites de bois grossier, & sans politesse. Mais en montant dessus ses croix, elles devenoient agreables, & lumineüses; Au bout estoit l'entrée du Ciel, où paroissoit la Croix toute éclattante; Et Dieu luy enseigna qu'il n'y avoit point pour elle d'autre chemin au Ciel, que les Croix. Tout cela presageoit les souffrances qu'elle auroit à saint Denis, par la pauvreté, où le Monastere fut durant quelques années. Sa Superieure, Professe de Paris, & qui estoit une grande Amante des austeritez, la prenoit toûjours pour compagne de nuit & de jour. Elle devint malade, & nostre Sœur Colombe l'assista, & veilla seule. Elle avoit soin d'un office, où il y avoit quantité de choses combustibles. Vn soir que sa Superieure la demanda, elle courut à elle, laissant sa chandelle sur la table, qui mit le feu pendant son absence. Quand à son retour, elle vit un embrasement apparemment irremediable, elle s'adressa à la Sainte Vierge, qui aussi-tôt luy inspira ce qu'il falloit faire, sans allarmer les Sœurs: Et en un quart-d'heure elle éteignit ce grand feu, sans que personne en sceust rien.

Cette bonne Sœur fut en verité une Colombe toûjours dans les

gemissemens, pour estre incessamment dans les souffrances, & presque de tous côtez : Car elle éprouva les tentations, les contradictions, les mépris, & le peu de gré de ses travaux, ayant de plus des douleurs continuelles, en sorte, qu'elle n'avoit place en tout son corps, sur laquelle elle se peût reposer la nuit sans souffrir : Et elle ne pouvoit dormir que deux ou trois heures, avec un sommeil interrompu. Ainsi elle se levoit sur les deux heures aprés minuit, & elle alloit puiser de l'eau, & avancer l'ouvrage de ses Sœurs. En faisant un jour un grand effort dans le travail, elle se demit une hanche ; Cela l'empêcha de marcher, ny de rien faire qu'avec une peine effroyable : La jambe du côté de cette hanche se retiroit dans le lict, & se trouvoit aprés bien plus courte que l'autre. Si-tôt qu'elle estoit levée, elle se pendoit à une porte, afin que cette jambe s'allongeast, & peust un peu suivre l'autre ; De cette sorte elle passoit les jours & les nuits, avec de terribles douleurs, sans en rien dire. Enfin un homme estant venu de Paris à saint Denis, pour remettre un pied démis à une Pensionnaire, la Sœur Colombe luy dît un mot de son incommodité ; Il luy mania les os, & fut fort effrayé de l'état auquel il les trouva ; mais beaucoup davantage, quand il sceut qu'il y avoit bien un an qu'elle estoit dans ce suplice, ne pouvant comprendre comment elle avoit peu marcher, travailler, & vivre. On eut peine à la resoudre de laisser remettre cette hanche, *Ie ne souffriray donc plus rien* ? disoit-elle. Ces douleurs là finirent en effet, par une operation qu'on luy fit, & qui fut telle, qu'elle pâma entre les mains de l'Operateur.

Aprés qu'elle eut assisté, & ensevely une Sœur, morte d'un mal contagieux, elle s'en sentit frappée ; Elle alla à l'Eglise s'offrir au bon Dieu, & en sortit toute guerie. De là à quelque temps, elle se rompit un os dans la main, dont la douleur fut extrême, l'espace de deux heures. Cela luy fit penetrer la douleur de son Iesus, quand il eut les mains cloüées. Elle recevoit ainsi toutes ses souffrances, par raport à celles de la Passion de Nostre Seigneur. C'estoit toûjours son retour.

En suitte de cela, elle fit des accords, & des liaisons avec les B. H. Esprits, pour honorer par eux la sainte Vierge, & la prier pour la sainte Eglise, pour le Roy, pour la Reyne, pour les fidéles Deffunts, & pour sa Communauté, ayant un zele si ardant, qu'elle eust voulu épuiser le Purgatoire, & aneantir l'enfer, par les merites de Iesus-Christ.

Il est aisé de juger par tout ce que nous venons de dire, que cette bonne Sœur estoit une Ame de grace, attachée fortement à la vie

cachée, pauvre, souffrante, & aneantie, pour imiter celle de Nostre Seigneur. Mais il est fort difficile d'expliquer, les grands services qu'elle a rendus au Convent de saint Denis, dont elle fut la premiere Professe, & employée tout en suitte aux offices de Religieuse du Chœur, & de Converse. Elle a fait des merveilles pour l'instruction & la conversion des Ames, dans les filles Externes. Elle montra long-temps à écrire aux Pensionnaires, & avoit une méthode toute particuliere, pour les maintenir dans le respect, sans les gêner, ny crier. Les Novices, & jeunes Professes, s'assembloient autour d'elle, pour recevoir ses bons avis: Mais elles aimoient encore mieux l'entretenir à part, où elle leur parloit plus à cœur ouvert, & selon leurs besoins presens. Chacune des Religieuses, faisoit sa consolation de luy estre familiere. Mais sur tout, ses compagnes les Sœurs Converses, estoient excitées par elle à la ferveur. Et jamais pour ses talens, & pour ses emplois, elle n'a oublié sa condition, ny les devoirs de Converse, se portant à tout ce qui estoit le plus bas, par une inclination qu'elle avoit volontairement cultivée, & perfectionnée.

Elle a passé plusieurs années dans l'office de la Pharmacie, où elle a excellé dans toutes sortes de medicamens, compositions, distillations, & dans les plus difficiles choses de l'Alchimie. Ce fut particulierement en cét employ, qu'elle a exercé sa charité de jour & de nuit, & generalement à toutes les personnes qui en avoient besoin. S'il falloit un remede imprévû, aussi-tôt nôtre Colombe voloit pour ainsi dire, dans le jardin; où dans l'obscurité elle discernoit au toucher les herbes qu'elle cherchoit. Elle goûtoit avant les malades les medecines qu'elle leur avoit preparées, pour leur en oster l'horreur. On s'adressoit à elle, pour les indispositions les plus mortifiantes. Elle pansa un jour un mal, qui avoit tant de pourriture, pour avoir esté long-temps sans remede convenable, qu'elle fust prés de vingt-quatre heures, sans pouvoir manger, tant son cœur estoit infecté de puanteur. Elle connoissoit dans les maux des Novices, ceux qui provenoient de tentation; Et disoit à leur Maitresse. *Celle-là ne reüssira pas. Sa sortie sera sa santé.* Elle aprit aussi à saigner, & y reüssit tres bien. Vne fois ayant saigné sa Superieure au pied, qu'elle avoit si enflé, que deux Medecins jugeoient, que cela ne se pouvoit faire sans grand danger; & les voyant surpris de quoy elle en estoit venuë à bout, quoy qu'il y eust peu de temps qu'elle maniast la lancette, elle leur dit, *J'ay consacré ma main à la Sainte Vierge, & elle me la renduë propre pour servir la Communauté.* Elle servoit encore à beaucoup d'autres gens. Quantité

de

des pauvres bleſſez, & malades, en ont eſté ſecourus, & elle a fait des cures admirables. Pendant la derniere guerre de Paris, le Roy & la Reyne, ſejournans dans le Monaſtere de ſaint Denis, où la Sœur Colombe eſtoit demeurée, elle s'aquit l'eſtime de toute la Cour, non pour aucun charme de ſa perſonne, car elle eſtoit toute courbée & contrefaite, de tant de ruptures d'os, mais pour ſa ſainteté, ſon extrême charité, & ſa douceur.

La Reyne ſe plût à l'entretenir deux ou trois heures de ſuitte, ſans s'ennuyer des bons diſcours qu'elle luy tenoit, avec la ſainte liberté des enfans de Dieu. Ce fut en cette occaſion qu'elle panſa beaucoup de bleſſez, avec autant de bonté que d'adreſſe, & de ſuccés. Elle leur parloit de leur ſalut, comme auſſi aux Courtiſans, & Officiers, dont elle inſtruiſit même quelques-uns en l'Oraiſon mentale, & leur en fournit des livres. Vn jour elle entendit un homme de qualité, qui dans un emportement blaſfemoit le ſaint Nom de Dieu, de quoy elle eut grand'peine à revenir. Elle prit ſes meſures, pour faire effet ſur ſon eſprit, puis en peu de mots, elle apaiſa ſa fureur, en ſorte qu'il ſe tut, la regarda avec reſpect, & l'écouta attentivement, le chapeau à la main. La Reyne témoigna en ſuitte à la bonne Sœur, qu'elle luy ſçavoit gré de ſa generoſité.

Pour marque de ſa veneration envers le tres-Saint Sacrement, un jour qu'une Penſionnaire avoit vomy peu de temps aprés la Communion, craignant qu'elle n'euſt rejeté quelques parcelles de la ſainte Hoſtie, elle prit tout ce vomiſſement, & l'avala.

Le plus doux nom qu'elle ſe donnoit, eſtoit celuy de miſerable creature: Et quand elle s'accuſoit, on eut jugé, ſi on ne l'euſt connûe, qu'elle eſtoit le ſcandale de la Communauté. Elle ne ſe plaignoit de rien, ſinon, qu'on luy laiſſoit faire ſa propre volonté. On luy deffendit, par épreuve, d'écrire, ny de parler ſeule, à une perſonne à qui Dieu l'avoit intimement unie. Rien ne luy pouvoit eſtre plus mortifiant: Mais elle receut cette deffence d'un viſage égal, & d'un cœur tout ſoumis. La patience, qui eſt un ouvrage de perfection, a eſté aſſeurement la vertu que noſtre Colombe a plus continuellement pratiquée, & dans le monde, & dans le Cloître; puiſque les ſouffrances bien priſes, ont fait le tiſſu de ſa vie. Outre celles que nous avons raportées, elle ſe ſentoit de la pierre, de la gravelle, des gouttes, de l'hidropiſie, & d'autres maux violens. Elle avoit ordinairement la fiévre, & ne laiſſoit pas de travailler en ſilence, & en paix, juſqu'au bout de ſes forces. En faiſant un fagot d'épines, elle s'en mit une dans l'œil, qui luy piqua le blanc,

d'où le sang en sortit ; toutesfois elle ne permit pas que l'on y apliquast aucun remede, se faisant un honneur & une joye, d'avoir en cela une participation des douleurs du Sauveur, en son couronnement d'épines. Sa simplicité aprivoisoit tout, & son innocence empeschoit que nul venin luy fust nuisible. Lors qu'en sa vieillesse elle ne pouvoit plus travailler, elle s'adonnoit à nettoyer le Iardin de limaçons, & d'autres sales insectes : Et il arrivoit souvent qu'elle manioit les crapaux, & les scorpions, sans en avoir de mal.

Vne malade se trouvant en de grandes craintes des jugemens de Dieu, nostre pure Colombe s'offrit en victime, pour satisfaire au lieu d'elle à la justice divine. C'estoit l'estat où elle se mettoit souvent, & où elle associoit les Religieuses, qui vouloient se devoüer avec elle, comme Victimes unies à Iesus Victime à son Pere pour les pechez du monde. La malade mourut, & la pauvre Colombe tomba aussi-tost dans sa maladie mortelle, & tres-douloureuse. La plus grande peine pour elle, & pour les autres, estoit qu'elle ne pouvoit recevoir le saint Viatique, à cause de ses vomissemens perpetuels. Mais Dieu qui se plaist à faire la volonté de ceux qui l'aiment, luy accorda un bon intervalle au huitiéme jour, qui fut estimé surnaturel par le Medecin. Dans ce temps-là elle Communia avec des transports de joye, & de ferveur, & fit paroistre par les réponces aux choses qu'on luy demanda, le jugement le plus solide, & le plus beau du monde. Elle avoit déja eu l'Extreme-Onction. Aprés, Nostre-Seigneur la visita par des peines interieures, qui parurent sur son visage, & qu'elle ne pût expliquer, l'extreme foiblesse luy ostant la parole. Elle se recüeillit interieurement ; Et au bout d'une heure d'agonie, pendant laquelle elle ne perdit la connoissance, qu'environ un quart-d'heure ; elle mourut le dix-neuviéme de Decembre mil six cens soixante-six, en sa soixante & onziéme année.

LA VIE
DE SOEVR CATHERINE DOEN, dite de sainte Anne, Professe des Vrsulines d'Evreux.

CATHERINE Dœn, sortit d'avec ses Parens (qui estoient de bons Bourgeois de Roüen) pour estre Religieuse à Evreux. Et ce fut une benediction pour cette Communauté-là, d'avoir une si bonne Ame qui sceut plusieurs fois obtenir à sa Superieure les effets de ses prieres, & penetrer les choses secrettes qui faisoient peine aux Novices, dont elle les consoloit. Autant puisoit-elle incessamment des lumieres dans une aplication à Dieu, qui n'estoit quasi jamais interrompüe.

Elle humilia tellement son esprit, naturellement hautain, qu'elle devint comme insensible au mépris. Elle ne s'employoit à rien si volontiers qu'aux choses qui luy attiroient de l'humiliation. Si les Pensionnaires se divertissoient quelques fois à ses dépens & en sa presence, *Riez mes enfans*, leur disoit elle, *helas! je le merite bien.* On eust dit qu'elle vouloit s'aneantir en saluant les Religieuses, tant elle s'abaissoit profondément; & elle conseilloit à ses Compagnes de se mettre toûjours aux pieds des autres. Elle se croyoit la cause de tout le mal qui se faisoit dans le Convent. De si loin qu'elle appercevoit reprendre quelque Sœur, elle accouroit pour l'excuser. Vne fois en cas pareil, elle alla dire à genoux à la Superieure; *Ma bonne Mere, si j'avois esté à la place de ma Sœur, j'aurois bien fait pis qu'elle. C'est ma faute, car je n'ay pas prié Dieu pour elle; & puis c'est qu'elle n'a pas fait Oraison aujourd'huy.*

Vne autre fois une Sœur Converse assez rustique la prit par les épaulles, & la chassa hors de son Office. Ce que la Superieure ayant veu par une fenestre, elle apella celle cy pour s'informer de ce qui luy estoit arrivé. *Helas!* répondit elle, *ce n'est pas la faute de ma bonne Sœur, c'est ma lourdise. La pauvre fille a bien de la patience à me supporter.* De là elle retourna sur la porte de l'Office, & dit à cette Sœur. *Ie vous demande pardon, ma chere Sœur, permettez-moy de rentrer, & je tâcheray de vous contenter.* Vne si cordiale humilité profita plus à celle qui avoit failly, que toutes les pe-

nitences qu'on luy auroit pû impoſer.

Elle travailloit plus que les autres, & faiſoit bien ſouvent de ſurcroit leur ouvrage; verifiant le dire commun, que rien n'eſt difficile à qui aime. Elle eſtoit quelques-fois trois ou quatre mois de ſuitte ſans s'aſſeoir un moment du jour, qu'à table, & ſans jamais donner de marque qu'elle en fuſt fatiguée. Vn jour une Sœur luy envoya querir, par eprenye, du feu dans un rechaut juſqu'à trois fois, le renverſant tout autant de fois, & nôtre Sœur Catherine n'en témoigna aucune impatience.

Nôtre-Seigneur l'éprouvant à ſon tour, permit pluſieurs fois qu'on l'oubliaſt dans ſes infirmitez, & qu'elle demeuraſt délaiſſée au lict juſqu'au ſoir. Et comme elle voyoit apres que l'on en eſtoit fâché: *C'eſt trop d'honneur*, diſoit-elle, *que la Religion me fait, de me ſouffrir au lict.* Dans ſa derniere maladie, elle s'occupoit en des colloques amoureux envers Nôtre Seigneur; ſon viſage paroiſſant alors tout lumineux & plein de ſanté. Elle pria ſa Superieure que la Communauté allaſt prier pour elle devant le S. Sacrement, au lieu de ſe rendre à l'Infirmerie, de crainte de donner encore mauvaiſe édification à ſa mort, pratiquant ainſi l'humilité juſqu'à la fin. Elle mourut apres trois jours d'agonie, le ſeptiéme de Juin mil ſix cens quarante-cinq, âgée de cinquante-deux ans, en ayant paſſé dix-ſept en Religion, avec tant de perfection que perſonne ne remarqua de faute en elle. A ſon enterrement le peuple vint en foule pour la voir, criant, ſans l'avoir jamais veüe ny connüe; *Voila la Sainte, voila la Sainte.*

D'VNE PROFESSE DES VRSVLINES DE VIRE, & d'une de celles de Boulogne.

VNE honneſte Bourgeoiſe de Falaiſe, imprimoit dans le cœur de ſes enfans l'amour des choſes celeſtes, en leur en parlant bien ſouvent. Sa fille dans la ſeptiéme année de ſon âge, ſortit un jour d'Eſté, & s'éloigna de la maiſon, en un beau lieu planté d'arbres en forme de Verger, & ſerpenté d'une petite riviere. Comme elle ſe promenoit-là, un petit garçon fort laid ſe preſenta à elle, & luy demanda où elle alloit & à quoy elle penſoit. La fille luy répondit qu'elle penſoit au Ciel, & qu'elle y voudroit bien aller, parce qu'il y faiſoit admirablement beau, & que ſa Mere luy avoit dit qu'on y voyoit le bon Dieu. Le petit garçon, & probablement un diable traveſti, luy repartit, qu'il ſçavoit bien le

moyen d'aller en Paradis, & que si elle vouloit faire ce qu'il luy diroit, elle y seroit bien-tôt. Tout-à-l'heure elle demanda ce qu'il falloit faire. Alors il luy presenta un coûteau, luy persuadant de se le fourrer dans la gorge : mais elle resista, disant qu'elle ne pouvoit pas faire cela. *Jettez-vous donc dans l'eau*, luy dit il, *& vous irez promptement en Paradis.* Elle répondit encore, qu'elle ne le feroit pas, mais qu'il l'y jettast luy-même s'il en avoit envie : *Je ne sçaurois*, repliqua le tentateur, *si vous ne le voulez.* Enfin sans faire semblant de rien, il delaça sa robe, & luy mit son lacet au col, disant qu'elle n'avoit qu'à tirer ce lacet par un bout, & qu'il l'aideroit en tirant l'autre ; qu'il n'y avoit rien au monde de plus aisé, & qu'infailliblement c'estoit là le plus court chemin du Ciel. La petite y consentit innocemment ; mais comme ils se mirent en posture de tirer le lacet chacun de son côté, & par consequent de l'étrangler, elle entendit une voix qui luy cria avec empressement ; *Marie ! ne le faites pas, ne le croyez pas, c'est un trompeur.* Entendant nommer son nom, elle s'arresta, & regardant d'où venoit cette voix, elle vit venir à elle un beau jeune-homme, à la presence duquel ce petit enfant noir disparut ; & ce jeune-homme aussi peu apres, qu'elle estima toûjours depuis estre son Ange-Gardien.

Elle fut receüe pour Sœur Converse au Monastere de Vire, où elle travailla avec tant de paix, même aux choses les plus fortes, qu'il ne sembloit pas qu'elle y touchast, & neantmoins tout se trouvoit prest à point nommé. En ce temps là dans les Convens de l'Ordre, on lavoit les pieds de toutes les Religieuses, tant du Chœur que Converses, le Jeudy-Saint : Et une des Superieures de cette bonne Sœur *MARIE DE LA NATIVITE'*, sentit dans cette ceremonie une fort douce odeur qui exhala de ses pieds. Ses oraisons longues & attentives envoyoient aussi un encens tres agreable au Ciel. Elle mourut pulmonique à l'âge de trente-huit ans. Aussi-tôt qu'elle eut expiré, son visage éclata d'une merveilleuse beauté, & incontinent apres il reprit son air ordinaire.

Au Monastere de Boulogne Sœur *ANNE DV CAMP*, dite de la Visitation, y avoit esté conduite d'une maniere singuliere au possible ; car au point que l'on méditoit de l'attacher au monde par les liens du mariage, l'assemblée de Parens estant faite pour l'accorder, & le Contract prest à signer, elle prit d'autres mesures, & s'estant recommandée à Nôtre-Seigneur, elle s'échapa des mains de ceux qui la retenoient captive depuis plusieurs jours. En s'enfuyant elle se trouva au bord d'un fossé large & profond ; mais elle sauta par dessus, & alla se sauver chez une vertueuse Demoi-

selle, qui (pour favoriser le desir qu'avoit cette bonne fille, d'une alliance plus noble & plus sainte que celle à laquelle on la destinoit) luy ouvrit sa maison, & la cacha dans un tas de blé. Cependant les gens qui la poursuivoient l'épée à la main pour la contraindre, entrerent dans le lieu où elle estoit cachée, & percerent de toutes parts le blé de leurs épées, pour s'asseurer qu'elle n'y estoit pas, ou pour l'épouvanter & l'obliger de se declarer, si elle ne vouloit perir là dedans. Toutesfois elle eut tant de force qu'elle y demeura sans rien dire, sans remuer, & sans craindre ceux qui ne pouvoient tuer que le corps. Dieu qui la defendoit de ses ennemis, la conduisit à leur confusion & à leur desespoir, tres-heureusement aux Vrsulines de Boulogne, qui la receurent & embrasserent de grand cœur, sçachant les actions heroïques qu'elle venoit de faire. A peine eut-elle mis le pied dans le Convent, que l'on reconnut l'estime qu'elle faisoit d'une Vocation qui luy avoit tant coûté. Elle attira avec elle quatre de ses Sœurs, & leur donna exemple de ferveur & de penitence dans un travail continuel, l'espace de trente-cinq ans qu'elle a esté Religieuse. Elle faisoit si peu de reflexion sur elle-même, apres s'estre sacrifiée à Dieu, qu'une fois s'estant brûlé d'une maniere étrange tout le bras & la main, en la coulant lexive, elle continua son ouvrage toute la nuit mal-gré ses violentes douleurs; ce qui fut admiré quand on le sceut, & que l'on vit en quel état estoit ce pauvre bras. Mais outre qu'elle n'estoit point d'humeur à se plaindre ny à se delicater, jamais on ne vit de fille de sa condition plus douce, plus accommodante, ny plus gagnante; car tout le monde l'aimoit, & elle aimoit tout le monde, se réjoüissant de se voir reduite au plus bas lieu, par la conduite de Nôtre-Seigneur, & par le choix qu'elle en avoit fait. On eut beaucoup de marques tout le long de sa vie de son union à Dieu. Et lors qu'elle aprocha de sa fin, il ne sembloit pas qu'elle s'en divertist un moment, car aussi-tôt qu'elle fut malade, elle demanda en grace au Pere Eternel, que tout le temps qui luy restoit, fust remply d'une parfaite conformité à son Fils crucifié, dont elle tint presque toûjours l'image entre les mains, pour tirer en elle-même une copie de ce divin Original. Elle se l'apliquoit reveremment sur ses membres, & particulierement sur son cœur, qui paroissoit insatiable de souffrir, & qui fournist à sa bouche une multitude innombrable de saintes paroles, pour exprimer son amour & sa joye, jusqu'à ce qu'il perdit le mouvement & la vie, le cinquiéme Decembre mil six cens soixante & onze.

LA VIE
DE SOEVR MARIE DE SAINTE BARBE, Profeſſe de Pontivy.

VN riche Marchand de Pontivy avoit une fille nommée Marie, d'un eſprit ſi ſubtil & ſi curieux, que par la liberté qu'elle ſe donna de lire toutes ſortes de Livres, & par la frequentation des Heretiques, elle tomba dans d'étranges erreurs, decidant elle-même en fait de Religion, ſelon ſes propres lumieres. Elle s'engagea auſſi dans les vanitez & les divertiſſemens; le ſeul amour de l'honneſteté & de la reputation l'empeſchant de s'abandonner aux grands deſordres. Dieu la retira par une miſericorde extraordinaire de ce labirinte où elle s'alloit perdre, & luy donna vocation pour les Vrſulines de Pontivy. Auſſi-tôt qu'elle y fut entrée l'an mil ſix cens trente-ſix, il l'éleva dans une voye de perfection admirable. Et deſlors la ſainte Vierge luy fit des graces toutes particulieres.

Sa mortification continuelle luy attira, comme pour recompence, un don ſublime de contemplation, égal à celuy des plus grandes Saintes, au témoignage de ſon Directeur le R. P. Rigoleu de la Compagnie de Iesus, perſonnage d'une doctrine & d'une ſainteté éminente. Sa vigilance eſtoit merveilleuſe pour reconnoiſtre & remarquer tous les mouvemens de ſon Ame; & elle receut du Ciel un diſcernement extraordinaire, & un empire abſolu ſur elle-même; excepté qu'eſtant naturellement prompte, il luy échapoit de petites ſaillies. Et Nôtre-Seigneur, qu'elle avoit beaucoup prié de luy ôter ce defaut, luy dit qu'il luy eſtoit avantageux, & qu'il le luy laiſſeroit juſqu'à la mort. Elle ne prenoit aucune part, & n'avoit nulle aplication à toutes les choſes de la terre, ſinon à celles qui regardoient ſon devoir; & ſa vie ſe pouvoit apeller, une mort à toutes les creatures. Dans ſes Oraiſons elle demeuroit inſenſible, bien qu'on la touchaſt ou qu'on la tiraſt. Elle paſſa par tous les degrez d'Oraiſon, avant que de recevoir cette admirable Oraiſon infuſe, qui abymoit ſon eſprit en Dieu.

Elle avoit une devotion ſinguliere à la Paſſion de ſon divin Epoux. Au temps que l'Egliſe honore ce ſaint Myſtere, elle ſouffroit en ſon ame & en ſon corps des peines inconcevables, & en paroiſſoit comme agoniſante. Vn Dimanche des Rameaux aſſiſtant à la Meſſe,

Nôtre-Seigneur luy fit voir en esprit tous les lieux, où il avoit souffert; ce qui l'obligea apres la Messe de prendre l'écart, pour donner liberté à ses cris & à ses soûpirs. Elle disoit qu'elle estoit sur la terre & parmy les creatures, comme s'il n'y eust point eu de creatures; & que bien souvent elle ne sçavoit s'il y en avoit.

La sainte Vierge luy aparut quantité de fois, luy donnant tant de marques de tendresse & d'amour, qu'elle en demeuroit longtemps hors d'elle-même. Elle ne parloit de Nôtre-Dame, qu'avec une joye sensible, & elle l'apelloit ordinairement, *Mere de Dieu, mon Esperance & mon Refuge.* Elle recitoit chaque jour le rosaire. Vne heure avant sa mort elle dit son Chapellet, quoy qu'elle eust eu tout temps bien de la peine à dire des prieres vocales: Et elle se preparoit d'une merveilleuse ferveur à la celebration des Festes de Nôtre-Dame. Nôtre-Seigneur qui luy inspiroit cette devotion, luy dit une fois positivement, qu'il vouloit qu'elle prist sa sainte Mere pour son Azile, pour son Etoile, & pour sa Directrice. Saint Ioseph estoit le Patron qu'elle avoit choisi pour la vie interieure, à laquelle elle avoit tant d'attrait. Ce grand Saint la visitoit souvent, & l'accompagnoit dans ses occupations journalieres.

Ses humiliations exterieures estoient simples, & procedoient de l'interieur, où elle estoit le plus ordinairement occupée de la Majesté & de la grandeur de Dieu, opposée à son propre neant. Elle protestoit que personne du monde ne luy pouvoit faire aucune injure, quelque traitement qu'on luy fist. Elle faisoit son plaisir du mépris, & cachoit soigneusement les graces de Dieu. Ses desirs estoient de vivre inconnuë; Et même pour estre oubliée apres sa mort, elle fit brûler quantité de papiers qui eussent manifesté les faveurs qu'elle avoit receües du Ciel. Tandis qu'elle a vécu en Religion, elle a eu de continuelles maladies corporelles & peines spirituelles. Les Medecins ne connoissoient rien à la plûpart de ses maux, qui luy faisoient porter presque toûjours un visage de mort. Non contente de ce qu'elle endureit par necessité, elle ne vivoit presque que de bouillie d'avoine; de sorte que l'on peut dire que sa vie religieuse fut un jeûne perpetuel. Elle couchoit durement, & dormoit si peu que l'on s'étonnoit qu'elle peust subsister. Quelque froid qu'il fist, elle ne se chauffoit jamais. Les demons la persecutoient par des frayeurs, la battoient cruellement, & luy donnoient d'horribles tentations.

Elle fut aussi exercée de Dieu par les desolations, les abandons & par les autres martyres de l'amour divin, & elle s'en expliquoit disant, que Nôtre-Seigneur avoit allumé au fond de son Ame un

feu

feu devorant, qui la consumoit toute dans une operation qui lioit ses facultez, & qui faisoit mourir toute autre affection, & toute autre pensée que de luy. Cet état estoit estimé tout divin, tout miraculeux & incomprehensible, sinon aux Ames qui l'ont éprouvé. Aussi cette bonne Sœur eut l'experience des plus hauts secrets de la Theologie Mystique. Elle disoit qu'elle auroit eu la vie en horreur, si elle n'y eust trouvé des sujets de souffrir pour IESUS-CHRIST; Et au raport des gens qui l'ont plus intimement connüe, on ne peut remarquer aucun Saint qui ait aimé plus sincerement le mépris. Et ces trois points d'amour, de souffrance, & de mépris, suffisent pour montrer que le Saint-Esprit estoit son Conducteur.

Nôtre Sœur Marie avoit une admirable pureté de cœur. Dieu ne luy permettoit pas de prendre aucun plaisir, même licite, dans les choses d'icy bas; Et si-tôt qu'elle en avoit goûté quelqu'un, Dieu rempliſſoit son cœur de dégoust & d'amertume; comme il luy arriva une fois en recreation, lorsqu'elle vouloit se plaire à entendre un discours, quoy que fort bon. Dans une pareille occasion, Dieu pour la détourner, luy fit voir un rayon de la gloire des Saints. Ses prieres estoient frequentes pour les pecheurs; & souvent Dieu luy representoit des Ames qu'elle ne connoissoit point, & luy ordonnoit de prier pour elles. Durant le plus grand froid, elle estoit contrainte d'ouvrir les fenestres, & chercher du rafraichissement, pour moderer les ardeurs de l'amour divin, dont elle estoit embrasée. Le P. Rigoleu a asseuré qu'elle avoit autant de familiarité avec Nôtre Seigneur, comme s'il eust esté encore sur la terre conversant avec les hommes; & qu'elle avoit tant souffert, que les Martyrs avoient eu le Ciel à meilleur marché qu'elle.

Vne fois qu'elle reflêtoit des peines si violentes qu'il luy estoit avis que son Ame se fendoit, & qu'elle se tenoit pour une insensée, sans idée de quoy que ce fust, tout d'un coup elle se vit environnée de tenebres, & tout le monde aussi dans une épaisse obscurité. Son esprit s'élevant au Ciel, demanda à Dieu; *Qui sera-ce qui me tirera de cet abysme, si ce n'est vous lumiere des lumieres?* Il est vray (luy fut-il répondu interieurement) *que je suis la lumiere de toute beauté.* *Et alors comme si un rideau eust esté tiré, qui couvroit les lumieres de la verité: je voyois* (dit-elle) *que Dieu communiquoit ses lumieres, par l'entremise de Marie, & éclairoit les esprits des hommes, qui seroient toûjours dans l'aveuglement, si cette lumiere ne faisoit son effet.* Ces connoissances la jetterent dans un si grand abaissement qu'elle ne paroissoit qu'un atome à ses yeux.

Elle mourut tres-saintement le deuxiéme de Mars mil six cens quarante-neuf. On a souvent senty des odeurs merveilleuses à son tombeau, & diverses graces ont été obtenües par ses intercessions.

LA VIE
DE SOEVR MARIE LE GRAND,
dite de l'Assomption, Professe des Vrsulines de Blois.

CHAPITRE PREMIER.

DE SA FIDELITÉ A LA GRACE.

LA bonne Soeur Marie le Grand fut dediée par sa Mere à la sainte Vierge, avant & apres sa naissance; elle-même ratifiant en suitte cette offrande dés qu'elle eut l'usage de raison. A l'âge d'environ sept ans elle fit son tresor d'une Image de Nôtre-Dame, & la portant jour & nuit sur elle, elle luy déchargeoit son cœur de toutes choses, & luy recommandoit le succés de ses petites affaires. Ayant perdu sa Mere, fort jeune, elle eut une Belle Mere qui la traita avec grande rigueur, sans qu'elle le voulust avoüer aux voisins qui en avoient la connoissance. Quand son Pere fut mort, sa Belle-Mere demeura fort incommodée; mais cette fille aînée rendant le bien pour le mal, assista sa Belle-Mere en toutes rencontres. Et même une fois, peu d'heures apres que cette femme luy eust refusé quelque petite chose qu'elle avoit, & qu'elle pouvoit aisément donner; la vertueuse Marie luy accorda & luy envoya une autre chose plus considerable, sans aucun reproche de sa dureté ny de son refus. Ce qui fit dire aux gens qui le sceurent, que si Marie le Grand estoit jamais sainte (comme apparemment elle s'y preparoit) on écriroit cette action là.

Quelques Demoiselles la conduisirent au retour de Nôtre-Dame des Ardilliers, aux Vrsulines de Saumur, où elle parla à la digne Mere de la Croix, qui la trouvant tout-à-fait à son gré, luy offrit l'entrée du Monastere: Mais elle l'en remercia, ayant quelques affaires à terminer. Elle forma pourtant dés lors le dessein d'estre Religieuse, & estant retournée à Blois, elle l'executa, & se presenta au Convent

des Vrsulines l'année de son établissement. Elle y demeura un an Tourriere, puis elle y entra pour estre Religieuse. Elle avoit rendu dans le monde une entiere obeïssance au R. P. Darde Iesuite, disant que d'elle-même elle estoit foible comme de l'eau, mais qu'avec l'obeïssance elle estoit forte comme un rocher. La derniere instruction qu'elle receut de luy, fut qu'en Religion elle ne devoit regarder que Dieu & elle; paroles qu'elle n'oublia jamais. Dés son Noviciat elle parut consommée en vertu. Elle se prescrivoit des pratiques interieures de la plus haute perfection, qu'elle observoit ponctuellement. La contagion ayant pris dans la ville, une Pensionnaire du Convent tomba malade, & le Medecin crût sa maladie dangereuse. La Superieure ordonna à la Sœur de l'Assomption d'emporter cette fille à un lieu écarté. La bonne Sœur pria Dieu à genoux d'accepter son obeïssance assez dure à ses sens; puis avec une merveilleuse ferveur, elle prit la fille avec son lict & toutes ses hardes, & emporta tout au lieu destiné, aussi facilement que si ce n'eust esté qu'une plume. Elle passa toute la nuit seule avec cette malade; & le matin elle chanta le *Magnificat*, parce qu'elle la trouva guerie. Elle servit aussi & assista à la mort par obeïssance une Religieuse du Monastere qui fut frapée de peste; Et elle estoit preste generalement à faire tout ce qui luy estoit ordonné.

Dés son commencement, on luy permettoit souvent des Neuvaines de Communions. Le diable pour l'en détourner, la tourmentoit par des visions horribles, qui la mettoient en de grandes craintes, fondées sur ses imperfections qui luy paroissoient incompatibles avec la sainte Communion. Ces combats interieurs la faisoient pleurer amerement, faire de tres-rudes penitences, & même prier, ou qu'on luy defendist de Communier, ou qu'on luy fist commandement de Communier par obeïssance. Mais ses Superieures qui la connoissoient intimement, parce qu'elle s'y communiquoit dans la derniere confiance, luy ordonnerent par bon conseil la Communion journaliere: Et quelques fois pour l'édification de la Communauté, elles l'arrestoient, lorsqu'elle estoit sur le point d'approcher de la sainte Table, de quoy elle ne témoigna jamais de peine.

Elle fut presque toûjours employée à servir les Pensionnaires. Son exemple & sa conversation en attira plusieurs à la Religion. Elle leur inspiroit particulierement la devotion à la sainte Vierge. Elle les assembloit pour luy chanter des salus. Les jours de ses Festes, elle y ajoûtoit quantité d'Hymnes, & de [illegible]monies qui de-

roient une grande partie de l'apresdinée ; & elle y avoit un si grand transport d'amour, qu'il sembloit qu'elle vist de ses yeux la sainte Vierge. La Communauté a depuis continué ces pratiques là. Et la plus rude punition que la Maistresse peust faire aux enfans, c'estoit de les priver des devotions de la Sœur de l'Assomption.

Plusieurs personnes même Seculieres experimenterent son credit auprés de Dieu en des occasions considerables ; & entr'autres, sçachant qu'un Gentil-homme estoit sur le point de se battre en duel, elle alla prier Dieu puis elle dit au bout d'une heure, que Nôtre Seigneur mettroit obstacle à son mauvais dessein ; ce qui avint. Et deux autres fois que le même Gentil-homme avoit donné assignation à son ennemy ; elle pria de même, jusqu'à ce que la derniere fois, elle ne quitta point sa priere qu'elle n'eust une asseurance interieure, qu'elle estoit exaucée. Le Gentil homme changea, & vit nôtre Sœur de l'Assomption, dont il fut si touché qu'il voulut avoir une Médaille d'elle, & la porta à l'armée pour luy servir de protection.

Vn homme de condition, qui dans sa grande jeunesse, s'estoit donné à Dieu ; & apres avoit quitté son service, & avoit pris dans le monde des engagemens à ses plaisirs, qu'il ne songeoit point du tout à rompre, fut toutesfois converty par une conversation de nôtre Sœur ; & ayant tout de bon repris son premier dessein de servir Dieu, il entra dans un Ordre tres-austere, & y a perseveré. La charité de cette bonne Sœur estoit discrete ; de sorte que pour raccommoder des gens qui s'estoient broüillez, & qui luy avoient remis leur different chacun à part, elle ménagea si adroitement les choses & les esprits, que sans découvrir à l'un ce qu'elle sçavoit de l'autre, elle les adoucit tous deux.

Cette fille avoit naturellement l'esprit fort commun, peu de démêlé, & même fort peu de lecture. Mais la grace & les frequentes operations surnaturelles, l'éleverent, l'éclairerent & la fortifierent merveilleusement ; & l'on peut dire que l'esprit de Dieu agissoit en elle, & s'y faisoit bien discerner. Les écrits qu'elle fit par obeïssance, de ses dispositions & sentimens interieurs en sont des marques, car elle explique les choses les plus subtiles & les plus delicates de la spiritualité, avec une lumiere & une netteté surprenante.

Reconnoissant son attrait aux penitences & aux humiliations, & en ayant conferé avec des personnes consommées dans la vie spirituelle ; on luy permit de prendre la derniere place de la Maison,

de rendre aux Officieres tout ce qu'elle avoit en uſage, & de ne ſe ſervir que de vieilles hardes, de manger à terre au Refectoir, & ſervir, comme elle diſoit de marche-pied ſous les tables, & de faire tous les ſoirs ſon examen tout haut, devant le S. Sacrement, y prenant en ſuitte rudement la diſcipline; choſes qu'elle continua tout du long d'un Hyver. Elle commença cette maniere de vie avec grande joye; mais Nôtre-Seigneur pour l'établir dans ſon état de mort, l'éprouva par des peines d'eſprit dont ſon corps même fut plus affoibly que par toutes ſes penitences. Sa Compagne d'office s'en aperceut, & s'offrant à la ſoulager, la Sœur de l'Aſſomption luy dit: *Je vous prie de me laiſſer faire. Il ne faut point s'épargner; Sommes-nous pas heureuſes de ſacrifier nos forces au ſervice de Dieu?* On la remit au train commun, au bout de ſix mois; Mais pour luy donner une épreuve qui ne fuſt point de ſon choix, on luy oſta la Communion journaliere; le premier avertiſſement qu'on luy en donna, fut de l'arreſter, comme elle marchoit pour aller Communier; Et elle dit apres. *J'ay eſté privée de la Communion ſacramentale, mais Noſtre-Seigneur m'a nourrie ſpirituellement, augmentant en moy le deſir d'accomplir ſa ſainte volonté.*

CHAPITRE SECOND.

DE QVELLE MANIERE ELLE GVERIT D'VNE maladie. Sa conduite dans une grande allarme; & ſa mort.

EN l'année mil ſix cens quarante-neuf, la Sœur de l'Aſſomption eut une grieve maladie, où les remedes ny les Medecins ne purent rien, & elle ne ceſſoit de dire que ſon cher Sauveur pouvoit ſeul la guerir. Dans ſon mal elle eſtoit tellement poſſedée de l'eſprit de Dieu, que ſuivant ſon impetuoſité, elle diſoit des choſes ſi hautes, & dans de ſi bons termes qu'elle égaloit les Predicateurs. Le jour des Rois le Medecin dit qu'on luy donnaſt les derniers Sacrements: Auſſi toſt pour s'y preparer elle commença à voix haute le *Pater noſter*, qu'elle paraphraſa d'une maniere tres-devote; mais nous l'obmettons pour brieveté.

En achevant ſa priere, on aporta le ſaint Sacrement; au même moment elle ſe mit d'une grande fervent à genoux, & ſi on ne l'euſt retenuë, elle ſe ſeroit jettée par terre. Aprés qu'elle l'euſt receu, elle fit ſon action de graces, avec des ſentimens ſi doux, & des paroles ſi belles, qu'elle ravit toute la Communauté; & ce que

l'on en pourroit écrire, ne sçauroit avoir la grace qu'elle luy donne.

Le lendemain après qu'elle eut receu l'Extreme-Onction, & chanté l'Antienne *Invitatoire*, d'un air plus Angelique qu'humain, de quoy le Medecin fut fort surpris, & qu'elle eut témoigné son amour à l'égard de Nostre-Dame, par plusieurs autres marques; Après, dis-je, tout cela, & un redoublement de tous ses maux, elle demande la Superieure, & la prie de luy accorder la permission d'aller à la Messe, parce qu'assurement Dieu la vouloit guerir au bout d'une Neuvaine de Communions. La Superieure se fiant en celuy qui inspiroit la malade, la laissa lever tout aussi-tôt. Elle alla à la Messe, sans incommoder personne, & fit sa Neuvaine, au bout de laquelle elle recouvra sa santé.

Quand le Roy sejourna à Blois avec ses Armées l'an 1652. la devote Sœur de l'Assomption, avoit des ressentimens inexplicables, pour les sacrileges commis dans les Eglises. Vn jour on vint apprendre au Convent, que les saintes Hosties avoient esté foulées aux pieds, puis vendues, & rachettées vingt-cinq sols piece, par un bon Curé, alors elle entra dans de si grands excés de douleur, qu'estant toute hors d'elle-même, elle alloit criant par la maison. *C'est à ce coup qu'il faut rompre le silence; je ne puis souffrir que mon Sauveur soit mépris & outragé de la sorte.* Vne autre Sœur vint au devant d'elle, toute tremblante, de peur de tomber entre les mains des Soldats: *Il ne faut point s'occuper de nous mêmes*, luy dit nostre Sœur toute allumée de zele, *rien ne nous doit toucher, que les injures que l'on a fait à Nostre-Seigneur.*

Pendant les quinze jours que dura cette allarme, elle ne sortit point de devant le Saint Sacrement, qu'il ne fust absolument necessaire, & que pour mettre en defense toutes les portes du Convent, des Images de la sainte Vierge. Et elle prioit les Religieuses de ne rien craindre, parce que sa bonne Maîtresse les garderoit (ainsi appelloit-elle Nostre-Dame.) On fit une Neuvaine de Processions, où elle porta l'Image de la même sainte Vierge, avec un air tout plein de confiance, & d'amour. Elle fit amende honorable à la fin d'une de ces Processions, en equipage de criminelle, & de la maniere dont elle le fit, la plus devote, la plus humble, & la plus touchante: Et comme pendant ces quinze jours là, on ferma les Classes, à cause du trouble de la Ville, la Communauté passoit les apresdînées en prieres, & cette bonne Sœur pouvoit les paroles tout haut, par ordre de la Superieure. Elle faisoit des exclamations, des demandes, & des discours sans étude, qui n'auroient

pû estre mieux, quand on les auroit beaucoup concertez; de sorte qu'il estoit aisé à voir qu'elle parloit avec la langue de la devotion, dont toutes les Religieuses estoient emeües jusques aux larmes.

Les trois dernieres années de sa vie, elle fut presque toûjours malade, quoy que ses maux dans quelque violence qu'ils fussent quelquefois, luy laissoient de bons intervalles, pour aller Communier tous les jours à la Messe Conventuelle. Son Ame qui ne pouvoit avoir de divertissement plus doux, qu'avec son cher Sauveur, passoit les heures destinées à la recreation des infirmes, devant le Saint Sacrement.

Le quinziéme de Janvier 1653. elle fut arrestée au lict. En moins de huit jours qu'elle fut malade, elle fit plus d'actes de vertu, que plusieurs gens n'en font en toute leur vie. Ce n'estoient que transports d'amour & de joye, que des sentimens d'humilité, & d'indifference, exprimez d'une maniere tres-tendre. Elle dit des merveilles à la veüe du Crucifix: Elle baisa ses playes, sortant comme hors d'elle-même pour s'y refugier, puis elle les fit baiser à sa superieure, & paroissoit comme envie d'entrer en participation des douleurs de son Sauveur. Jamais elle ne fut plus surprise, que quand le Confesseur luy demanda si elle ne pardonnoit pas à celles qui l'avoient peu fâcher, *Moy*, dit-elle, *fâchée? Dieu me garde de même, que qui que ce soit m'ait fâchée: moy pauvre pecharesse, petit ver de terre, & qui n'ay esté en Religion, que comme un chien en chaisne, & l'on m'a toûjours souffert avec tant de bonté, & de charité.*

Le jour de sa mort, elle suplia sa Superieure de luy faire dire sur ce qu'elle voudroit le matin, parce que l'apresdisnée elle ne parleroit plus: & cela fut veritable; car elle entra en l'agonie, & ayant receu la derniere absolution, l'espace d'un *Miserere* aprés, elle rendit l'ame le dix neuviéme de Janvier l'an susdit 1653. Elle en avoit passé vingt-huit dans le Monastere, & estoit au cinquantiéme de son âge.

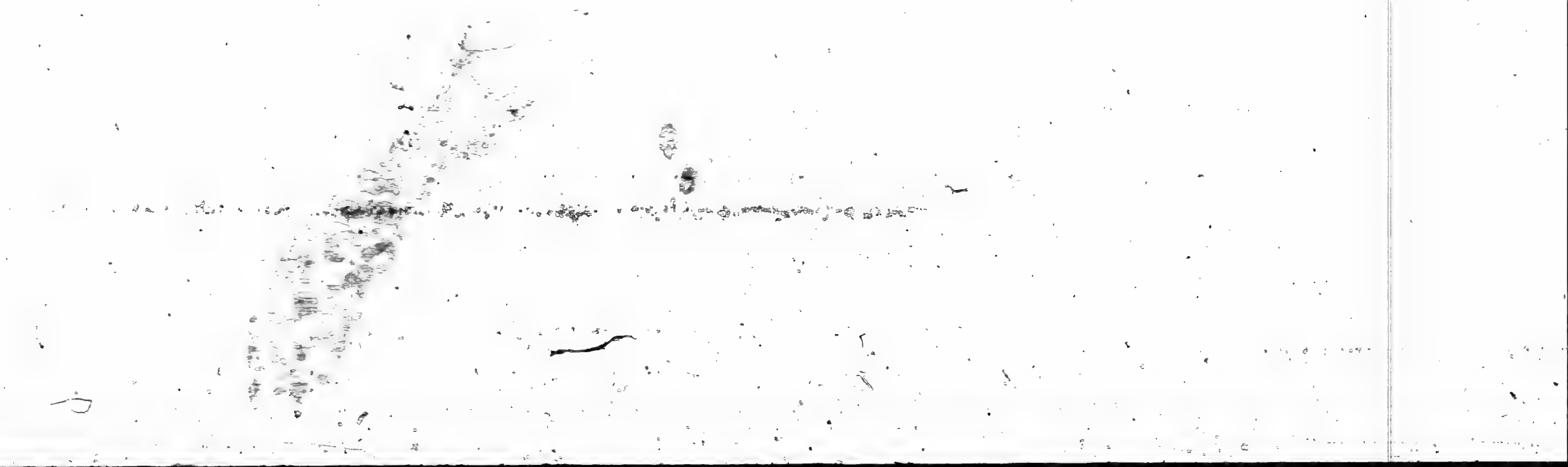

LA VIE
DE SOEVR CLAVDE PERRA,
dite de la Passion, Professe des Vrsulines de Bourg en Bresse.

ON dit pour chose averée, que Sœur Claude Perra, native de Chalamon en Bresse, vint morte au monde; & qu'un Pelerin vestu en habit de Prestre, entrant au logis de son Pere, importuna beaucoup, afin que l'on jettast ce petit corps à la voirie; mais que la Sage-Femme s'y opposa, disant, qu'elle le vouloit porter à l'Eglise, dans l'esperance que la Sainte Vierge feroit quelque chose en sa faveur, comme il avint; car l'enfant estant devant un Autel, se prit à pleurer. On luy confera aussi-tôt le saint Baptême, puis on la raporta avec joye à ses Parens, qui estans villageois, l'occuperent avec le temps à la garde de leurs Troupeaux, dés qu'elle en fut capable. Dans les champs elle passoit une grande partie du temps à dire le Chapellet. Elle se resolut toute petite, de conserver toûjours la fleur de sa pureté, quoy qu'elle n'en connust pas autrement l'excellence. Vn bon Hermite la confirma dans ce dessein, & luy donna des instructions pour la vie devote, qui luy furent fort utiles. Estant en service en un Village, elle fust contrainte une fois, pour sauver son honneur, de se jetter d'un haut étage en bas. Elle devoit estre toute fracassée de cette cheute, sans un secours invisible, qu'elle creût avoir obtenu de la Sainte Vierge, & de son Ange Gardien. Les Vrsulines de Bourg en-Bresse l'eurent pour Tourriere, puis la prirent pour Sœur Converse. Sa vertu principale fut l'obeïssance à ses Superieures, & la conformité à la volonté de Dieu. Ses reflexions ordinaires en toutes choses estoient, *Dieu l'a permis, Dieu le veut, ou ne le veut pas*; ce qui tenoit son esprit toûjours égal, & qui luy aquit parmy les Sœurs le beau nom *de la volonté de Dieu*. Elle ne put aprendre à lire autre chose, qu'un petit Office, & les Litanies de Nostre-Dame. Par obeïssance elle demanda à la Sainte Vierge, qu'elle luy aprist à reciter devotement le Chapellet, & il luy en fut inspiré une Methode excellente. Passant une fois par le Refectoir, elle aperceût Nostre-Seigneur assis à la place de la Superieure; mais tout déchiré de playes. Elle se prosterna, & luy demanda toute tremblante, qui l'avoit ainsi traité. *Ce sont*

(luy

(luy répondit-il) *les perſonnes religieuſes qui n'obeïſſent pas à leurs Superieurs*; puis il diſparut. En ſa derniere maladie, le Medecin ne la jugeoit pas en danger, mais elle dit à la Zelatrice, qui ſe retiroit le ſoir d'auprés d'elle; *Ma Mere, vous ne ſerez pas long-temps en repos, car mon Bon-Ange ne me laiſſera pas mourir ſans mes Sacremens.* Environ deux heures aprés, il ſe fit un ſi grand bruit proche de la chambre de la Superieure, & de la Zelatrice, qui prenant cela pour un avertiſſement, firent lever la Communauté, & adminiſtrer les Saints Sacremens à la malade. Elle mourut le ſeiziéme d'Aouſt 1660. âgée de cinquante-deux ans, en ayant paſſé trente en Religion, ſoit Tourriere, ſoit Religieuſe. Sa vie fut une continuelle penitence, dés le temps même qu'elle eſtoit au monde. Pluſieurs Religieuſes decedées en la Maiſon, luy avoient aparu & parlé; Mais elle ne découvrit qu'en Confeſſion ce que ces Ames luy avoient dit.

LA VIE
DE SOEVR CLAVDINE CONDAMIN, dite de ſaint Alexis, Profeſſe des Vrſulines de Lion.

SOEUR Claudine de ſaint Alexis, eſtoit native d'un village nommé Saint-Didier, au Lionnois. Elle fut miſe toute jeune en ſervice dans une maiſon de Lion, où elle ſe comporta tres-fidelement, & tres-ſagement. Au bout de quelques années, ſa Maiſtreſſe la voulut marier, & l'y engagea quaſi malgré elle: Mais le ſoir de ſes Fiançailles, elle prit la fuite, ſous la conduite d'un homme qui demeuroit dans la même maiſon, & d'une autre fille devote. Ils s'en allerent tous trois ſecrettement à la Congregation de la Mere Matel, où l'on fit d'abord difficulté d'ouvrir la porte ſi tard, & de recevoir une fille inconnuë; neantmoins à la perſuaſion de cét honeſte-homme, on la fit entrer. Sa Maiſtreſſe ſçachant le lieu de ſon refuge, alla l'y viſiter, & s'accorda de la conduire au grand Monaſtere des Vrſulines de Lion, où elle fut receüe pour eſtre Soeur Converſe, & elle ſe tenoit dans cette condition plus heureuſe qu'une Reyne. Le ſeul amour de la pureté luy avoit fait renoncer au mariage, & dans le Convent elle s'eſtimoit indigne d'apliquer ſa bouche ſur la terre, où elle mettoit les pieds.

Quand elle fut Religieuſe, il n'y eut perſonne plus fervente, plus

silencieuse, ny plus charitable qu'elle ; jusques-là qu'elle fit un quatriéme vœu de servitude, & d'esclavage à toutes les creatures raisonnables, qu'elle consideroit comme ses souveraines, & leur obeïssoit fort ponctuellement. Outre cela ses principales vertus furent la mortification, & la devotion, dont voicy des preuves. Elle traitoit son corps tres-rigoureusement, elle n'en parloit qu'avec des termes de mépris. Elle prenoit tres-souvent la discipline, la nuit, en tous les lieux écartez, parmy les gelées, & les neiges, & se mettoit toute en sang, sur tout quand il s'agissoit de la conversion de quelque Ame, ou d'autre affaire importante. Elle portoit la haire sur le dos, & des pierres pointuës & rabotteuses dans ses souliers, elle mettoit de la suye de cheminée, de l'absynthe, & de la terre dans son boire & son manger, des orties sur sa chair, & dans son lict, avec d'autres inventions de pareille nature, qui ne luy estoient jamais trop penibles : de même que les humiliations n'estoient pas assez humiliantes à son égard. Vn Vendredy-Saint, elle avala comme de l'eau, un breuvage composé du fiel de quantité de poissons, qu'elle avoit amassez depuis plusieurs semaines. Lors que quelque enfant avoit la petite verole, elle s'en alloit de grand matin luy lécher la face en secret. Et souvent on la vit en montant les degrez à genoux, former avec sa langue le Signe de la Croix sur chacun. Par ces sortes de mortifications elle perdit tout-à-fait le gouſt, de sorte qu'elle ne discernoit plus les viandes.

Cette chere Sœur faisoit son ouvrage avec paix & application à Dieu ; Elle recevoit beaucoup à l'Oraison, & y estoit fort éclairée, particulierement sur la pratique des trois vertus Theologales. Il se passoit dans son Ame des choses si extraordinaires, qu'elle n'avoit point de termes pour les expliquer. Elle communioit tous les Vendredis en l'honneur de la Passion du Sauveur, en suitte d'un vœu qu'elle en avoit fait, pour obtenir dans Lion l'établissement d'une maison de filles repenties, de quoy elle fut exaucée, à la joye de son cœur. Elle Communia pour la derniere fois un Vendredy, & mourut aussi un Vendredy, selon son desir. Elle passoit une partie des nuits, & souvent les nuits entieres en Oraison, devant le Saint Sacrement, ayant diverses pratiques spirituelles pour ce saint Mystere, pour son Ange-Gardien, qu'elle nommoit son Frere, & pour quantité de Saints de sa devotion.

Mais son grand amour estoit la Sainte Vierge, & son zele infatigable pour tout ce qui concernoit son culte, & son service. Il y avoit dans le Vestibule du Convent une belle figure de la sainte Vierge, en pierre blanche, donnée par Monseigneur le Cardinal

Archevêque de Lion. Noſtre Sœur de ſaint Alexis eut congé de ſa Superieure de luy faire dreſſer un Autel, & elle queſta ſi bien, qu'en peu de temps l'Autel fut fait, & paré de pluſieurs étoffes de ſoye, avec des chandeliers, & autres ornemens. Elle y fit poſer cette Image, & eut grand ſoin d'y entretenir une Lampe allumée tous les Samedis, les Vigiles, & les jours des Feſtes de Noſtre-Dame. Elle procura de plus une Indulgence devant cette Image, pour les Samedis, en chantant, ou recitant les Litanies. Elle employoit de la poudre tappée du pied de cette Image, à diverſes ſortes de maux, qui en eſtoient diminuez, & ſouvent entierement gueris. Tout le temps qu'elle pouvoit dérober à ſon travail, ſans nuire à la Communauté, ſe paſſoit à parer la Chapelle de ſa ſainte Mere (c'eſt ainſi qu'elle la nommoit) & elle luy diſoit dans ſa ſimplicité: *Voyez, ma bonne Mere, tous mes ſoins ſont pour voſtre divin Poupon, & pour vous; je n'en reſerve point pour moy:* Et elle luy faiſoit ainſi mille careſſes. On l'a ſuprife pluſieurs fois, les ſoirs, aprés que les Sœurs eſtoient retirées aux Dortoirs, tenant quelque inſtrument de Muſique, s'en aller joüer, & faire feſte à ſa ſainte Mere; & eſtant interrogée de quoy cela luy ſervoit, puis qu'elle ne ſçavoit toucher aucun inſtrument: *Je me meſle* (répondoit-elle) *avec le concert des Anges, leurs beaux accords feront bien mon ſuplément.*

Elle avoit une veneration ſingulierè pour le Myſtere de la ſainte Nativité de Noſtre Seigneur, en faveur duquel elle receut beaucoup de graces. Et elle ſe levoit ordinairement à minuit, pour adorer Iesus né à cette même heure. Son ardeur pour la ſainte Vierge, n'eſtoit pas renfermée dans ſon Cloître. Elle envoyoit de ſes Images enchaſſées dans des niches de bois doré, en pluſieurs Egliſes de Village, & Dieu a operé des gueriſons merveilleuſes par elles. Tres-ſouvent elle ſe ſentoit interieurement preſſée, d'envoyer de ces Images là, & n'ayant pas de quoy fournir pour les avoir, & les orner, elle s'adreſſoit à la ſainte Vierge, & luy diſoit confidemment, *Si vous voulez, Ma ſainte Mere, que je vous faſſe honorer en un tel lieu, par une de vos Images, donnez-moy dequoy, vous ſçavez bien que je ſuis pauvre.* Aprés ſa Priere, la divine Providence pourvoyoit à ſes bons deſirs. A l'aide de ces ſaints exercices, elle vivoit dans une ſi grande pureté de conſcience, que ſes Confeſſeurs trouvoient à peine matiere d'abſolution dans ſes Confeſſions. Auſſi ne faiſoit-elle cas, que de ce qui la pouvoit porter à la Saincteté: Et ne parloit, ny n'entendoit volontiers parler que de Dieu, & des choſes ſaintes.

Si ſa vie fut toute edifiante, ſa mort ne le fut pas moins, s'eſtant

consommée pendant ses maladies, particulierement à la derniere, par les vertus de patience, de docilité, & de resignation aux volontez de Dieu, qui la tira de ce monde le troisiéme d'Octobre 1659. âgée de cinquante ans, dont elle en avoit passé vingt-sept en Religion.

LA VIE
DE SOEVR ANTOINETTE MIET, dite de saint Ignace, Professe des Vrsulines de Roanne.

ANTOINETTE Miet fut obtenüe de Dieu par les prieres de ses Parens, déja avancez en âge. Elle naquit en un petit village proche de l'Abbaye de la Benissondieu l'an 1592. Iean Miet son Pere estoit Notaire Royal en ce païs-là, & sa Mere avoit nom Marie Conserver. L'un & l'autre ne joüirent pas long-temps du contentement qu'ils esperoient de cette fille, une peste les ayant enlevez de ce monde. Ils la laisserent entre les mains d'une de ses Tantes, qui l'aima plus que ses propres enfans; Mais autant qu'elle estoit cherie de sa Tante, elle estoit furieusement haye & enviée de ses Cousines; ce qui l'obligea, pour éviter les querelles, de persuader à sa Tante de l'envoyer garder les moutons. Ainsi la Campagne solitaire fut sa premiere école de vertu, où elle acquit la devotion, l'humilité & la patience, qui luy attira l'estime de chacun.

A l'âge de quinze ans elle fit ce qu'elle put pour estre Religieuse. L'Abbesse de la Benissondieu la demandoit instamment à ses Parens, lesquels n'y voulans point entendre, se presserent de la marier. D'abord la jeune fille resista au mariage, mais ayant connu en faisant oraison, que c'estoit la volonté de Dieu, & qu'apres elle seroit Religieuse, elle s'y soûmit. Et ses Parens pour profiter de son bien, la mes-allierent, en luy faisant épouser un Marinier de Roanne nommé Triand, homme fort grossier & mal-honneste, d'une mine farouche & d'une humeur feroce, qui la traita de haut en bas; & en derision de ses devotions, il l'injurioit, la battoit & l'outrageoit en toutes manieres.

Estant inspirée d'aprendre à lire, elle s'adressa pour ce sujet à un petit Ecolier, qui dés la premiere ouverture du livre luy ayant fait comprendre un seul mot, qui signifioit l'attention à Dieu, il luy

fut impossible d'en entendre davantage. Elle prit l'écart, & fut ravie hors d'elle-même, avec un tel effet, que depuis ce temps-là tout ce qui n'estoit pas Dieu, luy devint insupportable. Le R. P. Coton eut quelque-temps sa conduite interieure, & l'eut toûjours en estime pour son don d'Oraison, qui estoit tel, qu'elle prioit les deux & trois heures sans distraction, encore que souvent le demon tâchast de l'en divertir, tantost en la couvrant toute d'ordure, & tantôt en excitant d'horribles fracas au dessus de sa chambre. Elle tenoit une petite mercerie, presque toute de meubles de pieté, & gagnoit à Dieu les personnes qui achettoient d'elle des Chapelets & des Images; & plusieurs alloient exprés à sa boutique pour y estre instruits aux devoirs du Christianisme.

De cinq enfans qu'elle avoit, un petit tomba malade; & l'on dit que la sainte Vierge le servit une nuit au lieu de sa Mere, à laquelle il aparut apres sa mort, mais si rayonnant de gloire, qu'elle fut contrainte de se couvrir d'un crespe pour en soutenir l'éclat. Par l'avis de ses Directeurs elle faisoit de grandes austeritez, qui jointes à ses autres vertus solides, luy donnerent un pouvoir sur les demons, presque égal à celuy de S. Antoine son Patron. On la vit quelques-fois environnée d'une lumiere celeste. Estant un jour en Oraison dans la Chapelle du Rosaire en l'Eglise Paroissiale de Roanne, Nôtre-Seigneur s'aparut à elle, & l'épousa en la presence de la sainte Vierge & du S. Esprit, qui s'éleva en l'air en figure de Colombe, & par le battement de ses ailes, fit tomber une pluye de baume. Elle receut en même temps pour marque de sa divine alliance, une couronne d'espines que le Sauveur luy enfonça dans la teste, avec une douleur fort aigue. Toutes les fois qu'on luy coupoit les cheveux, quand elle fut religieuse, on voyoit les marques des piqueures tout autour de sa teste. Un jour de la Circoncision, Nôtre Seigneur eut encore la bonté de luy faire present de son cœur, & de prendre le sien, dans l'Eglise des RR. PP. Iesuites de la même Ville.

Comme la femme Chrétienne sanctifie souvent l'homme infidele, il arriva que le Marinier Tricaud tomba en apoplexie pour le bien de son Ame; car sa femme demandant à Dieu plûtost sa conversion que sa vie, obtint l'une & l'autre. Et cet homme revenu comme de mort à vie, raconta à l'aîné de ses fils que sans sa femme, il estoit damné. Il fit sa Confession generale, touché d'une vive contrition, puis en suitte il voüa chasteté perpetuelle, & sa Compagne aussi, ne parlant plus que de renoncer à tout pour suivre Iesus-Christ, en se rendant Religieux de sa Compagnie! Change-

ment merveilleux d'un homme brutal, tel qu'il avoit esté jusques à l'âge de cinquante quatre ans, en un Penitent qui poursuivoit l'entrée de la Religion? Dieu luy ôta un obstacle de ce bon dessein, à sçavoir une petite fille de quatre ans qu'il retira de ce monde. Et depuis il inspira au R. P. General de la Compagnie de Iesus, d'ordonner à un Provincial de le recevoir, nonobstant son âge, comme une personne en qui Nôtre-Seigneur vouloit faire voir la force de la vocation Religieuse. Le Mary & la femme s'en allerent à Lion recevoir la benediction de Monseigneur l'Archevesque Alphonse de Richelieu, puis ils se separerent, l'un s'embarquant pour descendre en Avignon, & l'autre se retirant au grand Convent des Vrsulines de Lion, où elle se disposa par une insigne humilité à prendre l'Habit de Sœur Converse, dont elle fut revétuë au commencement de l'an mil six cens trente-un, & fut surnommée de saint Ignace.

Il y avoit trois ans qu'elle demandoit à Dieu l'établissement d'une Maison d'Vrsulines dans Roanne, durant lequel temps il montra à une bonne Veuve apellée Anne Barbillon passionnée pour le même dessein, une échelle qui touchoit le Ciel, par laquelle montoient des Religieuses tenans un lis blanc en la main, & une seulement qui estoit nostre Sœur Antoinette, avoit un soucy doré. Cette Veuve se tint si seure de cette affaire, qu'elle laissa par testament deux cens livres pour cet établissement futur. Apres sa mort la Sœur Antoinette de S. Ignace fut envoyée pour servir les Religieuses qui allerent le commencer. Et l'année d'aprés Madame Valentine Fragué, Veuve de Monsieur de Sirvinge, & personne de haute vertu, eut connoissance particuliere de la persecution que les demons vouloient susciter à cette Maison de Roanne, & qu'elle estoit defenduë par S. Michel. Peu apres le trouble s'y mit: Et la Sœur Marie le Noir Novice, fut le bien de qui on faisoit fonds pour la subsistance de cet établissement, fut toute preste à sortir: Mais Dieu l'ayant fortifiée, & pacifié les autres esprits émeus, le Monastere s'avança & s'acheva. La Sœur de S. Ignace continua son Noviciat à Roanne, comme elle l'avoit commencé à Lion, dans toute la ferveur imaginable, & dans une très-grande abjection.

Auſſi Dieu qui donne ſa grace aux humbles, luy en fit une tres-particuliere la veille de Noël, car le S. Enfant Iesus la mit dans de merveilleuſes diſpoſitions, pour pratiquer parmy les Penſionnaires où elle eſtoit alors, les principales vertus qu'il avoit exercées dans l'Eſtable de Bethléem. Sa Superieure la ſoupçonnant d'hipocriſie,

la faiſoit examiner par tous les Eccleſiaſtiques qui paſſoient par Roanne. Vn fils qu'elle avoit laiſſé au monde & qui étudioit encore, luy venant raconter ſes petits deplaiſirs, augmentoit les ſiens de beaucoup, parce que la grace ſenſible luy fut ſouſtraite en ce temps là. On luy defendit de parler à ce jeune-garçon, lequel voyant que l'entrée du Parloir luy eſtoit interdite, il s'aviſa de monter ſur la muraille du Convent, & un jour apercevant ſa bonne Mere qui travailloit au Iardin, il ſe mit à joüer du flageolet & à l'apeller pluſieurs fois, pour l'obliger au moins à regarder le miſerable état où une longue maladie l'avoit reduit. Mais elle, oubliant qu'elle eſtoit Mere, pour accomplir le devoir d'une Religieuſe parfaitement obeïſſante, ſe proſterna le viſage contre terre, de crainte que la veüe de ſon fils n'amolliſt ſon cœur, & ne la portaſt à contrevenir au commandement qui luy avoit eſté fait de ne luy point parler. Enfin la providence divine luy ôta cet objet de tendreſſe & d'inquiétude, apres l'avoir avertie auparavant qu'il mourroit bien tôt, comme il avint.

Elle fit dix jours de retraite pour la prochaine preparation à ſa Profeſſion. Pendant cette retraite Nôtre-Seigneur luy aparut avec ſa Croix, & luy donna bonne part de ſes ſouffrances ſur le Calvaire. Ce fut le neuviéme de Ianvier 1653. qu'elle fit ſes Vœux, & depuis elle eut un tres-grand ſoin de les accomplir. Elle prenoit plaiſir à avoir le pire de la Maiſon. Elle ne regardoit jamais les hommes, fuſſent-ils ſes proches: Et ſe rendoit ſouple comme un enfant à toutes les inclinations de ſa Superieure. Son état de Sœur Converſe luy plaiſoit infiniment, pour l'obligation qu'il enferme de pratiquer les actions baſſes. Outre les macerations de ſon corps, elle demanda à Dieu, comme une ſainte Thereſe, ou de pâtir ou de mourir. Apres ſa priere elle eut en ſon eſprit des abandonnemens, & en ſon corps un aſthme tres fâcheux, avec une fluxion ſur la poitrine pour le reſte de ſa vie.

Cependant il plut à la divine Majeſté de manifeſter ſa Servante par diverſes voyes merveilleuſes. Vn hõme des plus conſiderables de Roanne eſtant tombé en apoplexie, la Sœur Antoinette impormée par ſa femme, pria pour luy, & vit quatre hommes qui emportoient ce malade dans une profonde foſſe. Ses prieres le délivrerent de leurs mains, & le firent revenir à ſoy, & mettre ordre à ſes affaires & à ſa conſcience: aprés cela il mourut en bon Chrétien. Vne fille de la même Ville deſiroit ſe faire Religieuſe, & neantmoins elle n'oſoit reſiſter à ſes Parens, qui la vouloient marier. Dans cette perplexité elle s'adreſſa à la Sœur Antoinette, qui luy

obrint une dangereuse maladie, d'où estant revenüe elle fut Religieuse sans difficulté. Deux Demoiselles ayans apris que leur frere apres un combat aux confins de l'Espagne, n'avoit point esté veu, mais estoit tenu pour mort, prierent la Sœur Antoinette de recommander son Ame à Dieu: Ce qu'elle fit par une neuvaine, où elle pria trois jours, jeuna trois jours, & prit trois autres jours la discipline. Elle eut revelation que ce Gentil homme n'estoit que prisonnier de guerre. Quelque temps apres elle le vit en esprit arriver à Lion; & enfin elle le reconnut, sans l'avoir jamais veu des yeux corporels, lors qu'il vint à Roanne voir ses Sœurs.

On tient que la sainte Vierge descendit un jour dans la boulengerie du Convent pour aider à faire le pain à cette bonne Sœur, qui souhaittoit de l'avoir achevé avant le temps de l'Oraison, & qu'une autre fois Nostre-Seigneur luy montra ses playes encore toutes fraiches, & l'invita à boire de la liqueur qui sortoit de son sacré côté. Elle le pria par humilité de la dispencer d'aprocher de si prés: Mais ce Roy des humbles l'éleva de terre où elle estoit prosterné, l'apliqua à son cœur, & la remplit d'une douceur indicible, plusieurs heures durant. L'an 1642. Madame la Duchesse de Roannés, & plusieurs autres Dames estans dans le Chœur des Ursulines, la Sœur Antoinette eut la veüe de tous leurs Anges-Gardiens. Elle vit une autre fois ceux de toutes les Religieuses du même Convent, & dans la même année estant en une extase, la beauté miraculeuse de Nostre-Seigneur, & des Bien-heureux luy fut découverte. Quatre ans avant sa mort, comme elle vaquoit à la retraite, une Sœur la trouva tellement ravie, qu'elle ne sentit point cette Sœur qui l'embrassa, & se recommanda à ses prieres. Elle estoit toûjours hors d'elle à l'Oraison, y souffroit des battemens de cœur, dont elle tomboit en defaillance, & qui vinrent jusques à cet excés de luy élever trois costes.

Il sembla qu'elle ne vouloit point mourir, que quand ses incommoditez la rendirent inutile à ses Sœurs. Une fiévre lente de sept mois, qui s'estoit changée de toutes façons, cessa pour luy laisser le moyen de secourir une Religieuse malade, & dés qu'elle fut guerie, sa charitable Infirmiere prit sa place, & fut reduite au lict & à l'extremité. Dans cet état elle dit ces belles paroles à une Religieuse. *Hé! ma Mere, quel bon-heur de s'en aller victorieuse & triomphante.* On luy administra les saints Sacremens le premier jour de Janvier mil six cens cinquante sept, puis le septiéme du même mois apres avoir receu encore son divin Sauveur, elle expira paisiblement, les yeux attachez sur le Crucifix. Son corps devint si beau

beau, que chacun s'empreſſa pour le conſiderer.

Son fils Religieux vit ſon Ame entourée d'une tres-grande lumiere, & le manda au Convent de Roanne, avant que de ſçavoir ſon trépas. Et une Dame de pieté a aſſeuré devant Meſſieurs les Commiſſaires, qu'elle l'avoit veüe de même, ſans qu'on luy euſt apris ſa mort. La Veuve de Monſieur Pechon ſe trouvant abandonnée des Medecins, guerît tout-à l'heure que l'on eut fait un vœu ſur le tombeau de la Sœur Antoinette. Vn Commis du Roy pour les droits du vin, fut jetté par un cheval fougueux & dangereuſement bleſſé, il eſſaya en vin tous les remedes; Mais apres avoir promis de faire dire une Meſſe dans l'Egliſe, où la Sœur Antoinette eſt enterrée, il revint en ſanté. Vn Chapelet qui avoit touché ſon corps-mort, délivra un petit enfant de la fiévre. Pluſieurs autres perſonnes affligées de fiévres quartes ont trouvé le même ſoulagement à ſon tombeau. Et des parties adverſes ſe ſont accommodées, & ont accordé de grands procés, apres une neuvaine faite au même lieu.

Il fut fait information, il y a quelques années, de la vie de Sœur Antoinette de S. Ignace, ſous l'authorité de Monſeigneur l'Archevеſque de Lion, par Monſieur Pilete, Aumoſnier du Roy, Docteur de la faculté de Paris, Archipreſtre & Curé de Roanne: qui envoya cette information au Greffe de l'Archeveſché. Et l'an 1668. il a fait un Certificat par lequel il declare, qu'il receut en ce temps là les depoſitions de grand nombre de choſes rares, & qui marquoient une grande communication de Dieu à cette même Sœur.

LA VIE
DE SOEVR THERESE MONTGOLFIER, dite de la Mere-de-Dieu, Profeſſe des Vrſulines d'Ambert.

LA Mere de cette bonne Sœur ſe nommoit Anthoinette Chelles, laquelle ayant frequenté les Claſſes des Vrſulines d'Ambert, dans l'âge d'aller à l'Ecole, elle quitta l'hereſie où ſes Parens l'avoient élevée, ſouffrit leurs mauvais traitemens, plûtôt que de les ſuivre au Preſche, obtint par ſa conſtance la liberté de vivre en Catholique, & enfin convertit ſon propre Pere, & pluſieurs autres de ſes Parens. Quand ſa fille Thereſe fut toute élevée, elle la mit en Penſion au même lieu, où Dieu l'avoit éclairée pour ſon ſalut.

Et cette fille y trouva tout si conforme à ses bonnes inclinations, qu'elle pria ardemment la Superieure de luy octroyer la premiere place vaquante de Sœur Converse. Depuis ce temps-là, elle jeuna tous les Samedis, pour obtenir la grace d'estre Religieuse. Et à une des Festes de la Sainte Vierge, elle en receut une asseurance interieure, qui luy donna une grande consolation. Elle retourna dans le monde, où elle fut si degoutée de la Religion, par une tentation du diable, qu'en repassant quelques fois par devant la porte des Vrsulines, elle s'en detournoit avec horreur; mais les devotions qu'elle pratiqua envers Nostre-Dame, luy firent vaincre cette tentation.

Elle eut bien de la peine à gagner ses Parens, pour sa retraite au Monastere. Sept ans de prieres, & de perseverance, se passerent auparavant; Aprés quoy ses desirs furent accomplis. La Maitresse des Novices connut aussi-tôt qu'elle avoit un grand fond de spiritualité, & qu'elle estoit deja ennemie déclarée de l'amour propre. Monsieur le Curé d'Ambert, qui estoit Confesseur des Vrsulines, au temps de la mort de nostre Sœur, asseura qu'il ne croyoit pas qu'on pust vivre plus religieusement qu'elle avoit fait, & que c'estoit une grande servante de Dieu. Quelques Religieux à qui elle communiquoit de sa conscience, comme aussi ses Superieures, estoient de même sentiment.

Nostre-Seigneur recompensa le soin qu'elle prenoit d'imiter ses souffrances en de petites choses, par des impressions plus fortes, qu'il luy fit luy-même. Durant plusieurs années elle ressentit toûjours une douleur en façon de couronne autour de la teste; mais plus aigüe tous les Vendredis. L'espace de trois mois elle eut de violentes douleurs aux bras, & aux jambes, qui la faisoient souvenir de l'extension de Iesus en Croix. Elle n'y voulut point de remede, parce que cela n'empêchoit point son travail. Elle tomboit en deffaillance en la consideration des Mysteres de la Flagellation, & de l'*Ecce Homo*. Estant une fois devant le Saint Sacrement, elle vit des yeux de l'esprit le mont de Calvaire, & son Sauveur élevé en Croix, & tout couvert de playes; Au même temps elle vit aussi son Ame au pied de cette Croix, avec une grande difformité, mais estant pleine de confiance, & une goutte de Sang precieux de Iesus, venant à tomber sur elle, la rendit d'une excellente beauté, & tout-à-fait agreable aux yeux de Iesus crucifié, qui la regardoit amoureusement, & l'attiroit à luy. Ce qui la laissa dans une joye, & un repos interieur inexplicable. Les clous qui avoient attaché Nostre-Seigneur en la Croix, perçoient profondément son cœur,

Elle fut apliquée à ſon delaiſſement, & aux langueurs de ſon agonie, par des ſechereſſes, & des deſolations en l'Oraiſon; Neantmoins elle l'auroit prolongée, ſi elle en avoit eu autant de loiſir, que de deſir. Dans ſa derniere maladie, ayant une ſoif brûlante, elle ne l'exprimoit point autrement, que dans les termes de ſon Sauveur, diſant & rediſant, *I'ay ſoif.* En un mot, toutes les circonſtances de la Paſſion, & tout ce qui y avoit contribuée, eſtoit l'objet de ſa veneration. Elle ne ſe preſentoit jamais à la Sainte Communion, que l'eſprit tout remply des ſouffrances de ſon doux IESUS, & en tout temps elle y apliquoit ſes ſens d'une maniere autant devote qu'utile, faiſant uſage de ſes yeux, de ſes oreilles, & des autres ſens, pour s'attacher au Crucifix, ou les privant de leurs ſatisfactions, & les faiſant ſouffrir des choſes raportantes aux peines des ſens de IESUS ſon amour. Elle aprit dans le livre des Eleus, du R. P. de ſaint Iure, la maniere de pratiquer les vertus, par l'imitation de IESUS Crucifié, & elle mit toute ſon étude à les contretirer ſur elle.

Encore que ſa principale devotion fuſt à la Paſſion de Nôtre-Seigneur elle en avoit beaucoup envers les autres Myſteres de ſa vie, & en particulier envers celuy de ſa ſainte Enfance. Vn jour qu'elle meditoit dans le Chœur devant une Image en relief du petit IESUS, comme il avoit caché ſa gloire ſous le nuage de l'enfance, elle vit partir de ſa divine face, un éclat de lumiere fort brillante, & ſa teſte toute environnée de rayons, dont elle eut la veuë ébloüye; mais faiſant reflexion ſur ſon indignité, elle quitta la place où elle eſtoit, & ſe cacha en un coin, deſirant plûtôt ſouffrir que joüir en cette vie.

On n'eut pas de peine à la reſoudre à la mort, car elle en parloit avec deſir, & comme ſçachant le jour & l'heure qu'elle luy arriveroit. Ainſi eſtant encore en ſanté, elle dit familierement à une Sœur. *Ie mourray dans peu de temps d'une pleureſie & fluxion ſur la poitrine qui ne durera que huit jours; Ie demeureray une heure à l'agonie, & je parleray juſqu'au dernier ſoûpir. Tout cela s'acomplit entierement.* Dans ſon extremité, elle s'écrioit, *Ie ne fais pas le bien que je voudrois, & je fais le mal que je ne voudrois pas.* Puis en s'élevant à Dieu; *Souvenez-vous Seigneur*, diſoit-elle, *de la peſanteur de mon argile.* D'autres ſemblables termes luy eſtoient ordinaires, qui ne ſentoient point la condition d'une fille de ſa ſorte. Deux Sœurs la prierent de leur dire quelque mot d'édification, elle leur condeſcendit avec bien de la peine, en leur diſant; *Vn peu plus de ſilence ſeroit bien profitable. Il faudra brûler bien long-temps dans le*

Purgatoire, pour tant de paroles que nous diſons ſans neceſſité. Enfin prenant le cierge-beny, elle expira à une heure aprés minuit, entrant au premier de Février l'an 1666. le trente-deuxiéme de ſon âge. La Communauté demeura parfaitement edifiée de ſa vie, & de ſa mort, & long-temps durant les Sœurs n'eurent gueres d'autre entretien, que de ſes vertus, pas une ne l'ayant jamais veüe hors de ſon devoir.

Il eſt fait mention de cette Sœur Thereſe, dans le Certificat, dont il eſt parlé cy-deſſus à la fin des Vies des Religieuſes d'Ambert.

LA VIE

DE SOEVR MADELENE CHASTELAIN, dite de la Paſſion, Profeſſe des Vrſulines de Chambery.

LEs guerres ayant contraint Madelene Chaſtelain, de quitter la ville de Chambery, elle ſe trouva par hazard ſupriſe par une trouppe de Soldats, qui ne ſembloient pas l'aprocher à bon deſſein. Mais elle fit un Vœu à Noſtre-Dame de Lieſſe, & au même moment elle fut inſenſiblement tirée de leur preſence, & delivrée de peril. Mademoiſelle Acarie luy dît à Paris, que Dieu la vouloit Vrſuline, & par ſa faveur elle trouva place aux Vrſulines de Paris, encore en Congregation. De là, elle alla à ſix autres Maiſons, s'eſtant tout-à fait donnée à l'Ordre: Et elle s'arreſta enfin à Chambery, & y fut Religieuſe. Par tout elle travailla infatigablement, & s'aquitta fort loüablement des emplois qu'on luy commit. Quand on avoit fait quelque charité au Convent, *Hà mes bonnes Sœurs*, diſoit-elle, *rendons graces à la tres-Adorable Trinité*, & ſe proſternant contre terre, elle recitoit le ℣. *Retribuere dignare Domine*, &c. avec pluſieurs fois, *Gloria Patri*, &c. C'eſtoit ſa coutume de prier ainſi par tout, particulierement devant le Saint Sacrement, proſternée la face contre terre, les heures entieres. Elle eſtoit favoriſée d'un don de larmes preſque continuel, ce qui paroiſſoit les Vendredis, plus que les autres jours. Vne Novice la voyant pleurer doucement, & abondamment à pareil jour, en faiſant la cuiſine, luy demanda, quel eſtoit le ſujet de ſes larmes, à qui elle répondit, mais en les redoublant. *Hé quoy, ma bonne Sœur, ne ſçavez-vous pas que le Fils de Dieu a ſouffert mort & Paſſion aujourd'huy pour nous?* Et elle luy parla ſi tendrement des douleurs de Noſtre-

Seigneur, que la Novice pleura aussi bien qu'elle.

Encore qu'elle ne fust que Sœur Converse, ce n'estoit pas par incapacité: car elle entendoit le Latin, sçavoit les ceremonies de l'Eglise, avoit leu la sainte Ecriture, & les Peres, & parloit éloquemment; encore que depuis trente ans qu'elle estoit consacrée au service de Dieu, au lieu d'avoir de la vaine-gloire de sa science extraordinaire dans son sexe, & de ses autres qualitez de corps & d'ame, qui la rendoient une fille tres-accomplie, elle s'humilioit plus que pas une de la Maison, & il sembloit qu'elle vouloit s'abismer interieurement & exterieurement. Si-tôt qu'on la loüoit, elle se jettoit en sa posture ordinaire de prostration, protestant qu'elle estoit une miserable pechereſſe, un petit vermisseau, & une pauvre marmitonne. Et en même temps les larmes luy couloient des yeux. Elle estoit silencieuse, & s'étudioit à la simplicité, ce qu'elle sçavoit, ne luy servant, que pour augmenter cette haute estime qu'elle avoit de Dieu, & pour luy fournir des paroles utiles au prochain, ne parlant presque jamais sans alleguer à propos quelque exemple des Saints, ou quelque passage de la sainte Ecriture. Sur tout, elle avoit toûjours aux occasions quelque parole puissante, pour encourager les Maîtresses des Classes; Et sçavoit persuader les personnes seculieres qu'elle voyoit, à donner leurs filles en Pension dans le Convent. Son courage éclatta jusqu'à la fin de sa vie: Aprés cinq jours de fiéure continuë, elle se leva à quatre heures du matin, & alla Communier au Chœur, puis alla se recoucher; Et estant au bout de quelques jours, à l'extremité, elle receut le saint Viatique, & trois heures avant que d'expirer, l'Extreme-Onction, répondant jusques à la fin, à toutes les prieres. Pour dernieres paroles, elle dit qu'elle ne seroit jamais rassasiée de souffrir, jusqu'à ce que la gloire de Dieu luy aparust. Elle renouvella aussi ses Vœux, & rendit son Ame à son Createur, le ving-septiéme de Septembre 1645. âgée de soixante-huit ans.

LA VIE
DE SOEVR ELISABETH DE RAPHELLIS, de Chasteauvieux, dite de S. Ioseph, Professe des Vrsulines de Brignoles.

CHAPITRE PREMIER.

COMME ELLE PASSA SA IEVNESSE, ET SA Vocation à la Religion.

LA tres-vertueuse personne dont nous allons parler, non moins considerable dans la condition de Sœur Converse, où elle s'est volontairement rangée, que dans la noblesse de sa naissance, prouve apres une infinité d'autres, que Dieu est admirable en ses Saints.

Elle fut élevée dans le luxe & la vanité, autant que Demoiselle de sa sorte. On ne luy aprit chose quelconque que ce qui la pouvoit faire considerer dans le monde, où elle parut bien-tost avec éclat. Elle estoit invitée & receuë aux plus belles Assemblées, qu'on n'estimoit pas bien remplies, quand Mademoiselle de Châteauvieux y manquoit. Entre tous les divertissemens, le jeu, & le bal, estoient ses deux élemens principaux, & elle y estoit si attachée, qu'elle en perdoit & nourriture & sommeil, y passant presque les nuits entieres. Monsieur le Mareschal de Vitry estant Gouverneur de la Provence, elle joüoit fort souvent aux cartes avec luy, & le rendit admirateur de son adresse, qui luy faisoit tenir aisément sa partie avec les plus habiles joüeurs. Parmy la frequentation des grandes compagnies, & ces passe-temps inutiles, elle avoit la reputation, & estoit en effet tres honneste, tres modeste, tres civile, & tres obligeante; ne refusant pas même de rendre service de ses mains à qui que ce fust, & s'y employant de si bonne maniere, qu'en deux heures elle expedioit plus d'ouvrage, que d'autres n'auroient pû faire en deux jours. Elle estoit tenüe dans la ville de Draguignan, comme l'arbitre de tous les differens, & chacun se contentoit des resolutions qu'elle donnoit.

Dieu cependant, comme un Maistre ouvrier, considerant que

cette fille estoit une piece propre à y graver une belle Image de son Fils, commença à la degager du monde, & à dissiper les tenebres au milieu desquelles elle vivoit. Vne fois qu'elle n'avoit rien oublié pour se bien mettre, afin de paroistre pardessus toutes les Dames, en un bal que des Gentils-hommes étrangers donnoient expressement pour elle; parmy la dance, le festin & les agréemens de cette Assemblée, son esprit tout d'un coup se trouva investy d'une lumiere qui luy découvrit la vanité de sa vie, & que tous les divertissemens ne seroient jamais capables de la contenter pleinement. Quelque effort qu'elle fist pour se deffaire de ces pensées-là, ce luy fut une chose impossible. Depuis cette nuit, qui l'éclaira durant ses delices, elle n'eut plus que du dégoust pour tout ce qu'elle avoit aimé jusqu'alors; de sorte que la peine qu'elle avoit de s'y voir attachée, & de ne sçavoir par quelle porte elle pourroit sortir de la prison du monde, luy causa une maladie dont on eut peine de la tirer. Elle découvrit apres à une sainte Religieuse, le desir qu'elle avoit de l'imiter; & cette Religieuse luy conseilla d'en parler à sa Mere. Elle le fit, mais il luy en coûta cher; car à peine Madame de Chasteauvieux comprit le dessein de sa fille, qu'elle s'en piqua; & pour mettre des empeschemens réels à son execution, elle luy interdit la conversation avec toutes sortes de Religieux, & la visite de tous les Monasteres: Elle l'engagea plus avant que jamais dans les jeux & les divertissemens; & elle la veilla avec tant d'assiduité & de severité, qu'elle la pensa faire mourir.

Elle l'emmena à sa terre de Chasteauvieux, où quatre mois durant ce ne furent que regals, que balets, que comedies & que berlans avec les Gentils-hommes du voisinage. Nonobstant cela le bon Pasteur cherchoit toûjours sa Brebis égarée. Il luy faisoit entendre sa voix au milieu de tous les bruits des hommes, & elle pour y mieux correspondre, pensa qu'il falloit dissimuler, & agir comme si elle eust perdu la volonté d'estre Religieuse, afin de trouver meilleur moyen de l'estre. Dans cette fiction, elle témoigna à sa mere qu'elle seroit bien aise de revoir ses Amis à Draguignant, qui pressoient fort son retour, & luy écrivoient souvent en Prose & en Vers, tant à sa loüange que pour l'asseurer de leur affection. Elle leur rendoit le reciproque de la même maniere, afin d'ôter tout soupçon d'elle à ses Parens. Quand elle fut retournée, Dieu qui conduisoit tous ses pas, luy fit entendre un Sermon sur le grand pouvoir que le glorieux S. Ioseph à dans le Ciel. Elle le prit aussitost pour son Intercesseur au sujet de sa Conversion & de sa Voca-

tion ; le monde n'estoit plus du tout de son gouſt, & elle ressentoit une force pour la recherche de son bien. A quoy luy aiderent ces paroles que Nostre Seigneur luy grava au fond de l'Ame, & qu'elle n'oublia jamais depuis, *Isabelle, viens, je te veux.* Luy donnant en même temps une telle confiance en sa misericorde, qu'elle luy continua jusqu'au dernier soûpir de sa vie. De ce moment elle medita sa prompte fuite de l'Egypte du monde, qu'elle executa en l'an 1633. âgée de vingt-six ans, traversant courageusement la mer & les montagnes de mille difficultez qui s'opoſerent à son passage, & luy voulurent empescher la possession de cette terre promise de la Religion.

Apres une meure deliberation elle jugea qu'elle devoit sortir secretement, & pretexter quelque voyage de promenade pour s'échaper d'auprés de ses Pere & Mere; mais cõme il luy falloit quelqu'un pour l'accompagner, elle s'avisa de gagner son Frere plus jeune qu'elle, sçachant bien qu'elle le tourneroit à son gré. Elle luy fit present d'un habit tres-riche, avec tout l'assortissement convenable & selon la mode du temps, elle luy donna de plus une bonne somme d'argent ; & joignant ses careſſes à ses preſens, elle luy marqua toutes les amitiez possibles & ne luy en demanda qu'une seule, qui estoit de luy faire escorte, & de la conduire jusqu'aux Vrsulines de Brignolles, où elle desiroit se consacrer à Dieu; *Et je vous tiendray compte*, luy dit-elle à la fin, *de ce que vous ferez pour moy.* Le tendre de ce jeune Gentil-homme pour sa bonne Sœur, luy fit refuser quelque temps son ministere en une rencontre qui contribuoit selon son sentiment, plûtoſt à sa perte qu'à sa seureté ; toutesfois vaincu de ses prieres, & de la consideration qu'il avoit pour son merite, il flechit sous sa volonté, luy promit toute assistance de sa part, & principalement qu'il luy garderoit le secret jusqu'à ce que la chose fust effectuée.

Le jour pris ensemble pour le départ, la divine providence se declara en faveur de cette Demoiselle, luy offrant une occasion de s'absenter du logis. Le frere & la sœur sortent donc à cheval, s'éloignant de la Ville, en mourant de peur d'estre poursuivis, ce qui les faisoit aller d'un pas precipité, & sans mettre presque pied à terre. Mais Dieu se rendant protecteur d'une si genereuſe entrepriſe, ils arriverent heureusement à Brignolles. La Demoiselle ne fut pas plûtoſt au Monastere, ou pour mieux dire en cette terre de benediction decoulant le lait, & le miel, qu'elle éclatta en actions de graces à Dieu. Les Vrsulines de leur part le remercierent, de leur avoir adressé un si excellent sujet, & reconnûrent que la renommée

estimée leur avoit moins apris de ses bonnes qualitez, qu'elles n'en découvreient en la voyant.

Le bruit de sa retraite s'épandit incontinent par la Provence. Ses Parens de deplaisir en furent malades à l'extremité, & toute la ville de Draguignant ne fut pas capable de les consoler. Deux ans presque s'écoulerent, sans qu'ils voulussent revoir leur fils (quoy qu'unique) à cause qu'il avoit secondé le dessein de sa Sœur. Il ne luy fut pas même permis de sejourner dans la ville, tant la colere de Monsieur de Chateau-vieux son Pere, estoit allumée contre luy. Pour ce qui touchoit sa fille, il jura qu'elle n'auroit jamais un double de son bien, si elle ne revenoit dans sa maison; & il deffendit à sa femme de luy envoyer chose aucune.

CHAPITRE SECOND.

DE SA LONGVE PROBATION, ET COMME ENFIN elle se range à la condition de Sœur Converse.

CEPENDANT nostre chere Pretendante respiroit en repos le doux air de la Religion, qu'elle appelloit son Paradis, & ne se mettoit pas en peine du courroux de ses Parens, dans l'esperance que le temps qui remedie à tout, dissiperoit leur chagrin, & la remettroit en leurs bonnes-graces suffisamment, pour tirer d'eux quelque subsistance asseurée avant sa Profession. Elle avoit eu assez d'argent pour defrayer son voyage, gratifier son frere, & s'entretenir jusqu'alors, & même elle en eut de reste pour sa pension un an durant. Et ce temps là se passa d'un costé à tenter toutes sortes de voyes pour apaiser Monsieur de Chateau-vieux, & de l'autre à donner les premieres teintures du Christianisme à cette chere Sœur. Il est seur qu'elle en avoit grand besoin, estant si peu instruite, qu'elle croyoit la metempsicose, ou transmigration des Ames d'un corps dans un autre aprés la mort, & se mettoit en peine pour sçavoir quel seroit celuy que son Ame informeroit, quand elle auroit finy ses jours, s'inquietant d'autant plus là dessus, qu'elle n'entendoit personne qui en parlât.

Elle apprestoit bien à rire à ses compagnes, par la simplicité de ses demandes; Mais elle faisoit compassion aux Religieuses, qui voyoient l'ignorance où elle avoit vécu, pour tout ce qui concernoit le bien de son Ame, pendant qu'on l'avoit rendue si sçavante en complimens, en modes, & en gentillesses, propres à plaire au

SIX

monde, par où ces bonnes Meres concluoient, combien la science du monde est prejudiciable à ceux qui s'y amusent; puis qu'elle oste même le loisir de vaquer à la science du salut. De la compassion, on entroit en admiration de la bonté de cette Ame; du soin qu'elle avoit de s'instruire des choses qui luy estoient necessaires, en presence de plusieurs jeunes filles de quatorze & quinze ans; Et de la soumission de son esprit, à plier à tout ce que l'on desiroit d'elle, avec aussi peu de propre volonté, que si jamais elle n'en eust fait usage. Elle, qui avoit donné la loy chez son Pere, prenoit humblement leçon de la derniere des Novices; Et aprés avoir tenu le haut bout dans les plus celebres Assemblées, elle se croyoit trop heureuse d'avoir la derniere place entre les Espouses de Nostre Seigneur.

Mais si elle se sevra des plaisirs de la terre, en recompense elle receut le lait des consolations Celestes. Le Saint Esprit devint son Maistre, & l'enseigna interieurement, plus efficacement qu'elle n'estoit instruite exterieurement par les creatures, selon les parples d'un Prophete, *Ie l'allaitteray moy même, je la meneray dans la solitude, & là je luy parleray au cœur.* Vn si bon Maistre se fit si bien entendre, qu'en peu de temps cette nouvelle Ecoliere fut sçavante en la Doctrine Chrestienne, aux Maximes de l'Evangile, & en la sureminente science de la charité, dont elle commença la pratique, avec une telle ferveur, qu'il estoit aisé à juger de l'elevation de vertu, où elle parviendroit un jour.

Vn an aprés qu'elle eut demeuré dans le Convent, la Superieure des Vrsulines de Draguignant son Amie, y entra, à l'occasion d'un voyage qu'il luy avoit fallu entreprendre; Et voyant les affaires de nostre Demoiselle fort peu avancées; elle s'offrit de la reconduire à Draguignant, pour voir si sa presence n'auroit point le pouvoir de surmonter la colere de ses Pere & Mere, & de tirer d'eux de quoy vivre dans la Religion. La Communauté de Brignoles y consentit, n'estant pas assez accommodée pour la recevoir gratuitement, & aussi parce que ses Parens ne manquoient pas de biens, mais seulement de volonté, pour luy donner autant, & plus qu'aux autres Religieuses. La voilà donc qui retourne à Draguignant, sans éclat, & avec encore plus de modestie, qu'elle n'en estoit sortie un an auparavant.

Elle se renferma dans les Vrsulines, mais quoy qu'elle fist par elle, ou par ses amis, elle ne gagna non plus de prés que de loin, sur l'esprit de son Pere. Pour la Mere, elle se laissa enfin vaincre à ses larmes; Elle la vit, & luy fit mille caresses en pleurant, luy promettant

sur tout de la reconcilier avec son Pere; à quoy en effet elle travailla encore un an entier, sa fille perseverant toûjours sur le pied de la confiance en Dieu. Et bien que la longue attente luy causast une sensible mortification, elle vivoit tres-vertueusement. Elle ne voyoit au Parloir que sa Mere & ses Sœurs, attendant sa destinée de la divine Providence. On luy apris pour la divertir, l'ouvrage familier aux Religieuses, qui est de faire des *Agnus*. Elle s'attacha si fort à cette innocente occupation, qu'elle disoit aprés, avoir ressenty une passion plus forte, pour ces sortes d'ouvrages, que pour le jeu, dont l'amour l'avoit tiranisée dans le siecle. Mais Dieu ne voulant pas qu'elle fust arrestée sur la terre, par aucuns filets, quoy que d'or & de soye, porta la Superieure à visiter les hardes, & le travail de ses filles, & à les priver d'une partie, ou du tout par épreuve; comme elle fit à nostre Sœur de Chasteau vieux, laquelle opposant ce qu'elle avoit quitté au monde, à ces bagatelles si indignes de captiver son cœur, calma l'emotion qu'elle en avoit eüe.

Peu aprés elle eut bien une autre affliction, par laquelle tout appuy, & tout espoir humain luy fut enlevé; car il arriva que le jour de la Feste de la Nativité de Nostre Dame, en une Procession qui se faisoit dans la Ville, le Foudre renversa plus de cinquante personnes, & en laissa plusieurs mortes sur le carreau, entre lesquelles se trouva Madame de Chasteau vieux. Voilà une consternation qui saisit toute la Ville. On ne peut revenir de douleur & d'effroy de ce desastre, qui s'aprit assez tost dans les Convents, plusieurs Religieuses ayans à y prendre part. Dés que nostre Pretendante en eut les premieres nouvelles, elle pressentit son malheur, de sorte qu'on ne luy pût pas dissimuler. Mais au lieu de se laisser transporter à la violence de son deplaisir, en une rencontre si inopinée, & si surprenante, elle en retint même les premieres saillies, & se recüeillant toute aux pieds de Nostre Seigneur, en faisant effort contre elle-même, elle disoit, *Mon Dieu, vostre volonté soit faite*; repetant souvent ces belles paroles, pour que sa resignation triomphast de ses sentimens naturels. Elle ne versa pas une larme, ayant le courage ferme, & éloigné des tendresses femininés, bien que le changement de son visage fist assez connoistre les convulsions de son cœur, qui redoublerent encore, quand aprés la perte de sa chere Mere, elle sceut qu'une de ses Sœurs avoit esté tuée à la même heure par ce fatal accident. On n'entendit pourtant sortir de sa bouche, que les témoignages ordinaires de sa soumission aux ordres de Dieu. Elle demeura long-temps prosternée devant le Saint

Sacrement, & jusqu'à ce que la cloche sonnant, elle se releva, & s'en alla servir à table les Pensionnaires, faisant cette action là, avec la même tranquilité & presence d'esprit, que les autres fois.

Quantité de ses Parens, & d'autres personnes tres-qualifiées, la presserent d'aller voir, & consoler Monsieur de Chasteau-vieux, qui estoit dans la derniere desolation, tâchant à luy persuader que ce seroit le moyen d'obtenir ce qu'elle desiroit de luy. Mais elle ne peut jamais se resoudre à sortir, craignant de mettre sa vocation au hazard: Elle écrivit seulement une lettre de consolation, de la maniere du monde la plus touchante, à son Pere, qui la dechira, disant qu'il vouloit sa presence, & non pas ses lettres; Et il redoubla son serment, que si elle ne revenoit en sa maison, elle n'auroit jamais rien de luy; mais que si au contraire, elle se rangeoit à son devoir, & vouloit demeurer en sa compagnie, elle seroit maistresse absolüe de ses biens, & qu'il la laisseroit libre dans sa devotion; qu'enfin quand elle luy auroit fermé les yeux, elle se retireroit où il luy plairoit; mais qu'en attendant, la justice & la pieté l'obligeoient de ne pas quitter son Pere, dans le triste estat de sa vidüité, & dans les incommodités de sa vieillesse.

Tout cela estoit raporté à sa fille, qui n'estoit pas insensible aux menaces, aux promesses, n'y aux ressentimés d'un Pere qu'elle respectoit parfaitement. Elle roidit neanmoins son courage, & fit un dernier effort de constance, & de generosité, par lequel elle tint ferme dans son bon-propos. Et la grace redoublant aussi ses efforts dans cette Ame, la fit resoudre à rompre sans delay le seul bien qui l'attachoit encore au siecle, qui estoit la consideration, & l'amour de son Pere, joint à ses pretensions qu'elle abandonna entierement, pour aller à son divin Epoux, par le même voye de pauvreté, qu'il estoit venu à elle; de sorte qu'elle prit le party d'estre Sœur Converse. Et s'adressant à la Superieure, elle luy dit un jour: Que ses pechez estoient cause de la mort soudaine de sa Mere, & qu'il estoit evident, qu'avec elle, elle avoit perdu tout secours humain: Que c'estoit pour quoy, elle la prioit d'avoir la bonté d'écrire aux Religieuses de Brignoles, & de s'informer, si elles voudroient bien luy faire la grace de la recevoir en leur Monastere, non pas selon son premier dessein d'estre Religieuse du Chœur, mais en qualité de servante; les asseurant qu'elle seroit assez de bonne, & de courage, pour en entreprendre les fonctions; & qu'elle esperoit que Dieu luy donneroit tout ce qui luy seroit necessaire, pour s'en bien acquitter. Sa demande luy fut accordée, de quoy estant tres-contente, elle prit congé des Religieuses de Beaugentiane, & se re-

dit en diligence à celles de Beignoles, où elle rentra derechef pour commencer son Noviciat, ou pour mieux dire, pour faire une troisiéme année de probation, après les deux qu'elle avoit déja faites. Dés le lendemain de son arrivée, elle se mit à servir, & à faire toutes les actions des Sœurs Converses, avec une ferveur, & une joye qui ravissoient étonnement les Religieuses, & les Pensionnaires: car on eût dit qu'elle estoit plus glorieuse de manier un torchon, que si elle eût porté le Sceptre; prenant pour cantique d'allegresse dans cét état, ce verset du Psalmiste. *Mon Pere, & ma Mere, m'ont abandonnée, mais Dieu m'a élevée à l'honneur de son service.*

CHAPITRE TROISIEME.

DE SA PROFESSION, ET AVEC QVELLE ARDEVR ELLE avança, & poursuivit la perfection.

LA Communauté de Beignoles, considerant la capacité, & le rare merite de cette Novice, (outre le rang qu'elle avoit tenu dans le monde, si different de celuy qu'elle avoit dans la Religion) proposa de la faire Professe du Chœur. Son Directeur fit ce qu'il put pour le luy persuader; mais en vain, tant elle estimoit l'humiliation prise pour Dieu. Elle fit entrer Nostre Seigneur dans son interest, lequel après beaucoup de prieres, qui luy furent faites à cette fin, fit connoistre que sa volonté estoit, que la Sœur Elizebeth de saint Ioseph demeurast dans la condition de Sœur Converse. Elle eut donc la joye, & le bon heur de dire encore plus d'effet que de paroles, *I'ay choisi d'estre abjecte en la maison de mon Seigneur* Iesus-Christ. Elle fit Profession en cette qualité, ayant prés de trente ans. Et dessors elle établit sa vertu sur un fondement si solide, qu'elle ne fut jamais ébranlée; jamais on ne luy vit faire un pas en arriere, & jamais le souvenir du monde ne luy causa que le déplaisir d'y avoir offensé Dieu. Elle fit un abandon entier d'elle même, entre les mains de Dieu, pour faire aveuglément toutes ses volontez le reste de sa vie, aneantissant la sienne par la soumission à sa Superieure, en qui elle regardoit Iesus-Christ. Elle ne luy parloit qu'à genoux, luy obeïssoit sans excuse, après avoir allegué une raison, si la neccessité le requeroit. Elle croyoit tout possible en matiere d'obeïssance, aidée de sa ferveur. Et elle s'aquittoit de tout au profit de la Communauté, estant soigneuse de bien faire sa besogne, & ne s'en lassant point, pour penible qu'elle fust, tellement qu'il sembloit

que sa confiance en Dieu, luy donnoit de nouvelles forces, luy fournissoit des ailes d'Aigle, pour courir sans se lasser, encore que ce fust une de ses pretentions dans son travail, que de fatigner son corps. Elle estoit tout à la fois, Cuisiniere, Iardiniere, & Depensiere, & outre cela, elle avoit encore du loisir pour faire des *Agnus*, par l'ordre de la Superieure, car autrement elle ne s'y fust pas occupée, disant de fort bonne grace, que des mains si mal propres que les siennes, n'estoient pas bonnes à des ouvrages delicats, & deplorant en suite le temps auquel elle s'y estoit portée par sa propre volonté.

Pour reparer le temps perdu en ces vains divertissemens, elle le ménageoit si exactement, qu'elle n'en eut pas voulu perdre une minutte. Elle montra aux Novices la broderie d'or & de soye qu'elle sçavoit tres bien, & leur en fit faire divers ornemens pour l'Eglise, se rendant ainsi utile au Couvent, en tant de manieres que l'on peut dire qu'elle reparoit au double par son travail & par sa vertu, ce que ses Parens luy avoient denié, & qui luy estoit un sujet de mortification d'autant plus particulier, qu'elle avoit le cœur genereux, & qui se sentoit de sa bonne naissance. Non seulement elle obeïssoit à la Superieure, mais elle servoit les autres Religieuses avec esprit de dependance, & disoit qu'elles luy devoient commander sans difficulté, parce qu'elle estoit leur servante, & ne faisoit que son devoir en leur obeïssant. Elle formoit ses mœurs sur les regles de la Religion, & principalement elle fut si exacte observatrice du silence, que l'on ne luy a point veu rompre, ny dire des paroles oiseuses. C'estoit une merveille de voir cette fille plus retenüe en paroles qu'aucune autre, apres la vie de conversation qui l'avoit fait estre comme l'ame & l'esprit des meilleures compagnies. Il sembloit que Nostre Seigneur la punissoit luy-même en ce point, & luy interdisoit la liberté de s'exprimer, tellement qu'il falloit plûtost penetrer ses pensées, que d'attendre qu'elle les developast. Ses discours les plus éloquents estoient ses œuvres, sa langue ne luy servant que pour les choses neccessaires, apres lesquelles elle se tenoit en silence auprés de son divin Epoux, s'attachant à luy de toute l'ardeur de sa volonté.

La Communauté montant alors au nombre de cinquante ou soixante personnes, elle usoit de soins incroyables pour les satisfaire toutes, afin que n'ayant aucun sujet de plainte, le service divin fust fait avec plus de joye & de ferveur. Elle jetta de si profondes racines de l'humilité par la connoissance d'elle même, qu'elle parvint jusqu'à ce degré, d'aimer autant son mépris qu'une autre fe-

noir ſa propre eſtime. Si elle eſtoit demandée de Parloir par ſes Parens, ou par d'autres perſonnes de conſideration, qu'elle n'oſoit refuſer; la premiere choſe qu'elle leur aprenoit, c'eſtoit ſa condition de Sœur Converſe & ſon employ de Cuiſiniere, où l'on avoit bien voulu l'admettre par charité, en faiſant plus de gloire que ſi elle euſt obtenu une couronne: ceux & celles qui la viſitoient, s'en retournoient touchez d'une ſi rare humilité.

Pendant que Monſieur le Comte d'Alés eſtoit Gouverneur de Provence, Madame la Comteſſe ſa femme entroit quelques-fois aux Vrſulines de Brignoles, & demandoit toûjours à voir la bonne Sœur de S. Ioſeph, qui ſe preſentoit devant elle avec ſon habit de cuiſine, tout noircy de fumée, & ſe tenoit à genoux pour ſe preſerver de l'orgueil, qui luy eût pû mettre de ſe voir recherchée d'une ſi grande Princeſſe, laquelle ayant l'eſprit éclairé, diſcernoit bien l'intention de cette Sœur, & s'abaiſſoit pour l'aller embraſſer, toute abjecte qu'elle paroiſſoit; puis elle s'entretenoit familierement avec elle, l'obligeant tres-étroitement de ſe ſouvenir d'elle en ſes prieres. Elle la loüa hautement à Draguignant, & dit à ſes proches, qu'ils eſtoient bien heureux d'avoir une Parente Sainte. Nôtre Sœur de ſa part, dit en ſecret à quelques-unes de ſes plus familieres, que Dieu aimoit beaucoup cette Princeſſe, & qu'il luy preparoit de grandes croix, dequoy elle ne voulut pas l'avertir, de peur d'acquerir plus d'eſtime dans ſon eſprit, diſant que Dieu les luy feroit bien ſentir, quand il luy plairoit; mais que pour elle, elle n'avoit à ſe mêler que de ſes chaudrons & marmites. Sa prediction fut verifiée peu apres, quand le Parlement de Provence ſe broüillant avec le Comte d'Alés, excita une émotion civile, qui fit grand éclat, & exerça bien la patience de la bonne Comteſſe.

La mortification de cette humble Servante de Noſtre-Seigneur n'eſtoit pas moins admirable que ſon humilité. Elle traitoit ſon corps comme un criminel & ſans aucune compaſſion, le mettant à la torture des plus rudes penitences. Elle dormoit fort peu, & elle eut toûjours le ſoin de ſonner le reveil des Religieuſes. Bien qu'elle fuſt travaillée de quantité d'incommoditez corporelles, elle n'en tenoit point de compte, & jamais pour cela ne quittoit ſes fonctions penibles. Elle faiſoit ſes delices de ſouffrir beaucoup de maux, ſans aucun ſoûlagement: & elle avoit coutume de dire, qu'elle auroit ſouhaité d'eſtre oubliée dans ſes plus grandes douleurs, & que l'on ne ſe fuſt non plus mis en peine d'elle que d'un chien mort. Elle eſtoit devenuë pulmonique & aſthmatique, & n'é-

toit guieres sans douleur. Mais elle refusoit les remedes, disant qu'elle estoit composée d'une autre façon que les autres, & qu'ainsi ses maux se gueriſſoient autrement. *La bonté divine*, disoit elle, *me gueriſt toûjours, quand il est temps.* Et par effet on a veu pluſieurs fois, non sans admiration, que lors qu'apparemment son mal devoit empirer, il luy geſtoit tout d'un coup, & elle revenoit en parfaite santé. Sa nourriture ordinaire estoit d'une mortification étrange, car elle ne mangeoit que les restes de pain moiſi & trainez par la maiſon, ou jettez en des coins par les Penſionnaires. Les chetives restes de poiſſon faiſoient sa portion la plus exquiſe aux jours maigres; & ſouvent le reſte des animaux domeſtiques qui mangeoient avec elle en ſon plat, dequoy elle ne ſe mettoit pas en peine: Et ſi la Superieure ne luy euſt ordonné de les chaſſer, elle en auroit fait ſon ordinaire compagnie de table.

Elle perdit le ſentiment du gouſt après deux ſignalées victoires remportées ſur elle même en cette matiere-là. La premiere fut ayant qu'elle prit l'habit religieux, que ſa Mere luy ayant envoyé un bon potage, elle le fit manger à un pauvre, qu'elle trouva ſeul au Parloir, & qui paroiſſoit en un état ſi ſale qu'il luy faiſoit horreur. Et en ſuite elle verſa ſon potage de la Communauté dans le même plat, ſans l'avoir lavé, & le mangea courageuſement. La ſeconde victoire fut, que trouvant dans une écuelle du vin mêlé de pus, à cauſe que l'on venoit d'en laver un ulcere d'une malade; le cœur luy bondiſſant de le voir ſeulement, elle fut inſpirée de ſe ſurmonter & de le boire, comme elle fit à l'inſtant. Sa generoſité estoit ſi grande, qu'il ne s'offroit point d'occaſion de mortification, d'abaiſſement, ou de mépris, qu'elle n'embraſſaſt volontiers. Et il eſt vray de dire que depuis qu'elle ſe conſacra au ſervice de Noſtre-Seigneur, elle ſe rendit maiſtreſſe abſoluë de ſes paſſions, & ne s'y laiſſa plus vaincre. Lors qu'elle estoit tombée par inadvertance en quelque faute, elle la ſçavoit ſibien reparer devant Dieu & devant les hommes, qu'elle en devenoit plus vertueuſe. Eſtant fort prompte de ſon naturel, ſi elle s'échapoit à dire quelque parole, tant ſoit peu haute ou rude, à même temps elle ſe jettoit à genoux & en demandoit pardon, & autant de fois qu'elle retomboit, elle s'humilioit de cette façon ſans jamais ſe laſſer. On euſt dit qu'elle avoit fait un pacte avec ſes yeux, pour ne rien regarder de curieux ny d'agreable. Elle tenoit toûjours la veüe baiſſée, & comme collée en terre. Enfin elle témoignoit en toute ſa conduite, qu'elle eſtoit voüée à la Croix, & que toutes ſes paſſions, ſon corps & ſes ſens, eſtoient reduits en ſervitude ſous la loy de Iesus-Christ.

CHAP.

CHAPITRE QVATRIEME.

DES EPREVVES QV'EVT SA VERTV, ET DE SA MORT.

LE glorieux S. Ioseph Patron de cette chere Sœur, luy obtint bien des graces de Dieu, dont quelques unes furent visibles, comme une fois qu'elle avoit un furieux mal de côté qui la tenoit au lict, il y avoit huit jours, sans pouvoir presque rien avaler, & qu'elle estoit en si grand danger de sa vie, qu'on luy avoit déja porté la sainte Communion; tout d'un coup elle voulut se lever, & demanda à la Superieure de luy permettre d'aller servir à la cuisine, asseurant que le grand S. Ioseph l'avoit entierement guerie; ce qui se vit par effet & avec étonnement; car elle se leva sans peine, & alla faire ce qu'elle avoit demandé, ne paroissant pas qu'elle eust esté malade. Sa devotion la porta à le priver de quelque petite commodité qu'elle avoit receuë de sa Mere, dont elle fit avoir un tableau de ce grand Saint, qui fut mis en un Oratoire du Convent dedié en son Nom, où toute la Communauté luy rendit & rend encore ses respects. De cette maniere le peu qu'elle avoit, estoit plus aux autres qu'à elle.

Iamais en Religion elle n'usa d'habits neufs, mais elle se vestit de ceux que les autres quittoient, paroissant toûjours déchirée ou rapiecée; & elle se seroit laissée manquer du necessaire, si l'on n'y eust veillé de prés. Nostre-Seigneur, pour l'exercer davantage, luy ôta quelque temps le sens de l'oüie, en sorte qu'elle n'entendoit rien du tout que par signes, & elle se rejoüissoit infiniment de se voir punie par cette surdité, & d'estre par ce moyen plus libre pour entretenir son Dieu, lequel apres cette preuve de sa patience, luy rendit subitement ce sens, necessaire pour le service où elle estoit apliquée. De plus ses meilleures actions furent censurées; & ce qu'elle entreprenoit selon l'impetuosité de l'esprit de ferveur, estoit condamné par les sentimens communs, tellement que son Directeur & sa Superieure, luy interdirent toutes les pratiques extraordinaires, & l'obligerent de ne rien faire que ce qui luy seroit prescrit.

Ce ne fut pas là une petite peine à cette Ame genereuse, qui se consumoit dans la lenteur des conduites ordinaires, de même que le feu qui est renfermé; Elle s'y soumit pourtant tres-doucement, & souffrit avec la même vertu les faux bruits qui furent faits con-

tre son honneur même, quoy qu'elle s'y fust rendüe si irreprehensible, que tant qu'elle avoit demeuré au monde, la médisance n'avoit osé l'attaquer. Apres qu'elle eut remercié Dieu de l'avoir preservée de ce mal, & avoüé qu'une des grandes graces qu'elle avoit receüe de sa bonté, estoit de n'y avoir point eu de penchant, elle s'obligea tres-étroitement de le prier pour le salut de la personne qui avoit noircy sa reputation. Comme elle eut desiré que tout le mõde eust eu les mêmes ardeurs qu'elle pour la perfection, le demon subtil, ne sçachant d'ailleurs par où la prendre, l'inquiettoit des fautes d'autruy, & cette inquietude l'affligeoit d'autant plus qu'elle souhaittoit n'avoir des yeux que pour découvrir ses propres miseres, qu'elle estimoit sans comparaison plus grandes que celles des autres.

La violence qu'elle se fit une fois pour souffrir en silence, & conformément à l'Esprit de Nostre Seigneur, des paroles outrageuses, luy causa un accident dont elle fut incommodée le reste de ses jours. Quand elle ne pouvoit plus resister à la douleur, elle s'enfermoit & se couchoit sur la platte-terre, avec une pierre pour chevet. Tout à l'heure qu'elle estoit soulagée, elle se remettoit au travail. Et si quelque-fois on s'apercevoit de sa souffrance extraordinaire, & qu'on l'obligeast de se retirer en sa chambre, elle disoit en se plaignant de celles qui la visitoient; *Pourquoy prenez-vous cette peine, mes bonnes Sœurs; que ne m'oubliez-vous comme je le merite? Helas! Dieu ne me veut pas faire cette grace-là, quoy que je la luy demande tous jours.*

Il ne faut pas obmettre une des plus cuisantes afflictions qu'eust cette grande Ame, & la bonne maniere dont elle la porta: Ce fut la mort avancée de Monsieur de Chasteauvieux son frere unique; & par consequent l'esperance de sa famille, la seule consolation de son Pere, & le baston de sa vieillesse. Ces considerations pourtant ne la toucherent point, ou fort peu, estant si morte à toutes choses. Il n'y avoit que le salut de ce cher Défunt, & le danger de la perte de son Ame, qui la rendoit presque inconsolable, & avec d'autant plus de raison, qu'on luy avoit dit d'abord, qu'il avoit esté assassiné dans une embuscade dressée par ses ennemis; sur quoy il y avoit aparence qu'il estoit mort sur la place: mais apprenant qu'il avoit survécu plusieurs jours à sa playe mortelle, & qu'il estoit decedé en bon Chrétien, elle apaisa sa douleur, reprit la serenité de son visage, & ne parut plus triste, mais elle entra dans l'entiere conformité qu'elle avoit à la volonté de Dieu, ne songeant plus à son frere, que pour procurer par ses prieres le repos de son Ame.

Elle marcha toûjours d'un pas égal à la vertu, sans se ralentir jamais pour l'inegalité des evenemens, & pour la longueur de la vie. Elle-même avoüa à ses Confesseurs & à quelques autres personnes, que depuis sa conversion, sa volonté n'avoit point refroidy pour peu que ce fust au service de Dieu. Estant deplus si favorisée de sa divine Majesté, qu'elle remarquoit sur la fin que les moindres choses tournoient à son plus grand profit & contentement. Peu avant sa mort, son Pere envoya ineſperément la somme qu'il avoit refusée à sa Profession & deux cens écus au delà, pour orner l'Eglise au gré de sa fille. Il ne se peut dire combien cet effet de la providence de Dieu augmenta sa confiance & son amour, auſſi ne parloit elle plus presque d'autre chose que de s'abandonner à Dieu; *Mes bonnes Sœurs* (disoit-elle souvent) *ne voulez-vous pas que nous soyons toutes abandonnées à Dieu? ô si nous sçavions les merveilles de cet heureux état, & comme il luy est agreable, il n'y a rien que nous ne voulussions faire pour y parvenir!* Comme elle même y estoit parvenüe, & qu'elle n'en parloit que par sa propre experience, elle s'épanchoit en actions de graces à son Dieu, de cette faveur signalée & de ses autres bien-faits, qui furent long-temps la matiere la plus ordinaire de ses meditations.

Ces paroles de Nostre-Seigneur, *soyez parfaits comme vostre Pere Celeste est parfait*, l'occuperent plusieurs années entieres. Mais cette importante verité, du Tout de Dieu, & du Neant de la creature, arresterent son esprit, & firent la closture de toutes ses autres considerations. Dés qu'elle commençoit l'Oraison, elle estoit, ce sembloit, sans sentiment & dans l'oubly de son corps debile, que l'on voyoit vaciller de part & d'autre, comme si elle eust esté endormie d'un sommeil naturel, bien que ce fust un sommeil de l'Ame & surnaturel, d'où elle ne sortoit que pour agir & souffrir toûjours davantage pour Dieu. D'où venoit qu'elle alloit importuner à genoux la Superieure, afin que pour l'amour de Nostre-Seigneur, elle la laissast faire toute sa vie la cuisine; & cela à dessein de travailler sans relâche, & d'exercer sa patience jusques au bout, desirant de se consommer au service de Nostre-Seigneur & de ses saintes Epouses. Elle ne se donnoit pas seulement le repos necessaire pour prendre sa nourriture corporelle; Et apres avoir esté employée durant le temps de la premiere table, quand ce venoit à la seconde, elle interrompoit ordinairement ses repas, pour aller servir les survenantes, disant quand on l'en vouloit empêcher, qu'elle avoit meilleur appetit, allant & venant de cette façon.

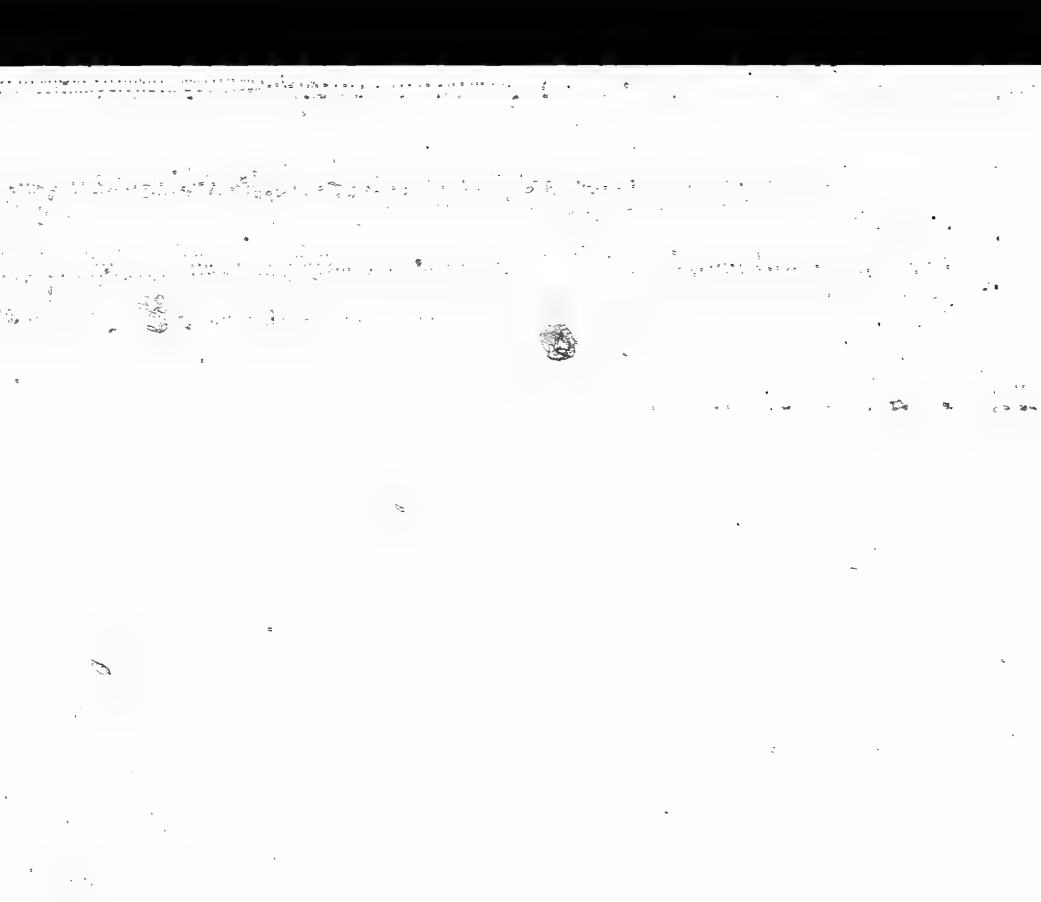

A toutes ses incommodités se joignit l'hydropisie. Elle estoit si enflée par tout le corps, principalement aux jambes, qu'à peine en pouvoit-elle mettre l'une devant l'autre. Et cependant, bien loin de souffrir qu'on la servist à l'infirmerie, elle se rangeoit au Refectoir, & s'efforçoit encore de servir à la seconde table, sous pretexte de faire exercice pour la santé, jusqu'à ce qu'une fois elle tomba de sa hauteur. Quelques jours apres une Sœur proche d'elle au Refectoir prenant garde qu'elle avoit grande peine à manger, luy dit, *Ma Sœur, dites nous sincerement comment vous vous sentez.* A quoy elle répondit: *un peu mieux qu'un mort.* Là dessus on la conduisit à l'infirmerie, & on luy ordonna de n'en plus sortir. Elle n'y fut que trois jours alitée, pendant lequel temps elle receût ses Sacremens avec une devotion admirable. Elle souffroit son mal paisiblement & en silence, disant seulement par intervalles quelque parole qui marquoit la sainte disposition de son Ame. *O Dieu immense! ô Dieu infiny!* disoit-elle par fois, & puis elle se recüeilloit. Elle dit encore des choses admirables à celles qui l'assistoient, sur le bon-heur & le grand avantage du parfait dénuëment, & sur la joye qui remplit l'Ame dégagée de tout. Sentant de forte éprainte de coliques, voicy, dit-elle, la derniere douleur, qui nous menera de cette vie à l'autre: Et à quelques heures de là elle rendit son Ame à Dieu, sans que l'on s'en aperceût autrement, que par le changement de son visage, à qui la mort donna la beauté que la naissance luy avoit déniée.

La Communauté de Brignoles ne se consola de sa perte, que par la creance de sa gloire fondée sur les eminentes vertus. Le Confesseur du Monastere dit que son Ame avoit esté tres-fidele à la grace; Et son Directeur qui l'avoit conduite tant qu'elle vécut en Religion, en estant interrogé par une personne tres-considerable, répondit en ces propres termes. *C'est une Ame d'élite, à qui Dieu se communique fort particulierement; je l'estime sainte, à cause de son humilité.* Toutes les Religieuses aprochant de ce corps, en ressentirent une suavité fort grande, qui bannissoit la frayeur que cause ordinairement la veüe des autres corps-morts.

Vn mois avant que la Sœur de S. Ioseph mourut, elle predit à une Religieuse du Convent qu'elle seroit bien-tost Superieure; & la pria qu'alors elle eut grand soin de faire bien servir Dieu, & observer exactement la Regle (c'estoit une chose hors de toute aparence.) Mais pourtant elle arriva precisément deux mois apres, lors qu'un Monastere de l'Ordre éleût la même Religieuse pour Superieure. Elle y fut envoyée, & eut bien de la peine à y vivre;

blir l'obſervance reguliere, qu'elle y trouva fort relâchée. Les Urſulines de Brignoles, ont remarqué pluſieurs autres choſes que cette chere Sœur prédiſoit, ſans qu'elle les peût connoître que par une lumiere particuliere de Dieu, & qu'elles ont veües effectuées en leur temps. Sa mort arriva le vingtiéme de Ianvier l'an mil ſix cens cinquante-quatre, eſtant âgée d'environ cinquante ans, dont elle en avoit paſſé vingt & un dans le Cloiſtre.

Fin du huitiéme & dernier Traité de la troiſiéme Partie.

TABLE DES SOEVRS CONVERSES.

Vies des Sœurs, Colombe de l'Assomption. page 467
Et Catherine de sainte Anne. 475
D'une Professe de Vire, & d'une de Boulogne. 476
De Sœur Marie de sainte Barbe. 479
De Sœur Marie de l'Assomption. 482
De Sœur Claude de la Passion. 488
De Sœur Claudine de S. Alexis. 489
De Sœur Antoinette de S. Ignace. 492
De Sœur Therese de la Mere de Dieu. 497
De Sœur Madelene de la Passion. 500
Et de Sœur Elizabeth de Chasteauvieux de S. Ioseph. 502

FIN.

Sur les Religieuses Vrsulines de la Nouvelle-France.

SONNET.

Les plus grands Orateurs, les hommes les plus sages
Peuvent seuls exprimer la generosité
De ces Anges mortels, de qui la fermeté
Ne s'ébranla jamais parmy tous les orages.

La nature en naissant leur fit des avantages,
Qu'au plus beau de leurs jours elles avoient quitté,
Se voulant consacrer à la Divinité:
Mais ayant veu de loin tant de pauvres Sauvages.

Leur miserable état les touche si fort
Que pour les convertir elles font un effort,
Le Canada devient leur plus douce esperance.

Ces neiges, ces glaçons, ces horribles Hyvers
Plaisent à ces grands Cœurs beaucoup plus que la France.
Et Dieu par leurs vertus instruit tout l'Univers.

ADDITIONS.

CEs Additions ſont l'Extrait de pluſieurs Memoires conſiderables qui ont demeuré long-temps ſur les chemins. Et les Vies en abregé de quelques Religieuſes d'une extraordinaire merite, & à qui l'Ordre eſt ſingulierement obligé.

[*AVXERRE*] On traita d'établir les Vrſulines dans la ville d'Auxerre vers l'an 1614. lorſque les RR. PP. Capucins y renouvellant la ferveur, un bon nombre de filles s'adonna à la devotion; & quelques-unes s'aſſocierent enſemble, ſous la conduite d'un vertueux Curé de la Ville, ſe ſeparerent de la converſation du monde, & ne vaquerent plus qu'à Dieu, & aux choſes de ſon ſervice. Elles parlerent d'enſeigner les jeunes filles à la pieté; & leur deſſein fut aprouvé auſſi-toſt. Les meilleures familles d'Auxerre, & des lieux circonvoiſins ſe repoſerent ſur elles de l'éducation de leurs filles, dont le fruit ſe recüeillit en peu de temps. Cependant ces bonnes Maiſtreſſes aſpiroient à la vie religieuſe, quoy qu'ayans peu de bien, & la Ville eſtant alors ſans Monaſtere, elles n'avoient pas lieu de l'eſperer. Toutesfois ayant apris que l'Ordre de ſainte Vrſule ſe formoit en France, elles crûrent que c'eſtoit où Dieu les deſtinoit. Elles n'eurent plus d'autres penſées que de tâcher par tous moyens de devenir Vrſulines. Monſeigneur de Donnadieu leur ſaint & religieux Prelat, eut grand-peine à donner dans ce deſſein-là, ne voyant pour toute fondation d'un Monaſtere que ſix filles aſſez âgées, bien pauvres, & fort infirmes; Mais enfin leur courage le gagna, & beaucoup de perſonnes ſeculieres & regulieres d'Auxerre les ſecourans, elles acheterent une Maiſon qui avoit autrefois ſervy de College, & qui apartenoit pour lors à Madame l'Abbeſſe de S. Iulien, laquelle leur en fit bon marché: Elles meublerent cette Maiſon ſelon leur pauvreté. Et en même temps elles demanderent des Profeſſes aux Vrſulines de Paris, pour venir inſtituer à Auxerre: Mais elles n'en pûrent avoir à cauſe du grand nombre qui eſtoit déja ſorty pour établir ailleurs. Elles s'adreſſerent enſuitte aux Vrſulines de Dijon, qui n'eſtoient encore que

Congregées, & qui d'abord eurent la même difficulté; Neantmoins apres deux mois de poursuite, la Mere Françoise de Xaintonge Superieure de Dijon, avec Madame de Sanzelle leur digne Fondatrice, leur mena deux Sœurs bien capables de leur communiquer l'esprit de l'Ordre. Elles entrerent dans leur Maison le troisiéme d'Octobre mil six cens dix-sept; Et le lendemain on la ferma.

Au bout d'un mois la Mere de Xaintonge en sortit pour retourner à Dijon, ayant mis (avec l'agrément de Monseigneur d'Auxerre & des filles) la Mere Jaqueline de Grafar de Villette pour Superieure. Apres leur départ, le demon n'oublia pas ses ruses pour traverser cette œuvre de Dieu. Les mêmes filles qui avoient tant desiré des Sœurs de sainte Vrsule, & fait tant de demarches pour les avoir, ne goutterent point leurs façons de faire, & prirent en aversion jusqu'à leur habit, de sorte qu'elles se résolurent de les renvoyer, plûtôt que de se soumettre à leur conduite. La Superieure & la Compagne, qui avoient de la generosité & de l'adresse, ne se rebuterent pas, & virent bien la difference qu'il y a entre la devotion libre qui se pratique dans le monde, & celle qui s'exerce par soumission dans une Communauté. Des six filles qu'elles trouverent à Auxerre, la premiere mourut peu de temps apres leur arrivée. Trois autres sortirent, & comme elles estoient en estime pour leur vertu, cela fit un grand fracas contre les Meres venuës de Dijon, qui pourtant ne perdirent point cœur, & Dieu benissant leur zele, donna l'inspiration à plusieurs de leurs Pensionnaires & Externes, d'estre Religieuses en leur Compagnie. Elles y furent receües, & traitées non avec des caresses, comme il sembloit que le temps & la necessité le demandoient, mais avec joye & discernement de celles qui estoient propres à l'Institut, qu'elles preferoient aux autres, quoy que plus riches, & qu'elles dresserent toutes les pratiques de la vie religieuse, les revestant de l'habit modeste, que les Sœurs de sainte Vrsule portoient à Dijon. La Mere de Grafar leur Superieure les rendit si obéissantes, qu'il sembloit qu'elles avoient éteint les lumieres de leur propre raison, pour suivre aveuglément les mouvemens de la grace qui leur estoient inspirez par elle, & en suitte elles agissoient avec tant de simplicité qu'elles faisoient des choses pareilles à celles que l'on admire dans les anciens Peres des deserts. Toutes les autres vertus qui estoient éminentes en ces bonnes filles, (joint au fruit qu'opperoient leurs instructions,) les mettoit en grande reputation dans la Ville.

Les

Les Vrſulines de Dijon ayant eu leur Bulle pour s'inſtituer en Religieuſes, la Mere de Grafar y fut mandée comme une des premieres de la Maiſon pour faire les Vœux ſolemnels. Elle y conduiſit deux Sœurs de la Maiſon d'Auxerre, qui demeurerent avec elle un mois à Dijon: puis quand elle les eut remenées à Auxerre, elle donna à la petite Communauté l'Habit religieux, comme elle le venoit de recevoir, avec la Regle de S. Auguſtin, & quelques Conſtitutions qui furent obſervées dans toute l'exactitude poſſible. Puis l'an 1633. elles eurent une Bulle du Pape Gregoire XV. fort avantageuſe pour leur Monaſtere.

Pendant que les Sœurs ſe preparoient d'une ardeur extraordinaire, pour faire leurs Vœux ſolemnels, un méchant eſprit, qui ſervoit d'organe au demon (c'eſtoit une fille que l'on avoit receüe dans la Communauté) aprés y avoir demeuré quelque temps, découvrit elle-même ſes pratiques damnables, dont le recit effraya toutes ſes compagnes. On luy oſta promptement le voile, & nonobſtant la pauvreté de la Maiſon, on luy rendit le bien qu'elle y avoit aporté, & qui eſtoit aſſez conſiderable pour ce temps là. En ſortant, elle eut la malice de dire qu'elle avoit fait du mal à quelques Sœurs, dont on verroit les ſuittes. On fit tout ce qu'il fálloit faire pour ſe precautionner contre ces malefices, puis quatorze filles firent la Profeſſion religieuſe, entre les mains de Monſeigneur leur bon Evêque. Et comme leur Bulle les obligeoit de ſe conformer aux Vrſulines de Paris, ou de Bordeaux, elles quitterent deſlors les Coutumes de Dijon, pour prendre celles de Paris, & elles les ont toûjours obſervées depuis, ſans la parrticipation des Vrſulines du même Paris, & même ſans qu'elles l'ayent ſceu, que depuis fort peu de temps, qu'elles ont contracté une nouvelle union parenſemble, Et l'on doit compter avec juſtice les Vrſulines d'Auxerre, pour les premieres aſſociées à la Congregation de Paris; l'ignorance ſeule a empéché de les marquer comme telles, au premier Tome de ce Livre.

La Mere de Grafar, ſurnommée Marie de Jeſus, fut encore continuée Superieure ſix ans, par deux elections Canoniques, & aprés ſa depoſition, elle alla commencer le Monaſtere de Corbigny, puis elle retourna à Auxerre, & y trepaſſa dans l'opinion d'une grande Religieuſe. Le Couvent d'Auxerre doit à ſa prudence, & à ſon œconomie, une bonne partie de ce qu'il eſt aujourd'huy. Sa compagne de Dijon luy ſucceda, aprés laquelle on éleut une Profeſſe de la Maiſon, qui par un bon zele, mais mal conduit, fit bien ſouffrir de pauvres innocentes, qui ſceurent faire un excellent uſage de

leur peine. Cette Superieure s'apellait les choses qui s'estoient passées dans la sortie de cette malheureuse, dont nous venons de parler, elle en communique avec des gens d'authorité, & de merite, qui estoient très-bien intentionnez, mais qui se trompèrent pourtant, par la permission divine, & traiterent fort injustement des Religieuses, qui n'avoient point d'autres armes pour se defendre de l'oppression, que les larmes, & la patience. Il y eut une Sœur Angele de saint François d'une noble famille, que l'on tint quatre ans enfermée, avec des rigueurs excessives, mais qu'elle endura d'une constance toute heroïque. Et ce fut par les soins de Monsieur Amiot, alors Curé de saint Merderic à Paris, & Doyen de la Cathedrale d'Auxerre, que cette affaire s'éclaircit; car dans la vacance du siege Episcopal, usant de l'authorité que luy donnoit la qualité de Grand-Vicaire, il voulut connoistre la chose à fonds, quoy qu'il n'eut jamais eu d'habitude dans les Vrsulines d'Auxerre. Il prit avec luy les mêmes gens, qui persecutoient ces bonnes filles, & leur fit voir leur erreur si clairement, qu'ils furent les premiers à le presser de declarer l'innocence de celles qu'ils avoient opprimées. On tira cette sainte Prisonniere de son cachot; & jamais depuis on ne luy entendit dire une parole de ressentiment, ny d'aigreur, au contraire elle disoit, qu'elle avoit receu des graces en ce lieu là, qui la tenoient dans une crainte continuelle de n'en pas profiter. Trois ans après, Dieu couronna ses merites, & Monsieur Amiot, qui avoit connu l'intime de son ame, en parla avec veneration, estimant qu'elle auroit fait des miracles, n'estoit que sa vie souffrante avoit été un miracle assez grand. Il semboit que tant de traverses devoient detruire, ou du moins retarder le progrés de cette Maison d'Auxerre; mais les croix, & les afflictions de ces saintes filles, ont esté les plus solides fondemens, sur lesquels elle a esté appuyée. Messieurs les Chanoines de l'Eglise Cathedrale, y ont dit la Messe charitablement, jusqu'à ce que les Religieuses ayent esté en pouvoir de gager un Chapelain. Les RR. PP. Iesuites, que la Mere de Grefar souhaittoit ardemment de voir dans cette Ville, les ont assistées depuis qu'ils y sont, & les assistent encore avec affection, ce qui n'aide pas peu ces bonnes Ames à vivre dans la perfection de leur état. Et le comble de leur bon-heur, & de leur joye, est la conduite de leur vigilant Pasteur Monseigneur Colbert, sous la protection duquel elles n'ont rien à craindre, mais tout à esperer.

[*BELLAY*] Le Monastere des Vrsulines de Bellay s'est établi en la maniere suivante. Une jeune Demoiselle de la ville de Lagnes

dans le Bugey, qui avoit nom Anne Journet, ayant conversé avec les Vrsulines de Lion, en remporta un si grand desir d'estre Religieuse, que rien du monde ne l'en put divertir. Elle en parla à sa Mere, qui avoit aussi dessein d'établir un Monastere à Lagnieu, & dans sa propre maison, & qui pour commencer, associa deux filles avec la sienne, & les logea deux ans durant; travaillant cependant à obtenir de Monseigneur de Marquemont Archevêque de Lion, la permission d'ériger un Monastere; mais il la refusa absolument, à cause de la peri-esse de la Ville, & que c'estoit un passage aux gens-de-guerre. Ces trois filles cependant tenoient des Pensionnaires, & des Externes en grand nombre, & avec beaucoup de fruit. Anne Journet estoit sur le point de quitter cét employ, & d'aller se rendre Religieuse à Bourg-en-Bresse, lorsque la digne Mere de Chantal, faisant voyage à Bellay, elle passa par Lagnieu, & se logea comme en une maison de pieté, chez Madame Journet, où elle aprit le dessein de ces trois bonnes filles. Elle leur conseilla ne se point separer, & leur promit de leur procurer une demeure dans Bellay, où il y avoit déja un Couvent de la Visitation. La Mere de Chantal donna un si bon tour à cette affaire, qu'en peu de temps elle l'arresta, & trouva même une maison propre pour ces filles. Elle leur envoya un homme exprés pour les mander, à condition qu'elles ne viendroient que trois de Lagnieu à Bellay, ce qui fut bien-tôt executé dans l'année 1626.

En arrivant dans Bellay, elles allerent trouver la digne Mere de Chantal, à qui elles devoient leur reception. Elle les accüeillit avec sa cordialité ordinaire: & quelques Dames de la Ville parlerent dés ce moment là, de presenter leurs filles à celles qui venoient de Lagnieu, & à qui elles firent mille honnestetez. Dés le lendemain on leur loüa une maison, & elles y commencerent à instruire beaucoup de filles avec succés. Comme elles estoient habiles, elles rendirent plusieurs autres bons offices aux Dames, ce qui leur attira l'agrément, & l'amitié de tout le monde, principalement de Monseigneur Jean Pierre le Camus Evêque de Bellay, à la Messe duquel elles assistoient tous les jours, avec leurs Pensionnaires, qu'elles y conduisoient en bel ordre. Il ne fallut point d'exhortation aux Meres de la Visitation, qu'il n'y fût apeller ses bonnes Sœurs, qu'il vouloit bien nommer ses filles. Quand elles eurent continué plus de deux ans dans leur maniere de vivre, il consentit agreablement, & les Magistrats aussi, qu'elles embrassassent l'état Religieux. Aprés donc toutes les formalitez requises, elles recurent en leur compagnie deux Religieuses Vrsulines de Chambery, qui avoient assé-

mandées pour instituer à Bellay, dont la Superieure estoit la Mere Claire de Rouffet, dite du Saint Sacrement, Professe de Grenoble, & fille de grand merite. Quelques precautions que l'on eust prises, on ne peut éviter les difficultez qui traverserent la chose: lors qu'elle paroissoit achevée, car les gens mêmes qui l'avoient poussée le plus, changerent de sentiment, & ayant formé un party contre les Vrsulines nouvellement arrivées, ils envoyerent un des principaux d'entr'eux, les sommer de se retirer, disant pour raison, que leur Ville n'estoit pas capable de loger tant de sortes de Religieuses. Quand ils virent que les Vrsulines ne se rebutoient pas de leurs paroles (parce que ce party n'estoit que des plus jeunes officiers & habitans) ils en vinrent aux effets: Et quelques uns des plus hardis allerent sur le soir en habit deguisé, jetter des pierres contre leur maison, pour casser du moins leur cloche, & leurs fenestres. Par bon-heur cette maison estoit proche de celle de Monsieur Camus Dyvoul, Lieutenant General, Civil, & Criminel, de la Province de Bugey. Les Religieuses l'apellerent à leur secours, & tout à l'heure il eut la bonté d'accourir, avec d'autres personnes de consideration, qui écarterent ces insolens, lesquels ne quitans pas le dessein de faire un mauvais tour à ces bonnes filles, ils demanderent leur renvoy à Monseigneur Iean de Passelaigue, qui estoit alors en possession de l'Evêché de Bellay, par une permutation faite avec Monseigneur le Camus: Mais ils en furent econduits: Et la suitte du temps leur fit connoistre que Dieu vouloit cét établissement. Vn jeune Avocat tomba grievement malade, & eut une pensée forte, que c'estoit un châtiment de l'insulte qu'il avoit faite aux Vrsulines. Il en envoya demander excuse à la Superieure, & la grace de leurs prieres pour sa santé. Elles firent une Neuvaine pour luy, & il guerit, leur demeurant depuis si affectionné, que ç'a esté un de leurs plus solides amis.

La multitude de filles qu'elles receurent, les obligea d'achetter une maison plus spacieuse au Faux-Bourg saint Martin de Bellay, & à un lieu tres-propre, mais il y fallut bien faire de la despense pour y loger regulierement. Elles revendirent leur premiere maison, & Dieu les aida de telle sorte, qu'elles s'établirent peu à peu, sans avoir eu aucun avantage considerable, car en plus de seize ans, elles n'ont receu pas une dotte au dessus de quinze cens livres, & beaucoup à moins. Vn de leurs premiers Superieurs sous l'authorité de Monseigneur leur Evêque, fut Monsieur des Echelles son Grand-Vicaire, & Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Bellay, personne de naissance, & doué de singuliers talens, pour la direction

des Religieuses, qui en donna des marques evidentes en la conduite de celles cy, jusqu'à sa mort, où encore il eut la bonté de leur faire un legs d'un petit fond noble qu'il avoit aquis, joint à tous les livres François de sa Bibliotecque, & à d'autres petits meubles.

L'an 1647. le douziéme de Mars, ce Monastere eut une terrible allarme par le feu, qui s'estant pris au Faux-Bourg, en pleine nuit, s'empara de plus de soixante maisons, dont toutes celles qui entouroient les Vrsulines, furent embrasées. Il s'attacha même à trois endroits de leur Convent, de sorte, que d'abord ces pauvres filles se retirerent dans leur Iardin, laissant tous leurs meubles à l'abandon, & n'estant pas là même en seureté. Monseigneur leur Prelat envoya en diligence retirer le Saint Sacrement de leur Chapelle, que la plus part de la Communauté suivit jusqu'à la Cathedrale. Au matin, le Monastere se trouva entierement garenty, ce que l'on estima une chose tout-à-fait miraculeuse, & un sensible effet de l'assistance de saint Ioseph, dont le tableau avoit esté opposé plusieurs fois aux flammes par deux PP. Iesuites, qui estoient accourus au secours, parmy une infinité de gens. Les Religieuses de leur part, avoient recommandé leur maison à ce grand Saint, dans la consternation où elles estoient, pour l'horrible fracas qu'elles voyoient devant leurs yeux.

[*TARBE*] Ce qui est dit en peu de mots l'an 1636. de l'établissement de Tarbe, doit estre icy expliqué, afin que l'on sçache l'obligation qu'a l'Ordre de sainte Vrsule, à Monseigneur Saluat Dyharse Evêque de Tarbe, & à Messeigneurs ses Successeurs; car la divine Providence n'a pas brillé avec plus d'éclat dans le soutien d'aucune Maison de l'Ordre, que dans celle-cy; Et il n'y en a point non plus qui ait esté, ny qui soit plus heureuse du côté des Prelats, dequoy les Religieuses pour ne paroître point ingrattes, en ensevelissant dans le silence ce qu'elles jugent devoir estre écrit en lettres d'or, & publié à tout le monde, elles nous l'ont communiqué, & en voicy la substance. Suivant le desir de Monseigneur Dyharse Evêque de Tarbe, la Mere Françoise de la Croix, conduisit six de ses Religieuses, de Bordeaux, à Tarbe Ville Capitale du Comté de Bigorre, pour y établir un Monastere de leur Ordre. Ce bon Prelat prit le soin d'envoyer un de ses Chanoines, & un de ses Aumoniers, avec son carosse, deux journées au devant d'elles, pour les soulager de la fatigue, & des frais du voyage. Il leur fit en suitte l'honneur de les recevoir dans son Eglise Cathedrale, la Cloche sonnant, accompagné de son Chapitre, & suivy de beaucoup de Peuple. Apres qu'il eut dit la Messe, il eut la bonté de conduire

ces mêmes Religieuses dans sa propre maison, & la leur laissant, avec tous les meubles necessaires, il se retira bien à l'étroit, en deux chambres, depuis peu reparées dans les ruïnes de son Palais Episcopal. Il les obligea avant qu'elles se missent sous clostures, d'aller en devotion dans son Carosse, & à ses depends, aux Chapelles de Nostre-Dame de Garraison, & Berbaram, pour consacrer à la sainte Vierge la naissance de leur établissement. A leur retour elles entrerent dans le Cloistre, & s'abandonnerent à la Providence, n'ayant presque point d'autres biens que la protection de la sainte Vierge, & la conduite de leur digne Prelat. Et ces deux grands appuis, l'un dans le Ciel, & l'autre sur la terre, ont toûjours depuis spirituellement & temporellement edifié, soutenu, & augmenté ce saint & pauvre Monastere. D'abord il y vint quelque secours des maisons les plus qualifiées du Païs, & même de celles de Grandmont, de Benac, & de Castelbaiac, qui y envoyerent de leurs filles en pension. Monseigneur Dyharse aprés avoir Beni leur Chapelle, leurs Cloches, & donné le voile à quelques filles, leur choisit un Confesseur, un Chapelain, & un Medecin, qui les assisterent grandement; & tant qu'il vécut, il ouvrit toûjours ses greniers, sa cave, & sa bourse, aux necessitez de ce Monastere.

La perte d'un si bon Prelat, qui deceda l'an 1648 plein d'années & de vertus, fut avantageusement reparée par Monseigneur Claude Malier du Houssay son Successeur. Ce grand Evêque si connû par sa naissance, par son merite, & par ses emplois, conceut d'abord des tendresses paternelles pour ses Vrsulines. Il fit la visite de leur Convent, il vit leur pauvreté, il s'instruisit de toutes leurs necessitez. Et aprés y avoir reglé la conduite spirituelle, il pourveut si bien au temporel, par un secours continuel de sa table, par une charitable aplication de l'argent de son Secretariat, & des amendes de son Officialité, & par de petits dons des Estats de Bigorre, que que cette Communauté, composée de vingt deux Religieuses, ne ressentit rien de l'excessive cherté des denrées, ny de la souffrance publique de l'année 1651. & des deux suivantes.

Mais un épouvantable quartier d'Hiver, de la moitié de l'Année de Catalogne, s'estant joint à la famine de l'an 1654. si Monseigneur de Tarbe s'estoit épuisé pour aider son Diocése, ayant ouvert, & vuidé ses greniers à l'indigence commune, aprés s'estre obligé à de grandes sommes pour la ville de Tarbe, & s'estre comme rendu la victime de ses Oüailles, les pauvres Vrsulines, qui ne pouvoient rien toucher de leurs petites rentes, se virent reduites dans un pitoyable état. Elles manquoient de pain, & leur Pere n'en

avoit pas assez pour leur en donner à toutes. Dans cette extremité, il en envoya douze chez leurs Parens, qui les demandoient, & retenant les dix autres dans leur Cloistre, il pourveut à tous leurs besoins, & les mit à l'abry de la necessité pendant huit mois, que dura ce terrible quartier.

Après le délogement des Trouppes, ces Religieuses, qui hors de leur centre souffroient de la violence, ne furent pas plûtost rentrées dans le Cloistre, que la contagion s'alluma par toute la ville de Tarbe. Toutefois dans une consternation si lugubre, ce Monastere qui manquoit de toutes choses, ne manqua de rien. Les Religieuses oüirent la Messe chaque jour, & par des meditations, & autres devotions, elles redoublerent si bien leur confiance en la sainte Vierge, qu'elles obtinrent son extraordinaire protection. Elles receurent par l'ordre de Monseigneur leur Evêque, & par le soin de Monsieur l'Abbé de Braque, les alimens, & les preservatifs necessaires, de sorte qu'elles eviterent toutes le mal, quoy que le Chirurgien au sortir de chez elles, mourut de peste, de même qu'une grande partie des Habitans.

Ayant essuyé ces trois redoutables fleaux, cette Communauté, toûjours dirigée & secourüe par le zele, & par la liberalité de Monseigneur Claude Malier du Houssay, & de Monseigneur Marc Malier du Houssay son digne Fils, & son illustre Successeur, a depuis si sagement menagé son petit bien, que les Religieuses (qui ont acquis un Enclos assez vaste, par l'achapt de trois Maisons contigues à la leur) commencent à cette heure à subsister un peu d'elles-mêmes, élevant ordinairement vingt-cinq ou trente Pensionnaires des plus honnestes familles de la Bigorre, & des Pais voisins.

[*S. GENGOVX*] Les Habitans de la Ville de S. Gengoux le Royal en Bourgogne, ayant conclu dans une assemblée de se procurer des Vrsulines, ils députerent Monsieur Anthoine Mercier Seigneur du Thil, pour en faire la proposition à Monseigneur Iacques de Neufchese Evêque de Chalons-sur-Saonne, qui l'eut pour agreable & en parla aux Vrsulines du même Chalons, qui ne voulurent pas s'embarquer à cette affaire, jugeant la ville de S. Gengoux trop petite pour y établir un Convent. Mais les Vrsulines de Beaune & de Nuys, étant d'un sentiment contraire, & celles-là sur qui on avoit fait fond en premier lieu pour cet établissement, ont adhéré à elles, & on tira de ces deux Maisons cinq Professes, qui arriverent à S. Gengoux le vingt-troisiéme de Novembre mil six cens trente-sept, & prirent possession le même jour de la Maison qui leur étoit destinée dans la Ville. Les deux

Religieuses de Nyons s'estre retirées à leur Couvent, au bout d'un mois. La Mere Isabeau de Medavy, fille de Guerin, Veuve de Monsieur Dufay, Seigneur de Fontenay, ayant pris un zele de la gloire de Dieu, qui l'embrasoit entierement, & beaucoup de saints exemples qui estoient dans l'Ordre, s'anima à édifier solidement cette Maison. La premiere Superieure, nommée Anne Perrachon, fille de la Trinité, ayant gouverné quelque cinq mois, le Monseigneur leur fondateur les remit dans la Profession de Chalons, pour les aider à bannir les observances monastiques. A la fin de sept ans il leur en donna encore trois autres. Et quand le Monastere fut bien établi, son Successeur Monseigneur Jean de Maupeou les rappella à Chalons.

Les Ursulines de S. Gengoux, apres avoir demeuré dix ans dans la Ville, en sortirent, à cause de l'incommodité de leur demeure, & se placerent environ à quarante pas loin, dans un logis qui avoit été autre fois un Hospital, sur les ruines duquel elles ont basty petitement, n'estant pas en pouvoir de faire un Monastere entier. Feu Monseigneur de Chalons eut la bonté de les y introduire en Juillet 1647. portant le S. Sacrement, accompagné de ses Aumôniers & du Corps des Ecclesiastiques. Il benit leur Chapelle, puis celebra Pontificalement la sainte Messe, & Communia toutes les Religieuses de sa main.

[CHABEUIL] La Maison de sainte Ursule de Chabeüil en Dauphiné, est une des plus ancienes de France, car l'an mil cinq cens quatre-vingts dix neuf, Marguerite de Malegal Veuve de M. Jean Choson, donna pour la fondation cinq cens écus en argent avec un pré & un jardin d'environ quatre cens toises. Elle prit pour Compagnes Sœurs Marguerite de Vigier, & Sibile Duffy, Associées à la Congregation de sainte Ursule d'Avignon. Et toutes trois s'établirent à Chabeüil, y commencerent les fonctions d'Ursulines, & les continüerent avec plusieurs autres filles qu'elles receurent, jusques à ce que l'an mil six cens trente-quatre elles furent resolues de prendre l'Institution Religieuse, elles demanderent des Professes de Valence, dont la Superieure qui estoit de Montelimar, nommée la Mere Isabeau de Picis, dite de Jesus, y alla en personne & y mena trois Professes du Couvent de Valence avec l'obedience du R. P. Jacinthe Bon, de l'Ordre de S. Dominique Vicaire General de Monseigneur de Valence. Ce fut le vingt-septiéme d'Avril de l'an susdit, que la Maison de Chabeüil prit Clôture & commença d'estre un Monastere.

Dés les premieres années de la Maison Congregée de Chabeüil,

Sœur

Sœur Marguerite Vigier auroient pris alors inſpiration une penſée [illegible] Toulouſaine. Le confeſſeur de Toulouſe négocioit auſſi auprès de Madame de Chaſteuil, avoit envoyé [illegible] Pour l'Archevêque Pierre Fenolhes ſembler avec le bien qu'elles avoient, pour établir la Maiſon de Sainte Vrſule à Caſtel. Il en eſt dit ci-devant, en l'année qu'elle fut érigée en Monaſtere.

[illegible] la place où les Vrſulines ſont à Thoulon, une belle Tour Romaine, avoit été deſtinée & octroyée par la Ville à Mademoiſelle Delamarque pour une Maiſon de Capucines, & le Cloître y avoit déjà planté trois fois [illegible]. Mais cette Dame quittant ſon premier deſſein, prit un autre party, s'en allant à Marſeille: Et le premier Conſul appellé Monſieur [illegible] Bernard, alla de la part des autres Conſuls de Marſeille à Aix de [illegible] dont il en conduiſit cinq à Thoulon, où elle [illegible] en peu d'eſpace, en moins de Mars mil ſix cens vingt-cinq. Elles y trouverent une Maiſon meublée & garnie de toutes choſes neceſſaires pour leur ſubſiſtance que la Ville leur donna, le tout montant à la ſomme de vingt & un mil livres. Tout leur alloit ſtabondé. Mais peu après une Veuve à qui elles avoient donné l'entrée, y mit la diviſion. Elle contrefaiſoit la Beate & menoit en effet une vie licentieuſe ſous la belle apparence de ravilſement & d'extaſes. Elle ne put long-temps durer en un ſi bon lieu, mais elle demanda à en ſortir, & qu'on luy rembourſaſt la dotte qu'elle pretendoit fauſſement eſtre de quinze cens livres. On ſe deffit fans façon d'un ſi mauvais ſujet, & même on luy rendit l'argent en queſtion, mais ſon Pere par remords de conſcience rapatria cinquante piſtoles aux Filles de ſainte Vrſule. Leur Superieure qui avoit eſté en quelque maniere d'intelligence avec la Veuve, quitta auſſi la Congregation, où perſonne n'eſtoit encore Religieuſe. Puis le R. P. de Rets Preſtre de l'Oratoire, & pour lors Superieur des Vrſulines d'Aix, envoya à Thoulon la Mere Claire de S. Jacques, que Monſieur de Pazis Preſident au Parlement d'Aix, voulut bien conduire & appuyer dans la Maiſon. Elle y remit bien-toſt la paix & y procura beaucoup de bien en neuf ans qu'elle y gouverna. Madame de Rais y mourant dans la Ville, ordonna à ſes heritiers de faire faire un Tableau de Vierge, Mere de Jeſus-Chriſt, pour être donné à l'Egliſe la plus proche de ſa maiſon. Ce n'eſtoit pas celle des Vrſulines, mais pourtant celles-ci ſe ne doutoient qui augmenteroit leur devotion & leur zele pour honorer d'un culte tout particulier cette Trinité terreſtre. Elles rendent [illegible] Elles ont un Reliquaire dédié [illegible] où

lon a remarqué que bien des fois l'huile de la lampe qui y brûle, estre plus long-temps qu'elle ne le peut naturellement. Elles ont aussi une petite Chapelle de Nostre Dame dans leur Jardin, & une Image en bosse dans leur Cloistre, sous le titre de Nostre Dame de Consolation, où la Communauté a receu avec une confiance parfaite, tous les graces qu'elle a obtenuës du Ciel, également telles des autres Maisons. Le Tonnerre a fait des bréches aux murailles de ce Convent, sans endommager aucune des Religieuses ny Pensionnaires. Dieu les a preservées de la contagion, lorsqu'elles en estoient toutes environnées. Une cloche tomba une fois dans le Chœur, après avoir percé trois planchers, au moment qu'une Sœur sortoit de même Chœur, & que les autres y alloient entrer pour faire l'Oraison accoutumée. Il est arrivé diverses accidens capables de détruire cette Maison; Mais Dieu la conserve en consideration de la Sainte Mere, qui en a receu (comme en beaucoup d'autres) la premiere Supérieure. Ces Ursulines de Tholon sont aimées de la Ville, & gratifiées de leurs bons Prelats. Monseigneur Daniel leur donnoit autrefois une franc pour l'instruction de ses pauvres filles. Son Successeur Monseigneur de Langle disoit souvent la Messe chez elles, les honoroit de ses visites regulierement toutes les semaines, & c'estoit d'ordinaire pour leur faire des exhortations les plus ferventes & les plus touchantes du monde. Il les nommoit les filles de son cœur; & en mourant, il leur legua quatre cens livres, ayant donné tous ses biens aux pauvres. Enfin Monseigneur d'Orgedé qui tient aujourd'huy le Siege Episcopal de Tholon, a tant de bonté pour ses Ursulines, & tant de confience en elles, qu'il leur envoye les filles pour estre preparées à recevoir les saints Sacremens de Confirmation & d'Eucharistie, & les leur conferant peu après, si elles n'apportent un billet signé des Religieuses leurs Maîtresses. Ce sont Messieurs les Conseils qui sont les Fondateurs de cette Maison, qui fut changée en Monastere le quatriéme de Juillet mil six cens trente-neuf, & qui est en tres-bon état.

[*MONTAUBAN*] L'an mil six cens trente-neuf, le Convent de S. Macaire entreprit d'en faire un à Montauban, & pour cet effet la Mere Marie de S. Joseph Boyer fit de Bordeaux, & alors à S. Macaire, en sortit avec cinq Religieuses du Chœur & quelques Sœurs Converses & Pensionnaires, le neuviéme jour de Novembre, & entrerent à Montauban; où elles firent un établissement, avec la permission de Monseigneur Anne de Murat, Evêque de la Ville. La Maison où elles sont encore fut donnée à la

[illegible] Mere Marie de S. Joseph Professe de Bordeaux, estant Superieure à Montauban, par le commandement de Monseigneur son Evesque, prit trois Compagnes & s'embarqua à Castel Sarrasin, le vingt deuxiéme de Février mil six cens quarante trois, en suite des instances reiterées des habitans, pour avoir des Ursulines qui instruisissent leurs filles en la pieté. Dieu benit dés l'abord cette entreprise, de sorte que Mr François de Tesa, Conseiller du Roy, & son Lieutenant en la judicature de la même Ville, prit la qualité de Fondateur de ce Monastere, & peu de temps avant son decez, qui arriva le quatriéme d'Août mil six cens quarante quatre, il chargea Mademoiselle Catherine de Charron sa femme d'un *fideicommis* de tous ses biens en faveur du même Monastere. La Demoiselle executa la volonté de defunt son Mary, & de plus elle se retira par la permission de Monseigneur Pierre de Bertier alors Evêque de Montauban, dans les mêmes Ursulines, où elle mourut le vingt neuviéme de Janvier 1660. y ayant donné tous ses biens comme Fondatrice avec les charges portées par sa Declaration, par son Testament & par son Codicile.

[illegible] On doit aussi sçavoir dans l'Ordre, que c'est Monseigneur Charles Henry de Clermont Duc de Luxembourg, & Madame Marguerite de Luxembourg son Epouse, qui ont fait venir en Lorraine dans leur ville de Ligny en Barrois, des Religieuses Ursulines de Tonnerre pour s'y établir, en consideration de Sœur Charlotte de Clermont, dite de S. Francois Professe de Tonnerre, & qu'ils desiroient avoir auprés d'eux. Ils fournirent aux frais de leur voyage depuis Pincy, les firent conduire dans leur carosse aux escorte, & depuis qu'elles sont arrivées à Ligny, elles ont receu de continuelles marques de la protection de ces genereux illustre Maison, jointe à des assistances considerables qu'ils ont contribué à leur parfait établissement. La Ville les secourut par preference à un autre Convent refugié, & par plusieurs Assemblées qui se firent à ce sujet là, dont elles ont tiré acte signé des principaux. La Justice du lieu confirma leur même reception, par Sentences que les Seigneurs & Dames de Luxembourg signerent. Ces bonnes Religieuses ont eu de grandes allarmes pendant les guerres qui ont desolé le Païs, ayant veu prendre

de reprendre par quelque fois le gibet de Ligny, & leur elles contenant tout refuge dans un Chasteau de Monsieur le Duc Leur Seigneur de Lorraine les repellerent plusieurs fois, Mais l'esperance qu'elles avoient en l'assistance de S. Ioseph, qu'elles implorerent par un Vœu, citoyen dédié depuis nous les rotinans, les fortifia en sorte qu'elles ont perseveré, prosperé, & éprouvé divers & exprés signalez de S. Ioseph, à qui elles recourent dans tous leurs besoins. Ce Monastere commencé l'an mil six cens quarante-six, est le premier de l'Ordre étably dans la Lorraine.

[*CHALONS EN CHAMPAGNE.*] Nous allons décrire l'établissement des Visitines de Châlons en Champagne, avec plus de certitude & de clarté que nous n'avons fait dans le premier Tome, faute de lumiere. La Fondatrice y est fort bien marquée, car c'est Madame de la Porte, femme de Monsieur Doffelle de Serlinguan; Et auparavant Veuve de Monsieur de S. Simon-Monblairup, laquelle estant séparée de même Monsieur de Serlinguan, eut inspiration de fonder à Châlons une Maison Religieuse pour s'y retirer. Elle fit sçavoir ce qu'il falloit faire auprés du Roy, auprés de Monseigneur Felix Vialart, Evêque & Comte de Châlons, & auprés du Conseil de Ville, pour se bien pourvoir de matiere, que le Monastere qu'elle projettoit, eut assez de solidité necessaire. Et toutes ces sortes de choses luy ayant réüssi, elle obtint trois Visitines de Reims, dont la fille en estoit Mere, pour commencer un Monastere à Châlons. La Superieure fut la Mere Susanne de Moyne, dite Marie du Saint-Esprit, Professe de Langres, fille de grande vertu, & qui avoit beaucoup aidé à l'établissement de Reims. Elle fit celebrer la premiere Messe à Châlons le vingt-deuxiéme d'Octobre, feste de la glorieuse Sainte Ursule l'an mil six cens soixante. Peu de temps aprés Monsieur de Serlinguan décedé, & sa Veuve ayant assez à pourvoir à ses propres affaires, se trouva obligée de desister de sa fondation. Monseigneur de Châlons touché zele, porté d'une obligeante affection pour l'Ordre de Sainte Visite, & touché d'une tendresse paternelle à l'égard de cette Maison naissante de Châlons, il entreprit genereusement de lever les difficultez avancées par Madame de Serlinguan, & ainsi il se rendit à juste titre l'illustre Fondateur de ce Monastere, qui fait aujourd'huy sa gloire de la posseder en quantité de luy, & d'autre honoré de sa conversation pretieuse. Mais à peine les Visitines de Reims & de Châlons furent arrivées, que les Religieuses de Ste Marie de Langres, & de Ste Marie de Troyes, leur firent tout les efforts qui leur fut aucun Mo-

nations, l'admiration de ses éclatantes vertus avoit voüe leurs cœurs, son zèle leurs esprits, qu'elle ne cessa de combler de leurs plus riches presens pour le soulagement de ses prochains spirituels & temporels.

Voyez ce que nous avons dit peu après du Monastere de Mons en Hainaut, touchant l'établissement de celuy de Gand que l'on avoit mandé auparavant, avoir été fait en l'an 1626. par quelque erreur, a été mis imprimé de même en quelques Exemplaires de ce Livre.

Dieu inspira quelques personnes de mediocre qualité de procurer l'établissement d'un Monastere de sainte Vrsule dans la ville de Gand, & leur donna l'adresse d'y preparer les Magistrats, le Conseil de sa Majesté Catholique, Monseigneur l'Evêque, & Messieurs les Curez de la Ville. D'ailleurs les Vrsulines de Mons implorerent le credit de Madame la Princesse de Ligne, afin d'obtenir l'octroy du Roy, qui sembloit d'autant plus difficile que l'établissement des mêmes Vrsulines dans Bruxelles, avoit été traversé & presque ruiné dans le même temps, lors qu'on le croyoit achevé. Toutesfois cette vertueuse Princesse, vint à bout de sa poursuite pour Gand; de sorte qu'à la fin Novembre mil six cens soixante-cinq, le Marquis de Castel Rodrigo, Gouverneur des Pays Bas, fit expedier les Lettres Patentes pour cet effet. En suite de la Profession de Mons furent destinées à aller à Gand, entre lesquelles la Mere Marie Alexis Pêchet, fut élûë Superieure & confirmée par Monseigneur l'Archevêque de Cambray. L'onziéme de Janvier mil six cens soixante-six, elles partirent pour Gand, accompagnées de quelques Ecclesiastiques; & trois jours après elles y furent receuës avec honnesteté par Madame la Baronne de Noyelle, chez qui elles demeurerent jusqu'au quatriéme de Fevrier, qu'elles s'enfermerent dans une petite Maison de loüage, où elles se trouverent en état d'observer à la rigueur leur vœu de pauvreté: car elles se virent dépourveües de toutes les choses necessaires, parce que les seules hardes que toute Gaure de Mons leur avoient fournies, en qui consistoient toutes leurs richesses, furent arrestées plus de six semaines par les chemins. Cela n'empêcha pas que l'on ne dit la premiere Messe en leur Logis, dans une Oratoire qu'elles dresserent proprement. Le vingt-troisiéme du même mois elles commencerent à instruire les Externes, puis le Dimanche suivant elles firent l'Ecole Dominicale. L'onziéme de Mars elles receurent leur premiere Pensionnaire, & peu après plusieurs autres. Le vingt & uniéme d'Avril elles donnerent l'habit de l'Ordre à la

premiere fille, & la fille de la Bourgogne de Marseille qui estoit Novice à Mons, en attendant l'établissement de Gand y arriva; ce qui accreut la joye & la ferveur des Sœurs pour continuer leurs saints exercices. Comme elles cherchoient à se placer plus commodement, une pauvre femme qu'elles n'avoient jamais veüe, & qui ne parut plus depuis, leur vint dire qu'elles prissent bon courage, que Dieu avoit parlé à son cœur, & qu'elles auroient bien tost une plus grande Maison. Quatre iours apres, elles apprirent qu'il y en avoit une à vendre qui leur seroit fort propre. Elles l'acheterent avec de l'argent d'emprunt, & l'ayant fait accommoder à leur usage, elles y logerent le quatorziéme de Juillet. Et Dieu leur a fait tant de graces depuis, qu'on peut nommer ce Couvent, avec autant de justice que plusieurs autres, la Maison de la Providence.

D'UNE RELIGIEUSE URSULINE DE SAVILLEY, & d'une de Tholon.

LA Mere JEANNE BERTHIER, dite de S. Augustin, est tres-considerable dans l'Ordre de sainte Ursule, pour avoir esté cause de l'Etablissement d'un Monastere dans son lieu, Ville de sa naissance, & pour en avoir esté la premiere Religieuse, aprés qu'elle eut surmonté mille obstacles, que luy firent ses Pere & Mere. Dans cét estat de perfection elle augmenta & perfectionna les exercices de vertu qu'elle avoit pratiquez au monde, faisant avec la benediction de l'obeissance à une Superieure, les choses qu'elle entreprenoit auparavant de sa propre volonté. Elle fut elle-même Superieure neuf ans à diverses fois, & ne manqua pas de souffrances, dont elle ne se plaignoit point. Elle regretoit seulement de ce que Dieu y estoit offensé. Elle se rendoit facile à accorder quelquesfois certaines choses, par compassion d'empêcher les murmures, & les pechez. Trente ans de fiévre, comme quotidienne, ne furent pas capables de ralentir sa ferveur, ny de l'exempter de se lever au premier réveil, non plus que de suivre toutes les autres observances, de la retirer des travaux de Communauté, & de vivre en quoy que ce fust, autrement que les Sœurs qui joüissoient de la santé. S'estant mortifiée genereusement à manger d'une chose à quoy elle avoit une repugnance naturelle, elle obtint en recompence, une parfaite victoire de son gouſt, de sorte que toutes sortes de mets luy furent depuis indifferens. Elle estimoit la sujetion Religieuse si necessaire

dans une Communauté, que quelque bonne qualité qu'eût une fille, si celle-là luy manquoit, elle avoit peine à la recevoir. Toute sa vie elle souhaitta la mort, par ce motif de ne plus offencer Dieu, & quand le moment s'en approcha, elle en témoigna un contentement extrême, appellant la mort, sa joye, & son grand bien. Pendant sa maladie qui ne dura que cinq jours, elle s'envoyoit d'auprés d'elle celles qui n'y estoient pas nécessaires, de peur que la regularité ne fust interessée. Son zele parut si embrasé en cette extrémité pour le bien spirituel de son Monastere, que l'on eût dit qu'elle eût voulu se faire Anatheme, comme le grand Apostre, pour le mettre dans l'état qu'elle le desiroit. Elle mourut sans agonie; mais avec toutes les dispositions requises, le seiziéme de Janvier l'an 1661. & huit jours aprés une Niece qu'elle avoit saintement aimée, qui estoit Professe au même Convent, & qui luy avoit promis en mourant de la venir querir au plûtôt.

L'Vrsuline de Tholon, que nous joignons à celle de Sedan, a eu la gloire d'employer un siecle entier au service de Dieu. La bonté de sa naissance relevé davantage sa vertu, car n'estant que la fille d'un Maçon de la ville d'Aix en Provence, elle se trouva capable d'édifier plusieurs Maisons à Nostre-Seigneur, de les gouverner, & d'y donner de tres-saints exemples. Ainsi, ayant entré toute jeune dans la Maison de sainte Vrsule d'Aix, elle fut choisie pour diverses Missions, & pour des Etablissemens de l'Ordre. Elle a demeuré long-temps à Marseille, à la Ciotat, à Brignolles, à Avignon, à Carpentras, au Pont-Saint-Esprit, à l'Isle de Venise, & à Bagnol; d'où elle alla conduire les Novices de Tholon, & trente-sept ans durant elle a signalé son zele dans ce Monastere là, chacune des Religieuses la considerant comme une des plus parfaites filles de sainte Vrsule. Son plus particulier attrait fut toûjours l'instruction des pauvres Externes, à quoy elle s'addonna incessamment, & d'une ferveur & charité inexplicable. Combien de fois l'on veit se traisner aux Classes étant malade, faisant toute sa joye, & sa consolation, d'user ses forces, & sa santé, en donnant la connoissance de Dieu aux Ames, pour lesquelles il est mort? Elle trouvoit le temps trop court pour enseigner les Femmes, aux Festes, & Dimanches, & souvent on la veit sortir de table avec congé, se privant de ses repas, pour aller leur départir la nourriture spirituelle. Elle avoit aussi un empressement, & un talent tout particulier, pour convertir les femmes de mauvaise vie. On n'a pû tenir compte de la multitude de celles, ausquelles elle a rendu les aidant même par des questes qu'elle faisoit pour leur subsistance, tant de les

éloigner de l'occasion du peché. Ses vertus Religieuses accompagnoient cette charité ardente, & agissante: Et quoy que dans son extrême caducité, son esprit, & sa memoire baissassent un peu, & que la foiblesse de son corps la tinst à la chambre, ou au lict, les deux dernieres années, jamais sa ferveur ne diminua, ny son exactitude, se faisant porter à la Messe, recitant l'Office Divin, & vaquant à l'Oraison, à même heure que la Communauté. Son bouclier estoit le Crucifix, que l'on voyoit toujours entre ses mains, & elle disoit que tout son divertissement estoit de lire la Vie des Saints. Elle receut les derniers Sacremens avec bon jugement. Et la veille de sa mort, la Superieure l'ayant priée de dire aux Novices, quelque parole d'édification, *Ma chere*, répondit-elle, *qu'elles aiment bien leur vocation, & qu'elles instruisent bien les filles de Classe.* Son agonie dura dix heures, & pendant tout ce temps-là, la mauvaise odeur de sa chambre, qui estoit tres-grande, cessa, & se changea en une si grande suavité, que toutes les Religieuses y firent reflexion, & même elles asseurent qu'elles sentirent bon de la même maniere, jusqu'à ce qu'elle fut enterrée vingt-quatre heures aprés sa mort. Tandis qu'on l'ensevelissoit, toutes les Pensionnaires de la Maison, coupperent son habit en pieces, & le partagerent entr'elles. Et les personnes seculieres voulurent avoir les fleurs, que l'on avoit mises sur son corps. Tout le cours de sa belle & longue vie de cent années, elle conserva la pureté de son Baptême, au jugement d'une personne d'authorité, & d'une pieté rare, qui estoit le Directeur de cette bonne Religieuse, apellée au monde *CATHERINE RAVELLE*, & dans la Religion, Sœur Ursule de Iesus.

Soixante ans aprés arriva l'année mil six cens soixante & treize. Ne sçachant pas precisément le lieu de sa Profession Religieuse, nous la marquons en la Maison de Tholon, où elle a esté plus long-temps qu'en nul autre.

LA VIE
DE LA MERE IEANNE PARFAIT,
dite des Anges, Religieuse Vrsuline de Pontoise.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PROTECTION DE DIEV SVR ELLE, de sa pieté, & de ses premieres années de Religion.

LE Portrait de la Mere Ieanne Parfait, une des plus parfaites Religieuses, & une des plus achevées Superieures de l'Ordre des Vrsulines, doit bien trouver icy sa place, apres tant d'autres, qu'elle même a eu la consolation de voir sur la fin de sa vie.

Sa famille est connüe dans Paris, où elle a fait plusieurs belles alliances. Son Pere, Monsieur Pierre Parfait, estoit Greffier en l'Election de cette même Ville, & un parfaitement honneste homme, aussi bien que Mademoiselle Marie Droüart sa Mere, estoit une femme de singuliere vertu. Cette fille de grace eut une fort heureuse naissance pour la pieté, & elle commença de vivre pour Dieu, dés son âge le plus tendre. Le demon en tirant mauvais augure, tâcha de la faire mourir. A peine eut elle six ans, qu'elle fut épouvantée par des spectres nocturnes, dont la veüe frequente la fit tomber malade, & sa bonne Mere estant en peine de son estat, en consulta Monsieur André du Val, celebre Docteur de Sorbonne, qui luy dit que c'estoient des effets de l'envie du demon, contre cette petite, & il luy recommanda d'en avoir un grand soin, parce qu'elle seroit quelque jour une illustre Mere de Religion. Cependant Dieu la preparoit, par protection speciale, il avoit fait sa propre Mere, la Vierge Marie, en luy donnant de grands sentimens d'humilité, qui la portoient à se juger, & à se rendre la servante des autres en tout ce qu'elle pouvoit, joint à un si grand éloignement de la conversation des hommes, qu'il luy prenoit un tremblement, tout à l'heure qu'elle se trouvoit seule avec quelqu'un. Sa conscience estoit dés lors si pure, qu'elle a toûjours estimé une des plus fortes de sa vie, d'avoir fait un mensonge pour obtenir quelque chose de la Mere, laquelle dans sa vie dévote la mit en pension chez les filles

dévotes de Pontoise, où elle eut pour Maîtresse la vertueuse Sœur Jeanne Cherean, qui la dressa sisement aux pratiques les plus spirituelles, & l'humilia en diverses manieres, pour la corriger d'un certain air de hauteur, qui luy estoit naturel: Et en deux ans elle la rendit sçavante en tout ce qu'une fille doit sçavoir.

Quand nostre jeune fille vit les exemples des Religieuses Vrsulines, qui s'établirent dans cette Communauté de Pontoise, elle voulut les imiter: mais sa Mere l'en retira, & la retint deux ans, pour éprouver sa vocation, luy mesnageant dans le monde toutes les choses capables de l'y faire demeurer: ce qui n'estoit gueres de son gousst, parce qu'elle ne respiroit que de servir Dieu dans la voye de perfection. De sorte que sa Mere cedant enfin à sa ferveur, elle la reconduisit aux Vrsulines de Pontoise; où Messieurs du Val, & Gallemant s'estans trouvez, ils firent mille bons souhaits pour nostre Postulante, & asseurerent la Superieure, qu'elle en devoit attendre toute sorte de satisfaction. Elle se rendit d'abord admirable dans le Noviciat, par la simplicité. On luy dit qu'elle regiast ses actions sur celles d'une Novice, auprés de qui elle estoit d'ordinaire: Et elle s'y rendit si ponctuelle, que cette Novice ne pouvant manger, à cause qu'elle se trouvoit mal, la Sœur Jeanne Parfait, qui avoit tres-bon appetit, ne mangeoit point non plus, & passa ainsi quelques jours, jusqu'à ce que la Superieure en estant avertie, la degagea de cette obeissance.

Suivant le desir de sa Mere, elle fut un an entier en habit seculier. Au bout de ce temps-là, on luy donna celuy de l'Ordre, & le surnom des Anges, en consideration de sa modestie Angelique, & de sa devotion à l'égard de ces Bienheureux Esprits. Dieu luy ayant donné un bon corps, & un bel esprit, elle employa l'un & l'autre à son perpetuel service, & au soutien de ce Monastere naissant, dont elle fut toujours un des premiers, & des plus forts appuis. Tout du long de son Noviciat, elle gousta le laict des consolations celestes. Mais aprés sa Profession qu'elle fit le dernier jour d'Aoust 1620. âgée de dix neuf ans, Nostre Seigneur la favorisa des douceurs, & luy imprima une grande lumiere de sa grandeur, de sa saincteté, & de sa justice, que ces trois divines perfections furent, pour ainsi dire, le martyre de son Ame, & de son corps aussi; car le premier estoit une veritable crainte de la justice de Dieu, elle luy osta le linge, & l'accabla presque jour & nuit d'austerités. Elle porta la haire une année entiere, sans la desveste. Elle prenoit part aux plus grands travaux des Sœurs Converses, & l'exercice continué, si les Superieurs n'y eussent mis ordre. La moderation de sa peni-

rouges, seroit une rigueur bien grande à plusieurs autres ; car on luy accorde de prendre la discipline tous les jours, & deux fois les Vendredis, avec l'usage d'autres instrumens de penitence, deux ou trois fois dans la semaine. Dans ses dernieres années, une Sœur luy voulant faire un pieux larcin de ces sortes de choses, les luy emprunta. Mais la bonne Mere en fit promptement avoir d'autres, & comme on luy remontra qu'elle n'estoit plus en âge de faire des mortifications extraordinaires, elle répondit avec un agreable sousris : *Puis que mon âge ne m'exempte pas de pecher, il ne me doit pas exempter de penitence.*

Elle exerça toute jeune les charges de Depositaire, & de Maîtresse generale des Pensionnaires avec de grands succés. Elle faisoit souvent le Catechisme pour soulager les Maîtresses particulieres, & à la priere des filles qui pleuroient de devotion en l'entendant parler, estans si touchées d'amour de Dieu, que plusieurs d'entr'elles ont esté Religieuses à Pontoise, ou ailleurs. Elle n'avoit que vingt deux ans, quand on l'éleut Assistante, & qu'on luy commit la charge des Novices. La Sœur Jeanne Chereau en estoit l'une, & portoit le nom d'Aymée de Jesus. Elle avoit esté sept ans hors de la maison, pour estre éprouvée sur quantité de choses rares, qui se passoient en son Ame, & qui eurent l'aprobation de ses Examinateurs. Dans le Noviciat pourtant, la Mere des Anges sa Maîtresse, la traitoit assez froidement par crainte d'illusion. Mais la Novice qui s'en aperceut bien, en trois ou quatre paroles qu'elle luy dit fort humblement, sceut luy gagner si absolument le cœur, que malgré la résistance de la Novice, elle se mit sous sa direction, par l'aveu de ses Superieurs, qui obligerent la Novice de conduire sa Maîtresse, pour les choses interieures ; ce qui est une marque de l'estime que l'on avoit déja de cette bonne Novice, & de la vertu de toutes deux. Les premiers mouvemens que la Mere des Anges retint de sa Direction, furent d'une plus grande douceur, qu'elle n'avoit eu jusqu'alors à l'égard du prochain, de sorte qu'elle n'eut plus de severité, que pour elle-même.

La Mere Aimé de Jesus sa Superieure, presque aussi tost que Professe, & elle choisit la Mere des Anges pour sa Secretaire, touchant le compte qu'elle rendoit de ses faveurs, des faveurs que Dieu luy communiquoit, à sa Superieure qui le luy avoit commandé. Un jour qu'elle estoit ravie des belles choses qu'elle luy disoit, elle luy dit quelque chose pour l'en feliciter. Mais cette grande Ame, voyant qu'elle luy donnoit trop de part à ces graces, elle luy dit d'un ton [illegible] : *Ma Mere, vous me fasse, dites jamais de cela.*

La Mere des Anges luy obeït ; [illegible] conserva ces beaux Escrits, qui sont foy de l'amour [illegible] pour son Aimée, & de ses misericordes sur la [illegible] de Pontoise.

Cette venerable Mere mena avec elle la Mere des Anges à un Convent de l'Ordre, où Monseigneur de Champvalon Archevêque de Roüen l'envoya. Et au retour, passant par celuy de Mantes, elle l'y laissa pour établir un Novicia[illegible] ; se privant de la douce consolation qu'elle avoit de l'avoir auprés d'elle, pour contribuer au plus grand bien de ce Monastere-là. Ce fut une separation fort dure à ces deux personnes si saintement unies ; Et comme une preparation à la Mere des Anges pour la privation qu'elle en porteroit le reste de ses jours, car durant cette absence Nostre Seigneur retira son Aimée de ce monde, & sa chere fille apprit à Mantes la perte qu'elle en avoit faite, & qu'elle devoit prendre sa place, estant éleuë Superieure au Convent, où pour ce sujet il luy fallut retourner sans delay.

CHAPITRE SECOND.

DE QVELLE MANIERE ELLE EXERÇA LA CHARGE de Superieure.

LA premiere chose que la Mere des Anges fit dans Pontoise, aprés y avoir esté reconnuë Superieure, fut d'aller se prosterner sur le tombeau de la [illegible] Mere Aimée de Jesus, la priant de luy obtenir les graces de marcher sur ses traces en la conduite de la Communauté. Et à son imitation elle remit sa charge entre les mains de la sainte Vierge, elle protesta de ne gouverner que sous son authorité, de renoncer à l'honneur & n'accepter seulement les peines & les humiliations qu'il plairoit à Dieu luy envoyer. Elle estoit naturellement timide & craintive, & se voyant obligée de traiter avec toutes sortes de personnes, [illegible] luy coûtoit beaucoup. D'ailleurs son humilité luy cachoit ses avantages, elle s'affligeoit dans la pensée de ne pouvoir jamais maintenir le bien que l'admirable Superieure qui l'avoit precedée, avoit établi. Il luy sembloit qu'elle alloit tout gaster & en faisant ses plaintes à son divin Epoux, il luy fit entendre interieurement qu'elle devoit se pacifier, qu'il l'avoit mise en la charge comme sa fille, pour avoir soin des Religieuses qui estoient ses enfans, & que c'estoit à luy comme Pere & Superieur, de les pourvoir par luy-même dans le besoin. Il

l'éclaira sur sa propre indigence, & depuis, ses grandes inquietudes cesserent. *Dieu m'est toutes choses* (disoit-elle) *& moy sa chetive creature: je suis un rien, qui n'est propre à rien, sinon à servir de vil instrument au gré de la divine Majesté.* Cette humble disposition qui estoit le caractere de son Ame luy attiroit en abondance les graces de Dieu. Vne fois il luy dit par une parole intellectuelle, *voudriez-vous bien vous contenter d'autre chose que de moy?* Et cette parole luy estoit réiterée, quand ses sens se trouvoient flattez de quelque plaisir. Vne autre fois il luy donna S. Ioseph pour Protecteur, avec asseurance qu'elle participeroit à sa vie cachée, sans luy declarer en quoy, ny de quelle façon. Et alors la devotion à l'égard de ce Saint, luy fut imprimée d'une maniere toute autre qu'elle ne l'avoit jamais ressentie.

La Mere des Anges ne fut pas seulement favorisée par les lumieres & les graces sensibles, elle porta des croix bien pesantes, & soûtint des persecutions bien rudes, dont le particulier se doit taire par discretion & par charité. Vne fois estant tombée malade de l'excés du chagrin qu'elle s'efforçoit de digerer par vertu entre Dieu & elle, elle auroit manqué de remedes & d'alimens, si le Medecin qui estoit un habile-homme, ne l'eust traitée avec un soin extraordinaire, jugeant tout autrement de son mal, par ce qu'il en voyoit, que par ce qu'il en entendoit dire. Quand sa santé fut retablie, elle tira un grand secours de Monsieur du Val & des RR. PP. Louis Quinet, alors Prieur de Royaumont & depuis Abbé de Barbery, & Dom Eustache de S. Paul Feüillant; car ils calmerent l'orage qui s'estoit élevé contre cette bonne Superieure dans son premier Triennal.

Continuant dans un second où elle avoit esté éleuë, un autre trouble fut excité sans doute par le demon, car c'est une chose tout à fait surprenante, qu'un sujet si foible que celuy qui y donna vie de fondement, ait pû causer tant de bruit, comme il fit dans Pontoise & plus loin. Monseigneur l'Archevêque de Roüen en prit connoissance, & termina l'affaire à l'avantage de la Superieure & de la Communauté, qui depuis ce temps-là jusqu'à la mort de ces illustres Prelat a receu toutes sortes de marques de sa paternelle affection. A ces traverses domestiques succederent les allarmes de la guerre des Espagnols qui avançoient si fort dans la France, que de toutes parts on donnoit avis à la Mere des Anges de se retirer à Paris avec ses Religieuses. Elle ne donnoit point là dedans, toutefois, pour ne pas agir temerairement, & avec trop de confiance en ses propres lumieres, elle fit arrester une

Maison à Paris, y envoya les meubles & les papiers de plus grande importance; mais enfin l'ennemy s'étant repoussé, le pays demeura quitte de toutes ses craintes.

La peste suivit la guerre, & la ville de Pontoise en fut si étrangement affligée qu'il n'y avoit plus de commerce, & l'air estoit tellement infecté, qu'il sembloit comme impossible d'y rester & d'éviter le mal. La Mere des Anges n'attendant protection que du Ciel, fit vœu d'avoir une Image en relief de la sainte Vierge, pour l'honnorer sous le titre de Nostre-Dame de la délivrance, & de faire dire des Messes & des prieres, pour impetrer la grace de n'estre jamais obligée par aucun accident à sortir de la Closture. La sainte Vierge montra que ce Vœu luy estoit agreable; car toutes les Vrsulines furent preservées de la contagion, quoy que leur Sacristain, apres avoir assisté quelques-uns de ses Parens qui en estoient atteints, vint dire la même au Monastere, & donna de mauvais air à la Sacristine, qui en eut quelque legere indisposition; mais pour luy il en mourut, d'où l'on vit le peril, où il avoit mis les Religieuses. La confiance parfaite de la Superieure attiroit l'assistance de la sainte Vierge sur la Communauté en toutes autres occasions. Plusieurs fois la Maison devoit aparemment estre toute brûlée, ou en partie, sans quelques Religieuses qui semblojent avoir esté malades ou reveillées tout exprés, pour voir que le feu y avoit pris. Mais sans en venir au détail, il suffira de dire que la Mere des Anges a esté la premiere Superieure du Monastere qui a rendu publiquement hommage à la sainte Vierge, avant même que la ceremonie en fust en usage dans l'Ordre; & qui établit diverses saintes pratiques pour ses Festes, & pour luy consacrer sa Maison & tous les cœurs de ses filles, avec le sien. Vne multitude d'Autels qui sont érigez presque en tous les lieux de la Maison avec l'agrément de cette pieuse Mere, continuent d'estre frequentez des Religieuses depuis sa mort, de même qu'ils l'étoient pendant sa vie, quoy qu'elle n'ait pas permis que cela se fist en commun ny par obligation, de peur de les surcharger. Elle envoya une fois quelques petits presens en forme de redevance à Nostre-Dame de Lorette, avec un Vœu par écrit de sa servitude & de celles de ses filles, pour estre mis sous les pieds de sa sainte Image.

Sa devotion la portoit encore à se mettre de plusieurs Confrairies, & elle s'acquittoit exactement de tous leurs devoirs pour gagner les indulgences & participer aux merites des Confreres. Elle avoit une inclination particuliere à contribuer à la redem-

prion des Captifs, & elle faiſoit annuellement diſtribuer des aumônes aux Religieux de cet Ordre, comme auſſi aux pauvres Captifs, quand ils paſſoient par la Ville.

Tout cet exterieur euſt eſté peu de choſe, s'il n'avoit eſté joint à un grand interieur. C'eſtoit à quoy cette parfaite Mere s'étudioit perpetuellement, ſe ſeparant d'elle-même & de tous ſes interests, pour plaire uniquement à Dieu. *Quand ie fais reflexion*, diſoit-elle, *qu'il eſt toûjours content & bien-heureux en luy-même, je me trouve ſoulagée de toutes mes peines. Hé que nous importe quand Dieu eſt content?* Mais l'offence de Dieu luy eſtoit d'un poids inſupportable. Lors qu'elle entendoit parler des crimes enormes qui ſe commettent trop ſouvent, ou de la dureté de quelques grands pecheurs, elle diſoit avec ſentiment de douleur; *Helas! je voy bien que je ſuis indigne d'eſtre exaucée, car je ne demande rien tant à Noſtre-Seigneur que la converſion des pecheurs, & cependant le nombre des impies ſemble croiſtre, au lieu de diminuer.*

Elle s'eſtoit preſcrit des pratiques interieures qu'elle gardoit fort regulierement. Elle s'eſtoit faite de ſocieté avec les Anges pour rendre hommage à Dieu chaque jour de la ſemaine, avec quelqu'un de leurs Chœurs. Elle pratiquoit des mortifications ſans nombre en l'honneur de ces bien-heureux Eſprits, à deſſein de les engager par reciproque, à aimer Iesus, Marie & Ioseph pour elle & pour ſes cheres filles qu'elle n'oublioit jamais. Elle avoit auſſi contracté d'étroites alliances avec les Saints, & entre tous avec Saint Auguſtin ſon cher Pere, & ſainte Vrſule & ſes Compagnes, qu'elle a toutes ſalüées par onze mille *Pater* & *Ave Maria*.

En toutes rencontres elle avoit ſon recours à Noſtre-Seigneur en Croix, & elle porta inceſſamment durant pluſieurs années un Crucifix entre les mains, luy faiſant mille careſſes. Quelques perſonnes ſeculieres ſe rians de ce qu'elle tenoit & regardoit preſque continuellement ce Crucifix au Parloir, elle leur dit, que l'on ne trouvoit point mauvais qu'elle même regardaſt ſon Mary, & que puiſqu'elle avoit Iesus-Christ pour Epoux, il eſtoit bien juſte qu'il fuſt auſſi l'objet de ſes regards & de ſon amour. Elle a achevé heureuſement des affaires difficiles, & que les gens intereſſez ne vouloient point terminer, apres qu'en leur preſence, & au fort de la conteſtation, elle eut jetté quelques œillades, & dit quelque parole du cœur à ſon Iesus crucifié. Elle diſoit que les mépriſes des qu'elle recevoit de Dieu, l'humilioient autant que les pechez qu'elle commettoit, dans la crainte de n'y pas correſ-

poudre, & de tombes dans l'ingratitude : Et pour éviter ce malheur, elle empruntoit des richesses de son divin Epoux, de quoy payer ses dettes & faire ses reconnoissances.

Lors qu'elle vaquoit aux exercices spirituels elle ne sortoit presque point du Chœur. Et une fois une jeune Religieuse luy demanda confidemment ce qui l'avoit si fort occupée dans ce temps-là qu'elle avoit paru dans une continuelle contemplation. La Mere luy répondit, *Dieu est tout, & moy rien.* *Quoy, ma Mere*, repartit la Sœur, *est-ce-là tout ce que vous avez pensé?* Alors la Mere luy dit, *Ha mon enfant les grandeurs de Dieu, & le neant de la creature, sont des sujets assez amples pour remplir utilement l'esprit, l'espace de plusieurs années.* Vne autre fois le sujet de sa retraite fut ces paroles. *Iesus faisoit toûjours ce qui estoit le plus agreable à son Pere, imitons-le.* Vne autre fois encore elle s'apliqua toute à celles-cy. *Servez Dieu en simplicité de cœur.* Elle entretenoit ainsi sa vie interieure par de solides veritez qui luy estoient des principes d'operation pour long-temps. Nonobstant les affaires de sa charge, elle s'assujettissoit à écrire les choses qui pourroient estre utiles à sa perfection, soit de ses bons sentiments, soit des lettres & saints discours qui la touchoient. A l'égard de sa Communauté, elle avoit une admirable vigilance, pour que la charité y regnast toûjours, que Dieu y fust fidelement servy, & que l'esprit du monde n'y eust nulle entrée. C'est elle qui a fait bastir entierement la Maison excepté l'Eglise que l'on venoit d'achever lors qu'elle fut Superieure. Mais elle la fit orner, & eut quantité de Reliques des Saints pour y mettre.

Vne autre tenant la charge apres elle, sur la fin des six années, elle écrivit à Monseigneur de Roüen, pour le suplier tres-humblement de trouver bon qu'elle n'eust plus de voix active ny passive, le reste de sa vie, non pas pour se rendre inutile, mais pour aller instruire les filles Externes, où elle n'avoit esté employée que six mois, depuis vingt sept ans qu'elle estoit Religieuse, & dont en ayant passé vingt-quatre dans les charges de commandement, elle le croyoit pouvoir demander du repos, *Reconnoissant*, disoit-elle, *que mon grand orgueil & mon ambition m'ont attiré cette punition d'avoir l'authorité sur d'autres, &c.* Son humilité fut fort loüée de Monseigneur de Roüen; & il luy accorda sa demande, quoy qu'il la revoquast apres à la requeste du Chapitre, & sa grandeur conserva tant d'estime pour cette humble Mere, que dans les besoins de quelques Communautez, elle la nommoit ordinairement pour y aller, & elle y auroit esté sans cesse, si ses filles de Pontoise ne

s'y fussent opposées. Les Convens établis par celuy de Pontoise reconnoissans la Mere des Anges pour leur bonne & principale Mere, avoient recours à elle dans leurs difficultez. De sorte qu'apres qu'elle eut encore esté six ans Superieure à Pontoise, elle se trouva obligée d'aller soûtenir la Maison de Poissy, apres la mort de sa premiere Superieure : Mais le sejour qu'elle fit là, ne fut pas long, car le decez de la Superieure de Pontoise, obligea de la r'apeller, pour reprendre le gouvernement qu'elle n'avoit quitté que depuis deux ans. Elle en ressentit d'abord tant de peine qu'elle la comparoit à une agonie, & elle trempa trois jours dans cette amertume, jusqu'à ce que retournant à Pontoise, en entendant la Messe chez les Dames Religieuses de Maubuisson dans l'Octave de la Pentecoste, à ces mots de l'Evangile, *Non turbetur cor vestrum*, l'Esprit d'amour opera dans son Ame un tel effet de paix, qu'elle se trouva entierement quitte de ses inquietudes ; Et quand apres en exerçant sa charge quelque trouble s'élevoit en son Ame, les mêmes paroles luy revenant en la pensée, produisoient un pareil effet.

Tout cecy marque l'aversion que la Mere des Anges avoit pour la Superiorité, de même que toutes les autres bonnes Superieures de l'Ordre, dont ce livre est plein d'exemples ; car il est aisé de voir que toutes ont reculé pour subir cette charge, ont gemy sous sa pesanteur, & l'ont quittée le plûtost qu'elles ont pû. Que si deux ou trois l'ont tenuë au delà du temps prescrit par les Regles, c'a esté par un ordre exprés de leurs Prelats, auquel il ne leur estoit pas loisible de resister, & pour les necessitez pressantes de quelques Communautez, dont toutes les filles de concert avoient demandé dispence de ce point à leurs mêmes Prelats.

CHAPITRE TROISIEME.

CONTINUATION DE SON EXCELLENTE CONDVITE.

LA Mere des Anges par zele de la gloire de Dieu, consentit qu'une de ses Nieces, Professe de son même Convent, allast en la Nouvelle-France. Elle la donna à Dieu genereusement, malgré les tendresses de son cœur, dont ses larmes furent les interpretes. Cette courageuse Niece qui desiroit passionnément la chose, la voulut faire, ayant le consentement de son aimable Tante ; mais

le Chapitre l'arresta, & le Ciel ne voulut de ces deux saintes Ames qu'un sacrifice de bonne volonté. Monsieur l'Abbé de Barbery, estoit le Directeur de la Mere des Anges : Et pendant douze ans qu'il fut Visiteur du Monastere, il luy remontroit sans la ménager nullement, ce que l'on trouvoit à redire en sa conduite. Bien que quelques-fois on ne se plaignist que manque d'éclaircissement, elle se tenoit coupable, & s'accusoit de ces sortes de choses avec humilité. Aussi cet illustre Abbé prisoit entre ses vertus, son obeïssance qui la mettoit toûjours en disposition de renoncer à ses sentimens, pour suivre ceux des personnes de qui elle dépendoit. Il dit de plus, qu'elle avoit davantage d'union avec Dieu, que plusieurs Saints n'en avoient en sur la terre.

Dans les entre-temps qu'elle n'estoit pas Superieure, elle estoit Depositaire, & en administrant le bien de la Maison, elle obligeoit encore toutes ses Sœurs, en leur donnant sans delay ce qu'elles demandoient, quelque peine qu'il luy fallust prendre à descendre ou monter exprés des escaliers : disant quand on l'en vouloit empêcher, que peut-estre elle s'oublieroit apres cela, & mécontenteroit sa Sœur. Elle avoit une grace singulière pour animer à l'amour de Dieu, par l'ardent desir qu'elle témoignoit de cet amour. *O mes cheres Sœurs*, disoit-elle quelques-fois en recreation, *qui de vous m'aprendra à bien aimer Dieu, & à accomplir parfaitement sa sainte volonté* ! Lorsqu'elle estoit apellée au Parloir, elle disoit, *Hé quoy ? pense-t'on encore à moy ? n'auray-je jamais la consolation d'être oubliée de tout le monde ?* Elle marquoit pourtant beaucoup de cordialité dans les visites, avec un air si religieux, que les personnes qui luy avoient parlé, faisoient d'ordinaire son éloge au sortir d'avec elle.

Sa Communauté sçachant combien elle valoit, & touchée pour elle d'une affection filiale, l'a voulu avoir pour Mere tout autant qu'il a esté possible, de sorte qu'elle a esté Superieure vingt-cinq ans, & si la Constitution n'y eust mis des bornes, elle l'auroit toûjours esté ; les Religieuses ayant autant de plaisir à dépendre d'elle, qu'elle-même en goustoit à se soumettre aux autres. La derniere fois qu'elle fut six ans de suitte Superieure, elle renouvella son courage & apliqua au travail le reste des forces de son esprit & de son corps. Souvent elle estoit couchée la derniere, & levée la premiere de la Maison, elle avoit l'œil à tout, & elle alloit si vite aux actions de vertu, que ses filles disoient qu'elle avoit déja le don d'agilité. Sa plus grande attention estoit sur les choses les plus essentielles, comme à l'instruction & à la bonne éducation de la

jeunesse. Elle recommandoit eternellement d'éloigner l'esprit des enfans de toute messeance & vanité, & ne pouvoit souffrir qu'elles eussent la gorge & les bras trop découverts. Il falloit pour luy plaire garder la modestie. Et si elle voyoit même quelque Dame, en qui toutes les regles de cette vertu ne parussent pas, elle se donnoit une sainte liberté de l'en reprendre; mais d'une maniere si honneste & si remplie de bonté, que jamais pas une ne s'en est choquée.

Au bout de ces six ans elle n'eut point de charge d'élection, la Communauté desirant se la conserver plus long-temps, en luy donnant quelque repos. Elle fut Maistresse des Novices; & outre cela elle demanda à suppléer aux Classes des Externes, quand quelqu'une des Maistresses manqueroient; & elle y alla de tres-grande affection, ménageant tous ses momens pour n'en perdre pas un de ceux qu'elle pourroit consacrer à cet employ. Elle rempliſſoit encore tous les petits offices de la Maison si-tost qu'ils estoient vacquans. Et c'estoit un exemple admirable de la voir apres cinquante ans de Religion, passez dans toutes les premieres charges, se faire la derniere du Monastere, & pratiquer en sa vieillesse ce qu'elle avoit enseigné même aux plus jeunes. En ce temps-là elle tomba malade de travail; mais ses cheres filles obtinrent sa guerison par les intercessions de S. Nicolas de Tolentin & de sainte Genevieve. Si apres on la vouloit consulter ou luy demander quelques avis, elle répondoit agreablement & suavement: *Laissez-moy un peu goûter le plaisir de n'avoir rien à dire. Nostre Mere*, disoit-elle, parlant de la Superieure, *fera tout pour le mieux.* Et à son sentiment toutes celles qui la suivoient en cette charge, estoient beaucoup plus capables qu'elle, de s'en bien aquitter. Elle vouloit persuader à ses Sœurs que c'estoit une merveille, que sa Communauté eust subsisté ayant esté si long-temps en d'aussi mauvaises mains que les siennes. Lorsqu'on ne luy avoit pas donné assez promptement une Compagne pour le Parloir, elle l'alloit chercher, disant qu'elle devoit s'assujetir à l'ordre, sans pretexter ny son âge ny ses charges, pour se dispenser des regles.

Apres qu'elle avoit ainsi fait son devoir & celuy des autres, elle se jugeoit servante inutile & un ver-de-terre, à qui on feroit justice de le fouler aux pieds. Ce n'estoit pas de purs sentimens ny de simples paroles. Elle souffroit effectivement avec douceur les plus aigres calomnies. Au commencement qu'elle fut Superieure, un de ses Amis luy aporta une lettre qui avoit esté trouvée sur la table de Monseigneur de Rouen, & qui ne contenoit que des médisan-

ces contre elle. La Mere reconnut bien d'où venoit cette lettre ; Elle remercia celuy qui la luy donnoit, puis suivant le conseil de l'Apôtre, elle fit tant de caresses à la personne qui luy avoit joüé ce mauvais tour, que ce furent comme des charbons ardens qui l'éclairerent, & l'échaufferent de telle sorte qu'elle reconnut sa faute, & devint une des meilleures Amies de la Mere des Anges. Les autres gens mécontens de sa conduite, ou prevenus de mauvaise impression à son sujet, s'adoucissoient & changeoient, quand ils luy avoient parlé, estans convaincus par sa sincerité dont on ne pouvoit douter. Iamais obeïssance ne luy coûta tant que celle qui l'obligea de laisser tirer son portrait, elle s'y rendit avec tant de chagrin, que le Peintre tout habile qu'il estoit, luy donna un air triste & severe opposé à son naturel. Elle cacha ce Tableau, tant qu'elle pût, & ne souffrit jamais que l'on en parlast en sa presence.

La liberalité de son grand cœur estoit retenuë par l'humilité, & elle disoit que les pauvres n'estoient pas en pouvoir de faire des presens considerables, qu'ils devoient donner peu, & que d'en user autrement, c'estoit suivre l'esprit du monde. Il n'y avoit qu'à l'égard des necessiteux & des Eglises, qu'elle ne gardoit point de mesures en ses dons.

Dieu consola merveilleusement sa Servante, lorsqu'au mois de Iuillet 1670. elle obtint permission (à l'occasion de quelque reparation qu'il falloit faire au Chœur) de transporter un petit cercüeil de plomb, dans lequel reposent les os de sa chere Mere Aimée de Iesus, pour le placer au pied de l'Autel de la sainte Vierge avec un Epitaphe de marbre. Car bien qu'à l'ouverture de la terre, plusieurs Religieuses qui estoient presentes, sentissent une si mauvaise odeur que l'on vouloit en obliger quelques-unes de se retirer: aussi-tost que l'on commença à découvrir le petit cercüeil, il en sortit un parfum si excellent, qu'une Religieuse estant toute penetrée de sa suavité, & plus encore de l'onction de la grace, elle s'écria tout haut, *Mes Sœurs, donnons loüange à Dieu, il y a icy quelque chose de miraculeux.* La pluspart de ses Compagnes sentirent cette bonne odeur, deux heures durant; quoy que les unes sentoient comme de la pastille, d'autres ne sçavoient à quoy la comparer, & d'autres disoient qu'il sembloit que ce fust des Violettes. Sur quoy on peut faire reflexion, qu'à quantité d'Vrsulines que Dieu a ainsi honnorées d'odeurs agreables dans le temps & le lieu d'infection, on a discerné particulierement cette odeur de violettes plûtost que des autres fleurs plus apparentes, peut-estre à cause de

l'humilité de leur Institut, qui n'ayant pas grand éclat non plus que ces petites fleurs, ne laisse pas d'estre fort utile, & de contenir beaucoup de vertu. La Mere des Anges fit dresser un acte de ce qui s'estoit passé en ce transport de cerveau, où vingt-sept Religieuses signerent, & trois Ouvrieres qui avoient participé à la bonne odeur, signerent aussi, puis ils en repandirent le bruit par la Ville.

CHAPITRE QVATRIEME.

DE SA MORT PARFAITEMENT EDIFIANTE. Et d'une de ses Nieces, Professe de Lizieux.

ENCORE que la Mere des Anges fit son possible sur la fin de ses jours, pour détourner ses Sœurs de la remettre Superieure, parlant de cela comme de la chose du monde la plus déraisonnable, elles ne laisserent pas de l'élire: & la declaration qu'on luy en fit, fut comme un arrest de mort qui luy estoit prononcé. Dans ce dernier temps d'environ une année, elle agit avec une presence d'esprit & une assiduité surprenante, mal-gré sa caducité; & lorsque ses filles la prioient de se ménager, veu qu'elle n'estoit plus en âge de resister à tant de fatigues, elle répondoit, *Pourquoy m'y avez-vous engagée; il faut que j'accomplisse mon devoir, quand j'en devrois mourir.* Ce fut en effet en faisant du travail extraordinaire qu'elle prit à assister deux Religieuses, qui moururent en une même semaine, qu'elle tomba malade à mort, & ne vécut plus que sept jours. Dés le second jour elle donna ses ordres sur toutes les choses qu'elle jugea necessaires. Le troisiéme, elle confera avec Monsieur Boust, Professeur en Sorbonne & Superieur du Monastere, elle luy rendit un compte exact de l'état de la Communauté, s'oubliant elle-même pour pourvoir au bien general & particulier de ses Sœurs. Elle en fit autant à celle qu'elle prevoyoit devoir luy succeder en la charge (comme elle a fait) la priant d'avoir bien de la douceur & de la charité pour toutes. Lorsqu'on luy parla de recevoir le Saint-Viatique, elle y consentit de tout son cœur; & aussi-tôt qu'elle eut fait son action-de-graces, on luy donna l'Extreme-Onction, selon qu'elle le desiroit.

Depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, la Communauté ne la quitta point que pour les offices. Elle dit une fois craignant que ses Sœurs ne fussent incommodées par cette affl-

duites. *Mon repos sera que mon ame en soupirant après l'entiere* belles paroles qu'elle leur dit pour les instruire, relativement aux peines d'interpreter ses sentimens, les choses qui auroient pour roient déplaire. Elle demandoit à Dieu la mort par obeïssance, & elle dit à ses filles qu'elles ne devoient juger de son état, puisque pour elles elle ne souhaitoit le plus fort de tout ce qu'elle d'aller à Dieu. Son esprit étoit comme celuy d'un Ange détaché de la matiere, & son corps comme celuy d'un enfant abandonné à la discretion des Medecins & de ses cheres filles. Elle souffroit beaucoup par une ardente fievre, par une inflammation de poulmon, elle confessa qu'elle souffroit non seulement avec patience, mais avec une extreme joye. On luy dit qu'elle honoroit ainsi la Passion de Dieu, *Ie l'adore*, répondit-elle, *je l'aime, & je l'en remercie.* Elle exprima d'une maniere si forte, les consolations qu'elle avoit de mourir Religieuse, que toutes ses Sœurs y participerent. Après, elle les consola sur sa mort prochaine, & les voyant fondre en larmes de douleur & de devotion, elle les pria de se soumettre aux ordres de Dieu, & les unit par un saint desir de poursuivre la perfection d'envy l'une de l'autre. Elle exhorta aussi les Pensionnaires: *Mes enfans*, leur dit-elle en conclusion, *ce que les Meres disent au lit de la mort, ne s'oublie pas aisément. Vous vous devez souvenir d'une grande parole notre Ancienne, qui a dit dernierement, que le Seigneur demande d'avoir le peché & la vanité en horreur.* Elle se fit promettre qu'on leur imprimeroit ces deux points.

Pour la contenter il luy fallut plus parler que de sacrifice, de victime & de mort. Soutenue elle disoit trois fois *Amen*, comme elle avoit fait ordinairement en santé. *O quelle joye à une pauvre creature*, ajoûtoit-elle, *d'aller se perdre comme une goute d'eau dans cette mer immense de la Divinité!* Elle se tenoit en paix, attendant les misericordes de Dieu, suivant l'instruction qui luy en avoit esté donnée au fond de l'Ame, quatre ans auparavant; & elle dit proche de sa mort à son Confesseur, qu'elle desiroit que la Communauté fust dans la même attente des divines misericordes. Elle receut encore l'absolution, & protesta qu'elle mouroit fille de la sainte Eglise, & dans l'entier éloignement de tout ce qui s'oposoit à la pureté de la vraye foy. Elle répondoit toûjours à ce qu'on luy demandoit avec la sincerité & sa condescendance accoutumée. Ainsi elle declara qu'elle estoit tres-particulierement assistée de sa bonne Mere Aimée de Iesus, & que sa protection s'étendoit sur toute la Communauté. Elle dit à une autre

heure, qu'elle voyoit ſon Monſieur l'Abbé de Barbery, & qu'elle en recevoit un ſecours tres-puiſſant. On luy apporte de la part des RR. PP. de l'Abbaye de ſaint Martin prés Pontoiſe, un cheſne qui avoit ſervy d'inſtrument de penitence à ſaint Gautier un de leurs premiers Abbez. Elle baiſa reverement cette Relique, & eut attention aux prieres que l'on fit au Saint. C'eſtoit une choſe admirable de voir une perſonne de plus de ſoixante & douze ans, le corps accablé d'auſteritez, des fatigues d'un long gouvernement, d'une violente maladie, & tout proche de la mort; avec un eſprit auſſi vigoureux que jamais, qui profitoit avec ſoin de tous ſes derniers moments, & qui donna juſqu'à la fin des marques de ſon reſpect pour toutes les choſes ſaintes, de ſa tendreſſe pour ſes Sœurs, & même de ſa reconnoiſſance & de ſon honneſteté pour ſes Amis. Elle fit prier le R. P. Superieur des Jeſuites de Pontoiſe, de la viſiter, afin de le remercier des offices que luy & les Peres de ſa Compagnie avoient rendus à elle & à ſa Communauté. Enfin eſtant preſte à rendre l'Ame, elle dit qu'elle eſtoit toute à Dieu, & incontinent apres elle trépaſſa le quatriéme de May mil ſix cens ſeptante-trois, ayant prés de cinquante-trois ans de Profeſſion.

L'affliction de ſes filles n'eſt pas imaginable, c'eſt pourquoy nous n'en diſons rien. Ce furent des Eccleſiaſtiques juſqu'au nombre de trente-trois, qui au lieu de ces pauvres orphelines, chanterent le ſervice de l'enterrement. On depoſa ſon corps dans le Chœur, auprés des Venerables Meres Aimée de Jeſus, & de la Conception; aprés toutesfois que l'on eut fait entrer le Medecin & le Chirurgien, pour voir ſi la Mere des Anges eſtoit veritablement morte, une foulle du monde en doutant, à cauſe de la beauté de ſon viſage & de la rougeur de ſes lévres, qui fut jugée ſurnaturelle. Les RR. PP. Cordeliers firent un ſervice ſolemnel pour ſon Ame. Et quantité de perſonnes de grand merite & de ſinguliere pieté, luy ont donné les loüanges deües à une parfaite Religieuſe. Deux de ſes bonnes filles l'ont ſuivie peu apres en l'autre monde, comme elle le leur avoit promis.

Vne des Nieces de la Mere des Anges, eſtoit morte vingt & un an avant elle, aux Vrſulines de Lizieux, où elle avoit eſté Religieuſe, l'eſpace de dix-ſept ans, aprés avoir eſté fort Chreſtiennement élevée par Monſieur le Mareſchal & Mademoiſelle Parfait ſes Pere & Mere. Elle eut nom dans le Cloiſtre Sœur MARIE DE LA TRINITE', & toute ſa vie vertueuſe remplit la ſignification de ſon nom, & de ceux de ſes bons Parens: Car

elle fut donnée l'agréable fleur qu'on appelle Marguerite, laquelle se leve peu de la terre, croît chez les Anglois toujours par inclination de grace, dans les jardins d'Angleterre. Ainsi dans la charge de Zelatrice, elle n'y eut point de repos, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'elle en eut fait [illegible] pour raison de [illegible] il fallut en venir là. Elle fit donc [illegible] le Cloître refleurir, [illegible] à grand prix, épure, [illegible] être plus propre à [illegible] branche de myrrhe choisie, qui distille une liqueur excellente et abondante de patience et de mortification, dont elle combat, cible par les coups des maladies continuelles, et par une perpétuelle elle acquit la perfection. Tellement qu'il est presque vrai nom de la sainte Trinité, ajoutez pour comprendre tous les autres. En effet une parfaite sainteté est une image parfaite innocence, qu'elle marche toujours en présence de la sainte Trinité, toute séparée de tout amour, par un pur regard, au jugement de ceux qui ont connu le fond de son Ame. La pureté de son cœur se lisoit dans ses yeux. Un Provincial des Capucins en un jour à la Supérieure [illegible] sur le visage; et elle avoit [illegible] qu'elle avoit [illegible] Général, Official de Monseigneur l'Evêque de Lisieux, et Vicaire des Urselines, [illegible] après la mort de notre Chere Sœur de la Trinité, que [illegible] et qu'il n'avoit jamais vu [illegible] Enfin [illegible] et l'éminente [illegible] en avoient tant d'idée, et l'estimoient [illegible] par de tels exemples, elle connoissoit que [illegible] recommandables par la pratique des vertus et des perfections naturelles et surnaturelles [illegible]

DE

DE LA MERE MARIE BOVFFART, DITE DE LA NATIVITE, *Religieuse Vrſuline de Roüen.*

LA Mere Marie Bouffart incomparable en conduite & en bonheur, fut dés ſa tendre jeuneſſe, belle, de bonne mine, d'un eſprit agreable, & d'une converſation charmante. Et avec le temps elle devint une des plus aimables perſonnes du monde, où elle eſtoit preſque adorée, & où elle ſe plaiſoit fort, lors qu'une main puiſſante l'en retira, par le ſecours de la tres-ſainte Vierge, en recompenſe de quelque petit reſte de devotion qu'elle luy avoit conſervé, & que les torrens de la vanité n'avoient pû éteindre (c'eſt ainſi qu'elle parloit d'elle-même) & ſe ſervoit bien à propos de cet exemple, pour graver la devotion dans le cœur des jeunes filles, à qui elle le racontoit en tierce perſonne, les aſſeurant, mais avec une ardeur merveilleuſe, que cette Ame auroit eſté perduë ſans reſource, ſi la Mere de miſericorde ne l'euſt protegée.

Ce fut le jour de ſa glorieuſe Aſſomption qu'elle ſe reſolut d'eſtre Religieuſe, & trois Semaines apres le jour de ſa ſainte Nativité, elle entra dans les Vrſulines de Roüen, avec un retour à Dieu ſi parfait, qu'elle ſembloit fouler aux pieds toutes choſes. Elle prit l'Habit religieux le jour de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, & elle le porta ſi dignement qu'elle fit toûjours la joye de ſes Superieures, la conſolation & l'édification de ſa Communauté, pendant vingt-ſix années qu'elle demeura dans le Monaſtere de Roüen; de ſorte qu'eſtant encore toute jeune Profeſſe, & dans le Noviciat, on la choiſit pour Aſſiſtante, & apres pour d'autres charges principales; juſqu'à ce que l'an mil ſix cens quarante-neuf, le Convent de Magny, accablé de toutes ſortes de miſeres & de pauvretez recourant à Monſeigneur l'Archevеſque de Roüen pour eſtre ſoûtenu, Sa Grandeur donna ordre de leur envoyer quelques Profeſſes de Roüen, & heureuſement pour Magny, le ſort tomba ſur la Mere de la Nativité pour y eſtre Superieure, ſon courage intrepide & ſa ſolide vertu la faiſant juger capable d'une entrepriſe de cette conſequence.

Dés le moment que cette croix luy fut propoſée le jour de ſaint André, elle l'embraſſa cherement, la porta de bon cœur,

& y sacrifia sa vie. En effet, on ne peut pas expliquer de quel zele & de quelle ardeur elle chercha les moyens de soulager cette Maison desolée, combien de vœux, de devotions, de penitences, & autres bonnes œuvres elle employa, pour y attirer la misericorde de Dieu. Elle mettoit incessamment les Religieuses en ferveur par son exemple. Elle imploroit le secours de la sainte Vierge, la conjurant d'estre la Mere & la Protectrice de la Communauté; mais avec une si grande confiance qu'elle la rétabliroit, que dans le temps où tout le monde disoit qu'il n'y avoit point de voye humaine pour en venir à bout, & qu'elle alloit perir, la bonne Superieure asseuroit que Dieu & son auguste Mere en prendroient soin. Esperant ainsi contre toute esperance, elle ne diminuoit rien de la vigilance de son esprit infatigable à travailler en toutes matieres, & auprés toutes les personnes qui la pouvoient aider à venir à ses fins. Elle y pensoit jour & nuit; & elle fit si bien par ses industries, que dans les six premieres années de sa Superiorité, elle procura quarante mille liv[illegible] aumônes qui firent subsister la Communauté.

Mais soûpirant apres [illegible]tablissement parfait, elle eut l'inspiration de faire reconnoître la sainte Vierge pour premiere Superieure & Fondatrice de la Maison, & cela par vœu, y joignant quantité de saintes pratiques, pour obtenir une personne qui tinst sa place en terre, & par qui elle communiquast les effets de ses bontez sur toutes ses pauvres filles (comme il est davantage expliqué au premier Tome dans l'établissement de Magny.) Et pour dire la chose comme elle est, ces mêmes filles se tiennent obligées à leur bonne Mere de la Nativité, du grand don que Dieu leur fit en la personne de Monsieur de Saveuse, leur illustre Superieur & Restaurateur; & de toutes les immenses liberalitez qu'il leur a faites pendant sa vie, & qu'il leur a laissées apres sa mort. Ce grand Serviteur de Dieu l'aimoit & l'estimoit infiniment & l'appelloit ordinairement, *Sa tres-chere & religieuse fille.* Ce fut-elle qui luy donna la premiere pensée de secourir le Couvent, & de luy ceder le revenu de son Benefice; & elle fit tant enfin auprés de Nostre-Seigneur & de Nostre Dame de Grand-Pouvoir, qu'il en eut la volonté toute entiere, suivie d'effets qu'on peut dire miraculeux. Ainsi il est vray que la Mere de la Nativité a obtenu ce qu'elle a desiré & demandé. Apres quoy elle disoit quelques-fois: *quand telles & telles*

chose ſe peut faire, je chanteray Nunc dimittis. Et la derniere choſe qu'elle ſouhaittoit pour le ſolide établiſſement de la Maiſon de Magny, a eſté accomplie un peu avant ſa mort.

Son zele pour le progrés ſpirituel, ſurpaſſoit [illegible] celuy du temporel. Chacune de ſes filles eſtoit co[illegible] de ſon cœur, & l'Ame de ſon Ame; & ſon uni[illegible] retraite Dieu dans le cœur de toutes. Elle enfla[illegible] des en l'amour de la vertu, ayant mille inventi[illegible] fier les ſujets de ſes belles exhortations. Elle eſto[illegible] en état d'aſſiſter celles qui en avoient beſoin, ſans jam[illegible] ſer de leurs importunitez. Elle calma les inquiétudes ſecrettes d'une Religieuſe, en luy diſant d'une façon douce & grave, *Ma Sœur Dieu vous ſuffiſe.* Elle faiſoit une guerre implacable à l'amour propre, & travailloit perpetuellement à le détruire par des actes innombrables de mortification. Tous ceux qui ont eu habitude avec elle, ont jugé qu'il falloit une perſonne de ſa force, pour remettre le Convent de Magny en l'état où il eſt; & que ſa Foy, ſa Sageſſe & ſa Pieté y avoient attiré les grandes benedictions du Ciel.

Apres beaucoup de grandes affaires, où elle avoit montré la grandeur de ſon Ame, Dieu luy donna de grandes ſouffrances pour ſceler ſa longue vie de ſoixante & ſeize ans; Et l'on peut dire que ſa charité l'engagea à ſouffrir, parce qu'ayant pris à cœur la converſion de trois Ames qu'elle ſçavoit eſtre attachées au peché, elle ne ſe contenta pas de faire une multitude de prieres à leur intention; mais de plus elle s'offrit à la juſtice divine, pour endurer en leur place, pourveu qu'elles fuſſent ſauvées. A peu de temps de là, il luy vint un chancre au ſein, qui luy cauſa de furieuſes douleurs, particulierement les cinq derniers mois de ſa vie. Elle avoit preſque tout un côté du corps entrepris & pourry, & l'autre côté deſſeiché comme un ſquelette. En ce pitoyable état ſon cœur ſe tenoit attentif à Dieu: elle diſoit; *Je ne ſuis plus du monde, je ſuis une victime, qui ay le coup de la mort dans le ſein.* Le jour de S. Ignace de Loyola à qui elle eſtoit ſingulierement devote, elle pria inſtamment qu'on la laiſſaſt encore Communier au Chœur, quoy qu'elle fuſt tres mal, *il y a cinquante ans,* dit-elle, *que je n'ay point manqué de reconnoiſtre la grace de ma converſion arrivée à pareil jour.* Apres qu'elle eut receu les derniers Sacremens la veille de l'Aſſomption, elle fit lire un Teſtament qu'elle avoit compoſé, contenant les plus devots ſentimens d'une Ame

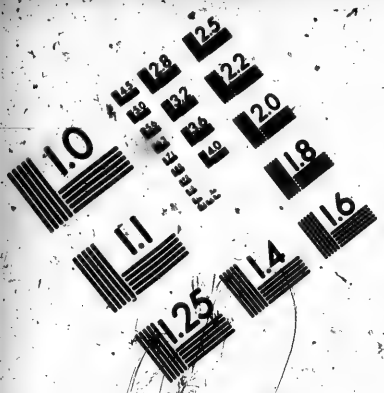

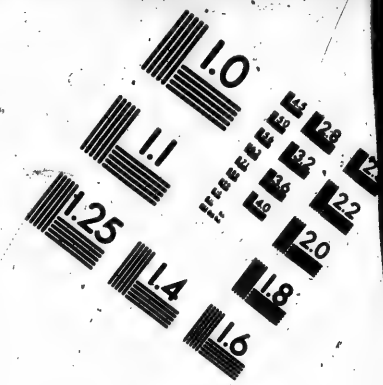

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

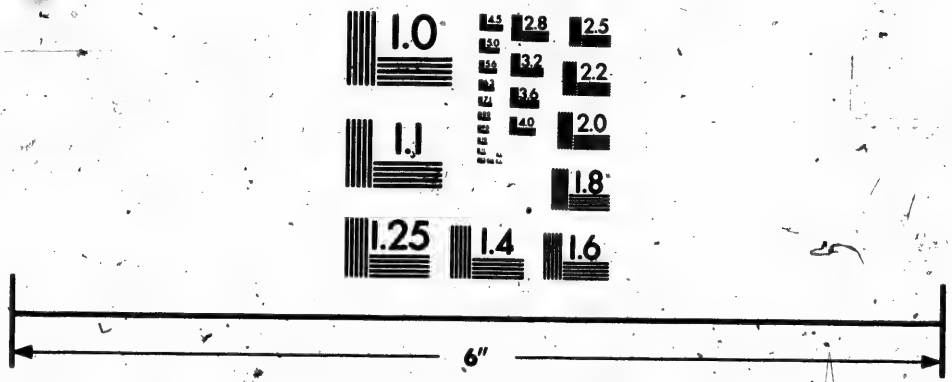

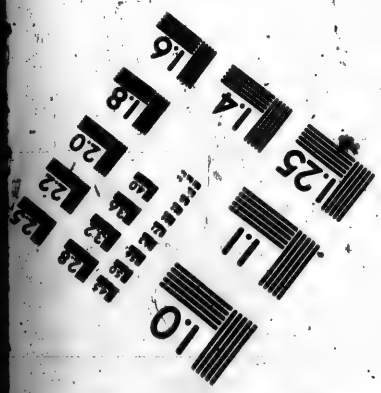

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

vrayement Chreſtienne, contrite & humiliée; ce qui toucha vivement toute la Communauté, à qui par obeïſſance au Confeſſeur, elle donna ſa benediction avec des inſtructions dignes de ſa pieté. Mais ſur toutes choſes elle recommanda de conſerver toûjours le ſouvenir des graces receües dans la Maiſon, par les interceſſions de la ſainte Vierge, parlant encore avec une ferveur ſurprenante pour l'extremité où elle eſtoit. Elle entendit en ſuitte la Meſſe des Agoniſans, & eut l'eſprit, l'oüye & la parole, juſqu'a ſon derniere ſoûpir, qu'elle rendit en prononçant les ſaints Noms de IESUS, MARIE, & IOSEPH. Il y avoit prés de vingt-quatre ans qu'elle eſtoit à Magny, y tenant toûjours les premieres charges dans les entre-temps des quinze années de ſa Superiorité. Elle mourut Zelatrice, le ſeiziéme d'Aouſt mil ſix cens ſeptante-trois, parmy les larmes de toutes les Religieuſes qui ne ſont pas encore eſſuyées. Et bien que tous leurs Amis, & en particulier leurs Sœurs les Vrſulines de Roüen ayent pris part à leur douleur, elle n'en eſt diminuée en aucune maniere, & il n'y a que la volonté de Dieu qui la puiſſe adoucir.

CONCLVSION DE CE LIVRE.

LEs Portraits de tant d'illuſtres Vrſulines de France, ébauchez dans ces Chroniques, eſtans precedez par celuy d'une Vrſuline d'Italie, qui eſt la B. Mere Angele de Breſſe, ſeront ſuivis par quelques traits d'une autre Italienne, Religieuſe d'un Monaſtere de la ville de Gennes, où (comme en d'autres lieux) les Vrſulines ſont indifferemment appellées Filles de Saint Auguſtin & de ſainte Vrſule, à cauſe qu'elles profeſſent la Regle de S. Auguſtin. Vn Aumônier de Monſeigneur le Cardinal, Archeveſque de Lion, nommé Monſieur Reme, faiſant voyage en Italie, écrivit de Veniſe le vingt-huitiéme de Mars mil ſix cens trente-cinq, à un de ſes Amis, ſur ce qu'il avoit apris de merveilleux de cette Servante de Dieu, & voicy le contenu de ſa Lettre. Figurez-vous, dit-il, que dans Gennes par une rencontre entierement fortunée, & par une providence adorable qui dirigeoit mes pas, j'entray dans l'Egliſe des Religieuſes de Saint Auguſtin, où je vis ſur une table de marbre un Epitaphe fort bien fait à la loüange de la Mere Baptiſte Venarcia, qui avoit gouverné cette Maiſon prés de ſoixante ans. La curio-

sité m'obligea aussi, soit de vouloir parler à la Superieure qui luy succede, & de luy demander si ce que j'avois leu dans cette Epitaphe, estoit bien veritable, que cette sainte personne eust écrit quatre Tomes des choses spirituelles, sans avoir jamais apris à lire ny à écrire d'aucun Maître mortel. Elle me répondit qu'il n'y avoit rien de plus certain. Et pour marque, elle me donna trois Volumes de ces mêmes œuvres (le quatriéme n'estant pas encore imprimé. Ie vous avoüe que je n'ay jamais rien leu de plus affectueux pour la devotion, de plus sublime en matiere de spiritualité, ny de plus solide en doctrine que les écrits de cette fille là, qui font honte à tous ceux qui de nos jours se sont mélez d'écrire de ces sortes de choses. Elle explique les passages de l'Ecriture par d'autres textes les mieux appliquez qu'il est possible, & combien que ses explications soient nouvelles, & qu'on ne les trouve point ailleurs, cette nouveauté pourtant n'offense point l'esprit, & ne peut estre suspecte aux orthodoxes, estant toute conforme aux sentimens des Peres & aux decrets des Conciles. Encore que ces lumieres là brillent dans les yeux, leur éclat n'aproche pas de leur ardeur, & il est impossible de lire de si belles choses qu'on ne sente son cœur echauffé de pareilles flâmes que celles qui bruloient autres fois dans le cœur des deux disciples d'Emaüs; je regrette que ce tresor nous ait esté caché si long-temps, & je me rejoüis tout ensemble d'avoir un motif plus spirituel, que je n'avois d'aprendre la langue de ce païs-cy, afin de pouvoir traduire en la nostre de si excellens Traitez. Le Senat de la Republique de Gennes poursuit à Rome sa Canonisation par ses Ambassadeurs: Toutes choses concourent à faciliter cette affaire, autant la sainteté de sa vie, que l'evidence des miracles qu'elle fait. Il n'y a que sa mort, trop peu encore éloignée de nous, qui empêche ou qui retarde ce témoignage authentique de l'Eglise. Pour moy je ne fais pas difficulté d'invoquer une Ame si sainte & si éclairée, en luy demandant instamment qu'elle m'impetre du Pere des lumieres, quelque rayon de ceux qu'il luy departit autre-fois, & quelque part aux ardeurs qui embraserent son cœur.

Il finit sa Lettre par les belles paroles du Fils de Dieu, que nous disons aussi de grand cœur pour la cloture de ce Livre, à l'égard de toutes les saintes Ames dont il y est traité. *Confiteor tibi Pater Domine Cœli & terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus, & revelasti ea parvulis. Ita Pater, quoniam sic fuit placitum ante te.*

FIN.

ERRATA.

A la seconde Partie de ce Livre.

Page 154.	Ligne 5.	Bayarel	*Lisez*, Bayard
page 156.	lignes 19 & 22.	Clamenceau	*lisez*, Clemenceau
page 222.	ligne 16.	Boyard	*lisez*, Bayard
même page.	ligne 25.	de Liò	*lisez*, de Liét
page 257.	ligne 14.	Richar	*lisez*, Richon
page 309.	ligne 28.	du Liét	*lisez*, de Liét
page 328.	ligne 20.	d'Hyarée	*lisez*, d'Hyarse
page 333.	ligne 24.	de la Frete	*lisez*, de la Fayette
page 380.	ligne 8.	Bouteiller	*lisez*, Deschaux, *&c.*

Aux deux premiers Traitez de la troisiéme Partie.

Page 288.	Ligne 1.	étours	*Lisez*, détours
page 409.	ligne 2.	déa	*lisez*, déja

Aux Traitez suivans.

Page 30.	Lignes 8 & 9.	que choses	*Lisez*, que les choses
page 157.	ligne 13.	les elles	ôtez, les
page precedente.	folio.	46	*lisez*, 256
page 63.	ligne 21.	Vrsulins	*lisez*, Vrsulines
page 370.	ligne 30.	avec lequel	*lisez*, avec laquelle
page 525.	lignes [illegible] & 32.	Dyharse	*lisez*, d'Hyarse, *&c.*

LETTRE POVR DEMANDER LA PERMISSION au Superieur.

MONSIEVR ET REVEREND PERE,

Le premier Tome des Chroniques de nostre Ordre, acheué sous vôtre authorité, a eu par la grace de Dieu les succés plus grands que nous n'osions nous promettre; Car plusieurs personnes de merite & de capacité qui ont bien voulu le lire, en ont porté un jugement favorable; Et nos Monasteres ne l'ont pas plûtôt veu, qu'ils y ont pris goût, & nous ont incessamment pressées pour avoir un second Tome, assez neccessaire ce semble, pour perpetuer la memoire de quantité de grandes Religieuses, qui ont, les unes établi, les autres soûtenu, & les autres éclairé de leurs vertus les mêmes Monasteres. Cela nous a animées à faire leurs Portraits, en petit & en ébauche seulement, quoy qu'elles y soient assez reconnoissables. C'est à vous, Monsieur, que nous les presentons le premier, & que nous demandons la permission de les communiquer. Ce sera un surcroist des bontez dont vous combles nostre Communauté depuis que Dieu la mise sous vôtre conduite, & pour lesquelles nous sommes avec toute sorte de respect,

Monsieur,

Vos tres-humbles, & tres-obeïssantes servantes, & filles en Nôtre Seigneur,

Sœur Marie de S. Chrysostome Superieure, Et toutes les Religieuses.

Des Vrsulines du Faux-Bourg S. Iacques de Paris, ce premier de May 1673.

REPONCE, ET PERMISSION.

NOus Prestre Docteur & Profes[illegible] en Theologie, de la Maison & Societé de Sorbonne, & Superieur du Monastere des Vrsulines du Faux-Bourg Saint Iacques. Veu ce qui est cy-dessus exposé, & pour ne diminuer en rien le fruit que peut aporter la lecture du second Tome des susdites Chroniques, Avons permis, & permettons audit Monastere, non seulement d'en faire usage, mais aussi de le communiquer, ainsi qu'il le jugera à propos. Fait à Paris ce 28. d'Aouſt 1673.

M. GRANDIN.

APPROBATION DE MONSEIGNEVR ABELLY Evesque de Rodez.

PVISQUE la fecondité de l'Eglise de Iesus-Christ, comme parle Saint Cyprien, ne fleurit point avec plus de gloire, que dans les Vierges consacrées à Dieu, il y a sujet de dire que cette même Eglise est doublement feconde en celles-là, qui non contentes de s'estre dediées au Celeste Epoux par les Vœux de Religion, s'employent à luy aquerir de nouvelles Epouses, par les soins qu'elles prennent de rendre les jeunes Ames capables de le connoistre, & de l'aimer. C'est à quoy ces grandes servantes de Dieu, qui ont donné commencement à l'Ordre des Religieuses Vrsulines, ont travaillé avec benediction, & ont heureusement consommé leur vie. Leurs penibles emplois pour l'établissement de cette sainte Compagnie, leur exactitude aux observances regulieres parmy une infinité de distractions, leur union intime avec Dieu, au milieu des exercices continuels de charité vers le prochain; leur zele infatigable pour la gloire de Dieu, & pour la sanctification des Ames, nonobstant les oppositions & contradictions du monde; & toutes les autres vertus qui ont éclatté durant leur vie, sont des choses de trop grand prix pour demeurer ensevelies dans l'oubly. C'est donc pour en faire connoistre quelques échantillons que *Ces Chroniques de l'Ordre des Vrsulines*, ont esté mises en lumiere, en attendant que le Souverain Iuge fasse paroistre les pieces entieres, en ce grand jour, qui mettra en évidence ce que l'humilité a tâché de cacher aux yeux des Creatures, & qui manifestera non seulement les bonnes œuvres exterieures, mais aussi ce qui s'est passé dans le secret des cœurs.

Ce peu neantmoins que la divine Providence nous découvre dans ce Livre, ne peut estre que tres-utile & fructueux, non seulement aux Religieuses de ce saint Ordre, qui seront animées par les exemples de leurs tres-cheres Meres & Sœurs, à conserver le premier esprit, & pratiquer avec courage, & perseverance les vertus propres de leur état; mais aussi à toutes les personnes qui en feront la lecture, où elles aprendront qu'il n'y a point de condition, ny de sexe, qui en cooperant fidelement à la grace, ne soit capable de produire de grands fruits dans l'Eglise, & de procurer l'accroissement de la gloire de Dieu. C'est le jugement que nous nous croyons obligez de rendre de cét Ouvrage, qui attirera sans doute beaucoup de benedictions, non seulement sur la personne qui a

entrepris un si grand travail avec tant de zele, mais aussi sur toute sa sainte Congregation. Fait à Paris ce 27. jour de Decembre 1672.

Loüis A. E. de Rodez.

APPROBATION DE MONSEIGNEVR DE VILLECERIN, Eveſque de Senés.

COMME il n'y a rien qui ſoit capable de nous porter plus fortement à Dieu, que le bon exemple; & que nous ne connoiſſons jamais mieux nos forces, qu'en les meſurant avec celles d'autruy. Nous eſtimons que la lecture de ce Livre ne peut eſtre que de tres-grande utilité aux Fideles de l'un & de l'autre ſexe, puis qu'il n'eſt remply que des effets de la Providence, & de la bonté de Dieu, qui a voulu employer la foibleſſe de tant de Saintes filles, animées du feu Divin de la charité, pour ſervir efficacement ſon Egliſe, & travailler inceſſamment dans le monde Chreſtien, à élever les Ames à la connoiſſance des plus importantes veritez, ſans autre ſecours que celuy de la grace, & du zele que Dieu leur a donné. C'eſt pourquoy nous croyons qu'il eſt tres-utile de donner ce Livre au public, qui ne peut produire que beaucoup de bons effets. En foy dequoy nous avons ſigné ces Preſentes, à Paris, ce onziéme jour de Ianvier 1673.

Loüis-Anne Eveſque de Senés.

APPROBATION DE MONSEIGNEVR DE MONTIGNY, Eveſque de Quebec.

COMME Iesus-Christ demande de ſes Epouſes qu'elles travaillent plus ſerieuſement que nul autre à leur perfection; & que d'ailleurs un des principaux moyens pour le pouvoir faire avec courage, eſt de ſe propoſer les exemples de ces illuſtres Mortes, qui ont marché par le même chemin de la Religion, ont frayé les mêmes routes, & ont vécu ſous la même diſcipline; Ne devons nous pas benir la divine Providence, de faire paroiſtre par les ſoins d'une de ſes Epouſes ſacrées, ce Livre intitulé, *Les Chroniques de l'Ordre des Vrſulines*, lequel renfermant avec l'Hiſtoire de l'établiſſement de cét Ordre, tout ce qui s'y eſt paſſé depuis de plus édifiant, peut à mon avis contribuer ſi efficacement à ce ſaint Ouvrage! Il me ſemble même que je ne concevrois pas une idée juſte de la

vertus de ces Livres, & les avantages que l'on en doit attendre pour la fin qu'ils peuvent tirer des Ames consacrées à Dieu ; Et je me fens obligé de rendre encore en sa faveur ce témoignage, que tout le monde le peut dire avec utilité ; puisque je n'y remarque qu'une doctrine, ou pleine, qu'un jugement sans erreur, qu'une soûtenuë de maximes pures sans relâchement, qu'une pieté solide sans hipocrisie, & qu'une vertu sans fausseté. Donné à Paris ce huitiéme de Février mil six cents soixante & treize.

François Evesque de Quebec.

EXTRAIT DV PRIVILEGE DV ROY.

PAr Grace & Privilege de sa Majesté, il est permis aux Dames Superieure, Religieuses, & Convent des Vrsulines du Fauxbourg saint Jacques, de faire imprimer des maintenant, & à toûjours, par tel Imprimeur que bon leur semblera, leurs *Regles, Constitutions, Ceremoniaux, Reglements, & autres Livres propres de leur Ordre.* Et tres-expresses inhibitions & defences sont faites à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'imprimer, ou faire imprimer lesdits Livres, soit entiers, ou en pieces separées, sur peine aux contrevenants de saisie & de confiscation de tout ce qui s'en pourra trouver, & de douze cents livres d'amende, & de tous depens dommages & interests. DONNE' à Paris le premier jour de Juillet l'an de grace 1651. & de nostre regne le neuviéme. Signé, LOVIS. Et plus, par le Roy, la Reyne Regente sa Mere presente. DE GAMARD.

Registré en Parlement le douziéme d'Aoust 1651. Signé, GUYET *Greffier*; Et plus bas, PERCHERON.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le trentiéme de Decembre 1671.

3e Partie - P. 408 - Hélène Boullé
dite de St Augustin - femme de
Mr de Champlain
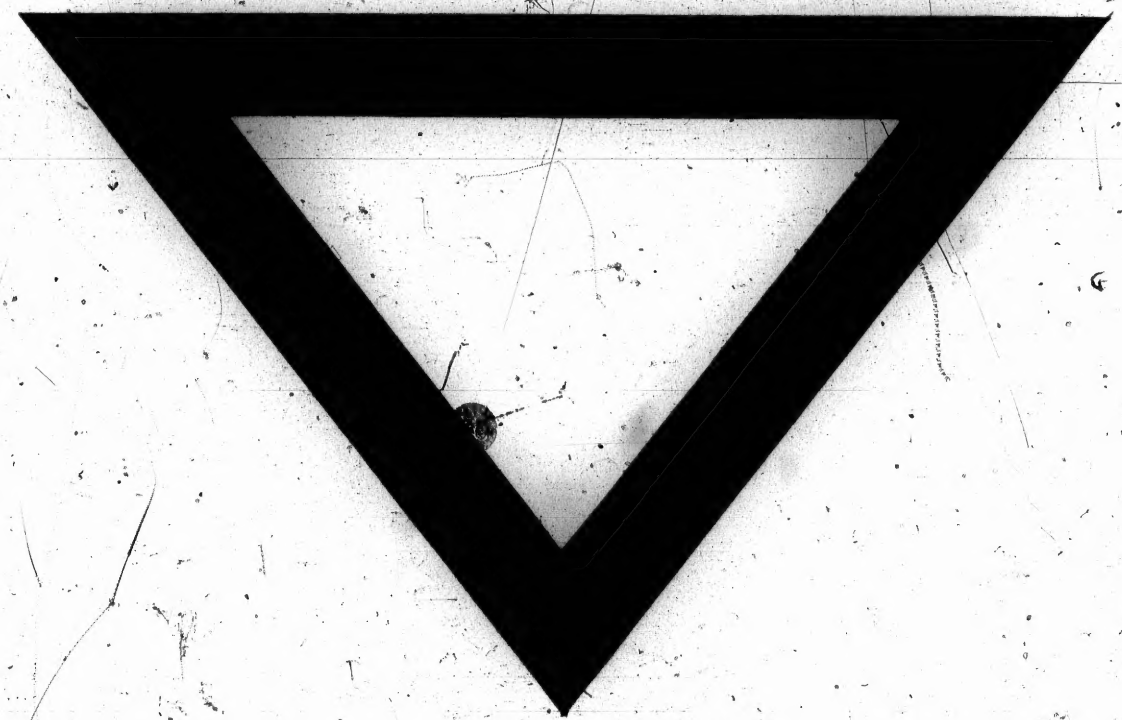
Depuis la page 419 jusqu'à la p. 462 -
Traité 7e de la 3e Partie - Ursulines
du Canada